HH
5

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XVII. — 1er JANVIER 1847.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIX-SEPTIÈME

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

DOMUS INGENENSIS SOC. JESU

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1847

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE SALTEADOR

SCÈNES DU DÉSERT ET DE LA VIE MEXICAINE.

I.

Le moment approchait pour moi de dire adieu à la vie du désert. Je ne voulais pas cependant reprendre la route d'Hermosillo sans avoir visité le préside de Tubac. C'était le terme que j'avais fixé à ma longue excursion dans les solitudes mexicaines. Les rencontres, les incidens variés qui avaient marqué la première partie de mon voyage (1), n'étaient pas faits pour lasser ma curiosité. Aussi le jour du départ me trouva-t-il tout prêt, tout disposé à braver de nouveaux périls et de nouvelles fatigues. Je ne regrettais qu'une chose : l'avouerai-je? c'était de trop bien connaître le terrain où j'allais marcher. L'imprévu avait été jusqu'à ce jour le plus grand charme de mes explorations aventureuses, et l'imprévu n'allait-il pas me manquer? — La Sonora, me disais-je, n'a plus rien à m'apprendre. — Je me trompais : le hasard me devait montrer encore deux faces nouvelles d'un monde dont je croyais avoir pénétré tous les mystères. Après une visite aux prairies illustrées par Cooper, où je pourrais admirer la vie sauvage dans toute l'indépendance et la fierté de ses allures, il m'était réservé de contempler, dans une petite ville plus rapprochée des provinces centrales, à la foire de San-Juan de los Lagos, la lutte de la barbarie et de la civilisation représentées, comme elles le sont trop souvent au Mexique, par leurs plus tristes abus, par leurs plus impurs élémens.

(1) Voyez les divers articles de cette série dans les livraisons des 15 avril, 15 juin, 15 juillet, 15 août, 1er octobre et 1er novembre 1846.

C'est en compagnie du chasseur mexicain Bermudes Matasiete et du coureur des bois canadien que je devais faire le trajet de l'hacienda de la Noria jusqu'au préside de Tubac. Les deux aventuriers se dirigeaient vers les prairies, poussés par la haine sauvage qu'ils avaient vouée aux Indiens, et un peu aussi par cette irrésistible attraction que le désert exerce sur le chasseur, comme la mer sur le matelot. La chasse aux loutres n'était pour eux, bien entendu, qu'un prétexte. Décidé à ne quitter les deux chasseurs qu'à la limite des prairies, je pris gaiement congé du maître de l'hacienda, don Ramon, après avoir choisi dans sa *caponera* deux beaux chevaux que je lui payai généreusement, et sans marchander, vingt-cinq francs par tête. Nous partîmes, et deux jours de marche nous conduisirent à Tubac, grossier jalon planté par une civilisation douteuse sur les confins de la république et du désert. A une petite distance de Tubac, au-delà de la rivière de San-Pedro, commencent les prairies. Je suivis les deux chasseurs jusqu'aux bords de la rivière : c'est là que nous nous séparâmes, et je ne les vis pas sans quelque émotion s'enfoncer dans ces solitudes, où tant d'hommes intrépides ont trouvé leur tombeau.

Ce ne fut qu'après avoir vu mes deux compagnons disparaître dans les hautes herbes, que je reportai mes regards sur le paysage, dont je n'avais pu encore admirer qu'en passant les magnificences. Les prairies qui se terminent au San-Pedro, du côté de Tubac, n'ont pour bornes, dans la direction opposée, que les eaux du Missouri. C'était bien là le désert tel que je l'avais rêvé. Au-delà de la rivière, de vertes savanes ondulaient à perte de vue. A mes pieds, un petit lac, séparé du San-Pedro par une étroite langue de terrain, et qui jadis avait dû faire partie de la rivière, étendait ses eaux bourbeuses. Sur les larges feuilles des plantes aquatiques, des serpens d'eau faisaient reluire au soleil leurs corps visqueux, entrelacés en hideux réseaux. Au-dessus du lac voltigeaient des essaims de grues attirées par ces nombreux reptiles. De longues caravanes de bisons traversaient la plaine silencieuse. D'autres, disséminés par groupes ou par couples, paissaient l'herbe épaisse, ou, couchés sur la pente des collines, promenaient un regard tranquille sur leurs vastes domaines. Plus loin, ces sauvages animaux se livraient de rudes combats; leurs sourds mugissemens arrivaient à mes oreilles comme le murmure lointain de la mer, et, comme s'il eût fallu que, même dans le désert, l'homme révélât sa présence, un parti de chasseurs, d'une tribu d'Indiens amis, descendait en ce moment le cours du San-Pedro sur des radeaux formés de larges bottes de roseaux soutenues par des calebasses vides. Une *recua* de mules chargées de lingots d'argent et escortées de leurs guides se dessinait en une longue file à l'horizon. Je restai long-temps ravi devant ce spectacle solennel, prêtant l'oreille à l'harmonie mélancolique de la clochette des mules

et aux cadences indiennes qui troublaient, en mourant graduellement, le silence des solitudes.

Cette *conduite d'argent* sous l'unique surveillance de quelques *arrieros* eût suffi pour me rappeler que je foulais une terre primitive. Dans l'intérieur de la république, un régiment n'est quelquefois pour ces riches caravanes qu'une trop faible escorte. Sur certaines frontières, des sommes immenses peuvent impunément traverser les villes et les villages avec le nombre d'hommes strictement nécessaires pour charger et décharger les mules à chaque halte. Par un contraste digne de remarque, nulle part la propriété privée n'est plus respectée que dans cet état lointain, où les déportés aux *présides*, l'écume des grandes villes, formèrent d'abord le noyau de la population. Les crimes qui s'y commettent accusent l'effervescence des passions plutôt que les froids calculs de la cupidité. Chacun y vit, pour ainsi dire, au dehors; le foyer n'a pas de secrets, sauvegardé qu'il est par la bonne foi publique. Malheureusement, chaque jour, des gens sans aveu, des voleurs, des assassins échappés aux prisons ou au glaive de la justice, viennent demander un asile à ces solitudes. Telle est l'influence mauvaise et toujours plus active sous laquelle, en Sonora, les mœurs tendent à s'altérer. Ainsi la corruption des états du centre (*Tierra Adentro*) atteint peu à peu les frontières mêmes de la république, et on peut prévoir le jour où la Sonora n'aura gagné en échange de ses vieilles mœurs que les vices et la misère, partout inséparables d'une demi-civilisation.

Je repris le chemin de Tubac. Après avoir marché quelques heures, je m'aperçus que le soleil, près de se coucher, ne lançait déjà plus sur les prairies que des rayons obliques, et je m'étonnai de n'avoir pas atteint le préside. Je marchai encore, et bientôt il fallut me rendre à une terrible évidence. Trompé par cette interminable succession de vertes collines, je m'étais complétement égaré. Je montai sur la plus haute des éminences qui m'entouraient : si loin que mon œil put plonger, je ne vis devant moi que les immenses savanes qui se déroulaient à l'infini sans arbres, sans maisons, sans abri! La rivière, qui, seule, aurait pu me guider, cachée par les ondulations du terrain, était invisible comme le préside. Deux coups de feu, que je tirai comme signal d'alarme, n'éveillèrent aucun écho. J'étais donc condamné à passer la nuit dans le désert, et ce n'était pas sans angoisse que je voyais arriver le moment où ces plaines immenses, qui devaient abriter tant d'hôtes redoutables, seraient envahies par l'obscurité. Un petit nuage gris, qui tranchait sur la pourpre pâlissante de l'horizon, me rendit tout à coup quelque espoir. Ce nuage, qui semblait toucher la terre, et dont le sommet était plus large, plus transparent que la base, devait être la fumée d'un feu allumé dans la savane. Je me dirigeai rapidement de ce côté, tout en me demandant qui j'allais rencontrer près de ce feu?

Était-ce une halte de chasseurs, un bivouac d'Indiens *bravos* (1), ou un *hato* (2) de muletiers? La *conduite d'argent* que j'avais aperçue le matin me revint en mémoire, et ce souvenir me rassura. L'obscurité croissait cependant, et bientôt je ne distinguai plus le nuage. Quelques instans se passèrent dans une cruelle incertitude; mais, quand la nuit fut tombée tout-à-fait, la lueur du feu se dessina claire et brillante au milieu des ténèbres. Je pus me remettre en marche.

A mesure que j'avançais, la zone de flamme s'élargissait graduellement, et j'aperçus enfin la silhouette noire de deux hommes assis près d'un brasier. Deux énormes chiens, qui se précipitèrent vers moi avec des aboiemens furieux, ne me laissèrent pas le temps de reconnaître, avant de m'approcher davantage, à qui j'allais avoir affaire. Une voix rude rappela fort heureusement les dogues, qui revinrent à pas lents se coucher près du feu. Malgré cette démonstration pacifique, l'aspect de mes deux futurs hôtes n'était rien moins que rassurant. La physionomie la plus débonnaire emprunte toujours quelque chose de menaçant aux reflets d'un brasier, et les figures sauvages des deux inconnus n'étaient nullement adoucies par ces lueurs sinistres. Leurs vêtemens de toile blanche étaient littéralement raidis par une épaisse croûte de sang caillé, et, au moment où j'entrai dans la zone de lumière, je remarquai aussi des traces de sang sur les poils des deux dogues qui me regardaient en grognant.

— Approchez sans crainte, me dit l'un des deux hommes; nous avons entendu la voix d'un chrétien, et vous n'avez plus rien à redouter. Avant tout, mettez pied à terre, car ces chiens sont dressés à ne voir un ennemi que dans un homme à cheval : les Apaches ne vont jamais à pied.

— Volontiers, repris-je en descendant de cheval; mais je ne veux pas être indiscret, et je n'ai qu'à vous demander le chemin du préside de Tubac, dont je dois être tout près.

— A moins qu'une demi-douzaine de lieues ne soient rien pour votre cheval, vous en êtes tout près en effet, répondit assez brusquement mon interlocuteur. Puis, voyant mon étonnement, il ajouta : Si, comme le prouvent votre question et votre surprise, vous êtes égaré, ce que vous avez de mieux à faire sera de passer la nuit près de ce brasier, car vous vous égareriez de nouveau, sans espoir de trouver un feu pour vous chauffer et une tranche de bison pour souper.

Cette dernière raison me parut concluante; j'étais à jeun depuis le matin, et j'acceptai de grand cœur la modeste hospitalité que le lieu et le moment rendaient pour moi si précieuse. Débarrassé de mes préoccupations les plus poignantes, c'est-à-dire la faim, la soif et la solitude, je promenai un regard moins distrait autour de moi. A moitié

(1) Féroces.
(2) Halte.

enseveli dans l'ombre noire, à demi éclairé par la flamme pétillante, un troisième individu était couché non loin du foyer; soit qu'il dormît d'un bien lourd sommeil, soit qu'il fût plongé dans une très profonde méditation, il n'avait point paru entendre les aboiemens des chiens, ni le bruit de mon arrivée. Sa figure était cachée par l'obscurité, et ce que je voyais de son costume ne se distinguait en rien de celui que je portais moi-même. Un cheval, attaché par une courroie retenue à un piquet, paissait l'herbe près de lui. Plus loin, des peaux étendues par terre, le cadavre d'un quadrupède fraîchement écorché, des ustensiles ou des armes de toute espèce, prouvaient que mes deux amphitryons exerçaient dans ces prairies le rude et dangereux métier de chasseurs de bisons. Rassuré à cet égard, j'entravai mon cheval sans le desseller, et je m'assis.

Cependant nos hôtes s'occupaient des préparatifs du souper, qui devait consister en un morceau de bison cuit à l'étouffée (*tatemado*); ils allèrent chercher l'eau que nous devions boire à une rivière voisine que j'appris avec étonnement être le San-Pedro, dont je me croyais si éloigné et vers lequel j'étais revenu sans m'en douter. Tout était donc disposé pour le repas, et l'individu couché ne semblait nullement se préoccuper de ces apprêts qui me paraissaient à moi si importans; mais il y a cette différence entre l'Européen et le Mexicain, que le dernier, insensible à la faim comme à la soif, se trouve dans l'abondance là même où le premier succombe à la faim. Sur l'invitation de nos hôtes (car j'appris alors que cet homme était comme moi un étranger pour les chasseurs de bisons), il sembla secouer sa torpeur, et vint s'asseoir pour prendre aussi sa part de l'hospitalité du désert.

La stature de ce nouveau convive, qui m'inspira dès ce moment une curiosité indéfinissable, indiquait la vigueur et l'agilité; sa figure était sombre, imposante; ses traits durs, fortement accentués, révélaient une force morale supérieure peut-être à sa force physique. Les premiers mots qu'il prononça en murmurant une espèce de *benedicite* n'étaient pas entachés de cette prononciation vicieuse qui distingue les habitans de l'état de Sonora; il était facile de reconnaître en lui un homme des états du centre de la république.

Quand notre repas fut achevé, je pris la parole : — Il est d'usage, dis-je en me tournant vers les deux chasseurs, que celui qui reçoit l'hospitalité prévienne les questions que son hôte peut lui adresser; je vous dirai donc qui je suis, d'où je viens, et où je vais.

J'eus bientôt donné tous les détails qui me concernaient, et je dois avouer que ces détails semblèrent très médiocrement intéresser mon auditoire. Cependant, quand je parlai de la *conducta* du matin, je crus remarquer que l'inconnu m'écoutait avec un redoublement d'attention.

— Une *conducta!* dit-il quand j'eus terminé mon récit. Et d'où diable peut-elle venir dans ces déserts?

— Mais de Santa-Maria ou de Chihuahua apparemment, repris-je; elle ne fait ce détour que pour éviter les Comanches. Êtes-vous donc depuis si peu de temps dans ce pays que vous ne sachiez pas cela?

— En effet, dit l'inconnu, je suis étranger, et, puisque vous m'avez donné l'exemple, seigneur français, je satisferai votre curiosité, bien que mes confidences puissent être plus dangereuses que les vôtres.

A ces mots, les deux chasseurs de bisons tournèrent vers l'inconnu des regards où se peignait une surprise mêlée de ce vif intérêt qu'en certaines circonstances les récits d'aventures éveillent chez l'homme sauvage comme chez l'homme civilisé. L'étranger reprit : — Cette main que je lève ici vers le ciel a jusqu'à présent été pure de sang humain, et cependant j'ai été traité comme un assassin, et ma tête a été mise à prix comme celle d'un vil meurtrier!

— A quel prix votre tête est-elle mise? demanda l'un des deux boucaniers.

— Est-ce pour gagner ce prix?

— Non, reprit simplement le chasseur; votre tête, valût-elle vingt mille piastres, serait sacrée pour moi comme celle d'un hôte : c'est uniquement pour savoir à combien on estime la vie d'un homme dans *Tierra Adentro*.

— A cinq cents piastres.

— C'est cher pour la vie d'un homme; mon camarade et moi, nous exposons chaque jour la nôtre pour une peau de *cibolo* qui ne vaut que cinq piastres. Qu'avez-vous donc fait?

— Une bonne action. Il y a six mois, j'étais alors marchand de bestiaux, et je revenais d'une *hacienda* voisine de Guadalaxara où j'étais allé traiter une affaire. A quelques lieues de la ville, je trouvai sur la grande route un homme assassiné. Ému de compassion et croyant m'apercevoir que cet homme vivait encore, je descendis de cheval pour lui donner des soins et bander une large blessure qu'il avait à la gorge; mais il était trop tard, et le voyageur expira dans mes bras. Je continuai ma route, emmenant son cheval avec l'espoir que cet indice pourrait faire reconnaître le cavalier; mais je n'avais pas fait une lieue qu'un détachement de dragons, qui me suivait au galop, fondit sur moi et m'arrêta comme l'assassin de l'homme dont j'avais pansé la blessure. J'eus beau protester de mon innocence, un des dragons m'attacha les mains avec le ceinturon de son sabre, et ce fut ainsi que j'entrai dans Guadalaxara. L'homme assassiné était un sénateur; la justice, vendue à la famille de la victime, poursuivit son œuvre d'iniquité, et je fus jeté dans la prison de la ville. Après une détention prolongée, je

comparus devant le juge-criminel. — Vous vous prétendez innocent, me dit-il, mon cher ami? mais vous pensez bien que je ne m'en rapporterai que médiocrement à votre parole. — Je vis où le juge prévaricateur voulait en venir. — Avez-vous, continua-t-il, des témoins à décharge? — Je calculai rapidement le peu de ressources qui me restaient, et je répondis : J'ai mille témoins que je rassemblerai prêts à déposer en ma faveur. — C'est quelque chose, dit le juge; mais la famille du sénateur a deux mille témoins contre vous; vous voyez que la partie n'est pas égale. — Je compris que j'étais perdu, et je courbai la tête devant l'arrêt qui me condamna, en n'appelant de cet arrêt qu'à moi seul et à Dieu.

L'inconnu garda quelques instans le silence en creusant le sol de son couteau. Une contradiction évidente m'avait frappé dans son récit.

— Ne m'avez-vous pas dit, lui demandai-je, que vous étiez seul quand vous aviez rencontré le sénateur assassiné? comment donc vous trouviez-vous à même de fournir mille témoins?

L'étranger sourit de ma naïveté.

— Ne savez-vous pas que, pour la justice de notre pays, mille témoins sont mille piastres, et que la somme que j'offrais ne pouvait contrebalancer les sacrifices d'une famille puissante qui achetait argent comptant la conscience de mon juge? A défaut d'argent, il me fallut dès-lors user d'adresse. Je m'échappai de prison, et depuis ce temps, traqué par la justice, poursuivi d'état en état par des ordres sans cesse renouvelés d'extradition, je suis arrivé dans ces déserts, ne respirant que la vengeance. Dans ces déserts, je me suis fait des partisans, et, si j'ai bien pris mes mesures, peut-être le temps n'est-il pas loin où, des bords de l'Océan Atlantique jusqu'à ceux de l'Océan Pacifique, cette justice vénale à son tour tremblera devant moi!

Les aboiemens des dogues interrompirent en ce moment le narrateur. Nous prêtâmes l'oreille, un bruit de pas retentissait dans les hautes herbes. Les dogues venaient de se précipiter furieux à travers la savane, et bientôt nous entendîmes ces mots proférés d'une voix lamentable :

— Jésus-Maria! vais-je être dévoré par des chiens, quand j'échappe à peine à la griffe des ours?

— Pied à terre! pied à terre! ou vous êtes un homme perdu, cria l'un des chasseurs qui rappelait en vain ses deux chiens, sourds à sa voix; mais les chiens dépassèrent le nouveau venu sans faire attention à lui, et aboyèrent avec fureur à quelques pas plus loin. Pendant ce temps, le cavalier dont nous venions d'entendre les cris de détresse avait pu se rapprocher de nous, et bientôt nous vîmes descendre de cheval, près de notre foyer, un homme pâle et tremblant qui promenait autour de lui des regards craintifs en murmurant des pate-

nôtres. Le cheval, tout frissonnant, les yeux fixes, les naseaux ouverts, paraissait plus épouvanté encore que le cavalier. Comprenant qu'un danger imminent nous menaçait, et, sans prendre le temps de questionner cet homme, nous nous levâmes tous. Les deux chasseurs de bisons saisirent leurs carabines, le proscrit se mit en selle et dégaîna la longue rapière attachée à ses arçons. Le nouveau venu parut alors reprendre un peu de courage, et, d'une voix étouffée, il bégaya ces mots :
— Voyez là-bas! Jésus-Maria, délivrez-nous!

Il nous suffit d'un coup d'œil jeté dans la direction indiquée pour avoir le mot de cette énigme. Un peu au-delà du cercle de lumière tracé par le foyer, une forme effrayante se balançait de gauche à droite avec un grognement sourd entremêlé d'un claquement de dents formidable. Les deux dogues, les poils hérissés, les yeux sanglans, tenaient en arrêt un animal auquel l'obscurité prêtait de colossales dimensions; c'était un ours gris, la terreur des prairies. De tout le continent américain, l'ours gris est, à vrai dire, le plus redoutable habitant. Égal en grosseur à un taureau de taille ordinaire, sa force est prodigieuse et sa férocité est au niveau de sa force. Presque invulnérable, grace à l'épaisse fourrure qui le couvre, une blessure le rend furieux; malheur au chasseur dont la balle ne l'a pas atteint dans l'œil, dans la tête ou dans le cœur, car alors il se précipite sur son agresseur, et le malheureux, eût-il la force d'un bison, est infailliblement étouffé. Caché dans les cavernes ou dans des trous qu'il se creuse lui-même, l'ours gris saisit au passage le buffle le plus puissant et entraîne son cadavre près de sa tanière pour l'y dévorer à l'aise. Tel était l'ennemi inattendu qui semblait tracer autour de nous un infranchissable blocus, et auquel un cavalier bien monté eût pu seul se flatter d'échapper.

— Remontez à cheval tous, dit l'un des chasseurs à voix basse.

Le voyageur ne se le fit pas répéter deux fois. Quant à moi, le conseil était moins facile à suivre, car mon cheval, bien qu'entravé, s'était de bonds en bonds éloigné de notre formidable visiteur, et avait disparu dans l'obscurité. Mon fusil était resté attaché à ma selle, et, pour la seconde fois, je me trouvais, à pied et sans armes, devant un danger presque inévitable. Combien alors je regrettai l'absence du brave Matasiete ou de son compagnon, dont le *rifle* nous eût infailliblement délivrés en logeant une balle dans cet œil qu'il me semblait voir reluire dans les ténèbres! Fort heureusement l'instinct de mon cheval abrégea pour moi cette périlleuse recherche. A peine avais-je fait quelques pas un peu au hasard, que je fus aperçu par le fidèle et clairvoyant animal, qui s'arrêta comme pour m'attendre. Quelques instans après, j'étais en selle, et, mon fusil à la main, je rejoignais mes compagnons.

Le gigantesque quadrupède était toujours à la même place, tenu en respect par la lueur du feu et par le nombre de ses ennemis. Avec cette

gravité d'allures qui caractérise son espèce, il paraissait se demander s'il nous attaquerait ou s'il lèverait le siége, bien que le claquement presque convulsif des mâchoires décélât chez lui les tourmens de la faim. De notre côté, nous restions sur la défensive et dans une indécision à laquelle l'attaque ou la fuite de l'animal devait seule mettre un terme. Pendant ces quelques minutes, remplies par une pénible attente, notre nouvel hôte, un peu plus rassuré, se hasarda à nous apprendre le but de son voyage nocturne. Forcé de se rendre cette nuit même à une lieue au-delà de Tubac pour y rejoindre une *conduite d'argent*, il avait été poursuivi avec acharnement depuis plus de deux heures par l'ours que nous avions devant nous. Son cheval, forcé de galoper avec un sac d'or attaché à la selle, allait peut-être tomber de fatigue, quand les lueurs de notre bivouac lui étaient apparues comme un phare de salut. On n'aura aucune peine à croire que nous écoutâmes ce récit d'une oreille fort distraite. L'ours ne cessait de faire entendre de sourdes aspirations, il humait l'air aux quatre points cardinaux; puis il s'interrompait pour arracher avec ses griffes, dont il semblait essayer la force, de larges plaques de gazon. La position devenait critique; les dogues effrayés étaient revenus se coucher près de leurs maîtres avec des hurlemens d'angoisse. Le proscrit commença à manifester une violente impatience, comme si chaque moment qui s'écoulait fût un siècle de vie pour lui. Il allait et venait, l'épée à la main, comme le matador dans l'arène.

— Eh quoi! seigneurs, disait-il, des hommes de cœur resteront-ils ainsi à la merci d'un animal immonde? Faites feu sur lui, et moi je me charge de l'achever.

Les deux chasseurs de bisons parurent se consulter.

— Au fait, dit l'un d'eux, nous avons quatre coups à tirer contre lui, et, comme le dit ce cavalier, cinq hommes ne doivent pas rester ainsi immobiles devant une bête, quelque féroce qu'elle soit.

— Patience! lui répondit son compagnon, laissez-moi d'abord essayer un moyen plus pacifique, et, si ce moyen ne réussit pas, alors nous attaquerons l'ours en nous remettant à la grace de Dieu! C'est l'odeur du bison fraîchement écorché qui retient ici cette bête affamée. Eh bien! que deux d'entre nous tiennent l'ours en respect, pendant que les trois autres traîneront loin du feu le cadavre du bison. L'ours pourra ainsi se jeter sur la proie qu'il convoite, et nous serons délivrés de notre ennemi.

L'expédient du chasseur de bisons fut adopté à l'unanimité, et nous nous séparâmes en deux camps. Les deux chasseurs passèrent autour du bison écorché le lazo du voyageur, qui en attacha l'autre extrémité au pommeau de sa selle, et la lourde masse ne tarda pas à glisser sur l'herbe en y traçant un large sillon. Le proscrit et moi étions restés à

la même place pour surveiller l'ours, qui, de son côté, continuait à nous observer sans faire un pas. Au bout de quelques minutes, les deux chasseurs et le voyageur revinrent se joindre à nous.

— C'est fait, dit l'un d'eux, et ce n'est pas sans regret que nous sacrifions notre gibier à l'appétit de cet affreux animal.

— Je me charge du reste, dit le proscrit. Sans descendre de cheval, il se pencha jusqu'à terre, prit dans le foyer une souche enflammée, et, la bride dans les dents, le tison d'une main, son épée de l'autre, il piqua droit à l'ours. Ce fut un moment terrible pour nous tous. A la vue du cavalier qui s'avançait lentement vers lui, poussant à coups d'éperon son cheval haletant, épouvanté, l'ours fit entendre une espèce de beuglement et se dressa sur ses pattes de derrière, en battant l'air avec celles de devant. Puis, soit intimidé par la contenance intrépide de son agresseur, soit effrayé par la vue du tison, il retomba sur les quatre pattes et commença à reculer. Enfin je le vis avec un inexprimable soulagement de cœur décrire un grand cercle autour de nous et disparaître dans les ténèbres. Nous restâmes silencieux pendant quelques minutes, prêtant l'oreille au froissement des herbes, et nous ne tardâmes pas à entendre, dans la direction que l'ours avait suivie, une respiration bruyante, un grognement joyeux et le sourd retentissement d'un corps lourd traîné sur le sol. L'ours avait saisi sa proie et l'emportait dans son repaire pour la dévorer à son aise. Le siége était levé, la savane était redevenue praticable. Le proscrit rengaîna son épée, et, s'avançant vers les deux chasseurs de bisons qui avaient repris leur place près du feu :

— Il ne me reste plus, leur dit-il, mes chers amis, qu'à vous remercier de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder; je m'en souviendrai toujours. Maintenant je vais où mon destin m'appelle!

Et, se penchant sur sa selle, il tendit aux deux chasseurs, avec une dignité courtoise, une main qu'ils pressèrent vivement dans leurs mains calleuses. — Plaise à Dieu, seigneur cavalier, dit l'un d'eux en même temps, que vous trouviez partout, comme ici, un asile sûr pour vous abriter, et un accueil aussi cordial que le nôtre!

Je voulais moi-même exprimer au proscrit l'intérêt que m'inspirait sa triste destinée; mais je fus devancé par le voyageur au sac d'or, qui avait hâte de s'assurer pour le reste de la nuit la compagnie d'un cavalier aussi intrépide.

— Pourrais-je vous demander, seigneur cavalier, dit cet homme en balbutiant, de quel côté vous pensez vous diriger?

L'inconnu montra du doigt un côté de l'horizon où depuis quelque temps on pouvait voir une colonne de flamme se dessiner sur les ténèbres en spirale rougeâtre. Était-ce un signal donné au proscrit par quelques compagnons qui de loin veillaient sur lui? Une question que

je hasardai à ce sujet n'obtint qu'une réponse évasive. Le proscrit dirigea sa main vers le ciel, où les étoiles du chariot traçaient déjà leur course elliptique.

— Ce sont ces étoiles qui me guident, me dit-il. En marchant dans cette direction, je ne puis manquer d'atteindre le préside de Tubac.

— Quel heureux hasard! s'écria le voyageur. Justement des affaires pressantes m'appellent de ce côté, et bien que le pays, Dieu merci, n'ait jamais été infesté par les *salteadores* (voleurs de grande route), je ne serais pas fâché de faire route avec un homme aussi brave que vous. Après tout, je réponds d'une somme considérable qui m'a été confiée.

— La somme contenue dans ce sac? demanda le proscrit en regardant le voyageur avec une singulière expression de pitié.

— Oui, trois mille piastres en or.

— Eh bien! croyez-moi, attendez ici le jour. La nuit est sombre, mon cheval est rapide, et peut-être ne pourriez-vous pas me suivre. Croyez-moi, vous dis-je, restez ici.

Le voyageur insista : il était déjà en retard, et d'impérieux motifs l'obligeaient à rejoindre en toute hâte la *conduite d'argent* arrêtée près de Tubac. Le proscrit finit par se rendre à ses instances, et consentit, quoique avec une répugnance marquée, à l'accepter pour compagnon. Il mit pied à terre, et resserra la sangle de son cheval; puis, se tournant vers moi : — Seigneur français, me dit-il, si jamais le hasard veut que vous me rencontriez encore, peut-être serez-vous bien aise de me rappeler que nous avons partagé l'hospitalité du même foyer.

Un peu surpris de cet étrange adieu, je cherchais encore une réponse, quand déjà les deux voyageurs avaient piqué des deux dans la direction de la grande ourse.

— L'agneau et le jaguar, murmura l'un des deux chasseurs de bisons en secouant la tête d'un air mystérieux et solennel, l'agneau et le jaguar ne font pas long-temps route ensemble!...

Puis le chasseur rassembla les tisons épars et se coucha, les pieds tournés vers le foyer. Son compagnon et moi, nous fîmes de même. Le reste de la nuit se passa tranquillement, et la rosée pénétrante des matinées d'Amérique put seule nous réveiller. L'ours n'avait heureusement pas emporté notre déjeuner : quelques lanières de viande, derniers restes du bison dont il avait dévoré le corps, sifflèrent bientôt sur les charbons ardens, et je pus me convaincre, pour la seconde fois, que les voyageurs n'ont pas exagéré la succulence de la chair du bison. Cependant le soleil s'élevait à l'horizon pendant que nous déjeunions avec un véritable appétit de chasseurs, et le spectacle que ses rayons découvrirent à nos yeux, en dissipant les brouillards de la plaine,

nous annonça une journée pour le moins aussi aventureuse que la nuit qui l'avait précédée.

Les hauteurs verdoyantes de la savane se couvraient de longues files de bisons. Il eût été, pour les deux chasseurs, plus que téméraire d'attaquer de front des troupeaux aussi serrés. Pour tuer un ou deux bisons sans trop de danger, il n'est qu'un moyen : c'est de les séparer du troupeau; l'adresse et l'agilité du chasseur font le reste. Contre l'attente de mes deux compagnons, les *cibolos* défilaient en mugissant, parallèlement à la rivière, et nul d'entre eux ne se hasardait de notre côté.

Le premier Européen qui vit un bison dut être, à mon avis, fort effrayé. Le bison est d'une taille supérieure à celle du taureau ordinaire; une crinière épaisse, noire ou couleur de rouille, couvre son cou, ses épaules, son poitrail, et flotte jusqu'à ses pieds. Le train de derrière de l'animal, à partir de la bosse qui charge les épaules, est couvert d'un poil court et rude comme celui du lion, et, comme celui du lion, constamment fouetté par une queue nerveuse. Sa course pesante ébranle le sol, ses mugissemens déchirent l'air; ses yeux, qui n'expriment qu'une férocité stupide, et les cornes noires, aiguës, implantées sur son large front, achèvent d'en faire un objet d'épouvante.

Tout en observant, non sans dépit, la manœuvre de ces gigantesques troupeaux, l'un des deux chasseurs examinait en connaisseur mon cheval, que l'obscurité de la nuit l'avait empêché jusqu'alors de remarquer.

— *Caramba!* disait-il, ce large poitrail, ces jambes fines, ces naseaux bien ouverts, ces reins allongés, annoncent un coureur peu ordinaire.

— Mon cheval, répondis-je avec la fatuité d'un propriétaire, défierait un cerf pour l'agilité, une mule pour la fatigue...

— Et un bison pour la vitesse, interrompit le chasseur. Eh bien! pour en venir au fait, seigneur français, vous pourriez me rendre un signalé service!

— Parlez.

— Vous voyez là-bas ce troupeau de *cibolos* qui semblent nous éviter. Puisque votre cheval est si bon coureur, galopez hardiment jusqu'à ces peureux, et tirez-leur un coup ou deux de votre fusil à bout portant, s'il est possible; vous en blesserez pour le moins un; le troupeau tout entier se mettra à votre poursuite, mais vous le distancerez facilement; les plus agiles, par conséquent les plus forts, vous suivront seuls de près en se séparant de la bande, et nous en ferons notre affaire.

— Est-ce sérieusement que vous parlez? demandai-je. Le chasseur me regarda d'un air étonné. — Et si mon cheval venait à s'abattre?

— Il ne s'abattra pas.

— Mais enfin s'il s'abattait?

— Alors il est certain que vous auriez peu de chances de leur échapper. Cependant cela s'est vu; mais, dans le cas où vous succomberiez si glorieusement, je vous promets de faire en votre honneur un massacre affreux de *cibolos*.

— Écoutez, dis-je alors au boucanier, il y a mille services que je serais enchanté de vous rendre de préférence à celui-là; j'ai déjà chassé très involontairement le tigre il y a quelques jours, l'ours la nuit dernière, et je ne me soucie pas de me faire chasser maintenant par le bison. J'ai bien réfléchi, et j'aime mieux vous prêter mon cheval.

— Je n'osais vous demander cette faveur, et, ajouta naïvement le chasseur, je croyais vous faire plaisir en vous offrant cette distraction.

Je le remerciai de ses bonnes intentions, et, bien qu'enchanté de me tirer quelque peu en Gascon de ce mauvais pas, je remis, en soupirant, la longe de mon cheval entre ses mains. Le boucanier commença par le desseller, plia en quatre la couverture qui lui servait de manteau, et l'assujettit sur le dos du cheval au moyen de la longue *faja* de crèpe de Chine roulée autour de son corps. Puis, ôtant lui-même ses *calzoneras*, ses brodequins de peau de daim et sa veste, il resta nus-pieds, en caleçons courts et en manches de chemise.

— Comme la partie que je vais jouer ne laisse pas d'être assez délicate, dit-il, je ne saurais donner à ce cheval et à moi trop de liberté dans les mouvemens, et vous allez voir quel parti l'on peut tirer d'un animal convenablement arrangé.

Ainsi équipé, et après avoir suspendu à la selle une espèce d'estoc affilé et tranchant, le chasseur sauta en croupe; il s'assura qu'au besoin la *faja* pourrait lui servir d'étriers et supporter tout le poids de son corps en lui permettant de laisser aux reins de sa monture toute leur élasticité. Alors, avec une habileté qui devait pour le moins égaler celle des anciens Numides, il rassembla son cheval, le lança en avant, le retint, roula dans sa main gauche le *cabresto* (1) dont il maintint l'extrémité, partit comme une flèche, et revint près de moi avec la même rapidité.

— Vous ne savez pas ce que vaut un pareil cheval! me dit-il, et je m'en veux presque de vous priver d'une occasion de connaître quel trésor vous avez là.

J'avoue que, manié par ce sauvage écuyer, mon cheval me paraissait n'être plus le même animal qu'entre mes mains; toutefois je recommandai instamment au chasseur de ne pas trop l'exposer aux cornes des bisons.

(1) On appelle *reata*, ou *cabresto*, ou *cabestro*, la longue corde qui sert à la fois de *lazo* et de licou.

— Nous courrons les mêmes chances, reprit le boucanier en riant; puis il nous donna ses instructions. Nous devions nous coucher à plat ventre, le fusil à la main, sur le talus qui encaissait la rivière, et surveiller à travers les hautes herbes les mouvemens des animaux qu'il lancerait vers nous.

— Du reste, ajouta-t-il, vous avez le temps, seigneur français, d'assister, avant de vous mettre en embuscade, à une course comme rarement vous aurez l'occasion d'en voir. Je veux vous montrer ce qu'on peut attendre d'un bon cheval monté par un bon chasseur.

Presque aussitôt il se lança, ventre à terre, dans la direction du troupeau de *cibolos*, dont le vent nous apportait les mugissemens éloignés. Je restai debout sur le bord de la rivière pour ne rien perdre du spectacle intéressant qui m'était promis. Le chasseur commença par faire un assez grand détour, franchissant avec une aisance imperturbable les nopals épineux et les inégalités de terrain dont la plaine était semée; le cheval paraissait plutôt voler que courir, et jetait au vent des hennissemens joyeux; puis le cavalier disparut derrière une colline assez élevée. Cependant le compagnon du hardi boucanier avait planté en terre une baguette de saule surmontée d'un mouchoir à carreaux rouges. Je lui demandai si c'était un signal pour son camarade.

— Non, me dit le chasseur; les bisons sont comme les taureaux, le rouge les irrite. Si Joaquin en détourne un ou deux, ce mouchoir les attirera infailliblement ici, et nous les tuerons à bout portant : vous aurez soin de les viser au mufle au moment où ils s'élanceront sur nous.

— Est-il donc indispensable, demandai-je au boucanier, de les attirer justement ici?

— C'est mon métier, répondit le boucanier, qui, comme Matasiete, oubliait que je n'étais pas chasseur de profession. Il achevait à peine de parler, que nous pûmes remarquer une sorte de frémissement et d'agitation dans les rangs du troupeau de bisons qui couvraient les pentes inférieures de la colline derrière laquelle Joaquin avait disparu. C'était l'aventureux chasseur qui venait de gravir la hauteur en sens opposé. Arrivé au sommet, il poussa deux cris aigus, auxquels répondirent des mugissemens prolongés, s'élança du sommet de la colline en bas, comme un bloc de rocher qui s'éboule, et disparut au milieu de cette forêt pressée de cornes et de crinières noires. Le troupeau s'ébranla et fit, dans la direction de nos signaux, un mouvement alarmant; mais bientôt il se dispersa en groupes nombreux de différens côtés. Je revis alors Joaquin galoper de nouveau, sain et sauf, au milieu des trouées qu'il venait d'ouvrir. Deux bisons d'une taille énorme semblaient être les guides d'une des colonnes détachées du troupeau principal, et ce

fut vers ces deux monstrueuses bêtes que le chasseur parut diriger ses attaques. Voltigeant sur les flancs du bataillon, allant, venant avec une légèreté, une audace, qui tenaient du prodige, Joaquin paraissait et disparaissait tour à tour, sans toutefois que les deux chefs se détachassent de leurs compagnons. Enfin il se fit un vide presque imperceptible entre la petite troupe et les buffles conducteurs. Rapide comme l'éclair, le chasseur s'y précipita; mais, soit qu'il eût trop présumé de l'agilité de son cheval, soit que ce fût une ruse de ses farouches antagonistes, je vis avec une angoisse inexprimable le flot vivant, un instant séparé, se rejoindre, et le malheureux boucanier serré comme dans un gouffre dont la bouche béante se serait refermée sur lui. J'oubliai le cheval pour ne penser qu'à l'homme, et j'échangeai un regard plein d'anxiété avec le compagnon du pauvre Joaquin. Les joues basanées du chasseur s'étaient couvertes d'une pâleur mortelle; la carabine à la main, il allait s'élancer au secours de son camarade, quand il poussa un cri de joie et s'arrêta. Violemment pressé entre les cornes des deux bisons qui s'étaient enfin éloignés de la colonne dont ils formaient la tête, Joaquin s'était dressé debout sur son cheval, que protégeait contre les coups de cornes l'épaisse couverture de laine attachée sur son corps. Pendant que le groupe serré se dirigeait ainsi vers nous sans se désunir, le boucanier tira son estoc, posa un pied sur les épaules laineuses du bison, plongea la pointe meurtrière au défaut des os, et, dans l'instant où l'animal faisait un dernier effort pour ne pas mourir sans vengeance, s'élança impétueusement à terre. Il était temps, car au même moment mon pauvre cheval, soulevé sur le front du bison, était violemment culbuté. Ce fut ce qui le sauva : il échappa ainsi à l'étreinte de ses deux ennemis, et, se relevant presque aussitôt, se mit à fuir, poursuivi toujours par les deux *cibolos*. Quant à Joaquin, il courut parallèlement à sa monture, dont il n'avait pas lâché la longe, parvint à s'en rapprocher insensiblement, saisit la crinière du cheval, s'enleva de terre et se remit en selle en poussant un hourra de triomphe.

— A nous maintenant! dit le chasseur resté avec moi, en reprenant son poste à la vue des deux bisons, qui, acharnés à la poursuite du cheval et du cavalier, se dirigeaient vers nous d'un pas inégal, tandis que la colonne, privée de ses deux guides, s'enfuyait vers les collines. Nous nous jetâmes à plat ventre sur la berge inclinée de la rivière, et nous attendîmes les deux cibolos, qui s'arrêtèrent un instant, découragés, en poussant des mugissemens de rage et en creusant la terre de leurs cornes. Le boucanier agita vivement alors le mouchoir rouge au bout de sa baguette. A l'aspect de la couleur détestée, les deux animaux semblèrent saluer avec une joie féroce un but qui du moins ne reculait pas devant leurs attaques : ils s'élancèrent vers nous. Joaquin s'était jeté de côté, son rôle était rempli. On se ferait difficilement une idée

de l'aspect terrifiant du bison furieux et blessé. A chacun de ses mouvemens, des ruisseaux de sang s'élançaient de droite et de gauche, empourprant les flots de sa crinière noire; une écume sanglante rougissait ses naseaux, dont le formidable sifflement retentissait toujours plus près de nous. L'autre bison le devançait, couvant de son œil stupide et féroce le mouchoir que le vent de la rivière agitait seul, car le chasseur était, comme moi, la carabine à la main. Une minute de plus, et nous allions avoir à nous défendre contre ces deux animaux irrités. Heureusement, quelques secondes après, le bison blessé s'abattit lourdement et expira. — Feu! s'écria le chasseur. Atteint de trois balles dans la tête, l'autre bison s'arrêta, tomba et vint heurter le sol presque à la crête du talus qui nous protégeait. Joaquin arrivait au petit trot, frais et souriant comme le cavalier qui vient dans un manége de faire admirer toutes les qualités de son cheval. Il examina le dernier cibolo tombé.

— Vive Dieu! dit-il, vous avez logé vos deux balles dans sa tête, et ce n'est pas trop mal pour un débutant. Quant à moi, désormais je ne veux plus chasser le bison qu'à cheval.

— Pas avec le mien, j'espère, me hâtai-je de répondre, car c'est un miracle que le pauvre animal ait échappé aux cornes des cibolos.

— Je comptais cependant ne pas m'en tenir là seulement avec votre cheval; mais la première fois que je trouverai l'occasion de me monter convenablement, je ne la manquerai pas. Eh! par Dieu! je crois que la Providence a exaucé mes vœux, car voici précisément un cheval qu'elle m'envoie, tout sellé, tout bridé, ma foi!

Nous vîmes en effet un cheval tout bridé, tout sellé, qui galopait vers la rivière presque aussi rapidement que s'il eût fui devant un troupeau de cibolos. Les larges étriers de bois qui battaient ses flancs l'excitaient encore à courir plus vite. Sa course avait dû cependant être déjà longue, à en juger par l'écume et la sueur qui baignaient son poitrail. Le cavalier qui venait en toute apparence d'être désarçonné ne pouvait être que bien loin de nous.

— Si je ne me trompe, s'écria Joaquin, c'est le cheval du voyageur qui nous a annoncé la visite de l'ours. Il lui sera arrivé malheur dans la savane; car, bien qu'il ne fût pas très brave, il paraissait être trop bon cavalier pour s'être laissé jeter par terre. Vous me permettrez bien, j'espère, d'user encore de votre monture pour m'approprier celle-là.

En disant ces mots, le boucanier détacha la *reata* roulée autour du cou de mon cheval, fit un nœud coulant à l'extrémité de la corde et s'élança à la poursuite de l'animal échappé. Avec l'habileté qui distingue les cavaliers mexicains, il eut bien vite jeté son nœud coulant sur le cheval fugitif, qui, se sentant pris, s'arrêta et se laissa emmener

SEINE CHAMBRE ROYAL

sans résistance. L'inspection de la selle ne put rien nous apprendre de précis sur le sort du malheureux voyageur. Cependant une écorchure profonde et récente du cuir, écorchure qui commençait à la hauteur de l'étrier droit, pouvait indiquer que le cavalier avait été enlevé de force, traîné à terre, et que son éperon avait tracé ce sillon au moment de la chute. En outre, les cordons de cuir qui retenaient sa valise avaient été coupés et non brisés ou dénoués, et on se rappellera peut-être que cette valise contenait un sac d'or. Les boucaniers secouèrent la tête.

— Je me suis toujours défié, dit Joaquin, des *tierra-adentreños*. Puisque votre route est vers Tubac, seigneur cavalier, je vous accompagnerai; ce cheval vient du côté du *préside*, et je ne serais pas fâché d'en savoir un peu plus long sur tout cela.

J'acceptai volontiers la proposition du chasseur. Je baignai mon cheval pour effacer les traces sanglantes des prouesses de Joaquin; je le resellai, le boucanier détacha les deux chiens qu'il avait attachés à un bouquet de saule, et, après que j'eus pris congé de son camarade, nous partîmes, moi sur mon cheval, et Joaquin sur celui que le hasard lui avait envoyé.

A deux cents pas de là, nous vîmes couchées dans l'herbe les *armas de agua* que le mouvement furieux du cheval avaient détachées de la selle. — Peut-être, dis-je à Joaquin, allons-nous trouver le sac d'or du voyageur? — Le boucanier ne me répondit que par un sourire d'incrédulité. Nous marchâmes encore une heure au grand trot. A une lieue environ de Tubac, les chiens aboyèrent et s'enfoncèrent dans un petit vallon où nous les suivîmes; là un spectacle effrayant nous attendait. Au milieu d'une mare de sang, la face tournée contre terre, gisait le malheureux que nous avions vu, quelques heures auparavant, partir en compagnie du proscrit.

— Le proverbe a raison, dit tristement le boucanier; le jaguar et l'agneau ne font pas long-temps route ensemble. Le pauvre diable! ajouta-t-il d'un air de compassion, timide et craintif comme il semblait l'être, il ne devait être frappé que par derrière, et, tenez, voici la trace du jaguar. C'est bien là l'empreinte de son pied tel que je l'ai remarquée sur les cendres de notre foyer; mais d'autres traces se mêlent aux siennes, et celles-là, je ne les connais pas.

Le boucanier examina les empreintes encore fraîches avec l'attention minutieuse que ses compatriotes portent dans ces sortes d'enquêtes, où la race américaine trouve occasion de déployer sa merveilleuse sagacité. Plein de confiance dans l'instinct presque divinatoire du chasseur des prairies, j'écoutai avec un vif intérêt Joaquin, lorsqu'après avoir soigneusement étudié le terrain, puis médité profondément, il se rapprocha de moi et me dit avec l'accent d'une inébranlable convic-

tion : — Voici ce que j'affirmerais devant Dieu et devant les hommes, quand même ce cadavre serait celui de mon frère : l'homme que je soupçonnais n'est pas coupable de ce meurtre; le crime a été commis malgré lui. Ici (et il montrait la trace des genoux) le voyageur a demandé merci; l'homme de Tierra Adentro l'a protégé de son corps, ainsi que l'atteste l'empreinte de ces talons près de l'empreinte des genoux, et c'est là, ajouta-t-il en montrant la trace de la pointe du pied, qu'un chacal a frappé par derrière le malheureux, que son compagnon défendait. Le chacal sera frappé à son tour ! J'ai dit.

C'était la première fois que j'entendais un Mexicain s'exprimer avec cette solennité devant la mort. Je serrai silencieusement la main de Joaquin. Quelques heures après, je me séparais du boucanier; ce fut encore ému de cette scène lugubre que je rentrai dans Tubac, où je me gardai bien de parler de ma triste rencontre. Tout, du reste, était en émoi dans le préside, car, chose inouie, la nuit précédente, une *conduite d'argent* avait été attaquée et une somme considérable enlevée par des inconnus. Ce fait était aussi parfaitement explicable pour moi que l'avaient été pour le chasseur de bisons les circonstances de l'assassinat du malheureux voyageur; cette fois, comme l'autre, je reconnaissais l'intervention du *tierra-adentreño*.

II.

Le but de mon excursion à Tubac était désormais atteint. J'avais vu de près ces derniers vestiges des mœurs primitives qui se conservent encore dans quelques parties de la république, et que la civilisation bâtarde dont le siége est à Mexico tend de plus en plus à effacer. Il fallait songer maintenant à regagner les régions du centre. Quelques jours après mon arrivée à Tubac, une caravane d'*arrieros* devait partir dans la direction du sud; je me joignis à eux, croyant bien en avoir fini cette fois avec la vie d'aventures. C'était à tort cependant que je comptais ne plus revoir, autrement que dans mes souvenirs, quelques-uns des représentans de cette société si franchement barbare qui se maintient au Mexique en présence de la société prétendue civilisée. Parmi les types bizarres qui s'étaient succédé devant mes yeux, il en était un, le *salteador* ou voleur de grand chemin, qui venait de se révéler à moi, mais seulement dans le demi-jour, et que je devais retrouver l'occasion d'observer, pour ainsi dire, en pleine lumière. Le sinistre personnage qui m'avait raconté au bivouac des chasseurs de bisons ses démêlés avec la justice m'avait appris comment, au Mexique, s'ouvre la destinée d'un brigand; le même homme allait m'apprendre, à quelques jours de distance, comment elle se termine. Ce n'est point par la pendaison, comme on serait tenté de le croire. Tel qui a commencé par lutter

contre les juges finit d'ordinaire par s'arranger à l'amiable avec eux, et souvent même par leur dicter des lois. C'est le dénouement comique de plus d'une sombre tragédie.

Je dois dire avant tout quelques mots d'un compagnon de voyage, d'un compatriote, que le hasard semblait m'envoyer tout exprès pour me faire connaître, au sortir des fatigues de mon excursion si périlleuse, des dangers que je n'avais pas soupçonnés. Le soir de notre troisième étape, nous étions campés non loin d'un ruisseau tributaire du Rio-Bacuache. De bruyans éclats de rire m'attirèrent sur les bords de ce ruisseau, où quelques femmes d'*arrieros* lavaient les *calzoncillos* de leurs maris. Un homme qui portait sur sa figure, rougie par le soleil, une expression de franchise et de gaieté toutes françaises, faisait assaut de quolibets avec les laveuses, et le grasseiement parisien qu'il introduisait dans la prononciation mexicaine avait de quoi justifier amplement l'hilarité générale. On devine si entre le Parisien et moi la connaissance fut bientôt faite. M. D..... parcourait à pied le Mexique : c'est par goût qu'il voyageait ainsi, et, sachant que dans ce pays on méprise quiconque n'est pas cavalier, il avait acheté un cheval, mais seulement pour s'en servir à la traversée des villes ou des villages. Le reste du temps, il menait le cheval en laisse. Fils d'un manufacturier de Paris, mon nouveau compagnon, à la veille de payer, par un riche mariage, l'établissement paternel, avait reculé devant l'engagement qu'il allait contracter. Il avait quitté Paris pour ne pas perdre sa liberté. Depuis six ans, l'Amérique du Sud, comme l'Amérique du Nord, l'avait vu errant, colportant de maison en maison quelques menues marchandises dont le produit le faisait vivre. Sobre, patient, résigné, assez intrépide pour voyager seul d'un bout à l'autre des Amériques, ne regrettant rien d'une vie plus aisée, doué d'une fermeté d'ame égale à celle de ses muscles infatigables, trop fier pour tendre la main dans l'adversité, assez généreux pour l'ouvrir dans la fortune, joignant enfin, par un bizarre mélange, aux instincts chevaleresques de notre nation l'étroitesse d'idées commerciales qu'on a pu lui reprocher quelquefois, tel était l'homme que le hasard m'avait fait rencontrer au fond des solitudes mexicaines. Ce type est moins rare qu'on ne pourrait le supposer dans les deux Amériques. M. D....., au moment où je le rencontrai, était attaché à une maison française qui avait désiré utiliser sa connaissance pratique des affaires. Son mandat l'appelait à la foire annuelle et célèbre de San-Juan de los Lagos. Cet itinéraire s'accordant avec le mien, il fut convenu que nous ferions route ensemble. J'y mis une condition cependant : c'est que M. D..... dérogerait en ma faveur à ses habitudes et voyagerait à cheval. La condition fut acceptée de bonne grace, et le lendemain de notre rencontre nous partîmes, après avoir pris congé des *arrieros*, et décidés à faire diligence pour ne pas manquer l'ouverture de la foire de San-Juan.

En compagnie de M. D....., je revis Arispe, Hermosillo, Guaymas, où je m'embarquai de nouveau. Je saluai de loin, du pont de la *balandre* qui me remportait, la côte de Californie, qui m'apparaissait comme une vapeur bleuâtre; je revis les lames écumer sur les récifs des îles de Cerralbo et d'Espiritu-Santo; puis, des hauteurs de la *commandance* de San-Blas, je jetai un coup d'œil d'adieu sur cette mer Vermeille que je venais de traverser pour la dernière fois, et dont les premiers souffles du *cordonazo* et les premiers nuages d'octobre commençaient à troubler l'azur. A mes pieds, des rafales impétueuses, avant-coureurs des orages qui s'abattent sur le golfe, courbaient la cime des arbres. Le soleil aspirait à longs traits les vapeurs qui devaient bientôt se précipiter en pluies torrentielles. La maladie, la mort, semblaient prêtes à s'abattre sur la ville, plus triste, plus désolée que jamais, car, aux approches de la saison des pluies, l'heure de la migration périodique de la plupart des habitans était déjà venue.

Nous ne tardâmes pas à gagner Tépic, ville d'environ vingt mille habitans, et qui, sous une tiède température, s'élève, comme une plate-forme verte et toujours fraîche, au-dessus des plages torréfiées de San-Blas. Nous franchîmes en trois jours les soixante lieues qui séparent Tépic de la capitale de l'état de Jalisco, Guadalaxara, qui compte cent cinquante mille habitans, ville renommée dans toute la république pour ses manufactures et l'adresse de ses enfans à manier le couteau; puis nous prîmes, pour ainsi dire, à travers champs pour gagner San-Juan.

Sur ces nouvelles voies de communication, la scène change; ce ne sont plus de rares voyageurs apparaissant à de longues distances au milieu des déserts : d'interminables files de mules encombrent les routes; de lourds chariots dont l'essieu crie font poudroyer, sous leur attelage de bœufs, la poussière des grands chemins; les salteadores, à moitié voilés de leurs mouchoirs de soie, attendent la proie qui leur a été désignée, et échangent avec les voyageurs sans bagage des saluts d'une courtoisie désintéressée. Vous sentez que la vie circule plus active entre les membres épars de ce grand corps qui compose la république; mais des dangers encore inconnus vous menacent. Les croix de meurtre s'élèvent çà et là; des histoires lugubres vous sont racontées dans les hôtelleries, et le conteur, qui vous épie, cherche à juger, d'après votre contenance, s'il doit ou non vous livrer aux bandits dont il s'est fait l'éclaireur; puis vous avez à subir l'hospitalité mexicaine avec son cortége inévitable de misère, de saleté, de dénûment.

Tous les inconvéniens que je viens d'énumérer semblèrent, pour ainsi dire, se grouper autour de nous dans la *venta* où nous étions descendus la veille de notre arrivée à San-Juan de los Lagos. Vers cinq heures du soir, après douze heures environ passées à cheval et sous les

flots d'une pluie torrentielle, nous avions aperçu, à travers un voile de brouillards, les murs blancs et les tuiles rouges de cette *venta* isolée. M. D..... prit aussitôt les devans pour nous assurer dans ce pauvre gîte un souper et un abri. — Un mot en passant sur les formalités d'introduction dans les *posadas* du Mexique. On pénètre d'abord sans obstacle dans la grande cour carrée de l'hôtellerie, sur laquelle s'ouvrent, au rez-de-chaussée, les chambres destinées aux voyageurs. La plupart du temps, le maître de l'hôtellerie, le *huesped*, absent ou occupé au fond d'une écurie lointaine à régulariser sur un papier sale sa comptabilité de fourrages, n'a garde de répondre à la voix qui l'appelle. L'arrivant n'a rien de mieux à faire alors qu'à pousser à cheval une reconnaissance dans toutes les chambres, dont les portes restent ouvertes, et il prend celle qui lui convient. Son choix est bientôt fait, car l'ameublement est dans toutes exactement le même : un banc et une table de bois, un lit en maçonnerie, voilà tout. Le prix ne varie pas non plus; il est fixé à un *réal* (60 centimes) par jour. Vous dessellez ensuite votre monture en attendant le *huesped*, qui arrive enfin, et qui, vous trouvant installé, murmure de n'avoir pas été prévenu; après quoi, vous vous occupez de la nourriture de votre cheval, puis, le cas échéant, vous songez à vous-même et vous demandez à souper. Là encore de nouvelles tribulations vous attendent, car, pour peu que l'hôte soit de mauvaise humeur, ou que vos façons d'agir lui aient déplu, vous courez le risque de n'avoir que des refus, ou, à grand'peine, le rebut des mets préparés. Ce sans-façon à l'égard des voyageurs n'est pas poussé, il faut le dire, au-delà de certaines limites dans les villes où les *posadas* sont nombreuses; mais, dans les *ventas* protégées par leur isolement contre toute concurrence, il se transforme en un insupportable arbitraire.

Au moment où je venais d'obtenir, à force d'instances et en bravant mille rebuffades, un médiocre souper, un mouvement inusité se fit dans la venta. Une lourde berline de voyage, attelée de huit mules, était entrée dans la cour. La caisse percée à jour, le train à moitié brisé, paraissaient avoir servi de cible aux carabines des routiers. Un cavalier, dont le cheval perdait des flots de sang, précédait la massive voiture. Un voyageur presque mourant fut à grand'peine tiré de l'intérieur, soigneusement fermé. Le *huesped* désœuvré, qui se promenait dans la cour en sifflant, s'en alla recevoir les arrivans. Comme la nuit tombait, les portes de la venta furent fermées par une chaîne de fer, et je pus apprendre du cavalier qui accompagnait la berline le mot de cette lugubre énigme. Son maître, le voyageur moribond qu'on venait de transporter dans une chambre voisine, était parti de Mexico pour aller établir à San-Juan une banque de jeu. Trente mille piastres en argent et en or remplissaient les coffres de la voiture. A quelque lieues de l'hôtellerie, des voleurs les avaient attaqués, blessés et dépouillés.

A en croire le narrateur, des joueurs habitués de la banque tenue par son maître à Mexico, informés du but de leur voyage, les avaient suivis de venta en venta, de *meson* en *meson*, et livrés aux routiers qui les avaient *débanqués* sur le grand chemin. — Je vous confie ce récit sous le sceau du secret, ajouta le cavalier, car un malheur de plus peut nous frapper, si la nouvelle de notre désastre parvenait aux oreilles de la justice; l'intervention de l'alcade achèverait de nous ruiner.

Cette crainte ne me surprit nullement, tant est grand l'effroi que la justice mexicaine inspire à ceux qu'elle a la prétention de protéger. Je promis donc le silence au cavalier, qui s'éloigna pour aller soigner son maître. M. D....., présent à cet entretien, avait peine à contenir son indignation. Fort de l'expérience que m'avait donnée un long séjour dans la république, j'essayai en vain de lui faire comprendre que, le gouvernement fédéral ne rétribuant point les juges, ceux-ci étaient bien forcés de vivre aux dépens des plaideurs, qui, de leur côté, n'avaient que fort peu de goût pour cette intervention intéressée. Ce n'était pas, au reste, la seule preuve que M. D..... devait me donner de sa fâcheuse ignorance en matière de jurisprudence mexicaine. Cette rencontre d'hôtellerie n'était que l'avant-coureur de scènes moins tragiques, dans lesquelles M. D..... allait se trouver, non plus témoin, mais acteur involontaire.

La *villa* (1) de San-Juan de los Lagos, où nous arrivâmes après dix jours de route, est bâtie au fond d'un bassin circulaire si profond, qu'à peine aperçoit-on de loin le sommet des deux tours de sa cathédrale. Quant à la villa, on ne la devine que du sommet du talus escarpé qui l'entoure de tous côtés. La population de San-Juan n'est en réalité que de quelques milliers d'ames; mais chaque année, au mois de décembre, la foire qui s'y tient, foire célèbre dans toute la république, y attire près de trente mille étrangers qui s'y logent comme ils peuvent. La plupart campent sur les hauteurs qui dominent la ville, car, dans l'intérieur, les boutiques, les auberges, les baraques même, sont louées à un prix exorbitant pendant les quinze jours que dure la foire.

L'origine de cette foire fut d'abord toute religieuse. Notre-Dame-de-Saint-Jean-des-Lacs était en grande renommée pour les miracles de toute espèce qu'elle opérait, soit pour la guérison des infirmités les plus incurables, soit pour l'apaisement des consciences les plus désespérées. Un pèlerinage à San-Juan, accompagné de riches offrandes, ne suffisait pas, dans le dernier cas, pour obtenir le résultat désiré. Le pénitent devait en outre descendre à genoux la côte rapide qui mène à la place, traverser celle-ci, monter les douze degrés de la cathédrale; là, il attendait sur le parvis, les genoux en sang, que le prêtre reçût l'offrande et

(1) On appelle *villa* toute ville qui n'a pas de congrès, auquel cas elle a droit au nom de *ciudad* (cité).

lui donnât l'absolution. Aujourd'hui, bien que le caractère religieux de cette foire se soit en partie effacé, on voit encore plusieurs fois par jour des malheureux acheter ainsi le pardon des crimes dont ils sont souillés. Cette pénitence doit, comme on le comprend sans peine, rendre à la longue la conscience aussi calleuse que les genoux. Cela n'empêche pas la population mexicaine de témoigner un vif intérêt à ceux qui se l'imposent, et d'étendre sur le passage des pénitens des tapis, des manteaux et des *sarapes*.

Comment, à la longue, le pèlerinage de San-Juan se transforma en foire, c'est ce qu'il est facile d'expliquer. Les marchands ne tardèrent pas à venir exploiter les pénitens dont le nombre était grand; les joueurs vinrent exploiter les marchands; les pauvres Indiens vinrent faire bénir à San-Juan leurs poules, leurs ânes et leurs chiens. Les voleurs vinrent mettre à contribution à leur tour les pénitens, les marchands, les joueurs, les Indiens, et une nuée de courtisanes s'abattit comme des sauterelles dévorantes sur cette mêlée de dupes et de fripons. Telle fut l'origine de la foire actuelle. C'est parmi ce ramassis de gens sans aveu, de filles perdues, de joueurs, de voleurs, que se débattent des affaires immenses, et tel est le danger permanent de ce rassemblement, que les négocians ne traitent, littéralement parlant, que le pistolet ou le sabre d'une main et la marchandise de l'autre. Les environs de la ville, battus en tous sens par des hordes errantes de *rateros* (1) et de *salteadores*, n'offrent pas plus de sécurité que l'intérieur; malheur aux petits marchands, aux pèlerins isolés que leur mauvaise étoile livre sans armes à ces chacals affamés! Le soir, quand l'*oracion* a sonné, on barricade soigneusement les boutiques, et, tandis que les marchands calculent leur recette, la ville reste livrée aux joueurs, aux courtisanes et aux voleurs que, dans ce pays fanatique, le sacrilége même n'arrête pas.

Telle était la ville où une singulière mésaventure survenue à mon compagnon de voyage allait me forcer de prolonger mon séjour. J'ai dit que le Parisien, après avoir long-temps mené par goût la vie du marchand nomade, était devenu le chargé d'affaires d'une grande maison de commerce. Malheureusement M. D..... n'avait pas encore eu le temps de se familiariser avec son nouveau rôle, et il apportait avec lui à San-Juan une cargaison de menues marchandises dont il espérait se défaire avantageusement. Il n'avait jamais visité certains états du Mexique où, malgré les efforts de la diplomatie européenne, la vente en détail est interdite aux étrangers; il ignorait qu'à San-Juan cette loi vexatoire fût en vigueur. Agissant en conséquence, il eut bientôt placé à très bon prix une partie de ses marchandises de détail. Quand il me fit part du résultat de ses premières opérations, je l'avertis du danger qu'il

(1) Voleurs en petit, voleurs à pied, l'opposé de *salteadores*.

courait en les prolongeant. Déjà il était trop tard. Une dénonciation avait été portée contre M. D..... La justice espagnole, avec une célérité digne des cadis d'Orient, condamna le pauvre négociant, sans même l'entendre, à la confiscation de tous les intérêts qu'il avait en main, à dix-huit mois de travaux forcés à la Laguna de Chapala, et un mandat d'amener fut immédiatement lancé contre le délinquant.

En présence de cet arrêt que l'exécution devait suivre de près, le mieux à faire était de soustraire d'abord à la rapacité de la justice tout ce qui pouvait être saisi, puis de s'assurer une espèce d'*habeas corpus* ou sauf-conduit personnel. Je me mis à la disposition de M. D..... pour lui aplanir les démarches que nécessitait sa position critique. Mon compagnon avait expédié à l'assesseur de la Barca, petite ville à quarante lieues de San-Juan, un exprès sur le meilleur de mes deux chevaux, pour solliciter le sauf-conduit indispensable. La liberté, la fortune de M. D....., dépendaient de la fidélité du messager. Chaque jour, j'allais moi-même sur la route attendre le retour de l'envoyé. Enfin il arriva et me remit le sauf-conduit; mais, par une fatalité singulière, le jour même où je revenais à San-Juan porteur de cette bonne nouvelle, M. D..... avait été incarcéré : le sauf-conduit était arrivé une heure trop tard. Je dus donc m'adresser à l'alcade de San-Juan pour réclamer la mise en liberté de mon compatriote.

J'avais déjà plusieurs fois eu affaire aux alcades du Mexique, et chaque fois aussi l'imprévu de leurs décisions, la naïveté de leurs arrêts, la bonhomie de leurs injustices, avaient été pour moi de nouveaux sujets de surprise. J'avoue cependant qu'en me dirigeant vers la demeure de l'alcade de San-Juan, je ne m'attendais guère aux nouvelles révélations que cette entrevue allait me procurer sur les mœurs mexicaines.

Au moment où j'étais introduit dans le hangar qui servait de salle d'audience, un visiteur causait déjà avec l'alcade. Nonchalamment étendu sur une *butaca* (1), ce visiteur portait dans toute sa splendeur le pittoresque et riche costume mexicain (2); l'or, le velours, la soie, s'étalaient à profusion sur ses vêtemens; ses bottes de cheval, brodées, valaient certainement plus de quatre cents francs, et le reste était à l'avenant. On comprendra ma surprise quand je reconnus dans ce personnage si magnifiquement équipé le proscrit mystérieux des savanes de Tubac. Mon premier mouvement fut de laisser échapper une exclamation d'étonnement, je me retins et j'attendis, à tout hasard, que le bandit voulût bien me reconnaître lui-même; mais, comme la mienne, sa figure resta impassible. L'alcade et lui fumaient une cigarette; il y avait

(1) Fauteuil de cuir à bascule.

(2) Le costume mexicain complet, harnachement de cheval compris, vaut dix ou quinze mille francs.

entre eux une intimité évidente. Seulement l'alcade, sans doute par déférence pour son hôte, était assis sur un simple tabouret en roseaux.

— Seigneur alcade, lui dis-je, j'ai l'honneur de baiser les mains de votre seigneurie et de vous prier de prendre connaissance de ce papier; mais peut-être, malgré l'urgence de l'affaire qui m'amène, suis-je importun dans ce moment?

— Nullement, me dit l'alcade en tendant la main, ce cavalier et moi n'étions occupés qu'à causer d'amitié.

L'alcade parcourut des yeux le sauf-conduit que je lui avais présenté et me le rendit au bout de quelques minutes, en me disant :

— J'en suis fâché, mais vous venez trop tard, le cavalier dont le nom est mentionné dans cet écrit est déjà en prison.

— Je le sais, lui dis-je, mais c'est à tort.

— Et depuis quand la justice se trompe-t-elle? reprit l'alcade d'un ton solennel.

Je me complus, dans ma réponse, à reconnaître l'infaillibilité de la justice mexicaine, et j'insistai pour obtenir l'élargissement de M. D.....

— C'est impossible, reprit obstinément le magistrat; suivez bien mon raisonnement. Ce sauf-conduit est postérieur en date à l'arrestation de votre compatriote, donc ce dernier est légalement incarcéré, et, malgré votre désir, je ne puis maintenant vous mettre à sa place. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous envoyer le rejoindre.

Je m'évertuais à faire comprendre à l'alcade le but de ma démarche, quand le personnage aux galons d'or intervint officieusement.

— Seigneur alcade, dit-il, vous vous méprenez sur l'intention de ce cavalier : son désir est de délivrer son compatriote, mais non de se faire mettre en prison à sa place ou de l'y aller rejoindre. C'est encore une méprise de vos alguazils que vous devriez casser aux gages.

— Il faudrait d'abord les leur payer, grommela l'alcade. Je puis faire mettre les gens en prison, mais je ne puis en faire sortir personne. Quant à mes alguazils, je leur ai donné carte blanche pour emprisonner ceux qui leur paraîtraient suspects, et, à une piastre par tête, que le prisonnier paie, bien entendu, leurs profits sont assez beaux pendant la durée de la foire. Ce moyen de les payer est de mon invention, ajouta glorieusement l'alcade.

La figure du proscrit parut se rembrunir.

— Ah! ce moyen est de votre invention, dit-il; alors je ne m'étonne plus si, dans leur ardeur, ils ont arrêté le *Zurdo* (1) et le *Santucho* (2), pendant qu'ils accomplissaient leurs dévotions.

— Quoi! balbutia l'alcade interdit, ces deux personnages sont de votre... connaissance.

(1) Le gaucher.
(2) L'hypocrite.

— Oui, et c'était d'eux que je venais vous parler quand ce cavalier, dit-il en me désignant, est arrivé. Puis-je savoir le délit dont ils se sont rendus coupables?

— Je serais embarrassé, dit l'alcade, qui semblait chercher à se justifier, de préciser les faits, mais de pareils drôles...

— Eh bien! alors? interrompit le proscrit en regardant l'alcade avec un froid sourire qui parut le glacer.

— Eh bien! mes alguazils ont pensé judicieusement que deux hommes qui descendaient tous les jours la côte de San-Juan à genoux ne pouvaient être que des gens souillés de crimes; c'est dans cette conviction qu'ils les ont arrêtés.

— Pour gagner deux piastres. Eh bien! seigneur alcade, le *Zurdo* et le *Santucho* sont blancs comme neige.

— Au fait, dit l'alcade, qui semblait n'avoir discuté que pour la forme, nous sommes dans une ville célèbre par ses miracles.

— Le premier, reprit le *salteador*, a déjà depuis long-temps fait toutes les pénitences nécessaires pour son arriéré, et ses promenades à genoux n'avaient pour but que de le mettre un peu en avance. Quant au *Santucho*, c'est une spéculation lucrative pour lui d'expier les péchés des autres, ce qui fait qu'il a beaucoup de besogne. Vous trouverez bon, j'espère, que je prenne les mesures nécessaires pour faire mettre en liberté deux pénitens aussi recommandables.

— Certainement! s'écria l'alcade, je l'aurai même pour très agréable.

— Quant à vous, seigneur cavalier, reprit le proscrit, si vous voulez bien recourir à ma protection, je pourrai faire aussi quelque chose pour votre compatriote.

Converti par l'exemple de l'alcade, je crus devoir répondre à cette offre par une courtoise inclination de tête.

— A une condition cependant, cet élargissement vous coûtera cent piastres. C'est à prendre ou à laisser, vous y réfléchirez. C'est le prix d'un voyage vers l'assesseur; si ce prix vous convient, vous n'aurez qu'à venir me trouver ce soir à dix heures pour me donner votre réponse.

Je ne crus pas devoir accepter tout de suite, et je promis à mon redoutable protecteur de l'aller trouver à l'adresse qu'il m'indiqua, si je me décidais à faire ce sacrifice. Le proscrit se retira presque aussitôt.

— C'est un grand seigneur? demandai-je alors à l'alcade, espérant obtenir quelques renseignemens sur la position nouvelle du fugitif de Tubac.

— C'est un marchand de bestiaux, reprit l'alcade à haute voix. Puis, au bout de quelques minutes de silence :

— C'est un chef de bande par occasion, reprit-il à voix basse.

— Un chef de bande de quoi?

— Eh! *caramba!* de voleurs de grands chemins; je vous dis cela parce

que vous le saurez ce soir et qu'il n'y a pas d'indiscrétion, sans quoi je pourrais perdre la bienveillance qu'il m'a toujours témoignée, car, ainsi que vous l'avez vu, il veut bien me traiter comme son égal.

— C'est beaucoup d'honneur pour vous, seigneur alcade!

Je considérais avec un étonnement qui approchait de la stupéfaction ce magistrat, qui semblait se faire un mérite de la bienveillance d'un brigand. Dans l'état d'impuissance où se trouve la justice au Mexique, une pareille anomalie n'est cependant que trop fréquente. Un plus long entretien était inutile, le juge ne pouvait rien, le brigand pouvait tout. Je me retirai et saluai courtoisement l'alcade, que je n'avais pas trouvé moins piquant que ses autres collègues de ma connaissance.

Revenu à mon hôtellerie, je reçus un message que M. D..... me faisait parvenir du fond de sa prison. Mon pauvre compagnon me parlait d'offres mystérieuses qui lui avaient été faites; on avait promis de le mettre en liberté moyennant cent piastres. Je reconnus l'intervention du protecteur de l'alcade, et, déterminé à accepter ses propositions dans l'intérêt même du prisonnier, je résolus d'aller le voir sur-le-champ. L'oraison venait de sonner, et la nuit était close quand je traversai la grande place pour me rendre à l'endroit que m'avait indiqué le prétendu marchand de bestiaux. C'était sur une des hauteurs qui dominent la ville, près de la cathédrale, que le salteador avait dressé sa tente. J'étais bien armé, et la distance à parcourir n'était pas très grande. Je laissai bientôt derrière moi la foule bruyante des promeneurs et je gravis la colline, dont le sommet était couronné de feux de distance en distance. J'arrivai bientôt à la tente qu'on m'avait désignée, et qu'une longue banderole blanche qui flottait au-dessus faisait aisément reconnaître. Une multitude d'autres baraques étaient groupées autour de cette tente; des *recuas* (1) de mules disséminées dans les espèces de rues formées par les tentes ou les baraques, de longues rangées d'*aparejos* de bêtes de somme, indiquaient des campemens de muletiers. Des cuisines en plein vent, des établissemens de jeux à ciel ouvert, attiraient l'excédant de la sauvage population qui se pressait sur la place, et on trouvait dans cet endroit, répétés en petit, les curieux tableaux que présentait la ville même de San-Juan.

A mes pieds, sous un dôme de fumée dont les tourbillons montaient jusqu'à moi, une ville nouvelle semblait s'élever dans l'ancienne, ville composée de baraques de bois, de tentes de feuillage ou de toile parées de couvertures aux couleurs éclatantes. A travers les trouées que le vent ouvrait dans ce dais de vapeurs fuligineuses, je voyais flotter les larges banderoles des pavillons de jeux avec leurs inscriptions en grandes

(1) Terme employé par les muletiers pour désigner une troupe de mules.

lettres blanches : *Aqui hay partida.* Ces demeures mobiles s'élevaient pressées comme les tentes d'un camp. Tous les fruits des tropiques amoncelés en pyramides étaient réunis dans certains endroits pour tenter la sensualité des promeneurs. A côté de ces pyramides multicolores, des raves gigantesques artistement taillées en bouquets, en soleils, en panaches, s'épanouissaient au-dessus de poêles où des ragoûts sans nom cuisaient dans une graisse sifflante.

Dans les espaces ménagés pour la circulation circulaient, fièrement drapés de leurs haillons, les *léperos*, ces lazzaroni mexicains, dont la vie se passe à voler, à jouer, à manier alternativement la mandoline et le couteau. Les uns, assis en rond autour d'une couverture étendue par terre, essayaient les chances du *monte* sous l'œil d'un banquier balafré, prêts à en appeler au couteau de l'opiniâtreté d'une veine contraire; les autres se pressaient à l'entrée des baraques privilégiées, où le tintement de l'or se mêlait au bruit d'un orchestre discordant. Les manteaux galonnés des *rancheros* se croisaient avec les couvertures déchirées, les souquenilles bariolées des muletiers, et des groupes d'Indiens à demi nus erraient silencieusement au milieu de cette foule tumultueuse. Plus loin, dans les rues plus obscures où les clartés des brasiers venaient mourir, luisaient dans l'ombre l'or, les paillettes et la soie des courtisanes, tandis qu'à quelques pas d'elles étincelaient les lames nues des protecteurs payés de ces faciles amours. Enfin, dans les rues restées désertes et noyées dans l'ombre projetée par les tours de la cathédrale, les lanternes des veilleurs de nuit, les torches du guet à cheval, brillaient et s'éclipsaient tour à tour. Mille bruits étranges et confus, détonations d'armes à feu, cris, chansons, cliquetis de castagnettes, hurlemens de joie ou d'angoisse, s'élevaient, comme un effrayant concert, de cette ville livrée complétement pour quelques jours au vol, au meurtre et à la débauche.

Une douzaine de chevaux sellés et bridés étaient attachés à des piquets devant la baraque où m'attendait le salteador. Un homme, assis sur une pierre près de la porte, laissa de côté la guitare qu'il tenait à la main, et interrompit une romance mélancolique qu'il chantait à haute voix pour me demander si j'avais affaire au propriétaire de la baraque. Sur ma réponse affirmative, il souleva une portière en cuir, et m'invita à entrer. Pour me rassurer en ce moment sur ma démarche, il fallait, je l'avoue, toute ma pratique des mœurs mexicaines et l'insouciance acquise dans une vie aventureuse. Le salteador prenait son chocolat; il était seul.

— J'attendais votre visite; peut-être même auriez-vous dû me la faire plus tôt dans l'intérêt de votre ami, me dit-il; soyez le bienvenu, vous êtes chez vous.

Je le remerciai de sa politesse.

— Je ne vous demande pas, reprit le salteador, les motifs de votre voyage à San-Juan, j'aurais pu vous les demander ailleurs.

— Où donc?

— Eh! parbleu! dans les plaines de Tubac. Vous n'avez donc pas la mémoire des figures?

— Non, vraiment. Bien qu'à vous en croire j'aie déjà eu le plaisir de vous rencontrer, je cherche en vain à me rappeler vos traits, et je les aurai, certes, oubliés demain.

— Voilà une réponse prudente, et c'est une règle de conduite dont vous ferez bien de ne pas vous écarter hors de propos; mais une plus longue dissimulation de votre part serait offensante envers une ancienne connaissance, ajouta-t-il d'un ton plein de cordialité. Vous pouvez sans crainte me reconnaître à présent. Ne m'avez-vous pas vu braver la justice dans son sanctuaire?

Je ne pus m'empêcher de sourire au souvenir de la scène dont j'avais été témoin le matin. Le chef de *cuadrilla* reprit d'un air de dédain :

— Qu'est-ce, après tout, que de faire trembler un misérable alcade de village? Des juges plus puissans auront leur tour. Mais je vous ai dit qu'un jour peut-être vous seriez heureux de me faire souvenir que nous avions partagé l'hospitalité du même foyer; faut-il donc que ce soit moi qui vienne en aide à votre mémoire? Ce jour est-il venu?

Je rappelai alors au salteador l'offre qu'il m'avait faite le matin, et je me dis prêt à accepter son intervention en faveur de mon ami moyennant cent piastres, que je compterais quand M. D..... m'aurait rejoint. Le salteador me laissa parler avec un sourire qui semblait signifier que je ne lui apprenais rien de nouveau. Quand j'eus fini :

— Je connais toute cette affaire, me dit-il, et je la connais même mieux que vous. Un vice de forme devant lequel la justice a reculé a seul empêché jusqu'à ce jour la saisie des biens de votre ami. C'est à ce vice de forme qu'il doit le sauf-conduit de l'assesseur, mais d'un moment à l'autre l'obstacle qui arrête la justice peut être levé. En supposant même que votre ami sorte aujourd'hui de prison et se dérobe par la fuite à la sentence qui le condamne, il ne sera pas encore en sûreté, car un ordre d'extradition le poursuivra et pourra l'atteindre d'un bout à l'autre de la république. Ce qu'il importe, c'est d'entraver à temps la marche de la justice. A l'heure où je parle, un courrier est en route pour apporter l'ordre de saisie immédiate : une seule personne peut arrêter ce courrier.

— Et qui sera cette personne?

— Moi, répondit le routier, mais toutefois moyennant rançon.

— Vous? mais l'argent me manque.

Je n'osais trop témoigner la défiance qui m'empêchait de payer cette rançon d'avance. Le salteador sembla deviner ma pensée.

— Pour vous prouver ma bonne foi, me dit-il, je me contenterai de votre parole; vous ne me paierez le prix de mes bons offices que sur les preuves en règle d'un *indulto* plein et entier. Vous compterez sept cents piastres à la personne qui vous le remettra. Votre affaire, continua le routier, est presque la mienne. L'homme qui vous a dénoncé fait partie de ma bande, c'est précisément ce misérable surnommé le *Santucho,* dont je parlais ce matin à l'alcade. En révélant à la justice le délit commis par votre compatriote, il a enfreint les lois des *salteadores.* Nous sommes des voleurs à main armée, et non pas des dénonciateurs qui se cachent dans l'ombre. J'ai d'ailleurs un autre compte à régler avec lui. Vous n'avez pas oublié peut-être le voyageur qui, poursuivi par un ours, vint nous demander protection la nuit de notre bivouac avec les chasseurs de bisons. Eh bien! ce malheureux est tombé malgré moi sous les coups de ma bande, excitée par le *Santucho.* Voilà deux fois que le misérable me brave ouvertement. Dites à votre ami que non-seulement il me devra sa liberté, mais une vengeance éclatante.

Je n'avais qu'une réponse à faire à ce singulier personnage, si plein de mépris pour les lois de son pays qu'il semblait connaître mieux qu'un alcade, et si plein de respect pour cet autre code à l'usage des routiers dont il invoquait contre le *Santucho* les prescriptions inflexibles. Mon protecteur se montrait accommodant, et il fallait profiter de sa complaisance : je convins que M. D..... acquitterait une traite de sept cents piastres entre les mains de celui qui lui apporterait à une adresse désignée la main-levée de la saisie décrétée contre ses biens et sa personne. Ces conditions étant acceptées, et un des complices du salteador étant venu interrompre l'entretien, je ne crus pas devoir prolonger ma visite et je sortis de la tente. La nuit était déjà avancée; le silence avait succédé au tumulte qui, quelques heures auparavant, régnait dans la ville. Les veilleurs de nuit dormaient, enveloppés dans leurs manteaux, auprès de leurs lanternes fumeuses. Des malheureux, après avoir joué le dernier *réal* destiné à payer leur gîte, étaient nonchalamment étendus sur les marches de la cathédrale qui leur accordaient une hospitalité gratuite, et dont les hautes tours se dessinaient en noir sur le ciel. Quelques lueurs mystérieuses allaient et venaient seules sur les hauteurs; partout ailleurs l'agitation avait cessé, et les dernières vibrations de l'horloge qui achevait de sonner onze heures retentissaient encore avec une gravité solennelle mêlées aux clameurs lugubres des *serenos,* quand je rentrai chez moi tout préoccupé du souvenir de mes deux audiences de la journée. L'alcade m'avait montré la justice impuissante et cor-

rompue; le salteador, le brigandage érigé en dictature, imposant des lois et se faisant presque magnanime : ce contraste m'en disait plus que de longues recherches sur la décadence morale de la société mexicaine.

Le lendemain de bonne heure, M. D..... frappait à ma porte accompagné d'un des hommes de la bande du proscrit, le *Zurdo*, qui venait, de la part de son chef, chercher la rançon convenue : le chef avait tenu sa parole et me rappelait la mienne. La longue barbe, les habits souillés, la figure amaigrie de mon malheureux compatriote, ne me faisaient que trop deviner les mauvais traitemens qu'il avait eu à subir. Le *Zurdo* nous quitta en nous promettant, foi de salteador, que l'homme dont la dénonciation avait valu à M. D..... ce fâcheux démêlé avec la justice serait exemplairement puni. Cette assurance nous consola médiocrement. L'essentiel était maintenant de partir sans encombre; il fallait attendre la nuit. La journée s'écoula sans qu'aucun homme de loi se fût présenté à notre domicile. La nuit venue, nous en laissâmes encore passer les premières heures, afin d'attendre le moment où les clartés douteuses de l'aube nous permettraient de faire route sans craindre de nous égarer. Enfin le ciel s'éclaira un peu; nous sellâmes silencieusement nos chevaux, et nous quittâmes sans regret une ville qui ne nous laissait à tous deux que de tristes souvenirs.

Nous ne respirâmes à l'aise que quand nous fûmes à une lieue de San-Juan, galopant à toute bride sous les frais ombrages d'une avenue d'arbres du Pérou. Nous ne nous doutions guère que le petit drame où nous avions été involontairement acteurs allait dérouler devant nous sa dernière scène. Une voix lamentable qui traversa tout à coup le silence de la nuit nous enleva fort désagréablement à la demi-sécurité que quelques instans de course rapide nous avaient rendue. — Au galop! dis-je à M. D..... Nous avons été vus, et un moment d'hésitation nous perdrait.

Nous pressâmes nos chevaux déjà haletans; mais ceux-ci se cabrèrent et, malgré nos coups d'éperons, refusèrent d'avancer. Ils semblaient reculer devant quelque objet effrayant. Alors, en interrogeant du regard les profondeurs des allées latérales, nous aperçûmes, à quelques pas devant nous, six hommes immobiles, chacun devant autant de troncs d'arbres. Ce pouvait être une nouvelle troupe de *salteadores* qui nous attendaient au passage pour nous dévaliser; mais les lamentations de ces hommes, que nous entendîmes bientôt plus distinctement, vinrent nous rassurer.

— Pour l'amour de Dieu! disait l'un, me laisserez-vous sans me secourir?

— Au nom de la sainte Vierge! disait l'autre, seigneur cavalier, venez-nous en aide!

Nous vîmes alors que tous ces malheureux, que nous avions pris pour

des voleurs, étaient eux-mêmes étroitement attachés aux arbres, et qu'ils imploraient notre assistance. C'étaient sans doute de petits marchands que les *rateros* avaient dépouillés au sortir de San-Juan. Nous nous consultâmes sur ce que nous devions faire en leur faveur. Je proposai de les délivrer. Mon compagnon me rappela la mésaventure de don Quichotte, poursuivi à coups de pierre par les galériens dont il avait brisé les chaînes. J'allais me rendre à ses avis, quand des cris perçans attirèrent mon attention sur un individu qui paraissait le plus maltraité de la bande. Je ne pus résister à un mouvement de compassion, et, mettant pied à terre, j'eus bientôt coupé les liens qui garrottaient ce malheureux. Sans prendre le temps de me remercier, celui-ci gagna le sommet du talus qui bordait la route, et alors seulement tourna vers moi une figure vraiment patibulaire.

— Ah! seigneur cavalier, me dit ce drôle, vous m'avez rendu un bien grand service, en me donnant la préférence sur mes compagnons d'infortune! Les gens que vous voyez sont d'honnêtes marchands que nous avions cru prudent, mes amis et moi, de garrotter après les avoir dévalisés. Seulement mes amis, pour me jouer un mauvais tour, ont trouvé plaisant de m'attacher avec eux. Adieu, puisse le ciel vous récompenser de votre perspicacité! Et vous, seigneur cavalier, ajouta-t-il en se tournant vers M. D....., rappelez-vous le sort qui attend les négocians en détail à la foire de San-Juan.

Un instant après, le *Santucho*, car c'était lui que, dans un bel élan de charité chrétienne, j'avais délivré, disparaissait derrière les broussailles. Nous échangeâmes, M. D..... et moi, un regard de suprême désappointement.

— Partons, me dit M. D..... après un moment de silence, et laissons ces braves gens s'en tirer comme ils pourront. Aussi bien, vous avez aujourd'hui la main trop malheureuse.

Une double détonation qui me fit tressaillir m'empêcha de répondre à ce reproche, que j'avais, il faut le dire, un peu mérité. Deux hommes débouchèrent presque en même temps sur la route et se croisèrent avec nous. L'un d'eux soufflait tranquillement dans le bassinet de sa carabine, l'autre accrochait la sienne au porte-mousqueton de sa selle. Je les reconnus tous les deux pour appartenir à la *cuadrilla* de mon ami le salteador.

— *Valga me Dios!* me dit l'un de ces hommes en passant près de moi; qui diable aurait pu penser que vous iriez choisir, parmi tant d'honnêtes gens, le Santucho pour le délivrer? Nous l'avions attaché là en attendant l'heure de tirer sur lui, comme l'avait ordonné notre chef. Il a fallu devancer l'heure prescrite pour réparer vos maladresses. Adieu, seigneurs cavaliers, que la leçon vous profite!

Derrière les bandits qui s'éloignaient arrivait un cavalier qui nous

eut bientôt rejoints. Le costume du nouveau venu était aussi riche qu'élégant. Un chapeau à larges bords avec son enveloppe de toile cirée, une *toquilla* en perles de Venise, un dolman de drap, dont on voyait les manches richement bordées de soie sortir des plis de la *manga* violette rehaussée d'ornemens de jais; de larges pantalons flottant sur les étriers, composaient ce pittoresque costume, vraie tenue de salteador en campagne. Un cheval digne d'un pacha, l'œil étincelant, les naseaux dilatés, le col arqué, la queue ornée de larges rubans rouges, faisait vibrer, à chacun de ses mouvemens, une longue et flexible lame de Tolède, dont le fourreau, délicatement ciselé, battait ses flancs. Une courte carabine se balançait du côté opposé de la selle. Les bandits n'avaient pas attendu que le cavalier laissât tomber les plis de la *manga* qui cachait en partie sa figure, pour se découvrir et saluer leur chef. Ils lui rendirent compte de ce qui s'était passé en pur castillan, car l'argot des truands espagnols est inconnu au Mexique.

— C'est bon, dit froidement le salteador; allez chercher le corps où vous l'avez laissé.

Un des bandits s'éloigna et revint, quelques minutes après, traînant au bout de son lazo le cadavre du Santucho. Quoique frappé de deux coups de feu, le malheureux respirait encore.

— Fouillez-le, dit le chef.

Un des deux hommes descendit de cheval, le Santucho sembla faire un mouvement pour se défendre; mais ce mouvement fut presque imperceptible. Des poignées de piastres, de réaux, de menue monnaie, furent retirées de ses poches : c'était le fruit de ses vols de la nuit qui lui coûtaient si cher. L'homme qui l'avait fouillé interrogeait son chef du regard. Sur un signe il alla détacher les malheureux captifs que la terreur semblait paralyser. Sur un autre geste, le bandit éparpilla devant eux les piastres trouvées dans les poches de son camarade. En voyant les marchands se précipiter sur l'argent qui leur était ainsi rendu, le Santucho fit un mouvement convulsif, puis resta immobile. Cette fois il était mort; le désespoir de se voir dépouillé l'avait achevé.

— Chargez ce corps sur vos épaules, dit impérieusement le chef aux marchands, qui cherchaient encore dans le sable ensanglanté les dernières pièces de monnaie, et remettez-le à l'alcade de ma part. Il l'avait voulu vivant, je le lui envoie mort; il comparera sa justice à la mienne.

Les marchands obéirent, et, tandis que le funèbre cortége s'éloignait lentement, le salteador me dit avec un sourire presque hautain :

— J'avais juré de punir ce misérable, comme de faire trembler les juges de ce pays damné, où l'on trafique de la justice : vous voyez que mes deux sermens ont été tenus. J'en ai fait un troisième que vous connaissez, seigneur cavalier, ajouta-t-il en saluant M. D.....; je vous sou-

haite d'observer aussi fidèlement votre parole que je saurai tenir la mienne.

A ces mots, le proscrit s'éloigna, et bientôt la vitesse de son cheval l'eut dérobé à notre vue.

Huit jours après ce départ précipité, nous vîmes briller au soleil les neiges éternelles des deux volcans qui dominent Mexico, et peu s'en fallut que les amis qui venaient au-devant de moi ne crussent faire une fâcheuse rencontre dans le voyageur aux habits en lambeaux et couverts de poussière, à la barbe inculte, au visage hâlé, qui se présentait devant eux. J'avais quitté Mexico depuis quatorze mois, pendant lesquels j'avais fait à cheval, dans l'intérieur de la république, plus de quatorze cents lieues : c'est la distance à peu près du Havre à New-York. Rentré dans la vie civilisée, je dépouillai mon accoutrement de voyageur, dont je ne gardai que les longs éperons que j'avais si long-temps chaussés et le sarape qui m'avait abrité de la rosée de tant de nuits froides, comme du soleil de tant de jours brûlans. Deux mois s'étaient passés, mon imagination ne me présentait plus que comme un rêve mes pérégrinations aventureuses dans les déserts de la Sonora, quand un dernier incident vint en réveiller pour moi le souvenir. Un inconnu apporta à M. D..... un *indulto* parfaitement en règle, et il accepta à une courte échéance une traite de sept cents piastres à l'ordre d'une des premières maisons de Mexico. Le salteador avait tenu sa troisième promesse aussi religieusement que les deux autres.

GABRIEL FERRY.

NELSON

JERVIS ET COLLINGWOOD,

ÉTUDES SUR LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME.

I. — The Dispatches and Letters of vice-admiral viscount Nelson. — Londres, 1845-1846, 7 vol. in-8o.

II. — The Letters of lord Nelson to lady Hamilton, 2 vol.

III. — Memoirs of admiral the right hon. the Earl of Saint-Vincent. — Londres, 1844, 2 vol.

IV. — A Selection from the public and private Correspondence of vice-admiral lord Collingwood, interspersed with Memoirs of his life, by G. H. Newnham Collingwood; 2 vol.

V. — *Précis historique de la Marine française*, par M. Chassériau. — Paris, 1845.

VI. — Documens inédits des archives de la marine.

CINQUIÈME PARTIE.

LES MARINES DU NORD. — LA FLOTTILLE DE BOULOGNE.

I.

Au moment où Nelson rentrait à Londres, les puissances du Nord, rassemblées par un grief commun, plaçaient sous la redoutable sauvegarde de la Russie les intérêts des neutres, profondément blessés par les prétentions du cabinet britannique, et la dignité trop long-temps méconnue des marines secondaires. La prédiction de Nelson se trouvait accomplie : « après avoir commencé cette guerre avec l'Europe

entière pour alliée, l'Angleterre avait en face l'Europe entière pour ennemie. » D'un côté, l'énergie réglée de la France disposait contre la Grande-Bretagne des forces militaires de la Prusse et des ressources maritimes de l'Espagne; de l'autre, l'agitation maladive du successeur fantasque de la grande Catherine fermait aux Anglais l'accès du continent, des rives de la Néva jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Si quelque chose pouvait diminuer la portée de cette dernière coalition, c'était la singulière coïncidence qui plaçait alors sur les trônes du Nord de si excentriques dépositaires du pouvoir absolu. En Danemark, Christian VII était tombé en enfance, mais là du moins le fils de l'infortunée Mathilde, sœur de George III, le prince royal, depuis Frédéric VI, avait pris d'une main ferme les rênes du gouvernement; Gustave IV, en Suède, semblait souvent atteint d'une secrète démence, et l'empereur de Russie, par ses manies chevaleresques, par sa politique versatile et bizarre, laissait percer aussi le fou sous le despote. Quant aux forces matérielles dont disposait la ligue des neutres, les documens recueillis par l'amirauté britannique en donnaient une idée vraiment formidable. Ces documens portaient à 82 vaisseaux de ligne les forces navales de la Russie, à 23 celles du Danemark, à 18 celles de la Suède; mais, comme toujours, il y avait de larges éliminations à opérer dans ces chiffres pour déduire de cette puissance nominale la puissance effective de ces trois marines. La Russie ne possédait réellement, en 1801, que 61 vaisseaux en état de prendre la mer, et la moitié de ces vaisseaux, réunie en ce moment dans la Méditerranée ou dans la mer Noire, formait une flotte entièrement isolée de celle de la Baltique. Cette dernière flotte, composée de 31 vaisseaux, était elle-même dispersée et retenue par les glaces dans les ports de Saint-Pétersbourg, Archangel, Cronstadt et Revel : sur ces 31 vaisseaux, elle en comptait vingt à peine qui fussent dignes d'entrer en ligne; encore ceux-ci étaient-ils mal équipés, plus mal armés encore, et commandés par des officiers qui n'avaient aucune habitude de la navigation en escadre. Cette puissance navale qui, depuis un demi-siècle, a réalisé de si grands progrès, n'était donc, en 1801, menaçante que sur le papier. Connue seulement de l'Europe par quelques escarmouches contre les Turcs, elle n'était alors, comme la marine de ces derniers, qu'un fantôme qui devait s'évanouir sans résistance sérieuse devant des vaisseaux formés par huit années de guerre.

Il n'en était point tout-à-fait ainsi des 11 vaisseaux dont le roi de Suède pressait lui-même l'armement à Carlscrona, ni des 10 vaisseaux qui, déjà préparés à Copenhague, n'attendaient plus pour entrer en campagne que les marins qu'on se hâtait de faire venir des ports de la Norvége. Sans doute ces escadres auraient eu beaucoup à apprendre pour arriver à la précision de mouvemens, à la perfection de détails,

qui distinguaient les escadres anglaises; mais c'était une infériorité qu'elles eussent pu racheter par la meilleure composition de leurs équipages. Le commerce des neutres, ce commerce pour lequel s'armaient en ce moment les puissances du Nord, avait pris un immense développement depuis 1793, et avait dû former de nombreux matelots. Le commerce de l'Angleterre avait bien, il est vrai, suivi la même progression : il couvrait alors le globe de ses 19,000 navires; mais, obligée de se garder sur tant de points, de faire face à de si redoutables ennemis, l'Angleterre, pour trouver dans sa population maritime de quoi suffire à sa navigation marchande et à l'armement de ses 472 bâtimens de guerre, se voyait obligée de recourir à toutes les ressources, à tous les moyens extrêmes. Non contente de recruter ses équipages à main armée dans les rues, elle jetait sur ses vaisseaux des vagabonds de tous les pays (1), et jusqu'au trop-plein de ses prisons. Elle comptait sur une discipline inflexible pour dompter ces natures rebelles et les accoutumer à la mer; cependant il était résulté de cette confiance imprudente des révoltes difficilement comprimées, des revers inattendus et des désertions si fréquentes, que, de 1793 à 1801, elles enlevèrent à la flotte anglaise *plus de* 40,000 *hommes.*

Les équipages des escadres de Carlscrona et de Copenhague eussent donc pu facilement l'emporter par le choix des hommes sur les équipages anglais, puisque l'interruption d'un commerce très actif devait permettre à la Suède et au Danemark de puiser à pleines mains, pour recruter le personnel de leurs escadres, dans une population considérable, habituée à la plus rude navigation du monde. Ces escadres d'ailleurs, si les Anglais osaient les poursuivre jusque dans la Baltique, allaient posséder sur l'ennemi qu'elles auraient à combattre l'immense avantage de se mouvoir dans une mer dangereuse dont la navigation leur était familière, et, en admettant qu'elles parvinssent à opérer leur jonction avec la flotte russe mouillée dans le port de Revel, elles devaient présenter une réunion de 30, peut-être même de 35 vaisseaux, devant laquelle eût bien pu s'effacer le prestige qui faisait depuis si long-temps la principale force de la marine anglaise. Mais le comte de Saint-Vincent, qui, à l'avénement du ministère Addington, remplaça lord Spencer à l'amirauté, avait appris à envisager de sang-froid les coalitions maritimes et à faire entrer dans ses calculs le défaut de concert qui entrave presque toujours de semblables alliances. Il résolut de ne point s'arrêter aux sinistres prédictions qui avaient accueilli le projet d'une grande expédition dans la Baltique, projet que le génie de Pitt léguait à ses successeurs, et songea à frapper la coalition avant que le

(1) « J'ai à mon bord, écrivait Collingwood le 25 septembre 1796, des représentans de tous les états de l'Allemagne, des Autrichiens, des Polonais, des Croates, des Hongrois, *a motley tribe!* »

printemps, en dégageant l'entrée des ports russes et suédois, encore bloqués par les glaces quand le port de Copenhague se trouve déjà libre, permît une jonction qu'il fallait à tout prix prévenir. Vers la fin du mois de février 1801, il vint occuper la place de lord Spencer à l'amirauté, et son premier acte fut d'expédier à la flotte déjà rassemblée à Yarmouth l'ordre de mettre sous voiles et de se diriger vers l'entrée du Sund.

II.

Le 17 janvier, Nelson avait arboré son pavillon de vice-amiral à bord du *San-Josef*, de 110 canons. Son ambition était de remplacer lord Keith dans la Méditerranée : en attendant, désireux d'échapper au trouble de sa conscience et aux tourmens domestiques qu'il s'était attirés, il s'était rangé avec empressement sous le pavillon du comte de Saint-Vincent, qui commandait alors l'escadre de la Manche; mais, avant même que la chute du ministère Pitt appelât le comte de Saint-Vincent dans les conseils de la couronne, Nelson fut placé sous les ordres d'un autre amiral, sir Hyde Parker, qui venait d'obtenir le commandement de la mer du Nord. Lord Spencer, qui destinait déjà cette dernière escadre à entrer dans la Baltique, avait facilement compris que, de tous les amiraux anglais, Nelson était le plus capable d'assurer le succès de cette périlleuse entreprise; néanmoins l'humeur singulière et fantasque de ce grand homme de mer avait laissé dans le conseil une trop fâcheuse impression pour qu'on n'éprouvât pas le besoin de soumettre au contrôle d'un esprit plus éclairé, d'une raison plus docile et plus mûre, cette valeur emportée et ce brillant courage dont on avait appris à redouter les caprices. Le respect qui entoure en Angleterre les anciens services atténua d'ailleurs ce qu'une pareille résolution pouvait avoir d'offensant vis-à-vis d'un homme placé déjà si haut par l'opinion publique, et Nelson, prévenu officieusement des intentions de lord Spencer, parut se prêter de bonne grace à cette combinaison. Le 12 février, il quitta le *San-Josef* pour *le Saint-George*, vaisseau de 98 canons, se rendit à Portsmouth, afin d'y presser le départ de 7 vaisseaux de ligne, et, dans les premiers jours de mars, vint mouiller avec cette division en rade de Yarmouth, où l'attendait sir Hyde Parker.

On n'eût point songé à cette époque à placer le pavillon d'un vice-amiral anglais sur un autre vaisseau qu'un vaisseau à trois ponts : c'était là une de ces bienséances officielles auxquelles les Anglais ont de tout temps, et non sans raison, attaché une singulière importance. Le soin d'assurer aux officiers-généraux de la flotte des logemens convenables a donc contribué, plus que toute autre chose, à maintenir dans la marine anglaise un très grand nombre de ces lourdes et for-

midables machines, dont Nelson, toujours impatient, a tant de fois maudit les pesantes allures et la marche embarrassée. Sur 104 vaisseaux armés, l'Angleterre ne comptait pas moins de 18 vaisseaux à trois ponts; mais, bien qu'il y eût alors 13 de ces vaisseaux devant Brest, l'amirauté n'en voulut admettre que 2 dans l'escadre du Nord : le *London*, à bord duquel flottait le pavillon de l'amiral Parker, et *le Saint-George*, que montait le vice-amiral Nelson. Le contre-amiral Graves s'embarqua sur un vaisseau de 74, le *Defiance*, et, dans la prévision des difficultés qu'on pourrait éprouver à franchir avec des navires d'un trop grand tirant d'eau les bancs de la Baltique, on ajouta aux 11 vaisseaux de 74, qui firent partie de cette expédition, 5 vaisseaux de 64 et 2 vaisseaux de 50. Un corps de débarquement, composé du 49e régiment, de deux compagnies de carabiniers et d'un détachement d'artillerie, fut embarqué sur une des divisions de la flotte; quelques frégates, des bombardes, des brûlots, ainsi que d'autres navires moins importans encore, élevèrent le nombre des bâtimens réunis sous les ordres de l'amiral Parker au chiffre total de 53 voiles.

Quinze jours avant l'appareillage de la flotte, un agent diplomatique, M. Vansittart, était parti pour Copenhague. Les instructions secrètes remises à l'amiral Parker l'informaient du but de cette mission et lui recommandaient, si les négociations entamées avaient une issue favorable, de se porter immédiatement sur la baie de Revel, à l'entrée du golfe de Finlande, d'y surprendre, par une attaque vigoureuse, l'escadre de 12 vaisseaux qu'on savait mouillée dans ce port, et de se diriger ensuite, sans perdre de temps, sur Cronstadt. Le ministère anglais regardait à juste titre la Russie comme l'ame de la coalition, et, à l'égard de cette puissance, il n'admettait aucune alternative, aucun doute sur la nécessité de recourir à des hostilités directes. Quant au Danemark et à la Suède, il espérait mieux de leur faiblesse, et, dans la confiance que la menace d'un bombardement suffirait pour détacher les Danois de la coalition, l'amirauté prescrivait à sir Hyde Parker de « disposer ses bâtimens de telle façon que la Suède, pressée de suivre l'exemple du Danemark, pût trouver dans ce déploiement de forces un motif apparent et une excuse pour souscrire à un arrangement pacifique. » Si, « comme on avait quelque raison de le supposer, » Gustave IV se décidait à renouveler, soit isolément, soit de concert avec le Danemark, ses anciens engagemens vis-à-vis de l'Angleterre, le premier devoir de l'amiral commandant dans la Baltique serait de protéger la Suède contre les attaques et le ressentiment de la Russie. Le ministère Addington, à l'époque où il rédigeait ces instructions, c'est-à-dire le 15 mars 1801, ne mettait donc point en doute la défection des deux états secondaires; l'envoi d'une flotte considérable dans la Baltique avait principalement pour but, dès que ce premier résultat serait ob-

tenu, de porter un coup mortel à la marine russe et d'aller frapper cette puissance, réputée à l'abri des atteintes de l'Europe, jusqu'au cœur même de son empire : téméraire entreprise où l'Angleterre allait engager ses flottes, où la France, moins heureuse, devait engager un jour ses armées!

Pour apprécier convenablement ce nouvel effort de la marine anglaise, il est nécessaire de se faire une idée bien nette des obstacles de tout genre que la nature même du théâtre des opérations allait opposer aux desseins de l'amirauté. Trois passages, le Sund, le grand et le petit Belt, donnent entrée de la mer du Nord dans la Baltique, et mettent en communication ces deux bassins dangereux, séparés l'un de l'autre par cette contrée étroite qui, sous le nom de Jutland, s'étend au nord depuis l'embouchure de l'Elbe jusque vers le 58e degré de latitude. Pour pénétrer dans la Baltique, il faut donc, avant tout, doubler cette pointe septentrionale du Jutland en donnant dans le détroit fertile en naufrages qui porte le nom de *Skagerack*, descendre ensuite au sud par le Cattégat et venir chercher, à l'endroit où les îles de Seelande et de Fionie semblent combler l'intervalle qui sépare le Jutland de la Suède, un des trois passages qui contournent ces obstacles. De ces trois passages, il en est un, pour ainsi dire, impraticable : c'est le petit Belt, labyrinthe étroit et dangereux, creusé par la nature entre l'île de Fionie et la côte du Jutland. Le grand Belt, détroit sinueux qui sépare l'île de Fionie de l'île de Seelande et ne donne issue dans la Baltique qu'après un parcours d'environ cinquante lieues, présente de grandes difficultés de navigation, que les Anglais n'avaient point encore appris à braver (1). Le troisième passage, celui du Sund, compris entre l'île de Seelande, sur laquelle est bâtie Copenhague, et l'extrémité méridionale de la Suède, est le plus facile et le plus fréquenté. Il a été regardé pendant long-temps comme la clé de la Baltique, et aujourd'hui même les droits que perçoit le Danemark sur la navigation du Sund s'élèvent, chaque année, à plus de 4 millions de francs. Sur la côte de Seelande, le château de Kronenbourg, tout à la fois palais, forteresse et prison d'état, en commande l'entrée. Ce château n'est séparé de la côte de Suède que par une distance de 4,142 mètres. La langue de terre avancée sur laquelle il est bâti et la masse imposante de ses remparts et de ses tours dérobent en partie à la vue la jolie petite ville d'Elseneur; mais, dès qu'on a dépassé le dernier bastion de ce noble édifice, construit sur les plans de Tycho-Brahé, Elseneur ap-

(1) Quelques mois après l'expédition de la Baltique, en juillet 1801, on vit le vice-amiral Pole, appelé à remplacer lord Nelson et l'amiral Parker dans le commandement de la flotte anglaise, conduire ses vaisseaux dans ce passage malgré des vents contraires; mais, au mois de juillet, cette manœuvre était moins difficile et moins imprudente qu'elle ne l'eût été au moment même de l'équinoxe.

paraît avec sa rade vaste et sûre, dont l'aspect animé fait mieux ressortir encore la solitude de la rive suédoise, où la petite ville d'Helsinborg, tristement assise au pied d'une colline et sur une plage sans abri contre les vents du nord, n'offre plus aux regards que les ruines pittoresques de son antique tour crénelée. L'île de Hueen, aux falaises blanchâtres, occupe le milieu du canal, qui s'élargit rapidement au-dessous d'Elseneur; dans le lointain, à 22 milles du château de Kronenbourg, on voit déjà surgir les clochers élevés de la ville de Copenhague et les îles à demi noyées de Saltholm et d'Amack, la première plus rapprochée de la Suède, la seconde unie par deux larges ponts à la capitale du Danemark. Au-delà de ces deux îles, le Sund débouche dans la Baltique.

Près de l'île de Saltholm, la ville de Malmo s'élève sur la côte de Suède en face de Copenhague. Entre ces villes, distantes l'une de l'autre d'environ 15 milles, l'île de Saltholm a formé deux détroits : l'un qui la sépare de la ville suédoise, l'autre qui se prolonge entre cette île et les plaines verdoyantes de l'île d'Amack, presque contiguë, comme nous venons de le dire, à la ville de Copenhague. Ce second détroit est lui-même divisé en deux passes distinctes par un banc de 3 milles de long, nommé *Middel-Grund* (1), sur le sommet duquel il ne reste que deux brasses et demie d'eau. Ce sont là les Thermopyles du Danemark. La passe de l'ouest, connue sous le nom de *Passe Royale,* est comprise entre le port de Copenhague, auquel elle sert de rade extérieure, et le Middel-Grund; celle de l'est sépare ce même banc de l'île de Saltholm, et porte le nom de *Grande Passe.* Toutes deux se dirigent du nord au sud et sont praticables pour les plus gros navires. Malheureusement le canal qu'elles forment, en se réunissant au-delà du Middel-Grund, se trouve engorgé à son extrémité par de nombreux bancs de sable, et des vaisseaux de ligne ne sauraient s'y engager avant d'avoir réduit leur tirant d'eau ordinaire (2). Des courans très vifs, qui suivent en général la direction du vent, contribuent à rendre la navigation de ce chenal incertain plus périlleuse et plus délicate encore. Le Sund est donc le passage le plus direct, le plus naturellement désigné pour les navires de commerce qui se rendent dans la Baltique, comme pour une flotte qui ne voudrait point dépasser Copenhague; mais il présente aux vaisseaux qui doivent se porter au sud de cette ville un obstacle qu'ils ne sauraient franchir sans les plus laborieux efforts.

Telles étaient les difficultés qui attendaient la flotte placée sous le commandement de sir Hyde Parker. Cette flotte partit de Yarmouth le 12 mars 1801, et le 18 elle reconnut les hautes terres de la Norvége.

(1) Littéralement : *banc du milieu.*

(2) Ce canal n'a plus, à la hauteur de la pointe méridionale de l'île d'Amack, qu'une profondeur inégale variant subitement de quatre brasses et demie à quatre brasses.

A l'entrée du Skagerack, elle fut dispersée par un coup de vent qui mit en grand péril le vaisseau le *Russell*, jeta un brick à la côte, et obligea l'amiral Parker, pour rassembler ses forces, à mouiller le 21 mars à l'entrée du Sund. Ce fut là qu'il fut rallié le 23 par la frégate *la Blanche*, sur laquelle se trouvait, avec M. Vansittart, revenant de Copenhague, M. Drummond, le chargé d'affaires d'Angleterre à la cour de Danemark. Les propositions de M. Vansittart avaient été rejetées, et il fallait s'occuper de réduire le Danemark avant de songer à agir contre les Russes. Les préparatifs de défense rassemblés devant Copenhague avaient fait sur le diplomate anglais une impression qui parut un moment se communiquer à l'amiral Parker. D'après les rapports de M. Vansittart, la *Passe Royale* était devenue inabordable du côté du nord. Cette entrée était défendue par un ouvrage dit *des Trois-Couronnes*, construit sur pilotis, et destiné à protéger en même temps, de concert avec la citadelle, le port intérieur, dans lequel les Danois avaient abrité leur escadre. A cet ouvrage, armé de 30 canons de 24, de 38 pièces de 36 et d'une caronade de 96, s'appuyaient deux vieux vaisseaux démâtés, le *Mars* et l'*Elephanten*. Ce n'était donc que par le sud de la *Passe Royale* qu'on pouvait songer à menacer Copenhague, et, même de ce côté, on devait rencontrer des obstacles formidables, car les Danois avaient couvert tout le front de leur ville d'une longue ligne de pontons et de vieux vaisseaux portant 628 canons et montés par 4,849 hommes. Cette ligne d'embossage, mouillée à environ 1,600 mètres en avant des batteries du rivage, laissait entre elle et le bord du Middel-Grund un canal d'une largeur de 500 mètres et d'une profondeur moyenne de cinq ou six brasses. Si l'on faisait tomber ces premières défenses, la menace d'un bombardement suffirait probablement pour triompher de la résistance du Danemark, mais il fallait d'abord, et c'était là la plus grande difficulté, arriver dans la *Passe Royale*.

Tous ces préparatifs ne rassuraient point cependant les habitans de Copenhague depuis qu'ils avaient appris l'arrivée de l'amiral Parker à l'entrée du Sund et la présence de Nelson dans l'escadre anglaise. Niebuhr, le célèbre historien, témoin oculaire et spectateur ému de ces importans événemens, nous a transmis dans sa correspondance intime le témoignage non équivoque de la puissance morale qui s'attachait déjà au seul nom de Nelson : « Nous nous attendons, écrivait-il le 24 mars à Mme Hensler, à voir notre ligne de défense exposée à de furieux assauts, car Nelson est dans l'escadre ennemie, et il déploiera probablement en cette occasion l'énergie dont il a donné tant de preuves en d'autres circonstances. » Toutefois l'inquiétude des Danois n'était pas du découragement. Ils savaient que l'escadre suédoise, promise pour le 2 avril, arriverait trop tard pour leur être d'aucun secours, que la flotte de Revel ne pouvait se débarrasser des glaces qui encombraient encore

le golfe de Finlande, et, résolus à ne point trahir malgré cet abandon la cause de la coalition, ils se promettaient de défendre vigoureusement les abords de leur capitale. Le jour où l'on apprit l'apparition de la flotte anglaise dans le Cattégat, il y eut à Copenhague plus de mille enrôlemens volontaires. Dans toutes les classes de la société, on vit éclater le même dévouement et le même patriotisme. L'université seule fournit un corps de 1,200 jeunes gens, l'élite du Danemark, et, pendant quelques jours, Copenhague présenta l'admirable spectacle d'un peuple confondu dans une seule pensée et groupé autour de son prince pour repousser l'invasion étrangère.

En Angleterre, où M. Vansittart avait déjà fait connaître le mauvais accueil fait à ses premières ouvertures, on attendait avec anxiété des nouvelles de la flotte. « Je suis bien sûr de Nelson, disait lord Saint-Vincent à son secrétaire, et je serais sans inquiétude si son rang eût permis de lui donner le commandement en chef de cette escadre; mais j'ai moins de confiance dans sir Hyde Parker, qui n'a point encore été éprouvé. » Pour placer le vainqueur du Nil en sous-ordre, l'amirauté avait eu des motifs moins futiles que le scrupule hiérarchique allégué par le comte de Saint-Vincent; mais, du jour où le temps de négocier était passé et où il fallait combattre, Nelson allait s'élancer de lui-même au premier rang. Par un heureux don de son énergique nature, il était complétement étranger à cette agitation nerveuse qui grandit l'apparence du danger, et qu'éprouvait quelquefois, écrivait-il de Yarmouth au comte de Saint-Vincent, « leur ami Parker à la pensée des sombres nuits et des champs de glace de la Baltique. » Depuis long-temps, il regrettait les délais inutiles qui avaient permis aux Danois de mettre leur capitale en état de défense. Souvent à Portsmouth, quand il pressait l'armement de ses vaisseaux, il répétait à ses amis avec impatience : « Le temps! voilà notre meilleur allié. — Conservons précieusement celui-là, puisque les autres nous abandonnent. Quoi qu'on en puisse dire, ajoutait-il, c'est de lui que tout dépend à la guerre. — Cinq minutes font la différence entre une victoire et un revers. » Arrivé à l'entrée du Sund et consulté par l'amiral Parker, il insistait plus vivement encore sur la nécessité de prendre promptement un parti. La saison n'avait pas été rigoureuse cette année, et, si les vaisseaux mouillés à Revel parvenaient à prendre la mer, on pouvait se trouver obligé d'agir contre Copenhague, en présence d'une escadre d'observation de 15 ou 20 vaisseaux qui auraient beau jeu contre une flotte à moitié désemparée. Quant aux plans proposés pour entrer dans la Baltique, Nelson les regardait tous comme également praticables. Il trouvait à passer par le grand Belt l'avantage de pouvoir détacher immédiatement une partie de la flotte contre l'escadre russe; mais il recommandait surtout qu'on ne perdît point une minute, et qu'on profitât du premier vent favorable pour

commencer les opérations. Jamais Nelson n'avait été plus grand que dans ces circonstances difficiles. Le vaisseau *l'Invincible*, expédié d'Angleterre avec le contre-amiral Totty pour renforcer la flotte de la Baltique, venait de se jeter sur un des bancs de la mer du Nord (1), et cet affreux événement, qui coûta la vie à plus de 400 hommes, avait éveillé dans l'escadre de fâcheux pressentimens. Les pilotes qu'on avait amenés d'Angleterre, effrayés d'avoir à conduire des vaisseaux de ligne dans des parages qu'ils n'avaient explorés que sur des navires de commerce, ne cessaient de signaler à chaque pas de nouveaux périls et des obstacles insurmontables. Nelson avait réponse à tout, et, plein de confiance en sa fortune, il conservait, au milieu de ces alarmes, le même calme et la même sérénité.

Le 26 mars, l'amiral Parker se décida enfin à appareiller. Il se dirigea sur le grand Belt; mais, après avoir fait quelques lieues le long de la côte septentrionale de l'île de Seelande, il céda aux observations de son chef d'état-major, le capitaine Otway, et revint à l'idée de donner dans le Sund. Avant le coucher du soleil, la flotte eut repris son premier mouillage. L'amiral Parker cependant, encore indécis, fit demander le lendemain, au gouverneur du château de Kronenbourg, s'il avait l'ordre de s'opposer au passage de la flotte anglaise. La réponse de cet officier fut telle que l'amiral Parker devait s'y attendre. « Il n'avait point, disait-il, en sa qualité de soldat, à se mêler de politique; mais il ne lui était point permis de laisser une flotte dont les projets lui étaient inconnus passer impunément sous les canons de sa forteresse. »

L'escadre anglaise dut donc se préparer à forcer l'entrée du Sund. Le 30 mars, au point du jour, elle profita d'une belle brise de nord-nord-ouest pour mettre sous voiles et se former en ligne de bataille. Nelson avait quitté son lourd vaisseau à trois ponts et avait arboré son pavillon à bord du vaisseau *l'Éléphant* de 74. Il commandait l'avant-garde. L'amiral Parker était au centre, le contre-amiral Graves à l'arrière-garde. Dès la veille, le capitaine Murray, sur le vaisseau l'*Edgar*, avait pris poste avec la flottille de bombardes et de canonnières dans le nord du château de Kronenbourg, et au premier boulet tiré par les Danois, les bombardes ouvrirent leur feu sur cette place. Si les deux rives du détroit eussent été également bien défendues, également armées de canons de gros calibre, il est certain qu'obligés de passer à 2,000 mètres environ des batteries ennemies, les vaisseaux anglais eussent éprouvé de graves avaries; mais ils n'auraient pu être arrêtés, car on a forcé avec des escadres bien inférieures à celle de l'amiral Parker des passages plus difficiles que le Sund (2). Pas un boulet, d'ailleurs, ne

(1) A 16 milles dans le nord-est de Yarmouth.

(2) Le Tage, dont l'ouverture entre le fort de Bougie et de Saint-Julien n'est que de

partit de la côte suédoise. On n'apercevait même sur le rivage aucune apparence de batterie. La flotte anglaise inclina donc sa route vers ce côté du détroit et évita ainsi complétement le feu du château de Kronenbourg, auquel elle cessa bientôt de répondre. Les boulets lancés par cette forteresse tombaient à plus de 200 mètres des vaisseaux anglais, qui, serrant impunément la côte de Suède, vinrent mouiller à midi près de l'île de Hueen, à 15 milles au-dessus de Copenhague. La division du capitaine Murray, après avoir lancé de très loin un grand nombre de bombes sur la ville d'Elseneur et le château de Kronenbourg, appareilla à son tour; elle franchit le détroit à la suite de la flotte et hors de la portée du canon ennemi. Les Anglais n'eurent à regretter dans cette journée que la perte de quelques matelots atteints par les éclats d'une pièce de 24 qui creva à bord de *l'Isis*. Du côté des Danois, 2 hommes furent tués et 15 assez dangereusement blessés par les bombes qu'avait lancées la flottille; mais le canon de Kronenbourg avertissait Copenhague de se préparer à de nouveaux sacrifices.

III.

Dès que la flotte eut jeté l'ancre, l'amiral Parker s'embarqua avec lord Nelson et le contre-amiral Graves sur un de ses plus légers avisos, et se dirigea vers la ville afin d'en apprécier par lui-même les moyens de défense. Cette reconnaissance lui apprit que les rapports de M. Vansittart n'étaient en rien exagérés, et, le soir même, un conseil de guerre s'assembla à bord du *London*. Il était difficile de concevoir un plan d'attaque qui n'exposât point aux plus grands dangers les bâtimens chargés de l'exécuter. Nelson mit un terme à toutes les hésitations en déclarant qu'il était prêt à tenter l'entreprise avec dix vaisseaux. L'amiral Parker, qui montra dans toute cette campagne la plus noble abnégation personnelle, ne craignit point d'accepter l'offre de son lieutenant, et, de son propre mouvement, il ajouta 2 vaisseaux de 50 canons à l'escadre que Nelson avait demandée. L'impossibilité d'attaquer Copenhague par le nord de la Passe Royale étant suffisamment démontrée, il fut convenu que Nelson, avec ses 12 vaisseaux, 5 frégates et toute la flottille, composée de bombardes, de canonnières et de brûlots, descendrait la Grande Passe jusqu'à la hauteur de l'île d'Amack, et attendrait dans cette position que les vents, en soufflant du sud, lui permissent de remonter dans la Passe Royale. L'amiral Parker devait, de son côté, avec les 8 vaisseaux qu'il conservait sous ses ordres, venir mouiller au nord de cette passe, afin de prendre à revers la batterie des Trois-Couronnes,

2,480 mètres; le canal des Dardanelles, large de 1,600 mètres; l'entrée de Rio-Janeiro, d'une largeur moindre encore, car, sur un point, elle n'excède pas 1,250 mètres.

afin surtout de se mettre à portée de couvrir ceux des bâtimens de Nelson que leurs avaries obligeraient à sortir de la ligne. La nécessité pour ces bâtimens de passer, en se retirant du feu, sous les batteries qui défendaient de ce côté l'entrée de la rade de Copenhague, constituait en effet le plus grand danger de cette entreprise.

Pendant la nuit qui précéda son audacieuse tentative, Nelson s'occupa de baliser lui-même les abords du Middel-Grund, opération que les Danois, par un défaut de surveillance impardonnable, n'essayèrent point de troubler. Le lendemain, à une heure de l'après-midi, son escadre, précédée par la frégate *l'Amazone*, que commandait le brave capitaine Riou, donnait dans la Grande Passe et ne jetait l'ancre qu'à huit heures du soir, après avoir doublé, à l'aide d'un dernier souffle de brise, l'extrémité de ce banc dangereux, dont le nom est resté célèbre dans les fastes maritimes de l'Angleterre. De ce mouillage, la division anglaise ne se trouvait plus qu'à 2 milles des navires danois, et elle était en position de se porter directement sur la ligne ennemie dès que le vent viendrait à changer. Cette nuit fut employée, comme la précédente, à sonder ces passes dont on avait alors une connaissance si imparfaite. Le capitaine Hardy, qui devait recevoir à Trafalgar les derniers embrassemens de Nelson, avait quitté *le Saint-George* pour suivre l'amiral, auquel il était tendrement attaché. Il voulut se charger lui-même de cette exploration. Se servant d'une longue perche pour mesurer la profondeur de l'eau, afin de n'éveiller par aucun bruit l'attention de l'ennemi, il put arriver jusqu'au premier vaisseau danois et s'assurer que l'escadre ne rencontrerait aucun obstacle sur son passage. Quant à Nelson, il ne put fermer l'œil de la nuit. Il en passa une partie à dicter ses ordres, car le vent venait de changer et promettait de favoriser le lendemain ses projets. La ligne danoise, composée de 18 navires, occupait un espace d'environ 1 mille et demi, et couvrait, de la batterie des Trois-Couronnes jusqu'à l'île d'Amack, le front de Copenhague. La manœuvre des vaisseaux anglais devait consister à prolonger cette ligne et à s'arrêter, en laissant tomber une ancre de l'arrière, au poste qui leur était assigné à l'avance par le travers d'un bâtiment ennemi. Les frégates devaient agir sur les deux extrémités de la ligne.

A neuf heures du matin, l'escadre anglaise mit sous voiles, et le vaisseau l'*Edgar* donna le premier dans la passe. *L'Agamemnon* eut dû le suivre, mais le courant violent qui portait alors vers le nord ne lui permit point de doubler l'extrémité du Middel-Grund, et, bien qu'il essayât de se touer avec des ancres à jet, il ne put jamais parvenir à s'élever au vent de ce banc. Le *Polyphemus* prit sa place et s'avança suivi de *l'Isis*. Le cinquième vaisseau, *la Bellone*, serra de trop près le

Middel-Grund, et s'échoua à environ 450 mètres de l'arrière-garde danoise. Le *Russell*, qui venait après lui, fut entraîné par son exemple dans la même faute et s'échoua à son tour. Ce double accident pouvait causer la perte de l'escadre anglaise, car, les pilotes n'ayant cessé de répéter, contrairement aux assertions du capitaine Hardy, que la profondeur de l'eau était moindre du côté de la ligne ennemie que du côté du banc de sable, il avait été prescrit aux vaisseaux anglais de serrer toujours de préférence le Middel-Grund. La fortune de Nelson voulut que le vaisseau qui marchait après le *Russell* fût précisément celui qu'il montait lui-même. Avec le coup d'œil d'un marin habitué dès l'enfance à manœuvrer au milieu des roches et des hauts-fonds, il jugea que le capitaine Hardy avait raison contre tous les pilotes. Donnant l'ordre de laisser les vaisseaux échoués sur la droite, il rentra dans le chenal et vint mouiller à 200 mètres environ du *Dannebrog*, que montait le commodore Fischer. L'arrière-garde imita sa manœuvre, et, à onze heures et demie, à l'exception des trois vaisseaux déjà cités, *l'Agamemnon, la Bellone* et le *Russell*, tous les vaisseaux anglais se trouvèrent en ligne. Depuis plus d'une heure, l'action était engagée entre l'avant-garde et la flotte danoise. Deux bombardes, les seules qui eussent pu atteindre leur poste, ouvrirent, par-dessus les deux flottes, le feu de leurs mortiers sur l'arsenal et sur la ville.

Quant à l'amiral Parker, il avait mis sous voiles avec ses huit vaisseaux en même temps que l'escadre de Nelson; mais, ayant contre lui le vent et le courant, il fut obligé de jeter l'ancre beaucoup trop loin des batteries du nord, et ne put être d'aucun secours à la division engagée. Il détacha cependant vers l'amiral Nelson trois vaisseaux destinés à remplacer ceux dont les services se trouvaient en partie paralysés, et attendit avec anxiété l'issue d'un combat auquel il ne pouvait prendre part.

Les Danois déployèrent en ce jour une valeur héroïque. L'action durait depuis plus de trois heures sans que leur feu eût paru se ralentir. L'amiral Parker, témoin de cette résistance inattendue, se désolait de son inaction. « Ce feu est trop vif, disait-il aux officiers qui l'entouraient, pour que Nelson puisse le soutenir long-temps. S'il doit se retirer, il faut que ce soit moi, dût ma réputation personnelle en souffrir, qui lui en fasse le signal, car il y aurait lâcheté de ma part à lui laisser la responsabilité d'une pareille démarche. » Emporté par ce mouvement généreux, mais inconsidéré, il fit signal à Nelson de cesser le combat. On sait comment cet ordre fut accueilli. « Foley, dit Nelson en se tournant vers le capitaine de *l'Éléphant*, vous savez que je n'ai qu'un œil, et, certes, j'ai bien le droit d'être aveugle quelquefois. — Sur mon honneur, ajouta-t-il en plaçant sa longue-vue sur l'œil qu'il avait perdu au siége de Calvi, je ne vois pas le signal de Parker. Conservez mon signal

de serrer l'ennemi au feu, et clouez-le, s'il le faut, au grand mât du vaisseau. C'est ainsi que je réponds à des signaux pareils. » L'escadre anglaise dut son salut à cette noble audace. Si Nelson, obéissant aux ordres de l'amiral Parker, eût donné le signal de la retraite, la plupart de ses vaisseaux, à demi dégréés, ne seraient point sortis du chenal compliqué dans lequel ils étaient engagés. La batterie des Trois-Couronnes, presque intacte encore, leur fermait la retraite et tenait en échec la division de l'amiral Parker.

Trois frégates et deux corvettes avaient pris, sous les ordres du capitaine Riou, le poste que devaient occuper *la Bellone* et le *Russell* par le travers de ce formidable ouvrage. Favorisée par le faible tirant d'eau de ses bâtimens, cette division pouvait exécuter sans peine la manœuvre signalée par l'amiral Parker. Les avaries qu'elle avait éprouvées lui rendaient d'ailleurs cette retraite nécessaire. Elle coupa ses câbles et se dirigea, poursuivie par une dernière bordée, qui fut très meurtrière, vers les vaisseaux qui l'attendaient en dehors. Au moment où *l'Amazone,* en abattant, présentait sa poupe aux batteries ennemies, le capitaine Riou fut coupé en deux par un boulet. Cet excellent officier se retirait le désespoir dans l'ame. « Que va penser de nous lord Nelson? » disait-il avec amertume. Assis sur un canon et déjà blessé d'un éclat de bois à la tête, il encourageait ses matelots occupés à brasser la grand'vergue, quand il reçut le coup mortel.

Ce ne fut qu'à une heure et demie que le sort sembla se décider en faveur de l'escadre anglaise. Les câbles d'un vaisseau danois, le *Syælland,* et d'une grosse corvette de 20 canons de 24, le *Rendsborg,* avaient été coupés par les boulets ennemis. Ces deux bâtimens allèrent s'échouer en dérivant, la corvette sur un banc de sable, le vaisseau sous la batterie des Trois-Couronnes : il en résulta un vide funeste dans la ligne d'embossage. Un vieux vaisseau à trois ponts que les Danois avaient rasé et armé de 515 hommes d'équipage et de 56 pièces de canon, le *Provestein,* fut le premier de leurs bâtimens qui succomba. Il formait vers le sud la tête de la ligne et s'appuyait, bien que de trop loin, aux batteries de l'île d'Amack. Ce vaisseau avait à combattre *l'Isis* et le *Polyphemus* et recevait, d'une frégate mouillée sur son avant, des bordées qui, le prenant de bout en bout, eurent bientôt mis la plupart de ses canons hors de service. Dans cet état, il refusait encore de se rendre. M. de Lassen, qui le commandait, après avoir combattu pendant près d'une heure avec trois pièces, les seules qui ne fussent point démontées, se jeta à la nage pour ne pas amener son pavillon et fut recueilli par les embarcations danoises avec une centaine d'hommes qui échappèrent ainsi à cette boucherie. Au centre, le *Dannebrog* supportait depuis le commencement de l'action l'effort de trois vaisseaux anglais. Le feu s'était déclaré à bord de ce vaisseau, et le commodore Fischer avait

dû transporter son guidon sur le *Holstein*, que venaient d'assaillir, à l'autre extrémité de la ligne, le *Monarch* et le *Defiance*. Vers deux heures, malgré tous les efforts qu'on avait pu faire pour s'en rendre maître, l'incendie éclata à bord du *Dannebrog* avec une soudaine violence. Ce vaisseau, sur lequel *l'Éléphant* et le *Glatton* tiraient alors à mitraille, se vit perdu sans ressource; il coupa ses câbles et dériva lentement vers la plage, pendant que la flamme sortait en tourbillons par les écoutilles et par les sabords. Les matelots qui pouvaient encore se mouvoir se jetèrent à l'eau pour échapper aux horreurs de l'incendie; mais, sur 336 hommes dont se composait l'équipage du *Dannebrog*, 270 étaient déjà hors de combat, et l'on ne parvint à soustraire aux flammes qu'un bien petit nombre de ces victimes héroïques. Les batteries flottantes mouillées près du vaisseau du commodore se trouvèrent alors écrasées par le feu de l'avant-garde anglaise, qui n'avait plus d'ennemis sérieux à combattre. Les vainqueurs cependant ne pouvaient amariner aucun des navires qu'ils avaient réduits. Dès que leurs canots s'en approchaient, ils étaient accueillis par une fusillade qui les obligeait à se retirer. Le *Provestein* même, le *Vagrien*, abandonnés par leurs équipages, étaient encore défendus par les batteries de l'île d'Amack, qui ne permettaient point à l'ennemi de s'en emparer.

A l'aile gauche, les Danois combattaient avec moins de désavantage. Le prince royal s'était porté de ce côté, et du haut d'une batterie il donnait ses ordres, indiquant avec le tact d'un vieux capitaine les mesures les plus propres à rétablir le combat. Une foule ardente et dévouée l'entourait et sollicitait la faveur de faire partie des renforts qui renouvelaient sans cesse les équipages décimés par l'ennemi. C'est ainsi que tel vaisseau dont les Anglais croyaient avoir fait taire l'artillerie leur ripostait tout à coup avec une nouvelle vigueur. Le capitaine Thura, du vaisseau l'*Indfodstratten*, était tombé des premiers sous le feu du *Defiance*, que montait l'amiral Graves. Tous ses officiers, à l'exception d'un lieutenant, avaient été tués ou grièvement blessés. On vint prévenir le prince royal de la situation désespérée de ce vaisseau. « Thura est mort, messieurs, dit le prince aux officiers qui se trouvaient près de lui : qui de vous veut prendre sa place? — S'il plaît à Dieu, j'en aurai encore la force, » répondit Schrœdersee, brave officier que sa mauvaise santé avait obligé tout récemment de donner sa démission, et, sans attendre le consentement du prince, il sauta dans le canot qui le transporta à bord de l'*Indfodstratten*. En arrivant sur le pont de ce vaisseau, il se trouva entouré de cadavres et de blessés. A peine avait-il donné ses premiers ordres, qu'il tomba mort lui-même à côté du capitaine qu'il était venu remplacer. Un lieutenant qui l'avait accompagné prit alors le commandement du vaisseau, et n'amena qu'à la dernière extrémité.

Nelson, effrayé d'une victoire qui, si chèrement achetée, ne lui livrait pas encore l'issue de la Passe Royale, cherchait un moyen d'entrer en pourparler avec l'ennemi. Il crut en trouver l'occasion dans la résistance, illégale selon lui, qui l'empêchait de se saisir des bâtimens danois dont il avait fait amener le pavillon, et il envoya un parlementaire au prince royal pour protester contre ces procédés irréguliers. Un jeune capitaine anglais qui avait servi pendant plusieurs années dans la marine russe, sir Frederick Thesiger, remplissait auprès de Nelson les fonctions d'aide-de-camp. Ce fut lui qui porta au prince royal les réclamations de l'amiral anglais. Pendant que sir Frederick Thesiger s'acquittait de cette mission, la canonnade s'était complétement éteinte en arrière de *l'Éléphant*, mais le *Ganges*, le *Monarch* et le *Defiance* souffraient encore beaucoup du feu de l'ennemi. A deux heures et demie, le commodore Fischer se vit cependant obligé d'abandonner le *Holstein*, sur lequel il s'était transporté après l'incendie du *Dannebrog*. Ce vaisseau et l'*Indfodstratten* étaient réduits. Deux batteries flottantes, mouillées près de ces bâtimens, ne se trouvant plus soutenues, amenèrent leur pavillon, et la corvette l'*Elven*, démâtée de tous mâts, les canonnières le *Nyborg* et l'*Aggershuus*, coulant bas d'eau, se jetèrent à la côte ou cherchèrent un abri sous les fortifications de Copenhague. Après quatre heures d'un combat acharné, les Danois avaient laissé 6 vaisseaux de ligne, 7 navires d'un échantillon inférieur, et 1,800 hommes sur le champ de bataille. La journée était donc entièrement perdue pour eux, et le front de leur ville complétement découvert, quand sir Frederick Thesiger parvint auprès du prince royal. Les Danois n'étaient point toutefois à la merci de leurs adversaires. A l'entrée du port intérieur, et sous les ordres du commodore Stein Bille, deux pontons portant 134 canons, *le Mars* et l'*Elephanten;* 2 vaisseaux de 74, le *Danemark* et le *Trekroner;* 1 frégate, *l'Iris*, 2 bricks et 14 chebecks armés chacun de 2 pièces de 24, défendaient, avec la batterie des Trois-Couronnes, l'arsenal et l'escadre, principal objet de la convoitise des Anglais et de la sollicitude du Danemark. On s'était préparé à enlever la batterie d'assaut, mais cette opération avait été reconnue impraticable, et les capitaines Foley et Freemantle, dans lesquels Nelson avait toute confiance, insistaient pour qu'au lieu de porter de nouvelles forces sur ce point, on se hâtât de sortir de la Passe Royale.

L'escadre anglaise avait trop souffert déjà pour n'être pas disposée à écouter les conseils de la prudence. Elle comptait 1,200 hommes hors de combat, 300 de plus qu'à Aboukir. L'*Edgar* et *l'Isis*, qui avaient combattu l'héroïque *Provestein;* le *Monarch*, opposé au *Holstein*, avaient, à eux seuls, 120 morts et 363 blessés. Jamais les Anglais n'avaient livré de bataille aussi meurtrière. Leurs mâts, leurs voiles, leur gréement, étaient hachés et criblés de boulets. La crainte de s'échouer les avait

empêchés de serrer les Danois d'aussi près que Nelson en avait l'intention; ils n'avaient combattu qu'à la distance moyenne de 3 ou 400 mètres des bâtimens d'un fort échantillon qui, sans mâts pour la plupart, disparaissaient souvent au milieu de la fumée, et ils n'avaient pu tirer de leur artillerie, de leurs caronades de 68 surtout, nouvelle arme à courte portée récemment sortie des fonderies écossaises, tout le parti qu'ils en eussent tiré dans un engagement bord à bord. Leur victoire cependant avait été complète. Ils étaient libres de faire avancer leurs bombardes contre Copenhague dès que le temps serait plus favorable, et il dépendait d'eux de couvrir la capitale du Danemark de leurs projectiles. Toutefois un bombardement, surtout un bombardement maritime, n'est point chose si terrible qu'on pense : on pouvait effrayer des femmes et des enfans, causer quelques malheurs individuels, allumer l'incendie sur plusieurs points de cette grande ville, sans triompher pour cela de la résistance d'une population héroïque. Si le prince royal eût su envisager de sang-froid cette perspective, les Anglais, opérant le soir même leur mouvement de retraite sous le feu des batteries ennemies, n'eussent point assurément sauvé tous leurs vaisseaux; mais, pour rejeter les avances de Nelson, il eût fallu rester insensible à cet affreux spectacle du *Dannebrog* sautant en l'air avec presque tous ses blessés; il eût fallu se résigner à demander de nouveaux sacrifices à cette brave population déjà si maltraitée, et le prince Frédéric, qui, après un long règne, a emporté dans la tombe, au mois de décembre 1839, les regrets de tout un peuple, possédait trop bien les qualités d'un bon roi pour avoir cette cruelle constance. Il donna l'ordre de cesser le feu, et expédia à bord de *l'Éléphant* son aide-de-camp, le général Lindholm. Cet officier était porteur d'une simple question : « Quel était le but de la lettre de lord Nelson? — Ce n'est que par un sentiment d'humanité, répondit l'amiral, que j'ai envoyé un parlementaire au prince royal. J'ai voulu laisser aux Danois la faculté de transporter leurs blessés à terre. Les bâtimens qui ont amené leur pavillon m'appartiennent; je les brûlerai ou les emmènerai suivant ma convenance; leurs équipages seront considérés comme prisonniers de guerre. C'est à ces conditions que je consens à suspendre les hostilités; mais je n'aurai jamais remporté de plus grande victoire qu'en ce jour, si ce pavillon de trêve peut être le présage d'une union solide et durable entre le souverain de la Grande-Bretagne et sa majesté le roi de Danemark. Mon aide-de-camp portera cette réponse au prince. Il n'appartient toutefois qu'à l'amiral Parker de fixer la durée de cette suspension d'armes, et ce n'est qu'à bord du *London* que vous pouvez en conférer. »

Près de quatre milles séparaient alors le *London* de *l'Éléphant*. Le général Lindholm consentit cependant à se rendre à bord de ce vais-

seau. A peine avait-il quitté *l'Éléphant*, que Nelson fit signal à son escadre d'appareiller par un mouvement successif et de sortir du chenal en passant sous la batterie des Trois-Couronnes. L'exécution de cette manœuvre prouva combien elle eût été impraticable avant la suspension des hostilités. Le *Defiance* et *l'Éléphant* s'échouèrent à portée de canon des batteries danoises; une frégate se jeta également sur le Middel-Grund; le tiers de la flotte anglaise se trouvait à la côte. Le moment, il faut bien l'avouer, eût été mal choisi pour se montrer exigeant. Nelson, qui s'était empressé de suivre le général Lindholm à bord du *London*, engagea vivement l'amiral Parker à convenir d'une trêve de vingt-quatre heures, pendant laquelle on pourrait relever les vaisseaux échoués et entamer des négociations plus sérieuses.

IV.

Bien qu'accablés de fatigue, les Anglais ne perdirent point un instant de cette trêve inespérée. Aidés par les embarcations de la division de sir Hyde Parker, ils remirent pendant la nuit leurs vaisseaux à flot, et remorquèrent leurs prises hors de la portée des batteries danoises; ils s'emparèrent même du vaisseau le *Syælland*, dont la capture eût pu être contestée, et que le commandant de la batterie des Trois-Couronnes, provoqué en duel pour cette faiblesse par le commodore Stein Bille, eut le tort de laisser enlever sous la volée de ses canons.

Cette journée si activement employée par les Anglais fut un jour de deuil pour Copenhague. Au milieu de ces hommes mutilés et mourans qu'on transportait dans les hôpitaux, parmi ces cadavres défigurés auxquels on allait rendre les derniers devoirs, chacun venait en tremblant chercher un ami, un époux ou un père; des femmes éplorées remplissaient les rues de leurs gémissemens, ou se dirigeaient en courant vers la campagne emportant leurs enfans dans leurs bras. On pleurait les pertes de la veille; on fuyait les dangers qu'on appréhendait pour le lendemain. Cette grande cité n'était pas encore habituée aux malheurs de la guerre; les plus vieux habitans de Copenhague n'avaient jamais entendu le canon de l'ennemi gronder sous ses murs. A la douleur publique l'orgueil national mêlait cependant une noble exaltation; on se sentait grandi aux yeux de l'Europe par cette honorable défaite, et on s'encourageait mutuellement à ne pas démentir ces glorieux précédens.

Le soir même, Nelson eut une entrevue avec le prince royal. Il descendit à terre accompagné des capitaines Hardy et Freemantle; une escorte nombreuse l'attendait sur le rivage et le conduisit jusqu'au palais. Il traversa ainsi une foule compacte et menaçante accourue sur son passage, et porta au prince les propositions de l'amiral Parker. Ce

dernier voulait que le Danemark s'engageât à rompre immédiatement avec ses alliés, à ouvrir ses ports aux vaisseaux anglais et à désarmer son escadre. Ces prétentions hautaines vinrent échouer devant la fermeté du prince royal. « Je ne fonde point grand espoir sur le succès de cette négociation, écrivait le lendemain lord Nelson au premier ministre d'Angleterre, sir Henry Addington. Il me paraît clairement démontré que le Danemark préférerait en ce moment notre amitié à toutes ses alliances, si la terreur que lui inspire la Russie ne l'emportait sur toute autre considération. » La honte et non pas le danger de cette défection était en effet le plus grand obstacle à un arrangement pacifique; mais ce point d'honneur n'était pas le seul lien qui attachât le Danemark à la cause commune. Traiter avec l'Angleterre, c'était sacrifier les droits de son pavillon, et, même en cette extrémité, le prince royal ne pouvait se résigner à cette humiliation. « Souffrir que nos bâtimens de guerre soient arrêtés, disait-il à l'amiral; voir une flotte danoise interceptée par le plus méchant corsaire; ce corsaire visiter les navires d'un convoi l'un après l'autre et enlever, suivant son bon plaisir, ceux qui lui paraîtront suspects : voilà ce que le Danemark ne saurait admettre! »

Un armistice militaire qui laissât la flotte anglaise libre de se porter contre les Suédois et les Russes, tel fut le point de départ des négociations qui suivirent la première conférence de Nelson et du prince de Danemark. Les amiraux anglais rencontrèrent dans le conseil d'état, auquel le prince royal soumit leurs propositions, un adversaire plus habile et plus persévérant encore que le prince lui-même. Le comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères, disputa le terrain pied à pied à la fougueuse impatience de Nelson. « Laissez là, lui écrivait ce dernier, votre duplicité ministérielle, et souvenez-vous que vous avez à traiter avec des amiraux anglais *qui sont venus à vous le cœur sur la main.* » Peu touché de cette franchise et peu ému de cette rudesse, le comte de Bernstorff voulait donner aux Suédois, dont la flotte venait enfin de prendre la mer, et aux Russes, encore arrêtés dans le port de Revel, le temps de mettre leurs vaisseaux à couvert dans les rades de Carlscrona et de Cronstadt. Il comprenait très bien que, si le Danemark se hâtait de subir la loi du vainqueur, Nelson entrait immédiatement dans la Baltique, y accablait les alliés dispersés et revenait à Copenhague avec de nouvelles exigences.

Pendant que les négociations traînaient ainsi en longueur, l'amiral Parker s'occupait de détruire ses prises et de faire avancer ses bombardes dans la Passe Royale. Les Danois élevaient, de leur côté, de nouvelles batteries, et attendaient de pied ferme la reprise des hostilités. Ce ne fut que cinq jours après l'entrevue de Nelson et du prince que les conditions de l'armistice furent définitivement arrêtées; il fut

ratifié le 9 avril par le prince royal et l'amiral Parker. Dans cet intervalle, le gouvernement danois avait appris la mort de Paul Ier, assassiné dans la nuit du 23 au 24 mars, et il se décida à souscrire aux propositions des amiraux anglais avant que cette nouvelle, qu'on réussit à leur dissimuler, vînt ajouter encore à leurs prétentions. La durée de l'armistice fut fixée à quatorze semaines. Pendant ce temps, le Danemark devait s'abstenir de toute participation aux mesures adoptées par les puissances signataires du traité de neutralité armée : il s'engageait à suspendre ses armemens et à n'ordonner aucun mouvement hostile à son escadre. Les vaisseaux anglais avaient la faculté de traverser librement la Passe Royale pour entrer dans la Baltique; ils pouvaient en outre s'approvisionner d'eau et de vivres à Copenhague et sur toutes les côtes du Jutland et du Danemark.

Dès que cet armistice fut signé, Nelson redouta l'impression qu'il allait causer en Angleterre. Il sentait lui-même que ce traité n'était que le gage d'une victoire incomplète, et cependant, aux yeux des hommes de mer, la campagne de la Baltique sera toujours son plus beau titre de gloire. Lui seul était capable de déployer cette audace et cette persévérance, lui seul pouvait affronter les immenses difficultés de cette entreprise et en triompher. Quand, en 1807, après le traité de Tilsitt, l'Angleterre eut résolu de diriger une nouvelle attaque contre Copenhague, 25 vaisseaux de ligne, 40 frégates et 27,000 hommes de troupes furent employés à accomplir ce que Nelson avait tenté avec 12 vaisseaux. L'entrée du Sund fut franchie cette fois avant l'ouverture des hostilités, aucun vaisseau ne pénétra dans la Passe Royale et ne brava le feu des batteries danoises; mais l'île de Seelande fut investie par un cordon de navires, une armée fut débarquée au-dessous d'Elseneur, et la ville de Copenhague, incendiée par les bombes et les boulets rouges qu'on fit pleuvoir sur elle, ne succomba cette fois que devant un siége régulier.

V.

Aux yeux de Nelson, qui ignorait encore la mort de Paul Ier et les dispositions de son successeur, la campagne de la Baltique était à peine commencée. Ce n'était rien que d'avoir désarmé le Danemark, si on laissait échapper les escadres de la Suède et de la Russie. Aussi Nelson craignait-il qu'un temps précieux n'eût été perdu pendant la conclusion de l'armistice. « Si j'eusse été le maître, écrivait-il, le 9 avril, au comte de Saint-Vincent, il y a quinze jours que je serais devant Revel, et je réponds bien que la flotte russe n'en fût sortie qu'avec la permission de l'amirauté. »

Plein de respect pour les belles qualités de sir Hyde Parker, Nelson

supportait impatiemment ce qu'il appelait sa paresse (*his idleness*). Ce ne fut que deux jours après la conclusion de l'armistice et après avoir expédié en Angleterre le vaisseau danois le *Holstein*, le seul qu'il n'eût pas brûlé, avec le *Monarch* et *l'Isis*, sur lesquels il embarqua les blessés de l'escadre, que sir Hyde Parker songea à faire entrer sa flotte dans la Baltique; mais, pour franchir les bancs qui s'étendent entre les îles d'Amack et de Saltholm, il fallut transporter l'artillerie de la plupart des vaisseaux à bord de navires de commerce, et encore, malgré cette précaution, plusieurs bâtimens touchèrent-ils plus d'une fois pendant ce périlleux passage. Enfin, après bien des peines, les Anglais, au grand étonnement des marins du Nord, pénétrèrent, le 12 avril, dans la Baltique par une route qu'on avait crue à jamais fermée aux grandes flottes de guerre. Avec 16 vaisseaux de ligne, sir Hyde Parker se porta immédiatement sur l'île de Bornholm, où il espérait surprendre l'escadre suédoise; il était déjà trop tard : cette escadre, avertie des événemens de Copenhague, s'était réfugiée à Carlscrona. Parker l'y suivit; mais il reçut, le 23 avril, une lettre du comte de Pahlen, qui lui annonçait la mort de Paul Ier et le désir de l'empereur Alexandre de voir renaître entre les deux cours les relations amicales un instant interrompues. Cette lettre le décida à suspendre ses opérations et à venir mouiller dans la magnifique baie de Kioge, située au-dessous de Copenhague. Il y trouva l'ordre de rentrer en Angleterre et de remettre à lord Nelson le commandement de la flotte.

L'attitude expectante qu'avait adoptée sir Hyde Parker en apprenant un événement devant lequel devait s'écrouler d'elle-même la confédération maritime des puissances du Nord ne pouvait convenir au bouillant amiral qui lui succédait. Embarquer les chaloupes et canots et se préparer à appareiller, tel fut le premier signal par lequel Nelson annonça à ses vaisseaux que le commandement de la flotte venait de passer en d'autres mains. Le 7 mai 1801, il quitta la baie de Kioge, et, se dirigeant sur Bornholm, il y mouilla pour attendre la fin d'un coup de vent. Là, il partagea son escadre en deux divisions, laissa les plus mauvais voiliers devant Bornholm pour y surveiller les mouvemens des 6 vaisseaux dont se composait l'escadre suédoise, et, avec 10 vaisseaux de 74, 2 frégates et 1 brick, il fit voile pour le port de Revel. Il voulait y surprendre la flotte russe, et, la main sur ce gage important, exiger la levée immédiate du séquestre dont se trouvaient encore frappés les navires anglais arrêtés par les ordres de Paul Ier; mais en même temps il prenait soin de rassurer l'empereur Alexandre sur ses intentions.

« Je suis heureux, écrivait-il au comte de Pahlen, de pouvoir donner à votre excellence la plus complète assurance de la nature pacifique et amicale des instructions que j'ai reçues à l'égard de la Russie. Veuillez exprimer à sa ma-

jesté impériale combien mes inclinations sont ici d'accord avec mes ordres. Je ne puis mieux le lui prouver qu'en me transportant moi-même avec une escadre dans la baie de Revel ou à Cronstadt, si l'empereur le trouvait préférable. C'est ainsi que je veux marquer l'amitié qui, avec la grace de Dieu, subsistera toujours, je l'espère, entre nos deux gracieux souverains. *Ma présence dans le golfe de Finlande sera également d'un grand secours aux navires de commerce anglais qui ont passé cet hiver en Russie.* J'ai pris soin qu'il n'y eût dans l'escadre que j'amène avec moi ni *bombardes* ni *brûlots*, afin de montrer d'une manière plus évidente encore que je n'ai d'autre intention que de témoigner à sa majesté impériale le profond respect que j'ai pour sa personne. »

Un vent favorable conduisit rapidement *cette escadre pacifique* à l'entrée du golfe de Finlande. Le 12 mai, elle jetait l'ancre dans la baie de Revel; mais, depuis le 3 mai, la flotte russe avait quitté ce port. Elle avait scié la glace, encore épaisse de six pieds, qui barrait l'entrée du bassin intérieur dans lequel elle avait passé l'hiver et s'était réfugiée à Cronstadt. Ce port, situé au fond du golfe de Finlande, arsenal militaire et boulevard de Saint-Pétersbourg, était, comme le port suédois de Carlscrona, défendu par un goulet étroit et de fortes batteries, qui pouvaient défier l'audace de Nelson lui-même. Aussi le gouvernement russe, rassuré sur le sort de sa flotte, ne s'en montra-t-il que plus offensé de la présence de l'escadre anglaise dans la baie de Revel. Le comte de Pahlen écrivit immédiatement à Nelson que l'empereur ne jugeait point une semblable démarche compatible avec le vif désir manifesté par le cabinet britannique de rétablir la bonne intelligence qui avait régné si long-temps entre les deux monarchies. « Sa majesté, disait-il, m'ordonne de vous déclarer, milord, que *le seul garant qu'elle accepte de la loyauté de vos intentions, c'est le prompt éloignement de la flotte que vous commandez,* et qu'aucune négociation ne pourra avoir lieu tant qu'une force navale sera à la vue de ses forts. »

Ce langage convenait à une grande puissance, et jamais plus juste et plus sévère leçon ne fut donnée à l'esprit remuant et tracassier qui animait à cette époque la marine britannique : fâcheux esprit trop long-temps encouragé par l'amirauté, et dont la trace se retrouve encore de nos jours! Quant à Nelson, comprenant trop tard l'imprudence qu'il avait commise, il quitta, le jour même où il reçut cette lettre, la rade de Revel et le golfe de Finlande. « Votre excellence, écrivit-il au comte de Pahlen du ton le plus conciliant qu'il put prendre, aura la bonté de faire observer à l'empereur que je ne suis point même entré dans la baie extérieure de Revel sans en avoir d'abord obtenu l'autorisation de leurs excellences le gouverneur et l'amiral de ce port. » Bien qu'il essayât de dissimuler le dépit qu'il avait éprouvé en cette occasion, Nelson ne pouvait pardonner au gouvernement russe la dignité de sa conduite : « Je ne crois pas, dit-il, que le comte de Pahlen eût osé

m'écrire une pareille lettre, si la flotte russe eût encore été à Revel. » En traversant la Baltique, la flotte anglaise rencontra la frégate *la Latone*, qui portait à Saint-Pétersbourg le nouvel ambassadeur chargé de terminer les différends survenus entre les deux cours, et lord Saint-Helens, auquel il était réservé de consacrer, par une convention formelle, le principe si long-temps contesté de la visite des bâtimens neutres, réussit sans doute à convaincre l'impatient amiral que toute démonstration impérieuse de la part de l'Angleterre ne pouvait qu'être préjudiciable au succès des négociations qu'il allait entamer. Après sa malencontreuse excursion à Revel, Nelson se vit donc condamné à rester spectateur passif des efforts de la diplomatie. Plus inquiet alors et plus agité que jamais, il ne passa plus un jour sans importuner l'amirauté de ses plaintes et sans solliciter son rappel. « Cet air vif du Nord, écrivait-il à ses amis, me glace jusqu'au fond du cœur. Je suis un homme mort, si je ne rentre en Angleterre, et pourtant (ajoutait-il par un de ces mouvemens sublimes qui rachetaient amplement ses boutades), *je ne voudrais pas mourir d'une mort naturelle !* »

Serviteur inappréciable quand il fallait combattre, Nelson mettait à de fortes épreuves la patience de l'amirauté, dès que son activité manquait d'aliment. Un chef aussi facilement irritable était d'ailleurs un mauvais interprète des intentions pacifiques du ministère Addington. Ce ne fut donc point sans une secrète satisfaction que l'amirauté consentit à faire droit aux demandes réitérées de Nelson et se décida à lui envoyer un successeur; mais, dans la flotte anglaise, cette nouvelle causa un deuil universel, car Nelson était resté pour ses matelots et ses officiers le chef affectueux et dévoué qu'il était aux jours de sa jeunesse.

Son plus grand soin était d'assurer l'approvisionnement de son escadre et de procurer aux équipages une nourriture saine et abondante. La flotte était sans cesse en mouvement pour cet objet; mouillée dans la baie de Kioge ou devant le port de Rostock, sur la côte du Mecklenbourg, il était rare qu'elle manquât de vivres frais. Un autre objet attirait aussi toute la sollicitude de Nelson : c'était la conservation et l'emploi judicieux des cordages de rechange embarqués sur la flotte. Aussi, grace à cette économie sévère dont l'Angleterre n'a point perdu le souvenir, ne connaissait-il point ces détresses dont tant d'amiraux ne cessaient de se plaindre. « Pour nous, écrivait-il à l'amirauté, j'ose dire que si nous avons beaucoup de besoins imaginaires, Dieu merci, nous n'en avons pas de réels. » Pour arriver à ce résultat, Nelson n'épargnait ni son temps ni ses peines. A quatre ou cinq heures du matin, il était sur pied. Jamais il ne déjeunait plus tard que six heures. Un ou deux *midshipmen* partageaient avec lui ce repas matinal, car Nelson aimait cette joyeuse pépinière de la flotte, et ne craignait point de rire avec ces enfans, se montrant souvent plus enfant qu'eux-mêmes. A huit

heures, le service de propreté se trouvait invariablement terminé à bord de chaque vaisseau, et, jusqu'au coucher du soleil, il ne se passait rien dans l'escadre qui échappât à l'œil toujours ouvert de son commandant en chef.

La santé de Nelson était cependant assez gravement altérée au moment où il déployait cette merveilleuse activité. Elle subissait l'influence de l'extrême agitation d'esprit qu'il avait éprouvée depuis la conclusion de l'armistice. Chez lui, le trouble de l'ame se trahissait presque toujours par une petite fièvre nerveuse et par des étouffemens qu'il attribuait encore à la poursuite infructueuse de l'armée française en 1798. « Cette campagne m'a brisé le cœur, disait-il souvent, et à chaque émotion nouvelle j'en ressens les effets. » Son irritabilité naturelle empruntait d'ailleurs un nouveau degré d'énergie à l'indifférence avec laquelle le glorieux combat de Copenhague avait été accueilli en Angleterre. Ce brillant épisode d'une campagne aventureuse n'avait point l'éclat des grandes journées de Saint-Vincent et d'Aboukir. Il valut à Nelson le titre de vicomte; mais la Cité de Londres s'abstint de voter aux vainqueurs les remerciemens qu'elle allait accorder à l'expédition cent fois moins périlleuse qui, partie des côtes de Caramanie sous les ordres de lord Keith, nous obligeait en ce moment même à évacuer l'Égypte.

« J'ai attendu avec la plus grande patience (écrivait Nelson au lord-maire un an après avoir quitté la Baltique) que les moindres services rendus au pays eussent attiré l'attention de la Cité de Londres avant d'exprimer la profonde douleur que j'éprouve en voyant les officiers employés sous mes ordres, des gens qui ont livré la plus sanglante bataille et remporté la plus complète victoire qu'on puisse citer dans cette guerre, privés de l'honneur de recevoir de cette grande cité un témoignage d'approbation que d'autres plus heureux ont si facilement obtenu.... Mais le lord-maire comprendra que, si l'amiral Nelson pouvait oublier les services de ceux qui ont combattu sous ses ordres, il se montrerait peu digne d'être secondé par eux comme il l'a toujours été. »

Malgré ce détour honorable, il y avait peu de dignité à solliciter d'une façon si pressante les suffrages du pays et à vouloir faire violence à son admiration. Disons-le cependant, cette ardeur indiscrète, qui conviendrait mal sans doute à un homme d'état, il la faut excuser peut-être chez un homme de guerre. Elle semble indiquer, il est vrai, plus d'amour de la gloire que de patriotisme, plus de passion que d'élévation véritable; mais tel est trop souvent de nos jours l'indispensable mobile de l'héroïsme militaire.

Le vice-amiral Pole avait été désigné pour remplacer Nelson dans le commandement de la Baltique. Le 19 juin 1801, il arbora son pavillon à bord du *Saint-George*, et Nelson, refusant la frégate que son successeur voulait mettre à sa disposition, quitta la baie de Kioge sur un petit

brick qui le débarqua le 1er juillet à Yarmouth. Son premier soin fut d'aller visiter dans les hôpitaux de cette ville les matelots et soldats blessés devant Copenhague. Le soir même, après avoir accompli ce pieux devoir, il partit pour Londres, où l'attendaient sir William et lady Hamilton.

VI.

A son arrivée en Angleterre, Nelson trouva les esprits préoccupés d'un nouveau danger. Délivré par la paix de Lunéville de toute inquiétude du côté du continent, Bonaparte songeait à transporter ses légions sur le sol britannique, et menaçait déjà le cabinet de Saint-James de conduire jusqu'à Londres les soldats qui avaient deux fois conquis l'Italie. Le port de Boulogne devait être le rendez-vous de l'immense flottille qu'il avait donné l'ordre de construire sur tous les points de la Manche. L'invasion de l'Angleterre, au moyen de canonnières et de bateaux plats, était depuis long-temps un des plans favoris du premier consul. Il l'avait suggéré au directoire dès l'année 1797, il le reprenait en 1801, et, trois ans plus tard, il devait lui donner des proportions gigantesques. Au mois de juillet, neuf divisions de canonnières et les troupes qu'elles pouvaient transporter se trouvèrent réunies à Boulogne sous les ordres du contre-amiral Latouche-Tréville. Ce n'était pas sans doute la première fois que ces menaces d'invasion alarmaient l'Angleterre, mais jamais elles n'avaient retenti d'aussi près à ses oreilles. Le ministère Addington crut donc devoir prendre en sérieuse considération l'agitation publique, et l'amirauté s'empressa de déférer au vœu populaire en nommant, le 24 juillet, le vice-amiral Nelson au commandement de l'escadre de défense rassemblée entre Orfordness et Beachy-Head.

Nelson comptait alors au sein de l'amirauté deux amis éprouvés : le comte de Saint-Vincent et sir Thomas Troubridge. Ce dernier, dont nous avons pu admirer déjà l'amitié courageuse, n'était pas seulement un des meilleurs officiers de la marine anglaise, aussi plein de ressources, suivant l'expression de Nelson, que son vieux *Culloden* était plein d'accidens; c'était aussi, le comte de Saint-Vincent aimait à le proclamer, un conseiller inappréciable, brave comme son épée, rigide et sans tache comme elle. Il professait une admiration sincère pour le vainqueur d'Aboukir; mais, profondément affligé de la funeste passion qui dominait son héros, il craignait que ce bras heureux et fort, qui avait deux fois sauvé l'Angleterre, ne s'énervât bientôt dans la mollesse. Aussi Nelson était-il à peine investi du commandement de l'escadre de défense, que déjà le comte de Saint-Vincent et Troubridge le pressaient de partir pour la rade des Dunes, où une frégate était prête à arborer son pavillon.

Tous ces efforts d'une affection austère étaient malheureusement devenus superflus. Un nouveau lien enchaînait à jamais lord Nelson au joug de cette femme artificieuse, qui, après avoir souillé sa glorieuse carrière, devait un jour, infidèle à sa mémoire, traverser les plus rudes et les plus humiliantes épreuves pour aller mourir le 6 janvier 1814, perdue de dettes et de scandales, dans les environs de Calais. Vers le mois de février 1801, un enfant mystérieux avait été porté à l'église paroissiale de Saint-Mary-le-Bone, où il fut enregistré sous les noms d'Horatia Nelson Thompson. Horatia (1), que Nelson n'a jamais cessé de représenter comme sa fille adoptive et à laquelle il prit soin d'assurer une fortune indépendante, était, on n'en saurait douter aujourd'hui, malgré des dénégations inutiles, la fille de lady Hamilton. La naissance de cet enfant, fruit d'un double adultère, resserra des nœuds criminels et acheva de détacher l'amiral de lady Nelson. Il croyait avoir assez fait pour sa femme en lui assignant une pension de 1,800 livres sterling, et son père, déjà brisé par l'âge, son père dont ce chagrin, disait-il lui-même, pouvait abréger les jours, essaya vainement de le ramener vers l'épouse outragée, à laquelle, malgré son aveuglement, il n'avait jamais pu adresser un reproche.

Ce fut à cette époque que Nelson chargea sir William de faire en son nom l'acquisition du joli manoir de Merton-Place, situé à 8 milles de Londres. Son dessein, en achetant cette maison de campagne, était de la laisser après lui à lady Hamilton, et jusque-là d'y vivre avec ses amis sur le pied de la plus intime communauté. Misérable passion! fatal écueil d'un grand caractère! Cet homme, auquel le ciel avait départi le génie des combats, que l'Angleterre en ses jours d'alarmes opposait à ses ennemis comme un bouclier, eût vingt fois déserté ce poste d'honneur pour voler à d'indignes amours, si Troubridge et le comte de Saint-Vincent ne l'eussent retenu par leurs supplications. « Votre présence sur nos côtes, lui écrivait ce dernier, a produit un si heureux effet sur l'opinion publique, qu'il est bien désirable que vous puissiez prendre sur vous de renoncer à votre projet de venir à Londres. »

A ces sages remontrances, Nelson répondait par des doléances et des murmures. Il se plaignait du froid, — Troubridge l'engageait à porter des gilets de flanelle; — du mal de mer, — le comte de Saint-Vincent l'encourageait doucement à prendre patience. « Le commandement dont vous êtes chargé, lui disait-il, ne vous oblige point à tenir la mer par des temps forcés. Ne songez donc pas à le quitter dans un moment où aucun Anglais n'a le droit de refuser ses services à son pays. »

Nelson, repoussé par ses amis, s'épanchait alors avec humeur dans le sein de lady Hamilton. « L'amirauté, lui écrivait-il, n'a ni conscience

(1) Au mois de février 1822, Horatia Nelson épousa le révérend Philip Ward, aujourd'hui vicaire de Tenterden, dans le comté de Kent : elle a eu de cette union huit enfans.

ni entrailles; je lui souhaite mes souffrances. *Monsieur Troubridge*, aujourd'hui un de mes seigneurs et maîtres, fait le plaisant et se moque de moi; — je gagerais qu'il a pris de l'embonpoint. — Quant à moi, j'ai considérablement maigri, et, si ces messieurs se fussent montrés moins indifférens à mes plaintes, ma santé n'eût point été aussi sérieusement altérée, ou du moins il y a long-temps que je l'aurais rétablie, dans une chambre bien chaude, au coin d'un bon feu, et entouré de véritables amis. »

Tel était Nelson, nature double et indéfinissable, pétrie de deux argiles contraires; étonnant assemblage de grandeur et de fragilité, qui lassait l'amirauté de ses caprices et remplissait l'Europe de son nom! Mais, sur ce théâtre où le retenaient malgré lui le comte de Saint-Vincent et Troubridge, cet esprit si mobile retrouvait quelquefois toute sa mâle vigueur. Le *memorandum* que Nelson adressa à ses officiers, en prenant le commandement de l'escadre des Dunes, est peut-être une des pièces officielles contenues dans sa correspondance qui révèlent le mieux ce coup d'œil ferme et sûr, habitué à embrasser un vaste horizon. En quelques lignes, l'illustre amiral a tracé hardiment et de main de maître la physionomie générale de son plan d'attaque et de défense; à dessein, il s'abstient d'en fixer les contours. Un génie novice aurait peur de rester incomplet; Nelson craint au contraire d'être trop explicite. Il s'arrête où l'imprévu commence, et fuit cette précision qui, sur un terrain si vague encore et si étendu, laisserait une porte ouverte à l'inertie et à l'indécision.

Suivant lui, le premier consul ne devait avoir en vue que de tenter un coup de main sur la ville de Londres, et 40,000 hommes (1) au plus

(1) Quarante mille hommes jetés sur les côtes d'Angleterre auraient-ils donc suffi pour aller jusqu'à Londres dicter la paix au cabinet britannique? L'orgueil de nos voisins peut s'indigner d'une pareille supposition; mais il est certain qu'au début d'une guerre, aujourd'hui par exemple, une pareille opération n'aurait rien d'impossible. Telle est l'opinion d'un officier distingué de la marine anglaise, *l'honorable* M. E. Plunkett. « Nos régimens, dit-il, opposeraient sans doute à l'ennemi toute la résistance qui se peut attendre de leur petit nombre, plus de résistance même qu'un égal nombre de soldats ne saurait en opposer dans un autre pays. Je suis assez bon Anglais pour n'en point douter; mais ces régimens, dont il faudrait distraire au moins trente mille hommes pour garder l'Irlande, comprendraient à peine vingt ou vingt-cinq mille hommes disponibles. A ces vingt-cinq mille hommes on pourrait ajouter les soldats vétérans (ceux du moins qui ont conservé leurs membres et qui ne sont pas perclus de rhumatismes). Rappelés sous les drapeaux, ils y rendraient encore de bons services. Quant à nos *belliqueux* paysans, on ne saurait en vérité sans folie vouloir leur assigner un rôle actif dans cette lutte rapide et brusque qui déciderait du sort de l'Angleterre, ou du moins du sort de la capitale. Il est telles circonstances où des levées de paysans peuvent retarder la marche d'une armée d'invasion; mais, en Angleterre, les deux choses les plus essentielles pour l'emploi de pareils auxiliaires, le *temps* et *l'espace*, manqueraient complétement. *Un corps d'armée débarqué sur la côte de Sussex, en deux jours de marche, serait à Londres*. Il n'aurait eu à traverser pour y arriver ni montagnes, ni marais, ni forêts, ni rivières. Dans

seraient destinés à cette surprise. Il pensait que, pour répandre l'alarme sur plusieurs points à la fois, 20,000 hommes environ seraient débarqués à 60 ou 70 milles de Londres, dans l'ouest du port de Douvres, et le même nombre dans l'est de cette ville. 200 ou 250 chaloupes canonnières rassemblées à Boulogne porteraient le détachement, qui partirait de ce port, et, avec un calme parfait, elles pourraient, en moins de douze heures, grace à leurs avirons, traverser le détroit. Au même moment, le télégraphe ferait appareiller la seconde division, réunie à Ostende et à Dunkerque. Il était probable que, pendant ce temps, les flottes de Brest, de Rochefort et du Texel, ne resteraient pas inactives et parviendraient à opérer une diversion importante, soit en Irlande, soit sur un point quelconque de la côte d'Angleterre. En tout cas, en se tenant prêtes à mettre sous voiles, ces flottes retiendraient les escadres anglaises dans la mer du Nord et le golfe de Gascogne, et ne leur permettraient pas de se porter au secours du territoire menacé. Il ne fallait donc compter, pour s'opposer aux tentatives de la flottille, que sur les forces rassemblées en ce moment entre Orfordness et Beachy-Head. Ces forces se composaient d'une escadre de frégates et de bâtimens légers destinée à surveiller les mouvemens de l'ennemi, et d'une flottille spécialement réservée pour la défense du littoral. Nelson voulait que cette flottille, armée en partie par cette milice maritime connue sous le nom de *Sea-Fencibles,* fût stationnée de Douvres jusqu'aux Dunes. S'il faisait calme au moment de l'apparition des chaloupes françaises, elle devait se porter à la rencontre de l'ennemi de toute sa vitesse, ne point l'attaquer avec des forces trop inférieures, mais l'observer et le suivre jusqu'au moment où une occasion favorable s'offrirait d'en venir aux mains. Si la moindre brise s'élevait, c'était aux frégates et aux bricks que revenait le soin de détruire l'armée d'invasion; mais, dans le cas où le calme persisterait, la flottille anglaise, quelle que pût être l'infériorité de ses forces, ne pouvait plus hésiter à assaillir la flottille ennemie dès qu'elle toucherait le rivage. Elle en devrait attaquer ce qu'elle pourrait, la moitié ou les deux tiers. Ce serait toujours une diversion très utile aux troupes chargées de repousser le débarquement, car, l'artillerie des chaloupes françaises étant placée sur l'avant, leur poupe

une marche aussi courte, des levées de paysans n'ont rien à faire. Mais les moyens de transport, dit-on, où l'ennemi les prendrait-il? Vous supposez donc que l'ennemi arriverait en Angleterre avec tout le matériel d'une armée, magasins des vivres, bagages, artillerie de siége, équipages de pont. Eh! mon Dieu, non! une armée marchant sur Londres n'aurait point à s'encombrer de tant de choses. Les vivres seraient sur le dos des soldats; les bagages n'accompagnent pas une armée pendant le cours de ses opérations; l'artillerie de siége serait inutile dans un pays où il n'y a point de siége à faire; les équipages de pont seraient superflus là où il n'y a point de rivières à traverser. Dégagé de tout cet encombrement, le transport d'une armée est facile... » — *The Past and Future of the British Navy,* by the hon. E. Plunkett, commander R. N. — Londres, 1846, Longmann.

se trouverait exposée sans défense au feu des bateaux qui les attaqueraient. « Dès que la flottille ennemie sera en vue, ajoutait Nelson, nos divisions se réuniront, mais sans se confondre. Dans cette position, elles devront se tenir prêtes à exécuter les ordres qui leur seront donnés. Il n'est rien de plus important que de choisir pour les commander des hommes animés d'une confiance mutuelle, et sur lesquels aucune misérable jalousie ne puisse avoir prise. Il faut qu'en cette grande occasion il n'y ait qu'une seule pensée, un seul désir parmi nous : empêcher la descente de l'ennemi sur nos côtes. »

Si bien calculées que fussent ces dispositions défensives, elles ne suffisaient point cependant à l'impatience générale. La presse anglaise, interprète exigeant de l'opinion publique, ne cessait de harceler le gouvernement et de répéter que c'était dans les ports ennemis qu'il fallait aller écraser la flottille française. L'amirauté se vit donc contrainte, par condescendance pour ces alarmes, de prescrire à Nelson de bombarder le port de Boulogne; mais l'amiral Latouche fut informé de ce projet : il sortit du port où ses bâtimens entassés auraient pu courir de grands dangers, et forma en avant des jetées une longue ligne d'embossage composée de 6 bricks, 2 goëlettes, 20 chaloupes canonnières et un grand nombre de bateaux plats. Le 4 août, Nelson vint lui-même au point du jour mouiller ses bombardes devant la ligne française; il espérait que, pour éviter cette attaque, la flottille se réfugierait dans le port de Boulogne, et il se proposait la nuit suivante de diriger ses brûlots sur cette masse de bâtimens ainsi resserrés dans un étroit espace. Vers neuf heures du matin, le bombardement commença; il ne put ébranler la ligne d'embossage, et ne produisit d'autre effet que la destruction d'une canonnière et d'un bateau plat qui furent coulés bas. Pas un homme à bord de la flottille ne fut atteint, tandis que nos canonnières et les batteries de terre, répondant par un feu très vif au feu des bombardes anglaises, un éclat de bombe vint blesser, à bord d'un de ces bâtimens, un capitaine d'artillerie et deux matelots.

Cette première tentative avait donc complétement échoué; mais Nelson en préparait une autre plus sérieuse et dont il ne mettait point le succès en doute. Le 15 août, il vint mouiller à 6,000 mètres environ de la flottille française, encore embossée devant le port de Boulogne. Il amenait avec lui des chaloupes et péniches de toute grandeur à l'aide desquelles il voulait enlever ou incendier nos canonnières. Ces embarcations étaient au nombre de 57; il les partagea en quatre divisions qu'il plaça sous les ordres des capitaines Somerville, Parker, Cotgrave et Jones. La perte de son bras lui interdisait de prendre lui-même une part active à cette expédition; mais il songea à en assurer la réussite par les dispositions les mieux entendues et les soins les plus propres à racheter l'imprudente audace de cette entreprise. Dans chaque division,

deux canots étaient particulièrement chargés de couper le câble et les amarres des navires qu'on allait attaquer. Ces canots, munis d'une corde terminée par un croc qu'on pût jeter à bord du navire ennemi, ne devaient point songer à l'assaillir, mais s'occuper de le prendre à la remorque et de l'entraîner au large. Les autres embarcations se chargeaient de combattre et de réduire les bâtimens ainsi entraînés hors de la ligne. Chacune d'elles d'ailleurs avait reçu une hache bien affilée, une mèche, une chemise soufrée ou toute autre composition incendiaire, et se trouvait par conséquent en mesure d'enlever ou de brûler le navire qu'elle aborderait. Les matelots étaient armés de piques, de sabres et de haches; les soldats de marine, de leurs fusils et de leurs baïonnettes. Nelson avait voulu, dans cette occasion comme à Ténériffe, que les canots de chaque division se donnassent mutuellement la remorque, afin d'arriver en force suffisante sur l'ennemi.

A dix heures et demie du soir, les embarcations reçurent leurs équipages, et à onze heures, au moment où la frégate *la Méduse*, que montait Nelson, montra six fanaux à la hauteur de sa batterie, elles poussèrent au large et vinrent se former, dans un ordre arrêté à l'avance, sur l'arrière de *la Méduse*. De là, à un signal convenu, elles partirent toutes ensemble et se dirigèrent par des routes divergentes vers la plage de Boulogne. Le mot d'ordre était *Nelson;* le mot de ralliement *Bronte*. La première division, que commandait le capitaine Somerville, chargée d'attaquer l'aile droite de la flottille, se trouva, en approchant de terre, entraînée par la marée dans l'est de la baie de Boulogne. Les capitaines Parker et Cotgrave ne rencontrèrent point le même obstacle; ils avaient, en partant, gouverné directement sur l'entrée du port, et à minuit et demi ils assaillirent le centre de notre ligne. Parker, à la tête d'une partie de sa division, aborda le brick *l'Etna*, qui portait le guidon de commandement du brave capitaine Pevrieux; mais les filets d'abordage qui entouraient ce brick opposèrent une barrière insurmontable aux Anglais. 200 soldats d'infanterie réunis à nos matelots les reçurent par un feu nourri de mousqueterie et les rejetèrent dans leurs canots à coups de baïonnette. Parker lui-même fut blessé grièvement à la cuisse, et eût été pris sans le dévouement d'un de ses *midshipmen*. D'autres canots de sa division avaient essayé d'enlever le brick *le Volcan*, et avaient été également repoussés. L'attaque dirigée par le capitaine Cotgrave n'avait point eu un meilleur succès, et ces deux premières divisions étaient en pleine retraite quand le capitaine Somerville atteignit le port. Ce brave officier ne se laissa point émouvoir par la défaite de ses compagnons : il se jeta sur notre aile droite et se croyait déjà maître d'un de nos bricks, quand une fusillade très vive, partie des navires environnans, l'obligea à se retirer précipitamment. Il gagna le large après avoir essuyé des pertes considérables. La quatrième divi-

sion, qui devait se diriger sur notre aile gauche, avait rencontré, comme celle du capitaine Somerville, la marée contraire, et, ne pouvant remonter suffisamment vers l'ouest, elle n'arriva sur le lieu de l'action que pour recueillir les blessés et assister les autres colonnes d'attaque dans leur fuite. Ce combat corps à corps tourna donc entièrement à notre avantage; il coûta aux Anglais 170 hommes mis hors de combat, et produisit une vive impression de l'autre côté de la Manche. C'était le second échec de ce genre qu'éprouvait Nelson. A Boulogne comme à Ténériffe, il avait rencontré des difficultés imprévues; mais il avait aussi fait une trop large part au hasard et trop compté sur la négligence de ses ennemis. Cependant, si, à Ténériffe, il n'eût point, par deux tentatives infructueuses, éveillé l'attention des Espagnols; si, à Boulogne, il n'eût point eu affaire à un homme tel que Latouche-Tréville, il est probable qu'il eût réussi dans cette double attaque : car les Anglais ont, pendant la dernière guerre, obtenu de nombreux succès dans des entreprises analogues, et ils les ont toujours dus à notre défaut de surveillance. Une vigilance soutenue, un service régulier, se rencontrent moins souvent à bord de nos navires que le dévouement le plus exalté et l'intrépidité la plus héroïque. Heureusement Latouche-Tréville gardait sa flottille comme une place forte; il tenait son monde sans cesse en alerte, et exigeait que le service se fît devant le port de Boulogne, sur ses bricks et ses canonnières, comme il doit se faire en présence de l'ennemi. Les chaloupes anglaises trouvèrent nos bâtimens préparés à les recevoir, leurs filets d'abordage hissés, leurs canons chargés et leurs équipages sur le pont : aussi leur attaque eut-elle le sort que le courage de nos matelots réservait à de plus formidables entreprises, s'il eût trouvé des chefs tels que Latouche pour le diriger.

Nelson fut douloureusement affecté de ce revers et surtout de la perte du capitaine Parker, qu'il aimait comme un fils, et qui ne survécut point à sa blessure; mais il songeait à prendre sa revanche et méditait une attaque sur Flessingue. Il fallait à tout prix détruire le prestige de cette flottille, car elle avait jeté le trouble jusque dans les conseils de la couronne. Si le ministère faisait appel aux lumières des hommes spéciaux, il recueillait autant d'avis qu'il consultait d'amiraux. Lord Saint-Vincent voulait qu'on tînt nos ports de la Manche étroitement bloqués; lord Hood, que l'on conservât toute l'escadre de défense dans les ports anglais et qu'on ne laissât sur la côte de France que quelques bâtimens légers pour signaler les mouvemens de la flottille. En quelques mois, ces bateaux plats, dont on avait voulu rire, étaient devenus l'objet de la préoccupation universelle. Il n'est point jusqu'au général Dumouriez qui ne se crût appelé en cette circonstance à pourvoir *au salut de l'Angleterre et de l'Europe*. Triste exemple des misères et des égaremens d'une si grande époque! cet homme qui avait sauvé la France dans les défilés de l'Argonne donnait alors à nos ennemis l'affligeant spectacle

d'une activité sans objet et d'un zèle sacrilége. En 1801, il adressait à Nelson des projets pour la défense des côtes d'Angleterre, comme il communiquait en 1814 des plans de campagne à Wellington pour l'invasion de la France (1).

L'émotion qu'excitait la réunion de cette flottille dans la Manche était donc plus réelle et plus profonde qu'on ne voulait en convenir. Ce projet de descente, que les Anglais affectaient en vain de mépriser, contribua puissamment au succès des négociations déjà entamées pour le rétablissement de la paix. Une lassitude universelle accablait d'ailleurs les esprits, et les hommes qui avaient traversé ces années d'épreuves avec le plus d'éclat soupiraient eux-mêmes après un repos qu'ils avaient cessé de connaître. Le comte de Saint-Vincent, qui avait assisté à trois grandes guerres, n'avait jamais vu de pareils combats, des champs de bataille aussi meurtriers. « Quels ravages cette guerre a faits dans nos rangs! écrivait-il à Nelson en apprenant la mort du capitaine Parker. Puissions-nous toucher au terme de ces sacrifices! » Quant à Collingwood, employé en ce moment devant Brest sous les ordres de l'amiral Cornwallis, il accueillit avec un touchant enthousiasme l'annonce d'une paix prochaine. « J'espère bien, écrivait-il alors, que notre génération a vu la fin de sa dernière guerre! » Naïve illusion destinée à un triste mécompte! Le 12 octobre 1801, les hostilités furent suspendues entre l'Angleterre et la France : le traité d'Amiens, qui intervint six mois plus tard, consacra cette trêve et servit à la prolonger; mais la lutte n'était qu'interrompue, elle allait bientôt reprendre avec plus d'acharnement que jamais. De 1793 à 1802, la guerre s'était parfois ralentie; les peuples épuisés avaient paru se prêter à un rapprochement. Le désir de la paix était dans tous les cœurs: on en avait parlé, on en avait traité longtemps avant de la conclure. De 1803 à 1814, rien de pareil ne vint entraver les hostilités et calmer l'âpreté d'une haine mortelle. Quand l'arène se rouvrit pour les deux puissans adversaires, l'Europe, encore émue, ne se prononça point entre eux. La France était debout sur la plage de Boulogne, l'Angleterre en face; l'Europe attendait; elle attendit deux ans. Ce sont ces deux années qu'il nous reste à parcourir. Elles ont vu le premier revers de l'empire, la dernière victoire de Nelson.

E. Jurien de La Gravière.

(1) « J'ai beaucoup étudié (écrivait Dumouriez à Nelson en lui adressant un long mémoire sur la défense des côtes d'Angleterre), j'ai beaucoup étudié pendant vingt ans la matière de cette note; alors c'était comme militaire français que j'étudiais les moyens de descendre sur vos côtes. A présent, un intérêt plus noble nous unit à la même cause, celle des rois, de la religion, des mœurs et des lois. Leur sort, celui de l'Europe entière, est attaché au salut de votre patrie. Soyez la caution du désir que j'ai d'y contribuer. A cet intérêt général se joint celui de la tendre amitié qui m'unit à vous pour la vie. »

LITTÉRATURE CATHOLIQUE

ET FÉODALE.

Histoire des peuples Bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques,
par M. Aurélien de Courson. [1]

L'un des beaux spectacles de la révolution, celui qui m'inspire le plus pur sentiment de la grandeur humaine, la plus ferme confiance dans la vertu des idées, c'est la nuit du 4 août. Je m'incline devant les héros de cette nuit mémorable, je les révère. Ils s'oubliaient eux-mêmes avec une magnanimité si parfaite, ils avaient si bonne grace dans leur enthousiasme, on eût dit qu'ils portaient sur leur front tout cet éclat à la fois glorieux et charmant du siècle dont ils étaient la fleur. Nous avons pu connaître encore les derniers représentans de cette génération; ils avaient subi toutes les fortunes, traversé tous les régimes : ils étaient restés les hommes de leur jeunesse, des hommes naturellement supérieurs et spirituels, sans faste et sans phrase; — ils ne visaient point au sublime, ils ne prenaient au sérieux que les choses sérieuses, mais le cœur leur battait toujours au seul bruit d'une liberté conquise ou d'un préjugé vaincu. Un peu sceptiques à l'endroit des personnes (ils avaient tant vu d'infidèles), ils ne l'étaient point à l'endroit des principes, parce qu'ils n'avaient jamais perdu l'honnêteté de leur conscience.

(1) 2 vol in-8°, chez Furne, rue Saint-André-des-Arts.

Au déclin, au terme d'une vie si longue, ils voulaient encore, avec la même ardeur qu'au début, avec la même droiture de sens et de caractère, ils voulaient le légitime développement de toutes les forces humaines, l'égale répartition des devoirs publics, le sage progrès des ignorans vers la lumière, des capables vers le pouvoir. Ils ne sont plus; ils sont morts presque tous à temps, la veille ou le lendemain d'une victoire qui ne fut point un désordre : ils ont pu croire leurs souhaits comblés et leur tâche finie.

Je me demande pourtant ce qu'auraient pensé ces illustres libéraux, ces véritables grands seigneurs, s'ils avaient entendu par hasard ce que nous entendons maintenant à tous les coins de rue, des sophistes bourgeois dénigrer niaisement l'œuvre de 89 et faire fi de cet immortel triomphe. Quelle pitié ne les eût pas saisis! quel dédain railleur sur ces lèvres généreuses! Comme ils se fussent moqués de ces tristes songeurs qui s'estiment habiles pour avoir entrepris de glorifier des décombres jadis si vaillamment balayés, les décombres de la vieille société religieuse, de la vieille société civile! De quel mépris n'eussent-ils point accablé une science rétrograde dont les plus fameuses découvertes sont des injures maladroites contre les meilleurs enseignemens qu'ils nous aient légués, contre la tolérance des cultes, contre la fusion des classes, contre l'union de la France morale et de la France territoriale! Comme ils eussent durement traité ces médiocres savans qui semblent aujourd'hui sortir de partout, tant ils sont bien accueillis, et qu'on dirait inviolables, tant ils se fient à la faveur des circonstances pour échapper à la critique; politiques en sous-ordre, dont la tâche est de nous montrer l'antiquité tout en beau pour nous ôter peut-être le goût de l'avenir! Puis, sans doute avec cette sérénité qui marquait la vigueur de leurs ames, ces nobles vieillards auraient détourné la tête et passé leur chemin, jugeant bien que ce vaste édifice qu'ils avaient fondé n'allait point crouler pour si peu.

Je n'imagine pas, en effet, que les travaux de la constituante doivent demain disparaître; je me tiens très assuré qu'on ne nous rendra ni des corporations ni des castes, et je n'ai pas la moindre peur de la corvée ni de la dîme. Écoutez cependant nos nouveaux docteurs, poètes ou romanciers, érudits ou publicistes : ils sont en admiration continuelle devant les merveilles d'autrefois; nos pères ont tout démoli, parce qu'ils étaient des esprits forts à cervelle légère, des marquis étourdis amoureux de popularité, des robins intrigans et frondeurs; on n'y peut mais à présent, et c'est grand dommage; du moins faut-il rendre justice au passé, s'il n'y a point d'espoir qu'on le recommence. Sur quoi l'on entame les plus étranges panégyriques; là où les contemporains n'avaient senti qu'abus et misères, on aperçoit les mérites les plus signalés : cette souveraine puissance de la Rome catholique, trop tôt gâtée par d'hu-

maines ambitions, c'était la mère de toutes les libertés; ce gouvernement féodal construit pièce à pièce, né du hasard ou de la force, utile en son temps, détestable après, c'est le chef-d'œuvre de l'esprit humain; ce monde brutal, où l'homme d'épée s'arrogeait tous les droits qu'il pouvait et ne remplissait de devoirs que ceux qu'il voulait bien remplir, c'est un monde de grace et d'amour; ce pays hérissé de prétentions égoïstes, traversé par mille barrières, coupé dans tous les sens par les âpres rancunes de province, de ville et de clocher, c'était une patrie plus vivante et plus chérie que la nôtre. Le cœur parlait alors! il unissait tout; la divine puissance des instincts primitifs rapprochait seule les membres de cette association fraternelle; il n'était besoin ni de discussion ni d'écriture; il y avait de loyaux suzerains, des vassaux dévoués, et les avocats ne régentaient personne; l'art y gagnait en même temps que la morale.

On se rappelle peut-être cette réaction moitié sentimentale et moitié littéraire qui, sur la fin de l'empire et à certain moment de la restauration, remit en si grand honneur les beautés de la chevalerie. La fantaisie du temps s'arrangeait des Amadis, et, pour habiller ces paladins peu historiques, elle empruntait sans scrupule, soit aux braves de la jeune garde, soit aux voltigeurs de l'armée de Condé. On s'était fabriqué tout un moyen-âge à sa guise, où l'héroïsme et la politesse régnaient comme un éternel printemps. On y trouvait bien çà et là quelque traître de mélodrame à l'instar du fameux Ganelon de Mayence; mais il était de rigueur que les héros ressemblassent au Gonzalve de M. de Florian, et les châtelaines, les pastourelles, quelquefois opprimées, toujours vertueuses, traversaient à propos cette époque guerrière comme de blanches et bienfaisantes apparitions. *Le Génie du Christianisme* avait exalté les ames, et la mode, qui gâte les plus vrais succès, s'était jetée sur les splendeurs du culte catholique pour y chercher des émotions et des décorations d'opéra. On était ainsi arrivé à prendre tout ce vieux monde par le côté déclamatoire, à substituer dans les descriptions l'idéal au vrai, à supprimer le réel ou à le traduire en périphrases, comme Delille quand il versifiait; l'historien était tenu de s'accompagner sur la lyre, et la lyre était toujours accordée sur le mode pompeux. Feuilletez seulement *la Gaule poétique* et *Tristan le Voyageur*, ces œuvres trop aimables de cet homme d'esprit mignard et de passions violentes qui s'appelait M. de Marchangy : vous y apprendrez la Gaule barbare et féodale, à peu près comme on pourrait se figurer l'antiquité classique d'après le style grec du directoire, et l'Orient d'après le style égyptien du consulat.

Voilà certes une science qui nous semble bien pitoyable du haut de cette érudition que nous avons aujourd'hui entassée; mieux valaient pourtant ces innocens travers que nos travers d'aujourd'hui. Il y avait

dans toutes ces inventions romanesques un dernier souffle de gloire; c'était le finale adouci d'un grand air de bravoure, et, quoiqu'il se mêlât à cette exaltation beaucoup de fausses langueurs, on y voyait aussi la trace d'illusions généreuses; n'en cherchez point de pareilles sous ces lourds systèmes dont notre petite réaction nobiliaire et dévote s'est chargée de bâtir la fortune. Le bon vieux temps a maintenant des adorateurs moins naïfs sans qu'ils soient moins ennuyeux, plus affectés sans plus de savoir, plus dangereux en somme malgré l'impuissance pratique de leurs théories. Ceux-là pour sûr ne pincent point de la lyre; ils pâlissent, croyez-les, sur les chartes et les manuscrits; ils s'abîment dans les in-folio, et, ne lisant jamais les auteurs de seconde main, ils font toutes leurs découvertes aux sources mêmes, aux pures sources de la science. Ils affichent le plus souverain mépris pour la légèreté des études nationales; parlez-leur des maîtres d'outre-Rhin! Que ne connaissez-vous l'allemand comme ils le connaissent? C'est avec les doctrines allemandes qu'il faut fouiller l'histoire de France pour la bien comprendre; nous n'entendons rien au passé de notre pays, parce que nous avons l'entêtement de vouloir toujours y regarder avec les yeux de chez nous. Ah! si nous jugions avec les affections germaniques, les belles choses qui nous apparaîtraient dans ce livre jusqu'à présent fermé! nous réussirions enfin à regretter tout ce que nous avons perdu en laissant tomber sous les coups du despotisme monarchique cette forte organisation du clan, de la tribu et du fief; nous goûterions par une jouissance rétrospective les bonheurs intimes de la famille féodale; nous serions presque tentés d'invoquer encore la protection des fiers châteaux, dont il ne reste malheureusement que les ruines, pour nous dérober à ces modernes oppresseurs, que l'on nomme du nom prosaïque de percepteurs, de substituts et de sous-préfets! Les chers seigneurs d'autrefois allaient bien, il est vrai, par hasard battre ou détrousser les pauvres gens, et, comme dit la vieille chanson de Hans Sachs, « pendant qu'ils se promenaient sur la route, leur cheval mordait par distraction la poche des marchands. » — Bagatelle après tout! ils tenaient si galamment à distance et le roi et les commis du roi.

Sommes-nous au bout? Non point en vérité. Ces feudistes de singulière espèce qu'une vogue de circonstance nous amène au pinacle, ce ne sont pas seulement des savans très profonds et surtout très raisonnables : ils *pensent bien*, comme on dit aujourd'hui de quiconque enseigne qu'il faut peu penser; il leur vient à tout propos les idées les plus convenables sur l'infirmité de l'esprit humain. Possédant à fond la géologie, l'ethnographie et la linguistique, ils s'en servent avec une adresse particulière pour embellir leurs plus ordinaires travaux de cette couleur d'orthodoxie devenue maintenant d'une si grande

distinction; ils sont maîtres passés en cette facile théologie, dont le vagabondage ne couvre pas toujours le vide. Ils auraient bien du malheur, si, dans la moindre notice, dans la dissertation la plus spéciale, ils ne trouvaient à parler de l'œuvre des sept jours, de l'unique Adam et de la langue révélée : c'est le frontispice obligé de leurs livres, c'est la croix de par Dieu en tête de leur alphabet. Entre gens qui se soutiennent, il est bon de se reconnaître, et il n'est pas mauvais, quand la science se met en campagne, que la science ait, comme la guerre, des mots de passe et des signes de ralliement. Il n'y a point à s'y tromper, et, pour qui aurait l'entendement un peu rebelle, on a simplifié davantage encore : il ne s'agit dans votre ouvrage ni du XIe siècle ni du XVIe; mais vous avez rencontré quelque bonne occasion de dire *saint* Grégoire VII, et vous avez prouvé la vocation catholique de la France par les mérites à jamais nationaux de la *très sainte* ligue: frappez là, vous êtes des nôtres.

On peut, jusqu'à certain point, analyser ainsi les traits principaux de ces curieuses figures qui commencent à s'élever de toutes parts dans le monde des doctes; je renonce à rendre l'ensemble de si précieuses physionomies, — ce mélange de suffisance béate et d'orgueil doucereux qui se trahit par mille endroits presque insaisissables, — ce sourire humble et superbe qui annonce à première vue qu'on est de bonne compagnie, qu'on a de la vertu, du talent, et qu'on aura de la gloire, — ce parfum de pédantisme qui sent tout à la fois le salon et le cloître, pédantisme bien autrement cruel que celui des Trissotin et des Vadius. Un Vadius connaît admirablement le grec, un autre sait par cœur tout le *Corpus juris;* cet autre encore a la mémoire peuplée de noms propres et de dates : pédans, soit, insupportables pédans dont les doigts sont tachés d'encre. Mais voir des gens se gourmer, se guinder sur eux-mêmes parce qu'ils s'attribuent de leur chef beaucoup mieux assurément que cette science matérielle des faits, la science infuse des principes; voir ces gens-là, drapés dans leurs théories, décider des questions les plus ardues avec cette fatuité tranchante d'un puriste qui juge un point de grammaire, n'est-ce pas de quoi blesser les plus patiens? Ils découvrent généralement ce que n'ignorait personne : qu'importe? ils ont une façon d'envisager les choses qui les leur approprie, et quand, l'œil à moitié fermé, les lèvres pincées, la voix caressante, ils entrouvrent leur petit trésor inédit, murmurent modestement : « Ce n'est pas ici simple affaire d'érudition, c'est tout un système en jeu, le grand système que vous savez! » soyez sûr, vous qui les écoutez, qu'on va vous révéler ou même vous résoudre quelque grave problème dont vous n'étiez point en quête; demandez-vous seulement à la fin ce que ces trop sublimes historiens, ces trop grandioses philosophes vous ont ap-

pris de positif et d'exact; dressez le bilan de leurs fausses richesses : beaucoup de phrases creuses et pas mal d'injures.

Que tout cela doive un jour tomber sous le ridicule, je le crois certes bien; mais qu'à force de ridicule, tout cela soit dès à présent inoffensif, je le nie très haut. Cette école prétentieuse de petits politiques à larges vues contribue tant qu'elle peut à plier l'esprit public de travers, et favorise naturellement toutes les velléités de réaction, en atténuant le respect des institutions existantes. C'est là pour elle un double triomphe dont elle se glorifie.

Et d'abord, en effet, quelle merveilleuse confusion! Quand la restauration célébrait le gothique, elle y allait de bonne foi et tout d'une pièce; elle avait son drapeau blanc à la main et l'on savait ce que parler voulait dire. Elle ne se piquait pas de mieux entendre la liberté que les libéraux; le beau nom de libéral ne comportait pas alors tant de sens divers qu'aujourd'hui, et nul ne le prenait qui ne fût ami sûr de son pays et de son siècle : ce vieux libéralisme est depuis long-temps hors de mode, et c'est de bon goût d'en rire, tant il était vulgaire. Admirons plutôt celui qu'on nous prêche! Célébrer pieusement l'heureux âge où des provinces privilégiées ne payaient d'impôt qu'à leur corps défendant; canoniser ces fiers gentilshommes qui conspiraient au besoin avec l'étranger contre le roi de France; dénoncer, dans l'amertume de son ame, les plaies dévorantes de l'époque, le communisme et le paupérisme, pour regretter à son aise la charité des couvens et les biens du clergé; invoquer d'un air sombre le dogme républicain de la souveraineté du peuple, la loi suprême du salut public, pour justifier les exécutions de la Saint-Barthélemy et la rigueur des auto-da-fé, voilà ce qui s'appelle du libéralisme intelligent et impartial! Il n'y a plus hors de là que des voltairiens, et celui qui ne sait à propos donner une main à Robespierre et l'autre à de Maistre, celui-là n'a qu'un esprit bien étroit. Oui, certainement, aujourd'hui que la conscience publique vacille, pour ainsi dire, et ne s'attache à quoi que ce soit d'assez solide pour la rassurer, oui, c'est un trouble de plus que ce mélange adultère de choses antiques et de mots nouveaux.

Autre mal encore. Dans cette ère de transition politique et sociale où nous sommes maintenant comme arrêtés, il en est qui, ne voulant plus avancer et ne pouvant pas reculer autant qu'ils le voudraient, se sont pris d'un beau dégoût pour toute notre machine : à leur sens, notre démocratie monarchique n'aurait plus en elle la foi qui fait vivre, elle s'en vanterait même à huis-clos, et ses représentans les plus officiels seraient souvent les plus découragés. Ce désespoir sied bien, quelquefois il rapporte; on craint surtout le zèle aujourd'hui, et l'on n'aime pas qu'il s'en glisse trop nulle part, fût-ce au service des institutions.

Ce n'est donc point gâter ses affaires que de croire médiocrement à la vertu du régime qui vous emploie. La mode a gagné peu à peu jusque dans le public, et certain scepticisme attristé, au sujet des matières politiques, est de mise à présent dans les meilleurs lieux. J'avoue que le pays et la constitution ne me semblent pas encore en danger, parce qu'il plaît aux habiles de douter de la constitution et du pays; je ne voudrais pas cependant qu'on les aidât si perfidement à rabaisser les lois que nous tenons de nos pères, en exaltant à faux celles que nos pères ont déchirées. Nous avons un commencement d'aristocratie bâtarde qui a déjà commandé ses généalogies chez les d'Hozier, tout à point ressuscités d'hier; nous avons des fidèles plus royalistes que le roi, des administrateurs qui portent en gémissant les conséquences de la révolution qui les a placés; nous avons de beaux esprits à la recherche des forces gouvernementales et de belles dames bourgeoises qui jouent au grand siècle. Tout ce monde-là s'enthousiasme quand on lui retrace de si flatteuses images des gloires effacées qu'il aimerait bien continuer, n'était le mauvais esprit du jour, un esprit d'indépendance et d'orgueil que l'on ne peut déshabituer de ses chimères d'égalité. Certes, on ne pousserait pas le goût des manières féodales jusqu'à s'insurger contre la cour; mais on tiendrait assez à réprimer un peu le populaire en l'édifiant davantage sur la hiérarchie éternelle des classes. Aussi faut-il voir comme on accueille cette mauvaise science infatuée de réhabilitations impossibles : elle est par excellence morale et profonde, elle console, elle guérit des misères du présent. Il semble, en vérité, qu'elle procure des ancêtres à ses panégyristes.

En attendant, elle fait fortune, elle envahit tout, elle multiplie ses recrues, et les adeptes lui viennent à coup sûr, parce que, visant à la quantité, elle les dispense de la qualité; les grands noms lui manquent, mais, en revanche, elle insulte presque tous ceux de notre temps; elle fabrique des réputations de cénacle, et travaille, avec la patience des coteries, à les imposer au dehors. Jusqu'ici du moins la vraie science avait repoussé cet opiniâtre assaut qu'on lui livrait : elle n'avait rien voulu connaître de cette originalité mensongère, de ces inventions creuses, de ces chefs-d'œuvre indigestes qu'on daignait lui apporter comme des merveilles sans prix; à tous ces mérites dûment cuirassés d'arrogance, la vraie science, discrète et sévère, avait toujours répondu : *Nescio vos*. C'est elle maintenant qui les couronne, et voilà comment il est bien force de parler un peu du livre de M. de Courson.

Je le dis tout de suite, la meilleure excuse, la seule recommandation de ces étranges volumes, c'est la sincérité très probable des bizarreries de l'auteur. Avec moins de bonne foi, M. de Courson eût mis plus de tact dans ses procédés et surtout plus d'esprit dans ses paradoxes. Pour

compromettre si fort une si mauvaise cause, il faut être bien convaincu; un avocat moins honnête aurait eu plus de talent : il eût sauté les endroits périlleux; M. de Courson est tout fier d'y tomber. Après cette réserve que je fais de grand cœur au bénéfice de la personne, je dois pourtant confesser que la destinée du livre me paraît des plus singulières. Soumise en 1840 aux suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, concourant déjà pour le prix Gobert, la première édition ne réussit pas; elle se nommait : *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine.* L'auteur la refit en 1843, et l'intitula : *Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au cinquième siècle.* Le titre, à vrai dire, s'était plus allongé que l'ouvrage, et cette seconde édition, revue et augmentée, présentée au même concours que la première, n'eut pas une meilleure chance. La troisième devait être plus heureuse, et l'Académie a sans doute voulu récompenser M. de Courson de la ténacité toute bretonne avec laquelle il en appelait une fois encore à ses juges mieux informés; c'était un beau trait de caractère, sinon d'érudition. Le livre avait d'ailleurs subi les changemens essentiels que voici. Il porte maintenant ce titre un peu compliqué : *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques, langues, coutumes, mœurs et institutions.* Il contient d'abord textuellement et littéralement l'ouvrage entier de 1843, puis certaines additions qui ont fait, selon toute apparence, l'unique différence de mérite entre le candidat battu de 1843 et le lauréat victorieux de 1846, à savoir : un chapitre d'insinuations fort désobligeantes pour M. Augustin Thierry, un chapitre de critiques des plus acerbes contre M. Michelet, un chapitre d'attaques presque personnelles contre M. de Rémusat en particulier, et en général contre tous ses collègues de la section de philosophie. Vient en sus, car je me reprocherais de rien oublier, vient un *épilogue* dans lequel M. de Courson montre à nu l'ingratitude naturelle des rois de France, et prouve suffisamment la sottise impuissante de Mirabeau et consorts. Le tout se termine par un cri d'alarme qui a remué, j'imagine, les bruyères de la Vendée : M. de Courson appelle les chouans à la rescousse contre M. Thiers et « les unitaires de l'école impérialiste. » Il paraîtrait que c'était là ce qui, jusqu'à présent, manquait à son travail : l'Académie, le jugeant enfin complet, l'a cette fois couronné. Il est vrai qu'elle n'a pas dit pourquoi.

Je respecte trop la docte compagnie pour chercher à pénétrer les mystères de son intérieur, et je m'incline devant son choix; j'avoue que c'est sans comprendre. M. le baron Gobert eut, en méditant ses dernières volontés, l'imprudence de rêver à lui seul que chacune des années qui suivraient son testament produirait un ouvrage « savant et profond » entre tous sur l'histoire de France. Plus je lis et je relis les vo-

lumes de M. de Courson, plus je me persuade que ce n'était pas là l'idéal auquel le trop généreux testateur avait réservé son riche laurier. Ou bien l'année littéraire aurait-elle été si stérile, qu'à défaut d'un mérite plus scientifique l'Académie, régulièrement obligée de couronner toujours, eût changé le prix Gobert en prix Monthyon et récompensé l'ouvrage le plus utile aux mœurs politiques? Il ne resterait alors qu'à s'étonner un peu de ses préférences en matière d'opinions.

Quoi qu'il en soit et pour examiner tout le livre avec plus de détail, il porte dans sa troisième forme des marques si étranges d'une confection hâtive, qu'on dirait un de ces produits accélérés que commande quelquefois la librairie industrielle. Ainsi, la table du premier volume annonce une *préface* de vingt-quatre pages, sous ce titre qui promettait un intérêt sérieux : *Lettre à M. Vitet. Critique des sources.* Au lieu de la *préface*, je ne trouve qu'un *avant-propos* de onze pages, où il n'est guère question que de la personne et du caractère de l'auteur, « de la hardiesse de ses critiques, de la sévérité de ses jugemens; » il respecte la vérité « plus encore que les puissances, » et croit devoir la dire à tous, « comme faisaient ses pères au XIIe siècle, suivant le témoignage de Girald le Cambrien. » Nous voilà prévenus, et nous n'avons qu'à nous bien tenir : franchement, j'aurais mieux aimé la *Lettre à M. Vitet.*

Un autre exemple de cette précipitation fâcheuse qui gâterait même un plus solide travail. M. de Courson nous renvoie à tout moment au bout du volume pour y chercher des pièces justificatives. « Voyez à l'appendice de curieux documens sur ce sujet. T. II, pag. 80, 94, 293, 344, etc. » Je vais à l'appendice, et l'on me dit là qu'on a été forcé de supprimer une partie des pièces, « en raison de la grosseur du volume, » quoique ce volume écourté soit déjà pourtant moins gros que l'autre; la pièce que je voulais était probablement du nombre des retranchées; celles qui restent me dédommageront-elles? C'est d'abord un tableau comparé des *Divisions administratives de la Gaule sous les Romains et après la chute de l'empire.* Ce tableau a vraiment fort bonne apparence et suppose « de minutieuses recherches, » suivant l'expression de l'auteur; mais l'auteur ici n'est pas M. de Courson, c'est M. Lehuërou que M. de Courson a textuellement copié, sans penser le moins du monde qu'il eût été peut-être honnête de le dire. Il n'a mis du sien que dans le titre; encore est-ce fort mal à propos. Le savant et modeste professeur qui donnait son travail pour un simple essai sur la topographie administrative au temps de la première race, et voulait le continuer jusqu'à la fin de la seconde, s'était naturellement servi de Grégoire de Tours, de Frédegaire, des capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Pieux; il avait intitulé très justement le tout : *Divisions de la Gaule sous les Romains et les Mérovingiens.* M. de Courson efface et substitue : *Divisions de la Gaule après la chute de l'em-*

pire, c'est-à-dire vers la fin du ve siècle, ce qui ne l'empêche pas de citer bravement à l'appui les autorités citées par M. Lehuërou, des autorités qui datent du vi^e siècle au ixe. Il est vrai qu'il a par ce moyen-là dissimulé ce traître mot de *Mérovingiens*, qui eût peut-être trop averti le lecteur de consulter l'historien des *Institutions mérovingiennes* (1).

M. de Courson ne s'est pas d'ailleurs imposé beaucoup plus de peine tout le long de ses appendices; heureusement il n'a pas pris partout les mêmes détours. Les appendices d'un livre d'érudition sont d'ordinaire un vrai butin de choses rares et curieuses; les raretés de M. de Courson ne lui ont pas coûté cher : c'est un extrait de l'*Histoire des institutions judiciaires anglo-normandes*, par Philipps, chapitre important pour la Bretagne, dit l'auteur, parce qu'il se rattache à la Normandie; c'est un immense morceau de Salvien dont le *de Gubernatione Dei* est entre les mains de tout le monde; c'est la reproduction *in extenso* de la lettre de M. Dupin à M. Étienne sur la communauté des Jault, lettre fort intéressante, mais au moins aussi connue, puisque la presse l'a vingt fois donnée; c'est le texte anglais des lois d'Hoel, emprunté tellement quellement dans l'édition de M. Aneurim Owen, découpé, mutilé suivant l'ordre arbitraire qu'il a plu à M. de Courson d'adopter, coté par paragraphes qui font suite, on ne sait pourquoi, aux paragraphes du cartulaire de Redon; c'est enfin ce cartulaire même, et là quel fonds précieux mal employé! Comme on voit bien que l'auteur est aux expédiens pour composer son livre, et coud les morceaux l'un après l'autre sans avoir envisagé l'ensemble! « Les actes qu'on va lire, nous dit-il en tête de ces extraits, se référant aux matières traitées dans mes deux volumes, je n'ai pas voulu les scinder, » et nonobstant, ayant sans doute changé d'avis d'un volume à l'autre, il continue et ressoude à l'appendice du tome II cette publication qui devait être complète dans le tome Ier. Mais où et comment « ces actes se réfèrent aux matières, » à quel endroit et sur quel point il les faut étudier, cela n'est dit nulle part d'une façon un peu profitable; on y est renvoyé par hasard, et l'on ne s'y retrouve guère; ce ne sont que des matériaux bruts, et j'espère que M. de Courson, qui en sollicite si ardemment l'impression auprès du comité des chartes, s'est réservé de les mettre alors en meilleure lumière. Je demande grace pour de si sèches observations; mais, après tout, il s'agit ici des titres scientifiques d'un lauréat de l'Académie des Inscriptions, et, quoique celui-ci ait en

(1) Je dois dire que M. de Courson veut beaucoup de bien au livre de M. Lehuërou; il en fait d'autant plus de cas qu'il imagine l'avoir inspiré, et semble toujours lui reprendre ce qu'il lui aurait prêté; il oublie seulement de citer quand il prend mot pour mot. Comparez les pages 125-126 du deuxième volume de M. de Courson, et les pages 443-444 du deuxième volume de M. Lehuërou.

abondance orné son sujet de fleurs plus ou moins étrangères, il faut bien qu'il y reste encore un peu d'aridité.

Je laisse maintenant les accessoires pour aborder le principal. Si je pénètre au sein même de cet ouvrage tant de fois ressassé sans avoir été corrigé jamais, quel labyrinthe, hélas! quels perpétuels *recommencemens*, ainsi que disait Mme de Sévigné en parlant de choses plus amusantes! On prend et reprend les mêmes questions dans dix chapitres. On revient sans cesse sur ses pas, on se heurte toujours à l'improviste contre des groupes entiers d'événemens ou d'idées qui ne sont point à leur place. J'ouvre le livre : à l'entrée du premier volume de l'édition de 1846, je rencontre, comme dans l'unique volume de 1843, des méditations plus ou moins fondées sur les origines et les langues bretonnes, sur les institutions bretonnes et gauloises, sur l'état des personnes, la clientelle, le vasselage, le colonat, les priviléges de la noblesse, la nature de l'autorité royale et des assemblées politiques, plus un résumé général de l'histoire de la Gaule et de la Bretagne sous les Romains. On traverse tout cela pour arriver à la *Physionomie du sol*, qui, en bonne conscience, aurait dû passer la première. En revanche, le lecteur est ensuite lancé d'un coup jusqu'à la fin des Mérovingiens, et là M. de Courson, se rappelant par hasard qu'en 1843 il n'avait rien dit de l'établissement du christianisme, vous prie solennellement de rétrograder jusqu'à la chute de l'empire et d'assister aux plus antiques prédications des apôtres de l'Occident. Il faut donc maintenant quitter les dernières années du VIIIe siècle pour retourner aux temps de Pélage, de saint Patrice et du moine Augustin; nous y gagnons une longue dissertation sur le pélagianisme, une pompeuse apologie du siége de Rome : c'est un peu tardif, un peu discursif; mais, en tout, mieux vaut tard que jamais, et n'était-il pas juste de dire enfin leur fait à M. Michelet et à M. Thierry, toujours suivant la mode bretonne, « d'après le témoignage de Girald le Cambrien? » Nous voici d'ailleurs remis en route, et nous allons presque cette fois jusqu'au XIe siècle. Voilà, par malheur, une autre pierre d'achoppement. En 1843, M. de Courson ne connaissait encore des lois galloises du roi Hoel-da que la traduction latine de Wotton, « qui l'avait rebuté. » Un ami trop bienveillant a eu la fatale « courtoisie » de lui communiquer la traduction anglaise publiée en 1841 par M. Aneurim Owen; il en a prodigieusement abusé. « Avant de dérouler nos annales depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVe, dit-il en terminant le premier volume, je crois devoir m'arrêter ici à des recherches et à des considérations d'un autre ordre, et qui, si elles ne sont pas *historiques* dans le sens convenu et vulgaire de ce mot, le sont incontestablement dans un sens plus large et plus relevé. » C'est là ce qui s'appelle crier gare. Il n'en est pas moins vrai que, s'il y a quelque amateur opiniâtre de ces considérations trop larges pour être histori-

ques, M. de Courson l'oblige à laisser là les fastes interrompus des Carlovingiens et à venir derechef avec lui « prendre son point de départ à la chute de l'empire romain. » Que dis-je? ce n'est point encore assez remonter. « Prenons les choses de haut, s'écrie-t-il soudain, appelons César à notre aide, » et nous retombons de plus belle, au début du second volume, dans ces institutions bretonnes qui avaient déjà inauguré le premier, et nous nous perdons de plus en plus dans les complications sans fin de la clientelle et du vasselage; sur nouveaux frais nous nous remettons en quête de ce berceau féodal où M. de Courson veut absolument coucher l'enfance de l'humanité.

Il se rencontre ainsi dans un ouvrage, qui était pourtant susceptible de quelque unité, un principal sujet successivement traité de deux manières : cela se voit quelquefois dans l'œuvre des grands peintres, mais beaucoup plus rarement dans les mémoires académiques. La seconde manière de M. de Courson, dans cette grave question des institutions primitives, a du moins l'avantage de la simplicité; il analyse purement ce précieux volume de M. Owen, il en copie des chapitres entiers, nous avertissant d'ailleurs, avec une incroyable naïveté, que c'est là le résultat d'investigations « longues et persévérantes. » Je suis juste cependant, et, pour qui peut lire le gallois dans l'original, il doit être fort agréable de retrouver le texte même d'Hoel en bas des pages, quelquefois même intercalé sans trop de disparate dans le propre style de l'auteur français; il y a là certainement la matière d'un parallèle instructif entre les dialectes bas-bretons (1). Tout finit pourtant, même un commentaire. M. de Courson, arrivé au bout du sien, juge alors à propos de coudre à cette dissertation spéciale qu'il termine une autre dissertation encore plus à part sur les origines de la noblesse et de la féodalité en général. Est-ce enfin assez de digressions? Chose singulière! à peine sommes-nous réellement rentrés dans l'histoire de Bretagne, que nous voilà, comme devant, rejetés d'un bond à l'établissement même du christianisme, et qu'à propos des croisades, on nous édifie longuement sur la légitimité, l'utilité, la nécessité du pouvoir temporel des papes; il y en a là pour un chapitre. Par bonheur, nous ne sommes cette fois ramenés qu'à Constantin; mais, par compensation, nous quittons les papes eux-mêmes pour la biographie de Robert d'Arbrissel, et celle-ci pour une étude critique et pittoresque d'Abélard, l'Abélard de M. de Rémusat, s'entend. Puis, M. de Rémusat une fois passé par les verges, M. de Courson se souvient qu'il n'a point achevé selon son gré le tableau de la féodalité, et, sous air d'appliquer

(1) Voici un simple specimen de ce style peu attrayant : « La loi assurait seulement un *tyddyn* avec douze *erws* de terre à chaque *uchelwer* et huit *erws* à chaque *bonhedig cynwhynol* (*ingenuus*), etc., etc. » (II, 28.) Il y a des pages entières de cette rude lecture, et quelquefois M. de Courson oublie de traduire.

plus particulièrement la chose à l'Armorique, il nous retrace pour la troisième ou quatrième fois les mérites humanitaires de la clientelle et du vasselage. C'est alors seulement, c'est après toutes ces campagnes en terre étrangère, qu'il se décide à conduire d'un grand train les annales mêmes de Bretagne depuis les croisades jusqu'à la révolution de 89; deux chapitres et un épilogue font toute l'affaire, cent cinquante pages environ (l'ouvrage en a près de neuf cents). Tout cela, mis ensemble, s'intitule donc : *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques, langues, coutumes, mœurs et institutions*; c'est tout cela que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a proclamé le travail « le plus savant et le plus profond » de l'année courante : quelle année!

Si fidèle que soit mon compte-rendu, l'on a peut-être eu quelque peine à suivre la pensée de l'auteur sur cette route brisée qu'il parcourt. Combien n'en aurait-on pas à le voir se chercher lui-même au milieu de ce dédale, perdre à tout moment le fil qu'il casse et renoue vingt fois sans le ressaisir jamais à propos! Il va, il vient, il avance, il recule, il se hâte, il s'essouffle; il s'embrouille à vouloir démêler tous les morceaux de son idée sous les trois éditions qu'elle a successivement engendrées (1). On dirait qu'entraîné malgré lui d'écarts en écarts, M. de Courson désespère toujours d'arriver : « Mais poursuivons... mais continuons..., s'écrie-t-il après chacun de ses hors-d'œuvre; revenons à notre sujet... il en est temps... le temps nous presse... l'espace va nous manquer... » Était-ce donc le libraire qui, son contrat à la main, fixait à la fois un format et un délai, jaloux d'introduire au plus vite une autre *Bretagne* dans cette récente galerie des *physiologies illustrées* de nos provinces? ou bien était-ce l'Académie qui attendait le livre à la porte de l'auteur et s'impatientait de ne point l'avoir encore couronné?

Qui sait cependant? ces mauvais procédés de fabrication ont peut-être donné des résultats imprévus; cette fougue vagabonde, très rare chez les érudits, qui sont gens méthodiques, a peut-être enrichi la science en la promenant ainsi à travers champs; il y a des torrens qui roulent de l'or. Je ne me rebuterai pas, je m'attaque sérieusement au fond même, à la substance du livre de M. de Courson. J'y vois tout de suite bien des lacunes et bien du luxe hors de place; il a oublié des choses qu'il aurait dû mettre, il en a mis qu'il aurait dû rejeter, et

(1) L'opinion de M. de Courson sur la nature et les rapports de ces éditions successives est d'ailleurs très changeante. D'après son avant-propos, il paraîtrait que les premières étaient « des fragmens détachés du grand ouvrage » qu'il publie. Dans une note du second volume, on voit au contraire que l'ouvrage de 1843 a été « refondu » dans l'ouvrage de 1845. Auquel entendre? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne serait pas fâché de laisser croire que les trois éditions sont trois livres différens; l'auteur sait bien qu'elles n'en font qu'un : que ne l'ont-elles fait meilleur!

son sujet, amoindri par des vides énormes, chargé de superfétations qui ne comblent pas ces vides, semble encore s'effacer davantage pour se prêter mieux à la propagande d'une théorie favorite. L'*Histoire des peuples bretons* n'est en somme qu'une occasion d'apologie au bénéfice du système féodal; c'est un motif plus sentimental que scientifique, sur lequel l'auteur brode, en variations assez monotones, tous ses regrets et tous ses vœux; des *peuples bretons* eux-mêmes il n'en est question que par hasard, et le hasard les sert mal.

Que penser, en effet, d'une *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques* où il n'est point parlé des Celtes d'Écosse et des Celtes d'Irlande? Trop exclusivement charmé d'avoir enfin découvert en 1846 la nouvelle édition des *Lois galloises* de 1841, M. de Courson s'imagine avoir épuisé les travaux de nos voisins sur leurs origines; il ne songe plus au titre de son ouvrage, et le pays de Galles lui représente toute la Grande-Bretagne. Il a sans doute consulté avec quelque fruit le premier volume de l'histoire des Anglo-Saxons de Sharon Turner; mais rien ne l'empêchait de connaître l'histoire très connue de Heron, qui lui eût toujours appris quelque chose sur les *Highlanders*, dont il n'a pas même prononcé le nom, et je me permets de lui recommander en outre, pour l'ornement d'une quatrième édition, quelques extraits de Pinkerton. M. de Courson s'est empressé, nous dit-il, de préparer une traduction de Philipps aussitôt qu'on lui a signalé l'existence de l'original. Les recherches de Pinkerton sur l'ancienne Écosse mériteraient bien le même honneur; ce n'est pas l'œuvre d'un celtomane, il s'en faut, mais on y trouverait sur la population des montagnes et la distribution des clans une érudition toute faite qui n'est point à mépriser dans un appendice. Et l'Irlande, où le celtique est encore langue nationale, où, tandis qu'il s'éteint en Écosse, tous les partis ont à tâche, soit de le conserver comme un moyen de résistance, soit de l'étudier comme un moyen de conquête, l'Irlande catholique et malheureuse, M. de Courson n'en dit rien, sinon qu'elle a «le sentiment vrai de la dignité humaine.» Ce pauvre *Paddy*, qui tend si volontiers la main et porte sa misère comme un grand enfant, ne s'est jamais douté qu'il possédât une vertu si sublime. M. de Courson ne se doute pas davantage qu'il existe à Dublin une société d'archéologie irlandaise fondée en 1840 « pour tirer de l'oubli les monumens civils, ecclésiastiques ou littéraires qui peuvent illustrer l'histoire, les coutumes, la topographie de l'ancienne Irlande. » Il est malheureusement toujours en retard sur le mouvement de la science. C'est seulement en 1843 qu'il a entendu parler de Philipps qui date de 1827, et la révélation lui semble si neuve, qu'il croit de sa loyauté de remercier solennellement l'ami dont il la tient. Ici donc M. de Courson n'avait encore rencontré personne qui lui donnât avis de toutes ces richesses dont il se privait sans le savoir. Le

tableau des tribus et des coutumes du Connaught, publié dans le texte original avec notes et traduction par M. O'Donovan, n'eût pourtant pas été déplacé à côté des lois d'Hoel-da de M. Owen. Les annales latines d'Irlande, éditées d'après les manuscrits de Trinity-College par MM. Richard Butler et Aquila Smith, eussent fourni peut-être de précieux supplémens à la vie de saint Patrice, que M. de Courson a tout uniment tirée des Bollandistes. La société de Dublin travaille, il est vrai, dans un esprit un peu égoïste, pour l'agrément personnel de ses propres membres : c'est le fond des mœurs anglaises; mais elle eût regardé comme un devoir de mettre ses travaux au service d'un homme qui relevait en France l'étendard celtique; peut-être même dans sa reconnaissance eût-elle pardonné qu'on barbouillât d'un blason féodal ce cher étendard de la race commune. Ç'a été certainement une grande joie au-delà du canal Saint-George quand on a su qu'une classe de l'Institut avait décerné la première de ses récompenses à un historien des peuples bretons. Quelle déception quand on aura lu l'ouvrage!

Et cependant, quelle thèse plus magnifique! quelle plus grande cause à plaider que cette sombre histoire d'une famille antique entre toutes les familles humaines! Mais il fallait l'embrasser comme on le promettait; il fallait, suivant l'épigraphe même de M. de Courson, recueillir les membres épars de cette mère désolée, *sparsa matris collige membra tuæ;* il fallait suivre avec plus de sens et de sérieux la carrière presque fatale de cette dure population qui s'use et s'efface lentement sur le sol de notre Bretagne comme sur celui de l'Irlande, qui disparaît ou perd déjà toute son originalité dans les *Highlands* et dans les mines de Galles (1). En 1745, il n'y avait guère qu'un montagnard sur cent qui parlât anglais en Écosse; c'est tout l'inverse aujourd'hui. Cruelle destinée de ces derniers restes d'un sang aussi vieux que le granit de la terre natale! Les vrais Gaëls d'Écosse quittent la place pour la faire plus nette aux moutons et au gibier des nobles suzerains de leur pays. Ils émigrent en masse et vont chercher une amère subsistance dans les cantonnemens de l'Amérique du Nord, dans les bois de la Nouvelle-Écosse et du Canada (2). C'est là qu'expire à présent l'une

(1) Voir sur cette disparition dans le pays de Galles les rapports publiés en Angleterre relativement à l'emploi des enfans dans les mines et manufactures. Consulter notamment un résumé général du travail des commissaires : *The Physical and moral condition of the Children and young persons employed in mines and manufactures*, p. 100. Londres, 1843. — M. de Courson eût encore appris là sur son sujet beaucoup plus qu'il ne pense. Il eût aussi trouvé du profit à lire les rapports adressés au conseil d'éducation sur l'état moral des mineurs de Cornouailles et de Galles : *Minutes of the committee of council on education* (voyez les deux volumes de 1839-1840, 1840-1841); mais M. de Courson avait résolu de s'en tenir partout et pour tout aux lois d'Hoel-da.

(2) On peut voir sur cette déplorable émigration les plus affreux détails dans le livre si intéressant du général David Stewart : *History of the Highland regiments*.

des branches de cette race héroïque dont M. de Courson a cru posséder l'histoire entière, et je ne sache pas de plus touchant tableau que cette fin mélancolique d'un grand peuple ainsi consommé par une sourde et silencieuse destruction. « Ils garderont toujours l'amour des vallons et des lacs de leur patrie, » s'écriait récemment un missionnaire d'Amérique dans le synode de l'*église libre* d'Écosse, implorant un surcroît de secours spirituels pour des frères exilés, et il dévoilait les tristesses ignorées de ses ouailles du désert. « Voici vingt-sept ans que j'habite en Canada, lui racontait un pauvre homme, et je n'ai jamais eu de rêve dont la scène ne fût point en Écosse. » Il demandait à une femme si elle avait compris un sermon anglais : « Je le comprends en anglais, répondit-elle, je ne le sens qu'en gaëlique. Je parle l'anglais, je ne rêve qu'en gaëlique. » Ne dirait-on pas ces doux et vagues souvenirs qui flottent parfois devant les yeux éteints des moribonds?

Et pourquoi fuirais-je ici des impressions plus personnelles? Ce génie tout ensemble âpre et puéril de la vieille race notre mère, je le cherche vainement sous les lourdes draperies dont M. de Courson se plaît à l'affubler; une fois pourtant je l'ai senti, le rude génie celtique, et de cette façon profonde dont on sent les choses qui vous saisissent à force d'être vivantes. C'était à Tuam, une misérable bourgade qui sert de métropole au Connaught, la résidence apostolique du docteur John Mac-Hale, mon hôte très cher et très respecté (1). J'assistais à des funérailles. La vieille femme qu'on enterrait était depuis le matin étendue dans sa bière, la bière ouverte, la face hors du linceul; autour d'elle, on mangeait et l'on buvait. Quand vint le soleil couchant, on cloua la dernière planche à grand bruit, et l'on tira le cercueil de la maison. Debout sur le seuil, le fils et la bru de la défunte récitèrent à haute voix l'éloge de ses vertus; puis on se mit en route, les hommes se poussant, se pressant pour approcher chacun à son tour de ceux qui portaient la morte, se disputant à qui aurait sa part du fardeau et lui prêterait son épaule. Derrière suivait le chœur des femmes, les bras au ciel, la voix pleine de sanglots, un vrai chœur d'Euripide, qui criait sur tous les tons l'antique lamentation, le cri presque universel de la douleur humaine : *Woe! woe!* On entra dans un cimetière en friche. Le fossoyeur piocha

(1) M. de Courson a fait tout un chapitre à l'encontre de M. Thierry, de M. Michelet et de M. Ampère, pour prouver, suivant ses expressions, que « l'église irlandaise est la plus romaine de toutes les églises du monde. » Monseigneur Mac-Hale s'étonnerait fort d'un pareil éloge et le repousserait presque comme une injure. C'est un soldat catholique, un ardent ennemi du protestant et de l'Anglais; mais c'est aussi un évêque des anciens jours, pénétré du sentiment de son indépendance, et gardant comme un précieux dépôt les libres traditions du clergé dont il gouverne une si grande partie. Depuis que l'église de France a cessé d'être gallicane, il n'y a pas au monde d'église moins « romaine » que l'église d'Irlande.

le coin de terre où la pauvre famille ensevelissait d'habitude la dépouille des siens. Du trou qu'il creusait sortaient à chaque coup les ossemens humides et les morceaux pourris des anciennes bières. Le trou assez élargi, l'on y mit le nouveau cercueil, et le fils et la bru s'assirent au revers de la fosse, les pieds au fond, celui-ci d'un bout, celle-là de l'autre; ils reprirent ainsi l'oraison funèbre, tantôt psalmodiant, tantôt s'exclamant. L'homme tenait entre ses mains un crâne à peine encore desséché que la houe du fossoyeur avait roulé devant lui; il avait ramassé l'affreuse et chère relique; il la couvrait tout en parlant de baisers et de larmes; il s'interrompait pour la contempler : il était là comme Hamlet conversant avec la tête d'Yorik. Le prêtre dit une courte prière, après quoi les assistans, enfans et vieillards même, se précipitant à l'envi sur les ossemens dispersés autour d'eux, les rejetèrent pêle-mêle, avec des poignées d'herbe et de terre, dans la fosse béante jusqu'à ce qu'elle fût comblée. A travers ce lugubre tumulte passait et repassait un vieil idiot presque entièrement nu; il jouait, sautait, riait et gesticulait. Tous le regardaient et le laissaient faire avec la pitié de la superstition.

Ce deuil sauvage, ces rites bizarres, ces cris, cette violence, cette folie, tout cela remuait l'ame. Il restait là quelque chose des premiers âges, et l'on se sentait invinciblement transporté dans un monde qui n'est plus. Ce n'était ni pour le regretter, ni pour maudire le nôtre; mais il y avait une tristesse infinie dans ce spectacle solitaire, dans ce peuple abandonné. L'homme d'à-présent ne reverra jamais sans une émotion profonde l'homme qu'il fut à son berceau. Les nations modernes auront beau s'affermir dans les voies sévères qu'elles se sont faites, secouer de plus en plus le charme instinctif des mœurs primitives pour n'obéir qu'à leurs volontés et à leur raison, jamais elles ne dépouilleront cette mystérieuse sympathie que leur inspirent les premiers-nés de la terre ou les vaincus de la civilisation : l'on sera toujours bien venu à flatter ces irrémédiables défaites. L'*Histoire de la conquête des Normands* est parmi bien d'autres un illustre exemple de cette faveur populaire qui récompense le culte des ruines. M. de Courson pouvait renouveler sur un plus vaste théâtre l'œuvre dramatique de M. Augustin Thierry. Pourquoi n'a-t-il pas essayé? J'oubliais que M. de Courson ne professe, à l'endroit de M. Thierry, qu'une estime assez mince.

Mettons-nous donc sur le vrai terrain de l'auteur, puisqu'il ne s'est pas mis sur celui qu'il annonçait; demeurons en Armorique, ou pour mieux dire, à propos de l'Armorique, étudions l'unique point auquel M. de Courson a tout sacrifié, l'apothéose des institutions féodales : tout aboutit là, si quelque chose aboutit dans cette œuvre inextricable, qui recommence toujours et ne finit jamais. La légitimité divine de la féodalité, les graces qu'elle a versées sur les peuples, l'honneur qu'elle a fait à

la nature humaine, les racines profondes qu'elle a dans le cœur même de l'homme et dans le sein de la famille, c'est là ce que M. de Courson a découvert, c'est son bien, sa chose, et, pour établir sa propriété, rien ne lui coûte. S'il n'a pas publié avant tel ou tel, il a pris date avant tout le monde comme un vaudevilliste qui retient une idée; il est sans cesse préoccupé de se citer lui-même; il a directement inspiré tout ce qu'il y a de bon parmi les contemporains (1). Quant aux anciens, il marche à coup sûr leur égal. M. le comte de Boulainvilliers avait, il est vrai, au lendemain de la mort de Louis XIV, publié quelque part une *Histoire de l'ancien gouvernement de France;* mais qui est-ce qui a lu Boulainvilliers? Montesquieu n'était pas non plus très défavorable aux grands seigneurs; il avait du génie, mais quelquefois bien de la légèreté. M. de Montlosier était certainement un fier et fougueux gentilhomme, mais il y a sur lui beaucoup à dire : il n'aimait pas les jésuites. M. de Courson aspire à continuer l'œuvre de ces nobles devanciers en évitant leurs faiblesses et en ouvrant davantage l'horizon de la science; il a surtout besoin de s'attaquer à « cette conspiration qui lutte en France contre la vérité pour légitimer, que dis-je? pour *magnifier* tout ce qui s'est passé dans ce pays depuis trois siècles. » — « L'un des plus grands jurisconsultes d'Allemagne lui mandait l'an dernier : Eh bien! n'y a-t-il pas assez long-temps que les institutions antiques de votre pays gisent dans la poussière, et vos légistes et vos publicistes ne se décideront-ils pas à déposer la plume du journaliste pour prendre enfin celle du critique et de l'homme d'état? » Qu'ils se décident ou non désormais, la besogne est faite et parfaite; M. de Courson les a distancés; la France possède enfin son critique homme d'état, et « le grand jurisconsulte allemand » daignera sans doute la traiter de moins haut.

Parlons tout de bon. La gloire de notre nouvelle école historique, c'est justement cette impartialité studieuse qu'elle a portée dans ses travaux sur le moyen-âge; c'était, du reste, une impartialité facile, parce qu'elle ne tirait point à conséquence; c'était la sérénité d'un victorieux bien assuré de sa victoire. Venant, par impossible, avant la bataille, une si froide équité fût venue fort mal à propos. Lorsque Mably écrivait ses *Observations* à la fin du XVIIIe siècle, il n'eût pas été cet esprit enthousiaste et austère qu'il était, il n'eût point exalté les têtes comme il fut bon qu'il les exaltât, s'il n'avait voulu trouver à toute force d'excellens républicains dans les forêts germaines et dans les municipes gaulois, s'il n'avait maudit et détesté de si grand cœur cet établissement féodal,

(1) Il en est du livre de M. Laferrière comme du livre de M. Lehuërou; c'est une infiltration secrète de celui de M. de Courson. M. Laferrière, qui n'a certes pas l'air de s'en apercevoir, a pourtant « fait à M. de Courson l'honneur de lui emprunter plusieurs idées fondamentales; » il lui a du moins laissé *son* tableau des *divisions de la Gaule après la chute de l'empire.*

dont les derniers supports branlaient déjà sur une terre convulsive. Tout est tombé maintenant, et l'on peut examiner, sans colère contre l'architecte, des ruines qui ne sont plus menaçantes; ce n'est pas à dire pour cela qu'on soit tenté de rebâtir. Quelques auditeurs de M. Guizot lui avaient reproché, durant son cours de 1829, le danger de cette impartialité, dont il faisait profession à l'égard du moyen-âge. M. Guizot répondit : « S'il s'agit du danger de l'impartialité politique, il faut le nier absolument; l'impartialité ne sera jamais une pente populaire, l'*erreur des masses;* elles sont gouvernées par des idées et des passions simples, exclusives, et il n'y a pas à craindre qu'elles jugent trop favorablement du moyen-âge. L'impartialité dont il s'agit ne pénétrera guère en dehors des régions de la discussion philosophique. » Ce sont là de belles paroles, belles et sensées : M. de Courson n'y voit qu'une *concession déplorable* aux exigences du petit libéralisme. Oui, l'impartialité peut être une *erreur,* l'erreur des beaux esprits faux, mais non point celle des *masses;* on voudrait bien amener le monde à soi sous ce magnifique prétexte, on y perdra sa peine. Aussi le dit-on avec une modestie que j'aimerais à croire sincère (1) : nous réclamons seulement le droit de confesser « que la jument de Roland était belle, nous ne pensons point à la ressusciter : » il n'y aurait, en effet, qu'un embarras à cela, il faudrait la remettre sur ses pieds.

Il faudrait, en même temps, renoncer à tout l'acquit de la science, bannir des esprits éclairés les idées saines qu'ils doivent à d'illustres maîtres, et changer les faits pour changer la doctrine. La science aujourd'hui ne calomnie point, ne hait point le passé; elle rend justice à toutes les phases de l'histoire, à la société féodale comme à toutes celles qui se sont succédé dans la longue série des destinées humaines. Elle ne s'arrête pas en chemin, elle ne dresse pas à perpétuité sa tente voyageuse sur quelque point isolé de cette route infinie pour s'engourdir avec les morts et jeter l'anathème aux vivans; elle ne craint pas non plus que ces morts se lèvent pour glacer ceux qui marchent; elle est sans rancunes parce qu'elle est sans alarmes. Dieu ne veut jamais les restaurations, il n'y a que les hommes qui les essaient : nous avons bien pu nous en apercevoir. Le gouvernement féodal est arrivé partout à sa place pour s'en aller partout à son heure, et c'est une des grandes merveilles de l'histoire que cette lente succession des formes sociales progressivement traversées par l'intelligence; c'est la plus belle philosophie que je connaisse de voir l'homme, agrandi par l'éducation patiente des siècles, monter peu à peu de la notion première de la famille jusqu'à la notion vraie de l'état.

Accorder sur un bon pied l'état et la famille, tel est le sublime pro-

(1) Avant-propos de M. de Courson, page 8.

blème des institutions modernes. Durant la révolution et l'empire, la famille fut absorbée par l'état, c'était mauvais; n'est-ce pas un peu le contraire à présent, et le contraire vaudrait-il mieux? A mesure que la vie publique semble s'affaiblir et se détendre, elle se subordonne à la vie privée; on ne se pique pas d'être un rare citoyen, mais on est si bon père! Les vertus domestiques finiront-elles ainsi par nous dispenser de toutes les autres? Il ne s'en faudra guère alors qu'elles ne vaillent des vices. Toujours au guet pour saisir à propos le vent de la mode, la fausse science n'a pas manqué de suivre ici le courant; elle s'efforce de supprimer l'état dans l'histoire comme dans la politique, elle lui nie partout son droit et ses titres au bénéfice exclusif de la famille; l'état pour elle, ce ne serait jamais que la famille en grand. Mensonge calculé! L'état n'est pas la famille, la famille n'est pas et ne peut être l'état; les rois pasteurs des peuples sont de l'âge d'Homère. La famille est l'association passive des instincts et des sentimens; elle se reproduit sans but. L'état est l'association libre et active des intelligences; il se propose une fin. La famille n'a point d'histoire, et l'homme est au monde pour en avoir une; le premier jour de l'histoire, c'est le jour où disparaissent les patriarches.

Mais comment le barbare dévoué corps et ame au chef de sa tribu, attaché de sa propre personne à cette personne supérieure par le seul lien des affections et des instincts domestiques, comment le barbare, au sortir de la vie de famille, eût-il jamais conçu sans intermédiaire notre état d'aujourd'hui, cette puissance abstraite qui représente la somme de tous les intérêts et de toutes les volontés, qui domine ses plus hauts serviteurs comme le droit domine la loi, cet être idéal pour lequel on donne sa vie comme on la donnerait pour un être de chair et de sang? Il fallait une transition, il fallait d'abord un signe matériel pour que l'idée d'une société fixe et régulière s'incarnât plus facilement dans les esprits. Ce signe s'est trouvé du moment où la propriété individuelle a remplacé sur un sol divisé la possession confuse du clan sur un sol presque indivis. Une société de propriétaires distincts s'installe au lieu de camper, et cette situation nouvelle la conduit à toutes les inventions qui font la grandeur et prouvent la vocation de l'homme. C'est en s'attachant à la terre que l'homme se tire de cette existence vague et commune où son originalité créatrice s'effaçait derrière les caractères généraux de sa race. C'est la *tenure* de la terre qui l'élève à une vie plus diverse et l'oblige à des relations plus raisonnées. La terre alors le gouverne, « c'est la terre qui fait l'homme, » et voilà le premier axiome, le sens naturel des institutions féodales. De ce point de vue-là, elles ont existé partout et dans tous les temps; ce n'est pas qu'elles doivent exister toujours. Vient en effet le moment où la société n'a plus besoin de cette représentation palpable de son essence

et de son unité; elle est tout assise. La loi brutale de la terre, inutile pour la contenir ou la fixer, la gêne et l'écrase; le citoyen a déjà entrevu les règles de l'équité pure bien au-dessus de ce droit étroit dont l'empire l'avait façonné; il veut être le sujet d'une personne morale et non point l'esclave de son domaine ou de sa coutume; il comprend un ordre moins grossier, une hiérarchie plus intellectuelle : la révolution française a consommé l'avénement de l'état en le dégageant de ses dernières enveloppes féodales; elle est, si j'ose dire, le triomphe du spiritualisme politique.

Ainsi donc trois âges dans l'histoire : l'âge du clan ou de la tribu, l'âge du fief, l'âge de l'état, trois degrés par lesquels l'homme arrive à mettre dans l'obéissance cette suprême dignité de n'obéir plus qu'aux idées et pour l'honneur des idées. Mais quand on est du bord auquel appartient M. de Courson, quand on professe ces pieuses théories dont il se croit l'apôtre et dont il n'est certainement pas le martyr, quand on appelle comme lui les doctrines de la constituante « de creuses maximes et de folles billevesées, » alors où va-t-on? Ce que l'on veut avant tout persuader, c'est qu'il n'y a point dans l'histoire cette initiation volontaire de l'humanité s'élevant ainsi d'elle-même à sa grandeur; c'est que l'homme et la société, créés dans leur excellence, ne peuvent rien ajouter à leur fortune par le travail des siècles. Il n'y a donc au monde qu'une société légitime, la société primitive de la famille divinement instituée pour rester à jamais sous une loi d'autorité; la nôtre ne compte pas, puisqu'elle n'est, depuis trois ou quatre cents ans, que désordre et confusion, et, quant à la société féodale, la vraie, la pure féodalité, c'est encore la famille. Voilà l'erreur sur laquelle M. de Courson a épuisé tout son temps et toute sa science; il lui fallait faire naître la féodalité en même temps que l'homme; il n'a pas cru pouvoir établir à moins que « la féodalité n'était pas née comme un champignon sur du fumier pendant une journée d'orage! » Personne cependant, même avant que l'Académie eût couronné cette révélation peu nouvelle, personne ne contestait que la féodalité eût ses racines dans les âges qui l'ont précédée; mais personne, fût-ce même en dépit de l'Académie, personne ne voudra croire que la féodalité soit tout entière dans l'organisation naturelle de la famille, du clan, de la tribu, et qu'elle eût été, par conséquent, très agréable aux peuples, si les rois ne l'avaient méchamment gâtée.

En prêchant ainsi l'identité de la famille primitive et de la société féodale, M. de Courson ne s'est pas aperçu qu'il oubliait seulement le principe fondamental de la féodalité, la place que prenait désormais la terre dans tous les rapports de la vie; il n'a pas compris que le clan reposait sur l'unique lien de la personne à la personne, l'ensemble du système féodal sur le lien de la personne à la terre; il a fermé les yeux pour

ne pas voir les différences qui découlaient partout de cette distinction fondamentale. On lui prouve que la famille féodale est restreinte par la loi de succession, tandis que la famille primitive s'étend à l'infini par le cousinage du clan; on lui montre, d'un côté, une propriété immobilisée dans la possession d'une seule souche, transmise à l'aîné par privilége exclusif; de l'autre, un partage égal de l'hérédité sans distinction de primogéniture et de bâtardise, ou bien encore le cadet même favorisé par un singulier contraste aux dépens de ses frères; enfin l'on rappelle l'hospitalité germanique, et l'on demande si c'était bien la source directe du droit d'aubaine (1). M. de Courson reste fidèle à sa foi et hausse les épaules, perdu dans la contemplation de ce bonheur trop tôt écoulé des siècles féodaux qui sont encore pour lui l'ère des patriarches. Ne lui parlez ni de la taille ni de la corvée, c'étaient là des abus de l'ancien régime; la perfidie des rois avait dépouillé les seigneurs de leurs droits les plus essentiels : « ils ne pouvaient plus remplir leurs devoirs envers leurs vassaux. » Autrement, sans doute, ils auraient eux-mêmes engrangé leurs moissons et battu leurs étangs. Il faudrait pourtant bien loger quelque part dans l'histoire cet âge d'or de la féodalité. M. de Courson a fait son choix; il aurait voulu venir au monde avant le XIVe siècle : la vie était-elle donc si commode au XIe, quand l'église implorait la trêve de Dieu pour obtenir qu'on ne guerroyât pas plus de trois jours par semaine? au XIIe, du temps des cottereaux? au XIIIe, du temps des pastoureaux? L'étrange piété que cette adoration presque mystique de la violence, parce que la violence est maintenant couverte du manteau des âges! Et voyez aussi : depuis le XIVe siècle, tout est allé de mal en pis, soit; mais il y a des héros dans toutes les décadences; où prendrons-nous les héros de M. de Courson? Ce seront, par exemple, les hommes de la ligue, lorsque « la nation, courbée depuis Philippe-le-Bel sous le joug du pouvoir absolu fondé par les légistes, se réveille et *se retrouve* à la voix de ses prêtres. » Ce seront par analogie ces gentilshommes bretons du XVIIIe siècle qui, pactisant avec l'Espagne comme leurs aïeux du XVIe, servent d'acolytes à la misérable conspiration de Cellamare. Ce seront enfin les conseillers du parlement de Rennes qui refusent d'enregistrer les lois de l'assemblée constituante, parce que les états de Bretagne n'ont pas été convoqués pour les approuver; ce seront à toutes les époques les malencontreux défenseurs « de ce vieil édifice de la constitution française » qui n'a certainement existé dans aucune. Le rare patriotisme que d'être ainsi à perpétuité du parti de ceux qui s'allièrent avec l'étranger contre l'esprit de leur temps et le

(1) Du moment où chacun doit rester sur sa glèbe, le vagabond, le voyageur, l'étranger, deviennent suspects, et le nouveau régime territorial change ainsi du tout au tout les anciennes mœurs.

souverain de leur pays, prince ou nation! La belle raison surtout pour accabler d'injures quiconque n'a pas le même cœur et ne partage point le même amour!

C'est là mon dernier grief contre M. de Courson. Ses peccadilles d'érudition sont en vérité si nombreuses, que je n'ai point de place pour les relever ici; ses méthodes et ses théories peuvent passer pour de gros péchés contre la science et peut-être bien contre le sens commun: tout cela se pardonne; ce qui ne se pardonne pas, c'est le dénigrement systématique des plus honnêtes et des meilleures intelligences de notre temps, c'est cette âcreté d'une critique envieuse et vaniteuse qui va toujours (ce dont Dieu me garde!) chercher la personne dans l'auteur et blesser l'homme au lieu d'attaquer l'idée. Je ne prends qu'un exemple, j'en pourrais prendre mille; je pourrais montrer M. Thierry accusé d'emprunter aux protestans des calomnies toutes faites, ce fin et charmant esprit de M. Michelet amèrement incriminé, tant d'autres, plus obscurs, traités en masse d'ignorans et d'impies. Je m'en tiens, pour justifier l'apparente sévérité de mes reproches, à la dureté toute particulière des procédés de M. de Courson envers M. de Rémusat, qui ne se savait pas, je crois, d'ennemis si acharnés. Qu'on lise seulement tout ce chapitre que M. de Courson a consacré, l'on ne sait trop pourquoi, à la vie d'Abélard entre deux dissertations sur la féodalité : on verra là ce qu'il faut penser de *l'ex-ministre philosophe,* « de sa haineuse partialité anti-catholique, » de la concurrence qu'il fait à M. Eugène Sue pour lui arracher les lecteurs du *Juif Errant.* Mais aussi que n'avait-on le bon goût de parler d'Abélard à la manière du lauréat de l'Académie? N'y avait-il pas dans la destinée du malheureux amant d'Héloïse des endroits intimes qu'il était beau de s'exercer à rendre? n'était-ce pas un joli trait d'expliquer comment « l'orgueil lui tenait lieu de tout ce qui lui avait été ravi... (1)? » C'est avec ces délicatesses qu'on écrit l'histoire. Et la charmante apothéose que M. de Rémusat a manquée faute d'un peu de religion! Pourquoi ne pas finir comme M. de Courson, en nous entr'ouvrant le ciel? Pourquoi ne pas s'écrier avec lui : « Je crois fermement que le fils du pieux Béranger, ayant passé de Platon au Christ, a mérité d'être recueilli dans le sein de son divin maître, lequel, en sa miséricorde infinie, a rendu pour jamais *à son philosophe* celle qu'il avait tant aimée. » Voilà de la tendresse bien placée; M. de Courson l'a dit quelque part, il n'y a que les *libéraux* qui se vantent d'être « des barres de fer. »

Je n'ajoute plus qu'un mot : la conclusion de ce livre si favorisé, — non point, on l'a vu, pour son mérite intrinsèque, mais pour lequel? je ne sais, — la conclusion directe et hautement proclamée, c'est un défi

(1) Les points sont dans le texte de M. de Courson.

jeté à la face de toutes nos institutions, c'est un appel aux *blancs* contre les *bleus*. Il n'y a là, dira-t-on, que du ridicule; est-ce parce que c'est du ridicule que vous le récompensez? Je cite les dernières paroles de M. de Courson, qui n'a jamais été plus en verve qu'à cet endroit-là : « Catholiques de la vieille terre des Gwrwand, des Morvan, des Nominoë, des Pontcalec, des Charette et des Cadoudal, descendans des vieux ligueurs de Mercœur, des bourgeois de Saint-Malo, et des paysans dont le sang héroïque a rougi tant de fois les landes du Morbihan et de la Vendée! ah! soyons toujours les dignes fils de nos ancêtres! Dieu et la liberté! Les jours mauvais ne sont pas encore épuisés... Naguère soixante mille citoyens de l'Armorique réclamaient avec énergie la liberté de la famille et de l'éducation. Cette manifestation est significative... C'est en vain désormais que les impérialistes révolutionnaires tenteraient d'emboîter ce peuple dans l'ornière sanglante tracée par les Danton et les Robespierre, comme on emboîte un wagon sur les rails d'un chemin de fer. L'énergie des Bretons ferait bientôt voler en éclats et la machine et ses imprudens directeurs. Bretons de l'Armorique, relisez avec respect l'histoire de vos pères, relisez-la pour apprendre à résister aux despotes, quels qu'ils soient. *Comme vos pères, soyez fidèles au malheur et dévoués sans espoir de récompense; mais, comme vos pères aussi, restez toujours debout.* »

Quand ces pauvres chouans de 93 vinrent demander à la restauration le prix de leurs vieux services, elle les renvoya sans pain dans leurs chaumières en ruines. Les chouans d'aujourd'hui nous font la guerre avec des phrases qui voudraient bien porter aussi loin que des balles; mais, nous autres, nous sommes des magnanimes et des magnifiques: nous leur donnons pour leur peine des couronnes et des places, et moi qui d'aventure ne puis me décider à trouver cela beau, par ce temps de complaisances politiques et de critique complaisante, je vais passer assurément pour un très petit esprit, sinon pour un assez méchant caractère.

ALEXANDRE THOMAS.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

DE

SIR ROBERT ADAIR.

Historical Memoir of a Mission to the Court of Vienna in 1806, by the right honorable sir Robert Adair, with a selection from his dispatches. — London.

Les mémoires historiques abondent en Angleterre, surtout depuis quelque temps; mais, sauf de très rares exceptions, il ne faut pas y chercher l'équivalent de ce qui forme, sous ce nom, une des branches les plus riches comme les plus originales de notre littérature. Les mémoires anglais n'ont rien de commun avec ces autobiographies vives, animées, pittoresques, toutes pleines des sentimens personnels de l'écrivain, et qui puisent dans cette personnalité même leur plus puissant intérêt : ce sont presque toujours des compositions graves, sérieuses, un peu sèches, dans lesquelles des hommes d'état, des chefs de parti, après avoir quitté les affaires, recueillent les souvenirs de leur carrière politique moins pour faire valoir leurs services ou pour justifier leur propre conduite que pour présenter l'apologie du parti auquel ils ont appartenu, ou soutenir encore sous une autre forme les principes qu'ils ont défendus pendant qu'ils exerçaient le pouvoir. Quelquefois ces mémoires se composent simplement de correspondances officielles ou privées, publiées soit par l'homme d'état lui-même, soit plus habituellement par ses héritiers, et liées ensemble par de courtes explications ou par de simples notes; quelquefois aussi c'est un journal écrit à mesure que les événemens s'accomplissent, arrangé plus tard ou même laissé dans sa forme imparfaite et sommaire par les éditeurs posthumes. Il n'est

pas sans exemple enfin que le texte soit presque complétement l'œuvre de ces éditeurs travaillant sur de simples notes ou sur des documens trop informes pour être livrés à la publicité sans avoir subi cette préparation. Rarement on y trouve un récit méthodique et suivi rédigé par l'auteur lui-même, et, lorsqu'il en est ainsi, ce récit ne s'applique d'ordinaire qu'à une époque, à un fait déterminé qu'on a voulu éclairer d'un jour particulier. Souvent ces diverses formes sont mêlées dans le même recueil. De telles œuvres appartiennent évidemment à la politique bien plus qu'à la littérature, et constituent, non pas des fragmens d'histoire, mais des matériaux pour les futurs historiens. La diversité du génie des deux peuples n'est pas, à mon avis, la seule ni même la principale cause du peu d'analogie des mémoires anglais avec ceux dont l'immense collection occupe une si grande place parmi nos richesses littéraires. Cette cause réside surtout dans la différence qui a long-temps existé entre les institutions de l'Angleterre et de la France. Les mémoires français devaient éclore sous un régime de pouvoir absolu, dans lequel il n'y avait guère d'influence et d'importance que celle des individus; les publications que, chez nos voisins, on désigne par le même nom, appartiennent naturellement à une époque et à un pays de publicité et de liberté, où les hommes ne peuvent acquérir ni conserver une haute position qu'à condition de se faire les représentans, les organes d'un principe, et de confondre leur intérêt personnel avec celui d'un parti ou d'une opinion.

Les publications de cette nature ne voient d'ordinaire le jour qu'après la mort de celui dont elles portent le nom; on en comprend facilement le motif. Par une exception qui s'explique très naturellement, sir Robert Adair, parvenu à un âge assez avancé pour que la génération qui était entrée avec lui dans l'arène politique ait presque entièrement disparu, a cru pouvoir, de son vivant, livrer au public ses souvenirs et ses appréciations sur des faits importans auxquels il a pris une part directe comme représentant de son gouvernement, et que le cours du temps, hâté en quelque sorte de nos jours par la marche rapide des révolutions, a déjà fait passer dans le domaine de l'histoire. Fidèle d'ailleurs à ce respect scrupuleux des convenances qui caractérise les hommes d'état vraiment dignes de ce nom et dont on s'écarte rarement en Angleterre, il a soin de nous avertir dans sa préface qu'avant de publier une partie de sa correspondance diplomatique, il s'y est fait autoriser non-seulement par celui des ministres anglais qui dirige aujourd'hui le département des affaires étrangères, mais encore par le chef actuel du cabinet de Vienne, où il était accrédité comme ministre plénipotentiaire lorsque fut écrite cette correspondance.

Sir Robert Adair n'a fait partie d'aucune administration, je crois même qu'il n'a siégé que pendant quelques années dans la chambre

des communes; mais, ami intime et parent de Fox, étroitement lié avec d'autres membres éminens du parti whig, il fut appelé par leur confiance à des emplois diplomatiques d'une grande importance aux diverses époques où ils ont possédé le pouvoir. A Vienne même, en 1806 et 1807, et un peu plus tard à Constantinople, il eut à soutenir les intérêts de la politique anglaise contre la puissance alors exorbitante de la France. Chacune de ces deux missions lui a fourni la matière d'un livre vraiment curieux. C'est du premier et du plus important que je veux m'occuper.

Ce livre ne forme pas un ensemble régulier; il se compose de deux parties très distinctes. La correspondance de sir Robert Adair avec le *Foreign-Office*, avec plusieurs envoyés ou agens anglais, et avec le cabinet de Vienne, en est bien le fonds principal; mais ce recueil de dépêches est précédé et suivi de deux mémoires ou dissertations dont je dois d'abord indiquer l'objet et la substance, parce qu'ils jettent beaucoup de jour sur la pensée qui a présidé à la publication tout entière. Le but que s'y est proposé sir Robert Adair, c'est la rectification des opinions assez généralement accréditées sur la politique extérieure de Fox et de ses amis. On s'est habitué à considérer cette politique comme favorable à l'existence et au développement du système révolutionnaire français et même comme portée à tolérer les envahissemens de l'ambition napoléonienne. On s'est plu à montrer l'illustre chef des whigs dominé, subjugué en quelque sorte par l'admiration que lui inspirait le génie de Napoléon, et s'empressant, aussitôt que la mort de Pitt eut fait passer le pouvoir entre ses mains, d'ouvrir avec le cabinet des Tuileries des négociations qui eussent certainement abouti à un traité de paix si lui-même il n'eût bientôt cessé de vivre. Et ce n'est pas seulement l'ignorance des contemporains, encore mal instruits des faits et trompés ou aveuglés par l'esprit de parti, qui a ainsi dénaturé une phase aussi essentielle de la grande lutte engagée entre la révolution française et l'Europe : long-temps après, lorsque déjà assez de documens avaient été mis au jour pour qu'il fût aisé de se rendre compte de la vérité, lorsqu'il semblait que les préventions et les haines qui avaient pu la voiler eussent eu le temps de s'amortir, on a vu encore des écrivains distingués, des hommes en qui l'expérience des affaires était unie à l'intelligence et au savoir, reproduire plus ou moins complétement ces vulgaires erreurs. Pour ne citer que deux des plus éminens, M. Bignon, M. de Genz, bien que placés à deux points de vue absolument opposés, se sont, au moins à beaucoup d'égards, accordés à présenter sous cet aspect la conduite et les principes de Fox, avec cette différence cependant que l'un a prétendu lui en faire un mérite, tandis que l'autre y a trouvé contre lui le motif de graves inculpations.

Également blessé de ces éloges et de ces censures, sir Robert Adair a entrepris de démontrer qu'ils ne reposaient sur aucun fondement

réel, et il y a réussi, à mon avis. Non content de relever avec un soin minutieux les assertions inexactes, les erreurs de dates, les faux raisonnemens accumulés pour étayer le système qu'il voulait combattre, il a très bien expliqué les circonstances qui, dans l'origine, avaient pu lui donner une sorte de vraisemblance; avec une bonne foi dans laquelle il entre beaucoup d'habileté, il a constaté la faible portion de réalité qui, comme il arrive presque toujours, avait servi de base à cet échafaudage fantastique. C'est ainsi qu'il reconnaît qu'à l'origine de la révolution française, Fox, entraîné par sa généreuse philanthropie, s'était complétement mépris, sinon sur les conséquences définitives, au moins sur les effets directs et immédiats de cette révolution, croyant en voir sortir, dès le premier moment, ce régime d'ordre, de liberté, de modération et de paix, auquel la France ne devait parvenir qu'après avoir traversé une sanglante anarchie et précipité l'Europe dans tant d'agitations et de guerres. Sir Robert Adair n'essaie pas non plus de dissimuler les exagérations, les emportemens de langage qui, dans l'ardeur d'une polémique soutenue de part et d'autre avec la plus extrême vivacité, ont parfois semblé justifier ceux qui accusaient Fox de se faire, aux dépens même de son pays, l'apologiste et le champion des démocrates français. Il explique, d'ailleurs, comment on a pu, sans mauvaise foi, confondre avec les sentimens de ce grand homme les opinions de certains personnages qui, professant des doctrines bien différentes et essentiellement hostiles à la constitution britannique, affectaient de se dire ses alliés, ses disciples, ses coreligionnaires politiques, tandis qu'en effet, le seul point de contact qu'ils eussent avec lui, c'était leur hostilité commune contre le ministère de Pitt. Comme sir Robert Adair le fait très justement remarquer, ce ministère avait un grand intérêt à accréditer une telle erreur, si propre à dépopulariser Fox dans un temps où la terreur de la révolution française et la haine passionnée de ses imitateurs dominaient en Angleterre toute autre préoccupation, et, d'un autre côté, la fierté naturelle de Fox facilitait singulièrement la tactique de ses adversaires : rien n'eût pu le déterminer à une attitude de défense personnelle et d'apologie que la malveillance eût interprétée comme une humiliante rétractation.

Je le répète, les considérations générales auxquelles sir Robert Adair a recours pour écarter les accusations intentées à son illustre ami sont généralement péremptoires. Peut-être, cependant, un examen détaillé de la conduite et des discours de Fox pendant les premières années de notre révolution, à l'époque où la France était en proie à l'anarchie, justifierait-il des conclusions un peu plus sévères, même en tenant compte, comme cela est souverainement juste, des entraînemens de la lutte. Cet examen n'entrait pas, il est vrai, dans le plan que s'était tracé sir Robert Adair. Son ouvrage se réfère uniquement au temps du

consulat et de l'empire, et, sur ce terrain, la tâche de l'apologiste de Fox est plus facile. Fox, en effet, avait pu se laisser séduire par l'image et le nom de la liberté alors même qu'ils servaient de voile aux excès de l'anarchie et à des crimes qu'il flétrissait de tous les stigmates de son éloquence; mais le despotisme, sous aucune forme, sous aucun prétexte, ne pouvait obtenir ses sympathies. Il avait pu oublier par momens, en faveur d'un peuple défendant contre des rois absolus son indépendance et le droit de modifier ses institutions, que l'Angleterre était l'alliée de ces rois; mais le jour où ce peuple, s'élançant loin de ses frontières, prétendait à son tour dicter la loi aux autres nations, détruire leur autonomie et dominer le continent, les mêmes sentimens qui naguère inspiraient en sa faveur l'éloquence généreuse de Fox ne pouvaient manquer de jeter dans les rangs opposés le champion constant des faibles et des opprimés, l'athlète infatigable, ardent, passionné, de toutes les causes qui s'offraient à lui avec l'apparence de l'équité et de la justice. Il suffirait, pour se rendre compte du changement apporté aux dispositions de Fox envers la France par l'établissement du régime napoléonien, de lire attentivement le discours qu'il prononça dans la chambre des communes après la rupture du traité d'Amiens. Tout en blâmant le cabinet anglais d'avoir recommencé la guerre, Fox lui reproche de ne s'être pas opposé, dès le principe, avec assez d'énergie, aux empiétemens continuels du premier consul, à ses attentats contre les droits des nations, et d'avoir ainsi encouragé en lui l'ambition effrénée qu'on s'efforçait trop tard de réprimer au prix de la paix du monde.

Ce discours est postérieur de quelques mois seulement au seul voyage que Fox ait fait en France depuis la révolution de 1789. On a néanmoins prétendu que, pendant ce voyage, des relations intimes s'étaient établies entre Napoléon et lui, et que l'homme d'état anglais avait subi l'influence du dominateur de la France. Cette influence aurait été, en tout cas, de bien courte durée; mais sir Robert Adair nie positivement qu'elle ait jamais existé, bien qu'il ne conteste pas l'admiration que les immenses talens du premier consul inspiraient à Fox, dont l'ame élevée était incapable de méconnaître, même dans un ennemi, des facultés aussi extraordinaires. Il affirme que la prétendue intimité de Fox avec Napoléon pendant son séjour à Paris est une pure invention, que les rapports qu'ils eurent ensemble furent aussi rares qu'insignifians, et il entre à ce sujet dans des détails qu'on ne pourrait taxer d'inexactitude sans inculper sa bonne foi, puisqu'il était venu lui-même en France en même temps que son ami, et qu'il ne le quitta pas pendant le temps, assez court d'ailleurs, qu'il y passa. Il n'a pas voulu, au surplus, s'en rapporter uniquement à ses souvenirs personnels sur des circonstances assez graves cependant pour qu'elles eussent pu difficilement s'effacer

de sa mémoire. Avant de réfuter ce qu'il regarde comme des bruits calomnieux, il a consulté avec un soin scrupuleux les témoignages de toute nature qu'il était possible de recueillir, lorsque tant de temps s'était déjà écoulé. Il a interrogé la veuve de Fox, qui vivait encore il y a peu d'années et qui avait aussi accompagné son mari à Paris. Grace à elle, il a eu sous les yeux un journal dans lequel Fox lui-même avait indiqué sommairement toutes les circonstances de ce voyage, et un autre journal, un peu plus détaillé, rédigé par le général Fitz Patrick, qui en était aussi. Ce n'est qu'après s'être assuré de la parfaite concordance de ces témoignages avec ses propres impressions, que sir Robert Adair a cru pouvoir opposer à la version vulgairement accréditée une autre version dont on ne saurait, je le répète, contester l'exactitude qu'en l'accusant de mensonge volontaire, supposition qui n'entrera certainement dans l'esprit d'aucun de ceux qui le connaissent personnellement, je dirai même d'aucun de ceux qui ont lu ses écrits, où respire un sentiment si profond de droiture et de loyauté.

Suivant lui, le premier consul et Fox ne se virent que trois fois, et jamais seuls. C'est le 2 septembre 1802 qu'ils se trouvèrent pour la première fois en présence. Ce jour-là, tous les Anglais qui étaient à Paris furent présentés, à Saint-Cloud, au chef du gouvernement français. Fox était du nombre. Napoléon se montra très poli pour tous ces étrangers, et, comme cela était naturel, accueillit avec une distinction particulière le chef de l'opposition britannique. Avec une certaine solennité, en termes choisis et évidemment préparés, il lui fit d'abord les complimens personnels les plus flatteurs. Prenant ensuite un ton plus familier, il se mit à lui développer un de ces thèmes de politique transcendante dans lesquels son esprit se jouait quelquefois un peu au hasard, et que ses admirateurs fanatiques recueillaient aveuglément comme l'expression de sa pensée sérieuse : il lui dit que le monde était partagé en deux grandes familles, la race orientale et la race occidentale, que c'était à la dernière, dont la France et l'Angleterre faisaient partie, qu'il appartenait de donner la paix à l'univers, que les lois, les mœurs, les coutumes et la religion devaient être partout réputées sacrées, respectées et protégées par tous les gouvernemens, que quiconque essayait d'y porter atteinte devait être considéré comme un instigateur de guerre civile. Ces généralités, débitées, à ce qu'il paraît, d'une manière fort décousue, n'étaient pas de nature à toucher beaucoup l'esprit net et pratique de Fox. La seule réflexion qu'elles lui suggérèrent lorsque, quelques instans après, il raconta cet entretien à sir Robert Adair, c'est que sans doute le premier consul entendait être le chef de cette famille occidentale qu'il érigeait en arbitre des destinées du monde. Avant la fin de la réception, Napoléon s'approcha une seconde fois de Fox pour lui adresser de nouveau la parole, et, au moment

où chacun se retirait, il le fit inviter par Duroc à dîner *pour le jour même*, témoignage d'empressement qui fut remarqué comme une dérogation aux usages de cette cour naissante. Fox raconte, dans son journal, que le dîner, auquel prirent part deux cents personnes, fut magnifique, et que Joséphine, qui en faisait les honneurs, lui parut très aimable. Dans la soirée qui suivit, le premier consul engagea avec ses hôtes un entretien qui roula successivement sur un grand nombre de sujets, mais qui semble avoir été de sa part un long monologue plutôt qu'une conversation. Il se plaignit vivement de la violence extrême et de la licence des journaux anglais, qui, comme on sait, étaient pour lui l'objet d'une grande préoccupation; il dit qu'en admettant même qu'ils ne fissent aucun effet fâcheux en Angleterre, ils pouvaient devenir en France une occasion de révolte et de guerre civile. Parlant de la situation intérieure de la France, il ajouta que cette situation rendait absolument indispensable l'entretien d'une armée considérable, même en temps de paix. Ainsi se passa la journée du 2 septembre, la seule dans laquelle il y ait eu, entre Napoléon et Fox, quelque chose qui ressemble à une conversation politique. Le 22 du même mois, ils se rencontrèrent à l'exposition de l'industrie, mais ils ne s'abordèrent pas. Le lendemain, Fox fut reçu une seconde fois à Saint-Cloud. Le 10 du mois suivant, sa femme y fut présentée, et Joséphine les reçut l'un et l'autre avec sa grace habituelle; mais dans ces dernières visites aucune parole de quelque intérêt ne fut prononcée. Fox, ayant terminé les recherches qu'il était venu faire à Paris pour un travail historique dont il s'occupait alors, ne tarda pas à repartir pour Londres. Déjà les relations des deux gouvernemens, si récemment réconciliés, étaient devenues telles qu'on pouvait prévoir une rupture prochaine. Les causes de la rupture furent, on le sait, le refus des Anglais de rendre Malte comme ils s'y étaient engagés par le traité, et les empiétemens au moyen desquels Napoléon ne cessait d'agrandir le territoire de la France sous prétexte que le traité ne les lui interdisait pas formellement. Sir Robert Adair rapporte qu'en apprenant un de ces actes d'usurpation, Fox, qui n'avait pas encore quitté Paris, s'écria, dans un mouvement d'impatience que le hasard devait rendre prophétique : « Où tout cela finira-t-il? Dans les sables de la Russie. »

Tels sont les détails (1) donnés par sir Robert Adair, pour démontrer que les rapports de Fox avec Napoléon ont été absolument sans importance. Sans doute, on peut trouver singulier que la curiosité n'ait pas, en l'absence même de toute sympathie, rapproché davantage ces deux grandes intelligences et donné lieu entre elles à des communications plus intimes. Cependant, en y réfléchissant, on comprendra que

(1) Ils ne forment pas un récit suivi dans l'ouvrage. Ils se trouvent dispersés dans le texte et dans les notes où nous avons dû les recueillir.

Fox, dénoncé sans cesse par ses adversaires comme partisan de la France, ait évité de fournir de nouveaux prétextes à cette accusation en se montrant souvent à Saint-Cloud, et surtout en acceptant avec le premier consul des entretiens particuliers. L'expérience a prouvé qu'à cet égard il n'avait pas même pris assez de précautions contre la malveillance des partis, toujours si peu scrupuleux dans le choix de leurs moyens d'attaque.

Napoléon se faisait-il illusion sur les véritables sentimens de Fox? Mal informé comme il l'était généralement des choses d'Angleterre et enclin à croire facilement tout ce qui flattait ses désirs, partageait-il, ainsi que le suppose sir Robert Adair, l'erreur alors si répandue sur le *gallicanisme* du grand orateur? ou bien, en affectant de partager cette erreur, avait-il pour but d'accréditer un bruit favorable à ses vues et qui augmenterait sa force morale? Pour trouver la vérité, il faut, à mon avis, se placer entre ces deux hypothèses. Lorsque le premier consul, devenu empereur, vit la direction des affaires passer, après la mort de Pitt, entre les mains de Fox, il n'espéra pas precisément sans doute que ce dernier accepterait toutes ses propositions; mais il put compter un peu trop sur le désir que Fox devait avoir et qu'il avait en effet de signaler son avénement par une paix qui, conclue à des conditions honorables, eût été le digne couronnement de sa politique.

Les circonstances semblaient alors, jusqu'à un certain point, avoir aplani les voies à un arrangement pacifique. La bataille d'Austerlitz venait de livrer le continent à Napoléon, de mettre momentanément à ses pieds les puissances qui naguère défendaient contre lui l'indépendance de l'Europe, et l'Angleterre, hors d'état de soutenir à elle seule ceux qui paraissaient s'abandonner eux-mêmes, pouvait désormais, sans manquer à aucun engagement, ne plus se préoccuper que de ses propres intérêts. Par une sorte de compensation, la bataille de Trafalgar avait, pour ainsi dire, terminé la guerre maritime, la France étant désormais hors d'état de tenir tête aux Anglais, soit sur l'Océan, soit sur la Méditerranée. C'est dans ces conjonctures que s'ouvrirent des négociations dont l'initiative formelle fut prise par le cabinet des Tuileries, mais qu'une démarche loyale et généreuse de Fox avait évidemment provoquées, quoi qu'en dise sir Robert Adair, qui, à mon avis, a tort de vouloir l'en défendre, alors qu'il eût dû lui en faire un mérite.

Je n'entrerai pas dans le détail si connu de ces négociations. On sait que, parmi les motifs qui les firent échouer, le principal, ou du moins le plus apparent, fut la prétention assez singulière de Napoléon, qui exigeait du roi des Deux-Siciles non-seulement la cession de Naples, déjà occupé par les Français, ce qui ne faisait pas difficulté, mais encore celle de la Sicile, que les forces navales de l'Angleterre avaient mise à l'abri de leurs attaques. Sir Robert Adair, réfutant longue-

ment les critiques que MM. Bignon et de Genz ont faites, dans des sens tout opposés, de la marche suivie par Fox dans ce grave débat, s'attache à établir qu'il y porta constamment autant d'habileté que de bonne foi, que, désirant sincèrement la paix, il ne montra jamais pourtant la moindre disposition à l'acheter par des sacrifices peu honorables; qu'il resta inébranlable sur le terrain où il s'était placé dès le premier moment, et que les manœuvres artificieuses de la diplomatie française furent impuissantes à l'en faire dévier. Une telle discussion n'est pas susceptible d'analyse; je me bornerai à constater l'impression qui m'en est restée. Il en ressort évidemment, à mon avis, que Fox maintint en cette occasion, comme toujours, la dignité du gouvernement britannique, tout en se prêtant à des concessions raisonnables pour obtenir la paix; il en ressort aussi qu'à aucune époque de la négociation il n'en attendit beaucoup de succès, que de très bonne heure les tergiversations de M. de Talleyrand détruisirent le peu d'espérance qu'il avait pu concevoir, et que, lorsque la maladie qui le conduisit si rapidement au tombeau le força à remettre en d'autres mains la direction des affaires, toute chance d'arriver à un résultat pacifique était déjà évanouie. Il s'en exprimait dans ce sens à son lit de mort.

Voilà, je le répète, ce que sir Robert Adair démontre péremptoirement, et c'est assez pour le but qu'il s'était proposé. Je ne sais si, sur quelques points particuliers, il n'affaiblit pas un peu cette démonstration en voulant la pousser trop loin, en cherchant à établir qu'il n'y a pas eu, dans tout le cours de la négociation, un seul moment d'incertitude, une seule fausse démarche de la part de Fox et de ses agens. Lors même qu'un examen plus complétement impartial viendrait prouver que, dans les conjonctures singulièrement difficiles et compliquées où ils se trouvaient placés, ne connaissant pas même avec certitude les dispositions et les projets des puissances auxquelles l'Angleterre était liée d'intérêts, ils ont quelquefois hésité non pas sur le but, mais sur les moyens d'y arriver, je ne vois pas quel tort sérieux ferait à leur mémoire l'aveu d'une telle hésitation; j'y verrais plutôt un gage de leur bonne foi. C'est, au surplus, un doute que j'exprime plutôt qu'une conviction bien arrêtée. Il y a d'ailleurs quelque chose de touchant dans le sentiment qui anime sir Robert Adair, lorsqu'il fait, en termes si absolus, l'apologie de son ancien ami, de celui dont il se glorifie d'être le disciple et dont le souvenir, quarante ans après que la mort les a séparés, lui inspire encore contre ses détracteurs des accens si vifs et si énergiques. On aime à le voir retrouver l'ardeur, les préjugés, la passion déclamatoire de la jeunesse, pour répondre à M. de Genz, qui, dans sa haine instinctive contre le généreux défenseur de toutes les causes libérales, s'était permis d'écrire que, si Fox avait été l'idole d'une partie de ses contemporains, la postérité le

remettrait à sa place. «Mettre M. Fox à sa place!» s'écrie sir Robert Adair, « cela n'est pas donné au professeur Genz. Il semble l'avoir compris lui-même, et c'est pourquoi il en charge la postérité. C'est un tribunal auquel son appel pourra bien ne pas parvenir. Le procès, cependant, se poursuit sans lui. Il n'est pas une partie du monde où la ligne de conduite suivie par M. Fox pendant le cours de sa difficile et laborieuse carrière ne soit jugée à cette heure par les résultats. L'Amérique ne pourra jamais oublier celui qui, en même temps qu'il combattait pour les libertés britanniques dans notre chambre des communes et consommait, avec l'appui des premiers hommes de son temps, l'union jusqu'alors impraticable des intérêts populaires et aristocratiques, sut lier la cause de ce pays à la nôtre, stipula avec la couronne, en acceptant le pouvoir, la reconnaissance sans conditions de son indépendance, et mit fin à la guerre qui nous détruisait les uns et les autres. L'Irlande accorde sa lyre au nom de Fox lorsqu'elle pleure l'époque fortunée et si tôt écoulée de son indépendance; sa religion affranchie confesse que c'est lui qui, le premier, éleva la voix dans le parlement anglais contre les lois pénales et inscrivit de sa main le mot d'émancipation sur la bannière et dans le code du parti whig. Ses efforts pour relever toutes les sectes chrétiennes des incapacités attachées par la loi à leurs croyances, bien que, de son vivant, ils aient été infructueux, lui assurent une glorieuse part à l'honneur de l'acte du rappel. Grace à lui, le juré peut maintenant regarder en face le juge qui, lorsqu'il s'agit de fixer les limites de la liberté de la presse, n'a plus le pouvoir de lui dicter l'application de la loi, mais seulement de lui en exposer le sens. Grace à lui encore, le pauvre nègre, dans sa cabane, se réjouit de n'être plus inscrit sur nos tarifs comme une marchandise; et, suivant l'éclatante expression de Burke, qui succomba avec lui en partageant ses efforts pour délivrer nos frères de l'Inde de la plus cruelle tyrannie, quatre-vingts millions d'êtres humains le nommeront toujours dans les prières qu'ils adresseront à la divine bonté, en quelque langue et d'après quelque rite qu'ils implorent le pardon des fautes commises ou qu'ils appellent la récompense en faveur de ceux qui ont imité la Divinité dans sa bienfaisance universelle envers les créatures. Ce sont là les œuvres qui marquent la place de M. Fox! »

J'arrive à ce qui fait le fonds de la publication de sir Robert Adair, à sa correspondance diplomatique pendant sa mission à Vienne en 1806 et 1807.

Lorsque Fox l'y envoya au mois de mai 1806, les négociations ouvertes avec la France se continuaient, et elles allaient même prendre un caractère officiel qu'elles n'avaient pas eu jusqu'alors; mais on put bientôt en prévoir l'avortement définitif. Une nouvelle guerre ne tarda pas à éclater sur le continent. La Prusse, abandonnant le système

qu'elle suivait depuis dix années, entra en lutte contre la France, et la Russie, ayant échoué comme l'Angleterre dans ses tentatives de réconciliation avec Napoléon, fit marcher ses armées au secours des Prussiens. L'Angleterre et la Suède complétèrent, par leur accession, cette quatrième coalition contre la révolution française. Le concours de l'Autriche pouvait seul, sinon en assurer absolument le succès, au moins le rendre probable; mais, réduite quelques mois auparavant par les désastres d'Ulm et d'Austerlitz à accepter les dures conditions de la paix de Presbourg et à laisser l'Allemagne aussi bien que l'Italie entière passer sous la domination de son vainqueur, l'Autriche ne s'était pas encore relevée d'un si rude coup. Pour qu'elle s'exposât de nouveau aux chances dangereuses qu'elle venait d'éloigner d'elle au prix de si grands sacrifices, il fallait qu'elle vît, dans une telle entreprise, des probabilités de réussite qui ne pouvaient résulter que de premiers avantages obtenus par les coalisés. Cependant, sans l'appui de la cour de Vienne, on ne pouvait guère espérer ces avantages. C'était un cercle vicieux.

Tel était le théâtre sur lequel l'habileté de sir Robert Adair allait avoir à s'exercer. Les instructions que Fox lui avait données étaient nécessairement d'un caractère très vague et très général. La situation était trop incertaine, trop indéterminée, pour qu'il fût possible, je ne dis pas de lui tracer sa marche, mais même de lui indiquer un but positif. Il lui était seulement recommandé d'épier et, le cas échéant, de saisir toutes les occasions qui se présenteraient de travailler au rétablissement de l'équilibre européen, en y faisant coopérer la cour de Vienne, dont la politique et les vues secrètes étaient, on le savait parfaitement, d'accord avec celles du gouvernement britannique, à quelques ménagemens qu'elle pût se trouver réduite par la nécessité. Bientôt, lorsque les négociations entamées entre la France et l'Angleterre furent rompues, lorsque la guerre eut recommencé sur le continent, la tâche assignée à sir Robert Adair devint plus précise : il dut s'efforcer d'amener l'Autriche dans la coalition. Cependant ce n'était pas sans beaucoup de circonspection qu'il lui était prescrit de la pousser dans cette voie : le cabinet de Londres n'eût pas voulu exciter à un acte imprudent une puissance dont la conservation lui importait si essentiellement, et dont la ruine complète n'eût laissé en quelque sorte aucun espoir de rétablir un jour l'indépendance européenne. Il fallait donc que l'Autriche n'entrât dans la lutte que si elle se sentait en mesure d'y apporter un poids décisif; il fallait qu'en se joignant aux ennemis de la France, elle cédât, non pas à l'entraînement, à l'obsession des autres cabinets, non pas à l'appât d'un de ces subsides par lesquels les whigs avaient tant reproché au ministère de Pitt d'entretenir en Europe le feu de la guerre, mais à sa confiance dans ses propres ressources et à sa conviction de l'utilité, de la nécessité d'une telle détermination, en

sorte que, si de nouveaux malheurs venaient encore l'accabler, elle ne pût accuser l'Angleterre de l'y avoir précipitée.

Ce qui compliquait la situation, c'est que la cour de Vienne était partagée entre deux influences contraires. Il serait inexact de dire que la France y eût un parti; aucun Autrichien ne pouvait voir avec satisfaction la prépondérance absolue du gouvernement français. Cependant, parmi les hommes d'état qui dirigeaient le cabinet impérial, les uns étaient plus préoccupés du danger de recommencer trop tôt la guerre contre le vainqueur d'Austerlitz et de provoquer ses redoutables vengeances, les autres du péril plus éloigné, mais certain, auquel on s'exposait en laissant accabler la Prusse et la Russie, seules barrières qui résistassent encore à l'omnipotence continentale de Napoléon. Les premiers, et l'archiduc Charles était du nombre, pensaient donc qu'il n'était pas temps encore de courir aux armes, qu'il fallait attendre des conjonctures plus propices; les autres, dont le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères, écoutait volontiers les inspirations, étaient d'avis que, si on laissait échapper le moment présent, il serait désormais trop tard pour une tentative d'affranchissement dans laquelle on ne trouverait plus d'auxiliaires. C'était l'homme de guerre qui conseillait la paix, au moins momentanément, et c'était le diplomate qui penchait pour la guerre. Ce contraste s'est rencontré plus souvent qu'on ne le pense. Tout ce qu'il prouve, c'est que chacun ne connaît bien que les difficultés et les périls de son propre métier.

Tels étaient les élémens délicats et compliqués sur lesquels sir Robert Adair avait à agir. Sa position personnelle n'était d'ailleurs rien moins que facile. Fox, dont l'amitié eût été pour lui un soutien puissant, étant venu à mourir, le ministère whig ne tarda pas à succomber sous les répugnances de George III. Le retour des tories au pouvoir ne changea pas, il est vrai, les bases de la politique extérieure du cabinet de Londres; mais sir Robert Adair avait été constamment dans les rangs de leurs adversaires, et, suivant l'usage anglais, on pensa aussitôt à lui donner un successeur. Ce successeur arriva même à Vienne. Des motifs particuliers qu'il serait superflu d'expliquer ne lui permirent pas de prendre possession de son poste, et sir Robert Adair y fut définitivement maintenu; toutefois l'espèce de nécessité qui le constituait ainsi le représentant d'une administration dont il ne partageait pas les opinions ne lui garantissait que faiblement la confiance et l'appui bienveillant qu'il avait besoin d'attendre de son gouvernement. Déjà, d'ailleurs, les événemens de la guerre, en interceptant presque complétement, ou du moins en rendant très difficiles et très indirectes les voies de communication entre Londres et Vienne, lui avaient enlevé le secours et la force morale que de fréquentes instructions lui eussent apportés. Il en était réduit, ou à laisser échapper les occasions les plus opportunes,

ou à prendre parfois de lui-même et sans ordre des résolutions assez graves pour compromettre sa responsabilité.

Une situation aussi ardue, aussi extraordinaire, ne le trouva pas au-dessous des devoirs qu'elle lui imposait. Toujours actif, toujours ferme au milieu des circonstances les plus décourageantes, toujours prompt à adopter et à suggérer les expédiens appropriés à un état de choses qui ne cessait de se modifier et de s'aggraver, et cependant calme, prudent, maître de lui, résistant à tout entraînement, bien que peut-être un peu prompt à se rattacher aux moindres lueurs d'espérance, on le vit, durant une année entière, poursuivre avec une persévérance et une patience exemplaires un but qui fuyait sans cesse devant ses efforts. D'accord avec les agens de la Russie, il essayait d'amener l'Autriche à se joindre aux puissances coalisées contre Napoléon; mais, moins jaloux d'un succès diplomatique apparent que des conséquences réelles de ce succès, comprenant que, si l'adhésion du gouvernement autrichien à l'alliance européenne n'était pas entière, sans réserve, mûrement préparée et appuyée de mesures énergiques, elle aurait plus d'inconvéniens que d'avantages, il se gardait bien de travailler à l'arracher par surprise, par séduction ou par intimidation, aux irrésolutions du cabinet de Vienne. Il voulait que, si ce cabinet prenait le parti de la guerre, ce fût en pleine connaissance de cause, avec le sentiment et la confiance de sa force. Loin de penser à profiter des penchans belliqueux du comte de Stadion pour l'engager peu à peu dans la coalition, il l'avertissait, avec autant de loyauté que de sens, qu'alors même qu'il serait possible de décider l'empereur à prendre les armes malgré l'opposition de l'archiduc Charles, il faudrait s'en abstenir, que la première chose à faire, c'était de persuader cet illustre guerrier, et qu'une entreprise aussi hardie tentée contre son opinion, par conséquent sans l'appui de sa puissante influence, serait une véritable témérité. En même temps qu'il agissait ainsi sur la cour de Vienne, il se mettait en relations avec le cabinet prussien, auprès duquel l'Angleterre, naguère brouillée avec la Prusse, n'avait pas encore accrédité d'agent officiel; il se hasardait, sous sa responsabilité, à lui avancer des sommes d'argent assez considérables pour lui donner les moyens de pourvoir à la défense des places de la Silésie, menacées de tomber entre les mains des Français. Puis, lorsqu'un envoyé britannique fut arrivé, non pas à Berlin, déjà conquis, mais dans le camp du roi de Prusse, il ouvrit avec lui une correspondance suivie, comme aussi avec les envoyés anglais à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, leur transmettant non-seulement toutes les informations qui pouvaient leur être utiles, mais encore les idées que lui suggérait son zèle infatigable pour le succès de la cause commune, et s'efforçant de suppléer par ce concert aux instructions que le cabinet de Londres était souvent dans l'impossibilité

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

de leur faire parvenir à temps. Sa sollicitude allait plus loin encore : les commandans des forces navales anglaises dans la Méditerranée recevaient de lui, à défaut de directions précises qu'il n'était pas autorisé à leur donner, des avis et des renseignemens qui leur en tenaient lieu jusqu'à un certain point (1).

Plus d'une fois il put se flatter de l'espérance que tant de soins et de travaux ne seraient pas perdus, et que l'Autriche, s'interposant à propos, ferait pencher la balance en faveur de la coalition. Avant la bataille d'Iéna, le cabinet de Vienne, malgré les sujets de mécontentement que la Prusse lui avait donnés en refusant l'année précédente de lui venir en aide contre la France, malgré la défiance que lui inspirait encore sa politique, avait laissé voir quelque disposition à la secourir; déjà il ordonnait des armemens sous prétexte de protéger sa frontière menacée par le voisinage du théâtre des hostilités. La nouvelle de la destruction de l'armée prussienne mit fin à ces velléités encore bien peu prononcées, et la cour impériale consternée ne pensa plus qu'à détourner par ses explications les soupçons et le courroux du vainqueur. Quelques mois après, lorsque Napoléon, poursuivant les débris des forces prussiennes, se trouva engagé, en face des forces russes, au milieu d'un hiver rigoureux, dans les déserts de la Pologne; lorsque les batailles sanglantes et peu décisives de Pultusk et d'Eylau parurent faire chanceler sa fortune, lorsque déjà tout le monde autour de lui, accusant sa témérité, se livrait à de sinistres présages, l'Autriche sembla de nouveau vouloir sortir de son immobilité. L'occasion était belle. En portant ses nombreuses légions sur les derrières de l'armée française, qui déjà avait quelque peine à tenir tête aux Russes, le cabinet de Vienne pouvait enlever à Napoléon ses communications avec la France et le placer dans une situation dont il ne serait pas sorti sans difficultés; mais un coup aussi hardi, et qui exigeait une résolution instantanée, n'allait pas aux habitudes de la politique autrichienne et surtout se conciliait mal avec les dissentimens auxquels était livrée la cour impériale. Les partisans de la guerre, n'étant pas en mesure de faire prévaloir immédiatement leur opinion, essayèrent de gagner du temps, comptant mettre à profit tous les incidens qui leur fourniraient des argumens contre les objections de leurs adversaires. Ils espéraient que, si les coalisés parvenaient à faire durer encore la lutte pendant quelques mois sans éprouver de revers sérieux, on pourrait enfin déterminer l'empereur François à unir ses armes aux leurs. M. de Stadion fit engager la Russie et la Prusse à ne pas se hâter de conclure la paix, et la cour de Vienne, pour empêcher en effet qu'on ne s'arran-

(1) On trouve même dans ce recueil une dépêche remarquable écrite par sir Robert Adair au gouverneur-général de l'Inde pour l'informer de l'état de l'Europe après la paix de Tilsitt.

geât à ses dépens, pour se rendre en quelque sorte maîtresse de la situation, se décida à une démarche dont le but n'était pas équivoque : elle offrit sa médiation aux parties belligérantes.

L'espoir de M. de Stadion était que Napoléon refuserait d'accepter cette médiation, et que son refus fermerait la bouche à ceux qui, dans les conseils de l'empereur, s'étaient jusqu'alors opposés à l'intervention armée de l'Autriche. Le cabinet de Vienne une fois compromis par sa proposition et par la réponse négative de la France, il n'eût guère été possible, en effet, que les choses en restassent là. Ce qui rendait surtout ce calcul vraisemblable, c'est la nature des conditions préliminaires que M. de Stadion donnait pour bases à la médiation. Ces conditions étaient telles que, suivant toute apparence, Napoléon devait les repousser, et que, si au contraire il les admettait, si elles devenaient la substance d'un arrangement définitif, cet arrangement équivaudrait, pour l'Autriche et les alliés, à une victoire. Il ne s'agissait de rien moins que de procéder à un nouveau règlement des affaires d'Allemagne, — l'existence de la confédération étant, suivant le cabinet de Vienne, incompatible avec la sûreté de l'Autriche, — de prendre en considération les changemens à apporter dans le même esprit à l'état de l'Italie, et de remettre les provinces polonaises que la France venait de conquérir sur le pied où elles étaient avant la guerre, c'est-à-dire de les rendre à la Prusse. Les différends de la Russie avec la Porte, alors alliée de Napoléon, eussent été terminés conformément aux traités existans; enfin l'Angleterre eût été admise à prendre part aux négociations.

Contre toute attente, Napoléon, dont la diplomatie était encore dirigée, à cette époque, par l'habileté temporisatrice de M. de Talleyrand, ne rejeta pas les propositions autrichiennes; il se réservait probablement d'en éluder l'effet en suscitant des incidens. Les difficultés vinrent de la Prusse et de la Russie, qui, ayant conçu de plus vastes espérances, s'irritaient des lentes manœuvres du cabinet de Vienne et voulaient obtenir immédiatement de lui un secours plus efficace que celui d'une médiation. La réponse de la Prusse fut peu satisfaisante et même peu mesurée. A Vienne, on s'en montra très blessé. La Russie, de son côté, était fort mécontente du peu d'appui matériel que l'Angleterre apportait à la coalition. La bataille de Friedland, survenant au milieu de ces complications, termina la guerre continentale. Suivant l'énergique expression de sir Robert Adair, *elle fit de l'Europe un débris*. On sait quelles furent les conditions de la paix de Tilsitt. La France et la Russie, unies tout à coup contre l'Angleterre par une étroite alliance, forcèrent le continent tout entier à entrer avec elles dans cette lutte anti-britannique, ou au moins à rompre toute espèce de communications, soit politiques, soit commerciales, avec les maîtres de la mer. L'Autriche elle-même dut subir cette loi. Réduite désormais, comme M. de Stadion

le dit à sir Robert Adair, à pourvoir, non plus à son indépendance, mais à son existence, elle rappela son ambassadeur de Londres, et sir Robert Adair dut également quitter Vienne, où il venait de passer dix-huit mois. Telle était la situation de l'Europe, que, pour regagner l'Angleterre, il fut contraint d'aller s'embarquer à Trieste, sans aucune certitude de ne pas tomber entre les mains de l'ennemi. Jamais, d'ailleurs, rupture n'eut lieu avec plus de regrets réciproques, avec le sentiment mutuel d'une plus complète bienveillance; jamais, en se séparant, on ne fut plus résolu à se réunir de nouveau dès qu'on y verrait le moindre jour.

Je viens de rappeler les grands événemens auxquels sir Robert Adair eut à prendre part pendant la durée de son séjour à Vienne, et dont sa correspondance nous présente le tableau, tel qu'on pouvait l'apércevoir du point où il se trouvait placé. C'est assez dire quel est l'intérêt de cette correspondance. Ceux qui cherchent uniquement dans l'histoire des anecdotes piquantes, des traits personnels, en un mot l'amusement frivole de l'esprit, pourront sans doute ne pas y trouver de quoi se satisfaire. Un homme aussi grave que sir Robert Adair et aussi profondément pénétré du sentiment des convenances a dû, en publiant des dépêches relatives à des faits contemporains, en retrancher tout ce qui eût pu servir d'aliment à la malignité, au risque d'ôter à son livre un puissant intérêt de curiosité et peut-être même, dans certains cas, de laisser dans l'ombre les causes de faits plus ou moins importans. C'est là l'inconvénient de toute publication historique faite à une époque trop rapprochée : il faut opter entre le scandale et les révélations incomplètes. Dans cette alternative, l'homme qui se respecte n'hésitera jamais. Cependant la correspondance de sir Robert Adair, quelques retranchemens qu'il ait dû lui faire subir, constitue encore une collection de documens bien précieux pour l'historien comme pour l'homme d'état, et les esprits sérieux en trouveront la lecture singulièrement attachante. Écrite dans le véritable style diplomatique, avec clarté, netteté, précision, sans affectation d'aucune espèce, elle révèle une parfaite connaissance des grands intérêts anglais et européens, un sentiment très juste de la position des divers états, un esprit tout à la fois ferme et conciliant. Dans ces dépêches, où respire le zèle ardent de sir Robert Adair pour la cause de son pays, qu'il pouvait, à cette époque, sans trop d'illusion, considérer comme étroitement liée à celle de l'Europe, rien pourtant n'est empreint de ce sentiment de haine aveugle et mortelle que la plupart des agens anglais portaient alors à la France, et dont on trouve, par exemple, dans les mémoires de lord Malmesbury, la révoltante expression. On sent que l'élève, l'ami de Fox, appartient à une école plus généreuse; que ce qu'il combat, ce qu'il repousse dans la France, c'est seulement le dangereux excès de sa grandeur; que la

haine qu'il a pour elle est toute politique, et que les odieuses passions du sectaire ne rétrécissent pas son esprit, ne faussent pas son jugement. Si, par momens, sa sagacité ordinaire vient à faiblir, s'il se livre quelquefois à des espérances exagérées bientôt trompées par la réalité, ce n'est pas l'effet d'un injuste mépris pour les adversaires de sa patrie; c'est parce que, comme tous les hommes vraiment propres aux affaires, il est enclin à un excès de confiance qui est peut-être la condition absolue de l'action et du succès.

J'eusse voulu extraire de ce recueil quelque passage saillant qui pût faire apprécier la manière et le style de sir Robert Adair; mais ce procédé, applicable aux œuvres littéraires, aux compositions faites à tête reposée, ne l'est pas également à des lettres écrites sous l'impression immédiate des événemens et, pour ainsi parler, sur le champ de bataille; la véritable valeur d'une telle correspondance consiste dans l'ensemble des points de vue qui y sont exposés, et toute citation isolée, avec quelque soin qu'on la choisît, quel qu'en fût le mérite intrinsèque, risquerait de ne donner de cet ensemble qu'une idée fort inexacte. Il est cependant une de ces dépêches, ou plutôt un mémoire, qui me paraît mériter d'être signalé particulièrement à l'attention du lecteur : c'est celui que sir Robert Adair, au moment où il allait quitter Vienne, remit au comte de Stadion, comme l'expression de son opinion sur la situation réciproque dans laquelle cette rupture involontaire allait placer l'Angleterre et l'Autriche. Il y établit avec une grande force de logique que les deux pays, unis par une entière communauté d'intérêts, ne cesseront pas d'être alliés de fait, alors même qu'ils pourront se trouver contraints à une hostilité apparente, que tout ce que l'Angleterre fera pour contrarier les progrès de la puissance française tournera en réalité au profit du cabinet de Vienne, et que le jour où ce cabinet se sentira la force de rejeter le joug de la France, par ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'aucune négociation, il redeviendra immédiatement l'ami, l'allié du cabinet de Londres, et trouvera en lui un auxiliaire zélé. Ces considérations sont développées par sir Robert Adair avec autant d'élévation que de netteté. Il est impossible de n'être pas frappé de la générosité habile avec laquelle, en expliquant la position respective des deux cours, il dissimule ce qu'elle a d'humiliant pour l'Autriche, et s'efforce de l'encourager en la relevant en quelque sorte de son abaissement, en lui faisant comprendre qu'à Londres, loin de lui savoir mauvais gré de la dure nécessité qu'elle subit, on l'approuve de se réserver pour des temps meilleurs.

Le livre de sir Robert Adair ne contient pas seulement ses propres dépêches, l'ami de Fox y a joint quelques-unes de celles des ministres anglais dont il recevait les ordres et aussi des agens diplomatiques et autres avec qui il eut à correspondre, soit pour leur donner, soit pour

recevoir d'eux des informations utiles à la cause commune. Parmi ces dépêches, celles de lord Hutchinson me paraissent surtout dignes d'être remarquées. Cet officier-général avait été chargé d'une mission auprès de la cour de Berlin. Les détails qu'il transmettait à sir Robert Adair sur les événemens militaires, ses prévisions sur les chances de la lutte engagée en Pologne entre les Français et les Russes, portent l'empreinte d'une grande sagacité et d'une rare modération d'esprit. Au moment même où les alliés faisaient sonner bien haut et comme d'éclatantes victoires leurs succès négatifs de Pultusk et d'Eylau, lord Hutchinson réduisait ces prétendues victoires à leur juste valeur, et il était loin de se laisser aller aux flatteuses illusions dont sir Robert Adair, placé plus loin du théâtre de la guerre, n'était pas toujours préservé lui-même par son bon sens. Un des rapports de lord Hutchinson contient, sur la force relative des Français et des Russes, une appréciation que je crois devoir citer textuellement. « Comme militaire, dit-il, je suis très porté à croire que la France ne triomphera pas de la Russie dans une lutte engagée sur le territoire russe, pourvu, bien entendu, que les généraux russes ne fassent pas d'énormes fautes et aient assez de sens pour éviter de grandes actions générales; mais, en même temps que je reconnais cet avantage des Russes, je suis convaincu que dans tout pays abondant en provisions, avec de grandes routes et des villes, les Français auront sur eux une supériorité réelle. » Dans une dépêche postérieure, lord Hutchinson, examinant l'état des deux parties contendantes après la bataille d'Eylau, dit que « les Russes peuvent repousser les Français, mais non pas les battre. » Porter de tels jugemens, n'était-ce pas prophétiser non-seulement la bataille de Friedland, qui allait terminer la guerre de Pologne, mais encore la nature et l'issue de la guerre de 1812?

C'est qu'à vrai dire, cette campagne de 1806 et 1807, couronnée pour Napoléon par la paix triomphante de Tilsitt, n'en contenait pas moins le sinistre et lointain présage de la grande catastrophe qui devait, quelques années après, détruire son existence politique. 1812 et 1813 s'y trouvent tout entiers en germe. Les difficultés d'une guerre soutenue sous un tel climat, à une si grande distance de la France; le danger de voir, au moindre revers, à la moindre incertitude de la fortune, les Allemands se soulever contre leur dominateur; les insurrections partielles précédant le mouvement général des peuples, qui, avec le temps, ne pouvait manquer d'entraîner leurs gouvernemens; l'attitude expectante et toujours menaçante de l'Autriche préludant à une rupture par des manœuvres diplomatiques et par des offres de médiation: tout ce qu'on devait voir après le désastre de Moscou se présenta, dans de moindres proportions, mais avec une minutieuse ressemblance de détails, après l'équivoque bataille d'Eylau. Le dénouement seul y manqua. On dirait que la Providence, en faisant voir de loin à Napoléon,

comme dans un miroir prophétique, les périls qui le menaçaient, eût voulu, par une dernière faveur, lui ménager la possibilité de les éviter.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul avertissement de cette nature qu'il ait reçu dans le cours de son éclatante carrière. Le vulgaire, ébloui par tant de grandeur et de triomphes, se représente volontiers le règne du glorieux empereur comme une suite non interrompue de succès terminés à l'improviste par un effroyable revers. Quant aux causes de ce revers, s'il consent à ne pas y voir purement et simplement l'effet d'un hasard malheureux, il les rattache à quelque faute accidentelle, à quelque trahison inattendue et impossible à prévoir. La guerre d'Espagne, l'expédition de Russie, la défection des Saxons, celle de Murat, la malhabileté, à un jour donné, de tel ou tel lieutenant de Napoléon, sont successivement alléguées comme ayant causé sa ruine. On dirait, à entendre ces singuliers récits, que cette immense catastrophe a été un accident en dehors de toute vraisemblance et de toute prévision humaine. Rien n'est moins exact. Jamais l'édifice impérial n'eut, aux yeux de la génération contemporaine, ce caractère de solidité sans lequel il n'existe pas de véritable force morale. Il n'est, pour ainsi dire, pas une des campagnes de Napoléon dans laquelle il ne se soit vu, à un moment quelconque, sur le point de périr. Avant Austerlitz, comme avant Friedland, comme avant Wagram, il courait le risque d'être accablé par une coalition européenne organisée contre lui à la première nouvelle des embarras où il se trouvait engagé. Il s'en tira chaque fois par un miracle de son génie, de même qu'il fut sur le point de briser la coalition de 1813 par la magnifique victoire de Dresde. Après chacun de ces grands coups, l'Europe s'inclinait, saisie d'épouvante et d'admiration, et, pour quelques instans, elle perdait jusqu'à la pensée de secouer un joug qui semblait imposé par une puissance surnaturelle; mais cette impression de terreur ne tardait pas à s'affaiblir, et, au moindre signe d'un retour de fortune, peuples et gouvernemens, oubliant tant d'échecs successifs, foulant aux pieds tous les engagemens auxquels ils avaient souscrit dans leur détresse, s'empressaient de reprendre les armes. Quelque chose leur disait que le colosse avait des pieds d'argile. En France même, les nombreux ennemis du régime impérial sentaient, à chaque instant, renaître leurs espérances, et ses partisans étaient saisis d'inquiétude dès qu'un nuage se montrait sur l'horizon.

A quoi faut-il attribuer cet instinct universel de l'instabilité du gouvernement de Napoléon et l'acharnement qui poussait sans cesse les peuples et les rois à essayer de le renverser? Est-ce à son origine révolutionnaire, naturellement odieuse aux pouvoirs fondés sur le principe de la légitimité héréditaire? C'était une difficulté sans doute, mais plus d'une fois on a vu des gouvernemens nouveaux et d'une origine non moins compromettante prendre rang définitivement parmi les an-

ciennes monarchies. Est-ce à l'indignation publique, soulevée par des usurpations dans lesquelles la fraude se combinait parfois avec la violence comme pour la rendre plus odieuse, plus insupportable encore? Quelque jugement qu'on puisse porter, à une époque de paix et de régularité au moins relatives, sur les excès de l'ambition napoléonienne, ces excès n'avaient peut-être en eux-mêmes rien de plus révoltant que tant d'autres attentats analogues des gouvernemens qui les lui firent si chèrement expier. Les partages de la Pologne; Venise acceptée par l'Autriche à titre d'indemnité des mains de la France, qui punissait ainsi cette république d'avoir fait cause commune avec le cabinet de Vienne; la Finlande enlevée par la Russie à la Suède, dont le seul tort était d'avoir persévéré plus long-temps que l'empereur Alexandre dans leur lutte commune contre la France; les petits princes allemands, que l'Autriche et la Prusse avaient entraînés malgré eux dans leur croisade contre la révolution française, dépouillés de leurs états pour dédommager leurs grands alliés des sacrifices que leur coûtait cette guerre malheureuse; Copenhague bombardé en pleine paix, sans aucun grief, en vue d'une pure éventualité, par les forces anglaises : c'étaient là, certes, des actes aussi détestables qu'aucun de ceux qu'on a pu reprocher à Napoléon. Le crime qui l'a perdu, en soulevant contre lui d'implacables ressentimens, était d'une nature plus générale : il était trop puissant, et l'excès de sa puissance détruisait jusqu'à l'ombre même de l'ancien équilibre européen.

Le système d'équilibre, que quelques beaux esprits qui ne le comprenaient pas ont voulu tourner en ridicule, n'est pas, comme ils l'ont cru, une vaine parole. C'est le résultat naturel de l'association formée entre les peuples de l'Europe moderne par la communauté de religion, de civilisation, et par les communications faciles qui, faisant profiter plus ou moins chacun d'entre eux des progrès effectués, des ressources créées par tous les autres, les maintiennent respectivement à un certain niveau de forces dont l'histoire des nations de l'antiquité ne nous offre aucun exemple. C'est encore l'heureuse conséquence de ce sentiment de dignité, de susceptibilité même, qui rend insupportable aux gouvernemens comme aux nations l'assujettissement à une domination étrangère, sentiment qui n'était certes pas inconnu des anciens, mais qui, chez les modernes, est devenu plus général, plus irritable, plus difficile à étouffer, parce qu'il se lie à ces idées d'honneur que nous ont léguées les temps de la chevalerie, et que les mœurs nouvelles ont modifiées dans la forme plutôt qu'essentiellement altérées. Ces élémens puissans, mis en œuvre par l'action savante et continue de la diplomatie, ont formé depuis trois siècles une barrière contre laquelle sont venus successivement se briser tous les efforts des gouvernemens qui ont essayé de ressaisir le sceptre de la monarchie universelle, possédé ja-

dis par les Romains. Cette barrière n'a pas suffi, sans doute, pour empêcher toute conquête injuste, tout agrandissement contraire au bien général; elle n'a pu maintenir entre les diverses puissances ces proportions exactes qui auraient mis les faibles à l'abri de toute usurpation, de toute injure : les choses humaines n'admettent pas une telle perfection; mais, toutes les fois que la balance a été trop fortement ébranlée et qu'on a pu craindre la réalisation de cette monarchie universelle rêvée secrètement par tous les conquérans, la diplomatie n'a pas manqué à sa haute mission : elle s'est hâtée de former, au prix même du bouleversement momentané des relations et des alliances naturelles des états, une de ces coalitions puissantes qui finissent toujours par triompher de l'ennemi public, parce qu'à leur force matérielle s'unit tôt ou tard la force morale de l'opinion. Charles-Quint, Philippe II, l'empereur Ferdinand II, Louis XIV enfin, ont successivement succombé sous des coalitions semblables. Plus redoutable, plus grand qu'aucun d'entre eux, par conséquent plus coupable aux yeux de la politique, Napoléon devait succomber comme eux, et sa chute devait même être plus profonde parce que son élévation avait été plus excessive, parce qu'elle avait menacé plus sérieusement encore l'indépendance de l'Europe.

Par l'effet de son génie et de l'impulsion prodigieuse que la révolution avait donnée à la France, il s'était trouvé investi, dès son avénement, d'une puissance hors de proportion avec celle que la France avait possédée jusqu'alors. Les traités de Lunéville et d'Amiens, en nous laissant la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, avaient certainement atteint la dernière limite de ce qu'on peut appeler nos frontières naturelles. Cependant, comme notre agrandissement s'était réalisé principalement aux dépens des états faibles, comme, par suite des partages de la Pologne et d'autres arrangemens analogues, toutes les grandes puissances avaient aussi, dans une certaine mesure, étendu leur territoire, comme enfin aucune atteinte grave, humiliante, n'avait encore été portée à leur indépendance ni à leur dignité, peut-être, fatiguées comme elles l'étaient d'une guerre longue et malheureuse, se seraient-elles résignées définitivement aux conditions qu'elles venaient de subir; mais il eût fallu pour cela que le gouvernement français, satisfait de ses immenses acquisitions, évitât soigneusement d'inquiéter ces puissances par de nouvelles entreprises. Malheureusement il était difficile qu'un homme tel que Napoléon, encore tout animé du feu de la jeunesse et rempli du sentiment de sa force, tînt une conduite aussi prudente, et qu'appelé incessamment à prendre une part principale au mouvement des affaires générales de l'Europe, alors si compliquées, il ne prétendît pas les dominer d'une façon absolue. C'était une grande tentation : il n'y résista pas. On sait comment il s'arrogea, en Allemagne, en Hollande, en Italie, une véritable dictature, comment, se

croyant autorisé à faire tout ce que les traités ne lui interdisaient pas en termes formels, il continua en pleine paix, et sous des prétextes souvent fort peu spécieux, le système de conquêtes et de réunions que la convention avait inauguré pendant la guerre. Il n'était pas moralement possible que les autres puissances se résignassent à être les spectatrices d'une telle politique. La guerre recommença, de nouvelles victoires de la France appesantirent encore le joug que l'Europe continentale avait voulu secouer, et, tandis que l'Angleterre achevait de nous enlever l'empire de la mer, ses alliés, vaincus, accablés, subissaient, pour acheter un moment de repos, des conditions qui, détruisant toute espèce d'équilibre, faisaient de l'empire français un autre empire d'Occident. A partir de ce moment, toute conciliation sincère et durable devint impossible entre Napoléon et ses ennemis, en apparence domptés. Ni la paix de Presbourg, ni celle de Tilsitt, ni celle de Schönbrunn ne pouvaient durer plus que l'épuisement et la terreur qui les avaient fait accepter. Elles plaçaient les vaincus dans une position trop dure et trop humiliante pour qu'au moment même où ils croiraient entrevoir la possibilité d'en sortir, ils ne s'empressassent pas de tenter la fortune. D'un autre côté, l'édifice élevé par le vainqueur était si gigantesque, si disproportionné, si mal cimenté, malgré l'éclat dont l'entouraient la gloire et le génie de son fondateur, que l'espoir de le renverser devait subsister au fond du cœur de ceux qu'il opprimait momentanément. Eussent-ils désespéré d'y parvenir tant que Napoléon serait là pour le soutenir de sa main puissante, la pensée qu'il n'était pas immortel, et que son successeur serait probablement hors d'état de continuer son œuvre, suffisait pour les empêcher de se résigner.

Un esprit tel que celui de Napoléon ne pouvait s'abuser sur les conséquences forcées d'un pareil état de choses. Lorsqu'il rentrait en lui-même, il éprouvait sans doute le besoin de justifier à ses propres yeux la politique exorbitante qui le poussait vers le précipice. Les sophismes ne lui manquaient pas, comme ils ne manquent jamais pour colorer les plus dangereuses folies. S'attachant, sans tenir compte de l'ensemble des circonstances, au fait particulier, aux incidens immédiats de chacune des ruptures qui le mettaient successivement en guerre avec tous les états européens, il s'efforçait de démontrer que, s'il reprenait les armes, c'était pour repousser d'injustes provocations. Il présentait la dictature européenne dont il s'était emparé, les développemens gigantesques donnés à son empire, l'occupation de la Hollande, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, comme des mesures temporaires, devenues indispensables pour établir définitivement un ordre politique fondé sur la nature des choses, sur les vrais besoins des peuples, et pour contraindre l'Angleterre à se désister enfin de ses prétentions à l'empire absolu des mers. Ce but une fois atteint,

il serait rentré dans un système de paix et de modération, il aurait rendu à eux-mêmes les pays dont l'occupation n'avait été pour lui qu'un instrument de guerre. Ces idées, qu'il a plus d'une fois exprimées après sa chute, je suis convaincu que ce n'étaient pas purement et simplement des argumens inventés après coup, à titre d'apologie. Sans croire qu'elles aient été les vrais mobiles de ses entreprises, je suis disposé à admettre qu'elles ont plus d'une fois traversé son esprit, et, jusqu'à un certain point, rassuré sa raison au temps de ses plus grands entraînemens, dans les intervalles de calme où une voix secrète l'avertissait de ne pas pousser à bout sa fortune.

C'étaient là, pourtant, d'étranges illusions, de déplorables sophismes, dont sa haute intelligence eût facilement pénétré la vanité si ses passions ne l'eussent aveuglé. Elle lui eût dit que l'ambition ne peut impunément dépasser certaines limites; que, lorsqu'on est arrivé par la violence à un certain point d'élévation, on ne peut en descendre sans se précipiter; qu'après avoir mortellement blessé et humilié les gouvernemens et les peuples, on essaierait vainement de rentrer à leur égard dans les bornes de la modération et de la justice; que, dans leurs ressentimens et leurs défiances trop justifiés, ils prennent pour des marques de faiblesse toute tentative de réconciliation faite par leurs anciens oppresseurs; qu'à leur tour ils deviennent exigeans, et qu'ils n'acceptent de premières concessions que pour se mettre en mesure d'en arracher bientôt de nouvelles. Napoléon put le reconnaître aux jours du malheur, lorsqu'il eut à son tour à demander la paix. On se montra envers lui aussi dur, aussi rigoureux qu'il l'avait été envers les vaincus au temps de ses triomphes, et peut-être, en refusant l'abaissement auquel on voulait le réduire, ne fut-il pas aussi mal inspiré qu'on l'a souvent répété. Il est difficile de se figurer ce qu'il fût devenu après une pacification qui eût réduit son empire et anéanti son influence extérieure, qui l'eût laissé seul, affaibli, humilié, en présence d'une coalition enorgueillie de sa tardive victoire, étroitement unie contre lui, surveillant toutes ses démarches, tous ses mouvemens, lui en demandant compte avec une jalousie mêlée de terreur, et ne lui permettant pas même d'exercer, sur la politique générale, la part d'influence qui doit appartenir au souverain d'un grand état. On ne peut croire qu'il eût longtemps supporté cette situation; la lutte eût bientôt recommencé, lutte inégale, où il aurait succombé parce que la France était épuisée, parce que la fortune ne revient guère aux favoris qu'elle a une fois abandonnés après les avoir comblés de ses dons. Sainte-Hélène ou quelque chose d'analogue eût également terminé cette prodigieuse existence, et la catastrophe, plus lente, plus graduée, eût eu moins d'éclat et de grandeur.

J'ai dit que Napoléon, pour excuser ses témérités et ses excès, pour

donner un prétexte à ses entreprises incessantes sur les droits et les possessions des peuples et des princes, alléguait la nécessité de détruire à tout prix la suprématie maritime de l'Angleterre. S'érigeant en défenseur du droit des gens universel foulé aux pieds par la tyrannie britannique, il a plus d'une fois exprimé sa surprise de ce que l'Europe entière ne lui avait pas prêté, à cet effet, un appui énergique et soutenu. On pourrait d'abord se demander si les sacrifices qu'il exigeait de ses alliés et de ses ennemis vaincus, afin de rendre efficace le blocus continental, n'étaient pas trop énormes, trop contraires à la nature des choses, pour qu'il fût possible de les prolonger beaucoup. Indépendamment même de cette considération préliminaire, un peu de réflexion fera suffisamment comprendre que l'intérêt de la liberté des mers, très secondaire pour une partie des états européens, ne pouvait, pour ceux qui y étaient le moins indifférens, balancer celui de leur indépendance, de leur existence même, incessamment menacées par la toute-puissance territoriale de l'empereur des Français. L'Angleterre, maîtresse absolue de la mer, peut sans doute gêner les communications et le commerce des autres états, inquiéter leurs côtes, enlever leurs colonies; mais, par cela même que son immense établissement maritime absorbe la plus grande partie de ses ressources, elle n'a jamais été en mesure de prendre à elle seule sur le continent une attitude vraiment redoutable. Ce n'est jamais qu'en y formant, en y soudoyant des coalitions, qu'elle y a exercé une action puissante et obtenu une influence grande sans doute, quelquefois principale, mais jamais absolue, parce qu'elle devait la partager avec les alliés dont le concours lui avait seul permis de l'acquérir. Elle a certainement, en plus d'une occasion, abusé de cette influence; jamais cependant on n'a pu craindre de sa part la réalisation de la monarchie universelle, parce que jamais, je le répète, elle n'a possédé par elle-même les moyens d'en entreprendre la conquête. La France seule, dans ces derniers temps, a eu le dangereux honneur d'être jugée capable d'y aspirer avec quelques chances de succès, et voilà pourquoi l'Europe entière s'est si souvent coalisée contre elle. En présence de Napoléon surtout, les considérations que je viens d'indiquer étaient si évidentes, qu'il n'était pas possible d'en méconnaître la force. Entre la prévision de vexations commerciales et maritimes plus ou moins éventuelles, plus ou moins éloignées, et le mal présent, intolérable d'une oppression qui ne laissait à personne le sentiment d'une existence libre ni d'un avenir assuré, les vœux de l'Europe ne pouvaient être douteux. Comme le fait très bien remarquer sir Robert Adair, les gouvernemens même que la contrainte rangeait temporairement parmi les alliés de Napoléon sentaient que l'Angleterre combattait en réalité pour eux; loin de s'effrayer des victoires qui lui livraient de plus en plus sans partage la domination de la mer, ils voyaient avec une secrète satisfaction tout ce

qui, en la mettant à l'abri des attaques de la France, fortifiait ainsi l'unique citadelle où le drapeau de l'indépendance européenne fût encore arboré, et qui pût servir de point d'appui aux nations alors asservies le jour où elles tenteraient de recouvrer leur liberté.

En résumé, la chute de Napoléon était l'inévitable conséquence de l'excès de sa grandeur, et, dans l'état actuel de la civilisation, une destinée pareille attend tout gouvernement qui oserait marcher sur ses traces. Quel argument contre l'ambition et la guerre? Et cependant on aurait tort d'en conclure qu'à une époque quelconque, grace aux progrès de la raison générale, il n'y aura plus de conquêtes ni de guerres. Les passions humaines nous interdisent de le croire. Oserai-je dire qu'un tel résultat ne serait pas même désirable, et qu'il n'entre évidemment pas dans les vues de la Providence telles qu'on peut les déduire de l'organisation de notre nature et des leçons fournies par l'histoire? Il y a évidemment dans l'ame humaine de nobles et hautes facultés qui ne peuvent trouver leur emploi que dans les combats. L'expérience prouve d'ailleurs que, si la guerre finit par épuiser les nations et arrête quelquefois chez elles les progrès de la civilisation et des lumières, bien plus souvent, bien plus infailliblement une paix trop prolongée les corrompt, les énerve et prépare leur abaissement ou leur ruine. On ne saurait nier enfin que, dans tous les temps, les souvenirs de l'héroïsme militaire ont été la plus noble part des traditions des peuples, celle qui les a le mieux recommandés à la postérité, qui les a le mieux protégés dans leur décadence même. Comment concilier ces contradictions apparentes? comment comprendre que tant d'utiles résultats puissent découler d'une aussi effroyable calamité? C'est là un des côtés de ce problème qui, en toutes choses, nous montre le mélange du bien et du mal comme la loi suprême de l'univers, comme la condition de toute existence. La solution de ce problème dépasse les forces de l'homme, mais heureusement elle ne lui est nécessaire ni pour la conduite de la vie privée, ni pour la direction des affaires publiques. A défaut d'une logique impuissante, la conscience et le bon sens lui tracent la route qu'il doit suivre, et un gouvernement n'a pas besoin de pénétrer dans les abîmes de cette question redoutable pour accomplir les devoirs de sa haute mission : il lui suffit d'obéir, avec intelligence et fermeté, aux simples, aux vulgaires préceptes de cette sagesse en quelque sorte proverbiale qui veut qu'on travaille à conserver la paix avec la ferme conviction que la guerre doit venir un jour, que, dans certains cas, elle n'est pas le plus grand des maux, et qu'il faut quelquefois savoir l'accepter sans trop de regret, bien qu'il soit toujours criminel de chercher à la faire naître.

L. DE VIEL-CASTEL.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

Les Côtes de Sicile.

IV.

MILAZZO. — STROMBOLI.[1]

Notre projet, en arrivant en Sicile, était de faire le tour de l'île; mais les renseignemens recueillis sur la route modifiaient peu à peu ce premier plan. Nos hommes commençaient à comprendre le but de notre voyage; ils apprenaient chaque jour à mieux apprécier les conditions nécessaires au succès de nos recherches. Artese et Carmel surtout, qui, grace à leur parfaite connaissance des côtes, auraient pu servir de pilotes caboteurs, nous exprimèrent des doutes sur l'utilité d'une exploration étendue au rivage occidental, où nous ne devions trouver, disaient-ils, que des marais pestilentiels, des galets ou du sable. L'examen de nos cartes, nos connaissances sur la constitution géognostique du pays, confirmaient pleinement leurs dires. En effet, la Sicile porte partout l'empreinte des forces violentes qui, en bouleversant l'écorce solide du globe, l'élevèrent au-dessus des flots. Au milieu des mille accidens de terrain, résultat inévitable de ce mode de formation, on reconnaît néanmoins que l'impulsion n'a pas été partout

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1845, du 15 février et du 15 octobre 1846.

la même. A l'ouest, à l'est, au sud-est, les chaînes de montagnes peu élevées s'abaissent peu à peu vers la mer, se terminent en collines ondulées, ou, s'effaçant entièrement, forment des plaines étendues, des plages basses, couvertes de marais salins. Quelques pics isolés, parfois d'origine franchement volcanique, comme le Monte-Rosso, s'élèvent au-dessus des autres, mais dépassent à peine la hauteur de deux mille pieds; seul, le Monte-Caramata porte à plus de quatre mille pieds ses roches calcaires, qui dominent la ville d'Orte. Au centre de l'île, les montagnes grandissent, et plusieurs d'entre elles ont plus de trois mille pieds de haut; toutefois la véritable région montagneuse de la Sicile est au nord et au nord-est. Ici les forces souterraines, déployant toute leur puissance, ont poussé, à travers les calcaires, les grès et les schistes argileux, de puissantes coulées de gneiss et de granite. Les monts Pelores, les Madonies, comptent de nombreux sommets élevés à plus de quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer; quelques-uns dépassent cinq mille pieds, et l'un d'eux, le *Pizzo di Palermo,* atteint près de six mille pieds.

De ces hautes chaînes, étendues comme un rideau de Palerme à Messine, se détachent çà et là des caps, de petites presqu'îles dont les bords dentelés semblaient nous promettre d'abondantes récoltes. Après maintes délibérations, il fut décidé que nous les visiterions en quittant Favignana. Pour mettre à profit ce mouvement rétrograde, nous résolûmes d'abandonner encore une fois notre embarcation. Perone reçut l'ordre d'aller nous attendre à Céphalu, et, accompagnés seulement du fidèle Carmel, guidés par les muletiers qui nous avaient loué nos montures, nous traversâmes la partie de la Sicile la plus rarement visitée par les étrangers. Ici, comme à Trapani, nous rencontrâmes à chaque pas les traces affligeantes d'une civilisation en arrière, héritant d'une splendeur qui n'est plus. A Castelvétrano, l'église où repose le vainqueur de Lépante dépérit avec ses merveilles ignorées, à deux lieues des ruines gigantesques de Sélinonte, l'antique rivale de Carthage et de Syracuse. A Salèmi, à Calatafimi, les vieux châteaux sarrasins ou normands ouvrent leurs donjons démantelés à une population en guenilles, que notre présence semblait frapper d'un incroyable étonnement. A Alcamo, ville de vingt mille ames, aux larges rues dallées, placée sur l'unique grande route de la Sicile, et qui est une des principales étapes des princes palermitains en voyage, nous fûmes obligés, comme partout ailleurs, de prêter au maître d'hôtel l'argent nécessaire pour acheter notre dîner. Dans tout le trajet, le long des sentiers comme sur la *route royale,* nous ne rencontrâmes pas un seul voyageur qui ne fût armé : toujours la carabine ou l'escopette, placées en travers de la selle, trahissaient, ou les habitudes d'un autre âge, ou des craintes motivées par des dangers présens. Enfin, et ce fait nous semble mieux que tout autre peut-

être caractériser l'état stationnaire de cette partie de la Sicile, la culture de la pomme de terre n'y a pas encore pénétré, et, pendant tout notre séjour à l'ouest de Palerme, nous n'avons pu nous procurer un seul de ces tubercules, qui, partout ailleurs, offrent aux classes pauvres des ressources presque assurées.

La route que nous avions choisie nous ramenait à Palerme. Nous traversâmes cette ville après avoir admiré une dernière fois l'étrange et magnifique église de Monréale, nous saluâmes en passant le château de la Bagaria, debout au milieu de ses villas princières, comme un roi entouré de sa cour, et nous gagnâmes l'antique Himera, qui, sous le nom moderne de Thermini, voit accourir chaque année à ses sources d'eau tiède une population empressée de leur demander la santé. Cette portion du voyage fut pour nous une vraie partie de plaisir. La température, jusqu'alors froide et pluvieuse, s'était élevée depuis quelques jours, et la terre déployait de toutes parts une admirable fécondité. La route côtoyait les sinuosités du rivage ou longeait le pied des montagnes, bordée tantôt de lauriers-roses en pleine floraison, tantôt de grandes solanées en arbustes, au milieu desquelles de gigantesques aloès dressaient leur tige tout unie, haute de dix-huit à vingt pieds. Des vignes aux longs ceps garnis de feuilles dentelées enlaçaient le tronc des cactus en fleurs, et mêlaient leurs légères guirlandes aux rameaux bizarrement tordus, aux épaisses palettes de ces plantes grasses. Des bois d'oliviers, des bouquets d'orangers, de citronniers, de caroubiers, accidentaient le payage. Quelquefois, à notre droite, une petite vallée, profondément creusée dans la montagne, nous montrait ses flancs cachés sous un rideau de sombre verdure, d'où se détachaient, comme autant de bouquets, d'épais buissons de rosiers couverts de myriades de petites fleurs blanches ou roses, et toujours, à notre gauche, la mer étendait à perte de vue son horizon d'un bleu cru, ses plages pittoresquement découpées, et ses caps que couronnait souvent, comme un panache, un haut dattier aux feuilles étalées.

En approchant de Céphalu, l'œil exercé de Carmel avait reconnu *la Sainte-Rosalie* cinglant à toutes voiles vers le lieu du rendez-vous. Barque et mulets arrivèrent en même temps, et, quelques instans après, notre embarcation filait vers la presqu'île de Milazzo. Pendant une heure encore, nous longeâmes une côte à l'aspect aussi riant que celle que nous venions de parcourir; puis les montagnes, de plus en plus élevées, se rapprochèrent du rivage et semblèrent sortir de la mer en revêtant des lignes plus sévères. Cependant elles restèrent vertes et richement accidentées. Ce n'étaient plus cette campagne déserte, ces falaises arides, ces roches décharnées, qui avaient fatigué nos regards à l'ouest de Palerme: partout se révélaient la présence de l'homme et une civilisation plus active. Des villages assez nombreux nous mon-

traient de loin leurs maisons blanches, leurs tours crénelées se dressant au milieu des prairies et des bouquets d'arbres : presque toutes les anses de la côte avaient leur groupe d'habitations, que semblaient protéger encore quelque tour, quelque château-fort, rendus inutiles par la prise d'Alger. Lorsque nos yeux quittaient ce pittoresque paysage, qui se développait à droite de notre barque, ils rencontraient à l'avant l'île de Lipari surgissant peu à peu de la mer, tandis que ses sœurs, Alicuri, Filicuri et Saline, formaient sur notre gauche un vaste demi-cercle, et qu'à l'arrière le soleil, semblable à un boulet rougi, s'abaissait derrière le promontoire bombé de Céphalu, en couvrant d'une vive teinte d'ocre la terre, le ciel et la mer.

Au point du jour, nous étions en face de Milazzo, et, quelques heures après, nous prenions possession d'un logement comfortable admirablement placé pour nos recherches. Grace aux soins empressés du chargé d'affaires de France, M. le baron Lucifero nous avait généreusement cédé sa maison de campagne, placée à l'extrême pointe de la presqu'île, à quelques minutes à peine des deux côtes opposées. Les tables furent bientôt dressées, couvertes de nos appareils de travail, et, sans tarder, nous commençâmes l'exploration de notre nouveau domaine.

Semblable en cela aux îles Favignana, Milazzo n'est jamais visitée par les étrangers que l'amour des voyages amène en Sicile. Bâtie sur un isthme étroit qu'elle occupe en entier, cette petite ville a pour territoire, d'un côté, la presqu'île qui porte son nom, de l'autre, une plaine de peu d'étendue qu'entoure, comme un demi-cercle, la chaîne escarpée des monts Pelores, dominée dans le lointain par le sommet fumant de l'Etna. D'étroits sentiers, praticables seulement pour les mulets du pays, conduisent aux routes de Messine et de Palerme. Ainsi isolés du reste de l'île, les habitans de Milazzo nous ont paru présenter un caractère exceptionnel, plein d'énergie et d'activité. Nulle part nous n'avons rencontré une culture plus avancée. Dans la plaine, dans la presqu'île surtout, le moindre pouce de terre est mis à profit. Les vignes, les oliviers, remplacent presque partout les cactus ou les aloès, et, descendant jusque sur la plage, ombragent des maisons de campagne d'une architecture simple, mais élégante, dont les terrasses plongent dans la mer. Un petit port, assez bien abrité contre les vents de l'ouest et du nord, favorise l'échange des produits du sol, et le commerce entretient dans la population une aisance générale. Les rues voisines du port sont larges et assez bien bâties; mais elles se changent en ruelles tortueuses en s'élevant sur une colline escarpée, coupée à pic du côté de l'ouest et couronnée par une forteresse, que garde toujours une nombreuse garnison. C'est à Milazzo que Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, a passé plusieurs années. Banni de France à cause de son nom, repoussé par la cour de Naples à cause de ses opinions libérales, le fu-

tur roi des Français était venu chercher un asile dans ce petit coin du globe, et peut-être qu'au milieu des splendeurs de sa royale demeure il se rappelle encore avec bonheur l'humble petite maison blanche que nous montrèrent nos ciceroni.

La presqu'île de Milazzo consiste en une langue de terre de forme très irrégulièrement ellipsoïde, dont la plus grande largeur est à peine d'une demi-lieue, et qui, se détachant à angle droit du rivage, s'avance à près de deux lieues en mer. La constitution géologique en est assez remarquable. La côte où elle semble prendre naissance est formée par le grès, à une assez grande distance en tous sens. A peine a-t-on dépassé l'isthme, qu'on rencontre des gneiss et des micaschistes, roches d'une origine beaucoup plus reculée. Ces roches occupent la plus grande étendue du terrain, et forment au centre de la presqu'île une petite montagne appelée *Monte-Venereo*. Au-delà, on rencontre encore, pendant quelque temps, des terrains de même nature; mais bientôt ces terrains disparaissent sous des couches de cailloux roulés et de sable transformé en grès. Plus loin, sur les bords d'une falaise escarpée, on trouve une couche mince, remplie des pétrifications caractéristiques du calcaire de Palerme, plus loin enfin une assise épaisse de calcaire compacte, qui forme l'extrémité du cap. Ainsi, cette localité présente dans leur ordre de superposition naturelle, et comme par échantillons, presque tous les principaux terrains qui, ailleurs isolés et en grandes masses, composent plus des deux tiers de la Sicile.

Dans les couches de calcaire dont nous venons de parler, le choc des vagues arrivant de la haute mer a creusé des chambres et des bassins où croissent d'épaisses touffes d'algues et de fucus, asiles de maintes populations marines. C'étaient là autant de viviers qui nous promettaient des pêches fructueuses. Nous comptions en outre sur les espèces terricoles dont nous espérions rencontrer de nombreux représentans sous les blocs bouleversés recouverts à peine de quelques pouces d'eau; mais une circonstance imprévue vint ici tromper notre espoir. Sous l'influence de conditions assez difficiles à apprécier, mais parmi lesquelles une évaporation plus ou moins prompte joue certainement un rôle actif, l'eau de ces mers tantôt dissout, tantôt abandonne une certaine quantité de calcaire enlevé aux roches submergées. Dans le dernier cas, la matière calcaire se dépose comme une sorte de vernis à la surface des pierres et des galets qu'elle agglutine les uns aux autres, fermant ainsi la plupart des passages par où les annélides et les vers de tout genre pourraient se glisser dans leurs interstices. Cette espèce de soudure présente une très grande résistance, et souvent les efforts réunis de nos hommes, armés de leviers solides, n'ont pu suffire à décoller telle pierre que l'un d'eux aurait facilement roulée avec ses seules mains, si elle eût été libre.

En se déposant ainsi peu à peu, la roche sédimentaire a retenu et englobé dans sa masse de petits cailloux isolés, et parfois aussi des débris de l'industrie humaine. C'est là un fait important, et qui, réuni à d'autres de même nature, explique en les condamnant les opinions de quelques géologues qui ont voulu faire remonter à une époque trop reculée l'apparition de l'homme à la surface du globe. La roche sédimentaire de Milazzo est d'une structure très compacte; elle égale au moins en dureté le calcaire primitif qu'elle recouvre, et il serait facile de les confondre au premier coup d'œil. En retrouvant dans la roche de formation récente des fragmens de briques et de poteries, on pourrait donc être amené à regarder ces restes comme contemporains des calcaires mêmes, si l'on ne tenait compte du phénomène qui s'accomplit journellement sous les yeux de l'observateur. L'incrustation des roches de Milazzo est un fait analogue à ceux qu'on a signalés sur les côtes de quelques îles de l'Archipel, et qui se montrent sur une grande échelle le long des falaises de la Guadeloupe. Ici la mer a soudé et converti en une sorte de *brèche* d'immenses amas de sables et de fragmens de coquilles. Dans cette brèche, on a découvert des ossemens humains mêlés à quelques traces d'une civilisation dans l'enfance; mais on y a trouvé également des débris provenant de navires européens naufragés depuis peu d'années. Il est donc évident qu'à la Guadeloupe la formation de ces roches marines marche avec une grande rapidité. L'ensemble de ces roches, quoique considérable, appartient tout entier à l'époque géologique actuelle. Les ossemens, les débris de tout genre qu'on y rencontre, ne méritent donc pas le nom de *fossiles*, car cette expression est réservée aux restes organiques contemporains des époques précédentes, et de nos jours, comme au temps de Cuvier, on peut dire que le véritable *homme fossile* est encore à trouver.

Malgré les difficultés inattendues que la soudure des pierres de Milazzo apportait à nos recherches, notre séjour dans cette presqu'île n'en fut pas moins un heureux temps pour nous. La chaleur, en augmentant chaque jour, semblait féconder à la fois la terre et la mer. Mille insectes, dont un grand nombre n'avaient pas encore trouvé place dans les catalogues zoologiques, bourdonnaient dans les champs, et M. Blanchard eut bientôt garni plusieurs boîtes de nombreux et curieux échantillons. Quelques reptiles vivans vinrent enrichir encore ses collections, et font aujourd'hui partie de la ménagerie spéciale créée au Muséum par MM. Duméril et Bibron avec un zèle que devraient bien imiter ceux qui laissent dépérir la ménagerie des oiseaux et des mammifères. Nous recueillîmes, entre autres, deux grandes couleuvres noires bien inoffensives malgré leur aspect menaçant, et quelques beaux exemplaires de *geckos des murailles*, animal assez semblable à un lézard, mais dont le corps aplati, la queue courte, la peau grisâtre cou-

verte de tubercules, ont quelque chose de repoussant. Comme la plupart de ses congénères, le gecko des murailles, connu vulgairement sous le nom de *terrentola*, est la terreur des habitans du pays, qui le regardent comme très venimeux, et le voient avec effroi courir rapidement le long des murailles les plus unies, où ses griffes et les écailles qui garnissent ses doigts lui font facilement trouver un point d'appui. Cependant, rien dans ce qu'on nous en a dit n'approche des récits effrayans recueillis par quelques voyageurs en Orient ou au cap de Bonne-Espérance. Là les geckos sont regardés comme des êtres maudits semant la mort autour d'eux, donnant la peste par le simple contact, et tantôt faisant périr en quelques heures, tantôt frappant d'une lèpre incurable le malheureux qu'ils ont mordu même légèrement. Qu'y a-t-il de vrai au fond de ces exagérations évidentes? C'est ce qu'il n'est pas facile de reconnaître. Toutefois, lorsqu'on se rappelle les contes absurdes dont sont l'objet dans nos campagnes la salamandre et le timide orvet, on est conduit à penser que les geckos peuvent fort bien être des animaux parfaitement innocens, que leurs habitudes nocturnes ont surtout contribué à rendre un objet de terreurs peu ou point fondées.

Tandis que M. Blanchard faisait une guerre active à ces populations terrestres et aériennes, M. Edwards et moi reportions tous nos efforts du côté de la mer. A nos moyens d'investigation déjà si variés, nous allions en ajouter un plus puissant encore. Cette fois nous ne voulions plus seulement explorer les parties accessibles du rivage ou draguer au hasard. Il s'agissait de descendre au fond de la mer en conservant toute sa liberté d'action, de poursuivre ainsi les animaux marins jusque dans leurs retraites les plus cachées, jusque dans les anfractuosités de ces roches qui, profondément enfoncées sous les eaux, semblaient défier tous nos efforts. L'exécution de ce projet, dont l'idée appartenait à M. Edwards, exigea quelques tâtonnemens. Il fallut s'assurer du bon état des appareils, en combiner la disposition, prévoir les accidens possibles, et s'assurer des moyens d'y remédier. Au bout de quelques jours, tout fut disposé, et après quelques essais préliminaires, M. Edwards fit sa première excursion sous-marine dans le port de Milazzo. Pendant plus d'une demi-heure, il parcourut en tout sens le fond du bassin, retournant des pierres, examinant brin à brin les touffes d'algues, recueillant et observant sur place des zoophytes qui vivent à une profondeur de dix à douze pieds. Depuis lors, M. Edwards s'est enfoncé bien plus profondement encore, et dans la baie de Taormine entre autres, nous l'avons vu à vingt-cinq pieds sous l'eau manier la pioche pendant pres de trois quarts d'heure pour tâcher d'atteindre une de ces grandes *panopées* de la Méditerranée, espèce de mollusque bivalve dont on ne connaît encore que les coquilles.

L'appareil employé par M. Edwards dans ces promenades sous-marines était celui qu'a inventé le colonel Paulin, l'habile et zélé commandant des pompiers de Paris. Un casque métallique portant une visière de verre entourait la tête du plongeur et se fixait au cou à l'aide d'un tablier de cuir maintenu par un collier rembourré. Ce casque, véritable *cloche à plongeur* en miniature, communiquait par un tube flexible avec la pompe foulante que manœuvraient deux de nos hommes; deux autres se tenaient en réserve prêts à remplacer les premiers. Le reste de notre équipage, sous les ordres de Perone, tenait l'extrémité d'une corde qui, passant dans une poulie attachée à la vergue, venait se fixer à une sorte de harnais et permettait de hisser rapidement à bord le plongeur que de lourdes semelles de plomb, retenues par une ceinture à déclic, avaient entraîné promptement au fond de l'eau. M. Blanchard veillait à ce que, dans les divers mouvemens de M. Edwards ou de la barque, le tube à air ne fût jamais entravé. Enfin, une corde destinée aux signaux restait toujours dans ma main, et Dieu sait avec quelle anxiété j'en étudiais les moindres mouvemens. On le comprendra sans peine si l'on songe que la plus légère méprise pouvait entraîner la mort de M. Edwards. Malgré tous nos soins, les moyens de sauvetage dont nous disposions étaient bien imparfaits. Il fallait près de deux minutes pour retirer de l'eau le plongeur et le débarrasser de son casque. Une fois même la vergue craqua et menaça de se rompre, au moment où, croyant avoir reçu un signal de détresse, je venais de pousser le cri de *hissa!* Nos hommes sautèrent immédiatement à la mer et eurent bientôt ramené M. Edwards à bord; cependant plus de cinq minutes s'écoulèrent entre le moment où j'avais senti remuer la corde et celui où M. Edwards put respirer à l'air libre, et ce temps aurait été plus que suffisant pour déterminer une asphyxie mortelle. Heureusement que j'avais été trompé par une secousse involontairement imprimée à notre télégraphe. Cependant on voit que ces recherches n'étaient pas sans danger, et certes, pour les entreprendre et les poursuivre, il fallait être animé d'un zèle bien rare parmi les naturalistes de nos jours.

Quoi qu'il en soit, M. Edwards recueillit le fruit de ses fatigues. Chaque fois il revint du fond de l'eau avec sa boîte richement garnie de mollusques et de zoophytes. Ce qu'il y eut de plus précieux dans ces conquêtes arrachées au fond de la mer, ce fut une innombrable quantité d'œufs de mollusques et d'annélides. Déposés ensuite dans de petits bassins où les vagues pénétraient à travers des parois en pierres sèches, ces œufs continuèrent à se développer, et M. Edwards put étudier à loisir toutes les phases de leurs curieuses évolutions. De mon côté, je trouvais dans les grottes du cap bon nombre d'annélides, de némertes, de planaires, de mollusques phlébentérés. J'y

découvris aussi une espèce nouvelle de mollusque gastéropode voisine de ces *tritonies* dont Cuvier nous a le premier fait connaître l'organisation. L'espèce sicilienne, quoique de taille plus petite, est bien plus singulière que celle de nos côtes de France. Qu'on se figure une petite limace de forme allongée, portant sur les côtés une rangée de branchies ramifiées semblables à autant de buissons animés d'une exquise délicatesse; qu'on remplace les tentacules lisses et opaques de nos colimaçons par deux grands cornets de verre d'où s'échappe un bouquet de branchages rosés entremêlés de fleurs violettes; qu'on étende en avant de la tête un voile étoilé de la plus fine gaze, et l'on n'aura encore qu'une idée bien imparfaite de cet admirable petit être qui semble fait d'émail et de cristal vivans.

Les localités propres à nos recherches qu'offrait la presqu'île de Milazzo étaient riches, mais limitées; trois semaines suffirent pour les épuiser, et, pressés d'ailleurs par la saison qui avançait à grands pas, nous hâtâmes notre départ. Des terrasses de la villa Lucifero, nous apercevions un cône noir s'élevant brusquement de la mer et que couronnait presque toujours une légère fumée. C'était l'île de Stromboli dont le volcan, sans cesse en activité, sert de phare naturel aux vaisseaux allant de Naples à Messine. Après avoir visité des roches granitiques, schisteuses et calcaires, après avoir étudié les populations propres à chacune d'elles, nous voulions leur comparer les côtes et la faune des volcans. Nous partîmes donc pour Stromboli par une belle soirée que suivit une de ces nuits admirables, privilége des régions méridionales. Le soleil avait disparu à l'occident dans un lit d'or et de pourpre, des étoiles étincelantes avaient surgi à l'orient, envahi le ciel tout entier, et leurs mille rayons, remplissant l'air d'une lueur phosphorescente, nous permettaient de distinguer comme à travers une gaze la chaîne des monts Pelores, le sommet de l'Etna. D'irrégulières bouffées d'un vent tiède nous arrivaient du sud, tantôt enflant notre voile latine, tantôt la laissant retomber le long du mât et appelant nos matelots à leurs bancs de rameurs. Alors l'un d'eux entonnait à demi-voix un chant monotone, et les avirons, obéissant à ce rhythme connu, tombaient et s'élevaient tour à tour. De temps à autre, une vive étincelle s'allumait au contact de la rame, et, s'éteignant avec la même rapidité, nous révélait la présence d'un de ces petits êtres qui produisent de la lumière comme la torpille engendre de l'électricité. Quand la brise s'élevait de nouveau, les chants cessaient, les avirons rentraient le long du bord; nos hommes, couchés sur leurs bancs, reprenaient leur sommeil interrompu, et le léger clapotis de l'eau autour de notre proue interrompait seul le silence de la mer, bien plus profond que celui de la terre. Long-temps nous admirâmes cette scène si grande dans sa calme simplicité; puis, étendus sur nos matelas abrités par une tente légère,

nous nous endormîmes bercés par les oscillations à peine sensibles de la barque. Au point du jour, nous étions sur pied. Le cap de Milazzo était bien loin derrière nous, et cependant Stromboli semblait s'être à peine rapproché. Dans ces régions chaudes, l'extrême transparence de l'air trompe long-temps l'habitant du nord sur la longueur réelle des distances. En partant de Milazzo, nous nous croyions à peine à quatre ou cinq lieues de Stromboli, tandis qu'il y a entre ces deux points près de treize lieues en ligne droite. A peine avions-nous fait la moitié du chemin depuis la veille, mais à ce moment une brise fraîche s'éleva, et bientôt la noire montagne grandit à vue d'œil, nous laissant distinguer ses flancs déchirés, ses coulées de trachytes et de laves, ses roches tourmentées d'une manière bizarre, et ses plages de sable fin noires comme tout le reste, où les vagues en déferlant semblaient jeter une écharpe de lait.

Stromboli n'est, à proprement parler, qu'un cône volcanique ayant près de trois lieues de circonférence, s'élevant à deux mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Au sud le talus, composé de vieilles cendres, devient un peu moins raide et forme une plaine étroite et inclinée où sont disséminées une trentaine de maisons dont la lave a fourni tous les matériaux. Quelques autres sont groupées au nord, dans une localité à peu près semblable. Une petite église badigeonnée à la chaux tranche par sa blancheur sur ce sombre entourage. Au milieu des laves et des scories décomposées par l'action lente des siècles, croissent quelques légumes et quelques vignes dont les produits ne suffiraient pas à l'entretien de la population, si la pêche du corail n'était pour les habitans une industrie assez lucrative. Cette pêche, dont nous avons été témoins, se pratique encore de nos jours comme à l'époque où Marsigli en fit connaître les procédés, il y a plus d'un siècle et demi. Placés au nombre de trois au moins sur une embarcation, les pêcheurs jettent à la mer une croix dont les branches égales portent des filets tissés avec de l'étoupe. Une grosse pierre, placée au centre de l'appareil, l'entraîne rapidement au fond des eaux à une profondeur de deux ou trois cents pieds. Alors, tandis qu'un des pêcheurs élève et abaisse alternativement la machine, les autres rament lentement, de manière à balayer un certain espace. Puis on retire le tout, et l'on recueille les fragmens de corail qu'ont arrachés et retenus les mailles lâches du filet.

Une excursion rapide nous eut bientôt démontré que nos études n'avaient rien à attendre d'un long séjour à Stromboli. La vie animale semble fuir ces roches calcinées, aussi stériles sous l'eau qu'à l'air libre; mais, avant de quitter ces parages, nous voulûmes visiter le volcan. Le receveur des douanes nous désigna des guides sûrs et voulut être du

voyage. Armés chacun d'un bâton solide, nous commençâmes notre ascension. Un sentier déjà très rapide et tracé au milieu d'une poussière mobile nous conduisit, après trois quarts d'heure de marche, au-delà de la zone des vignes. Ici les difficultés augmentèrent. Le sol, de plus en plus incliné, devenait en même temps plus mouvant et était couvert de grands chardons dont les épines aiguës traversaient à chaque pas nos légers vêtemens. Bientôt nous fûmes à l'abri des atteintes de ces piquans végétaux; toute trace de végétation disparut, et nous ne vîmes plus autour de nous que de vieilles traînées de laves dont les aspérités tantôt se montraient à nu comme d'énormes scories, tantôt disparaissaient sous des cendres noires et chaudes que nous sentions fuir sous nos pieds à chaque effort fait pour avancer. Cette partie du voyage fut vraiment très pénible, et il nous fallut plus d'une heure pour atteindre le sommet oriental de l'île. Là nous trouvâmes une arête étroite comme l'angle d'un toit, et dont les deux versans s'inclinaient chacun d'un côté. Celui de gauche conduisait aux régions que nous venions de quitter. Celui de droite, dont l'inclinaison était strictement celle que prennent des matières mobiles abandonnées aux lois de la pesanteur, présentait une surface tout unie terminée par une roche placée à quinze cents pieds au-dessous de nous et surplombant un précipice à pic. Nous franchîmes rapidement ce passage et atteignîmes le sommet du vieux cône qui domine de plus de six cents pieds le cratère moderne ouvert sur ses flancs écroulés. Comme s'il eût voulu fêter notre arrivée, le volcan nous salua par une éruption. Nous vîmes l'abîme s'embraser à nos pieds, et une magnifique gerbe de feu s'éleva vers nous avec un fracas comparable à des décharges répétées d'artillerie.

Placés comme nous l'étions immédiatement au-dessus du cratère, et ne pouvant avancer assez sur ce sol mouvant, nous étions gênés dans nos observations par la montagne même. Des nuages imprégnés de vapeurs suffocantes nous entouraient en outre à chaque instant. Pour les éviter, nous descendîmes sur une arête latérale, et pûmes alors contempler à loisir la scène désolée qui se déployait sous nos yeux. Trois enceintes concentriques, dont les deux extérieures ne subsistent plus qu'en partie, se courbent autour de la bouche volcanique. Derrière nous, des pentes rapides s'étendaient jusqu'aux régions cultivées que nous venions de traverser si péniblement, et qui, vues d'en haut, présentaient l'aspect d'une plaine. A gauche, nos regards s'arrêtaient sur le pic le plus élevé de l'île, reste de la plus ancienne et de la plus extérieure des trois enceintes, dont nous séparait un ravin profond. A droite se trouvait le mamelon que nous venions de quitter. En face, l'arête qui nous portait se courbait en demi-cercle jusqu'à une masse de laves suspendues

sur un précipice et enfermait une rampe raide formée de cendres et de scories, tronquée brusquement par les bords du gouffre où s'ouvre le cratère actuel. Celui-ci renferme lui-même six bouches bien distinctes. Deux de ces cratères secondaires vomissent cette fumée imprégnée d'acide chlorhydrique et d'acide sulfureux qui charge en tout temps le sommet de la montagne. Du troisième, placé à droite, sort également une vapeur épaisse et blanchâtre, au milieu de laquelle brillent comme des étincelles des pierres rouges de feu qui, s'élevant et retombant sans cesse, produisent un bruit de ressac des plus étranges et font naître l'idée d'un atelier de démons. A gauche se trouvent les trois bouches à éruptions intermittentes. Deux d'entre elles appartiennent évidemment au même foyer; elles s'allument et s'éteignent toujours à la fois. La troisième, dont les éruptions sont beaucoup moins fréquentes, est la plus rapprochée du spectateur. C'est elle qui fait entendre les détonations les plus formidables et qui élève le plus haut sa gerbe de cendres et de roches embrasées.

Nous étions arrivés en plein jour et avions pu contempler à notre aise ces rochers de lave, ces arêtes, ces talus de cendres, toute cette scène étrange dont le noir uniforme était à peine accidenté çà et là par quelques masses de scories d'un rouge sombre; mais le soleil s'était couché, et le court crépuscule des régions méridionales faisait rapidement place à la nuit. A mesure que la lumière s'éteignait dans les airs, elle semblait s'aviver au fond du gouffre : la fumée rougissait et prenait une teinte de plus en plus ardente, le nombre des étincelles augmentait, et à ces lueurs concentrées dans le cratère même nous pouvions bien mieux suivre de l'œil les phases des éruptions. Celles des deux petites bouches se répétaient toutes les sept ou huit minutes. Dix à douze minutes séparaient les explosions de la grande bouche. Le phénomène se passait d'ailleurs toujours de la même manière. Au moment où le volcan allait entrer en action, on voyait la fumée sortant des soupiraux de droite passer rapidement au rouge vif; des détonations de plus en plus pressées se faisaient entendre et précédaient le jet des matières embrasées. De l'une des deux bouches sœurs, celles-ci sortaient en masses divergentes sans presque aucun mélange de fumée. De l'autre, elles s'élançaient comme entraînées par un courant de vapeurs violacées qui s'échappait en sifflant. Enfin le cratère principal lançait jusqu'à notre niveau une gerbe largement ouverte de roches et de laves incandescentes qui retombaient avec fracas, partie dans la mer et partie dans le gouffre d'où elles étaient sorties, tandis que le vent chassait jusqu'à nous ce sable noir et fin qu'on appelle les cendres.

Depuis long-temps la nuit était close. Les guides nous pressaient de descendre; il fallut se rendre à leurs instances et songer à la retraite.

Nous attendîmes une dernière éruption, qui fut magnifique. Comme pour nous dire adieu, les trois bouches jouèrent simultanément, et, réflétant la clarté rougeâtre des laves, la triple enceinte du cratère apparut encore une fois à nos regards. Nous prîmes alors sur la droite une de ces routes qui, entièrement formées de sable fin, facilitent la descente autant qu'elles rendent l'ascension pénible. Notre guide nous assura que sur ce versant de la montagne il n'existait pas une seule pierre, et, sur la foi de ses paroles, M. Edwards et moi partîmes au galop, laissant bien en arrière nos compagnons plus circonspects. Cette course avait quelque chose d'étrange. Le sol noir absorbant les pâles rayons des étoiles, la nuit était tellement sombre, que j'entrevoyais à peine la veste blanche du guide à trois pas en avant. Emporté par mon élan, par la pente de la montagne, je me sentais aller sans fatigue, mais sans but et comme dans un songe, au milieu de ces épaisses ténèbres, sur ce sol qui fuyait sous les pieds. En dix minutes, nous fûmes au bas des cendres. Ici, il fallut marcher avec la plus grande prudence, et le reste de la route se fit littéralement à tâtons. Nous touchions, sans les voir, des sentiers abrupts, des rochers que nous descendions de marche en marche. Enfin, nous atteignîmes sans accidens la plage, où nous rejoignit, au bout d'une demi-heure, le reste de la caravane. Sans perdre de temps, nous montâmes en bateau pour aller voir le volcan de la mer. Ce point de vue ne vaut pas l'autre. Le cratère est trop éloigné du spectateur. On distingue, il est vrai, comme un bouquet de feu d'artifice, la gerbe de matières brûlantes projetées par le volcan; mais la scène n'a plus ce caractère grandiose que lui prêtent d'en haut et la fumée incandescente s'élevant en tourbillons, et la triple enceinte des vieux cônes dont les flancs noirs rougissent à la lumière de l'éruption.

Malgré ce léger mécompte, nous n'eûmes pas à regretter notre expédition nocturne. La mer se chargea du dédommagement en nous montrant, dans toute sa splendeur, le phénomène de sa phosphorescence. Pendant plus d'une heure les flots semblèrent s'embraser autour de nous, comme s'ils eussent emprunté à Stromboli les feux que recèlent ses flancs. Les vagues, en déferlant sur les rochers du rivage, les ceignaient d'une bordure lumineuse; le moindre écueil avait son cercle de feu. Notre barque semblait s'ouvrir un passage à travers une matière en fusion et laissait au loin derrière elle un sillage marqué d'une traînée de lumière. Chaque coup d'aviron déployait au sein des eaux un large éventail d'argent. L'eau, puisée dans un seau, présentait en coulant l'aspect du plomb fondu. Partout, sur ce fond brillant d'une lumière calme, s'allumaient et s'éteignaient tour à tour, par myriades, d'éblouissantes étincelles verdâtres, ou des globules de feu rougeâtres. Ces étincelles, ces globes, étaient autant de petits

animaux, des crustacés, des annélides, des médusaires. A certains temps de l'année, et probablement à l'époque où l'accomplissement des fonctions reproductrices exige une surabondance d'activité vitale, ces êtres microscopiques acquièrent la propriété d'exprimer en quelque sorte de la lumière à chaque contraction musculaire un peu énergique. C'est là, du moins, ce que j'ai cru pouvoir conclure de nombreuses observations faites sur les côtes de Bretagne et de Normandie. M. Ehrenberg, de son côté, pense que les *noctiluques*, petit rayonné très commun dans le port du Havre, possèdent, comme les *lucioles*, un organe spécial chargé de produire la lumière. Enfin tous les pêcheurs savent que les méduses, les béroés et plusieurs mollusques laissent suinter de leurs corps une matière luisante dans l'obscurité, comme le bois mort ou le poisson pourri. Ici, le phénomène est dû sans doute à une combustion lente. Cependant une observation, recueillie par MM. Audouin et Milne Edwards, pourrait jeter du doute sur cette explication. Ces naturalistes ont vu la liqueur phosphorescente des pholades couler au fond d'un vase d'alcool, s'y amasser sans perdre de son éclat et former une couche lumineuse. On voit que bien des phénomènes très différens ont été confondus sous cette dénomination commune de *phosphorescence*, et que cette curieuse question est loin d'être complétement résolue.

Après avoir passé le reste de la nuit à l'ancre en face de Stromboli, nous partîmes le lendemain pour Messine. Cette traversée de près de vingt lieues ne fut pas entièrement perdue pour nos études. M. Edwards et moi commencions à nous aguerrir, et, par un temps calme, ne redoutions plus le mal de mer. Aussi, tandis que M. Blanchard mettait de l'ordre dans ses boîtes, piquait et étiquetait les insectes recueillis à Milazzo et sur le Stromboli, nous tendions la traîne ou arrêtions au passage tout être vivant qui se hasardait à la portée de nos filets à main. Nous pêchâmes ainsi plusieurs larves curieuses, des annélides, des crustacés pélasgiques, quelques méduses curieux, entre autres des *vélelles*. Ce joli zoophyte, qui rappelle sous plus d'un rapport l'organisation des méduses proprement dites, possède aussi ses caractères bien tranchés. Son ombrelle, de couleur bleu foncé et garnie en dessous de nombreux suçoirs, est renforcée en dessus par des plaques cartilagineuses renfermant une certaine quantité d'air, tandis qu'une lame de même nature, implantée verticalement sur les premières, croise obliquement le dos de l'animal. Maintenues à fleur d'eau par le gaz qu'elles ont sécrété, et poussées par le vent qui heurte comme autant de voiles leurs lames verticales, les vélelles flottent souvent en grand nombre à la surface des vagues. Nous ne rencontrâmes, il est vrai, aucune de ces flottilles animées, mais seulement des individus isolés. Nous recueillîmes aussi plusieurs *jantines*, charmant petit mollusque dont le corps, renfermé dans une coquille d'un violet tendre, est suspendu à

une masse spongieuse semblable à de la mousse de savon consolidée qui l'empêche de couler à fond. Toutes ces productions de la haute mer furent soigneusement disposées dans des bocaux pour être examinées à terre. Grace à ces occupations variées, nous supportâmes patiemment la lenteur de notre marche, entravée tantôt par le calme, tantôt par des vents contraires. Enfin, après une seconde nuit passée à une demi-lieue du phare, nous pénétrâmes dans l'étroit canal qui sépare la Sicile de l'Italie, et, une heure après, nous prenions terre sur le quai de Messine au moment où le soleil, se levant derrière les Calabres, dorait le sommet des Pelores, dont la chaîne s'avance jusqu'au détroit et domine la ville.

Pour des naturalistes qui depuis près de quatre mois n'avaient d'autre société que leurs matelots, Messine avait un attrait tout particulier. Nous trouvions ici à parler science. A l'hôtel de *la Vittoria,* nous rencontrâmes le célèbre voyageur allemand Rüppel, qui, après deux voyages en Abyssinie et sur les bords de la mer Rouge, était venu en Sicile étudier les poissons de la Méditerranée. M. Tardi, jeune mathématicien déjà connu par plusieurs publications intéressantes, le docteur Cocco, naturaliste qui lutte courageusement contre l'indifférence d'un public ignorant et le mauvais vouloir d'une autorité soupçonneuse, le docteur Cupari, que son rare mérite a fait appeler à l'université de Pise, venaient chaque jour assister à nos travaux, et, grace à ces douces causeries, le travail semblait plus facile et plus fructueux. Cependant il fallut bientôt reprendre notre vie errante; une dizaine de jours avaient suffi pour explorer le port de Messine et les sables rejetés par les tourbillons de Carybde. *La Sainte-Rosalie* reprit donc la mer, et, filant le long de la côte escarpée qui borde cette portion de la Sicile, nous déposa dans le petit havre de Jardini, au pied des montagnes qui portent Taormine et son magnifique théâtre, en face de l'Etna, dont les noires coulées arrivaient jusqu'à nous. Là, nous reprîmes nos recherches avec un redoublement d'ardeur. Voyant arriver la fin de la campagne, nous cherchions bien moins à découvrir du nouveau qu'à terminer nos études ébauchées. Nous fûmes servis à souhait; la baie de Taormine semblait vouloir seconder ce désir, et, malgré une chaleur dévorante qui chaque jour faisait monter nos thermomètres à 45 degrés, nous menâmes à bonne fin bien des travaux dont quelques-uns avaient été commencés à la Torre dell' Isola.

Dans les diverses stations que nous venions de parcourir, M. Edwards avait complété ses recherches sur les acalèphes; il avait terminé sur la circulation ses premiers travaux dont nous avons déjà parlé (1), et qui devaient plus tard, grace aux collections réunies par M. Valenciennes et à la collaboration de ce naturaliste, acquérir un caractère

(1) Voyez la livraison du 15 octobre.

incontestable de généralité. Bien des faits curieux, quoique d'un moindre intérêt, étaient venus se joindre à ces résultats importans; mais, depuis que l'appareil de plongeur nous avait permis de recueillir en abondance les œufs d'un grand nombre de mollusques et d'annélides, M. Edwards se consacrait presque uniquement à l'embryogénie. Les faits relatifs au développement des êtres ont eu de tout temps un intérêt puissant; ils ont acquis de nos jours une importance nouvelle. Y a-t-il pour le vrai philosophe un spectacle plus attachant que de voir la vie manifester progressivement sa présence dans un corps jusque-là inerte en apparence, et transformer une graine, un œuf, en plante ou en animal? Le développement d'un germe quelconque réalise par ses phénomènes d'évolution des métamorphoses plus étranges que celles qu'ont rêvées les poètes; par ses phénomènes d'épigénèse, il nous fait assister à de véritables créations plus incompréhensibles encore. Toutefois ces mystères, s'accomplissant sous l'œil des observateurs, restèrent long-temps des faits merveilleux, mais isolés, qu'on se bornait à constater. Aujourd'hui on demande à ces faits la solution des plus hauts problèmes de la philosophie naturelle. Où finissent, où commencent le règne végétal et le règne animal? Qu'ont de commun les représentans de ces deux types fondamentaux de la création animée? Quels liens, rattachant les fils aux pères, constituent cet être de raison que nous avons nommé l'*espèce*? Admirables questions que l'embryogénie résoudra peut-être, lorsque, renonçant à de vieilles habitudes, les naturalistes ne borneront plus leurs études à quelques-uns des représentans des types les plus élevés, mais étendront leurs recherches jusqu'aux derniers échelons des grandes séries! Qu'on ne taxe pas d'exagération notre prédilection pour les êtres inférieurs : animaux ou plantes, ce sont eux qui résoudront bien des problèmes jusqu'à ce jour rebelles à tous nos efforts. L'histoire scientifique des dernières années est là pour justifier en tout point cette assertion. Si la physiologie générale, enrichie des faits les plus inattendus, tend aujourd'hui à se modifier; si elle répudie à tout moment quelque ancienne erreur, héritage des siècles passés; si ses doctrines, de plus en plus larges, embrassent un horizon chaque jour plus étendu, ces progrès incontestables ne sont-ils pas dus surtout aux hommes qui, après avoir vainement étudié les chênes et les mammifères, ont reporté leurs investigations sur les algues et les zoophytes?

Au nombre des plus difficiles problèmes que se soient posés les naturalistes, il en est un dont ils n'atteindront peut-être jamais la solution définitive, tout en se rapprochant incessamment de ce but, à peu près comme en géométrie certaines courbes ne rencontrent qu'à une distance infinie la ligne droite qui leur sert de limite. Ce problème est celui de la *méthode naturelle,* qu'il faut bien se garder de confondre avec la *classification.* Par la méthode, le naturaliste apprécie l'ensemble

des rapports qui relient entre eux les élémens d'un groupe et les groupes eux-mêmes; il s'efforce de représenter ces rapports par la classification, mais cette dernière est nécessairement impuissante. Obligés, dans nos livres, dans nos tableaux, de décrire, de nommer l'un après l'autre les objets de nos études, nous ne pouvons mettre chacun d'eux en rapport immédiat qu'avec celui qui le précède et celui qui le suit. De là des erreurs sans nombre pour les hommes, malheureusement trop nombreux, qui, confondant ces deux choses si distinctes, prennent l'instrument pour le but, la classification pour la méthode. Écoutons ici la parole d'un maître, de Cuvier, qui, après trente ans de travaux et de méditations, semblait prévoir et condamner d'avance bien d'étranges théories que de faux disciples devaient tenter d'étayer de son nom. Dans cette *Histoire des Poissons* que l'illustre successeur de Linné avait commencée et que termine en ce moment M. Valenciennes, son collaborateur et son ami, Cuvier s'exprimait ainsi : « Plus nous avons fait de progrès dans l'étude de la nature, plus nous avons reconnu qu'il est nécessaire de considérer chaque être, chaque groupe d'êtres en lui-même et dans le rôle qu'il joue par ses propriétés, par son organisation; de ne faire abstraction d'aucun de ses rapports, d'aucun des liens qui le rattachent, soit aux êtres les plus voisins, soit à ceux qui en sont plus éloignés. Une fois placé à ce point de vue, les difficultés s'évanouissent, tout s'arrange comme de soi-même pour le naturaliste. Nos méthodes systématiques (nos classifications) n'envisagent que les rapports les plus prochains; elles ne veulent placer un être qu'entre deux autres, et se trouvent sans cesse en défaut. La véritable méthode voit chaque être au milieu de tous les autres; elle montre toutes les irradiations par lesquelles il s'enchaîne plus ou moins étroitement dans cet immense réseau qui constitue la nature organisée, et c'est elle seulement qui nous donne de cette nature des idées grandes, vraies, dignes d'elle et de son auteur. Mais dix et vingt rayons souvent ne suffiraient pas pour exprimer ces innombrables rapports (1). »

Quel est donc le fil d'Ariane qui, guidant le naturaliste au milieu de ce labyrinthe, lui permettra de voir et de comprendre pour chacun des êtres qu'il étudie ces dix et vingt rayons dont parle Cuvier? Le grand homme que nous citons crut le trouver exclusivement dans l'organisation des animaux adultes et plus spécialement dans le système nerveux. Par là il s'écartait des principes posés par le génie de Jussieu, qui demandait à l'embryon lui-même les divisions primordiales du règne végétal. Aujourd'hui, il faut bien le dire, la zoologie tend à rentrer dans la route où la botanique marche depuis long-temps d'un pas

(1) *Histoire naturelle des Poissons*, par MM. Cuvier et Valenciennes, t. Ier.

assuré. A son tour, elle s'adresse à l'embryogénie, et celle-ci lui a déjà livré plus d'une réponse satisfaisante pour le présent et l'avenir.

M. Edwards, un des premiers, était entré dans cette voie nouvelle (1). Dès 1833, en présentant à l'Académie un mémoire relatif aux changemens de forme qu'éprouvent divers crustacés, il avait montré que ces métamorphoses tendent toujours à imprimer à l'animal un caractère de plus en plus spécial, qu'elles se succèdent dans un ordre déterminé d'avance, les plus importantes se montrant toujours les premières. Ainsi, par exemple, chez les *isopodes*, famille dont font partie les cloportes, que tout le monde connaît, le jeune animal présente d'abord les caractères propres à la *famille*, plus tard il acquiert ceux qui déterminent le *genre*, plus tard enfin ceux qui permettent de distinguer l'*espèce*. A peu près en même temps, le célèbre physiologiste allemand Baer développait des principes analogues. Depuis cette époque, les recherches, d'abord peu nombreuses, se sont multipliées, et, sans entrer ici dans des détails par trop spéciaux, nous citerons seulement, comme ayant apporté à l'appui de ces idées les faits les plus précis et les plus concluans, MM. Thompson, Burmeister, Sars, Löven, Steenstrup, Van Bénéden, Siebold, Dujardin, qui se sont plus particulièrement occupé des animaux invertébrés, et MM. Tiedmann, Serres, Rathke, Vogt, Agassis, Bischoff, dont les travaux ont eu surtout pour objet l'embryogénie des vertébrés.

Ces travaux si divers, entrepris et menés à fin par des hommes dont les doctrines diffèrent d'ailleurs parfois sur bien des points, conduisent toujours à un résultat général identique. Tout germe en voie de développement se caractérise d'abord comme végétal ou animal. Chez les animaux, le type primordial se distingue en premier lieu; puis viennent les particularités essentielles aux types secondaires; plus tard apparaissent celles d'une moindre importance zoologique, et ainsi de suite, jusqu'à ce que chaque partie de l'organisme ait acquis les proportions, les formes, les couleurs, qui font reconnaître l'espèce.

On voit que les diverses phases du développement correspondent à des groupes zoologiques de plus en plus restreints. L'embryon acquiert d'abord les caractères de l'embranchement, puis successivement ceux de la classe, de la famille, de la tribu, du genre, du sous-genre et de l'espèce; par conséquent, deux embryons que rien ne distinguait d'abord l'un de l'autre, continuant à croître, cesseront de se ressembler d'autant plus tôt, qu'ils appartiendront à des groupes plus élevés; ils reste-

(1) Nous ne parlons ici que de l'application de l'embryogénie au perfectionnement de la méthode zoologique. Nous attendrons une autre occasion pour traiter de ce qui a rapport aux applications anatomiques et physiologiques, et nous chercherons alors à apprécier surtout l'importance des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire et de M. Serres, le véritable successeur de cet illustre chef de l'école philosophique française.

ront semblables entre eux d'autant plus long-temps, qu'il devra exister entre leurs deux espèces des affinités plus grandes. Tous deux, si l'on peut s'exprimer ainsi, suivent d'abord une route commune; mais, arrivés à un carrefour, chacun prend de son côté, et désormais, engagés dans des voies divergentes, ils ne doivent plus se rencontrer.

Si ces faits sont exacts, si les conséquences que nous venons d'en tirer sont justes, les animaux appartenant à un même groupe fondamental, à un même *embranchement*, seront semblables pendant une certaine période de leur vie embryonnaire; ils se différencieront plus tard les uns des autres; mais à aucune époque ils ne pourront revêtir les caractères essentiels d'un autre embranchement. L'articulé, par exemple, ne pourra jamais être assimilé au mollusque, pas plus que le vertébré au radiaire. L'immense majorité des faits constatés jusqu'à ce jour justifiait pleinement cette conclusion. Toutefois M. Löven, naturaliste du plus grand mérite, avait décrit, comme appartenant à une famille des annélides, aux *néréidiens*, une larve qui présentait, selon lui, des métamorphoses fort singulières. Les néréides sont des annelés, et cependant cette larve aurait, à une certaine époque, possédé des caractères propres aux polypes, animaux qui font partie de l'embranchement des rayonnés. Entre ces faits et la théorie il y avait désaccord complet. Bien d'autres, à la place de M. Edwards, eussent peut-être traité avec dédain une objection empruntée à un petit ver dont le rôle, à la surface du globe, ne peut être d'une grande importance; mais, familiarisé avec l'étude de ces êtres inférieurs que quelques savans affectent de mépriser parce qu'ils ne les connaissent pas, ce naturaliste ne pouvait agir ainsi, et, dès les premiers jours de notre arrivée en Sicile, l'embryogénie des annélides l'avait vivement préoccupé. Hâtons-nous de le dire, dès le début de ces recherches, les faits les plus clairs vinrent confirmer en tous points sa manière de voir, et l'exception apparente signalée par M. Löven disparut devant une étude plus approfondie que n'avait pu l'être celle du savant suédois. M. Edwards constata en même temps que les annélides, pour atteindre leur forme définitive, ont à subir des métamorphoses aussi complètes que celles de la chenille se transformant en papillon.

Prenons pour exemple une de ces espèces sédentaires qui, par leur taille et leurs caractères nettement tranchés, se prêtent admirablement aux observations; suivons, dans toutes les phases de son existence, cette grande *térébelle nébuleuse* dont le corps, d'un brun moucheté de rouge et de blanc, a quelquefois de six à sept pouces de long. Sur les côtés sont disposés de petits mamelons aplatis, portant en haut un faisceau de soies simples légèrement recourbées, en bas une rangée de soies en crochet, dont la forme rappelle celle du chien d'une batterie de fusil. Sur le dos, près de la tête, s'élèvent par paires six branchies ramifiées qui, sans cesse agitées par le sang, présentent alternativement des teintes

ambrées ou le rouge foncé du corail, selon que ce liquide abandonne leurs rameaux ou afflue jusque dans leurs dernières divisions. De la tête s'échappe une touffe de cent à cent cinquante filamens blancs, extensibles et contractiles, toujours en mouvement. Ce sont autant de câbles animés que l'animal peut étendre à plus d'un pied en tout sens, et qui lui servent de bras. Tantôt fixés par leur extrémité, ils permettent à la térébelle de se hisser sur les corps les mieux polis, sur les parois d'un vase de verre par exemple; tantôt, saisissant au loin des grains de sable, des fragmens de coquille, ils les ramènent près de l'annélide, les disposent autour du corps dans l'ordre nécessaire, et bientôt ces matériaux, soudés ensemble par une humeur visqueuse, constituent un tube, une galerie souvent très longue, où l'animal vit en sûreté. A l'époque de la reproduction, le corps entier des térébelles femelles se remplit d'œufs qui, par un mécanisme encore inconnu, sont pondus tous à la fois, et qui, retenus par une sorte de gelée transparente, forment à l'entrée du tube une masse à peu près sphérique assez considérable. Des phénomènes analogues se passent chez les térébelles mâles; mais la liqueur fécondante expulsée par ces derniers se répand librement dans l'eau environnante et va en tout sens porter la vie aux germes que son contact doit éveiller. Ici, comme chez les poissons, la nature semble s'en remettre au hasard pour assurer la perpétuité de l'espèce, et pourtant tout est disposé pour que ce grand but ne puisse manquer d'être atteint. Pas une seule des nombreuses masses d'œufs que nous avons recueillies n'est restée stérile dans nos vases, preuve évidente que toutes avaient subi le contact vivifiant de ce liquide, qui semble porter avec lui le feu de Prométhée.

Aussitôt après la fécondation, l'œuf des annélides devient le siége de mouvemens mystérieux analogues à ceux que MM. Prévost et Dumas ont les premiers découverts dans l'œuf des grenouilles. Les élémens du jaune ou *vitellus* se groupent de diverses manières et finissent par présenter quatre masses distinctes, refoulées dans le centre de l'œuf par une substance blanchâtre et grumeleuse. Le travail génétique marche rapidement, et bientôt on a sous les yeux une sorte de sac sphérique dont l'intérieur est entièrement occupé par ce qui reste du vitellus. Nul organe n'est encore visible; seulement deux petits points colorés marquent dès cette époque la place des yeux. C'est dans cet état d'imperfection extrême que les jeunes térébelles brisent la membrane de l'œuf. Au moment de l'éclosion, leur corps est arrondi, hérissé de toutes parts de cils vibratiles. Dans cet état, elles ressemblent à certains infusoires, et tout autant peut-être à ces corps reproducteurs des végétaux inférieurs que M. Thuret nous a fait connaître, et qui, pendant quelques heures, présentent les caractères de l'animalité; mais le doute n'est pas long-temps possible. L'embryon se déploie, s'allonge, fait saillir en

avant un petit tubercule lisse portant au-dessus et de chaque côté un point oculaire rouge. Dès ce moment, sa nature est définitivement fixée. L'observateur ne peut encore, il est vrai, reconnaître à quelle classe, à quelle famille, à quel genre appartiendra l'être naissant qu'il a sous les yeux; et pourtant il peut affirmer hardiment que, parvenu à son état parfait, cet être sera un *animal annelé,* car déjà il possède tous les caractères fondamentaux de cet embranchement. En effet, son corps est composé de deux moitiés latérales symétriques; sa face dorsale se distingue de sa face ventrale, son canal digestif est étendu d'avant en arrière. Tout semble encore homogène dans cet embryon microscopique; on n'y distingue aucun muscle, et pourtant il se contracte en tout sens, se ramasse en boule, s'épate en disque, et, dans ces mouvemens extrêmes, présente ces formes passagères qui ont trompé l'habile naturaliste de Stockholm.

A cette époque, il est encore impossible de reconnaître *à priori* si l'embryon deviendra une annélide, ou si, arrêté aux derniers rangs de l'embranchement, il appartiendra au groupe des vers lisses, aux némertes par exemple. L'incertitude est ici de courte durée. Des anneaux se prononcent et se multiplient rapidement, se formant toujours d'avant en arrière à la suite du dernier venu. L'embryon sera donc un annelé à corps partagé en segmens. Il rappelle ainsi la forme extérieure des sangsues; mais des soies se montrent sur les côtés. Le jeune être serait-il donc voisin des vers de terre ou des naïs qui ont des anneaux distincts, des soies et pas de pieds? Non, car voici des mamelons qui font saillie sur les flancs de chaque segment. L'embryon appartient au groupe des annélides proprement dites. Reste à savoir s'il parcourra la plage sa patrie sous la forme d'*annélide errante,* ou si, confiné dans un tube étroit, il mènera la vie retirée d'une *tubicole.* Ce dernier doute ne tarde pas à cesser. Un petit tubercule se montre en avant du front, s'allonge, et commence à jouer le rôle dévolu aux filamens extensibles dont nous avons parlé. D'autres appendices semblables naissent à côté du premier. Dès ce moment, l'animal, pourvu des organes nécessaires pour assurer ses rapports avec le monde extérieur, cesse de se mouvoir librement en tout sens, s'entoure d'un tube, et commence sa vie de cénobite.

On le voit, à chaque phase de son développement, la nature propre de la térébelle s'est de plus en plus caractérisée. Nous avons reconnu successivement que l'embryon soumis à nos recherches était un annelé, puis un annelé à corps segmenté, puis une annélide proprement dite, puis une tubicole. Quelque temps encore, et nous reconnaîtrions son genre et son espèce. C'est à peu près comme si, intéressés à prendre des renseignemens détaillés sur un individu, nous apprenions d'abord qu'il est né dans l'ancien continent, plus tard qu'il est Européen, et

successivement qu'il est Français, Parisien, qu'il habite telle rue, tel numéro, enfin qu'il porte tel ou tel nom. D'après ces faits et cent autres semblables, n'est-on pas en droit de conclure que les divers degrés de parenté zoologique, d'*affinité*, sont en rapport direct avec la durée des ressemblances primordiales présentées par les embryons? Ou, pour formuler autrement notre pensée, ne doit-on pas admettre que l'identité apparente entre deux germes se développant à côté l'un de l'autre durera d'autant plus long-temps que ces germes appartiendront à deux animaux plus rapprochés par leur nature?

Nous avons employé à dessein les mots d'*identité apparente*. C'est qu'en effet il est souvent difficile de ne pas s'y tromper. Deux térébelles d'espèce différente ne pourront être distinguées l'une de l'autre qu'au dernier moment de leur évolution. Est-ce à dire que jusqu'à cette époque les germes aient été réellement identiques? Nous ne le pensons pas. Avec M. Chevreul, nous sommes convaincu que des différences, se prononçant, sous l'influence de circonstances semblables, chez des êtres qui jusqu'alors pouvaient être confondus, supposent l'existence de différences correspondantes dans l'état antérieur de l'organisation (1). Pour être inappréciables à nos sens, ces différences n'en existent pas moins. C'est en ne tenant pas assez compte de cette distinction que des hommes d'un haut mérite se sont laissé entraîner, surtout en Allemagne, à des spéculations hasardées, et que nous avons vu des théories abstraites, décorées du nom de *philosophie de la nature*, retarder pendant tant d'années les véritables progrès des sciences naturelles.

Tandis que ces divers travaux occupaient M. Edwards, M. Blanchard et moi ne restions pas inactifs. M. Blanchard avait dignement rempli la mission que lui avaient confiée les administrateurs du Jardin des Plantes. Plus de deux mille espèces d'insectes, représentées par au moins huit mille individus, étaient rangées en ordre dans ses boîtes. Environ cinq cents de ces espèces manquaient aux galeries du Muséum, et trois cents au moins étaient nouvelles pour la science. On voit que notre compagnon avait fait preuve d'activité; mais, tout en s'acquittant des devoirs que lui imposait sa qualité d'aide-naturaliste chargé de recueillir des échantillons, M. Blanchard n'avait nullement négligé des travaux d'un ordre plus élevé. Lui aussi pouvait regarder avec complaisance ses cartons et ses cahiers de notes. Il rapportait entre autres, sur le système nerveux des mollusques gastéropodes, un mémoire d'un grand intérêt. Malgré les magnifiques travaux de Cuvier sur ces animaux, il reste encore beaucoup à faire. Leur système nerveux surtout était encore peu connu. Cuvier n'y avait distingué qu'un nombre très limité de *gan-*

(1) *Considérations sur la philosophie de l'Anatomie* (*Journal des Savans*, 1840).

glions, c'est-à-dire de masses centrales d'où partent les rameaux qui vont dans tout le corps porter la sensibilité et le mouvement. M. Blanchard découvrit dans cet appareil une complication bien inattendue; il montra que chez certaines espèces ces ganglions se multiplient, et qu'au lieu des cinq ou six reconnus jusqu'à ce jour, il en existait près d'une trentaine.

Au reste, ce premier travail de M. Blanchard sur le système nerveux des invertébrés a été pour ce naturaliste un point de départ qui l'a conduit à des résultats bien autrement importans. Doué d'une grande sûreté de main et d'une vue de myope qui lui permet de distinguer, sans le secours des instrumens, les filets les plus déliés, il a courageusement entrepris des recherches de même nature sur le système nerveux des insectes, recherches dont l'extrême difficulté a fait reculer la plupart des naturalistes. Ici ses peines ont été récompensées par la découverte d'un système nerveux tout entier, spécialement consacré aux organes de la circulation et de la respiration. C'est là un exemple très remarquable de division dans le travail physiologique, et en même temps une nouvelle preuve que plus on examine de près ces êtres trop dédaignés, plus on reconnaît qu'ils ont aux yeux du Créateur tout autant d'importance que les animaux de grande taille. Déjà les travaux de Lyonnet sur la *chenille du saule*, ceux de Strauss sur le hanneton, ont montré que la complication organique est tout aussi grande chez les insectes que chez l'éléphant lui-même, et M. Blanchard, en ajoutant encore des faits importans à ceux qu'avaient découverts ses devanciers, a confirmé une fois de plus ce résultat général.

Enhardi par ces premiers succès, M. Blanchard a poursuivi ses études sur le système nerveux jusque chez ces êtres étranges dont l'existence et le mode de propagation ont été de tout temps, et sont encore de nos jours, un des plus curieux problèmes de la zoologie. Nous voulons parler des *helminthes* ou vers intestinaux, de ces animaux qui se développent parfois au milieu même des tissus vivans, dans l'épaisseur des muscles, au milieu du cerveau, dans le globe de l'œil, c'est-à-dire sur les points en apparence les mieux défendus contre toute attaque venant du dehors. Lamarck, Cuvier, leur avaient refusé presque absolument tout système nerveux. Bien des naturalistes partageaient encore cette opinion, et, si quelques observations éparses dans la science justifiaient le doute philosophique du plus grand nombre, rien du moins n'autorisait à admettre d'une manière générale que ces animaux eussent un appareil nerveux nettement caractérisé. Pourtant M. Blanchard a montré qu'il en était ainsi. Il a confirmé ou rectifié, par de nombreux exemples, les faits recueillis sur les *distomes*, sur les *nématoïdes*, par Bojanus, Mehlis, Laurer, Cloquet, etc. Il a montré dans les tœnias une disposition des plus curieuses, et qui fait de ces vers, déjà si singuliers à tant d'égards,

une exception des plus remarquables. Tous ces faits, appuyés sur des préparations d'une extrême délicatesse, ont été mis sous les yeux des juges les plus compétens, et les conséquences en sont réellement importantes. Elles ont conduit à reconnaître qu'on avait confondu jusqu'à ce jour, sous une dénomination commune, des animaux très différens; elles ont permis d'apprécier les rapports qui rattachent ces divers types aux groupes déjà établis; enfin elles enlèvent aux animaux regardés comme dépourvus de système nerveux toute une classe ou, mieux peut-être, trois classes extrêmement nombreuses.

C'est là un résultat considérable. Le système nerveux, a dit l'illustre auteur du *Règne animal*, est, pour ainsi dire, l'animal tout entier. Nous sommes loin d'accepter cette doctrine dans toute sa rigueur. Cependant nous ne saurions refuser une importance extrême à l'appareil qui, chez les êtres les plus élevés, distribue la vie à toutes les parties de l'organisme. L'absence de cet appareil est pour nous un fait grave qui met, pour ainsi dire, dans une catégorie à part, les animaux chez qui elle a été définitivement constatée; seulement le nombre de ces derniers est assez restreint. A mesure qu'on étudie attentivement les animaux les plus dégradés en apparence, on reconnaît que cet appareil existe dans le plus grand nombre. Déjà Cuvier l'admettait chez les animaux classés par lui dans les trois premiers embranchemens; il le niait ou le regardait comme à peu près nul chez tous les rayonnés. Depuis quelques années, MM. Tiedmann, Costa, Krohn, en ont démontré l'existence dans le groupe des échinodermes dont font partie les étoiles de mer. MM. Ehrenberg, Milne Edwards, l'ont décrit chez les acalèphes, qui renferment les méduses et les béroés; nous-même l'avons retrouvé chez les némertes et les planaires, animaux qui tiennent de très près à certains intestinaux, quoique vivant en pleine eau. Une bonne moitié au moins des rayonnés et tous les vers possèdent donc des nerfs aussi bien que les animaux supérieurs.

Une question des plus intéressantes se rattache à celle de l'existence ou de l'absence de l'appareil nerveux. Quelles relations existent entre le monde extérieur et les derniers représentans de la création animale? Les annélides, les étoiles de mer, les méduses, voient-elles, entendent-elles? Lamarck, guidé par des idées théoriques, leur refusait toute sensation; il désignait la plupart des animaux inférieurs par la dénomination d'*animaux apathiques*. Sans être aussi explicite, Cuvier semble incliner vers cette manière de voir, qui est encore aujourd'hui celle de quelques hommes d'un mérite réel. Pourtant l'expérience et l'observation nous semblent en désaccord avec ces théories : non-seulement un très grand nombre d'animaux inférieurs possèdent des organes sensoriaux et doivent, par conséquent, percevoir des sensations, mais encore

ces organes sont parfois bien plus multipliés que chez les mammifères ou les oiseaux. Plusieurs d'entre eux, par exemple, réalisent la fable d'Argus, ou l'étrange conception de Fourier relative au cinquième membre qui doit compléter l'être humain, quand le globe sera couvert de phalanstères. Les étoiles de mer ont un œil bien caractérisé à l'extrémité de chacun de leurs rayons. Les némertes, les planaires, portent souvent sur la face inférieure et supérieure de leur tête cinquante à soixante yeux distincts et quelquefois davantage. M. Ehrenberg nous a fait connaître une petite annélide qui porte deux yeux à la tête et deux autres à l'extrémité de la queue. J'ai retrouvé, soit dans nos mers de Bretagne, soit pendant mon séjour en Sicile, trois espèces bien différentes offrant la même particularité. Enfin les touffes de corallines de Favignana et de Milazzo nourrissent par milliers de petits vers plus étranges encore sous ce rapport, et que j'ai nommés *polyophthalmes*. Le corps de ces animaux est cylindrique, partagé en anneaux et armé de soies latérales, comme chez les naïs de nos ruisseaux; leur tête présente trois yeux, dont chacun est formé de deux ou trois cristallins; chaque anneau porte en outre deux yeux latéraux, où aboutissent de gros nerfs très faciles à apercevoir. Ainsi, indépendamment des trois yeux multiples placés sur la tête, les polyophthalmes en possèdent encore une rangée de chaque côté du corps.

On le voit, nous sommes bien loin de l'époque où Réaumur appelait les méduses des *masses de gelée vivante*, où Cuvier croyait, avec tous les naturalistes, aux *vers parenchymateux*. A mesure que les zoologistes ont scruté davantage les mystères du monde inférieur, l'organisation a semblé se compliquer sous leurs yeux, et, revêtant les formes les plus inattendues, a renversé bien des théories basées sur des observations imparfaites. Toutefois gardons-nous de tomber dans un autre extrême. Après avoir admis sans preuves suffisantes, et par une sorte d'*à priori*, la simplicité organique des animaux inférieurs, n'allons pas conclure des quelques faits déjà connus qu'ils offrent tous une égale complication. Au plus bas degré de l'échelle zoologique, il existe des êtres chez lesquels tous les actes vitaux s'accomplissent à la fois et de la même manière sur tous les points du corps. Jusqu'à présent, les éponges paraissent consister uniquement en une sorte de vernis demi-fluide, partout homogène et revêtant d'une couche mince la charpente cornée plus ou moins solide employée dans les arts. Ce vernis est réellement l'animal; l'éponge usuelle en est, pour ainsi dire, le squelette. Les *amibes*, plus simples encore, semblent n'être qu'une goutte de ce vernis vivant doué de locomotion, mais n'ayant pas même de forme déterminée. Sous le verre du microscope, on les voit glisser en masse comme une goutte d'huile qui coulerait sur le porte-objet, en présentant les

figures les plus diverses, les plus irrégulières. Enfin M. Dujardin nous a fait connaître dans les *rhizopodes* des animaux recouverts d'un test, et dont le corps n'a pourtant aucune organisation définie. Une *gromie*, une *milliole*, veulent-elles grimper sur les parois polies d'un vase de verre, elles font à l'instant, et aux dépens de la substance qui les compose, une sorte de pied qui s'allonge et leur offre un point d'appui; puis, le besoin satisfait, cet organe temporaire rentre dans la masse commune et se confond avec elle à peu près comme ferait un filament soulevé au-dessus d'un corps visqueux. Entre ces termes extrêmes et les animaux dont nous parlions tout à l'heure, il existe sans doute bien des intermédiaires; car, ainsi que l'a dit Linné, la nature ne fait pas de sauts et procède toujours par nuances insensibles. Ici, plus que partout peut-être, l'expérience et l'observation doivent précéder toutes les conceptions théoriques.

Au reste, c'est en suivant ces deux guides infaillibles que la zoologie moderne est arrivée à un résultat qui semble être la contre-partie de ceux que nous venons d'indiquer. En même temps qu'elle découvrait dans les dernières séries animales une complication organique inattendue, elle reconnaissait que les groupes supérieurs eux-mêmes renferment des espèces dégradées qui semblent avoir perdu presque tous les caractères essentiels de leur type fondamental. En se plaçant à certains points de vue, on peut dire avec juste raison qu'il existe des mammifères, des oiseaux, des reptiles inférieurs. Cette proposition est vraie d'une manière absolue pour la classe des poissons. Le groupe des *myxinoïdes* et surtout l'*amphioxus* ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Ce dernier est un petit poisson qui vit dans les sables de la mer, où il se cache et se meut avec une incroyable rapidité. Son corps, parfaitement transparent, se termine en pointe aux deux extrémités, circonstance qui lui a valu son nom. L'amphioxus a été trouvé sur les côtes de Cornouailles, dans la Baltique, à Naples. J'en ai pêché un très grand nombre à Messine, à quelques mètres du gouffre de Carybde. Il a été étudié successivement par Goodsir en Angleterre, par Costa en Italie, par Retzius, Rathke et surtout Müller en Allemagne. Enfin il a été de ma part l'objet d'une étude aussi détaillée qu'il m'a été possible, et aujourd'hui on peut en regarder l'organisation comme parfaitement connue. Eh bien! l'amphioxus n'est bien certainement ni un mollusque, ni un annelé, ni un rayonné, et cependant à peine mérite-t-il le nom de vertébré. En effet, on a jusqu'à ce jour admis comme autant de particularités essentielles de cet embranchement la présence d'une colonne vertébrale, d'un cerveau, d'un cœur, d'un sang rouge. L'amphioxus ne possède ni cœur, ni cerveau proprement dit, ni colonne vertébrale distincte, et son sang est entièrement incolore. L'impulsion nécessaire

pour faire parcourir à ce fluide le cercle circulatoire lui est communiquée par les gros troncs vasculaires. Ce sang même ressemble à celui des mollusques. La colonne vertébrale est représentée par une tige cartilagineuse entièrement composée de cellules et étendue de la tête à la queue. Le cerveau, que ne protége pas la plus légère apparence de crâne, ne se distingue de la moelle épinière que par la nature des nerfs qui en partent. L'œil est entièrement renfermé dans l'intérieur des tissus; mais, grace à la transparence parfaite de ces derniers, il n'en remplit pas moins, selon toute probabilité, ses fonctions d'organe de la vision. Cette diaphanéité de l'amphioxus a permis en outre de s'assurer qu'il possède une bouche de mollusque plutôt que de poisson, un appareil circulatoire, un mode de digestion qui rappellent ce qui existe chez les annélides, etc.

L'étude attentive de l'amphioxus conduit à des conséquences d'une haute importance pour la zoologie et la physiologie. Confirmant en cela les résultats embryologiques dont nous avons parlé plus haut, elle nous montre dans la dégradation d'un animal un état permanent qui rappelle à certains égards l'état transitoire des animaux plus parfaits appartenant au même type. En effet, pendant les premières périodes de son développement, l'embryon d'un poisson ordinaire, d'un saumon, par exemple, possède des particularités d'organisation qui rappellent ce qu'on observe chez l'amphioxus; mais, tandis que chez ce dernier ces particularités persistent pendant la vie entière, chez le jeune saumon elles s'effacent bientôt pour faire place à d'autres caractères définitifs. L'embryogénie des annélides nous a montré des faits tout semblables. Dans les premiers temps de son existence, la larve des térébelles ressemblait presque à une némerte. Ainsi, les résultats fournis par l'anatomie et l'embryogénie chez les poissons et chez les annélides concordent pleinement malgré la distance considérable qui sépare ces deux groupes.

Par le fait même de la dégradation, l'amphioxus s'éloigne des vertébrés pour se rapprocher des embranchemens inférieurs; toutefois les affinités nouvelles qui se montrent ainsi ne le rattachent pas aux chefs de file de ces embranchemens. L'amphioxus ne rappelle, par sa structure organique, ni les céphalopodes, ni les insectes ou les crustacés, mais bien plutôt les mollusques *acéphales*, les huîtres par exemple et les annélides, c'est-à-dire des représentans déjà très inférieurs du type mollusque ou annelé. Ici encore nous trouvons un accord manifeste entre les résultats fournis par l'anatomie et ceux que donne l'embryogénie. En effet, les germes se ressemblent tous dans la première période de leur évolution. Ils se différencient successivement à mesure que le travail génétique avance, et par conséquent les êtres qui en émanent

s'écartent d'autant plus les uns des autres, qu'ils sont eux-mêmes des représentans plus parfaits de leur type. Par conséquent aussi les séries résultant de ces évolutions successives seront très éloignées à leurs sommets, se rapprocheront par leurs bases, et les rapports d'une série à l'autre s'établiront, non point par les animaux supérieurs, mais bien par les animaux inférieurs.

Pour éclaircir ce qu'il peut y avoir d'abstrait dans les idées précédentes, qu'on nous permette une comparaison grossière, mais facile à saisir. On peut se figurer la marche suivie par les germes en voie de développement comme une route couverte de voyageurs. De cette route d'abord unique partent à droite et à gauche de nombreux chemins, qui divergent en s'écartant de la route centrale. N'est-il pas évident que les voyageurs engagés dans ces routes secondaires s'écarteront d'autant plus les uns des autres que le trajet parcouru par chacun d'eux sera plus long? Eh bien! les plus éloignés du point de départ général représentent en quelque sorte les *animaux supérieurs;* ceux qui ne sont qu'à une faible distance du carrefour représentent les *animaux inférieurs*. Le saumon dont nous parlions tout à l'heure, les céphalopodes, les insectes, les crustacés, répondent aux voyageurs actifs : aussi n'y a-t-il entre eux que peu ou point de rapports; l'amphioxus, les annélides, répondent aux piétons attardés : aussi trouvons-nous chez les uns et les autres beaucoup de points communs. Les deux sous-règnes des vertébrés et des invertébrés, si dissemblables quand on les étudie dans leurs représentans *élevés*, se touchent presque, grace à ces espèces inférieures, à ces représentans *dégradés*.

On voit combien, chez l'amphioxus, tout semble avoir été créé pour donner le démenti le plus complet aux doctrines de ces naturalistes qui, s'étayant d'une science vieillie, ou peut-être reculant devant quelques fatigues, traitent avec dédain l'étude des animaux inférieurs, repoussent les conséquences qu'elle entraîne, et font sans cesse appel aux seuls vertébrés. Peut-être, en présence des faits que vient leur montrer ce poisson, admettront-ils plus facilement à l'avenir ce que nous enseignent les vers et les zoophytes. A moins de nier l'évidence, on ne saurait aujourd'hui méconnaître que les représentans d'un même type sont loin de se ressembler, que leur organisation peut présenter des degrés très divers de perfectionnement et de dégradation. Qu'on se rappelle en outre ce que l'anatomie, d'accord ici avec l'embryogénie, nous apprend sur l'existence des types fondamentaux *distincts* se modifiant de mille façons pour engendrer les types secondaires, tertiaires..., et bientôt nous verrons disparaître à jamais ces conceptions systématiques qui donnent une si étrange et si fausse idée de la nature animée. Les êtres vivans ne nous apparaîtront plus comme

emprisonnés dans d'étroites séries tantôt uniques, tantôt parallèles, qui laissent le néant à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous. A la surface de notre globe comme dans l'immensité des cieux, nous verrons la puissance créatrice, s'exerçant librement en tout sens, faire germer les plantes et se développer les animaux comme elle a produit les étoiles, les distribuer en groupes naturels comme elle a réuni les constellations, rattacher enfin leurs mille familles par des liens simples et multiples, comme elle a rendu dépendans l'un de l'autre les mondes qui peuplent l'espace.

Au reste, les doctrines que nous défendons ici viennent de recevoir une de ces confirmations éclatantes qui ne permettent plus même le doute. La paléontologie, cette science qui date de Cuvier seulement, mais dont les progrès ont été si rapides, est arrivée, de son côté, à des résultats absolument semblables, en étudiant l'ordre de succession des animaux depuis les anciens temps géologiques jusqu'à nos jours. La vie ne s'est pas glissée à la surface du globe peu à peu et comme à la dérobée, par l'intermédiaire d'êtres d'abord très simples qui, se complétant de plus en plus, auraient donné naissance à des animaux plus parfaits. Le règne animal ne présente pas un développement unique et progressif. Bien au contraire. Dès le début, nous voyons apparaître à la fois les quatre groupes fondamentaux qui partagent encore aujourd'hui l'ensemble des animaux. Vertébrés, annelés, mollusques, rayonnés, se retrouvent à côté les uns des autres dans les plus anciennes couches à fossiles. Bien plus, les trois embranchemens inférieurs possèdent, dès cette époque reculée, des représentans de presque toutes les classes actuelles, et s'il en est autrement pour les vertébrés, si les reptiles, les oiseaux et les mammifères manquent à ces faunes primitives, on trouve facilement l'explication de leur absence dans un ensemble de conditions extérieures incompatibles avec leur genre de vie. Puis, à mesure qu'on s'élève à travers des couches géologiques de plus en plus modernes, on voit chacun de ces types se modifier, tantôt se perfectionnant graduellement jusqu'à l'apparition de l'homme, à peu près comme nous avons vu la jeune térébelle gagner quelque chose à chaque phase de son existence; tantôt perdant ses espèces les plus parfaites, ne conservant que ses espèces inférieures et formant ainsi des *séries récurrentes,* comme nous voyons encore aujourd'hui certains animaux, les *lernées,* par exemple, se déformer par les progrès même de leur évolution. N'y a-t-il pas dans cet accord quelque chose de merveilleux? Aussi M. Agassis, qui, dans ses ouvrages sur les poissons et les échinodermes fossiles, a insisté d'une manière toute spéciale sur ces grandes considérations, n'a-t-il pas craint de formuler en ces termes la conséquence où l'a conduit l'ensemble de ces magnifiques travaux : « L'arran-

gement zoologique le plus naturel est l'expression la plus générale de l'ordre géologique, et *vice versa* l'ordre de succession génétique est l'indication la plus sûre des vraies affinités naturelles (1). »

Dans cet article et dans les précédens, nous avons essayé de faire comprendre que la zoologie telle qu'on l'entend de nos jours n'est pas, comme trop de personnes le croient encore, un simple recueil de petits faits de détail et de petites historiettes. Nous avons voulu montrer comment elle aborde les questions les plus hautes de la philosophie naturelle, bien sûr de lui concilier ainsi la sympathie de ces esprits d'élite qui savent aimer la science en dehors de toute préoccupation d'utilité matérielle, qui estiment la démonstration d'une grande vérité purement scientifique à l'égal de l'invention d'un nouvel engrenage ou d'un nouveau procédé de teinture. En rappelant quelques-uns des principaux problèmes dont les zoologistes cherchent aujourd'hui la solution, nous avons exposé les doctrines de cette école physiologique à laquelle nous sommes fier d'appartenir. Pour arriver à la solution de ces problèmes, nous avons interrogé tour à tour l'anatomie des animaux adultes, les phénomènes embryogéniques, les faits géologiques : partout la réponse a été la même. Le passé et le présent de notre globe se sont accordés pour sanctionner les idées fondamentales que nous croyons devoir conduire à la vérité, pour justifier les hommes qui, pleins de confiance en ces principes, les prennent comme guides dans leurs travaux, et voient en eux le germe des progrès à venir.

A. DE QUATREFAGES.

(1) *Résumé d'un travail d'ensemble sur l'organisation, la classification et le développement progressif des échinodermes dans la série des terrains.* (Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 1846.)

DE LA

SITUATION ACTUELLE.

AFFAIRES D'ESPAGNE ET DE CRACOVIE.[1]

Ce n'est pas de nos jours un passe-temps d'amateur ni un travail facile que de faire la critique des ministres et de parler à la nation de ses affaires. Cela est devenu, par le temps qui court, une véritable profession, grave et pénible, s'il en fut. Ceux qui l'ont une fois embrassée doivent l'exercer tous les jours. Ils sont tenus de produire leurs griefs et d'écrire régulièrement contre le gouvernement, à peu près comme un préfet est tenu d'administrer, un juge de juger, un médecin de soigner ses malades, sous peine de compromettre sa clientelle. Encore

(1) Quand des hommes distingués des diverses nuances du parlement s'adressent spontanément à la publicité de la *Revue*, en mettant leurs travaux sous la responsabilité de leur signature, nous croyons que la *Revue*, en leur ouvrant ses pages, est fidèle à sa mission de réunir sur toutes les questions importantes le plus de documens et de lumières. La *Revue* doit être une tribune impartiale où les opinions sérieuses et sincères, quoique partant de points de vue divers, puissent se développer à l'aise. Les discussions élevées peuvent servir l'intérêt du pays, et ce n'est pas nous qui les repousserons. Aussi, bien qu'il y ait dans le morceau qu'on va lire des jugemens et des opinions qui ne sont pas en tous points les nôtres, notamment en ce qui touche quelques hommes éminens de l'opposition, nous avons cru devoir accueillir le travail de l'honorable député. Peut-être aurons-nous prochainement l'occasion de donner un mémoire politique provenant d'une source bien différente; nos lecteurs auraient ainsi les deux faces d'une question qui recèle en elle-même la cause des complications présentes.

peut-on concevoir à la rigueur qu'un juge n'ait pas à tenir son audience faute de procès, qu'un médecin ne donne pas de consultations faute de malades. Il ferait beau voir les journalistes de l'opposition cesser, fût-ce un jour, d'attaquer les ministres faute de griefs! Qu'en penseraient leurs lecteurs? Il faut, à cause des lecteurs, que la politique entamée ne faiblisse jamais; il faut même, pour les tenir constamment en haleine, qu'elle s'anime successivement, et que, par une gradation plus conforme peut-être aux règles de l'art qu'au cours naturel des choses, les derniers actes de la politique ministérielle soient toujours signalés comme les plus fâcheux. C'est ainsi que sans aucune variété de ton, avec une indignation toujours croissante, vingt feuilles plus ou moins accréditées dressent chaque matin, en style de réquisitoire, leur acte d'accusation contre le cabinet. Cependant le public, qui a voix au chapitre, et ne manque pas d'occasions de faire connaître et triompher son opinion, a le tort de ne pas prendre ces invectives au grand sérieux. Chaque fois qu'il est consulté directement, il n'hésite pas à se mettre du côté de son gouvernement et contre les frondeurs. Que font alors ceux-ci? N'ayant pu avoir raison des hommes, ils s'attaquent aux institutions; ils en font ressortir les lacunes et les apparentes contradictions et demandent à grands cris les modifications qu'ils supposent utiles à leurs intérêts de parti; mais le pays qui, par un fonds de malice invétérée, prêtait assez volontiers l'oreille au mal qu'on lui disait de ses ministres, ne se soucie pas que l'on traite aussi légèrement ses institutions, il les aime, les respecte par raison autant que par habitude : il ne veut point souffrir qu'on y porte étourdiment la main, et les mécontens sont encore battus sur ce point. Alors leur mauvaise humeur ne connaît plus de limites. Ce n'est plus aux hommes du pouvoir, aux institutions qu'ils demandent compte des horreurs qu'ils continuent de plus belle à dénoncer, c'est à la société elle-même qu'ils s'en prennent. La société tout entière est mise en suspicion et rudement taxée d'inintelligence, de corruption et de lâcheté. Les diatribes abondent sur la faiblesse des convictions, sur la dépravation des mœurs publiques, et les honnêtes citoyens qui avaient lu jusqu'alors, non sans quelque surprise, que des hommes considérables dont ils étaient disposés à faire cas étaient des gens imprévoyans, pusillanimes, traîtres à la patrie, apprennent un beau matin, à leur grande stupéfaction, qu'ils sont eux-mêmes véhémentement soupçonnés d'être sans vertus civiques, sans courage, et, qui sait? peut-être vendus à l'étranger.

Des accusations banales dont les motifs sont si apparens ne devraient pas avoir grande autorité. Les personnes qui n'ont pas voulu croire au mal qu'on leur disait des hommes d'état, des institutions de leur temps, devraient savoir que penser de celui qu'on leur dit d'elles-mêmes. Chose singulière! il n'en est pas tout-à-fait ainsi. A force d'entendre calomnier

le pays en face avec tant d'ensemble et d'assurance, beaucoup de gens en sont venus à concevoir de lui une assez pauvre opinion. Il est assez de mode aujourd'hui, au sein même du parti conservateur, de répéter, avec des accès de profonde tristesse et d'amer découragement, que la vie politique s'en va s'éteignant chez nous. On affirmerait, au besoin, que la France ne tient plus guère à ses libertés publiques, qu'à peine elle se soucie de garder son rang et de faire quelque figure en Europe. De tels jugemens sont aussi injustes que superficiels.

Sans doute, depuis tantôt seize ans que nous possédons dans toute sa vérité le gouvernement représentatif, à suivre de l'œil les ressorts les plus cachés de cette machine si compliquée, nous avons un peu rabattu de la première et enthousiaste admiration qu'elle nous avait causée; nous avons compris qu'elle n'était point parfaite, non plus que tout ce qui sort de la main des hommes; mais quelques illusions emportées ne nous ont point rendus ingrats pour cette conquête de la génération qui nous a précédés. Ceux qui, sous la restauration, ont pris une part active à la lutte dont elle a été la cause et le prix glorieux ont le droit de se reporter avec complaisance vers cette époque et de lui garder une secrète préférence. Permis à eux de trouver qu'il y a dans la poursuite d'un bien vivement désiré des émotions et des jouissances auprès desquelles toutes les autres deviennent fades; mais est-ce donc d'émotions qu'il s'agit en politique? La génération actuelle a bien aussi sa manière de prouver le cas qu'elle fait de l'héritage qu'elle a recueilli. Elle n'affiche pas pour les libertés publiques un culte exalté; elle fait mieux, elle s'en sert. Que se passe-t-il au moment où nous écrivons? Armés des droits qu'ils puisent dans la constitution, les fondateurs de la société du libre échange organisent sur tout le territoire de la France un vaste réseau d'associations qui ont pour but d'obtenir la modification de nos tarifs. Leurs adversaires, qui ne paraissent pas vouloir leur céder la victoire sans combat, provoquent avec une égale ardeur des manifestations opposées. En même temps et à côté d'eux, un parti qui s'intitule le parti catholique s'agite pour suppléer au nombre par l'activité et la tactique. Organisé pendant les élections pour imposer aux candidats dans l'embarras des engagemens conformes à ses vues, il s'arrange, dit-on, en ce moment pour en surveiller strictement la loyale exécution. Certes, un si général et si énergique usage des facultés d'action laissées à sa disposition est, pour un peuple constitutionnel, le plus éclatant témoignage d'attachement à ses institutions. Ne dites pas après cela que la France ne s'inquiète que médiocrement du maintien de ses libertés. Attendez seulement qu'on soupçonne quelqu'un d'y vouloir toucher, et vous verrez si elle saura les défendre.

On n'est pas plus près de la vérité lorsqu'on nous représente comme indifférens aux soins de notre dignité extérieure, comme oublieux de

notre rôle et de nos destinées parmi les grandes nations du monde. Cette méprise tient aussi à une fausse appréciation des circonstances. A la vérité, la haine vivace contre les étrangers n'existe plus au fond des cœurs comme en 1815; les fiers et légitimes ressentimens qu'avaient soulevés l'invasion et l'occupation du territoire se sont peu à peu calmés. Aussitôt après la révolution de juillet, le peuple français comprit qu'en se séparant définitivement d'une dynastie dont le retour avait coïncidé avec le succès des armes de ses ennemis, il venait de prendre contre eux la meilleure de toutes les revanches. Ce merveilleux instinct des masses animait à coup sûr les majorités qui, après 1830, déployaient tant de fermeté et de raison pour empêcher le pays d'aller courir les folles aventures et s'engager témérairement dans des voies désordonnées et périlleuses où quelques turbulens voulaient l'entraîner. Aujourd'hui que, grace aux talens de quelques-uns, à la sagesse de tous, nous présentons à l'Europe un spectacle qui peut défier la malveillance des plus malintentionnés, il est naturel que nous nous sentions portés à déposer les vieilles rancunes. Le souvenir de ses revers passés n'incommode plus la France; elle se sent en droit d'entretenir envers tout le monde des sentimens assurés et tranquilles. Voilà la vérité sur sa soi-disant insouciance; toute autre explication est puérile ou mensongère.

Si, avant d'examiner les circonstances actuelles de la politique, j'ai cherché à préciser ce qu'on devait penser de la disposition des esprits, c'est que cette disposition a par elle-même une grande influence. Pour les nations comme pour les individus, l'estime de soi-même est une condition indispensable de force et de succès; rien ne saurait la remplacer. N'aurions-nous aujourd'hui aucune difficulté intérieure à vaincre, tous les événemens du dehors nous seraient-ils favorables, si nous étions réellement atteints au cœur de la mollesse que l'on nous reproche, nous n'en serions pas moins incapables de prétendre à rien et forcément au-dessous de toutes les positions. Notre temps ainsi réhabilité, voyons ce qu'il faut penser de la situation même.

Au mois d'août dernier, il était généralement admis que les élections avaient été favorables à l'administration. Loin de déguiser ses échecs, l'opposition paraissait plutôt disposée à en exagérer la portée. On verra, disait-elle, ce qu'oseront les ministres et leurs partisans quand ils se sentiront maîtres absolus du terrain. Jusqu'à présent, ces sinistres prophéties ne se sont pas réalisées. Quoique les grands débats politiques aient été, d'un commun accord, remis à une autre époque, on a pu juger, pendant la durée de la vérification des pouvoirs, de l'esprit de la chambre de 1846. Il a été généralement trouvé qu'elle s'était montrée intelligente, résolue et modérée. Les petites manœuvres ordinairement employées au début de chaque législature pour créer quelque fraction intermédiaire entre les deux côtés de la chambre ont échoué devant le

bon sens des membres nouvellement élus. Au dire des hommes ayant un long usage de nos assemblées parlementaires, jamais les partis ne s'étaient constitués aussi vite, absorbant tout d'abord dans leur sein les hommes sur lesquels ils devaient naturellement compter. Pareils commencemens sont de bon augure et donnent à penser que chacun restera, pendant la prochaine session, attaché au drapeau qu'il a librement choisi. La minorité reprendra-t-elle en ascendant moral la force qu'elle a numériquement perdue? Cela ne paraît guère probable. A Dieu ne plaise que je veuille prendre plaisir à rabaisser une portion de la chambre qui compte dans son sein des citoyens animés des intentions les plus droites et des orateurs doués d'un talent incontestable; il faut cependant en convenir, l'opposition n'est pas environnée chez nous de ce prestige qui, dans d'autres temps et dans d'autres pays, a rarement fait défaut à ceux qui se sont faits les défenseurs habituels des opinions populaires. A rechercher avec impartialité les causes de cette froideur du public, on trouverait, je crois, qu'elle tient en partie aux circonstances, en partie aux fautes des hommes. La vraie popularité n'est pas un bien qui s'acquiert à peu de frais ou qui se dérobe par surprise; une nation ne l'accorde qu'à bon escient, par reconnaissance pour les grands et réels services, ou par respect pour les longs dévouemens à de bonnes et saintes causes. Quels grands services l'opposition aurait-elle pu rendre depuis seize ans? Il n'y a pas de libertés à sauver quand il n'y a pas de libertés attaquées; il n'y a pas d'opprimés à défendre quand il n'y a point d'oppresseurs. La gauche n'était pas tenue de faire des miracles, mais elle était tenue de rester fidèle aux sentimens libéraux qui feront toujours l'honneur et la force des grandes oppositions constitutionnelles. Voilà ce qu'elle n'a pas fait. Elle les a souvent sacrifiés lorsqu'elle a cru trouver dans cet abandon le plus passager avantage pour les combinaisons éphémères de la stratégie parlementaire. La liberté des noirs a été, dans ces derniers temps, plusieurs fois mise en cause à propos de conventions diplomatiques échangées dans le but d'abolir ce trafic odieux; l'opposition a pris parti contre ces conventions. Une loi a été apportée qui réalisait une des promesses de la charte, en organisant en France la liberté de l'enseignement; l'opposition a repoussé cette loi. Je ne sais si les doctrines des libres échangistes auront l'honneur d'être discutées cette année dans les chambres; mais, à coup sûr, leur triomphe serait bien éloigné, si elles devaient l'attendre uniquement du libéralisme commercial des membres de la gauche. Plusieurs motifs ont déterminé sur tous ces points l'attitude vraiment étrange de l'opposition. Le désir de faire pièce au cabinet et d'avoir contre lui un succès immédiat, les convictions personnelles bien connues de l'homme éminent qui s'est placé à sa tête, ont exercé sur sa marche une influence prépondérante. Cepen-

dant l'opposition comprend sans doute aujourd'hui que cette facilité à oublier ses principes pour se mettre en quête d'un succès qu'elle n'obtient jamais, cette obligation où elle est d'accepter la direction d'un chef qui professe si peu de goût pour les idées qui doivent lui être les plus chères, n'ajoutent pas à son autorité et n'augmentent pas dans l'avenir ses chances de succès. On se demande ce qui va se passer dans ses rangs quand surgiront de nouveau les questions que je viens d'indiquer rapidement. Les soldats continueront-ils à suivre leur capitaine, pour n'être pas, au jour de la bataille, privés de son précieux commandement, ou bien l'armée se débandera-t-elle, quitte à se reformer plus tard et pour de meilleures occasions? Nous le saurons bientôt; il suffit de constater, quant à présent, que des assaillans ainsi organisés ont rarement engagé des combats sans les perdre. Aussi suppose-t-on assez généralement qu'il n'y aura même pas cette année de vrais combats. C'est assez notre opinion, et nous n'en douterions pas s'il était vrai, comme on l'assurait au moment de la séparation des chambres, que le cabinet dût apporter, au début de la prochaine session, quelques-uns des projets de réformes dont il avait eu jusqu'à présent le tort de laisser à d'autres l'initiative. Dans ce cas, les questions de politique intérieure seront fort effacées, et nos affaires extérieures auront, comme à l'ordinaire, le privilége de fixer à peu près exclusivement l'attention publique.

La nouvelle des mariages simultanés des princesses espagnoles avait causé un certain étonnement en France, le bruit du refroidissement avec l'Angleterre y avait répandu une première alarme, lorsque l'audacieuse spoliation de la ville libre de Cracovie, par trois des puissances du Nord, est venue mettre le comble à l'émotion universelle. Chacun a compris la portée de ces événemens si considérables en eux-mêmes, et rendus plus graves encore par leur rapprochement. Le brusque et profond changement qu'ils apportent à notre situation en Europe n'a échappé à personne. Depuis 1830, non point par aucune faiblesse de cœur, ni par ignorance de notre force, mais par suite d'une juste appréciation de nos véritables intérêts, nous nous étions interdit de nous jeter seuls, et pour notre propre compte, dans aucune grande entreprise diplomatique. Cependant une alliance de famille avec la maison royale qui règne de l'autre côté des Pyrénées nous reporte soudainement en plein siècle de Louis XIV et met au nombre des contingens possibles la réapparition d'un petit-fils de France sur le trône d'Espagne. Parmi les grandes puissances de l'Europe, une seule avait montré quelque sympathie pour la révolution qui a fondé notre gouvernement de 1830, une seule ne combattait pas au dehors notre influence libérale et nos tendances démocratiques; nous avions cultivé avec soin son amitié, nous comptions qu'à un jour donné, si quelque complication venait

à surgir, notre commun accord suffirait à tenir en échec les cabinets absolutistes, et, tout d'un coup, nous apprenons que le gouvernement de sa majesté la reine d'Angleterre manifeste hautement sa désapprobation et son ressentiment de l'union d'un de nos princes avec l'infante sœur de la reine d'Espagne. Enfin des traités existaient qui n'avaient point été faits à notre profit, mais à notre détriment, dont nous aurions pu vouloir nous affranchir, dont nous avons cependant accepté les douloureuses stipulations, et voici que, sans motifs sérieux, sans négociations préalables, ces traités sont déchirés par ceux-là mêmes qui ont un intérêt si évident à laisser aux derniers arrangemens territoriaux survenus en Europe leur caractère inviolable et définitif.

Pour savoir quelle a été au milieu de ces complications l'attitude du gouvernement français, ce qu'il a fait, ce qu'il se propose de faire, le public n'a plus long-temps à attendre. Dans peu de jours, les documens officiels seront communiqués aux chambres de France, d'Angleterre et d'Espagne, et, du haut des tribunes qui vont leur être rouvertes, les ministres de ces grands états constitutionnels seront à même de s'expliquer devant l'Europe. Dès aujourd'hui cependant les personnes qui vivent dans le monde des affaires et qui ont mis quelque soin à se tenir bien renseignées sont en état de se former une opinion sur la conduite du cabinet français. Une chose au moins ne sera contestée par personne; il ne dépendait pas de lui de ne pas rencontrer cette question des mariages espagnols. Pouvait-il y rester indifférent, accepter à l'avance tous les candidats et souffrir sans ombrage qu'un proche parent de la maison d'Autriche ou d'Angleterre vînt donner des souverains à l'Espagne et changer ainsi un état de choses qui dure en Europe depuis un siècle et demi? On ne l'oserait pas soutenir, au moins en France. On y a donc généralement approuvé les paroles par lesquelles M. Guizot a fait connaître à la chambre des députés, dans la séance du 2 mars 1843, que la France ne voulait imposer aucun choix à l'Espagne, qu'elle trouverait bien tous ceux qui auraient pour résultat de maintenir sur le trône d'Espagne la glorieuse famille qui y siége depuis Louis XIV. Cette déclaration, conforme aux intérêts les plus simples et les plus évidens de la France, n'avait rien d'exclusif. Elle admettait un grand nombre de prétendans à la main de la reine, et, de fait, la France en a non-seulement admis, mais, à diverses époques, proposé et patroné plusieurs : — d'abord le comte d'Aquila, frère du roi de Naples, qui a toujours paru avoir peu d'entraînement pour cette union, et a depuis épousé une princesse brésilienne; le comte de Trapani, qui a été long-temps notre candidat pour ainsi dire officiel, à tel point que la répugnance chaque jour plus notoire de la nation espagnole pour ce mariage, et les manifestations quasi-parlementaires dont il a été l'objet à Madrid et qui l'ont définitivement écarté, ont été partout représentées

comme un revers de notre diplomatie. Le fils aîné de don Carlos lui-même n'a jamais été repoussé par nous, avant que l'opinion des cortès se fût prononcée contre lui. — Enfin les deux fils de l'infant don François, les derniers entrés en lice et qui y sont restés avec des chances presque égales, jusqu'au jour où le plus jeune, don Henri, duc de Séville, eut le tort inexplicable de proclamer ses prétentions en les mettant, par une lettre adressée à tous les journaux, sous la protection du parti qui faisait alors au gouvernement de la reine la plus vive opposition. Le gouvernement espagnol, en choisissant le duc de Cadix, n'a aucunement subi la loi du gouvernement français, il a agi dans le plein exercice de sa liberté; mais il y a eu quelque clairvoyance et quelque fermeté de la part du cabinet français à renfermer dès le début cette question dans le cercle où elle est venue se résoudre définitivement. La préférence accordée à l'époux actuel de la reine n'a donné lieu, chez nous, à aucune polémique sérieuse. Il n'en a pas été de même du mariage du duc de Montpensier avec l'infante dona Louisa Fernanda : il a suscité des objections de plusieurs natures.

Ce mariage lie, dit-on, les destinées de la France à celles de l'Espagne d'une façon qui pourrait être fâcheuse pour nous et compromettre notre liberté d'action. J'avoue que cette objection me touche assez et me paraît d'un certain poids. Quelque confiance que je sois disposé à avoir dans le sort futur de l'Espagne; persuadé, comme je le suis, qu'à travers même ses récens malheurs et ses présentes agitations elle a fait, depuis douze ans, plus de véritables progrès qu'elle n'en avait accompli depuis de longues années, je ne puis me dissimuler cependant que, d'ici à long-temps, nous aurons autant d'embarras que de services à attendre de cette nouvelle alliée.

Je serais donc peu porté à féliciter mon pays d'un événement qui rouvre devant lui de si grandes et si douteuses perspectives; mais, ou je me trompe fort, ou le mariage du duc de Montpensier avec l'infante, sœur de la reine, était le corollaire nécessaire de l'union de la reine avec l'infant duc de Cadix. Le gouvernement espagnol, obligé de renoncer en même temps au fils du roi de France et au prince de Cobourg, proche parent de la reine d'Angleterre, a senti le besoin de n'être pas laissé seul à ses propres ressources; il a voulu se fortifier par ce mariage contre des difficultés qu'il devait prévoir. Si les choses se sont passées ainsi, le gouvernement français n'aurait pas eu tort d'accéder à cette exigence raisonnable de l'Espagne.

Mais, dit-on, le mariage du duc de Montpensier soulève des difficultés considérables. En donnant un mari français à une héritière du trône d'Espagne, il risque de placer un jour un prince descendant du roi des Français sur le trône d'Espagne, ce qui est positivement contraire au traité d'Utrecht. Le traité d'Utrecht a eu pour but de rendre tous les des-

cendans de Louis XIV inhabiles à arriver au trône d'Espagne, comme tous les descendans de Philippe V à arriver au trône de France. Non-seulement ces stipulations sont inscrites au traité, mais des renonciations réciproques et spéciales ont été exigées de part et d'autre, de la part de Philippe V et des princes de la maison de France, parmi lesquels le duc d'Orléans, depuis régent de France, qui a renoncé comme eux pour lui et sa descendance à toute prétention, à quelque degré et sous quelque forme que ce soit, au trône d'Espagne.

Nous savons que cette thèse a été développée longuement dans les feuilles anglaises, et qu'elle tient une place considérable dans les communications officielles que le secrétaire d'état de sa majesté britannique a passées au ministre des affaires étrangères de France; mais, en vérité, quel que soit notre désir de traiter avec respect et de prendre en grande considération toutes les pièces qui émanent de la chancellerie anglaise, il nous est impossible de croire qu'une pareille argumentation puisse jamais prévaloir auprès des personnes qui n'ont pas oublié les circonstances historiques qui ont précédé le traité d'Utrecht et la teneur même de ce document diplomatique. Au début de la guerre de la succession d'Espagne, deux prétentions se trouvaient en conflit : d'un côté, celle de Louis XIV, qui, en plaçant son petit-fils sur le trône d'Espagne, avait voulu lui ménager, ainsi qu'à sa postérité, le droit et la possibilité de réunir un jour sous un même sceptre les deux plus puissantes monarchies qui fussent alors en Europe; de l'autre, celles de l'Angleterre et de l'Autriche, qui, malgré le testament de Charles II, voulaient retirer cette couronne des mains d'un Bourbon pour la placer sur la tête d'un archiduc d'Autriche. Comme dans toutes les guerres, il arriva qu'aucune des parties belligérantes ne put faire triompher ses exigences; il fallut transiger, et c'est dans le traité d'Utrecht, dont l'Angleterre prit l'initiative, auquel l'Autriche adhéra plus tard, que furent consignées les mutuelles concessions. L'Angleterre reconnaissait Philippe V, prince de la maison de Bourbon, pour roi légitime d'Espagne; mais, comme le but principal de la guerre avait été, de la part de l'Angleterre et de ses alliés, d'empêcher la réunion éventuelle des deux couronnes d'Espagne et de France sur une même tête, la France et l'Espagne s'engagèrent à établir l'ordre de succession respectif des deux maisons, de façon que jamais, et dans aucun cas, un Bourbon de France ne pût, de son chef, régner en Espagne, ou un Bourbon d'Espagne régner de son chef en France. On déclara donc qu'il y avait incompatibilité absolue entre les deux couronnes. Philippe V dut renoncer aux droits éventuels que sa naissance lui donnait au trône de France, de même que ses frères les ducs de Bourgogne et de Berry durent renoncer aux droits que, comme héritiers naturels de leur frère, ils pouvaient avoir un jour à la succes-

sion d'Espagne. Le duc d'Orléans, fils de Monsieur frère de Louis XIV, étant lui-même dans la ligne des héritiers possibles de la couronne de France, dut, pour rentrer dans l'esprit du traité et garder ses droits à la couronne de France, faire acte de renonciation à la couronne d'Espagne. Quelle est la signification évidente de ces renonciations?

Ces princes, tous héritiers directs et possibles des deux couronnes de France et d'Espagne, renonçaient pour eux et leur postérité, à cause de l'incompatibilité des deux couronnes stipulée dans le traité, aux prétentions qu'ils auraient pu, si le traité d'Utrecht n'eût pas existé, établir à la couronne d'Espagne. Ces renonciations voulaient-elles dire qu'il y eût pour leurs descendans directs une incapacité radicale d'arriver jamais au trône d'Espagne, incapacité qui serait de telle nature, que, si un héritier de la couronne d'Espagne, ayant des droits pleins et entiers, venait jamais à contracter alliance avec quelques-uns de leurs descendans, ces droits seraient par cela seul frappés de nullité et de déchéance? Jamais pareille doctrine n'a été mise en avant ni même imaginée, soit au moment du traité d'Utrecht, soit depuis. Non-seulement la doctrine n'a pas été émise, mais des faits, des exemples palpables, en ont rendu, dès le lendemain du traité d'Utrecht, et en rendent encore aujourd'hui la production impossible. Je ne reviendrai pas sur les énonciations souvent faites des mariages nombreux qui ont eu lieu entre les descendans des deux lignes, quelquefois entre les héritiers directs des deux couronnes; je ne citerai pas le plus éclatant de tous, le mariage du fils de Louis XV avec l'infante fille de Philippe V. Aucun de ces mariages n'a donné lieu, de la part de l'Angleterre, à des protestations de la nature de celle que lord Palmerston vient de lancer dans le monde politique, au grand ébahissement, je ne dirai pas seulement des savans qui ont pâli sur la collection des traités, mais du premier individu venu qui aura regardé l'atlas de Lesage ou feuilleté par désœuvrement un almanach royal. Après tout cependant, si les doctrines du ministre principal de sa majesté britannique étaient vraies, qu'importerait, en bonne logique, que ses prédécesseurs au *Foreign Office* eussent oublié de s'en servir, en leur temps, dans les guerres entre la France et l'Angleterre qui ont suivi de si près le traité d'Utrecht? Il y aurait seulement à regretter, pour la réputation des hommes politiques de cette époque, et en particulier de lord Chatham, qu'ils n'eussent pas songé à produire, dans leurs manifestes contre la France, cette victorieuse argumentation. Mais que voulez-vous? les plus grands hommes ont négligé quelquefois de se servir de tous leurs avantages. Lord Palmerston lui-même aurait pu faire contre nous un bien plus redoutable usage de la théorie qu'il a eu l'honneur d'inventer. Que le secrétaire principal de sa majesté britannique veuille bien prendre la peine de jeter un coup d'œil sur la première carte généalogique des maisons de France et d'Espagne qui lui

tombera sous la main, et il aura la satisfaction d'y voir que le jour où il le jugera utile à la politique de son pays il dépend de lui de protester contre les droits à la couronne d'Espagne de la reine Isabelle actuellement régnante et contre le droit à la couronne de France de M. le comte de Paris. En effet, la reine Isabelle est fille de Ferdinand VII, fils de Charles IV, qui, en 1765, épousa l'infante Louise-Marie-Thérèse, issue du mariage de don Philippe, duc de Parme, fils de Philippe V, et de Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, et le comte de Paris n'est-il pas petit-fils de la reine Amélie de France, actuellement régnante, laquelle est aussi descendante de Philippe V? Voilà pourtant ce qui arrive des thèses de cette espèce; il faut les pousser jusqu'à l'absurde ou les abandonner. Je crois que lord Palmerston fera bien de s'arrêter à ce dernier parti. Aussi bien c'est celui que viennent de prendre les journaux de son pays, qui les premiers les avaient développées.

Mais ce n'est plus du traité d'Utrecht qu'il s'agit. Le traité d'Utrecht et tous les traités du monde nous seraient-ils favorables, cela ne servirait de rien au cabinet français; ce qui importe, c'est de savoir s'il a toujours eu de son côté les bons procédés. L'opposition française, comme chacun sait, a toujours attaché la plus haute importance aux bons procédés vis-à-vis de l'Angleterre.

Cette question des bons procédés est en réalité celle qui domine tout le débat. Il serait indigne de ceux qui ont toujours professé et professent encore la plus constante sympathie pour le bon accord avec l'Angleterre de ne pas traiter un pareil sujet avec la plus scrupuleuse attention et la plus sincère impartialité.

Le bon accord avec une puissance étrangère n'oblige pas de suivre partout et toujours une marche exactement conforme et préalablement concertée. On peut être alliés fidèles, se rendre de bons et mutuels services pour ce qui regarde l'ensemble de la politique, et, sur certaines questions, rester séparés, ou même poursuivre des buts différens. Il y a bien des points sur le globe où il serait fâcheux pour nous de confondre notre cause avec la cause anglaise. Ce serait agir contre la nature même des choses, et les faits seraient, comme il arrive souvent, plus forts que les intentions. En Espagne, sous certains rapports, les intérêts français et anglais sont trop opposés pour que l'association soit possible. Nous parviendrions difficilement à nous entendre avec l'Angleterre pour conseiller à l'Espagne de suivre, en matière commerciale, une certaine direction. Ce serait folie de le tenter. Il n'est pas probable, à cause des faits accomplis et de certains engagemens de partis préexistans, que nous puissions, d'ici à long-temps, nous mettre d'accord pour conseiller au cabinet espagnol tel ou tel système de politique intérieure. Il est à croire que la bonne volonté des ministres français et anglais y échouerait; celle de leurs agens se lasserait plus vite encore.

Le mariage des princesses espagnoles, au contraire, était un de ces objets sur lesquels il était désirable et possible de s'entendre. C'était bien assez pour l'Espagne d'être commercialement et politiquement tirée entre nos deux influences; que serait-il arrivé si elles s'étaient, pour ainsi dire, personnifiées dans deux candidats anglais et français qui, comme des chevaliers en champ clos, porteurs des couleurs de leurs parrains, se seraient disputé à outrance la main de la reine Isabelle? Il aurait été à craindre qu'avant la fin du tournoi spectateurs et patrons se fussent jetés dans l'arène pour y prendre part au combat. Les gouvernemens de France et d'Angleterre ont voulu sagement éviter ce péril. Comme de coutume, on a transigé, et comme de coutume aussi on a procédé par exclusion. C'est nous qui avons fait de nous-mêmes les premiers pas dans cette voie de conciliation, en déclarant que les fils du roi des Français n'étaient pas au nombre des prétendans à la main de la reine Isabelle. Cette concession en appelait une équivalente de la part de l'Angleterre; elle renonça au prince de Cobourg, proche parent du mari de la reine d'Angleterre, et promit de ne pas aider au mariage d'un prince qui ne serait pas de la maison de Bourbon.

C'était là, si je ne me trompe, où en était cette délicate négociation, quand la reine d'Angleterre vint à Eu pour la deuxième fois. Les ministres des affaires étrangères de France et d'Angleterre, M. Guizot et lord Aberdeen, s'abouchèrent directement. On entra dans des détails et des confidences qui n'avaient pas été confiés au papier. C'était le temps de la grande intimité. Lord Aberdeen reconnut, avec sa bonne foi ordinaire, que notre ministère était strictement resté dans les termes des engagemens contractés, n'avait pas voulu profiter des avantages que lui donnaient ses bons rapports avec l'Espagne pour mettre en avant la candidature de M. le duc de Montpensier. On fit un pas de plus dans la voie d'arrangemens amicaux. Lord Aberdeen eut connaissance du désir qu'avait la famille royale d'unir le duc de Montpensier à l'infante sœur de la reine; il donna à ce mariage son adhésion, à condition toutefois qu'il n'eût lieu qu'après celui de la reine et quand elle aurait donné un héritier à la couronne d'Espagne.

Une réserve fut toutefois faite au milieu de ces conférences par M. Guizot et acceptée par lord Aberdeen. Par cette réserve, le ministre français établissait en termes exprès que, si un mariage avec un prince de la maison de Cobourg devenait jamais imminent, soit par la coopération, soit par le manque d'opposition de la part du cabinet anglais, soit de toute autre façon, la France se regarderait aussitôt comme dégagée et libre de demander immédiatement, pour M. le duc de Montpensier, non-seulement la main de l'infante, mais celle de la reine elle-même. Cette déclaration fut envoyée à Londres, sous forme de *memorandum*, dans les premiers mois de 1846, et communiquée par M. de

Jarnac à lord Aberdeen; M. Bresson reçut de son côté à Madrid les instructions qui devaient lui servir de règle de conduite dans le cas prévu par le *memorandum*.

Comme on va le voir, cette déclaration de notre cabinet n'était pas une précaution inutile, mais un acte de la plus indispensable prudence. En effet, si le cabinet anglais exécutait fidèlement ses engagemens, ses agens à l'étranger et les personnes qui passaient pour obéir habituellement à leurs inspirations suivaient une voie tout opposée. Leurs efforts pour rendre acceptable et prépondérante la candidature de M. le prince Léopold de Saxe-Cobourg étaient incessans et publics, surtout à Madrid. Ils eurent, au milieu du printemps de 1846, un succès à peu près complet, révélé par un incident relaté alors dans les journaux de la Péninsule, et qui, je ne sais pourquoi, n'a pas trouvé place dans la presse anglaise ou française. M. le duc régnant de Saxe-Cobourg était à Lisbonne, et l'on parlait de sa prochaine arrivée à Madrid. Le gouvernement espagnol lui envoya un message direct précédemment communiqué à M. Bulwer, et qui avait pour but le mariage de la reine avec le prince de Saxe-Cobourg; mais tel était, pour les engagemens pris à Eu, le respect de M. le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Aberdeen, que le ministère français apprit à la fois par lui cette démarche inattendue, la connaissance qu'en avait eue M. Bulwer, et l'avertissement donné à cet agent de ne jamais prêter son concours à aucune proposition de ce genre. Peu de temps après cet incident, le cabinet tory se retirait, et avec lui lord Aberdeen; les whigs entraient au pouvoir, et avec eux lord Palmerston.

Qui avait décidé la reine-mère d'Espagne à la démarche qu'elle avait tentée à Lisbonne? Était-ce le désir bien naturel d'affermir la couronne de sa fille par une alliance avec cette maison considérable des Cobourg, qui a donné des époux à la plupart des princesses de l'Europe, et qui se trouve en ce moment assise sur la majeure partie des trônes constitutionnels? Était-ce un calcul habile pour forcer la main à la France et obtenir le mariage de M. le duc de Montpensier par la crainte qu'aurait inspirée un mariage sur le point de se conclure avec un prince de Cobourg? Quoi qu'il en fût du motif, digne, à coup sûr, d'une mère tendre et d'une princesse expérimentée comme la reine Christine, le fait était par lui-même de nature à donner à réfléchir au cabinet des Tuileries. Le mariage avec un prince de la maison de Cobourg avait été directement négocié par le gouvernement espagnol; connaissance en avait été donnée au ministre anglais à Madrid, tout cela dans le temps où siégeait à Londres un cabinet ami, qui avait pris lui-même au sujet des mariages espagnols des engagemens précis, et qui avait une si ferme et si évidente volonté de les exécuter. Qu'allait faire à Madrid l'envoyé britannique, désormais dirigé par un nouveau minis-

tère, lié certainement par les engagemens de ses prédécesseurs, mais qui n'avait pas cependant suivi lui-même les phases de cette délicate négociation, et pouvait être, sans injustice, soupçonné de ne pas porter à la France des sentimens très bienveillans? La prudence commandait à notre cabinet d'attendre et de sonder les dispositions du nouveau ministère anglais. Une occasion toute naturelle s'en présentait. Les fils de don Francisco étaient les seuls candidats à la maison de Bourbon qui fussent alors possibles. Notre chargé d'affaires à Londres eut mission de proposer à lord Palmerston de les présenter en commun à l'acceptation du gouvernement espagnol. Cette offre n'avait rien d'exclusif; ce n'était pas abonder dans notre sens que de présenter deux candidats, dont l'un, l'infant don Henri, duc de Séville, était alors patemment hostile à notre influence en Espagne et notoirement porté par le parti progressiste, appuyé lui-même par l'Angleterre. La manière dont lord Palmerston accueillerait cette offre devait nous servir de pierre de touche pour juger de sa politique en Espagne. Cette politique ne pouvait déjà que trop se prévoir par une communication que le nouvel ambassadeur à Paris, lord Normanby, avait été chargé de nous faire de sa part. Cette communication consistait en un extrait des instructions adressées à M. Bulwer, à Madrid. Dans ces instructions, il était dit qu'il n'y avait plus que trois candidats possibles à la main de la reine, le prince de Cobourg et les deux fils de Francisco. Ces trois candidats, ajoutait la note, sont également acceptables pour l'Angleterre. Puis, comme si ce n'était pas assez de cette note où un prince de Cobourg figurait pour la première fois, et en première ligne, à titre de candidat présenté par l'Angleterre, arrivait à Paris la réponse à nos ouvertures d'action commune. Dans cette réponse, il était dit qu'un seul des deux candidats était convenable; et lequel paraissait à lord Palmerston remplir seul cette condition et devoir être exclusivement présenté au choix de la reine? C'était l'infant don Henri, duc de Séville, qui était alors à Bruxelles en rupture ouverte, presque à l'état de conspiration, contre le gouvernement de la reine. Les intentions de lord Palmerston étaient assez évidentes, on peut dire assez flagrantes. D'une part, le prince de Cobourg, le candidat que l'Angleterre ne devait jamais aider à mettre en avant pour la main de la reine, était inopinément produit d'une manière officielle par le secrétaire d'état de sa majesté britannique; de l'autre, notre proposition était éludée. Des deux candidats que l'on déclarait acceptables dans les instructions envoyées à M. Bulwer, lord Palmerston ne voulait plus en proposer avec nous qu'un seul, celui-là même qui de toute évidence était impossible. On voit clairement où menait ce jeu. Le but était manifeste. Tous les candidats écartés, la cour de Madrid en devait venir forcément à choisir le prince de Cobourg.

Il faut le dire, le piége était trop apparent; il ne pouvait tromper un cabinet tant soit peu prévoyant. Grace à Dieu, nous avions les moyens

de parer le coup. Le mariage avec un prince de Cobourg était devenu un fait imminent : c'était le cas prévu par le *memorandum*. Nous rentrions, par cela même, dans notre droit et dans notre liberté; nous en avons usé en faisant conclure en même temps les deux mariages.

On dit que la solution de cette affaire, dont nous venons de raconter les divers épisodes avec toute l'exactitude qui dépendait de nous, a produit de l'irritation en Angleterre. Cette irritation serait grande, si l'on en jugeait par celle qui animait naguère les feuilles publiques qui s'impriment de l'autre côté de la Manche, et qui trouvent chez nous de si complaisans échos; mais ce serait risquer de se tromper souvent que de juger des sentimens d'un peuple par ceux qu'expriment ses journaux. Pourquoi cette grande et sage nation prendrait-elle feu à propos d'une question qui, après tout, la touche assez peu, qu'elle a mal appréciée d'abord, parce qu'elle lui avait été présentée sous le jour le plus faux? On voit tout de suite quelle atteinte aurait été portée à la considération de la France, à ses intérêts les plus permanens et les plus essentiels, si un proche parent de la maison régnante d'Angleterre fût venu s'asseoir sur un trône occupé depuis longues années par des rois issus du sang de nos princes. Pour l'Angleterre, au contraire, l'état de choses qui vient d'être constitué en Espagne est la continuation d'un passé dont elle n'avait jamais songé à se sentir blessée. De quoi se plaindrait-elle? Ses plus grands ministres n'avaient jamais pensé jusqu'à présent à lui faire venir l'ambition de donner des rois à l'Espagne. Le maintien sur ce trône de la royale maison qui l'a toujours occupé n'empêchera pas sa légitime influence de s'exercer encore de l'autre côté des Pyrénées; nous ne chercherons pas à l'y détruire; le voudrions-nous, nous n'y réussirions probablement pas. Les enseignemens de l'histoire sont là; ils nous apprennent que peu de temps après le traité d'Utrecht la France était en guerre avec l'Espagne, et qu'elle avait justement l'Angleterre pour alliée contre le monarque, petit-fils de Louis XIV. Il ne faut pas aujourd'hui de bien graves événemens pour rendre l'influence anglaise supérieure à la nôtre à Madrid. Chacun sait que les changemens de cabinet y sont assez fréquens; pour peu que la discussion actuelle se prolonge encore, le jeu naturel des institutions dont l'Espagne est aujourd'hui dotée aura peut-être, avant qu'elle soit terminée, ramené au pouvoir les amis de l'Angleterre; ce sera alors à notre tour d'être les battus dans cette affaire. Si cela doit nous arriver, espérons que nous y mettrons un peu de bonne grace et de patience; on ne peut pas avoir des succès partout et toujours. Les plus habiles échouent quelquefois, et cela peut leur arriver sans honte. La chose vraiment fâcheuse pour un homme d'état qui voudrait laisser un nom considérable, ce serait d'avoir souvent et inutilement agité son pays, d'avoir couru incessamment après les grandes occasions dans un temps qui ne les comportait pas. Ce qui serait pire encore, ce serait de

vouloir pousser à outrance les fautes commises, afin de tirer de l'excès même quelque chose que l'on prendrait pour de la gloire.

Pour moi, plus j'y réfléchis, moins je pense que tous ces tiraillemens entre la France et l'Angleterre amèneront un trouble profond dans leurs relations. Par un sentiment de mutuelle dignité, ce qu'il y a eu de trop intime, ou plutôt de trop affiché dans l'intimité, disparaîtra. Je laisse à d'autres à le regretter. La bonne harmonie et la bonne amitié reparaîtront, harmonie paisible, amitié sérieuse, telle qu'il convient à des peuples rassis et expérimentés. Si par malheur les notes échangées entre les deux cabinets sur leurs dernières difficultés étaient, de part ou d'autre, empreintes d'aigreur et semées de malséantes insinuations, nul doute que les deux peuples en ressentiraient un égal déplaisir. Le plus mal à son aise des deux serait certainement celui dont l'organe officiel aurait le moins bien observé les règles d'une courtoise discussion. Il y a entre nations qui se respectent des égards auxquels, la colère une fois passée, on est embarrassé d'avoir manqué. Espérons qu'au besoin le sentiment public des deux pays interviendrait impérieusement pour mettre fin à de tristes discords qui n'ont déjà que trop duré.

Les conséquences de cette regrettable mésintelligence ne se sont pas fait attendre. Depuis 1830, le voisinage du petit état indépendant de Cracovie troublait la quiétude de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche; en 1836, les trois cours avaient échangé quelques notes sur la convenance qu'il y aurait pour elles à détruire ce dernier et faible vestige de la nationalité polonaise. Toutefois, on peut le dire hardiment, ces projets seraient toujours restés enfouis dans les chancelleries où ils avaient été conçus, et le scandale d'un acte aussi inique aurait été épargné au monde, si la première nouvelle d'un refroidissement survenu entre les grands états de l'Occident n'avait donné courage aux cabinets absolutistes. Sans doute les deux premiers partages de la Pologne, si énergiquement flétris par la conscience publique de l'Europe, depuis si souvent et quelquefois si durement reprochés aux cours co-partageantes, ont bien mérité la réprobation qu'ils ont encourue; mais enfin, à les juger comme ils ont été accomplis, sans souci du droit, de la justice et de l'humanité, ils étaient profitables et jusqu'à un certain point motivés. Il n'en est pas de même de la dernière résolution des puissances. A qui pense-t-on donner à entendre que la petite ville de Cracovie, dont la primitive indépendance avait été déjà si restreinte, dont les libres institutions avaient été si mutilées, tenait à elle seule en échec les trois grandes monarchies au milieu desquelles son territoire est enclavé? Bien que les derniers événemens de la Gallicie ne nous aient donné qu'une médiocre idée des moyens d'ordre et de répression dont l'Autriche dispose, nous lui faisons l'honneur de penser qu'aidée de ses puissans alliés, elle aurait pu venir à bout de son incommode voisine. L'occupation militaire de la république suffisait parfaitement à la sé-

curité commune, et sa prolongation provisoire aurait donné aux cours intéressées toutes les garanties qu'elles étaient en droit d'exiger. L'occupation définitive a été préférée, parce qu'elle était une bravade envers la France et l'Angleterre.

Ce n'est pas la première fois que la Russie a cherché à entraîner les cabinets de Vienne et de Berlin dans de compromettantes démarches. Souvent déjà le czar, qui n'a point de motifs de s'inquiéter de l'opinion des peuples libres, qui met son plaisir à la défier et sa gloire à poursuivre jusqu'au bout la croisade qu'il a entreprise contre l'Europe libérale, avait tenté de surprendre leur prudence. Jusqu'à présent, ces cabinets avaient le plus souvent résisté, se faisant même valoir quelquefois auprès de l'Angleterre et de la France de leur apparente modération, dénonçant les premiers les plans et les projets dont ils avaient reçu confidence. Mais, hélas! parler avec quelque chagrin de l'humeur inquiète de l'empereur de Russie, donner l'éveil sur son ambition, s'étendre avec complaisance sur la nécessité de la surveiller et de la contenir, puis en même temps faire à chaque occasion décisive ce qui est de nature à rendre cette influence plus redoutable, tel est le rôle accepté depuis seize ans par la Prusse et l'Autriche. Ce qu'il y a de puéril dans cette façon d'agir n'avait jamais été mis dans un aussi grand jour.

Il est évident que la Prusse et l'Autriche n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre à la suppression de l'indépendance de Cracovie. Les derniers événemens qui ont éclaté dans les anciennes provinces polonaises n'ont pas déjà si fort tourné à leur honneur. Les agens russes ont été les plus empressés, à cette époque, à faire remarquer, avec un certain orgueil, combien les choses s'étaient passées différemment dans les contrées soumises aux lois de sa majesté l'empereur de toutes les Russies et dans celles qui obéissent à la Prusse et à l'Autriche. Combien de comparaisons humiliantes n'ont-ils pas établies entre l'attitude si ferme, si calme du gouverneur russe à Cracovie, les inquiétudes si visibles des commandans prussiens, et la conduite si imprévoyante d'abord, si brutale ensuite, des autorités autrichiennes en Gallicie! A s'en rapporter à d'autres commentaires, que nous croyons pour notre compte tout-à-fait calomnieux, les conspirations polonaises qui ont éclaté au printemps dernier n'auraient pris personne à l'improviste; la police prussienne les connaissait, et, loin de les entraver, leur donnait libre carrière, afin de mettre d'un même coup la main sur tous les affiliés. En Gallicie, les commandans des provinces autrichiennes avaient ordre de laisser la noblesse polonaise s'engager dans cette folle entreprise, afin de pouvoir en finir avec elle en la livrant ensuite aux ressentimens effrénés d'une multitude sanguinaire. Je suis loin de croire, je le répète, à de si abominables calculs; mais ces bruits offensans circulaient en Allemagne et y trouvaient une certaine créance, et voilà le moment que les gouvernemens d'Autriche et de Prusse ont choisi pour

s'entendre de nouveau avec la puissance dont on leur reproche d'être les habituels et complaisans instrumens. Cette alliance nouvelle, ils ont trouvé tout simple de la signifier au monde par une mesure violente, immorale et mesquine. De telles fautes discréditent ceux qui les commettent. Le roi de Prusse, qui vise à exercer sur les esprits allemands une sorte d'influence morale et religieuse, doit comprendre aujourd'hui que son autorité est un peu diminuée par la répulsion qu'inspire l'attentat dont il a pris sa part de responsabilité. Dans les harangues officielles et philosophiques dont il veut bien quelquefois gratifier ses peuples, comment osera-t-il parler de justice, le souverain qui vient de commettre envers un voisin si faible une injustice si patente? Comment s'y prendra-t-il pour prêcher le respect dû aux prérogatives de sa couronne, le prince qui vient d'effacer de sa main une partie des traités qui seuls lui donnent droit à l'obéissance de bon nombre de ses sujets? Il sera curieux d'entendre parler encore avec enthousiasme des vieux souvenirs de la grande famille teutonique par le monarque qui a si lestement traité le dernier vestige d'une nationalité qui avait bien aussi ses traditions et sa gloire! L'Autriche n'aperçoit-elle pas aussi qu'en recevant à contre-cœur, d'un ancien rival, le présent fatal qui lui est aujourd'hui abandonné, elle dévoile aux yeux les moins clairvoyans les secrets de sa faiblesse? Cette faiblesse n'était plus un secret depuis long-temps pour ceux qui ont réfléchi sur les embarras croissans de cette grande monarchie si peu homogène, tour à tour ébranlée au nord par les velléités de la diète hongroise, inquiétée au midi par les sourdes rumeurs de l'Italie toujours frémissante, et qui voit chaque jour son ancienne autorité en Europe s'user aux mains d'un ministre vieillissant. Ou nous nous trompons fort, ou M. de Metternich doit entrevoir d'assez mauvais jours et jeter d'assez sombres regards sur l'avenir. Si on doit jamais remettre en question la conservation, dans son état actuel, de cet édifice autrichien si péniblement construit de tant de pièces différentes, si soigneusement préservé jusqu'à présent de toutes secousses, la faute en sera bien aux derniers actes de sa carrière politique. Une considération imposante maintenait l'influence de l'Autriche auprès des petites puissances de l'Allemagne : c'était l'aversion qu'elles lui supposaient pour toute espèce de mesures violentes. Les traités de 1815 leur paraissaient particulièrement placés sous sa sauvegarde; comment imaginer qu'un coup aussi rude leur serait porté? C'était sur ce cabinet-là même qu'elles comptaient plus que sur tous les autres pour les défendre au besoin le jour où ils seraient attaqués, et c'est lui qui se charge d'apprendre au monde qu'on y peut toucher pour le plus mince intérêt, et sous les plus frivoles prétextes! Voilà des griefs qui ne seront pas fort ébruités, mais qui dureront long-temps aux cœurs des princes et des hommes d'état de l'Allemagne. La cour de Vienne

s'apercevra un jour de ce qu'elle a perdu à sortir ainsi de ses voies ordinaires. C'est surtout de l'autre côté des Alpes que la nouvelle de la réunion de la ville de Cracovie aux états de sa majesté autrichienne a soulevé l'indignation la plus vive et le courroux le plus général. On aurait dit qu'une nouvelle province venait d'être arrachée à la patrie italienne. Les manifestations des populations n'ont pas été partout entravées par les autorités du pays. Quelques-unes ont été singulières et peuvent donner à penser aux gouverneurs de la Lombardie. Dans la nuit du 5 décembre dernier, anniversaire du jour où, il y a cent ans, les Autrichiens furent chassés de Gênes et de presque toute l'Italie, des feux de joie furent tout à coup allumés par des mains inconnues sur les sommets de la longue chaîne des Apennins. En un instant, ces lueurs soudaines avaient couru, de sommet en sommet, depuis les montagnes abruptes qui plongent sur le golfe de Nice jusqu'aux collines qui viennent mourir dans la mer Adriatique. Les états autrichiens en Italie furent, à un moment donné, comme entourés dans un cercle de feu. Le jour où des lueurs non moins brillantes et non moins rapides viendront de proche en proche percer cette obscurité profonde où l'Autriche s'efforce de retenir encore les intelligences italiennes, ce jour-là son étoile pâlira; il ne lui suffira pas, pour conserver sa domination, de promener bruyamment, comme aujourd'hui, des canons de Vérone à Mantoue, d'augmenter le nombre des régimens italiens qui vont chaque année transir de froid dans les steppes de la Hongrie, et de grossir les bandes de ces soldats croates qui font aujourd'hui retentir de leurs pas pesans les dalles des quais de Venise, ou montent nonchalamment leur garde devant les palais des Palladio et les fresques des Vinci.

Si quelque chose pouvait ajouter au mal que se sont fait à elles-mêmes les deux cours du Nord, ce seraient les maladroites justifications qu'elles ont essayées, et dont la version la plus étendue et la plus étrange a paru dans un journal de Leipzig et non dans le journal officiel de Vienne, comme se sont trop empressées de l'affirmer quelques feuilles publiques de France et d'Angleterre qui ne sont pas bien au fait des habitudes des chancelleries allemandes. Ces chancelleries ne livrent pas avec tant de sans-façon les motifs officiels de leurs actes à l'appréciation indiscrète du public. Quand la fantaisie leur vient de faire entendre à l'Europe l'opinion soi-disant nationale de l'Allemagne, elles s'adressent à la complaisance de quelque journal censuré, quelquefois même, comme dans le cas actuel, à un recueil de couleur plutôt libérale. On ne revient pas de l'incomparable aplomb avec lequel la gazette qui a été honorée cette fois de la confiance des cours du Nord développe leur théorie sur la valeur qu'il faut attribuer aux divers actes du congrès de Vienne. Cette théorie, inventée en 1846, pour les besoins de la cause, est bien simple. La voici en peu de mots. Le congrès de Vienne

a réuni en un seul corps et donné une garantie commune à plusieurs traités différens contractés entre elles par la plupart des puissances de l'Europe. Comment faut-il entendre cette garantie? les puissances garantes n'ont-elles pas le droit de veiller au maintien des clauses qu'elles ont garanties par leur signature?—Oui, répond le journaliste allemand, si les puissances contractantes ne sont pas d'accord entre elles; mais, si elles se mettent d'accord pour modifier ou détruire ces traités, cela ne regarde plus en rien les puissances garantes. Vous êtes peut-être curieux de savoir ce qu'est au juste ce droit de garantie qui ne garantit rien? La chancellerie autrichienne veut bien vous apprendre, par l'intermédiaire de je ne sais quelle autre feuille également censurée, que c'est là un simple enregistrement. Cependant vous avez encore quelques scrupules, et vous demandez si le petit état de Cracovie s'est mis, lui aussi, d'accord avec les trois grandes puissances pour sa suppression? A quoi le journaliste, qui est aussi un grand jurisconsulte, vous répond sans hésitation : Il n'en avait pas le droit, car au moment du traité entre les puissances il n'existait pas. Voilà des réponses concluantes s'il en fut, et qui ferment la bouche. On pourrait se demander toutefois comment les petites puissances de l'Allemagne s'en accommoderont. Beaucoup d'entre elles n'existaient pas non plus au moment de la signature du congrès de Vienne, et se croyaient cependant assez assurées jusqu'à présent du maintien de leur nationalité. Cette confiance leur est désormais ôtée, autant qu'il dépend de M. de Metternich. Rien de plus clair, en effet, que les termes de la gazette allemande. « Que dirait la France si, pen-« dant qu'elle s'entendrait avec l'Allemagne sur des arrangemens rela-« tifs à ses frontières, la Russie ou l'Angleterre venaient y mettre leur « opposition, attendu que ces arrangemens violeraient les traités signés « par ces deux puissances?» Et plus loin : « Du reste, nous attacherons « d'autant moins d'importance à ces mots si souvent répétés : Mainte-« nant les Français ne se regarderont plus liés par les traités, que cela « ne change absolument rien à la chose, car ce ne sont ni les conventions « de Paris ou de Vienne, ni le respect dû à la foi des traités qui ont im-« posé aux Français quelque réserve; s'ils s'étaient sentis assez de force « pour les briser, ils l'auraient déjà fait depuis long-temps, et nous ne les « en aurions pas blâmés.» Ainsi voilà qui est bien entendu : si la France n'a pas violé les traités de Vienne, c'est qu'elle n'a pas osé; si nous ne les violons pas aujourd'hui, c'est apparemment aussi parce que nous n'osons pas. Le jour où nous l'oserions et le pourrions faire, l'Autriche ne nous en blâmerait pas. A-t-on jamais montré un mépris plus résolu de toutes les notions du droit international? a-t-on jamais proclamé plus nettement le règne exclusif de la force? On comprend maintenant pourquoi la suppression de Cracovie n'a excité nulle part autant d'indignation que dans les rangs du parti conservateur français; c'est lui qui est

directement attaqué, ce sont ses sentimens d'ordre et de justice qui sont le plus ouvertement froissés. Sa politique est insultée par ceux-là mêmes qu'en 1830 elle a peut-être sauvés.

D'aussi injurieuses imputations seraient bien de nature à provoquer notre juste ressentiment. Nous ferons mieux toutefois de les négliger et de garder tout notre sang-froid pour nous bien rendre compte de la situation nouvelle créée par l'anéantissement de la république de Cracovie. D'un côté, les trois puissances qui ont consommé cet acte d'iniquité; de l'autre, la France, l'Angleterre, tous les états constitutionnels grands ou petits, tous ceux qui ont gardé en politique la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Cette situation serait donc bien nette, et l'on en saisirait les conséquences au premier coup d'œil sans le malheureux différend survenu entre la France et l'Angleterre. Tant que les parlemens des deux pays n'auront pas été mis en demeure de se former un avis et d'exprimer une opinion sur la valeur de ce dissentiment, tant qu'ils n'auront pas décidé s'il est sérieux et durable, ou s'il doit passer comme un refroidissement temporaire, toutes choses resteront en suspens. Les puissances provocatrices se tiendront fermes ensemble et attendront. La France et l'Angleterre hésiteront l'une comme l'autre à s'engager seules dans la querelle. On sent bien que, si la contrainte qui résulte de ces relations douteuses n'eût déjà pesé sur les deux gouvernemens, leurs premières démarches auraient eu un caractère plus décidé et auraient mieux répondu à la vivacité des impressions du public. La note de l'Angleterre aux trois cours est connue; on sait qu'elle n'est pas une protestation formelle. Le secrétaire d'état de sa majesté britannique feint d'ignorer que le territoire de la ville libre de Cracovie ait été annexé à l'Autriche. Il a entendu dire, sans pouvoir y croire, que les trois puissances avaient conçu un pareil projet. Il s'empresse de leur faire observer combien il serait attentatoire aux droits des puissances qui ont signé l'acte final du traité de Vienne. Il finit en exprimant la confiance que ces simples observations suffiront à empêcher la consommation d'une mesure funeste. Le détour de lord Palmerston est un peu apparent, mais il a l'avantage de le tirer d'un assez grand embarras. Personne n'avait oublié cette phrase prononcée devant les communes d'Angleterre, si souvent répétée depuis et relatée tout au long dans l'article de la *Gazette de Leipzig* : « Il n'échappera pas à la loyauté des cours du Nord que, si les traités de Vienne ne sont pas bons sur la Vistule, ils ne sont pas meilleurs sur le Rhin et sur le Pô. » Lord Palmerston, s'il eût admis la violation des traités comme flagrante et déjà consommée, ne pouvait pas ne pas garder dans sa note quelque chose d'un langage si significatif; mais aussi comment, dans l'éventualité d'une rupture, prêter de telles armes à la France? Quant à la note française, on n'ignore pas qu'elle est une protestation formelle et posi-

tive : elle contiendrait, dit-on, cette énonciation, qu'aucune puissance signataire du traité de Vienne ne saurait prétendre s'affranchir des stipulations de ce traité sans en affranchir également toutes les autres; toutefois il n'y serait pas question de la valeur que la France attribue maintenant aux traités eux-mêmes.

En présence du défi qui leur avait été si hardiment jeté, sans doute les deux grands gouvernemens qui ont l'honneur d'être en ce moment en Europe les défenseurs de la cause du droit et de la justice auraient pu parler un langage plus énergique, mais, comme nous l'avons dit, à la condition d'être parfaitement unis et d'avoir préalablement concerté ensemble tout un plan de conduite et d'action. Cette attitude, ils pourront la reprendre, ils la reprendront certainement le lendemain même d'une réconciliation. En attendant, et dans leur isolement même, il y a encore pour l'Angleterre, et surtout pour la France, un rôle considérable à jouer. La violation des traités a toujours été considérée comme un cas de guerre entre les nations. La violation des traités de 1815, consommée sans avis préalable, avec les circonstances qui l'ont accompagnée et les doctrines dont elle a été appuyée, donnait aux deux nations lésées un droit légitime de guerre contre la Russie, la Prusse et l'Autriche; bien des guerres ont eu lieu pour de moins justes causes et de moins grands intérêts. Fallait-il cependant, en ce qui nous regarde, aller jusqu'à cette extrême limite de notre droit, dénoncer à notre tour les traités qu'on n'avait pas observés envers nous, entrer en campagne par la prise de Landau et l'invasion des provinces de la Prusse qui avoisinent nos frontières, marchant ainsi tout droit à la conquête de la rive gauche du Rhin? Ces plans belliqueux auraient pu être du goût de quelques imaginations ardentes. La portion saine et intelligente de la nation les eût repoussés. Elle eût compris que, si le droit était incontestable, l'usage en eût été excessif. C'eût été répondre à un acte révolutionnaire par des représailles également révolutionnaires, et perdre gratuitement les avantages que donne toujours la modération quand elle est jointe à la raison et à la force. On ne voit pas bien d'ailleurs de quel droit, et sans une absolue nécessité de défense nationale, nous aurions été, sous prétexte de venger la confiscation de la ville libre de Cracovie, confisquer à notre profit des états dont l'indépendance mérite à coup sûr le même respect. Le bruit s'est répandu un instant que le cabinet avait songé à relever les fortifications d'Huningue : c'eût été, je le crois, une autre faute. Ce n'est pas le traité de Vienne qui nous interdit de fortifier Huningue, c'est le traité du 20 novembre 1815, signé à Paris après la seconde invasion. Il n'y a point de rapport entre les deux traités. Ils ont été signés par la France à des époques et dans des fortunes diverses. A Vienne, nous débattion , au même titre et sur le même pied que les autres grandes puissances, les arrangemens terri-

toriaux de l'Europe. En novembre 1815, nous subissions les dures conditions que de nouveaux malheurs nous avaient imposées.

Gardons-nous donc de confondre des traités qu'il importe à notre honneur et à nos intérêts de bien distinguer l'un de l'autre. La suppression de la république de Cracovie a porté atteinte au traité de Vienne; n'allons pas nous hâter de porter atteinte au traité de Paris en fortifiant Huningue. Les droits que nous tenons du traité de Vienne sont plus précieux pour nous que les charges du traité de Paris ne sont lourdes. N'échangeons pas les uns contre les autres; ce serait un marché de dupes. Si l'imprudence des puissances du Nord a ébranlé les bases de l'équilibre européen et remis en question la distribution des empires, contentons-nous, pour le moment, d'en prendre acte par notre protestation. Un avenir inespéré s'ouvre devant nous, sachons l'attendre et nous y préparer.

Quelle va être, au début de la session prochaine et en présence des questions considérables que nous venons d'indiquer, l'attitude des partis dans la nouvelle chambre? On ne le sait pas encore, mais déjà on peut le présumer. La majorité paraît animée des mêmes sentimens envers le cabinet, lui sachant gré de ses succès dans la question des mariages espagnols, un peu étonnée et contrariée toutefois que ces succès aient compromis l'alliance anglaise, et indignée avant tout de l'attentat commis sur Cracovie. Quant à l'opposition, elle semble encore incertaine. Nous entendrons sans doute les orateurs de la gauche démontrer que les mariages des princesses espagnoles, et en particulier celui du duc de Montpensier avec l'infante, n'ont pour la France aucun intérêt politique; qu'il n'y a pas eu grand mérite à les conclure, parce qu'au fond l'Angleterre ne s'en souciait guère. Les orateurs du centre gauche prouveront, au contraire, que l'Angleterre s'en souciait si fort, qu'il y a eu folie et presque trahison à compromettre dans cette occasion cette précieuse alliance anglaise. Ces orateurs se proposent, dit-on, de tracer l'historique de nos relations avec l'Angleterre. Ils feront ressortir comment le gouvernement a eu le tort d'être alternativement exigeant et facile à contretemps, se méprenant grossièrement sur la valeur et la portée des choses. En les entendant, la France sera forcée d'admettre que, s'il était naturel de risquer la guerre plutôt que de supporter le principe d'une indemnité en faveur d'un négociant anglais lésé dans ses intérêts, il était absurde de s'exposer au plus passager refroidissement pour écarter un prince de Cobourg du trône d'Espagne. Nous espérons sincèrement que les hommes même les plus hasardeux de l'opposition n'emploieront pas leur talent à donner quelque apparence de raison à de pareils jeux d'esprit. Le moindre inconvénient de cette tactique serait d'être en complet désaccord avec les faits. Si quelque chose ressort en effet avec clarté des détails que nous avons pris soin de donner sur les négociations

relatives aux mariages espagnols, c'est la bonne foi entière et les égards constans du gouvernement français envers le cabinet de Londres. On ne le voit à aucune époque faire mystère de ses vues; loin de là, il les proclame au début en plein parlement, avec un certain éclat. Plus tard il les communique de nouveau à son allié, et lui offre, au moment où le dénouement approche, de s'entendre pour proposer ensemble des candidats également acceptables pour les deux cours. Enfin, s'il prend un parti décisif, c'est dans le cas imminent préalablement signalé par lui-même, lorsqu'une plus longue hésitation ferait infailliblement réussir la seule combinaison qu'il ne pouvait accepter honorablement, celle-là même qu'on avait promis de ne jamais favoriser, et à laquelle on travaillait cependant alors ouvertement. On aura fort à faire pour donner le change sur le mariage du duc de Montpensier, et pour établir qu'il a été un mauvais procédé vis-à-vis de l'Angleterre. Ce n'est point un mauvais procédé que de parer un coup qui vous est destiné, et de s'assurer un avantage afin de n'avoir pas un revers. Le mariage de M. le duc de Montpensier apparaîtra ce qu'il a été en effet, un acte de politique purement défensive.

Dans les pays constitutionnels, une opposition sérieuse, conduite par des hommes considérables, a mieux à faire que de se mettre sans choix, en toute occasion et à tout propos, en contradiction avec le gouvernement. Quand, au vu et au su de tout le monde, le gouvernement a eu quelque succès, il y a mauvaise grace, il y a danger pour elle à le nier ouvertement. Le public soupçonnerait peut-être une fois que l'opposition n'agit que par dépit, et une découverte de ce genre pourrait le mettre sur la voie de beaucoup d'autres. Je dirai plus, si le succès obtenu a amené quelque conflit avec une nation étrangère, le premier devoir de l'opposition, c'est d'ajourner ses attaques, qui seront toujours, quoi qu'elle fasse, autant d'armes fournies aux adversaires. Il lui vaut mieux prêter secours et appui au gouvernement, qui est toujours, après tout, la vraie personnification du pays au dehors. En ce moment même, l'Angleterre nous donne, à cet égard, un bel exemple. La politique du ministre des affaires étrangères britanniques n'y est pas du goût de tout le monde; au sein même de son parti, les méfiances qu'elle inspire sont si grandes, qu'elles ont suffi à empêcher la première formation du ministère whig, et cependant, aussi long-temps que les difficultés actuelles subsisteront entre la France et l'Angleterre, nul ne s'attend à voir lord Palmerston attaqué dans le parlement à propos d'une conduite que beaucoup de ses adversaires et quelques-uns de ses amis trouvent fâcheuse et contraire aux intérêts de leur pays. L'opposition française gagnerait plus qu'elle ne suppose à mettre un temps d'arrêt dans sa vive polémique contre la direction donnée à nos affaires étrangères : d'abord elle s'éviterait un échec, ce qui est bien quelque

chose; ensuite elle donnerait satisfaction à l'opinion publique, qui est aujourd'hui un peu fatiguée de tant de redites. Puisque les circonstances ne lui sont pas favorables, qu'elle attende; la situation se modifiera. Nous ne resterons pas toujours en froid avec l'Angleterre; de part ni d'autre, on ne voudra tenir long-temps dans cette position fausse et nuisible aux deux pays. Il est probable qu'on se rapprochera. Que l'opposition veille aux conditions du rapprochement; quand même ses critiques seraient exagérées ou peu fondées, elles ne lui seront pas reprochées, parce qu'elles seront dans son rôle. Ce rôle, l'opposition l'a déjà rempli avec honneur pour elle et profit pour le pays. Pendant ces seize dernières années, elle ne s'est pas constamment méprise sur les vrais sentimens de la nation. Quand, en 1840, elle accueillait avec tant de froideur et de méfiance la formation du cabinet actuel, elle était l'interprète un peu trop vif peut-être, mais nécessaire, d'une susceptibilité assez générale et assez fondée. Satisfaite qu'elle avait été de la politique des ministres du 1er mars, sans inquiétude sur la marche que les affaires prenaient sous leur direction, il est assez simple que l'opposition ne sût pas un gré infini à leurs successeurs de la bonne volonté qu'ils mettaient à recueillir leur héritage. Elle n'était surtout pas tenue de prévoir qu'entrés au pouvoir à la suite d'un fâcheux échec pour notre diplomatie, ils lui ménageraient un jour une heureuse revanche, et qu'avant six ans le succès des mariages espagnols compenserait les revers de la Syrie. L'opposition n'avait pas tort non plus, en 1841 et 42, quand elle retenait le cabinet trop empressé de rentrer dans le concert européen, et de renouer avec les puissances de l'Europe ces rapports intimes dont les récens événemens ont si bien fait sentir le néant. Elle faisait preuve aussi de sens politique quand elle montrait si peu d'inclination pour nos établissemens dans l'Océanie, établissemens ruineux, compromettans et inutiles, et qui ont fait payer si cher, par les embarras qu'ils ont causés, le semblant de gloire qu'ils ont procuré. Il y a dans le pays, au sein même de la majorité, des personnes que l'opposition compte avec raison parmi ses adversaires, qui ne demandent pas mieux que de convenir des services qu'elle a pu rendre, et de reconnaître ceux qu'elle pourra rendre encore. L'existence d'une opposition forte et bien constituée est indispensable au jeu régulier de nos institutions. Il est bon en soi et avantageux pour le public que les ministres, même les meilleurs, se sachent surveillés par des adversaires infatigables, prêts à éplucher leur conduite, à en scruter minutieusement les plus secrets mobiles. Ce constant éveil où sont tenus les hommes qui gouvernent par la nécessité d'avoir à chaque instant raison, d'être à chaque instant en mesure de donner les motifs de leurs déterminations, n'est pas une des moindres garanties que notre régime représentatif offre à la sécurité publique. Supprimez par la pensée cet excitant d'une opposition

un peu habile et nombreuse qu'il faut vaincre ou persuader, et voyez quelle fâcheuse détente dans tous les ressorts d'un gouvernement! Plus des ministres se sentiront forts du témoignage de leur conscience, plus ils seront disposés à prendre leurs bonnes intentions pour des mérites suffisans. Pourquoi leurs amis politiques, qui ont en eux si grande confiance, seraient-ils plus exigeans à leur égard? Les difficultés sont là d'ailleurs avec leurs mille aspects, difficultés qui ne paraissent jamais aussi inextricables qu'à ceux qui sont chargés de les résoudre. N'y a-t-il pas aussi presque autant de raisons, et presque autant de bonnes raisons pour s'abstenir que pour agir? La stagnation la plus complète deviendrait ainsi bientôt l'état habituel dans une forme de gouvernement qui avait été inventée apparemment pour conduire à un tout autre résultat. C'est le mérite de l'opposition d'entretenir la vie politique au sein des institutions. Ne nous hâtons pas de dire qu'une opposition, alors même qu'elle se trompe sur les besoins de son temps, sur le fond des choses et sur beaucoup de détails, est par cela même un composé d'ambitieux et de caractères mécontens. Il y a nécessairement un peu de tout cela dans une opposition; mais il y a aussi des sentimens nobles et tout-à-fait désintéressés qui sont, après tout, un des aspects les plus beaux de la nature humaine. Certaines ames portent en elles-mêmes le goût d'une perfection irréalisable; elles rêvent en tout plus que le possible; elles visent au parfait, à l'idéal; elles le demandent à la politique, et certes elles le trouvent là moins qu'ailleurs. Un tel penchant, renforcé par l'esprit de parti, doit faire trouver médiocre ce qui est bon, détestable ce qui est médiocre, et rend ainsi assez injustes ceux qui en sont animés. Cependant le germe de ce penchant se retrouve chez les plus grands caractères; on doit en respecter jusqu'à l'excès. Peut-être faut-il même, dans le monde politique, que l'extrême exigence des uns corrige la trop grande facilité des autres. C'est ainsi qu'on arrive, sur toutes les questions, à des solutions moyennes dont les hommes doivent se contenter, comme ils doivent se contenter de tout sur cette terre, cherchant le bien, heureux quand ils ne trouvent pas le pire. Pour nous, nous sommes prêt à accorder qu'il faut en maintes circonstances rendre grace à l'opposition de ce que ce milieu n'est pas souvent placé trop bas; nous ne trouverons jamais mauvais qu'elle se plaigne de ce qu'on ne le place pas assez haut.

J'ai fait sentir plusieurs fois, pendant tout le cours de ce rapide examen de notre situation, que je ne croyais pas à la durée de notre mésintelligence avec l'Angleterre, mais plutôt à la reprise prochaine des bons rapports entre les deux pays. Plusieurs personnes partagent cette opinion, tout en paraissant supposer que ces bons rapports devront être inévitablement précédés de la chute de l'un ou de l'autre cabinet, et il est facile de voir qu'elles espèrent bien que ce sera le nôtre qui fera,

par sa chute, les frais de la réconciliation. Je ne voudrais croire qu'à la dernière extrémité que le cabinet britannique fût pour quelque chose dans cette partie qui se joue à jeu assez découvert; quand cela serait, je serais désolé d'apprendre que notre gouvernement voulût essayer de se défendre de la même manière. Outre qu'il n'aurait probablement pas le bonheur de trouver de l'autre côté du détroit autant de gens disposés à le seconder dans cette patriotique besogne, sa cause est si bonne, qu'il peut la donner à juger non pas seulement aux adversaires de l'administration anglaise actuelle, mais à ceux qui la soutiennent dans le parlement. Cette administration tout entière et l'homme d'état qui la représente dans ses rapports avec l'étranger ont un sentiment trop vif de l'honneur et des intérêts de leur pays pour ne pas comprendre ce que, dans les questions qui se sont engagées entre la France et l'Angleterre, un sentiment exactement analogue au leur a commandé au cabinet français. Ce grand parti whig, dont ils sont aujourd'hui les chefs éminens, a toujours eu trois grandes préoccupations qui ont caractérisé sa politique : la poursuite des grandes réformes au sein de sa patrie, la propagation des idées libérales en Europe, et le goût pour l'alliance française. Par des causes dont il n'est pas d'ailleurs responsable, ce n'est pas lui qui a eu l'honneur, dans ces dernières années, d'accomplir au pouvoir la réparation des griefs dont il réclamait le redressement. On sait ce qu'à leur dernière arrivée aux affaires les whigs ont fait de l'alliance française, et comment ils se sont trouvés ligués contre nous avec les puissances du Nord. Il m'est impossible d'imaginer qu'un autre démenti de ce genre soit donné par eux à leurs vieilles traditions de parti, si puissantes en Angleterre. Le moment serait mal choisi. La lutte des idées libérales contre les penchans absolutistes et réactionnaires n'a jamais été aussi flagrante depuis seize ans qu'elle l'est aujourd'hui. L'Angleterre ne voudra pas nous laisser l'honneur d'être leur seul champion en Europe. Si cela devait être toutefois, espérons que notre gouvernement ne faiblirait pas. La situation serait grave, elle ne serait pas alarmante. On n'est jamais seul dans de semblables causes; Dieu les prend en main et les fait marcher par des voies qui lui sont connues. Quand il leur fait lui-même leur chemin dans le monde, nul ne les peut arrêter; elles s'avancent rapides et irrésistibles comme les flots de la mer, mais d'une mer sans marée, qui ne quitte plus les bords dont elle s'est emparée. Pour mon compte, je ne désespérerai jamais du succès de la politique de mon pays tant qu'il aura pour lui au dedans l'assentiment de la majorité des chambres, au dehors la sympathie des peuples libres de l'Europe.

O. D'HAUSSONVILLE.

AGNÈS DE MÉRANIE,

PAR M. PONSARD.

Je voudrais pouvoir parler de la nouvelle tragédie de M. Ponsard avec indulgence, avec éloge; malheureusement deux motifs impérieux me prescrivent la sévérité. L'enthousiasme excité par *Lucrèce,* il y a trois ans, a placé si haut l'auteur d'*Agnès de Méranie,* que le public, justement exigeant, attendait beaucoup de l'œuvre nouvelle; et M. Ponsard, en n'acceptant pas tous les élémens de la donnée qu'il avait choisie, en laissant dans l'ombre la meilleure partie, la partie la plus féconde de son sujet, semble inviter lui-même la critique à le juger avec une indépendance inexorable. Puisqu'il a cru, en effet, pouvoir négliger les élémens les plus fertiles de la donnée tragique fournie par l'histoire, c'est qu'il trouvait, ou pensait trouver en lui-même une force, une énergie, une souplesse, une habileté suffisante pour dissimuler l'indigence du cadre dans lequel il lui plaisait de circonscrire le développement de sa tragédie. Or, il faut bien le dire, M. Ponsard s'est étrangement trompé. Non-seulement il a méconnu la véritable nature du sujet qu'il avait choisi, non-seulement il a mutilé l'histoire; mais encore, étant donné le cadre qu'il s'était tracé, on peut dire, sans injustice, qu'il n'a pas su le remplir. Pour démontrer ce que j'avance, pour prouver jusqu'à quel point M. Ponsard s'est fourvoyé, pour entourer d'une lumineuse évidence cette double proposition, il me suffira de rappeler sommairement les faits consignés dans l'histoire et d'analyser la fable conçue par l'auteur.

Toutefois, avant d'aborder cette double tâche, je crois devoir dire avec franchise ce que je pense de l'œuvre nouvelle comparée à sa sœur aînée, à *Lucrèce.* On s'est beaucoup trop pressé, il y a trois ans, de crier au Corneille et d'applaudir comme une œuvre de génie la

première création dramatique de M. Ponsard. Tous ceux qui sont assez lettrés pour vivre familièrement dans le commerce des historiens latins, tous ceux qui peuvent lire Tite-Live sans le secours plus ou moins perfide des traducteurs, savent à quoi s'en tenir sur la valeur de cette admiration. Ils n'ignorent pas que les quatre derniers chapitres du premier livre de Tite-Live sont plus vivans, plus animés, plus dramatiques, dans l'acception la plus élevée du mot, que la tragédie de M. Ponsard. Ils n'ignorent pas que le poète salué, il y a trois ans, comme le régénérateur de la scène française, est demeuré bien loin de l'historien romain, que Tite-Live, malgré sa passion bien connue pour l'amplification, a trouvé pour raconter la mort de Lucrèce des accens pathétiques, émouvans, une rapidité, une simplicité de parole que le poète n'a pas réussi à faire passer dans ses vers. Parlerai-je de la couleur antique dont les admirateurs de M. Ponsard ont fait tant de bruit? Sans avoir pâli sur les légendes romaines, sans avoir pris parti pour Niebuhr contre Tite-Live, ou pour Tite-Live contre Niebuhr, il est permis d'affirmer que l'unité de couleur manque généralement dans la première tragédie de M. Ponsard. Il arrive trop souvent au poète de confondre la Rome des Tarquins avec la Rome républicaine ou impériale. Cette erreur, quoique certaine, a passé presque inaperçue; faut-il nous en étonner? Aujourd'hui l'étude des langues modernes jouit dans le monde d'une popularité souveraine. L'étude de l'antiquité est trop négligée pour qu'il soit permis d'attendre de la foule un jugement clairvoyant dans ces questions délicates. Reste l'opinion des hommes compétens, qui ne pouvaient hésiter à se prononcer. L'imitation ingénieuse d'André Chénier, de Shakespeare et de Tite-Live n'a pu faire illusion qu'aux yeux mal exercés. Quant aux hommes familiarisés depuis long-temps avec l'antiquité aussi bien qu'avec la littérature moderne, ils n'ont pu être abusés un seul instant. Tout en reconnaissant dans M. Ponsard un habile écrivain, ils n'ont pas consenti à le placer au premier rang. Il y a trois ans, la critique devait protester contre l'engouement de la foule; aujourd'hui elle doit protester contre la réaction qui veut mettre en lambeaux et fouler aux pieds le nom de M. Ponsard. L'auteur de *Lucrèce,* nous le reconnaissons, ne méritait pas tous les éloges qu'il a recueillis; mais l'auteur d'*Agnès de Méranie* ne mérite pas non plus tous les reproches qui lui sont adressés. Si la renommée qu'on lui a faite ne reposait pas sur de solides fondemens, la sévérité avec laquelle on le juge maintenant ne saurait non plus s'appeler justice. Quels que soient les défauts de son œuvre nouvelle, et ils sont nombreux, je suis pourtant forcé de protester contre la réaction qui se produit sous nos yeux. J'ai retrouvé dans *Agnès de Méranie* tout le talent qui distingue *Lucrèce,* la même élégance, la même simplicité, la même sobriété d'expression; si ces qualités n'éclatent pas dans toutes les scènes d'*Agnès*

de Méranie, on en pourrait dire autant de *Lucrèce*. Reste à savoir si ces qualités qui ont suffi au succès d'une tragédie romaine pouvaient suffire au succès d'une fable dramatique prise dans l'histoire de la France au moyen-âge. Or, je ne le pense pas. Le sujet de *Lucrèce* était gravé dans toutes les mémoires. Avant le lever du rideau, chacun savait à quoi s'en tenir sur l'exposition, le nœud et le dénouement de la fable tragique. La foule attentive, n'ayant pas à se préoccuper de la marche de l'action, puisqu'elle la prévoyait, se laissait aller au plaisir d'entendre des vers généralement bien faits. Tout entière à la joie de voir un drame domestique simplement exposé, simplement noué, dénoué simplement, elle ne s'arrêtait pas à compter les imitations; elle n'apercevait pas ou pardonnait sans peine les incorrections qui déparent plusieurs scènes de *Lucrèce*. Elle n'avait pas d'ailleurs l'oreille assez exercée pour relever toutes ces fautes. Elle n'était pas assez familiarisée avec l'analyse du langage pour signaler les barbarismes d'acception qui font tache dans plus d'un alexandrin. Quand il arrivait au poète de détourner un mot de son sens naturel, de sa signification légitime, elle n'en souffrait pas et ne pouvait songer à le gourmander. En choisissant dans l'histoire de la France au moyen-âge le sujet de sa nouvelle tragédie, M. Ponsard se plaçait dans une condition beaucoup plus difficile. Quoiqu'il s'adressât au même public, quoiqu'il dût compter sur la même indulgence dans toutes les questions qui touchent à la pureté du langage, il avait cependant à satisfaire d'autres exigences. Le sujet d'*Agnès de Méranie* était nouveau pour la plus grande partie des spectateurs, et, par cela même qu'il était nouveau, l'attention publique voulait être excitée par l'originalité des caractères, par la rapidité de l'action, par la variété des incidens, par la vivacité du dialogue. Je sais bien que toutes ces qualités, envisagées d'une façon générale, ne sont pas moins nécessaires dans une tragédie romaine que dans une tragédie empruntée à l'histoire du moyen-âge; mais l'expérience a montré que la foule, toutes les fois qu'il s'agit d'un sujet consacré par une longue tradition, s'attache plus à la forme qu'au fond, et fait bon marché du mouvement et de la vie, pourvu que les vers soient harmonieux, pourvu que la période ait du nombre, que les images soient habilement assorties. Quelques grandes pensées exprimées en beau langage, quelques sentimens généreux présentés avec clarté suffisent à défrayer, dans ces conditions, le triomphe d'une soirée. Si plus tard la réflexion vient démontrer que les personnages de cette tragédie sont jetés dans un moule connu depuis long-temps, que l'action est languissante, la foule persiste pourtant dans son premier enthousiasme, et ne consent pas à renier son admiration. Or, c'est là précisément ce qui est arrivé à la tragédie de *Lucrèce*.

L'histoire d'Agnès de Méranie est simple et touchante. M. Ponsard

n'ayant pas accepté complétement la donnée que lui fournissaient les historiens, il convient, je crois, de rappeler sommairement les élémens de la réalité. Après ce rapide résumé, il nous sera plus facile d'estimer la création du poète à sa juste valeur. Ce n'est pas, Dieu merci, que je songe à confondre les devoirs du poète et les devoirs de l'historien. Chacun d'eux a sa mission spéciale, son but particulier; les lois qui régissent l'histoire et la poésie sont profondément distinctes et séparées par un intervalle immense. La réalité ou l'histoire n'est pour le poète qu'un point de départ. La connaissance la plus complète de la réalité ne saurait suffire à la construction d'un poème. Il n'y a pas de poème, lyrique, épique ou dramatique, sans l'intervention toute puissante d'une faculté qui n'a pas de rôle à jouer dans l'histoire et qui s'appelle imagination. Si donc je crois devoir rappeler les principaux épisodes dont se compose la vie d'Agnès de Méranie, ce n'est pas pour superposer la tragédie à l'histoire. Je n'ai jamais pu, je l'avoue, assister sans sourire à cette étrange manœuvre de la critique, fort à la mode sous la restauration. Je ne crois pas qu'il soit possible d'identifier l'histoire et la poésie sans blesser les notions les plus simples du bon sens. Toutefois, s'il appartient au poète d'interpréter librement la réalité fournie par l'histoire, afin de l'agrandir, de l'animer, de la vivifier, de lui rendre le mouvement et la variété qu'elle perd trop souvent entre les mains de l'historien, à moins que l'historien, par un privilége bien rare, ne réunisse l'art à la science comme Augustin Thierry; si le poète, en un mot, est maître absolu de la réalité, il ne peut gouverner son domaine qu'à la condition de le connaître, il ne peut l'agrandir qu'à la condition d'en avoir mesuré l'étendue, de savoir où commence, où finit son domaine. S'il lui arrive de laisser dans l'ombre plusieurs parties importantes de la réalité, de négliger des élémens qui semblaient appelés à la résurrection, nous avons le droit de le gourmander, et même il nous est permis de croire qu'il n'a pas étudié suffisamment la donnée qu'il voulait traiter. C'est pourquoi, avant d'analyser la tragédie de M. Ponsard, nous feuilleterons rapidement le règne de Philippe-Auguste.

Agnès de Méranie était la troisième femme de Philippe-Auguste. Le roi, après la mort d'Isabelle de Hainaut, sa première femme, avait épousé Ingeburge, princesse danoise, afin de se ménager des droits sur l'Angleterre et d'inquiéter ainsi Richard Cœur-de-Lion. Une répugnance invincible, sur laquelle les historiens ne s'expliquent pas clairement, l'avait poussé à répudier Ingeburge dès le premier jour de son mariage. La princesse danoise s'adressa vainement au pape Célestin III pour obtenir justice. Trois ans après son second mariage, le roi prit une nouvelle épouse et choisit Agnès de Méranie. A la nouvelle de ce troisième mariage, Ingeburge renouvela ses doléances au pape et le supplia de la réintégrer dans ses droits. Célestin, plus

qu'octogénaire, n'avait pas assez d'énergie pour contraindre à l'obéissance un roi aussi puissant que Philippe-Auguste; il lui écrivit à plusieurs reprises, mais toujours sans succès. L'avénement d'Innocent III changea subitement la face de la question; Innocent III était plein de zèle et de vigueur. Éloquent, hardi, jaloux des droits du saint-siége, animé d'une foi ardente, se croyant appelé à diriger, au nom de l'Évangile, tous les mouvemens de la politique européenne, il prit en main la cause d'Ingeburge et enjoignit à Philippe-Auguste de reprendre sa seconde femme. Plus tard, il écrivit à l'évêque de Paris et lui ordonna d'admonester sévèrement son souverain temporel sur le scandale de sa conduite. Cette double remontrance étant demeurée sans effet, il envoya en France le cardinal Pierre, comme légat *à latere*, avec ordre de signifier au roi qu'il eût à quitter Agnès de Méranie dans le délai fixé par le saint-siége, s'il ne voulait s'exposer à voir son royaume mis en interdit. Philippe reçut le cardinal Pierre avec déférence, mais refusa nettement de renvoyer Agnès. Il écrivit à Innocent III plusieurs lettres qui nous ont été conservées pour expliquer le renvoi d'Ingeburge. Outre la parenté alléguée pour justifier la répudiation, le roi se plaint de ne pouvoir accomplir avec elle le devoir conjugal. Innocent n'accepta pas les excuses de Philippe, et, après d'inutiles pourparlers, il résolut d'envoyer en France un nouveau légat, le cardinal Octavien, et lui donna les instructions les plus sévères. Philippe ayant refusé péremptoirement de se soumettre aux ordres du saint-siége, le royaume fut mis en interdit. Au jour fixé par le légat, les églises furent fermées, les reliques furent soustraites à l'adoration des fidèles, les saintes images furent voilées; hors le baptême et l'extrême-onction, tous les sacremens furent refusés par le clergé. Les cimetières même ne s'ouvrirent plus, et les morts ne purent obtenir les prières chrétiennes. Philippe, au lieu de céder devant cette démonstration énergique du saint-siége, exerça de vives représailles contre le clergé qui s'était soumis aux ordres d'Innocent III.

Le pape refusa d'examiner la validité du divorce tant que le roi n'aurait pas rendu au clergé les biens dont il l'avait dépouillé, et renvoyé Agnès hors du royaume. Agnès, menacée dans son amour, car elle aimait le roi avec passion, écrivit à Innocent III une lettre suppliante : elle était mariée depuis cinq ans et avait deux enfans de Philippe. Le pape ne voulut rien entendre. Le peuple, privé des sacremens, se révolta dans plusieurs provinces; il y eut des émeutes sanglantes. Enfin le roi, abandonné par le clergé, par la noblesse, se vit forcé de subir les conditions du saint-siége. Les prélats, réunis en concile à Soissons, annulèrent, en présence d'Ingeburge, le divorce prononcé par l'archevêque de Reims, et le roi consentit à renvoyer Agnès. Un jour, tandis que les évêques délibéraient, Philippe arriva sans être attendu, prit en

croupe Ingeburge et disparut avec elle. A cette nouvelle, l'interdit fut levé, le concile se dispersa, et le roi fut ainsi débarrassé des remontrances du clergé. Agnès mourut de douleur dans un château de Normandie, deux mois après son abandon. Quant à Ingeburge, malgré la manière toute chevaleresque dont le roi l'avait enlevée, elle fut bientôt délaissée une seconde fois. Le pape eut beau écrire à Philippe lettres sur lettres et lui recommander de se préparer à l'accomplissement des devoirs conjugaux par la prière, par les neuvaines, par les cérémonies de l'église; le roi se déclara ensorcelé et refusa long-temps d'obéir aux ordres du saint-siége. Ce ne fut que dix ans après la mort d'Agnès qu'Ingeburge fut définitivement rétablie dans ses droits de reine.

Tel est, dans sa réalité nue, l'épisode choisi par M. Ponsard. J'ai négligé à dessein tout ce qui se rapporte à la politique extérieure de Philippe, et en particulier à ses relations avec l'Angleterre. Henri II et Richard Cœur-de-Lion étaient morts. Jean Sans-Terre était pour le roi de France un rival beaucoup moins redoutable, car il n'avait ni la ruse de Henri, ni le courage de Richard. J'ai omis volontairement toute cette partie du règne de Philippe, parce qu'elle ne se rattache pas d'une façon directe au sujet. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il y a dans les élémens que j'ai passés en revue tout ce qui peut servir à la composition d'un drame intéressant et varié. La cour, le clergé, le peuple, sont aux prises. Autour de Philippe, d'Agnès et d'Ingeburge, viennent se grouper naturellement le légat, les évêques, les barons, les communes naissantes. Il y a dans cette lutte de l'autorité royale contre le clergé, la noblesse et la volonté populaire, dans le combat de la politique et de la passion, tout ce qu'il faut pour intéresser, pour émouvoir le spectateur. Voyons comment M. Ponsard a interprété l'histoire.

L'auteur d'*Agnès de Méranie* n'a pas accepté la donnée historique dans toute sa franchise. Parmi les élémens que nous avons indiqués, il a fait un triage tellement sévère, tellement dédaigneux, que d'élimination en élimination, il est arrivé tout simplement à garder le roi en supprimant le royaume. Et qu'on ne prenne pas cette déclaration pour un jeu de mots, pour une fantaisie de langage; qu'on ne croie pas que nous opposons le roi au royaume avec le seul désir de faire à M. Ponsard une chicane puérile et sans fondement : l'analyse de sa tragédie, acte par acte et scène par scène, démontre surabondamment ce que j'avance. Où est le clergé de France dans *Agnès de Méranie?* A quelle heure, en quelle occasion paraît-il sur le théâtre? Il n'est pas question de lui un seul instant. A ne consulter que la tragédie de M. Ponsard, on dirait que le clergé de France est resté neutre entre Ingeburge et Agnès de Méranie, entre Innocent III et Philippe-Auguste. Pourtant nous savons qu'il n'en est rien, et que le clergé de France a joué dans cette affaire un rôle important, un rôle actif et dont le poète devait tenir compte. A quelle

heure, en quelle occasion paraît la noblesse de France? Elle est représentée par un personnage unique, par Guillaume des Barres; mais Guillaume des Barres n'est, à proprement parler, que le confident de Philippe-Auguste : il n'agit pas, il n'a pas de rôle vraiment personnel, il n'exprime pas les sentimens de la noblesse française. A quelle heure, en quelle occasion est-il question des communes de France? Il n'est pas dit un mot, dans *Agnès de Méranie,* de cette puissance formidable qui, profitant habilement des querelles de l'aristocratie et de la royauté, grandissait dans l'ombre et préparait lentement ses futurs triomphes. Ainsi d'un trait de plume M. Ponsard a biffé le clergé, la noblesse et les communes. Qu'a-t-il fait d'Ingeburge, de la reine répudiée? Il est parlé d'elle pendant toute la pièce; mais elle ne paraît pas une seule fois. Je sais qu'un tel personnage était difficile à mettre en scène; je sais qu'il était difficile d'intéresser le spectateur aux douleurs d'une reine répudiée, et qui semblait condamnée à subir la marche des événemens sans pouvoir la ralentir ou la hâter. Pourtant nous savons, par des témoignages irrécusables, qu'Ingeburge n'est pas demeurée inactive dans la lutte engagée entre la couronne de France et le saint-siége. Je crois donc que le poète ne pouvait légitimement se dispenser de mettre en scène Ingeburge. Quant aux relations qu'il devait établir entre Philippe-Auguste, Agnès et Ingeburge, c'est une question que l'histoire n'a pas résolue. A cet égard, le poète avait pleine liberté et ne relevait que de sa fantaisie. Il y avait là, j'en conviens, une difficulté grave; toutefois il fallait la vaincre et non pas l'éluder.

M. Ponsard a voulu composer sa tragédie avec quatre personnages : Philippe-Auguste, Agnès de Méranie, Guillaume des Barres, le légat du pape; car je ne puis accepter comme personnages un certain comte Robert, ami de Guillaume, et Marguerite, confidente d'Agnès. Réduite à ces élémens, la tragédie était fatalement condamnée à vivre d'une vie factice, à multiplier les tirades, à épuiser toutes les ressources, toutes les ruses de la rhétorique, à prodiguer les dissertations sur tous les ordres d'idées et de sentimens. Elle s'interdisait de gaieté de cœur le mouvement, la variété, l'animation; elle renonçait volontairement à toute la partie épique du sujet. Le poète, en éliminant successivement le clergé, la noblesse et les communes, faisait d'un drame national un drame de cour. Et en effet, toute la tragédie d'*Agnès de Méranie* se noue et se dénoue comme si la France n'était qu'un domaine royal incapable de résister aux volontés de Philippe-Auguste. Il y a, je le sais, quelques vers consacrés à la peinture des émotions populaires; mais ces vers sont si peu nombreux qu'ils passent inaperçus. Quant au légat, qui doit représenter la puissance pontificale, et qui parle au nom d'Innocent III, c'est-à-dire au nom d'une volonté énergique et persévérante, il accomplit assez maladroitement sa mission, car il débute par la menace.

Nous assistons d'abord aux amours de Philippe-Auguste et d'Agnès. Le roi est tout entier à sa passion et semble avoir oublié les avertissemens de Célestin III, dont il ne dit pas un mot. Agnès, dans la générosité de son cœur, se souvient d'Ingeburge, et prie le roi d'être bon pour elle et de la traiter avec douceur. Arrive le légat, que rien ne semblait annoncer, dont la parole austère et menaçante réduit au silence la passion presque pastorale de Philippe pour Agnès. Cette première entrevue du légat et du roi devait produire un effet imposant. Malheureusement le légat reparaît si souvent dans la suite de la pièce, que l'attention, engourdie par la monotonie des menaces qu'il prononce, finit par l'abandonner entièrement, si bien qu'il passe à l'état de comparse, quoiqu'il ait, dans la pensée du poète, un des rôles les plus importans de la tragédie. Au second acte, l'interdit est prononcé. Le légat, irrité de la résistance du roi, a fidèlement exécuté les ordres d'Innocent III. Les églises se ferment, les saintes images sont voilées, le deuil est partout, mais le spectateur ne voit rien. L'auditoire écoute sans émotion, sans effroi, le récit de toutes les scènes auxquelles il devrait assister. La partie vraiment intéressante de la tragédie, la partie vivante, animée, pathétique, n'est pas représentée sur le théâtre. Guillaume des Barres, tour à tour confident de Philippe et d'Agnès, conseille à la nouvelle reine de s'enfuir pour conjurer les fléaux qui menacent la France. Du clergé, de la noblesse, des communes, pas un mot. Agnès se rend aux conseils de Guillaume, et s'enfuit avec le désir et l'espérance d'être arrêtée dans sa fuite. Son espérance est exaucée; elle ne peut quitter le royaume, elle est ramenée entre les bras du roi. Philippe accuse Agnès de ne plus l'aimer, Agnès se justifie, et les deux amans se réconcilient, comme il était facile de le prévoir. Nous sommes arrivés à la fin du quatrième acte, et rien encore n'a permis au spectateur de deviner la véritable signification, le caractère réel de l'action dont il entend parler, mais qui ne s'accomplit pas sous ses yeux. Enfin la reine, effrayée de l'interdit jeté sur le royaume et des malédictions populaires qui la poursuivent chaque jour, se décide à sauver le roi et son peuple au prix de sa vie. Après avoir prononcé contre Rome des imprécations qui rappellent trop les imprécations de Camille, après avoir vainement essayé de fléchir la volonté du légat, elle s'empoisonne, et délivre ainsi le roi et le royaume de la colère d'Innocent III.

C'est à ces élémens que se réduit la tragédie de M. Ponsard. Je parlerai tout à l'heure des idées qu'il a développées sans tenir compte du siècle où vivaient ses personnages, du talent qu'il a montré dans l'expression de sa pensée sans se croire obligé à l'unité de style. Pour le moment, je dois me borner à signaler toute l'indigence de la fable tragique inventée par le poète. M. Ponsard n'a pas interprété l'histoire, il l'a méconnue. Qu'est-ce, en effet, qu'interpréter l'histoire? N'est-ce pas

assigner aux événemens accomplis dans un siècle, dans un lieu déterminé, des causes ignorées jusque-là, mais pourtant revêtues d'un caractère de vraisemblance? N'est-ce pas compléter, par l'analyse et la peinture des passions, le récit des historiens? Or, M. Ponsard a-t-il rien fait de pareil? Il a réduit aux proportions d'une tragédie de cour un des sujets les plus intéressans que présente l'histoire de la France au moyen-âge. A proprement parler, il n'y a, dans *Agnès de Méranie,* qu'une seule situation : Agnès partira-t-elle, ou ne partira-t-elle pas? Cette situation unique ne saurait suffire à défrayer les cinq actes d'une tragédie; aussi ne sommes-nous point surpris que M. Ponsard, malgré l'incontestable talent qu'il a montré dans cette œuvre, n'ait pas réussi à éviter la monotonie. L'obstination de Philippe, l'amour élégiaque d'Agnès, la colère du légat, ne peuvent intéresser l'auditoire pendant trois heures. Le poète a beau faire, les artifices les plus ingénieux du langage déguisent mal l'immobilité à laquelle sont condamnés ces trois personnages; l'action d'*Agnès de Méranie* tourne autour d'elle-même au lieu d'avancer.

Il y a dans cette tragédie un sentiment habilement exprimé, pour lequel M. Ponsard a su trouver des accens vraiment pénétrans : toutes les fois qu'il s'agit de célébrer le bonheur de la vie de famille, le poète paraît à l'aise, et sa parole s'épanche en flots abondans. Le dirai-je? l'expression de ce sentiment forme, à mon avis, la meilleure, la plus solide partie de cette composition. Je ne sais ce qu'en pense aujourd'hui le public; mais, le premier jour, il a semblé se méprendre complétement sur la valeur des passages consacrés à la peinture des affections domestiques. Il applaudissait de préférence les tirades politiques placées par l'auteur dans la bouche de Philippe-Auguste. Or, ces tirades, écrites d'ailleurs avec talent, n'appartiennent pas au même temps que les personnages. Ce qui devait être applaudi, ce qui est vrai, ce qui est dit avec vivacité, ce qui s'adresse au cœur, a passé presque inaperçu. Ce qui est en contradiction manifeste avec le siècle où vivait Philippe-Auguste a trouvé dans l'auditoire une faveur exagérée. Mme Dorval, j'en conviens, a souvent manqué d'élégance et de noblesse, elle semblait oublier le diadème placé sur son front; mais elle a rendu avec bonheur l'amour conjugal, l'amour maternel, et pourtant l'auditoire s'est montré pour elle avare d'applaudissemens. L'enthousiasme s'est porté avec un aveuglement obstiné sur les parties les plus fausses, les moins acceptables de la tragédie. Toutes les tirades où Philippe parle avec emphase de l'unité politique et législative de la France, du droit romain et de l'université, de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, ont été accueillies avec une joie, un ravissement que le bon sens ne saurait amnistier. On trouve dans l'histoire le germe des idées que M. Ponsard a prêtées à Philippe-Auguste : il est certain que le rival de Richard a défendu vigoureusement contre le saint-siége les droits de la royauté, il est

certain qu'il a combattu le système féodal avec énergie, qu'il s'est montré généreux envers les écoles; mais la forme sous laquelle M. Ponsard a présenté ces idées semble empruntée à l'*Essai sur les Mœurs*. Six siècles plus tard, ces tirades eussent été à leur place; prononcées par Philippe-Auguste, elles ne peuvent qu'amener le sourire sur les lèvres. L'amant d'Agnès, tel que nous le montre M. Ponsard, est un disciple de Voltaire. Le public, en applaudissant avec frénésie tous les morceaux où le poète célèbre l'unité politique de la France, semblait ignorer que l'autorité royale, au temps de Philippe-Auguste, n'embrassait guère plus de cinq départemens de la France d'aujourd'hui. Quant à la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, bien que Philippe, dans un accès de colère contre Innocent III, ait parlé de se faire mécréant, il y a loin, on en conviendra, de cette boutade passagère aux dissertations *ex professo* que M. Ponsard a placées dans la bouche du roi. Les encouragemens accordés aux écoles par le roi de France n'ont jamais eu non plus le sens que leur prête le poète. Pour être juste envers M. Ponsard, la critique doit donc déclarer franchement qu'il a été applaudi pour ses fautes, tandis que les parties les plus vraies de sa composition ont été accueillies avec indifférence.

Le côté le plus recommandable de la tragédie nouvelle est assurément le style. Le poète manie le vers avec une liberté, une souplesse que j'aurais mauvaise grace à nier, et pourtant le style d'*Agnès de Méranie* manque d'unité. Il y a dans la manière de M. Ponsard trois élémens qui ne peuvent s'accorder entre eux : la périphrase, le ton familier, puis un ton intermédiaire que je renonce à baptiser. Par la périphrase, l'auteur d'*Agnès* se rattacherait à l'école impériale : j'emploie à dessein la forme conditionnelle, pour ne pas donner à ma pensée le sens d'une accusation. Par le ton familier, il voudrait se rapprocher de Corneille, et quelquefois, je le reconnais avec plaisir, il a rencontré la grandeur. Quant au ton intermédiaire, je ne sais vraiment de quel nom l'appeler; c'est quelque chose qui n'est ni la périphrase, ni le ton familier, mais qu'il serait difficile de caractériser : c'est un à peu près perpétuel, sans valeur littéraire, sans précision, sans clarté, qui fatigue l'attention sans jamais émouvoir le cœur ou élever la pensée. Par la réunion, ou plutôt par la juxtaposition de ces trois élémens, M. Ponsard s'est fait un style qui n'a certainement pas une véritable originalité, mais qui, par momens, charme l'oreille et peut faire illusion aux esprits inexpérimentés. Trop souvent le ton familier descend jusqu'au ton trivial et fait tache dans la période; l'oreille est alors blessée comme si elle entendait une note fausse. C'est ce qui arrive nécessairement toutes les fois que le style manque d'unité. Or, telle est la condition dans laquelle se trouve M. Ponsard. Son style, à proprement parler, n'a rien de personnel; il ne relève pas seulement de Corneille

par la familiarité, de l'école impériale par la périphrase; il rappelle en plus d'un passage la splendeur enfantine de l'école qui pendant longtemps s'est donné le nom de nouvelle, et dont la vieillesse date déjà de quelques années. Pour fondre ensemble, pour identifier ces trois manières, il faudrait une main puissante, un art infini; mais à quoi bon dépenser l'art et la puissance dans une tâche aussi ingrate? Le style, pour avoir une véritable valeur, doit relever directement de la pensée; toutes les fois qu'il n'a pas cette origine unique et souveraine, il manque de force et de vie, il interprète incomplétement les sentimens et les idées dont se compose le discours, il ne sait porter ni l'évidence dans l'esprit ni l'émotion dans le cœur.

Pourtant, malgré toutes les réserves que je viens de faire, et dont le sens, je l'espère du moins, ne peut demeurer obscur pour personne, je suis loin de considérer *Agnès de Méranie* comme une œuvre sans importance. A mes yeux, la tragédie nouvelle ne vaut pas moins que *Lucrèce*. Si les défauts d'*Agnès* ont paru plus nombreux, si l'absence de vie et de mouvement a été relevée avec une sorte d'unanimité, ce n'est pas qu'*Agnès* soit conçue plus faiblement que *Lucrèce*. Les destinées diverses de ces deux tragédies tiennent, selon moi, à la diversité profonde des sujets. Le public, indulgent pour *Lucrèce*, s'est montré plein d'exigence pour *Agnès de Méranie*. En écoutant l'épisode raconté par Tite-Live et versifié par M. Ponsard avec une certaine élégance, il n'a songé qu'à l'harmonie des vers et n'a gourmandé l'auteur ni sur la monotonie de la composition, ni sur l'incorrection du langage. En écoutant la tragédie nouvelle, empruntée à l'histoire du moyen-âge, il semble avoir dépouillé toute son indulgence; bien qu'il se soit fourvoyé plus d'une fois pendant la représentation, bien qu'il ait applaudi ce qu'il aurait dû blâmer, bien qu'il ait accueilli avec indifférence ce qu'il aurait dû applaudir, cependant, lorsqu'il s'est agi de formuler une opinion générale, il ne s'est pas déclaré satisfait. Je ne dis pas qu'il ait absolument tort aujourd'hui, mais je pense qu'il a péché, il y a trois ans, par excès d'indulgence.

Il n'y a dans l'accueil fait à la tragédie nouvelle rien qui doive décourager M. Ponsard; son talent poétique n'est pas remis en question. Si, dans ses deux premiers ouvrages, l'auteur n'a pas montré pour les combinaisons dramatiques une aptitude souveraine, ce n'est pas une raison pour désespérer de son avenir littéraire. Je pense, au contraire, que la représentation d'*Agnès* sera pour le poète une leçon salutaire et féconde. Averti par la résistance qu'il vient de rencontrer, il sait maintenant qu'il lui reste encore bien des secrets à deviner. Qu'il persévère et marche avec courage dans la carrière où il est entré si heureusement; l'avenir ne peut manquer de récompenser bientôt ses efforts.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1846.

Les deux tribunes de Paris et de Londres s'ouvriront au même moment, ou du moins à huit jours de distance, et l'extrême simplicité des formes parlementaires chez nos voisins leur permettra non-seulement de nous rejoindre, mais de nous devancer dans la discussion des affaires. Lorsque les débats de l'adresse commenceront à la chambre des députés, les orateurs du parlement anglais se seront déjà fait entendre. Seule, la chambre des pairs, surtout si sa commission active ses travaux, aura l'initiative de la discussion. Le cabinet verra sans doute dans les débats du Luxembourg une occasion favorable d'exposer avec étendue les raisons de sa conduite dans les négociations relatives au double mariage de la reine d'Espagne et de sa sœur. Il lui sera d'autant plus facile de faire devant la chambre des pairs cette exposition calme à laquelle il paraît attacher de l'importance, qu'il ne rencontrera pas au sein de la pairie, sur cette grave question, de contradicteurs systématiques. Si, dans cette circonstance, des hommes politiques n'approuvaient pas tout ce qu'a fait le ministère, ils ne sauraient avoir, surtout au début, d'autre attitude qu'une silencieuse réserve. Quant à des partisans déclarés de la politique suivie pour les affaires d'Espagne, ils ne manqueront pas au gouvernement dans l'enceinte du Luxembourg. On désigne déjà M. le duc de Broglie comme devant apporter au ministère l'appui d'une approbation motivée. Un autre vice-président de la chambre des pairs, M. Barthe, parlerait dans le même intérêt. L'annonce d'un discours de M. le duc de Noailles pique la curiosité.

C'est à la fois pour le cabinet un avantage et une difficulté que d'établir lui-même le terrain de la discussion. En prenant la parole le premier pour poser les questions, on court risque d'indiquer soi-même à ses adversaires des côtés faibles, des points d'attaque, et de leur fournir les élémens d'un plan de campagne. Toutefois, dans les circonstances où nous sommes, la nécessité pour le

cabinet de parler le plus tôt possible domine tout. Les plaintes et les protestations du gouvernement anglais ont eu un tel retentissement, que le ministère doit être impatient d'opposer à ces reproches les faits et les raisons sur lesquels il fonde l'espoir de sa justification. Il a d'ailleurs, comme nous l'avons dit, une majorité à raffermir, à éclairer : il faut qu'il lui fasse accepter et sanctionner, par une adhésion éclatante, la situation nouvelle dans laquelle il se représente aujourd'hui devant les chambres. La tâche est ardue et complexe. On ne parlera pas moins à l'Angleterre qu'à la France : sans irriter davantage nos voisins, il faut leur démontrer les torts qu'a eus envers nous l'administration whig.

Il y a long-temps que le discours de la couronne n'a eu autant d'importance sous le rapport des questions extérieures. Le gouvernement y donnera la mesure de ses inquiétudes ou de sa fermeté au milieu des conjonctures délicates où nous sommes. Nous espérons trouver dans les paroles que le ministère mettra dans la bouche du roi un ton calme et digne. Il y a deux faits principaux qu'il ne faut songer ni à dissimuler ni même à amoindrir, le mariage de M. le duc de Montpensier et le coup d'état qui a frappé Cracovie. L'irritation manifestée par lord Palmerston ne saurait empêcher le gouvernement français d'attacher au double mariage toute sa valeur politique. Si on était tenté de s'exprimer sur ce point avec quelque timidité, il faut songer que, par cette faiblesse, on se compromettrait gravement, et qu'on donnerait de terribles armes aux adversaires du double mariage. Quelle est la thèse de ces derniers? Ils disent que le résultat obtenu est fort mince, et, quand ils le comparent aux conséquences fâcheuses qu'il a amenées, ils triomphent. Ils triompheraient bien davantage si, dans le discours de la couronne, on craignait d'insister sur le caractère véritable de cette affaire. Un langage sans franchise et sans fermeté serait donc une faute sérieuse. Quant à la spoliation dont Cracovie a été la victime, comment le gouvernement français, qui depuis seize ans a montré pour une nation malheureuse une sympathie persévérante, serait-il muet aujourd'hui? Ce silence étoufferait-il le cri de réprobation qui va retentir dans les deux chambres? D'ailleurs, il y a là un fait nouveau qui oblige plus encore le gouvernement français d'élever la voix. Lorsqu'après 1830 Varsovie succombait, c'était les armes à la main, et la perte de sa liberté était l'inévitable conséquence de la défaite de l'insurrection. En 1846, c'est en pleine paix, sans qu'il y ait eu révolte de la part du petit état de Cracovie, qu'il a été déclaré déchu de ses droits par la fantaisie omnipotente des trois cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin : ce n'est plus une lutte où le plus fort triomphe; c'est un acte de bon plaisir qui outrage la justice et viole les traités. Qu'au moins la France et son gouvernement aient pour une pareille conduite un blâme qui ne craigne pas de se produire et des paroles d'une tristesse sévère.

Sur ce point, il sera curieux de comparer le langage des deux gouvernemens de la France et de la Grande-Bretagne. Lord Palmerston est dans une situation singulière. Personne en Europe n'a parlé plus haut que lui en faveur de l'indépendance de Cracovie; il a même cet été exprimé l'espoir que bientôt les trois puissances mettraient fin à quelques mesures exceptionnelles qui entravaient cette indépendance. Entre la vivacité de ces paroles et le ton plus réservé de M. Guizot sur le même sujet, on a établi une comparaison qui était alors tout en l'honneur du ministre anglais. Aujourd'hui lord Palmerston semble s'apercevoir

à peine de la catastrophe qui est venue fondre sur Cracovie. On dirait que la France seule est atteinte et bravée par la résolution des trois puissances. Nous verrons si, en face de son pays et du parlement, lord Palmerston pourra continuer d'affecter la même indifférence. C'est la question d'Espagne qui a le privilége d'attirer toute son attention. Le ministre whig se propose de publier une grande masse de documens; il ferait, dit-on, imprimer toutes les dépêches relatives aux affaires d'Espagne depuis quelques années. Le ministère français procéderait avec plus de sobriété. M. Guizot ne doit déposer, assure-t-on, sur le bureau des deux chambres que la correspondance diplomatique échangée entre les deux cabinets de Londres et de Paris depuis la notification des mariages de la reine d'Espagne et de sa sœur.

On a parlé de mésintelligence, de tiraillemens au sein du cabinet whig. Ces bruits n'ont à nos yeux ni valeur ni consistance. Lord Palmerston a, dans le ministère que préside lord John Russell, une situation qu'il ne peut perdre par le jeu de quelque intrigue. Les partis en Angleterre ne consentent pas facilement à se priver des services d'hommes considérables; ils les acceptent et les gardent avec leurs inconvéniens et leurs qualités. Les esprits sérieux n'ont jamais pensé que lord Palmerston pût tomber seul. C'est vers la fin de 1847 que l'Angleterre portera son arrêt sur la durée du cabinet whig; peut-être à cette époque sortira-t-il du rapprochement et de la transformation des partis un ministère de coalition dont sir Robert Peel sera encore la tête.

Nous n'avons jamais hésité à reconnaître dans lord Palmerston un homme d'état doué d'un talent remarquable; aussi notre jugement sur sa politique à l'égard du fils de don Carlos n'en doit-il etre que plus sévère. Lord Palmerston donne ici un bien grand démenti à ses partisans, qui le représentaient, depuis sa rentrée aux affaires, comme un modèle de circonspection et de prudence. A les entendre, on aurait plutôt à lui reprocher aujourd'hui une réserve excessive. Ses rapports avec le comte de Montemolin seraient-ils par hasard un exemple de cette réserve? Quand le fils de don Carlos arriva à Londres, il fit connaître à lord Palmerston son vif désir d'avoir avec lui une entrevue. C'en fut assez pour que lord Palmerston s'empressât de faire une visite au pretendant. Aux questions du comte de Montemolin, qui s'informait de quel œil le gouvernement anglais verrait son séjour en Angleterre, le ministre whig répondit qu'il pouvait y demeurer en toute sécurité, en toute liberté. Quelques jours après, le comte de Montemolin visita à son tour lord Palmerston, et cette nouvelle entrevue dura plus de deux heures. Nous n'avons pas la pretention de savoir en détail ce qui s'est dit entre ces deux personnages; mais cette longue conférence avait fort éveillé l'attention, et l'on n'a pas tardé à parler dans le monde diplomatique des singulières ouvertures que le ministre whig aurait faites au prétendant. Est-il vrai, par exemple, que lord Palmerston ait proposé au comte de Montemolin de reconnaître la reine Isabelle, et de retourner à Madrid reprendre son rang comme infant, comme membre de la famille royale? Dans la pensée de lord Palmerston, le fils de don Carlos serait ainsi devenu promptement le centre, le chef d'un parti considérable; il aurait exercé une grande action sur les cortès et aurait pu préparer le rétablissement de la loi salique. Cette proposition n'a pas souri au pretendant; il l'a déclinée en répondant à lord Palmerston qu'il avait refusé mieux que cela. En effet, il y eut un

moment où il dépendait du comte de Montemolin, en souscrivant à certaines conditions, d'épouser la reine Isabelle. C'est ce que le prétendant a rappelé à lord Palmerston pour lui prouver qu'il ne pouvait adopter le parti qu'il lui proposait.

Le fils de don Carlos ne veut pas être traité en infant d'Espagne, car il s'en considère comme le roi. Il restera donc jusqu'à nouvel ordre en Angleterre, et là, avec l'agrément de lord Palmerston, il ourdira des intrigues, contractera un emprunt, achètera des armes, et se préparera à porter la guerre civile dans son pays. On prête au prétendant des projets sur les îles Baléares. Il tenterait de s'emparer de Minorque et s'établirait à Mahon, qui serait sa capitale, en attendant qu'il entrât à Madrid. Ce dessein ne saurait déplaire aux Anglais, qui avanceraient volontiers de l'argent au fils de don Carlos sur l'hypothèque des Baléares.

Le prétendant est dans son rôle quand il s'agite, quand il cherche à réunir, pour l'accomplissement de ses entreprises, de l'argent et des hommes; mais lord Palmerston est-il vraiment dans le sien, est-il fidèle aux devoirs d'un ministre anglais quand il encourage les menées du comte de Montemolin? L'Angleterre est partie contractante dans le traité de la quadruple alliance, qui garantit les droits et le trône de la reine Isabelle; lorsqu'en 1839, don Carlos, fuyant devant Espartero, a cherché un refuge en France, il n'a été retenu à Bourges que de concert avec le gouvernement anglais, qui voulait alors la pacification de l'Espagne. A cette époque, lord Palmerston était aux affaires; c'est lui aussi qui, en 1834, a signé avec le prince de Talleyrand le traité de la quadruple alliance, et c'est le même ministre qui, en 1846, accueille et favorise le fils de don Carlos, héritier de toutes les prétentions de son père au trône d'Espagne! Lord Palmerston n'a pas plus oublié tous ces antécédens que son fameux discours de cet été au sujet de Cracovie; mais c'est son caractère, son habitude de tout sacrifier à l'idée, à la passion du moment. L'étrange conseil qu'il a donné au fils de don Carlos montre bien le fond de sa pensée; il aurait voulu mettre à côté de la reine Isabelle, dans la personne du comte de Montemolin, un prince factieux qui eût été une menace permanente pour le trône de la fille de Ferdinand VII. L'Angleterre n'eût pas paru sur le premier plan; seulement elle aurait eu dans le comte de Montemolin un instrument comme elle en avait cherché un dans l'infant don Enrique. De cette manière, le traité de la quadruple alliance, sans être déchiré ostensiblement, eût été tout-à-fait éludé.

Entre les mains de lord Palmerston, la politique anglaise, qui, avec d'autres hommes d'état, est si réfléchie et si consistante, se porte à des extrémités, à des contradictions qui jettent le trouble dans les relations qu'on pourrait croire le mieux établies. Nous l'avons vu, en 1840, sacrifier l'alliance de la France à une apparence d'intimité avec la Russie; en 1846, il redevient notre adversaire, et de plus il se montre l'ennemi de l'Espagne constitutionnelle. Et quelle est la cause de ce dernier changement? Une combinaison matrimoniale qui a contrarié les vues et les désirs du ministre anglais. Plus on y songe, plus on demeure convaincu que, dans cette affaire d'Espagne, la France et l'Angleterre se trouvent surtout divisées par des questions de vanité, et encore c'est seulement l'amour-propre de lord Palmerston qui est en jeu. Depuis la mort de Ferdinand VII, l'Angleterre a constamment agi de concert avec la France pour assurer la cou-

ronne sur la tête de la reine Isabelle. Lord Aberdeen et sir Robert Peel, qui sans doute ne trahissaient pas les intérêts de l'Angleterre, n'avaient pas songé à rompre cet accord dans les négociations relatives au mariage de la reine Isabelle et de sa sœur. Parce que lord Palmerston a eu d'autres pensées ou plutôt d'autres fantaisies, la France et l'Angleterre sont-elles brouillées d'une manière irréparable? Il serait insensé de le prétendre, surtout à une époque où l'union des deux premiers gouvernemens constitutionnels n'aurait jamais été plus utile, plus nécessaire à la cause de la civilisation et de la liberté. En Europe, l'entente sincère de l'Angleterre et de la France exercerait une influence salutaire sur l'esprit des gouvernemens absolus; elle leur inspirerait plus de respect pour les droits garantis par les traités. Dans le Nouveau-Monde, cette entente donnerait aux intérêts européens une force, une autorité que l'*américanisme*, dans sa sauvage indépendance, serait bien obligé de reconnaître. Qu'on regarde ce qui se passe sur les rives de la Plata. En ce moment même, l'honneur de l'Europe y fait une loi à l'Angleterre et à la France d'agir de concert pour négocier avec Rosas ou pour le combattre. Nous ne doutons pas qu'un moment viendra où les véritables intérêts de la politique parleront assez haut pour imposer silence à des irritations que rien ne motive, à des griefs sans fondemens sérieux; mais il faut savoir attendre ce moment avec calme et dignité.

C'est en montrant une tranquille fermeté, c'est en sachant prendre son parti d'une situation qu'on est convenu d'appeler l'isolement, que le gouvernement français maintiendra son autorité en Europe. D'ardens adversaires lui reprochent de n'avoir aujourd'hui d'alliance intime avec aucune grande puissance. D'abord quels sont les gouvernemens qui s'appuient aujourd'hui sur des alliances sincères et positives? Est-ce l'Angleterre? Apparemment elle ne se croit pas avec la Russie sur le pied d'une étroite amitie, et elle sait avec quelle constance l'Allemagne se défend contre l'invasion de ses produits et de ses marchandises. Entre les trois puissances qui, dans ces derniers temps, se sont entendues pour accabler la petite république de Cracovie, il y a des causes permanentes de division. La Russie pèse sur l'Autriche et la Prusse; elle les intimide et les domine; mais, tout en subissant cet ascendant, la Prusse et l'Autriche ne se dissimulent pas tout ce qu'elles ont à craindre de cette alliée si hautaine et si exigeante. Si M. de Metternich n'était pas si vieux, le cabinet de Vienne serait moins docile envers le czar, qui prétend exercer son influence sur tout ce qui est slave. Avec plus d'énergie et de persistance dans les idees, le roi de Prusse ne se preterait pas avec tant d'empressement à toutes les convenances du cabinet de Saint-Pétersbourg, et il n'indisposerait pas contre lui l'opinion de Berlin et de l'Allemagne. Où sont donc les alliances sincères et durables? Si la France n'a en ce moment avec aucune des grandes puissances une etroite intimite, elle est au moins dans une situation franche et normale qu'elle peut accepter sans crainte. Sans être enfermée dans une île comme l'Angleterre, elle a une configuration géographique et une concentration politique qui lui permettent de vivre par ses propres forces. C'est toujours vers la France que les etats de second et de troisième ordre se tournent naturellement. Ils comprennent qu'il y a là une puissance tutélaire capable de les protéger contre d'injustes entreprises. Depuis seize ans, la France ne s'est abandonnée ni à l'esprit de conquête ni à l'esprit de

propagande; elle a montré une modération, un sage libéralisme, qui n'ont pas laissé que de lui concilier l'estime et la sympathie des populations dont elle est entourée. Cette situation est-elle donc si mauvaise?

Qu'on la compare au rôle qu'en ce moment la Prusse a accepté dans l'affaire de Cracovie. L'ambition naturelle du gouvernement prussien est de marcher à la tête de l'Allemagne; il ne peut s'assurer cette prééminence morale qu'en maintenant avec habileté l'indépendance de la nationalité germanique, tant du côté de la Russie que du côté de l'Autriche. Il a tout à perdre en montrant une aveugle soumission aux vues du cabinet de Saint-Pétersbourg, et en suivant avec complaisance la politique de M. de Metternich. C'est cependant à cet écueil que dans ces derniers temps est venu échouer le gouvernement prussien qui a oublié non-seulement toutes les raisons de politique générale qui lui défendaient de se faire le complice de la Russie, mais encore les intérêts les plus positifs de ses populations. Il ne s'est aperçu qu'après coup du dommage que l'incorporation de Cracovie à l'Autriche allait causer au commerce de la Silésie. Il est maintenant en instance auprès du cabinet de Vienne pour demander qu'on ait égard à ses tardives réclamations. Est-ce là une attitude digne de la monarchie du grand Frédéric? Sans doute, c'est sous le coup de mille obsessions que le roi de Prusse a signé le traité qui dépouille Cracovie de ses droits. Il y a eu d'un côté les agens russes qui l'ont effrayé des prétendus progrès du communisme; il y a eu d'un autre côté et au sein même de sa famille d'ardens détracteurs de toute alliance avec l'Occident. Ce qui manque aujourd'hui à Frédéric-Guillaume, ce sont des conseillers aussi fermes et réfléchis qu'il est lui-même mobile et léger, un homme tel qu'eût été, par exemple, Guillaume de Humboldt, tel qu'était encore M. de Bulow. Il se dit à présent dans Berlin qu'avec M. de Bulow l'on n'eût pas commis cette grande faute de laisser prendre Cracovie. M. de Canitz, au contraire, était resté trop long-temps à Vienne pour ne pas garder une déférence entière vis-à-vis de M. de Metternich. C'est en sentant le tort matériel infligé au commerce du Zollverein par l'annexion de la république polonaise à l'Autriche que le cabinet prussien s'est d'abord réveillé. La position nouvelle que le gouvernement russe menaçait et menace encore de se créer vis-à-vis du royaume de Pologne a mis le comble aux embarras du roi. Le bruit s'est répandu tout d'un coup que la Pologne entière allait être incorporée à l'empire russe, et qu'on lui ravirait jusqu'à son nom; ce bruit a été démenti; mais il n'en est pas moins vrai que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait fait pressentir les puissances ses alliées sur un projet qu'il voulait avoir l'air de méditer dans l'intérêt commun, et, s'il a reculé devant une exécution immédiate à cause des répugnances soulevées par ses premières ouvertures, il poursuit du moins avec plus de vivacité que jamais l'abolition des douanes sur la frontière polonaise et la substitution d'un nouveau code au code Napoléon. On s'est sans doute trouvé fort ému à Berlin, car la première conséquence des insinuations russes aurait été une communication transmise à Londres. M. Bunsen, dans une entrevue avec lord Palmerston, aurait dénoncé la marche que prenaient les affaires sur la Vistule, et demandé si l'Angleterre comptait agir au cas où la Russie hasarderait un envahissement de plus, déclarant même avec énergie que la Prusse alors protesterait. Nous souhaiterions vivement que la Prusse, enfin éclairée sur ses plus sûrs intérêts, changeât de front pendant qu'il en est temps encore et com-

prît qu'elle se trompe en s'appuyant sur la Russie; son appui naturel est à l'occident, car c'est du nord que lui vient tout son danger. Les Allemands se croient volontiers plus forts que les Russes, parce qu'ils les détestent; mais ils ne les détestent avec cette violence que parce qu'ils les craignent. Malheureusement, et bien à tort, ils sont aussi vis-à-vis de nous en grande défiance.

Quoi qu'il en soit, ce serait après cette conversation diplomatique entre le ministre de Prusse et le *Foreign-Office* que le *Chronicle*, avec un ton d'autorité presque officielle, aurait argué de faux la nouvelle donnée par le *Times* au sujet de l'incorporation du royaume de Pologne; le *Chronicle* réduisait les choses à leur triste réalité, disant qu'il n'était point question d'un si étrange *coup de main*, et que c'était là seulement la suite de cette lente conspiration contre laquelle on ne pouvait rien avec la lettre des traités. Quant au *coup de main* lui-même, il le proclamait impossible, tant il était insensé (*unwise*), et il ne voulait pas croire que la Russie s'exposât à provoquer contre elle une coalition européenne. Enfin nous avons vu dans ces derniers jours le *Chronicle* se joindre au *Times* pour répondre avec une égale virulence aux notes de *l'Observateur autrichien*, et les allusions menaçantes sont devenues de plus en plus directes. On s'attaque non pas à l'Autriche seule, mais aux puissances absolues en général; on demande à l'Autriche en particulier quels argumens elle a laissés aux puissances constitutionnelles pour engager à la soumission ses sujets réfractaires au cas où ceux-ci manifesteraient désormais l'envie de secouer le joug.

D'autres symptômes modifieront peut-être, dans un avenir peu éloigné, les déterminations du *Foreign-Office*. Lord Palmerston a bien pu dire que c'était à la Prusse et à l'Autriche de se garder elles-mêmes contre cette immense ambition russe dont elles se sont rendues les complices, mais il le disait aussi en parlant de la suppression de Cracovie, même au temps où il feignait de ne point la croire réalisée : « Ce n'est là qu'un commencement et un prélude. » De nouveaux faits sembleraient justifier aujourd'hui ses prévisions; les correspondances du Danube doivent donner à réfléchir; les émissaires moscovites se remuent avec une intrépidité sans exemple en Valachie et en Moldavie. L'incorporation de ces provinces à l'empire serait, d'après eux, chose résolue et très prochaine. Le consulat anglais, inquiet de cette soudaine explosion, demande des instructions plus précises. Les boyards eux-mêmes, sans distinction d'opinion ni de parti, s'effraient plus que jamais à la pensée de devenir sujets russes, et se plaignent partout de l'audace avec laquelle on leur déclare qu'ils vont bientôt le devenir. L'écho de cette agitation est arrivé maintenant jusqu'à Londres; M. de Brunow, interrogé, a déclaré qu'il ne savait rien. C'est justement l'art de la diplomatie russe d'avoir ainsi double langage suivant les lieux et les circonstances : ici des agens d'intimidation qui parlent haut et menacent, là des agens de dissimulation qui se font modestes et désavouent ou démentent les premiers pour les mieux servir. Cependant on se trahit quelquefois, et il n'y a pas encore longtemps que M. de Brunow disait assez ouvertement pour que le mot passât dans le public : « Les traités ne comptent que lorsqu'ils ne gênent pas. » La raison qui rassure peut-être lord Palmerston du côté des provinces danubiennes, c'est qu'il suffit d'un ukase pour l'incorporation de la Pologne, tandis qu'il faudrait une armée pour la réduction des Moldo-Valaques. Il en est donc à penser que la Russie ne voudrait pas plus que lui ouvrir une guerre européenne.

Nous voulons croire aussi que la Russie, quelles que soient ses convoitises, n'oubliera pas la prudence dont elle a su jusqu'à présent couvrir son ambition. Elle comprendra que trop d'impétuosité, trop d'audace dans sa marche, pourraient plutôt lui nuire que la servir. Si sincère que soit en Europe le désir de conserver la paix, il y a telles entreprises qui pourraient la troubler de la manière la plus grave. La Russie ne saurait prendre ouvertement une allure conquérante sans exciter en Allemagne un cri d'indignation et de terreur; elle ne l'ignore pas, et elle évitera, en redoublant d'habileté, de provoquer une pareille résistance. Toutefois il est incontestable que le refroidissement si marqué entre la France et l'Angleterre l'a enhardie dans ses desseins, et ce n'est pas là un des effets les moins fâcheux de la politique suivie à notre égard par lord Palmerston. A l'heure qu'il est, le ministre whig, auquel les projets de la Russie inspirent de l'inquiétude, peut reconnaître que, sans le vouloir, il a lui-même donné des encouragemens indirects à cette ambition si active. Avons-nous tort de dire que les intérêts les plus élevés, comme les intérêts les plus positifs, sont en souffrance par l'extrême froideur qui règne aujourd'hui entre la France et l'Angleterre?

L'Espagne vient de terminer ses élections, et les amis de la monarchie représentative de la reine Isabelle n'ont pas à se plaindre du résultat. Le parti modéré a une majorité incontestable, et il y aura au sein des cortès une opposition qui sera l'organe constitutionnel du parti progressiste. Au fond, cette situation est bonne; elle dénote que dans la Péninsule des mœurs politiques commencent à se former. On a pu voir que, livrée à elle-même, l'Espagne ne voulait pas retomber dans l'anarchie. Maintenant c'est au parti modéré, qui revient en majorité aux cortès, d'organiser sa victoire, de la féconder, et il a sur ce point des devoirs d'autant plus graves à remplir, qu'il se trouve en face d'un ministère en pleine dissolution. Tout ce qu'a pu faire le cabinet présidé par M. Isturitz, ç'a été de rester debout jusqu'à la fin de l'épreuve électorale : il ouvrira les cortès; mais, tel qu'il est, il n'a plus d'avenir devant lui. Il faut maintenant que la majorité se constitue, et que de son sein sorte un ministère qui gardera quelques hommes distingués de l'administration actuelle, en les associant à des noms nouveaux.

C'est ce que le parti modéré a compris. Déjà des réunions préliminaires ont eu lieu entre un grand nombre de députés conservateurs; on s'y est entretenu de la nécessité, pour le parti modéré, de ne pas se diviser par des nuances, par des dissentimens impolitiques, au moment où les progressistes présentent une minorité imposante. Les progressistes auront d'ailleurs, dans les cortès, de brillans orateurs, et chez un peuple que les émotions parlementaires n'ont pas encore blasé, l'éloquence peut avoir la puissance de déplacer la majorité. M. Olozaga va reparaître sur la scène politique. Les modérés doivent donc serrer leurs rangs, et, quand ils auront étouffé toutes les divisions qui séparaient les puritains des conservateurs proprement dits, ils devront songer à porter au pouvoir un cabinet habile et fort qui sache tenir compte de toutes les modifications qu'ont subies les hommes et les choses. Les conservateurs espagnols sont appelés aujourd'hui à comprendre ce qu'a plusieurs fois reconnu parmi nous le parti conservateur : c'est que la force politique n'est pas dans l'immobilité, mais dans l'art de marcher à propos avec l'opinion d'un pays. Sur les listes qui ont déjà couru

à Madrid pour la composition d'un nouveau ministère, on a toujours remarqué l'absence du nom de M. Isturitz. Le président du conseil est décidé à la retraite; il sent qu'il s'est usé par les services mêmes qu'il a rendus. Il partage d'ailleurs aujourd'hui jusqu'à un certain point l'impopularité qui s'attache à la reine Christine, dont il a docilement accepté et suivi la direction politique. Il semblait qu'après l'éclatant dénouement du double mariage, l'opinion eût dû savoir gré à la reine Christine d'un résultat qui est en partie son ouvrage. Il n'en est pas ainsi. L'Espagne voit avec défiance et irritation la reine-mère intervenir dans le gouvernement. Elle ne lui pardonne pas d'avoir ambitionné le rang et les prérogatives des membres de la famille royale pour les enfans qu'elle a eus après la mort de Ferdinand VII, et elle n'a pas de reconnaissance pour l'habileté avec laquelle cette princesse a, dans ces derniers temps, assuré au trône de sa fille l'appui de la France. Cette habileté sera de plus en plus constatée à mesure que l'histoire du double mariage sera connue dans tous ses détails. Si la veuve de Ferdinand VII n'est pas une princesse populaire, elle aura une place parmi les reines politiques dont l'histoire garde le souvenir.

C'est une singulière guerre civile que celle dont le Portugal est le théâtre. Des semaines, des mois se passent sans que la situation des partis soit modifiée, et l'on retrouve à la même place Saldanha et Das Antas. Le gouvernement portugais, en supprimant les journaux, s'est d'ailleurs réservé le droit de ne publier que les nouvelles qui lui conviennent; aussi à Lisbonne ce n'est que par l'Espagne qu'on apprend un peu ce qui se passe dans les provinces insurgées. Dans ces derniers temps, le parti de la reine a paru reprendre plus d'ascendant. Il arrive chaque jour à Lisbonne quelques soldats qui abandonnent la cause de l'insurrection. Il y a trois mois, les insurgés étaient presque maîtres de tout le royaume, sauf la capitale restée fidèle à la reine; cependant, malgré cette force apparente, ils n'ont pas osé livrer de bataille décisive. Il faut ajouter aussi qu'après avoir donné l'exemple de l'ordre et du respect de la propriété, les insurgés ont fini par se livrer à des actes de barbarie qui leur ont aliéné l'esprit de la population. On aura une idée de l'état du Portugal quand on saura qu'il est fort dangereux de s'aventurer à trois lieues de Lisbonne.

La guerre civile est non-seulement pour les pays qu'elle désole un cruel fléau, mais elle accuse et montre sous un triste jour le caractère, l'état moral des peuples chez lesquels elle sévit. Nous ne sommes pas surpris de la chaleur avec laquelle le chef responsable du gouvernement grec, M. Coletti, a repoussé, dans sa réponse à une note de lord Palmerston, des allégations injurieuses pour le peuple grec. Dans une dépêche où l'on cherchait en vain quelque trace de la sympathie qu'un gouvernement comme celui de l'Angleterre devrait avoir pour la jeune monarchie constitutionnelle de la Grèce, lord Palmerston avait accusé le gouvernement grec d'encourager par l'impunité le brigandage et l'anarchie. M. Coletti a répondu avec une louable dignité à des imputations aussi étranges : « Je dois, a-t-il dit, exhorter le gouvernement de sa majesté britannique à ne pas se permettre des accusations dont l'impartialité même la plus méticuleuse fait immédiatement justice. » Il est un fait, au reste, qui répond victorieusement aux malveillantes assertions de lord Palmerston : c'est que, pendant la maladie du président du conseil, une tranquillité profonde n'a pas cessé de régner en Grèce. M. Coletti a donc su imprimer à l'administration des habitudes de vigilance et

une force capable de réprimer l'esprit de désordre. Il y avait eu cependant des tentatives pour ébranler la confiance des populations dans la stabilité du gouvernement. Les adversaires de M. Coletti avaient répandu le bruit que son état était désespéré, et que le roi n'aurait d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras de l'opposition. Sur quelques points, ce langage abusa les esprits, et l'on vit se former des bandes d'agitateurs; elles furent promptement dispersées. M. Coletti a sans doute en ce moment repris les affaires. Pendant sa convalescence, il a reçu non-seulement du roi, mais de toute la société d'Athènes, les témoignages d'intérêt les plus honorables. La chambre des députés a consacré la première quinzaine de décembre à la discussion de l'adresse en réponse au discours de la couronne. On peut remarquer que la commission qui a rédigé l'adresse a insisté sur les progrès de l'agriculture et sur ceux de la marine marchande, « qui témoignent hautement, dit-elle, de la tranquillité intérieure et de la sécurité au sein de laquelle se développent les travaux du peuple. » C'est une nouvelle réponse aux accusations de lord Palmerston, comme l'a fait clairement entendre le rapporteur de la commission, M. Corphiotaki, qui s'est exprimé sur ce sujet délicat avec une grande convenance.

Les symptômes que nous remarquions dernièrement dans la situation financière sont restés à peu près les mêmes. Nous avons de plus à signaler le paiement des arrérages du 3 pour 100 qui vient d'avoir lieu, et les versemens dans les caisses d'épargne que l'époque des étrennes rend plus considérables. Ce sont là des motifs réels d'amélioration dans les cours, car ces fonds entrent aussitôt dans la circulation et cherchent leur placement. S'il y a eu quelques mouvemens de baisse sur la rente, les chemins de fer n'ont pas suivi cette impulsion, car les compagnies continuent d'espérer que l'administration leur viendra en aide en les dispensant de divers embranchemens et en prolongeant la durée des concessions. Il ne faudra pas s'étonner que ces nouvelles demandes des compagnies ne passent pas sans réflexions et sans critiques. Les partisans de l'exécution des chemins de fer par l'état ne négligeront pas cette occasion de rappeler les avantages de leurs systèmes. Dans les chambres, on a aussi signalé à l'administration l'inconvénient d'entreprendre trop de travaux à la fois, soit au nom de l'état, soit par l'industrie privée. Les nouvelles demandes des compagnies démontrent jusqu'à un certain point la sagesse de ces avis. Toutefois la nécessité d'achever ce qui a été commencé domine la situation. On ne peut priver des compagnies sérieuses qui ont déjà versé des capitaux considérables des secours qui leur sont indispensables pour continuer leurs entreprises. L'état ne saurait refuser sa protection à l'industrie privée après l'avoir lancée dans la carrière. Il s'est produit, dans les derniers mois de l'année qui expire aujourd'hui, un fait assez nouveau pour nos mœurs publiques. L'économie politique a érigé des tribunes dans le pays, et a tenté, dans l'intérêt de la doctrine du libre-échange, une petite agitation. C'est surtout à Paris, à Bordeaux, à Marseille, que les libres-échangistes ont été entendus avec faveur; on compte parmi eux des économistes fort distingués, comme M. Michel Chevalier, M. Léon Faucher. De leur côté, les partisans du système protecteur n'ont pas pensé qu'ils devaient se résigner en silence à la révolution commerciale dont on les menace. Eux aussi ont formé des réunions, des associations. Sur les différens points de la France, en Alsace, en Lorraine, en Champagne, en Normandie, à Lille, à Toulouse, les protectionnistes ont élu des représentans chargés de rédiger des mémoires et des protestations en faveur

de l'industrie nationale. Voilà donc une vaste discussion préliminaire organisée avant tout débat dans les chambres. C'est une enquête spontanée que les intérêts en jeu se sont eux-mêmes chargés de dresser et qui apportera au parlement d'utiles lumières. Il restera aux chambres à soumettre tous ces faits et toutes ces théories à une appréciation supérieure en se plaçant non pas à tel point de vue exclusif de l'économie politique, mais en prenant position dans les larges voies du bon sens pratique.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE,
par M. Victor Cousin.[1]

Lorsque M. Cousin entreprit, il y a quelques années, de reproduire pour le public de nos jours les leçons de sa jeunesse, plus d'un ami de la philosophie le vit avec quelque regret s'engager dans une entreprise qui paraissait plus difficile que glorieuse. Quelques-uns même étaient persuadés qu'un labeur si ingrat fatiguerait bientôt le vif esprit qui se l'était imposé, et qu'il s'arrêterait en route. M. Cousin a tenu ferme, il est allé jusqu'au bout, et ce n'est pas sans une satisfaction secrète et bien légitime qu'il présente aujourd'hui à ses amis et au public les cinq volumes où son premier enseignement reparaît tout entier à la lumière.

Parmi ces leçons, dont l'imposant ensemble forme sans contredit un des ouvrages les plus considérables de notre temps, nous signalerons particulièrement à l'attention du public philosophique celles qui composent le quatrième et le cinquième volumes, l'un consacré au père de la philosophie allemande, Emmanuel Kant, l'autre à la philosophie écossaise, représentée par trois grands personnages, Hutcheson, Adam Smith et Reid. M. Cousin prend une position très nette et très ferme en face de ces deux écoles qui ont entre elles beaucoup plus d'analogie qu'on ne le soupçonnerait au premier coup d'œil. Un premier trait qui leur est commun et qui les rattache étroitement à la pensée générale du XVIIIe siècle, c'est, à des degrés divers, une sorte d'horreur pour la métaphysique. Il faut convenir que le siècle précédent en avait singulièrement abusé. Reid et Kant, comme la plupart des grands esprits de leur temps, n'ont foi qu'à l'expérience, à l'analyse, et leur métaphysique se réduit à une anatomie plus ou moins profonde de l'esprit humain. Mais il est au sein même de l'esprit humain des idées sublimes, des aspirations puissantes, de nobles pressentimens, qui l'élèvent et l'emportent comme en dépit de lui hors des limites de l'expérience, et le conduisent à cette région supérieure où habite, avec la justice infaillible et l'éternelle beauté, le type absolu de la perfection. C'est ici que le grand moraliste qui a écrit la *Critique de la Raison pratique*, aussi bien que le père de la philosophie du sens commun, protestent hautement contre le sensualisme impie et dégradant de leur époque. Tous deux entreprennent d'arracher au scepticisme les vérités morales et religieuses; mais tous deux, hélas! et c'est un dernier nœud qui les rapproche, n'arrivent à ce noble but qu'en prenant des chemins détournés et en évitant plus d'une fois dans leur route la logique inflexible qui leur barre le passage.

Hâtons-nous de dire que ce caractère d'inconséquence est beaucoup plus for-

(1) Cinq volumes in-18, chez Ladrange, quai des Augustins.

tement empreint dans la doctrine de Kant que dans la philosophie moins précise, moins systématique, et en même temps plus sobre, plus sensée, plus compréhensive des sages de l'Écosse; mais il ne faut pas que les mérites excellens de cette école d'hommes de bien nous ferment les yeux sur ses défauts. M. Cousin, qui ne se repent nullement d'avoir été long-temps et de rester encore écossais à plus d'un titre, n'hésite pas à se tourner contre ses maîtres, quand il les voit succomber à l'esprit de leur siècle, et ne pas tenir d'une main assez ferme ce dépôt de vérités saintes que la Providence a mis sous la garde des grandes philosophies.

L'idée fondamentale de l'école écossaise, c'est de transporter dans les sciences morales la méthode des sciences physiques, et cette idée est excellente, pourvu qu'on ne l'exagère pas. Or, il est incontestable que les écossais l'ont exagérée et que cette exagération a répandu, à leur insu, au cœur même de leur psychologie, des germes de scepticisme qui n'ont pas tardé à paraître. Les sciences physiques ont en effet, depuis Newton, ce caractère distinctif, de rechercher, non les *causes* des phénomènes, mais simplement leurs *lois*. Rien de plus; qu'elles manient l'observation ou le calcul, qu'elles se servent de l'expérimentation directe ou de l'analogie, elles ne visent jamais, si haut que l'induction les conduise, qu'à un seul but : généraliser les faits particuliers. Ce qu'il y a ou ce qu'il peut y avoir derrière les faits, pourquoi et comment ils se produisent, quel est le nombre, la nature et le mode d'action des principes invisibles d'où ils émanent, c'est ce que les sciences physiques ne se demandent pas, ce qu'elles font profession d'ignorer invinciblement. Transportez strictement cette méthode dans les sciences morales, le résultat est évident : c'est le scepticisme, du moins en matière de métaphysique. Comment une méthode qui prétend bannir de la science toute recherche sur la nature des causes pourrait-elle aborder le problème de la nature de l'ame humaine? Et si c'est déjà pour elle une inconséquence ou au moins une témérité de rien affirmer sur cette humble cause que nous sommes, que deviendra-t-elle en face de la cause souveraine qu'un intervalle infini sépare de la région des phénomènes, et qui nous accable de l'incomparable grandeur de ses attributs? Si les écossais eussent été parfaitement conséquens, s'ils eussent vu parfaitement clair dans leur principe, si le bon sens, qu'ils avaient pris pour maître, ne les avait pas ramenés dans des voies meilleures, loin de résoudre, comme ils l'ont fait, avec une sérénité et une candeur admirables, les problèmes métaphysiques, ils n'auraient pas même eu le droit de les poser. C'est ce que M. Cousin démontre avec une grande vigueur de dialectique, jointe à une modération de bon goût.

Il montre à merveille que, si la méthode des sciences morales a ce point commun avec celle des sciences physiques de s'appuyer sur des faits, elle en diffère de toute la différence de ces faits mêmes et des procédés qui les recueillent et les fécondent. Les sens et la physique ne sortent pas du cercle des phénomènes; la conscience atteint les causes : elle saisit en effet dans leur opération même les facultés de l'être qu'elle observe, et non-seulement ces facultés, mais aussi le sujet dont elles sont la vie, principe un et identique dans la variété et la mobilité de ses formes, cause primitive qui devient pour nous le type de toutes les causes extérieures, pour être bientôt le solide point d'appui sur lequel la raison nous élèvera jusqu'à la cause des causes, dernier principe de tous les phénomènes et de toutes les existences.

Voilà une esquisse des différences profondes qui séparent la conscience des sens, les faits psychologiques des faits sensibles, la méthode des sciences naturelles de celle qui appartient en propre à la philosophie. L'école écossaise a proclamé la vraie méthode; elle l'a appliquée avec sincérité, et souvent avec finesse et avec bonheur, à l'analyse des facultés de l'ame; mais elle n'en a bien connu ni le génie propre, ni la haute portée, ni les plus grandes applications. C'est par là qu'elle se rattache, comme l'école de Kant, à l'esprit dominant du XVIIIe siècle, c'est-à-dire à un esprit d'empirisme et de scepticisme contre lequel elle proteste, mais qu'elle subit. En signalant ce commun défaut, plus ou moins déguisé, dans deux glorieuses écoles dignes de tous nos respects, M. Cousin marque avec fermeté sa propre direction philosophique. Il emprunte à Kant et à Reid leur méthode, ou, pour mieux dire, il les rappelle l'un et l'autre à la méthode véritable, que tous deux ont héritée de Descartes, mais dont ils n'ont fait que des applications tantôt infidèles et tantôt insuffisantes. Pratiquée avec plus de largeur et d'exactitude par des philosophes élevés à la grande école de l'histoire, éclairés par les erreurs de leurs pères et affranchis désormais de leurs passions et de leurs luttes, la méthode de Descartes devient capable de fonder une métaphysique aussi ample que le cœur et l'esprit de l'homme, qui satisfasse à tous ses besoins et réponde à tous ses vœux, qui explique les orageuses vicissitudes de son passé, et justifie en la réglant son immortelle aspiration vers le bonheur et vers le bien. Telle est la pensée qui domine cette forte critique de l'école allemande et de l'école écossaise, et, en général, tout l'enseignement de M. Cousin. Les philosophes ne seront pas les seuls à goûter ses leçons : tous les amis de la langue française y admireront un style que la maturité seule d'un éminent écrivain a pu porter à ce degré de correction savante et d'exquise pureté.

— Parmi les obstacles qui s'opposent en France au progrès des études allemandes, il faut compter au premier rang la difficulté même d'une langue dont le génie capricieux se prête singulièrement aux innovations et aux témérités individuelles. Il a fallu le double concours d'une vaste érudition et d'une rare patience pour dénombrer et classer dans le *Dictionnaire* de l'abbé Mozin les richesses un peu confuses du vocabulaire allemand. Aujourd'hui, cependant, le fruit de tant d'efforts pouvait être perdu si on ne réussissait à mettre le *Dictionnaire Mozin* au niveau de la génération actuelle. Revoir et augmenter ce volumineux lexique, c'était une tâche qui pouvait à bon droit effrayer plus d'un philologue, et devant laquelle, cependant, un savant professeur de l'université de Tubingue, M. Peschier, n'a pas reculé. Grace à lui, le *Dictionnaire Mozin* (1) redevient un ouvrage usuel, un guide précieux pour la connaissance des deux langues. L'auteur de ce curieux travail a rendu un vrai service à tous ceux qui, sur les deux rives du Rhin, s'attachent à resserrer les rapports des littératures française et allemande. La réimpression du *Dictionnaire Mozin* est d'ailleurs exécutée avec le soin qui recommande toutes les publications de la librairie Cotta.

(1) *Dictionnaire complet des langues française et allemande,* par l'abbé Mozin. 3e édition, revue et augmentée par M. Peschier; 4 vol. in-4°, librairie Cotta, à Stuttgart.

V. DE MARS.

NELSON

JERVIS ET COLLINGWOOD,

ÉTUDES SUR LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME.

I. — The Dispatches and Letters of vice-admiral viscount Nelson. — Londres, 1843-1846, 7 vol. in-8o.

II. — The Letters of lord Nelson to lady Hamilton, 2 vol.

III. — Memoirs of admiral the right hon. the Earl of Saint-Vincent. — Londres, 1844, 2 vol.

IV. — A Selection from the public and private Correspondence of vice-admiral lord Collingwood, interspersed with Memoirs of his life, by G. H. Newnham Collingwood; 2 vol.

V. — *Précis historique de la Marine française*, par M. Chassériau. — Paris, 1845.

VI. — Documens inédits des archives de la marine.

SIXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

LA MARINE IMPÉRIALE ET LA MARINE ESPAGNOLE. — TRAFALGAR.

I.

La révolution française avait triomphé. En acceptant le traité d'Amiens, le dernier de ses ennemis, le plus implacable et le seul qu'elle pût redouter encore, l'Angleterre, venait enfin de déposer les armes.

Quelles avaient été les conséquences de cette sanglante collision? quelle était la situation respective des deux adversaires au sortir de cette lutte? L'Angleterre restituait à la France toutes les colonies qu'elle

lui avait enlevées pendant la guerre; des possessions ravies à nos alliés, elle ne conservait que la Trinité et Ceylan, faible accroissement de territoire qui ne semblait rétablir qu'imparfaitement l'équilibre entre les deux puissances; mais, si la France avait reculé ses frontières sur le continent, l'Angleterre de son côté avait acquis l'empire absolu des mers. Par des efforts prodigieux, elle avait porté son matériel naval à 189 vaisseaux de ligne; celui de la France était descendu à 47. Sur ces 189 vaisseaux, l'Angleterre en comptait 126 à flot; les ports français en renfermaient 36 à peine. Dans cette augmentation de la marine anglaise, 50 vaisseaux de ligne, capturés sur la France et sur ses alliés, figuraient déjà pour une part considérable, et pourtant ce chiffre de 50 vaisseaux ne comprenait qu'une partie des pertes que nous avions subies dans cette guerre malheureuse, car ces pertes s'élevaient à 55 vaisseaux de ligne pour la France, à 18 pour la Hollande, à 10 pour l'Espagne et à 2 pour le Danemark. En regard de ces 85 vaisseaux capturés ou détruits, les sacrifices de la marine anglaise méritaient à peine d'être mentionnés. De 1793 à 1802, l'Angleterre n'avait perdu que 20 vaisseaux : 15 avaient péri par accident, 5 seulement étaient tombés entre les mains de l'ennemi. Tel était le bilan déplorable de la grande guerre. La guerre de partisans, si souvent recommandée au directoire, nous avait-elle du moins offert des résultats plus heureux? Plus d'une fois, durant le cours de ces longues hostilités, nous avions modifié l'emploi de nos forces navales : nous n'avions jamais modifié l'organisation de nos vaisseaux. En dépit de cette fatale incurie, le dévoûment de nos marins n'était pas toujours resté stérile; cependant, malgré quelques glorieux triomphes, la fortune sur ce nouveau terrain avait encore trompé notre espoir. Après avoir entraîné nos alliés dans cette voie funeste, et livré aux croisières ennemies 184 frégates, 224 bricks ou corvettes, 950 corsaires, 6,200 bâtimens de commerce par la dispersion de nos forces, après avoir vu le gouvernement, pour conserver quelques matelots, obligé d'interdire la course à nos armateurs, nous nous étions trouvés accablés, mais non pas éclairés par tant de désastres. Pour la première fois, sur cette terre qui avait produit Duguay-Trouin et Suffren, mettant follement en oubli la gloire immortelle de trois règnes, on avait osé proclamer que les Français n'étaient point faits pour la guerre de mer; le bruit même du canon victorieux d'Algésiras n'avait étouffé qu'à demi cette injuste et décourageante opinion.

Bonaparte trouva donc les forces navales de la France dans un état voisin d'une ruine complète, quand il entreprit de les faire concourir à ses vastes desseins. Le projet qu'il avait formé de conduire ses légions en Angleterre s'était considérablement agrandi dans sa pensée depuis la paix d'Amiens; la flottille, composée de plus de 2,000 navires, était devenue une armée. Il n'est point douteux que la réunion de pareils

moyens n'eût permis au premier consul de réaliser d'une façon presque infaillible le plan dont son ambition semblait satisfaite en 1801. Jeter sur un point du territoire anglais un détachement assez fort pour enlever quelque ville importante du littoral n'eût été qu'un jeu d'enfant pour la flottille. Le vainqueur de l'Égypte et de l'Italie mûrissait d'autres pensées; il ne voulait plus faire peur à l'Angleterre, mais la conquérir. Il méditait de porter sur ses côtes 120,000 hommes à la fois, et songeait à faire renaître sur les plages du comté de Kent ou de Sussex la journée décisive d'Hastings. Il semble qu'il ait d'abord pensé que la flottille, armée de 3,000 bouches à feu de gros calibre, habile à se mouvoir à l'aide de la rame comme de la voile, saurait se frayer d'elle-même un passage à travers les escadres anglaises. Il fallait pour cela une chance heureuse, une journée de calme ou une journée de brume; Bonaparte avait obtenu déjà de plus rares faveurs du sort; il céda cependant aux objections qu'on lui présentait de toutes parts, et songea à couvrir le passage de la flottille par la présence d'une flotte dans la Manche. Disposant en maître des débris de la marine espagnole et de la marine hollandaise, il s'empressa de rassembler les vaisseaux que l'Angleterre n'avait point détruits encore, et, par de longs détours, se prépara à les amener entre Douvres et Boulogne. Depuis le renouvellement des hostilités jusqu'à la veille de la bataille de Trafalgar, tous les événemens convergent vers ce but. C'est un drame qui se déroule lentement, que l'on voit poindre, grandir, toucher un instant à une issue favorable, et se terminer par une catastrophe.

Du jour où le premier consul avait jugé l'existence d'une grande marine nécessaire à l'accomplissement de son entreprise, il avait mis à réparer nos pertes cette puissante énergie qui présidait à l'exécution de tous ses projets. Au mois de mars 1803, 10 vaisseaux devaient être en chantier à Flessingue et dans nos trois grands ports de commerce, Nantes, Bordeaux et Marseille. Brest en devait construire 3 autres, Lorient 5, Rochefort 6, Toulon 4, Gênes et Saint-Malo 2 (1). L'effectif de notre flotte pouvait atteindre ainsi, en moins de deux années, le chiffre de 66 vaisseaux de ligne; mais déjà les Anglais nous avaient devancés. Nos ports étaient bloqués, et, dès le 1er juin 1803, 60 vaisseaux avaient repris leur poste d'observation sur nos côtes. Cornwallis croisait devant Brest, Collingwood au fond du golfe de Gascogne, l'amiral Keith dans la Manche, lord Nelson devant Toulon. Ce dernier avait vivement sollicité le commandement de la Méditerranée. Tout annonçait, en effet, que ce serait encore là le théâtre le plus actif de la guerre. Malte, Corfou, la Sicile,

(1) Les vaisseaux qui devaient être construits à Nantes, Bordeaux, Marseille et Saint-Malo n'ont jamais été achevés; les bois déjà préparés pour ces constructions furent transportés dans nos grands ports de guerre.

l'Égypte, semblaient y appeler à l'envi toutes les flottes françaises, et l'homme qui possédait la confiance du premier consul, Latouche-Tréville, commandait à Toulon. Son escadre ne se composait que de 7 vaisseaux de ligne; mais 2 vaisseaux étaient en réparation dans l'arsenal, et 3 autres allaient bientôt descendre des chantiers.

Le 8 juillet 1803, Nelson, dont le pavillon flottait alors à bord du *Victory*, ralliait à la hauteur du cap Sicié l'escadre qui, sous les ordres du contre-amiral Bickerton, l'avait devancé dans la Méditerranée. Pendant quatre mois, il ne quitta point cette rude croisière; la rigueur de l'hiver et le besoin de renouveler sa provision d'eau l'obligèrent enfin à chercher un port de relâche. Il ne voulait pas entendre parler de Malte. « Mieux vaudrait être à Spithead, disait-il; je m'y trouverais plus à portée de Toulon. » Son opinion était tellement prononcée à cet égard, que ceux de ses vaisseaux qui avaient besoin de quelques réparations prenaient le chemin de Gibraltar de préférence à celui de Malte. « Un bon vent d'ouest, écrivait-il à l'amirauté, me les ramènera en quelques jours; si je les envoyais à Malte, je ne sais plus quand je les reverrais. » Il avait songé à conduire la flotte anglaise dans un des ports de la Sardaigne; mais celui d'Oristano ne lui paraissait point assez sûr, et celui de San-Pietro lui semblait trop éloigné. Le capitaine de *l'Agincourt* avait reconnu dans les bouches de Bonifacio, à l'abri des îles de la Madeleine, une vaste baie qu'il déclarait propre à recevoir une escadre. Nelson résolut d'y faire entrer la sienne, et le 31 octobre, après avoir lutté pendant plusieurs jours contre les vents d'est, il vint jeter l'ancre sur la rade qui porte encore le nom du vaisseau *l'Agincourt*. De là, en échelonnant ses frégates jusqu'à Toulon, il ne perdait point de vue la flotte française, et se trouvait tout prêt à s'élancer à sa poursuite, quelle que fût la direction qu'elle eût prise en sortant du port. Il sentait cependant combien la possession de cette excellente station devenait précaire, si les Français songeaient à s'en emparer. Le détroit de Bonifacio, si facile à franchir et si difficile à surveiller, lui semblait une faible défense pour les îles de la Madeleine. La neutralité de la Sardaigne, alors placée sous la puissante garantie de la Russie, ne le rassurait guère davantage, et il n'eût voulu placer sa confiance que dans un détachement de troupes anglaises maître de cette position importante.

« Sa majesté (écrivait-il au ministre anglais près la cour de Sardaigne) ne voudrait-elle pas consentir à recevoir deux ou trois cents soldats anglais dans l'île de la Madeleine? Ce serait le moyen le plus sûr de s'opposer à une invasion du côté de la Corse. » « La Sardaigne (répétait-il sans cesse) est la plus importante position de la Méditerranée, et le port de la Madeleine le plus important des ports de la Sardaigne. Il y a là une rade qui vaut celle de Trinquemalé et qui n'est pas à vingt-quatre heures de Toulon. Ainsi, la Sardaigne, qui couvre Naples, la Sicile, Malte, l'Égypte et tous les états du sultan, la Sardaigne bloque

en même temps Toulon; car, de cette île, si la flotte ennemie se dirige vers l'ouest, le vent qui la conduit vous est favorable pour la suivre; si elle fait route au sud, il faut qu'elle passe à votre portée. Malte ne vaut pas la peine d'être nommée après la Sardaigne, et, si je perdais cette île, je croirais perdre la flotte française. »

Perdre la flotte française, c'était, dans sa présomptueuse confiance, manquer l'occasion de la combattre. Nelson eût trouvé cette fois un rude adversaire. Esprit impétueux et persévérant, Latouche-Tréville était fait pour arracher notre marine à la torpeur où avaient dû la jeter ses derniers revers. A l'âge de cinquante-neuf ans, miné par la fièvre dont il avait rapporté le germe de Saint-Domingue, il montrait encore une activité qui eût honoré la plus robuste jeunesse. C'était la quatrième guerre à laquelle il prenait part, car il avait fait ses premières armes sous M. de Conflans, livré trois combats pendant cette lutte mémorable qui avait affranchi le continent américain, et porté, en 1792, sous les murs de Naples et de Cagliari, ce glorieux pavillon tricolore, devant lequel il brûlait d'humilier l'orgueil de l'Angleterre. Quand il arriva à Toulon, il trouva 7 vaisseaux et 4 frégates mal armés et mal tenus. Les officiers ne couchaient plus à bord de leurs bâtimens que lorsqu'ils étaient de service. En quelques jours, tout changea de face. Les communications furent interrompues avec la terre. L'escadre, mouillée sur des corps morts et prête à filer ses câbles au premier signal, forma une longue ligne d'embossage du fort de l'Éguillette au lazaret; les frégates prirent poste sous les batteries du fort Lamalgue, et la présence constante des officiers à bord de leurs vaisseaux eut bientôt rendu aux équipages l'activité et la subordination qu'on obtient si aisément des marins français, quand on sait leur en donner l'exemple. Avant que l'amiral Latouche prît le commandement de l'escadre, les frégates anglaises venaient impunément, à l'entrée du goulet, reconnaître nos vaisseaux et juger des progrès de nos armemens. Un vaisseau et une frégate, désignés pour croiser à tour de rôle en dehors de la rade, les obligèrent à se tenir au large. Si l'ennemi faisait avancer des forces plus considérables, un autre vaisseau et une seconde frégate mettaient immédiatement sous voiles, et l'escadre entière se tenait prête à les soutenir. Du haut du cap Sepet, où il s'établissait chaque matin en observation, l'amiral surveillait les croisières ennemies et dictait les mouvemens de son escadre. Ces sorties fréquentes, cette attente continuelle du combat, animaient nos marins et les remplissaient d'enthousiasme et d'ardeur.

« M. Latouche est tout prêt à prendre la mer (écrivait Nelson à ses amis), et, à la manière dont manœuvrent ses vaisseaux, je m'aperçois qu'ils sont bien armés; mais, de mon côté, je commande une flotte telle que je n'en ai jamais vu, et certes aucun amiral, à cet égard, n'a le droit de se dire plus heureux que

moi. M. Latouche s'aventure souvent en dehors du cap Sepet. Qu'il ait la bonté de venir jusque par le travers de Porquerolle, et nous verrons de quel bois sont faits ses vaisseaux.... Toutes ses manœuvres n'ont été jusqu'ici que des gasconnades. Cependant je ne doute pas que, dès qu'il recevra une mission, il ne soit homme, pour l'accomplir et exécuter ses ordres, à courir le risque de nous rencontrer et de nous combattre. »

Tout prouvait, en effet, que Latouche *aurait eu ce courage*. Dans le mois de juillet 1804, deux de nos frégates, qui croisaient en dedans des îles d'Hyères pour chasser de ce bassin quelques corsaires anglais, se trouvèrent contraintes par un calme plat de mouiller sous le château de Porquerolle. Nelson en eut connaissance et résolut de les attaquer. L'île de Porquerolle, qui couvre une partie de la baie d'Hyères, peut être tournée par ses deux extrémités. Nelson détacha vers l'est deux frégates et un vaisseau, afin de couper la retraite à nos bâtimens, et se porta vers la petite passe avec le reste de son escadre. L'amiral Latouche déjoua cette manœuvre; en quatorze minutes, ses 8 vaisseaux étaient sous voiles et faisaient route vers l'ennemi. Nelson n'avait alors que 5 vaisseaux à opposer à l'escadre française. Il s'empressa de rappeler le vaisseau et les frégates qu'il avait détachés dans l'est de Porquerolle, et opéra sa retraite sous petites voiles, comme le lion qui s'éloigne, prêt à se retourner contre le chasseur. L'irritation de Nelson fut extrême, quand il apprit quelques jours plus tard, par les journaux français, que Latouche-Tréville s'était vanté de l'avoir poursuivi jusqu'à la nuit. « Je garde cette lettre de Latouche, écrivait-il à ses amis, et, par le Dieu qui m'a créé, si je le rencontre, je veux la lui faire avaler. » Ces grossières bravades ont flatté les passions de la foule et contribué à la popularité de Nelson; mais l'histoire à son tour les recueille, et c'est pour exprimer le regret que de telles pauvretés soient sorties de ce grand cœur, que tant de faiblesse ait pu s'unir à tant de gloire.

Une année cependant s'était écoulée, et la flotte française n'avait point encore quitté Toulon. « Ces vaisseaux, écrivait Nelson, ne peuvent tarder à prendre la mer; quelle est donc leur destination? Est-ce l'Irlande? est-ce le Levant? » Son esprit agité errait sans cesse entre ces deux alternatives. Quelquefois il ne mettait point en doute que l'escadre française ne dût sortir de la Méditerranée; mais, si elle passait le détroit, serait-ce bien vers l'Irlande qu'elle se dirigerait? N'irait-elle pas plutôt joindre les 7,000 hommes de troupes qu'elle devait embarquer à Toulon aux garnisons de la Guadeloupe et de la Martinique, et s'emparer des Antilles anglaises? Nelson, songeant à la possibilité d'un pareil plan de campagne, se promettait de passer le détroit à la suite de nos vaisseaux. « Je les poursuivrai jusqu'aux Indes, s'il le faut, » écrivait-il au gouverneur de Malte. Cette opinion était à peine entrée dans son esprit que de nouveaux renseignemens venaient donner une

autre direction à ses pensées. Une escadre française, revenant de Saint-Domingue, s'était réfugiée au Ferrol, où elle était bloquée par le contre-amiral Cochrane. Si cette escadre venait se réunir à celle de Toulon, Nelson voyait déjà l'Égypte ou la Morée au pouvoir de nos troupes. Il songeait alors à prendre une position qui lui permît d'accabler nos escadres séparées avant qu'elles eussent pu opérer leur jonction. Ce qui le préoccupait davantage encore, c'était la présence de 21 vaisseaux à Brest et de 5 vaisseaux à Rochefort. L'amiral Bruix, en 1799, avait débloqué Cadix et Carthagène et réuni 40 vaisseaux français et espagnols dans la Méditerranée. Un amiral entreprenant pouvait, en trompant la surveillance de Cornwallis, souvent obligé, à l'entrée de l'hiver, de se réfugier à Portsmouth, être sorti de Brest et avoir rallié les vaisseaux de Rochefort et du Ferrol avant que la nouvelle de son départ fût parvenue à Spithead. Dès que Nelson connut la nomination de l'amiral Gantheaume au commandement de la flotte de Brest, il ne douta point que ce choix n'indiquât l'intention de Napoléon de porter ses vaisseaux dans une mer que Gantheaume avait la réputation de bien connaître. « D'ailleurs, disait-il, c'est ici que Bonaparte veut trouver à s'agrandir, et c'est ici qu'il faut lui opposer de grandes armées et de grandes flottes. » Au milieu de ces inquiétudes, Nelson conservait pourtant la même audace et la même confiance en sa fortune. Bien que ses forces fussent déjà inférieures à celles de Latouche-Tréville et qu'il dût s'attendre à voir cet amiral rallié par de nouveaux renforts, il ne craignait point d'affaiblir son escadre en laissant constamment dans la baie de Naples un vaisseau de ligne prêt à enlever la famille royale et à la transporter à Palerme, si les troupes françaises franchissaient la frontière du royaume.

La France venait alors d'appeler à l'empire l'homme qui l'avait sauvée de l'Europe en armes et de l'anarchie; l'invasion de l'Angleterre se préparait avec une activité nouvelle. La flotte de Toulon avait été portée à 10 vaisseaux. Latouche-Tréville devait la conduire devant Cadix, y rallier le vaisseau *l'Aigle*, débloquer les 5 vaisseaux réunis à Rochefort, et, avec 16 vaisseaux de ligne, paraître dans la Manche, pendant que Gantheaume tiendrait devant Brest Cornwallis en échec. Les Anglais n'avaient en rade des Dunes que 7 ou 8 vaisseaux, et l'escadre qui bloquait le Texel ne pouvait abandonner cette croisière sans laisser la mer libre à l'escadre hollandaise, composée de 5 vaisseaux et de 4 frégates, que s'apprêtait à suivre un convoi de 80 voiles. De toutes les transformations qu'avait déjà subies le plan de l'empereur, de toutes celles qu'il devait subir encore, celle-ci était assurément la plus heureuse. Elle offrait le double avantage de ne faire sortir qu'en été des vaisseaux entièrement déshabitués de la mer, et de ne réunir dans la

Manche qu'une force manœuvrante moins exposée qu'une armée navale à des séparations ou à des retards presque inévitables.

Tout semblait présager le succès de cette entreprise, quand la mort de l'amiral Latouche vint obliger l'empereur à en ajourner l'exécution. Latouche-Tréville mourut à bord du vaisseau *le Bucentaure* le 20 août 1804. Un jeune officier-général formé dans la campagne de 1795 à l'école de l'amiral Martin, le contre-amiral Dumanoir, commandait en sous-ordre à Toulon. A l'âge de trente-quatre ans, il se vit appelé par ce triste événement à remplacer provisoirement le premier officier de notre marine. L'ame de Latouche-Tréville animait encore son escadre, et, grace à cette influence, Dumanoir put porter sans fléchir le fardeau de son héritage. L'empereur cependant voulait une main plus sûre pour ce grand commandement. Le vice-amiral Villeneuve, signalé par la belle défense de Malte, dont il venait de partager les dangers avec le général Vaubois, lui fut désigné par l'amiral Decrès. Villeneuve avait contre lui le fâcheux souvenir d'Aboukir, mais l'empereur voyait cette affaire sous un jour favorable. Moins frappé de l'inaction de l'arrière-garde pendant le combat que du succès de sa retraite, il louait l'amiral Villeneuve d'avoir ainsi sauvé les seuls vaisseaux français qui eussent échappé au désastre, et croyait reconnaître à ce signe l'officier plus habile et surtout l'officier *plus heureux* que ses compagnons d'armes. Quand le choix de l'empereur s'arrêta sur cet amiral, il semble que ce soit moins à ses hautes vertus militaires qu'à sa prétendue *fortune* qu'il ait accordé sa confiance (1). Villeneuve, dans la force de l'âge (car il n'avait alors que quarante-deux ans), possédait en effet de précieuses qualités, mais non point les qualités qu'eût exigées la mission dont on voulait l'investir. Il était brave, instruit, fait pour honorer une marine qui, comme la marine anglaise, n'aurait eu qu'à combattre : son tempérament mélancolique et doux, son humeur chagrine et modeste, convenaient mal au jeu plus ambitieux que méditait l'empereur (2).

Quand Villeneuve, le 6 novembre 1804, arbora son pavillon sur *le Bucentaure,* une cérémonie imposante se préparait à Toulon. Cette ville

(1) Singulière faiblesse d'un si grand esprit! La correspondance de Villeneuve avec l'amiral Decrès paraît cependant en contenir la preuve. « Vous voyez, écrivait Villeneuve arrivé aux Antilles et encouragé par ses premiers succès, vous voyez que l'empereur n'a point eu tort de compter sur ma *bonne fortune.* »

(2) Personne n'a mieux rendu la dignité grave et triste de cette physionomie devenue historique, que le vice-amiral Collingwood, dont Villeneuve fut pendant plusieurs jours le compagnon et le prisonnier après le combat de Trafalgar. « L'amiral Villeneuve (écrivait Collingwood le 12 décembre 1805) est un homme parfaitement bien élevé, et, je le crois aussi, *un excellent officier. Rien en lui ne rappelle ces allures blessantes et ce ton fanfaron que nous attribuons trop souvent peut-être à ses compatriotes.* »

avait reçu les restes mortels de Latouche-Tréville. Les officiers de l'escadre voulurent que ces précieuses dépouilles reposassent aux lieux mêmes d'où ce chef regretté avait vu pour la dernière fois s'éloigner les vaisseaux ennemis. Sur le sommet du cap Sepet, ils élevèrent un monument à sa mémoire. Le corps de Latouche y fut transporté, et, au milieu d'une foule attendrie, Villeneuve prononça sur sa tombe ces touchantes paroles : « De cette hauteur qui domine la rade et nos vaisseaux, l'ombre de Latouche-Tréville inspirera nos entreprises. Il sera pour ainsi dire toujours présent au milieu de nous. Les yeux souvent tournés vers son tombeau, nous puiserons dans cette vue ce zèle infatigable, ce courage à la fois prudent et intrépide, cet amour de la gloire et de la patrie, qui, sujets éternels de notre estime et de nos regrets, doivent l'être encore de notre constante émulation. Marins, ils seront sans cesse l'objet de la mienne; le successeur de Latouche vous le promet. Promettez-lui qu'aux mêmes titres il sera sûr d'obtenir de vous la même fidélité et le même attachement (1). »

II.

L'Espagne, dont l'empereur recevait secrètement un subside annuel de 48 millions, n'était point encore engagée dans cette guerre. Peu de temps après la mort de Latouche-Tréville, une avide et odieuse agression l'obligea à sortir de la neutralité qui convenait si bien à sa faiblesse et à notre politique. Le 5 octobre 1804, quatre frégates espagnoles, chargées de trésors considérables, furent arrêtées devant Cadix par la division du capitaine Moore. Attaqué par des forces supérieures, le contre-amiral Bustamente, qui commandait la division espagnole, se défendit en homme de cœur. Neuf minutes après le commencement de l'action, l'explosion de la frégate la *Mercedes* rendit la lutte plus inégale encore. La *Medea*, que montait Bustamente, la *Clara* et la *Fama*, qui combattaient à ses côtés, durent amener successivement leur pavillon devant le vaisseau rasé l'*Indefatigable* et les frégates la *Medusa*, l'*Amphion* et le *Lively*. L'Espagne répondit à ce vol à main armée par une

(1) L'amiral Latouche a joui dans notre marine d'une immense réputation, et, si j'en dois croire les souvenirs encore pleins de fraîcheur d'un officier dont la frégate a porté son pavillon, cette réputation était méritée. Ces souvenirs ont confirmé pour moi le témoignage de l'amiral Villeneuve. Cet officier, duquel Latouche écrivait : *Vous dire du bien de notre brave et excellent capitaine de haut bord serait porter de l'eau à la rivière ou de l'or au Pactole*, possède encore plusieurs lettres intimes de Latouche-Tréville. Il est facile d'y reconnaître ces traits si bien choisis par Villeneuve dans l'éloge funèbre qu'il prononça sur la tombe de l'illustre amiral, « la sûreté et les charmes de son commerce, les agrémens de sa conversation, cet art d'allier le plaisir et une franche gaieté au sérieux des affaires. »

déclaration de guerre; mais elle ne fut prête à entrer en campagne qu'au mois de mars 1805.

Au moment où surgissait cette nouvelle complication, qui coïncidait avec l'arrivée de Villeneuve à Toulon, les forces de Nelson venaient d'être portées à onze vaisseaux; Villeneuve aussi en avait onze sous ses ordres, et, tandis que l'Espagne commençait ses préparatifs, la flotte française achevait les siens. « Les vaisseaux français, écrivait Nelson, embarquent des troupes, des selles, des chevaux même, dit-on, et cependant ils demeurent au port. Si du moins je connaissais leur destination, si j'étais sûr de les rencontrer, je serais un misérable de mettre un instant en doute l'issue de cette rencontre. » A défaut de combats, les soins de son escadre faisaient oublier à Nelson les ennuis d'une croisière dont le terme semblait reculer sans cesse. Les réparations les plus urgentes s'exécutaient à la mer, et les frégates apportaient à la flotte les provisions de toute sorte qu'on pouvait tirer de la côte d'Espagne et d'Italie, souvent même de la côte de France. Grace à la prévoyance de l'amiral, le scorbut était inconnu dans la flotte anglaise : après seize mois de croisière, pendant lesquels Nelson était resté presque constamment entre le cap Saint-Sébastien et la Sardaigne, cette flotte ne comptait pas un malade sur 6,000 hommes. « La grande affaire dans une armée, écrivait l'amiral, c'est la santé des hommes dont cette armée se compose. » Il est touchant, il est surtout instructif de voir l'importance que ce grand homme de mer attache aux moindres détails qui peuvent assurer le bien-être de ses matelots. Quand il s'agit de dresser des plans d'attaque, il se contente d'indiquer sa pensée à grands traits : « Les signaux sont inutiles, dit-il, entre gens disposés à faire leur devoir; notre principal objet est de nous soutenir mutuellement, de serrer l'ennemi de près et de nous placer sous le vent, afin qu'il ne nous échappe pas; » mais quand il en vient à s'occuper des vivres qu'on lui envoie de Malte, des vêtemens destinés aux marins de sa flotte, sa sollicitude n'est point aussi aisément satisfaite. Il lui faut, pour la rassurer complétement, avoir prévu jusqu'aux vérifications les plus minutieuses, avoir indiqué quelle épreuve on fera subir aux légumes secs, au bœuf et au porc salé avant de les accepter et de les distribuer aux équipages. Et ces chemises de laine, trop courtes d'au moins cinq ou six pouces, qui exposent ses matelots au danger d'un refroidissement subit, n'est-ce pas là une de ses plus sérieuses préoccupations, au moment même où M. Frere, l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, lui écrit qu'il va demander ses passeports et s'embarquer pour Londres? C'est qu'avec « quelques pouces de plus, ces chemises imparfaites seraient l'un des meilleurs vêtemens introduits dans le service de la flotte et sauveraient peut-être la vie à plus d'un bon matelot. » Comme Wellington, Nelson, en véritable Anglo-Saxon, ne songe point à mettre en doute le patriotisme d'un sol-

dat bien payé, bien vêtu et bien nourri. Aussi, lorsqu'en dépit de tant d'attentions, les marins anglais cherchent à fuir cette existence claustrale et se laissent séduire par les recruteurs espagnols, son indignation ne trouve point de termes assez méprisans pour qualifier une pareille conduite. « Quand je vois, s'écrie-t-il, des matelots anglais se dégrader au point de quitter, en temps de guerre, le service de leur pays pour entrer au service de l'Espagne, *abandonner une solde d'un shilling par jour, des provisions abondantes et de premier choix,* tout le bien-être, en un mot, que leurs chefs peuvent leur procurer, pour aller chercher une mauvaise paie de deux pence par jour, *du pain noir, des fèves de rebut* (*horse-beans*) *et de l'huile puante;* quand je vois des matelots anglais devenir soldats espagnols, je rougis pour eux. S'il est une chose que les étrangers admirent chez nous, c'est assurément notre amour pour notre pays. Ceux qui désertent son service oseront-ils se vanter de l'aimer? »

Ces lettres familières, si remplies d'enseignemens, empruntent d'ailleurs à la date qu'elles portent un nouvel intérêt. Pressé entre deux escadres, dont l'une est déjà armée à Toulon et dont l'autre s'arme à Carthagène, Nelson ne voit dans l'union de l'Espagne et de la France qu'une *guerre riche et lucrative* substituée à *une pauvre guerre, à une guerre sans profits et sans parts de prises.* Cette alliance redoutable ne se présente à son esprit que comme une chance de plus d'arrondir et d'embellir sa propriété de Merton, de mettre aussi de côté un peu de cet argent dont « il ne dépense guère pour lui-même, bien qu'il aime assez à le répandre autour de lui; » mais si les pleurésies, si les affections de poitrine, « si fréquentes dans la Méditerranée, » viennent affliger son escadre, comment réparera-t-il ses pertes? Voilà ce qu'il faut craindre plus qu'une flotte espagnole. L'Angleterre n'a pas de matelots à envoyer aux vaisseaux de la Méditerranée. On autorise bien Nelson à recruter des Italiens, mais les Italiens désertent dès qu'ils sentent l'air natal; des Français, il ne veut de Français sous aucun prétexte; de *bons Allemands* (*good Germans*), les Allemands sont rares. D'ailleurs, ces larges doctrines en fait de recrutement, pratiquées sans hésitation par l'amirauté britannique, ne trouvent que dans de longues croisières un correctif indispensable. On ne fait point en quelques jours d'un laboureur un intrépide gabier. A Nelson lui-même, il n'a pas fallu moins de vingt mois de mer pour former complétement ses équipages, composés, dans le principe, des élémens les plus hétérogènes; mais que ne peut, sous un chef actif, le salutaire et quotidien labeur d'une navigation difficile? Il n'est point jusqu'à un général noir, le général Joseph Chrestien, qui, passager ou plutôt prisonnier sur la frégate française *l'Embuscade,* que le *Victory* a capturée, ne soit devenu entre les mains de Nelson et à cette rude école un « parfait matelot. » Le secret de faire une bonne

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

flotte est donc de la confier à des mains habiles et de la tenir à la mer. C'est là qu'elle grandit, et quand le malheureux Villeneuve, près de quitter Toulon, disait à son armée : « Rien ne doit nous étonner dans la vue d'une escadre anglaise, leurs vaisseaux sont harassés par une croisière de deux ans, » il proclamait involontairement la cause la plus réelle du fatal triomphe que ces vaisseaux devaient obtenir un jour.

Une première épreuve allait déjà constater l'immense différence qui ne peut manquer d'exister entre une flotte assouplie par d'utiles fatigues et une flotte échappant pour la première fois aux douceurs du port. Le 19 janvier 1805, Nelson était mouillé dans la rade d'Agincourt, quand deux de ses frégates, *l'Active* et le *Seahorse*, parurent à l'entrée des bouches de Bonifacio. Couvertes de toile, elles portaient en tête de mât ce signal si long-temps attendu : *La flotte ennemie a pris la mer*. Il était trois heures de l'après-midi lorsqu'elles mouillèrent près du *Victory*, et à quatre heures trente minutes l'escadre anglaise était sous voiles. Il fait nuit vers cinq heures à cette époque de l'année. Le vent soufflait de l'ouest très grand frais, et l'escadre ne pouvait remonter contre le vent. Il fallait donc la faire sortir par un des étroits passages qui, du côté de l'est, donnent accès dans cette mer tyrrhénienne dont les flots si souvent agités vont baigner la côte d'Italie. Quoique l'obscurité fût déjà complète, Nelson prit avec le *Victory* la tête de la ligne et se chargea de conduire lui-même ses onze vaisseaux entre l'écueil des Biscie et l'extrémité nord-est de la Sardaigne. Ce passage, dont la largeur n'excède guère 400 mètres, n'a été tenté depuis lors par aucune autre flotte. L'escadre anglaise le franchit sur une ligne de file, chaque vaisseau portant son fanal de poupe allumé pour diriger dans le canal le vaisseau qui le suivait.

La flotte française, quand les frégates de Nelson l'avaient perdue de vue, faisait encore route au sud avec une grande brise de nord-ouest. Nelson ne douta point qu'elle ne se dirigeât vers l'extrémité méridionale de la Sardaigne, et, dès qu'il eut doublé les derniers îlots qui se rattachent au groupe des îles de la Madeleine, il laissa arriver le long de la côte de Sardaigne et détacha une de ses frégates vers Cagliari et San-Pietro dans l'espoir d'y obtenir quelques informations sur la flotte de l'amiral Villeneuve. Le temps était incertain et menaçant; le vent, très frais dans le canal, était devenu inégal et variable. Nelson pressentit un coup de vent, et avant minuit l'escadre se trouvait sous une voilure maniable, les vergues hautes amenées sur le pont et les mâts de perroquet calés. Attentif à étudier les moindres signes précurseurs d'une perturbation atmosphérique, Nelson avait la plus grande foi dans les indications du baromètre, et son journal contient à cet égard des observations du plus haut intérêt qu'il y consignait chaque jour de sa propre main. Chose digne de remarque! le bouillant amiral ménageait

ses vergues et ses voiles dans les circonstances ordinaires plus soigneusement que son escadre ou son vaisseau dans les occasions décisives. Nelson connaissait d'ailleurs mieux que personne la mer dans laquelle il naviguait en ce moment. Il savait avec quelle soudaine violence se déclarent les ouragans dans la Méditerranée, et, s'attendant à rencontrer l'ennemi, il ne voulait point s'exposer à lui présenter des vaisseaux déjà désemparés.

La tempête que Nelson avait prévue n'éclata que le lendemain; elle trouva l'escadre anglaise sous ses voiles de cape et prête à défier toute la furie des grains de sud-sud-ouest qui se succédèrent sans interruption jusqu'au 23 janvier. Nelson apprit alors par ses frégates qu'un vaisseau français démâté de ses deux mâts de hune s'était réfugié à Ajaccio et qu'une frégate française avait paru à l'entrée du golfe de Cagliari. Il pensa que notre escadre avait été dispersée par la tempête qu'il venait d'essuyer. « De deux choses l'une, écrivit-il à l'amirauté, ou cette escadre désemparée sera rentrée au port, ou elle aura fait route à l'est et probablement vers l'Égypte. Si elle est revenue sur ses pas, je n'ai plus l'espoir de la joindre et je n'ai par conséquent rien à perdre en me dirigeant vers le Levant; si, au contraire, elle a continué sa route, j'ai toutes les chances possibles de l'atteindre. »

Le 29 janvier 1805, l'escadre anglaise doublait l'île de Stromboli, franchissait, malgré les vents contraires, le phare de Messine, et, quelques jours plus tard, reconnaissait la côte d'Afrique. Les vaisseaux français n'avaient pas paru devant Alexandrie, et, le 8 février, Nelson, désespéré, reprenait la route de Malte et de Toulon. « Cependant, écrivait-il encore à l'amirauté, bien que j'eusse appris les avaries éprouvées par un vaisseau français, je ne pouvais oublier le caractère de Bonaparte. *Je savais que les ordres donnés par lui sur les bords de la Seine ne prendraient en considération ni le temps ni la brise,* et en effet, dans mon opinion, y eût-il eu trois ou quatre vaisseaux français désemparés, *ce n'était pas une raison suffisante pour arrêter une expédition importante.* »

Ce ne fut que le 14 février, et quand il n'était plus qu'à cent lieues de Malte, que Nelson apprit d'une façon certaine ce qu'était devenue la flotte française. L'empereur n'avait point osé confier au vice-amiral Villeneuve l'exécution de ce plan audacieux qu'il avait conçu pour Latouche-Tréville. C'était la flotte de Brest et l'amiral Gantheaume qu'il voulait cette fois appeler dans la Manche. Pour diviser l'attention des vaisseaux anglais et les éloigner de nos côtes, il avait résolu de porter deux escadres dans la mer des Antilles. Le contre-amiral Missiessy était parti de Rochefort le 11 janvier, Villeneuve, de Toulon, le 18. Après avoir essuyé treize jours de cape dans le golfe de Gascogne, l'amiral Missiessy avait pu continuer sa route. Villeneuve, qui croyait toujours

sentir Nelson sur sa trace, montra moins de persévérance. Il avait éprouvé de sérieuses avaries et avait perdu de vue, dès la première nuit, le vaisseau *l'Indomptable* et trois de ses frégates. Il s'empressa de rentrer au port. « Ces messieurs, écrivait Nelson à lord Melville, ne sont pas habitués à ces ouragans que nous avons défiés pendant vingt et un mois sans y perdre un mât ou une vergue. » Cette inexpérience de la mer était, en effet, le grand mal de notre marine. Villeneuve, déjà découragé par cette première sortie, s'en plaignait avec amertume.

« L'escadre de Toulon (écrivait Villeneuve à l'amiral Decrès) paraissait fort belle sur la rade, les équipages bien vêtus, faisant bien l'exercice; mais, dès que la tempête est venue, les choses ont bien changé. Ils n'étaient *pas exercés aux tempêtes*. Le peu de matelots confondus parmi les soldats ne se trouvaient plus. Ceux-ci, malades de la mer, ne pouvaient plus se tenir dans les batteries. Ils encombraient les ponts. Il était impossible de manœuvrer. De là des vergues cassées, des voiles emportées, car, dans toutes nos avaries, il y a eu bien autant de *maladresse* ou d'*inexpérience* que de défaut de qualité des objets délivrés par les arsenaux. »

Telles sont les scènes de confusion qui ont souvent signalé l'entrée en campagne de nos escadres. Au début de la guerre, l'Angleterre prenait rapidement l'offensive. Ses vaisseaux étaient devant nos ports que les nôtres n'étaient point encore en état d'en sortir. Chaque jour rendait l'ennemi plus fort et diminuait notre confiance. Au lieu de prendre la mer en dépit des escadres anglaises, de vive force s'il était nécessaire, on aimait mieux attendre qu'un coup de vent les obligeât à lever le blocus. On sortait alors à la faveur d'une tempête, et plus d'une fois cette tempête ne laissa rien à faire à l'ennemi (1).

III.

Après son excursion devant Alexandrie, Nelson se trouva retenu dans le sud de la Sardaigne par une longue série de vents d'ouest, et ce ne fut que le 12 mars qu'il put reconnaître les côtes de Provence. Le 15, il avait regagné son poste d'observation sous le cap Saint-Sébastien; mais, après avoir détaché devant Barcelone le vaisseau le *Leviathan*,

(1) L'empereur, pour préparer ces expéditions malheureuses, n'avait eu devant lui que deux années d'une trêve incomplète; mais ce qu'on n'eût pu sans injustice demander à ce règne agité, ne serait-on point en droit de l'exiger d'un gouvernement opérant au milieu de circonstances régulières? Quand on veut une marine, quand il faut la créer de toutes pièces, la faire sortir tout armée, non de la constitution même du pays, comme le peut faire un peuple commerçant, mais d'une grande pensée politique comme doit le faire une nation militaire, il n'y a qu'un moyen peut-être de prévenir le danger d'être à demi vaincu avant d'avoir eu l'occasion de combattre : c'est d'être à la fois actif et prévoyant, de tenir ses vaisseaux prêts à armer au premier signal, et d'aller menacer les côtes de l'ennemi avant qu'il ait pu bloquer les vôtres.

afin d'inspirer à Villeneuve une fausse sécurité et de lui donner à penser qu'il avait de nouveau établi sa croisière sur la côte d'Espagne, il se reporta rapidement vers l'extrémité méridionale de la Sardaigne; le 27 mars, il mouillait dans le golfe de Palmas, où l'attendaient déjà de nombreux transports chargés de vivres pour son escadre. Nelson ne doutait point que Villeneuve ne reprît la mer dès que ses bâtimens auraient réparé leurs avaries, et, résolu à le poursuivre *jusqu'aux antipodes*, il avait voulu compléter sa provision d'eau et embarquer au moins cinq mois de vivres sur chacun de ses vaisseaux. « Bonaparte s'est souvent vanté, écrivait-il à Collingwood, que notre flotte s'userait à la mer, tandis que la sienne ne ferait que s'accroître dans le port. Il doit savoir aujourd'hui, *si la vérité arrive jusqu'aux empereurs*, que sa flotte peut en une seule nuit éprouver plus d'avaries que la nôtre dans une année entière. »

Les bâtimens séparés de l'escadre française pendant la nuit orageuse qui suivit son départ avaient déjà rejoint l'amiral Villeneuve. *La Cornélie* était rentrée à Toulon le 22 janvier, le vaisseau *l'Indomptable* le 24. Les frégates *l'Hortense* et *l'Incorruptible*, qui s'étaient portées vers le détroit de Gibraltar, premier rendez-vous indiqué en cas de séparation, effectuèrent aussi leur retour après avoir capturé les corvettes anglaises l'*Arrow* et l'*Acheron*. Le vice-amiral Villeneuve était donc prêt à reprendre la mer; mais il voulut profiter de sa relâche pour opérer quelques mutations dans son escadre. La frégate *l'Incorruptible* cessa de faire partie de l'expédition; *l'Uranie* fut remplacée par *l'Hermione*, et, au lieu de *l'Annibal*, le capitaine Cosmao prit le commandement du *Pluton*, vaisseau de 74 qu'on venait de lancer. Deux mois avaient été perdus dans ces préparatifs, et l'empereur avait dû modifier ses premiers projets. Suivant la pente naturelle à son génie, il les avait encore agrandis. Villeneuve cette fois devait se présenter devant Cadix, y rallier le vaisseau *l'Aigle* et l'escadre espagnole commandée par l'amiral Gravina, se porter avec ce renfort dans la mer des Antilles, où il serait rejoint par les 21 vaisseaux de Gantheaume, et de là faire route sur Boulogne, afin d'y couvrir avec 50 vaisseaux le passage de la flottille. La division qu'il commandait, composée de 11 vaisseaux et de 6 frégates, était ainsi destinée à former le centre autour duquel viendraient se grouper ces escadres encore séparées et gardées à vue par les croisières anglaises.

Le 29 mars, l'amiral Villeneuve appareillait pour la seconde fois de Toulon avec une jolie brise de nord-est et se dirigeait vent arrière entre la Sardaigne et les Baléares. Le lendemain matin, le vent tourna au nord-ouest; au lieu de fraîchir, comme on devait s'y attendre, il mollit considérablement, et, pendant deux jours, notre escadre fit très peu de chemin. Le 31 mars au soir, elle n'était encore qu'à dix ou douze

lieues du cap Sicié, quand elle fut aperçue par les frégates anglaises *l'Active* et *la Phébé*. *La Phébé* laissa arriver sur le golfe de Palmas, où elle devait trouver Nelson; *l'Active* essaya de se maintenir à portée d'observer la route de nos vaisseaux; durant la nuit, elle les perdit de vue. Par un heureux concours de circonstances, Villeneuve apprit le lendemain d'un bâtiment ragusain que, cinq jours auparavant, la flotte anglaise louvoyait dans le sud de la Sardaigne. Assuré de trouver la mer libre au nord des Baléares, il serra le vent, rallia la côte d'Espagne, et, le 6 avril, se trouva en vue de Carthagène.

Informé de la sortie de notre escadre, Nelson l'attendait en vain entre la Sardaigne et la côte d'Afrique. « Je suis complétement égaré, écrivait-il dans son désespoir, par la faute de mes frégates, qui ont perdu la trace de l'ennemi à la sortie du port; mais à quoi me serviraient les plaintes et la colère? » Ce ne fut que le 10 avril que, se tenant à la hauteur de l'île d'Ustica, afin d'être prêt à se porter sur Naples ou sur la Sicile, il commença à soupçonner la route qu'avait suivie notre escadre en sortant de Toulon. Une lettre du ministre anglais à Naples lui fit connaître qu'un corps de troupes sous les ordres du général Craig et sous l'escorte du contre-amiral Knight avait dû partir d'Angleterre pour se rendre dans la Méditerranée. Cette expédition importante pouvait être interceptée par l'amiral Villeneuve, et Nelson n'hésita plus, pour la couvrir, à se diriger en toute hâte vers le détroit. Pendant qu'il luttait avec persévérance contre de violens vents d'ouest, il apprit, le 16 avril, par un bâtiment neutre, que les vaisseaux français avaient été aperçus le 7 sous le cap de Gate. « Si cette nouvelle est vraie, écrivait-il à Naples, je frémis en songeant à tout le mal que peut nous avoir fait l'ennemi! » Le 7 avril, en effet, l'escadre française avait déjà dépassé Carthagène. Le contre-amiral Salcedo commandait dans ce port six vaisseaux espagnols. Villeneuve eût voulu les joindre à son escadre; mais Salcedo demandait trente-six heures pour embarquer ses poudres (1) : une brise favorable venait de s'élever; Villeneuve, impatient d'en profiter, ne voulut pas s'arrêter davantage. Il continua sa route, et le 9 avril, il donnait dans le détroit de Gibraltar. Le soir même, chassant devant lui le vice-amiral Orde et les cinq vaisseaux anglais qui bloquaient Cadix, il jetait l'ancre à l'entrée de ce port, afin d'opérer sa jonction avec l'amiral Gravina.

Cet amiral espagnol était né à Naples. Charles III, dont on l'a cru généralement le fils naturel, le fit entrer dans la marine et l'envoya combattre les Algériens. En 1793, Gravina servait sous les ordres de l'amiral Langara et prenait part à la défense de Toulon et de Roses. Cette campagne lui valut le grade de contre-amiral et la réputation

(1) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

d'officier intrépide. Choisi pour ambassadeur par la cour de Madrid, il vint à Paris en 1805 et plut à l'empereur, qui le désigna pour commander la flotte espagnole. On n'approchait point impunément de l'empereur. Gravina, qui, à l'âge de cinquante-huit ans, cachait encore, sous une grande simplicité de manières, un caractère exalté et chevaleresque, tomba complétement sous le charme. Sans consulter les forces d'une marine dégénérée, il promit de suivre la flotte française *partout et à toute entreprise* (1). Le 3 avril, plein d'ardeur et brûlant d'entrer en campagne, il arborait son pavillon sur le vaisseau l'*Argonauta,* mouillé en rade de Cadix. L'Espagne possédait 16 vaisseaux dans ce port; mais le dénûment complet dans lequel étaient tombés les arsenaux, les ravages que venait d'exercer la fièvre jaune sur le littoral déjà dépeuplé, avaient opposé à la bonne volonté du cabinet de Madrid et au zèle infatigable de notre ambassadeur, le général Beurnonville, des obstacles insurmontables. Au bout de trois mois et à force d'expédiens, on était parvenu à armer 6 vaisseaux, dont 2 de 64, *les plus misérables bâtimens,* à l'exception de l'*Argonauta, qu'on eût jamais envoyés à la mer* (2). Pour former les équipages de cette escadre, il avait fallu avoir recours *à la presse,* et on n'avait ainsi recueilli, de l'aveu même du général Beurnonville, *qu'une racaille épouvantable* (3). Les officiers, il est vrai, qui montaient ces vaisseaux si mal armés, braves et instruits pour la plupart, étaient fort dévoués à leur amiral; mais ce n'était pas d'officiers dévoués qu'avait manqué la marine espagnole depuis le commencement de la guerre : d'héroïques résistances avaient honoré le pavillon de Charles IV; aucune résistance heureuse ne l'avait rendu redoutable à l'ennemi.

Un exemple bien récent encore eût dû cependant nous ouvrir les yeux sur le danger d'appeler dans la lice de semblables auxiliaires. Le 6 juillet 1801, peu de temps avant la paix d'Amiens, on avait vu trois vaisseaux français, protégés par deux méchantes batteries et une position habilement choisie, combattre avec avantage, devant Algésiras, six vaisseaux anglais. Quelques jours après ce combat, dans lequel le vaisseau l'*Hannibal* resta en notre pouvoir, une division de 5 vaisseaux espagnols sort de Cadix avec un sixième vaisseau donné à la France, le *San-Antonio,* sur lequel on jette à la hâte un équipage. L'amiral Linois, qui commande notre escadre, appareille avec ce renfort. Sir James Samnarez, qu'il vient de vaincre, appareille aussi pour le poursuivre. Les 9 vaisseaux des alliés prennent chasse devant 5 vaisseaux anglais, et à l'un des plus beaux combats de notre marine succède un épouvantable désastre. Le *San-Antonio,* entouré, est forcé de se rendre.

(1) Lettre de l'amiral Gravina à l'amiral Decrès.
(2) Lettre de l'amiral Villeneuve à l'amiral Decrès.
(3) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

Deux trois-ponts espagnols sont atteints au milieu de la nuit par un seul vaisseau anglais. Les équipages perdent la tête, le feu éclate dans les batteries, et les deux vaisseaux, après s'être canonnés mutuellement, font bientôt explosion. 2,000 hommes sont victimes de ce double suicide. Quant aux vaisseaux français, à peine remis du combat d'Algésiras, ils repoussent victorieusement l'ennemi et entrent à Cadix, le lendemain, couverts de gloire, mais consternés d'un succès que de fidèles et généreux alliés ont payé d'un si grand sacrifice.

Tels étaient les souvenirs qui agitaient Villeneuve à la vue de l'escadre de Cadix; si quelque chose eût pu diminuer l'impression fâcheuse qu'il en éprouva, c'eût été, sans contredit, l'empressement avec lequel l'amiral Gravina vint se ranger sous son pavillon et la loyauté empreinte dans toute la personne et dans tous les actes de ce brave officier. Dès que *l'Hortense,* envoyée en avant par l'amiral Villeneuve, eut signalé l'approche de la flotte française, le capitaine du vaisseau *l'Aigle,* prêt à appareiller lui-même, avait remis à l'amiral espagnol les dépêches de l'amiral Decrès et sept paquets cachetés contenant l'indication du rendez-vous général de l'escadre en cas de séparation. Gravina fit distribuer ces paquets à ses capitaines, avec défense expresse de les ouvrir avant d'être au large. Embarquant alors à la hâte 1,600 hommes de troupes, il fit signal à ses vaisseaux de filer leur câble par le bout et alla mouiller devant Rota au milieu de l'escadre française. A deux heures du matin, la flotte combinée profita d'une légère brise de terre pour mettre sous voiles. Le *San-Rafaël* avait touché en sortant du port; les autres vaisseaux, qui avaient déjà laissé un câble à Cadix, voulurent lever leur ancre et perdirent beaucoup de temps dans cette opération. Au point du jour, ils se trouvèrent séparés de l'escadre. L'*Argonauta,* de 80, et l'*America,* de 64, rallièrent seuls l'amiral Villeneuve, qui compta alors sous ses ordres, outre 6 frégates, 1 corvette et 3 bricks, 12 vaisseaux français et 2 vaisseaux espagnols. Le *San-Rafaël,* de 80 canons, le *Firme, le Terrible,* de 74, l'*España,* de 64, et la frégate la *Santa-Madalena* furent laissés en arrière. Les capitaines de ces bâtimens décachetèrent les paquets qui leur avaient été remis par l'amiral Gravina et firent route pour la Martinique.

Nelson cependant luttait encore contre les vents d'ouest. Il n'arriva à l'entrée du détroit que le 30 avril. Là il fallut s'arrêter, car le violent courant qui descend constamment de l'Océan dans la Méditerranée ne permet point de franchir ce passage avec des vents contraires. « Ma bonne fortune, écrivait-il au capitaine Ball, semble m'avoir abandonné. Le vent ne veut souffler ni de l'arrière ni du travers : il est droit debout! toujours droit debout! » Mouillé dans la baie de Tétouan, plus agité que les Grecs en Aulide, il épiait avec anxiété la première brise favorable et cherchait à tromper son ardeur par mille plans de cam-

pagne. « J'ai été rudement éprouvé, écrivait-il à lord Addington, et jusqu'ici l'ennemi a été merveilleusement heureux; mais la chance peut tourner. *Patience et persévérance peuvent beaucoup.* » Enfin le 7 mai, à six heures du soir, il donna dans le détroit de Gibraltar; il ignorait encore la destination de la flotte combinée et ne la connut d'une façon certaine que par un avis inespéré. Un officier portugais, d'origine écossaise, qui avait fait partie de l'escadre du marquis de Niza et avait servi pendant les événemens de Naples sous ses ordres, le contre-amiral Donald Campbell, le rencontra à la mer : il avait recueilli les bruits qui couraient à Cadix, et apprit à Nelson que la flotte de Villeneuve s'était dirigée sur les Antilles. Nelson maudit davantage encore les vents contraires qui l'avaient retenu si long-temps dans la Méditerranée : cette flotte qui allait porter la terreur et la désolation dans les îles anglaises, c'était celle que l'amirauté avait commise à sa surveillance, celle qu'il couvait des yeux depuis deux ans et appelait si présomptueusement *sa flotte*. A tout risque, il résolut de la suivre au-delà du tropique.

Tout disposé qu'il pouvait être à engager sa responsabilité personnelle dans cette poursuite, Nelson voulut cependant, avant de quitter les côtes d'Europe, assurer le passage des 5,000 hommes de troupes que le contre-amiral Knight amenait d'Angleterre. Le 10 mai, il vint mouiller dans la baie de Lagos avec son escadre, y trouva quelques transports abandonnés par sir John Orde au moment où ce dernier s'était retiré devant Villeneuve, et embarqua dans une seule nuit plus d'un mois de vivres à bord de tous ses vaisseaux. Le lendemain, il appareillait de nouveau et se portait à la hauteur du cap Saint-Vincent. Le 12 mai, dans l'après-midi, le jour même où Villeneuve arrivait en vue de la Martinique, il ralliait l'important convoi qu'avait escorté jusque-là le contre-amiral Knight avec deux vaisseaux, le *Queen*, de 98, et le *Dragon*, de 74. Ce convoi avait donc échappé aux atteintes qu'appréhendait Nelson; mais, destiné à entrer dans la Méditerranée, il pouvait redouter encore la rencontre de l'amiral Salcedo. A la veille de se lancer avec 11 vaisseaux à la poursuite d'une flotte ennemie de 18 vaisseaux de ligne, Nelson aima mieux s'affaiblir que laisser un amiral anglais exposé à combattre, avec des forces insuffisantes, l'escadre de Carthagène. Un de ses vaisseaux, dont le doublage en cuivre n'avait pas été changé depuis plus de six ans, le *Royal Sovereign*, vaisseau à trois-ponts, l'eût retardé par l'infériorité de sa marche dans la traversée qu'il allait entreprendre. Il ne craignit point de se priver de ses services et l'adjoignit à la division qu'il venait de rallier. Quelle que fût d'ailleurs cette témérité dont il aimait à faire preuve en présence de l'ennemi, Nelson ne songeait cette fois à attaquer la flotte combinée qu'après avoir joint le contre-amiral Cochrane. Il s'attendait à trouver cet officier-général à la Barbade avec

6 vaisseaux détachés du blocus du Ferrol à la poursuite des 5 vaisseaux du contre-amiral Missiessy. L'ennemi ne pouvait, à tout prendre, réunir plus de 23 vaisseaux aux Antilles; Nelson comptait en avoir 16 à lui opposer, tous vaisseaux éprouvés, habitués à la même tactique et portant le même pavillon. C'était une chance qu'un homme tel que Nelson pouvait accepter. « Que chacun de vous, disait-il à ses capitaines, attaque un vaisseau français; je me charge à moi seul des vaisseaux espagnols. Quand j'amènerai mon pavillon, je vous permets d'en faire autant. »

S'il se sentait justement rassuré contre la supériorité numérique de l'ennemi, Nelson ne l'était point contre la crainte du ridicule qui pouvait s'attacher à une poursuite infructueuse. « Après avoir sérieusement pesé tous les renseignemens qui me sont parvenus, écrivait-il au secrétaire de l'amirauté, je suis porté à croire que la flotte combinée s'est dirigée sur les Antilles. Un voyage en Angleterre m'eût souri davantage sans doute; l'intérêt de ma santé l'exigeait peut-être; mais, en pareille occasion, je place toujours mes convenances hors de la question. Je puis être malheureux, on ne dira jamais que je suis inactif ou que je ménage ma personne, car on n'appellera point assurément cette poursuite de 18 vaisseaux avec 10 *un voyage d'agrément,* surtout quand il faut aller chercher ces 18 vaisseaux *aux Antilles*. En tout cas, si je me suis trompé sur la destination de la flotte combinée, je serai de retour en Europe à la fin de juin, c'est-à-dire long-temps avant que l'ennemi ait pu savoir où je suis allé. » Trop de temps avait été perdu déjà pour que Nelson pût en perdre encore dans de nouvelles hésitations. Le 11 mai, cédant à un des plus beaux mouvemens qui aient illustré sa carrière, il quittait le contre-amiral Knight et volait au secours des Antilles menacées.

IV.

Tout avait jusqu'alors secondé les projets de l'empereur. Malgré la marche inférieure de trois vaisseaux, *le Formidable* et *l'Intrépide* toujours couverts de voiles, *l'Atlas* qu'il fallait faire remorquer par *le Neptune,* l'amiral Villeneuve avait passé le détroit un mois avant l'amiral anglais. Le 13 mai, il mouillait à la Martinique et trouvait sur la rade du Fort-Royal les bâtimens dont il s'était séparé en partant de Cadix : 18 vaisseaux et 7 frégates furent ainsi réunis sous ses ordres, et le premier essai qu'il put faire de la bonne volonté de leurs équipages fut couronné d'un succès complet. A l'entrée de la rade du Fort-Royal, les Anglais avaient occupé et fortifié un rocher inhabité, nommé le Diamant. Cette position, devenue le lieu de dépôt de leur station et le refuge de leurs corsaires, était réputée inexpugnable. Les embarcations

de l'escadre, soutenues par le feu de deux vaisseaux et d'une frégate, s'en emparèrent le 31 mai. Dans la lutte généreuse qui s'établit à cette occasion entre nos marins et les marins espagnols, le premier canot qui arriva à terre sous une grêle de balles et de mitraille fut un canot de l'amiral Gravina. Ce témoignage non équivoque de l'excellent esprit qui animait nos alliés ranima la confiance de Villeneuve, et, s'il n'eût été retenu par la crainte de manquer l'amiral Gantheaume, il eût peut-être cédé aux instances de l'amiral Gravina, qui le pressait de reprendre la Trinité, colonie espagnole concédée aux Anglais par le traité d'Amiens (1); mais, pendant que Villeneuve laissait entrevoir à son collègue les motifs impérieux qui exigeaient sa présence à la Martinique, de nouveaux ordres étaient à la veille de l'atteindre.

L'idée de réunir nos escadres aux Antilles pour les porter de là dans la Manche était un trait de génie qui devait déconcerter les prévisions de l'amirauté britannique. Malheureusement cette imposante concentration de forces ne pouvant s'opérer que par surprise, il fallait pour la faire réussir un merveilleux concours de circonstances qui se rencontre bien rarement dans les opérations maritimes. Le temps perdu par l'amiral Villeneuve à Toulon avait fait manquer une première fois sa jonction avec le contre-amiral Missiessy, rappelé des Antilles en Europe. La ténacité avec laquelle Cornwallis maintenait le blocus de Brest fit manquer la jonction de Gantheaume. Dans tout le mois d'avril, qui fut cette année d'une sérénité désespérante, Gantheaume n'avait pu trouver un seul jour qui lui permît de sortir de Brest sans combat. Le 1er mai, le contre-amiral Magon appareilla de Rochefort avec deux vaisseaux pour porter à la flotte combinée cette fâcheuse nouvelle. Si, le 21 juin, l'amiral Gantheaume n'avait pas paru aux Antilles, Villeneuve devait revenir sur le Ferrol. Il n'y avait encore dans ce port que 11 vaisseaux en état de prendre la mer; mais l'empereur espérait que Villeneuve en trouverait 15 au moment de son arrivée. En portant brusquement sur Brest les 35 vaisseaux qu'il aurait ainsi réunis, il n'était point douteux qu'il ne pût opérer sa jonction avec l'amiral Gantheaume, malgré les 18 vaisseaux de Cornwallis. « Du succès de votre arrivée devant Boulogne, écrivit l'amiral Decrès à Villeneuve, dépendent les destinées du monde. Heureux l'amiral qui aura eu la gloire d'attacher son nom à un événement aussi mémorable! »

L'armée combinée devait attendre jusqu'au 21 juin la flotte de l'amiral Gantheaume; il était cependant très probable que cette flotte ne sortirait plus de Brest avant d'avoir été débloquée. L'immobilité de Villeneuve cessait donc d'être nécessaire. Pour que cet amiral n'eût point fait une campagne complétement stérile, l'empereur, en lui envoyant ces nou-

(1) Lettre de l'amiral Gravina à l'amiral Decrès.

velles instructions, crut devoir l'engager à tenter quelque coup de main sur les îles anglaises, sur la Trinité entre autres, qu'il eût été bien aise de pouvoir restituer à l'Espagne; mais le temps avait marché, l'amirauté britannique n'était point sans doute restée inactive, et Villeneuve trouva dangereux de souventer ainsi son escadre. Au lieu de se porter sur la Trinité, il préféra agir contre la Barbade, d'où il serait toujours à portée de reprendre la rade du Fort-Royal.

Le 4 juin, il appareillait de la Martinique, et, le même jour, presque à la même heure, la flotte de Nelson mouillait à la Barbade dans la baie de Carlisle. Cette flotte avait franchi en vingt-trois jours la vaste étendue de mer que l'armée combinée avait mis trente-six jours à parcourir. Arrivé à la Barbade, Nelson ne trouva que 2 vaisseaux de 74 avec le contre-amiral Cochrane. L'amiral Dacres avait retenu les quatre autres à la Jamaïque. Son escadre se trouvait donc portée à 12 vaisseaux de ligne, au moment où les 2 vaisseaux du contre-amiral Magon portaient celle de Villeneuve à 20 vaisseaux et 7 frégates. On ignorait encore à la Barbade le chiffre précis des forces que nous avions réunies aux Antilles; Nelson d'ailleurs était venu de trop loin pour s'en inquiéter. Heureux de se sentir si près de l'ennemi, il ne demandait qu'une chose : le chemin qu'il fallait prendre pour le rencontrer. On lui indiqua Tabago et la Trinité. Bien qu'il fût d'un avis contraire, il crut devoir céder à l'opinion générale, et, embarquant pendant la nuit 2,000 hommes de troupes sur son escadre, il se dirigea, le 5 juin, vers la Trinité. Les deux flottes suivaient ainsi des routes opposées, et les vents alizés entraînaient rapidement l'escadre anglaise dans le sud, pendant que l'armée combinée, après avoir pris de nouvelles troupes à la Guadeloupe, faisait route pour débouquer entre Antigoa et Montserrat, et se trouvait déjà à trente lieues dans le nord de la Martinique.

Le 7 juin, au point du jour, l'escadre anglaise, en branle-bas de combat, doublait l'île de la Trinité et entrait dans le vaste golfe de Paria, que forme le continent américain à l'embouchure d'un des bras de l'Orénoque. A la vue de cette rade déserte, Nelson voulut revenir sur ses pas, mais le calme l'obligea de jeter l'ancre jusqu'au lendemain. Le 8 juin, au moment où il sortait du golfe, il apprit la capitulation du Diamant. L'officier qui commandait ce poste fortifié lui écrivait que le 2 juin l'armée combinée était encore à la Martinique, et qu'elle venait d'être ralliée, s'il fallait en croire les officiers français, par 14 vaisseaux arrivés du Ferrol. Nelson trouva cette dernière nouvelle fort invraisemblable. « En tout cas, écrivit-il au gouverneur de la Barbade, quelle que soit la force de l'armée combinée, elle ne vous fera pas grand mal impunément. Mon escadre est compacte et manœuvrante, celle de l'ennemi ne peut l'être. » Puisant sa confiance dans l'incontestable supériorité de ses vaisseaux, Nelson ne songea en cet instant critique qu'à

se rapprocher du théâtre des événemens. Les faux renseignemens qu'il avait reçus à la Barbade l'avaient entraîné à plus de soixante lieues sous le vent de cette île, et, pendant ce temps, Villeneuve, jetant partout l'alarme sur son passage, capturait un convoi de 15 voiles sorti de Saint-Christophe. Parvenu à la hauteur de la Grenade, Nelson eut des nouvelles plus certaines de la flotte combinée. Les vigies de la Dominique avaient compté, le 6 juin, 18 vaisseaux et 6 frégates faisant route au nord. Nelson conçut de nouveau l'espoir d'atteindre l'ennemi; mais Villeneuve avait été informé par ses prisonniers de l'arrivée d'une escadre anglaise aux Antilles, et, au moment où Nelson paraissait devant Antigoa, la flotte combinée avait depuis trois jours repris le chemin de l'Europe.

Nelson connut le départ des alliés le 12 juin. En quelques heures, il jeta ses troupes à terre, désigna le contre-amiral Cochrane pour rester aux Antilles avec le *Northumberland*, et reprit avec 11 vaisseaux son infatigable poursuite. Nelson et Villeneuve allaient suivre encore une fois des routes divergentes : Villeneuve se dirigeait sur le Ferrol, Nelson sur le cap Saint-Vincent et Cadix. Ce dernier n'avait rien soupçonné des plans de l'empereur. Il croyait que la flotte combinée était venue aux Antilles pour y brûler des convois ou dévaster les îles, et, ce but manqué, il ne doutait pas qu'elle n'allât chercher dans la Méditerranée un nouveau théâtre d'opérations. « Mon cher sir John, écrivait-il le 18 juin au ministre Acton, alors retiré à Palerme, je suis déjà à deux cents lieues d'Antigoa et sur le chemin du détroit. Je n'ai point encore rencontré l'ennemi, mais ne craignez pas que je laisse ces gens-là prendre le dessus dans la Méditerranée et inquiéter la Sicile ou les autres états de votre bon roi. »

Au moment cependant où il écrivait cette lettre, Nelson était bien près de la flotte combinée, car le lendemain, 19 juin, un brick qu'il venait d'expédier en Angleterre pour informer l'amirauté de son retour, *le Curieux*, commandé par le capitaine Bettesworth, rencontrait, à trois cents lieues dans le nord-nord-est d'Antigoa, cette flotte insaisissable que Nelson cherchait en vain depuis près de trois mois. A la route que suivait Villeneuve, il était aisé de juger qu'il n'avait pas l'intention de rentrer dans la Méditerranée. Le capitaine Bettesworth comprit toute l'importance de cette heureuse rencontre. Au lieu de rétrograder vers l'escadre de Nelson, qu'il eût pu manquer, il continua sa route et fit force de voiles. Arrivée à soixante lieues du cap Finistère, la flotte combinée se trouva arrêtée par des vents contraires. *Le Curieux* gagna le port de Plymouth. Le 9 juillet, au point du jour, le capitaine Bettesworth fut reçu par lord Barham, qui venait de succéder au vicomte Melville. 36 vaisseaux, échelonnés de Cadix à Brest, ne pouvaient garder avec succès une pareille étendue de côtes contre une flotte com-

pacte de 20 vaisseaux de ligne. Il fallait une résolution prompte; lord Barham n'hésita point à la prendre. Il prescrivit sur-le-champ à Cornwallis, qui croisait devant Brest, de faire lever le blocus de Rochefort et du Ferrol, de composer ainsi une escadre de 15 vaisseaux à l'amiral Calder, et de porter cette escadre vers le cap Finistère à la rencontre de l'amiral Villeneuve. Des bâtimens attendaient à Portsmouth et à Plymouth les dépêches de l'amirauté, et, *huit jours après l'arrivée du Curieux en Angleterre, les ordres de lord Barham étaient exécutés.* Le 15 juillet, les 5 vaisseaux du contre-amiral Stirling ralliaient à la hauteur du Ferrol les 10 vaisseaux du vice-amiral Calder, pendant que la flotte de Villeneuve, toujours retenue par les vents de nord-est, perdait chaque jour du terrain au lieu d'avancer.

Nelson, pendant ce temps, marchait en toute confiance vers Gibraltar. Il y arriva le 18 juillet, et apprit avec étonnement qu'aucun vaisseau ennemi n'avait encore franchi le détroit. Qu'était donc devenue la flotte qu'il poursuivait? L'avait-il devancée en Europe, comme il avait autrefois devancé la flotte de Brueys en Égypte? Ou Villeneuve, se dérobant par une fausse marche, s'était-il jeté sur la Jamaïque, tandis qu'il le croyait en plein Océan et cinglant sous toutes voiles vers Cadix? Il fallait cependant que Nelson s'arrêtât enfin pour renouveler son eau et ses vivres, pour procurer aussi quelques rafraîchissemens à ses équipages, qui commençaient à souffrir du scorbut. Il prit le parti de mouiller à Gibraltar, et, le 20 juillet, alla rendre visite au gouverneur. Il y avait plus de deux ans qu'il n'avait touché la terre ferme. Une lettre qu'il reçut de Collingwood, alors en croisière devant Cadix, vint bientôt calmer son agitation. Doué d'une rare sagacité, Collingwood avait pressenti toute l'importance de la campagne de Villeneuve et soupçonné des premiers le nœud de cette expédition. « Le gouvernement actuel de la France (écrivait-il le 18 juillet à son ami) ne recherche jamais de petits avantages quand il peut aspirer à de grands résultats. Les Français veulent envahir l'Irlande, et c'est là que tendent toutes leurs opérations. Cette incursion dans la mer des Antilles n'avait d'autre but que d'y attirer nos forces navales, qui sont le grand obstacle à leurs entreprises. » Si Collingwood eût songé à la flottille rassemblée à Boulogne, il eût trouvé le danger plus pressant encore; il eût reconnu que, l'armée combinée une fois maîtresse du golfe et de l'entrée de la Manche, l'invasion de l'Angleterre offrait moins de difficultés peut-être que l'invasion de l'Irlande.

Pendant qu'une vague inquiétude tenait sur les deux rives de la Manche les esprits en suspens, Calder et Villeneuve se rencontraient à cinquante lieues au large du cap Finistère. Le 22 juillet, ils en venaient aux mains, et Calder nous enlevait, à la faveur de la brume, deux vaisseaux espagnols, le *Firme* et le *San-Rafaël.* Séparés par la

nuit, les deux amiraux montrèrent le lendemain la même indécision, la même répugnance à renouveler le combat. Calder, que Collingwood nous a peint dévoré d'anxiété devant le Ferrol, fléchissant, comme Villeneuve, sous le poids de la responsabilité, Calder comprit mal son devoir en cette circonstance. Content d'un médiocre avantage, il laissa notre armée libre de sa manœuvre et cessa de s'opposer à une jonction qu'il avait l'ordre de prévenir. Quant à Villeneuve, moins que Calder encore il eût dû accepter comme définitive cette première épreuve. Ses vaisseaux se montraient pleins d'ardeur; ils s'étaient battus avec un enthousiasme et un entraînement qui rappelaient les plus glorieux temps de notre marine; les Anglais hésitaient et se tenaient sur la défensive. Jamais chance plus belle de livrer un combat heureux ne s'était offerte à un amiral; cette chance, Villeneuve l'eût saisie peut-être sans ces fatales doctrines qui pendant vingt ans ont ouvert la porte à tant de faiblesses : il la sacrifia *à l'espoir d'accomplir sa mission.* Jusqu'au 25 juillet, il chercha à gagner le Ferrol : rebuté par trois jours de lutte inutile, il laissa enfin arriver sur Vigo et entra dans ce port pour y réparer ses avaries.

V.

Un premier pas était fait; la flotte de Villeneuve était revenue des Antilles en Europe. De Vigo Villeneuve écrivit à l'amiral Decrès :

« Si, comme je devais l'espérer, lui dit-il, j'eusse fait un trajet prompt de la Martinique au Ferrol, que j'eusse trouvé l'amiral Calder avec 6 vaisseaux ou au plus 9, que je l'eusse battu, et après avoir rallié l'escadre combinée, ayant encore un mois et demi de vivres et de l'eau, j'eusse fait ma jonction à Brest et donné cours à la grande expédition, *je serais le premier homme de France.* Eh bien! tout cela devait arriver, je ne dis pas avec une escadre excellente voilière, mais même avec des vaisseaux très ordinaires. *J'ai éprouvé dix-neuf jours de vents contraires; la division espagnole et l'Atlas me faisaient arriver tous les matins de 4 lieues, quoique la plupart des vaisseaux fussent la nuit sans voiles.* Deux coups de vent de nord-est nous ont avariés, parce que nous avons de mauvais mâts, de mauvaises voiles et de mauvais gréemens, de mauvais officiers et de mauvais matelots. Nos équipages tombent malades; l'ennemi a été averti. Il s'est renforcé; il a osé venir nous attaquer avec des forces numériquement bien inférieures : le temps l'a servi. Peu exercé aux combats et aux manœuvres d'escadre, chaque capitaine, dans la brume, n'a suivi d'autre règle que de suivre son matelot d'avant, et *nous voici la fable de l'Europe.* »

Les plaintes de l'amiral Villeneuve étaient en partie fondées; malheureusement la clairvoyance d'un homme irrésolu ne vaut pas, dans la plupart des affaires de ce monde, l'aveuglement d'un homme énergique. Si Villeneuve, convaincu que de mauvais vaisseaux ne sont qu'un embarras, eût pris sur lui de servir les desseins de l'empereur au risque

d'encourir son déplaisir, s'il eût laissé la division espagnole, à l'exception de l'*Argonauta*, à la Havane, il eût probablement combattu avec avantage Calder devant le Ferrol; mais ces doléances qui ne remédiaient à rien, ce découragement qui, loin d'avoir l'assurance d'une conviction éclairée, semblait toujours prêt à se démentir ou à se condamner, ces élans d'un instant et ces brusques retours, ce fonds inaltérable de bravoure et d'honneur à côté de cette puérile faiblesse, tout cela montrait l'homme déjà marqué du sceau de la fatalité.

Notre escadre mettait à profit la relâche de Vigo; elle y trouvait de l'eau, des vivres frais, et se préparait avec activité à reprendre la mer. Nelson, plus actif encore, avait mouillé le 22 juillet dans la baie de Tétouan, et en était reparti le 23 pour aller se joindre à l'armée de Cornwallis. Les vents de nord-est, qui l'arrêtèrent sous le cap Saint-Vincent, ramenèrent en même temps Calder devant le Ferrol. Villeneuve se trouvait ainsi placé entre deux escadres anglaises. Il laissa à Vigo un vaisseau français, *l'Atlas*, qui avait à réparer de glorieuses avaries reçues dans le combat du 22 juillet, deux vaisseaux espagnols, l'*America* et l'*España*, de 64, les plus mauvais marcheurs de l'escadre, et saisit habilement l'instant favorable pour passer entre les croisières ennemies dont on lui annonçait de tous côtés la présence. Un fort vent de sud-ouest poussa Calder au large et conduisit notre armée de la baie de Vigo au mouillage de la Corogne. Une partie de l'escadre entra au Ferrol et y rallia 5 vaisseaux français et 10 vaisseaux espagnols. Cette jonction remplit de joie le brave amiral Gravina. « Quand, au premier vent d'est, écrivit-il à l'amiral Decrès, la flotte ennemie, forte de 14 vaisseaux, s'approchera du Ferrol, elle sera bien étonnée... La route du cap Finistère à ce port, bloquée par des forces ennemies considérables, était difficile et périlleuse; mais mon respectable collègue a tenté cette entreprise et l'a exécutée avec beaucoup de tact, de sagesse *et de hardiesse*... Il a très bien réussi. » Cette loyale affection reposait l'ame de Villeneuve et le consolait des fâcheuses rumeurs qui arrivaient souvent jusqu'à ses oreilles. « Je n'ai qu'à me louer de l'amiral Gravina, écrivait-il à l'amiral Decrès; lui seul apprécie ma position et se montre vraiment mon ami. » Le général Lauriston, placé près de lui pour le soutenir, semblait au contraire irriter ses chagrins. Tout dévoué au succès de cette campagne dont il possédait le secret, plein de feu et d'énergie, cet ardent aide-de-camp de l'empereur ne pouvait s'empêcher de déplorer l'abattement de Villeneuve. Villeneuve, à son tour, aigri par les mécomptes de cette campagne, accusait hautement Lauriston de méconnaître des difficultés qu'il était incapable d'apprécier.

C'est dans cet état d'esprit que l'amiral français arriva à la Corogne. Malgré quelques fautes, malgré cette anxiété mal dissimulée qui le dévorait, il avait jusque-là rempli les intentions de l'empereur. 29 vaisseaux

français et espagnols se trouvaient réunis sous son pavillon : il ne lui restait plus qu'à se porter devant Brest; mais c'était là pénétrer au cœur des croisières anglaises, et Villeneuve, au moment décisif, sentit faiblir son courage. « Connaissez, monseigneur, toutes mes sollicitudes, écrivit-il le 11 août à l'amiral Decrès. Je vais prendre la mer avec 2 vaisseaux infestés de maladies, *l'Achille* et *l'Algésiras*. *L'Indomptable* n'est pas mieux; il a en outre perdu du monde par désertion. *On me menace de la réunion de Calder et de Nelson...* Nos forces, qui devaient être de 34 vaisseaux, seront tout au plus de 28 ou 29; celles des ennemis, plus réunies qu'elles n'ont jamais été, *ne me laissent guère d'autre parti que de gagner Cadix.* »

Malgré la formidable coalition que Pitt armait en ce moment contre la France, l'empereur attendait encore Villeneuve. Qui de nous aujourd'hui n'a partagé les émotions de cette sublime attente? Qui de nous, quand l'illustre historien de cette grande époque nous tenait suspendus au charme de son récit, n'a suivi ce profond regard tourné vers l'occident, n'a cru voir un instant blanchir à l'horizon ces 50 voiles qui devaient porter les destinées du monde? « Partez, écrivait l'empereur à Villeneuve. 150,000 hommes, un équipage complet, sont embarqués à Boulogne, Étaples, Vimereux et Ambleteuse sur 2,000 bâtimens de la flottille, qui, en dépit des croisières anglaises, ne forment qu'une ligne d'embossage dans toutes les rades depuis Étaples jusqu'au cap Grisnez. *Votre seul passage nous rend, sans chances, maîtres de l'Angleterre.* » Cœur généreux, caractère apathique, peu avide de cette « grande gloire qui prolonge la mémoire des hommes au-delà de la durée des siècles (1), » Villeneuve pouvait s'élever, si l'on suspectait son courage, jusqu'à l'héroïsme le plus désespéré : rien au monde n'eût éveillé chez lui cette ardente confiance que lui demandait l'empereur. Il s'était engagé trop légèrement peut-être dans une entreprise délicate. C'était déjà en compromettre le succès que vouloir s'arrêter aux dangers de la route. Villeneuve, d'un œil inquiet, en sondait incessamment les précipices. *Poltron de tête et non de cœur* (2), comme l'illustre amiral qui livra la bataille de La Hogue, il marchait en tremblant dans ce sentier étroit, au bout duquel il apercevait moins un royaume à conquérir qu'une marine renaissante à sacrifier. Sa conscience réclamait en secret contre ces imprudences, et son ame se sentait émue pour la fortune du pays.

Moins préoccupé du péril et toujours prêt à se dévouer, Gravina *pensait cependant comme Villeneuve.*

« Je suis très reconnaissant de la confiance et des marques d'honneur dont sa majesté impériale et royale veut bien me combler (écrivait ce brave amiral, le

(1) Le premier consul au général Decaen, mars 1803.

(2) C'est ainsi que Seignelai appelait le maréchal de Tourville.

3 août 1805, à l'amiral Decrès). Le plan d'opérations que vous m'avez fait connaître ne pouvait être mieux conçu. *Il était divin*... Mais voici aujourd'hui soixante jours que nous sommes partis de la Martinique... Les Anglais ont eu le temps de renforcer leur escadre du Ferrol. Tout cela, selon moi, a pu déconcerter un si beau plan. L'ennemi connaît à présent nos forces. La saison lui est favorable, et, en sortant d'ici, nous devons nous attendre à être attaqués. Après ce combat, l'ennemi enverra quelques avisos avertir l'escadre de Brest. Il nous fera suivre et guetter afin de nous obliger à combattre de nouveau avant d'attérir sur Brest. Ainsi se trouvera détruit le plan de la campagne. *Ce plan eût réussi sans doute si nous fussions arrivés promptement au Ferrol.* J'ai fait savoir d'ailleurs à l'amiral Villeneuve que je suis prêt à partir au premier signal. »

Pendant que Villeneuve hésitait encore sur la route qu'il devait prendre, les escadres ennemies étaient en mouvement sur tous les points du golfe. Le contre-amiral Stirling, rappelé devant Rochefort, trouvait ce port vide. La division Missiessy, alors commandée par le capitaine Lallemand, en était sortie depuis plusieurs jours et cherchait à opérer sa jonction avec l'amiral Villeneuve. Calder, auquel il ne restait plus que 9 vaisseaux, envoyait reconnaître, le 9 août, le Ferrol et la Corogne, où le capitaine Durham comptait 29 vaisseaux ennemis, et ralliait, le 14 août, sous Ouessant, l'amiral Cornwallis. Le lendemain, Nelson arrivait aussi à la tête de 10 vaisseaux, en laissait 8 devant Brest, et faisait route pour Portsmouth avec le *Superb* et le *Victory*. Quand bien même la flotte combinée eût été augmentée de la division du capitaine Lallemand, elle n'eût point eu l'avantage du nombre sur l'armée que possédait en ce moment Cornwallis; mais par un excès de confiance ou d'agitation qui eût pu lui devenir funeste, *par une insigne bêtise*, écrivait l'empereur, Cornwallis faisait à l'instant deux parts égales de sa flotte. De ses 35 vaisseaux, il en gardait 17 pour surveiller Gantheaume et expédiait les 18 autres, sous l'amiral Calder, à l'entrée du Ferrol.

La jonction que redoutait Villeneuve s'était donc opérée, comme il l'avait prévu. Si la flotte combinée, mouillée depuis le 2 août au Ferrol, n'eût point été servie par la lenteur même de ses mouvemens, si elle fût venue se jeter au milieu des 35 vaisseaux de Cornwallis, on peut douter encore, après ce qui s'est passé à Trafalgar, que cette flotte, en se faisant détruire, eût assez maltraité les vaisseaux ennemis pour assurer du moins la sortie de l'amiral Gantheaume. Si Villeneuve, au contraire, ainsi que l'a fait remarquer M. Thiers, eût rallié à Vigo la division Lallemand, qui mouilla le 16 août dans ce port, il aurait eu la chance, en se portant sur Brest, de se croiser sans le rencontrer avec l'amiral Calder, et de surprendre avec 33 vaisseaux les 18 vaisseaux de Cornwallis sous Ouessant (1). Il est plus probable cependant que Calder, qui repa-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome V, page 444.

rut le 20 août devant le Ferrol, eût été informé par les croiseurs anglais ou par les bâtimens neutres des mouvemens de l'amiral Villeneuve. A cette nouvelle, Calder fût sans doute revenu brusquement sur ses pas et eût de nouveau rallié Cornwallis, ou, comme Nelson l'eût certainement fait à sa place, il eût poursuivi et harcelé l'armée combinée jusqu'aux attérages. Dans ces deux cas, les craintes de Villeneuve et de Gravina se seraient infailliblement réalisées. La jonction de Villeneuve et de Gantheaume se fût-elle, malgré tant de chances contraires, opérée sans combat, 55 vaisseaux eussent-ils été réunis devant Brest, qu'il restait encore à conduire ces vaisseaux dans la Manche. 35 vaisseaux anglais, auxquels fussent venus peut-être s'ajouter de nouveaux renforts, auraient-ils essayé de nous disputer le passage? A portée de leurs rades et de leurs arsenaux, dans cette mer où Cherbourg n'offrait encore à nos flottes qu'un insuffisant abri, ces vaisseaux, pleins de confiance et formés par deux années de croisière, auraient-ils attaqué avec avantage une armée peu faite aux manœuvres d'ensemble, et que des vents variables, des courans violens et irréguliers, des nuits déjà longues, auraient probablement empêchée de se concentrer? Pour Villeneuve, malheureusement, ces questions n'étaient plus douteuses.

Le 11 août, cet amiral appareillait de la Corogne avec une jolie brise d'est, se portait d'abord au large dans l'espoir de rencontrer l'escadre de Rochefort, et, le 13 août, faisant route au nord-ouest, se trouvait dans l'après-midi à la hauteur du cap Ortegal, où les frégates la *Naïad* et *l'Iris* avaient été laissées par Calder pour l'observer. Le lendemain, le vent passa au nord-est. Les frégates anglaises que Villeneuve avait fait chasser avaient disparu; mais trois voiles inconnues se montraient encore sous le vent. Deux d'entre elles étaient des bâtimens anglais : le vaisseau *le Dragon* et la frégate le *Phœnix*. La troisième était la frégate française *la Didon*, détachée du Ferrol à la recherche du capitaine Lallemand et capturée le 10 août par le *Phœnix*. Un navire danois, interrogé par une de nos frégates, déclara que ces trois voiles précédaient une flotte de 25 vaisseaux anglais. Cette nouvelle était sans fondement, car l'amiral Calder n'avait pas encore quitté Cornwallis; mais Villeneuve n'attendait qu'un prétexte pour faire route vers Cadix. Changeant tout à coup de direction, il mit le cap au sud, prolongea hors de vue la côte de Portugal, vint attérir le 18 août sur le cap Saint-Vincent, où il s'empara de quelques bâtimens marchands, et le 20 août entra dans Cadix, après avoir poursuivi sans succès les trois vaisseaux qui bloquaient ce port sous les ordres de Collingwood.

Du moment que la jonction des escadres françaises n'avait pu s'opérer à la Martinique, du moment que Nelson s'était mis sur la trace de Villeneuve, c'était là le dénoûment naturel de la campagne des Antilles. Tout autre que l'empereur eût abandonné cette trame rompue; mais lui, par un suprême effort, déjà menacé par l'Europe en armes,

il voulut ressaisir l'Angleterre qui lui échappait et amener encore Villeneuve devant Brest. Quand l'entrée de l'armée combinée dans Cadix renversa ses dernières espérances, l'empereur ne s'en prit qu'à Villeneuve. Il l'accusa de manquer de résolution et de calomnier ses vaisseaux. Villeneuve, en effet, par ses dispositions chagrines, était peu propre à cette expédition; mais il fut moins coupable qu'on est généralement disposé à le croire : en associant aux opérations de son escadre les vaisseaux espagnols, l'empereur lui confia une tâche plus difficile que celle qu'il avait fait accepter à Latouche-Tréville. Quelques mois plus tard, quand, poussé à bout, cédant, pour ainsi dire, à l'emportement de son génie, il en appela de l'indécision de Villeneuve à l'intrépidité de nos marins, quand il renonça à tourner cette marine anglaise qu'il avait craint de faire aborder de front par nos escadres, quand il voulut que notre pavillon osât prendre l'offensive, il revint ce jour-là au véritable principe de toute guerre maritime; mais il oublia (ce fut un malheureux oubli) quels vaisseaux étaient alors enfermés dans Cadix.

VI.

Le jour où la violence du cabinet britannique jeta l'Espagne dans notre alliance, toutes les sources où puisaient les ministres de Charles IV se trouvèrent à la fois taries. Jusque-là, les subsides des colonies, les revenus des douanes, le produit des mines du Mexique et de l'Amérique du Sud, avaient suppléé à l'impôt foncier inconnu en Espagne, et couvert d'une apparence de prospérité la profonde misère de cette malheureuse monarchie; mais, quand les croiseurs anglais eurent fermé les ports de la Péninsule au commerce maritime et aux trésors du Nouveau-Monde, la détresse du gouvernement espagnol apparut dans toute sa nudité. Au mois d'octobre 1805, les vieux souverains n'avaient déjà plus *un écu pour se faire charroyer du palais de Saint-Ildephonse à l'Escurial* (1). Une affreuse disette, suivie de la fièvre jaune, qui ravagea principalement les côtes de l'Andalousie et du royaume de Murcie, avait décimé la population du littoral; les magasins et les arsenaux étaient épuisés, les caisses publiques entièrement vides, le ministère perdu dans l'opinion du pays. C'est à ce pays ruiné qu'un allié tout-puissant demandait une flotte auxiliaire, le complément du subside annuel consenti par l'Espagne au temps de sa neutralité, et l'extraction de 5 millions de piastres destinées à faciliter la circulation du numéraire en France. Le prince de la Paix, que notre ambassadeur se vantait de faire marcher *la gaule à la main*, avait tout accordé. En moins de six mois, il avait tiré du néant 29 vaisseaux de ligne, et, si les arsenaux eussent été moins dépourvus de matériaux, le général Beurnonville n'eût point

(1) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

laissé dans les ports d'Espagne *une seule barque qui ne fût armée* (1). Ainsi, grace à la soumission du ministre, grace à l'activité de l'ambassadeur français, Gravina avait pu suivre l'escadre de Toulon aux Antilles avec 6 vaisseaux, en rallier 9 au Ferrol sous son pavillon et en trouver 4 autres prêts à prendre la mer à Cadix. Mahon et les principaux ports avaient été mis en état de défense; des chaloupes canonnières croisaient sur toute la côte, et, dans Carthagène, le contre-amiral Salcedo comptait, au mois de juillet, 8 vaisseaux sous ses ordres (2). Obtenus d'un grand élan national ou du concours spontané d'un gouvernement généreux, ces prodigieux efforts auraient pu mettre en péril la puissance anglaise : arrachés au dévouement pusillanime d'un ministre impopulaire, ils n'avaient fait que préparer, par une fausse confiance en des forces chimériques, un épouvantable revers.

Tout fléchissait alors sous la volonté impériale, et Godoy moins qu'un autre était en état de s'y soustraire; mais, pendant qu'on usait sans ménagement de sa docilité, on oubliait que derrière ce favori se trouvait un peuple fier et ombrageux, plus attristé de ces humiliations qu'il ne l'eût été de la défaite de Gravina et de Villeneuve. On avait ainsi réuni la marine espagnole à la nôtre; le cœur des Espagnols n'était déjà plus avec nous. Les premiers symptômes de cette sourde irritation ne tardèrent point à se trahir, quand Villeneuve fut entré à Cadix. Ses vaisseaux manquaient de vivres et surtout de munitions. Le prince de la Paix expédia sur-le-champ l'ordre de mettre à la disposition de l'amiral toutes les ressources des magasins de la Caraque; l'intendant de la marine à Cadix et le commandant de l'artillerie refusèrent d'obéir à ces instructions : ils déclarèrent qu'aucun objet ne sortirait des magasins confiés à leur surveillance, si l'amiral n'en faisait déposer

(1) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

(2) Liste des vaisseaux armés par l'Espagne, du mois de mars au mois de septembre 1805 :

A CADIX.		AU FERROL.		A CARTHAGÈNE.	
NOMS.	CANONS.	NOMS.	CANONS.	NOMS.	CANONS.
Santissima-Trinidad.	140	Principe de Asturias.	110	Reyna.	112
Santa-Anna.	112	Neptuno.	80	Real Carlos.	112
Rayo.	100	San Juan Nepomuceno.	74	El Paulo.	74
Argonauta.	80	San Ildefonso.	74	Joaquin.	74
San-Rafaël.	80	San Augustino.	74	Asia.	74
Terrible.	74	San Justo.	74	Guerrero.	80
Firme.	74	Monarca.	74	San Pablo.	80
Bahama.	74	Montañez.	74	San Ramon.	64
Glorioso.	74	San Leandro.	64		
America.	64	San Francisco de Asis.	64		
España.	64				
11 vaisseaux.		10 vaisseaux.		8 vaisseaux.	

TOTAL GÉNÉRAL. . . . . 29 vaisseaux.

le montant dans leurs caisses, *non point en traites sur Paris ou en papier-monnaie, mais en argent effectif.* Quand de pareilles difficultés arrivaient à la connaissance du général Beurnonville, il volait chez le prince de la Paix et obtenait sans peine de nouveaux ordres; mais les résistances renaissaient à chaque pas et le temps se consumait en funestes lenteurs. Les officiers espagnols eux-mêmes, qui, avant le combat du 22 juillet, avaient semblé partager l'ardeur de l'amiral Gravina, témoignaient, depuis cette malheureuse affaire, un profond découragement. On les entendait parler avec amertume de ces deux vaisseaux sacrifiés, qu'une flotte de 18 vaisseaux, dont 14 français, auxquels il ne manquait ni un mât ni une vergue, avait laissé honteusement emmener par 14 vaisseaux anglais. Cet abandon, disaient-ils, n'avait rien qui pût les surprendre : ils auraient dû le prévoir le jour où Villeneuve avait laissé l'escadre espagnole en arrière pour arriver plus rapidement à la Martinique (1).

Ces reproches retombaient comme un poids insupportable sur le cœur de nos marins et provoquaient de leur part des murmures qui arrivaient jusqu'aux oreilles de l'amiral Villeneuve. Sans force contre ces reproches, dévoré de soucis, tourmenté en outre par de violentes coliques bilieuses, Villeneuve se laissait aller au plus complet abattement et maudissait le jour où il avait entrepris cette fatale campagne (2). Cette fâcheuse disposition qui se manifestait dans toutes les dépêches du malheureux amiral ajoutait encore au mécontentement de l'empereur. Trahi par une chance inattendue dans le plus beau projet qui eût occupé son génie, ce dernier appréciait sévèrement la retraite de la flotte combinée à Cadix. Il voyait dans cette résolution bien moins un calcul qu'une terreur panique, et reprochait d'autant plus durement à Villeneuve « ce sentiment confus de découragement et d'abandon, » que nul sentiment, comme l'écrivait l'amiral Decrès, « n'était plus étranger à sa grande ame et ne l'affectait plus désagréablement chez les autres. » L'armée de Boulogne était déjà en marche pour l'Allemagne, et l'expédition d'Angleterre se trouvait indéfiniment ajournée; mais l'empereur, en renonçant pour le moment à

(1) Des lettres attribuées à des officiers de l'escadre de l'amiral Gravina circulèrent à cette époque dans Cadix et donnèrent lieu à une correspondance très vive entre notre consul-général M. Le Roy et le capitaine-général marquis de La Solana.

(2) « Il m'est tombé entre les mains, écrivait-il à l'amiral Decrès, une lettre du capitaine du vaisseau le *Queen*, adressée à un des commissaires de l'amirauté, dans laquelle il lui dit « qu'ils bloquent avec 4 vaisseaux les 7 qui sont à Carthagène, et que, s'ils « sortent, ils espèrent en rendre bon compte *en les attaquant de nuit ou par un vent « bon frais.* » Et je ne doute pas qu'une attaque de ce genre n'eût le succès le plus certain, parce que dans l'état où nous sommes par défaut d'expérience de mer de nos officiers et matelots, défaut d'expérience de la guerre de nos capitaines-commandans, défaut d'ensemble dans le tout, au moindre incident de nuit, tout n'est que désordre et confusion. »

appeler ses vaisseaux dans la Manche, voulait que son pavillon et celui de ses alliés dominât sur toutes les côtes de l'Andalousie et dans le détroit de Gibraltar. Il calculait qu'il devait y avoir près de 36 vaisseaux réunis à Cadix et regardait comme impossible que l'ennemi eût déjà rassemblé des forces aussi considérables dans ces parages. La flotte combinée devait donc s'approvisionner de six mois de vivres dans le plus court délai et se mettre en état de prendre la mer. L'empereur prescrivait à Villeneuve, dès que la flotte serait ainsi ravitaillée, d'assurer la jonction des 8 vaisseaux mouillés à Carthagène; ces vaisseaux plus d'une fois avaient mis sous voiles pour se rendre à Cadix, mais ils en avaient été empêchés par la crainte de rencontrer, à la sortie du détroit, une escadre anglaise.

« L'intention de l'empereur (écrivait l'amiral Decrès à Villeneuve, en lui envoyant ces nouvelles instructions) est de chercher dans les rangs, quelque place qu'ils y occupent, les officiers les plus propres à des commandemens supérieurs; et ce qu'il exige *par-dessus tout*, c'est une noble ambition des honneurs, l'amour de la gloire, *un caractère décidé* et un courage sans bornes..... *Sa majesté veut éteindre cette circonspection qu'elle reproche à sa marine, ce système de défensive qui tue l'audace et qui double celle de l'ennemi.* Cette audace, elle la veut dans tous ses amiraux, ses capitaines, officiers et marins, et, *quelle qu'en soit l'issue*, elle promet sa considération et ses graces à ceux qui *sauront la porter à l'excès. Ne pas hésiter à attaquer des forces inférieures ou égales même et avoir avec elles des combats d'extermination, voila ce que veut sa majesté! Elle compte pour rien la perte de ses vaisseaux, si elle les perd avec gloire.* Elle ne veut plus que ses escadres soient bloquées par un ennemi inférieur, *et, s'il se présente de cette manière devant Cadix, elle vous recommande et vous ordonne de ne pas hésiter à l'attaquer.* L'empereur vous prescrit de tout faire pour inspirer ces sentimens à tous ceux qui sont sous vos ordres, par vos actions, vos discours, et par tout ce qui peut élever les cœurs. Rien ne doit être négligé à cet égard; sorties fréquentes, encouragemens de toute espèce, actions hasardeuses, ordres du jour qui portent à l'enthousiasme (et sa majesté veut qu'on les multiplie et que vous m'en fassiez l'envoi régulier), tout doit être employé pour animer et exalter le courage de nos marins. Sa majesté veut leur ouvrir toutes les portes des honneurs et des graces, et ils seront le prix de tout ce qui sera tenté d'éclatant. Elle se plaît à penser que vous serez le premier à le recueillir, et, quels que soient les reproches qu'elle m'a ordonné de vous faire, il m'est flatteur de pouvoir vous dire en toute sincérité que sa bienveillance particulière et ses graces les plus distinguées n'attendent que *la première action d'éclat qui signalera votre courage.* »

Cette dépêche, dont la source élevée se révèle à chaque pas, ce magnifique langage qui porta tant de fois l'enthousiasme dans nos rangs, font aisément comprendre comment Villeneuve livrait, un mois plus tard, la bataille de Trafalgar. L'empereur reconnaissait enfin le danger de ces opérations sinueuses, de ces plans détournés dont un chef peut

s'autoriser pour éviter la rencontre de l'ennemi; mais en revenant subitement à d'autres doctrines, en commandant à ses flottes de prendre l'offensive sans leur avoir donné les moyens de la soutenir, en demandant ainsi à l'amour de la gloire, à l'ardeur des combats, ce qu'il eût fallu obtenir de patiens efforts et de bonnes institutions, l'empereur, disons-le, sembla vouloir arracher la victoire par un effort désespéré plutôt que la disputer à armes égales. Il s'adressait malheureusement alors à un homme très brave de sa personne, qui, dans l'abattement où il était tombé, était prêt à tout entreprendre pour laver la tache qu'on avait imprimée à son honneur. Avec des alliés mécontens, des vaisseaux dont quelques-uns voyaient la mer pour la première fois, des officiers dont il avait perdu la confiance, des canonniers qui n'avaient jamais, pour la plupart, tiré un coup de canon à boulet, Villeneuve résolut, de guerre lasse, de jouer une de ces parties qui ébranlent, quand on les perd, les empires les mieux affermis.

VII.

Pendant que l'amiral français disputait à la détresse d'un arsenal épuisé et au mauvais vouloir des autorités espagnoles quelques misérables approvisionnemens qui lui étaient indispensables, Collingwood avait repris sa croisière devant Cadix et recevait à chaque instant de nouveaux renforts. Le 22 août, le contre-amiral sir Richard Bickerton lui amenait 4 vaisseaux; le 30, sir Robert Calder le ralliait avec l'escadre que lui avait confiée Cornwallis. Collingwood eut donc réuni 26 vaisseaux sous ses ordres avant que Villeneuve pût songer à reprendre la mer; mais ce n'était point à Collingwood qu'était réservé l'honneur de cet important commandement. Son heureux rival venait de mouiller à Spithead, où le peuple alarmé l'avait accueilli comme un sauveur. Malgré cette ovation, rendue plus touchante encore par l'approche du danger, Nelson refusa de s'arrêter à Portsmouth et partit immédiatement pour Londres. Dans la matinée du 20 août, il se présentait à l'amirauté. Il trouva les ministres consternés du brusque retour de Villeneuve et de la jonction que Calder n'avait pu prévenir. 11 vaisseaux ennemis étaient partis de Toulon; il s'en était trouvé 20 aux Antilles; on apprenait tout à coup qu'il y en avait 29 au Ferrol. En dépit des croisières anglaises, l'avalanche formidable grossissait toujours et semblait rouler déjà vers la Manche. Qu'arriverait-il si Calder avec ses 18 vaisseaux se trouvait encore une fois sur le passage de Villeneuve? « Calder, répondait Nelson, pourrait être battu, mais je vous garantis qu'après avoir remporté cette victoire, la flotte combinée ne serait plus à craindre pour cette année! »

Rassurée par la confiance de Nelson, l'amirauté ne put lui refuser

quelques instans de repos. L'amiral en profita pour voler à Merton. Sir William était mort au commencement de l'année 1803, et, depuis cette époque, lady Hamilton habitait avec la jeune Horatia cette charmante retraite qu'elle devait à la libéralité de son amant. Nelson oubliait, sous ces frais ombrages, les émotions de sa dernière campagne, quand le commandant de la frégate l'*Euryalus*, le capitaine Blackwood, vint lui annoncer l'entrée de la flotte combinée à Cadix. Le lendemain, Nelson était à Londres et mettait son épée à la disposition de l'amirauté. Lord Barham le reçut à bras ouverts. « Choisissez, lui dit-il, les officiers qui doivent servir sous vos ordres. — Décidez-en vous-même, milord, répondit l'amiral, le même esprit anime toute la marine, vous ne sauriez mal choisir. » Long-temps ingrat envers lord Nelson, le gouvernement anglais avait enfin appris à le traiter avec la distinction que méritaient ses éclatans services. Lord Barham lui remit des pouvoirs illimités pour son commandement, qui devait s'étendre de la baie de Cadix jusqu'au fond de la Méditerranée, et voulut qu'il dictât lui-même à son secrétaire particulier les noms des bâtimens qu'il désirait ajouter à son escadre. Le 7 septembre, Nelson prit congé de l'amirauté. Il reparut à Merton et ne put s'en arracher cette fois sans un sinistre pressentiment. « J'ai beaucoup à perdre, dit-il, et peu à gagner. Je pouvais m'épargner de nouveaux hasards, mais j'ai voulu agir en honnête homme et servir fidèlement mon pays. » Le 14 septembre, encore ému d'une séparation douloureuse, il arrivait à Portsmouth et retrouvait toute son énergie en montant à bord du *Victory*. Le 29, il était devant Cadix, après avoir rallié, à la hauteur de Plymouth, *l'Ajax* et le *Thunderer*. Deux vice-amiraux, Calder et Collingwood, deux contre-amiraux, Thomas Louis et le comte de Northesk, se rangèrent sous son pavillon; mais des deux vice-amiraux, le moins ancien, Calder, devait rentrer en Angleterre pour y rendre compte de sa conduite; Collingwood seul allait rester sous les ordres de Nelson.

A quoi tiennent souvent les plus grandes destinées militaires? Entré avant Nelson dans la marine, Collingwood, son aîné de huit ans, n'obtint cependant qu'après son brillant rival le brevet de lieutenant et le brevet de capitaine. Il n'en fallait pas davantage pour décider de l'avenir de ces deux hommes. Devancé dans le grade de capitaine, Collingwood ne pouvait plus paraître désormais qu'en sous-ordre à côté de Nelson. Simple et modeste, il resta long-temps dans l'ombre où la renommée du vainqueur d'Aboukir tenait ses rivaux éclipsés. Quand il en sortit, le temps des grandes batailles était passé. Aussi, après avoir assisté au combat du 13 prairial et à celui du cap Saint-Vincent, après avoir partagé avec Nelson l'honneur de son dernier triomphe, Collingwood, à peine sexagénaire, mais épuisé par cinquante années de service dont quarante-quatre s'étaient écoulées à la mer, s'éteignit en 1810,

sans emporter dans la tombe une victoire qu'on pût appeler de son nom, une palme qui n'appartînt qu'à lui seul. Plus calme, plus résigné que Nelson, doué d'un sentiment moral infiniment plus élevé, il ne possédait point au même degré que le héros du Nil cette ardeur fiévreuse qui crée les occasions, violente les circonstances et saisirait au besoin *l'honneur noyé par les cheveux*. Collingwood et Nelson sont deux noms que l'histoire ne peut cependant séparer; ce sont deux types qui se complètent. L'un est l'expression la plus élevée d'une marine supérieure, l'autre est le génie exceptionnel qui entraîne dans des voies inconnues cette marine subjuguée par son ascendant. Étranger à tout sentiment d'envie, uniquement préoccupé de la crise périlleuse qui semblait menacer sa patrie, Collingwood descendit sans regret au second rang. Il promit à Nelson un concours souvent éprouvé, et se réjouit du surcroît d'honneur que promettait à la flotte anglaise la supériorité numérique de l'ennemi. « Le triste avantage du nombre, dit-il, n'engendre que la langueur; mais qui de nous ne sentirait s'éveiller son courage quand le salut de l'Angleterre semble aujourd'hui dépendre de nos efforts! »

Ce n'était point une circonstance fortuite, le simple effet d'une surprise passagère qui avait produit cette apparente inégalité des deux flottes. 104 vaisseaux de ligne, constamment exposés à de rudes croisières, absorbaient les ressources des arsenaux anglais, et présentaient rarement une force effective supérieure à 72 vaisseaux; encore, sur ces 72 vaisseaux, 60 à peine se trouvaient-ils réunis en ce moment dans les mers de l'Europe. Dans les mêmes parages, l'empereur était parvenu à en rassembler 65 : 21 à Brest, 5 au Texel, 34 à Cadix, 5 en croisière sous les ordres du capitaine Lallemand. L'amirauté, à bout d'expédiens, obligée de recruter des matelots jusque sur les côtes de Portugal (1), promettait à Nelson de lui envoyer des renforts dès qu'elle le pourrait; en attendant, elle lui recommandait de la façon la plus pressante de garder sous son pavillon tous les vaisseaux qui pouvaient encore tenir la mer, et de ne renvoyer en Angleterre que les bâtimens complétement épuisés, qu'il y aurait danger à retenir plus longtemps éloignés du port. C'était sur un de ces bâtimens que l'amiral Calder, laissant à Nelson le vaisseau à trois-ponts qu'il montait, devait prendre passage; mais Calder ne put supporter la pensée de quitter son vaisseau en présence de toute une flotte qu'il venait de conduire au feu. Généreux jusqu'à l'imprudence, Nelson respecta cette susceptibilité inopportune, et, malgré les ordres formels de l'amirauté, peu de jours avant la sortie de l'ennemi, sir Robert Calder fit route pour Portsmouth sur *le Prince de Galles*. Nelson le vit s'éloigner avec joie. Bien qu'à la veille d'une si grande bataille, il regretta peu le magnifique vaisseau

(1) Lettre de Nelson au consul d'Angleterre à Lisbonne.

dont il venait de faire le sacrifice, car l'humeur chagrine de Calder, l'abattement de ce malheureux officier, autrefois son rival, gênaient son ame expansive et semblaient jeter comme un reflet lugubre sur la joyeuse physionomie de la flotte.

« Voilà Calder parti, écrivit-il à Collingwood, et, en vérité, j'en suis enchanté... Profitez donc de ce beau temps pour venir ce matin à bord du *Victory*. Je veux vous raconter tout ce que j'ai appris et causer un peu avec vous... En tout cas, nous avons toujours la faculté de communiquer ensemble à l'aide du télégraphe. Usez de ce moyen tant qu'il vous plaira; usez-en sans cérémonie. *Tous les deux nous ne faisons qu'un; nous ne ferons jamais qu'un, je l'espère...* Je vous ai envoyé mon plan d'attaque; mais c'est uniquement, mon cher ami, pour vous bien faire connaître mes intentions. Quant à l'exécution, je m'en remets entièrement à votre jugement. Il ne peut se glisser entre nous, cher Collingwood, de mesquines rivalités. Nous n'avons qu'un objet en vue : anéantir la flotte ennemie et conquérir une glorieuse paix pour notre pays. *Aucun homme au monde n'a plus de confiance dans un autre homme que je n'en ai en vous;* aucun homme ne saurait faire valoir vos services avec plus d'empressement que votre bien vieil ami. — Nelson et Bronte. »

Cette union fraternelle devait doubler les forces de la flotte anglaise, et, comme pour rendre son triomphe plus infaillible encore, dans les rangs de cette puissante flotte, l'arrivée de Nelson produisait déjà l'effet accoutumé. « Les capitaines accourus à bord du *Victory* avaient paru oublier le rang de leur amiral pour mieux lui témoigner leur allégresse; » lui, fort de cette confiance, rapprochait avec soin les esprits, faisait taire toutes ces vaines querelles qui divisent les escadres, et resserrait, pour ainsi dire, la trame de son armée avant de l'offrir à nos coups. Aussi, de tous côtés, dans la chambre des capitaines comme dans le carré des officiers, comme dans le poste des *midshipmen,* eût-on entendu répéter ce que le capitaine Duff écrivait à sa femme : « Ce Nelson est un si aimable et si excellent homme, un chef si agréable, que nous voudrions tous devancer ses désirs et prévenir ses ordres. »

Jamais ce dévouement n'avait été plus nécessaire, car Nelson s'était promis de frapper un grand coup. « J'y jouerai ma vie, » disait-il. Quelquefois, pendant qu'il roulait dans sa tête ses plans audacieux, il se prenait à regretter l'infériorité de ses forces; « mais je ne suis point venu ici, écrivait-il, pour trouver des difficultés, je suis venu pour les surmonter. L'amirauté m'enverra un plus grand nombre de vaisseaux dès qu'elle le pourra.... M. Pitt sait bien cependant que ce n'est point simplement une brillante victoire de 23 vaisseaux contre 36 qu'il faut à notre pays. Ce qu'il lui faut, c'est que cette flotte combinée *soit anéantie.* Il n'y a que les gros bataillons qui puissent *anéantir.* » Des renforts successifs portèrent enfin la flotte anglaise à 33 vaisseaux; mais Nelson fut alors obligé d'envoyer 6 vaisseaux se ravitailler à Tétouan et à Gibraltar.

« Vous nous renvoyez, milord (lui dit le contre-amiral Louis qu'il chargea du commandement de cette division), l'ennemi sortira pendant notre absence, et nous manquerons l'occasion de le combattre. » Il fallait bien pourtant, malgré les provisions qu'on recevait sous voiles, se résoudre à ravitailler ainsi la flotte par détachemens ou se préparer à lever un jour le blocus pour conduire la flotte entière à Gibraltar. Prendre ce dernier parti, c'eût été permettre à Villeneuve de sortir de Cadix, et Nelson savait que l'Angleterre, tout émue encore des dangers qu'elle venait de courir, n'aurait point de pardon pour une pareille faute.

VIII.

La réunion des forces anglaises à l'entrée de nos ports laissait le champ libre aux 5 vaisseaux partis de Rochefort. Cette escadre, composée de bâtimens de choix et dont la bonne fortune ne devait pas se démentir, s'était déjà emparée du vaisseau *le Calcutta* et d'un convoi de baleiniers; elle avait failli capturer près d'Oporto le vaisseau *l'Agamemnon,* avant que sir Richard Strachan, détaché avec 5 vaisseaux et 2 frégates à sa poursuite, eût pu réussir à se mettre sur sa trace. Le capitaine Lallemand, promu récemment au grade de contre-amiral par l'empereur, pouvait donc entrer à Cadix aussi soudainement que le contre-amiral Salcedo, et cette double jonction eût porté en un instant l'armée combinée à 46 vaisseaux de ligne. En admettant que Nelson n'eût point alors de détachement à Gibraltar et que sir Richard Strachan, ainsi que le contre-amiral Knight, chargé du blocus de Carthagène, s'empressassent de rallier son pavillon, la flotte anglaise n'eût pu dépasser, malgré cette concentration de forces, le chiffre encore inférieur de 40 vaisseaux. Nelson, pour tout prévoir, supposa ces diverses jonctions effectuées, et dressa son plan d'opérations sur cette base, la plus large qui pût se présenter.

« Je pense (dit-il à ses capitaines dans le *memorandum* qu'il leur adressa) qu'il est presque impossible de ranger une flotte de 40 vaisseaux en ligne. Les vents souvent variables dans ces parages, le temps presque toujours brumeux, mille circonstances imprévues nous exposeraient, si nous tentions cette manœuvre, à une perte de temps qui nous ferait manquer très probablement l'occasion d'une affaire décisive. Au lieu d'avoir à passer d'un ordre à un autre en présence de l'ennemi, je veux que l'ordre de marche de l'armée puisse être en meme temps l'ordre de combat. La flotte naviguera donc ordinairement sur deux colonnes. Si nous avons 40 vaisseaux, chaque colonne en contiendra 16, et les 8 meilleurs marcheurs, pris dans les vaisseaux à deux ponts, formeront une escadre détachée. Cette escadre, prête à se porter sur celle des deux colonnes que je lui désignerai par signal, pourra toujours former, s'il est nécessaire, une ligne de bataille de 24 vaisseaux. »

Après avoir partagé sa flotte en deux armées, Nelson songeait à livrer deux combats distincts : un combat offensif qu'il réservait à Collingwood, un combat défensif dont il voulait se charger lui-même. Pour atteindre ce but, il comptait couper la ligne de Villeneuve, qui se développerait probablement sur un espace de cinq à six milles, de façon à la séparer en deux divisions, laisser alors à Collingwood l'avantage du nombre et supporter seul le poids de forces supérieures. Ainsi, la flotte anglaise étant composée de 40 vaisseaux, la flotte combinée de 46, Collingwood, avec 16 vaisseaux, devait attaquer 12 vaisseaux ennemis; Nelson, avec le reste de la flotte, devait contenir les 34 autres. Pour résister à la pression de cette masse de forces, ce dernier n'avait pas l'intention de rester inactif. Il voulait au contraire se jeter vers le centre sur les vaisseaux qui entoureraient le commandant en chef, isoler par ce mouvement l'amiral Villeneuve de son armée et l'empêcher de transmettre ses ordres à l'avant-garde. Tenir par cette manœuvre l'avant-garde en suspens, c'était gagner un temps précieux. Si cette partie de l'armée combinée hésitait à prendre spontanément une résolution énergique, si elle ne se portait au feu qu'après avoir inutilement attendu les signaux de l'amiral, les vaisseaux de Collingwood, plus nombreux d'un quart que leurs adversaires, auraient déjà accablé l'arrière-garde avant que l'avant-garde eût pu tirer un seul coup de canon. La colonne de Collingwood n'aurait point sans doute achevé cette conquête « sans y perdre quelque mât ou quelque vergue; » l'effet moral qui suivrait ce triomphe devait amplement compenser ce désavantage, et 40 vaisseaux, de quelque prix qu'ils eussent payé un premier succès, n'auraient rien à craindre de 34 vaisseaux intacts, mais ébranlés par la défaite de leurs compagnons.

Tel fut l'esprit de ce *memorandum* si souvent commenté, si souvent célébré comme la dernière expression de la stratégie navale, comme le testament militaire du plus illustre amiral qu'ait produit l'Angleterre. On verra quelles modifications importantes lui firent subir sur le terrain la fougueuse impatience de Nelson et les circonstances toujours imprévues d'une affaire maritime. Ce qui doit appeler d'ailleurs nos méditations, c'est moins le côté stratégique que le côté moral de ce projet ingénieux, c'est moins cet habile partage de ses forces qu'imagine Nelson que la noble confiance qui lui en suggère la pensée. « Dès que j'aurai fait connaître mes intentions au commandant de la seconde colonne (répète-t-il en maint endroit de son *memorandum*), l'entière direction, le commandement absolu de cette colonne, lui appartiennent. C'est à lui de conduire son attaque comme il l'entend, c'est à lui de poursuivre ses avantages jusqu'au moment où il aura capturé ou détruit les vaisseaux qu'il aura enveloppés. *J'aurai soin que les autres vaisseaux ennemis ne viennent pas l'interrompre....* Quant aux capitaines de

la flotte, si pendant le combat ils ne peuvent apercevoir ou comprendre parfaitement les signaux de leur amiral, qu'ils se rassurent : ils ne peuvent mal faire, s'ils placent leur vaisseau bord à bord d'un vaisseau ennemi. »

A ces nobles paroles, à cette exposition si simple et si profonde des plus féconds principes de la tactique navale, la chambre de conseil du *Victory*, où se trouvaient alors réunis les officiers-généraux et les capitaines de l'escadre, retentit d'un long cri d'enthousiasme. « On eût dit, écrivait Nelson, l'effet d'un choc électrique. Quelques officiers furent émus jusqu'aux larmes. Tous approuvèrent ce plan d'attaque. On le trouva nouveau, imprévu, facile à comprendre et à exécuter, et depuis le premier des amiraux jusqu'au dernier des capitaines, chacun s'écria : L'ennemi est perdu, si nous pouvons le joindre. »

Dans le camp opposé, on se préparait aussi au combat : là régnait la même activité, la même abnégation, mais non la même confiance. Gravina, « complet en tout, même en bonne volonté, » suivant l'expression du général Beurnonville, se déclarait prêt à partir, ranimait de son mieux son escadre abattue, et partageait en secret les craintes trop fondées de l'amiral Villeneuve. Ce dernier, l'officier le plus instruit, le tacticien le plus habile, quoi qu'on en ait pu dire, mais non le plus ferme esprit que possédât alors la marine française, pressentait avec désespoir les projets de son habile adversaire. « Il ne se bornera pas, disait-il à ses officiers, à se former sur une ligne de bataille parallèle à la nôtre et à venir nous livrer un combat d'artillerie.... Il cherchera à entourer notre arrière-garde, à nous traverser, à porter sur ceux de nos vaisseaux qu'il aura désunis des pelotons des siens pour les envelopper et les réduire. » En vue d'opposer à cette tactique inusitée une tactique semblable, il songeait alors à ne présenter en ligne qu'un nombre de vaisseaux égal à celui des vaisseaux anglais. Le reste de la flotte se rangerait sous les ordres de Gravina et composerait un corps de réserve destiné à voler au secours des vaisseaux compromis.

Ce plan avait été formé quand l'ennemi n'avait que 21 vaisseaux devant Cadix. Il était devenu impraticable depuis les renforts qu'avait reçus Nelson. Il ne suffit pas d'ailleurs de concevoir de nouveaux ordres de marche et de combat, de préparer des concentrations rapides, des conversions inattendues : il faut avoir surtout des vaisseaux en état d'exécuter ces mouvemens difficiles. Les évolutions navales sont trop délicates de leur nature pour être à la portée d'une armée qui n'a point eu le temps de se reconnaître. Elles exigent une sûreté de coup d'œil, une précision dans la manœuvre que les officiers les plus instruits ne possèdent pas toujours, que ceux même qui les ont possédées ne retrouvent souvent plus au même degré après une longue inaction ou le jour d'un premier appareillage. Aussi Villeneuve, effrayé des com-

plications où pouvait l'engager l'inauguration d'une tactique nouvelle, revenait-il instinctivement aux règles déjà tracées de l'ancienne stratégie. L'escadre de Gravina, forte de 12 vaisseaux français et espagnols, conservait la désignation d'escadre de réserve, mais, en réalité, elle devait former l'avant-garde de la flotte combinée. « Je n'ai ni le moyen ni le temps, s'écriait Villeneuve dans son découragement, d'adopter une autre tactique avec les commandans auxquels sont confiés les vaisseaux des deux marines.... Je crois bien que tous tiendront leur poste, mais pas un ne saurait prendre une détermination hardie! »

Peut-être, en cette extrémité, Villeneuve adopta-t-il en effet le seul parti convenable. En doublant sa ligne de bataille par un second rang de vaisseaux *endentés* (1), il s'exposait à gêner le feu d'une partie de ces vaisseaux. En partageant ses forces, il courait un plus grand danger, car la division la plus faible pouvait, comme on l'avait vu déjà au combat du cap Saint-Vincent, après une première démonstration infructueuse, se résigner à une retraite prématurée. En rangeant, au contraire, sa flotte sur une seule ligne, il présentait, il est vrai, un front trop étendu, mais conservait du moins à chaque vaisseau le libre jeu de son artillerie et la faculté de se replier sans confusion sur la partie de la ligne qui serait menacée par l'ennemi. Ce fut dans cette pensée qu'il maintint l'ancien ordre de bataille, et adressa à son escadre ces simples et mémorables paroles qui impliquaient malheureusement la condamnation de sa propre conduite à Aboukir : « Tous les efforts de nos vaisseaux doivent tendre à se porter au secours des vaisseaux assaillis et à se rapprocher du vaisseau amiral, qui en donnera l'exemple..... C'est bien plus de son courage et de son amour de la gloire qu'un capitaine commandant doit prendre conseil, que des signaux de l'amiral, qui, engagé lui-même dans le combat et enveloppé dans la fumée, n'a peut-être plus la facilité d'en faire..... *Tout capitaine qui ne serait pas dans le feu ne serait pas à son poste.....*, et un signal pour l'y rappeler serait pour lui une tache déshonorante. »

Ainsi se préparait la sanglante journée de Trafalgar. Pitt, comme nous l'avons dit, avait renoué les fils de l'ancienne coalition; l'empereur avait levé ses camps de l'Océan. Menacé du côté de l'Allemagne, l'empereur l'était plus sérieusement encore du côté de l'Italie. En face de Masséna, l'archiduc Charles y commandait la principale armée autrichienne. Les Anglais et les Russes devaient débarquer à Tarente, à Naples ou à Ancône, des troupes déjà rassemblées dans les îles de Malte et de Corfou. Réunies à l'armée napolitaine, ces troupes pouvaient sur-

(1) Vaisseaux disposés sur deux lignes de telle façon que le second rang puisse tirer dans les intervalles ménagés entre les bâtimens de la première ligne.

prendre les 20,000 hommes qui occupaient, sous le général Gouvion Saint-Cyr, la place forte de Pescara et la frontière septentrionale du royaume de Naples. Marchant ensuite sur Gênes par la Toscane et le duché de Parme, elles tombaient à l'improviste sur les derrières de l'armée de Masséna. Cette diversion, proposée à la cour de Vienne, était le plan chéri du général Dumouriez, celui qu'il recommandait à la sollicitude de Nelson et dont il réclamait avec instance la direction. « Nous réaliserions ainsi, écrivait Dumouriez à l'amiral, ces projets que nous formions ensemble à Hambourg contre le sauvage usurpateur que nous abhorrons également. » Mais ce projet habile n'avait point échappé au regard perçant de l'empereur, et pendant que la reine de Naples, prête à se lancer dans de nouvelles aventures, écrivait à Nelson, autrefois *son libérateur*, encore aujourd'hui *son héros :* « Votre nom seul anime le courage de chacun..... la crise générale approche : Dieu veuille que ce soit en bien ! » le général Saint-Cyr recevait les instructions suivantes : « S'emparer de Naples, en chasser la cour, dissoudre et anéantir l'armée napolitaine avant que les Anglais et les Russes eussent pu apprendre que les hostilités étaient commencées. »

Quelques jours après avoir signé ces instructions, le 17 septembre 1805, l'empereur expédiait à Villeneuve l'ordre d'appareiller avec la flotte combinée, de se porter d'abord vers Carthagène pour y rallier le contre-amiral Salcedo, de Carthagène sur Naples pour y déposer les troupes embarquées sur son escadre et les joindre à l'armée du général Saint-Cyr. « Notre intention, ajoutait l'empereur, est que *partout où vous trouverez l'ennemi en forces inférieures, vous l'attaquiez sans hésiter et ayez avec lui une affaire décisive...* Il ne vous échappera pas que le succès de ces opérations dépend essentiellement de la promptitude de votre départ de Cadix : nous comptons que vous ne négligerez rien pour l'opérer sans délai, et nous vous recommandons dans cette importante expédition *l'audace* et la plus grande activité. » L'empereur, avec Villeneuve, ne craignait pas d'exagérer sa pensée. Cet amiral était, à ses yeux, « un de ces hommes qui ont plutôt besoin d'éperon que de bride. » Convaincu, d'ailleurs, en lui prescrivant cette funeste manœuvre, que « son excessive pusillanimité l'empêcherait de l'entreprendre, » il faisait partir secrètement le vice-amiral Rosily de Paris. Cet officier-général, s'il trouvait encore la flotte combinée à Cadix, devait en prendre le commandement, arborer le pavillon d'amiral au grand mât du *Bucentaure*, et renvoyer en France le vice-amiral Villeneuve « pour y rendre compte de la campagne qu'il venait de faire. »

L'amiral Decrès, qui aimait sincèrement Villeneuve, rédigea ce dernier ordre d'une main tremblante. Lui, dont la plume était si facile, le style si net et si limpide, il ratura, il surchargea vingt fois les cinq ou

six lignes par lesquelles il annonçait à ce malheureux officier son rappel et les intentions de l'empereur (1). Moins que tout autre, d'ailleurs, il pouvait espérer qu'un événement heureux vînt rendre à Villeneuve, avant la réception de cette lettre, la faveur qu'il avait perdue, car il ne se faisait lui-même aucune illusion sur la situation de l'armée combinée. « J'ai bien une opinion, disait-il à l'empereur, sur la force réelle des vaisseaux de votre majesté : cette opinion, je l'aurai au même degré sur celle des vaisseaux de l'amiral Gravina qui auront déjà vu la mer; *mais quant aux vaisseaux espagnols sortant du port pour la première fois, commandés par des capitaines peu exercés, médiocrement armés, j'avoue que je ne sais ce qu'on peut oser, le lendemain même de leur appareillage, avec cette partie si nombreuse de la flotte combinée.* »

Le conseil de guerre qu'assembla l'amiral Villeneuve avant de se préparer à sortir de Cadix exprima la même opinion que le ministre de la marine. Les amiraux Gravina, Alava, Escaño, Cisneros, les chefs de division Macdonell et Galiano, représentaient dans ce conseil l'escadre espagnole; les contre-amiraux Dumanoir et Magon, les capitaines Cosmao, Maistral, Villegris et Prigny, représentaient l'escadre française. Leur sentiment fut unanime : ils déclarèrent « que les vaisseaux des deux nations étaient *pour la plupart mal armés,* que plusieurs de ces vaisseaux n'avaient pu encore exercer leur monde à la mer, et que les vaisseaux à trois ponts la *Santa-Anna* et le *Rayo,* le *San-Justo,* de 74, armés avec précipitation et à peine sortis de l'arsenal, pouvaient *à la rigueur* appareiller avec l'armée, mais *qu'ils n'étaient point en état de rendre les services militaires* dont ils seraient susceptibles quand ils seraient complétement organisés. » Tel était cependant le dévouement de tous ces hommes de cœur, que, malgré ces sinistres pressentimens, ils s'inclinèrent tous, comme autrefois les vaillans capitaines de Tourville devant cet argument sans réplique : *Ordre du roi d'attaquer;* mais Tourville avait, vis-à-vis de l'ennemi, le glorieux désavantage du nombre; Villeneuve devait avoir au contraire cette triste et stérile supériorité.

« Les Anglais, disait l'empereur, deviendront bien petits, quand la France aura deux ou trois amiraux *qui veuillent mourir.* » Nul plus que l'amiral Villeneuve n'était résigné à ce sacrifice, trop heureux s'il eût pu à ce prix conserver l'espérance de sauver sa flotte! « Mais sortir de Cadix, écrivait-il à l'amiral Decrès, sans pouvoir donner immédiatement dans le détroit, et avec la certitude d'avoir à combattre un ennemi très supérieur, *serait tout perdre!* Je ne puis penser que ce soit l'intention de sa majesté impériale de vouloir livrer la majeure partie de ses forces navales à des chances si désespérées, et qui ne promettent pas même de la gloire à acquérir. » Ces derniers scrupules allaient

(1) Le brouillon de cette lettre existe encore aux archives de la marine.

malheureusement s'évanouir. Le vice-amiral Rosily était déjà à Madrid. Un accident survenu à sa voiture ne lui avait permis de se remettre en route que le 14 octobre, et, pendant ce temps, l'amiral Villeneuve avait appris son arrivée en Espagne (1). Cette nouvelle frappa Villeneuve au cœur. « Je serais heureux, écrivit-il au ministre de la marine, de céder au vice-amiral Rosily la première place, si du moins il m'était réservé d'occuper la seconde... mais ce serait trop affreux pour moi de perdre toute espérance d'avoir une occasion de montrer que j'étais digne d'une meilleure fortune! Si le vent me permet de sortir, je partirai dès demain. » En ce moment, on vint le prévenir que Nelson avait détaché 6 vaisseaux à Gibraltar. Il appela sur-le-champ l'amiral Gravina à bord du *Bucentaure*, et, après s'être concerté quelques instans avec lui, il fit signal à l'armée de se préparer à mettre sous voiles.

Depuis deux mois, la désertion avait enlevé à nos vaisseaux, et surtout aux vaisseaux espagnols, un grand nombre de matelots. On parvint, avant d'appareiller, à ramasser quelques-uns d'entre eux sur le pavé de Cadix; le plus grand nombre avait déjà gagné la campagne, et, le 19 au matin, peu d'équipages se trouvèrent au complet. A sept heures cependant, l'armée combinée commença son mouvement; à neuf heures et demie, Nelson en eut connaissance : il se trouvait alors, avec le gros de la flotte anglaise, à seize lieues environ dans l'ouest-nord-ouest de Cadix. Sachant que Villeneuve, s'il donnait avant lui dans le détroit, avait la chance de lui échapper, ce fut vers le détroit qu'il fit route. Une armée navale n'appareille pas facilement du port de Cadix : six ans avant l'amiral Villeneuve, l'amiral Bruix avait mis trois jours pour en sortir. Le calme et le courant contraire arrêtèrent bientôt le mouvement de l'armée combinée, et, dans la journée du 19 octobre, 8 ou 10 vaisseaux parvinrent seuls à franchir les passes. Le lendemain, une légère brise de sud-est facilita la sortie du reste de l'escadre. Le temps, magnifique le 19, s'était couvert pendant la nuit, et semblait annoncer un coup de vent de sud-ouest; mais quelques heures d'une brise maniable devaient porter la flotte combinée au vent du cap Trafalgar, et la tempête, qui trouverait Villeneuve dans cette position, ne pouvait, si elle soufflait de l'ouest et du sud-ouest, qu'être favorable à ses projets. A dix heures du matin, les derniers vaisseaux français et espagnols étaient hors de Cadix. La flotte anglaise était à quelques lieues du cap Spartel, gardant l'entrée du détroit.

Ce fut alors que Villeneuve, décidé à ne plus reculer, écrivit à l'amiral Decrès sa dernière dépêche :

« Toute l'escadre est sous voiles.... Le vent est au sud sud-ouest; mais je pense

(1) Il fallait alors dix jours pour faire en poste le voyage de Madrid à Cadix.

que c'est un vent de la matinée. On me signale 18 voiles. Ainsi il est très probable que les habitans de Cadix auront à vous donner de nos nouvelles.... Je n'ai consulté, monseigneur, dans ce départ, que le désir ardent de me conformer aux intentions de sa majesté et de faire tous mes efforts pour détruire le mécontentement dont elle a été pénétrée des événemens de la dernière campagne. *Si celle-ci réussit, j'aurai de la peine à ne pas croire que tout devait aller ainsi, que tout était calculé pour le plus grand bien du service de sa majesté.* »

IX.

Villeneuve était donc parti, et marchait au combat; il y marchait sans confiance. Dans cette flotte si brave, si dévouée, il sentait un germe latent de destruction; il s'alarmait sans pouvoir définir exactement l'objet de ses alarmes. Le souvenir d'Aboukir était au fond de ses craintes; mais quels griefs retrouve-t-on exprimés dans toutes ses dépêches? de quoi se plaignait-il sans cesse? « Du défaut d'expérience de mer de nos officiers et matelots, du défaut d'expérience de la guerre de nos capitaines-commandans, du défaut d'ensemble dans le tout. » C'étaient là sans doute de graves et légitimes sujets de plainte; à la veille du combat, il était cependant un mal plus réel, que Villeneuve n'a jamais signalé, qu'il n'a jamais tenté de réparer, et qui, dès l'année 1802, était admirablement dénoncé par le célèbre ingénieur Forfait. « C'est réellement, écrivait Forfait dans une brochure trop peu écoutée à cette époque, le canon qui seul impose la loi de la force sur les mers. Il est vraiment plaisant, ajoutait-il avec raison, d'entendre discourir souvent et fort longuement pour assigner les causes de la supériorité des Anglais... Quatre mots la démontrent... Ils ont des vaisseaux bien installés, *une artillerie bien servie,* et ils manœuvrent bien... *Quant à vous, c'est tout le contraire...* Quand vous serez comme eux, vous leur tiendrez tête... vous les battrez, quand vous saurez aller au pas de charge de mer. » Quiconque voudra se figurer les effets destructeurs que l'on peut attendre d'une masse de fer dont le poids total dépasse souvent trois mille livres, lancée dans l'espace avec une vitesse presque double de celle du son (1), parcourant 500 mètres par seconde et arrêtée subitement dans sa course par un obstacle pénétrable qui se déchire et éclate en fragmens plus meurtriers que le boulet même, comprendra la puissance formidable des premières bordées d'un vaisseau de ligne. Au lieu de gaspiller cette force irrésistible, comme nous le faisions alors (2), dans l'espoir de couper quelques fils

(1) La vitesse du son dans l'air (par 15 degrés de température) est de 341 mètres par seconde; celle d'un boulet de 24 chassé par 6 kilogrammes de poudre est de 500 mètres.

(2) Les traités d'artillerie et de tactique les plus estimés en France et en Espagne, les

déliés dans le vide, d'atteindre à grand hasard quelque important cordage, d'écorcher quelque mât, les Anglais, mieux inspirés, la concentraient tout entière vers un but plus certain, — la ligne de batterie de l'ennemi : ils jonchaient nos ponts de cadavres, pendant que nos boulets passaient au-dessus de leurs vaisseaux (1). Plus exercés d'ailleurs que nos canonniers, unissant à la précision du tir une rapidité qui nous fut long-temps inconnue, les canonniers anglais étaient parvenus en 1805 (non sur tous les vaisseaux peut-être, mais sur les vaisseaux bien commandés, sur *le Foudroyant* qu'avait monté Nelson, sur le *Dreadnought* que venait de quitter Collingwood) à tirer de chaque pièce près d'un coup de canon par minute. A la même époque, nos pièces les mieux servies mettaient entre chaque coup plus de trois minutes d'intervalle (2). C'est à cette double infériorité dans le tir que nous eussions dû attribuer, — si la vérité n'était si lente à se faire jour, — la plupart de nos revers depuis 1793; c'est « à *cette grêle de boulets*, comme l'écrivait Nelson, que l'Angleterre devait alors l'empire absolu des mers, » qu'il devait lui-même la victoire d'Aboukir, qu'il allait devoir celle de Trafalgar.

La brise qui avait conduit les vaisseaux de Villeneuve et de Gravina hors du port avait subitement fraîchi. Retardée dans sa marche par l'inexpérience de plusieurs vaisseaux espagnols qui étaient tombés sous le vent en prenant des ris, l'armée combinée s'éloignait lentement de la côte, et Nelson, averti par ses frégates des mouvemens de notre escadre,

ouvrages, si précieux d'ailleurs, de M. Audibert de Ramatuelle et de M. de Churruca, les instructions officielles publiées sous les auspices du ministre de la marine, recommandaient formellement « de ne point oublier que le premier et le principal objet d'un combat naval est de dégréer et de démâter l'ennemi. » — « On a constamment remarqué (observe fort judicieusement le général Douglas) que, dans nos affaires avec les Français, nos bâtimens avaient toujours beaucoup plus souffert dans le gréement que dans la coque. L'usage général que faisaient les Français du ras de métal comme ligne de mire a pu dans quelques cas en être la cause; mais il faut chercher aussi la source de ces erreurs dans cette ancienne règle, établie dans la marine française, « de ne jamais tirer lorsque le bâtiment dans ses mouvemens de roulis s'abaisse vers le côté où l'on combat, mais toujours lorsqu'il se relève, parce que les coups qui manquent le corps du navire ennemi peuvent en atteindre le gréement. » Ce précepte explique suffisamment le peu de dommage que nos vaisseaux ont toujours reçu dans leur coque en combattant contre les bâtimens français. »

(*Traité d'Artillerie navale*, par le général sir Howard Douglas.)

(1) Le vice-amiral Émériau remarqua des premiers « que l'incertitude du *tir à démâter et à couler bas* avait été trop bien démontrée par l'expérience. » Il prescrivit aux vaisseaux qu'il commandait à Toulon en 1812 « *de tirer en plein bois*, afin de porter le désordre dans les batteries de l'ennemi. » A peu près à la même époque, un de ces jeunes capitaines qui surgissaient alors de toutes parts (vaillante pépinière qui eût racheté les revers de l'empire, si l'empire eût vécu) répétait à ses canonniers, avant un brillant combat, cet avis tout empreint de verve gauloise et de raison : « Mes amis, tirez bas; les Anglais n'aiment pas qu'on les tue. »

(2) *Règles de pointage*, par M. de Montgéry, page 83.

accourait déjà sous toutes voiles pour la combattre; mais à des grains violens succéda bientôt un nouveau calme, et la nuit survint avant que les deux flottes eussent pu se reconnaître. Des feux se montrèrent alors sur divers points de l'horizon. C'étaient les signaux de l'armée anglaise et des bâtimens qui éclairaient sa route. Des coups de canon répétés de proche en proche, des feux de Bengale jetant au milieu de l'obscurité la plus profonde une lueur vive et soudaine, vinrent se joindre à ces signaux et apprendre à l'amiral Villeneuve qu'il essaierait vainement de dérober sa marche à ses actifs adversaires. Vers dix heures du soir, cet amiral sentit la nécessité de rallier ses vaisseaux. Il fit le signal de former la ligne de bataille (1). Le jour suivant, le 21 octobre 1805, jour de sinistre mémoire, trouva les deux armées à la hauteur du cap Trafalgar. Nelson, modérant habilement sa poursuite pendant la nuit, avait conservé sur Villeneuve l'avantage du vent. Au lever du soleil, il rallia ses bâtimens dispersés et chercha des yeux nos vaisseaux. A quatre ou cinq lieues de la flotte anglaise, répandue en désordre sur un vaste espace, et prolongeant sous petites voiles la côte d'Andalousie encore enveloppée des vapeurs du matin, la flotte combinée faisait route vers le détroit (2).

(1) « Le 20 octobre, à neuf heures du soir, l'escadre anglaise fit des signaux à coups de canon, et, par l'intervalle d'à peu près huit secondes qui s'écoula entre le moment où nous aperçûmes l'éclair et celui où nous entendîmes le bruit de chaque coup tiré par les vaisseaux ennemis, nous pûmes calculer qu'ils étaient à environ deux milles de notre escadre. *Nous signalâmes avec des feux, à l'amiral français, la nécessité de former, sans perdre de temps, la ligne de bataille, en se formant sur les bâtimens le plus sous le vent.* Cet amiral répéta ce signal à coups de canon. » (Rapport du combat de Trafalgar adressé au prince de la Paix, le 22 octobre 1805, par le contre-amiral Escaño, chef d'état-major de l'amiral Gravina. — Extrait de la *Gazette de Madrid*, du 5 novembre 1805.)

« ... Le 20 octobre, vers neuf heures du soir, l'amiral signala de former promptement l'ordre de bataille sans égard aux postes... *L'armée était très dispersée; les vaisseaux de la ligne de bataille et ceux de l'escadre d'observation se trouvaient confondus.* » (Rapport de M. Lucas, commandant *le Redoutable*, au ministre de la marine.)

(2) « .... *Nous étions sans ordre au point du jour le* 21, lorsque nous aperçûmes l'ennemi au vent à nous... » (Rapport du contre-amiral Escaño.)

« .... Le 21 octobre, à sept heures du matin, l'amiral Villeneuve signala l'ordre de bataille naturel, tribord amures. *Notre armée était à peu près sans ordre, mais dans un peloton assez ramassé*, et se prolongeant moins que l'escadre anglaise. » (Rapport du contre-amiral Dumanoir-le-Pelley. — Plymouth, 16 novembre 1805.)

« .... Vers les sept heures du matin, l'amiral signala de former la ligne de bataille dans l'ordre naturel, les amures à tribord. » (Rapport du commandant Lucas.)

L'histoire renferme bien peu d'événemens importans dont les détails nous aient été transmis avec cette unanimité de témoignages qui ne laisse aucune prise à la controverse. Le combat de Trafalgar devait donc offrir, comme toutes les grandes catastrophes, certains points douteux et obscurs sur lesquels les souvenirs des contemporains ou des acteurs mêmes de ce terrible drame ne jetteraient peut-être aujourd'hui qu'une lumière insuffisante : en présence de cette inévitable incertitude, le tableau suivant des seuls signaux

Les deux armées se trouvaient en présence pour la première fois. Une activité générale parcourut aussitôt leurs rangs. Les vaisseaux français et espagnols s'empressaient de rectifier la ligne de bataille

dont nous ayons trouvé la trace dans les archives de la marine ne sera point assurément dénué d'intérêt.

21 octobre 1805.

« Six heures et demie du matin. — La frégate *l'Hermione* signale une escadre ennemie.

« Sept heures du matin. — L'amiral Villeneuve fait signal à l'armée de former la ligne de bataille dans l'ordre naturel, tribord amures; signale en même temps branle-bas de combat.

« Sept heures du matin. — La frégate *l'Hermione* signale 26 vaisseaux de ligne.

« Sept heures vingt minutes. — L'amiral Villeneuve fixe la distance entre chaque vaisseau à une encâblure.

« Huit heures. — L'amiral Villeneuve fait signal à l'armée de virer lof pour lof tout à la fois.

« Huit heures et demie. — L'amiral Villeneuve donne l'ordre aux vaisseaux de tête de forcer de voiles.

« Neuf heures et demie. — L'amiral Villeneuve donne l'ordre au *San-Augustino* de serrer le vent, au *Scipion* de forcer de voiles.

« Dix heures. — L'amiral Villeneuve donne l'ordre au vaisseau de tête de serrer le vent et aux autres de le suivre par un mouvement successif.

« Dix heures et demie. — La frégate *la Thémis* signale à l'amiral Gravina : La ligne de l'armée combinée s'allonge trop.

« Dix heures quarante minutes. — La frégate *la Thémis* signale à l'amiral Gravina : L'arrière-garde s'allonge trop.

« Dix heures quarante-cinq minutes. — L'amiral Gravina donne l'ordre à chaque vaisseau de l'arrière-garde de se tenir à une encâblure de son matelot d'avant.

« Onze heures. — L'amiral Villeneuve répète l'ordre au vaisseau de tête de serrer le vent et aux autres de le suivre par un mouvement successif.

« Onze heures et demie. — L'amiral Gravina signale à l'arrière-garde de serrer le vent.

« L'amiral Villeneuve signale au *Rayo* de serrer la ligne, à l'armée de commencer le feu dès qu'on sera à portée.

« Midi et demi. — L'amiral Villeneuve signale aux vaisseaux qui ne combattent pas par suite de leur position actuelle d'en prendre une qui les reporte le plus promptement possible au feu.

« Une heure cinq minutes. — La frégate *le Rhin* signale que l'ennemi détache des vaisseaux avec le projet de doubler l'arrière-garde.

« Une heure trente minutes. — Le contre-amiral Dumanoir signale aux vaisseaux de l'avant-garde de virer de bord et de se porter au feu.

« La frégate *l'Hortense* prévient l'amiral Villeneuve que dix vaisseaux de l'avant-garde ne combattent pas.

« Une heure quarante-cinq minutes. — L'amiral Villeneuve fait signal à l'avant-garde *de virer lof pour lof.*

« La frégate *l'Hermione* fait signal aux vaisseaux qui n'ont pas d'ennemis par leur travers de prendre une position qui les rapproche du feu. — *L'Hermione* met le numéro de *l'Argonaute.*

« Quatre heures trente minutes. — L'amiral Gravina fait à l'armée le signal de ralliement.

« Le vaisseau *le Neptune* répète le signal de l'amiral Gravina.

« Le vaisseau *le Neptune* fait signal aux vaisseaux qui ne sont pas totalement désemparés d'imiter sa manœuvre. » (Archives du dépôt des cartes et plans de la marine.)

qu'ils avaient formée à la hâte pendant la nuit; les vaisseaux anglais se couvraient de voiles, et leurs bonnettes, établies des deux bords, laissaient arriver sur l'ennemi. A huit heures, l'amiral Villeneuve reconnut qu'un engagement général était inévitable. Il s'y prépara sans faiblesse, et, d'un coup d'œil exercé, choisit son terrain pour combattre (1). Par une conversion rapide, l'armée, virant de bord tout à la fois, mit le cap vers Cadix. Ce port restait ainsi ouvert aux vaisseaux qui seraient désemparés. La ligne de bataille fut ensuite formée sous ces nouvelles amures, et la flotte combinée attendit la flotte anglaise.

Une légère brise d'ouest-nord-ouest gonflait à peine les plus hautes voiles des vaisseaux. Portée sur les longues ondulations de la houle, symptôme infaillible d'une tempête imminente, la flotte de Nelson et de Collingwood s'avançait cependant avec une vitesse d'une lieue à l'heure. Elle s'était partagée en deux escadres, suivant le plan arrêté par Nelson. Le *Victory* conduisait la première escadre; il avait derrière lui 2 vaisseaux de 98, *le Téméraire* et *le Neptune*, masse imposante, destinée à ouvrir la première trouée dans la ligne ennemie. Le *Conqueror* et *le Leviathan*, de 74, venaient après *le Neptune* et précédaient le *Britannia*, vaisseau de 100 canons, qui portait le pavillon du contre-amiral comte de Northesk. Séparé par un assez long intervalle de ce premier groupe, le vaisseau chéri de Nelson, que commandait alors l'ancien capitaine du *Vanguard*, sir Edward Berry, *l'Agamemnon*, guidait dans les eaux du *Britannia* 4 vaisseaux de 74, *l'Ajax*, *l'Orion*, le *Minotaur* et *le Spartiate*. L'*Africa*, vaisseau de 64, qui s'était laissé souventer pendant la nuit, faisait force de voiles pour reprendre son poste.

Le *Royal Sovereign*, de 100 canons comme le *Victory*, était monté par le vice-amiral Collingwood, et marchait en tête de la seconde escadre. Sorti récemment du bassin, cet excellent vaisseau avait retrouvé toutes ses qualités et semblait voler sur l'eau comme une frégate. Le *Belleisle* et *le Mars* le suivaient avec peine, *le Tonnant* et *le Bellerophon* serraient de plus près le vaisseau *le Mars;* le *Colossus*, l'*Achilles* et le *Polyphemus*, se pressaient sur les pas du *Bellerophon*. Plus à droite, le *Revenge* amenait à sa suite le *Swiftsure*, le *Defiance*, le *Thunderer* et le *Defence*. Le *Dreadnought* et *le Prince*, de 98, mauvais voiliers tous deux, navi-

(1) Villeneuve suivit ici le conseil de Tourville. « J'ai déjà eu l'honneur de le dire au roi (écrivait au fils de Colbert l'illustre maréchal) : dès le moment que deux armées sont en présence et en état de se pouvoir reconnaître, il est impossible d'éviter un combat quand une armée ennemie voudra engager l'autre et qu'elle aura le vent... Il n'y aurait d'autre expédient que d'abandonner tous les vaisseaux qui ne seraient pas fins de voile, ce qui ne se peut pratiquer, car ce serait une manœuvre qui intimiderait tellement les équipages, qu'il serait très difficile de les pouvoir rassurer, lorsqu'il faudrait combattre. Tous les officiers-généraux et ceux qui ont de la pratique à la mer conviennent de ce fait, et que le meilleur parti (quoique inférieur en nombre) *est d'attendre l'ennemi en bon ordre et de tenir une brave contenance.* »

guaient entre les deux colonnes, mais faisaient également partie de l'escadre de Collingwood. Unies par une pensée commune, bien que destinées pendant le combat à une complète indépendance, ces deux divisions d'une même armée, la première de 12 vaisseaux, la seconde de 15, partageaient la noble émulation de leurs chefs et montraient une égale ardeur à se rapprocher de notre escadre.

Composée de 18 vaisseaux français, vaisseaux de 80 et de 74, et de 15 vaisseaux espagnols, parmi lesquels figuraient 4 vaisseaux à trois ponts, la flotte combinée comptait 6 vaisseaux de plus, mais 3 vaisseaux à trois ponts de moins que la flotte anglaise (1). Six officiers-généraux commandaient les divisions de cette armée. Le pavillon de l'amiral Villeneuve était arboré à bord du *Bucentaure;* celui de l'amiral Gravina, à bord du *Prince des Asturies,* vaisseau de 112 canons, armé au Ferrol. Le contre-amiral Dumanoir montait *le Formidable;* le contre-amiral Magon, *l'Algésiras,* et 2 magnifiques trois-ponts espagnols, la *Santissima-Trinidad,* de 130 canons, et la *Santa-Anna,* de 112, faisaient flotter, au milieu de cette forêt de mâts, le premier le pavillon du contre-amiral Cisneros, le second le pavillon du vice-amiral Alava.

Gênée dans son évolution par le calme et la houle, cette flotte immense, qui se développait alors sur une étendue de cinq ou six milles, présentait à l'ennemi un front irrégulier. 10 vaisseaux tombés sous le vent n'étaient point à leur poste et formaient comme un second rang de vaisseaux en arrière de la ligne de bataille; le *Neptuno, le Scipion, l'Intrépide,* le *Rayo, le Formidable, le Duguay-Trouin, le Mont-Blanc,* le *San-Francisco d'Asis,* le *San-Augustino* et *le Héros* composaient l'avant-garde et obéissaient aux signaux du contre-amiral Dumanoir. Les trois premiers vaisseaux du corps de bataille étaient groupés autour du *Bucentaure;* la *Santissima-Trinidad* en avant de l'amiral, *le Redoutable*

(1) Le 13 août 1805, l'empereur écrivait à l'amiral Decrès : « Villeneuve verra dans mon calcul que je désire qu'il attaque toutes les fois qu'il est supérieur en nombre, *ne comptant deux vaisseaux espagnols que pour un.* » Nous en appelons aux souvenirs de tous les hommes de cette époque, aux souvenirs de nos ennemis eux-mêmes; pourrait-on de bonne foi adopter une autre base pour établir la force respective des escadres qui allaient combattre?

L'escadre anglaise portait	2,148 canons.
L'escadre française	1,356
L'escadre espagnole	1,270

La force réelle de la flotte combinée, d'après les calculs mêmes de l'empereur (calculs qu'on ne saurait malheureusement taxer de timidité), ne pouvait donc être évaluée au-dessus de 1,991 canons, 157 canons ou 2 vaisseaux de 80 de moins que la flotte anglaise. Plût à Dieu qu'en effet nous n'eussions eu à opposer à nos ennemis, dans cette terrible journée, que 25 *vaisseaux* tels que *le Fougueux, le Pluton, l'Algésiras* ou *le Redoutable!*

dans ses eaux, *le Neptune* sous le vent de la ligne, entre *le Redoutable* et *le Bucentaure*. En arrière de ce groupe, un large intervalle, qu'auraient dû occuper 3 vaisseaux souventés, le *San-Leandro*, le *San-Justo* et *l'Indomptable*, brèche ouverte déjà dans cette muraille vivante, semblait, à l'instar de l'attaque, avoir partagé la défense, laissant 14 vaisseaux du côté de Villeneuve, 19 vaisseaux du côté de Gravina. La *Santa-Anna* occupait la tête de cette seconde division. Derrière ce vaisseau à trois ponts se trouvait l'élite de l'armée française : *le Fougueux*, séparé par un vaisseau espagnol, le *Monarca*, du *Pluton* et de *l'Algésiras; l'Aigle, le Swiftsure* (1) et *l'Argonaute*, séparés de *l'Algésiras* par le *Bahama*. Après ces 9 vaisseaux, un dernier peloton comprenait encore 2 vaisseaux français et 5 vaisseaux espagnols : le *Montanez* et l'*Argonauta*, tombés sous le vent; *le Berwick*, suivi du *San-Juan Nepomuceno; l'Achille*, doublant le *San-Ildefonso*, et *le Prince des Asturies*, destiné par Villeneuve à guider l'avant-garde, mais devenu ce jour-là, par l'effet des circonstances qui avaient rangé la flotte dans un ordre renversé, le serre-file de l'armée combinée.

Cette armée se trouvait alors à huit ou neuf lieues de Cadix. Nelson voulait, avant tout, lui couper le chemin de ce port. Il y réussissait, s'il parvenait à traverser la ligne de bataille que venait de former Villeneuve. Une manœuvre semblable avait été tentée par lord Howe au combat du 13 prairial, mais avec des ménagemens infinis. Ayant le vent sur l'armée de Villaret-Joyeuse, lord Howe, après avoir rangé son escadre sur une ligne de front, avait attaqué la flotte républicaine de biais et non debout au corps. Menaçant d'abord l'arrière-garde de Villaret, il avait insensiblement redressé sa route et porté ses vaisseaux, par une marche oblique, vers les vaisseaux français. Il n'est point un tacticien qui eût, à cette époque, osé manœuvrer autrement, pas un officier qui n'eût pensé, avec M. Clark, l'écrivain officiel pensionné par la Grande-Bretagne, « qu'une flotte gouvernant à angle droit sur une autre flotte devait être infailliblement désemparée. » Nelson appréciait, sans doute aussi bien qu'un autre, les inconvéniens de ce mode d'attaque; mais il comptait sur l'inexpérience de ses adversaires, et, choisissant d'instinct, pour arriver à son but, le chemin le plus court, sinon le plus sûr, il offrait sans hésiter aux coups d'une flotte entière 2 vaisseaux destinés à frayer le passage au reste de l'armée, son propre vaisseau et celui de Collingwood.

(1) Il n'est point inutile de faire remarquer, pour prévenir toute confusion, qu'il se trouvait dans les deux armées plusieurs vaisseaux portant le même nom, deux *Swiftsures*, deux *Achilles*, trois *Neptunes* et deux *Argonautes*. On distinguera facilement, dans le développement du récit, les vaisseaux anglais des vaisseaux français portant le même nom. Nous mettrons d'ailleurs les premiers en caractères différens, en petites capitales.

Dès qu'il eut vu ses ordres fidèlement exécutés, la flotte anglaise formée sur deux lignes de file et cinglant sous toutes voiles vers nos vaisseaux, Nelson se retira dans sa chambre. Il prit le journal sur lequel il avait noté, le matin même, les derniers mouvemens de son escadre, et, à genoux, écrivit cette courte prière :

« Puisse le Dieu toujours grand que j'adore accorder à l'Angleterre, pour le salut commun de l'Europe, une complète et glorieuse victoire! Puisse-t-il permettre qu'aucune faiblesse individuelle n'en ternisse l'éclat, et qu'après la victoire aucun Anglais n'oublie les droits sacrés de l'humanité! Pour moi personnellement, ma vie appartient à celui qui me l'a donnée. Qu'il bénisse mes efforts, pendant que je combattrai pour mon pays! Je remets en ses mains ma personne et la juste cause dont on m'a confié la défense. »

Après avoir accompli cet acte religieux, Nelson, amant aveugle, crut remplir un nouveau devoir en léguant, par un codicille ajouté à son testament, lady Hamilton et sa fille, Horatia Nelson, à la reconnaissance de l'Angleterre (1). Ainsi préparé à mourir, il remonta sur le pont : les capitaines des frégates, qu'il avait fait appeler, attendaient ses ordres. Il s'approcha du commandant de l'*Euryalus*, le capitaine Blackwood, qui partageait avec le capitaine Hardy sa confiance et son affection : « Les commandans de nos frégates verront l'ennemi de près aujourd'hui, lui dit-il, car je veux les garder sur le *Victory* le plus long-temps possible. » Nelson, s'il faut en croire le témoignage du capitaine Blackwood, était en ce moment calme et résolu, mais plus grave et plus solennel que de coutume. Plusieurs fois, remarquant « la bonne contenance de la flotte combinée, » il exprima le regret que cette flotte eût viré de bord, et parut observer avec une secrète anxiété l'horizon déjà menaçant et le champ de bataille transporté, par la manœuvre de Villeneuve, de l'entrée du détroit à la hauteur des récifs dangereux de Conil et de Santi-Petri. Vers onze heures, il descendit dans les batteries, où les canonniers étaient déjà à leur poste, complimenta les officiers sur les bonnes dispositions qui avaient été prises, adressa quelques mots d'encouragement à chaque chef de pièce, et, retrouvant toute sa con-

(1) Ce double legs de Nelson fut répudié par l'Angleterre, car une injuste réprobation confondit dans le même oubli le seul rejeton d'un héros et la femme odieuse qui avait souillé sa gloire; mais les héritiers légitimes du vainqueur de Trafalgar reçurent de splendides témoignages de la munificence du pays. Le parlement accorda, sur la demande du ministère, une rente viagère de 50,000 francs à la veuve de lord Nelson; une rente perpétuelle de 125,000 francs, reversible sur celui de ses descendans qui hériterait du comté de Nelson, fut constituée avec ce comté en faveur de l'aîné des frères de l'amiral. Une somme de 2,475,000 francs fut en outre consacrée à l'acquisition d'une terre destinée à ajouter à l'éclat de ce nouveau titre. Les deux sœurs de Nelson reçurent chacune 375,000 francs. En évaluant les rentes au taux de 5 pour cent, ces diverses libéralités du parlement formeraient un capital de plus de 6 millions de francs.

fiance à la vue de ces mâles figures et de ces bras nerveux, ne songea plus qu'à donner le signal de l'attaque à Collingwood.

Ce signal fut bref et précis : « J'ai l'intention, fit-il savoir à Collingwood par le télégraphe, de traverser l'avant-garde ennemie pour l'empêcher d'entrer dans Cadix. Quant à vous, coupez l'arrière-garde vers le douzième vaisseau à partir du serre-file. » Et, pendant que le *Royal Sovereign* s'apprêtait à exécuter cet ordre, il dirigeait le *Victory* vers la *Santissima-Trinidad,* le onzième vaisseau de notre avant-garde. Par ce double mouvement, il allait embrasser non plus 12 vaisseaux avec 16, comme il l'avait annoncé, mais 23 vaisseaux ennemis avec 2. « Il me faut au moins 20 vaisseaux de cette flotte, avait-il dit au capitaine Blackwood dans cet enivrement où le jetait l'approche du combat; moins de vaisseaux ne serait pas une victoire! » Sans la crainte que Villeneuve ne se réfugiât dans Cadix en lui abandonnant une victoire incomplète, il est probable que Nelson, plus fidèle à son plan primitif, eût dirigé moins imprudemment cette première attaque. On peut croire surtout qu'au danger d'attaquer la flotte combinée debout au corps, il n'eût point ajouté, de gaieté de cœur, le danger, plus grave encore avec une brise incertaine et faible, de l'attaquer sur deux lignes de file; mais l'ardeur de son ame l'emportait en ce moment sur les conseils de la tactique. Toute évolution nouvelle eût été une perte de temps, et, en fait de périls, le plus grave, à ses yeux, était de laisser échapper Villeneuve, comme l'avait fait Calder. Quelle chance cependant nous ouvrait son impétuosité! Avant d'avoir amené sur le lieu de l'action des forces proportionnées aux nôtres, Nelson (tout semblait l'annoncer) devait voir ses premiers pelotons infailliblement écrasés par nos masses, comme des cavaliers qui, pour enfoncer un carré, au lieu de se réunir et de charger ensemble, se diviseraient et chargeraient l'un après l'autre (1).

Les deux flottes cependant n'étaient plus séparées que par une distance de quelques milles. Debout sur la dunette du *Victory,* Nelson venait de signaler à son armée de se préparer à jeter l'ancre avant la fin du jour. « Ne pensez-vous pas, dit-il au commandant de l'*Euryalus,* qu'il nous reste encore un signal à faire? » Il sembla réfléchir quelques instans, et appelant un des officiers attachés à son état-major : « Monsieur Pasco, lui dit-il, adressez ce signal à l'escadre : *L'Angleterre compte que chacun fera son devoir.* » On sait quel enthousiasme accueillit ce célèbre message, et quelle magique ardeur, quelle vigueur nouvelle il répandit dans les rangs de la flotte anglaise. « Maintenant, dit Nelson, je ne puis

(1) « ... Ce dédain des règles dans le mode d'approcher l'ennemi tenait seulement à des circonstances particulières. On peut le regarder comme la conséquence de cette décadence des marines européennes qui nous avait appris à nous relâcher de notre système de guerre et à mépriser les leçons de la prudence. » (*Traité d'artillerie navale,* par le général sir Howard Douglas.)

faire davantage. Il faut mettre notre confiance dans le souverain arbitre des événemens de ce monde et dans la justice de notre cause. » Le capitaine Blackwood, ému des dangers que Nelson allait courir, frappé du pressentiment sinistre qui semblait l'agiter, osa le presser alors, au nom de l'intérêt commun, de porter son pavillon sur l'*Euryalus*, ou de laisser du moins à un autre vaisseau le poste périlleux qu'il avait choisi pour le *Victory*. « Non, Blackwood, répondit l'amiral, en pareille occasion, c'est au chef de donner l'exemple. » Feignant de céder aux sollicitations dont on l'entourait, il permit cependant qu'on transmît au *Téméraire*, au *Neptune* et au *Leviathan* l'ordre de prendre la tête de la ligne; mais bientôt, exigeant qu'on ajoutât de nouvelles voiles à celles que portait déjà le *Victory*, il rendit l'exécution de cet ordre impossible.

Au moment où cette dernière manœuvre trahit l'impatience, toujours croissante, du commandant en chef, aucun signe extérieur n'annonçait encore qu'à bord du *Royal Sovereign* on songeât à l'imiter. Ce vaisseau, dont la marche supérieure faisait en ce moment l'envie de Nelson, attendait, sous une voilure réduite, les vaisseaux qu'il avait devancés. Malgré cette prudence apparente, Collingwood avait pris ses mesures pour conserver l'honneur de nous porter les premiers coups. A peine le *Belleisle* et *le Mars* se furent-ils approchés, que sur un geste de Collingwood, geste impatiemment attendu, le *Royal Sovereign* déploya ses ailes à son tour, et, laissant bien loin derrière lui le reste de la flotte anglaise, sembla s'élancer seul vers l'armée combinée.

X.

Il était midi. Les Anglais arborèrent le pavillon de Saint-George, le yacht à queue blanche, et aux cris sept fois répétés de *vive l'empereur!* l'étendard tricolore s'éleva sur la poupe de chaque vaisseau français. Déployant en même temps la bannière des deux Castilles, les Espagnols suspendirent une longue croix de bois au-dessous de leur pavillon. Villeneuve, en ce moment, donna le signal du combat. Un coup de canon, dirigé contre le *Royal Sovereign*, partit immédiatement du vaisseau *le Fougueux*. Il fut suivi bientôt d'un feu roulant, auquel le vaisseau anglais n'essaya point de répondre. Le *Royal Sovereign* se trouvait alors à près d'un mille en avant du *Belleisle*, à deux milles environ et presque par le travers du *Victory*. Encore intact au milieu de ce feu mal dirigé, il s'avançait vers la *Santa-Anna*, sans dévier de sa route, silencieux, impassible et comme protégé par un charme secret. L'équipage, étendu à plat-pont et couché dans les batteries, n'offrait aucune prise au petit nombre de boulets qui frappaient la coque du vaisseau, et les projectiles qui passaient en grondant à travers la mâture n'avaient encore atteint que quelques cordages sans importance. « Rotheram (dit Col-

lingwood à son capitaine de pavillon au moment où, après avoir essuyé pendant dix minutes le feu de l'armée combinée, il allait plonger enfin dans les rangs de notre arrière-garde), que ne donnerait pas Nelson pour être à notre place!» « Voyez, s'écriait en même temps Nelson, comme ce noble Collingwood conduit bravement son escadre au feu!» Collingwood, en effet, a montré le chemin à la flotte anglaise et cueilli les prémices de la journée.

Le Fougueux essaie vainement de l'arrêter. Du triple étage de canons qui garnissent les flancs du *Royal Sovereign* s'élancent des torrens de fumée et de fer. Chaque pièce, chargée à doubles projectiles, est dirigée dans la poupe de la *Santa-Anna.* 150 boulets ont sillonné de l'arrière à l'étrave les batteries de ce vaisseau et laissé sur leur passage 400 hommes hors de combat. Le *Royal Sovereign* se range alors au vent et engage vergue à vergue le vice-amiral espagnol; mais il a bientôt d'autres ennemis à combattre : le *San-Leandro,* le *San-Justo* et *l'Indomptable* accourent pour l'entourer; *le Fougueux* dirige sur lui un feu d'écharpe. Ses voiles sont bientôt en lambeaux. Cependant, au milieu de ce tourbillon de boulets *qu'on vit se heurter dans l'air* (1), le *Royal Sovereign* ne presse pas moins vivement l'adversaire qu'il a choisi. Le feu du vaisseau espagnol s'est ralenti, et, au-dessus du nuage de fumée qui enveloppe ce groupe héroïque, l'œil inquiet de Nelson peut distinguer encore le pavillon de Collingwood.

Le vent cependant a déjà trahi l'armée anglaise. Filant à peine un nœud et demi, le *Victory* se traîne péniblement vers la *Santissima-Trinidad* et *le Bucentaure,* pendant que Collingwood, seul au milieu de l'armée combinée, tient en respect les vaisseaux qui l'assiégent. A midi vingt minutes, le *Victory* est enfin à portée de canon de notre escadre. Un premier boulet tiré par *le Bucentaure* n'arrive point jusqu'à lui; un second vient tomber le long du bord; un troisième passe au-dessus de ses bastingages. Un boulet plus heureux traverse le grand perroquet. Nelson appelle le capitaine Blackwood. « Retournez à bord de votre frégate, lui dit-il, et rappelez à tous nos vaisseaux que je compte sur leur concours. Si, en se conformant à l'ordre de marche que je leur ai signalé, ils devaient rester trop long-temps hors du feu, qu'ils n'hésitent point à en adopter un autre. Le meilleur sera celui qui les conduira le plus promptement possible bord à bord d'un vaisseau ennemi. » En parlant ainsi, il reconduit jusqu'au bord de la dunette le capitaine de l'*Euryalus.* Blackwood saisit la main de l'amiral, et, d'une voix émue, lui exprime l'espoir de le revoir bientôt en possession de 20 vaisseaux français et espagnols. « Dieu vous bénisse, Blackwood! lui répond Nelson; mais je ne dois plus vous revoir en ce monde. »

(1) Correspondance de l'amiral Collingwood.

Une ou deux minutes d'un morne silence ont suivi le dernier coup de canon du *Bucentaure*. Les canonniers vérifient leur pointage, et, comme à un signal donné, les 6 ou 7 vaisseaux qui entourent Villeneuve ouvrent tous à la fois leur feu sur le *Victory*. La houle, qui, prenant nos vaisseaux en travers, leur imprime un balancement irrégulier, ajoute encore à l'incertitude de leur tir. Ceux de nos projectiles qui ne tombent point en-deçà du *Victory* le dépassent ou vont s'égarer dans sa mâture. Ce vaisseau est déjà arrivé à 500 mètres du *Bucentaure* sans avoir éprouvé d'avaries. Un boulet plus heureux vient alors couper son mât de perroquet de fougue; un autre boulet met sa roue de gouvernail en pièces; un boulet ramé renverse sur la dunette 8 soldats de marine, car Nelson, moins prévoyant que Collingwood, a souffert que son équipage demeurât debout et aligné, au lieu de le faire coucher à plat-pont. Un nouveau projectile passe entre Nelson et le capitaine Hardy. « L'affaire est chaude, dit Nelson avec un sourire, trop chaude pour durer long-temps. » Depuis *quarante minutes* (1), le *Victory* supporte le feu d'une escadre entière, et ce vaisseau, que rien au monde n'eût pu sauver d'une destruction complète, si nous eussions eu de meilleurs canonniers, ne compte encore que 50 hommes hors de combat (2). 200 bouches à feu tonnant contre lui n'ont pu l'arrêter. Porté majestueusement sur les lames qui le soulèvent et le poussent vers nos rangs, il se dirige lentement sur le vaisseau de Villeneuve; mais la ligne à son approche s'est serrée comme un faisceau de dards. *Le Redoutable* a touché plusieurs fois de son beaupré le couronnement du *Bucentaure*; la *Santissima-Trinidad* est en panne sur l'avant de ce dernier vaisseau; *le Neptune* le serre de près sous le vent. Un abordage semble inévitable. Villeneuve en ce moment saisit l'aigle de son vaisseau et la montre aux matelots qui l'entourent. « Mes amis, leur dit-il, je vais la jeter à bord du vaisseau anglais. Nous irons la reprendre ou mourir. » Nos marins répondent à ces nobles paroles par leurs acclamations. Plein d'espoir dans l'issue d'un combat corps à corps, Villeneuve, avant que la fumée dérobe *le Bucentaure* à la vue de l'escadre, adresse un dernier signal à ses vaisseaux. « Tout vaisseau, leur dit-il, qui ne combat point, n'est pas à son poste, et doit prendre une position quelconque qui le reporte le plus promptement possible au feu. » Son rôle d'amiral est terminé. Il ne lui reste plus qu'à se montrer le plus brave des capitaines de l'armée.

Hardy, cependant, vient de reconnaître l'impossibilité de couper la

(1) De midi vingt minutes à une heure. (*James's Naval History*.)

(2) « Je fis monter une grande partie des chefs de pièce sur le gaillard (dit le capitaine du *Redoutable*, dans le rapport qu'il adressa, après ce combat, au ministre de la marine) pour leur faire remarquer combien nos vaisseaux tiraient mal : tous leurs coups portaient trop bas et tombaient dans l'eau. *Je les engageai à tirer à démâter.* »

ligne sans aborder un de nos vaisseaux. Il en prévient Nelson. « Nous n'y pouvons rien, lui répond l'amiral. Abordez le vaisseau que vous voudrez; je vous en laisse le choix. » Hardy cherche dans ce groupe impénétrable le moins formidable adversaire. L'apparence chétive du *Redoutable,* mauvais vaisseau de 74 récemment radoubé au Ferrol, lui vaut l'honneur qu'ambitionnent la *Santissima-Trinidad* et *le Bucentaure.* C'est vers lui que le capitaine Hardy porte le *Victory.* A une heure, le vieux vaisseau de Keppel et de Jervis, le vaisseau de Nelson, passe derrière *le Bucentaure* à portée de pistolet. Une caronade de 68, placée sur son gaillard d'avant, vomit la première, à travers les fenêtres de poupe du vaisseau français, un boulet rond et 500 balles de fusil. De nouveaux coups se succèdent à intervalles réguliers; 50 pièces, chargées à doubles et triples projectiles, ébranlent et fracassent l'arrière du *Bucentaure,* démontent 20 de ses canons et remplissent ses batteries de morts et de blessés. Le *Victory* traverse lentement la ligne qu'il vient de rompre et reçoit le feu meurtrier du *Neptune* sans y répondre. Après avoir porté cette atteinte mortelle au *Bucentaure,* c'est au *Redoutable* que ses canons s'adressent. Au milieu de la fumée, Hardy vient brusquement sur tribord, et, sans continuer sa route vers *le Neptune,* qui, virant de bord, va se joindre à l'arrière-garde, il se jette sur *le Redoutable,* qu'il avait déjà dépassé. Accrochés bord à bord, les deux vaisseaux dérivent hors de la ligne. L'équipage du *Redoutable* soutient sans pâlir cet inégal assaut. Des hunes, des batteries de ce vaisseau, on répond au feu du vaisseau anglais, et dans ce combat singulier, combat de mousqueterie bien plus que d'artillerie, nos marins ont repris l'avantage (1). En peu d'instans, les passavans et les gaillards du *Victory* sont jonchés de cadavres. Des 110 hommes qui se trouvaient sur le pont de ce vaisseau avant le commencement de l'action, 20 à peine peuvent combattre encore. L'entrepont est encombré des blessés et des mourans qu'on y transporte sans cesse.

A la vue de tant de victimes, les chirurgiens anglais, qui leur prodiguent d'insuffisans secours, croient déjà la journée compromise. Le chapelain du *Victory,* éperdu, égaré par son émotion, veut fuir ce lieu d'horreur, *cet étal de boucher,* comme il appelait encore, après de lon-

(1) Il n'y avait point de mousqueterie dans les hunes du *Victory.* Depuis qu'il avait été témoin de l'explosion de *l'Alcide* et de *l'Orient,* Nelson regardait l'incendie comme le plus grand danger d'un combat naval. Avant le commencement de l'action, il avait fait soigneusement arroser les toiles de bastingage du *Victory,* mettre à la mer les embarcations de porte-manteaux, fait soustraire au feu, en un mot, tout ce qui pouvait lui servir d'aliment. C'est à cette préoccupation surtout qu'il faut attribuer l'absence de mousqueterie dans les hunes du *Victory.* Nelson craignait qu'une décharge maladroite, une explosion fortuite, ne mît le feu dans les hunes et ne devînt la cause d'un épouvantable accident. C'est ce qui arriva en effet, dans ce combat même, à un vaisseau français, *l'Achille.*

gues années, cet obscur espace privé d'air et inondé de sang. Il s'élance sur le pont. Au milieu du tumulte, à travers la fumée, il reconnaît Nelson et le capitaine Hardy se promenant sur le gaillard d'arrière. Non loin d'eux, quelques hommes échangeaient une vive fusillade avec les hunes du vaisseau français. Tout à coup, l'amiral chancelle et tombe la face contre terre. Une balle, partie de la hune d'artimon du *Redoutable,* l'avait frappé sur l'épaule gauche, avait traversé l'épaulette, et, après avoir labouré la poitrine, s'était logée dans l'épine dorsale. Le chapelain accourt; mais, avant lui, un sergent et deux matelots timoniers sont près de l'amiral. Ils le relèvent tout souillé du sang dont le pont est couvert. Hardy, qui n'a point entendu le bruit de sa chute, se retourne alors, et, plus pâle, plus ému que Nelson lui-même : « J'espère, milord, s'écrie-t-il, que vous n'êtes pas dangereusement blessé! — C'est fait de moi, Hardy, répond l'amiral; *ils y ont enfin réussi.* J'ai l'épine du dos brisée. » Les matelots qui l'ont relevé l'emportent dans leurs bras et le déposent dans l'entrepont, au milieu de la foule des blessés.

La brise, presque éteinte par la canonnade, n'avait encore amené, à une heure un quart, au moment où fut frappé Nelson, que 5 vaisseaux anglais sur le champ de bataille. A l'arrière-garde, le *Royal Sovereign* avait combattu seul pendant quinze minutes. Le premier après lui, le *Belleisle* avait coupé la ligne, à midi et demi, en arrière de la *Santa-Anna;* mais, déjà mutilé par les bordées d'enfilade qu'il venait de recevoir, démâté de son mât d'artimon par *le Fougueux,* le *Belleisle* s'était trouvé enfermé lui-même dans un cercle de vaisseaux ennemis. Bientôt, cependant, les vaissaux anglais arrivent en foule de ce côté : *le Mars* s'attaque au *Pluton, le Tonnant* à *l'Algésiras;* le *Bellerophon,* le *Colossus,* l'*Achilles,* traversent la ligne; le *Dreadnought,* de 98, le *Polyphemus,* de 64, les suivent de loin sous toutes voiles; le *Revenge,* LE SWIFTSURE, le *Defiance,* le *Thunderer* et le *Defence* se détachent vers la droite pour doubler l'arrière-garde et la mettre entre deux feux. C'est déjà dans cette partie de la ligne un combat général : c'est encore un engagement particulier à l'avant-garde et au corps de bataille. Là, en effet, Dumanoir, avec ses 10 vaisseaux, forme une réserve que les vaisseaux anglais ne songent point à attaquer. *Le Bucentaure* et la *Santissima-Trinidad* canonnent de loin *le Téméraire,* LE NEPTUNE et *le Leviathan,* qui se dirigent sur eux vent arrière; *le Redoutable,* seul aux prises avec le *Victory,* le presse avec une nouvelle vigueur.

Le pont de ce dernier vaisseau est devenu désert : de la hune d'artimon du *Redoutable,* on en prévient le capitaine Lucas. Il appelle à l'instant ses divisions d'abordage. En moins d'une minute, les gaillards du vaisseau français sont couverts d'hommes armés qui se précipitent sur la dunette, sur les bastingages et dans les haubans. Les canonniers du

Victory abandonnent leurs pièces pour repousser ce nouveau danger. Accueillis par une pluie de grenades et un feu nourri de mousqueterie, ils se replient bientôt en désordre dans la première batterie; mais la masse du *Victory* le protége encore, et les matelots du *Redoutable* font de vains efforts pour escalader ses murailles. Le capitaine Lucas ordonne de couper les suspentes de la grand'vergue, et veut la jeter comme un pont-levis en travers des deux vaisseaux. En ce moment, l'aspirant Yon et quatre matelots, s'aidant de l'ancre suspendue dans les porte-haubans du *Victory*, sont parvenus à gagner le pont du vaisseau anglais. Ils montrent ce chemin à leurs compagnons; les colonnes d'abordage se reforment à la hâte; le second du *Redoutable*, le lieutenant de vaisseau Dupotet (1), se jette à leur tête et leur fait partager sa bouillante ardeur : quelques minutes encore, et le *Victory* est à nous! C'est alors qu'une effroyable volée de boulets et de mitraille balaie le pont du *Redoutable*. *Le Téméraire*, après avoir franchi la ligne, est venu se jeter sous le beaupré de ce vaisseau. 200 hommes ont été renversés par sa première bordée : *le Téméraire* retombe en travers du vaisseau français et le foudroie de nouveau de son artillerie. Serré entre deux vaisseaux à trois ponts, *le Redoutable* se débat quelque temps dans cette double étreinte. Ses canons démontés, sa poupe déchirée et pendante, son grand mât abattu, ses porte-haubans en feu, n'ont point encore appris au capitaine Lucas la nécessité de se rendre; mais LE NEPTUNE et *le Leviathan* ont coupé la ligne à leur tour, et toute résistance devient désormais inutile. A une heure cinquante-cinq minutes, le capitaine Lucas livre à l'ennemi un vaisseau criblé de boulets et les débris d'un équipage qui compte en ce moment 522 hommes hors de combat. « Jamais l'intrépide Nelson ne pouvait succomber en combattant des ennemis plus dignes de son courage (2). »

Unis par leurs mâts abattus, qui sont tombés d'un vaisseau sur l'autre, le *Victory*, *le Redoutable* et *le Téméraire* dérivent ensemble vers l'arrière-garde. Arrivé à cent mètres du *Fougueux*, *le Téméraire* dirige vers ce vaisseau ses canons de tribord. Malgré le double combat qu'il vient de soutenir contre le *Royal Sovereign* et le *Belleisle*, *le Fougueux*, digne émule du *Redoutable*, n'hésite point à aborder *le Téméraire*. Mortellement blessé, l'intrépide capitaine Baudouin, héros simple et modeste, dont la France a laissé périr le nom et auquel l'Angleterre eût donné une tombe à Westminster, Baudouin, de la dunette où il est tombé, anime encore son équipage; mais il retient en vain, par un suprême effort, la vie qui lui échappe. Il expire, trop heureux d'expirer avant d'avoir vu son vaisseau au pouvoir de l'ennemi! Cette nouvelle

(1) Aujourd'hui vice-amiral.
(2) Rapport du capitaine Lucas.

lutte est trop inégale; le second du *Fougueux*, le capitaine de frégate Bazin, est blessé; 400 hommes sont hors de combat; les Anglais s'élancent dans les grands haubans du *Fougueux*, se rendent maîtres du pont et amènent eux-mêmes le pavillon du vaisseau français.

Au moment où *le Fougueux* et *le Redoutable* succombaient sous l'effort des trois-ponts anglais, la *Santa-Anna*, démâtée de tous mâts depuis près d'une demi-heure, se rendait au vaisseau de Collingwood. Ce fut la première victoire remportée à l'arrière-garde. Les Anglais avaient rencontré dans cette partie de la ligne une résistance inattendue. Isolé au milieu des vaisseaux français, le *Belleisle*, après avoir repoussé *le Fougueux*, supportait depuis une heure le feu de *l'Achille*, de *l'Aigle* et du *Neptune*. Démâté de ses trois bas-mâts, et comme enseveli sous cet amas de voiles et de cordages, ce vaisseau anglais garde encore ses couleurs au tronçon de son mât d'artimon. Il essuie nos volées sans pouvoir y répondre; mais bientôt les secours lui arrivent de toutes parts. Le *Polyphemus* vient s'interposer entre lui et *le Neptune;* le *Defiance* l'abrite du feu de *l'Aigle;* LE SWIFTSURE le salue de trois acclamations et se précipite vers *l'Achille*.

Au vent de ces vaisseaux, une lutte terrible s'est déjà engagée entre *le Mars* et *le Pluton*, entre *le Tonnant* et *l'Algésiras*. *Le Mars* voit son commandant emporté par un boulet; *le Pluton*, qui porte le guidon de l'intrépide capitaine Cosmao (1), se dispose à tenter l'abordage, quand un nouveau peloton de vaisseaux anglais l'oblige à se retirer.

L'Algésiras, abordé par *le Tonnant*, se montre également digne de sa haute réputation; mais la position qu'occupe *le Tonnant* donne au vaisseau anglais un trop grand avantage. Le beaupré engagé dans les haubans du *Tonnant*, *l'Algésiras* ne peut se servir de son artillerie et reçoit un feu roulant d'enfilade. Le contre-amiral Magon, jaloux de guider ses marins à bord du vaisseau anglais, les rallie sous ce feu meurtrier et combat avec eux au premier rang. Atteint déjà au bras et à la cuisse, il refuse de quitter le pont; il cède cependant aux instances de ses officiers. Deux matelots l'entraînent; un biscaïen vient alors le frapper à la poitrine. Il tombe au moment où le mât de misaine est déjà abattu. Presque au même instant, le feu se déclare dans la fosse aux lions; le grand mât et le mât d'artimon couvrent le pont de leurs débris. Le capitaine de pavillon Letourneur, le lieutenant de vaisseau Plassan, ont été grièvement blessés. Un jeune officier que la mort a respecté, et auquel l'avenir réserve de plus heureux combats (2), M. Botherel de La

(1) Les matelots du *Pluton* avaient, dans leur langage énergique, donné à leur capitaine ce glorieux surnom qu'il a porté et mérité pendant toute cette guerre : *Va-de-bon-cœur*.

(2) M. Botherel de La Bretonnière, aujourd'hui contre-amiral, commandait le vaisseau *le Breslau* au combat de Navarin.

Bretonnière, prolonge encore quelques instans cette défense héroïque; mais les matelots anglais ont envahi le pont de *l'Algésiras*. Au milieu de la confusion qu'a produite la chute des trois bas-mâts, ils prennent possession d'un vaisseau entièrement désemparé.

Non loin de *l'Algésiras*, 4 vaisseaux français, *l'Aigle, le Swiftsure, le Berwick* et *l'Achille*, soutiennent avec le même courage un combat acharné. Après avoir engagé *le Bellerophon* vergue à vergue pendant près d'une heure, *l'Aigle*, séparé malgré lui d'un ennemi qu'il avait à demi réduit par le feu de sa mousqueterie, s'est porté contre le *Belleisle*. Privé de son commandant, le brave capitaine Gourrège, il succombe à trois heures et demie sous les coups réunis du *Revenge* et du *Defiance*.

Le Swiftsure a perdu 250 hommes : l'intrépide et brillant officier qui commande la manœuvre sous les ordres du capitaine Villemadrin, le lieutenant de vaisseau Aune, est renversé de son banc de quart. C'est le troisième officier qu'ait atteint le feu de l'ennemi. *Le Swiftsure* est enfin accablé par le *Bellerophon* et le *Colossus*.

Le Berwick, sous les ordres du capitaine Camas, du *vaillant capitaine Camas*, comme l'appelle à bon droit l'historien anglais (1), combat successivement le *Defence* et l'*Achilles*. Malgré la chute de ses mâts, il se défend avec la même ardeur. 51 cadavres jonchent déjà ses batteries; 200 blessés encombrent son entrepont. Le capitaine Camas reçoit le coup mortel; son second, le lieutenant de vaisseau Guichard, lui survit à peine quelques minutes. *Le Berwick* tombe alors au pouvoir des Anglais.

L'Achille a des premiers assailli le *Belleisle;* il se trouve bientôt enveloppé à son tour. Le *Polyphemus*, dégagé du *Neptune*, qui se porte à l'extrême arrière-garde, LE SWIFTSURE, *le Prince*, de 98, l'écrasent du feu roulant de leurs batteries. Le commandant Deniéport, déjà blessé à la cuisse, est tué à son poste qu'il n'a pas voulu abandonner. Le mât de misaine, à demi dévoré par l'incendie qui vient d'éclater dans la hune, est bientôt abattu par les boulets ennemis; il tombe sur le pont, qu'il couvre de sa masse embrasée. *L'Achille*, en proie aux flammes, ne voit plus un vaisseau allié autour de lui; la plupart de ses officiers ont été tués ou blessés, et c'est un enseigne de vaisseau qui occupe la place du brave capitaine Deniéport. L'intrépide Cauchard, seul débris d'un état-major de héros, combat sans espoir, mais combat encore. La crainte d'une effroyable explosion éloigne enfin les vaisseaux anglais. *L'Achille* n'a plus à combattre que l'incendie; il s'agite en vain dans cette agonie douloureuse. Vers cinq heures et demie, ce glorieux vaisseau, dont le pavillon n'a pas été amené, saute en l'air avec une portion de son équipage.

(1) James, *Histoire navale*.

Long-temps avant cet épouvantable accident, le désordre le plus complet régnait à l'arrière-garde. Coupée sur tous les points, cette partie de la ligne ne présentait plus qu'un amas confus de vaisseaux entourés et près de s'affaisser sous le nombre. Le *Monarca*, d'abord canonné par *le Tonnant*, cède au feu du *Bellerophon;* le *Bahama* se rend au *Colossus;* l'*Argonauta*, écrasé par les premières volées de l'*Achilles*, est contraint d'amener son pavillon devant les nouveaux ennemis qui le pressent; le *San-Juan Nepomuceno* est amariné par le *Dreadnought*. 7 vaisseaux français et 5 vaisseaux espagnols ont déjà succombé; mais 10 vaisseaux anglais ont acheté chèrement ces premiers avantages : le *Victory* compte 159 hommes hors de combat, le *Royal Sovereign* 141, *le Téméraire* 123, *le Mars* et le *Colossus* ont éprouvé des pertes non moins considérables. Le premier de ces vaisseaux, dans son engagement avec *le Pluton*, a eu 98 hommes tués ou blessés; le second 200, pendant qu'il combattait successivement *l'Argonaute* (1), commandé par le capitaine Épron, le *Bahama* et *le Swiftsure*. La prise de *l'Algésiras* a coûté 76 hommes au *Tonnant; le Bellerophon*, dans son abordage avec *l'Aigle*, a perdu 150 hommes et son capitaine, atteint d'une blessure mortelle. Le *Belleisle*, bien que complétement démâté, a moins souffert que le *Bellerophon* et le *Colossus*. Le nombre des morts et des blessés s'élève, à bord de ce vaisseau, à 126, à 72 à bord de l'*Achilles*, à 70 à bord du *Defiance*, à 79 à bord du *Revenge*. Tels sont les vaisseaux anglais qui ont supporté tout le poids de l'action; la plupart flottent désemparés au milieu des vaincus, masses inertes et haletantes, incapables d'engager un nouveau combat; mais une imposante réserve parcourt en ce moment le champ de bataille et recueille les fruits de leur victoire. Dans la seule colonne de Collingwood, colonne plus sérieusement engagée cependant que celle de Nelson, cette réserve se compose encore de 6 vaisseaux presque intacts : 2 vaisseaux à trois ponts, le *Dreadnought*, qui n'eut que 33 hommes atteints par notre feu, *le Prince, qui n'en eut pas un seul;* 3 vaisseaux de 74, 1 vaisseau de 64, comptant à peine à la fin de la journée, le *Defence* 36 hommes tués ou blessés, le *Thunderer* 16, LE SWIFTSURE 17, le *Polyphemus* 6. Ces vaisseaux, arrivés sur le lieu de l'action trois heures apres le *Royal Sovereign* et le *Belleisle*, portent sur tous les points de l'arrière-garde un irrésistible effort.

Un dernier groupe de vaisseaux français et espagnols s'est rassemblé autour de l'amiral Gravina. Appuyé du *San-Ildefonso, le Prince des Asturies* a déjà combattu le *Defiance* et le *Revenge*. Le *Dreadnought*, le *Polyphemus* et le *Thunderer* accourent pour l'accabler; *le Pluton* et *le Neptune* accourent pour le défendre. Gravina est blessé; son chef d'état-major, le contre-amiral Escaño, est atteint à ses côtés. Le *San-Ildefonso* amène sous la volée du *Defence; le Prince des Asturies* sort alors

(1) *L'Argonaute*, avant de sortir du feu, avait eu 160 hommes mis hors de combat.

de la ligne, et arbore au grand mât le signal de ralliement. La frégate *la Thémis,* commandée par le brave capitaine Jugan, vient l'enlever sous le feu de l'ennemi et l'entraîne vers Cadix. A regret, *le Pluton* et *le Neptune* se rangent sous son pavillon, et vont rejoindre *l'Argonaute* et *l'Indomptable,* qui, avec le *San-Leandro,* le *San-Justo* et le *Montanez,* s'éloignent lentement du champ de bataille.

La colonne de Collingwood a rempli sa tâche. Des 20 vaisseaux qu'elle a combattus, 10 lui ont opposé une résistance sérieuse; quelques-uns l'ont canonnée de trop loin, d'autres ont plié trop tôt; 8 seulement échappent à sa poursuite. L'aile gauche de l'armée combinée est dispersée ou détruite, mais à l'aile droite on peut combattre encore. Là Dumanoir, comme nous l'avons dit, possède 10 vaisseaux intacts, et, à un mille à peine de cette puissante réserve, *le Bucentaure* et la *Santissima-Trinidad* partagent glorieusement les mêmes dangers et repoussent les mêmes attaques. Le Neptune, de 98, *le Leviathan* et le *Conqueror,* de 74, l'*Africa,* de 64, entourent ces deux vaisseaux et les foudroient de leur artillerie. Calme et résigné au milieu de l'affreux désastre qu'il a prévu, Villeneuve s'étonne cependant que Dumanoir hésite aussi long-temps à voler à son secours. Depuis le commencement de l'action, l'avant-garde n'a eu d'autre ennemi à repousser qu'un chétif vaisseau de 64, l'*Africa,* qui, séparé pendant la nuit de l'armée anglaise, a dû, pour arriver jusqu'au vaisseau du contre-amiral Cisneros, prolonger, à portée de canon, la division du contre-amiral Dumanoir. Villeneuve, pendant qu'il lui reste un mât encore pour y faire flotter ses signaux, ordonne à l'avant-garde de virer lof pour lof tout à la fois. Dumanoir répète ce signal. Moins long-temps différée, cette manœuvre eût pu rétablir le combat; mais le temps a marché, et le feu du *Bucentaure* et de la *Santissima-Trinidad* s'affaiblit déjà. On voit bientôt, comme les arbres d'un bois séculaire, leurs mâts coupés au pied chanceler et s'abattre. Déplorable résultat d'un instant d'hésitation! Dumanoir, forcé d'assister aux suprêmes convulsions de ces nobles navires, compte avec anxiété les instans qu'il leur reste à vivre. L'avant-garde, il n'en peut plus douter, arrivera trop tard. Il est près de trois heures avant que la faiblesse de la brise lui ait permis d'achever son évolution. Les 10 vaisseaux dont cette avant-garde se compose se partagent alors en deux pelotons égaux. *Le Scipion, le Duguay-Trouin, le Mont-Blanc* et le *Neptuno* se rangent dans les eaux du *Formidable* et manœuvrent pour passer au vent de la ligne; le *San-Francisco d'Asis,* le *San-Augustino,* le *Rayo,* de 100 canons, *le Héros* et *l'Intrépide* gouvernent directement sur *le Bucentaure.*

Ces 5 vaisseaux ont cherché pour se rendre au feu un chemin plus court que celui que leur indique *le Formidable;* mais tous ne persévèrent pas dans cette voie généreuse : sur le champ de bataille, au lieu de combattans épuisés, ils trouvent des vaisseaux frais pour les

recevoir. Le *Britannia*, de 100 canons, *l'Ajax* et *l'Orion*, de 74, *l'Agamemnon*, de 64, ont eu le temps d'accourir. A cette vue, le *Rayo* et le *San-Francisco*, après avoir essuyé pendant quelque temps le feu du *Britannia*, se hâtent d'opérer leur retraite et vont se réunir à la division de l'amiral Gravina. *Le Héros*, qui les précédait, continue sa route. Une lutte inégale s'engage; le brave capitaine Poulain a été tué dès le commencement de l'action; son vaisseau, qu'il n'anime plus de sa présence et qui a déjà perdu 34 hommes, se soustrait, non sans peine, à une capture devenue imminente. Le *San-Augustino*, canonné par plusieurs vaisseaux anglais, est enlevé à l'abordage par *le Leviathan*. En ce moment, *le Bucentaure* et la *Santissima-Trinidad*, complétement démâtés, sont à la merci de l'ennemi. Villeneuve cherche un canot qui puisse le transporter sur un autre vaisseau. « *Le Bucentaure*, dit-il, a rempli sa tâche; la mienne n'est pas encore terminée; » mais les boulets qui l'ont épargné ne lui ont point laissé le moyen d'obéir à ces dernières inspirations de son courage. Il n'est pas un endroit du *Bucentaure* qui n'ait été criblé par les projectiles de l'ennemi, pas une embarcation qui n'ait été mise en pièces. Les canons sont démontés ou masqués par les débris de la mâture; 209 hommes, morts, blessés et mourans, gisent étendus dans les batteries et dans l'entrepont. Villeneuve cède à la fatalité et se rend au vaisseau le *Conqueror*. Un canot de ce vaisseau, monté par quatre hommes, se fait jour à travers les débris qui entourent *le Bucentaure*, et, sous la pluie de projectiles qui se croisent encore en tous sens sur le champ de bataille (foudres impuissans des vaisseaux qui succombent, ou derniers traits de mort lancés par les vainqueurs), le capitaine Atcherley, commandant les soldats de marine du *Conqueror*, parvient à conduire à bord du vaisseau *le Mars* le commandant en chef de l'armée franco-espagnole.

De son lit de douleur, Nelson entend les acclamations dont l'équipage du *Victory* salue la capture du *Bucentaure*. Il demande avec instance qu'on appelle le capitaine Hardy. « Eh bien! Hardy, lui dit-il en l'interrogeant du regard, où en est le combat? La journée est-elle à nous? — Sans aucun doute, milord, répond le capitaine Hardy : 12 ou 14 vaisseaux ennemis sont déjà en notre pouvoir, mais 5 vaisseaux de l'avant-garde viennent de virer de bord et paraissent disposés à se porter sur le *Victory*. J'ai appelé autour de nous 2 ou 3 de nos vaisseaux encore intacts, et nous leur préparons un rude accueil. — J'espère, Hardy, ajoute l'amiral, qu'aucun de nos vaisseaux *à nous* n'a amené son pavillon? » Hardy s'empresse de le rassurer. « Soyez tranquille, milord, lui dit-il; il n'y a rien à craindre de ce côté-là. » Nelson attire alors vers lui le capitaine du *Victory*. « Hardy, murmure-t-il à son oreille, je suis un homme mort. Je sens la vie qui m'échappe... Encore quelques minutes, et ce sera fini... Approchez-vous davantage... Écoutez, Hardy; quand je ne serai plus, coupez mes cheveux pour les donner à ma

chère lady Hamilton..... et ne jetez pas mon pauvre corps à la mer! » Hardy serre avec émotion la main de l'amiral et se hâte de remonter sur le pont.

Dumanoir est enfin arrivé par le travers du *Victory*. Il trouve *le Bucentaure* amariné, la *Santissima-Trinidad* réduite et toute une escadre ennemie groupée autour de ces vaisseaux : *le Spartiate* et le *Minotaur*, qui n'ont point encore tiré un coup de canon, *l'Agamemnon*, le *Britannia*, *l'Orion*, *l'Ajax* et le *Conqueror*, qui ont à peine combattu. A l'arrière-garde, 6 autres vaisseaux anglais se sont formés en ligne pour couvrir leurs prises; le *Victory* et *le Téméraire*, ranimés par cet instant critique, se sont débarrassés du *Fougueux* et du *Redoutable* et sont parvenus à démasquer leurs batteries. « Arriver dans ce moment sur l'ennemi, comme l'écrivait quelques jours plus tard l'amiral Dumanoir au ministre, eût été un coup de désespoir qui n'eût abouti qu'à augmenter le nombre de nos pertes, » mais qui eût sauvé, il faut bien l'ajouter, la mémoire du commandant de l'avant-garde. Cette avant-garde n'opère point cependant sa retraite sans combattre. *Le Formidable* a son gréement haché, ses voiles entièrement criblées, 65 hommes tués ou blessés, et près de quatre pieds d'eau dans la cale. *Le Duguay-Trouin*, *le Mont-Blanc* et *le Scipion* sont presque également maltraités par le feu de l'escadre anglaise. Le *Neptuno*, demeuré en arrière, est coupé par *le Spartiate* et le *Minotaur*. Le capitaine Valdès, qui commande le *Neptuno*, se défend pendant plus d'une heure et ne rend son vaisseau qu'entièrement démâté. Intrépides alliés, généreux martyrs plutôt qu'utiles soutiens d'une cause étrangère, la plupart des officiers espagnols rachetèrent noblement en ce jour quelques actes isolés de faiblesse. Plût à Dieu que la vigueur de leurs bras eût répondu à leur courage, et que les vaisseaux de Charles IV eussent valu leurs capitaines! Sous le vent de la ligne, un vaisseau français, *l'Intrépide*, occupe quelque temps encore les vaisseaux anglais. Sur cette arène désolée où ne flotte plus un pavillon ami, le brave capitaine Infernet oublie qu'il prolonge seul une résistance désormais stérile. Il repousse *le Leviathan* et l'*Africa*, reçoit le feu de *l'Agamemnon* et de *l'Ajax*, combat *l'Orion* bord à bord, et, démâté de ses trois bas-mâts, n'amène que sous la volée du *Conqueror*.

La victoire de la flotte anglaise est alors complète. Hardy, délivré de toute inquiétude, veut en donner lui-même l'assurance à l'amiral. Il pénètre une seconde fois à travers la foule sanglante des blessés et des morts jusqu'au lit de Nelson. Au milieu de cette atmosphère chaude et méphitique, le héros s'agitait dans une suprême angoisse. Le front baigné d'une sueur froide, les membres inférieurs déjà glacés, il semblait n'arrêter un dernier souffle de vie errant sur ses lèvres que pour emporter dans la tombe la douceur d'un nouveau triomphe. En lui

apprenant la glorieuse issue de ce grand combat, Hardy met un terme à d'atroces souffrances et délie doucement cette ame énergique. Nelson lui donne encore quelques ordres, murmure quelques mots entrecoupés d'une voix affaiblie; puis, se soulevant à demi par un soudain effort: « Dieu soit béni! dit-il; *j'ai fait mon devoir!* » Il retombe sur sa couche, et un quart d'heure après, sans trouble, sans secousses, sans une convulsion, rend son ame à Dieu.

Cette nouvelle est portée à Collingwood, et, même au milieu de l'ivresse de la victoire, le pénètre de la plus poignante douleur; mais la gravité des circonstances lui interdit de donner un libre cours à ses regrets. Des 33 vaisseaux français et espagnols qui, le matin même, offraient si fièrement le combat à la flotte anglaise, 11 se retiraient alors vers Cadix, 4 suivaient au large l'amiral Dumanoir; 18 avaient succombé, criblés de boulets et couverts de gloire. Des vaisseaux ainsi défendus étaient sans doute une importante conquête, mais une conquête qui pouvait s'abîmer d'un instant à l'autre sous les pieds des vainqueurs. Le gouffre avait déjà dévoré *l'Achille; le Redoutable* flottait à peine. 8 vaisseaux n'avaient pas un seul mât qui ne fût abattu, 8 autres étaient en partie démâtés. Dans l'escadre anglaise, le *Royal Sovereign, le Téméraire,* le *Belleisle, le Tonnant*, le *Colossus*, le *Bellerophon, le Mars* et l'*Africa*, également maltraités, pouvaient se mouvoir à peine; 6 autres vaisseaux avaient perdu ou leurs vergues ou leurs mâts de hune; la plupart avaient leurs voiles en lambeaux. Le cap Trafalgar, qui devait donner son nom à cette grande journée, était à huit ou neuf milles sous le vent de la flotte; les dangers de la côte d'Andalousie n'en étaient plus qu'à quatre ou cinq, et la houle plus encore que le vent portait vers la terre les vaisseaux désemparés. Le *Royal Sovereign,* que Collingwood avait quitté pour transporter son pavillon sur la frégate l'*Euryalus,* venait de sonder par treize brasses d'eau. Il fallait, — c'était la nouvelle victoire que devait remporter Collingwood, — que 14 vaisseaux et 4 frégates encore en état de manœuvrer arrachassent aux périls de cette situation 17 ou 18 vaisseaux incapables de s'en tirer sans leur secours.

Nelson, prévoyant cet inévitable résultat d'une affaire décisive, avait annoncé, avant le combat, l'intention d'essuyer au mouillage le coup de vent qui se préparait: sur son lit de mort, il avait une dernière fois rappelé au capitaine Hardy la nécessité de jeter l'ancre dès que l'action serait terminée; mais jeter l'ancre en ce moment, c'eût été abandonner chaque vaisseau à ses propres ressources, et les vaisseaux qui avaient été sérieusement engagés, ceux précisément qui se trouvaient hors d'état de faire voiles, se trouvaient également hors d'état de mouiller. Les boulets n'avaient rien respecté : ils avaient coupé les câbles dans les batteries, fracassé ou désemparé les ancres suspendues aux bossoirs

ou dans les porte-haubans des vaisseaux, comme ils avaient renversé les mâts et brisé les vergues. *Le Swiftsure,* le *San-Juan,* le *San-Ildefonso* et le *Bahama,* moins maltraités que les autres prises, trouvèrent seuls le moyen de mouiller sous le cap Trafalgar. Ce furent aussi les seuls trophées que les Anglais parvinrent à conduire à Gibraltar. A minuit, la tempête éclata dans toute sa violence. Si le vent n'eût passé alors de l'ouest au sud-sud-ouest et n'eût, par ce changement inespéré, éloigné l'escadre de la côte, toute l'habileté de Collingwood n'eût point sauvé d'une destruction complète un seul de ces vaisseaux en ruine. Collingwood saisit ce moment pour virer de bord, mais, malgré cette chance heureuse, il n'en fallut pas moins de prodigieux efforts, — tels qu'on en pouvait à peine attendre même de ces vieux croiseurs formés à l'école de Jervis et de Nelson, — pour entraîner au large cette flotte mutilée, plus nombreuse que la flotte qui s'empressait autour d'elle. Vingt-quatre heures après sa victoire, l'armée anglaise avait déjà perdu cinq des vaisseaux qu'elle avait capturés : *le Redoutable* coulait bas sous la poupe du SWIFTSURE, qui le remorquait; *le Fougueux* se brisait à la côte près de Santi-Petri; *l'Aigle,* abandonné par les vaisseaux qui l'escortaient, *le Bucentaure* et *l'Algésiras,* repris sur les Anglais par les débris de leurs équipages héroïques, essayaient de gagner Cadix.

La tempête se calmait à peine, que Collingwood eut à craindre un nouveau danger. Le 23 octobre, par un trait d'audace qui montrait toute la fermeté de son ame, le capitaine Cosmao, sous l'impression sinistre d'un si grand désastre, osa reprendre la mer et braver encore une fois l'escadre anglaise. Suivi de 2 autres vaisseaux français, 2 vaisseaux espagnols, 5 frégates et 2 bricks, *le Pluton,* faisant trois pieds d'eau à l'heure, avec un équipage réduit à 400 hommes et 9 canons démontés, se porta à la rencontre des vaisseaux anglais qui remorquaient le *Neptuno* et la *Santa-Anna,* et les contraignit à lâcher prise. Les frégates françaises ramenèrent ces deux vaisseaux espagnols au port. Redoutant de nouvelles attaques, Collingwood se décida à brûler *l'Intrépide* et le *San-Augustino,* à couler la *Santissima-Trinidad* et l'*Argonauta.* Le *Monarca* et *le Berwick,* qu'il espérait sauver, se perdirent près de San-Lucar. Cependant la tempête, en ravissant à l'armée anglaise ces précieux gages de son triomphe, ne porta pas un coup moins sensible aux débris de notre armée. *Le Bucentaure,* au moment d'entrer dans Cadix, se creva sur le banc de roche appelé les *Puercos; l'Aigle* s'échoua devant Puerto-Real; *l'Indomptable* qui, mouillé devant Cadix, avait reçu l'équipage du *Bucentaure,* se jeta à son tour sur la chaîne de récifs qui borde la ville de Rota; le *San-Francisco d'Asis* se perdit sur les rochers du fort de Sainte-Catherine; le *Rayo,* à l'embouchure du Guadalquivir; et, comme si la fatalité qui poursuivait la malheureuse armée de Villeneuve et de Gravina n'était point épuisée encore, les

4 vaisseaux de Dumanoir, rencontrés par les 4 vaisseaux et les 4 frégates de sir Richard Strachan, succombaient le 5 novembre, sous le cap Ortegal, après la plus magnifique résistance. Le 25 octobre, le vice-amiral Rosily arriva de Madrid à Cadix. Des 33 vaisseaux qu'il venait commander, il ne trouva plus que 5 vaisseaux français et 3 vaisseaux espagnols. Il arbora son pavillon à bord du *Héros*, mais ne changea point la fortune de l'escadre. Aucun des vaisseaux qui avaient suivi le pavillon de Villeneuve ne devait revoir les ports de France. *Le Héros, le Neptune, l'Algésiras, l'Argonaute* et *le Pluton*, faibles restes de cette puissante flotte, constamment bloqués dans Cadix par une escadre anglaise, tombèrent, en 1808, entre les mains des insurgés espagnols.

Trafalgar marque le terme de la grande guerre maritime. Le combat de Santo-Domingo et l'incendie de nos vaisseaux en rade de l'île d'Aix par les brûlots de l'amiral Gambier et de lord Cochrane vinrent d'ailleurs achever de porter le découragement dans les rangs de nos escadres. Après ce dernier revers, la guerre navale, si amoindrie déjà, se réduisit pour la marine française à des proportions indignes d'un grand peuple : elle n'offrit plus à nos officiers que des excursions désespérées à travers une nuée d'ennemis contraints de rendre hommage à leur glorieuse audace : sublimes tentatives dont nous avons écouté bien des fois l'attachante histoire, immortels souvenirs que nous aimerions à rassembler un jour pour les offrir à l'émulation d'une ardente jeunesse, bien digne assurément de venger les malheurs de nos pères! Mais, pendant qu'il lançait ainsi ces enfans perdus au milieu de l'océan, l'empereur rassemblait de toutes parts les élémens d'une marine nouvelle. Le destin, qui le poursuivait sans relâche, ne lui laissa point le temps de recueillir le prix de ses efforts. Quant à l'Espagne, déjà prête à se détacher de notre cause, elle vit, après Trafalgar, sa marine factice rentrer dans le néant, d'où un projet gigantesque l'avait fait sortir pour un jour.

XI.

Telles furent les conséquences de cette fatale campagne, ouverte sous de plus heureux auspices. Quand nos vaisseaux débloquaient Cadix et le Ferrol, quand l'Angleterre consternée tremblait pour les Antilles, tremblait même pour ses propres rivages, qui eût osé penser que ces premiers succès préparaient de si grands revers, et que la campagne d'Angleterre se terminerait comme avait commencé la campagne d'Égypte? Ces deux événemens, Trafalgar et Aboukir, s'expliquent cependant l'un par l'autre; ils s'enchaînent et se complètent : ce sont deux épisodes de la vie d'un même homme, deux périodes presque inévitables de la vie d'une même marine. Puisqu'une première épreuve

ne nous avait rien appris, les mêmes témérités pouvaient réussir encore : l'ennemi n'avait rien à changer dans sa tactique, puisque nous n'avions rien changé dans nos moyens de défense. Le génie de Nelson, c'est d'avoir compris notre faiblesse; le secret de ses triomphes, c'est de nous avoir attaqués. Le premier, il brisa le prestige qui protégeait encore nos vaisseaux et s'enhardit lui-même par la facilité de sa victoire. La supériorité des vaisseaux anglais sur les nôtres, il ne faut pas l'oublier, n'avait été consacrée que par de faibles avantages avant le combat d'Aboukir; mais cette funeste journée eut dans la guerre maritime les mêmes conséquences qu'avait eues la campagne d'Italie dans la guerre continentale. De cette époque seulement datent, pour les deux nations entre lesquelles le sort hésita si long-temps, les rapides conquêtes et les grands traits d'audace. L'esprit d'entreprise de Nelson trouva des émules, comme le génie militaire du général Bonaparte avait trouvé des imitateurs. Leurs triomphes furent le signal auquel se levèrent de toutes parts ces jeunes capitaines qu'enflamma leur exemple, ces ardens prosélytes, jaloux de prouver comme eux à l'Europe ce qu'on pouvait opérer avec ces deux leviers dont elle ignorait la puissance, des soldats français et des vaisseaux anglais.

La révolution stratégique qui s'était accomplie sur les bords du Pô et de l'Adige fut donc inaugurée presque au même instant à l'embouchure du Nil. Des deux côtés, cette révolution était également préparée : Bonaparte trouva les soldats aguerris de Schérer, Nelson conduisit au feu l'élite des vaisseaux de Jervis; mais ici le rapprochement s'arrête : Nelson n'a rien, dans sa manière, de cette profondeur de vues, de cette précision mathématique qui distinguent l'école de l'empereur. Un général qui prendrait le contre-pied de sa tactique, qui placerait son adversaire dans les positions où le plus souvent l'illustre amiral s'est jeté lui-même, aurait admirablement préparé la défaite de l'armée ennemie. Entre vaisseaux également exercés, vouloir se guider sur cette tactique excentrique, telle qu'elle ressort des exemples plus encore que des préceptes de Nelson, ce serait, on peut l'affirmer sans crainte, courir à une perte certaine. Dans la situation respective où se trouvaient en 1798 et en 1805 les deux marines, ces assauts téméraires devaient au contraire donner à la victoire une portée qu'elle n'avait jamais eue dans aucune guerre maritime. Les fautes de Nelson, si l'on peut appeler de ce nom les inspirations qui réussissent, tournèrent alors à son avantage. Les vaisseaux qu'il laissa entourer ou qu'il présenta isolément sur le champ de bataille supportèrent en effet, sans trop en souffrir, tout le poids d'une artillerie mal servie et d'un tir mal dirigé; les vaisseaux qu'il oublia en arrière (vaisseaux que le moindre changement de vent eût pu empêcher de prendre part au combat) lui fournirent ce qui rend seul la victoire complète et fructueuse, une réserve

imposante et inattendue. C'est ainsi qu'on put observer deux phases bien distinctes dans ces grandes batailles où commanda Nelson : la première, flottante et douteuse; la seconde, foudroyante et décisive. De bons canonniers auraient assurément modifié le dénoûment de ces drames sinistres, car ils auraient écrasé l'armée anglaise dès le premier acte. Fait pour surprendre la fortune par son audace plutôt que pour l'enchaîner par ses manœuvres, Nelson enleva donc pour ainsi dire nos escadres à la baïonnette. Il fut le Suwarow, et non pas, comme on l'a prétendu, le Bonaparte des mers (1).

Les combats d'Aboukir et de Trafalgar ont bouleversé les anciennes notions de stratégie maritime : les ont-ils remplacées par les lois d'une stratégie infaillible, d'une stratégie que nos amiraux aient intérêt à étudier? Il est sans doute plus d'une circonstance où ils pourraient s'aider de ces aventureuses traditions; mais cette stratégie, nous croyons l'avoir suffisamment démontré, ne peut être que la stratégie des forts contre les faibles, des marines aguerries contre les marines peu exercées; et ce n'est point contre de telles marines que nos vaisseaux ont à se préparer, c'est contre un ennemi qui se souvient des leçons de Nelson, qui serait prêt encore à les appliquer, si nous n'avions à lui opposer que de nouveaux ordres de bataille et non point de meilleures escadres. Il y a pour nous, dans la dernière guerre, de plus sérieuses études à faire que des études de tactique. Les Anglais n'ont dû leurs triomphes ni au nombre de leurs vaisseaux, ni à la richesse de leur population maritime, ni à l'influence officielle, ni aux combinaisons savantes de leur amirauté. Les Anglais nous ont vaincus parce que leurs équipages étaient plus instruits, leurs escadres mieux disciplinées que les nôtres. Cette supériorité fut le fruit de quelques campagnes; ce fut l'œuvre de Jervis et de Nelson. C'est donc ce travail lent et secret dont il faut épier les mystères; c'est Nelson organisant son armée qu'il faut essayer de bien connaître, si l'on veut comprendre le Nelson qui combat avec une heureuse audace. Ce sont les moyens qu'il faut s'attacher à découvrir, si l'on aspire à toucher le but.

Qu'était Nelson avant Aboukir? L'élève chéri, *l'associé* de Jervis, l'admirateur passionné du *grand comte* qui introduisit le premier, dans la

(1) « Serrer l'ennemi de près afin de l'accabler le plus rapidement possible, telle fut, en somme, *toute la tactique* de lord Nelson. Il savait que les évolutions compliquées sont sujettes à de telles méprises qu'elles produisent la plupart du temps des effets diamétralement contraires à ceux qu'on en attend. Les vaisseaux anglais, mieux manœuvrés que les vaisseaux français et espagnols, montés par des canonniers qu'on avait exercés à servir à la fois leurs pièces des deux bords, ne pouvaient, d'ailleurs, que gagner à une mêlée. Toute circonstance de nature à porter le désordre dans les deux armées était donc, aux yeux de Nelson, une nouvelle chance de succès pour la flotte anglaise, et on peut dire qu'il eût compté un coup de vent ou une nuit obscure comme un renfort de deux ou trois vaisseaux en sa faveur. » (*James's Naval History*.)

marine anglaise, cette ferme discipline, cette régularité dans le zèle que nous pouvons envier encore aujourd'hui. Nelson apprit alors de Jervis « à conserver des équipages valides sans interrompre ses croisières, à maintenir pendant des années entières ses vaisseaux à la mer sans les renvoyer au port, à mettre en première ligne, avant des soins plus frivoles (*frippery and gimcrack*), l'instruction militaire et pratique de la flotte (*the exercise of the great guns and the pratical seamanship*). » Son heureuse nature lui vint ensuite en aide, et d'une armée disciplinée fit une armée de frères (*a band of brothers*). Seul avec Collingwood, Nelson a possédé cette science du commandement, énergique sans dureté, persuasif sans faiblesse, agissant par prestige bien plus que par autorité. Idole de ses matelots, il posséda au même degré l'affection, plus difficile à conquérir, des officiers de son escadre; mais ce sentiment précieux, il ne lui suffisait point de l'obtenir pour sa personne : il voulait, — sage et grande politique, — le faire régner dans la flotte entière et pénétrer d'un dévouement mutuel tous ces hommes destinés à combattre ensemble. Dans la baie de Naples, sur les côtes de la Baltique, devant Toulon comme devant Cadix, en présence des préoccupations les plus graves, des péripéties les plus pressantes, il sut trouver le temps de s'interposer dans les moindres querelles et d'étouffer d'une main prévoyante les conflits qui allaient éclater. C'est surtout en voyant cet homme illustre descendre à ces soins concilians, s'abaisser à ces humbles négociations, que l'on comprend mieux quelle peut être la salutaire influence d'un chef aimé sur l'escadre qu'il commande. Loin de se retrancher, au nom de je ne sais quelle fausse dignité, dans des régions en quelque sorte inaccessibles, Nelson se mêlait, au contraire, de tout son pouvoir, à la vie intime de sa flotte, en devenait bientôt le centre, et, attirant vers lui toutes ces volontés près de se diviser, les confondait dans une seule pensée, les faisait converger vers un but unique : l'anéantissement de nos flottes.

Ce qui assurait d'ailleurs à Nelson un dévouement facile, un concours empressé de la part de ses officiers, c'était la lucidité naïve de ses ordres, la netteté de ses instructions. « Je suis prêt, disait-il souvent, à sacrifier la moitié de mon escadre pour détruire l'escadre française. » Tout plein de cette idée, il est sans exemple qu'il ait blâmé un officier malheureux, ou manqué à le défendre. Le capitaine zélé, à ses yeux, n'avait jamais tort. S'il perdait son navire, il méritait d'en obtenir un autre. « Je ne suis point, écrivait-il dans un cas pareil à la rigoureuse amirauté, de ces gens qui ont peur de la terre. Ceux qui craignent d'approcher de la côte feront difficilement de grandes choses, surtout avec un petit navire. On peut se consoler de la perte d'un bâtiment; mais la perte des services d'un brave officier serait, suivant moi, une *perte nationale*. Et, permettez-moi de vous le dire, milords, si j'avais

été censuré, moi aussi, chaque fois que j'ai mis en péril mon vaisseau ou ma flotte, il y a long-temps que je serais hors de la marine, au lieu d'être dans la chambre des pairs. » Voilà par quels moyens Nelson forma des capitaines qui pussent seconder son audace. Il leur apprit, et par son exemple, et par ses leçons, et par ce zèle sympathique pour d'honorables infortunes, à considérer la conservation du navire comme un soin secondaire, l'accomplissement des ordres reçus comme l'étude principale. Il sut leur inspirer (et il y mit tous ses soins) cette féconde confiance qui l'animait lui-même, quand il faisait devant Gênes, en 1795, cette concluante réponse au général Beaulieu : « Ne craignez rien pour mon escadre. Si elle se perd, notre amiral saura bien en trouver une autre pour la remplacer. »

Au milieu du tourbillon de la guerre, les gouvernemens sont plus disposés à subir de pareils sacrifices : ils s'en irritent dans des temps plus réguliers. Il faut cependant prévoir et accepter quelquefois ces inévitables accidens, si l'on a l'ambition de former une marine active, qui n'ait point à se défaire, en des occurrences plus pressantes, des allures trop timides qu'elle aurait contractées sous un régime de responsabilité exagérée (1). Ce que Nelson a tenté avec ses vaisseaux pendant cette carrière si bien remplie, ce qu'il leur a fait courir de risques et de périls pendant cette odyssée aventureuse, frappera d'étonnement tous les hommes de mer. Sans parler de cette baie d'Aboukir dans laquelle il lança son escadre, au coucher du soleil, sur la foi d'un mauvais croquis trouvé à bord d'un bâtiment de commerce français; sans rappeler sa périlleuse campagne de la Baltique, quel est l'officier qui n'admirera cette dernière croisière dans la Méditerranée, pendant laquelle il

(1) On a souvent fait grand bruit, en France, de la perte de quelques navires de guerre, quand on aurait dû s'étonner plutôt que, sur tant de bâtimens consacrés aux navigations les plus délicates et les plus périlleuses, on n'en perdît point un plus grand nombre. Pour les navires destinés aux voyages de long cours, nos armateurs, comme l'a fort bien fait observer M. le baron Tupinier, ont à payer une prime d'assurance annuelle qui s'élève en moyenne à 10 pour cent de la valeur du navire. Bien que la marine royale ait, sans contredit, de plus grands risques à courir que la marine du commerce, l'évaluation des pertes annuelles qu'elle éprouve, ou, en d'autres termes, la prime d'assurance qu'elle doit se payer à elle-même pour ne point voir dépérir son matériel, *ne dépasse pas deux et demi pour cent de la valeur des bâtimens armés.* L'habileté et la circonspection de nos officiers ont donc réduit *des trois quarts* les chances de pertes auxquelles doit se soumettre quiconque aventure une partie de sa fortune sur les flots. D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, on se livrerait moins facilement à de cruelles et injustes déclamations contre des accidens inévitables, si du sein de la marine même on n'en donnait trop souvent le signal. Qu'il nous soit donc permis de recommander aux méditations de ceux d'entre nous qui seraient tentés de manquer de générosité envers un camarade malheureux ces lignes mémorables que traçait l'amiral Villeneuve après l'insuccès de sa campagne aux Antilles : « Les marins de Paris et des départemens seront *bien indignes et bien fous* s'ils me jettent la pierre. *Ils auront préparé eux-mêmes la condamnation qui les frappera plus tard.* »

conduisit sa flotte et ce vieux *Victory*, accoutumé à plus de ménagemens, dans des passes à peu près inconnues, et qui, même aujourd'hui, nous semblent à peine praticables pour de pareils navires? Il n'est point de difficultés de navigation qu'à cette école les Anglais n'eussent appris à braver. Tel est, en partie, le secret de ces croisières opiniâtres qui, même au cœur de l'hiver, tenaient nos ports bloqués et nos côtes en alarme; telle est la meilleure explication de ces mouvemens rapides qui déconcertèrent nos projets, de ces concentrations imprévues par lesquelles les escadres anglaises semblaient se multiplier sur la face du globe.

Ce qu'on peut étudier avec fruit chez Nelson, chez cet homme d'une activité si prodigieuse en même temps que d'une audace si rare, c'est donc plus encore l'activité maritime que l'audace militaire. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on reconnaît toute l'importance du recueil qui a servi de base à notre travail. Ce monument de famille qu'un soin religieux vient d'élever au héros de l'Angleterre est aussi un monument historique. Irrécusables témoignages de cet ardent amour du métier de la mer, de cet *enthousiasme de la profession* qui distinguait Nelson entre tous ses émules, ces dépêches semi-officielles, ces brusques effusions nous transportent au milieu du camp ennemi et nous font pénétrer aujourd'hui sous la tente d'Achille. Quant à nous, nous sommes revenu de cette excursion, nous aimons à le proclamer, plus tranquille sur l'avenir, plus assuré encore que nos revers, pendant cette dernière guerre, n'eurent leur source ni dans la nature des hommes, ni dans l'essence même des choses, mais dans l'infériorité temporaire où nous avaient jetés de fatales circonstances (1). Nous en avons rapporté aussi

(1) Un officier de la marine anglaise a déjà résumé notre pensée à cet égard, et nous ne pouvons résister au plaisir d'extraire ce remarquable passage d'un ouvrage qui a causé une vive sensation de l'autre côté de la Manche. « Supposez un instant (s'écrie M. Plunkett, après avoir tracé une rapide et loyale esquisse des succès qui ont honoré notre marine depuis 1830), supposez que nous ayons affaire, non pas à un de ces absurdes braillards qui ne cessent de déclamer contre la Grande-Bretagne, mais à un officier honorable et éclairé, comme on peut en trouver dans la marine française : ne pourrait-il, en vérité, nous tenir ce langage? — Nous ne voulons point nier que vous nous ayez battus pendant la dernière guerre; mais, si nous ne contestons pas nos défaites passées, nous ne croyons pas non plus qu'elles soient de nature à nous décourager. Au contraire, au milieu des plus funestes revers, nous retrouvons des traits d'héroïsme et d'intrépidité faits pour nous consoler du passé, faits pour nous donner espoir dans l'avenir. Les Anglais n'ont jamais mis notre courage en doute; mais, avec l'aveuglement que les peuples portent trop souvent dans ces jugemens mutuels, ils ont cru que le courage français, bien qu'ardent et impétueux, manquait de persévérance. Rien n'est moins vrai cependant. Quand nos bâtimens se sont trouvés accablés par la supériorité du nombre ou de la tactique, on a pu admirer l'opiniâtreté de leur défense. Vos rapports officiels auraient dû vous apprendre qu'en pareille circonstance la résistance des navires français a été souvent prolongée bien au-delà des limites du devoir... Les causes de nos revers sont palpables, évidentes; mais ces causes ne sont point d'une nature permanente. Elles ne tiennent point, comme le courage et la per-

cette conviction profonde : c'est que l'action lointaine d'un pouvoir central n'a jamais remplacé qu'imparfaitement l'action incessante d'un pouvoir immédiat; c'est que l'autorité administrative, si habile, si dévouée qu'elle puisse être, ne saurait suppléer l'autorité militaire; c'est que la puissance créatrice ne saurait résider que dans le chef de l'armée. Le jour où un gouvernement fort et prévoyant investirait ses agens d'un peu plus de confiance et de prestige, où il laisserait, si l'on peut s'exprimer ainsi, déteindre sa pourpre sur nos amiraux; le jour où les commandans de nos escadres et de nos ports, ces grands-officiers de la couronne ministérielle, paraîtraient quelquefois distribuer de leurs propres mains le prix dû par l'état à de bons et loyaux services (1), ce jour-là, il se trouverait des chefs tout prêts à faire pour notre marine ce que Jervis et Nelson ont fait pour la marine anglaise. Ce jour-là aussi, nous nous plaisons à l'espérer, on verrait, suivant le vœu du malheureux comte de Grasse, « renaître cette attache que les marins français avaient anciennement pour leurs chefs. »

E. Jurien de La Gravière.

sévérance dont nous avons fait preuve, au caractère français. Il suffit de parcourir à la hâte une histoire impartiale de la dernière guerre maritime pour se convaincre que nos bâtimens n'ont cédé qu'à la supériorité de votre feu. Pendant que vos canonniers balayaient nos gaillards, nous brisions vos vergues de cacatois et jetions nos boulets aux nuages. Ce n'est pas que vos canonniers fussent excellens, mais les nôtres étaient détestables. Les hommes cependant ne naissent pas canonniers. Pour faire de bons canonniers de nos marins, nous n'épargnerons, vous pouvez y compter, ni notre argent ni nos peines... Sous le rapport de la manœuvre, vous nous étiez également supérieurs; la manœuvre, Dieu merci, n'est pas, plus que l'artillerie, une science innée; c'est une science acquise. Nous entretenons à la mer autant de matelots que vous, et, depuis quelques années, nos bâtimens ont été plus souvent que les vôtres en présence de l'ennemi.

« Si du personnel nous passons au matériel, votre supériorité sur ce point est incontestable; mais le plus faible, dans une guerre maritime, peut avoir aussi ses jours de victoire; les Américains vous l'ont prouvé. Ils n'avaient pas à la mer la vingtième partie de vos forces. En opposant à vos navires des navires plus forts et mieux armés, ils ont fait tomber plus d'un laurier de votre front... En somme, vous avez pour vous le prestige des succès passés; nous avons pour nous la leçon de l'adversité. Nous avons été formés à l'école la moins agréable, mais, nous l'espérons, la plus instructive. Vous pouvez sourire de notre confiance parce qu'elle est de fraîche date, c'est pour cela même qu'elle est moins sujette à nous tromper. Nous fondons notre espoir sur *ce qui est*, et vous sur *ce qui a été;* nous sommes à l'abri de ce danger qui a causé la perte de tant de nations : une aveugle confiance basée sur d'anciens triomphes. L'Espagne a conservé les colonnes d'Hercule sur ses piastres; votre pavillon flotte depuis long-temps sur les remparts de Gibraltar. » (*The past and future of the British Navy,* by the hon. E. Plunkett, commander R. N., Londres, 1846.)

(1) « Il faut que ce soit des amiraux que les officiers attendent leur avancement, écrivait Nelson au comte de Saint-Vincent; sans cela, que leur importerait la bonne ou la mauvaise opinion de leurs chefs? »

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

ET LES

SYSTÈMES DE DOUANES.

LES HOUILLES ET LES FERS.

I.

Nous avons posé d'une manière générale (1) les principes qui doivent nous guider dans la solution de cette grande question de la liberté des échanges. Il nous reste à pénétrer dans les détails d'application. Nous l'examinerons tour à tour au point de vue de l'exploitation des mines, de l'agriculture et du revenu public. Pour rendre notre étude sur ces divers points plus précise et plus complète, nous dirons quelles sont les réformes qui nous paraïssent réalisables dès à présent, où ces réformes doivent tendre, dans quel esprit et dans quel ordre elles doivent se faire pour être effectuées sans danger. En même temps, nous essaierons de rendre sensible l'influence heureuse qu'elles exerceraient sur le développement de l'industrie française en général. Avant d'aller plus loin, il convient toutefois de rappeler en peu de mots ce que nous avons précédemment établi.

(1) Voyez les livraisons des 15 août et 1er septembre 1846.

C'est bien à tort, avons-nous dit, que quelques hommes espèrent ou prétendent que le seul progrès du temps doit nous conduire pas à pas à l'affranchissement successif de toutes nos industries et à la liberté complète dans l'avenir. Sous l'empire du système qui nous régit, cet affranchissement graduel est impossible. L'industrie française est en quelque sorte acculée dans une impasse d'où elle ne sortira jamais, quoi qu'il arrive, si la main du législateur ne vient lui pratiquer une issue. Jamais, par exemple, l'industrie manufacturière ne soutiendra, pour la grande masse de ses produits, la concurrence de l'étranger, tant qu'elle paiera à des prix artificiels, à des prix supérieurs à ceux du commerce libre, et les matières premières qu'elle met en œuvre, et les agens qu'elle emploie. Quant aux industries qui s'attachent à la terre, telles que l'agriculture et l'exploitation des mines, comme elles sont, ainsi qu'on l'a vu, constituées en monopole étroit par le seul effet des lois restrictives, il n'y a aucune raison, quelques progrès qu'elles puissent faire d'ailleurs, pour que la valeur vénale de leurs produits descende jamais au-dessous de son niveau présent. Toutes les parties de ce système sont donc étroitement liées et se soutiennent entre elles. Les monopoles en font la base première; de ce côté, rien à attendre du bénéfice du temps, et, comme les industries constituées en monopole sont précisément celles dont toutes les autres relèvent et qui leur fournissent leur aliment, elles les retiennent captives avec elles dans les liens du monopole qui les étreint. Dans cet état, quelle chance reste-t-il de voir réaliser dans l'avenir cette émancipation graduelle dont on se flatte? Il est évident que si cette émancipation doit s'accomplir, et nous l'espérons aussi, c'est à la condition seulement que le législateur interviendra pour la préparer et pour la ménager. Il n'est pas moins évident que les premières mesures réclamées par notre situation présente sont celles qui s'attaqueront aux monopoles sur lesquels tout l'édifice du système protecteur repose.

Tel fut l'esprit de la grande et si utile réforme entreprise en Angleterre, de 1820 à 1826, par M. Huskisson, réforme qui ne fut pas seulement l'avant-coureur et le prélude, mais encore la préparation nécessaire de celle que sir Robert Peel exécuta plus tard. C'est en affranchissant d'abord toutes les matières premières et tous les agens du travail que M. Huskisson a donné aux fabricans anglais, avec les conditions d'une supériorité facile, ce sentiment de leur force qui leur a fait plus tard désirer et puis conquérir une liberté complète. Ajoutons qu'en appelant dans une certaine mesure, même pour les produits ouvrés, la concurrence étrangère, il a mis ces fabricans en demeure de perfectionner leurs procédés, et voilà comment il leur a appris peu à peu à ne craindre plus de concurrence d'aucune espèce.

Les partisans des restrictions, nous le savons trop bien, en jugent et

en parlent toujours autrement. A les en croire, c'est en maintenant avec une patience séculaire les lois restrictives dans leur rigueur, que l'Angleterre est parvenue à porter son industrie manufacturière dans cette position élevée qu'elle occupe; mais c'est là une erreur de fait qu'il est trop facile de rectifier. Ce n'est pas, par exemple, comme on l'assure quelquefois, parce que l'Angleterre a su attendre patiemment l'effet des prohibitions, qu'elle a élevé son industrie des soieries au niveau et même au-dessus de la nôtre; c'est parce qu'elle a su agir en affranchissant cette industrie de toutes ses charges. Tant que les prohibitions ont prévalu dans ce pays, l'industrie des soieries s'y est traînée dans une longue enfance, toujours hautement dominée par les industries française et suisse, qui lui disputaient même, à l'aide d'une contrebande active, ce marché intérieur que les lois prohibitives lui réservaient. Un jour vint, en 1826, où M. Huskisson, après avoir dégrévé les soies brutes, convertit en un simple droit de 30 pour 100 la prohibition qui frappait les soies ouvrées, et c'est alors seulement que les situations changèrent. De ce jour (ce n'est pas nous qui le disons, les documens officiels sont là qui l'attestent), de ce jour seulement l'industrie anglaise des soieries s'émancipa. Elle reconquit d'abord son marché national, agrandi par une consommation plus forte, et bientôt après elle se vit en mesure d'étendre son action sur les marchés étrangers. Sous le nouveau régime, cette industrie fit plus de progrès en quatre ans qu'elle n'en avait fait précédemment dans le cours de tout un siècle. Ce n'est donc pas, comme on le répète sans cesse, à la faveur de la prohibition et par le bénéfice d'une longue attente, c'est au moyen d'un retour actif vers la liberté que l'industrie anglaise des soieries en est venue à surpasser la nôtre. Il en a été de même d'ailleurs des autres grandes industries que l'Angleterre possède. Tous leurs efforts, tous leurs progrès, tous leurs succès au dedans et au dehors, ont eu pour point de départ et pour cause des réformes semblables. Eh bien! ce que M. Huskisson a fait pour l'Angleterre, il y a vingt ans et plus, voilà ce que nous avons maintenant à tenter et à exécuter en France; heureux de pouvoir nous dire que, cette première réforme une fois accomplie, nous serons plus près d'une liberté véritable que ne le furent alors les Anglais, parce que nous n'aurons pas comme eux, sur nos têtes, une loi de famine sous le nom de *loi des subsistances*, et une aristocratie terrienne prête à soutenir de tout l'effort de sa puissance cet édifice monstrueux.

Entrons donc résolûment dans cette voie; montrons quelles sont, dans la direction que nous venons d'indiquer, les réformes les plus nécessaires et les plus immédiatement praticables. En nous attachant d'abord à deux produits du premier ordre, les houilles et les fers, nous allons

tâcher de faire comprendre qu'on peut, dès à présent, sans aucun danger pour la production et au grand avantage du pays, supprimer entièrement toute espèce de droits d'importation sur les houilles et réduire de moitié les droits sur les fers.

Rien de plus simple que la question des houilles; elle présente si peu de difficultés réelles, qu'aux yeux mêmes d'un prohibitioniste, pour peu qu'il voulût examiner l'état des choses, elle donnerait à peine matière à discussion. Pour la poser d'abord dans ses termes généraux, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler les paroles prononcées, il y a dix ans, par un des plus ardens promoteurs du système restrictif. « La question des houilles, disait M. de Saint-Cricq en 1836, est chez nous, quant à présent, exceptionnelle. C'est moins une question de tarif qu'une question de transport. Nous sommes riches en mines de houille; l'extraction n'en est pas généralement beaucoup plus chère qu'ailleurs : c'est l'insuffisance de nos voies de navigation qui en élève le prix aux lieux de consommation, à ce point qu'un hectolitre, valant sur telle fosse de 60 à 80 centimes, revient, dans tel port où il va se consommer, de 3 à 4 francs (1). » Nous ne croyons pas, avec M. de Saint-Cricq, que la France soit précisément riche en mines de houille, ou du moins, si elle en possède un grand nombre, il en est peu dans ce nombre qui soient réellement fécondes : toutes ensemble, elles sont loin de suffire à la consommation du pays; mais ce qui est vrai, c'est que, dans ces mines, quelles qu'elles soient, l'extraction n'est pas généralement plus chère qu'ailleurs. C'en est assez pour conclure tout d'abord qu'il n'y a aucune raison de protéger les extracteurs contre la concurrence étrangère, puisque, leurs conditions de travail n'étant pas différentes de ce qu'elles sont pour leurs rivaux, ils sont parfaitement en état de la braver. Disons, en outre, avec M. de Saint-Cricq, que, la houille étant une matière très encombrante et très lourde, le transport en élève considérablement le prix, et, quand même nos voies de communication seraient en meilleur état qu'elles ne le sont encore, cette aggravation de prix qui résulte des frais de transport serait toujours sensible. C'est une nouvelle et bien puissante raison pour que nos exploitans n'aient rien à craindre, puisque les houilles étrangères ne peuvent venir jusqu'à eux que chargées de frais plus ou moins considérables. Tout ce que la concurrence peut faire à leur égard, c'est de les forcer, dans une certaine mesure, à modérer leurs prix, sans que, dans aucun cas, elle puisse mettre leur industrie en péril. La protection est donc ici tout au moins superflue. Si, après avoir prononcé les paroles qu'on vient de lire, M. de Saint-Cricq n'en a pas moins conclu à l'adoption d'un régime encore plus sévère que celui

(1) Discours prononcé à la chambre des pairs dans la session de 1836.

qui a prévalu en 1836, il faut croire, sans s'arrêter aux raisons si faibles qu'il en donne, qu'il l'a fait uniquement pour l'honneur du principe qu'il défendait.

Il y a d'ailleurs une autre observation à faire. Parmi nos bassins houillers, il n'en est qu'un seul de quelque importance qui soit réellement exposé à la concurrence étrangère : c'est le bassin de Valenciennes. Toutes nos autres mines les plus riches sont situées dans la partie centrale de la France, et par conséquent hors de toute atteinte, puisque les houilles étrangères ne viendraient leur faire concurrence sur leur marché qu'après avoir supporté des frais de transport énormes. Parcourez toute la ligne de nos frontières, et vous n'y verrez pas, hors du bassin de Valenciennes, une seule mine de quelque valeur à protéger. Dans toute la région de l'est et du nord-est, dans ces contrées si laborieuses et si riches, où le besoin du combustible minéral est impérieux, il n'existe pas, depuis que les mines de l'Alsace sont épuisées, il n'existe pas, disons-nous, une seule exploitation française qui puisse disputer aux étrangers l'approvisionnement de nos usines. Aussi, à part le département du Haut-Rhin, où les houilles de Saint-Étienne parviennent encore par les rivières et les canaux, mais à grands frais, toute cette immense région serait entièrement privée du précieux combustible, si elle ne l'obtenait, à des conditions plus ou moins onéreuses, de l'étranger. Il en est à peu près de même sur toute la ligne de nos côtes maritimes, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne. On y trouve bien çà et là quelques exploitations de houille, mais si chétives, en général, qu'elles suffisent à peine à une consommation toute locale; encore le combustible y est-il d'une qualité fort médiocre, qui ne permet pas à toutes nos industries d'en user : aussi laissent-elles forcément à l'étranger le soin d'alimenter nos usines. Ce n'est pourtant pas que la protection leur ait manqué. Sur toute cette ligne de nos frontières, les droits ont été pendant long-temps excessifs, et ils sont encore aujourd'hui plus élevés qu'ailleurs; mais on ne peut pas, quoi qu'on fasse, tirer de la terre ce qui ne s'y trouve pas ou ce que l'œil de la science n'a pas encore su y découvrir. Il n'y a pas de droit protecteur qui tienne : il faut que toute cette partie du littoral tire son combustible de l'étranger ou que son industrie périsse, car les houillères françaises qu'on y rencontre ne peuvent décidément pas suffire à ses besoins. Cela est si vrai, qu'avant 1836, alors que le droit sur les houilles anglaises était double de ce qu'il est aujourd'hui, l'approvisionnement y était fait par la Belgique. Pour ce qui concerne le littoral de la Méditerranée, on y trouve, il est vrai, quelques exploitations assez abondantes dans le voisinage des côtes, mais aussi, de ce côté, les houilles étrangères ne peuvent arriver que de loin, et surchargées de frais de transport considérables. Nous ne parlerons pas de nos frontières des Pyrénées, de la Savoie et de la Suisse,

ROYAL

où on ne trouve malheureusement ni houilles françaises à protéger ni houilles étrangères à repousser. De quelque côté donc que l'on porte ses regards sur toute cette ceinture de la France, on reconnaît que l'existence des droits protecteurs ne s'y justifie en aucun sens. On est tenté de s'écrier partout : Qui donc y a-t-il à protéger ici? Un seul point de notre frontière échappe à cette observation, c'est celui qui regarde le bassin de Valenciennes Voyons si, là du moins, les mesures restrictives s'expliquent.

Les houillères du bassin de Valenciennes ont en face d'elles, de l'autre côté de la frontière, celles qui constituent le bassin de Mons, dont elles ne sont, à vrai dire, que le prolongement. Sur ce point, la concurrence existe, cela n'est pas douteux, quoiqu'il y ait encore à cet égard quelques réserves à faire, car Mons fournit des houilles grasses que Valenciennes ne produit pas. Nul doute aussi que les extracteurs français ne réclament une protection contre cette concurrence : ils formeraient une exception trop honorable s'ils n'aimaient pas à grossir leurs bénéfices en prélevant une contribution sur le pays. La question est de savoir si cette protection est nécessaire. Pour se mettre à l'aise sur ce sujet, il suffit de considérer les positions. Des deux parts, les conditions d'extraction sont, à fort peu de chose près, les mêmes, ou n'établissent que des différences insignifiantes dans les prix de revient. Or, les houillères françaises ont l'avantage sur les autres d'être placées à l'extrémité occidentale du grand bassin carbonifère et plus près des grands centres de consommation du pays. Elles ont, en outre, depuis long-temps à leur service d'excellentes voies navigables, de belles routes et maintenant un chemin de fer, ce qui ne leur laisse, quant aux voies de communication, rien à désirer. De Mons à Paris, le transport de la houille, par les voies navigables, revient à 17 ou 18 fr. le tonneau, tandis que de Valenciennes à Paris il ne revient en moyenne qu'à 13 ou 14 fr. (1); on remarque des différences semblables dans presque toutes les autres directions. L'avantage de la position étant donc tout entier du côté des houillères françaises, à quel titre ou sous quel prétexte réclameraient-elles la protection?

Si l'on considère la situation financière des compagnies qui exploitent ces mines, on trouve encore plus de raisons de décider. Les extracteurs de Mons, moins favorisés, ainsi qu'on vient de le voir, par leur position, grevés, en outre, d'un droit d'importation sur leurs produits, ne laissent pas, dans l'état présent des choses, de faire des bénéfices considérables; on peut augurer de là que les bénéfices réalisés par les extracteurs français sont fabuleux, ce qui est vrai. Les actions de la compagnie d'Anzin,

(1) *Du Concours des Canaux et des Chemins de fer*, par M. Ch. Collignon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

la plus considérable de toutes celles qui exploitent cette région, sont parvenues depuis long-temps et se maintiennent, d'une manière assez constante, à des prix qui en dépassent de bien loin la valeur originaire. Quant aux autres compagnies, elles sont plus ou moins prospères, non pas selon qu'elles trouvent plus ou moins de consommateurs, car les consommateurs, Dieu merci! ne manquent pas, mais selon qu'elles trouvent plus ou moins de produits à verser sur le marché. La question pour elles n'est pas de vendre, mais de produire. Lorsque la compagnie de Douchy, la plus récente de toutes, entreprit, il y a douze ou quinze ans, l'exploitation d'un gîte encore inexploré, ses actionnaires ne s'inquiétèrent pas un seul instant de savoir s'ils trouveraient le débit de leur marchandise, ni même si la vente de cette marchandise s'effectuerait en bénéfice; un seul point les préoccupa, celui de savoir si l'on rencontrerait du charbon. L'existence du précieux combustible une fois bien ou mal constatée, les actions s'élevèrent à des valeurs folles et s'y maintinrent, sans qu'il se présentât jamais à l'esprit de personne d'autre question à résoudre que celle de savoir si la présence du combustible était réelle. Certes, il faudrait vouloir pousser loin l'abus d'un faux principe, pour oser prétendre que dans une situation semblable l'application d'un droit protecteur est légitime.

Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, la question des houilles est donc en effet très simple. Cela n'empêche pas qu'à force de la tourmenter, on ne soit parvenu, nous ne savons comment, à en faire sortir une des lois les plus compliquées de celles qui constituent notre régime fiscal.

Sous l'empire de la loi actuelle, telle qu'elle est sortie de la réforme partielle de 1836, lorsque les houilles sont importées par mer, elles paient, sur toute la partie du littoral comprise entre Dunkerque et les Sables-d'Olonne, un droit de 50 c. le quintal métrique et, sur tous les autres points, 30 c.; plus, dans l'un et l'autre cas, un droit différentiel de 50 c. quand elles sont importées, ce qui est le cas ordinaire, par navires étrangers. Sur la frontière de terre, de la mer à Halluin exclusivement, le droit est de 50 c.; il n'est que de 10 c. par la rivière de Meuse; de 15 c. par tous les autres points : ce dernier droit s'applique à la plus grande partie des produits du bassin de Mons. Toutefois les houilles qui, d'Halluin à Baisieux (Nord) exclusivement, entrent par la voie des canaux, sont soumises au droit de 50 c., à moins que ce droit n'ait été acquitté d'avance au bureau de Condé. Voilà donc, si nous comptons bien, pour une même marchandise, six régimes différens. Il faut ajouter un septième régime pour les houilles consommées à bord des bâtimens à vapeur de la marine française, et qui, par une faveur spéciale accordée en 1836, ne sont sujettes qu'à un simple droit de balance de 15 c. pour une valeur de 100 francs. Enfin la houille

carbonisée, plus généralement connue sous le nom de *coke*, supporte dans tous les cas un droit double de celui qui pèse sur la houille crue.

Nous voudrions pouvoir supposer, pour l'honneur de la législature française, que tout cet assemblage prétentieux de dispositions en apparence savantes a jamais eu sa raison d'être; mais, avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible d'y parvenir. Aussi sommes-nous forcé de croire que les premiers auteurs de cette loi, les conseillers du gouvernement établi en 1814, se sont livrés sans réflexion à la manie de prohiber qui dominait alors. Quant aux législateurs de 1836, en adoucissant l'effet d'une erreur ancienne, ils n'ont pas osé la réparer entièrement. Quoi qu'il en soit et pour nous en tenir au temps présent, il est certain que ces restrictions plus ou moins rigoureuses ne se justifient plus.

Il y a surtout dans cette loi une disposition qui heurte tellement la raison, qu'on la conçoit à peine : c'est celle qui s'applique à notre littoral maritime sur l'Océan. Sur toute cette côte, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, il n'existe presque point de mines de houille, et l'insuffisance de celles qui s'y trouvent est tellement frappante, qu'on peut à peine les prendre au sérieux. L'inventaire de leurs ressources n'est d'ailleurs ni long, ni difficile à faire. Les plus importantes sont celles du bassin du Maine, comprises dans les départemens de la Sarthe et de la Mayenne : elles produisent toutes ensemble 850,000 quintaux métriques, non pas de houille, mais d'anthracite, combustible de qualité inférieure, impropre au service de plusieurs sortes d'usines. Vient ensuite le bassin de la basse Loire, qui produit en tout 536,000 quintaux métriques, partie d'anthracite et partie de houille dure, qui, non plus que l'anthracite, ne peut servir dans tous les cas. On trouve encore dans le Calvados le bassin de Littry, produisant 450,000 quintaux métriques également d'anthracite. De là on tombe au bassin d'Hardinghen, dans le Pas-de-Calais, produisant en tout 167,000 quintaux métriques, la plus grande partie d'une houille maigre et sulfureuse, dont l'emploi n'est pas sans inconvénient ni même sans danger; puis au bassin de Saint-Pierre-la-Cour, dans la Mayenne, qui produit 158,000 quintaux métriques d'une houille un peu meilleure cette fois. Les autres puits, car ce ne sont plus des bassins, que l'on rencontre dans la Charente-Inférieure, dans le Finistère et dans les Landes, sont si peu importans, et la production en est si faible, qu'il suffit de les mentionner en passant. Voilà donc, pour cette côte immense et pour tous les départemens qui l'avoisinent, une production totale d'un peu plus de deux millions de quintaux métriques d'un combustible généralement médiocre, alors que le seul bassin de la Loire en produit 12,300,000 de très bonne qualité, le bassin de Valenciennes 9,200,000, et que l'un et l'autre de ces bassins, secondés qu'ils sont, le premier par tant d'autres riches exploi-

tations qui l'entourent, le second par les houillères de Mons, peuvent à peine suffire à la consommation des contrées, bien moins étendues, qu'ils alimentent. Et c'est dans un tel état de choses qu'on a cru devoir établir, sur cette partie de notre frontière, des droits exceptionnels, droits qui ont été long-temps prohibitifs. C'était donc à dire qu'on voulait affamer de houille toute cette portion de la France, qu'on voulait empêcher l'industrie d'y naître, ou bien priver entièrement, et ce n'est pas une hypothèse, l'ouvrier des villes et des campagnes d'un combustible à son foyer! Si tel avait été le but proposé, on n'aurait que trop bien réussi, surtout avant le dégrèvement partiel de 1836.

La nature, qui n'avait pas doté la France d'une quantité suffisante de combustible minéral dans son propre sein, avait voulu du moins qu'elle pût en être assez convenablement pourvue par le dehors, à la seule condition d'ouvrir un accès facile aux arrivages étrangers. Elle avait d'abord placé au centre du pays, là où les houilles étrangères n'auraient pu parvenir sans de trop grands frais, nos mines les plus nombreuses et les plus riches. Puis elle nous avait entourés, à portée de nos frontières, d'une vaste ceinture de houillères inépuisables qui semblaient toutes préparées pour notre usage. Pour l'approvisionnement de nos côtes sur l'Océan, elle avait placé au nord, sur le rivage même de l'Angleterre, d'immenses dépôts où nous n'avions qu'à puiser; et afin que nous ne fussions pas à cet égard trop dépendans d'un seul peuple, et que le littoral tout entier fût bien pourvu, elle nous avait préparé encore de grandes réserves au midi, sur la côte des Asturies, presque en face de Bayonne, réserves qui ne sont pas encore exploitées, mais qui le seront probablement bientôt, et qui le seraient peut-être déjà si nous avions favorisé cette exploitation par l'adoption d'un régime moins exclusif. Dans la partie de l'est et du nord-est, la nature ne s'était pas montrée pour nous moins libérale, puisqu'elle y avait échelonné tout le long de notre frontière des mines d'une grande puissance, celles de Mons, de Charleroi, de Liége, de Namur, de Saarbruck et de Saint-Imbert, toutes situées pour ainsi dire à portée de nos mains. Ainsi entourée, la France n'avait pas trop à se plaindre de son partage; mais nous nous sommes évertués depuis trente ans à amoindrir, à annuler tous ces bienfaits. A l'ouest, où la route de l'Océan s'ouvrait toute grande pour verser la houille étrangère sur nos côtes, nous l'avons repoussée par l'exagération des droits; et si, à la frontière de l'est, nous avons paru plus disposés à l'accueillir, en modérant un peu nos tarifs, nous l'avons repoussée de même, en opposant à l'importation de ce combustible, durant trente années d'une paix profonde, l'extrême difficulté des transports. On sait, en effet, que le canal de la Marne au Rhin et le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui seuls pourront apporter à des prix tolérables les houilles de Saarbruck dans six ou sept de nos départemens, ne sont

entrepris que depuis peu de temps et ne sont pas encore achevés. Comment qualifier une telle conduite? Qui pourrait dire tout ce qu'elle a amassé de souffrances sur le pays? Il semble d'ailleurs que nous ne soyons pas devenus beaucoup plus raisonnables et que le temps ne nous ait pas encore assez instruits. Pendant qu'à l'est nous nous décidons enfin, un peu tard, à construire à grands frais un chemin de fer et une ligne navigable, pour rendre, à ce qu'il semble, l'accès du pays plus facile aux houilles étrangères, à l'ouest, où la mer s'offre d'elle-même à nous les apporter, nous continuons à les repousser par les rigueurs de nos tarifs, annulant ainsi, comme à plaisir, le bienfait de cette grande voie naturelle dont le ciel nous avait gratifiés.

Quelles que soient les considérations qui aient pu dicter autrefois toutes ces dispositions inconséquentes et funestes, répétons-le, elles ne se justifient plus aujourd'hui par aucun motif même spécieux. Veut-on, au moyen du droit de 10 centimes prélevé sur la frontière de l'est, protéger les houillères de ces contrées? Il n'en existe point. Au moyen du droit de 50 centimes prélevé dans les ports de l'ouest, prétendrait-on réserver aux extracteurs indigènes l'approvisionnement de cette côte? Mais ils sont loin, bien loin de pouvoir y suffire, et d'ailleurs leurs exploitations sont situées à une assez grande distance du rivage de la mer pour que la concurrence étrangère ne les atteigne pas directement. Quant aux houillères du bassin de Valenciennes, les seules que cette concurrence menace, on a vu combien peu elles doivent la redouter. Qu'on ne pense pas d'ailleurs que des droits de 10, de 15 ou de 50 cent. par quintal métrique de houille soient insignifians; le dommage qu'ils causent est trop réel et bien facile à constater. On peut en juger rien que par les heureuses conséquences de la réduction partielle effectuée en 1834-36 (1). Il faut donc se hâter de revenir sur ces restrictions malfaisantes que rien n'explique. Sans s'arrêter d'ailleurs à les réformer, à les corriger ou à les amender, comme on l'a fait en 1836, on n'a plus aujourd'hui qu'un parti sage à prendre : c'est de les faire disparaître entièrement de nos tarifs.

Lorsque de telles lois, établies, il faut bien le reconnaître, dans un moment d'entraînement fatal, exercent durant un certain temps leur fâcheuse influence sur un pays, il est rare qu'elles n'y engendrent pas une complication d'intérêts nouveaux, exceptionnels, créés, s'il est permis de le dire, à leur image, et qui viennent ensuite faire obstacle aux réformes que le retour du bon sens fait entreprendre. C'est ce qui était effectivement arrivé sous l'empire de la loi primitive antérieure à 1836, et c'est peut-être pour cette raison qu'on n'osa pas, à cette dernière

(1) La loi est bien, comme nous venons de le dire, de l'année 1836 (2 juillet), mais il est bon de remarquer qu'elle ne faisait que confirmer des ordonnances antérieurement rendues, et dont l'effet avait commencé à se faire sentir dès l'année 1834.

époque, opérer une réforme radicale. Comme le droit établi sur tout le littoral maritime était alors de 1 franc par hectolitre en principal, sans compter le droit différentiel, tandis qu'il n'était que de 30 centimes sur la partie de la frontière belge où s'effectuent les plus grandes importations, les houilles belges obtenaient la préférence, même dans un grand nombre de nos villes maritimes, sur les houilles importées par mer. Elles descendaient par les canaux jusqu'à Dunkerque, et de là elles étaient transportées par des caboteurs français dans les principales villes du littoral. Il y avait donc alors deux intérêts, assez respectables d'ailleurs, qui pouvaient militer en faveur du maintien du *statu quo :* d'abord l'intérêt de la Belgique, que la France tenait, avec raison peut-être, à ménager; ensuite l'intérêt de notre marine marchande, à laquelle le transport des houilles belges offrait un certain aliment. La ville de Dunkerque surtout, principale intéressée dans cette affaire, avait bien le droit d'insister sur la conservation d'un privilége qui n'était qu'un bien faible dédommagement pour toutes les pertes que le régime restrictif lui fait subir; mais la loi de 1836 a changé cet état de choses et mis fin par conséquent à ces réclamations. En réduisant de moitié, c'est-à-dire de 1 franc à 50 centimes, le droit principal sur les houilles importées par mer, depuis Dunkerque jusqu'aux Sables-d'Olonne, elle leur a fait obtenir la préférence sur les houilles belges, même dans le port de Dunkerque, à plus forte raison dans les autres villes maritimes, où elles sont maintenant importées directement des lieux de provenance. Il est vrai que cette loi réduisait aussi de moitié, c'est-à-dire de 30 centimes à 15, le droit établi sur les houilles belges; cependant, comme la différence du droit nouveau à l'ancien n'était ici, en somme, que de 15 centimes, tandis qu'elle était de 50 centimes sur les importations par mer, l'équilibre ne laissa pas d'être détruit. La Belgique a-t-elle réellement perdu à ce changement, comme elle pouvait le craindre alors? Nous ne le croyons pas, car ses importations en France, qui n'étaient, en 1834, que de 6 millions 200,000 hectolitres, après avoir un instant fléchi en 1835, se sont accrues progressivement au point de s'élever à 11 millions en 1844. Quoi qu'il en soit, toute cette complication d'intérêts engendrée par l'ancienne loi a disparu sous l'influence de la loi nouvelle. Il ne reste donc plus aujourd'hui aucun obstacle réel à la suppression complète, radicale, de toute espèce de droits sur ce produit.

Nous ne voulons pas dire qu'il ne s'élèverait aucune plainte contre cette mesure. Selon toute apparence, les extracteurs du bassin de Valenciennes réclameraient; mais nous disons hautement que leurs réclamations n'auraient aucun fondement sérieux. Est-ce que par hasard la réduction de droits opérée en 1836, ou, pour mieux dire, en 1834, a nui au développement de leur industrie? Les faits sont là pour ré-

pondre. Pendant que l'importation belge s'accroissait dans la proportion qu'on vient de voir, que l'importation anglaise prenait aussi, d'autre part, un développement jusqu'alors inconnu (1), la production indigène ne laissait pas de s'accroître dans des proportions égales, puisque, de 24,800,000 hectolitres en 1834, elle s'élevait à 37,800,000 en 1844; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les houillères du bassin de Valenciennes figurent au nombre de celles qui ont pris la plus grande part à cette augmentation (2); c'est qu'en raison de l'abaissement des prix, la consommation a pris un tel essor, qu'elle a doublé dans une période de douze ans (3). Si l'amélioration successive des voies de communication a concouru à ce résultat, ce qui est incontestable, il n'est pas moins certain que la réduction opérée sur les prix en réclame une large part. A ce point de vue, on pourrait même dire qu'une suppression absolue du droit, loin de nuire aux extracteurs du Nord, leur serait plutôt favorable en ce que, si elle les forçait à réduire dans une certaine mesure leurs prix, elle leur ferait bientôt trouver un ample dédommagement dans l'accroissement de la demande et dans le développement de leurs exploitations.

Une seule voix pourrait s'élever aujourd'hui, avec quelque apparence de raison, contre cette bienfaisante réforme : c'est celle du ministre des finances, gardien naturel du trésor public. Les droits perçus sur les houilles étrangères ont produit au trésor, en 1844, 3,700,000 fr. Ce revenu, quoique faible, n'est pas à dédaigner. Nous ne pouvons croire toutefois, en considérant l'extrême utilité du produit sur lequel ce revenu se prélève, que le gouvernement hésite à en faire le sacrifice, surtout s'il entrevoit la possibilité, et nous espérons la montrer clairement plus tard, de compenser largement cette perte dans un remaniement intelligent de nos tarifs. Comment croire d'ailleurs qu'il persiste, dans l'unique intérêt des finances publiques, à grever les houilles de taxes à l'entrée, au moment même où il impose à l'état de grands sacrifices pour en faciliter l'importation dans le pays? Ce serait annuler d'une main le bienfait qu'on accorde de l'autre; ce serait rendre inutiles et vains une grande partie des travaux qu'on entreprend.

Tous les droits établis sur les houilles étrangères peuvent donc et doivent aujourd'hui disparaître entièrement; ils n'ont que trop longtemps pesé sur le pays. Il ne conviendrait pas même, selon nous, de les remplacer par un simple droit de balance, car il faut, autant que

(1) L'importation des houilles anglaises, pendant long-temps stationnaire, et qui n'était encore, en 1834, que de 489,000 hectolitres, s'est élevée, en 1844, à 3,675,000, sans compter 600,000 hectolitres destinés aux bâtimens à vapeur de notre marine marchande.

(2) Voyez le dernier compte-rendu de l'administration des mines.

(3) 27,300,000 hectolitres en 1833, et 57,800,000 en 1844.

possible, éviter aux importateurs, outre le poids de la taxe, les difficultés et les embarras qui accompagnent toujours la perception. Si on tient à connaître, pour les besoins de la statistique, les quantités importées, il suffirait d'exiger de simples déclarations, qui, pour une matière de ce genre, ne s'écarteront jamais beaucoup de la vérité. Que si l'on veut absolument établir un droit de balance, au moins ne faut-il pas qu'il soit perçu à l'hectolitre ou au quintal métrique; sur cette base, il serait toujours trop fort. Pour une matière aussi encombrante et aussi lourde, qui se transporte toujours d'ailleurs par quantités considérables, le droit, s'il en existe un, ne peut être convenablement établi qu'au tonneau. Encore vaudrait-il mieux n'exiger, comme on le fait pour les navires à vapeur de la marine marchande, qu'un droit de 15 centimes pour 100 francs de valeur.

Ce n'est pas tout. La franchise accordée pour la houille crue doit s'étendre à la houille carbonisée ou coke. Et pourquoi donc la loi actuelle fait-elle à cet égard une différence? Est-ce parce que la carbonisation est un commencement de travail, que l'on veut réserver au pays? Que n'a-t-on songé aux travaux bien autrement importans que le coke alimente, par exemple la production de la fonte et du fer? Dans les documens officiels, on estime ordinairement que la carbonisation de la houille en réduit le poids de moitié, et, quoique cette estimation soit en général trop forte, rien n'empêche de l'accepter. C'est de là qu'on est parti sans doute pour admettre en principe qu'un hectolitre de coke représente deux hectolitres de houille, et pour le frapper en conséquence d'un double droit. Cette conclusion n'eût été juste pourtant, même au point de vue du système protecteur, qu'autant que le coke eût été de la houille condensée, et non pas de la houille carbonisée; car c'est alors seulement qu'un hectolitre en aurait véritablement représenté deux sur le marché. La houille ne pouvant pas remplacer convenablement le coke pour certains emplois spéciaux, on la carbonise souvent sans autre but que de la réduire à l'état de coke; or, il est naturel et nécessaire que cette opération, qui doit diminuer considérablement le poids de la marchandise, soit exécutée d'avance, au point du départ, afin qu'on évite par là dans le transport un surcroît inutile de frais. Vouloir qu'il en soit autrement, forcer les étrangers, par le doublement des droits, comme le fait la loi actuelle, à nous apporter de la houille quand nous avons besoin de coke, ce n'est pas autre chose au fond que nous imposer à nous-mêmes de doubles frais de transport. Est-il un plus étrange calcul? C'est faire exactement le contraire de ce qu'on fait quand on améliore les voies de communication, dans le dessein d'économiser ces mêmes frais. C'est annuler d'un seul trait de plume les avantages si chèrement acquis que ces améliorations promettent. Il faut donc que les droits établis sur le coke venant de

l'étranger disparaissent comme les autres et par les mêmes raisons. L'importation de ce produit spécial étant aujourd'hui très peu considérable (467,000 quintaux métriques en 1844), et la somme des droits perçus presque insignifiante (147,000 francs), l'état n'aurait à cet égard aucun sacrifice à s'imposer.

II.

Parmi les monopoles qui affligent la France, il n'en est pas de plus criant et, s'il faut le dire, de plus scandaleux que le monopole des fers. Si la cherté artificielle des houilles cause au pays un notable dommage, on a vu du moins que ce dommage n'est pas universel. La partie centrale de la France y échappe, grace au grand nombre de mines qu'elle possède et à la concurrence utile que les extracteurs indigènes se font entre eux. Sur d'autres points, on est embarrassé de dire à qui cette cherté profite, en sorte qu'elle paraît bien moins la conséquence d'un privilége abusif que le résultat malheureux d'une déplorable erreur. Il n'en est pas de même pour le fer. Ici, le dommage est général; il se fait sentir dans toute l'étendue du pays, et affecte d'une manière plus ou moins grave toutes les branches de la production. En outre, il ne peut exister aucun doute sur l'origine et sur les causes du mal; c'est bien au monopole seul qu'il faut l'attribuer. Nulle part ailleurs l'influence désastreuse de ce mauvais principe ne se manifeste avec le même éclat. Et ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que ce monopole se maintient depuis trente ans, malgré le cri public, malgré la volonté même du pouvoir, par le concert formidable des intéressés, ligués entre eux, sauf quelques exceptions honorables, pour défendre par d'habiles manœuvres un privilége monstrueux, dont mieux que personne ils doivent sentir l'abus. Heureusement la lumière commence à se répandre, l'opinion s'éclaire peu à peu, et il est permis d'espérer que le jour de la réparation approche.

Hâtons-nous de le dire toutefois, la question des fers n'est pas, dans l'état présent des choses, aussi simple que la question des houilles, et on ne saurait guère prétendre la résoudre immédiatement d'une manière satisfaisante et complète. Sans admettre qu'il s'y rencontre aucune de ces difficultés graves devant lesquelles un homme d'état s'arrête, il faut reconnaître qu'elle exige quelques ménagemens, et la juste indignation qu'inspire parfois l'égoïsme excessif des maîtres de forges ne doit pas faire oublier en cela les conseils de la prudence. La fabrication du fer n'est pas, comme l'extraction de la houille, une industrie *sui generis,* indépendante dans sa sphère et qui n'emprunte à aucune autre ses moyens d'action. Comme elle ne se borne pas à extraire le minerai du sein de la terre, qu'il faut encore qu'elle le travaille avant

de le livrer au commerce, elle est forcée, dans cette élaboration, de faire appel à quelques autres industries dont elle dépend. Elle a besoin surtout du combustible qu'elle ne trouve pas en elle-même et qui lui vient d'ailleurs. Par là, elle relève, d'une part, de l'industrie des extracteurs de houille, de l'autre, par le combustible végétal dont elle fait usage, de l'agriculture, qui lui fournit les bois. La solution complète, satisfaisante, du problème relatif aux fers suppose donc la solution préalable de la question des houilles, et de celle, plus grave ou plus délicate, de l'agriculture et des produits agricoles. Ajoutons à cela que trente années d'une jouissance non interrompue du monopole ont créé, pour l'industrie du fer, une situation embarrassée, complexe, anormale, d'où elle ne sortirait pas tout d'un coup sans embarras. Voilà pourquoi nous admettons pour la métallurgie des tempéramens dont l'industrie des houillères n'a pas besoin. La suppression absolue, immédiate, de tous droits protecteurs, si elle n'entraînait pas la ruine entière des forges françaises, ce que nous sommes loin d'admettre, y causerait du moins un trouble profond qu'un législateur sage doit avoir à cœur d'éviter. C'est en conciliant, autant qu'il est possible de le faire, les justes exigences du pays avec les ménagemens dus à une industrie existante, que nous croyons pouvoir proposer, quant à présent, une réduction de moitié sur les droits. Cette réduction n'aurait d'ailleurs rien d'excessif, et nous espérons montrer bientôt qu'elle peut être admise dès aujourd'hui sans danger.

Avant tout cependant, il convient de montrer ce que le monopole actuel coûte à la France, de mesurer en quelque sorte l'étendue des sacrifices qu'il nous impose, afin de faire comprendre à tout le monde l'urgente nécessité d'une décision.

Lors de l'enquête de 1828, on reconnut en fait que l'industrie du fer imposait à la France, par la cherté relative de ses produits, un sacrifice annuel de 30 millions, et les maîtres de forges avouèrent eux-mêmes ce dernier chiffre. A ce compte, depuis 1814, date de l'existence du monopole, il aurait coûté au pays bien près d'un milliard. Il s'en faut de beaucoup cependant que ce calcul donne la mesure exacte de nos pertes. Ce n'est plus aujourd'hui 30 millions, comme on le répète encore souvent par habitude, c'est une somme beaucoup plus forte que le monopole dévore tous les ans, même en ne tenant compte que du dommage immédiat et direct qui résulte de la surcharge des prix. La plaie s'est bien agrandie à mesure que la consommation s'étendait, et, de quelque manière que l'on fasse aujourd'hui le compte, on aura bien de la peine à ne pas reconnaître un chiffre double pour le moins du chiffre admis en 1828. Que sera-ce si, au dommage direct qui peut se supputer rigoureusement en chiffres, on ajoute le dommage indirect, qui n'est pas moins réel ni moins grand, quoique moins apparent

et moins sensible? En présentant (1) un aperçu sommaire des tributs que le système restrictif impose au pays, nous n'avons pas porté à moins de 130 millions par an la part afférente à l'industrie du fer. Ce chiffre a dû paraître à bien des gens exagéré. Nous n'essaierons pas de le justifier entièrement, car il y entre des données qui échappent par leur nature à une appréciation rigoureuse. Il ne sera pas inutile toutefois de l'expliquer, d'autant mieux que ces explications nous serviront à rendre sensible par un exemple la funeste influence que la cherté des matières premières exerce sur l'industrie en général.

Le dernier compte-rendu de l'administration des mines porte le total des valeurs créées par l'industrie du fer à 150,177,568 francs pour l'année 1843 (2) : savoir, 46,991,075 fr. pour la fonte, 46,659,346 fr. pour le gros fer, 33,801,250 fr. pour les principales élaborations du fer, telles que la tôle, le petit fer, le fil de fer et le fer-blanc, et 7,951,557 fr. pour l'acier. Il y a lieu de croire que ce chiffre est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité : acceptons-le toutefois comme base. Pour reconnaître ce qu'il y a de trop payé sur cette valeur, il suffira de comparer, pour les principales catégories qu'on vient de voir, les prix français aux prix anglais, non pas sur les lieux de production, ce qui serait trop inexact, mais dans les principaux centres de consommation, par exemple, dans nos villes maritimes. Nous emprunterons cette comparaison, excepté pour ce qui regarde la fonte et les rails de chemins de fer, aux documens fournis par M. le ministre du commerce aux conseils-généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dans leur dernière session (1845-46). Ces chiffres ont été extraits par le ministre de la correspondance des villes maritimes. Quant aux inégalités qui se rencontrent dans les estimations, elles s'expliquent par la diversité des lieux.

	PRIX ANGLAIS les 100 kilogrammes.		PRIX FRANÇAIS les 100 kilogrammes.
Fonte	9 fr.	00 cent.	15 à 16 francs.
Fers en barre	20	10	39
Fers cormières (rendus à Rouen)	31	00	45
Tôles puddlées. Idem	32	00	52
Tôles corroyées. Idem	37	00	62
Fers d'Angleterre (rendus à Nantes)	27	63	44 à 47
Tôles supérieures. Idem	30	14	63
Tôles moindres. Idem	27	63	52 à 56
Fers d'angle (rendus à Marseille)	30 à 32	00	45 à 60
Tôles. Idem	25 à 35	00	55 à 80
Rails pour chemins de fer	23 à 25	00	35 à 40

(1) Voyez la livraison du 15 août.

(2) *Compte-rendu des travaux des ingénieurs des Mines pendant l'année* 1845, p. 238. Quoique ce volume comprenne en général les faits relatifs à l'année 1844, le total des valeurs créées par l'industrie du fer n'est indiqué que pour l'année 1843.

En considérant ces énormes différences de prix, sans trop s'attacher d'ailleurs à une comparaison rigoureuse et sans entrer dans les détails, on trouvera facilement que, sur la valeur totale constatée plus haut, la surcharge imposée au pays s'élève au moins à 60 millions. Tel serait donc le chiffre approximatif du tribut payé au monopole en 1843. Il s'élèverait beaucoup plus haut pour les années suivantes, parce que la consommation a considérablement augmenté par suite de l'établissement des chemins de fer. Nous ne prétendons pas assurément que les producteurs français aient profité de toute cette aggravation de prix, et que le bénéfice réalisé par eux s'élève à 60 millions; loin de là. Les maîtres de forges se défendent quelquefois sur ce point, et ils ont tort, car personne, que nous sachions, ne les accuse. Nous savons trop bien, quant à nous, que le monopole ne rapporte jamais à ceux qui l'exploitent qu'une faible partie de ce qu'il coûte à ceux qui le subissent; le reste se perd dans le gaspillage, dans l'incurie, dans le désordre, en un mot dans la mauvaise exploitation que ce système entraîne; mais nous disons que tel est le chiffre trop réel du tribut levé sur le pays.

Ce n'est encore là pourtant que la perte directe, la perte matérielle et palpable : c'est le *trop-payé*, qu'on nous pardonne ce mot, sur le fer que le pays consomme; mais à quel chiffre évaluerons-nous la perte éprouvée sur le fer dont le pays se prive à cause de sa cherté? La consommation de l'Angleterre est quatre fois aussi forte que celle de la France pour une population moindre. Si l'on nous dit que les besoins y sont plus grands, parce que l'industrie y est plus développée et plus active, tout en faisant à cet égard des concessions très larges, nous répondrons que la cherté du fer est précisément une des principales circonstances qui empêchent notre industrie de se développer au même degré. Admettons seulement, si l'on veut, en faisant la part de toutes les différences, qu'avec des prix naturels, réguliers, tels qu'ils ressortiraient de la liberté des transactions, la consommation du fer s'élèverait parmi nous au double de ce qu'elle est aujourd'hui, ce qui est assurément modeste. Voilà donc une valeur de 150 millions en fonte, en fer et en acier, dont la France se prive par le seul fait de la cherté actuelle de ce produit. A l'aide de ce métal, dont les emplois sont si nombreux, si variés et si utiles, combien de ressources ne se créerait-elle pas! Elle construirait des vaisseaux, des meubles, des machines, des ustensiles de toutes les sortes; elle simplifierait et fortifierait en même temps le système de son architecture; dans bien des circonstances enfin, elle substituerait avec avantage le fer au bois, qui devient d'ailleurs plus rare de jour en jour, et dont le prix s'est considérablement accru depuis trente ans. Au lieu de cela, que fait-elle? Elle se passe du fer partout où l'emploi n'en est pas rigoureusement nécessaire, parce que le

haut prix de ce métal ne lui permet pas d'en user (1), renonçant ainsi à tous les avantages, à toutes les jouissances qu'elle en pourrait tirer. C'est là, dira-t-on, un dommage négatif; soit : en est-il moins réel? Ce qui est, du reste, un dommage très positif, c'est la substitution forcée du bois au fer partout où le bois coûte moins que le fer à son prix actuel, mais plus que le fer qui nous serait livré par le commerce libre. Nous n'essaierons pas de déterminer le chiffre de cette perte, parce que le calcul s'établirait ici sur des données trop vagues, et nous laisserons à chacun le soin de l'apprécier.

Ce n'est pas tout. Si nous suivons l'industrie du fer dans ses dérivés, dans les fabrications qui en relèvent, nous trouverons que le dommage se prolonge en quelque sorte, qu'il s'étend de proche en proche en s'aggravant. Observons, par exemple, les effets de la cherté du fer dans la mécanique, cette industrie vitale, cette force acquise des temps modernes, dans laquelle réside en quelque sorte la puissance industrielle d'un peuple. La mécanique fait usage avant tout du fer; c'est la principale matière première dont elle use; disons mieux, c'est l'élément essentiel dont se composent tous ses produits. Quand cette matière est chère, la mécanique ne peut pas livrer ses produits à bon marché, cela va sans dire, et tout le monde le sent; mais se fait-on bien une juste idée de l'aggravation de frais qui en résulte pour elle? On croit peut-être qu'il suffit pour cela de prendre pour chaque machine le poids brut du métal d'où elle est sortie, et de tenir compte de la surcharge que ce métal a supportée. Ce n'est là, qu'on nous permette de le dire, qu'un des premiers élémens du calcul. Pour être dans le vrai, il faut tenir compte de la diminution qui en résulte dans la consommation, et de toutes les complications de travail, de toutes les aggravations de frais que cette diminution entraîne. Qu'on ne pense pas d'ailleurs que cette circonstance soit insignifiante ou de peu de valeur; elle est, au contraire, aussi grave dans ses résultats que le fait même d'où elle dérive.

C'est une observation générale, qui n'est pas neuve, mais qui est toujours juste, que plus une industrie s'étend et se développe, plus elle trouve en elle de ressources pour produire à bon marché, parce que la spécialité des travaux s'y introduit, que les procédés se simplifient en conséquence, que le travail enfin y devient plus régulier et plus suivi. Nulle part toutefois cette vérité n'est aussi frappante qu'en mécanique, à ce point que l'accroissement de la consommation est peut-

(1) Il y a même aujourd'hui une circonstance de plus, c'est qu'on ne peut pas toujours obtenir en France le fer dont l'emploi est indispensable et forcé. C'est ce qui arrive, par exemple, à plusieurs de nos compagnies de chemins de fer, qui ne peuvent pas obtenir de l'industrie française, en temps utile, les rails et les coussinets nécessaires à l'établissement de leurs voies.

être ici le principe le plus efficace du bon marché. Rappelons les principales circonstances par lesquelles cette vérité s'explique. Si nous entrons à cet égard dans quelques détails un peu minutieux, qu'on se souvienne que ces détails sont une réponse nécessaire aux calculs soi-disant positifs dont les comités prohibitionistes se prévalent aujourd'hui.

On sait d'abord que, pour un constructeur de machines, une première épreuve coûte toujours beaucoup plus à établir que les suivantes. Il y a des travaux préparatoires à exécuter, des plans à dresser, des dessins à faire, des modèles en bois à confectionner pour les fondeurs. Ce sont là des préparations nécessaires, qu'on ne peut éviter dans aucun cas. La dépense ne laisse pas d'en être assez considérable; on peut l'amortir toutefois en la répartissant. Exécutés pour une seule machine, ces travaux peuvent servir ensuite pour toutes celles qu'on établira sur le même plan. En un mot, c'est une dépense une fois faite. Très lourde quand elle retombe tout entière sur une ou deux machines, cette dépense devient presque insignifiante quand elle se répartit sur un grand nombre. Or, dans un pays tel que la France, où la consommation est faible, il n'arrive que trop souvent que ces sortes de dépenses ne sont utilisées qu'une ou deux fois, et cela est vrai surtout pour les grosses machines, dont l'usage n'est pas très général. C'est une circonstance dont le constructeur doit tenir compte, s'il ne veut pas risquer de se constituer en perte. Dans les pays, au contraire, où la consommation est très étendue et très active, cet inconvénient est beaucoup moins ordinaire; il y a bien plus de chances pour qu'une machine se répète, et cela seul permet au constructeur d'en modérer le prix.

Aux frais qu'entraîne le défaut d'emploi des dessins et des modèles, il faut ajouter ceux qui résultent des erreurs commises, erreurs qui, en mécanique, sont à peu près inévitables dans un premier essai. Quelque soin, quelque attention qu'on apporte dans une première épreuve, il est bien rare que, soit le chef d'atelier, soit le dessinateur, soit même les ouvriers qui exécutent, si habiles qu'ils puissent être, ne se trompent pas au moins dans quelques détails, et ces erreurs, il faut ensuite les corriger, ce qui entraîne une nouvelle aggravation du prix de revient. Aussi n'est-il pas extraordinaire qu'une première épreuve d'un mécanisme donné coûte un tiers de plus que les suivantes. C'est dire assez combien il importe que ces épreuves se renouvellent souvent.

Lorsque le gouvernement français conçut, il y a quelques années, le projet de faire construire quatorze grands bateaux à vapeur pour la navigation transatlantique, et qu'il prit la résolution de confier la construction des appareils mécaniques à l'industrie française, on sait qu'il répartit sa commande entre plusieurs mécaniciens, en donnant à chacun d'eux seulement deux machines à exécuter. Cette répartition était peut-

être nécessaire alors, et nous n'entendons pas la blâmer; il est clair toutefois qu'elle devait nécessairement entraîner un surcroît de frais considérable. S'il avait existé en France un atelier assez vaste et assez bien monté pour exécuter seul les quatorze machines dans le temps voulu, et que le gouvernement lui eût confié la commande entière, il l'eût exécutée sans aucun doute avec une dépense moindre et en même temps avec une rectitude plus grande. En supposant les quatorze machines pareilles et d'une force égale, un seul plan, un seul dessin aurait suffi; les mêmes modèles en bois auraient pu servir pour les quatorze machines, et, de plus, les chances d'erreur, qui pouvaient être si graves dans un travail de ce genre, ne se seraient présentées qu'une fois. A ce compte, ce constructeur unique aurait pu livrer les machines à un moindre prix et réaliser encore de plus amples bénéfices. Or, répétons-le, cet emploi réitéré des mêmes dessins et des mêmes modèles est assurément plus fréquent en Angleterre par exemple, où la consommation est très étendue, qu'en France, où elle est au contraire très bornée et très restreinte. Et qu'on ne pense pas que cette observation se justifie seulement quant aux appareils d'une forme et d'une grandeur inusitée, comme ceux dont nous parlons; elle est plus ou moins vraie pour toutes les machines, quelles qu'elles soient. Dans toutes les directions du travail, il est bien rare qu'un mécanicien anglais n'ait pas à renouveler l'épreuve d'une même machine plusieurs fois, qu'il n'ait pas occasion de la *tirer*, s'il est permis de le dire, à un grand nombre *d'exemplaires*, tandis qu'en France, les épreuves isolées sont très fréquentes, et il n'y a guère d'atelier où on n'en rencontre des exemples tous les jours. De là, pour nos constructeurs, une masse incalculable de faux frais, qui retombent sur l'ensemble de leur travail, et dont les Anglais sont généralement exempts. Aussi voit-on qu'en livrant leurs machines à bas prix les constructeurs anglais s'enrichissent, tandis que les nôtres, en les vendant fort cher, se ruinent.

Ce n'est pas tout. On a souvent remarqué, en faisant de cette observation l'objet d'un reproche ou d'une critique, que les mécaniciens français étaient en général mal outillés, c'est-à-dire qu'ils avaient dans leurs ateliers fort peu de ces machines-outils qui sont d'un si grand secours en mécanique. L'observation était fort juste il y a quelques années; elle l'est encore dans une certaine mesure, bien que le mal dont on se plaint s'atténue heureusement de jour en jour. C'était là, il faut le reconnaître, et c'est encore aujourd'hui, pour la plupart de nos mécaniciens, une plaie bien vive, une cause bien grave d'infériorité. Rien de comparable, en effet, à la puissance des outils en mécanique, soit pour la régularité du travail, soit pour le bas prix. Sur ce dernier point, l'efficacité des outils tient quelquefois du prodige. Telle pièce qui,

exécutée à la main, reviendra à 100 francs ou davantage, pourra ne coûter que 50, 30, ou même, dans certains cas, 10 francs, si elle est exécutée par une machine. Mais pourquoi les mécaniciens français se sont-ils pendant si long-temps abstenus de l'emploi de ces précieux agens? Pourquoi trouvons-nous encore tant d'ateliers en France où les outils sont rares, sinon entièrement inconnus? C'est que l'emploi de ces agens, si efficace qu'il puisse être, n'est vraiment utile, ni même possible, qu'à la condition expresse d'une consommation étendue, d'une demande active. Que sur l'exécution de telle pièce l'emploi d'un outil puisse réaliser une économie de 50 francs, c'est fort bien, et l'avantage est grand sans aucun doute; mais quoi! si vous n'avez à exécuter que dix ou douze pièces du même genre, et que l'outil coûte lui-même 1,000 francs, ce qui est peu, où sera l'avantage de s'en servir? L'avantage n'est réel que du moment où on a exécuté un assez grand nombre de pièces pour racheter d'abord l'outil, et c'est alors seulement que le bénéfice commence : d'où il suit que, dans un pays tel que la France, où la consommation est bornée, et elle l'était encore plus il y a quelques années qu'elle ne l'est aujourd'hui, l'emploi des machines-outils n'offre bien souvent que des avantages trompeurs. On ne peut guère se le permettre que dans certains ateliers privilégiés, qui, soit par la grandeur générale de leurs commandes, soit par la spécialité de leurs travaux, sont assez heureux pour trouver la répétition fréquente des mêmes pièces, et là même les outils ne sont vraiment utiles que pour certains emplois. Un des associés de la maison Sharp et Roberts, de Manchester, disait, il y a environ quinze ans, au rapport du docteur Ure (1), qu'il voulait arriver à exécuter mécaniquement toutes les pièces de ses machines, quelles qu'elles fussent, et quelque forme qu'elles dussent prendre. Ce langage, tout hardi qu'il était, pouvait convenir peut-être à un mécanicien anglais, qui, d'ailleurs, a fait ses preuves, et dans un atelier dont la clientèle est immense. L'exécution du projet, si elle était réalisable, pouvait conduire, dans la situation où se trouvait le mécanicien, à de magnifiques résultats. En France, un tel projet avorterait nécessairement dans la pratique, et le mécanicien qui le concevrait, si habile qu'il pût être, serait assurément un fort mauvais spéculateur. Eût-il tout le talent, tout le génie nécessaire pour le mener à terme, il tomberait avant de l'avoir exécuté. Ce qui pourrait être en Angleterre une source abondante de bénéfices serait en France une cause certaine de ruine. L'usage des machines-outils est donc forcément plus borné en France qu'il ne l'est en Angleterre, et ce n'est pas une des moindres causes de l'infériorité de nos constructeurs sur leurs rivaux.

(1) *Philosophie des manufactures.*

Ce qui ajoute encore à la gravité de ces faits, c'est que, dans un pays où la consommation est bornée, la spécialité des travaux est impossible. Comment se tenir constamment à un même genre de machines, lorsque, dans aucun genre, les commandes, toujours disputées d'ailleurs par quelques concurrens, ne sont assez nombreuses ou assez importantes pour entretenir l'activité d'un atelier? Vainement les mécaniciens comprendraient-ils tout l'avantage qu'il y aurait pour eux à spécialiser leur travail; ils ne sont pas maîtres de choisir. Ils sont forcés, pour la plupart, d'accepter indifféremment toutes les commandes qu'on veut leur faire, sous peine de laisser, les trois quarts du temps, leurs ateliers inoccupés. Ils réunissent donc toujours plusieurs genres; ils disséminent leurs forces; ils multiplient sans mesure leurs moyens d'action, leurs essais et, avec les essais, les chances d'erreur, et c'est ainsi qu'ils augmentent de toutes les manières la proportion des frais. Ce n'est pas dans la mécanique seulement que cette observation se justifie; elle s'applique malheureusement, avec plus ou moins de justesse, à presque toutes nos industries, et Dieu sait combien il en résulte de dépenses inutiles dont on ne tient pas compte! Même dans l'industrie des tissus, où il semble que les travaux soient, par leur nature, plus réguliers qu'ailleurs, la spécialité est trop souvent absente. On la rencontre, par exemple, à un certain degré dans la filature du coton, la plus grande, la plus active de nos industries manufacturières, car il est assez ordinaire que chaque manufacturier y choisisse son genre de travail et s'y tienne; mais cette spécialité est déjà moins sensible dans la filature de la laine, industrie moins étendue, et elle est presque entièrement inconnue dans la filature du lin, qui est en France, comme chacun sait, la plus restreinte de toutes les fabrications du même ordre. Là chaque filateur fait, s'il est permis de le dire, un peu de tout; aussi ne fait-il rien avec la suite, avec la régularité et surtout avec l'économie nécessaire. Il passe d'un travail à un autre à chaque instant, selon les variations de la demande, forcé de multiplier ainsi les déplacemens, les faux frais, les pertes de temps et de matière, pour aboutir, en fin de compte, à un travail moins parfait. Ainsi le commande l'état actuel de cette industrie dont le débouché est malheureusement trop restreint pour que la spécialité s'y mette. Il n'y a que les praticiens et les praticiens éclairés qui puissent dire tout le désavantage qui en résulte. Mais cet inconvénient est surtout sensible en mécanique; c'est là que la rareté des grandes commandes et les changemens trop fréquens dans le travail font le désespoir des maîtres et conduisent à la ruine finale des ateliers.

Il y a en France tel mécanicien que nous pourrions nommer qui, depuis quinze ou vingt ans, construit invariablement la même ma-

chine à vapeur. Il a raison en ce sens qu'il évite par là la répétition des frais de dessin et de modèles, en même temps que les chances d'erreur; c'est une économie réelle. Le type qu'il a choisi est d'ailleurs fort bon; peut-être même était-il supérieur à tous les autres avant les perfectionnemens introduits depuis quelques années dans la construction de ces appareils. Malheureusement l'usage des machines à vapeur est trop borné en France pour que l'exécution d'un seul type, si excellent qu'il puisse être, suffise à entretenir l'activité d'un atelier. Sur le nombre des industriels qui ont besoin d'un moteur, combien y en a-t-il à qui ce type convienne? C'est une machine à condensation, ce qui suppose l'emploi journalier d'une quantité d'eau considérable, circonstance qui seule rend la machine impropre pour tous les établissemens, et ils ne sont pas rares, où l'eau n'abonde pas. En outre, cette machine représente, dans son état normal, une force de 40 chevaux, ce qui exclut encore tous ceux des industriels qui demandent une force supérieure ou moindre. Il est vrai que, pour se prêter aux circonstances, on la violente un peu, de manière à lui faire représenter, selon les cas, une force de 30 ou de 50 chevaux, en augmentant ou en diminuant les dimensions des cylindres, au risque de troubler par là l'harmonie des diverses parties du mécanisme. On a beau faire cependant, on ne peut avec tout cela se prêter qu'à un petit nombre de besoins, et, malgré l'excellence de la machine, les commandes sont rares. Qu'en arrive-t-il? C'est que l'atelier où elle se construit est fort souvent inoccupé, ou que le chef, voulant travailler et ne pouvant mieux faire, accepte des commandes incertaines ou se charge de machines de hasard, qui rapportent rarement ce qu'elles coûtent. D'autres mécaniciens, désireux de répondre à toutes les commandes qui leur sont faites et peut-être plus consciencieux en cela, varient au contraire leurs types et leurs modèles à l'infini; mais aussi ils multiplient, dans la même proportion, leurs frais, et il arrive qu'avec tout le talent nécessaire, toute l'activité désirable, chargés d'ailleurs de commandes de toutes les sortes, on peut bien le dire, car les exemples n'en sont malheureusement pas rares, ils marchent à leur ruine. Rien de tel en mécanique que la spécialité des travaux, c'est en même temps la meilleure garantie de la rectitude des résultats et le principe le plus efficace du bon marché; mais, il faut bien le reconnaître, cette spécialité n'est à sa place que là où la consommation est grande pour chaque produit. C'est cette circonstance, n'en doutons pas, qui, jointe à l'usage plus général des machines-outils, fait la grande et incontestable supériorité des mécaniciens anglais sur les nôtres. Or, pour que la consommation s'étende, une condition est nécessaire: c'est le bas prix du fer.

C'est en suivant ainsi une industrie dans ses applications et dans sa

marche, qu'on reconnaît avec effroi combien la cherté des matières premières entraîne après elle de conséquences funestes. A ne considérer que le fait matériel, on serait tenté de croire que le haut prix du fer n'influe que médiocrement sur le prix final des produits qui en dérivent. Prenez telle machine au hasard, constatez le poids du métal brut d'où elle sort, et peut-être trouverez-vous que le renchérissement de 70 ou 80 pour 100 que le prix du fer a subi en conséquence du monopole des maîtres de forges se résout en une augmentation de 10 pour 100 sur la valeur du produit final (1). Mais pour combien compterez-vous la rareté et l'incertitude des commandes, la multiplication stérile des dessins et des modèles, la répétition fréquente des erreurs et des corrections nécessaires dans des épreuves sans cesse renouvelées, l'absence de l'outillage enfin et tant d'autres circonstances fâcheuses, conséquences naturelles du renchérissement que le haut prix du fer entraîne? Il vous est impossible de le dire, et le mécanicien lui-même ne le sait pas. Ce qu'il sait, parce que sa pratique journalière le lui démontre, c'est qu'il lui est impossible de soutenir, dans la situation où il se trouve, la concurrence étrangère, et c'est de ce fait pratique qu'il s'autorise pour réclamer le maintien du système restrictif, cause première de tout le mal.

Pour soutenir les mécaniciens français dans l'état d'infériorité où les tient le monopole des maîtres de forges, on leur accorde à leur tour une protection qui peut être évaluée, en moyenne, à 30 ou 35 pour 100 de la valeur de leurs produits. Ce n'est pas trop, et, pour notre part, tant que le monopole s'étendra sur la matière première, nous trouverons cette protection convenable et juste. Croit-on cependant que cette faveur les dédommage? Il s'en faut de beaucoup. On leur assure à peu près le marché national, c'est vrai, mais un marché national desséché et appauvri. On les garantit contre la concurrence étrangère, après les avoir mis hors d'état de la soutenir; mais leur rend-on au dedans cette consommation étendue, ce débouché facile et courant, ces larges et fructueuses commandes, qui font la prospérité tout aussi bien que la puissance de leurs rivaux? Non; leur industrie végète et se traîne dans un état d'infériorité maladive, et ils se traînent avec elle au milieu des incertitudes et des déboires qui accompagnent naturellement une situation toujours précaire. Qui osera dire qu'il ne vaudrait pas mieux pour eux se passer de toute protection, s'ils étaient débarrassés en même temps du fardeau qui rend la protection nécessaire? Qu'on leur rende le bas prix du fer, en y joignant, comme complément indispensable, le bas prix du charbon, et leur industrie grandira. Cela fait, qu'on leur

(1) On comprend que la proportion varie beaucoup, selon qu'il y a plus ou moins de travail dans une machine.

retire aussi la protection qui les couvre, non pas tout d'un coup, mais à mesure qu'ils auront pu s'organiser en vue de leur situation nouvelle. A ces conditions, la concurrence étrangère, loin de leur être fatale, ne fera que les fortifier davantage, soit en leur offrant des exemples, soit en développant encore mieux dans leurs ateliers le principe si fécond de la spécialité des travaux. C'est alors qu'ils jouiront, sur un marché agrandi où ils ne connaîtront plus de maîtres, d'une prospérité réelle, que toutes les faveurs du régime présent sont impuissantes à leur donner.

Il va sans dire que la protection de 30 à 35 pour 100 qu'on accorde aujourd'hui aux mécaniciens, pour les dédommager tant bien que mal de la cherté du fer qu'ils emploient, est faite aux dépens des manufacturiers qui se servent des machines. Ainsi le mal se communique, et non pas, comme on l'a vu, en s'affaiblissant. Si la cherté artificielle du fer affecte d'une manière si grave le travail du mécanicien, pour combien comptera-t-on dans les manufactures l'influence du renchérissement artificiel des machines? A cet égard, les manufacturiers consultés ont ordinairement, surtout lorsqu'ils sont protectionistes, deux poids et deux mesures. S'agit-il d'établir le chiffre de la protection qui leur est nécessaire, ils enflent leur estimation; vient-on, au contraire, mettre en balance devant eux les avantages et les charges du régime protecteur, pour leur faire comprendre les funestes illusions de ce régime, ils atténuent aussitôt les résultats (1) : dans l'un et l'autre cas, ils se trompent, parce qu'ils négligent toujours, sans le savoir ou sans y prendre garde, les principaux élémens de ce calcul. Une seule considération entre mille fera comprendre toute la vanité, toute l'insuffisance de ces évaluations. Quand les machines sont à bas prix, les industriels qui s'en servent craignent peu d'en changer et adoptent sans effort tous les progrès que le temps amène. Il n'en est pas ainsi là où les machines sont chères, et l'on entrevoit d'ici les conséquences. Le plus grand des filateurs de lin de l'Angleterre, M. Marshall, de Leeds, a renouvelé trois fois son matériel en peu d'années, et c'est par là qu'il s'est maintenu constamment au niveau du progrès. Que l'on propose donc à un filateur français d'en faire autant! Outre que les capitaux sont plus rares en France, les machines y sont trop chères pour qu'on se permette des satisfactions semblables : aussi n'y faut-il guère moins qu'un incendie pour déterminer dans un établissement quelconque un changement si radical. En général, le fabricant français garde ses machines telles qu'elles sont, et les fait fonctionner tant bien que mal jus-

(1) Il est juste de dire qu'il ne peut pas y avoir à cet égard de mesure exacte et générale, parce que cela varie beaucoup selon le genre de la fabrication.

qu'à parfaite usure. De là vient qu'à côté d'un petit nombre d'établissemens nouveaux, qui n'ont rien à envier aux plus beaux, aux meilleurs établissemens de l'Angleterre, nous en comptons un plus grand nombre d'autres qui sont arriérés de quinze ou vingt ans. Le fait est grave, et il explique bien des choses. Qui songe pourtant à en tenir compte dans ses calculs? Demandez au chef de l'un de ces établissemens arriérés, et ce sont ordinairement les plus ardens protectionistes, pour quelle proportion le haut prix de ses machines entre dans la valeur de ses produits : il supputera l'intérêt, il y ajoutera l'amortissement, qu'il portera d'autant plus bas que les machines auront duré davantage; il se gardera bien de faire entrer dans son calcul le tribut journalier, et bien autrement considérable, qu'il paie à l'imperfection de ses instrumens, à l'insuffisance des procédés vieillis dont il use. Qu'on ajoute à tout cela la lenteur ordinaire des installations pour les établissemens nouveaux, dans un pays où la mécanique n'a pas tout le développement et toute la puissance qu'elle devrait avoir : lenteur si coûteuse et souvent si fatale; qu'on y ajoute encore la nécessité pour le manufacturier d'une plus grande mise dehors, qui amoindrit ses ressources, dans un pays où les capitaux sont rares, et le jette souvent, dès le début, dans une situation précaire, et on se fera une idée un peu plus juste, quoique bien insuffisante encore, de la funeste influence que le monopole des maîtres de forges étend sur nos manufactures.

C'est ainsi que le fardeau du privilége, jeté sur un des premiers élémens du travail, va retombant de proche en proche sur chacune des branches successives de la production, en acquérant à chaque fois une gravité nouvelle. Nous avons suivi cet enchaînement de conséquences, autant qu'il nous était permis de le faire, dans une des directions du travail; on le retrouverait de même dans toutes les autres. Il va sans dire que les observations qui précèdent s'appliquent avec plus ou moins de force aux matières premières en général : il est clair pourtant qu'il n'est point d'autre matière dont le bas prix importe autant à la prospérité industrielle d'un pays.

Aux yeux de bien des gens, la question de l'existence de l'industrie du fer en France revient à ceci : *Conserver cette industrie avec ses priviléges actuels, ou se résigner à la perdre.* C'est ainsi qu'elle a été posée bien souvent, soit par les partisans, soit par les adversaires du monopole, bien que les uns et les autres la tranchent diversement selon le point de vue où ils se placent. Certes, si le pays nous paraissait réellement placé dans cette alternative fâcheuse, pour notre part, nous n'hésiterions pas; mieux vaudrait assurément renoncer à fabriquer du fer en France que de l'obtenir toujours aux conditions accablantes que nous subissons depuis trente ans. Quoi qu'on en dise, il n'y a aucune

nécessité à ce qu'un pays produise lui-même le fer dont il use. La crainte que l'on manifeste parfois d'en manquer en temps de guerre est pour le moins déraisonnable; elle serait même puérile si elle n'était pas feinte et manifestée le plus souvent pour des motifs intéressés. La France est entourée, Dieu merci! d'un assez grand nombre de pays producteurs de fer pour que la crainte de manquer de ce métal nécessaire ne la préoccupe en aucun temps, et, à supposer même une conflagration générale de l'Europe, comme celle qui eut lieu sous la république et sous l'empire, il resterait toujours assez de points de notre territoire accessibles aux étrangers pour que ce produit nous arrivât abondamment. Si un grand nombre de produits nécessaires ou utiles nous ont manqué durant les guerres de l'empire, ce n'était pas, comme on affecte de le dire, que l'étranger refusât de nous les apporter; c'est que nous-mêmes, par une politique que nous nous abstiendrons de qualifier ici, nous refusions de les admettre. La crainte d'être privés de fer au moment du besoin nous paraîtrait donc une bien faible considération dans le débat, et ce n'est pas en vue de ce danger chimérique que nous voudrions voir sacrifier sans mesure et sans terme tous les intérêts vivans du pays. Heureusement l'alternative posée n'est pas sérieuse. Est-il vrai que, sous un régime de liberté, l'industrie du fer périrait? C'est là une face nouvelle de la question, ou plutôt c'est une nouvelle question à traiter, sur laquelle on ne saurait jeter trop de lumière, et qui mérite, à ce titre, que nous en fassions l'objet d'un examen particulier.

CH. COQUELIN.

RÉCEPTION

DE M. DE RÉMUSAT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. ROYER-COLLARD.

Si la fadeur de l'éloge et la pompe un peu creuse de la forme passent pour les défauts qui trop souvent accompagnent et qui parfois même constituent le discours de réception, on doit rendre cette justice à l'Académie française qu'elle semble depuis quelque temps prendre à tâche de l'en garantir, en lui donnant plus de piquant ou plus de sérieux. Certes, on n'accusera pas de fadeur les dernières séances, et, si la louange trop continue et à trop forte dose risque d'endormir l'auditoire, il faut convenir qu'il a dû se tenir très éveillé. Il a pu se demander même si ce vieil adage, « on doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité, » ne recevait pas là quelquefois un démenti, et si ce n'étaient pas par hasard les morts qui étaient flattés, et les vivans qui subissaient le jugement rigoureux. S'il faut appliquer des noms propres à ce que nous disons ici, n'était-ce pas là, à vrai dire, une impression bien naturelle, lorsqu'on voyait, par exemple, M. Victor Hugo rendant à l'honnête M. Campenon une justice qu'il est permis de trouver plus que bienveillante, sauf à rabattre sur le compte du nou-

vel élu le surplus de l'éloge, ou l'auteur de *Cinq-Mars*, après avoir tracé de M. Étienne un portrait que les amis du mort trouvent légèrement idéalisé, cité lui-même par la raison sévère d'un homme d'état devant le tribunal de la vérité historique et littéraire? De pareils spectacles étaient bien faits pour étonner ceux qui pensent que ces solennités ne sont et ne peuvent être que des tournois de complimens. Peut-être même pouvaient-ils avec quelque apparence de raison en emporter la crainte qu'en laissant pénétrer chez elle plus de franchise et de liberté, l'Académie française n'ouvrît en même temps accès aux habitudes agressives de la tribune politique. Pour nous, nous aimons mieux ne reconnaître dans ce qui s'est passé que le symptôme un peu vif peut-être de l'heureuse innovation qui conciliera davantage la louange avec la vérité; nous croyons qu'il serait au moins prématuré de craindre qu'on ne loue plus assez à l'Académie. Mais ce qu'on peut approuver sans réserve et sans inquiétude, c'est le caractère généralement plus sérieux de ses réunions. Ce qui n'était autrefois qu'une exception assez rare, je veux dire un discours qui contînt une idée quelconque, semble de plus en plus devenir la règle. Non-seulement les révérences sont moins longues, non-seulement les critiques ou les restrictions tempèrent davantage l'hyperbole des congratulations, mais la peinture des hommes marquans et des temps où ils ont vécu est présentée en termes moins généraux et moins vagues, et quand ni le héros mort, ni le héros de la solennité (ce qui peut se rencontrer), ne fournissent une suffisante matière, on se plaît davantage à agiter à leur propos quelques-unes des questions que soulèvent l'art, l'histoire, la politique, la philosophie. C'est une habitude dans laquelle l'Académie fera bien de persévérer, suivant en cela le goût du siècle et sa propre destination. N'est-ce pas le secret du talent, surtout quand il se présente avec l'attrait de curiosité et de faveur qui s'attache aux noms connus, de savoir captiver à ces hauts sujets même un auditoire un peu frivole? Toucher avec rapidité, mais avec précision et clarté quelque point offert par la poésie ou la langue, par l'histoire ou la théorie littéraire, par la pratique des affaires publiques ou le développement de l'esprit humain, faire plutôt des études que des éloges, être, en un mot, autant que le sujet indiqué le permet, sérieux par le fond, en même temps qu'ingénieux ou éloquent par l'expression, voilà le type peu commun, il faut l'avouer, peu facile, nous en convenons, mais non toutefois inaccessible, que nous voudrions voir se réaliser de plus en plus dans ce genre de discours où pendant si long-temps la phrase a régné en souveraine absolue.

On pouvait se convaincre que ce n'est point là un idéal chimérique, un portrait de fantaisie, en écoutant M. de Rémusat venant prendre séance à la place laissée vacante par M. Royer-Collard. Le discours du

récipiendaire exprimait au vif l'homme qu'il célébrait. Ce n'étaient pas le ton exalté et les digressions pompeuses du panégyrique, mais, ainsi que nous le demandions, une étude, une étude éloquente. Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher M. Royer-Collard, ceux qui le connaissent seulement par ses écrits, ceux-là le voyaient revivre peu à peu dans sa personne et dans sa pensée. Ceux qui de lui n'avaient qu'une vague idée étaient mis au fait de cette figure à la fois si calme et si mobile, si vive en sa gravité, et dans ses contrastes toujours si franche et si accusée. Deux mots peuvent définir le discours de M. de Rémusat, un des plus remarquables que l'Académie ait de long-temps entendus : il est élevé d'idées, élégant et brillant de langage. Ces qualités, plus particulièrement de circonstance, sont celles, comme on le sait, qui dominent chez l'écrivain, lequel n'avait qu'à s'abandonner à sa nature pour être au ton du sujet et dans les convenances du lieu. Ce qui ne frappe pas moins dans le discours du récipiendaire, c'est une netteté décisive, c'est un jugement dont la vérité pleine, sans amener toujours avec elle le cortége des preuves, fait supposer tout ce qu'elle implique aux esprits au courant de la matière, et en même temps pénètre sans peine dans les intelligences qu'elle trouve peu préparées. Quant à l'intérêt, M. de Rémusat n'avait pas à le créer, il n'avait qu'à le tirer d'une mise en œuvre habile des élémens offerts par le sujet. L'embarras n'était que dans la richesse même des matériaux, et un tact bien sûr était nécessaire pour faire un choix. Pour ne pas trop dire, il fallait tout savoir.

M. de Rémusat a vivement saisi cette diversité d'aspects, et il s'en est servi pour caractériser fortement dès le début le personnage qu'il remplace. « Les politiques ont été rarement des philosophes, les philosophes ne sont pas toujours des sages; ni les philosophes, ni les politiques, ni les sages, ne sont pour cela des écrivains. M. Royer-Collard a été un politique, un philosophe, un écrivain, un sage, et de plus un homme plein d'imagination et de passion, d'un esprit hardi et réglé, grave et piquant, inflexible et mobile, dont le caractère ne se laissait dompter que par la conscience, et qui maintenait l'unité de sa vie moins encore par la puissance de la raison que par celle de la vertu. » En annonçant ainsi l'homme qu'il voulait peindre, M. de Rémusat s'engageait à le présenter sous tous ces points de vue. Il fallait que le philosophe, que le politique, que l'écrivain, que le sage, j'ajoute aussi que l'homme qui à tant de dignité unissait tant de singularité, fussent exprimés pour ainsi dire tour à tour et en même temps (car ils se mêlent), et dans la variété des nuances, et dans cette unité de raison et de vertu qui domine tous les contrastes. Ajoutez, pour rendre la tâche plus vaste encore, que sa vie touche et tient intimement aux soixante années les plus fécondes de notre histoire.

A peine, en rappelant quelques-unes des vues si grandes et si vraies

exprimées dans le beau travail de M. de Rémusat, y joindrons-nous quelques vues de détail, quelques aperçus secondaires. M. de Rémusat a parlé avec intérêt des premières années de cette existence soumise de bonne heure à la forte discipline de l'étude et des mœurs. La famille de M. Royer-Collard, ainsi que la plupart de celles qui habitaient la petite ville de Champagne où il naquit, conservait comme un culte pieux le souvenir et les traditions de Port-Royal. Les livres et les éminens personnages de Port-Royal suscitèrent ses premières admirations; ce furent là ses grands hommes de Plutarque. On peut dire qu'ils donnèrent la forme non-seulement à sa croyance, mais à sa pensée, et même, à quelques égards, à son caractère. Il en aima de bonne heure la foi sérieuse associée à cette ferme opposition en face de l'autorité. Il en garda le haut bon sens, l'ardeur de la conviction, la logique véhémente au besoin armée d'ironie, et le caractère imposant. Port-Royal passionné et raisonneur, respectueux et libre, eût reconnu M. Royer-Collard pour un des siens. Certes il est le seul, dans notre siècle, sur lequel il soit permis, je ne dis pas d'affirmer, mais de hasarder même un tel jugement. Serait-ce abuser du rapprochement? Il me semble que, par suite de ce même désir d'allier la liberté avec le respect du pouvoir établi, le rôle de M. Royer-Collard dans le gouvernement a été un peu celui de Port-Royal dans l'église. L'attitude de l'un devant la royauté me rappelle celle de l'autre devant la cour de Rome, une opposition qui se tient en garde contre la révolte, une indépendance qui voudrait ne pas être hostile, une conviction qui proteste avec force, même au sein de la soumission. M. Royer-Collard ne voulut pas faire hérésie dans la monarchie d'avant 1830, mais il est certain qu'il y fit secte. Il eut l'air d'un révolutionnaire aux dévots de la royauté, et parut un peu en retard aux purs libéraux. C'est juste la position de Port-Royal entre les catholiques ultramontains et les philosophes.

M. Royer-Collard continua et compléta cette éducation qu'il reçut dans la famille, d'abord à Chaumont, puis à Saint-Omer, sous les pères de la doctrine chrétienne. Telle est, pour le dire en passant, l'origine assez peu connue de ce mot de *doctrinaire,* qui lui fut plus tard attribué, ainsi qu'à ses disciples, à titre d'éloge ou d'injure. Voici à quelle occasion il en fut baptisé. M. Royer-Collard, enseignant le système représentatif à la tribune d'une chambre assez peu disposée à le comprendre, se trouvait amené souvent à prononcer le mot de doctrine. « Ah! voilà bien les doctrinaires, » s'écria un des plaisans de la majorité. Ce nom resta, il resta dans le langage de la tribune et de la presse, symbole très divers, on le sait, suivant l'optique des partis.

Reçu avocat à Paris, M. Royer-Collard put y contempler un spectacle bien propre à élever son ame déjà si haute et à décider des principes d'un esprit naturellement si réfléchi. C'était le temps où la France

fatiguée des excès du despotisme, s'élançait vers la liberté avec une confiance généreuse et des espérances illimitées. Dans la lutte du juste et de l'injuste, M. Royer-Collard ne pouvait pas ne pas prendre parti. Il servit la révolution contre les priviléges. N'ayant guère plus de vingt-cinq ans, il fut nommé président de la section de l'île Saint-Louis, et l'on ne peut s'empêcher de sourire en songeant que le futur théoricien de la monarchie constitutionnelle, que le grave philosophe que nous avons connu (c'est un trait que M. Royer-Collard aimait à raconter dans sa vieillesse), était souvent alors reconduit jusqu'à sa demeure avec des transports d'enthousiasme par les porteurs d'eau qui formaient la majorité de ses commettans. Mais à de glorieux essais, aux fêtes si fraternelles de la révolution pure de sang, succédèrent de hideuses saturnales. Aucun de ces deux spectacles ne fut perdu pour M. Royer-Collard. Il s'était pénétré de la grandeur de la liberté et de l'égalité civile; il comprit ce que c'est qu'une liberté sans contrôle et un pouvoir sans contre-poids. C'est de ce temps, en effet, que date la lutte de cette ame si ferme dans la modération contre tous les excès, quelle qu'en soit l'origine. Il n'attendit pas 93 pour protester avec énergie contre la tyrannie des clubs et le gouvernement par la populace, et, quand il vit s'évanouir ses dernières espérances de liberté sage et de royauté respectée, portant le deuil de la constitution dans son cœur, il s'éloigna de Paris. Il alla demander, dans le lieu même de sa naissance, l'oubli du mal à l'étude, à la réflexion la conviction consolante que les excès n'ont qu'un temps. La crise en effet passa, et M. Royer-Collard revint à Paris en 1797 comme député de son département aux cinq-cents, où il plaida pour le rappel des déportés et contre le serment exigé des prêtres, et où il s'associa à toutes les mesures de modération. C'est à cette époque que, frappé de la fragilité des établissemens essayés tour à tour, convaincu qu'il faut au gouvernement un élément de stabilité qui ne peut être fourni que par le passé, et fidèle encore au beau projet de 89 de faire adopter la liberté à l'ancienne race royale, il commença à mettre en avant le dogme de la légitimité. Le 18 fructidor le surprit au milieu de ses espérances royalistes et le frappa même en annulant son élection sans ébranler ses convictions politiques. M. de Rémusat a donné de sa conduite et de ses principes à cette époque une explication empreinte d'un haut caractère de vérité et d'intérêt. Il a parlé de la légitimité avec une impartialité qui convient à l'histoire et qui sied bien aux vainqueurs; rendre justice à tout ce qu'il y eut de vrai ou au moins de vraisemblable, de bon ou au moins d'honnête dans cette conception politique, c'était montrer ce qui était capable d'y séduire un esprit et une ame d'une telle trempe. Pour la plupart, en effet, la légitimité fut alors une passion chevaleresque, une affaire d'imagination et de cœur; pour M. de Talleyrand, elle fut, en 1815, au congrès de Vienne, un

expédient de la diplomatie : il fallait forcer les rois coalisés à voir dans leur triomphe non la défaite de la France, qu'il leur eût été permis dès-lors de traiter en pays vaincu, mais le rétablissement pur et simple d'un principe commun à toutes les monarchies, qui les intéressait toutes, et que la révolution avait ébranlé; pour M. Royer-Collard, ce fut une vue philosophique, une vérité de l'histoire, un dogme de la raison sociale. M. Royer-Collard a été légitimiste d'une façon originale et en esprit supérieur. C'est ce que l'éloquent commentaire de M. de Rémusat établit parfaitement.

Sous l'empire, M. Royer-Collard se tint à l'écart. Comme l'a dit, avec une insistance bien fondée, son successeur à l'Académie, M. Royer-Collard détestait la force; c'était là comme le fond de son ame : qu'elle s'appelle pouvoir du peuple, tyrannie d'un seul, despotisme des assemblées ou domination du sabre, il ne cesse de la flétrir au nom du droit, de la maudire avec une sourde colère; il n'est donc guère étonnant qu'il n'ait eu que peu de goût pour le régime impérial. Il nous est bien facile à nous, placés à distance, d'absoudre, de glorifier l'empire en masse; il nous est bien facile de n'y voir, avec beaucoup de gloire au dehors, que ce grand fait, qui à nos yeux domine et efface tout, le triomphe et l'organisation de la révolution française. C'est là une idée très haute, très juste, qui fait honneur à notre jugement et ne coûte rien à notre cœur; mais de près, mais quand l'injustice frappe à nos côtés, quand la force brutale affiche insolemment le mépris de la pensée, qu'elle emprisonne ou qu'elle exile lorsqu'elle n'a pu réussir à l'étouffer à sa naissance; en face de tous ces détails, dont les uns sont ridicules, les autres odieux, et beaucoup l'un et l'autre à la fois, il est bien difficile de se montrer ainsi philosophe, et je ne sais s'il serait bon qu'on le fût trop aisément. Ce qui est bien certain, c'est que, à entendre par là une sorte d'indifférence apathique, M. Royer-Collard ne fut pas philosophe, et que son cœur, qui avait encore plus besoin de justice que son esprit de vérité pure, ne se résigna pas. Convaincu de l'inutilité des efforts essayés avant le temps, il renonça aussi à toute relation active avec le parti royaliste, et se contenta de protester contre la force en refusant de lui prêter son concours. A défaut du droit que la pratique ne lui montrait pas, il demanda le vrai à la méditation. C'est alors qu'il se tourna vers cette science, première étude de tous les esprits supérieurs de la fin du dernier siècle, qui déjà avait donné Sieyès à la politique, vers cette science que la haine et les défiances du pouvoir affectaient de nommer dédaigneusement l'idéologie.

Mais alors le monde de la pensée pure, la métaphysique, avait aussi son souverain absolu. Condillac y régnait à peu près sans contrôle, et, non plus que son omnipotence, son infaillibilité ne faisait question. Que sont les écrits d'Helvétius, de Saint-Lambert, de Volney, de Cabanis,

de Destutt de Tracy? Que sont les préfaces des savans astronomes, chimistes, naturalistes? Un développement, un commentaire, une application plus ou moins directe, ou tout simplement une reproduction des principes du maître, lesquels, en eux-mêmes, sont regardés comme au-dessus de la discussion, rien de plus. Ce qu'avait été le christianisme pour la scholastique, il n'est qu'exact de le dire, Condillac le fut pour toute la métaphysique et pour toute la science contemporaines. M. Royer-Collard commença d'abord par porter le joug : c'est le prix ordinaire dont les systèmes dominans font payer l'honneur de les combattre; mais, une fois qu'il eut aperçu le faux de la doctrine, cet esprit si décidé y échappa sans retour et sans réserve. Même au moment où elle est le plus dégagée d'entraves étrangères, où elle se possède le mieux elle-même, la pensée si profonde, si originale d'ailleurs, de Maine de Biran me paraît conserver toujours je ne sais quel pli obstiné laissé par le condillacisme. Avec une admirable énergie, M. de Biran arrache la volonté à la sensation, et la montre, toute vive et toute libre, se mouvant au milieu du monde, où tout, hormis elle, est sujet de la fatalité; mais s'agit-il de l'intelligence, cette pensée si ferme chancelle, et, comme embarrassée, se tourne vers les nerfs, le cerveau, la sensation. Quant à M. Laromiguière, qui ne sait que cet esprit si net et si lumineux ne réussit jamais qu'à s'émanciper à demi? M. Royer-Collard n'a pas gardé trace de la philosophie de Condillac. Au reste, en reconnaissant une si franche indépendance, gardons-nous de rien exagérer; M. Royer-Collard n'en a pas besoin : son mérite, ce fut de se réveiller le premier, de se réveiller bien complétement; mais il ne se réveilla que grace aux avertissemens d'une philosophie étrangère. Un volume de l'Écossais Thomas Reid, traduit en 1768 et qui avait passé inaperçu, fut pour lui le signal de la régénération et lui servit à jeter la philosophie française dans des voies nouvelles.

De puissantes raisons et des analogies frappantes devaient attirer M. Royer-Collard vers le philosophe d'Édimbourg. D'abord ce que proclame Reid avant tout, c'est la méthode d'observation et d'analyse, c'est-à-dire la méthode même que Condillac prêche sans cesse, mais sans s'y astreindre : les habitudes d'esprit de M. Royer-Collard se trouvaient donc ainsi ménagées, et, d'accord sur la méthode, il ne s'agissait plus que de juger les deux philosophes sur la fidélité qu'ils lui gardaient. Ensuite, ce qui éclate, ce qui respire à chaque page de Reid, c'est le bon sens, c'est l'honnêteté. Quels attraits pour M. Royer-Collard! L'analyse appliquée pour la première fois avec un désintéressement absolu de toute vue systématique à la nature humaine, la philosophie considérée comme l'expression réfléchie du sens commun, des principes également éloignés du sensualisme dominant et des rêveries qui se mêlent à la philosophie du XVIIe siècle, un spiritualisme solide et

décidé, mais sage et conciliateur, tous ces mérites qui sont propres à la doctrine écossaise allaient merveilleusement à un esprit plus désireux de savoir avec certitude que de supposer avec génie, et dont la supériorité n'est aussi que la forme la plus haute du bon sens.

Presque tous les réformateurs en philosophie, avant d'entrer dans le détail de leurs doctrines, commencent par prononcer le mot d'affranchissement; ils attirent du moins l'attention par l'attrait de quelque grande et éclatante question, capable de frapper universellement les esprits, et dont ils promettent une solution nouvelle et décisive. Telle ne fut point la marche de M. Royer-Collard. Appelé en 1811 à la chaire de philosophie de la Faculté des Lettres par la confiance de M. de Fontanes, et du consentement de l'empereur qui l'admit, comme l'a dit M. de Rémusat, « bien qu'il ne connût pas sa personne, et qu'il connût sa vie, sur la foi de ses principes, » il ne parla pas d'émancipation, il aborda la réforme philosophique sans bruit, sans éclat, avec fermeté, mais de côté pour ainsi dire. Sait-on quelle est la question que M. Royer-Collard posa devant ses trois auditeurs de la première leçon, lesquels allaient en amener tant d'autres? La destinée de l'homme, la vie future, la nature de Dieu? Non, et rien qui ressemble à ces vastes et intéressans problèmes. Il vint agiter une question bien aride, bien étroite en apparence, bien étrange surtout, et qui dut faire sourire, qui va faire sourire encore, j'en suis sûr, plus d'un lecteur, la question favorite du philosophe écossais, la question de savoir si le raisonnement peut démontrer l'existence du monde extérieur! Prouver que la philosophie de la sensation, qui fait l'honneur insigne au monde extérieur de le regarder comme l'unique source de nos idées, ne nous assure même pas de l'existence de ce monde, bien plus, qu'une dialectique sévère conduit irrésistiblement, et de fait a mené les sensualistes conséquens et profonds à contester la réalité de la matière; prouver à tous ces esprits qui s'appelaient avec orgueil des esprits pratiques, des philosophes positifs, que les principes de Condillac emportaient fatalement cette conséquence si peu positive et si peu pratique, le doute absolu sur les objets qui nous entourent, quelle gageure! Cela ne vous paraît-il pas plutôt le pari d'un homme d'esprit qui se serait engagé d'honneur à embarrasser Condillac et à jouer un mauvais tour à ses collègues en philosophie, qu'une thèse sérieuse et de métaphysicien? Et pourtant ce qui surprendra bien ceux qui ne sont pas habitués aux difficultés métaphysiques, c'est que cette thèse était vraie, c'est que cette conséquence absurde, extravagante, M. Royer-Collard ne l'imposait pas arbitrairement à l'école qu'il combattait; elle l'avait elle-même dégagée, elle en avait fait gloire, il ne s'agissait que d'arracher le même aveu à ses adeptes trop timides : voilà la vérité que pendant plus de deux années M. Royer-Collard ne cessa d'environner d'une éclatante lumière, qu'il ne cessa

de démontrer à un auditoire de jour en jour plus nombreux et plus persuadé, la logique et l'histoire en main. Condillac fut convaincu de chimère et dès-lors il fut perdu, il fut presque déshonoré.

Si M. Royer-Collard se fût annoncé en régénérateur du spiritualisme, en apôtre des doctrines si élevées, si brillantes, au fond si vraies, de Descartes et de Platon, on ne l'eût pas écouté; le siècle eût continué son chemin encore assez long-temps peut-être. Il fallait s'y prendre plus doucement; il fallait user d'adresse dans l'intérêt de la vérité. Montrer à ces intelligences si en garde contre l'hypothèse, si éveillées contre tout ce qui avait l'air de la rêverie, que c'était Condillac qui était téméraire, que c'était Reid qui était toujours sensé et plein de retenue, établir jusqu'à l'évidence qu'un spiritualisme modéré, renfermé dans de justes, mais inattaquables limites, répond bien mieux, répond seul et à l'esprit de ces sciences dont on était si fort épris, et aux besoins du cœur humain, déjà bien las de ne rien croire, et à cette liberté politique dont il est, pour qui sait voir, le plus solide appui, cette méthode était celle qu'eût conseillée une tactique habile pour arriver jusqu'aux ames; mais j'ai hâte de le dire : ce ne fut point une tactique pour M. Royer-Collard, ce fut l'expression fidèle de sa propre pensée, qui partageait la disposition commune, même en s'en séparant sur les résultats. Qu'est-ce que M. Royer-Collard en métaphysique? C'est un grand esprit très sûr, très pénétrant, très apte aux sciences, dont il s'occupa même avec succès; il s'appliqua un jour à la philosophie, et il y porta, il y laissa la profonde empreinte d'une pensée avant tout marquée de vigueur et de réserve. Aussi, s'il n'a pas vu tout le vrai, tout ce qu'il a vu est vrai. Il a conduit les esprits jusqu'au point où ils pouvaient aller, et lui-même ne s'est pas avancé au-delà, aimant mieux restreindre un peu son horizon et le dominer tout entier : il n'en a que mieux préparé ceux qui le continuent en le dépassant. C'est lui qui a formé ces jeunes gens qui, en s'adressant à d'autres jeunes gens, ont propagé, ont étendu la réforme. M. Royer-Collard n'a pas rendu inutiles, sachons-le bien, les progrès ultérieurs, il les a rendus possibles, et le plus illustre de ses disciples, le chef actuel du mouvement philosophique, M. Cousin, avait besoin de la forte circonspection d'un tel maître et de la préparation de ses enseignemens pour modérer son propre esprit et pour enhardir celui du temps. La pierre d'assise était posée, le monument qu'elle portait solide autant qu'étroit : il fallait l'élever et l'agrandir. Il s'est heureusement trouvé pour achever l'œuvre des mains dignes de celles qui l'avaient commencée.

Mais, en reconnaissant l'immense valeur relative de M. Royer-Collard en philosophie, on peut demander aussi quelle est sa valeur absolue. On peut demander d'abord s'il ajouta quelque chose à la vérité philosophique, s'il y porta le génie de la découverte. A cette question je ré-

ponds hardiment que non. Pour le fond des idées, M. Royer-Collard, c'est Reid, tout Reid, mais rien que Reid. La discussion qu'il soulève est la même, les argumens qu'il emploie sont les mêmes, les doctrines psychologiques, les mêmes encore sans exception ni réserve. On peut aussi demander si, à défaut de l'invention, il eut cette érudition immense, cette science vaste qui élève Bayle, par exemple, jusqu'au rang de philosophe, auquel il ne pourrait guère prétendre sans elle. A cette question je réponds encore qu'il n'en est rien. Que savait M. Royer-Collard en abordant l'enseignement de l'histoire de la philosophie? Il savait son Condillac et son Reid. Platon, qui plus tard devait être sa lecture assidue, il l'ignorait absolument; Leibnitz, il ne le connaissait qu'à travers les appréciations du docteur d'Édimbourg. J'en dirai autant, à mon grand regret, de la philosophie française, de la philosophie du XVIIe siècle. Il parle de Malebranche sur la foi de Reid, et ne connaît de Descartes que le *Discours sur la Méthode;* encore il se trompe avec son maître sur le vrai sens de sa proposition fondamentale et l'accuse faussement de paralogisme. M. Royer-Collard n'est donc ni inventeur ni érudit. Et maintenant qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée, qu'on n'aille pas attribuer à ce jugement en apparence si sévère un sens qu'il n'a pas. Non, ce n'est point sa condamnation que je porte, et bien loin de là! Cet homme qui ne fut point inventeur est l'auteur d'une révolution, cet homme qui n'était point un savant a commencé le plus grand mouvement d'érudition philosophique qui jamais ait été. Comment s'expliquer une anomalie si étrange? C'est qu'il y a sous cette doctrine d'emprunt une force cachée et partout présente, c'est qu'il y a quelque chose de plus original que les idées qu'il exprime. Quoi donc? C'est lui-même. C'est ce qui m'explique son influence. Lisez ses leçons de philosophie, vous y rencontrez à chaque ligne M. Royer-Collard. Vous attachez-vous au fond seul des preuves, rien ne ressemble plus encore une fois à Thomas Reid; vous attachez-vous à la forme, à l'exposition, rien n'y ressemble moins. Il n'y a plus entre eux de commun que je ne sais quel parfum d'honnêteté qui plaît à l'ame, mais d'honnêteté plus douce chez le professeur écossais, plus élevée et plus mâle chez M. Royer-Collard. Comme il domine sa tache, comme il lui paraît supérieur! Quelle personnalité respire jusque dans le sein de ces abstraites déductions! Du cercle étroit où il se confine, quelles échappées rapides, mais sublimes, vers le monde invisible! Comme il sait découvrir, dans les questions les plus étrangères, ce semble, à la pratique, les destinées de l'ame et le bon ordre des sociétés qui s'y trouvent engagées! Enfin comme il condense la lumière et comme il presse les argumens! M. Royer-Collard, en métaphysique, est comme toujours un homme d'autorité et un homme d'opposition. C'est une parole imposante et c'est une dialectique acérée, c'est un enseignement

TIMBRE ROYAL 6c

qui affirme et c'est une logique qui renverse. Dirai-je ce qui frappe avant tout dans ces leçons qui sont des discours, ce qu'on ne peut jamais oublier une fois qu'on en a été touché, et comment n'en serait-on pas touché? C'est ce ton de maître, c'est cette voix d'orateur, c'est cet entraînement passionné de la logique qui vous saisit dès le début; c'est cette vive peinture des opinions aux prises ou qui semblent se dérober pour ne pas se laisser arracher la conviction de l'absurdité contenue dans leurs principes; pour tout dire enfin, c'est cet accent puissant et énergique, reconnaissable entre tous. L'accent! voilà ce qui fait le grand écrivain, car c'est là ce qui révèle l'homme. Pourquoi donc tant de gens autour de nous qui, dit-on, *écrivent bien*, parlent-ils tous la même langue, ont-ils tous la même élégance monotone et fluide, semblent-ils tous, avec une certaine perfection des qualités secondaires, jetés dans le même moule? C'est qu'on peut être un esprit assez distingué et un personnage assez médiocre, c'est qu'on peut, sans passion et sans force, sans conviction et sans ame, acquérir une honnête habileté dans le métier d'écrire. Cela s'apprend comme autre chose, comme la gymnastique par exemple, comme la danse ou l'escrime, comme l'art de faire des vers latins; il n'y faut qu'un peu d'aptitude et beaucoup de pratique. Mais une grande ame ne s'apprend point, mais n'est pas qui veut une personne d'élite dans le genre humain. Ce que j'admire dans Pascal, dans Bossuet, dans Rousseau, ce n'est ni la concision mathématique du langage, ni la pompe et l'éclat extérieur de la phrase, ni la coupe savante et la belle harmonie, c'est l'ame de Rousseau, de Bossuet, de Pascal, manifestée par le ton, mise à nu et à chaque instant trahie par l'accent. Sans être leur égal, M. Royer-Collard est de leur famille, car lui aussi il a un accent qui n'appartient qu'à lui seul dans la langue française.

C'est ce qui fait qu'en passant de la chaire du professeur à la tribune du député, il ne devait point avoir à changer ses armes et à rapprendre une autre éloquence. Le même ton affirmatif et convaincu, le même enchaînement puissant et serré, la même ardeur contenue, la même manière de poser quelque ferme et fécond principe, et d'en tirer les conséquences par voie de déduction, en un mot, le même ordre de pensée et de style dont il combat Locke et Condillac, il les emploie contre les ministres inconstitutionnels. En y ajoutant plus de cette indignation profonde contre les adversaires, plus de ce mépris qu'il laisse éclater contre les mauvais principes si voisins de l'application, les admirables discours sur le sacrilége et sur la liberté de la presse trahissent, à ne pas s'y méprendre, le même auteur que la leçon célèbre par laquelle il termine son cours de philosophie. C'est la même méthode, c'est la même touche. Ce qui domine dans M. Royer-Collard, considéré comme orateur, ce n'est pas la facilité et la finesse (bien qu'il en ait

beaucoup, mais d'une espèce toute différente), comme dans Benjamin Constant, ni l'éclat extérieur de la parole et l'entraînement de la passion comme dans le général Foy : c'est la force de la méditation, l'ampleur de la forme, la vigueur de l'expression, l'élévation continue du ton, avec une haute ironie qui en tempère sans en altérer le sérieux. Ajoutons à de tels caractères une perfection de détail qui achève de faire de ces discours des œuvres d'art accomplies.

Nous avons essayé de caractériser le rôle et la valeur de M. Royer-Collard en philosophie, sans redouter même quelques-uns de ces détails techniques qui confirment, qui expliquent plus qu'ils ne complétent le jugement qu'a porté M. de Rémusat sur cette partie des travaux de son prédécesseur. Il nous reste à rappeler en courant les principaux actes de l'homme politique. M. de Rémusat les a commentés de la façon la plus éclatante et, selon nous, la plus définitive.

On sait comment les événemens de 1814 rejetèrent M. Royer-Collard de la paisible arène des idées et des systèmes dans l'arène plus périlleuse des partis. Les Bourbons parurent après la longue attente de quelques fidèles, ils parurent à la France fatiguée comme un gage nécessaire de paix et de liberté; mais la dernière leçon qu'apprennent les gouvernemens, c'est que le pouvoir se ruine par ses abus comme la liberté par ses excès. Des réactions furent le coup d'essai du nouveau règne.

Il est inutile de rappeler les fautes de la première restauration qui rendirent sa chute si prompte et si populaire, l'opinion publique bravée comme à plaisir, les vieilles formes de la justice en partie rétablies par M. Dambray, l'armée humiliée et désorganisée, la toute-puissance d'un favori, M. de Blacas, l'affectation impolitique que mettait un roi d'ailleurs sensé et habile à donner aux débris des dernières assemblées le nom d'assemblée des notables, et à la charte celui d'*ordonnance de réformation*. M. Royer-Collard, qui dès long-temps s'était fait de la légitimité et de son alliance avec l'esprit nouveau une idée toute différente, fut révolté de ces défis insensés jetés à l'opinion; il jugeait néanmoins que le pouvoir avait besoin, dans ces circonstances extraordinaires, d'une force qui le fût aussi. Disons toute la vérité : étranger aux violences, opposé à de ridicules essais de contre-révolution, lui-même n'échappa point entièrement au mouvement réactionnaire qui poussait les royalistes à se défier du sentiment public et de la liberté de la presse. Nommé directeur de la librairie, il approuva la censure préventive, qu'il devait plus tard combattre avec énergie. Il est vrai qu'il eut soin de déclarer qu'il ne la regardait que comme une nécessité transitoire, et qu'il s'était rassuré d'avance sur les effets de la loi par le choix des censeurs : c'était là atténuer et non effacer ce qu'il faut bien appeler une

infraction à ses principes. Au reste, la seconde restauration le vit sans fléchir fidèle à son rôle de modération énergique et conciliatrice.

Nouvellement rétabli, s'étant mieux mis en garde contre les hommes de l'ancien régime, le gouvernement, sous la direction de M. de Talleyrand à l'extérieur et de M. Pasquier à l'intérieur, annonçait des dispositions plus douces pour les vaincus et plus favorables aux principes de la révolution. M. Royer-Collard soutint vivement la loi d'amnistie. Il combattit l'élection à deux degrés, qui, en paraissant accorder à la nation une part plus considérable par l'augmentation des électeurs, pouvait devenir un puissant instrument entre les mains des privilégiés par leur influence sur les classes inférieures; mais l'œuvre capitale de M. Royer-Collard, à cette époque, l'œuvre qui suffirait à elle seule à fixer son nom dans l'histoire, c'est la part immense qu'il prit à la réorganisation de l'Université.

Le 15 août 1815, M. Royer-Collard, associé à MM. de Sacy, Frayssinous et Cuvier, fut nommé président de la commission d'instruction publique.

Fondée par la loi de 1806, organisée par le décret du 17 mars 1808, l'Université de France avait été abolie par une ordonnance royale du 17 février 1815. Mieux éclairée, mais ne pouvant encore se détacher de ses préventions défavorables, la seconde restauration prit un moyen terme. L'Université fut maintenue, mais le grand-maître supprimé et le conseil royal d'instruction publique aboli. La puissance exécutive du premier et le pouvoir délibératif du second se trouvèrent concentrés entre les mains d'un comité d'instruction publique. M. Royer-Collard, pensant que cette accumulation de pouvoirs ne serait qu'un empêchement à l'action de l'Université, se porta pour le défenseur de l'ancienne hiérarchie. Il soutint une double lutte et contre les ennemis de l'Université, qui, revenant à la charge, voulaient qu'elle cessât de faire un corps, et contre ses partisans trop tièdes, qui consentaient à la laisser mutiler. Aux prétentions de M. Lainé, qui demandait à la réduire aux proportions d'une simple division de l'intérieur, aux censures de M. de Villèle, il opposa cette belle définition que *l'Université, c'est l'état appliqué à la direction générale de l'éducation publique.* Il eut raison de toutes les résistances. Le 1er septembre 1820, la commission prenait le nom de conseil royal d'instruction, et le 1er juin 1822 voyait rétablir le titre et les attributions du grand-maître.

Autant de temps que le gouvernement de la restauration fit preuve de quelque sagesse et parut consentir à supporter la liberté, M. Royer-Collard se montra un de ses dévoués serviteurs. Quand M. Decazes vint proposer la loi nouvelle sur la suspension de la liberté individuelle comme un adoucissement apporté à celle du 29 octobre 1815, qui devait

demeurer abrogée, annonçant d'ailleurs comme garantie « que nulle arrestation politique ne pourrait plus avoir lieu sans la signature des ministres et d'un secrétaire d'état, que le détenu aurait le droit d'être interrogé, que le gouvernement français renonçait à la faculté de faire passer les citoyens d'un département dans un autre, enfin que la loi même cesserait d'être en exercice le 1er janvier 1818, » M. Royer-Collard soutint cette proposition, mais il la soutint avec réserve. Il fit sentir fortement qu'il était pressé de sortir des lois d'exception. « J'aimerais presque autant, messieurs, ajoutait-il, qu'on n'eût pas déguisé le pouvoir arbitraire sous cette espèce de parure légale, car la plus sûre défense que l'on puisse garder contre le pouvoir arbitraire, quand on a le malheur d'en avoir besoin, c'est de lui laisser sa véritable physionomie et de l'appeler par son nom. »

La loi d'élection de 1817, si violemment combattue par le parti de la réaction royaliste, fournit une nouvelle preuve de sa fidélité au régime représentatif. Cette loi, fondée sur le principe de l'élection directe, et accordant le droit de suffrage à tout citoyen âgé de trente ans et qui payait 300 francs de contributions directes, fut attaquée par l'extrême droite comme une loi révolutionnaire. Dans un troisième et orageux débat, cinquante-quatre orateurs furent entendus. M. Royer-Collard se prononça pour le maintien de la loi. Désireux de compléter le système représentatif, il élabora dans le conseil d'état, de concert avec MM. de Serre et Guizot, un projet de loi sur la presse, reconnu pour une des œuvres les plus belles qui aient jamais été écrites sur la matière.

Mais le temps de la sagesse n'était pas venu, il ne devait même pas venir. M. Decazes fut dépassé par son propre parti. M. Royer-Collard ne pensa pas qu'il pût continuer à servir comme fonctionnaire un gouvernement que sa conscience lui ordonnait de combattre comme député. Il se démit de sa place de conseiller d'instruction publique, et, sans sortir un instant du calme qui convenait à sa dignité et de la légalité la plus stricte, il appartint dès-lors à l'opposition. Quand l'assassinat du duc de Berry et l'élection de l'abbé Grégoire eurent donné une recrudescence nouvelle aux exigences du parti vainqueur, quand ceux qui, par l'appoint perfide de quatre-vingts voix, avaient décidé l'élection du régicide, venaient s'en faire une arme contre le système électoral en vigueur, M. Royer-Collard fit entendre de sévères paroles; il flétrit des mesures qui attentaient à la vérité de la constitution, et signala comme un présage funeste et extraordinaire « cette anarchie qui, repoussée de la société, s'est réfugiée au cœur du pouvoir. » Cependant ce ministère, qu'il taxait d'excessive faiblesse devant la majorité et d'excessive violence devant la révolution, parut trop modéré à la droite; elle le renversa, et, pour qu'elle fût satisfaite, M. de Villèle parut aux affaires.

De 1821 à 1828, l'opposition de M. Royer-Collard fut active, suivie, opiniâtre. Placé entre les quatre cent dix de M. de Villèle et les dix-sept de la gauche, il était à lui seul le centre gauche de la chambre, ne voulant pas aller au-delà de la charte de 1815, mais ne voulant pas non plus en rien céder. A chaque proposition émanée du pouvoir, il parut sur la brèche. Droit d'aînesse, septennalité de la chambre, loi sur le sacrilége, sur la suppression de la liberté de la presse, toutes ces inspirations d'un gouvernement saisi de vertige, il les combattit avec vigueur, avec une hauteur de vues qui n'appartint qu'à lui. En 1827, M. Royer-Collard, pour prix d'une lutte si dignement soutenue, remporta un double honneur : il fut appelé par l'Académie française, qui s'adjoignit dans sa personne le philosophe éloquent, le puissant orateur, et aussi l'énergique défenseur de cette liberté de la presse en faveur de laquelle l'Académie protestait par l'organe de MM. de Châteaubriand, Michaud, Lacretelle et Villemain; il fut nommé par sept colléges électoraux, triomphe unique dans nos fastes parlementaires! On peut dire, en effet, qu'en ce moment M. Royer-Collard représentait la France, qui ne désirait pas, qui ne voulait pas de révolution nouvelle, mais qui désirait et voulait qu'on acceptât les grands résultats de celle qu'elle avait faite.

L'espérance un instant ranimée par le ministère conciliateur de M. de Martignac dura peu. M. de Polignac et Charles X s'entendirent pour mettre fin à une position fausse, en poussant le mal à l'extrême. Le nouveau ministère se déclara franchement contre toutes les idées qui avaient prévalu en France depuis quarante ans. Le roi, ajoutant au discours rédigé par le ministère des phrases menaçantes, vint signifier à la chambre qu'elle eût à sacrifier toute libre opposition. M. Royer-Collard, comme président de la chambre, par la fameuse adresse des 221, vint signifier à son tour à la royauté, d'ailleurs en des termes pleins de calme et de respect, la nécessité de choisir entre l'acceptation franche et loyale du gouvernement représentatif ou la désaffection nationale. Inutiles paroles! le gouvernement faisait de son aveuglement une affaire de conscience et même de religion. Avec tout l'entêtement des mauvais systèmes, avec tout l'emportement des convictions sincères, mais étroites et fausses, il marcha sans relâche aux abîmes, et la vieille monarchie tomba.

Elle tomba, et M. Royer-Collard, qui lui avait donné son appui et ses bienveillans avertissemens, l'accompagna de ses regrets. Il ne prit aucune part à la révolution qui la renversait. Il consentit pourtant à faire partie de la nouvelle chambre, parce qu'il vit l'ordre en péril, et soutint le pouvoir par dévouement pour la société. C'est ainsi qu'il prononça l'éloge funèbre de Casimir Périer. Fidèle à son principe, l'alliance du pouvoir et de la liberté, il combattit la coalition comme

contraire aux conditions de l'un, et les lois de septembre comme attentatoires à l'autre. Plongé dès-lors dans une sorte de contemplation méditative, il n'en sortit plus que par de vives saillies de raison et des mots d'une mordante ironie. Il laissait tomber assez souvent quelqu'une de ces paroles souveraines qui semblent le jugement de la postérité sur un homme ou sur une question, et qui couraient rapidement, recueillies avec une avide curiosité. Cette justice dans la sévérité, nous devons le dire toutefois, ne se retrouvait pas toujours dans les traits échappés à la verve chagrine du vieillard. M. Royer-Collard, comme les gens qui ont beaucoup vécu, et peut-être comme sont un peu portés à le faire les esprits réfléchis, était assez disposé à prendre tout en mépris. Il y avait à cela une raison plus intime. Les plus grandes ames, non plus que celles du vulgaire, ne demeurent étrangères à cette souffrance un peu aigre qui suit la déception des longues espérances, et, n'ayant pu réussir à fonder cette alliance qu'il avait rêvée de la branche aînée et des idées nouvelles, peut-être était-il à son insu poussé à se venger, sur ce qui l'environnait, de ses illusions détruites. Au reste, cette opposition n'était pas dangereuse; elle ne se témoignait que par de bons mots atténués par des votes. Au fond, en effet, ce que voulait M. Royer-Collard, ne l'a-t-il pas obtenu? Il a voulu le gouvernement représentatif, et il l'a vu s'implanter en France, laissant après lui des réformes à opérer, et plus de révolution à faire. Si tous ses désirs n'ont pas été remplis, sa vie n'a donc pas été stérile. Il a contribué pour une part très considérable à trois grandes choses : il a réveillé le spiritualisme en France dans les études philosophiques; il a maintenu et réorganisé l'Université, il a enfin formulé les principaux dogmes et contribué à assurer la pratique plus sincère du gouvernement constitutionnel. Jamais homme n'a été plus digne d'une pareille œuvre. Il a été ce qu'on est peu de nos jours, profondément libre dans ses jugemens, profondément désintéressé dans sa conduite. C'est ce qui communiquait tant d'autorité à sa parole, c'est ce qui rendait son silence même si imposant. En lui, rien d'extérieur, rien d'emprunté. Le secret de sa force est en lui-même, et il est du petit nombre de ceux qui commencent par obéir aux principes pour avoir le droit de commander en leur nom.

Voilà la part de l'éloge, je la fais grande; mais c'est qu'il y a beaucoup à louer dans M. Royer-Collard, pour quiconque étudie sa vie sans esprit de parti. Voici la part qu'on peut, je crois, faire à la critique. Comme philosophe, M. Royer-Collard a réduit la connaissance humaine à des bornes trop étroites; il n'a pas tenu assez de compte de la tradition philosophique. Il l'a traitée même souvent dans ses représentans les plus illustres avec une dureté bien injuste. Lui qui fait de la métaphysique, et de la métaphysique excellente, il s'exprime sur les méta-

physiciens et sur leurs recherches avec un dédain très inconséquent, ou, si l'on aime mieux, trop conséquent à l'esprit général qui régnait vers 1811. Elle est de M. Royer-Collard cette phrase, assurément très spirituelle, mais qui ferait grand honneur à un sceptique : « L'histoire de la philosophie est-elle une étude stérile? Non, messieurs, il n'en est point de plus instructive et de plus utile, car on y apprend à se désabuser des philosophes et on y désapprend la fausse science de leurs systèmes. » Certes, un théologien ou un homme du monde ne dirait pas mieux, et il est difficile de caractériser avec plus de sans-façon les efforts de l'esprit humain, appliqués depuis plus de trois mille ans à la recherche de la vérité. Entre l'homme du monde que le mot de philosophe fait sourire et le grave professeur, je ne vois ici qu'une seule différence, c'est la conclusion, et elle est tout à l'avantage du premier. M. Royer-Collard dit : « L'histoire de la philosophie est absurde, et c'est par là qu'elle est bonne à étudier. » L'homme du monde dit : « L'histoire de la philosophie est absurde, et c'est pour cela que je crois pouvoir me dispenser de l'étudier; il vaut bien mieux la mépriser sur parole, je m'en réfère aux philosophes jugeant la philosophie. » M. Royer-Collard n'a pas vu qu'il est bien difficile de séparer le mépris de la philosophie du mépris de son histoire, et du mépris de la philosophie celui de la raison même, dont elle n'est que la forme réfléchie et l'application continue. En politique, il n'a pas non plus échappé à la contradiction, et il lui est arrivé, selon la forte expression de M. de Rémusat, d'entreprendre parfois contre le possible. M. Royer-Collard eut un grand esprit, un noble cœur, un beau caractère; mais je ne pense pas qu'ils furent toujours d'accord. Au reste, à ceux qui lui reprochent avec tant d'amertume ces contradictions, je répondrai : D'abord elles ne tombent que sur des détails et sur telle ou telle application partielle de ses opinions, non sur l'ensemble de sa vie et de ses doctrines, lesquelles présentent une grande unité; ces doctrines et cette vie portent clairement écrit un seul principe : « Alliance de l'ordre et de la liberté. » S'il a fléchi en accordant, suivant les circonstances, un peu trop à l'un ou à l'autre, il n'a fléchi ni dans ses convictions, ni dans ses intentions. Il a donc la plus belle unité dont l'homme puisse se glorifier, la seule peut-être qui dépende entièrement de son libre arbitre, l'unité morale.

Ensuite, je demanderai si la contradiction, ce crime irrémissible entre tous aux yeux de beaucoup de gens qui n'estiment rien que par la logique, est si facile à éviter entièrement à un esprit jaloux de concilier entre eux, soit les élémens si divers de la nature humaine, soit les élémens si complexes de la politique. Voyez tous les grands esprits conciliateurs, voyez, car je veux prendre haut mes exemples, voyez

Leibnitz et Bossuet. Dites-le franchement, trouvez-vous que Leibnitz, essayant de concilier la raison et la foi, malgré les points de rapports nombreux qu'il y découvre, n'ait jamais laissé fléchir entre ses mains le fil d'une logique rigoureuse? Croyez-vous qu'il ne soit permis de relever dans ses écrits bien des explications forcées, bien des concessions de la théologie à la philosophie, de la philosophie à la théologie, assez peu propres à satisfaire ni l'une ni l'autre? Et pourtant qui nierait que ce ne fût une entreprise généreuse, sensée, utile, de tenter un rapprochement entre ces deux puissances qui se traitaient en ennemies? Qui nierait qu'il n'ait en l'essayant contribué pour une grande part à montrer que sur une foule de questions les réponses du christianisme et celles de la raison sont les mêmes, et que leur empire se touche sans se confondre? Qui se chargera d'accorder tel et tel passage de la politique tirée de l'Écriture sainte avec les efforts de Bossuet pour séparer et concilier à la fois le spirituel et le temporel? Qui dira que l'évêque apostolique romain et le sujet de Louis XIV s'entendent toujours en lui parfaitement? Il n'y a guère qu'un seul moyen d'échapper absolument à la contradiction, c'est de n'adopter qu'un principe et de ne tenir aucun compte des autres. En philosophie, soyez voltairien, assurément la religion vous embarrassera peu; en politique, soyez pour la domination absolue du pape, comme M. de Maistre, vous ne serez guère empêché par les difficultés où s'est épuisé Bossuet pour concilier le temporel et le spirituel; soyez républicain, vous ne risquerez pas de vous fatiguer à accommoder à la monarchie les conditions de la liberté, comme l'a fait M. Royer-Collard. Prenez garde seulement que vos principes très logiques ne soient qu'assez peu sensés et nullement applicables. Prenez garde de ne vous sauver de l'inconséquence que par l'incomplet et par l'absurde.

Au reste, le jugement définitif a été porté sur M. Royer-Collard, et, chose rare, unique peut-être, c'est à l'Académie, c'est dans un discours de réception qu'il l'a été. M. de Rémusat a parlé de son prédécesseur non-seulement avec éloquence, mais, ce qui est bien plus original, avec vérité. C'est là un des grands charmes de son discours. On avait rarement entendu une page plus étincelante que celle où l'orateur, après avoir apprécié l'homme de pensée et d'action, le personnage historique, a peint l'homme privé, l'homme de tous les jours, pour ainsi dire, tel qu'il se montrait avec ses amis dans le laisser-aller de la conversation. Après les grandes vues qui dominent le discours, ce morceau, si piquant de justesse, était bien fait pour rappeler le sourire, que d'ailleurs les mots heureux, mêlés au sérieux des appréciations, n'avaient jamais complétement banni. Au portrait que M. de Rémusat a tracé de l'homme et de l'écrivain, il n'y a pas un mot, pas un détail, ce

me semble, à ajouter; il épuise toute la richesse des tons; cet imprévu, cette vivacité d'impressions, cette humeur brusque, impétueuse, impérieuse parfois, unie à la bonté du cœur, cette sensibilité si mêlée à la raison, et qui donnait au sens commun chez celui qu'elle dominait un air d'originalité et presque de paradoxe, ce charme varié et imposant, ce mouvement d'idées généralement vraies, sensées, profondes, et que la forme rendait singulières, excessives, téméraires, tous ces traits ont rendu vivante cette image si franche et si fine, si pleine de relief dans la diversité infinie des nuances. M. de Rémusat a caractérisé avec force chez l'écrivain l'élévation, la grace, le soin religieux de l'élégance. Lecteur assidu de Platon, de Tacite et de Mme de Sévigné, M. Royer-Collard avait gardé quelque chose de ces influences heureusement combinées, ou plutôt il avait fortifié des qualités qui lui étaient naturelles dans le commerce de ces grands maîtres. Le récipiendaire a mieux fait que de célébrer ces mérites; son discours en offre un remarquable mélange. C'était encore une digne manière de louer M. Royer-Collard.

Ces qualités d'un langage qui unit le charme à la noblesse soutenue n'ont point été, au reste, une surprise pour le public, qui n'avait pas besoin, comme il arrive parfois, de la séance académique pour faire connaissance avec l'écrivain élu. On n'attendait pas moins du fond des idées. M. de Rémusat, philosophe et homme politique, succédant à un personnage qui doit son illustration à la politique et à la philosophie; M. de Rémusat disciple, mais disciple indépendant et original de celui dont il venait occuper la place, était, personne ne peut le nier, dans des conditions exceptionnelles pour parler avec connaissance de cause de M. Royer-Collard. Il avait assez gardé de sa tradition pour le louer avec âme; il s'en séparait assez pour le juger en le louant.

« Il n'y a plus de divorce entre les idées et les affaires, » a dit M. de Rémusat. Cette pensée pourrait servir d'épigraphe à tout son discours comme à la vie qu'il retrace. L'alliance de la théorie et de la pratique, la nécessité d'admettre en une certaine mesure la philosophie au gouvernement des sociétés, c'est-à-dire de soumettre davantage les expédiens de la raison qui agit aux vues supérieures de la raison qui pense, voilà l'idée dont il a cherché dans l'existence de M. Royer-Collard comme le vivant commentaire : cette idée peut servir aussi à caractériser M. de Rémusat, c'est celle qui domine chez l'homme et chez l'écrivain. Sans prétendre l'apprécier ici complétement, nous ne pouvons le quitter sans en dire du moins quelques mots.

M. de Rémusat, dans un bien remarquable article sur Jouffroy, inséré dans cette *Revue* (1), a pour ainsi dire classé les différens esprits ap-

(1) Voyez la livraison du 1er août 1844.

partenant aux jeunes générations qui prirent part à la lutte vers 1820, époque où lui-même, fort jeune encore, commençait déjà à se faire connaître. Il y distingue les esprits plus spécialement philosophiques qui formaient une école, et les esprits purement pratiques qui formaient un parti. A la tête de la philosophie militante et confinant à la politique, il place l'auteur des écrits célèbres intitulés : *Comment les dogmes finissent, de la Sorbonne et des Philosophes, de l'État de l'Humanité*, M. Jouffroy. La seconde classe, à la tête de laquelle il place M. Thiers, se composait « d'esprits étendus, dit-il, mais positifs, ardens, mais pratiques, et qui suppléaient à l'imagination inventive par l'élévation des facultés usuelles à leur plus haute puissance; la politique et l'histoire étaient de toutes les choses intellectuelles celles qui leur allaient le mieux. » Ils n'avaient pas, comme les philosophes, cherché dans l'analyse de la nature humaine le fondement des principes qui étaient les croyances sociales de cette époque; ils ne mêlaient pas comme eux les hautes vues de la morale et de la philosophie de l'histoire à leurs opinions. Ces opinions, ils les avaient respirées avec l'air natal : « ils étaient, par leurs passions, les représentans naturels de cette démocratie impétueuse qui s'était tant égarée; mais, par la droiture de leur intelligence, ils pouvaient en devenir les modérateurs. Un bon sens supérieur maîtrisait tout en eux, et les systèmes et les passions. » Il y avait une troisième classe d'écrivains à la tête desquels nous placerons, nous, M. de Rémusat, esprits intermédiaires, si je puis dire ainsi, plus théoriques que les seconds, qui se piquaient assez peu de l'être, et qui voyaient surtout dans la révolution un fait triomphant, beaucoup plus pratiques que les premiers, pour qui la colère contre un gouvernement inintelligent, aveugle, qui ne savait pas, qui ne voulait pas voir dans le fait de 89 un droit, un progrès, un décret de l'histoire, un arrêt de Dieu, était une colère de principes, une colère de l'intelligence encore plus qu'un ressentiment politique. Esprit ouvert à toutes les hautes généralités, nourri au sein de ce loisir qui permet à l'esprit de se cultiver librement, de ces conversations, de ces lectures philosophiques et politiques qui l'empêchent de s'engourdir, indépendant de position, lié avec les hommes de la révolution et les hommes de l'empire, ayant reçu par là la tradition de la liberté et celle du pouvoir, enfin mêlant la connaissance des partis, la passion politique à l'étude désintéressée et profonde de la philosophie, M. de Rémusat, par les qualités souples et variées de l'intelligence (et aussi sans doute par les qualités sympathiques du caractère), devint le conciliateur des purs méditatifs et des hommes exclusivement pratiques.

Il suffit de dire qu'il était également l'ami de M. Jouffroy et de M. Thiers, lesquels, entre eux, ne se rapprochèrent jamais et dont il

unissait les vues et par là redoublait l'influence : on le voyait écrivant de grands articles où il dogmatisait en philosophe, et des premiers-Paris où il critiquait en homme d'opposition, discutant les maximes, soit avouées, soit cachées, sur lesquelles s'appuyait le gouvernement, et, chaque matin, en prenant corps à corps les conséquences, combattant avec force les théories sensualistes qui compromettaient par leur alliance les principes de la révolution, et les théories de l'école théocratique qui les niaient, puis se retournant contre les ministres. Par là M. de Rémusat s'adressait à cette élite assez nombreuse des esprits sérieux et actifs, attachés à la justice et au bon sens, qui n'aiment ni la logique ni la réalité toute seule, qui veulent que la philosophie soit très claire et très applicable et que la politique ait des principes, qui ont besoin d'être rassurés tour à tour contre ce que la pensée, abandonnée à elle-même, peut avoir de témérité et de folle exigence, et contre ce que le fait matériel a nécessairement d'étroit et d'immobile. Il satisfaisait à un double besoin, faisant de la science avec clarté et sans pédantisme pour ceux qu'effraient ses difficultés et son appareil, élevant la polémique par la pensée philosophique, pour ceux qui accusent la politique active de tout réduire à de petites vues et à de mesquines passions.

Pascal, désignant quelque part ces esprits heureux et prêts à tout, pleins de force et d'agrément, capables de toutes les belles connaissances et n'en affichant aucune avec ostentation, les appelle *des honnêtes gens qui ne veulent point d'enseigne.* Et il ajoute : « L'homme est plein de besoins, et il n'aime que ceux qui peuvent les remplir. C'est un bon mathématicien, dira-t-on, mais je n'ai que faire de mathématiques. C'est un homme qui entend bien la guerre, mais je ne veux la faire à personne. *Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous nos besoins.* » Un de ces honnêtes gens, dans le sens élevé du XVIIe siècle, qui savent s'accommoder à tous nos besoins, et qui, sans avoir voulu mettre enseigne, sont, dès qu'ils le veulent, supérieurs en toutes matières, tel nous paraît être et de la façon la plus éminente M. de Rémusat. J'ajoute qu'il y joint cet heureux privilége que chez lui la souplesse n'exclut pas la vocation. Dans le premier volume sur *Abélard,* il montre les mérites propres de l'historien, et, par la vivacité des couleurs et l'intérêt du drame, les dons les plus éclatans du romancier; il a déployé, dans *le Globe*, une rare aptitude pour la critique littéraire; comme écrivain politique et de polémique quotidienne, il a pris sous la restauration un rang élevé dans la presse. Pourtant, au milieu des applications diverses d'un si fertile esprit, ses préférences n'ont cessé de se porter sur la philosophie, et elles lui demeurent encore tout entières. M. de Rémusat est dans l'école qui domine actuellement (je mets en

dehors l'homme illustre qui en est le chef reconnu) le nom le plus éminent. Les *Essais de Philosophie* et le livre sur *Abélard*, les premiers par la généralité et la difficulté des problèmes métaphysiques, le second par les rares ressources de pensée et de langage déployées dans la discussion des questions les plus ardues de la scholastique, maintiennent à l'auteur un tel rang à titre de philosophe et d'historien de la philosophie.

Ce n'est pas le moment d'entrer dans des particularités philosophiques : ce ne serait pas d'ailleurs faire connaître M. de Rémusat, que d'analyser, par exemple, les beaux chapitres sur Reid, Kant, Descartes, sur la matière et sur l'esprit; je ne m'attache ici qu'au but et au caractère des *Essais*, et l'idée que j'y trouve fortement empreinte est celle-ci : « Trouver une philosophie adaptée à la société telle que l'a faite l'application des grands principes de 1789, une philosophie qui puise au plus profond de la nature humaine, interrogée par une psychologie consciencieuse, la vraie solution politique qui convient à l'époque présente, comme en général à toute société d'hommes bien organisée. » Hautement professée dans l'*Introduction*, exprimée dans les chapitres si nets et si hardis sur les *Causes du scepticisme*, clairement insinuée dans la plupart des autres essais, telle est la pensée dominante qui dirige l'auteur. Sa méthode, durant tout le cours de telle ou telle méditation métaphysique, de telle ou telle appréciation de penseur, est d'un philosophe qui paraît uniquement jaloux de trouver le vrai sur l'ame humaine; mais son dessein secret et sa conclusion avouée est d'un politique qui ramène à l'application sociale ce que la théorie a découvert. Cela suffit à établir ce que nous disions de cette alliance, chez M. de Rémusat, des vues du spéculatif et de l'homme pratique.

La foi, une foi profonde, énergique, dans la puissance de l'esprit humain, voilà ce que n'a pas cessé de professer très nettement M. de Rémusat. La philosophie, pour lui, n'est pas seulement un haut emploi de l'intelligence, elle est une croyance qui, comme toute autre, a sa sainteté. Il y croit comme à la raison qu'elle exprime et qu'elle explique tout ensemble, comme au progrès qu'elle manifeste et qu'elle sert. De là cette persistance avec laquelle il attaque le scepticisme sous toutes ses formes, tantôt comme une fausse conviction de l'esprit, tantôt comme un douloureux état de l'ame, tantôt comme une lâche indifférence. Pour lui, le scepticisme n'est pas seulement le fléau de la philosophie, c'est une maladie sociale, c'est un danger public.

C'est par une analyse plus étendue et plus vraie des conditions de la pensée et par une étude plus approfondie des principes, qu'il examine dans ses causes cette funeste doctrine. A ceux qui y tombent pour vouloir tout comprendre et tout expliquer, il montre les bornes nécessaires

où s'arrête l'esprit de l'homme; à ceux qui doutent et s'abstiennent par excès de timidité, il fait voir les principes qu'il nous est permis d'assurer. Il sait enfin la poursuivre à travers des prétextes respectables, confession exagérée d'humilité chez les uns, ruse de guerre chez la plupart. On ne saurait trop rendre hommage à la ferme franchise avec laquelle M. de Rémusat maintient dans toutes les sphères le droit universel d'examen et la liberté native de la pensée humaine. Cela n'intéresse pas seulement les philosophes, mais la société tout entière. La méthode et les principes de Descartes en philosophie, c'est-à-dire la proclamation de l'affranchissement de l'esprit, les principe de 1789 en politique, c'est-à-dire la proclamation de la liberté dans le domaine de l'activité pratique, voilà ce qu'il ne sépare pas, non plus que M. Royer-Collard, et ce qu'il a su revendiquer avec cette jeunesse et cette vivacité de sentiment qu'il est beau d'associer à la pleine maturité de l'intelligence. L'éloge de la révolution opérée par Descartes dans le monde intellectuel et de la révolution opérée par la constituante dans le monde des faits plane sur tout le discours de M. de Rémusat, et lui donne une signification plus que littéraire. Cela a pu choquer bien des préjugés, malgré la haute modération de la pensée et du ton; c'est ce qui en fait à nos yeux un acte de courage. Avoir gardé sa foi aux principes après avoir connu les affaires, rester philosophe et le dire hautement, bien qu'on ait été ministre, c'est à la fois noble, piquant et hardi. Profiter d'une occasion solennelle pour montrer qu'on ne renie pas une seule de ses anciennes croyances, élever haut la philosophie, quand cela ne saurait être un titre à la faveur de la mode, et la révolution de 89, quand la politique a pris le pli de faire là-dessus la discrète et la réservée, voilà ce que nous apprécions, au-delà même des qualités fortes et brillantes de la forme. Tous les amis de la liberté de penser, tous ceux qui ne se sont point refroidis sur le droit, tous ceux que touchent la loyauté des sentimens et l'accent de la conviction, sauront gré à M. de Rémusat de son discours de réception.

HENRI BAUDRILLART.

MABILLON,

LES BÉNÉDICTINS FRANÇAIS ET LA COUR DE ROME

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, accompagnée de Notices, etc., par M. VALERY. — Paris, 1846, trois volumes in-8o.

« Le culte vrai et désintéressé de la science s'est affaibli parmi nous. On veut du bruit et du profit, une prompte satisfaction d'amour-propre ou un avantage matériel. La charlatanerie vaniteuse et la spéculation avide tiennent aujourd'hui une grande place dans la littérature, même dans la littérature historique. La science se perdrait, l'esprit humain s'abaisserait honteusement, si une telle disposition devenait générale et dominante. Il faut aimer l'étude pour l'étude, la science pour la science; à cette condition seulement, elle prospère et charme ceux qui s'y livrent. Tous les grands travaux sur notre histoire ont été exécutés sans aucune vue intéressée, presque sans aucun sentiment d'amour-propre, pour le seul plaisir de rechercher et de publier la vérité sur un objet chéri. » Ces paroles prononcées, il y a quelques années, par M. Guizot, dans une modeste réunion d'érudits de province, expliquent nettement et la faiblesse de tant d'œuvres contemporaines qu'un jour voit naître et mourir, et la grandeur durable de ces monumens de l'ancienne érudition française à l'égard desquels nous sommes injustes peut-être. Il semble en effet que chez nous l'étude du moyen-âge ne date que d'hier; mais si les historiens contemporains dont nous sommes fiers ont

éclairé le passé d'une lumière nouvelle, s'ils ont créé la philosophie, la politique de l'histoire, s'ils ont donné au récit le drame et l'émotion, n'oublions pas que c'est au siècle de Louis XIV qu'appartient, ainsi que l'a dit Voltaire, le mérite tout nouveau « d'avoir tiré de dessous terre les décombres du moyen-âge. » A côté de ces écrivains, cortége immortel du grand roi, qui se mêlent aux bruits du siècle, à ses joies, à ses passions, grands seigneurs, poètes et courtisans, qui meurent, comme Racine, de l'indifférence du maître; à côté de ceux qui s'agitent, vivent isolés et recueillis d'autres hommes, savans modestes, qui font de l'étude une sorte de pénitence austère et passionnée, et qui travaillent pour édifier, pour instruire leur temps sans lui demander rien, ni la fortune, ni la gloire, pas même un souvenir. Port-Royal, l'Oratoire, la Sorbonne, la congrégation de Saint-Maur, le chapitre de Notre-Dame, donnent tour à tour à l'érudition Launoy, Dupin, Claude Joly, Michel Germain, Thierry Ruinart, Thomassin, Le Nain de Tillemont, Edmond Martène, Mabillon, et, par les efforts réunis de ces hommes dévoués, toutes les antiquités du monde chrétien sortent pour ainsi dire de leurs ruines. Ce que Mabillon et les bénédictins avaient fait pour la société ecclésiastique, Du Cange l'avait accompli pour la société civile; il avait rebâti l'édifice tout entier pierre par pierre. L'Europe accueillit avec admiration les travaux de ces deux hommes. L'Allemagne et l'Italie donnèrent à Mabillon le surnom de *grand*. Quant à Du Cange, « les Anglais, dit le *Ménagiana*, ne pouvaient comprendre qu'il eût fait son dictionnaire, » et, cent ans après, Gibbon disait encore que la studieuse Allemagne n'avait rien à opposer à cet esprit né au milieu de la nation *frivole et étourdie* des Français. »

Quels que soient cependant les services rendus à la science par les érudits du XVIIe siècle, quelque grande et méritée que soit leur réputation, elle s'est effacée de leur temps même devant l'éclat littéraire des contemporains. Le XVIIIe siècle les dédaigne ou les méconnaît, car il y a entre eux et les philosophes l'abîme de la foi, et Voltaire, éclairé malgré ses préjugés par son admirable bon sens, est à peu près le seul qui leur rend justice. Aujourd'hui, en présence de nos travaux hâtifs et de tant de monumens qui croulent avant que d'être achevés, nous comprenons mieux, par le sentiment même de notre impuissance, tout ce qu'il y avait dans ces hommes d'abnégation, de courage persévérant, de simplicité modeste.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de la congrégation de Saint-Maur, fut, dans le XVIIe siècle, on le sait, l'asile de l'érudition bénédictine, comme Port-Royal avait été le refuge de la plus haute pensée théologique de cette grande époque. Dom Tassin, un des membres de la congrégation, en a écrit l'histoire littéraire, et en parcourant cette longue galerie où tous les portraits se ressemblent, où la vie, partagée entre la prière et le travail, est la même pour tous, on ne peut se défendre d'une certaine émotion et d'un sentiment profond de respect; on se rappelle alors cette phrase écrite par un moine de cette même abbaye à l'un de ses frères, auteur d'une biographie savante et pieuse : « Les morts que vous nous apprenez nous sont des leçons pour mieux vivre; » et l'on s'arrête surtout avec complaisance devant la figure vénérable de Mabillon.

Nous ne raconterons point ici en détail, après dom Tassin, Thierry Ruinart et de Boze, la vie de ce moine illustre, que Louis XIV appelait l'homme le plus modeste et le plus savant de son royaume : il suffira, pour montrer ce qu'étaient les

érudits du XVIIe siècle, d'en rappeler quelques traits, et nous nous arrêterons de préférence à l'un des épisodes les plus marquans, le voyage d'Italie en 1685 et 1686. Le récit de ce voyage, entrepris sur un ordre de Colbert, fut consigné par Mabillon et les bénédictins qui l'avaient accompagné dans le *Museum Italicum*; mais, à côté de cette relation tout officielle, il y a la correspondance intime avec les savans français et les savans italiens, et, comme toujours, on trouve dans les lettres ce qu'on chercherait vainement dans les livres, les jugemens sans réticence, les impressions naïves, les confidences aventureuses.

Cette correspondance, long-temps ignorée, a été enfin tirée de l'oubli et mise en lumière, grace aux investigations de M. Valery, le savant bibliothécaire du palais de Versailles. Les bibliothèques de Rome, de Florence, du Mont-Cassin, ainsi que les dépôts publics de Paris et plusieurs collections particulières, ont fourni à M. Valery plus de quatre cents lettres signées de Mabillon, de Montfaucon, et de la plupart des hommes éminens de la congrégation de Saint-Maur. Ces lettres sont complétées pour ainsi dire par les réponses des savans italiens, et, comme le dit avec raison M. Valery dans une préface remplie d'appréciations judicieuses, elles présentent dans leur ensemble une véritable chronique littéraire de Paris, de Florence et de Rome. Complément désormais indispensable des *Nouvelles littéraires* et du *Journal de Trévoux*, elles tiennent sagement le milieu entre la critique des protestans et la critique des jésuites. Elles sont précieuses en ce qu'elles nous font connaître, dans leur intimité bienveillante, ces bénédictins de l'école française, fervens dans leurs croyances comme des moines de la primitive église, mais polis dans leur élégante simplicité comme les grands seigneurs de Versailles, soumis au pape, mais dévoués à leur pays, respectueux pour la tradition, mais toujours prets à défendre la vérité historique. Elles sont précieuses, car on y voit, trois ans après la déclaration de 1682, la cour de Rome jugée par les prêtres les plus orthodoxes et les plus saints de l'église gallicane. Elles sont précieuses enfin en ce qu'elles montrent quelle était, dans les ordres savans, la vie du cloître au XVIIe siècle. Les individus disparaissent en quelque sorte, et l'on n'y trouve qu'une seule et meme famille, disciplinée mieux qu'une armée, qui poursuit sans relâche et sans repos les mêmes études. C'est le chapitre général de l'ordre qui donne les sujets à traiter; ce sont les abbés qui donnent à chacun sa tâche. Comme le chant perpétuel, la *laus perennis* des premiers âges chrétiens, le travail ne s'interrompt jamais; la mort elle-même ne saurait le ralentir, car une génération nouvelle est toujours là pour succéder à la génération qui décline, et, comme sur le champ de bataille, celui qui tombe est aussitôt remplacé. Chacun poursuit son labeur avec calme, avec sérénité, sans empressement et sans passion, comme s'il avait l'éternité devant soi, et, l'œuvre terminée, ces pieux travailleurs n'inscrivent pas même leurs noms sur les volumes dans lesquels ils ont entassé tant de veilles et tant de science. Ils laissent à leur mystique famille le mérite et l'honneur du travail, et signent tous des mêmes mots : *les moines de l'ordre de Saint-Benoît.*

Mabillon avait cinquante-trois ans lorsqu'il partit pour l'Italie. Né le 23 novembre 1632, à Saint-Pierremont, village du diocèse de Reims, il étudia dans cette ville, prit la tonsure à l'âge de dix-neuf ans, et, en 1658, il fut envoyé à l'abbaye de Corbie pour y occuper la charge de portier et de cellerier, c'est-à-dire de distributeur des aumônes. Tout en remplissant ces humbles fonctions,

que relevait sa charité envers les pauvres, il composait pour l'office de saint Adalhard, abbé de Corbie, des hymnes remarquables par leur latinité et qui furent adoptées par l'église. Vers 1661, il passa à l'abbaye de Saint-Denis et fut chargé de montrer le trésor aux étrangers et aux visiteurs. Comme il avait des scrupules sur l'authenticité de certaines reliques, il demanda à quitter cet emploi, alléguant pour raison qu'il n'aimait point à mêler la fable avec la vérité. Le motif n'ayant point paru suffisant, il fut, à son grand regret, maintenu dans sa charge de cicerone; mais un jour il lui arriva de casser par maladresse un miroir qu'on regardait à Saint-Denis comme l'une des pièces les plus curieuses du trésor, et qui avait, disait-on, servi à Virgile pour se faire la barbe. Mabillon fut immédiatement remplacé et envoyé à Saint-Germain, près de dom Luc d'Achery, pour travailler au *Spicilége*. Dès ce moment, à côté de la vie monacale commence pour lui la vie scientifique, et cette vie est si fortement disciplinée, tous les instans en sont réglés de telle sorte que les heures en fuyant ne laissent jamais derrière elles un instant qui ne soit rempli. Collaborateur du *Spicilége*, éditeur des *Vetera Analecta*, des œuvres de saint Bernard et de Pierre de Celles, Mabillon se montra tour à tour un infatigable érudit, un théologien profond, un grand critique. Dans ces divers travaux, en effet, il ne s'agissait point seulement de reproduire des textes, il fallait souvent reconstituer ces textes mêmes, en trouver l'âge et la date, discerner les pièces authentiques des pièces apocryphes, dresser la chronologie, éclairer les documens originaux d'un commentaire perpétuel, et l'œuvre de l'éditeur ainsi comprise est une création véritable.

Le premier volume des *Actes de l'ordre de Saint-Benoît*, qui parut en 1668, révéla sous un nouveau jour la science de Mabillon, et l'on peut dire, en toute justice, que les discours qui se trouvent en tête de chaque siècle rappellent souvent l'ampleur majestueuse de Bossuet. Écrire l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, c'était retracer en partie l'histoire de l'église, et la société religieuse dans la première période du moyen-âge est liée si intimement à la société civile, qu'il fallait, dans cette vue générale, aborder de front les hautes questions. Mabillon, qui dirigea les recherches et rédigea en grande partie les *discours* placés en tête des volumes, resta toujours au niveau de l'entreprise. Dans l'introduction du premier siècle de l'ère bénédictine, qui correspond au ve siècle de l'ère chrétienne, il trace l'histoire de la diffusion du monachisme en Occident, et, suivant pendant huit cents ans l'église à travers ses périls et ses triomphes, il la montre aux prises avec les traditions païennes, luttant ici contre les Sarrasins, là contre les hérétiques, réglant la discipline des mœurs par les conciles, cultivant le sol et sauvant les lettres par les monastères. Les vues du savant moine, en ce qui touche l'influence du christianisme et des ordres monastiques sur l'organisation de la société, ont été confirmées et développées dans l'*Histoire de la Civilisation en France*, et c'est là certes le plus sûr éloge qu'on puisse en faire. Des dissertations sur les sujets les plus divers, sur le droit civil et canonique, la liturgie, les mœurs, les superstitions, l'état des lettres, complètent le tableau général; tout est disposé avec un ordre, une clarté admirables, discuté avec un calme qui n'appartient qu'à des hommes apaisés par la solitude et le renoncement, et on reste surpris, après avoir fermé le livre du bénédictin, de trouver tant de force et d'indépendance dans la critique, tant de soumission dans les choses de la foi, tant de science sans vanité, sans ambition de renommée, et, à côté du savant,

le moine qui s'humilie, ne demandant qu'une grace, qu'on rectifie ses erreurs.

Pour tout autre que Mabillon, une œuvre telle que les *Actes de Saint-Benoît* eût suffi à remplir tous les momens de la vie; mais, dans ce monde encore nouveau qu'il explorait, les horizons s'agrandissaient toujours, et l'étude des documens l'avait rendu sceptique sur l'authenticité de bien des textes. Avant lui, quelques érudits, long-temps exercés, pouvaient seuls prétendre à discerner l'âge des manuscrits, à en discuter l'authenticité; mais les plus habiles eux-mêmes n'apportaient, dans cette appréciation, que des lumières incertaines. Mabillon chercha la certitude, et, dans le *De re diplomatica*, il posa la méthode complète de l'investigation historique. Après avoir examiné au point de vue graphique et purement matériel les divers documens écrits que nous a légués le moyen-âge, il traite du style des chartes, de l'orthographe, des formules de ces documens, et il étudie successivement les actes politiques émanés des rois de France, des empereurs d'Allemagne, des rois d'Italie, de Sicile, d'Angleterre et d'Espagne, ainsi que les actes privés rédigés dans les diverses contrées de l'Europe. La science chronologique est constituée avec la même sagacité que la diplomatique, et il suffit d'indiquer un pareil travail pour en faire comprendre l'importance, surtout à une époque où les archives des monastères et des chancelleries étaient remplies d'actes apocryphes qui donnaient lieu à d'inextricables contestations et aux plus graves erreurs historiques. En portant ainsi l'invention dans la recherche, Mabillon, comme Du Cange, s'est élevé jusqu'au génie par la patience, et il a créé la clairvoyance de l'histoire.

La *Diplomatique*, éditée en 1681, fut accueillie avec applaudissemens par toute l'Europe savante : une gloire nouvelle s'ajoutait à toutes les gloires du grand règne; la France avait conquis le premier rang dans l'érudition comme dans les lettres, et Michel Germain, le pieux collaborateur de dom Jean, comme on appelait Mabillon, pouvait dire en toute conscience : « Nous avons d'habiles gens en ce genre d'études, qui feront la loi aux étrangers, quand il leur plaira, aussi bien sur cet article que sur les autres. » Mabillon, qui voulait, ainsi que le dit un de ses biographes, être ignoré dans la solitude, *nesciri in solitudine*, ne put se dérober à la renommée. Le pape Alexandre VIII lui demanda comme une faveur d'être tenu au courant de ses travaux. Colbert voulut le porter sur la liste des pensionnaires du roi; il refusa, bien différent en ce point de la plupart des savans de son temps, « qu'on eût accusés, dit la *Correspondance inédite*, d'avoir mangé trois papes, sans que, pour cela, ils se dépitassent contre la pension du roi. Bien loin de cela, quand trois mois se passent sans qu'ils aient touché (c'est le mot de l'art), ils font ressouvenir tout doucement par leurs amis communs les puissances de leurs services passés et de l'ornement qui manque à leur muse. » Mabillon, au contraire, s'effrayait de ces faveurs du monarque; il craignait, en les acceptant, d'outrager Dieu et sa propre dignité d'homme de lettres. « Que penserait-on de moi, disait-il, si, pauvre et né de parens pauvres, j'étais venu dans ce cloître pour y chercher ce que le siècle ne m'eût jamais donné? » Et cette pauvreté, qui faisait sa force et son espérance, il ne l'aimait pas seulement pour lui-même, mais aussi pour ses parens, qu'il aidait de ses aumônes, parce qu'ils étaient peu à l'aise, mais qu'il voulait maintenir dans l'humble état où ils étaient nés. De pareils traits seraient de nature à gagner

aux moines les voltairiens les plus endurcis, et, si tous les moines ressemblaient à Mabillon, les économistes eux-mêmes se réconcilieraient avec le cloître, attendu que les bénédictins, Mabillon compris, ne coûtaient, année moyenne, que quatre cent trente-sept livres et quelques sous. Sous plus d'un rapport, on le voit, les temps sont bien changés.

Dom Jean avait refusé les faveurs du roi; mais, quoique sa santé fût déjà chancelante, il accepta, comme un soldat qui prend un poste d'honneur, la mission d'explorer l'Allemagne pour visiter les archives des villes et des monastères, et il partit au mois de juin 1683, en compagnie de dom Michel Germain. Il parcourut la Bavière, le Tyrol, la Suisse, feuilletant tous les documens, tous les manuscrits, travaillant souvent quinze heures par jour pour copier les plus précieux, et, après cinq mois, il revint à Paris, chargé de dépouilles opimes dont il enrichit la Bibliothèque du roi. Louis XIV, épris des expéditions de la science aussi bien que de celles de la guerre, voulut étendre au-delà des Alpes comme au-delà du Rhin les conquêtes de l'érudition française, et, au mois d'avril 1685, il donna à l'auteur de la *Diplomatique* une mission nouvelle pour l'Italie.

Mabillon a retracé lui-même, en tête du *Museum Italicum*, ses impressions de voyage, et rien ne contraste avec la prolixité des touristes modernes et la perpétuelle mise en scène qu'ils font de leur personne comme ce récit simple et calme, où l'écrivain décrit ce qu'il voit sans parler de lui-même. Les bibliothèques et les ruines chrétiennes attirent avant tout son attention; mais le sentiment que lui inspirent ces ruines ne ressemble en rien au sentiment moderne, et notre admiration pour le gothique contraste étrangement avec l'opinion qu'en avaient les hommes du siècle de Louis XIV. Ainsi, dans son discours de réception à l'Académie française, Fénelon blâme, en termes très précis, l'architecture de la cathédrale de Chartres. Fleury dit à son tour que l'architecture du moyen-âge, « qui est effectivement arabesque, n'est ni vénérable ni plus sainte pour avoir été appliquée à des usages saints, » et il ajoute que *ce serait une délicatesse ridicule de ne vouloir pas entrer dans des églises bâties de la sorte, mais que ce serait un aussi vain scrupule de n'oser en bâtir d'un autre style.* Telle était l'opinion de Mabillon : ce qu'il demandait avant tout aux monumens de la foi des vieux temps, c'était le souvenir et les saints exemples des morts, et il se rejetait avec d'autant plus de ferveur dans le passé, que les reliques lucratives, les miracles apocryphes, la facilité avec laquelle Rome accordait la canonisation, les pompes sensuelles du catholicisme italien, l'ignorance des prêtres, effrayaient sa science et sa foi. Il cherchait des saints dans les couvens, comme Byron, un siècle plus tard, cherchait des Romains dans Rome; mais, pour en trouver, il lui fallait descendre dans les catacombes, où il passait souvent plusieurs heures à méditer et à prier. C'est dans ces explorations qu'il reconnut et fut le premier à signaler l'influence des habitudes païennes sur les monumens primitifs du christianisme, idée neuve et hardie pour le temps où elle fut émise, qui lui inspira le traité sur le *Culte des saints inconnus*, traité que la cour de Rome fit attaquer, mais sans succès, par l'un des plus habiles archéologues de la péninsule, Raphaël Fabretti, inspecteur des catacombes. Ainsi, en même temps que Bossuet proclamait, au nom de l'état, la séparation du pouvoir temporel sans briser avec Rome, Mabillon proclamait, au nom de l'érudition, la liberté du doute historique sans rompre avec la foi.

Tout occupé des antiquités chrétiennes, le pieux bénédictin, dans le *Museum Italicum* et la *Correspondance inédite,* semble oublier les païens et les vivans. Il marche à travers la foule, emportant dans son ame le silence de son cloître, et c'est cette absence même de toute espèce de pittoresque transalpin qui fait l'originalité du voyage, car le voyageur ne parle qu'une seule fois du soleil et de la beauté du climat, à propos de Naples, qui lui rappelle ce doux vers de Virgile :

Ver ibi perpetuum.....

une seule fois des femmes, en passant à Terracine, pour remarquer qu'elles donnent l'idée de la mort à ceux qui ont le courage de les regarder, et du Vésuve pour s'indigner du nom de *lacryma Christi* qu'on donne au vin récolté sur ses flancs. Quant à Michel Germain, plus curieux de voir et d'observer, il consigne au courant de la plume, dans les lettres adressées à ses amis de Saint-Germain-des-Prés ou à ses hôtes de l'Italie, les sensations qu'éveille en lui l'aspect de cette terre de Saturne devenue le domaine de saint Pierre. Sa première exactitude est de transmettre des détails sur les découvertes faites dans les archives et les bibliothèques, et il parle à plusieurs reprises de l'étonnement que causait aux Italiens l'ardeur que dom Jean et lui-même apportaient au travail. « Tous nos messieurs, dit-il, qui nous regardaient faire, ne nous considéraient pas autrement que comme des soldats français qui montent à l'assaut. En effet, il y faisait chaud, et l'on me prenait quasi pour un cordelier, tant nos habits etaient gris de poussière. » Malgré sa modestie bien sincère, l'humble et savant bénedictin jouissait comme d'un véritable triomphe de cette surprise des étrangers; en bon fils de l'église gallicane, il gourmande malicieusement les ultramontains de se laisser depasser par leurs voisins les Gaulois, et, par un raffinement d'orgueil national, il prend pour confident de ses reproches l'un des hommes les plus savans de l'Italie, le maître de Muratori et de Scipion Maffei, Magliabechi, bibliothécaire du grand-duc de Florence. « Les principales difficultés qui se rencontrent dans chaque siècle sur l'histoire et la tradition de l'église auraient bien de quoi, lui dit-il, faire exercer messieurs vos *virtuosi,* s'ils avaient le goût tourné à savoir à fond la religion et la doctrine de l'église, comme nous autres Français en faisons nos delices et le capital de nos applications! Vos grands génies rendraient un service incomparable à l'église, et se rendraient aussi vénerables à toute la terre, s'ils pouvaient se captiver, depuis l'âge de quinze ou seize ans jusqu'à soixante, pour approfondir ces matières, tandis que vos messieurs, payés la plupart pour cela, c'est-à-dire revetus de gros bénefices, songent à toute autre chose qu'à soutenir, par ces armes fortes et solides, les intérets de leur mère qui les a rendus si grands et si illustres. Mais cet avis porte avec soi de la peine, peu d'avantage temporel et la privation des plaisirs de cette vie, chose difficile à persuader à bien des gens. » Dom Michel avait mis le doigt sur la plaie éternelle, le *far niente.* La haute aristocratie italienne était tombée au niveau de la plèbe de l'ancienne Rome, *panis et spectacula :* « peu de bien si on ne peut en avoir beaucoup, mais jouir de ce bien et vivre sans s'incommoder et en prenant toutes ses aises, voilà le génie du pays.... Un habile homme est celui qui, comme disait il y a quelque temps un cardinal, *sa camminare....* Je ne sais, disait-il, ni la théologie, ni l'histoire ecclé-

siast ique, ni, etc.; mais je sais vivre à la cour. » S'il en était ainsi des cardinaux, qu'était-ce donc des moines? Dom Michel cite des religieux du Mont-Cassin qui avaient 50,000 livres en bourse, dont ils se servaient « pour avancer dans les charges et pour beaucoup d'autres choses qu'on n'ose pas marquer. » Un procureur de cette congrégation dépensait en dix-huit mois plus de dix mille écus de dîners, et les généraux de l'ordre, en sortant de charge, emportaient de quoi faire bâtir des couvens, des *monastères enchantés*. Dans un grand nombre de maisons, les religieux disaient matines avant souper, portaient des bas de soie, mangeaient gras, sortaient seuls; et, s'ils communiquaient volontiers leurs livres aux savans français, ils se gardaient bien de leur faire goûter leur vin, par avarice, et peut-être aussi dans la crainte de se compromettre en montrant leurs caves d'ordinaire bien garnies, ce qui faisait dire à je ne sais quel cardinal, à propos d'un moine de sa connaissance : *Bone Deus, hic non potest vivere sine bibere semper*. On avait, à différentes reprises, tenté de combattre ce relâchement; mais il en était alors en Italie de la réforme monacale, comme aujourd'hui de la conversion politique du gouvernement romain : pour l'accomplir, il eût fallu des miracles, car, dès qu'il s'agissait de toucher aux abus, le pape se trouvait en opposition avec son clergé. Ainsi, en 1685, les carmes avaient à choisir un nouveau général : le saint-père porta sur la liste des candidats, en le recommandant, un Flamand des pays nouvellement conquis par le roi de France, le père Séraphin, très honnête homme, dit dom Michel, et très affectionné à la nation française; mais, comme sa conduite était fort régulière et fort exacte, les Italiens se gardèrent bien de le choisir. S'agissait-il de donner le chapeau à quelque évêque français; M. de Beauvais, par exemple, était-il sur le tapis : les répugnances du saint-père étaient si vives, et il prenait si peu de soin de les déguiser, que les gens qui s'intéressaient à l'affaire, craignant de voir ajourner indéfiniment les promotions, allaient en pèlerinage faire des vœux pour « aider le bon prélat à entrer au plus tôt en paradis. » Cette *animosité*, cette *dureté* du pape à l'égard de la France, irritaient Michel Germain. « Cela, dit-il, tournera contre sa sainteté et l'église elle-même. » Et, pour faire la leçon sévère et même menaçante, il exalte en toute occasion la supériorité de l'église gallicane, en promettant aux ultramontains qui voudraient l'attaquer par la science ecclésiastique que la France ne manquerait pas d'habiles gens pour leur *relever la moustache*.

La *Correspondance inédite* n'est pas moins sévère pour les reliques apocryphes, les miracles suspects, l'exploitation effrontée de la crédulité populaire, et ce n'est pas sans raison que quelques plaisans du XVIIe siècle comparaient Mabillon et ses doctes disciples au docteur de Launoy, ce *grand dénicheur de saints*, comme l'appelait Bayle, que le curé de Saint-Eustache saluait du plus loin qu'il pouvait l'apercevoir, « *de peur*, disait-il, *qu'il ne m'enlève aussi mon saint, qui ne tient presque à rien*. » L'étrange cérémonie qui se faisait à Rome lors de la fête de saint Antoine excitait la verve de dom Michel, qui avait assisté à la fête. « Vive saint Antoine! dit-il; la procession des chevaux, des ânes et des mulets, qui vont tous, sans aucune exception, recevoir de l'eau bénite le jour de la fête, vaut plus de mille écus, sans compter dix-sept vieilles bêtes, chevaux et ânes, dont on fit présent à ces bons pères. Tout Rome s'empresse d'aller voir cette cérémonie. Les bêtes chevalines, ornées de rubans, pas-

sent en revue devant un révérend père qui est en surplis et étole; il leur donne de l'eau bénite, et celui qui les mène laisse un cierge, ou de l'argent, ou du fromage, ou de toute sorte de denrées. Les bêtes à cornes ne viennent pas, ce me semble, le jour même, mais durant l'octave. Sans cette dévotion, tout périrait, dit-on; aussi personne ne s'exempte de ce tribut, non pas même *nostro signore*, » c'est-à-dire le pape.

Les lettres écrites de Rome ne sont pas les moins curieuses du recueil édité par M. Valery; on remarquera, entre autres, celle qui porte la date du 13 août 1685, et dans laquelle dom Michel Germain rend compte d'une visite qui fut faite par les bénédictins français à la reine Christine de Suède. « Nous portâmes il y a cinq jours, dit-il, le livre *De Liturgia Gallicana* à la reine. Avant que de nous donner audience, elle voulut voir ce livre pour savoir comme on l'aurait traitée et si on y parlait d'elle. Elle se mit en colère contre le titre de *sérénissime*, qu'elle prétend déroger à sa dignité. Son bibliothécaire eut bien de la peine à nous faire entendre par trois différentes fois qu'il fallait lui en faire ou dire un mot de satisfaction. Ce fut par là que dom Jean Mabillon aborda sa majesté. Elle témoigna, par quatre fois différentes, être très mécontente de ce qu'il lui avait donné ce titre, qu'on s'avise, dit-elle, de me donner toujours à Paris. Mon nom est Christine, ajouta-t-elle; puisque je suis reine, je ne veux pas déroger à ma dignité; mon nom seul fait mon éloge : n'y retournez plus, et avertissez ceux de Paris de ne plus me donner ce titre. Dans la suite, l'entretien fut commode et très agréable. Elle a beaucoup d'esprit; elle parle français comme si elle avait toujours vécu à la cour. » Christine reparaît encore dans plusieurs autres passages de la correspondance, et partout, jusque dans les moindres choses, sa figure se dessine avec cette fierté hautaine. Elle fait bastonner sans façon les sbires du pape, qui avaient manqué à ses gens, et envoie à Molinos, prisonnier du saint-office, ce qu'on appelait alors des *régals*, c'est-à-dire de splendides dîners.

Dans cette ville, éternel héritage de Saint-Pierre, la haute raison des prêtres gallicans se révolte plus d'une fois, non pas contre le chef de l'église, mais contre le souverain temporel, et ce qui les étonne surtout, c'est de voir, à côté de *nostro signore*, comme ils disent, trois autres papes aussi grands, peut-être plus grands par le pouvoir : le gouverneur, le général des jésuites, et le commandeur du Saint-Esprit, qui n'avait pas moins de quatre-vingt mille vassaux. La population était réduite, depuis trente ans, de plus de soixante mille individus; la misère était grande, surtout pour les honnêtes gens; les *estafiers* seuls pouvaient espérer encore de faire à peu près leurs affaires, et la chambre apostolique avait grand'peine à remplir ses coffres, quoique le pape ne dépensât par jour que 31 sous de France. Rien ne ressemblait moins à un gouvernement régulier que ce triste gouvernement pontifical : tandis que les campagnes restaient incultes, et que les bandits couraient impunément les routes, le pape rendait des décrets sur la nudité de la gorge et des bras des femmes, et le sacré collége s'enorgueillissait de sa puissance, parce que la reine d'Espagne avait envoyé au nonce une robe avant de la faire coudre, pour lui demander si la coupe en était orthodoxe. C'était surtout vers des objets de cette importance que se tournait l'esprit de réforme, vers l'opéra, par exemple, et en ce point le pape régnant tenait une conduite tout opposée à celle de Clément IX, son prédécesseur. « Celui-ci, dit Michel Germain, ne voulait pas qu'il y eût de *cabretti*, c'est-à-dire d'eunuques, et ce pour

cause, et qu'il n'y eût que des *cantarine;* le pape ne veut pas qu'il y ait de *cantarine*, et qu'il n'y ait que des *cabretti*. Il se fait du mal par les uns et les autres; il est plus énorme et peut-être plus ordinaire par les h..... que par les f..... » Nous citons textuellement, en conservant la curieuse réticence de la missive.

La comtesse Carpegna, malgré ses soixante-dix ans, souffletait en pleine église l'auditeur de la chambre apostolique, et défiait, en se sauvant par les toits, tous les sbires de Rome ameutés à sa poursuite; mais malheur à ceux qui se laissaient prendre, surtout quand ils étaient accusés d'avoir débité des nouvelles! « Sa sainteté, dit la *Correspondance inédite*, fit mettre bien en prison quelques prêtres et autres qui faisaient courir dans Rome quelques nouvelles manuscrites qui disaient des mensonges et des vérités, et ils seront du moins envoyés aux galères. » C'était là en effet le minimum de la peine. Pour les laïques, on était plus sévère encore, et le saint père, entre autres exploits du même genre, fit pendre un jour un malheureux, âgé de plus de soixante ans, parce qu'il avait écrit sous la dictée d'un prêtre espagnol et distribué quelques anecdotes qu'on regardait comme scandaleuses. Le pape voulait *absolument* qu'on fît aussi mourir le prêtre; mais le cardinal Spada, gouverneur de Rome, obtint sa grace sur la demande de la confrérie des *Confortateurs*, et sa mise en liberté fut l'occasion d'une fête publique. La confrérie, toute composée de cardinaux, de princes et de grands personnages, alla le chercher dans sa prison; il fut rasé, poudré; on lui mit sur la tête une couronne d'olives argentée, on le revêtit d'une robe de satin rouge, et, dans cet attirail, il fut conduit, un grand cierge à la main, dans l'église de Saint-Jean, escorté de la confrérie, gentilshommes, princes et notables bourgeois, qui marchaient tenant chacun un riche flambeau et la tête couverte d'un capuchon de toile noire percé de trous pour les yeux, la bouche et le nez. Arrivé à l'église Saint-Jean, on dit la messe en actions de grace. « La musique, la symphonie, les pétards, firent office, et on s'en revint aussi content que l'étaient les anciens Romains quand on leur avait accordé *circum et escas*. Le soir, tous les palais furent pleins d'illuminations, c'est-à-dire de flambeaux de cire blanche allumés deux à chaque fenêtre, et des feux de joie dans les rues, devant les palais. » Les amnisties ont été dans tous les temps assez rares à Rome pour y produire une vive sensation, et même l'enthousiasme.

Malgré les rigueurs du gouvernement pontifical, la satire allait toujours son train, et plus ce gouvernement se montrait ombrageux, plus les Italiens se perfectionnaient dans l'art d'en médire : c'est une remarque de nos bénédictins. A propos de l'exécution du vieillard dont nous venons de parler, et des quiétistes qu'on persécutait avec ces raffinemens que la fausse dévotion inspire à la haine, Pasquin fit savoir à Marforio qu'il voulait quitter Rome, attendu, disait-il, que : *Chi parla è mandato in galera; chi scrive è impiccato; chi sta quieto va al sant' officio*. Quelquefois la censure partait de l'église elle-même, et, dans un livre intitulé *du Double martyre des évêques d'Italie*, un prélat napolitain représenta au vif « le rabaissement de leur caractère, les bassesses auxquelles on les soumet, les pensions dont on les accable, les jugemens canoniques qu'on leur ôte. » Les examinateurs de l'*Index*, s'imaginant qu'il était question d'évêques et de martyrs de la primitive église, donnèrent leur approbation; on ne tarda point cependant à reconnaître la méprise; le livre fut interdit, mais les bénédictins s'empressèrent d'en signaler l'apparition, « certains, disaient-ils,

qu'on le verrait en France avec curiosité, et qu'il fournirait, par la comparaison, une ample matière *à nosseigneurs les évêques* de se féliciter d'être Français. »

Les anecdotes sur la personne même du pape ne sont pas non plus épargnées dans la *Correspondance inédite*. Les ménagemens que le saint père avait pour sa santé et surtout pour son trésor donnaient lieu à de malignes récriminations; on disait qu'à midi il se croyait mort, qu'à six heures du soir il mangeait comme quatre, qu'il était hydropique à minuit, et bien portant au point du jour. Un humble capucin, le père Recanati, prédicateur apostolique, avait même osé, du haut de la chaire, tancer vertement sa sainteté, par des allusions transparentes, de l'étude exagérée qu'elle faisait de la conservation de sa vie, de sa santé, et il l'avait suivie dans la petite chambre du Vatican où elle s'enfermait entre quatre foyers et sous sept couvertures. Alliée des Vénitiens et de l'empereur contre les Turcs, sa sainteté bénissait volontiers les armes des chrétiens, mais elle ne se souciait guère de payer leurs troupes. En 1685, le comte de Rosemberg vint à Rome annoncer de la part de l'empereur les avantages remportés sur les infidèles et demanda de l'argent. Le pape se montra fort contrarié, disant qu'un courrier pouvait épargner cette dépense, et que, pour de l'argent, « l'empereur et le duc de Bavière montraient bien par leurs actions qu'ils n'en avaient pas besoin, puisque l'un et l'autre avaient fait paraître dans les noces de l'électeur des magnificences qui auraient suffi à nourrir l'armée bien long-temps; qu'il s'en retournât donc, et qu'il avertît l'empereur d'être plus ménager à l'avenir. » Nos bénédictins paraissent quelque peu surpris de toutes ces choses, mais leur foi n'en est en rien diminuée. C'est en effet un caractère distinctif des croyances du XVIIe siècle de scinder pour ainsi dire la raison humaine en deux parts distinctes, d'enchaîner l'une et de laisser à l'autre une indépendance entière. Descartes et les gallicans se rencontrent en ce point. Le premier arrache la philosophie à l'autorité théologique, les seconds arrachent la domination temporelle à l'autorité papale; tous deux dégagent les faits humains, sans que la foi soit mise en question. Les bénédictins agissent de même en ce qui touche la chronique scandaleuse de la cour de Rome; ils sont catholiques jusque dans la médisance, et ils acceptent avec une merveilleuse docilité cette abstraction dogmatique qui sépare l'homme du pontife, comme le gallicanisme séparait le prince du pasteur.

Les relations de la cour de Rome avec l'Europe, et principalement avec l'Espagne, l'Angleterre et la France, occupent aussi plusieurs pages dans la *Correspondance inédite*. On croirait lire parfois les nouvelles étrangères de nos journaux quotidiens, mais en meilleur style. Les lettres confidentielles ont encore cet avantage sur les journaux, que les bénédictins ne parlent que d'après des informations positives, et qu'ils attendent, lorsqu'ils doutent, que *le temps leur en ait appris davantage* pour affirmer en toute certitude. Rome, à cette époque, venait de s'allier avec l'Espagne contre les Turcs; mais, s'il fallait en croire nos voyageurs, c'était moins par dévotion que pour se mettre à couvert de la France et des armes de « notre incomparable monarque. » Les questions d'étiquette d'un côté, l'inquisition espagnole de l'autre, troublaient souvent la bonne harmonie entre les deux états. Les Espagnols voulaient forcer le pape à quitter son appartement pour recevoir l'hommage de la haquenée; le saint père s'y refusait; les

Italiens regardaient en riant, pour voir, disaient-ils, si le *limaçon sortirait de sa coquille*. Cette vaine dispute de cérémonial devenait presque un *casus belli*, et le pape, pour se préparer à la guerre, levait... trois compagnies de milice! La congrégation romaine de l'*Index* approuvait des livres ou des doctrines que condamnait l'inquisition espagnole, et celle-ci, à son tour, en condamnait d'autres approuvés par Rome. Ces dissidences étaient de nature à compromettre gravement le principe de l'infaillibilité, et Rome se trouvait placée entre ce double embarras : sauver le principe et ménager l'inquisition; car elle craignait de se commettre avec un tribunal aussi résolu et aussi formidable. C'étaient là sans doute des questions fort secondaires auprès de celles qui s'agitaient au temps de Grégoire VII et de Boniface VIII, mais elles présentent bien aussi un certain intérêt historique, en ce qu'elles montrent la distance qui sépare la papauté du XVIIe siècle de la papauté du moyen-âge. Les diplomates ont remplacé les théologiens; il ne s'agit plus de dominer l'Europe, mais de s'en faire accepter, et dans les moindres choses on voit percer l'esprit qui depuis deux siècles a dirigé en toute circonstance la politique romaine, cette politique fière dans les mots, timide dans les actes, ménageant tout, excepté ses propres sujets. Rome montrait encore parfois, mais sans oser le tirer du fourreau, le glaive de l'anathème, son arme et son sceptre aux époques de terreur mystique. Elle menaçait, mais en tremblant; elle avait d'ailleurs laissé surprendre le secret de sa faiblesse, et ceux qui connaissaient son esprit savaient qu'il fallait « crier, se plaindre et se faire craindre, » pour en obtenir quelque chose. L'ambassadeur d'Angleterre, fidèle aux habitudes diplomatiques de sa nation, usait largement de cette tactique, et l'ambassadeur de France, tout en témoignant de grands égards au saint père, ne laissait pas cependant de parler haut et ferme. La déclaration du clergé français, en 1682, avait amené, comme on le dirait de nos jours, un refroidissement entre la cour pontificale et la cour de Versailles, et la *Correspondance inédite* donne sur cette affaire une foule de détails nouveaux. Les cardinaux romains essayèrent d'abord de rétorquer, avec les seules armes de la science ecclésiastique, ce qu'ils appelaient les prétentions hérétiques de l'église gallicane; mais les plus hardis eux-mêmes ne combattaient qu'avec timidité, dans la crainte, dit Michel Germain, de faire des pas de clercs ou plutôt d'ignorans à la vue de toute la France; puis le pieux gallican ajoute : « De même qu'un abbé allemand me disait, il y a deux ans plus ou moins, que le roi, les tenant en exercice, était cause qu'on ne buvait plus, dans son pays, la moitié du vin qu'on y prenait auparavant, — on peut dire aussi que nos différends avec cette cour empêchent les esprits des Romains de croupir dans cette léthargie ou fainéantise, *far niente*, qui fait une partie de leur bonheur, quand leur intérêt ne trouble pas leur repos par une agitation et une application aux études pesantes. » Malgré leur application, les cardinaux ne fournirent qu'un faible contingent d'argumens et de preuves, et l'histoire de cette querelle offre cela de remarquable, que les plus ardentes défenses de l'ultramontanisme furent écrites en France et par des Français; pourtant le triomphe resta aux gallicans, qui se tenaient renfermés dans la tradition du droit historique. Du concile de Constance ils remontaient jusqu'au IXe siècle, au concile de Paris, qui le premier, en 829, avait établi, pour le royaume, la séparation des deux pouvoirs; ils rappelaient la réponse d'Hincmar à la menace qu'avait faite le pape de venir en France excom-

munier les évêques : *Si excommunicaturus venerit, excommunicatus abibit.* Ils rappelaient ce mot de saint Bernard à Innocent : *Nous sommes plus papes que vous.* Enfin ils justifiaient la déclaration de 1682 par la pragmatique de 1268, et Louis XIV par le plus saint de ses aïeux. La question une fois posée de la sorte, on sent de quel poids devait être l'autorité des bénédictins, si bien renseignés sur les faits; leur vaste érudition devenait l'alliée de la politique nationale, et ils confirmaient par la tradition cette maxime qui, depuis huit siècles, a toujours servi de règle à l'église de France : rester fidèle au catholicisme sans cesser d'être fidèle au pays et à ses lois. Jamais, dans ces querelles, le moindre doute ne leur vient à l'esprit sur la justice de la cause qu'ils soutiennent. « Bien des catholiques, dit à cette occasion Michel Germain, ne sauraient comprendre pourquoi, d'une part, tant de violement des sacrés canons, et, de l'autre, le refus d'accepter la démission d'un évêché à cause de la haine qu'on porte à la France, et perdent une bonne partie de l'estime qu'ils avaient pour la vertu sévère du pape : ce qui est un très grand désavantage à l'église. Mais tout cela me passe, et il vaut mieux se taire et attendre en patience la miséricorde de Dieu. »

C'était du reste une véritable guerre de religion sous une nouvelle forme. La plume remplaçait l'épée, mais l'ardeur était encore aussi vive qu'aux jours les plus orageux des antiques querelles du sacerdoce et de l'empire. Les deux partis s'aigrissaient sans cesse par de mutuelles vexations. Le parlement de Toulouse déclarait-il le *Traité des libertés de l'église gallicane* du docteur Charlas contraire aux lois du royaume, le pape se hâtait de proclamer que ce livre avait été inspiré par le saint esprit lui-même. Rome mettait à l'index les *Vies des Papes d'Avignon* de Baluze, et Louis XIV accordait aussitôt une pension à l'auteur. D'un côté comme de l'autre, on craignait cependant, malgré la vivacité de la lutte, une rupture officielle, et, sans céder sur les principes, les deux partis reculaient toujours après les premières hostilités. C'est ainsi que le souverain pontife, et ce fut là sa plus grande hardiesse, donna ordre d'effacer toutes les fleurs de lis et tous les portraits de Louis XIV qui se trouvaient sur les portes et les boutiques des Français établis à Rome. Cet ordre fut en partie exécuté; puis le saint père, effrayé de sa propre audace, fit rétablir, pendant la nuit, les pannonceaux qu'il avait fait enlever pendant le jour.

Il en fut de cette querelle comme de toutes les querelles théologiques; elle ranima les passions haineuses et intolérantes. La cour pontificale, traitée par Louis XIV avec une humiliante hauteur, garda de ces débats une rancune dissimulée, mais profonde. On accusa le monarque de s'avoisiner de l'hérésie; « ce fut un crime romain d'être Français, » dit la *Correspondance inédite,* et l'on peut penser, sans forcer l'histoire, que le reproche d'hérésie fut l'un des motifs qui amenèrent la révocation de l'édit de Nantes. Le roi s'était presque révolté contre Rome, il fallait se faire pardonner cette témérité; et, pour prouver son orthodoxie, il se fit persécuteur. Toutefois la révocation de l'édit de Nantes fut accueillie par la cour pontificale avec indifférence; le pape y prêta peu d'attention; les esprits qui cherchaient la logique des événemens ne pouvaient s'expliquer la conduite du roi; les protestans adressaient au pape des complimens de condoléance sur les vexations dont il avait été l'objet, et la reine Christine écrivait de Rome au chevalier de Terson, ancien ambassadeur de France en Suède :

« Croyez-vous que ce soit à présent le temps de convertir les huguenots et de les rendre bons catholiques dans un siècle où l'on fait en France des attentats si visibles contre le respect et la soumission qui sont dus à l'église romaine?..... Jamais la scandaleuse liberté de l'église gallicane n'a été poussée plus près de la rébellion. »

Rome n'avait guère moins d'embarras avec les quiétistes qu'avec les gallicans. Les quiétistes, dit la *Correspondance*, « sont de nouveaux illuminés, qui donnent tout à l'esprit, ne veulent rien refuser au corps et rejettent les prières vocales, les pénitences, les mortifications, etc. » On sait, en effet, qu'ils prêchaient l'amour pur, l'espérance, le silence de l'ame, et que, comme tous les mystiques du moyen-âge, leurs aïeux directs, ils poursuivaient, à travers un rêve inoffensif et doux, la vision béatifique, l'union, dès cette vie, de l'être contingent et de l'être en soi, qui est comme l'idéal suprême de l'aspiration chrétienne. Fénelon s'y laissa prendre; nos voyageurs n'y voyaient pas grand mal, d'autant plus que le chef de la secte, l'Espagnol Molinos, était irréprochable dans sa conduite; mais Rome n'était pas de cet avis, et, comme la doctrine nouvelle lui portait ombrage, elle envoyait, avant même de l'avoir officiellement examinée et condamnée, nos mystiques faire à loisir, sous les verrous du saint-office, l'oraison de quiétude; les jésuites eux-mêmes, malgré leur crédit, n'étaient pas plus ménagés que les augustins ou les carmes, et le père Appiani, entre autres, fut condamné, comme disciple de Molinos, à trois ans de prison étroite, c'est-à-dire à ne communiquer avec personne, à n'avoir ni feu ni lumière, à ne jamais franchir, pour quelque motif que ce fût, le seuil de sa chambre, à jeûner au pain et à l'eau les vendredis, et de plus à sept ans de prison ordinaire, ce qui n'empêchait pas qu'on l'estimât fort heureux d'en *être quitte à si bon marché*.

Puisque nous sommes à Rome, il est difficile que nous n'y rencontrions pas les jésuites, et nous les trouvons dans la *Correspondance* ce qu'ils sont à peu près partout, d'habiles gens, fort occupés de faire avantageusement les affaires de la compagnie. Ici c'est l'histoire d'un jeune homme, riche et de bonne mine, que sa famille envoie dans leur collége, et que les bons pères, toujours habiles à gagner les ames, enrôlent dans la société ou plutôt pêchent à l'hameçon en l'amorçant, comme dit le texte même de la lettre à laquelle nous empruntons ce détail, par des caresses et la terreur, *blanditiis terrore mixtis expiscant*. Le jeune homme, pour prix de l'héritage céleste qu'on lui promet, abandonne aux jésuites sa part de l'héritage paternel, et ceux-ci, du vivant même des parens du néophyte, ont l'effronterie d'envoyer à Pise, résidence de la famille, un expert pour estimer les maisons, les propriétés qu'ils convoitent, et en porter la valeur exacte dans l'inventaire de leurs biens. En Italie, ils pêchent des successions; à la Chine, ils pêchent des dignités et au besoin se font astrologues pour devenir mandarins, ce qui fait dire à dom Michel que tout autre qu'un jésuite « aurait beau monter en contemplation jusqu'au troisième ciel avant de parvenir là. » A Rome comme à Pékin, ils étaient puissans, et malheur à ceux qui leur faisaient ombrage ou ne leur cédaient pas le haut du pavé, surtout quand ils étaient en procession! Il arriva un jour, dans les rues de Rome, que cette procession ne put passer à cause de quelques carrosses qui s'étaient rangés à la file. Il y eut scandale dans l'ordre. On propageait, il est vrai, la doctrine du péché philosophique, on permettait au père Lemoyne de soutenir que Mérope n'avait point péché en tuant

son fils, parce qu'elle ignorait qu'il le fût, on permettait à un jésuite de Bruges de dire en chaire qu'il était licite, quand les filles perdues tombaient malades, de leur *procurer la mort*, pour les empêcher de retourner à leurs désordres dans le cas où elles guériraient, *mortem procurare ne in vomitum redeant, si convalescant;* mais on ne souffrait pas qu'un embarras de voitures vînt gêner les bons pères dans une cérémonie : d'un crime aussi grave on faisait prompte justice. L'abbé de Caserte, qui se trouvait dans l'une des voitures, était banni pour six ans de l'état de l'église, son cocher envoyé aux galères, et deux dames de qualité, coupables du même délit, « condamnées à avoir leur maison pour prison, sans en pouvoir sortir que les fêtes et dimanches, pour aller entendre la messe dans une église voisine et non ailleurs, et encore à pied et sans pouvoir y aller ni là ni ailleurs en carrosse, et cela jusqu'à... on ne sait. » A la manière dont ces anecdotes et d'autres du même genre sont racontées, il est facile de voir que nos bénédictins, sans se croire hérétiques et même sans être jansénistes, pensaient des jésuites ce qu'en pensaient Pascal et Arnauld. Il est vrai, et cette opinion a bien aussi quelque poids, que Fénelon était d'un avis tout-à-fait différent, qu'il était même, à ce qu'il paraît, très affectionné aux jésuites, et que ceux-ci, de leur côté, lui rendaient estime pour estime, jusqu'à défendre auprès de la cour de Rome le livre des *Maximes des Saints*, contre lequel étaient ameutés tous les théologiens du temps.

L'impression produite sur les bénédictins français par le gouvernement espagnol de Naples fut toute différente de celle que leur avait fait éprouver le gouvernement romain. « Le vice-roi, dit Michel Germain, gouverne avec une justice, une sévérité et une application qui fait mettre le plus bel ordre qu'on ait peut-être jamais vu. Il est inflexible. Ses meilleurs amis, s'ils font mal, sont les plus rudement châtiés. Il a le don de commander. Ni homme ni femme ne porte aucun or ni argent sur ses habits. Tous les hommes presque sont vêtus de noir, les personnes de l'autre sexe la plupart de même, et dans une très grande simplicité. C'est comme dans les vieux tableaux de la nef d'Amiens. Il y a une si grande sûreté dans la ville et partout ailleurs, jour et nuit, que depuis deux ans et demi on n'a entendu parler que de deux meurtres. »

Ce qui flattait surtout les pieux collègues de Mabillon, c'est que les Napolitains ne témoignaient aucune indisposition contre la France, qu'ils en parlaient avec modération, qu'ils *étaient pleins du haut mérite du roi*, et qu'ils rendaient justice aux grands hommes du grand règne. « Descartes, dit à ce propos la *Correspondance*, Descartes a les plus beaux esprits de Naples pour sectateurs. Ils sont avides des ouvrages faits pour sa défense et pour éclaircir sa doctrine : nos libraires de Paris en débiteraient s'ils avaient ici commerce. Ces savans ne sont pas jésuites. Tout Italiens qu'ils sont, ils ne les épargnent pas, même en leur présence; je m'en suis étonné. C'est pourtant ce que j'ai remarqué ici et ailleurs; c'est peut-être que fin contre fin ne vaut rien à faire doublure. »

Nous ne suivrons pas nos bénédictins dans leurs excursions de couvent en couvent, de bibliothèque en bibliothèque; c'est un soin que nous laissons aux érudits et aux bibliographes curieux d'étudier en détail l'histoire de la découverte d'un manuscrit, de la rectification d'une date, de l'épuration d'un texte. Nous indiquerons seulement pour mémoire aux touristes de l'érudition moderne, comme un guide et comme un spécimen, toute la partie de la *Correspondance*

inédite qui se rattache aux travaux de recherches et de dépouillemens exécutés par nos pieux voyageurs. L'exemple de Mabillon et de ses savans disciples pourra stimuler utilement leur zèle, et il leur sera facile de se convaincre qu'une mission scientifique, au temps de Louis XIV, n'était pas ce qu'elle est trop souvent de nos jours, une affaire de complaisance pour le ministre qui l'accorde, une affaire d'agrément pour le touriste qui la remplit, une charge inutile pour le budget qui la paie. Pendant leur séjour en Italie, qui fut de quinze mois, Mabillon et ses compagnons de voyage avaient feuilleté, collationné, analysé ou copié plus de trois mille manuscrits. Ils rentrèrent à Paris rapportant *plusieurs rames de papier* de pièces inédites et quatre mille volumes, la plupart d'une grande rareté, qui furent déposés à la Bibliothèque du roi. A voir tant de trésors ramassés en si peu de temps, il semblait, dit un biographe ecclésiastique, que l'antiquité tout entière rajeunît sous ses rides.

Ce fut là le dernier voyage de Mabillon. A partir de cette époque, il rentra dans son cloître et s'enferma dans un repos studieux, occupé seulement de servir la religion en éclairant son histoire et de faire refleurir l'antique discipline, qui s'était perdue à travers la barbarie du moyen-âge. Cette pensée, du reste, était celle de tous les hommes éminens de l'église française au XVIIe siècle, et, en étudiant l'esprit de cette église, on y découvre une tendance universelle à se rapprocher du christianisme primitif. A aucune autre époque, le clergé français ne montra une plus grande dignité de mœurs, une plus grande élévation de pensée. De nouveaux ordres s'établissent, basés pour la plupart sur le travail, l'instruction, le soin des pauvres et des malades; les carmélites de Sainte-Thérèse, les frères de Saint-Jean-de-Dieu, les sœurs de la Visitation, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, se propagent sur tous les points du royaume, et il s'opère pour ainsi dire une sorte de renaissance de la charité. Rancé rend aux macérations du cloître toute la dureté des premiers âges. On traduit à Port-Royal les *Vies des Pères du Désert;* la philosophie, étouffée pendant des siècles sous la scholastique, s'allie de nouveau avec la théologie. La question de la grace se ranime comme au temps de saint Augustin; les pères renaissent dans Bossuet; Fénelon rappelle en bien des points les premiers évêques de la Gaule, et les bénédictins cherchent à ramener leur ordre au joug de la règle imposée par leur fondateur. Qu'on ouvre la vie de Mabillon, écrite par son fidèle ami Thierry Ruinart : on croirait lire, dégagée du merveilleux, la légende d'un compagnon de saint Benoît; c'est la même humilité, le même mépris des biens de ce monde, le même amour de la souffrance et du travail, la même résignation. A chaque ouvrage nouveau qu'il composait, Mabillon portait sur l'autel les premières pages de son livre, pour offrir à Dieu les *prémices de son esprit.* Quand on froissait par des éloges la seule susceptibilité qui fût dans son ame, celle de la modestie, il se hâtait de changer de discours, et répondait simplement : « J'ignore ces vertus que vous voyez en moi, mais je connais ma faiblesse; c'est à Dieu qu'il appartient de me juger, il est ma force et mon espérance. Priez-le donc de me rendre tel que vous me croyez. »

Malgré de vives douleurs de poitrine et de fréquens maux de tête qui nécessitèrent une opération douloureuse, Mabillon, retiré dans l'abbaye de Saint-Germain, n'en continuait pas moins ses travaux avec une infatigable persistance. Dans le *Traité des études monastiques,* il posa ce principe, que l'étude doit être,

après la prière, la principale occupation des moines, et il montre ce qu'il faut étudier et comment on doit étudier. Pour le cloître, c'était un appendice à la règle, une réforme salutaire et rendue nécessaire par les progrès de la civilisation et des lumières; pour l'érudition, c'était une méthode. Aussi ce livre fut-il traduit dans toutes les langues de l'Europe, et reproduit en Italie sous le titre de *Schola mabilloniana;* mais, quoique inspiré par les sentimens les plus purs, quoique honoré des plus nobles suffrages, il fut pour Mabillon une source de vifs chagrins, en l'engageant malgré lui dans une polémique contre l'abbé de Rancé. Le célèbre réformateur prétendait que recommander aux moines les travaux de l'esprit, c'était irriter leur orgueil; Mabillon soutenait au contraire que la vraie science conduit à l'humilité. Rancé apporta dans la querelle toute la fougue, tout l'emportement de ses premières années, et il alla même jusqu'à reprocher à son adversaire d'avoir écrit *contre sa propre conviction*. « Je puis tomber dans l'erreur, répondit le pieux bénédictin, aussi bien que les autres hommes, je puis encore tomber dans des contradictions; mais que j'écrive contre *ma propre conviction,* j'espère, avec la grace du Seigneur, que cela ne m'arrivera jamais. » Rancé voulut répliquer de nouveau, des amis communs s'interposèrent, et le voyage que fit Mabillon à l'abbaye de la Trappe, en 1693, amena une réconciliation qui est restée célèbre dans l'histoire des querelles littéraires. Voici en quels termes Mabillon lui-même rend compte, dans une lettre adressée à son collègue Estiennot, de l'entrevue qu'il eut avec l'abbé de Rancé : « Je parlai quatre fois à M. l'abbé, la première sans dire un seul mot de notre contestation. A la seconde, M. l'abbé commença par dire qu'il ne savait pas si nous n'aurions pas été fâchés de ce qu'il avait écrit contre moi; à ces mots, je l'embrassai, et lui, moi, tous deux à genoux, et je répondis que son écrit n'avait donné aucune atteinte au respect et à la vénération que j'avais eus pour lui. Il m'ajouta que, lorsqu'on était pénétré d'une certaine vérité, on disait quelquefois les choses d'une manière un peu vive, mais qu'il me priait d'être persuadé qu'il avait pour notre congrégation, et pour moi en particulier, tous les sentimens d'estime et de cordialité qu'on pouvait avoir, et qu'il était bien aise de faire cette déclaration en présence du père avec qui j'étais. » Huet, Arnauld, Nicole, Fleury, se rangèrent, dans cette querelle, du côté de Mabillon, et il devait en être ainsi, car, en prenant toujours pour guide sa conscience et sa conviction, le pieux bénédictin portait, dans les questions en apparence les plus indifférentes, une vigueur de raisonnement, une rectitude de critique qui ne laissaient pas la moindre place au doute, et la force de ses convictions, le sentiment de la vérité historique, éclataient avec tant de puissance dans ses moindres travaux, que l'un des prélats les plus distingués de la cour de Rome, le cardinal Aguirre, lui écrivit un jour : « Je vous ai lu lentement, car la langue française ne m'est point familière; mais j'ai pu dire avec le philosophe: Ce que j'ai compris, je l'approuve; ce que je n'ai pas compris, je le crois. » En effet, l'érudition, pour Mabillon, n'était point une œuvre de curiosité stérile; il en faisait, pour les vertus révélées par le christianisme, ce que les anciens avaient fait de l'histoire pour les vertus civiques, une règle et une doctrine, et souvent même il en déduisait des conséquences toutes pratiques. C'est ainsi que dans un passage extrait des *Réflexions sur les prisons des ordres religieux,* il expose, ainsi que l'a remarqué pour la première fois M. Valery, tout le système de l'emprisonnement cel-

lulaire. « Ne pourrait-on pas, dit-il, à propos de la prison de saint Jean Climaque, ne pourrait-on pas établir un lieu semblable dans les ordres religieux pour y renfermer les pénitens? Il y aurait dans ce lieu plusieurs cellules, semblables à celles des chartreux, avec un laboratoire pour les exercer à quelque travail utile. On pourrait ajouter aussi à chaque cellule un petit jardin, qu'on leur ouvrirait à certaines heures, pour les y faire travailler et leur faire prendre un peu d'air. Ils assisteraient aux offices divins, renfermés au commencement dans quelque tribune séparée, et après avec les autres dans le chœur, lorsqu'ils auraient passé les premières épreuves de la pénitence et donné des marques de résipiscence. Leur vivre serait plus grossier et plus pauvre, et leurs jeûnes plus fréquens que dans les autres communautés. On leur ferait souvent des exhortations, et leur supérieur, ou quelque autre de sa part, aurait soin de les voir en particulier et de les consoler et fortifier de temps en temps. Les séculiers et externes n'entreraient pas dans ce lieu, où l'on garderait une solitude exacte. Je ne doute pas que tout ceci ne passe pour une idée d'un nouveau monde; mais, quoi qu'on en dise ou qu'on en pense, il sera facile, lorsqu'on voudra, de rendre les prisons et plus utiles et plus supportables (1). »

La publication des quatre premiers volumes des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, entreprise à la sollicitation de Renaudot et de Baluze, occupa Mabillon pendant les dernières années de sa vie. Avant de se mettre à l'œuvre, il se rendit en pèlerinage à Clairvaux pour visiter le tombeau du saint, et chaque jour il célébra la messe sur ce tombeau, dans le calice même dont saint Benoît s'était servi. Ce pieux contact avec les morts dont il allait raconter les actions rendait plus saints et plus austères encore à ses yeux ses devoirs d'historien, et il porta dans ce nouveau travail toute l'ardeur de sa jeunesse, la même indépendance de critique, et l'amour de la vérité, noble passion, supérieure, comme tous les grands sentimens de l'esprit, aux passions orageuses du cœur, et qui ne se flétrit pas comme elles sous le poids des années. Les années cependant s'étaient accumulées sur sa tête. Le travail continu de la pensée, la rigoureuse observation de la règle, avaient miné ses forces. La mort approchait; Mabillon s'absorba tout entier dans la méditation de ce moment suprême, et consigna ses sentimens dans un admirable petit traité de philosophie chrétienne, le traité *De morte christiana*, qu'il dédia à la reine de la Grande-Bretagne. Le 1er décembre 1707, il ressentit plus vivement les atteintes du mal qui devait l'emporter bientôt. Ce jour-là, il était parti vers six heures du matin, à pied, malgré son grand âge, pour se rendre à l'abbaye de Chelles, à quatre lieues de Paris; il fut pris pendant la route de vives douleurs de vessie, n'arriva qu'à grand'peine au but de sa promenade, et resta huit jours à Chelles sans qu'on eût reconnu la nature du mal. Un médecin qu'on appela de Paris ne laissa aucun doute sur le danger; Mabillon accueillit son arrêt avec une sérénité parfaite, et son premier soin fut de demander dom Thierry Ruinart, son collaborateur et son ami. « Il faut nous séparer, lui dit-il en l'apercevant; » et comme Ruinart répondait par des larmes : « Pourquoi vous affligez-vous? reprit Mabillon; n'est-il pas juste que je parte le premier? n'y a-t-il pas assez long-temps que je suis dans ce monde? ne faut-il pas aller à Dieu? » Ruinart n'essaya point de le consoler par ces mots rassurans

(1) *Œuvres posthumes de Mabillon*, tome II, p. 334.

qu'inspirent les affections humaines à ceux qui vont perdre un être chéri. Cela eût été contraire à la règle; il lui serra la main et se mit à genoux.

A quelques jours de là, Mabillon fut rapporté à Paris dans la litière du cardinal d'Estrées, et, quand sa maladie fut connue de la capitale et de la province, la plupart des évêques ordonnèrent des prières. Les pauvres, les enfans, les curés de campagne, pour qui Mabillon avait toujours eu des sympathies particulières, prièrent dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les paroisses de village. Les grands personnages de l'époque envoyaient fréquemment savoir de ses nouvelles. Lui, toujours humble, s'étonnait qu'on s'occupât ainsi d'un pauvre moine; cet empressement universel autour de sa personne l'effrayait presque, et il craignait d'en concevoir de l'orgueil. Il craignait surtout, au milieu des plus tristes épreuves de la maladie, ces impatiences et ces regrets qu'arrache la douleur, et, dans les opérations délicates qu'exigeait sa situation, il fallait que le chirurgien qui lui donnait des soins l'exhortât à se plaindre lorsque ses souffrances deviendraient plus vives, afin d'éviter de graves accidens. Dans les rares momens de calme que lui laissait la douleur, il discourait, avec ses frères, des devoirs et du but de la vie; il leur recommandait l'amour de l'étude, la patience dans les arides travaux de l'érudition, le respect de la vérité; il les exhortait à rester pauvres en tout, même *en fait de livres*, et leur promettait de ne point les oublier dans ce monde inconnu dont il touchait le seuil. Le spectacle de cette agonie frappa profondement les moines de Saint-Germain-des-Pres; ceux qui savaient la mort des docteurs du moyen-âge comparaient Mabillon à tous les saints dont lui-même, dans les *Actes* de l'ordre, avait raconté la vie, à tous ceux dont la légende avait exalté les derniers instans. Si l'approche du moment supreme avait jeté parfois le moribond dans de vagues tristesses, ils avaient toute la tradition chretienne pour excuser ces *terreurs salutaires;* ils savaient que la foi ne comble pas tous les abîmes, et se rappelaient ce cri magnifique poussé par saint Bernard dans les profondeurs du cloître : « Ma chair n'est pas de fer ou d'airain; je suis homme, sujet au péché, esclave de la mort, et j'ai peur de ma mort et de la mort des miens; *mortem meam et meorum horreo.* »

Le 27 décembre 1707, vers cinq heures du soir, l'ordre de Saint-Benoît perdit son dernier saint, et la France un de ses plus illustres érudits. La mort de dom Jean fut reçue avec un deuil universel; les protestans même le pleurèrent; les moines de Saint-Germain, qui avaient reçu son dernier soupir, frappés de la sérénité de ses traits, racontèrent que ses yeux éteints par la mort s'étaient ranimés tout à coup, et qu'ils avaient brillé d'une lumière céleste. C'est là, d'après les agiographes du moyen-âge, le signe le plus certain auquel on reconnaît les élus. Pendant les deux jours qu'il resta exposé, une foule immense vint baiser ses pieds, couper, pour en faire des reliques, des morceaux de ses vêtemens, et le pape fit écrire par le cardinal Colloredo à Thierry Ruinart que, quoique la règle de Saint-Benoît défendît d'inscrire aucun nom sur la sépulture des moines, il verrait cependant avec plaisir que le nom de Mabillon fût mis sur sa tombe, « car, disait le saint père, on devait au moins pouvoir montrer la place où reposaient ses cendres aux étrangers illustres qui viendraient visiter Paris. »

Aujourd'hui, dans Mabillon, nous avons oublié le saint: nous n'avons plus à demander à sa vie l'exemple des vertus monastiques, car, entre son époque et

la nôtre, il y a Voltaire et la révolution française; mais l'Europe savante se souvient de l'érudit, et le cite encore comme le modèle, perdu peut-être, de ces hommes simples et forts qui ont élevé des monumens à jamais durables, en travaillant dans l'unique dessein « de rechercher et de publier la vérité sur un objet chéri. » Tout ce qui se rattache à ces hommes d'élite, au siècle glorieux de Louis XIV, à cette seconde antiquité, qui ne peut que grandir encore par la distance, et surtout par le contraste, nous intéresse à juste titre; aussi félicitons-nous vivement M. Valery d'avoir rassemblé dans la *Correspondance inédite* et annoté avec un soin vraiment religieux ces lettres qui sont de véritables reliques pour les amis de notre histoire. La préface de l'éditeur en fait ressortir d'une façon piquante toute l'importance, et, en effet, les érudits et les bibliographes y trouveront d'utiles renseignemens sur les exhumations des textes et les éditions des livres; ils y trouveront surtout, à côté du dévouement à la science, la simplicité qui en rehausse le prix, une bienveillance inaltérable envers ceux qui s'occupent des mêmes études, et cette urbanité qui fait le charme des rapports et la douceur de la vie; car, par un contraste remarquable, ces moines, qui ont renoncé à tous les plaisirs, à toutes les joies du monde, adoucissent pour les autres leur austérité; ils gardent, dans les relations, toute la grace, toute l'élégance de cette société avec laquelle ils ont rompu sans retour, et la politesse la plus exquise est encore pour eux une forme de la charité. Les prophètes ultramontains du néo-catholicisme pourront, ainsi que les savans, tirer quelque profit de la *Correspondance;* ils y verront comment les hommes les plus orthodoxes du XVIIe siècle s'exprimaient sur le compte des philosophes, lors même qu'ils désapprouvaient leurs doctrines, comment alors on respectait le pape, en tant que pasteur des ames, sans se croire obligé de l'admirer comme souverain temporel, ce qu'on pensait des jésuites quand on les avait vus manœuvrer dans leur quartier-général, et du saint-office, quand on en connaissait les juges et les prisons. Enfin ceux qui cherchent dans les ruines de l'Italie d'autres souvenirs que les souvenirs de la papauté, ceux qui demandent une nation à cette terre féconde, s'ils parcourent ces lettres arrachées par hasard au secret des confidences intimes, s'arrêteront peut-être avec tristesse sur plus d'une page, étonnés de voir des moines, sujets de Louis XIV, désespérer de l'Italie, s'affliger d'y chercher les marques de l'ancienne liberté, *pour n'en retrouver que des apparences,* et résumer la vie d'un peuple, auquel cependant à aucune époque n'ont manqué ni les grands esprits, ni les grands courages, par ce mot qu'on peut écrire sur un tombeau : *far niente.*

CH. LOUANDRE.

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. A. THIERS.

SIXIÈME VOLUME.

Il y a quarante ans, la France était au comble de la gloire. Au XVIIe siècle, Louis XIV, brillant héritier des travaux de Richelieu et de Mazarin, avait placé la monarchie française au premier rang des puissances européennes. Au XIXe, Napoléon outrepassait cette grandeur. Son génie, les circonstances extraordinaires d'une révolution dont il était le modérateur et le représentant, imprimèrent alors aux événemens un caractère de nouveauté merveilleuse. Il fallait désormais sortir de l'histoire moderne pour trouver à la situation que Napoléon s'était faite de convenables analogies. Il n'était plus permis de le comparer à Cromwell; déjà même, dans la liste des empereurs illustres, il laissait derrière lui Charles-Quint pour s'approcher tous les jours de Charlemagne. Nous voyons dans l'histoire, au-dessus des grands hommes qui servent avec puissance les intérêts de leur pays, quelques hommes plus grands encore qui appartiennent au genre humain. Le nombre en est fort petit. A côté des trois ou quatre noms qui primeront éternellement toutes les renommées, Napoléon mit le sien.

Voltaire s'étonne quelque part qu'on ne puisse passer par une seule ville de France ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage

d'Angleterre vers Calais, sans trouver de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province, dit-il, dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. Voltaire ajoute : « Les Indiens sont plus sages; ils savent confusément qu'un grand brigand, nommé Alexandre, passa chez eux après d'autres brigands, et ils n'en parlent presque jamais. » A défaut des Indiens, le monde en a parlé, et l'Orient a subi l'ascendant de la civilisation grecque, que lui apporta dans ses replis de fer la phalange macédonienne. C'est ce rôle de civilisateur à main armée qu'en 1805 allait de plus en plus prendre Napoléon. Déjà il avait exercé sur l'Italie une influence heureuse, il l'avait arrachée à l'Autriche, il y avait fait connaître et goûter l'égalité civile, ainsi que l'unité de législation. Après l'Italie vint le tour de l'Allemagne. C'est l'Angleterre qui contraignit Napoléon à passer le Rhin pour se débarrasser sur l'Océan d'un si rude adversaire. Elle se sentait trop vivement menacée chez elle pour ne pas lui chercher des ennemis sur le continent, dût-elle les payer fort cher, et elle forma contre la France une troisième coalition, dont le dénoûment fut la paix de Presbourg. De cette paix date la fin de l'empire germanique, et pour l'Allemagne une ère nouvelle. Cependant, un an auparavant, la députation de l'empire, *Reichsdeputation,* avait à Ratisbonne promulgué un décret en quatre-vingt-neuf articles qui réglait les affaires de l'Allemagne, et la diète elle-même avait confirmé les lois encore subsistantes du corps germanique, en déclarant le maintien de l'ancienne constitution dans tous les points auxquels on n'avait pas touché. Le 26 décembre 1805, le traité de Presbourg mettait toutes ces déclarations au néant. Par ce traité, Napoléon faisait rois les électeurs de Bavière et de Wurtemberg, qui recevaient en outre avec la couronne des territoires que leur cédait l'Autriche. C'était briser les liens de l'empire germanique, puisque les nouveaux rois étaient investis, sur les parties anciennes et nouvelles de leurs états, de la plénitude de la souveraineté. Au surplus, les conséquences du traité de Presbourg ne se firent pas attendre. Le 12 juillet 1806, seize princes allemands, ayant à leur tête les rois de Bavière et de Wurtemberg, déclarèrent se séparer à perpétuité du territoire de l'empire germanique, et former entre eux une confédération particulière sous le nom d'*États confédérés du Rhin.* La nouvelle confédération se plaçait sous la protection suprême de l'empereur des Français. Enfin un manifeste émané de l'empereur d'Allemagne vint mettre le sceau à cette révolution. François II déclara qu'il considérait comme dissous les liens qui jusqu'à présent l'avaient attaché au corps de l'empire germanique, et qu'il regardait comme éteinte par la confédération des états du Rhin la charge de chef de l'empire. Depuis cette déclaration, que de changemens ont défait en Allemagne l'œuvre de 1806! Toutefois l'empire germanique ne s'est pas relevé, et

les royaumes de Wurtemberg, de Bavière, sont debout. Si la confédération du Rhin a disparu dans le vaste naufrage de Napoléon, l'Allemagne méridionale a gardé l'empreinte et les bienfaits de la centralisation salutaire qui lui fut imprimée sur les ruines de la féodalité germanique. Le code civil est en vigueur sur les bords du Rhin; il y a des chambres représentatives à Munich, à Stuttgart, à Carlsruhe, à Darmstadt. Cette révolution constitutionnelle est devenue possible le jour où François II a proclamé lui-même qu'il n'y avait plus d'empire d'Allemagne.

Tels sont les résultats. Quels furent les moyens? Voilà le domaine de l'histoire proprement dite. L'histoire raconte les desseins, les entreprises des acteurs qui se produisent sur la scène; elle apprend par quels procédés, par quels événemens, de grandes révolutions politiques et morales ont été préparées. Jusqu'à présent, parmi les moyens qui amènent ces mémorables résultats, la guerre a été au premier rang. Nous ignorons s'il viendra un temps où elle sera supprimée, où les difficultés qui partageront les nations seront résolues à l'amiable dans des congrès *humanitaires*. Jusqu'à présent les idées et les passions contraires qui ont sérieusement animé les peuples leur ont mis les armes à la main, et c'est après avoir beaucoup bataillé que les peuples ont goûté les douceurs de la paix. La révolution française avait dès le début proclamé son horreur pour les guerres de conquête et d'envahissement, et cependant, après s'être défendue héroïquement contre d'injustes agressions, elle se répandit au dehors avec une irrésistible impétuosité. Dans ce débordement, dans cette propagande de la victoire, il y a deux choses à admirer, les décrets de la Providence et le génie de l'homme qui en était l'instrument. Représentant de l'ordre en France, Napoléon fut pour le monde un agent extraordinaire de rénovations et de changemens. Il ne faut pas s'étonner s'il ne respecta pas les conditions et les lois d'équilibre de la politique suivie jusqu'alors, puisque c'était précisément sa mission de rapprocher, de fondre les peuples entre eux par des combinaisons nouvelles, et d'accélérer ainsi les progrès de la sociabilité européenne. Maintenant quelle est la nature et l'étendue du génie qui, par la Providence, fut voué à cette mission; quelles furent les inépuisables ressources de cette organisation privilégiée entre toutes, ses plans, ses projets, ses triomphes, ses mécomptes, ses fautes, ses revers; quel fut l'homme enfin dans le détail de ses conceptions et de ses actes : c'est là un des plus grands tableaux qui puissent être présentés à l'admiration, à la curiosité humaine; c'est là l'histoire dont M. Thiers s'est emparé avec tant de puissance, et qu'il continue avec une égale vigueur.

Dès les premières pages du sixième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, nous trouvons Napoléon tout entier au dessein d'une

guerre continentale. La douleur d'être obligé de s'arracher de Boulogne pour combattre une troisième coalition avait été vive, mais courte; elle avait bientôt cédé la place à d'autres pensées. Napoléon avait saisi le plan des coalisés qui préparaient contre lui quatre agressions : la première au nord par la Poméranie, la seconde à l'est par la vallée du Danube, la troisième en Lombardie, la quatrième au midi de l'Italie. C'était dans la vallée du Danube que la coalition devait tenter son plus grand effort par la jonction des Autrichiens et des Russes; c'est là aussi que Napoléon résolut de porter le gros de ses forces; il voulait, comme le dit son historien, « faire tomber toutes les attaques secondaires par la manière dont il repousserait la principale. » Frapper les Autrichiens avant l'arrivée des Russes, se jeter ensuite sur ceux-ci, qui n'auraient plus pour soutien que les réserves de l'Autriche au lieu de sa principale armée, tel fut le projet de l'empereur. Cette donnée est au fond très simple; seulement, pour l'accomplir, il fallait des prodiges de sagacité et de promptitude dans l'exécution. Ces prodiges, ces combinaisons pleines à la fois de finesse et de bon sens sont racontées par M. Thiers avec une admirable lucidité, qui ne peut être que le résultat de la plus profonde étude du sujet. Si l'historien de Napoléon n'a rien épargné, ni méditations, ni veilles, ni recherches, ni explorations de tout genre, pour rendre accessible à tous l'intelligence des opérations militaires de l'empereur, il est bien récompensé de ses travaux, car son but est atteint. Après avoir lu ses pages si claires sur les évolutions et les événemens qui ont amené la reddition d'Ulm, on a gravé dans l'esprit le merveilleux ensemble avec lequel les forces françaises vinrent des points les plus opposés, du Hanovre, de la Hollande, de Boulogne, converger à la vallée du Danube, le secret qui fut gardé le plus long-temps possible sur toutes ces marches, l'immobilité du général Mack dans Ulm, qui faisait précisément tout ce qu'avait espéré, tout ce que désirait Napoléon, les demi-mesures que prit le général autrichien après avoir reconnu qu'il était enveloppé de tous côtés par l'armée française, demi-mesures suivies de la capitulation célèbre par laquelle vingt-sept mille hommes jetèrent leurs armes aux pieds de Napoléon. Cependant les lieutenans de l'empereur avaient, dans différens combats, fait trente mille prisonniers aux Autrichiens, de manière qu'en vingt jours une armée de quatre-vingt mille hommes se trouva détruite. L'armée française n'avait que quinze cents hommes hors de combat. Napoléon put dire dans une proclamation à la grande armée que cela était sans exemple dans l'histoire des nations.

Il y a plus de poésie dans les faits que dans les fictions. Au moment où nos soldats étonnaient l'Europe, Trafalgar projetait sur un si beau succès une ombre triste et sanglante. Ce contraste, cette catastrophe qui anéantit pour long-temps notre puissance maritime, sont exposés

par M. Thiers avec une impartialité qui n'ôte rien au pittoresque du récit. Dans les circonstances où l'amiral Villeneuve était placé, tant par la force des choses que par ses propres fautes, sa défaite était inévitable; c'est ce qu'explique l'historien, qui termine sa démonstration par ces remarquables paroles : « Tout le monde se préparait sa part de tort dans un grand désastre, Napoléon celle de la colère, le ministre Decrès celle des réticences, et Villeneuve celle du désespoir. » L'historien constate aussi sans détour la supériorité maritime des Anglais, qui, comme il le dit, avaient opéré sur mer une révolution assez semblable à celle que Napoléon venait d'opérer sur terre, et cette équité ne fait que mieux ressortir l'intrépidité personnelle de nos marins. Les parties les plus remarquables de ce récit sont la mort de Nelson, le jugement de l'historien sur le caractère de cette célèbre journée et sur la conduite de Napoléon quand il eut appris ce désastre. Ici l'injustice de l'empereur n'échappe pas à la censure de l'historien.

Mais revenons sur le continent, sur le théâtre où Napoléon se préparait à réaliser la seconde partie de son plan, la défaite de l'armée russe et des réserves autrichiennes. La guerre à tous ses degrés est un bel emploi de la force humaine; nous la voyons dans le soldat sous la physionomie de l'obéissance à laquelle on demande tantôt une résignation sans bornes, tantôt des prodiges de valeur. L'officier qui va au feu comme le simple soldat a en même temps une part de direction et de responsabilité; dans le commandant supérieur qui a sous ses ordres plusieurs corps, la responsabilité s'agrandit, et l'intelligence doit être égale au courage; enfin, pour le général en chef qui se sent l'ame de toute une multitude armée attendant de lui son salut ou sa perte, la guerre s'élève à toute sa grandeur. Que sera-ce donc quand le général en chef sera en même temps le souverain d'un puissant empire dont il aura dans la main toutes les ressources et tous les intérêts? Telle était la position sans égale de Napoléon, que M. Thiers, au commencement de ce sixième volume, a caractérisé avec bonheur par ces paroles : « Pour la première fois Napoléon était libre, libre comme l'avaient été César et Alexandre. » Au moment où nous en sommes de l'histoire de l'empereur, il faut reconnaître qu'il s'est admirablement servi de cette liberté qui est toujours un effrayant fardeau, même pour un génie de premier ordre. Il a tout ensemble de l'audace, de la sagesse, de l'impétuosité, de la ruse. Par un heureux mélange d'instinct et de réflexion, il devine les plans de l'ennemi. C'est parce qu'il connaît à fond les préjugés militaires des généraux autrichiens et du conseil aulique qu'il a pu pressentir la position que prendrait Mack dans la vallée du Danube. En face de l'armée austro-russe, Napoléon a peut-être montré plus encore de pénétration et de finesse; il sut exciter chez elle une présomption folle en affectant une attitude prudente, presque timide. Quand il s'établit entre

Brünn et Austerlitz, il prévoit et encourage les projets que la position respective des deux armées devait inspirer aux généraux russes. Jamais plus d'adresse ne fut associée à plus de décision. C'est à M. Thiers que nous devons de lire dans la pensée de Napoléon aussi nettement : il jette une égale lumière sur toutes les idées, sur tous les desseins, sur toutes les opérations de l'empereur. La méthode de l'historien est excellente : il prépare le lecteur à l'intelligence des mouvemens militaires en exposant le but que devait se proposer Napoléon, en faisant pressentir les moyens dont il allait se servir; il entre ensuite dans tous les détails de l'action; enfin il résume les données principales et les grands résultats. C'est ainsi qu'il termine sa belle description de la bataille d'Austerlitz par ces lignes : « Cette ame, dans laquelle de si amères douleurs devaient un jour succéder à des joies si vives, goûtait en cet instant les délices du plus magnifique succès et du mieux mérité; car, si la victoire est souvent une pure faveur du hasard, elle était ici le prix de combinaisons admirables. Napoléon, en effet, devinant avec la pénétration du génie que les Russes voudraient lui enlever la route de Vienne, et qu'alors ils se placeraient entre lui et les étangs, les avait, par son attitude même, encouragés à y venir; puis, affaiblissant sa droite, renforçant son centre, il s'était jeté avec le gros de son armée sur les hauteurs de Pratzen, par eux abandonnées, les avait ainsi coupés en deux et précipités dans un gouffre duquel ils n'avaient pu sortir. La majeure partie de ses troupes n'avait presque pas agi, tant une pensée juste rendait sa position forte, tant aussi la valeur de ses soldats lui permettait de les présenter en nombre inférieur à l'ennemi. On peut dire que sur soixante-cinq mille Français, quarante ou quarante-cinq mille au plus avaient combattu, car le corps de Bernadotte, les grenadiers et l'infanterie de la garde n'avaient échangé que quelques coups de fusil. Ainsi quarante-cinq mille Français avaient vaincu quatre-vingt-dix mille Austro-Russes (1). » N'est-ce pas là une manière d'écrire l'histoire large, positive et durable?

Ulm, Trafalgar, Austerlitz, puis les conséquences de cette victoire, la paix de Presbourg et la confédération du Rhin, telles sont les grandes lignes du sixième volume de M. Thiers. Maintenant, que de détails variés, de faits piquans, nouveaux, sont répandus dans ces divisions principales! Ils ressortent d'autant mieux que le dessin de la composition est plus simple et plus ferme. Quand en Moravie Napoléon est en face des Russes, l'historien fait de leurs généraux une intéressante peinture. Nous trouvons d'abord sur le premier plan la figure de Kutusof, elle est originale et saisissante. M. Thiers nous montre ce général en chef déjà près de la vieillesse, dissolu, avide, mais intelligent, délié d'esprit

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome VI, page 330.

autant qu'il était lourd de corps, heureux à la guerre, habile à la cour. Kutusof voulait surtout garder la faveur de l'empereur Alexandre, aussi n'osait-il pas contrarier la coterie dont les Dolgorouki étaient les chefs et qui avaient l'oreille de l'empereur. Le jeune et brillant état-major de l'armée russe demandait hautement qu'on prît l'offensive, et se promettait la victoire. Il s'imaginait que l'aspect des Russes avait intimidé, ébranlé Napoléon, qui n'espérait plus les battre comme il avait vaincu les Autrichiens. Il n'en douta plus quand il vit le général Savary envoyé auprès de l'empereur Alexandre pour le complimenter et connaître au juste ce qu'il voulait. Le sang-froid de Savary en entendant les propos des officiers russes, la politesse évasive d'Alexandre, la fatuité étourdie que déploie le prince Dolgorouki quand il est envoyé à son tour auprès de Napoléon, et la colère sourde que ses propos inconsidérés excitent dans l'ame de l'empereur, tout cela est représenté par M. Thiers avec une spirituelle justesse. Voici quelque chose de comique. Il y avait dans l'armée russe un général allemand, appelé Weirother, qui prétendait avoir un plan admirable pour détruire Napoléon; il était parvenu à le faire adopter par l'état-major de l'armée russe. La veille de la bataille, tous les généraux étant réunis chez Kutusof, Weirother exposa avec une jactancieuse emphase ce plan merveilleux, fondé tout entier sur la supposition que Napoléon battait en retraite et ne prendrait sur aucun point l'offensive. « Cependant s'il nous attaquait? » objecta un des assistans (c'était un Français au service de la Russie, le général Langeron). « Le cas n'est pas prévu, répondit Weirother, mais Napoléon n'attaquera pas. » Kutusof, qui avait dormi profondément pendant que Weirother pérorait, se réveilla et coupa court à cette discussion en congédiant tout le monde. Les généraux russes purent reconnaître le soir d'Austerlitz qu'effectivement le cas n'avait pas été prévu.

Il y avait une puissance qui, au milieu de cette grande lutte dont se sentait ébranlée l'Europe, se trouvait dans la situation la plus perplexe et la plus embarrassante : c'était la Prusse. De quel côté inclinerait-elle? La coalition lui demandait si elle se joindrait contre elle à l'oppresseur de l'Europe; d'un autre côté, cet oppresseur lui offrait le Hanovre, qu'elle désirait toujours sans jamais oser le prendre. M. Thiers explique d'une manière remarquable l'agitation extraordinaire dans laquelle une semblable alternative jetait Frédéric-Guillaume : « Ce prince, dominé tantôt par l'avidité naturelle à la puissance prussienne qui le portait vers Napoléon, tantôt par les influences de cour qui l'entraînaient vers la coalition, avait fait des promesses à tout le monde, et était ainsi arrivé à un embarras de position auquel il ne voyait plus d'issue que la guerre avec la Russie ou avec la France. Il en était exaspéré au plus haut point, car il était à la fois mécontent des autres et de lui-même, et il n'envi-

sageait la guerre qu'avec épouvante. » La cour de Prusse, la famille royale, *où dominait une reine passionnée, belle et remuante*, le brillant prince Louis, neveu du roi, qui devait payer si cher sa belliqueuse ardeur, se livrèrent à l'influence, aux séductions de l'empereur Alexandre avec un entraînement contre lequel M. d'Haugwitz, avec toute son habileté, se trouva sans force. La politique de M. d'Haugwitz, qui avait consenti à sortir de sa retraite pour assister le roi de ses conseils, avait toujours consisté à maintenir la Prusse neutre entre les deux partis européens et à tirer tout le profit possible de cette neutralité. Quand l'empereur Alexandre fut établi à Potsdam comme l'hôte de Frédéric-Guillaume, il obtint par ses obsessions que le roi abandonnerait cette neutralité pour interposer entre les puissances belligérantes une sorte de médiation armée, qui n'était qu'une adhésion déguisée à tous les projets de la coalition. L'Angleterre ne s'y trompa pas; elle vit dans ce changement de la Prusse un événement capital qui pouvait décider du sort de l'Europe : aussi se hâta-t-elle d'apprendre au cabinet de Berlin qu'elle tenait des subsides à sa disposition, s'il voulait mettre en mouvement l'armée prussienne. Ici, nous trouvons dans le livre de M. Thiers un curieux détail qui arrive pour la première fois à la notoriété de l'histoire. Pour déterminer la Prusse, le gouvernement anglais ne pouvait, comme la France, lui proposer le Hanovre; George III n'eût jamais consenti à abandonner un pays qu'il considérait comme son patrimoine. A la place du Hanovre, le cabinet de Londres offrit la Hollande; c'était faire assez bon marché des droits d'un pays dont on prétendait que la France absorbait l'indépendance. En parlant de cette singulière ouverture du gouvernement anglais à la Prusse, M. Thiers ajoute qu'il fonde son assertion sur des pièces authentiques. La victoire d'Austerlitz vint redoubler les perplexités de Frédéric-Guillaume et de son gouvernement. Il faut lire dans notre historien les entrevues de M. d'Haugwitz avec Napoléon avant et après la bataille, sa nouvelle mission à Paris même, les perpétuelles tergiversations du cabinet prussien, qui accepte enfin le Hanovre sans cependant se déterminer à une franche alliance envers la France, l'embarras de Frédéric-Guillaume vis-à-vis la Russie et l'Angleterre, enfin l'état de l'opinion à Berlin, qui demande la guerre à grands cris. M. d'Haugwitz lui-même est entraîné. En vain il s'était flatté de diriger le mouvement en paraissant s'y associer; illusion. Le roi lui-même est forcé de quitter Potsdam pour se mettre à la tête de l'armée, et, le 21 septembre 1806, il partit pour Magdebourg. C'était une première étape vers le désastre d'Iéna. Toute cette histoire de nos relations diplomatiques avec la Prusse et des dispositions de son gouvernement est traitée par M. Thiers avec une mesure où il n'entre pas moins de tact que de fermeté, avec une modération qui n'ôte rien à la sagacité et aux droits de l'historien.

Cette sagacité, que la malicieuse indulgence de l'expression fait souvent, chez M. Thiers, remarquer davantage, nous la retrouvons dans ses jugemens sur les actes et la conduite de M. de Talleyrand. Précédemment l'historien avait tracé le caractère et le rôle du célèbre diplomate; aujourd'hui, dans son sixième volume, il nous le représente aimant à plaire plus qu'à contredire, ayant des penchans plutôt que des opinions; aussi M. de Talleyrand gardait-il à l'Autriche une prédilection qui était comme une réminiscence des traditions de Versailles. Le lendemain de la bataille d'Austerlitz, il conseilla à Napoléon de se montrer modéré et généreux envers le cabinet de Vienne et de se faire de l'Autriche une barrière contre la Russie, puissance nouvelle et menaçante. L'idée était juste, et M. Thiers l'approuve hautement, mais elle était associée à une autre pensée qu'il blâme avec non moins de raison : c'était de ne plus s'imposer aucune gêne à l'égard de la Prusse et de ne plus s'inquiéter de ce qui pouvait lui convenir et lui déplaire. Tout ce que raconte M. Thiers prouve qu'il y avait chez M. de Talleyrand un mélange de sentimens contradictoires qui se livraient dans son ame un secret combat, en dépit des apparences d'un flegme imperturbable. Lorsqu'après la mort de Pitt, M. Fox arriva au gouvernement, M. de Talleyrand pressa vivement Napoléon de profiter de sa présence aux affaires pour négocier avec la Grande-Bretagne; il voulait sincèrement la paix, et cependant, tout en la conseillant, le même homme, suivant l'ingénieuse remarque de M. Thiers, flattait quelquefois les passions qui amenaient la guerre. C'est ainsi qu'il caressait adroitement chez Napoléon le désir secret que nourrissait le conquérant de ressusciter le titre d'empereur d'Occident pour mieux ressembler à Charlemagne. Quand M. de Talleyrand se donnait la peine de faire le courtisan, il devait porter dans la flatterie une séduisante habileté : cependant, s'il faut en croire M. Thiers, Napoléon ne l'aimait pas et se défiait de lui. Porta-t-il assez loin cette défiance, et s'en avisa-t-il assez tôt? Il y a déjà quelques années qu'en parlant de M. de Talleyrand dans ce recueil, nous disions qu'il était prématuré de le juger dès aujourd'hui en dernier ressort, et que l'avenir nous apporterait successivement sur ce célèbre personnage des révélations indispensables à l'historien. Or, voici une déposition à charge que nous recueillons de la bouche d'un témoin d'une intègre véracité. M. le baron Meneval a ajouté un troisième volume à ses *Souvenirs historiques* sur Napoléon et Marie-Louise. Il y complète, sur des sujets intéressans, ce qu'il avait dit dans les deux premiers. Il y raconte que, lorsqu'en 1808, l'entrevue d'Erfurth eut été convenue entre Napoléon et l'empereur Alexandre, Napoléon emmena avec lui le prince de Bénévent, bien que celui-ci ne fût plus ministre, et qu'il l'employa dans ses communications confidentielles avec le czar. Chaque matin, à Erfurth, *au lever*, quand tout le monde s'était retiré,

l'empereur retenait M. de Talleyrand, l'entretenait de ses desseins et de la conduite qu'il voulait tenir à l'égard d'Alexandre. Presque tous les soirs, après le spectacle, le prince de Bénévent rencontrait le czar chez Mme la princesse de La Tour et Taxis, et lui livrait les confidences de Napoléon. Il rendait à l'Autriche un autre service. L'empereur François II avait envoyé à Erfurth M. le baron de Vincent, en apparence pour féliciter Napoléon, au fond pour pénétrer ce qui pourrait se tramer de contraire aux intérêts de la cour de Vienne. M. le baron de Vincent vit beaucoup le prince de Bénévent, qu'il connaissait depuis longtemps, et il reçut de lui de précieuses communications. Ces faits, M. de Talleyrand les a consignés lui-même dans ses mémoires; c'est M. le baron Meneval qui nous l'apprend; il a lu les passages où ils se trouvent racontés. Il y a lu aussi l'explication que M. de Talleyrand donne de sa conduite. Le prince de Bénévent était effrayé des dangereux progrès de la puissance de Napoléon, aussi cherchait-il à arrêter l'impétuosité de son essor et à entraver l'exécution de ses projets aventureux pour le contraindre à la modération. Suivant son habitude, M. de Talleyrand a déguisé sa pensée. Il se proposait surtout de se préparer, de se ménager de puissans amis, pour le jour où des revers pourraient atteindre l'empereur. Ces revers, il commençait à les prévoir; nous en voyons la preuve dans ce commencement de trahison.

Le contraste entre les ministres des monarchies absolues et ceux des pays libres a été saisi par M. Thiers avec finesse. « Les cours sont bien capricieuses sans doute, dit l'historien; elles ne le sont pas plus que les grandes assemblées délibérantes. Tous les caprices de l'opinion, excités par les mille stimulans de la presse quotidienne et réfléchis dans un parlement où ils prennent l'autorité de la souveraineté nationale, composent cette volonté mobile, tour à tour servile ou despotique qu'il est nécessaire de captiver pour régner soi-même sur cette foule de têtes qui prétendent régner. » Ces lignes servent de préliminaire et comme d'encadrement au portrait que l'historien a tracé de M. Pitt. M. Thiers persiste dans son premier jugement sur l'illustre rival de Fox; en mettant M. Pitt très haut comme orateur, il lui refuse le génie organisateur et les lumières profondes de l'homme d'état. Cependant M. Thiers reconnaît que Pitt résista à la grandeur de la France, à la contagion des désordres démagogiques avec une persévérance inébranlable, qu'il maintint l'ordre dans son pays sans en diminuer la liberté, et que, s'il usa et abusa des forces de l'Angleterre, elle était le second pays de la terre quand il mourut, et le premier huit ans après sa mort. Un pareil résultat a-t-il pu s'obtenir sans les lumières profondes de l'homme d'état? M. Pitt a été le premier adversaire en date de Napoléon, et on peut dire qu'il lui a porté les derniers comme les premiers coups, car l'Europe, après sa mort, continua d'obéir à l'im-

pulsion qu'il lui avait donnée. Il mourait au bruit de la victoire d'Austerlitz, mais malheureusement il avait préparé 1814 et Waterloo. L'Angleterre est depuis plusieurs siècles un pays trop fortement organisé pour qu'aucun ministre puisse y déployer un génie organisateur comme chez un peuple où il y aurait table rase; mais elle a trouvé dans M. Pitt précisément les qualités et les passions nécessaires pour lutter d'abord contre la convention, puis contre Napoléon. Les adversaires de M. Pitt avouaient eux-mêmes qu'il était né ministre. C'était l'homme nécessaire de son pays; la gloire de l'homme d'état peut-elle aller plus loin? Il nous semble que, sur ce point, l'illustre historien du consulat et de l'empire n'a pas apprécié assez haut la valeur politique de certains faits qu'il a lui-même racontés et signalés.

On se tromperait fort si l'on s'imaginait que tout l'intérêt du sixième volume de M. Thiers est concentré dans le récit des événemens militaires. On a déjà pu reconnaître que les négociations diplomatiques tiennent dans son livre une grande place : vers la fin du volume, les efforts tentés à la mort de M. Pitt pour renouveler la paix entre l'Angleterre et la France, et les négociations avec la Russie qui avait envoyé un agent à Paris, M. d'Oubril, sont racontés en détail. Ainsi le lecteur ne perd jamais de vue l'Europe politique et ses représentans. Pour l'histoire intérieure de la France, la richesse des détails n'est pas moindre dans le livre de M. Thiers. Le budget de l'empire, les causes qui, pendant un moment, avaient amené une disette de numéraire, le mécanisme de nos finances, sont expliqués avec cette lucidité facile qui est une des habitudes de l'historien. A cette occasion, des faits jusqu'alors peu connus ont été par lui mis en lumière; nous voulons parler des rapports de la compagnie des *négocians réunis*, tant avec le gouvernement français qu'avec la cour d'Espagne. Ouvrard donnait l'essor à son esprit aventureux; mais Napoléon ne voulait pas permettre à des spéculateurs de disposer des ressources de l'état, et, à son retour d'Austerlitz, il fit déclarer la compagnie des *négocians réunis* débitrice envers le trésor de 141 millions. Ce fut sur les calculs et les vérifications de M. Mollien, devenu ministre, que cet énorme débet fut établi. Le gouvernement s'empara de tout ce que possédaient les *négocians réunis*, puis Napoléon exigea qu'on mît le trésor français au lieu et place de la compagnie à l'égard de l'Espagne. Cet épisode de notre histoire financière a été puisé aux sources les plus authentiques : M. Thiers a eu à sa disposition les mémoires de l'archichancelier Cambacérès, ceux de M. Mollien, également inédits, enfin les archives du trésor. Si Napoléon était aussi sévère sur la manutention des deniers de l'état, c'était pour les appliquer à de grands travaux d'art et d'utilité publique. Son historien le montre restaurant l'église de Saint-Denis, élevant sur une des places de Paris une imitation de la colonne trajane, projetant l'a-

chèvement du Louvre et l'érection de l'arc de l'Étoile, traçant le plan de la rue Impériale, qui devait aller des Tuileries à la barrière du Trône. Cependant un nouveau code simplifiait la procédure civile; l'organisation du conseil d'état était perfectionnée, et une loi en trois articles créait l'Université. C'est ainsi que Napoléon se reposait des fatigues de la guerre. Il avait l'activité de César, et, plus heureux en ce point que le dictateur romain, il eut plus de temps que lui pour fonder ces institutions civiles sur lesquelles, en grande partie, repose aujourd'hui la stabilité sociale. Enfin nous aurons donné une idée à peu près complète de tous les élémens qui concourent au vaste ensemble de ce sixième volume, quand nous aurons dit qu'on y rencontre, d'intervalle en intervalle, la trace des impressions contemporaines. Nous y voyons le peuple de Paris témoignant tantôt une certaine froideur à Napoléon, tantôt l'applaudissant avec fureur. Après Austerlitz, ce fut du délire. On sait combien Alexandre était sensible aux éloges ou au blâme des Athéniens; Napoléon ne l'était pas mois à l'opinion de Paris.

Tout en portant au héros de son histoire une intime et profonde sympathie, l'écrivain garde en face de lui l'esprit calme et libre : il le juge avec indépendance. Dans le sixième volume, nous sommes à l'époque la plus belle de l'empire : c'est le soleil d'Austerlitz. Déjà cependant l'historien a des paroles sévères pour le protectorat exercé par Napoléon sur la confédération du Rhin : il blâme cette intervention dangereuse dans les affaires de l'Allemagne, intervention qui devait à la fois révolter l'Autriche et la Prusse, et finir par liguer contre nous tous les peuples allemands. Si M. Thiers condamne ainsi la confédération du Rhin, que dira-t-il des traités de Tilsitt, qui ôtaient à la Prusse la moitié de sa monarchie et faisaient d'un prince français un roi de Westphalie? Il fallait, à Tilsitt, réaliser enfin le projet raisonnable de constituer fortement la Prusse, et lui faire accepter l'amitié de la France comme la condition nécessaire de son existence. Après Iéna, ce n'était plus difficile; mais n'anticipons pas sur des faits dont bientôt l'historien nous donnera le récit, sur une époque où l'étoile de Napoléon ne s'égare si haut que pour commencer à descendre. L'empereur, au surplus, n'était pas sans la conscience de la fatalité qui l'entraînait. « J'ai entendu quelquefois Napoléon, raconte M. Meneval (1), caractériser sa position par cette exclamation exhalée dans le silence du cabinet : *L'arc est trop long-temps tendu!* » N'était-ce pas que Napoléon se reconnaissait emporté par une destinée qu'il ne pouvait plus maîtriser?

Au lieu de répéter les éloges que nous avons déjà donnés à la manière dont M. Thiers écrit l'histoire, nous voudrions communiquer à nos lecteurs les dernières impressions que nous a laissées une nouvelle étude

(1) *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques*, tome III, pages 273-4.

de cette manière. La principale source de son talent nous paraît être une merveilleuse aptitude à saisir ce que les choses ont de pittoresque; il n'y ajoute rien, mais il se pénètre, il s'inspire de toute la vie qu'il trouve au dehors. Nous dirions volontiers que la réalité est sa muse. Il l'aime trop pour l'affubler d'ornemens étrangers. Il a un dédain prononcé pour cette sorte d'imagination qui, sans se substituer précisément à la réalité, croit avoir le don et le droit de la rehausser et de l'embellir, mais il estime et il possède pleinement cette autre imagination qui reproduit avec une fidélité puissante et inaltérable tout ce que contiennent de pittoresque la nature et l'histoire.

Ainsi vivifié par toutes les impressions qu'il a reçues et que la réflexion a mûries, M. Thiers s'attache surtout à écrire simplement. Il veut être simple pour toujours rester vrai. Il ne se pardonnerait pas de se donner quelque peine pour revêtir d'une expression pompeuse des choses ordinaires, et, d'un autre côté, il se garderait bien de jeter sur de grandes choses un éclat emprunté à des artifices de rhétorique. C'est sa conviction que la simplicité suffit à tout, à la grandeur comme à la médiocrité des événemens.

Plusieurs personnes trouvent que le style de M. Thiers est trop nu, d'autres y signalent certaines négligences, et même quelques endroits où la pensée, à force d'être simple, devient presque vulgaire. Cependant M. Thiers s'empare du lecteur qui le suit avec un irrésistible attrait jusqu'au bout de ses immenses narrations. Il doit cet empire sur le lecteur tant à l'élaboration forte de son sujet qu'à son allure résolue, intrépide. Dans son livre, M. Thiers ne craint pas de donner carrière à toute son individualité; on y retrouve la trace de ses vives prédilections pour la puissance quand elle est aux mains d'un homme supérieur, pour la force qui fonde et garantit l'ordre social, pour les grandes dominations, pour la gloire des conquérans. Il a mis dans son livre ses opinions, ses préjugés, et cette franchise n'est pas une des moindres causes du succès durable qu'obtient l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Combien peu d'écrivains de nos jours donnent à leur talent d'écrire l'appui d'une personnalité forte! Aussi combien peu ont une touche qui leur appartienne! Poètes et prosateurs, au lieu d'être eux-mêmes, font des emprunts à diverses écoles, et nous offrent, au lieu de libres créations, des transactions prudentes. On tient assortiment de styles divers. Au milieu de cette émulation générale pour effacer toute originalité, il est remarquable de voir un historien politique s'élever à l'unité de composition et de style, et se montrer souvent grand artiste parce qu'il a foi dans la puissance des qualités qui le caractérisent, parce qu'il écrit comme il pense, parce qu'il doit à cet accord avec lui-même des effets d'une beauté simple et grave.

LERMINIER.

LINA.

I.

— « Lorsque l'étang est calme et la lune sereine,
Quelle est, gens du pays, cette blanche sirène
Qui peigne ses cheveux, debout sur ce rocher,
Tandis qu'à l'autre bord chante un jeune nocher
Dont la barque magique, à peine effleurant l'onde,
Rapide comme un trait, vole à la nymphe blonde?
Et jusqu'au point du jour, par la vague bercés,
Ils errent, mollement l'un à l'autre enlacés!
— Oh! c'est là, voyageur, une touchante histoire!
Mon père me l'a dite, et vous pouvez y croire. »

II.

Fille d'un sang royal, espoir de sa maison,
Blanche comme l'hermine à la blanche toison,
Lina, qui n'avait vu que sa quinzième année,
Amèrement pleurait déjà sa destinée :
— « Plutôt que de tomber sous ta serre, ô vautour,
« Dans ce lac qui m'attend trouver mon dernier jour;
« Oui, dans ses froides eaux éteindre ma jeune ame,
« Dur ravisseur, plutôt que me nommer ta femme!
« Peut-être de ma mort naîtra ton désespoir,
« Et tu vieilliras triste et seul dans ton manoir. »

Près de l'Étang-au-Duc (le duc, son noble père,
Sous qui notre Armorique alors vivait prospère),
Lina, la blanche, ainsi parlait dans son effroi,
Car du château voisin, sur un noir palefroi,
Vers la vierge tremblante accourait hors d'haleine

Un poursuivant d'amour qui n'avait que sa haine.
Acharné sur sa trace, à toute heure, en tout lieu,
Au temple il se plaçait sans peur entre elle et Dieu;
Il la suivait aux champs, hideux spectre, à la ville,
Et jusqu'en ce désert, près de ce lac tranquille.

Ses pieds nus sur le sable et les cheveux au vent,
Là, depuis le matin, jouait la belle enfant,
Et les cailloux dorés sous les eaux transparentes,
Les insectes errans, les mouches murmurantes,
Les poissons familiers venant mordre le pain,
Le pain de chaque jour émietté par sa main,
Ou le vol d'un oiseau, la senteur des eaux douces,
Les saules frissonnans, les herbages, les mousses,
Tout dans ce cœur mobile allait se reflétant...
Puis, Lina n'était pas seule au bord de l'étang;
Le long du pré passait, repassait la nacelle
De son frère de lait, jeune et riant comme elle.

Dès que, de son jardin descendant l'escalier,
De loin apparaissait Lina, le batelier,
Pareil à l'alcyon qui chante sur les lames,
Loïs, chantant aussi, voguait à toutes rames;
Et lorsque, les bras nus, le col tout en sueur,
Vers sa sœur bien-aimée abordait le rameur,
C'étaient pour elle, après maintes tendres paroles,
Des fleurs roses du lac aux humides corolles,
Des touffes de glayeuls sur l'onde s'allongeant,
Et, comme un beau calice, un nénuphar d'argent;
Puis, de tous ces présens déposés sur la berge,
Le jeune batelier parait la jeune vierge,
Et, leur front entouré d'algues et de roseaux,
On les eût pris tous deux pour les Esprits des eaux.

— « Jetez cette couronne immonde, ô ma duchesse,
« Offrande d'un vilain, digne de sa largesse!
« Moi, pour vos blonds cheveux j'ai des couronnes d'or,
« Des perles que Merlin cachait dans son trésor;
« J'ai pour vous un anneau de fine pierrerie,
« Où votre nom au mien avec art se marie :
« Un mot de vous, madame, et mes mains poseront
« La bague à votre doigt, la perle à votre front;
« Et, s'il faut plus encor, dites comment vous plaire :
« Il n'est labeur trop grand pour un si grand salaire.

— « Sire (et les yeux troublés de l'enfant, ses grands yeux
« Brillèrent, de malice et d'espoir radieux),
« J'obéis : donc, seigneur, que votre complaisance
« Joigne à l'Étang-au-Duc votre Étang-de-Plaisance.
« Le jour où les deux lacs s'uniront, je prendrai,
« Unie à vous, l'anneau nuptial et sacré.
— « Par les saints! c'est trop peu demander, ô princesse!
« Pourtant, à moi mon œuvre; à vous votre promesse! »
Et, d'un air de vainqueur regagnant son manoir,
Le noir baron pressait aux flancs son coursier noir.

III.

O sort! ô changemens des choses et des âges!
Un double étang couvrait jadis ces marécages,
Sur leur bord un manoir s'élevait crénelé :
Le haut manoir n'est plus, un étang s'est comblé;
Et le profond canal dont l'habile structure
Vint unir ce qu'avait séparé la nature,
A peine le chasseur, dans ces joncs égaré,
En distingue sous l'herbe un vestige ignoré;
Grande œuvre par l'orgueil péniblement construite,
Mais que maudit l'amour et par le temps détruite!

IV.

Dames et chevaliers, artisans et vassaux,
Du manoir de Plaisance inondent les préaux :
L'évêque est sous un dais avec tous ses chanoines;
Dans la foule reluit le front chauve des moines;
Les sonneurs sont aussi venus et les jongleurs.
Pour le maître du lieu, sous un arceau de fleurs,
Debout et rayonnant, il contemple en silence
Une barque dorée et que l'étang balance.
C'est qu'un puissant travail, et des maîtres vanté,
Aujourd'hui s'inaugure avec solennité :
Tous sont priés, et noble, et bourgeois, et manœuvre;
Et monseigneur de Vanne a voulu bénir l'œuvre.
Çà donc! joyeux sonneurs, cornemuses, haut-bois,
Harpes des anciens jours, éclatez à la fois!
De sa cour entouré, le bon duc de Bretagne
Vous arrive, et Lina, sa fille, l'accompagne;
Et, par ce jeune bras soutenu, le vieux duc,
Sous l'or de son manteau chancelant et caduc,

Se traîne en saluant la multitude avide,
Oublieux de son rang, mais tout fier de son guide.
Or, pourquoi si dolente et ce front sérieux,
Elle vers qui s'en vont tous les cœurs et les yeux,
Depuis un an cloîtrée avec de saintes vierges,
Pâlit-elle si vite à la lueur des cierges?
Ou si son cœur redoute en secret quelque mal?
Cependant la voici près de l'arc triomphal,
Et, la main dans la main, le seigneur du domaine
Vers la barque dorée en souriant la mène.
Là, parmi les rameurs du léger batelet,
Moins triste, elle sourit à son frère de lait.
Elle ne pâlit plus, la timide recluse,
Quand, le lac traversé, les portes d'une écluse,
Aux voix des instrumens qui donnaient le signal,
S'ouvrant, l'esquif vainqueur entra dans le canal
Qui, par de grands travaux franchissant la distance,
Joignait l'Étang-au-Duc à l'Étang-de-Plaisance;
Mais, tel un condamné que l'on traîne à la mort,
Ses regards lentement erraient sur chaque bord,
Comme dans un adieu saluant la prairie
Et l'étang paternel où s'éveilla sa vie...
Alors le fier seigneur, penché courtoisement :
— « Voici mon œuvre. Et vous, dame, votre serment?
— « Je m'en souviens!... » dit-elle. Et sa main virginale
Sans trembler accepta la bague nuptiale;
Puis, s'enlaçant au cou du jeune batelier,
Tous deux tombaient au fond du lac hospitalier.

V.

— « Lorsque l'étang est calme et la lune sereine,
Vous savez, voyageur, quelle est cette sirène
Qui peigne ses cheveux, debout sur ce rocher,
Tandis qu'à l'autre bord chante un jeune nocher
Dont la barque magique, à peine effleurant l'onde,
Rapide comme un trait, vole à la nymphe blonde;
Et jusqu'au point du jour, par la vague bercés,
Ils errent mollement l'un à l'autre enlacés.
— O merveilleux conteur, merci pour ton histoire!
Elle est triste, mais douce, et mon cœur y veut croire. »

A. Brizeux

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1847.

Sur les deux points principaux des mariages espagnols et de l'affaire de Cracovie, le discours de la couronne est explicite et ferme. Pouvait-il en être autrement? Comment dissimuler l'importance politique qui s'attache au mariage de M. le duc de Montpensier? C'eût été, nous l'avons dit, se désarmer de gaieté de cœur, que de ne pas insister sur les graves intérêts qui avaient déterminé le gouvernement à prendre un parti décisif. Quant au coup d'état qui a frappé Cracovie, comment le gouvernement qui avait protesté contre cette infraction au droit public européen n'eût-il pas appris sa protestation aux chambres et au pays? Ne devait-il pas cette satisfaction aux sentimens unanimes que la résolution des trois puissances avait inspirés? A ne considérer même les choses qu'au point de vue de l'attitude du cabinet, n'était-il pas de son intérêt de prendre l'initiative? En général, le discours a été trouvé habile. Les choses s'y tempèrent, s'y atténuent les unes par les autres. Si le discours parle du mariage de M. le duc de Montpensier comme d'un nouveau gage des bonnes et intimes relations qui subsistent depuis si long-temps entre la France et l'Espagne, sans faire mention des ombrages de l'Angleterre et de notre alliance avec elle, aussitôt après il est question du concert du gouvernement français avec celui de la Grande-Bretagne dans les affaires de la Plata. Nous retrouvons le même équilibre dans le soin que l'on a pris de faire précéder ce qui concerne Cracovie d'un paragraphe sur le traité de commerce que la France vient de conclure avec la Russie. Il y a dans le discours de la couronne, dans l'économie de ses diverses parties, de l'adresse, de la fermeté, de la modération. Le discours est ferme, puisque quelques personnes, dont nous ne partageons pas le jugement, y ont vu presque une sorte de défi jeté à l'Europe; nous n'avons pas besoin d'insister sur la pensée pacifique qui l'a dicté, pensée qui est au fond celle de tout le monde en Europe.

Seulement moins que jamais la paix générale ne saurait avoir ce caractère

d'harmonie complète qui fait tenir à chacun le même langage et prendre la même allure. Dans ces dernières années, notre gouvernement avait trop poursuivi la chimère de cette complète harmonie; le langage tenu dans le discours de la couronne est pour nous une nouvelle preuve qu'il a reconnu cette illusion, qui, en se dissipant, n'emporte pas néanmoins avec elle notre légitime confiance dans un avenir pacifique. On peut pressentir partout une double disposition. Chaque gouvernement veut, en Europe, vaquer à ses intérêts, se conduire d'après ses propres principes, et en même temps il comprend qu'il y a une limite qu'il ne doit pas franchir, pour ne pas s'exposer à une collision fâcheuse avec d'autres intérêts et d'autres principes. C'est assez que ces deux dispositions coexistent pour n'avoir pas à craindre de prochains conflits. L'Europe n'est pas à la veille de voir renaître ces coalitions formidables qui l'ont ébranlée au commencement de ce siècle. Notre époque est plus prudente et plus modeste, et aussi elle a d'autres instincts, d'autres pensées. Quand on a la passion des améliorations intérieures et des prospérités industrielles, on ne court pas aux armes.

Il y a long-temps que par le fait même du gouvernement un aussi vaste champ de discussion n'avait été ouvert aux chambres. M. le ministre des affaires étrangères vient de leur communiquer un certain nombre de documens sur les grandes questions extérieures à l'ordre du jour, les mariages espagnols et Cracovie. Les chambres pourront juger pièces en mains, et la lice est ouverte. Assurément, par sa gravité, le débat sera digne de la France. Personne n'oubliera sans doute qu'un peuple voisin, qui nous a précédés dans la pratique du gouvernement représentatif, prêtera plus que jamais une oreille attentive à nos paroles. Il paraît que de l'autre côté du détroit, loin de vouloir nous devancer, on nous attend. C'est seulement lorsque dans les deux chambres françaises la question espagnole aura été traitée, approfondie, qu'elle sera agitée au parlement anglais. Lord Palmerston se réserve de régler son langage sur celui de M. Guizot. Quant aux vivacités excessives qui pourraient être dirigées contre l'Angleterre du sein des chambres françaises, il y a certains changemens de situation qui nous rassurent. Les orateurs qui, au nom du gouvernement, défendront la politique suivie dans les mariages espagnols, n'auront pas à se faire violence pour parler de l'Angleterre avec une modération pleine d'estime, et il est probable que les paroles les plus vives et les plus acérées qui pourront être prononcées du côté de l'opposition ne s'adresseront pas cette fois à lord Palmerston.

Avant tout débat, les documens communiqués aux chambres par M. Guizot commenceront à former la conviction des esprits impartiaux et calmes. C'était bien réellement, comme dès le principe nous l'avons appris à nos lecteurs, c'était bien dans l'intention de déterminer le gouvernement français à renoncer au mariage de M. le duc de Montpensier, que lord Palmerston écrivit sa dépêche du 22 septembre au marquis de Normanby. Qu'on ne l'oublie pas : voilà le point de départ de la question. Non-seulement lord Palmerston fait contre le mariage d'un prince français avec la sœur de la reine Isabelle une protestation formelle, mais il a peine à croire qu'on puisse persister à l'accomplir; mais il exprime l'espoir fervent, comme nous l'avions dit, qu'il ne sera pas mis à exécution. Nous n'avons pas à revenir sur la note par laquelle, le 5 octobre, M. Guizot répondit au ministre whig; nous en avons fait connaître à nos lecteurs l'esprit et la substance. Quelques jours après avoir rédigé cette dépêche, le 11 octobre, M. Guizot

instruisit M. le comte de Jarnac que lord Normanby venait de lui communiquer une note sans date adressée au gouvernement espagnol par le cabinet de Londres. C'était une protestation contre l'avénement possible des descendans de M. le duc de Montpensier au trône d'Espagne. M. le ministre des affaires étrangères, après avoir rappelé qu'il n'appartenait qu'au gouvernement espagnol de répondre à cette note, puisque c'est à lui qu'elle avait été remise, exprime néanmoins son opinion à M. de Jarnac sur la pièce communiquée. Il maintient que la protestation est sans fondement; il démontre que les descendans de Philippe V ne sauraient être exclus de la succession à la couronne d'Espagne, parce qu'eux ou leurs ancêtres se trouveraient mariés à des descendans du duc d'Orléans, et il invite M. le comte de Jarnac à communiquer sa lettre à lord Palmerston. Ce document est remarquable. Le gouvernement français y proteste contre la protestation de l'Angleterre, et défend les droits que pourrait avoir à exercer un jour la descendance de M. le duc de Montpensier.

La réponse de lord Palmerston à la note du 5 octobre de M. Guizot est longue, amère et sophistique. Le ministre whig s'y plaint que le gouvernement français n'ait pas tenu l'engagement pris au château d'Eu, oubliant, comme le lui rappelle M. Guizot dans sa réplique, que l'engagement était mutuel et conditionnel. Le *memorandum* du 27 février 1846, dans lequel M. Guizot avertissait le cabinet de Londres que, dans le cas où les deux gouvernemens ne marcheraient plus d'accord, la France se considérerait comme dégagée de tous les engagemens qui auraient pu être pris, embarrasse un peu lord Palmerston. Ce *memorandum*, qui se trouve parmi les documens communiqués aux chambres et dont nous avons déjà signalé l'importance, est au procès une pièce décisive et un irréfutable garant de la bonne foi du gouvernement français. Si les diplomates de l'ancien régime assistaient à nos débats, ils riraient beaucoup de la sincérité, de la candeur avec laquelle on avertit ses adversaires de ce qu'on se prépare à entreprendre contre eux. Cependant quelquefois, et notamment ici, tant de franchise peut avoir son utilité. C'est le *memorandum* du 27 février 1846 qui prouve la bonne foi de la France, et c'est chose heureuse qu'il ait été rédigé. Cette pièce gêne lord Palmerston; elle n'est, selon lui, qu'une communication verbale et non officielle, et il affirme qu'il n'en existe aucune trace au *Foreign-Office*. Cependant ce *memorandum* du 27 février a été communiqué le 4 mars à lord Aberdeen par M. le comte de Sainte-Aulaire, et il faut bien l'admettre parmi les élémens de la discussion. En s'y résignant de mauvaise grace, lord Palmerston soutient que ce *memorandum* ne fournit pas le plus léger motif sur lequel on puisse établir une justification de la rupture des engagemens d'Eu. En effet, selon lui, puisque le mariage de la reine Isabelle avec l'infant don François était arrêté, le gouvernement français n'avait plus de raison pour conclure en même temps l'union du duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. A ce singulier argument, il y a deux réponses : c'est que, d'un côté, le gouvernement anglais nous avait déliés de nos engagemens relativement à l'époque du mariage de M. le duc de Montpensier, en mettant en première ligne, parmi les candidats, le prince Léopold de Cobourg, et que, d'une autre part, la cour d'Espagne, fatiguée de tant de difficultés et de délais, voulait absolument conclure les deux mariages du même coup. Sans insister ici sur le rôle principal qu'a joué la reine Christine dans toute cette négociation, nous dirons que, placé dans l'alternative d'être ridiculement joué, ou

de prendre une résolution rapide et légitime, le gouvernement français n'a pas hésité à se conduire avec décision dans les limites qu'il avait lui-même tracées. Nous persistons à l'en louer.

Si la réponse du 31 octobre de lord Palmerston est acrimonieuse, la réplique de M. Guizot est ferme, et en certains endroits assez hautaine. Pour le besoin de sa subtile discussion, lord Palmerston avait cité d'une manière peu exacte plusieurs passages de la dépêche française : M. Guizot, pour toute réponse, rétablit le texte; il rend ensuite un hommage mérité à la loyauté de lord Aberdeen. Voici à quelle occasion : lord Palmerston avait remarqué, dans sa dépêche, que ce fut lord Aberdeen lui-même qui apprit au gouvernement français que la reine Christine avait écrit une lettre au duc régnant de Saxe-Cobourg, pour lui proposer le mariage du prince Léopold avec la reine Isabelle. Le fait est constant, et M. Guizot, dans sa note en date du 22 novembre 1846, le reconnaît. Seulement il n'avait pas voulu être le premier à le révéler dans un document officiel, parce que cette information avait été tout-à-fait confidentielle et intime. Il est permis de s'étonner que lord Palmerston ait pris l'initiative pour nous instruire de cette particularité, car elle fait ressortir encore davantage la différence de sa politique avec celle de son prédécesseur. Lord Aberdeen est fidèle à l'action commune que s'étaient promise les deux gouvernemens de France et d'Angleterre; lord Palmerston, dès sa rentrée aux affaires, adopte sur la question d'Espagne une politique isolée. Lord Aberdeen, au mois de mai 1846, informe le cabinet français d'une démarche qui donnait un caractère certain à la candidature du prince Léopold de Cobourg, et il blâme en même temps M. Bulwer de s'être associé à cette démarche, qu'il désavoue; lord Palmerston, au mois de juillet suivant, sans avis, sans communication à la France, place au premier rang la candidature du prince Léopold. M. Guizot n'a eu garde de ne pas relever un contraste aussi décisif. Plus concise que la réponse de lord Palmerston, sa réplique a un grand ton de fermeté; elle relève des erreurs graves, rétablit des faits essentiels, et replace la question dans les limites constitutionnelles dont s'était écarté lord Palmerston, en faisant intervenir en ce débat diplomatique une personne royale qui ne saurait y paraître. M. le ministre des affaires étrangères revendique pour lui seul la responsabilité de la politique du gouvernement qu'il représente. C'est, dit-il, son droit et son honneur. C'est à cette pièce que lord Palmerston vient à son tour de faire une réplique. Ce nouveau document ne figure pas parmi ceux qui ont été communiqués aux chambres; M. le ministre des affaires étrangères ne veut sans doute le publier qu'après y avoir répondu. Nous verrons alors si le ministre whig est rentré dans l'arène avec des faits nouveaux, des révélations accablantes. Les documens que déposera de son côté, sur le bureau de la chambre des communes, le ministère anglais, ne détruiront-ils pas une partie des assertions du gouvernement français? Il est naturel que des esprits soupçonneux posent cette question, qui ne peut recevoir de réponse qu'à l'apparition des documens anglais; mais maintenant nous ne saurions hésiter à dire, sur les pièces connues, que le gouvernement français n'a manqué ni aux engagemens pris, ni aux bons procédés qu'il devait à une alliée comme l'Angleterre.

Lord Palmerston n'a pas voulu suivre sur les mariages espagnols la même politique que lord Aberdeen, voilà la vérité, voilà la cause de toute l'émotion qui

depuis plusieurs mois est venue troubler les bons rapports des deux pays. Il y avait sur cette question, entre la France et l'Angleterre, une action commune, proposée dès le principe par la France et acceptée par l'Angleterre. Les deux gouvernemens avaient reconnu qu'après avoir tant contribué à fonder la monarchie constitutionnelle de la reine Isabelle, ils devaient rester unis jusqu'au bout pour mettre le dernier sceau à l'œuvre de la quadruple alliance. Lord Palmerston a eu une autre pensée : il a préféré une politique isolée. Qui ne sait en Angleterre qu'il est revenu au pouvoir avec l'intention formelle de suivre, relativement à l'Espagne, une autre marche que lord Aberdeen? Le gouvernement français, au contraire, a gardé la ligne qu'il avait prise dès le début : il parle en 1846 comme en 1842, comme en 1843. Loin de faire mystère des principes et des vues qui le dirigeaient, il les communique même aux puissances qui n'avaient pas reconnu le gouvernement de la reine Isabelle : c'était s'engager envers soi-même et envers les autres à rester fidèle à ces principes, à ne se laisser pousser ni au-delà ni en-deçà.

Les documens publiés sur Cracovie nous apportent la preuve officielle de l'influence qu'a exercée sur la résolution des trois puissances du Nord le différend entre l'Angleterre et la France. Nos premières conjectures sont devenues une certitude. Le 20 février 1846, le prince de Metternich chargeait M. le comte d'Appony d'assurer le gouvernement français que, dans l'occupation militaire de la ville libre de Cracovie, les trois puissances protectrices n'agissaient pas d'après des vues *politiques,* mais uniquement pour défendre une population paisible de l'anarchie et du pillage. Aussi M. Guizot répondait-il, le 23 mars, à M. le comte de Flahault, qu'il trouvait dans les assurances du prince de Metternich la pleine conviction que l'occupation militaire n'était qu'une mesure exceptionnelle, destinée à cesser aussitôt que les conjonctures permettraient de rentrer sans danger dans la situation créée par le traité de Vienne. A peu près à la même époque, M. de Canitz, à Berlin, confirmait à notre chargé d'affaires, M. Humann, que les trois puissances n'avaient jamais songé à prolonger au-delà du terme fixé par une nécessité réelle l'occupation du territoire et de la ville de Cracovie. Le 6 novembre 1846, le langage des trois puissances et de leur organe, M. de Metternich, était bien changé. En invitant M. de Thom, son chargé d'affaires à Paris, à faire connaître au gouvernement français la résolution par laquelle la ville et le territoire de Cracovie faisaient retour à l'Autriche, il qualifie cette résolution de fait irrévocable amené par des nécessités de la nature la plus absolue. Un mois après, le 3 décembre, M. le ministre des affaires étrangères envoyait à M. le comte de Flahault la protestation dont parle le discours de la couronne. La cour d'Autriche vient de répondre à cette protestation : elle insiste, dit-on, sur la nécessité où se trouvaient les trois puissances de prendre le parti qu'elles ont adopté; elle défend cette œuvre collective, tout en exprimant le regret de se trouver sur ce point en dissentiment avec la France.

Sur tous les points, la vie parlementaire recommence. En Espagne, outre la gravité politique des circonstances, un intérêt particulier s'attache aux cortès rassemblées en ce moment. Ces cortès sont le produit d'une nouvelle loi d'élection qui s'est beaucoup rapprochée du système électoral français, en créant environ trois cent quarante districts, qui nomment chacun un député; ce qui a augmenté d'une manière assez considérable le nombre des représentans. La loi

de 1846 a eu le mérite d'affranchir les opérations électorales de complications inextricables; elle est un véritable progrès non-seulement sur la loi de 1812, qui établissait l'élection à quatre degrés, mais sur le dernier état de la législation électorale, d'après lequel il fallait réunir quinze ou vingt mille électeurs, même pour nommer un seul député. Puis il n'y avait aucune égalité dans l'exercice du droit électoral : un électeur de l'Alava, par exemple, ne nommait qu'un député, tandis qu'un électeur des Asturies en nommait quatorze. La loi de 1846 a remédié à ces vices; elle a créé un régime meilleur et plus équitable. Il est vrai que l'application de cette loi vient de donner lieu en ce moment même à des plaintes très vives à l'occasion de la vérification des pouvoirs; mais il faut remarquer le caractère de ces plaintes : elles sont vagues, indéterminées, générales; elles n'accusent pas la loi, ni même le gouvernement, qui n'avait pas les moyens nécessaires pour établir une statistique électorale entièrement exacte : elles accusent seulement les circonstances. Il n'est peut-être pas hors de propos d'observer, pour l'enseignement des pays constitutionnels, que, parmi toutes les protestations envoyées au congrès, si beaucoup incriminent la violence employée par quelques fonctionnaires, une seule articule un fait de corruption, lequel n'a pas même été prouvé. Le parti progressiste, d'ailleurs, aurait mauvaise grace, il nous semble, à attaquer la loi nouvelle comme un résultat exclusif des idées conservatrices. C'est cette loi qui le fait rentrer dans la vie parlementaire, d'où l'avait chassé une législation en apparence plus libérale. MM. Madoz et Cortina ont repris leur siége au congrès. M. Évariste San-Miguel, le ministre de 1823, est aujourd'hui député de Madrid, comme M. Mendizabal, qui a été élu à Santander. Le parti progressiste compte environ une soixantaine de nominations. Quelle sera sa ligne de conduite et la nature de son opposition? En attendant les débats de l'adresse, qui paraissent devoir être fort sérieux, il a pris une louable attitude dans les opérations préliminaires du congrès. Il a fait acte d'adhésion à la légalité. Sa rentrée même dans les chambres était l'abandon de tout projet d'insurrection, et ses paroles sont venues confirmer cette renonciation. MM. Madoz et Mendizabal, en attaquant le ministère, ont fait appel à la discussion, et ils l'ont fait avec une certaine modération de langage qui ne peut que leur donner plus de force et d'autorité. Voilà donc des contradicteurs de talent contre lesquels va avoir à se défendre la majorité conservatrice, qui a au congrès ses défenseurs habituels, MM. Mon, Pidal, Bravo-Murillo, Donoso Cortès, Martinez de la Rosa, Benavidès, etc. Malgré les difficultés de la situation, il est certain qu'aujourd'hui le système constitutionnel peut n'être plus un vain mot en Espagne. C'est l'honneur de l'opinion conservatrice d'avoir créé cette situation, d'avoir ramené les partis dans le cercle légal. Elle a enlevé aux passions un prétexte d'agitation en résolvant un des problèmes les plus délicats par le mariage de la reine. Il n'y a guère, en effet, que le parti carliste qui ait le droit de trouver mauvaise la solution donnée à cette question. Quant au parti progressiste, il nous serait difficile d'accueillir les bruits qui lui avaient attribué la secrète pensée de se tourner vers le fils de don Carlos, si celui-ci voulait tirer de la poussière la constitution de 1812. Cet accouplement ne peut qu'avoir été inventé à plaisir; il serait plus que monstrueux, il serait ridicule. Nous tenons, quant à nous, pour parfaitement sincères, les récentes protestations des chefs du parti progressiste; ils acceptent la situation telle qu'elle est : c'est le ministère seul

qu'ils combattent, et ils respectent le pouvoir royal, que vient de raffermir encore le mariage de la reine Isabelle.

Le parti progressiste a un autre écueil à éviter : il ne doit rien faire qui puisse le montrer à l'Espagne comme un instrument aux mains de l'étranger. Qu'il y prenne garde, de nouvelles fautes sur ce point pourraient le dénationaliser entièrement. Pourquoi ne dirions-nous pas ici ce qui n'est pas ignoré du monde diplomatique? C'est que l'Angleterre a moins que jamais abandonné la pensée de faire des progressistes les agens d'une révolution qui détruirait ce qu'elle a élevé elle-même, quand elle signait et exécutait le traité de la quadruple alliance. De nouveaux indices récemment recueillis viennent confirmer sur ce point les vues et les désirs du gouvernement anglais. N'est-il pas vrai qu'en Portugal la récente défaite de Bomfin a livré au gouvernement de la reine dona Maria des preuves irrécusables de la complicité de l'Angleterre avec les insurgés? Le gouvernement anglais ne se propose pas de détrôner la reine dona Maria, ni surtout le roi Ferdinand; mais il veut que le pouvoir en Portugal soit entre les mains du parti exalté, qu'il se flatte de diriger et de contenir dans certaines limites. Si le parti exalté était le maître en Portugal, quel levier pour agir sur l'Espagne! On pourrait, des frontières du Portugal, lancer la guerre sur les états de la reine Isabelle, lier une nouvelle partie avec les progressistes espagnols, rendre à ces derniers l'ascendant et le pouvoir, et enfin, avec d'autres cortès, abolir l'ordre actuel de succession. Voilà des dangers sur lesquels il importe de ne pas fermer les yeux.

Le ministère espagnol, tel qu'il est aujourd'hui, ne suffit pas à la situation. Deux des hommes qui le composent, MM. Mon et Pidal, par leur habileté, par l'accord qui règne entre eux, seraient certainement faits pour donner de l'ascendant à ce cabinet : M. Mon notamment est aujourd'hui un des personnages les plus essentiels et les plus capables de mener à bonne fin l'organisation financière de l'Espagne; mais l'homogénéité et par conséquent la force manquent à ce ministère, qui a été plus d'une fois en état de crise depuis quelques mois. Le président du conseil, M. Isturitz, dont l'énergie n'est plus ce qu'elle a été, semble avoir borné son ambition à conclure le mariage de la reine. De la probabilité de sa retraite résultent des tiraillemens, de l'incertitude, de fâcheuses alternatives de violence et de faiblesse, comme l'incarcération de M. Olozaga et la présidence de M. Viluma. Certes, nul n'a un caractère plus honorable que le nouveau président du sénat; mais ses répugnances pour des institutions libres ne sont point un mystère. M. de Viluma a cherché à atténuer l'effet de sa nomination en lui enlevant toute couleur politique, et il n'a point fait attention que c'était là une autre manière de témoigner le peu de cas qu'il fait des doctrines constitutionnelles, car on ne peut admettre, en vérité, que la nomination d'un président du sénat soit une affaire qui se décide uniquement par des considérations personnelles. Le second fait où le cabinet de Madrid n'a pas montré moins de légèreté, c'est l'arrestation subite de M. Olozaga, qui allait prendre place au congrès, ou attendre du moins en Espagne la décision qui sera portée sur son élection. Certes, si on avait le projet de reprendre contre lui l'accusation dont il fut l'objet en 1843, à l'occasion de son court ministère, il ne pouvait y avoir aucun danger à le laisser arriver à Madrid. Qu'a-t-on voulu faire en l'envoyant à la citadelle de Pampelune? A-t-on eu le dessein de pro-

céder sommairement contre lui sans condamnation? Veut-on réveiller un déplorable scandale? Admettons la supposition la plus douce, c'est que M. Olozaga sera reconduit à la frontière de France et que le congrès cassera son élection. Sur quel motif pourra s'appuyer le congrès, puisque aucun jugement ne pèse sur l'ancien ministre? Il eût été plus sage de jeter un voile sur le passé, et de couper court à des difficultés qui peuvent engager le gouvernement et la majorité dans la funeste voie des violences arbitraires. C'est à la majorité, par sa modération et son accord, à conjurer de pareils périls; qu'elle ne tarde pas à constituer une administration forte, où seront réunies les principales notabilités parlementaires.

De l'autre côté de l'Atlantique, le message de M. Polk caractérise amplement la situation générale des affaires et la situation particulière du président. Consacré fort au long à l'exposition des causes et des vicissitudes de la guerre qui arme encore les États-Unis contre le Mexique, le message a surtout pour but, d'une part de rassurer les Américains sur la bonté de leur entreprise, d'autre part de justifier le gouvernement actuel des accusations portées par ses adversaires contre son humeur guerroyante. La démocratie américaine ne gâte pas ses favoris, et le sans-gêne des mœurs politiques ne sauve au premier représentant de l'état aucune des difficultés de son compte-rendu. Cette confession solennelle n'a pas même les honneurs d'un accueil respectueux. Le secrétaire du président apporte le message dans la chambre des représentans. « Voyons ce qu'il dit sur la guerre; allons, en avant! dépêchons avec vos nouvelles, » s'écrie-t-on de toutes parts; et, au moment où le secrétaire va lire cette grave communication, tous les membres, apercevant un paquet d'exemplaires imprimés sur un coin du bureau, se lèvent et courent les chercher pour se les distribuer. L'ordre un peu rétabli, et chacun couché sur son banc, le secrétaire donne lecture du message, interrompu ou redressé quand il se trompe par ceux des membres qui suivent sur leur exemplaire. L'inévitable embarras qui diminue la position du président des États-Unis, c'est que dans ses rapports avec le congrès, au lieu de rester toujours le chef de la république tel qu'il l'est au moment où il parle, il doit penser le plus souvent à servir ou à ménager sa candidature pour les prochaines élections; il arrive de là qu'il ne se trouve pas quelquefois plus à l'aise sur le fauteuil de la présidence que sur les planches des *hustings*. Toutefois cette dépendance l'oblige à observer de plus près le mouvement de l'esprit public, à se conformer davantage, dans l'expression de ses desseins ou dans le récit de ses actes, aux jugemens et aux vœux de l'opinion. Par là surtout le message de M. Polk est très significatif. Certes M. Polk en a fait assez pour se croire des droits acquis à la reconnaissance publique, et les raisons ne lui auraient pas manqué pour vanter ses mérites, s'il avait pu compter encore, comme sur un appui solide, sur l'exaltation remuante des démocrates : il faut que les temps soient changés. M. Polk a été tout à la fois diplomate et conquérant; il a vaincu l'Angleterre à propos de l'Oregon, l'Angleterre et la France combinées à propos du Texas; il a occupé le Nouveau-Mexique et la Californie, il menace maintenant l'Eldorado mexicain, San-Luis de Potosi, et cependant il évite soigneusement tout ce qui pourrait ressembler à la joie d'un triomphe, réveiller les ambitions et les ardeurs populaires, ou exciter davantage encore la jalousie de l'Europe. Il ne nomme pas même la France; il vante l'Angleterre pour la sagesse avec la-

quelle elle a proclamé la liberté commerciale; il se glorifie moins de la conquête du Nouveau-Mexique ou de la Californie qu'il ne s'étudie à parler de prudence aux conquérans en leur faisant le compte des immenses territoires tombés sous leur domination; il va même jusqu'à déclarer *temporaires* les administrations établies dans ces nouvelles provinces par les généraux et les amiraux des États-Unis; enfin il redemande en termes fort modestes ces deux millions de dollars qui devaient aider à terminer la guerre, et qu'une ruse parlementaire empêcha de voter au dernier congrès.

Le secret de cette modération, qui contraste avec les antécédens de M. Polk et de son parti, c'est la double difficulté que l'on rencontre maintenant, soit pour continuer les hostilités au dehors, soit pour en faire approuver les résultats à l'intérieur. Les états du nord, le véritable foyer du parti démocratique, n'ont jamais tant perdu de leur poids dans la balance de l'Union, qu'ils en perdent à présent par suite de la politique extérieure de M. Polk, le président de leur choix. La conclusion de l'affaire de l'Oregon, tout en étant à coup sûr très favorable à l'honneur national, leur a néanmoins enlevé un territoire qui eût pu former deux états de plus et leur donner deux alliés nouveaux contre les états à esclaves du sud. Ceux-ci ont tout gagné au nouveau tarif américain, puisqu'ils ont beaucoup de denrées à exporter et point de fabriques à protéger. Enfin, si la guerre du Mexique devait se terminer par l'incorporation définitive du Nouveau-Mexique, de la Californie et de Chihuahua, les états à esclaves réuniraient par cette accession une majorité suffisante pour défendre leurs lois sociales contre le zèle abolitionniste du nord et de l'ouest. C'est justement l'appréhension de cette supériorité qui inquiète le parti démocratique et l'empêche de prêter un appui bien franc au gouvernement que ses suffrages ont créé. Lorsqu'à la fin de la dernière session le président demanda de l'argent pour acheter la paix, en payant à beaux deniers comptant les territoires déjà occupés par les troupes victorieuses de l'Union, les députés du sud se réjouissaient d'une acquisition qui allait si largement servir leur influence à l'intérieur; leur joie fut aussitôt troublée par la motion d'un Pensylvanien, qui fit décider que l'esclavage serait aboli dans tous les pays qu'on voudrait dorénavant incorporer à la grande république. Le président se trouve donc ainsi placé entre son propre parti qui l'a poussé par nature à une guerre dont il redoute maintenant les avantages mêmes, et le parti whig qui, si l'on écoutait les organes de M. Webster, serait tout prêt à mettre M. Polk en accusation, à cause de cette guerre trop heureuse. La situation est glissante, et l'on comprend que le gouvernement américain évite autant que possible une attitude trop prononcée.

Continuer les hostilités n'est pas d'ailleurs chose facile. Disséminées sur des espaces immenses, les troupes des états ne sauraient couvrir le pays dont elles occupent les parties isolées. Les trois corps d'invasion qui ont agi séparément sur le Rio-Grande, dans le Nouveau-Mexique et dans la Californie, sont encore loin de pouvoir concentrer leurs efforts comme Santa-Anna semble concentrer ses moyens de résistance : on dirait au contraire que le général Taylor éparpille exprès sa division en petits détachemens qui ne frapperont jamais de grands coups. Il ne faut point non plus oublier les distances énormes sur lesquelles doivent s'étendre les lignes d'opération; la base du général Taylor étant au Rio-Grande, et le but de ses mouvemens à Mexico, il a devant lui deux fois le che-

min que les Français avaient à faire en 1812 de Varsovie à Moscou. Il y aurait donc beaucoup d'apparence que la guerre se prolongeât, si l'on ne pouvait toujours tout attendre de ces révolutions imprévues qui fermentent constamment au Mexique. Quel que soit aujourd'hui le patriotisme que déploient les Mexicains, l'énergie militaire dont Santa-Anna veuille user, il ne serait pas très étonnant que tout cela n'aboutît qu'à un revirement soudain. Mexico a pris, dit-on, l'aspect d'une place de guerre; on n'y voit plus que des uniformes, on n'y entend plus que le bruit des tambours et le feu des recrues qui s'exercent dans les environs; Santa-Anna a rassemblé trente mille soldats en deux mois, mais les armes, les équipemens, tout manque, et l'on se risquerait peut-être en affirmant que le dictateur lui-même ne manquera point à ses soldats. On sait comment l'escadre américaine l'a laissé passer pour revenir détrôner Paredès; Santa-Anna avait juré d'employer cette nouvelle restauration à ramener la paix; à peine arrivé dans Mexico, il n'a plus respiré que la guerre; il n'y a point de raison pour que cette seconde face sous laquelle il se montre ne soit pas un masque aussi bien que la première. La guerre sert à merveille les intérêts de Santa-Anna; il en veut tirer le plus qu'il pourra pour asseoir sa domination à Mexico; il est très probable que le reste lui importe peu. Il augmente l'effectif de l'armée, s'y crée des partisans en récompensant les officiers, en les multipliant; c'est à l'armée qu'il se fie pour tenir tête aux bourgeois dont il se sait détesté. Une fois sa souveraineté assurée à l'aide des baïonnettes, il se pourrait bien qu'il vendît la paix à bon compte aux États-Unis; il lui faut la guerre pour avoir l'armée dont il a besoin, mais ce n'est pas à la guerre qu'il veut employer cette armée.

Les puissances du Nord voient tous les jours leurs inquiétudes s'accroître, et leur tranquillité intérieure paraît de plus en plus compromise par le cours des événemens. Malgré les assurances équivoques du gouvernement autrichien, l'ordre ne se rétablit point en Gallicie, les propriétaires se croient toujours sous le coup de nouveaux massacres, et l'on cite des exemples inouis de cette affreuse perturbation qui a détruit les liens les plus essentiels de la société; les paysans se font justice eux-mêmes; des pillards pendent un de leurs complices qui les avait trompés; les parens et les gens du village où logeait la victime vont à leur tour chercher et pendre les meurtriers; les lois n'ont plus ni d'action, ni d'agens. Le cabinet de Vienne remarque d'ailleurs avec anxiété un progrès tout particulier de l'influence russe dans la Gallicie orientale; la population qui habite ces contrées n'est pas de même souche que celle de l'ouest; ce sont des Ruthéniens et non des Polonais; ils professent la religion des Grecs unis, et leur langue a beaucoup plus d'analogie avec le russe qu'avec la langue polonaise. L'ambition moscovite a fait son chemin avec des circonstances bien moins favorables. Dans tout l'Orient d'ailleurs, à Constantinople comme sur le Danube, c'est elle seule qui maintenant recueille le bénéfice de l'iniquité dont elle a su pourtant rendre ses alliés solidaires, c'est à son profit exclusif que se répand partout cette impression de terreur qu'a produite la chute de Cracovie. Nous parlions dernièrement de la politique des Russes dans les principautés danubiennes; celles-ci ont dû ressentir le coup qui tombait à côté d'elles avec une douleur d'autant plus vive qu'elles avaient déjà été menacées d'une atteinte toute pareille. Quelque temps avant la déclaration des grandes puissances au

ROYAL LIBRARY

sujet de Cracovie, le consul russe de Bucharest avait communiqué à la Sublime-Porte, investie par les traités de la protection spéciale des Moldo-Valaques, toutes les inquiétudes que la situation de ces provinces causait à son gouvernement. Il avait pieusement signalé les progrès du communisme et de l'irréligion chez les boyards, et conjuré la Porte d'intervenir sous ce prétexte, maintenant trop fameux, que des états réguliers ne pouvaient souffrir si près d'eux un foyer révolutionnaire. Nous rappelons exprès ce fait, qui a passé trop ignoré et qui jette une clarté de plus sur l'événement de Cracovie.

Appuyée sur cette doctrine de conservation, dont elle regarde la pratique comme un devoir politique, la Russie pourrait bientôt en vérité s'arroger le droit de s'immiscer plus à découvert dans les affaires de la Prusse. Berlin devient chaque jour plus animé; l'esprit public s'y développe; la municipalité, renouvelée en partie depuis quatre ans, acquiert chaque jour plus d'importance en se recrutant dans des classes plus relevées. Composée jadis tout entière de petits marchands et d'artisans, elle s'est ouverte à des représentans moins indifférens aux questions générales du temps et du pays. C'est un conseil de 102 membres (il s'agit ici des députés, *Stadtverordnete*, et non pas du conseil supérieur, *Stadrath*); le nombre est toujours un élément d'autorité dans une assemblée populaire. La ville de Berlin a donc désormais les yeux fixés sur ses représentans, et la bourgeoisie berlinoise vient de leur recommander par une pétition expresse les vœux qu'elle forme pour obtenir une constitution.

Cet espoir d'une constitution nationale s'est, en effet, renouvelé depuis quelque temps avec assez de bruit; mais les rumeurs sont toujours si contradictoires, et quelques-unes si singulières, qu'il n'y a peut-être encore là qu'une royale velléité de plus, sans autre effe comme sans autre durée. La raison positive qui est au fond de cette attente sans cesse réveillée, c'est que l'état a besoin d'argent; les chemins de fer ont entraîné des spéculations désastreuses et ne se finiront pas à moins d'une aide puissante; il y a disette au trésor, gène chez les particuliers, détresse dans la rue. Presque tous les fonds sont en discrédit; la plupart des chemins allemands, pour faire de l'argent, ont émis des *actions de priorité*, garanties par première hypothèque sur tout l'avoir des compagnies, et ayant droit à 5 pour 100 avant que les compagnies puissent rien toucher de leurs revenus. Ces actions n'atteignent pas même le pair. L'agiotage a été plus téméraire qu'en France, et de tous les chemins qu'il a créés, il y en a beaucoup qui, d'ici à bien long-temps, ne rendront peut-être pas 2 pour 100. Viennent maintenant des changemens politiques au milieu de cette agitation financière, ils arriveront par le fait d'une nécessité plus irrésistible, mais ils seront moins populaires, ils inspireront moins de gratitude que si le roi Guillaume avait tenu plus tôt ses promesses. Le roi devrait être maintenant persuadé que plus il tardera, plus il en coûtera peut-être à sa couronne.

L'annonce dans le discours de la couronne d'un projet de loi spécial sur la colonisation de l'Algérie coïncide avec la publication à Alger d'une nouvelle brochure de M. le maréchal Bugeaud sur ce sujet. On n'ignorait pas que, sur cette importante question, le maréchal et M. le général de Lamoricière avaient des vues opposées, mais jusqu'à présent ces dissentimens n'avaient pas été divulgués d'une manière éclatante; maintenant la presse va s'en emparer, et bientôt

ils retentiront à la tribune. M. le général de Lamoricière est député, et il sera pour M. le maréchal Bugeaud un contradicteur parlementaire que la chambre ne pourra manquer d'écouter avec intérêt. Il paraît qu'outre le fonds de quinze cent mille francs consacrés aujourd'hui à l'œuvre de la colonisation, le gouvernement proposera aux chambres de voter une somme de trois millions, qui sera affectée à des essais dirigés suivant le triple système de M. le général de Lamoricière, de M. le général Bedeau et de M. le duc d'Isly. Les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine verront ainsi s'ouvrir une sorte de concours. Les adversaires du système de M. le maréchal Bugeaud lui reprochent de n'avoir pas prévu que la présence des grands propriétaires pouvait seule assurer l'avenir de la colonisation, que de petits propriétaires livrés à eux-mêmes devaient se trouver réduits à une détresse irremédiable par une seule récolte manquée, dès qu'ils n'avaient pas auprès d'eux quelques riches colons qui pussent leur donner du travail dans les mauvais jours. Il faut, en tout cela, attendre les enquêtes et les explorations faites sur les lieux. Il est réservé à ces questions importantes d'exciter davantage de jour en jour la sollicitude du gouvernement et des chambres, ainsi que la curiosité du pays.

Nos espérances de voir les affaires du commerce et de l'industrie s'améliorer progressivement ne se sont malheureusement pas réalisées. L'argent devient de plus en plus rare, et les négociations sont presque impossibles autrement que par la Banque de France. Il était cependant permis de penser qu'après l'époque toujours critique du 31 décembre le numéraire reparaîtrait, et que le cours de toutes les valeurs s'améliorerait. Au lieu de cet heureux résultat, nous devons constater une baisse de 1 franc sur la rente dans cette quinzaine; les chemins de fer ont aussi subi une dépréciation nouvelle. Sur les actions du chemin du Nord, lorsque les versemens se font encore plus régulièrement que sur celles du chemin de Lyon, la baisse a été de 25 francs. Nous n'avons à signaler d'autres causes de cette baisse que l'inquiétude dans laquelle chacun reste à l'égard des mesures que la Banque menace de prendre. Les bruits les plus divers continuent à circuler : on parle toujours du désir des directeurs, en présence de la diminution de la réserve, d'élever le taux de l'escompte, de diminuer le crédit des comptes ouverts chez elle aux banquiers, de ne plus escompter que des effets à *deux mois*. On affirme même, mais nous avons peine à le croire, que c'est M. le ministre des finances qui presse le conseil d'administration de prendre ces mesures, se préoccupant ainsi bien plus de la position particulière d'un établissement dont il est le tuteur que du mal causé infailliblement par de semblables décisions. Heureusement, jusqu'à ce jour, les régens ont été divisés sur ces graves questions. Cependant, s'il est vrai que ce soit maintenant dans la proportion seulement de 7 voix contre 7, c'est le moment d'indiquer les fâcheuses conséquences qu'entraînerait le déplacement d'un suffrage. Élever le taux de l'escompte de 4 à 5 pour 100 serait encore ce qui amènerait le moins de perturbation. Pourvu qu'il ait l'argent nécessaire à ses besoins, le commerce se résigne encore à le payer plus cher. Remarquons toutefois que la Banque, qui n'a pas voulu abaisser le taux de son escompte lorsque l'argent était très abondant, devrait peut-être se regarder comme engagée d'honneur à ne pas l'élever dans un temps de crise; mais restreindre le crédit des comptes, alors qu'il faut donner plus de

facilité aux industriels pour les aider à passer les mauvais jours, et surtout ne recevoir que des effets à *deux mois*, lorsque l'habitude de tout le commerce est de faire ses règlemens à *quatre mois*, ce seraient là de graves déterminations, qui augmenteraient la crise au lieu de la diminuer. Il nous semble qu'on pourrait engager la Banque à prendre des mesures plus efficaces pour obvier à la rareté du numéraire, et continuer ses escomptes, sinon dans des proportions plus libérales, au moins sur le même pied. Le grand vice de l'organisation de la Banque est dans la création facultative de ses nombreux comptoirs. Depuis vingt ans, son capital est resté le même qu'au temps où elle n'avait pas établi ses succursales de province. Elle aurait dû, lors de ces formations nouvelles, augmenter son capital, ou vendre au moins, au fur et à mesure de ses besoins, des rentes en quantité suffisante pour faire le fonds de roulement de ses nouveaux comptoirs. Or, la Banque a encore à elle 2,500,000 francs de rente, comme autrefois, lorsque ses opérations embrassaient la seule place de Paris. N'y a-t-il pas là des ressources dont le moment est venu de faire usage?

Cependant, tout en constatant le trouble général, il faut se garder de se laisser aller à des craintes exagérées, surtout quand nous voyons que la Banque a pris au moins quelques mesures prudentes destinées à faire entrer dans ses coffres le numéraire qu'elle pouvait redouter de voir lui manquer. Un de ses régens est allé à Londres dernièrement négocier un achat de lingots, qui seront payés en traites à trois et six mois. Cet achat a produit 20 millions d'espèces, et l'on assure que le traité a été conclu pour 80 millions, qui seraient versés au fur et à mesure de ses besoins.

C'est avec regret que nous constatons combien la cherté du pain a influé sur les versemens dans les caisses d'épargne. Dans les premiers jours de janvier 1845, la caisse d'épargne recevait 1,150,000 francs, 1,000,000 francs en 1846, 800,000 francs seulement en 1847. Voilà une irrécusable et triste preuve du malaise qui règne dans quelques classes de la société.

REVUE MUSICALE.

On a dit qu'à moins d'être absolument dépourvu de toute espèce d'imagination, on ne saurait assister au spectacle de l'*Othello* de Shakespeare sans se croire un moment transporté à Venise, dans la Venise des doges et des gondoliers, du lion de Saint-Marc et des barcarolès chantées la nuit sur les lagunes, d'Andrea Dandolo, de Gradenigo, de Marino Faliero, et de Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret. J'admets volontiers ce privilége attribué au chef-d'œuvre dramatique, à la condition qu'on m'accordera les mêmes droits pour la partition de Rossini. Rien, en effet, ne surpasse à mon sens l'illusion poétique où vous plonge ce troisième acte d'*Otello*. La complainte du gondolier, *nessun maggior dolore,* le court récitatif, si admirablement instrumenté, qui précède l'élégie du *Saule,* la prière de Desdemone, *deh calma o ciel;* enfin la morne ritournelle qui fait pressentir la catastrophe du dénoûment, ne sont point seulement des morceaux d'un ordre supérieur en musique, mais de sublimes pages où l'expression du sentiment pittoresque le plus romantique vient se joindre à ce que la passion humaine a de plus touchant, de plus mélancolique et de plus chaleureux. Il y a ainsi, en poésie comme en musique, certains chefs-d'œuvre auxquels semble échu le don bien rare de faire voyager l'imagination à travers l'espace et le temps. De ce nombre est l'*Egmont* de Goethe, de ce nombre sont aussi *les Huguenots* de Meyerbeer. J'ai beau ne rien savoir du vieux Bruxelles, ignorer le vieux Paris et sa couleur locale : j'aperçois d'ici la place d'armes où ces honnêtes Brabançons s'exercent à tirer l'arbalète, et je vois ligueurs et gens des halles mener leur branle autour de l'Hôtel-de-Ville. Fantaisie ou réalité, qu'importe ensuite? C'est là sans doute Venise, comme elle fut, et ne fut pas; c'est là un Paris, un Bruxelles, comme il n'en exista jamais, et aussi comme ils auraient pu exister. Quel dommage que la réalité ressemble parfois si peu à notre rêve, et que la prose d'un plan topographique soit si loin de la poésie de nos imaginations! Il se peut que les gens qui veulent connaître Venise pour l'avoir entrevue à travers les tragédies de Shakespeare (je dis les tragédies, car à l'*Othello* il faut encore joindre *Shylock*) et la musique de Rossini, risquent fort de passer pour aimer à se payer d'illusions; cependant, plus j'etudie les chefs-d'œuvre de ces deux maîtres, plus ils me semblent, chacun dans sa sphère, avoir approché de la vérité pittoresque et surpris le tableau. Et cette observation me frappe encore davantage toutes les fois que je vois d'autres poètes et d'autres musiciens s'in-

spirer d'un sujet emprunté à l'histoire du même peuple. Pour prendre un exemple d'hier, interrogeons *les Deux Foscari* de Verdi, représenté avec succès au Théâtre-Italien. En quoi cette musique, remarquable d'ailleurs à divers titres, en quoi cette musique nous parle-t-elle de Venise? Voilà bien des cavatines où la brise de mer *aura del' mare,* joue son rôle obligé :

Soufflez dans mes cheveux, vents de l'Adriatique.

Voilà des duos et des quatuors où j'entends qu'il est fort question du doge et de la république; et jamais personne n'oubliera cette scène des Dix assemblés en conseil et célébrant en chœur leur inviolabilité, leur grandeur et leur puissance inexorable, ni plus ni moins que cet impayable tribunal de la *Gazza ladra* :

Inesorabile
Che in lance pondera
L'umano oprar.

Avec cette unique différence qu'ici les robes rouges remplacent les soutanes noires; mais de cet indomptable orgueil, de cet égoïsme féroce du lion de Saint-Marc, comme aussi des ardeurs dévorantes, des incurables mélancolies de ces climats de feu, pas un souvenir, pas une trace; rien de la gondole insouciante qu'un rhythme léger berce sur le gouffre où s'engloutissent les mystères de l'inquisition d'état, rien de ce carnaval dans la terreur, de ces langueurs divines qu'on respire à si chaudes bouffées et comme un vent d'orage dans le troisième acte d'*Otello;* rien enfin de cet *certo estro* de Venise si délicieusement rendu dans la poétique nouvelle d'Hoffmann :

Ah! senza amare
Andar sull' mare
Col sposo del mare,
Non puo consolare!

Si de la partition de Verdi nous remontons au poème dramatique qui l'a inspirée, nous trouverons la même absence de couleur. On se demande ce qui, dans un pareil sujet, a pu séduire Byron? L'anecdote peut-être. En effet, le trait de ce Loredano couchant sa haine contre les Foscari sur ses livres de commerce, et réglant ses comptes de vengeance ni plus ni moins qu'une créance ordinaire, devait au premier abord tenter l'imagination d'un poète; il y a du pur sang de Venise dans cette étrange façon d'agir. L'histoire me semble même si bien à sa place, que, si elle n'existait pas, on aurait dû l'inventer pour peindre ces habitudes de négoce au sein de l'aristocratie, ces instincts de marchand sous la pourpre qui caractérisaient les illustres patriciens de la sérénissime république. Maintenant, quand on y réfléchit, un pareil sujet est-il du ressort du théâtre? comment reproduire à la scène ce que l'anecdote a de profondément original. Je n'ai pas vu représenter la tragédie de Byron, mais je sais qu'au dénoûment de la pièce italienne ce personnage, tirant de dessous sa cape rouge un microscopique calepin et faisant mine de biffer une adresse du bout de son crayon, me paraît assez médiocrement répondre à l'idée qu'on se propose de cette vengeance en partie double tenue avec une ponctualité si solennelle. Je le répète, il n'y a dans tout cela qu'une anecdote. A la vérité, nous ne savons rien qui tente davan-

tage les poètes dramatiques; mais encore faut-il qu'une fois engagés, ils trouvent où se prendre : or, ici, tel n'était point le cas. Ce vieillard contraint de sacrifier son fils à la justice de la république, ce Foscari doge sur le visage et père au fond de sa conscience, n'a rien de bien nouveau et surtout rien qui soit fait pour inspirer au musicien le sentiment de la couleur. J'ai dit que le seul trait caractéristique du sujet des *Foscari* n'était point du ressort du drame, encore bien moins devait-il l'être de la musique. Otez de ceci l'anecdote, il ne reste plus qu'une fable vulgaire et qui pourrait tout aussi bien appartenir à la Rome républicaine qu'à la Venise des Mocenigo et des Loredani.

Maintenant reprocherons-nous à la musique de Verdi de manquer de couleur et de cette expression pittoresque dont l'*Otello* de Rossini déborde? mais il faudrait d'abord lui reprocher d'avoir pris pour thème la tragédie de lord Byron, et j'avoue que je ne me sens pas le cœur d'en vouloir jamais à un musicien de s'être adressé à un grand poète, dût par hasard son choix l'avoir une fois trompé. C'est d'ailleurs un des principaux mérites du génie de Verdi de chercher toujours de préférence ses motifs de composition parmi les œuvres littéraires : *Ernani*, les *Foscari*, *Jeanne d'Arc*, sont là pour témoigner du passé; quant à l'avenir, *Macbeth* nous en répond. Cette partition de *Macbeth*, que prépare aujourd'hui l'auteur de *Nabucco*, nous reporte involontairement à l'Académie royale de Musique. Combien de fois, prévoyant la crise lamentable où se débat en ce moment cette noble scène, n'avons-nous pas conseillé à ceux qui la dirigeaient de tenter la fortune sous les auspices de quelque partition originale du jeune maître italien! Bien qu'en fait de prévisions l'infaillibilité n'existe guère, n'était-on pas en droit d'attendre quelque chose d'heureux d'un essai de ce genre? Aucun musicien, plus que Verdi, ne semblait appelé par sa nature à comprendre les convenances du système dramatique français. A défaut de Meyerbeer qui se récuse, on aurait eu là sous la main un Halévy des meilleurs jours, un homme s'entendant aussi bien que l'auteur de *la Juive* à toutes les pompes de la mise en scène et possédant en outre cette bouffée de génie, ce sens mélodieux dont le vieux Cherubini oublia de transmettre le secret à son élève. Qu'on se figure pour un moment le chef-d'œuvre de Shakespeare, traité par Verdi avec tout le soin, toute l'application qu'exige une pareille tâche, se produisant dans la grandeur colossale de son action, dans la variété infinie de ses coups de théâtre et de ses accessoires, et qu'on dise si une entreprise de la sorte, sérieusement menée à fin, n'eût point abouti à d'autres résultats que ceux qui viennent de signaler cette incroyable fantasmagorie de *Robert Bruce!* Malheureusement cette idée ne nous est pas venue, et les Anglais auront *Macbeth;* ce qui n'empêchera pas bon nombre de gens de continuer à s'écrier qu'il n'y a plus de musique en ce monde, et qu'après Rossini et Meyerbeer il faut décidément tirer l'échelle. Qu'à une œuvre quelconque de l'auteur de *Nabucco* et d'*Ernani* un directeur de spectacle préfère la moindre imagination du chantre de la *Semiramide* et de *Guillaume Tell*, cela va sans dire; mais ce qui s'explique moins facilement, c'est qu'on aime mieux une ombre qu'une proie, et qu'on néglige de frapper à la porte des vivans, pour s'en aller ainsi carillonner en pure perte au seuil d'un homme de génie qui s'obstine à faire le mort. Revenons aux *Deux Foscari*.

J'ai dit que la couleur manquait dans cet ouvrage; à défaut de couleur, la passion dramatique domine. C'est là, du commencement, à la fin, une musique

chaleureuse, puissante, pensée avec vigueur et vigoureusement écrite. Le trio du second acte doit compter parmi les meilleures compositions du maître. Nuancé, pathétique, entraînant, avec un peu plus de franchise dans les motifs et de développemens dans sa période finale, ce morceau s'élèverait à la hauteur de l'admirable trio du troisième acte d'*Ernani*. Je citerai encore la cavatine du doge au dénoûment, large et touchante inspiration dont Coletti a su magnifiquement tirer parti. Notons à ce propos le singulier essor que la voix de Coletti a paru prendre tout à coup ce soir-là, au grand étonnement du public; c'était à ne pas reconnaître le chanteur embarrassé, presque médiocre, qu'on avait entendu la veille dans Assur. Et maintenant nous comprenons tout ce qu'il a fallu de résignation à Coletti pour consentir à débuter par la *Semiramide*. Que le plus ou moins de convenance d'un rôle puisse ainsi réagir sur l'entière physionomie d'un chanteur, c'est à peine si on le conçoit, et cependant rien de plus vrai. Cet organe, hier empâté, mou, incolore, soudain se relève et vous étonne par sa triomphante plénitude; la mollesse devient agilité, l'hésitation puissance. On croirait voir Sixte-Quint rejetant sa béquille. C'est une chose triste à dire, sans doute, mais qu'on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître : avant peu, la musique de Rossini sera devenue une lettre morte. De jour en jour les chanteurs italiens la désapprennent, et, s'il fallait une preuve nouvelle de cette vérité, l'exemple de Coletti nous la fournirait. Conclurons-nous de là que les générations s'abâtardissent, et que l'art divin, abandonnant notre ingrate terre, s'apprête à remonter vers le ciel, son immortelle patrie? Pas le moins du monde; nous tenons au contraire qu'un Lablache vaut un Barilli, que Ronconi ne le cède à Pellegrini ni pour la voix, ni pour l'intelligence, et qu'on peut parfaitement entendre Rubini même après Donzelli. L'art est à un bon point, a dit M. Hugo quelque part; pourquoi le mot ne s'appliquerait-il pas à la musique? De ce qu'il plaisait à Rossini de se croiser les bras, s'ensuivait-il que l'Italie entière dût se condamner au silence? Nous ne le pensons point. Depuis la *Zelmira* et la *Semiramide*, les temps ont marché, et, si nous regardons derrière nous, nous verrons qu'un assez long espace nous sépare déjà du grand maître; espace moins aride peut-etre que bien des gens affectent de le penser, et dont la *Norma*, les *Puritains*, la *Lucia*, *Nabucco*, marquent, non sans gloire, les divers stades. Rossini eut ses chanteurs : Davide, Nozzari, Galli, la Colbrand, la Fodor et tant d'autres qui gagnèrent sous lui vingt batailles; Bellini, à son tour, forma les siens, et, comme la musique de Bellini procedait déjà d'un sentiment de réaction, la réaction ne pouvait manquer de s'étendre aussi à la manière d'exercer la voix. Aux mille arabesques épanouies, aux feux d'artifice chromatiques de la roulade rossinienne, succeda le chant *spianato*, pathetique, de Rubini, lequel s'est modifié de maître en maître jusqu'à Verdi, qui semble vouloir lui communiquer plus de nerf et de rapidité chaleureuse dans le mouvement. Qu'on s'étonne ensuite de cette espèce de malaise que l'exécution des ouvrages de Rossini paraît causer à certains chanteurs contemporains. Il est au fond de toute œuvre d'art, poésie ou musique, peu importe, à côté de l'élément divin qui ne meurt pas, un élément terrestre, transitoire, qu'elle emprunte à ce qu'il y a au monde de plus passager, de plus incertain, au caprice des temps, à la mode. Or, si ces conditions existent pour la poésie et la peinture, que ne sera-ce point pour la musique, l'art le plus exposé, comme on sait, à subir les mille

influences du moment? Si la mode d'aujourd'hui n'est autre chose que le rococo de l'avenir, il faut bien reconnaître, sans trop d'irrévérence à l'égard du génie, que des ouvrages écrits il y a tantôt vingt-cinq ans par un des hommes qui ont le plus sacrifié à la mode peuvent ne point répondre absolument au goût de notre époque. Un poète d'infiniment d'esprit, forcé, à l'occasion d'une édition Charpentier, de relire ses vers d'il y a dix ans, s'écriait : « Bon Dieu! que tout cela me paraît devenu *ponsif!* » Je me demande si Rossini, feuilletant ses papiers de jeunesse à propos de cet infortuné *Robert Bruce*, n'en a point dit autant; mais, d'abord, Rossini a-t-il seulement rien feuilleté? Est-ce à nous qu'on fera croire désormais que cette colossale indifférence ait un instant fléchi? Avant la représentation, vous pouviez en prendre à votre aise et nous parler de concessions obtenues, d'un ouvrage, sinon entièrement nouveau, du moins composé avec l'assistance du maître. Cependant la vérité devait apparaître au jour de l'événement; et devant une si incontestable évidence tombent tant d'illusions auxquelles on avait bien pu finir par croire soi-même, mais dont il faut convenir que le public s'était toujours fort défié.

Sans donner dans l'ambitieuse promesse d'un ouvrage *presque* nouveau de Rossini, encore espérait-on rencontrer çà et là quelque trace de la présence du maître. Vain espoir que la représentation de *Robert Bruce* a trompé! Rien, en effet, en dehors des morceaux empruntés à diverses partitions de l'auteur de la *Donna del Lago*, rien qui rappelle le moins du monde la touche d'un génie supérieur. Le nom même de M. Niedermeyer, venu là pour ajuster les récitatifs et manipuler selon les formules ayant cours des idées d'un temps déjà loin de nous, le nom de M. Niedermeyer n'indique-t-il pas que Rossini s'est fait un devoir de rester étranger à cette partie intermédiaire, accessoire, qui, dans une élucubration de ce genre, constituait, à tout prendre, la seule nouveauté possible?

Cela dit, et la partition de *Robert Bruce* étant réduite à ce qu'elle est : un assemblage plus ou moins intelligent de fragmens hétérogènes, de morceaux disjoints, de cavatines, de duos et de quatuors écrits jadis pour des chanteurs qui ne sont plus et dont la tradition elle-même s'est évanouie, on concevra sans peine quelle charmante unité de sentiment et de composition il en doit résulter. Nous n'oserions, quant à nous, appeler pareille chose un opéra. Avec des chanteurs d'un ordre supérieur, ce serait un concert; qu'est-ce donc dans les conditions existantes? Franchement, on ne saurait le définir : une sorte de mélodrame à grand orchestre, de parade musicale d'où se détache, au second acte, ce magnifique chœur des bardes, exécuté, hâtons-nous de le reconnaître, avec une pompe lyrique et théâtrale digne des plus beaux temps de l'Opéra. Je regrette seulement, puisqu'on était en train de ne pas s'épargner les frais de mise en scène, qu'on ait négligé d'augmenter le nombre des harpes dans l'orchestre. Pourquoi pas huit harpes au lieu de quatre? De la sorte l'effet, déjà si beau, eût touché au sublime. Si de l'ensemble de l'ouvrage nous passons aux détails, combien d'altérations, de mutilations et de ravages n'ont pas fait subir à toute cette musique les caprices d'une disposition arbitraire et d'une exécution presque toujours à contre-sens! Aucune des intentions primitives n'a été respectée, aucun texte ménagé. Ce qui chantait l'amour et la tendresse chante désormais la fureur, la plainte du vieillard moribond est devenue l'hymne d'un héros. Robert Bruce, s'apprêtant à donner la liberté à l'Écosse, ne trouve rien de mieux

que d'entonner la romance écrite jadis pour exprimer la douloureuse angoisse du père de Zelmire au fond de son cachot. La complainte du pauvre captif devenant tout à coup la chanson héroïque du libérateur, vit-on jamais plus aimable contraste? Qu'on dise ensuite que la musique n'est point susceptible d'exprimer à la fois les deux sentimens qui se ressemblent le moins. — Puisque nous venons de nommer la *Zelmira,* n'ayons garde d'omettre le célèbre trio transformé en un duo pour Mme Stoltz et M. Barroilhet, et tellement défiguré, que, n'étaient certains passages qui trahissent l'origine et la race, on croirait à une intercalation due à la plume de M. Niedermeyer. Essayez en effet de distinguer, à travers les éclats de voix que pousse M. Barroilhet, à travers ces cris de bravoure, cette admirable phrase de la partition primitive, ce chant si onctueux, si profondément empreint de tendresse et de pathétique. J'appuierai aussi sur la pitoyable manière dont une exécution inintelligente paraît se complaire à travestir le quatuor de *Bianca e Faliero,* l'un des plus beaux morceaux d'ensemble que Rossini ait composés. Mme Stoltz, qui commence la phrase de l'adagio, laquelle doit être répétée en imitation par le contralto, le ténor et la basse, Mme Stoltz a eu la malheureuse idée de varier le texte à sa guise; soit le mauvais exemple, soit une incurable manie de vouloir toujours enchérir sur le compositeur, les autres en font autant, et de la sorte l'intention formelle de Rossini dans ce morceau se trouve entièrement faussée. Il y a cependant des vérités tellement élémentaires, que le simple bon sens devrait suffire à vous les enseigner, et nous ne concevons guère que des chanteurs appelés à tenir le premier rang sur la scène de l'Opéra puissent ignorer que, dans un morceau traité en imitation, porter la plus légère atteinte aux traits écrits par le compositeur, c'est attaquer l'édifice par sa base et tout compromettre. Un seul des exécutans de ce quatuor de *Bianca e Faliero* chante la note de Rossini, c'est Mlle Nau. Sans exceller dans le genre italien, Mlle Nau, rendons-lui cette justice, mérite qu'on la distingue ici de tout ce qui l'entoure. Bien que sa voix manque d'éclat et soit d'assez chétive consistance, on ne peut s'empêcher de louer, chez cette cantatrice, une remarquable netteté de diction, un talent de vocalisation qui, mieux doué du côté de l'organe, se fût élevé peut-être aux véritables effets de l'art des Sontag et des Persiani. Après avoir justement amnistié Mlle Nau pour sa fidélité à chanter le texte de Rossini, comment ne pas se montrer sévère envers Mme Stoltz, qui, du commencement à la fin de ce triste chef-d'œuvre, semble prendre à tâche de fouler aux pieds toutes les traditions d'une musique consacrée par les plus illustres interprètes, et qui, de la Pisaroni à la Pasta, à la Malibran, de la Camporesi à la Sontag, occupa tour à tour les plus nobles, les plus glorieuses émulations? Et d'abord, que prétend Mme Stoltz? La cantatrice de l'Académie royale de Musique est-elle soprano ou contralto? Faut-il lui reconnaître le domaine de la Pisaroni? Faut-il la proclamer souveraine de l'empire des Sontag et des Persiani? ou bien faut-il dire, en caressant l'un des plus chers caprices de son ambition et de son amour-propre, qu'elle règne également sur l'un et l'autre hémisphère du monde de la voix? Mais quand cela serait, lors même que de pareilles prétentions mériteraient qu'on en tînt compte, comment s'expliquer autrement que par un gaspillage d'enfant gâté cette bizarre fantaisie d'amalgamer ensemble pêle-mêle les morceaux les plus caractéristiques des deux emplois, et de chanter à tour de rôle dans la même soirée, tantôt la partie de Malcolm, tantôt celle d'Elena? La Ma-

libran, elle aussi, possédait les deux registres de la voix; la Malibran, elle aussi, avait l'esprit fantasque et entreprenant; cependant, jamais que nous sachions, pareille algarade ne lui vint à l'esprit. Qu'après avoir absolument voulu chanter Desdemone, Mme Stoltz eût voulu essayer de Malcolm à toute force, on l'eût conçu : sa voix de soprano l'avait trahie, elle s'adressait au contralto, rien de plus naturel; mais ce qui ne saurait se justifier, c'est cette confusion puérile dans la même soirée des élémens des deux répertoires, cette incroyable audace de toucher à tout, cette fureur de tout piétiner. On ne cesse de se moquer des intercalations dérisoires dont les opéras italiens offrent journellement l'exemple, de ces airs transférés, par le caprice d'un chanteur, d'une partition dans une autre; mais, pour peu qu'on y prenne garde, ceci dépasse tout. Prétendre fondre en un seul rôle les parties de contralto et de soprano, s'imaginer qu'on passera ainsi sans transition de la fraîche et vaporeuse cavatine d'Elena à l'accent mâle et pathétique de Malcolm, du répertoire de la Sontag au répertoire de la Pisaroni, c'est se proposer une tâche au-dessus des forces physiques. Je dirai plus, à de semblables efforts, un chanteur, quel qu'il soit, ne saurait prétendre; c'est un ventriloque qu'il faudrait. La voix humaine n'est point une serinette que l'on monte à volonté, et l'art du chant a ses conditions auxquelles les plus illustres eux-mêmes se soumettent. Fussiez-vous ensemble la Mariani et la Sontag, la Pisaroni et la Grisi, quand vous avez une fois adopté un registre, force est de vous y tenir pour la soirée du moins, quitte à passer le lendemain à l'autre, comme on a vu faire la Malibran. En dehors de cela, tout devient confusion, et vous finissez, comme Mme Stoltz, par chanter un je ne sais quoi d'indéchiffrable et qui n'a de nom dans aucune langue. Je n'en veux d'autre preuve que la délicieuse cavatine d'Elena dans la *Donna del Lago,* musique de soprano s'il en fut, souffle mélodieux du matin, suave et limpide émanation qui semble respirer toute la poésie matinale du lac argenté. Eh bien! à ce chant de l'oiseau qui s'éveille, à cette barcarole toute de grace, de légèreté, de délicatesse, Mme Stoltz, avec sa fâcheuse habitude, a réussi à donner, le croira-t-on? l'expression d'une véritable complainte; rien de détaché, de coquet, d'élégant, mais un continuel *canto legato*, un accent monotone et traînard à désespérer le plus éploré des violoncelles. Nommer la cavatine illustre de Malcolm, c'est évoquer l'idée du triomphe de la Pisaroni, idée terrible devant laquelle n'a point pâli la cantatrice de l'Académie royale de Musique! Au fait, quels souvenirs pourrait-on craindre lorsqu'on a si vaillamment bravé ceux de la Sontag et de la Malibran? Va donc pour l'air de Malcolm après la cavatine d'Elena; le sublime *O quante lagrime* devait couronner l'œuvre commencée par la barcarole du soprano. Je laisse à penser si les sons gutturaux font ici leur devoir, et quel singulier effet produit cette déclamation de grand opéra dans une musique où l'art de phraser passe avant tout.

Après Agésilas,
Hélas!
Mais après Attila,
Holà!

Aussi bien la patience des gens était à bout. Tant de vaines prétentions avaient lassé le public. Il s'est montré sévère; puisse l'expérience porter ses fruits!

Singulier rapprochement! cette même *Donna del Lago*, qui, sous le nom de

Robert Bruce, devenait l'autre soir une occasion d'insuccès pour Mme Stoltz, avait, dès sa première représentation, le 4 octobre 1819, commencé par porter malheur à la Colbrand, qui, tranchons le mot, y fut glorieusement sifflée. Voici ce que je trouve dans une biographie de Rossini publiée en 1845 (1). Je me contente de traduire et n'ajoute rien au texte de l'ouvrage.

« Le soir de la première représentation, la signora Colbrand, s'étant donné les airs de chanter un quart de ton trop bas ses variations dans le finale, eut le désagrément de s'entendre siffler pour la première fois de sa vie. » Comme ce quart de ton trop bas serait de circonstance! Je reprends ma citation : « Une ménagerie de lions furieux, Éole déchaînant toutes ses tempêtes, ne sont que choses aimables et pleines de douceur en comparaison du vacarme et des trépignemens du public napolitain, piqué à l'oreille par une fausse note.

« La colère de la prima donna sifflée ne connaissait plus de bornes; la farouche Espagnole (Isabelle-Angélique Colbrand était née à Madrid en 1785), la sultane de San-Carlo, allait et venait dans sa loge, — vous eussiez dit une panthère blessée au flanc, — et l'œil en feu, son teint olivâtre plus mat encore que de coutume, haletante, la lèvre bridée par le dédain et l'émotion, tout en déchiquetant à belles dents d'albâtre la batiste de son mouchoir, se donnait le plaisir d'envoyer le public à tous les diables. Au désespoir d'Armide assistait l'entrepreneur de San-Carlo, il signor Domenico Barbaja.

« A cette époque, Angélique Colbrand venait d'avoir trente-quatre ans, et Barbaja cherchait à rompre avec cette femme qui lui avait coûté dix fois plus que la duchesse de Floridia au roi de Naples. L'occasion s'offrait belle, il la saisit.

« Ingrat public! murmura l'impresario millionnaire, oser te siffler, toi, Colbrand! car tu l'as entendu, ils t'ont sifflée!

« — Cabale! s'écria la cantatrice, une cabale infame!

« — Eh! sans doute, qui ne sait cela, cabale! infame cabale! c'est votre chanson ordinaire; il n'y a de vrai public que celui qui vous applaudit... mais aussi convenez entre nous que vous avez chanté ce soir comme une débutante... Écoute-moi, Colbrand, prends-y garde, ta voix baisse, et tes meilleurs amis trouvent que ton astre commence à s'éclipser; quant au public, il applaudissait furieusement la Pisaroni, et si tu n'y mets bon ordre...

« En ce moment, Rossini entra, frais, dispos, le sourire à la bouche, la joue en fleur et dans cet heureux épanchement d'humeur d'un auteur qui vient de réussir et que les mésaventures du prochain touchent peu.

« Aux derniers mots de Barbaja, la Colbrand s'était laissé choir sur son ottomane, et sa jolie tête, perdue dans les coussins de mousseline, fondait en larmes, larmes sincères cette fois, les premières peut-être que la cantatrice eût versées depuis son engagement à San-Carlo.

« En apercevant Rossini, la prima donna se hâta d'essuyer son visage, et, reprenant tout son air courroucé :

« — Cet odieux public! s'écria-t-elle, il faut avant tout que je me venge de lui; mais quel moyen...

« — Quel moyen? reprit l'auteur du *Barbier* : tâche de chanter moins faux; je n'en sais pas de meilleur. »

L. G.

(1) *Gioachino Rossini*, par M. Ottingaer. — Leipzig, 1845.

COLLÉGE DE FRANCE.

LES HISTORIENS ROMAINS.

L'étude qu'on va lire, et par laquelle M. Nisard a ouvert cette année son cours de littérature latine au Collége de France, devait trouver place à côté des travaux que la *Revue* a publiés sur les historiens de l'antiquité. C'est moins en effet une première leçon qu'un portrait de Tite-Live déjà complet en soi, et qui, par cela même, se détache naturellement de l'ensemble d'études qu'il annonce et qu'il prépare.

Pour étudier une littérature avec fruit, il semble qu'il faut commencer par les écrivains qui ont traité de l'histoire. C'est par eux seulement que nous connaissons les premiers élémens de cette littérature, à savoir le gouvernement, la constitution, la religion, les mœurs générales; c'est dans leurs écrits que respire l'ame du peuple dont cette littérature est l'expression. Les historiens nous acclimatent, pour ainsi dire, au pays; par eux nous savons tout ce qu'il y a de convenances invincibles et fatales entre une nation et le territoire qu'elle habite. Une nation est une personne; l'histoire est la biographie de cette personne.

Quand nous sommes ainsi accoutumés à ce peuple, que nous l'avons vu dans le succès et dans les revers, dans la guerre et dans la paix, passant par ces épreuves de la double fortune auxquelles on reconnaît le caractère des nations comme celui des individus, c'est le moment d'entreprendre l'étude des autres branches de sa littérature. Nous sommes préparés à goûter ses poètes, à comprendre l'autorité de ses orateurs, à juger ses philosophes et ses critiques. Au lieu de les lire en tâtonnant, accompagnés du commentateur qui nous fourvoie le plus souvent, ou qui nous refroidit quand il nous éclaire, leurs historiens, en nous faisant de leur pays, nous ont mis à même de les lire couramment, comme

des auteurs familiers. Nous ne sommes pas rebutés, dans un beau morceau de poésie, dans une harangue, dans un traité philosophique, par une sorte d'archéologie à laquelle nous n'avons pas été initiés, et, en même temps que nous y admirons ces belles pensées qui sont du domaine de l'homme dans tous les pays et dans tous les temps, nous voyons en quelque sorte la physionomie particulière de l'esprit humain dans un temps et dans un pays déterminés. Cicéron, dans ses ouvrages philosophiques, ne sera pas seulement un des bons moralistes du monde, ce sera le moraliste romain. Horace ne sera pas seulement un lyrique ou un satirique, ce sera le lyrique un peu artificiel d'un pays où l'on ne rêvait guère, ce sera le satirique d'un peuple chez qui le vice n'a jamais été élégant, et sous la mollesse duquel perce cette brutalité que lui reproche la Camille de Corneille, dans un de ces vers où ce simple et sublime génie a senti plutôt que jugé le peuple romain.

Soit souvenir, soit préjugé de collége, il me semble que, parmi les usages de cet enseignement des langues anciennes, qui a pour ennemis tous ceux qui ont fait de méchantes études, celui-là n'est pas le plus mauvais qui nous faisait apprendre les élémens du latin dans un abrégé de l'histoire romaine. Nous arrivions ainsi à ses grands écrivains avec des impressions déjà fortes de la grandeur de leur pays. Le jour où j'ai dû songer à un plan d'études sur la littérature latine, j'ai trouvé cette indication dans mes souvenirs. Seulement, au lieu d'un petit abrégé où le latin n'est pas toujours romain, j'ai voulu lire l'histoire romaine dans les auteurs originaux, dans les Romains qui ont écrit les annales de leur pays.

La liste des historiens romains est courte; elle se compose de quatre noms : César, Salluste, Tite-Live, Tacite. Des hauteurs où ils ont élevé l'histoire, on tombe tout à coup soit dans la chronique négligée et suspecte de Suétone, soit dans les abrégés plus brillans que solides de Velleius Paterculus et de Florus, soit dans les prétentions encyclopédiques d'Ammien Marcellin. Ou bien ce sont des auteurs qui ont écrit des vies ou des résumés d'histoire universelle : Cornelius Nepos, qui fait penser à Plutarque; Quinte-Curce, dont les fleurs ne nous consolent pas de n'avoir point une histoire originale d'Alexandre; Justin, qui est accablé par le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet. Ces auteurs, dont aucun d'ailleurs n'est méprisable, ont pour principal mérite d'offrir des textes appropriés à un certain temps des études classiques et de servir comme de degrés dans la connaissance du latin.

Peut-être eût-il été plus juste de les comprendre dans l'étude générale des historiens; j'avoue que je ne m'en sens pas le goût. Quand nous jugeons les écrivains secondaires, ou bien nous triomphons d'eux, ou bien nous les protégeons. Là où il y a trop à critiquer, le profit ne vaut pas le chagrin qu'on se donne; là où il est besoin de faire valoir le mérite d'un écrivain par le relatif, à peu près comme ces peintures douteuses pour lesquelles on exige du spectateur qu'il se place à un certain point de l'équerre, c'est le plus souvent un jeu d'esprit dont l'exemple n'est pas bon, parce qu'il substitue au grand goût dans les lettres le petit goût, qui en est l'ennemi. Nous sommes difficiles ou complaisans aux petites réputations par des raisons qui ne sont pas parfaitement pures de tout intérêt d'amour-propre : difficiles, parce qu'y ayant trop peu de distance des

petits à nous, nous leur en voulons néanmoins de s'être élevés, quoique de si peu, au-dessus de nous; complaisans, afin de relever notre mérite en rabaissant le niveau des gloires véritables; enfin nous leur donnons trop de nous-mêmes, ou nous leur ôtons trop de ce qui leur appartient. Les écrivains du premier ordre nous dérobent aux périls de notre jugement; ils s'emparent de nous tout d'abord, et ils se rendent maîtres de notre intelligence par l'admiration, cet abandon délicieux qui est la foi dans le génie. Là, nous ne faisons plus nos réserves, nous sommes en puissance d'autrui; notre amour-propre, qu'excitait dans nos jugemens sur les petits une égalité modérée, se tait devant cette distance infinie qui nous sépare des hommes supérieurs; le commerce de ces hommes accoutume à la modestie et apprend le respect. Cette foi dans le génie n'est pas une abdication, mais un consentement de notre raison en présence de l'idéal. Les défauts des hommes supérieurs ne sont pas un avantage que nous prenons sur eux; ils nous avertissent que leurs œuvres sont de l'homme; ils empêchent la superstition, et, en nous donnant sujet de faire acte d'indépendance, ils relèvent le mérite de notre admiration.

Je me bornerai donc aux quatre grands écrivains qui représentent l'histoire chez les Romains. Eux parcourus, et, par eux, Rome nous étant connue et presque familière, nous étudierons les autres productions du génie latin. Nous apprécierons tour à tour l'éloquence politique et judiciaire dans Cicéron et dans les imposans fragmens qui nous sont restés de quelques orateurs qui l'ont précédé ou suivi; la philosophie morale dans Cicéron et Sénèque; la critique dans Cicéron encore, dans Quintilien et dans Tacite; enfin l'art épistolaire dans ce même Cicéron, qui forme comme un corps de littérature à part dans la littérature latine, et dans Pline le jeune, qui a eu la gloire, donnée à fort peu, de bien écrire une lettre. Tel est le champ de nos études. L'objet, vous le savez, c'est le vrai. Le vrai est multiple et divers; chaque genre d'ouvrage a le sien plus spécialement; c'est le vrai de la matière même qu'on traite et de la méthode d'après laquelle on le traite; mais il est une sorte de vrai commun à tous les genres, et, quand je parle de l'objet général de nos études, c'est ce vrai-là que j'ai en vue. Ce vrai, c'est tout ce qui touche et convainc l'homme, soit comme individu, soit comme membre d'une société, soit comme citoyen d'une nation; c'est ce qui l'avertit qu'il n'est pas isolé au milieu d'inconnus; qu'outre sa vie individuelle, il vit d'une vie générale; c'est tout ce qui, dans le passé, soit qu'il s'agisse de faits, de pensées ou de sentimens, le rend contemporain des faits, cohéritier avec l'humanité des pensées, sympathique aux sentimens. Nous ne sommes pas libres de ne pas connaître certainement le vrai; il arrive à nos consciences comme la lumière à nos yeux, comme le son à nos oreilles, et, de même que c'est par un désordre physique que les yeux sont privés de voir la douce lumière du ciel et les oreilles de percevoir les sons, de même c'est par l'effet d'un dérangement de l'esprit que la conscience cesse de percevoir le vrai. La raison n'est que la faculté par laquelle nous transformons la connaissance involontaire du vrai en un assentiment réfléchi.

On a dit, et le mot est triste : Le vrai est ce qu'il peut. Disons plutôt du vrai, comme de Dieu, dont il fait partie : Le vrai est ce qui est. L'homme qui veut échapper au vrai semble vouloir échapper à soi-même. Par quoi nous connais-

sons-nous en effet, sinon par le vrai, qui, par ce que nous devrions être, nous apprend qui nous sommes? Aussi dit-on de tout esprit faux, c'est-à-dire de tout homme empêché par quelque désordre intellectuel de connaître le vrai : C'est un homme qui ne se connaît pas. Hélas! sous des termes modérés, rien n'est plus dur que ce jugement. Il rabaisse l'esprit faux au niveau de la bête, dont la condition, par rapport à l'homme, est qu'elle ne se connaît pas.

Si quelqu'un me persuadait un jour que le vrai n'est qu'une vue de mon esprit, et non quelque chose qui est hors de lui, avant lui, qui sera après lui, qui est Dieu; que le vrai est ma chose, qu'il commence et finit avec moi, que le trouble délicieux où me jette sa présence n'est qu'une sensation individuelle, et l'assentiment que lui donne ma raison un caprice; que le vrai n'est pas plus que moi, n'est que moi;— de même qu'on arrête avec le doigt le mouvement d'une montre, de même celui-là arrêterait en moi la vie morale à l'instant. Je plaindrais l'homme qui, cédant au puéril orgueil de regarder le vrai comme une création de son esprit, échangerait contre cette grossière illusion la douce et glorieuse dépendance dans laquelle nous sommes par rapport au vrai. Il perdrait tous les ressorts de son ame, il réduirait sa raison à un instinct moins sûr que celui des animaux, parce qu'il serait troublé sans cesse par les révoltes de son sens intime; il perdrait jusqu'à ces défauts de l'homme qui, du moins, sont ceux d'un être créé pour percevoir le vrai, jusqu'à l'orgueil, lequel n'est le plus souvent que la prétention de connaître mieux le vrai que les autres, et de le leur imposer à titre de privilége sur des inférieurs.

C'est pour ne pas tomber dans cette sorte d'orgueil, et pour en éviter jusqu'à l'apparence, qu'il est du devoir, dans toute chaire d'où l'on prétend enseigner le vrai, de s'interdire les formules dogmatiques. Par là, on respecte, ce qui n'est pas la même chose que ménager, ceux qui n'en sont pas persuadés au même degré, soit faiblesse, soit que leurs lumières s'offusquent, comme il arrive, par leur diversité et leur inégalité. Voilà pourquoi je préfère, en annonçant ces leçons, au mot enseigner dont l'absolu m'effraie, le mot étudier, non-seulement parce que j'apprends dans le moment même que j'enseigne, mais parce qu'il n'y a pas de terme plus propre pour caractériser ces spéculations paisibles sur le passé, et cette recherche d'un vrai qu'aucune contradiction ne rend agressif et militant. On enseigne les sciences exactes; les élémens, la méthode, les résultats, tout en est évident; on étudie les sciences qui ont pour objet ce qu'il y a de plus libre, de plus mobile dans l'homme, de moins susceptible d'être mesuré ou réduit en axiomes, la pensée; qui ont pour résultats des vérités dont l'évidence, moins générale, ne se perçoit pas moins par la sensibilité et l'imagination, les deux facultés les plus assujetties à la diversité des circonstances particulières, que par la raison, par laquelle tous les temps et tous les pays se ressemblent. L'étude d'ailleurs, avec ses doutes, ses inquiétudes, ses tâtonnemens quand elle cherche, ses ravissemens quand elle découvre, l'étude où se peignent tous les mouvemens d'un esprit sincère cherchant dans les livres le noble plaisir que donne le vrai, n'est-elle pas plus intéressante que l'enseignement qui affirme ce qui se doit persuader, impose d'autorité ce qui veut être senti, borne ce qui est sans limites, et qui ressemble plus à une opération de la mémoire qu'à un travail actuel de l'esprit?

Après avoir ainsi parcouru tout le champ de la prose latine et y avoir recherché le vrai commun à tous les genres, et le vrai propre à chacun, peut-être y aura-t-il lieu de hasarder quelques généralités sur cette moitié de la littérature romaine. Les généralités n'étant que l'expression des lois d'après lesquelles s'accomplissent les choses humaines, avant de poser les lois, il faut connaître tous les faits qui se développent sous leur empire; mais la tentation de généraliser est dangereuse; on croit trop aisément qu'on voit loin, parce qu'on ne voit pas à ses pieds, vite parce qu'on voit peu; aussi est-ce moins un engagement que je prends qu'un désir innocent que j'exprime. Il serait si beau, pour cette sorte de vrai qui regarde les faits et les grands hommes de l'histoire romaine, de trouver quelque chose à dire après Bossuet, après Montesquieu, après le premier de ces grands penseurs sur les choses romaines, Machiavel! Mais n'est-ce pas déjà trop d'ambition que de s'aventurer dans les spéculations qui leur étaient familières et de vouloir penser où ils ont pensé?

Il serait moins téméraire, et peut-être m'y risquerai-je, de tirer de l'étude du génie romain dans les lettres, de l'art dans les grands écrivains, en un mot du vrai dans l'éloquence latine, soit quelque principe nouveau, soit la confirmation de quelque principe connu, qui serve, non à former de grands écrivains, mais à entretenir dans le pays le goût général qui les forme. L'objet de toutes les institutions d'enseignement, le devoir de toutes les chaires, est de rappeler au public qu'étant la matière même de la gloire, il doit y mettre ses conditions, et se compter pour quelque chose dans les livres, qu'il ne fait pas. Aucun public n'y est plus disposé que le public français. La France est le pays où le public est le plus près de l'écrivain, et où l'on peut dire avec le plus de vérité qu'entre le lecteur et l'auteur, c'est un prêté rendu. Je sais que ce public a des momens de sommeil, pendant lesquels il n'est pas très délicat sur ses rêves; mais qu'on ne s'y fie pas : quand il s'éveille, il ne se souvient plus de ce qu'il a rêvé. Notre public ne méprise pas les auteurs qui lui ont été trop complaisans; ce serait trop dur, et il sait qu'il y a un peu de sa faute : il les oublie. Aussi n'y a-t-il pas de pays où il y ait plus de gloires qui ne durent pas vie d'homme.

Tel est le plan que je me suis tracé. Dans ce plan, les historiens devant ouvrir ces leçons, nous avons dû commencer par César, venir ensuite à Salluste, lequel nous amène à son successeur immédiat Tite-Live, remontant pour ainsi dire le cours de l'histoire de Rome, en même temps que nous descendons la suite de ses historiens.

Tite-Live avait à peine seize ans quand César mourut. Il en avait vingt-quatre quand il quitta Padoue, sa patrie, pour venir à Rome, où il put voir Salluste, vieux et chagrin. Auguste, qui le compta parmi ses amis, ne s'offensa pas, dit Tacite, de l'éloge qu'il faisait de Pompée, et il l'appelait le *Pompéien*. Pline le jeune raconte que sur le bruit de ses ouvrages un habitant de Gadès vint du fond de l'Espagne à Rome pour le voir, et, après l'avoir vu, s'en retourna. C'est de cet unique habitant de Gadès que saint Jérôme a fait plusieurs nobles gaulois et espagnols, « entraînés, dit-il, à Rome par le désir de le contempler, et qui, entrés dans une si grande ville, y cherchaient autre chose que la ville elle-même. » Des biographes lui font écrire son histoire partie à Rome, partie à Naples, où il allait, disent-ils, de temps en temps se délasser. Ils partagent les soins de sa vie

entre son fils, pour lequel il avait écrit un traité littéraire, et sa fille, qui fut mariée à un rhéteur nommé Lucius Magius, qu'on allait entendre, dit Sénèque le père, « moins par estime pour son talent, qu'à cause de la réputation de son beau-père. » Les auteurs padouans dérangent cet intérieur en mariant deux fois Tite-Live, et en lui donnant deux fils et quatre filles sur la foi de quelque pierre mal déchiffrée. Ils font aller toute la ville de Padoue à sa rencontre, le jour où il y revint après la mort d'Auguste; ils l'y comblent d'honneurs, et lui donnent une vieillesse paisible et fortunée : mais cet embellissement, d'ailleurs fort innocent, n'a pas même pour prétexte une inscription douteuse. Eusèbe et saint Jérôme disent qu'il mourut à Padoue, l'an 18 de l'ère chrétienne, la quatrième année du règne de Tibère. Si cette date est exacte, Tite-Live, né cinquante-neuf ans avant notre ère, et mort dix-huit ans après, aurait vécu soixante-seize ans.

Il y a lieu de supposer que Tite-Live n'eut aucun emploi considérable ni à Rome, ni à l'armée, et que ce fut, comme Horace et Virgile, ses aînés, le premier de cinq ans, le second de dix, un lettré de la cour d'Auguste. César et Salluste sont historiens, l'un dans le feu des affaires, l'autre au sortir des affaires, et par dépit d'en être dehors. C'est le génie même de l'histoire qui a fait Tite-Live historien. Il vivait à une époque où Rome, sans ennemis dans le monde, puisqu'elle était devenue le monde lui-même, sans guerre, puisque la guerre civile y avait cessé, demandait un historien poète plus qu'à demi pour raconter et chanter tout ensemble la glorieuse suite de ses annales. Fatiguée de guerres civiles, étonnée de connaître pour la première fois les biens du repos et de l'ordre, sous un gouvernement qui paraissait moins l'opprimer que la débarrasser de libertés meurtrières, après sept siècles employés à consommer l'œuvre de sa grandeur, c'était un sentiment nouveau pour elle que de revenir sur son passé et de se contempler dans sa gloire. Avant Auguste, Rome avait eu l'idée de la grandeur de ses membres, tantôt du peuple, tantôt de l'armée, plus souvent du sénat; sous Auguste seulement, elle eut l'idée d'une grandeur en laquelle se résumaient et s'absorbaient ces trois grandeurs particulières; et ce fut cette idée qui, comme une force créatrice, inspira *l'Énéide* à Virgile, à Tite-Live *l'Histoire romaine*.

Que faut-il penser des éloges que Tite-Live donnait à Pompée, et dont le raillait Auguste? Dans le récit de la guerre civile, s'était-il prononcé pour Pompée contre César? N'est-ce pas pousser trop loin les choses que de lui prêter, comme fait Niebuhr, la partialité d'un homme de parti?

Si Tite-Live eût été pompéien jusque-là, il n'aurait pas écrit de Cicéron, l'ami de Pompée, « que de tous les maux qui l'accablèrent coup sur coup, exil, chute de son parti, mort de sa fille, il n'y eut que la mort qu'il souffrit en homme. » Il n'eût pas dit de cette mort « qu'à bien considérer les choses, elle a pu paraître moins imméritée, par la raison que Cicéron, vainqueur, n'eût pas mieux traité son ennemi (1). » Un écrivain du parti de Pompée n'eût pas tracé, du plus grand personnage de ce parti, un portrait qui paraîtrait calomnieux, même sous la plume d'un partisan de César. Je me persuade que ce qui dut toucher Tite-Live dans le caractère de Pompée, ce fut l'honnêteté de l'homme privé, encore qu'elle

(1) Fragment tiré de Sénèque le père.

fût si stérile pour les autres, et qu'elle semblât venir de l'absence de passions plutôt que d'un sens moral actif et énergique; ce fut cette apparence de modération par laquelle Pompée parut ne pas vouloir de la puissance suprême, parce qu'il n'osa pas la prendre; ce fut surtout sa mort sur le rivage égyptien, et cette fin si triste d'un homme si long-temps heureux.

Faire de Tite-Live un homme de parti, l'idée n'en pouvait venir qu'à Niebuhr, et par le besoin de sa thèse, qui consiste à lui ôter toute créance. Il fallait le trouver tout au moins prévenu là où il n'est pas infidèle. Ni l'époque où vivait Tite-Live ne comportait une prévention de ce genre, ni le tour d'esprit de l'historien ne s'y prêtait. Après qu'Auguste, selon les belles paroles de Tacite, eut reçu sous son nouvel empire le monde romain fatigué des guerres civiles, il n'y eut pas un homme de sens qui regrettât l'ancien parti républicain. Trop de héros de ce parti avaient prouvé qu'en s'y attachant ils n'avaient fait que se tromper sur le moyen d'arriver plus sûrement aux avantages de pouvoir et d'argent qu'ils poursuivaient sous son drapeau; trop de faux patriotisme, trop d'orgueil de caste, trop de cet amour de la liberté pour soi et son parti, s'y étaient mêlés à la vertu solide et au vrai courage de quelques hommes, pour qu'on songeât à prendre parti dans cette querelle vidée, et qu'on ne sût pas gré à Auguste d'en avoir fini, à Philippes, avec les écoliers de Caton, à Actium, avec les exécuteurs testamentaires de César. Tite-Live devait penser à cet égard comme tout le monde, outre que, par son esprit généreux, élevé, sensible au malheur, fort porté d'ailleurs au dramatique, et plus occupé, dans les actions des hommes, de ce qui paraît au dehors que de ce qui reste caché, des passions que des intérêts, il n'était capable, ni de l'énergie, ni des petitesses de l'esprit de parti. C'est un républicain à la façon d'Horace chantant Régulus et l'ame indomptable de Caton, à la façon de Virgile faisant présider par ce même Caton l'assemblée des ames vertueuses aux Champs-Élysées. Tous trois admiraient Rome, sa grandeur, sa gloire, regrettaient, non ses institutions, dont je doute qu'aucun d'eux se fût rendu compte, même Tite-Live, mais tout ce que les traditions nationales racontaient de l'héroïsme de ses citoyens. Les esprits excellens, et la remarque en est vraie surtout des écrivains, sont rarement justes, et ne sont jamais tendres pour le présent. Le mal qu'ils y sentent plus vivement que les autres les empêche d'y voir le bien, qui d'ailleurs n'y a jamais la grandeur que donne l'éloignement, et il est rare qu'ils ne soient pas touchés de quelque forte prévention, soit de regret pour le passé, soit d'espérance pour l'avenir. Ceux en particulier qui regrettent le passé s'en font des images merveilleuses de désintéressement, de vertu, de grandeur d'ame, pour se consoler de ce qui se fait autour d'eux; et de même que, dans le présent, la grandeur des résultats leur est dérobée par la petitesse des causes apparentes et par l'agitation intéressée de tous ceux par qui ces résultats s'accomplissent, de même, dans le passé, les mêmes misères des moyens et des acteurs principaux leur sont dissimulées par la grandeur des résultats. C'est l'illusion familière à Tite-Live, et Salluste n'y a pas échappé. Cependant il y a, sur ce point, entre les deux historiens, une différence très marquée.

Je doute que Salluste ait été dupe de l'idéal qu'il nous a tracé, dans le préambule du *Catilina*, des temps de Rome jusqu'à la fin des guerres puniques. Tous les traits en sont si hors du vrai, qu'on ne peut voir dans cette peinture si flat-

teuse des premiers siècles de Rome, ou qu'une satire de son temps, ou qu'une déclaration de pureté et de vertu pour s'attirer du crédit, ou qu'un morceau de rhétorique inspiré par l'imitation des Grecs, par quelque usage littéraire d'alors. Peut-être y a-t-il de toutes ces choses à la fois. Quoi qu'il en soit, nous avons été insensible aux séductions de ce préambule, et, au lieu d'y prendre confiance en la vertu de Salluste, nous nous sommes d'autant plus tenu en garde contre les jugemens d'un historien qui fait cesser toute vertu et expirer toute morale au moment même où vont commencer ses récits. Salluste imagine le bien en homme qui ne le pratique guère. Ses peintures sont fabuleuses là où celles de Tite-Live ne sont qu'un peu flattées.

C'est que Tite-Live est un honnête homme, qui juge les autres par son propre fonds, et qui non-seulement croit à la vertu, parce qu'il en est capable, mais qui connaît la source des belles actions, comme Salluste devine les motifs secrets des mauvaises. Il a cette sorte d'intelligence des honnêtes gens, plus rare que celle des plus habiles parmi ceux qui ne savent pas la morale ou qui y sont indifférens; il voit se former au fond des grandes ames les résolutions héroïques; il connaît ce que peut un homme sous une impulsion de générosité ou sous l'empire du devoir; il pénètre les grands citoyens, parce qu'il les aime. Je m'en rapporte à Salluste faisant le portrait de quelque factieux turbulent, ou de quelque gouverneur romain dépouillant sa province : il s'y connaissait; mais j'ai foi en Tite-Live me parlant d'un Fabius ou d'un Paul-Emile : il trouvait dans un cœur droit et sensible le secret de leurs grandes actions et l'art de nous les rendre presentes par la vivacité de ses récits.

C'est Quintilien qui a noté le premier, parmi les qualités de Tite-Live, la sensibilité. Il ne le dit pas expressément; les anciens n'ont pas de mot qui l'exprime clairement, non qu'ils n'aient connu la chose, mais parce que cette disposition n'y a inspiré aucun ouvrage en particulier, et que, dans ceux où il paraît quelque sensibilité, c'est comme une liberté timide et inconnue que prend l'ame humaine, sous l'empire de mœurs, de religions, de gouvernemens qui lui étaient antipathiques. On reconnaît la sensibilité dans l'éloge que Quintilien accorde à Tite-Live d'exceller, plus qu'aucun autre historien, dans l'expression des passions, et principalement, dit-il, des passions douces, *affectus dulciores* (1). Cet éloge n'est pas seulement vrai des harangues de Tite-Live, il l'est encore de ses récits, dont les plus beaux sont ceux où il peint, c'est trop peu dire, où il sent lui-même ces passions. Cette sensibilité le rend heureux, comme un contemporain, des victoires de son pays, malheureux de ses défaites, et il y a dans sa partialité même, soit l'illusion d'un témoin qui a grossi les choses par l'espérance ou par la crainte, soit le dépit d'un fier Romain battu qui nie sa défaite ou qui n'en veut pas faire honneur à son ennemi. Après la bataille de Cannes, comme un Romain de ce temps-là que la douleur eût suffoqué : « Je n'essaierai pas, dit-il, de peindre le désordre et la terreur dans les murs de Rome, je succomberais sous la tâche. » *Succumbam oneri!* Il courbe la tête sous le désastre de son pays, et s'étonne d'être encore vivant; il est muet de douleur et d'in-

(1) *Affectus quidem, præcipue eos, qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit magis.* (*Instit. or.* X, 1.)

quiétude; puis, avec Rome qui peu à peu se ranime, il relève la tête et respire enfin à la vue d'Annibal allant fêter Cannes à Capoue (1).

La sensibilité est un don commun à Tite-Live et à Virgile. Ils se ressemblent tous deux par cette faculté supérieure et charmante par laquelle le poète et l'historien s'aiment moins que les créations de leur esprit, et vivent pour ainsi dire de la vie qu'ils leur ont donnée. Virgile souffre pour Didon délaissée, et porte dans son sein les ennuis de la veuve d'Hector; il pleure la mort du jeune guerrier dont un javelot a percé la blanche poitrine. C'est trop peu, ce feu de tendresse se répand sur tout ce qu'il voit, sur tout ce qu'il décrit. Il s'intéresse à l'herbe naissante qui ose se confier à l'air attiédi par le printemps; il est tour à tour la génisse exhalant son ame innocente auprès de la crèche pleine, l'oiseau à qui les airs même sont funestes, et qui meurt au sein de la nue, le taureau vaincu qui aiguise ses cornes contre les chênes pour de nouveaux combats. Comme Virgile, Tite-Live est tour à tour chacun des personnages qu'il aime; il est Rome elle-même dans toutes ses fortunes, Rome que le poète appelle la *plus belle des choses*, *pulcherrima rerum*, par le même enthousiasme tendre qui fait dire à l'historien que sa nation est la première du monde, et que l'empire romain est le plus grand après celui des dieux, *maximum secundum deorum opes imperium*.

La sensibilité de Tite-Live a la plus forte part dans cette connaissance du cœur humain dont le loue le moins favorable de ses juges, le savant Niebuhr. C'est même par les passions dont son cœur lui a donné le secret qu'il arrive à connaître les intérêts et qu'il pénètre dans les complications des affaires. D'autres écrivains qui ont mérité le même éloge n'ont porté dans le cœur humain que la lumière de la raison. Leur propre cœur est resté indifférent, soit qu'ils l'eussent fait taire pour ne pas troubler leur jugement, soit plutôt que l'expérience l'eût desséché. Aussi leur science instruit, mais ne rend pas meilleur. Ils fournissent des expédiens et ôtent des scrupules à ceux qui, nés avec de l'ambition, cherchent dans leurs études des moyens d'empire sur les hommes. Tite-Live est l'historien des ames généreuses; il apprend à ceux qui ne sont pas faits pour commander comment on honore l'obéissance. Sa science n'instruit guère moins, mais elle touche et donne du ressort.

On en dirait autant de Virgile, ce maître si profond et si doux dans la science de la vie. Plus je compare ces deux hommes, plus je les trouve frères. Virgile pourtant est le premier, parce que son cœur, le plus tendre de l'antiquité, a ressenti encore plus profondément le contre-coup des choses humaines. On voudrait croire qu'ils se sont connus et aimés; que, dans ce palais d'Auguste qui leur était si hospitalier, ils se sont entretenus de Rome, de sa gloire passée, de ses grands hommes, et que, sans médire d'Auguste, ils se sont quelquefois attendris pour Pompée et exaltés pour Caton.

Tous deux étaient nés non loin de Venise, sous le ciel des grands coloristes; tous deux avaient respiré cet air limpide et brillant qui circule dans les toiles de l'école vénitienne. C'est ce don de la lumière et du coloris que, dans une langue qui fait effort pour être expressive, Quintilien appelle la blancheur éblouissante,

(1) M. Daunou, dans ses savantes leçons sur Tite-Live (*Cours d'Études historiques*, t. XIII), a fait cette remarque avant moi.

clarissimus candor, de Tite-Live. L'exemple en était nouveau, même après la lumière du style de César, même après le coloris de Salluste. César dessine à grands traits plutôt qu'il ne peint. Comme ce n'est point par l'imagination qu'il voit les choses et les hommes, mais d'un regard que ne trouble aucune émotion et par une sorte de connaissance anticipée qu'il en a par la raison, il faut réfléchir sur son style pour en être frappé. Salluste est plus coloriste que César, et la première lecture lui est plus favorable; mais la réflexion lui ôte quelques-uns de ses avantages. On découvre bientôt qu'en poursuivant à la fois deux mérites qui semblent s'exclure, qui du moins se contrarient, la couleur et la concision, la couleur qui sépare les objets, qui les distingue, qui leur donne un corps, la concision qui les réunit, les résume, les abstrait, il arrive quelquefois à des expressions générales qui promettent plus qu'elles ne tiennent. Tite-Live est coloriste par l'intérêt de sensibilité qu'il prend à toutes choses, et aussi parce qu'il est un peu de la nature des poètes, chez qui l'art de l'écrivain est le plus près de l'art du peintre ou du sculpteur, et la plume qui écrit de la plastique qui modèle.

Le premier des historiens romains, Tite-Live, eut l'idée et l'amour de la patrie. Il n'y a pas de patrie dans les mémoires de César; il y a César, et Rome n'est plus qu'une ville qui lui coûte moins à prendre que Brindes. Il n'y a pas de patrie dans Salluste; il n'y a que des partis. Ni l'un ni l'autre n'ont aimé Rome; César se substituant à elle, Salluste n'y trouvant pas sa place. Les grands hommes les touchent médiocrement : César, parce que les plus grands le sont moins que lui; Salluste, parce qu'il n'admire guère, et peut-être parce qu'il se pesait au poids de César, lui qui, faisant quelque part allusion à Caton, se vante d'avoir réussi où Caton avait échoué. Pourquoi César écrit-il? Nous l'avons dit : pour se faire admirer et craindre à Rome. Et Salluste? Pour la réputation qui s'attache à la pratique d'un art honnête; pour ne pas perdre dans l'oisiveté et l'inaction le loisir que lui fait la retraite; parce que cela sied mieux que l'agriculture ou la chasse; parce que de toutes les occupations où l'on exerce son esprit, l'une des plus utiles est d'écrire l'histoire. Tite-Live écrit pour sa patrie et pour se consoler des maux qui l'ont accablée dans les derniers temps par le spectacle de ses grands commencemens et de ses progrès. Tant qu'il verra prospérer et s'accroître cette république, « la plus grande, dit-il, la plus vertueuse, la plus riche en bons exemples qui fût jamais, » il se sentira soulagé et content.

Tite-Live est le premier historien véritablement homme de bien. L'éloge n'en est-il pas injurieux pour César et Salluste? César n'était-il pas homme de bien? Oui, par occasion, s'il le fallait, s'il y avait politique à l'être et parce qu'il n'avait aucun goût à ne l'être pas, en homme autant au-dessus de ses qualités que de ses vices. De même que, tout en ayant de la bonté, il pouvait être cruel, il avait de l'honnêteté, quoiqu'il fût toujours près d'en manquer. Sa morale, c'était sa raison appréciant son intérêt. L'intelligence de César se servait de tout, du bien comme du mal indifféremment, n'obéissait à rien, doutait des dieux, même de Vénus, quoiqu'il en eût fait la mère de sa lignée; ne croyait guère à la morale, quoiqu'il fût meilleur que celle de son temps, et égal, en bien des actions, aux plus nobles devoirs de la morale universelle; croyait pourtant, faut-il le dire? à des règles de goût et obéissait à la tyrannie de la rhétorique. Pour Salluste, je le trouve trop moraliste pour un homme de bien, et nous avons soupçonné son

indignation contre les malhonnêtes gens de n'être qu'un artifice pour écarter de lui le soupçon qu'il n'avait pas toujours pratiqué ce qu'il professe si haut. Le véritable homme de bien, c'est Tite-Live. Celui-là croit au bon, au vrai, à l'honnête; il trouve beaucoup d'honnêtes gens, il en trouve trop peut-être, dans l'histoire de son pays : preuve qu'il est de cette famille. S'il parle des bons exemples, ce n'est pas du succès qu'il l'entend, mais du désintéressement, de la fidélité à la parole, de la fermeté dans le malheur, de la modération dans la fortune. La morale ne lui sied pas seulement comme à un bon esprit toute bonne chose; il y a foi, il en relève comme d'une puissance supérieure, et il a l'idée de l'action de la morale sur l'histoire, ce qui est un acheminement à l'idée de l'action de la Providence. Ces qualités de Tite-Live, pour ne parler que de celles qui du caractère passent dans les écrits, ne se montrent pas par des professions de foi ni par des maximes; son patriotisme n'éclate pas en déclamations, ni son honnêteté en discours de morale, ni sa sensibilité en attendrissemens et en larmes : c'est une sorte de foyer d'où se répand sur tous ses écrits une chaleur secrète et égale; on reconnaît à chaque instant une ame touchée et un historien qui a besoin d'aimer, d'admirer, de se consoler.

C'est ainsi qu'un genre s'enrichit et se complète par les qualités particulières des écrivains; c'est ainsi que, chez les Romains, l'idéal de l'historien se forme de l'héroïque simplicité de César, de la finesse d'esprit de Salluste, de la candeur de Tite-Live; c'est ainsi que l'idéal du style historique se forme de la pure et lumineuse brièveté du premier, de la concision savante du second, de l'abondance lactée, *lactea ubertas* (1), du dernier. Un peu plus de trente ans après la mort de Tite-Live, il en naîtra un quatrième, qui achèvera ce double idéal par une profondeur de pénétration et une émotion de langage inconnues jusqu'à lui. Et par une de ces harmonies du monde moral dont toutes les grandes littératures offrent quelque exemple, en même temps que la réunion des quatre historiens de Rome composera un modèle incomparable d'histoire, nous aurons, pour chacun des grands changemens de ce pays, l'historien le plus propre à le retracer. Tite-Live, l'historien poète, nous racontera les fables de son origine et son agrandissement prodigieux; Salluste, la corruption insensible de Rome au milieu des dépouilles du monde dont elle est gorgée; César, ses efforts pour se renouveler par la guerre civile; Tacite, sa lente dissolution.

Parmi les défauts de Tite-Live, le plus grave peut-être, c'est qu'écrivant l'histoire de la nation la plus politique de l'antiquité, il manque de curiosité et d'intérêt pour la politique intérieure de son pays. Il néglige presque entièrement la constitution de Rome, par laquelle, selon Montesquieu, elle triompha de Carthage. Si quelques faits intérieurs l'invitent à s'en occuper, il n'approfondit pas; et, soit sur les desseins du sénat, soit sur les luttes des partis, soit sur certaines grandes mesures qui touchent à la constitution, il se réduit au rôle de témoin, voyant les choses du dehors et de loin, ne cherchant pas à pénétrer, et confiant dans les talens de ceux qui gouvernent. Admirable disposition pour écrire l'histoire de tout ce qui se passe au dehors et en plein jour, guerres, émotions populaires, scènes du forum, mais qui ne convient plus lorsqu'il s'agit d'événemens intérieurs, de motifs secrets, de conseils, lorsque le sort de Rome dépend de

(1) Quintilien, *neque illa Livii lactea ubertas.*

quelque résolution prise entre ces quatre formidables murs où délibérait le sénat.

Toutefois ne demandons pas compte à Tite-Live, avec la rigueur de nos idées sur les devoirs de l'historien, de ce qu'il laisse à regretter du côté de la politique. Depuis que l'histoire se fait dans les archives, et qu'à l'imagination qui anime et rend présent le passé, à la raison qui en retrouve l'ordre et la suite, à la sensibilité qui s'émeut de ses vicissitudes, nous préférons la sagacité qui pénètre les secrets ressorts de la politique, la dissertation qui discute les témoignages, et le talent d'exposer si différent du talent de raconter, non-seulement nous pourrions le trop blâmer de ce qui lui manque, mais ne pas assez apprécier ce qu'il a. Si je me permets de ne pas trouver Tite-Live assez politique, c'est en le comparant à son temps, à son devancier de plus d'un siècle, Polybe, lequel lui donnait un si bon modèle dans ses récits des guerres puniques, en recherchant, en examinant, en découvrant les ressorts de la conduite qui, en moins de cinquante-trois ans, rendit les Romains maîtres de presque tout le monde connu.

Les autres défauts de Tite-Live sont ceux de ses qualités mêmes, de cette abondance limpide et nourrissante, *lactea ubertas*, dont Quintilien semble parler avec la sensualité de Mme de Sévigné voulant faire d'un certain traité de Nicole un bouillon pour l'avaler; de ce talent de narrateur où Tite-Live n'a pas été surpassé; de ce don de poésie par lequel son *Histoire* ressemble à une épopée. Par l'abondance, il est entraîné quelquefois dans la diffusion, et l'on est d'autant plus fâché de le voir diffus, qu'en d'autres endroits, où le détail était nécessaire, on l'a trouvé ou laconique ou muet. Par le talent de narrateur, il touche au conteur. Le dramatique seul le touche, et, si la vérité n'y prête pas, j'ai peur ou qu'il ne la néglige, ou qu'il ne l'embellisse. Cependant Niebuhr a passé toute mesure en disant de Tite-Live qu'il n'éprouve ni conviction ni doute. Ce qu'il faut dire, c'est qu'il est convaincu à la manière des poètes, de sentiment plutôt que par les règles de la critique historique, et que, toutes les fois que l'historien doute, c'est le narrateur qui décide. Il dit quelque part : « Je ne voudrais rien tirer d'assertions sans fondement, ce qui n'est que trop le penchant des écrivains, *quo nimis inclinant scribentium animi.* » Voilà un mot où il se trahit. Entre deux faits dont l'un est sec et l'autre intéressant, c'est vers le second qu'il incline; entre le vrai qui le priverait d'un beau récit et le vraisemblable qui lui en fournit la matière, il choisira le vraisemblable. Et comme toutes les qualités ont leurs piéges, en même temps que son talent de narrateur le fait glisser dans l'inexactitude, son patriotisme le porte à préférer le vraisemblable qui sert la gloire des Romains au vrai qui leur fait tort. Enfin ayons le courage d'ajouter que ce grand écrivain, ce noble esprit, n'est pas exempt de légèreté. Le don poétique et presque virgilien de Tite-Live le rend trop sensible au merveilleux des traditions qui flattent l'orgueil de son pays. Le dommage n'en est pas grand, quant aux commencemens de Rome, à cause de l'impossibilité à peu près certaine de les éclaircir. Et lorsque je considère les réalités que nous donne la critique historique moderne en dédommagement des illusions qu'elle veut nous ôter, les négations sèches qu'elle oppose à des récits charmans et pleins d'intérêt, les dissertations dont elle étouffe ces poétiques annales, les matériaux qu'elle entasse au pied du noble monument pour l'architecte

inconnu qui doit tenter quelque jour de le refaire, je m'en tiens à la Rome des écoliers, et j'aime mieux croire avec les enfans à Numa et à la nymphe Égérie, avec Corneille au combat des Horaces et des Curiaces, que douter avec Niebuhr sans prouver, et détruire sans remplacer. La crédulité de Tite-Live n'est à surveiller que pour les époques où les témoignages ne manquent pas; car il est probable que son penchant au merveilleux persiste, là même où il a plus de moyens de savoir la vérité. Encore ne faudrait-il pas lui en vouloir beaucoup. Son tort serait celui de toute l'antiquité, qui, dans tous les arts, songeait à plaire bien plus qu'à instruire, ou à n'instruire qu'à la condition de plaire. L'historien, dans la pensée de Quintilien, n'est qu'une sorte d'orateur tenu de plaire à son lecteur, comme l'orateur à son auditoire. Dans la brillante revue qu'il fait, au livre X, des historiens grecs et latins, il ne les apprécie et ne les compare que par les qualités de la mise en œuvre, le tour d'esprit, les caractères du style, nullement par ce qu'ils ont fait ou négligé de faire dans l'intérêt de la vérité.

La conclusion de tout cela est qu'il faut lire Tite-Live avec précaution. Cette réserve n'est pas difficile. Les séductions d'un auteur ancien, au temps où nous vivons, ne sont pas irrésistibles. Ni les passions, ni le tour d'imagination de notre époque, ni le désir de trouver dans un auteur des preuves pour ou contre quelque opinion du jour, ne se mêlent au pacifique intérêt de la vérité recherchée dans un passé si lointain et sans application directe au présent. Il nous sera donc aisé de nous défendre contre les charmes du plus brillant des narrateurs et de lui demander dans l'occasion si le vrai qu'il a négligé ne vaut pas mieux que le vraisemblable qu'il a imaginé; pourquoi il a été infidèle; si c'était faiblesse du narrateur ou partialité du citoyen pour son pays. Toutefois ne soyons pas dupes de notre prudence, et par trop de peur d'un bien petit danger, comme d'admirer plus qu'il n'est juste un Régulus, un Fabius, un Scipion, ou d'être un peu trop Romains contre les Samnites ou les Carthaginois, ne nous privons pas du plaisir qu'ont tiré de la lecture de Tite-Live tant d'esprits excellens, y compris La Fontaine, qui, le lisant un jour dans le jardin d'une hôtellerie, « s'y attacha tellement, dit-il, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans qu'il fît réflexion sur son appétit (1). »

Nous étudierons d'abord dans Tite-Live le récit de la seconde guerre punique. C'est sans comparaison la plus belle époque de l'histoire romaine. Une lutte à mort a mis aux prises deux sociétés, deux constitutions, deux génies, deux races antipathiques. Le même monde ne peut plus contenir Carthage et Rome; il faut que l'une ou l'autre périsse. Les deux rivaux ne veulent plus de la vie qu'il faudrait tenir l'un de l'autre. Entre eux, pas de rémission ni de trêve; ils se quittent, quand l'épuisement a raidi leurs mains, mais c'est pour recommencer le combat. Un moment l'un d'eux est près de périr; terrassé, le fer sur la gorge, il parvient à en écarter la pointe, et il enchaîne l'épée dans la main du vainqueur jusqu'à ce qu'il la retourne contre lui. On ne sait lequel des deux est le plus grand, et la victoire même n'en a pas décidé.

Je ne cache pas que ce qui m'a surtout attiré à ce sujet, c'est Annibal. L'histoire n'offre pas de plus grand spectacle que cet homme prodigieux qui, à peine proclamé chef de l'armée carthaginoise, maître enfin d'accomplir son vœu de

(1) Lettres à Mme de La Fontaine.

haine éternelle contre Rome, la défie d'abord dans Sagonte en ruine, traverse les Pyrénées, ouvre les Alpes à la première armée qui les ait franchies, détruit les armées romaines sur le Tessin, sur la Trébie, au lac Thrasymène, et Rome elle-même à Cannes; puis, après cette course de torrent, arrêté tout à coup, commence, avec les restes de ses compagnons de victoire grossis de quelques alliés de Rome, sans son pays ou malgré son pays, une guerre plus étonnante encore; attaquant et se dérobant tour à tour, et, comme le lion qui rôde autour d'une proie bien gardée, revenant par mille circuits sur cette Rome qu'il avait vue une fois et dévorée en espérance; établi et vieillissant au sein de l'Italie; aussi patient sur le sol étranger qu'une nation qui se défend sur le sien; aussi fécond en ressources qu'un grand gouvernement; rappelé enfin de cette patrie que la guerre lui avait faite pour aller au secours de ses propres foyers, et vaincu par un jeune homme échappé au désastre de Cannes. Il sera, si je ne me trompe, d'un grand intérêt de rechercher si Tite-Live n'a pas à son insu diminué Annibal, et si son vainqueur, ce Scipion l'Africain, qu'un buste du temps nous représente la tête chauve, le front vaste, l'œil dur et perçant, avec un grand air où respire l'orgueil du noble, le dédain de l'homme impopulaire, la capacité du général (1), si cet homme heureux et brillant à la façon de Pompée n'a pas été un peu enflé.

Pour m'aider, dans ces études, du meilleur de tous les commentaires, la vue même du pays, j'ai voulu me donner une idée de la route qu'Annibal a suivie, de cette terre sur laquelle il campa seize ans. J'ai traversé les Alpes par le chemin que le plus grand admirateur d'Annibal, Bonaparte, a jeté sur leurs abîmes, et toute la peinture de Tite-Live est devenue parlante. J'ai vu ces belles plaines de l'Italie du nord, dans lesquelles on débouche de tous les passages des Alpes, et j'ai senti de quelle ardeur de convoitise devaient être saisis à cette vue les mercenaires d'Annibal. J'ai vu les Apennins, où il faillit s'ensevelir dans les neiges, après la bataille de la Trébie, et Spolète, sur son rocher, où vint se briser l'élan que venait de lui donner la victoire de Thrasymène; j'ai vu Rome et ces hauteurs d'où l'on suppose qu'Annibal vint à la découverte, avec quelques cavaliers, pour explorer l'endroit faible par où il pourrait y pénétrer. Enfin, en contemplant cette campagne romaine, solitude artificielle, dont la charrue des Fabricius et des Caton faisait autrefois une campagne riante et féconde, j'ai compris ce que pouvait tirer pour sa défense, de cette terre que rend malfaisante sa fécondité négligée, l'héroïque nation sortie de son sein, et, ému du même sentiment que Virgile, j'ai dit tout bas avec lui, dans son intraduisible langue : « Salut, grande terre de Saturne, mère des moissons et des héros!

Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,
Magna virum. . . . . »

NISARD.

(1) Ce buste est à Rome au musée du Capitole.

V. DE MARS.

DE LA SITUATION ACTUELLE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LES SUBSISTANCES

ET

LA BANQUE DE FRANCE.

Au milieu de circonstances favorables, tout est facile; des lois réglementaires médiocres se prêtent suffisamment au jeu des forces sociales; toute institution passablement organisée fonctionne avec une régularité satisfaisante, et ceux qui la dirigent ont la tentation de la croire une perfection : tel administrateur dont l'intelligence ne dépasse pas le niveau commun peut attribuer la prospérité publique à sa participation aux affaires de la patrie, et voit en rêve la postérité lui dressant des statues; mais, quand les circonstances deviennent laborieuses, les lois, les institutions publiques et les hommes sont soumis à une épreuve décisive, et le moment est venu de les juger.

Je laisse de côté ce qui concerne les hommes; c'est sur notre législation des céréales et sur le mécanisme de la Banque de France que je présenterai quelques observations. On a beaucoup vanté l'agencement de la loi qui règle l'entrée et la sortie des grains, et la constitution de la Banque de France a été signalée comme le dernier mot du crédit. Cependant, la situation étant devenue difficile, nous voyons que la législation des céréales est reconnue impuissante d'une voix unanime. Au

moment où ces lignes paraîtront, elle aura déjà été frappée d'abrogation à l'unanimité, temporairement ou non, ce n'est pas ce qui importe le plus. La Banque de France, de même, est en proie à l'inquiétude. Elle cherche des expédiens, et certainement elle en trouvera, car elle ne s'est pas commise; elle est nantie d'un bon portefeuille; elle a bonne renommée et ceinture dorée. Pourtant un fait est constaté de son aveu : dès qu'il survient quelque embarras extraordinaire, une de ces crises pour lesquelles sont faites les grandes institutions conservatrices de l'intérêt public, son mécanisme cesse de bien fonctionner, et elle est aux abois.

Il faut savoir le dire, c'est que notre législation des céréales n'est pas bonne : elle n'est pas établie sur les seules bases qui soient solides. La Banque, dont autant que personne je proclamerais les titres s'ils étaient contestés, laisse de même beaucoup à désirer; elle n'est plus à la hauteur des principes et de la pratique du crédit. De ce qui se passe il faut tirer la conclusion que si nous sommes sages, si nous avons des yeux pour voir, nous referons la loi des céréales et nous modifierons le système de notre grande Banque, afin qu'elle ait une action plus conforme à l'état présent des idées sur la matière et aux enseignemens qu'a fournis l'expérience.

I. — CARACTÈRE VÉRITABLE DE LA SITUATION.

Avant tout, il convient de bien fixer un point essentiel : il n'y a rien de bien menaçant dans la situation. Je tiens à l'établir, non point par manière de précaution oratoire, ou simplement pour éviter d'être accusé de semer l'alarme; je le dis parce que c'est ma conviction motivée.

Pour ce qui est des subsistances, la crainte d'en manquer serait sans fondement. La récolte a été faible, le fait est trop évident, et même ce n'est pas le blé seul qui a manqué. Les légumes secs sont chers, ce qui en atteste la rareté, et les pommes de terre sont restées atteintes de cette maladie qui est un désespoir pour les naturalistes presque autant que pour les hommes d'état; mais la récolte du maïs a été abondante, précieuse compensation pour le sud-ouest, et les châtaignes, dont on sait que vit une bonne partie de la population dans les départemens du centre, ont beaucoup donné. En somme, un fort supplément d'approvisionnement nous était et nous est encore nécessaire, et c'est naturellement aux grains qu'il faut surtout le demander, car les autres alimens du règne végétal, tels que seraient des légumes secs, des châtaignes et des pommes de terre, ou ne sont pas produits à l'extérieur de manière à y offrir une grande surabondance, ou sont plus malaisés à conserver sains pendant un trajet de quelque étendue, ou justifient moins par leur valeur vénale et par leur puissance nutritive les frais de transport. Il est

même digne d'attention que, cette fois, la masse de céréales à importer dépassera tout ce qui s'était jamais vu. Ainsi, l'importation de 1846 excède celle de 1818, qui fut de 2,650,000 hectolitres, celle de 1832, qui monta à 4,500,000. Elle s'est élevée à 5,658,000. Si cependant on fait courir l'année du 1er juillet, afin d'avoir une période qui réponde à la moisson même, l'importation jusqu'au 1er janvier a été de 2 millions et demi d'hectolitres seulement. Quelques personnes disent que pour l'année entière, de juillet à juillet, nous irons à 10 millions d'hectolitres de blé; j'espère que non. L'Angleterre, et en général l'Europe occidentale, éprouve la même pénurie que nous. En Irlande, c'est même une famine par le manque de pommes de terre, dont ce peuple malheureux vit presque exclusivement. La récolte des pommes de terre en Irlande est réduite au quart, et au 1er janvier la Grande-Bretagne avait déjà importé 14 millions d'hectolitres de blé : c'est quatre à cinq fois l'importation ordinaire; mais aussi les trois greniers de la civilisation moderne sont abondamment pourvus. Les récoltes de la Baltique ont été bonnes; celles de la Russie méridionale et des États-Unis, jointes à leurs réserves, représentent une très grande masse disponible. Il ne faut pas un grand effort à ces trois contrées, lorsqu'elles n'ont pas été frappées des mêmes rigueurs de la nature, pour remplacer le déficit que peut éprouver l'Europe occidentale. Ce n'est même qu'un jeu pour elles lorsqu'elles sont en bonne année; car, en supposant que l'Europe occidentale ait besoin de 40 millions d'hectolitres, et cette évaluation est énorme, le commerce, pour peu qu'il fût averti d'avance, qu'il pût expédier les ordres et concerter ses opérations, et qu'il eût la latitude de remplacer une bonne partie du blé par l'équivalent en autres céréales, trouverait la masse entière dans l'Amérique seule. La production de ce pays est en effet extraordinaire, moins en froment cependant qu'en autres grains. Pour le froment, les États-Unis excèdent à peine la moitié de la production de la France, qui est de 75 millions d'hectolitres, mais leur récolte en grains de toute sorte est prodigieuse. Pour une population qui ne dépasse pas 20 millions en ce moment, ils ont 300 millions d'hectolitres. L'empire d'Autriche, avec 37 millions d'habitans, ne va qu'à 220 millions d'hectolitres, et nous, avec nos 35 millions de bouches, nous nous tirons d'affaire avec moins de 200. Encore faut-il dire que la consommation moyenne de viande aux États-Unis est triple ou quadruple de ce qu'elle est en France ou en Autriche. L'Amérique du Nord a donc un très grand surplus, mais c'est particulièrement du maïs, dont l'Autriche ne récolte que 20 millions d'hectolitres, et la France moins de 10. Les États-Unis en font 200 millions, et cette année, par une faveur dont on doit bénir la Providence, a été chez eux une *vache grasse*, particulièrement pour cette denrée. Jusqu'à ces derniers temps, ils exportaient plus de blé que de maïs. Ils n'expédiaient au dehors cette graine indigène qu'après l'avoir convertie en

chair et en graisse. Les états de l'ouest, avec leur maïs, élèvent des porcs en nombre infini, les tuent dans des abattoirs vastes comme des villes, les couvrent de sel qui ne leur coûte rien, et les distribuent, en barils de viande salée, de lard et de saindoux, dans le monde entier; mais, du moment qu'on leur offre un bon prix du grain, ils préfèrent le vendre en nature. C'est ainsi que le commerce de maïs a acquis maintenant de larges proportions à la Nouvelle-Orléans. L'Angleterre, depuis la nouvelle loi des céréales, en reçoit de grandes quantités. En ce moment même, le maïs à Liverpool est à 70 shillings le quarter (30 fr. l'hectolitre), pendant que la cote du blé est de 82 shillings (36 francs l'hectolitre). Le maïs est une nourriture agréable, moins substantielle que le blé cependant, et le prix qu'il a actuellement à Liverpool est exagéré relativement à celui du blé.

Comme entre l'Amérique et l'Europe les trajets par les paquebots à vapeur ne sont plus que de quinze jours, ce qui en suppose vingt-cinq jusqu'à la Nouvelle-Orléans, comme les navires à voiles sur lesquels on chargerait des grains ou des farines font le trajet dans une moyenne d'un mois à cinq semaines, les grains américains peuvent être en Europe deux mois environ après le départ de la commande. Ainsi, pour peu que le commerce ait été averti et que la saison ne s'y oppose pas, il est facile de tirer du Nouveau-Monde de vastes approvisionnemens en temps opportun.

Il ne faut cependant pas se bercer de l'espérance d'un bon marché extrême de ce côté. Le blé et les barils de farine qu'on trouve à acheter à New-York viennent de loin. Ce sont des produits de l'ouest, terre promise du cultivateur libre, Eldorado du paysan européen qui, muni d'un petit capital, veut se faire un beau patrimoine par son travail. Les denrées de l'ouest ont fait de 1,000 à 1,500 kilomètres avant d'être au port d'embarquement, et en majeure partie sur des canaux où les états perçoivent un péage plus élevé qu'on ne pourrait le croire (1). Il en résulte qu'*en temps ordinaire* le blé de l'ouest ne pourrait guère être rendu dans nos ports à moins de 20 francs l'hectolitre. Rendus à Marseille, les blés d'Odessa coûtent moins communément; je ne parle pas de cette année, où, dans la mer Noire comme en Amérique, des demandes multipliées, imprévues, précipitées, ont donné à la hausse une impulsion extraordinaire. Nous nous estimerions mille fois heureux en ce moment de voir dans l'intérieur les blés tenus partout sous la limite de 25 fr., qui

(1) Le blé et la farine supportent un péage de 3 centimes et un tiers par 1,000 kilog. et par kilom. parcouru, sur le canal Érié. Sur le canal d'Ohio, qui amène dans la direction de New-York les blés de l'état d'Ohio, c'est un peu plus. Sur les canaux français, dont l'administration dispose entièrement, comme le canal de Saint-Quentin, le péage est de 2 centimes; mais même à 3 centimes et un tiers, un hectolitre, pour le trajet tout entier sur le canal Érié, ne paie que 1 fr. 50 cent. de péage. Il faut y joindre le transport proprement dit et les frais commerciaux.

correspond à cette cote dans nos ports. Malheureusement la spéculation commerciale aura et a déjà eu pour résultat de faire monter les blés, cette année, fort au-dessus des prix habituels en Amérique de même qu'à Odessa, surtout aidée qu'elle est, comme on le verra tout à l'heure, sur l'autre rivage de l'Atlantique par des circonstances de climat qui pendant un certain intervalle encore restreindront l'offre, tandis que la demande ira croissant. Quant au maïs, il fait bien du chemin pour atteindre les quais de la Nouvelle-Orléans, mais il s'y rend en descendant le cours incomparable de l'Ohio et du Mississipi, et ces chemins qui *marchent et portent où l'on veut aller* ne sont soumis à aucun péage. Ordinairement donc le maïs est à vil prix dans cette métropole. Je me souviens d'y avoir entendu dire que les petits coquillages dont on se sert, faute de pierres, pour charger un tronçon de route de quelques kilomètres entre la Nouvelle-Orléans et le lac Pontchartrain, et qu'on vend au boisseau, étaient quelquefois plus chers que le maïs.

Pour la célérité des approvisionnemens, l'Amérique du Nord a cet avantage que les ports n'y gèlent pas. On n'y est pas exposé à voir des navires, comme en ce moment à Odessa, captifs au milieu des glaces et attendant le dégel pour faire voile vers l'Europe, qui les appelle avec impatience. Cependant l'influence de l'hiver s'y fait sentir sous une autre forme et s'y maintient plus long-temps. Ce n'est pas comme dans l'intérieur de la Russie, où les charrois ne sont possibles avec économie qu'en traîneaux, sur les neiges qu'amoncèle l'hiver, mais où alors le traînage est à un bas prix qu'égalent rarement les tarifs les plus réduits des chemins de fer de l'Europe occidentale. L'Amérique au contraire écoule ses denrées au moyen de canaux qu'elle a multipliés et que les chemins de fer, tels qu'ils sont en Amérique du moins, ne pourraient suppléer; mais ces canaux sont régulièrement gelés tous les hivers. New-York et la Nouvelle-Orléans sont les deux ports par où se répandent sur le marché général du monde la plupart des produits de l'agriculture américaine. Pour atteindre le fleuve Hudson, sur lequel New-York est assise, ou le Mississipi, dont la Nouvelle-Orléans commande l'embouchure, les grains et les autres denrées ont à suivre divers canaux ou différens fleuves, pour New-York, par exemple, le canal d'Ohio, le lac Érié, le canal Érié et le fleuve Hudson. Malheureusement sur ces canaux tout transport est suspendu de la mi-décembre au milieu d'avril, et les fleuves eux-mêmes sont fermés. Ainsi, à Albany, où le canal Érié débouche dans l'Hudson, le fleuve est gelé en moyenne pendant trois mois (1), et la glace massive en envahit la sur-

(1) Il résulte des tableaux publiés par l'administration des canaux de l'état de New-York, que, de 1817 à 1838, l'Hudson a été fermé par les glaces à Albany pendant quatre-vingt-douze jours, moyennement. D'après ces mêmes tableaux, le chômage pour cause de gelée sur le canal Érié a été, d'après une moyenne de six saisons, de cent trente-

face quelquefois jusqu'aux portes de New-York, tant sous la latitude de Naples les hivers ont d'âpreté dans le Nouveau-Monde. Ce n'est donc que tout à la fin d'avril ou au commencement de mai que les grands approvisionnemens seront réunis dans les ports d'embarquement sur l'Atlantique, et par conséquent ce n'est qu'à la fin de mai ou au commencement de juin que nous recevrons d'Amérique les grands renforts. Jusque-là, les envois de l'Amérique se réduiront à ce qui pourra être expédié aux ports américains par les chemins de fer. C'est ainsi que, sur la première réquisition, il viendra quelque chose des environs de New-York, un peu plus de Boston, qui est rattaché par un chemin de fer non-seulement à Albany, mais au lac Érié lui-même, et une certaine quantité de Baltimore et de Philadelphie, d'où divers chemins de fer rayonnent dans différens sens et atteignent des quartiers à céréales, tels que le comté de Lancaster en Pensylvanie et la vallée de Virginie. La Nouvelle-Orléans, dont la position est plus méridionale, reçoit, par les affluens du bas de la vallée du Mississipi, des approvisionnemens presque sans relâche. L'Europe, par conséquent, pourra en tirer du maïs à peu près immédiatement en quantité indéfinie.

En résumé, le marché général est assez bien pourvu pour que l'Europe, et la France en particulier, ne courent aucun péril de disette. Les communications intérieures au sein de notre patrie sont en assez bon état désormais pour que, une fois au port, les subsistances étrangères se répandent partout rapidement et sans grands frais. Il eût été mieux que, dès le mois de septembre, toute latitude eût été donnée au commerce, toute barrière abaissée. La franchise du commerce des grains, que les chambres viennent de voter, établie quatre mois plus tôt, aurait été suivie de grands arrivages. Les Américains, qui ne soupçonnaient pas que nous aurions besoin de leur récolte, se seraient hâtés de battre leur moisson, de la moudre, de l'embarquer sur leurs canaux; aucun autre peuple n'est expéditif au même degré, quand son intérêt l'y pousse. Nous aurions maintenant nos ports remplis de navires chargés de grains ou de farines presque autant qu'il en faut pour compléter nos provisions jusqu'à la prochaine récolte; les prix auraient haussé, mais graduellement, et ils se seraient arrêtés à un moindre niveau. Les populations, qui s'émeuvent facilement sur la question des subsistances, n'auraient pas ressenti l'effroi que leur a inspiré l'élévation brusque et accélérée des mercuriales. L'ordre, qui est la plus sûre garantie contre la famine, n'aurait point été troublé. Les retards cependant ne paraissent pas devoir être autrement dommageables, en ce sens

trois jours par an. Le lac Érié lui-même a ses ports fermés par la gelée. Le port de Buffalo, où le canal Érié débouche dans le lac, est précisément celui de tous qui est ouvert le plus tard. En 1831 et 1835, il ne l'a été que le 8 mai, et en 1829 le 10 mai. En 1828, au contraire il l'a été dès le 1er avril.

qu'avec ce qui a été importé déjà, nous sommes parfaitement en position d'attendre les envois. Ceux de la mer Noire désormais ne peuvent être retenus long-temps. On doit aussi le dire à la décharge de l'administration, tout le monde a été trompé sur les ressources de l'intérieur. La récolte sur pied était de la meilleure apparence; ce n'est qu'au battage qu'on a reconnu combien elle était médiocre. Ensuite les gouvernemens, eu égard à l'humeur altière et au crédit des patrons du système protecteur, ne se résolvent qu'à la dernière extrémité à s'écarter des voies protectionnistes. La suspension de la loi des céréales par ordonnance dès le mois de septembre eût excité des clameurs qu'on n'ose pas toujours braver, quand on a à compter avec une majorité. A l'endroit de la majorité, de ses exigences éclairées ou non, de ses préjugés même, l'héroïsme est rare de nos jours parmi les hommes d'état. Si nos ministres ont été timides, lord John Russell a été poltron. En présence de tous les maux qu'éprouve l'Irlande, il n'a pas osé prendre sur lui d'autoriser l'entrée des blés étrangers sous tout pavillon et sans distinction de provenance, après même que d'ici lui en fut venu l'exemple.

La situation du marché général étant telle que les grains ne peuvent manquer, mais que le prix doit en être de moitié plus haut que dans les temps ordinaires et sur quelques points du double, et d'autres alimens du règne végétal qui nous font faute devant être remplacés par le blé, qui est plus cher à égalité de puissance alimentaire, nous sommes à l'abri des calamités de la famine, mais non de beaucoup de souffrances. La vie est renchérie, il faut que les populations soient mises, autant qu'il se pourra, en mesure de supporter ce surcroît de dépenses. Les pouvoirs de l'état doivent, par l'étendue de leur prévoyance, se montrer à la hauteur de leur mission. L'effet naturel d'une brusque cherté du pain a toujours été de restreindre le travail. De bonnes explications en sont données par la science économique, je ne les répéterai pas; je me borne à prendre acte du fait. Le gouvernement est tenu de lutter par des moyens énergiques contre cette tendance du travail à se resserrer. Le travail, qui, bien ordonné, fait la richesse des états, est le patrimoine du pauvre. Tuteur des faibles, le gouvernement doit veiller à ce que ce patrimoine soit sans cesse renouvelé, sans cesse fécondé. En présence d'une cause extraordinaire de misère, il n'y a qu'un remède, le travail extraordinaire. Pendant les sessions dernières, on s'est plaint de ce que nous entreprenions trop à la fois. Grace à Dieu, la plainte n'a pas été écoutée, et les chambres ont persévéré dans leurs votes de travaux publics. Le gouvernement, de son côté, s'est hâté cet hiver d'ouvrir les chantiers. C'est ainsi que les populations pauvres pourront honorablement gagner les moyens d'existence qui leur manquent d'autre part. Le problème à résoudre était de multiplier les ateliers le plus possible. Les chemins de fer et les canaux, ou

même les rectifications de routes royales, ne s'étendent pas à toutes les localités indistinctement; il y avait donc à généraliser davantage le débouché offert aux bras inoccupés, à la population nécessiteuse. C'est à quoi le ministre de l'intérieur a pourvu en donnant une impulsion nouvelle aux travaux d'utilité communale. Un crédit extraordinaire de 4 millions a été ouvert à cet effet : les communes devront faire les trois quarts de la dépense; l'état couvrira l'autre quart. On conçoit que ce n'est qu'un premier essai. Le ministre, justement économe des deniers de l'état, a restreint le crédit et a demandé une forte coopération aux communes. Actuellement que les chambres sont assemblées, rien ne sera plus facile, autant que le besoin en sera constaté, que de grossir la somme, d'en varier l'emploi et d'accommoder de plus de variété les conditions du concours de l'état. L'administration pourra être autorisée à porter son concours financier au tiers ou même à la moitié dans certains cas spécifiés. Il conviendrait aussi que l'état, indépendamment du don gratuit, fît, dans d'autres cas, des avances dans lesquelles il rentrerait plus tard.

Il ne faut pas non plus que les particuliers se croient quittes, dans les temps de souffrance publique, parce que le gouvernement aura consacré quelques millions à multiplier et à agrandir les chantiers de terrassement. C'est le cas de répéter le mot d'ordre de Nelson au moment d'une bataille fameuse. Quand les temps sont durs pour la masse de la population, chacun a un devoir à remplir, et la *patrie attend que chacun fasse son devoir*. La charité privée déploiera donc aussi toute sa sollicitude, toute son activité, toute son intelligence. Je ne veux pas parler seulement des aumônes que distribue la charité individuelle, ni même de ces travaux que quelques riches propriétaires font exécuter dans leurs domaines. La ville de Lyon a donné, en 1837, un exemple qu'en ce moment on ne saurait trop recommander, et la *commission de prévoyance* de cette ville, spontanément organisée alors par les notables, est un modèle sur lequel maintenant on doit fixer les yeux partout où des populations agglomérées manqueraient de travail. C'est un sujet qui a assez d'à-propos pour que je ne me borne pas à le mentionner et pour que j'entre dans quelques détails.

Il y a peu d'années, en 1837, se manifesta en Amérique la crise financière dont l'Union n'est pas encore complétement dégagée; par le contrecoup, vingt mille ouvriers lyonnais se trouvèrent sur le pavé. Dans cette situation pénible, la commission de prévoyance se forma sous les auspices de l'autorité. Elle commença par ouvrir dans la ville une souscription qui produisit environ 55,000 francs. M. le duc d'Orléans, qu'affligeait la détresse de la seconde ville du royaume, fit don d'une somme de 50,000 francs. A Paris, on s'en était pareillement ému : un concert qu'on y donna rapporta près de 20,000 fr. C'était en tout 126,610 fr.

pour parer à une perte de salaire qu'on évaluait à 2 millions par mois. Après avoir délivré des feuilles de route aux ouvriers qui n'étaient pas domiciliés à Lyon et qui appartenaient à des départemens un peu éloignés, après en avoir casé quelques-uns dans les villes voisines, et déduction faite de ceux qui, ayant des économies, étaient en état d'attendre, il restait encore environ six mille ouvriers sans ouvrage, et par conséquent sans pain. Ne leur eût-on donné que 20 sous par jour, ce qui eût été une maigre pitance, la dépense quotidienne serait montée à 6,000 fr. Tout ce que possédait la commission eût été absorbé en quatre semaines, et la crise a duré environ huit mois. La commission, à titre d'entrepreneur ordinaire, prit en adjudication, de la ville, de l'administration militaire, des ponts-et-chaussées, la construction d'un entrepôt, d'un abattoir, d'une route, d'un cimetière, de plusieurs forts et d'une digue, ouvrages qu'il eût fallu exécuter dans tous les cas. Ce fut la planche de salut des malheureux ouvriers. On ouvrit successivement des ateliers sur divers points où ils vinrent en foule. Un minimum de salaire de 30 sous par jour fut assigné à chacun: mais, pour déterminer les travailleurs à bien faire, on s'engagea à leur donner davantage toutes les fois qu'ils produiraient au-delà d'une tâche déterminée. Tout ouvrier faisant un supplément de besogne pouvait gagner jusqu'à 3 francs par jour, ce qui, dans un temps de détresse, pouvait presque passer pour de la prodigalité. On prit d'ailleurs les mesures les plus strictes pour que chaque ouvrier reçût le prix de sa journée exactement. On plaça les hommes mariés ou vivant en famille dans les ateliers les plus rapprochés de la ville, afin que le salaire pût être dépensé dans le ménage, et on organisa, pour les ouvriers des ateliers les plus éloignés, des cantines où les vivres étaient livrés à prix coûtant. Tout ce que la vigilance la plus attentive peut imaginer pour adoucir une situation cruelle fut mis à exécution. Les ouvriers purent se convaincre de la justice, de l'impartialité, de la sympathie de ceux qui les commandaient. Le préfet, M. Rivet, déploya en cette occasion un zèle infatigable. Un des membres de la commission, qui en fut l'ame, M. Monmartin, ancien officier du génie, paya de sa personne, durant cette longue crise, avec un dévouement et un désintéressement sans bornes. Ce fut lui qui organisa et qui dirigea les travaux. Il allait chaque jour parcourant les ateliers, encourageant les travailleurs, les animant par ses exhortations et ses avis paternels, leur faisant aimer l'ordre par son équité et sa bienveillance en même temps qu'il le leur faisait respecter par sa fermeté. Son dévouement et son activité électrisèrent si bien ces braves gens, qu'ils mirent une sorte de point d'honneur à se bien acquitter de leur tâche et qu'ils y apportèrent de l'ardeur. Les travaux s'exécutèrent bien et promptement. 5 ou 6,000 ouvriers vécurent de la sorte pendant près de huit mois. Il faut dire cependant qu'il n'y a jamais eu plus de 1,600 ouvriers

TIMBRE ROYAL 6 c.

à la fois présens dans les ateliers. La commission n'eut à débourser que 55,000 francs, déduction faite de ce qu'elle reçut pour travaux faits. En outre, les fonds de la commission servirent à d'autres usages; notamment 10,000 francs furent remis à une caisse particulière qui faisait des avances aux ouvriers sur leurs métiers, sans en demander le dépôt, et 5,000 fr. au mont-de-piété. La commission, après la crise, avait encore en caisse près de 50,000 francs qui lui ont servi dans une nouvelle période malheureuse, en 1840.

Telle est donc notre situation à l'égard des subsistances : le marché est et continuera d'être convenablement approvisionné jusqu'à la récolte; le travail est garanti aux populations, afin qu'elles aient un salaire à troquer contre des subsistances, sans que ce soit une perte pour la société, puisqu'on applique les bras à des œuvres utiles, et que le salaire aura ainsi sa juste compensation. Si donc la raison publique reste ferme, si l'émeute ne vient pas créer une famine factice par la terreur, il n'y a aucun danger.

A l'égard de la Banque, le fond de la situation est encore plus rassurant. Les écarts de l'imagination populaire ne peuvent sur ce terrain faire aucun mal; on n'y rencontre pas de difficulté intrinsèque semblable à celle qui résulte d'une mauvaise récolte.

La Banque était accoutumée d'avoir une quantité de numéraire tout-à-fait exubérante. Tous ceux qui ont quelque connaissance des conditions d'existence des institutions de crédit étaient frappés de l'abondance des écus dans ses caves. C'était, à peu de chose près, une somme égale à celle des billets en circulation. On remontrait à la Banque qu'ainsi son privilége d'émettre des billets était frappé de stérilité entre ses mains, et ce n'était pas sans raison, car elle n'en faisait aucun usage pour donner des facilités supplémentaires au commerce. L'action combinée de plusieurs causes, que nous indiquerons plus tard, a diminué cette masse d'espèces amoncelées et a mis la Banque, sous ce rapport, au niveau des autres institutions de crédit. En cela, on ne voit pas ce qu'il y a d'alarmant, pourvu que, parmi les causes qui font retirer les espèces de la Banque, on n'ait à compter ni des témérités de l'institution ni quelques folles spéculations du commerce français. Or, quant aux témérités, la Banque de France n'en fit jamais : personne jamais ne fut moins oseur. Elle fait profession d'outrer la maxime de Louis XVIII, qu'auprès de l'avantage d'améliorer il y a le danger d'innover. Au lieu de rien aventurer, elle a long-temps fermé les yeux pour ne pas apercevoir les innovations tentées ailleurs, celles même qui avaient réussi et que l'expérience avait sanctionnées. Il n'y a pas lieu non plus de signaler des spéculations déréglées de l'industrie française, dont la Banque, sans le vouloir ou sans le savoir, aurait été complice. Le commerce français, c'est une justice à lui rendre, est généralement sage.

La production a été régulière dans toutes les branches, l'écoulement des produits s'est jusqu'à ce jour opéré d'une manière satisfaisante, et les effets que la Banque a dans son portefeuille sont excellens. Ce ne sont pas nos capitalistes non plus qui courraient des aventures comme celles des Anglais en 1825, se précipitant aveuglément sur les mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde, ou qui commettraient des hardiesses semblables à celles que presque chaque instant voit éclore aux États-Unis. Il n'y a donc pas jusqu'à présent de crise commerciale ou manufacturière qui soit imminente; de même nous n'avons pas à prévoir un dérangement dans les finances de l'état. On a pu croire un moment que l'entreprise des chemins de fer entraînerait une perturbation. Il est facile de voir maintenant que cette frayeur était chimérique. Dans les proportions où elle s'est réduite par l'ajournement des chemins de fer de l'Ouest, de Caen et de Dijon à Mulhouse, l'œuvre des chemins de fer n'est aucunement au-dessus de nos forces. Les titres de chemins de fer ont baissé parce que les effets publics sont en baisse, ainsi qu'on doit s'y attendre lorsque survient une cherté des subsistances. Alors la création du capital se ralentit : les hommes vivent sur leurs épargnes antérieures, et le capital existant enchérit, c'est-à-dire qu'à un revenu déterminé correspond dès-lors un moindre capital nominal, et par conséquent les fonds publics doivent être cotés moins haut. Si la dépression des actions de chemins de fer a été plus forte proportionnellement que celle des rentes, c'est par cette cause générale que l'enchérissement du pain agit avec plus d'intensité sur les titres les plus nouveaux et sur ceux d'un produit plus incertain, et, probablement aussi, par cette cause accidentelle, que les joueurs à la baisse se sont trouvés les plus nombreux et ont fait un plus grand effort. Les actions cependant ne sont pas avilies : fait qui paraît constant et qui serait curieux, elles sont même peu offertes. Les personnes qui observent avec le plus de discernement les opérations de la Bourse soutiennent que les titres de chemins de fer sont plutôt rares qu'en excès, et elles en donnent pour preuve la modicité du taux des reports. Le système de la *fusion*, sur lequel on a tant controversé, a eu le résultat avantageux de diviser beaucoup les actions : ainsi réparti entre un nombre infini de mains, le fardeau se trouve aisé à porter. Le capital des compagnies de chemins de fer s'est composé, pour une bonne part, d'une foule de petites épargnes qui cherchaient un placement et d'écus enfouis. Les fonds que les compagnies ont présentement entre les mains, avec le supplément à verser en juin, suffiront à leurs dépenses pour un long espace de temps. Par conséquent, nous n'avons pas non plus de crise de chemins de fer.

Il est digne de remarque qu'au moins jusqu'à ce jour la tenue de la bourse de Paris a été plus ferme que celle de toutes les autres bourses de l'Europe. Les rentes françaises ont moins baissé proportionnellement

que les fonds des états allemands et même que les rentes anglaises, qui sont renommées par la fixité de leur cours. Les consolidés anglais sont tombés de 97, qui a été leur maximum en 1846, au taux de 90, où on les a vus il y a peu de jours; les 3 et demi prussiens, de 97 trois quarts, où ils étaient en janvier 1846, étaient venus, en octobre, à 91 trois quarts; de même, de janvier à novembre 1846, les 3 et demi bavarois d'au-delà de 100 étaient tombés à 93, et les 3 et demi wurtembergeois, de 97 au-dessous de 90. De septembre à novembre, les fonds badois ont subi une dépression relativement plus forte encore; le 5 pour 100 français, de 123 60 où il a été accidentellement au mois de février, n'est pas descendu en 1846 plus bas que 117 25 et cette année que 115 60, soit en tout de 8 sur 124, ce qui est moindre que 7 sur 97. Notre 3 pour 100 a été à peu près de même. Les chemins de fer français, qui sont cotés également à Londres et à Paris, ne sont pas descendus aussi bas à Paris qu'à Londres.

Comme il faut tout dire, cette excellente tenue des fonds à la bourse de Paris a entraîné l'inconvénient que les étrangers sont venus y faire argent de leurs valeurs, et ce n'a pas été une des causes les moins actives de la sortie de notre numéraire. Ces jours derniers, par exemple, les chemins de fer français étaient de 35 à 40 francs plus haut à Paris qu'à Londres. 40 francs sur quelques chemins de fer comme celui du Nord, où il n'y a pas plus de 200 francs de versés par action, c'est exorbitant; les spéculateurs anglais ont dû saisir cette occasion pour vider leur portefeuille chez nous. De ce point de vue, un peu plus de baisse à la bourse de Paris eût été un profit pour la France. Cette fermeté des cours chez nous, pourvu qu'elle se soutienne jusqu'au bout, démontrera que la France recèle en elle plus de ressources qu'on ne le pensait communément et qu'elle le croyait elle-même.

Du mouvement comparé des effets publics dans les différentes bourses de l'Europe ressort une autre conclusion, à savoir que les Allemands, par exemple, ont été plus avisés que nous. Ils ont avant nous aperçu la crise des subsistances; c'est pour cela que les capitalistes allemands ont réalisé leurs portefeuilles en octobre et novembre, afin de n'être pas maîtrisés par les événemens, et de les dominer au contraire. La baisse, qui s'est alors déclarée chez eux par l'effet d'une grande quantité de ventes, aurait dû nous donner l'éveil. Notre gouvernement lui-même devait y trouver des indications plus précises sur la véritable situation des approvisionnemens en Europe. Parmi tous les faits dont il pouvait attendre quelques lumières, il n'y en avait pas de plus significatif.

Ce que nous éprouvons à l'endroit de la Banque se réduit donc à une raréfaction du signe représentatif. Une partie de notre numéraire nous a quittés sous l'influence de plusieurs causes. L'achat des blés étrangers

en est une, et la plus apparente. C'est une importation extraordinaire qui vient déranger subitement la balance accoutumée du commerce. Si les échanges étaient moins difficiles entre les peuples, le retour se serait fait, partiellement au moins, autrement qu'avec des écus. Nous paierions le blé des Russes, des Siciliens, des Prussiens et des Américains du nord, en leur envoyant un supplément des produits de notre industrie, aussi bien que des espèces; mais les peuples, à l'envi l'un de l'autre, se sont entourés de murailles de la Chine : l'or et l'argent sont les seules valeurs dont on puisse se servir pour solder un compte extraordinaire. Nous aurons peut-être de ce chef 150 millions à expédier au dehors. En pareil cas, on puise les écus dans les réservoirs où l'on sait qu'ils sont accumulés, dans les caves des banques. Un jour viendra certainement où l'on emploiera le procédé qui réussissait si bien à l'Angleterre, pendant les guerres de l'empire, pour subventionner les princes qu'elle armait. Elle leur envoyait les produits de ses manufactures, auxquels on ouvrait les portes à deux battans, et ainsi les subsides étaient des excitans pour l'industrie britannique; mais, pour que cet expédient devienne d'usage en cas de disette, il faudra que le principe de la liberté du commerce ait fait son chemin.

Cette cause n'est pourtant pas la seule qui nous ait enlevé du numéraire. Les titres que les étrangers ont négociés chez nous ont dû en faire sortir. Enfin les grands travaux qui s'exécutent de toutes parts dans le royaume pour le compte de l'état ou par les soins des compagnies, et qui ont été activés dans ces derniers mois, ont dû faire expédier des espèces de la capitale dans les provinces.

Considérons donc comme établi que, tant pour les subsistances qu'à l'égard de la Banque, nous ne courons pas de danger sérieux. Si la situation devenait menaçante, c'est que les fautes des hommes l'auraient aggravée, et d'un accident auraient fait une calamité. De là, on est forcé de conclure que, si notre loi des céréales ne résiste pas à la secousse, et si notre grande institution de crédit en est ébranlée, c'est que ni l'une ni l'autre ne satisfont aux conditions de la stabilité, et qu'il faut les remettre sur le métier; sinon, nos hommes pratiques auront mérité qu'on les accuse de ne rien comprendre aux leçons de l'expérience.

II. — QUESTION DES SUBSISTANCES.

Examinons maintenant avec plus de détail la législation des céréales; cherchons à déterminer le but vers lequel elle gravite chez les nations les plus éclairées de l'Europe, depuis que les actes d'administration y sont soumis à des idées rationnelles. Mesurons le chemin que nous avons fait vers cette destination et la distance qui nous en sépare encore.

Sous l'ancien régime, l'empirisme régnait en maître dans l'administration en France comme au dehors, et les intérêts commerciaux y étaient humblement soumis plus encore que tout le reste. Tout procédait des traditions d'un temps de conquête; tout se compliquait d'exigences multipliées, confuses dans leurs limites. Les finances étaient un chaos, la législation un dédale. En administration, il n'y avait que des expédiens. Les grands ministres comme Sully et Colbert, qui avaient essayé d'introduire des règles générales, des principes simples, de l'unité dans la gestion des intérêts nationaux, y avaient à peu près échoué. Ils avaient fondé une prospérité qui devait disparaître, et qui s'évanouit en effet avec leur personne. La législation des céréales portait cependant l'empreinte d'une noble pensée. On avait voulu maintenir le blé à bas prix dans le royaume. On n'admettait pas comme une idée digne d'examen que le pain à bon marché pût être un mal. En conséquence, on en autorisait l'importation sans réserve : l'exportation fut pareillement libre pendant très long-temps. Cependant, en 1693 (1), une disette se déclara, et la sortie des grains fut défendue sous peine de mort. La liberté pourtant reprit le dessus et continua de prévaloir, non sans quelque retour de contrainte, jusqu'à la révolution, où l'alarme sur les subsistances fut générale, et détermina, dès 1790, l'interdiction d'exporter les grains. La noblesse, propriétaire du sol, avait l'œil à ce que ses domaines produisissent une grande quantité de blés; il arriva même que, pour s'être attachée trop exclusivement aux céréales, l'agriculture française suivit de fâcheux erremens. Le meilleur moyen de retirer d'un pays le *maximum* possible de grains est non pas de consacrer toutes les terres à cette production, mais de tenir la balance entre les céréales et les fourrages, entre la production des grains et celle du bétail, qui fournit l'engrais sans lequel la terre reste stérile. L'ancienne agriculture française avait entièrement perdu de vue cette notion fondamentale que nos cultivateurs d'aujourd'hui ne se sont qu'imparfaitement assimilée encore. Les Anglais, au contraire, par une juste répartition entre les grains et les fourrages, ont, depuis long-temps, une agriculture plus parfaite et une alimentation publique supérieure. Ils sèment en blé un moindre nombre d'hectares; mais, fécondée par le fumier que donne le bétail, la superficie ensemencée a un rendement double des terres françaises, et ainsi, à égalité de territoire, l'Angleterre rend plus de blé que la France, en même temps qu'elle produit plus de viande et d'autres alimens.

Mais, si le régime des céréales était libéral à l'extérieur sous l'ancien régime, c'était au dedans un commerce sujet à mille entraves. Les populations étaient remplies de préjugés contre les marchands de blé.

(1) M. Anthelme Costaz, dans son *Histoire de l'Administration*, tome II, p. 127, fait remonter plus haut la première interdiction de l'exportation des blés. Il la rapporte à l'an 1598, et lui attribue une longue durée.

Quiconque faisait ce commerce semblait un ennemi public, un accapareur visant à créer la famine. L'autorité, cédant aux passions de la foule ignorante ou les partageant franchement pour son propre compte, soumettait l'exercice de cette profession à des formalités et à des gênes particulières, à une surveillance vexatoire et presque ignominieuse. Les monopoles, qui avaient tout envahi, ajoutaient aux difficultés du commerce des grains. J'en citerai un seul exemple. « A Rouen, une compagnie de cent douze marchands créés en titre d'office avait seule d'abord le droit d'acheter les grains qui entraient dans la ville, et son monopole s'étendait même sur les marchés des Andelys, d'Elbeuf, de Duclair et de Caudebec, les plus considérables de la province. Venait ensuite une seconde compagnie de quatre-vingt-dix officiers porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, qui pouvaient seuls se mêler de la circulation de cette denrée, et devaient y trouver, outre le salaire de leur travail, l'intérêt de leur finance et la rétribution convenable au titre d'officier du roi. Venait enfin la ville elle-même, qui, propriétaire de cinq moulins jouissant du droit de banalité, avait donné a ce troisième monopole une extension illégale et singulière. Les moulins communaux ne pouvant suffire à la mouture de l'approvisionnement des grains nécessaires à la population, la municipalité vendait aux boulangers de la ville le droit de faire moudre ailleurs; mais, pour les dédommager de cette exaction révoltante, elle assujettissait les boulangers des faubourgs, qui n'étaient pas *en droit* soumis à la banalité, à livrer leur pain sur le pied de 18 onces à la livre au même prix que les boulangers intérieurs, qui n'étaient tenus que du poids ordinaire de 16 onces. Il est donc évident que du chef de ce troisième et dernier monopole, les Rouennais payaient le pain un huitième de plus que sa véritable valeur (1). »

Dans ces temps où l'autorité royale ne se croyait pas de limites, les princes et leurs conseils, qui s'attribuaient comme une prérogative toute naturelle la faculté d'altérer les monnaies et de faire que ce qui était une livre la veille fût pris pour deux livres le lendemain, devaient être portés à penser à plus forte raison qu'il leur appartenait de fixer à leur gré la valeur vénale des céréales. On laissa cependant dormir ce prétendu droit presque toujours. Les parlemens, composés d'hommes qui devaient être plus éclairés que le reste de la nation et que la cour, dans ces sortes d'affaires, enchérissaient sur l'esprit réglementaire de l'administration, et, dans le cours de leur incorrigible taquinerie contre le gouvernement, on les vit donner raison aux préjugés de l'émeute stupide, alors qu'un ministre sage cherchait à faire prévaloir les vrais principes. Mais le ministre, qui était ferme, tint bon, et il l'emporta. C'était en 1775.

(1) *Introduction aux OEuvres de Turgot*, par Eugène Daire. Édition Guillaumin, t. I, page LXXXIV.

Les environs de Paris offraient le spectacle d'une complète rébellion. Sous prétexte de la cherté des grains, des brigands brûlaient des granges, incendiaient des fermes, coulaient à fond des bateaux de blé. Ils se présentent à Versailles, et ils y font la loi; de là ils viennent à Paris piller les boulangers. Le lieutenant de police les laissait faire, le parlement couvrit les murs de Paris d'un arrêt qui défendait les attroupemens, mais qui portait que le roi serait supplié de diminuer le prix du pain. L'homme illustre et dévoué à la cause populaire qui était alors contrôleur-général des finances, et que, poussé par la fatalité, Louis XVI devait bientôt éconduire, Turgot, chargea aussitôt l'autorité militaire de placarder l'arrêt du parlement d'une ordonnance qui interdisait d'exiger le pain au-dessous du cours. Le lieutenant de police fut destitué; le parlement, qui voulait connaître des troubles dans l'intention de contrecarrer les intentions libérales du ministre, fut convoqué à Versailles pour enregistrer une proclamation du roi par laquelle les auteurs de la révolte étaient renvoyés, conformément aux lois en vigueur, à la juridiction prévôtale. Une armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par un maréchal de France, poursuivit les émeutiers dans tous les sens et protégea la circulation des grains. C'est par ces actes décisifs que Turgot, ministre, faisait triompher le principe qu'auparavant il avait soutenu dans des écrits destinés à honorer sa mémoire, que l'achat et la vente des grains étaient un commerce tout comme un autre; que plus qu'un autre encore, dans l'intérêt de la société, il réclamait une liberté entière.

Parallèlement aux préjugés contraires à la liberté intérieure du commerce des grains, on en rencontre dans l'histoire économique de l'Europe un autre qui lui ressemble beaucoup et qui n'a pas exercé moins d'influence, au détriment de la prospérité des nations. C'est celui qui faisait considérer l'or et l'argent comme la richesse par excellence, l'unique vraie richesse, et qui, par conséquent, en interdisait l'exportation. Les esprits avancés en sont depuis long-temps complétement revenus; mais le vulgaire et les gouvernemens ont été plus lents à s'en défaire : la multitude y croit encore, et il pèse beaucoup plus qu'on ne le supposerait sur le système économique des grands états de l'Europe. C'est que les préjugés et la sottise, lorsqu'ils se sont bien impatronisés quelque part, ne donnent pas facilement leur démission. Nous allons en acquérir une preuve de plus par l'exposé succinct de ce qui s'est passé après Turgot dans l'administration française au sujet du commerce des grains.

Fidèle au drapeau qu'avaient élevé et fait respecter les grands esprits du XVIIIe siècle, la constituante abolit à l'intérieur et à l'extérieur toutes les entraves qui gênaient le commerce des grains. La convention, qui, en vertu des événemens et par son penchant, était placée en dehors de

toutes les règles ordinaires, et qui en toutes choses se croyait dans la nécessité d'exercer une suprême dictature, se montra ultra-réglementaire à l'égard des subsistances et surtout du pain. La loi du *maximum* concernait particulièrement cet objet. On sait que tous ces moyens de contrainte pour amener le bas prix du pain engendrèrent une affreuse famine. Avec le gouvernement de Napoléon, des idées plus régulières se firent jour. L'importation des blés était déjà libre, l'exportation fut permise sous condition. Il fallait que l'hectolitre fût coté à 20 francs au plus dans le midi, à 16 dans le nord, et il y avait un droit de sortie de 2 francs; mais l'empereur voulut que l'autorité intervînt dans le commerce des grains, au moins pour la capitale : de là son projet des greniers d'abondance. Cependant en 1811, après un été qui, semblable à celui de 1846, avait été très favorable aux vendanges, mais fatal à la récolte des grains, le prix du pain se mit à monter. L'empereur se fit commerçant en grains et entreprit d'effectuer la majeure partie de l'approvisionnement de Paris. Il y contribua en effet pour près de 400 mille sacs (1); mais il y dépensa plus de 12 millions de l'argent du trésor, il ruina les boulangers auxquels il imposait un prix de vente trop faible, et, par des achats mal conçus, mal coordonnés, mal exécutés, il fit monter les grains au-delà du point où naturellement ils se seraient arrêtés. Une fois sorti des voies de la liberté des transactions, il lui fallut aller de violence en violence et agrandir le cercle de ses mesures despotiques jusqu'à ce qu'il y eût embrassé l'empire tout entier, après avoir commencé par le seul département de la Seine. Il en vint jusqu'à décréter, à l'instar de la convention, le *maximum*. En mai 1812, un décret impérial fut promulgué, qui commençait par ces belles paroles : *La libre circulation des grains et farines sera protégée dans tous les départemens de notre empire,* et finissait par établir pour le blé le *maximum* de 33 francs l'hectolitre. La disette devait être et fut la conséquence de cette atteinte flagrante à la liberté. Il y eut des départemens où les populations furent réduites à manger de l'herbe (2).

Après l'empire, une nouvelle époque de cherté se déclare en 1817. L'état, pour y porter remède, oubliant l'insuccès de la tentative de 1811, recommence à se faire marchand de grains. On espérait probablement que ce qui n'avait eu que de tristes effets entre les mains d'un usurpateur donnerait de meilleurs fruits dans celles d'un gouvernement légitime. On acheta donc des grains à tort et à travers, au dedans et au dehors; on mit la perturbation dans les marchés intérieurs, on alarma tout le monde, on donna l'impulsion à la hausse qu'on vou-

(1) On sait que le sac légal de farine pèse 159 kilogrammes.

(2) Voir sur cette disette de 1811-12 une notice de M. Vincens, conseiller d'état, ancien directeur du commerce intérieur, qui a été inséré dans le *Journal des Économistes* de 1843.

lait prévenir, et, après avoir fait dépenser à un trésor épuisé une somme de 60 à 70 millions, on fut réduit à venir déclarer, par la bouche du ministre de l'intérieur, que le *commerce seul, le commerce libre et indépendant, peut attirer et répandre dans l'intérieur les ressources nécessaires.* Eh! il y avait quarante ans que Turgot l'avait démontré et fait admettre par l'administration française.

Cette expérience de 1817 a guéri pour toujours le gouvernement français de la manie de faire, pour l'approvisionnement public, le commerce des grains; cependant, battu sur ce point, le système de l'intervention de l'autorité conserva encore une forte position dans la réserve municipale de Paris. Il était ordonné qu'il y aurait dans cette réserve 90,000 sacs de farine ou l'équivalent en blé, mais on s'aperçut bientôt que la ville de Paris était grevée ainsi d'une dépense annuelle de 15 pour 100 de la valeur des blés. Or, comme l'a fait remarquer J.-B. Say, 15 pour 100 à intérêt composé sont une dépense qui excède 100 pour 100 au bout de cinq ans, et 400 pour 100 à la dixième année, tandis que les enchérissemens modérés se produisent tous les cinq ans à peine, et que ceux qui ont plus de gravité ne se présentent moyennement que de dix en dix ans. En conséquence, la réserve de Paris a été supprimée en 1831. C'était la seule qui subsistât encore; autrefois les principales villes du royaume en avaient une; désormais c'est une idée arrêtée qu'il faut s'en remettre au commerce libre pour les approvisionnemens. A l'intérieur, la liberté est la règle fondamentale incontestée du commerce des grains. En cas de cherté, la charité publique, pour abaisser le prix du pain, s'exerce par le moyen de bons qu'on délivre aux indigens sur leur simple demande et moyennant lesquels les boulangers, d'après un marché passé avec l'autorité, fournissent du pain à un taux réduit. C'est ainsi qu'on s'y est pris cette fois dans la plupart de nos cités. L'autorité ne s'est point ingérée à acheter des grains, ou, si elle l'a fait, c'est, par exception, le ministre de la guerre et celui de la marine, qui, dans le but de ménager les approvisionnemens intérieurs, ont passé des marchés pour la fourniture des troupes de terre et de mer avec du blé étranger. D'après les bruits qui circulent, et dont je ne me fais point garant, l'opération n'aurait pas été heureuse pour l'état, et le trésor paierait cher l'estimable prévoyance des deux départemens ministériels, sans que le consommateur français, en dehors de l'armée et de la flotte, ait la moindre réserve de plus. Au fait, où les personnes auxquelles les ministres de la guerre et de la marine se sont adressés auraient-elles pu trouver des blés que le commerce n'eût pas aussi bien découverts pour la consommation générale du pays, y compris les soldats? Il faut savoir gré aux deux ministres de leurs bonnes intentions, mais leur recommander à l'avenir de ne plus se mêler de ce que, jusqu'à ce jour, aucun gouvernement n'a su bien faire.

Mais l'esprit contraire à la liberté, prenant pour point d'appui des sentimens condamnables, avait réussi, plusieurs années avant 1831, à se faire réserver un autre poste, qu'on s'est flatté d'avoir rendu inexpugnable, dans notre législation des céréales. Jusqu'en 1819, l'entrée des grains dans le royaume de France était libre; le gouvernement de la restauration, qui cherchait à fonder une aristocratie territoriale, imagina d'imiter la législation que l'aristocratie britannique avait imposée à son pays. Le commerce des grains était à peu près libre en Angleterre jusqu'en 1804. La loi de 1773 permettait l'importation moyennant le droit nominal de 6 pence (0 fr. 63 cent.) par quarter (2 hectolitres 9 dixièmes). L'exportation était favorisée sur une prime. De 1740 à 1751, le total des primes ainsi payées s'élevait à 1,515,000 l. st., environ 38 millions de francs. Quand les prix cependant avaient atteint un certain point, la sortie était prohibée; mais, à la fin du XVIIIe siècle, l'Angleterre n'était plus en position d'exporter du blé : elle avait de la peine à se suffire. En 1804, la liberté du commerce extérieur des grains fut détruite, quant à l'importation; le régime protecteur fut appliqué aux grains, et l'échelle mobile fit son apparition dans le monde. Tant que le blé vaudrait moins de 63 shillings le quarter (27 fr. 25 cent. l'hectol.), il devait y avoir un droit prohibitif de plus de 10 fr. par hectolitre (24 shillings 3 pence par quarter). Le blé devenant plus cher, le droit devait diminuer, suivant une progression très rapide. Ce régime dura jusqu'en 1815; mais alors, victorieuse au dehors, la puissante oligarchie de la Grande-Bretagne voulut profiter de sa victoire pour asseoir son monopole au dedans, et, dans le courant de l'année même, une loi fut votée qui ne permettait l'importation du blé que lorsque le grain indigène vaudrait au moins 80 shillings le quarter (34 francs 50 centimes l'hectolitre). En France, de même, on se proposa de tenir élevé le prix des grains d'une manière permanente par des dispositions douanières. Tel fut l'objet de la loi du 16 juillet 1819. Les deux pays depuis lors, dans la même pensée, modifièrent leurs tarifs sans en changer l'esprit. La France en particulier a fait quatre ou cinq lois des céréales, il faut le dire, de plus en plus restrictives au fond, quoique les dernières ne contiennent plus le mot de prohibition. L'idée fondamentale des deux législations française et anglaise, calquées l'une sur l'autre, était celle de l'échelle mobile qui, au premier abord, est en effet très séduisante. Quand le blé monte, le droit baisse; si au contraire le blé tombe à bas prix, le droit se relève dans une proportion plus forte. On s'était flatté d'assurer ainsi l'approvisionnement en cas de disette et de garantir l'écoulement des excédans qu'on pouvait avoir pendant les bonnes années. Le blé et le pain allaient avoir une sorte de prix fixe, et l'on s'en applaudissait beaucoup, non sans raison, car il n'y

a pas de cause plus active des crises commerciales que celle qui ressort des grandes variations du prix des subsistances.

Ce système malheureusement n'a pas tenu ses promesses, particulièrement au sujet de la certitude des approvisionnemens en cas de disette. Le commerce, pour se livrer à ses spéculations légitimes, a besoin d'avoir quelques bases certaines, et c'est précisément ce qu'exclut la grande mobilité du droit. Le commerçant qui, d'avance calculant une chance de hausse, aurait l'idée de demander des grains à Odessa ou à New-York, s'en abstient, parce qu'il ignore si, lorsque son blé se présentera, le droit à payer à la douane n'aura pas doublé ou triplé. De même, en supposant que nous soyons, nous aussi, dans le cas d'exporter beaucoup de blé par l'effet d'une grande abondance, le négociant étranger ne s'adressera pas à nous, faute de savoir quels droits il aura à acquitter à la sortie, et il enverra ses ordres de préférence aux pays qui sont soumis à un régime de fixité au lieu de notre mobilité. Les ressorts même de cette mobilité si ingénieuse en apparence sont tout-à-fait défectueux. Rien n'est plus facile à des hommes peu scrupuleux que de falsifier par des manœuvres les mercuriales locales en petit nombre qui servent à composer la mercuriale générale de chacune des quatre sections entre lesquelles se partage à cet égard le territoire. Et ainsi une spéculation bien conçue et utile au public peut avorter par les artifices d'une concurrence habile. Puis la mercuriale consacre un fait passé qui quelquefois n'a plus rien de commun avec le présent. Enfin ici le système des moyennes, qui est mis en œuvre, est peu applicable, car il peut ne donner qu'un aperçu très inexact de la situation. Pendant le délai qu'embrasse la moyenne, les prix ont pu varier dix fois et entre des limites fort éloignées. A certains momens, la cote du marché prise isolément aurait favorisé l'entrée du blé étranger, et c'est peut-être alors seulement qu'elle était véridique. Cependant quelques ventes de petites quantités, faites au moment opportun, donneront, au marché suivant, un résultat apparent qui sera mensonger, et le faux l'emportera sur le vrai dans la composition de la moyenne. Les avantages de l'échelle mobile ne sont donc que spécieux. Sur ce point, notre assertion n'est pas contestable, car encore un coup, pourquoi ce régime est-il mis à l'écart d'un avis unanime aujourd'hui, sinon parce qu'au lieu de soulager la disette, tout le monde sent qu'il ne serait bon qu'à l'aggraver?

La prétention exprimée au nom de l'échelle mobile de maintenir les subsistances à un prix fixe n'a pas été moins démentie par les faits. Sous la loi de l'échelle mobile, le blé a éprouvé en Angleterre d'incroyables variations : plus que du simple au double. On l'a vu quelquefois au-dessus de 40 francs l'hectolitre, et, en 1835, il était à moins

de 17 fr. Ce marché anglais, qu'on croyait si bien défendu contre les mouvemens brusques et contre les écarts excessifs, était celui où le prix du blé éprouvait les oscillations les plus grandes et les plus rapides.

Après que les faits ont eu parlé, les Anglais se sont rendus à ce témoignage. Un double objet leur paraissait également désirable : resserrer les oscillations du prix du blé et rendre le prix moyen aussi modéré que possible. C'est ainsi qu'ils ont compris l'intérêt national, et je ne sache pas un état où il soit permis de l'entendre autrement. Pour arriver au but, ils ont pensé qu'il n'y avait pas de procédé comparable à celui de la liberté. Supposez, en effet, que la liberté à l'entrée et à la sortie des grains soit la loi de toutes les nations, le marché général est le plus étendu possible, et par conséquent la meilleure combinaison subsiste pour que, d'une année à l'autre, par la compensation des climats divers, les variations des quantités, et par conséquent des prix, soient restreintes dans le cercle le plus étroit. L'accès étant ouvert à chaque instant pour chaque état vers tous les foyers de production, l'on s'approvisionne constamment au plus bas prix, ou plutôt un équilibre s'établit chaque année entre les différens pays à céréales, et on a presque constamment un prix modéré. Sans même que la liberté absolue du commerce des grains soit passée dans la pratique universelle des nations, comme tous les pays qui produisent un excédant, les États-Unis, la Russie, les bords de la Baltique, la Sicile, laissent les grains librement sortir, il dépend de chacun des grands états de jouir immédiatement d'avantages presque égaux à ceux qu'aurait la liberté universelle; il suffit pour cela de rendre libres sur ce point les rapports nationaux avec les régions à céréales, et, si déjà quelque grand peuple a adopté la liberté du commerce des grains, ceux qui viendront après lui entreront plus complétement en possession des bienfaits de ce régime libéral. Ainsi, l'Angleterre ayant arboré chez elle l'étendard de la liberté pour le commerce des grains (indépendamment de ce qu'elle a fait pour les autres branches de commerce dont nous n'avons pas à nous occuper ici), nous trouverions, nous, à ce régime le profit, en cas de rareté, de nous approvisionner aisément et en temps opportun, et, dans l'abondance, d'écouler notre surplus sur les marchés de la Grande-Bretagne, qui est à nos portes.

L'Angleterre donc a renoncé l'an passé au système de l'échelle mobile; elle n'y a point substitué un droit fixe; elle a préféré la liberté complète. La question est de savoir ce que nous ferons en France. Il semble impossible que nous gardions l'échelle mobile; c'est un système jugé. De l'autre côté du détroit, avant que la liberté du commerce eût acquis l'ascendant qu'elle y exerce, on était d'accord pour réprouver l'échelle mobile. Si le blé avait dû continuer d'être frappé, en Angleterre, d'un droit à l'entrée, le droit eût été fixe. Les Anglais ont préféré

la liberté complète; ils y ont été conduits par la force irrésistible de la raison. L'échelle mobile ne pouvait plus se maintenir, bien; mais un droit fixe pouvait-il être fixe absolument? Aurait-il subsisté alors même que le blé aurait, par hasard, atteint un prix de famine? Ainsi, avec le droit fixe pris à la lettre, on venait buter contre une autre impossibilité. C'est, en effet, ici la grande supériorité de la liberté, que, hors d'elle, tout devient impossible à soutenir pour les seules circonstances dont il faille se préoccuper beaucoup, celles où la subsistance publique est compromise. Du moment que les Anglais quittaient le terrain sur lequel avaient été débattues les autres lois des céréales, celui où l'aristocratie disait, comme le roi des animaux dans la fable :

C'est que je m'appelle lion,

un argument tiré des notions les plus justes du droit constitutionnel, du droit humain, rendait inévitable le triomphe de la liberté du commerce des grains; c'est celui avec lequel la ligue a mis en mouvement et captivé le royaume-uni, où d'abord elle excitait une dédaigneuse indifférence : De quel droit les nobles, propriétaires des terres, prélèvent-ils une taxe sur notre pain quotidien? Cet argument des Cobden et des Bright, admis par Peel, accueilli par le chef de l'aristocratie, Wellington, est passé dans la législation, et voilà comment l'Angleterre a fait sa réforme commerciale.

Chez nous, malgré la différence des situations, il est difficile que l'échelle mobile n'ait pas le même sort dans un assez bref délai. La liberté du commerce des grains, une fois établie en Angleterre, a une réaction nécessaire sur nous. Je ne parle point de l'entraînement de l'exemple, quoique ce soit un mobile de quelque puissance; mais le système dans lequel l'Angleterre est entrée pour les grains modifie les conditions de vente pour nos propriétaires et à leur profit. C'est pour eux, en effet, une cause de hausse, une garantie contre la baisse en temps ordinaire. En retour, le public est fondé à demander d'eux qu'ils consentent à ce que, en vue des années de faible récolte, le consommateur ait contre la cherté la seule garantie qui soit valable, celle de la liberté.

Les grands intérêts qui pouvaient s'opposer à ce que la législation française sur les céréales fût changée sont ceux des départemens du nord, qui vendent au midi l'approvisionnement dont il manque. Notre littoral de la Méditerranée est forcé de s'approvisionner en partie dans la Bretagne ou dans le nord-est, et c'est ce qui renchérit le pain dans les départemens placés à droite et à gauche des Bouches-du-Rhône; mais, si le nord trouve habituellement un débouché en Angleterre pour son excédant, qui se plaindra que le midi mange du blé d'Odessa?

La liberté produira chez nous ce qu'on en attend en Angleterre, la tenue du prix du blé : peu d'écarts en dessous et en dessus d'une cer-

taine moyenne. Ce sont ces écarts qui, de l'autre côté du détroit, ruinaient les fermiers, et qui chez nous sont préjudiciables aux propriétaires. Turgot l'avait si bien dit, si clairement prouvé, qu'après lui on est presque honteux d'avoir à le répéter.

Enfin la vie à bon marché chez nous, sur la terre d'égalité par excellence, ne peut être un argument de moindre valeur que dans la Grande-Bretagne. Le XVIIIe siècle, il est de mode aujourd'hui de le dire, était sceptique; pour lui, point de vérité qui fût au-dessus de la controverse. Notre siècle se félicite d'être guéri de ce mal. Quel nom faut-il donner cependant à ceux qui nient que la vie à bon marché soit d'intérêt public? Ce n'est pas dans le XVIIIe siècle qu'on l'eût contesté. Qu'importe le prix du pain? dit-on aujourd'hui; le salaire se règle en conséquence. Et d'abord, là gît la question. Je vois clairement comment la cherté des subsistances en général, du pain en particulier, pèse sur le grand nombre : je ne vois pas aussi bien comment le salaire s'élève de manière à établir la compensation. La main-d'œuvre que vend l'ouvrier est une marchandise d'une nature toute spéciale, qui a cette particularité, fâcheuse pour le vendeur, qu'on ne la garde pas en magasin, qu'on est forcé de l'écouler chaque jour, quelque prix qu'on en trouve, mauvais ou bon. De là un désavantage pour l'ouvrier, quand il débat le prix contre lequel il doit échanger son travail, et il l'éprouve rudement lorsque tout à coup, les objets de première nécessité étant devenus plus chers, il aurait besoin d'un accroissement de salaire pour ne pas déchoir. On ne remarque pas en effet que, lorsque le pain enchérit, la main-d'œuvre s'élève en proportion; c'est plutôt le contraire qu'on observe. Avec la vie à bon marché, une épargne déterminée assure bien mieux le repos du travailleur dans sa vieillesse; avec la vie à bon marché, la population qu'atteint la maladie, ou sur laquelle sévit le chômage, cruelle épidémie du régime manufacturier, lutte plus long-temps contre le dénûment. Rien plus que la cherté de la vie ne contribue à la formation de ces populations dégradées, qui ont tant pullulé dans les villes de fabriques de l'Angleterre, et qui commencent à apparaître dans les nôtres, il faut bien avoir le courage de le dire. Dans les temps de grande activité commerciale, les salaires sont hauts, l'ouvrier en jouit trop souvent sans songer au lendemain. Puis, les commandes s'arrêtent, le travail manque, et celui qui n'a rien épargné, faute d'en avoir eu la volonté ou le pouvoir, vit misérablement d'abord, en empruntant autant qu'il trouve du crédit, ensuite en vendant à vil prix ses vêtemens, son petit mobilier. Il tombe par degrés au dernier degré de la misère; si la crise dure, il arrive à l'abjection, et, quand le travail revient, il n'a plus la force de s'en relever; il reste dans le bourbier et y retient sa progéniture, qu'il multiplie désormais sans réflexion. Voilà comment se produit la populace et d'où sortent des nuées de prolé-

taires. Dans les pays tels que le nôtre, qui se vantent de leur constitution démocratique, c'est une forte raison en faveur de toute mesure propre à assurer la vie à bon marché. Et si ce n'est point par une noble sympathie pour les classes ouvrières, que ce soit au nom des libertés publiques, dont tout le monde sent le prix. Là où il existe une populace nombreuse, il n'y a pas de milieu entre le despotisme et l'anarchie, et, sur toute terre peuplée où la vie sera chère, il y aura constamment une populace qui se propagera avec une rapidité effrayante.

Il faut donc croire que l'échelle mobile et l'impôt sur l'introduction des blés en général subiront chez nous la même destinée qu'en Angleterre. Ce système fut inauguré, de l'autre côté du détroit, en 1804. Quarante-deux ans après, le parlement en a prononcé l'abrogation. Chez nous, la franchise à l'importation a duré depuis la fondation de la monarchie jusqu'en 1819. Le régime actuel n'a donc pas trente ans de date encore. Trente années contre quatorze siècles! On ne peut prétendre que ce soit une de ces institutions respectables dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La génération actuelle l'a vu naître, et nous espérons bien qu'elle le verra mourir. La France ne peut, sur ce point, rester en arrière de sa féodale voisine. Tout au moins faut-il croire que, sans plus de délai, nous en finirons avec l'échelle mobile, d'où nous viennent des chances de famine; qu'un droit fixe, modéré, uniforme, sans distinction de zone et de section, remplacera cette détestable combinaison, et qu'immédiatement on affranchira le maïs, qu'on ne consomme pas dans les villes, et dont il est à souhaiter que l'usage s'étende beaucoup. Au bout de peu d'années, le maïs serait entré dans les habitudes des populations, et il nous en arriverait d'Amérique de grandes quantités, parce que la capacité de production des États-Unis, sous ce rapport, est sans limites, et nous l'aurions, malgré la distance, à bas prix.

Pourquoi encore la farine est-elle frappée d'un droit supérieur de moitié à celui qui atteint la quantité correspondante de blé? Lorsque, dans les quatre sections du territoire, la mercuriale du froment est au-dessus de 22 fr., 20 fr., 18 fr. et 16 fr., l'hectolitre est taxé à 5 fr. 22 c., et les 100 kilog. de farine le sont à 15 fr. 40 cent. 100 kilog. de farine correspondent à un peu moins de 2 hectolitres de blé. Le droit devrait donc être tout au plus de 10 fr. 44 cent. La surtaxe de 5 fr. par 100 kil. est ici l'application peu intelligente et en tout cas outrée de cette idée, que le tarif doit s'élever à mesure que les matières ont reçu plus de travail. Les États-Unis exportent beaucoup plus de farines que de blés, parce que les lieux de production, au lieu d'être voisins des ports d'embarquement, sont bien loin à l'ouest, de l'autre côté de la chaîne des monts Alléghanys, dans la grande vallée centrale qu'arrosent au nord le Saint-Laurent, au midi le Mississipi avec ses affluens magnifiques,

l'Ohio et le Missouri. Les Américains ne changeront pas leurs habitudes pour trouver grace devant notre tarif; la nature des choses le leur défend. A nous donc de conformer notre tarif à leur pratique obligée et de proportionner exactement le droit sur la farine au droit sur le blé, sinon nous encourons le risque de nous priver, de gaieté de cœur, d'une ressource. Ne poussons pas le respect pour les aphorismes de la douane jusqu'à courir la chance d'affamer les hommes.

Il est impossible de ne pas exprimer le regret que la loi provisoire, en vertu de laquelle toute immunité possible est accordée aux grains et aux farines jusqu'à la récolte prochaine, n'ait pas fait partager les mêmes faveurs aux viandes salées. L'Amérique, si elle y était sollicitée par la modération de nos douanes, nous en fournirait à de très favorables conditions. C'est une nourriture que l'hygiène approuve lorsque les populations ne s'y livrent pas exclusivement, et ont la faculté de la mêler de légumes frais. Les Anglais de toutes les classes en consomment beaucoup plus que nous, et on ne voit pas que leur race s'en abâtardisse. Chez nous, où, relativement au taux ordinaire des salaires, la viande est à un prix excessif, et où cependant il serait essentiel d'introduire dans l'alimentation des classes ouvrières une forte proportion de denrées animales, les salaisons de l'Amérique présentent une ressource dont nous serions coupables de ne pas profiter. Dans notre manie de taxer toute chose à l'entrée, et d'établir de préférence des taxes prohibitives, nous avons mis sur les salaisons de porc, qui seraient les plus recherchées de toutes, un droit de quatre sous par livre. Aussi le peu qui nous en arrive est-il réexporté (1).

L'exportation des grains devrait être libre à plus forte raison. Notre législation semble l'autoriser, mais en la soumettant à un droit mobile qui l'interdit souvent. C'est préjudiciable à l'agriculture et de fait sans utilité pour les populations. Au premier abord, il semble qu'en empêchant une partie des blés de la Basse-Bretagne, par exemple, de se rendre en Angleterre, ou en Belgique, ou en Hollande, vous serviez les intérêts du consommateur français : ce n'est qu'un faux-semblant. Ce serait avantageux, en effet, à nos consommateurs, si toute la population française était concentrée dans la Basse-Bretagne, et encore alors, dans les mauvaises années surtout, ce blé resterait-il de lui-même, sans que la loi eût à le lui enjoindre; mais le consommateur marseillais ou lyonnais, dont vous prétendez faire le bien en retenant le blé de la

(1) D'après le *Tableau du commerce*, en 1844 la France a reçu de l'étranger 412,918 kilogrammes de salaison de porc, dont 264,083 de l'Amérique du Nord. 118,462 kilogrammes seulement, estimés officiellement à 82,924 fr., sont entrés dans la consommation française. Quant aux salaisons de bœuf, il en est arrivé dans nos ports 675,000 kilog., dont 607,127 des États-Unis. 9,844 seulement, évalués à 6,891 fr., sont passés dans la consommation.

Basse-Bretagne, ne vous le demandait pas. S'il avait eu intérêt à acheter le blé des Bas-Bretons, il serait allé le chercher. Du moment qu'il s'en est abstenu, c'est qu'il aura préféré s'approvisionner à Odessa, ou à Palerme, ou à New-York. Si cependant on ferme la Basse-Bretagne au commerçant qui voulait expédier des grains en Angleterre, ou en Belgique, ou en Hollande, le Hollandais, le Belge ou l'Anglais sont forcés d'aller à Odessa, à Palerme ou à New-York disputer au négociant marseillais les blés de ces pays. Ce conflit de fortes commandes arrivant coup sur coup aura l'immanquable effet de déterminer une hausse brusque et excessive sur les marchés des pays producteurs, et la mesure restrictive, adoptée dans l'intérêt du consommateur français, aboutira à lui faire payer l'hectolitre 5 fr., 10 fr. ou 15 fr. plus cher.

De ce point de vue, il est à regretter que l'administration ait cru devoir tout récemment frapper d'interdit, par exception, la sortie des pommes de terre et des légumes secs. Sur la foi des lois existantes, les cultivateurs de quelques-unes de nos provinces maritimes cultivaient régulièrement les légumes secs et les pommes de terre dans le but de les exporter. En 1845, il en est sorti ainsi 39,000 tonneaux (de 1,000 kilogrammes), représentant une valeur de 4,900,000 francs, presque tout à destination de l'Angleterre et de la Belgique. On trouble ces cultivateurs dans leurs arrangemens, et rien ne prouve que l'intérêt public ait quelque chose à y gagner. Si c'est Limoges ou Clermont ou Nîmes qui réclament un supplément de légumes secs ou de pommes de terre, croit-on que ces denrées leur viendront de la Flandre ou de la Basse-Normandie? Il est très possible qu'avec ces restrictions l'on cause une sorte d'exubérance relative d'un côté sans remédier à la pénurie qui se fait sentir d'un autre.

Nous concevons combien est difficile la position de l'administration en présence de populations alarmées sur leur subsistance. Un ministre peut se croire obligé de sacrifier à des préjugés qu'il ne partage pas. Certainement on aura pensé que cette défense d'exporter calmerait les populations inquiètes; mais ce sont des expédiens très dangereux que ceux qui consistent à donner raison aux erreurs populaires. On s'expose à être entraîné bien loin quand on entre dans cette voie-là, et c'est ainsi souvent, l'histoire nous le dit, que mainte catastrophe a été rendue inévitable. Croit-on qu'il soit sans péril d'accréditer l'idée des approvisionnemens réservés? Le paysan breton ou picard, qui voit que le gouvernement condamne la sortie de certaines denrées alimentaires du côté de la mer, ne s'en prévaudra-t-il pas pour vouloir qu'on ne retire plus rien de sa province, ou même de son canton, par terre?

Et puis, avec des procédés coercitifs, on provoque les représailles. Que pourrait-on répondre si les gouvernemens d'Angleterre, ou de Belgique, ou de Hollande, se disant, eux aussi, poussés par l'opinion

populaire, recherchaient quelque moyen de gêner ou de retarder les arrivages de blés étrangers que réclame la France? Si l'interdiction d'exporter est utile à l'intérieur, et je le conteste, elle est d'une mauvaise politique extérieure. Il n'y a pas d'hostilité nationale plus implacable au cœur des masses que celle qui peut naître de la pensée qu'un gouvernement étranger a voulu nous affamer.

Le sentiment que le gouvernement doit propager par son exemple est celui de la solidarité. La famine provient de ce que l'individu s'isole dans le canton, le canton dans la province, la province dans l'état, la nation dans le monde. La plus sûre méthode pour procurer aux populations des subsistances est de donner et de maintenir fermement la plus grande latitude possible aux transactions intérieures et extérieures. Plus on agrandit le marché, et plus on écarte les chances de disette; plus on resserre le marché, et plus on rend probable la cherté; avec le système de l'isolement, il serait possible de produire la pénurie au milieu d'une abondance extrême. Les chances d'un manque de grains seront complétement détruites, et les écarts des prix seront réduits à leur *minimum*, lorsque les communications de chaque peuple avec le marché général auront toute liberté, et qu'au sein de chaque état, par le perfectionnement des transports, les diverses parties du territoire seront en relation facile et prompte les unes avec les autres.

De ce point de vue il y a plus d'une amélioration à introduire dans notre pratique administrative. Nos voies de communication, dirigées de l'intérieur sur les frontières et vers la mer particulièrement, sont déjà passables, elles seront parfaites d'ici à peu d'années; mais ce n'est pas tout que de vaincre les difficultés du sol, et de triompher des obstacles que nous opposait la nature. Eussions-nous terminé nos chemins de fer et nos canaux et porté à la dernière perfection le régime de tous les fleuves, nos rapports commerciaux avec l'extérieur resteraient encore embarrassés de bien des entraves. La nature oppose souvent aux hommes de grands obstacles; mais eux-mêmes par leurs préjugés, par leurs notions arriérées, par leur condescendance imbécile pour la cupidité de quelques-uns, s'en créent de plus insurmontables encore. En vertu de fausses idées administratives ou de règlemens surannés, ou par les manœuvres d'intérêts égoïstes, nos relations commerciales avec l'étranger offrent à peu près la même complication et la même barbarie dont le commerce intérieur offrait le triste spectacle avant la révolution. A cet égard, nous avons des leçons à prendre chez les peuples voisins. En m'exprimant ainsi, j'ai autre chose en vue que le tarif des douanes, dont les rigueurs pourtant sont funestes et semblent incompatibles avec l'esprit libéral de notre temps. Un gouvernement jaloux d'assurer dans tous les cas la subsistance de la nation, et désireux de pourvoir d'avance aux besoins des mauvaises années, devrait

s'efforcer avec la plus active sollicitude d'attirer dans nos ports, à l'état d'entrepôt, de grands approvisionnemens de grains. Quelques personnes, effrayées de la hausse des grains et l'attribuant à tort à une rareté extrême, ont essayé de recommander encore la formation de grandes réserves aux frais de l'état ou des communes, comme si la France n'avait pas déjà assez fait à ses dépens l'expérience de ce système! Des amas de grains volontairement tenus par le commerce en entrepôt, voilà les véritables réserves, les plus inépuisables, et celles-là ne coûteront pas un centime au trésor public. C'est ce que fait l'Angleterre avec succès; c'est ce dont la Hollande a donné l'exemple avant tout le monde, et c'est ainsi qu'avec le territoire le moins propre à la culture des céréales, la nation hollandaise est depuis long-temps celle qui est le mieux à l'abri des famines, chez qui le prix du pain varie le moins. Nous cependant, malgré les avis répétés par des hommes éclairés, nous ne faisons rien pour que ceux de nos ports que la nature semble avoir le mieux placés, afin que le commerce général les choisisse pour ses points de dépôt et d'approvisionnement, remplissent cette heureuse mission à l'égard des céréales. Nous tolérons dans ces ports des monopoles semblables à ceux de l'ancien régime, qui écartent le commerce des grains par leurs exorbitantes prétentions. Marseille, le premier port de la Méditerranée par l'excellence de sa situation, par l'étendue des valeurs qui s'y manient, par le nombre des navires qui y touchent, devrait être un des premiers entrepôts de céréales du monde entier. Ainsi semble le vouloir la force des choses, ainsi le commande l'intérêt général; mais des intérêts privés s'y opposent. Il suffirait, à cet effet, que Marseille eût un de ces édifices vastes et simples au milieu desquels pénètrent les navires, où des procédés expéditifs et économiques de chargement et de déchargement permettent sans peine et sans dépense la manutention de grandes masses de denrées, où des magasins spacieux, bien aérés ou bien clos selon les besoins, reçoivent et conservent tout ce qu'on leur confie, où le commerce est garanti des chances de vol si fréquentes sur les quais ouverts des ports, et où enfin la douane a toute sûreté contre la contrebande. C'est ce que les Anglais ont multiplié chez eux sous le nom de *docks*, et ce que possédaient les Hollandais avant les Anglais. Marseille n'a pas encore de docks; le Havre, Bordeaux, Nantes, pas davantage. La France n'en possède pas un seul. On en compte douze ou quatorze, je crois, dans la seule ville de Liverpool. A Marseille, les marchandises vont s'entreposer dans des magasins particuliers épars dans la ville, qu'on nomme des *domaines*, et les propriétaires des domaines, avec la hardiesse qu'affichent de nos jours les intérêts privés dans l'exaltation de leur égoïsme, soutiennent imperturbablement qu'un dock serait une calamité pour Marseille. Ils ont des auxiliaires puissans dans la très respectable com-

pagnie des portefaix, qui est investie d'un privilége exactement pareil à celui qu'avaient à Rouen les quatre-vingt-dix officiers du roi, porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, dont Turgot fit justice, avec cette différence que le monopole des portefaix marseillais s'étend à toutes les marchandises. La conséquence de ce régime est facile à deviner : les frais d'entrepôt sont à Marseille huit ou dix fois ce qu'ils devraient être, et les grains ne viennent s'y entreposer que parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Les frais perçus au profit des seuls portefaix pour l'entrée et la sortie d'un sac de blé, dont la valeur, tous droits de douane à part, n'est quelquefois que de 16 à 17 francs, sont de 1 fr. 55 cent.; avec un droit municipal de mesurage, ils vont à 1 fr. 75 cent.; c'est plus de 10 pour 100 de la valeur de la marchandise. A Gênes et à Livourne, où l'on n'emploie peut-être pas les moyens les plus perfectionnés, la totalité des frais que supporte un sac de blé ne dépasse pas 35 cent.

L'usage s'est établi dans le monde depuis quelque temps de moudre en entrepôt. Par là, des blés récoltés dans des pays où les arts mécaniques sont peu avancés viennent chez des peuples plus manufacturiers recevoir une façon, solder une main-d'œuvre, et puis, sous la forme de farine, offrir à la marine marchande une matière d'exportation d'un débit commode. Tout se passe à l'entrepôt, au-delà de la ligne des douanes, et par conséquent les blés ne supportent aucun droit, ce qui rend l'opération plus facile. Nous qui excellons aujourd'hui dans l'art du meunier et qui avons sur le littoral des villes populeuses, nous devrions encourager la mouture à l'entrepôt, lui faire même quelques faveurs. Ce serait un moyen de plus d'occuper les bras, et, ce qui est plus précieux encore, d'attirer chez nous en entrepôt une grande quantité de blés étrangers qui, en cas de besoin, nous approvisionneraient nous-mêmes. Jusqu'à présent nous nous en sommes bien gardés. La faculté de moudre à l'entrepôt n'est accordée exceptionnellement qu'à Marseille et peut-être à deux ou trois autres villes tout au plus. Cette, qui est à la fois un port plein de mouvement et une ville industrieuse, l'avait sollicitée; on la lui a refusée. A Marseille même, on la subordonne à des conditions capricieuses, fantasques, contraires à l'intérêt public. Ainsi, à l'origine, la mouture à l'entrepôt s'étendait à toute espèce de blé. Des cultivateurs de l'intérieur ont réclamé sous prétexte que la farine ainsi obtenue était clandestinement introduite dans la consommation française, ce qui est difficile à croire, et ce qu'il serait facile de prévenir. C'est fort dommageable, ont-ils dit, parce que ces farines sont d'une qualité supérieure et nous empêchent de vendre les nôtres. L'administration, faisant droit à la requête, a limité la faculté de mouture à l'entrepôt. « Elle est retirée, » nous citons textuellement l'ordonnance, « aux *richelles* (blés supérieurs) de Naples, et généralement aux

blés durs venant de la mer Noire et du Danube, de l'Égypte, et autres échelles du Levant, de la Barbarie, du royaume des Deux-Siciles, de la Sardaigne, de l'Espagne, et à tous les autres blés de la même essence non dénommés qui pourraient leur être assimilés. » Ainsi, parce que la qualité des blés étrangers introduits, par exception et assurément en très petite quantité, en contrebande pouvait donner lieu aux populations de s'apercevoir que certains blés indigènes étaient mauvais, voilà qu'on interdit aux moulins en entrepôt de travailler les meilleurs blés du dehors, aux navires français de se procurer ainsi un chargement de farines supérieures, et on condamne la mouture en entrepôt et le commerce maritime à se restreindre aux produits inférieurs. On ne sait ce qui doit le plus surprendre, de l'audace de l'intérêt privé qui adresse de semblables réclamations, ou de la pusillanimité de l'autorité qui y cède.

Un moyen d'accroître encore les approvisionnemens de blé sur notre sol serait de faire exception pour cette denrée à quelques-unes des dispositions de nos lois de navigation. Pour encourager notre marine marchande, nous nous sommes mis à établir des surtaxes sur le pavillon étranger, et peu de mois se passent sans que *le Moniteur* publie quelque nouvelle ordonnance à cet effet. La décadence de notre navigation ne paraît que s'en accélérer, et, si c'était le lieu ici, je dirais comment, dans la plupart des cas, on devait s'y attendre. On pourrait déroger pour les blés à ce prétendu encouragement. Ce serait aussi le cas d'examiner une autre clause de notre législation maritime qui nous force à aller chercher en Amérique les provenances de ce pays, et nous interdit de les prendre à Liverpool ou à Londres, lorsqu'elles y sont à meilleur marché. Par cette disposition, fort efficace sur le papier pour le développement de notre marine marchande, on contraint nos fabricans de Rouen, de Saint-Quentin, de Mulhouse, de payer le coton beaucoup plus cher quelquefois, et on ne fait pas mettre en mer un brick de plus sous pavillon français, parce que tout le coton que nous consommons nous arrive sur des navires américains. En vertu de cette même clause, nos populations de l'Artois et de la Picardie voyaient, il y a deux mois, le blé des États-Unis à bon marché en face d'elles, dans les entrepôts anglais, sans pouvoir en aller chercher, pendant que la mercuriale était élevée chez nous. L'administration a eu le bon esprit, après de vives plaintes des populations, de suspendre sur ce point les lois de navigation. Il serait à désirer que ce régime provisoire devînt définitif au moins pour les blés; notre navigation elle-même ne peut qu'y gagner, car il y a bien plus de chances pour que des navires français aillent de Dunkerque ou de Boulogne charger des grains en Angleterre, qu'il n'y en a pour que nous enlevions aux Américains le transport direct d'une partie appréciable de leurs blés.

Je résume ainsi les propositions qui précèdent : abandon de l'échelle mobile; établissement d'un droit fixe, uniforme, pour tout le territoire, de 2 fr. environ par hectolitre, à l'entrée seulement, et modification correspondante du droit sur les farines; dans un délai de quelques années, on déciderait s'il n'y a pas lieu d'abandonner le droit fixe lui-même; dès à présent franchise complète du maïs; construction de docks dans nos principaux ports et autorisation de la mouture en entrepôt sans restriction; suppression des surtaxes de navigation sur les blés: admission sans distinction d'origine des blés venant des entrepôts d'Europe.

Plus d'un agriculteur réclamera, je ne l'ignore pas, contre ces idées. On dira que l'agriculture a besoin d'être protégée, qu'elle est écrasée d'impôts, et que, si le prix des grains n'est pas soutenu, sa ruine est imminente. Oui, assurément, l'agriculture a droit à toute la bienveillance du gouvernement; mais, de toutes les formes que peut prendre la protection, celle qui consiste à enchérir artificiellement les denrées, et à mettre un impôt sur le consommateur au profit de telle ou telle classe de producteurs, est la pire. Elle est la moins intelligente, puisqu'elle étend ses bienfaits à l'inertie et à l'indolence aussi bien qu'à l'homme industrieux qu'anime le feu sacré du progrès. Les seuls encouragemens qui soient valables sont ceux qui perfectionnent le travail en lui-même. J'appelle une protection qu'un gouvernement éclairé peut avouer et qu'un agriculteur peut recevoir la tête haute, toute mesure administrative qui fera venir, par l'effet d'un travail bien ordonné, dix hectolitres de blé là où l'on n'en récoltait que cinq, qui tendra à accroître la puissance du travail du cultivateur ou l'énergie productive des terres, ou qui fera dériver vers l'agriculture les capitaux qu'elle cherche et qu'elle ne trouve pas. Le reste est ou une aumône ou un tribut que la loi peut imposer au pays, mais que la raison et l'équité ne sauraient admettre.

Dans le système dit protecteur, l'agriculture est dupée, car elle y perd plus qu'elle n'y gagne. Ce qu'elle paie aux autres industries protégées n'est point balancé, à beaucoup près, par ce qu'elle en reçoit. Si l'on compare la prime perçue par le cultivateur qui se livre à la production des bêtes à cornes à celle qui est attribuée aux maîtres de forges, et si on l'évalue par rapport au capital mis dehors, on trouve que les parts respectives sont dans le rapport de 1 à 80. Nos producteurs de grains sont naturellement protégés par le trajet que le blé étranger est forcé de parcourir avant de s'embarquer, par le voyage qu'il subit au travers des mers, par les frais de débarquement et d'entrepôt qu'il supporte, par la distance qu'il parcourt depuis le port de débarquement avant d'atteindre le consommateur de l'intérieur. C'est pourtant de quelque importance. Que si l'agriculture est dans une situation plus digne de pitié que d'envie, si elle est écrasée par l'impôt, rongée par l'usure, si

le personnel qu'elle emploie est malhabile, si, au milieu de toutes les grandes entreprises d'intérêt public dont le gouvernement fait les frais, il n'en est, pour ainsi dire, aucune qui lui profite directement, à qui faut-il s'en prendre? L'agriculture peut-elle dire, la main sur la conscience, qu'elle n'a aucun reproche à se faire? « Mes amis, dit le bonhomme Richard, il est certain que les impôts sont très lourds : si nous n'avions à payer que ceux que le gouvernement met sur nous, nous pourrions les trouver moins considérables; mais nous en avons beaucoup d'autres qui sont bien plus onéreux pour quelques-uns d'entre nous. L'impôt de notre paresse nous coûte le double de la taxe du gouvernement; notre orgueil le triple, notre folie le quadruple. » Nos cultivateurs ne sont point dévorés d'orgueil, et, au lieu d'être des fous, ils ne manquent pas de sens. Loin de moi la pensée de les signaler comme des fainéans : il n'est que trop vrai qu'ils baignent la terre de leurs sueurs; mais, tandis que d'autres pèchent par action, ils pèchent par omission. « Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes, » dit encore le bonhomme Richard. Et comment s'aident-ils? qu'ont-ils jamais su demander au gouvernement, excepté d'aggraver les droits de douanes, c'est-à-dire de leur faire payer un tribut par leurs concitoyens? Et les faveurs de ce genre qu'on leur a octroyées n'ont été que des déceptions.

L'agriculture est un corps dans l'état, le corps électoral, le pouvoir suprême, celui devant lequel toutes les ambitions, toutes les puissances viennent courber le front. Quel usage fait-elle cependant d'une si vaste prérogative? Quoi! l'usure est pour vous un fléau; vous le savez, vous proclamez sans cesse que tout propriétaire hypothéqué est un homme perdu, et vous n'avez pas obtenu encore une loi sur le crédit territorial, qui mît la France en jouissance de ce que possède la Prusse depuis le siècle dernier. Vous donnez des mandats impératifs contre Pritchard, et vous n'eûtes jamais la pensée de dire à vos députés que, s'ils reparaissaient devant vous sans cette loi du crédit foncier, vous les casseriez avec une sévérité inexorable. Vous vous plaignez des impôts : qui donc les vote ou les laisse voter? S'ils sont mal répartis, pourquoi le tolérez-vous? La population des campagnes ne produit pas au travail la moitié, ni peut-être le tiers de ce que feraient des campagnards de la Grande-Bretagne; c'est pourquoi nos paysans sont si misérables et les propriétaires fort malaisés. Si vous demandiez avec un peu d'insistance et d'accord qu'une éducation appropriée à leur avenir fût donnée à ces bonnes gens et aux propriétaires eux-mêmes, on s'empresserait de vous satisfaire, car vous êtes les maîtres; on trouverait de parfaits modèles en Suisse, en Prusse, dans presque tous les petits états de l'Allemagne. Avec un subside annuel égal à la somme que coûte une pièce de vingt-quatre sur son affût, on déterminerait l'ouverture d'une ferme départementale très convenable; mais vous

aimez mieux qu'on fonde indéfiniment des pièces de canon. L'irrigation figure sur les comptes-rendus ministériels pour une dépense annuelle de 15,000 francs une fois, de 25 ou 30 l'année d'après; pendant ce temps, une somme supplémentaire de 93 millions est affectée au matériel de la marine. Cette proportion entre les dépenses productives et les improductives vous paraît admirable, puisque vous battez des mains. C'est bien, applaudissez encore; mais ma surprise est qu'en apportant de pareilles dispositions d'esprit à la direction des affaires publiques, dont la loi électorale vous a investis, vous ne soyez pas tombés plus bas encore dans la détresse.

Les gouvernemens ne devront jamais cesser de protéger l'industrie : ils s'y adonneront de plus en plus désormais, et l'agriculture, dans leurs efforts comme dans leur pensée, devra, au milieu de tous les arts utiles, occuper la première place; mais le système de la protection négative, de la protection aveugle, de la protection restrictive qui résulte des douanes, a fait son temps. La civilisation passe sous les drapeaux de la protection positive et éclairée qui convient à des gouvernemens intelligens, amis de la paix, et à des peuples avancés et libres, de la protection qui agit sur la production par les communications et par le crédit, sur les producteurs par l'éducation générale et spéciale. L'agriculture est, de toutes les branches de l'industrie, celle qui est appelée à retirer le plus de fruit de la substitution de la seconde méthode de protection à la première.

Quant à la crainte qu'elle éprouve de ne savoir plus que faire de ses blés si la concurrence étrangère avait ses coudées franches, elle saura bientôt ce qu'il faut en penser par l'expérience que la Grande-Bretagne accomplit sur elle-même depuis la loi de sir Robert Peel. Elle apprendra si l'avilissement des prix et la ruine des cultivateurs est la conséquence possible de la liberté, même absolue, car c'est la liberté absolue qui régnera en Angleterre dans deux ans; ainsi l'épreuve sera complète. Déjà, d'après la tournure que prenaient les affaires avant la crise déterminée par la mauvaise récolte, alors que la situation était ce qu'elle semble devoir être presque toujours, les fermiers, inquiets sur la vente de leur moisson, et les propriétaires, alarmés sur leurs revenus, auraient lieu de se rassurer.

Il est donc permis de penser que, très prochainement, notre agriculture elle-même n'aura plus d'objections à présenter contre la réforme de notre législation des céréales et contre l'adoption d'un nouveau règlement tel que celui qui a été indiqué plus haut.

Il reste à examiner la question de la Banque; ce sera l'objet d'un prochain article.

MICHEL CHEVALIER.

OCTAVE.

I.

Dans la partie la plus aride du département des Hautes-Alpes, à une demi-lieue de la route de Grenoble, on voit un château d'assez sombre apparence, dont les archéologues auraient peine à déterminer le style et la date. Ce château, appelé Blignieux, se compose d'un bâtiment carré, flanqué de deux tourelles décapitées pendant la révolution, et recouvertes d'une toiture en tuiles rouges. La grille fait face à une avenue d'ormeaux rabougris, aboutissant à un chemin frayé jusqu'à la grande route à travers des terres pierreuses. Une longue terrasse, parallèle à la façade, donne vue, à droite, sur un paysage terne et froid, qui n'a ni le caractère grandiose des montagnes du Dauphiné, ni la physionomie riante des plaines de la Provence. Ce sont des collines d'un dessin vulgaire, d'une teinte pâle et argileuse, se succédant, par mamelons inégaux, jusqu'aux premiers contreforts des Alpes. La végétation y est souffreteuse; les habitans ont un air de pauvreté qui serre le cœur. Quand vient la saison des pluies, rien n'est plus triste que ces horizons écrasés par un ciel bas ou estompés par la brume.

Il y avait, au moment où commence mon récit, bien des années que le bonheur et la joie semblaient exilés de ce château. Blignieux appartenait au comte Octave d'Esparon, qui l'avait quitté depuis long-temps en y laissant sa femme et son fils. Les détails de cette séparation à l'amiable n'étaient qu'imparfaitement connus : ces vieux murs en avaient gardé le secret.

Bien jeune encore, Octave d'Esparon s'était trouvé, par la mort de ses parens, à la tête de son patrimoine. Élevé à Paris, pendant ces années si riches en enthousiasme qui marquèrent la seconde période de

la restauration, il était revenu dans sa province avec une foule de ces idées vagues, attrayantes, qui, colorées par le rayon de la jeunesse, forment tout un monde imaginaire, beaucoup plus séduisant que le nôtre. Aussi n'avait-il accepté de l'existence que le côté romanesque : des rêveries au lieu d'activité, des sentimens, des instincts au lieu de principes, voilà ce qu'il apportait dans cette vie où les luttes les plus ignorées ne sont pas toujours les moins honorables, où les vertus les plus obscures sont quelquefois les plus belles.

Obéissant à un de ces caprices d'imagination familiers aux natures mobiles et qui les poussent, en un instant, d'un extrême à l'autre, Octave, à vingt-quatre ans, avait cru trouver dans le mariage l'accomplissement ou l'oubli de ses rêves juvéniles : il avait épousé Mlle Marceline de Gureuil, fille d'un riche propriétaire fixé dans la vallée d'Ogerelles, près de Grenoble. Mlle de Gureuil avait dix-sept ans à peine, et tout ce qu'on savait d'elle, c'est qu'elle était belle, grave et pieuse. Son père la maria sans appréhension : les goûts poétiques d'Octave d'Esparon l'avaient préservé de ce que les provinciaux appellent des sottises, et le vieux gentilhomme, élevé dans les idées de son temps, ne pouvait pas même soupçonner le genre de péril qu'apportent avec eux les caractères tels que celui-là. Quant à Marceline, son éducation austère, sa rigide piété, ne lui permettaient de préférer personne, et elle avait tendu la main à l'homme choisi par M. de Gureuil sans se douter qu'il lui fût possible de songer à un autre.

Bien près d'elle pourtant, dans une habitation du voisinage, il y avait un jeune homme qui, sans l'avouer à personne, n'avait pu se défendre d'un sentiment profond pour Mlle de Gureuil. George de Charvey, troisième fils d'une famille nombreuse, se savait destiné au métier des armes par nécessité et par goût, et l'inégalité des positions lui eût fait regarder comme une folie de prétendre à la main de Marceline. Il avait donc soigneusement renfermé dans son ame un penchant que condamnait sa raison sévère, et, grace à son extrême réserve, nul ne l'avait deviné. George était de ceux qui pensent qu'on profane certaines affections en les laissant entrevoir. Dès que son âge et ses études le lui avaient permis, il était entré au service, et il était déjà en garnison lorsqu'il avait appris le mariage de Mlle de Gureuil avec Octave d'Esparon.

Ce mariage ne fut pas heureux : au bout de quelques mois, Octave avait commencé à ressentir les premiers symptômes de ce malaise qui s'empare des imaginations ardentes, lorsqu'elles sont forcées de substituer les lignes inflexibles d'une vie tracée d'avance aux horizons lumineux et changeans qu'elles disposaient à leur gré. Ce ne fut d'abord que de l'inquiétude, un besoin de rêverie, un désir de produire au dehors les pensées qui l'agitaient. Octave n'avait point perdu de vue le mouvement poétique qui fut si remarquable à cette époque; il s'y était

associé pendant quelque temps, et, se voyant éloigné de Paris, se croyant condamné pour toujours à l'obscurité et à l'inaction, il éprouvait une sorte de mécontentement qui n'était pas encore de la révolte, mais qui ressemblait déjà à de l'ennui. Lorsqu'il songeait aux chances de célébrité qu'il avait perdues, il se disait bien, pour se consoler, qu'on n'est point vaincu lorsqu'on n'a pas lutté, et qu'en restant libre, il eût pu conquérir une place dans la littérature contemporaine; mais plus son amour-propre s'accoutumait à cette idée, plus il souffrait d'être obligé de réduire à des conjectures ce dont il eût pu faire des réalités.

Pour démêler et combattre ces symptômes, il eût fallu une femme clairvoyante, habile, qui sût feindre la passion si elle ne l'éprouvait pas, et traiter M. d'Esparon comme un malade dont on flatte les manies. La vanité a cela de remarquable, qu'elle est à la fois très difficile à assouvir et très facile à amuser. S'unir aux vagues aspirations d'Octave, devenir sa confidente et son public, lutter sans cesse dans ses bras contre ces deux ennemis des rêveurs inconnus, l'orgueil de ce qu'ils pourraient faire, et le regret de ce qu'ils ne font pas, voilà par quels légitimes artifices Mme d'Esparon aurait pu arrêter les progrès du mal. Elle ne devina ni le danger, ni le moyen de le prévenir. Trop sérieuse et trop sincère pour paraître passionnée lorsqu'elle n'était qu'obéissante, rattachant toutes ses affections aux lois précises du devoir, dépourvue de cette vivacité expansive qui appelle la confiance, Marceline aurait eu besoin de rencontrer un cœur dévoué qui, à force d'attentions ingénieuses et de délicates prévenances, l'amenât insensiblement à moins douter d'elle-même, à se livrer davantage, à ne plus se méfier de ce qu'elle pouvait ressentir ou inspirer. Octave, avec ses alternatives de transports et de sombre humeur, avec cette nuance d'exagération inséparable de certaines natures d'artiste, ne pouvait qu'effaroucher ce caractère contenu, ennemi de toute démonstration factice. Mme d'Esparon acheva donc de se replier sur elle-même, peu soucieuse de suivre son mari dans ces voies inconnues où elle le laissa s'isoler.

Dès-lors, il s'éleva entre eux une mystérieuse barrière, une hostilité sourde qui devait s'aggraver chaque jour. Il en est du bonheur domestique comme de ces tissus précieux, mais frêles, que la moindre déchirure suffit pour mettre en lambeaux. Octave s'obstina de plus en plus dans cette conviction de sa valeur poétique, dont on eût pu le distraire en ayant l'air de la partager. Mme d'Esparon s'habitua toujours davantage à sceller ce cœur qui se sentait méconnu avant même d'être offensé. L'année suivante, elle eut un fils, et, au lieu de faire de cette joie un sujet de rapprochement entre deux ames déjà désunies par mille déchiremens secrets, elle eut l'imprudence de se retrancher dans sa maternité comme dans une forteresse imprenable. Absorbée par ses soins pour son fils, elle ne remarqua pas que M. d'Esparon s'accoutu-

mait à vivre loin d'elle. Il sortait chaque jour pour faire de longues promenades, et ne rentrait que le soir, inquiet et agité. Sa journée s'était passée à poursuivre des fantômes, et son imagination, échauffée par l'oisiveté et la solitude, avait peuplé ce mélancolique paysage de ce qui manquait à sa vie. Gloire, plaisirs, éclat des fêtes, emploi de ses facultés inactives, il avait tout demandé aux brises qui glissaient sur ses tempes, aux nuages qui montaient dans l'espace, et le soir, rentré dans ce château, retrouvant une femme qui l'humiliait de sa résignation et de son silence, il retombait du haut de ses chimères dans l'aride réalité, et il faisait un douloureux parallèle.

Une pareille situation ne pouvait durer; bientôt s'élevèrent quelques orages d'un effet d'autant plus désastreux, que Mme d'Esparon restait constamment, pendant ces crises, silencieuse et impassible. Son mari reprenait, à propos de quelque épisode vulgaire, ce thème toujours nouveau et toujours le même : cette glorification du *poétique* aux dépens du vrai, ces allusions perpétuelles à sa destinée manquée, à sa vocation méconnue. Mme d'Esparon ne lui répondait pas. Octave, qui eût mieux aimé des reproches et des tempêtes, se débattait contre ce silence; il s'irritait de jeter dans le vide ses déclamations éloquentes; emporté par l'ardeur du moment, il devenait provoquant et hostile; la verve de sa colère amenait sur ses lèvres quelques-unes de ces paroles incisives, irréparables, qui entrent dans le cœur comme une lame, et sur lesquelles le cœur se referme, gardant la lame et la plaie. Elle se levait alors, toujours calme; elle sortait de l'appartement, sans que ses yeux trahissent aucune souffrance, et, un instant après, on l'eût retrouvée agenouillée à son prie-Dieu ou inclinée sur le berceau de son petit Albert.

Cette vie, agitée sans éclat, monotone sans sérénité, ne tarda pas à inspirer une profonde antipathie à M. d'Esparon; ces tristes contradictions révoltaient, non pas sa raison et son cœur, mais la distinction de son esprit et la délicatesse de son goût. Seulement, au lieu de les amoindrir, en se résignant à n'être qu'honnête sans prétendre à être grand, il songea à leur échapper d'une façon plus conforme à ses préoccupations vaniteuses. Une idée qu'il traita d'abord de chimère, qui resta long-temps confuse et inavouée, se mêla peu à peu à ses rêveries : puisque, dans cette existence qu'il subissait, il ne pouvait ni goûter le bonheur ni le donner, il se dit qu'il pouvait s'y dérober sans crime, que, pour le repos, la dignité de tous les deux, une séparation était préférable à ces récriminations impuissantes qui ne remédiaient à rien et aigrissaient tout. Une fois que cette idée se fut emparée de lui, il perdit à se familiariser avec elle le temps qu'il aurait dû employer à s'en défendre, et bientôt il lui fut aussi difficile de la cacher que de la vaincre. Mme d'Esparon la devina : découragée par de longues épreuves,

entraînée par cette espèce de douloureux fatalisme qui pousse les cœurs blessés au-devant de nouvelles blessures, elle ne fit rien pour combattre ce projet coupable. Octave vit un consentement tacite, un secret désir peut-être dans cette résignation passive qui le rassurait et l'irritait tout ensemble; il cessa de se contraindre, et chaque incident de leurs froides ou orageuses journées ne fit que les rapprocher davantage de ce dénoûment qui devenait inévitable, dès l'instant qu'ils ne le regardaient plus comme impossible.

Si réservée, si maîtresse d'elle-même que fût Mme d'Esparon, sa situation devait forcément se refléter dans sa correspondance avec son père. Celui-ci comprit, entre deux accès de goutte, que sa fille n'était pas heureuse, et, en homme sûr de son fait, il écrivit à son gendre pour le tancer vertement. Dans le contact des ames droites, mais communes, avec les esprits brillans et égarés, ce qui achève ordinairement de tout perdre, c'est que celles-ci mettent autant de rudesse à réparer le mal que ceux-là ont mis de délicatesse à le faire. La lettre de M. de Gureuil était tout simplement une sévère mercuriale, qui ne tenait aucun compte des prétentions d'Octave, et où l'irascible vieillard se montrait parfaitement étranger à nos raffinemens modernes. Il écrasait en outre M. d'Esparon du détail des perfections de sa fille, énumération intempestive, qui suffit pour nous rendre une femme antipathique et nous faire haïr toutes les vertus dont on nous reproche de n'être pas dignes.

Ce fut le coup de grace : M. d'Esparon entra chez sa femme avec cet air sombre et résolu que prennent les hommes faibles quand ils veulent être violens. — Vos plaintes, dit-il, vos accusations, vos ressentimens, ont porté leurs fruits; votre père, renseigné par vous sans doute, me traite comme on ne traiterait pas l'écolier le plus indocile, le visionnaire le plus insensé!

— Je puis vous assurer, monsieur, dit Mme d'Esparon, que mon père peut avoir deviné, mais que je ne vous ai pas trahi.

— Votre père a raison, madame, reprit Octave d'un ton ironique qui déguisait mal sa colère. Non, je ne suis pas digne de vous; non, je ne puis rester ici sans vous rendre malheureuse en étant moi-même malheureux. Pourquoi chercher à nous tromper plus long-temps? Il n'y a qu'un moyen d'échapper à ces collisions pitoyables, d'alléger la chaîne à laquelle nous sommes rivés tous deux : il faut que je parte, que je vous quitte... au moins pour quelques années.

— Si vous jugez cette séparation nécessaire, si vous espérez y retrouver le bonheur, vous êtes le maître, lui dit-elle en pâlissant un peu, mais toujours calme.

— Vous le voyez, ce moyen ne vous effraie point; vous l'aviez prévu, approuvé peut-être. Qu'il soit donc fait selon notre désir à tous

deux! Je vais partir pour Paris; je veux savoir enfin si je suis vraiment un fou, un enfant, un maniaque, si ces idées de gloire et de poésie qui me tourmentent sont des chimères comme vous le pensez, ou des pressentimens comme je le crois. Je vous laisse ce château, je vous laisse mon fils; vous conserverez ainsi tout ce que vous aimez, et sans doute, ajouta-t-il avec un sourire amer, votre cœur me saura autant de gré de ce qu'il perd que de ce qu'il garde!...

Nul ne sut ce qui se passa à Blignieux pendant les heures qui suivirent ce dernier entretien. Le lendemain, au point du jour, Octave était parti. Pour les domestiques et pour le monde, peut-être aussi pour se donner le change à lui-même, il affecta de dire que cette absence ne serait pas éternelle; mais M. d'Esparon et sa femme comprirent en se quittant qu'ils se séparaient pour jamais.

A Paris, le comte se lança dans la vie littéraire; il renoua d'anciennes relations, il devint à la fois écrivain et homme du monde, et, si le succès pouvait être une excuse, Octave fut promptement justifié. Il avait trop hâte de réussir, il était trop avide des jouissances de l'imagination et de l'amour-propre pour songer à lutter contre le courant, à se préserver de ces excès où se sont appauvries de nos jours tant de facultés éminentes. Seulement il y apporta une sorte de distinction et d'élégance suffisantes pour la plupart des lecteurs qui se croient délicats lorsqu'ils ne sont que frivoles. En un mot, M. d'Esparon, au bout de quelques années, avait à peu près réalisé le rêve de sa jeunesse. Il était arrivé à cette célébrité qui n'est pas précisément la gloire, mais qui lui ressemble, surtout pour les gens intéressés à s'y tromper.

Quant à Mme d'Esparon, elle poursuivait sans bruit, sans murmure, sa vie solitaire de Blignieux. Ses relations avec le voisinage, qui n'avaient jamais été très suivies, avaient cessé tout-à-fait. En général on la plaignait, on l'estimait, mais sans vive sympathie. Le monde n'est-il pas presque aussi sévère pour l'abus de certaines vertus que pour l'éclat de certaines fautes? Il était facile de prendre pour de la fierté la réserve de Mme d'Esparon, et son austérité pour de la raideur. Aussi avait-on trouvé presque naturel qu'Octave, dont on connaissait les goûts, n'eût pu s'accorder avec elle, et lorsque la rupture avait eu lieu, tout en blâmant un peu M. d'Esparon, on avait mis une affectation bienveillante à ne point paraître surpris.

Fort indifférente aux jugemens du monde, peu communicative avec les gens de sa maison, Mme d'Esparon s'était exclusivement consacrée à l'éducation d'Albert; mais là encore l'attendait une douleur plus intime et plus cruelle peut-être que toutes les autres.

Presque toujours seul avec sa mère, ne la quittant jamais, lui tenant lieu de tout, il semble qu'Albert ne pouvait aimer qu'elle, qu'il devait se former entre eux un de ces liens qui confondent deux ames dans

une ame, deux vies dans une vie. Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi. Albert avait été, dès le berceau, une de ces créatures d'élite que Dieu, dans sa bonté, accorde quelquefois aux unions malheureuses, comme il permet aux arbres brisés par l'orage de renaître de leurs racines en un rejeton plus vert et plus beau. Il tenait à la fois de sa mère et d'Octave; il avait de l'une la loyauté et la droiture, de l'autre l'organisation délicate et poétique. Malheureusement l'éducation que lui donnait sa mère fut, comme l'affection même de Mme d'Esparon, plus austère qu'attrayante, plus sérieuse que tendre. Justement prévenue contre les écarts de l'esprit, la comtesse s'attacha surtout à prémunir son fils contre ces douces et dangereuses lueurs qui lui avaient coûté si cher; mais elle manqua le but en le dépassant. Il y avait dans l'ame caressante d'Albert, à mesure qu'il grandissait, un besoin d'épanchement et de tendresse que Mme d'Esparon ne satisfit pas. Alors, dans son ignorance de toutes choses, il s'était adressé, sur l'absence de son père, des questions timides. Il s'était élancé sur cette trace mystérieuse sans autre guide que sa curiosité inquiète. Lorsque Octave avait quitté Blignieux, Albert approchait de sa sixième année; c'était assez pour qu'il conservât du comte une image douce et confuse comme les rêves de cet âge. Il y avait surtout un souvenir auquel il restait obstinément fidèle : c'était celui d'une nuit d'automne pendant laquelle, à travers son sommeil, il avait cru entendre dans la maison un mouvement et un bruit inusités. Vers le matin, sa porte s'était ouverte tout à coup; un homme s'était avancé précipitamment vers son lit. Un pâle visage, se penchant sur lui, avait promené un long baiser sur ses joues et sur son front; puis tout avait disparu, et le jour même on avait dit à Albert que son père était parti.

Pendant quelque temps, il avait questionné sur ce départ Mme d'Esparon, qui lui répondait vaguement que le comte voyageait; mais les enfans ont pour certaines plaies de famille un instinct si sûr et si pénétrant, que bientôt Albert comprit qu'il ne devait plus interroger. C'est alors que Mme d'Esparon, si elle avait su détourner à son profit ces premières inquiétudes, aurait aisément effacé dans l'ame d'Albert toute affection antérieure; c'est alors aussi qu'attristé par la froide austérité de sa mère, il revint à ses premières impressions. Il retrouva dans sa mémoire cette vision matinale qui lui avait montré une dernière fois son père au moment du suprême adieu : il lui sembla que c'était de cette heure que datait pour lui la faculté de sentir et d'aimer, et il en fit profiter Octave. Bientôt à ces idées confuses vint s'ajouter un autre sentiment. Il n'y a plus aujourd'hui de pays, si arriéré qu'il soit, où les journaux ne pénètrent : on n'en recevait pourtant aucun à Blignieux; mais un jour Albert trouva par hasard sous sa main un numéro dépareillé où l'on parlait d'Octave d'Esparon comme d'un homme célèbre.

Les mots de succès, de talent, de gloire, y étaient répétés à chaque ligne; c'est l'usage aujourd'hui, et l'on distribue sans compter ce genre de largesses, comme on prodiguait les assignats dans les derniers temps de la république. Albert en ressentit une joie si vive, qu'il en fut presque effrayé. Emporter ce journal dans sa chambre, lire et relire ces quelques lignes, les presser contre ses lèvres, se sentir saisi d'un respect superstitieux pour ces carrés de papier qui lui parurent ne pouvoir jamais mentir, tel fut pour lui le résultat de cette découverte. Dès-lors l'affection indécise et curieuse qu'il avait conçue pour son père devint un véritable enthousiasme, auquel se mêla l'orgueil de porter son nom et le désir de s'initier à sa vie.

Cependant Albert, s'il éprouvait trop de contrainte auprès de Mme d'Esparon ou un penchant trop vif pour la séduisante et lointaine image, n'avait jamais pensé qu'il lui fût possible de quitter sa mère. Comme tout semble facile dans les premiers jours de la jeunesse, il aimait mieux se représenter dans une sorte de vague perspective un rapprochement entre M. et Mme d'Esparon, rapprochement dont il serait peut-être l'heureux médiateur : là s'arrêtaient ses rêves et ses désirs; mais la comtesse ne pouvait tenir compte de toutes ces nuances. Le seul mystère qu'elle eût pénétré, c'était cette partialité blessante qui déchirait les fibres les plus délicates de son cœur. Bien qu'elle n'en fît point un reproche à Albert et qu'elle ne parût pas même s'en être aperçue, cette cruelle découverte jetait une teinte plus sombre sur ses relations avec son fils, et cette vie à deux, que leur tendresse eût pu adoucir, se consumait, sans confiance et sans joie, sous ce ciel sans sourire et sans soleil.

Pendant que ces deux ames souffrantes luttaient ainsi contre des douleurs cachées, des changemens graves s'étaient accomplis dans la destinée de George de Charvey : il avait perdu ses deux frères aînés, et s'était trouvé seul héritier de son nom. S'il ressentit alors un regret en songeant à la vallée d'Ogerelles, sa conduite n'en avait rien révélé. Toujours esclave de ce qu'il regardait comme son devoir, il avait fait un mariage de convenance; sa femme était morte deux ans après en lui laissant une fille, et M. de Charvey, cédant de nouveau à sa vocation, avait confié cette enfant aux soins d'une de ses sœurs et repris du service. Parvenu au grade de colonel après un long et rude séjour en Afrique, il n'avait jamais perdu de vue, pendant ses campagnes ou ses courtes apparitions en France, ce pauvre coin des Hautes-Alpes qu'habitait Mme d'Esparon. Il avait appris tour à tour les tristes orages de son intérieur, la naissance d'Albert, le départ du comte et ses succès à Paris; mais il n'était plus revenu dans le Dauphiné : Mme d'Esparon ne l'avait pas revu, et elle soupçonnait à peine l'existence de cet ami inconnu,

malheureux de ne pouvoir ni adoucir ses souffrances passées, ni la protéger contre de nouveaux chagrins.

II.

Plus de douze ans s'étaient écoulés depuis le départ de M. d'Esparon. Albert venait d'accomplir sa dix-huitième année, et cet anniversaire, au lieu d'égayer Blignieux et ses habitans, plongeait Mme d'Esparon dans de mélancoliques réflexions. Seule dans son grand salon, vaste pièce presque démeublée et tendue d'une étoffe brune, elle tournait de temps en temps ses regards du côté des fenêtres qui donnaient sur la terrasse. On apercevait par les épaisses embrasures une partie de ce froid paysage, encore assombri par les brouillards de novembre. Tous les objets extérieurs étaient en harmonie avec les pensées de Mme d'Esparon, qui, en recueillant ses souvenirs, n'y trouvait que sujets de tristesse.

Tout à coup sa rêverie fut interrompue par une voix jeune et vibrante qui retentit au dehors, mêlée à de joyeux aboiemens. Un grand et beau jeune homme parut à l'extrémité de la terrasse, suivi de deux chiens anglais dont il avait peine à réprimer les transports. Mme d'Esparon, à demi cachée derrière les rideaux d'une des fenêtres, le regardait sans qu'il la vît, et son ame tout entière semblait concentrée dans ce regard. En cet instant même un domestique entra, et lui remit une lettre que le facteur venait d'apporter. Un coup d'œil suffit à Mme d'Esparon pour en reconnaître l'écriture : cette lettre était de son mari; il lui redemandait Albert.

Les égoïstes ont un art merveilleux pour pardonner le mal qu'ils ont fait et s'envelopper dans l'amnistie qu'ils accordent à leurs victimes. A lire la lettre d'Octave, on eût dit qu'en se décidant à quitter Blignieux, il avait songé à assurer le repos de Mme d'Esparon non moins qu'à satisfaire ses rêveries ambitieuses; on eût dit que ces orages autrefois soulevés par l'inquiète vanité du poète étaient des torts réciproques; on ne se fût pas douté surtout que les parts eussent été si inégales. M. d'Esparon, en constatant ses succès comme une sorte de justification et de revanche, trouvait tout simple de réclamer le seul bonheur qui lui manquât, cet Albert dont la présence serait pour lui cette source vive où se désaltère le cœur. « Ce n'est, ajoutait-il, ni un ordre que je vous adresse, ni une demande; c'est une prière. Ce que je veux avant tout, si Albert vient me voir, c'est qu'il s'y décide de son plein gré. J'aime mieux renoncer à lui que le contraindre. » Et il terminait ainsi, en homme qui, se croyant parfaitement quitte, n'a plus qu'à jeter quelques fleurs sur la tombe du passé : « Et maintenant,

adieu, madame. Je vous demande grace pour cette lettre et pour le sentiment qui l'a dictée. Si j'ai osé vous rappeler mon souvenir, c'est que, vous jugeant d'après moi-même, j'ai pensé que ce souvenir avait perdu son amertume. Pardonnons-nous; le temps et l'absence, si tristes pour ceux qui s'aiment, sont consolans pour ceux qui n'ont pu s'entendre; ils rident, mais ils cicatrisent; ils affaiblissent les affections, mais ils effacent les rancunes. Soyons donc amis; qu'en embrassant Albert, je puisse me dire que sa mère n'éprouve plus en songeant à moi ni regret, ni haine, et qu'elle ne maudit ni le jour où je l'ai connue, ni le jour où je l'ai quittée. »

Mme d'Esparon lut deux fois cette lettre, comme si elle eût voulu en bien peser chaque phrase et chaque mot. Avec cette rapide clairvoyance que donne l'habitude de souffrir, elle mesura en un instant l'étendue de ce nouveau malheur. Ce qu'elle avait deviné dans le cœur d'Albert ne lui laissait aucun doute sur la détermination qu'il allait prendre, et lui rendait mille fois plus cruelle la demande de M. d'Esparon. Cependant elle eut assez de force pour contenir toute apparence d'émotion; elle revint à la fenêtre, l'ouvrit et dit au jeune homme :

— Venez, Albert, j'ai à vous parler.

Albert obéit. Ils restèrent un moment silencieux, mais Mme d'Esparon s'accommodait mal de toute hésitation; ce fut elle qui entama l'entretien :

— Albert, dit-elle, vous venez d'avoir dix-huit ans, et vous n'avez jamais quitté Blignieux.

— Me suis-je plaint? répondit-il doucement.

— Non, et je vous en sais gré; mais il ne faudrait pas que cette soumission vous fût trop pénible. Si l'un de nous deux doit faire un sacrifice, ce n'est pas vous.

Albert regarda sa mère comme pour deviner le sens de ses paroles. Elle continua :

— Cette vie est triste, je le sens : je ne suis pas une compagne bien gaie. Vous n'avez ici ni camarades ni plaisirs de votre âge... excepté la chasse qui me fait peur sans que je vous l'aie jamais dit...

— Et pourquoi ne pas me le dire?

— Parce qu'il y a des choses qu'il faut savoir supporter sans se plaindre, et celle-là n'est pas la plus douloureuse.

Puis, comme il allait répliquer, elle reprit brusquement :

— Voilà bien long-temps, Albert, que vous ne m'avez parlé de M. d'Esparon?

Il tressaillit : un éclair passa dans ses yeux.

— C'est qu'en commençant à réfléchir, dit-il, il m'a semblé que je ne devais plus vous parler de lui.

— C'est vrai, murmura-t-elle tout bas. Affreux châtiment des dis-

cordes de famille, que les noms les plus doux soient bannis de la bouche des enfans! — Vous avez eu raison, Albert, reprit-elle à voix haute, et, si je vous parle aujourd'hui de M. d'Esparon, c'est que j'y suis forcée : il trouve que je vous ai gardé assez long-temps.

— Que dites-vous? s'écria-t-il éperdu et sentant se réveiller, à ces mots, toutes ses tendresses filiales.

— Je dis que M. d'Esparon veut avoir son tour, et qu'il vous appelle auprès de lui.

— Et vous y consentez? balbutia-t-il avec une émotion qu'il fut incapable de dissimuler.

— Ce n'est pas à moi de refuser; ce serait à vous, dit-elle en le regardant fixement, car c'est vous qu'il laisse le maître...

Le pauvre enfant n'eut pas le courage de répondre.

— Et vous ne refusez pas, n'est-il pas vrai?

Même silence.

— C'est bien, Albert, vous partirez demain. Maintenant je devrais peut-être vous parler de cette vie nouvelle, de ce monde où vous allez entrer, des périls qui vous y attendent... à quoi bon? Que seraient pour une ame entraînée les conseils d'une pauvre femme, ignorante de toutes choses? Un écho toujours le même, qu'on écoute par respect et qu'on oublie en l'écoutant... Oubliez-moi donc, s'il le faut, Albert; mais pensez quelquefois à Dieu, qui juge les cœurs, et que je prierai pour vous. A présent, j'ai besoin d'être seule et de recueillir des forces contre cette séparation. Je vais envoyer un exprès pour arrêter votre place; la diligence vous prendra sur la grande route, devant la grange des Aubiers.

Tout le reste de la journée, elle parut éviter une nouvelle explication. Pour deviner ce qui se cachait sous cette froideur apparente, il eût fallu un observateur plus habile qu'Albert. Tout concourait donc à maintenir entre sa mère et lui cette barrière de glace qu'un dernier entretien aurait pu faire tomber. Il eût voulu répandre au dehors les pensées tumultueuses qui débordaient en lui. Prêt à réaliser ce qui ne lui avait jamais paru qu'un songe, prêt à saisir ces deux brillantes visions, son père et Paris, il aurait payé de son sang une de ces douces causeries où deux cœurs, au moment de rompre par l'absence le lien visible qui les unissait, y substituent par la confiance et l'amour un lien mystérieux qui les console. Voilà ce qui manquait à Albert. Il s'en alla dans la campagne et courut long-temps comme pour se dérober à la fièvre qui le gagnait. A la fin, il s'assit sur le talus d'un chemin, au bord d'une prairie jaunie par l'automne. Il regarda ces collines qui avaient formé jusque-là tout son horizon, ces maisons éparses dans les champs et d'où s'échappait un peu de fumée, ces Alpes lointaines qui profilaient sur un fond grisâtre leurs dentelures argentées, et palpitant à la

fois de tristesse et d'espérance, seul au milieu de ce mélancolique paysage, il lui sembla que son cœur trop plein confiait à cette nature inanimée ce qu'il ne pouvait dire à personne.

Le lendemain, Albert et sa mère se dirigèrent vers la grande route où devait passer la voiture. Le mince bagage du jeune homme était porté par une vieille fille, nommée Marianne Bréchet, qui, après avoir successivement soigné dans leur première enfance Mme d'Esparon et son fils, était restée auprès d'eux sans attribution déterminée. Marianne Bréchet offrait dans toute sa personne le type aujourd'hui presque effacé de cette race de vieux serviteurs, dont le roman a un peu trop abusé pour que j'y insiste : gens inutiles et nécessaires, précieux et insupportables, dont le dévouement revêche nous impatiente et nous attache, qui nous servent malgré nous, qui nous aiment et nous tourmentent, que nous envoyons vingt fois le jour à tous les diables, et qui n'en sont pas moins sûrs de mourir sous notre toit ou de pleurer sur notre cercueil. Marianne n'avait cessé, depuis la veille, de quereller ses maîtres au sujet de ce départ, et elle continuait sa litanie tout en portant la malle d'Albert, dont personne ne l'avait priée de se charger. Les deux chiens suivaient, l'oreille basse, comme s'ils pressentaient ce qui allait se passer. Le jeune homme n'osait se livrer à ses impressions, et Mme d'Esparon recouvrait les siennes d'un voile impénétrable. Au bout d'une demi-heure, ils arrivèrent au grand chemin, en face de la grange des Aubiers, où la voiture devait prendre le voyageur. Ils n'avaient plus que quelques minutes à passer ensemble. Albert, tout tremblant d'émotion, se jeta dans les bras de sa mère, qui, pendant un instant, le pressa sur sa poitrine avec une force surhumaine; mais ce moment fut trop court pour qu'Albert pût en profiter, d'ailleurs la diligence arriva presque en même temps. Il y eut encore une rapide étreinte, puis le jeune homme monta à sa place; les chevaux reprirent le galop; une main et un mouchoir s'agitèrent à la portière. Vingt pas plus loin, la route tournait brusquement, et le lourd attelage disparut. Bientôt le bruit même des roues se perdit dans l'éloignement, et Mme d'Esparon, restée immobile sur le chemin, n'entendit plus que les lamentations de Marianne et la voix plaintive des deux épagneuls qui gémissaient à ses côtés.

Alors elle regarda autour d'elle avec une morne douleur qu'elle n'avait plus besoin de cacher; puis elle reprit à pas lents le chemin de Blignieux. Tous ses souvenirs lui revenaient en foule. Elle recueillait une à une les traces de ce passé dont elle avait enseveli les secrets dans son cœur résigné. Ce qu'elle avait souffert dans le contact de son ame chaste et noble avec l'imagination ardente et le cœur léger d'Octave lui semblait ravivé par le nouveau coup qui la frappait. Une seconde fois elle se voyait punie de torts qui n'étaient pas les siens, blessée dans des af-

fections que n'avaient pas su reconnaître ceux-là même qui les inspiraient. Hélas! Albert aussi, Albert s'y était mépris, lui dont elle avait espéré plus de justice! Et maintenant il lui échappait, à jamais perdu peut-être. L'influence fatale, le fantôme décevant lui enlevait encore cette dernière consolation, comme il avait emporté le bonheur et le repos de sa vie!

Cependant elle ne murmura ni contre le ciel ni même contre Octave. A mesure qu'elle se rapprochait de Blignieux, elle renfermait peu à peu dans son ame ce nouveau trésor de résignation et de souffrance. Lorsqu'elle arriva au château, elle marcha droit à la chambre d'Albert, et se jetant à genoux sur la dalle : — Mon Dieu! dit-elle, ayez pitié de lui, car vous seul maintenant pouvez le protéger!

III.

Ce fut avec un indicible battement de cœur qu'Albert, trois jours après, frappa à la porte de l'hôtel qu'occupait le comte d'Esparon au coin de l'avenue Marigny. En le demandant, sa voix tremblait si fort, que le concierge hésitait à lui répondre, lorsqu'un homme, qui se tenait sur le perron, se précipita à sa rencontre. Avant qu'Albert eût pu reconnaître un visage entrevu dans le plus lointain de ses rêves, Octave (car c'était lui) le pressait dans ses bras, le serrait sur son cœur, mêlant à ses étreintes plus de paroles tendres que le pauvre enfant n'en avait entendu dans toute sa vie.

Les transports de M. d'Esparon étaient d'autant plus vifs que cette heure d'émotion répondait admirablement à sa nature de poète. Revoir son fils, qu'il avait quitté presque au berceau et qu'il retrouvait au plus radieux moment de la jeunesse, le revoir dans des conditions exceptionnelles, romanesques, qui poétisaient sa paternité, et ajoutaient à cette entrevue tout le piquant de la nouveauté, tout le charme du souvenir, c'était là pour Octave une de ces bonnes fortunes de l'imagination et du cœur qui devaient le rendre tout-à-fait heureux. Aussi fut-il irrésistible; il parla d'une façon vraiment attendrissante de sa joie, de son orgueil, de sa longue attente, indemnisée par ce seul moment. Albert, lorsqu'il osa regarder son père, fut étonné de le trouver si jeune. A dix-huit ans, on se figure volontiers que tout le monde est vieux à quarante, et Albert s'était représenté M. d'Esparon courbé par l'âge, le travail et les chagrins. Octave, au contraire, comme tous les hommes qui se sentent vieillir, mais qui se croient voués à une jeunesse éternelle par leurs succès dans la poésie et dans le monde, luttait de son mieux contre les années. Ses cheveux d'un châtain clair, soigneusement ramenés, cachaient les rides qui commençaient à courir

sur ses tempes; son regard vif, sa taille élégante, complétaient l'illusion. Albert, qui ne pouvait distinguer ce qu'il y avait de fatigue réelle sous cette jeunesse factice, fut frappé, en même temps que lui, d'une idée qui leur sourit à tous deux : c'est que M. d'Esparon semblait être le frère aîné de son fils, à qui, grace à son air de vigueur et à l'expression réfléchie de ses traits, on eût pu réellement donner trois ou quatre ans de plus que son âge. Cette idée, qui autorisait entre eux plus de familiarité et d'abandon, rendait plus gracieuses encore les séductions que déployait Octave, et dont la coquetterie un peu féminine eût vaincu même des préventions ou des répugnances, si Albert en eût apporté; c'est là ce que le comte avait craint. Aussi quelles ne furent pas sa surprise et sa joie, lorsque cinq minutes d'attention lui eurent fait comprendre que ce fils, dont il croyait avoir à reconquérir l'affection, ne demandait au contraire qu'à l'aimer!

— Cher enfant, disait-il, on ne t'a donc pas appris à me haïr? Et, pour toute réponse, Albert encouragé lui sautait au cou.

Lorsque les émotions de cette première entrevue se furent un peu calmées, Octave conduisit son fils dans l'appartement qu'il lui destinait. Albert, dont les yeux ne s'étaient jamais arrêtés que sur le maigre ameublement de Blignieux, se crut transporté dans le pays des fées, lorsque son père, après avoir traversé avec lui une galerie remplie de fleurs rares, le fit entrer dans un charmant petit pavillon indépendant du corps de logis. Il y avait rassemblé, non pas avec la profusion d'un financier, mais avec le tact d'un homme du monde et la recherche d'un artiste, tout ce qui pouvait flatter, chez Albert, un goût, un sentiment ou un souvenir. Ainsi de belles armes de toutes les époques y confondaient leurs entrelacemens pittoresques avec des touffes de camélias et d'orchidées. Au-dessus d'un joli piano de Roller, une étagère en ébène renfermait une centaine de volumes, choisis parmi les meilleurs de toutes les littératures, et un tableau de religion d'un vieux maître espagnol faisait face à une vue de Blignieux, peinte par Paul Huet, dont le poétique pinceau avait tiré un admirable parti de cette nature pauvre et attristée.

— Albert, dit M. d'Esparon, c'est ici que vous logerez. Depuis que j'ai l'espoir de vous revoir, j'ai pris plaisir à tout arranger moi-même; il n'y a pas un meuble, pas un objet, que je n'aie choisi. Serai-je assez heureux pour que tout vous plaise, et pour que, vous trouvant bien ici, vous désiriez y rester long-temps?...

— Ah! dit Albert, vous êtes trop bon pour moi : j'aimerai toutes ces belles choses, parce qu'elles me viennent de vous; mais je n'en avais pas besoin pour que cette heure fût la plus belle de ma vie.

— Vous m'aimez donc?

— Oh! mon père!...

Il y avait dans ce cri, qui sembla dilater la poitrine d'Albert, tant de puissance et de jeunesse, qu'au milieu de sa joie Octave en fut troublé. En face d'un enthousiasme aussi ardent, il se sentit le cœur petit; il éprouva comme un remords pour le passé, et peut-être de l'effroi pour l'avenir. Cependant il n'en fit rien paraître, et serrant dans ses mains les mains encore tremblantes de son fils :

— A présent, lui dit-il, vous avez besoin de repos; que les premiers momens passés sous ce toit qui vous aime soient des momens de sérénité et de calme! — Puis il ajouta plus bas : — Albert, je suis sûr que, malgré la fatigue du voyage, vous allez écrire à Blignieux; remerciez en mon nom celle qui n'est pas ici...

Ainsi rien n'était oublié; pas une fibre, dans le cœur d'Albert, qui n'eût été touchée tour à tour par cette habile main. — Hélas! disait-il, il a même pensé à elle... Et moi, depuis une heure je l'avais oubliée! —Et peu s'en fallut que, dans son admiration et son repentir, le pauvre enfant ne trouvât que, même à l'égard de Mme d'Esparon, Octave valait mieux que lui.

C'en était trop pour cette imagination pure et exaltée; ces heures décisives renfermaient la réalisation complète de ses rêves. C'était bien là l'homme inconnu, mais deviné, absent, mais chéri, qu'Albert avait paré de toutes les graces de l'esprit, de tous les dons de l'intelligence. Trop agité pour pouvoir dormir, entouré, pour la première fois de sa vie, de ces exquises recherches dont sa distinction naturelle lui révélait le sens avant même qu'il en connût l'usage, respirant le parfum des fleurs qu'il avait souvent désirées, Albert éprouvait une sorte d'ivresse qui confondait pour lui les limites du réel et du possible. Déjà il croyait voir celui qui comprenait si bien toutes les délicatesses de l'ame achever son noble ouvrage, tourner vers Blignieux des regards remplis de tendresse et de pardon, et, grace à une filiale entremise, faire cesser une séparation qui ne pouvait être que le résultat d'un malentendu. Heureux de cette pensée qui conciliait tout, rassuré par cette espérance sur toutes les émotions qui l'agitaient, Albert se mit alors à écrire à sa mère; et s'il ne trouva pas dans cette causerie autant de charme qu'il l'aurait voulu, si le souvenir des manières froides et rigides de Mme d'Esparon arrêta sous sa plume le libre essor de sa confiance et de son amour, Albert, pour s'en consoler, se dit tout bas qu'entre son père et lui cette contrainte n'existerait jamais: ce fut le dernier bonheur et la dernière injustice de sa journée.

Lorsqu'ils se retrouvèrent le lendemain, M. d'Esparon voulut profiter sur-le-champ de cette intimité fraternelle qu'il paraissait décidé à établir. — Voici, dit-il à Albert, comment nous vivrons : vous avez votre appartement séparé du mien; vous serez entièrement libre de l'emploi de vos heures. Que cette confiance, élément de toute affection

heureuse, ne nous abandonne jamais! soyons deux camarades, deux amis! Le matin, je reçois ou je travaille; c'est le moment que vous pourrez choisir pour votre correspondance et vos études. Après déjeuner, nous ferons ensemble quelque lecture, puis nous monterons à cheval. En rentrant, nous nous rendrons notre liberté jusqu'au dîner. Le soir, je vais aux Italiens ou dans le monde; quand vous le voudrez, ma soirée vous appartiendra, et vous ne sauriez me la demander assez souvent.

En établissant cette vie indépendante, bien qu'en commun, M. d'Esparon restait maître de la varier sans cesse par d'adroites alternatives; il pouvait ne montrer à son fils que ce qui devait lui plaire sans l'effaroucher. Octave en effet avait facilement pénétré le caractère de son fils, à la fois aimant et loyal, confiant et austère; il avait compris que plus Albert lui apportait d'enthousiasmes et d'illusions, plus il serait funeste qu'il rencontrât auprès de lui de quoi les altérer ou les flétrir. Cette clairvoyance, qui accompagne toujours l'affection dans les esprits un peu préoccupés d'eux-mêmes, faisait déjà deviner au comte qu'Albert lui appartenait pour jamais, s'il réussissait à lui faire traverser cette vie nouvelle sans qu'il se doutât des misères sociales qui, en froissant ses principes, affligeraient sa tendresse et pourraient seules lui donner le courage de repartir. Rendons cette justice à M. d'Esparon : il ne se méprit pas un instant sur la nature des sentimens de son fils. Au lieu d'y voir, comme un homme vulgaire n'y eût pas manqué, l'entraînement banal d'un échappé de province, il y vit la noble et naïve confiance d'une ame qui jugeait de tout d'après elle-même. Les intelligences élevées, lors même que la pratique de la vie ou l'influence des passions les a fait déchoir, demeurent juges intègres de ce qui réalise un certain idéal de beauté morale; elles sont semblables à ces exilés qui tressaillent encore lorsqu'ils entendent parler la langue de leur ancienne patrie.

Cette matinée fut charmante. Quelques heures après le déjeuner, Albert, qui montait admirablement à cheval, mais qui n'avait jamais eu entre les jambes que des chevaux de Gap, lourds, disgracieux et trapus, entendit piaffer dans la cour. Son père l'attira près de la fenêtre, et, lui montrant une jument arabe, à l'œil ardent et doux, aux jarrets fins et nerveux, tenue en main par un jockey, il lui dit en souriant : — La voulez-vous? — Le jeune homme bondit de joie, descendit l'escalier en courant, sauta sur cette belle bête; puis, se souvenant tout à coup qu'il avait quelqu'un à remercier, il se cambra sur la selle, se retourna à demi vers la fenêtre d'où son père le regardait, et, par un geste plein de reconnaissance et de grace, il l'appela auprès de lui.

M. d'Esparon demanda son cheval; ils sortirent ensemble. La journée était belle, le temps sec et clair; ils prirent la grande avenue des

Champs-Élysées. Albert, qui ne connaissait encore de Paris que ce qu'il en avait vu par la portière de la diligence, sentit passer dans tout son être un frisson de jeunesse et de vie, lorsque, respirant à pleins poumons cet air frais et piquant, il promena ses regards à travers les arbres effeuillés qui découpaient leurs massifs sur le ciel et le paysage. Il découvrait tantôt la pointe d'or du dôme des Invalides, tantôt la blanche silhouette de l'Arc-de-Triomphe, tantôt les détours lointains de la Seine, reflétant dans ses eaux tranquilles l'ombre immobile de ses ponts ou les aspects changeans de ses rives. Ces merveilles servaient de fond et de cadre à ce tableau vivant qui se renouvelle chaque beau jour d'hiver aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne, et dont tous les détails étaient pour Albert de nouveaux sujets de surprise et de ravissement. Bientôt il put remarquer en outre qu'au milieu de la foule M. d'Esparon était l'objet d'une curiosité flatteuse et attentive : presque tous ceux qu'ils rencontraient semblaient non-seulement empressés de le saluer, mais surtout jaloux d'être salués par lui. Bien des femmes, après lui avoir fait un signe amical, se retournaient pour le voir encore ou pour se le montrer. Parmi les personnes dont il recevait ces marques de déférence, il y en avait d'illustres, dont le nom était parvenu jusque dans les Hautes-Alpes; Octave les nommait à son fils sans affectation, et Albert éprouvait un sentiment d'orgueilleuse joie, analogue à celui que Virgile, dans un beau vers, attribue à une heureuse mère.

Leur promenade touchait à sa fin; ils approchaient du rond-point des Champs-Élysées, lorsqu'ils virent venir un coupé très élégant. Au moment où il passait près d'eux, Albert, en se rangeant, jeta par hasard un coup d'œil dans la voiture, et vit une femme d'environ trente ans, d'une beauté remarquable, qui regarda Octave d'un air triste et doux. Comme M. d'Esparon l'avait saluée, Albert se tourna vers lui pour lui demander qui elle était; mais un incident bizarre intercepta la question et la réponse. A peine la voiture les eut-elle croisés, que le cheval d'Octave fit tout à coup volte-face pour la suivre et rebroussa chemin pendant quelques secondes. Il fallut que le comte, pris au dépourvu, se raffermît en selle et réprimât d'un vigoureux coup d'éperon ce singulier caprice. Une fois le cheval corrigé et ramené dans le droit chemin, M. d'Esparon le lança au galop; son fils le suivit, et ils arrivèrent au logis sans pouvoir échanger une parole.

Cet incident n'eut pas de suite. En rentrant, Octave avait bien l'air un peu préoccupé; mais Albert ne le remarqua point. A dater de ce jour, ils commencèrent une existence bizarre, paradoxale, au demeurant charmante pour tous deux. Comme tous les hommes légers, M. d'Esparon avait cet art de rendre la vie douce, que dédaignent trop les gens d'une inflexible vertu. En quelques semaines, il eut organisé

les journées de son fils de manière à l'enlacer dans le double réseau de la variété et de l'habitude; il s'adressait tour à tour à chacune de ses facultés, et la connaissance parfaite qu'il avait de cet invisible clavier qu'on appelle l'ame humaine l'aidait à frapper toujours juste. Après le thé, ils lisaient ensemble quelque beau livre du bon temps, et cette lecture, commentée par un homme supérieur, ouvrait à Albert tout un monde d'idées. Son intelligence peu cultivée, mais d'une admirable droiture, faisait des pas de géant dans ces études attrayantes où Octave avait soin de cacher son esprit derrière celui de son fils et de lui laisser l'initiative de chaque pensée qu'il lui suggérait. Puis, lorsqu'il voyait poindre la monotonie, cet écueil des belles choses, M. d'Esparon coupait court à l'entretien, et une heure après ils couraient à cheval, comme deux compagnons de folie et de jeunesse, à travers les environs de Paris, si beaux, si poétiques en hiver, lorsque le sable durci craque sous les pas et que la brume dessine au loin ses horizons fantastiques. Ils passèrent quelque temps ainsi. Peut-être Octave, en arrangeant cette mise en scène de sa vie pour l'usage de son fils, avait-il d'abord été guidé par cet intérêt, cet amour-propre d'auteur, curieux de résoudre une difficulté piquante, de débrouiller victorieusement les fils d'une intrigue délicate. Bientôt il s'étonna du sentiment nouveau qui le passionnait pour son œuvre et l'attachait à Albert par des nœuds chaque jour plus puissans. Usé par le monde, rompu aux luttes journalières, il renaissait à la vie morale dans l'intimité de cet enfant, en qui il se retrouvait purifié et rajeuni, riche de ce qu'il avait perdu, guéri de ce qu'il avait souffert. C'était là pour M. d'Esparon comme une seconde conscience; c'était la source refoulée ou tarie qui reparaissait peu à peu, prête à laver les cicatrices et les souillures. S'il se fût rapproché d'Albert quelques années plus tôt, avant d'appauvrir son cœur dans cette existence factice où le cerveau règne seul, cette heureuse crise eût probablement été décisive; mais il en est de certaines habitudes de l'esprit et de certains écarts romanesques comme de ces abus de vigueur physique qui, laissant au corps la faculté des tours de force, le rendent incapable d'un travail sain et continu. D'ailleurs, pour pratiquer dans toute leur étendue les affections légitimes, il faut s'être accoutumé de bonne heure à se sacrifier soi-même; il faut savoir s'immoler sans cesse, et c'est ce qu'Octave ne savait pas.

Au bout de trois mois, quelques symptômes imperceptibles parurent à la surface de cette existence comme ces légers plis qui glissent sur une eau tranquille et en rident le frais cristal, sans qu'on devine encore s'ils sont tracés par une brise amie ou s'ils présagent une tourmente. M. d'Esparon commença à s'absenter plus souvent. Un jour, Albert, entrant brusquement chez son père, le trouva causant avec deux ou trois inconnus auxquels il fit signe de se taire, et qui,

après quelques mots de politesse, se retirèrent discrètement. Un autre jour, M. d'Esparon reçut devant son fils une lettre d'une forme mince et élégante; il rougit, la lut rapidement et la chiffonna entre ses doigts : son agitation était visible, et un quart d'heure après il prit son chapeau sous un prétexte quelconque, et sortit. Tout cela n'était pas bien grave, surtout pour Albert qui ne pouvait en comprendre la portée, et qui était, dans ces occasions, plus surpris que mécontent, plus contrarié qu'attristé. S'il y avait dans ces courts épisodes quelque chose d'inquiétant pour sa rigoureuse droiture, Albert ne s'en doutait pas; il marchait dans la vie avec la sécurité d'un voyageur qui a remis à son guide le soin de le protéger. Dans sa sublime ignorance, il ne soupçonnait pas le mal; goûtant d'ailleurs auprès de son père un bonheur que rien ne troublait encore, il se préoccupait chaque jour davantage d'une pensée qui lui était chère, qui seule pouvait tranquilliser sa conscience lorsqu'il s'effrayait de se trouver si heureux. A mesure qu'il achevait de se laisser séduire par tout ce que le caractère d'Octave avait d'attrayant et de poétique, il se croyait plus sûr de réaliser l'espérance qui ne l'avait jamais abandonné, et qui lui montrait dans l'avenir M. et Mme d'Esparon rapprochés par son influence. Alors il se rejetait avec une pieuse ardeur vers le souvenir de sa mère, alors aussi il lui écrivait de longues lettres auxquelles elle répondait toujours de la même manière, en lui rappelant ses devoirs, en l'engageant à se méfier des séductions du monde, et surtout sans jamais lui dire un mot d'elle-même. Cette réserve glaciale affligeait vivement Albert et désorientait de plus en plus cette ame partagée entre une affection lointaine qui parlait un si froid langage et une tendresse complaisante qui ne lui avait demandé que de s'associer à ses joies. Au milieu de ces incertitudes, le temps s'écoulait, et quiconque eût pu lire dans le cœur de M. d'Esparon et de son fils eût deviné sans peine que la destinée de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux, dépendait du premier incident qui viendrait troubler le calme apparent de cette vie.

IV.

Au moment où Albert arrivait à Paris, le colonel George de Charvey s'y trouvait depuis quelque temps. Il y était venu pour revoir sa fille, alors pensionnaire dans un couvent, et ce lien l'y retenait chaque jour avec plus de force. Ce cœur énergique, à qui la vie des camps avait laissé toute la fraîcheur de ses émotions paternelles, éprouvait un plaisir toujours nouveau à assister au développement juvénile de cette gracieuse enfant; mais comme un colonel de cavalerie ne peut pas, après tout, rester constamment auprès d'une élève du Sacré-Cœur, George

de Charvey employait en observateur le temps qu'il ne passait pas auprès de sa fille.

L'intérêt affectueux qu'il avait voué à Mme d'Esparon ne s'était point affaibli; à Paris, il entendit beaucoup parler d'Octave, de sa célébrité, de son talent, et bientôt il apprit l'arrivée d'Albert auprès de son père. Tout cela lui inspira le désir de connaître enfin ce monde, cette vie d'artiste, à laquelle M. d'Esparon était mêlé. Les abords lui en furent faciles : riche, précédé d'une belle réputation militaire, bien né et n'ayant jamais rien écrit, double recommandation auprès des hommes de lettres, M. de Charvey fut accueilli avec empressement; il put étudier, d'après nature, ces mœurs si antipathiques à son caractère et si nouvelles pour lui.

Ce fut une étude étrange et douloureuse pour cet homme franc et sévère, que la discipline avait accoutumé à plier toutes ses actions aux lois précises du devoir. Il marchait de surprise en surprise à travers cette brillante Bohême où chacun, se croyant, par la grace de Dieu et de ses œuvres, affranchi des règles ordinaires, substitue au code universel celui que lui dictent ses passions, ses dédains ou ses fantaisies; monde bizarre, toujours plus prêt à idéaliser le bien qu'à le pratiquer; hommes singuliers qu'on appelle des artistes, faute de trouver pour eux un nom assez sévère ou assez beau! Pourtant, chez tous ces hommes, il y avait eu un germe de grandeur et de bonté, de force et de dévouement; mais le *moi* avait tout étouffé. Habitués à n'avoir foi qu'en eux-mêmes, s'imaginant que la société n'est faite que pour seconder les desseins de leur génie, oubliant que toute supériorité doit au contraire, sous peine de déchoir, concourir à la destinée commune, ils avaient brisé le faisceau des premières croyances pour s'isoler dans leur orgueil stérile. Les uns, après avoir chanté en vers divins les joies de la famille, les saintes douceurs du foyer domestique, la religion des souvenirs, et cette couronne de poésie et d'innocence qui s'effeuille du front penché des mères sur le frais visage des enfans, n'avaient pu résister aux malsaines atteintes de ce midi de la vie aussi dangereux que celui du jour. Le tumulte des sens, les suggestions de la vanité, les conseils de l'ambition avaient fait taire dans leur ame les chastes voix de la Muse. D'autres, après s'être posés en prédicateurs d'un art nouveau, avaient démenti dans la pratique leurs théories spécieuses et imité ces sectaires qui compromettaient par leurs actions l'autorité de leur parole. D'autres encore, patriciens de l'intelligence, déshonoraient dans l'orgie leurs titres de noblesse. Il y en avait qui, au lieu de chasser les vendeurs du temple, y proclamaient de leur propre voix et y installaient de leurs propres mains la vente et le marché, l'agiotage et les enchères. Ceux-ci, par une commode méprise, confondant les inspirations de leur talent avec les désordres de leur vie, essayaient de faire de leurs ouvrages

les pièces justificatives de leurs faiblesses et de contraindre le monde à s'incliner devant elles, à peu près comme Louis XIV forçait sa cour à reconnaître ses bâtards légitimés. Ceux-là, moins orgueilleux, mais plus coupables, se faisaient les courtisans des révoltes du cœur, pareils à ces flatteurs de l'insurrection qui trahissent l'intérêt du pays en caressant les passions du peuple. Les plus purs, ceux qu'environnait une auréole de gloire et de respect, n'avaient pas échappé aux maladies morales de notre époque. Sous des trésors apparens d'amour pour l'humanité se cachait un fonds immense de contentement d'eux-mêmes, une contemplation solitaire de leurs propres mérites. Se sachant supérieurs aux autres hommes, ils n'avaient pas cet égoïsme banal qui n'aime rien, mais cette sérénité olympienne qui se fait le centre de tout. Aussi, malgré l'éclat de leur esprit ou la beauté de leurs ouvrages, on sentait, en les approchant, qu'il y avait entre leur cœur et le reste du monde une ligne de démarcation que l'amitié ni l'amour ne dépasseraient jamais. Ils ne se préféraient pas, ils se suffisaient, et ce sentiment, peut-être involontaire, donnait quelque chose de factice à leur bienveillance et à leur vertu.

Tels furent les traits généraux qui s'offrirent aux regards de M. de Charvey. Dans le monde où il les recueillit, il lui fut aisé de connaître la vie et le caractère de M. d'Esparon sans avoir besoin de se lier avec lui. Il éprouvait en effet une répugnance invincible à rechercher la société d'un homme qu'il n'aimait pas et à épier ses sentimens et sa conduite, même dans l'espoir d'être utile à Albert, car c'est à lui qu'il songeait en observant ces tristes détails. Albert lui était cher, comme le sont d'ordinaire aux nobles cœurs ces jeunes têtes sur lesquelles ils peuvent transporter une autre affection, plus secrète et plus tendre, et s'unir, par un intérêt commun, avec la femme qu'il leur est interdit d'aimer. M. de Charvey fit même quelques tentatives pour arriver jusqu'à lui; mais, dans les premiers temps, M. d'Esparon et son fils vécurent si retirés, que les amis les plus intimes du comte trouvèrent à peine accès dans sa maison. Un peu plus tard, lorsque Octave reprit quelques-unes de ses habitudes mondaines, M. de Charvey, en le revoyant, chercha vainement Albert à ses côtés; le jeune homme, absorbé jusque-là par le bonheur d'être avec son père, ne lui demandait jamais de l'accompagner dans le monde, et ces dispositions sédentaires convenaient trop bien à M. d'Esparon pour qu'il essayât de les combattre.

M. de Charvey n'avait donc pu réussir encore à voir Albert d'Esparon, et il se demandait souvent avec douleur par quel moyen il pourrait protéger ce jeune homme contre les séductions et les périls qui l'entouraient. Alors, pour se consoler, il retournait auprès de sa fille, et si, en la regardant, une pensée qui lui était douce lui revenait à l'esprit, s'il aimait à entrevoir dans le lointain la possibilité d'une

union entre ces deux enfans qu'il associait déjà dans sa tendresse, il se disait en soupirant que ce projet n'était qu'un rêve et que bien des événemens pouvaient encore le renverser.

Un matin, M. de Charvey se promenait au Musée; on était à la fin de mars; le Salon venait de s'ouvrir, et le public commençait à arriver. Le colonel rencontra dans la foule un étudiant nommé Lucien Dalvèze, qui lui avait été récemment recommandé. Lucien était un de ces jeunes gens qui, sous prétexte de venir à Paris se préparer à une carrière sérieuse, y gaspillent leur temps et leur esprit dans toutes les futilités littéraires, et rapportent, quelques années plus tard dans leur province, une imagination découragée, une paresse railleuse, un fonds inépuisable de dédain et d'ennui.

M. de Charvey ignorait les habitudes et les tendances de Lucien; quelques mots, échappés dans la conversation, le mirent sur la voie. Il lui tint alors un langage rude, austère, où il lui représenta, tel qu'il l'avait vu, ce monde si beau en perspective. Il lui fit une peinture sévère, mais vraie, de quelques-uns de ces hommes que transfigure l'admiration lointaine. Il essaya de lui faire comprendre tout ce qu'il y avait de faux et de convenu dans ces natures de poètes, et de lui indiquer ces perpétuels contrastes entre ce qu'elles expriment et ce qu'elles sentent, entre ce qu'elles paraissent être et ce qu'elles sont. Le colonel s'échauffait peu à peu. En parlant à Lucien, il se souvenait d'Albert; il eût voulu que chacune de ses paroles pût parvenir jusqu'à lui, et ce souvenir le rendait plus énergique et plus éloquent. Lucien, qui défendait son terrain pied à pied, citait quelques noms et quelques œuvres; M. de Charvey le réfutait aussitôt et ne laissait debout aucune de ses idoles. Ils étaient entrés dans le salon carré. En face d'eux, ils aperçurent le portrait d'Octave d'Esparon. Involontairement M. de Charvey s'en approcha, comme pour invoquer cette image à l'appui des paroles amères qu'il adressait à Lucien. Il regarda un instant cette figure spirituelle, à laquelle le peintre n'avait pas manqué de donner une pose et une expression d'une poésie extatique; puis il dit à Lucien d'un ton bref :

— Tenez, voilà encore un de vos demi-dieux, n'est-ce pas?

— Oui, certes, répliqua l'étudiant.

En ce moment même, un jeune homme, qui se tenait depuis quelques minutes près du portrait de M. d'Esparon, s'approcha d'eux et les écouta; ce jeune homme était Albert. Il s'était arrêté devant cette toile, retenu par un charme bien naturel, et que rendait plus puissant encore l'espoir de recueillir dans la foule quelques propos flatteurs pour celui qu'il aimait tant. Aussi, lorsqu'il entendit les dernières paroles échangées entre Lucien et M. de Charvey, éprouva-t-il une émotion violente; dès-lors le colonel eut deux auditeurs au lieu d'un.

— Ai-je donc tort d'admirer Octave d'Esparon? avait repris Lucien, qui paraissait difficile à convaincre.

Au lieu de répondre, M. de Charvey lui dit en le regardant fixement:

— Vous souvenez-vous, monsieur, de votre enfance? vous êtes encore assez jeune pour n'avoir pas à remonter bien haut...

— Oui, je m'en souviens, répondit l'étudiant assez étonné de la question.

— Et que vous retracent vos souvenirs?

— Mais... des images communes à tous les enfans : mon père et ma mère veillant tous les deux auprès de moi, et plus tard se partageant le soin de guider mes premiers pas dans la vie.

— Et si, pendant ces années heureuses, vous n'aviez jamais aperçu votre père, si votre mère seule avait veillé sur vous, qu'auriez-vous pensé?...

— J'aurais pensé que mon père était mort, répliqua Lucien ému malgré lui.

— Eh bien! reprit le colonel en indiquant du doigt le portrait, si vous aviez été le fils de cet homme, vous vous seriez trompé, car il vit, et, pendant de longues années, il a abandonné sa femme et son fils...

Albert frissonna à ces terribles paroles; une sueur froide mouillait son front; il eût voulu s'avancer jusqu'à cet inconnu, dont chaque mot lui déchirait le cœur, et lui jeter un sanglant démenti; mais une force invincible le retint : il voulait tout entendre.

— Sa femme? son fils? et pourquoi? demanda Lucien.

— Parce que les hommes qui se croient supérieurs à tout dédaignent ces devoirs trop simples pour qu'on puisse s'enorgueillir de les avoir accomplis, parce que, poussés par un funeste désir de poétiser la vie, ils s'aigrissent contre ce qui les entoure, et maudissent ce qui les arrête. Ces liens les froissent et les blessent d'autant plus qu'ils s'y débattent davantage; puis vient le jour où, par un dernier et coupable effort, ils parviennent à les briser, et s'élancent vers cet horizon où les appellent deux fantômes : la passion et la renommée!...

— Et ces deux fantômes?...

— Octave d'Esparon les a atteints : la renommée... je n'ai pas besoin de vous le dire...

— Et la passion?..,

— La passion, reprit brusquement le colonel; si vous tenez à le savoir, allez le demander à la duchesse de Dienne!...

Après cette réponse, M. de Charvey entraîna Lucien comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit. Albert resta un moment cloué à sa place; il lui semblait qu'un abîme s'était ouvert devant ses pas. Rien de distinct ni de précis ne s'offrait encore à sa pensée; mais il venait d'en-

tendre de cruelles accusations contre l'homme qu'il avait déifié dans son cœur. Les derniers mots prononcés près de lui renfermaient surtout un sens dont il frémissait. Il fallait à tout prix sortir de cette incertitude. A l'âge d'Albert, et dans les dispositions où il se trouvait, ce sont toujours les résolutions les plus violentes qui se présentent les premières; son parti fut pris à l'instant.

M. de Charvey et son compagnon, après avoir regardé quelques tableaux, se disposaient à sortir du salon carré qu'ils traversaient dans toute sa longueur. Albert marcha droit à eux, et au moment où il passait près du colonel, trébuchant tout à coup comme s'il avait été poussé par la foule, il lui marcha sur le pied, et appuya de tout son poids.

— Prenez donc garde à ce que vous faites, dit M. de Charvey.

— Et vous, riposta Albert d'une voix sourde, prenez garde à ce que vous dites.

Le colonel comprit aussitôt qu'il y avait entre ce jeune homme et lui autre chose qu'une inadvertance ou une impolitesse. Se penchant rapidement à son oreille: — Monsieur, lui dit-il, on nous regarde; passons dans la galerie.

Ils se dirigèrent vers ces solitaires asiles de la peinture malheureuse, que les artistes ont décorés du nom funèbre de *catacombes*. Arrivés là, le colonel s'arrêta, et dit à Albert :

— Voyons, jeune homme, expliquons-nous. Sans le vouloir, je vous ai offensé, n'est-ce pas?

Albert fut tout-à-fait dérouté par cette façon d'entamer l'entretien; mais il n'était pas homme à s'arrêter. Pris au dépourvu par la question de M. de Charvey, trop agité pour calculer ses paroles, il répondit d'un air décidé :

— Non, monsieur, c'est moi qui vous ai offensé, et je suis prêt à en subir les conséquences; je me nomme Albert d'Esparon.

Le colonel bondit comme un lion à la première balle qui l'effleure; il s'avança vers le jeune homme, et lui secouant les deux bras de ses mains nerveuses : — Vous! dit-il; vous!... vous êtes Albert d'Esparon, le fils de la comtesse d'Esparon?...

— Je suis le fils du comte Octave d'Esparon, répondit Albert en regardant M. de Charvey avec une fixité provoquante.

Celui-ci comprit tout; il devina qu'il avait été écouté, et ce jeune homme si enthousiaste, si confiant, froissé dans ses sentimens les plus chers, lui inspira une vive affection, une ardente pitié.

— Et moi, monsieur, lui dit-il doucement, je suis le colonel Charvey. Je vous pardonne, ajouta-t-il avec un sourire, d'appuyer un peu trop fort sur le pied des gens; qu'il n'en soit plus question, et soyons bons amis.

En prononçant ces paroles, M. de Charvey tendait la main à Albert; celui-ci retira la sienne.

— Mais moi, monsieur, répliqua-t-il, je ne vous pardonne pas la façon dont vous avez parlé de mon père; je veux savoir ce que signifiaient vos paroles. Si vous avez calomnié M. d'Esparon, avouez-le; si vous avez dit vrai, expliquez-vous. Encore une fois, je suis son fils; j'ai le droit de tout démentir ou de tout savoir!...

— Et si je ne veux rien ajouter à ce que le hasard seul vous a fait entendre?

— Alors, monsieur, il faudra bien que vous m'en rendiez raison.

La situation se compliquait. Cette énergie, cette loyale colère, enchantaient le colonel; mais son embarras était grand : se faire auprès d'Albert le délateur de M. d'Esparon lui semblait une indignité; terminer les choses à l'amiable devenait de plus en plus impossible; l'attitude du jeune homme était celle de la menace, et, malgré lui, M. de Charvey se sentait remué par ce ton, ce langage, auquel il était peu accoutumé.

— Eh bien! monsieur, j'attends! ajouta Albert avec plus de force. Voulez-vous vous rétracter? voulez-vous tout me dire? voulez-vous vous battre?... Il me semble que je parle clairement.

Le colonel hésitait encore, cherchant un moyen de se tirer de ce mauvais pas; il n'en vit point. Se rapprochant alors d'Albert, il lui dit avec une sorte de rudesse affectueuse :

— Vous êtes donc bien décidé à me faire faire une folie!... Allons, monsieur... puisqu'il le faut absolument, je suis à vos ordres... Nous nous battrons.

Les conditions furent bientôt arrêtées : il fut convenu que les deux adversaires se rencontreraient le lendemain matin au bois de Boulogne et qu'ils se battraient à l'épée. Le colonel semblait être sur son terrain; il réglait tout avec la prévoyance et le calme d'un homme habitué à ces sortes d'affaires. De temps en temps il s'interrompait pour regarder avec un intérêt bizarre celui avec qui il devait se couper la gorge, et, tout en expliquant à Albert qu'il amènerait un chirurgien et qu'ils se placeraient à cinq pas pour se porter l'un sur l'autre, il se disait qu'il eût bien mieux aimé lui sauter au cou.

Cinq minutes après, lorsque Albert se retrouva seul dans la rue et qu'il ne fut plus soutenu par ce sentiment qui nous sert de cuirasse quand on nous regarde ou qu'on nous écoute, une tristesse affreuse s'empara de lui. Sans le savoir, sans se l'avouer, il était en proie à son premier doute; il y avait dans le langage, dans l'accent, dans toute la personne du colonel un air d'autorité contre lequel il s'était raidi tant qu'ils avaient été face à face, mais qui, à mesure qu'il recouvrait son sang-

froid, le frappait davantage. Un nom surtout, le nom de cette duchesse de Dienne, lui revenait sans cesse, et, par une injustice familière aux affections vives, il le chargeait de tout le poids de ses rancunes. Son imagination ne s'arrêtait pas à préciser le rôle qu'elle avait pu jouer dans la vie de son père; mais il lui demandait compte de sa première souffrance, et c'était assez pour qu'il maudît cette image importune qui détruisait la paix de son cœur sans en altérer la pureté.

Les événemens de cette journée n'étaient pas finis pour Albert; lorsqu'il rentra, on lui remit une lettre dont la seule vue lui causa une vague frayeur. Quoique portant le timbre de Blignieux, cette lettre n'était pas de Mme d'Esparon. La suscription, d'une grosse écriture à peu près illisible, faisait honneur à la science hiéroglyphique des bureaux de la poste. Albert l'ouvrit d'une main tremblante, et, à travers mille caprices d'orthographe, voici ce qu'il lut :

« Monsieur Albert, je ne suis qu'une vieille servante, et vous trouverez peut-être que je me mêle de ce qui ne me regarde pas; mais, en conscience, je ne puis laisser aller les choses comme elles vont, et il n'est pas bien que vous les ignoriez. Je vous dirai donc que votre mère, la chère et sainte femme! vous écrit tous les huit jours, et que vous croyez, par conséquent, recevoir exactement de ses nouvelles... Vous vous trompez. Dans ses lettres, elle ne fait que vous recommander d'être sage, de rester toujours bon chrétien, de vous méfier de cette grande ville où l'on dit qu'il y a tant de beaux habits et de mauvais cœurs, mais elle ne vous dit jamais rien d'elle-même. Eh bien! la vérité est que depuis votre départ elle dépérit : voilà le grand mot lâché.

« Oui, monsieur Albert; vous voilà bien étonné, n'est-ce pas? elle qui a toujours été si froide, qui se laissait à peine embrasser!... Que voulez-vous? elle est ainsi faite, nous ne pouvons pas la changer; c'est un de ces caractères qui gardent tout en eux-mêmes, tout en dedans, jusqu'à ce que cela les étouffe. Votre mère ne vous a peut-être pas cajolé autant que vous l'auriez voulu, mais elle vous aime à faire compassion. Pendant ces treize ans, où d'autres qui ont la langue plus mielleuse se sont fort bien passés de vous, elle vous a soigné comme moi-même je n'aurais pas su le faire. Quand vous alliez à la chasse, il fallait la voir! Toute la matinée elle priait Dieu; puis, lorsqu'arrivait l'heure où elle espérait votre retour, elle s'acheminait, quelque temps qu'il fît, jusqu'à la chapelle de Sainte-Marthe-des-Neiges, d'où l'on découvre tout le revers de la montagne par où vous reveniez. Là elle restait immobile, jusqu'à ce qu'elle vous eût vu poindre en haut du sentier : alors elle rentrait à la hâte, comme si elle eût fait une mauvaise action et qu'elle eût craint d'être surprise; voilà comme elle est.

« Et quand vous avez eu cette grosse fièvre maligne qui nous a tous

tenus, pendant quarante jours, entre la vie et la mort, il ne faut pas croire qu'elle ait laissé approcher personne de votre lit, pas même moi, ni qu'elle ait consenti à se coucher une seule de ces quarante nuits : non, elle était toujours là, à votre chevet, goûtant les potions, touchant votre front et vos mains, puis murmurant tout bas, comme si elle eût parlé au bon Dieu, puis vous regardant avec ses grands yeux secs qui me faisaient plus de mal que si elle eût pleuré. Et cependant ce fut justement dans ce temps-là que, Jacques allant faire des emplettes chez le pharmacien de Briançon, celui-ci, qu'il trouva lisant la gazette, lui raconta que votre père venait de publier une bien belle... je ne sais plus comment cela s'appelle; mais on dit qu'il en tira beaucoup d'honneur et de profit.

« Et depuis votre départ, monsieur Albert, comme je voudrais que vous pussiez la voir! Il est vrai que, si vous pouviez la voir, c'est que vous seriez ici, et alors elle ne souffrirait plus. Les premiers jours, elle ne pouvait pas tenir en place; elle allait et venait dans les chambres, comme une ame en peine : elle détachait les chiens, s'en amusait une minute, puis les renvoyait brusquement. Elle se promenait jusqu'à la chapelle de Sainte-Marthe, comme si elle espérait vous voir paraître au bout du sentier, ensuite elle revenait à la maison sans rien dire à personne; mais, depuis quelques semaines, elle ne bouge presque plus, et elle ne m'inquiète que davantage à cause de son abattement et de cette obstination à ne se laisser distraire par rien. Vos lettres mêmes n'ont pas l'air de la consoler; elle maigrit à vue d'œil, et ce n'est pas étonnant, car dans ces quatre mois elle n'a pas mangé de quoi nourrir une alouette.

« Voilà, monsieur Albert, ce que j'ai voulu vous apprendre; si vous trouvez que j'ai eu tort, pardonnez-moi en songeant que depuis trente ans je mange votre pain, et que j'aime mieux vous manquer de respect que d'attachement. J'ai dû vous dire la vérité, vous ferez ensuite ce qui vous plaira; ce n'est pas à une pauvre vieille comme moi de vous dicter votre conduite, mais je connais votre bon cœur et je suis bien tranquille. En attendant votre honorée réponse, et en vous priant d'excuser la liberté que j'ai prise, je suis votre bien humble et bien dévouée servante,

« MARIANNE BRÉCHET. »

Cette lettre fut pour Albert comme un de ces éclairs qui, sillonnant tout à coup une nuit d'orage, jettent pour un moment sur ce qui nous entoure une clarté plus vive que le jour. Il commença à réfléchir, à regarder dans le passé, et il y lut bien des souvenirs auxquels il n'avait pas voulu songer. Il ne fit point encore descendre son père du piédestal où il l'avait placé, car les ames aimantes se hâtent d'accroître

leur affection pour ceux qu'elles ont méconnus, bien avant de la retirer à ceux qu'elles craignent d'avoir trop aimés; mais, en quelques heures, il rendit à Mme d'Esparon tout un arriéré de reconnaissance et de tendresse. Ce sentiment le ramena à de tristes réalités. Il était à deux cents lieues d'elle; elle souffrait horriblement de son absence, et il allait se battre! Alors il lui sembla que la voix lointaine de la vieille Marianne s'était élevée comme un reproche terrible ou un sombre présage. Son duel du lendemain, qui jusque-là l'inquiétait peu, lui apparut comme un crime. Les chances de cette rencontre, auxquelles il n'avait pas même songé, devinrent pour son imagination exaltée une réponse écrite avec du sang à cette lettre écrite avec des larmes; par malheur il n'était plus temps de reculer, et cette nécessité, qui le désespérait, devint son refuge contre son désespoir même. Demain, se dit-il, j'aurai tout expié ou je réparerai tout.

V.

Peut-être s'étonnera-t-on que le colonel Charvey eût si facilement consenti à se battre avec un jeune homme qu'il aimait et qu'il eût voulu protéger; mais M. de Charvey avait toutes les idées comme toutes les vertus du soldat. Il lui semblait d'ailleurs impossible qu'Albert, alliant une telle rigidité de principes à une si aveugle confiance, ne rencontrât pas tôt ou tard sur son chemin quelque affaire de ce genre. Dès-lors il valait mieux que dans cette initiation cruelle, mais inévitable, il trouvât au bout de son épée un adversaire tel que le colonel; car celui-ci, dont l'adresse égalait la bravoure, se croyait sûr de tenir entre ses mains toutes les chances du duel, et c'est là ce qui l'avait surtout décidé. Il comptait désarmer Albert, profiter de cet avantage pour prendre quelque ascendant sur ce jeune homme, et faire de cette rencontre une leçon décisive.

Ce fut avec cette résolution et cette espérance que le colonel arriva, accompagné d'un chirurgien et d'un témoin, au rendez-vous indiqué. Albert l'attendait depuis quelques minutes avec deux jeunes gens de sa connaissance qui avaient consenti à le suivre, non sans faire une légère grimace et lui expliquer, à sa très grande surprise, les mois de prison et les séances de cour d'assises auxquels ils s'exposaient pour lui rendre ce service.

Il était huit heures du matin. Une pluie froide qui tombait depuis le lever du jour avait rempli de grandes flaques d'eau les allées latérales du bois de Boulogne; l'herbe était glissante; les branches des taillis qu'ils traversaient pour trouver une place favorable leur renvoyaient au visage des gouttelettes glacées. Enfin ils arrivèrent à une clairière pro-

tégée contre les regards par un massif assez épais : le colonel proposa à Albert de s'arrêter là.

C'était évidemment un duel étrange; les témoins l'avaient si bien compris, qu'ils ne disaient rien pour l'empêcher, et qu'ils laissaient M. de Charvey maître de tout diriger à son gré. Si les fleurets n'avaient pas été démouchetés, on eût dit un maître d'armes s'apprêtant à donner une leçon à son élève favori. Albert était si calme, un courage si déterminé brillait dans ses yeux, que le colonel se tenait à quatre pour ne pas l'embrasser. Il ôta son habit, Albert en fit autant; il imitait tous ses mouvemens, tous ses gestes. M. de Charvey prit les fleurets des mains du témoin et en offrit un à son adversaire. Celui-ci se mit en garde, et le duel commença.

A peine eurent-ils échangé deux ou trois passes, que le colonel frémit d'épouvante. Il venait de reconnaître que le jeune homme était de sa force. En effet, pendant ses longues années de solitude, Albert avait acquis dans cet exercice une habileté assez grande pour lutter même avec les maîtres. Lui aussi s'était fié à son adresse pour épargner M. de Charvey, le forcer de s'avouer vaincu, et apprendre, au sujet de M. d'Esparon, quelque chose de précis. Ce fut donc avec une angoisse terrible que chacun d'eux reconnut qu'il n'était pas assez supérieur à son adversaire pour éviter de le blesser; ils se battirent en silence pendant quelques minutes. Au bout de ce temps, le colonel poussa un cri d'effroi, parce qu'il vit quelques gouttes de sang sur le bras blanc et nerveux d'Albert. Celui-ci, trop échauffé par le combat pour sentir cette égratignure, arrivé d'ailleurs à ce moment où les jeunes têtes perdent toute prudence, se fendit avec un élan irrésistible. Il s'enferrait si M. de Charvey eût tenu la pointe au corps; mais le colonel avait prévu la botte. Il leva le bras, et, pendant que sa lame effleurait l'épaule d'Albert, il reçut le coup dans le côté. — Bien touché, dit-il en souriant.

Le sang jaillit en abondance. Albert, qui n'avait pas sourcillé, pâlit tout à coup. Il lança le fleuret loin de lui et se précipita vers M. de Charvey, que le chirurgien avait à l'instant soutenu dans ses bras. La blessure n'était pas grave, l'abondance même du sang rassura l'homme de l'art; mais Albert était incapable de l'entendre : il prenait la main du colonel, il lui demandait pardon, il s'accusait de violence et d'injustice, il se traitait de meurtrier.

— Calmez-vous, Albert, lui dit M. de Charvey; ma blessure n'est rien, et vous, vous êtes un brave garçon!

Le regard languissant du colonel exprimait une affection si vraie, il venait de montrer tant de généreux courage, que pour Albert chacune de ses paroles devait avoir la solennité d'un oracle. Aussi le jeune homme lui prit de nouveau la main, et lui dit d'une voix à demi étouffée par les sanglots :

— Oh! monsieur, vous me pardonnez donc?

— Je fais plus, Albert, je vous aime.

— Eh bien! si vous m'aimez, un mot, par pitié un mot qui m'éclaire dans les ténèbres où je marche, un mot qui m'arrache au doute affreux où m'ont jeté vos paroles d'hier. Ce que vous disiez de M. d'Esparon, ajouta-t-il plus bas, est-ce bien vrai? en êtes-vous bien sûr?

M. de Charvey ne répondit point. Il ne se résignait pas plus que la veille à se faire auprès d'Albert le délateur de son père. Plus il pensait que cet instant devait donner d'autorité à son langage, plus il lui répugnait de parler.

— Oh! monsieur, un mot, par pitié un mot! répétait Albert avec une insistance désespérée.

C'était trop d'émotion pour le colonel; le sang qu'il perdait l'affaiblissait peu à peu; ses dernières blessures n'étaient pas encore fermées; la torture que lui causaient les questions d'Albert venant s'ajouter à ses souffrances, il chancela, et s'appuyant sur lui :

— Vous aussi, par pitié, reprit-il d'une voix éteinte, ne m'interrogez plus.

— Oh! rien qu'un mot, un seul, et je vous bénirai toute ma vie, répéta le jeune homme, qui, dans son ardeur, ne s'apercevait de rien.

— Eh bien!... votre père est un poète, et votre mère est une sainte, murmura M. de Charvey; puis il s'évanouit.

Les témoins le transportèrent dans une voiture, aidés du chirurgien, qui, tout en maugréant contre les équipées et les mauvaises têtes, affirma de nouveau que ce n'était rien. Albert remonta seul dans le fiacre qui l'avait amené et reprit le chemin de la maison paternelle. La pluie avait recommencé; les Champs-Élysées étaient encore solitaires. Albert, en suivant la grande avenue, comparait tristement ce retour à sa première promenade avec M. d'Esparon, si pleine d'enchantement, de confiance et de soleil; il n'hésitait pas sur ce qu'il avait à faire; sa conduite était tracée, et il ne songeait ni à ajourner ni à marchander son obéissance au devoir. Seulement, lorsque la voiture s'arrêta devant la maison de son père, il sentit qu'il lui restait encore là une affection et une espérance; quelques instans après, il était auprès de M. d'Esparon. Sa pâleur, ses traits bouleversés, ses vêtemens en désordre, donnèrent bien vite l'éveil à Octave; il devina qu'il venait de se passer quelque chose d'extraordinaire; il interrogea vivement son fils, qui lui avoua tout.

L'agitation du comte fut si vraie, son désespoir si grand, ses angoisses si profondes, qu'Albert retomba dans ses incertitudes et se demanda de nouveau si l'homme qui parlait si bien le langage du cœur méritait les sévères paroles du colonel. M. d'Esparon commença par reprocher à son fils de n'avoir pas eu plus de ménagement pour sa tendresse, de s'être exposé, sans l'avertir, à un semblable péril; mais Al-

bert lui prouva sans peine qu'en pareille circonstance il n'y a rien de mieux que d'épargner à ceux qui nous aiment l'horrible douleur de savoir d'avance ce qu'il n'est plus temps de prévenir, ou la triste envie de mettre obstacle à ce qu'ils ne sauraient empêcher. M. d'Esparon, qui l'écoutait avec une sorte d'admiration inquiète, frémissant encore du danger passé, finit par convenir qu'il avait raison. Sa pensée prit alors un autre cours, et une question bien naturelle arriva sur ses lèvres :

— Quelle était, demanda-t-il, la cause de ce duel?

Le jeune homme regarda son père et se tut. Ses douleurs, un moment oubliées, recommençaient. M. d'Esparon répéta sa question avec plus de chaleur, et, à l'embarras des réponses d'Albert, il comprit bientôt qu'il s'agissait de lui-même.

— Et que disait-on de moi? reprit-il après un moment d'hésitation.

— Ce que le fils de Mme d'Esparon ne devait pas entendre; ce que le fils de M. d'Esparon était forcé de relever.

Octave rougit et se mordit les lèvres; mais il était en ce moment sous l'influence d'un sentiment trop sincère pour ne pas faire bon marché de lui-même, et, ne songeant qu'à son fils, il mesura d'un œil épouvanté les périls et les chagrins auxquels cette susceptibilité chevaleresque exposait Albert.

— Ah! dit-il enfin, c'est moi qui suis coupable; j'aurais dû le prévoir; j'aurais dû penser que ce que j'essayais était impossible, que vous étiez trop pur pour l'air que nous respirons ici!

Albert avait espéré que son père se défendrait avec indignation; il attacha sur lui un regard de reproche, puis il ajouta :

— Ainsi donc vous me trompiez?

— Et le sais-je moi-même? N'avais-je pas oublié, en vous revoyant, tout ce qui n'est pas vous? Avais-je un autre but que de vous retenir? Et maintenant, que faire? Chaque fois que je vous verrai sortir, chaque fois que vous passerez quelques heures loin de moi, je serai dans des transes mortelles... Albert! Albert! cher et cruel enfant, pourquoi n'avoir pas plus de pitié de votre père?

— Rassurez-vous, répondit Albert en affermissant sa voix, cette inquiétude et ces périls ne seront pas de longue durée; je viens vous demander la permission de retourner à Blignieux...

— Partir! vous, me quitter! s'écria le comte en pâlissant.

— Il le faut; le charme que j'ai trouvé auprès de vous ne doit pas me faire oublier une autre affection, d'autres liens...

M. d'Esparon resta un moment la tête appuyée dans ses mains; quand il la releva, le regard qu'il fixa sur son fils était empreint d'une telle tristesse, que le pauvre Albert sentit sa résolution chanceler.

— Oui, reprit Octave, je sais bien que je n'ai pas le droit de vous retenir malgré vous. J'avais espéré... il me semblait... cette vie était si

douce!... votre présence me faisait tant de bien! — En cet instant la voix lui manqua, et il se détourna brusquement.

Albert n'y put tenir; il se rapprocha de son père et lui dit doucement : — Oh! ne vous plaignez pas! Laissez-moi, je vous en prie, le peu de courage qui me reste. A quel point je vous aimais, vous l'avez deviné, n'est-ce pas? Aujourd'hui encore je donnerais ma vie pour vous épargner ce chagrin; mais il le faut, ma mère n'a que moi au monde, mon absence la tue; d'ailleurs, voici sa fête qui approche...

— C'est vrai, murmura Octave; elle s'appelait Marceline.

— Et ce jour-là (hélas! c'est la seule fois dans l'année où je la voie sourire!) j'attends son réveil pour lui offrir un beau bouquet de roses des Alpes.

— Les roses des Alpes!... reprit M. d'Esparon. Pâles et aimables fleurs que j'ai cueillies bien souvent sur la pointe de nos rochers!... J'étais jeune alors, jeune et pur comme vous, Albert! Ah! quel est donc ce charme que j'avais oublié depuis si long-temps? — Et Octave se tut, comme accablé sous le poids de ses pensées.

Albert essaya quelques paroles consolatrices, mais son père ne l'entendait plus; cette imagination mobile se reportait, à vingt ans de là, vers cet humble coin de terre qu'elle avait si long-temps dédaigné.

— Oui, disait-il, il me semble que c'est hier; les plus fraîches de ces fleurs sauvages croissaient dans ce grand ravin qui sépare notre plateau de la première chaîne des Alpes, et qu'on nomme la Combe-aux-Loups. Oh! je n'ai rien oublié. Un pont rustique traversait le ravin, il conduisait à un petit sentier tracé, à travers la montagne, par le pied des chasseurs, et qui se perdait, au bout d'une demi-lieue, dans un bois de mélèzes... C'est de la lisière de ce bois que la vue embrassait tout le paysage; en se retournant pour mesurer le chemin parcouru, on apercevait, bien loin, les pauvres tourelles de Blignieux, et, un peu plus près, aux bords du ravin, cette petite chapelle dont le porche m'a si souvent servi d'abri...

— Sainte-Marthe-des-Neiges, interrompit Albert... ce lieu m'est doublement sacré, doublement cher : c'est là, lorsque j'allais à la chasse, que ma mère venait épier mon retour; c'est de là qu'elle me voyait paraître quand je sortais du bois d'Estève, et ses inquiétudes se calmaient en me voyant.

— Elle vous aime donc, vous? dit Octave d'une voix émue. Au fait, poursuivit-il tout bas et comme se parlant à lui-même, le cœur de l'épouse peut rester fermé, celui de la mère, jamais!

— Oui, mon père, elle m'aime, je le sais maintenant, et cependant j'en avais douté jusqu'ici.

— Que dites-vous?

— Comme elle n'est pas expansive, comme ses regards sévères, ses

lèvres scellées, n'avaient jamais encouragé mes caresses, je l'ai accusée de froideur, j'ai cru qu'elle ne m'aimait pas.

— Vous aussi!... s'écria M. d'Esparon en tressaillant. Oh! Albert, il me semble que j'entends ma propre histoire!...

— Oui, reprit le jeune homme, voilà ce que je croyais, voilà ce que j'ai souffert; mais aujourd'hui j'ai la preuve que j'étais ingrat et injuste, que cette affection à laquelle je ne pouvais croire est réelle, immense comme le cœur qui la renferme.

Et il tendit à son père la lettre de Marianne, qui, depuis la veille, ne l'avait pas quitté. M. d'Esparon la lut; mille pensées tumultueuses se reflétaient sur son front, sa poitrine se soulevait. A la fin il rendit la lettre à son fils, et, se promenant à grands pas dans la chambre :

— Hélas! dit-il, qui sait s'il n'y a pas là une vérité qui m'accuse! Doute poignant qui m'a souvent poursuivi, et dont je me croyais délivré! Albert, c'est moi peut-être, moi seul qui me suis trompé! je n'ai pas compris cette nature rigide et fière; je n'ai pas su conserver vis-à-vis d'elle ce calme, cette dignité, qui m'eussent donné assez d'ascendant pour l'assouplir. J'ai voulu tout emporter d'assaut; mécontent de n'être aimé que par devoir, j'ai voulu éveiller en elle une passion impossible. J'avais espéré du moins qu'elle accueillerait avec enthousiasme les premiers essais d'une imagination qui ne savait que faire de ses ardeurs... et je n'obtenais que sa méfiance ou ses dédains! Alors ce livre où je ne pouvais pas lire, j'ai trouvé plus court de le déchirer; j'ai eu des paroles amères, des sarcasmes imprudens, des colères puériles, et, après avoir tout compromis, faute de savoir attendre, j'ai achevé de tout perdre, faute de savoir pardonner!

— Pardonner!.. votre cœur a donc bien souffert!..

— Oui, répondit Octave en baissant la voix, mais il y a des choses que je n'ai avouées à personne, que je ne me suis jamais dites à moi-même... Et aujourd'hui l'idée de ce départ, les angoisses qui me déchirent, tout m'arrache ce triste secret. Albert, savez-vous quel a été entre nous le plus terrible grief, le plus insurmontable obstacle? Mon orgueil.

— Ah! c'est donc vrai! balbutia Albert, qui, malgré lui, songea aux accusations du colonel.

— Oui, mon orgueil qui me soufflait à l'oreille que j'étais fait pour être adoré, que la femme qui ne m'aimait que par devoir ne méritait pas d'être ma compagne, et que, si je brisais ces chaînes, le monde me vengerait de son indifférence et de sa froideur!

— En cela du moins vous ne vous êtes pas trompé. Pendant que ma mère commençait à Blignieux sa vie d'isolement, vous veniez à Paris, où vous trouviez le succès, la gloire, le bonheur!

— Ah! Albert, que vous me connaissez mal! D'autres peuvent croire que j'ai touché le but, réalisé mes rêves, que je n'ai plus qu'à me re-

poser dans ce que vous appelez de si beaux noms; si vous saviez quel fonds immense de stérilité et d'amertume se cache sous ces jouissances factices, sous ces succès passagers! L'imagination est une fée malfaisante qui se plaît à détruire son propre ouvrage; l'idéal est une forme trompeuse qui cesse d'être dès qu'on y touche! l'orgueil est un abîme où s'absorbe et se dessèche tout ce qu'on y jette pour le combler!

M. d'Esparon semblait s'enivrer de ses douloureuses confidences : Ah! reprit-il en regardant son fils, pourquoi m'avez-vous donné, outre la joie de vous revoir, celle de me sentir aimé? Pourquoi ce charme de plus, maintenant qu'il faut tout perdre? Malheureux! je ne puis accuser que moi-même! C'est moi qui devais prévoir ce qui me frappe aujourd'hui : regrets inutiles, il est trop tard!

— Et s'il n'était pas trop tard? dit Albert comme illuminé d'une idée soudaine; s'il était temps encore d'obéir à la voix de Dieu, à la prière d'un fils, de rendre un peu de joie à celle qui est restée pendant tant d'années dans la solitude et l'oubli?

— Quoi! que dites-vous? Croyez-vous donc que ce soit possible?...

— J'en suis sûr.

—Je pourrais encore reprendre ma place à ce foyer que j'ai fui, ma place dans ce cœur que j'ai blessé?

— J'en réponds.

— Eh bien! s'écria M. d'Esparon, qui semblait céder à un entraînement surhumain, eh bien! vous l'emportez. Meure dans mon sein ce démon qui m'égare! meurent ces ambitions que rien n'assouvit, ces rêves que rien ne réalise, ces éternelles inquiétudes qui se servent à elles-mêmes de pâture et de tourment! Je m'attache à vous comme à mon sauveur : vous partez pour Blignieux; Albert, partons ensemble!...

Albert poussa un cri; tous les doutes qu'il combattait depuis vingt-quatre heures tombèrent en un instant; en un instant, il reprit plus de confiance et d'amour pour son père qu'il n'en avait jamais ressenti : — Ah! dit-il l'œil rayonnant d'une joie divine, je savais bien qu'on vous calomniait! je savais bien que vous étiez le plus noble, le plus généreux des hommes! Et il ajoutait, tout en embrassant M. d'Esparon : — Quel bonheur que le colonel ne m'ait pas tué!...

Il y eut encore là pour tous deux quelques belles et douces heures. Comme Albert voulait partir sans délai, ils commencèrent sur-le-champ leurs préparatifs de départ; ils s'en occupèrent ensemble, Albert avec une joie et un entrain charmant, Octave avec tant de vivacité et de hâte, qu'on eût dit qu'il évitait de réfléchir ou qu'il craignait d'hésiter. Il fut convenu qu'ils partiraient le surlendemain, et que Louis, le valet de chambre du comte, resterait quelques jours de plus à Paris pour terminer les derniers arrangemens.

Ces préparatifs les occupèrent encore le lendemain une partie de la

journée. Quand vint le soir, M. d'Esparon annonça à son fils que, pour dire un dernier adieu à la vie de Paris et saluer dignement ce monde qu'ils devaient quitter dans quelques heures, ils iraient aux Italiens. La saison allait finir, et les dernières représentations sont toujours les plus belles. Ce jour-là on donnait *Otello*. Si Albert avait eu trente ans, si l'expérience de la vie lui avait appris à se méfier de certaines épreuves, il eût cherché le moyen d'éviter cette soirée; mais il était jeune, il était heureux, il se croyait sûr de M. d'Esparon comme de lui-même, il accepta donc avec empressement une offre qui lui promettait trois heures d'excellente musique, et il ne vit qu'un plaisir là où il y avait un péril.

VI.

M. d'Esparon et son fils arrivèrent au Théâtre-Italien un peu avant l'ouverture d'*Otello;* ils prirent place au second rang des stalles : Octave, en se retrouvant dans son centre habituel, en revoyant cette salle où mille détails, inaperçus pour d'autres, le ramenaient aux fugitives impressions de la vie du monde, s'étonna d'y prendre plus d'intérêt qu'à l'ordinaire, et il ne put se défendre d'un peu de trouble lorsqu'il songea à son héroïque résolution.

Au moment où *Otello* commença, Albert entendit, presque au-dessus de sa tête, le bruit d'une loge d'avant-scène qui s'ouvrait. Une femme y entra; Albert crut vaguement la reconnaître, et, comme il avait conservé précieusement tous les souvenirs qui se rattachaient à sa première promenade aux Champs-Élysées, il se rappela bientôt que c'était la femme qu'il avait rencontrée près du rond-point, dans cette voiture que le cheval de M. d'Esparon avait voulu suivre. Il la regarda alors avec plus d'attention, et la trouva admirablement belle : il lui fut d'autant plus facile de l'examiner, qu'elle se tournait fréquemment du côté où il était placé, tout en écoutant avec attention, ou du moins avec patience, les propos d'un beau jeune homme à figure fade, mais irréprochable, qui était entré dans sa loge, et qui paraissait se donner une peine infinie pour qu'on le crût au mieux avec elle. Albert avait fait peu d'attention à ce jeune homme; il ne remarqua pas davantage que, depuis l'arrivée de cette femme, M. d'Esparon semblait mal à l'aise, qu'il la regardait à la dérobée avec une agitation singulière, tenant à peine sur sa stalle, et n'écoutant plus une note de l'opéra. Le motif de cette agitation était si puissant, qu'à la fin du premier acte M. d'Esparon quitta sa place sans mot dire. Un instant après, Albert le vit entrer dans cette avant-scène et s'asseoir auprès de la belle inconnue. Il n'en fut pas surpris : il se souvint que le jour de leur rencontre Octave l'avait saluée, et il était dès-lors fort naturel qu'il allât lui faire une visite; mais cette visite se prolongea au-delà des limites ordinaires. Le coup

de sonnette qui annonçait le second acte n'eut pas même le pouvoir de rappeler M. d'Esparon. Depuis son entrée, une révolution évidente s'était accomplie dans cette loge; le bel élégant qui avait d'abord figuré en première ligne, passant tout à coup à l'état de comparse, cachait son désappointement à l'ombre de son large binocle. Albert, incapable d'apprécier ce symptôme, commençait cependant à se préoccuper de cette longue absence de son père. Ce ne fut au premier moment qu'un malaise vague, indéfini, une curiosité impatiente. Bientôt cette curiosité s'accrut, cette impatience devint plus vive. Le rideau s'était levé pour le second acte, et Octave ne revenait pas. Peu à peu Albert sentit naître au fond de son cœur quelque chose de pareil à ces pressentimens dont on a peur, à ces pensées dont on a honte. A mesure que le temps s'écoulait, il lui semblait que ce pressentiment absurde, cette pensée impossible, prenait une forme, un corps, un nom; le nom qu'il repoussait encore revenait sans cesse et entrait plus avant dans son ame. En épelant malgré lui, de ses lèvres frémissantes, ce nom prononcé une seule fois devant lui par le colonel Charvey, il avait la fièvre, il devenait fou, il eût voulu l'être. A la fin, il n'y put tenir. Se tournant vers un de ses voisins avec qui il avait échangé quelques remarques sur la musique et les acteurs, il lui dit en tremblant déjà :

— Monsieur, pourriez-vous me dire quelle est cette femme en robe de velours noir avec un camélia dans les cheveux?

— Dans quelle loge?

— Dans cette avant-scène de droite, balbutia Albert.

— Où nous voyons M. d'Esparon? fit le voisin avec un sourire qu'il voulait rendre spirituel.

— Justement.

— Eh! c'est la belle duchesse de Dienne, dit l'officieux d'un air qui signifiait : D'où sortez-vous?

Ce nom suffisait. Albert sentit qu'il y avait là la ruine de ses dernières espérances. Jetant un regard désolé sur la duchesse de Dienne et sur M. d'Esparon, il rentra courageusement en lui-même, et comprit que l'arrêt qui condamnait Octave était cette fois irrévocable.

Par une triste coïncidence, au moment où il cherchait à se familiariser avec sa douleur, semblable à ces blessés qui ont le courage de sonder eux-mêmes leur plaie, Desdemona, pâle, brisée, tout en pleurs, murmurait aux pieds de Brabantio : *S'il padre m'abbandona!* la salle entière applaudissait. Malgré lui, Albert s'appliqua ces paroles désespérées. Alors il sentit que les larmes montaient aux bords de ses paupières, et, s'accoudant sur sa stalle, il cacha son visage dans ses mains.

Pendant ce temps, un drame plus vulgaire se passait dans la loge fatale. M. d'Esparon, en y montant, n'avait pas de but déterminé. Peut-

être n'était-il poussé que par cette inconséquence bizarre, mais fréquente, qui rend insupportable l'idée d'être remplacé, même auprès de la femme que l'on n'aime plus. La vue du bel attentif avait contribué autant que celle de la duchesse à ramener près d'elle M. d'Esparon; mais une fois installé, cédant à la pente de son caractère, le comte avait trouvé Mme de Dienne plus ravissante que jamais, justement parce qu'il pensait à son départ et croyait la voir pour la dernière fois. Sous l'influence de cette idée, il avait été auprès de la duchesse ce qu'il savait être quand il croyait son cœur en jeu : spirituel avec sentiment, mélancolique avec grace, séduisant enfin, même pour une femme qui ne pouvait plus guère s'abuser.

Depuis long-temps, en effet, Mme de Dienne avait vu décroître son empire sur Octave. Elle aussi avait ressenti les effets de cette nature brillante, non moins incapable de dévouement et d'amour vrai dans le domaine de la passion que dans les limites du devoir. Alors, plus soucieuse de sa dignité que de son bonheur, elle avait accepté la situation, rendu au comte sa liberté, et posé elle-même les termes d'une rupture sans secousse et sans éclat. Je laisse au lecteur le soin de deviner si cette rupture et le vide qu'elle forma dans l'existence de M. d'Esparon n'étaient pas pour quelque chose dans ce réveil d'amour paternel qui lui avait fait appeler Albert. Ce sont là de ces mystères que ne s'avouent pas les cœurs où ils s'accomplissent, et il y aurait de la cruauté à être plus clairvoyant qu'eux-mêmes; mais, depuis trois semaines, M. d'Esparon, à qui ce bonheur paternel ne suffisait peut-être plus, avait renoué quelques communications avec la duchesse. Elle l'avait accueilli avec une douceur résignée qui la rendait plus attrayante. Sans préméditation et sans emphase, elle s'était posée auprès d'Octave en femme qui regarde comme inévitables les mécomptes qui l'ont frappée, et qui, au lieu d'en faire un sujet de reproche, les attribue aux tristes conditions de la vie et à l'irrésistible courant des affections humaines. C'était assez pour qu'elle apparût aux yeux de M. d'Esparon sous un jour nouveau; et, comme elle était très spirituelle, comme il y avait un charmant paradoxe dans ces conversations où, en plaidant pour le désenchantement qu'elle avait subi, elle forçait Octave à se faire l'avocat de la passion qu'il avait brisée, celui-ci, piqué au jeu, retourna chez elle assez souvent pour en reprendre l'habitude, et y trouva assez de plaisir pour s'imaginer qu'il redevenait amoureux.

C'est au milieu de ces circonstances qu'avaient eu lieu les derniers événemens que je viens de raconter. M. d'Esparon, en se décidant tout à coup à partir pour Blignieux, sous l'empire des émotions sincères que lui avaient causées le duel d'Albert et l'entretien qui l'avait suivi, ne s'était plus préoccupé de Mme de Dienne; mais cette soirée, l'aspect de

cette salle, la vue de la duchesse, celle de son nouvel adorateur, tout avait augmenté le danger, et nous venons de voir comment il y succombait.

La duchesse de Dienne fut-elle sa dupe? Céda-t-elle une fois encore à ce charme posthume qui fait croire aux femmes que des paroles d'amour sur les lèvres de ceux qui les ont aimées ne sauraient être tout-à-fait menteuses? Devina-t-elle vaguement qu'elle avait un rival à combattre dans la personne de ce jeune homme qu'elle voyait près de la stalle vide d'Octave? Eut-elle quelque idée de ce départ, et un dernier retour de coquetterie ou de vanité l'engagea-t-il à essayer ce qu'elle avait encore de puissance? Le fait est que leur conversation s'anima de plus en plus, et, sous des apparences de raillerie ou de malice, eut des échappées affectueuses et tendres. De temps en temps, Octave, qui sentait le péril, faisait mine de se lever; mais elle le retenait par quelque gracieuse câlinerie. Il resta donc, et tous deux crurent un moment à la possibilité de rallumer des cendres éteintes : folle chimère, dont le premier effet était de déchirer, à quelques pas de là, un noble et jeune cœur!

Otello allait finir. Albert, incapable de demeurer plus long-temps en face de cette loge, gouffre de soie et de velours où s'étaient abîmées en un instant toutes les joies de son ame, n'attendit pas la fin du troisième acte, et s'enfuit comme un faon blessé qui retourne à son gîte. M. d'Esparon vit sortir son fils, il fit un mouvement comme pour aller le rejoindre dans le corridor; mais les femmes les plus loyales ont aussi leurs heures impitoyables : dans cette soirée, la duchesse de Dienne avait accepté la lutte; dès-lors il fallait qu'elle la soutînt jusqu'au bout. — Cher comte, dit-elle d'une voix plus douce que la romance de Desdemona, aurez-vous la complaisance de me donner le bras jusqu'à ma voiture? — Il n'y avait pas moyen de résister à une prière modulée avec tant de grace. Octave attendit donc la chute du rideau; Mme de Dienne et lui sortirent ensemble de la loge. On sait avec quelle majestueuse lenteur l'auditoire des Italiens descend le grand escalier. Une foule compacte arrêtait à chaque pas la marche de M. d'Esparon et de sa belle compagne. Tous les yeux se dirigeaient vers eux : « C'est la duchesse de Dienne et Octave d'Esparon, disait-on à demi voix. — Le poète et la muse! — Dante et Béatrix! »

Ils arrivèrent ainsi jusqu'au péristyle. Lorsque Mme de Dienne fut montée dans sa voiture, Octave renvoya la sienne. Il avait besoin de respirer, de réfléchir, de compter avec lui-même. Le passage Choiseul était encore ouvert. Il y entra, alluma un cigare, et revint à pied chez lui par les boulevards. La nuit était froide, mais calme et sereine. Des milliers d'équipages se croisaient dans tous les sens; des flots de

lumières ruisselaient encore aux vitres des magasins et des cafés. M. d'Esparon croyait entendre des voix confuses lui répéter avec Mme de Dienne : Restez! « Quitter tout cela! se disait-il; abdiquer demain..... être oublié dans six mois..... Et pourquoi? pour un semblant de vertu et de bonheur, qui ne peut plus être ni le bonheur ni la vertu! »

Il rentra, triste et indécis; on lui dit que son fils l'avait précédé de quelques minutes et s'était brusquement enfermé. Octave ne sut trop s'il devait essayer de le voir et de lui parler; il se dirigea furtivement jusqu'à sa porte : on apercevait au-dessous une raie lumineuse qui prouvait qu'Albert veillait encore. M. d'Esparon prêta l'oreille et crut entendre le cri d'une plume courant sur le papier; il n'osa frapper. Trop mécontent de lui-même pour pousser plus loin sa tentative, il revint sur ses pas, plus agité, plus irrésolu que jamais.

Le lendemain, à son réveil, il sonna et demanda son fils. On lui annonça qu'il était parti à la pointe du jour. M. d'Esparon ne comprit pas d'abord; il sauta à bas de son lit, s'habilla à moitié, et courut à l'appartement d'Albert : il n'y avait plus personne. A mesure que la vérité se révélait à Octave, un tremblement nerveux s'emparait de lui; il parcourait dans tous les sens les deux ou trois pièces dont se composait cet appartement. Tout le mobilier était intact; chaque objet avait été soigneusement remis à sa place; les habits qu'Albert, par ordre de son père, avait commandés à Paris, étaient exactement rangés dans les placards. Le jeune homme n'avait emporté que le mince et modeste bagage avec lequel il était venu.

En continuant ses recherches, M. d'Esparon aperçut enfin une lettre qu'Albert avait laissée sur sa table de travail; il se jeta dessus, déchira l'enveloppe et lut ce qui suit :

« J'ai prié Dieu qu'il m'inspirât ce que j'avais à faire; je le prie maintenant d'écarter de ma plume tout ce qui ne serait pas d'un fils respectueux et soumis. Pardonnez-moi donc si je pars sans vous; pardonnez-moi si cette lettre conserve quelque trace de sentimens que je repousse et que je renie.

« Je pars; j'ai craint que votre résolution d'avant-hier ne fût le résultat d'une exaltation factice, et par conséquent passagère. J'ai craint qu'il ne vous fût trop pénible, à cause de moi, de revenir sur une décision dont vous vous repentiriez plus tard. J'ai pensé que mon départ vous épargnerait à la fois l'embarras d'un instant et les regrets de toute la vie.

« Comment avais-je pu m'abuser à ce point? Renoncer pour nous aux succès, aux plaisirs, à tout ce qui rend votre vie si brillante, si enviée, c'eût été trop. Dans une heure d'entraînement que je regarde au-

jourd'hui comme un rêve, j'ai pu croire ce sacrifice possible; maintenant je comprends tout ce qu'il vous coûtait, et je m'en veux de l'avoir espéré.

« Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi pour une personne que je ne vous nommerai plus. Elle est fière, vous le savez : si elle se fût livrée avec confiance à cette consolation tardive, et qu'ensuite.... non, non; mieux valent certaines souffrances que certaines humiliations; mieux vaut un malheur dont on a cessé de se plaindre qu'un bonheur qui serait à charge à quelqu'un.

« Je ne sais ce que je vous écris; j'ai déchiré vingt lettres, et j'ai peur encore que celle-ci n'exprime pas assez tout ce que je voudrais dire, ou dise trop ce que je veux taire. Que Dieu me protége donc et qu'il me soutienne!... Il y a des momens où je regrette de vous avoir connu. Mes rêves étaient si purs et si doux!... Puis est venue notre réunion plus douce encore, et cette vie dont il faudrait savourer les délices sans en connaître les secrets. Ah! j'ai goûté tout cela avec trop d'ardeur; j'ai mérité d'être puni; j'ai été trop heureux, trop crédule, et je sais aujourd'hui.... non, je ne sais rien, sinon que je pars et que je pleure.

« Je vais reprendre ma vie de Blignieux avec la pauvre délaissée. Il est temps que je revienne à celle qui a besoin de moi, à celle qui n'a que son fils à aimer. J'ai beaucoup à réparer, bien des chimères et des injustices à abjurer à ses genoux. J'espère que mes forces ne me trahiront pas, et, si je retrouve auprès d'elle tout ce que je perds ici, il me semble que je serai presque consolé.

« Demain, à votre réveil, nous serons loin l'un de l'autre..... hélas! comme nous l'étions déjà ce soir, moins loin peut-être.... Oh! pardon! pardon! Je voudrais effacer avec mes larmes cette cruelle image; je n'ai rien vu, rien su; j'étouffe dans mon sein, dussé-je en mourir, tout ce qui n'est pas résignation et respect. A Blignieux, je sens que je vous aimerai encore; à Paris, je ne vous reverrais jamais. »

M. d'Esparon lut et relut cette lettre; chaque mot, chaque réticence le déchirait de honte et de douleur; puis il promena un dernier regard sur cette chambre vide, et il en sortit comme un exilé.

S'il y avait eu là des chevaux de poste, nul doute que dans ce premier moment de désespoir il ne fût parti sur les traces de son fils : il songea même à en demander; mais il hésita, et une partie de la journée s'écoula avant qu'il se fût décidé. Quatre heures arrivèrent; c'était l'heure où il avait coutume d'aller chez Mme de Dienne. Machinalement il sonna. Sa voiture était prête, et, sans qu'il dît un mot, son cocher le conduisit à l'hôtel de la duchesse. Tous ceux qui connaissent l'histoire des passions, tous ceux qui savent à quel point il est difficile de les arrêter quand elles naissent et de les ranimer quand elles meurent

comprendront sans peine combien fut courte cette dernière illusion qu'Octave et Mme de Dienne essayaient de ressaisir.

En partant de Paris, Albert n'avait pas éprouvé un moment d'hésitation, mais la confiance et l'enthousiasme étaient éteints dans son cœur. Dans les premiers jours de la jeunesse, on croit toutes les épreuves décisives : les joies comme les douleurs paraissent sans appel. Dépouillé en un jour des songes dorés de son adolescence, Albert s'imaginait que son ame était dévastée pour jamais, et que pas une fleur ne pourrait croître sur ces débris. Cependant, à mesure qu'il approchait du terme de son voyage, sa tristesse, sans s'effacer tout-à-fait, prit un caractère de mélancolie plus douce. Lorsqu'en jetant les yeux par la portière de la voiture, il aperçut dans le lointain les premières cimes du Dauphiné, il se sentit saisi de cette émotion que causent, après les crises de la vie, l'aspect de la campagne et le retour au pays natal. Quelques lieues avant Blignieux, il reconnaissait déjà chaque buisson de la route, chaque bouquet de bois, chaque accident de terrain; il lui semblait alors que sa vie se rattachait au fil qu'il avait rompu quatre mois auparavant, et il se demandait si ces quatre mois n'étaient pas un rêve.

En arrivant à la grange des Aubiers, à l'endroit même où le chemin de Blignieux s'embranche sur la grande route, Albert sauta à bas de la diligence, laissa ses paquets à la ferme, et, le cœur palpitant, se dirigea vers le château au pas de course. En entrant dans la longue avenue d'ormeaux, il vit accourir ses deux chiens, qui avaient flairé son approche et qui se précipitèrent sur lui comme une trombe. Derrière eux marchait d'un pas plus lent la vieille Marianne, qui, depuis qu'elle avait écrit sa lettre à Albert, s'attendait sans cesse à le voir arriver, et venait tous les jours à sa rencontre. Le jeune homme se dégagea de ces premières étreintes : il courut jusqu'à la porte du salon et l'ouvrit d'une main tremblante. Sa mère était assise à sa place ordinaire. Rien n'était changé autour d'elle. N'eût été la pâleur de ses joues et l'amaigrissement de son visage, Albert aurait pu croire qu'il ne l'avait quittée que la veille. Lorsqu'elle le vit entrer, elle changea de couleur, elle se souleva à demi sur son fauteuil, puis s'y laissa retomber; il se jeta à ses genoux, et, pendant un instant, ce ne furent, entre elle et lui, que murmures confus et paroles entrecoupées.

— Ma mère! dit enfin Albert, c'est bien moi, me voici de retour, et pour ne plus repartir.

— Merci, mon enfant! répondit-elle; puisque Dieu vous ramène ici, c'est qu'il permet que je vive, et me pardonne de vous trop aimer!

Comme si cette épreuve eût enfin vaincu la froide et rigide enveloppe dont Mme d'Esparon recouvrait tous ses sentimens, ce fut le signal d'un changement visible dans ses manières à l'égard de son fils. Il lui

apportait d'ailleurs tant de dévouement, de reconnaissance et d'amour, qu'il ne se méprenait plus sur la réserve apparente qu'elle gardait quelquefois encore en répondant à ses caresses. Les natures contenues, lorsqu'on a l'art de les deviner, ont au moins cet avantage, qu'on leur sait gré d'une foule de demi-teintes et de nuances qui, chez les caractères expansifs, passeraient inaperçues. Albert, pendant les premières semaines qui suivirent son retour à Blignieux, éprouva une jouissance délicate à ces découvertes qu'il faisait chaque jour dans le cœur de sa mère, et qui, par le léger effort qu'elles lui coûtaient, lui devenaient plus précieuses.

Cependant il ne retrouvait pas le calme. Sa pensée, violemment détournée des objets trop chers qui l'avaient si long-temps attirée, essayait vainement de se reposer, à l'ombre de cette affection, dans cette vie dont il acceptait d'avance la paisible uniformité. Il sentait s'élever en lui-même de secrètes agitations dont il ne pouvait déterminer ni la cause ni le but. Tout en se disant qu'il était heureux, il se surprenait encore regardant à l'horizon et interrogeant l'avenir avec d'indéfinissables inquiétudes. Il croyait apaiser ces inquiétudes en revenant à sa mère avec plus d'entraînement et de transports; mais Mme d'Esparon, quoique heureuse de posséder enfin le cœur de son fils, était incapable d'y lire : son mariage, sa vie solitaire, l'avaient laissée si ignorante, que ces vagues symptômes, ce secret malaise qui perçait à travers les tendres démonstrations d'Albert, n'avaient aucun sens pour elle, et que cette nouvelle phase aurait pu se prolonger sans qu'elle s'en aperçût.

Un jour, vers la fin de l'été, Albert se promenait sur la terrasse de Blignieux, lorsqu'un petit pâtre des environs vint lui dire que quelqu'un l'attendait à la grange des Aubiers. Albert, à ces mots, ressentit un grand trouble; bien que, depuis son retour, il n'eût pas une seule fois parlé de son père, il ne pouvait s'empêcher de penser à lui. Dans cet inconnu qui l'attendait, et qui lui envoyait ce mystérieux message, il ne sut s'il devait espérer ou craindre de reconnaître M. d'Esparon; mais, à moitié chemin entre Blignieux et la grande route, cette incertitude fut dissipée : il aperçut, venant à sa rencontre, l'homme qui l'avait fait demander; ce n'était pas Octave, c'était le colonel George de Charvey.

Du plus loin qu'il vit Albert, le colonel lui tendit les bras; Albert s'élança vers lui aussi ému qu'un coupable, et bégaya quelques paroles sans suite. M. de Charvey lui dit en l'embrassant :

— Monsieur, lorsque deux hommes ont loyalement croisé le fer, il est d'usage que le vaincu fasse, après sa guérison, une visite à son adversaire. Je n'ai pas voulu y manquer, et me voici : me pardonnez-vous?

— Oh! monsieur, dit Albert les larmes aux yeux; c'est moi, moi seul qui veux, toute ma vie, vous demander pardon!

— Non, Albert, reprit M. de Charvey avec une dignité affectueuse; vous vous êtes bravement conduit. M'en eût-il coûté dix palettes de sang, je me réjouirais de vous avoir vu enflammé d'un si beau courroux. J'ai su, depuis, que vous aviez quitté Paris le surlendemain pour venir retrouver votre mère. Albert, vous êtes un noble cœur.

Le jeune homme remercia M. de Charvey du regard, puis il lui demanda timidement ce qui l'amenait dans les Hautes-Alpes.

— Je pourrais vous dire, répliqua le colonel, que c'est le désir de vous revoir, mais ce motif n'est pas le seul.

Il s'interrompit un moment, puis il ajouta :

— Si j'avais écouté tout ce qu'on me disait là-bas, il ne tenait qu'à moi de me croire à la veille d'une grande fortune militaire; mais j'avais payé ma dette au pays, le reste n'était plus qu'affaire de vanité; d'ailleurs, je n'ai pas eu le courage de me séparer de ma fille; j'ai quitté le service, et je reviens, avec ma chère Alice, m'établir dans vos montagnes.

— Vous !

— Oui; j'ai racheté, à huit lieues d'ici, dans la vallée d'Ogerelles, la terre de Rouvré, qui avait appartenu à ma famille : il y a un joli château, un grand parc, beaucoup de gibier; vous viendrez nous y voir souvent... bien souvent, n'est-ce pas?

Albert s'inclina; ils marchèrent quelques minutes en silence. Le jeune homme brûlait d'adresser au colonel une question qui expirait sur ses lèvres. Celui-ci le prévint et lui dit d'un ton qui excluait toute idée d'offense :

— Albert, vous ne me parlez point de votre père?

— Je n'osais pas, murmura-t-il.

— M. d'Esparon n'est pas heureux, il ne peut plus l'être. Votre départ a produit sur lui une impression douloureuse. Ensuite... les liens qui le retenaient à Paris ont achevé de se briser.

— Que dites-vous? balbutia le jeune homme.

— Oui; la personne qui l'avait aimé n'a pu se faire plus long-temps illusion. Il y avait désormais dans cette affection quelque chose de factice qui les a révoltés tous deux. Ils se sont quittés, et cette fois c'est pour toujours. Elle est partie pour l'Italie, où l'on dit qu'elle compte se fixer.

— Et lui? demanda Albert le cœur serré.

— Il a cherché dans le travail une réhabilitation et une revanche; mais là encore ses forces l'ont trahi. M. d'Esparon est de son siècle. Pressé de jouir, il n'a pas creusé ces mines sûres et profondes qui donnent le filon d'or pur. Son imagination s'est épuisée en prodigalités brillantes. Aujourd'hui il a passé quarante ans, l'âge où l'on fait de grandes choses quand on a patiemment fécondé sa pensée, l'âge où

l'on succombe à la peine quand on a préféré les succès hâtifs à la gloire véritable. Aussi ce dernier effort ne l'a conduit qu'au sentiment douloureux de sa lassitude. Il ne se l'avoue pas encore, mais il en souffre déjà. Je connais quelques-uns de ses amis; ils m'ont raconté que M. d'Esparon n'était plus le même homme. En quelques mois, il a vieilli de dix ans. Il sent que sa renommée lui échappe, que de nouveaux noms font pâlir le sien, que ce terrain tant de fois exploité commence à sonner creux sous ses pas. Alors il s'irrite contre le monde, contre ses amis, contre lui-même. Tantôt il essaie de résister à l'évidence; il se rattache avec emportement à ces derniers lambeaux de talent et de gloire qui se déchirent entre ses mains. Tantôt il prend une sorte de plaisir fébrile à proclamer lui-même sa déchéance, à maudire les illusions de sa jeunesse qui l'ont poussé hors des voies heureuses, à s'accuser, non pas de ses fautes, mais de ses mécomptes et de ses chagrins.

— Hélas! que va-t-il devenir? murmura Albert.

M. de Charvey sourit avec plus de mélancolie que d'amertume. — Je crois pouvoir vous le prédire, reprit-il; lorsqu'il sera en face d'une réalité trop inexorable pour pouvoir être méconnue, lorsqu'il se trouvera trop malheureux de son isolement et de son déclin, les souvenirs de son fils et de Blignieux l'assailliront avec plus de force. Alors, Albert, vous verrez M. d'Esparon venir frapper à votre porte et s'abriter sous votre toit, comme un pèlerin lassé du voyage. S'il en est ainsi, accueillez-le; il sera digne de pitié; il aura perdu tour à tour tout ce qu'il demandait à la vie!

Albert, à ces révélations douloureuses, sentit redoubler sa tristesse. — C'est donc ainsi, dit-il, que doit finir tout ce qui sourit à l'imagination et au cœur! Rêverie, confiance, amour, visions chéries de nos jeunes années, vous n'êtes que péril et mensonge!

Tout en parlant, ils approchaient de la grande route. Déjà ils apercevaient la grange des Aubiers, dont le soleil couchant faisait reluire la treille poudreuse. La voiture de M. de Charvey était venue l'attendre à l'angle du chemin, que protégeaient contre la chaleur d'épaisses touffes de pruniers sauvages, suspendues aux fentes des rochers. Le postillon avait mis pied à terre et fumait paisiblement sa pipe. A droite, sur un tertre dont l'herbe, verte encore, contrastait avec les tons grisâtres d'alentour, une jeune fille était assise, respirant avec délices l'air des montagnes, et regardant sans cesse du côté de Blignieux.

Lorsqu'elle vit M. de Charvey, son premier mouvement fut de se lever et de courir à lui avec une vivacité presque enfantine; mais, quand elle s'aperçut qu'il n'était pas seul, sa course se ralentit peu à peu, si bien que le colonel et Albert firent les derniers pas pour arriver jusqu'à elle.

ROYAL

— Alice, dit alors M. de Charvey, je vous présente un ami, M. le vicomte Albert d'Esparon.

Alice fit une gracieuse révérence, et devint rouge comme une cerise. Albert n'était pas moins troublé qu'elle. Le regard du colonel allait de l'un à l'autre avec une complaisance qui ne laissait aucun doute sur ses desseins.

— Ma fille, dit-il enfin, il faut partir. Nous avons encore huit bonnes lieues d'ici à Rouvré; un autre jour, quand nous serons dans une tenue plus convenable, nous reviendrons à Blignieux; j'aurai l'honneur de vous présenter à Mme la comtesse d'Esparon.

Alice sauta lestement dans la voiture, non sans avoir jeté sur Albert un regard timide qui acheva de le bouleverser. — Allons donc, conscrit, lui dit à voix basse le colonel avec un joyeux sourire; vous étiez moins ému sur le terrain en face de mon fleuret. Puis il ajouta tout haut : Albert, vous savez le chemin de Rouvré; deux relais d'ici aux Souchons, puis on tourne à gauche dans la plaine. Vous voilà renseigné; maintenant, en route!

M. de Charvey monta en voiture, le postillon se remit en selle, et l'attelage repartit.

Une heure après, Albert était de retour à Blignieux. Tout s'y passait comme d'habitude : ses chiens jouaient auprès de lui; Mme d'Esparon, assise dans son grand fauteuil, ne rompait le silence qu'à de rares intervalles; on entendait dans l'escalier la voix grondeuse de la vieille Marianne. Et cependant Albert comprit que pour lui tout était changé, qu'un rayon charmant avait pénétré dans son cœur, et que désormais il pourrait mêler à l'accomplissement de son devoir un sentiment nouveau, une nouvelle espérance.

ARMAND DE PONTMARTIN.

ÉTUDES

SUR

LE ROMAN ANGLAIS.

III.

LE DERNIER ROMAN DE BULWER.

LUCRETIA, OR THE CHILDREN OF THE NIGHT,
by the author of *Rienzi*, etc.—London, 1847, 3 vol.

Les littératures ont leurs grands barons et leurs fiefs héréditaires. Quand un homme disparaît, après avoir conquis par son génie une place à part dans l'estime de ses contemporains, il est rare que, parmi les écrivains secondaires dont il a excité l'émulation et formé le talent, quelqu'un ne vienne pas revendiquer, avec plus ou moins de succès, le trône resté vacant. Ce successeur trouve la route frayée; il fait appel à des habitudes prises; il répond, comme on le dit vulgairement, à un besoin d'admiration contracté par un nombre immense de lecteurs frivoles. Cette circonstance est pour une bonne moitié dans le facile succès qu'il obtient, succès dangereux cependant; car, enivré trop souvent par la vogue aveugle dont il est l'objet, le populaire écrivain n'hé-

site plus à croire ses inspirations infaillibles, et il tente des entreprises auxquelles il ne suffit pas toujours.

Sir Edward Lytton Bulwer, arrivant après Walter Scott à tenir le premier rang parmi les romanciers anglais, a eu la bonne fortune et le malheur dont nous venons de parler. *Eugène Aram* et *Pelham*, justement remarqués, l'un comme étude psychologique, l'autre comme une admirable satire du dandysme, lui avaient donné d'incontestables droits à une part du glorieux héritage que laissaient à recueillir la vieillesse et la décadence du *novelist* écossais. Il l'eut tout entier et sans partage : opulence inattendue, dont il usa comme un fils prodigue pour imposer à la mode des productions de plus en plus faibles, de plus en plus hâtives, et qui ont peu à peu, après des épreuves réitérées, découragé ses plus fervens admirateurs. Nonobstant quelques demi-succès, comme on en trouve toujours quand on multiplie les tentatives, l'auteur de *Rienzi*, des *Derniers jours de Pompeï*, du *Désavoué*, de *Zanoni*, du *Dernier Baron*, a fait oublier celui de *Devereux*, de *Paul Clifford*, des *Pèlerins du Rhin*, de *Maltravers* et d'*Alice*.

A plusieurs reprises, dans le cours d'une carrière laborieuse, — découragé sans doute par des revers qu'il ne pouvait se dissimuler, — on a vu sir Edward Lytton essayer de se rajeunir en se transformant. C'est ainsi qu'il a tenté de faire servir sa réputation de romancier à des travaux plus sérieux, à son livre sur *l'Angleterre et les Anglais* par exemple, critique assez amusante, mais très superficielle de l'état social chez nos voisins, ou bien encore à des études sur l'antiquité classique, telles que sa monographie d'*Athènes*. Auparavant, il avait brigué d'autres succès. Il avait voulu être poète, et, fort de sa popularité, il avait publié les essais de sa jeunesse. « Ceci, disait naguère un critique anglais, ne fut pas une heureuse inspiration. *Ismael*, conte oriental, *O'Niel ou le Rebelle, les Jumeaux siamois, Eva*, ont à peine laissé leur empreinte dans la mémoire des bibliographes et dans les catalogues dont elle se nourrit. Nous en dirons autant, ajoute-t-il, de certaines odes et chansons patriotiques où le style simple et solide (*roast beef style*) de la vieille Angleterre s'amalgame d'une assez étrange façon avec toute sorte de prétentions métaphysiques et d'idéalités à l'allemande, tant bien que mal douées d'une factice existence, au moyen d' nitiales majuscules. »

Ce n'est pas tout. Un beau jour, le fantasque romancier eut la prétention de prouver « qu'un *gentleman* pouvait diriger un recueil périodique, » et, sans autre raison que celle-là, il prit la direction du *New Monthly Magazine*. On ne comprendra peut-être pas tout ce qu'un pareil caprice avait de bizarre ou d'exorbitant en Angleterre, chez un homme du monde. Cependant, une fois cet enjeu risqué, sir Edward Bulwer s'occupa tout de bon de sa tâche *éditoriale*, et ses articles, réimprimés

depuis sous le titre de *l'Étudiant* (1), prouvent un penchant réel et une aptitude remarquable à traiter des sujets métaphysiques qu'on eût pu croire très peu faits pour un esprit si versatile et si bien pourvu d'ironie.

Le théâtre eut son tour dans cette vie d'aventures, et la scène convenait en effet à une nature souple, adroite, variée par excellence. Bulwer débuta par un drame dont Cromwell était le héros (2). La pièce fut écrite, et, soit qu'elle eût été refusée par les théâtres, — ce qui n'est guère probable, — soit que ce fût là un ballon d'essai plutôt qu'une tentative sérieuse, l'auteur la fit imprimer. A mesure que les épreuves lui revenaient, il les couvrait de tant de ratures, de tant de corrections, qu'une œuvre véritablement nouvelle devait sortir de ce travail. Puis tout à coup, contrairement aux habitudes du noble écrivain, il sembla désespérer de lui ou du public. Le *Cromwell,* deux fois écrit, fut brusquement supprimé. Les amis de l'auteur prétendirent que le public était indigne d'un tel chef-d'œuvre, et en avait été frustré faute de le pouvoir goûter ou même comprendre : explication bienveillante que sir Edward Bulwer a démentie depuis en donnant à ce même public plusieurs autres drames que sans doute il ne jugeait point inférieurs au premier. *La Duchesse de La Vallière, la Dame de Lyon, Richelieu, le Capitaine* et *l'Argent* composent, à l'heure qu'il est, le répertoire dramatique de ce fécond écrivain. Presque tous ces drames ou comédies, joués sous les auspices de Macready et montés avec un soin tout particulier, ont eu un succès de première représentation, confirmé seulement pour *la Dame de Lyon,* qui, sous quelques rapports, ressemble à *Ruy Blas.* Dans aucune de ses compositions, sir Edward Bulwer n'a fait preuve des qualités qui constituent un poète dramatique de premier ordre. Esprit élégant, nourri de curieuses études, mais sans ardeur réelle, sans passion, sans originalité absolue, il cède tour à tour à des inspirations venues du dehors, passagères bouffées d'enthousiasme auxquelles son imagination privée de lest ouvre volontiers ses voiles, et qui l'emportent dans les directions les plus opposées, sans que le voyage soit jamais ni très productif ni très long. « L'intelligence de Bulwer, a dit encore le même critique dont nous avons déjà cité le jugement, est analytique et sans élans. Elle procède par une étude assidue, par de savans détours, mais elle n'a rien de direct, rien de concentré. Elle est capricieuse sans véritable fantaisie, raffinée, élégante, mais non puissante et simple, vive plutôt que passionnée, mobile plutôt qu'ardente. Elle obéit au système préconçu bien plus souvent qu'à l'impulsion instantanée; elle travaille sur des modèles choisis plus volontiers qu'elle ne cède à l'instinct et à l'inspi-

(1) Ils avaient paru dans le *New Monthly* sous celui de *Conversations d'un Étudiant ambitieux.*

(2) Il en reste trace dans ses poésies, où nous trouvons un *Songe de Cromwell.*

ration. Elle tire sa force de la réflexion et non pas du sentiment, de la tête et non du cœur (1)... » Ailleurs, distribuant leurs rôles aux trois principaux écrivains du drame anglais moderne, — Sheridan Knowles, Thomas Noon Talfourd et Bulwer, — le même juge place ce dernier entre les deux autres, champions plus ou moins résolus de deux systèmes opposés, et raille légèrement cet éclectisme de leur émule, « à qui toute théorie paraît bonne, pourvu qu'elle mène au succès. »

Cet amour de la popularité, bien difficile à éteindre chez quiconque l'a vu payer de retour, a évidemment inspiré deux de ses derniers romans à l'écrivain dont nous venons d'esquisser rapidement la vie littéraire. Il avait vu froidement accueillir des œuvres auxquelles il attachait une importance sérieuse. Tandis qu'on fermait l'oreille à ses discours érudits et fleuris, tandis qu'on traitait avec un dédain peut-être injuste ses recherches sur l'histoire grecque, ses évocations du moyen-âge, ses curieuses études sur les rose-croix ou sur les légendes allemandes, des intelligences beaucoup moins cultivées, des romanciers indignes de lui être comparés obtenaient pour leurs plus vulgaires improvisations ce bruit, cette vogue, ce renom que l'auteur d'*Eugène Aram*, peu à peu délaissé, ne pouvait reconquérir au prix des plus grands efforts. Le caprice public, — et le caprice public a pour certains esprits force de loi, — couronnait à côté de lui de nouveaux venus fort étrangers à tous les raffinemens, à toutes les coquetteries de son style : écrivains bien moins érudits, mais plus nerveux, plus naïvement inspirés, ayant avec les aspérités, les formes abruptes de la *non-culture*, ses incontestables avantages, sa fécondité plus vraie, sa physionomie plus animée, plus saisissante. A la place de ces dandies recherchés, de ces *beaux* impertinens, de ces *exquisites* calmes et silencieux dans leur profond égoïsme, on introduisait violemment dans le roman, où jusque-là ils se montraient à peine, honteux comparses, figures de second plan, les acteurs ambulans, les bohémiens de Londres, les voleurs, les courtisanes, une population d'êtres immondes au dedans comme au dehors, escrocs émérites, praticiens subalternes, chevaliers d'industrie, champions du trottoir et du carrefour, gibier de déportation et de potence. L'école fashionable, — *lackey school*, comme l'appelaient les critiques radicaux, — l'école où Théodore Hook avait précédé Bulwer, qui lui-même y fraya le chemin à lord Normanby et à bien d'autres, l'école fashionable, disons-nous, cédait le terrain à une école décorée du nom de *Jack Sheppard*, brigand fameux, héros d'un roman tout aussi célèbre qu'aucun de ceux de l'auteur de *Pelham*. Charles Dickens prêtait à cette théorie nouvelle la popularité d'un talent réel, et d'un succès que ce talent n'a pas encore, selon nous, tout-à-fait justifié. Pelham ce-

(1) Horne, *The new Spirit of the Age*.

pendant, Devereux, ces beaux gentilshommes si parfaitement irréprochables dans leurs manières et leur tenue, arbitres de toutes les élégances, clubbistes accomplis, *sportsmen* incomparables, étaient oubliés, méconnus, et traités avec la négligence qui est le partage des types épuisés et vieillis. De là naissait pour sir Edward Bulwer une impérieuse nécessité, — plus impérieuse pour lui que pour tout autre, — celle de renoncer à ce qui avait fait sa gloire, de modifier ses habitudes, de déplacer le terrain de sa longue lutte contre l'indifférence publique.

Une pareille transformation est toujours périlleuse. Si heureusement doué que l'on soit, ce n'est point à l'âge où presque tous les grands écrivains ont cessé de produire, que l'on peut, sans péril, essayer une métamorphose complète, aborder une carrière nouvelle. S'y risque-t-on, il faut, ce semble, puiser en soi les ressources de cette palingénésie littéraire, consulter ses instincts, et bien malhabile, bien imprudent est celui qui, s'étant fait un rôle à part, maître d'un genre qu'il a créé, se laisse égarer par une puérile émulation jusqu'à se faire le compétiteur, — autant vaut dire le copiste, — des hommes nouveaux qu'il voit en possession de la faveur publique. Pour un athlète vieilli qui, pareil à l'Entelle de Virgile, trouvera dans son orgueil irrité la force de châtier un jeune et téméraire rival, combien en verra-t-on déshonorer en échouant leur passé glorieux, leur ceste jadis sans égal! Bulwer débuta, dans ce nouveau combat, par un roman dont il a été fort peu question, bien qu'il ait été traduit en France. *Night and Morning*, — c'est le titre de ce roman, — mélodrame pur et simple, dont le moindre tort était de rappeler, sans l'effacer, l'*Oliver Twist* de Charles Dickens, demeura pour ainsi dire comme non avenu dans la nombreuse famille de fictions du même ordre que les Ainsworth, les James et tant d'autres encore se hâtaient de livrer à l'appétit du public, réveillé tout à coup par un subit changement de régime. Sir Edward Bulwer sembla se tenir pour averti qu'il ne gagnerait rien à violenter ainsi ses instincts et sa manière. Il revint immédiatement au roman historique et savant. Un nouvel échec l'y attendait. *Le Dernier des Barons* n'eut aucun succès. Aussi, découragé cette fois, le romancier se retira-t-il sous sa tente. Il y était enfermé depuis quatre années, et l'on pouvait croire qu'il avait pris définitivement congé de ses lecteurs, lorsque l'apparition de *Lucretia* est venue prouver que les poètes sont d'humeur tenace, et reviennent volontiers, pour peu qu'un sujet nouveau les captive, dans l'arène vingt fois abandonnée et maudite.

Le romancier relaps nous apprend, — et, ce nous semble, nous l'aurions deviné, — que l'idée première de *Lucretia* lui parut d'abord propre à la scène. Il essaya de la réduire aux proportions dramatiques; mais cette fable, trop complexe sans doute, et qui embrassait un trop long espace de temps, échappait à tous les efforts par lesquels l'écrivain

voulait la condenser en cinq actes : si bien qu'il finit par se rebuter de cet ingrat travail, et que, tenté par les souvenirs d'*Eugène Aram*, il essaya de donner un pendant à ce livre remarquable, son plus incontestable titre à la renommée.

A certains égards, sir Edward Bulwer peut se flatter d'avoir réussi. Son livre a rappelé sur son nom à demi effacé les éclairs orageux de la critique. De tous côtés, on fulmine contre l'auteur de *Lucretia* ces anathèmes religieux, ces réquisitoires sociaux que la moralité de nos voisins, toujours en éveil, prodigue si aisément dès qu'elle croit apercevoir, dans un ouvrage de quelque valeur, des tendances dangereuses. Et bien que Bulwer ait pris toutes les précautions imaginables pour se préserver de ce genre d'accusations, bien qu'il se soit complu à faire ressortir, en toute occasion, le but philosophique de son roman, la presse indignée n'en continue pas moins à tonner contre lui, comme si les scandales de *Don Juan* étaient à la veille de désoler la pudique Albion. Un lecteur français a grand' peine à s'expliquer ces scrupules excessifs, et nous en sommes réduit à faire un retour sur nous-même pour nous bien assurer que la lecture de nos romans-feuilletons ne nous a pas complétement démoralisé, quand nous voyons une réprobation si générale accueillir, en Angleterre, un récit qui nous a paru si simple. Au surplus, c'est après l'analyse du livre qu'on pourra décider si la sévérité, en cette occasion, n'a pas été poussée jusqu'à l'intolérance.

Lucretia est un drame en deux parties. Chacune de ces parties enserre un grand nombre d'événemens, et constitue un récit complet. Cependant les catastrophes qui remplissent la seconde moitié du roman sont liées par un rapport très direct à celles que raconte la première. Les deux principaux acteurs ne cessent pas d'occuper la scène, et l'auteur a mis un soin extrême à nuancer chez eux le progrès des passions qui les conduisent, de crime en crime, jusqu'aux derniers excès de la dépravation humaine. Tel a été son dessein, telle est la tâche qu'il s'est donnée et qu'il définit ainsi : « La présence du mal en ce monde, ô mortel! ne doit t'inspirer ni terreur ni doutes. Humble admirateur de l'œuvre divine, impose silence à ton cœur pour qu'il puisse refléter, miroir toujours fidèle, l'ombre aussi bien que la lumière. Vainement chercherais-tu à comprendre la signification morale d'un paysage, si ton ame cédait à l'aveugle plaisir des sens. Il te faut deux ailes pour t'envoler aux cimes élevées que la vérité habite... L'une est noire comme l'ébène, l'autre resplendit du même éclat que la neige : — celle-là, triste comme ta *raison* quand elle plonge au fond des abîmes ténébreux; — celle-ci, triomphante comme ta *foi* quand elle monte vers l'étoile du matin. » Il faut donc connaître le mal dans ses principes secrets, dans ses plus horribles conséquences, et cette science est né-

cessaire à l'homme qui veut comprendre pleinement et pratiquer dans toute leur rigueur ses devoirs providentiels. La théorie poétique de sir Edward Bulwer prêterait matière, on le voit, à de longues discussions; mais nous sommes dispensé de la prendre au sérieux, car ce n'est après tout que le préambule d'un roman, l'exorde justificatif d'un récit que l'on pensait avoir à présenter avec quelques précautions oratoires.

Arrivons de prime-abord dans le château de sir Miles Saint-John, vieux garçon sexagénaire, et voyons ce qui s'y passait dans les premières années du siècle. Sir Miles était riche et généreux, mais fort entiché de son noble sang. Le sort ne lui avait donné pour héritières directes que deux jeunes orphelines nées de ses deux sœurs, Suzan Mivers et Lucretia Clavering. La première expiait, loin de lui, l'immense tort d'être le fruit d'une mésalliance; la seconde, au contraire, n'avait dans les veines que du bon sang patricien. Aussi la traitait-il de tout point en fille chérie, tandis qu'il laissait son autre nièce, — content de pourvoir à tous ses besoins, — chez un respectable ecclésiastique qui l'avait recueillie après la mort de mistress Mivers.

L'éducation de Lucretia, surveillée par son oncle avec un soin tout particulier, a motivé chez lui la présence d'un émigré français, le Provençal Dalibard, plus ou moins compromis dans les intrigues révolutionnaires, et Dalibard, circonspect dans sa conduite, persévérant dans ses vues, a fini par introduire à Laughton un jeune homme, Gabriel-Honoré Varney, dont il prend un soin tout paternel. Gabriel est en effet son fils. Il eut pour mère une danseuse célèbre dans les coulisses de l'Opéra. Dalibard, trahi par elle, s'est vengé en la livrant, elle et son complice, à l'échafaud dressé sur la place de la Révolution. Ce n'est pas tout : il a voulu que le fils dont elle l'avait rendu père, à peine âgé de sept à huit ans, assistât à la mort de la coupable, et lorsque le fer sanglant tombait sur elle : — Apprends comment meurent ceux qui m'offensent! murmura Dalibard à l'oreille de l'enfant glacé d'horreur.

Il serait inutile maintenant d'insister sur le caractère du professeur français. Quant à Lucretia, son élève, c'est une jeune fille impétueuse et hautaine, capable de tout entreprendre, portée à tout oser. Elle a bien profité des leçons que Dalibard lui donnait pour la corrompre; elle a déjoué le plan de ce profond séducteur à la fois amoureux d'elle et du riche héritage qu'elle doit un jour posséder; elle l'a mis dans sa dépendance, et s'est réjouie de voir à ses pieds cet homme dont la science, la portée d'esprit, lui avaient d'abord imposé une sorte de vénération. Maintenant, entre elle et lui, c'est un duel caché, que va compliquer la jalousie de Dalibard, quand il surprendra, chez Lucretia, quelques symptômes de cet amour qu'il n'a pas réussi à lui inspirer.

Lucretia s'est éprise, en effet, d'un jeune homme sans naissance et sans fortune, admis par hasard chez son oncle. Caractère faible, esprit

indécis, Mainwaring, — c'est le nom de ce nouveau personnage, — est fasciné par l'espoir de plaire à cette jeune fille si belle, si supérieure par l'intelligence, et qui ajoute à ces qualités brillantes tous les prestiges de l'opulence. Il s'est donc laissé engager dans une liaison d'autant plus coupable que, s'il est ébloui par l'espoir d'épouser un jour l'héritière de Laughton-Priory, une autre jeune fille, dont il est aimé, lui a inspiré depuis long-temps un amour plus profond, un attachement fondé sur une estime, une admiration bien autrement sincères. Et cette jeune fille, c'est justement Suzan Mivers, la cousine-germaine de Lucretia, la nièce déshéritée de sir Miles.

Le plus entier mystère enveloppe l'intrigue déjà nouée entre Lucretia et Mainwaring. L'ambitieuse jeune fille a fait comprendre à son amant que jamais l'orgueilleux parent dont elle espère l'héritage ne consentirait à leur union. Il faut donc ajourner, attendre, patienter. Un mal qui ne pardonne guère, et dont les premières atteintes ont déjà ébranlé la robuste constitution de sir Miles, ne doit pas tarder à le rayer du nombre des vivans. Lucretia ne songe pas à hâter cette mort qui l'affranchira de toute entrave et doit lui permettre d'épouser Mainwaring, mais elle scrute avec une impatience farouche les progrès du mal libérateur. La nuit, seule avec ses rêves de bonheur, cette jeune fille, dont une science précoce a desséché l'ame, quitte furtivement son lit virginal, pour chercher, dans des livres de médecine, des promesses sinistres, des espérances coupables.

Dalibard n'a rien perdu de ce drame intime. Gabriel-Honoré surveille, pour le compte de son père, les rapports quotidiens de Mainwaring et de Lucretia, d'autant moins suspect à cette dernière, qu'il s'est fait aussi son espion, et lui révèle les projets de Dalibard. Ainsi, par un double espionnage, ce misérable enfant, doué d'ailleurs de facultés puissantes et merveilleusement organisé pour les arts, prélude à une carrière de crimes et d'infamie.

Un jour Dalibard croit le moment venu d'en finir avec les assiduités de son jeune rival. Non sans prendre auparavant toutes les précautions imaginables pour déguiser son intervention dans les projets de sa redoutable élève, il inspire à son patron quelques scrupules sur l'intimité familière de Lucretia et de Mainwaring. Ces demi-soupçons se fortifient chez sir Miles, quand il voit sa nièce refuser la main d'un cousin ruiné, Charles Vernon, auquel il eût été charmé de la marier, et alors, sans autres éclaircissemens, il fait sentir à Mainwaring que sa présence à Laughton-Priory ne saurait se prolonger. Lucretia se garde bien de témoigner le moindre regret, la moindre humeur; mais elle se méfiera désormais de son astucieux professeur, dont, malgré tout, elle a presque deviné les perfides menées. Dalibard s'en aperçoit à son tour, car ces deux ennemis, dignes l'un de l'autre, savent à merveille se poursuivre

et se démasquer. La santé de sir Miles, de plus en plus vacillante, rend une crise inévitable et prochaine. Les grands coups ne peuvent plus se différer, et, puisque Dalibard désespère de rompre à meilleur compte les liens qui unissent à un autre l'objet de son amour obstiné, il se décide à consommer la ruine de Lucretia. Le secret de la correspondance qu'elle a nouée avec Mainwaring, depuis que ce dernier a quitté le château, a été surpris par Gabriel-Honoré, sans cesse aux aguets. Dalibard est ainsi devenu maître d'un billet où la passion éclate, où l'amante effrénée laisse voir sans déguisement tout ce qu'elle craint, tout ce qu'elle espère. Que ces lignes brûlantes passent sous les yeux de sir Miles, et d'un seul coup toute l'affection qu'il porte à Lucretia sera détruite. Fiez-vous-en à Dalibard, — menacé dans cette lettre même, — pour que le hasard, un hasard préparé de longue main, la fasse tomber aux mains du mourant, dont elle doit dissiper les dernières illusions et changer les dernières volontés.

Lucretia, victime de cette machination ténébreuse accomplie par Dalibard et son fils, ne peut pas même soupçonner la part qu'ils y ont prise. Brusquement exilée par son oncle, chassée de son cœur aussi bien que de sa maison, privée du splendide héritage qu'il lui destinait, il lui faut encore, tant la trame a été bien ourdie, remercier ces deux misérables, qui semblent avoir amorti, autant qu'il était en eux, le courroux de l'oncle outragé. Lui, cependant, s'est choisi un autre héritier. Charles Vernon, ce cousin que Lucretia n'a pas voulu accepter pour époux, devient le premier légataire désigné par le testament de sir Miles. A son défaut, et si sa postérité venait à s'éteindre, une substitution fait passer à miss Mivers et à ses hoirs les beaux domaines de Laughton. Enfin, cette seconde lignée étant épuisée, Lucretia Clavering retrouverait ses droits, qui deviennent, on le voit, fort hypothétiques.

Pour se consoler de cette fortune perdue, il lui reste avec un legs de 10,000 livres sterling l'amour de Mainwaring, cet amour qu'elle a payé si cher, et sur lequel peut-être elle a trop compté. Non que Mainwaring, homme d'honneur après tout, refuse de tenir envers la jeune fille déshéritée les engagemens qu'il avait pris quand elle était encore appelée à recueillir la succession de sir Miles; mais, nous l'avons dit, même alors elle n'avait pas la première place dans son cœur. Mainwaring était subjugué par cette volonté si forte, et non pas attiré, comme vers Suzan, par un charme doux et vainqueur. D'ailleurs, miss Mivers, résignée et silencieuse, laisse trop bien voir que l'abandon de son amant lui coûtera le bonheur et peut-être la vie. Mainwaring ne peut se dissimuler qu'elle languit et s'étiole, minée par le souvenir du temps où, tendrement aimé d'elle, il s'était volontairement associé à tous ses rêves d'avenir. Une compassion sincère rapproche Mainwaring de Suzan; à

sa vue, l'ancienne affection, un moment oubliée, renaît plus vive et plus impérieuse que jamais, et Dalibard, dont la sombre figure est encore mêlée à cette complication du drame, peut s'applaudir de son infatigable persévérance. Il en est amplement payé lorsque Lucretia, cachée avec lui dans un cabinet voisin de l'appartement où Mainwaring et Suzan se revoient seuls pour la première fois, apprend, à n'en pouvoir douter, qu'elle est, des deux, la moins aimée. Trop fière pour accepter un cœur secrètement réservé à une autre, elle s'élance entre les deux amans, rend à Mainwaring les sermens qu'elle a reçus de lui, et dépose, sur le front de sa cousine évanouie, un baiser glacé, une ironique bénédiction. Puis, le cœur pétrifié, ne respirant plus que pour la vengeance, vouée au mal par son infortune qui laisse en elle une blessure envenimée, elle se livre, sans amour, à l'infâme auteur de sa ruine. Dalibard, rappelé en France par le premier consul, y ramène Lucretia, dont il a dompté l'énergique résistance. Digne prix d'une telle conquête, digne femme d'un tel mari, digne belle-mère d'un enfant comme Gabriel-Honoré, Lucretia est prédestinée au crime comme elle l'est au malheur.

A Paris, après deux ou trois ans de trève, la lutte recommence, plus acharnée que jamais, entre ces deux ennemis également implacables, également rusés, également inaccessibles aux scrupules ou aux remords : lutte domestique, sourdement menée, qu'aucun bruit ne révèle au dehors, et qui doit cependant finir par la mort de l'un des combattans. Dalibard est l'agresseur. Prodigue comme le sont tous les ambitieux, il a déjà dévoré la plus grande partie de la dot que Lucretia lui avait apportée. Pour suivre la route où il est entré et qui le mène aux postes les plus élevés du gouvernement, il lui faut de nouvelles ressources. Or, la femme d'un fournisseur s'est trouvée sur son chemin tout à propos pour les lui donner. Il s'est fait aimer d'elle, et, — circonstance étrange, — elle est devenue veuve presque aussitôt après avoir écouté ce terrible adultère. Lucretia, indifférente aux infidélités de son mari, n'a pas remarqué cette coïncidence; mais Gabriel-Honoré Varney, plus attentif, plus expert en trahisons, plus habitué aux forfaits paternels, Varney qui revoit chaque jour la place où le sang de sa mère coulait jadis, versé par Dalibard, Varney se charge d'éclairer cette femme imprudente. S'il agit ainsi, n'allez pas croire à une autre inspiration que celle de l'égoïsme. Gabriel a besoin d'une alliée; les sinistres projets de son père ne le laissent pas dormir tranquille, et ce n'est pas trop que d'être deux pour tenir en échec un scélérat aussi résolu.

Lucretia est avertie. Sans avoir complétement prévu qu'elle en viendrait à cette extrémité d'avoir à défendre sa vie contre le misérable auquel elle s'était donnée, elle pressentait vaguement un combat terrible, et, à tout hasard, elle était armée. Maintenant qu'elle a pénétré

dans le laboratoire où Dalibard, chimiste consommé, prépare les poisons lents qu'il lui verse chaque jour et qui détruisent peu à peu sa robuste constitution, le moment est venu de tout risquer contre ce féroce ennemi. Or, son beau-fils connaît à Paris un homme qui, le cas échéant, peut et doit s'employer à les débarrasser de Dalibard. C'est un ancien complice de Cadoudal, qui soupçonne déjà le mari de Lucretia d'avoir concouru à l'arrestation du martyr vendéen, et qui, la chose lui étant prouvée, a fait serment de venger, coûte que coûte, son chef lâchement assassiné. Une lettre dérobée à Dalibard, et qui établit d'une manière victorieuse ses rapports avec la police, passe des mains de Lucretia dans celles du terrible Pierre Guillot; quarante-huit heures après, on trouve le confident de Fouché poignardé dans son mystérieux laboratoire.

Le veuvage de Lucretia inaugure une partie du roman sur laquelle l'auteur a laissé fort habilement un voile de ténèbres, à peine soulevé au dénoûment; on nous permettra, pour nous faire mieux comprendre, d'anticiper sur ces éclaircissemens à dessein retardés. La clarté de l'analyse exige précisément ce que le récit peut et doit s'interdire, sous peine de ne pas éveiller ou de satisfaire trop vite les curiosités qu'il a mission d'irriter.

Délivrée de son mari, mais appauvrie, malade, dégoûtée de l'existence, Lucretia revient en Angleterre. Un fatal hasard, si ce n'est une volonté funeste, la rapproche de sa cousine Suzan, devenue, après son départ, mistress Mainwaring. En apparence, Lucretia n'a conservé aucun souvenir du passé; mais l'heure où elle s'est vue trahie par le seul homme qu'elle eût aimé ne s'est jamais effacée de sa mémoire. Elle veut faire expier à son heureuse rivale une félicité qu'elle envisage comme un odieux larcin, et, méditant à froid sa vengeance, la savourant avec délices, ne la perdant pas de vue un seul jour, elle travaille à reprendre sur l'esprit de Mainwaring l'influence qu'elle eut naguère. Entre eux il ne peut plus être question d'amour, mais elle flatte une vanité excitable, elle éveille une ambition qui sommeillait; par d'adroites flatteries et de perfides conseils, elle pousse Mainwaring, banquier estimé, dans la voie des spéculations les plus hasardeuses et les moins permises. Cédant à de funestes suggestions, Mainwaring abuse de la confiance illimitée qu'il inspirait à ses associés; bref, placé bientôt entre le déshonneur et la ruine, il opte pour celle-ci, quitte les affaires sans un sou vaillant, et meurt au bout de quelque temps, suivi de près dans la tombe par la frêle et douce Suzan Mivers.

De cette heureuse maison où elle a porté la honte et le trépas, Lucretia s'éloigne un moment consolée; mais les joies du crime triomphant n'ont jamais ni durée ni repos : elles ont laissé dans cette ame ai-

grie un vague besoin d'expiation, un incurable et profond malaise. Lucretia, lasse de haïr, voudrait se racheter, et cherche de tous côtés une espérance de salut, une réconciliation avec le pouvoir invisible qu'elle dédaignait, qu'elle bravait naguère. Le hasard la conduit dans une petite ville où quelques enthousiastes et quelques hypocrites ont établi une congrégation méthodiste. En d'autres temps, elle eût ri de leurs momeries, de leur austérité plus apparente que réelle, de leurs discours où respire le plus intolérant fanatisme; mais l'heure est venue où cette superbe intelligence, affaiblie par les tortures intérieures, doit subir le joug réservé aux plus humbles. Lucretia succombe, — égarée dans son repentir, comme elle l'était dans les tristes voies d'où elle essaie de se retirer, — et un prédicant de la petite secte où elle est entrée prend sur elle assez d'empire pour la déterminer à l'épouser. Mistress Dalibard devient mistress Braddell.

Le ciel semble d'abord bénir cette seconde union et donne un fils à la belle-mère de Gabriel Varney. Bientôt cependant elle prend en haine et en mépris le nouveau maître qui, profitant d'une éphémère prostration d'ame, s'est imposé à elle, et dont elle ne tarde pas à pénétrer les vues intéressées, les bas et ignobles penchans. De son côté, Braddell devine le changement survenu dans les dispositions de Lucretia. Chaque jour éclatent entre eux des mésintelligences de plus en plus graves. Usant de sa supériorité morale pour enlever à Braddell toute l'autorité paternelle, Lucretia le contraint, pour ainsi dire, à faire prévaloir la force physique, son seul avantage. Cette lutte aboutit à des scènes de violence. Lucretia, frappée par son mari, cesse de lui résister; mais, à l'heure même, armée de ces poisons qu'elle a trouvés dans l'héritage de son premier mari, elle s'en sert contre le second. Un mal mystérieux, dont il devine à moitié l'origine, conduit en peu de temps aux portes du tombeau l'infortuné Braddell. Quand il sent approcher sa dernière heure, les conseils de ses amis le décident à ne pas souffrir que son unique enfant demeure sous la douteuse tutelle de Lucretia; et, comme elle s'est éloignée de lui pour mieux détourner les soupçons que sa mort aurait pu éveiller, il fait disparaître, de concert avec un de ses coreligionnaires en politique, le fils adoré de Lucretia.

Ici, la similitude des noms aidant à la similitude des situations, comment ne pas songer à cette autre Lucrèce que M. Victor Hugo nous a montrée protégeant de loin un enfant bien-aimé, le seul lien qui la rattache aux devoirs de son sexe, le seul être pour lequel son cœur ait battu d'un amour sans reproches? Seulement, moins heureuse que Lucrezia Borgia, Lucretia Clavering a perdu son Gennaro mystérieux, et toute sa vie va désormais se concentrer sur un seul intérêt; elle se vouera tout entière à une recherche obstinée pour laquelle bien des ressources

lui manquent, malgré l'assistance d'un complice adroit et dévoué, Gabriel Varney, qu'elle retrouve, et sur lequel, femme toujours supérieure. elle reprend bientôt son ancien ascendant.

Maintenant que, sans en briser le fil, nous avons suivi une narration qui embrasse près de trente années, il est temps de lever le rideau sur la seconde partie, le second acte, si vous voulez, de cette longue tragédie bourgeoise.

Le propriétaire de Laughton-Priory, le cousin Vernon, est mort sans avoir voulu revoir Lucretia. Il n'a laissé qu'un fils, le jeune Perceval Saint-John, confié à une mère accomplie, et qui a déjà plus de vingt ans à l'époque où nous transportons nos lecteurs. De leur côté, Suzan Mivers et Mainwaring, morts tous les deux, n'ont aussi laissé qu'un enfant, miss Helen Mainwaring. Lucretia, sa plus proche parente, a su, par la régularité de sa vie, et en faisant appel à la compassion de ses proches, attirer auprès d'elle cette jeune fille. Ange de douceur et de beauté, miss Mainwaring croit remplir un devoir pieux en assistant sa tante, réduite, par ses infirmités, à ne pas bouger du fauteuil où elle est confinée. Quels sont les projets de Lucretia? Nul ne les saurait deviner. Elle-même peut-être n'a pas encore mesuré toutes les chances de l'avenir, et tout au plus est-il entré dans sa pensée qu'à un jour donné son autorité sur Helen, la déférence de cette noble enfant, et la perversité de Gabriel Varney lui offriraient un moyen de raffiner encore sur la vengeance qu'elle a déjà tirée de Mainwaring et de Suzan. Ceci, toutefois, n'est qu'une hypothèse. Lucretia, nous le répétons, n'a rien décidé, rien prévu. Les événemens doivent régler sa conduite, et par exemple, si Perceval venait à mourir, si par sa mort Helen Mivers devenait l'héritière de Laughton, Lucretia ne serait-elle pas heureuse d'y rentrer avec sa nièce, cette nièce qu'elle aurait protégée dans le malheur, et dont elle aurait le droit de partager la prospérité inattendue?

Les choses tournent autrement. Des circonstances purement fortuites, le tumulte d'une fête publique, les grossières attaques de deux passans avinés, amènent entre Helen et Perceval une de ces rencontres invraisemblables dont un romancier véritablement habile ne prend pas volontiers la responsabilité. Le jeune homme s'éprend de la jeune fille qu'il a secourue; il la suit, apprend son nom, et, charmé de lui tenir déjà par les liens du sang, il se présente directement chez Lucretia pour y retrouver Helen.

Ainsi la redoutable empoisonneuse les tient tous les deux sous sa main. Inutile de dire qu'elle favorise leurs entrevues, qu'elle fomente leur amour naissant. Son but ne lui est pourtant pas encore très clairement défini. Tout d'abord même, en la voyant réchauffer sa vieillesse auprès de ces jeunes ardeurs, qu'elle semble contempler avec un attendrissement

mélancolique, en la voyant résister aux excitations de Varney, qui ne comprend pas, scélérat vulgaire, pourquoi elle tarde à frapper, on peut espérer que cette vengeance implacable est à la fin désarmée. D'ailleurs quel motif armerait Lucretia? Si Helen épouse son cousin, leur tante exilée ne rentrera-t-elle pas avec eux sous le toit héréditaire? N'est-elle pas certaine d'y finir ses jours entourée d'affection et de soins? Est-ce bien la peine, pour acquérir sur ce magnifique domaine des droits qu'elle ne peut léguer à personne, de s'exposer encore une fois à l'infamie et à une mort ignominieuse?

Cet intérêt qui semble manquer à Lucretia, les événemens vont le lui donner. Des indices, qui présentent à l'esprit une sérieuse probabilité, lui font croire qu'elle a retrouvé son fils dans la personne d'un jeune homme plein d'énergie et de talent, que ses débuts comme avocat et comme écrivain semblent promettre aux plus belles destinées. John Ardworth porte justement le nom de l'ami auquel Braddell avait confié le soin de faire disparaître son fils. Il est sans parens, sans protecteurs connus, seul au monde. Il a été élevé par ce même ministre qui naguère avait été chargé de Suzan Mivers. L'époque à laquelle il lui fut confié répond assez à celle où mistress Braddell s'est vu enlever son enfant. Bref, cette dernière a tout lieu de penser que John Ardworth est bien l'unique fruit de ses entrailles, et c'est avec toute la sollicitude, tout l'orgueil d'une mère qu'elle apprécie à quel point, si cette supposition venait à se vérifier, il serait flatteur pour elle de le reconnaître pour son héritier. Mais alors, à ce fils déjà illustre, à cet orateur éloquent, à cet homme de fer et de feu, athlète tout formé pour les luttes parlementaires, ne faudra-t-il pas ouvrir la route de l'opulence et des honneurs? Lucretia souffrira-t-elle qu'il use ses plus belles années à jeter les fondemens obscurs d'une fortune qu'elle pourrait lui donner dès demain, si Helen et Perceval avaient cessé d'exister? Nous vous parlions de Lucrezia Borgia : que pensez-vous qu'elle eût fait à la place de Lucretia Clavering?

Celle-ci pourtant hésite encore. L'identité de John Ardworth avec Vincent Braddell (l'enfant perdu) n'est point assez évidente à ses yeux pour justifier le double meurtre destiné à le faire riche et puissant. Un reste de pitié, que tant de forfaits ont laissé au fond de ce cœur endurci, l'émeut encore quand elle arrête ses yeux sur les deux victimes qu'il faut immoler, toutes deux jeunes, souriantes, marchant au bonheur la main dans la main, enivrées d'amoureuses espérances. Toutefois, on le sent, la moindre complication dans cette situation déjà violente, une révélation jusque-là retardée, un mauvais conseil de Varney, qui lui-même est aux abois sous le coup de poursuites déshonorantes, peut tout à coup faire pencher la balance de mort, indécise encore entre les mains de Lucretia.

La crise se déclare quand la mère de Perceval apprend, en Italie, que son fils, peu au courant des chroniques de famille, a noué des relations assez intimes avec la veuve de Dalibard et de Braddell. Effrayée pour lui de ce rapprochement inattendu, effrayée surtout de le voir épris d'une jeune fille élevée par une tante comme Lucretia, la prudente veuve de sir Charles Vernon envoie à Londres le subrogé-tuteur de Perceval, un brave militaire, homme d'expérience et de résolution, pour éclairer son jeune pupille sur les menaçantes intrigues dont il est entouré. Ni Lucretia, ni Varney ne s'y trompent. Une seule explication, révélant à Perceval leur existence passée, peut et doit le soustraire pour jamais à leur influence. D'ailleurs, les preuves cherchées avec tant d'ardeur par Lucretia, ces preuves qui doivent l'aider à établir la véritable filiation de John Ardworth, se multiplient et se corroborent chaque jour. Varney est donc bien fort quand il insiste pour que sa complice ne s'expose plus à perdre, par de nouveaux délais, le fruit de tant de machinations et de tant d'habiles menées. Aujourd'hui, admis à Laughton-Priory, ils ont à leur merci tous les moyens d'en finir sans que leurs crimes soient connus, sans que leur culpabilité du moins puisse être prouvée. Dans quelques jours, chassés de cette maison où ils ne sont rentrés que par surprise, ils seront contraints de tout hasarder pour en venir à l'exécution de leurs horribles projets.

Lucretia, vaincue, se décide enfin. Chaque nuit, dans l'ombre où ses vêtemens noirs lui permettent de glisser invisible, cette fausse paralytique, dont personne ne songe à surveiller le sommeil, s'en va, d'un pas agile et furtif, jusqu'au chevet d'Helen endormie. Quelques gouttes d'une liqueur subtile, qui n'altère ni la faible saveur, ni la limpidité du breuvage le plus innocent, sont mêlées par elle à la potion qu'Helen doit prendre chaque matin. Aussi la jeune fiancée, d'abord faiblement indisposée, sent-elle aggraver ce mal dont les symptômes, connus des médecins, ne donnent aucun soupçon. Une toux de plus en plus sèche, une angoisse spasmodique qui semble annoncer un anévrisme, préparent les esprits à quelque subite catastrophe. Helen, mieux que toute autre, sent les rapides progrès des souffrances qui la détruisent; mais ce qu'elle en peut dire n'est pas de nature à éclairer ceux qui la soignent, et son amant désespéré la voit s'éteindre rapidement sous ses yeux, sans rien pouvoir opposer à ces nocturnes visitations du meurtre, qui poursuit froidement son travail infernal.

Ce que Perceval ignore, un homme cependant pourrait le lui dire, car cet homme a surpris, par hasard, l'empoisonneuse errant dans les longues galeries du château, sans bruit, sans lumière, noire de la tête aux pieds; mais quand bien même Becky Carruthers, — ce pauvre balayeur des rues, dont Perceval, par pure charité, a fait un groom d'écurie, — quand bien même il oserait soupçonner Lucretia, aurait-il

chance d'être écouté? Être abject, infirme, dégradé s'il en fut, maître Beck ne hasarde pas même une conjecture, et l'œuvre de mort se continue sans obstacle.

Quant à Perceval, condamné comme Helen, il ne doit périr qu'après elle. C'est dans les paroxismes de sa première douleur, c'est au sein de son désespoir convulsif que les deux complices, passés maîtres dans leur art terrible, comptent le foudroyer par un de leurs plus violens poisons. Celui-ci pousse le sang vers le cerveau, détermine le délire, les ébranlemens nerveux, la mort enfin, sans que le médecin révoque en doute, un seul moment, la connexion apparente de ces phénomènes avec ceux d'un chagrin devenu tout à coup intolérable, et de la folie que ce chagrin peut déterminer en quelques heures.

A ce plan si bien combiné, à ces projets sinistres pour lesquels l'alchimie de Dalibard fournit des moyens infaillibles, il semble que les deux amans ne peuvent échapper. L'action calculée du poison a déjà relâché les fibres musculaires et dénaturé la couleur des tissus autour du cœur d'Helen. Le scalpel du chirurgien y fouillerait maintenant sans démentir les probabilités d'une mort causée par l'*angina pectoris*, ce mal si difficile à combattre chez les sujets nerveux que de vives émotions ont coup sur coup agités. Nous avons vu comment Perceval doit périr : qui donc pourrait sauver l'un ou l'autre? A Becky Carruthers, — personnage plus important qu'on n'a pu le supposer d'abord, — cette mission est réservée. Déjà inquiet, depuis sa découverte nocturne, il surveille les menées de Varney et de Lucretia, et lorsqu'au milieu du désordre que causent les souffrances de la mourante Helen, ils croient pouvoir se ménager une secrète conférence où les dernières mesures à prendre seront concertées entre eux, cette entrevue a pour témoin le pauvre Beck, caché, comme Polonius, derrière une tapisserie de haute lisse. Il entend les deux complices projeter le crime qui va les débarrasser de Perceval, son maître adoré. Il les voit jeter au feu, — une fois qu'ils ont mis à part le poison préparé pour ce dernier forfait, — tous les mortels trésors que Dalibard avait entassés. Lucretia seulement passe à son doigt une bague tombée en dehors de la cassette mystérieuse. Cette bague est faite sur le modèle de celles qui servaient aux empoisonneurs italiens du XVIe siècle; elle ressemble à cette petite clé d'or que César Borgia confiait à celui de ses courtisans dont il voulait se défaire sans scandale. Une pointe cachée et qui laisse à peine trace de la blessure qu'elle a ouverte, un puissant venin chassé sans le moindre effort dans l'imperceptible déchirure de l'épiderme, composent cette arme redoutable.

Or, tout à coup, lorsque Varney l'a quittée, Lucretia, tournée vers une glace, y voit l'honnête espion se glisser à petit bruit vers la porte. Sur ses traits décomposés, elle lit l'assurance qu'il a surpris l'entretien

qu'elle vient d'avoir avec son beau-fils. D'un seul bond, la prétendue malade est devant cet homme, qui balbutie d'incohérentes réponses à ses questions pressantes et rapides. Devinant qu'il est décidé à fuir et probablement à dénoncer ce qu'il a pu apprendre, elle n'hésite pas à le retenir violemment. Beck repousse cette vipère qui se roule autour de lui, et, quand elle sent qu'il échappe à ses étreintes, elle presse contre son poignet découvert la bague venimeuse. Certaine alors qu'il n'a pas long-temps à vivre, elle le voit partir avec moins de crainte. Varney cependant, averti par elle, s'élance à toute bride sur les traces du groom fugitif, qui, monté sur le meilleur cheval de l'écurie, court au-devant de Perceval pour le mettre en garde contre les deux assassins.

Maintenant l'heure du châtiment a sonné, car ce pauvre valet méprisé, ce mendiant que Perceval a recueilli dans la boue de Londres, Becky Carruthers, que Lucretia vient de tuer à l'heure même, est précisément ce fils tant cherché pour qui elle entassait ainsi crime sur crime, et John Ardworth est bien le fils de Walter Ardworth, l'ami de Braddell. Le mystère qui entourait son existence, l'abandon où il a été laissé, tiennent seulement à ce que Walter Ardworth, uni à une femme indigne de lui, était passé aux Indes pour y contracter un autre mariage, effaçant, autant qu'il le pouvait, tout vestige du premier.

Nous laisserons volontiers au lecteur le soin de composer lui-même la scène finale de cet horrible drame. Il devinera sans peine comment le romancier, gardant pour cette heure suprême toutes les révélations qui doivent écraser sa détestable héroïne, la fait passer par mille angoisses graduées, depuis le moment où elle apprend qu'elle doit renoncer à être jamais la mère de John Ardworth jusqu'à celui où Becky lui est ramené, livide, rongé par le poison qu'elle-même a fait couler dans ses veines, la maudit, la dénonce, et vomit sur sa robe, avec une dernière imprécation, un flot de sang dont il semble que Lucretia doit rester à jamais souillée, comme sont encore empreints du sang de Rizzio les parquets séculaires d'Holy-Rood. Helen meurt aussi, mais Perceval est sauvé. Varney, arrêté pour crime de faux, est déporté à la Nouvelle-Galles. Lucretia finit ses jours dans une maison d'aliénés, échappant par ce destin, plus triste que la mort même, aux justes représailles de la loi.

A cette manière violente, exagérée, tumultueuse et froidement symétrique de disposer ce qu'on pourrait appeler son tableau final, vous avez reconnu le romancier vulgaire, l'émule attentif des narrateurs de second ordre. Néanmoins il ne faudrait pas s'en tenir, même pour le roman dont nous venons de terminer l'analyse, à cette appréciation sommaire et trop dédaigneuse. Un écrivain d'élite, un homme érudit comme l'est sir Edward Bulwer, se retrouve encore, même lorsqu'il fait tout son possible pour effacer sa supériorité gênante et se mettre au niveau des

intelligences les plus communes. Vainement écarte-t-il avec un soin extrême les qualités qu'il suppose antipathiques à ses lecteurs dégénérés : malgré lui, à son insu, ses anciennes habitudes l'emportent encore par momens, et le ramènent au temps où, stimulé par une ambition plus noble, au lieu de rivaliser avec la plèbe des conteurs nouveaux, il aspirait à effacer les gloires passées, à remplacer Maturin, Walter Scott, à éclipser Hook et Plumer Ward dans leurs tableaux fashionables, à défier la critique sévère des Lockart et des Macaulay.

Ainsi, dans toute la première partie de *Lucretia*, vous rencontrerez des tableaux d'intérieur, des physionomies, des caractères, qui rappellent la meilleure manière et les meilleurs jours de l'écrivain. L'intérieur de Laughton-Priory, les manies, les préjugés du vieux sir Miles, son orgueil héréditaire constamment aux prises avec la générosité de son cœur, tout, jusqu'à la date exacte de son élégance, jusqu'aux particularités de son costume, en fait un portrait excellent. Vous diriez les touches exactes et fines de notre Meissonnier, et la vigueur de ses daguerréotypes au pinceau. Sir Miles est un gentleman de la vieille école, encore poudré en 1800, un digne contemporain de lord Chesterfield, un digne convive des petits soupers de mistress Clive; son jabot de dentelle est saupoudré du meilleur martinique; sa canne à poignée transversale, son petit chapeau à bras, sa tabatière d'émail encadrant un portrait de femme, ses trois ou quatre pipes en terre cuite, — car les *houkahs*, les *mirschaums* n'étaient pas encore à la mode, — indiquent nettement la destinée et les transformations de cet ex-*beau* devenu gentilhomme campagnard, autrefois célèbre dans les chroniques de boudoir, depuis héros populaire des *county-meetings* et des *festivals* agricoles.

Vernon appartient à une autre génération, et mille détails caractéristiques le distinguent de son oncle. Ce dernier était un *beau;* Vernon est un *buck*. Les *bucks*, que les *dandies* ont remplacé, faisaient état de mépriser la tendance madrigalesque et l'esprit gourmé de leurs prédécesseurs. Ils mettaient leur gloire à se montrer plus virils, plus énergiques, plus robustes que ces copistes efféminés des belles manières françaises. Pour briller parmi eux, il fallait boire sec, jouer gros jeu, être bon écuyer, bon cocher, ferme joueur de paume, ne reculer devant aucune débauche, si dangereuse et si fatigante qu'elle fût, enfin mener la vie comme une course à fond de train, et dépenser largement les trésors de force ou de santé qu'on avait reçus du ciel. Un *buck* qui survivait à son orageuse jeunesse était un homme pour long-temps éprouvé; mais bon nombre des jockeys engagés dans ce redoutable tournoi mouraient avant d'avoir franchi la moitié de l'hippodrome. Soit dit en passant, nous avons eu en France, et vers la même époque, une espèce d'élégans analogue à celle-ci et copiée d'après elle. Ils florissaient vers le début de la révolution; quelques-uns se retrouvent parmi les *musca-*

dins du directoire. Nous les voyons se colleter bel et bien avec les musculeux ouvriers du faubourg Saint-Antoine quand ceux-ci se moquaient de leurs ridicules cadenettes, disputer aux jockeys anglais les prix des courses, conduire au Champ-de-Mars, en véritables *four-in-hand*, des chars romains attelés de quatre chevaux, déjeuner en nageant sur la Seine, courre le cerf avec Ouvrard dans les bois du Raincy, et figurer, athlètes infatigables, dans les orgies du Luxembourg, où Barras aimait à les mettre aux prises avec les faciles beautés dont il s'entourait. Napoléon, qui n'aimait pas les vices exubérans et scandaleux, les richesses indisciplinées et les scandales inutiles, dispersa dans ses armées ou dans ses préfectures l'élite de sa jeunesse dorée. Les derniers débris de cette génération s'en vont aujourd'hui l'un après l'autre, jetant un regard de mépris sur nos prudentes folies, nos désordres énervés, nos merveilleux à corsets, nos estomacs blasés et paresseux, nos amours languissans, nos facultés bornées en tout genre.

Il y a aussi un véritable talent dans la manière dont le personnage de Lucretia Clavering se présente tout d'abord au lecteur. Rien ne fait présager en elle cette héroïne de mélodrame hérissée et pantelante, cette mère insensée et furibonde, qui nous gâte le dénoûment du livre. Elle est jeune, belle, un peu froide, un peu hautaine, mais le génie du mal ne lui est encore apparu que dans le désordre des rêves. Elle ose à peine s'avouer à elle-même ce vague désir, cette ambition cruelle qui lui font étudier avec une impatiente curiosité les dispositions apoplectiques de son vieil oncle. Encore a-t-elle, à ses propres yeux, une sorte de justification, car c'est l'amour, et non pas une passion plus vile, qui lui inspire cette pensée mauvaise. Elle ne voit point dans sir Miles le riche célibataire dont elle doit hériter, mais le protecteur impérieux qui l'a séparée de Mainwaring et ne consentira jamais à leur mariage. Elle est encore bien loin, la femme qui, plus tard, se débarrassera coup sur coup de deux maris, et cependant on entrevoit, nuage menaçant au sein d'un ciel encore azuré, les instincts funestes que le temps et le malheur développeront. Non, ce n'est pas en vain que Dalibard a voulu étendre au-delà des justes bornes la science de cette enfant précoce, ce n'est pas en vain que, pour l'enchaîner à lui, dupe de l'admiration qu'il lui avait d'abord inspirée, il lui a livré les trésors de son expérience consommée, lui apprenant en même temps à dissimuler cette périlleuse richesse. Maintenant, forte contre lui de ses propres leçons, forte de ces aveux qu'elle a provoqués en quelque sorte pour le mettre à sa merci, elle abuse des avantages qu'il lui a laissé prendre; elle tyrannise sans remords ni pitié ce précepteur amoureux, et, dans la lutte qui s'engage entre eux, — lutte d'où elle sortira vaincue, — sans manquer aux convenances de son âge, de son sexe ou de son rang, elle se

révèle hasardeuse, insolente, ironique, implacable, à ce point que l'on peut tout attendre, dans l'avenir, d'une nature déjà si corrompue.

Quand nous la retrouvons à Paris, après la ruine de toutes ses espérances, la maladie morale dont elle est atteinte, la hideuse lèpre du crime, n'a fait que des progrès cachés; Lucretia Dalibard, comme Lucretia Clavering, est encore innocente aux yeux des hommes, et c'est un trait où se retrouve le romancier d'élite, que de n'avoir point précipité d'un seul coup dans l'abîme cette ame désespérée. Caractère vicieux, mais énergique, Lucretia ne doit point succomber au premier choc. Elle tomberait sans cela dans la catégorie des scélérats vulgaires, et cesserait de nous intéresser, tandis qu'en la voyant affaissée sous le poids des regrets, engourdie par le froid despotisme de son mari, ne prenant plus souci d'elle-même ni de sa destinée, on éprouve une sorte de sympathie pour cette malheureuse victime de l'égoïste et sanguinaire Dalibard.

En créant le personnage de Varney, sir Edward Bulwer semble s'être proposé de faire le procès à notre époque tout entière. Gabriel-Honoré, fils d'une danseuse et d'un savant, artiste incomplet, épicurien frivole, indolent, présomptueux, prenant pour les dons incompris du génie certaine facilité superficielle dont il abuse, et pour un signe de distinction aristocratique le goût des plaisirs, des prodigalités insolentes, des fanfaronnades audacieuses, Gabriel-Honoré, disons-nous, résume assez la corruption de la jeunesse contemporaine. Ajoutez à cette corruption de l'esprit et des sens un égoïsme glacé, un mépris souverain pour les vertus qui ne sont pas à sa portée : vous avez un type déplorablement vrai, une dissection déplorablement exacte de toute une classe d'êtres qui appartiennent exclusivement à notre civilisation raffinée, à nos mœurs amollies, vicieux efféminés, autour desquels une menteuse élégance dissimule les plus vils penchans, les plus honteuses faiblesses.

Parmi les jugemens sévères que la presse anglaise a portés contre l'auteur de *Lucretia*, il en est un qui a dû attirer particulièrement notre attention. Il a été dit que sir Edward Lytton Bulwer imitait, de propos délibéré, les romanciers français, que l'influence littéraire de MM. de Balzac, Sue, etc., se faisait sentir d'un bout à l'autre dans cette œuvre nouvelle; or, c'est là aujourd'hui l'inculpation la plus grave qui puisse atteindre un écrivain anglais, et nous croyons qu'on aurait pu l'épargner à Bulwer. Cependant, comme il faut tenir compte des moindres indices, nous avouerons que les doctrines sociales et philanthropiques dont M. Eugène Sue, dans ses derniers ouvrages, s'est constitué le propagateur, ont bien pu inspirer à l'auteur de *Lucretia* le rôle de Becky Carruthers, le balayeur des rues, et celui de Grabman, le jurisconsulte

de bas étage. On supposerait même, sans trop d'invraisemblance, que Bulwer a voulu donner un hideux pendant à certains portraits, comme ceux du Chourineur, du Maître d'École, du Squelette, quand il a glissé dans son roman la figure épouvantable du *Body-Snatcher*, — le voleur de cadavres, — qu'il finit par accoupler à Varney l'empoisonneur sur les bancs du navire qui emporte ces deux misérables. A vrai dire néanmoins, ce n'est là qu'une imitation fort incomplète, portant sur quelques détails accessoires, et d'ailleurs, ainsi que nous le disions en commençant, Bulwer a pu choisir ses modèles en ce genre parmi ses compatriotes. Dickens dans *Oliver Twist*, Harrison Ainsworth dans *Jack Sheppard*, et les copistes de l'un et de l'autre, dans des centaines de romans anonymes, ont analysé des existences non moins souillées, non moins infimes que celles qui tiennent tant de place dans le dernier récit de Bulwer. Nous sommes donc en droit de repousser, comme une accusation légèrement portée, cette solidarité que l'on veut établir entre les horreurs tant reprochées à *Lucretia* et celles que l'on signale à bon droit dans quelques-uns de nos romans-feuilletons. Ce qui nous porterait surtout à douter de cette imitation directe, c'est précisément ce qui a valu à sir Edward Bulwer tant d'acrimonieux réquisitoires : — une petite note, imprudemment loyale, par laquelle Bulwer reconnaît avoir *librement plagié* (*freely plagiarized*), dans un roman de M. de Balzac, une description qui l'avait frappé (1). L'aveu spontané d'un plagiat partiel n'implique-t-il pas en effet que l'auteur de *Lucretia* se sentait, pour le reste de son livre, à l'abri de cette espèce de reproche? S'il l'eût redouté, ne se serait-il pas bien gardé de se dénoncer ainsi lui-même, et de donner l'éveil à la critique?

Ce que nous disons des origines littéraires, nous le disons aussi des sources historiques. Au premier abord, on pourrait croire que Lucretia Clavering est l'effigie tant soit peu dénaturée d'une femme à qui la presse française fit naguère une célébrité déplorable. On est d'autant mieux confirmé dans cette opinion, que l'on sait davantage à quel point le procès du Glandier préoccupa nos voisins, et quelles terribles conclusions leurs écrivains en tirèrent contre la société française, contre la littérature moderne, contre l'éducation que les femmes reçoivent chez nous. Ce fut, on s'en souvient, un *tolle* universel de l'honnête et religieuse Angleterre contre la France athée et perverse, anathème injuste comme la plupart des anathèmes, et que ne justifiait nullement la moralité comparée des deux pays. Toutefois, nonobstant la vraisemblance des conjectures que l'on pourrait former à cet égard, elles sont démenties par l'écrivain, qui nous dit expressément de quels faits réels il s'est inspiré. Persuadé que le grand mal de notre époque est une am-

(1) *Lucretia*, tome II, p. 79 et 80.

bition impatiente de tout délai, antipathique à tout travail, il voulait exposer à sa manière, sous forme de drame ou de roman, les vérités morales qui pourraient le mieux combattre ces dispositions funestes, lorsqu'un favorable hasard lui fournit un cadre éminemment approprié à ses vues.

« Ce hasard m'a fait connaître, poursuit-il, la double histoire de deux criminels qui ont vécu de notre temps, — histoire aussi remarquable par la noirceur et le nombre des forfaits commis que par le caractère des deux scélérats qui en étaient les auteurs : l'un, doué des plus brillantes facultés, de l'esprit le plus vif, de l'humeur la plus gaie; l'autre, non moins distingué par son savoir et par ses aptitudes intellectuelles; si bien que l'examen et l'analyse de ces perversités exceptionnelles devinrent pour moi une étude remplie d'intérêt et de sombre curiosité (1).»

On a complété cette demi-confidence, on a nommé l'un des personnages ainsi désignés par l'auteur de *Lucretia.* « Dans le fait, disait à ce sujet un critique anglais, les rangs moyens de la société à Londres ont vomi un scélérat de tout point pareil à Varney, et il y a de ceci assez peu d'années pour que l'on n'en ait pas encore perdu tout souvenir. Le procès de Wainewright et la manière dont il fut soustrait à une mort ignominieuse se rattachent à un ensemble d'infamies et de meurtres bien autrement effrayant que le récit de sir Edward Lytton. Nous ignorons, ajoutait le *rewiever,* d'après qui fut tracé le portrait de Lucretia... » Sur ce point, en effet, les opinions diffèrent, et les versions mystérieuses qu'on a fait circuler ne sont pas en rapport les unes avec les autres; mais il est resté avéré que nos chroniques judiciaires n'avaient rien à revendiquer dans cette odieuse création, ou pour mieux dire dans cette affreuse image. Nous constatons avec plaisir ce simple fait, qui nous paraît une réfutation indirecte de toutes les malédictions lancées contre nous, il y a cinq ans, par les écrivains anonymes de la presse anglaise. La société qui donne naissance à une Lucretia Clavering ne saurait foudroyer de très haut celle qui a repoussé de son sein la misérable condamnée de Brives.

Le dernier roman de sir Edward Lytton, qui, selon toute apparence, clot la carrière du laborieux conteur, déjà décidé, il y a quatre ans, à ne plus s'aventurer dans le domaine de la fiction, était fort impatiemment attendu; il a été lu avec avidité, critiqué avec amertume, et, selon nous, il ne méritait ni tant d'interêt ni tant de haine. Ce n'est pas à dire qu'il soit indigne de toute attention, et, en songeant à cette longue série de récits qui forment le bagage littéraire de Bulwer, nous ne regrettons pas que celui-ci nous ait fourni l'occasion d'apprécier un talent incomplet sans nul doute, gâté par des manies, des affectations

(1) *Lucretia,* préface, p. VIII.

regrettables, plus élevé pourtant, plus littéraire, plus consciencieux que ses détracteurs ne veulent bien en convenir. Au lieu de se montrer si sévères pour l'auteur de *Lucretia*, ceux-ci eussent mieux fait de rechercher la cause des défauts qu'ils relevaient si amèrement. On pouvait agiter à ce propos une question intéressante. Il y avait à se demander jusqu'à quel point les défauts de Bulwer dérivent de l'activité, de la curiosité excessives qui l'ont tour à tour entraîné sur tant de voies différentes. Remarquons-le, ce besoin de tout apprendre, de tout essayer, apanage sublime des esprits supérieurs, est une tendance maladive chez les intelligences de second ordre, qui s'assimilent incomplétement le butin de leurs avides recherches, et portent avec fatigue ce fardeau imprudemment soulevé. La science acquise nous profite justement dans la proportion des facultés qui nous étaient données pour l'acquérir. Quand elle dépasse cette mesure, elle risque de détruire en nous l'équilibre nécessaire, de chasser le naturel, d'effacer la spontanéité, de contrarier, de gêner les allures de l'esprit et du style. Les idées, se raffinant, deviennent subtiles et bizarres; le trait vif et franc se change en *acutesse;* on était correct, on incline au purisme : l'érudition s'exagère, et la pédanterie n'est pas loin; bref, les prétentions grandissent, et le mérite diminue d'autant. Serait-ce là, par hasard, l'histoire secrète de la décadence notée par nous dans les œuvres successives de Bulwer? Ou n'est-il, tout simplement, qu'un écrivain comme tant d'autres, dérouté dans ses calculs par l'inconstance capricieuse de ses lecteurs? Le succès a tourné la tête à bien des gens : pourquoi donc une défaveur imméritée n'agirait-elle pas de même sur l'esprit de celui qui en est victime? Peut-être n'est-ce pas trop du concours de ces deux causes pour expliquer la distance qui sépare les débuts de Bulwer de ses dernières productions. Quoi qu'il en soit, l'auteur d'*Eugène Aram* n'en reste pas moins une des figures les plus remarquables que puisse nous offrir, dans son état actuel, la littérature des trois royaumes. Nous avons dû tenter de placer cette figure à son rang et sous son vrai jour, avant qu'elle se perdît dans ces limbes *attristés par les ténèbres*, où les beaux esprits que le baptême glorieux n'a point classés parmi les élus de l'avenir *se tiennent*, comme le dit Dante, *avec les petits innocens mordus par les dents de la Mort* (1).

E.-D. Forgues.

(1) *Il Purgatorio*, canto VII, st. 10.

DE LA

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

LES ESSAIS ET LES SYSTÈMES.

I.

Un homme dont la parole fait autorité en matière d'exploitation agricole, Mathieu de Dombasle, a dit : « Pour fonder des colonies, il est une qualité précieuse : c'est cette disposition à juger d'avance, froidement et avec sagacité, d'une part, les avantages réels que l'on peut tirer de tel établissement colonial en particulier, et d'autre part les dépenses qui seront nécessaires pour s'en assurer la possession. » Il est rare cependant que les grandes colonies doivent leur origine à une spéculation régulière : elles sont presque toutes, comme notre Algérie, filles du hasard. Séduites par l'orgueil de la conquête, par cette fausse idée qu'une extension de territoire est le gage d'un accroissement de puissance, les nations jettent avec un enthousiasme aveugle les bases d'un empire colonial. Une fois engagées, elles persévèrent, et, si le présent est onéreux, elles se consolent et se persuadent qu'elles travaillent pour l'avenir. Il est sans doute nécessaire qu'une métropole soutienne sa colonie au début; mais les dépenses qu'elle s'impose ne doivent être de sa part qu'un placement. Il faut qu'elle voie bien clairement que

l'entreprise a chance, non-seulement de se suffire bientôt à elle-même, mais encore d'amortir les frais de son établissement. Si l'affaire ne répondait pas à cette condition, c'est qu'elle serait mauvaise commercialement, et alors il y aurait pour la métropole, comme pour les colons eux-mêmes, profit à s'abstenir. Il importe donc que les hommes d'état appelés à prononcer sur l'avenir de l'Algérie règlent leur jugement d'après ce principe : un système de colonisation, quel qu'il soit, ne peut réussir qu'à la condition de payer ses frais, c'est-à-dire de garantir tous les capitaux, de rémunérer tous les services au moyen des ressources créées par la colonie elle-même.

Si les gouvernemens procédaient d'une manière rationnelle, ou même avec le simple bon sens du marchand qui fonde une maison de commerce à l'étranger, le premier soin serait d'évaluer les sacrifices nécessaires à la consolidation d'un établissement extérieur. L'entreprise de peupler et de fertiliser un pays est plus ou moins difficile, plus ou moins dispendieuse. Qu'on imagine un territoire isolé dont l'état sanitaire ne fût pas suspect, dont la possession ne fût pas disputée par les armes, le peuplement d'une telle contrée pourrait être effectué facilement et à peu de frais. Telle ne s'est pas présentée à nous l'Algérie. Inquiétée par un ennemi opiniâtre, cette colonie doit acheter la sécurité, soit que les habitans enrégimentés en milices paient de leur temps et de leurs personnes, soit qu'un impôt spécial vienne en déduction du budget de la guerre. L'assainissement des lieux, résultant des desséchemens, des endiguemens, des plantations, enfouira beaucoup d'argent. Un capital relativement plus considérable qu'ailleurs (nous le démontrerons plus tard) sera nécessaire à la bonne exploitation du pays, et on ne l'obtiendra qu'en offrant aux capitalistes l'appât des gros bénéfices. La terre africaine ne pourra être fécondée qu'avec le concours des hommes de science, qu'il faudra rémunérer dignement. Enfin, condition suprême et sans laquelle il n'y a plus pour nous en Afrique que ruine et périls, on n'obtiendra en assez grand nombre les hommes qui doivent faire le fonds de la population franco-africaine, les ouvriers honnêtes, laborieux et énergiques, qu'en leur offrant des avantages solides et positifs : c'est encore de l'argent à fournir, et beaucoup d'argent. Il n'y a donc pas à se faire illusion : la colonisation de l'Algérie coûtera très cher, aussi cher qu'aucune autre entreprise de ce genre puisse jamais coûter.

Ces conditions d'existence, sécurité, salubrité, primes offertes aux capitaux, à l'intelligence, au rude labeur, ne peuvent être réalisées, nous le répétons, qu'au moyen des ressources créées au sein de la colonie. La France voulût-elle faire vivre artificiellement son nouvel empire à force de subventions, qu'elle n'y réussirait pas : le sacrifice dépasserait ses forces. La dépense des dix premières années d'occupation,

déduction faite des recouvremens, s'est élevée à 323,626,312 francs. La tactique suivie depuis 1840 a porté le chiffre annuel à plus de 100 millions : en joignant au budget et aux crédits spéciaux les frais accessoires pour les mouvemens de troupes et les transports maritimes occasionnés par la guerre d'Afrique, M. Desjobert a porté le chiffre de l'année dernière à 125,762,993 francs : c'est donc, en nombre rond, un milliard au moins que l'Afrique a englouti jusqu'à ce jour. Eh bien! cette somme énorme n'a servi, pour ainsi dire, qu'aux préliminaires de l'installation : on a assuré la conquête et entrepris le déblaiement du sol; mais l'œuvre sérieuse et reproductive, la colonisation proprement dite, est à peine commencée; on n'en est encore qu'au ballottage des systèmes, et personne, à l'heure qu'il est, n'entrevoit clairement quelle sera l'étendue des avances à faire et quels dédommagemens on en doit espérer. La France, encore une fois, ne peut pas éterniser le sacrifice sous lequel elle succombe. Des subventions additionnelles vont être demandées pour déterminer le peuplement et la culture du sol. Si on les accorde, ce ne peut être qu'à titre de prêt. L'Algérie doit exister par elle-même; toute organisation qui laisserait les dépenses coloniales au compte de la métropole aboutirait fatalement à un échec.

Les besoins de la colonie étant constatés, on se demande quelles sont les chances de développer les ressources en proportion des charges. Un impôt prélevé sur les indigènes, à la manière des Anglais dans l'Inde, ne dépassera jamais 4 à 5 millions. Un système basé sur les profits du commerce aurait peu de chances en présence d'une population clairsemée, sans industrie et sans moyens d'échange. La colonisation doit donc être agricole, et le programme à remplir pourrait être formulé ainsi : peupler l'Afrique française au moyen des bénéfices obtenus par la culture et l'exploitation des richesses intérieures de la terre.

On nous dira que, le produit de la terre étant la seule fortune de l'Algérie, il n'est pas possible que les bénéfices de l'agriculture paient ces frais de colonisation que l'on déclare devoir être considérables; que les tentatives agricoles faites jusqu'à ce jour ne donnent pas lieu d'espérer un semblable résultat. En réponse à ces objections, nous rappellerons un axiome simple comme toutes les lois agronomiques, axiome sur lequel on nous permettra d'insister en raison de son importance.

Une culture maigre et insuffisante ne donne que de maigres produits, qui souvent ne paient pas leurs frais, si minimes que soient ces frais. Une exploitation riche et bien dirigée paie non-seulement les frais, si considérables qu'ils soient, mais donne des bénéfices nets; il y a plus, le bénéfice semble augmenter en proportion de la somme des efforts producteurs (capital et travail), non pas dans une proportion relative aux avances, mais dans une relation progressive. Il est utile d'expliquer ce phénomène par un exemple. Deux propriétaires, l'un riche et l'autre

malaisé, achètent deux domaines d'égale étendue et d'égale qualité au prix de 80,000 francs; le pauvre ajoute au prix d'achat un capital d'exploitation de 20,000 francs; total de ses avances, 100,000 francs. Le riche élève son capital d'exploitation à 120,000 francs; total, 200,000 francs. On les suppose d'ailleurs tous deux également économes, également habiles. Eh bien! si le premier obtient en produit net 5,000 francs, soit 5 pour 100 de son capital engagé, le riche obtiendra 20,000 francs, soit 10 pour 100 de son capital : de sorte que, si la possession de ces deux domaines était grevée accidentellement d'une charge annuelle de 6,000 francs, le cultivateur pauvre se trouverait incapable de continuer son exploitation, tandis que son voisin resterait en possession d'un revenu de 14,000 francs, par le seul fait de l'exubérance de son capital.

On pressent la portée de ce phénomène dans son application à l'Algérie. Il n'y a pas de mesure absolue pour la fécondité de la terre; on peut en élever graduellement le produit à l'aide d'un capital bien employé : la seule limite de cette progression est le point où les débouchés avantageux viennent à manquer. Au sein même de la France, il y a des terres qui ne valent pas 100 francs l'hectare, quoique supérieures dans leur essence à d'autres terres qui se vendent 2,000 et 3,000 francs : la plus-value de ces dernières, toujours proportionnée aux produits, n'est que la représentation des sommes employées pour améliorer le fonds ou assurer des débouchés. Trop confians dans la vertu naturelle du sol africain, les premiers colons n'ont pas attendu, pour solliciter la terre, qu'ils eussent des moyens suffisans. On a même érigé, en quelque sorte, cette faute en système. Une circulaire administrative répandue parmi les colons leur recommandait de ne pas faire de *bonne agriculture*, sous prétexte que les circonstances économiques ne se prêtaient pas à une exploitation perfectionnée. Autant aurait valu recommander à nos soldats de désapprendre l'art militaire pour combattre les Arabes. Si la victoire reste toujours en définitive à nos drapeaux, c'est qu'à des bandes sans frein et sans ressources certaines nous opposons la bravoure disciplinée, la tactique, un matériel spécial, des approvisionnemens garantis par le trésor d'un grand empire. Le moyen de vaincre dans l'ordre industriel, c'est de procéder comme dans l'ordre militaire. Si l'on veut asservir une nature sauvage et en arracher de riches tributs, qu'on l'attaque avec une forte discipline agricole, avec la tactique la plus subtile de la science.

Il importe avant tout de se pénétrer de la différence essentielle, caractéristique, qui doit se manifester entre l'industrie de la France africaine et celle de la métropole. Dans les anciennes sociétés, la spéculation industrielle repose sur l'existence du prolétariat, triste continuation de l'antique servitude. En Europe, où il y a, sauf de très rares excep-

tions, surabondance de bras relativement au travail offert, tout homme qui possède une mince pièce d'argent est certain de rencontrer un de ses semblables qui lui vendra le travail de sa journée, même lorsque l'offre serait inférieure au prix réel du labeur. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : cet état de choses n'est pas normal; c'est la plus dangereuse des maladies qui affligent nos vieilles sociétés. L'Afrique française, société naissante, n'a pas encore eu le temps de contracter cette lèpre du paupérisme. On ne passe pas la mer, on n'affronte pas un climat suspect, on ne s'expose pas aux sabres et aux balles pour travailler à vil prix. Il est évident qu'elle n'obtiendra des colons effectifs, disposés à faire de l'Algérie leur seconde patrie, que par des offres séduisantes, par l'appât d'une rémunération qui garantisse l'avenir, soit que cette rémunération consiste en titres de propriété, en participation aux bénéfices, ou en salaires très élevés.

L'impossibilité d'obtenir la main-d'œuvre à bas prix a été jusqu'ici le principal sujet de découragement. Peut-être que cet obstacle deviendra au contraire le salut et la gloire de l'Algérie. Après s'être débattu vainement dans l'ornière, on éprouvera l'impatience d'en sortir, et, sous l'inspiration de l'intérêt bien entendu, on substituera aux routines de la ferme et de l'atelier un régime industriel plus loyal et plus fécond. L'égoïsme aura beau se débattre, il en faudra venir là ou perdre l'Algérie. Au surplus, en supposant le travail agricole loyalement organisé, la forte part faite à des ouvriers d'élite serait moins onéreuse en réalité qu'en apparence. On se procure aisément, en Algérie, des mendians ou des vauriens, rebuts de leur pays, au prix de 2 fr. par jour, mais ils ne travaillent pas et volent leurs maîtres. Les manœuvres indigènes se contentent de 1 fr. à 1 fr. 50 cent. par jour, plus une portion de pain évaluée à 30 cent.; mais ces hommes, qui ne consomment avec leur pain que de l'eau et des figues sèches, sont si indolens de corps et d'esprit, qu'en réalité ils coûtent plus cher que les bons ouvriers européens. Ceux-ci, absorbant quatre ou cinq fois plus d'élémens nutritifs, déploient une vitalité en rapport avec leur alimentation (1). La forte nourriture procurée aux ouvriers est un genre d'économie que les chefs d'industrie commencent à comprendre. La facilité que les planteurs des États-Unis ont de nourrir leurs nègres de viandes fraîches est la principale cause de leur supériorité sur ceux des Antilles dans les cultures qui dépendent principalement de la main-d'œuvre, comme celle du cotonnier. En Algérie, un bon mécanisme d'association, utilisant toutes les forces d'un ménage, prévoyant les besoins du présent, garantissant l'avenir, doit fournir le moyen d'assurer aux classes ou-

(1) En 1833, dit M. Genty de Bussy, la consommation de la viande à Alger a été évaluée à 194 kilogrammes pour un Européen, 43 et demi pour un Maure, 21 trois quarts pour un Juif.

vrières une aisance et une sécurité égales à ce qu'elles pourraient attendre des plus forts salaires.

Cette situation particulière de l'agriculture algérienne est une des causes qui l'obligent à rechercher de gros bénéfices. Quel mode d'exploitation choisira-t-on? L'économie rurale en distingue deux aujourd'hui : le premier, qui consiste à cultiver dans la perfection une surface restreinte, afin d'en obtenir la plus forte quantité de produits bruts que sa nature puisse donner, constitue le *système intensif;* le second, appelé par opposition le *système extensif,* applique des soins superficiels à un espace aussi considérable que possible, laisse agir la nature et établit sa spéculation sur l'économie de la main-d'œuvre. Comme exemples de ces deux systèmes, M. Moll met en contraste un domaine de 1,400 hectares, situé dans le Berri, qui n'occupe pas plus de 65 travailleurs adultes et 26 chevaux, avec les jardins maraîchers contenus dans la nouvelle enceinte de Paris, qui, sur une surface de 1,378 hectares, emploient environ 10,000 travailleurs et 1,600 chevaux. Après avoir déclaré que les deux systèmes sont également légitimes, que le choix dépend des ressources du propriétaire, de la valeur du terrain, du prix de la main-d'œuvre, du débouché, M. Moll ajoute : « Dans les circonstances actuelles et pendant bien long-temps encore, le système extensif est le seul dont on puisse attendre du succès en Algérie. » S'il en était ainsi, il s'écoulerait un temps incalculable avant que l'agriculture algérienne pût suffire aux frais de la colonisation. Nous voudrions, au contraire, que de grandes sociétés agricoles, après avoir choisi les emplacemens les plus heureux, y déployassent les efforts les plus intenses. L'éclat d'un grand succès industriel, c'est la seule chance de lancer la spéculation africaine. Nous le répétons avec une conviction profonde qui n'est pas sans quelque mélange d'inquiétude, si l'industrie coloniale végète terre à terre, si le travail n'acquiert pas assez de vitalité pour fournir des dividendes aux capitalistes métropolitains, un sort attrayant aux ouvriers, un tribut au gouvernement en déduction des charges qu'il subit, la colonie périra de cette langueur dont elle souffre aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, en supposant que certaines sociétés puissamment organisées donnassent l'exemple d'un succès exceptionnel, ces entreprises n'introduiront en Afrique qu'un petit nombre d'individus, et la grande difficulté, celle du peuplement, restera sans solution. Cette difficulté nous ramène au point essentiel de la controverse. Une erreur que nous retrouvons au fond de tous les systèmes consiste à croire qu'on peut improviser une population. Chaque auteur commence par supputer le nombre d'habitans qu'il croit indispensable pour la défense et la fécondation de la terre. On se préoccupe surtout de *masser* les habitans dans un but stratégique. M. le maréchal Bugeaud demande

TIMBRE ROYAL

100,000 familles, soit 500,000 ames environ. M. le général de Lamoricière veut 75,000 ames dans son triangle d'Oran. M. le docteur Bodichon, médecin à Alger, en demande 30,000 seulement pour le Sahel. M. l'abbé Landmann a rabattu ses prétentions à 50,000 personnes. Le trop plein de la France, dit M. Lingay, est de 4 millions d'hommes; il faut le déverser en Afrique. Le chiffre des colons étant déterminé, on cherche par quels moyens on les empêchera de mourir de faim. On ne fabrique pas ainsi un peuple. Créez d'abord des intérêts, assurez des situations, et la population se développera d'elle-même. Donnez tous vos soins à un petit nombre d'entreprises, en vous préoccupant beaucoup moins de la quantité que de la qualité des hommes qu'elles emploient, constituez ces entreprises vigoureusement et loyalement, assurez-leur même, par des sacrifices, le prestige du succès industriel. Quand on se dira en France que chefs et ouvriers ont trouvé leur compte à ce succès, cent autres entreprises se formeront, et ces dernières en enfanteront mille. Tous les peuples ont commencé par l'exploitation des terres de choix : c'est sur ce fait que Ricardo a basé sa célèbre théorie de la rente foncière. Entre les groupes industriels qui réussiront, une foule flottante se glissera à la longue. C'est ainsi que naît un peuple, et non pas d'après des combinaisons stratégiques. Au lieu d'être abolies tout d'un coup, les charges du gouvernement, les dépenses de l'armée, ne pourront être réduites qu'en proportion du succès de ces centres d'exploitation : il est vrai, mais ce procédé, bien qu'il contrarie l'impatience des esprits systématiques, est en réalité le plus court et le plus sûr. Il y a une mesure naturelle et infranchissable pour le développement d'une population qui doit vivre par l'industrie agricole : c'est l'état des débouchés. En agriculture comme en toute autre fabrication, la difficulté n'est pas de produire, c'est de vendre sûrement et à des prix avantageux. Une exploitation bien entendue est celle qui distribue ses travaux suivant l'importance et la sécurité des débouchés. Supposez qu'il fût possible de jeter en Afrique des masses imposantes de population : elles seraient violemment comprimées, si la somme de leurs produits était hors de proportion avec les issues commerciales. Que 100,000 familles se mettent à produire du blé, vivront-elles dans l'abondance? Non, elles dépériront de privations et de misère, s'il arrive une série de récoltes assez généralement riches pour avilir le prix des grains. Quoi qu'on fasse, une population coloniale ne se développe et ne s'affermit jamais que suivant la mesure de sa prospérité industrielle; il n'y a donc aucun inconvénient à ne commencer l'œuvre du peuplement que par un petit nombre d'entreprises.

Rapprochons les idées qui viennent d'être développées. La colonisation de l'Afrique doit coûter très cher par la nécessité de se défendre contre les Arabes, d'offrir un appât aux capitalistes dont on a besoin,

d'être libérale envers les travailleurs. La France succomberait sous cette triple charge. Il faut donc organiser la spéculation coloniale d'une façon assez lucrative pour qu'elle suffise à tout. Qu'on ne s'inquiète pas *à priori* du chiffre de la population. L'Algérie trouvera promptement des habitans, si on parvient à y établir un bon mouvement d'affaires; elle restera dépeuplée, malgré tous les efforts du gouvernement, si la spéculation y languit. Nous ne pensons pas que ces principes soient contestés. Il nous a paru utile de les établir avant d'entrer dans l'analyse des théories proposées et des expériences faites jusqu'ici. Lorsque la nation française connaîtra mieux les difficultés d'une grande colonisation, au lieu de s'abandonner à cet instinct du dénigrement trop commun aujourd'hui, il ne lui restera plus que des sentimens de reconnaissance pour tous ceux qui ont mis la main à l'œuvre, même lorsque leurs efforts auront été impuissans.

II.

Les essais antérieurs à 1842 ne doivent pas compter dans l'histoire de la colonisation. Si l'on rappelle qu'en 1832 les deux premiers villages franco-algériens, Kouba et Dely-Ibrahim, furent fondés par 414 Alsaciens, que pendant les dix années qui suivirent d'autres groupes essayèrent à leurs risques et périls de se former dans le Sahel et la Mitidja, c'est pour honorer par un souvenir de regrettables victimes. Les colons de cette première période, ceux du moins qui se livrèrent aux travaux des champs, engagèrent la lutte contre une nature inconnue et rebelle, sans expérience, sans autre arme que leur énergie aveugle. Le moins qui leur arriva fut de se ruiner. Après ce triste exemple de la colonisation libre et spontanée, la paix paraissant établie, l'état manifesta enfin la volonté d'intervenir. Tout le monde croyait alors que le succès dépendait uniquement du nombre des bras, et que, pour obtenir une nombreuse population, il suffisait de faire appel aux pauvres en leur offrant des moyens faciles d'existence. En 1842, M. le comte Guyot, chef de la direction civile d'Alger, avec l'assistance de M. le colonel Marengo, choisit l'emplacement de plusieurs villages, les protégea par un fossé et une enceinte, y conduisit les eaux nécessaires, fit élever les bâtimens publics. Chacune des familles élues par l'administration reçut un lot de terre dans l'enceinte du village avec des matériaux de construction pour 600 francs et à l'extérieur un champ cultivable de 5 à 10 hectares. Dans certaines localités, on livra aux colons munis d'un petit capital une maison bâtie et des terres défrichées moyennant 1,500 francs. A ces premières libéralités, on ajouta successivement et par forme de secours des bestiaux, des semences, des outils, de l'argent. En additionnant toutes ces dépenses, on a trouvé que

chaque famille avait coûté à l'état de 4,000 à 5,800 francs; ce dernier chiffre est celui qui résulte des impitoyables calculs de M. Desjobert. Malgré tout, les villages de la direction civile ont échoué. Il n'y a qu'un avis sur ce point. « Je suis entré chez un grand nombre de ces colons, dit M. l'abbé Landmann, je me suis informé minutieusement de leur position actuelle, et de leur espoir pour l'avenir; je n'ai trouvé partout que découragement et une misère profonde. » Dans sa dernière brochure, M. le maréchal Bugeaud parle dans le même sens. « A Douera, dit-il, le colonel du 36e, ému de pitié pour les familles rurales qui mouraient de faim, leur a créé une soupe économique avec les restes du pain des ordinaires, et les légumes des jardins du régiment. »

L'opposition algérienne (quel pays n'a pas son opposition?) rejette le tort sur la direction civile : les emplacemens ont été mal choisis, les maisons mal appropriées aux pratiques rurales, les lots de terre mal répartis, et vingt autres griefs faciles à énumérer après l'événement. La vraie raison est celle qu'on oublie de dire : c'est que tout système reposant sur le travail individuel, sur la petite culture isolée, chétive, nécessiteuse et ignorante, doit échouer en Algérie. Son moindre tort serait d'être fort dispendieux, car, ayant pour principe de distribuer sur le sol colonial des gens sans ressources, il faudrait toujours que ces gens fussent installés et soutenus long-temps aux frais du trésor. Les partisans de la petite culture affirment que ce régime a pour effet d'asseoir une population nombreuse et intéressée par la propriété à la défense du sol. Ceux qui raisonnent ainsi sous l'illusion de ce qui se passe en France ne considèrent pas que les conditions du travail ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en Europe. La division des propriétés développe la population française, parce qu'un lambeau de terre très bien cultivé peut suffire aux besoins d'une famille, grace à l'avantage des débouchés et à un courant d'échanges établi depuis des siècles. Le bénéfice de la petite culture en France découle de la variété de ses produits. Achetant les denrées qui font la base de son alimentation à plus bas prix qu'elle ne pourrait les obtenir elle-même, elle se réserve pour les menus travaux qui, n'admettant pas les machines, offrent une rémunération suffisante à la main-d'œuvre. Dans la situation où on la place en Afrique, la petite propriété rurale est obligée de se consacrer presque exclusivement à la production des grains, dont les avantages sont très douteux. Or, une industrie condamnée à végéter est plutôt un obstacle qu'un encouragement à la population. L'expérience en a été faite plus d'une fois. Le Canada offrait à la France un champ de colonisation plus favorable peut-être que l'Algérie : similitude de climat, surface immense et à peine disputée, sol riche et moins dépouillé que les solitudes africaines; que d'avantages réunis! En 1628, une compagnie favorisée par Richelieu prit l'engagement de transporter au Ca-

nada 16,000 ouvriers en quinze ans. Promesse était faite à ces colons de les loger, de les nourrir et entretenir de toutes choses pendant trois ans, de leur assigner ensuite des terres défrichées autant qu'il serait nécessaire pour leur subsistance, avec des grains pour les ensemencer. Ces conditions avantageuses furent maintenues pendant les deux siècles de la domination française : un courant d'émigration assez considérable eut lieu entre la France et le nord de l'Amérique, et pourtant, à la cession du Canada, en 1763, on ne livra à l'Angleterre que 27,000 ames. L'Angleterre fit entrer le Canada dans le mouvement de ses affaires commerciales, et cette belle colonie compte plus d'un million d'ames aujourd'hui.

La petite culture conserve encore des théoriciens. Le docteur Bodichon l'a préconisée dans une publication récente à laquelle nous avons emprunté quelques détails. Il voudrait que le gouvernement entreprît la construction des villages, le défrichement, la mise en valeur des terres, pour y établir des colons-fermiers, en leur imposant une redevance perpétuelle, rachetable à leur volonté, au moyen de leurs économies. Dans son utile ouvrage sur l'agriculture algérienne, M. Moll a consacré une part beaucoup trop large à un projet de même nature. Ces propositions n'auront pas d'échos.

La mise en valeur du sol africain exige évidemment la grande culture, ou, pour mieux dire, les travaux d'ensemble. Pourquoi donc la grande propriété n'a-t-elle pas pu encore organiser ses travaux? Nous l'avons dit, les bras lui manquent, et il n'est pas possible qu'on lui accorde, comme en Europe, pleine liberté pour les recruter. Si on laissait faire les spéculateurs, ils finiraient bien par obtenir le travail à vil prix en attirant les mendians de tous les pays de l'Europe. A l'époque où M. Baude visitait l'Algérie (1840), les Français formaient la moitié de la population européenne à Alger, le tiers de celle de Bône, où les Maltais dominaient, et le quart de celle d'Oran, où les Espagnols étaient presque en nombre double. Les dernières années n'ont pas amélioré cet état de choses. Tandis que les documens officiels constatent le découragement des ouvriers français, une misère croissante dans la Péninsule, et surtout dans les Baléares, précipite l'émigration espagnole vers l'Algérie. Sur environ 105,000 colons européens, la France n'en a pas fourni plus de 47,000, de sorte qu'on peut encore dire avec M. Baude : « La colonisation n'est française qu'en ce sens que nous en supportons toutes les charges. » La France n'aurait-elle conquis l'Afrique que pour y implanter cette servitude déguisée, ce prolétariat affamé et menaçant qui est pour l'Europe une honte et un péril? Les mesures récentes de l'administration centrale prouvent qu'elle a compris ses devoirs à ce sujet. Elle exige que des familles soient établies en nombre proportionné à l'étendue des concessions, que les deux tiers au moins de ces familles

soient françaises, et que des avantages leur soient garantis. Il est à craindre que la plupart des concessionnaires ne puissent remplir ces conditions : ils ne peuvent recruter les bras parce qu'ils n'ont pas assez d'argent, et on ne leur confie pas d'argent parce qu'on sait qu'ils n'ont pas de bras.

Plusieurs théoriciens ont cherché dans l'association des intérêts la force nécessaire pour briser ce cercle vicieux. Quelques livres écrits sous cette inspiration ont été remarqués : ce sont ceux de M. Enfantin, de M. Lingay, de l'abbé Landmann. M. Enfantin s'est maintenu dans les généralités sociales sans descendre aux détails économiques. Il veut que le gouvernement trace le plan de l'entreprise, mais qu'il en confie l'exécution aux intérêts privés. « La mission d'un gouvernement, dit-il avec raison, n'est pas de faire, mais de faire faire. » Après avoir établi en principe que la propriété doit être collective, et que chaque arrondissement colonial doit former un groupe associé pour le travail comme pour les bénéfices, il distingue deux zones d'établissemens : des colonies militaires instituées aux frais de l'état, avant-garde de la civilisation contre les barbares, et des colonies civiles créées par des appels de fonds aux capitalistes. Quoique M. Enfantin ait saisi un prétexte pour formuler une théorie générale d'association plutôt qu'un projet immédiatement applicable à l'Algérie, il y a beaucoup à prendre dans son livre, comme dans toutes les manifestations de cet esprit puissant et sympathique.

Un livre dont le titre fait image, *la France en Afrique*, a excité dans le public un mouvement marqué d'attention. On disait que l'auteur, mal caché par l'anonyme, avait prêté sa plume leste et intelligente à la pensée d'un homme politique placé au premier rang. L'ouvrage n'avait pas ce caractère semi-officiel. Toutefois, en sa double qualité de secrétaire de la présidence du conseil et de la commission spéciale instituée pour les affaires de l'Algérie, l'auteur a pu parler souvent en pleine connaissance de cause, avec un accent de confiance et d'enthousiasme auquel le lecteur est heureux de s'abandonner. Le livre de M. Lingay est un tableau destiné à refléter aux yeux de la France l'ensemble des efforts dont la régénération de l'Afrique est aujourd'hui le but. Loin de se prononcer pour un système absolu, l'auteur s'applique à représenter l'Algérie comme un vaste laboratoire où toutes les expériences loyales et raisonnables doivent être permises : néanmoins on discerne une préférence pour un mode de colonisation admettant les grandes compagnies. La commission dont M. Lingay est le secrétaire avait posé en principe, dès l'année 1842, que, la colonie devant être mise en état de *se suffire à elle-même*, le but à atteindre est le peuplement pour la défense du sol et la fertilisation du sol pour les besoins du peuple nouveau. L'auteur de *la France en Afrique* a entrevu que

l'éclosion d'un peuple est un de ces phénomènes que la grande industrie peut seule produire, mais que chez nous les capitaux sont timides, qu'ils ne se lancent jamais dans l'inconnu comme les capitaux anglais, et que le seul moyen de les attirer est de les prémunir contre la peur en leur assurant un *minimum* de revenu, ainsi qu'il a été fait à l'origine des chemins de fer. Ce double point, garantie d'un *minimum* d'intérêt, à charge pour les compagnies de concourir activement à la défense du pays, dans la mesure du cautionnement offert par l'état, est, nous en sommes certain, la combinaison la plus économique et la moins chanceuse : c'est le mode par lequel il eût été heureux de commencer, c'est celui auquel on se ralliera, quand viendra l'heure des mécomptes et du découragement. Tout en félicitant M. Lingay d'avoir entrevu le principe, nous regrettons qu'il n'ait pas cherché les moyens de le rendre praticable. Ses énonciations vagues, disséminées dans l'ouvrage, semblent contradictoires lorsqu'on les rapproche avec la malice qu'y a mise, par exemple, M. Desjobert, et les adversaires de la colonie semblent autorisés à dire que les esprits les plus judicieux battent follement les campagnes de l'Afrique quand ils poursuivent l'œuvre impossible. Après avoir demandé « la garantie du *minimum* d'intérêt, pour toutes les entreprises formées dans le but de développer largement la colonisation (page 177), » l'auteur estime (page 248) que chaque famille de colons civils à installer coûterait 5,000 francs; mais aussitôt, remarquant qu'un million de familles absorberait 5 milliards, il recule d'épouvante devant l'énormité de ce chiffre, et déclare qu'il y aurait folie à pousser le gouvernement vers un abîme de sacrifices. Il aurait fallu du moins dire dans quelles limites et à quelles conditions on pourrait obtenir l'appui du crédit public. La mesure à observer n'est pas moins importante pour le capitaliste que pour l'état lui-même. En effet, si la caution du trésor n'était pas habilement ménagée, l'affluence du capital en Afrique provoquerait un mouvement industriel désordonné et conduirait à un désastre aussi bien que le manque d'argent. La question vitale, celle du travail, n'est pas même soulevée directement. M. Lingay dit négligemment que les ouvriers des champs devraient être intéressés au succès de la colonie en qualité de fermiers ou de métayers, mais il ne paraît pas entrevoir les difficultés que présenteraient ces deux modes d'exploitation dans un pays désert et inculte. Si M. Lingay s'est proposé seulement de réchauffer les sympathies de la France pour l'Algérie, il y a réussi; le retentissement qu'a eu son livre le prouve. Quant aux idées qu'il a semées au hasard dans le domaine de la discussion, elles ne porteront leurs fruits que lorsque l'étude les aura fécondées.

M. l'abbé Landmann poursuit avec un zèle apostolique un plan d'association chrétienne pour l'affermissement de la puissance française

en Afrique combiné avec la régénération morale des indigènes. Le but est noble et digne de toutes les sympathies. M. Landmann, qui ne cherche que le bien, peut déjà se féliciter d'en avoir fait beaucoup en propageant, avec l'autorité que lui donne un long séjour en Algérie, les idées et les sentimens favorables au principe de l'association, en proposant des combinaisons fort ingénieuses pour constituer une force militaire au sein d'une communauté civile (1). Nous doutons cependant qu'il parvienne à la pleine réalisation de sa pensée. Il a ruiné son projet par la peine qu'il a prise pour lui enlever jusqu'à l'apparence d'une spéculation. Dans sa sainte horreur contre l'agiotage, il a rétréci les bases commerciales de l'entreprise, à tel point qu'il devient douteux qu'elle puisse se soutenir. M. l'abbé Landmann fut d'abord l'un des auxiliaires du prince de Mir, qui avait obtenu du gouvernement français la concession de la Ressauta, riche domaine à proximité d'Alger. Le prince polonais, qui s'attribuait la mission providentielle de civiliser les Arabes, laissait planer sa pensée au-dessus des menus détails d'une exploitation agricole : le spectacle de sa ruine fut un malheur pour la colonie. Une conviction profonde soutint le courage de M. l'abbé Landmann : avant de refondre le plan primitif, il voulut étudier le pays et prendre conseil des faits. Ses vues, publiées dans trois mémoires successifs (2), composent, pour ainsi dire, un triple appel à la nation, au roi, aux chambres. Dans sa première conception, l'auteur demandait qu'on établît sur le revers septentrional du petit Atlas de grandes fermes fortifiées, distribuées de manière à réunir cent familles, c'est-à-dire quatre à cinq cents têtes au début. Chaque famille aurait accepté le lien d'une discipline commune et fourni un homme d'armes soumis à des exercices et à un service défensif. Le terrain, d'une contenance de 2,500 hectares, les bâtimens, les bestiaux, le matériel, déclarés propriétés de la ferme, seraient devenus biens de main-morte, comme ceux des communautés religieuses. On eût travaillé en commun. Chaque année, après avoir prélevé sur le produit les sommes nécessaires aux besoins des travailleurs et à l'entretien de l'exploitation, après déduction faite sur le surplus de 10 pour 100 pour la part de l'état, on eût déclaré l'excédant bénéfice net de la ferme : à ce titre, on en eût fait deux parts égales, l'une pour être distribuée aux ouvriers en proportion de leur travail annuel, l'autre affectée à l'intérêt et à l'amortissement du capital de fondation. Les colons devaient s'engager pour trois ans : une existence laborieuse, mais à l'abri de tous les besoins,

(1) Cette partie du travail est attribuée à M. Buchez.

(2) *Les Fermes du petit Atlas*, ou colonisation agricole, religieuse et militaire du nord de l'Afrique, 1841. — *Mémoire au Roi* sur la colonisation de l'Algérie, 1845. — *Exposé sur la colonisation*, adressé à MM. les pairs de France, etc., 1846.

des bénéfices assurés, une retraite pour les vieux jours, la sécurité pour l'avenir des familles, étaient promis aux associés. Pour opérer ces prodiges, on ne demandait que la concession gratuite des terrains et un capital de 400,000 francs par ferme. Les frais de construction, d'ameublement, d'outillage, de défrichement, de plantations, le déficit des premières années, reposaient sur ce modeste chiffre, aussi bien que le calcul des bénéfices probables. Appel était fait au gouvernement et au patriotisme du peuple français pour constituer ce capital de manière à ce que l'opération ne fût pas souillée par les impuretés de l'agiotage.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de ce projet : M. Landmann en a fait justice en le modifiant, sinon dans son esprit évangélique, au moins dans ses dispositions matérielles. Dans ses récens mémoires adressés au roi et aux chambres, l'auteur se borne à proposer « de construire des fermes d'acclimatation, où les colons, au nombre de vingt à vingt-cinq familles, travailleront, pendant trois ans, sous une direction commune. » A chaque ferme, on adjoindrait une cinquantaine d'orphelins indigènes ou d'enfans trouvés venus de France. Tout colon pourrait quitter la ferme en prévenant six semaines à l'avance; mais ceux qui y auraient travaillé pendant trois ans auraient droit à une part proportionnelle dans les bénéfices et à une concession en toute propriété de 10 hectares de terre, dont 3 en culture. S'ils consentaient à rester dix ans dans la communauté, ils recevraient, à leur sortie, les 10 hectares cultivés. Cet avantage ne serait fait qu'aux vingt-cinq colons fondateurs de chaque ferme; les associés admis postérieurement n'auraient plus droit qu'au salaire et au bénéfice proportionnel. L'auteur évalue à 250,000 francs les frais pour la fondation et la mise en culture de chaque ferme d'une contenance de 1,000 hectares, et comme, selon lui, deux cents fermes bien échelonnées suffiraient à la consolidation de notre puissance en Algérie, il résulte que la dépense totale serait portée à 50 millions. Ce second projet soulève moins de difficultés que le premier; toutefois il est encore assez éloigné de la pratique pour que nous doutions qu'il obtienne les honneurs de la discussion parlementaire. Trop confiant dans les inspirations de son zèle apostolique, le digne abbé n'est pas descendu jusqu'au détail de l'existence matérielle des colonies. Le moins que chaque ferme puisse vendre en grains chaque année, dit-il, c'est 4,600 hectolitres à 16 fr.; total 73,600 fr.; qu'à cette vente s'ajoute le produit des bestiaux et des cultures riches, et l'avenir de l'établissement est assuré. Par malheur, ceux qui connaissent assez les lois de l'agriculture et du commerce pour pénétrer jusqu'au cœur d'une affaire prieront M. l'abbé Landmann d'établir d'une manière plus précise le décompte des journées de travail, des salaires, des charrois, des frais de toutes sortes en regard des produits de vente; ils lui demanderont, par exemple, comment, avec 750 hec-

tares (1), il pourra ensemencer environ 500 hectares et établir les assolemens convenables, et s'il accorde une place au jardinage et aux légumes, s'il cultive le tabac, le pavot et autres plantes commerciales, comment il nourrira ses bestiaux sans fourrages et comment il aura de l'engrais pour ses blés sans bestiaux. En supposant même que les moissons n'eussent pas à souffrir de l'épuisement de la terre, croit-on que l'excédant des deux cents fermes, 1 million d'hectolitres jetés sur les marchés de l'Algérie, n'y écraserait pas les prix, et que, dans les années d'abondance, les colons pourraient compter sur le revenu qu'on leur promet? Nous ne multiplierons pas les objections de ce genre; nous en avons dit assez pour convaincre M. Landmann lui-même que son projet aurait besoin d'une troisième refonte pour être pris en considération sérieuse.

Si nous ne poursuivons pas l'analyse des divers modes d'association qui ont été proposés, c'est que nous aurions à répéter chaque fois la même critique. Nous trouverions des théories nuageuses et pas de faits appréciables. On a méconnu cette vérité, qu'une colonisation n'est, ne doit, ne peut être qu'un placement pour celui qui l'entreprend, et qu'avant d'engager un capital acquis, le devoir des hommes d'état, comme celui des chefs de famille, est de vérifier, par tous les moyens d'information, si l'entreprise repose sur des bases solides.

N'y a-t-il donc eu jusqu'ici en Algérie que des illusions en théorie et des échecs dans la pratique? La réponse à cette question décisive dépend du point de vue auquel on se place. Si l'on considère avant tout l'intérêt national, si l'on pose en principe que la colonisation a pour but d'installer en Afrique une population forte et respectable représentant dignement la France, capable de se défendre elle-même sans qu'il soit nécessaire d'éterniser les sacrifices de la métropole, nous répondrons hardiment : Non, rien de solide, rien de satisfaisant n'a été fait; aucune des combinaisons mises à l'essai n'est de nature à dédommager la métropole; jusqu'ici, l'Algérie n'a été pour la France qu'une mauvaise affaire. En se mettant au contraire au point de vue des intérêts particuliers, on reconnaît que beaucoup d'individus ont fait des affaires excellentes. Nous ne faisons pas allusion à l'agiotage sur les terrains, qui a eu le résultat ordinaire des jeux de bourse, la ruine et la désolation des uns, la rapide et scandaleuse exaltation des autres. Nous voulons parler d'un petit nombre d'exploitations agricoles qui, commencées avec des ressources suffisantes, dirigées avec intelligence et énergie, donnent à leurs possesseurs de belles et légitimes espérances.

En tête des établissemens prospères, il faut citer le monastère de

(1) Les 1,000 hectares de la ferme seraient réduits à 750 après dix ans, par la séparation des colons-fondateurs.

Staoueli. Le 17 février 1843, vingt-cinq trappistes (1) obtinrent une concession de 1,020 hectares, dont moitié en terres réputées mauvaises, dans la plaine de Staoueli, près du petit promontoire de Sidi-Ferruch, où l'armée française opéra son débarquement en 1830. L'administration accorda en outre à ces religieux une subvention en argent de 62,000 fr., des bestiaux, des semences, et le concours de cent cinquante condamnés militaires pour les constructions : ces avances furent probablement grossies par les ressources personnelles de quelques religieux ou par des aumônes pieuses. Les deux premières années furent rudes : une influence épidémique ajouta un danger réel à la fatigue des défrichemens. Sur trente-huit trappistes, huit moururent à la peine, et les autres furent plus ou moins atteints dans leur santé. Les condamnés militaires, ne voulant pas que des moines l'emportassent sur eux en énergie, travaillèrent avec une ardeur qui coûta la vie à trente-sept d'entre eux; mais aussi, dès la troisième année (mars 1846) un inspecteur de colonisation, en tournée à Staoueli, constatait des résultats merveilleux. Un groupe de bâtimens, contruits en bons moellons cimentés à chaux et à sable, avec les ouvertures et les angles en pierre de taille, comprenait le monastère proprement dit, une vaste ferme, un moulin à farine, des ateliers pour les industries accessoires, une hôtellerie constamment ouverte aux voyageurs. Déjà 3,000 mûriers, 1,000 arbres fruitiers et 1 hectare de vignes avaient été plantés; 300 hectares étaient nettoyés, défrichés ou ensemencés, et, sur ce nombre, 45 hectares en céréales et 4 hectares en potagers étaient en plein rapport. Il restait à défricher 200 hectares de bonnes terres : on était incertain sur le parti à tirer des 520 hectares de terres réputées mauvaises. Le compte des animaux donnait 1,097 têtes, dont 60 bêtes bovines et un troupeau de 600 moutons. En un mot, les travaux exécutés procuraient déjà à un sol ingrat une plus-value de 400,000 francs. Le revenu brut, évalué à 25,000 francs, suffisait et au-delà à la consommation de 100 personnes, savoir : 60 religieux, 30 ouvriers auxiliaires à l'année ou à la tâche, plus les visiteurs, évalués en moyenne à 10 par jour, et qui, riches ou pauvres, chrétiens ou musulmans, sont assurés de trouver à Staoueli une hospitalité cordiale et gratuite.

Indépendamment de leur portée morale, ces résultats seraient de nature à réjouir le cœur du spéculateur le plus exigeant; mais le succès des trappistes est obtenu dans des conditions exceptionnelles, qui ne prouvent pas beaucoup pour l'avenir de la colonie. Une soixantaine de célibataires, instrumens d'une qualité supérieure, intelligens et soumis, sobres et laborieux, opérant avec cette ponctualité que commande

(1) Le nombre s'est augmenté successivement. Aujourd'hui il est de plus de soixante, malgré les extinctions.

la discipline monacale, peuvent réaliser des prodiges qu'on aurait tort d'attendre avec une brigade de salariés recrutés au hasard, mal payés et malcontens. Sous le régime actuel de l'industrie, quand une grande opération réussit, il en faut attribuer l'honneur au mérite personnel de celui qui la dirige. L'Algérie offre plusieurs exemples de ce que peuvent l'intelligence et l'énergie passionnée d'un seul homme. Il y a deux ans, la plaine de Souk-Ali, près de Bouffarik, était couverte, comme presque toute la Mitidja, d'eau marécageuse en hiver, de joncs et de roseaux putréfiés en été. Le 20 juillet 1844, M. Borelly-Lassapie obtint la concession de 404 hectares dans ce lieu mal famé, à la condition d'y fonder une vaste exploitation agricole et un hameau de vingt familles. Avant la fin de la seconde année, l'administration constata que M. Borelly-Lassapie a déjà fait élever un corps de bâtiment pour les maîtres et les domestiques, la ferme avec les greniers et les étables, six maisonnettes sur l'emplacement destiné au hameau. Un fossé d'écoulement et d'arrosage, exécuté sur un développement de 5,000 mètres, a commencé l'assainissement des lieux. 22 charrues Dombasle sillonnent la plaine, 20 hectares sont transformés en prairies, 200 hectares sont ensemencés en céréales; une étendue considérable est préparée pour le grand jardinage, les plantes commerciales, les cultures arborescentes. Près de 10,000 pieds d'arbres d'essences variées ont été plantés en pépinières ou en lignes espacées, pour protéger les cultures de leur ombrage. Le bétail, au nombre de 635 têtes, promet une abondante fumure. Bref, le marais de Souk-Ali, qui n'envoyait à Bouffarik que des miasmes pestilentiels, lui fournit du blé, de l'orge, de la viande, en attendant qu'il envoie au marché d'Alger de l'huile, du tabac ou de la soie. On cite encore comme modèles d'exploitation active et intelligente la ferme de M. Vialar à Kouba, celle de MM. de Franclieu dans le canton d'El-Biar, les propriétés de MM. de Saint-Guilhem, de Pina, Fortin d'Ivri, etc., etc. On pourrait peut-être fournir une liste de vingt noms heureux (1).

La foule qui se lance dans une carrière ne tient jamais compte des dangers et des revers; elle n'a des yeux que pour voir le succès : chacun se range naïvement dans la classe de ceux qui sont prédestinés à réussir. En Algérie, personne n'a voulu remarquer que les résultats favorables, résultats qui sont même des espérances plutôt que des bénéfices acquis, ont été obtenus dans des conditions exceptionnelles. On ne s'est pas dit que les trappistes, communauté de saints ouvriers exempts des embarras

(1) M. le maréchal Bugeaud est moins optimiste; il réduit à une seule la liste des entreprises florissantes : « Jusqu'ici, dit-il, les essais ne présentent pas de grandes espérances, si ce n'est sur une seule propriété, où il y a un homme remarquable par son zèle, son activité et son intelligence. » — (Réponse à M. de Lamoricière, en date du 30 mai 1845.)

et des charges de la famille, agissent en dehors du cadre ordinaire de la spéculation; que si quelques grands propriétaires ont pu se soutenir, c'est grace à leur fortune déjà faite et à l'ardeur, pour ainsi dire apostolique, avec laquelle ils ont abordé l'œuvre algérienne. Il n'est pas de coureur d'aventures qui ne s'égale en zèle et en mérite aux hommes honorables qui ont réussi. Le premier venu, tête creuse et poche vide, croit qu'avec une concession obtenue ou un titre plus ou moins suspect acheté à un brocanteur arabe, il lui suffira de tourmenter un peu la terre pour faire fortune. La spéculation désordonnée se hâte de se mettre en règle. En 1845, les demandes de titres définitifs ont été nombreuses : 133 familles, dont les propriétés représentent en total une somme de 1,127,340 francs, ont obtenu ces titres, en se conformant tant bien que mal aux obligations de bâtisses et de cultures prescrites par l'administration. Les concessions nouvelles ont été sollicitées avec un redoublement d'ardeur. Les bureaux d'Alger ont reçu 1,882 demandes, dont 183 par des étrangers. A Paris, 464 familles (1), réunissant un capital de 15,091,359 francs, se sont présentées au ministère de la guerre. Les demandes de ce genre sont accueillies lorsque les solliciteurs paraissent offrir des garanties suffisantes. C'est ainsi que M. Ferdinand Barrot a obtenu une concession de 600 hectares, près de Philippeville, à charge d'y établir 20 familles. Les relevés de 1846 n'ont pas encore été publiés; nous avons lieu de croire que les chiffres de demandes et d'acquisitions définitives suivent leur phase de progression. Les personnes qui connaissent l'Algérie augurent bien d'une société dite l'*Union agricole*, qui a été admise à fonder un village d'au moins 300 familles européennes, au centre d'un domaine de 3,059 hectares, dans la riche vallée du Sig. L'autorité a exigé que les deux tiers de ces familles fussent françaises, qu'on leur assurât une habitation convenable, un matériel suffisant en bestiaux et autres moyens de travail, que la société fît des plantations, un haras, des bergeries, un moulin à farine, un atelier pour la fabrication des outils d'agriculture. La part de l'état dans cette fondation est un secours de 150,000 francs pour les travaux d'utilité publique. La petite colonie, dirigée et soutenue cordialement par quelques officiers, possède déjà une soixantaine de maisons.

La réussite apparente de quelques grands propriétaires ayant frappé l'opinion publique, il y a tendance presque générale aujourd'hui vers une sorte de féodalité coloniale, qui consisterait à livrer de grands domaines à tout spéculateur prenant l'engagement d'y implanter une population ouvrière. Une plume fine et incisive sans âcreté a formulé

(1) Ces familles étaient composées ainsi : hommes, 533; femmes, 203; enfans, 1,034, dont 631 garçons et 403 filles; domestiques, 99. Total, 1863 personnes. On remarquera que le sexe masculin fournit le double de l'autre.

ainsi ce système (1) : « Au lieu de diviser la terre en cent parties et de la donner à ceux qui n'ont rien, vous la donnerez à un seul qui ait quelque chose, à la seule charge d'y loger, d'y nourrir et salarier les quatre-vingt-dix-neuf autres. Tout le monde y trouvera son compte, et la patrie la première. » Le programme est acceptable sans doute; mais pourquoi ne s'est-il pas exécuté de lui-même chez les propriétaires qui sont en possession des grands domaines? Pourquoi les artisans et les revendeurs à la suite de l'armée sont-ils les seuls qui aient afflué en Algérie? Pourquoi les laboureurs français n'ont-ils pas été se grouper sous l'autorité tutélaire des seigneurs algériens (2)? Pourquoi voit-on partout, selon M. Bugeaud, « les familles installées par les soins du propriétaire très misérables et très dégoûtées de leur sort? » Démentira-t-on cette phrase, écrite dans la dernière brochure du maréchal, qui n'a pas un mois de date : « Jusqu'ici, ces faibles essais n'ont produit que des déceptions; ou les familles que l'on s'était obligé d'implanter ne sont pas venues, ou celles qui sont venues sont tombées dans la misère et se sont en allées, parce que les entrepreneurs n'ont pas exercé envers elles cette sollicitude paternelle que les autres colons ont trouvée dans l'administration? »

De leur côté, les colons ne se font pas scrupule de rejeter sur l'autorité locale le tort de leur impuissance. A les entendre, ils sont paralysés par le despotisme militaire, par l'absence des institutions civiles. Qu'on découpe l'Algérie en départemens, qu'on envoie un assortiment de fonctionnaires civils, depuis le préfet jusqu'au garde champêtre, et tout à coup le sol se couvrira de moissons dorées. Nous ne connaissons pas les faits locaux avec assez d'exactitude pour prendre parti dans ce débat. Nous inclinons à croire néanmoins que les colons s'abusent sur la nature des obstacles qu'ils ont à vaincre. Supposer que les capitalistes et les ouvriers vont affluer, que le travail colonial va s'organiser de lui-même aussitôt que les fonctionnaires algériens ne porteront plus l'épaulette, c'est se faire une étrange illusion. Sans nous prononcer sur les influences qui ont présidé jusqu'ici aux destinées de l'Algérie, nous restons persuadé qu'on ne peut sans injustice imputer au gouvernement la stagnation des travaux. Bien loin de là : les nombreux règlemens qui ont eu pour but de forcer les propriétaires à la culture, de les contraindre à s'entourer d'une population agricole, ont toujours été les principaux griefs des colons contre l'autorité. Récemment encore, l'or-

(1) *Très humble Lettre sur les Affaires de l'Algérie à M. le duc d'Aumale*, par un colon (1846). — Cette brochure, remarquablement spirituelle, est attribuée à M. le vicomte de Pina.

(2) On dit que le nombre total des ouvriers ruraux dépasse à peine 2,000, non compris les jardiniers et les maraîchers. Au contraire, avec les cabaretiers, cafetiers, brocanteurs, ouvriers d'ateliers, on ferait une armée.

donnance du 21 juillet, qui imposait comme sanction définitive de la propriété l'obligation d'installer une famille par 20 hectares, n'a-t-elle pas été frappée de nullité, pour ainsi dire, par la résistance des colons qui l'ont déclarée inexécutable? Demander au domaine de vastes étendues de terres sous la promesse d'y attirer des habitans, et puis, la concession acquise, exagérer les difficultés de la mise en culture pour échapper aux charges du contrat, telle a été jusqu'ici la tactique des agioteurs, qui, malheureusement, sont en majorité parmi les détenteurs du sol colonial. Il y a donc des motifs de suspicion contre ce prétendu patronage des grands propriétaires : il a donné lieu à plusieurs supercheries. Rien n'est plus facile que de faire élever au milieu d'un champ un amas de bicoques et d'y réunir des familles au rabais le jour où l'inspecteur de colonisation doit passer. Lorsqu'on s'est ainsi mis en règle et que les titres définitifs sont obtenus, on laisse végéter et périr de faim les pauvres diables qui ont paradé le jour de la visite, et dont il serait d'ailleurs impossible d'obtenir de bons services. Ce tour, à ce qu'on assure, n'est pas le plus ingénieux de ceux qui ont été faits. Il est hors de doute que les trois quarts des personnes qui sollicitent des concessions à charge d'y établir des familles européennes prennent un engagement au-dessus de leurs moyens. Nous lisons dans le livre qui renferme le plus de détails pratiques sur la colonisation, celui de MM. Rameau et Binel, ces conseils caractéristiques donnés aux entrepreneurs : « Il ne faut pas s'embarrasser de familles amenées d'Europe à grands frais, et qui, après vous avoir grugé de mille façons, vous quittent au moment où vous en avez besoin. Le pays et l'émigration naturelle fournissent assez de monde pour nous dispenser d'une pareille charge. »

Nous avons achevé la revue des faits et des idées. Dans ce chaos d'événemens, d'expériences, de systèmes, de rêveries, il y avait un choix à faire : le bon sens public s'en est chargé. Deux principes ont surnagé : l'un, admettant qu'il y a urgence de libérer la métropole, veut que, pour hâter ce résultat, l'état dirige l'entreprise et en assume les charges; ce système est celui de la *colonisation militaire* dont M. le maréchal Bugeaud est le promoteur. Le principe opposé découle de la doctrine du *laisser-faire :* il confie l'organisation de l'Algérie aux seules inspirations de l'intérêt individuel. Le procédé qu'il adopte est celui qui a eu jusqu'ici le meilleur résultat; c'est l'introduction des familles ouvrières par les grands spéculateurs. Reste à savoir, dans cette combinaison, comment les ouvriers seront choisis, quelles conditions devront leur être faites, quelles garanties ils trouveront au besoin contre leurs patrons, quel intérêt ils pourront prendre au succès de l'œuvre algérienne, quelle sera enfin l'action du gouvernement dans l'ensemble des faits. M. le général de Lamoricière a essayé de résoudre ces

difficultés, et son projet est celui auquel se rattachent aujourd'hui les partisans de la *colonisation civile*. Les deux systèmes vont être mis en présence devant les chambres et devant le pays. Le moment est venu de les soumettre à une analyse approfondie.

III.

La théorie de M. le maréchal Bugeaud découle d'une idée juste, d'un sentiment équitable et vraiment national, et il n'est pas douteux pour nous que la colonisation militaire eût prévalu, si les moyens d'application eussent été acceptables. Homme de guerre, M. Bugeaud s'est plus préoccupé de la défense que de l'exploitation du sol. Il est bien évident qu'en subordonnant le peuplement de l'Afrique aux spéculations des grands propriétaires, il faudrait des siècles pour constituer une population capable de pourvoir à sa propre défense. Le vice de la grande culture étant la tendance assez légitime à économiser sur la main-d'œuvre, le nombre des hommes établis par les capitalistes sera toujours réduit au strict nécessaire pour l'exécution des travaux, et, de plus, ces manœuvres, recrutés au rabais, ne seront que des hommes de peu de valeur. Aperçoit-on là les élémens d'une force militaire? De quel droit demanderait-on à de malheureux journaliers, qui déjà, s'ils sont Français, ont satisfait à la conscription, de s'astreindre à la discipline et aux exercices, de quitter la pioche pour le fusil, quand viennent les Arabes? Si ces ouvriers n'ont ni le désir, ni l'énergie, ni le devoir de défendre la colonie, il faudra donc que la métropole emploie indéfiniment le tiers de son armée active pour défendre une œuvre dont les avantages sont problématiques? Que l'entretien de 100,000 hommes soit encore nécessaire pendant vingt ans, et c'est le moins, à raison de 100 millions par an, déduction faite des recettes, la France sera condamnée à un déboursé de 2 milliards! Ne vaudrait-il pas mieux en finir par un seul sacrifice, faire les avances nécessaires pour implanter en peu d'années, sur le sol africain, une population accoutumée aux armes et qui aurait déjà fait ses preuves de dévouement à la France? Cette opération, si dispendieuse qu'elle paraisse, ne serait-elle pas une économie? N'est-il pas prudent de rendre à la France la liberté de ses mouvemens politiques, en hâtant le terme d'une occupation qui paralyse le tiers de ses forces?

Ces considérations sont, pour ainsi dire, l'exposé des motifs de la colonisation militaire. On voit qu'avant de combattre ce système nous aimons à rendre justice aux principes qui l'ont inspiré. Le maréchal n'est d'ailleurs pas le seul qui ait senti l'urgence de constituer en Algérie une force locale. M. Enfantin place à l'avant-garde de sa colonisation civile une zone d'établissemens militaires dans lesquels il y aurait com-

munauté d'efforts et d'avantages. L'association agricole proposée par l'abbé Landmann est militaire autant que religieuse; elle astreint le laboureur à des exercices et à un service fréquens. Également sympathiques par l'intention, ces divers projets provoquent la même critique : on n'y trouve pas la garantie du succès industriel; on n'a pas de foi dans les 100,000 défenseurs qu'on prétend donner à l'Afrique, parce qu'en décomposant ces projets d'installation, l'économiste n'entrevoit pas comment ces 100,000 familles militaires pourraient vivre et prospérer. Nous allons développer l'objection en exposant les idées du gouverneur-général.

Le système du maréchal Bugeaud n'a pas été produit tout d'une pièce. Sa théorie s'est formulée et modifiée à la longue, un peu au hasard, suivant le cours des événemens et le choc de la contradiction. Un premier mémoire, daté de 1837 et publié l'année suivante (1), pendant que le maréchal commandait la province d'Oran, a été écrit sous l'impression des mouvemens hostiles dont cette province a toujours été le principal théâtre. Après avoir déclaré que des ouvriers civils, disséminés sans ordre au milieu des Arabes, ne tarderaient pas à être anéantis, l'auteur propose, comme unique chance de salut, l'introduction d'une population guerrière, habituée aux travaux des champs, « organisée à peu près comme le sont les tribus arabes, » résignée à « commencer son établissement avec la tente en poil de chameau. » Suivant lui, la qualité de propriétaire dans une contrée où la terre inculte est à peu près sans valeur, la solde et la ration de campagne pendant trois ans et la solde simple pendant les deux années suivantes, trois pantalons de drap garance, deux blouses de toile, un burnous et une casquette, des matériaux de construction pour les villages qui doivent remplacer plus tard la tente bédouine, un certain nombre d'instrumens aratoires et de bestiaux par escouade, devaient être des appâts suffisans pour des soldats destinés à rester sans état et sans ressources à l'expiration de leur service. Le personnel de chaque compagnie devait être composé d'un bataillon de 600 à 1,000 hommes, distribués suivant la hiérarchie régimentaire. Le chef de bataillon aurait eu droit à quatre lots de bon terrain, le capitaine à trois, et les officiers inférieurs à des portions moindres, suivant leurs grades. M. Bugeaud admettait que chaque groupe de 600 soldats mariés donnerait, en quinze ans, 3,600 têtes, et, quinze ans plus tard, fournirait 1,000 guerriers. La dépense totale pour l'entretien et l'installation de la colonie, pendant les cinq premières années, était évaluée à 1,242,800 francs, c'est-à-dire à 400 francs par tête, en comptant une moyenne de cinq personnes par famille. Restait la diffi-

(1) *Mémoire sur notre établissement de la province d'Oran* (juillet 1837). — Paris, 1838.

culté qui s'est présentée à l'origine de Rome, celle de donner des femmes aux soldats colons. Il suffisait, dans la pensée de l'auteur, d'accorder à ces soldats un congé de trois mois pour qu'ils revinssent avec une jeune épouse, trop heureuse de partager la ration de campagne et les douceurs de la *tente bédouine perfectionnée*. « Au surplus, ajoutait l'auteur en brave militaire qui ne connaît pas les obstacles, il me semble que les maisons de repentir pourraient fournir des femmes à ceux qui n'en trouveraient pas dans leur pays. Dans les maisons de repentir, il y a des femmes qui ne sont pas dégradées. Souvent une seule erreur les y a conduites. Celles-ci pourraient encore être de très bonnes mères de famille. Les Enfans-Trouvés pourraient aussi leur en fournir. Ainsi, les colonies militaires réussissant, on trouvera là l'écoulement d'une partie des femmes et des enfans qui sont à charge à la société. »

Ce projet n'avait pas la consistance nécessaire pour être pris en considération sérieuse. On y sentait une idée à peine mûrie et jetée au hasard dans le domaine de la discussion. Quant à l'auteur, sa conviction était si complète, qu'à peine élevé au gouvernement général de la colonie, il se hâta de traduire sa théorie en fait. Un village d'essai fut fondé sur le territoire d'Aïn-Fouka, près de Koléah. 75 soldats dont le service venait d'expirer se soumirent volontairement à l'expérience : 23 d'entre eux consentirent même à se marier. La communauté végéta deux ans et finit par se dissoudre. Le maréchal essaya de pallier cet échec en déclarant que des soldats affranchis par leur libération du joug de la discipline n'offraient plus assez de prise, qu'au premier mécompte ils se laissaient aller au découragement et demandaient à rentrer dans leurs foyers, que d'ailleurs les libérés ne seraient jamais assez nombreux pour établir la colonisation armée sur des bases assez larges. Suivant ces vues nouvelles, on se hâta de procéder à l'installation de deux nouveaux centres militaires, le village de Beni-Mered, entre Bouffarik et Blidah, et le campement de Maëlma. Ces lieux reçurent des compagnies d'hommes qui étaient encore attachés au drapeau, et qui promettaient de s'établir en Algérie après leur libération définitive. La seconde expérience n'eut pas de résultats décisifs, et on fit rentrer les villages militaires sous la direction civile. Rien n'avait été épargné cependant pour intéresser les légionnaires à leur nouvelle situation. A des hommes voués pour la plupart aux misères du prolétariat, on avait offert le logement, l'habillement et les vivres, les instrumens du travail, les prestations nécessaires pour leurs menus besoins, une prime sous forme de dot à ceux qui consentiraient à prendre femme, et, en perspective, l'espoir de devenir des propriétaires indépendans.

Il est dans la nature des esprits dominés par une idée fixe de s'aveugler sur la signification des faits comme sur la portée des objections. Souvent même la manière dont ils s'expliquent à eux-mêmes l'insuccès

d'une expérience ne sert qu'à les confirmer dans leurs principes. Ce fut précisément après son double échec que le maréchal en vint à se persuader que son procédé colonial offrait la seule chance de salut, et qu'il ne lui manquait pour réussir que d'être appliqué sur une vaste échelle. Sous l'empire de cette conviction, le cadre des colonies militaires n'a cessé de s'élargir dans une proportion dont on ne voit pas encore les dernières limites. Le premier projet, soumis en 1842 au gouvernement, évaluait la dépense totale à 30 millions pour l'établissement de 20,000 soldats. En 1845, un second projet, publié dans les journaux algériens comme pour sonder l'opinion, élevait la population militaire à 100,000 familles, pour lesquelles on pouvait prévoir une avance de 350 millions, somme probablement insuffisante et qu'il ne faut considérer que comme un premier mot (1). A l'appui de cette demande, un système formulé en 21 articles, sous trois titres différens, a pris la forme d'un projet de loi. En voici la substance. Les colons militaires, pris dans l'armée active, doivent être au moins depuis deux ans sous les drapeaux et avoir encore au moins trois ans de service à faire. Ils obtiendront un congé de six mois pour aller se marier : une indemnité leur sera allouée, ainsi qu'à la femme qu'ils ramèneront, pour les frais de route et le transport de leurs bagages. Pendant leur absence, la construction des villages, les défrichemens, les routes, en un mot les préliminaires d'une installation coloniale, seront accomplis par les soldats restés sous les drapeaux. Le colon, de retour avec sa femme, n'aura à fournir que son travail. L'état offre au simple soldat la propriété incommutable de dix hectares de terres cultivables, en un ou plusieurs lots. La part des chefs sera proportionnée aux grades, de telle sorte que les colonels et lieutenans-colonels obtiennent 5 parts ou 50 hectares, les chefs de bataillon 4 parts, et ainsi des autres. Il sera alloué à chaque famille militaire une paire de bœufs de labour, une paire de vaches, dix brebis, une truie, une charrette, deux charrues et les menus outils aratoires, les arbres à planter, les semences de toute nature. Pendant trois ans, les soldats recevront, avec les vivres de campagne pour eux et leur ménage, la solde, l'habillement, l'équipement, et toutes les prestations de l'infanterie. Il pourra leur être fait l'avance, remboursable en trois ans, d'une valeur de 400 francs en mobilier indispensable. Trois ans doivent suffire aux colons pour fonder leur existence future. Au bout de ce terme, ils perdront leurs droits aux vivres et à la solde : l'équipement et l'armement leur resteront en toute propriété, à charge de les entretenir. Pendant la durée de leur service, les colons seront soumis à la discipline militaire; dès qu'ils

(1) Nous verrons plus loin qu'en réfutant le projet du général de Lamoricière, le maréchal évalue la dépense à 6,130 fr. au maximum par famille, somme qui, multipliée par 100,000, donnerait 613 millions.

seront libérés, ils rentreront sous la loi civile : après deux ans passés sous ce nouveau régime, ils seront maîtres de vendre ou d'aliéner leurs propriétés. Même après leur libération, ils seront tenus de fournir dans l'année un certain nombre de journées pour les travaux d'utilité publique, et de se faire incorporer dans une milice locale dont une ordonnance royale réglera le service. Cinq ans après être rentrés sous la loi civile, les colons seront soumis à l'impôt ou à la patente, selon les prévisions du droit commun.

La première objection suscitée par ce système, celle qui a le plus frappé les esprits, est l'énormité de la dépense. Nous déclarons qu'à nos yeux la difficulté n'est pas là. Il y a plus : si, comme il est probable, l'installation des soldats-colons devait correspondre à une diminution dans l'effectif de l'armée, et en supposant que cet abaissement de l'effectif s'arrêtât à une garnison de 20,000 hommes, il y aurait encore économie pour le pays. Nous sommes surpris que l'auteur du projet n'ait pas essayé de le démontrer (1). Toutefois, à part la question financière, les difficultés de l'exécution sont si nombreuses, les lacunes et l'inconsistance du projet sont si évidentes, que ce système n'aurait certainement pas obtenu les honneurs de la discussion, sans le nom glorieux et retentissant de l'auteur.

(1) Les 100,000 hommes que nous entretenons en Afrique nous coûtent annuellement 100 millions : nous acceptons cette évaluation devenue proverbiale, quoique M. Desjobert élève dans son dernier factum la dépense réelle à plus de 125 millions. C'est, en nombre rond, une dépense de 1,000 francs par homme. Au bout de dix ans, le *statu quo* occasionnerait à la France un déboursé de 1 milliard. Or, dans l'hypothèse de M. le maréchal Bugeaud, en obtenant chaque année sur les dépenses de l'armée une réduction de 10 millions par la suppression de 10,000 hommes, on ne dépenserait en dix ans que 910 millions. A partir de la huitième année, le budget militaire serait réduit à 55 millions; mais, trois ans plus tard, les 100,000 colons militaires étant installés définitivement, il n'y aurait plus que 20 millions à payer pour les 20,000 hommes de l'armée active. Preuve :

	ARMEE. Dépense réductible chaque annee.	COLONISATION MILITAIRE. Dépense fixe pendant dix ans.	TOTAL DE CHAQUE ANNÉE. (Millions.)
1re année.	100	35	135
2e —	90	35	125
3e —	80	35	115
4e —	70	35	105
5e —	60	35	95
6e —	50	85	85
7e —	40	35	75
8e —	30	35	65
9e —	20	35	55
10e —	20	35	55
	560	350	910

Bénéfice sur les dix ans, 90 millions; — dépense annuelle après les dix ans, 20 millions seulement. — Au prix de 600 millions, la dépense équivaudrait à douze années du régime actuel.

Le premier tort de la colonisation militaire de M. le maréchal Bugeaud est de ne pas répondre à son titre : elle n'institue pas des colonies militaires. Ce qui doit caractériser une telle institution, c'est la continuité de l'œuvre, la perpétuité de la discipline et du service. Cette conception suppose que le revenu d'un lot de terrain remplace la solde militaire, et que quiconque vivra au moyen de ce revenu devra en retour être prêt à répondre à l'appel du chef. Le titulaire de ce bénéfice ne peut être remplacé que par un homme acceptant la même obligation. Les colonies militaires que les Romains opposèrent aux barbares, le régime féodal qui ne fut qu'une admirable généralisation du principe romain, et, dans les temps modernes, l'*indelta* ou armée rurale de la Suède, les régimens-frontières de l'Autriche, quelques campemens en Russie, sont des formes diverses de cette organisation; mais ce régime n'est praticable qu'avec des hommes en état de servitude légale, ou du moins faisant le sacrifice volontaire de leur liberté (1). Un tel contrat serait tellement opposé aux principes et aux instincts de notre société, qu'il ne se trouverait pas de législateurs pour le sanctionner. M. Bugeaud l'a senti; aussi, dans son plan, l'organisation régimentaire n'est-elle imposée aux colons que pour les années de service qu'ils doivent encore à l'état. C'est un moyen de transition pour conserver, pendant les premières épreuves, le sentiment de la discipline et de l'abnégation personnelle. Lorsque, après trois ans de noviciat, les colons militaires auront recouvré le bénéfice de la loi civile; lorsque, deux ans plus tard, ils seront libres de vendre ou d'aliéner leurs petits domaines, que deviendront les cadres? et, s'il n'y a plus de cadres, à quoi servira-t-il d'avoir des chefs militaires? Si l'on exige que l'acquéreur se substitue aux obligations personnelles du vendeur, qu'il prenne rang dans la milice coloniale et qu'il consacre un certain nombre de jours dans l'année à la confection des travaux publics, on reconstitue en Algérie la distinction qui existait jadis en Europe entre les terres féodales soumises à certaines servitudes et les terres de franc-alleu : les premières ne pourront plus être transmises aux femmes ni aux infirmes, ni même au voisin, déjà soumis pour son propre compte à un service personnel. Si au contraire le soldat-colon peut vendre au premier venu, sans lui transmettre aucune des charges du contrat primitif (c'est là, à n'en pas douter, la pensée du maréchal), il n'y a plus de colonies militaires, et ce formidable appareil de défense qui doit comprimer le peuple arabe commencerait à tomber pièce à pièce dès la cinquième année.

Aux termes du projet, 10,000 jeunes soldats quitteraient chaque

(1) Dans le droit féodal, par exemple, l'homme d'armes pouvait se soustraire au service par le *renoncement* à la solde, c'est-à-dire au fief qui passait immédiatement à son remplaçant militaire.

année leur garnison avec un congé de six mois pour aller se marier dans leur pays. En supposant qu'un tel nombre de volontaires se présentât, ce qui est encore incertain (1), comment les remplacerait-on dans l'armée? Proposerait-on un recrutement supplémentaire? Il est douteux que les chambres consentent à aggraver les rigueurs de nos institutions militaires, à sacrifier les citoyens auxquels la loi actuelle offre des chances d'exemption. Laissera-t-on des lacunes dans les cadres en répartissant le service sur les soldats restés sous les drapeaux? Mais déjà on leur impose, d'une manière peu légale peut-être, un surcroît de travail : on les transforme en maçons et en pionniers pour commencer les constructions et les défrichemens au profit de leurs camarades. On entrevoit dans ces innovations beaucoup de difficultés.

Le moyen imaginé pour fonder des familles ne nous paraît pas offrir de sérieuses garanties. Le mariage n'est une base solide pour la société qu'autant qu'il reste une chose grave et respectée. Il ne suffit pas de crier à des soldats : Prenez femme! ainsi qu'on leur commanderait la charge en douze temps. Dans ces contrats d'urgence, les sympathies et la prudence seraient sans doute peu consultées. Après la comédie annuelle du retour des 10,000 rentrant triomphalement en Algérie avec leurs épouses de la veille, il serait bien à craindre qu'on ne vît le plus grand nombre de ces ménages se disloquer et donner l'exemple du désordre. Le maréchal a dit, en réfutant un projet en opposition avec le sien : « Le dominateur doit être plus fort, plus *moral*, plus actif, plus habile que le peuple à dominer. » Nous nous étonnons qu'il trouve des gages de moralité et d'énergie austères dans les 100,000 familles improvisées.

Nous arrivons à l'objection capitale. « Trois années sont données aux colons militaires pour fonder leur existence future. » Telle est l'expression du maréchal. Ce terme doit-il suffire dans les conditions où on prétend placer ces soldats transformés en cultivateurs? Nous sommes persuadé du contraire, et notre opinion a pour base ce que nous avons dit précédemment du désavantage de la petite culture en Algérie. Les 350 millions fournis par l'état seront absorbés par les frais de voyage ou de transport des soldats en congé, par la haute paie des soldats occupés aux défrichemens (2), l'achat des matériaux de construction, des

(1) Après un appel fait, comme essai, par M. le maréchal Bugeaud, 25 officiers de divers grades et 3,985 sous-officiers et soldats de la division d'Alger se sont fait inscrire volontairement. En admettant un nombre à peu près égal pour les deux autres divisions de l'Algérie, on réunirait le contingent de la première année; mais ne doit-on pas faire un peu la part de la flatterie dans ces signatures données sous les yeux du puissant auteur du projet, et d'ailleurs le premier élan se soutiendrait-il pendant dix ans?

(2) Le service du génie et celui des ponts-et-chaussées allouent aux soldats employés aux travaux d'utilité publique en Algérie de 35 à 45 centimes pour la journée de travail de huit à dix heures.

semences, des instrumens aratoires, et enfin pour l'entretien de la famille pendant trois ans. On ne donnera aucune subvention en numéraire, afin de soustraire le soldat aux tentations qu'excite l'argent en poche. Ceux qui n'auront aucune avance resteront sans capital de roulement. Dès-lors, impossibilité pour eux de choisir des cultures appropriées à la qualité de leurs terres, de prendre au besoin des aides salariés. Qu'une maladie paralyse, à l'époque des semailles ou des moissons, les deux seuls bras qui fertilisent le petit champ, l'année est perdue : il n'en faut pas plus pour ruiner la famille. La faculté laissée aux colons de s'associer pour le travail avec un camarade de leur choix n'aura d'autre effet que de marier deux misères. Les cultures lucratives exigent une mise de fonds et une aptitude spéciale; les plantations n'entrent en rapport que vers la huitième année. La plupart des soldats-colons, sans autre éducation agronomique que la routine de leurs villages, se borneront à l'entretien de leur petit troupeau, à la culture des grains et des légumes pour leur propre consommation. Un tel régime ne promet qu'une population contrainte et nécessiteuse. L'auteur du projet semble l'avouer : « Quoi qu'on fasse, a-t-il dit, cette existence sera rude au début; mais, au bout de quatre ou cinq ans, elle deviendra fort tolérable. » Pour accepter ce rude noviciat sur la vague espérance d'un sort laborieux et médiocre au bout de cinq années, il faudrait un sentiment de prévoyance, un esprit de conduite fort rares dans le prolétariat, et surtout parmi des hommes accoutumés au laisser-aller des mœurs soldatesques. Il y aura bien des mécomptes avec les paresseux, les ivrognes, les débauchés, les capricieux, les maladroits, les infirmes. Quelle sera la conduite du gouvernement à l'égard de ceux qui ne répondront pas à ses vues? Les soutiendra-t-il s'ils tombent dans la misère, ou les remplacera-t-il par de plus dignes? Reconnaîtra-t-il quelques droits aux femmes délaissées, aux veuves, aux enfans? En sondant cet abîme de difficultés, on éprouve une sorte de vertige.

M. le maréchal Bugeaud n'a eu jusqu'ici d'autre appui que lui-même. Les échos de la publicité ne lui sont pas favorables. Le gouvernement ne paraît le seconder que par déférence pour sa haute position et ses grands services. Devant les chambres, le système militaire a été condamné avec une vivacité de langage un peu sévère peut-être pour un collègue présent. Dans la dernière discussion sur les crédits supplémentaires consacrés à l'Algérie, le rapporteur s'est exprimé en ces termes : « Cette conception, plus théorique que pratique, n'a jamais été admise par l'administration de la guerre. Plusieurs de vos commissions l'ont examinée et l'ont condamnée. Notre opinion est absolument la même. La majorité de votre commission est convaincue qu'après d'énormes dépenses pour mettre ce système en pratique, on s'apercevrait qu'il repose sur des illusions. » On assure que, malgré cette sentence,

la proposition annoncée officiellement aux chambres a pour but principal de solliciter les fonds nécessaires à une nouvelle expérience. Un échec n'est pas douteux, à moins que le projet ne reparaisse avec des modifications essentielles, ou qu'on se contente d'un essai sur une échelle très réduite.

Répétons pour conclure : l'intention du maréchal est louable; le plan d'exécution est défectueux. Le maréchal a dit : « La question de force a plus d'importance à nos yeux que celle de la production. » Son erreur est dans ce mot. Il s'est si peu occupé de la production, que sa colonie doit rester improductive, et c'est précisément pour cela qu'elle sera faible numériquement et moralement. Des légionnaires, isolés dans leurs petites maisons, sur leurs petits carrés de terre, vivraient de la vie végétative de nos plus pauvres paysans, et finiraient par se démoraliser. Le meilleur, l'unique moyen de développer une population coloniale, c'est d'assurer son bien-être. Les nations fortes ne sont pas les plus populeuses; ce sont les plus riches. Qu'on nous cite donc une société pauvre et improductive qui ait fait une grande figure militaire, si ce n'est passagèrement et dans un état de surexcitation sauvage. Au contraire, Venise, la Hollande, l'Angleterre, n'ont-elles pas montré l'intelligence et la virilité politiques suivant la prépondérance commerciale? Qu'au lieu de chercher la défense territoriale en dehors de l'industrie, on la fasse sortir d'une bonne et large organisation industrielle, et le problème sera résolu.

IV.

De même que le système de M. le maréchal Bugeaud, le système de M. le général de Lamoricière a subi plusieurs phases. L'idée primitive, exposée assez vaguement dans une note publiée au commencement de 1845, était résumée dans ces mots : « Assurer une prime, un intérêt, pendant les premières années, au capital dont l'emploi sera constaté sur le sol en travaux destinés à préparer la venue de la population qu'on veut attirer. » Le général supposait qu'il suffirait de renouveler en Algérie ce qui a été pratiqué en France pour peupler les landes de la Bretagne. Pour *fonder un lieu,* suivant l'expression bretonne, le propriétaire d'une terre en friche faisait jadis élever les bâtimens d'habitation, creuser les puits, enclore les champs, tracer grossièrement les voies de communication. On installait ensuite, en qualité de fermiers ou de métayers, des colons auxquels on donnait en cheptel le grain pour les semences, avec les animaux et les outils indispensables pour le travail. Rien de plus simple qu'une telle opération dans une province où existaient de riches propriétaires, au milieu d'une population affamée. Dans un cas pareil, quelque faible que soit le revenu, il vaut

mieux pour le propriétaire qu'un sol en friche; quelque faible que soit le salaire, il vaut mieux pour le paysan que la mort par la faim; mais, dans nos provinces algériennes, il n'y a ni habitans, ni capitaux, et la difficulté est d'y attirer les uns et les autres. L'argent est beaucoup plus prudent que les hommes, et ne s'aventure pas au-delà des mers sans de bonnes garanties. En conséquence, le général demandait qu'on offrît une prime aux capitaux employés en travaux d'installation, prétendant qu'il suffisait de déblayer le sol pour que des laboureurs s'y précipitassent. Il proposait d'allouer une gratification égale au quart des dépenses faites en construction de bâtimens, forages de puits, norias ou machines d'irrigation, défrichemens, plantations. « Tel est, disait-il, le moyen de faire dépenser par les bailleurs de fonds une somme quadruple de celle que l'état aura employée pour les subventionner. »

Il ne faut prendre ce premier mot du général de Lamoricière que comme une conception vague, livrée un peu légèrement et pour consulter l'opinion publique. La réponse du gouverneur-général ne se fit pas attendre. « Votre système est ingénieux, dit-il, il séduira les hommes d'état qui n'ont pas profondément étudié la matière. » Ce compliment un peu ironique sert de préface aux objections. Elles sont nombreuses, et le maréchal ne les a pas signalées toutes. Il en est une qui nous paraît essentielle. En offrant une prime à tout capital employé, sait-on à quoi l'on s'engage? Ne ferait-on pas un sacrifice en pure perte, dans tous les cas où le capital aurait été mal employé? Supposons, par exemple, un domaine exigeant pour une bonne exploitation une mise de 300,000 francs. Un propriétaire maladroit ou nécessiteux n'y consacre que 100,000 francs. Il reçoit en déduction un quart de cette somme; mais l'entreprise mal combinée ne réussit pas. La terre retombe peu à peu dans l'inculture, la population dépérit, et les 25,000 fr. déboursés par l'état sont littéralement perdus.

Dans une entreprise si nouvelle, si épineuse, que les hommes les plus éclairés sont seuls capables d'en entrevoir les difficultés, le premier mérite est d'écouter la controverse, de remanier continuellement la théorie qu'on s'est faite, afin de la rapprocher de la pratique. M. de Lamoricière nous paraît être dans cette disposition. Il a senti que les débats ne peuvent pas s'engager sérieusement sur un système tant qu'il reste à l'état de vague aperçu, comme son premier projet. Il a donc donné une base positive à ses études, en appliquant son principe à la colonisation d'un territoire situé dans la province qu'il commande. Il ne s'agit plus maintenant d'une théorie abstraite et flottant dans les nuages. L'auteur présente un plan et un devis pour le peuplement successif et la mise en culture d'environ 100,000 hectares. Le système traduit en faits et en chiffres acquiert ainsi l'importance et la précision d'une affaire industrielle. Cette manière de discuter les intérêts et l'a-

venir de l'Algérie est, nous l'avons souvent dit, la seule qui puisse aboutir à une conclusion.

Le second travail de M. de Lamoricière n'a reçu jusqu'ici qu'une publicité incomplète. Résumé dans le journal *l'Algérie*, il a été imprimé provisoirement en très petit nombre, pour être distribué à quelques hommes d'état et à quelques personnes qui réunissent à un zèle passionné une connaissance spéciale des besoins de l'Afrique française. Le mémoire est accompagné de l'inévitable correctif, la réfutation assez vive de M. le maréchal Bugeaud (1), dont on admirera la dextérité à reproduire sous toutes les formes son plaidoyer pour la colonisation militaire. Nous ne croyons pas être indiscret en exposant à une vive lumière les idées que l'honorable général a cru modestement devoir laisser dans un demi-jour. De semblables études, même lorsqu'elles donnent prise à la critique, sont profitables au pays et augmentent l'éclat des services militaires.

Après avoir limité le champ de la colonisation dans la province de l'ouest, en traçant un grand triangle qui a sa base sur le bord de la mer d'Oran à Mostaganem, et son sommet à Mascara, M. de Lamoricière a posé en ces termes le problème dont il cherche la solution pratique : « Déterminer le chiffre de la population européenne agricole qui suffirait seule à nourrir les 25,000 habitans, 2,000 chevaux ou mulets qui peuplent les villes de la province d'Oran, et en outre 25,000 hommes de troupes et 6,000 chevaux ou mulets, effectif nécessaire à la défense du pays dans les circonstances ordinaires. » Une exploration du territoire, en ce qui concerne du moins la mise en culture des terres et l'établissement des colons européens, a été confiée à une commission choisie dans l'état-major de la division. M. le lieutenant-colonel de Martimprey a débattu avec les indigènes les nombreuses questions qui se rattachent à la propriété des lieux. Au point de vue spécial de l'agriculture, la nature du sol et des eaux a été étudiée par M. d'Illiers, chef d'escadron. M. le capitaine d'artillerie Azema de Montgravier a donné une utilité pratique à des recherches d'archéologie. Le relevé topographique a été fait par M. le capitaine Gelez, avec le secours de M. Brahemscha, interprète principal, et de plusieurs indigènes, anciens fonctionnaires du gouvernement turc. Ces travaux préliminaires, auxquels six semaines ont été consacrées, ont répondu au désir de M. de Lamoricière et obtenu la sincère approbation du maréchal. Du mémoire très remarquable de M. d'Illiers, il résulte que le triangle ouvert à la colonisation offre une superficie d'environ 102,000 hectares, qu'il admettrait au moins 83 centres de population

(1) Le maréchal vient de faire imprimer à Alger le plan de M. de Lamoricière, précédé de ses *Observations critiques* : cette brochure n'a pas encore été répandue à Paris.

groupés en 25 communes, et que le nombre des familles à établir pourrait dépasser sans inconvénient le nombre de 5,000. Cependant le général, posant en principe qu'il serait injuste autant qu'impolitique de déloger les indigènes sans les indemniser, propose de circonscrire la colonisation dans les limites où il sera possible d'obtenir les terres sans argent, ou du moins à très peu de frais. En conséquence, il restreint provisoirement l'occupation du sol à 51,875 hectares divisibles en 2,332 familles. Cette population, répartie entre 40 centres d'habitation, formerait 14 communes. Ces chiffres ressortent du tableau suivant, que nous avons dressé d'après les documens fournis par la commission :

	COMMUNES.	Population (familles).	Superficie totale (hectares).	Superficie par famille (hectares).	Centres de population.	Population par lieue carrée (individus).
ZONE D'ORAN.	Sidi-Ali.	170	4,800	28	5	283
	Hassian-Toual. .	200	3,500	17	5	458
	Tazout.	70	2,500	35	4	218
	Goudyel.	140	6,000	42	2	175
	Guessiba.	72	4,500	60	4	120
	Arzew.	200	3,600	18	3	444
	Betteoua.	100	2,425	25	3	320
ZONE DE MOSTAGANEM.	Les Jardins. . . .	250	4,000	16	2	500
	Assi-Mamaëte. .	130	3,000	23	2	348
ZONE INTÉRIEURE DU SIG.	Saint-Denis. . . . / Union agricole. .	600	8,400	14	4	560
ZONE INTÉRIEURE DE MASCARA.	Mascara (banlieue)	250	5,500	22	3	363
	Sidi-Daho.	100	2,500	25	1	320
VILLAGE ROUTIER.	Tlelate.	50	1,150	23	2	348
	14 Communes.	2,332	51,875	(Moyenne) 27	40	(Moyenne) 343

Le cadre est trouvé : il reste à le remplir. Suivant M. de Lamoricière, deux causes jusqu'ici ont porté obstacle à la colonisation sur une grande échelle : d'abord les formalités imposées aux capitalistes grands ou petits qui sollicitent des concessions de terre, les lenteurs administratives qui dévorent leurs ressources; en second lieu, l'exagération des crédits que l'on propose de demander aux chambres pour les frais à la charge de l'état. Le général est donc persuadé que, si le devis des dépenses préparatoires était réduit au point de ne plus offusquer la parcimonie de nos représentans, et qu'en même temps tout individu offrant des garanties trouvât aussitôt sa place au soleil d'Afrique, la population exubérante en Europe prendrait d'elle-même son élan vers l'Algérie. Sur cette conviction repose le système auquel l'opinion publique a attribué le nom de *colonisation civile*.

Le projet que nous étudions s'est divisé naturellement en deux titres : demande de crédits pour les travaux de premier établissement, et obli-

gations réciproques des colons envers l'état, comme de l'état envers les colons. Voulant faire ce que M. le maréchal Bugeaud appelle de la colonisation à bon marché, l'auteur s'est appliqué surtout à réduire le chiffre des dépenses. Ce chiffre devient en effet imperceptible, incroyable : 200,000 francs pour l'implantation de 2,332 familles européennes. Pour 11,650 personnes, à raison de cinq par famille, c'est environ 17 francs par tête (1). Il est vrai qu'ayant pour principe de déplacer le moins possible les Arabes et de procéder, lorsqu'ils y consentent, par des échanges de terrain plutôt que par des indemnités en argent, la somme à débourser la première année est réduite à 20,000 francs (2). Les dépenses d'installation sont ordonnées avec la même parcimonie. Jusqu'ici, pour fonder un village algérien, on a commencé par créer à grands frais les établissemens publics qui constituent une ville européenne. Après avoir construit une église, un presbytère, une école, une mairie, une caserne, après avoir aligné les rues, nivelé les routes, jeté les ponts, cadastré les champs, on tâchait de recruter les habitans, qui ne venaient pas toujours. M. de Lamoricière blâme comme un luxe inutile « cette perfection encore inconnue dans la plupart des villages de France; » il pense qu'il suffit de balayer les lieux pour que la population y fleurisse. A chaque centre d'habitation, une enceinte tracée par un fossé et un parapet en terre, le service des eaux, c'est-à-dire des puits, des fontaines, des pompes, des lavoirs, des abreuvoirs, des barrages, et, s'il se peut, des irrigations; au lieu de la route communale, de simples sentiers à la manière arabe, « grossièrement rectifiés, débarrassés des broussailles et des palmiers nains pour que les charrettes y puissent circuler, » voilà tout ce qui est exigible au début. Des piquets détermineront provisoirement l'alignement des rues et la place des bâtimens publics; les champs seront bornés, sauf vérification ultérieure, avec des pierres : les routes de première et de seconde classe seront tracées sur le papier. Ce n'est pas que l'auteur conteste l'utilité des travaux commandés par nos habitudes sociales; mais il croit qu'au lieu de les improviser à grands frais, il faut les laisser faire, comme en France, peu à peu et avec le temps. C'est ainsi qu'en abaissant à 20 centimes par mètre en moyenne les dépenses pour la confection des chemins indispensables, en appliquant la même

(1) En considérant que l'auteur n'attribue aucune dépense aux deux communes du Sig, qu'il déclare être en voie d'exécution, on pourrait élever la moyenne à 23 fr. par tête.

(2) D'après les marchés passés provisoirement, et sauf ratification, avec les Arabes, cette somme de 20,000 francs n'est en général que le tiers du prix total convenu pour l'abandon d'environ 34,000 hectares de terre. A ce compte, l'hectare reviendrait à moins de 2 fr. En vérité, ce n'était pas la peine d'établir de si longues discussions pour savoir à qui appartient la terre algérienne, aux Français par droit de conquête, ou aux indigènes par droit d'ancienne possession. N'est-il pas plus loyal et plus économique de payer une légère indemnité, suivant l'exemple de M. de Lamoricière, et de ne pas s'exposer à des collisions?

rusticité aux travaux de terrassement et à l'aménagement des eaux, le général a pu ramener les frais de la première année à un chiffre dont la modicité est un sujet d'étonnement.

Le moyen de recruter la population coloniale n'est pas moins simple. La fondation d'un certain nombre de villages ayant été résolue par le gouvernement, on ferait appel en Algérie et en France aux personnes disposées à s'établir dans les limites indiquées. La description des lieux avec un plan à l'appui et un cahier des charges serait déposée à Paris, au ministère de la guerre, à Alger, à Oran, et enfin dans toutes les préfectures françaises. Ainsi tout citoyen, sans être rebuté par les lenteurs et les caprices des bureaux, pourrait voir par lui-même et d'un coup d'œil si les chances offertes lui conviennent. Les communes seraient concédées par grands domaines ou par petits lots. En vertu du cahier des charges, le concessionnaire devrait s'engager: 1° à installer dans le délai de trois, quatre ou cinq ans, un nombre de familles ouvrières proportionné à l'étendue et à l'importance du domaine obtenu : le tiers au moins de ces colons devrait être installé dans le courant de la seconde année; 2° à introduire dans les contrats avec les ouvriers colons une clause en vertu de laquelle ceux-ci deviendraient propriétaires d'au moins quatre hectares de terres propres au labour ou au jardinage, après l'accomplissement des obligations contractées envers leurs maîtres; 3° à procéder au peuplement d'une commune d'après les règles prescrites par la prudence et l'hygiène, c'est-à-dire de grouper les maisons dans l'intérieur des enceintes, en respectant les lots destinés aux ouvriers établis ou à établir; 4° à réserver un cinquième de la surface obtenue, qui deviendrait propriété communale dès que le village serait constitué. Le concessionnaire resterait libre de débattre avec ces familles qu'il aurait appelées les conditions de travail auxquelles il leur procurerait le logement dans l'enceinte du village, et, sans doute aussi, la nourriture et l'entretien. Quant aux simples ouvriers qui, dès leur arrivée, seraient en mesure de se construire à eux-mêmes leurs habitations, l'autorité locale leur concéderait directement et gratuitement des lots pris dans les terrains réservés à cet effet.

L'état, de son côté, contracterait diverses obligations au profit des nouveaux habitans de la colonie. Il s'engagerait: 1° à renouveler pendant deux ans les crédits spécifiés plus haut pour compléter les premiers travaux d'installation, c'est-à-dire l'ébauche des communications et le service indispensable des eaux; ces travaux pourraient être faits directement par l'état ou confiés aux concessionnaires qui voudraient occuper leurs ouvriers pendant la morte-saison; 2° à exécuter plus tard les constructions ordinaires d'utilité générale, telles que mairies, églises, écoles, etc., et même à se charger des travaux exceptionnels qui intéresseraient vivement une localité; 3° à payer une prime, dont la quo-

tité n'est pas déterminée, aux colons qui rencontreraient des obstacles extraordinaires et imprévus, par exemple, cherté des matériaux de construction, difficulté des défrichemens, chemins impraticables, intempéries, etc. : cette subvention ne serait d'ailleurs soldée que proportionnellement au nombre des familles déjà établies par le propriétaire; 4° enfin, promesse serait faite par l'état « d'acquérir pendant dix ans, aux prix moyens des marchés passés outre mer, les céréales (blés et orge) produites par les colons, chacun d'eux pouvant livrer un maximum calculé d'après la surface ensemencée dans l'année, c'est-à-dire cinq quintaux disponibles par hectare. » Le gouvernement aurait à choisir, pour la délivrance des terres, entre le système de l'adjudication et celui de la concession directe. Dans ce second cas, les conditions seraient débattues de gré à gré entre l'administration et le concessionnaire. Dans le système de l'adjudication, le concurrent préféré serait celui qui proposerait les conditions les plus généreuses. La surveillance des établissemens et l'exécution du cahier des charges seraient partagées entre l'agent du domaine et l'inspecteur de colonisation.

Le projet de M. de Lamoricière se présente avec une simplicité de mécanisme et un caractère de loyauté qui provoqueront la sympathie. Les hommes capables de le soumettre à une analyse sévère ne croiront pas à la pleine réussite de ce projet, et cependant ils feront des vœux sincères pour qu'il soit mis à l'essai avec quelques variantes et quelques précautions. De quoi s'agit-il en effet? D'employer 200,000 francs en améliorations appliquées au sol. C'est un placement plutôt qu'une dépense. La somme est si modique, que ce placement ne peut, en aucun cas, prendre aux yeux de la France les proportions d'une mauvaise affaire. Tout le monde sait que la valeur du sol n'est que la représentation des travaux qui ont été nécessaires pour le rendre propre à la culture. L'argent employé pour déblayer le terrain et corriger les eaux de la province d'Oran sera une valeur acquise à la colonisation, quelle qu'en soit la forme définitive. Ces travaux, ne dussent-ils porter profit qu'aux indigènes, la France aurait encore à se féliciter de les voir accomplis. M. le maréchal Bugeaud admet lui-même qu'on doit essayer le système de M. de Lamoricière, mais seulement sur une échelle restreinte. « Nous consentons, dit-il, à un essai sur trois ou quatre communes, en choisissant celles qui n'exigent pas le déplacement des Arabes. » Il serait à craindre que cette réduction du plan ne faussât beaucoup les prévisions de l'auteur. Pour écarter tout danger, il suffit de quelques amendemens au cahier des charges. Que le gouvernement se tienne en garde contre l'abus qu'on pourrait faire de la promesse d'une prime éventuelle, et de l'engagement d'acheter les blés des colons au prix des marchés de France; qu'il établisse bien nettement le droit d'évincer le propriétaire en cas de non-exécution du contrat, et

l'on pourra donner au digne général la satisfaction d'une expérience. Quoi qu'il advienne, la France lui saura gré d'avoir simplifié les ressorts de l'opération, à tel point que l'immobilité n'est plus possible.

De ce que l'on ne voit pas d'inconvénient à l'expérience proposée par M. de Lamoricière, est-ce à dire que le problème de la colonisation soit résolu? Non, malheureusement. Si la prétendue colonisation civile a le mérite de ne pas compromettre le présent, elle n'offre aucune sécurité pour l'avenir. Il est sans doute d'une bonne tactique de lancer l'œuvre africaine, en réduisant le prix des dépenses à une somme tellement faible, qu'il est impossible de la refuser. Néanmoins les hommes qui ont le sens politique applaudiront à M. Bugeaud, qui ose dire au pays que, dans une affaire d'un intérêt vital, la dépense ou plutôt l'avance en argent ne doit être qu'une considération secondaire, que le système qui permettra de réduire le budget spécial de l'Afrique et de rendre à la France la libre disposition de ses forces militaires sera le plus économique. Loin d'atteindre ce dernier but, le projet de M. de Lamoricière ne le signale même pas, puisqu'il a pour base une garnison de 25,000 hommes avec 6,000 chevaux pour la seule province d'Oran. Cette colonisation à bon marché n'est pas d'ailleurs aussi modeste qu'elle en a l'air. Le crédit de 200,000 fr. n'est applicable qu'à la première année, et doit être renouvelé plusieurs fois. La dépense des travaux publics est ajournée, mais non économisée. Soit qu'avec M. Bugeaud on bâtisse un village pour tâcher d'avoir des habitans, soit que, selon M. de Lamoricière, on cherche des habitans pour tâcher d'avoir un village, il faudra, tôt ou tard, acheter des matériaux et payer des maçons pour construire des églises, des écoles, des mairies, des corps-de-garde, et de vrais ponts, et de vraies routes. Dans son plan primitif, M. de Lamoricière accordait à chaque entrepreneur une allocation de 25 pour cent sur les frais de premier établissement. Aujourd'hui le général parle d'une prime facultative, payée par l'administration aux propriétaires qu'elle jugerait dignes d'un encouragement ou d'une indemnité. Sans parler des abus d'un pouvoir discrétionnaire exercé par des agens subalternes, sait-on à quels sacrifices l'état se trouverait entraîné par cette clause du contrat colonial? Enfin l'obligation d'acheter, pendant dix ans, les céréales au cours des marchés de la métropole n'est qu'une subvention déguisée. Si l'armée refusait les 200,000 hectolitres de grains que les indigènes apportent sur les marchés de l'Algérie pour payer les blés des colons à raison de 5 francs de plus par mesure, il y aurait, au bout des dix ans, un sacrifice réel de 10 millions. Il est vrai que cette perspective n'effraie pas le maréchal. Il ne veut pas, dit-il, chicaner sur le monopole qu'on prétend imposer à l'état, tant il est persuadé que les colons de M. de Lamoricière, bien loin d'avoir des denrées à revendre, ne produiront pas même pour leur subsistance.

Ce dernier argument, ce nous semble, pourrait être retourné avec bien plus de force contre celui qui l'emploie. Si la colonisation civile pratiquée par de grands propriétaires est impuissante à produire, que peut-on attendre des soldats-colons, pauvres et inexpérimentés pour la plupart, isolés et sans direction sur leur carré de terre?

Une autre objection de M. Bugeaud donne lieu à une remarque importante. Pour démontrer que les 25,000 colons (1) du triangle d'Oran ne pourront jamais nourrir avec leur excédant les 50,000 habitans civils ou militaires de la province, le maréchal cite l'exemple de la France, où 24 millions de cultivateurs sont, dit-il, nécessaires pour alimenter 10 millions d'artisans. Nous constaterons d'abord que le nombre des cultivateurs diminue chaque jour chez nous, comme il est arrivé en Angleterre, à mesure que l'agriculture est devenue plus productive, parce que l'industrie rurale, en se perfectionnant, tend à remplacer le travail des bras par celui des machines : déjà le nombre des ouvriers attachés à la terre est abaissé chez nous à la proportion de 50 pour 100. Si maintenant on observe la classe agricole, on voit qu'il faut la décomposer en deux groupes : d'un côté, une foule de journaliers, de petits métayers, ou même de paysans possesseurs de quelques lambeaux de terre, tous également misérables, produisant à peine ce qu'ils consomment; d'un autre côté, l'élite de nos populations rurales, des propriétaires dans l'aisance, des fermiers intelligens ou de bons ouvriers attachés à des exploitations florissantes. Ce dernier groupe, quoique le moins nombreux, est celui qui nourrit avec l'excès de ses produits les industriels et les citadins. Si, comme le pense M. Bugeaud, « la petite culture par familles ou par métairies, qui est celle des deux tiers de la France, est celle qu'il nous faut en Afrique pour avoir de la population, » il est clair que les 25,000 mille colons du triangle d'Oran ne nourriront pas 50,000 ames, plus 8,000 bêtes de somme. Si, au contraire, le personnel de la colonisation civile, bien choisi, bien dirigé, entouré de garanties suffisantes, attaquait le sol africain avec les ressources combinées de la science et du capital, il n'est plus douteux que les 5,000 familles agricoles pussent non-seulement approvisionner les militaires et les citadins de la province, mais même obtenir des produits d'exportation. Si l'on ne pouvait pas se promettre un tel résultat avec 80,000 hectares, à ne compter que les bonnes terres, soit une moyenne de 16 hectares par famille agricole, il faudrait désespérer de l'Afrique, et la France s'exposerait à la risée de l'Europe, si elle continuait à s'épuiser pour une telle colonie.

Le succès industriel, c'est-à-dire une large rémunération du capital

(1) Ce nombre suppose 5,000 familles, que M. de Lamoricière espère réunir en commençant par 2,332.

et du travail, est la principale chance d'avenir pour l'Algérie, la seule espérance d'un peuplement rapide. C'est le point de vue qu'il faut choisir pour apprécier à sa juste valeur le système de M. de Lamoricière. Les offres faites aux spéculateurs et aux ouvriers sont-elles de nature à fertiliser la province d'Oran? Appliquons la théorie du général à l'exploitation d'une commune, par exemple celle des jardins dans la zone de Mostaghanem, d'une étendue de 4,000 hectares en terres de choix. Pour obtenir la concession de ces 4,000 hectares, le propriétaire s'engage : 1° à établir 250 familles, soit une famille par 16 hectares; 2° à rétrocéder un cinquième de son domaine comme terrain communal, soit 800 hectares; 3° à donner postérieurement 4 hectares par famille agricole, soit 1,000 hectares. Voilà donc la concession réduite par ces deux dernières clauses à 2,200 hectares seulement. Or, la propriété de cette superficie doit être achetée par l'installation de 250 familles. L'ordonnance du 21 juillet 1846 prescrivait pour chaque famille la construction d'une maison d'au moins 5,000 francs : M. Bugeaud porte la dépense totale à plus de 6,000 francs. Pour n'être pas suspect d'exagération, nous réduirons ce dernier chiffre de moitié, et nous compterons 3,000 francs seulement par famille pour les frais de voyage, la construction de l'habitation, l'achat du mobilier et l'entretien indispensable pendant les premiers temps. Eh bien! pour ce premier article, le concessionnaire est obligé de débourser 750,000 francs, de sorte qu'il paie à raison de 340 francs l'hectare cette même terre dont les indigènes viennent de faire abandon à l'autorité française à raison de 2 francs. A ce prix, le spéculateur n'aurait qu'une terre en friche dans un canton dont les communications ne sont pas encore établies, dont les ressources commerciales sont incertaines. Qu'on double cette somme de 340 francs par hectare pour les frais de défrichement, pour la construction des bâtimens, pour l'achat des bestiaux et du matériel d'exploitation, pour le roulement des salaires et le déficit des premières années, et qu'on juge si l'opération se présente de manière à séduire les capitalistes prudens.

Plaçons-nous maintenant au point de vue du travailleur prolétaire, et demandons-nous si la combinaison proposée est de nature à faire affluer cette classe qui fait le fonds et la force de toute population. A quel titre les propriétaires appelleront-ils les ouvriers ruraux? Sera-ce comme métayers ou comme salariés? Le premier mode est impraticable, du moins dans l'état présent de la colonie : pour que de bons laboureurs consentent à être métayers, c'est-à-dire à se contenter, pour prix de leur travail, du partage des fruits, il faut qu'ils soient assurés qu'il y aura des fruits. Le métayage, genre de rémunération dont tous les agronomes ont signalé les effets funestes, est heureusement inapplicable à des travaux de défrichement. Il est donc probable que les

entrepreneurs en reviendront à la forme consacrée, au salariat pur et simple : mais alors les colons d'Oran succomberont sous l'alternative qui paralyse aujourd'hui l'Algérie entière. S'ils offrent, en argent ou en objets de consommation, un salaire suffisant pour un bon ouvrier chef de famille, ils seront écrasés sous les frais de la main-d'œuvre. Si le prix offert au travail n'est pas assez attrayant pour qu'une famille consente à s'expatrier, il y aura, comme aujourd'hui, pénurie de bras, et la terre restera dans l'inculture. M. de Lamoricière croit peut-être faire beaucoup pour l'ouvrier en lui assurant la propriété de quatre hectares de terres labourables après l'accomplissement de toutes les obligations contractées envers son maître. Nous doutons fort qu'une promesse aussi vague soit une amorce bien puissante. A quelles conditions, après quels services l'ouvrier entrera-t-il en possession de son domaine? Voilà ce qu'il importerait de savoir, et c'est précisément ce qu'on ne dit pas. Si on doit livrer au laboureur un coin de terre inculte sans lui avoir procuré d'une manière quelconque les moyens de le féconder, l'avantage qu'on lui propose est dérisoire. Il y a plus, l'intérêt de l'entrepreneur est qu'en aucun cas l'ouvrier ne puisse vivre indépendant par l'exploitation de son petit champ, car aussitôt ce dernier abandonnerait son ancien patron ou lui ferait la loi, et le travail de la grande propriété resterait désorganisé. Nous touchons là le vice radical du projet, qui est de ne pas pouvoir être accepté plus loyalement par les capitalistes que par les prolétaires, de n'offrir aucun appât réel, aucune garantie sérieuse à la classe qu'il importe d'attirer en Afrique, et, suivant la rude expression du maréchal Bugeaud, de livrer les pauvres pieds et poings liés à la cupidité des spéculateurs. L'honnête laboureur, l'homme robuste et laborieux à qui l'occupation ne manque pas en France, ne passera pas les mers sur les vagues promesses d'un contrat suspect. On nous dira que nos prévisions sont chimériques, que les demandeurs de concessions assiégent les bureaux, et qu'ils seraient moins empressés s'ils craignaient d'être paralysés par l'insuffisance des bras; mais cet empressement prouve peu de chose pour l'avenir de l'Algérie. L'amour de la propriété est un des instincts profonds de notre société : il en coûte peu pour demander une terre; il est toujours agréable de l'obtenir. Seulement, lorsque les concessions ou les adjudications seront légalisées, on renouvellera ce qui vient de se passer à l'occasion de l'ordonnance du 21 juillet, on recommencera les doléances sur l'impossibilité de réunir le nombre voulu de familles ouvrières.

Cependant, comme les trois pouvoirs de l'état veulent de la façon la plus sérieuse que l'Afrique cesse d'être un désert, comme une solution, fût-elle négative, est le plus grand intérêt du pays, on ne manquerait pas de stimuler l'inertie des entrepreneurs en les menaçant de l'expro-

priation. Qu'arriverait-il alors? Les plus faibles renonceraient au bénéfice de leur concession. Quelques capitalistes rentreraient tant bien que mal dans les termes du contrat, en employant sur leurs domaines le nombre de bras exigé. Forcés alors, comme tous les entrepreneurs de grande industrie, d'économiser sur la main-d'œuvre, ils recruteraient, non pas d'honnêtes familles françaises, mais des misérables et des vagabonds sortis de tous les pays : l'Algérie deviendrait le dépôt de mendicité de l'Europe. Avec un tel fonds de population, il faudrait perdre l'espoir d'opposer aux Arabes une force locale. Bref, un petit nombre de riches propriétaires, entourés de leurs esclaves blancs, comme les planteurs des Antilles de leurs nègres, feraient peut-être de grandes fortunes; mais, pour défendre ces grands propriétaires, il faudrait que la France restât en Afrique l'arme au bras, et que l'on perpétuât le sacrifice annuel dont la formule est devenue proverbiale : cent mille hommes et cent millions.

Un dernier rapprochement entre le système militaire et le système civil mettra en saillie le but de cette étude. La France dépense en Algérie, d'une manière improductive, la dixième partie de son revenu : cette situation ne pourrait se prolonger sans péril. M. le maréchal Bugeaud propose de constituer, au moyen d'un dernier sacrifice de 350 à 500 millions, une population habituée aux armes et assez forte pour se faire respecter sans le secours de l'armée active. Politiquement, l'intention est louable; mais le succès matériel de l'entreprise laisse des doutes. M. le général de Lamoricière ne demande qu'une faible somme : seulement, comme il ne touche pas même la question politique, comme il ne laisse entrevoir aucune réduction de l'effectif, le résultat financier est à peu près le même pour la métropole. Dans la nécessité de rejeter la dépense du peuplement sur les spéculateurs, il leur impose des conditions que ceux-ci pourront difficilement remplir, de sorte que son projet n'offre pas plus que l'autre la perspective du succès commercial. A nos yeux, la fondation d'une colonie n'est qu'une spéculation gigantesque entreprise par une nation : quand l'affaire ne paie pas naturellement ses frais, c'est qu'elle est mauvaise, et il faut l'abandonner. Les frais de l'Algérie sont l'entretien d'une armée, la nécessité d'une forte prime aux capitalistes pour avoir de l'argent, la nécessité d'une forte rémunération au travail pour avoir des travailleurs. Le problème doit donc être ramené à ces termes : Est-il possible que l'industrie agricole devienne assez lucrative pour solder toutes les dépenses nécessaires à l'existence de la colonie? Nous répondrons bientôt, d'une manière affirmative, en exposant un type et un budget d'organisation avec des détails de nature à éclairer la situation de l'Algérie.

A. Cochut

DE

L'ÉTAT DE LA POÉSIE

EN ALLEMAGNE.

LA DERNIÈRE SAISON POÉTIQUE.

I. — *Kelch und Schwert* (*la Coupe et l'Épée*), par M. MAURICE HARTMANN. — Leipzig, 1845.
II. — *Geibel's Gedichte*, poésies de M. GEIBEL. — Berlin, 1846.
III. — *Gedichte von L. Schücking*, poésies de M. L. SCHÜCKING. — Stuttgart, 1846.
IV. — *Der Weltpriester* (*le Prêtre séculier*), par M. LÉOPOLD SCHEFER. — Nuremberg, 1846.
V. — *Lieder vom armen Mann* (*Chansons d'un Homme pauvre*), par M. CHARLES BECK. — Leipzig, 1846.
VI. — *Hamâsa*, recueil de chants arabes, traduit par RÜCKERT. — Stuttgart, 1846.

Voilà deux années déjà que M. Henri Heine a publié sa vive et moqueuse fantaisie, *l'Allemagne*, et que M. Freiligrath a jeté au milieu des partis frémissans sa généreuse *Profession de foi*. C'étaient là, à des titres divers, deux charmans scandales et tout-à-fait inattendus. C'était mieux encore, et l'on pouvait entrevoir dans ces audacieux ouvrages une véritable promesse pour l'avenir. Un réveil si subit, si inespéré, de deux écrivains qui paraissaient avoir donné toute leur mesure, devait, ce semble, être un exemple fécond, un aiguillon puissant pour tant de poètes endormis ou découragés. M. Anastasius Grün a-t-il dit son dernier mot? M. Herwegh, trompé par des acclamations enthousiastes, se croit-il

en possession d'une renommée durable? N'est-ce pas lui surtout qui devrait justifier l'éclatante faveur d'un succès prématuré et renouveler par des travaux plus complets sa vigoureuse, mais étroite inspiration? On a le droit de demander à l'auteur des *Poésies d'un vivant* les plus généreux efforts, car ni le public ni la critique ne lui ont manqué : une bienveillance trop sympathique l'a placé du premier coup à l'endroit le plus lumineux, et toute l'Allemagne a les yeux sur lui. Jamais chanteur n'a rencontré d'auditoire plus nombreux et plus attentif. J'insiste, parce que le découragement, hélas! n'est que trop possible en face des obligations qu'impose un si rapide, un si merveilleux succès. Toutefois prenons garde : le silence de M. Herwegh est dû peut-être à la réflexion solitaire, aux préparations laborieuses, et, dans ce cas, ce n'est pas moi certainement qui voudrais troubler par une invitation trop vive la retraite du jeune écrivain. Il faut bien cependant savoir ce qu'est devenue la poésie chez nos voisins, et comment il a été répondu aux railleries de M. Heine, aux émouvantes provocations de M. Freiligrath. Puisque nous ne trouvons dans l'arène aucun des combattans éprouvés, puisque nous n'avons affaire ni à M. Anastasius Grün, ni à M. Herwegh, ni à M. Nicolas Lenau, ce seront sans doute les *poetæ minores* qui vont appeler notre attention. Qu'importe? S'il y a parmi eux un seul nouveau venu déjà protégé par la Muse, nous n'aurons pas perdu notre peine.

Ce qu'il faut remarquer tout d'abord dans la moisson poétique de cette dernière saison, c'est la diversité assez aimable des œuvres qu'elle a produites. Je veux signaler cet heureux symptôme; depuis leur prise d'armes, en 1840, les chanteurs avaient brisé les plus riches cordes de la lyre, et, pour quelques strophes vraiment belles, on sait combien cette inspiration systématique avait appauvri la littérature. La politique était partout : elle avait troublé meme ces bruyans et inoffensifs *Trinklieder* si chers de tout temps à nos voisins. Les ballades d'Uhland, les mystiques fantaisies de Justinus Kerner étaient dédaigneusement proscrites par toute une phalange hautaine, armée de pied en cap. Il fallait voir les plus humbles écoliers grossissant leur voix et tâchant d'accompagner en chœur M. Herwegh et M. Prutz. Le roi de Prusse ne recevait pas une petition qui ne fût rimée, pas une adresse qui ne fût ornée d'apostrophes retentissantes et de prosopopées magnifiques. Tous ces grands sujets qui sont l'unique et éternel élément des inspirations durables, le cœur de l'homme et les splendeurs de la nature, les mystères de la pensée et les joies de l'ame, tout cela semblait condamné sans retour. La vraie poésie, la seule qui puisse convenir au genie de l'Allemagne, était devenue veuve. Aujourd'hui, grace à Dieu, les sources taries recommencent à murmurer dans les forêts, et une légère brise printaniere parcourt les campagnes désolées. Si légère qu'elle soit, je ne négligerai pas de la suivre. Laissons les publicistes accomplir leur tâche; les pétitions valent mieux, écrites nettement en bonne prose. Personne ne conteste au genie le droit de consacrer en des œuvres sublimes la pensée émue de tout un peuple et d'imprimer le sceau divin de la poésie à ses plaintes, à ses réclamations; mais combien est-il d'écrivains qui soient vraiment préparés à un si glorieux ministere! Chacun chez soi. Le parti constitutionnel, qui a encore tant besoin d'unité et de sérieuse discipline, n'a rien à gagner aux incartades des poètes; une ferme discussion, appuyée sur le bon sens et le bon droit, sera toujours plus efficace que les strophes les plus brillantes. J'ai redouté bien souvent ces auxiliaires incom-

modes; leurs fantasques évolutions m'inquiétaient; j'avais peur qu'ils ne jetassent quelque ridicule sur cette sainte cause de la liberté allemande; or, cette fois, je l'avoue, en voyant une jeune phalange revenir à l'antique et immortelle poésie, j'éprouve une double joie. La politique, sans doute, n'a pas tout-à-fait disparu, nous allons la retrouver encore; seulement elle n'étouffe plus les fleurs de l'ame et de l'imagination; la gerbe que j'apporte est plus variée et plus vive.

Entendons-nous bien toutefois et n'exagérons rien. Si je cède très volontiers à un sentiment d'indulgence, je n'abandonnerai pas les droits de la critique. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre que j'ai à présenter au lecteur; je prétends surtout signaler les symptômes d'une réaction, d'un retour salutaire vers les sereines régions de l'art. Les uns s'en approchent déjà avec beaucoup de fermeté et de grace, les autres ont plus de bonne volonté que de vigueur; ceux-ci, qui s'attardent encore dans les fausses routes d'un mauvais système, indiqueront par le contraste tout ce qu'il y a à gagner dans une voie plus féconde. C'est moins un groupe d'artistes à étudier qu'une situation nouvelle à mettre en lumière; mais là où les *poetæ minores* nous auront introduits, les jeunes maîtres, les chefs, avertis par l'exemple, peuvent arriver demain et renouveler leur talent. Je dois parler aujourd'hui de M. Maurice Hartmann, de M. Geibel, de M. Léopold Schefer; je puis retrouver bientôt dans les mêmes sentiers en fleurs M. Lenau et M. Herwegh, M. Anastasius Grün et M. Henri Heine; je n'ai pas voulu dire autre chose.

Le plus original, le plus distingué, à coup sûr, des poètes que j'annonce ici, M. Maurice Hartmann, pourrait bien, avant quelques années, grossir la courte liste des noms placés au premier rang par l'Allemagne contemporaine. Son livre, *la Coupe et l'Épée*, a été accueilli avec une sympathie très vive par les juges les plus accrédités. Il a déjà reçu les honneurs d'une seconde édition, et les qualités charmantes et fortes qui s'y rencontrent ne justifient pas mal ce succès rapide. M. Hartman est un enfant de la Bohême; en présence d'une magnifique nature, fils d'un pays cruellement éprouvé, descendant des hussites et voisin des Slaves, il n'a eu qu'à ouvrir son ame aux riches impressions des plus émouvans spectacles. En même temps que les belles montagnes de la Bohême lui révélaient de fortes et sombres couleurs, les souvenirs de sa patrie vaincue, non loin de là les cris de la Pologne, le mouvement inquiet de la famille slave, et de la Croatie jusqu'au Dniéper tant de voix désolées s'appelant par-dessus les cimes, tout cela irritait encore son ardente inspiration. C'est là du moins l'effet que produit le livre de M. Hartmann. Ce n'est point le parti pris d'un rimeur qui veut composer un recueil d'hymnes politiques: point de programme, point de déclamations apprises; mais ses ballades, ses élégies, ses petits tableaux les plus charmans, se colorent malgré lui de reflets éclatans et lugubres. Deux choses recommandent surtout M. Hartmann, la sincérité des sentimens et l'énergie de la forme, une sympathie rapide et une décision toute virile, le cœur et le bras, ou, comme il le dit, *la coupe et l'épée*.

« Moi qui viens du pays des hussites, je crois que j'ai communié du sang de Dieu. L'amour bouillonne au fond de mon cœur; l'amour, n'est-ce pas le sang divin? Mon cœur en est rempli comme une *coupe*.

« Moi qui viens du pays des hussites, je crois aux paroles devenues chair, je crois que les pensées deviennent légion, je crois que toute poésie est une sainte *épée*. »

Il n'a pas besoin, en effet, de se tracer un programme, épître au roi de Prusse, épître à M. Herwegh, etc.; non, il est trop sûr de lui-même. Quel que soit le sujet où se prendra son cœur, les généreuses pensées y naîtront sans effort. Le commencement du recueil, *Voix intérieures* (*innere Stimmen*), contient de gracieux détails, mais l'originalité de l'auteur ne s'est pas encore dessinée. C'est là d'ailleurs un thème tellement épuisé, en Allemagne surtout, qu'il faut pour le renouveler ou le mysticisme éthéré de Kerner, ou la grace accomplie d'Henri Heine. Bien qu'il chante avec émotion le toit paternel, j'aime mieux l'entendre quand il quitte le seuil et qu'il embrasse peu à peu tout l'horizon de la Bohême. Il y a deux Bohêmes, on le sait : la forte Bohême du xve siècle, la fille aînée de l'esprit moderne, la mère de Jean Huss et de Jean Ziska, et celle d'aujourd'hui, qui se cherche péniblement elle-même, privée de sa langue et séparée de tous ses souvenirs. Voilà les deux pays que M. Hartmann rapproche et confronte, pour ainsi dire, dans ses douloureuses élégies. Ce qui l'indigne surtout, c'est que la Bohême ait perdu jusqu'au sentiment de ses misères. On pleure les récentes infortunes de la Pologne; « mais toi, s'écrie-t-il, ô mon pays! tu es pareil au cerf que l'épieu du chasseur a frappé au fond de la forêt obscure; il a expiré solitaire, inconnu ; son noble sang a séché depuis des siècles sur les bruyères mortes, et nul n'y songe plus désormais. » Le cœur ouvert à ces tragiques souvenirs, il mêlera volontiers dans ses plaintes toutes les douleurs qui ressemblent à la sienne. Il n'est pas jaloux de la Pologne au point de lui refuser des hymnes funèbres; bien au contraire, s'il peint en traits éloquens les victimes des pays voisins, il croira chanter encore la douleur qui remplit son ame. De là ces nobles ballades où frémit une inspiration vraiment sincère; j'en citerai une qui me semble empreinte d'une beauté originale et forte :

« En Hongrie, trois hommes égarés pendant la nuit et l'orage se sont attablés au fond d'une auberge; en Hongrie, là où le vent du hasard rassemble les enfans des contrées étrangères.

« Leurs regards, — ce n'est point l'éclat de la même flamme. Leurs cheveux, — ce ne sont point les flots du même torrent; mais leurs cœurs, leurs cœurs blessés, ce sont des urnes que les mêmes douleurs ont remplies des mêmes larmes.

« L'un d'eux : Compagnons, crie-t-il, pourquoi sommes-nous muets? est-ce qu'il n'y aura point de toast pour animer joyeusement les buveurs? Eh bien! c'est moi qui le porterai : A la patrie! qu'elle vive libre et grande! trinquons.

« — A la patrie! moi, je suis celui qui ne connaît pas la sienne; je suis un « Bohémien; mon pays n'existe plus que dans le monde des légendes, dans la « mélodie du violon; le désespoir l'enveloppe comme un orage éternel.

« Je m'en vais rêvant à travers les bois et les montagnes, et je pense sans « cesse à la perte douloureuse de mon pays. Voilà bien long-temps que j'ai dés- « appris la douceur du ciel natal; je songe à l'Égypte quand la cymbale ré- « sonne. »

« Alors le second : « Si tu bois à la patrie, je ne bois pas avec toi. Je boirais « à ma honte, car la race de Jacob est une feuille volante qui ne jette pas de ra- « cines dans la poussière de l'esclavage.

« Fais d'abord tomber les chaînes de mes bras fatigués, puis viens, et je boi-

« rai gaiement, et j'oublierai les marques brûlantes de la servitude. Jusque-là, « je reste muet auprès de mon verre. »

« Le troisième, prêt à boire, sent sa lèvre se glacer. Il se demande tout bas : Puis je boire à ma patrie? la Pologne vit-elle encore? est-elle morte? suis-je comme eux un fils sans mère?

« Et de nouveau les voilà silencieusement assis, les buveurs au front morne. Devant eux sont les verres qu'ils n'ont pas touchés. Tous trois, sans dire une parole, ils forment un même accord lugubre. »

M. Maurice Hartmann réussit très bien dans ces vifs tableaux. Son livre contient toute une série de petits poèmes nettement composés, sobrement écrits, et éclairés d'une riche lumière. Cette sobriété si rare, qui était déjà un trait distinctif de Louis Uhland et d'Henri Heine, il la possède à un degré assez remarquable. Parfois ce sont de rapides croquis d'une invention fantastique, mais dont les lignes sont bien arrêtées, les contours nets et saillans; on dirait une vive ébauche de Delacroix gravée vigoureusement à l'eau-forte, quelque chose de noir et de mordant. Voyez cette poétique vignette :

LE VOYAGE DU FIANCÉ.

« Deux chevaliers étrangers sont assis dans la barque; ils descendent le courant du fleuve rapide.

« Le Rhin est muet, le Rhin est profond; mainte fée ensorcelée dort au fond des grottes.

« L'un des chevaliers, à la barbe blonde comme l'or : « Par le ciel! dit-il, ce « voyage est doux.

« Je vais à Cologne, aux bords du Rhin; je vais épouser la nièce de l'évêque, sa nièce aux yeux bleus. »

« Mais l'autre, à la barbe noire, s'écrie : « C'est ton dernier voyage, je le « jure! »

« Ils tirent leurs épées, le fer brille; le chevalier blond tombe dans les flots.

« Le chevalier noir est assis, seul, appuyé sur son épée; son œil morne jette des éclairs lugubres.

« Et tandis qu'il descend vers Cologne aux bords du Rhin, le cadavre lentement nage derrière lui. »

Je recommande encore *les Deux Vaisseaux*, *la Rose du Rutli*, les *Élégies bohémiennes*. Qu'on lise aussi la terrible histoire du *Voile blanc*, elle révèle bien l'enthousiasme stoïque de l'auteur. Un jeune Hongrois, un jeune comte, est condamné à mort; il a armé la révolte au nom des idées libérales, il a été vaincu, sa tête va tomber sur l'échafaud. Hier, hélas! il était prêt à tout, il affrontait volontiers le trépas pour une cause sacrée; mais mourir ainsi! Ah! comme son jeune cœur se brise! comme la vie lui semble belle! L'enfant s'était cru plus fort, et voilà qu'il a peur du bourreau. « Ne tremble pas, lui dit sa mère; je vais supplier l'empereur; s'il m'accorde ta grace, demain, quand l'heure du supplice sonnera, tu me verras à mon balcon, couverte d'un voile blanc. Si mon voile est noir, fais ta prière. » Le jour est venu, l'heure a sonné; le condamné s'avance à travers la foule, il marche souriant et joyeux, car il a vu le voile blanc de sa

mère; il monte sur l'échafaud, souriant toujours, et bien sûr que sa grace va lui être lue à haute voix sur le lieu du supplice; il souriait encore, quand sa tête roulait sous la hache. Vous devinez tout: la courageuse mère avait trompé son fils, voulant qu'il mourût comme un homme.

On ne saurait nier le talent qui brille dans ces compositions, et il n'est pas impossible qu'il y ait là une vraie nature de poète. Si M. Maurice Hartmann était venu quelques années plus tôt, il aurait obtenu peut-être le succès qui a couronné M. Herwegh. Pour ma part, je préfère sans hésiter de telles inspirations, énergiques et franches, à la vigueur un peu factice des *Poésies d'un vivant*. Les sentimens virils qui donnent souvent à la muse de M. Herwegh une incontestable puissance frémissent visiblement dans les vers de M. Hartmann; mais ces émotions, M. Hartmann ne les exploite pas, il n'en fait pas un thème banal, un programme officiel; elles possèdent son cœur et se répandent librement dans toutes les œuvres de son esprit. De là, en des sujets bien différens, ces cris de l'ame inconnus à M. Herwegh, et cette même énergie tragique attestant toujours la présence des douleurs réelles au milieu des rêves de la fantaisie. Ainsi, dans la pièce des *Trois Fils* :

« Sois tranquille, femme; quand une flèche me blesserait mortellement dans la bataille, on m'a appris une formule magique qui me guérira promptement. Qu'un de mes fils prononce les paroles miraculeuses, eussé-je le cœur brisé, je ne mourrais point. »

« Il va au combat et revient le cœur brisé. Déjà son regard s'éteint, mais la douleur ne l'effraie pas : « Mon fils, mon fils, prononce vite la formule; vite, le temps s'écoule. »

« Je serais bien fou, vraiment! dire un mot qui m'empêchera d'hériter! La flèche t'a percé le cœur; je ne commets pas de meurtre en te laissant mourir. » Ainsi parle l'aîné, puis il se tait : il savait la formule qui eût chassé la mort.

« Alors le père : « Le temps me manque pour te maudire... Toi, mon second fils, viens, prononce les paroles sacrées sur ma blessure. J'ai toujours été pour toi le père le plus dévoué; hâte-toi, mon fidèle enfant, je souffre bien ! »

« L'enfant prononce la formule en toute hâte, il la dit de nouveau; mais le sang jaillit à flots, toujours plus fort, toujours plus bouillant. « O ma femme! ô mon fils! mes forces m'abandonnent. Ah! le talisman m'a cruellement trompé! »

« Il ne t'a pas trompé, dit la mère. Voici mon secret, puisqu'il le faut : cet enfant n'est pas ton fils; fais parler le plus jeune. » — « Non, qu'il se taise, femme maudite! et vous, partez pour la tombe, mon ame et mon corps! »

Ajoutez à ces dramatiques ballades des mélodies toutes charmantes, la gracieuse et intrépide chanson *Si j'étais roi*, les belles strophes à Nicolas Lenau, vous ne me reprocherez pas une sympathie trop indulgente pour un écrivain vraiment inspiré, qui, sentant aussi bien que ses rivaux toutes les questions de l'heure présente, ne leur a sacrifié ni les vifs élans de l'imagination, ni l'élégante liberté de la lyre!

Il ne faut pas demander à M. Emmanuel Geibel la forte et vivace inspiration de M. Hartmann : M. Geibel est un poète aimable, d'une humeur facile, d'une verve brillante et légère. Né dans l'Allemagne du nord, aux bords de la mer, il a écouté de bonne heure les invitations des flots voyageurs qui l'ont porté vers

des régions plus douces; c'est en Grèce et en Espagne que s'est épanouie sa muse. Quand il vivait à Lubeck, il chantait bien çà et là, comme il convient à tout poète allemand, le Rhin et ses légendes : mais ce qui le frappait surtout, c'étaient les tableaux des contrées méridionales; le bohémien aux cheveux noirs, le petit joueur de castagnettes, tous les frères errans de Mignon qu'il rencontrait sur sa route, lui faisaient voir en rêve les pays du soleil. Il avait d'ailleurs tous les instincts d'une autre patrie; nul n'était plus insouciant; paresseux avec délices, ainsi que Figaro, il célébrait la fainéantise d'une façon assez avenante, avec toute sorte de bonnes raisons et de gracieux argumens, à peu près comme l'a fait M. Théophile Gautier dans sa jolie pièce à *un jeune Tribun*. Aussi, quand il aura vu l'Espagne, quand il se sera couché sous les lauriers-roses de l'Ilyssus, il se sentira plus à l'aise, et de charmans motifs abonderont sous sa plume. Jusque-là, de Lubeck à Berlin, et en attendant mieux, il jettera par centaines des chansons amoureuses, sans trop se soucier de la fidélité promise et des plus simples vertus du foyer. L'éternelle fiancée, que chantent depuis cinquante ans toutes les lyres germaniques, n'importunera guère ici ceux qui trouvaient cet épithalame un peu trop long; la fiancée classique a disparu; M. Geibel en a mille, *mille e tre,* comme don Juan. Je n'affirmerai pas que cette légèreté soit toujours de très bon goût, ni surtout qu'elle ait l'excuse de l'entraînement naïf et de la verve sincère. Je crois entrevoir bien des imitations, médiocrement dissimulées, dans les meilleures fantaisies de M. Geibel. Je citais tout à l'heure M. Gautier; l'auteur de *la Comédie de la Mort* n'est pas le seul à qui l'écrivain allemand ait emprunté ses capricieuses folies. M. Geibel a lu tous nos poètes, il les connaît très bien et les aime, si je ne me trompe, un peu plus qu'il ne conviendrait. Il a écrit un récit fort gai, assez spirituel, qui n'existerait pas si M. Alfred de Musset n'avait raconté les aventures de Mardoche :

« Aux bords de la Sprée, en Prusse, s'élève la ville de Berlin, célébrée dans tous les journaux, fameuse par son grand Frédéric, par sa poussière de sable et par ses milliers de poètes, dont personne ne sait le nom. C'est là que vivait récemment, fort inconnu, mais bien digne que vous fassiez connaissance avec lui, un jeune étudiant; et, puisque je n'ai pas d'autre héros sous la main, je vais vous conter l'histoire de mon ami Clotaire.

« Singulier personnage! à moitié homme, à moitié enfant. Je croirais volontiers qu'il était le fils aîné du mois d'avril. Tantôt hardi comme un héros, plein d'entrain, prompt à agir; tantôt rêvant à l'aventure et perdu dans le monde des songes; aujourd'hui, mélancolique, inquiet; demain, inaccessible aux moindres soucis; parfois languissant et sentimental, une heure après ferme et résolu; jamais le même; enfin, d'un seul mot, un fragment de poète. »

L'auteur continue ainsi avec beaucoup de gaieté, sa plume court légèrement, finement; mais il est trop visible que Mardoche a passé par là. Une autre fois, il dérobera sans façon M. Victor Hugo; cette belle captive, ravie par le spectacle des contrées splendides où elle est emprisonnée, et qui n'ose admirer pourtant, car elle voit dans l'ombre le sabre des spahis, la captive des *Orientales* est devenue chez M. Geibel ce jeune esclave qui rêve en de très beaux vers et se croit le maître du palais des rois maures. Je signale au hasard quelques emprunts de M. Geibel; j'en pourrais citer beaucoup d'autres. Pardonnons-lui : jusqu'au jour

où il ira s'inspirer au soleil, il a voulu connaître au moins par ses confrères ces plages étincelantes, et il a pris le souvenir de ses lectures pour l'impression des lieux qu'il invoquait en songe.

Rien n'est plus charmant que l'impression du Midi sur les hommes du Nord, mais il la faut sincère et née spontanément sous l'influence de ces contrées heureuses. L'Espagne, la Grèce surtout, dès qu'il les eut visitées, inspirèrent à M. Geibel des compositions plus franches que tous ses vers datés d'Allemagne. C'est une bonne fortune pour le jeune poète de Lubeck d'avoir habité Athènes pendant une année entière. Cette mer divine dont parle l'Iliade, les rossignols de l'*OEdipe à Colonne,* les dieux de Phidias, le chœur des Graces entrevu au penchant des collines sacrées, et particulièrement tout ce qu'il y a de plus léger, de plus indulgent, de plus abandonné dans les mœurs antiques, tout cela se joue avec un charme vrai dans les poésies de M. Geibel. Ce n'est pas sans doute la grace suprême d'André Chénier, la pure inspiration grecque miraculeusement retrouvée; l'auteur, qui ne pouvait lutter avec le poète de *l'Aveugle,* a cherché plutôt un mélange très habile de la simplicité athénienne et de toutes les coquetteries, de toutes les subtilités modernes. De là un composé qui ne manque pas d'une certaine saveur. On pouvait craindre, je l'avoue, que le jeune écrivain, une fois descendu sur ces terres païennes, ne s'abandonnât trop aisément aux déesses effrénées, mais il s'est placé dès le premier pas sous la protection de Minerve.

« Toi qui habites les hauteurs de ces monts, Pallas aux yeux bleus, jette un regard ami sur le poète. Eros m'a bien accueilli sans doute, et le rouge Bacchus me sourit gaiement; mais toi, ô déesse! donne au plaisir la mesure, la sagesse; rends mon humeur paisible, et règle la jouissance. Quand la jeunesse se livre à ses transports de feu, elle paie cher, hélas! ses fugitives voluptés. Au contraire, si tu apaises le tumulte de ton regard à la fois sévère et souriant, comme Orphée, avec la lyre bénie, domptait les lions farouches, jamais alors, jamais la coupe renversée ne déshonore le festin, jamais la jeune fille, rouge de honte, ne détourne les yeux; Vénus, parée de fleurs, se promène au milieu de l'assemblée, et la danse des Graces se déroule autour de la fête charmante. »

C'est aussi Minerve, je pense, qui a révélé à M. Geibel la grace de ces poètes anciens qu'il célèbre avec des impressions toutes neuves, et sans rien emprunter à l'enthousiasme convenu des commentateurs. J'aime que dans l'un de ses plus vifs sonnets il interpelle brusquement tous les philologues, tous les faiseurs de notes, tous les lexicographes de son pays, et les invite à venir fouler le sol de la Grèce moderne. Une matinée aux bords de la mer, une soirée sur la place publique, leur expliqueront mieux Sophocle et Aristophane que tout l'indigeste fatras des érudits allemands. M. Geibel aurait pu même consacrer plus de quatorze vers à ce sujet; je m'assure qu'il y a là matière pour une belle et bonne satire. Cette répétition éternelle de choses cent fois redites, cette accumulation de notes inutiles, ces surcharges épaisses qui déshonorent les plus beaux livres, c'est bien certainement une des plus grandes plaies de l'Allemagne lettrée; et, pour un Heyne, pour un Ottfried Muller, pour un Welcker, on sait quelle est la formidable armée de ces travailleurs acharnés à défigurer les maîtres. M. Geibel pouvait écrire cette satire de ce ton vif et ingénieux qui lui sied, et il s'y serait joué

avec esprit. Il comprend avec un rare bonheur tout le mérite de la forme, et il est vraiment homme du sud par bien des côtés; il craint les nuages, il a horreur des inventions pénibles; la clarté élégante de l'art grec le jette dans des ravissemens sans fin. Quand son ame est plus tournée aux choses mystiques, ce n'est pas en Allemagne, ce n'est pas chez Goethe, chez Jean-Paul, qu'il va chercher ses plaisirs; il s'adresse, comme Schlegel, aux drames sacrés de Calderon.

« Les alouettes babillent dès le matin, et le ciel étend sa belle clarté bleue sur les cimes de la riche vallée. Oh! que l'aimable limpidité d'Homère me réjouit alors! comme la majesté de Sophocle touche mon cœur! Mais si, dans la nuit, bien tard, la lune paraît au milieu des nuages et que la flamme de mon imagination s'agite, alors, oh! je salue Arioste, le poète des contes aux couleurs brillantes, et Calderon me berce de ses rêves fantastiques. »

Tout cela est dit avec une finesse et une grace assez rares en Allemagne, et qui font de ce recueil une lecture piquante. Par malheur, le livre ne finit pas là, M. Geibel revient à Berlin, et la Prusse lui sera aussi funeste que la Grèce lui a été favorable. On conçoit, en effet, que ce poète aimable, que cet insouciant dilettante, sera fort dépaysé quand il reviendra sur la terre natale. Il trouvera une transformation déjà bien sérieuse, des émotions nouvelles et profondes, de graves problèmes bruyamment agités; or, paresseux comme il l'est, je crains bien qu'il ne sache guère prendre sa place au milieu de cette foule tumultueuse. Je conçois le rôle d'un poète qui maintiendrait fermement l'indépendance de l'art, et qui tâcherait de s'élever au-dessus des questions du jour par le culte passionné de l'idéal ou les ravissemens gracieux de la fantaisie. Ce que je ne puis admettre, c'est l'indécision, l'embarras, la gaucherie provinciale de M. Geibel, quand il revient en Allemagne. Il ne sait que faire, il n'ose se décider. Rien ne l'obligeait sans doute à prendre parti dans le grand débat politique de son pays; son rôle, au contraire, était tracé d'avance; il devait continuer à prodiguer sans souci ses élégantes chansons et tout au plus à railler doucement les tribuns, comme l'a fait M. Gautier dans maintes pièces épicuriennes et sceptiques. Mais non, M. Geibel se laisse entraîner partout où souffle le vent : tantôt il enfle sa voix, il s'efforce d'être bien noir, bien lugubre, et, voulant donner un vigoureux symbole du temps où nous sommes, il chante les trois forgerons qui forgent, à l'endroit le plus sombre de la forêt, la formidable épée du peuple. Vous croyez que M. Geibel s'est rallié à la phalange de M. Herwegh? Tournez la page, vous trouverez M. Geibel dans des dispositions toutes différentes. Le voilà qui fait reparaître, pour la centième fois, l'inévitable héros de la poésie allemande, Frédéric Barberousse en personne! et pourquoi, je vous prie? Jusqu'ici, lorsque le grand empereur souabe, interpellé par les poètes, se réveillait dans les cavernes du mont Kyffhaeuser, c'était pour encourager l'Allemagne, pour exciter les vieux sentimens teutoniques, pour exalter la loyauté et l'héroïsme; M. Geibel lui a donné un rôle nouveau. Il le force à débiter une déclamation, un sermon méthodiste qui pourrait trouver place dans le moniteur officiel de Berlin ou dans la *Gazette évangélique*. Décidément, les poètes allemands feraient bien de s'interdire pendant long-temps cette solennelle figure de Barberousse; ils n'en ont que trop abusé. Quand M. Henri Heine, il y a deux ans, renvoyait si plaisamment le vieil empereur barbu au fond de sa caverne, la satire ne s'adressait pas au puis-

sant héros de la maison de Souabe; elle frappait les rimeurs ou les tribuns dont la lourde emphase évoquait ridiculement ces gothiques souvenirs. Je regrette que M. Geibel ne se soit pas rappelé cette vive et spirituelle leçon; il aurait pu s'épargner des vers médiocres et de fâcheuses palinodies. En vérité, on ne comprend pas que le jeune poète se soit laissé entraîner à de pareilles fautes! Comment expliquer ces doubles déclamations, cette double emphase en sens contraire, chez un écrivain qui fait profession de scepticisme et qui doit au *far niente* de la fantaisie ses œuvres les plus aimables? Voilà un gracieux livre gâté comme à plaisir et de propos délibéré. M. Geibel est digne toutefois de prendre une belle revanche, et j'espère qu'il ne tardera pas; il abandonnera à de plus forts que lui les dangereuses arènes, il relira Théocrite et Calderon, et, dans le cadre qu'il s'est choisi, viendront se ranger sans prétention les ébauches légères, les dessins vivement enlevés, les fines et brillantes aquarelles.

Un écrivain connu par d'heureux essais de critique et des romans agréables, M. Levin Schücking, fait aujourd'hui son début en poésie. Je crains que M. Schücking n'ait tort : la Muse demande un amour exclusif et jaloux. L'auteur d'*Un Château au bord de la mer* et des *Chevaliers* a écrit ces deux romans pour prouver sans doute les ressources diverses de son esprit; il devrait songer maintenant à une œuvre plus sérieuse et déterminer nettement sa vocation. La facilité intelligente qu'on ne saurait lui contester doit être un don précieux, s'il s'applique à pénétrer le sens des œuvres littéraires, à les apprécier, à les juger. Qu'il fortifie sa pensée, qu'il se familiarise avec les œuvres des maîtres, qu'il assure ses principes, et il pourra donner à l'Allemagne ce dont elle a tant besoin, un vrai critique. C'est de ce côté que je le crois appelé. La poésie serait-elle la vocation véritable de M. Schücking? M. Schücking pourra sans doute écrire agréablement de jolis vers; son livre contient des parties estimables; il y a de l'éclat, de l'élégance, d'aimables qualités. L'habile critique sait bien cependant que cela ne suffit pas. Si M. Schücking a voulu seulement exercer son aptitude à des choses diverses, il a réussi dans un certain degré; mais peut-être valait-il mieux ne pas initier le public à ces secrets d'intérieur qui ne l'intéressent guère. J'ai remarqué dans le livre de M. Schücking de fraîches descriptions de la Westphalie, quelques tableaux de genre dont la grace mérite des éloges, des ballades habilement conduites. La meilleure page de ce livre est certainement celle que le poète adresse à son enfant qui vient de naître. En présence de cette ame vierge qui entre dans le monde, la main étendue sur ce jeune front, il abandonne sa pensée aux chimères permises de l'espérance. Ce qu'il n'a pu faire, ce qu'il n'a essayé qu'à demi, pourquoi cet enfant ne saurait-il l'accomplir un jour? Et le voilà qui salue de loin, dans l'avenir, son œuvre enfin réalisée; ses plans, ses projets, ses travaux interrompus, ses poèmes qui n'ont pu venir à bien, ses romans qui dormiront toujours au fond de son cœur, toutes ces rêveries auxquelles il n'a pas su donner une forme durable, il les voit, il les admire dans leur splendide parure. Comme elles sont belles, cette fois, les pauvres filles de son imagination indécise! comme elles marchent avec grace dans leurs vêtemens immortels!

« L'héritage que je te laisse, ce sont des plans inachevés, des plaintes interrompues, des fragmens de mélodies; ce sont des œuvres mortes dans leur pre-

mière fleur, ou qui me fuyaient quand je croyais les saisir. Oh! que ton sort soit plus heureux! Cette malédiction de la médiocrité, puisses-tu ne jamais la connaître! Que ta vie soit un chant complet et large, un plein et vigoureux accord d'une harmonie profonde! »

Vœux charmans et confession sincère! C'est une belle idée qui a inspiré au poète cette touchante abnégation. Il est bien doux en effet pour le lutteur fatigué de confier à une part de soi-même la poursuite du but qu'il a désespéré d'atteindre. Au moment où le rameau sacré semble fuir à jamais, c'est une consolation élevée de le conquérir par une espérance si légitime et de tromper le destin jaloux. M. Schücking cependant serait bien coupable de se résigner ainsi; il est jeune, il est ardent; l'heure du découragement n'a pas sonné pour lui. Je lui sais gré d'avoir senti avec une répugnance si vive le goût amer de la médiocrité. Cette malédiction qui condamne l'artiste à des ébauches sans fin, à d'éternels à peu près, il en a ressenti et exprimé l'horreur en des strophes brûlantes; qu'il s'arrache donc résolûment à une voie qui n'est pas la sienne. S'il s'obstine dans des études pour lesquelles son talent n'est point fait, il s'inflige la dure nécessité de répéter souvent la plainte trop sincère qu'on vient de lire. Il y a chez M. Schücking l'étoffe d'un critique original, d'un juge sérieux, intelligent, amoureux de l'art et de la poésie. En suivant cette direction, il peut se faire une belle place, et cette place, je le répète, est encore à prendre dans la confusion des lettres contemporaines.

J'ai ouvert avec empressement le nouveau poème de M. Léopold Schefer. M. Schefer est un esprit d'un ordre élevé, une ame riche, un penseur plein d'onction et d'enthousiasme. Quels que soient les défauts de ses œuvres, et ces défauts sont bien graves, on est sûr de ne pas perdre son temps à une lecture banale; il y a dans les plus grandes bizarreries de sa pensée un sentiment si profond, une si grande ouverture de cœur, qu'on entre aussitôt en communication avec cette aimante et sympathique nature. Et puis une vive curiosité me pressait. Dans les deux poèmes qu'il a déjà donnés, *le Bréviaire des laïques* et *les Vigiles*, M. Schefer a été comme accablé par la ferveur et l'exaltation de son ame. Les religieuses émotions de sa pensée philosophique n'ont jamais pu revêtir une forme belle et transparente. Que de fois, avec tous les amis de M. Schefer, j'ai souffert de ce perpétuel contraste entre la richesse de la pensée et les embarras de l'expression! Certes, rien de plus douloureux qu'une telle lutte. Séduit pourtant, malgré la barbarie du style, par le zèle, par la piété fervente de l'apôtre, je faisais des vœux sincères pour que l'écrivain, plus familiarisé avec les ressources de l'art, sût confier un jour les trésors de son ame à une langue digne de lui. Voilà pourquoi j'ouvre chacun de ses livres avec une espérance inquiète.

Hélas! l'attente est toujours trompée. On dirait que M. Léopold Schefer s'est retiré volontairement des rangs des artistes. Enivré de son mysticisme philosophique, il renonce chaque jour davantage à la gloire littéraire. Un habile critique, M. Gustave Kuhne, a signalé en des termes bien sentis la parenté qui unit M. Schefer à Jean-Paul. C'est le même dédain de la forme, c'est le même laisser-aller de la pensée, qui s'épanouit en tous sens, selon les hasards de l'inspiration, selon les dispositions d'un cœur qui déborde. Je crains cependant que M. Kuhne

n'ait donné à M. Schefer une excuse dont celui-ci a profité trop aisément. Le mysticisme sentimental de Jean-Paul laisse encore une large place à l'énergie créatrice de l'artiste; les magnifiques éclairs qui illuminent son chaos ne sont pas toujours le produit du hasard : on y sent le réveil soudain de la volonté. Eh bien! c'est la volonté qui manque à M. Léopold Schefer. Phénomène bizarre! Voilà un poète que les doctrines de Hegel ont rempli d'enthousiasme; il les prêche avec une conviction passionnée, avec un zèle apostolique. Or, ce rationalisme qui se traduit chez ses co-religionnaires en des doctrines politiques si nettes et donne naissance au radicalisme le plus décidé, ce système hautain devient chez M. Schefer un mysticisme inattendu! Tandis que ses amis ne demandent à la philosophie de Hegel que des excitations révolutionnaires, il lui emprunte une douceur si fervente, une sérénité si calme, si résignée, si avide de paix, qu'il est conduit bientôt à l'inertie du quiétisme. Il lui arrive souvent, je le sais, de prêcher, comme l'école hégélienne, le culte de l'esprit, la fierté, l'indépendance de la raison. Qu'importe? Même en exaltant ces dogmes sublimes, sa parole languissante engourdirait les ames; quand le mysticisme n'est plus dans le fond des choses, il reste encore dans le langage et enchaîne le hardi penseur. Tous les jeunes chefs de l'école hégélienne se sont transformés en tribuns; ils ont quitté les cimes de la spéculation pour les luttes de la place publique. C'est à ce moment même que M. Léopold Schefer, enfermé dans sa solitude, est retourné avidement vers les sources dangereuses où l'Allemagne a bu si long-temps l'oubli de la terre et le dédain de la vie active. Certes, ce n'est pas moi qui conseillerai jamais à M. Léopold Schefer d'imiter les démocrates de la jeune école hégélienne; je crois qu'il a pris la meilleure part dans l'héritage du maître, puisqu'il en a gardé le spiritualisme, le culte de la pensée, tous les sublimes soucis de l'ame répudiés si violemment par MM. Feuerbach et Stirner. Toutefois il y a bien des degrés entre l'activité turbulente de la jeune école et le quiétisme contemplatif de M. Schefer. Si l'auteur du *Bréviaire des laïques* pouvait réveiller sa volonté endormie, s'il pouvait soumettre sa pensée à un travail opiniâtre et mettre en œuvre, comme un laborieux artiste, les confuses richesses que renferme son ame, le philosophe y gagnerait autant que l'artiste. Chez lui, en effet, la philosophie et la poésie, bien loin de s'entr'aider, se corrompent mutuellement; c'est la philosophie mystique de M. Schefer qui enlève au poète l'amour et le sentiment de la forme, et, si par hasard la pensée se redresse, la langue indolente adoptée par le poète énerve à son tour les doctrines qu'il veut chanter.

Cette obstination du mysticisme allemand, dans une époque comme la nôtre et chez un poète qui appartient à l'école de Hegel, est vraiment un phénomène singulier, une curiosité bizarre. En vain M. Schefer s'est-il mêlé à la vie véritable, en vain a-t-il vu des contrées diverses, l'Italie, l'Orient, les capitales tumultueuses: il semble qu'il ait passé son existence au fond d'un cloître. S'il eût vécu il y a plusieurs siècles, dit un écrivain allemand, Léopold Schefer eût fondé une religion. Je ne sais, mais il est certain que la philosophie hégélienne est devenue pour lui toute une eglise, et que, du fond des chapelles obscures, sa voix nous arrive comme la psalmodie sans fin d'un moine agenouillé.

Le premier poème de M. Schefer, *le Bréviaire des laïques*, avait charmé bien des esprits, malgré l'inexpérience littéraire qu'il accuse si hautement. Ce bréviaire est un recueil de chants religieux et philosophiques, appropriés à chaque

saison, à chaque mois, à chaque jour de l'année; le texte de la prédication quotidienne, ce sont les moindres événemens de la nature, une fleur qui s'ouvre, un oiseau qui chante, l'arrivée des cigognes, le départ des hirondelles; la leçon morale s'associe gracieusement aux scènes du bois et de la prairie, et l'on respire, pendant tout le sermon, je ne sais quelle franche odeur de foin, de fougère et de serpolet. Il y a bien dans tout cela des bizarreries inexplicables : tantôt une négligence inouie, tantôt une raideur technique qu'on excuserait à peine dans un traité spécial; mais la pieuse émotion du poète est si vraie, qu'elle éclate sous la dureté du langage. Son sermon terminé, M. Schefer est rentré dans sa cellule de moine; il a donné alors *les Vigiles,* c'est-à-dire ses méditations solitaires, ses dévotions philosophiques sous la lampe nocturne. Or, cette froide cellule l'a moins bien inspiré que la nature printanière; comme il n'était plus soutenu par le spectacle de la vie, il est retombé dans les ténèbres de l'abstraction, et j'ai dit ici même (1) tout ce qu'il y a de subtilités et de galimatias dans les rêveries de ses veilles. Le poète toutefois y continuait le développement d'une même pensée; c'était toujours la philosophie devenue religion, l'école transformée en église. Eh bien! M. Schefer poursuit encore aujourd'hui la tâche qu'il a commencée; après *le Bréviaire des laïques*, écrit en présence de la nature, après les élévations de ses nuits pieuses, le voilà maintenant qui se mêle à la foule, il parcourt le monde, il frappe à chaque seuil, il va consoler les cœurs souffrans, relever les malheureux qui doutent; il s'impose enfin les plus actives fonctions du sacerdoce, et, pour qu'on ne s'y méprenne pas, il intitule son livre *le Prêtre séculier.*

Ce titre m'a séduit, je l'avoue. Il me semblait que l'auteur des *Vigiles*, averti par la chute de son dernier ouvrage, ambitionnait enfin le succès poétique. Quelle meilleure occasion, en effet, pour renoncer à ses monotones divagations? Prêtre séculier, il allait converser avec ses semblables et porter à tous le pain de la doctrine nouvelle; il ne serait certainement pas, me disais-je, subtil et inintelligible comme dans *les Vigiles;* mêlé au mouvement de la vie humaine, il rencontrerait sans doute des tableaux, des scènes animées, des émotions profondes qui lui étaient interdites dans *le Bréviaire des laïques.* Une fois ce genre admis, où trouver une matière plus fertile, un plus riche programme? C'était du moins un sujet favorable pour justifier complétement, si cela est possible, les essais de poésie hégélienne. Imaginez un Jocelyn nourri de la pensée puissante de Hegel, et qui va prêchant avec une foi enthousiaste les conséquences morales de la doctrine du maître, le respect de la raison, l'adoration de l'esprit suprême, le sentiment de la vie universelle : le panthéisme du philosophe de Berlin nous choquera peut-être moins, enseigné avec une sérénité si pure, et les tableaux que découvrira l'artiste, les scènes diverses qu'il va illuminer de sa pensée, nous rappelleront le magnifique épisode des *Laboureurs.* N'est-ce pas là aussi qu'aspirait ce jeune maître si pieux dans ses audaces, si fervent dans ses témérités, ce noble poète trop tôt enlevé à la philosophie, M. Frédéric de Sallet? Je me plaçais, comme on voit, sur le terrain même de M. Schefer, quoique je me défie singulièrement de cette poésie métaphysique; j'acceptais le pro-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1844, *De la Poésie philosophique en Allemagne.*

gramme annoncé, et par M. Schefer, et par M. de Sallet; je l'acceptais avec toute sorte de réserves, on le pense bien, et en attendant le chef-d'œuvre qui devait en sortir. Le chef-d'œuvre n'est pas venu, et ne viendra pas. Au lieu de ces inspirations que je cherchais, au lieu de ces scènes vivantes qui auraient mis en relief la pensée du philosophe, je n'ai trouvé que de longues dissertations, de longs traités en vers iambiques. Il semble même que M. Schefer ait exagéré dans ce livre tous ses défauts accoutumés, comme il a accusé plus nettement aussi le caractère religieux de sa philosophie. Jamais le *prêtre* hégélien n'a été plus convaincu des vérités qu'il annonce; jamais il n'a montré une plus ardente ferveur. Le panthéisme de Hegel, avec tous ses dogmes, est prêché ici par le plus affectueux des lévites, et on en voit sortir, grace à l'onction du prédicateur, des conséquences inattendues, des préceptes de charité, d'amour, de dévouement, qui semblaient bien étrangers à cet effrayant système. Le dieu de Hegel, si grand, mais si impitoyable, devient tout à coup sympathique et miséricordieux; il a des tendresses presque chrétiennes. Voilà la part vraiment originale de cette étrange production. Cependant, plus le poète s'exalte et abandonne la terre, plus aussi il est entraîné dans les abstractions stériles et le fatras des formules. Nous espérions que cet enthousiasme si sincère allait produire un poète; nullement, il en sort un docteur chargé de son lourd bagage. On ne trouvera pas plus de thèses et d'antithèses, de géométrie et d'algèbre métaphysique dans la *Phénoménologie* de Hegel, qu'il n'y en a dans *le Prêtre séculier*. M. Schefer a beau écrire en vers sur les grands sujets qui remplissent son ame, c'en est fait, il n'y a plus ici ni poète, ni poésie; tout cet appareil pédantesque a étouffé l'imagination. Vous qui aimiez l'auteur du *Bréviaire* pour ses pieuses ferveurs et qui espériez en lui, renoncez désormais à ce Novalis plus ardent que vous vous promettiez : il faut vous résigner pour toujours à une scolastique barbare.

Véritable scolastique, en effet! Les livres de M. Schefer nous reportent sans cesse au moyen-âge. On croit étudier un de ces artistes catholiques profondément pénétrés d'un idéal merveilleux, impuissans à le réaliser. Les vieux peintres byzantins n'ont pas été plus gauches, plus ignorans de leur art, quand ils ont voulu imprimer à leurs œuvres le sentiment sublime qui les possédait. Ce mélange d'élévation et de gaucherie nous touche dans les productions du XIIe siècle; il nous blesse et nous attriste chez un poète de nos jours, chez le disciple passionné d'une grande école philosophique. Le cloître, car je ne saurais trouver une image plus juste, le cloître obscur où s'enferme l'imagination de M. Schefer n'a pas, on le pense bien, l'austère prestige de ces galeries sombres, de ces chapelles consacrées où peignait le dominicain de Fiesole. Bien que M. Schefer ressemble souvent à un frère prêcheur en extase, cette extase métaphysique, loin de donner naissance aux visions grandioses, va se perdre dans la laborieuse subtilité des formules. Ce peut être d'abord une étude curieuse d'interroger ce personnage bizarre, ce solitaire des thébaïdes philosophiques, ce pieux moine hégélien; cependant la sympathie que commande la conviction du poète fait bientôt place à un ennui insupportable, et, fuyant ces vides domaines de l'abstraction, l'esprit redemande avidement la lumière et la vie.

Je ne sais si la poésie de M. Charles Beck doit nous donner cette vivifiante lumière; mais, à coup sûr, elle nous ramènera au milieu du monde, en face de

la réalité la plus pressante. Il n'y a rien de moins monacal que ce nouveau volume de l'auteur des *Nuits* et du *Poète voyageur;* ce sont des pamphlets où les plus vives questions sociales sont chantées avec une irritation amère. L'auteur les intitule *Chansons d'un homme pauvre,* et il a bien soin de nous avertir, dans le titre même, qu'il les dédie à la maison Rothschild. Voilà, certes, un défi bruyant, voilà une provocation annoncée avec fracas! Les amis de M. Charles Beck, les lecteurs qui s'intéressent à l'avenir de son talent, pensent que le jeune poète pouvait se passer aisément de ce faux éclat, et qu'il se serait fait écouter sans crier si haut : Me voici.

Il y a chez M. Beck un vrai cœur de poète. *Les Nuits, le Poète voyageur, la Résurrection, les Mélodies hongroises*, ont signalé avec bonheur les débuts de l'écrivain; mais les qualités incontestables de son talent avaient besoin d'une direction sévère. Le poétique enthousiasme qu'on ne saurait lui refuser se prend trop souvent à des apparences, à des chimères, à des nuages trompeurs. Son cœur s'exalte, sa voix est pleine d'indignation et de larmes, il sait nous communiquer une émotion rapide; puis, quand il est temps de répandre dans les ames, ainsi préparées, les enseignemens sublimes qui semblent remplir sa pensée, le poète reste muet ou balbutie une thèse vulgaire. Soit qu'il fît écrire à Louis Boerne la bible de l'avenir, soit que, dans son poème de *la Résurrection*, il appelât sur les montagnes ce bel archange qui vient évangéliser le monde nouveau, c'étaient toujours les mêmes promesses imprudentes, la même exaltation stérile. Aujourd'hui le poète prétend consoler tous les malheureux et dénoncer les iniquités d'une société mauvaise. Tâche difficile, à coup sûr! difficile surtout pour un écrivain chez qui le cœur précède toujours la réflexion et se passe si facilement des idées. Il déclamera beaucoup, je le crains, il accumulera les métaphores pour dissimuler le vide de son œuvre, ou bien, ce qui est la même chose, s'il rencontre une pensée qui puisse se prêter aux développemens de la poésie, il sera impuissant à la féconder. Je souffre quand je vois un de ces ardens poètes, avant l'heure de la maturité et de la force véritable, s'attaquer à un sujet redoutable, se préparer à une lutte où il sera vaincu sans gloire. Il n'est pas donné à tous de prendre la parole au nom de l'homme pauvre, au nom des classes souffrantes. L'auteur des *Feuilles d'automne* a dit en de beaux vers :

> Au banquet du bonheur bien peu sont conviés,
> Tous n'y sont pas assis également à l'aise;
> Une loi, qui d'en bas semble injuste et mauvaise,
> Dit aux uns : Jouissez! aux autres : Enviez!

Loi terrible! pour en scruter les mystères, pour la réviser, pour l'amender, si cela est possible, il faut autre chose que de vagues déclamations et de prétentieuses images. C'est une fonction grave et précise. Quelle philosophie sérieuse elle exige! quelle science des choses! quelle impartialité supérieure! Si M. Charles Beck eût écrit ce livre dans vingt ans, avec une ame aussi émue et enrichie par la méditation, nul doute qu'il se fût épargné bien des erreurs, bien des pages ridicules, bien des inventions très peu dignes de son talent. Ce n'est vraiment pas la peine de chanter avec un accent si indigné pour développer en strophes retentissantes des opinions aussi audacieuses que celles-ci : Le pauvre est malheureux, le pauvre souffre, le pauvre est privé des biens terrestres, etc.... Une

indignation si hautaine, jointe à une si grande stérilité d'idées, donne à tout ce réquisitoire je ne sais quel caractère bouffon. On voudrait ne pas sourire en un sujet si douloureux, et, si cela arrive par la faute du prédicateur maladroit, n'est-on pas autorisé à lui garder une légitime rancune? Il y a dans le *don Juan* de Molière une scène que le livre de M. Beck m'a rappelée malgré moi, c'est le fameux sermon de Sganarelle à don Juan. Don Juan, pour M. Beck, c'est la société, c'est ce monde riche et insolent, débauché et cruel, qu'il a résolu de châtier dans ses poèmes. A ce don Juan pervers, l'honnête Sganarelle entreprend de faire une réprimande décisive, et, comme il est poussé à bout, comme il a le cœur gros et la vue trouble, Dieu sait le galimatias qui va sortir de là! Vous vous rappelez ce beau discours : « Les richesses font les riches; les riches ne sont pas pauvres; les pauvres ont de la nécessité; la nécessité n'a point de loi; qui n'a pas de loi vit en bête brute, et, par conséquent, vous serez damné à tous les diables. » Telles sont aussi les conclusions de M. Beck, et ses argumens, par malheur, ne différeraient pas de beaucoup de ceux qu'on vient de lire, si l'auteur n'avait à son service toutes les ressources d'une langue éclatante. D'où vient cela? C'est que M. Beck est dupe de ses oisifs entraînemens, c'est qu'il prend pour une inspiration vigoureuse la première émotion de son cœur, et que, sans armes et sans cuirasse, il attaque follement l'ennemi redoutable qui se raille de ses coups. Jeunes poètes qui voulez châtier les duretés du monde, souvenez-vous qu'il faut, pour dompter l'insolence de don Juan, la main de pierre du commandeur. Si votre pensée n'est pas sûre d'elle-même, si vous prenez la parole sans droit et sans mission, je crains pour vous, malgré l'éclat de vos rimes, les incohérences de Sganarelle.

Si les vers de M. Beck sont pleins d'une faiblesse ampoulée quand il dénonce l'iniquité du siècle, son inspiration, au contraire, est amère et violente, lorsqu'elle s'adresse aux cœurs souffrans. M. Beck s'est trompé deux fois. Il fallait punir l'égoïsme avec cette calme vigueur que donne la supériorité de l'ame, et il importait de trouver pour les humbles ces douces paroles qui ferment les plaies saignantes et relèvent les natures flétries. Le poète n'a fait ni l'un ni l'autre. Le sujet qu'il a choisi exigeait deux qualités indispensables, la vigueur et la sérénité; il les a négligées toutes deux pour des divagations sans but. Ainsi, nous sommes bien forcé de le dire, la pauvreté, qui pour une ame forte peut devenir une muse austère et féconde, n'a donné à M. Beck que les plus mauvais conseils; *malesuada fames*.

Il serait impossible pourtant qu'un poète tel que l'auteur des *Nuits* et de *la Résurrection* ne prît pas çà et là de belles revanches. On trouve dans son livre de petits drames pleins d'intérêt et de vie, qui seraient plus remarqués encore, s'ils n'étaient enfouis au milieu de la rhétorique socialiste. L'uniformité du recueil nuit singulièrement à ces pièces plus heureuses : mettez-les à leur place, dans le libre mouvement d'un tableau varié, elles reprendront toute leur grace. Ici, au contraire, la monotonie du livre semble peser sur elles, et on dirait qu'elles empruntent à leur fâcheux entourage je ne sais quoi de faux et de déclamatoire. *Anna Maria, la Vieille fille*, sont de douloureuses et délicates peintures, qui rappellent une des meilleures pièces de M. Hugo, celle qu'il intitule *Regard jeté dans une mansarde*. Dans la dernière surtout, le poète allemand pourrait lutter avec l'auteur des *Voix intérieures;* il a mis dans cette

composition la grace charmante, la tendresse inquiète, qui font de cette mansarde attristée un si touchant tableau, et cependant son œuvre nous laisse froids, ou du moins l'émotion qu'elle nous donne est combattue par un sentiment contraire; nous nous défions de l'impression produite sur notre esprit, nous n'osons pas nous y abandonner; pourquoi cela? Parce que l'auteur, avant de rencontrer cette bonne fortune, s'est vulgairement livré aux déclamations banales, et que nous craignons de retrouver sous la vive peinture qui nous frappe son éternel parti pris, sa fausse et froide indignation. M. Charles Beck doit regretter, j'en suis sûr, l'erreur où il s'est laissé entraîner; s'il eût moins cédé aux préoccupations socialistes, s'il n'eût pas écouté des doctrines de haine, son livre, composé plus librement, eût laissé un facile essor aux qualités de son imagination. Qu'il s'arrache donc à la tyrannie des systèmes, qu'il rende à son talent le grand air et les inspirations franches; je l'en conjure au nom des œuvres meilleures qu'il peut produire et qui mourraient dans une atmosphère malsaine, au nom d'Anne Maria, au nom de cette vieille et sainte fille qu'il a si bien chantée.

Je désirerais bien avoir à signaler ici, dans le *Reineke Fuchs* que vient de nous donner un poète de Berlin, le rajeunissement d'un des plus curieux monumens du moyen-âge; je désirerais que dans ce sujet antique l'auteur eût introduit une vie nouvelle, et qu'il eût transformé pour l'histoire qui se fait sous nos yeux la vieille fable où nos aïeux attaquaient si gaiement la société féodale ou monacale. Quel cadre plus charmant que celui-là! Comme on suivrait volontiers à Berlin ou dans la Prusse rhénane les aventures de maître Renard, du seigneur Isengrin, de dame Hersant et de dame Hermeline! Les épisodes ne manqueraient pas pour donner au vieux texte un intérêt présent, et, dans la longue destinée de ce poème sans cesse refait et corrigé depuis le XIIe siècle, cette branche nouvelle ne serait pas la moins originale. N'y verrait-on pas tout d'abord un événement inattendu, la grande réconciliation des deux ennemis, Renard et Isengrin? car, on n'en saurait plus douter, un même intérêt réunit aujourd'hui l'astuce du clerc et la force du baron; Renard et Isengrin sont d'accord; en d'autres termes, le piétisme règne, appuyé par ce gouvernement qui ajourne depuis plus de trente années la constitution promise. Le sujet est séduisant et périlleux. Pour se jouer avec grace au milieu de ces allusions directes, pour confronter gaiement dans une fable poétique le froc et l'épée, l'église et l'état, M. Hengstenberg et M. Eichhorn, il faut une finesse, une élégance et des ruses d'artiste qui ne sont pas communes dans les pamphlets de nos voisins. Les rudes invectives de Luther ou de Hutten auront toujours plus d'influence sur la poésie politique des Allemands que la grace des fabliaux. Je ne sais guère que M. Henri Heine à qui ce sujet pourrait convenir; il a mieux aimé créer son personnage à sa fantaisie que de l'emprunter aux chroniques, et, au lieu de l'ours des fabliaux, au lieu du seigneur Brun, nous avons eu *Atta-Troll*. Quant à M. Glassbrenner, dont *le Nouveau Reineke Fuchs* a été si sévèrement interdit, excommunié et mis au ban de la Prusse, je crois que c'est beaucoup trop d'honneur qui lui a été fait, et que son héros n'est pas un assez puissant baron pour mériter de telles colères. M. Glassbrenner est sans doute un homme d'esprit, un conteur facile; ce n'est pas un poète, ce n'est pas un artiste, et l'on chercherait vainement une sérieuse qualité littéraire dans les cinq ou six mille vers de son épopée. Voilà la seule sentence que méritait *le Nouveau Reineke Fuchs*.

Je ne veux pas cependant terminer ce tableau rapide par le livre de M. Glassbrenner; après les beaux vers de M. Maurice Hartmann, après les élégantes fantaisies de M. Geibel, et même après les intéressans efforts de Léopold Schefer et l'éclat désordonné de Charles Beck, ce serait demeurer sur une œuvre trop étrangère à la poésie. Je suis heureux que Rückert nous ramène vers les hautes et lumineuses régions. L'illustre poète vient d'ajouter un livre nouveau à ses splendides études sur la poésie orientale, et ce n'est pas le moins précieux de tous ceux qu'il a donnés déjà. Il ne s'agit pas d'Hafiz, d'Hariri, ou de Dschelaleddin; l'habile écrivain nous transporte cette fois dans les temps les plus reculés de l'Arabie et nous en déroule les origines poétiques, la littérature primitive, légendes, chansons, fragmens d'épopées, tout un trésor plein de nouveauté et d'éclat. Il y avait en Égypte, au commencement du IXe siècle, un poète en renom, Abu Temmâm, qui vivait à la cour des kalifes Abassides. Abu Temmâm n'était pas seulement un chanteur très fêté, c'était un érudit, et il recueillit avec beaucoup de soin toutes les chansons des aïeux, les abondantes richesses de la tradition populaire. C'est ce recueil, célèbre dans la littérature orientale sous le nom de *Hamâsa*, que l'auteur des *Gazelles* et du *Jardin des Roses* vient de traduire dans sa forme étincelante. On peut se fier aux traductions du brillant poète; jamais écrivain n'a manié sa langue avec une plus merveilleuse souplesse; sous la plume de ce riche et industrieux artiste, les mots s'illuminent de reflets inattendus, les strophes se déroulent comme des tissus précieux. Ce nouvel ouvrage de Rückert confirmera sa réputation d'écrivain. Il nous avait fait connaître les magnifiques profondeurs de Dschelaleddin, les folles amours du joyeux Hafiz; aujourd'hui nous voyons sortir des tentes, dans son élégance sauvage, toute la chevalerie arabe. Des cavaliers rapides, le cimeterre au poing, traversent les vastes solitudes, les nobles chevaux hennissent, les défis sanglans sont jetés aux échos, et les épées se renvoient des éclairs. L'horreur de tout ce qui est bas, le mépris de la lâcheté, je ne sais quelle exaltation téméraire, en un mot le véritable esprit chevaleresque, voilà ce qui éclate dans ces fragmens épiques. C'est un présent très utile que Rückert vient de faire aux lettres sérieuses; outre le mérite d'une traduction supérieure, outre ce rare attrait d'une forme accomplie, je dois signaler dans ce curieux livre les vives lumières qu'il peut répandre sur la poésie européenne du moyen-âge. On a souvent parlé de l'influence exercée par les Arabes. M. Villemain, avec sa vivacité féconde, avait indiqué le problème aux investigateurs patiens; depuis, M. Fauriel, étudiant la littérature provençale, a consacré à ce sujet une de ses savantes leçons; j'ai entendu M. Ampère traiter ce point difficile avec sa sûreté de vues et son érudition habituelles, et tout récemment M. Delécluze, dans son intéressant travail sur *Roland*, comparait à nos poèmes chevaleresques la célèbre épopée arabe, le roman-poème d'*Antar;* le nouveau recueil de M. Rückert fournira de nouvelles ressources pour ce débrouillement de nos origines poétiques. Chose remarquable! Abu Temmâm composait le *Hamâsa* à l'époque même où Charlemagne faisait réunir tous les vieux chants germaniques. Ainsi se rassemblaient à la fois, d'un côté les traditions du nord, bientôt disparues, il est vrai, mais qui ont laissé chez nous quelques-uns des élémens dont se formera la chevalerie, de l'autre ces brillantes inspirations arabes qui pénétreront en France par l'Espagne et contribueront bien puissamment aussi à l'élégante audace, à la bra-

voure éclatante des chevaliers de la Table-Ronde. Il est facile de saisir dans le livre publié par M. Rückert des rapprochemens lumineux entre cette chevalerie arabe du IXe siècle et celle qui va se former, deux siècles plus tard, au sein de la société chrétienne.

On est heureux de retrouver dans la poésie allemande contemporaine ces belles études qui faisaient jadis sa gloire. C'est une bonne fortune de voir renaître ce noble souci de l'art, ce grave enthousiasme cosmopolite dont Goethe a été le prêtre majestueux, et que les mesquines prétentions de nos jours ont fait repousser avec dédain. Est-il permis de croire à ces promesses? nous l'espérons. La tyrannie des poètes politiques de 1840 est déjà ruinée; la lyre reprendra ses sept cordes. Tandis que Rückert continue ses études orientales, Uhland recueille les chants des Minnesinger; avec quel soin pieux, avec quel sentiment filial, on doit le comprendre! Ainsi, avant de reparaître sous une forme plus directe, la poésie des maîtres s'annonce dans les travaux sérieux, dans les traductions et les recherches lumineuses. La poésie! qui pourrait, en effet, y renoncer si longtemps? N'est-elle pas le besoin le plus impérieux des ames élevées, des intelligences délicates? Les émotions violentes qu'une littérature suspecte emprunte aux passions du moment ou aux vulgaires appétits ne détourneront pas les esprits de la pure beauté, de l'idéal, qui ne s'éteint ni ne pâlit jamais. Si l'imagination se tait, si l'art sérieux, l'art divin, se cache trop long-temps, on va chercher ses traces chez les plus humbles de ses disciples. C'est pour cela que nous avons interrogé aujourd'hui quelques talens aimables. Certes, on l'a vu, tous ne sont pas également dignes d'estime. Je désirerais bien que M. Geibel, M. Beck, M. Schefer, pussent donner les mêmes espérances que M. Maurice Hartmann; je désirerais trouver dans *le Prêtre séculier*, dans *les Chansons d'un Homme pauvre*, cette maturité vigoureuse, cette belle alliance de la pensée et de la forme, en un mot cette science littéraire qui place déjà très haut l'auteur de *la Coupe et l'Épée*. Ce que j'ai voulu surtout, je l'ai dit en commençant, c'était indiquer une situation nouvelle, un retour à la pure poésie, à l'art vrai et désintéressé, et, bien que les sentiers meilleurs n'aient pas été ouverts par des poètes du premier ordre, nous ne devions pas négliger d'y suivre la Muse immortelle. *Son ombre même est douce*, a dit un de ceux qui l'ont le mieux aimée. Il faut espérer pourtant que les maîtres reprendront bientôt la parole; ils se taisent au-delà du Rhin, comme en France Lamartine, Alfred de Vigny, Hugo, de Musset, et ce silence est fatal aux lettres sérieuses. Qu'ils reviennent à leurs projets inachevés; que M. Henri Heine, que M. Anastasius Grün, provoqués par tant d'appels, que M. Freiligrath et M. Herwegh, effrayés peut-être d'une victoire trop éclatante, tous enfin, qu'ils reviennent aux belles contrées de l'imagination! Ils ont encore plus d'un effort à tenter pour la durée de leur nom, ils doivent aussi plus d'un conseil à leurs jeunes successeurs.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

DON JUAN DE MOLIÈRE

AU

THÉATRE-FRANÇAIS.

Le 15 janvier 1844, l'édilité parisienne, assistée de l'Institut et suivie de tous les amis de la poésie et du théâtre, inaugurait, au milieu d'acclamations respectueuses, le monument réparateur et tardif élevé par une souscription nationale au prince de la comédie moderne. Cette année, à pareil jour, les sociétaires du Théâtre-Français ont eu l'heureuse idée de célébrer le 225e anniversaire de la naissance de Molière par une autre ovation non moins éclatante, quoique toute littéraire, par la reprise (on pourrait dire par la résurrection) d'un de ses chefs-d'œuvre, *le Festin de Pierre*. Il était bien temps, en effet, de restituer à l'auteur du *Misanthrope* ce précieux joyau de sa couronne dramatique, vendu par sa veuve et soustrait, depuis cent soixante-dix ans, aux applaudissemens de la foule. L'ombre du grand homme, qu'un poète jeune et de bonne espérance a évoquée ingénieusement ce soir-là, aurait pu se montrer fière et reconnaissante de ce nouvel hommage, préférable peut-être même au premier; car, si les statues publiques sont la digne et seule récompense à offrir à la mémoire des grands généraux et des grands citoyens, nous n'imaginons pour les poètes et pour les artistes aucun hommage plus désirable et plus flatteur que le culte intelligent de leurs ouvrages.

Grace donc à cette heureuse pensée, conçue et menée à bonne fin par la Comédie-Française, nous avons pu voir, enfin, représenter avec tout l'éclat, tout le talent, toute la pompe même de décorations et de costumes qu'un spectacle aussi singulier exige, le pur et vrai *Don Juan* de Molière, ce drame en prose et pourtant si poétique, où la réalité s'unit au merveilleux, la fantaisie à l'observation, l'ironie sceptique à la crédulité légendaire; drame sans modèle en France et resté sans postérité comme *le Cid*, et dont les beautés irrégulières font clairement prévoir ce qu'aurait produit en ce genre la muse française, s'il avait pu lui convenir de puiser plus fréquemment aux sources romantiques.

Quoi qu'il en soit, quatre ans après la mort de Molière, par suite d'un arrangement pris par Armande Béjart avec la troupe de la rue Mazarine (1), on vit tout à coup la prose si énergique et si nerveuse de *Don Juan* s'aligner en assez bons alexandrins sous la plume honnête de Thomas Corneille, et ce qu'on a peine à concevoir, cette médiocre copie s'est maintenue, jusqu'à nos jours, en possession du théâtre, à l'exclusion de l'original. Quelle a donc pu être la cause ou le prétexte de cet arrêt d'expropriation rendu contre un grand génie au profit d'un talent de second ou de troisième ordre? On a souvent répété, d'après La Serre (2), que le *Don Juan* de Molière n'avait obtenu à sa naissance qu'un assez faible succès, à cause surtout du préjugé qui régnait alors contre les comédies en prose. Dans la chaire du Lycée, M. de La Harpe, avec l'intrépidité d'étourderie qui le distinguait, et qui a fait école, a été bien plus loin encore. Il affirme que, de tous les *Don Juan* du XVIIe siècle, celui de Molière fut le seul qui ne réussit pas. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'il ne valût beaucoup mieux que tous les autres; mais il était en prose, et c'était alors *une nouveauté sans exemple.* » Le critique oublie le théâtre entier de La Rivey, *le Pédant joué* de Cyrano, *les Précieuses*, et tant d'autres exemples. N'importe; il continue : « On n'imaginait pas qu'une comédie pût n'être pas en vers, et *la pièce tomba.* » Le registre manuscrit de La Grange, conservé dans les archives du Théâtre-Français, et consulté si fructueusement par le dernier biographe de Molière, donne un démenti formel à cette assertion. On y voit que, bien loin d'avoir éprouvé une chute, *le Festin de Pierre* composa le spectacle à lui seul pendant quinze jours consécutifs, et fit faire à la comédie un égal nombre de recettes très productives : celle, entre autres, de la cinquième représentation s'éleva à 2,390 livres, somme très considérable pour le temps. Ce qui troubla tout d'abord et interrompit bientôt le succès de *Don Juan*, ce furent les tempêtes soulevées par le cinquième acte, où le libertin, à bout de vices, se drape dans le

(1) On peut voir une quittance de Mlle Molière donnée à la troupe de la rue Mazarine, pour l'achat du *Festin de Pierre*, dans *l'Histoire du Théâtre-Français*, t. XII, p. 61.

(2) *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Molière.*

manteau court de Tartufe. On ne peut se faire une idée de la fureur du parti dévot, quand il vit s'élever contre lui sur la scène un nouvel adversaire, non moins habile et non moins redoutable que n'avait été Pascal. Un avocat au parlement de Paris, un sieur de Rochemont, s'oublia jusqu'à remontrer au roi, dans un odieux libelle, « que l'empereur Théodose condamna aux bêtes des farceurs qui tournoient en dérision nos cérémonies, dans des pièces qui n'approchoient point de l'emportement qui paroît au *Festin de Pierre* (1). » On aimerait à rencontrer, dans les écrits contemporains, des renseignemens exacts sur cette lutte du génie contre les mauvaises passions, lutte qui commença par *le Festin de Pierre,* et dans laquelle jamais Molière ne faiblit, ni, ce qui est plus admirable encore, ne dépassa les justes bornes. Malheureusement on ne trouve presque rien sur *Don Juan* dans les recueils et les correspondances qui tenaient alors la place de nos journaux. *Le Mercure galant* ne commence qu'un peu plus tard. Loret, l'auteur de *la Muse historique,* était au moment de clore sa *Gazette en vers,* si l'on peut appeler *vers* un bavardage rimé tel que le sien. Déjà malade, il ne put, dans la lettre qui parut le 14 février, la veille même de la première représentation de *Don Juan,* que faire l'annonce de cette pièce, un peu en style de paillasse :

L'effroyable *Festin de Pierre,*
Si fameux par toute la terre,
Et qui réussissait si bien
Sur le *Théâtre-Italien,*
Va commencer (2)...

Nous ne possédons malheureusement, pour l'année 1665, qu'une seule lettre de Mme de Sévigné, qui n'était pas encore le noble et délicieux feuilletoniste de l'aristocratie du grand siècle, et, dans cette lettre unique, elle ne s'occupe que de l'exil de Fouquet. Quant à Guy Patin, dont on était en droit d'attendre sur ce sujet quelques boutades, en sa double qualité de médecin (3) et de libre penseur, il n'en dit pas le moindre mot, et n'enregistre même pas les épigrammes de Sganarelle contre le vin émétique, et pourtant, six mois plus tard, il saluait de sa verve railleuse l'apparition de *l'Amour médecin,* qu'il nomme, par une singulière distraction, *l'Amour malade.*

(1) Louis XIV aurait bien dû sommer ce savant homme de produire quelques extraits de ces pièces du ve siècle. Leur production eût été un merveilleux service rendu aux lettres.

(2) Cet article n'est pas le dernier de *la Muse historique,* comme le disent les frères Parfait. La dernière lettre de Loret porte la date du 28 mars. Robinet continua dans le même style cette bizarre gazette.

(3) C'est dans *Don Juan* que Molière commença les hostilités contre la médecine.

Heureusement Thomas Corneille nous apprend lui-même ingénument dans un *avis* de quelques lignes, placé en tête de *Don Juan*, ce qui l'a plus particulièrement engagé à mettre en vers la comédie de M. Molière. Il s'agissait surtout « d'adoucir certains passages qui avoient blessé les scrupuleux. » A vrai dire, en effet, le remaniement qu'il entreprit, et qu'il fit porter autant sur le fond que sur la forme, était une sorte de traité de paix, un compromis, un armistice entre *Don Juan* et la faction dévote. Cette transaction, hélas! était alors nécessaire pour rouvrir la scène à un aussi charmant ouvrage; mais on conviendra que l'œuvre diplomatique et toute de circonstance accomplie par Thomas Corneille s'est maintenue fort au-delà du besoin. De 1677 à 1847, comptez les années! c'est plus que n'ont duré les traités les plus vivaces, celui d'Utrecht y compris.

Il faut (on nous pardonnera cette remarque) que la critique du XVIIIe siècle ait été bien indifférente aux gloires du XVIIe, pour n'avoir pas, dans ses longues années de toute-puissance, réintégré triomphalement sur la scène le texte complet du *Festin de Pierre;* mais elle ne paraît pas y avoir seulement songé. Tout au plus s'est-elle permis quelques innocentes chuchoteries sur la suppression de la scène du pauvre, dont on parlait encore avec mystère dans ma jeunesse, comme d'un morceau de très haut goût et de grande hardiesse philosophique. Enfin, le progrès des idées et le respect dû aux chefs-d'œuvre aidant, elle vient de reparaître sur le théâtre, cette courte et belle scène que n'aurait pas désavouée Shakespeare; nous l'avons vue enfin et entendue tout entière, telle qu'elle a jailli de l'ame et du cerveau de son auteur, telle que bien peu même des contemporains de Molière ont pu l'entendre et l'admirer; et, pour comble de bonheur, elle a été interprétée d'une manière sublime par Ligier, qui, avec quatre ou cinq paroles sorties du cœur, sans cris, sans gestes, a ému profondément toute la salle. Eh bien! pour ma part, l'impression que j'ai reçue de ce curieux spectacle a été tout-à-fait différente de celle que j'attendais.

On a, comme on sait, disserté à perte de vue sur cette fameuse scène; on a répété à satiété que le parti des *scrupuleux*, comme disait tout à l'heure Thomas Corneille par euphémisme, n'osant s'en prendre ouvertement au cinquième acte, où on l'attaquait de front, se rabattit sur la scène du pauvre et la fit supprimer dès la seconde représentation. Aujourd'hui, en présence de cet épisode replacé dans son cadre, on ne peut plus guère, il faut le dire, ajouter foi à cette vieille histoire. D'abord est-il prouvé le moins du monde que l'autorité soit intervenue dans les changemens faits à *Don Juan* du vivant de Molière? La Serre, qui est en ceci la grande et, je crois, la seule autorité, dit simplement, dans son *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Molière*, « qu'on fut blessé de quelques traits hasardés, que l'auteur supprima à la se-

conde représentation. » De plus, la scène dont il s'agit a-t-elle été retranchée tout entière, ou seulement raccourcie? Enfin comment faut-il entendre ces mots un peu obscurs : « On fut blessé? » Qui? le parti dévot? Assurément, puisqu'il répandit contre l'auteur d'odieux et sanglans libelles. Aussi quelques-uns des traits qui tombaient le plus directement sur cette faction (le mot *aujourd'hui*, par exemple, dans la fameuse tirade sur l'hypocrisie : « Aujourd'hui, la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages, etc. ») ont été évidemment sacrifiés pour donner satisfaction à cette cabale; mais se plaignit-elle seule? Pour moi, je crois que des plaintes, et des plaintes très vives, purent s'élever encore d'un autre côté. Que voyons-nous, en effet, dans cette scène? Au premier plan, un riche et insolent libertin qui veut se donner, pour son argent, le passe-temps d'entendre un pauvre homme blasphémer; d'une autre part, un valet intéressé qui engage l'homme en guenilles à gagner, à si bon marché, un beau louis d'or : « Va, va, jure un peu ; » puis un honnête mendiant qui, ayant au cœur la crainte de Dieu et le sentiment de sa dignité qu'on insulte, répond, sans déclamation, sans hésitation, simplement, fermement : « Non, monsieur, j'aime mieux mourir de faim. » Que fait alors le libertin? Pour n'avoir pas trop à rougir devant le pauvre honnête homme, il lui jette la pièce d'or, en ajoutant avec un peu d'emphase : « Je te la donne pour l'amour de l'humanité. » A qui, je le demande, appartient ici le beau rôle? Je me trompe peut-être, mais il me semble que ces derniers mots, *pour l'amour de l'humanité*, qui n'étaient entrés que très récemment dans le vocabulaire des philosophes, purent, avec une apparence de raison, blesser le petit cercle de libres penseurs amis et familiers de Molière, les Bernier, les Hénaut, les Chapelle, affligés de trouver une locution, qui n'était encore qu'à leur usage particulier, placée dans la bouche d'un aussi indigne et aussi abominable scélérat (1). Je crois d'autant plus volontiers que l'auteur du *Festin de Pierre* sacrifia aux susceptibilités philosophiques de ses amis *le trait* qui termine ce bel épisode, mais ce trait seul, que nous retrouvons, dix-sept ans plus tard, la scène entière, moins les derniers mots, dans les exemplaires *non cartonnés* des *Œuvres de Molière* publiées par La Grange et Vinot, sur les propres manuscrits de l'auteur (2), d'où l'on peut inférer que la scène n'a disparu entièrement que sous les ciseaux, ouverts à contre-sens, du lieutenant de police de La Reynie. C'est là, je l'avoue, une opinion assez peu prévue, mais qui ressort pour moi avec évidence de l'effet produit par les représentations qui viennent d'avoir lieu. Chose étrange! pendant que le texte original d'un des chefs-d'œuvre du XVIIe siècle pé-

(1) Dans la pensée de Molière, don Juan se montre ici hypocrite de philosophie, comme il sera bientôt hypocrite de religion.

(2) Voyez tome VII, p. 177-179 de l'édit. de 1682.

rissait en France sous les exigences de l'amitié et les rigueurs d'une censure inepte, tous ces précieux débris nous étaient conservés dans les hâtives et méprisables reproductions des contrefacteurs étrangers! Il a fallu l'existence des éditions frauduleuses d'Amsterdam, 1683, et de Bruxelles, 1694, pour qu'au XIXe siècle, les derniers éditeurs de Molière aient pu nous rendre enfin, à deux cents ans d'intervalle, le texte si péniblement complété du *Festin de Pierre* (1).

Si cette résurrection solennelle du vrai *Don Juan* a profité à la gloire de Molière, elle a beaucoup moins heureusement servi la renommée de Thomas Corneille. Il n'y a eu qu'une voix dans la presse et dans les salons pour rendre hommage à l'un et rabaisser l'autre. Le brave frère de Pierre Corneille, dont les vers, pendant tant d'années, avaient protégé et fait oublier la prose de Molière, cette prose exquise, quoi qu'aient dit à l'encontre Fénelon et La Bruyère (2), est devenu, à son tour, victime d'un de ces reviremens de l'opinion publique qui poussent le droit jusqu'à l'injustice. Aussi ai-je rencontré plus d'un esprit sérieux et impartial qui, tout en s'inclinant devant l'évidente supériorité de l'original, était loin de condamner absolument, et sur tous les points, le travail du traducteur. Quelques-unes de ces personnes prétendaient même qu'en un petit nombre de cas la touche un peu rude du copiste produisait plus d'effet au théâtre que les traits plus déliés du modèle. Elles citaient, entre autres, la scène de M. Dimanche, qui leur paraissait, toujours au point de vue de l'optique théâtrale, avoir gagné quelque chose à la coopération de Thomas Corneille. Pour moi, je reconnais bien volontiers la facilité remarquable, et même le talent très réel, qu'a déployé l'habile versificateur dans l'accomplissement de cette tâche ingrate; mais je ne puis lui pardonner d'avoir dérangé l'économie de cette composition, d'en avoir méconnu les proportions et affaibli la portée philosophique et morale. Je conçois que, pour arriver à la conciliation qu'il avait en vue, il ait dû faire le sacrifice de plusieurs scènes, dont le dessin était trop manifeste et l'*adresse* écrite trop clairement, celle, par exemple, où l'incorrigible duelliste, devenu tout à coup *homme de bien*, met en action la septième lettre des *Provinciales*, et pratique, avec un aplomb et une aisance consommés, les maximes de restriction mentale et de direction d'intention recommandées, en pareille circonstance, par Petrus Hurtado. A l'appel du frère de donc Elvire, il répond : « Vous savez que je ne manque point de cœur et que je sais me servir de mon

(1) En 1813, M. Simonin publia pour la première fois, d'après l'édition de 1683, les scènes que l'on croyait perdues. Voy. *Molière commenté*; 2 vol. in-12.

(2) Jetons un voile sur ces tristes aberrations de goût, et tâchons d'oublier que Fénelon a déclaré *l'Avare* « moins mal écrit que les pièces de l'auteur qui sont en vers, » et que La Bruyère impute au style de Molière, vers et prose, d'être entaché « de jargon et de barbarisme. »

épée quand il le faut. Je m'en vais passer tout à l'heure dans cette petite rue écartée qui mène au grand couvent; mais, pour moi, je vous déclare que ce n'est pas moi qui me veux battre : le ciel m'en défend la pensée, et, si vous m'attaquez, nous verrons ce qui en arrivera. » — Je conçois qu'on ait été obligé de faire, en 1677, des retranchemens aussi fâcheux; mais ce qui me paraît le tort grave et personnel du traducteur, c'est d'avoir rempli ces vides si regrettables par des inventions communes et propres seulement à faire perdre de vue le dessein et la haute pensée de l'auteur. En effet, en empruntant à Tirso de Molina sa terrible légende et en exposant, dans ce cadre fantastique, les joyeuses et bientôt abominables distractions d'une vie toute de libertinage et de crimes, que s'est proposé Molière? Il a voulu rendre sensible à tous la loi de progression, en quelque sorte fatale, qui, de vice en vice, conduit un jeune cavalier de distinction au comble de la perversité. Il nous montre d'abord don Juan abusant de tous les dons de la fortune et de la jeunesse, puis cherchant un odieux passe-temps dans la pratique assidue de la séduction, d'où sortent inévitablement les duels, les rapts, les parjures; bientôt arrivent l'impiété, les sacriléges, à leur suite l'improbité insolente et le mépris de l'autorité paternelle; enfin, pour l'achever, survient le seul vice qui lui manquât, l'hypocrisie, qui réunit en elle seule tous les autres vices, et après laquelle il n'y a plus que la damnation. Aussi, est-ce lorsque don Juan a gravi cette dernière cime de la perversité que la colère du ciel éclate, que le marbre des tombeaux s'ébranle et qu'une statue (le prodige paraît croyable!) descend de son mausolée et vient brûler de sa main de glace le cœur du réprouvé. On conçoit ce qu'il y a de grandeur dans la peinture de cette échelle ascendante des vices, de ces degrés qu'on monte fatalement et au bout desquels est l'abîme. C'est là l'idée terrible et profonde que le grand comique philosophe a su couvrir, sans la cacher, de toutes les fleurs de sa sérieuse gaieté. Thomas Corneille a-t-il conservé cette gradation si importante? Nullement (1). En échange des scènes capitales qu'il a retranchées, il nous donne les rôles assez jolis de Léonor et de sa tante Pascale, c'est-à-dire qu'il ajoute un nom de plus à la liste des conquêtes et des victimes de don Juan. Et, comme si c'était de sa part un parti pris d'amoindrir la portée de la catastrophe, il fait intervenir la statue vengeresse à point nommé pour empêcher la conclusion d'une des mille et une amourettes du héros, vraie peccadille assurément dans une vie aussi abominable. En résumé, respectons l'œuvre de Thomas Corneille entreprise dans une intention louable et exécutée avec une dextérité de versification souvent heureuse; mais

(1) Dorimon, dans sa tragi-comédie intitulée *le Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, jouée à Lyon en 1658 et un peu plus tard à Paris, n'a pas non plus très bien observé la gradation des crimes. Il fait débuter son héros par le parricide.

replaçons-la pour toujours dans nos bibliothèques, et étudions, au grand jour de la représentation, la vraie, la poétique, la profonde création du maître.

Je dis *création*, sans prétendre en aucune manière nier les droits de l'Espagne à l'invention de la légende, non plus que ceux de Tirso de Molina à l'honneur de l'avoir le premier réalisée dans un drame. Il est fort douteux que Molière ait jamais lu Tirso de Molina. Eh! qu'importe? Il a connu, à n'en pas douter, la traduction du drame espagnol jouée sur la scène italienne de Paris (1), où, grace à la figure de *don Pierre* et à celle de son cheval, elle fit courir toute la ville (2). Mais jusqu'où Molière a-t-il porté ses emprunts? que doit-il en fin de compte au drame espagnol? La légende funèbre, — dont, certes, je n'essaierai pas d'amoindrir la poétique originalité; — voilà tout. Sauf la statue, tout dans le *Don Juan* français appartient à Molière. Et encore en a-t-il usé fort librement avec la statue du commandeur. Il a retranché la moitié de son rôle, et il a bien fait. Dans Tirso et dans le traducteur italien, le mort soupe deux fois avec son meurtrier, la première fois comme invité, d'où vient le second titre de la pièce espagnole *el combidado de piedra* (3); la seconde fois chez lui, c'est-à-dire dans l'église des Franciscains de Séville, sous les voûtes de sa chapelle sépulcrale. La légende que chacun savait par cœur en Castille l'exigeait ainsi. Ce second repas s'accomplit, dans la comédie de Tirso, sur une dalle humide enlevée d'une tombe. Le poète déploie dans ce banquet le plus grand luxe d'inventions lugubres. Le service se fait en noir; le menu consiste en scorpions et en vipères; le vin est du fiel; pour toute musique, des voix étranges et formidables sortent des quatre piliers qui soutiennent le mausolée et chantent un lent *De profundis* (4). Quand les chants ont cessé, la foudre éclate, la terre s'entr'ouvre et engloutit à la fois don Juan, la statue et la chapelle. Molière, comme on sait, et après lui Mozart, n'ont pas admis dans leurs drames ce second repas,

(1) Je crois, sans pouvoir l'affirmer, que le *Don Juan* italien qui fut joué à Paris vers 1657 était *Il Convitato di pietra* del Giacinto Andrea Cicognini.

(2) C'est ce que nous apprend de Villiers, un des acteurs de l'hôtel de Bourgogne, qui fit jouer en 1659 la première imitation de la pièce italienne. On a eu tort d'inférer du titre de *Festin de Pierre*, conservé par Molière, qu'il avait mal compris le titre espagnol *El Burlador de Sevilla y combidado de piedra*. Molière n'a fait qu'adopter le titre mis à la mode par de Villiers et Dorimon, lesquels s'étaient conformés eux-mêmes au préjugé populaire des Parisiens, qui croyaient que l'original de la statue se nommait *don Pierre*.

(3) Cette partie du titre ne se trouve pas dans toutes les éditions; je le donne d'après une fort ancienne que j'ai sous les yeux. On a eu tort d'accuser Voltaire de l'avoir inventée.

(4) Ce dernier détail n'appartient pas à Tirso de Molina; il est de l'invention de Zamora, qui a refait la pièce originale au commencement du dernier siècle. C'est aujourd'hui cette pièce arrangée que l'on représente ordinairement en Espagne.

sans doute parce qu'ils ont pensé que l'emploi redoublé d'un ressort surnaturel ne peut avoir qu'un effet languissant sur l'imagination.

Il est de tradition et consigné dans tous les historiens dramatiques que Molière n'a entrepris *le Festin de Pierre* qu'à contre-cœur et entraîné par les instances de sa troupe. Je n'ai qu'assez peu de foi dans cette anecdote, qui me paraît, comme beaucoup d'autres, être le résultat d'un quiproquo (1). A la manière indépendante et hardie dont notre grand comique a pris possession de cette fable, à voir comme il domine et manie en maître ce nouveau genre de drame, on n'aperçoit pas la moindre trace, soit de dégoût, soit de contrainte. Au contraire, la critique attentive demeure émerveillée en voyant avec quelle sûreté de coup d'œil et quelle souplesse de génie Molière comprit et pratiqua tout d'abord les conditions d'un genre auquel il s'appliquait pour la première fois. En effet, il change sans hésiter toutes ses habitudes de composition, il prodigue les scènes épisodiques, et multiplie les personnages qui entrent, sortent et ne reviennent plus, mais laissent sur le tissu du drame l'empreinte de leur passage. N'est-il pas, par exemple, bien remarquable que la plus belle scène de *Don Juan*, celle qui vient d'être saluée d'applaudissemens unanimes, soit précisément cette scène du pauvre, conçue et exécutée par Molière dans le sentiment le plus juste et le plus vrai du drame romantique (2)?

La figure même de don Juan, et c'est là le point capital, sort d'un tout autre mode de création que celles des héros ordinaires de nos comédies classiques. Don Juan n'est pas un type, ce que nous appelons un *caractère;* ce n'est pas *le Libertin*, c'est un libertin; ce n'est pas *l'Athée*, mais un athée; c'est un *homme* livré à tous les souffles de la

(1) De Villiers, l'auteur du *Festin de Pierre ou le Fils criminel*, joué en 1659, et dont nous avons déjà dit un mot, assure, dans la préface de sa pièce, qu'il ne l'entreprit qu'à la sollicitation de ses camarades de l'hôtel de Bourgogne, infatués de ce beau titre de *Festin de Pierre* et du succès qu'obtenait sur la scène italienne *la figure de don Pierre et de son cheval*. Ce sujet conserva si long-temps la vogue, que Rosimont (qu'il ne faut pas confondre avec Dorimon) le traita encore en 1669. Sa pièce, intitulée *le Nouveau Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, fut jouée par la troupe du Marais, de laquelle l'auteur faisait partie. Pour éviter les clameurs qu'avait suscitées la comédie de Molière, cet homme de ressource ne trouva rien de mieux que de supposer païens tous ses personnages. J'ajouterai que Goldoni a fait jouer à Venise, pendant le carnaval de 1736, *Don Giovani Tenorio, o sia il dissoluto*. On voit dans cette comédie la statue du commandeur placée sur le mausolée, mais elle ne parle ni ne marche, deux actions extravagantes et invraisemblables, comme Goldoni l'établit victorieusement dans sa préface.

(2) M. de Schlegel, à qui il appartenait de faire cette remarque, n'a pas même mentionné *le Festin de Pierre* dans le chapitre qu'il a consacré à Molière. Il n'a dit incidemment un mot de cette pièce qu'à l'occasion de nos imitations du théâtre de la Péninsule, et remarque seulement qu'à la façon dont Molière a traduit le titre de la pièce de Tirso, on peut juger qu'il n'entendait guère l'espagnol. Nous avons apprécié plus haut la justesse de cette critique.

mobilité humaine; ce n'est pas un *rôle* conséquent et logique; plus on l'étudie de près, et moins on peut concilier tant de contrastes. Aussi, combien de jugemens, de portraits, d'esquisses, ont prétendu saisir les traits de ce protée! combien de dissertations, de préfaces! que de prose, que de vers pour l'analyser, l'interpréter, le compléter! On a écrit et disputé sur don Juan comme sur un personnage réel, comme sur Richelieu, sur Pascal, sur Voltaire, ajoutons comme sur Hamlet et presque toutes les autres figures de Shakespeare, sœurs de don Juan par leur mode de création. Et qu'on ne dise pas que j'attribue indûment à Molière tout le bruit qui s'est fait autour de don Juan, lorsque, pour être juste, je devrais en reporter l'honneur à Tirso de Molina! Qui donc, il y a quarante ans, connaissait, seulement de nom, Fray Gabriel Tellez? Combien peu même aujourd'hui le connaissent? Don Juan Tenorio n'est qu'un type local. Le *Don Juan* de Molière a seul fasciné l'Europe. D'autres sans doute y ont ajouté des traits exquis et nouveaux; mais c'est Molière qui le premier a fait de ce libertin, jusque-là vulgaire, quelque chose de formidable, de séduisant et de rare, en mêlant quelques gouttes de philosophie à beaucoup de vices, à beaucoup d'esprit et à beaucoup d'élégance.

La Comédie-Française n'a rien négligé pour procurer au public la jouissance complète de ce chef-d'œuvre, et nous rendre, dans sa fraîcheur première, ce drame sur lequel ont pesé près de deux siècles de silence. L'élite de la Comédie s'est partagé les rôles. Remarquons, en passant, que, par suite de l'ancienne habitude de jouer la pièce en vers, les acteurs ont eu à surmonter, en cette circonstance, une difficulté qui se présente bien rarement; ils n'ont pas eu seulement, comme toujours, des rôles à composer et à apprendre : ils ont eu, ce qui est peut-être plus difficile, des habitudes à perdre et des rôles à oublier. Geffroy, qui jouait pour la première fois le rôle de don Juan, l'a composé avec beaucoup d'art, et n'y laisse à désirer qu'un peu plus d'abandon et de gaieté. J'ai dit plus haut quel grand et légitime succès Ligier a obtenu dans le petit rôle de Francisque, le mendiant sublime. Quelques personnes ont regretté qu'il ne se soit pas montré de préférence dans le rôle demi-tragique de don Louis, ce *Chremes iratus*, si proche parent du père du *Menteur*. Il nous semble qu'entre ces deux choix l'artiste, bien avisé, a fait le meilleur et le plus habile. Pour moi, j'aurais encore mieux aimé qu'il eût entrepris les deux tâches. Elles seraient possibles et d'un grand effet. En se montrant aussi éloquent interprète de l'honneur du gentilhomme que de la conscience blessée du pauvre, il serait bien certain de doubler nos plaisirs et son triomphe. Mme Volnys, chargée du personnage sacrifié d'Elvire, qui ne paraît que deux fois pour faire d'amers reproches ou donner d'austères conseils à son amant, mérite des éloges tout particuliers pour le parti que son talent a su tirer de

cette tâche. Il est impossible d'avoir plus de naturel, plus de grace, et d'introduire plus de nuances délicates et variées dans une situation qui, pour toute autre, aurait été monotone. Charmante sous le costume villageois, Mlle Brohan a fait assaut, avec Régnier, d'entrain, de gaieté et de franche passion. On ne saurait mieux rendre qu'ils ne l'ont fait l'un et l'autre cette naïve pastorale du second acte, comparable aux plus charmantes églogues de l'antiquité.

Que dirai-je de la mise en scène, si ce n'est qu'elle égale le soin apporté à tout l'ouvrage? Je regretterais pourtant la beauté des décorations de Ciceri, qui allongent un peu les entr'actes, si l'on n'avait eu la bonne idée de les remplir par quelques morceaux de Mozart. On a, d'ailleurs, poussé le respect pour les moindres indications venues de Molière, jusqu'à faire apparaître au cinquième acte le fantôme d'une femme voilée qui se transforme tout à coup en une figure du *Temps, avec sa faux à la main.* J'avoue que je ne comprends ni le but ni la convenance de cette apparition mythologique dans une pièce fondée sur le merveilleux chrétien. Cette vision ne me paraît se lier à rien dans la pièce, à moins qu'elle ne soit l'annonce emblématique de la mort d'Elvire; mais alors pourquoi le *Temps* avec sa faux? Quoi qu'il en soit, il était de bon goût de se conformer à la volonté certaine de Molière. Je ne puis couvrir de la même excuse la fantasmagorie finale qui nous montre, derrière la gaze d'un transparent, don Juan livré au feu de l'enfer. Dans *le Convié de pierre,* que les comédiens italiens jouaient à Paris, vers 1657, la dernière scène de la pièce montrait aux spectateurs don Giovani au fond de l'enfer qui exprimait *en vers* (quoique tout le reste de la pièce fût en prose) ses souffrances et son repentir. Molière n'a pas jugé à propos de conclure aussi tristement la sienne. Après l'émotion rapide causée par la tragique catastrophe, il se hâte de rentrer dans le ton de la comédie, et accumule les burlesques exclamations dans la bouche de Sganarelle. Il est évident que Molière a voulu que sa pièce se terminât par le rire.

CHARLES MAGNIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1847.

La pratique du gouvernement représentatif, tout en étant favorable à la paix, porte inévitablement une certaine agitation dans les relations diplomatiques. Entre des peuples qui ont une tribune, toute guerre qui n'aurait pour elle ni la nécessité ni la justice est impossible. Quand le bon sens public et l'intérêt général ont la parole et disposent du budget, il est interdit à qui que ce soit d'entraîner un pays sans son aveu dans de périlleux hasards. C'est là un des principaux bienfaits du régime constitutionnel, et en même temps, néanmoins, la publicité des débats politiques tient de peuple à peuple les esprits en éveil, et leur inspire une susceptibilité qui va parfois jusqu'à l'irritation. Si on interroge au fond les dispositions de la France et de l'Angleterre à l'égard l'une de l'autre, on les trouve plus pacifiques que jamais. Assurément, des deux côtés, on tient plus à la paix qu'il y a seize ans. On en a constaté tous les avantages, et tous les intérêts en ont fait entrer la durée dans leurs calculs; mais ce n'est pas tout que de conserver la paix: on entend aussi l'exploiter à son profit, et surtout n'y pas trouver de mécomptes. Lorsque la France apprit la convention du 15 juillet 1840, lorsqu'un an après elle eut connaissance du traité relatif au droit de visite, elle protesta vivement, et non sans raison. Cependant, en 1843, en 1844, les deux gouvernemens échangèrent d'éclatantes démonstrations de bienveillance et d'amitié. Aujourd'hui, est-ce vraiment le tour de l'Angleterre de se plaindre de nous? Sans la séparer de son gouvernement, tout en reconnaissant que le ministère whig est en ce moment le représentant légitime de la Grande-Bretagne, il est permis d'affirmer que les récriminations consignées dans les dépêches de lord Palmerston ne sont pas l'expression d'un ressentiment national. S'il en était autrement, n'eussions-nous pas trouvé dans le discours prononcé par la reine d'Angleterre, à l'ouverture des chambres, un indice, un écho des sentimens du peuple anglais? Si la nation n'eût pas été si indifférente, le cabinet whig eût été moins réservé.

Dans l'affaire des mariages espagnols, il n'y a aucun intérêt légitime de l'Angleterre qui soit menacé, rien ici n'est en jeu que l'amour-propre de sa diplomatie, ce qui revient à la question de procédés, que nous posions il y a quelques semaines. Nous n'éprouvons aucun embarras à la traiter à fond et avec franchise, en présence des documens français et anglais distribués aux parlemens des deux pays, documens qui embrassent une période de cinq ans, depuis le 16 mars 1842 jusqu'au 25 janvier 1847. Cette dernière date est celle d'une note toute récente de M. Guizot en réponse à lord Palmerston, note qui est en ce moment même communiquée aux deux chambres. Nous allons bientôt y venir.

Le gouvernement français a-t-il manqué de procédés envers l'Angleterre? A-t-il été avare de ces ménagemens, de ces concessions qui témoignent d'un sincère désir d'entretenir avec un allié des relations vraiment amicales? Dès l'origine des négociations, le chef de la dynastie de 1830 renonce de son propre mouvement à la main de la reine d'Espagne pour un de ses fils. Puisqu'il est question de procédés, en voilà un, ce nous semble, dont il est difficile de nier la valeur. Beaucoup d'Espagnols souhaitaient que M. le duc d'Aumale épousât la reine Isabelle; à ce sujet, le gouvernement français fut sollicité vivement : il résista à ces instances et à la tentation de couronner presque un autre Philippe V. Pouvait-il donner à l'Angleterre un gage plus certain de la politique conciliante et modérée qu'il se proposait de suivre? Voici un autre fait qui n'est pas moins considérable pour juger la question des procédés. A toutes les époques, dans toutes les phases des négociations, nous voyons la France proposer à l'Angleterre l'action commune; notre gouvernement avait cette pensée, et cela ressort de tous les documens diplomatiques, que la France et l'Angleterre ayant ensemble conclu le traité de la quadruple alliance, ayant ensemble garanti le trône de la reine Isabelle, devaient ensemble l'affermir, en agissant de concert dans l'importante affaire du double mariage de la reine et de sa sœur. Lord Aberdeen, dans sa loyauté, reconnaissait que cet accord était le moyen le plus sûr de prêter à l'Espagne un concours vraiment efficace, et d'éviter les difficultés qui pourraient surgir de l'action isolée des deux cabinets. Seulement lord Aberdeen réservait toujours l'indépendance de l'Espagne, et, sur ce point, il n'était pas contredit par le gouvernement français, qui la reconnaissait hautement. L'été dernier, le duc de Sotomayor s'avisa de demander à lord Aberdeen, quelques jours avant que ce dernier quittât les affaires, ce que ferait l'Angleterre dans le cas où l'Espagne choisirait pour époux de la reine un autre prince qu'un Bourbon, et où la France, blessée de ce procédé, chercherait à contraindre la libre action du gouvernement espagnol. La question était singulière; la réponse de lord Aberdeen fut pleine de sens. Il déclara la cour des Tuileries trop éclairée et trop juste pour concevoir l'idée d'une intervention comme celle que l'on supposait, il repoussait la supposition comme impossible; toutefois, si, contre toute probabilité, cette hypothèse se réalisait, il affirmait que l'Espagne aurait pour elle les plus vives sympathies, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais de toute l'Europe. A coup sûr, avec un pareil langage, lord Aberdeen ne se compromettait guère, et ne risquait pas de blesser le gouvernement français, qu'il ne pouvait soupçonner de nourrir contre l'Espagne des projets violens comme ceux de Napoléon.

Tant que lord Aberdeen a été aux affaires, il y a eu entre les deux cabinets de Londres et de Paris échange de bons procédés. Nous en trouvons les prin-

cipales preuves dans les conversations du château d'Eu, dans le *memorandum* du 27 février 1846, par lequel le ministre français instruisait le gouvernement britannique de la marche nouvelle qu'il allait suivre, si telle éventualité se réalisait; enfin dans la loyale conduite de lord Aberdeen, lorsque ce dernier avertit M. Guizot des ouvertures de Marie-Christine au duc de Cobourg pour marier le prince Léopold à la reine Isabelle. Voilà bien l'attitude d'alliés sincères qui ne songent pas à se causer l'un à l'autre le désagrément d'une surprise ou l'amertume d'un déplaisir.

Nous croyons avoir suffisamment établi que lord Palmerston, dès son retour au pouvoir, se montra animé d'un autre esprit. Veut-on une preuve nouvelle de la différence de sa politique d'avec celle de son prédécesseur? Qu'on lise les documens anglais. Le 13 juillet, lord Cowley, qui était encore le représentant officiel de la Grande-Bretagne à Paris, adressait à lord Palmerston une dépêche qui, parmi toutes les pièces de ce procès politique, mérite au plus haut degré l'attention des hommes impartiaux. On voit que lord Cowley s'est attaché à y résumer toute l'affaire d'Espagne pour l'instruction du ministre whig, qui n'était pas aux affaires pendant le cours de cette négociation si longue, et en même temps il lui fait connaître le dernier état de la question. A ce propos, il s'exprime ainsi : « La nouvelle qu'une proposition ait été faite pour une alliance avec un prince de la maison de Cobourg a occasionné ici la plus grande consternation. M. Guizot m'a dit que, si on persistait dans ce projet, il recommanderait au roi de mettre en avant le duc de Montpensier comme candidat à la main de la reine. » Voilà qui est sans équivoque. La nouvelle que la cour d'Espagne pouvait songer à une alliance avec un prince de la maison de Cobourg *consternait* le gouvernement français, qui ne cachait pas à l'ambassadeur britannique les desseins auxquels pourrait le déterminer cet incident. Lord Palmerston était donc averti; il reçut cette dépêche le 15, et le 19, en envoyant des instructions à M. Bulwer, il mettait le prince de Cobourg au premier rang des candidats! En agissant ainsi, que faisait-il autre chose que de rouvrir volontairement la porte à toutes les difficultés qu'avait prévenues jusqu'alors la bonne intelligence des deux cabinets de Londres et de Paris?

Ce rapprochement si frappant des deux dépêches de lord Cowley et de lord Palmerston ne pouvait échapper à notre diplomatie, et nous le voyons indiqué dans la dernière note de M. Guizot en date du 25 janvier. Nous avons la confiance que cette note fermera définitivement un débat qui n'a déjà que trop duré. En répondant, le 22 novembre dernier, à lord Palmerston, M. le ministre des affaires étrangères exprimait l'espoir que sa dépêche clorait la discussion. Lord Palmerston ayant gardé le silence pendant tout le mois de décembre, on pouvait croire les deux gouvernemens d'accord sur la convenance de terminer une controverse qui entame toujours un peu la considération de ceux qui l'alimentent. Malheureusement, le 8 janvier, lord Palmerston reprit la plume au *Foreign-Office*, et quelques jours après lord Normanby communiquait à M. Guizot cette réponse si tardive. M. le ministre des affaires étrangères remarque que le ministre anglais n'a pas mis moins de quarante-cinq jours à lui faire parvenir sa réplique. M. Guizot a été plus expéditif, car le 25 janvier il adressait à M. le comte de Sainte-Aulaire une note où il examine avec netteté et mesure la valeur de certaines assertions qu'il était impossible de ne pas relever. Le rédacteur de la note

du 25 janvier n'imite pas lord Palmerston; il ne reprend pas tous les détails de la question, il s'attache aux points saillans. Lord Palmerston ne cesse de prétendre qu'il a suivi la même politique que lord Aberdeen. M. le ministre des affaires étrangères montre ce dernier blâmant, le 28 mai, M. Bulwer d'avoir approuvé la démarche du gouvernement espagnol au sujet de l'alliance avec un prince de Cobourg, et deux mois après lord Palmerston mettait cette candidature au premier rang. Pour ce qui concerne l'infant don Enrique, lord Aberdeen, le 22 juin, hasardait son nom timidement; le 22 août, lord Palmerston appuyait cette candidature de la manière la plus positive. A entendre ce dernier, M. Guizot aurait implicitement reconnu que les enfans de M. le duc de Montpensier devaient être exclus du trône d'Espagne. C'est précisément le contraire qu'a soutenu le ministre français, et il fait remarquer à cette occasion qu'on ne peut renoncer pour ses descendans à des droits qu'on ne possède pas soi-même. Enfin lord Palmerston ne se justifie pas des insinuations inconvenantes dirigées contre le roi des Français, en citant quelques passages où M. Guizot a parlé lui-même du chef de la dynastie de 1830. Il a oublié que la personne royale ne doit jamais être nommée pour être attaquée; il est singulier que ce soit un ministre anglais qui ait méconnu le principe que le roi ne peut mal faire.

C'est que lord Palmerston a pris, dans ses communications diplomatiques, la fâcheuse habitude de porter sur la politique, sur les actes des gouvernemens étrangers, des jugemens dont ils ont vraiment raison de se trouver blessés. Il y a quelques semaines, le gouvernement grec, chambres et ministère, protestait contre l'appréciation injurieuse qu'il avait faite de la situation des affaires dans le royaume d'Othon. Dans la dépêche du 19 juillet, où il mettait en première ligne la candidature du prince de Cobourg, le ministre whig ne dressait-il pas contre le gouvernement espagnol une sorte d'acte d'accusation? En effet, il lui attribuait un système de violence et d'arbitraire qui, selon lui, pouvait excuser jusqu'à un certain point les excès des partis. « Lorsque les ministres de la couronne, — nous citons les paroles textuelles de lord Palmerston, — foulent aux pieds les lois qui garantissent la sûreté du peuple, on ne saurait s'étonner que le peuple cesse enfin de respecter les lois qui garantissent la sûreté de la couronne. » Telles sont sur l'Espagne les opinions du gouvernement britannique, et lord Palmerston invite M. Bulwer à les faire connaître. Cependant il affirme qu'il est entièrement éloigné de tout ce qui pourrait ressembler à une intervention. Qui espère-t-il persuader par ce langage? Fait-il autre chose, quand il est au pouvoir, que de mettre la main, d'intervenir partout où éclatent des troubles, des symptômes d'anarchie? Ces troubles, ces symptômes, il les croit favorables à l'extension de l'influence de l'Angleterre, à ses invasions commerciales; il pense qu'en se mêlant de tout, on finit toujours par gagner quelque chose. Telle est la politique de lord Palmerston; qu'il ne cherche pas à s'en défendre, et qu'il accepte au moins la responsabilité de ses opinions et de ses actes.

En face de lord Palmerston, le gouvernement français n'a pas suivi la même politique qu'en face de lord Aberdeen; M. Guizot n'a pas eu avec lord Normanby le même abandon qu'avec lord Cowley. Ce n'était pas là un manque de procédés, mais l'accomplissement du plus strict devoir. Au mois de juillet, le gouvernement français voyait tout conspirer pour la réussite de la combinaison qui

devait donner la main de la reine Isabelle au prince de Cobourg. C'étaient, d'une part, l'impatience et les démarches de Marie-Christine, qui voulait arriver à un dénoûment, et procurer au trône de sa fille l'appui de l'Angleterre ou de la France; c'était, de l'autre, la connivence du gouvernement anglais. Mais, dit-on, il y a eu un moment où lord Palmerston paraissait plus favorable aux prétentions de don Enrique qu'à celles d'un Cobourg; c'est vrai : inquiet des difficultés que devait rencontrer cette dernière candidature, il se tourna vers le second fils de don François. Si cette combinaison eût réussi, il eût été le maître de la situation, et nous aurions pu le voir, six semaines après, marier Léopold de Cobourg à l'infante doña Luisa. Ici la finesse de lord Palmersten fut déjouée par la vivacité de la reine Christine. Cette princesse ne pouvait accepter don Enrique, chef avoué des progressistes; elle lui substitua son frère, et offrit à l'ambassadeur de France la main de l'infante pour M. le duc de Montpensier, en y mettant pour condition que les deux mariages se feraient en même temps. M. Guizot nous a appris à la tribune de la chambre des pairs que M. le comte Bresson, dans l'engagement qu'il avait signé le 28 août avec M. Isturitz, n'avait consenti à cette condition de simultanéité que sous la réserve de ces mots : « Autant que faire se pourra. » L'habile diplomate maintenait autant qu'il était en lui la liberté de son gouvernement. Le 1er septembre, M. Guizot annonçait à lord Normanby la conclusion, entre les gouvernemens de France et d'Espagne, des deux mariages de la reine et de l'infante, et à la question s'ils seraient célébrés en même temps, il répondit d'une manière négative. Pourquoi? Parce que sur la simultanéité le gouvernement français n'avait pas encore pris un parti définitif. Cependant le 2 et le 3 arrivèrent des courriers expédiés par M. le comte Bresson, qui représentait la situation pleine de périls en cas d'hésitation et de nouveaux délais. Des insurrections pouvaient éclater. Au lieu d'une pacification générale, l'Espagne allait peut-être retomber en pleine guerre civile; si on manquait cette occasion de tout terminer, on ne la retrouverait plus. C'est alors que le 4 une dépêche télégraphique autorisa M. le comte Bresson à accorder la simultanéité des deux mariages. Y a-t-il là, pour le fond et pour la forme, manque de procédés envers le gouvernement anglais? Pour le fond, nous ne faisions qu'user de la liberté que par sa conduite nous avait rendue lord Palmerston; et quant à la forme, le gouvernement français ne pouvait instruire lord Normanby le 1er septembre d'une résolution qu'il n'a prise que le 4. Quand, le 25 septembre, lord Normanby se retrouva en présence de M. Guizot, il lui apportait une protestation en forme de lord Palmerston, et dès-lors la situation respective des deux gouvernemens était bien changée. Lord Palmerston blâmait hautement les engagemens contractés le 28 août entre l'Espagne et la France, et il entreprenait de nous y faire renoncer. Dans cette situation, eût-on voulu que notre gouvernement mît l'ambassadeur britannique dans la confidence de ses intentions, de ses projets? S'il eût eu cette imprudence, s'il ne se fût pas tenu sur ses gardes, s'il eût continué de jouer cartes sur table avec lord Palmerston comme avec lord Aberdeen, que de reproches ne mériterait-il pas? Enfin la meilleure réponse à l'accusation de manque de procédés envers l'Angleterre n'est-elle pas dans ce fait, qui reste évident en dépit de l'opiniâtreté de lord Palmerston à le méconnaître : c'est que la simultanéité des deux mariages, loin d'être sollicitée

par la France avec une précipitation qui eût pu choquer le gouvernement anglais, n'a été accordée par elle que sur les instances vives, réitérées, et dans l'intérêt formel de l'Espagne?

C'est donc la volonté de l'Espagne qui a prévalu, comme cela était naturel, dans la question des mariages espagnols, et en même temps la combinaison désirée par la France, et qui était la plus conforme à ses intérêts, a triomphé. Pour la première fois depuis 1830, la France a seule, et par sa propre influence, résolu au dehors une grande question. Ce résultat est assez considérable pour mériter l'approbation de tous ceux qui ont à cœur l'affermissement de notre autorité morale en Europe. Tel est le sentiment qu'a hautement manifesté la chambre des pairs, soit dans le sein de la commission de l'adresse, soit dans les débats de la tribune. Les hommes politiques les plus éminens, appartenant aux nuances diverses de l'assemblée, se sont réunis dans la commune pensée d'apporter en une semblable occasion leur concours au gouvernement. C'est ce qu'a fait avec autant de noblesse que de franchise M. le comte Molé, qui présidait la commission : deux autres ministres du 15 avril, M. Barthe, qui était rapporteur, et M. le comte de Montalivet, ont donné la même adhésion à la politique suivie dans les affaires d'Espagne. Aussi M. le ministre des affaires étrangères a pu se féliciter justement d'avoir l'appui non-seulement de ses amis, mais d'hommes qu'il s'honorerait d'appeler ses amis, et qu'il était heureux de ne pas rencontrer comme adversaires en cette circonstance. M. le duc de Noailles, qui avait sa part dans cette courtoise allusion, s'est montré plein de sens et de loyauté en approuvant une politique où il retrouvait les traditions et la pensée constante de la maison de Bourbon. Il n'a pas caché ses préférences pour le fils de don Carlos; il eût mieux aimé que la reine Isabelle eût donné sa main au comte de Montemolin. Toutefois, en présence d'un résultat qui maintient la couronne d'Espagne dans la lignée de Philippe V, il n'a pas hésité à louer une solution conforme aux principes séculaires de la politique française. Exemple utile et rare à opposer aux injustices de l'esprit de parti.

On a beaucoup parlé, trop parlé du traité d'Utrecht depuis cinq mois, et personne, il faut l'espérer, ne sera tenté d'y revenir après le discours de M. le duc de Broglie, qui a épuisé la démonstration. Le véritable esprit du traité, le but qu'il a atteint, le sens légitime des renonciations qui l'accompagnent, les conséquences raisonnables de ces renonciations, celles qu'il serait absurde d'en vouloir tirer, tout cela a été établi par M. de Broglie avec cette supériorité qu'il porte d'ordinaire dans les grandes questions internationales. En lui succédant à la tribune, M. le ministre des affaires étrangères a considéré cette question comme tout-à-fait vidée, et il a porté sur d'autres points la puissance de sa parole. Comme il l'a dit, il n'avait à combattre personne; il avait à exposer au pays, à l'Europe, à l'Angleterre, cette grande question qui remonte à 1842. Cette vaste exposition a prouvé que, depuis cinq ans, le gouvernement français avait persévéré dans la même idée, dans les mêmes principes, et que la conclusion de l'affaire d'Espagne était conforme aux prémisses posées : en un mot, nous avons fait ce que nous avons annoncé, mais nous n'avons fait que ce que nous avons dit. N'est-ce rien que de pouvoir, dans une négociation épineuse, s'honorer de cette persévérance et d'une semblable modération? Aussi, quand le dénoûment a été connu, les trois puissances qui étaient restées étrangères aux affaires d'Es-

pagne ont bien témoigné, par la réserve de leur attitude, qu'elles n'avaient aucun grief à élever contre la France, car elles connaissaient d'avance, par nos communications spontanées, le but que s'était assigné notre politique.

Il est une obligation à laquelle aujourd'hui en Europe aucun gouvernement ne saurait échapper, c'est de justifier la légitimité de ses entreprises et la moralité de ses actes. Si puissant que l'on soit, on se trouve cité au tribunal de l'opinion, et l'on reconnaît si bien sa compétence, qu'on se défend après s'être permis l'arbitraire et la violence. Il est vrai qu'on se défend mal. Toutefois ces plaidoiries faibles et sophistiques sont un nouvel hommage rendu à la majesté de la conscience publique. La France a eu souvent l'honneur d'être l'organe de cette conscience générale de l'Europe, et elle ne paraît pas disposée aujourd'hui à renoncer à ce rôle. Nous trouvons dans le projet d'adresse au roi, présenté par la commission de la chambre des députés, l'expression ferme et sévère d'un blâme mérité sur l'incorporation de la république de Cracovie à l'empire d'Autriche. On ne pouvait concevoir de doute sur l'approbation que la majorité donnerait au mariage de M. le duc de Montpensier, mais on ignorait le degré d'énergie qu'elle voudrait donner aux sentimens que la spoliation de Cracovie lui inspirerait. La majorité a consigné sa pensée dans le projet d'adresse sans hésitation, sans déguisement. Elle est restée en-deçà de l'exagération et de la forfanterie, mais elle est allée jusqu'aux dernières limites d'une franchise grave et digne. Les traités ont été violés, la majorité le constate et proteste contre cette violation, dans laquelle elle voit une nouvelle atteinte à l'antique nationalité polonaise. La majorite déclare vouloir deux choses, le respect de l'indépendance des états et le maintien des engagemens. Ces deux points sont fondamentaux pour le repos et l'équilibre de l'Europe. La France fait preuve de modération, et donne un nouveau gage de son amour de la paix, quand elle réclame le maintien des engagemens, car elle aurait le droit de considerer comme onéreuses pour elle plusieurs des transactions politiques conclues depuis trente ans; mais, en même temps, elle élève la voix pour reclamer l'indépendance des états. Sur ce dernier point, elle est fidèle à la politique qu'elle a proclamee dès les premiers momens de 1830. Point d'empiétement sur la liberté des états, point d'intervention arbitraire dans leurs affaires : tels sont les principes que soutenait avec fermeté le gouvernement de 1830 au moment où il repoussait les fausses doctrines de la propagande révolutionnaire.

Rappeler ces principes était, pour nous servir d'une expression de l'adresse, un impérieux devoir dont la chambre a voulu pleinement partager l'accomplissement avec la couronne, et la France se trouve ainsi opposer avec franchise ses doctrines à celles des puissances absolutistes. Jamais ce contraste n'aura paru plus vif, plus saillant, et il est l'inévitable résultat de la force des choses. Il faut bien se pénétrer de ce que la situation a de sérieux, et, jusqu'à un certain point, de nouveau. A la solennité du coup d'état qui en pleine paix a frappé Cracovie, la France oppose un blâme non moins solennel : la réprobation n'est pas moins éclatante que l'attentat. Les trois puissances ont pu accabler une petite république sans défense, mais elles n'étoufferont pas les réclamations retentissantes qui partiront de la tribune française en faveur du droit opprimé. Ces réclamations seront comme le résumé de toutes les plaintes, de tous les griefs, de toutes les appréhensions, que nous avons signalés sur tous les points de l'Europe, en

Italie, dans les provinces danubiennes, et dont nous retrouvons un nouvel écho dans la protestation inattendue du roi de Suède. C'est qu'en violant sur un point les droits acquis, on alarme, on ébranle tous les autres. C'est cette noble cause des droits acquis, ce respectable patronage que la majorité semble vouloir aujourd'hui prendre en mains. Son propre intérêt lui conseille cette générosité. Autant la France a dû, en 1830, décliner tout contact, toute solidarité avec les mauvaises passions de la démagogie partout où elles éclataient, autant elle doit aujourd'hui maintenir, défendre les garanties et le drapeau de la justice, du droit et des principes constitutionnels. En agissant ainsi, elle ne fera pas de propagande; elle exercera une magistrature. Le parti conservateur comprend, et nous l'en félicitons, qu'en raison même de ses antécédens il peut et doit protester sans équivoque contre l'absolutisme européen. Quand on a combattu l'anarchie, on a qualité pour condamner l'arbitraire. Il appartient donc à la majorité conservatrice, au milieu de la gravité des circonstances, de s'affirmer elle-même avec décision et mesure. La commission de l'adresse et son habile rapporteur, M. Vitet, ont caractérisé la politique qui convient aux intérêts moraux et matériels de la France dans des termes auxquels il serait difficile de ne pas adhérer. Il s'agit maintenant d'y conformer la pratique des affaires tant au dehors qu'au dedans.

Quelle sera l'attitude de l'opposition? Il n'a jamais été dans nos habitudes de recueillir et de commenter tous les bruits qui, à l'ouverture de chaque session, se répandent sur l'attitude que prendra tel homme, tel parti, qui certes ont bien le droit de n'être jugés que sur des actes accomplis. Nous dirons seulement que toute manifestation qui aurait pour résultat d'affaiblir l'autorité morale de l'opposition serait à nos yeux chose fâcheuse. Si dans les conditions théoriques du mécanisme constitutionnel l'opposition est un élément nécessaire, en fait et dans les circonstances où nous sommes, son action est indispensable. Nous avons vu avec regret qu'elle ne fût pas représentée dans la commission de l'adresse. Quand le gouvernement n'a pas en face de lui une opposition active et pouvant influencer l'opinion, il est disposé à moins veiller sur lui-même. L'union de ses membres et le choix des questions sur lesquelles elle doit diriger sa critique, telles sont, pour l'opposition, les deux conditions principales sinon de son triomphe, du moins de son crédit. Nous désirerions que sur ces deux points il ne se fît rien d'inhabile au sein de l'opposition. Pour ne parler que des choses, des questions, nous signalerons un écueil contre lequel nous ne voudrions pas voir se heurter des hommes éminens : c'est la tentation de trouver partout des fautes à ses adversaires. Il y a sans doute pour le talent, quand il est extrême, des ressources infinies. Nous concevons qu'on puisse faire du coup d'état de Cracovie un point d'attaque contre le cabinet, et lui reprocher d'avoir compromis l'alliance anglaise au moment où elle allait lui devenir nécessaire contre les trois puissances du continent. Si l'accusation est portée, nous pèserons les réponses qui lui seront faites; mais déjà il en est une dont on ne peut nier la gravité, c'est l'assentiment général du pays à la conclusion des affaires d'Espagne. La France a vu avec satisfaction que cette fois son gouvernement, dans les relations et les débats diplomatiques avec l'Angleterre, n'avait pas eu le dessous. Il y a là un sentiment national dont il faut tenir compte. L'opposition laissera-t-elle à la majorité l'honneur d'exprimer sur ce point la pensée du pays? A notre sens, si elle était bien inspirée, elle s'attacherait, tant au sujet des mariages espagnols

qu'à propos de Cracovie, à reproduire cette unanimité dont, pour la question du droit de visite, la chambre, il y a quelques années, donna le patriotique spectacle : accord imposant par lequel tout le monde grandissait, opposition, gouvernement, majorité.

En dehors de la sphère parlementaire, la situation intérieure est pour tous le sujet des préoccupations les plus graves. Ces préoccupations ne sont pas politiques. Elles n'ont pour objet ni la réforme parlementaire ni la réforme électorale. Le publiciste éminent qui vient de traiter ces questions, M. Duvergier de Hauranne, reconnaît que, pour publier son travail, il eût pu attendre des circonstances plus opportunes. En effet, les esprits sont occupés ailleurs. Au reste, lorsque ces questions reviendront à l'ordre du jour, le livre remarquable de M. Duvergier sera nécessairement une des pièces de l'instruction, et nous y avons retrouvé les qualités connues de l'écrivain, son argumentation claire, spirituelle, incisive. Toutefois ces qualités ne peuvent dissimuler un défaut de proportion sensible entre les affirmations contenues dans ce travail et les conclusions. La peinture que fait M. Duvergier de la corruption politique est effrayante, il semble que le corps social soit près de tomber en dissolution. Or, à ces maux, quels remèdes indique-t-il? M. Duvergier a trop de sens et de raison pour être le partisan du suffrage universel; il ne veut pas non plus, et sur ce point nous sommes aussi de son avis, il ne veut pas, pour l'avenir, de l'élection à deux degrés. Il se borne à demander qu'on augmente le nombre des députés, en attribuant cette augmentation aux collèges nombreux, qu'on élève au chiffre de quatre cents électeurs le minimum nécessaire pour former un collége, et qu'on admette quelques capacités. Ces changemens à la législation électorale peuvent être utiles, et nous louerons M. Duvergier d'avoir voulu respecter les habitudes établies, les idées dominantes, les positions faites. Seulement, quand on arrive à une conclusion si modeste, on se demande comment la société sera guérie par de pareils moyens, si elle est si profondément corrompue. Entre le mal et le remède, n'y a-t-il pas désharmonie?

Mais nous ne saurions songer aujourd'hui à suivre l'honorable député dans ces questions de droit politique qu'il éclaire toujours par de piquantes comparaisons tirées de l'histoire d'Angleterre. Nous sommes ramenés à d'autres pensées par le souvenir de ces populations nombreuses qu'ont égarées des craintes sur leur propre existence. Sans doute ces craintes étaient le résultat de l'ignorance, mais aussi elles étaient sincères et jusqu'à un certain point respectables. C'est sur les endroits du territoire dont la fécondité assurait le plus de grains au marché que les désordres ont éclaté; la circulation et l'exportation des grains étaient regardées comme de véritables attentats. Dans les parties du royaume, comme les départemens de l'est, où la production est à peu près en rapport avec la consommation, l'ordre n'a pas été troublé. Il faut joindre encore à l'ignorance des populations les passions mauvaises, les penchans pervers qu'on trouve toujours dans les bas fonds de la société, et qui ne manquent jamais de remonter à la surface, pour peu que l'orage se déclare. Enfin on doit aussi faire la part des fausses théories, des enseignemens coupables, qui, on le sait, prennent toutes les formes pour pénétrer dans les esprits. La situation est donc sérieuse, difficile et complexe. On n'a vu se produire sur aucun point une de ces grandes émeutes dont les instigateurs arborent hautement le drapeau de

l'anarchie, et qui appellent une répression éclatante. Les désordres ont été partiels, inégaux, amenés par des causes diverses. Un pareil état de choses fait une loi au gouvernement d'une vigilance continue, pleine de fermeté et de tact. L'ignorance de bonne foi doit être éclairée; l'esprit anarchique qui passe du pillage à l'assassinat, châtié sévèrement. Le gouvernement a demandé à la chambre un crédit extraordinaire pour accroître l'effectif de l'armée dans les divisions territoriales de l'intérieur. Cet accroissement doit mettre en activité dix mille hommes de plus. Est-ce assez? Nous en doutons, si nous songeons à toutes les éventualités qui peuvent se produire au dehors et au dedans. A l'intérieur, la répression, faute de troupes, n'a pas été aussi rapide, aussi décisive qu'elle devait l'être. Qui peut répondre que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la France ne devra pas faire quelque manifestation, quelque déploiement de forces? Les gouvernemens n'ont pas de meilleure défense, de meilleure garantie de la paix que la prévision qui prépare pour les momens de crise d'imposantes ressources.

En ne proposant qu'une si faible augmentation dans l'effectif, il est probable que le ministère s'est préoccupé des intentions d'économie manifestées par la chambre. La commission de l'adresse a exprimé la ferme résolution de ne laisser introduire aucune dépense nouvelle que ne justifierait pas une évidente nécessité. Elle se propose donc aujourd'hui de porter dans les détails du budget un examen sévère, et de demander un compte exact des résultats obtenus par les crédits considérables qu'elle a alloués. Pour répondre aux justes exigences du parlement, M. le ministre de la marine a fait distribuer à la chambre une *note préliminaire* qui donne une idée des efforts de la marine pour s'organiser et se préparer à employer avec fruit les ressources que le pays met à sa disposition. Sur un point aussi essentiel, l'impatience de la France est naturelle; toutefois il faut songer qu'on ne fait pas des marins comme des soldats, et des équipages de vaisseaux comme des régimens. Il faut considérer aussi que ces préparatifs doivent se faire en même temps qu'on pourvoit à un service courant de plus en plus actif et compliqué. En effet, au moment de commencer de nombreuses constructions nouvelles et de fournir les magasins d'approvisionnemens considérables, il importait d'organiser fortement dans les ports une comptabilité de matières dont l'imperfection et l'obscurité excitaient depuis long-temps de justes réclamations; il fallait aussi distribuer, dans l'administration centrale, la direction des services de manière à ce que cette comptabilité des matières pût être l'objet d'une surveillance plus attentive. De pareils préparatifs frappent peu les yeux, et ne se révèlent que par les résultats qu'on obtient plus tard. C'est ce qu'explique la *note préliminaire*. On y voit qu'après ces premières bases jetées, l'administration de la marine va poursuivre avec ardeur l'achèvement de l'œuvre que lui impose le vœu du pays, c'est-à-dire le développement de la force active de la flotte. « Le but final de l'organisation des arsenaux, dit la note, c'est la flotte active de la France. » Le but est clairement défini; nous espérons que l'administration de la marine y marchera avec décision, avec persévérance. Elle doit se sentir aiguillonnée par la générosité des chambres et par l'espoir que le pays met dans ses travaux.

Il y a quinze jours, nous signalions l'élévation du taux de l'escompte comme la seule mesure que dût prendre la Banque de France, si ses craintes la forçaient à changer quelque chose dans ses opérations. Cette mesure a été prise en effet,

et a déjà produit une forte augmentation dans la réserve de la Banque. De 60 millions, cette réserve est remontée à 90 millions, et les escomptes du 31 janvier ont été moins forts que la somme des billets à encaisser. La position plus satisfaisante de cet établissement doit réagir d'une façon sensible sur le commerce de Paris. Nous ne croyons pourtant pas qu'avant quelques mois la situation générale des affaires soit beaucoup plus rassurante. La confiance ne renaîtra entièrement que devant l'apparence d'une bonne récolte et devant les mesures que prendront les chambres pour venir en aide aux porteurs d'actions des chemins de fer votés dans la session dernière.

En attendant, les régens de la Banque discutent toujours, mais n'adoptent pas encore la création de billets de 250 francs et même de 100 francs. Ce serait là pourtant une grande facilité accordée à la circulation et l'un des plus efficaces remèdes à la rareté du numéraire. Il semble même que la Banque devrait être conduite à adopter promptement ce parti, par suite d'une faute grave qu'elle aurait commise. En effet, on avait repris quelque confiance dans ses ressources, à l'annonce d'un emprunt de 30 millions, en lingots, contracté par elle avec la banque d'Angleterre, et remboursable à quatre-vingt-dix et cent jours, en ses acceptations. Est-il vrai que tout l'espoir qu'on avait dans cette mesure serait venu échouer devant une impossibilité matérielle? Est-il vrai que la Monnaie de Paris ne convertit en espèces que 5 à 600,000 francs par jour, tandis qu'en disposant des ressources que lui offre la fabrication de la monnaie d'or et des pièces divisionnaires, il lui serait aisé de porter à plus d'un million le chiffre de sa fabrication quotidienne? A 500,000 francs par jour, il faudra deux mois pour avoir rendu liquides les 30 millions de l'emprunt; si on y ajoute les délais du transport, les jours de non travail, on arrive facilement au terme de quatre-vingt-dix jours, dont il est juste de prendre la moyenne, soit quarante-cinq jours. Cette conversion de lingots en numéraire ne pourrait donc pas augmenter de beaucoup la circulation. En réalité, l'emprunt aurait amené du numéraire sur la place pendant six semaines seulement, et la monnaie n'en aurait pour ainsi dire été battue que pour faire la provision du paiement de la Banque. Cela aura été, d'une part, un palliatif au lieu d'un remède efficace; de l'autre, une mauvaise opération pour la Banque, qui aura à supporter des frais de transport et de commission. Les bruits qui ont circulé à ce sujet, ceux qu'on a fait courir sur une décision des banques d'Angleterre, qui seraient résolues à élever le taux de leur escompte pour arrêter l'exportation de leur argent sur le continent, ont amené les plus brusques variations à la Bourse : les spéculateurs à la baisse prêchent plus que jamais la nécessité d'un emprunt. Cependant nous ne sachions pas qu'un emprunt soit urgent, et nous croyons qu'une simple émission de bons du trésor à un taux plus élevé ferait affluer beaucoup d'argent, car, s'il y a encore des preneurs à 2 et demi pour les bons à six mois et à 3 pour 100 pour ceux à un an, il est hors de doute que de nombreuses demandes auraient lieu pour les bons à 3 et demi pour 100, et même à 4 pour 100.

De graves préoccupations pèsent sur l'Angleterre comme sur la France. Telle est la situation de l'Irlande, que les mesures proposées par le gouvernement pour remédier à des maux si affreux ont à peine été discutées et n'ont pas même été combattues. Et cependant, de quoi s'agissait-il? Imposer au peuple anglais des charges dont on ne peut encore bien mesurer toute l'étendue, don-

ner de nouveaux développemens à ces lois des pauvres qui, soit à propos de l'Angleterre, soit à propos de l'Irlande, ont toujours provoqué d'interminables débats, supprimer sous forme provisoire les derniers restes de l'ancienne législation des céréales, suspendre ce fameux acte de navigation qui a fondé la grandeur maritime de la nation, ébranler enfin, par une atteinte toute nouvelle, les droits jusqu'alors absolus et inviolables de la propriété aristocratique, ce sont là, certainement, de hardies entreprises, et peut-être auraient-elles coûté cher au cabinet qui les eût risquées en d'autres circonstances. Elles ont aujourd'hui passé sans obstacle, et c'est l'un des grands momens qu'il faudra compter dans l'histoire de cette lente révolution qui change peu à peu l'ordre social fixé par la vieille constitution britannique. L'état est investi d'un véritable droit d'expropriation sur les terres substituées; c'est un point qu'il eût fallu remarquer plus qu'on ne l'a fait, parce que c'est un nouveau progrès de cette autorité générale et centrale de l'état qui s'élève insensiblement, de l'autre côté du detroit, au-dessus de toutes les résistances de priviléges et de localités. La destinée de l'Irlande semble être justement de pousser l'Angleterre, par une invincible nécessité, dans ces voies du gouvernement et de la société modernes pour lesquelles son organisation primitive lui inspirait plus de répugnance que d'attrait. L'émancipation des catholiques n'a-t-elle pas été l'une des causes qui ont le plus aidé à l'accomplissement de la réforme parlementaire, et le système d'éducation nationale qui fonctionne depuis quinze ans en Irlande n'a-t-il pas contribué beaucoup à répandre chez les Anglais la notion vraiment démocratique d'un état enseignant, le dégoût chaque jour plus marqué pour l'impuissance des associations particulières (*voluntary system*) en face d'une tâche si vaste? Qui sait si un jour il n'en sera pas de même des abus de la propriété, des vices du régime ecclésiastique? Qui sait par exemple si, quand on aura payé les prêtres catholiques d'Irlande, comme le veulent tous les hommes sensés des deux pays, on n'arrivera pas naturellement à tenir la même conduite vis-à-vis de ces dissidens dont le nombre ne cesse de croître en Angleterre? Et alors, que deviendrait l'antique édifice, *church and state?* La grande propriété n'est pas sans doute en Angleterre ce qu'elle est en Irlande, elle a pour se maintenir sa vraie sagesse et sa popularité; elle a, par-dessus tout, l'indispensable contrepoids de la grande industrie, mais qui sait enfin si, dans des conjonctures moins heureuses, les griefs encore considérables qu'elle provoque ne s'autoriseraient pas, pour réclamer, des procédés auxquels on est obligé de recourir contre les *landlords* irlandais?

Il s'en faut que la pitié de l'Angleterre pour le *Kingdom-Sister* soit absolument bénévole; il n'y a pas là question de sentiment; jamais charité n'a été faite avec moins d'illusion, parce que jamais indigence n'a été ni moins reconnaissante ni jusqu'ici plus incorrigible. Nous n'entendons point parler ainsi de ces masses déshéritées auxquelles on ne saurait guère imputer la responsabilité de leur misère, parce qu'elles ont été trop cruellement sacrifiées pour se relever à elles seules; nous parlons de ceux à qui la responsabilité remonte, des propriétaires de tous les rangs qui, sauf d'honorables exceptions, n'ont jamais voulu s'appliquer sérieusement à mettre en valeur les merveilleuses ressources de leur pays. Ils ont toujours plus ou moins pensé que l'Angleterre était obligée de nourrir l'Irlande, et, par un singulier patriotisme, ils envisageaient cette obligation comme une expiation légitime et permanente de tous les maux que l'Irlande

avait soufferts dans des temps qui ne sont plus. L'Angleterre donnant à manger au paysan, le paysan payait régulièrement sa rente, et la fortune du *landlord* se trouvait ainsi mieux servie et plus sûre dans les mauvaises années que dans les bonnes. La détresse de tout un peuple devenait donc un bénéfice pour son aristocratie. Aussi, qu'ont demandé les chefs des partis irlandais, M. S. O'Brien comme M. O'Connell? Toujours la même chose: que l'Angleterre achetât des denrées à son compte au prix actuel des marchés du monde, et vînt elle-même les revendre à bas prix dans tous les villages d'Irlande. Cependant le gouvernement ne pouvait, comme l'a fort bien dit lord John Russell, substituer son action absorbante aux transactions de l'industrie privée; c'eût été hausser tous les prix, généraliser et perpétuer la disette, sous prétexte d'y parer en un lieu et dans un temps donné. Le gouvernement s'est donc vu réduit à chercher des travaux dont le salaire, quel qu'il fût, fît du moins vivre cette foule à laquelle il ne pouvait ni ne devait lui-même ouvrir directement des greniers. Il a obtenu du parlement des sommes considérables pour être employées en grandes constructions, routes, canaux, etc. C'était un débouché nouveau qu'il préparait à tous ceux auxquels les exploitations particulières ne pourraient fournir des moyens d'existence, à tous ces misérables qui, n'étant point occupés au service des propriétaires ou des fermiers les plus riches, vivaient, dans les années ordinaires, des fruits, cette fois anéantis, du coin de terre qu'ils sous-louaient. Qu'est-il arrivé? Les propriétaires, au lieu de multiplier les travaux dans leurs domaines, se sont croisé les bras, comme si le gouvernement avait pris la charge de leurs ouvriers, et la population s'est jetée sur les travaux du gouvernement avec une affluence qui a rendu tout aussitôt le système insuffisant.

Le lord lieutenant voulut détourner cette masse d'affamés qui encombrait les ateliers publics. Il en appela au plus clair intérêt des *landlords;* il convertit les avances du trésor en encouragemens pour l'amélioration des domaines particuliers, au lieu de les réserver uniquement pour les ouvrages d'utilité générale dont le rapport n'était ni aussi immédiat, ni aussi fécond. Les *landlords* ont enfin reconnu tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces prêts que le gouvernement anglais leur avait toujours offerts, soit pour défricher, soit pour dessécher les vastes terrains que leur incapacité laissait improductifs. Ils ont montré dans ces derniers temps beaucoup d'empressement à demander les secours qui doivent leur permettre de relever la culture en Irlande, et de procurer ainsi une base plus large à l'alimentation publique. Les personnages les plus éminens du pays, des hommes de toutes les opinions et de toutes les croyances, ont formé un *parti irlandais* qui semble abandonner les chimères politiques pour satisfaire aux nécessités plus urgentes et peut-être là plus morales de l'ordre matériel. Cependant les paysans continuent leurs achats d'armes, et la jeune Irlande se montre plus violente que jamais dans ses assemblées. « Ce matin, disait dernièrement un orateur de parti dans un *meeting* monstre tenu à Dublin, ce matin il y a eu réception au château; des courtisans sont allés adresser leurs hommages au représentant du royalisme (*loyalty*). Nous sommes ici ce soir pour prêter serment à la liberté. Que les Anglais votent les millions qu'ils voudront pour faire face à la détresse dont la charge doit peser sur eux, nous persisterons toujours à réclamer le rappel: on ne peut accepter d'eux les places qu'ils offrent et rester *repealer*... S'il vous vient sur les *hustings* un partisan de lord John Russell, allez

à sa rencontre en prenant pour drapeau le linceul d'un paysan mort de faim. » C'est animé du même esprit qu'un jury d'enquête, récemment assemblé pour constater la cause du décès d'une de ces malheureuses victimes, accusait solennellement d'homicide le chef du cabinet anglais.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles lord John Russell a exposé les mesures qu'il croyait les plus propres à réparer tant de maux, mesures transitoires, mesures permanentes. Quant aux premières, la suspension des droits sur les céréales aura certainement un effet immédiat, quoique lord John Russell n'ait pas semblé lui-même en attendre beaucoup. Dans un moment de disette presque générale, une différence dans le prix offert, si minime soit-elle, suffit pour détourner d'un point sur l'autre des denrées demandées partout avec la même insistance. L'acte de navigation était un obstacle plus évident encore à l'approvisionnement en grand des marchés anglais : on sait que cet acte interdit aux étrangers d'importer en Angleterre toute marchandise qui n'est pas un produit direct de leur sol ou de leur industrie; c'est le fondement sur lequel Cromwell établit la puissance britannique. Or, sous l'empire de cette prohibition, le fret était monté de 60 ou 70 pour 100 dans les ports de la mer Noire; il avait doublé dans les ports d'Amérique. Comment en eût-il été autrement, quand, de ces deux régions devenues les greniers presque exclusifs de l'Europe, il ne pouvait rien arriver en Angleterre, si ce n'est sous le pavillon même des deux nations qui les occupent? La libre pratique étant maintenant accordée à tous les pavillons, les profits de la commission multiplieront à coup sûr le nombre des chargemens, et appelleront une concurrence qui fera baisser le fret.

Les mesures permanentes adoptées par lord John Russell présentent tout d'abord un double caractère; elles offrent un large appui aux propriétaires désireux d'améliorer leur fortune en améliorant à la fois la fortune publique, et elles réservent cependant une action efficace au gouvernement contre ceux qui, ne remplissant par leurs promesses, se déroberaient aux devoirs nouveaux de la propriété. La première chose à faire, c'était de leur laisser les instrumens de travail, l'argent et les bras. En vue de ce résultat, le gouvernement les décharge d'une moitié des sommes qu'il avait avancées pour l'exécution des ouvrages d'utilité publique, et il s'engage à délivrer aux paysans des ressources en nature sans les astreindre à ces ouvrages qui les écarteraient de la culture des champs. Il introduit même dans la loi des pauvres la faculté du secours à domicile, jusqu'alors interdit en Irlande, et il permet ainsi dans certains cas à l'indigent de rester encore utile en vivant hors du *workhouse*. D'autre part, le gouvernement facilite des emprunts réguliers aux propriétaires, à la seule condition qu'ils en emploieront l'argent soit à acheter des semailles, soit à mettre leurs biens en valeur. Voilà les services rendus à l'aristocratie irlandaise, voici maintenant les garanties que l'on se ménage contre elle. Les propriétaires qui ne pourront rembourser ces avances ainsi faites seront autorisés à vendre tout ce qu'il faudra de leurs domaines pour liquider leurs dettes. S'ils laissent passer sans s'acquitter deux termes de suite, le gouvernement lui-même pourra vendre en leur nom et malgré eux. Enfin, si des terrains vagues restent un certain nombre d'années sans produire plus de 2 shillings 6 deniers par acre, le gouvernement aura droit de s'en emparer moyennant finance, et défrichera, desséchera lui-même, ou louera par petits lots. Lord John Russell ne se cache pas de vouloir établir en Irlande cette classe de petits propriétaires qui disparaît peu à peu du sol an-

glais; la petite propriété lui semble là le seul remède aux maux qu'a produits la grande.

Ce n'est pas ici le coup d'œil isolé d'un homme d'état, c'est le vœu général de l'opinion anglaise. S'il y a dissidence dans la presse, ce n'est ni sur l'à-propos, ni sur la justice de ces lois d'expropriation, c'est sur l'immensité des déboursés que la misère de l'Irlande coûte au trésor : les uns, et nous partageons leur avis, soutiennent que ces déboursés doivent rapporter un intérêt suffisant à l'Angleterre en créant enfin des capitaux sérieux et une direction intelligente dans un pays dont la richesse ne peut manquer d'être une richesse anglaise; les autres, plus enclins à partager les rancunes populaires, plus irrités contre la longue inertie des propriétaires irlandais, souhaitent bien sans doute que l'état se mette à leur place, mais ils voudraient peut-être la dépossession encore plus complète, ils la voudraient surtout moins onéreuse; rien n'est plus piquant que certaine sortie du *Times* à cet endroit-là : « L'Irlande va maintenant avoir son chapitre au budget, comme l'armée, comme la marine! Les Celtes seront cette nation de *gentlemen* qu'ils veulent être, et les Saxons tomberont au rang qui leur convient, artisans, boutiquiers et manœuvres. Est-ce qu'un Anglais est né pour autre chose que pour travailler? et un Irlandais est-il au monde pour autre fin que pour rester assis à la porte de sa cabane, lire les discours d'O'Connell et injurier les Anglais? L'Anglais fera tout ce qu'on voudra pourvu qu'au bout il aperçoive un but. Voilà comment les propositions de lord John Russell ont été accueillies avec de si unanimes transports. Sir Robert Inglis, la chère ame, imaginait bien quelque chose comme un but secret, quand il s'agissait de donner tant d'argent. Il rêvait une Irlande convertie en un vaste collége de pensionnaires qui, nourris par les aumônes britanniques, mangeraient, boiraient, dormiraient, prieraient et se laveraient en bons chrétiens. *Dulcis insania!* » Ce n'est pas là seulement de l'*humour*, de l'esprit en l'air, c'est tout un côté de la vérité dans la situation actuelle de l'Angleterre par rapport à l'Irlande; c'est le vieil esprit anglais critiquant ou approuvant à sa manière ce qu'essaie avec tant de force et de modération l'esprit nouveau qui gouverne.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Il y a trois mois, l'annonce d'une nouvelle substance explosive, appelée communément *coton-poudre*, venait à peine d'éveiller l'attention des chimistes. L'appréciation équitable et sérieuse de cette découverte, d'abord enveloppée de mystère, puis accueillie par d'amères critiques, est aujourd'hui devenue possible, et, en essayant cette appréciation, nous avons à nous féliciter de n'avoir pas voulu nous associer dès l'origine aux oppositions peu motivées parfois qu'a soulevées une invention qui, certes, ne manque pas d'importance ni d'utilité.

La transformation du coton ordinaire en une matière explosive avait à peine été annoncée par M. Schoenbein, que dans presque tous les laboratoires on a cherché le mode de préparation que le chimiste allemand s'est toujours plu à nous laisser ignorer. Grace à ses réticences, la découverte est devenue française, car M. Schoenbein a déclaré que son procédé n'est pas celui qu'ont imaginé

nos compatriotes. C'est à M. Morel, ingénieur civil, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier en France présenté le coton-poudre aux sociétés savantes. Huit jours seulement après la première annonce de cette découverte, le 12 octobre 1846, il déposait à l'Académie des sciences un paquet cacheté renfermant le mode de préparation dont il avait fait usage. Cependant des recettes sur la préparation du coton-poudre étaient publiées en Allemagne par MM. Otto, de Brunswick, par le docteur Knopp, préparateur au laboratoire de l'université de Leipzig, et par le docteur Bley, à Bernburg; elles furent livrées à la connaissance des chimistes français le 26 octobre par l'organe de M. Dumas, et dans la même séance, MM. Pelouze, Piobert et Morin donnaient les résultats de leurs recherches, le premier en rappelant le papier inflammable qu'il avait préparé huit ans auparavant, les seconds en exposant les essais tentés par eux, malgré le vague des renseignemens obtenus jusqu'alors. Dès les premières communications de M. Schoenbein, M. Pelouze avait, à la vérité, appelé l'attention sur des résultats antérieurs qui paraissent se rapprocher de ceux qu'avait obtenus le chimiste allemand. C'est en raisonnant dans l'hypothèse que la poudre-coton n'était autre chose qu'une substance découverte en 1833 par M. Braconnot, de Nancy, que le savant académicien a cherché la préparation du coton-poudre. En conséquence, il a imprégné d'*acide nitrique* (qu'on appelle vulgairement *eau-forte*) diverses substances végétales : le papier, le coton et le chanvre. Dès-lors, la *xyloïdine* (c'est le nom donné à la substance du chimiste de Nancy) fut regardée comme la substance explosive par excellence, en raison surtout de l'excessive combustibilité dont elle est douée. M. Pelouze avait déjà constaté que les substances végétales, après avoir été soumises à l'action de l'acide nitrique, prenaient feu à une température qui n'est pas très élevée (à la température de 180 degrés), brûlaient presque sans résidu et avec une grande énergie; mais il n'avait point songé, comme M. Schoenbein, à les substituer dans les armes à la poudre à canon. Bientôt une nouvelle analyse le conduisit à penser que le coton-poudre n'était pas identique avec la xyloïdine de M. Braconnot. L'étude attentive et comparée de ces substances a prouvé en effet qu'elles ont des propriétés différentes. Aussi les chimistes n'ont-ils pas tardé à désigner par un nom nouveau (celui de *pyroxiline*) le nouveau composé explosif dont nous parlons.

Le mode de préparation du coton-poudre est très simple; on peut se le procurer de différentes manières. Suivant M. Otto, il suffit de laisser baigner pendant quelques minutes une substance végétale dans l'eau-forte concentrée. Après l'avoir retirée, on la lave immédiatement à grande eau et l'on fait dessécher le produit. Il vaut mieux cependant employer un mélange de deux acides (nitrique et sulfurique) qui sont très communs, et dont on fait un continuel usage dans divers arts. Le produit est d'autant meilleur, que les deux liquides employés sont plus purs; aussi n'est-il pas indifférent qu'ils soient préalablement dépouillés d'un corps qui affaiblit la puissance de la nouvelle poudre (les chimistes le désignent sous le nom d'*acide hypoazotique*), et qui se trouve souvent mêlé aux deux premiers. Pour préparer le papier-poudre, on emploie de préférence ce papier assez grand et un peu épais qu'on appelle *papier ministre*. On doit plonger les feuilles une à une et successivement, pour qu'elles ne se collent point ensemble. Un bain de quelques minutes suffit. Les trois opérations principales qu'il faut effectuer pour avoir une bonne substance explosive sont : l'immersion dans l'acide, le lavage et la dessiccation. Supposons que l'on ait des appareils

commodes et convenablement disposés, et l'on concevra quelle prodigieuse quantité de papier-poudre une personne, même peu expérimentée, pourrait fabriquer en peu de temps. Si l'on opère sur le coton, il faut prendre le coton travaillé de préférence au coton brut; car, dans l'état naturel du coton, chaque brin, chaque poil est revêtu d'une sorte d'épiderme qui offre un certain obstacle à l'action de l'acide. Il faut aussi que la substance qu'on veut rendre explosive soit entièrement plongée dans cet acide. Le lavage, qui a pour objet d'enlever l'acide qui resterait adhérent à la substance végétale, doit être renouvelé à plusieurs reprises avec de l'eau pure et ne demande pas de soins particuliers.

La dessiccation, qui doit être complète et qui ne s'obtient qu'à l'aide de courans d'air chaud, est entourée de dangers. De grandes précautions sont imposées à l'opérateur, car cette chaleur même qui sert à sécher la substance explosive peut, dans certaines circonstances, déterminer l'explosion et produire des accidens graves. C'est ce qui est déjà arrivé plusieurs fois, même à une température peu élevée et dans des circonstances qui ne semblaient admettre aucun accident. Nous ne citerons qu'un seul fait à l'appui de notre assertion. MM. Combes et Flandin avaient placé une demi-livre de coton-poudre sur une claie au-dessus de deux bouches de chaleur d'un poêle; le thermomètre suspendu au milieu de l'air chauffé ne marquait que 60 à 65 degrés centigrades. Tout à coup une forte explosion se fait entendre : la fenêtre, les portes de la chambre sont brisées; l'une de ces portes, qui était d'un bois très solide, est arrachée de ses gonds; les meubles, particulièrement trois corps de bibliothèque adossés à la cloison séparative de la pièce voisine et opposés au poêle, sont renversés; la cloison même est repoussée d'une manière notable; enfin trois personnes, qui surveillaient l'opération, ont été blessées. Pour obvier à de pareils accidens et prévenir de plus grands malheurs, on devrait disposer les appareils à dessiccation de telle façon que la chaleur fût uniforme et au-dessous de la température de l'eau bouillante. Le moyen le plus favorable pour atteindre ce but serait d'établir des courans de vapeur libre ou d'eau chaude dans des tubes placés à quelque distance de la nouvelle poudre.

Le coton ainsi transformé diffère peu du coton ordinaire qui n'a pas subi l'action chimique de l'eau-forte; il est peut-être plus rude au toucher. Inaltérable dans l'eau, il pourrait subir sans avaries de longs voyages sur mer. Quand on l'enflamme, il détonne sans laisser de résidu et sans noircir le papier ordinaire sur lequel il est placé; le feu ne se communique pas même à la poudre à canon placée sous lui. La grande légèreté en rend le transport facile. La fabrication de cette substance est peu dispendieuse : 240 livres (170 kilogrammes) coûteraient, à part la main-d'œuvre, 317 francs. La nouvelle poudre, préparée avec le papier et surtout avec la pâte de papier, serait beaucoup moins coûteuse encore; car 200 livres ne s'élèveraient guère qu'au prix de 97 francs. D'ailleurs, le coton explosif étant généralement reconnu comme produisant trois fois plus d'action que la poudre à canon, on conçoit quelle économie résulterait de l'emploi de cette substance.

A tous ces titres, le coton-poudre devait être accueilli avec faveur. Il pourrait être utilisé dans les arts, si jusqu'à présent des inconvéniens manifestes n'en contre-balançaient en partie les avantages. L'emploi de la nouvelle poudre n'est peut-être pas même dénué de certains dangers : des mortiers d'épreuve de fonte et de fer ont été brisés par des charges assez faibles et ont blessé grièvement

les personnes qui assistaient à l'expérience. Cela vient de ce que, dans certaines circonstances du moins, le coton-poudre devient fulminant. Cela tient aussi et surtout à la trop rapide combustion de cette substance. La poudre ordinaire, on le sait, peut produire des effets analogues, lorsqu'elle a été trop comprimée. Pour la nouvelle poudre, il faudrait surtout plus de lenteur dans la combustion. Si la chimie atteint ce perfectionnement, elle aura rendu un grand service, et l'on pourra, sans avoir autant à redouter le bris des armes, substituer le coton explosif à la poudre ordinaire. Du reste, M. Piobert ayant démontré qu'en donnant à une masse de poudre la forme d'une sphère, on ralentit l'inflammation, suivant une certaine loi dépendant du diamètre de la sphère, M. Séguier est parti de là pour étudier l'influence du rapprochement des fibres du coton sur la durée de la combustion dans les armes. Il a été constaté que le coton en tissu brûle moins vite que le coton cardé, et qu'il est, par conséquent, préférable. D'ailleurs, l'usage en est plus expéditif. Comme le filage mécanique assigne des poids sensiblement égaux à des longueurs déterminées de fils, on peut couper des étoffes de coton par portions telles, qu'une certaine quantité de ces tissus fasse précisément le poids de la charge jugée nécessaire pour le tir. En préparant à l'avance autant de petits paquets de coton qu'on devrait tirer de coups, on serait dispensé de peser à chaque instant la matière explosive.

Ce qui fait le danger de l'emploi du coton-poudre dans les armes à feu est un avantage pour l'exploitation des mines. Il faut ici une très grande puissance et une instantanéité très vive dans l'inflammation du corps qui doit, au lieu de produire un effet réglé, briser des rochers. Des essais ont été faits dans une carrière de calcaire grossier, sur le territoire d'Issy. Le nombre en est encore trop restreint pour qu'on puisse émettre à cet égard des conclusions certaines; mais les résultats obtenus sont satisfaisans, et des blocs énormes ont été fendus dans toute leur épaisseur.

Il est d'autres effets avantageux qu'on pourrait tirer de l'emploi du coton-poudre. De toutes les fabrications, la plus dangereuse, sans aucune espèce de comparaison, et l'une aussi des plus insalubres, est celle des amorces employées aujourd'hui pour les armes à feu. On sait qu'il entre une substance mercurielle (qu'en chimie on appelle le *fulminate de mercure*) dans les préparations dont on se sert. Il serait bien utile de la remplacer par une autre sans dangers pour les ouvriers. Peut-être la nouvelle poudre est-elle destinée à la solution de ce problème. Les tentatives qui ont été faites reposent sur la propriété qu'a le coton explosif de détonner sous l'influence d'un choc. Cependant toute la matière ne brûle pas, quand elle est placée dans une capsule de cuivre et percutée dans une arme à piston; la portion qui n'est pas entrée en ignition obstrue la cheminée, et l'inflammation ne se communique point à la charge. Le soufre, le charbon, la poudre à canon, comprimés avec le coton fulminant dans des capsules ordinaires, obvient à cet inconvénient en favorisant la combustion de toute la poudre. Des amorces formées avec un mélange de coton explosif et une faible quantité d'un sel appelé le *chlorate de potasse,* sont tout aussi vives, tout aussi bonnes que celles dont nous nous servons depuis long-temps. D'autres sels métalliques ont, au contraire, la propriété de ralentir la combustion du coton-poudre et de donner à la flamme des colorations favorables aux effets des feux de couleur. Nul doute que cette particularité ne soit un jour mise à profit pour les feux d'artifice.

Les produits de la combustion de la poudre-coton ont été analysés. Quelques-uns d'entre ces produits (principalement la vapeur d'eau ordinaire qui se dégage en grande quantité au moment de l'explosion) paraissent devoir apporter quelques obstacles à l'emploi général et constant de la nouvelle poudre dans les armes à feu. Espérons que les efforts des chimistes parviendront à neutraliser ces fâcheux résultats. La découverte de la nouvelle poudre date à peine de trois mois, et, si l'on songe aux progrès qu'elle a faits dans un laps de temps si court, on peut lui prédire de glorieuses destinées. Un siècle après que la préparation de la poudre à canon fut connue en Europe, elle n'était pas arrivée au degré de perfection que le coton-poudre a atteint en quelques jours. Il a grandi si vite que plusieurs gouvernemens en ont pris ombrage. En Bavière, en Prusse, en Russie, la fabrication en a été soumise aux lois qui régissent celle de la poudre ordinaire. Les gouvernemens ont senti le danger de la préparation si rapide, si facile d'une substance qui pourrait devenir dangereuse entre les mains d'un criminel. Si l'on se rappelle, d'autre part, combien, dans les grandes guerres de la révolution, il était difficile d'avoir du salpètre; si l'on se souvient que cette difficulté a failli compromettre alors le succès de nos armes, on verra que le coton-poudre est une garantie de plus donnée aux peuples qui auraient à résister à une soudaine agression, et l'on comprendra que c'est là sans contredit une des plus importantes découvertes dont nous soyons redevables à la chimie moderne.

Un mot encore avant de quitter ce sujet. Le coton-poudre de M. Schoenbein présente-t-il les mêmes avantages et les mêmes inconveniens que celui des chimistes français? Si l'inventeur allemand, au lieu de faire un secret de sa découverte, nous avait communiqué le mode de préparation qu'il emploie, on ne serait point incertain aujourd'hui sur une question dont la solution aurait peut-être déjà profité aux intérêts de la science et des arts.

Nous ne pouvons passer sous silence une autre découverte qui préoccupe en ce moment presque tous les chirurgiens des hôpitaux de Paris, et qui a été l'objet de nombreuses communications au sein des académies des Sciences et de Médecine. On sait à quelles tortures sont condamnés les malheureux qui, frappés d'une maladie incurable, doivent subir des opérations chirurgicales. Il s'agit de les plonger dans un sommeil qui, sans compromettre la vie des malades, émousse la sensibilité générale, et leur épargne ainsi la douleur. Si la science moderne atteint ce but, l'humanité lui devra sans aucun doute un grand bienfait. Ce n'est pas que l'idée d'engourdir la sensibilité des malades soit entièrement neuve. Au XIVe siècle, les chirurgiens eurent recours à l'opium, mais l'emploi de ce médicament présentait trop de dangers, et il fallut y renoncer. Aujourd'hui la substance employée n'a point encore amené d'accidens. C'est l'éther en vapeur que l'on introduit dans les poumons avec l'air qui les pénètre pendant la respiration.

L'action de ce médicament sur l'économie est depuis long-temps connue; le *Traité de Toxicologie* du savant doyen de la Faculté de médecine de Paris en fait foi. On sait aussi qu'il provoque chez l'homme tantôt une grande hilarité, tantôt un profond sommeil. Ce qui constitue la découverte dont nous parlons, c'est donc la nouvelle application et le mode d'introduction du médicament dans nos organes. Nous en sommes redevables à M. Jackson de Boston. A peine ce chimiste avait-il fait connaître les propriétés des vapeurs d'éther qu'un dentiste

de la même ville, M. Morton, les employa avec succès sur des malades confiés à ses soins. Dès le mois de novembre dernier, une lettre sous pli cacheté, déposée par M. Élie de Beaumont dans les bureaux de l'Académie des Sciences, garantissait à M. Jackson la priorité de cette découverte que l'on a connue plus tard en France par les journaux américains. La nouvelle en a été accueillie d'abord parmi nous avec une sorte d'incrédulité. Les premières tentatives des chirurgiens français avaient été malheureuses, apparemment à cause de l'imperfection des instrumens; mais le zèle et l'habileté de nos fabricans ont bientôt aplani les difficultés.

L'appareil se compose d'un flacon large vers le fond et destiné à recevoir l'éther. De la partie supérieure partent deux tubes, l'un qui laisse pénétrer l'air dans le flacon, l'autre qui se termine par une partie évasée et conduit la vapeur d'éther. Or, deux voies sont ouvertes à l'entrée de l'air dans les canaux respiratoires, la bouche et le nez. Il suffit de fermer les narines pour que l'air passe par la bouche, et par conséquent aussi les vapeurs éthérées, si la partie évasée du tube de l'instrument a été appliquée sur les lèvres. Un dernier obstacle se présentait : il fallait imaginer un mécanisme au moyen duquel la vapeur d'éther pût arriver dans la bouche pendant l'inspiration, sans que l'air extérieur y pénétrât; il fallait aussi que ce mécanisme, en empêchant les gaz chassés de la poitrine pendant l'expiration d'aller dans l'intérieur du flacon, leur offrît une issue au dehors. C'est ce qu'on a obtenu au moyen de deux petites soupapes qui s'élèvent et s'abaissent alternativement pendant les mouvemens d'inspiration et d'expiration.

Dès que les chirurgiens des hôpitaux de Paris ont eu à leur disposition ces appareils, auxquels cependant de grands perfectionnemens doivent encore être apportés, l'efficacité des inspirations d'air éthéré a été reconnue de tous. Aujourd'hui les succès sont très nombreux; nous ne citerons que les plus remarquables. Il y a quelques jours, M. le docteur Laugier pratiquait à l'hôpital Beaujon une amputation de la cuisse. La jeune fille condamnée à cette mutilation avait été préalablement assoupie par l'éther; elle ne sentit nullement le tranchant du couteau, et, *revenue parmi les hommes*, elle s'écria avec étonnement : « Est-ce que ma cuisse a été coupée? » En quelques instans l'opération avait été terminée, en même temps que cessait l'extase de la jeune fille qui *se croya t au ciel, près de Dieu et des anges*. — A l'hôpital de la Charité, un malade portait une tumeur de nature cancéreuse; M. le professeur Velpeau a pu l'extirper et faire le pansement avant que l'ivresse fût dissipée. Et au bout de quatre minutes : « Vous avez pris la meilleure méthode, » dit le malheureux revenu à lui. Il était juge compétent, car il avait déjà subi deux fois la même opération.

La découverte de M. Jackson n'est pas seulement précieuse pour la pratique médicale; elle l'est aussi pour les physiologistes et les philosophes. M. le professeur Gerdy, le premier, a étudié les phénomènes que détermine sur l'homme sain l'introduction de la vapeur d'éther; c'est lui-même qu'il a pris pour sujet de ses expériences, bien différent en cela d'un élève de l'école vétérinaire d'Alfort qui n'a pas craint de blesser avec un instrument tranchant un de ses camarades assoupi par les vapeurs d'éther. Pour recevoir dans la poitrine l'air éthéré, on doit respirer largement. A peine le médicament a-t-il pénétré dans les voies aériennes, qu'il produit dans l'arrière-gorge un picotement et bientôt une toux convulsive très fatigante. Il faut une certaine énergie pour vaincre la gêne que causent les

premières inhalations. Quelques personnes s'agitent et repoussent avec force la main qui tient appliqué sur leur bouche le pavillon du tube; mais bientôt l'engourdissement commence, et les inspirations qui suivent se font avec calme et régularité. L'éther absorbé circule avec le sang, versant à la fois dans les membres une douce chaleur et un sommeil agréable. Les pieds et la tête d'abord, puis les jambes et les bras, sont le siége d'un engourdissement très prononcé, qui se propage du côté du cœur; le corps entier frémit sous l'influence d'un fourmillement, d'un tremblement analogue à celui que communique au doigt une cloche qui résonne. Au bout de quelques instans, la sensibilité générale est éteinte, et c'est alors que le fer du chirurgien peut diviser les tissus sans causer de douleurs. Au milieu de cet anéantissement général, les sens veillent encore. La vue n'est pas sensiblement altérée; les paupières sont pesantes comme au moment où se fait sentir le besoin du sommeil. L'ouie est quelquefois le siége de bourdonnemens, mais les sens du goût et du toucher conservent leur intégrité. Chez quelques-uns, la pensée est nette, l'intelligence libre; d'autres perdent complétement la conscience d'eux-mêmes, et tombent dans une sorte d'extase. Beaucoup racontent avoir éprouvé un sentiment de bien-être auquel ils se seraient volontiers abandonnés pour toujours; un petit nombre accusent une fatigue dont ils sont heureux d'être délivrés à leur réveil; mais tous ceux qui ont inspiré l'éther conservent un malaise, un embarras général, une migraine qui dure un temps plus ou moins long. M. le professeur Roux a observé du délire et des hallucinations immédiatement après l'introduction de l'éther dans l'économie; un malade auquel M. Velpeau enlevait une tumeur rêvait du jeu de billard; un troisième était sous le poids d'un chagrin profond auquel il avait été récemment en proie. Chez d'autres personnes enfin, l'ivresse s'est manifestée sous la forme d'une gaieté folle, accompagnée de longs éclats de rire. Quel que soit l'état dans lequel on se trouve après l'enivrement par l'éther, les phénomènes physiologiques qui l'accompagnent présentent un caractère bien remarquable. D'abord les sons paraissent moins éclatans, puis ils deviennent lointains. Les objets extérieurs semblent aussi s'éloigner peu à peu. Quand l'ivresse commence à se dissiper, les sons, les corps se rapprochent; ils deviennent plus nets, plus distincts; l'horizon se dessine, et les rapports naturels avec le monde extérieur sont rétablis. Ce retour à la vie se fait doucement, sans secousses, et non sans un certain charme.

La perte de la sensibilité générale causée par l'inspiration d'un air éthéré est maintenant un fait acquis, incontestable. Il est également vrai que l'ivresse qui en résulte ne présente pas toujours les mêmes caractères. Gaie ou triste, paisible ou agitée, elle est probablement en rapport avec le genre de vie, le caractère des individus. Nous sommes portés à croire qu'une volonté ferme peut neutraliser l'action du médicament. La durée de l'assoupissement, les limites jusqu'où l'on peut le pousser sans danger, sont encore indéterminées. Le nouvel emploi de l'éther n'a pu être encore assez étudié pour qu'on puisse aujourd'hui le présenter comme un moyen qui doit passer dans la pratique générale. Attendons beaucoup du temps et de l'expérience, car la découverte de M. Jackson nous paraît devoir être féconde en heureux résultats.

V. DE MARS.

CATALINA DE ERAUSO.

I.

En 1592, un honnête hidalgo de Saint-Sébastien, nommé Miguel de Erauso, vieux militaire qui avait beaucoup d'enfans et peu de revenus, se trouva fort désappointé, un beau matin, quand on lui vint apprendre que le ciel lui avait envoyé, pendant la nuit, une quatrième fille. Ayant calculé, tout compte fait, qu'il n'aurait jamais de dot à lui donner, il se décida à confier à Dieu la petite Catalina. En conséquence, il appela la nourrice, enveloppa l'enfant dans un coin de son manteau et la porta au couvent dont sa belle-sœur, doña Ursula, était abbesse. Pour faire une bonne dominicaine, c'était certes s'y prendre à temps, et la vocation ne pouvait manquer à cette enfant bercée en quelque sorte dans le sanctuaire. La vocation fit défaut cependant, et jamais l'éducation du cloître ne forma pareille nonne.

Après avoir été la plus insupportable enfant, Catalina devint la plus insoumise des novices. A quinze ans, à cet âge où, sur le front des jeunes filles, la candeur de l'enfance se confond avec la grace divine de la femme, elle n'avait, pour ainsi dire, rien de féminin dans le caractère ni dans le visage. Cette rougeur modeste, cet embarras charmant de la jeune fille à qui se révèlent le sentiment de sa beauté et l'instinct secret de sa puissance, lui manquaient complétement. Elle était altière et violente; tout devait lui céder, et tant de résolution étincelait dans son œil noir, que l'on ne savait guère que penser au couvent de cette étrange novice. On eût dit d'un faucon élevé par mé-

garde dans un nid de tourterelles. Toutes les saintes recluses ne prenaient pas également leur parti du caractère de Catalina. Les religieuses de son âge, habituées dès l'enfance à sa domination, se soumettaient en toute occasion et en tremblant à leur compagne, chez laquelle elles sentaient une volonté supérieure et comme virile; mais toutes les nonnes n'étaient point des novices. Il y avait au couvent de Saint-Sébastien *el Antiguo* plus d'une de ces vieilles recluses âpres et revêches, aigries par le célibat, dont le visage momifié semble une figure de géométrie recouverte de parchemin, et dont le type, conservé d'âge en âge, se retrouve encore dans tous les couvens, et même ailleurs. Doña Incarnacion de Aliri était la plus raide de ces vieilles filles, qui ont ordinairement en horreur la jeunesse et la beauté; elle détestait Catalina et avait juré depuis long-temps d'en finir une bonne fois avec l'impertinente novice. Un soir que l'on se rendait au réfectoire, Catalina, en dépit de toute hiérarchie, passa impudemment devant doña Incarnacion en la coudoyant; celle-ci la repoussa avec aigreur, et Catalina, ayant insisté de nouveau, reçut un soufflet retentissant de la plus sèche main de la Péninsule. Son visage se décomposa subitement et prit une expression si terrible, que toutes les religieuses épouvantées se serrèrent autour d'elle, redoutant quelque malheur. Doña Incarnacion se sauva; elle affirma depuis que, dans cet instant, le regard de la jeune fille, brillant comme un glaive, chargé de haine et de férocité comme celui d'une bête sauvage, lui avait révélé en un éclair la destinée sanglante de Catalina.

Cet événement changea tout à coup la vie de la nonne. Quelques heures plus tard, le 18 mars 1607, veille de Saint-Joseph, comme tout le couvent se levait pour aller chanter matines, Catalina entra avec les autres religieuses dans la chapelle et s'agenouilla auprès de sa tante. Doña Ursula, presque aussitôt, lui donna la clé de sa cellule et lui commanda d'aller chercher son bréviaire. La novice sortit; arrivée dans la cellule de l'abbesse, elle ouvrit une armoire et y vit, suspendu à un clou, le trousseau de toutes les clés du couvent. Une idée traversa son esprit: elle laissa la cellule ouverte et revint porter à sa tante la clé et le bréviaire; mais bientôt, se sentant, disait-elle, indisposée, elle demanda la permission de se retirer; doña Ursula, qui avait toujours eu pour sa nièce beaucoup d'indulgence, lui dit, en la baisant au front, d'aller se coucher. Catalina ne se fit pas prier; elle quitta la chapelle, courut à la cellule de sa tante, prit une lumière et ouvrit l'armoire une seconde fois. Elle s'empara d'une paire de ciseaux, d'une aiguille, d'un peloton de fil et de deux réaux, sur huit qui se trouvaient dans la bourse de l'abbesse. C'était de la discrétion, et depuis elle fut bien rarement aussi scrupuleuse. Ces dispositions faites, elle emporta les clés du couvent et sortit, fermant toutes les portes à double tour, jusqu'à la der-

nière. Une fois dans la rue, qu'elle ne connaissait pas, elle s'arrêta un instant indécise. La nuit était calme et sereine, un profond silence régnait dans la ville; Catalina n'entendit que le chant lointain et affaibli de ses compagnes. Où irait-elle? que devenir? de quel côté se diriger? Son hésitation, toutefois, ne fut pas longue. Elle jeta au loin la lampe, les clés, respira en frémissant de joie l'air de la liberté, et partit au galop, en bondissant comme un poulain échappé.

A peu de distance de la ville, une épaisse châtaigneraie s'offrit à elle. Après un instant de réflexion, elle se glissa dans le fourré et se cacha de son mieux dans les broussailles. Quand le jour parut, elle se déshabilla et se mit à découdre, à couper, à métamorphoser ses vêtemens. Son jupon de drap bleu fut converti en une paire de haut-de-chausses, elle fit d'un cotillon vert un pourpoint et des guêtres. Quant à son voile, elle le laissa dans le bois avec son scapulaire. Puis, ayant coupé ses cheveux convenablement, elle se figura qu'elle pourrait passer partout pour un joli garçon, sortit de sa cachette au milieu de la nuit, et commença de marcher tout droit devant elle. Le troisième jour, elle arriva de la sorte, toujours à pied, à Vittoria, qui est à vingt lieues de Saint-Sébastien. La malheureuse enfant tombait de lassitude; elle n'avait, depuis sa sortie du couvent, mangé rien autre chose que des herbes ou des baies sauvages qu'elle arrachait sur sa route et mâchait en marchant.

Catalina ne connaissait personne à Vittoria, les deux réaux qui composaient toute sa fortune ne pouvaient la mener loin. N'osant guère entrer dans une auberge, elle acheta un petit pain à un marchand qui passait, s'assit sur une borne et se prit à réfléchir tout en déjeunant. La nécessité, dit-on, est mère de l'industrie, et la faim donne de la mémoire. A force de songer, Catalina vint à se rappeler qu'il devait exister à Vittoria un vieux brave homme nommé don Francisco de Cerralta, professeur de son état et parent éloigné de sa mère. Elle interpella un écolier qui gambadait, ses livres sous le bras, et apprit de lui que don Francisco habitait en effet Vittoria, que sa porte était précisément celle au coin de laquelle elle venait de s'asseoir. Sans être superstitieuse, Catalina vit dans ce hasard le doigt du destin, et frappa vigoureusement à la porte du professeur.

Don Francisco, naïf et candide comme un savant qu'il était, accueillit avec bonté cet écolier à l'air mutin, à l'œil intelligent, qui lui fit une belle histoire sur le désir qu'il avait de s'instruire et qui lui marmotta avec assez d'à-propos deux ou trois mots latins appris au couvent. Eût-il vu cent fois sa nièce la religieuse, le vieux professeur ne se serait jamais avisé de la reconnaître dans ce vagabond à l'accoutrement bizarre, et il entreprit de s'assurer si l'étoffe d'un grand homme ne se trouvait pas dans cet enfant courageux et abandonné. Catalina manifestait du goût

pour le latin, on lui mit un rudiment entre les mains; la voilà déclinant les substantifs et conjuguant les verbes. Elle n'en était pas aux *irréguliers* que l'ennui la prit; était-ce donc pour tendre la main à la férule d'un magister qu'elle avait quitté le couvent? A la vérité, la table était bonne chez don Francisco, mais ces bouffées d'air tiède qui venaient soulever les papiers sur sa table de travail étaient imprégnées de je ne sais quel parfum de liberté qui faisait délirer sa jeune tête. Elle songeait aux grandes routes, aux beaux arbres qui se balançaient sur la croupe des montagnes; elle y songea si bien qu'un matin, don Francisco étant sorti, elle prit sur sa cheminée une poignée de réaux, se disant que cet argent après tout ne sortait pas de la famille, et quitta lestement la maison. Aux portes de la ville, elle trouva un *arriero* (muletier) qui, moyennant un *douro*, la chargea sur une de ses mules. Cet homme faisait route pour Valladolid; notre écolière y arriva bientôt avec lui.

Le roi était alors à Valladolid avec toute la cour. Une foule de soldats, de chevaux, de carrosses, encombraient les rues; à la vue de ce spectacle si nouveau pour elle, Catalina perdit la tête; elle se mit à errer dans la ville. Une troupe de musiciens exécutait sur la grande place une marche guerrière; la novice déguisée, saisie d'admiration, se mêla, pour mieux entendre, à une bande de ces enfans désœuvrés dont la plus chère occupation, en tout pays, est d'escorter les tambours et les clairons. Quiconque a voyagé en Espagne sait que les gamins péninsulaires ont souvent d'étranges toilettes; mais le costume de Catalina, notamment ce pourpoint vert taillé dans un cotillon et cousu au milieu des bois, dépassait toute mesure en fait d'originalité, et la troupe joyeuse abandonna bientôt les musiciens pour huer ce compagnon inconnu. Aux cris les injures succédèrent, et la boue suivit les quolibets. Catalina commença de jouer des pieds et des poings avec autant de prestesse que de vigueur; puis, se voyant serrée de trop près, elle ramassa des pierres et entama une lutte plus périlleuse. Un des enfans, plus hardi que les autres, voulut la désarmer; il s'en trouva mal, car, frappé à la tête par un caillou tranchant, il tomba l'œil crevé, la figure en sang. Ses compagnons prirent la fuite, les passans accoururent, et avec eux deux alguazils qui apprirent à la délinquante le chemin de la prison.

Les aventures de la novice allaient se terminer très prosaïquement, si le sort ne fût venu à son aide. Un seigneur de la cour logeait sur la place, et de sa fenêtre il avait été témoin du combat. Frappé du courage de Catalina, de sa bonne mine, de son habit singulier, il descendit en toute hâte, courut après les alguazils, leur expliqua l'affaire en deux mots, et sur son ordre, la prisonnière fut relâchée. Catalina suivit son libérateur; tout en examinant son chapeau à plumes, son pourpoint brodé, sa longue rapière, elle réfléchit que ce pouvait bien être le roi lui-même. C'était seulement don Carlos de Arellano, de l'ordre

de Saint-Jacques, riche et galant gentilhomme qui, dès le jour même, prit à son service Catalina en qualité de page. Le lendemain, se voyant équipée de la tête aux pieds, vêtue de velours comme un prince, un poignard doré à la ceinture, la nièce de doña Ursula sentit en elle une puissance invincible; elle se crut appelée à de grandes aventures et entrevit son destin.

Un mois s'était à peine écoulé qu'un événement bizarre vint donner raison à ces pressentimens. Catalina était un soir de service dans l'antichambre de son nouveau maître avec un autre page, et par bonheur le jour baissait déjà, quand un vieux militaire se présenta, demandant à voir don Carlos. Aux premières paroles que proféra cet étranger, Catalina sentit un frisson parcourir tous ses membres : le visiteur, dont elle avait reconnu la voix, c'était son père, Miguel de Erauso. Le premier mouvement de Catalina fut de fuir; puis, se ravisant, elle comprit qu'il fallait payer d'audace. En conséquence, elle répondit avec assurance que don Carlos était chez lui, et qu'elle allait demander si son bon plaisir était de le recevoir. Quand elle revint avec une réponse affirmative, Miguel de Erauso regarda fixement sa fille déguisée; ce coup d'œil ne confirma pas sans doute ses soupçons, car il monta chez don Carlos, suivi du page, qui se sentait défaillir malgré son impudence. Le señor de Arellano parut au haut de l'escalier, et, embrassant cordialement le vieux Miguel, il lui demanda à quoi il devait le plaisir de le voir. Le vétéran raconta, les larmes aux yeux, l'évasion scandaleuse de sa fille, et Catalina comprit que don Carlos était le plus puissant protecteur du couvent de Saint-Sébastien, qui avait été fondé par sa famille. Jugeant inutile d'en entendre davantage, sentant son cœur tourner au souvenir du regard paternel, elle monta dans sa chambre quatre à quatre, fit en deux tours de main un paquet de ses hardes, de sa bourse, qui renfermait huit doublons, et, sans attendre la fin de la conversation de son maître, elle se sauva dans l'écurie d'une auberge, où elle se blottit dans la paille. Deux muletiers couchés comme elle dans la litière causaient ensemble à voix basse. Catalina prêta l'oreille et apprit que ses deux compagnons partaient le lendemain pour San-Lucar, en Andalousie, d'où l'escadre de Fernandez de Cordova devait mettre à la voile, le mois suivant, pour l'Amérique. A l'aube, elle se glissa hors de l'écurie et alla attendre sur la route la caravane des *arrieros*. Là elle fit prix avec eux et partit gaiement pour San-Lucar. Elle y arriva quinze jours après. L'escadre était en partance; on cherchait de tous côtés des jeunes gens pour compléter les équipages. Catalina, que l'image de son père poursuivait encore, avait résolu de mettre l'Atlantique entre elle et sa famille; elle se présenta donc devant Estevan Eguino, commandant de l'un des navires, et prit du service à son bord

en qualité de mousse. Dans la nuit, une fraîche brise s'étant levée, on largua les voiles, et le lendemain au point du jour, l'escadre avait disparu; elle emportait notre héroïne et sa fortune.

II.

Avant d'aller plus loin, il est bon d'avertir le lecteur que ceci n'est point un conte. Catalina a existé telle que je la représente; bien plus, elle a pris soin d'écrire elle-même ses mémoires, et je refais son histoire sur ses propres notes, rédigées en vieux castillan (1). On connaîtra plus tard les pièces sur lesquelles s'appuie cette bizarre narration.

Voilà donc cette aventurière de seize ans, à l'œil hardi, à la taille svelte, Espagnole par-dessus le marché, métamorphosée en marin et vivant au milieu de deux cents matelots. La situation était délicate, on en conviendra, et l'on a vu de plus sages novices succomber dans de moindres périls. Catalina ne songea même pas aux dangers sans nombre qui l'environnaient. En adoptant l'habit de l'homme, elle avait pour ainsi dire dépouillé son sexe. Rien de féminin n'apparaît dans la vie de cette femme extraordinaire; son rôle s'était incarné en elle; le souvenir de sa condition réelle ne se présente en aucune occasion à son esprit. Écolier insoumis chez le vieux professeur, page effronté chez don Carlos, elle devint à bord le mousse le plus intrépide de l'équipage, et pas un matelot n'eut le bonheur de deviner Catalina sous le costume goudronné de Francisco (c'était pour le moment son nom de guerre). Après une longue et périlleuse navigation, on arriva près des côtes du Pérou. Le navire d'Estevan Eguino fut expédié au petit port de Païta, situé par le 5e degré sud à deux cents lieues de Lima. Une catastrophe terrible allait soumettre à de nouvelles épreuves le courage de Catalina. Dans une nuit sombre et orageuse, le navire donna sur un rocher, s'entr'ouvrit, et, une large voie d'eau s'étant déclarée, il disparut à demi sous les lames. L'équipage arma la grande chaloupe malgré les supplications du capitaine, et abandonna tout à la fois le navire dont il jugeait la situation désespérée et le vieux commandant qui refusait de le quitter. Catalina, dans un moment d'héroïsme ou de bonne inspiration, resta seule fidèle à son devoir et à son maître. Bien lui en prit, car un quart d'heure plus tard elle put voir, à la lueur des éclairs, la chaloupe, entraînée sur des récifs, se briser et périr avec tous les déserteurs.

(1) *Historia de la Monja alferez, doña Catalina de Erauso, escrita por ella misma.*

Au point du jour, les vents tombèrent, et la mer se calma. Le navire échoué restait encore suspendu comme par miracle entre deux écueils, d'horribles craquemens se faisaient entendre, il menaçait à tout instant de s'engloutir. Catalina comprit qu'il n'y avait pas un moment à perdre; aidée du vieux capitaine, elle rassembla quelques débris épars, les lia fortement avec des amarres, et en forma une sorte de faisceau. Son sang-froid ne l'avait pas abandonnée, elle se souvint en ce moment suprême que sans argent on ne va pas loin sur les grandes routes de ce monde. Elle s'arma d'une hache, pénétra dans la chambre à demi inondée, enfonça un coffre qu'elle connaissait à merveille, y prit cent écus d'or et les roula dans un lambeau de toile qu'elle vint amarrer à tout hasard aux pièces de bois qu'elle avait préparées. Puis elle jeta le tout dans la mer et s'y jeta elle-même, invitant don Estevan à la suivre. Le vieux capitaine, voulant l'imiter, se brisa la tête contre le bordage; Catalina, plus heureuse, empoigna son radeau fragile, s'y cramponna de toute sa force et se laissa dériver à la grace de Dieu. La terre était voisine, et le vent la jeta inanimée sur une plage sablonneuse.

Combien de temps resta-t-elle sans mouvement et sans vie, elle n'en sut rien. Une douce sensation de chaleur qui l'enveloppait comme un manteau soyeux et faisait courir le sang dans ses membres engourdis vint la ranimer. Elle ouvrit les yeux et regarda autour d'elle. La plage semblait déserte, un soleil splendide versait des flots de lumière sur un paysage silencieux. La mer était calme, quelques débris épars sur la côte rappelaient seuls ses récentes colères. Catalina regarda dans la direction des rochers où avait péri le *Habanero;* rien ne restait de ce beau navire. Ainsi les liens qui pouvaient la rattacher à l'Europe, les soupçons qui avaient pu la suivre, tout s'était englouti dans le naufrage. Sa trace était à tout jamais perdue, et, dans ce nouveau monde qu'elle allait adopter pour patrie, elle pouvait mener désormais, sans souvenir du passé, sans souci de personne, l'existence qui lui conviendrait. Mais où était-elle? qu'allait-elle devenir? C'était la question. Catalina n'était pas femme à perdre son temps en rêves ou en mélancoliques réflexions. Son premier soin fut de rajuster ses vêtemens de matelot que le soleil avait déjà séchés; elle lissa sur son front ses cheveux noirs; puis elle détacha de son petit radeau, que la vague avait poussé avec elle, le précieux rouleau de toile, et remplit ses poches de quadruples d'or. Ces préparatifs terminés, Catalina s'aperçut qu'elle mourait de faim.

Après avoir attentivement examiné le pays qui s'offrait à sa vue, n'apercevant rien qui révélât sur ce rivage la présence de l'homme, elle songea qu'en s'enfonçant dans les terres, elle courait grand risque de périr d'inanition; en suivant la côte, au contraire, elle devait arriver tôt ou tard à Païta, puisque Païta était un port de mer. Restait à savoir

s'il fallait marcher au nord ou au sud. Elle opta pour le nord. Ces raisonnemens, si spécieux qu'ils fussent, ne la rassasiaient guère, et Païta pouvait être fort loin; mais le ciel n'avait pas sauvé Catalina du naufrage pour la laisser mourir de misère sur la grève. Elle n'avait pas fait un mille qu'elle aperçut un tonneau, reste du *Habanero,* à demi défoncé sur la plage. Elle le trouva rempli de biscuit un peu avarié, à vrai dire. Tel qu'il était, ce fut un grand régal, et, sa faim assouvie, elle n'oublia pas de faire pour l'avenir une petite provision. S'étant remise en route, elle arriva dans la journée sur les bords d'un ruisseau qui fournit le complément de ce repas de naufragé. Le lendemain, elle marcha vaillamment tout le jour, et, vers le soir, comme elle perdait courage, elle crut apercevoir des maisons dans le lointain. Son instinct l'avait bien servie, c'était Païta.

Avant d'entrer dans la ville, Catalina avait eu le temps de réfléchir qu'ayant en poche des valeurs considérables, elle n'avait que faire de la commisération publique, et qu'il était inutile ou même peu prudent de raconter ses infortunes. Pourquoi chanter misère quand elle était riche et pouvait jouer sans nul doute, dans ce petit coin du monde, un rôle honorable? En conséquence, elle se fit indiquer la meilleure auberge de Païta, entra délibérément dans cette *locanda,* commanda un excellent souper dont elle avait grand besoin et s'endormit tranquillement. Le lendemain, elle fit venir le plus habile tailleur de la ville, acheta un costume élégant, tel qu'il convenait au fils d'un riche armateur dont elle prit le nom et les allures, et se mit à parcourir les rues, galamment habillée, la tête haute, le chapeau de côté. Le tailleur qui avait opéré cette métamorphose se nommait Urquiza. Négociant plutôt que tailleur, il faisait un commerce lucratif à Païta et à Trujillo, où il avait un second comptoir. Catalina plut à Urquiza. Le négociant découvrit que notre aventurière avait une belle écriture, assez d'arithmétique pour tenir ses livres, une intelligence vive par-dessus le marché, c'est-à-dire toutes les qualités d'un excellent commis, et les commis étaient rares à Païta. Comme il devait partir peu de temps après pour sa maison de Trujillo, il proposa à Domingo (c'était le nouveau nom de Catalina) de s'associer à lui et de diriger en son absence ses affaires de Païta. Domingo accepta. Il reçut de son associé deux esclaves pour le servir, une négresse pour cuisinière, trois écus par jour pour sa dépense, et s'installa dans le magasin après le départ d'Urquiza. Le nouveau commis s'était fait donner des instructions détaillées sur la conduite à tenir, des renseignemens précis sur les acquéreurs ordinaires; il connaissait à merveille les pratiques sûres et celles dont il fallait se méfier. Urquiza avait notamment désigné la señora Beatrix de Cardenas comme une personne distinguée, qu'il aimait fort, en qui il avait toute confiance, et un certain Reyes, cousin de cette dame, comme

un assez mauvais drôle qu'il fallait tenir à distance. Doña Béatrix ne manqua pas de venir faire à crédit dans le magasin des emplettes considérables : velours de France, toiles de Hollande, éventails de Chine, dentelles de Castille, tout y passa, si bien que Domingo crut devoir prévenir son maître; mais celui-ci répondit sur-le-champ que, la señora voudrait-elle emporter la boutique, il faudrait la laisser faire. Tout était donc pour le mieux, et Domingo put regarder son plan de conduite comme tracé.

Une troupe de ces acteurs forains qui exploitent en tous pays, à certaines époques de l'année, la curiosité des villes de province, vint s'établir peu de temps après à Païta. Domingo, qui passait pour un des élégans de la ville, n'eut garde de manquer pareille fête. Un soir qu'il était, comme de coutume, assis tranquillement dans un coin de la salle, ce Reyes, dont il se méfiait, vint se placer devant lui de façon à lui cacher la scène. Domingo le pria poliment de se ranger un peu; mais le garnement, pour toute réponse, l'envoya au diable, et répliqua brutalement qu'il eût à le laisser tranquille, ou qu'il lui couperait la gorge. C'en était trop, et le faux commis, pâle de colère, se levant tout à coup, dégaîna sa dague. Par bonheur, des amis qui se trouvaient là se jetèrent sur lui, l'entourèrent, l'entraînèrent hors du théâtre, lui apprirent que Reyes avait long-temps convoité la place de commis qu'il occupait, et lui dirent de pardonner quelque chose à l'amour-propre blessé. Domingo fit semblant de les écouter, mais ce cœur indomptable ne pouvait pardonner une pareille offense; il était rempli de fiel, et il attendait impatiemment, presque avec délices, l'heure de savourer sa vengeance. Cette heure sonna bientôt. Le lendemain, Reyes vint à passer devant le magasin, et, apercevant Domingo au comptoir, il cracha insolemment contre les vitres de la devanture. Aussitôt Catalina s'empara d'une épée de son maître et la ceignit : c'était la première qu'elle eût portée, mais depuis elle ne marcha guère sans une bonne lame à son côté; elle essaya sur son doigt la pointe de sa dague et courut sur les traces de l'insolent. L'ayant rejoint sur la place, où il se promenait avec un ami, elle l'aborda brusquement : — Eh! señor Reyes! cria-t-elle d'une voix stridente. — Que voulez-vous? reprit l'autre, étonné de la pâleur du jeune commis. — Je veux t'apprendre, dit-elle, comment on coupe la gorge aux gens. — Et, tirant son couteau, elle le lui plongea dans la poitrine jusqu'au manche. Le malheureux tomba, et le vainqueur avait à peine eu le temps de se reconnaître, que deux alguazils survinrent qui le saisirent au collet et l'entraînèrent vers la prison de la ville.

On a déjà pu s'assurer que le désespoir n'avait guère de prise sur le cœur de Catalina. Cependant, quand la colère eut fait place à la ré-

flexion, quand elle eut examiné les murs sombres de son cachot, les verrous de la porte, l'étroit soupirail, elle se prit à songer que la justice était expéditive au Pérou, et que la situation n'était pas précisément rassurante. Que faire? On ne sortait pas de là comme du couvent de Saint-Sébastien, et le bout de corde qui pouvait fort bien l'attendre était autre chose que la diète qui punissait autrefois les espièglerie de la nonne. Dans un moment d'exaspération, elle croisa avec fureur ses bras sur sa poitrine. Or, il arriva que, dans ce mouvement, sa main droite rencontra quelque chose de dur sous son pourpoint; c'était un portefeuille qu'elle portait ordinairement sur elle. Une idée illumina son esprit comme un éclair. Ce portefeuille renfermait un crayon et du papier; elle pouvait écrire... mais à qui? Urquiza était à Trujillo : comment lui faire parvenir une lettre? Elle songea à la señora Béatrix, laquelle devait sûrement tenir plus à son maître, dont elle était, à ce qu'elle soupçonnait, la *querida*, qu'à son garnement de cousin, qui valait à peine un coup d'épée; d'ailleurs elle n'avait pas le choix. Elle écrivit donc à doña Béatrix de Cardenas et lui conta sa mésaventure. Quand le geôlier vint apporter un maigre repas, elle lui donna la lettre, l'assurant que trois pièces d'or lui seraient comptées, si ce chiffon parvenait à son adresse. Cela fait, elle attendit; elle attendit huit jours qui lui parurent une éternité. Au bout de ce temps, le geôlier lui dit brusquement que Urquiza était revenu de Trujillo, et que le señor Domingo aurait bientôt de ses nouvelles. En effet, le soir, la lourde porte s'ouvrit de nouveau, et une femme voilée entra mystérieusement dans le cachot. C'était doña Béatrix. Catalina vit en elle un ange libérateur, elle se jeta avec ardeur aux genoux de la señora. Celle-ci releva avec bonté le jeune Domingo et le fit asseoir à côté d'elle sur son grabat. Elle lui apprit alors qu'Urquiza, mandé par elle, avait obtenu du corrégidor, qui était de ses amis, l'autorisation d'arriver jusqu'à lui; mais la situation était grave, car Reyes était mort, et sa famille avait juré de le venger. Il fallait donc s'évader à tout prix et bien vite, elle lui en apportait les moyens, car, ajouta-t-elle en souriant, elle ne voulait pas laisser mourir sur la potence un aussi joli garçon. A ces mots, Domingo regarda son interlocutrice et s'aperçut qu'elle avait des dents charmantes, des yeux en amande, de beaux cheveux noirs, une taille d'Andalouse et vingt-cinq ans à peine. Les moyens d'évasion qu'apportait doña Béatrix étaient déjà vieux à cette époque, déjà sans doute usés au théâtre; pourtant ils réussissaient encore, comme ils réussissent aujourd'hui, comme ils réussiront toujours tant qu'il y aura de l'or monnayé et des geôliers avides. Béatrix apportait à Domingo une robe et une mantille. Le prisonnier, métamorphosé en femme, devait sortir de la prison, jouant le rôle de la visiteuse, qui resterait au cachot. Ému de cette proposition

inattendue, ne sachant trop que répondre, Domingo serra dans ses petites mains les mains de la jolie señora et les porta lentement à ses lèvres. Loin de faire la moindre résistance, les blanches mains se pressèrent d'elles-mêmes sur une bouche timide, et l'une d'elles, s'égarant, entoura le cou du captif, qui, enivré d'un voluptueux parfum, sentit son front s'empourprer sous un long baiser. Catalina, éperdue, se releva brusquement, ses yeux effarés rencontrèrent le regard étincelant et surpris de doña Béatrix. Heureusement pour le prisonnier, l'inexpérience a parfois son charme, et la señora connaissait les priviléges de l'extrême jeunesse; heureusement aussi le geôlier vint frapper à la porte. Il fallait se hâter; Domingo, ayant bien vite revêtu son déguisement, sortit fort troublé du cachot et se rendit chez Urquiza, se demandant comment finirait cette aventure.

Le négociant embrassa son commis avec effusion : c'était un grand bonheur pour lui, assura-t-il, de le revoir sain et sauf; mais l'affaire, quoique assoupie, était loin d'être terminée. Avant tout, il fallait quitter sa maison et chercher une retraite plus sûre. Il avait tout préparé, les hardes du jeune homme étaient déposées dans un lieu caché où il allait le conduire lui-même. Sans plus attendre, il prit Domingo par le bras et l'entraîna par des rues détournées vers une petite maison isolée située à l'entrée de la ville. Une caméristé accorte et fort jolie, qui semblait attendre les visiteurs nocturnes, ouvrit au premier coup frappé. Jetant sur Domingo un regard curieux, elle précéda les deux arrivans dans un élégant salon, vivement éclairé, où se voyaient les apprêts d'un souper. Domingo observa qu'on avait mis trois couverts. Il regarda la caméristé à son tour, et celle-ci lui adressa un sourire d'intelligence qu'il ne put s'expliquer. Quand ils furent seuls, Urquiza apprit à son ami ce qui s'était passé. Le corrégidor, excité par les parens implacables de Reyes, avait refusé long-temps, lui dit-il, d'entendre raison. Pour en venir à bout, Urquiza avait dû faire un officieux mensonge. Il avait assuré que Domingo et doña Beatrix étaient mariés secrètement. Cette assertion aplanissait toutes les difficultés, car, Béatrix étant cousine de Reyes, la mort de celui-ci, au lieu d'être un meurtre qui demandait vengeance, devenait un petit drame de famille que l'on avait tout intérêt à étouffer. Le corrégidor, sur cette affirmation, avait consenti à un élargissement qui avait toutes les apparences d'une évasion. Il ne restait plus qu'une formalité à accomplir, c'était d'épouser en effet doña Béatrix, qui n'avait pas craint de se compromettre si ouvertement pour le sauver. — Au reste, ajouta Urquiza, elle a du goût pour vous plus que je ne puis vous le dire. Voyez la bonne fortune; on vous donne avec la liberté la plus jolie femme de Païta!

Domingo regarda le négociant avec stupeur. Sous cette complication

inattendue, il devina facilement un complot. Béatrix était, à n'en pouvoir douter, la maîtresse d'Urquiza; sa réputation était fort équivoque. En la faisant épouser à Domingo, le rusé négociant rendait à la belle une position honorable sans qu'il lui en coûtât rien, et la gardait pour son plaisir en conservant le commis pour ses affaires. La spéculation n'était pas maladroite. Domingo, tout en devinant cette intrigue, comprit qu'il fallait gagner du temps et hasarda quelques observations. Il était, dit-il, un méchant parti pour une aussi belle dame; c'était mal récompenser sa générosité que de lui faire don de sa misère. Cette formalité du mariage était-elle d'ailleurs indispensable? Ne pouvait-on pas se borner à affirmer que le mariage avait eu lieu, se retrancher derrière cet innocent mensonge? Urquiza trouva ces scrupules très louables. — Mais, répliqua-t-il, comment faire croire à la famille irritée une pareille histoire sans lui montrer les actes officiels? et l'amour de doña Béatrix, fallait-il le compter pour rien? Sa démarche si généreuse ne la perdrait-elle pas à tout jamais, si elle n'était justifiée par un amour permis? Enfin, la maison qui servait d'asile à Domingo était celle de cette belle personne; que dirait le monde, que dirait le corrégidor lui-même, en apprenant le séjour forcé qu'allait y faire le meurtrier de Reyes? A ces raisons judicieuses il n'y avait rien à répondre, et Domingo, en apparence convaincu, mais en réalité ne sachant que faire, remercia son ami du bonheur qu'il allait lui devoir.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et Béatrix entra. Une vive émotion brillait dans ses yeux et colorait son visage; elle était charmante ainsi. Son regard caressa tendrement Domingo, lorsqu'il vint lui baiser la main. On causa de l'évasion, on soupa; devant la jeune veuve (car doña Béatrix était veuve), il ne fut plus question de mariage, comme on pense. Domingo cependant regardait avec anxiété autour de lui. Il examinait à la dérobée la porte, les fenêtres, car les choses allaient vite, et c'était le moment ou jamais d'invoquer son génie. On attribua, en plaisantant, sa préoccupation à la peur des alguazils, et, comme il devait avoir besoin de repos, on lui proposa de se retirer dans une chambre secrète cachée sous l'escalier, où nul ne pourrait le découvrir. Domingo accepta, et descendit précédé du négociant, qui portait une lumière, et de la señora, qui lui montrait le chemin. Sa première pensée fut de fuir; mais Urquiza était alerte, vigoureux; le laisserait-il courir? Un cri d'ailleurs pouvait attirer du monde, et, s'il manquait son coup, c'était fait de lui. On arriva à l'entrée de la chambre mystérieuse. Catalina tremblait d'émotion et d'incertitude. Le négociant passa le premier; la lampe qu'il portait éclaira une petite chambre sans fenêtre, sans autre ouverture que la lourde porte. Catalina se dit qu'elle était perdue si elle entrait, et son instinct lui inspira une de ces résolutions soudaines qui

l'avaient tirée d'affaire plus d'une fois. Au moment où doña Béatrix lui offrait la main pour l'aider à descendre deux marches difficiles, le faux commis saisit vigoureusement par la taille la señora surprise et la poussa violemment sur le señor Urquiza. Tirant alors la porte, il fit tourner deux fois la clé dans la serrure, l'arracha à la hâte, s'élança dans la rue et courut vers le port. Arrivé là, il détacha une barque, la poussa au large, et se mit à ramer avec toute l'adresse d'un matelot qui a doublé le cap Horn. Quand elle eut fait un mille, Catalina reprit haleine et regarda la haute mer. Les flots étaient calmes, les étoiles brillaient au ciel, une folle brise de terre poussait son canot au large. Elle le laissa dériver et s'abandonna, comme une plume, au souffle de la destinée.

III.

Après avoir, au clair des étoiles, sondé du regard la route qu'elle venait de suivre, après avoir écouté avec angoisse si aucun bruit de rames ne se mêlait au murmure du vent et des flots, Catalina, brisée de fatigue, se coucha dans son canot et s'endormit. Quand elle rouvrit les yeux, le soleil était levé depuis plusieurs heures. Poussée par la brise, entraînée sans doute par quelque courant, la barque avait fait du chemin pendant la nuit. On n'apercevait plus la terre, et la fugitive se trouva perdue, sans vivres, sans boussole, au milieu de l'Océan. Ramer sans savoir où aller, c'était prendre une peine inutile; elle résolut donc d'attendre la fortune et se croisa les bras. Vers le soir, Catalina, dont les regards interrogeaient en vain depuis long-temps tous les points de l'horizon, crut apercevoir une voile. Elle reprit alors ses avirons et courut de toutes ses forces vers cette espérance lointaine, que l'ombre menaçante de la nuit pouvait lui ravir. Par bonheur, le navire entrevu cinglait dans sa direction; elle put s'en rapprocher assez rapidement. Quand elle fut à bout d'haleine, elle attacha son mouchoir à son aviron et se mit à faire des signaux de détresse. Après quelques minutes d'anxiété, elle eut l'inexprimable joie de voir le navire serrer au plus près et venir droit sur elle. On l'avait aperçue! Alors la prudence s'éveilla dans l'esprit de cette étrange fille, et ne sachant à qui elle allait avoir affaire, ni d'où venait ce bâtiment, elle songea à préparer son entrée. Son plan fut bientôt arrêté. L'obscurité croissante de la nuit pouvant déjà dérober sa manœuvre à la vue des survenans, elle appuya vigoureusement le pied sur le bord de son canot, et lui imprima en trois secousses un si rude balancement, qu'il chavira. Après avoir plongé, elle revint sur l'eau, s'accrocha à l'embarcation, se hissa, et parvint à se placer à califourchon sur la quille, puis elle attendit. Catalina avait adopté à tout hasard le rôle de naufragé, elle

fut recueillie, en cette qualité, sur le bâtiment avec toute la commisération imaginable.

Ce navire était un galion espagnol. Il arrivait de Panama et faisait voile pour la Conception, où il portait un renfort de troupes considérable destiné à une expédition contre les Indiens du Chili. Catalina n'avait pas à choisir; ce qu'elle fit, on le devine. Trahie par la fortune, elle prit le mousquet et fut incorporée comme volontaire dans la compagnie de Gonzalo Rodriguez, sous le nom de Pietro Diaz de Saint-Sébastien. Pourquoi Catalina, contre son habitude, désigna-t-elle cette fois sans mentir le lieu de sa naissance? Cela ne s'explique guère. Était-ce le hasard qui lui soufflait ces inspirations singulières? Le hasard, a dit quelqu'un, c'est peut-être le pseudonyme de Dieu, quand il ne veut pas signer.

On attendait avec une grande impatience à la Conception le galion espagnol et les troupes qu'il apportait. A peine fut-il signalé, qu'un élégant canot sortit du port et vint l'accoster en rade. Debout à l'arrière de l'embarcation, un officier, richement vêtu et portant fièrement son feutre ombragé d'une plume blanche, donnait des ordres d'une voix brève et impérieuse. Le nom et la dignité de cet officier, bien connus de l'équipage du galion, volèrent bientôt de bouche en bouche; c'était le señor Miguel de Erauso, secrétaire du gouverneur-général. Miguel de Erauso! quand ce nom arriva à l'oreille de Catalina, elle bondit comme si elle eût été poussée par un ressort et s'élança dans les bastingages pour voir à son aise l'officier qui montait à bord. Miguel de Erauso était son frère. Elle ne le connaissait pas et ne l'avait jamais vu, car il avait passé en Amérique quand elle comptait deux ans à peine; mais elle savait qu'il existait, tout en ignorant son grade et sa résidence. Le secrétaire du gouverneur fit mettre les troupes sous les armes, et, une liste à la main, commença l'appel, examinant chaque homme tour à tour. Quand il arriva au nom de Pietro Diaz de Saint-Sébastien, il s'approcha avec intérêt du jeune soldat, lui dit en langue basque qu'ils étaient compatriotes, lui demanda s'il connaissait sa famille, et, sur sa réponse affirmative, le questionna longuement sur son père, sa mère, sur sa petite sœur Catalina. A toutes ces questions si embarrassantes, Pietro répondit sans se troubler, et il charma le capitaine Miguel par la vivacité de son esprit. Enchanté de son jeune compatriote, le señor de Erauso demanda et obtint du gouverneur, quand les troupes furent débarquées, la permission de garder Diaz auprès de lui.

Ce fut sous les ordres de son frère que Catalina apprit, avec une effrayante dissimulation et sans jamais se trahir, le rude métier des armes. Pendant près d'une année, elle vécut sous le même toit, mangeant avec lui, ne le quittant guère et prenant part, comme toute la

garnison, à un grand nombre d'expéditions contre les Indiens. Au bout de ce temps, le gouverneur adopta un nouveau parti. Voulant en finir avec les ennemis, il rassembla ses troupes éparses et dirigea son armée, forte de cinq mille hommes, vers les plaines de Valdivia. Après beaucoup de marches et de contre-marches dans un pays dévasté, où les soldats manquaient de tout, on atteignit enfin les Indiens et on livra une sanglante bataille. La lutte était vive et encore incertaine, quand une horde d'ennemis, embusquée dans un ravin, se précipita avec fureur sur le bataillon de Catalina; les soldats se débandèrent, les officiers furent massacrés en partie, et le drapeau fut enlevé. Ravis de ce succès, les Indiens, à la manière des Scythes, battirent en retraite, emportant leur trophée. A cette vue, Catalina, qui s'était réunie à un groupe de soldats résolus, ne put contenir sa fureur. Dans un moment de témérité sublime, digne des plus vaillantes héroïnes, elle enfonça les éperons dans le ventre de son cheval, en criant d'une voix éclatante : « Qui aime l'Espagne me suive! » Deux officiers, à son exemple, coururent sus aux Indiens, qui firent volte-face pour recevoir les trois imprudens agresseurs. Sans s'effrayer, Diaz et ses deux camarades s'élancèrent au milieu des sauvages, frappant à droite et à gauche, d'estoc et de taille, recevant des nuées de flèches sur leurs cuirasses retentissantes, blessant et blessés tour à tour. Bientôt l'un des trois fut tué; les deux autres chargèrent avec une rage nouvelle. Au moment de reconquérir le drapeau, le second officier tomba mort. Diaz, resté seul, fend la tête au cacique qui emportait le trophée, saisit l'enseigne par la hampe, la brandit comme une lance, fait bondir son cheval dans la mêlée, tue et blesse des deux mains dans cette foule demi-nue, s'ouvre un chemin, et, sans souci des flèches qui l'atteignent, d'une pique qui traverse son épaule, il revient bride abattue vers les siens, qui couraient à son secours. Diaz fut le héros de cette journée, et nul ne se plaignit quand, le lendemain, Miguel de Erauso demanda pour son compatriote l'enseigne qu'il avait si vaillamment reconquise. Catalina fut nommée *alferez* (1) de la compagnie de Alonso Moreno.

Ce fut en cette qualité qu'elle combattit avec une grande distinction dans plusieurs affaires, notamment à la fameuse bataille de Puren, où, blessée de nouveau, elle lutta corps à corps avec un chef indien célèbre, Quispigancha, qu'elle eut le bonheur de faire prisonnier. Ces hauts faits lui valurent bientôt dans l'armée espagnole un certain renom. Catalina, fière de sa gloire, donna carrière à son ambition et à son arrogance. Vivant au milieu de ces soldats avides et cruels, véritables flibustiers dont l'histoire a consigné les effroyables excès, notre

(1) Le grade d'*alferez*, dans l'armée espagnole, correspond aujourd'hui à celui de sous-lieutenant en France; mais à cette époque l'*alferez* était, à ce qu'il semble, enseigne ou cornette.

religieuse ne pouvait manquer, avec le caractère qu'on lui connaît, de perdre bientôt en pareille compagnie toute pensée morale, si toutefois il lui était resté, de son séjour au couvent, quelque pensée de ce genre. Le goût du jeu surtout s'empara bientôt avec violence de cette nature sauvage qui ne connaissait que des passions sans frein. Il n'y eut pas dans le pays un tripot dont Pietro Diaz ne fût l'hôte obligé et le héros redoutable. Enivré de ses premiers succès, jaloux de toute prééminence, il voulait, autour d'une table de jeu, se distinguer autant par son sang-froid ou par ses enjeux extravagans que par sa bravoure les jours de bataille. Ce genre de vie est fécond en catastrophes, et l'*alferez* l'apprit bientôt. Un soir que Pietro venait, comme de coutume, risquer sur un coup de dé tout ce qu'il avait, et plus qu'il n'avait, il vit établi au bout de la table un étranger qui pariait follement, jouait avec impudence et gagnait toujours. C'était un homme de haute taille, à la mine insolente, à la moustache retroussée, un fier-à-bras qui faisait sonner sans cesse son épée et ses éperons. Ce personnage qui arrivait de Lima, lui dit-on, où il était surnommé le *nouveau Cid,* déplut à Diaz au premier coup d'œil. Aucun des assistans ne voulant lutter davantage contre une veine inépuisable, le matamore se levait lorsque l'*alferez* entra. Il se rassit sur un signe de celui-ci, la partie recommença, et la fortune changea de côté tout à coup. Le monceau de quadruples qu'avait complaisamment érigé devant lui le joueur jusqu'alors invincible se fondit peu à peu et disparut enfin pour se réédifier devant Pietro Diaz. Pâle de colère, le *nouveau Cid* jeta un regard terrible sur l'*alferez,* qui se mit à rire et lui dit: — Qu'a donc perdu votre grace pour me regarder ainsi? — L'étranger, sans répondre, jeta sur la table un diamant de grand prix; il le perdit encore. — Me protége l'incarnation du diable! s'écria-t-il en frappant du poing sur la table. — Qu'a donc perdu votre grace, répéta l'*alferez,* pour blasphémer ainsi? — L'étranger se leva, et regardant fixement son adversaire: — J'ai perdu, répliqua-t-il avec fureur, j'ai perdu les cornes de mon père, et je parie!.. — Que pariez-vous? — Je parie! — Quoi donc, encore une fois? — Je parie un coup de dague! — Je le tiens! s'écria impétueusement Pietro Diaz, et les deux joueurs se rassirent. Les assistans se pressèrent autour de la table et attendirent avec intérêt la fin de cette partie bizarre. — Huit! cria le *nouveau Cid* en jetant les dés. — Onze! fit Catalina. — Sept! — Douze! reprit l'*alferez.* Señor, j'ai gagné, et, vive Dieu! vous allez me payer! En même temps elle dégaîna sa dague et son épée. Le Cid l'avait prévenue, déjà il s'était élancé sur son adversaire le poignard à la main. Son pied heureusement heurta une chaise, le coup mal assuré glissa sur le pourpoint, et, entraîné par son élan, il tomba désarmé aux pieds de l'*alferez.* Loin de profiter de son avantage, Catalina recula d'un pas, et soufflétant son adversaire du plat de son épée: — Arrière!

traître, s'écria-t-elle, défends-toi! Le fier-à-bras se releva confus au milieu des huées des assistans, et se défendit mal, car, à la seconde passe, l'épée de Catalina lui traversa la gorge, et il tomba en vomissant des flots de sang. L'*alferez*, sur le conseil de ses amis, prit la fuite aussitôt et se cacha pendant quelques jours; mais, comme en définitive il avait été provoqué et qu'il s'était battu loyalement, on ne donna point suite à l'affaire.

Au lieu de modérer la fougue de Catalina, ce duel l'enivra plus encore, et rien ne semblait pouvoir l'arrêter en si beau chemin, quand un épouvantable malheur vint mettre pour quelque temps un terme à ses extravagances. Après la mort du *nouveau Cid*, l'*alferez* Diaz avait jugé prudent de garder la chambre pendant quelques jours, et il s'ennuyait passablement au logis, lorsqu'un soir un de ses amis, Juan de Silva, *alferez* comme lui, vint le trouver et demanda à lui parler en secret. Il était fort pâle et semblait dans une grande agitation. Une heure auparavant, raconta-t-il, il avait eu avec Francisco de Rojas une discussion violente qui avait abouti à une provocation. Ils étaient convenus de se rencontrer cette nuit même, à onze heures, derrière le couvent de Saint-François, et chacun d'eux devait amener un témoin. Le choix d'un ami, dans une circonstance pareille, pour vous assister pendant un combat nocturne qui passerait peut-être pour un assassinat, était chose délicate, et don Juan de Silva, pour son compte, ne connaissait pas un homme au monde, autre que Pietro Diaz, qu'il voulût avoir à ses côtés. Il venait donc demander ce service à son ami. Pietro refusa; après l'affaire qu'il venait d'avoir, ce n'était guère le moment de braver si ouvertement la justice; quantité d'officiers étaient là d'ailleurs qui pouvaient l'assister aussi bien, sinon mieux que lui. Don Juan insista, et, comme Pietro tenait bon, il s'éloigna tristement, disant qu'il irait seul au rendez-vous, et que, s'il était tué, Diaz aurait peut-être à se reprocher sa mort. L'*alferez* avait bon cœur; le cliquetis des épées n'était pas sans charme à son oreille. Tout bien réfléchi, il rappela son ami et accepta. La fatalité le voulait ainsi.

Après avoir dîné ensemble, les deux enseignes prirent leurs épées, leurs manteaux, et, au coup de dix heures, se dirigèrent vers l'endroit désigné. C'était une de ces soirées sombres, étouffantes, qui précèdent ordinairement, dans les pays voisins des tropiques, des ouragans terribles. L'air pesant, à peine respirable, était chargé de cette électricité qui a une si grande influence sur les personnes nerveuses, et l'obscurité si profonde que, marchant côte à côte, les deux amis s'entrevoyaient à peine. Quoique peu sensible en général, comme on peut le croire, aux circonstances atmosphériques, Diaz, soit regret, soit pressentiment, se sentait mal à l'aise. A plusieurs reprises il essaya de faire entendre rai-

son à son camarade, lui démontrant qu'un combat était impossible par une nuit pareille. Tout fut inutile, et l'on arriva sous les murs du couvent. Au bruit de leurs pas, une voix appela tout à coup dans les ténèbres don Juan de Silva. Pietro reconnut la voix de Francisco de Rojas. Les adversaires étaient à leur poste. « C'est moi! » répondit don Juan. Pour se reconnaître pendant le combat et éviter toute méprise, les deux amis roulèrent à leur bras un mouchoir blanc, après quoi, sans plus de préliminaires, les combattans croisèrent le fer; les témoins, l'épée à la main, cherchant des yeux à percer les ténèbres, se rapprochèrent de leurs amis sans rien dire. A une pareille heure, les adversaires n'avaient guère à s'inquiéter des lois de l'escrime, et le duel ne pouvait durer long-temps. Il fut en effet très court; un coup fourré superbe le termina; comme les deux combattans chancelaient, les deux témoins, dans un mouvement simultané de colère, s'élancèrent l'un sur l'autre. Catalina avait à peine tendu le bras qu'elle sentit son fer engagé, et son adversaire tomba en criant avec douleur : « Ah! traître, tu m'as tué! » Elle crut voir l'enfer s'entr'ouvrir. Cette voix!... quelle était cette voix?... « Oh! Miguel, est-ce toi? » En ce moment, un effroyable coup de tonnerre retentit dans l'espace, et un éclair traversa le ciel en l'embrasant. A cette lueur sinistre, Catalina entrevit trois cadavres et reconnut le visage livide de Miguel de Erauso. Elle tomba comme étourdie sur le corps de son frère. En revenant à elle, elle se prit à pousser des cris lamentables; des religieux du couvent, attirés par cette voix déchirante qui se faisait entendre à travers les premières rafales de l'ouragan, accoururent avec des torches vers le lieu du combat. On transporta les trois blessés au monastère, et Catalina, soutenue par deux frères, suivit en pleurant ce funèbre convoi. Miguel de Erauso était mort; les deux autres vivaient encore; ils purent se confesser et recevoir l'absolution. Quant à Catalina, elle s'abîma dans une muette stupeur. A la voir sans parole et sans larmes, on eût dit une pâle statue. Touchés de cette douleur, dont ils ne savaient pas toute l'étendue, les moines prirent en pitié le pauvre meurtrier et le cachèrent dans la chapelle. A cette époque, dans un pays espagnol, c'était un asile inviolable pour la justice elle-même.

Si malheureux que l'on soit, on ne peut cependant pas, à moins d'une grace spéciale, rester debout pendant quarante ans, comme saint Simon, sur un fût de colonne, ni vivre éternellement dans une église; c'est ce que les moines, après quelques jours, firent comprendre à l'*alferez*. Celui-ci ne demandait pas mieux que de quitter ces lieux témoins de son crime. Grace à un frère qui alla de sa part trouver secrètement un de ses amis, Diaz put se procurer un cheval et quelque argent. Les moines lui donnèrent une vieille arquebuse qui composait tout l'ar-

senal du couvent; ainsi équipé, il se mit une nuit en route, décidé à s'éloigner pour toujours de ce fatal pays. Aller à droite ou à gauche, au nord ou au sud, cela ne lui importait guère; son remords devait le suivre partout comme son ombre. L'*alferez* marcha donc au hasard, à ce qu'il crut; mais l'instinct de la conservation l'éloignait des sentiers déserts et le poussait vers les bords de l'Océan.

Catalina suivit les côtes pendant trois jours; au bout de ce temps, son cheval harassé refusant d'avancer, elle résolut de gagner un bouquet d'arbres qu'elle apercevait à peu de distance et où elle espérait trouver pour elle un abri, pour sa monture un peu d'herbe. Elle avait marché de ce côté et elle se disposait à mettre pied à terre, lorsque du fond des taillis une voix retentissante cria : « Qui vive! — Espagne! répondit machinalement Catalina. — *Que gente!* ajouta la voix. — *De paz,* » répliqua-t-elle. Aussitôt deux hommes déguenillés et barbus, maigres et hâves, sortirent du fourré et s'avancèrent vers la voyageuse. A la vue de ces sacripans, Catalina avait prudemment décroché son arquebuse; elle la remit en place en les voyant sans armes, et attendit. C'étaient deux déserteurs, comme elle l'apprit bientôt. S'ils sortaient des camps ou des galères, c'est ce que Catalina ne sut jamais très clairement, et il y avait à parier que d'honnêtes gens n'auraient pas choisi par goût une retraite pareille; mais au désert on n'est pas difficile sur le choix de sa société, celle-là d'ailleurs était obligatoire, et l'aventurière s'en contenta. Moyennant son dernier morceau de pain, qu'elle partagea généreusement, elle se fit des amis de ces deux misérables qui mouraient de faim. Tout en mangeant, la connaissance se fit. Les deux *caballeros*, s'ils n'expliquaient point suffisamment les causes de leur départ, ne cachaient pas du moins le but de leur voyage. Ils allaient à Tucuman, de là ils comptaient gagner ces contrées voisines du fleuve *Dorado*, où, selon l'opinion générale des soldats espagnols de cette époque, les ruisseaux charriaient du sable d'or et des cailloux de diamans. L'entreprise n'était pas petite : il fallait d'abord traverser les cordilières des Andes et plus tard un vaste pays; mais d'autres avaient fait ce trajet avant eux, pourquoi ne le feraient-ils pas? S'ils réussissaient, ils seraient largement payés de leurs peines, et, s'ils ne réussissaient pas, ils en seraient quittes pour périr de froid dans les montagnes au lieu de mourir de faim dans la plaine. Ce raisonnement sembla fort judicieux à Catalina; elle ne tenait guère à la vie d'ailleurs, et ne savait trop où aller; tout bien réfléchi, elle s'associa aux deux aventuriers. Se dirigeant vers l'est, ils commencèrent le lendemain à gravir les montagnes. Avant de partir, ils avaient eu soin d'amasser dans le bois une provision de racines et de baies sauvages dont ils avaient chargé le cheval de l'*alferez*. Ces ressources ne les menèrent pas loin; lorsqu'après quelques jours de fatigues de tout genre,

ils arrivèrent aux régions où commencent les neiges éternelles, ils se trouvèrent tout à coup sans vivres et sans forces. Le cheval ne pouvait plus se traîner, il glissait à chaque pas et s'abattait sur les pentes glacées. Catalina, qui seule gardait son courage, proposa à ses compagnons de le tuer, de le dépecer et d'en emporter chacun son quartier. La proposition fut acceptée, et le cheval fut mis à mort. Avec des herbes sèches et quelques genêts épineux qu'on découvrit sous un rocher, on alluma du feu ce soir-là; on grilla sur la braise une tranche du quadrupède, on but un peu de neige fondue, et l'on repartit le lendemain. Le froid augmentait toujours. Les deux malheureux soldats, presque nus, pouvaient à peine se soutenir; un invincible sommeil s'emparait d'eux, et ils n'avaient plus assez de cœur pour lutter contre cette torpeur funeste qu'il faut vaincre sous peine de mort. Catalina, plus chaudement habillée et plus courageuse, les anima quelque temps par ses paroles et par son exemple; mais le jour vint où, tombant épuisés l'un et l'autre, ils déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin et qu'ils préféraient la mort à leur misère. Prières, menaces, instances, tout fut inutile, et Catalina comprit que tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de prolonger et d'adoucir leurs derniers momens.

Les voyageurs étaient arrivés à un endroit où s'élèvent comme des vagues sombres, au milieu des neiges, d'énormes blocs de rochers. L'héroïne chercha vainement, à l'abri de ces pierres, quelques-uns de ces buissons qui leur avaient permis parfois d'allumer un petit foyer; toute végétation avait disparu; à ces hauteurs, l'homme seul a droit de vivre. Alors, ne sachant que faire ni quel parti prendre, elle imagina, pour mieux s'orienter, de grimper sur un des blocs de pierre d'où son regard embrasserait un horizon plus étendu. Elle se hissa péniblement, atteignit le sommet le plus élevé de ces monticules et jeta les yeux autour d'elle. Tout à coup elle poussa un cri et courut de nouveau vers ses compagnons. Assis et appuyé contre un rocher voisin, un homme lui était apparu! Quel pouvait être ce voyageur? C'était un libérateur peut-être, et sans doute il n'était pas seul! L'annonce de ce secours inattendu rendit du courage aux deux moribonds; ils se levèrent et suivirent Catalina. Arrivés à vingt pas de l'endroit désigné, ils aperçurent l'étranger, qui n'avait pas bougé de place. Il était assis, à demi caché derrière une pointe de rocher, dans la position d'un tirailleur qui guette ou d'un chasseur à l'affût. — Qui vive! cria Catalina en soulevant son arquebuse avec effort. L'étranger ne répondit pas, ne bougea pas et ne parut pas avoir entendu. — Qui vive! répéta Catalina. Cette seconde sommation fut aussi vaine que la première. Les trois voyageurs s'avancèrent lentement, avec précaution, en longeant le rocher, et arrivèrent enfin à deux pas du guetteur silencieux qui leur tournait le dos. — Eh! l'ami, dit Catalina en lui frappant sur l'épaule, dormez-vous? — Mais à peine avait-elle

prononcé ces mots, qu'elle recula de trois pas en pâlissant d'épouvante. Au toucher de Catalina, l'homme assis avait roulé sur la neige comme une masse inerte. C'était un cadavre gelé, raide comme une statue; son visage était bleu et sa bouche entr'ouverte par un affreux sourire. L'aventurière et ses compagnons mourans étaient en face d'un de ces phénomènes dont les voyageurs ont plus d'une fois rendu compte et qui se pouvaient constater souvent à l'époque où les trafiquans d'esclaves faisaient passer les nègres de Buenos-Ayres au Pérou par les Cordilières; des cadavres ont pu, assure-t-on, se conserver ainsi pendant une année entière. Ce terrible spectacle produisit sur les trois déserteurs un effet bien différent : l'un des soldats, le plus malade, dont la vie s'était, pour ainsi dire, rallumée à l'espoir d'un prochain secours, s'affaissa bientôt, tomba, se raidit sur la neige et mourut. Catalina, tout au contraire, et son dernier compagnon puisèrent dans la terreur des forces nouvelles et se remirent en marche, après avoir dépouillé le mort des lambeaux qui pouvaient leur servir de vêtement. D'après leur estime, ils devaient avoir dépassé le sommet des montagnes, et désormais ils allaient descendre, avec une facilité de plus en plus grande, vers un plus doux climat. Ils marchèrent donc, mais le soldat perdit bientôt courage; ses forces étaient épuisées, le froid figeait le sang dans ses veines. Malgré les instances de Catalina, il voulut s'asseoir pour reprendre haleine. Presque aussitôt sa tête tomba sur sa poitrine, ses yeux se fermèrent, et ses membres se raidirent : il était mort.

Restée seule, l'aventurière se mit à genoux, se prit à pleurer et pria Dieu avec ferveur, sans doute pour la première fois de sa vie. Elle se leva un peu ranimée. Son premier soin fut de retourner les poches de son compagnon; elle y trouva un briquet dont elle s'empara et huit doublons qu'elle prit également. Le pauvre diable n'en avait plus besoin. Cela fait, elle attacha sur son dos le dernier quartier de cheval, et, se recommandant à saint Joseph, elle continua d'avancer. Vers le soir, elle crut apercevoir un arbre dans le lointain, elle revenait donc vers le pays des vivans! Elle rassembla tout ce qui restait en elle de force et d'énergie, et marcha si bien, qu'elle atteignit enfin cet arbre de salut; mais là son courage la trahit, ses jambes tremblantes fléchirent, elle s'étendit sur la terre et tomba dans un état qui participait à la fois de l'évanouissement et du sommeil. Cet engourdissement dura toute la nuit; quand elle revint à elle, le jour naissait, la température était relativement très douce, et l'air tiède l'étouffait; elle se sentit mourante de soif, de faim et de lassitude. Son cœur défaillait; elle tenta vainement de remuer ses membres endoloris, de se traîner sur ses pieds déchirés; alors le désespoir s'empara d'elle, et, appelant la mort, qui seule pouvait mettre un terme à ses souffrances, elle se coucha sur le sol, comme avaient fait ses compagnons. Cependant son bon génie veillait sur elle,

Catalina ne devait pas mourir ainsi. Sa tête avait à peine touché la terre, que la moribonde se releva brusquement : elle avait entendu les pas d'un cheval. Presque aussitôt deux cavaliers parurent.

Les deux inconnus ne furent pas peu surpris en apercevant à l'improviste, dans ce désert, un jeune homme déguenillé et mourant qui, ne pouvant parler, tendait les mains vers eux pour implorer leur pitié. Ils s'arrêtèrent aussitôt; l'un souleva Catalina dans ses bras, et l'autre baigna ses tempes avec une liqueur spiritueuse dont il lui fit avaler quelques gouttes; elle se remit par degrés, et, quand elle eut repris ses sens, ils la placèrent sur un des chevaux et poursuivirent lentement leur route. Ces deux cavaliers étaient, comme Catalina l'apprit plus tard, les domestiques d'une riche señora qui faisait exploiter dans les environs une propriété considérable. On arriva, après une heure de marche, à l'habitation de cette dame. La moribonde renaissait à la vie, l'espoir l'avait ranimée. Elle put faire quelques pas en descendant de cheval et remercier la libératrice que la Providence lui envoyait. On prépara pour le voyageur perdu un excellent lit, et on lui porta, quand il fut réchauffé, un souper succulent dont il avait grand besoin. Sa constitution de fer triompha de cette terrible épreuve. Catalina s'endormit et se réveilla, sinon complétement reposée, du moins bien portante. Un domestique qui guettait son réveil vint lui présenter, de la part de sa maîtresse, un bol de vin chaud, et déposa près du lit un habillement complet de drap bleu presque neuf, que l'on avait emprunté à l'un des gens de la maison, du linge, un chapeau et des chaussures. Un instant après, sur un désir que manifesta Catalina, on apporta dans sa chambre un vaste cuvier rempli d'eau tiède : c'était la baignoire de la maison. Notre aventurière se leva. Quand elle se fut baignée avec délices, quand elle eut peigné ses beaux cheveux noirs, dont elle paraissait en toute occasion fort satisfaite, quand elle eut endossé l'habit bleu qui se trouva juste à sa taille, elle se sentit pleine d'une vigueur nouvelle et fière de sa bonne mine. De leur côté, les habitans de la maison, lorsqu'ils la virent paraître, eurent grand' peine à reconnaître, sous les traits de ce beau jeune homme, le malheureux qu'on avait recueilli la veille.

IV.

La señora était une métisse, fille d'un Espagnol et d'une Indienne. Elle était veuve, si toutefois elle avait jamais été bien officiellement mariée, et pouvait avoir une cinquantaine d'années. C'était une femme excellente, simple, charitable, suffisamment riche, dont les troupeaux bien gouvernés augmentaient chaque jour de valeur. Elle interrogea

l'aventurière avec bonté, lui demanda son nom et son histoire. Celle-ci répondit qu'elle s'appelait Pietro Diaz, *alferez* au service d'Espagne, et, quant à son histoire, elle débita, avec son impudence ordinaire, un de ces contes qu'elle tenait prêts pour la circonstance. On trouva l'*alferez* charmant; il avait l'air martial, quoique si jeune et sans barbe encore. On l'engagea à rester dans l'habitation tout le temps qu'il voudrait, toujours s'il lui plaisait. Il pouvait, si bon lui semblait, s'occuper de l'exploitation; on vivait heureux dans cette campagne isolée qu'on ne quittait guère, sauf pour aller faire quelques emplettes à Tucuman. Pietro, qui avait un goût médiocre pour l'existence bucolique, écouta cependant avec respect et en apparence avec plaisir les propositions de la bonne dame. Il laissa même percer un dégoût secret de l'état militaire, car, avant de chercher fortune ailleurs, il fallait se reconnaître. Cette situation nouvelle, si transitoire qu'elle dût être, avait bien son mérite dans les circonstances présentes, et il était sage, en attendant mieux, d'en prendre possession le plus agréablement possible. La causerie, qui s'était ainsi engagée sur un ton fort amical entre l'*alferez* et son hôtesse, durait depuis une heure, quand la porte s'ouvrit, et une charmante jeune fille entra : c'était Juana, la fille de la señora. Juana pouvait avoir seize ans. Née d'un père espagnol et d'une mère américaine, elle joignait à la physionomie piquante des Andalouses cette taille souple, cet œil velouté, cette langueur voluptueuse qui sont le partage des Péruviennes. Un collier de corail se détachait sur son teint d'une pâleur mate, même un peu bistrée, et ses longues boucles d'oreilles donnaient à sa physionomie un air particulier d'étrangeté et presque de sauvagerie.

Elle salua l'*alferez* sans embarras, avec cette simplicité naturelle et gracieuse qu'on ne trouve guère, hélas! dans les pays civilisés, où les maîtres de danse donnent cependant des leçons de distinction et de courtoisie. Dans le désert où elle avait passé sa vie, Juana n'avait guère vu d'autres hommes que les domestiques de sa mère; on comprend la curiosité naïve avec laquelle elle regarda ce jeune étranger, dont l'apparition avait ce caractère mystérieux et romanesque qui a séduit, de tout temps et en tout pays, les imaginations féminines. Cet examen, il faut le dire, ne fut pas défavorable à l'*alferez*, et Pietro, de son côté, éprouva à la vue de la jeune fille un vif sentiment de sympathie et d'admiration. Il causa longuement avec elle et fut ravi de la candeur et de la grace de cette belle enfant, que ses récits enthousiasmaient. Au bout d'une semaine, l'*alferez*, établi dans la maison comme un ancien ami, retenu par un charme secret dont il ne se rendait pas compte, ne songeait plus à partir. Ce charme, quel était-il? Cela est délicat à expliquer; c'était, disons-le sans détour, l'amour naissant qu'il inspirait à Juana, et qu'il excitait avec une curiosité coupable, mais

naturelle à cet être incomplet et bizarre, amoureux de l'intrigue et de l'inconnu. Durant de longues soirées, ses yeux suivaient avec intérêt tous les mouvemens, toutes les pensées, si on peut le dire, de la gracieuse Indienne, et cette enfant de la nature se troublait de plus en plus sous ce regard qui n'était que curieux, mais qu'elle devait croire amoureux. Les jours s'écoulaient de la sorte. Inquiète et ne sachant que faire, la mère, qui devinait tout, se demandait comment elle pourrait mettre un terme à cette situation qu'elle jugeait embarrassante et qui l'était bien plus qu'elle ne le pensait. L'occasion se présenta bientôt.

La prudence d'une mère, si instinctive qu'elle soit, ne saurait guère empêcher deux jeunes gens, vivant sous le même toit, de se rencontrer sans témoins de temps à autre. Dans ces tête-à-tête que leur ménageait le hasard, aidé peut-être par le cœur de la jeune fille, la conversation devenait plus familière. L'*alferez* allait parfois jusqu'à prendre dans ses mains la main de Juana, avec une liberté qui pouvait sembler fraternelle. Un jour même, obéissant, il faut le croire, à un mouvement de coquetterie féminine et oubliant son déguisement, il se mit à lisser d'une main caressante les bandeaux noirs de la jeune Indienne, qui rougit, se troubla et n'eut pas le courage de le repousser. Émue, frémissante, la pourpre au front, le feu au cœur, Juana était belle comme l'amour. Catalina ne put résister au désir de baiser le beau visage de sa compagne; elle passa un bras autour d'elle. La taille souple de la créole se cambra sous cette étreinte et s'abandonna dans toute la beauté de son ravissant contour. Aussitôt Catalina tressaillit, fit un pas en arrière et s'assit; en ce moment, la señora parut; devant sa fille, elle feignit le plus grand calme et ne dit rien; mais, Juana étant sortie, — Señor alferez, dit-elle tout à coup, vous me trompez! Et comme Pietro voulait répliquer, elle l'arrêta d'un geste : — Vous me trompez indignement, vous dis-je; vous étiez malheureux, perdu, mourant, je vous ai accueilli sans savoir qui vous étiez; nos soins vous ont rendu la vie; je vous ai offert dans cette maison tranquille la place d'un fils, et vous me répondez en cherchant à séduire une enfant sans défense avec l'impudeur d'un soldat! — L'*alferez,* un instant confus, s'excusa en balbutiant; il allégua une affection toute fraternelle; ses caresses étaient fort innocentes; il était incapable de porter le déshonneur dans la maison de la señora (et celle-ci ne savait pas combien il disait vrai!). La bonne dame secoua la tête. — A quoi serviront mes plaintes? ajouta-t-elle. Ma fille vous aime, et le ciel veut peut-être punir mon aveugle confiance. Le mal est fait, et seul vous pouvez le réparer. Si, comme vous le dites, vous aimez notre vie tranquille, si vous aimez ma fille, restez avec nous. Je ne vous demande pas l'histoire de vos aïeux; je ne veux point savoir si vous êtes riche ou pauvre. Au désert, la bonté du cœur vaut mieux que la noblesse, et le travail tient lieu de richesse.

Voulez-vous être mon fils, soyez-le. — Et comme Catalina, fort embarrassée, ne répondait rien, la señora reprit d'une voix sévère : Si, au contraire, comme votre silence me le fait craindre, vous n'êtes qu'un lâche séducteur, partez, señor, partez ce soir; on vous conduira à Tucuman, et que Dieu vous protége!

La digne femme était une excellente mère assurément. Elle adorait sa fille, mais il ne faut pas exagérer son désintéressement. Dans ses idées, Pietro Diaz, bien qu'elle ne le connût guère, était un fort bon parti pour Juana. Riche ou pauvre, *alferez* ou non, c'était un Espagnol. Or, à ses yeux, un Espagnol était ce qu'est encore en Amérique un blanc pour une fille de couleur. Les Espagnols, à cette époque, étaient rares au pied des Cordilières; celui-là parti, qui le remplacerait? Et je n'affirmerais pas que l'excellente señora n'eût mûrement pesé toutes ces considérations bien avant l'heure décisive. Toujours est-il que l'alternative était fort embarrassante pour Catalina. Béatrix de Cardenas et son ancien maître Urquiza lui revinrent en mémoire; il fallait, comme alors, gagner du temps, et c'était le moment de jouer la seconde représentation d'une scène presque pareille : elle le fit avec toute la grace d'un jeune premier de l'Opéra-Comique. — Juana était un ange de beauté, dit-elle, et la señora la meilleure des mères! Devenir son fils, quel sort plus heureux pourrait rêver un pauvre soldat perdu loin de son pays! — Et mille protestations encore. On s'attendrit, comme il était naturel, on s'embrassa, et le mariage fut arrêté. Il eût été plus simple assurément de profiter de la seconde proposition de la señora et de partir pour Tucuman avec le mépris peu embarrassant de la bonne mère; mais la simplicité, comme on a pu le voir, n'était pas le fait de Catalina. Les imbroglios ne lui déplaisaient point, et il lui répugnait en ce moment de jouer le rôle d'un ingrat : elle accepta donc la plus difficile alternative.

Sur une proposition faite par l'*alferez*, on décida, peu de jours après, que le mariage serait célébré à Tucuman. La nécessité de faire quelques achats indispensables, la difficulté de mander à l'habitation un prêtre et des témoins, d'autres raisons encore, motivaient suffisamment la demande de Pietro, qui, malgré son génie, ne découvrait pas, pour se tirer d'affaire, d'expédient meilleur que ce voyage et cet ajournement. Fuir seul, à travers un désert inconnu et sans laisser de traces, n'était pas, cette fois, chose facile; il n'avait pas, ainsi qu'à Païta, la ressource de l'Océan, qui l'avait absorbé comme un point dans son immensité. A Tucuman, au contraire, les bruits de la ville, les hasards sans nombre d'une vie nouvelle pouvaient faciliter sa désertion et couvrir sa retraite. On partit donc pour Tucuman, et l'on y arriva sans encombre. Une semaine ne s'était pas écoulée, que l'*alferez* avait fait dans la ville d'excellentes connaissances et repris sans vergogne ses anciennes habitudes

de la Conception. Vêtu comme un riche *caballero*, grace à la señora, il passait sa vie dans les tripots, jouant comme un forcené, en compagnie d'une douzaine de Portugais, qui étaient les *grecs* de Tucuman. Les huit doublons ravis au soldat gelé dans la cordilière y passèrent bientôt, et furent suivis de beaucoup d'autres, que l'on emprunta, sous différens prétextes, à la future belle-mère. Diaz, ordinairement heureux au jeu, s'étonna de la persistance de cette veine mauvaise, et il se prit à soupçonner la probité de ses nouveaux amis. Il étudia leurs physionomies, surveilla leurs gestes, leurs regards, leurs doigts surtout; comme il était expert, je le dis à regret, en prestidigitation, il s'aperçut bientôt qu'il était volé. « Otez d'un Espagnol tout ce qu'il a de bon, dit un méchant proverbe, il vous restera un Portugais. » C'était l'avis de l'*alferez;* mais, malgré son mépris pour ses partenaires, il songea que, seul contre douze, il risquait gros à se fâcher, et que ces industriels ne reculeraient pas devant un coup de poignard pour échapper aux suites d'un scandale. Il patienta donc et perdit avec beaucoup de sang-froid jusqu'à son dernier réal. Le personnage qui jouait contre lui et qui avait par conséquent empoché ses onces et ses douros, Fernando de Acosta, pour l'appeler par son nom, se leva, la partie finie, prit son chapeau et sortit. L'*alferez* en fit autant presque aussitôt, en apparence avec le plus grand calme; mais, dès qu'il fut dans la rue, il se mit à courir sur les traces de son antagoniste. Quand il eut entrevu, au clair de la lune, sa silhouette profilée sur les murailles, il régla sa marche sur la sienne, et se contenta de le suivre à quinze pas. Après un quart d'heure de chasse, il vit Fernando de Acosta, qui marchait légèrement en sifflant une romance, s'arrêter tout à coup devant une petite porte, prendre une clé et l'introduire dans la serrure. En un moment, l'*alferez* eut rejoint Fernando, et, lui frappant brusquement sur l'épaule : — Señor *portugués,* lui dit-il, vous êtes un voleur! — L'autre se retourna, et, reconnaissant Pietro Diaz : — C'est possible, señor, répliqua-t-il; mais je n'aime pas qu'on me le dise! — Et il mit l'épée à la main. L'*alferez* n'avait pas voulu l'assassiner; il lui avait donné le temps de se reconnaître, mais c'est tout ce que son exaspération lui permettait de faire, et le Portugais était à peine en garde, que Pietro, partant d'un coup droit, lui passa son épée au travers du corps jusqu'à la coquille. Fernando tomba mort sans pousser un cri ni un soupir.

Le premier mouvement de l'*alferez* fut de reprendre sa bourse, le second de regarder attentivement dans la rue, d'écouter avec angoisse, de s'assurer enfin que nul n'avait pu le voir ni l'entendre. La ville était silencieuse, partout les lumières s'étaient depuis long-temps éteintes. Diaz, rassuré, essuya soigneusement son épée et la remit dans le fourreau. Après un instant de réflexion, voici le parti auquel il s'arrêta : la clé du Portugais était dans la serrure, il ouvrit la petite porte avec

précaution et traîna le cadavre jusqu'à la première marche de l'escalier; puis, ayant ôté la clé de la serrure, il la remit dans la poche de Fernando; cela fait, il sortit en tirant, avec le moins de bruit possible, la porte derrière lui. Dans la rue, il prêta de nouveau l'oreille; le calme était toujours profond. Alors, bien convaincu que la nuit garderait son secret, il rentra dans la maison de la señora, où il logeait, et se coucha sans trop de remords, se disant qu'après tout il s'était conduit en *caballero*. Diaz s'endormit tard cependant; le lendemain, quand il se réveilla en sursaut, il vit devant lui le corrégidor et quatre alguazils.

Cette fois, il n'y avait ni fuite ni résistance possibles. L'*alferez*, la mort dans le cœur, regarda les estafiers avec un étonnement simulé, et demanda d'un ton qu'il essaya de rendre assuré ce qu'on lui voulait. La réponse était prévue. — Et de quoi m'accuse-t-on, mon Dieu? continua-t-il. — D'assassinat, répliqua froidement le corrégidor. Pietro, voulant jouer jusqu'au bout la surprise, tenta de sourire, mais il n'y réussit pas. Il fallut se lever en toute hâte; on ne lui permit pas même de parler à la señora. Seulement, comme il descendait l'escalier, une porte s'entr'ouvrit sur son passage, et il crut apercevoir le visage pâle et baigné de larmes de la pauvre Juana. Une demi-heure plus tard, l'*alferez* était sous les verrous. Dans ce temps-là, on ne laissait pas languir les prisonniers sous le coup d'une prévention quelconque; on arrivait au fait sur-le-champ, la justice était fort expéditive. En un jour, l'instruction de l'affaire fut terminée, l'acte d'accusation dressé. On vint interroger le captif à deux reprises différentes : il nia tout effrontément, avec une telle fermeté, qu'il en imposa. Il déclara, ce qui était vrai, qu'il n'était jamais entré dans l'appartement de Fernando de Acosta, qu'il le connaissait à peine, qu'il ne pouvait donc s'être querellé dans sa maison avec lui, et que les gens de son espèce attaquaient leurs ennemis face à face, en plein air, et non pas dans les couloirs comme des assassins. Par malheur, à la grande stupéfaction de Piétro, un témoin comparut. C'était un homme de mauvaise mine qu'il n'avait jamais vu de sa vie. Celui-ci déclara cependant qu'il connaissait parfaitement l'*alferez;* que ce n'était point un mystère dans le quartier qu'il courtisait la femme de Fernando de Acosta; que, selon toute probabilité, l'amant surpris s'était débarrassé dans l'escalier du mari trop confiant, et que, le coup fait, il avait sauté par la fenêtre, voulant sans doute détourner les soupçons ou les laisser tomber sur les habitans de la maison. Il ajoutait qu'un de ses amis avait vu, vers minuit, l'accusé sauter d'un balcon dans la rue. Cet ami, qui était un autre mécréant de la même espèce, déposa en effet qu'il avait parfaitement reconnu l'*alferez*, lorsqu'il était descendu du balcon, mais que, pensant qu'il s'agissait d'une intrigue d'amour, il avait négligé d'en instruire l'autorité. Que répondre aux accablantes allégations de ces imposteurs sou-

doyés sans nul doute par la bande portugaise? L'*alferez*, atterré, ne répliqua rien, sinon qu'il était innocent, et que les témoins étaient des menteurs infames. Cette affirmation, que n'appuyait aucune preuve, était insignifiante, et l'*alferez* fut condamné, séance tenante, à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuivît, sur la grande place de la ville, le huitième jour, au coucher du soleil.

Cette sentence inattendue, et qui prêtait si peu à l'équivoque, donna fort à réfléchir à Catalina. Être condamnée comme amant de la señora de Acosta, c'était jouer de malheur. L'idée lui vint sur-le-champ de confondre les imposteurs en avouant ce qu'elle était; mais, comme elle se décidait à cette déclaration, une pensée la retint. A quoi servirait cet aveu? prouverait-il qu'elle était innocente du meurtre de don Fernando? Le bruit que ne manquerait pas de faire une pareille révélation ne se ferait-il pas entendre par-delà les Cordilières, jusqu'en Espagne peut-être? Et si elle se disculpait par cet aveu (ce qui était fort douteux) du meurtre de don Fernando, ne s'exposait-elle pas à voir rechercher dans sa vie passée quelques peccadilles au moins équivalentes? L'inquisition ne viendrait-elle pas d'ailleurs à s'occuper d'elle? et que penserait l'inquisition de son travestissement, de son existence aventureuse? N'y avait-il pas là un cas de sorcellerie qui pouvait la mener au bûcher? Mourir pour mourir, mieux valait encore la corde que la torture et le gibet qu'un auto-da-fé. L'amour de la vie luttait secrètement en elle cependant, et Catalina s'attachait à l'aveu de son sexe comme à une espérance dernière. Durant ces hésitations, sept jours s'étaient écoulés, et la prisonnière sentit son cœur faiblir, lorsqu'elle vit, à travers les barreaux de son soupirail, disparaître derrière les montagnes les derniers rayons de son dernier soleil. En ce moment, quatre religieux entrèrent dans la prison; ils venaient préparer le condamné à la mort. Le premier qui parut était un homme d'une physionomie énergique et fine. Catalina crut remarquer qu'il lui faisait des signes d'intelligence, et un frisson la prit quand elle aperçut entre ses doigts un chiffon de papier qu'il lui montrait à la dérobée. Elle vint d'un air de componction se jeter à ses genoux et appuyer son front sur ses deux mains; dans ce mouvement, elle put saisir le mystérieux billet, et en se relevant, elle le fit glisser dans sa poche. — Je suis heureux, mon fils, lui dit le moine, de vous trouver dans ces pieuses dispositions. Recueillez-vous un instant et préparez-vous à une bonne confession. — L'*alferez* songeait au billet et n'écoutait guère ce que disait le moine. Il comprit cependant qu'en faisant mine de se recueillir, il pouvait se dérober un instant à la surveillance des quatre religieux, et il alla s'agenouiller devant son grabat. Là, il ouvrit le papier mystérieux et y lut furtivement ces seuls mots : *Ne vous confessez pas. J.* — Après une seconde de réflexion : — *Caramba!* mes bons

frères, s'écria Catalina en se relevant tout à coup, que venez-vous faire ici? Et comme les religieux reculaient avec effroi : — Vous voulez me confesser, dites-vous? Et qui vous dit que je veuille me confesser, moi! Allez, je n'ai que faire de vous et laissez-moi en paix. Les moines, très surpris, cherchèrent à calmer cette colère subite : ils parlèrent au condamné de la mort qui l'attendait et du monde inconnu qui s'ouvrait au-delà; mais l'*alferez* répondit qu'il ne craignait pas la mort et qu'il ne croyait pas à l'autre vie. S'il était chrétien ou païen, c'est ce qu'il ignorait, ne s'étant jamais occupé de pareilles choses. Né dans les camps, il avait combattu sur terre et sur mer depuis son enfance en loyal soldat; il était innocent du crime dont on l'accusait : que fallait-il de plus? Après avoir épuisé inutilement toutes leurs formules d'exhortation, les religieux sortirent du cachot, déplorant l'impiété du condamné : sur la proposition de l'un d'entre eux, ils allèrent chez le corrégidor pour le supplier d'ajourner l'exécution et de laisser à cette ame égarée le temps d'entrer dans une voie meilleure. L'avertissement mystérieux, c'était à Juana que la prisonnière le devait, et on comprend maintenant quelle pensée l'avait dicté.

Cette pensée, Catalina d'abord n'avait pas su la deviner. Quant au corrégidor, un instant inflexible, il finit cependant par s'adoucir, et accorda aux religieux douze heures de délai, après lesquelles, ajouta-t-il, le condamné pouvait aller au diable si bon lui semblait. La journée du lendemain se passa en prières, en exhortations inutiles. Catalina, apprenant la cause de l'ajournement, n'eut garde de se laisser toucher si vite par la grace; elle espérait. Vers le soir, cependant, son courage diminua; elle pâlit lorsqu'à l'heure dite elle entendit les verrous se tirer et les portes s'ouvrir : c'étaient les exécuteurs. Bientôt après Catalina, revêtue par-dessus ses habits d'une robe de laine blanche, sortit de la prison pieds nus, un cierge à la main, et escortée d'un détachement d'infanterie. Une longue file de religieux, la croix en tête, le rosaire à la main, attendait le condamné; une foule immense se pressait sur la place, qu'inondaient les lueurs rouges du couchant. Quand parut l'*alferez*, un sourd murmure s'éleva de toutes parts; il était fort pâle, mais sa démarche était ferme et son œil étincelait. *Que joven! que bonito! que juapito!* (qu'il est jeune! qu'il est joli!), disaient les femmes. Au moment où le cortége allait se mettre en marche, Catalina reconnut dans la foule le religieux de la veille; il lui sembla que ses regards se portaient de tous côtés avec anxiété : il y avait donc quelque espérance dans l'air? On arriva bientôt sur la grande place, et le condamné put voir de loin l'instrument du supplice. Le gibet avait la forme d'un F; un enfant, à cheval sur le bras supérieur, attachait en ce moment la corde, des alguazils refoulaient la multitude. Catalina n'en vit pas davantage, car ses yeux se troublèrent et ses oreilles commencèrent à bourdonner. Elle

avançait pourtant comme poussée par une force indépendante d'elle-même, et elle arriva sous la potence. Le corrégidor, monté sur une mule blanche, remit la sentence au chef des alguazils, qui la lut à haute voix. Pendant ce temps, une sorte de surexcitation s'emparait de Catalina, et un étrange sentiment d'amour-propre lui rendit tout son sang-froid. Le bourreau nouait la corde savonnée. « Ivrogne! lui dit-elle, tu ne sais pas faire ton métier! » Et, lui arrachant la corde des mains, elle fit elle-même un de ces nœuds savans dont les matelots ont le secret. La foule ne put alors contenir son admiration, des voix crièrent : Grace! grace! Le corrégidor, craignant une émeute, fit signe au bourreau de se hâter; mais en ce moment un cri perçant retentit, et un cavalier couvert de poussière, débouchant au grand galop sur la place, vint remettre une dépêche au corrégidor. Un silence profond succéda aux murmures qu'avaient excités les apprêts du supplice, un vif sentiment de curiosité, qui gagna le bourreau lui-même, se peignit sur tous les visages. Dès que le corrégidor eut jeté les yeux sur la dépêche, il donna l'ordre de suspendre l'exécution et de ramener le condamné dans la prison. Une immense acclamation, long-temps contenue, éclata de tous côtés à la fois; la foule s'ébranla, les alguazils s'empressèrent, et tandis que les groupes se formaient, que les moines eux-mêmes se questionnaient avec étonnement, que la population tout entière se perdait en conjectures, Pietro, escorté des exécuteurs, avait regagné la prison.

On connut bientôt la cause de cet incident inattendu. La dépêche qui avait sauvé la vie au condamné venait de la Plata; elle était expédiée par le président don Martin de Mendiola. Quelques jours auparavant, les deux témoins qui avaient déposé contre Catalina étaient tombés entre les mains de la justice. C'étaient deux misérables spadassins aux gages du premier venu; condamnés à mort pour leurs méfaits et soumis préalablement à la question, ils avaient avoué, entre autres crimes, qu'ils ne connaissaient pas Pietro Diaz, et qu'ils avaient été payés pour le dénoncer. Le président avait écrit sur-le-champ aux autorités de Tucuman pour les prévenir qu'elles eussent à suspendre ce procès, qui devait être porté devant la juridiction supérieure de la Plata. On devine que la señora n'avait pas été étrangère à cet événement. Après avoir inutilement invoqué la pitié du corrégidor de Tucuman et vainement tenté sa cupidité, elle était partie pour la Plata en toute hâte, laissant Juana sous la garde d'une femme de confiance et d'un franciscain tout dévoué. A la Plata, ses démarches avaient été plus heureuses. Accueillie avec distinction par don Martin, ancien ami de son mari, elle avait fort activé la justice et contribué sans nul doute au départ précipité du courrier extraordinaire qui devait sauver son futur gendre. Catalina lui dut avec la vie l'indulgence de ses nouveaux juges, car, transportée deux

jours plus tard à la Plata, son procès y fut revisé, et comme aucune charge sérieuse ne s'élevait plus contre elle, elle fut acquittée et mise en liberté.

Cette affaire, comme on pense, avait fait grand bruit dans la province. L'*alferez* Pietro était l'objet d'une curiosité générale, et son aventure le sujet intarissable de toutes les conversations. Cette situation, si équivoque qu'elle fût, car la justice des hommes a le triste privilége d'imprimer le plus souvent une marque fâcheuse sur le front même de ceux qu'elle absout, ne déplaisait pas à cette nature plus orgueilleuse que délicate. La señora, désolée de tout ce bruit, n'aspirait qu'à regagner sa paisible retraite; mais don Martin lui fit comprendre que le moment était mal choisi pour un mariage : l'intérêt de Juana, assurait-il, exigeait que l'on donnât aux événemens le temps de s'assoupir; il soutint avec force son opinion et repoussa les objections de la señora en homme qui en sait plus qu'il n'en veut dire. Quel que fût le fond de sa pensée, il servit merveilleusement l'*alferez*, pour qui ce mariage était presque aussi redoutable que la potence. La señora consentit enfin à une séparation qu'on lui assura devoir être de courte durée; elle donna de l'argent à l'*alferez*, qui feignit, en la quittant, un grand désespoir, et jura d'être avant trois mois aux pieds de la meilleure des mères et de la plus belle des fiancées. Aussitôt après le départ de l'excellente femme, don Martin fit appeler Pietro. « Señor *alferez*, lui dit-il en le regardant fixement, n'avez-vous jamais habité la Conception, et n'avez-vous pas connu le capitaine Miguel de Erauso? C'était mon ami. » Catalina pâlit affreusement. « Si vous m'en croyez, continua-t-il, vous partirez ce soir, vous irez droit devant vous tant que vous trouverez de la terre, vous changerez de nom, et vous ne mettrez plus les pieds dans ce pays. A bon entendeur, salut! » L'*alferez* ne se fit pas répéter deux fois ce conseil, et il alla sur-le-champ faire emplette d'un cheval; une heure après il sortait de la ville.

V.

La cité la plus prochaine était la Paz; ce fut vers la Paz qu'il se dirigea, et il y arriva assez rapidement grace à la vigueur et à l'agilité de sa monture. Le cheval qu'il venait d'acheter à fort bon compte était un animal superbe, noir, sans tache, luisant comme l'aile d'un corbeau; avec sa crinière nattée suivant la mode andalouse, sa selle de cuir jaune brodée de laine rouge et piquée de fil blanc, c'était bien la monture d'un élégant *caballero*. Cheval et voyageur furent remarqués en arrivant sur la place de la ville; les curieux s'attroupèrent et se de-

mandèrent quel pouvait être cet étranger. Catalina, peu intimidée, satisfaite au contraire de la bonne impression qu'elle produisait, s'approcha de l'un des groupes et se fit indiquer la meilleure *fonda*. Parmi ceux qu'elle interrogeait, l'aventurière remarqua deux soldats d'assez mauvaise apparence, qui semblaient observer avec un intérêt particulier tous ses gestes et qui surtout examinaient son cheval avec une curiosité suspecte. Elle avait à peine tourné bride pour gagner l'auberge, que ces deux hommes, après s'être consultés à voix basse, abordèrent respectueusement un personnage vêtu de noir qui passait auprès d'eux, et, lui montrant l'*alferez*, ils parurent lui donner quelques vives explications. Catalina, sans se retourner, avait tout vu avec cette perspicacité singulière que donne l'inquiétude. Son premier mouvement avait été de faire bondir son vigoureux cheval noir, et de fuir, sans trop savoir pourquoi, de toute sa vitesse; le second, au contraire, fut de ralentir sa marche avec un calme imposant et d'attendre. Elle n'attendit pas longtemps; un alguazil s'approcha d'elle et lui dit en la saluant que l'alcade désirait parler à sa seigneurie. L'*alferez* rendit avec courtoisie son salut à l'alguazil et le suivit en se composant pour la circonstance une physionomie tout-à-fait souriante. L'alcade s'entretenait encore avec les deux soldats, et les promeneurs, qui pressentaient une scène intéressante, s'étaient groupés derrière lui. Quand l'*alferez* se fut approché : « C'est bien lui, monseigneur, c'est bien lui! murmurèrent les soldats. » Catalina se sentit pâlir. « Que me veut votre excellence? » demanda-t-elle à l'alcade en le saluant avec respect. Le fonctionnaire fixa sur l'étranger un regard scrutateur qui ne contribua pas à le rassurer. « Señor caballero, lui dit-il, je ne vous connais pas, et ces deux soldats affirment que le cheval que vous montez leur appartient; ils déclarent qu'il leur a été volé, et ils s'offrent à le prouver; qu'avez-vous à répondre? » Catalina, préparée à tout autre événement, s'attendait si peu à cette accusation, que la voix lui manqua, elle demeura un instant confuse et rougissante. Le regard sévère de l'alcade et un sentiment de satisfaction qui se peignit sur la figure des accusateurs lui rendirent son sang-froid. Détachant sans mot dire la *capa* qui couvrait l'arçon de sa selle, elle la jeta sur la tête de son cheval de façon à l'envelopper complétement depuis les oreilles jusqu'aux naseaux. — Monseigneur, dit-elle ensuite à l'alcade, je supplie votre excellence de demander à ces *caballeros* quel est l'œil qui manque à ce cheval; c'est le droit ou le gauche, non point un autre, et ils ne peuvent se tromper. — Bien, dit l'alcade. Vous entendez, ajouta-t-il en s'adressant aux soldats, de quel œil ce cheval est-il borgne? — Les soldats embarrassés se turent. — Répondez sur-le-champ! continua l'alcade. — De l'œil gauche, dit un des soldats. — Non, de l'œil droit, affirma l'autre. — Vous ne vous entendez guère, observa l'alcade. — C'est de l'œil gauche,

s'écrièrent alors à la fois les deux accusateurs. Ce cheval a l'œil gauche crevé; nous avons pu hésiter une minute, mais nous sommes sûrs maintenant de ce que nous avançons. L'*alferez* enleva son manteau et découvrit les oreilles de sa monture. — Que votre excellence, dit-il à l'alcade, veuille bien examiner la tête de mon cheval; elle verra qu'il n'est pas borgne le moins du monde et que ses deux yeux sont excellens. Après avoir regardé : — Qu'on arrête ces deux dénonciateurs! s'écria l'alcade; ce caballero est dans son droit, et ce sont deux coquins. Aussitôt la foule s'empressa autour de l'*alferez*, qui reprit en riant avec les curieux le chemin de la *locanda*.

Catalina n'y était pas établie depuis une heure et elle avait à peine eu le temps de réparer le désordre de sa toilette de voyage, lorsqu'on vint la prévenir que le señor don Antonio Calderon demandait à lui parler de la part de l'alcade. Quel pouvait être ce nouveau message? Qu'annonçait cette visite? Était-ce une seconde aventure? Quoi qu'il en pût être, l'*alferez* ne pouvait refuser de recevoir l'envoyé de l'alcade; il le fit prier de monter chez lui. Dès que don Antonio parut, sa politesse et sa physionomie joviale dissipèrent à l'instant les craintes du voyageur. Il était, lui dit-il, le neveu de l'évêque de Cuzco et le cousin de l'alcade de la Paz, et il venait, de la part de ce dernier, lui exprimer tout le regret qu'il éprouvait de la ridicule scène du cheval. On punirait les deux soldats comme ils le méritaient, mais son cousin l'alcade serait heureux de pouvoir lui en donner lui-même l'assurance, et il l'envoyait (quoique à son regret il ne connût ni le nom, ni le pays, ni la qualité du voyageur) pour lui demander s'il voudrait lui faire l'honneur de venir dîner chez lui. Catalina respira fortement; puis, se rappelant le conseil du président de Tucuman : — Je me nomme don José de Salta, répondit-elle; je suis *alferez* au service de sa majesté catholique; mon pays est la Biscaye, et je me rends à Cuzco pour mes affaires. — Quelle bonne fortune! s'écria don Antonio; mon cousin est Basque comme vous, et comme vous il part demain pour Cuzco. Si cela vous convient, señor *alferez*, nous ferons route ensemble.

Voyager sous la protection des lois, avec la justice elle-même, rien assurément ne pouvait mieux convenir à notre héroïne, que commençaient à lasser des aventures infiniment trop multipliées. Elle accepta donc l'invitation avec empressement et suivit don Antonio chez l'alcade. Don Pedro de Chavarria (ainsi se nommait l'éminent fonctionnaire) attendait son invité; il le reçut à merveille, lui témoigna ses regrets de la sotte aventure, et le présenta à doña Maria, sa femme, belle Andalouse qu'il avait épousée un an auparavant. Doña Maria était le type parfait des Sévillanes, du genre de beauté desquelles on se fait en général une très fausse opinion. Elle n'était pas petite et vive, brune et

piquante comme les beautés de Cadix, ni blanche et voluptueuse comme les femmes de Valence; c'était une grande personne blonde à la taille admirablement svelte, avec des yeux noirs frangés de longs cils bruns. Son regard éclatant et tout-à-fait méridional contrastait étrangement avec la blancheur de son teint et la couleur de ses cheveux; c'était un singulier mélange de douceur germanique et d'énergie arabe. Je ne parle point de ses pieds, elle n'en avait presque pas. Bref, l'*alferez* la trouva fort à son gré. Merveilleusement accueilli dans la maison de l'alcade, il déploya pour plaire toutes les graces de son esprit. Il raconta avec à-propos, et sans fatiguer son auditoire, quelques épisodes de ses voyages. Il parla de choses qu'il savait, de beaucoup d'autres qu'il ne savait pas, détournant adroitement la conversation et la variant avec art. Il plut, en un mot, dans le salon de cette petite ville, où sans doute les beaux diseurs étaient rares. Ce devait être un précieux compagnon de route, pensaient ses hôtes, et l'alcade se réjouissait autant de l'heureuse rencontre que don José lui-même. La clairvoyance n'était pas la vertu principale de don Pedro de Chavarria, et l'*alferez* savait à quoi s'en tenir à cet égard. Dès la première heure, il avait remarqué que les beaux yeux de la señora rencontraient bien souvent les regards du cousin Calderon, et ils semblaient avoir en ce moment mille secrets à leur dire. Avant la fin de la soirée, don José ne doutait plus du malheur de l'alcade. Comme, au demeurant, ce n'était pas son affaire, il s'en préoccupa peu et prit congé de ses hôtes pour aller faire ses préparatifs de départ.

Depuis long-temps Catalina n'avait éprouvé une aussi grande tranquillité d'esprit; tous les obstacles s'aplanissaient devant elle. Qui eût pu lui dire, en effet, que cette soirée qui faisait sa sécurité, que cet amour qu'elle venait de deviner, renfermaient en germe une sanglante tragédie qui devait bientôt mettre un terme à sa folle et vagabonde existence!

Le lendemain, lorsque don José se rendit à l'heure convenue devant la porte de l'alcade, il y trouva une caravane entière prête à partir. On avait préparé pour doña Maria une de ces litières ou portantines, sorte de chaises à porteurs soutenues par deux mulets, moyen de transport fort en usage à cette époque dans les pays espagnols, et dont on retrouve communément encore le modèle en Sicile. Quatre domestiques bottés jusqu'aux hanches, armés jusqu'aux dents, montés sur des mules vigoureuses, se disposaient à escorter leur maîtresse. Un beau genet, tenu en main, attendait don Pedro de Chavarria, et le señor Calderon arriva bientôt caracolant avec grace sur un de ces chevaux roses dont l'étrange nuance se rencontre assez souvent dans les races espagnoles. C'était un long et pénible voyage que celui de la Paz à Cuzco, et les dames de notre époque, habituées au moelleux balancement de leurs

dormeuses, n'entreprendraient pas sans danger de pareilles excursions, à travers des pays sauvages et déserts, dans une litière au rude tangage. Doña Maria parut enveloppée du haut du peigne au bout des pieds dans sa mantille de satin, un œillet rouge à chaque tempe et son éventail à la main; elle salua l'*alferez* d'un geste gracieux, Calderon d'un doux regard, et monta dans la portantine. Les cavaliers enfourchèrent leurs chevaux, et la caravane se mit en route.

En marchant quatre heures le matin et quatre heures dans l'après-midi, par des chemins détestables, on ne pouvait faire par jour plus de dix à douze lieues. Le soir, on arrivait à quelque hutte misérable, à quelque *venta* désemparée, c'est-à-dire à une écurie au bout de laquelle on avait réservé un recoin qui servait à la fois de cuisine, de sellerie, de salon et de chambre à coucher. On y dînait comme on pouvait; les domestiques de l'alcade disposaient avec des toiles et des *mantas* une sorte de chambre et une manière de lit pour doña Maria; les hommes s'arrangeaient de leur mieux dans la paille. La belle Andalouse ne semblait pas s'apercevoir de la longueur et des fatigues de ce voyage. Suivant du regard tout le jour l'heureux Calderon, qui posait sous ses beaux yeux avec la jactance espagnole et faisait exécuter à son cheval rose des *fantasias* continuelles, elle semblait vraiment penser à bien autre chose. Le mari, qui ne posait pas, chevauchait plus paisiblement derrière la litière. Don Pedro était un de ces Espagnols courts et trapus dont le regard n'a rien de débonnaire, et dont le teint rappelle le visage d'Othello. Après quelques jours de voyage, l'*alferez* crut remarquer que la physionomie naturellement sombre de l'alcade se rembrunissait de plus en plus. Il vit le soupçon naître et grandir dans ce cœur passionné. Bientôt il pressentit un drame. Que faire? Ivres de jeunesse et d'amour, les deux amans se laissaient aller au cours de la vie, sans songer au danger, comme ces beaux cygnes qu'entraîne paisiblement le courant d'un fleuve et qu'attend plus loin la balle du chasseur. L'*alferez*, pendant le voyage, s'était lié avec Calderon; mais celui-ci ne lui avait guère parlé que de sa maison, de sa fortune, de ses chevaux et de son oncle, surtout de son oncle, l'évêque de Cuzco. De son amour, il n'avait pas dit un seul mot à l'*alferez*, et celui-ci, tout en se proposant de donner à Calderon un avertissement charitable, ne pouvait se cacher que cette réserve rendait plus difficile encore et plus délicate l'exécution de son projet.

Cependant on marchait toujours et l'on gagna la dernière étape. C'était une petite ville, de construction récente, à dix lieues en avant de Cuzco. Depuis peu de temps, une sorte d'administration civile était établie dans cette bourgade, et il se trouva que le corrégidor était fort connu de Pedro de Chavarria. Il fut aisé, grace à lui, de procurer à la belle voyageuse un logement plus convenable que les gîtes des jours

précédens. On prépara pour elle un petit pavillon de plaisance attenant à la maison du corrégidor. Ce pavillon, construit en bois et établi dans un jardin, renfermait une seule chambre au rez-de-chaussée, et au-dessus un petit grenier. Cette chambre avait deux fenêtres élevées de six à huit pieds au-dessus du sol et une porte précédée d'un perron tapissé de plantes grimpantes. Ce fut là que l'on prépara le logement de doña Maria; elle ne craignit pas de passer la nuit seule à une si petite distance de la maison du corrégidor, et préféra le kiosque qu'habitait provisoirement le fonctionnaire à une chambre humide encore, ouverte à tous les vents, dont elle laissa la jouissance à son hôte et à son mari. L'*alferez* et Calderon s'établirent comme ils purent dans la meilleure *locanda* de la ville. On dîna gaiement ensemble et l'on passa la soirée dans le pavillon du jardin. C'était une belle nuit d'été; une tiède brise balançait les arbres fleuris; l'air était chargé de senteurs énervantes; en un mot c'était un de ces soirs « où toute femme doit désirer qu'on l'aime. » Assise auprès d'une des croisées ouvertes, doña Maria, pâle et distraite, soutenant d'une main son front, broyant de l'autre une fleur de jasmin, les yeux fermés à demi, semblait sommeiller, mais elle ne sommeillait pas. Calderon avait découvert une guitare. On n'est pas Andalou sans savoir chanter un *jalero* ou un *fandango*, et le beau jeune homme avait une de ces voix chaudes et vibrantes qui appartiennent exclusivement à l'Italie et à l'Espagne, voix de pêcheurs qu'aucune étude n'a brisées et dont les notes fortes et pures font rêver, où qu'on les entende, aux gondoles, aux lagunes, aux nuits étoilées. Il chantait en frappant des doigts sur sa mandoline une série de ces quatrains espagnols qui se succèdent, on ne sait pourquoi, sans avoir ensemble aucun rapport, et dont les paroles, souvent mélancoliques, parfois étranges ou mystiques, contrastent d'une façon bizarre avec l'air animé qui les accompagne :

Aquel pajarillo, madre
Que canta en la verde oliva
Digale, por Dios, que calle
Que su canto me lastima.

Ya no soy yo la que era
Ni la que solia ser
Soy un cuadro de tristeza
Arrimado a una pared.

Yo me enamore del aire
Del aire de una mujer,
Como la mujer es aire,
En el aire me quede.

« Ce petit oiseau, ma mère, qui chante dans le vert olivier, dites-lui, pour Dieu, de se taire; son chant me navre.

« Je ne suis plus déjà celle que j'étais, celle que je fus toujours; je suis un tableau de la tristesse accroché à un mur.

« Je suis amoureux de l'air, de l'air d'une femme; et, comme la femme est de l'air, je vis dans l'air. »

Le corrégidor écoutait avec émotion; il songeait sans doute à la patrie absente. L'alcade regardait et pensait. L'*alferez* était fatigué, il étouffait de temps à autre un bâillement. Vers onze heures, doña Maria congédia les visiteurs. Le corrégidor sortit le premier avec l'alcade, tandis que l'*alferez* cherchait son chapeau et que Calderon s'attardait aussi, comme s'il lui manquait quelque chose. Au moment où don José (pour donner à l'*alferez* son nouveau nom) allait s'éloigner, il vit doña Maria debout promener de Calderon à la porte ouverte un regard furtif et souffler presque en même temps une des lumières, pantomime qu'en tout temps et en tout pays les amans ont traduite ainsi : Vous entrerez par là dès qu'il fera sombre ici. Calderon fit un signe affirmatif imperceptible et sortit avec don José. Ils descendaient les marches du perron, lorsque doña Maria parut à son tour déclarant qu'elle voulait respirer un instant dans le jardin. Elle les accompagna jusqu'à la porte, qu'elle se chargea de fermer elle-même. En passant près d'un massif qui bordait le mur, l'*alferez* crut voir briller dans l'ombre deux yeux étincelans; il entendit dans le feuillage un frôlement et comme le bruit d'un pas rapide. — Qu'est-ce que cela? dit doña Maria. — C'est un oiseau qui s'envole, répondit Calderon.

Cinq minutes plus tard, l'*alferez* et son compagnon arrivaient à leur auberge et gagnaient leurs chambres. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que la porte de Calderon se rouvrit sans bruit, et l'heureux galant, enveloppé d'un manteau sombre, se glissa hors de la maison. Sur le seuil, il se trouva nez à nez avec l'*alferez*, qui l'avait précédé. « Excusez l'indiscret, murmura celui-ci; mais je tiens à vous dire que l'air de la nuit est malsain pour vous aujourd'hui. » Don Antonio, mécontent, pria l'interlocuteur malencontreux de se mêler de ses affaires. Don José, sans se laisser intimider, fit part à Calderon de ses craintes, de ses soupçons, d'un pressentiment secret qu'il ne pouvait chasser, disait-il; tout fut inutile. Après l'avoir un instant écouté, le neveu de l'évêque releva sa moustache, remercia du geste et s'éloigna sans répondre. Don José le suivit à distance; il pénétra après lui dans le jardin, et de loin vit luire à la croisée du kiosque la lumière de doña Maria qui brillait comme un fanal. Calderon, embossé dans son manteau, s'appuya contre le tronc d'un arbre et attendit; l'*alferez* fit de même. Au bout d'un instant, la lumière s'éteignit. Antonio, après avoir regardé attentivement

autour de lui et prêté l'oreille, se dirigea à pas de loup vers l'escalier du pavillon. Son compagnon mystérieux se trouvait à vingt pieds en arrière; il put voir, à la sombre clarté qui tombait des étoiles, le jeune homme monter les marches et pousser doucement la porte. Au même moment, une sorte de rugissement, suivi d'un cri de femme, partit de l'intérieur du pavillon. Antonio recula d'un pas sur l'escalier; une ombre noire sortit et se précipita sur lui; un râlement se fit entendre, et les deux corps roulèrent sur le perron. Presque aussitôt une des fenêtres, s'ouvrant tout à coup avec fracas, donna passage à une forme blanche qui sauta dans le jardin, glissa dans les ténèbres et vint se heurter en poussant un cri contre Catalina éperdue. C'était la malheureuse doña Maria; elle était échevelée, folle d'épouvante, à demi morte. Sur le perron, une des ombres se relevait. L'*alferez* enveloppa dans son manteau la pauvre Espagnole, et, la tenant dans ses bras, il courut à travers les arbres vers la porte du jardin qu'il franchit. Là, se ravisant, il s'arrêta, et, au lieu de poursuivre sa course, il se colla immobile avec son fardeau contre le mur tapissé de verdure. Bien lui en prit, car presque aussitôt Chavarria, un couteau à la main, parut sur le seuil et regarda vers la ville. N'apercevant rien devant lui, il ferma la porte avec furie et rentra dans le jardin. Le danger avait rendu des forces à doña Maria. Soutenue par son compagnon, elle put courir, et ils arrivèrent haletans à l'écurie de la *locanda*.

Cacher la malheureuse dans cette petite ville était chose impossible; mieux valait, pensa l'*alferez*, fuir sans perdre de temps et se fier à la vitesse de son cheval. Il le sella sur-le-champ, prit en croupe doña Maria, l'attacha contre lui avec son ceinturon et partit au galop sans trop savoir où il allait. Comme il sortait de la ville, il vit un homme passer rapidement auprès de lui, et crut reconnaître un des domestiques de Chavarria. Il piqua des deux avec une nouvelle ardeur. Les fuyards se trouvèrent bientôt en rase campagne. Depuis une demi-heure, ils allaient ainsi bride abattue, lorsqu'ils furent arrêtés par un torrent large et débordé. L'*alferez* hésitait. — En avant! cria doña Maria. — En avant! répéta Catalina. Le cheval, excité par elle, sauta dans la rivière; il n'avait pas fait six pas, qu'il perdit pied et fut entraîné par le courant. Cramponnées aux crins avec l'énergie du désespoir, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, les deux compagnes laissèrent le cheval dériver et se débattre. Le généreux animal, redoublant de vigueur, arriva tremblant sur l'autre rive; mais ses forces étaient à bout. Par bonheur, l'*alferez*, regardant de tous côtés, aperçut une lumière. Les voyageuses poussèrent leur monture dans cette direction et gagnèrent ainsi la hutte d'un batelier. Cet homme ne fut pas peu surpris de voir entrer chez lui, à pareille heure, deux visiteurs en si étrange équipage; une pièce d'or le rendit complaisant et poli. Il jeta quelques morceaux

de bois sur les charbons du *brasero*, fit chauffer un peu de vin qu'il avait, et vendit à l'*alferez* un vieux manteau dont la señora se couvrit de son mieux. Quand les habits furent séchés à peu près et que le cheval eut repris haleine, l'*alferez*, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, proposa à doña Maria de continuer la route. Au dire du batelier, ils se trouvaient sur le chemin de Cuzco, à six lieues environ de la ville. La señora fut ravie de l'apprendre; une de ses tantes était la supérieure du couvent de Saint-Augustin, le plus considérable de Cuzco, et elle trouverait auprès d'elle un asile assuré et inviolable : on repartit donc, et, aux premières lueurs du matin, les fugitifs virent briller dans le lointain les toits et les clochers de la ville. A cette vue, l'*alferez* venait de pousser un cri de joie, quand tout à coup sa compagne, se serrant avec effroi contre lui : — Ah! señor, murmura-t-elle d'une voix éteinte, je suis perdue! — Le galop d'un cheval se faisait entendre, et don José, s'étant retourné, reconnut Chavarria dans le cavalier qui courait sur eux à toute bride. Résolu à sauver sa compagne, il serra le ceinturon qui l'attachait à lui et lança son cheval à sa plus grande allure. La vie n'était plus pour eux qu'une question de vitesse. Dès le premier coup d'œil, l'*alferez* avait remarqué que Chavarria montait un cheval dont la vigueur lui était connue, celui de Calderon. Le pauvre animal était fumant, harassé, couvert d'écume; mais le sien aussi faiblissait, il portait un double poids, et don José savait qu'en plaine, sur une route facile, il ne pourrait lutter long-temps : son seul moyen de salut était de se jeter dans un terrain inégal, semé d'obstacles, où son cheval suppléerait à la vitesse par l'adresse et le courage. Cependant il fuyait toujours : c'était une étrange course que celle de ces deux cavaliers, dont l'un soutenait une femme pâle, mourante, échevelée, tandis que l'autre, penché sur la crinière, animant son cheval du geste et de la voix et gagnant du terrain, croyait enfin toucher à l'heure de la vengeance. Cuzco était à une demi-heure encore. Le théâtre de cette chasse était le penchant d'une colline couverte d'un épais mâquis. Le chemin où couraient les deux cavaliers était, d'un côté, bordé d'une large tranchée, au-dessous de laquelle le terrain, jonché de ronces et de cailloux, descendait vers la ville par une pente rapide. Si son cheval eût été plus frais ou moins chargé, l'*alferez* n'eût pas hésité à lui faire franchir la tranchée, si large qu'elle fût; mais les forces du pauvre animal pouvaient le trahir, et une chute les perdait. Cependant Chavarria se rapprochait de plus en plus; il fallut prendre un parti : faisant brusquement tourner son cheval et l'enlevant avec cette résolution qu'un cavalier décidé communique presque toujours à sa monture, l'*alferez* franchit le fossé. Le cheval s'abattit sur le revers; mais, soutenu par une main ferme, il se releva en trébuchant, et reprit sa course effrénée à travers les pierres et les ronces, sur une pente d'une effrayante déclivité. Quand don José

se retourna, il vit que Chavarria changeait aussi de tactique. Arrêté sur le bord de la tranchée, l'alcade détachait l'espingole pendue à l'arçon de sa selle, et, ajustant les deux fugitifs, il fit feu. Dix balles vinrent siffler aux oreilles de doña Maria sans la blesser; l'une des balles seulement effleura la croupe du cheval, qui bondit de douleur et repartit plus rapidement encore. Furieux de voir sa proie lui échapper, Chavarria s'élança à son tour vers la tranchée périlleuse; mais, moins heureux que son adversaire, il glissa, s'abattit complétement, et, de loin, don José eut l'inexprimable satisfaction de le voir tomber et rouler dans la poussière.

L'*alferez* et doña Maria touchaient déjà aux portes de la ville; les rues de Cuzco étaient désertes à cette heure matinale, et il purent arriver sans fâcheuse rencontre au couvent de Saint-Augustin, situé sur la grande place. Catalina mit alors pied à terre, laissa dans la rue son cheval fumant, aida doña Maria à monter l'escalier, la conduisit jusqu'à sa tante, et, songeant qu'elle n'avait pas une minute à perdre, elle redescendit les marches quatre à quatre. Comme elle franchissait le seuil, elle se heurta rudement contre un homme qui entrait; c'était Chavarria. Les mains et le visage en sang, les habits déchirés, le malheureux semblait ivre de fureur. L'*alferez*, tirant son épée, le força de reculer et déclara qu'il n'entrerait qu'en passant sur son cadavre. Sans répondre, l'alcade se mit en garde. Les deux adversaires, épuisés de fatigue l'un et l'autre, pouvant à peine se soutenir, croisèrent le fer et commencèrent le combat. Le galop des chevaux avait éveillé l'attention des voisins, le cliquetis des épées les attira aux fenêtres; des curieux arrivèrent; on allait sans doute séparer les combattans, lorsque trois nouveaux cavaliers débouchèrent sur la place. C'était le valet de Calderon avec deux domestiques de Chavarria qui de loin avaient suivi leur maître. Au même moment, l'*alferez* venait d'être blessé. Excité par la douleur, il pressait vivement son adversaire. Les deux domestiques vinrent au secours de l'alcade, le valet de Calderon se rangea du côté de don José. La mêlée devint générale. Pâle, l'œil en feu, les cheveux en désordre, Catalina avait oublié sa fatigue et retrouvé son énergie des grands jours. Après être restée long-temps sur la défensive, elle attaquait avec furie, et l'alcade, atteint au cœur, tomba. Le domestique de Calderon s'enfuit aussitôt, laissant le libérateur de doña Maria seul contre les deux autres. Appuyé contre le mur du couvent, l'*alferez* faisait face à toutes les attaques. En vain on essaya de séparer les combattans. Les alguazils survinrent enfin, et Catalina, qui refusait de se rendre, se débattant comme un tigre blessé au milieu des assaillans, allait succomber sans nul doute, lorsqu'un incident inespéré termina cette lutte inégale.

La porte du palais épiscopal venait de s'ouvrir. L'évêque, accompagné de son secrétaire et suivi du domestique de Calderon, avait paru

sur le seuil. La foule s'ouvrit devant lui, et le combat cessa. S'étant approché de Catalina, l'évêque lui ordonna de rendre son épée. — Monseigneur, répliqua l'*alferez*, j'ai trop d'ennemis. — Rendez vos armes, continua le prélat, et sur mon honneur je réponds de vous. L'*alferez* aussitôt jeta son épée, et les alguazils se préparèrent à le garrotter. Ils s'arrêtèrent sur un signe de l'évêque, qui, prenant le bras de don José, le conduisit à son palais. L'évêque de Cuzco, oncle de Calderon, si l'on s'en souvient, avait été mis en trois mots au fait de cette triste aventure par le domestique de son neveu, qui avait quitté le lieu du combat pour chercher ce puissant auxiliaire. Lorsque le prélat se trouva seul avec l'*alferez*, il le pria de lui conter les choses plus en détail, de lui dire qui il était, d'où il venait, ce qu'il faisait. La situation était grave, ajouta-t-il, Chavarria étant mort et Chavarria étant un alcade fort considéré. L'assassinat de Calderon, l'enlèvement de doña Maria, compliquaient singulièrement la situation. Cette affaire n'était pas de celles que l'on pouvait étouffer; toute la ville la connaissait déjà. Il avait bien pu suspendre un instant l'action de la justice, mais non pas arrêter son cours. Son cœur saignait à penser que don José allait se trouver si gravement compromis par dévouement pour le malheureux Calderon, et cependant il ne voyait d'autre moyen de sortir de ce mauvais pas que de produire les bons antécédens de l'*alferez*, s'ils étaient bons, d'alléguer ses services, s'il avait rendu des services, et de chercher à faire oublier le crime par la générosité de l'intention.

Dès le début du combat, Catalina, on le sait, avait été blessée. C'était à la poitrine que le coup avait porté, et cette blessure la faisait horriblement souffrir. Elle sentait, tandis que l'évêque lui parlait, que le secours d'un chirurgien lui serait indispensable. Mise en demeure de s'expliquer sur ses antécédens, et redoutant les nouvelles qui pouvaient arriver de Tucuman, songeant que les soins nécessités par sa blessure pouvaient trahir un nouveau mensonge, affaiblie d'ailleurs, lasse peut-être de sa vie errante, n'ayant plus le courage de son rôle, Catalina résolut d'avouer à l'évêque toute la vérité. Se soulevant avec effort, elle se mit à genoux, et, joignant les mains :

— Monseigneur, lui dit-elle, je ne suis pas ce que vous croyez : je suis une femme!

La voix de Catalina s'était adoucie, son regard baissé avait changé tout à coup d'expression, une vive rougeur couvrait ses joues pâlies. Presque aussitôt ses forces l'abandonnèrent, et elle tomba sans connaissance sur le plancher. On devine quelle fut la stupéfaction du pauvre évêque. Il appela au secours; ses chapelains accoururent. Transportée sur un lit, Catalina fut pansée par le plus habile barbier du voisinage. L'évêque, qui, sans être convaincu, ne savait trop que penser, avait donné ses instructions au barbier et avait exigé qu'on le laissât

seul dans la chambre du malade. Son opération finie, celui-ci put garantir comme exact au prélat l'étrange aveu de l'aventurière. Quelle pouvait être cette femme? que signifiait cette mascarade? Le saint homme en perdait la tête. La blessure de Catalina était légère, c'était de repos surtout qu'elle avait besoin, et dès le lendemain elle put se lever. L'évêque la fit appeler et l'interrogea avec bonté. Catalina raconta toute son histoire, voilant, j'imagine, quelques détails. Elle dit son nom, sa famille, son entrée au couvent, son évasion, ses courses en Espagne, son embarquement, son naufrage, ses duels, ses voyages. Ce récit ne dura pas moins de trois heures. Le bon évêque l'écouta sans l'interrompre et presque sans respirer. Les coudes sur la table, la tête dans ses deux mains, les yeux fixes, il semblait pétrifié par la surprise. Quand fut finie cette bizarre confession, il leva les yeux au ciel avec une sorte d'épouvante comme pour implorer la miséricorde divine, et deux larmes coulèrent sur ses joues vénérables. Émue elle-même, Catalina résumait ainsi sa vie : « J'ai couru le pays, j'ai tué, j'ai blessé, j'ai trompé, j'ai volé, j'ai menti. » Elle ajouta, en baissant les yeux, qu'elle n'avait pas eu cependant tous les vices, et qu'au milieu de ses désordres elle était restée vierge comme au jour de sa naissance. Catalina insista sur ce point. « *Virgen intacta,* dit-elle, *como el dia en que naci.* » L'évêque la regarda avec une nouvelle stupéfaction que l'on comprend sans peine.

La révélation inattendue de Catalina avait complétement changé la situation. Si la justice civile pouvait encore poursuivre le meurtrier de Chavarria, l'église à son tour avait le droit de réclamer la religieuse. Ce fut le sujet d'une longue conversation entre le corrégidor, qui se laissa convaincre, et l'évêque, qui apprit aux autorités l'histoire de cette nonne, qu'il jugeait l'être le plus extraordinaire de son époque. Pendant ce temps, Catalina avait pris possession d'un appartement très convenable préparé pour elle par ordre de l'évêque. On lui avait servi une excellente collation, et elle déjeûnait, après son long discours, du meilleur appétit. Durant les jours qui suivirent, elle parut écouter pieusement les exhortations du bon évêque, elle fit sa paix avec le ciel, reprit le costume de son sexe, et à peu de temps de là elle entrait au couvent de Sainte-Claire.

Quand vint l'heure de cette prise d'habit, quand la nonne métamorphosée sortit avec l'évêque du palais épiscopal, il ne resta pas un seul habitant dans les maisons de Cuzco. L'affluence était si grande, que le cortége avançait fort lentement au milieu de la foule ébahie; on arriva cependant à la porte du couvent, car pour l'église il n'y fallut pas songer, elle était pleine de curieux. Les religieuses, des cierges à la main, étaient rangées sur deux lignes. S'agenouillant devant l'abbesse, la novice baisa respectueusement sa main, puis elle embrassa toutes

ses compagnes, et toutes ses compagnes l'embrassèrent. La procession se rassembla dans le chœur, on y chanta les prières accoutumées, et la lourde porte du couvent se ferma sur la *monja alferez*. La nouvelle de cette conversion se répandit rapidement, et pendant une semaine on ne parla pas d'autre chose d'un bout à l'autre du Pérou.

Comment s'arrangea Catalina de cette réclusion nouvelle et quelle vie fut la sienne dans l'intérieur de ce couvent paisible, cela n'est pas très facile à dire. Si l'on en croit ses notes rapides et incomplètes, elle sut se faire aimer des religieuses et mérita, par une conduite exemplaire, la bienveillance de la supérieure. Pour mon compte, j'ai peine à me figurer notre *alferez*, pudiquement voilé, un scapulaire au cou, vêtu d'une robe de laine blanche et égrenant avec dévotion son rosaire; j'imagine plutôt que, charmée pendant quelques jours du bruit que faisait son aventure, ravie au fond du cœur d'un rôle important qui convenait à son amour-propre insatiable, Catalina commença de mourir d'ennui dès qu'on ne parla plus d'elle. Ce qui prouverait que je n'ai pas tort de penser ainsi, c'est que, cinq mois après, le bon évêque étant mort, elle parvint à se faire envoyer à Lima dans un couvent du même ordre, et, à Lima, elle obtint la permission de retourner en Espagne.

Le 1er novembre 1624, la *monja alferez* arrivait à Cadix. Elle avait repris, pour voyager, des habits d'homme, et cette précaution était fort nécessaire, car sa renommée avait traversé l'Atlantique avec elle, et son déguisement ne la dérobait pas toujours à la curiosité publique. Après quelques jours de repos, elle gagna Séville et Madrid. Là elle se présenta chez le comte d'Olivarez, pour qui elle avait une lettre. Son intention n'était pas de retourner au couvent; le cloître ne convenait décidément pas à ses allures; elle voulait au contraire solliciter une récompense, demander le prix de ses services militaires et s'assurer une existence indépendante. Au demeurant, la *monja* ne s'était pas enrichie dans le Nouveau-Monde. Le roi fut curieux de la voir; il se la fit amener par le comte d'Olivarez, et paya royalement sa curiosité. Sur son ordre, il fut accordé à Catalina de Erauso une pension viagère de huit cents écus, et l'ordonnance, signée en août 1625, se trouve encore dans les archives de Séville, ainsi que plusieurs brevets et attestations délivrés par les officiers sous lesquels la nonne avait servi.

Les affaires temporelles réglées à son entière satisfaction, Catalina songea, sur le conseil de ses protecteurs, à mettre en paix sa conscience, qui, je m'obstine à le croire, ne la tourmentait guère. C'était l'année du grand jubilé. On l'engagea à faire le pèlerinage de Rome pour demander au saint-père la plus grande somme d'indulgences possible. Elle partit de Barcelone, toucha Gênes et gagna les états pontificaux. A Rome, elle eut l'honneur d'être admise en la présence de sa sainteté Urbain VIII, qui voulut entendre de la bouche même de Catalina le récit

de ses aventures. Le souverain pontife lui accorda la permission de finir ses jours en habits d'homme; il l'exhorta à mener désormais une vie retirée et honnête, à pratiquer l'oubli des injures et à se rappeler le commandement *non occides*. Cet événement fit du bruit à Rome comme en Amérique. Des princes, des cardinaux, des évêques, d'autres grands personnages encore, voulurent voir la *monja alferez*, et Catalina nous l'apprend avec complaisance. Toutes les portes s'ouvraient devant elle, et il ne se passait point de jour où elle ne fût conviée à la table de quelque grand seigneur. Catalina partit pour Naples, après six semaines de séjour à Rome. Un jour qu'elle se promenait sur le môle, elle s'aperçut qu'elle était la risée de deux demoiselles d'équivoque tournure, qui causaient avec deux matelots. L'une d'elles, la regardant effrontément, lui dit : « Señora Catalina, où allez-vous ainsi! — La *monja*, comme on voit, était connue à Naples. — Mesdames les ribaudes, répliqua Catalina, je vais vous donner les étrivières, et c'est tout ce que vous valez (1). »

Cette allocution singulière termine brusquement et d'une façon peu édifiante les mémoires de Catalina. Nous en sommes réduit désormais à des indications peu précises et à de plus vagues conjectures. Malgré de minutieuses recherches, il nous a été impossible de retrouver, pendant les dix années qui suivent, la moindre trace de l'aventurière. Sans doute elle revint en Espagne, à Saint-Sébastien peut-être, où sa renommée devait être plus grande qu'ailleurs, dépenser les huit cents écus annuels qu'elle devait à la libéralité de son souverain. En 1635, nous la retrouvons à la Coroña. L'ennui l'avait prise, et elle retournait au théâtre de sa gloire. Elle repassa en Amérique. Un religieux capucin, nommé Nicolas de la Renteria, qui se rendait au Mexique, fit la traversée avec elle, et donna quelques détails sur ce voyage dans une lettre qu'on a précieusement recueillie. Catalina était vêtue en homme et portait le nom de Antonio de Erauso. On mouilla devant la Vera-Cruz par une soirée sombre et orageuse. Malgré l'état de la mer, le commandant du navire voulut se rendre à terre le soir même, et il s'embarqua dans son canot avec plusieurs officiers et la *monja alferez*. On arriva sans accident au débarcadère et l'on gagna le meilleur hôtel de la ville. Là on s'aperçut que Catalina manquait à l'appel. On l'attendit, elle ne vint pas; on l'appela vainement, on la chercha partout sans succès, jamais on n'entendit parler d'elle. Il va sans dire que cette disparition mystérieuse provoqua les suppositions les plus contradictoires. Catalina, éprise de la vie errante, s'était-elle enfuie de nouveau vers le désert? et comment alors n'aurait-on pas découvert ses traces? ou

(1) Le texte est plus énergique : « *Señoras p..... a darles a ustedes cien piscozadas, y cien cuchilladas a quien las quisiere defender.*

bien, dans l'obscurité, par cette nuit orageuse, s'était-elle noyée en débarquant sans qu'on s'en aperçût? Cette opinion semble la plus raisonnable, et cependant on ne retrouva pas son cadavre dans le port. Un requin sans doute avait dévoré Catalina; beaucoup de gens qui valaient mieux qu'elle n'ont pas eu d'autre sépulture. Au reste, la renommée de l'aventurière ne fit que gagner à une fin si étrange. On ne manqua pas d'y voir le doigt du démon, et il se trouva parmi les habitans de Vera-Cruz quelques bonnes ames qui affirmèrent avoir positivement senti, ce soir-là, à cette même heure, une forte odeur de soufre. Catalina, dont on connaissait à merveille la condition réelle, n'était plus jeune; le temps était passé des querelles, des rodomontades, des scènes de cape et d'épée. Elle allait devenir, sans nul doute, au pays même de ses exploits, une vieille ridée et fort ridicule; grace à cet heureux accident, elle finit par une apothéose. Sortir à propos de la vie, dit un grand historien, est une des conditions de la gloire.

VI.

Maintenant qu'on a suivi Catalina du berceau à la tombe, il me reste, pour compléter ce récit, un dernier chapitre à écrire; il s'agit, en un mot, de faire, si cela se peut dire, l'histoire de cette histoire. Non-seulement, je le répète, Catalina a vécu, non-seulement Catalina a écrit ses mémoires, mais elle a trouvé, chose rare, un consciencieux éditeur. L'écrivain espagnol dont le zèle louable a fait connaître cette curieuse relation, M. de Ferrer, éloigné de son pays par les événemens politiques, habitait la France voici tantôt dix-sept ans. Il avait jadis entendu dire à un de ses amis, M. Bauza, ancien conservateur des archives de la marine à Madrid, qu'il existait dans ses cartons un curieux manuscrit, intitulé : *Vida y sucesos de la Monja alferez doña Catalina de* Araujo, *doncella natural de San-Sebastian, escrita por ella misma.* Ce manuscrit avait été copié sur l'original, qui est déposé dans la bibliothèque royale de Séville. M. de Ferrer n'avait d'abord vu qu'un conte dans le récit bizarre de cette femme, qui était de sa province; aussi ne fut-il pas peu surpris lorsque, parcourant un jour de vénérables chroniques du temps de Philippe III, il trouva un long chapitre consacré aux hauts faits de l'héroïne de Saint-Sébastien. M. Bauza n'était plus aux archives de la marine, les troubles politiques l'avaient forcé aussi de quitter l'Espagne, il vivait à Londres. M. de Ferrer lui écrivit, et, sur les indications de l'ancien archiviste, il put se procurer une copie du manuscrit.

A la première lecture, une particularité du récit frappa désagréablement M. de Ferrer : c'était le nom même de l'héroïne, Araujo ou Arauso, qui était parfaitement inconnu dans sa province. Il imagina

qu'il pouvait y avoir là une erreur de copiste, et que l'on avait pu écrire *Araujo* ou *Arauso* pour *Erauso,* nom qui appartient encore à l'une des familles les plus distinguées d'Urnieta. Cette conjecture se trouva bientôt confirmée. M. de Ferrer écrivit à Saint-Sébastien, et l'on parvint à découvrir, dans les registres de la paroisse de Saint-Vincent, l'extrait de baptême de Catalina de Erauso, et, dans ceux du couvent de Saint-Sébastien *el Antiguo,* des comptes qui établissent, à n'en pouvoir douter, que Catalina a habité le monastère jusqu'en 1607; on put s'assurer des sommes que sa famille payait chaque année pour son entretien; on retrouva également les noms des religieuses que mentionne Catalina et en particulier ceux de ses trois sœurs. Enfin, dans les livres postérieurs à 1607, époque où l'aventurière s'échappa du couvent, on ne trouva plus trace de son existence (1).

Ces indices excitèrent la curiosité de M. de Ferrer, et il voulut pousser plus loin ses investigations. Il fit faire de minutieuses recherches dans les archives d'Amérique, conservées à Séville. On y découvrit les certificats ou attestations des officiers sous les ordres desquels Catalina avait servi, la pétition qu'elle adressa au roi, la réponse qui lui fut faite, l'ordonnance par laquelle une pension annuelle lui fut accordée, et beaucoup de lettres que je crois inutile de rapporter après M. de Ferrer. Une découverte plus singulière encore vint bientôt dissiper tous les doutes du persistant éditeur et récompensa le bibliophile de ses investigations ingénieuses. En compulsant les dossiers relatifs à Catalina, M. de Ferrer avait appris que le portrait de la *monja* avait été fait par Francisco Crescenzi, à Rome, où, selon toute probabilité, il devait exister encore. On chercha ce portrait dans toutes les galeries romaines, ce fut en vain; mais, au commencement de 1829, M. de Ferrer, étant allé visiter à Aix-la-Chapelle le musée de M. Shepeler, se trouva tout à coup en face d'un tableau représentant une femme en habit de guerre, et, au haut de la toile, il lut cette inscription écrite en lettres d'or, d'un demi-pouce de hauteur : *El alferez doña Catalina de Erauso, natural de San-Sebastian. Anno* 1630. Le portrait, signé Pacheco (2) et non pas Crescenzi, avait été acheté à Madrid. Dès-lors M. de Ferrer n'hésita plus : il publia pour lui et pour ses amis le manuscrit de Catalina. On était alors à la veille de la révolution de juillet, c'était mal choisir son temps. La tourmente politique emporta le malheureux livre, qui disparut aussi mystérieusement que l'héroïne dont

(1) Les mémoires de Catalina, qui la font naître en 1585 et sortir du cloître en 1600, sont en désaccord avec les registres de sa paroisse et de son couvent, dont nous avons suivi les indications, et d'après lesquels, née en 1592, elle serait sortie du cloître en 1607.

(2) Deux peintres du nom de Pacheco ont illustré presque à la même époque l'école espagnole, Fr. Pacheco, le célèbre maître de Velasquez, et Christophe Pacheco, qui travaillait à Madrid pour le duc d'Albe. M. de Ferrer ne désigne pas l'auteur du portrait.

il contait l'histoire. C'est à peine s'il fut entrevu par quelques rares amateurs, et il est passé maintenant à l'état de curiosité bibliographique.

Les mémoires originaux de Catalina sont, je dois le dire, maladroitement écrits. C'est moins un récit que la matière d'un récit; c'est un sec et court sommaire sans animation et sans vie. On sent que la main qui a tenu la plume s'était durcie sur le pommeau d'une épée, et je trouve dans l'inexpérience même du narrateur la meilleure garantie de sa véracité. Inventés, ces mémoires eussent été tout différens; un écrivain eût fait mieux ou autrement. Le style de Catalina est rude, grossier, souvent obscur, et parfois d'une franchise intraduisible, qui frise le cynisme. A tout prendre, ce récit, quoique espagnol, est loin d'être orthodoxe. Un lecteur scrupuleux le trouverait-il même condamnable au point de vue de la morale, je n'en serais nullement surpris; quantité de drôles ont été pendus qui valaient infiniment mieux, j'en conviens, que la *monja alferez*. Ses fautes, cependant, si graves qu'elles puissent être, n'inspirent pas le dégoût. C'est une nature sauvage, livrée à elle-même, qui n'a conscience ni du bien, ni du mal. Élevée jusqu'à quinze ans par des religieuses ignorantes, abandonnée depuis cette époque à tous les hasards de la vie errante, à tous les instincts d'une nature vulgaire, Catalina n'a pu apprendre d'autre morale que celle des grands chemins, des camps et des matelots. Elle ne sait évidemment pas ce qu'elle fait; elle raconte elle-même, sans malice, sans forfanterie, sans jamais songer à s'excuser, des hauts faits passibles, au temps où nous sommes, de la cour d'assises. Elle vole avec candeur, la digne femme, et elle tue avec naïveté. Pour elle, la mort d'un homme, c'est la moindre des choses. « Elle arrive dans telle ville, écrit-elle souvent (parlant d'elle-même à la troisième personne, comme César), et elle *en tue un, mata a uno.* » C'est un homme qu'elle veut dire, il s'agirait d'un lièvre qu'elle ne parlerait pas autrement; mais, en définitive, pourquoi serions-nous plus sévères pour Catalina que le roi qui l'a récompensée et que le pape qui lui a donné l'absolution?

Il va sans dire que M. de Ferrer ne publie pas le précieux manuscrit sans y joindre une longue, une très longue moralité. Il interpelle tour à tour, dans sa préface, à propos de l'éducation de Catalina, de sa force musculaire et de son intelligence, les législateurs, les naturalistes et les philosophes. Aristote, Newton, Lope de Vega, Voltaire lui-même, sont mandés au conseil. « Doña Catalina, s'écrie-t-il en se résumant, est loin d'être un modèle à suivre! » Je le crois bien. « Il est malheureux, ajoute-t-il, qu'elle n'ait pas autrement utilisé les fortes qualités dont la nature l'avait dotée. Qui peut dire si, mieux dirigée au couvent, elle ne serait pas devenue une autre sainte Thérèse? si, tour-

née vers la politique ou l'éloquence, on n'aurait pas vu revivre en elle une autre Aspasie? si l'enthousiasme patriotique n'aurait pas fait d'elle une autre Portia? si l'amour des lettres ne l'aurait pas rendue l'égale de Mme de Staël?» — O Corinne!

Que M. de Ferrer nous le pardonne; mais, si indulgent que nous soyons pour l'emphase espagnole, il nous est impossible de partager ici son enthousiasme. Nous croyons que cette pauvre Catalina a fait tout ce qu'elle pouvait faire pour mériter qu'on s'occupât d'elle, et son biographe nous paraît bien exigeant. Femme de lettres, à coup sûr, elle eût écrit de fort mauvais romans; femme politique, elle eût aidé les harengères de la halle à pendre les vaincus à la lanterne. Si elle était restée chez elle à filer de la laine comme Lucrèce, ou à préparer le *puchero* comme une honnête Espagnole, elle aurait été désagréable épouse, mère méchante et détestable cuisinière. Enfin le rôle d'Aspasie allait mal à la figure de Catalina, bien qu'elle ne fût pas laide, s'il faut en croire le portrait que fait d'elle un historien espagnol, son contemporain. « Elle est grande, dit-il, pour une femme, sans avoir cependant la taille d'un bel homme. Elle n'a pas de gorge. De figure, elle n'est ni bien, ni mal. Ses yeux sont noirs, brillans et bien ouverts, ses traits altérés par les fatigues plus que par les années. Elle a les cheveux noirs, courts comme ceux d'un homme et pommadés selon la mode. Elle est vêtue à l'espagnole. Sa démarche est élégante, légère, et elle porte bien l'épée. Elle a l'air martial. Ses mains seules ont quelque chose de féminin dans leurs poses plus que dans leurs contours. Enfin sa lèvre supérieure est couverte d'un léger duvet brun qui, sans constituer précisément une moustache, n'en donne pas moins un aspect viril à sa physionomie. » Vous figurez-vous Aspasie avec cette moustache-là!

Si l'on voulait trouver absolument un sujet de comparaison, il serait, ce me semble, plus naturel de citer tout simplement le chevalier d'Éon; encore le rapprochement entre ces deux existences amphibies, et l'on dirait volontiers monstrueuses, ne peut-il pas se poursuivre bien loin. Le chevalier d'Éon ne ressemble guère à l'aventurière espagnole, et la première différence, c'est qu'homme, s'il faut en croire ses biographes (bien que cela ne me paraisse pas indubitablement démontré), il fut condamné, par ordre supérieur, à être femme pendant la dernière moitié de sa vie, tandis que Catalina, femme, devint homme avec l'autorisation du pape. Capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis, diplomate par occasion, intrigant par goût et par nature, coureur de boudoirs par forfanterie, le chevalier d'Éon, homme de cour quand il le fallait et femme séduisante quand il était nécessaire, écrivain mordant et spirituel à ses heures, ne rappelle, sous aucune de ses méta-

morphoses, notre ignorante religieuse, qui se contenta de rêver et de conquérir le renom d'un flibustier. Le parallèle peut cependant s'établir sur un point délicat et singulier. N'avez-vous pas souri quand cette nonne bizarre, après avoir tué, volé, et, je le crains, triché, après avoir toute sa vie couru les grands chemins, est venu parler aux évêques et au pape de ses vertus pudibondes? Le chevalier d'Éon, après avoir fait grand bruit de ses bonnes fortunes, dont il tirait, à ce qu'on peut présumer, un fort mince parti, contraint à quarante ans de jouer le rôle d'une femme, prit son masque au sérieux et endossa avec l'habit toute la modestie du beau sexe. La pudeur vint rougir pour la première fois le front pâli de l'ex-capitaine de dragons, et il existe quelque part une lettre de la nouvelle *chevalière* à la supérieure de la maison de Saint-Denis, où elle expose, à la manière de Catalina, ses chastes prétentions.

C'est assez de rapprochemens. L'histoire de ces êtres exceptionnels heureusement fort rares peut nous amuser un instant; mais il convient de laisser en paix à leur sujet les législateurs, les naturalistes, les philosophes. M. de Ferrer n'aurait-il point pris la peine de démontrer avec tant de patience, preuves historiques en main, l'existence de la *monja alferez*, je ne m'en inquiéterais guère. A mon avis, si les mémoires de Catalina sont intéressans, fussent-ils apocryphes, j'ai eu raison de les tirer de l'oubli; si, au contraire, ils sont ennuyeux, quoique authentiques, j'ai eu tort, et, avec la bonhomie des vieux auteurs espagnols que je me suis proposés aujourd'hui pour modèles, j'en demande bien pardon au lecteur.

ALEXIS DE VALON.

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

L'AUSTRALIE.

I. — *Discoveries in Australia, with an account of the coasts and rivers explored and surveyed during the voyage of H. M. S. Beagle*, by J. Lort Stokes. 2 vol. in-8°, London, 1846.

II. — *Physical Description of New-South Wales and Van-Diemen's Land*, by P. E. de Strzelecki. 1 vol. in-8°, London, 1845, Longman.

Depuis trente ans, la politique coloniale de l'Angleterre est entrée dans une des phases les plus dignes d'attention qu'elle ait parcourues. Il était réservé aux négociateurs des traités de 1815 d'étendre et d'affermir l'action de cette politique, si bien servie déjà, pendant le XVIIIe siècle, par l'insouciance du gouvernement français. Non-seulement les Anglais furent alors admis à choisir tous les points du globe qui leur convenaient : ils surent encore ne laisser d'importans débris qu'à des peuples maritimes dont ils n'avaient plus à redouter la concurrence. L'Espagne fléchissait sous le poids de ses possessions d'outre-mer, agitées par l'esprit d'indépendance; la Hollande, dépouillée du Cap, refoulée dans les îles de l'archipel indien, cernée de tous côtés par les colonies britanniques, devait renoncer à une rivalité désormais impossible. Quant à la France, on l'effaçait pour ainsi dire de la liste

des puissances coloniales. Seule, la Grande-Bretagne pouvait prendre à son gré une féconde initiative; seule, elle avait assez de ressources, elle était assez sûre de ses institutions pour songer à s'agrandir. Aussi, quand les marchés européens commencèrent à se fermer devant ses produits, quand son propre développement industriel vint la contraindre à chercher de nouveaux débouchés ou servir de prétexte à ses envahissemens, il lui fut aisé de tirer parti des avantages de cette situation exceptionnelle. Poursuivant l'accomplissement de ses desseins avec cette suite dans les idées, cette persévérance dans les résolutions, qui sont les meilleurs garans du succès, on la vit successivement doubler l'étendue de son domaine indien, s'ouvrir la Chine et déborder jusqu'aux extrémités de l'Océanie.

Ce n'est pas seulement au point de vue des intérêts commerciaux qu'il faut se placer pour juger sainement la politique coloniale de l'Angleterre. Sans doute, l'objet que recherchent nos voisins dans la vaste arène où ils se sont lancés est le même partout; tels ils étaient sur les bords du Mississipi, tels nous les voyons aux rives du Gange ou du Murray. Satisfaire aux exigences de leur industrie et de leur commerce, découvrir de nouvelles sources de richesses, voilà leur but principal. Toutefois leur action, envisagée sous d'autres aspects, prend à leur insu même un plus noble caractère. En même temps que l'Angleterre, envahissant des contrées inconnues, étend ses relations commerciales, elle accroît aussi la sphère des idées européennes et du génie chrétien. Si d'ailleurs les Anglais n'obéissent qu'à un seul mobile, les moyens qu'ils emploient varient selon les lieux et les circonstances. Il y a un vif intérêt, il y a aussi quelque profit pour nous à suivre ces transformations, à étudier ces procédés divers. Dans l'Inde, l'Angleterre a eu recours à la ruse et à la force, divisant d'abord les princes indigènes, les attaquant ensuite un à un, jurant avec eux des alliances aussitôt violées, pour aboutir en définitive à une exploitation aussi savante qu'insatiable, à un despotisme militaire. En Chine, elle s'est présentée à la suite de marchands cupides, voulant placer à tout prix un produit suspect. La voilà qui vient de se glisser à Bornéo derrière un aventurier dont les projets ambitieux s'étaient cachés d'abord sous des démonstrations purement commerciales. Dans les autres archipels de la Polynésie comme aux îles de la Société, c'est l'étendard des missionnaires méthodistes qui se déploie devant les navires britanniques.

Parmi ces applications si variées d'une politique qui se montre partout également habile, la moins singulière, la moins imposante n'est pas la colonie fondée sur les rivages de l'Australie. L'essai d'un régime pénitentiaire a été l'embryon de ce nouvel empire. Aujourd'hui cet immense domaine, qui s'est ajouté à tant d'autres, attire de plus en plus l'attention du gouvernement anglais. Dans la région du sud-est,

on retrouve la vie et le mouvement de l'Europe. Cette terre se transforme, ces déserts s'animent sous la baguette magique de l'industrie moderne; des cités commerçantes s'y sont élevées comme par enchantement. Autour de plusieurs points des côtes, des bateaux à vapeur versent déjà leur fumée sur l'Océan vaincu. Ainsi, dans l'*Australia-Félix*, dans la baie du Port-Philippe, deux villes nées d'hier, Melbourne et Geelong, ayant des quais, des docks, des phares, sont rattachées l'une à l'autre par un service de *steamers* quotidiens, comme Londres et Édimbourg. Dans la terre de Van-Diemen ou Tasmanie, on rencontre, sur une excellente route traversant l'île entière de Hobarton à Launceston, des relais de poste et des auberges comme en Europe. On parle de construire un chemin de fer entre les deux villes, afin d'ouvrir aux marchandises une voie qui éviterait les dangers d'une mer orageuse et semée d'écueils. En vingt endroits de l'Australie, et surtout dans la Nouvelle-Galles du sud, où le charbon de terre est à si bas prix, on s'occupe également de la construction de chemins de fer; on discute les tracés, on s'échauffe comme à la Bourse de Paris ou de Londres. Voyez-vous un indigène nu et abruti regarder, du haut d'un roc, une locomotive volant sur la surface des plaines, les dernières conquêtes de la civilisation transportées au milieu d'une nature encore sauvage, les plus étonnantes merveilles de l'industrie sur un théâtre tout-à-fait primitif! Voici d'un côté l'homme au dernier degré de l'échelle intellectuelle, et de l'autre une des plus magnifiques expressions de la puissance de l'esprit humain!

Comment se fait-il qu'en France nous jetions si rarement les yeux vers ce monde en travail qui sollicite notre curiosité par d'aussi frappans contrastes? Ne devrions-nous pas suivre avec plus d'attention les mouvemens de cette société naissante, si singulière, si active, si audacieuse, et à laquelle les immenses progrès accomplis en un demi-siècle semblent promettre un rôle important? A peine possédons-nous quelques vagues et incomplètes notions sur les curieux élémens dont elle se compose et sur son caractère moral et politique. Les relations publiées dans notre pays ne sont plus au niveau de la situation actuelle, et ne suffisent pas, d'ailleurs, pour nous donner une juste idée de l'œuvre entreprise par l'Angleterre et des résultats de cette œuvre, soit pour le peuple anglais, soit pour le monde. Il semble cependant qu'au double point de vue de la civilisation et de la force relative des états, la France et l'Europe auraient de graves motifs pour se préoccuper des efforts de la Grande-Bretagne dans cet hémisphère méridional où elle a implanté la race européenne. N'aurions-nous pas aussi quelque intérêt à savoir comment elle s'est conduite envers les tribus indigènes, et si elle a donné l'exemple de cette modération, de cette philanthropie dont elle se fait volontiers l'apôtre auprès des autres peuples?

Des écrits récemment publiés en Angleterre, soit par des colons, soit par des officiers de la marine royale, soit par des voyageurs, ont répandu un nouveau jour sur le système de colonisation que les Anglais pratiquent dans la Nouvelle-Hollande. Aucun de ces ouvrages ne nous a paru renfermer un tableau plus complet de l'état actuel du monde austral que la relation d'une longue et heureuse mission hydrographique accomplie par le capitaine Stokes, commandant le navire le *Beagle*. A côté des nombreux détails techniques, ce journal présente des observations qui nous permettent d'apprécier les progrès de nos voisins, et de voir en quelque sorte à l'œuvre leur âpre activité. Bien que naturellement enclin à jeter un voile sur les fautes de ses compatriotes, l'auteur sait ne point ériger à leur égard l'indulgence en système; il se contente, en général, de ne pas flétrir trop haut les abus qu'il se croit obligé de reconnaître. Cette bonne foi évidente n'est pas le seul titre du capitaine Stokes à notre confiance : il est demeuré plus de six ans sur les côtes de l'Australie, de 1837 à 1843, et n'a pas vu en touriste impatient les contrées dont il parle. Le *Beagle* a fait plusieurs fois le tour de ce continent; il a visité toutes les positions importantes et touché souvent à des rivages inconnus, auxquels il semblait porter la promesse de la civilisation. Pendant ces longues et laborieuses excursions, le capitaine Stokes ne négligeait rien de ce qui pouvait éclairer son pays sur les ressources et les besoins de la colonie australienne. Le récit d'une simple expédition hydrographique est devenu ainsi un document politique d'un intérêt général.

Il est cependant un aspect du pays que le capitaine Stokes a été contraint de laisser dans l'ombre. A son importance politique, la Nouvelle-Hollande unit des richesses naturelles qui attendent aussi les recherches des explorateurs. Un autre voyageur a décrit cette face curieuse du monde austral. M. de Strzelecki, dans une relation publiée quelques mois avant l'ouvrage du capitaine Stokes, nous donne le résumé de ses études sur la terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Galles du sud. La géologie, la minéralogie, la zoologie, la météorologie et la botanique lui doivent d'intéressantes observations. Quelques pages sont consacrées à la race indigène et aux colons européens; mais l'auteur nous paraît sur ce point beaucoup moins impartial que le commandant du *Beagle*, beaucoup plus porté à excuser les fautes des Anglais. Ce qui donne du prix à son livre, ce sont donc moins les impressions du voyageur que les remarques du savant. C'est par sa partie politique, au contraire, que le livre du capitaine Stokes se recommande surtout à notre attention. Les deux ouvrages qui nous serviront de guides sur le continent austral se complètent ainsi l'un l'autre, et nous n'aurons pas de peine à y puiser les élémens d'une utile appréciation. Toutefois, avant de dire comment l'Angleterre a procédé dans une de

ses plus difficiles entreprises, il convient de prendre une idée du vaste pays où s'est déployé si énergiquement son génie colonisateur. Commençons donc par faire, à la suite du *Beagle*, le tour de l'Australie : c'est le plus sûr moyen de nous intéresser aux efforts dont cette terre a été le théâtre.

I.

Le continent appelé Australie ou Nouvelle-Hollande est situé, comme on sait, au sud-est de l'Asie, sous la même latitude à peu près que le cap de Bonne-Espérance et le Brésil, dans la vaste mer qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique aux rivages occidentaux de l'Amérique du Sud. Égal en superficie aux quatre cinquièmes de l'Europe, il se déploie depuis le 11° jusqu'au 30° de latitude, et du 111° au 152° de longitude. Du côté de l'ouest et du sud, si on excepte la Tasmanie ou terre de Van-Diemen, qui s'y rattache pour ainsi dire, l'Australie est complétement isolée. Au nord, au contraire, elle touche presque aux îles de la Malaisie et à la Nouvelle-Guinée. Du côté de l'est, mais à une distance beaucoup plus grande, elle a devant elle, — outre la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et plusieurs îles qui appartiennent à la même division océanique, — les mille archipels de la Polynésie. Cette terre, dont l'intérieur est encore un livre fermé, se divise en quatre régions : l'Australie septentrionale, l'Australie occidentale, l'Australie méridionale, et la Nouvelle-Galles du sud, qui embrasse une partie du midi et remonte à l'est jusqu'aux limites de la contrée septentrionale. Sur une aussi vaste étendue de terrain, le climat est naturellement varié; il est presque partout très sain et très favorable aux Européens, mais principalement dans les contrées du sud. La température y descend plus bas que dans les latitudes correspondantes de l'hémisphère boréal.

Le voyageur qui commence l'exploration de l'Australie par les côtes occidentales voit ce pays sous son plus triste aspect. Sur ces côtes, rarement visitées jusqu'à ce jour, le regard n'embrasse durant des centaines de kilomètres que des rivages plats, nus et sablonneux. Je me figure le désenchantement d'un nouveau colon qui s'est embarqué sur la foi des agioteurs ou des agens d'émigration. Au lieu des sites imposans qui devaient frapper ses yeux, il n'aperçoit ici qu'une plaine monotone bordée au loin par une chaîne de coteaux arides; en plus d'un endroit, il reconnaît la trace des ravages commis par les rares tribus indigènes qui habitent cette partie du continent. Soit par négligence, soit à dessein, les naturels mettent le feu à des monceaux d'herbes sèches; le feu couve inaperçu jusqu'à ce qu'un souffle d'air le pousse au buisson voisin; la flamme, promenée par le vent, traverse bientôt la prairie, gagne la montagne, s'élance par-dessus le lit du torrent desséché, en-

veloppe et dévore les broussailles et les grands arbres de la forêt, laissant seulement çà et là des troncs noircis et dépouillés comme pour marquer son passage. L'incendie finit par s'éteindre faute d'alimens ou au retour des pluies de l'automne; mais les vallées qu'il a parcourues restent privées pour long-temps de leur parure végétale. Si l'on continue à remonter vers le nord, on longe des masses énormes de rochers, d'un caractère primitif, entassés irrégulièrement les uns au-dessus des autres. Quelques collines verdoyantes ornées d'une végétation toute brésilienne, quelques prairies fertiles, semblent avoir été jetées là de loin en loin comme pour mieux faire ressortir la désolation générale.

La partie de ces côtes comprise entre la rivière Greenough et la baie Gautheaume est bordée par une chaîne montagneuse appelée chaîne Victoria et dominée par deux pics élevés, le pic Wizard d'environ 250 mètres de haut, et le pic Fairfax de près de 200 mètres. Les écueils d'Abrolhos, composés d'un groupe de corail et voisins de ces rives, sont fameux par le naufrage de deux vaisseaux hollandais. La mémoire de ces désastres, dont l'un date pourtant de deux cents ans et l'autre de cent trente, est demeurée vivante dans ces parages. Le marin abordant sur les îles du groupe Pelsart, à la vue des débris rongés par le temps qui rappellent encore les souffrances des naufragés, ne se souvient pas sans émotion des premiers argonautes dont l'audace et le malheur ont frayé cette route périlleuse.

Plusieurs rivières ont été découvertes par le *Beagle* vers l'ouest et le nord de la Nouvelle-Hollande. L'une de ces rivières, nommée Adélaïde, permet de pénétrer assez avant dans les terres. Deux autres fleuves, qui ont reçu les royales dénominations de Victoria et d'Albert, faciliteront aussi la reconnaissance de certaines parties du pays. Ces découvertes sont d'autant plus précieuses que les cours d'eau sont rares dans l'Australie; le Murray, qui arrose la Nouvelle-Galles du sud, paraît jusqu'ici le plus considérable des fleuves de cette île immense.

La côte orientale ne fatigue pas, comme celle de l'ouest, l'œil du voyageur par la monotonie des aspects. A chaque instant se déroulent de nouveaux paysages, animés par la présence d'une population indigène plus nombreuse et plus agglomérée; ce n'est guère qu'à la pointe septentrionale et aux environs du cap d'York, que la nature reprend le caractère aride et désolé qu'elle présente sur la côte occidentale. Là le sol s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer. Un seul pic, en face des îles de la Possession, coupe la triste uniformité de la plage. Le territoire paraît stérile, rien n'invite à y descendre et encore moins à s'y arrêter; mais le navire a bientôt perdu de vue cette lugubre perspective, et, s'il file vers le sud, il entre dans une espèce de canal bordé d'un côté par le rivage pittoresque de l'Australie, et de l'autre par cette ligne de rochers de corail qu'on appelle la *grande barrière,*

et qui compte plus de 1,000 kilomètres de long. Merveilleux caprice de la nature, cette chaîne d'écueils, dont le nom n'est jamais entendu avec indifférence par le marin qui traverse les passes du nord, forme une sorte de rempart contre les vagues courroucées de l'Océan. Quelquefois la *grande barrière* disparaît entièrement sous les flots, quelquefois une ligne épaisse d'écume blanchâtre en dessine les capricieux contours; ailleurs la crête orgueilleuse des écueils se dresse au-dessus des eaux et semble défier le marin de regagner la pleine mer. Il serait téméraire, en effet, de s'aventurer dans les rares et sinueux passages qui coupent cette ligne de brisans. On sait qu'après avoir parcouru plusieurs centaines de kilomètres, Cook, ennuyé de se voir ainsi emprisonné par une muraille sans fin, essaya de prendre le large à la hauteur d'*Endeavour-Reef*, et que cette tentative fut fatale à son navire. Les écueils de corail partent du détroit découvert, il y a deux cents ans, par l'Espagnol Torrès, entre la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande et la Papouasie, et se prolongent presque jusqu'à *Moreton-Bay*, au nord de la Nouvelle-Galles du sud (1).

En sortant de ce canal gigantesque, nous entrons dans le domaine proprement dit de l'Angleterre; nous avons devant les yeux les mille caprices d'une côte accidentée où s'étalent les soudaines manifestations du génie européen; puis nous longeons pendant quelque temps un rivage hérissé de rochers de 60 à 80 mètres d'élévation. Tout à coup une brèche inaperçue s'ouvre dans cette muraille de granit. Le regard n'a pas le temps de s'arrêter sur cette ruine apparente, que déjà le navire glisse entre les parois déchirées dans la baie magnifique du Port-Jackson. On est en présence d'un tableau féerique. Des coteaux couverts de bois et de maisons de campagne encadrent des eaux tranquilles, semées d'îlots, dont la vague caresse doucement les bords inclinés. A ces rians aspects, à cette situation heureuse, on reconnaît Sydney, la ville la plus importante de l'Australie, la capitale de la Nouvelle-Galles du sud.

Plus loin, à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Hollande, près du détroit de Bass, la grève n'est plus unie comme aux environs du cap d'York. Le promontoire Wilson, qui termine l'île de ce côté, est composé d'un bloc de montagnes qui dressent vers un ciel brumeux des pics de 1,000 mètres de haut. Ces sommets chauves et désolés, couverts presque toute l'année d'épais brouillards, sont très rarement éclairés par les rayons du soleil. Au pied de ces masses énormes, cent îlots jaillissent de la mer. On dirait des sommets de montagnes dont la base serait profondément enfoncée dans les abîmes. Battus par des vents

(1) Grace à la politique méticuleuse de la cour d'Espagne, le détroit de Torrès n'a été connu du commerce que vers le milieu du dernier siècle, après la prise de Manille, où les Anglais trouvèrent une copie oubliée des rapports originaux du navigateur espagnol.

éternels et environnés de brisans, ces îlots sont inabordables. De loin en loin, cependant, il arrive qu'un calme subit se fait autour de leurs rivages déserts; mais à peine le calme dure-t-il quelques heures : les flots reprennent bientôt leur mugissement accoutumé et ceignent ces lieux maudits d'une infranchissable barrière.

Jusque vers la fin du siècle dernier, on avait ignoré si la terre de Van-Diemen ne se rattachait point par un isthme au continent austral. A l'époque du second voyage de Cook, le capitaine Furneaux, dans son rapport sur les côtes orientales et méridionales de la Tasmanie, disait positivement : « Il n'y a qu'une baie entre la terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Hollande. » La découverte du détroit dont l'intrépide Bass, qui servait comme chirurgien à bord du navire anglais *Reliance,* affronta le premier les périls inconnus, acheva de fixer les esprits sur la configuration générale de l'Australie.

Une multitude d'îlots un peu moins tristes et un peu plus grands que ceux du promontoire Wilson parsèment le détroit de Bass vers ses deux entrées de l'orient et de l'occident. Tous ces groupes ont à peu près la même apparence. Des collines granitiques, en forme de cône, revêtues çà et là jusqu'à leur sommet de buissons impénétrables, s'élèvent sur des plaines stériles. A part de rares encalyptus, on n'y voit que des arbrisseaux dont les coups de vent empêchent le développement. Une fois le détroit de Bass traversé, on touche à ces rivages du midi où la Providence a répandu ses faveurs avec une prodigalité incroyable. Les yeux séduits retrouvent des sites dont la magnificence égale celle de Sydney. Peu à peu, en avançant vers l'ouest, les plaines reparaissent et nous préparent à revoir les vastes solitudes d'où nous sommes partis, et où nous revenons après avoir fait le tour de ce continent austral si riche en magiques contrastes.

On comprend sans peine maintenant la passion qui a poussé vers cette terre tant de voyageurs aventureux. En présence d'une nature singulière et féconde, l'imagination aime à se donner carrière, elle devance volontiers la marche du temps et voit déjà la civilisation porter sa grandeur et ses richesses jusqu'au fond de ces vallées où se réfugient aujourd'hui quelques peuplades errantes. Ce rêve commence à se réaliser, et on peut s'abandonner avec confiance à de séduisantes prévisions, quand on songe aux transformations qu'un demi-siècle a vues se produire. Ce sont les progrès accomplis qui répondent ici des progrès futurs.

II.

Pendant près de deux cents ans, l'Australie, négligée pour l'Amérique, resta presque oubliée de l'Europe. Jetée au milieu du Grand-Océan,

loin de toutes les routes alors fréquentées par le commerce, elle fut étrangère, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, au mouvement colonial des états européens. Si l'on admettait les prétentions des navigateurs portugais et espagnols, la découverte de ce continent aurait suivi de quelques années les expéditions de Christophe Colomb et de Vasco de Gama. Toutefois les visites des Hollandais, en 1605, sont les premières sur lesquelles nous possédions des témoignages certains. Les marins de la Hollande se montrent à peu près seuls sur la terre australe pendant le cours du XVIIe siècle. A Dick Hartighs, qui découvrit en 1616 les côtes occidentales, succède, en 1627, Pieter Nuyts, qui explore les rivages du sud. Puis, Abel Tasman, envoyé par la compagnie des Indes-Orientales, visite le nord de l'île et reconnaît au sud la terre qu'il appela Van-Diemen, en l'honneur du gouverneur de Batavia. Ce n'est guère qu'un siècle et demi plus tard qu'apparaissent les navigateurs anglais et français : Dampierre, Bougainville, Cook, Furneaux, La Peyrouse, Vancouver, d'Entrecasteaux, Baudin, Flinders, King, Freycinet, Dumont d'Urville. La patrie de Dick Hartighs et d'Abel Tasman avait bien mérité de donner son nom à la nouvelle terre, et pourtant le nom d'Australie, qui s'applique aussi à toute la partie centrale de l'Océanie, paraît destiné à prévaloir sur celui de Nouvelle-Hollande.

C'est en 1788 qu'un navire anglais, chargé de sept cent soixante *convicts*, après s'être arrêté un instant à Botany-Bay, dont la situation ne parut pas convenable, vint débarquer à Port-Jackson, un peu plus vers le nord, et jeta les fondemens de Sydney. De cette époque date l'entrée de l'Australie dans le mouvement commercial du monde. Les Hollandais, les Espagnols, les Français, n'avaient fait que passer près des côtes et les saluer de leur pavillon; pour la première fois des Européens y descendaient avec la pensée de s'y établir.

La France a songé depuis, à diverses reprises, à suivre l'exemple de l'Angleterre et à s'installer aussi dans la Nouvelle-Hollande. Durant les premières années de la restauration, elle mit même le pied à Albany, tout-à-fait au sud-ouest, où l'attiraient un climat délicieux et le meilleur port de la région méridionale. Soit mauvais calcul, soit faiblesse, la position fut presque aussitôt abandonnée. Notre expédition avait eu pour unique résultat de révéler aux Anglais l'importance maritime d'Albany. Dans son dernier voyage autour du monde, Dumont d'Urville avait été chargé de choisir, sur les côtes du nord, le lieu le plus favorable pour un établissement français : il avait jeté les yeux sur le Port-Essington; mais à son arrivée la place était déjà prise, les Anglais venaient d'y débarquer. Notre gouvernement n'a manifesté depuis lors aucune velléité d'occupation. Quelques noms français, qui rappellent les découvertes de nos navigateurs, sont la seule trace que

la France ait laissée de son passage (1). A l'est, près de Botany-Bay, une colonne a été élevée, en 1825, à la mémoire de La Peyrouse. C'est de là que ce célèbre navigateur transmit de ses nouvelles pour la dernière fois, en 1788, avant d'aller trouver à l'île de Mannicolo le naufrage et la mort. Au pied de cette colonne, une pierre modeste marque le tombeau d'un prêtre catholique français, nommé Le Receveur, qui accompagnait La Peyrouse en qualité de naturaliste, et qui mourut loin de sa patrie avant de gagner la renommée qu'il aurait pu devoir à la science.

L'Angleterre n'a point de titres sérieux à alléguer pour empêcher un autre peuple de s'établir dans les immenses solitudes qui séparent ses établissemens de l'Australie. Elle n'hésite pas, cependant, à regarder tout le continent comme sa propriété. La même nation qu'effarouchent le protectorat français à Taïti et les efforts si légitimes de la Hollande dans l'archipel indien, s'attribue un droit de souveraineté exclusive sur une contrée presque aussi étendue que l'Europe. On verra si elle peut appeler du moins au service de ses prétentions l'intérêt de la civilisation européenne. On verra si, au lieu de propager cette civilisation, elle n'en a pas fait trop souvent un objet d'épouvante pour les populations barbares qui, ici comme dans le reste de l'Océanie, tremblent devant sa puissance.

Pendant les premières années qui suivirent l'occupation de l'Australie, les progrès de l'Angleterre avaient été lents et circonscrits. Sans parler du détestable régime intérieur de la colonie qui aurait suffi pour paralyser son essor (2), les guerres de la révolution et de l'empire appelaient ailleurs les forces britanniques. Ce n'est qu'après la paix générale que les Anglais s'étendent d'abord dans toute la Nouvelle-Galles du sud, depuis Moreton-Bay jusqu'au cap Howe, sur une côte d'environ 1,100 kilomètres de long, pour envahir ensuite des rivages plus éloignés de leur établissement primitif. On voit peu à peu des colons libres venir exploiter le travail des *convicts* sortis des prisons de Londres. Il y avait là en effet un appât certain pour la race anglaise, si prompte à émigrer de son île brumeuse et à s'en aller chercher fortune dans des régions lointaines.

En 1825, le major Lockyer arrive de Sydney au port d'Albany, qui venait d'être abandonné par les Français. On a construit sur ce point un môle et des docks qui améliorent encore cette excellente position maritime. Cinq ans plus tard, l'Angleterre fonde, un peu plus à l'ouest qu'Albany et au nord du cap Leuwin, l'établissement de la rivière des

(1) Ces noms se retrouvent principalement à l'ouest de l'île, à partir du cap Cuvier, de l'île Delambre et de la baie Carnot, jusqu'aux caps Voltaire et Bougainville.

(2) Les effets de ce régime ont été indiqués dans un remarquable travail de M. Léon Faucher sur *les Colonies pénales de l'Angleterre;* voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1843.

Cygnes, qui est devenu le chef-lieu de ses possessions dans l'Australie occidentale. Le siége du gouvernement est à Perth, à treize milles environ de l'embouchure du fleuve. Après Perth et le port de Freemantle, Guilford et York sont les places les plus importantes de la province. Revenant sur leurs pas durant les années suivantes, vers les côtes plus fertiles du sud, les Anglais s'installent à Adélaïde, sur la côte orientale du golfe Saint-Vincent, et au Port-Philippe, au nord du détroit de Bass. Dans la prévision de la grandeur future de la ville d'Adélaïde, le premier gouverneur, le colonel Gawler, traça le plan des édifices publics sur des proportions gigantesques qui suffiront longtemps aux besoins des différens services. Éloignée de la mer de cinq milles environ, Adélaïde s'y rattache par une excellente route macadamisée comme les meilleures routes d'Angleterre. Une chaussée solidement construite à travers un marais est un monument durable de la hardiesse des premiers colons. Le Port-Philippe (1), situé dans la province appelée *Australia-Felix*, forme une vaste baie de 25 kilomètres de profondeur sur 18 de largeur, et dont l'entrée rétrécie, défendue par des courans que toutes les voiles d'un navire ont quelquefois de la peine à surmonter, n'a guère plus d'un kilomètre. Depuis 1835, plusieurs cités se sont élevées autour du Port-Philippe et n'ont pas cessé de s'accroître. Melbourne, capitale du district, est située au fond de la baie, sur les bords de la rivière Yarra et à cinq milles de son embouchure. De vastes constructions couvrent les quais élevés le long du fleuve; des tanneries, des savonneries, se sont installées au milieu d'épais buissons d'arbres à thé. A une solitude pittoresque ont succédé les bruyantes réalités du commerce et de l'industrie. Au-dessus de Melbourne, l'Yarra n'est pas navigable à cause des chutes d'eau qui en coupent le cours. Il n'y a même que les navires d'un léger tonnage qui puissent remonter jusqu'à cette ville; les autres s'arrêtent à l'embouchure, à William-Town, ou bien ils se dirigent vers Geelong, sur la rive occidentale du Port-Philippe, plus favorablement située que Melbourne et qui menace de dépasser bientôt l'importance de la capitale.

Dans toutes ces régions du midi de la Nouvelle-Hollande, les établissemens britanniques se multiplient rapidement. La baie Portland, qu'on rencontre vers l'ouest à environ 300 kilomètres du Port-Philippe, était naguère une simple station de baleiniers; grace aux soins d'un pionnier entreprenant, elle est devenue une colonie prospère. Jusqu'à ces derniers temps, les Anglais n'étaient point sortis de la partie méridionale de l'île. La rivière des Cygnes à l'ouest et Moreton-Bay à l'est mar-

(1) Ce nom désigne indifféremment la baie et le district. La même observation s'applique au Port-Essington et à d'autres baies de la Nouvelle-Hollande.

quaient les limites extrêmes de leur domaine. On pouvait encore cotoyer les trois quarts de l'Australie, en remontant par le détroit de Torrès, sans rencontrer leur pavillon. La colonie du Port-Essington, créée au nord en 1838 sur la péninsule Cobourg, coupe cet espace en deux parties à peu près égales, et forme un centre d'où la Grande-Bretagne s'étendra commodément sur les côtes intermédiaires. Assez vaste pour abriter toutes les flottes du monde, la baie d'Essington était digne de voir s'élever sur ses bords la capitale de l'Australie septentrionale. La nouvelle ville de Victoria se trouve, comme Melbourne, trop éloignée de l'entrée de la baie; il faut traverser une nappe d'eau de seize milles d'étendue avant d'aborder sous les canons de la batterie qui protége la maison du gouverneur. Aussi, quand on aura mieux étudié la côte, une autre ville pourra jouer ici un rôle plus brillant et attirer à elle le commerce de la colonie. En attendant, Victoria possède déjà des constructions importantes : une église, un hôpital, un môle. Un terrible ouragan avait, en 1839, désolé la cité naissante, abattu les maisons à peine terminées, ruiné les travaux des colons. Les traces de ce grand désastre ont rapidement disparu; les tombes de douze matelots du navire le *Pelorus*, qui périrent dans cette circonstance, en rappellent seules aujourd'hui le triste souvenir.

Autour de la plupart de leurs établissemens, les Anglais ont poussé des reconnaissances plus ou moins lointaines vers l'intérieur du continent austral. A Adélaïde, par exemple, les colons, désireux de connaître l'étendue du fertile territoire dont ils étaient les possesseurs, ont constaté, dès le principe, par une série de courses en sens divers, que les bonnes terres se trouvaient réunies en un bloc au lieu d'être disséminées comme sur d'autres points de la Nouvelle-Hollande. De hardis marchands désignés sous le nom d'*overlanders*, parce qu'ils font le commerce par terre entre Adélaïde et la Nouvelle-Galles du sud, se hasardent tous les jours dans des solitudes immenses. Ces expéditions aventureuses présentent mille dangers. Tantôt l'eau manque et les hommes sont réduits à boire le sang de leurs chevaux, tantôt la caravane s'égare dans les *jungles* et ne retrouve sa route qu'après des détours qui doublent la longueur du chemin. On doit à ces pionniers infatigables d'avoir déterminé les limites de l'Australie méridionale du côté des déserts qui la bordent vers le nord.

Toutes ces excursions se sont à peu près renfermées dans une même province, sans atteindre l'arène ignorée des régions centrales. Déjà pourtant, ce champ vaste et mystérieux, qui appellera long-temps l'esprit de recherche et d'aventure, a séduit des voyageurs jaloux d'attacher leur nom à une grande découverte. En 1840, M. Eyre, partant du fond du golfe Spencer, un peu à l'ouest d'Adélaïde, remonta vers le nord jusqu'à 4 ou 500 kilomètres. En 1845, M. Sturt pénétra

plus loin encore dans la même direction, en s'éloignant des bords du Murray, et atteignit des plaines sablonneuses aussi unies que l'océan. Une exploration beaucoup plus longue, beaucoup plus périlleuse, vient d'être accomplie par le docteur allemand Leichardt, suivi de sept ou huit compagnons. Partis de Moreton-Bay, au nord de Sydney, ces hardis voyageurs se sont rendus par terre, après seize mois de marche, à la nouvelle colonie du Port-Essington. La relation publiée tout récemment (1) par le docteur Leichardt contient des renseignemens précieux sur la configuration du territoire. Il est désormais constant que le rayon des terres fertiles n'est pas seulement confiné sur le rivage de la mer. Toutefois cette course audacieuse laisse subsister les incertitudes premières sur la nature du centre même de l'Australie. Les voyageurs n'ont pas pu pénétrer assez avant dans les terres; ils ne se sont guère éloignés de plus de 400 kilomètres de l'Océan, faute de moyens pour frayer leur route à travers un district montagneux. Il appartiendrait au gouvernement anglais de préparer une expédition sur une échelle plus large et en profitant de l'expérience acquise par de courageux essais. Comme la Nouvelle-Hollande est beaucoup plus étendue de l'est à l'ouest que du nord au midi, il paraîtrait sage de s'avancer dans ce dernier sens, afin de parvenir au milieu de l'île par la route la plus courte. Le golfe de Carpentarie, profonde échancrure de 500 kilomètres que la nature a pratiquée dans les rivages du nord, conviendrait pour point de départ; mais on ne devrait pas se diriger vers le sud en ligne droite, car le but serait manqué. Trop rapprochée de l'est, l'expédition ne passerait pas au centre du pays. Il faudrait suivre la direction du sud-ouest, de manière à venir toucher à la côte méridionale, entre Adélaïde et Albany. Alors seraient définitivement éclaircies les hypothèses gratuites qui ont eu cours sur la nature du sol intérieur de la Nouvelle-Hollande, sur l'existence d'une mer centrale et sur certaines variétés de la race indigène. Un pareil voyage ouvrirait de nouveaux horizons à l'ethnographie, à la géographie et à toutes les sciences physiques. Il serait, en outre, assez utile à l'œuvre que poursuit l'Angleterre pour mériter une allocation sur le budget de la métropole.

III.

Trois variétés de la race humaine, ayant chacune un cachet très distinct, se rencontrent aujourd'hui dans l'Australie connue : les aborigènes, les Européens, et les métis, qui peuplent surtout les îles du détroit de Bass.

Tous les naturels de la Nouvelle-Hollande appartiennent à la famille des nègres océaniens, dont la première origine est absolument in-

(1) Voyez la *Colonial Gazette* du mois d'août dernier.

connue. Bien que descendant d'une même souche, ils sont divisés en une multitude de peuplades sans relations entre elles, ayant des usages divers et n'entendant point réciproquement leur langage. Lors de ses premières excursions le long des côtes occidentales, le *Beagle* avait à bord un indigène de la rivière des Cygnes nommé Miago. Dans ses rencontres avec des indigènes qui habitaient pourtant une partie de l'île assez voisine du territoire de sa propre tribu, Miago ne put traduire un seul mot de leurs conversations. Les études faites jusqu'à ce jour sur le vocabulaire de ces peuplades sont encore trop incomplètes, trop peu précises, pour permettre de saisir le génie de leur langue. Il serait néanmoins très intéressant de savoir si les divers idiomes ne sont pas de simples dialectes dérivant d'une même origine.

L'état sauvage ne change pas de pays à pays comme la sociabilité des peuples civilisés. Monotone de sa nature, cet état reproduit partout une même dégradation qui se manifeste dans des usages à peu près pareils. La vie des nègres de la Nouvelle-Hollande ressemble, sous beaucoup de rapports, à la brutale existence des tribus de Bornéo. Quelques traits particuliers méritent seuls d'être signalés. Les indigènes de l'Australie ne sont pas dans l'habitude de se tatouer, mais ils s'enlèvent des lambeaux de chair qui laissent sur leur corps des cicatrices ineffaçables. Ces cicatrices sont regardées parmi eux comme un infaillible moyen de plaire aux femmes. On découvre aisément l'idée qui se cache sous cette barbare coutume : jouer avec la douleur, paraître endurci au mal, n'est-ce pas donner au sexe le plus faible des gages de l'audace et de la fermeté qu'il veut trouver chez ses protecteurs? C'est ainsi qu'il faut expliquer encore l'usage adopté par plusieurs peuplades d'arracher les dents de devant aux jeunes garçons, quand arrive l'âge de se marier (1).

La couleur des nègres océaniens est moins foncée que celle des noirs d'Afrique; mais l'hypothèse d'une race presque blanche, trop légèrement admise sur des indices insuffisans, est aujourd'hui complétement discréditée. Les naturels du continent austral sont le plus habituellement tout-à-fait nus; quelques-uns ont pour tout vêtement une ceinture de peau ou des feuilles d'arbre. Leur corps est assez bien proportionné. Leurs cheveux, d'un noir d'ébène, plus souvent droits que frisés, rarement laineux, sont parfois relevés sur le devant de la

(1) Les indigènes se font sauter les dents à coups de maillet. Au Port-Essington, l'officier de santé de l'établissement est parvenu à persuader aux naturels que sa manière d'extirper les dents était préférable à cette barbare méthode. Aussitôt, le subrécargue d'un navire anglais s'est mis à acheter ces dents remarquables par l'éclat de leur émail, dans l'intention de les revendre aux dentistes de Londres. C'est un commerce qui a dû réussir, car les sauvages sont capables de tous les sacrifices pour un mouchoir rouge ou pour un verre d'eau-de-vie.

tête de manière à former une sorte de houppe. Les hommes n'ont ni favoris ni moustaches; ils laissent seulement croître la barbe de leur menton. Leur front, déprimé dans la partie supérieure, est très protubérant par le bas. Ils sont presque tous d'une laideur repoussante; leur nez large et aplati, leur bouche démesurément fendue, leurs lèvres épaisses, font naître au premier aspect une impression défavorable, et si l'on s'en rapportait aux inductions de la phrénologie, qui cette fois, il faut le dire, se trouvent d'accord avec les faits, cette race malheureuse manquerait du sens moral d'où procède la supériorité de l'homme. Le mensonge est en effet un vice général chez les indigènes australiens. Mentir et tromper, c'est pour eux faire un très légitime usage de la parole. Le sentiment du droit de propriété rappelle seul chez ces tribus le système social des nations civilisées. Dans le sein d'une même peuplade, le bien de chaque individu est respecté; les assassinats sont extrêmement rares, et, malgré l'insouciance oublieuse du sauvage, le meurtrier n'échappe pas aux tortures les plus violentes du remords, comme on en jugera par cet exemple : un naturel de la rivière des Cygnes, du nom de Tonquin, avait obtenu d'un colon du même district la permission de passer la nuit dans sa cuisine, en compagnie d'un autre nègre attaché au service de la maison. Poussé par quelque ressentiment implacable, Tonquin, durant la nuit, poignarda son malheureux compatriote. Le lendemain matin, il protesta de son innocence avec effronterie, et il s'enfuit dans les bois. Quand il reparut à la rivière des Cygnes, après quinze jours passés dans la solitude, il était fou.

Les Australiens reconnaissent un Dieu inoffensif et des esprits malfaisans. Le plus redoutable de ces esprits passe pour hanter les cavernes obscures, les puits profonds, sous la forme d'un immense serpent; on redoute ses visites nocturnes. Quelquefois, quand les vents mugissent à travers la forêt et que ce bruit solennel dispose l'ame à la frayeur, les sauvages s'éveillent saisis d'épouvante; ils allument un grand feu pour éloigner le monstre surnaturel qu'ils craignent de voir apparaître; ils récitent des paroles magiques, et poussent des cris rauques et entrecoupés jusqu'au retour de la lumière. Dans tous les rapports de la vie, ils se montrent superstitieux, ajoutant foi aux pronostics les plus puérils. Ils croient à l'immortalité de l'ame; mais les uns espèrent après la mort une éternelle béatitude; les autres semblent s'attendre, au moins pour un temps, à des transformations successives et à un retour sur la terre.

On doit regarder comme une cérémonie religieuse la pratique de la circoncision récemment découverte chez deux tribus, aux extrémités opposées de la Nouvelle-Hollande, au nord et au sud. Le voyageur anglais Eyre, qui s'est le premier aperçu de cette pratique sur des points si éloignés l'un de l'autre, en a voulu conclure que les peuplades

du nord et du midi avaient eu entre elles, à une époque indéterminée, des rapports à travers l'intérieur de l'île; il tirait de là une induction contraire à la fameuse hypothèse d'une mer centrale. On cherche en vain une liaison entre les deux termes de ce raisonnement: en supposant l'existence aujourd'hui si improbable du vaste lac qu'avait inventé l'imagination des voyageurs, les indigènes n'auraient-ils donc pu, pour communiquer entre eux, suivre les rivages de cette prétendue mer *méditerranée?* Mieux vaut dire, à notre avis, que les tribus du nord et du sud ont les unes et les autres, grace à des relations accidentelles dont la trace est perdue, reçu directement l'usage de la circoncision des sectaires de Mahomet dans la Malaisie. Si des *prahus* de l'archipel indien fréquentent de temps en temps les côtes septentrionales du nord de l'Australie, n'est-il pas possible, malgré la distance, que des barques plus aventureuses aient visité les régions du midi, ou s'y soient trouvées jetées par les vents?

Les indigènes australiens affrontent volontiers la mort, et pourtant ils ont une peur extrême des tombeaux; ils ne s'en approchent jamais. Des tombes creusées devant le seuil d'une maison sont devenues parfois une barrière salutaire que les naturels n'auraient jamais osé franchir. Quelques tribus placent les morts au milieu des branches d'un arbre. Le corps est enveloppé d'écorce de papyrus et recouvert de morceaux de bois flexibles, entrelacés en forme de filet. Suivant une pratique dont l'antiquité barbare offre des exemples, on songe aux besoins de ceux qui n'ont plus rien à démêler avec les choses de la terre, et on place dans le tombeau des armes et de la nourriture. Des faucons noirs et blancs perchent sans cesse sur les arbres voisins; immobiles, silencieux, les ailes tombantes, ils semblent veiller sur le mort comme des muets à gages. Ils attendent avec une patience infatigable qu'un coup de vent ouvre à leur bec acéré le frêle édifice tumulaire. On a vu des preuves touchantes d'attachement données par les mères à la mémoire de leurs enfans. Une femme, ayant perdu son jeune fils, avait conservé ses ossemens, et elle les portait toujours avec elle. Dans ses heures de tristesse, quand le regret gonflait son cœur, guidée par son instinct, elle remettait les os dans leur position régulière. Peut-être, lorsqu'elle avait rétabli les lignes de cette forme chérie, s'imaginait-elle voir se ranimer à son souffle l'esprit éteint pour jamais, et retrouver encore une fois le sourire évanoui de son enfant. Parmi ces croyances superstitieuses qui en Australie entourent l'idée de la mort, la plus singulière est celle de quelques peuplades, qui croient retrouver dans les blancs leurs propres compatriotes, revenus dans le monde sous une forme plus noble, après avoir passé par l'épreuve du trépas. A Perth, un des colons, à cause de sa ressemblance avec un membre défunt d'une tribu de la rivière Murray, recevait deux fois par an la visite de ses pré-

tendus cousins, bien qu'ils eussent à traverser soixante milles d'une contrée ennemie.

Des traditions scrupuleusement respectées règlent les cérémonies des funérailles, de la naissance et du mariage. Si ces coutumes ne sont placées sous le contrôle d'aucune autorité, elles n'en forment pas moins une sorte d'étiquette dont personne ne voudrait se dispenser. Les vieillards sont les dépositaires des croyances religieuses; ils composent aussi le gouvernement de chaque tribu. Le système politique, s'il est permis d'appliquer ce mot à des usages mal définis et variables, repose sur la division des membres de la peuplade en trois classes : la première comprend les jeunes gens; la seconde, les hommes faits, et la troisième, dans laquelle on ne passe qu'après une sévère initiation, renferme les vieillards. La hiérarchie la plus simple, la plus naturelle, celle de l'âge, est la seule hiérarchie admise parmi ces peuples primitifs.

Jusqu'à ces derniers temps, on les croyait étrangers à la pratique du cannibalisme; mais on en a trouvé récemment, en quelques endroits, des preuves incontestables. Rien ne démontre toutefois que cette féroce habitude soit générale. Si elle avait été universellement répandue, on en aurait sans doute découvert les traces depuis longues années. D'après le récit du capitaine Stokes, les indigènes ne paraissent pas animés d'intentions hostiles envers les Européens. Une ou deux fois seulement, les démonstrations des naturels que le *Beagle* rencontra prirent un caractère agressif. Le plus souvent, les nègres s'enfuyaient épouvantés. Quand ils se décidaient à s'avancer vers les étrangers, ils venaient sans armes pour prouver leurs desseins pacifiques. Quelquefois une circonstance en apparence insignifiante rompait inopinément les relations commencées, et les sauvages disparaissaient dans les bois en laissant échapper des cris aigus. Il s'en trouva néanmoins d'un peu plus confians. Sur les bords de la rivière Adélaïde, une famille, composée de sept ou huit personnes, après avoir échangé des politesses avec les Anglais, s'approcha de la baleinière du *Beagle*, qui était attachée au rivage : le chef de la famille annonça l'intention de visiter le *Beagle*, mouillé à une certaine distance, il mit même le pied dans la baleinière; mais, saisi d'effroi à la vue des rames, des bancs et de la profondeur du canot, il se retira en frissonnant, comme s'il avait plongé la jambe dans de l'eau glacée. Sa femme et ses enfans le conjurèrent de ne pas s'aventurer avec autant de témérité, et n'eurent pas beaucoup de peine à le retenir. Une autre fois, un indigène se présenta de lui-même aux Anglais sans qu'on l'eût alléché, comme d'habitude, en agitant un mouchoir de couleur ou quelque hochet éclatant, et sans témoigner la moindre crainte. Il indiqua d'un geste aux étrangers le sentier le plus commode pour redescendre sur le rivage, et se conduisit avec eux comme une vieille connaissance. Quand la baleinière partit, il remonta la falaise, marchant

négligemment sans jeter un seul regard en arrière, ne paraissant pas se soucier de ce qu'il venait de voir. Ce défaut de curiosité, à peu près général parmi les noirs de l'Australie, donne une triste idée de leur intelligence.

Sur la côte occidentale, les indigènes ne connaissent pas l'usage du canot; à peine si quelques tribus se servent de radeaux grossiers. Les habitations sont aussi d'une simplicité rare, même parmi des sauvages : quatre pieux plantés en terre et supportant deux perches couvertes de branches d'arbres, voilà le palais du roi dégénéré de la nature. Le maître de cette misérable cabane se couche ou s'assied sur le sol, sans prendre le soin d'y jeter une natte ou des feuilles d'arbres. Les naturels passent souvent les nuits en plein air; quand vient la mauvaise saison, ils se recouvrent de sable jusqu'au cou, et, le matin, on dirait qu'ils sortent de dessous terre.

Ces populations dégradées ont cependant des poètes. Les rapsodes australiens ne célèbrent guère l'amour; les mystères religieux, la valeur dans les combats, les jouissances sensuelles, tels sont leurs thèmes favoris. Jamais les vers ne se récitent, on les chante; quand un chant nouveau est composé, il circule bientôt de bouche en bouche parmi toutes les tribus qui parlent la même langue. Quelques peuplades connaissent aussi une espèce d'instrument de musique, formé d'un morceau de bambou aminci sur les côtés et percé de plusieurs trous. Le son ressemble à celui du bourdon. Cet instrument sert à accompagner des danses guerrières, presque toujours mêlées de gestes indécens. On a remarqué aussi de grossières ébauches tracées sur la surface des rochers; les sujets sont variés : ce sont des figures humaines, des animaux, des armes, des ustensiles domestiques ou des scènes de la vie quotidienne. Ces ébauches sont-elles le début d'un art naissant? Ne sont-elles pas, au contraire, le dernier témoignage d'un art immobile et engourdi entre des mains impuissantes? Depuis des siècles, le sauvage ignorant donne une même forme à sa pensée sans avoir jamais su s'élever à de plus grandes conceptions.

Que gagnera cette race malheureuse au contact de l'Europe? Va-t-elle se transformer sous le souffle de la civilisation, ou bien, comme les peaux rouges de l'Amérique du Nord, est-elle condamnée à disparaître peu à peu devant les développemens de l'activité européenne? Pour percer les voiles de l'avenir, nous n'en sommes pas réduits à de pures hypothèses; nous avons sous les yeux des faits accomplis. Que sont devenus, aux environs de Sydney, les aborigènes dont les ancêtres promenaient sur ces rivages une indépendance incontestée? Cherchez-les dans les belles vallées qui avoisinent Botany-Bay, dans les fertiles plaines d'Illawara, ce délicieux jardin de la Nouvelle-Galles du sud, sous les fougères immenses qui ombragent les collines : ils sont partis, ou plutôt

ils se sont éteints. S'il en reste encore quelques-uns autour de Port-Jackson, les Anglais ont réussi à les abaisser au-dessous de leur état antérieur. Les rares rejetons de cette race avilie ont pour les liqueurs spiritueuses un goût effréné; ils restent plongés dans une ivresse continuelle. Avec un morceau de canne à sucre et quelques verres d'eau, ils fabriquent une quantité de rhum grossier assez grande pour enivrer sept ou huit personnes. Ils sont, comme le dit le capitaine Stokes, un triste échantillon des bienfaits produits par le mélange des peuples civilisés et des tribus barbares. Autour de Melbourne, sur les rives de l'Yarra, on ne voit plus un seul indigène. Voilà l'œuvre qui s'accomplit et qui se poursuivra jusqu'à ce que les anciens maîtres du sol aient disparu pour jamais. Poursuivis d'étape en étape par le flux de la civilisation, les naturels australiens arriveront enfin aux vastes plaines de sable où les attend le sort des peaux rouges, rejetés dans les montagnes Rocheuses. Quel que soit son abaissement, on ne saurait refuser un peu de compassion à cette race destinée à périr. Sans histoire, sans rôle dans le monde, elle s'effacera, laissant à peine un souvenir de son inutile passage.

Serait-elle susceptible d'une certaine éducation? Il est impossible de le décider, car aucune tentative assez sincère et assez patiente n'a été faite pour l'élever au-dessus de son état primitif. On lui a bien envoyé des missionnaires, on a paru s'apitoyer sur elle, le gouvernement anglais a même prescrit des dispositions empreintes d'une apparente bienveillance; mais toutes les mesures prises ont été exécutées dans un esprit diamétralement contraire au principe qui les avait dictées. L'aveu en est échappé à un ami très partial des colons dont la parole n'est pas suspecte, à M. de Strzelecki. On voudrait pouvoir concilier la modération envers les naturels avec les exigences du développement colonial; on pratiquerait volontiers la philanthropie, pourvu qu'il n'en coûtât rien à l'intérêt. Là comme en Irlande, comme partout, les Anglais ne sont compatissans et humains que si la politique l'ordonne ou le permet; aussi qu'est-il arrivé? Les essais d'amélioration tentés en faveur des indigènes ont été pour ces derniers une source de nouvelles douleurs. On aurait voulu les civiliser pour le seul profit des colons; on n'a pas même réussi à rendre un peu moins dure l'agonie de ces peuples expirans.

Veut-on un exemple des charitables procédés britanniques? A la rivière des Cygnes, le gouvernement a fondé une colonie pénitentiaire pour les sauvages. Ce bizarre établissement est installé sur l'île Rottenest, à quelques milles de la côte, près de l'embouchure du fleuve; on y déporte les condamnés, les uns pour un temps, les autres à perpétuité, et *le plus souvent pour des crimes auxquels les ont poussés,* suivant les propres expressions du capitaine Stokes, *les mauvais traitemens de ces*

mêmes étrangers qui les jugent. Les détenus sont assujettis à un travail régulier; on les emploie à ramasser le sel, à couper du bois, à cultiver le blé. La colonie était au commencement une charge pour l'Angleterre; elle est devenue une source de profits. D'après les derniers comptes que nous avons sous les yeux, les recettes annuelles montaient à 1,500 livres sterling, et les dépenses seulement à 200 livres. Les condamnés se montrent assez dociles sous la menace des châtimens qui ne leur sont point épargnés; tous néanmoins ne se résignent pas également à leur nouveau genre de vie. Si quelques-uns semblent plongés dans une brutale indifférence, d'autres languissent de chagrin et succombent. Chaque fois qu'un nouveau prisonnier débarque, ces malheureux l'entourent, l'interrogent avidement sur leurs amis, sur leur famille, sur cette terre paternelle qu'ils aperçoivent de loin et qu'ils ne fouleront peut-être plus. Ils se souviennent alors avec plus d'amertume de la liberté de la vie sauvage, de leurs toits grossiers, sous lesquels ils ne subissaient pas une volonté étrangère. Parfois, d'un œil inquiet, ils suivent la fumée qui sort de leurs forêts et que le vent pousse vers leur prison comme un message ami; la tristesse renfermée en leur ame éclate en sanglots, et ces hommes, résolus à échapper à leur malheur, se laisseraient mourir de faim si leurs geôliers ne les contraignaient pas à prendre de la nourriture.

Que faut-il penser de l'institution de ce régime pénitentiaire, que les Anglais ont cru devoir transporter au milieu de tribus primitives? N'est-ce pas un esclavage déguisé? Comment se glorifier d'avoir donné au monde le grand exemple de l'abolition de la servitude coloniale, si, autour des nouveaux établissemens, on rend le sort des indigènes cent fois pire que l'esclavage le plus dur? Est-ce donc là cette philanthropie qu'on voudrait présenter à l'Europe comme un exemple? Je ne connais rien de plus contraire aux idées de la justice suprême que cette politique d'un peuple qui, ne reculant devant aucun abus de la force, brave le premier les lois morales imposées par la terreur aux populations vaincues. Autant vaudrait prononcer une proscription en masse. Si les représentans de la civilisation ont des droits sur les peuplades tombées dans l'état sauvage, c'est à la condition de réunir à une intelligence plus cultivée des sentimens plus élevés, un plus grand respect de la dignité humaine et de l'équité naturelle. L'institution de l'île Rottenest suffit pour donner une idée de l'esprit qui a dicté aux Anglais leurs prétendues mesures de bienveillance. Voilà ce que l'on considère comme un progrès! Quelle trace sanglante nous aurions à suivre, s'il nous fallait raconter maintenant les excès avoués, les violences commises au grand jour! On jugera jusqu'à quel point le mal a été poussé, puisque le capitaine Stokes dit à ce propos : « Sans vouloir accuser avec trop de dureté aucune classe de mes compatriotes, je

regrette que la page qui rappelle notre colonisation de l'Australie arrive sous les yeux de la postérité. »

Nous aussi, nous passerons vite sur ce lugubre drame sans faire aucun rapprochement; il serait par trop facile de relever ici les accusations des Anglais contre nous à propos de certains épisodes de notre guerre d'Afrique, épisodes affligeans sans aucun doute, mais exceptionnels et qui se sont passés au milieu d'une guerre déclarée à un peuple cruel, fanatique et belliqueux. Nous ne dirions même pas un seul mot de l'extermination complète de la race aborigène dans la Tasmanie, si de cet événement, l'un des plus monstrueux qui se soient accomplis depuis la conquête du Mexique ou du Pérou, il ne devait pas résulter des enseignemens utiles à la cause de la modération et de l'humanité. Nulle part on n'avait foulé aux pieds plus froidement et plus systématiquement un peuple faible et asservi. Pour se débarrasser de toute idée de devoir, les colons anglais commencèrent par déclarer que les naturels n'étaient pas des hommes et devaient être traités comme des bêtes. Quels actes de cruauté furent la conséquence de cette doctrine inflexible, on se le figure aisément. Les crimes dont la guerre d'extermination a été remplie ne sont pas tous parvenus à la connaissance de l'Europe; on en sait assez cependant pour assigner à la lutte son caractère général. Quand les colons, fatigués de longues chasses où des hommes étaient pris pour du gibier, cessèrent de poursuivre les indigènes, le nombre de ces derniers, dans toute la Tasmanie, était descendu au-dessous de deux cent cinquante individus refoulés dans des forêts impénétrables. Comment se débarrasser de ces derniers ennemis qui troublaient la sécurité coloniale? Les Anglais songèrent alors à déporter les restes de la population noire dans une des îles du détroit de Bass. Sous l'influence des conseils passionnés des colons, on imagina une vaste battue qui devait cerner les nègres et les prendre comme dans un filet. Le gouvernement de la métropole prêta son assistance à l'exécution de ce plan. Au jour fixé, toute la colonie fut debout; des cordons se déployèrent en tous sens; on commença une série de marches, de contre-marches et de manœuvres fort habiles peut-être, mais que la disposition du pays rendit inutiles. Cette grande et coûteuse expédition finit d'une manière ridicule par la capture d'un seul indigène.

On renonça désormais à la force pour recourir à la ruse. Un colon adroit, après avoir obtenu l'approbation du gouvernement, se rendit seul au milieu des naturels; il se présenta comme leur ami dévoué, et, avec sa parole persuasive et ses stratagèmes, avec des promesses séduisantes et trompeuses, il amena les diverses familles à consentir à leur propre déportation. Si ces malheureux, qui avaient tant de maux à venger, avaient été aussi féroces que le prétendaient les colons, au lieu de prêter l'oreille aux suggestions du messager des blancs, ils l'auraient

immolé dans leurs retraites solitaires aux mânes de leurs frères massacrés. Ils se laissèrent conduire aux bords de la mer comme un troupeau docile; on les vit seulement, une fois embarqués, jeter un dernier regard mêlé de larmes à la patrie dont ils s'éloignaient pour toujours. Après avoir hésité sur l'île qui serait choisie pour leur demeure, on finit par les déposer sur le revers occidental de l'île Flinders. Les déportés croyaient au moins y jouir d'une liberté complète qui leur avait été promise et qui leur était due. Rien ne pouvait autoriser les Anglais, après leur avoir ravi leur territoire, à les traiter comme des prisonniers et à les assujettir à un régime disciplinaire, sous prétexte de les civiliser; c'était bien le moins de respecter les conditions stipulées par les tribus pour le grand sacrifice qu'elles accomplissaient. Qu'importe que le gouvernement britannique ait ordonné de pourvoir à leurs besoins, si on les place dans une atmosphère où elles ne peuvent vivre? S'imagine-t-on, en faisant chanter aux indigènes des hymnes qu'ils ne comprennent pas, en les assujettissant à des exercices qui leur répugnent, remplacer pour ces enfans des forêts la liberté perdue? Le goût de la vie sauvage reste au fond de leur cœur. Souvent plusieurs hommes s'enfuient ensemble dans les bois, jetant de côté les habits incommodes dans lesquels on emprisonne leurs membres vigoureux. Nus et loin de leurs surveillans importuns, les voilà heureux pour un jour! Ces habitudes de marronnage se perpétuent en dépit de toutes les défenses et de tous les châtimens.

Quelques années ont suffi pour démontrer que la population tasmanienne ne pourrait ni se reproduire ni même s'acclimater dans sa prison. Forcée de changer brusquement ses habitudes héréditaires, regrettant sans cesse ses jeux, ses chasses, les montagnes, les ruisseaux, les vallées de la terre natale, elle est condamnée à s'éteindre avec une rapidité qui va bientôt débarrasser le gouvernement anglais d'une tutelle improductive. Sur deux cent dix bannis, cent cinquante-six étaient morts dans un espace de sept ans, de 1835 à 1842. Pour combler ce vide, il n'était né que quatorze enfans. On avait encore amené à l'île Flinders une famille composée de sept personnes, saisie sur la côte occidentale de Van-Diemen, près de la rivière d'Arthur. Une prime de 50 livres sterling avait été offerte pour la capture de ces derniers représentans de la race indigène. On avait dit à ces malheureux, en les arrêtant, qu'ils iraient dans une contrée où le gibier serait plus nombreux et le sol plus fertile; quand ils furent montés sur le canot des blancs, quand le mal de mer les eut abattus, on les garrotta, et on fit voile pour le poste de la *Compagnie agricole*, situé à la pointe Woolnorth, où ils furent provisoirement déposés. Derrière cette famille, assure-t-on, il est encore resté un jeune homme oublié sur la terre paternelle. Seul de sa race, de sa couleur et de sa langue, il sera réduit à se cacher dans les forêts recu-

lées, dans les cavernes ténébreuses : il ne jouira plus de la société des hommes; pour lui, ni amour ni famille. Il consumera sa vie en efforts pour la prolonger; il s'épuisera à lutter contre la mort, qui sera pourtant son seul refuge. Cruelle destinée d'un homme résumant en lui tous les malheurs de sa nation!

Un sort pareil à celui des tribus de Van-Diemen attend les noirs de la Nouvelle-Hollande. Dieu veuille que la lutte ne soit plus mêlée d'excès aussi honteux! Dieu veuille que les conquêtes de la civilisation coûtent moins à l'humanité! Malheureusement, laissée à elle-même, la population européenne de l'Australie est insensible aux maux des naturels; elle n'admet même pas qu'on les plaigne. N'est-ce pas déjà beaucoup trop que de laisser vivre cette race abrutie? Les divisions intestines sont oubliées quand il s'agit de l'ennemi commun. C'est à peu près le seul sentiment sur lequel on trouve les colons unanimes. Pour toutes les relations sociales, les classes d'une origine libre et les *classes du gouvernement,* comme on appelle les *convicts* émancipés et leurs descendans, sont séparées par des préjugés invincibles. Quoiqu'elles jouissent des mêmes droits civils et politiques, tous les efforts pour ménager des alliances entre elles sont demeurés sans résultat. Ces mariages, contractés au mépris de l'opinion, mettraient les époux au ban de leur classe respective et les isoleraient de toute société. De part et d'autre, on est moins opposé à s'unir avec les femmes indigènes. Cette implacable séparation qui nuance fortement la physionomie de Sydney est quelquefois une gêne pour l'autorité; mais, si elle se conserve aussi vivace, elle pourra devenir un moyen de domination dans des crises ultérieures.

Les *convicts,* chose singulière, étalant l'orgueil de leur flétrissure primitive, se font un point d'honneur de ne pas frayer avec les autres colons. Ils ne voudraient pas assister à leurs réunions ni les admettre aux leurs. A un banquet public donné par des hommes de cette classe dans je ne sais plus quelle circonstance, on avait invité un médecin qui avait parmi eux une nombreuse clientelle. Après un repas très gai et très animé, quand arriva le moment des *toasts,* comme le médecin se disposait à son tour à porter la santé de ses hôtes, un des convives se lève, un homme dont il n'était pas possible de suspecter la filiation et qui descendait en droite ligne d'un voleur très connu : « Jusqu'à ce moment, dit-il, j'ai bien voulu me taire; mais l'honneur de la communauté ne peut pas permettre qu'une personne issue d'une souche irréprochable (*a white sheep,* une brebis sans tache) soit admise à prendre ici la parole. » Tous les regards se fixèrent aussitôt sur le docteur interdit. Figurez-vous en Europe, dans une pareille occasion, un homme qu'on traiterait de forçat libéré, et vous aurez l'idée de la confusion du malheureux médecin. Il finit pourtant par se remettre, il se plaignit

d'être calomnié, et, avec l'éloquence de l'indignation, il démontra par des détails généalogiques très précis que des liens étroits de parenté l'unissaient à plusieurs bandits déportés. On lui permit alors de reprendre son toast interrompu. Dans tout cela, rien d'affecté; c'est l'expression d'un sentiment très réel. Ne faut-il pas en conclure que, si le *convict-system* a eu des avantages matériels, s'il a procuré de notables économies à la trésorerie britannique et puissamment secondé le développement des colonies australes, ses effets ont rejailli d'une manière désastreuse sur le sens moral d'une grande partie de la société? L'honneur et la probité ne se définissent point là comme en Europe. On conserve d'autres traditions qui viennent en ligne directe des geôles anglaises. Les colons émancipés ont pu acquérir la crainte des lois, mais ils n'ont pas encore le sentiment délicat et pur de la justice et du bien.

Tous les *convicts*, on le sait, ne restent pas au lieu de leur déportation pour y attendre leur grace ou l'expiration de leur peine. Ceux qui se sont fait du crime un invincible besoin s'enfuient dans les bois et y reprennent la vie de brigandage à laquelle on voulait les arracher. Ces hommes, connus sous le nom de *bushrangers*, échappent sans peine aux recherches de la police coloniale dans des solitudes sans bornes. Ils sont la terreur des colons. Ennemis de la société qui les a réprouvés, ils cherchent à se venger d'elle, et, quand ils se rapprochent des lieux habités, le meurtre et le vol marquent leur passage. Le nom de quelques bandits qui avaient conquis au milieu de leurs camarades une monstrueuse supériorité par l'énergie d'un caractère dépravé et l'audace de leurs attentats est environné d'une célébrité sinistre. Une compagnie de ces brigands fatigués de crimes s'empara, sur les côtes de Van-Diemen, d'un navire de commerce, et, traversant l'Océan, parvint à gagner Valdivie sur le revers occidental de l'Amérique du Sud. A l'entrée du port, les *convicts* défoncèrent le vaisseau, et dirent, en se présentant sur la chaloupe, qu'ils avaient eu le malheur de sombrer. On les plaignit beaucoup; on les aida d'une souscription. Comme ils étaient habiles ouvriers sur une place où les bons ouvriers étaient rares, on leur épargna des questions embarrassantes. Le gouverneur vit en eux un utile accroissement à la population laborieuse. Ils se marièrent bientôt, et, malgré le mystère dans lequel ils s'enveloppaient, ils avaient obtenu la confiance générale, quand un vaisseau de guerre, expédié sur le rapport du gouverneur de la Tasmanie, se présenta pour les saisir. Tous, à l'exception d'un seul, s'échappèrent sur une barque qu'ils venaient de construire pour l'administration coloniale, et on perdit entièrement leur trace. Le coupable arrêté fut pendu à Hobarton après un effrayant récit des forfaits de la bande.

D'autres *convicts* moins dépravés, chez qui le goût du travail ne s'était pas éteint avec tout sentiment du devoir, après avoir brisé leur ban,

sont allés peupler les îles le moins désavantageusement situées du détroit de Bass, et ils ont donné naissance à une race métisse qui présente des germes de vigueur et d'avenir. Placée entre la civilisation et l'état sauvage, presque entièrement séparée du monde par les tempêtes qui l'enveloppent, la population du détroit mène une existence fort indépendante et fort extraordinaire. Pour dissimuler son origine équivoque, elle raconte que, de 1800 à 1805, les îles du détroit de Bass et celles qui font face à l'Australie jusqu'aux golfes Saint-Vincent et Spencer étaient habituellement fréquentées par des navires anglais cherchant des occasions de négoce. Ces lieux rudes et abandonnés auraient séduit un certain nombre de matelots qui obtinrent la permission de s'y établir et reçurent de leur capitaine, en paiement de leur solde arriérée, un canot et quelques provisions. Peut-être cette histoire est-elle vraie; mais, dans tous les cas, elle n'explique l'origine que d'une petite partie de la population des îles. A côté de ces *settlers*, qui ne gardent le souvenir d'aucune flétrissure, on compte un grand nombre de *convicts* en rupture de ban et d'enfans de *convicts*.

Libres ou repris de justice, comment ces hommes, jetés seuls sur des terres inhabitées, sont-ils parvenus à s'y créer une famille? Ont-ils, comme les Romains, ravi les filles d'un autre peuple? Non; ils ont acheté leurs femmes des indigènes de la côte de Van-Diemen pour quelques os de veaux marins. Maltraitées généralement par les naturels de la Tasmanie, les femmes vendues ne furent pas mécontentes du marché. Leurs nouveaux époux, qui ne les avaient pas prises d'abord avec la pensée de s'y attacher long-temps, les déposèrent dans une île et partirent pour une nouvelle expédition. Trouvant à leur retour leurs cabanes proprement tenues, ils apprécièrent davantage le service de ces femmes, qui les aidaient volontiers dans la manœuvre des bateaux, chassaient le kangourou avec adresse, et possédaient un tact merveilleux pour découvrir le nid des pétrels ou oiseaux des tempêtes, que les *settlers* appellent aussi oiseaux-moutons (*mutton-birds*), à cause du goût particulier de leur chair. Les *straitmen* firent voile dès-lors pour les rivages de l'Australie avec le dessein de se procurer d'autres femmes, soit par la ruse, soit par la force. La polygamie est ainsi devenue parmi eux un usage général. Plus un homme a de femmes et plus il est estimé, car on le répute plus riche et plus actif. Le *straitman* vit comme un sultan dans son harem; il n'est ni moins libre ni moins fier. On doit le dire à l'honneur des premiers *settlers* des îles, ils n'ont pas négligé l'instruction de leurs enfans; ils ont eu à cœur de leur apprendre tout ce qu'ils savaient eux-mêmes. La plupart des jeunes et vigoureux mulâtres peuvent lire la Bible, quelques-uns même savent écrire. Quant à la religion, elle se réduit pour eux à quelques idées confuses où l'on retrouve, avec les souvenirs obscurcis de leurs pères, la croyance à la

transmigration des ames, encore vivace chez leurs mères. Sans être jolies, les jeunes mulâtresses plaisent par un air de florissante santé, qui rachète l'expression un peu dure de leur physionomie.

L'espace ne manque point autour des *straitmen;* une ou deux familles au plus résident sur une même île. Les habitations, bâties en mortier, ont une apparence chétive et désagréable; mais elles sont propres et commodes à l'intérieur. Sur une de ces îles, un vieux *settler,* appelé James Monro, s'est acquis une certaine célébrité; on l'avait surnommé le roi des *straitmen* de l'est. Un serviteur et trois ou quatre femmes indigènes habitaient la hutte grossière qui lui servait de palais. Quelques chiens, des chèvres et des poules formaient toute sa fortune. Monro cependant vivait là depuis près de vingt-cinq années, et il s'y trouvait heureux.

Des hommes appartenant à des classes distinguées de la société européenne viennent parfois cacher dans les îles d'irréparables revers et oublier ce qu'ils appellent les injustices du monde, c'est-à-dire, le plus souvent, leurs propres erreurs et leurs propres fautes. Ils se sentent libres au moins en face d'une nature dont le caractère primitif n'est pas dépourvu de grandeur. Nul écho du monde qu'ils ont fui ne réveille leur douleur endormie, ne trouble le silence de leur retraite; on en voit qui ne consentiraient à aucun prix à changer cette vie rude et laborieuse contre la vie sociale dont ils ont repoussé les entraves. C'était une jouissance pareille que cherchait la nièce de Pitt dans les montagnes de la Syrie. Pourquoi n'était-elle pas allée plus loin? Le bruit du monde lui arrivait encore de temps en temps, et de poétiques voyageurs montaient parfois jusqu'à son aire troublée. Des courans périlleux, des brisans couverts d'une écume éternelle, des ouragans quotidiens, protégent plus sûrement les îles solitaires du détroit de Bass.

La plupart des réfugiés prennent vite les mœurs des *straitmen;* ceux qui ont amené avec eux leur famille conservent seuls les anciennes habitudes et font exception parmi les ermites de cette thébaïde. On voyait encore, il y a quelques années, à l'île de King, un capitaine de l'armée anglaise, nommé Smith, que la fortune avait maltraité. Il avait avec lui sa femme, une fille et trois ou quatre jeunes garçons. Sous leur toit de chaume, ces émigrés volontaires ne se plaignaient point de leur dénûment. La cabane renfermait une bibliothèque et des instrumens de musique; elle était entourée d'un jardin où réussissaient assez bien des légumes importés d'Europe. Les kangourous et les poules sauvages servaient aussi à la nourriture de la famille. Le capitaine Smith avait parcouru l'île entière, afin de choisir le lieu le plus convenable pour y fixer sa demeure, et il s'était établi au bord de la mer, près d'un excellent mouillage.

Cette existence paisible et retirée n'est pas commune à tous les ha-

bitans du détroit; le plus grand nombre s'adonnent à un commerce dont la plume des pétrels est le principal élément. Ces oiseaux visitent les îles chaque année, au mois de novembre, pour déposer leurs œufs. La ponte des femelles est seulement de deux œufs, assez semblables à ceux d'une oie pour la grosseur et le goût. Le mâle couve le jour et la femelle la nuit, chacun allant à son tour chercher sa nourriture aux bords de la mer. Les nids sont enfouis dans le sol à deux ou trois pieds de profondeur; ils sont si rapprochés les uns des autres, qu'on ne peut faire un pas sans mettre le pied dans une de ces excavations. La recherche de ces nids est plus dangereuse que fatigante : des serpens se glissent souvent au fond des trous où ils sont déposés. Les colons ont d'autres moyens d'attraper les pétrels. On choisit l'heure matinale où tout l'essaim court au bord de la mer : on bâtit une sorte de mur, au-dessus duquel les jeunes oiseaux ne peuvent s'élever; après d'inutiles efforts, ils finissent par s'abattre dans des fossés creusés le long de la muraille. La plume du pétrel est d'une qualité inférieure à celle de l'oie. Si on ne la prépare avec un soin très minutieux, elle conserve toujours un peu d'odeur. Elle valait autrefois 1 franc environ le demi-kilogramme; elle est tombée à 50 centimes. Il faut la dépouille de quarante oiseaux pour former un kilog. Ainsi quatre chaloupes chargées de trente sacs, pesant chacun 15 kilogrammes, contiennent la plume d'environ dix mille oiseaux. Quel carnage pour un gain de quelques centaines de francs! La chair des pétrels est presque entièrement perdue; les *settlers* en conservent seulement une petite quantité pour leur nourriture. Deux fois par an, des barques portent à Launceston, dans la Tasmanie, les produits des îles du détroit.

Sur quelques parcelles du sol, on cultive du blé et des pommes de terre. Le blé n'y réussit pas trop mal, et les pommes de terre y viennent admirablement. En somme, les *straitmen* ont, comme on voit, peu de ressources; ils sont riches pourtant, parce qu'ils ont encore moins de besoins. Dans leurs voyages à Launceston, ils ne rapportent jamais de boissons alcooliques. Une fois rentrés sur leurs plages solitaires, ils observent une rigoureuse tempérance.

Quel rôle est destinée à remplir cette race étrange, issue de mères arrachées à la vie sauvage et de pères que la civilisation avait flétris? La jeune population du détroit rend déjà et elle rendra de plus en plus de grands services à la marine marchande. Nés au sein des tempêtes, les fils des condamnés sont devenus d'intrépides marins; plus d'une fois ils ont sauvé des navires d'un naufrage inévitable : on les voit, sans pâlir devant cette mer orageuse qu'ils ont l'habitude d'entendre gronder, monter par tous les temps sur leurs barques légères, en dépit des écueils et des ouragans. Ils sont fort estimés sur les baleiniers à cause de la vue subtile du sauvage qu'ils unissent à une rare dextérité

dans le maniement du harpon. Ainsi, ces îles du détroit, qui semblaient vouées à une stérilité éternelle, deviendront un jour une pépinière de matelots pour tous les établissemens anglais dans l'est et le midi de la Nouvelle-Hollande.

IV.

Depuis six ans, une nouvelle ère s'est ouverte devant les colonies australes. Pendant long-temps ces colonies avaient été exclusivement habitées par des *convicts;* puis, durant une seconde période, des émigrations de colons libres étaient venues y déposer un germe plus fécond. Une mesure législative a décidé qu'à partir de 1840 l'Australie ne serait plus une colonie pénale, et que, dès l'année suivante, les condamnés cesseraient d'être employés dans les travaux particuliers. Ainsi, la colonisation, d'abord exclusivement pénitentiaire, puis mixte, perd les dernières traces de son caractère primitif pour devenir politique et commerciale. Les deux premières phases de l'occupation britannique appartiennent à l'histoire; elles ont eu pour résultat général l'installation définitive de la race européenne dans ces parages après l'extermination ou le refoulement de la race indigène par des moyens qui méritent une flétrissure éternelle. Si le nouveau régime, à peine sorti d'une ère de transition, n'a pas encore produit tous ses fruits, nous pouvons déjà en juger les premiers effets et interroger l'avenir sur les transformations probables qu'il peut amener.

C'était une mesure grave de la part de l'Angleterre que de venir subitement troubler les habitudes prises et bouleverser l'ordre économique; mais, dans leurs colonies comme chez eux, autant nos voisins répugnent aux réformes prématurées, autant ils montrent de décision dans l'accomplissement de celles qu'ils croient opportunes et nécessaires. Ils ne renouvelleraient pas aujourd'hui, j'imagine, leur résistance insensée aux justes prétentions de l'Amérique; ils sauraient s'arrêter à temps et retarder au moins de quelques années par une politique plus conciliante une inévitable émancipation. Leur conduite actuelle envers l'Irlande, leurs réformes religieuses, politiques, économiques, coloniales, témoignent de cet esprit clairvoyant qui comprend à merveille les exigences variables de l'intérêt. On se serait moins émerveillé des grandes et audacieuses expériences tentées depuis 1829, si, au moment où elles s'opéraient, on avait eu présens à la mémoire tous les efforts, toutes les motions, toute la polémique, toutes les mesures qui les avaient long-temps préparées. Ce qui doit nous étonner davantage, c'est le mélange de patience et d'activité que ces difficiles évolutions ont exigé, et qui caractérise si éminemment le génie anglais. Ainsi, dans la Nouvelle-Hollande, l'Angleterre se résigna aux funestes effets du *convict-system* tant qu'elle le crut utile à ses vues; elle savait que ces éta-

blissemens avaient langui, immobiles et corrompus, avant que l'élément libre y eût porté son industrie et ses capitaux; elle voyait bien que la déportation y entretenait un germe corrupteur et ne leur permettrait jamais de dépasser un certain niveau. Cependant elle voulut attendre que la colonie eût épuisé tout le secours que le travail des condamnés pouvait prêter à son développement, avant de porter la main à l'édifice et de l'asseoir sur de plus larges bases. Quand l'occupation lui parut fermement assurée, quand l'Australie fut le siége d'une grande activité commerciale, quand on eut apprécié les avantages de son climat et les ressources de son territoire, alors le gouvernement anglais songea à délivrer le pays d'un contact délétère et à l'élever dans l'échelle sociale. Les intérêts matériels permettaient alors de penser aux intérêts de l'ordre moral. L'Australie était assez forte, comme les événemens l'ont démontré, pour supporter un changement aussi complet. Peut-être cette transformation se serait-elle accomplie sans la moindre secousse, si elle n'avait pas coïncidé avec des circonstances fâcheuses qui amenèrent une assez longue crise, et qui ont entravé dès le début l'application du nouveau système.

L'esprit ardent, aventureux, des colons avait été la principale cause des progrès de la colonisation; mais la fureur des entreprises hasardeuses, une confiance aveugle, amenèrent là, comme aux États-Unis d'Amérique, de cruelles et nombreuses déceptions. L'expérience est à ce prix. On avait voulu aller trop vite et mener trop d'affaires à la fois. Des difficultés financières furent la suite de ces entraînemens irréfléchis. La crise se compliqua par la faillite de la banque, dont le contre-coup ébranla toutes les situations. Les guerres de l'Inde et de la Chine vinrent en outre, au même moment, occasionner une diminution sensible dans la valeur des produits coloniaux. De son côté, le gouvernement de la métropole haussait le prix des terres inoccupées; les ventes, qui avaient donné plus de 4 millions de francs en 1840, ne montèrent pas à 200,000 francs en 1843. S'ajoutant à une révolution dans le régime du travail, tous ces événemens firent tomber de moitié le chiffre des importations et affectèrent une prospérité jusque-là constante. Il est si vrai, pourtant, que l'Australie était mûre pour la réforme économique opérée dans son sein, que ces embarras accumulés ne laisseront pas de traces durables. Si la crise a ralenti les transactions de telle ou telle place, elle n'a point empêché la formation d'établissemens nouveaux, ni obscurci l'avenir de ce monde naissant. Le gouvernement britannique est intervenu pour remédier au mal; mais, on doit le dire, il est intervenu en tâtonnant : les mesures prescrites portaient le sceau d'une hésitation qui devait en compromettre le succès, et qui parvint à mécontenter tout le monde. Comme la société coloniale marchait plus vite que lui, le gouvernement était obligé de courir après elle. Singulière

attitude qui explique bien des fautes de l'administration; curieux spectacle qui présage pour un avenir plus ou moins éloigné une lutte dont l'issue ne trouvera pas l'Europe indifférente.

En face de ces populations remuantes, la politique anglaise a besoin de contenir et de modérer d'une main des élans trop impétueux, et de céder de l'autre à des exigences légitimes. Le développement de l'Australie, en créant des difficultés nouvelles et des devoirs plus complexes, réclame l'attention la plus soutenue et des ménagemens étudiés. Le bill sur les terres vagues discuté à la chambre des communes au mois d'août dernier est un pas dans la voie des sages concessions. Sans répondre entièrement aux vœux des colons, cet acte aura du moins l'avantage de fixer un état de choses jusqu'ici incertain et mobile et d'arracher la propriété au régime de l'arbitraire.

Une mesure infiniment plus grave, qui date de quelques années, a eu pour objet d'instituer, dans la Nouvelle-Galles du sud, une législature coloniale. Le première session a été ouverte le 3 août 1843 par le gouverneur sir George Gipps. Le principe de la représentation n'est pas encore complétement appliqué pour la nomination des membres de l'assemblée. Une partie seulement procède de l'élection, une autre du choix du gouvernement. Aussi, dans tous les votes importans, l'assemblée se partage en deux fractions : d'un côté se rangent les membres électifs, et de l'autre les membres désignés par l'autorité. Cette combinaison, qui porte en elle un germe de discorde, ne tiendra pas longtemps contre les justes réclamations dont elle est l'objet. La franchise électorale aura également besoin d'être remaniée. Un élément très notable, très riche, les *squatters*, ne concourt point à la nomination des députés. On donne le nom de *squatters* aux colons qui conduisent leurs troupeaux par-delà les limites des terres appropriées et que le gouvernement a récemment soumis à une redevance légère. Moins affectés que les commerçans par les crises des dernières années, ils n'ont presque pas cessé de prospérer et de s'enrichir. Ils viennent de fonder une *association pastorale* pour peser sur la législature et défendre leurs intérêts. Ces vigoureux pionniers frappent à la porte de l'enceinte législative des coups si violens, qu'il faudra bien finir par les admettre.

La Nouvelle-Galles du sud est, comme on sait, le siége principal de la puissance britannique dans l'Australie. La richesse du pays tient surtout à ses pâturages. Des brebis transportées des bergeries de Windsor y ont si merveilleusement réussi, que l'Espagne même a été dépassée dans la quantité de laines fournie à l'industrie anglaise. On estime le nombre des brebis à plus de 5 millions; la colonie possède en outre 62,000 chevaux et plus d'un million de bêtes à cornes. Il y a vingt-cinq ans, on n'y comptait encore que 350,000 moutons, 5,000 chevaux et 120,000 bêtes à cornes. D'année en année, l'exportation des laines

a suivi une marche ascendante. Évaluées à 213,000 livres sterling en 1834, les quantités exportées montaient en 1838 à 405,000 livres sterling et à 685,000 en 1843. Ce commerce forme le lien entre l'Angleterre et ses établissemens du sud-est de l'Australie. Les Anglais y portent des produits manufacturés en échange de la matière première qu'ils en tirent. La Nouvelle-Galles, si l'on en juge par de premiers et heureux essais, pourra devenir elle-même manufacturière. Des tissus de laine coloniale, teints avec des couleurs du pays, y sont déjà fabriqués sur une assez grande échelle. Des ateliers pour le tissage des draps existent sur les bords de la rivière Hunter. D'autres industries naissent à côté des manufactures proprement dites. Un industriel, nommé Scot, possède, outre de larges salines en plein rapport, et qui ne sont pas les seules de la contrée, une importante fonderie de fer où peuvent être façonnés tous les articles de ce métal, depuis les plus grandes chaudières jusqu'aux pièces les plus délicates des machines à vapeur.

L'industrie manufacturière n'occupe toutefois qu'une part très petite de l'activité coloniale. Ce n'est pas là qu'est le mouvement. Conduire les troupeaux dans les bois, dans les montagnes, dans les solitudes de l'intérieur, voilà la grande et principale occupation. Les travailleurs dont ces établissemens ont besoin, ce sont des hommes qui acceptent l'existence errante et isolée des pâtres. Quand la colonie, privée du travail des *convicts*, se plaignait naguère de manquer de bras, l'Angleterre abusée lui expédia des bijoutiers, des taillandiers, des orfèvres et d'autres ouvriers qui lui étaient inutiles. Ces nouveaux venus, auxquels répugnait le métier de berger, traînant dans les rues de Sydney leur oisiveté et leur misère, ont été pour le gouverneur une cause d'inquiétude et d'embarras.

La population de la Nouvelle-Galles atteint presque le chiffre de 200,000 ames. La disproportion entre les deux sexes, dont il a été tant parlé en Europe, est toujours très considérable; elle diminue cependant chaque jour, et, comme elle provenait surtout de la différence du nombre des femmes déportées relativement à celui des hommes, on peut prévoir un nivellement prochain. En 1836, il n'y avait que 39 femmes contre 100 hommes; en 1843, il y en avait déjà 60. Sydney, qui compte 30,000 habitans, semble destinée à devenir la métropole intellectuelle aussi bien que la métropole commerciale et politique de l'Océanie centrale. Elle n'est pas encore, à vrai dire, le centre d'un mouvement littéraire qui lui soit propre. Toutefois, par ses recueils, par ses journaux, calqués sur les publications périodiques anglaises, mais contraints de s'inspirer de l'esprit et des préjugés du pays, elle s'habituera peu à peu à penser par elle-même, et un jour l'Australie aura sa littérature.

Il est question déjà, depuis quelque temps, d'établir un service de

bateaux à vapeur entre Sydney et les Indes. L'exécution de ce projet, en accélérant les rapports de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Galles du sud, porterait dans ces contrées un nouvel élément d'activité et de civilisation. Plusieurs itinéraires ont été proposés. On choisira probablement entre deux lignes partant toutes les deux de Singapore. L'une, traversant le détroit de la Sonde, suivrait les côtes occidentales et toucherait à la rivière des Cygnes et aux colonies du sud; l'autre se dirigerait, au contraire, vers l'est, et les paquebots, après avoir renouvelé leur provision de charbon à Victoria, passeraient par le détroit de Torrès et descendraient vers le sud en longeant les rives du continent austral. Rien n'empêcherait ensuite de rattacher cette ligne aux autres établissemens anglais par un service spécial partant de Port-Jackson (1).

Après Sydney et ses dépendances immédiates, les établissemens du Port-Philippe sont les points les plus animés et les plus importans des colonies du sud-est. Dans tout ce district, le mieux partagé de l'Australie sous le rapport de la fertilité du sol, la spéculation a été poussée pendant un certain temps jusqu'aux dernières limites de la frénésie. La renommée grossissait encore les trésors de ce territoire béni du ciel; on s'embarquait dans les ports de la Grande-Bretagne pour venir à Melbourne s'en arracher les lambeaux. Il n'y a peut-être pas un village en Angleterre d'où quelques habitans, vendant leur mobilier afin de réaliser un petit capital, ne soient partis pour cette région lointaine avec l'espoir d'une rapide fortune et d'un retour prochain.

Dans la belle colonie d'Adélaïde, les richesses minérales le disputent à des richesses agricoles presque aussi étonnantes que celles des environs de Melbourne. Là aussi la fièvre des spéculations sur les terres avait donné naissance à des embarras passagers qui n'ont pu tarir les sources fécondes de la prospérité de la province. On commence à exploiter les mines de plomb situées dans les montagnes. Avec ce nouvel élément de travail, les importations et les exportations, dont la somme annuelle n'a point cessé de s'accroître, prendront encore un développement plus considérable. Le gouvernement anglais, enviant aux colons leur riche proie, s'est déclaré, par une décision récente, propriétaire de toutes les mines du district. Désormais les exploitations ne seront plus concédées que sous certaines réserves et moyennant une redevance payée au trésor.

(1) Tous les calculs sont prêts. Sydney serait alors à vingt-huit jours de Singapore et à soixante de Londres. Il faudrait quatorze jours pour aller de Singapore à Victoria, et quatorze de ce dernier port à Sydney. Le service exigerait trois navires de 600 tonneaux et d'une force de 200 chevaux. 200 tonneaux de charbon, à raison de 14 tonneaux par jour, suffiraient amplement aux besoins de la traversée entre les deux points de départ et le point de relâche. Les paquebots coûteraient 500,000 fr. s'ils étaient en bois, et 400,000 s'ils étaient en fer. On évalue la dépense annuelle à 75 ou 100,000 francs.

Les colonies occidentales d'Albany et de la rivière des Cygnes n'ont jamais joui de l'exubérante prospérité des établissemens méridionaux. Comme le *convict-system* n'y a pas été appliqué (1), les colons n'ont pas eu la ressource du travail des condamnés. Il est surprenant toutefois qu'Albany, avec son beau port, avec son climat si égal et si doux, avec les terres excellentes qui l'environnent, ne soit pas plus fréquentée. Si les riches Anglais des Indes-Orientales connaissaient ce pays salubre, ils viendraient en grand nombre lui demander la guérison des maladies contractées aux bords de l'Indus ou du Gange. Négligé par la métropole, l'établissement de la rivière des Cygnes a langui durant plusieurs années. Des communications rares et irrégulières le rattachaient à peine à la mère-patrie. Quelquefois, faute d'arrivages, des articles d'une consommation journalière, dont la valeur n'est appréciée que par ceux qui en sont privés, ou manquaient entièrement, ou se vendaient à des prix excessifs. Le savon commun, par exemple, y a valu jusqu'à 5 francs le demi-kilogramme. Les rapports sont devenus un peu plus fréquens soit avec l'Angleterre, soit avec les Indes. L'état général s'est amélioré; on commence à croire que cet établissement tiendra plus qu'il n'avait promis. Il est très souvent visité par les baleiniers américains. Il n'est pas extraordinaire de voir douze ou quinze navires portant le pavillon des États-Unis à l'ancre au bas de la rivière. Les colons ne prennent aucun intérêt dans la pêche de la baleine, qui pourrait cependant leur offrir une source de profits. Ils préfèrent se consacrer à l'exploitation exclusive de la partie du continent sur laquelle ils ont transplanté leur fortune, et dont la terre est assez riche, en certains cantons, pour avoir donné treize moissons consécutives toujours aussi abondantes, sans avoir été renouvelée par le mélange d'aucun élément étranger. Sur les bords de la rivière des Cygnes, les inondations, quelquefois nuisibles par leur impétuosité, couvrent les plaines d'un limon gras et productif.

En dernière analyse, la colonisation anglaise, dans l'Australie de l'est, du midi et de l'ouest, repose sur la base la plus solide, la plus durable : un sol fécond en ressources, soit agricoles, soit minérales. Dans le nord de l'île, la nature n'a pas doté le territoire du Port-Essington avec la même prodigalité, bien que le bananier, le pin, les arbres fruitiers des tropiques, l'*arrow-rout*, la canne à sucre, y viennent à peu près sans culture, et que les pommes de terre y aient une saveur très agréable. On ne connaît encore, il est vrai, que la péninsule Cobourg; peut-être une fertilité ignorée attend-elle plus loin les efforts du pionnier. Sans être insalubre, le climat de ce district ne convient pas aussi

(1) Albany avait été un moment une colonie pénale; mais on en a retiré les *convicts* aussitôt qu'elle a été comprise dans le gouvernement des possessions occidentales, après la création de la colonie de la rivière des Cygnes.

bien aux Européens que celui des autres établissemens anglais. Des fièvres y règnent communément parmi les colons; ces fièvres ne sont pas mortelles, mais elles affaiblissent la population et la prédisposent à des affections plus graves.

C'est principalement une pensée politique qui a conduit la Grande-Bretagne au Port-Essington. Nos ambitieux voisins ont voulu faire acte de présence dans le nord de la Nouvelle-Hollande, et s'assurer, en cas de guerre maritime, un excellent poste naval au sud de l'archipel indien et à portée des possessions hollandaises. En tout temps, ce petit golfe sera, d'ailleurs, un port de refuge très utile aux navires de commerce. La colonisation de cet établissement a été exclusivement militaire; le *convict-system* n'y a pas été importé. Quand on apprit à Sydney le projet dugouvernement, beaucoup de volontaires auraient désiré se joindre à l'expédition, avec la pensée d'aller trafiquer dans la Malaisie. Craignant de fomenter encore la manie des spéculations aventureuses qui agitait alors la Nouvelle-Galles du sud, l'autorité rejeta toutes les demandes et maintint à l'entreprise son caractère primitif. La nouvelle colonie pourra cependant devenir peu à peu une colonie commerciale. Un cercle semble même tracé autour d'elle pour ses relations futures. L'archipel oriental, voilà le champ ouvert à son activité. La ville de Victoria serait merveilleusement placée pour être un marché où s'échangeraient les produits de l'Australie contre ceux de l'archipel indien. On se hasarderait sans doute beaucoup trop, si on regardait déjà les visites annuelles d'une vingtaine de *prahus* malaises chargées de thé, de sucre, de poisson salé ou de riz, comme le prélude assuré d'un mouvement d'affaires considérable et prochain. Il est hors de doute néanmoins que, si le Port-Essington devient un point de relâche pour les paquebots à vapeur entre Singapore et Sydney, son importance s'augmentera rapidement. Quelles que soient les destinées commerciales de Victoria, les Anglais auront atteint leur but et empêché l'installation d'un peuple rival dans les parages septentrionaux de la Nouvelle-Hollande. Ils auront aussi avancé l'exploration minutieuse de toutes les côtes de l'île qu'ils poursuivent avec une si active persévérance.

L'accomplissement de ce grand travail hydrographique, l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre l'Inde et la Nouvelle-Galles du sud, la construction des chemins de fer, l'exploration de l'intérieur du pays, tels sont, en résumé, les projets qui se lient au développement des intérêts britanniques. Chaque jour pousse l'Angleterre vers la réalisation de ces idées d'avenir. Les germes semés dans ces contrées ont désormais trop d'énergie et de vitalité pour rester engourdis et immobiles. Des progrès plus larges, des résultats plus féconds, marqueront la période où l'Australie vient d'entrer en cessant d'être un réceptacle pour les bandits de la métropole. On verra que le travail libre vaut

mieux que le travail des condamnés, de ces vicieux esclaves blancs, et ne met pas ses services au même prix.

On est naturellement conduit à se demander si cette phase sera la dernière transformation politique de l'Océanie centrale. L'Angleterre n'est pas ici, comme dans les Indes, en présence d'une nation asservie, durement exploitée, et de marchands qui viennent faire leur fortune pour aller en jouir ailleurs. C'est une race issue du sang européen qui grandit sur ces rivages. Cet essaim vigoureux que le temps doit encore fortifier se remuera-t-il éternellement dans la sphère de la Grande-Bretagne? Ne voudra-t-il pas un jour vivre aussi de sa propre vie? Bien qu'une autre idée ait présidé à leur création, les colonies de la Nouvelle-Hollande ont une singulière analogie avec les anciens établissemens de l'Amérique du Nord. Nous avons vu sur le continent américain un peuple puissant et singulier sortir des émigrations anglaises : nous contemplons aujourd'hui sur des plages perdues au milieu du Grand-Océan le berceau de nations qui pourront un jour se distinguer aussi complétement de la souche primitive que les États-Unis d'Amérique. On verra surgir alors des dissidences plus graves et plus retentissantes que celles dont le conseil colonial est maintenant le théâtre. Si l'on analysait les tendances politiques de ces éleveurs de troupeaux et de ces marchands, on y découvrirait déjà des instincts républicains très vivaces et impatiens du joug. La force et la prudence de la métropole contiendront plus ou moins long-temps l'esprit de rébellion; mais peu à peu les liens se relâcheront, et l'indépendance, proclamée d'abord dans un club obscur ou dans un congrès illégal, finira par être écrite dans un traité solennel. Voilà l'avenir probable des grands établissemens britanniques de l'Australie, et surtout de la Nouvelle-Galles du sud.

Quels seront le caractère et le rôle de ce peuple affranchi? Débarrassée d'un principe corrupteur, la société coloniale se sera élevée, nous l'espérons, à une moralité plus rigide; elle s'inspirera de sentimens plus chrétiens. C'est la condition de sa future importance. Le génie mercantile et le goût d'une existence libre, exempte de ces entraves dont on se plaît à charger notre vieille civilisation, paraissent devoir former ses traits les plus saillans. Sous beaucoup de rapports, sa physionomie reproduira celle des Américains du nord avec moins de puritanisme extérieur, moins d'orgueil et plus d'aménité. La position géographique de l'Australie fera de cette population un intermédiaire naturel entre les idées européennes et le monde océanique. Si cette mission est dignement remplie, elle peut valoir à un peuple une belle place dans l'histoire de l'humanité.

A. Audiganne.

DE LA SITUATION ACTUELLE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LES SUBSISTANCES

ET

LA BANQUE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE. — LA BANQUE DE FRANCE.

« On peut regarder le prix de l'intérêt comme une espèce de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons, paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Cette pensée de Turgot, contre laquelle personne n'a jamais été tenté de s'inscrire, car elle est aussi vraie qu'admirablement exprimée, m'est revenue naturellement à la nouvelle que la Banque de France augmen-

tait d'un quart le taux de l'intérêt dans toutes les transactions où elle est partie. Du moment que la Banque de France a eu fait connaître cette détermination qui impliquait l'intention de réduire la quantité de ses avances au commerce, en même temps qu'elle en rendait les conditions plus onéreuses, tous les escompteurs de Paris ont été autorisés à accroître leurs prétentions au moins d'autant, et dans beaucoup de cas du double et du triple. Je ne dis pas assez, ils y ont été forcés, parce qu'ils viennent demander à la Banque d'escompter les effets du public manufacturier ou commerçant après qu'ils les ont revêtus de leur propre signature. Il y a donc eu une hausse générale du taux de l'intérêt à Paris, et, par une liaison obligée, la hausse s'est fait sentir dans les départemens. Tous les banquiers et toutes les banques du royaume ont dû imiter la Banque de France, ne fût-ce que parce qu'ils sont les uns et les autres en relations d'affaires avec elle ou avec ses comptoirs des départemens. Le taux de l'intérêt s'etant élevé en France dans toutes les affaires commerciales, le contre-coup s'en est fait sentir sur tous les grands marchés d'Europe. La banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte de 3 à 3 et demi. L'événement a eu des conséquences européennes, universelles; en un mot, la Banque de France peut être considérée comme ayant causé la hausse du taux de l'intérêt dans le monde entier.

Il est utile d'examiner si cette mesure de la Banque de France est un bien ou un mal dans les circonstances actuelles : le mal étant démontré, en supposant qu'il le soit, il importe de savoir s'il était nécessaire, inévitable, si la Banque de France a fait ce qu'elle avait de mieux à faire dans l'intérêt public et pour sortir elle-même de l'espèce d'embarras où elle se trouvait engagée.

Pour répondre à cette question, il faut avant tout savoir quelle est la nature de la difficulté qu'éprouve la France, quel est le genre d'embarras dont la Banque est affectée. Sur ce point, tout le monde est d'accord : l'industrie française est demeurée, autant qu'il pouvait dépendre d'elle, dans une situation normale. Il n'y a point eu de faute faite, aucune exagération dans notre production manufacturière, aucune spéculation folle de la part de notre commerce d'exportation. On ne signale nulle part un encombrement de produits; on n'a pas la moindre nouvelle d'expéditions démesurées vers les marchés éloignés, qui aient eu pour effet d'y avilir les prix, de renverser les espérances et de compromettre la fortune de nos négocians. Rien de ces écarts du génie commercial si communs en Angleterre, et que nos voisins désignent par le mot d'*overtrading;* point de ces débauches d'importation de mille produits de luxe pareille à celle qui a précédé aux États-Unis la grande crise de 1837 : notre tarif de douanes, avec les prohibitions dont il entoure notre territoire en guise de chausse-trapes, suffirait à y mettre bon

ordre, si l'esprit de prudence dont notre commerce est animé ne nous garantissait déjà. De la part des capitalistes, rien de semblable aux spéculations désordonnées des Anglais en 1825 sur les mines du Mexique et du Pérou, ou en 1835 sur les emprunts des états et des compagnies de l'Amérique du Nord, ou encore à celle qui, il y a vingt ans, fit construire tant de maisons et crouler tant de fortunes à Paris. Ainsi les effets de commerce dont se compose le portefeuille de la Banque, et qu'elle a choisis d'ailleurs avec un rare discernement, sont bons; ceux qu'on lui apporte chaque jour, représentant des transactions non moins sérieuses, non moins raisonnables, ne cessent pas de l'être. Du côté des commerçans, des manufacturiers, des capitalistes, la Banque n'a donc aucun sujet d'inquiétude. Y aurait-il quelque catastrophe à craindre du côté des chemins de fer? Non. Il n'y a pas de crise des chemins de fer dans ce qui se passe, je crois l'avoir démontré (1), et ce qui le prouve bien, c'est que les actions sont très peu offertes à la Bourse. Si elles ont baissé, ce n'est pas qu'elles soient avilies, c'est à peu près uniquement parce qu'auparavant elles étaient cotées trop haut; l'agiotage les avait portées au-delà de leur niveau naturel. Il y a rareté de titres sur le marché, la Banque le sait fort bien, et cette rareté subsiste non-seulement pour les actions de chemins de fer, mais pour nos fonds publics, puisque les spéculateurs, ne pouvant livrer ce qu'ils en ont vendu, sont contraints de payer pour qu'on leur en prête. De là ces taux de report qui sont presque sans exemple, mais qui attestent que le capital ne manque pas. De perturbation dans les finances de l'état, il n'y en a pas davantage. On ne parle point d'un nouvel emprunt; la dette flottante, au lieu de s'accroître, diminue, et, à peu près au moment où la Banque a pris le parti d'élever le taux de l'escompte, le ministre des finances, à qui on demandait des bons du trésor à six mois sur le pied de 3 pour 100 l'an, n'en voulait donner qu'à 2 et demi qu'on acceptait: ce n'est point d'un gouvernement gêné ni d'un pays travaillé par une crise. Ce qui caractérisait notre situation à cet instant, ce qui la distingue aujourd'hui comme alors, c'est dans le pays, à la suite d'une mauvaise récolte, une cherté momentanée de la vie qui rend pénible la condition des masses laborieuses, et, à l'égard de la Banque, une raréfaction du signe représentatif métallique due à ce qu'une certaine quantité d'écus a été prise dans les caves de la Banque pour aller au dehors payer une partie de l'importation extraordinaire des grains qui nous est nécessaire, ou pour se répandre dans le pays afin d'activer les travaux que le gouvernement a cru avec raison devoir organiser sur une plus grande échelle, afin d'offrir un gagne-pain aux populations nécessiteuses.

(1) Voyez la livraison du 1er février.

Le fait principal qui, dans la situation, domine tout le reste d'une immense hauteur est donc un enchérissement des subsistances. C'est assurément beaucoup pour les pauvres gens, pour ceux qui ont à gagner chaque jour leur pain et celui de leur famille à la sueur de leur front, mais en soi ce n'est pas du tout une crise commerciale ni financière, et, à proprement parler, c'est toute la difficulté. La rareté métallique éprouvée par la Banque n'en est qu'un accident. Je ne conteste pas, et je m'en expliquerai plus en détail tout à l'heure, que cet accident ne mérite d'être pris en grande considération; mais on doit poser en principe que tous les actes de la Banque, de même que ceux de l'administration publique, devaient se subordonner à la nécessité de parer avant tout à la pénurie que les élémens conjurés infligeaient aux masses populaires. Certainement la Banque devait faire de prompts efforts pour se tirer elle-même de peine, en admettant qu'elle y fût; mais il lui était interdit d'adopter aucune mesure qui pût retarder le soulagement des populations. Si, sous prétexte de ce qu'un redoublement d'activité dans les entreprises de travaux publics d'un bout à l'autre du royaume tend à faire sortir des caves de la Banque les écus dont celle-ci a besoin d'avoir une forte réserve, ce qui est vrai, le gouvernement eût ralenti les travaux au lieu d'ordonner, ainsi qu'il l'a fait, qu'on leur imprimât un redoublement d'activité, il n'y aurait eu qu'une voix à Paris et partout pour dénoncer au monde tant de démence. Les régens de la Banque se fussent unis, pour protester, à leurs concitoyens indignés. Et cependant, qu'on me permette de le dire, la mesure qu'a prise la Banque de France n'a-t-elle pas une tendance semblable à l'acte que je viens de supposer, par une hypothèse bien fictive, de la part de l'autorité publique?

Le mal était une cherté momentanée de la vie parmi les populations qui vivent de leur travail journalier, le remède est indiqué : il n'en est qu'un, c'est d'assurer le travail, ressource unique du plus grand nombre. Je comprends dès-lors très bien ce qu'a cherché à faire le gouvernement, le développement des travaux publics sur tous les points du territoire; en présence d'une cause extraordinaire de misère, le travail extraordinaire; mais on ne conçoit plus la conduite de la Banque. Pour reprendre les expressions de Turgot que je citais tout à l'heure, il fallait au moins maintenir cette espèce *de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse,* et la Banque n'a vu rien de mieux à faire que de l'élever dans une forte proportion.

La Banque dit qu'en cela elle a pris modèle sur la banque d'Angleterre qui, dans des circonstances semblables, à ce qu'on assure, a élevé le taux de l'intérêt. La banque d'Angleterre, d'abord, n'est point infaillible, elle s'est plus d'une fois trompée, et les plus habiles financiers de l'Angleterre lui ont quelquefois reproché hautement d'aggraver les crises qu'elle avait mission de soulager. Il ne faut imiter la banque

d'Angleterre que dans ceux de ses actes où elle a eu raison. La banque d'Angleterre a plus d'une fois élevé le taux de l'escompte, et elle a sagement fait en présence de certaines crises. C'est un procédé excellent pour contenir un écart auquel le commerce britannique se laisse aller volontiers, celui de l'excès d'entreprise. Dans ce cas, on conçoit tout de suite qu'en diminuant les facilités de crédit accordées à l'industrie en temps régulier, la banque prévienne des malheurs. C'est pour ce cas-là qu'a été fort à propos imaginé l'expédient de la hausse du taux de l'intérêt. En 1836 et dès 1835, lorsque l'Amérique, prenant pour de la richesse acquise les projets mis en avant par des spéculateurs téméraires, assaillait les manufacturiers anglais de commandes infinies, si la banque d'Angleterre avait augmenté son taux d'escompte afin de modérer l'activité irréfléchie des fabriques britanniques, ou si la banque des États-Unis, par le même moyen, restreignant les crédits qu'elle accordait, avait retenu tout un peuple qu'emportait son imagination, c'eût été parfaitement opportun, et une épouvantable secousse eût été épargnée au monde commercial. Mais qu'y a-t-il de commun entre notre situation actuelle et le déploiement abusif du commerce et des manufactures, l'*overtrading* pour lequel la hausse de l'escompte est un spécifique? En ce moment, chez nous faut-il ralentir ou accélérer le travail? A cette question nous avons répondu, et tout le monde répondra avec nous : Développons le travail afin que par la richesse ainsi créée les individus aient le moyen de supporter le surcroît de dépense qu'occasionne la mauvaise récolte, afin que la société supplée par son labeur productif à ce que les intempéries des saisons lui ont fait perdre. Lorsqu'on élève le taux de l'escompte, lorsqu'on provoque une hausse générale du taux de l'intérêt dans toutes les transactions, on restreint le travail, on produit le résultat qu'il fallait à tout prix conjurer.

La banque d'Angleterre n'est pas une autorité à citer sur ce point par la Banque de France, parce que ces deux grandes institutions font profession publique de procéder fort différemment pour leur taux d'escompte. La banque d'Angleterre paraît considérer le capital comme une marchandise dont l'usage, c'est-à-dire l'intérêt, éprouve d'un moment à l'autre des variations. Certainement, à mesure que les années marchent, le taux de l'intérêt tend à baisser, et il faut s'en féliciter, car c'est ainsi que se féconde de plus en plus l'industrie humaine et que la condition du travailleur s'améliore; mais cette dépression progressive ne se fait pas sans oscillations. A certains momens, la demande du capital excède l'offre plus qu'à d'autres instans. Le capital ou, comme on dit ordinairement, l'*argent*, qui était abondant hier, peut être accidentellement plus rare aujourd'hui. Alors on en cote provisoirement l'usage plus cher. La banque d'Angleterre, depuis un certain nombre d'années, s'est mise à tenir compte de ces variations dans l'abondance du

capital sur le marché, et, en conséquence, elle fait varier fréquemment son escompte, beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire; depuis dix ans, nous l'avons vu monter et descendre entre les deux extrêmes de 2 et demi et de 6. Et pourtant, lorsque la banque d'Angleterre agit ainsi, c'est bien moins pour se conformer à l'adage que le loyer d'un capital est une marchandise dont le prix, de même que celui de toute autre, se règle par le rapport de l'offre à la demande, que pour exercer sur le signe représentatif des valeurs une action régulatrice qui est infiniment plus dans les attributions de la banque d'Angleterre que dans celles de la Banque de France, telle qu'elle a été constituée jusqu'à ce jour, ainsi que nous aurons lieu de le faire voir plus tard. La Banque de France, s'arrêtant à une notion différente, a posé en principe que le taux d'escompte devait être fixe, qu'une fois arrêté, il devait demeurer indéfiniment immobile comme un roc. Ouvrez ses rapports annuels, vous y verrez cette opinion sans cesse exprimée. En 1844, par exemple, les capitaux affluaient sur la place de Paris, et beaucoup de personnes soutinrent que la Banque devait, une fois pour toutes, réduire de 4 à 3 le taux de ses avances. Dans le sein même de la Banque, cette idée avait trouvé de l'écho. La Banque refusa, et les censeurs, dans leur rapport annuel, s'exprimèrent en ces termes :

« Quelques actionnaires nous ont fait observer que la Banque, en diminuant le taux de son escompte, ferait venir une assez grande quantité de papier, non-seulement pour ne pas rendre cette différence onéreuse à ses intérêts, mais qu'elle serait de nature à augmenter ses bénéfices. Nous ne partageons pas cette opinion, et ne pouvons que vous répéter ce que nous vous avons dit précédemment sur la convenance de la fixité de ce cours de 4 pour 100 : qu'une expérience de plus de vingt ans en a fait sentir la sagesse et l'importance; qu'il assure au commerce la possibilité de satisfaire constamment à tous ses besoins d'argent dans les momens de pénurie et même d'embarras; que les temps de la grande abondance d'argent ne sont pas d'assez longue durée pour risquer, après avoir baissé le cours, de devoir le relever promptement, et que, dans ce moment surtout, des opérations qui sortent du cours ordinaire des affaires sont plus à redouter qu'une continuité de langueur (1). »

(1) Compte-rendu de la Banque de France, janvier 1845, p. 38. — Ainsi que le dit M. Odier dans ce rapport, ce n'est pas la première fois que cette opinion sur la fixité du taux de l'intérêt a été publiquement soutenue par la Banque. Voici une autre citation : « Si une expérience de vingt années n'avait pas prouvé d'une manière décisive les avantages de la fixité du taux de l'escompte par la Banque, on aurait pu croire à la convenance de l'établir au-dessous de 4 pour 100; mais, outre que ce cours n'est pas trop élevé, comparé à celui que rendent les valeurs du gouvernement, à celui des placemens sur hypothèques, au cours de l'intérêt de l'argent sur les autres grandes places de l'Europe, la certitude pour le commerce de trouver constamment de l'argent sur de bonnes valeurs,

Ainsi, quand on presse la Banque d'abaisser le taux de son escompte, ce qui l'exposerait à ne recevoir que 3 là où elle prenait 4, quoiqu'elle dût avoir aussi l'espérance fondée de voir la recette de 3 se multiplier plus que celle de 4, elle refuse en disant que, plus tard, on pourrait avoir à le relever et que ces oscillations seraient mauvaises. Comment se fait-il que le danger s'évanouisse, quand il s'agit pour la Banque de toucher non plus 3, mais bien 5 au lieu de 4? On maintenait le taux de 4 dans les temps d'abondance pour le conserver aussi, disait-on, dans les *momens de pénurie et même d'embarras*. La voilà cette *pénurie et même* cet *embarras;* qu'est devenue la promesse faite au public? Ces contradictions ont été vivement relevées, et, si la Banque n'avait pas une réputation de loyauté aussi bien établie, elles lui auraient déjà porté un grand préjudice.

Pour que la Banque eût été en droit de se porter à cette extrémité malgré le mécontentement et la gêne qu'elle allait répandre, malgré les engagemens répétés de laisser à 4 le taux de l'escompte, dans les temps de *pénurie et d'embarras*, par la même raison qu'elle persistait à l'y maintenir au milieu de l'abondance, il faudrait qu'elle eût pu alléguer l'excuse d'une nécessité impérieuse, inexorable, qu'elle n'eût trouvé aucune autre porte ouverte pour échapper à quelque calamité. C'est ce qu'il convient de voir; mais d'abord il est nécessaire de rappeler ici sommairement les notions les plus accréditées sur la mission des banques, sur leur manière de procéder, et sur les règles qu'elles ont à observer.

Les banques sont devenues avec le temps bien autre chose que ce qu'elles étaient à leur début. De même que le banquier fait aujourd'hui une autre figure que le Juif ou le Lombard qui se tenait jadis à la porte des temples, et sur son petit *banc* de bois changeait contre la monnaie courante les pièces étrangères ou d'un ancien aloi, de même les banques, de leur niveau primitif de simples dépôts où les particuliers mettaient en sûreté leurs espèces et où l'on trouvait à emprunter sur des gages matériels, se sont élevées au rang d'institutions dispensatrices du crédit, arbitres du commerce et de l'industrie des plus grandes nations. Au surplus, une métamorphose pareille s'est produite dans tout ce qui tient à l'industrie. Quelle distance n'y a-t-il pas, par exemple, de ce pauvre forgeur de fer qui allait par monts et par vaux, cherchant des gîtes de minerais qu'il grattait à la surface, et por-

à un taux égal et modéré, est un point si important pour la sûreté des opérations et le maintien du crédit, qu'il doit faire passer sur la possibilité d'avoir momentanément l'escompte au-dessous de 4 pour 100, surtout quand il y a certitude qu'il faudrait l'élever dans les momens de gêne ou d'embarras qui ne reviennent que trop souvent. Aucun des membres du conseil général de la Banque n'a pensé qu'une pareille proposition puisse être remise en délibération dans l'intérêt fort éventuel d'une augmentation de produits. » — Rapport des censeurs sur l'exercice 1841, page 28.

tant sur ses épaules le soufflet avec lequel il excitait le feu, à ce puissant maître de forges qui, dans ses seuls ateliers, fait deux ou trois fois autant de fer qu'en pouvait consommer l'empire romain, et que, dans ces derniers temps, nous avons vu, en Belgique, peser sur le gouvernement jusqu'à lui faire demander l'union douanière avec la France, et chez nous signifier impérieusement qu'il ne voulait pas de cette union! La plupart des anciennes banques, et d'abord celle de Venise, la première de toutes (elle date de 1157), et celle de Gênes, qui est de 1407, naquirent des embarras des gouvernemens. Pour obtenir de l'argent dans des temps de guerre où le trésor public était épuisé, l'état concédait à des capitalistes devenus ses créanciers, à titre de gratification, un privilége, tel que celui de servir de caisse générale où les commerçans déposaient leurs espèces, et de faire au commerce des prêts sur dépôts. A Venise et à Gênes, il n'y avait pas de billets de banque. Les crédits que la banque accordait aux négocians en échange des valeurs qu'ils déposaient chez elle n'étaient représentés que par des chiffres inscrits sur les registres de la banque et rendus authentiques. La banque de Stockholm, qui est de 1557, paraît être la première où l'on ait eu, même à demi, la notion du billet de banque actuel. Les récépissés délivrés par cette institution aux négocians qui avaient des fonds chez elle circulaient à peu près comme argent comptant dans toute la Suède et étaient reçus en paiement des marchandises. Mais le billet de banque régulier, le billet de banque en coupures rondes et uniformes, le billet de banque assimilé au numéraire, n'apparaît qu'avec la banque d'Angleterre fondée en 1694, presque aussitôt après la révolution qui renversa les Stuarts. La banque d'Angleterre, de même que celles de Venise et de Gênes, dut son origine aux difficultés financières qu'éprouvait le gouvernement. Une des conditions de son existence fut que le capital tout entier (il était de 1,200,000 liv. sterl., environ 30,000,000 fr.) serait prêté à l'état. La banque d'Angleterre fut dès l'origine ce qu'elle a continué d'être, un engin de gouvernement se chargeant pour le compte de l'état de différens services financiers, tels que celui du paiement des intérêts de la dette publique. Un de ses principaux objets fut alors comme aujourd'hui de faire des avances à l'état dans les momens critiques et même en temps ordinaire, au moyen des billets de banque qu'elle fait circuler. C'est elle qui négocie les bills de l'Échiquier analogues à nos bons du trésor, sortes d'effets à trois ou six ou douze mois de date que l'état émet et qui font partie de la *dette flottante*. La banque d'Angleterre eut parmi ses attributions l'escompte des effets de commerce, c'est-à-dire l'échange de ces effets avant leur échéance contre des billets, en retenant une prime proportionnée au temps qui reste à courir : innovation féconde, ignorée jusque-là de toutes les banques, de celles d'Amsterdam, de Hambourg, de Nuremberg, comme de celles de Venise et de

Gênes. Sous beaucoup de rapports, la banque d'Angleterre offrit un immense progrès dans l'organisation du crédit, ce qui n'empêcha pas l'auteur du projet, Patterson, d'aller mourir de misère dans l'isthme de Darien, où il était allé fonder une colonie.

Primitivement donc, la création d'une banque était le plus souvent une manière d'acquitter une dette contractée par l'état envers des capitalistes, un expédient de trésorerie. On créait une machine au moyen de laquelle on se procurait quelque argent pour le présent et on se réservait la vague espérance d'en obtenir à l'avenir. Le génie de l'industrie, pour qui se préparaient, sans qu'elle en eût conscience elle-même, les plus grandes destinées, se prêtait avec souplesse à ces exigences des gouvernemens; il corrigeait lentement, dans ses nouveaux essais, les imperfections qui venaient à être reconnues dans les premières tentatives; il tâchait de dégager les institutions de crédit des élémens parasites ou étrangers qui y avaient été associés par l'avarice et la détresse des gouvernemens, ou par l'imagination mal réglée des faiseurs de projets. Peu à peu l'on a appliqué les règles du raisonnement et la méthode d'une sévère analyse à ce qui n'était d'abord qu'une pratique incertaine et confuse. On est ainsi parvenu à fixer un petit nombre d'idées claires, que le simple bon sens aurait suggérées, si le bon sens n'était la dernière autorité que les hommes consultent dans leurs plus grandes affaires.

Les banques sont avant tout des institutions de crédit commercial. L'accessoire est ainsi devenu le principal. Le crédit est l'acte par lequel les capitaux sont transmis des mains de celui qui ne sait pas, ne veut pas ou ne peut pas les faire valoir, dans celles du producteur qui est apte à s'en servir pour la création d'une richesse nouvelle. Par le crédit, les ressources qu'a amassées le travail antérieur servent à féconder le travail présent. Le crédit peut exister sans les banques : entre le propriétaire du capital et le producteur, il y a eu et il y a encore un intermédiaire fréquemment employé, le banquier; mais les banques publiques, les grandes banques de l'ordre de la Banque de France, sont appelées à remplir ce rôle sur une échelle beaucoup plus étendue, sous certaines règles générales sévèrement observées. Un banquier accorde des crédits individuels, ce qu'on nomme des crédits à découvert, en se fondant sur la confiance que méritent le caractère et la capacité de la personne. Un banquier fait des avances sur consignation de marchandises, quelle que soit la nature de celles-ci. Les banques se bornent à peu près à faire des avances sur des lettres de change, engagemens individuels à échéance prochaine, qui représentent une transaction accomplie entre deux personnes, et elles n'admettent ces effets à l'*escompte,* c'est le nom que prend alors l'opération de crédit, qu'autant qu'ils sont revêtus de plusieurs signatures; la Banque de France exige

qu'il y en ait trois. Les banques ne font pas ou font très rarement des avances sur marchandises; la Banque de France, jamais. Seules entre toutes les marchandises, les matières d'or et d'argent sont admises par les banques comme des gages suffisans pour justifier une avance à un particulier; on fait la même faveur à certains titres de fonds publics, et surtout aux rentes sur l'état (1). Ces précautions multipliées sont commandées aux banques par le besoin qu'elles ont d'inspirer une très grande confiance, afin que les billets qu'elles lancent dans la circulation soient admis sans difficulté à l'égal des espèces métalliques. Ainsi un banquier peut et doit être plus facile qu'une banque quand il s'agit d'accorder du crédit à un individu; mais un des plus grands services que rend une banque comme la Banque de France, le plus signalé de tous, est de régler, par la grandeur de ses opérations, le taux de l'intérêt chez toute une nation, et de le tenir à un niveau de plus en plus bas, ce qui, pour revenir aux belles paroles de Turgot, a pour effet incessant de rendre *à la culture des plages immenses*, dans les régions indéfinies qu'offre l'industrie aux facultés humaines.

C'est cette baisse du taux de l'intérêt qui fait l'excellence des banques. C'est là que réside leur grande vertu politique et sociale, la puissance d'affranchissement qu'elles exercent envers les hommes voués au travail. Dans les sociétés antiques, l'industrie est esclave. Tous les produits qu'elle crée sont pour le patricien qui la tient dans sa geôle. Le producteur n'a pour lui que tout juste la misérable pitance qui doit l'empêcher de mourir de faim. De nos jours, à la faveur du crédit, le producteur dispose du capital d'autrui comme s'il était sien, et il en recueille les fruits, sous la seule réserve de servir un intérêt qui est de plus en plus modique, à mesure que les capitaux se multiplient dans la société et que les banques remplissent leur destination suprême, la réduction du taux de l'intérêt.

Comment les banques parviennent-elles à remplir leur rôle d'institutions de crédit? comment s'en procurent-elles les moyens? Ces moyens une fois obtenus, comment en tirent-elles le plus grand effet?

Une banque d'abord a un capital à elle, versé par les actionnaires. Cependant ce capital ne sert pas aux opérations de la banque, du moins chez les grandes institutions européennes. Le capital de la banque d'Angleterre, qui est actuellement de 280 millions, a été tout entier remis à l'état. Le capital de la Banque de France a été successivement placé en rentes, et il est resté sous cette forme. Il est ainsi, pour le com-

(1) Indépendamment des rentes 5, 4 et demi, 4 et 3 pour 100, la Banque de France fait des avances sur les *actions des canaux*, mais ces titres représentent un emprunt de l'état; sur les obligations de la ville de Paris; sur les traites de coupes de bois de l'état qui sont considerées comme un titre commercial excellent; sur les bons de la Monnaie, qui équivalent à des matières d'or et d'argent.

merce, comme s'il n'existait pas. Pourquoi la Banque a-t-elle un capital, si ce n'est pas pour s'en servir? De la part de la banque d'Angleterre, cette distraction du capital s'explique; l'institution ne fut autorisée à l'origine et confirmée dans la suite que parce qu'elle offrait à l'état l'occasion de se procurer une forte somme. Elle n'était pas libre de ne pas s'y prêter. La Banque de France, au contraire, a acheté des rentes parce qu'elle l'a voulu, et ne les conserve que parce qu'il lui plaît. Si, par aventure, la Banque peut momentanément se passer d'une partie de son capital et qu'elle en achète des rentes, c'est tout simple; mais de là à avoir et à garder en rentes une somme supérieure même à son capital, il y a fort loin (1). On comprend que la Banque tienne à avoir en dehors de ses opérations un certain capital qui soit aux yeux du public une sorte de cautionnement, et par-delà encore un fonds de réserve pour parer à des éventualités, afin de ne pas avoir à entamer le capital à la suite de dépenses imprévues. Ce n'est cependant pas une raison pour détourner de la mission assignée à la Banque la totalité ou la majeure partie de son capital. Il faut surtout qu'au premier signal d'embarras public la Banque soit prête à réaliser ses rentes afin d'en employer le montant à soutenir le commerce.

Privées ainsi, dans leurs opérations, du secours de leur capital par la volonté impérative du gouvernement ou par leur propre choix, les banques, telles que celle de France et celle d'Angleterre, se procurent le moyen de faire des avances par une double voie : en monnayant les engagemens qu'elles escomptent, et en attirant à elles, par la confiance qu'elles inspirent, la plus grande partie possible du capital qui reste stagnant à l'état de numéraire dans les coffres-forts des particuliers et dans le trésor public.

On a justement qualifié l'escompte en disant que c'était un monnayage des engagemens qui ont été contractés par l'industrie à la suite de transactions réelles. A ces effets de commerce, la Banque substitue un titre qui, dans l'opinion commune, est du numéraire, et qu'on peut en effet venir immédiatement convertir en espèces dans ses bureaux, mais que cependant on garde tel quel, parce qu'on a foi dans la Banque, jusqu'au moment où, pour s'acquitter de sommes moindres que celles qui répondent aux billets de banque, on est forcé de les changer contre des écus. Une banque, du moment qu'elle est investie de la faculté d'émettre des billets au porteur et à vue, fait donc l'office d'hôtel des monnaies. Il n'est peut-être pas superflu ici de faire remarquer combien la monnaie de papier qu'émet la banque diffère du papier-monnaie dont se sont servis des gouvernemens réduits aux dernières

(1) Le capital est de 67,900,000 fr. La Banque possède 2,952,585 fr. de rentes 5 pour 100, y compris 500,000 fr. de rentes composant le fonds dit de réserve. Au cours de 120, le capital correspondant est de 71 millions.

ressources. Derrière la monnaie de papier de la banque, au moyen des lettres de change ou engagemens que la banque a dans son portefeuille, existent des valeurs bien réelles, des produits de toute sorte, matières premières ou objets manufacturés, qui sont des richesses au même titre que l'or et l'argent, à ce point qu'ils composent presque tout ce que possède le peuple le plus riche du monde. La monnaie de papier de la banque est l'exacte représentation d'une quantité déterminée de ces objets. Le billet de banque, lorsque la banque ne s'en est pas laissé imposer, représente ces vins, ces blés, ces cuivres, ces fils ou ces tissus de coton ou de lin, de soie ou de laine, dont je puis retrouver la trace avec les lettres de change que la banque a dans son portefeuille, et auxquels, depuis la transaction, le travail a ajouté une utilité nouvelle, qui se traduit par un accroissement de valeur. Au contraire, derrière le papier-monnaie, il n'y a, le plus souvent, que la vague promesse d'un gouvernement aux abois.

On s'est servi d'une autre formule heureuse pour caractériser l'acte que fait une banque lorsqu'elle escompte; on a dit que c'était une opération d'assurance. Une transaction avait eu lieu entre deux particuliers, l'un vendeur, l'autre acheteur. En escomptant l'engagement individuel souscrit par l'acheteur, la Banque remplace un titre que le public n'aurait pu accepter contre d'autres titres connus de tout le monde, acceptés sans hésitation, et dont elle répond : une banque est un assureur qui prend la responsabilité d'une transaction privée moyennant une faible prime, de sorte que le taux de l'escompte comprend, comme une de ses parties intégrantes, une prime d'assurance. Ce rôle d'assureur exige que la banque soit vigilante et bien informée, qu'elle s'attache à n'escompter que les effets représentant des transactions véritables, derrière lesquelles il y ait un travail ou une création d'utilité (1).

Il appartient à une grande banque telle que la Banque de France de modérer et de stimuler tour à tour, selon les besoins, le commerce du pays où elle est établie. C'est une des destinations qu'assigne aux banques le législateur, quand il les institue; le rôle d'escompteur ou d'assureur qu'elles exercent leur en donne le pouvoir. Il convient donc qu'elles le remplissent sur la plus grande échelle, et particulièrement à l'égard des maisons sur lesquelles tout le monde se modèle, dont les producteurs recherchent le patronage ou l'intermédiaire. C'est

(1) L'assimilation des banques aux établissemens d'assurances est un des traits qu'on trouve en grand nombre dans une notice sur *l'organisation des banques*, publiée dans la *Revue de Paris* en 1840 par M. Olinde Rodrigues. Dans cet écrit, M. Rodrigues a trouvé le moyen de présenter en vingt-cinq pages l'ensemble des idées les plus avancées et en même temps les plus exactes et les plus pratiques sur le sujet qu'il traitait. Cette œuvre courte et substantielle dénote l'homme exercé à manier les idées générales et non moins familier avec tous les détails de la pratique.

donc un devoir pour une banque centrale d'adopter des règles telles que le papier des premières maisons vienne à elle, se fasse escompter chez elle régulièrement; autrement la banque est infidèle à ce qu'on pourrait appeler l'un des principaux articles politiques de son contrat. Pour cela, il est un moyen aussi simple qu'efficace; la banque n'a qu'à abaisser son taux d'escompte assez pour que le meilleur papier commercial recherche d'être escompté par elle. Si les effets porteurs des meilleures signatures trouvent couramment à s'escompter à 3 pour 100, il faut que la banque se contente de 3. Voilà donc un nouveau motif pour qu'une banque tienne le taux de son escompte au plus bas niveau possible. Répétons-le, telle est leur mission la plus importante, la plus immédiate, la plus sacrée; c'est par cette baisse qu'elles agissent le plus sur la société et lui font le plus grand bien qu'on puisse attendre d'elles. La définition la plus pratique et la plus philosophique des banques consiste à dire que ce sont des institutions destinées à réduire le taux de l'intérêt dans l'ensemble des transactions.

Sans nous étendre davantage pour le moment sur la faculté de monnayage qu'exerce une banque, passons à la seconde attribution, corrélative de celle-ci, celle d'attirer à soi autant qu'elle le peut la portion de la richesse sociale qui est stagnante à l'état de numéraire. Les espèces dont on n'a pas le placement immédiat ou qu'on garde en caisse pour les besoins courans peuvent se rendre à la banque pour plusieurs motifs : elles y sont en sûreté plus que chez des particuliers, et, pour les règlemens de compte de maison à maison, il est plus commode et plus expéditif que les fonds de caisse soient à la banque. Ce n'est plus dès-lors qu'une affaire d'écritures fort rapides; la banque n'a qu'à *transférer* au compte de celui-ci une partie de ce qui figurait à l'actif de celui-là. Ces dépôts, nommés *comptes-courans,* sont d'une grande utilité pour la banque. C'est ainsi, en effet, qu'il lui vient naturellement des espèces en quantité suffisante pour garantir le remboursement à vue de la partie de ses billets en circulation qui peut se présenter pour être changée, et même au-delà. Du même coup la société fait un profit. Les capitaux qui resteraient stériles dans les caisses des maisons de banque ou de commerce, dans les coffres-forts des particuliers, reçoivent une destination utile, ils circulent ou donnent de l'impulsion à la circulation. En cela, notre patrie est, on doit le reconnaître, bien en arrière de quelques autres nations. A Londres, à Birmingham, à Manchester, les particuliers, ceux-là même qui ne sont point dans les affaires, ne savent plus ce que c'est que d'avoir chacun sa petite caisse dans un des tiroirs de son secrétaire. On a son capital, petit ou gros, chez un banquier, et celui-ci de son côté délivre son numéraire à la banque d'Angleterre, lorsque c'est à Londres, à l'une des banques locales, lorsque c'est en province. Dans tout paiement domestique, on s'acquitte avec un bon (*check*) sur

son banquier. Aux États-Unis, c'est de même; les citoyens n'ont d'argent chez eux que comme monnaie de poche; encore, à cause des coupures excessivement faibles des billets de banque (je me souviens d'en avoir vu à Charleston de douze *cents* et demi ou 66 centimes), le mot d'argent doit-il ici ne pas être pris à la lettre. Ainsi, dans les pays qu'occupe la race anglo-saxonne sur l'un et l'autre continent, le numéraire qui n'est pas actuellement employé à effectuer un paiement est presque en entier remis aux institutions de crédit qui le font valoir pour le bien général.

De ce côté donc, nous avons sur les peuples d'origine anglo-saxonne un désavantage trop incontestable. Une valeur de plus d'un milliard probablement est retenue chez nous, sans nécessité, à l'état improductif, et notre numéraire pourrait être diminué d'autant si nous contractions d'autres habitudes, sans que la production de la richesse en éprouvât la moindre atteinte. Il y a ainsi un capital de plus d'un milliard qui est frappé de stérilité et que nous pourrions ajouter aux forces vives du pays. Ce n'est pas seulement à cause de l'usage où nous sommes d'avoir chacun une caisse à domicile, c'est aussi bien par l'effet d'un malheureux penchant à thésauriser l'or et l'argent qui nous a été légué par des temps où la défiance extrême n'était que de la prudence. Combien n'y a-t-il pas encore de personnes en France, même à Paris, qui ne croient de richesse sûre que les écus qu'elles ont sous leurs mains, celui-ci dans une cachette, comme le mystérieux don Bernard de Castil-Blazo, dont Gilblas fut un moment le valet de chambre, celui-là enfouis sous terre dans sa cave, d'autres dans leurs paillasses! Les caisses d'épargne, à Paris au moins, ont commencé de faire reparaître au jour beaucoup de ces petits trésors accumulés par de pauvres gens, mais la caisse d'épargne n'est pas à l'usage de tout le monde. Lorsque l'éducation publique sur ce point sera un peu mieux faite, on verra se diriger vers la Banque des valeurs considérables.

Aujourd'hui, quel motif a-t-on pour livrer ses écus à la Banque, autre que la crainte d'être volé, lorsqu'on n'est pas un commerçant en compte ouvert avec beaucoup de monde? Aucun assurément, puisque la Banque ne sert aucun intérêt des dépôts qu'on lui confie. On préfère acheter des bons du trésor, qui rapportent 2 et demi à 3 pour 100, lorsqu'on en rencontre d'une échéance convenable. Quelques personnes prennent des billets de la caisse Gouin ou de la caisse Ganneron qui produisent un intérêt. C'est lorsqu'on ne trouve rien de mieux qu'on s'adresse à la Banque de France, comme à un pis-aller.

On acquiert l'idée du peu de temps pour lequel chacun met de l'argent à la Banque, sous le régime actuel, en évaluant l'espace moyen qui sépare, pour chaque franc déposé, un transfert du suivant. Pour cela, il suffit de comparer la somme qui représente le mouvement général des *viremens* opérés du compte de l'un au compte de l'autre, à la

somme moyenne sur laquelle ces viremens sont effectués. En 1845, le total de la somme a été de 9 milliards 143 millions, et le total de ce qui a été remis à la Banque en compte-courant par les particuliers, calculé d'après le milieu entre le maximum et le minimum, a été moyennement de 82 millions. Par conséquent, chaque franc est passé d'un compte à un autre cinquante-six fois dans l'année, ce qui suppose un transfert tous les sept jours. En 1844, l'intervalle avait été moindre encore, pas tout-à-fait de six jours. Ainsi, en moyenne, c'est pour une semaine tout au plus qu'aujourd'hui on livre à la Banque des capitaux en compte-courant. Cette circonstance ne contribue pas peu à limiter les ressources et par conséquent les opérations possibles de la Banque. Nous sommes ainsi conduits à cette règle : une banque centrale comme la Banque de France doit faire des efforts et se mettre en frais pour attirer à elle une plus forte part du capital en numéraire qui est à l'état de repos, ou qui cherche, sans l'avoir encore trouvé, un emploi définitif.

On voit ainsi comment le mécanisme d'une banque roule tout entier sur ce double pivot : le monnayage qui lui est attribué et l'usage adopté par les chefs de maison de lui verser en compte-courant leur argent disponible qui a une destination très prochaine; mais, pour mieux éclairer la discussion de ce qu'a fait la Banque de France et de ce qu'elle aurait pu faire, quelques développemens de plus ne seront pas superflus. Étendons-nous donc davantage sur celle des attributions des banques qui consiste à émettre des billets assimilés à la monnaie, protégés à ce titre par la loi d'une manière toute particulière. Pour parler nettement, c'est le droit de battre monnaie avec du papier qui leur est ainsi délégué, et c'est à la lettre que j'ai dans ce qui précède employé le terme de monnayage. Ce n'est donc rien moins qu'un des plus précieux attributs de la souveraineté publique dont elles sont investies, et elles y trouvent la source principale de leurs profits. Supposons qu'une banque avec un capital de 1 million ait en circulation 4 millions en billets; les choses se passent comme si, au lieu de 1 million de capital effectif, elle en possédait 4, ses profits sont quadruplés. La banque de Lyon qui, avec un capital de 2 millions, a une circulation de 12 ou 15 millions, fait ainsi de magnifiques bénéfices.

La circulation des billets ne profite pas moins au public. Une banque qui voit ses profits se proportionner à un capital triple ou quadruple de celui qu'ont fourni ses actionnaires, peut sans effort se contenter d'un taux d'escompte modeste. Si, pour une mise de fonds d'un million, le privilége de circulation dont vous a investi l'autorité vous met à même de toucher l'intérêt qui répond à quatre, à votre tour vous pouvez, vous devez être très facile sur le taux de l'intérêt. Au taux légal, votre million tout seul vous aurait rendu 5. A 3 pour 100, 4 millions, car les choses se passent exactement comme si vous les aviez, vous rapporteront 12. Retranchez 2 pour les frais d'administration, il reste un béné-

fice net de 10. La position reste donc excellente pour vous, et vous pouvez être généreux à bon marché. C'est ainsi que la circulation des billets doit contribuer à la baisse du taux de l'intérêt, et il n'y a pas de plus fort argument pour la légitimer.

C'est, en effet, un des traits les plus saillans de l'histoire des banques modernes que leur création a toujours été suivie d'une réduction du taux de l'intérêt. On a toujours attendu d'elles ce service, et constamment elles l'ont rendu aussitôt, comme si elles avaient eu un talisman. On en peut voir la preuve remarquable dans les récits de tous les écrivains financiers au sujet de la création de la Banque de France au commencement du siècle, de l'ancienne caisse d'escompte sous Louis XVI, de la première banque de Law sous la régence ou de la banque des États-Unis en 1791. De même pour la banque d'Angleterre.

La circulation des billets a une autre utilité. Comme instrument des échanges, elle remplace partiellement, et dans une mesure qu'il est possible de régler de manière à écarter tout danger, les métaux précieux qui coûtent cher par du papier qui ne coûte rien. « L'or et l'argent qui circulent dans un pays, dit Adam Smith, peuvent se comparer précisément à un grand chemin qui, tout en servant à transporter au marché tous les grains et les fourrages du pays, ne produit pourtant par lui-même ni un seul grain de blé ni un brin d'herbe. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière une espèce de grand chemin dans les airs, donnent au pays la facilité de convertir une partie de ses grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres à blé, et d'augmenter par là son produit territorial et le revenu de son travail. »

Par d'autres détails de leur mécanisme, par les habitudes qu'elles inspirent, par les méthodes qu'elles introduisent pour les règlemens de compte, les banques augmentent cette action d'amoindrissement qu'exerce la circulation des billets sur le numéraire métallique. C'est une erreur populaire fortement enracinée, qu'il existe une relation assez étroite entre le degré de la richesse d'un pays et la quantité de numéraire métallique qu'on y rencontre. Les métaux monnayés, après que leur apparition en grande quantité a été chez un peuple jusque-là peu industrieux un signe de l'augmentation du travail et des transactions que le travail engendre, et à ce titre un signe de prospérité, s'éloignent ensuite parce que la monnaie de crédit en papier, ou, plus simplement encore, un système de comptes-courans dans les bureaux d'une maison de banque ou dans ceux d'une institution se substitue aux espèces d'or et d'argent, au grand avantage du pays. Les peuples les plus riches finissent par être ceux qui, toute proportion gardée, emploient le moins de métaux précieux à l'état de monnaie. La diminution s'opère d'une double manière. Ce sont d'abord les réserves métalliques des particuliers dont l'usage des banques restreint chaque jour la masse, c'est

ensuite la réserve même des banques qui ne doit plus servir qu'au roulement des appoints monétaires réduits, en vertu de l'extension de la monnaie de papier, à une faible quotité. L'Angleterre, qui est deux ou trois fois plus riche que nous, a trois fois moins de métaux monnayés.

Mais aussi cette même circulation est le côté vulnérable des banques, et c'est par là que le plus souvent elles ont été forcées, frappées à mort. Les billets de banque ne passent comme de la monnaie que parce que le public peut à volonté les échanger dans les bureaux de la banque contre des espèces sonnantes. Lorsqu'une banque a commis l'imprudence d'en émettre une trop forte quantité, ils lui reviennent inévitablement pour subir l'échange. L'encaisse métallique dont une banque doit toujours être bien pourvue pour faire face à ces demandes de remboursement s'épuise, et la banque ainsi peut se voir exposée même à suspendre ce remboursement. Réduite à cette extrémité, il faut qu'elle cesse ses opérations, et la communauté commerciale tout entière en est ébranlée. Des événemens de force majeure peuvent avoir les mêmes résultats qu'une trop forte émission de billets, en venant tout d'un coup troubler profondément le rapport accoutumé des billets en circulation à l'actif métallique.

Lorsqu'une banque importante est ainsi forcée de suspendre les paiemens en espèces, c'est presque toujours pour elle un malheur dont elle ne se relève pas, et pour la communauté tout entière un dérangement bien fâcheux, quelquefois un désastre. Les États-Unis en ont fait la triste expérience de 1812 à 1819 et de 1837 jusqu'à 1840 au moins. A cette époque, la plupart des banques américaines ont été contraintes à suspendre leurs paiemens en espèces, et un bouleversement des fortunes s'en est suivi. Il faut dire que cette suspension des paiemens de la part d'une banque dominante ou d'un système entier de banques indépendantes n'a jamais eu lieu qu'à la suite de fautes graves dont le pays était plus ou moins complice, dont il avait été ordinairement le provocateur. La suspension dans ce cas est un symptôme du désordre et non pas la cause déterminante. Le symptôme cependant occasionne communément de tels ravages dans l'économie sociale, qu'on doit le regarder comme étant en soi un mal très pernicieux. La perturbation affecte alors le signe représentatif des valeurs, d'autant plus que les billets de banque circulaient en plus grande quantité. Le signe représentatif étant vicié, les transactions s'opèrent sur des bases incertaines, le commerce porte à faux, c'est un jeu et non un cours régulier d'échanges. Il n'en faut pas davantage pour que tout le monde soit ruiné l'un après l'autre (1).

(1) Quand une banque est hors d'état d'échanger les billets contre des espèces, elle doit cesser ses opérations, puisqu'elle n'est autorisée que sous la condition de faire cet échange à la volonté des porteurs de billets, et le public même ne voudrait plus prendre de billets qu'il n'aurait pas la faculté de se faire rembourser ainsi. Cependant, lorsque la

On s'est appliqué soigneusement à rechercher quelque remède sûr contre de pareils malheurs. Les grands états se sont mis en quête chacun d'une organisation des banques qui pût les prévenir. Les États-Unis avaient leur solution, qui n'était que médiocre, celle d'une banque centrale créée par les pouvoirs fédéraux, au milieu de plusieurs centaines de banques instituées par les états, en vertu de leur souveraineté locale. Deux fois cependant ils ont brisé, non sans avoir à s'en repentir, cette banque supérieure qui contrôlait passablement les autres; actuellement ils restent avec près d'un millier de banques indépendantes les unes des autres, sans cesse à deux doigts de l'anarchie financière. La Grande-Bretagne, depuis 1844, a reçu de sir Robert Peel les germes d'une organisation forte qui, un jour, ne laissera plus circuler que les billets de la banque d'Angleterre. Dans le sein même de celle-ci, l'attribution de l'émission des billets a été complétement séparée de celle des avances au commerce, et confiée à une administration à laquelle la loi a tracé des instructions rigoureuses. En France, la circulation des billets est si restreinte encore, qu'elle n'a pu appeler de la part de l'autorité un ensemble de mesures spéciales, l'adoption d'un régime bien arrêté.

La valeur minimum admise pour les billets de banque est un des plus intéressans sujets qu'on puisse traiter à l'occasion des institutions de crédit commercial. Elle détermine le montant de la somme en billets que la circulation comporte, et par conséquent elle règle l'étendue des affaires que la banque peut embrasser, le point jusqu'où elle peut abaisser le taux de l'intérêt. Un billet de banque remplace commodément pour le public un sac de même valeur en écus, et circule, comme ferait le sac, de main en main jusqu'à ce qu'il arrive à une personne qui ait besoin de diviser la somme. Alors il va s'échanger contre des espèces dans les bureaux de la Banque ou chez le changeur, qui s'en est fait le substitut. On voit par là que, lorsque les billets ont une grosse

banque n'a que de bons effets dans son portefeuille, la liquidation, qui suit naturellement la suspension des paiemens en espèces, doit se faire sans aucune perte, non-seulement pour les porteurs de billets, mais même pour les actionnaires de la banque; car le gage qui répond des billets émis par la banque, et qui représente le capital de l'institution, se trouve bon. Malheureusement, dans la plupart des cas, lorsqu'une banque en vient à la suspension des paiemens en espèces, c'est qu'elle a déjà fait de mauvaises affaires, et qu'elle a son portefeuille rempli de valeurs plus que douteuses. Alors la liquidation peut ne fournir même pas assez pour rembourser intégralement les porteurs de billets, en sacrifiant complétement les actionnaires. On en a vu de nombreux exemples en Amérique.

La suspension des paiemens en espèces de la banque d'Angleterre, en 1797, quoiqu'elle ait duré jusqu'en 1823, est un exemple éclatant d'une suspension qui n'a rien fait perdre à personne. C'est que la banque d'Angleterre n'avait dans son portefeuille que d'excellens effets de commerce ou des engagemens de l'état qui étaient parfaitement valables. La solidité de l'esprit public des Anglais empêcha qu'à cet instant critique le moindre sentiment de crainte se répandît. Autrement la panique aurait pu occasionner le renversement de beaucoup de maisons, et par suite la dépréciation des valeurs contenues dans le portefeuille et le discrédit de la banque.

valeur, ils restent peu dans la circulation, et ils rencontrent presque aussitôt le point où ils doivent être convertis en espèces. Si la valeur en est très faible, au contraire, il n'y a pas de raison, dans l'état ordinaire des choses, pour qu'ils se présentent au remboursement. Cependant, chez les peuples dont l'imagination s'emporte facilement, les petites coupures ont un grand danger. Les billets de banque alors tombent entre les mains des dernières classes de la société, et le plus léger prétexte peut suffire pour alarmer cette partie peu éclairée du public et la déterminer à se porter en masse sur la banque, afin d'obtenir le troc des billets contre des espèces métalliques. Nous avons vu, il y a peu d'années, à l'occasion d'un changement inoffensif dans la comptabilité des caisses d'épargne, combien chez nous le populaire était crédule et facile à égarer au sujet des titres qui représentent son avoir. Si une banque s'avisait de ne pas vouloir émettre de billets de moins de 10,000 fr., personne à peu près ne voudrait de ses billets ou ne les accepterait que pour aller aussitôt les changer, et les transactions de la banque seraient réduites au même point que si le privilége d'émettre des billets ne lui avait pas été concédé. D'un autre côté, si une banque émettait, autant que le service des échanges commerciaux le permettrait à un moment donné, des billets de 5 francs, en supposant que la population les acceptât, tout le numéraire métallique quitterait le pays, parce qu'il peut s'exporter, pendant que les billets sont forcés de rester, n'ayant pas cours au dehors. Puis, si quelque panique, provoquée par des inquiétudes plus ou moins fondées sur la solvabilité de la banque, poussait les citoyens à vouloir des écus au lieu des billets, ou si tout à coup le pays était mis dans la nécessité d'exporter extraordinairement des écus pour solder une acquisition imprévue comme celle des grains que la mauvaise récolte nous a contraints cette année d'aller chercher au dehors, les banques ne pourraient subvenir à la demande d'espèces et seraient forcées de suspendre leurs paiemens. Il y a donc un milieu entre la valeur de 10,000 francs qui exclut les billets de la circulation et celle de 5 francs qui leur ferait y prendre une trop grande place. La Banque s'est arrêtée chez nous au terme moyen de 500 francs. Est-ce trop, ou n'est-ce pas assez?

Il y a un moyen aisé de répondre à cette question : c'est de comparer la masse des billets qui circule avec celle des écus qui reste dans les caves de la Banque. Si la Banque n'émettait que des billets de 10,000 francs, elle n'en placerait probablement pas pour 2 ou 3 millions dans Paris, et par conséquent les 200 millions de numéraire qu'elle recèle habituellement dans ses caves, comparés aux billets qu'ils serviraient à garantir, présenteraient une réserve métallique exagérée jusqu'à l'absurde.

Avec les billets actuels de 500 francs, il circule dans Paris 260 millions environ en billets, contre lesquels la Banque, en temps ordinaire,

a, disons-nous, plus de 200 millions d'espèces. C'est trop peu de billets pour tant d'écus, ou trop d'écus pour si peu de billets. Une proportion pareille atteste que la Banque ne fait pas autant d'affaires que ses ressources en numéraire le lui permettraient, qu'elle ne rend pas au pays tous les services qu'on est en droit d'en espérer. Qu'elle en rende beaucoup, je ne le conteste pas; mais qui peut nier aussi qu'une banque qui habituellement a presque autant d'écus que de billets, au lieu d'utiliser dans la limite indiquée, et par son intérêt bien entendu et par son devoir, le privilége de circulation qui lui a été octroyé, ne le laisse presque stérile? Il y a donc lieu d'abaisser le minimum des billets. On sait que le minimum de 500 francs fut adopté à une époque où la France sortait du régime des assignats, et où chacun était en défiance contre l'assimilation du papier à la monnaie.

Il ne faudrait admettre chez nous ni les billets de 5 dollars (26 fr. 66 cent.), qui formaient la masse de la circulation de la banque nationale des États-Unis, ni ceux d'une livre sterling qui circulent en Écosse. Il conviendrait de se rapprocher du minimum actuel de la banque d'Angleterre, qui est de 5 livres sterling. Il est choquant que chez nous les billets de 250 fr. soient autorisés dans les départemens et interdits à Paris. On a cent fois demandé qu'il y eût en France des billets de 100 fr. Cette coupure serait très commode et on l'emploierait beaucoup, parce qu'en France l'or n'existe plus à l'état de monnaie et s'achète comme une marchandise. La proposition d'émettre des billets de 100 fr. a été appuyée par M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque, dans un écrit historique et analytique, frappé au coin des meilleures doctrines, sur les banques en général (1). Nous voyons que l'an passé la Banque de France s'est occupée de fabriquer des billets de *cinq mille* francs. C'est bien de cela qu'il s'agissait. Qu'importent les billets de 5,000 fr. à l'immense majorité du public? Avec les billets de 100 fr., la Banque se serait fait applaudir de tout le monde.

La forme actuelle des billets, tous remboursables à vue, a un autre inconvénient. La Banque est constamment sous le coup d'engagemens pressans; des billets de 500 et de 1,000 francs sont sans cesse à s'échanger contre des espèces. On peut estimer que chaque billet revient à la Banque dix fois par an et en sort le même nombre de fois (2). La Banque, pour sa sûreté, règle la durée des crédits qu'elle fait d'après le délai pendant lequel ses billets restent moyennement dans la circulation. En considération de la rapidité avec laquelle s'opère le retour des billets, elle n'escompte les effets qu'autant que l'échéance en est assez prochaine. L'échéance moyenne des effets escomptés varie, depuis quelques années, de quarante-cinq à quarante-huit jours; par ses sta-

(1) *Des Banques et des Institutions de crédit en Amérique et en Europe.* Extrait de l'*Encyclopédie du droit.*

(2) C'est la moyenne pour 1845, d'après le compte-rendu de la Banque.

tuts, elle ne peut aller au-delà de quatre-vingt-dix. Il se peut que sur ce point elle outrepasse le but; car, si chaque billet de banque en particulier revient à la Banque peu après avoir été émis, à la place de celui qui rentre un autre sort, et la quantité qui circule reste à peu près fixe. Cependant on conviendra que, contre une pareille masse d'engagemens exigibles à vue, il n'est pas mal de se tenir en garde. D'un autre côté, il serait fort avantageux à l'industrie d'obtenir de plus longs délais. Si donc il était possible de modifier la teneur d'une partie des billets de manière à les faire séjourner davantage dans la circulation, l'on obligerait beaucoup et la Banque et le public.

Certainement une beaucoup plus grande quantité du capital monétaire viendrait à la Banque, si celle-ci servait un intérêt des fonds qui lui seraient délivrés dans certaines conditions, en d'autres termes, si, à côté des billets actuels payables à vue, il en existait d'autres qui rendissent un intérêt; mais ces billets portant intérêt ne devraient plus être payables en espèces qu'après un certain délai. Ils seraient recherchés par les capitalistes autant que les bons du trésor, avec lesquels ils auraient beaucoup de ressemblance. Ils serviraient de complément à ces titres qui très souvent n'existent pas sur la place en aussi grande quantité qu'on le désirerait. Ils pourraient être en coupures rondes, et ce serait un motif suffisant, selon toute apparence, pour qu'ils entrassent bientôt dans la circulation, où les bons du trésor n'ont pas pénétré, empêchés qu'ils sont par leur forme, mais où de l'autre côté du détroit les bills de l'Échiquier ont pris place jusqu'à un certain point.

L'idée d'une nouvelle espèce de billets de banque portant intérêt n'est pas nouvelle. Elle fut émise et fort bien motivée en 1830, dans l'exposé d'un plan d'institution destinée à prévenir la crise commerciale (1) qui éclata bientôt après. Elle est au moins en germe dans l'usage, suivi depuis long-temps par les banques d'Écosse, de servir l'intérêt des fonds qu'on leur apporte. Elle a pour elle le bon sens et la raison. Que dis-je? à Paris même, elle a été, depuis quelques années, mise en pratique avec beaucoup de succès. C'est à elle que de grands établissemens financiers, la caisse Gouin, la caisse Ganneron, doivent en grande partie leurs ressources et leur réussite. La caisse Gouin a sur la place 35 à 40 millions de billets à ordre portant intérêt, que les capitalistes prennent en portefeuille comme un placement provisoire. Ils sont à échéance depuis trois jours de *vue* jusqu'à six mois et un an *de date*. L'intérêt varie de 2 et demi à 4 pour 100. La caisse Ganneron

(1) Cet écrit était de MM. Péreire. Il parut le 6 septembre; il avait pour titre : *Projet d'une compagnie d'assurances mutuelles pour l'escompte des effets à toute échéance*, etc. Une réunion de notabilités financières se forma pour l'examiner. Divers motifs, dont aucun n'était tiré du fond du sujet, empêchèrent d'y donner suite.

suit le même système (1). Très probablement, si la Banque de France servait un intérêt de 2 à 2 et demi, ses billets à trois et à six mois seraient adoptés par les capitalistes à cause de la confiance sans bornes qu'elle inspire. Il lui resterait de la marge pour avoir du profit, en admettant même qu'elle fît ce qu'il est impossible qu'elle ajourne longtemps, qu'elle abaissât à 3 le taux de son escompte, afin d'être au niveau des banquiers de Londres; car tout tend à se niveler entre les deux pays, et, dans quelques mois, les communications seront devenues si faciles entre les deux capitales, l'une et l'autre centres de la richesse nationale, que les conditions du crédit commercial devront s'y égaliser.

On peut même dire que la banque d'Angleterre, par la vente des bons de l'Échiquier, fait une opération analogue à celle dont il s'agit ici. Qu'ils soient ou non émanés d'elle, ce n'en est pas moins une émission de titres de crédit portant intérêt, dont elle use pour attirer à elle une partie du capital flottant.

Par l'adoption de ces billets concurremment avec les billets à vue, la Banque se mettrait à la hauteur de son mandat; elle deviendrait bien autrement qu'aujourd'hui ce qu'elle doit être, un grand centre pour le capital. Le numéraire métallique qui existe dans le pays peut être partagé en deux, d'un côté ce qui circule pour le règlement des transactions, de l'autre des fonds cherchant à se placer et s'accommodant d'un placement temporaire. Ces deux divisions de la richesse monnayée se mêlent, se confondent et se séparent sans cesse. On peut dire qu'elles présentent les capitaux monnayés, l'une à l'état de *signe*, l'autre à l'état de *marchandise*. Actuellement, par l'émission de ses billets à vue et par l'ouverture des comptes-courans, la Banque fait venir chez elle une fraction de cette seule division qui répond au *signe;* ce sont les sacs de 1,000 et de 500 francs, qui, si la Banque n'était là, circuleraient péniblement de maison en maison pour le service des paiemens et des recettes. L'autre division, celle des capitaux monnayés à l'état de marchandise, lui échappe presque en entier, on l'a déjà vu. Désormais on verrait à la Banque tout le capital disponible qui recherche des placemens temporaires soumis aux moindres chances. Pourquoi donc la Banque croirait-elle que, pour alimenter le courant du crédit, il lui

(1) Voici comment les billets de la caisse Gouin se partageaient au 31 décembre 1845, époque à laquelle il n'y en avait que pour 29,772,000 francs :

A 3 jours de vue,	9,739,000 fr.	au taux de	2 et demi pour 100.
15 —	3,966,000	—	3 pour 100.
30 —	15,669,000	—	3 et demi pour 100.
6 mois de date,	205,000	—	3 et demi pour 100.
1 an,	191,000	—	4 pour 100.

A la même époque, la caisse Ganneron en avait pour 10,210,000 francs autrement distribués. Les billets à un an de date et à 4 d'intérêt s'élevaient à 2,341,000 francs.

est interdit de puiser aux sources du crédit elles-mêmes? Dans cette matière comme dans presque toutes les autres, pour être en mesure de beaucoup donner, il faut soi-même beaucoup recevoir.

Aujourd'hui la Banque, pour se procurer des moyens d'action, fait jouer des ressorts assez peu énergiques : c'est la commodité que présentent les billets en comparaison d'une monnaie lourde, malaisée à manier et longue à compter; c'est le compte-courant, qui simplifie les règlemens; c'est la crainte du vol, qui de moins en moins devra être prise en considération. Elle y ajouterait désormais un puissant mobile, le besoin qu'éprouve une masse de capitaux, toujours croissante dans un centre commercial tel que Paris, d'avoir un placement provisoire parfaitement solide.

Je me suis arrêté un peu longuement sur la circulation, parce que c'est là qu'il faut chercher le fort et le faible des banques; mais en somme les avantages de ce pouvoir donné aux banques sont grands, sont immenses. Les inconvéniens qu'il peut offrir, et que je ne conteste pas, ne sont pas tellement dans l'essence des choses, qu'il ne soit possible de les éviter. La controverse s'est vivement exercée sur ce sujet. On a été jusqu'à prétendre, en Amérique particulièrement, qu'en soi l'émission des billets de banque était un mal. Ce n'est pas seulement la multitude qui, dans ses processions au travers des grandes villes, mêlait ses hourras pour Jackson au cri de : *No rag-money* (à bas la monnaie de chiffon)! Quelques années plus tard, un des hommes les plus éminens dont s'honore la civilisation du Nouveau-Monde, M. Gallatin, en était venu à douter de la convenance de la circulation des billets de banque. Il est vrai que l'Amérique du Nord est le pays où l'on en a abusé le plus; l'abus a été jusqu'au scandale et a eu des conséquences déplorables. A l'époque où M. Gallatin exprimait son doute, ce citoyen illustre était ébranlé dans ses convictions économiques par le spectacle de ruine dont il était entouré et par la clameur dont retentissait la confédération. La crise de 1837 venait de sévir sur la surface entière des États-Unis pareille à un ouragan, et on en rendait les banques responsables. L'origine de la crise n'était cependant pas dans l'émission des billets de banque. Le pays tout entier s'était mis à spéculer avec emportement, avec rage. Le jeu, qui est essentiellement stérile, avait pris la place du travail, qui seul a la puissance de créer la richesse. On s'était rué sur les terrains de ville, comme s'il eût dû y avoir dans le pays, le lendemain, trois ou quatre Londres, autant de Paris, et une vingtaine de Liverpool et de Manchester, de Marseille et de Lyon; sur les chemins de fer, comme si, d'une grande ville à l'autre, une seule ligne devait être insuffisante pour les flots de voyageurs et les avalanches de marchandises, et qu'il en fallût trois ou quatre; sur les projets de banques, comme si le pays, au lieu d'en avoir déjà dix fois trop, en eût réclamé le double; sur les

récoltes de coton, avec les mêmes transports que si l'Europe, quadruplant tout à coup sa demande, allait faire monter les prix à l'infini. C'est ainsi que s'étaient formées de grandes fortunes fantastiques et que s'étaient introduits dans celles qui existaient déjà des élémens imaginaires. Les Américains, en 1837, récoltaient donc selon qu'ils avaient semé en 1835 et 1836. Les banques, en exagérant leur circulation, en accordant fort légèrement des avances, avaient donné à l'agiotage un stimulant, pendant que leur devoir eût été de le réprimer, car c'eût été le cas alors d'élever le taux de l'escompte pour contenir cet agiotage effréné; mais, si les banques suivirent le torrent, du moins elles ne lui avaient pas ouvert l'issue : c'est le public lui-même qui avait rompu toutes les digues. On aurait joué et on se serait ruiné sans elles. Les Américains accusaient les banques pour n'être pas accusés eux-mêmes, à peu près avec autant de justesse que si, chez nous, on s'en prenait aux murailles de la Bourse, lorsque l'agiotage a fait des victimes. Si d'excessives émissions de billets de banque ont signalé les désastres commerciaux de l'Amérique et les ont rendus plus rudes, il n'en est pas moins vrai que l'Amérique est encore de tous les pays du monde celui qui témoigne le plus hautement en faveur de la faculté de circulation qu'on donne aux banques, et c'est elle que les partisans des banques, considérées comme agens de circulation, peuvent citer presque du ton victorieux de Scipion montant au Capitole, alors qu'on l'accusait; car la civilisation américaine est née du crédit se manifestant sous la forme de banques de circulation. Sans le crédit et sans les billets de banque, ces villes industrieuses, qui naissent de tous côtés par enchantement, ces riches états à la vaste culture, que l'on rencontre loin de l'Atlantique, sur l'autre versant des monts Alleghanys, le long de l'Ohio, du Mississipi, du Missouri, ne seraient encore que des endroits déserts, des forêts sauvages ou des marais, asile de l'Indien, de l'alligator et de la panthère. Ce qu'on peut réprouver en Amérique, à propos des billets de banque, c'est l'organisation actuelle de la circulation, qui reste à la merci d'un millier d'institutions indépendantes les unes des autres, qu'on ne peut surveiller. Il est évident que la critique de M. Gallatin s'adresse à ce régime, et qu'il n'a pas entendu l'appliquer aux institutions de crédit mieux ordonnées de l'Europe.

Quoique les banques soient principalement des établissemens commerciaux, ce sont aussi des institutions publiques dont les gouvernemens attendent des services; même à titre d'établissemens commerciaux, elles ont des rapports nécessaires avec l'état. On le conçoit sans peine, rien que par les attributions de circulation dont les banques sont investies. En cela, elles partagent, on ne saurait trop le répéter, un des premiers attributs de la puissance publique. L'autorité doit donc être en rapport intime avec la Banque, afin de s'entendre avec elle

pour l'exercice de ce pouvoir, et, je le dis hautement, de la soutenir, si son concours devenait nécessaire, pour que le signe représentatif offrît une parfaite sécurité. C'est, en effet, la chose publique, plus encore que la Banque elle-même, qui est intéressée à ce que le signe représentatif n'éprouve aucune perturbation. Un désordre dans le signe représentatif prend presque aussitôt le caractère et les proportions d'un désordre social. On explique et on justifie ainsi sans réserve la sollicitude empressée que témoigne le gouvernement britannique pour la banque d'Angleterre à l'endroit de la circulation, parce que la banque d'Angleterre joue, dans l'agencement du signe représentatif des valeurs, un très grand rôle, beaucoup plus grand que celui qu'a chez nous la Banque de France, mais non qu'il appartiendrait à celle-ci. Dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, contre 750 millions d'espèces environ, il y a près d'un milliard de billets, dont 450 à 500 millions de la banque d'Angleterre. Chez nous, contre 2 milliards et demi à 3 milliards d'écus, il n'y a que 355 millions de billets de banque, dont 268 de la Banque de France ou de ses comptoirs, et 86 des banques départementales indépendantes. En d'autres termes, pour 1,000 fr. de numéraire métallique, il y a dans le royaume-uni environ 1,300 fr. en billets de banque, dont 600 de la banque d'Angleterre, et chez nous 140 fr. seulement, dont 105 de la Banque de France. Le système avoué aujourd'hui du gouvernement anglais est de faire disparaître tous les billets des banques locales, en y substituant ceux de la banque d'Angleterre. Celle-ci est une banque de circulation d'abord, une banque d'escompte secondairement; car, avec toute sa puissance, la banque d'Angleterre n'escompte quelquefois que la moitié ou le tiers (1) de la Banque de France. C'est en avances au gouvernement, surtout en retour des bills de l'Échiquier, qu'elle émet ses billets. En sa qualité essentielle de banque de circulation, elle a des obligations particulières, et c'est ainsi qu'il faut expliquer les variations qu'elle a pu souvent faire subir au taux de son escompte, en tant que ces variations ont été judicieuses. Son premier objet étant de maintenir dans la circulation du pays un certain équilibre entre les écus et les billets, lorsqu'elle juge que ses billets sont dans une trop forte proportion relativement à l'or, qui est, comme on sait, le seul métal considéré comme monnaie légale en Angleterre, elle élève le taux de son escompte afin

(1) La masse annuelle des escomptes de la banque d'Angleterre présente de grandes inégalités. On l'a vue monter à 1,500 millions de francs en 1815, par exemple, et descendre à 145, comme en 1828. Plus habituellement, c'était de 300 à 350, pendant que les escomptes de la Banque de France étaient de 400 à 650 millions. En 1846, les escomptes de la Banque de France et de ses comptoirs, sans les autres avances au commerce, ont été au-delà de 1,425 millions de francs. Jusque-là ils n'étaient jamais montés aussi haut. Ils se sont beaucoup développés depuis dix ans.

que le commerce aille s'adresser à d'autres pour faire escompter ses effets, attendu qu'en escomptant elle-même, elle serait forcée d'émettre un nouveau surcroît de billets; même en général, pour ne pas avoir trop de demandes d'escompte, elle adopte un taux plus élevé que celui des banquiers de Londres. Nous demandons si une banque telle que la Banque de France, qui est avant tout un établissement d'escompte, peut procéder de même. La Banque de France, lorsqu'elle a quelques inquiétudes sur sa circulation, lorsqu'elle se trouve, comme aujourd'hui, dans une pénurie de métaux précieux, doit chercher ses inspirations ailleurs que dans l'exemple de la banque d'Angleterre. Il ne lui est permis de toucher à l'escompte qu'à la dernière extrémité, après que tous les autres moyens auront été épuisés.

L'appui qu'une grande banque, comme celle de Paris ou de Londres, doit trouver auprès de l'état dans ses momens de peine, peut d'ailleurs être conçu de manière à n'être presque jamais onéreux au trésor. Il peut résulter, en effet, des facilités mêmes que la Banque offre à l'état pour quelques services publics et, par exemple, pour la négociation des engagemens temporaires, connus de l'autre côté du détroit sous le nom de *bills de l'Échiquier,* que j'indiquais tout à l'heure, et appelés chez nous *bons du trésor,* au moyen desquels les gouvernemens en bon renom auprès des capitalistes se procurent sans cesse des fonds à des conditions très favorables. En Angleterre, c'est par l'intermédiaire de la banque que cette négociation s'opère régulièrement. La banque y trouve un moyen d'exercer une influence décisive dans la plupart des cas sur la circulation. Quand elle juge que la proportion des billets émis est excessive relativement aux espèces qu'elle a en caisse, elle vend une nouvelle quantité de bills de l'Échiquier qu'elle a acquis elle-même du ministre à titre onéreux. Les capitalistes qui, pour leurs fonds disponibles, sont avides de ce placement, apportent en retour à la banque des espèces ou des billets de banque, ce qui rétablit dans la circulation l'équilibre auquel la banque a mission de veiller. Il est fâcheux qu'en France cette bonne entente n'existe pas entre la Banque et le ministre des finances; tout le monde ne pourrait qu'y gagner. Dans la situation présente, ainsi que nous aurons occasion de le redire tout à l'heure, c'eût été pour la Banque du plus grand secours.

Les gouvernemens font des grandes banques leurs caissières. Ils y trouvent l'avantage d'avoir des agens qui peuvent répondre parfaitement de toute somme qu'on leur confie. Par-là ils peuvent éviter les mésaventures pareilles aux déficits Matéo et Kessner, qu'a subis le trésor français, et aux innombrables *defalcations* qu'on a signalées dans l'histoire financière des États-Unis. Pour les banques, cette confiance des gouvernemens est très fructueuse, car c'est un capital quelquefois énorme qui est mis ainsi à leur disposition, et dont il ne tient qu'à elles de se

servir pour l'extension de leurs affaires et de leurs bénéfices, tout comme des fonds livrés en compte-courant par les particuliers. La banque d'Angleterre et celle des États-Unis, quand elle existait, n'ont jamais manqué d'en profiter. On se souvient que lorsque le général Jackson déclara sa fatale guerre à la banque des États-Unis, et qu'il voulut la frapper d'un coup de tonnerre, il lui enleva les fonds de la trésorerie. En considération de cet avantage, non moins que du privilége de circulation qui leur est conféré, les grandes banques ont été quelquefois astreintes à se charger de quelques services onéreux ou même à compter à l'état une somme. La Banque de France est de toutes les institutions de crédit celle qui a reçu en ce genre les plus grandes faveurs. Le compte-courant du trésor a varié, en 1844, de 86 millions à 140, en 1845, de 90 millions à 150. Cet énorme capital est remis à la Banque gratis, et elle l'utilise fort peu. De là cette anomalie fâcheuse, répréhensible, qu'en 1844, par exemple, à côté d'une réserve métallique qui a été jusqu'à 279 millions, la circulation n'a pas excédé 271 (1).

Les gouvernemens cependant ne sont pas toujours en avance envers les banques. Ils ont, eux aussi, leurs momens difficiles, leurs embarras extrêmes, et alors c'est pour eux que les banques emploient la faculté de battre monnaie avec du papier. Aux époques de guerre ou de commotion politique, les états usent et abusent à leur tour de l'assistance des banques, et c'est ainsi qu'entraînées dans l'abîme, la plupart des banques ont succombé. La caisse d'escompte fondée à Paris en 1776, et liquidée en 1793, prêtait sans cesse à l'état au-delà du raisonnable. En 1787, le trésor public étant vide, la banque fut contrainte d'y verser 70 millions de livres. Son capital fut alors porté fictivement à 100 millions. En 1788 et 1789, le prêt fut encore grossi, presque doublé. Le gouvernement de Napoléon eut des procédés à peu près pareils envers la Banque de France. En l'an XII, elle prêta à l'état 176 millions. Lors de la campagne d'Austerlitz, le 20 novembre 1805, elle avait dans son portefeuille 86 millions d'obligations de l'état, et son capital n'était que de 45. En 1806, ce capital fut porté par la volonté de l'empereur à 90 millions; mais presque aussitôt on se mit à le ramener par décroissement successif à 67,900,000 fr. C'est le chiffre actuel. En 1812, le 10 avril, les avances de la Banque étaient de 94 millions; dans le courant de 1813, les secours qu'elle fournit successivement au gouvernement s'élevèrent en totalité à 343 millions; en 1814, à 268. Après les événemens de 1830, la Banque se remit de nouveau à faire d'énormes avances à l'état. Pendant les quarantes années du premier privilége qui lui avait été accordé (de 1803 à 1843), les avances successives de

(1) En 1843, le maximum de la circulation avait été de 248 millions, la moyenne de 230, et il y avait eu jusqu'à 247 millions en espèces. En 1838, la circulation n'a jamais excédé 227 millions, et il y a eu pendant quelque temps 298 millions en espèces.

la Banque au trésor sont montées à près de 5 milliards (exactement 4,910,957,000 fr.) (1). La banque d'Angleterre a rendu des services analogues, et plus exagérés encore, eu égard à ses ressources, qui cependant sont plus vastes. La crise de 1797, à la suite de laquelle le paiement des billets en espèces fut suspendu jusqu'en 1823, fut amenée par différentes causes, au nombre desquelles il faut citer, au premier rang, l'excès des prêts que la banque avait consentis en faveur de l'Échiquier épuisé. A la fin des guerres de l'empire, en 1814, les avances de la banque au gouvernement montèrent à plus de 30 millions sterling (750 millions de francs). En 1820, elles furent encore de 22 millions sterling (550 millions de notre monnaie); il est vrai que de là il faudrait déduire les fonds de l'état que la banque avait en compte-courant.

Sans ruiner les banques, sans les détourner de leur mission commerciale, comme ont pu le faire des gouvernemens en proie aux fureurs d'une guerre acharnée et ne sachant plus où trouver des ressources, l'état, dans les pays libres, peut faire mouvoir à son profit les rouages des banques et demander plus ou moins régulièrement à ces institutions un concours financier. Dans les pays libres soumis à une légalité stricte qui offre aux citoyens et aux associations un refuge contre les excès de pouvoir, cette pratique n'a rien que de légitime.

L'idée d'une séparation absolue entre l'état et la banque, quand il s'agit d'institutions posées comme la Banque de France ou celle d'Angleterre, devient une idée fausse et dangereuse, toutes les fois surtout qu'on prétend l'appliquer aux faits qui touchent à la circulation, et aux momens où la circulation éprouve quelque dérangement. Autant à peu près vaudrait dire que les tribunaux et le ministère de la justice sont des institutions indépendantes l'une de l'autre ou que le ministre des travaux publics doit laisser les ingénieurs des ponts-et-chaussées aux inspirations de leur liberté.

On a été généralement étonné du langage de M. le ministre des finances à l'occasion de la Banque dans l'exposé des motifs du budget, et ce qui fait qu'on se l'explique moins, c'est qu'on apprécie généralement la bienveillance de M. Lacave-Laplagne. Ses doctrines ont paru médiocrement exactes, et, fussent-elles justes, on a trouvé que le moment était mal choisi pour les proclamer : non que la conjoncture soit telle qu'un ministre des finances, parlant au nom du gouvernement, doive se croire fondé à l'appeler une *situation difficile de la Banque*, mais la Banque avait momentanément besoin d'appui, au nom de l'intérêt public, et des témoignages de sympathie eussent été beaucoup mieux à leur place, dans la bouche d'un ministre du roi, que le rappel comminatoire du droit rigoureux de l'état. Assurément le trésor a le droit ab-

(1) Rapport de janvier 1844, page 39.

solu de reprendre à la Banque les fonds qu'il lui a remis en compte-courant quand il lui plaît, et même de choisir l'instant où ce retrait mettrait la Banque dans le plus grand embarras; mais le gouvernement, qui administre le trésor sous sa responsabilité, a le devoir d'empêcher toute mesure administrative qui entraînerait une perturbation générale, et par conséquent d'interdire au trésor de se livrer à ses excentricités, s'il lui prenait envie d'en faire. De par la force des choses, il y a entre le trésor et la Banque, pour certaines branches du service public, et particulièrement pour tout ce qui concerne le mécanisme de la représentation des valeurs, une solidarité qui ne peut se traduire en articles précis de règlement, et à laquelle cependant il n'est pas possible de se soustraire. C'est le sentiment sincère de l'intérêt public qui doit avertir l'un et l'autre de ce qu'ils ont à faire, de la limite où ils doivent s'arrêter. Et sur ce point M. le ministre des finances peut tenir pour certain qu'en Angleterre aucun chancelier de l'Échiquier ne se vanterait au parlement d'avoir fortement diminué les bons du trésor au moment où la diminution de la réserve métallique de la banque d'Angleterre aurait donné quelque inquiétude.

Qu'aurait pensé le gouvernement si la Banque, alors qu'il avait besoin d'elle, eût pris le public à témoin qu'elle n'avait pas pour mission de livrer à l'état toutes ses ressources; si, en 1805, en 1812-13-14, elle se fût prévalue de son droit absolu, ou si, après la révolution de juillet, au lieu de faire à l'état des avances successives montant jusqu'à 372 millions en un an, elle eût fait étalage de son indépendance?

Enfin ce n'est point lorsque la Banque éprouvait, sans qu'il y eût de sa faute, par le seul effet du jeu des saisons, le besoin d'être assistée, qu'il convenait de parler des fonds qu'on pouvait lui retirer; il eût été mieux d'entretenir le public et la Banque de ce qu'on pouvait faire extraordinairement pour elle. Les critiques, pour être opportunes, auraient dû être réservées pour des temps plus réguliers, ou se produire à l'une des époques de prospérité que nous avons traversées : on aurait pu, par exemple, à l'un des momens où elle regorgeait d'espèces, lui reprocher de ne tirer aucun parti, pour l'intérêt public, de tant de ressources. C'est alors qu'il eût été possible de lui rappeler utilement le droit qu'on avait de lui retirer les fonds du trésor.

Pour ne négliger aucun des principaux aspects de la question, il faut envisager la Banque en elle-même. Une banque est, d'un certain point de vue, une entreprise privée, une association composée d'actionnaires qui attendent un dividende pour leur mise de fonds. Rien de plus juste assurément. A cet égard, la Banque de France a lieu d'être satisfaite. Ses actionnaires reçoivent l'intérêt d'une somme égale à trois fois et demi leur versement. Tant mieux; ce sont des profits honnêtement acquis. Il est bon cependant que la Banque ait toujours présent à l'esprit

qu'elle n'a pas été instituée précisément pour que ses actions de 1,000 fr. montassent à 3,500 (1). Ce n'est point dans ce but qu'on lui a accordé des priviléges considérables, qu'on lui a délégué une part de la souveraineté, qu'on la protége par des clauses pénales d'une rigueur exceptionnelle, qu'on remplit gratis ses coffres avec les fonds du trésor. La Banque a une haute mission d'intérêt public sur laquelle ses conseils dirigeans doivent sans cesse avoir les regards fixés, car c'est pour l'accomplissement de cette mission qu'on l'a investie de tant de prérogatives, entourée de tant de protection.

Dans le XIXe siècle, et c'est pour cela que c'est un siècle de progrès, le digne fils du siècle des lumières, toutes les fois qu'on octroie un privilége, c'est pour la satisfaction d'un intérêt public et non pas pour que ceux auxquels on le remet y trouvent l'occasion de profits extrêmes. Que si le privilége devient fructueux pour les mandataires, il faut y applaudir dès que le mandat est fidèlement et loyalement rempli; mais aussi, toutes les fois que les mandataires sont placés entre l'exécution parfaite du mandat et leur intérêt privé, l'hésitation ne leur est pas permise. L'intérêt privé doit s'effacer; il n'y a plus de privilége qu'à cette condition. Que ceux qui en voudraient jouir autrement sortent de la lice. Je suis loin de penser et de dire que des notions différentes prévalent dans les conseils et dans le gouvernement de la Banque. Ce gouvernement est institué expressément pour être gardien de l'intérêt public, voilà pourquoi il est à la nomination du roi, et je ne doute pas que les régens, les censeurs, tous les hauts dignitaires élus par les principaux actionnaires, ne soient de même animés de sentimens patriotiques. J'ai pourtant cru devoir rappeler ici le vrai sens, la portée, la destination véritable des faveurs et des priviléges décernés à la Banque, par un motif qui n'a rien de personnel pour les chefs de cette institution.

Il y a dans l'air actuellement je ne sais quelle vapeur qui occasionne la plus étrange confusion d'idées. On fait subir aux principes un retournement monstrueux. Autrefois il était reconnu que les intérêts privés devaient se subordonner à l'intérêt général, et l'individu, en présence de la société, se soumettait. C'était un axiome politique qui répondait exactement à cet axiome de géométrie, que la partie est plus petite que le tout. En ce moment, l'intérêt privé, par une escalade sacrilége, se superpose de toutes parts à l'intérêt général, et l'individu s'écrie dans sa révolte audacieuse : L'état, la patrie, le monde, c'est moi. Nous en avons chaque jour des témoignages nouveaux par l'explosion que font sur les différens points du territoire les prohibitionnistes, et par leurs argumentations à l'effet d'établir que la houille, le fer, l'acier, le blé, la viande, sont faits pour être payés cher dans l'intérêt particulier du

(1) Elles ont atteint, en 1840, 3,800 francs.

producteur, au lieu d'être à bas prix, afin que le consommateur, qui est tout le monde et qui personnifie l'intérêt général, ait à bon marché la vie et les matières premières du travail. Je m'attends chaque matin à trouver dans le journal la nouvelle que l'Académie des Sciences a entendu la lecture d'un mémoire de géométrie où l'on démontre clair comme le jour que la partie est plus grande que le tout. Lorsque règne une épidémie, chacun peut en être atteint, s'il n'est bien sur ses gardes, et il convient de donner l'éveil surtout aux institutions dont dépend la prospérité publique. En considération des circonstances, la Banque me pardonnera la liberté que je prends de lui rappeler ce que certainement elle n'oublie point, que l'intérêt de ses actionnaires n'est pas sa première loi; qu'il est bien, qu'il est moral, que les actionnaires aient, comme cette année, 159 francs de dividende pour 1,000 francs qu'ils ont versés, mais qu'il est mieux encore et plus moral que la machine du crédit fonctionne avec un nouveau degré d'activité et de vigueur, quand les populations souffrent. C'est la grande morale, celle-là; l'autre morale, celle qui intronise les intérêts privés, restera, malgré la vogue qu'elle paraît avoir, éternellement mesquine et misérable. La grande, l'unique morale n'approuve pas la hausse que la Banque a fait éprouver à l'escompte. En supposant que, pour le maintenir à 4, la Banque eût dû faire des sacrifices, il n'y avait pas à reculer. Admettons que le privilége conféré à la Banque ne lui procure pas tous les ans bien régulièrement le revenu de trois fois et demi son capital, et qu'une année sur dix il faille se rabattre à un profit plus modeste, la part qui lui restera sera assez belle encore.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la hausse du taux d'escompte, sans mentionner une autre mesure adoptée par la Banque parallèlement, l'achat de matières d'argent en Angleterre pour faire monnayer à Paris 25 millions. C'est que celle-ci a beaucoup moins d'importance. Il paraît que ces 25 millions en écus reviendront fort cher, quoique la banque d'Angleterre, qui a fourni les lingots par l'intermédiaire de quelques maisons de Londres, s'y soit prêtée avec beaucoup de courtoisie; mais cela ne regarde que la Banque; ce sont ses affaires de ménage. Que la Banque ait dépensé en cette circonstance quelques centaines de mille francs de trop, elle n'en reste pas moins une institution très puissante, très riche, conduite prudemment, digne de la confiance du pays. Son discernement ordinaire lui aura fait défaut en cette opération; c'est comme le sommeil d'Homère. Au milieu de la nation qui passe pour la mieux pourvue en numéraire qu'il y ait dans l'univers, et dont on s'accorde à évaluer la monnaie d'argent à 2 milliards et demi ou 3 milliards, le procédé qu'a choisi la Banque pour se procurer 25 millions est trop primitif. C'est l'enfance de l'art. Quoi! la Banque de France, cette institution si opulente, si respectée, placée au cœur

d'un pays qui a près de 3 milliards en pièces de 5 francs, n'a pu y trouver 25 millions! Elle qui distribue le crédit à tout le monde, qui a pu prêter à l'état successivement 5 milliards, n'a pas su, par une opération de crédit à son profit, faire arriver dans ses caisses ce qui n'est qu'une parcelle du numéraire qui circule autour d'elle! Elle a été obligée d'aller au dehors mettre ses rentes en gage au-dessous du cours! C'est pénible pour la dignité d'une aussi grande institution. Elle si économe, de tous les moyens elle a pris celui qui était le plus dispendieux, le moins efficace, car, après trois mois révolus, il faudra rendre les 25 millions. La méprise est surprenante; mais, encore une fois, ce n'est qu'une affaire d'intérieur. La Banque n'est aucunement ébranlée; sa puissance envers l'industrie française reste la même, et c'est ce qui nous importe.

Comparons maintenant en termes plus précis les mesures adoptées par la Banque à ce qu'elle pouvait faire, à ce qu'on lui avait conseillé.

La Banque de France avait à se prémunir contre un manque d'espèces métalliques; c'était sa seule préoccupation, puisque la situation commerciale était tout-à-fait rassurante. Le danger était que le rapport entre les écus que la Banque avait dans ses caisses et les billets en circulation fût bouleversé au point que les écus ne parussent plus répondre suffisamment au besoin journalier du remboursement des billets. Pour empêcher le mal, il y avait soit à augmenter la masse d'espèces que recélait la Banque, soit à diminuer celle des billets. La Banque, pour plus de sûreté, a jugé convenable de poursuivre l'un et l'autre objet distinctement. Pour avoir des espèces, elle a acheté à Londres des lingots et des piastres qu'on monnaie à Paris; pour diminuer la quantité des billets en circulation, elle a élevé le taux de l'escompte.

Sur le premier de ces deux actes, en le prenant en lui-même, il n'y a donc rien à dire, si ce n'est que c'est un moyen coûteux de se procurer des espèces. La Banque l'a préféré à tout autre; il n'y a lieu de l'en féliciter ni sous le rapport de l'économie, ni pour ce qui est de sa considération. Puis, au train dont allait l'exportation des espèces, 25 millions ne font qu'une maigre ressource; quand on a vu s'écouler 172 millions en six mois, on peut n'être qu'à demi rassuré par un supplément de 25. Avec une émission de bons du trésor faite de concert avec le ministre des finances, aux frais de la Banque, on aurait atteint le même résultat à meilleur marché. On objecte que la négociation des bons du trésor ne fait rentrer ordinairement que des billets de banque et non pas des espèces. Le ministre des finances, qui a formulé cette objection à la tribune, sait pourtant mieux que personne qu'il ne faut pas conclure de ce qui arrive, quand on met en vente une petite quantité de bons du trésor, à ce qui aurait lieu, si l'on en émettait dans un bref délai 40 ou 50 millions. Ensuite, avec une circulation aussi restreinte que l'est celle

de la Banque de France, le retour de 40 ou 50 millions aurait offert à peu près les avantages d'une acquisition égale d'espèces. Enfin le service des règlemens de compte, sur une place de commerce telle que Paris, exige une quantité déterminée et presque fixe de billets de banque, si bien que, si l'on en eût retiré 40 à 50 millions, le lendemain le public aurait apporté des écus à la Banque pour avoir des billets. Toute personne qui sera familière avec le mécanisme des banques et de la circulation le reconnaîtra avec nous.

Par la vente d'une partie de ses rentes, la Banque aurait obtenu le même effet que par une émission des bons du trésor. C'était une corde de plus à son arc. La Banque n'a pas le droit de considérer ces rentes comme une dotation immobilière. C'est son capital; elle est, en conscience, tenue de s'en servir même dans les temps ordinaires, sauf une portion qui serait aux yeux du public une manière de cautionnement. A plus forte raison, dans les circonstances extraordinaires, n'est-elle pas libre d'hésiter.

D'après ce que nous avons dit plus haut, une émission de billets à échéance portant intérêt, qu'on pourrait appeler *bons de la Banque* par analogie avec les bons du trésor, si la Banque y eût été autorisée, aurait été un autre moyen de remplir l'objet qu'on s'est proposé par la négociation de Londres.

Une autre idée a été émise, c'est que la Banque remît en vente les actions qui ont été rachetées depuis 1807; elles sont au nombre de 22,100, et, en supposant qu'on les eût vendues toutes, on en eût pu retirer la somme de 65 à 70 millions. L'opération eût été légitime, et le capital effectif de la Banque, ainsi porté au double à peu près de ce qu'il est maintenant, n'aurait eu rien d'exagéré. La Banque, depuis quelques années, a eu l'heureuse inspiration de multiplier ses comptoirs dans les départemens; on ne peut que l'exciter à persévérer dans cette voie : c'est ainsi qu'elle tend à justifier son titre de Banque de France en généralisant un taux modique de l'intérêt. Pour une banque de France parfaitement digne de ce nom, ce ne serait pas trop d'un capital de 140 millions.

On a parlé encore de la ressource qu'aurait la Banque, mais que peut-être ses statuts actuels n'autorisent pas, de négocier à quelques grands capitalistes, avec sa garantie, une partie des effets de commerce qu'elle a en portefeuille. Cette négociation n'eût pu manquer de s'effectuer à de très bonnes conditions; mais il serait plus simple et plus digne tout à la fois, plus conforme surtout à l'intérêt public, que la Banque usât de son crédit, en émettant des bons ou billets portant intérêt à trois ou à six mois, en coupures rondes. C'est une idée d'avenir pour laquelle le présent est mûr. L'occasion serait bonne pour en faire l'essai. Quant à la hausse du taux de l'escompte, il faut la blâmer sans

réserve. Nous avons montré que c'était une imitation intempestive et malheureuse d'une opération familière à la banque d'Angleterre. La Banque de France ne doit jamais perdre de vue qu'elle est et sera longtemps encore un établissement d'escompte plutôt que de circulation. L'escompte mérite toute sa sollicitude, réclame ses plus grands efforts. Elle a cherché à affermir sa circulation qu'elle a crue ébranlée en sacrifiant l'escompte, elle a eu tort. Par là elle a causé déjà du dommage, et elle en occasionnerait beaucoup plus si elle ne s'empressait de changer de manœuvre. Elle empire les conditions de la production pendant qu'elle devait s'appliquer à les améliorer. Elle tourne le dos au but qu'il fallait atteindre.

A la vérité, on déclare que la Banque n'a pas diminué l'ensemble de ses avances au commerce : elle a en portefeuille autant et plus d'effets qu'auparavant; mais alors qu'on nous dise, de grace, dans quel but on a élevé le taux de ces avances. Lorsqu'une banque rend l'escompte plus cher, c'est qu'elle veut avoir moins d'effets à escompter et moins de billets en circulation. Le taux de l'escompte étant plus élevé, les conditions de la production deviennent moins profitables, les particuliers font moins d'affaires, et d'eux-mêmes réduisent leurs demandes d'escompte à la Banque, ce qui dispense celle-ci d'exprimer des refus qui seraient pénibles pour tout le monde. Les escomptes étant moindres, l'émission des billets de banque diminue d'autant, puisque l'escompte est le troc d'un effet de commerce contre des billets de banque. Toutes les fois qu'une banque fait monter le taux de l'escompte, c'est qu'elle a pour but direct, ou de refroidir l'industrie qu'elle suppose trop excitée, et cette fois rien de pareil, ou de modérer sa propre émission qu'elle juge excessive, en se résignant à déprimer l'industrie. Dans l'un et l'autre cas, deux conséquences se produisent conjointement, le travail se resserre, la circulation se contracte. On a voulu l'un *ou* l'autre, on produit l'un *et* l'autre. C'est forcé, on ne peut avoir l'un sans l'autre. Si donc la Banque n'a pas diminué ses avances au commerce, elle n'a pas non plus diminué sa circulation; mais, si elle consent à avoir la même circulation que devant, pourquoi donc a-t-elle haussé son escompte? Si la circulation d'une quantité donnée de billets offre toute sécurité aujourd'hui, pourquoi a-t-on agi hier comme si aujourd'hui elle devait être périlleuse, et pourquoi persiste-t-on dans une mesure prise à l'effet de la restreindre?

Par rapport à l'industrie, la présence de la même masse d'effets escomptés dans le portefeuille de la Banque prouverait seulement qu'il y avait des transactions commencées qu'on n'a pu interrompre, et pour lesquelles on a accepté l'escompte à tout prix; si présentement il semble qu'il n'y ait rien de changé, sauf que la Banque reçoit 5 au lieu de 4, il n'en est pas moins vrai que la production a dû éprouver une atteinte

profonde. La hausse du taux de l'intérêt, dans toutes les transactions, d'un bout du royaume à l'autre, va singulièrement entraver le travail. Beaucoup d'entreprises nouvelles auront été ajournées. Enfin, si on allègue que la Banque a dans son portefeuille autant d'effets qu'auparavant, on reconnaît aussi qu'elle n'admet plus que des effets à très courte échéance. Le rapport de la Banque publié il y a peu de jours dit que la moyenne des échéances des effets nouvellement escomptés n'est plus que de trente-trois jours. Cette disposition est par elle-même une très grande gêne pour l'industrie. Si vous réduisez d'un tiers l'échéance moyenne des effets, une masse égale d'effets escomptés représente de fait une *avance* d'un tiers moindre.

Tous les procédés que j'ai énumérés tout à l'heure, quelle qu'en soit la valeur relative, eussent été préférables à l'expédient dont la Banque s'est avisée. Il en est un autre, cependant, qui eût été plus topique encore et mieux accueilli du public : je veux parler d'une émission de billets de 250 et surtout de 100 francs. Tout le monde s'attend depuis plusieurs années à les voir paraître. Le numéraire métallique actuellement nécessaire pour tout appoint de moins de 500 francs n'eût plus été réclamé que pour des transactions cinq fois moins importantes. On aurait par conséquent rendu sans usage beaucoup d'écus qui seraient venus se réfugier à la Banque, ou qui auraient été exportés à la place des espèces qu'on retire de ses caves pour solder les blés achetés au loin. L'émission de ces nouveaux billets à vue aurait pu être graduée sur le besoin d'espèces qu'aurait éprouvé la Banque. Je tiens à faire remarquer qu'elle ne serait aucunement incompatible avec celle des billets à échéance portant intérêt. Dans un moment tel que celui où nous nous trouvons, les deux sortes de billets se serviraient heureusement de complément l'une à l'autre. Après que, par l'apparition des billets de 250 et de 100 fr. une portion du capital métallique se trouverait hors d'emploi, les billets portant intérêt l'attireraient à la Banque.

Il faut donc conclure ainsi : la Banque, en présence de l'obstacle qu'elle rencontrait sur son chemin n'a pas adopté le parti le meilleur, elle a pris le pire. Peut-être la foi exclusive en eux-mêmes qu'ont l'habitude d'affecter les praticiens absorbés dans le détail, qui paraissent être nombreux dans les conseils de la Banque, en sera-t-elle ébranlée. Ils n'en resteront pas moins des hommes recommandables, dont cette grande institution sera toujours heureuse d'utiliser l'activité, la probité, la connaissance parfaite du terrain. Seulement ils auront appris à mieux apprécier les idées générales qui, dans cette matière, sont si claires, si simples et ont si bien reçu la sanction de l'expérience; pour bien dire, c'est de l'expérience même qu'elles sont nées. Après la leçon qu'on aura reçue des événemens, on sera moins prompt à traiter avec un dédain superbe les théories et les principes, et, pour répéter un mot

d'un philosophe moderne cité dans une récente solennité littéraire, on finira peut-être par sentir que se vanter de n'en pas avoir, c'est tirer vanité de ne pas savoir ce qu'on dit quand on parle, ni ce qu'on fait quand on agit (1). Quant à la Banque elle-même, elle n'a pas cessé un instant d'être une institution inébranlable, dont les ressources sont très grandes. Si nous avons vu quelques personnes essayer de répandre des inquiétudes sur son compte, c'est en vérité uniquement parce qu'il est des gens qui, par un singulier goût, ont choisi pour mission de décrier précisément ce qui est entouré au plus juste titre de la confiance universelle.

Il faut reconnaître que la Banque est enchaînée par des statuts très étroits, et que la loi même qui lui confère son privilége lui laisse fort peu de latitude. Cependant il est hors de doute que, si une loi eût été présentée, par exemple, pour autoriser la Banque à émettre des billets de 250 et de 100 francs, elle eût été votée d'urgence, sans contestation, à peu près comme la loi relative à l'entrée des céréales en franchise. Cette simple disposition aurait suffi pour dissiper tous les nuages. Si pourtant une loi est proposée, il faut faire des vœux pour qu'elle ne se borne pas là. Sans songer à mal, sans même l'avoir voulu, la législation jusqu'à ce jour a entouré la Banque d'entraves. Il lui est impossible de faire le moindre mouvement sans avoir obtenu la permission préalable du législateur; il serait bon de lui donner les pouvoirs dont elle ne saurait se passer. Il faudrait que, sans recourir sans cesse à la loi, sous la seule réserve de l'approbation du gouvernement, elle eût la faculté de prendre pour ses billets telle coupure qui lui conviendrait jusqu'au minimum de 100 francs; de même pour l'émission de titres de crédit portant intérêt, pour la restauration de l'ancien nombre d'actions, pour la négociation du portefeuille. D'après ce qui s'est fait en d'autres temps, il n'est pas douteux que le ministre des finances soit déjà autorisé assez explicitement à se concerter avec la Banque pour l'émission des bons du trésor, comme chez nos voisins le chancelier de l'Échiquier avec la banque d'Angleterre. On doit croire même que, si la Banque eût été moins gênée par ses statuts et par la loi, elle eût fait beaucoup mieux. Avec plus de liberté, elle aurait pris un autre essor, et, au milieu de tous les expédiens possibles, elle n'en eût point choisi un qui porte préjudice au plus digne de sollicitude, au plus compromis de tous les intérêts, celui du travail.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Pensée de M. Royer-Collard citée par M. de Rémusat dans son discours de réception à l'Académie française.

LA

SANTA-BARBARA.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.[1]

I. — UN COMPAGNON.

« Istambolda! Ah! Yélir firman!...
« Yélir, Yélir, Istambolda! »

C'était une voix grave et douce, — une voix de jeune homme blond ou de jeune fille brune, — d'un timbre frais et pénétrant, résonnant comme un chant de cigale altérée à travers la brume poudreuse d'une matinée d'Égypte. J'avais entr'ouvert, pour l'entendre mieux, une des fenêtres de la cange, dont le grillage doré se découpait, hélas! sur une côte aride; nous étions loin déjà des plaines cultivées et des riches palmeraies qui entourent Damiette. Partis de cette ville à l'entrée de la nuit, nous avions atteint en peu de temps le rivage d'Esbeh, qui est l'échelle maritime et l'emplacement primitif de la ville des croisades. Je m'éveillais à peine, étonné de ne plus être bercé par les vagues, et ce chant continuait à résonner par intervalle comme venant d'une personne assise sur la grève, mais cachée par l'élévation des berges. Et la voix reprenait encore avec une douceur mélancolique :

(1) Voyez les autres parties de cette série dans les livraisons des 1er mai, 1er juillet, 15 septembre, 15 décembre 1846.

« Kaïkélir! Istambolda!...
« Yélir, Yélir, Istambolda! »

Je comprenais bien que ce chant célébrait Stamboul dans un langage nouveau pour moi, qui n'avait plus les rauques consonnances de l'arabe ou du grec, dont mon oreille était fatiguée. Cette voix, c'était l'annonce lointaine de nouvelles populations, de nouveaux rivages; j'entrevoyais déjà, comme en un mirage, la reine du Bosphore parmi ses eaux bleues et sa sombre verdure, — et, l'avouerai-je? ce contraste avec la nature monotone et brûlée de l'Égypte m'attirait invinciblement. Quitte à pleurer les bords du Nil plus tard sous les verts cyprès de Péra, j'appelais au secours de mes sens amollis par l'été l'air vivifiant de l'Asie. Heureusement la présence, sur le bateau, du janissaire que notre consul avait chargé de m'accompagner m'assurait d'un départ prochain.

On attendait l'heure favorable pour passer le *boghaz,* c'est-à-dire la barre formée par les eaux de la mer luttant contre le cours du fleuve, et une djerme, chargée de riz qui appartenait au consul, devait nous transporter à bord de la *Santa-Barbara,* arrêtée à une lieue en mer.

Cependant la voix reprenait :

« Ah! ah! ah! drommatina!
« Drommatina dieljédélim!... »

Qu'est-ce que cela peut signifier? me disais-je, cela doit être du turc, et je demandai au janissaire s'il comprenait. — C'est un dialecte des provinces, répondit-il; je ne comprends que le turc de Constantinople. Quant à la personne qui chante, ce n'est pas grand'chose de bon; un pauvre diable sans asile, un *banian!*

J'ai toujours remarqué avec peine le mépris constant de l'homme qui remplit des fonctions serviles à l'égard du pauvre qui cherche fortune ou qui vit dans l'indépendance. Nous étions sortis du bateau, et, du haut de la levée, j'apercevais un jeune homme nonchalamment couché au milieu d'une touffe de roseaux secs. — Tourné vers le soleil naissant qui perçait peu à peu la brume étendue sur les rizières, il continuait sa chanson, dont je recueillais aisément les paroles ramenées par de nombreux refrains :

« Déyouldoumou! Bourouldoumou!
« Aly Osman yadjénamdah! »

Il y a dans certaines langues méridionales un charme syllabique, une grace d'intonation qui convient aux voix des femmes et des jeunes gens, et qu'on écouterait volontiers des heures entières sans comprendre. — Et puis ce chant langoureux, ces modulations chevrotantes qui rappelaient nos vieilles chansons de campagne, tout cela me charmait avec la puissance du contraste et de l'inattendu; quelque chose de pastoral

et d'amoureusement rêveur jaillissait pour moi de ces mots riches en voyelles et cadencés comme des chants d'oiseaux. C'est peut-être, me disais-je, quelque chant d'un pasteur de Trébisonde ou de Cyrénaïque. Il me semble entendre des colombes qui roucoulent sur la pointe des ifs; cela doit se chanter dans des vallons bleuâtres où les eaux douces éclairent de reflets d'argent les sombres rameaux du mélèse, où les roses fleurissent sur de hautes charmilles, où les chèvres s'égarent au loin comme dans une idylle de Théocrite.

Cependant je m'étais rapproché du jeune homme, qui m'aperçut enfin, et, se levant, me salua en disant : « Bonjour, monsieur. »

C'était un beau garçon aux traits circassiens, à l'œil noir, avec un teint blanc et des cheveux blonds coupés de près, mais non pas rasés selon l'usage des Arabes. Une longue robe de soie rayée avec un pardessus de drap gris composait son ajustement, et un simple *tarbouch* de feutre rouge lui servait de coiffure; seulement la forme plus ample et la houppe mieux fournie de soie bleue que celle des bonnets égyptiens indiquaient le sujet immédiat d'Abdul-Medjid. Sa ceinture, faite d'un aunage de cachemire à bas prix, portait, au lieu des collections de pistolets et de poignards dont tout homme libre ou tout serviteur gagé se hérisse en général la poitrine, une écritoire de cuivre d'un demi-pied de longueur. Le manche de cet instrument oriental contient l'encre, et le fourreau contient les roseaux qui servent de plumes (*calam*). De loin, cela peut passer pour un poignard; mais c'est l'insigne pacifique du simple lettré.

Je me sentis tout d'un coup plein de bienveillance pour ce confrère, et j'avais quelque honte de l'attirail guerrier qui, au contraire, dissimulait ma profession. — Est-ce que vous habitez dans ce pays? dis-je à l'inconnu.

— Non, monsieur, je suis venu avec vous de Damiette.

— Comment, avec moi?

— Oui, les bateliers m'ont reçu dans la cange et m'ont amené jusqu'ici. J'aurais voulu me présenter à vous, mais vous étiez couché.

— C'est très bien, dis-je, et où allez-vous comme cela?

— Je vais vous demander la permission de passer aussi sur la djerme pour gagner le vaisseau où vous allez vous embarquer.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, dis-je en me tournant du côté du janissaire; mais ce dernier me prit à part.

— Je ne vous conseille pas, me dit-il, d'emmener ce garçon. Vous serez obligé de payer son passage, car il n'a rien que son écritoire; c'est un de ces vagabonds qui écrivent des vers et autres sottises. Il s'est présenté au consul, qui n'en a pas pu tirer autre chose.

— Mon cher, dis-je à l'inconnu, je serais charmé de vous rendre ser-

vice, mais j'ai à peine ce qu'il me faut pour arriver à Beyrouth et y attendre de l'argent.

— C'est bien, me dit-il, je puis vivre ici quelques jours chez les fellahs. J'attendrai qu'il passe un Anglais.

Ce mot me laissa un remords. — Je m'étais éloigné avec le janissaire, qui me guidait à travers les terres inondées en me faisant suivre un chemin tracé çà et là sur les dunes de sable pour gagner les bords du lac Menzaleh. Le temps qu'il fallait pour charger la djerme des sacs de riz apportés par diverses barques nous laissait tout le loisir nécessaire pour cette expédition.

II. — LE LAC MENZALEH.

Nous avions dépassé à droite le village d'Esbeh, bâti de briques crues, et où l'on distingue les restes d'une antique mosquée et aussi quelques débris d'arches et de tours appartenant à l'ancienne Damiette, détruite par les Arabes à l'époque de saint Louis, comme trop exposée aux surprises. La mer baignait jadis les murs de cette ville, et en est maintenant éloignée d'une lieue. C'est l'espace que gagne à peu près la terre d'Égypte tous les six cents ans. Les caravanes qui traversent le désert pour passer en Syrie rencontrent sur divers points des lignes régulières, où se voient, de distance en distance, des ruines antiques ensevelies dans le sable, mais dont le vent du désert se plaît quelquefois à faire revivre les contours. Ces spectres de villes dépouillées pour un temps de leur linceul poudreux effraient l'imagination des Arabes, qui attribuent leur construction aux génies. Les savans de l'Europe retrouvent en suivant ces traces une série de cités bâties au bord de la mer sous telle ou telle dynastie de rois pasteurs ou de conquérans thébains. C'est par le calcul de cette retraite des eaux de la mer aussi bien que par celui des diverses couches du Nil empreintes dans le limon et dont on peut compter les marques en formant des excavations, qu'on est parvenu à faire remonter à quarante mille ans l'antiquité du sol de l'Égypte. Ceci s'arrange mal peut-être avec la Genèse; cependant ces longs siècles consacrés à l'action mutuelle de la terre et des eaux ont pu constituer ce que le livre saint appelle « matière sans forme, » l'organisation des êtres étant le seul principe véritable de la création divine.

Nous avions atteint le bord oriental de la langue de terre où est bâtie Damiette; le sable où nous marchions luisait par places, et il me semblait voir des flaques d'eau congelées dont nos pieds écrasaient la surface vitreuse; c'étaient des couches de sel marin. Un rideau de joncs élancés, de ceux peut-être qui fournissaient autrefois le papyrus, nous cachait encore les bords du lac; nous arrivâmes enfin à un port établi

pour les barques de pêcheurs, et de là je crus voir la mer elle-même dans un jour de calme. Seulement des îles lointaines, teintes de rose par le soleil levant, couronnées çà et là de dômes et de minarets, indiquaient un lieu plus paisible, et des barques à voiles latines circulaient par centaines sur la surface unie des eaux.

C'était le lac Menzaleh, — l'ancien *Maréotis*, où Tanis ruinée occupe encore l'île principale, et dont Péluse bornait l'extrémité voisine de la Syrie, Péluse, l'ancienne porte de l'Égypte, où passèrent tour à tour Cambyse, Alexandre et Pompée, — ce dernier, comme on sait, pour y trouver la mort.

Je regrettais de ne pouvoir parcourir le riant archipel semé dans les eaux du lac et assister à quelqu'une de ces pêches magnifiques qui fournissent des poissons à l'Égypte entière. Des oiseaux d'espèces variées planent sur cette mer intérieure, nagent près des bords ou se réfugient dans le feuillage des sycomores, des cassiers et des tamarins; les ruisseaux et les canaux d'irrigation qui traversent partout les rizières offrent des variétés de végétation marécageuse, où les roseaux, les joncs, le nénuphar et sans doute aussi le *lotus* des anciens émaillent l'eau verdâtre et bruissent du vol d'une quantité d'insectes que poursuivent les oiseaux. Ainsi s'accomplit cet éternel mouvement de la nature primitive où luttent des esprits féconds et meurtriers.

Quand, après avoir traversé la plaine, nous remontâmes sur la jetée, j'entendis de nouveau la voix du jeune homme qui m'avait parlé, il continuait à répéter : « *Yélir, yélir, Istambolda!* » Je craignais d'avoir eu tort de refuser sa demande, et je voulus rentrer en conversation avec lui en l'interrogeant sur le sens de ce qu'il chantait. « C'est, me dit-il, une chanson qu'on a faite à l'époque du massacre des janissaires. J'ai été bercé avec cette chanson. »

Comment! disais-je en moi-même, ces douces paroles, cet air langoureux, renferment des idées de mort et de carnage! ceci nous éloigne un peu de l'églogue.

La chanson voulait dire à peu près : « Il vient de Stamboul, le firman (celui qui annonçait la destruction des janissaires)! — Un vaisseau l'apporte, — Ali-Osman l'attend; — un vaisseau arrive, — mais le firman ne vient pas; — tout le peuple est dans l'incertitude. — Un second vaisseau arrive, voilà enfin celui qu'attendait Ali-Osman. — Tous les musulmans revêtent leurs habits brodés — et s'en vont se divertir dans la campagne, — car il est certainement arrivé cette fois, le firman! »

A quoi bon vouloir tout approfondir? J'aurais mieux aimé ignorer désormais le sens de ces paroles. Au lieu d'un chant de pâtre ou du rêve d'un voyageur qui pense à Stamboul, je n'avais plus dans la mémoire qu'une sotte chanson politique.

— Je ne demande pas mieux, dis-je tout bas au jeune homme, que de vous laisser entrer dans la djerme, mais votre chanson aura peut-être contrarié le janissaire, quoiqu'il ait eu l'air de ne pas la comprendre...

— Lui, un janissaire? me dit-il. Il n'y en a plus dans tout l'empire! les consuls donnent encore ce nom, par habitude, à leurs *cavas;* mais lui n'est qu'un Albanais, comme moi je suis un Arménien. Il m'en veut parce qu'étant à Damiette, je me suis offert à conduire des étrangers pour visiter la ville; à présent, je vais à Beyrouth.

Je fis comprendre au janissaire que son ressentiment devenait sans motif. — Demandez-lui, me dit-il, s'il a de quoi payer son passage sur le vaisseau.

— Le capitaine Nicolas est mon ami, répondit l'Arménien.

Le janissaire secoua la tête, mais il ne fit plus aucune observation. Le jeune homme se leva lestement, ramassa un petit paquet qui paraissait à peine sous son bras et nous suivit. Tout mon bagage avait été déjà transporté sur la djerme, lourdement chargée. L'esclave javanaise, que le plaisir de changer de lieu rendait indifférente au souvenir de l'Égypte, frappait ses mains brunes avec joie en voyant que nous allions partir et veillait à l'emménagement des cages de poules et de pigeons. La crainte de manquer de nourriture agit fortement sur ces ames naïves. L'état sanitaire de Damiette ne nous avait pas permis de réunir des provisions plus variées. Le riz ne manquant pas, du reste, nous étions voués pour toute la traversée au régime du pilau.

III. — LA BOMBARDE.

Nous descendîmes le cours du Nil pendant une lieue encore; les rives plates et sablonneuses s'élargissaient à perte de vue, et le *boghaz* qui empêche les vaisseaux d'arriver jusqu'à Damiette ne présentait plus à cette heure-là qu'une barre presque insensible. Deux forts protégent cette entrée, souvent franchie au moyen-âge, mais presque toujours fatale aux vaisseaux.

Les voyages sur mer sont aujourd'hui, grace à la vapeur, tellement dépourvus de danger, que ce n'est pas sans quelque inquiétude qu'on se hasarde sur un bateau à voile. Là renaît la chance fatale qui donne aux poissons leur revanche de la voracité humaine, ou tout au moins la perspective d'errer dix ans sur des côtes inhospitalières, comme les héros de l'Odyssée et de l'Énéide. Or, si jamais vaisseau primitif et suspect de ces fantaisies sillonna les eaux bleues du golfe syrien, c'est la bombarde baptisée du nom de *Santa-Barbara* qui en réalise l'idéal le plus pur. Du plus loin que j'aperçus cette sombre carcasse, pareille

à un bateau de charbon, élevant sur un mât unique la longue vergue disposée pour une seule voile triangulaire, je compris que j'étais mal tombé, et j'eus l'idée un instant de refuser ce moyen de transport. Cependant comment faire? Retourner dans une ville en proie à la peste pour attendre le passage d'un brick européen, — car les bateaux à vapeur ne desservent pas cette ligne, — ce n'était guère moins chanceux. Je regardai mes compagnons, qui n'avaient l'air ni mécontent ni surpris; le janissaire paraissait convaincu d'avoir arrangé les choses pour le mieux; nulle idée railleuse ne perçait sous le masque bronzé des rameurs de la djerme; il semblait donc que ce navire n'avait rien de ridicule et d'impossible dans les habitudes du pays. Toutefois cet aspect de galéasse difforme, de sabot gigantesque enfoncé dans l'eau jusqu'au bord par le poids des sacs de riz, ne promettait pas une traversée rapide. Pour peu que les vents nous fussent contraires, nous risquions d'aller faire connaissance avec la patrie inhospitalière des Lestrigons ou les rochers *porphyreux* des antiques Phéaciens. O Ulysse! Télémaque! Énée! étais-je destiné à vérifier par moi-même votre itinéraire fallacieux?

Cependant la djerme accoste le navire, on nous jette une échelle de corde traversée de bâtons, et nous voilà hissés sur le bordage et initiés aux joies de l'intérieur. — *Kalimèra* (bonjour), dit le capitaine, vêtu comme ses matelots, mais se faisant reconnaître par ce salut grec, — et il se hâte de s'occuper de l'embarquement des marchandises, bien autrement important que le nôtre. Les sacs de riz formaient une montagne sur l'arrière, au-delà de laquelle une petite portion de la dunette était réservée au timonier et au capitaine; il était donc impossible de se promener autrement que sur les sacs, le milieu du vaisseau étant occupé par la chaloupe et les deux côtés encombrés de cages de poules; un seul espace assez étroit existait devant la cuisine, confiée aux soins d'un jeune mousse fort éveillé.

Aussitôt que ce dernier vit l'esclave, il s'écria : *Kokona, kalè, kalè* (une femme! belle, belle)! Ceci s'écartait de la réserve arabe, qui ne permet pas que l'on paraisse remarquer soit une femme, soit un enfant. Le janissaire était monté avec nous et surveillait le chargement des marchandises qui appartenaient au consul. « Ah çà, lui dis-je, où va-t-on nous loger? vous m'aviez dit qu'on nous donnerait la chambre du capitaine. — Soyez tranquille, répondit-il, on rangera tous ces sacs et ensuite vous serez très bien. » Sur quoi il nous fit ses adieux et descendit dans la djerme, qui ne tarda pas à s'éloigner.

Nous voilà donc, — Dieu sait pour combien de temps! — sur un de ces vaisseaux syriens que la moindre tempête brise à la côte comme des coques de noix. Il fallut attendre le vent d'ouest de trois heures pour mettre à la voile. Dans l'intervalle, on s'était occupé du déjeuner. Le

capitaine Nicolas avait donné ses ordres, et son pilau cuisait sur l'unique fourneau de la cuisine; notre tour ne devait arriver que plus tard.

Je cherchais cependant où pouvait être cette fameuse chambre du capitaine qui nous avait été promise, et je chargeai l'Arménien de s'en informer auprès de *son ami,* — lequel ne paraissait nullement l'avoir reconnu jusque-là. Le capitaine se leva froidement et nous conduisit vers une espèce de soute située sous le tillac de l'avant où l'on ne pouvait entrer que plié en deux et dont les parois étaient littéralement couvertes de ces grillons rouges longs comme le doigt, que l'on appelle *caravaces,* et qu'avait attirés sans doute un chargement précédent de sucre ou de cassonade. Je reculai avec effroi et fis mine de me fâcher. « C'est là ma chambre, me fit dire le capitaine; je ne vous conseille pas de l'habiter, à moins qu'il ne vienne à pleuvoir; mais je vais vous faire voir un endroit beaucoup plus frais et beaucoup plus convenable. »

Alors il me conduisit près de la grande chaloupe maintenue par des cordes entre le mât et l'avant, et me fit regarder dans l'intérieur : « Voilà, dit-il, où vous serez très bien couché; vous avez des matelas de coton que vous étendrez d'un bout à l'autre, et je vais faire disposer là-dessus des toiles qui formeront une tente; maintenant vous voilà logé commodément et grandement, n'est-ce pas? »

J'aurais eu mauvaise grace à n'en pas convenir; le bâtiment étant donné, c'était assurément le local le plus agréable, — par une température d'Afrique, — et le plus isolé qu'on y pût choisir.

IV. — ANDARE SUL MARE.

Nous partons, nous voyons s'amincir, descendre et disparaître enfin sous le bleu niveau de la mer cette frange de sable qui encadre si tristement les splendeurs de la vieille Égypte; le flamboiement poudreux du désert reste seul à l'horizon; les oiseaux du Nil nous accompagnent quelque temps, puis nous quittent l'un après l'autre, comme pour aller rejoindre le soleil qui descend vers Alexandrie. Cependant un astre éclatant gravit peu à peu l'arc du ciel et jette sur les eaux des reflets enflammés. C'est l'étoile du soir, c'est Astarté, l'antique déesse de Syrie; elle brille d'un éclat incomparable sur ces mers sacrées qui la reconnaissent toujours. — Sois-nous propice, ô divinité! qui n'as pas la teinte blafarde de la lune, mais qui scintilles dans ton éloignement et verses des rayons dorés sur le monde comme un soleil de la nuit!

Après tout, une fois la première impression surmontée, l'aspect intérieur de la *Santa-Barbara* ne manquait pas de pittoresque. Dès le lendemain, nous nous étions acclimatés parfaitement, et les heures coulaient pour nous comme pour l'équipage dans la plus parfaite indif-

férence de l'avenir. Je crois bien que le bâtiment marchait à la manière de ceux des anciens, toute la journée d'après le soleil, et la nuit d'après les étoiles. Le capitaine me fit voir une boussole, mais elle était toute détraquée. Ce brave homme avait une physionomie à la fois douce et résolue, empreinte en outre d'une naïveté singulière qui me donnait plus de confiance en lui-même qu'en son navire. Toutefois il m'avoua qu'il avait été quelque peu forban, mais seulement à l'époque de l'indépendance hellénique. C'était après m'avoir invité à prendre part à son dîner, qui se composait d'un pilau en pyramide où chacun plongeait à son tour une petite cuiller de bois. Ceci était déjà un progrès sur la façon de manger des Arabes, qui ne se servent que de leurs doigts.

Une bouteille de terre, remplie de vin de Chypre, de celui qu'on appelle vin de Commanderie, défraya notre après-dînée, et le capitaine, devenu plus expansif, voulut bien, toujours par l'intermédiaire du jeune Arménien, me mettre au courant de ses affaires. M'ayant demandé si je savais lire le latin, il tira d'un étui une grande pancarte de parchemin qui contenait les titres les plus évidens de la moralité de sa bombarde. Il voulait savoir en quels termes était conçu ce document.

Je me mis à lire, et j'appris que « les secrétaires de la Terre-Sainte appelaient la bénédiction de la Vierge et des saints sur le navire, et certifiaient que le capitaine *Alexis*, Grec catholique, natif de Taraboulous (Tripoli de Syrie), avait toujours rempli ses devoirs religieux. »

— On a mis Alexis, me fit observer le capitaine, mais c'est Nicolas qu'on aurait dû mettre; ils se sont trompés en écrivant.

Je donnai mon assentiment, songeant en moi-même que, s'il n'avait pas de patente plus officielle, il ferait bien d'éviter les parages européens. Les Turcs se contentent de peu : le cachet rouge et la croix de Jérusalem apposés à ce parchemin devaient suffire, moyennant *batchiz*, à satisfaire aux besoins de la légalité musulmane.

Rien n'est plus gai qu'une après-dînée en mer par un beau temps; la brise est tiede, le soleil tourne autour de la voile dont l'ombre fugitive nous oblige à changer de place de temps en temps; cette ombre nous quitte enfin, et projette sur la mer sa fraîcheur inutile. Peut-être serait-il bon de tendre une simple toile pour protéger la dunette, mais personne n'y songe; le soleil dore nos fronts comme des fruits mûrs. C'est là que triomphait surtout la beauté de l'esclave javanaise. Je n'avais pas songé un instant à lui faire garder son voile, par ce sentiment tout naturel qu'un Franc possédant une femme n'avait pas droit de la cacher. L'Arménien s'était assis près d'elle sur les sacs de riz, pendant que je regardais le capitaine jouer aux échecs avec le pilote, et il lui dit plusieurs fois avec un fausset enfantin : « *Qued ya sitti!* » ce qui, je pense, signifiait : « Eh bien donc, madame! » Elle resta quelque temps sans répondre, avec cette fierté qui respirait dans son maintien habituel; —

puis elle finit par se tourner vers le jeune homme, et la conversation s'engagea.

De ce moment, je compris combien j'avais perdu à ne pas prononcer couramment l'arabe. Son front s'éclaircit, ses lèvres sourirent, et elle s'abandonna bientôt à ce caquetage ineffable qui, dans tous les pays, est, à ce qu'il semble, un besoin pour la plus belle portion de l'humanité. — J'étais heureux, du reste, de lui avoir procuré ce plaisir. L'Arménien paraissait très respectueux, et, se tournant de temps en temps vers moi, lui racontait sans doute comment je l'avais rencontré et accueilli. Il ne faut pas appliquer nos idées à ce qui se passe en Orient, et croire qu'entre homme et femme une conversation devienne tout de suite... criminelle. Il y a dans les caractères beaucoup plus de simplicité que chez nous; j'étais persuadé qu'il ne s'agissait là que d'un bavardage dénué de sens. L'expression des physionomies et l'intelligence de quelques mots çà et là m'indiquaient suffisamment l'innocence de ce dialogue; aussi restai-je comme absorbé dans l'observation du jeu d'échecs (et quels échecs) du capitaine et de son pilote. Je me comparais mentalement à ces époux aimables qui, dans une soirée, s'asseient aux tables de jeu, laissant causer ou danser sans inquiétude les femmes et les jeunes gens.

Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un pauvre diable d'Arménien qu'on a ramassé dans les roseaux au bord du Nil auprès d'un Franc qui vient du Caire et qui y a mené l'existence d'un *mirlivois* (général), d'après l'estime des drogmans et de tout un quartier? Si, pour une nonne, un jardinier est un homme, comme on disait en France au siècle dernier, il ne faut pas croire que le premier venu soit quelque chose pour une *cadine* musulmane. Il y a dans les femmes élevées naturellement, comme dans les oiseaux magnifiques, un certain orgueil qui les défend tout d'abord contre la séduction vulgaire. Il me semblait du reste qu'en l'abandonnant à sa propre dignité, je m'assurais la confiance et le dévouement de cette pauvre esclave qu'au fond, ainsi que je l'ai dit déjà, je considérais comme libre du moment qu'elle avait quitté la terre d'Égypte et mis le pied sur un bâtiment chrétien.

Chrétien! est-ce le terme juste? La *Santa-Barbara* n'avait pour équipage que des matelots turcs; le capitaine seul et son mousse représentaient l'église romaine, l'Arménien une hérésie quelconque, et moi-même... Mais qui sait ce que peut représenter en Orient un Parisien nourri d'idées philosophiques, — un fils de Voltaire, un impie, selon l'opinion de ces braves gens! Chaque matin, au moment où le soleil sortait de la mer, — chaque soir, à l'instant où son disque, envahi par la ligne sombre des eaux, s'éclipsait en une minute, laissant à l'horizon cette teinte rosée qui se fond délicieusement dans l'azur, — les matelots se réunissaient sur un seul rang, tournés vers la Mecque lointaine,

et l'un d'eux entonnait l'hymne de la prière, comme aurait pu faire le grave muezzin du haut des minarets. Je ne pouvais empêcher l'esclave de se joindre à cette religieuse effusion si touchante et si solennelle; dès le premier jour, nous nous vîmes ainsi partagés en communions diverses. Le capitaine, de son côté, faisait des oraisons de temps en temps à une certaine image clouée au mât qui pouvait bien être la patrone du navire, *santa Barbara;* l'Arménien, en se levant, se lavait les mains et les pieds avec du savon, et mâchonnait des litanies à voix basse; moi seul, incapable de feinte, je n'exécutais aucune génuflexion régulière, et j'avais pourtant quelque honte à paraître moins religieux que ces gens. Il y a chez les Orientaux une tolérance mutuelle pour les religions diverses, — chacun se classant simplement à un degré supérieur dans la hiérarchie spirituelle, mais admettant que les autres peuvent bien à la rigueur être dignes de leur servir d'escabeau; — le simple philosophe dérange cette combinaison : où le placer? Le Coran lui-même, qui maudit les idolâtres et les adorateurs du feu et des étoiles, n'a pas prévu le scepticisme de notre temps.

V. — IDYLLE.

Vers le troisième jour de notre traversée, nous eussions dû apercevoir la côte de Syrie; mais, pendant la matinée, nous changions à peine de place, et le vent, qui se levait à trois heures, enflait la voile par bouffées, puis la laissait peu après retomber le long du mât. Cela paraissait inquiéter peu le capitaine, qui partageait ses loisirs entre son jeu d'échecs et une sorte de guitare avec laquelle il accompagnait toujours le même chant. En Orient, chacun a son air favori, et le répète sans se lasser du matin au soir, jusqu'à ce qu'il en sache un autre plus nouveau. L'esclave aussi avait appris au Caire je ne sais quelle chanson de harem dont le refrain revenait toujours sur une mélopée traînante et soporifique. C'étaient, je m'en souviens trop, les deux vers suivans :

« Ya kabibé! sakel nôh!...
« Ya makmouby! ya sidi! »

J'en comprenais bien quelques mots, mais celui de *kabibé* manquait à mon vocabulaire. J'en demandai le sens à l'Arménien, qui me répondit : Cela veut dire *un petit drôle.* Je couchai ce substantif sur mes tablettes avec l'explication, ainsi qu'il convient quand on veut s'instruire.

Le soir, l'Arménien me dit qu'il était fâcheux que le vent ne fût pas meilleur et que cela l'inquiétait un peu.

—Pourquoi? lui dis-je. Nous risquons de rester ici deux jours de plus, voilà tout, et décidément nous sommes très bien sur ce vaisseau.

— Ce n'est pas cela, me dit-il, mais c'est que nous pourrions bien manquer d'eau.

— Manquer d'eau!

— Sans doute; vous n'avez pas d'idée de l'insouciance de ces gens-là. Pour avoir de l'eau, il aurait fallu envoyer une barque jusqu'à Damiette, car celle de l'embouchure du Nil est salée, et, comme la ville était en quarantaine, ils ont craint les formalités... du moins c'est là ce qu'ils disent, mais, au fond, ils n'y auront pas pensé.

— C'est étonnant, dis-je, le capitaine chante comme si notre situation était des plus simples; — et j'allai avec l'Arménien l'interroger sur ce sujet.

Il se leva et me fit voir sur le pont les tonnes à eau entièrement vides, sauf l'une d'elles qui pouvait encore contenir cinq à six bouteilles d'eau; puis il s'en alla se rasseoir sur la dunette, et, reprenant sa guitare, il recommença son éternelle chanson en berçant sa tête en arrière contre le bordage.

Le lendemain matin, je me réveillai de bonne heure, et je montai sur le gaillard d'avant avec la pensée qu'il était possible d'apercevoir les côtes de la Palestine, mais j'eus beau nettoyer mon binocle, la ligne extrême de la mer était aussi nette que la lame courbe d'un damas. Il est même probable que nous n'avions guère changé de place depuis la veille. Je redescendis, et me dirigeai vers l'arrière. Tout le monde dormait avec sérénité; le jeune mousse était seul debout et faisait sa toilette en se lavant abondamment le visage et les mains avec de l'eau qu'il puisait dans notre dernière tonne de liquide potable.

Je ne pus m'empêcher de manifester mon indignation. Je lui dis ou je crus lui faire comprendre que l'eau de la mer était assez bonne pour la toilette d'un *petit drôle* de son espèce, et, voulant formuler cette dernière expression, je me servis du terme de *ya kabibé*, que j'avais noté. Le petit garçon me regarda en souriant et parut peu touché de la réprimande. Je crus avoir mal prononcé et je n'y pensai plus.

Quelques heures après, dans ce moment de l'après-dînée où le capitaine Nicolas faisait d'ordinaire apporter par le mousse une énorme cruche de vin de Chypre, où seuls nous étions invités à prendre part, l'Arménien et moi, en qualité de chrétiens, — les matelots, par respect sans doute pour la loi de Mahomet, ne buvaient que de l'eau-de-vie, — le capitaine, dis-je, se mit à parler bas à l'oreille de l'Arménien.

— Il veut, me dit ce dernier, vous faire une proposition.

— Qu'il parle.

— Il dit que c'est délicat et espère que vous ne lui en voudrez pas si cela vous déplaît.

— Pas du tout.

— Eh bien! il vous demande si vous voulez faire l'échange de votre esclave contre le *ya ouled* (le petit garçon) qui lui appartient aussi.

Je fus au moment de partir d'un éclat de rire, mais le sérieux parfait des deux Levantins me déconcerta. Je crus voir là au fond une de ces mauvaises plaisanteries que les Orientaux ne se permettent guère que dans les situations où un Franc pourrait difficilement les en faire repentir. Je le dis à l'Arménien, qui me répondit avec quelque étonnement :

— Mais non, c'est bien sérieusement qu'il parle; le petit garçon est très blanc et la femme basanée, — et, ajouta-t-il avec un air d'appréciation consciencieuse, je vous conseille d'y réfléchir, le petit garçon vaut bien la femme.

Je ne suis pas habitué à m'étonner facilement; du reste, ce serait peine perdue dans de tels pays. Je me bornai à répondre que ce marché ne me convenait pas. Ensuite, comme je montrais quelque humeur, le capitaine dit à l'Arménien qu'il était fâché de son indiscrétion, mais qu'il avait cru me faire plaisir. Je ne savais trop quelle était son idée, et je crus voir une sorte d'ironie percer dans sa conversation; je le fis donc presser par l'Arménien de s'expliquer nettement sur ce point.

— Eh bien! me dit ce dernier, il prétend que vous avez ce matin fait des compliments au *ya ouled;* c'est du moins ce que celui-ci a rapporté.

— Moi! m'écriai-je, je l'ai appelé petit drôle parce qu'il se lavait les mains avec notre eau à boire; j'étais furieux contre lui au contraire!

L'étonnement de l'Arménien me fit apercevoir qu'il y avait dans cette affaire un de ces absurdes quiproquos philologiques si communs entre les personnes qui savent médiocrement les langues. Le mot *kabibé,* si singulièrement traduit la veille par l'Arménien, avait au contraire la signification la plus charmante et la plus amoureuse du monde. Je ne sais pourquoi le terme de *drôle* lui avait paru rendre parfaitement cette idée en français.

Nous nous livrâmes à une traduction nouvelle et corrigée du refrain chanté par l'esclave, et qui décidément signifiait à peu près :

« O mon petit chéri, mon bien-aimé, mon frère, mon maître! »

C'est ainsi que commencent presque toutes les chansons d'amour arabes, susceptibles des interprétations les plus diverses, et qui rappellent aux commençans l'équivoque classique de l'églogue de Corydon.

VI. — JOURNAL DE BORD.

L'humble vérité n'a pas les ressources immenses des combinaisons dramatiques ou romanesques. Je recueille un à un des événemens qui

n'ont de mérite que par leur simplicité même, et je sais qu'il serait aisé pourtant, fût-ce dans la relation d'une traversée aussi vulgaire que celle du golfe de Syrie, de faire naître des péripéties vraiment dignes d'attention; mais la réalité grimace à côté du mensonge, et il vaut mieux, ce me semble, dire naïvement, comme le bon capitaine Cook : « Tel jour, nous n'avons rien vu en mer qu'un morceau de bois qui flottait à l'aventure; — tel autre jour, qu'un goëland aux ailes grises... » jusqu'au moment trop rare où l'action se réchauffe et se complique d'un canot de sauvages qui viennent apporter des ignames et des cochons de lait rôtis.

Cependant, à défaut de la tempête obligée, un calme plat tout-à-fait digne de l'Océan Pacifique, et le manque d'eau douce sur un navire composé comme l'était le nôtre, pouvaient amener des scènes dignes d'une Odyssée moderne. Le destin m'a ôté cette chance d'intérêt en envoyant ce soir-là un léger zéphire d'occident qui nous fit marcher assez vite.

J'étais après tout très joyeux de cet incident, et je me faisais répéter par le capitaine l'assurance que le lendemain matin nous pourrions apercevoir à l'horizon les cimes bleuâtres du Carmel. Tout à coup des cris d'épouvante partent de la dunette. « *Farqha el bahr! farqha el bahr!* » — Qu'est-ce donc? — « Une poule à la mer! » La circonstance me paraissait peu grave; cependant l'un des matelots turcs auquel appartenait la poule se désolait de la manière la plus touchante, et ses compagnons le plaignaient très sérieusement. On le retenait pour l'empêcher de se jeter à l'eau, et la poule déjà éloignée faisait des signes de détresse dont on suivait les phases avec émotion. Enfin le capitaine, après un moment de doute, donna l'ordre qu'on arrêtât le vaisseau.

Pour le coup, je trouvai un peu fort qu'après avoir perdu deux jours on s'arrêtât par un bon vent pour une poule noyée. Je donnai deux piastres au matelot, pensant que c'était là tout le joint de l'affaire, car un Arabe se ferait tuer pour beaucoup moins. Sa figure s'adoucit, mais il calcula sans doute immédiatement qu'il aurait un double avantage à ravoir la poule, et en un clin d'œil il se débarrassa de ses vêtemens et se jeta à la mer.

La distance jusqu'où il nagea était prodigieuse. Il fallut attendre une demi-heure avec l'inquiétude de sa situation et de la nuit qui venait; notre homme nous rejoignit enfin exténué, et on dut le retirer de l'eau, car il n'avait plus la force de grimper le long du bordage.

Une fois en sûreté, cet homme s'occupait plus de sa poule que de lui-même; il la réchauffait, la frottait, et ne fut content qu'en la voyant respirer à l'aise et sautiller sur le pont.

Le bâtiment s'était remis en route. — Le diable soit de la poule! dis-je à l'Arménien; nous avons perdu une heure.

— Eh quoi! vouliez-vous donc qu'il la laissât se noyer?

— Mais j'en ai aussi, des poules, et je lui en aurais donné plusieurs pour celle-là !

— Ce n'est pas la même chose.

— Comment donc ! mais je sacrifierais toutes les poules de la terre pour qu'on ne perdît pas une heure de bon vent, dans un bâtiment où nous risquons demain de mourir de soif.

— Voyez-vous, dit l'Arménien, la poule s'est envolée à sa gauche, au moment où il s'apprêtait à lui couper le cou.

— J'admettrais volontiers, répondis-je, qu'il se fût dévoué comme musulman pour sauver une créature vivante, mais je sais que le respect des vrais croyans pour les animaux ne va point jusque-là, puisqu'ils les tuent fort bien pour leur nourriture.

— Sans doute, ils les tuent, mais avec des cérémonies, en prononçant des prières, et encore ne peuvent-ils leur couper la gorge qu'avec un couteau dont le manche soit percé de trois clous et dont la lame soit sans brèche. Si tout à l'heure la poule s'était noyée, le pauvre homme était certain de mourir d'ici à trois jours.

— C'est bien différent, dis-je à l'Arménien.

Ainsi, pour les Orientaux, c'est toujours une chose grave que de tuer un animal. Il n'est permis de le faire que pour sa nourriture expressément et dans des formes qui rappellent l'antique institution des sacrifices. On sait qu'il y a quelque chose de pareil chez les Israélites; les bouchers sont obligés d'employer des sacrificateurs (*schocket*) qui appartiennent à l'ordre religieux, et ne tuent chaque bête qu'en employant des formules consacrées. — Ce préjugé se retrouve avec des nuances diverses dans la plupart des religions du Levant. La chasse même n'est tolérée que contre les bêtes féroces et en punition de dégâts causés par elles. La chasse au faucon était pourtant, à l'époque des califes, le divertissement des grands, mais par une sorte d'interprétation qui rejetait sur l'oiseau de proie la responsabilité du sang versé. — Au fond, sans adopter les idées de l'Inde, on peut convenir qu'il y a quelque chose de grand dans cette pensée de ne tuer aucun animal sans nécessité. Les formules recommandées pour le cas où on leur ôte la vie, par le besoin de s'en faire une nourriture, ont pour but sans doute d'empêcher que la souffrance se prolonge plus d'un instant, ce que les habitudes de la chasse rendent malheureusement impossible.

L'Arménien me raconta à ce sujet que, du temps de Mahmoud, Constantinople était tellement rempli de chiens, que les voitures avaient peine à circuler dans les rues. Ne pouvant les détruire, ni comme animaux féroces, ni comme propres à la nourriture, on imagina de les exporter dans des îlots déserts de l'entrée du Bosphore. Il fallut les embarquer par milliers dans des caïques, et au moment où, ignorans de leur sort, ils prirent possession de leurs nouveaux domaines, un iman

leur fit un discours, exposant que l'on avait cédé à une nécessité absolue, et que leurs ames, à l'heure de la mort, ne devaient pas en vouloir aux fidèles croyans; — que, du reste, si la volonté du ciel était qu'ils fussent sauvés, cela arriverait assurément. Il y avait beaucoup de lapins dans ces îles, et les chiens ne réclamèrent pas tout d'abord contre ce raisonnement jésuitique; mais, quelques jours plus tard, tourmentés par la faim, ils poussèrent de tels gémissemens, qu'on les entendait de Constantinople. Les dévots, émus de cette lamentable protestation, adressèrent de graves remontrances au sultan, — déjà trop suspect de tendances européennes, — de sorte qu'il fallut donner l'ordre de faire revenir les chiens, qui furent en triomphe réintégrés dans tous leurs droits civils.

VII. — CATASTROPHE.

L'Arménien m'était de quelque ressource dans les ennuis d'une telle traversée, mais je voyais avec plaisir aussi que sa gaieté, son intarissable bavardage, ses narrations, ses remarques, donnaient à la pauvre Zeynèby (c'est en français le même nom que Zénobie) l'occasion, si chère aux femmes de ces pays, d'exprimer ses idées avec cette volubilité de consonnes nasales et gutturales où il m'était si difficile de saisir non pas seulement le sens, mais le son même des paroles.

Avec la magnanimité d'un Européen, je souffrais même sans difficulté que l'un ou l'autre des matelots qui pouvait se trouver assis près de nous, sur les sacs de riz, lui adressât quelques mots de conversation. En Orient, les gens du peuple sont généralement familiers, d'abord parce que le sentiment de l'égalité y est établi plus sincèrement que parmi nous, et puis parce qu'une sorte de politesse innée existe dans toutes les classes. Quant à l'éducation, elle est partout la même, très sommaire, mais universelle. C'est ce qui fait que l'homme d'un humble état devient sans transition le favori d'un grand et monte aux premiers rangs sans y paraître jamais déplacé.

Il y avait parmi nos matelots un certain Turc d'Anatolie, très basané, à la barbe grisonnante et qui causait avec l'esclave plus souvent et plus longuement que les autres. Je l'avais remarqué, et je demandai à l'Arménien ce qu'il pouvait dire; il fit attention à quelques paroles, et me dit : « Ils parlent ensemble de religion. » Cela me parut fort respectable, d'autant que c'était cet homme qui faisait pour les autres, en qualité de *hadji* ou pèlerin revenu de la Mecque, la prière du matin et du soir. Je n'avais pas songé un instant à gêner dans ses pratiques habituelles cette pauvre femme, dont une fantaisie, hélas! bien peu coûteuse, avait mis le sort dans mes mains. Seulement, au Caire, dans un moment où elle était un peu malade, j'avais essayé de la faire re-

noncer à l'habitude de tremper dans l'eau froide ses mains et ses pieds tous les matins et tous les soirs en faisant ses prières; mais elle faisait peu de cas de mes préceptes d'hygiène et n'avait consenti qu'à s'abstenir de la teinture de henné, qui, ne durant que cinq à six jours environ, oblige les femmes d'Orient à renouveler souvent une préparation fort disgracieuse pour qui la voit de près. — Je ne suis pas ennemi de la teinture des sourcils et des paupières; j'admets encore le carmin appliqué aux joues et aux lèvres; — mais à quoi bon colorer en jaune des mains déjà cuivrées, qui dès-lors passent au safran? Je m'étais montré inflexible sur ce point.

Ses cheveux avaient repoussé sur le front; ils allaient rejoindre des deux côtés les longues tresses mêlées de cordonnets de soie et frémissantes de sequins percés (de faux sequins), qui flottent du col aux talons, selon la mode levantine.— Le *taktikos* festonné d'or s'inclinait avec grace sur son oreille gauche, et ses bras portaient enfilés de lourds anneaux de cuivre argenté, grossièrement émaillés de rouge et de bleu, parure tout égyptienne. D'autres encore résonnaient à ses chevilles, malgré la défense du Coran, qui ne veut pas qu'une femme fasse retentir les bijoux qui ornent ses pieds.

Je l'admirais ainsi, gracieuse dans sa robe à rayures de soie et drapée du *milayeh* bleu, avec ces airs de statue antique que les femmes d'Orient possèdent sans le moins du monde s'en douter. — L'animation de son geste, une expression inaccoutumée de ses traits, me frappaient par momens, sans m'inspirer d'inquiétudes; — le matelot qui causait avec elle aurait pu être son grand-père, et il ne semblait pas craindre que ses paroles fussent entendues.

— Savez-vous ce qu'il y a? me dit l'Arménien, qui, un peu plus tard, s'était approché des matelots causant entre eux; ces gens-là disent que la femme qui est avec vous ne vous appartient pas.

— Ils se trompent, lui dis-je; vous pouvez leur apprendre qu'elle m'a été vendue au Caire par Abd-el-Kerim, moyennant cinq bourses. J'ai le reçu dans mon portefeuille. Et d'ailleurs cela ne les regarde pas.

— Ils disent que le marchand n'avait pas le droit de vendre une femme de religion musulmane à un chrétien.

— Leur opinion m'est indifférente, et au Caire on en sait plus qu'eux là-dessus. Tous les Francs y ont des esclaves, soit chrétiens, soit musulmans.

— Mais ce ne sont que des nègres ou des Abyssiniens; ils ne peuvent avoir d'esclaves de la race blanche.

— Trouvez-vous que cette femme soit blanche?

L'Arménien secoua la tête d'un air de doute.

— Écoutez, lui dis-je; quant à mon droit, je ne puis en douter, ayant

pris d'avance les informations nécessaires. Dites maintenant au capitaine qu'il ne convient pas que ses matelots causent avec elle.

— Le capitaine, me dit-il, après avoir parlé à ce dernier, répond que vous auriez pu le lui défendre à elle-même tout d'abord.

— Je ne voulais pas, répliquai-je, la priver du plaisir de parler sa langue, ni l'empêcher de se joindre aux prières; d'ailleurs, la conformation du bâtiment obligeant tout le monde d'être ensemble, il était difficile d'empêcher l'échange de quelques paroles.

Le capitaine Nicolas n'avait pas l'air très bien disposé, — ce que j'attribuais quelque peu au ressentiment d'avoir vu sa proposition d'échange repoussée. Cependant il fit venir le matelot *hadji* que j'avais désigné surtout comme malveillant, et lui parla. Quant à moi, je ne voulais rien dire à l'esclave, pour ne pas me donner le rôle odieux d'un maître exigeant.

Le matelot parut répondre d'un air très fier au capitaine, — qui me fit dire par l'Arménien de ne plus me préoccuper de cela, — que c'était un homme exalté (*medjnoun*), une espèce de saint que ses camarades respectaient à cause de sa piété; que ce qu'il disait n'avait nulle importance d'ailleurs. — Cet homme, en effet, ne parla plus à l'esclave, mais il causait très haut devant elle avec ses camarades, et je comprenais bien qu'il s'agissait de la *muslim* (musulmane) et du *Roumi* (Romain). Il fallait en finir, et je ne voyais aucun moyen d'éviter ce système d'insinuation. Je me décidai à faire venir l'esclave près de nous, et, avec l'aide de l'Arménien, nous eûmes à peu près la conversation suivante :

— Qu'est-ce que t'ont dit ces hommes tout à l'heure?

— Que j'avais tort, étant *croyante*, de rester avec un infidèle.

— Mais ne savent-ils pas que je t'ai achetée?

— Ils disent qu'on n'avait pas le droit de me vendre à toi.

— Et penses-tu que cela soit vrai?

— Dieu le sait!

— Ces hommes se trompent, et tu ne dois plus leur parler.

— Ce sera ainsi, me dit-elle.

Je priai l'Arménien de la distraire un peu et de lui conter des histoires. Ce garçon m'était, après tout, devenu fort utile, il lui parlait toujours de ce ton flûté et gracieux qu'on emploie pour égayer les enfans, — et commençait invariablement par « *Ked ya sitti?....* » — Eh bien! donc, madame!... qu'est-ce donc? nous ne rions pas? Voulez-vous savoir les aventures de la tête cuite au four? — Il lui racontait alors une vieille légende de Constantinople, où un tailleur, croyant recevoir un habit du sultan à réparer, emporte chez lui la tête coupée d'un aga qui lui a été remise par erreur, — si bien que, ne sachant comment se dé-

barrasser ensuite de ce triste dépôt, il l'envoie au four, dans un vase de terre, chez un pâtissier grec. Ce dernier en gratifie un barbier franc, en la substituant furtivement à sa tête à perruque; le Franc la coiffe, puis, s'apercevant de sa méprise, la porte ailleurs, — enfin il en résulte encore une foule de méprises plus ou moins comiques. Ceci est de la bouffonnerie turque du plus haut goût.

La prière du soir ramenait les cérémonies habituelles. Pour ne scandaliser personne, j'allai me promener sur le tillac de l'avant, épiant le lever des étoiles et faisant aussi, moi, ma prière, qui est celle des rêveurs et des poètes, c'est-à-dire l'admiration de la nature et l'enthousiasme des souvenirs. Oui, je les admirais dans cet air d'Orient si pur qu'il rapproche les cieux de l'homme, ces astres-dieux, formes diverses et sacrées, que la Divinité a rejetées tour à tour comme les masques de l'éternelle Isis. — Uranie, Astarté, Saturne, Jupiter! — vous me représentez encore les transformations des humbles croyances de nos aïeux. Ceux qui, par millions, ont sillonné ces mers prenaient sans doute le rayonnement pour la flamme et le trône pour le dieu; mais qui n'adorerait dans les astres du ciel les preuves mêmes de l'éternelle puissance, et dans leur marche régulière l'action vigilante d'un esprit caché?

VIII. — LA MENACE.

En retournant vers le capitaine, je vis, dans une encoignure au pied de la chaloupe, l'esclave et le matelot *hadji* qui causaient avec action.

Pour cette fois il n'y avait plus rien à ménager; je tirai violemment l'esclave par le bras, et elle alla tomber, — fort mollement il est vrai, — sur un sac de riz.

— *Giaour!* s'écria-t-elle.

J'entendis parfaitement le mot. Il n'y avait pas à faiblir : « *Enté giaour!* » répliquai-je sans trop savoir si ce dernier mot se disait au féminin; mais elle comprit bien que cela signifiait : C'est toi qui es une infidèle; — et lui, ajoutai-je en montrant le *hadji*, est un chien (*kelb*).

Je ne sais si la colère qui m'agitait était plutôt de me voir méprisé comme chrétien ou de songer à l'ingratitude de cette femme que j'avais toujours traitée comme une égale. Le *hadji*, s'entendant traiter de chien, avait fait un signe de menace, mais s'était retourné vers ses compagnons avec la lâcheté habituelle des Turcs de basse classe, qui, après tout, n'oseraient seuls attaquer un Franc. Deux ou trois d'entre eux s'avancèrent en proférant des injures, et machinalement j'avais saisi un des pistolets de ma ceinture sans songer que ces armes à la crosse étincelante, — achetées au Caire pour compléter mon costume, — n'étaient fatales d'ordinaire qu'à la main qui veut s'en servir. J'avouerai de plus qu'elles n'étaient point chargées.

— Y songez-vous? me dit l'Arménien en m'arrêtant le bras. C'est un fou, et pour ces gens-là c'est un saint; laissez-les crier, le capitaine va leur parler.

L'esclave faisait mine de pleurer, comme si je lui avais fait beaucoup de mal, et ne voulait pas bouger de la place où elle était. Le capitaine arriva, et dit avec son air indifférent : « Que voulez-vous? ce sont des sauvages! » et il leur adressa quelques paroles assez mollement. « Ajoutez, dis-je à l'Arménien, qu'arrivé à terre j'irai trouver le pacha, et je leur ferai donner des coups de bâton. »

Je crois bien que l'Arménien leur traduisit cela par quelque compliment empreint de modération. Ils ne dirent plus rien, mais je sentais bien que ce silence me laissait une position trop douteuse. Je me souvins fort à propos d'une lettre de recommandation que j'avais dans mon portefeuille pour le pacha d'Acre, et qui m'avait été donnée par un de mes amis, qui a été quelque temps membre du divan à Constantinople. Je tirai mon portefeuille de ma veste, ce qui excita une inquiétude générale. Le pistolet n'aurait servi qu'à me faire assommer, — surtout étant de fabrique arabe; — mais les gens du peuple en Orient croient toujours les Européens quelque peu magiciens et capables de tirer de leur poche, à un moment donné, de quoi détruire toute une armée. On se rassura en voyant que je n'avais extrait du portefeuille qu'une lettre, du reste fort proprement écrite en arabe et adressée au terrible Ahmed-Pacha, qui précédemment avait fait partie de l'ambassade turque à Paris.

Ce qu'il y avait de plus heureux dans mon idée et dans ma situation, c'est que nous nous trouvions justement à la hauteur de Saint-Jean-d'Acre, où il fallait relâcher pour prendre de l'eau. La ville n'était pas encore en vue, mais nous ne pouvions manquer, si le vent continuait, d'y arriver le lendemain. Quant à Ahmed-Pacha, par un autre hasard digne de s'appeler providence pour moi et fatalité pour mes adversaires, je l'avais rencontré à Paris dans plusieurs soirées. — Il m'avait donné du tabac turc et fait beaucoup d'honnêtetés. La lettre dont je m'étais chargé lui rappelait ce souvenir, de peur que le temps et ses nouvelles grandeurs ne m'eussent effacé de sa mémoire; mais il devenait clair néanmoins, par la lettre, que j'étais un personnage très puissamment recommandé.

La lecture de ce document produisit l'effet du *quos ego* de Neptune. L'Arménien, après avoir mis la lettre sur sa tête en signe de respect, avait ôté l'enveloppe qui, comme il est d'usage pour les recommandations, n'était point fermée, et montrait le texte au capitaine à mesure qu'il le lisait. Dès-lors les coups de bâton promis n'étaient plus une illusion pour le *hadji* et ses camarades. Ces garnemens baissèrent la tête, et le capitaine m'expliqua sa propre conduite par la crainte de heurter

leurs idées religieuses, n'étant lui-même qu'un pauvre sujet grec du sultan (*raya*), qui n'avait d'autorité qu'en raison du service. Quant à la femme, dit-il, si vous êtes l'ami d'Ahmed-Pacha, elle est bien à vous : qui oserait lutter contre la faveur des grands?

L'esclave n'avait pas bougé, cependant elle avait fort bien entendu ce qui s'était dit. Elle ne pouvait avoir de doute sur sa position momentanée, car, en pays turc, une protection vaut mieux qu'un droit; — désormais je tenais à constater le mien aux yeux de tous.

— N'es-tu pas née, lui fis-je dire, dans un pays qui n'appartient pas au sultan des Turcs?

— Cela est vrai, dit-elle; je suis *Hindi* (Indienne).

— Eh bien! tu peux être au service d'un Franc, comme les Abyssiniennes (*Habesch*), qui sont, ainsi que toi, couleur de cuivre et qui te valent bien.

— *Aioua* (oui)! dit-elle comme convaincue, *ana mamlouk enté :* je suis ton esclave.

— Eh bien! dis-je, te souviens-tu qu'avant de quitter le Caire, je t'ai offert d'y rester libre? Tu m'as dit que tu ne saurais où aller.

— C'est vrai, il valait mieux me revendre.

— Tu m'as donc suivi seulement pour changer de pays, et me quitter ensuite? Eh bien! puisque tu es si ingrate, tu demeureras esclave toujours, et tu ne seras pas une cadine, mais une servante. Dès à présent, tu garderas ton voile et tu resteras dans la chambre du capitaine... avec les grillons. Tu ne parleras plus à personne ici.

Elle prit son voile sans répondre et s'en alla s'asseoir dans la petite chambre de l'avant.

J'avais peut-être un peu cédé au désir de faire de l'effet sur ces gens tour à tour insolens ou serviles, toujours à la merci d'impressions vives et passagères, et qu'il faut connaître pour comprendre à quel point le despotisme est le gouvernement normal de l'Orient. Le voyageur le plus modeste se voit amené très vite, si une manière de vivre somptueuse ne lui concilie pas tout d'abord le respect, à poser théâtralement et à déployer, dans une foule de cas, des résolutions énergiques qui dès-lors se manifestent sans danger. L'Arabe, c'est le chien qui mord si l'on recule, et qui vient lécher la main levée sur lui. En recevant un coup de bâton, il ignore si au fond vous n'avez pas le droit de le lui donner. Votre position lui a paru tout d'abord médiocre, mais faites le fier, et vous devenez tout de suite un grand personnage qui affecte la simplicité. L'Orient ne doute jamais de rien; tout y est possible; le simple calender peut fort bien être un fils de roi, — comme dans *les Mille et une Nuits*. D'ailleurs, n'y voit-on pas nos princes d'Europe voyager en frac noir et en chapeau rond?

IX. — CÔTES DE PALESTINE.

J'ai salué avec enivrement l'apparition tant souhaitée de la côte d'Asie. Il y avait si long-temps que je n'avais vu des montagnes! La fraîcheur brumeuse du paysage, l'éclat si vif des maisons peintes et des kiosques turcs se mirant dans l'eau bleue, les zones diverses des plateaux qui s'étagent si hardiment entre la mer et le ciel, la cime du Carmel avec l'enceinte carrée et la haute coupole de son couvent célèbre illuminées au loin de cette radieuse teinte cerise, qui rappelle toujours la fraîche Aurore des chants d'Homère; — au pied de ces monts, Kaiffa, déjà dépassée, faisant face à Saint-Jean-d'Acre, située à l'autre extrémité de la baie et devant laquelle notre navire s'était arrêté : c'était un spectacle à la fois plein de grandeur et de grace. La mer à peine onduleuse s'étalant comme l'huile vers la grève où moussait la mince frange de la vague, et luttant de teinte azurée avec l'éther qui vibrait déjà des feux du soleil encore invisible, voilà ce que l'Égypte n'offre jamais avec ses côtes basses et ses horizons souillés de poussière. Le soleil parut enfin, il découpa nettement devant nous la ville d'Acre s'avançant dans la mer sur son promontoire de sable, avec ses blanches coupoles, ses murs, ses maisons à terrasses, et la tour carrée aux créneaux festonnés, qui fut naguère la demeure du terrible Djezzar-Pacha, contre lequel lutta Napoléon.

Nous avions jeté l'ancre à peu de distance du rivage. Il fallait attendre la visite de *la Santé* avant que les barques pussent venir nous approvisionner d'eau fraîche et de fruits. Quant à débarquer, cela nous était interdit, à moins de vouloir nous arrêter dans la ville et y faire quarantaine.

Aussitôt que le bateau de la Santé fut venu constater que nous étions malades, comme arrivant de la côte d'Égypte, il fut permis aux barquettes du port de nous apporter les rafraîchissemens attendus, et de recevoir notre argent avec les précautions usitées. Aussi, contre les tonnes d'eau, les melons, les pastèques et les grenades qu'on nous faisait passer, il fallait verser nos ghazis, nos piastres et nos paras dans des bassins d'eau vinaigrée qu'on plaçait à notre portée.

Ainsi ravitaillés, nous avions oublié nos querelles intérieures. Ne pouvant débarquer pour quelques heures et renonçant à m'arrêter dans la ville, je ne jugeai pas à propos d'envoyer au pacha ma lettre, qui, du reste, pouvait encore m'être une recommandation sur tout autre point de l'antique côte de Phénicie soumise au pachalik d'Acre. — Cette ville, que les anciens appelaient Ako, ou l'*étroite*, que les Arabes nomment Akka, s'est appelée long-temps Ptolémaïs. Quant à la ville de Kaiffa, située en face, au pied de ce pic écrasé et rocailleux d'où le prophète

Élie fut enlevé au ciel dans un char de feu, je crois bien que ce fut aussi le lieu où Persée délivra Andromède; — mais il faudrait avoir toute une bibliothèque avec soi pour vérifier ces détails.

Nous remettons à la voile, et désormais notre voyage est une fête; nous rasons à un quart de lieue de distance les côtes de la Célé-Syrie, et la mer, toujours claire et bleue, réfléchit comme un lac la gracieuse chaîne de montagnes qui va du Carmel au Liban. Six lieues plus haut que Saint-Jean-d'Acre apparaît Sour, autrefois Tyr, avec la jetée d'Alexandre, unissant à la rive l'îlot où fut bâtie la ville antique qu'il lui fallut assiéger si long-temps.

Six lieues plus loin, c'est Saïda, l'ancienne Sidon, qui presse comme un troupeau son amas de blanches maisons au pied des montagnes occupées par les Druses. Ces bords célèbres n'ont que peu de ruines à montrer comme souvenirs de la riche Phénicie; mais que peuvent laisser des villes où a fleuri exclusivement le commerce? Leur splendeur a passé comme l'ombre et comme la poussière, et la malédiction des livres bibliques s'est entièrement réalisée, comme tout ce que rêvent les poètes, comme tout ce que nie la sagesse des nations!

Cependant, au moment d'atteindre le but, on se lasse de tout, même de ces beaux rivages et de ces flots azurés. Voici enfin le promontoire du Raz-Beyrouth et ses rochers grisâtres, dominés au loin par la cime neigeuse du Sannin. La côte est aride; les moindres détails des roches tapissées de mousses rougeâtres apparaissent sous les rayons d'un soleil ardent. Nous rasons la côte, nous tournons vers le golfe; aussitôt tout change. Un paysage plein de fraîcheur, d'ombre et de silence, une vue des Alpes prise du sein d'un lac de Suisse, voilà Beyrouth, par un temps calme. C'est l'Europe et l'Asie se fondant en molles caresses; c'est, pour tout pèlerin un peu lassé du soleil et de la poussière, une oasis maritime où l'on retrouve avec transport, au front des montagnes, cette chose si triste au nord, si gracieuse et si désirée au midi, — des nuages!

O nuages bénis! nuages de ma patrie! j'avais oublié vos bienfaits! — Et le soleil d'Orient vous ajoute encore tant de charmes! — Le matin vous vous colorez si doucement, à demi roses, à demi bleuâtres, comme des nuages mythologiques, du sein desquels on s'attend toujours à voir surgir de riantes divinités; le soir, ce sont des embrasemens merveilleux, des voûtes pourprées qui s'écroulent et se dégradent bientôt en flocons violets, tandis que le ciel passe des teintes du saphir à celles de l'émeraude, phénomène si rare dans les pays du Nord.

A mesure que nous avancions, la verdure éclatait de plus de nuances, et la teinte foncée du sol et des constructions ajoutait encore à la fraîcheur du paysage. La ville, au fond du golfe, semblait noyée dans les feuillages, et, au lieu de cet amas fatigant de maisons peintes à la chaux qui constitue la plupart des cités turques, je croyais voir une réunion

de villas charmantes semées sur un espace de deux lieues. Les constructions s'agglomeraient, il est vrai, sur un point marqué d'où s'élançaient des tours rondes et carrées; mais cela ne paraissait être qu'un quartier du centre signalé par de nombreux pavillons de toutes couleurs.

Toutefois, au lieu de nous rapprocher, comme je le pensais, de l'étroite rade où paraissaient quelques mâts de navire, nous coupâmes en biais le golfe et nous allâmes débarquer sur un îlot entouré de rochers, où quelques bâtisses légères et un drapeau jaune représentaient le séjour de la quarantaine, qui, pour le moment, nous était seul permis.

X. — LA QUARANTAINE.

Le capitaine Nicolas et son équipage étaient devenus très aimables et pleins de procédés à mon égard. Ils faisaient leur quarantaine à bord; mais une barque, envoyée par la Santé, nous transporta dans l'îlot, qui, à le voir de près, était plutôt une presqu'île. La mer ne l'isolait de terre que dans les mauvais temps. Une anse étroite parmi les rochers, ombragée d'arbres séculaires, aboutissait à l'escalier d'une sorte de cloître dont les voûtes en ogive reposaient sur des piliers de pierre et supportaient un toit de cèdre, comme dans les couvens romains. La mer se brisait tout à l'entour sur les grés tapissés de fucus, et il ne manquait là qu'un chœur de moines et la tempête pour rappeler le premier acte du *Bertram* de Maturin.

Il fallut attendre là quelque temps la visite du *nazir* ou directeur turc, qui voulut bien nous admettre enfin aux jouissances de son domaine. Des bâtimens de forme claustrale succédaient encore au premier, qui, seul ouvert de tous côtés, servait à l'assainissement des marchandises suspectes. Au bout du promontoire, un pavillon isolé, dominant la mer, nous fut indiqué pour demeure, — c'était le local affecté d'ordinaire aux Européens. Les galeries que nous avions laissées à notre droite contenaient les familles arabes campées pour ainsi dire dans de vastes salles qui servaient indifféremment d'étables et de logemens. Là frémissaient les chevaux captifs, les dromadaires passant entre les barreaux leur cou tors et leur tête velue; plus loin, des tribus, accroupies autour du feu de leur cuisine, se retournaient d'un air sauvage en nous voyant passer près des portes. Du reste, nous avions le droit de nous promener sur environ deux arpens de terrain semé d'orge et planté de mûriers, et de nous baigner même dans la mer sous la surveillance d'un gardien.

Une fois familiarisé avec ce lieu sauvage et maritime, j'en trouvai le séjour charmant. Il y avait là du repos, de l'ombre et une variété d'aspects à défrayer la plus sublime rêverie. D'un côté, les montagnes

sombres du Liban, avec leurs croupes de teintes diverses, émaillées çà et là de blanc par les nombreux villages maronites et druses et les couvens étagés sur un horizon de huit lieues; de l'autre, en retour de cette chaîne au front neigeux qui se termine au cap Boutroun, — tout l'amphithéâtre de Beyrouth, couronné d'un bois de sapins planté par l'émir Fakardin pour arrêter l'invasion des sables du désert. Des tours crénelées, des châteaux, des manoirs percés d'ogives, construits en pierre rougeâtre, donnent à ce pays un aspect féodal et en même temps européen qui rappelle les miniatures des manuscrits chevaleresques du moyen-âge. Les vaisseaux francs à l'ancre dans la rade et que ne peut contenir le port étroit de Beyrouth animent encore le tableau.

Cette quarantaine de Beyrouth était donc fort supportable, et nos jours se passaient soit à rêver sous les épais ombrages des sycomores et des figuiers, soit à grimper sur un rocher fort pittoresque qui entourait un bassin naturel où la mer venait briser ses flots adoucis. Ce lieu me faisait penser aux grottes rocailleuses des filles de Nérée. Nous y restions tout le milieu du jour, isolés des autres habitans de la quarantaine, couchés sur les algues vertes ou luttant mollement contre la vague écumeuse. La nuit, on nous enfermait dans le pavillon, où les moustiques et autres insectes nous faisaient des loisirs moins doux. Les tuniques fermées à masque de gaze dont j'ai parlé déjà étaient alors d'un grand secours. — Quant à la cuisine, elle consistait simplement en pain et fromage salé, fournis par la cantine; il y faut ajouter des œufs et des poules apportés par les paysans de la montagne; en outre, tous les matins, on venait tuer devant la porte des moutons dont la viande nous était vendue à une piastre (25 centimes) la livre. De plus, le vin de Chypre, à une demie-piastre environ la bouteille, nous faisait un régal digne des grandes tables européennes; j'avouerai pourtant qu'on se lasse de ce vin liquoreux à le boire comme ordinaire, et je préférais le *vin d'or* du Liban dont le prix est plus élevé, et qui a quelque rapport avec le Madère par son goût sec et par sa force.

Un jour, le capitaine Nicolas vint nous rendre visite avec deux de ses matelots et son mousse. Nous étions redevenus très bons amis, et il avait amené le *hadji,* qui me serra la main avec une grande effusion, craignant peut-être que je ne me plaignisse de lui, une fois libre et rendu à Beyrouth. Je fus, de mon côté, plein de cordialité. Nous dînâmes ensemble, et le capitaine m'invita à venir demeurer chez lui, si j'allais à Taraboulous. Après le dîner, nous nous promenâmess sur le rivage; il me prit à part et me fit tourner les yeux vers l'esclave et l'Arménien, qui causaient ensemble assis plus bas que nous au bord de la mer. Quelques mots mêlés de franc et de grec me firent comprendre son idée, — et je la repoussai avec une incrédulité marquée. Il secoua la tête et peu de

temps après remonta dans sa chaloupe, prenant affectueusement congé de moi. — Le capitaine Nicolas, me disais-je, a toujours sur le cœur mon refus d'échanger l'esclave contre son mousse! — Cependant le soupçon me resta dans l'esprit, attaquant tout au moins ma vanité.

On comprend bien qu'il était résulté de la scène violente qui s'était passée sur le bâtiment une sorte de froideur entre l'esclave et moi. Il s'était dit entre nous un de ces mots *irréparables* dont a parlé l'auteur d'*Adolphe;* — l'épithète de *giaour* m'avait blessé profondément. — Ainsi, me disais-je, on n'a pas eu de peine à lui persuader que je n'avais pas de droit sur elle; de plus, soit conseil, soit réflexion, elle se sent humiliée d'appartenir à un homme d'une race inférieure selon les idées des musulmans. La situation dégradée des populations chrétiennes en Orient rejaillit au fond sur l'Européen lui-même; on le redoute sur les côtes à cause de cet appareil de puissance que constate le passage des vaisseaux; mais, dans les pays du centre où cette femme a vécu, toujours le préjugé vit tout entier.

Pourtant j'avais peine à admettre la dissimulation dans cette ame naïve; le sentiment religieux si prononcé en elle la devait même défendre de cette bassesse. Je ne pouvais, d'un autre côté, me dissimuler les avantages de l'Arménien. Tout jeune encore, et beau de cette beauté asiatique, aux traits fermes et purs, des races nées au berceau du monde, — il donnait l'idée d'une fille charmante qui aurait eu la fantaisie d'un déguisement d'homme; son costume même, à l'exception de la coiffure, n'ôtait qu'à demi cette illusion.

Me voilà comme Arnolphe, épiant de vaines apparences avec la conscience d'être doublement ridicule, car je suis de plus *un maître*. J'ai la chance d'être à la fois trompé et volé, et je me répète, comme un jaloux de comédie : Que la garde d'une femme est un pesant fardeau! Du reste, me disais-je presque aussitôt, cela n'a rien d'étonnant; il la distrait et l'amuse par ses contes, il lui dit mille gentillesses, tandis que moi, lorsque je parle dans sa langue, je dois produire un effet risible, — comme un Anglais, un homme du Nord, froid et lourd, relativement à une femme de mon pays. — Il y a chez les Levantins une expansion chaleureuse qui doit être séduisante en effet! — L'avouerai-je? il me sembla remarquer des serremens de mains, des paroles tendres, que ne gênait même pas ma présence. J'y réfléchis quelque temps, puis je crus devoir prendre une forte résolution.

— Mon cher, dis-je à l'Arménien, qu'est-ce que vous faisiez en Égypte?

— J'étais secrétaire de Toussoun-bey; je traduisais pour lui des journaux et des livres français, j'écrivais ses lettres aux fonctionnaires turcs. Il est mort tout d'un coup, et l'on m'a congédié, voilà ma position.

— Et maintenant, que comptez-vous faire?

— J'espère entrer au service du pacha de Beyrouth. Je connais son trésorier, qui est de ma nation.

— Et ne songez-vous pas à vous marier?

— Je n'ai pas d'argent à donner en douaire, et aucune famille ne m'accordera de femme autrement.

Allons, dis-je en moi-même après un silence, montrons-nous magnanime, faisons deux heureux.

Je me sentais grandi par cette pensée. Ainsi, j'aurais délivré une esclave et créé un mariage honnête. J'étais donc à la fois bienfaiteur et père! Je pris les mains de l'Arménien et je lui dis : — Elle vous plaît, épousez-la, elle est à vous!

J'aurais voulu avoir tous mes amis pour témoins de cette scène émouvante, de ce tableau patriarcal: l'Arménien étonné, confus de cette magnanimité; l'esclave assise près de nous, encore ignorante du sujet de notre entretien, mais, à ce qu'il me semblait, déjà inquiète et rêveuse.

L'Arménien leva les bras au ciel, comme étourdi de ma proposition. — Comment! lui dis-je, malheureux, tu hésites!... Ainsi tu séduis une femme qui est à un autre, tu la détournes de ses devoirs, et ensuite tu ne veux pas t'en charger quand on te la donne!...

Mais l'Arménien ne comprenait rien à ces reproches. Son étonnement s'exprima par une série de protestations énergiques. Jamais il n'avait eu la moindre idée des choses que je pensais. Il était si malheureux même d'une telle supposition, qu'il se hâta d'en instruire l'esclave et de lui faire donner témoignage de sa sincérité. Apprenant en même temps ce que j'avait dit, elle en parut blessée et surtout de la supposition qu'elle eût pu faire attention à un simple *raya*, serviteur soit des Turcs, soit des Francs, et presque l'égal d'un *yaoudi*.

Ainsi le capitaine Nicolas m'avait induit en toute sorte de suppositions ridicules. On reconnaît bien là l'esprit astucieux des Grecs!

Il n'y avait pas à s'y tromper. — En pénétrant au fond de ma conscience, je songeai avec amertume que mon beau sacrifice n'avait peut-être eu d'autre but que d'abdiquer la responsabilité gênante du sort d'une femme que je n'étais plus en position de garder.

XI. — LE PÈRE PLANCHET.

Quand nous sortîmes de la quarantaine, je louai pour un mois un logement dans une maison de chrétien maronite, à une demi-lieue de la ville. La plupart de ces demeures, — situées au milieu des jardins, étagées sur toute la côte le long des terrasses plantées de mûriers, —

ont l'air de petits manoirs féodaux bâtis solidement en pierre brune avec des ogives et des arceaux. Des escaliers extérieurs conduisent aux différens étages dont chacun a sa terrasse jusqu'à celle qui domine tout l'édifice, et où les familles se réunissent le soir pour jouir de la vue du golfe. Nos yeux rencontraient partout une verdure épaisse et lustrée, où les haies régulières des nopals marquent seules les divisions. Je m'abandonnai les premiers jours aux délices de cette fraîcheur et de cette ombre. Partout la vie et l'aisance autour de nous; les femmes bien vêtues, belles et sans voiles, allant et venant, presque toujours avec de lourdes cruches qu'elles vont remplir aux citernes et portent gracieusement sur l'épaule. Notre hôtesse, coiffée d'une sorte de cône drapé en cachemire, qui, avec les tresses garnies de sequins de ses longs cheveux, lui donnait l'air d'une reine d'Assyrie, était tout simplement la femme d'un tailleur qui avait sa boutique au bazar de Beyrouth. Ses deux filles et les petits enfans se tenaient au premier étage; nous occupions le second.

L'esclave s'était vite familiarisée avec cette famille, et, nonchalamment assise sur les nattes, elle se regardait comme entourée d'inférieurs et se faisait servir, quoi que je pusse faire pour en empêcher ces pauvres gens. Toutefois je trouvais commode de pouvoir la laisser en sûreté dans cette maison lorsque j'allais à la ville. J'attendais des lettres qui n'arrivaient pas, — le service de la poste française se faisant si mal dans ces parages, que les journaux et les paquets sont toujours en arrière de deux mois. Ces circonstances m'attristaient beaucoup et me faisaient faire des rêves sombres. Un matin, je m'éveillais assez tard, encore à moitié plongé dans les illusions du songe. Je vis à mon chevet un prêtre assis, qui me regardait avec une sorte de compassion.

— Comment vous sentez-vous, monsieur? me dit-il d'un ton mélancolique.

— Mais, assez bien; pardon, je m'éveille, et...

— Ne bougez pas! soyez calme. Recueillez-vous. Songez que le moment est proche.

— Quel moment?

— Cette heure suprême, si terrible pour qui n'est pas en paix avec Dieu!

— Oh! oh! qu'est-ce qu'il y a donc?

— Vous me voyez prêt à recueillir vos volontés dernières.

— Ah! pour le coup, m'écriai-je, cela est trop fort! Et qui êtes-vous?

— Je m'appelle le père Planchet.

— Le père Planchet!

— De la compagnie de Jésus.

— Je ne connais pas ces gens-là!

— On est venu me dire au couvent des lazaristes qu'un jeune Amé-

ricain, en péril de mort, m'attendait pour faire quelques legs à la communauté.

— Mais je ne suis pas Américain! il y a erreur! Et de plus je ne suis pas au lit de mort; vous le voyez bien!

Et je me levai brusquement... un peu avec le besoin de me convaincre moi-même de ma parfaite santé. — Le père Planchet comprit enfin qu'on l'avait mal renseigné. Il s'informa dans la maison et apprit que l'Américain demeurait un peu plus loin. Il me salua en riant de sa méprise, et me promit de venir me voir en repassant, enchanté qu'il était d'avoir fait ma connaissance, grace à ce hasard singulier.

Quand il revint, l'esclave était dans la chambre, et je lui appris son histoire. — Comment, me dit-il, vous êtes-vous mis ce poids sur la conscience!... Vous avez dérangé la vie de cette femme, et désormais vous êtes responsable de tout ce qui peut lui arriver. Puisque vous ne pouvez l'emmener en France et que vous ne voulez pas sans doute l'épouser, que deviendra-t-elle?

— Je lui donnerai la liberté; c'est le bien le plus grand que puisse réclamer une créature raisonnable.

— Il valait mieux la laisser où elle était; elle aurait trouvé peut-être un bon maître, un mari... Maintenant savez-vous dans quel abîme d'inconduite elle peut tomber, une fois laissée à elle-même? Elle ne sait rien faire, elle ne veut pas servir... Pensez donc à tout cela.

Je n'y avais jamais en effet songé sérieusement. Je demandai conseil au père Planchet, qui me dit :

— Il n'est pas impossible que je lui trouve une condition et un avenir. Il y a, ajouta-t-il, des dames très pieuses dans la ville qui se chargeraient de son sort.

Je le prévins de l'extrême dévotion qu'elle avait pour la foi musulmane. Il secoua la tête et se mit à lui parler très long-temps.

Au fond, cette femme avait le sentiment religieux développé plutôt par nature et d'une manière générale que dans le sens d'une croyance spéciale. De plus, l'aspect des populations maronites parmi lesquelles nous vivions, et des couvens dont on entendait sonner les cloches dans la montagne, le passage fréquent des émirs chrétiens et druses, qui venaient à Beyrouth, magnifiquement montés et pourvus d'armes brillantes, avec des suites nombreuses de cavaliers et des noirs portant derrière eux leurs étendards roulés autour des lances : tout cet appareil féodal, qui m'étonnait moi-même comme un tableau des croisades, apprenait à la pauvre esclave qu'il y avait, même en pays turc, de la pompe et de la puissance en dehors du principe musulman.

L'effet extérieur séduit partout les femmes, — surtout les femmes ignorantes et simples, — et devient souvent la principale raison de leurs sympathies ou de leurs convictions. Lorsque nous nous rendions à Bey-

routh et qu'elle traversait la foule composée de femmes sans voiles, qui portaient sur la tête le *cors* ou corne d'argent ciselée et dorée qui balance un voile de gaze derrière leur tête, — autre mode conservée du moyen-âge, — d'hommes fiers et richement armés, dont pourtant le turban rouge ou bariolé indiquait des croyances en dehors de l'islamisme, elle s'écriait : — Que de *giaours!* — et cela adoucissait un peu mon ressentiment d'avoir été injurié avec ce mot.

Il s'agissait pourtant de prendre un parti. Les Maronites, nos hôtes, qui aimaient peu ses manières et qui la jugeaient du reste au point de vue de l'intolérance catholique, me disaient : — Vendez-la! — Ils me proposaient même d'amener un Turc qui ferait l'affaire. On comprend quel cas je faisais de ce conseil peu évangélique.

J'allai voir le père Planchet au couvent des lazaristes, situé presque aux portes de Beyrouth. Il y avait là des classes d'enfans chrétiens, dont il dirigeait l'éducation. — La plupart de ces communautés sont soumises en effet à l'inspection des jésuites. — Nous causâmes long-temps de M. de Lamartine, qu'il avait connu et dont il admirait beaucoup les poésies. Il se plaignit de la peine qu'il avait à obtenir du gouvernement l'autorisation d'agrandir le couvent. Cependant les constructions interrompues révélaient un plan grandiose, et un escalier magnifique en marbre de Chypre conduisait à des étages encore inachevés. Les couvens catholiques sont très libres dans la montagne, mais aux portes de Beyrouth on ne leur permet pas de constructions trop importantes, — et il était même défendu aux lazaristes d'avoir une cloche. Ils y avaient suppléé par un énorme grelot, — qui, modifié de temps en temps, prenait des airs de cloche peu à peu. Les bâtimens aussi s'agrandissaient presque insensiblement sous l'œil peu vigilant des Turcs.

— Il faut un peu louvoyer! me disait le père Planchet; avec de la patience, nous arriverons.

Il me reparla de l'esclave avec une sincère bienveillance. — Toutefois je luttais avec mes propres incertitudes. Les lettres que j'attendais pouvaient arriver d'un jour à l'autre et changer mes résolutions. Je craignais que le père Planchet, se faisant illusion par piété, n'eût en vue principalement l'honneur pour son couvent d'une conversion musulmane, et qu'après tout le sort de la pauvre fille ne devînt fort triste plus tard.

Un matin, elle entra dans ma chambre en frappant des mains et s'écriant tout effrayée : — *Durzi! Durzi! bandouguillah* (les Druses! les Druses! des coups de fusil)!

En effet, la fusillade retentissait au loin; mais c'était seulement une *fantasia* d'Albanais qui allaient partir pour la montagne. Je m'informai et j'appris que les Druses avaient brûlé un village appelé Bethmérie, situé à quatre lieues environ. On envoyait des troupes turques non pas

contre eux, mais pour surveiller les mouvemens des deux partis luttant encore sur ce point.

J'étais allé à Beyrouth, où j'avais appris ces nouvelles. Je revins très tard, et l'on me dit qu'un *émir* ou prince chrétien d'un district du Liban était venu loger dans la maison. Apprenant qu'il y avait aussi un Franc d'Europe, il avait désiré me voir et m'avait attendu long-temps dans ma chambre, où il avait laissé ses armes comme signe de confiance et de fraternité. Le lendemain, le bruit que faisait sa suite m'éveilla de bonne heure; il y avait avec lui six hommes bien armés et de magnifiques chevaux. Nous ne tardâmes pas à faire connaissance, et le prince me proposa d'aller habiter quelques jours chez lui dans la montagne. J'acceptai bien vite une occasion si belle d'étudier les scènes qui s'y passaient et les mœurs de ces populations, parmi lesquelles vit encore le souvenir du savant Volney.

Il fallait, pendant ce temps, placer convenablement l'esclave, que je ne pouvais songer à emmener. On m'indiqua dans Beyrouth une école de jeunes filles, dirigée par une dame de Marseille, nommée Mme Carlès. C'était la seule où l'on enseignât le français. Mme Carlès était une très bonne femme, qui ne me demanda que trois piastres par jour pour l'entretien, la nourriture et l'instruction de la pauvre Zeynèby. Je ne partis que trois jours après l'avoir placée dans cette maison; déjà elle s'y était fort bien habituée et était charmée de causer avec les petites filles, que ses idées et ses récits amusaient beaucoup.

Mme Carlès me prit à part et me dit qu'elle ne désespérait pas d'amener sa conversion. — Voyez-vous, me dit-elle avec son accent provençal, voilà, moi, comment je m'y prends. Je lui dis : Vois-tu, ma fille, tous les bons dieux de chaque pays, c'est toujours le bon Dieu! Mahomet, c'est un homme qui avait bien du mérite.... mais Jésus-Christ, il est bien bon aussi!

Cette façon tolérante et douce d'opérer une conversion me parut fort acceptable. — Il ne faut la forcer en rien, lui dis-je.

— Soyez tranquille, ajouta Mme Carlès, elle m'a déjà promis d'elle-même de venir à la messe avec moi dimanche prochain.

On comprend que je ne pouvais la laisser en de meilleures mains pour apprendre les principes de la religion chrétienne et le français... de Marseille.

GÉRARD DE NERVAL.

LA

FRANCE ET L'EUROPE

APRÈS LE DÉBAT DE L'ADRESSE.

Deux questions grandes par elles-mêmes, plus grandes encore par leurs conséquences éventuelles, étaient soumises cette année aux délibérations des chambres; deux parlemens paraissaient devoir se répondre, et, si la tribune française avait déjà touché à d'aussi redoutables intérêts, elle n'avait jamais rencontré devant elle des susceptibilités aussi vives et des situations aussi délicates. Je voudrais constater le résultat politique de ce débat; je voudrais faire comprendre, sans les exagérer et sans les amoindrir, les conséquences de la protestation anglaise contre les mariages espagnols et de la protestation émanée de la France contre la violation des traités de Vienne. Après avoir apprécié chacun de ces deux faits en eux-mêmes, j'essaierai de caractériser, comme je la comprends, la position qu'ils ont donnée à la France devant l'Europe.

S'il est un axiome dans la politique européenne, c'est la nécessité pour la France d'avoir en Espagne un gouvernement ami, et d'écarter à tout prix de la cour de Madrid une influence étrangère qui serait un embarras en temps de paix, un péril en temps de guerre. Ce principe fut universellement accepté dans le dernier siècle, et l'on comprit que la France ne pouvait trouver quelque sécurité du côté de l'Allemagne qu'en étant pleinement rassurée du côté de la Péninsule. Mais à ce motif aussi permanent que la situation géographique elle-même sont venues

se joindre, depuis vingt ans, des raisons plus impérieuses encore. La France ne peut abdiquer toute pensée d'extension territoriale que sous la réserve de devenir puissance colonisatrice et maritime, et l'Algérie est désormais pour l'Europe la plus sérieuse garantie des traités qui nous ont fait rentrer dans nos anciennes limites. Or, l'amitié de l'Espagne est la condition même du développement de la France dans ses possessions d'Afrique. Si cette amitié est utile en temps de paix pour notre établissement agricole, qui tire ses meilleurs travailleurs des Baléares et de l'Andalousie, elle devient indispensable en cas de guerre maritime, car l'Espagne peut seule assurer le ravitaillement de l'Algérie, et son intervention rendrait impossible le blocus de ses côtes. L'alliance espagnole n'existât-elle pas à titre de principe, il faudrait donc l'inventer : lorsque la France, pour s'asseoir solidement à Alger, est contrainte de s'appuyer sur Tunis et de peser sur le Maroc, lorsque son vieux patronage au Liban et le devoir de maintenir la liberté commerciale du monde l'appellent à intervenir si souvent dans les affaires d'Égypte et de Syrie, il faut qu'en respectant l'indépendance intérieure de l'Espagne, elle puisse en toute occasion compter sur elle. Elle ne saurait fonder sa politique dans la Méditerranée sans le concours de la puissance qui possède Cadix, Algésiras, Ceuta, Barcelone et Mahon : mieux vaudrait mille fois renoncer à des espérances qui suffisent pour nous consoler de tant d'autres désormais perdues, que d'en poursuivre l'accomplissement sans une condition manifestement nécessaire à notre sécurité et à notre succès. L'instinct public a compris la connexité de ces grands intérêts; aussi aurait-il considéré l'établissement à Madrid d'un gouvernement soumis à une influence rivale comme une trahison envers la France.

Rarement politique a rencontré au sein des pouvoirs publics et de la nation une plus vive adhésion que la politique suivie par le cabinet dans l'affaire de la succession espagnole. Le principe posé dès 1842 par M. le ministre des affaires étrangères et notifié par lui aux grandes cours était à la fois tellement français et tellement européen, si conforme à nos intérêts et à l'équilibre général du monde, qu'il ne pouvait soulever au-delà des frontières aucune objection sérieuse. Aussi l'Angleterre ne se refusa-t-elle pas à l'admettre, quoiqu'elle réservât par l'organe de lord Aberdeen le droit et la pleine liberté de la reine d'Espagne. Le mariage de cette princesse avec un descendant de Philippe V était devenu, grace à la bonne attitude prise par la France, une idée acceptée de tous, parce que tous comprenaient qu'aucune transaction n'était possible sur un point où l'intérêt de ce pays et l'honneur de sa maison régnante étaient si étroitement engagés. Pendant quatre années, l'accomplissement de ce projet a été poursuivi de concert par le cabinet français et par le cabinet tory : à l'avénement du ministère whig, au

mois de juillet dernier, la France a demandé avec insistance à continuer la même politique, et ce n'est qu'après un silence de quarante jours, et sur la divulgation d'une action isolée exercée à Madrid, qu'elle s'est crue libre d'agir seule et d'aviser.

La conduite du ministère dans cette occasion décisive a reçu l'approbation de l'opposition presque tout entière, comme elle avait obtenu celle de l'opinion publique. Le principe du mariage d'Isabelle II avec un descendant de Philippe V a été universellement admis, et le mariage de l'infante avec un prince français a seul été attaqué par l'honorable président du ministère du 1er mars, comme ne compensant par aucun avantage constaté les périls qu'il pourrait susciter un jour. On voit donc que, dès l'ouverture de la discussion, le terrain en a été singulièrement rétréci. Encore faut-il rappeler que ni M. de Montalembert, ni M. le duc de Noailles à la chambre des pairs, ni M. Billault, ni M. Berryer à la chambre des députés, n'ont établi de distinction entre les deux parties de la négociation; aussi nettement que M. le duc de Broglie lui-même, ils ont couvert les deux mariages de la même approbation, dominés par cette pensée que, la succession d'Espagne pouvant sortir par deux portes de la maison de Bourbon, il importait que la France fût maîtresse de l'une comme de l'autre.

On a quelque peine à s'expliquer comment un esprit aussi élevé que celui de M. Thiers n'a pas admis l'association intime des deux questions, et comment, après avoir reconnu la nécessité politique d'unir la reine à un descendant de Philippe V, le chef du centre gauche eût voulu voir adopter une conduite qui livrait la main de l'héritière du trône aux poursuites de prétendans étrangers. Pour échapper à cette difficulté, M. Thiers a insinué qu'il y aurait eu avantage à provoquer le mariage des deux royales sœurs avec leurs deux cousins, combinaison qui assurait à l'Angleterre une demi-satisfaction, puisque dans cette hypothèse don Henri, son candidat, en admettant que le prince de Cobourg ne méritât pas mieux ce titre, aurait eu la certitude de partager le trône ou de s'asseoir sur le premier degré. J'ai éprouvé, je le confesse, quelque étonnement en voyant l'illustre orateur faire si complétement abstraction des sentimens trop connus de la reine-mère, dont il avait cru pouvoir, dans la session précédente, révéler au public les antipathies et les haines. Je n'ai pu comprendre qu'un esprit aussi pratique ne tînt pas compte, d'une part, des répugnances fort légitimes qu'éprouvaient les deux reines pour un jeune prince qui s'était fait chef de parti, et, de l'autre, du besoin que ressentait le gouvernement espagnol de consolider l'état de choses établi dans la Péninsule par l'appui d'un mariage étranger. L'union de la reine avec l'un des fils de don François de Paule enlevait toute espérance aux nombreux partisans de la branche exclue du trône; pour qu'une telle combinaison ne devînt pas périlleuse, il fallait donc

qu'elle fût contrebalancée par le concours instantané et par le patronage public d'une grande puissance. L'Espagne avait un intérêt capital à vouloir que la France ou l'Angleterre donnât un prince à sa maison royale : ceci a décidé en même temps et l'association des deux mariages et leur simultanéité. Aussi l'appréciation de cette négociation, indivisible dans toutes ses parties quant au fond des choses aussi bien que quant au terme de leur accomplissement, se réduit-elle à ceci : le double mariage, avec ses difficultés éventuelles dans l'avenir, vaut-il mieux pour la France que le mariage du prince de Saxe-Cobourg avec ses périls certains dans le présent? La question ainsi posée est résolue, car qu'aurait dit l'opposition, si, au lieu d'annoncer à la France à l'ouverture de la session la double union royale consacrée à Madrid, la couronne s'était trouvée dans la nécessité de lui apprendre le mariage des deux filles de Ferdinand VII avec le chef du parti anglais et avec le cousin du prince Albert?

Peu de questions ont trouvé l'opinion nationale plus décidée et se réfléchissant au sein des chambres avec plus de chaleur. Si M. Guizot n'avait eu à parler que pour ses compatriotes, il n'y avait guère de débat à engager, car le seul souvenir du 15 juillet 1840 l'aurait dispensé de traiter à fond la question des procédés; mais, indépendamment de l'importance politique de la négociation qu'il fallait constater devant la France, il avait la loyauté de sa propre conduite à défendre devant l'Europe. On sait comment cette double tâche a été accomplie. A l'éclatante lumière qui s'est faite, les actes de chacun seront jugés, et l'Angleterre ne verra qu'un échec grave sans doute, mais amené par une politique différente de celle qui avait prévalu jusqu'alors, dans une affaire où un ministre, compromis par sa propre faute, voudrait associer son pays à ses déceptions personnelles et à ses colères. Déjà séparés dans les affaires de la Péninsule par le concours que nos voisins prêtent aux progressistes et que nous accordons aux modérés, nous le serons en outre par un point de droit constitutionnel que la France entend comme l'Espagne, et qu'il appartient à celle-ci de résoudre souverainement. C'est un embarras de plus entre deux gouvernemens qui en ont déjà d'autres, mais ce n'est point une cause de guerre. Cette extrémité suprême dût-elle sortir un jour de la question, il faudrait l'accepter sans hésiter; car il s'agirait, ce jour-là, de défendre l'indépendance de la Péninsule, l'inviolabilité de la loi de succession émanée de ses cortès, et de ne pas subir la ridicule interprétation d'un traité à laquelle a résisté le bon sens de toutes les chancelleries, malgré leurs dispositions peu bienveillantes.

En résumé, si la question ne disparaît pas par la naissance d'héritiers directs de la reine Isabelle, elle restera sans doute un grand embarras entre la France et l'Angleterre; mais elle vaut pour nous toutes les

difficultés qu'elle pourra nous susciter; enfin l'on peut compter qu'elle ne deviendra pas une cause de rupture, du moment où l'on nous saura irrévocablement décidés à en aborder toutes les chances, car l'Angleterre ne déviera pas en Europe de la politique qui lui a fait accepter au-delà des mers l'annexion du Texas, et lui donnera la résignation nécessaire pour subir un jour celle de la Californie. Quant aux complications récentes que les situations personnelles ont ajoutées aux difficultés, la presse française me paraît s'en exagérer singulièrement la portée. L'Angleterre ne fera pas pour une question d'hommes ce qu'elle n'entend pas faire pour une question de choses. Il n'est personne d'assez solidement établi à Londres dans les conseils de la couronne et de la nation pour faire dévier, au gré de ses susceptibilités, la politique de son pays du cours nécessaire qui lui est en ce moment tracé par l'attitude des États-Unis et par la situation de l'Irlande. La Grande-Bretagne ne fait pas plus une politique de colère qu'une politique d'enthousiasme, et si, comme il faut s'y attendre, elle cherche quelque part une revanche, ce sera beaucoup plus pour son profit politique que pour la satisfaction personnelle d'un ministre.

Dans l'affaire de Cracovie, les devoirs de la France n'étaient pas moins impérieusement tracés, et elle les a remplis dans la mesure imposée par la prudence. L'une des dispositions les plus formelles de l'acte de Vienne a été insolemment enfreinte, et cette insigne violation du traité qui régit l'état territorial de l'Europe a été aggravée par un commentaire qui, s'il était accepté, ne laisserait pas debout un seul article des conventions de 1815. Le gouvernement français a signalé la violation de la foi jurée; il a pris des réserves à valoir pour l'avenir; la chambre, répétant les paroles même de M. le ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'aucune puissance ne pouvait enfreindre les traités « sans en affranchir en même temps les autres. »

Un débat des plus regrettables s'est engagé sur ce paragraphe, qu'une rédaction différente aurait utilement remplacé. M. Barrot s'est attaché à prouver que toutes les dispositions d'une convention diplomatique sont indivisibles, et, s'il n'avait dit que cela, il aurait proclamé un principe incontestable. Lorsqu'une partie s'est affranchie d'une clause écrite, quelque minime qu'en soit d'ailleurs l'importance, l'autre partie rentre *ipso facto* dans son entière indépendance, sauf à n'en faire usage qu'avec opportunité et selon la mesure de son propre intérêt. Ceci est rigoureusement vrai en droit abstrait, parce que les nations, n'ayant pas de supérieur commun pour arbitrer leurs différends, n'ont d'autre moyen de contraindre à réparer la violation d'un pacte que de rentrer l'une envers l'autre, afin d'obtenir cette réparation, dans l'état de nature, c'est-à-dire de déclarer la guerre; mais obliger un cabinet à dire une telle chose en face du monde, lorsque d'un con-

sentement unanime on est résolu à ne pas tirer l'épée, se complaire à argumenter contre un ministre ou contre un rapporteur, comme s'il s'agissait de faire passer une thèse à un licencié en droit, et d'éprouver leur sagacité sur des questions délicates, c'est là un procédé tout au moins irréfléchi. En Angleterre, le parlement aurait décliné un tel débat.

D'ailleurs, le droit strict, reconnu par les publicistes, ne dégagerait la France qu'envers les trois gouvernemens qui ont abrogé l'article 6 de l'acte principal de Vienne; or, cet acte a été signé par huit puissances, dont une proteste aussi vivement que nous-mêmes. Peut-on prétendre dès-lors que les traités de 1815 sont infirmés dans ce qui se rapporte à la fixation des limites territoriales, et ne voit-on pas qu'en soutenant une pareille doctrine on soulèverait contre soi tous les états dont les titres y sont consignés, depuis les monarchies du premier ordre jusqu'au duché de Lucques et à la principauté de Waldeck? Professer d'un côté le respect de toutes les nationalités et maintenir de l'autre que les traités de Vienne n'existent plus, ce serait faire, qu'on y prenne garde, deux choses contradictoires. C'est par l'effet de ces traités que la Belgique, la Westphalie, l'Allemagne rhénane, le royaume d'Italie, et généralement tous les pays réunis par Napoléon, ont échappé à la France. Nous tenir pour affranchis des conventions de Vienne serait donc remettre en question des faits irrévocablement accomplis et rendre à la calomnie les armes qu'il nous importe tant de lui ôter. Ces traités ont consacré sans doute de vieilles usurpations et en ont consommé de nouvelles : il suffit de rappeler la Pologne, la Saxe, la Norwége, Gênes, Venise; mais, en ce qui concerne la France, leur effet a été de la faire rentrer dans ses anciennes limites, et c'est le sens principal que leur attribue l'Europe du moins par rapport à nous. Prenons donc garde d'alarmer les peuples en voulant nous venger des cabinets, et sachons, tout en protestant dans des termes dont les événemens fixeront la mesure, conserver un milieu également éloigné de la faiblesse et de la témérité.

Quoi qu'il en soit, cette incorporation secrètement préparée semble un épisode de la politique du dernier siècle furtivement transporté dans le nôtre : il s'est accompli au mépris d'assurances réitérées et contrairement à l'intérêt de deux des cours, qu'il a contraint à la fois au mensonge et à la violence. Comment, pour échapper à l'embarras de Cracovie, moins sérieux pour eux que ne l'a été pour la France l'agitation du département de l'Indre, que ne l'est pour l'Angleterre la moindre insurrection de l'Irlande, ces trois gouvernemens ont-ils pu blesser aussi profondément la conscience publique et réveiller l'odieux souvenir des partages de la Pologne, en allant remuer les reliques d'un grand peuple jusque dans la tombe où la piété de l'Europe les avait enfermées? Comment l'Autriche n'a-t-elle pas eu présent à la mé-

moire le mot récent de lord Palmerston que, si les traités sont détruits sur la Vistule, ils n'existent plus sur le Pô? Pourquoi la Prusse, abdiquant une fois de plus devant la Russie, lui a-t-elle fourni le meilleur des argumens pour préparer l'incorporation des principautés danubiennes, et a-t-elle infirmé la valeur du seul titre en vertu duquel elle-même possède la moitié de la Saxe et les provinces rhénanes? Comment enfin tout cela s'est-il consommé au moment où l'état intérieur de la Suisse semblait commander de ménager le bon vouloir de la France, et d'où vient qu'on a fait une pareille réponse aux efforts tentés depuis si long-temps par celle-ci pour faire prévaloir dans toutes les grandes affaires la doctrine de l'entente et du concert européen?

Pour répondre à ces questions, il faut se rendre un compte exact de la situation de la France vis-à-vis des grandes cours continentales et du besoin qu'éprouvent celles-ci de maintenir entre elles, en toute circonstance et à tout prix, la plus étroite solidarité.

Il est pénible sans doute d'être amené à constater l'isolement de la France, après d'aussi longs efforts pour se rapprocher des puissances continentales, et d'avoir à envisager les conséquences d'une collision possible avec l'Angleterre, lorsqu'on a si long-temps posé en principe que des rapports d'intimité avec le cabinet britannique pouvaient seuls assurer la paix du monde; mais des assurances plus ou moins fondées, des formules plus ou moins exactes, n'empêchaient pas la France d'être en réalité à peu près aussi isolée dans son action par le passé qu'elle pourra l'être dans l'avenir, et les deux faits qui viennent de se produire ont dissipé des illusions plutôt qu'ils n'ont créé des périls nouveaux : ils ont révélé la situation plutôt qu'ils ne l'ont changée.

La conférence de Londres, au sein de laquelle siégeait un représentant de la France, s'était efforcée, il est vrai, d'amortir par une action commune le contre-coup et la portée du mouvement de juillet; mais de ce qu'on mit, après 1830, de l'empressement à enlacer la révolution dans un réseau diplomatique, il n'en faudrait pas conclure que l'Europe fût disposée à se rapprocher de nous et à confondre ses efforts avec les nôtres. Ce qui est vrai du continent ne l'est guère moins de l'Angleterre. L'alliance anglaise, toute sincère qu'elle fût entre les deux maisons royales et même entre les deux peuples, n'empêcha jamais les deux gouvernemens de différer profondément sur les principales questions de la politique contemporaine. Le ministre éminent qui considère comme un titre d'honneur sa persévérance de seize années dans la pensée de l'alliance, M. Guizot, a toujours reconnu que les intérêts des deux pays n'étaient pas moins opposés en Grèce, en Syrie, au Maroc, en Espagne, que dans les lointaines contrées, où notre influence religieuse et commerciale est allée heurter l'influence de la Grande-Bretagne. Dans toutes ces questions qui sont les plus grandes, pour ne

pas dire les seules du temps, nous étions donc déjà contraints de marcher seuls, sous peine d'abdiquer les intérêts nationaux, et l'alliance ne consistait guère qu'à masquer par de bons procédés ce désaccord profond. Suppléer par des mots calculés à la réalité des choses, tel fut ce labeur utile sans doute devant l'Europe, à laquelle il imposait des ménagemens, mais qui n'était pas sans inconvénient devant la France, dont le sens droit et l'oreille juste étaient froissés par un défaut de diapason entre la politique et le langage.

En Syrie, nous aspirons à maintenir dans sa nationalité et dans ses croyances une population que les agens de l'Angleterre ont traitée en ennemie; en Grèce, nous entendons compléter l'œuvre à laquelle, depuis la guerre de l'indépendance, le cabinet anglais ne s'est jamais associé qu'à contre-cœur; aujourd'hui aussi bien qu'il y a vingt ans, nous appelons un jour de délivrance la journée de Navarin, déplorée par le premier ministre de la Grande-Bretagne, et nous saluons avec une joie plus naturelle à Toulon qu'on ne le fait à Plymouth le nouveau pavillon qui se montre sur les mers; en Espagne, nous venons en aide à la liberté qui féconde, et non pas à l'anarchie qui stérilise, et nous souhaitons que la patrie du Cid et de Cortez n'abdique ni son génie maritime ni son activité commerciale aux mains d'un nouveau Méthuen; partout enfin en Europe aussi bien qu'en Océanie, nous rencontrons cet antagonisme de vues et d'intérêts reconnu par le cabinet français, lors même qu'il professait pour l'alliance un dévouement justifié par les loyales intentions des collègues de sir Robert Peel.

Si tel est l'état des choses depuis seize années, et si la langue politique est plus modifiée dans la phraséologie que la situation n'est changée dans sa réalité même, il devient plus facile d'envisager de sang-froid ce qui se passe et de ne pas s'exagérer la portée des faits nouveaux.

La France a marché seule dans le monde depuis longues années, et ce n'est ni lord Palmerston par ses protestations, ni M. le prince de Metternich par l'incorporation de Cracovie, qui ont amené cette position, qu'on proclamait hautement devant la France, lorsqu'on arrachait aux chambres les fortifications de Paris. Ce n'est pas aux derniers mois de 1846, ce n'est pas même à la révolution de 1830 qu'il faut remonter pour la comprendre dans ses causes primordiales : elle date de 1814 et surtout de 1815; elle nous a été préparée lorsque l'Europe s'est coalisée à Chaumont et qu'elle nous a vaincus à Waterloo.

Les actes diplomatiques qui suivirent nos désastres ont scellé peut-être pour un demi-siècle cette attitude de méfiance et d'inquiète observation. Le sens moral de la France s'est soulevé contre les traités de Vienne beaucoup moins à raison des conquêtes dont ils nous imposaient l'abandon, que par suite du systématique mépris professé dans ces traités pour la volonté des peuples. Partager les nations comme une vaste

ferme à cheptel, à raison du nombre des ames et de l'étendue des territoires, ce fut là un grand attentat dont le peuple, noble gardien du droit, devait se montrer profondément blessé. A ces susceptibilités générales et désintéressées, les malheurs des cent jours vinrent bientôt en associer de plus directes et de plus vives encore. Le traité de paix du 20 novembre 1815 entama la France dans son vieux territoire, il fit tomber les remparts d'Huningue et ouvrit systématiquement notre frontière pour laisser passer l'Europe lorsqu'il lui conviendrait de revenir faire la police à Paris. Celle-ci, dans sa colère, nous imposa ce traité moins comme une garantie que comme une vengeance.

Comment s'étonner dès-lors si elle est inquiète sur la durée de son propre ouvrage et si elle éprouve les besoins de s'unir étroitement pour le défendre? Cette pensée a été un lien entre tous les cabinets étrangers depuis trente ans; elle a dominé dans tous les congrès, dans toutes les conférences, depuis la réunion d'Aix-la-Chapelle jusqu'à celle de Munchen-Graetz; en elle seule se résume toute la politique européenne, et la restauration la rencontrait devant elle aussi bien que la monarchie de juillet.

Sur ce point, on se fait souvent des illusions qu'il est utile de dissiper. On dit et l'on croit que la jalouse méfiance de l'Europe continentale contre la France a sa cause principale, sinon unique, dans le désaccord des principes, et que les formes représentatives, mises en regard de celles des gouvernemens absolus, constituent un antagonisme aggravé par le fait de 1830 et par l'expulsion de la branche aînée des Bourbons. Je ne méconnais pas le malaise qu'un tel désaccord dans les doctrines politiques peut entretenir dans le monde, mais je crois qu'on s'en exagère singulièrement la portée, et que les cabinets du Nord n'ont pour le dogme de la légitimité qu'un culte des plus platoniques et des moins compromettans. Les preuves abonderaient au besoin. La France n'est pas la seule contrée qui, de nos jours, ait changé sa dynastie; la Suède l'avait précédée dans cette voie, sans que le patronage de l'Europe ait manqué au soldat heureux devenu roi à Stockholm. Pourquoi les cours du Nord se montreraient-elles si inflexibles pour la substitution d'une branche à une autre au sein de la même maison royale, lorsqu'on les voit unir leur sang à celui de l'étranger qui a remplacé les Vasa? Veut-on attribuer cette antipathie permanente de l'Europe continentale contre la France actuelle au désaccord des institutions? Mais comment expliquer alors l'intimité si longue des cours de Vienne et de Londres, et les efforts de la Russie pour attirer l'Angleterre? comment comprendre que l'Europe accepte au-delà de la Manche ce qui lui répugne si vivement de ce côté-ci? Le gouvernement représentatif n'est-il pas aussi bruyant, aussi hardi dans ses manifestations à Westminster qu'au Palais-Bourbon? L'empereur Nicolas n'a-t-il

pas été marqué en plein parlement, par la main d'O'Connell, de stygmates qu'aucun orateur français ne se serait permis de lui infliger, sans s'exposer à un énergique rappel à l'ordre? Pourquoi donc tant de susceptibilité à Paris, lorsqu'on montre tant de tolérance à Londres?

Veut-on une autre preuve de la facilité avec laquelle l'Europe accepte les faits accomplis et les institutions les plus contraires aux siennes, lorsqu'elle y est déterminée par le soin de ses propres intérêts? Qu'on songe à la Belgique, qui a répondu au mouvement de juillet par le mouvement de septembre, et qui, après avoir renversé l'œuvre chérie des négociateurs de Vienne et la plus européenne des dynasties, s'est donné les institutions les plus libérales de l'ancien monde. Tout cela n'a pas empêché la Belgique et sa jeune royauté d'être promptement acceptées; tout cela n'arrête pas les cours allemandes dans leurs efforts pour attirer autant qu'elles le peuvent vers la sphère de leur action le gouvernement de Bruxelles, et, n'était la clause de neutralité perpétuelle stipulée par l'acte qui le constitue, celui-ci n'aurait en fait d'alliances que l'embarras du choix. Ceci ne constate-t-il pas qu'il y a autre chose dans la question élevée entre nous et le reste du continent que ce que les partis prétendent y trouver, et ne faut-il pas reconnaître que nous sommes moins séparés de l'Europe par des doctrines que par des intérêts?

Ce qui creuse cet abîme, c'est la conscience des blessures qu'on nous a faites et la croyance générale que nous n'attendons qu'une occasion favorable pour reconquérir tout le terrain perdu. D'aussi pénibles sacrifices que ceux du dernier traité de Paris, tout justifiés qu'ils pussent paraître aux yeux des gouvernemens étrangers par les souvenirs de l'oppression impériale, ne sont jamais imposés à la plus guerrière des nations sans qu'il soit naturel d'appréhender une réaction dans l'avenir; et lorsque cette nation, un moment écrasée sous les efforts du monde, a doublé sa population et décuplé ses richesses, lorsqu'elle est en mesure d'ajouter à sa puissance matérielle une puissance morale non moins formidable, il est fort simple qu'on redoute de lui voir reprendre la liberté de ses mouvemens, et qu'on se serre étroitement pour lui résister. Voilà tout le secret de l'union des cours signataires des traités de Paris.

Nous répétons, pour la justification de la royauté de 1830 comme pour l'honneur de la restauration elle-même, que celle-ci rencontrait devant elle des obstacles analogues à ceux qui sont aujourd'hui semés sous nos pas. Aux premiers jours de son avénement, le gouvernement des Bourbons ne pouvait pas, sans doute, avoir une politique à lui, car, pendant que cent cinquante mille étrangers occupaient nos places de guerre, une conférence européenne traitait chez nous de nous et sans nous; mais, sitôt que le territoire fut libre et que la France put vivre de

sa propre vie, elle eut à lutter contre l'alliance formée en haine de sa résurrection tant redoutée. Après lui avoir imposé la guerre d'Espagne en 1823, l'Europe s'efforça de lui arracher tous les profits de cette expédition, car ceux-ci étaient grands au point de vue militaire et politique. Plus tard, dans les affaires de Grèce, la France rencontra, de la part des grandes cours, des difficultés également inspirées par une appréhension commune; en ce qui se rapporte à l'Angleterre en particulier, personne n'ignore que, dominé dès cette époque par la pensée qu'il poursuit aujourd'hui au-delà des Pyrénées comme en Afrique, le cabinet de Londres prit de menaçantes réserves, lorsque la France entra en Espagne aussi bien que lorsqu'elle descendit sur le rivage d'Alger. Il n'y a donc rien de nouveau dans le mouvement général de la politique européenne, et ce ne sont pas les révolutions qui l'ont suscité.

La restauration avait, il est vrai, une chance perdue pour le gouvernement qui l'a remplacée; elle pouvait espérer de s'unir à la Russie, et, quoique cette alliance n'ait jamais existé qu'en projet, elle était de nature à se réaliser un jour et à influer d'une manière considérable sur les destinées du monde. Cette association d'intérêts était en effet très naturelle, car de toutes les grandes puissances la Russie est celle qui attend le plus de l'avenir, et dont les espérances dépassent le plus constamment les stipulations actuelles des traités. Il était donc naturel qu'aspirant à s'étendre sur le Bosphore, elle laissât entrevoir à la France la perspective d'un agrandissement sur le Rhin, et il n'y avait pas à s'étonner si les développemens possibles de celle-ci inspiraient à Pétersbourg des appréhensions beaucoup moins vives qu'à Vienne et à Berlin.

C'était par ces motifs qu'une alliance franco-russe paraissait alors chose naturelle; mais, depuis cette époque, il s'est passé un fait qui a dérangé toutes ces combinaisons, et qui a dû peser près du cabinet impérial d'un poids beaucoup plus lourd que ne peut l'être à ses yeux la substitution d'une branche régnante à une autre. En 1831, la Pologne a soulevé la pierre de son sépulcre, et ses spoliateurs ont entendu retentir à leurs oreilles la parole dite à la jeune fille ressuscitée : *Non mortua est, sed dormit.* Vainement a-t-elle été refoulée une fois de plus dans sa tombe : la certitude que la Pologne n'est point morte est entrée dans tous les esprits; cette conviction générale a modifié pour de longues années la politique européenne et rendu toute intimité impossible entre la Russie et la France. Si, durant la restauration, on songeait sérieusement, à Pétersbourg, à réaliser les projets de Catherine II, il a fallu, depuis la formidable guerre de Pologne, abandonner ce point pour poursuivre un objet plus important encore. On a dû ajourner Constantinople pour s'occuper de Varsovie, car ce n'est pas quand on se sent si gravement menacé en Europe qu'on peut songer à se porter vers l'Asie.

Dans la situation nouvelle que fait au cabinet impérial sa constante appréhension pour la Pologne, il n'a plus qu'un rôle de longue expectative à jouer dans l'empire ottoman. Il suffit aux intérêts de sa politique qu'il y fasse de temps en temps acte d'héritier présomptif, comme à Unkiar-Skelessy, et nul n'est plus intéressé que lui à retarder l'ouverture de la succession. D'ailleurs, depuis vingt ans, la catastrophe qui menace l'empire ottoman est devenue moins imminente, et il est naturel que, sans abdiquer son avenir en Orient, la Russie l'ait ajourné pour se préoccuper spécialement de l'Europe. La France a donc perdu le point qui pouvait la rapprocher de la Russie, elle n'est plus en contact avec elle que par celui qui l'en éloigne, et tout rapprochement entre les deux cabinets demeurera impossible tant qu'à Pétersbourg on sera contraint de s'occuper des événemens imminens sur la Vistule plutôt que des éventualités qui peuvent naître sur le Bosphore. Lorsque l'on disserte à perte de vue sur l'alliance russe, on entretient donc le pays d'une chimère véritable, car cette idée ne peut avoir quelque consistance que dans un passé qui n'est plus ou dans un avenir que rien ne peut aujourd'hui faire pressentir. Un grand peuple immolé élève la plus infranchissable des barrières entre ses oppresseurs qui épient son dernier souffle et la France qui attend sa renaissance. L'obstacle est là beaucoup plus que dans la révolution de 1830. La maison impériale de Russie ne saurait avoir, relativement au droit de successibilité au trône, aucun de ces scrupules qu'on lui prête avec tant de complaisance, car il n'est guère de règne dans son histoire dont l'origine ne cache des faits plus irréguliers que celui contre lequel on lui suppose une invincible antipathie.

Ainsi l'isolement de la France parmi les grandes puissances continentales est un fait qui persistera tant que la situation du monde n'aura pas été violemment changée. L'Autriche et la Prusse redoutent tout ce qui serait de nature à modifier les stipulations sur lesquelles repose l'état territorial de l'Europe, et la Russie ajourne des desseins qu'en face de la Pologne encore vivante la France ne saurait seconder sans abdiquer l'honneur. Elle est donc seule dans le monde avec le sentiment de sa force et le souvenir des traitemens sévères qui lui ont été infligés. Entre elle et le continent, l'antagonisme est inévitable.

Comment la paix générale a-t-elle résisté si long-temps à cette violente épreuve? Il faut sans doute attribuer une grande part dans ce résultat aux appréhensions des uns, à la prudence des autres et à la constante pression exercée sur les cabinets par les intérêts financiers qui les dominent; mais il est juste de l'attribuer surtout à la situation prise par l'Angleterre entre la France et les trois grandes cours continentales, et à ce qu'on est convenu d'appeler, depuis seize ans, l'alliance anglaise.

La Grande-Bretagne est placée dans une position singulièrement

propre au rôle d'intermédiaire que les événemens lui ont départi entre la France de 1830 et l'Europe coalisée de 1815. Par l'analogie des institutions et le principe d'une royauté consentie, elle tient à la France et sympathise avec elle; par la puissance de ses intérêts et celle de ses souvenirs, elle verse vers les cours continentales, dont ses subsides ont, durant un quart de siècle, soudoyé les armées. S'il y a deux tribunes sur les bords de la Tamise comme sur ceux de la Seine, les triomphes de la coalition contre la France sont célébrés à Londres avec non moins d'enthousiasme qu'à Berlin, et le culte théorique qu'on professe à Westminster pour les droits et les libertés des peuples n'empêche pas d'y rappeler avec orgueil et à tout propos le souvenir des actes de Vienne, négociés sous l'influence prédominante de l'Angleterre, et par suite desquels cette puissance a complété sa prise de possession du monde maritime.

Ainsi, s'appuyant tour à tour sur le continent et sur la France, offrant pour gage à l'une ses inclinations libérales, tandis qu'il se trouvait associé avec l'autre par la solidarité des avantages conquis et des périls courus en commun, le cabinet britannique a joué, depuis seize ans, le premier rôle dans les affaires européennes et a été maître de la paix du monde. Il a proclamé l'alliance avec la France, vers laquelle l'entraîna le cours de l'opinion publique après le mouvement de juillet, et il a été sincèrement dévoué à cette combinaison toutes les fois que les intérêts de son pays ne se sont pas trouvés en désaccord avec ses sympathies politiques : lorsque ce désaccord s'est produit, celles-ci ont été sacrifiées sans hésiter, selon l'esprit invariable d'un peuple qui croit à la patrie avant de croire à l'humanité.

Tant qu'il s'est agi de patroner en Europe la dynastie sortie, comme la maison de Hanovre, de la volonté populaire, le loyal concours de la Grande-Bretagne n'a pas manqué. Il n'a pas fait défaut lorsque la France, demeurée maîtresse d'elle-même au milieu de l'effervescence révolutionnaire, acceptait les traités de 1815, refusait la Belgique et contemplait avec une douloureuse résignation l'agonie de la Pologne et les agitations de l'Italie. On a pu s'entendre également en 1834 pour régler en commun les affaires de la Péninsule, parce que là où la France ne poursuivait que le triomphe des idées libérales, la Grande-Bretagne profitait de la chance redoutable ouverte par l'abolition de la succession masculine; mais, lorsque la France s'est proposé, soit d'appuyer en Grèce un gouvernement libre, soit de concilier en Espagne le traité de la quadruple alliance avec le maintien de l'œuvre de Louis XIV, soit de protéger en Syrie les malheureuses victimes que l'imprévoyance de l'Europe a livrées à leurs bourreaux; lorsqu'elle a eu l'innocente fantaisie d'aller promener son drapeau dans les solitaires profondeurs de l'Océan Pacifique, l'appui de l'Angleterre s'est aussitôt retiré, et la France a vu

son alliée de la veille accepter une autre alliance toujours offerte avec bonheur par le continent, attentif à épier le désaccord des deux grandes nations constitutionnelles.

C'est ici que se révèle l'infirmité de la combinaison sur laquelle a pivoté depuis la révolution de 1830 toute notre politique extérieure. Dans l'alliance anglo-française, les deux situations ne sont malheureusement point égales; car, tandis que la France ne peut se séparer de son alliée sans se rejeter dans l'isolement, celle-ci, en se séparant d'elle, trouve l'Europe toujours prête à l'accueillir, toujours empressée à provoquer une rupture. L'Angleterre a contre nous une alliance de rechange, tandis que nous n'en avons point contre elle. Un désaccord s'élève-t-il entre la Grande-Bretagne et la France de 1830, la première peut avec confiance en appeler à l'Europe de 1815, certaine de trouver les cours du Nord toujours disposées à renouer la vieille alliance.

Les preuves abondent, et je ne sais guère d'année qui n'en apporte de nouvelles. Lorsqu'en 1840 lord Palmerston et M. de Brunow négocièrent le traité du 15 juillet, l'Autriche et la Prusse n'hésitèrent pas à l'accepter : quoique la première de ces puissances eût donné son adhésion publique aux vues de la France dans les affaires de Syrie, elle entra avec empressement dans un accord dont elle avait prévu les déplorables conséquences relativement à la question spéciale à propos de laquelle il s'était formé. Quand, en 1845, sir Robert Peel, sortant un jour de son caractère et de sa modération habituelle, fit entendre de menaçantes paroles et songea à renvoyer à son poste, sur un vaisseau de guerre, un agent brouillon et compromis, il avait présente à la pensée, croyons-le bien, cette situation de l'Angleterre qui lui assure des alliés dans toutes ses entreprises et jusque dans toutes ses colères, et son excellent esprit fléchit un moment sous cette tentation perpétuelle. Si aujourd'hui la ligue européenne ne s'est pas reformée à la voix de lord Palmerston à l'occasion des mariages espagnols, cette réserve peu habituelle s'explique par trois motifs : l'attitude ferme et prudente du cabinet français, l'antipathie personnelle qu'inspire le noble lord à l'Europe et dont M. Thiers est venu témoigner, enfin la perpétration de l'attentat de Cracovie, qui a été pour les trois cours le produit net de la rupture survenue entre les deux gouvernemens constitutionnels. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré d'ailleurs avec une habile franchise qu'il était loin de croire lord Palmerston découragé par l'attitude des cours du Nord dans la question espagnole et par la fin de non-recevoir qui lui a d'abord été opposée. A chaque phase de cette question, des tentatives seront infailliblement reprises, et nous voudrions pouvoir espérer avec lui qu'il suffira de tenir une conduite prudente pour les faire avorter. Déjà même, si l'on en croit des bruits qui paraissent fondés, un cabinet aurait cédé aux efforts, pour ne pas

dire aux obsessions du *Foreign-Office*. Il est naturel que le prince qui n'entend pas démordre de l'école historique et du teutonisme, même lorsqu'il subit l'influence des idées modernes, ait voulu se séparer de la France au lendemain du jour où il proclamait ce que l'Europe persiste à nommer une constitution. Quoique la Russie et l'Autriche n'aient pas de telles velléités de libéralisme à expier, on peut craindre qu'elles ne suivent un tel exemple. Sans anticiper sur l'avenir, il est permis de dire que le passé justifie toutes les inquiétudes à cet égard, et nous ajouterons que l'alliance de l'Angleterre est d'un si haut intérêt pour les trois cours, qu'elles n'estimeront jamais la payer un trop grand prix. Aussi espérons-nous davantage du sens droit de l'Angleterre que des résistances de l'Europe, et comptons-nous plus sur le discrédit qui peut atteindre au sein de son propre pays un ministre inquiet et remuant que sur les refus persévérans des trois cours de se joindre à la Grande-Bretagne. Séparer en toute occasion l'Angleterre de la France est l'axiome de la politique du Nord; c'est pour cela que, dans l'alliance anglo-française, l'un des cabinets a cet immense avantage, de pouvoir rompre impunément les bons rapports, tandis que l'autre ne saurait le faire sans péril. C'est là ce qui donne au cabinet anglais des allures si confiantes et parfois si hautaines. Il sait trop qu'il aura un point d'appui contre la France toutes les fois que les intérêts politiques du royaume-uni viendront à différer d'avec les siens. Or, si ce désaccord est constaté de nos jours relativement aux affaires d'Espagne, d'Afrique, de Grèce et de Syrie, qui sont les plus grandes questions du moment, il est assurément fort à craindre qu'il ne se maintienne également dans l'avenir, à raison des tendances parallèles affectées par les deux pays dans leurs développemens respectifs.

La France aspire, comme sa grande rivale, à devenir puissance maritime; le vœu des pouvoirs législatifs a fini par prévaloir sur ce point, et c'est avec une joie qui ne sera certes pas partagée à Londres que la nation tout entière a accueilli la solennelle déclaration émanée de M. Guizot relativement à l'équilibre des forces navales dans la mer redevenue la grande route du monde. La Providence nous a envoyé en Afrique un vaste empire à fonder, et le flot de la Méditerranée baigne des deux côtés des rives à jamais françaises. De plus, durant cette longue période de paix, la nation a dû appliquer à l'industrie le génie et l'ardeur qu'elle avait si long-temps consacrés à la guerre. Elle a donc entrepris deux choses auxquelles elle tient avec obstination, et qu'aucun gouvernement ne saurait l'empêcher de réaliser sans y jouer son existence : la première de s'assurer le bénéfice de son marché national, la deuxième de faire, pour certains produits du travail français, concurrence à l'industrie britannique sur les marchés étrangers : or, cette double tentative, quelque légitime qu'elle soit, est une double

énormité aux yeux d'un gouvernement qui ne peut contenir les tempêtes sur son propre sol qu'en monopolisant le commerce du monde. Les doctrines de protection auxquelles adhère en France la grande majorité des intérêts sont un obstacle plus sérieux peut-être que les difficultés politiques à toute intimité avec l'Angleterre.

Le reste de l'Europe est, il est vrai, placé, sous ce rapport, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, dans une situation peu différente de la nôtre. Les prédications du libre échange n'ont guère plus de succès dans l'Allemagne que dans la France industrielle. Cependant l'Angleterre est, après tout, plus en mesure d'obtenir des concessions commerciales de certaines cours absolutistes que d'un gouvernement constitutionnel, où tous les intérêts représentés parlent si haut et se plaignent si vite; et si un conflit éclatait jamais dans le monde, le cabinet britannique, dont l'intervention pourrait y devenir décisive, ne manquerait pas assurément, pour prix de son concours et de ses subsides, de stipuler la consécration de ses nouveaux principes d'économie politique. Le libre échange deviendra désormais pour la Grande-Bretagne ce qu'était pour elle l'abolition de la traite des noirs en 1815, l'annexe obligée de toutes les stipulations diplomatiques consenties par ses ministres. Dans la situation nouvelle de l'Europe, l'Angleterre considère avec raison l'admission à droits réduits de ses cotons ou de ses fers comme une conquête plus importante que celle d'une province. Or, de bons traités de commerce s'obtiendront plus facilement, au jour des grands périls, de la Russie, de l'Autriche, et même du *Zollwerein* que de la France, fort résolue à se défendre aussi intrépidement contre les cotonnades que contre les flottes de ses voisins. Il est donc évident que rien n'autorise à prévoir pour l'avenir un rapprochement d'intérêts qui n'existe pas dans le présent, et que la ferme volonté d'éviter la guerre, volonté qui existe heureusement et au même degré chez les deux peuples, ne suffit pas pour constituer une étroite alliance et créer des rapports d'intimité. La paix trouvera, on peut l'espérer, des garanties nouvelles dans cette situation bien comprise : on se ménagera d'autant plus que l'on connaîtra davantage les causes naturelles de désaccord et de collision; la langue officielle se mettra en harmonie avec les faits, et les mots cesseront de contraster avec les choses.

Que la France comprenne donc sa position véritable et qu'elle sache l'accepter avec résolution et de sang-froid. Elle est séparée des trois cours du Nord par de vives appréhensions et par le souvenir d'une commune résistance. Quant à l'alliance anglaise, en l'acceptant avec empressement toutes les fois qu'elle est possible, la France doit la pratiquer toujours dans la pensée que cette alliance peut soudainement lui échapper, puisqu'une combinaison différente est constamment offerte

au cabinet britannique, et que celui-ci a dès-lors, dans ses rapports avec nous, une liberté qui nous manque dans nos rapports avec lui.

Ces difficultés ont leurs racines dans un passé beaucoup plus vivant en Europe qu'il n'est en France, et dont tous nos efforts devront consister à effacer le déplorable souvenir. Elles sont grandes sans doute, mais elles sont loin d'être insurmontables. Les connaître et les confesser hautement, c'est le plus sûr moyen d'en triompher. En comprenant bien la nature des obstacles qui la séparent de l'Europe, la France acceptera sans appréhension un isolement qui n'est pas le résultat d'une théorie, mais l'expression d'un fait trop manifeste; elle s'efforcera de le faire cesser en temps utile sans s'alarmer outre mesure d'une situation dont elle ne porte point la responsabilité aux yeux du monde; elle n'adressera pas aux trois grandes cours continentales des avances qui demeureraient vaines, et, tout en s'efforçant de rétablir de bons rapports avec l'Angleterre, elle n'aspirera point à une intimité sujette à d'aussi brusques reviremens. La situation des deux peuples en deviendra plus vraie, et la paix du monde n'en sera pas peut-être plus compromise.

Mais faudra-t-il donc que, dans l'isolement temporaire qui lui est fait par un fatal concours de circonstances, la France renonce à toute action en dehors de ses frontières, et, faute de pouvoir afficher l'alliance anglaise ou l'alliance russe, sera-t-elle condamnée à abdiquer toute influence dans les affaires du monde? Ce serait peu comprendre l'état vrai des esprits et le besoin que ressentent les peuples de rompre le cercle tracé autour d'eux depuis 1815 par les grandes cours qui, en exploitant les méfiances contre la révolution et surtout contre la France, ont fini par confisquer toutes les libertés de l'Europe.

Cinq puissances, dont quatre réunies par une pensée commune, ont assumé, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, la dictature politique du monde. En 1832, la conférence de Londres a modifié les traités de Vienne dans plusieurs de leurs principales dispositions, sans qu'une seule observation s'élevât de la part des huit signataires de ces traités, et la France a consenti, dans un esprit de modération et de paix, à prêter son concours à un système qui n'a pour base que la haine qu'elle inspire. Les souverainetés secondaires ont cessé de compter en Europe par la faiblesse des uns et l'imprévoyance des autres : on a vu disparaître en quelque sorte de la carte politique la Suède et le Danemark dans le Nord, l'Espagne et le Portugal au Midi; l'Autriche a régné aussi souverainement en Italie que si la Sardaigne et les Deux-Siciles avaient appartenu à des archiducs, comme Modène et Parme; et, au sein de cette vieille Allemagne, si agitée depuis la réforme, naguère si jalouse de son indépendance, on a vu les plus nobles peuples de la souche germanique, les Saxons et les Bavarois, abdiquer sans résistance devant

l'Autriche, qui est à peine allemande, et devant la Prusse, cette dernière venue dans le monde. On a si habilement entretenu, au sein des petits gouvernemens d'au-delà du Rhin, les jalousies contre la France, qu'ils ont tacitement consenti à déléguer, pour ainsi dire, tous leurs droits de souveraineté extérieure pour ne conserver qu'une sorte de souveraineté municipale. Le grand corps germanique a disparu sous la pression des cabinets de Vienne et de Berlin sans essayer même de se défendre. Pendant que les électeurs de l'empire échangeaient leur titre contre le titre royal, ils descendaient à une dépendance que le dernier margrave de l'antique Allemagne aurait repoussée avec indignation, et, en évoquant le fantôme de la France, M. le prince de Metternich a gouverné aussi souverainement les pays de Souabe que les états héréditaires d'Autriche.

Cette abdication s'est opérée dans les circonstances même qui semblaient devoir en écarter jusqu'à la pensée; c'est lorsqu'un antagonisme aussi profond que celui qui avait divisé l'Allemagne au XVIe siècle paraissait devoir séparer les états constitutionnels des gouvernemens absolus qu'on a vu les premiers s'effacer obscurément devant les seconds, et, pour la première fois peut-être dans le monde, la liberté, au lieu d'élargir et de fixer son lit, est allée se perdre dans les sables sans porter avec elle la vie et la fécondité. N'est-il pas déplorable de voir des gouvernemens qui ont eu l'honneur, après la crise de 1815, de tenir leurs engagemens envers leurs peuples, effacés et comme anéantis par ceux qui les ont méconnus? Comment s'expliquer que la pratique des institutions constitutionnelles, tout incomplète qu'elle ait pu être, n'ait pas rendu aux états allemands du second ordre le sentiment de leur indépendance extérieure, si compromise, et de leur souveraineté, si ouvertement outragée en tant de circonstances?

Si la France s'était moins inquiétée des grands gouvernemens et qu'elle se fût plus sérieusement occupée des petits; si elle avait consacré à agir sur les chambres législatives, sur les universités, sur la presse et sur les peuples allemands une partie de l'activité stérilement dépensée pour se concilier les cours de Vienne et de Berlin, elle recueillerait déjà peut-être le fruit de ses efforts, au lieu d'aboutir à l'attentat de Cracovie, comme dernière expression du concert européen.

Ce qu'elle n'a pas fait, il faut qu'elle le fasse; il faut qu'elle devienne au XIXe siècle, en Allemagne, l'appui de la liberté constitutionnelle, comme elle a été au XVIIe l'appui de la liberté religieuse. Qu'au lieu de resserrer les liens de la pentarchie européenne, elle ne s'oppose donc pas au cours naturel des idées qui tend à les relâcher; que sa propagande d'indépendance s'adresse moins aux peuples qu'aux petits gouvernemens eux-mêmes, qu'elle parle moins aux passions qu'aux intérêts, mais qu'en même temps ses agens ne concentrent pas toute leur action

et toutes leurs pensées dans la sphère officielle où ils sont appelés à vivre; que, fière de la grande idée qu'elle représente, elle ait la conscience de sa dignité et de sa force morale en présence de l'Autriche se débattant sous les souvenirs de la Gallicie, de la Prusse à laquelle les longues oscillations de son gouvernement ont enlevé une partie de son importance et de son crédit; qu'elle fasse enfin comprendre à l'Allemagne que la Russie et la France sont les deux pôles du monde politique, et qu'il n'existe aucune situation intermédiaire, aucune influence sérieuse et durable entre les deux idées qu'elles expriment.

Personne n'ignore qu'un seul motif s'oppose à l'action de la France au-delà du Rhin, qu'une seule cause paralyse sa politique naturelle de patronage auprès des petits gouvernemens constitutionnels. On croit chez les peuples, on affecte de croire dans les cabinets, que nous aspirons à recommencer les courses héroïques de l'empire, et que la conquête de la rive gauche du Rhin et des provinces belgiques est une sorte d'idée fixe pour la France. Ni le cours pacifique imprimé à nos idées, ni la transformation de nos mœurs, ni le mot égoïsme qui nous domine, ne suffisent pour rassurer les scribes condamnés au dur métier d'injurièr la France et de louer l'Autriche, de calomnier la liberté constitutionnelle et d'exalter la gloire du despotisme paternel. Pourtant, après la discussion solennelle à laquelle vient d'assister la France, ce métier va devenir impossible à continuer au-delà du Rhin. Tous les orateurs qui y ont pris part au sein de nos deux chambres se sont accordés sur ce point, qu'il fallait avant tout rassurer l'Europe et abdiquer toute pensée attentatoire à l'indépendance des peuples. Le principe des nationalités a été posé d'un commun accord et avec un assentiment unanime comme la base même d'une politique de réparation et de justice. M. de Montalembert, organe de cette grande opinion au sein de la chambre des pairs, voyait la pairie tout entière applaudir à sa parole, et son discours, accepté comme le commentaire même de l'adresse, devenait un grand acte. M. Odilon Barrot se faisait, au nom de la gauche, l'éloquent interprète de la même pensée, il répudiait à jamais toute solidarité avec les espérances conquérantes de 1831 et les imprudentes manifestations de 1840. M. Billault proclamait la nécessité de rassurer les peuples et de venir en aide aux états secondaires, si justement alarmés par l'incorporation de Cracovie; M. Berryer enveloppait la même pensée des larges plis de sa parole magnifique; enfin M. le ministre des affaires étrangères acceptait hautement pour la France le fécond patronage que l'accord de tous les partis lui défère.

Il appartenait à l'opinion conservatrice, au début d'une législature nouvelle destinée à s'empreindre de son esprit, il appartenait au cabinet devenu l'expression nécessaire de ce grand parti, d'inaugurer cette politique du droit et de répéter après plus d'un demi-siècle d'usurpations

et de violences la déclaration de la première de nos assemblées délibérantes, que « la France, plus jalouse d'influer sur les peuples par ses idées que par ses armes, ferait la guerre pour défendre son indépendance et jamais pour attaquer celle des autres. » Lorsque cette pensée proclamée à la tribune et répandue par la presse sera devenue un lieu commun, lorsqu'elle sera acceptée en France par toutes les consciences, en Europe par toutes les convictions, alors l'isolement de la France aura cessé, et l'heure des grands changemens sera près de sonner pour le monde.

Cette politique de patronage au profit des états du second ordre peut donner lieu dès à présent à des applications nombreuses. Si en Allemagne il est nécessaire d'y préparer l'opinion, et si le travail de la France doit y conserver encore un caractère plus théorique que pratique, il n'en est point ainsi en Italie, où l'impulsion nationale est déjà vivement imprimée, et où notre concours peut devenir nécessaire d'un jour à l'autre. Le gouvernement sarde, qui, plus que tous les autres gouvernemens secondaires, a conservé le sentiment de sa dignité et de son indépendance, est chaque jour froissé, malgré sa prudente réserve, par le mauvais vouloir d'un grand cabinet. Ce mauvais vouloir devient de la haine contre l'auguste chef de la chrétienté, qui, placé entre le double péril d'une révolution imminente et d'un protectorat plus redoutable encore, poursuit avec persévérance son œuvre de redressement et de salut. Un spectacle qu'elle n'avait pas vu depuis bien des siècles est donné à l'Italie : un pape guelfe est assis dans la chaire d'Innocent III, et toutes les populations italiques portent ses couleurs et répètent son nom. Il est difficile qu'un aussi grand ébranlement donné à un peuple n'amène pas des conséquences imprévues, et l'attitude de la France doit se dessiner dès aujourd'hui d'une manière nette et décidée en face de ces éventualités. L'état alarmant de la Suisse lui impose plus impérieusement encore une politique arrêtée, et l'on doit s'étonner que, dans le cours de la longue discussion à laquelle la France vient d'assister, l'opposition n'ait pas provoqué de la part de M. le ministre des affaires étrangères, pour protéger le territoire de la confédération, une déclaration analogue à celle de M. le comte Molé, qui, après 1830, fit respecter par la Prusse en armes le sol de la Belgique. Il faut qu'on sache bien que toute intervention militaire en Suisse provoquerait au même instant l'intervention de la France.

Lorsqu'un rôle si efficace lui est préparé, quel si grand intérêt aurait donc la France à reprendre le système d'agrandissement territorial qui, après l'avoir conduite à Rome et à Hambourg, a eu pour dernier résultat de faire camper les Cosaques dans la cour du Louvre? Quel motif si puissant pourrait l'amener à cette monstrueuse contradiction de confisquer la nationalité belge et d'attenter, dans les provinces rhénanes,

à la nationalité allemande, lorsqu'elle proclame le droit imprescriptible des peuples de disposer de leurs destinées? La théorie des frontières naturelles est quelque chose de si peu sérieux topographiquement et politiquement, qu'il n'y a pas même à la discuter; ce n'est pas quand la Providence nous envoie en Afrique une immense mission colonisatrice et militaire, ce n'est pas quand elle prépare l'adjonction à notre territoire d'un littoral de deux cents lieues, que la France peut éprouver le besoin d'étendre ses frontières pour conserver son rang entre les nations. Mieux vaut notre drapeau aux cimes de l'Atlas qu'aux bords du Rhin, car l'Algérie nous assure la Méditerranée, et la rive gauche reconquise élèverait entre la France et l'Allemagne une barrière insurmontable. La France, vouée à la liberté et au travail, est dans des conditions industrielles et politiques qui la séparent des traditions de Napoléon comme de celles de Louis XIV, et je ne sais guère que M. l'abbé Genoude qui veuille aujourd'hui conquérir la Belgique, par dévouement sans doute pour l'ancienne constitution de la monarchie.

Félicitons-nous d'avoir vu l'esprit de violence et de conquête solennellement répudié par tous les orateurs qui ont abordé la tribune durant le grand débat qui vient de finir. Cette unanimité est, sans contredit, le plus grand résultat politique de la discussion de l'adresse. Elle change complétement notre situation dans le monde; en modifiant le caractère de l'isolement qui nous est fait, elle le rend sans péril pour nous, parce qu'il cesse d'être une menace pour l'Europe. Nous conquérons ainsi dans la confiance des peuples le terrain qu'on nous refuse encore dans les chancelleries; lorsque les gouvernemens auront compris que l'arme de la calomnie est devenue impuissante, ils inclineront davantage vers des sentimens d'équité et de bienveillance. La France parle si haut à toutes les sympathies des peuples, elle est, par ses institutions et par ses mœurs, l'expression si éclatante de leurs vœux les plus chers et de leurs plus vagues espérances, que du jour où les susceptibilités nationales seront pleinement rassurées, les nations viendront à elle en entraînant leurs gouvernemens. La France, en effet, ne représente pas seulement le droit abstrait dans le monde, elle le représente réalisé à tous les degrés de la vie sociale. Chez nous, l'égalité règne dans la famille par le droit civil, dans les mœurs par la souveraineté du talent; la liberté règne dans la sphère politique par les lois, dans celle de la conscience et de la foi par les garanties les plus solennelles; l'existence sociale est douce, parce que toutes les conditions s'y confondent, que tous vivent d'une vie commune, et que la France ne doit à personne ces grandes réparations séculaires si difficiles à octroyer, si redoutables à refuser. Ni l'Italie irritée, ni la Pologne sanglante, ni l'Irlande affamée, ne s'attachent à ses pas comme un peril et comme un remords; elle est libre dans ses allures, libre dans la spontanéité de ses pensées, et c'est pour

cela qu'elle est investie de cette initiative morale qu'on lui envie sans la lui contester.

Les dangers de l'Europe font sa propre sécurité, et un jour pourra venir où cette nation tenue à l'écart avec tant d'obstination, où ce gouvernement tant insulté à raison de son origine, deviendront la garantie de la stabilité des états et les intermédiaires d'une grande et nécessaire transaction. Ce n'est pas appeler les tempêtes que de voir les nuages qui chargent l'horizon; ce n'est pas ébranler l'ordre européen que de constater que l'Autriche n'est pas parvenue à s'assimiler l'Italie, que la Pologne n'a pas expiré sous ses chaînes, que l'empire ottoman s'affaisse sous l'ascendant croissant des races chrétiennes, et que dans l'est de l'Europe les populations s'agitent sous l'impulsion qui les pousse vers des destinées inconnues; ce n'est pas insulter les gouvernemens que de montrer la Russie contrainte de peupler ses solitudes de martyrs, la Prusse en suspicion à un tiers de ses sujets catholiques et conduite, par l'irrésistible entraînement de l'opinion non moins que par les nécessités financières, à des concessions qui en préparent tant d'autres; ce n'est pas provoquer les révolutions que de contempler la tache indélébile appliquée au front de l'Autriche et d'observer le relâchement progressif de toutes les parties de cet empire, où quatre nationalités s'agitent dans un froissement continu. Puisque l'Europe refuse de nous admettre dans sa communion politique, et qu'aux efforts loyalement tentés par un gouvernement pacifique pour se rapprocher des trois puissances, celles-ci ont répondu par l'acte de Cracovie, il faut bien que la France s'enquière de la situation véritable des autres gouvernemens et qu'elle l'expose au grand jour, ne fût-ce que pour demeurer calme et maîtresse d'elle-même dans l'isolement qu'on lui impose. Qu'elle ne s'alarme en effet ni pour sa propre sûreté, ni pour la paix du monde : les périls de tous sont sa plus sûre garantie, et, si la France ne peut pas compter sur la sympathie des cabinets, « elle peut compter sur leur sagesse, leur intelligence et leur intérêt bien entendu. » Cette parole de M. le ministre des affaires étrangères est le mot suprême de la situation.

S'il fallait donc résumer les impressions produites par le grand débat qui vient de se terminer, on pourrait dire qu'aucune des difficultés diplomatiques en ce moment pendantes entre les cabinets européens ne semble de nature à amener une guerre, bien que toutefois, pour les esprits doués de quelque prévoyance, le repos du monde soit moins assuré qu'il ne l'a été jusqu'ici. Les gouvernemens resteront maîtres, on peut le croire, des questions qui les divisent; mais triompheront-ils également des agitations intérieures qui semblent annoncer une crise prochaine? On peut assurément en douter. Il est impossible de méconnaître le vaste travail qui s'opère sous le soleil ou dans l'ombre, et qui,

en plaçant les peuples dans une condition différente de celle que leur a faite, pendant trente ans, le souvenir de la domination française, tend à leur rendre l'entière conscience de leurs destinées et de leurs droits. Pendant que la France, du haut de ses deux tribunes, répudie solennellement les traditions de l'empire et qu'elle aspire à reprendre dans le monde la mission désintéressée à laquelle l'a préparée sa noble histoire, l'Italie palpite sous une pacifique parole, et pour la première fois le volcan jette autre chose que des cendres et des flammes. Les grandes municipalités de l'Helvétie terminent dans l'anarchie le cours de leur vie historique pour en recommencer une autre, dont les conditions échappent encore à toutes les prévisions humaines. Remuée jusque dans les dernières couches sociales par les doctrines politiques les plus diverses, agitée par une réaction religieuse en même temps que par le hideux fanatisme de la matière et du néant, l'Allemagne s'éveille à l'action par la pensée, échappant de plus en plus aux faibles gouvernemens qui la régissent sans la dominer. La Prusse est entraînée par l'irrésistible puissance de l'opinion dans des voies où son gouvernement entre avec trop de timidité pour demeurer long-temps le maître du mouvement qui l'emporte. De Stuttgart à Berlin, entre les constitutions de 1819 et celle de 1847, va s'engager une rivalité d'efforts qui élargira bientôt pour tous les états allemands la base sur laquelle s'élève au-delà du Rhin l'édifice de la liberté politique.

Ainsi se brise, au souffle de l'esprit nouveau, le faisceau de la grande alliance scellée aux champs de Leipsig, et le génie allemand reprend ses capricieuses allures, si long-temps contenues par la haine de l'étranger et par les susceptibilités d'une nationalité pédantesque. Pendant que la Germanie a le clair pressentiment de ses destinées nouvelles, les races slaves s'agitent du fond de la Bohême au détroit des Dardanelles, sous l'impulsion de leurs propres instincts et sous celle des idées françaises; enfin, à tous ces craquemens d'un monde qui chancelle, l'empire ottoman menace de joindre le bruit de sa ruine immense.

L'œuvre qui s'élabore ne s'accomplira pas sans une crise pour laquelle le premier devoir de la France est de se préparer. S'imaginer que la face des sociétés sera renouvelée sans que notre pays sorte de son repos, croire que les diplomates et les banquiers resteront les maîtres des événemens, parce qu'ils les ont dominés long-temps, c'est faire la part des hommes trop grande et celle de Dieu trop petite. Un rôle actif nous est réservé dans les péripéties diverses de ce grand drame; gardons-nous de le répudier par avance! Continuer, en présence des signes qui s'annoncent, à fonder toute la politique de la France sur l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, serait à la fois une folie et un crime. Sachons prolonger la paix par notre modération, sans nous y river par notre im-

prévoyance; que, par une bonne gestion financière, le pays acquière la prompte disponibilité de ses forces et de ses ressources; qu'on termine, fallût-il les restreindre, les travaux en cours d'exécution sur tant de points du territoire; qu'on résiste surtout avec obstination aux entraînemens et aux influences auxquels les chambres comme le gouvernement ont trop long-temps cédé : ce sont là les premiers devoirs d'une administration conservatrice et les vœux désormais unanimes des représentans du pays. Qu'aucune inquiétude démesurée, qu'aucune agitation fébrile ne nous saisisse; ne provoquons ni par des concessions qui seraient vaines, ni par des avances qui seraient honteuses, le changement d'une situation à laquelle le cours des événemens et des idées prépare un terme naturel et prochain. Consacrons le présent à assurer l'avenir, et comprenons bien que les destinées de la France sont étroitement engagées dans celles du monde. Elle peut répudier les conquêtes territoriales, mais elle ne saurait renoncer à une action extérieure efficace et continue, car ce pays a une autre mission que de vivre pour lui-même. Que la monarchie de 1830 comprenne tout ce qu'il y a de puissance dans le double principe d'ordre et de révolution dont elle est l'expression combinée; qu'elle sache faire appel à toutes les forces morales, aujourd'hui qu'elle a groupé autour d'elle la presque totalité des intérêts; qu'après avoir enfin largement assis sa base, elle ose s'élever dans toute sa hauteur pour embrasser l'avenir : alors ses destinées seront assurées, et, dans toutes ses fortunes, elle pourra compter sur la France.

L. DE CARNÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1847.

Les débats parlementaires compliquent en ce moment les difficultés diplomatiques. Dans les premiers jours de la discussion de l'adresse à la chambre des députés, on avait pu croire que le silence serait gardé sur les mariages espagnols par les deux chefs du ministère et de l'opposition; mais si, comme l'a dit M. Thiers, le silence est un acte, il faut convenir que dans notre pays cet acte est de tous le plus difficile à accomplir. Il est vrai que des deux côtés la tentation de parler était forte. L'opposition croyait avoir contre le ministère des accusations triomphantes, et le cabinet était persuadé que, s'il répondait, sa justification serait complète. A cette confiance le ministère joignait l'espoir de fortifier sa cause et ses amis, tant au sein de la chambre qu'au dehors, par la fermeté de son attitude; aussi, sans demander de trève à l'opposition, il a réglé sa marche sur la sienne, et le combat s'est engagé.

La discussion a eu un premier résultat qu'il importe d'abord de mettre en lumière, elle a constaté dans la chambre une approbation unanime sur le fond même de la politique suivie pour les mariages espagnols. Cette approbation a eu ses nuances, ses réserves, selon le point de vue où se sont placés les orateurs, selon le parti auquel ils appartenaient : elle s'est retrouvée dans tous les discours qui ont été prononcés sur cette grande affaire. Loin de critiquer le mariage de la reine Isabelle avec l'infant don François, M. Thiers y a donné son expresse adhésion. Seulement il eût voulu que, satisfait de ce résultat, le gouvernement français ne se fût pas hâté de marier l'infante dona Luisa Fernanda avec M. le duc de Montpensier. Ce qu'il blâme, ce n'est pas l'idée même de ce second mariage, c'est le moment choisi pour le conclure et le célébrer. M. Billault avait occupé la tribune avant l'honorable M. Thiers; nous apprécierons plus loin ses efforts pour prendre une situation nouvelle, en ce moment nous ne voulons que

mentionner son langage sur la solution qu'a reçue la question espagnole. Il a déclaré que cette solution était telle qu'il l'avait voulue depuis plusieurs années. Enfin M. Berryer a reconnu que, par les mariages conclus le 28 août dernier à Madrid, le gouvernement français avait fait une chose nécessaire, indispensable à notre sécurité et à nos intérêts. L'exemple de M. le duc de Noailles n'a pas été perdu pour l'orateur légitimiste du Palais-Bourbon. Cette conformité de sentimens sur le fond des choses fait pressentir ce qu'eût pensé le pays, ce qu'eussent dit ses représentans, si la question espagnole eût abouti à un autre dénoûment. La situation actuelle est sérieuse et difficile, mais elle serait bien autrement grave, si la politique française eût essuyé à Madrid un échec qui eût ébranlé l'autorité morale du gouvernement de 1830.

On n'a pu éviter cet échec qu'en compromettant l'alliance anglaise. C'est sur cet inconvénient regrettable et fâcheux que M. Thiers a porté tout l'effort de sa démonstration. Dans un immense discours, l'honorable chef du centre gauche a constamment captivé la chambre non-seulement par ses aperçus ingénieux, par la lucidité de ses développemens, mais par la modération de son langage. Cette modération ne nous a point surpris, car elle est une des qualités inséparables d'un talent supérieur. Quand on a vécu dans la pratique des plus grandes affaires, quand on a pris l'habitude de se reposer des luttes politiques par les travaux de l'histoire, comment ne serait-on pas modéré? C'est d'ailleurs un moyen de donner plus de relief à la franchise des opinions, à la fermeté des vues. Voici la pensée fondamentale de M. Thiers. L'alliance anglaise est la vraie politique de notre temps, parce qu'elle a un grand but : la liberté des peuples et l'indépendance de tous les états de l'Europe. La France ne doit plus se proposer la propagande et la conquête, mais la protection éclairée de la liberté européenne, et c'est seulement avec l'Angleterre qu'elle peut marcher à ce résultat. Sur le fond même de ces idées élevées et généreuses, il ne saurait guère y avoir de contestation; mais dans la pratique les difficultés abondent. Il s'agit de savoir si, notamment dans la dernière affaire importante où l'Angleterre et la France devaient agir de concert, celle-ci n'a pas été au moment de voir ses plus légitimes prétentions méconnues et sa juste influence annulée. C'est sur ce point de fait que M. Guizot a insisté dans sa réponse.

Si la politique a ses misères, elle reprend toute sa grandeur dans ces luttes solennelles où deux talens de premier ordre, tout ensemble égaux et divers, épuisent l'un contre l'autre toutes leurs ressources. M. Thiers avait déployé un immense front de bataille; sa puissance était dans l'étendue. M. Guizot s'est bien gardé de chercher à embrasser toutes les questions touchées par son antagoniste; il a trouvé sa force dans la concentration. Les conséquences des événemens qui se sont accomplis en Espagne depuis le mois d'août dernier sont assez graves pour que la France ait besoin d'être bien convaincue que tout ce qui s'est fait était nécessaire, inévitable. Aussi M. le ministre des affaires étrangères s'est surtout attaché à démontrer à la chambre, et il y a réussi, qu'aussitôt lord Palmerston revenu au pouvoir, d'autres intentions, d'autres vues, avaient dirigé la politique anglaise dans les affaires d'Espagne. Nous n'ignorons pas qu'on persiste à soutenir à Londres que lord Palmerston n'avait véritablement pas cette fois le dessein de jouer la France; il faut avouer alors qu'il a été singulièrement malhabile, car il s'est donné toutes les apparences d'un pareil projet sans en

recueillir les fruits. Dès le 21 juillet, M. le comte de Jarnac disait à lord Palmerston, en lisant avec lui l'instruction que ce dernier avait envoyée le 19 à M. Bulwer : « Tout ceci est essentiellement différent de ce que nous avons réglé avec lord Aberdeen. » Le gouvernement français devait-il rester sans inquiétude, sans prévoyance, devant de pareils symptômes? Pendant un mois, M. de Jarnac, à plusieurs reprises, proposa à lord Palmerston de renouer l'action commune à laquelle avait été fidèle lord Aberdeen : il ne reçut que des réponses dilatoires du ministre whig, qui disait ne pouvoir rien faire sans consulter le conseil, et qui, le 13 août, ne l'avait pas encore consulté.

Pendant que du côté de l'Angleterre le gouvernement français apercevait le danger d'être finalement dupe, l'Espagne perdait patience et voulait enfin arriver à une solution. Le 9 août, à Madrid, on proposa à notre ambassadeur de marier la reine à M. le duc de Cadix, pourvu que le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante fût associé à celui de la reine. Cette simultanéité avait toujours été dans les projets de la cour d'Espagne. Déjà, comme l'a rappelé un jeune député, M. Léonce de Lavergne, qui a abordé la tribune avec beaucoup de décision; déjà, en 1845, quand il s'agissait de marier la reine Isabelle avec le comte de Trapani, le gouvernement espagnol y mettait pour condition l'union simultanée de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Au mois d'août 1846, le cabinet de Madrid considérait plus que jamais cette simultanéité comme indispensable à la sécurité et au salut de la monarchie : si on la lui eût refusée, il se fût rejeté dans une combinaison hostile à nos intérêts, car il voulait d'une manière positive ou l'appui de la France, ou l'appui de l'Angleterre. Tels sont donc les élémens de la nécessité à laquelle a cédé la politique française : d'une part, les dangers que nous courions du côté de lord Palmerston; de l'autre, l'obligation où nous étions de prendre en grande considération les convenances et les intérêts du gouvernement espagnol.

Dans toute cette affaire, on s'est réciproquement accusé, à Londres et à Paris, d'avoir manqué de courtoisie et de procédés, et ces reproches ont plus que toute autre chose envenimé la question. Nous vivons dans une époque de publicité sans bornes, de curiosité toujours avide, parfois malveillante, où les gouvernemens ne sauraient trop avoir les uns envers les autres de circonspection et de dignité. La diplomatie ne doit jamais oublier que maintenant elle est presque toujours exposée au grand jour de la tribune: les dépêches ne vont plus s'ensevelir dans les muettes archives des gouvernemens absolus. Nous n'aurions voulu parler ici du désaccord qui s'est élevé entre M. le ministre des affaires étrangères et lord Normanby au sujet de la dépêche du 25 septembre que pour dire qu'il a été exprimé avec une mesure spirituelle, avec une sorte d'enjouement qui, à nos yeux, en atténuait beaucoup l'importance; mais les paroles prononcées à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères ont excité la susceptibilité de M. le marquis de Normanby, et sur-le-champ il s'en est montré fort blessé. Si ces paroles lui paraissaient de nature à mériter quelques explications, pourquoi ne les a-t-il pas demandées? Elles lui eussent été d'autant moins refusées, que M. le ministre des affaires étrangères n'a fait aucune difficulté de répondre à ceux qui l'interrogeaient après son discours sur ce qu'il avait véritablement voulu dire, qu'il n'avait jamais eu la pensée de porter la moindre atteinte à la considération de M. l'ambassadeur d'Angleterre. Cette déclaration a été re-

cueillie à la chambre par un grand nombre de députés. Après la publicité qu'avait reçue la dépêche du 25 septembre, M. Guizot s'est cru en droit de dire à la tribune que M. l'ambassadeur d'Angleterre avait mal entendu et mal rendu sa pensée. Qu'a fait lord Normanby? Il a écrit à son gouvernement qu'il maintenait l'exactitude de sa rédaction, et lord Palmerston lui a répondu qu'il avait la plus entière confiance dans la véracité de ses rapports. Il nous semble qu'un personnage aussi justement considéré que M. l'ambassadeur d'Angleterre pouvait se passer de cette espèce de certificat. Nous déplorons profondément ces mésintelligences entre les deux cours de Saint-James et des Tuileries. Par quelle fatalité M. le marquis de Normanby, qui paraissait d'abord animé des sentimens les plus concilians, a-t-il donné imprudemment des armes au mauvais vouloir de lord Palmerston? Sans doute un ambassadeur doit la vérité à sa cour; mais encore une fois, à une époque de publicité indiscrète comme la nôtre, il ne saurait avoir trop de prudence et de mesure, surtout quand il adresse ses communications à un ministre passionné. Lord Normanby semble l'avoir senti lui-même, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il ait écrit à lord Palmerston pour le prier de ne pas livrer à la publicité sa dépêche du 25 septembre. On voit qu'avec plus de réflexion, avec plus d'expérience diplomatique, tous ces inconvéniens eussent pu être évités. Néanmoins, si regrettables que soient toutes ces difficultés, il ne faut pas se les exagérer. Il n'est plus donné à des questions de forme et d'étiquette de devenir des causes de rupture et de guerre. Nous croyons qu'en dehors du *Foreign-Office* on est peu préoccupé à Londres de toutes ces susceptibilités de diplomate, et la violence avec laquelle quelques organes de la presse anglaise ont accueilli le dernier discours de M. Guizot ne nous fait pas changer d'avis. Ces colères n'agitent pas les masses. Dans les régions élevées des partis politiques, la conduite de lord Palmerston, sans être approuvée au fond, ne peut être publiquement l'objet d'aucune critique, on le comprend. Sur ce point, l'Angleterre nous donne un excellent exemple. Toutefois la politique, l'attitude de lord Palmerston, sont appréciées peu favorablement par les hommes les plus considérables. Qu'on se rappelle avec quelle hauteur lord Aberdeen demandait ces derniers jours, au sein du parlement, quand finiraient les élucubrations diplomatiques du ministre whig sur la question d'Espagne. Les tories ont plus que jamais le droit de juger sévèrement la manière dont lord Palmerston conduit les affaires extérieures de la Grande-Bretagne.

Il ne suffisait pas au cabinet, s'exprimant par l'organe de M. Guizot, de répondre aux critiques de l'opposition : il avait une autre tâche à remplir; il devait apprendre à la chambre comment lui-même appréciait la situation. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas voulu en dissimuler la gravité. Aujourd'hui le dissentiment entre la France et l'Angleterre est réel, et il faut s'attendre à voir le gouvernement anglais continuer ses efforts pour gagner les puissances continentales à sa politique sur la succession d'Espagne. Quant à nos rapports avec ces puissances, « si nous ne pouvons compter sur leur sympathie, nous pouvons compter sur leur sagesse, leur intelligence et leur intérêt bien entendu. » M. Guizot a apprécié dans le même esprit que M. Thiers l'importance des états secondaires pour l'équilibre de l'Europe. Comme la France n'annonce aujourd'hui ni ardeur de propagande, ni ambition de conquêtes, les états secondaires

ont pour elle de la bienveillance, et ils voient non-seulement sans ombrage, mais avec satisfaction, ce qui lui donne de la force. La politique de la France dans les affaires d'Espagne a eu leur adhésion, et sous ce rapport cette politique nous a grandis en Europe. Dans cette manière de juger et de peindre la situation, y a-t-il plus de sujets d'inquiétude que de motifs de sécurité?

C'est ce que se demandait la chambre pendant que M. Guizot occupait la tribune. Dans d'autres circonstances, la majorité pouvait pressentir d'avance ce qu'allait dire M. le ministre des affaires étrangères; cette fois elle l'écoutait d'autant plus avidement qu'elle cherchait dans ses paroles l'indication précise de la ligne que le gouvernement entendait tenir au milieu de conjonctures dont il avouait la gravité. Il y a eu des impressions différentes, il y a eu de l'étonnement. Pendant que les uns accueillaient avec satisfaction les développemens de l'orateur, d'autres se demandaient si cette allure si résolue n'avait pas ses périls : les paroles prudentes, les sages réserves qui servaient de contre-poids à certaines hardiesses, ne les rassuraient pas entièrement. Avant l'ouverture de la session, nous énumérions, parmi les difficultés qui attendaient le cabinet, l'obligation où il se trouverait de faire accepter à la majorité la situation, la politique nouvelle dont de graves événemens extérieurs faisaient aujourd'hui une nécessité. On ne saurait reprocher à M. le ministre des affaires étrangères d'avoir abordé cette tâche d'une manière indécise et craintive. Il a porté dans ses explications une fermeté réfléchie, il s'est fié à sa supériorité comme orateur, comme tacticien parlementaire, pour ne pas dépasser les limites qui séparent la franchise de la témérité. D'autres peut-être auraient mis leur sagesse à éviter la lutte : il a pensé qu'il était habile de l'accepter.

Unanime pour approuver le fond de la politique suivie en Espagne, la chambre ne l'a pas moins été pour condamner le coup d'état qui a frappé Cracovie. Là il y avait dans toutes les ames un sentiment commun, et, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un honorable député, M. le comte Roger du Nord, là le débat n'est plus entre les diverses opinions qui se partagent la chambre et le pays, mais entre nous et les étrangers. La chambre a voté sans amendement le paragraphe du projet d'adresse où elle proteste contre la violation des traités. C'est ce que nous avions désiré. Nos exigences n'allaient pas jusqu'à demander que la chambre votât le paragraphe sans commentaires : nous ne sommes donc pas étonnés que M. Odilon Barrot n'ait pas tenu exactement le même langage que les organes du gouvernement et de la majorité; chacun est resté dans son rôle, dans sa situation, mais il y a eu accord dans le blâme énergique dont la chambre a frappé la spoliation de Cracovie. C'était l'essentiel. Maintenant, quelle pensée devait exprimer la chambre sur la durée de la paix générale? Devait-elle prendre l'initiative de la défiance dans l'avenir pacifique de l'Europe? M. le ministre des affaires étrangères a rappelé avec raison que la confiance dans la paix avait été hautement exprimée en Angleterre par la couronne et le parlement. « Partout, en Europe, a ajouté M. Guizot, cette confiance existe : vous seriez les premiers à venir la mettre en doute! est-ce le rôle que vous voulez jouer? Tenez pour certain que cette conviction générale est le gage le plus sûr de la paix. Gardez-vous de l'ébranler! Vous seriez en opposition avec l'opinion de l'Europe, en opposition avec votre propre pensée. » Voilà le vrai. Personne

en Europe ne veut la guerre ; les peuples ont des désirs de liberté et d'améliorations intérieures, les gouvernemens ont de graves difficultés qui les attachent nécessairement à la paix.

Qu'il nous soit permis de remarquer que, lorsque la France est pacifique, tout le monde l'est autour d'elle. C'est la France qui a le redoutable privilége d'agiter l'Europe. Aujourd'hui elle est tranquille, elle déclare, par l'organe des chefs de l'opposition et du gouvernement, qu'elle n'entend inquiéter personne, ni par la propagande, ni par la conquête. Seulement elle affirme ses principes, et elle porte haut le drapeau des institutions constitutionnelles. Ce mélange de franchise et de modération peut déplaire à certains gouvernemens, nous n'en disconvenons pas. Ces gouvernemens accepteront l'attitude et le langage de la France, comme on se résigne aux choses nécessaires. Il ne s'est pas formé de coalition de Pilnitz pour étouffer la révolution de juillet, a dit l'honorable M. Thiers; on peut ajouter qu'il ne s'en formera pas. Il y aura peut-être, de la part de certains cabinets, des symptômes de malveillance, comme la réponse que le cabinet de Berlin vient de faire à de nouvelles instances de lord Palmerston; mais entre la mauvaise humeur et l'ardeur belliqueuse il y a un abîme. C'est au sujet des affaires d'Espagne que le gouvernement prussien a cru trouver une occasion favorable de se mettre dans les bonnes graces du ministère whig. Quand lord Palmerston eut protesté contre les mariages espagnols, il voulait associer à sa protestation les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin. A cette époque, nous avons indiqué les nuances que les trois puissances mirent dans leur réponse, qui était un refus. M. de Metternich déclina nettement la proposition de lord Palmerston, et il s'étonna même de la légèreté avec laquelle ce dernier compromettait l'autorité de son propre gouvernement par une protestation qui devait rester stérile. Sans faire les mêmes observations, M. de Nesselrode refusa positivement de s'associer à lord Palmerston. Le cabinet de Berlin eut un langage moins clair : tout en déclarant qu'il ne pouvait protester avec le ministre anglais, il émit certaines théories sur la manière d'entendre le traité d'Utrecht; il laissa entrevoir qu'il ne serait pas éloigné de l'interpréter comme lord Palmerston. Cependant ce dernier ne se découragea pas; s'il faut en croire des bruits fort accrédités dans le monde diplomatique, il aurait proposé aux trois puissances un protocole en commun sur la question d'Espagne et sur les éventualités qu'elle pouvait offrir. Dans son ardeur à susciter des difficultés à la France, lord Palmerston ne faisait pas attention qu'il demandait aux trois puissances de démentir tous leurs précédens. Comment les puissances qui n'avaient pas reconnu l'état de choses établi en Espagne depuis la mort de Ferdinand VII pouvaient-elles signer un protocole sur les questions que présenterait l'ordre de succession au trône constitutionnel de la reine Isabelle? Lord Palmerston essuya donc un autre refus, une nouvelle déconvenue. C'est alors qu'il a imaginé un troisième expédient, que la diplomatie a trouvé singulièrement modeste. Il a demandé aux trois puissances si elles n'avaient pas un avis sur le traité d'Utrecht et sur la façon de l'interpréter. Cette fois il ne leur proposait ni protestation, ni protocole; il sollicitait une espèce de consultation. A cette troisième demande la cour de Vienne a opposé les mêmes refus, elle continue de s'abstenir; on ne connaît pas encore la réponse du cabinet de Saint-Pétersbourg, et, seul, le gouvernement prussien s'est empressé d'adhérer à la

nouvelle ouverture de lord Palmerston. Il lui a répondu par une note générale sur le traité d'Utrecht, qu'il déclare entendre comme le ministre anglais; il lui a envoyé la consultation sollicitée. Nous avons le droit de trouver étrange l'empressement qu'a mis la Prusse à se mêler d'une question qui la touche si peu, et qui pour la France est capitale. En face de nous sur les bords du Rhin, voudrait-elle concourir à nous inquiéter du côté des Pyrénées? Si le gouvernement prussien puisait ses inspirations à notre égard dans une malveillance sourde, il ne répondrait pas à la véritable pensée de sa nation, qui n'a point d'antipathie pour la France, quand celle-ci, par sa conduite, ne lui inspire pas d'inquiétude. Assurément la Prusse, actuellement, est plus préoccupée de l'avenir qu'ouvre devant elle l'institution d'une diète générale à Berlin que du désir de contrarier la France à Madrid. Au reste, ce qu'a obtenu lord Palmerston du gouvernement prussien n'enchaîne en aucune façon la liberté de ce gouvernement pour les éventualités futures; il est toujours le maître de ne s'occuper de la question que dans la mesure de ses convenances et de ses véritables intérêts.

Plus encore que les débats relatifs aux affaires étrangères, les discussions sur les questions intérieures ont montré quelle était la force du gouvernement au sein de la chambre. La même majorité qui, dès les premiers momens de la petite session de l'été dernier, s'était déclarée, a reparu aussi compacte, aussi résolue. Toutefois, dans cette majorité, et en raison même de sa puissance, il y a des nuances, des contrastes, des symptômes d'esprit critique, des velléités d'indépendance. M. le marquis de Castellane, qui a l'ambition de représenter la fraction la plus jeune du parti conservateur, a été plus sévère que la commission de l'adresse sur l'administration financière : il s'est plaint que le budget ordinaire fût toujours en réalité dépassé de 25 à 30 millions. Il faut donc rétablir l'équilibre. M. de Castellane avait rédigé un amendement pour exprimer ce vœu. Afin d'éviter toute division au sein de la majorité, la commission de l'adresse a adopté l'amendement. Dans les questions politiques, surtout quand elles sont posées avec clarté, comme l'ont fait M. Duvergier de Hauranne et M. Léon Faucher, la majorité vote aujourd'hui avec un ensemble que ne présentait pas la chambre de 1842. Les débats sur l'intérieur ont été clos par une remarquable séance où, du côté de l'opposition, MM. de Maleville et Dufaure, MM. Duchâtel et Dumon du côté du ministère, ont tour à tour occupé la tribune. L'attaque et la riposte ont été brillantes. On a combattu de part et d'autre avec d'autant plus de courtoisie, qu'on avait moins d'incertitude sur l'issue de la lutte.

En effet, comme l'a remarqué, dès le premier jour de la discussion de l'adresse, M. Billault, en présence d'une majorité incontestable, on ne peut plus prêter à aucun membre de l'opposition des projets de concurrence ministérielle. C'est la netteté de cette situation qui paraît en partie avoir déterminé M. Billault à s'isoler avec quelques amis du reste de l'opposition, pour parler et agir avec plus de liberté. D'un autre côté, la politique suivie dans les affaires d'Espagne avait eu l'approbation de M. Billault, et il voulait pouvoir l'exprimer avec une complète indépendance. Pourquoi, sur ce point, n'a-t-il pas été jusqu'au bout de sa pensée? Les motifs qui ont fait agir M. Billault sont, nous en sommes convaincus, des plus sérieux. Il y a chez lui des instincts de gouvernement que parfois les pétulances de l'opposition ont froissés. « Quand nous nous rencontrerons avec la majorité, nous en serons enchantés, a-t-il dit à la tribune; mais rien ne pourra

nous empêcher de lui soumettre ce que nous croyons être la vérité, avec une conscience persévérante et sans préoccupation personnelle. » Ce rôle de justice et d'impartialité honore celui qui le prend; mais il est difficile à tenir, et, dès le début, M. Billault, malgré son talent, en a paru embarrassé. La majorité l'écoutait froidement, car elle continuait à le considérer comme un adversaire, et l'opposition n'a pas vu sans déplaisir ses mouvemens d'indépendance : c'est ce que les partis pardonnent le moins. Au surplus, il serait prématuré de vouloir juger aujourd'hui les conséquences de la nouvelle attitude prise par M. Billault : c'est une situation qui commence.

Nous n'avons jamais cru qu'en ce moment les difficultés extérieures pussent amener une crise ministérielle qui ébranlerait la situation au lieu de l'affermir. C'est ce qu'ont reconnu les deux chambres; nous en avons pour preuve l'unanimité de leurs suffrages sur les questions d'Espagne et de Cracovie. La royauté ne saurait avoir d'autres sentimens, et elle prête au cabinet un appui sincère. Plus que jamais la France doit donner à l'Europe le spectacle de l'accord des grands pouvoirs de l'état. Maintenant, en dehors de la question ministérielle proprement dite, il y a pour le cabinet quelques préoccupations intérieures. Nous ne voulons pas parler de l'intention qu'on a attribuée à M. le maréchal Soult de renoncer enfin à la présidence : M. le duc de Dalmatie veut au contraire la garder, et ce désir ne rencontre aucune objection parmi ses collègues; mais il y a quelques ministères en souffrance : M. Martin du Nord et M. Cunin-Gridaine sont forcément éloignés des affaires; on prête à M. Lacave-Laplagne le projet formel de se retirer. Ces jours derniers, à la chambre, M. Laplagne semblait en effet rejeter sur ses collègues le fardeau de la responsabilité ministérielle; il se représentait comme ayant été obligé d'accepter des mesures qu'il n'approuvait pas, et, en parlant du pouvoir, il disait y tenir assez peu. Ce dédain est tardif : est-il sincère? Si, politiquement, les dispositions de la majorité n'inspirent aucune inquiétude au cabinet, il ne doit pas oublier qu'elle peut se montrer exigeante pour la bonne administration des affaires : c'est son intérêt de ne pas trop différer à se fortifier et à se compléter.

De l'autre côté du détroit, la manière dont vient de se poser la question de cabinet n'est pas très alarmante pour le ministère whig. Lord John Russell n'a en face de lui que lord George Bentinck, que la phalange du vieux parti tory a choisi pour son chef. Ce dernier a imaginé de proposer à la chambre des communes de consacrer une somme de 16 millions sterling, qui forment 400 millions de notre monnaie, à l'établissement d'un vaste système de chemins de fer en Irlande. Voilà une rare munificence. Lord John Russell a fait connaître qu'il repousserait cette motion, et qu'il se retirerait, si elle était adoptée. Si les députés irlandais veulent la durée du ministère whig, ils repousseront eux-mêmes le présent que leur offre lord George Bentinck; ils auront ainsi l'occasion de se montrer plus économes des ressources de l'Angleterre que certains tories. L'issue de cette épreuve n'est guère douteuse. Sir Robert Peel et ses amis ne se joindront pas à lord George Bentinck; ils n'ont aucun intérêt à amener une crise dont ils ne pourraient aujourd'hui profiter. En dépit de tout ce qu'on a pu dire, il n'y a pas plus en ce moment de question ministérielle à Londres qu'à Paris.

La position de la Suisse doit aujourd'hui plus que jamais préoccuper la pensée des hommes publics; au milieu des embarras où l'Europe se trouve si soudainement jetée, la Suisse devient l'un des points les plus importans que la stratégie politique ait à surveiller : les puissances en conflit semblent appelées à se rencontrer tôt ou tard sur le champ très étroit des questions helvétiques. Le vorort, qui siége à Berne depuis le 1er janvier, a déjà passé par deux difficultés, l'une intérieure, l'autre diplomatique, et nous ne craignons pas de dire qu'il les a résolues toutes deux avec autant de sagesse que de fermeté. Les singuliers conservateurs de Lucerne avaient dénoncé d'avance le futur canton-directeur comme un agent de troubles, comme un instrument de violences; ils avaient essayé de neutraliser son pouvoir en le menaçant d'une intervention étrangère : le canton de Berne a prouvé déjà qu'il était en mesure de maintenir l'ordre au dedans et de faire respecter au dehors la dignité du corps helvétique.

L'émeute de Fribourg a été une occasion de juger la conduite du vorort dans ses relations fédérales. Certes, le gouvernement de Fribourg avait outrepassé son droit en défendant les assemblées populaires aux protestans du canton, qui réclamaient contre l'obligation d'adhérer au *Sonderbund* et ne voulaient point marcher sous les ordres de M. Siegwart-Müller. Les assemblées populaires sont, pour ainsi dire, de droit naturel dans toutes les constitutions suisses. Les protestans de Morat, de la Gruyère et d'Estavayer ont donc essayé, comme on a vu, de résister au gouvernement fribourgeois; celui-ci a aussitôt appelé à son secours la population allemande : les insurgés, mal commandés et mal unis, se sont retirés sans même avoir rencontré l'ennemi; ç'a été une échauffourée dont tout le profit reste aux maîtres actuels de Fribourg. Comment s'est comporté le canton de Berne, ce même canton qui devait employer son autorité directoriale à organiser les corps francs? Il a tout aussitôt annoncé à Fribourg qu'il échelonnait des troupes sur ses frontières pour empêcher la population de Berne de s'immiscer illégalement dans les affaires de ses voisins; il a manifesté le regret avec lequel il voyait la paix troublée; il a engagé les vainqueurs à la modération. Le canton de Genève, plus libre que le canton-directeur dans l'expression de ses sentimens particuliers, a écrit au gouvernement de Fribourg pour soutenir, d'un ton d'ailleurs fort pacifique, la légalité des assemblées populaires de Morat; il a fort sagement montré que les catholiques fribourgeois devaient user de tolérance avec leurs sujets protestans, s'ils ne voulaient pas aggraver la tâche du gouvernement de Genève, sans cesse appliqué, depuis le mois d'octobre, à calmer chez lui l'antagonisme religieux; enfin il a déclaré que les peuples suisses qui appartenaient à la cause libérale « savaient retenir leurs sympathies, afin de ne pas faire naître de nouveaux prétextes de désunion dans la confédération. »

Nous prenons acte de ces tendances, que nous croyons bonnes; nous voyons avec plaisir se former ainsi une politique qui pourra peut-être un jour tenir la balance entre les excès du radicalisme vaudois et la tyrannie oppressive de Lucerne; nous nous réjouissons surtout du calme qui règne à Genève comme à Bâle, après un changement si subit soit dans la direction des affaires, soit dans la composition du gouvernement. Le grand conseil de Genève est encore occupé à discuter la constitution qui doit remplacer celle de 1842. Deux points ressortent jusqu'à présent du rapport et des débats : d'abord le gouvernement provi-

soire veut évidemment écarter de la nationalité génevoise ce qu'elle avait d'exclusif et d'hostile aux étrangers, ce qui tendait à l'isoler toujours davantage au milieu de la fédération; c'est là, selon nous, comprendre la situation nouvelle et satisfaire aux exigences de la bonne harmonie helvétique sans tomber dans les impossibilités d'une Suisse unitaire. L'autre intention qui semble avoir inspiré les réformes aujourd'hui débattues, c'est la pensée de supprimer tout intermédiaire efficace entre la masse du peuple et le conseil d'état, pouvoir exécutif; de donner non pas seulement en principe, mais en pratique continuelle, une prépondérance absolue au peuple entier, formant un *conseil général*, sur ses représentans, formant, comme jadis, le *grand conseil :* les représentans se trouveraient ainsi presque annulés entre l'administration d'une oligarchie et les votes sans cesse menaçans d'une multitude. Nous croyons qu'il y a là un danger que les auteurs du projet n'ont pas assez pesé. Si assurés qu'ils soient aujourd'hui des suffrages de leurs concitoyens, ils ne devraient pas oublier qu'il est toujours imprudent d'anéantir les minorités; n'est-ce pas de pareilles élections populaires, sans tempérament et sans contre-poids, que sont sorties les aristocraties de la vieille Suisse? Le rôle actuel de Genève, et il est assez beau, et jusqu'ici elle-même ne l'a pas démenti, c'est de tenir le milieu, par ses institutions comme par ses actes, entre l'immobilité inintelligente du gouvernement des *momiers* et les folies des utopistes. Nous aimons à voir que M. Fazy termine son rapport en déclarant à la face des chers confédérés de Vaud que « le plus haut degré de liberté pratique est aujourd'hui le meilleur moyen de résoudre les questions sociales embarrassantes. » Il nous a même semblé assez piquant de découvrir que nos socialistes parisiens aient inutilement cherché à faire entrer leurs idées *sériaires* dans la constitution génevoise; malgré les prédications et la propagande, Genève n'a pas voulu du vote par groupe d'opinions.

Bâle restera certainement aussi dans ces voies de bon sens et de froide raison. Quand elle a révisé sa constitution, c'était simplement pour changer le personnel de son gouvernement; les hommes qui dirigeaient les affaires s'étaient mis à la suite de cette fausse politique de l'ancienne administration génevoise, et, en haine du radicalisme, ils avaient tendu la main aux jésuites. Quand éclata la révolution de Genève, ils perdirent courage et se livrèrent en quelque sorte à leurs successeurs plutôt qu'on ne les leur imposa; depuis, tout est resté tranquille. La richesse proverbiale de Bâle, l'influence de son université, son établissement central des missions évangéliques allemandes, tels sont les contrepoids qui balanceront toujours, dans cette antique cité, les emportemens de l'esprit radical et l'empêcheront d'y prévaloir sans empêcher la cause libérale d'avoir gagné une voix de plus.

Si de la situation intérieure nous passons maintenant aux relations de la Suisse avec l'étranger, il nous paraît vrai de dire qu'elles sont entrées dans une phase nouvelle. Les trois puissances du Nord, après avoir violé les traités de Vienne à Cracovie, ont prétendu les interpréter à leur guise en Suisse, et fixer les conditions auxquelles, pour ainsi dire, elles consentaient à respecter la nationalité d'un peuple libre placé aux portes de la France. « La bienveillance de la Russie » à l'égard du corps helvétique ne subsistera qu'autant que le corps helvétique pratiquera chez lui les traités de Vienne selon l'esprit dans lequel il

aura plu de les entendre à Saint-Pétersbourg. En même temps que l'on signifiait cette déclaration, les troupes autrichiennes se formaient en cordon sur la frontière, et Lucerne poussait avec vigueur des armemens qui sont une menace. Le vorort, dignement inspiré, n'en a pas moins répondu qu'il n'avait point de responsabilité vis-à-vis des puissances étrangères, mais vis-à-vis de ses confédérés, dont il devait avant tout sauvegarder l'indépendance nationale. Que disent les trois cabinets alliés? Il n'y a pas de Suisse s'il n'y a pas de cantons souverains libres de la déchirer; la Suisse n'a point le droit de modifier son pacte intérieur, et les gouvernemens absolus sont les juges naturels de toutes les questions particulières soulevées dans le sein des nations. C'est là le principe russe avec lequel on intervient partout sous air de moraliser le monde; c'est toujours la même prétention avec laquelle les gouvernemens absolus s'instituent à la face de l'Europe les préservateurs de la paix publique, les défenseurs naturels de l'ordre, de la religion et de la légitimité. Il faut qu'on se croie aujourd'hui bien fort à Pétersbourg et à Vienne, ou que l'on compte beaucoup sur la brouille de Paris et de Londres. On oublie seulement qu'entre deux nations comme l'Angleterre et la France il y a quelque chose de plus fort pour unir que ne sont forts pour diviser les griefs passagers de personne à personne : nous voulons parler de cet intérêt commun qui fait des mêmes principes politiques une question d'existence et d'autorité matérielle pour les deux pays. Il y a là une alliance qui ne saurait se briser avec les ministères, parce qu'elle est tout le fond de la situation européenne. C'est ainsi que l'Angleterre et la France se sont trouvées forcément rapprochées dans une action analogue sur le terrain suisse, lorsque la Russie, la Prusse et l'Autriche ont pris si nettement position. Ni l'Angleterre ni la France ne pourraient sacrifier la cause libérale en Suisse sans abdiquer une portion de leur influence européenne, et nous ne serions pas étonnés qu'après les indécisions de ces derniers temps la France rivalisât aujourd'hui de bons procédés avec l'Angleterre vis-à-vis du vorort. Il y aurait un grand danger pour la France, il faut bien qu'on le sache : ce serait que le cabinet britannique se substituât à elle soit en Suisse, soit en Allemagne, comme le vrai représentant des principes constitutionnels; ce serait qu'il nous désignât en Allemagne comme les futurs alliés de l'Autriche et de la Russie. Si la Prusse pouvait croire que l'avénement de sa constitution la rapproche encore plus de l'Angleterre que de la France, si quelque alliance anglo-germanique se concluait ainsi au nom et sous les auspices de la liberté, la politique française aurait désormais à lutter au-delà du Rhin contre des embarras d'un ordre tout nouveau.

C'est du moins une singulière coïncidenee que ce bruit d'un concert plus étroit entre l'Angleterre et la Prusse répandu, non sans fondement, au moment même où le roi Frédéric-Guillaume dotait son peuple de ces règlemens administratifs qui voudraient ressembler à une constitution. Il est triste de songer que la première tentative qu'on hasarde à Berlin dans des voies meilleures semble ainsi tout exprès balancée par la froideur des sentimens qu'on témoigne à la France. L'on ne peut pas prendre plus de précautions que n'en a pris sa majesté prussienne pour nous bien informer que son œuvre n'est pas une œuvre française. Les ordonnances sont datées du 3 février, jour anniversaire du grand mouve-

ment qui délivra la Prusse de l'invasion. C'est le faible ou l'habileté des princes allemands de réveiller toujours ces souvenirs hostiles à la France pour provoquer chez leurs sujets des colères qui n'ont plus de raison, puisqu'elles s'attaquent à des passions qui n'existent plus. C'est un artifice maintenant connu, mais qu'ils exploitent toujours afin d'entretenir entre les deux pays une sourde mésintelligence dans laquelle ils trouvent pour leur compte une garantie de domination. Il est à regretter que le roi Frédéric-Guillaume ait abusé de cet expédient. Lorsqu'en 1840 il rappelait le vieil Arndt dans sa chaire de Bonn, lorsqu'en 1845 il portait à la reine d'Angleterre ce toast un peu juvénile qui faisait du nom de Victoria comme un cri de défi, son idée était toujours la même, et cette idée-là perce encore trop par malheur dans les ordonnances du 3 février : pour mieux commander à l'Allemagne, il s'efforce de lui montrer des libertés qui ne soient point françaises, une France qui ne soit point la France pacifique d'aujourd'hui.

Si l'Allemagne se trompe sur cette intention très marquée du roi de Prusse, c'est qu'elle le voudra bien. L'article explicatif des ordonnances publié par la *Gazette d'État* n'est guère qu'un commentaire anti-français, et l'on en devine facilement l'auteur au zèle tout paternel avec lequel il approuve le texte qu'il commente. On peut lire là qu'il était absurde d'attendre en Prusse quelque chose qui ressemblât aux chartes constitutionnelles de l'Europe occidentale, et nulle part ne se montre un dédain plus superbe pour le *mécanisme* sur lequel repose tout leur édifice. Prendre en masse la population d'un pays pour répartir également le nombre des représentans suivant le nombre des représentés, parce qu'on suppose à tous les citoyens la même valeur politique et sociale, ce n'est là qu'un système artificiel doué de la vie factice des révolutions; maintenir au contraire les divisions antiques des provinces et des ordres, donner des organes aussi distincts que possible aux intérêts rivaux des castes et des localités sans en laisser de certains à l'intérêt national et universel, c'est là ce qui s'appelle développer les institutions dans leur sens naturel, légitime et divin; c'est le triomphe de cette *école historique* dont nous avons parlé si souvent, école prétentieuse et fastueuse qui veut porter l'archéologie dans la politique et renouveler le présent en le modelant sur le passé; école trompeuse qui crie plus haut que personne le nom sonore de la liberté, parce qu'elle entend sous ce nom-là tout l'opposé de ce que réclame ce temps-ci. Voyez en effet ce que c'est qu'une constitution historique! elle n'est gravée ni sur le bronze ni sur les parchemins, on nous l'a dit assez; elle est tout entière dans le cœur de celui qui la jure, dans le cœur de ceux qui la reçoivent; elle est dans la responsabilité du monarque devant Dieu, dans la fidélité sainte des ames allemandes. Sortons de la poésie et touchons le réel : cela signifie qu'au lieu d'un peuple délibérant et votant sur ses propres affaires, il n'y aura qu'un peuple muet et consulté par grace, suivant le bon plaisir d'un prince absolu; qu'au lieu d'atteindre cette virilité qui fait l'honneur des grandes nations, la nation prussienne demeurera sous la tutelle dont ses lumières et sa sagesse n'ont encore pu l'affranchir.

Les ordonnances du 3 février complètent le système beaucoup plus qu'elles ne le réforment; les diètes provinciales, telles qu'elles ont été organisées en 1823 et en 1842, restent la base de cette sorte de gouvernement représentatif qui va

fonctionner en Prusse. Les restrictions apportées au droit électoral et aux attributions politiques subsistent toujours; les huit diètes de la monarchie ne sont encore, à proprement parler, que des conseils administratifs. La nouveauté consiste en deux points : 1° lorsque le roi le voudra, ces huit diètes se réuniront et formeront une assemblée générale, mais encore consultative, sauf le cas prévu par la loi de finances de 1820, le cas où il s'agirait d'un nouvel emprunt ou d'un nouvel impôt; 2° les comités permanens accordés en 1842 à ces huit diètes et autorisés à siéger dans l'intervalle des sessions seront de droit réunis tous les quatre ans, privilége qu'ils n'avaient pas reçu lors de leur installation, mais dont on a bien compensé l'efficacité en leur ôtant toute initiative décisive. — Qu'il y ait dans ces deux points beaucoup d'avenir pour le libre développement des institutions, personne à coup sûr n'en doutera. Il est impossible que des députés venus de toutes les parties de la monarchie se rencontrent long-temps sans revêtir aussitôt une mission politique, et, comme ils seront spécialement chargés d'étudier les questions générales, la tribune d'où tombera leur parole, même réduite à donner de simples avis, sera toujours une tribune retentissante. Il faut donc féliciter la Prusse de ce résultat, qui est un progrès par le fait, sinon par le droit; il faut même en remercier le prince et croire que, voulant donner quelque chose à ses sujets, malgré les obsessions étrangères ou domestiques, il a du moins réussi à donner cela.

Nous ne pensons pas cependant que l'Allemagne soit assez satisfaite pour croire tout gagné, et pour tout prendre de confiance sans rien examiner. Il y a plus d'un endroit en effet où les concessions octroyées d'une main semblent retirées de l'autre. Ainsi les questions générales dont la discussion ferait l'importance de la grande diète pourront être au besoin renvoyées encore, comme jadis, devant les diètes particulières, et le bruit en disparaîtra. Ainsi les pétitions ne pourront être présentées au roi, sans de nouveaux motifs, après un premier refus, et, comme on ne distingue pas entre l'avenir et le passé, on ne sait si l'on n'exclurait point par là dès aujourd'hui cette immanquable pétition en faveur de la liberté de la presse, tant de fois déjà présentée, tant de fois repoussée. Ce n'est rien encore auprès d'une double réserve qui pourrait, d'un moment à l'autre, annuler tout cet ordre nouveau. La Prusse est un état militaire et prohibitif; ce sont là ses caractères politiques, ce sont les grands traits qui lui ont marqué sa place; la guerre et la prohibition, tels ont été jusqu'ici ses deux moyens de fortune et de gouvernement. Le roi les garde tout entiers entre ses mains. En cas de guerre imminente ou commencée, il n'aura pas besoin du consentement des états-généraux pour augmenter les impôts ou les emprunts. En aucun cas et en aucun temps, ce consentement ne sera nécessaire pour la fixation des tarifs de douane, des droits de sortie et d'entrée. Ce point-ci est curieux, surtout par les motifs qui l'expliquent dans la *Gazette d'État :* ces impôts indirects ne sont pas, y dit-on, de véritables impôts; ils ne tirent pas l'argent de la poche du contribuable, bien au contraire; on peut même assurer en cette matière et sans paradoxe que *deux et deux font un;* aggravez en effet les droits à l'entrée d'un produit étranger, vous percevrez moins, parce que vous taxerez plus; on paiera moins, parce qu'on n'achètera point. — Ainsi la diète prussienne n'aura pas dans sa compétence cette immense affaire du

Zollverein; il y a là question internationale, question politique : elle n'en connaîtra point, sous ce beau prétexte que les tarifs protecteurs ne touchent pas directement aux écus des particuliers.

La nouvelle constitution prussienne n'est donc pas l'idéal définitif de l'Allemagne libérale, il s'en faut même qu'elle soit parfaite au point de vue du savant rigorisme de l'école historique : elle admet une chambre des pairs, elle n'admet pas un ordre du clergé. L'ordre des princes, comtes et seigneurs siége à part, une fois les lois de finances votées, et joue dans ce congrès, calqué d'aussi près que possible sur les diètes du moyen-âge, le rôle très moderne d'une chambre haute, d'un pouvoir modérateur. Les ministres des cultes n'arriveront à l'assemblée que si le vote de leurs concitoyens les y porte, et il n'y aura pas de banc des évêques, si ce n'est que les représentans des fondations ecclésiastiques seront naturellement appelés, comme seigneurs terriens, à prendre place au milieu de l'ordre équestre. Ces infractions à la fidélité pittoresque de la couleur locale nous blessent, à vrai dire, médiocrement; nous prévoyons que la nécessité qui les a introduites dans une œuvre si correcte en introduira bien d'autres. On ne fuit pas la loi du présent, et elle vous poursuit toujours. Nous craignons qu'il n'arrive assez tôt de cette constitution nouvelle ce qu'il arrive presque toujours des chartes octroyées : d'un côté un bienfaiteur qui se croit méconnu, de l'autre des ingrats sans le savoir. On peut, du reste, de très bonne foi s'accuser ainsi des deux parts et n'avoir tort d'aucun côté : le roi Frédéric-Guillaume prise naturellement son invention plus que personne, et ses sujets auraient peut-être mieux aimé la charte de Bade ou celle de Wurtemberg que les ordonnances du 3 février. Nous comprenons cette préférence, et, même en face de ce progrès plus ou moins décidé de la Prusse, nous n'oublions pas que nos vrais alliés en Allemagne sont ces états secondaires, habitués depuis vingt-cinq ans à vivre de notre vie politique. Fût-elle interprétée par le cénacle de Francfort, nous aimons mieux une charte constitutionnelle qu'une charte *historique*.

La puissance anglaise vient de faire dans l'Inde un nouveau pas, un pas immense, et la carrière de sir Henry (aujourd'hui lord) Hardinge paraît destinée à finir aussi glorieusement qu'elle avait commencé. Ce sage administrateur a prouvé une fois de plus que la civilisation n'a besoin, pour l'emporter sur la barbarie, ni de la violence ni de la fraude. Elle n'a qu'à attendre, le temps combat pour elle. Le riche et beau pays que lord Henry Hardinge n'aurait pu conquérir, il y a un an, sans répandre des flots de sang, sans demander à sa patrie d'immenses sacrifices, vient de tomber à ses pieds, comme le fruit mûr tombe de l'arbre. Les populations du Penjaub, fatiguées, affamées d'ordre, de bien-être et de paix, se sont données à lui de leur propre mouvement. Quelques jours ont suffi pour consolider l'œuvre des Clive et des Wellesley, pour replacer sur une base plus large et plus durable l'édifice de la puissance anglaise, un moment ébranlé par les erreurs de lord Auckland et les folies de lord Ellenborough. La cause qui a déterminé un changement si complet dans la situation du Penjaub a été une nouvelle intrigue de la cour de Lahore. « Sheik-Imam-Oud-Din, dit lord Hardinge dans une proclamation datée du 22 décembre 1846, l'officier chargé de l'administration du Cachemire pour le compte du gouvernement de Lahore, s'était opposé avec une armée à l'occupation de cette province par le

raja Goulab-Sing, représentant le gouvernement anglais. Le gouvernement de Lahore fut sommé de faire reconnaître et exécuter par ses sujets les stipulations du traité du 9 mars 1846. Un détachement anglais fut mis en campagne pour appuyer et aider au besoin les armées combinées des maharajas Dhalip et Goulab-Sing, envoyées sur les lieux pour la régularisation de cette affaire. Sheik-Imam-Oud-Din fit alors savoir au gouvernement anglais qu'il n'agissait que d'après les ordres mêmes de la régence de Lahore, et qu'il n'avait levé l'étendard de l'insurrection que sur le mandat impératif et en conformité des instructions écrites qu'il avait reçues du vizir Lal-Sing. Bien plus, Sheik-Imam-Oud-Din offrait de se rendre immédiatement au chargé d'affaires britannique sur la simple garantie que, s'il parvenait à prouver l'exactitude de ses révélations, il serait protégé dans sa personne et ses propriétés contre le ressentiment de la régence de Lahore. L'agent anglais n'hésita pas à promettre, au nom de son gouvernement, une enquête approfondie et impartiale. » Conformément à cette promesse, aussitôt après la pacification du Cachemire, une enquête fut ordonnée, et un comité d'instruction se réunit sous la présidence de M. Currie, secrétaire du gouverneur-général. Les membres qui le composaient, savoir le général Littler et les colonels Lawrence et Goldie, furent convoqués, le 3 décembre, dans la tente de M. Currie, en séance publique; tous les ministres et les principaux chefs sikhs étaient présens. L'accusateur Sheik-Imam-Oud-Din et l'accusé Lal-Sing comparurent devant la cour. Le premier produisit trois lettres, toutes trois du vizir, et l'une d'elles reconnue par celui-ci, l'engageant à tenir bon contre Goulab-Sing, afin d'empêcher aussi long-temps que possible l'annexion du Cachemire à l'état de Jamon. La culpabilité du vizir était manifeste; pas une voix ne s'éleva en faveur de Lal-Sing, et sa sentence fut rendue à l'unanimité. Les autres membres du *derbar* furent acquittés de toute participation au crime du vizir, mais on leur signifia que le gouvernement anglais ne pouvait plus reconnaître Lal-Sing comme ministre, ni conserver la moindre relation avec l'administration dont il avait été le chef. Du reste, les Sikhs étaient parfaitement libres de se donner tout autre gouvernement qu'ils jugeraient convenable. Après quelques hésitations, une combinaison provisoire fut résolue et acceptée séance tenante. On y fit entrer les trois principaux chefs de l'ancienne cour de Rendjit : savoir Tij-Sing, Dina-Nath et Sheik-Nour-Oud-Din. Par un heureux hasard, ce choix, le seul possible eu égard à la sagesse et à l'habileté éprouvées des trois chefs, était aussi celui qui servait le mieux les intérêts de l'Angleterre. Ces fonctionnaires, qui avaient vieilli au milieu des tempêtes politiques, devaient porter dans la pratique du pouvoir ce découragement, cette timidité, qui marquent trop souvent le déclin d'une longue carrière. Leur premier acte fut de déposer le vizir et de le livrer à l'agent britannique pour être déporté dans les provinces anglaises.

Lal-Sing avait pourtant un parti assez nombreux dans la ville et à la cour, cinq à six mille soldats réguliers, et la protection de la régente. Il semblerait qu'on eût dû s'attendre à quelque résistance, peut-être même à un conflit, quand il s'agirait de prendre possession de sa personne; mais telle est en Asie la prostration d'un parti vaincu, que le chargé d'affaires anglais ne craignit pas d'assigner à Lal-Sing pour prison le propre palais du vizir, et que le lieutenant Ed-

wards, premier secrétaire de la légation, ne trouvant pas immédiatement sous sa main la garde de cipayes de la compagnie désignée pour escorter le prisonnier, chargea de ce service les mercenaires qui avaient été jusqu'à ce moment à la solde du ministre déposé. Ceux-ci s'acquittèrent de cette mission avec le même empressement que s'il leur eût paru tout naturel de conduire leur ancien maître en prison.

Toutefois on était loin d'attendre le même sang-froid de la ranie Chanda, qui, pour son amant Lal-Sing, avait cent fois risqué sa vie et celle de son fils, versé tant de sang et vu massacrer presque sans regrets son frère et ses plus fidèles serviteurs. Aussi se garda-t-on de lui annoncer le jour même la double nouvelle de la déchéance et de l'éloignement de son favori. On commença par changer la garde du palais, composée de deux mille hommes qui lui étaient dévoués; on la remplaça par des troupes sûres, choisies dans le parti opposé. Non content de cette précaution, on licencia toutes les milices qui formaient la garde de la reine et de Lal-Sing, on leur paya leur arriéré de solde, et on les fit sortir de la ville. Puis, le 4 au soir, M. Currie, le colonel Lawrence et les membres du nouveau ministère sikh se rendirent auprès de la reine et lui firent part des événemens de la journée précédente. La scène fut des plus dramatiques. Bondissant sur la couche où elle était assise et agitant un poignard, Ranie-Chanda appela d'abord sa garde pour courir sus aux Anglais et aux traîtres, comme elle désignait dans son langage énergique les nouveaux ministres; puis, ne retrouvant plus autour d'elle les visages de ses condottieri, elle fondit en larmes et s'épancha en plaintes amères, qui rappelaient les imprécations d'Athalie surprise dans le temple.

Un nouveau gouvernement était ainsi installé à Lahore sans effusion de sang; mais il n'avait pas encore eu le temps de se reconnaître, lorsque le chargé d'affaires britannique lui communiqua, de la part de lord Hardinge, la nécessité où se trouvait le gouvernement anglais de retirer dans le courant du même mois (le mois de décembre) ses troupes du Penjaub, conformément aux stipulations du traité du 9 mars 1846. Cette déclaration, bien qu'elle ne fût pas inattendue, fut reçue comme un coup de foudre par les chefs sikhs, qui ne voyaient aucun espoir de se maintenir ou même d'échapper à une anarchie sanglante et peut-être à un massacre général, du moment où l'armée anglaise cesserait de contenir par sa présence les mauvaises passions de la soldatesque et de la populace. Le 13, ils firent une première offre au chargé d'affaires britannique, lui demandant de prolonger, de fixer même son séjour à Lahore, sous la protection d'un petit corps de troupes anglaises que le gouvernement sikh s'engagerait à solder. Cette offre fut immédiatement et péremptoirement rejetée par lord Hardinge, comme tendant à amener l'état de choses qui s'était déjà produit dans les royaumes d'Oude et d'Hyderabad, où les gouvernemens indigènes, assurés de l'impunité, tyrannisaient impitoyablement leurs sujets.

Le 14, un régiment anglais se mit en route pour Firozepour, et les autres corps reçurent l'ordre de se tenir prêts à marcher dans la même direction. Ces démonstrations ne laissaient aucun doute sur l'intention du gouverneur-général. Le ministère sikh convoqua dès-lors une assemblée de tous les chefs qui avaient encore quelque chose à perdre dans de nouvelles commotions civiles.

MM. Currie, Lawrence et Edwards furent priés d'y assister au nom du gouvernement anglais. L'aristocratie civile et militaire des Sikhs y était représentée par plus de soixante-dix chefs, généraux, fonctionnaires ou gouverneurs de provinces. Il y fut décidé à l'unanimité qu'on supplierait le gouverneur-général de vouloir bien laisser à Lahore un corps d'armée de dix mille hommes pendant toute la durée de la minorité du maharaja, sous les conditions suivantes : 1° il n'y aurait plus pendant le cours de cette minorité d'autre vizir et d'autre régent que le chargé d'affaires anglais; 2° les frais de ce corps d'armée, évalués à 250,000 liv. sterling par an, seraient à la charge de l'état de Lahore; 3° toute l'administration civile du royaume serait abandonnée aux Anglais, les employés supérieurs sikhs devant être maintenus dans chaque département, mais sous la surveillance et sous l'autorité directe du colonel Lawrence.

Ces conditions ayant été définitivement acceptées, le traité établissant les nouvelles relations entre les deux gouvernemens fut signé à Amritsir le 22 décembre, anniversaire de la bataille de Ferozesha, par le gouverneur-général et le maharaja en personne, en présence du commandant en chef. Lord Hardinge reconduira son jeune protégé jusqu'à Lahore. Dhalip-Sing est aujourd'hui un enfant de sept ans; l'époque de sa majorité est fixée à sa dix-septième année. C'est donc pour une période d'au moins dix ans que le Penjaub proprement dit, c'est-à-dire le pays des cinq rivières, est absorbé dans les possessions de l'Inde anglaise. Mais un peuple qui a vécu sous un gouvernement civilisé, quelque oppresseur qu'il soit, ne peut plus se faire aux caprices d'un despote barbare. Il ne faut donc pas se le dissimuler, le royaume de Lahore a bien réellement disparu du monde politique. Désormais, et pour toujours, il a fait place à une nouvelle province anglaise. Réjouissons-nous-en pour le bonheur de l'humanité, et sachons voir sans envie un grand succès obtenu cette fois par une sage politique.

Le premier acte du ministère sikh, agissant sous l'influence du chargé d'affaires britannique, a été l'abolition dans tout le Penjaub de deux coutumes barbares, restes de la vieille civilisation indienne, l'infanticide et le *sutti*, ou le sacrifice des veuves sur le tombeau de leurs maris. Quant à Ranie-Chanda, dont les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié la bizarre et dramatique histoire (1), l'article 10 du traité lui assure, comme mère du maharaja, une pension annuelle de 15,000 livres sterling. Il est probable, et c'est, dit-on, le désir du gouvernement anglais, qu'elle abandonnera Lahore pour rejoindre son amant exilé, Lal-Sing, et qu'elle finira ses jours avec lui aux environs de Calcutta ou de Benarès.

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1846.

V. DE MARS.

LES

COTES DE PROVENCE.

Χώραν δέκαυσιν ἐλαιόφυτον μεν καὶ καταμπελον, οὕτω δε λυπροτέρον διὰ τὴν τραχυτητα, ὥστε πεποιθότες τῇ θαλαττῇ μᾶλλον η τῇ γῇ, το προς ναυτιλίας το φυες εἱλοντο μᾶλλον.

Leur territoire est planté d'oliviers et riche en vignobles, mais pauvre en blé, à cause de son âpreté : aussi, plus confians en la mer qu'en la terre, ont-ils appliqué de préférence leurs facultés à la navigation.

(STRABON, l. IV.)

On voit, dans l'état que Vauban rédigea lui-même en 1703 de ses services (1), qu'il avait six fois visité les côtes de Provence, en 1669, en 1679, en 1682, en 1687, en 1692, et la dernière en 1700. Ce fut dans ces divers voyages qu'il fit construire la nouvelle darse de Toulon, les fortifications de cette place, celles de Marseille, d'Antibes, et réparer les postes nombreux que le cardinal de Richelieu avait établis pour la défense de la côte, depuis le Var jusqu'au port de Bouc.

Si, dans un temps où cette contrée était loin d'avoir son importance actuelle, Vauban revenait cinq fois la parcourir et l'étudier, combien ne doit-elle pas fixer notre attention, aujourd'hui qu'elle est le siége principal de notre puissance maritime, et que les plus hautes questions militaires et commerciales qui agitent le monde semblent devoir se résoudre sur les eaux de la Méditerranée! C'est vers cette mer que gravite

(1) *Abrégé des services du maréchal de Vauban, fait par lui en* 1703, publié par M. Augoyat, colonel du génie.

depuis trente ans la politique des grandes puissances de l'Europe; c'est là que se préparent et se dénoueront les principaux événemens de notre époque; c'est là, par conséquent, qu'il importe aux grandes nations d'être fortes. Aucune d'entre elles n'occupe sur la Méditerranée une position supérieure à la nôtre. Nous avons beaucoup fait pour y consolider les avantages de notre pavillon; il reste à faire beaucoup encore, et la partie de ces côtes qui réclame nos soins les plus assidus est évidemment celle sur laquelle sont assises les villes de Marseille et de Toulon. Là est, en effet, le cœur de notre établissement sur la Méditerranée : les rivages qui s'étendent du Rhône aux Pyrénées, ceux de la Corse et de l'Algérie n'en sont, à certains égards, que les accessoires et le complément; ils tirent leur principale valeur de leurs relations avec les deux métropoles de notre commerce et de nos armes, et se fortifient de tout ce qui ajoute à la puissance de celles-ci.

Remplissant, il y a quelques mois, une mission relative à l'un des objets les plus vulgaires du service de la marine, j'ai parcouru la côte de Provence, et j'ai cherché à reconnaître ce que l'industrie humaine y peut ajouter aux bienfaits de la nature : j'essaie aujourd'hui de l'indiquer, heureux si ces observations imparfaites inspirent à de plus habiles l'envie de considérer de près un sujet si plein d'intérêt pour notre pays!

La marine militaire et la marine marchande, qui, dans leur étroite alliance, protégent ou développent les intérêts auxquels elles sont en apparence le plus étrangères, réclament en retour le concours de tous les arts et de toutes les industries; elles tiennent à tout par les besoins qu'elles ressentent aussi bien que par les bienfaits qu'elles dispensent. Parmi les élémens les plus essentiels de leur puissance, il faut assurément ranger le bon marché des provisions de bord et l'abondance des objets d'exportation et d'échange; l'un et l'autre se rencontrent dans le contact d'une agriculture florissante. Nous sommes, sous ce rapport, moins bien traités que nos voisins. Tandis que les ports concurrens de Gênes, de Livourne, de Naples, sont appuyés sur les territoires féconds du Piémont, de la Toscane, de la Campanie, ceux de Marseille et de Toulon n'ont derrière eux qu'une région montueuse et stérile. Le développement de la production agricole en Provence est donc un objet de l'intérêt le plus direct pour notre marine de la Méditerranée. Si nos ressources sont, à cet égard, fort au-dessous de nos besoins, ce n'est pas que la culture provençale soit mauvaise : elle est, au contraire, en général bien appropriée à la nature du pays; mais l'espace lui manque, elle est à l'étroit entre les rochers des montagnes et les torrens des vallées. Heureusement le sol arable de la Provence est susceptible de recevoir une très grande extension par le desséchement des marais et l'organisation méthodique d'un vaste système d'atterrissemens; d'un

autre côté, l'irrigation, qui, sous le soleil du midi, décuple souvent les produits du terrain, est bien loin d'avoir épuisé ses trésors, et l'emploi judicieux des eaux perdues qui descendent des Basses-Alpes et de leurs contreforts équivaudrait à la conquête d'une province. Ce n'est pas ici le lieu de donner à ces grandes entreprises agricoles toute l'attention qu'elles méritent; mais les laisser passer inaperçues quand leurs élémens se trouvent réunis sous les pas du voyageur, ce serait oublier que, pour élever l'industrie commerciale et maritime de la Provence, il faut en élargir la base.

Les bateaux à vapeur descendent aujourd'hui, quand les eaux sont bonnes, de Lyon à Beaucaire en quinze heures. On connaît la mâle et sévère beauté de cette partie de la vallée du Rhône. — Le paysage change d'aspect à partir de Beaucaire; les montagnes s'écartent; les grandes anfractuosités disparaissent; les soulèvemens calcaires ou volcaniques ne se détachent plus sur la sombre verdure des vallons : la contrée s'aplanit, et les terrains d'alluvion, que les courans descendus des Alpes ont formés en refoulant la mer, ne s'élèvent guère au-dessus de son niveau; le Rhône lui-même a perdu sa rapidité. Le mouvement et l'activité de la population semblent s'arrêter avec la variété d'aspect du sol; les habitations s'éloignent du fleuve et se tiennent en dehors de la large zone sur laquelle il déborde périodiquement; le mistral seul a le pouvoir de troubler le calme majestueux qui règne à l'horizon. Cependant le bateau à vapeur chemine, et bientôt de vieilles et noires murailles, surmontées de tours et de clochers, se dessinant sur l'azur éclatant du ciel, rappellent la présence de l'homme; un repli du courant vous porte à leur pied; des mâts nombreux se montrent en arrière d'un pont de bateaux; vous êtes à Arles.

Cette antique résidence de Constantin, cette Rome des Gaules (1) où la puissance des empereurs se maintint si long-temps en face des barbares, cette capitale déchue d'un royaume auquel elle donnait son nom, était, il y a soixante ans, profondément séparée, par les priviléges et les immunités dont elle jouissait, du royaume de France proprement dit. Arles pouvait être alors une ville française aux yeux de l'étranger : à ceux de ses habitans et de ses voisins, elle était la ville libre par excellence. La révolution a fait passer sur elle le niveau de l'égalité : le chemin de fer, dont le tracé bouleverse à ses portes les tombes romaines que vingt siècles avaient respectées, menace d'un bien autre péril ce qui lui reste d'originalité. Encore un peu de temps, et elle sera comme tant d'autres villes. Chaque année qui approche avancera l'œuvre de nivellement plus que ne le faisait auparavant tout un siècle. Hâtez-vous donc de visiter Arles, vous qui voulez respirer un parfum de civilisa-

(1) *Gallula Roma Arelas*, disait Ausone au IVe siècle.

tion romaine qui va s'évanouir, et contempler, dans la pureté que son isolement lui avait conservée, une belle et noble race qui va se disperser.

Ce qu'Arles a de plus remarquable, ce n'est ni son hôtel de ville, bâti par Mansard, ni son portail et son cloître de Saint-Trophime, chefs-d'œuvre du XIIIe siècle, ni son buste de Livie, qui vaut à lui seul tout un musée, ni ses Aliscamps (*Elysii campi*), où se pressent les tombes romaines (1); ce n'est ni son théâtre antique, où s'assirent tant de personnages consulaires, ni même son cirque, plus grand et mieux conservé que celui de Nîmes (2). On trouve ailleurs d'aussi précieux monumens des arts; mais ce qu'aucune ville, à commencer par Paris, ne peut disputer à Arles, c'est la beauté, c'est la grace héréditaire de ses filles.

D'où leur viennent ces tailles droites et flexibles, cet aplomb gracieux de tous les membres, cette coupe harmonieuse du visage, cette finesse des cheveux et de la peau, en un mot cette distinction de race qui manque à tant d'illustres familles? Les savans ont compulsé sur cet attrayant sujet bien des textes; ils ont beaucoup disserté de l'origine de cette population si distincte de celles qui l'entourent, et, sur les noms consignés dans son histoire, la plupart l'ont jugée romaine. Ces noms appartenaient à une aristocratie conquérante, et, de ce qu'ils étaient latins, il ne s'ensuit pas que le peuple le fût aussi. Quand la domination romaine s'étendit sur ce territoire, Arles était une colonie de Marseille, d'origine grecque par conséquent, et Rome avait alors plus besoin de garnir ses murs et ses armées de la population des provinces conquises, qu'elle n'était en état de leur céder de la sienne. Elle leur envoyait, avec ses lois, des gouverneurs, des patriciens, des légions mêmes (3); mais la masse des gouvernés restait ce qu'elle était, et rien, dans sa nationalité, n'était changé que le nom. Si d'ailleurs, depuis deux mille ans, le peuple d'Arles s'est conservé si différent des populations qui le touchent, comment admettre qu'il se soit renouvelé pendant qu'une domination étrangère passait sur lui? Ses caractères physiques fournissent peut-être sur son origine de plus sûres indications que les livres : les jambes nerveuses du coursier arabe témoignent de sa noblesse bien mieux que la généalogie qu'il porte suspendue à son poitrail. A considérer ainsi le peuple d'Arles, on lui trouve peu d'analogie avec les Italiens aborigè-

(1) Siccome ad Arli, ove 'l Rodano stagna,
Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo....
DANTE, *Inferno*, c. IX.

(2) Le grand axe a 140 mètres, le petit 103; les arcades sont au nombre de 60, et 25,000 spectateurs peuvent tenir sur les assises; c'est le double de la population actuelle de la ville.

(3) La 6e légion était établie à Arles (C. Plin., v. 4.); mais peut-être était-elle de celles qui ne possédaient pas un seul soldat qui fût Romain de naissance.

nes : ceux-ci sont d'une nature plus rude; ils n'ont ni l'élégance de ses formes, ni cette délicatesse de mœurs qui perce ici dans les habitudes des classes les plus humbles; il existe entre eux et lui la même différence qu'entre les statues romaines et les statues grecques : celles-ci offrent, à ne s'y pas méprendre, le type des formes qui se sont conservées dans ce coin de la France, et la famille de la Vénus d'Arles (1) semble y former encore le fond de la population.

Cette belle race ne croît pas en nombre. Du recensement de 1811 à celui de 1841, la population s'est élevée à Nîmes de 37,721 ames à 41,180; à Avignon, de 23,739 à 32,109; à Marseille, de 102,217 à 147,190: elle est descendue à Arles de 20,151 à 19,406, dont 12,155 seulement sont agglomérées dans l'enceinte de la ville. En remontant au commencement de la révolution, l'amoindrissement est encore plus sensible; en 1789, la commune comptait 25,034 habitans.

Il serait plus curieux qu'utile d'examiner si cette décadence d'une ville, autour de laquelle tout grandit, tient à la perte des institutions locales qui jadis retenaient les Arlésiens chez eux. Quoi qu'il en soit, la diminution a porté sur la population urbaine et non sur celle de la campagne. La ville est parsemée d'hôtels aujourd'hui solitaires, et l'on ne parle pas de fermes abandonnées. Le territoire agricole s'est au contraire accru et assaini, et, si la ville doit revenir à son ancienne prospérité, ce sera par la réaction des améliorations auxquelles il se prête.

Ce territoire ne ressemble à celui d'aucune de nos villes : il a une étendue de 123,014 hectares, et forme à lui seul le quart du département des Bouches-du-Rhône; mais il comprend sur la rive droite du Rhône presque toute la Camargue, et sur la rive gauche de vastes marais et la célèbre plaine de la Crau. On y compte à peine 16 habitans par kilomètre carré, au lieu de 91, comme sur les trois autres quarts du département. Déduction faite de la superficie et de la population de la ville, il ne reste dans la campagne que 6 individus par kilomètre : ce n'est pas les deux cinquièmes de ce qu'offrent les plus mauvais cantons des Landes. Doublement intéressante par le malheur de son état actuel et

(1) La statue de ce nom a été trouvée en 1651 dans une fouille faite au théâtre d'Arles : on la croit copiée d'un bronze de Praxitèle. Les mutilations qu'elle a subies, et dont la plus regrettable est celle des bras, sont la suite d'un accès de ferveur dans lequel les nouveaux chrétiens d'Arles renversèrent, au IIIe siècle, toutes les images païennes qui décoraient leurs murs. La Vénus tenait de la main gauche un miroir, et, cette donnée admise, son mouvement est plein de grace et de coquetterie. En la restaurant avec un médiocre bonheur, on ne lui a pas rendu cet accessoire, et, faute d'être expliquée, l'attitude paraît fausse et maniérée.

La ville d'Arles fit, en 1683, hommage de sa Vénus à Louis XIV; il la fit placer à Versailles, d'où elle est venue au Louvre. La ville n'en possède qu'un mauvais plâtre, en attendant le bronze que lui devrait la direction des beaux-arts.

par la transformation que l'industrie humaine a commencé à lui faire subir, cette contrée est au plus haut degré digne de la sollicitude de l'administration; aucune autre ne paiera par de plus grands résultats les sacrifices dont elle sera l'objet.

Pour l'étudier, il est nécessaire de sortir des murs d'Arles.

La partie de l'arrondissement d'Arles située sur la rive gauche du Rhône consiste en un terrain d'alluvion déposé au pied de la formation calcaire et montueuse qui, des Alpes maritimes au port de Bouc, constitue la côte de France. Les Alpines que ce terrain enveloppe, et quelques îlots voisins, sont les seules roches qui le percent. Il forme un quadrilatère dont l'angle supérieur est à la prise d'eau du canal des Alpines dans la Durance, et qui est borné au nord sur une longueur de 45 kilomètres par cette rivière, à l'ouest sur 74 kilomètres par le Rhône. Le côté oriental a, de la prise d'eau à la mer, 40 kilomètres, et de son extrémité à l'embouchure du grand Rhône on en compte 12. De ces quatre sommets d'angles, les deux derniers sont au niveau de la mer; le confluent de la Durance et du Rhône est à 12 mètres 29, et la prise d'eau du canal des Alpines à 139 mètres 91 au-dessus de ce niveau. Ainsi, considéré dans son ensemble, ce territoire présente, de la Durance à la mer, un plan incliné dont toute la surface, sauf les Alpines, pourrait être inondée par cette rivière, et en effet, dans des temps reculés, celle-ci a sillonné ce vaste espace.

Lorsque les grands courans descendus des Alpes ont creusé la vallée de la Durance, une immense coulée de cailloux roulés s'est précipitée, par la coupure de Lamanon qui sépare la chaîne des Alpines de la grande formation calcaire, dans l'angle à peu près droit, alors occupé par la mer, qu'elles forment entre elles. Ce dépôt pierreux, dont l'épaisseur paraît être de 60 à 80 mètres, est la Crau, le *Campus lapideus* des anciens. Son sommet est à Lamanon; il s'incline régulièrement du nord-est à l'ouest et au sud, et se termine parallèlement au Rhône et à la mer par une arête élevée de 20 à 25 mètres au-dessus de leur niveau.

La Durance a d'abord frayé son chemin droit au sud par cette même coupure de Lamanon; elle tombait dans une baie ouverte au nord du golfe de Fos, le long du gisement des étangs de l'Olivier, de la Valduc, d'Engrenier, et trouvait à 30 kilomètres environ du point de départ le niveau de la mer, auquel ses eaux arrivent aujourd'hui par un détour quatre fois plus long. L'esprit s'effraie au calcul de la force qu'elle déployait lorsque, dans ses grandes crues, une masse de 6,000 mètres cubes d'eau descendait par seconde d'une hauteur de 140 mètres sur ce court espace. De telles cataractes devaient remuer profondément un terrain de cailloux, en entraîner les couches supérieures, et les jeter en vastes bancs sur le plan incliné au bas duquel leur impétuosité s'amor-

tissait dans les flots de la mer. Un jour est enfin venu où les obstacles que ces eaux accumulaient devant elles les ont fait refluer le long du pied méridional des Alpines. Elles ont alors creusé le vallon des marais des Baux, et, arrêtées par le plateau calcaire sur lequel est posée Arles, elles se sont infléchies au sud-est, et sont arrivées à la mer par le lit des étangs de Ligagneau et de Galéjon, laissant pour trace de leur passage les vastes marais qui subsistent encore. Enfin l'étroite tranchée de Lamanon s'est encombrée, et la Durance a été repoussée au nord des Alpines; mais, avant de s'établir dans son lit actuel, elle a fait invasion par Orgon et les Palus de Molèges, puis par Château-Renard, Saint-Gabriel et Eyragues, joignant ainsi le Rhône à peu de distance en amont d'Arles.

La marche de tous ces bouleversemens est restée profondément empreinte sur le sol; on peut y suivre les lits que s'est successivement creusés la Durance, et ce serait une étude du plus haut intérêt sur la génération des terrains d'alluvion et l'action des grands courans d'eau que celle où, relevant, le niveau à la main, les traces de ces érosions, on reproduirait le spectacle de révolutions si modernes aux yeux du géologue.

Le terrain de poudingue de la Crau une fois formé, les dépôts limoneux du Rhône l'ont chaussé, et ont étendu au-dessous de lui un terrain de sable gras, toujours humide et souvent submergé. Ces deux alluvions adjacentes ont des caractères essentiellement différens. Dans leur état naturel, la plus élevée est vouée à la stérilité par la nudité des cailloux dont elle est formée, et la richesse du sol de la plus basse est étouffée sous les eaux : ce qui manque à l'une est précisément ce que l'autre a de trop.

Le premier qui conçut les moyens de tirer parti de cette disposition des lieux fut Adam de Craponne, l'un des plus grands citoyens qu'ait vu naître la Provence, et le premier ingénieur de son temps. Il amena dans la tranchée de Lamanon une dérivation de la Durance prise à 23 kilomètres en amont, et la dirigea sur Arles au travers de la Crau. Le canal de Craponne a 68 kilomètres de longueur et 137 mètres de pente; une de ses branches va de Lamanon à Salon; il arrose 13,500 hectares, dont il décuple la valeur, et fournit des forces motrices à trente-trois usines : cette grande entreprise, commencée en 1554, se terminait en 1559, et, quelques années plus tard, l'homme de génie qui l'avait conçue et exécutée mourait, à peine âgé de quarante ans, dans un hôpital de Nantes.

En 1773, une nouvelle dérivation, le canal des Alpines, fut tirée de la Durance. Elle se divise en deux branches, dont l'une côtoie la route de Marseille à Paris, et arrose au nord des Alpines les territoires d'Or-

gon, de Senas, de Château-Renard; l'autre vient passer à Lamanon, et se bifurque plus bas pour envoyer ses eaux à l'ouest vers le Rhône, et au sud vers Istres.

Lamanon, qu'on pourrait appeler le château d'eau de la Crau, est à 107 mètres au-dessus du niveau de la mer et au sommet de l'angle dans lequel 40,000 hectares de cailloux roulés s'encaissent entre les soulèvemens calcaires. De son bassin, on peut dispenser à volonté l'irrigation sur toute cette étendue; mais sur la plus grande partie on n'arroserait que des pierres, et, pour y cultiver, il faut commencer par former un sol labourable. C'est à quoi sont merveilleusement propres les eaux limoneuses de la Durance. A mesure qu'elles s'étendent sur la Crau, les cailloux disparaissent sous la couche de terre végétale qu'elles apportent, et bientôt une riante verdure se dessine sur le galet aride. On n'a jusqu'à présent tiré qu'un médiocre parti de la puissance de ce moyen d'atterrissement. Rien ne serait plus facile que d'organiser au profit de la culture une conquête méthodique et rapide de toute la surface de la Crau. L'irrigation ne se pratique pas toute l'année; elle est interrompue pendant l'hiver, et lorsque les eaux de la Durance sont bourbeuses, ce qui arrive souvent, on évite de les répandre sur les terres cultivées. C'est précisément alors qu'elles sont le plus abondantes, et au moyen d'artifices très simples, les artères principales qui servent à l'irrigation deviendraient les voies de l'atterrissement. On pourrait, sans grande dépense, jeter ainsi sur la Crau, pendant une centaine de jours de l'année, 30 mètres cubes d'eaux limoneuses par seconde, c'est-à-dire de 3 à 4 millions de mètres cubes de terre, et livrer chaque printemps à la charrue 300 hectares et au-delà. Ces terres descendent par la Durance d'un niveau très supérieur à celui de la plaine :

> ..... Hùc summis liquuntur rupibus amnes
> Felicemque trahunt limum....
> (Géorg., l. II.)

Adam de Craponne a montré comment on pouvait les détourner au passage; il ne s'agit que de compléter son œuvre et d'apporter quelque ensemble dans les vues et dans l'action.

La zone inférieure, baignée par la Durance et par le Rhône, réclamait des soins d'une autre nature.

On comprend qu'encaissées dans des terrains d'alluvion essentiellement perméables, et soutenues par eux au-dessus du niveau des plaines voisines, les eaux de la Durance s'épandent incessamment par infiltration sur ces plaines, et forment, suivant le relief du sol, des étangs, des marais ou des cours d'eau. Au XIIIe siècle, les parties basses du pays compris entre la rive gauche de la Durance et le Rhône présentaient

une succession de cuvettes plus ou moins évasées, se dégorgeant les unes dans les autres, en descendant de la vallée de la Durance à la mer. Tarascon était enveloppé à l'est par de vastes marécages, Arles par un véritable lac; les collines de Cordes et de Montmajour, qu'environnent aujourd'hui des terres si fécondes, n'étaient alors que des îles. Le *corps des vidanges d'Arles*, dès long-temps organisé pour défendre le territoire contre l'envahissement des eaux, luttait péniblement contre cet état de choses. On se préoccupa sérieusement au XVIe siècle de le faire cesser : c'était en Provence un temps de grandes entreprises. Des tentatives infructueuses furent faites en 1540, en 1548, en 1600; enfin, en 1619, on mit la main à l'œuvre, et le *corps des vidanges* se chargea, pour une somme de 28,000 livres, de conduire, au travers du territoire d'Arles, les eaux de la viguerie de Tarascon jusqu'à l'étang de Galéjon, qui communique avec la mer. C'est là l'origine du canal du *Vigueyrat*, qui devait en même temps servir d'émissaire principal aux eaux des marais d'Arles. Soit insuffisance, soit mauvais emploi des ressources, le corps des vidanges n'avait guère réussi qu'à s'embarrasser des eaux dont il délivrait ses voisins. L'air continuait à être infecté par les *mauvaises vapeurs qui s'élevaient des eaux croupissantes*, le terrain restait sans aucune *sorte de profit ni rente* (1), lorsqu'en 1642 le Hollandais Van Ens vint, recommandé par la confiance du cardinal de Richelieu et par ses succès dans d'autres desséchemens faits en France. Il offrit de dessécher seul les marais, d'entretenir les travaux gratuitement pendant douze années après leur achèvement, et moyennant une légère redevance pendant les dix années suivantes, à la condition de recevoir en dédommagement les deux tiers de la surface desséchée à prendre dans les parties les plus basses. Ces conditions, si claires, si loyales et si sûres, devraient, encore aujourd'hui, servir de base aux traités du même genre. L'entreprise ne fut pas aussi avantageuse pour Van Ens qu'il l'avait espéré; il dépensa près de 1,200,000 livres, somme énorme pour ce temps, et eut pour sa part environ 1,600 hectares de marais. Il en avait donc conquis 2,400, sans compter l'amélioration d'une étendue beaucoup plus considérable et l'assainissement de la contrée. Il fut le véritable auteur du canal du Vigueyrat, qui assèche encore aujourd'hui la plaine de Tarascon, et alimente depuis quinze ans, avec les eaux dont il la délivre, le bief de partage du canal de navigation d'Arles à Bouc.

Ce nouveau canal a changé tout le régime hydraulique de la plaine d'Arles : il a d'abord complétement isolé du bassin du Vigueyrat et des Vidanges 10,700 hectares compris entre le Rhône et lui; en ouvrant son lit aux eaux du Vigueyrat, il a dégorgé cet émissaire; enfin, en vertu

(1) Lettres-patentes de 1642.

d'une convention homologuée le 29 mai 1827, l'état s'est engagé à tenir le plafond du canal à deux mètres au-dessous du niveau de la mer, jusqu'à l'écluse de l'Étourneau, située à 20 kilomètres du rivage dans l'intérieur des terres; le débouché des eaux de la plaine étant approfondi, la succion des eaux des marais environnans est devenue bien plus énergique : 3,000 hectares qu'elles couvraient ont été mis au jour, et 4,000 autres, qui ne produisaient que des joncs et des roseaux, convertis en bons pâturages ou en terres arables. Une valeur territoriale de sept à huit millions a de la sorte été conquise sur les eaux, la salubrité du pays a fait de nouveaux progrès, et l'extension du domaine de l'agriculture a compensé les mécomptes éprouvés sur la navigation. A la vérité, les charges ont été pour les contribuables et les profits pour quelques particuliers; mais la richesse nationale n'en a pas moins augmenté, et les premiers n'ont point trop à se plaindre quand on ne place pas plus mal leur argent.

Tels sont les principaux changemens survenus depuis une quarantaine d'années dans l'état physique de cette région. Il est peu surprenant que le système d'administration locale des marais, établi dans d'autres temps, s'adapte mal à un état de choses si différent de celui pour lequel il a été combiné : aussi n'y a-t-il qu'une voix sur ses imperfections; mais, quels que soient les vices du régime actuel, ils ne pouvaient pas empêcher les prodiges opérés par le creusement du canal de frapper vivement les esprits et d'ouvrir les yeux des propriétaires sur les richesses que recélaient les marais voisins. De nouvelles associations n'ont pas tardé à se former : dès 1835, on préparait le projet du desséchement des 1,400 hectares du marais des Baux, à l'est d'Arles; les travaux, évalués à 1,200,000 fr., sont aujourd'hui en cours d'exécution, et l'impulsion donnée ne s'arrêtera point là.

Ce n'est pas, du reste, seulement par l'abaissement du niveau des eaux que se crée dans les environs d'Arles un nouveau territoire agricole; en dévastant en 1840 et 1841 sa vallée, en rompant ses digues en aval de Tarascon, le Rhône lui-même est venu contribuer à cette œuvre; à la place d'une récolte qu'il emportait, il déposait un champ. Ses eaux limoneuses se sont naturellement étendues sur les terrains les plus bas; elles y ont perdu leur vitesse et s'y sont dépouillées des terres qu'elles entraînaient; l'épaisseur des dépôts est à peu près proportionnelle à la profondeur des eaux troubles; sur plusieurs points, elle a atteint 30 centimètres. Ainsi rehaussé, le sol est devenu d'autant plus facile à dessécher, et si de grandes colmates étaient préparées d'avance pour recueillir les atterrissemens que les crues du Rhône portent chaque année à la mer, la fertilité des bas-fonds de l'arrondissement d'Arles deviendrait bientôt proverbiale, comme l'est aujourd'hui leur insalubrité.

Ce système d'amélioration serait surtout efficace dans la Camargue, ce Delta de la France, si mal à propos négligé.

L'étendue de la Camargue est, d'après le cadastre, de 74,200 hectares, dont 52,120 appartiennent à la commune d'Arles, et 22,080 à celle des Saintes Maries, qui en occupe l'angle sud-ouest. Cette étendue comprend :

Terres cultivées	12,600 hectares.
Pâturages et terres vagues	31,300
Marais	10,400
Étangs et bas-fonds salés	19,900

Il existait sur la côte de Toscane, au milieu des maremmes, des alluvions fétides et des étangs salés, semblables en petit à ceux de la Camargue. A l'embouchure de l'Ombrone surtout, les eaux douces de cette rivière et de la Brunna, se mêlant sur leurs dépôts vaseux aux eaux de la mer, formaient un vaste foyer d'infection. Napoléon, ayant résolu d'assainir les maremmes, voulut avec raison commencer l'entreprise par le desséchement des marais de l'Ombrone. M. Fabbroni, que les ingénieurs italiens appelaient *il Fabbroni*, et qu'il avait chargé, comme maître des requêtes, du service des ponts-et-chaussées dans les départemens au-delà des Alpes, M. Fabbroni cherchait à lui démontrer les avantages de l'atterrissement de tout cet espace par les eaux troubles des deux rivières qui s'y déversent, et comme il se récriait sur la lenteur de l'opération : « L'empereur, reprit M. Fabbroni, permettra de remarquer que le moyen qu'il trouve trop lent est en réalité le plus court, puisqu'il n'y en a point d'autre. » Napoléon s'arrêta, regarda plus attentivement les plans et les nivellemens qu'il avait sous les yeux : « Vous avez raison, » dit-il, et le projet fut adopté. Il ne lui était pas réservé de l'exécuter : cette tâche, étendue aux marais de Scarlino et de Piombino, a été accomplie en neuf années, de 1828 à 1837, par le grand-duc Léopold II, et jamais il ne fut fait de plus heureuse application du proverbe hollandais : *Qui fait bien fait vite*. Tous les détails économiques de cette grande opération, avec les plans et les profils des travaux, ont été publiés par le gouvernement grand-ducal (1). Le système suivi partout avec succès a été de fermer d'abord, au moyen de chaussées et d'écluses, l'accès des marais aux eaux salées, puis d'y introduire des eaux troubles et de les en faire sortir clarifiées : on s'est astreint à élever ces sols artificiels de 1 mètre 16 au-dessus du niveau de la mer; dans les marais de Castiglione et de l'Ombrone, l'atterrissement a été de 58 centimètres à 2 mètres 34 de hauteur, dans ceux de

(1) *Memorie sul bonificamento delle maremme Toscane;* 1 vol. in-8°, et un atlas in-folio. Florence, 1838.

Piombino, de 83 centimètres; le remblai entier a excédé 175 millions de mètres cubes, et le résultat de l'entreprise a été la substitution d'excellentes terres arables à des marécages infects sur une étendue de neuf lieues carrées, savoir :

	hectares.	
A Castiglione della Pescaja, de..	9,784	14,095 hectares.
Sur la plage de Grossetto, de...	2,384	
A Albarèse, de.....	286	
A Scarlino, de.....	605	
A Piombino, de.....	1,036	

Les dépenses directes de l'entreprise se sont élevées à 5,292,722 fr. 80 cent. (1), c'est-à-dire à 375 fr. 50 cent. par hectare. Une somme de 1,688,233 fr. a en outre été employée en ouvertures de routes, constructions de ponts et d'usines: le but du gouvernement n'était pas, en effet, un simple desséchement local, mais bien l'amélioration générale de cent soixante et dix lieues carrées de maremmes. Il faudra assurément encore bien du temps et des efforts pour les amener à l'état prospère de la Val di Chiana, naguère tout aussi insalubre (2); mais l'entreprise exécutée par Léopold II n'en est pas moins de celles qui honorent tout un règne, et les pays où seraient nécessaires de semblables travaux doivent à ce prince une profonde reconnaissance pour l'exemple qu'il leur a donné.

La Camargue est faite comme le delta de l'Ombrone, et tous les projets dont elle peut être l'objet se résument dans les paroles que M. Fabbroni adressait à Napoléon. Ses marais et ses étangs sont à la vérité le quadruple de tous ceux des maremmes réunis; mais la population de la Toscane n'est que le vingt-quatrième de celle de la France. Notre inertie n'a donc pas pour excuse l'insuffisance de nos forces; elle n'en aurait pas davantage dans les difficultés de l'entreprise ou l'incertitude de ses résultats.

(1)

Travaux de Grossetto et de Castiglione	2,835,624 fr.	12 cent.
— de Piombino.....	508,233	60
— de Scarlino.....	423,607	80
Logemens, hôpitaux, magasins.....	542,018	40
Indemnités et frais judiciaires.....	450,329	88
Administration.....	516,185	88
Diverses	16,723	12
	5,292,722 fr.	80

(2) Qual dolor fora, se degli spedali,
Di Valdichiana, tra 'l luglio e 'l settembre,
E di Maremma, e di Sardigna i mali
Fossero in una fossa tutti insembre....

DANTE, *Inferno*, c. XXIX.

Des nivellemens faits avec le plus grand soin ont montré que la forme de la Camargue était celle d'une cuvette dont la partie la plus élevée est le bourrelet d'alluvions qui accompagne les deux bras du Rhône; la partie la plus basse est le lit des étangs salés, dont le Valcarès est le plus considérable. L'étendue de ces étangs est de 15,000 hectares; ils sont séparés de la mer par de petites dunes, et se tiennent ordinairement de 1 mètre à 1 mètre 25 centimètres au-dessous de son niveau; leur profondeur n'atteint pas 1 mètre. Pour élever leur niveau de 1 mètre au-dessus de la mer, la hauteur moyenne de l'atterrissement devrait être de près de 3 mètres; sur une étendue à peu près double, elle devrait être moyennement de 1 mètre. Le colmatage de la Camargue exigerait donc le dépôt de 750 millions de mètres cubes de terre à emprunter aux eaux troubles du Rhône. Le comte Fossombroni, dans les projets qu'il présentait au grand-duc de Toscane pour l'atterrissement des marais de l'Ombrone, évaluait au vingtième du volume des eaux celui de la vase qu'elles transportent dans les crues, et l'expérience a prouvé qu'il ne se trompait pas; il n'a encore été fait à cet égard, il faut l'avouer, aucune expérience complète et satisfaisante sur les eaux du bas Rhône : reconnaissons néanmoins dans l'existence même de la Camargue, dans la rapidité de la marche des alluvions à son embouchure, dans les immenses envasemens du golfe de Lyon, des preuves malheureusement trop certaines de l'abondance des limons qu'il charrie. Si le rapport était le même qu'en Toscane, une introduction de 60 mètres cubes d'eau par seconde dans les temps de crue donnerait par vingt-quatre heures un dépôt de plus de 250,000 mètres cubes, et il faudrait 3,000 jours pour opérer la totalité de l'atterrissement. Si l'expérience démontrait que le rapport est beaucoup moindre, on pourrait y remédier en multipliant les canaux d'alluvion; le courant du Rhône est inépuisable; quant aux niveaux respectifs des prises d'eaux et des émissaires, il n'est pas douteux que les différences n'en soient suffisantes, puisqu'à l'étiage le fleuve est, devant Arles, de 1 mètre 68 au-dessus de la mer, et que dans ses crues il s'élève de plusieurs mètres.

Ces grands travaux d'assainissement du territoire d'Arles et d'extension du sol arable fourniront de nouveaux alimens à la navigation, et ceci nous ramène à considérer, sous ce point de vue, l'état présent de la ville et l'avenir qui lui semble promis.

Depuis le temps où César trouvait à Arles les ressources nécessaires pour faire construire douze vaisseaux (1), le commerce maritime a toujours été l'une des principales sources de la prospérité de cette ville. Son port est aujourd'hui, par son tonnage, le dixième de France, et, à tenir compte des mouvemens sous pavillon français seulement, il

(1) Naves longas Arelate, numero duodecim facere instituit. (*De Bello civili*, I, 12.)

serait le septième (1). Les marines étrangères ne lui fournissent pas le soixantième de son mouvement, tandis que, dans les neuf ports qui le précèdent, leur part est de plus des deux tiers. Il est vrai que ses expéditions ne sont jamais lointaines; elles s'étendent rarement au-delà de nos côtes de la Méditerranée, et les neuf dixièmes d'entre elles ont pour terme Marseille ou Toulon. Établie au point où les bords du Rhône cessent d'être habités, la marine d'Arles n'a presque pas d'autre mission que de conduire dans ces deux ports les marchandises descendues par le Rhône, et de rapporter des chargemens aux bateaux qui le remontent. 107 navires jaugeant 8,207 tonneaux sont aujourd'hui affectés à cet emploi, et font un service qui n'a d'analogues qu'entre Rome et Civita-Vecchia, qu'entre le Caire et Alexandrie. Le Rhône, en effet, a, comme le Tibre et le Nil, une barre à son embouchure.

Le port d'Arles proprement dit est un des plus beaux du monde. Un fleuve de 10 à 15 mètres de profondeur roule ses eaux majestueuses et paisibles entre des quais qui peuvent se prolonger indéfiniment; malheureusement la navigation maritime ne peut se marier qu'imparfaitement sous ces quais à la navigation fluviale. Dans ses grandes crues, le Rhône, comme on l'a vu plus haut, jette à la mer, par vingt-quatre heures, 5 millions de mètres cubes et au-delà de matières terreuses. Les limons qu'il entraîne ont formé la Camargue, les plaines adjacentes, et ils allongent tous les jours ses rivages. La tour de Saint-Louis, bâtie en 1737 sur le bord du Rhône à 2,600 mètres de la mer, en est aujourd'hui à 7,200 mètres. Ces changemens extérieurs font juger de ceux qui se cachent sous les eaux. Une faible partie seulement des dépôts du fleuve apparaît à la surface; la masse s'étend sous la mer, et une large zone de bas-fonds correspond aux terres basses de la Camargue. Lors même que les brouillards qui couvrent habituellement celles-ci sont dissipés, le navigateur les aperçoit difficilement, et il n'est averti du voisinage de cette plage dangereuse que par la sonde. Les sables apportés par le fleuve s'arrêtent naturellement à son em-

(1) Extrait des documens publiés par l'administration des douanes pour l'année 1844 :

	TONNAGE total.	TONNAGE étranger.
Marseille	2,046,842 tonn.	861,953
Le Hâvre	1,163,109	426,201
Bordeaux	737,033	164,449
Rouen	682,494	125,546
Nantes	394,673	69,154
Cette	352,623	65,925
Boulogne	285,134	170,444
Dunkerque	214,051	46,884
Toulon	200,360	25,108
Arles	198,347	335

bouchure; le courant les abandonne en s'amortissant, et ils sont alternativement poussés par ses eaux et par les vents du large. Ainsi s'entretient cette barre, à laquelle le courant du littoral enlève chaque jour une partie des sables qu'il dépose sur la côte du Languedoc, mais dont chaque crue du Rhône répare les pertes. Vainement la percerait-on, ou porterait-on, au moyen de digues, l'embouchure du fleuve au-delà; une nouvelle barre se formerait immédiatement un peu plus loin, et il en sera de même tant que le Rhône aura des crues, tant que ses eaux se troubleront en grossissant. C'est ce qu'exprimait Vauban dans son pittoresque langage : « *Les embouchures du Rhône, pour lesquelles on a tant fait de dépenses, sont,* disait-il, *et seront toujours incorrigibles* (1). »

La belle profondeur du port d'Arles se perd donc dès que les eaux du Rhône cessent d'être pressées entre deux rives; la barre qui défend l'accès du fleuve a très rarement plus de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres d'eau. Pour rendre les navires aptes à la franchir, il a fallu élargir leurs flancs aux dépens de leur profondeur, et renoncer à leur donner les qualités les plus nécessaires pour tenir la haute mer. On a formé de la sorte un matériel naval approprié à des parages inaccessibles aux bâtimens ordinaires, mais se comportant assez mal partout ailleurs; et la marine d'Arles exploite seule son atterrage, à la condition de s'interdire toute autre navigation.

Partout où Vauban a passé, il a étudié les grandes entreprises à exécuter pour l'avantage de notre pays, et les meilleures solutions des difficultés qui lui ont survécu sont presque toujours, aujourd'hui même, celles qu'il a proposées; le temps, qui modifie et renverse tant d'autres projets, n'a fait que mettre en évidence la justesse et l'élévation des siens. Convaincu de l'impuissance de l'homme à écarter de la route des navires les immenses dépôts qu'accumule incessamment le Rhône, il a le premier conseillé d'en abandonner l'embouchure, et d'aller chercher à trois lieues et demie à l'est, et par conséquent hors de la portée des alluvions que le courant du littoral de la Méditerranée entraîne en sens contraire, un débouché facile et sûr dans le port de Bouc. Le port de Bouc, dans lequel la nature et l'art ont opéré depuis d'assez notables changemens, était alors un bassin presque circulaire de 1,200 mètres de diamètre, séparé de la mer par des roches assez élevées, entre lesquelles s'ouvrait une passe de 550 mètres, et sans communications avec l'intérieur des terres. Vauban proposait de faire dériver du Rhône, en aval d'Arles, un canal de douze pieds de profondeur qui serait amené dans ce bassin : il voulait ainsi faire remonter jusque sous les murs de la ville les bâtimens de 400 tonneaux, et les mettre en contact im-

(1) *Oisivetés de M. de Vauban, ou Ramas de mémoires de sa façon sur différens sujets*, t. I. — *Mémoire sur le canal de Languedoc*.

médiat avec les bateaux du Rhône et du canal de Languedoc, qu'il entendait prolonger. Une des pensées les plus constantes de sa vie était de féconder l'une par l'autre la navigation intérieure et la navigation maritime, et, pour en faire l'application, il ne pouvait pas choisir de meilleure place que celle-ci.

A peine élevé au consulat, Napoléon reprenait ces projets de Vauban. Par un traité du 6 juin 1801, il assurait l'achèvement du canal de Beaucaire, destiné à lier au Rhône le canal du Midi; commencé par les états de Languedoc en 1773, ce canal avait été abandonné pendant la révolution. Le 4 août 1802, le consul faisait entreprendre le canal d'Arles à Bouc : suspendus en 1813, les travaux en ont été repris en vertu de la loi du 14 août 1822, et n'ont été terminés qu'en 1834. La dépense totale a été de 11,476,000 fr. au lieu de 9,200,000 fr. montant des projets primitifs, et cet excédant sera trouvé modéré, si l'on tient compte des difficultés imprévues qui se sont rencontrées dans l'exécution. Tout en rendant de grands services à l'industrie qui se développe sur ses bords, ce canal n'a point atteint son but sous le rapport maritime; fréquenté par des barques, il n'a point assez d'eau pour les navires, et, malgré son secours, la marine d'Arles est restée ce qu'elle était. Il semble, à l'état hydraulique du pays, qu'un remède simple est sous la main des ingénieurs, et l'approfondissement du canal satisferait, en effet, à tous les besoins. Malheureusement les terres vaseuses au travers desquelles il est ouvert ne font que recouvrir un banc de poudingue qui est la base de la formation de la Crau, et c'est dans cette roche d'une extrême dureté qu'il faudrait creuser à la poudre la place de la tranche d'eau nécessaire à la navigation maritime. Pour lui donner un mètre de profondeur de plus, il en coûterait 28,000,000. Il serait beaucoup plus économique de creuser un autre canal. Cette conclusion est celle à laquelle de sérieuses études ont amené M. Poulle, ingénieur en chef de cette navigation. Il a proposé en 1843 d'approfondir d'un mètre sur une longueur de 12,000 mètres, à partir du port de Bouc, le canal actuel, et de le diriger ensuite vers le Rhône en sortant du banc de poudingue et en suivant la laune du Bras-Mort, reste de l'ancienne *Fossa Mariana*. La distance de Bouc au Rhône serait, dans ce système, de 21,245 mètres, et celle de la prise d'eau à Arles de 28 kilomètres; ces deux longueurs réunies excèdent peu celle du canal actuel. M. Poulle évalue, avec la parfaite expérience qu'il a du terrain, la dépense à 8,000,000. Faut-il se contenter, comme lui, de 3 mètres d'eau, ou aller jusqu'aux douze pieds que réclamait Vauban et que comporte le régime du Rhône? C'est là une question digne de la plus sérieuse attention, et les nouvelles exigences de la navigation à vapeur viennent, dans cette circonstance, fortifier la grande autorité de l'opinion de Vauban. Une chose est certaine, c'est qu'avec les nouvelles conditions où le chemin

de fer d'Avignon à Marseille va placer l'industrie des transports, il n'y a pas pour le port d'Arles de milieu entre une ruine complète, avec le maintien de l'état de choses actuel, et une prospérité sans exemple dans le passé, avec l'exécution du canal maritime. Pour quiconque a l'esprit occupé de l'influence que la France doit exercer sur la Méditerranée, il n'y a pas à hésiter entre les deux partis (1).

Jusqu'à 12 lieues d'Arles, le canal chemine, comme entre des murailles, entre deux digues élevées pour le mettre à l'abri des inondations du Rhône. En traversant l'étang de Galéjon, par lequel il communique avec la mer, il est protégé par une digue percée de vannes à clapet, qui s'ouvrent pour l'écoulement des eaux des marais quand la mer est basse, et se ferment d'elles-mêmes quand elle monte. Bientôt on arrive à Foz, qui, bâti sur un monticule isolé de calcaire coquillier, domine au loin le désert aquatique qui s'appelle aujourd'hui le Grand-Marais. Après Foz, le canal traverse, sous la protection de travaux semblables à ceux du passage de Galéjon, l'étang salé de l'*Estomac* suivant les cartes, de l'*Estouma* suivant les gens du pays. C'est le Στομαλιμνη (la Bouche-des-Étangs) des anciens. Le peuple a laissé perdre la gracieuse désinence du nom grec, mais il en a conservé la première moitié, et de Στομα il a fait l'*Estouma;* puis sont venus les topographes, qui, prenant l'*Estouma* pour un mot français mal prononcé, l'ont corrigé en conséquence. C'était ici le *Fossæ Marianæ Portus*. Marius avait établi son camp sur la colline de poudingue qui borne à l'est l'étang de l'Estouma, et, dans cette position, il ne pouvait tirer de grands approvisionnemens que de la vallée du Rhône : il fit en conséquence dériver du fleuve un canal qui venait déboucher, vis-à-vis de son camp et en arrière de Foz, au fond de l'étang de l'Estouma. Cet étang, maintenant envasé et rétréci, était alors un golfe où les navires pénétraient par la large passe ouverte entre la colline de Foz et celle du camp. Dans l'état où se trouvaient ces lieux, il était impossible de rien imaginer de plus complet et de mieux entendu que ces dispositions de Marius; les projets de Vauban ont été l'application de la même pensée à des circonstances un peu différentes. A la fin du XIIe siècle, les navires abordaient encore à Foz; l'envasement les en a repoussés. Foz n'est aujourd'hui qu'un village de cinq à six cents ames, désolé par la fièvre, et il n'y a plus à faire du bassin de l'Estouma, réduit à 300 hectares, qu'une prairie : les

(1) La question que je ne fais ici qu'indiquer a été traitée avec beaucoup de savoir et de sagacité par M. Alphonse Peyret-Lallier dans deux mémoires intitulés, l'un : *Études sur le port d'Arles et sur la navigation du Rhône entre Lyon et la mer* (1844); l'autre : *Les Chemins de fer et les Bateaux à vapeur du Rhône. — De l'Avenir commercial du port d'Arles, du port de Bouc et de l'étang de Berre au moyen des relations à établir entre ces ports du Rhône par les canaux maritimes du Rhône à Bouc et des Martigues* (1845). Il est difficile de réunir plus de faits instructifs que ne l'a fait l'auteur.

eaux troubles de la Durance, qu'il reçoit déjà par la branche méridionale du canal des Alpines, y compléteront les atterrissemens commencés par la mer.

Au-delà, le canal pénètre en tranchée dans le poudingue calcaire et n'en sort qu'à son débouché dans le port de Bouc; dans ce passage, il côtoie le singulier gisement des étangs de Rassuin, de Citis, du Pourra, d'Engrenier, de la Valduc. Ce sont, comme nous l'avons vu, les restes épars de l'ancien golfe qui s'allongeait au nord de celui de Foz. Dans le cataclysme au milieu duquel s'est formé le terrain de la Crau, la coulée de poudingues a enveloppé ces nappes d'eau salée et les a complétement isolées de la mer. Les pluies ne leur rendent pas ce qu'elles perdent par l'évaporation, et leur niveau est descendu au Pourra à 5 mètres 60 centimètres, à Engrenier à 7 mètres 15 centimètres, à la Valduc à 8 mètres 12 centimètres au-dessous de celui de la mer. Chacune de ces cuvettes est un creuset naturel sur lequel le soleil et le mistral exercent, au profit de l'industrie de l'homme, leur puissance d'évaporation. La compagnie du plan d'Aren afferme la Valduc 80,000 fr. par an. C'est le mieux placé, le plus étendu des étangs, et la salure y est sextuple de celle de la mer. On calcule qu'il contient aujourd'hui, sur une étendue de 345 hectares, 28 millions de mètres cubes d'eau, et 420 millions de kilogrammes de sel, c'est-à-dire l'équivalent de deux années de la consommation de la France entière. Des salines et des fabriques de produits chimiques considérables se sont établies dans des conditions analogues sur les étangs de Citis, de Rassuin, et ce lieu de désolation est devenu l'un des points de la France où le travail de l'homme est le plus énergique et le plus fécond.

Parvenus au port de Bouc, ne nous arrêtons pas aux constructions qui commencent à s'élever autour.

> A Versoix, nous avons des rues,
> Mais nous n'avons pas de maisons,

disait Voltaire d'une des créations du ministère du duc de Choiseul. A cela près qu'à Versoix les rues étaient nivelées et qu'on y avait fait quelques simulacres de pavé, cet état est exactement celui de la future ville de Bouc. Tournons plutôt nos regards du côté opposé à celui d'Arles, vers cette mer intérieure qu'on appelle fort injustement l'*Étang de Berre*, et où M. de Corbière se permettait à peine, en 1820, de *supposer que la navigation pourrait avoir lieu* (1).

A 6 kilomètres du port de Bouc apparaît la mer de Berre, étendue de dix lieues carrées, offrant, sur un développement de 70 kilomètres de côtes, des abords faciles, et sur les quatre cinquièmes de sa surface

(1) *Tableau de la Navigation intérieure de la France, annexé au rapport du ministre de l'intérieur du* 16 *août* 1820. In-4°. I. R. 1820.

une profondeur de 7 à 10 mètres (1). Ce bassin magnifique, où manœuvreraient à l'aise des escadres, n'est pourtant sillonné que par de faibles et rares embarcations : c'est qu'il est séparé du port de Bouc et de la Méditerranée par l'étang de Caronte, large et vaseux chenal, qui n'a nulle part aujourd'hui plus d'un mètre à un mètre et demi d'eau.

S'il faut en croire la tradition, la mer de Berre était, il y a deux mille ans, fermée à son débouché actuel par un barrage naturel, et son niveau était d'au moins 2 mètres plus élevé qu'aujourd'hui. Marius, dont les pas sont restés si fortement empreints sur le sol de la Provence, fit détruire cet obstacle par ses légions, et l'abaissement des eaux mit à découvert la plaine long-temps marécageuse de Marignane (*Marii stagnum*) et celle de Berre. L'aspect des lieux n'a rien qui infirme les traditions. Si elles sont fidèles, l'irruption des eaux dut creuser profondément l'étang de Caronte, par lequel elles se précipitaient, et la *Maritima Colonia*, assise à l'entrée de la mer de Berre, sur le sol qu'occupe aujourd'hui la jolie petite ville des Martigues, put devoir à la facilité de ses communications avec la Méditerranée un haut degré de prospérité; mais cette prospérité avait dans le progrès imperceptible de l'envasement du chenal un ennemi dont le temps assurait le triomphe. Des règlemens sur le curage, qui remontent à 1368 et paraissent avoir été rarement observés, attestent que, dès cette époque, la marine locale se sentait menacée. Pour ne pas chercher dans des temps trop reculés et dans des documens sans authenticité des vestiges des vicissitudes qu'elle a éprouvées, il suffira de rappeler ce qu'étaient les Martigues, lorsqu'en 1633 le cardinal de Richelieu fit constater l'état maritime des côtes de Provence : son commissaire trouva le chenal de l'étang de Caronte assez profond pour des bâtimens de 1,000 à 1,200 quintaux de charge, c'est-à-dire de 50 à 60 tonneaux. Les Martigues en possédaient douze de cette dimension; vingt de leurs tartanes faisaient habituellement le commerce entre les côtes de Languedoc et celles d'Italie; quatre-vingts tartanes de sept hommes d'équipage faisaient la pêche, non-seulement dans le golfe de Lyon, mais aussi dans la Rivière de Gênes, sur les côtes de Toscane, des États de l'Église, de Naples, d'Andalousie, et jusque dans l'Océan. Les Martigaux avaient fait, en 1622, pendant le siége de Montpellier, les approvisionnemens de l'armée du roi; ils étaient enfin *estimés les plus courageux et meilleurs mariniers de la mer Méditerranée* (2).

(1) Une carte de la mer de Berre et de ses alentours a été publiée en 1843 par MM. de Gabriac, ingénieur des ponts-et-chaussées, et Robert, capitaine du bateau à vapeur *l'Entreprise*. Au mois d'octobre 1844, M. le baron de Mackau a ordonné le lever d'une carte hydrographique de cette même mer : ce beau travail est terminé et sera publié pour l'époque où le bassin qu'il représente sera ouvert à la navigation générale.

(2) *Procès-verbal contenant l'état véritable auquel sont de présent les affaires*

En 1700, la commune comptait 10,500 habitans, et sa marine 2,300 hommes inscrits, dont 150 capitaines au long cours (1). Aujourd'hui la population n'est plus que de 7,724 habitans; l'inscription maritime, que de 1,003 hommes, dont douze capitaines. Le transport des marchandises s'effectue, au travers de l'étang de Caronte, sur des barques à fond plat de trente tonneaux; encore faut-il, pour le franchir, saisir les momens où les marées de pleine et de nouvelle lune y jettent une tranche d'environ 5 décimètres d'eau.

Le lent exhaussement de la vase de cette lagune affecte jusqu'au régime hydrographique de la mer de Berre. Les courans s'établissent alternativement, en sens contraire, entre elle et la Méditerranée, et l'étang de Caronte sert tantôt à l'émission des eaux douces qu'elle reçoit de l'intérieur, tantôt à l'introduction des eaux salées du large. Depuis que la section de l'étang s'est sensiblement rétrécie, on remarque dans la mer de Berre un affaiblissement de salure très dommageable aux nombreuses salines qu'elle alimente, et, si l'on dit vrai, une aggravation de l'insalubrité qui affecte une partie de ses rivages : l'immense quantité de poisson qui s'y rend au printemps pour frayer paraît aussi diminuer, au grand préjudice de la pêche.

Tels sont aujourd'hui les effets physiques et commerciaux du travail de la nature. La négligence des hommes lui a laissé le champ libre; mais leur industrie peut réparer en deux ou trois ans le tort de plusieurs siècles, et le moment est venu d'écarter les obstacles qui obstruent l'accès de la mer de Berre.

La loi du 3 juillet 1845 affecte à cette destination une somme de 2,800,000 francs. Un canal de 5,580 mètres de long, de 75 mètres 50 centimètres de large et de 3 mètres de profondeur à la basse mer va se creuser, au travers de l'étang de Caronte, du port de Bouc à la mer de Berre; en traversant les Martigues, il s'élargira de manière à former un port de 5 hectares. Ces travaux, faits dans l'intérêt de la navigation, remédieront aux inconvéniens secondaires qui en accompagnaient la langueur; les eaux et les navires circuleront par de larges émissaires, et la pêche, qui s'exerce aujourd'hui par l'interception des chenaux des Martigues au profit de quelques propriétaires oisifs, redeviendra, dans la mer de Berre, une industrie maritime et une école de matelots.

Quelques-uns ont voulu, dans l'intérêt de la marine royale, aller fort au-delà de ces projets. On a proposé de donner au canal de jonction 6 et même 9 mètres de profondeur, d'ouvrir ainsi la mer de Berre aux

maritimes de la côte de Provence, par Henri de Séguiran, délégué du cardinal de Richelieu en 1633. (Manuscrits de la Bibliothèque royale, n° 1037.)

(1) Enquête déposée aux archives de la chambre des députés.

vaisseaux de ligne, et de fonder sur cet ensemble un établissement militaire qui rivaliserait avec celui de Toulon (1).

C'est assurément une grande idée, séduisante surtout, que celle d'équiper et d'instruire des flottes sur une mer intérieure tout-à-fait impénétrable aux marines ennemies; mais, quel qu'en soit le prestige, il ne saurait voiler aux yeux des hommes attentifs les circonstances naturelles qui imposent des limites infranchissables au service de l'établissement qu'il s'agirait de créer ici.

Il n'y a point de port militaire sans rades, sans vastes abris extérieurs, et ce qu'offre en ce genre Toulon dans les proportions les plus magnifiques manque tout-à-fait au port de Bouc. Il faut le chercher entre la côte de fer qui s'étend à l'est jusqu'à Marseille et les bas-fonds qui se prolongent à l'ouest en avant de la Camargue; l'atterrage en est environné de dangers pour les petits bâtimens à voile, à plus forte raison pour les grands, qui, même dans les plus beaux temps, sont obligés de se tenir à une distance respectueuse des embouchures du Rhône. Considérée de plus près, l'entrée du port de Bouc est à demi masquée par la roche sous-marine des Tasques, sur une partie de laquelle il n'y a pas plus de 4 à 5 mètres d'eau, et elle est toujours difficile par les vents de l'est et du sud. Enfin ce bassin, qui semble au premier aspect capable de recevoir les plus grandes flottes, n'offre que 30 hectares où la profondeur soit de plus de trois mètres, que 9 où elle soit de 5 à 7. Les vaisseaux et les frégates sont donc exclus du port de Bouc, et il n'offrira jamais qu'un abri passager aux bâtimens de guerre plus légers.

Il pourrait en être autrement de la marine à vapeur. Celle-ci porte en elle-même les forces nécessaires pour vaincre l'action des vents et des courans, et les obstacles devant lesquels échoue ordinairement tout l'art de la navigation à la voile sont le plus souvent pour elle comme s'ils n'existaient pas. Ce mérite de la marine à vapeur permet à l'état de profiter de tous les avantages économiques que présente pour son exploitation le port de Bouc. Quand les houilles anglaises n'affluent pas dans la Méditerranée, et particulièrement en temps de guerre, le port de Toulon ne peut tirer ses approvisionnemens en combustible que des mines d'Alais et de Saint-Étienne, et ils lui parviennent par le Rhône, le canal d'Arles et le port de Bouc. Or, le fret de Bouc à Toulon ne sera jamais de moins de 5 francs par tonne, et à ce prix il y aurait, sur le mouvement actuel des bâtimens à vapeur de l'état, une économie de plus de 200,000 francs par an à prendre Bouc pour point de départ et de ravitaillement. En temps de guerre, où toutes les ressources se ré-

(1) Voir le rapport du 30 avril 1844 de M. d'Angeville à la chambre des députés sur le projet de loi relatif à l'amélioration des ports, la discussion qui a suivi, le rapport du 22 juin suivant de M. le baron Charles Dupin à la chambre des pairs, l'enquête faite à Bouc et aux Martigues par M. Nonay, capitaine de vaisseau.

trécissent, le fret ferait plus que doubler, et la consommation de combustible s'accroîtrait dans la même proportion. Il y aurait alors entre les avantages des deux ports toute la différence qui existe, quand la mer n'est pas libre, entre les ressources intérieures et celles qu'il faut attendre du dehors.

Si l'on ajoute que, pour les trente mille soldats de l'armée d'Afrique qui chaque année arrivent ou partent par la vallée du Rhône, il y a de Bouc à Toulon cinq étapes à épargner, que le matériel d'artillerie et les immenses approvisionnemens de guerre qui vont par terre s'embarquer à Toulon pour l'Algérie descendraient par eau jusqu'à Bouc et se transborderaient sans frais du bateau sur le navire, on calculera facilement combien la marine et l'armée gagneraient à établir par Bouc leurs correspondances avec l'Afrique.

Les fers et le combustible devant toujours être à Bouc à meilleur marché qu'à Toulon, les économies applicables à la marche des bateaux à vapeur se reproduiraient dans une grande partie des frais de leur construction et de leur entretien. Il importe peu que l'état ne s'arrête pas à cette considération; il prend aujourd'hui le sage parti de demander ses bâtimens à vapeur à l'industrie privée, et celle-ci saura bientôt reconnaître quels immenses avantages présente le port de Bouc pour cette sorte de constructions. Il est très probable qu'il ne se passera pas un grand nombre d'années avant que le bon marché de la main-d'œuvre et des matières premières y détermine la formation du premier chantier de marine à vapeur de la Méditerranée.

Je m'abuse beaucoup s'il n'est pas permis de conclure des détails qui précèdent que, tel qu'il est projeté, le canal du port de Bouc à la mer de Berre satisfait aux besoins du présent, et se prête à toutes les améliorations que peut comporter l'avenir. Avec 3 mètres d'eau à la basse mer, il admettra les bâtimens de 200 tonneaux. La largeur du canal, qui est de 75^{m}50, permettra, quand on le jugera convenable, d'en porter par de simples draguages la profondeur à 6 mètres. C'est tout ce que comporte l'état de l'entrée du port, et encore, pour mettre le bassin de Bouc lui-même en rapport avec le canal ainsi creusé, faudrait-il y faire un curage assez dispendieux; mais si, contre toute probabilité, il paraissait un jour utile de donner au canal la profondeur nécessaire à la circulation des vaisseaux de haut bord, il y aurait un premier soin à prendre : ce serait de leur ouvrir l'entrée même du port de Bouc, et pour cela il ne s'agirait de rien moins que d'extraire à la poudre, sous 5 à 10 mètres d'eau, 110,000 mètres cubes de la roche des Tasques. Combien d'argent, combien de temps une semblable opération exigerait-elle? Aucun ingénieur expérimenté ne se hasardera à le prédire, et nous pouvons, sans être accusés de timidité, la léguer à nos neveux.

Il semble que les obstacles accumulés entre Arles, la mer de Berre

et le port de Bouc par l'insalubrité de l'air, la rareté de la culture et surtout l'imperfection des moyens de transport, auraient dû interdire à l'industrie l'accès de ce pays : loin de là; sa force d'expansion l'a emporté sur toutes celles qui se réunissaient pour la comprimer. Indépendamment des établissemens signalés plus haut, les anciennes salines se sont étendues; de nouvelles salines, des minoteries, des fabriques de produits chimiques, des huileries, se sont, depuis vingt ans, multipliées autour de la mer de Berre; ces nombreuses usines emploient à cette heure, en machines à vapeur ou en chutes d'eau, une force de six cents chevaux, et le mouvement de la navigation des six petits ports qui les desservent, c'est-à-dire des Martigues, du Ranquet, de Saint-Chamas, de Berre, de la Tête-Noire et du Lion, est de 50,000 tonneaux à l'entrée, de 75,000 à la sortie (1).

La circulation sur le canal d'Arles à Bouc a été en

1842 de	861	bateaux portant	89,867	tonneaux.
1843	1538	—	194,024	
1844	1552	—	190,990	
1845	1868	—	223,794	

Le tonnage extérieur du port de Bouc, non compris celui de ses deux entrées intérieures par le canal d'Arles et l'étang de Caronte, a été dans ces mêmes années

1842 de.....	75,577	tonneaux.
1843.....	104,003	
1844.....	138,949	
1845.....	168,880	

Si, dans des circonstances si défavorables, le pays a fait de pareils progrès, que n'est-il pas permis d'en attendre lorsque les canaux maritimes d'Arles et des Martigues terminés feront du bassin de Bouc l'avant-port d'une navigation intérieure alimentée par tous les produits et tous les besoins de la vallée du Rhône et des bords de la mer de Berre? Les centres actuels de population s'étendront et se fortifieront; il s'en formera de nouveaux à l'entour; les mille matelots des Martigues ne suffiront pas long-temps aux exigences d'une industrie dont les forces auront doublé; ils remonteront, pour le dépasser bientôt, au nombre qu'ils présentaient sous Louis XIV et sous Louis XIII. Arles aussi reconquerra son ancienne splendeur. L'agriculture y concourra autant au moins que la navigation, et la nécessité d'alimenter les populations laborieuses qui se presseront autour d'elle forcera le vaste désert qui l'environne à se transformer, sous l'action bienfaisante des eaux du Rhône et de la Durance, en campagnes fécondes.

(1) Cette navigation étant intérieure n'est pas mentionnée dans les états des douanes. Le relevé en a été fait par M. de Gabriac, ingénieur des ponts-et-chaussées.

Des hauteurs qui dominent les Martigues, le regard se perd parmi ces champs de désolation sur lesquels reposent tant d'espérances. Le naturaliste devrait précéder l'ingénieur et l'homme d'état dans l'étude de la partie la plus triste de ce vaste horizon : l'Institut et l'administration du Jardin des Plantes envoient chaque année leurs voyageurs aux extrémités du globe; ils explorent l'Inde et la Polynésie, le Spitzberg et les terres australes, et nous avons en France même une contrée où le sol, les eaux, l'air lui-même, diffèrent de ce qu'ils sont partout ailleurs, sans qu'on daigne y porter ses pas ou y jeter un regard! Les conséquences utiles à tirer des observations qui naîtraient en foule dans une pareille contrée n'en affaiblissent point l'intérêt scientifique, et l'on ne saurait réclamer trop haut contre un oubli si peu mérité.

La mer de Berre est encadrée au nord, à l'est et au sud, entre de riantes campagnes et des collines tapissées de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers. Ce bassin communique avec Marseille par de raides et longues rampes qui franchissent les crêtes arides de l'Estaque. Le chemin de fer exemptera bientôt la circulation de ces retards et de ces difficultés; il passera par-dessous les montagnes, et l'on arrivera, sans monter ni descendre sensiblement, jusque dans les murs de Marseille. Les voyageurs y perdront la magnifique vue du golfe et de la ville, et elle est assez belle pour être regrettée.

La population de Marseille a éprouvé, depuis moins d'un siècle, de nombreuses variations. La ville comptait :

En 1770	90,056 habitans.
En 1790	106,585
En 1801	102,219
En 1811	96,271

La décadence était l'effet de la guerre, le progrès a été celui de la paix. Du recensement de 1811 à celui de 1841, la population s'est accrue de 50,920 habitans. Dans les cinq années qui se sont écoulées depuis, l'accroissement a été bien plus rapide encore, et le dénombrement de la fin de 1846 a constaté une agglomération de 183,186 ames (1). Le Marseille d'aujourd'hui, encore éloigné du terme de la progression dans laquelle il marche, est le double de celui de l'empire. Cet accroissement s'opère surtout par des immigrations, dont quelques-unes sont lointaines. La prospérité, les priviléges mêmes de Marseille sont, à ce titre, un patrimoine de toute la France, j'ai presque dit de tout le bassin de la Méditerranée. Les mœurs, les idées, le langage des nouveaux citoyens qui viennent profiter des avantages de cette position, modifient tous les jours l'ancien caractère de la cité : la vieille couleur locale

(1) Population fixe..... 167,872 ames.
Colléges, hospices, prisons, inscription maritime, garnison.... 15,314

s'absorbe et se perd dans les élémens hétérogènes que chaque jour lui associe. Ces Marseillais pur sang, qui trouvaient naguère que, *si Paris avait une Canebière, ce serait un petit Marseille,* se sentent aujourd'hui dépaysés au milieu de cette même Canebière; leur accent classique devient étranger parmi les groupes d'intrus qui s'en disputent le pavé; ils ont des fils qui pensent et parlent comme tout le monde, des filles qui comprennent à peine le patois; l'antique bonhomie, la joviale rondeur, la brusquerie nationale, s'en vont; l'originalité provençale se réfugie dans quelques bastides et quelques cabarets privilégiés. Des Dauphinois, des Lyonnais, des Parisiens, des Normands, des Gascons, des Génois, des Suisses, des Juifs, des Grecs, arrivent à la tête des affaires. Dans les rangs inférieurs de la société, les changemens ne sont guère moins considérables. De nouvelles races d'ouvriers ont été attirées par le surcroît de travail qui est résulté des développemens du commerce et de l'industrie; elles ne se sont pas constituées à l'état de colonie, comme les Catalans, qui, de temps immémorial, sont les pêcheurs du golfe de Marseille; elles se mélangent en se fixant, et la seule qui conserve pour un temps encore ses caractères distinctifs, c'est celle qu'envoie la Ligurie. Par leur sobriété, leur patience, leur résistance aux plus rudes fatigues, les Génois, ces Auvergnats de la Méditerranée, se sont si complétement emparés de tous les travaux pénibles du pays, que, s'ils se retiraient, la plus grande partie des établissemens industriels de la Provence seraient réduits à l'impossibilité de fonctionner. Le chemin de fer, qui frappe aux portes de la ville, va compléter l'immixtion, effacer ce qui reste de la couleur locale, jadis si vive et si tranchée, et, sans l'aristocratique corporation des portefaix, qui seule reste encore debout au milieu de tant de nouveautés, on verrait bientôt de tout à Marseille, excepté des Marseillais.

Pour loger 90,000 nouveaux habitans, il a fallu construire une nouvelle ville. On en a fait autant, sans le même degré de nécessité, dans une autre partie du midi, à Bordeaux, et, en parcourant les deux villes, on croit comprendre, au seul aspect des habitations, comment l'une grandit, tandis que l'autre demeure à peu près stationnaire. Bordeaux a construit des hôtels, Marseille des maisons; les uns semblent bâtis pour des familles dont la fortune est faite, les autres pour des familles qui la font; l'ordonnance générale annonce là un luxe hospitalier, ici une sage économie. Les mœurs d'un peuple ne se réfléchissent nulle part si bien que dans son architecture : l'élégance des quartiers neufs de Marseille est tout entière dans la symétrie des alignemens, le choix des matériaux employés et la disposition à peu près uniforme des maisons. On sent d'abord que l'ordre et le travail les habitent. Au rez-de-chaussée sont les bureaux et les comptoirs; une porte intérieure les sépare de l'escalier et des pièces réservées à la famille; il n'y a de places

faites que pour le commerce d'un côté, pour la vie intérieure de l'autre. On reçoit d'ailleurs peu chez soi, et dans aucune ville de France on n'a si bien conservé l'usage qu'avaient les anciens de passer les journées sur la place publique. Les affaires se traitent sur les quais, en plein air. La beauté du ciel donne sur cette côte de la Méditerranée une fête perpétuelle à la terre, et les habitudes de la vie se sont formées sous cette heureuse influence.

La différence d'activité qui règne entre le port de Marseille et celui de Bordeaux (1) ne tient pas à la nature du sol; le bassin du Rhône est très loin d'être aussi fertile que celui de la Garonne et ne produit rien qui soutienne la comparaison des vins de Bordeaux : elle tient moins encore à une supériorité intellectuelle quelconque; on chercherait vainement en France une population plus heureusement douée que celle de la Gironde; Bordeaux enfin n'occupe pas sur l'Océan une position commerciale beaucoup moins forte que celle de Marseille sur la Méditerranée. Les avantages de Marseille ne peuvent s'expliquer que par l'état de l'industrie et l'activité du travail dans le bassin du Rhône.

Supplanté pendant la guerre dans les marchés du Levant, le commerce de Marseille s'est tourné, dès les premiers jours de la paix, vers les industries productrices : il a amélioré celles qu'il possédait déjà, il en a créé de nouvelles et leur a demandé des objets d'exportation; la ville est devenue un grand atelier; le département dont elle est le chef-lieu a élevé de nombreuses fabriques. Le commerce maritime a surtout grandi à mesure que la base territoriale de ses opérations a été mieux fécondée par le travail national; il a fallu chercher alors à l'étranger des matières premières, et le pays a soldé avec ses produits les marchandises qui lui manquaient. Le travail agricole et manufacturier a multiplié les moyens d'échange autour de soi; voilà tout le secret d'une prospérité qui croît de jour en jour, tandis qu'avec des avantages naturels fort supérieurs, d'autres contrées demeurent stationnaires. Nîmes, Avignon, Alais, Vienne, la Voulte, Givors, Rive-de-Gier, Saint-Étienne, Annonay, Tarare, Lyon, sont des villes où se déploie une extrême activité. Autour d'elles, les mines s'excavent, les usines se pressent, les ateliers retentissent du bruit des machines : ici l'on file le coton, la laine et la soie; plus loin on les teint et on les tisse; là fument les hauts fourneaux, les forges, et le verre prend mille formes variées. La Bourgogne et la Franche-Comté apportent sur ce marché intérieur un large contingent. A Marseille et aux alentours, les salines, les manufactures de savon, de produits chimiques, les huileries, les minoteries, s'offrent de tous côtés à la vue; en un mot, les travaux qui s'effec-

(1) Le mouvement du commerce extérieur a été en 1845, à Marseille, de 1,303,706 tonn.
— — — — à Bordeaux, de 278,720

tuent à terre donnent la mesure du mouvement qui règne sur la mer. La vallée de la Garonne n'offre pas un spectacle aussi animé : sauf Moissac et Montauban, pour trouver un centre d'activité de quelque importance, il faut remonter jusqu'à Toulouse, qui, sous ce rapport, n'est pas comparable à Lyon : dans les villes de ce beau pays, le loisir semble être la coutume; Bordeaux même ressemble moins à la métropole commerciale d'une grande province qu'à la capitale d'un état de second ordre, et l'étranger cherchera plutôt dans les hôtels qui la décorent des hommes distingués par l'élégance de leurs habitudes que de simples et laborieux négocians.

Ces différences disent très haut que le travail national est le plus solide aliment du commerce maritime : il lui procure des consommateurs qui sont en état de payer. Toute entreprise agricole ou manufacturière qui réussit dans le rayon d'approvisionnement de Marseille ajoute, si humble qu'elle soit, au chargement de quelque navire, et le pays semble avoir pris à tâche de prouver que la première condition de la prospérité d'un port, c'est d'être entouré d'une population énergiquement laborieuse.

Les résultats obtenus à Marseille se recommandent à l'attention des hommes sincères qui s'attachent à naturaliser en France les doctrines des Anglais sur le libre échange, doctrines que ceux-ci ont soin de ne mettre en pratique chez eux qu'autant qu'ils ont à y gagner, mais dont il leur importe beaucoup de persuader aux autres l'excellence universelle. Il serait curieux d'étudier, en présence des faits accomplis, si l'exclusion de la protection aurait ici produit beaucoup mieux que ce qu'on a. Le contrôle des faits n'est pas à dédaigner sur ces matières; le régime commercial d'une nation n'est point une philosophie, et les théories dont il est le sujet n'ont de valeur que celle des effets auxquels elles conduisent.

Quoi qu'il en soit, le régime de protection de l'industrie nationale n'a point comprimé à Marseille l'essor du commerce extérieur : il ne faut, pour s'en convaincre, que descendre dans la ville et regarder autour de soi. Des livres, des mémoires très dignes d'éloges peuvent être consultés sur ce sujet; mais les personnes chez qui la confiance dans la statistique n'exclut pas un peu de défiance des statisticiens préféreront peut-être une mesure des progrès de ce commerce, dont l'expression soit brève et l'exactitude incontestable; elles la trouveront dans les comptes des recettes du trésor public. Cette mesure n'est autre que le tableau du produit des douanes de la direction de Marseille depuis la paix : il était

En 1810, année de guerre, de.....	3,221,800 francs.
En 1815, année de guerre et de paix, de.....	4,953,165
En 1820, année de paix, de.....	13,096,610

En 1825,	année de paix,	de.....	19,760,215	francs.
En 1830,	—	— de.....	22,183,166	
En 1835,	—	— de.....	26,809,217	
En 1840,	—	— de.....	30,050,925	
En 1845,	—	— de.....	35,977,045	

La masse des affaires s'est encore plus accrue que les perceptions auxquelles elle a donné lieu, car, depuis trente ans, l'abaissement des tarifs a été continu, et la quantité de marchandises qui, au commencement de la période, correspondait à un million de droits, est aujourd'hui beaucoup plus considérable.

C'est sous l'influence de routes imparfaites, d'une navigation intérieure pénible et dangereuse, que le commerce de Marseille a pris de tels développemens. Le lit du Rhône s'approfondit et se régularise aujourd'hui; des chemins de fer partant des bassins de Marseille vont rayonner au loin; les routes des Alpes et des Cévennes s'aplanissent: que l'état reboise ces montagnes, qu'il favorise la dérivation des torrens qui s'échappent de leurs flancs, qu'il préside à la transformation des graviers de la Durance et de la Crau, des marais de la Camargue, en territoires fertiles, et, comme un arbre dont une main bienfaisante arrose les racines et cultive le pied, le commerce de Marseille redoublera de sève et de vigueur.

Mais, indépendamment des résultats généraux qu'amènera la bonne gestion de nos affaires intérieures, il en est quelques-uns à rechercher séparément sur les côtes de la Méditerranée. Les plus voisins à obtenir s'offriraient dans l'île de Sardaigne.

Cette île, la seconde de la Méditerranée, était il y a vingt ans moins connue de l'Europe que tel îlot du grand Océan. L'administration éclairée du roi Charles-Albert entreprend aujourd'hui de la régénérer, et, après la nation italienne, la nôtre est la plus intéressée au succès de son œuvre. Il n'existe cependant encore aucunes communications régulières entre nos côtes et celles de Sardaigne. Dès 1842, le commerce suggérait aux cabinets de Paris et de Turin la pensée de faire faire échelle à Bastia aux paquebots sardes qui font le service entre Gênes et Cagliari, et de remplir par un voyage à Porto-Torres, au nord de l'île, le temps que nos bateaux de poste perdent dans la rade d'Ajaccio, à chacun de leurs voyages hebdomadaires. La Sardaigne aurait été de la sorte mise en rapport direct avec Marseille, et ses moyens de correspondance avec l'Italie se seraient accrus de tous les nôtres. Une combinaison si simple ne laissait pas de rencontrer de sérieuses difficultés.

En effet, les rivalités étroites de villes et de provinces, qui servent en Italie d'instrument de domination aux oppresseurs, y sont aussi, par une conséquence naturelle, une entrave à la sagesse des gouvernemens

nationaux. La maison de Savoie a été contrainte, par les jalousies et les préjugés des nouveaux sujets que lui ont donnés les traités de 1814, de frapper de droits de douane, à l'entrée de ses états continentaux, les produits de l'île de Sardaigne : on a invoqué à l'appui de la nécessité d'un tarif protecteur la similitude des denrées fournies par l'île et de celles dont abonde la côte de Ligurie, comme si cette similitude n'imposait pas elle-même une limite à l'importation. La population sarde paraît avoir quelquefois comparé avec un sentiment pénible ce traitement peu fraternel et peu motivé à celui que la France fait à la Corse. D'un autre côté, entre elle et la France, il y a parfaite réciprocité de ressources et de besoins : la Provence est un marché toujours ouvert pour les grains, les huiles, les fruits, les bestiaux de la Sardaigne, et la Sardaigne y trouve, à de meilleures conditions qu'en Italie, les objets manufacturés qui lui manquent. Ce concours des torts de la législation et de la pente des intérêts commerciaux autorisait à craindre que la multiplicité des relations n'établît entre la Sardaigne et la France des liens un peu plus étroits qu'il ne convient à la politique de la maison de Savoie. Cette appréhension a, dit-on, été écartée à Turin avec une généreuse confiance, et, si notre diplomatie avait mis à profit ces loyales dispositions, la Sardaigne aurait depuis quatre ans, dans les avantages de ses rapports avec la France, un motif de plus d'être attachée à son gouvernement et reconnaissante envers lui.

La Sardaigne a l'étendue de trois de nos départemens; sa population, qui s'accroît avec une merveilleuse rapidité, était, au recensement de 1841, de 524,633 habitans; elle est à trois jours de navigation de Marseille, et à peine échangeons-nous avec elle le chargement de quelques navires! Cette situation peut évidemment s'améliorer. De la régularité des communications à l'extension des échanges, la distance n'est pas grande, et il appartiendrait à la chambre de commerce de Marseille de demander l'une pour arriver à l'autre.

Nos relations avec le Levant constituent un objet d'une plus haute importance. Par l'effet des événemens qui se sont succédé depuis soixante ans, notre position politique et notre position commerciale n'y sont pas, à beaucoup près, aussi élevées qu'à d'autres époques; elles réagissent assez fortement l'une sur l'autre pour que rien de ce qui peut fortifier dans ces contrées le commerce de Marseille ne soit sans influence sur des intérêts d'un ordre plus élevé. C'est sur cette considération qu'a été fondée la loi du 2 juillet 1835, par laquelle a été établi le service des paquebots du Levant. Ils portent des voyageurs et des correspondances, et, sauf un petit nombre d'objets de prix, ils ne reçoivent point de marchandises; on croyait favoriser la marine marchande en lui laissant le fret de tout ce que refusaient les paquebots de l'état. Malheureusement, si les voyageurs et les marchandises réu-

nis donnaient les bases d'une excellente affaire, séparés ils ne pouvaient fournir que deux affaires détestables. L'exploitation au compte de l'état lui a fait éprouver depuis dix ans une perte d'au moins 36 millions, et le commerce, ne trouvant pas une rémunération suffisante dans le transport des marchandises par bateaux à vapeur, l'a long-temps délaissé. Cependant des habitudes se sont formées, mais au profit du Lloyd de Trieste, et la fausseté des combinaisons de l'administration française a eu pour résultat de renvoyer à la marine autrichienne ce qui revenait naturellement à la nôtre. Les choses en sont encore là, et les résultats financiers de l'entreprise en donnent la mesure sous d'autres rapports (1). Il est temps de faire pour le Levant ce que le ministère de la guerre fait avec un plein succès pour ses relations avec l'Afrique (2), c'est-à-dire un traité avec le commerce. Les offres ne manqueront pas; les dépenses du trésor seront réduites d'au moins cinq sixièmes; au lieu d'un mauvais service, on en aura un bon, et notre commerce rentrera en possession d'avantages dont il n'aurait jamais dû être dépouillé. Il est probable que ce système, dans lequel les véritables intérêts nationaux sauraient se faire entendre, conduirait bientôt à abandonner, si ce n'est pour les paquebots d'Alexandrie, l'échelle de Malte pour celle de Messine : on obtiendrait ainsi une notable abréviation de parcours, et l'on rattacherait à nos lignes cette belle Sicile qui en est exclue.

Nous devons enfin nous souvenir que, dans les siècles passés, le commerce avec l'Algérie a été aussi profitable à la France que lucratif pour la place de Marseille. Il n'a pas aujourd'hui ce double caractère, mais il peut le reprendre dans l'avenir. L'Algérie est pour le moment un pays où nous soldons cent mille consommateurs, où nous expédions chaque année 100 millions d'argent; les marchandises suivent, et le partage du numéraire qui s'en va commence à s'opérer, dans l'entrepôt même de Marseille, entre les étrangers et nous. Il s'est trouvé à Paris

(1) D'après les comptes de 1845, les paquebots du Levant et de Corse réunis (les dépenses étant confondues, il n'est pas possible de les distinguer) ont coûté pendant cet exercice..... 4,364,110 francs.

Ils ont rendu : Ceux du Levant.....	941,508 francs.	1,029,228 francs.
Ceux de Corse.....	87,720	

Dans cette perte de..... 3,334,882 francs n'est pas comprise la dépréciation d'un matériel naval reconnu impropre à la guerre, et pour l'acquisition duquel il a été alloué, par les lois des 2 juillet 1835 et 14 juin 1841, une somme de 13,377,660 francs.

(2) Ce marché, en date du 25 mai 1843, est celui de la compagnie Bazin. Pour 84,000 fr. par an, elle fait tous les dix jours un voyage de Marseille à Alger et retour; elle porte la correspondance et met gratuitement à la disposition du ministre de la guerre, pour 61,520 francs de places de voyageurs. Les paquebots de la compagnie Bazin sont beaucoup plus rapides que ceux de l'état.

des bureaux et même des cabinets de ministres où cela s'appelait du commerce. Du reste, les relations avec cette contrée ne tiennent pas dans le commerce de Marseille une aussi grande place qu'on le suppose généralement : en 1845, le mouvement auquel elles ont donné lieu a été, navires sur lest compris, de 126,253 tonneaux; ce n'est pas plus du seizième du mouvement total du port. Quand les choses reviendront à l'état de calme où elles seraient depuis long-temps, si, depuis seize ans, nous avions toujours été inspirés par la sagesse avec laquelle nos affaires ont été conduites en Afrique, lorsque du règne de François Ier à celui de Louis XVI elles ont été entre les mains des Marseillais, on verra l'exploitation des deux cent cinquante lieues de côtes que nous avons acquises en face de celles de Provence grandir d'année en année. Les grains de la Numidie, transportés par des bâtimens français, devanceront, sur le marché de Marseille, ceux de la mer Noire qu'y verse la marine russe; les laines du Sahara viendront alimenter nos manufactures, et les conquêtes de la paix seront sur ces rivages bien autrement solides que celles de la guerre.

Le commerce de Marseille ne manque à coup sûr d'aucune des conditions nécessaires au succès des entreprises les plus lointaines; mais, dans cette carrière, il risquera quelquefois de se dessaisir des avantages qui lui sont propres pour attaquer ses rivaux au milieu des leurs. Sans parler de New-York et de Philadelphie, on est aussi bien à Londres, à Rotterdam, à Cadix qu'à Marseille, pour trafiquer avec les Indes, la Chine ou l'Océan Pacifique. Il en est autrement de la Méditerranée : là Marseille n'a lieu de craindre aucune concurrence, et sa marine fera sagement de ne suivre nos diplomates à Canton ou nos amiraux aux îles Marquises que lorsqu'elle n'aura rien à faire dans cette mer.

Le développement maritime du port de Marseille a marché du même pas que le développement commercial; mais, considéré sous ce point de vue, le tableau de cette prospérité n'est pas sans ombres, et, si l'on recherche la part des marines étrangères dans ce mouvement, on voit avec tristesse notre infériorité résulter ici de circonstances générales, sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention du pays. Il est pour les nations comme pour les individus des vérités pénibles qu'il faut sans cesse avoir sous les yeux pour s'exciter à mieux faire.

Le mouvement de la navigation internationale dans les ports de France a été, en 1845, entrées et sorties comprises, de 36,302 navires et 4,063,492 tonneaux. Sur ces quantités, le pavillon français a fourni 11,953 navires et 1,075,091 tonneaux, et les pavillons étrangers, 24,349 navires et 2,988,401 tonneaux. Ainsi, à prendre pour objet de comparaison le tonnage, qui est la véritable mesure de l'importance maritime, notre part dans le commerce en concurrence de nos ports n'est pas beaucoup plus du tiers de celle des marines étrangères. Je

prends l'année 1845 pour base d'appréciation, parce que c'est la dernière sur laquelle aient été publiés des documens officiels. Malheureusement celles qui l'ont précédée lui ressemblent, et les chiffres qui s'y rapportent ne font que confirmer la persistance et la gravité des causes de notre infériorité.

Ces causes sont très complexes, et l'examen en serait ici trop long; mais, dans le nombre, on peut en signaler trois : d'abord, la capacité moyenne de nos navires est de 92 tonneaux, tandis que celle des navires étrangers est de 122, et les frais d'établissement et de navigation de deux bâtimens de ces dimensions diffèrent beaucoup moins que leurs produits; en second lieu, le matelot embarqué correspond chez nous à un chargement de 11 tonneaux 33, et chez nos concurrens, qui la plupart le paient moins cher, à un chargement de 12 tonneaux 85. Nous tendons, dans les constructions nouvelles, à augmenter un peu le tonnage de nos navires, et l'exagération de la force de nos équipages tient surtout au maintien de règlemens surannés, qu'une administration intelligente devrait avoir depuis long-temps réformés. Ces deux vices sont faciles à corriger; il n'en est malheureusement pas ainsi du troisième. Le désavantage essentiel, incurable peut-être, de notre marine marchande, parce qu'il tient à la nature même des productions et des besoins de notre pays, c'est la supériorité du tonnage importé sur le tonnage exporté. Nous recevons annuellement environ 2,500,000 tonneaux de marchandises de l'étranger, nous ne lui en rendons pas plus de 1,500,000 : en d'autres termes, de 5 bâtimens d'égale capacité qui abordent en France avec des chargemens complets, 2 en repartent à vide. Cette balance du tonnage est tout autre chose que celle du commerce : l'une se déduit du poids, l'autre de la valeur des objets échangés, et la navigation d'un pays peut languir dans des conditions où ses manufactures prospèrent. Ainsi, les 100 millions de soieries que nous exportons par mer, tout en employant un nombre immense d'ouvriers, ne fournissent à la marine qu'un aliment insignifiant; le transport d'une bien moindre valeur en fer, en bois, en houille, pourrait occuper cent fois plus de matelots. Nous recevons par mer surtout des marchandises encombrantes et des matières premières; nous renvoyons par la même voie des produits manufacturés d'une valeur très supérieure sous un moindre volume, et l'insuffisance des chargemens est habituelle dans nos ports de commerce.

Il est à peine nécessaire d'expliquer combien, dans les échanges de nation à nation, la marine du port qui fournit le plus de tonnage a d'avantages sur celle du port qui en fournit le moins. Dans l'un, les chargemens sont toujours prêts, les expéditions toujours sûres; il n'y a jamais ni pertes de temps, ni frais de séjour improductif, et c'est en pareilles circonstances qu'on peut dire, avec Francklin, que le temps,

c'est de l'argent. Dans l'autre, on ne réunit qu'avec peine et lenteur, au milieu de mille incertitudes, les élémens d'une cargaison; la concurrence des navires en retour entraîne l'avilissement du fret. Ici, la formation du personnel et du matériel naval reçoit de la demande des moyens de transport un encouragement journalier; là, les circonstances inverses en éloignent et les hommes et les capitaux. Si le patriotisme local lutte ici contre les difficultés, il est là bien plus ardent à profiter des avantages, et, indépendamment de cette considération, il y a toujours, pour confier sa marchandise à des compatriotes plutôt qu'à des étrangers, des raisons commerciales déterminantes. Aussi la supériorité relative des marines marchandes se règle-t-elle sur le rapport des tonnages d'exportation. La Norvége, qui nous envoie 100 bâtimens pour 1 qu'elle reçoit de nous; l'Angleterre, dont le pavillon couvre les cinq sixièmes des marchandises que nous échangeons avec elle, doivent principalement cet avantage, l'une à ses bois, l'autre à ses houilles. Il est allé, en 1845, de Norvége en France, 151,845 tonneaux; de France en Norvége, 5,610; d'Angleterre en France, 807,455 tonneaux; de France en Angleterre, 429,540 seulement.

Malgré la puissance industrielle du territoire desservi par le port de Marseille, le tonnage des exportations pour l'étranger y excède rarement les deux tiers de celui des importations, et la part de notre pavillon dans la navigation est toujours la plus faible. D'après les relevés des vingt dernières années, nos navires ne transportent que le tiers du poids des marchandises échangées. Tout ce que la marine marseillaise a pu faire, c'est de se maintenir dans cette proportion modeste, en suivant les progrès du mouvement général; sans prendre d'accroissement relatif, elle en a pris un réel très remarquable : ainsi la moyenne de son mouvement a été, pendant les trois dernières années de la restauration, de 128,667 tonneaux, et pendant les années 1843, 1844 et 1845, de 360,988 tonneaux.

Dans son développement continu, le port de Marseille est aujourd'hui arrivé à posséder un matériel de 633 navires, jaugeant 53,978 tonneaux; il est, sous ce rapport, inférieur au Havre, à Nantes et à Bordeaux (1), où l'on se livre à des expéditions plus lointaines et par conséquent moins multipliées. Les neuf dixièmes du mouvement dont Marseille est le centre ont pour limites les côtes de la Méditerranée. Il en résulte que la masse des affaires commerciales correspond ici à un mouvement maritime proportionnellement beaucoup moins étendu que dans les grands ports de l'Océan.

Quels que soient les lieux de provenance et de destination des navires,

(1) Le Havre possède 346 navires formant..... 64,555 tonneaux.
Nantes — 555 — — 62,205
Bordeaux — 364 — — 60,528

leur affluence est l'unique règle des dimensions des bassins dans lesquels ils sont reçus, et l'insuffisance de l'ancien port de Marseille est depuis long-temps manifeste.

Dès 1821, il devenait nécessaire de le débarrasser des navires en quarantaine, et l'on créait pour eux, entre les îles de Pomègue et de Ratonneau, le port du Frioul dont il sera question plus loin. En 1839, le mouvement du port atteignait 1,221,769 tonneaux, et l'on consacrait une somme de 8 millions à l'approfondissement du bassin, dont la partie méridionale ne pouvait recevoir que des barques; on le creusait sur une étendue de 28 hectares à une profondeur de 6 mètres; on portait de 950 mètres à 2,250 la longueur des quais abordables pour les navires, et l'on donnait, par la démolition d'un rang de maisons tout entier, une largeur de 20 mètres aux anciens quais du nord, désormais trop étroits pour la quantité de marchandises dont ils étaient encombrés.

Pendant l'exécution de ces travaux, des besoins nouveaux se manifestaient. En 1842, 15,771 navires opéraient dans ce port un mouvement de 1,660,000 tonneaux; l'accès des quais était impossible à la moitié d'entre eux, et les déchargemens s'effectuaient, avec beaucoup de frais et de pertes de temps, au moyen de bateaux plats dont la circulation était toujours pénible et souvent difficile. Parfois les navires qui se pressaient à l'ouverture du port en rendaient l'entrée ou la sortie impossible. Cet état de choses allait s'empirant de jour en jour : le gouvernement et les chambres y ont remédié en 1844, en affectant une somme de 14,400,000 francs à la construction d'un nouveau port dans l'anse de la Joliette, au nord du port actuel. Déjà les fondations d'une digue de 1,120 mètres de longueur sont jetées parallèlement à la côte à 400 mètres en mer; deux digues enracinées au rivage, et distantes entre elles de 500 mètres, se dirigeront perpendiculairement à la première, et laisseront deux entrées sur chacun des avant-ports formés par les prolongemens de la digue du large : ces avant-ports serviront de refuge et de lieu d'appareillage aux bâtimens qui voudront entrer à Marseille ou en sortir, et le nouveau bassin communiquera avec l'ancien par un large canal passant en arrière du fort Saint-Jean. Une route, qui deviendra bientôt la plus belle rue de Marseille, se dirigera de l'entrée de la ville vers le port en construction, et le réunira aux quais récemment agrandis de Villevieille. Rien ne sera comparable sur les bords de la Méditerranée à ce magnifique ensemble. Mais, tandis que le génie des ponts-et-chaussées s'efforce d'aller au-delà de ce que pouvait désirer le commerce de Marseille, la navigation grandit encore, et une lutte d'un nouveau genre semble établie entre elle et l'état : cette circulation de 1,660,000 tonneaux, sur laquelle se fondait la loi de 1844, est aujourd'hui bien dépassée. En 1845, le tonnage du port, entrées et sorties réunies, a été de 1,960,513 tonneaux, en sorte qu'au lieu de choisir entre

les nombreux projets qui ont été présentés pour l'agrandissement de l'établissement maritime de Marseille, il faudra bientôt se décider à les exécuter tous.

Le port proprement dit ne constitue pas tout cet établissement. Plus un atterrage est fréquenté, plus il est nécessaire aux navires qui l'abordent ou le quittent de trouver à proximité des refuges contre les tempêtes et des mouillages où ils puissent attendre des vents favorables; un grand port de commerce n'a guère moins besoin de rade qu'un port militaire. De l'île de Maire au cap Couronne, le golfe de Marseille est bordé d'une côte de fer, et la nature parcimonieuse ne l'a doté que d'un petit nombre d'abris imparfaits. C'est une raison de ne négliger aucune des ressources de l'art et de réaliser, si légères qu'elles soient, toutes les améliorations que comporte la disposition des lieux. Des dépenses, injustifiables partout ailleurs, seront ici, en raison de la multitude des navires appelés à en profiter, d'une haute utilité.

L'on donne par courtoisie le titre de rade à l'anse de l'Estaque, située au fond septentrional du golfe, et à celle sur laquelle débouche le port: l'une est battue en plein par les vents de sud, l'autre par les vents d'ouest. Une quinzaine de bâtimens peuvent, en raison de la bonté du fond, mouiller en sûreté sous les roches d'Endoume; quelques vaisseaux tiendraient même entre la plage de Montredon et Pomègue, mais il n'y a dans le golfe d'abris passables que ceux que procurent les îles. Le plus considérable est celui du Frioul, *fretum Julii*, situé entre celles de Pomègue et de Ratonneau. C'est là que stationnait, pendant le siége de Marseille, l'escadre de César, commandée par Decimus Brutus (1). Ce point a tout-à-fait changé d'aspect depuis vingt-cinq ans. On a fermé par une digue de trois cents mètres le canal qui sépare les deux îles, et l'on a de la sorte formé, en face de la ville, un port de vingt hectares. Cette entreprise est incontestablement la plus utile à la navigation qu'ait exécutée la restauration (2). Cependant elle a laissé le Frioul ouvert aux vents d'est, et les navires y sont souvent horriblement fatigués par la houle. La loi du 5 août 1844 a pourvu, par une allocation de 1,880,000 francs, à l'établissement de deux jetées partant, l'une de l'île de Ratonneau, l'autre de celle de Pomègue. L'effet de ces travaux sera de procurer au port un calme parfait et d'y ajouter dix hectares d'une profondeur de 10 à 14 mètres.

Le Frioul est réservé aux bâtimens en quarantaine; mais aujourd'hui que, grace aux conquêtes de l'esprit positif sur l'ancien domaine de l'i-

(1) ..... Ad nostras naves procedunt, quibus præerat D. Brutus. Hæ ad insulam quæ est contra Massiliam stationem obtinebant. (*De Bello civili*, I, 56.)

(2) Elle a été décidée par une ordonnance du 5 juin 1821. La digue et les quais ont coûté 1,730,000 fr., l'hôpital 638,000 fr., et sur ces 2,368,000 fr. la ville et la chambre de commerce de Marseille ont fourni un million.

magination, deux administrateurs de la Santé ne peuvent pas se regarder sans rire, il est permis d'espérer que l'utilité de ce beau travail sera bientôt agrandie. Il aura le sort de toutes les choses vraiment bonnes, et présentera des avantages que ses fondateurs eux-mêmes n'avaient pas prévus. Affranchi de la servitude des quarantaines, le Frioul deviendrait ce que son isolement et sa proximité des bassins de Marseille lui commandent d'être, l'avant-port de ces bassins et l'entrepôt réel le plus sûr, le plus commode et le mieux situé du monde commerçant. Sous l'égide de l'industrie et de la liberté, les dentelures profondes des îles qui l'encadrent se garniraient de quais et se convertiraient en autant d'abris d'une sûreté parfaite; leurs pentes rocailleuses s'aplaniraient, le désert se couvrirait de constructions, et notre premier port aurait pour annexe immédiate une place de *libre échange* que la marine marchande de la Méditerranée prendrait, aux applaudissemens des protectionistes les plus arriérés, pour rendez-vous général (1).

Les marchandises placées en entrepôt se divisent entre l'admission à la consommation intérieure, le transit, et l'exportation par mer : pour celles qui reçoivent les deux premières destinations, les vices du régime actuel et l'humiliante infériorité de l'entrepôt de Marseille vis-à-vis de ceux de l'Angleterre et de la Hollande sont supportables; pour celles qui sont réexportées, les gênes, les formalités, les abus qu'entraîne après soi la mauvaise appropriation des lieux, se traduisent en frais assez considérables pour comprimer l'essor de cette branche de commerce. Une ère nouvelle lui serait ouverte par la transformation du port du Frioul en un immense dock. Assez voisin de la ville pour profiter de son riche marché, trop isolé pour que le sacrifice d'aucune liberté commerciale y fût nécessaire à la répression de la contrebande, le Frioul aurait pour la France tous les avantages d'un port franc sans aucun de ses inconvéniens. L'Italie et l'Espagne, le Levant et l'Afrique, la Russie et l'Angleterre, y viendraient échanger leurs marchandises, sans interventions fiscales, sans lenteurs administratives, et les produits de notre industrie ne manqueraient pas d'entrer dans le courant de leurs transactions. Les avantages de cet état de choses ne seraient pas exclusivement commerciaux : la paix du monde acquerrait de nouvelles garanties dans cet entrelacement d'intérêts, et la France ne perdrait rien sans doute à ce que les nœuds en fussent formés entre ses mains.

Quelle serait la masse des échanges qui s'effectueraient au Frioul? On peut tout au plus apprécier l'étendue des opérations actuelles. Il passe annuellement aujourd'hui par l'entrepôt de Marseille pour 200 à 250 mil-

(1) Les îles de Pomègue et de Ratonneau ont chacune 2,700 mètres de longueur sur environ 250 de largeur moyenne : ainsi, leur superficie est de 135 hectares. Le Frioul est à 4,500 mètres ouest sud-ouest du port de Marseille.

lions de marchandises (1) : c'est le tiers du mouvement de tous nos entrepôts réunis, et, si les réexportations tiennent proportionnellement ici la même place que dans le commerce général, elles doivent y rouler sur une valeur d'au moins 80 millions. Tel serait le point de départ du nouveau régime; mais, quand il s'agit de développer une branche de commerce, il importe bien moins de mesurer les bases sur lesquelles elle doit s'élever que de les élargir et de les consolider.

L'affectation du port de Frioul au commerce d'entrepôt impliquerait la translation sur un autre point des quarantaines des marchandises et des navires; elles peuvent d'ailleurs être encore bonnes à conserver pour un petit nombre de cas exceptionnels. La station comprise, au sud-est de l'île de Maire, entre la côte de la Gradule et les îles Plane, de Jarre et de Riou, est très convenablement placée pour ce service. Avant la création de l'établissement actuel du Frioul, on reléguait à l'île de Jarre les navires fortement suspects; il ne s'agirait ainsi que de la rendre à son ancienne destination. Les trois îles sont susceptibles d'être réunies, comme celles de Pomègue et de Ratonneau, par des digues dont le calcaire jurassique qui les constitue fournirait les matériaux. Indépendamment des intérêts de la Santé, ce travail aurait l'avantage d'établir, à dix milles de Marseille, un mouillage de cinq cents hectares. La dépense en serait bientôt couverte par la valeur des navires qu'il sauverait. De cette position avancée, une escadre couvrirait, en temps de guerre, tout l'atterrage de Marseille; elle aurait un second point d'appui dans l'extension que reçoit le Frioul, et rien ne manquerait à la défense de la ville et du commerce contre les atteintes de l'ennemi.

Quand la navigation de Marseille, qui a doublé depuis quinze ans, égalera celle de Liverpool, quand il faudra mettre la grandeur de l'établissement naval en harmonie avec l'étendue des débouchés que lui ouvriront du côté de la terre les chemins de fer, le commerce pourra justement réclamer une rade artificielle, comme celle du cap Henlopen, dont le congrès des États-Unis a doté, dès 1828, l'embouchure de la Delaware (2). Les regards des ingénieurs se tourneront naturellement alors

(1) Les valeurs en entrepôt à Marseille au 31 décembre 1844 s'élevaient à..... 56,802,966 francs.

Il y en est entré pendant l'année 1845 pour.....	234,699,187
Total.....	291,502,153 francs.
Il a été retiré pendant l'année.....	231,655,430
Il restait au 31 décembre.....	59,846,723 francs.

(*Administration des douanes.*)

(2) Les digues de Henlopen, construites sur le principe de celles de Cherbourg, ont en tout 1,557 mètres de longueur; elles ont été exécutées de 1829 à 1835, et l'espace mis à couvert est de 120 hectares.

vers la plage de Montredon, que la courbure de la côte défend de tous les vents, excepté de ceux de l'ouest. A douze cents mètres de terre, la mer a dans ces parages de douze à quinze mètres de profondeur, et une digue de deux kilomètres formerait une rade parfaite de deux à trois cents hectares, aussi voisine du port de Marseille que l'est le Frioul; elle servirait de prolongement à la petite rade d'Endoume, et, si l'on revenait alors au projet, à regret ajourné, de l'ouverture d'une passe nouvelle du port à l'anse d'Endoume, tous les dangers de l'entrée et de la sortie de Marseille seraient écartés; les navires gagneraient la haute mer ou accosteraient la terre avec une égale facilité. Je ne sais si, en réunissant, par la plus magnifique avenue qui soit en Europe, la ville à la plage de Montredon, les auteurs de la promenade du Prado ont voulu aller au-devant de cet avenir; mais les complémens naturels de l'établissement maritime de Marseille pourront donner au Prado la perspective d'une forêt de mâts de vaisseaux et amener sur cette plage le principal faubourg de la ville. Ce ne sera pas la première fois qu'en cherchant le beau, on aura trouvé l'utile.

Cette ville, fondée cent cinquante ans après Rome, cent vingt ans avant la bataille de Salamine, qui, avant qu'Alexandrie existât, partageait avec Carthage le commerce du monde connu, cette ville n'est pas, comme on devrait s'y attendre, couverte des monumens de son opulence et de son antiquité; elle est, sous ce rapport, plus pauvre que beaucoup de nos villes de troisième ordre. Les Marseillais d'autrefois n'ont élevé ni temples, ni palais somptueux, comme leurs rivaux de Pise, de Gênes et de Venise; ils n'ont eu ni le luxe ni le goût des arts; ils semblent avoir dédaigné tout ce qui n'était pas d'une utilité immédiate, et n'avoir connu des jouissances de la richesse que celle de la créer et de la répandre. La vieille ville porte l'empreinte de ce caractère de son histoire; la nouvelle, dans son élégance aisée, appelle plusieurs de ces grands édifices publics dont l'usage est une nécessité, et la magnificence un légitime sujet d'orgueil et de satisfaction pour une grande cité. Ce pays catholique n'a point de cathédrale; cette ville de près de 200,000 ames n'a point d'hôtel-de-ville; cette métropole du commerce de la Méditerranée n'a pas de bourse, et ses établissemens commerciaux, au lieu d'être réunis dans un palais, sont disséminés dans d'obscurs réduits. Si l'on reprochait à l'administration actuelle l'ajournement de ces constructions, elle répondrait par la priorité due à des besoins plus urgens. La Halle, disait Napoléon, est le Louvre du peuple; celui de Marseille, il faut en convenir, n'a pas, sous ce rapport, été traité en souverain, et il attend que les finances municipales soient exonérées des charges que leur impose l'entreprise, peut-être inconsidérément abordée, du canal de la Durance. Le premier besoin d'une ville dont la population et l'industrie prennent un si rapide accroisse-

ment était un large approvisionnement d'eau : la dérivation de la Durance y pourvoira, et, lorsque 20 millions y sont déjà engagés, il n'est plus temps d'examiner si l'on n'aurait pas pu se procurer, dans le bassin de l'Huveaume, les mêmes avantages à moins de frais. Enfin, quand Marseille égalera Rome par l'abondance de ses fontaines, elle devra chercher à lui ressembler par ses égouts. Le port est aujourd'hui le réceptacle de toutes les immondices de la ville : chaque orage qui éclate les y précipite par torrens; l'envasement du bassin et l'infection de l'air avancent en même temps, et les embellissemens ne peuvent venir qu'après les remèdes réclamés par la navigation et la salubrité publique. Heureusement ces bassins que l'on creuse, ces digues qui s'avancent du rivage à la conquête d'un nouveau port, ces quais qui s'allongent et s'élargissent, assurent à l'avenir des ressources municipales que ne connut jamais le passé, et la ville peut tenir tout ce que sont en droit d'attendre d'elle la France et le commerce du monde.

Un chemin de fer est projeté entre Marseille et Toulon; il unira notre premier port de commerce à notre premier port de guerre. Un mouvement acquis de 200,000 voyageurs par an promettrait à cette entreprise une base suffisamment large, si les montagnes placées sur la ligne à parcourir opposaient au tracé de moins grands obstacles. Mais l'industrie et l'agriculture du pays sont trop loin d'être saturées de capitaux pour qu'il soit désirable de voir prochainement ceux-ci les quitter pour les chemins de fer; les expériences faites dans des circonstances analogues en France et en Angleterre sont de nature à inspirer de sérieuses réflexions.

Deux tracés étaient praticables pour la route de terre : l'un, beaucoup moins accidenté et mieux approprié aux intérêts du commerce, rapproché de la mer et touchant les ports de la Ciotat, de Bandol et de Saint-Nazaire; l'autre, défendu des entreprises des marines ennemies par les hautes montagnes qui forment la côte, franchissant des crêtes élevées et pénétrant dans la plaine de Toulon par les gorges d'Ollioule. Le tracé le plus militaire a été préféré avec raison.

L'un et l'autre se confondent de Marseille à Aubagne. L'art des irrigations est poussé très loin dans la belle vallée de l'Huveaume que suit la route; on n'y hésite pas à payer 72 francs par an l'eau nécessaire à un hectare, et cet exemple montre quel parti l'on tirerait, sous ce même ciel, de tant d'autres cours d'eau qui portent à la mer le tribut qu'ils devraient à l'agriculture. A Aubagne s'embranche une route, depuis peu terminée, qui, serpentant sur des roches nues, s'élève sur le plateau de Rochefort et en redescend vers la Ciotat. Le plateau est couronné d'un vaste dépôt de calcaire marneux, dans lequel s'exploite près de la route un ciment qui paraît valoir celui de Pouilly : cette formation descend, comme pour se mettre à portée de nombreux travaux hydrauliques à faire sur la côte, jusqu'au port voisin de Cassis.

Cassis est le *Carsici portus* de l'itinéraire d'Antonin : c'était alors une colonie florissante; on citait au loin ses temples, ses aqueducs, et c'est peut-être en méditant sur son passé que le plus illustre de ses enfans a été conduit aux études qui produisirent le *Voyage du Jeune Anacharsis.* Renversé au VIe siècle par les Lombards, au XIIIe par les Sarrasins, Cassis n'a pas toujours occupé sa place actuelle. Le golfe au fond duquel il est bâti contient des bancs de corail qu'exploitent ces mêmes pêcheurs génois dont les barques hardies stationnent chaque année sur nos côtes d'Afrique. Précédé d'un bon ancrage, le port de Cassis a 4 hectares d'étendue; ses marins font un cabotage dont les principaux alimens sont l'excellent vin du voisinage et les matériaux à bâtir. Le vignoble est susceptible de prendre une extension qui serait suivie de celle du nombre des matelots qui en exportent les produits.

Le joli golfe auquel la Ciotat a donné son nom est séparé de celui de Cassis par le cap de l'Aigle, l'un des plus remarquables points de reconnaissance de la côte. La ville est assise au pied de riantes collines, à l'exposition du levant. Une haute et triste muraille l'enveloppe du côté de la terre; reste de l'époque où les incursions des Lombards, des Sarrasins et des Normands désolaient ces rivages, elle est aujourd'hui réduite au prosaïque rôle de protectrice de l'octroi municipal. C'est dans cette enceinte que, rayonnantes de jeunesse, d'espérance et de beauté, les sœurs du jeune Bonaparte tressaillaient au bruit des victoires de l'armée d'Italie, et sans doute le temps des grandeurs passagères qu'elles pleurèrent dans l'exil ne valut pas ces jours de gloire et de pauvreté. La Ciotat est, dit-on, bâtie sur l'emplacement de l'antique *Cytharistès.* Il lui a toujours manqué, pour prendre rang parmi les grands ports de la Méditerranée, un territoire productif et des débouchés étendus du côté de la terre; mais la navigation des Marseillais ne pouvait pas se développer sans recourir fréquemment aux avantages maritimes qu'a conservés cette position : ils y fondèrent une colonie 160 ans avant Jésus-Christ. Plus tard, les Romains y tinrent une de leurs stations navales. Plusieurs fois ravagée par les pirates du moyen-âge, la Ciotat se relevait rapidement aussitôt que l'Europe recouvrait quelque sécurité, et de 3,000 habitans qu'elle comptait en 1429, on la voit passer à 12,000 en 1530. L'établissement du régime des quarantaines et la révocation de l'édit de Nantes la réduisaient à 6,500 au commencement du XVIIIe siècle, et telle était encore sa population à l'époque où la révolution l'a fait déchoir encore. Elle tend aujourd'hui à se relever, et les recensemens officiels y ont constaté la présence de 5,237 habitans en 1820, et de 5,816 en 1841.

Le commerce est peu de chose à la Ciotat : l'année s'écoule quelquefois sans qu'il s'y fasse aucun échange direct avec l'étranger, et, restreint par le peu d'étendue des ressources locales, le cabotage excède

rarement 6,000 tonneaux. En revanche, la pêche du golfe est, après celle des Martigues, la meilleure de la côte, et le port compte 120 bateaux pêcheurs. Les chantiers se recommandent par la perfection de leurs constructions et sont en état de fournir des bâtimens de 800 tonneaux; ils prospèrent ou languissent, du reste, avec la navigation de Marseille. On admire aujourd'hui au milieu d'eux un établissement auquel on ne saurait reprocher, comme à tant d'autres, l'insuffisance de son capital ou de son outillage : c'est celui de MM. Bénet pour la construction des bâtimens à vapeur à coques de fer; il est monté pour fabriquer 800 chevaux de vapeur par an. On a pu craindre un moment que l'habile ingénieur qui le dirige n'eût devancé les temps et créé de grandes ressources pour de faibles besoins; mais l'essor que prend aujourd'hui la marine à vapeur dans la Méditerranée justifie ses prévisions.

Le port de la Ciotat s'ouvre au sud-est. Garni de beaux quais, il a 10 hectares de surface. Les lames qui, par les vents de nord-est, contournent la côte, y pénétraient autrefois à la grande fatigue des navires : on a remédié, en 1838, à cet inconvénient par la construction d'un môle de 100 mètres; mais les ingénieurs sont quelquefois, comme les poètes, conduits par la peur d'un mal dans un pire, et par les vents du sud le môle recueille actuellement au passage plus de lames qu'il ne lui en venait autrefois d'un autre côté. A presque égales distances de Marseille et de Toulon, le port de la Ciotat est surtout précieux comme abri. Ce bassin, qui est si rarement le but des entreprises du commerce, fait souvent le salut des expéditions qui lui sont étrangères, et, si les navires n'y cherchent jamais qu'une sûreté momentanée, ils se pressent quelquefois par centaines sur ses eaux : son utilité locale est médiocre; les services qu'il rend à la navigation générale sont grands. Aussi est-ce dans l'intérêt de celle-ci qu'il faut considérer la rade qui précède le port et étudier des améliorations auxquelles les habitans de la Ciotat pourraient rester indifférens, s'ils ne s'occupaient que d'eux-mêmes.

La baie de la Ciotat est ouverte directement au sud et forme entre le bec de l'Aigle et la pointe Fauconnière un segment de 6 kilomètres de corde. Des montagnes élevées l'abritent du nord, de l'est et de l'ouest; sa partie occidentale est néanmoins la seule où le mouillage soit bon. Les navires y sont en sûreté contre les vents de nord-est, les plus fréquens et les plus violens qui soufflent dans ces parages; mais du côté du midi le mouillage n'est garanti que par l'île Verte, rocher de 15 hectares d'étendue qui s'élève à 600 mètres du bec de l'Aigle et à 1,200 du port. L'île rompt les coups de mer du large, mais ne les empêche pas de se faire sentir, par l'espace qui la sépare de la terre, jusqu'au-delà de la Ciotat : dans les tempêtes qui viennent du sud, les navires mouillés hors de l'espace étroit directement abrité par elle sont dans la situation

la plus critique et couraient risque d'être jetés à la côte. La clôture de la passe comprise entre l'île et le bec de l'Aigle donnerait à la rade foraine d'aujourd'hui presque tous les avantages d'une rade fermée. Elle serait en effet alors défendue par un obstacle de 1,100 mètres de longueur directement opposé au sud, et en arrière de cet ouvrage de la nature et de l'art mouilleraient par tous les temps les plus gros vaisseaux.

Les avantages d'une pareille entreprise sont hors de doute; mais ne faudrait-il pas les acheter trop cher? La profondeur de la passe de l'île Verte va jusqu'à 25 mètres, et, d'après l'expérience acquise dans les travaux des digues de Cherbourg et d'Alger, on ne la fermerait pas à moins de 8 millions. Cette dépense ne saurait se justifier par des considérations purement économiques. Pour des bâtimens de moins de 3 mètres 50 centimètres de tirant d'eau, et ce sont de beaucoup les plus nombreux, l'amélioration du mouillage est d'un intérêt secondaire : ils peuvent entrer dans le port, et le port approfondi recevrait les grands navires de commerce. Les intérêts de la marine marchande sont donc ici faiblement engagés, et l'abri en rade n'est réellement indispensable qu'aux bâtimens de guerre.

Restreinte dans cette limite, l'utilité de l'entreprise mérite encore d'être prise au sérieux. La perte d'un bâtiment de commerce n'est pas une simple affaire d'assurances, puisqu'elle entraîne presque toujours une perte d'hommes; celle d'un bâtiment de guerre a des conséquences plus graves : elle peut mettre en état d'infériorité relative l'escadre à laquelle il appartient, la neutraliser ainsi, et compromettre le succès d'importantes opérations militaires. La sûreté d'un lieu de refuge, tel que pourrait être la rade de la Ciotat, a souvent, dans une circonstance critique, fait le salut d'une escadre, et la confiance qu'il inspire a plus d'une fois rendu exécutables des entreprises qui, sans cela, n'eussent été que téméraires : le sort des batailles peut dépendre du plus ou moins de consistance du point d'appui qui sert de but ou de pivot aux manœuvres, et la nécessité de protéger la navigation toujours croissante du port de Marseille ferait, en temps de guerre, du mouillage de la Ciotat une des stations de nos escadres.

Ce point de vue n'est d'ailleurs pas le seul sous lequel se présente l'île Verte. Armée de batteries, elle commande la rade; qui la possède est maître de celle-ci, et nos ennemis ont eux-mêmes pris soin de nous enseigner le prix de cette position négligée. Pendant la guerre continentale, les Anglais avaient jugé le mal que nous ferait la perte d'une station d'où ils tiendraient à la fois Toulon et Marseille en échec. Dans la nuit du 31 mai 1812, une escadre britannique de neuf vaisseaux parut inopinément au sud du bec de l'Aigle : l'île Verte fut attaquée par cinquante-quatre embarcations; douze autres faisaient une diversion sur la côte. L'expédition échoua contre le courage et l'intelligence

d'une poignée de nos soldats (1); mais, si l'attaque avait été conduite avec la même énergie que la défense, l'avantage restait au nombre, l'île tombait aux mains des Anglais, et ils fondaient sur nos côtes un

(1) Ce fait d'armes a passé inaperçu au milieu de l'éclat des batailles de l'empire. Il n'est pas dans les tendances de la *Revue des Deux Mondes* d'admirer les guerres d'invasion; mais tout ce qui tient à l'inviolabilité du territoire est empreint d'un caractère sacré, et l'on nous saura gré de tirer de la poussière des archives le rapport officiel fait au ministre de la guerre le surlendemain de l'événement. On cite avec admiration sur la côte de Provence ce combat dont la perte eût entraîné de si terribles conséquences; mais, à la Ciotat même, les noms de ceux qui le dirigèrent sont oubliés : la reconnaissance du pays saura maintenant où les chercher.

« Marseille, le 3 juin 1812.

« J'ai à rendre un compte détaillé à votre excellence de l'affaire qui a eu lieu à la Ciotat, le 1er de ce mois.

« A deux heures du matin, cinquante-quatre embarcations ennemies s'avancèrent sur l'île Verte pour y tenter un débarquement. Quelques canonniers et ouvriers d'artillerie qui s'y trouvaient leur opposèrent résistance, et l'amiral fit signal à ses embarcations de se rallier. M. Bellanger, chef de bataillon du 1er régiment de ligne, fit passer de suite à l'île Verte un détachement de soixante-dix hommes de son régiment, commandé par M. le lieutenant Roche. M. de Champeaux, commandant la station de la marine, y joignit quarante hommes du 2e régiment d'artillerie de marine, commandés par M. le lieutenant Gérin.

« Neuf vaisseaux s'approchèrent, et, par un feu continuel, protégèrent le débarquement de plusieurs chaloupes qu'on n'avait point encore aperçues, et l'ennemi parvint à mettre trois cents hommes à terre, qui gagnèrent les hauteurs pour s'en emparer; mais nos troupes qui s'avançaient les rencontrèrent. Bientôt une vive fusillade s'engagea, et, la baïonnette aux reins, les Anglais furent repoussés et poursuivis jusqu'au bout de l'île, où ils se jetèrent à la hâte dans leurs chaloupes, traînant après eux plusieurs morts et blessés.

« Dans le même moment que le débarquement s'opérait à l'île Verte, douze embarcations se présentèrent devant le poste du Sec, à environ une demi-lieue de la Ciotat, où se trouvait un bivouac de quinze hommes, commandé par le jeune Dérivaux, sergent au 1er régiment de ligne. Nul doute que le projet de l'ennemi ne fût de forcer ce poste, tourner la batterie de Mathelas et entrer à la Ciotat pour y brûler et détruire notre convoi, les bâtimens de l'état et les chantiers de constructions; mais le brave Dérivaux sut si bien placer sa petite troupe et diriger son feu, que l'ennemi ne put parvenir à mettre un seul homme à terre.

« Les Anglais, se voyant repoussés de tous côtés, rappelèrent leurs embarcations et reprirent le large. Dans cette affaire glorieuse, canonniers-garde-côtes, marins, soldats de l'armée de terre, tous ont rivalisé de zèle et de courage. On en doit le succès à la parfaite harmonie des autorités militaires, maritimes et civiles, aux sages dispositions qu'ont prises M. le chef de bataillon Bellanger, M. de Champeaux et M. Sarrazin, capitaine de canonniers-garde-côtes commandant l'artillerie, au talent du lieutenant Roche, à l'intrépidité et au courage du sergent Dérivaux.

« L'ennemi a honteusement abandonné ses projets, après avoir reçu plusieurs boulets à bord et deux bombes. Il a eu deux chaloupes coulées. De notre côté, trois jeunes conscrits du 1er régiment ont été blessés, et le lieutenant Gérin, commandant l'artillerie de marine, a reçu deux coups de feu dont il est dangereusement blessé.

« Le général commandant la huitième division militaire,

« FÉLIX DUMUY. »

autre Gibraltar, bien autrement incommode pour nous que ne l'est pour l'Espagne celui dont ils s'emparèrent en 1704, car l'ulcère eût été sur le cœur même de notre établissement maritime.

L'île Verte est donc une de ces positions où il faut être en force, non-seulement à cause de leurs avantages directs, mais aussi pour empêcher que d'autres ne s'en emparent. Par sa jonction avec la côte, l'île lui serait essentiellement subordonnée; l'attaque en deviendrait plus dangereuse, la défense plus facile, et, nous fût-elle enlevée, il serait impossible à l'ennemi de s'y maintenir. Cette impossibilité suffirait probablement à elle seule pour faire renoncer à des entreprises impuissantes à produire aucun résultat durable. Avertis comme nous l'avons été, les Anglais laisseraient-ils un poste de l'importance de l'île Verte à l'état où il a manqué être enlevé? A les voir à Malte et à Gibraltar, il est présumable que non.

De la Ciotat à Saint-Nazaire, l'agriculture se ressent à peine des obstacles que met ordinairement à ses progrès l'imperfection des communications : la campagne a partout l'aspect d'un riche verger; la vigne, le figuier, l'olivier, se disputent l'espace; les hauteurs sont souvent couronnées de beaux bois; il n'est point de parcelle de terre à laquelle le travail n'impose un tribut, et cette activité agricole alimente le commerce des petits ports voisins.

La baie de Bandol communique avec les riches vignobles du Bausset par une délicieuse vallée et une bonne route : on en exporte les meilleurs vins du pays; les expéditions sont ordinairement de 60 à 80,000 hectolitres pour Marseille, et de 30 à 50,000 pour les ports de l'Océan; il se fait même un petit nombre de chargemens pour l'étranger, et le mouvement total, à l'entrée et à la sortie, approche de 18,000 tonneaux. Le bourg, peuplé de 1,800 habitans, est défendu par une bonne fortification, assise sur la pointe qui ferme la baie à l'ouest. Il n'a encore sous ses murs qu'une calanque où les bâtimens de commerce ne mouillent qu'à moins de 500 mètres de terre; du reste, l'ancrage est excellent, et du sud-sud-est au sud-ouest, en passant par le nord, la baie est parfaitement abritée par les montagnes voisines. Jusqu'à présent, on roule à la mer et l'on conduit à la remorque, en les mettant en chapelet, les barriques destinées à être embarquées : la construction d'un môle, pour lequel la loi du 16 juillet 1845 accorde 1 million, va mettre un terme à cette pratique. Le rayon d'approvisionnement du port ne pouvant pas être sensiblement accru, son commerce restera à peu près ce qu'il est; mais il se fera avec plus d'économie et de sûreté, et la condition des gens de mer sera fort améliorée. C'est dans la baie de Bandol que Joseph Vernet a placé la scène de son tableau de la pêche du thon.

Saint-Nazaire est à trois kilomètres à l'est de Bandol, au fond d'une

anse mieux abritée du sud, moins bien de l'ouest : la jolie vallée d'Ollioules y débouche, et l'on y charge en petite quantité des vins et des huiles des environs. Des ports si rapprochés, desservant chacun quelques communes rurales, ont peu d'activité. Le mouvement annuel de celui-ci est d'environ 5,000 tonneaux; la pêche y a plus d'importance; elle occupe soixante embarcations, et partage avec Bandol et les Ambiez l'exploitation de la mer poissonneuse qui s'étend du golfe de la Ciotat au cap Sicié. Le joli port de Saint-Nazaire, formé par deux jetées, suffirait aisément à une navigation décuple; 2,000 habitans sont groupés autour, mais la richesse de ce petit pays se fonde sur l'excellence de la culture de ses terres, bien plus que sur l'avantage de sa position sur la mer. Plus favorisé que Bandol, Saint-Nazaire communique avec Ollioules et Toulon par une excellente route.

Après Saint-Nazaire, la côte, qui, depuis le golfe de Marseille, court à l'est-sud-est, tourne brusquement au sud et se termine par le grand soulèvement qui forme le cap Sicié. Ce soulèvement se prolonge à l'ouest, à trois milles en mer, par l'île des Ambiez et une traînée de rochers sous-marins entre lesquels s'élèvent les îlots du grand et du petit Rouveau. L'atterrage de Saint-Nazaire est ainsi défendu du sud, et derrière l'île des Ambiez se trouve l'excellente rade de Brusc, assez profonde pour les vaisseaux de ligne, assez vaste pour une escadre entière. Elle fait face à la rade de la Ciotat, dont elle est éloignée de dix milles, et, comme leurs expositions sont opposées, elles se complètent réciproquement. Les vents d'ouest, qui empêchent d'aborder à la Ciotat, poussent naturellement les navires à Brusc, et les vents d'est, qui leur interdisent l'accès de Brusc, les conduisent à la Ciotat. Il ne manque à la rade de Brusc qu'une communication facile avec celle de Toulon, dont elle n'est pourtant séparée que par un isthme de moins de deux lieues.

Ainsi, sur un espace de douze lieues à partir du cap qui ferme à l'est le golfe de Marseille, se trouvent les abris de l'île de Jarre, du golfe de Cassis, de la Ciotat, de Bandol, de Saint-Nazaire et de Brusc. Aucun d'entre eux, il est vrai, n'est sorti des mains de la nature tel que nous pourrions le désirer; mais il n'en est aucun à la force et à la sûreté duquel l'art ne puisse ajouter beaucoup. Pour les porter au degré de perfection dont ils sont susceptibles, de grandes dépenses sont encore nécessaires; le pays se les imposera volontiers, car il comprend mieux chaque jour la haute position qu'ont à prendre dans la Méditerranée son commerce et sa politique; il sent que chaque pierre qu'on pose sur ce rivage ajoute à la puissance de la France entière. On se tromperait d'ailleurs, en mesurant les travaux à exécuter entre Marseille et Toulon, et à la Ciotat en particulier, sur l'importance maritime de ces parages à l'époque de la guerre continentale : depuis lors, bien des choses y sont changées. En 1792, l'année qui précéda la guerre avec l'An-

gleterre, le mouvement du port de Marseille fut, entrées et sorties comprises, de 5,059 navires et de 684,180 tonneaux, et il n'est pas nécessaire de dire si, de 1793 à 1815, il tombait au-dessous de ce chiffre : il excède aujourd'hui 18,000 navires et 2 millions de tonneaux, et doublera probablement avant qu'il soit vingt ans. La supériorité de valeur des bâtimens à vapeur ajoute à la nécessité des précautions à prendre pour la conservation du matériel. D'un autre côté, sous l'empire, l'Algérie ne nous donnait pas à exploiter et à défendre, en face des côtes de Provence, une nouvelle étendue de 250 lieues de côtes, et les ports que nous creusons en Afrique doivent, aussi bien que les chemins de fer que nous ouvrons dans notre intérieur, réagir sur le développement de nos ports de la Méditerranée. Enfin le mouvement naval ne sera pas toujours le seul à protéger le long de la côte que nous venons de parcourir : un jour, qui n'est pas loin peut-être, le chemin de fer de Marseille à Toulon passera sur les quais de la Ciotat, de Bandol, de Saint-Nazaire, et cette ligne acquerra, en temps de guerre, une importance proportionnée à celle des opérations dont Toulon sera le foyer. Le passage de la Ciotat doit être le pivot de sa défense; il serait son point le plus vulnérable, si la place et la rade étaient laissées dans leur état actuel. Tandis que les intérêts à sauvegarder prennent de telles proportions, les moyens d'attaque grandissent, et la machine à vapeur introduit dans la tactique navale un élément dont la puissance n'était pas soupçonnée il y a trente ans. Les moyens de défense doivent se mettre à leur niveau.

Par un concours de circonstances peu commun, même dans les mesures qui ont la navigation pour objet, il n'est aucun des travaux à exécuter sur cette partie de la côte qui ne desserve à la fois de grands intérêts commerciaux et de grands intérêts militaires, et, quand les industries de la paix profitent de toutes les dépenses faites pour la guerre, il est permis d'entreprendre avec confiance.

Le cap Sicié, avec ses roches abruptes, ses crêtes sourcilleuses, enveloppe la rade de Toulon comme une immense fortification. Derrière ce rempart formidable, tout change d'aspect; les pavillons étrangers s'y montrent à peine, et la marine marchande s'y efface devant la marine militaire.

J.-J. Baude.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

THÉODORIC ET BOËCE.

Histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths,
par M. le marquis du Roure.[1]

Montesquieu voulait écrire l'histoire de Théodoric; il avait été frappé de cette sorte de grandeur philosophique imprimée aux lois, aux institutions, à tous les actes de ce chef de barbares. Cette lueur imprévue de la raison humaine au milieu de l'obscurité profonde qui va suivre, ce conquérant du ve siècle qui naquit l'année où mourut Attila et qui décrète l'égalité des vainqueurs et des vaincus, ce roi arien laissant librement élire un pape hostile à sa cause; ce chrétien, nouveau converti, rendant des édits de tolérance en faveur des Juifs; ce barbare qui, selon plusieurs historiens, ne savait ni lire ni écrire, protecteur passionné des lettres et des sciences : il y avait là tout ce qui pouvait tenter un écrivain philosophe. Montesquieu étudiait les origines de notre histoire à l'époque correspondante; il était vivement frappé du contraste : Clovis et Théodoric, ces deux personnages contemporains, semblent séparés par des siècles. Le premier est bien le roi de ce moyen-âge qu'il inaugure; ses mœurs sont les mœurs de son temps; sa morale, sa législation, ses exploits, sont dignes, dans le bien comme dans le mal, du chef de ces illustres barbares, nos aïeux, qui fondèrent la monarchie française. On dirait que l'autre appartient à une civilisation perfectionnée par le progrès des âges. Ce chef des Ostrogoths, qui conquiert l'Italie au ve siècle, semble avoir été à l'école des philoso-

(1) Deux volumes in-8°, chez Techener, Paris, 1846.

phes du XVIIIe. On songe bien plus, en lisant ses édits, aux ordonnances de Joseph II qu'au code des Francs ripuaires ou à la loi Gombette. « Je ferai voir quelque jour dans un ouvrage particulier, dit Montesquieu, que le plan de la monarchie des Ostrogoths était entièrement différent du plan de toutes celles qui furent fondées dans ce temps-là par les autres peuples barbares, et que, bien loin qu'on puisse dire qu'une chose était en usage chez les Francs parce qu'elle l'était chez les Ostrogoths, on a, au contraire, un juste sujet de penser qu'une chose qui se pratiquait chez les Ostrogoths ne se pratiquait pas chez les Francs (1). »

Ce sont ces lignes qui ont inspiré à M. du Roure la première idée de son *Histoire de Théodoric;* l'œuvre indiquée dans *l'Esprit des lois* est aujourd'hui accomplie de manière à laisser peu de chance à de nouveaux essais. Les travaux historiques conçus et exécutés avec talent fixent à jamais l'opinion sur le compte des grands hommes dont ils retracent la vie. Comme ces camées antiques gravés sur la pierre dure qui nous ont transmis à travers les siècles l'image d'Alexandre ou d'Auguste, les œuvres marquées de ce travail patient que Buffon appelait le génie laissent dans l'esprit une image définitive; la précision du burin donne à chaque figure une physionomie nette et originale. C'est là le grand art des historiens de l'antiquité, c'est ainsi que leurs écrits sont nécessairement supérieurs par la forme à nos histoires modernes, chargées de détails infinis et de digressions sur cette foule de sujets dont s'inquiète notre curiosité. Tout n'est point profit pour l'historien moderne dans le prodigieux amas de documens que la publicité multiplie et que l'imprimerie éternise. Au milieu de ces matériaux confusément entassés, l'esprit hésite et recule, il s'affaisse sous le poids. Celui qui veut écrire l'histoire ne devra pas seulement s'attacher à ce qui est utile et curieux, il devra lire aussi l'inutile pour s'assurer qu'il ne laisse rien derrière lui : le génie qui devait ordonner l'édifice se consume à fouiller dans les carrières. S'il se met enfin à l'œuvre, d'autres difficultés se présentent; pour satisfaire la curiosité diverse des lecteurs, il ne faudrait rien moins que la science universelle : il ne s'agit pas seulement de raconter; l'historien doit conclure. On exige qu'il juge de toute la hauteur des principes les questions les plus compliquées de la guerre, de l'administration, des finances, de l'économie politique, des négociations. Qui peut suffire à une pareille tâche? Et pourtant, savoir cela n'est pas tout encore; il faut l'apprendre aux autres, il faut faire comprendre clairement, sans difficulté, sans étude, à tous, à chacun, au plus ignorant, au moins attentif des lecteurs, toutes ces matières si compliquées dont une seule remplirait la vie d'un savant! Comment maintenir l'unité dans une œuvre si complexe? Que devient la pureté des grandes lignes,

(1) *Esprit des Lois,* livre III, chap. 12.

interrompues à chaque instant par des ornemens étrangers? L'art a disparu devant le métier; on a un choix de matériaux, une série de traités, mais l'œuvre manque et l'intérêt languit. L'art historique et la tactique militaire ont marché de nos jours en sens inverse; on dirait que l'un s'est alourdi de tout le bagage que l'autre a rejeté. Nous n'avons plus la narration rapide de Salluste ni la précision de Tacite, tandis que notre infanterie a parcouru l'Europe en moins de temps que les légions romaines, pesamment chargées de piques et de boucliers, n'en mettaient pour arriver au pied des Alpes. Les grands écrivains de l'école historique de la restauration ont bien senti la difficulté; les habiles y ont apporté le seul remède qu'on pût tenter : ils ont choisi dans l'histoire les époques où le monde est dominé par une idée, et autour de cette idée ils ont groupé les événemens. C'est par là qu'on s'élèvera de plus en plus au-dessus de ces compilations où le talent n'a pas plus de part que dans ces produits à demi façonnés, fournis chaque jour à vil prix par nos manufactures aux exigences un peu économes de notre luxe.

Je ne saurais donc regarder comme un inconvénient pour l'ouvrage de M. du Roure la rareté des sources où l'historien a pu puiser. L'auteur a pu traiter un sujet ancien à la manière antique : c'est une bonne fortune dont il était digne; on sent très vite, au respect qu'il témoigne pour les grands maîtres de l'histoire, qu'il s'est formé à leurs leçons. Les gens de goût n'ont pas oublié un petit traité intitulé *Réflexions sur le style original*, qui parut dans les dernières années de la restauration. L'auteur, après avoir exposé les principes généraux, terminait par quelques pages qui devaient servir d'appui à sa théorie. L'expression, le tour et la langue de nos grands écrivains étaient imités avec un art singulier, et les plus habiles auraient pu s'y tromper. Ceux-là ne s'étonneront pas que le style de M. du Roure, formé par cette étude scrupuleuse des modèles, se soit trouvé tout à coup à la hauteur du sujet historique qu'il traitait. Dans de rares endroits, cependant, j'ai remarqué un peu d'obscurité et d'effort. Cette aptitude particulière de l'écrivain à s'approprier la forme et le langage des auteurs qu'il étudie était tout profit quand il vivait dans le commerce des plus excellens; mais, pour écrire la vie de Théodoric, il a fallu contracter de longues habitudes avec la latinité du moyen-âge; la phrase semble quelquefois s'embarrasser et comme s'entraver dans les idées accessoires : c'est l'inconvénient de ceux qui savent trop et veulent tout indiquer; ce sont les embarras que les riches traînent après eux. Il y aurait de la puérilité à insister sur ces imperfections de détail; les laborieuses recherches que l'ouvrage a exigées, les vues élevées qui y dominent, l'instinct politique avec lequel sont jugées la plupart des ques-

tions soulevées par le récit, voilà ce qui doit appeler notre attention et nos éloges. Il est des œuvres qui, par leur nature même, ne peuvent prétendre à un succès de vogue, mais auxquelles les hommes d'étude et de savoir dans l'Europe forment un public d'élite. Ce sont en définitive les arrêts de ce tribunal qui assignent à chaque écrivain la place qu'il doit occuper dans l'estime publique; l'auteur, nous le croyons du moins, n'aura pas à se plaindre de celle qui lui est réservée.

I.

La vie de Théodoric n'avait encore été le sujet d'aucun ouvrage spécial, car on ne saurait compter l'histoire écrite en latin par Cochlæus vers 1479; mais tous les écrivains qui ont eu à s'occuper de l'histoire moderne ont rencontré cette noble figure au début de leur œuvre. Théodoric était de cette race princière des *Amales* dans laquelle les Ostrogoths choisissaient leurs rois. Nous laisserons Grotius donner sa généalogie, qui remonte jusqu'aux demi-dieux du paganisme scandinave. A l'époque où il naquit, en 424, les Ostrogoths, sous la conduite de Théodomir, son père, s'étaient établis sur les flancs de l'empire romain, dans cette partie de la Hongrie qui touche aux portes de Vienne. Ils étaient campés là, sur des terres conquises ou cédées par les empereurs, tantôt ennemis redoutés, poussant leurs incursions jusque dans le voisinage de Constantinople, tantôt auxiliaires chèrement payés, chargés de défendre la frontière de l'empire contre les autres barbares. Leur bravoure et leur fidélité étaient d'ailleurs proverbiales. C'étaient eux qui formaient la garde personnelle de l'empereur; ils remplissaient auprès de lui le rôle qui a été confié aux Suisses dans plusieurs monarchies de l'Europe; des capitulations signées avec eux les assujétissaient à un service militaire; on détournait ainsi au profit de l'empire cette ardeur guerrière qui, sans direction, eût été un danger sérieux.

Une telle situation devait amener cependant et amenait des défiances et des griefs réciproques : après quelques hostilités, l'empire achetait de nouveau la paix. Ce fut à l'occasion d'une trève de ce genre que des otages furent demandés au chef des Goths Théodomir. Son fils Théodoric fut envoyé à Constantinople; il y demeura dix années. L'histoire ne nous apprend pas sous quel maître, sous quelle discipline, s'écoula pour lui cette première partie de la jeunesse qui complète la nature et décide du cours de la vie. Ce prince, sorti d'une tribu à demi sauvage, otage à la cour des empereurs, fut-il retenu captif par leur politique, ou le laissa-t-on se mêler librement dans les écoles publiques avec la jeunesse romaine? Rien encore, dans les documens écrits, ne peut nous aider à résoudre ces questions, et cependant c'est par l'édu-

cation qu'il reçut au milieu de la civilisation, par ce mélange de vertus acquises avec les vertus primitives de son âge et de sa race, qu'on peut seulement expliquer le caractère et la vie entière de Théodoric.

Au ve siècle, plus qu'à aucune autre époque, le monde appartenait à la force, et la force n'existait plus que chez les barbares. L'empire romain n'avait plus que l'apparence de la vie. Quand une cause est perdue, quand une nation est condamnée, des hommes éminens par le talent ou le courage peuvent encore s'élever pour la défendre; mais leurs efforts désespérés, en inspirant quelque estime à l'avenir, n'arrêtent point le cours des choses, leur puissance s'épuise en pure perte. Pour être un grand homme et réussir dans ces siècles de rénovation, il fallait nécessairement être né parmi les barbares et marcher à leur tête, il fallait appartenir à ces races nouvelles à qui la destinée livrait le monde et qui ont fondé les sociétés modernes; mais la barbarie, qui devait vaincre les peuples d'ancienne civilisation, ignorait les conditions de gouvernement nécessaires à la durée des empires. Elle ne savait encore établir ni institutions, ni lois, ni société. Par là s'expliquent la succession, la confusion des peuples barbares, accumulés l'un sur l'autre, chassant les Romains, chassés à leur tour, instrumens de ruine, inhabiles à rien fonder.

Ces arts du gouvernement et de la civilisation, comment douter que Théodoric les apprit à Constantinople? La société du Bas-Empire, toute corrompue qu'elle était, différait autant de la barbarie qu'un homme vicieux de nos jours diffère du sauvage. Quand on déclame contre la corruption, on oublie trop jusqu'à quel point la pire est préférable à l'état barbare. Tacite fait l'éloge des mœurs des Germains, mais ce sont celles de Rome qu'il veut censurer. Il adressait une leçon à ses contemporains, et se préoccupait peu de la vérité historique. Les barbares jugeaient autrement, et plus modestement, la situation relative des deux sociétés. Quand on dit que les barbares méprisaient l'empire romain, il faut s'entendre; ils méprisaient sa faiblesse, mais ils sentaient instinctivement la supériorité de la civilisation, ils en comprenaient la grandeur; c'est ainsi qu'ils se sont hâtés de s'initier à ses secrets et qu'ils se sont, pour ainsi dire, précipités dans l'imitation des vaincus qu'ils sentaient leurs maîtres.

Jamais cette remarque, que l'on oublie trop dans le langage convenu sur ce sujet, n'a été plus profondément sentie que dans une page de l'*Histoire de la civilisation* qu'on nous saura gré de rapporter ici. « Le spectacle seul de la civilisation moderne exerçait sur l'imagination des barbares un grand empire. Ce qui émeut aujourd'hui notre imagination, ce qu'elle cherche avec avidité dans l'histoire, les poèmes, les voyages, les romans, c'est le spectacle d'une société étrangère à la régularité de la nôtre; c'est la vie sauvage, son indépendance, sa nouveauté, ses

aventures. Autres étaient les impressions des barbares; c'est la civilisation qui les frappait, qui leur semblait grande et merveilleuse. Les monumens de l'activité romaine, ces cités, ces routes, ces aqueducs, ces arènes, toute cette société si régulière, si prévoyante, si variée dans sa fixité, c'était là le sujet de leur étonnement, de leur admiration. Vainqueurs, ils se sentaient inférieurs aux vaincus; le barbare pouvait mépriser individuellement le Romain, mais le monde romain, dans son ensemble, lui apparaissait comme quelque chose de supérieur, et tous les grands hommes de l'âge de la conquête, les Alaric, les Ataulphe, les Théodoric et tant d'autres, en détruisant et foulant aux pieds la société romaine, faisaient tous leurs efforts pour l'imiter (1). »

C'est sous de telles impressions que se forma et grandit Théodoric. Son ame forte et neuve reçut profondément l'empreinte des vertus et de tous les nobles sentimens que l'éducation développe. Ni les professeurs ni les habiles instituteurs ne manquaient alors au monde romain; jamais on n'avait entendu de plus belles leçons sur la vertu et le courage. Ce qui manquait, c'étaient des esprits disposés à recevoir et à garder ces leçons. Les théories du vrai et du beau ne changent pas. Sénèque n'a pas dit autrement que Caton; la morale des rhéteurs du Bas-Empire valait celle des philosophes de l'ancienne Grèce : les résultats et non les doctrines les ont profondément séparés dans l'histoire. Les nobles disciples du Portique ont mérité à leurs maîtres le nom de *sages;* les générations de disputeurs et de brouillons qui sortaient des écoles de Constantinople ont valu à leurs maîtres celui de *sophistes*.

J'insiste sur ce séjour à Constantinople, parce que la trace de cette éducation première se retrouvera dans tout le reste de la vie de Théodoric. Nous verrons tout à l'heure, en parcourant les monumens de la législation de son règne, quelle singulière ressemblance cette éducation lui donne avec les principes, je dirai avec le langage même de la philosophie du XVIIIe siècle. C'est ce même amour idéal de la perfection, cette conviction un peu orgueilleuse de la grandeur de l'homme, qui étonne dans la bouche d'un conquérant. L'humanité n'avait pas été habituée par Attila à ce respect sympathique.

On a voulu faire honneur au ministre de Théodoric, à Cassiodore, de ces sentimens, de ce langage inconnus jusqu'alors aux barbares. Rien n'est moins fondé que cette explication. Je ne demanderai point si les autres législateurs contemporains s'inquiétaient beaucoup de rattacher leurs prescriptions aux idées de droit, à l'amour de l'humanité; mais ce ne sont pas seulement ici les paroles, ce sont les actes qui portent l'empreinte de cette préoccupation constante des principes abstraits de la justice. Cela apparaît dès les premiers pas de

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation*, t. Ier, p. 311.

Théodoric, et suffirait à le distinguer de tous les autres conquérans de cet âge. Au moment d'envahir, après Attila, après Odoacre, cette Italie qui semble une proie jetée au premier occupant, il demande à l'empereur Zénon l'investiture qui doit légitimer sa conquête. Attila se faisait appeler le *fléau de Dieu;* Théodoric se présentait aux peuples comme le *lieutenant de l'empereur*. L'opposition des deux noms dit tout; on sent que du chaos de la barbarie on entre dans les régions tempérées du droit et des conventions humaines.

La marche de Théodoric fut un triomphe; il faut voir, dans l'ouvrage même de M. du Roure, avec quelle joie cette brave nation des Goths suivit son jeune chef. « Théodoric Amale avait alors dix-huit ans et présentait dans sa personne l'image d'un prince accompli; son visage était coloré, la sérénité rayonnait dans ses yeux; il y avait dans toute sa physionomie une expression si vive qu'elle annonçait la guerre ou la paix; terrible dans la colère comme la foudre qui va frapper, ou caressante dans la joie comme un beau jour sans nuage : *In ira fulmineus, in lætitia, sine nube formosus.* » C'est ainsi que le représente le saint évêque Ennode, qui vint, après la victoire de Vérone, implorer à la tête de son clergé la clémence du vainqueur.

La prise de Ravenne acheva de soumettre l'Italie à Théodoric : ici, nous retrouvons encore cette modération habile, inconnue des barbares, ces tempéramens diplomatiques, si je puis dire, qui révèlent l'école de Constantinople. Le vainqueur conclut avec Odoacre un traité qui assura au roi des Hérules le partage de la souveraineté. Était-ce une division des provinces attribuées à l'un ou à l'autre? Était-ce un seul pouvoir exercé par deux rois, comme il l'était à Rome par deux consuls, ce qui pouvait avoir donné l'idée de cet arrangement? L'histoire est fort obscure sur ce point. Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, cet exemple témoigne d'un esprit déjà capable d'accepter les pratiques de la civilisation. La convention fut d'ailleurs de courte durée; quel qu'ait été celui des deux compétiteurs qui l'ait rompue, le meurtre d'Odoacre laissa bientôt Théodoric seul possesseur de l'Italie.

Je ne veux point raconter son règne; c'est l'homme que je veux regarder en détail et de près : Théodoric mérite qu'on l'étudie avec soin, plus on l'observera, mieux on comprendra ce qu'il y a d'habile, d'ingénieux, de particulier, et, si je puis dire, de tempéré dans sa politique. Les auteurs des histoires générales n'ont pu s'arrêter suffisamment sur cette époque; ils disent tous que Théodoric fut un grand homme, mais ils n'expliquent pas comment il mérita ce nom, et il vaut la peine de le savoir. Les grands hommes ne se ressemblent entre eux que par la distance qui les sépare du vulgaire; pour tout le reste, aucun caractère général; tout est variété, parce que la première condition du génie est l'originalité. C'est dans l'histoire de M. du Roure que chacun désormais

pourra et voudra connaître Théodoric. Ce qui était difficile jusqu'à présent pour les érudits, impossible pour les gens du monde, est devenu facile et agréable. Le nouvel historien a vécu long-temps au milieu du siècle qu'il fait revivre pour nous; Jornandès, Procope, mais surtout les œuvres de Boëce et les lettres de Cassiodore, les vies des saints évêques contemporains de l'Italie et des Gaules, ont été lues, étudiées par lui avec une ardeur consciencieuse. On sent à chaque page cette pleine possession du sujet, sans laquelle il n'y a point d'art et point d'intérêt. C'est que l'auteur ne s'est point pressé d'écrire le jour ce qu'il avait appris la veille, c'est qu'il connaît le fort et le faible de chacun des acteurs qui sont sur la scène. J'aime, pour mon compte, cette intimité de gens qui se connaissent de longue date : en voyant jusqu'à quel point tous les lieutenans, les secrétaires, chaque soldat de Théodoric, sont des personnages familiers à l'historien, on comprend dans quel long commerce il a vécu avec son héros : de là, la ressemblance et la vie que ce portrait reprend après tant de siècles.

La conquête a donné l'Italie à Théodoric, la reconnaissance de l'empereur d'Orient ajoute au fait la sanction du droit. Alors le jeune vainqueur se trouve en présence d'un problème que nul conquérant de ce siècle n'avait encore résolu : faire vivre ensemble les vainqueurs et les vaincus, fondre un peuple jeune et barbare avec un peuple vieux et usé. C'est en surmontant cette difficulté par un instinct supérieur, par une politique au-dessus de son temps, que Théodoric a mérité d'être comparé par Voltaire à Charlemagne lui-même (1). Je voudrais arrêter ici l'attention du lecteur : l'examen de cette question importe non-seulement à l'histoire de Théodoric, mais à celle de toutes les nationalités qui datent de cette époque.

Les historiens contemporains portent à plus de deux cent mille le nombre des guerriers goths qui avaient suivi la fortune de leur chef et s'étaient transplantés avec lui en Italie; en ajoutant les femmes et les enfans, on arrivera à plus d'un million d'ames. Cette multitude dut s'ajouter à la population déjà existante. Comment une telle aggrégation s'est-elle opérée? C'est un des problèmes les plus agités entre les publicistes et les savans qui ont cherché à éclaircir les origines de l'histoire moderne. Comment fut imposée politiquement, matériellement même, cette communauté forcée des vainqueurs et des vaincus? Quelle part fut faite aux premiers dans la possession de la terre, qui composait presque exclusivement la richesse de ces temps? Nous avons là-dessus, pour ce qui concerne la France, autant de systèmes que d'écrivains.

Selon le comte de Boulainvilliers, les Francs s'emparèrent de toutes les terres des vaincus; ils devinrent, sinon les occupans, au moins les

(1) *Essai sur les mœurs*, liv. Ier, chap. XII.

suzerains de *toute terre*. Les Francs constituèrent la noblesse; les Gaulois devinrent serfs et vassaux; c'est là l'origine de ce système, qui voulait, jusqu'en 1789, distinguer la race franque de la race gauloise, les vainqueurs des vaincus, la noblesse du tiers-état. Il y aurait eu, à l'époque de la conquête, une *dépossession universelle*. — Montesquieu n'admet point une usurpation si générale; il y suppose une sorte de modération : « Les Francs ne dépouillèrent point les Romains dans toute l'étendue de la conquête; qu'auraient-ils fait de tant de terres? Ils prirent celles qui leur convenaient, et laissèrent le reste (1). » — Mably s'écarte déjà de cette opinion : « Le silence de nos lois, dit-il, permet de conjecturer que les Francs se répandirent, *sans ordre*, dans les terres conquises, et s'emparèrent, *sans règle*, des possessions des Gaulois; terres, maisons, esclaves, troupeaux, chacun prit ce qui se trouva à sa bienséance, et se fit des domaines plus ou moins considérables, selon son avarice, ses forces ou le crédit qu'il avait dans la nation (2). »

Ces trois systèmes ne s'accordent que sur un point : la violence de l'usurpation, le désordre et le caprice insolent des conquérans; « mais, ajoute Montesquieu, Théodoric, roi d'Italie, dont l'esprit et la politique étaient de se distinguer toujours des autres rois barbares, procéda par des voies différentes. » Tout en assurant à ses guerriers la part qui devait leur revenir dans la victoire, il intervint aussitôt pour substituer l'ordre à la violence, et amener une transaction amiable par laquelle les vaincus devaient céder aux Ostrogoths les terres qui leur étaient nécessaires. Chaque guerrier reçut, dans les quartiers qui lui étaient assignés pour résidence, le *tiers* des terres appartenant aux Romains; ce fut un Romain, ancien préfet du prétoire, Liberius, qui fut chargé de présider à l'exécution régulière de l'opération. Si l'on songe à l'état de dépopulation où se trouvait alors l'Italie, à ces immenses propriétés concentrées dans un petit nombre de mains et à peine connues de leurs maîtres, on comprendra que ce partage, qui ne s'appliqua que dans certaines localités, ait pu s'effectuer sans causer le bouleversement et la désolation qu'il entraînerait de nos jours.

Il est singulier cependant que ce grand déplacement, même dans ces limites, avec ces tempéramens, n'ait pas amené plus de résistance et de collisions. L'explication de ce fait peut se trouver, à notre sens, dans l'examen attentif d'une circonstance particulière à cette époque. Le petit nombre de propriétaires fonciers avait introduit nécessairement dans toutes les provinces le système de la culture par colons (*inquilini*). Les colons payaient au maître une redevance annuelle; leur sort ne fut que très peu changé par l'attribution faite aux chefs ostrogoths des terres

(1) *Esprit des Lois*, livre XXX, chap. 8.
(2) *Observations sur l'Histoire de France*, livre Ier, chap. 2.

prises sur quelques patriciens romains ou même sur des chefs hérules tués ou en fuite après la conquête. Le bouleversement fut donc plus réel qu'apparent; il se fit dans les titres de propriété plus que dans la terre même; chaque colon resta dans sa chaumière, continuant à cultiver la même terre, seulement pour de nouveaux maîtres, ou, comme les appelait la loi de Théodoric, pour de nouveaux hôtes (*novis hospitibus*).

Cette opération une fois consommée, Théodoric n'épargna rien pour mêler les deux peuples, pour en faire une seule et même nation. Loin d'imiter les autres chefs barbares, dont le premier soin, en se transportant dans les pays conquis, était de maintenir rigoureusement leurs lois et leurs coutumes, et de s'isoler des vaincus, Théodoric répétait cette formule que l'histoire a conservée : *Romanus imitetur Gothum, Gothus Romanum sequatur*. Et, sachant toute la puissance des signes sur l'esprit des peuples, il prit, avec la pourpre, la chlamyde et la chaussure romaines. Sa législation entière est conçue dans cet esprit. Je ne pourrai mieux justifier l'analogie que j'ai signalée entre les instincts de Théodoric et les doctrines philosophiques du dernier siècle qu'en citant, avec M. du Roure, quelques fragmens des monumens de son règne.

Théodoric institue de nouveaux magistrats; il écrit aux municipalités du pays : « Vous vous touchez par les possessions, touchez-vous par la charité; je vous envoie un comte goth pour régler les différends entre Goths; entre Goths et Romains, il s'adjoindra un officier romain; entre Romains, le différend se décidera par des officiers romains. »

Ses soldats n'étaient pas toujours contens de la part qui leur était faite; souvent des Romains se plaignaient d'avoir été dépossédés. « Si l'usurpation a eu lieu sous notre règne, répondait Théodoric, sans délégation de terres bénéficiales, qu'il y ait sur-le-champ restitution! qu'on ne respecte que la prescription trentenaire, qui doit consolider toutes choses. » — « Faites rendre à Manicarius, dit-il ailleurs, les esclaves que les soldats goths lui ont enlevés; *en tout, contenez l'esprit militaire, qui se plie difficilement à la règle envers les personnes civiles. Jura, non brachia :* le droit, non la force. »

Là enfin où ne se trouvaient que des magistrats goths : « Ayez soin, leur écrit-il, dans toutes les affaires entre les Goths et les Romains, de tenir la balance égale, et de décider finalement par la seule considération des lois : nous ne permettons pas un droit séparé pour deux races que nous voulons embrasser dans un seul esprit et dans le même amour. »

Il entendait ainsi la justice pour ses anciens compagnons d'armes; voici comment il la pratiquait pour lui-même : « N'oubliez pas, écrivait-il à Marcellus qui devait juger une cause dans laquelle il était in-

téressé, n'oubliez pas que nous n'appelons gain que le profit légitime; qu'il nous importe moins de gagner notre procès que de le gagner justement, et même que c'est un triomphe pour nous de perdre une mauvaise cause. » — Des chefs ostrogoths avaient tenté des usurpations sur des biens appartenant à l'église. Théodoric écrit (qu'on n'oublie pas que c'est un roi arien qui parle) : « La tranquillité des sujets fait l'honneur des princes, et celle de l'église y ajoute les miséricordes divines; vous aurez donc à protéger avec grand soin en Sicile les biens et les personnes dépendantes de l'église de Milan, sur la requête que nous adresse le bienheureux évêque Eustorge. » — Voici des conseils plus généraux adressés par Théodoric aux gouverneurs des provinces, des *instructions ministérielles,* comme on dirait aujourd'hui : « Protégez la province par les armes, gouvernez-la par le droit; faites ressortir de plus en plus la différence qu'il y a entre les barbares et les Goths, chez qui brille, avec la valeur native, la prudence des Romains; revêtez les mœurs de la toge, dépouillez celles de la barbarie, et qu'au lieu de se plaindre d'avoir été placés sous notre empire, les peuples, jouissant d'un bonheur qu'ils ne connaissaient plus que de nom, n'aient qu'un regret, celui d'avoir été soumis trop tard par nos armes. » Ces paroles contiennent toute la pensée politique de ce règne : en demandant à ses guerriers *d'allier à leur valeur native la prudence des Romains,* Théodoric pouvait songer à lui-même; c'est bien la grandeur telle que la définit Pascal : « On ne montre pas sa grandeur pour être en une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois et remplissant tout l'entre-deux. »

Nous pourrions multiplier ces exemples; nous pourrions suivre l'auteur dans la comparaison qu'il établit entre les trois principales législations des barbares aux ve et vi^e^ siècles : la loi Gombette, la loi salique, et l'édit de Théodoric, qui devint le premier élément de la célèbre loi des Visigoths. De cet examen ressortirait l'incontestable supériorité de cette dernière. La loi salique n'est guère qu'un code pénal; sur plus de quatre cents articles, les trois quarts renferment exclusivement des pénalités; encore n'y trouve-t-on que les premiers rudimens de toute législation naissante. Le crime n'est considéré comme crime que par rapport à l'individu; toute la sévérité de la loi s'épuise à son profit : c'est le premier pas hors de l'état sauvage. La loi prend à sa charge les vengeances particulières; de là le principe de la composition, du rachat du crime, moyennant une certaine somme payée par le coupable à l'offensé ou à sa famille; mais le législateur ne s'élève point encore à l'idée générale du crime qui attaque la société et du châtiment qui doit le suivre : il ne voit dans les déréglemens de la liberté individuelle qu'une atteinte aux intérêts privés. Il ne s'est point constitué le défenseur de l'ordre social; on peut même dire que l'idée de cet ordre

lui échappe encore, et qu'il ne comprend dans le crime que la moitié du crime. De là ce singulier contraste d'une loi qui révèle par ses prévisions mêmes des mœurs très violentes, très brutales, et qui ne renferme pas de pénalités très sévères. Pour les hommes libres, jamais de châtiment corporel, point d'emprisonnement; la peine de mort est très rare et peut être rachetée. On sent que ce n'est qu'avec quelque doute sur son propre droit que le législateur intervient dans les rapports des individus entre eux; la loi ne fait que proclamer et sanctionner ces rapports.

Quand on passe de cette loi de nos aïeux à la loi des Visigoths, on croit, selon l'expression pittoresque de l'auteur, « quitter un marché tumultueux pour entrer dans un temple. » Ici, en effet, plus de compositions à prix d'argent; la justice apparaît dans toute sa majesté sévère; elle ne se laisse point désarmer par la satisfaction même de l'offensé. Ce n'est pas seulement le dommage qu'elle veut réparer; elle sévit aussi contre le crime et punit le trouble apporté à la société. C'est pourquoi on y trouve une plus grande rigueur dans les châtimens; la peine de mort est souvent appliquée, parce qu'elle est méritée souvent. Il fallait contenir les violences du soldat et réprimer en même temps la corruption romaine. On est dans un ordre d'idées qui répond aux divers besoins de la société. C'est non-seulement un ensemble rationnel de dispositions législatives, dit un des publicistes que nous venons de citer; mais aussi un système de philosophie, une doctrine. Sur quelques points, le législateur a devancé les progrès du siècle dernier et le nôtre même. Ainsi, il stipule que « les enfans de parens libres qui seront vendus par leurs auteurs ne cesseront point d'être libres, la liberté ne pouvant être représentée par aucun prix. » Les fautes sont personnelles : « Que le crime suive son auteur; que le père pour le fils, le fils pour le père, la femme pour le mari, les voisins pour les voisins, n'aient jamais rien à craindre; *crimen cum illo qui fecerit moriatur*. » Et la conséquence écrite de cette loi était l'abolition formelle de la confiscation, effacée de nos codes il y a à peine trente ans, et maintenue encore dans une grande partie de l'Europe!

Voilà les pensées, les paroles, les lois d'un chef barbare qui régnait il y a treize siècles. Ne croirait-on pas entendre les plus pures leçons de la philosophie moderne? n'est-on pas frappé de voir qu'après tout cette civilisation dont nous sommes si fiers n'a guère dit mieux, ou plus? ne retrouve-t-on pas dans les ordonnances de Théodoric la plupart des réformes que la philosophie du XVIIIe siècle réclama pour l'humanité, et que la révolution française a fait passer dans le droit commun? Ce n'est pas seulement le fond, mais la forme même : il y a des ressemblances singulières entre les déclarations philanthropiques des législateurs de l'assemblée constituante et les épîtres du sénateur Cassiodore, rédacteur ordinaire des édits de Théodoric. On décrète le

bien avec un peu d'enflure; on aime sincèrement la vertu, et on déclame sur la vertu. Les préambules des lois sont des sermons; le législateur du ve siècle, comme ceux du siècle dernier, se rend par avance toute la justice qu'il est en droit d'attendre de la postérité. Il faut en revenir à cette explication, que les écoles de Constantinople avaient nourri et formé Théodoric, comme les écrits des philosophes du dernier siècle avaient élevé les générations de 1789, *mens omnibus una.*

C'est sous l'empire de ces lois bienfaisantes que s'écoulèrent trente-trois années d'un règne glorieux et paisible. Il faut se rappeler dans quel chaos le monde connu était alors plongé, se souvenir qu'à quelques pas de cette heureuse Italie, le meurtre ensanglantait chaque jour le trône de Constantinople, que, de l'autre côté des Alpes, les guerres abominables des fils de Clovis se terminaient par des fratricides, pour comprendre avec quel sentiment de reconnaissance et d'amour les peuples soumis au sceptre de Théodoric bénissaient celui qui leur créait ainsi un monde privilégié. « L'âge d'or est revenu dans sa terre natale, » disaient les témoins de ce règne.

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit!

Théodoric avançait ainsi, chargé de gloire et d'années, des bénédictions des vaincus et des vainqueurs, vers la fin de sa carrière. Rien n'y avait manqué, ni l'éclat des armes dans la jeunesse, ni la sagesse et la renommée du législateur dans l'âge mûr. Il aimait la gloire, et songeait souvent au jugement que la postérité porterait sur lui et sur les actions de son règne. Si Théodoric était mort après cette longue période, le jugement rendu par ce tribunal qu'il invoquait eût été exempt de tout blâme, et les récriminations intéressées des historiens du Bas-Empire n'auraient su comment s'attaquer à cette vie aussi pure que glorieuse; mais les destinées souveraines ont moins encore que la vie modeste de chacun de nous ce privilége d'un bonheur sans mélange poussé jusqu'aux extrêmes limites de l'âge.

II.

Nous arrivons à cette catastrophe illustre et déplorable de Boëce et de Symmaque, sur laquelle, selon nous, un jugement impartial reste encore à établir. Les plaintes éloquentes de Boëce ont rendu trop difficile l'équité entre la victime, coupable ou non, et son juge. La poésie, la philosophie, la religion, tout ce qui est puissant sur le cœur de l'homme a conspiré pour donner à la mort de Boëce un éclat sinistre qui projette sa lueur jusque sur ces années que nous venons de rap-

peler. Admirable fortune du génie et du malheur soutenu avec un ferme courage! Boëce a composé dans sa prison quelques chants qui ont plus fait pour sa gloire que trente années de succès et de vertus n'en ont fait pour celle de Théodoric. Pour bien des lecteurs, le nom du conquérant n'a été sauvé de l'oubli que par celui de sa victime, comme on fait vivre le coupable pour faire vivre le châtiment.

Boëce a été le dernier poète de cette littérature ancienne qui s'associe aux premières impressions de notre jeunesse; pendant tout le moyen-âge, et jusqu'à la réapparition d'Aristote, sa philosophie a régné dans les écoles; enfin la religion a consacré son nom en l'inscrivant au nombre des saints de l'église catholique. Il n'y a donc point à s'étonner de cette faveur, de cette pitié qui s'est attachée à sa mémoire. Il y a cependant pour l'historien quelque chose qui est supérieur encore à toutes ces choses vénérables et sacrées, le talent, la dignité, le malheur : c'est la vérité; selon nous, elle a été étrangement méconnue.

Pour juger avec impartialité ce mémorable procès, pour prononcer entre Théodoric et Boëce, il est nécessaire de se rendre compte de la situation du nouveau roi vis-à-vis de l'empereur d'Orient. Nous avons vu tout à l'heure comment les Ostrogoths avaient obtenu de Zénon l'autorisation d'aller reprendre l'Italie sur les Hérules. Les termes mêmes de la requête qui fut présentée ne laissent pas de doute sur les sentimens qui animaient alors les successeurs de Constantin. Parmi les motifs favorables qui devaient déterminer le consentement de l'empereur, Théodoric mettait au premier rang l'avantage de débarrasser Constantinople du dangereux voisinage de ses compatriotes, ou même de voir les Hérules et les Ostrogoths se détruire les uns par les autres. « Seigneur, quoi que vous fassiez, nous vous serons toujours des hôtes incommodes ou dangereux. Envoyez-nous contre le barbare. Si je suis vainqueur, je tiendrai de vous l'Italie; si je suis vaincu, tout sera dit; dans tous les cas, vous y gagnerez ce que nous vous coûtons. » Ce n'est pas faire injure à la politique du Bas-Empire, d'imaginer que la chance parut aussi souhaitable que probable à l'empereur. Il crut moins donner l'Italie, l'Italie, le berceau de l'empire, que la délivrer des barbares, et profiter de la lutte pour anéantir à la fois les Hérules et les Ostrogoths.

L'événement trompa d'abord ces espérances. Théodoric vainqueur établit sa domination depuis Arles, dans les Gaules, jusque dans la Pannonie, la Dalmatie et la Sicile; l'empereur, pour se débarrasser du tribut qu'il payait aux Goths, se trouvait avoir élevé en face de lui un monarque puissant et habile, auquel il ne manquait que le nom d'empereur d'Occident pour être le rival et peut-être le maître des souverains de Constantinople. J'ai déjà dit que, si telle était au fond la position relative des deux rivaux, le langage officiel n'en trahissait rien : l'ambition de Théodoric était tempérée par tous les ménagemens que com-

mandaient la politique et cette image de l'empire romain toujours imposante aux yeux des peuples. Nous voyons donc Théodoric, à peine installé à Ravenne, envoyer des députés à l'empereur Anastase pour solliciter l'investiture définitive de l'Italie. Rien ne peut mieux prouver les arrière-pensées et les mauvais desseins de l'empereur contre le nouvel établissement italien que la longue attente qu'il fit subir à Théodoric. Son envoyé resta plus de six ans à la cour de Constantinople sans obtenir de réponse formelle. Ce ne fut que lorsque la politique de Théodoric eut consolidé l'œuvre de ses armes que l'empereur se résigna enfin, ou plutôt remit à une autre époque l'exécution de ses projets. L'ambassadeur rapporta à son maître, avec le titre de *patrice*, les ornemens royaux qui devaient consacrer aux yeux des peuples la nouvelle domination.

Cette reconnaissance tardive ne changeait rien à la situation. Théodoric ne se méprit point sur la valeur de ce consentement forcé. Nous le voyons occupé à préparer ses moyens de défense pour la lutte qu'il prévoit. Ce n'est pas seulement sur la valeur de ses soldats qu'il compte, la politique lui viendra en aide; pendant qu'il tient ses guerriers réunis, qu'il leur impose, pour prix des terres distribuées, l'obligation de fournir un certain nombre de soldats et qu'une flotte est créée dans les ports de l'Italie, il recherche, avec tous les chefs des états fondés sur les débris de l'empire romain, des alliances qui doivent établir entre eux une solidarité redoutable. Malgré la différence de religion, il envoie des ambassadeurs à Clovis, et prend en mariage sa sœur Audeflède; il donne une de ses propres sœurs à Gondebaud, roi de Bourgogne; l'autre épouse, en Afrique, le successeur de Genseric; enfin il soutient dans le midi de la Gaule la monarchie des Visigoths, associée à la sienne par une origine commune. Gibbon remarque, avec raison, que Théodoric ne faisait en cela autre chose que pratiquer ce système d'équilibre que la politique moderne a cru avoir inventé le jour où elle lui a donné un nom.

Les périls pouvaient ne pas venir seulement du dehors; les Romains étaient soumis, et plus heureux qu'ils ne l'avaient jamais été sous leurs anciens empereurs; mais la servitude est toujours agitée. Il y avait eu à Rome quelques troubles, et, bien que sa présence les eût promptement apaisés, Théodoric restait inquiet et alarmé. Cependant sa prudence et la douceur de ses lois auraient surmonté ces difficultés et réussi sans doute à créer un seul peuple de sujets fidèles, si les Romains et leur nouveau roi n'avaient été séparés par une cause plus profonde encore que la différence d'origine, par une haine plus irréconciliable que celle du vaincu contre le vainqueur, par la différence de religion : les Romains étaient *catholiques*, les Ostrogoths et leur chef étaient *ariens*.

Théodoric ne s'était jamais fait illusion sur ce point; tout porte à croire que son esprit politique, d'une tolérance inconnue dans ces temps, eût supprimé l'obstacle, si la solution eût pu appartenir à lui seul et s'il n'eût eu affaire qu'à ses propres scrupules; mais tout rapprochement avec l'église de Rome l'eût séparé de ses sujets. Henri IV put acheter Paris au prix d'une messe, sans s'aliéner la fidélité de ses braves compagnons. Théodoric était moins libre; s'il eût accepté le dogme de la Trinité, rejeté par Arius, ses peuples se seraient soulevés contre l'idolâtre. Tout ce que pouvait faire alors un esprit politique et sage, Théodoric le fit; il resta tolérant dans un siècle pour lequel la tolérance semblait une vertu inconnue, impraticable : ce n'était qu'en développant, en exaltant le sentiment religieux, que l'église faisait dans les ames ces grandes révolutions qui peuplaient les déserts de chrétiens et créaient alors au cœur même de l'Italie les premiers de ces ordres monastiques qui devaient plus tard couvrir le monde et le gouverner. Rome était d'ailleurs le centre et le siége de cette église universelle qui ne pouvait accepter sincèrement la domination d'un roi hérétique; cette église était victorieuse et triomphante partout, excepté là même où il avait été promis aux apôtres que serait établi le trône de leurs successeurs! Clovis venait d'embrasser le catholicisme et de se jeter dans les bras des évêques; pour eux, il était le vrai empereur d'Occident. Les Bourguignons n'avaient pas tardé à suivre cet exemple. L'empire d'Orient, un instant égaré par les doctrines d'Arius, était revenu au dogme de la vraie foi. Cette monarchie arienne des Goths, de toutes parts enveloppée par des royaumes catholiques, offrait une étrange anomalie. Après trente ans de règne, Théodoric entrevoyait que tout ce qu'il avait fondé pouvait être remis en question à sa mort, de son vivant peut-être; il se livrait à ces pressentimens sinistres qui assiégent souvent les grands hommes à l'heure même où la multitude croit leur œuvre consommée et immortelle.

A ce moment même, l'empereur Justin commença contre les ariens, restés dans ses états, une cruelle persécution : leurs églises furent fermées, leurs prêtres emprisonnés ou mis à mort. Théodoric se sentit atteint; il comprit que ce n'était pas tant à un petit nombre d'ariens, épars dans l'empire, qu'on en voulait qu'à lui-même, chef de la monarchie arienne; il réclama de l'empereur pour ses coreligionnaires, dont la plupart étaient aussi ses compatriotes, la tolérance dont il avait usé envers les catholiques. Justin repoussa avec hauteur cette intervention. Théodoric irrité, appelé à grands cris par les ariens proscrits, parlait de marcher sur Constantinople, lorsque, regardant autour de lui, il vit qu'au lieu de songer à protéger les autres, il fallait se défendre contre des ennemis plus proches et plus dangereux. Cette conspiration

catholique, par laquelle il se trouvait cerné, avait ses chefs et ses agens au sein même de son empire. Ce n'était pas seulement un suzerain inquiet de la grandeur de son vassal ou des rivaux jaloux, c'étaient des sénateurs romains, comblés de ses bienfaits, qui tramaient contre lui de coupables complots.

Le comte Cyprien, homme considérable et respecté de tous, était venu trouver Théodoric à Vérone. Il accusait Albinus, Boëce et Symmaque, son beau-père, d'entretenir avec l'empereur des intelligences criminelles : une partie du sénat voulait appeler en Italie les armées de l'empereur pour la délivrer du joug des Goths et exterminer l'hérésie; on montrait les lettres des conspirateurs, les réponses de l'empereur; l'antique amour de la patrie et le zèle ardent de la religion s'étaient unis pour préparer cette sanglante restauration, qui devait arriver quelques années après par la main de Bélisaire. Ce n'étaient point des conspirateurs vulgaires qui menaçaient Théodoric : Albinus avait été consul, Symmaque était un des personnages les plus importans dans le parti romain; mais Boëce surtout, Boëce, deux fois consul, Boëce, cher au peuple et tout-puissant à Rome, illustre par ses talens, par ses richesses, par les dignités mêmes auxquelles Théodoric l'avait élevé, voilà ce qui révélait toute la gravité et le danger du complot. Un pareil homme n'avait embrassé que des desseins au succès desquels il pouvait croire. Sa prudence égalait sa vertu. « C'était, disent les auteurs contemporains, le dernier des Romains que Cicéron et Caton eussent voulu avouer pour leurs concitoyens. Sa vie, et surtout sa mort, furent dignes de celles de ces grands hommes. »

La gloire de cette mort a plutôt obscurci qu'éclairé les premières époques de la vie de Boëce; tout s'est effacé devant ce vif éclat. Il en est de la vie des individus comme de l'histoire des peuples; nous sommes accoutumés à n'arrêter nos regards que sur un petit nombre d'époques brillantes ou sanglantes; les autres temps se perdent dans une vague obscurité. Nous ne nous représentons pas sans quelque effort les hommes semblables à nous qui ont rempli ces espaces intermédiaires, et nous supprimons par le fait une grande partie de la vie du genre humain. Nous resserrons les destinées pour accumuler, en quelque sorte, les uns sur les autres, les désastres, les guerres, les révolutions; mais, pour les contemporains, il s'est écoulé entre ces catastrophes, qui nous semblent seules dignes de la majesté un peu dramatique de l'histoire, vingt, trente années de paix et de repos : *Grande mortalis ævi spatium.* Durant ces années, chacun a vécu et s'est développé avec les espérances et les illusions tranquilles que nous pouvons entretenir aujourd'hui. Dans les siècles qui suivront, on passera rapidement aussi sur notre histoire et sur celle de nos pères pour arriver plus vite aux événemens

contemporains. Quelle idée trompeuse donneront alors de notre époque les historiens qui devront resserrer en quelques pages les massacres de la ligue, les troubles de la fronde, les crimes et les grandes guerres de la révolution terminées par la catastrophe de Moscou! Dans cette rapide revue, dans cette course haletante, nos petits-enfans oublieront quelquefois ces jours de prospérité et de loisir où l'esprit humain avait peut-être atteint le plus haut degré de développement, où une société brillante et polie se livrait avec une sécurité complète à toutes les joies du présent. Ces erreurs de perspective sont inévitables: les objets placés près de nous nous dérobent les autres, ou ne nous laissent voir que quelques points culminans. Quand vous entrez dans un pays de montagnes, l'œil n'aperçoit d'abord que les sommets qui s'élèvent à l'horizon; vous n'avez devant vous qu'une décoration fantastique: ce n'est point là le pays que vous voulez connaître; mais, si vous montez sur une de ces hauteurs, alors vous découvrez les vallons et les plaines qui s'étendent entre les montagnes; chaque objet reprend sa vraie proportion, son rapport avec ceux qui l'avoisinent; au milieu des cimes couronnées par les neiges ou frappées par la foudre, vous voyez aussi les prairies et les hameaux paisibles d'où monte doucement la fumée.

Après la pacification de l'Italie par Théodoric, ses contemporains pouvaient se croire arrivés à un de ces intervalles de repos que la Providence accorde quelquefois au genre humain; on renaissait, on se laissait aller à l'espoir et à la sécurité. Quand nous regardons l'histoire avec la lumière que le dénouement connu répand sur les premières scènes d'un drame, nous avons peine à nous mettre dans l'heureuse ignorance des acteurs; nous nous étonnons de leur confiance, nous ne doutons pas de notre instinct supérieur, nous n'imaginons pas qu'il eût pu être mis en défaut par les événemens. Les plus habiles s'y trompent cependant, ceux même qui vivent au sein des affaires. Les premiers auteurs de la révolution française annoncent toujours dans leurs mémoires que la révolution est décidément terminée. « Telle fut, » dit Rabaud de Saint-Étienne dans son histoire de l'assemblée constituante, qui se séparait au moment où il écrivait, « telle fut la fin de cette grande révolution. » Ne nous récrions donc pas si, au commencement du VIe siècle, quelques années avant les guerres sanglantes de Bélisaire, si près de l'invasion des Lombards, à la veille du sac et du pillage de Rome par Totila, des esprits éclairés ont cru aussi que la révolution était terminée. « A présent que Rome goûte une paix profonde, les vertus guerrières ne sont plus de saison; nous n'avons plus qu'à jouir de la paix assurée par le courage des vainqueurs, et à oublier les malheurs qui auront établi la félicité de nos enfans. » Telles étaient les paroles que l'évêque de Pavie, Ennode, adressait, dans la première

année du VIe siècle, à son ami Boëce. Arrêtons quelque temps ici le lecteur; peut-être trouvera-t-on de l'intérêt à connaître ce que l'histoire nous a conservé sur les premières époques d'une vie terminée par une sanglante catastrophe.

Anicius-Manlius-Severinus Boetius appartenait, comme ces noms l'indiquent, aux plus illustres familles de la Rome ancienne. Sa jeunesse avait été paisible. Enfant encore à l'époque de la conquête de Théodoric, il fut envoyé dans les écoles d'Athènes. Rappelé à Rome par la mort de son père, il y avait recueilli, avec ses grandes richesses, l'héritage d'illustres amitiés. Symmaque et Festus, tous deux consuls à l'époque de son retour, avaient été les meilleurs amis de son père; ils devinrent les siens. Tous deux semblent s'être disputés à qui s'attacherait le jeune Boëce par des liens plus étroits. Après avoir épousé la fille de Festus, qu'il perdit bientôt, Boëce se remaria avec la fille de Symmaque, Rusticienne, qui, par sa beauté, ses vertus, son courage, a mérité d'être associée à la gloire de son époux. Les traces de la conquête n'étaient pas encore complétement disparues; les grands noms, les grandes situations se croyaient encore exposés à l'envie et à la ruine. Les citoyens riches quittaient les villes et se retiraient dans les campagnes, où leur puissance s'était maintenue. Plusieurs lois de Théodoric n'ont d'autre but que d'arrêter ce déplacement sensible d'une partie de la population. « Il est indigne, dit-il dans un de ses décrets, il est indigne d'hommes civilisés de fuir la société de leurs semblables pour vivre avec les bêtes fauves, et de se retirer loin des lieux où la chose publique réclame leur concours. » Ces effets de la crainte étaient inévitables; ils se sont reproduits souvent de nos jours, aux époques de crise et de révolution : toute conquête les amène. Quand on parcourt encore aujourd'hui les provinces soumises par les Turcs, on ne trouve aux abords des grandes routes qu'une profonde solitude : les populations se sont réfugiées dans l'intérieur du pays; là seulement se retrouvent, avec la sécurité, les champs cultivés, les troupeaux et de populeux villages.

Ce fut dans la campagne de Rome, derrière les montagnes de Subiaco, où se bâtissait alors le monastère de Saint-Benoît, que Boëce passa avec sa jeune épouse les premières années qui suivirent son retour. Ils vivaient là paisibles et cachés : dans ces belles et inaccessibles retraites, derrière cette ligne bleue de montagnes qui borde l'horizon romain, n'arrivaient point les derniers brigandages et la licence des vainqueurs. Notre imagination se représente à tort les dévastations de la conquête et les scènes sanglantes de la guerre répandues sur toute la contrée comme sur tout le siècle. Loin de ces vastes cités dont la renommée et l'opulence attirent le pillage, loin de ces routes marquées par le sang

qui y conduisent, une grande étendue du pays jouit encore de la liberté et du repos : le sol n'est point foulé par les soldats étrangers, et le bruit des armes y arrive à peine :

No strepito di Marte
Ancor turbò questa remota parte.

Là, Boëce composa les ouvrages nombreux qui sont arrivés jusqu'à nous. L'activité de sa pensée se portait sur toutes les sciences; la philosophie, l'astronomie, la théologie, la musique, rien ne lui fut étranger. Les traités qu'il écrivit sur ces matières diverses témoignent à la fois de l'étendue de ses connaissances et du calme profond qui régnait autour de lui. Les recherches de luxe et d'élégance qui décoraient sa maison auraient été incompatibles avec une existence inquiète et menacée; il parle lui-même « de cette bibliothèque ornée de riches sculptures en ivoire et de glaces polies, où la sagesse avait établi son trône et rendait ses oracles par la voix des philosophes de l'antiquité. » Les heures passées dans cette bibliothèque revenaient souvent au souvenir de Boëce, dans la prison où il composait ses derniers vers; elles n'avaient point été perdues; elles l'avaient préparé à soutenir cette épreuve et à mourir digne de ces grands hommes dont il admirait la vertu.

Cependant la domination de Théodoric s'affermissait chaque jour par les bienfaits de l'ordre et de la paix : il était difficile à un homme aussi illustre que Boëce de se refuser long-temps aux vœux de ses concitoyens, qui l'appelaient à Rome, aux désirs du roi, qui voulait, sans distinction de races ou de partis, s'entourer des plus dignes et des plus habiles. Il revint à Rome. Créé patrice l'année même où Théodoric y fit son entrée solennelle, il fut chargé de le recevoir et de le haranguer à la tête du sénat. « Il sut, dit Procope, satisfaire le vainqueur en maintenant la dignité du sénat et se faire admirer également des deux nations. »

Dès-lors, les dignités et les honneurs s'accumulèrent sur la tête de Boëce. Il y eut comme une émulation entre ses concitoyens et le roi des Goths pour le combler de tous les titres, pour lui décerner toutes les dignités renouvelées de l'ancienne république ou empruntées à la hiérarchie du Bas-Empire. Il fut successivement nommé préfet du prétoire, maire du palais, deux fois consul. Le consulat était alors conféré par le sénat, avec l'approbation du roi. Cette double élection était un symbole de l'esprit de concorde qui unissait pour un moment les deux peuples. En servant sa patrie, Boëce fortifiait de son concours l'établissement de Théodoric; aussi voyons-nous celui-ci lui accorder toutes les marques de sa confiance. Il le mandait souvent à Ravenne, le consultait sur tout ce qui regardait l'administration des villes romaines. Il

l'avait fait le premier magistrat et comme le représentant de son autorité à Rome. Enfin, lorsque Boëce eut, comme son beau-père Symmaque, épuisé tous les honneurs du consulat, Théodoric et le sénat romain élevèrent à cette suprême magistrature ses deux fils, à peine entrés dans la première jeunesse. Ce fut un jour solennel dans la vie de Boëce, que celui où le sénat en corps vint chercher dans sa maison ces deux jeunes gens et les conduire, au milieu des acclamations du peuple, sur les chaises curules, antiques siéges des premiers consuls de la république. Boëce, placé entre ses deux enfans, assista ensuite aux jeux du cirque, et distribua au peuple des largesses dignes de la magnificence des empereurs. C'est ce triomphe sans égal dont le souvenir touchait et agitait encore le prisonnier à la veille de sa mort et que la philosophie lui rappelait, pour lui montrer, par l'instabilité de la fortune, qu'il n'y a de solide au monde que la vertu. Ce jour glorieux termina en effet la prospérité de Boëce. Sans doute cette élévation si grande lui donna des espérances plus grandes encore : il ne lui suffit plus que le repos et la paix fussent assurés à sa patrie; il la voyait esclave! Il arrive toujours dans la vie un de ces momens décisifs où l'on joue sur une chance douteuse tout ce qui a été lentement et laborieusement acquis; les désirs grandissent avec la destinée : Boëce gouvernait Rome sous Théodoric; il voulut plus; il voulut la rendre libre.

Les rapports du sénat avec l'empereur de Constantinople n'étaient point clairement définis; nous voyons que l'empereur intervenait encore dans la nomination des consuls, dans l'élection des papes; les messages étaient fréquens entre Rome et Constantinople. Cette situation incertaine devait encourager et faciliter les complots : les premières communications étaient innocentes peut-être; avec un empereur animé de la passion de ressaisir l'Italie, elles finissaient par être une trahison. Ce fut sans doute ainsi, et par la pente même des choses, que Boëce se trouva entraîné dans les complots tramés contre Théodoric. Ainsi s'expliqueraient son assurance et ses protestations contre ses accusateurs. Nous avons dit quels témoins et quelles charges s'élevaient contre lui; confiant néanmoins dans son crédit, peut-être dans la faveur même de Théodoric, il ne craignit point d'accourir auprès de lui et revendiqua sa part de l'accusation : « Si Albinus est coupable, dit-il, je le suis moi-même avec tout le sénat. »

Telles furent les paroles imprudentes et hautaines de Boëce. Cependant le sénat fut chargé d'instruire son procès, et le condamna à mort. Au lieu de faire exécuter la sentence, Théodoric se contenta d'abord de renfermer Boëce dans la tour de Calvance, sur le territoire de Milan; il espérait encore traiter avec l'empereur et faire révoquer l'édit contre les ariens. Il chargea un des amis de Boëce, le pape Jean, d'aller à Constantinople. C'était sans doute une grande inconséquence de charger

de cette ambassade un tel personnage; le pape devait trahir ou la confiance qu'on lui montrait ou sa propre conscience, le roi ou la religion. Est-ce lui faire injure que de croire qu'il aima mieux, selon la phrase célèbre, obéir à Dieu qu'aux hommes? L'empereur reçut le pape avec les honneurs les plus éclatans, disons mieux, les plus compromettans. Il alla à sa rencontre aux portes de la ville, et se fit couronner par lui une seconde fois dans l'église de Sainte-Sophie. Quant à l'objet même de l'ambassade, à peine s'il en fut question; les nouvelles instances de Théodoric furent repoussées, et la persécution contre les ariens redoubla.

C'est alors que Théodoric, sentant que tout espoir de conciliation était perdu, furieux de se voir trahi par ses propres sujets, ordonna qu'on exécutât la sentence prononcée par le sénat contre Boëce. Il envoya le préfet Eusèbe dans la prison, pour chercher à lui arracher le nom de ses complices. « Eusèbe se rendit dans la prison de Calvance avec cet appareil qui suit les bourreaux. Le grand homme, exercé par une longue pratique de la vertu, le reçut avec le même sang-froid qu'il mettait naguère à disserter sur ses malheurs. On lui demanda des aveux; il n'en fit pas. Alors commença pour lui, entre le déchirement de la chair et la fermeté de l'ame, une de ces luttes mémorables dont l'historien, par une puérile et lâche délicatesse, ne doit point sauver la vue à son lecteur, dont il doit au contraire le repaître en quelque sorte, et se repaître lui-même, pour qu'elle serve à l'un et à l'autre d'enseignement incomparable. En regardant ce corps étendu en cercle sur une roue et meurtri par le bâton, cette tête qui sera bientôt tranchée, mais que d'abord enroule triplement une corde serrée par un treuil jusqu'à faire sortir les yeux de leur orbite (car telles furent les épreuves que Boëce eut à subir); en contemplant du même coup cette puissance qu'il faut bien nommer *volonté,* après tout, qui résiste pour des choses dont elle n'a point d'idées précises, qui demeure toujours calme, toujours la même au milieu des cris que la douleur arrache à son sujet, n'est-on pas plus clairement informé de la double nature et de la véritable fin de l'homme que par les plus profondes études sur la source et les phénomènes de l'entendement (1)? »

Sans doute il faut quelque effort pour raisonner froidement après cette vive peinture du courage et de la volonté aux prises avec l'horreur des supplices. Que l'on songe cependant aux temps dont nous retraçons l'histoire; qu'on éloigne tous ces sanglans appareils que la cruauté des hommes ajoutait alors à la mort de leurs semblables : il ne restera plus que l'exécution d'une sentence capitale, rendue par le sénat lui-même contre un sénateur accusé de haute trahison. Toute-

(1) *Histoire de Théodoric,* par M. le marquis du Roure, t. II, p. 209.

fois, je l'ai déjà dit, la puissance même juste qui s'attaque au génie ne doit pas compter sur l'impartialité du genre humain, et la postérité séduite devient le complice de la victime. Les trois mois qui s'écoulèrent entre la condamnation et le supplice de Boëce firent plus pour sa gloire et l'immortalité de son nom que tous les éclatans services de sa vie entière. C'est dans la tour de Calvance qu'il composa ce poème de *la Consolation philosophique,* qui rappelle cette pensée de Sénèque : « Il n'est point de plus beau spectacle sur la terre et de plus digne de l'œil de Dieu que le courage de l'homme de bien luttant contre le malheur. »

Disons-le, ce livre, qui est surtout un acte héroïque, était, de nos jours, plus admiré que lu : un latin quelquefois barbare, un langage plein de recherches subtiles, d'allusions obscures à des faits peu connus, rendaient cette lecture pénible; aujourd'hui, grace à l'analyse claire et précise de M. du Roure, à la traduction élégante qu'il en donne, tout le monde pourra aborder ce monument de courage et de philosophie. Ces accens convaincus du citoyen, ces images gracieuses du poète, ce raisonnement vif et serré, avec lequel le philosophe expose les grands problèmes de la destinée humaine, ne peuvent nous laisser calmes et indifférens. Ces vers ne sont pas l'œuvre d'un esprit curieux, doucement occupé dans de nobles loisirs; non, tout ici est solennel, parce que tout est réel et prochain; ces méditations sur la mort, la mort ne laissera pas le temps de les terminer : elle est suspendue sur chaque page, elle sera l'inévitable dénouement de toute cette poésie; c'est elle qui, en dissipant par les clartés divines les ténèbres de la prison, viendra délivrer le philosophe des derniers doutes qui l'assiégent :

> Le sommeil du tombeau pressera ma paupière,
> Avant que de ces deux moitiés
> Ce vers que je commence ait atteint la dernière....

Le lecteur serait bien froid, s'il ne rencontrait ici qu'une émotion littéraire, s'il n'oubliait pas le livre pour l'auteur, ou pour songer à d'autres victimes illustres et courageuses comme le fut celle-ci. Pour moi, quand je lisais ces pages, je revoyais sans cesse cette noble image de Mme Roland écrivant aussi dans sa prison, en face de la guillotine, ces pages d'une sombre colère, entremêlées de tableaux qu'on dirait empruntés aux *Confessions*. Les grandes ames de tous les siècles sont plus réunies par l'admiration qu'elles inspirent, que séparées par le temps.

Faisons ici une remarque sur laquelle nous reviendrons plus tard, le livre de Boëce n'offre nulle part de trace des idées chrétiennes que dans ce qu'elles ont de commun avec les doctrines élevées de la sagesse ancienne, mais rien de spécial, aucune allusion au christianisme. Cet ouvrage, sorte de dialogue entre le prisonnier et la philosophie, qui vient

le consoler, semble écrit tout entier par un disciple du Portique. A ce point de vue, il reste un des monumens les plus curieux de la philosophie. Il nous montre la hauteur à laquelle l'ame peut s'élever par le seul secours de ses forces. « Quant à moi, dit le prisonnier, ce n'est pas l'ambition du pouvoir qui m'a séduit : tu le sais, je ne voyais dans la puissance qu'un moyen de faire triompher la vertu! — Et c'est là, répliqua la *consolatrice céleste,* le piége où se prennent les grandes ames qui n'ont pas atteint la perfection... la gloire les séduit... Mais regarde avec moi combien tout cela est vain! La terre entière n'est qu'un point par rapport à l'espace dans lequel se meuvent les cieux... Voilà un vaste champ pour la gloire!... Si, ce que notre foi repousse, nous mourons tout entiers, la gloire n'est rien; et si, ce que nous croyons, l'ame est immortelle, la gloire terrestre est moins que rien pour cette ame vouée au bien céleste... Quand la fortune nous abandonne, elle nous rend à la réalité, emportant ce qui est à elle, nous laissant ce qui est à nous... Cesse donc de gémir (1)! »

Les historiens du Bas-Empire et les chroniqueurs du moyen-âge ont voulu nier la conspiration de Boëce; ils affirment que l'illustre accusé désavoua, jusqu'au dernier moment, les lettres adressées à l'empereur et produites au sénat; ils ne tiennent pas compte de la situation que j'ai expliquée et des vers même de Boëce, plus concluans, selon moi, que des aveux qu'aurait arrachés la torture : « Plût au ciel que la liberté romaine pût renaître! si j'avais appris que l'on conspirât pour elle, tyran, tu ne l'aurais jamais su. » M. du Roure hésite cependant et ne se prononce pas avec netteté; il entrevoit la vérité, et craint de la mettre au grand jour; les témoignages précis manquent, il faut juger sur des conjectures. Il en coûte à l'auteur de se prononcer contre cette noble victime, glorifiée par le malheur. Il est dur aussi de condamner Théodoric, et de brûler tout à coup ce qu'on a adoré. Je suis persuadé que l'historien aura consacré plus d'une veille à peser chacun des faits exposés par lui avec un soin scrupuleux. Sans doute, j'aime qu'on prenne au sérieux ces mots de *tribunal de l'histoire,* qui paraissent un peu pédans de nos jours; mais, pour cela même, je voudrais un jugement, une conclusion, et le lecteur l'attend vainement. Peut-être, si l'auteur eût envisagé d'un œil moins prévenu la situation des Romains vis-à-vis des Ostrogoths, se serait-il épargné ces incertitudes, et aurait-il pu, tout en reconnaissant Boëce coupable vis-à-vis de Théodoric, absoudre sa mémoire et rendre justice tout ensemble à la victime et à son juge.

Si j'ai bien indiqué tout à l'heure les rapports mutuels, chacun était et devait se croire dans son rôle, dans son droit. On peut voir, dans le poème même de Boëce, si le courage et la fierté des anciens Romains

(1) *Histoire de Théodoric,* par M. du Roure, p. 171 et 172.

avaient tout-à-fait disparu du cœur de leurs descendans. Pouvaient-ils oublier que leurs pères avaient été les maîtres du monde? Ils s'étaient soumis, mais, comme Alfieri l'a dit de leur postérité :

Servi siam si, ma servi ognor frementi.

Ils crurent que le temps était venu de reconquérir l'indépendance et la liberté. Quelle conscience si hardie et si sûre oserait les condamner? Pour les peuples réduits à servir, qui pourrait dire où finit le devoir et où commence le crime? Il est des entraînemens, des nécessités de situation auxquels il faut obéir; plus les esprits sont généreux et élevés, moins ils peuvent se soustraire à ces fatales destinées. Boëce dut conspirer, il conspira; les révélations de son livre, ses demi-aveux sont moins explicites encore sur ce point que les preuves qui résultent des données générales. Il conspira, comme tous ces héroïques défenseurs des nationalités vaincues, pour lesquels l'histoire garde au moins son respect et ses sympathies.

Ce point de vue pouvait-il être celui de Théodoric? Quel est le gouvernement régulier qui, après trente ans d'une domination paisible, tolère des conspirations menaçantes pour son existence? L'incertitude qu'on voudrait conserver sur la part que Boëce prit à la conspiration n'a jamais été étendue à la conspiration même. Elle était flagrante, elle agissait au dehors et au dedans; quand on voit, dix ans après, Bélisaire arriver en Italie à la tête d'une armée impériale, qui peut douter qu'on n'eût déjà la pensée de reconquérir l'Italie? Cette pensée dut-elle jamais abandonner la politique des empereurs? Théodoric usait donc d'un droit incontestable en se défendant, en faisant exécuter un jugement régulier, en punissant les conspirateurs partout où ils se trouvaient. Ces conspirateurs, il les avait comblés de bienfaits; pour lui, ce n'étaient que des ingrats et des traîtres. Après Boëce, son beau-père Symmaque fut mis à mort, et le pape Jean mourut en prison. Quant à Rusticienne, elle ne survécut que peu de temps à son époux; tous les historiens s'accordent à nous la représenter comme une veuve chrétienne, digne en tous points de ces simples et nobles paroles que Boëce place dans la bouche de sa consolatrice céleste : « Qui pourrait dire que ton malheur est sans consolation lorsqu'il te reste une épouse, trésor de modestie et de vertu, aussi aimable par la douceur de son esprit que par l'innocence de ses mœurs? Ce que je comprends, infortuné, c'est la douleur d'être séparé d'elle, de voir ses yeux se fondre en larmes, et de sentir qu'elle n'accepte encore cette misérable vie que parce qu'elle est attachée et confondue avec la tienne! »

III.

Nous avons rapporté avec quelque étendue ce que les historiens nous ont transmis de Boëce. Comme je l'ai déjà dit, sa vie est plus célèbre que connue, et le peu que nous en savons doit être recherché çà et là dans ses ouvrages. J'ai voulu d'ailleurs traiter avec détail ce qui se rattache à ce que les historiens du moyen-âge ont appelé la cruauté de Théodoric. Or, la condamnation et la mort de Boëce sont les seuls faits sur lesquels puisse s'appuyer cette accusation. Là, toutefois, ne s'est point arrêté le zèle des écrivains du moyen-âge contre le monarque arien. Ils ont voulu faire un persécuteur du prince dont ils avaient fait un tyran. A les entendre, Boëce n'a pas été seulement une victime innocente, il fut un martyr, victime de sa foi, sacrifié pour sa fidélité à la religion catholique. Théodoric a été une sorte de Néron qui a dirigé au commencement du VIe siècle une nouvelle et sanglante persécution contre l'église catholique. Disons nettement qu'il ne se passa rien de pareil : la différence des religions avait été, sans doute, une des causes premières de la conspiration, mais la répression resta purement politique. Les Romains pouvaient bien conspirer contre Théodoric parce qu'il était arien, mais certainement Théodoric ne poursuivait pas les Romains parce qu'ils étaient catholiques. Est-il sûr d'ailleurs que Boëce fût un catholique bien convaincu? Certes on peut en douter lorsqu'en lisant le traité *de la Consolation*, on n'y découvre nul appel, nulle invocation aux croyances et aux sentimens que la persécution aurait dû exalter. Le citoyen confessait glorieusement son amour pour la patrie; comment le catholique eût-il hésité à confesser aussi la foi pour laquelle il allait mourir?

Quant à faire de Théodoric un persécuteur, l'impossibilité est manifeste; il manquait de cette foi qui, selon les natures, produit les martyrs ou les persécuteurs. Jamais homme, dans ces temps où la religion jouait un si grand rôle, ne poussa à un aussi extrême degré la tolérance religieuse. Son esprit ne l'avait pas acceptée uniquement comme un moyen de transaction, comme un point de ralliement entre les deux religions opposées; non, c'était bien la tendance et la disposition naturelle de son ame, c'en était la substance même. Son histoire en offre de remarquables exemples. Il s'entourait également de catholiques et d'ariens; aucune conversion n'eut lieu dans les trente-trois années de son règne; non-seulement il maintint égale la balance entre ses sujets des deux religions, mais il s'attira même leurs accusations unanimes par la tolérance qu'il leur imposa à l'égard des Juifs, méprisés alors par toutes les églises chrétiennes. Voici ce qu'il écrivait aux Juifs de Gênes : « Nous faisons plein droit à votre requête pour la restauration de

votre synagogue, car nous ne pouvons forcer la religion, et personne ne saurait être contraint à croire malgré lui. Prétendre dominer sur les esprits, c'est usurper les droits de la Divinité. La puissance des plus grands souverains se borne à la police extérieure. »

Pour expliquer ce qu'on appelle la persécution de Théodoric, il faudrait donc supposer une révolution morale qui n'est guère probable. La tolérance n'est point un accident de l'ame, une disposition mobile de l'esprit, qu'une autre foi, une autre conviction puisse soudainement remplacer. Qu'aux temps de nos guerres religieuses un esprit exalté, passant du catholicisme au protestantisme, ou de celui-ci à celui-là, ait apporté dans les deux religions le même fanatisme, ait assassiné tour à tour les partisans de ses anciennes croyances, c'est ce qui est arrivé, c'est ce qui est dans la nature de l'esprit humain; c'est ce qui, en chargeant les individus, absout la religion des crimes commis en son nom : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle n'a pas été assez forte pour dompter la férocité de ces natures. Mais qu'un philosophe tolérant, et même un peu sceptique, un roi arien, pour lequel le christianisme était une sorte de déisme, soit devenu tout à coup un persécuteur sanguinaire, en vérité la critique ne pourrait admettre un fait aussi contraire aux probabilités philosophiques que sur les plus irrécusables témoignages d'auteurs impartiaux. Or, nous n'avons ici qu'un seul récit, celui de Procope, qui écrivait trente ans après le règne de Théodoric, en célébrant les triomphes de Bélisaire, vainqueur des Ostrogoths!

C'est sur la foi de cet auteur d'une véracité si problématique, qui écrivait son histoire secrète à côté de l'histoire officielle où il exaltait les vertus de Justinien et de la courtisane Théodora, que les annalistes du moyen-âge, se copiant les uns les autres, copiés à leur tour par les historiens modernes, ont parlé de persécution. On aurait certainement trouvé des autorités suffisantes à opposer à celle de Procope : je n'en veux pour preuve que la proclamation adressée au sénat et au peuple romain, lors de l'avénement du petit-fils de Théodoric; cette proclamation nous montre bien quel était le jugement que les Romains portaient sur ce prétendu persécuteur. Dans ces jours de flatteuses promesses et d'espérances trop souvent trompées, le successeur de Théodoric ne trouvait rien qui pût valoir, aux yeux des peuples, l'engagement qu'il prenait de gouverner comme son aïeul bien-aimé : « Si c'était un étranger qui héritât de l'empire, vous pourriez peut-être douter qu'il vous aimât, comme faisait son prédécesseur; mais, ici, la personne seule est changée, les sentimens ne le sont pas. Nous voulons, pour votre bien, nous repaître des vertus et des bienfaits que notre vénérable aïeul a répandus sur vous; on ne saurait faillir en suivant un tel modèle. »

J'ai dû accumuler les inductions morales pour combattre l'erreur

accréditée qui a fait de Théodoric un persécuteur de l'église. Cette erreur avait été reproduite jusqu'à nos jours, Gibbon lui-même n'a pas osé en faire justice; mais les travaux de l'école historique allemande lui auront, je le crois, porté un coup décisif. Les écrivains les plus accrédités et les plus récens n'ont pas hésité à adopter l'explication simple et logique de la conduite de Théodoric, telle que nous l'avons exposée : tous ont compris qu'il s'agissait non de religion, mais de politique. Le savant auteur de l'*Histoire de l'Église jusqu'au* VIIe *siècle*, Gfroerer, aujourd'hui professeur de théologie à l'université de Fribourg, a traité cette question dans le dernier volume publié cette année. « Aucun Goth, aucun ami, dit-il, n'a écrit l'histoire de Théodoric; nous ne devons les détails qui nous sont parvenus, notamment sur les dernières années de sa vie, qu'à la plume des catholiques aigris contre sa mémoire. Tous, à la vérité, glorifient les services qu'il a rendus à l'Italie, mais ils présentent la conduite tenue à l'égard de Boëce et de Symmaque comme le résultat de la méfiance la plus cruelle et la plus injuste, en un mot de la plus coupable tyrannie. Pour qui a lu attentivement nos observations sur les événemens qui se passaient en Afrique, il n'est pas douteux que Justinien favorisait en Italie une conspiration qui devait replacer ce pays sous sa puissance. Dès-lors Théodoric avait le droit incontestable de punir, selon la rigueur des lois, ceux de ses sujets qui trempaient dans ces complots. Boëce était-il du nombre des conjurés? Il serait difficile d'en douter. Il l'a nié dans sa prison; mais faut-il ajouter foi entière aux paroles de l'accusé? D'honnêtes gens peuvent avoir, pour juger des crimes politiques, des poids très divers. Boëce pouvait croire à son innocence et être en réalité coupable vis-à-vis du roi goth. Théodoric aurait-il poursuivi ce noble Romain sans aucun droit et sur d'aveugles soupçons? Pendant un règne de trente-six ans, Théodoric consacra ses efforts à affermir sa domination par une sage et juste administration, et ce même roi aurait détruit son ouvrage dans les dernières années de sa vie, volontairement, sans nécessité! Rien n'est en vérité moins probable, et l'historien critique ne peut admettre ces accusations (1). »

Que dirons-nous maintenant des remords que les historiens ecclésiastiques ont prêtés à Théodoric, et de la ridicule légende dans laquelle ils les ont enveloppés? Si les réflexions qui précèdent ont quelque valeur, il faudra bien, avec le crime, supprimer le remords. On suppose que, six mois environ après les condamnations dont nous venons d'ex-

(1) Un savant académicien, M. Naudet, qui a écrit sur l'établissement de Théodoric en Italie un essai couronné en 1808 par la classe d'histoire de l'Institut, avait déjà soutenu cette opinion. On peut lire la remarque qui commence par ces mots : « Pour ce qui concerne ces événemens, on ne doit admettre qu'avec réserve les écrits de Procope... Il n'y eut point de persécution. »

pliquer les justes causes, une seconde révolution se fit, aussi subitement que la première, dans l'esprit de ce roi, vieux, sage et philosophe. Après trente-trois ans de tolérance, on a fait de Théodoric un païen persécuteur; six mois après, on le transforme en une sorte de possédé poursuivi par les démons, et quels singuliers démons! Procope raconte gravement qu'un jour on servit à table, devant Théodoric, la tête d'un énorme poisson : tout à coup le roi se lève éperdu; « cette tête, c'est celle de Symmaque, qui ouvre pour le dévorer une bouche armée de dents aiguës. » Il s'enfuit dans ses appartemens, et expire au bout de trois jours en proie à d'horribles douleurs, demandant pardon au ciel du meurtre de Boëce et de Symmaque. Il avait alors soixante-douze ans.

Je regrette, je l'avoue, que la raison si nette et si ferme de M. du Roure ait pu adopter cette étrange version. Sans doute tous les annalistes du moyen-âge qui ont copié Procope l'avaient suivie; mais vingt auteurs qui racontent un fait l'un après l'autre, l'un d'après l'autre, ne font pas vingt autorités. Gibbon rapporte aussi la tradition reçue, mais du moins fait-il précéder son récit d'une sorte d'apologie; sa réflexion est même assez curieuse : « La philosophie, dit-il, doit se montrer disposée à accueillir tous les récits qui témoignent de l'empire de la conscience et des remords sur les rois! » Les philosophes ont bien dit quelquefois que la religion était utile pour le peuple; celui-ci fait un pas de plus : elle peut être utile aussi pour les rois. N'y aurait-il d'exceptés que les philosophes?

L'imagination des chroniqueurs ne s'est pas arrêtée en si beau chemin; ils ont complété le tableau de Procope, et ajouté le miracle à l'extraordinaire. Baronius rapporte que Boëce, renouvelant le miracle de saint Denis, porta sa tête entre ses mains jusqu'au lieu où il voulait être enterré. Quant à Théodoric, un saint ermite le vit plongé par le diable dans une des bouches de l'enfer qui s'ouvre au volcan de Lipari. Lorsqu'on rencontre à chaque instant dans les histoires du moyen-âge des fables de ce genre, lorsqu'on voit auprès du lit de chaque mourant illustre apparaître toujours ou une légion d'anges enlevant au ciel l'ame qui s'échappe, ou des diables affreux qui la plongent dans les fournaises de l'enfer, il est aisé, avec les historiens du XVIIIe siècle, d'expliquer tout par l'ignorance ou l'hypocrisie des moines, auteurs de ces récits. Qu'on nous permette de ne pas trouver l'explication complète; elle est si claire qu'elle est insuffisante, elle ne tient pas compte de la variété infinie des esprits et de la sincérité des croyances : quand il s'agit de rechercher les causes d'une disposition générale, d'un état d'esprit qui a duré long-temps, plusieurs générations, plusieurs siècles, il faut en trouver de plus avouables pour l'honneur de l'humanité, et qui ne

se fondent pas seulement sur les vices de notre nature. Sans doute ces tristes motifs entrèrent pour beaucoup dans la grande fabrication des légendes : la crédulité, l'imposture, l'avarice, égarèrent alors bien des ames, mais non pas toutes, mais non pas toujours. La partie la plus éclairée, la seule éclairée du monde d'alors, était dans les cloîtres. La foi était si vive et si contagieuse que personne n'y échappait : si l'on nous montrait tout à coup l'un des mécréans de ces siècles, nous serions en admiration devant sa foi. Qu'on ne confonde pas non plus les époques, qu'on ne juge pas les ordres religieux à leur origine par ce que nos pères ont pu voir de leur décadence : ce serait juger de la république romaine par le Bas-Empire. A la fondation de ces ordres, lors de l'invasion des barbares, ce qu'il y avait de plus noble, de plus distingué, de plus ardent dans la jeunesse patricienne, se précipita dans les cloîtres; tous renoncèrent sans regret aux richesses, aux joies du siècle, et, si plus tard la fortune revint les chercher, ce fut par l'influence même que ce premier et décisif renoncement leur avait donnée sur les esprits. Quant au renoncement au monde, dans le sens attaché plus tard à ces paroles, jamais il ne fut moins réel. Les moines d'Orient, suivant le génie particulier de leur pays, avaient pu se vouer à la vie contemplative; mais, dans l'Occident, rien de pareil : le monde au contraire, la société nouvelle, sortie de l'ancienne civilisation et du mélange des barbares, se groupe autour du clergé et surtout autour des ordres monastiques, l'élément le plus actif de la puissance religieuse. C'est dans leur sein que l'état prend ses chefs, ses ministres, ses agens; ce sont eux qui écrivent, qui parlent, administrent, gouvernent : on les retrouve partout; ils sont le seul point de ralliement à cette époque de dissolution générale; ils forment le seul cadre où les individus, isolés, épars, puissent se rapprocher, se réunir. Il n'y a plus là ni Romains ni barbares, ni vainqueurs ni vaincus; il y a une communauté chrétienne sous les chefs naturels que l'église a établis.

Qu'arriva-t-il de là? C'est que, comme la cité était dans l'église, l'église à son tour fut en proie à toutes les agitations, à toutes les passions qui partageaient la cité. Comme son pouvoir n'était pas seulement spirituel, mais temporel, l'église, malgré l'ardeur de sa foi, peut-être en raison de l'ardeur de sa foi, connut toutes les passions, les haines et les persécutions de la vie politique. Elle s'y livra d'autant plus que, n'admettant pas la possibilité du doute dans l'ordre de ses croyances, sincère dans le mépris des richesses et de la volupté, rien ne venait avertir son orgueil, lui suggérer un scrupule sur son droit, sur son devoir. Comme elle avait tout ensemble le gouvernement des affaires et des consciences, des corps et des esprits, elle mêla aussi les récompenses et les châtimens de nature différente dont elle avait la dispo-

sition dans cette vie et dans l'autre. C'est là, si je ne me trompe, sans vouloir exclure les autres explications, l'origine la plus générale de toutes ces légendes sur le sort de ceux qui mouraient après avoir résisté à l'église. Quand l'église n'avait pu les vaincre dans ce monde, comme il arrivait pour Théodoric, l'autre monde lui restait, et là sa revanche était toujours certaine. L'ennemi à main armée, l'adversaire politique, le révolté contre ses prescriptions, était précipité dans les flammes de l'enfer. Dans l'esprit général de cette époque, ce n'était que l'exercice et la continuation de cette autorité légitime et sans partage, à laquelle l'ame appartenait aussi bien que le corps, et qui restait encore maîtresse de l'une quand l'autre était anéanti. Ceux qui exerçaient cette autorité y croyaient fermement, sincèrement. Ils ne doutaient pas plus de l'exécution de leurs arrêts que le juge qui a condamné un assassin, bien qu'il n'assiste pas au supplice.

Après avoir raconté la mort de Théodoric, M. du Roure se demande, avec une émotion sincère et une sorte de piété filiale, si son héros mérite d'être compté parmi les grands hommes dont la postérité conserve à jamais les noms. C'est à dessein que je dis qu'il s'adresse cette question avec une piété filiale. Si les Français du nord sont les fils des Francs et des Gaulois, ceux du midi viennent du mélange des Gaulois avec les Goths. L'auteur établit très bien ce fait, négligé par la plupart de nos historiens, qui se sont occupés plus particulièrement de Paris et du nord de la France. Il cite les noms de diverses familles dont les origines semblent remonter aux races des Ostrogoths : ainsi les Villeneuve (*Walchaire*), les Vogué (*Volguer*), les du Roure (*Ragaldis*), etc. Cette conjecture, que je n'ai garde de contester, m'a donné la clé de l'animosité secrète de M. du Roure contre le rival heureux de Théodoric, contre Clovis : ce sentiment perce dans plusieurs passages du livre, et je ne savais d'abord à quoi l'attribuer. Cette différence d'origine m'a tout expliqué; c'est une querelle de race, une vieille rancune d'Ostrogoth contre Franc : je ne voudrais pas jurer que, si l'auteur eût été moine au moyen-âge, il n'eût plongé Clovis dans les flammes de l'enfer par représailles contre l'ermite qui y avait mis Théodoric. J'aime ces haines innocentes contre des gens morts il y a treize siècles; elles n'entrent qu'aux cœurs qui n'en connaissent point d'autres.

Je n'ai pas besoin de dire dans quel sens je voudrais répondre à la question que l'auteur s'est posée. Les sages vertus de Théodoric, son noble caractère, ce mélange du législateur et du guerrier qui ne se retrouve plus jusqu'à Charlemagne, tout assure au conquérant ostrogoth une place à part dans l'histoire. Sans doute il n'eut pas, comme Clovis, la gloire de fonder une puissante monarchie, qui, à travers treize siècles, a conservé son unité et accru sa grandeur; ces fortunes

sont trop rares pour qu'elles se comparent à aucunes; d'ailleurs elles ne sont pas dues au mérite d'un seul homme; chacun y concourt dans la série des âges. Soixante rois, leurs ministres, leurs guerriers, les grands hommes de tout genre que la France a produits, ont fait remonter vers Clovis un éclat de gloire qu'on ne saurait lui attribuer sans partage; mais les vertus et les mérites de Théodoric sont tous à lui : il était supérieur à son temps, à ses peuples; il a seul résolu ce problème de faire vivre ensemble vainqueurs et vaincus dans la concorde et sous la règle de l'égalité. Il a laissé des lois que nous admirons encore aujourd'hui; enfin il avait donné à l'Italie cette unité qu'elle a perdue sans retour. Son œuvre, à lui, était accomplie, et si, au lieu d'une femme et d'un enfant (Amalasonthe et Athalaric), son sceptre eût passé en des mains vaillantes, dignes de le porter, la gloire même de sa postérité n'eût point manqué à sa propre gloire. J'insiste sur ce point, parce que le jugement de l'auteur sur Théodoric a été récemment contesté. Dans une appréciation remarquable consacrée à l'ouvrage de M. du Roure, on s'est étonné des efforts tentés pour ce qu'on appelle la réhabilitation de Théodoric : « Le succès est presque toujours la mesure de la justice du monde, et il a manqué, a-t-on dit, à Théodoric. » Ce n'est pas le succès qui a manqué à l'œuvre, c'est la durée. Le principe qu'on voudrait établir est sévère. Il rappelle le *væ victis;* il serait triste pour la dignité de la nature humaine et l'impartialité de l'histoire; vrai ou faux, d'ailleurs, on ne saurait, sans injustice ou sans oubli, l'appliquer à Théodoric. De son vivant, rien ne fut plus éclatant et plus universel que cette renommée qu'on veut obscurcir. On dirait vraiment qu'il s'agit d'un de ces successeurs de Sésostris dont le règne se découvre, avec le nom, sur les pierres mystérieuses de l'Égypte. Placé sur le seuil du monde nouveau, le conquérant législateur de l'Italie a dû occuper tous les historiens, et tous lui ont rendu hommage.

Nous avons cité le jugement de Montesquieu et celui de Voltaire : voici un témoignage venu de plus haut, de Charlemagne lui-même, à qui Voltaire comparait Théodoric. Lorsque Charlemagne vint à son tour dans cette Italie, que sa postérité ne garda pas plus que celle du roi ostrogoth, il se fit montrer à Ravenne le tombeau de Théodoric, et voulut qu'on transportât à Aix-la-Chapelle la statue équestre qui surmontait le monument. On aime à voir les génies jugés ainsi par leurs pairs; l'admiration est facile aux grands hommes; ils prêtent ce que la postérité leur rendra.

L'œuvre de Charlemagne, dont personne sans doute ne conteste la gloire, a-t-elle eu plus de durée? Qu'est-il resté de son vaste empire? Qu'est-il resté de ses capitulaires? Les guerres civiles de ses fils et l'a-

narchie du xe siècle. Je ne veux pas dire que l'éclat qui environne Théodoric se soit répandu sur tous les chefs, sur tous les ministres qui l'ont approché; on s'est étonné de voir, dans l'ouvrage qui nous occupe, des noms obscurs ou oubliés; on a reproché à l'auteur d'avoir rappelé ces noms, comme s'il avait prétendu les associer à la renommée de son héros. Rien de pareil sans doute; c'est surtout quand on écrit l'histoire qu'on apprend combien peu il reste de place pour ces noms secondaires, pour ces hommes qui ne furent qu'utiles ou courageux; mais, sans prétendre imposer ces noms à la mémoire du genre humain, il est naturel de les placer dans une histoire spéciale, dans un travail complet, qui épargnera tout recours aux sources maintenant épuisées.

Nous ne suivrons pas l'historien dans la dernière partie de son livre, qui se termine par le récit du règne d'Amalasonthe et de ses rapides successeurs, chassés enfin de l'Italie par les victoires de Bélisaire et de Narsès. Nous avons essayé d'expliquer le génie particulier de Théodoric, l'instinct supérieur qui se révèle dans ses lois, cette sorte de prescience des temps à venir, qui fait les grands hommes de tous les âges contemporains des siècles les plus avancés dans la civilisation. Sans doute le roi ostrogoth ne laissa point à sa mort une œuvre achevée. Après lui, l'Italie fut la proie de nouveaux barbares. Ses lois n'empêchèrent point l'anarchie du moyen-âge. Cette grande monarchie italienne que son génie politique avait appuyée sur l'Occident pour résister à Constantinople, sur l'Orient pour s'opposer à l'invasion de la monarchie française, ne survécut pas à celui qui l'avait fondée; mais, bien que ses vastes projets n'aient pas tous et immédiatement abouti, la philosophie de l'histoire peut aisément recueillir, dans ce qui suivit en Italie, la trace du génie de Théodoric. Tel est le sort des hommes aspirant à des projets qui dépassent la portée de leurs contemporains; il semble que leur supériorité leur fasse manquer souvent l'objet de leur poursuite. Ils n'ont point d'égaux pour les comprendre et les aider, et les disciples ne sont pas encore venus. Tout ce qui sera moyen un jour, quand la postérité aura été initiée à leurs secrets, est obstacle. D'ailleurs rien n'est complet dans l'homme, non pas même le génie. Le vague et puissant instinct qui pousse les grands hommes leur indique le but plus que la route; ainsi, marchant au-devant des lueurs de l'aurore, ils ne savent point à quelle heure elle se lèvera, ni de quel nuage sortira la splendeur; souvent ils tombent quand la nuit dure encore. Si le génie ne croyait pas à l'immortalité de sa pensée, sa destinée serait la plus misérable du monde, car, à ne compter que sur la courte durée d'une vie humaine, il serait presque toujours trompé dans ses calculs. Prenez les noms les plus célèbres depuis Alexandre jusqu'à nos jours, et jugez s'il en est un qui ait vu son œuvre consommée! Instrumens marqués par la Providence pour

l'exécution de ses desseins, comme elle a besoin de l'éternité pour ne pas être accusée d'injustice, ces hommes ont besoin du cours des âges pour ne pas être taxés d'impuissance. Les courtes années de la vie leur donnent tort; les siècles leur donneront raison. Il faut des siècles pour que les peuples arrivent à comprendre les institutions préparées pour eux par le génie des grands hommes. Il est des plantes qui ne fleurissent, dit-on, que cent ans après que la graine a été confiée à la terre : la vertu de ces sucs qui, s'infiltrant goutte à goutte, font germer lentement la fleur séculaire, n'est pas plus mystérieuse et plus certaine cependant que celle de ces influences lointaines qui pénètrent, avec le temps, l'esprit des peuples et produisent les événemens de l'histoire.

Ce serait méconnaître ces grandes lois du monde, ce serait nier, parce qu'on ne peut toujours la suivre, cette hérédité mystérieuse des générations, que de ne point compter le génie de Théodoric parmi les plus puissantes causes qui aient déterminé le développement de l'histoire et de la nationalité italiennes. J'ai indiqué une certaine ressemblance entre Théodoric et les législateurs de l'assemblée constituante : cette ressemblance est plus frappante encore avec les philosophes italiens du dernier siècle; c'est un air de parenté, une physionomie de famille à laquelle on ne saurait se méprendre : Beccaria, Veri, Filangieri, sont des petits-fils de Théodoric et de Boëce; la veine secrète remonte jusque-là.

Ainsi rien ne se perd dans les plans de la sagesse qui régit le monde; ce qu'un homme supérieur a voulu pour ses contemporains peut quelquefois ne profiter ni à ceux-ci ni à la génération qui les suit; mais la semence long-temps cachée porte enfin son fruit, et le genre humain est là pour le recueillir. Comme le vieillard de la fable, le génie peut répondre à la foule impatiente :

> Mes arrière-neveux me devront cet ombrage!

E. DE LANGSDORFF.

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

ET LES

SYSTÈMES DE DOUANES.

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE. [1]

I.

Si la France est relativement assez pauvre en combustible minéral, surtout quand elle se réduit à ses propres ressources, elle est au contraire très riche en minerai de fer, à tel point qu'il est permis de douter s'il existe dans le monde un seul pays, nous n'exceptons pas même l'Angleterre, qui puisse lui disputer en cela la préséance. Dès les temps anciens, la Gaule jouissait à cet égard d'une haute réputation justement acquise, et le pays n'a rien perdu en changeant de nom. Non-seulement le minerai de fer abonde en France, mais il y est en

(1) Voyez les livraisons du 15 août, du 1er septembre 1846 et du 15 janvier 1847.

général de bonne qualité; pour mieux dire, on y trouve à peu près toutes les qualités de fer, depuis les meilleures jusqu'aux plus communes, sans en excepter l'acier naturel, dit *acier de forge*, que l'Angleterre ne produit pas et qu'elle demande actuellement à la Suède. En outre, le minerai de fer est presque partout en France d'un emploi singulièrement facile, puisqu'on le trouve généralement dans des minières situées à ciel ouvert (1), où on n'a qu'à le ramasser pour le lavage, tandis que dans beaucoup d'autres pays, et particulièrement en Angleterre, il faut ordinairement, pour le mettre en œuvre, l'extraire au préalable de puits plus ou moins profonds. Ne semble-t-il pas que, dans une situation semblable, la France, au lieu de gémir sans cesse sur la prétendue infériorité de sa situation, de redouter comme un fléau la concurrence étrangère, et de resserrer la triple ceinture de ses douanes de peur d'une invasion, devrait provoquer hardiment la lutte, lancer elle-même ses fers sur le marché européen et aspirer hautement à y tenir le premier rang? Ne nous hâtons pourtant pas de conclure. En faisant le tableau, assez brillant d'ailleurs, de notre situation réelle, n'oublions pas les traits qui le déparent.

On objecte, et ce n'est pas tout-à-fait sans raison, que ces avantages incontestables sont amoindris, sinon entièrement annulés, par l'insuffisance du combustible. Deux sortes de combustibles sont maintenant employés, selon les circonstances et les pays, au traitement du fer : le charbon de bois et la houille, ou, mieux encore que la houille, le coke qui en provient. Pour le traitement du fer par le charbon de bois, la France, dit-on, n'est pas aussi bien partagée que la Suède et l'Autriche, qui produisent ce combustible en bien plus grande abondance et à plus bas prix. Pour le traitement par la houille, elle est loin de pouvoir soutenir la comparaison avec l'Angleterre et la Belgique. Ce qui rend, ajoute-t-on, sa situation particulièrement désavantageuse quant à l'emploi du combustible minéral, ce n'est pas encore tant que la houille lui manque, c'est que malheureusement les houillères n'y sont pas, comme en Angleterre et en Belgique, contiguës avec les gîtes de minerai; qu'elles en sont, au contraire, généralement séparées par de grandes distances, et qu'en raison de cette circonstance fâcheuse, nos maîtres de forges ne peuvent obtenir le combustible minéral qu'à des prix très élevés. Il y a certainement quelque chose de vrai dans ces allégations; mais on les exagère outre mesure, et surtout on généralise beaucoup trop ce qui ne s'applique rigoureusement qu'à certains cas particu-

(1) On compte en France 1,598 minières exploitées, et seulement 103 mines. Le nombre total des minières, exploitées ou non exploitées, est de 1,915; le nombre total des mines n'est que de 162. — (Voyez le *Compte-rendu* des ingénieurs des mines pour 1845.)

liers. Si nos désavantages quant à l'emploi du combustible étaient aussi grands, aussi irremédiables qu'on affecte de le dire, il n'y aurait, selon nous, qu'une seule conclusion raisonnable à tirer de tout cela : c'est que la France ferait très sagement de renoncer à fabriquer le fer; car prétendre qu'elle doive se vouer éternellement à un travail ingrat, condamner éternellement toutes ses industries à une infériorité désolante en renchérissant leurs instrumens, et cela pour le seul plaisir de se dire qu'elle produit elle-même le fer qu'elle consomme, ce serait une bien étrange folie. Quant aux ouvriers, au nombre de quarante-neuf mille, et non pas quatre cent mille, comme on l'a dit quelquefois, que l'industrie du fer occupe, outre qu'ils pourraient trouver de l'ouvrage dans toutes les branches de l'industrie que le bas prix du fer aurait régénérées, la France ferait un excellent calcul si elle les entretenait à ne rien faire plutôt que de les occuper à ce prix. Répétons-le d'ailleurs, le tableau qu'on nous présente est singulièrement forcé, et il sera facile de s'en convaincre.

C'est sur la rareté et l'insuffisance de la houille que l'on insiste le plus, et la raison en est que, l'Angleterre et la Belgique, où le fer se travaille exclusivement à la houille, étant précisément les deux pays de l'Europe qui le produisent à plus bas prix, on suppose, à tort ou à raison, que ce combustible, employé dans ses conditions normales, est de beaucoup le plus économique. Cette conclusion un peu précipitée n'est peut-être pas tout-à-fait inattaquable, et il y aurait lieu d'examiner si le charbon de bois, employé aussi dans ses conditions normales, donnerait des résultats si différens de ceux qu'on obtient avec la houille. Acceptons-la pourtant, et voyons d'abord si, dans cette hypothèse, la France est réellement, et partout, aussi mal partagée qu'on le prétend.

Quand nous jetons les yeux sur la carte métallurgique de la France, où les forges sont divisées en douze groupes, assez irrégulièrement tracés, mais distincts, nous apercevons d'abord, à l'extrémité nord, le *groupe des houillères du nord,* ainsi nommé parce qu'il a son centre et son siége principal au beau milieu du bassin houiller de Valenciennes. Le combustible y est, comme on l'a déjà vu, très abondant et à bas prix. Il est même moins cher pour les producteurs français que pour leurs concurrens belges, qui se trouvent en contact moins direct avec les mines. Ainsi, dans les forges d'Anzin, l'hectolitre de houille ne coûte actuellement que 1 franc 25 cent., et ce prix venant encore à baisser de 15 centimes, plus le décime, si l'importation des charbons de Mons était franche de droits, il se réduirait effectivement à 1 franc 8 centimes (1), tandis que le même charbon revient en moyenne à 1 fr.

(1) Le dernier *Compte-rendu* de l'administration des mines ne porte le prix actuel du

30 c. dans les forges de Charleroi et du Hainaut. Il est vrai que ce n'est pas dans le groupe des houillères du nord que le minerai de fer abonde le plus : il s'en faut qu'on l'y trouve en aussi grande quantité que dans la Champagne, par exemple; il y est même en général d'une qualité plus médiocre. Aussi emploie-t-on dans cette contrée une grande quantité de fontes belges, depuis qu'en 1836 le droit d'importation sur ces fontes a été abaissé de 9 francs les cent kilog. à 4 fr. (1); mais enfin, en telle quantité que le minerai s'y trouve, on l'y travaille aux mêmes conditions qu'ailleurs, et même à des conditions souvent plus favorables. Quant aux fontes belges que les producteurs français mettent en œuvre, s'ils les obtenaient entièrement franches de droits, elles ne leur reviendraient qu'à 75 ou 80 cent. les cent kilogrammes de plus qu'à leurs rivaux de la Belgique, car les frais de transport ne s'élèvent pas au-delà, et cette faible différence serait facilement compensée par la différence que nous venons de signaler sur le prix du charbon. On voit donc que les maîtres de forges du nord sont parfaitement en mesure, dès à présent, de soutenir la concurrence, même sans protection aucune, tout au moins avec les Belges. Si quelque chose les empêche de le faire, ce n'est pas, comme on paraît le croire, le désavantage de leur situation; c'est le monopole, qui, en les dispensant de perfectionner leurs procédés et leurs méthodes, les induit seul, ainsi que nous le verrons bientôt, à travailler plus chèrement.

Remarquons ici en passant que ces forges du nord ont presque toutes surgi depuis 1835; elles sont filles de la réforme partielle effectuée à cette époque et dont nous avons eu déjà occasion d'indiquer les principales dispositions (2). Tout ce groupe, qui était, en 1835, presque le dernier en importance, et qui n'avait produit, dans le cours de cette année, que 21,900 quintaux métriques de fonte et 52,881 quintaux métriques de fer forgé, a produit, en 1844, 218,974 quintaux métriques de fonte et 358,401 de fer forgé, c'est-à-dire que la production en a été à peu près décuplée dans une période de dix ans. Cependant, en même temps qu'on réduisait, en 1834-36, de 15 centimes par quintal métrique le

quintal métrique de houille, pris sur la fosse, à Valenciennes, qu'à 1 fr. 03 centimes. Les prix que nous donnons ici sont ceux indiqués dans un précieux mémoire dû à un ingénieur civil, M. Rigaud de la Ferrage, qui a dirigé les forges d'Anzin et quelques-unes de celles de la Belgique. Nous avons adopté ces derniers prix comme plus rigoureux, quoiqu'ils soient moins favorables à notre thèse.

(1) Avant 1836, et en vertu de la loi de 1822, le droit d'importation était déjà, par exception, et pour les fontes belges, réduit à 4 fr. les 100 kilog., mais seulement sur quelques points de la frontière et pour les gueuses pesant au moins 400 kilog. La loi nouvelle a étendu l'exception à une plus grande partie de la frontière, et l'a appliquée aux masses pesant seulement 15 kilog., ce qui a facilité beaucoup l'importation. En outre, à la même époque, le droit sur les fontes importées par mer a été réduit de 9 fr. à 7.

(2) Voyez la livraison du 15 janvier.

droit sur les houilles étrangères, et de 3 francs, en moyenne, le droit sur les fontes, on ramenait aussi de 25 fr. les 100 kilogr. à 18 fr. 75 cent. (1) l'ancien droit sur les fers, tant il est vrai que des réductions opérées sur les matières premières font plus que compenser des réductions équivalentes sur le produit final. En somme, l'existence même de ce groupe est une protestation éclatante contre les anciennes rigueurs de nos tarifs. Cela n'empêche pas que les maîtres de forges de cette contrée ne se joignent aux autres pour vanter les douceurs du régime restrictif et réclamer hautement contre toute mesure libérale qu'on voudrait introduire dans nos codes. Fils de la liberté, ils renient leur mère, c'est tout simple. Il est probable aussi qu'à l'exemple des autres, ils invoquent, à l'appui de leurs réclamations, l'expérience, qui leur a pourtant donné par avance et sur les lieux mêmes le plus violent démenti.

En passant du nord au midi, nous trouvons encore sur la carte métallurgique de la France le *groupe des houillères du sud*, dont le siége est dans la partie de la France la plus féconde en combustible minéral, au milieu du bassin de la Loire et en quelque sorte sur les mines de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier. Grace à la concurrence des exploitations, qui se pressent et se touchent dans cette région, la houille y est encore moins chère qu'elle ne l'est dans le bassin de Valenciennes, et même qu'elle ne le serait, si l'importation des houilles belges était exempte de droits. Nous voyons, en effet, dans le dernier *Compte-rendu* de l'administration des mines, que le quintal de houille, qui est estimé, pour le bassin de Valenciennes, à 1 fr. 3 cent. pris sur la fosse, n'est porté qu'à 70 cent. dans le bassin de la Loire. A ce point de vue, non-seulement les usines qui appartiennent à ce groupe possèdent tous les avantages dont on jouit ailleurs, mais encore elles sont placées dans des conditions exceptionnellement favorables; tellement que, dans le cas où la libre concurrence serait admise pour toute l'Europe, les protectionistes conséquens devraient se demander si ce n'est pas aux producteurs étrangers que cette concurrence serait fatale. Outre son siége principal, situé au milieu du bassin de la Loire, ce groupe a des ramifications qui se prolongent, d'une part, vers le département du Gard, où il rencontre les abondantes houillères d'Alais, de l'autre, vers le département de l'Aveyron, où il se met en contact avec les mines non moins fécondes d'Aubin, ayant ainsi à son service plusieurs des plus riches bassins houillers de la France. Les gîtes de minerai n'y sont pas, il est vrai, partout en contact direct avec les mines de houille : il n'en est ainsi que dans les départemens du Gard et de l'Aveyron. Quant

(1) Rappelons ici que nous donnons toujours les chiffres des droits tels qu'ils sont indiqués dans nos tarifs, en omettant, comme nous l'avons fait dès le principe, le décime pour franc qu'on y ajoute invariablement dans l'application.

aux usines de la Loire, elles ne trouvent le minerai qu'à une certaine distance, dans la Haute-Saône, l'Ain et l'Ardèche; mais deux beaux fleuves, la Saône et le Rhône, en rendent le transport facile, et, à cela près, toutes les conditions d'exploitation y sont aussi favorables qu'on peut le désirer. On se tromperait d'ailleurs étrangement si l'on supposait que les producteurs des autres pays rencontrent généralement tout à souhait, et qu'ils trouvent constamment les deux matières premières, le minerai et le combustible, réunies sous la main. A tout prendre, il n'y a guère ailleurs de producteurs plus favorisés que les maîtres de forges qui composent ce groupe, et s'ils redoutent la concurrence étrangère, c'est qu'ils ne veulent pas se donner la peine de la braver.

La réduction opérée, en 1836, sur le droit qui frappe les fers étrangers a été, pour les usines de cette contrée, sans aucune compensation, puisque la houille qu'elles consomment ne subit pas l'influence de la concurrence étrangère, et que les fontes qu'elles emploient sont toutes de provenance française. Ne semble-t-il pas dès-lors, à raisonner dans le sens des prohibitionnistes, que cette réduction aurait dû leur être funeste? Au lieu de cela, nous voyons que la production totale de ce groupe s'est élevée, de 1835 à 1844, pour la fonte, de 276,883 quintaux métriques à 687,157, et, pour le fer forgé, de 312,288 à 685,948.

Sur les douze groupes de forges qui constituent l'ensemble des usines métallurgiques de la France, en voilà donc déjà deux qui, étant placés dans des conditions exactement semblables, non pas à celles de tous les pays étrangers, car on ne trouve pas partout, à beaucoup près, de tels avantages, mais à celles des pays les plus favorisés, peuvent, sans le moindre effort et sans aucune espèce de protection, braver la concurrence étrangère. C'en est assez déjà, à supposer même, ce que nous sommes loin d'admettre, que la guerre puisse jamais rompre entièrement nos relations avec le dehors, pour nous rassurer contre les éventualités que l'on redoute. N'y eût-il que ces deux groupes en France, il ne serait pas à craindre que le fer nous manquât jamais pour les besoins les plus urgens : ils ne sont pas, en effet, les derniers en importance, puisque le groupe des houillères du sud occupe même aujourd'hui le premier rang. Au reste, si ces deux foyers de production sont les seuls où l'emploi de la houille et du coke soit général, où la fonte et le fer se fabriquent exclusivement à l'aide de ce combustible, ils ne sont pas, à beaucoup près, les seuls où l'on s'en serve, et surtout où l'on puisse s'en servir avec avantage, si la nécessité le commandait.

Voici d'abord le *groupe du centre,* dont le siége principal est dans le département de la Nièvre, et qui s'étend de là sur les départemens de Saône-et-Loire, du Cher et de l'Allier. Outre qu'il renferme dans son propre sein plusieurs mines de houille qui ne sont pas des moins riches,

celles du Creuzot, de Blanzy, Decize, Commentry, Doyet et Bezenet, etc., il est traversé en divers sens par de fort belles voies navigables, l'Allier, la Loire, les canaux du Centre, du Nivernais et du Berry, qui y font circuler à bas prix les houilles amenées des bassins de la Loire et de Brassac. Malgré ces avantages, l'usage du combustible minéral n'y est pas très étendu. A part les importantes usines du Creuzot et de Fourchambault et quelques autres moins considérables, la plupart des forges de cette contrée persistent à employer pour le traitement de la fonte et du fer le charbon de bois. Pourquoi cela? il serait difficile de le dire. Le bois y est, à la vérité, assez abondant et moins cher qu'en Champagne; les forêts y sont, en outre, généralement situées dans le voisinage des usines. Avec cela, le charbon de bois n'en revient pas moins à plus haut prix que la houille. Pourquoi donc persiste-t-on à s'en servir? N'est-ce pas uniquement parce que la substitution de la houille au charbon de bois forcerait les maîtres de forges à apporter dans leurs procédés et dans leurs appareils des changemens qu'il leur répugne de faire? Grace au privilége dont ils jouissent sur le marché français, ils se trouvent bien de l'état présent des choses; à quoi bon s'enquérir du mieux? Avec leurs procédés vieillis, ils ne laissent pas de réaliser de fort beaux bénéfices; pourquoi se donneraient-ils la peine de les changer? L'industriel ne s'ingénie d'ordinaire, il ne se met en frais de changemens et d'améliorations que lorsque l'aiguillon de la concurrence le presse, et ici cet aiguillon n'existe pas. Il y a même dans le monde industriel une sorte de sagesse proverbiale qui dit que, lorsqu'on est satisfait de son état présent, on doit se garder de le changer, fût-ce pour aspirer au mieux. Cette sagesse, les maîtres de forges du centre la pratiquent, autant peut-être par paresse que par raison. Ils dorment, ces heureux producteurs, sur l'oreiller de la protection, et la France paie les frais de leur sommeil. Quel que soit, au reste, le motif qui les détermine à s'en tenir à l'usage du charbon de bois, constatons seulement qu'il ne tient qu'à eux d'employer la houille, à des conditions généralement aussi favorables que partout ailleurs.

A d'autres égards, tout ce groupe n'est pas moins bien partagé que le précédent. Les gîtes de minerai y sont d'une grande richesse, situés à proximité des usines, et consistent en minières où l'extraction est très facile. Qu'on s'y serve de la houille ou du charbon de bois, ou bien, comme on le fait dans plusieurs usines, d'un mélange des deux combustibles, on y serait peu embarrassé, pour peu qu'on voulût perfectionner ses appareils et sa méthode de travail, de lutter à armes égales avec les producteurs étrangers.

Il en est à peu près de même dans le *groupe de l'est*, qui s'étend sur les départemens de la Côte-d'Or, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, en se prolongeant sur les départemens des Vosges et du Haut-Rhin. Les

houilles de la Loire, de Blanzy et d'Épinac y sont transportées sans peine et à des prix modérés, au moins dans une notable partie du groupe, par la Saône, le canal de Bourgogne et le canal du Rhône au Rhin. On ne s'y sert pourtant guère de ce combustible, si ce n'est pour les machines à vapeur. Pourquoi donc ne l'applique-t-on pas à la fabrication du fer, au moins dans les forges les plus rapprochées des mines? Il paraît qu'on l'avait essayé, il y a quelques années, dans plusieurs usines; mais on n'a pas persisté dans ces essais, peut-être incomplets. On trouvait que le fer du pays, qui jouit d'une belle réputation, d'ailleurs bien méritée, y perdait quelques-unes de ses qualités les plus précieuses, et on est promptement revenu au charbon de bois, de peur d'altérer le mérite de ce produit. A la bonne heure, s'il y a des avantages réels à employer de préférence le charbon de bois, soit parce qu'il n'en coûte pas davantage, soit parce que la qualité du fer en compense suffisamment dans ce cas le haut prix, on fera bien de persister dans cette pratique. Qu'il soit reconnu seulement que c'est là pour les maîtres de forges de cette contrée l'effet d'un choix délibéré, et nullement la conséquence d'une nécessité fâcheuse. Dès-lors, dans ce groupe, non plus que dans les précédens, on n'est autorisé à se prévaloir des prétendus inconvéniens de sa position pour réclamer l'appui du monopole.

Quoique les houilles, au moins celles qui sont de provenance française, soient plus rares dans les autres groupes métallurgiques, ou y circulent avec plus de peine, il en est peu qui en soient entièrement dépourvus, et nous pourrions citer encore ailleurs un certain nombre d'usines qui s'en servent. Sans nous arrêter toutefois à ces détails, voyons maintenant quelles ressources nous offre à cet égard l'importation étrangère, et ce que nous pourrions en attendre sous un régime plus libéral.

Dans le *groupe du nord-est,* qui s'étend, le long de notre frontière, sur les départemens des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle et du Bas-Rhin, quoique l'usage du charbon de bois, assez abondant d'ailleurs dans la contrée, soit encore répandu dans un grand nombre d'usines, l'emploi de la houille y est aussi très fréquent, et il tend, depuis 1835, époque du remaniement de notre tarif sur ce produit, à se propager de plus en plus. Ce groupe, est-il dit dans le dernier *Compte-rendu* des ingénieurs des mines, « dispose pour ses approvisionnemens d'un ensemble remarquable de voies navigables. Il s'appuie par ses deux extrémités, d'une part à la Sambre canalisée, de l'autre au Rhin et aux canaux de l'Alsace. L'intervalle compris entre ces points extrêmes est coupé en trois portions à peu près égales par trois autres voies navigables : la Meuse, la Moselle, la Sarre, et son prolongement, le canal des salines de la Meurthe. Ces voies navigables communiquent elles-

mêmes avec de riches bassins houillers situés à peu de distance des usines dans les régions contiguës au territoire français; tels sont, surtout en Belgique, les bassins de Charleroi, de Namur et de Liége, ceux de Sarrebruck et de Saint-Imbert, dans les provinces du Rhin annexées à la Prusse et à la Bavière. Les usines appartenant au groupe du nord-est se trouvent donc placées dans des conditions très favorables pour employer les méthodes de travail fondées sur l'emploi du combustible minéral. » Nous aurions mauvaise grace à rien ajouter à ce tableau. Que si, malgré tant de conditions favorables, il est encore dans ce groupe un grand nombre d'usines, d'ailleurs bien situées, qui ne font pas usage du combustible minéral, répétons-le, il faut s'en prendre au monopole qui les dispense de suivre le progrès. Ajoutons pourtant que ces conditions pourraient s'améliorer encore, si le droit d'importation sur les houilles étrangères, qui, sur cette ligne de frontières, est de 10 ou 15 centimes selon les points d'importation, et du double pour le coke, était entièrement supprimé.

Que dirons-nous du *groupe du nord-ouest*, qui s'étend, assez près de nos côtes maritimes, sur une grande partie des anciennes provinces de Bretagne et de Normandie, depuis la Loire jusqu'à l'embouchure de la Seine? C'est là que la funeste influence des droits établis sur les houilles étrangères se manifeste avec éclat. Malgré son immense étendue, ce groupe n'a qu'une importance médiocre. Il n'occupe que le septième rang pour le nombre des usines et pour la production du fer, le sixième pour la production de la fonte et le dixième seulement pour la production de l'acier. Outre que le minerai de fer y est moins abondant que dans plusieurs autres provinces de la France, il y est aussi en général d'assez médiocre qualité; mais ce qui a nui surtout au développement des usines de cette contrée, c'est l'exagération des droits sur les houilles étrangères, qui, avant la réforme de 1834-36, étaient, dans cette région, de 1 franc, plus le décime, par quintal métrique, et qui sont encore aujourd'hui de 50 cent. en principal. Néanmoins la réduction de moitié opérée sur les anciens droits a produit de ce côté de très heureux fruits, qui peuvent faire juger de tous les avantages qu'on obtiendrait d'une suppression totale. Écoutons à ce sujet les auteurs du *Compte-rendu* de l'administration des mines. « Depuis 1835, disent-ils, le caractère de la fabrication s'est profondément modifié dans le groupe du nord-ouest : ce sont surtout les houilles de la Grande-Bretagne qui y ont déterminé l'adoption des méthodes de fabrication fondées sur l'emploi exclusif ou partiel du combustible minéral... Les houilles provenant principalement des bassins houillers du sud du pays de Galles et de Newcastle sont maintenant usuellement employées pour la fabrication du fer dans les forges de Graville (Seine-Inférieure), de Pont-Audemer, de Vaugouins, de Dampierre et de Bé-

rou (Eure et Eure-et-Loir), de Vaublanc (Côtes-du-Nord), de Paimpont (Ille-et-Vilaine), de la Basse-Indre et de Moisdon (Loire-Inférieure); elles pénètrent même, par la Basse-Loire, jusqu'aux forges d'Aron, au centre du département de la Mayenne. » La consommation de la houille étrangère, qui n'était en 1835, dans toute l'étendue de ce groupe, que de 15,912 quintaux métriques, s'est élevée, en 1844, à 140,388 quintaux. Croit-on, pour cela, que la consommation du charbon de bois ait décru? Elle s'est élevée, au contraire, de 440,700 quintaux métriques en 1835, à 511,588 en 1844. C'est que la possibilité de mêler avec avantage les deux combustibles, ou de les alterner, a augmenté simultanément l'emploi de l'un et de l'autre. Le résultat de ce concours a été un accroissement notable de la production, qui s'est élevée, dans le même espace de temps, pour la fonte, de 208,037 quint. métriques à 291,061, et, pour le fer forgé, de 83,967 à 137,768.

C'est surtout aux usines qui emploient la houille pour l'affinage qu'est dû l'accroissement très notable de la production du fer forgé. On doit se rappeler pourtant que le dégrèvement opéré sur les houilles, en 1836, a coïncidé avec un dégrèvement pareil sur les fers, ce qui prouve de nouveau que l'abaissement du prix des matières premières fait plus que compenser pour l'industrie la diminution de la protection dont elle jouit. On comprend toutefois que le droit actuel, qui est encore très élevé, continue à peser sur cette production et la déprime. « Ce mouvement progressif des forges du nord-ouest, disent encore les auteurs du *Compte-rendu*, a été retardé par les droits de 0 fr. 55 cent (1) imposés, sur cette région du littoral, aux houilles importées de la Grande-Bretagne. » Que ce droit sur les houilles étrangères disparaisse, et les usines du nord-ouest recevront une impulsion nouvelle, plus sensible encore que la première, parce qu'avec la taxe disparaîtront les embarras des exercices et les difficultés de la perception. En outre, à mesure que la consommation s'étendra, le fret baissera dans la même proportion, comme il baisse toujours lorsque les arrivages sont plus fréquens. Ce qui contribuerait, au reste, encore plus que tout cela, à donner aux usines du nord-ouest une vie nouvelle, ce serait la suppression pareille du droit sur le coke. Nul doute, en effet, que l'importation de cette matière, presque nulle aujourd'hui, se régulariserait bientôt, et, comme elle pèse moins que la houille, on obtiendrait encore des économies notables, tant sur le transport par mer que sur le transport par terre, depuis le rivage jusqu'aux usines. Sous l'influence de ces mesures, si bienfaisantes et si justes, qui pourraient être utilement secondées par quelques chemins de fer ou quelques voies navigables de très peu d'étendue, il ne faudrait pas désespérer de voir ce groupe du

(1) Le décime est compris dans ce chiffre.

nord-ouest, si chétif avant 1835 et encore aujourd'hui si médiocre, prendre une importance proportionnée à sa grandeur. Par ce qu'on vient de voir, on peut juger que l'abaissement du droit sur les fers étrangers ne serait pas un obstacle à cet accroissement.

Encore un mot pour épuiser cette série. Le *groupe du sud-ouest,* situé dans les départemens des Landes et des Basses-Pyrénées, serait dans une position semblable à celle du précédent, puisqu'il longe aussi, à peu de distance, le rivage de la mer, s'il n'était si éloigné de l'Angleterre, d'où la houille provient, et s'il avait d'autres points de débarquement que le port de Bayonne; mais, quoique le droit d'importation ne soit, sur cette partie du littoral, que de 30 cent. au lieu de 50 le quintal métrique, l'accroissement des frais de transport fait plus que compenser la différence. Aussi l'emploi de la houille, essayé en 1835, a-t-il été abandonné dans cette région, où d'ailleurs le bois abonde. Ce qu'il faudrait au groupe du sud-ouest, c'est que les riches houillères qui dorment encore inexploitées sur la côte des Asturies fussent mises sérieusement en valeur. Nul doute que la France ne puisse hâter et favoriser l'exploitation de ces mines, en donnant un accès plus facile à leurs produits.

Qui ne voit maintenant que ces plaintes éternelles sur l'insuffisance ou la cherté du combustible minéral réclamé par nos forges sont tout au moins exagérées? Ici ce combustible abonde sur place, ou il circule de toutes parts à l'aide de belles voies navigables, et on l'emploie généralement aux mêmes conditions que dans les pays les plus favorisés. Là, l'étranger nous l'offre à des conditions douces et faciles, et s'il est cher, ou s'il nous manque, c'est que nous nous obstinons, par une inexplicable inconséquence, à le repousser par la rigueur de nos tarifs. Ailleurs enfin, nous ne le payons à très haut prix que parce que nous n'avons rien fait jusqu'à présent pour en favoriser le transport dans le pays. Au reste, cette observation s'applique surtout au *groupe de la Champagne,* qu'on nous permettra de réserver pour le dernier. Quand le pays n'aurait pas d'autres ressources que celles dont nous venons de dérouler le tableau, il ne faudrait pas dire que l'industrie du fer soit exposée à périr, ni même à déchoir en France. Nous avons là des sources précieuses, assurées, inattaquables, et que la concurrence étrangère ne tarira jamais. Loin de là, elles ne feraient que s'ouvrir avec plus d'abondance sous un régime plus libéral, ainsi que l'expérience l'a bien prouvé, car enfin la réduction déjà notable qui fut opérée en 1836 n'est-elle pas un retour, au moins partiel, vers un régime de liberté? Et si ce retour, comme les chiffres mêmes l'attestent, n'a fait que donner à l'ensemble de notre industrie métallurgique une impulsion plus vigoureuse, n'est-il pas naturel de croire qu'un nouveau progrès dans la même voie produirait les mêmes effets? L'expérience! l'expérience! répètent sans cesse les

partisans du monopole. Oh! s'ils voulaient réellement écouter et suivre les conseils de l'expérience, la question qui nous occupe serait bientôt résolue; mais ils s'en gardent bien. Ce qu'ils écoutent, ce sont leurs préjugés aveugles et les suggestions, trop souvent trompeuses, de leur intérêt privé. Quant à l'expérience, ils trouvent bien plus commode de l'invoquer que de la consulter.

II.

Quoique l'on rencontre encore çà et là, dans quelques autres groupes de forges, des usines qui font usage de la houille, ou seule, ou mélangée de charbon de bois, ce combustible n'y est plus guère employé que par exception et généralement à des prix fort élevés, tant parce qu'il manque dans le pays que parce que les arrivages du dehors sont difficiles. Il y a même quelques groupes où il faut presque désespérer de voir jamais ce combustible employé d'une manière avantageuse et générale. Est-ce à dire que les usines de ces contrées doivent périr? Tout le travail au bois est-il destiné à disparaître? Ces anciennes exploitations, qui ont si long-temps fleuri, seront-elles condamnées sans retour? Quelques hommes très éclairés le pensent. Ainsi, M. Ch. Collignon, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (1), déclare hautement que, si les houilles de Sarrebruck ne leur viennent bientôt en aide, c'en est fait de toutes les forges de l'est. Quelque juste considération que nous ayons pour l'opinion de cet homme distingué, si versé d'ailleurs dans la connaissance des choses dont il parle, nous sommes loin d'accepter d'une manière générale un jugement si sévère, qui nous paraît du moins sujet à bien des restrictions.

Qu'on ne pense pas que nous voulions ici faire de l'optimisme à tout prix, uniquement afin de prouver que le retour à la liberté des échanges ne causerait dans le pays aucun trouble, aucune perturbation fâcheuse. S'il nous apparaissait, après un examen sérieux, que l'application du principe de liberté dût être fatale à un certain nombre de nos forges, à toutes celles même qui sont réduites à travailler le fer au charbon de bois, nous le dirions sans détour, parce qu'une telle vérité, si importune qu'elle pût être, n'altérerait en rien nos conclusions. Il ne serait assurément ni raisonnable, ni juste de prétendre que, pour assurer l'existence de quelques établissemens particuliers, placés dans de mauvaises conditions de production, et par là relativement stériles, la France dût sacrifier tant d'industries vitales, dont le fer est l'aliment ou le soutien. Nous dirions : C'est un malheur, mais qu'y faire? Que ces

(1) *Du Concours des Canaux et des Chemins de Fer*, par M. Ch. Collignon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

établissemens périssent, puisque les conditions de vie leur échappent : ainsi le veut non-seulement l'intérêt général, mais encore, ce qui est plus grave à nos yeux, le droit général, qui ne saurait être éternellement immolé au profit de quelques intérêts privés. Et pourquoi reculerions-nous devant cette conclusion par rapport à un certain nombre de nos usines à fer, lorsque des hommes qui ont voué leur vie entière à la défense du système protecteur n'ont pas hésité à l'admettre dans un avenir plus ou moins éloigné, et pour certaines éventualités possibles, par rapport à l'industrie du fer en général? Écoutez ce qu'écrivait à cet égard, en 1829, un homme dont l'autorité est respectable même pour nous qui n'adoptons pas ses doctrines, à plus forte raison pour les partisans du système restrictif. « S'il était prouvé, disait M. Ferrier, que jamais la France ne produira de bon fer, ou que par la rareté du minerai, que par l'absence de houillères assez riches, ou convenablement situées, il fallût se résoudre à conserver cent ans un droit prohibitif qui, en définitive, n'aurait que faiblement agi sur les prix, ce n'est pas moi qui conseillerais de le maintenir (1).» La question de temps, on le conçoit, ne fait rien à l'affaire, et s'il nous était prouvé, à nous, qu'un certain nombre de nos forges fussent dans une condition d'infériorité irremédiable, nous serions autorisé, par ces paroles mêmes, à les condamner dès aujourd'hui. Après tout, si les fers traités à la houille devaient inévitablement chasser du marché les fers traités au bois, ce malheur, si c'en est un, se réaliserait toujours tôt ou tard par le seul effet de la concurrence intérieure, et la concurrence étrangère ne ferait en cela que hâter le moment fatal. Si nous n'adoptons pas cette hypothèse, ce n'est donc pas, comme on pourrait le croire, pour écarter une épine qui nous blesse, c'est parce que tout nous démontre qu'elle n'a pas de fondement dans la réalité.

Deux circonstances surtout ont contribué à propager cette erreur. La première, c'est que les deux pays de l'Europe qui se distinguent par le bon marché de leurs fers, l'Angleterre et la Belgique, sont aussi les seuls où ce métal se fabrique exclusivement à la houille, d'où l'on a conclu que l'emploi de la houille était en cela, et partout, la condition nécessaire du bon marché. On n'a pas assez remarqué que ces deux pays sont aussi les seuls où l'importation étrangère soit libre, où l'on soit affranchi par conséquent du monopole des producteurs (2). Sans nier la grande utilité du combustible minéral dans la fabrication de la fonte et du fer, et l'heureuse influence qu'il peut exercer sur les prix, nous

(1) *Du Système maritime et commercial de l'Angleterre au dix-neuvième siècle, et de l'Enquête française*, par M. Ferrier; Paris, 1829.

(2) L'importation n'est plus tout-à-fait libre en Belgique, mais seulement sujette à des droits beaucoup moins élevés qu'en France. Notre observation se rapporte à un temps antérieur; on verra ci-après comment le régime belge a été modifié.

croyons plus encore, s'il faut le dire, à l'influence du monopole d'une part, de la liberté de l'autre; et ce qui prouve la réalité de cette influence, c'est que, parmi les producteurs français, ceux qui traitent le fer à la houille aux mêmes conditions qu'on le fait à l'étranger, et ils sont, comme on vient de le voir, en grand nombre, n'ont pas une supériorité bien décidée sur ceux qui le travaillent au bois. La seconde circonstance sur laquelle cette erreur se fonde, c'est que, lorsqu'on parle de l'industrie du fer en France, c'est presque toujours la Champagne seule qu'on a en vue. On ne prend pas garde que les usines de cette contrée sont vraiment placées dans des conditions exceptionnelles, en ce que le nombre même de ces usines et l'extrême abondance du minerai de fer dans toute l'étendue du groupe y rendent plus particulièrement qu'ailleurs la production du bois insuffisante pour les besoins.

Entrons au cœur de la question, et considérons franchement, sans prévention comme sans détour, la vérité des faits.

Le charbon de bois est aujourd'hui, surtout en France où le prix s'en est considérablement élevé depuis trente ans, beaucoup plus cher que la houille à poids égal; mais d'abord le prix actuel est-il le prix normal, et ne serait-il pas susceptible de baisser sous un régime de liberté? Il baisserait sans aucun doute, et d'une manière sensible. Hâtons-nous de dire toutefois que ce résultat ne serait pas obtenu par le seul effet de la réduction des droits sur le fer. On a trop dit et répété que le renchérissement des bois en France était une conséquence certaine, bien qu'éloignée, du monopole des maîtres de forges. Quoique cette assertion, ordinairement émise par ceux qui défendent nos principes, soit en somme très favorable à notre cause, nous ne l'acceptons pas, parce qu'elle ne nous paraît pas juste et que nous ne croyons pas devoir défendre une bonne cause par de mauvaises raisons. Il était, du reste, facile de s'y tromper, car les deux faits coïncident par leur date, puisque c'est en effet depuis que le monopole du fer existe que le prix du bois s'est élevé. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut chercher ailleurs la cause de ce renchérissement. Les bois ont suivi en France, depuis trente ans, le mouvement de hausse qui a affecté d'une manière générale tous les produits du sol, ni plus ni moins, excepté en Champagne, où ils sont arrivés souvent, par suite de la concurrence trop ardente des maîtres de forges, à des prix exceptionnels. Ce qui le prouve, c'est que le produit des plantations, dans les localités où le bois est employé à la fabrication du fer, n'excède pas celui des autres cultures, et que les propriétaires n'y ont aucun avantage à posséder des plantations plutôt que des terres à labour. Ces prix ne sont pas naturels; ils sont exagérés, forcés; mais ce n'est pas le monopole de l'industrie du fer qui en est cause : c'est un autre monopole, celui qu'on a créé, vers le même temps, au profit des propriétaires du sol. On voit qu'ici le sujet

se complique. Les deux questions, celle de l'agriculture et celle des mines, se touchent; aussi, pour arriver à une solution satisfaisante et complète de l'une et de l'autre, faudrait-il les aborder en même temps. Ainsi se justifie de nouveau ce que nous avons dit en commençant, que tout se tient en industrie, et que, pour réformer sans effort et sans trouble notre régime présent, il ne faut pas procéder à cette réforme par actes successifs, mais la pousser à la fois, bien que graduellement, sur plusieurs lignes parallèles.

En supposant même que le prix du bois eût baissé, ensuite de la réduction des droits sur les produits agricoles, il ne descendrait jamais, nous le savons, au niveau du prix de la houille, au moins dans les lieux où ce combustible abonde; mais il faut dire aussi que, dans la fabrication du fer, l'efficacité du charbon de bois est plus grande, qu'il en faut une moindre quantité en poids pour obtenir un effet égal. Si nous prenions à cet égard pour points de comparaison le travail au bois des forges de la Champagne et le travail à la houille des forges du nord, nous trouverions des différences surprenantes. Ainsi, dans un grand nombre de ces dernières, et notamment à Anzin, on a souvent consommé 330 (1) kilogrammes de combustible pour produire 100 kilogrammes de fer, tandis que, dans les forges de la Champagne, on n'en consomme en général que 124 kilogrammes pour obtenir un résultat égal. Il s'en faut de beaucoup, il est vrai, que cette extrême inégalité dans les consommations dérive uniquement de la différence des combustibles employés; il faut faire une large part d'abord à l'imperfection du travail dans les forges du nord, puis à la qualité inférieure des fontes qu'elles emploient; il est incontestable pourtant que dans la fabrication du fer, toutes choses égales d'ailleurs, 100 kilogrammes de charbon de bois produiront plus d'effet utile que 100 kilogrammes de houille.

C'est surtout dans la production de la fonte que le charbon de bois offre d'incontestables avantages. La fonte qui en provient est plus douce, plus pure, plus maniable, meilleure enfin, et, comme elle se travaille plus facilement que celle qui a été produite à l'aide du combustible minéral, elle permet d'obtenir une économie assez notable dans les travaux subséquens. On sait, du reste, qu'elle vaut ordinairement sur le marché 2 ou 3 francs de plus au quintal métrique. A ce point de vue, les forges travaillant au bois ne seraient pas aussi menacées qu'on le suppose. Elles pourraient surtout conserver une partie fort importante de leur travail actuel, la production de la fonte, en laissant aux usines

(1) C'était là, en 1844, le travail normal des forges du nord. Nous avons lieu de croire qu'il s'est un peu amélioré depuis deux ans. Remarquons, du reste, qu'il ne s'agit ici que de la conversion de la fonte en fer.

mieux situées pour l'emploi de la houille le soin de convertir cette fonte en fer. A tout événement, elles conserveraient du moins quelques spécialités qui ne sont pas sans importance, par exemple, la production de l'acier naturel, pour lequel l'emploi du charbon de bois est rigoureusement nécessaire, et de certaines qualités de fers, douées de propriétés particulières, que l'emploi de la houille altérerait. Il n'est pas à craindre, par exemple, que le *groupe de l'Indre,* où le combustible minéral est à peu près inconnu, et où il est permis de croire qu'il sera toujours rare et cher, ne perde pour cela le précieux privilége de fournir au commerce les belles qualités de fers si avantageusement connus sous le nom de *fers du Berry*. Le *groupe du sud-est* (Isère) ne renoncera pas non plus à la production de l'acier naturel, qui constitue dès à présent une des principales branches de sa fabrication (1). Il faut remarquer, en effet, que l'Angleterre, où l'usage de la houille est général dans les forges, ne produit point d'acier naturel et ne produit même en fers que les qualités communes, ce qui l'oblige à demander les autres aux pays étrangers. Qui empêcherait nos forges au bois de se substituer en cela, du moins en partie, à celles de la Suède et de l'Autriche, sur lesquelles elles n'auraient pas de peine à conquérir, si elles le voulaient bien, l'avantage de la supériorité du travail, de manière à compenser la différence du prix du combustible?

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de croire qu'il est absolument nécessaire, pour que des forges subsistent face à face et se fassent concurrence les unes aux autres, qu'elles se trouvent dans des conditions de production parfaitement égales. S'il en était ainsi, la plus grande partie de celles qui existent en France aurait déjà succombé. La supériorité des unes sur les autres constitue seulement pour elles un avantage relatif, qui leur permet de réaliser de plus amples bénéfices, sans nuire en rien à l'existence simultanée de leurs rivales, à moins que la production totale ne soit réellement supérieure aux besoins. La différence de leurs profits n'aboutit même en général qu'à augmenter la rente du fonds. Il en est de cela comme des exploitations rurales, entre lesquelles on remarque des différences si frappantes quant au degré de fertilité du sol. Voit-on par hasard qu'en agriculture les terres médiocres soient incapables de soutenir la concurrence des terres plus fertiles qui les avoisinent? Non; pour peu qu'elles soient susceptibles de culture, et d'ailleurs convenablement situées, toutes les terres produisent à peu près aux mêmes conditions, en ce sens du moins que les denrées qui en proviennent sont vendues aux mêmes prix dans les mêmes lieux. L'unique différence qu'on y remarque, c'est que les meilleures ou les

(1) Ce groupe a produit, en 1844, 16,452 quintaux métriques d'acier naturel; la production totale de la France n'a été, pour cette même année, que de 32,121 quintaux métriques.

mieux situées rapportent à leurs propriétaires une rente plus forte. Il en serait de même quant aux forges inégalement partagées par rapport à l'emploi, soit du combustible, soit du minerai; le fonds en acquerrait une valeur plus ou moins grande, et voilà tout. Quelques-unes seulement, placées dans des conditions tout-à-fait défavorables, succomberaient, et pour celles-là, quoi qu'on résolve et quoi qu'on fasse, leur destinée est écrite, elles n'y échapperont pas.

Le grand malheur des usines qui font usage du bois, ce qui est leur tort irremédiable, ce qui les condamne à une infériorité perpétuelle et sans aucun espoir de changement, c'est qu'elles ne sont pas susceptibles d'étendre leur fabrication à volonté. La production y est fatalement bornée par l'étendue et la richesse des forêts qui en occupent le voisinage. Or, ces forêts restent et resteront ce qu'elles sont, si même elles ne tendent pas à décroître, à mesure que l'accroissement de la population rendra la culture du sol de plus en plus nécessaire. Ordinairement aménagées pour un certain nombre d'années, par exemple vingt ans, ces forêts donnent tous les ans les mêmes coupes et livrent par conséquent aux forges des quantités invariables de bois carbonisé. Voulût-on, dans l'intérêt de l'industrie du fer, augmenter la production du bois par de nouvelles plantations, on n'y parviendrait toujours qu'après un certain nombre d'années, et, outre le déficit qui pourrait en résulter dans la production d'autres denrées nécessaires, cette ressource ne répondrait jamais à des besoins présens. De là, pour ces forges, une impossibilité absolue, radicale, de suivre pas à pas le progrès de la consommation ou des besoins. Il n'en est pas de même pour celles qui emploient le combustible minéral. Pour peu que les mines d'où elles le tirent soient fécondes, et que le minerai de fer ne leur manque pas, rien ne les arrête dans leur essor; elles peuvent toujours, quand elles le veulent, répondre sans trop de peine aux besoins présens et aspirer dans l'avenir à un accroissement indéfini. Aussi voyons-nous que la fabrication au charbon de bois est demeurée depuis dix ans à peu près stationnaire en France, tandis que la fabrication à la houille ou au coke a doublé pour le fer, et triplé pour la fonte dans le même espace de temps (1).

(1) Voici les chiffres exacts pour les deux années extrêmes de la période décennale :

	FONTE DE FER		FER FORGÉ	
	au charbon de bois.	à la houille.	au charbon de bois.	à la houille.
1835	2,464,848 q. m.	483,159 q. m.	1,081,592 q. m.	1,013,795 q. m.
1844	2,805,861	1,465,892	1,084,912	2,065,213

L'augmentation, assez faible d'ailleurs, qu'on remarque dans la fabrication de la fonte au charbon de bois, provient en grande partie de ce qu'on a appris à mieux utiliser le combustible.

Il résulte de là, pour la fabrication au charbon de bois, deux inconvéniens bien graves, l'un particulier, l'autre général. Le premier, c'est que les usines qui font usage de ce combustible, bornées comme elles le sont dans leur production, ne peuvent jamais s'établir sur une large échelle, ni profiter par conséquent des économies et des avantages divers qui ressortent parfois d'un travail exécuté en grand. Elles ne peuvent que rarement adopter ces méthodes de travail perfectionnées, qui tendent surtout à faire obtenir une plus grande abondance de produits dans un temps donné et avec les mêmes moyens. C'est là peut-être aujourd'hui la plus grave de leurs infirmités. L'autre inconvénient, d'un effet plus général et d'une considération plus haute, c'est que la fabrication par le combustible végétal, ne pouvant pas, comme l'autre, répondre aux besoins croissans de l'industrie, mettrait, si elle existait seule, un obstacle invincible au progrès. Forcément stationnaire, elle tiendrait l'industrie enchaînée avec elle dans les liens du présent, sans lui permettre, au moins dans certaines directions, aucun accroissement. Aussi est-il vrai que la fabrication du fer par le combustible minéral est en cela la providence du monde civilisé : c'est sur elle que repose tout l'espoir de l'industrie dans l'avenir.

Pour le dire en passant, quoique cette vérité ne soit pas assurément ignorée, on n'y a peut-être pas donné toute l'attention qu'elle mérite. Parmi les causes qui ont le plus contribué à l'extraordinaire accroissement de l'industrie moderne, on vante surtout l'invention de la vapeur, et ce n'est pas sans raison; on cite encore les merveilleuses machines qui ont porté si haut l'industrie des tissus, et, par-dessus tout, les chemins de fer : on oublie en général cette invention modeste, mais si féconde, qui consiste dans l'application du combustible minéral à la fabrication du fer. Sans cette invention pourtant, que devenaient et les machines à vapeur, et les chemins de fer, et cette innombrable légion de machines qui peuplent nos ateliers, en ajoutant une si grande somme de puissance à la puissance productive de l'homme? Où en serait l'Angleterre, et que seraient devenues toutes ces conquêtes industrielles dont elle a, depuis cinquante ans, étonné et enrichi le monde, si elle était demeurée réduite, pour la fabrication du fer, à ses anciens moyens? Il faut voir ce qu'elle était avant cette humble découverte, qui ne date guère que de la fin du dernier siècle. La production du fer ne suffisait pas même alors à ses besoins présens, bien plus bornés qu'ils ne le sont aujourd'hui. On peut lire, dans les écrits qui datent du milieu de ce siècle, les plaintes qui s'exhalaient de toutes parts sur l'insuffisance notoire de cette production et sur l'épuisement graduel des bois, qui faisait entrevoir dans l'avenir une insuffisance encore plus grande. On faisait appel aux industriels, aux savans, en les invitant à résoudre à tout prix ce grand problème, qui paraît aujourd'hui si simple. Les sociétés

savantes proposaient des prix pour cet objet; le gouvernement même était prié d'intervenir. Ce problème résolu, l'Angleterre fut sauvée : elle prit le haut bout dans le mouvement industriel du monde, et chez elle la grande industrie naquit. Alors aussi vinrent les machines à vapeur, les machines à tissus, les chemins de fer et le reste.

C'est à ce point de vue surtout que la fabrication du fer au charbon de bois cède hautement le pas à la fabrication à la houille. Est-ce à dire qu'elle doit disparaître aussitôt que cette dernière vient à s'implanter sur le sol? Cela peut être vrai en Angleterre, où les bois, devenus chaque jour plus rares, ont presque entièrement disparu; mais cela n'est pas également vrai en France, où, Dieu merci! il reste encore d'assez notables parties de forêts à exploiter. Outre l'extrême rareté du bois en Angleterre, qui devait nécessairement restreindre et faire abandonner peu à peu la fabrication du fer par ce moyen, il y avait là une autre cause de cet abandon : c'était l'excessive cherté de tous les produits agricoles, déterminée par les lois restrictives sur ces denrées, et à laquelle le bois participait. Si cette cherté se remarque également en France depuis trente ans, elle y est pourtant bien moins sensible qu'elle ne l'était encore récemment en Angleterre, et elle pourrait, comme nous l'avons déjà dit, s'atténuer encore beaucoup sous un régime plus libéral.

Dès-lors, nulle raison pour que, dans notre pays, la fabrication au bois disparaisse, au moins de long-temps. Seulement nous croyons qu'il est nécessaire qu'elle se transforme. Une révolution doit s'y faire, révolution que la force des choses amène et qui déjà commence à se manifester. C'est que les usines réduites à travailler exclusivement au charbon de bois, en conservant toutefois quelques-unes des spécialités dont nous parlions tout à l'heure, se contenteront en général de produire la fonte, genre de travail qui est plus particulièrement leur apanage, et qu'elles laisseront aux autres le soin de convertir cette fonte en fer. Par là elles parviendront à utiliser, bien mieux qu'elles ne le font aujourd'hui, toutes les ressources qu'elles possèdent en minerai de fer dans les localités qu'elles occupent. En renonçant à achever le travail de la fabrication, elles pourront l'étendre davantage et parviendront à mettre dans la circulation, avec une masse de combustible égale, une bien plus grande somme de produits. Elles profiteront en cela, et le pays profitera avec elles, du véritable avantage qui résulte de leur genre de travail, la qualité supérieure des fontes, avantage qu'on ne peut guère leur contester. Au reste, cette révolution que nous annonçons ici dans l'avenir n'est déjà plus tout-à-fait hypothétique; elle est commencée dès à présent, et, quand on examine de près ce qui se passe, on en aperçoit déjà clairement les premiers symptômes. Cette transformation si désirable ne marche toutefois aujourd'hui qu'à pas lents. Une

réduction notable sur les droits qui frappent les fers étrangers pourrait donner à cet égard une impulsion salutaire, et ce ne serait pas le moindre service qu'elle nous aurait rendu.

Ce n'est pas ainsi toutefois que les choses se passeront, selon toute apparence, dans le groupe de la Champagne, dont il nous reste à dire quelques mots.

Rien n'égale la richesse minéralogique de cette contrée : elle présente le terrain le plus fertile en minerai de fer qu'on puisse rencontrer dans toute l'Europe. Les minières, qui s'y pressent en quelque sorte les unes sur les autres, sont en général très abondantes, et le minerai qu'on en retire au moyen d'un travail facile exécuté à ciel ouvert y est presque partout de très bonne qualité. Ce groupe réunit en outre dans son sein un ensemble remarquable de conditions naturelles très favorables à l'exploitation. Tout le pays est sillonné de cours d'eau qui sont pour la plupart des affluens de la Marne et qui offrent toutes les facilités désirables pour le lavage du minerai. C'est sur ces cours d'eau que les usines sont assises, et, quoiqu'elles s'y touchent en quelque sorte, elles y trouvent sans exception de belles chutes qui leur procurent des moteurs à bon marché, moteurs peu puissans, il est vrai, mais réguliers, et dont la force effective serait facilement augmentée par un meilleur système de roues hydrauliques. Enfin la castine, condiment nécessaire dans le travail de la fonte, et qui entre ordinairement pour un quart dans la charge totale des hauts-fourneaux, se trouve en abondance dans le lit même des ruisseaux qui traversent les usines, et on l'y ramasse avec si peu de peine et de frais, qu'on ne fait pas même figurer cette dépense dans le prix de revient des produits.

Ces conditions si favorables sont malheureusement gâtées, dans le département de la Haute-Marne, siége principal du groupe, par l'excessive cherté du combustible; c'est là que s'applique avec vérité, et dans toute sa force, ce qu'on dit souvent, avec assez peu de raison, de la métallurgie française en général. Le charbon de bois y coûte, terme moyen, rendu à l'usine, de 8 à 9 francs les 100 kilogrammes. C'est à peu près le double de ce qu'il coûte dans la plupart des cantons boisés de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et du Bas-Rhin (1). Encore ce prix, qu'on peut considérer comme normal, est-il bien souvent excédé quand il arrive que, lors des adjudications annuelles des coupes, les maîtres de forges, pressés par les demandes du commerce, se font une concurrence plus vive. Ce n'est pas que le bois manque dans cette région, les forêts y abondent au contraire; mais telle est la richesse minéralogique de la contrée, tel est le nombre des usines qui s'y

(1) Il y a même dans ces départemens plusieurs cantons où le bois coûte à peine le tiers de ce qu'il coûte dans la Haute-Marne.

pressent (1), que ces forêts, malgré leur abondance, ne peuvent suffire à tous les besoins. Aussi arrive-t-il presque tous les ans que plusieurs usines sont forcées de se mettre en chômage, faute d'avoir pu trouver le combustible nécessaire pour leur travail.

Cette extrême cherté du combustible végétal explique, ce qui sans cela paraîtrait inexplicable, comment le groupe de Champagne est l'un des premiers qui aient adopté, sur le continent de l'Europe, l'emploi du combustible minéral, au moins pour la conversion de la fonte en fer forgé. Cependant la houille y est relativement tout aussi chère que le charbon de bois. La plus grande partie de celle qu'on y consomme est tirée des mines de Sarrebruck, en Prusse, d'où elle est amenée jusqu'à présent par charretage à une distance de quarante lieues. Malgré le bas prix de cette houille sur le carreau des mines, et quoiqu'elle ne soit encore que de médiocre qualité, maigre et toute composée de menu, elle coûte en moyenne, rendue dans les usines, 5 fr. 50 cent. et 6 fr. les 100 kilogrammes. C'est cinq fois plus que le même combustible ne coûte dans le groupe des houillères du nord, et sept ou huit fois plus que dans le groupe des houillères du sud. Ces houilles de Sarrebruck ne servent guère pourtant que dans une des opérations des forges, le puddlage; pour les chaufferies, on est obligé d'avoir recours aux houilles de Saint-Étienne, qui, venues par eau jusqu'à Gray, sont de là transportées également par charretage jusqu'aux usines, où elles reviennent, en moyenne, à 6 fr. 50 cent. ou 7 fr. les 100 kilogrammes.

« C'est avec de telles difficultés, dit M. Rigaud de la Ferrage dans l'important mémoire que nous avons déjà cité, que, grace au peu de frais des autres parties de la fabrication (et il faut ajouter : grace à l'économie que les maîtres de forges de cette contrée ont su apporter dans l'emploi du combustible), les fers de Champagne repoussent, par leur prix, sur les marchés, les fers laminés des pays houillers. Lorsque les nouvelles voies de communication seront terminées, et que, par leur moyen, les houilles pourront venir aisément dans ces départemens, elles s'y trouveront réduites à 25 fr. les 1,000 kilogrammes. Ce sera un changement suffisant pour que nulle forge de ce pays ne craigne plus alors *qu'on lève toute prohibition et tous droits sur les fers étrangers* (2). »

Tel est le groupe de forges qu'on a presque toujours en vue quand

(1) Cent soixante-treize pour tout le groupe, qui n'est pas très étendu.

(2) *Situation des Forges de France et de Belgique*, par M. H. Rigaud de la Ferrage, ancien ingénieur des établissemens de mines, hauts-fourneaux, usines et laminoirs de Marcinelle et Couillet, près de Charleroi (Belgique), directeur-gérant des forges, fonderies et laminoirs d'Anzin. — Nous citons ce mémoire avec d'autant plus de confiance, qu'après avoir été inséré dans les *Annales des Mines*, il en a été extrait et publié à part par ordre de M. le directeur-général des ponts-et-chaussées et des mines.

on raisonne d'une manière générale sur notre industrie métallurgique. On voit pourtant que les usines qui le composent sont placées, quant à présent, dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles. Il n'est pas étonnant, il est vrai, que les regards du public se soient tournés plus souvent de ce côté que de tout autre, car ce groupe a conservé pendant long-temps, en France, une importance hors ligne. Il y a tenu jusqu'à ces dernières années, à tous égards, le premier rang. S'il l'a cédé, depuis peu, quant à la production de la fonte et du fer, au groupe des houillères du sud, il le tient encore pour le nombre des usines, et il le tiendra toujours pour l'abondance du minerai. Il est même permis de croire que, lorsque les voies de communication actuellement projetées ou en cours d'exécution seront terminées, ce groupe recouvrera sans trop de peine, et sur tous les points, la primauté qu'il a perdue. Nous croyons toutefois que jamais le travail ne s'exécutera dans la Haute-Marne de la même manière que dans les pays houillers. Il est probable que l'on continuera à s'y servir du charbon de bois pour la production de la fonte, en réservant la houille pour opérer la conversion de cette fonte en fer. Par là on conservera aux fers du pays les qualités qui les distinguent, et en même temps l'économie très notable qu'on obtiendra dans l'emploi du combustible végétal permettra d'en modérer le prix.

Les voies de communication qui, dans un avenir prochain, desserviront ce groupe sont : 1° le canal de la Marne au Rhin, lequel, prolongé par le canal dit *des houillères*, y apportera les houilles de Sarrebruck; 2° le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui rendra à peu près les mêmes services; 3° le canal de l'Aisne à la Marne, par où seront transportées jusqu'à Vitry les houilles de Mons et de Charleroi, qui n'ont pas encore paru dans ces contrées; 4° le chemin de fer de Saint-Dizier à Gray, qui apportera au cœur même du groupe, qu'il traversera dans toute son étendue, les houilles de Saint-Étienne. Quand ces travaux seront terminés, et quelques-uns touchent à leur terme, la houille de Sarrebruck ne reviendra, selon M. Ch. Collignon (1), rendue à Vitry, qu'à 2 fr. 30 cent. les 100 kilogrammes, et la houille belge à 2 fr. 50 cent., sur le même lieu. Quant à la houille de Saint-Étienne, elle y sera toujours un peu plus chère, et ce n'est guère que dans la partie méridionale du groupe, ou dans le centre, qu'elle pourra soutenir la concurrence des autres.

Si quelque chose doit étonner, c'est que des travaux de communication si importans, si nécessaires, qui pouvaient épargner à la France de si énormes sacrifices, ne soient pas achevés depuis long-temps; qu'on ait tant de fois gémi sur l'infériorité plus ou moins réelle de notre in-

(1) *Du Concours des Canaux et des Chemins de fer.*

dustrie métallurgique, sans rien faire pour la relever de son abaissement; qu'on ait pu surtout négliger à ce point, durant une paix si longue, ce groupe de Champagne, le plus considérable de tous, dans lequel on semblait même résumer l'industrie entière, et sur lequel on avait incessamment les yeux ouverts. D'où vient cela, sinon de ce que jusqu'à présent, pour les producteurs, la protection douanière a tenu lieu de tout? Oh! qu'il en eût été autrement si, après la paix, en 1814, on eût laissé les choses suivre leur cours. A cette époque, la fabrication du fer par la houille était encore dans son enfance en Angleterre; du moins est-il vrai qu'il lui restait bien du chemin à faire pour arriver au point où nous la voyons aujourd'hui. Si la concurrence était demeurée libre d'un pays à l'autre, elle n'aurait pas agi dès l'abord avec une force irrésistible, et pourtant les producteurs français en auraient senti peu à peu l'aiguillon, comme il arriva de leurs voisins belges. C'est alors que de la Champagne et d'ailleurs se seraient élevées des voix puissantes, unanimes, qui auraient réclamé, à défaut d'une protection qu'on ne leur devait pas, ces voies de communication fécondes. Certes, ni le gouvernement, ni les chambres, n'auraient résisté long-temps à des réclamations si justes. Au lieu de cela, on aima mieux jeter tout d'un coup sur l'importation étrangère un brutal interdit. Ce n'était pas résoudre la question, ce n'était pas même la trancher; c'était prononcer tout simplement un ajournement ruineux pour le pays. Par là nos maîtres de forges, ne se sentant plus ni aiguillonnés, ni pressés, s'oublièrent eux-mêmes, ou, s'ils s'occupèrent de solliciter le pouvoir, ce ne fut plus pour en obtenir l'exécution de ces travaux utiles, mais bien plutôt pour maintenir, contre les justes plaintes du pays, le monopole qu'on leur avait imprudemment concédé. Dès-lors aussi, le gouvernement, les chambres, le public, mal avertis par les intéressés les plus directs, s'endormirent dans une sécurité fatale. Voilà comment tant d'années ont été perdues et tant de millions sacrifiés sans fruit. Voilà comment, par rapport à la Champagne, la question n'est guère aujourd'hui plus avancée qu'au premier jour.

Quoi qu'il en soit, si les forges de cette contrée sont encore dans une situation relativement désavantageuse, il n'en est pas de même de la plupart des autres, et, si l'on avait fait ailleurs seulement la moitié des efforts qu'on a dû faire en Champagne pour économiser le combustible et perfectionner les méthodes de travail, on n'aurait dès à présent rien à craindre de la concurrence du dehors.

III.

Comment se fait-il maintenant que tant d'établissemens si bien situés, qui n'ont absolument rien à envier, quant à l'emploi du combus-

tible et du minerai, aux forges étrangères (et on a vu que la France en compte un très grand nombre dans ce cas), persistent à vendre leurs fers à des prix incomparablement plus élevés? Ce phénomène s'explique par un seul mot, le monopole. Les partisans des restrictions refusent en général de reconnaître la funeste influence de ce principe. Rien n'est pourtant mieux attesté par l'histoire. Partout où le monopole a existé, on a vu les prix se maintenir, en dépit de toutes les circonstances favorables, sans que le progrès même y pût rien. Tous les faits présens et passés confirment cette donnée; il n'y a point de vérité mieux établie. Malheureusement la force de cette vérité est trop souvent affaiblie, il faut le reconnaître, par l'abus qu'en font certains amis de la liberté commerciale. En appliquant mal à propos à toutes les industries protégées ce qui n'est rigoureusement vrai que de celles qui s'attachent à la terre, ils se jettent dans le faux et fournissent ainsi à leurs adversaires une réponse toute prête. Objecte-t-on à ces derniers que les lois prohibitives, en constituant le monopole au profit des producteurs indigènes, empêchent la baisse des prix, ils signalent aussitôt la baisse extraordinaire opérée depuis trente ans, en dépit même des prohibitions les plus absolues, sur tous les articles manufacturés. La réponse est juste, et sur ce terrain ils ont raison. C'est qu'en effet, quoi qu'on en dise, il n'y a point de monopole pour les manufactures, parce que, le nombre des établissemens étant illimité, indéfini, la concurrence intérieure suffit toujours, quand les circonstances sont d'ailleurs favorables, pour modérer les prix. Aussi, dans la grande lutte actuellement engagée sur la question du libre échange, si quelques-uns de ceux qui défendent les droits protecteurs peuvent être considérés comme des calculateurs égoïstes, la plupart des industriels qui suivent la même bannière, les manufacturiers, les fabricans, les mécaniciens, les armateurs, tous ceux enfin qui sont exposés à l'intérieur à une concurrence indéfinie, sont tout simplement des dupes. Mais l'existence du monopole n'est que trop réelle par rapport aux industries qui s'attachent à la terre, c'est-à-dire pour l'agriculture et pour l'exploitation des mines, parce qu'ici le nombre des établissemens est, par la nature des choses, limité et défini. C'est donc sur les produits de l'agriculture et des mines que l'influence du monopole se fait sentir. C'est dans ces deux directions que nous voudrions voir les protectionistes nous signaler une baisse quelconque obtenue par le seul progrès du temps. Qu'ils nous montrent un seul produit agricole dont le prix ne se soit pas maintenu ou même élevé, en France, depuis l'établissement des lois restrictives. S'ils peuvent mentionner une baisse réelle, assez faible d'ailleurs, sur les prix des fers et des houilles, qui ne sait que cette baisse est due uniquement à la réduction des droits effectuée en 1836?

Ce que nous disons de la France ne se justifie pas moins pour la Bel-

gique. Jusqu'en 1830, l'importation des fontes et des fers étrangers avait été libre dans ce pays, ou frappée seulement d'un droit insignifiant. Sous ce régime, la métallurgie belge prospérait, tout en livrant ses produits aux mêmes prix que l'industrie anglaise. Après 1830, une crise s'étant déclarée à la suite des événemens politiques, on crut devoir établir sur les fontes étrangères un droit d'environ 2 fr. 50 cent. les 100 kilogrammes. Qu'arriva-t-il? Le prix des fontes s'éleva dans le pays. Dans la suite, ce droit primitif ayant été porté à 5 fr. 80 cent. les 100 kilogrammes, chiffre actuel, les prix s'élevèrent encore et à peu près dans la même mesure, non pas régulièrement, il est vrai, car les crises se multiplièrent sous ce régime, et les variations y furent très violentes et très brusques, mais de manière à excéder toujours sensiblement, en moyenne, les prix anglais : tant il est vrai que, sous l'empire du monopole, le consommateur n'a rien à attendre du bénéfice du temps.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire et ce qui n'est pourtant pas moins réel, c'est que le monopole, si onéreux au pays qui le tolère, ne profite pas même à la plupart de ceux qui en jouissent. On en a vu des exemples bien remarquables, durant le cours des derniers siècles, dans toutes ces compagnies instituées par privilége, en France, en Angleterre et dans presque tous les états de l'Europe, pour exploiter le commerce de certains pays lointains : compagnies des Indes orientales, du Levant, des côtes d'Afrique, de la mer du Sud, etc. Entourées par leurs gouvernemens de faveurs de toutes les sortes, armées contre les nationaux et contre les étrangers de priviléges monstrueux, on a vu ces grandes compagnies marcher invariablement à leur ruine. Quelque chose de semblable se remarque dans celles de nos industries qui sont vraiment constituées en monopole. L'agriculture, par exemple, malgré ses priviléges, est en souffrance dans toute l'étendue du pays. Les établissemens métallurgiques ne fleurissent aussi que par exception. Il y a même, par rapport à ces derniers, une observation importante à faire : c'est que, depuis 1836, date de la réduction des droits sur les fers, ils se trouvent en général dans une situation meilleure qu'auparavant; on en trouve un plus grand nombre qui jouissent d'une prospérité réelle. En Belgique, c'est le contraire, c'est-à-dire que la même vérité s'y manifeste en sens inverse. Depuis que les droits protecteurs y sont établis, l'industrie s'y trouve dans une situation peut-être moins florissante qu'autrefois et certainement plus précaire, témoin la crise affreuse de 1839, qui a duré quatre ans et ruiné plus de la moitié des usines. Il est même permis de croire que la position incertaine et variable qu'on a faite à cette industrie se changerait en une détresse réelle et constante, si, outre le privilége dont elle jouit sur le marché belge,

elle n'avait encore obtenu des faveurs toutes spéciales sur les marchés de la France et du Zollverein allemand.

Comment, d'un autre côté, n'être pas frappé de cette circonstance, qu'au sein même de la France, des usines si diversement partagées luttent à peu près à armes égales? Entre la situation des forges de la Champagne et celle des forges qui appartiennent au groupe des houillères du nord, la différence est grande, comme on l'a vu, au moins quant à l'emploi du combustible. Si les premières ont à payer des prix exorbitans, et ne peuvent pas même, à ces conditions, augmenter à volonté leur travail, pour en diminuer d'autant les charges, les autres sont au contraire, en tout cela, particulièrement favorisées. Dans cet état de choses, ne semblerait-il pas que la concurrence des producteurs du nord devrait être mortelle pour les producteurs de la Champagne? Au lieu de cela, elle ne leur est pas même gênante. Faut-il croire au moins que les premiers recueillent des bénéfices exceptionnels, tandis que les autres souffrent? Non, aucune différence sensible ne se remarque dans les résultats obtenus : les bénéfices sont à peu près les mêmes des deux côtés. C'est qu'en Champagne, seule contrée de la France où la nécessité des perfectionnemens se soit fait sentir dans une certaine mesure, on en a du moins tenté quelques-uns, tandis que dans le nord, comme ailleurs, on s'est contenté de jouir des avantages naturels qu'on possédait, sans rien faire pour les étendre et pour les féconder.

On a beau s'extasier tous les ans sur les prétendus progrès de notre industrie métallurgique : elle en a fait quelques-uns; qui en doute? Avec cela, elle n'en est pas moins encore, relativement à certaines industries étrangères, dans un état voisin de l'enfance. L'emploi du combustible, question vitale pour la France, y est presque partout, excepté en Champagne, mal organisé et mal conduit. Les laminoirs, qui sont d'un si grand secours pour abréger le travail, qui apportent dans la fabrication des économies si grandes, et dont l'usage est universel en Angleterre et en Belgique, n'y sont encore adoptés que par exception. La partie mécanique y est presque partout, sauf dans quelques établissemens qu'on cite, ou barbare, ou nulle, et là même où cette partie a plus d'importance, les moteurs et les communications de mouvemens sont en général si mal ordonnés, qu'ils feraient reculer d'effroi un contre-maître anglais. Voilà comment cette industrie ne profite pas même des faveurs coûteuses qu'on lui accorde. Voilà comment les millions de la France vont s'engloutir en pure perte dans ce gouffre toujours béant.

De tout ce qui précède, que faut-il maintenant conclure? Si on considère l'industrie française dans ses conditions générales, elle est, sous le rapport du combustible, moins bien partagée que les industries an-

glaise et belge, quoique cette vérité ne soit pas aussi absolue qu'on le prétend; mais, quelle que soit l'importance du combustible dans la fabrication de la fonte et du fer, ce n'est pas le seul objet qui soit à considérer ici. L'abondance et le bas prix du minerai sont bien aussi de quelque poids. Or, à cet égard, l'industrie française est en général plus favorisée qu'aucune autre. Le prix moyen du quintal de minerai rendu aux fonderies et préparé pour la fusion a été, en 1844, de 1 fr. 27 cent. « Si on faisait abstraction, disent les auteurs du *Compte-rendu*, de la redevance, charge qui est en dehors des conditions techniques, et des transports, dont les frais se réduiront encore à l'avenir, le prix du quintal de minerais propres à la fusion ne serait que de 0 fr. 57 cent. Ce chiffre est fort inférieur à celui qui serait calculé sur les mêmes bases pour la plupart des districts de forges de l'Europe et surtout de la Grande-Bretagne; il prouve suffisamment que le sol de la France est riche en minerai d'extraction facile (1). » Le bas prix du minerai pourrait donc compenser dans bien des cas, pour la France, la cherté relative du combustible. Ajoutez à cela que s'il arrivait, sous l'empire du commerce libre, que l'industrie anglaise fût en mesure d'introduire sur nos marchés une quantité considérable de ses produits, ce qui n'aurait d'ailleurs rien d'effrayant pour notre industrie, puisqu'alors la consommation augmenterait, dans cette hypothèse, disons-nous, les redevances s'élèveraient en Angleterre, par suite de l'accroissement même de la production, tandis qu'elles se maintiendraient en France à leur niveau présent, ce qui achèverait d'égaliser les conditions. Cela posé, nous disons que la métallurgie française, prise dans son ensemble, est parfaitement en état de soutenir, même à armes égales, la concurrence étrangère, ou du moins qu'elle le pourra du jour où elle voudra sérieusement l'entreprendre. Seulement il est nécessaire qu'on l'y contraigne; elle n'y arrivera jamais sans cela. Ce n'est pas à dire qu'il faille, du jour au lendemain, supprimer entièrement les droits : un tel changement serait trop brusque, et le pays n'y est d'ailleurs pas préparé; mais on peut du moins, et cela nous paraît nécessaire, réduire dès aujourd'hui ces droits de moitié. « L'habitude acquise par les maîtres de forges, dit M. Rigaud de la Ferrage, d'obtenir de beaux résultats pécuniaires sans efforts et sans nulles dépenses sera pendant longtemps encore un obstacle à tous les changemens qu'il leur serait utile d'introduire dans leur fabrication. » Sans doute; mais ces habitudes funestes se perpétueraient sans terme, si le régime actuel n'était largement modifié. Le seul moyen de les rompre, sans violence pourtant, c'est d'opérer immédiatement sur les droits protecteurs un dégrèvement notable, avant-coureur d'une suppression totale. Le droit actuel

(1) *Compte-rendu* des ingénieurs des mines, de 1845, p. 119.

sur les fers traités à la houille étant de 18 fr. 75 cent., plus le décime, c'est à 9 ou 10 francs qu'il pourrait être convenablement réduit, sans qu'il y eût lieu d'ailleurs de maintenir l'absurde distinction introduite entre les deux espèces de fers. Une telle réduction ne serait guère plus forte que celle qui fut admise en 1836, et dont l'expérience a montré les salutaires effets. C'est alors qu'on verrait les maîtres de forges s'occuper réellement de perfectionner leurs méthodes. Les moindres progrès réalisés dans ce sens suffiraient amplement pour couvrir la différence des prix.

Si un tel changement devait être difficilement supporté quelque part, ce serait tout au plus en Champagne, à cause des conditions particulièrement défavorables où sont actuellement placées les usines de cette contrée, et parce que la marge du progrès réalisable y semble moins forte qu'ailleurs. Toutefois la gêne qui pourrait en résulter ne serait jamais que passagère : elle cesserait aussitôt que ce pays entrerait en possession des voies de communication qu'il attend. Or, les plus importantes de ces voies, en cours d'exécution depuis plusieurs années, touchent à leur terme. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'une réduction de 8 ou 9 francs sur les droits actuels entraînerait immédiatement une réduction égale sur les prix; l'effet en serait neutralisé en partie par une hausse à l'étranger. « Le jour, disait M. Ferrier, où un seul quintal de fer anglais pourra se présenter avantageusement sur notre marché, l'Angleterre nous en enverra pour quatre ans. » Avec plus de justice, nous pouvons dire : Le jour où l'Angleterre, aussi bien que la Belgique, pourront nous envoyer des quantités un peu notables de fers, les prix s'élèveront promptement sur les marchés de ces deux pays. Et ceci n'est pas une hypothèse, car l'expérience a été faite plus d'une fois, sinon par la France, au moins par d'autres pays, et elle a toujours eu son infaillible effet. Lorsque l'Amérique fit à l'Angleterre des commandes un peu fortes pour l'exécution de son réseau de chemins de fer, commandes fort éloignées pourtant d'égaler la consommation annuelle de la France, les prix s'élevèrent, sur le marché anglais, à 26 et 29 francs le quintal métrique, pour retomber ensuite à 19 francs lorsque ces commandes furent remplies. Pareillement, lorsque la convention relative aux fers fut conclue entre le Zollverein allemand et la Belgique, les prix, qui n'étaient précédemment que de 18 francs à peine dans ce dernier pays, s'élevèrent promptement à 26 et même 28 francs. Un semblable effet se produirait sans aucun doute si la France se résolvait seulement à entre-bâiller ses portes. La baisse des prix sur nos marchés n'égalerait donc pas à beaucoup près la réduction opérée sur les droits. Il est probable même qu'elle n'en excéderait pas la moitié. Or, il n'y a guère de forges en France qui ne puissent se mettre promptement en mesure de supporter une di-

minution pareille. Ajoutons à tout cela que les circonstances actuelles sont singulièrement favorables, puisque de toutes parts, pour la marine, pour les chemins de fer, pour l'industrie en général, la demande s'accroît d'une manière sensible, et que la production actuelle de la France est réellement insuffisante pour ses besoins.

Il va sans dire que les droits établis sur les fontes étrangères seraient abaissés dans la même proportion que les droits sur les fers, ou plutôt dans une proportion encore plus forte; car les fontes sont la matière première des forges. Sur la frontière maritime, par exemple, le droit serait immédiatement réduit de 7 fr. à 3 par quintal métrique. Il serait désirable aussi que la distinction actuellement établie entre la frontière de terre et la frontière de mer disparût, aussitôt que l'expiration des traités conclus avec la Belgique le permettrait. La surtaxe de 3 fr. par quintal métrique imposée sur les fontes importées par mer est contraire aux intérêts de la marine, qui n'a pas déjà trop de marchandises pesantes à transporter, et, quelque sympathie que nous ayons pour la nation belge, il ne nous paraît pas raisonnable que la France se sacrifie pour faire fleurir les monopoles qu'il a plu à la Belgique de constituer dans son sein. Sous l'influence de ces bienfaisantes mesures, qui viendraient concourir d'ailleurs avec une suppression totale des droits sur les houilles, nous avons la ferme confiance que la métallurgie française, loin de dépérir, grandirait. Le trésor y gagnerait plutôt qu'il n'y perdrait, car la réduction des droits serait plus que compensée par l'accroissement de la consommation. Quant aux avantages qui en résulteraient pour le pays, ils sont tellement évidens, qu'il est à peine utile d'en parler.

CH. COQUELIN.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

IV.

LE CAIRE ANCIEN ET MODERNE.[1]

20 décembre 1844.

Des pyramides au Caire il y a deux lieues et soixante siècles. On ne peut faire un plus grand saut qu'en passant de cette civilisation primordiale à la civilisation nouvelle, que le pacha essaie d'implanter ici. Il y a loin de Chéops à Méhémet-Ali.

Le contraste est grand aussi entre le silence de ces tombeaux où j'ai vécu depuis deux jours et l'agitation bruyante au sein de laquelle je me réveille aujourd'hui. Il me semble entrer au Caire pour la première fois. Je suis toujours frappé de cette cohue tumultueuse, de ce pêle-mêle étourdissant. Dans des rues où l'on touche presque du coude les deux murailles, des ânes galopent, des spahis courent devant un cheval au trot en distribuant des coups de courbache, des chameaux s'avancent à

(1) Voyez les livraisons des 1er août, 1er septembre et 15 novembre 1846.

la file, chargés de moellons ou portant des poutres placées en travers, de manière à broyer ou à percer les passans. L'excuse de la jeune femme des *Mille et une Nuits*, que le marchand avait mordue, eût été aussi bonne au Caire qu'elle l'était à Bagdad. « Un chameau chargé de bois à brûler, dit-elle à son mari, est venu sur moi dans la foule, et m'a blessée à la joue. » Combien de fois n'a-t-il pas manqué m'en arriver autant! Des buffles que l'on aiguillonne viennent se mêler à la bagarre. Supposez le plus léger encombrement, et vous aurez l'idée d'un désordre, d'une mêlée dont rien n'a jamais approché, pas même cette foule d'Alexandrie, si bien peinte déjà par Théocrite dans *les Syracusaines*, quand Paraxinoé s'écrie tout à coup : On vient de déchirer mon vêtement. C'est ce que je me suis écrié aussi presque en arrivant; à peine sorti de l'hôtel, il a fallu rentrer.

Pour les embarras de Paris, Boileau n'eût pas daigné en parler s'il eût connu les *embarras du Caire*. Un écrivain arabe me paraît avoir assez bien rendu cette confusion, seulement elle lui semble mélancolique, et à moi divertissante. « On se trouve là, dit-il, dans un espace étroit et dans des rues qui n'offrent qu'un sentier obscur et resserré par les boutiques; quand les chevaux s'y pressent avec les piétons, on éprouve un certain serrement de cœur et une tristesse qui tire les larmes des yeux. » Ce qui achève d'étonner ici, c'est la différence de ces rues animées, bruyantes, et d'autres rues silencieuses et presque désertes; peu d'instans après notre arrivée, le drogman nous fit faire une tournée d'un quart d'heure à travers un labyrinthe obscur de ruelles et de passages. Nous traversions des cours, des écuries. A tout instant, il fallait ouvrir des portes, car c'était le soir, et chaque quartier se barricade (1). Par momens, je me croyais dans une cave ou dans un étroit et sombre corridor. Quand je revins à l'air libre, les premières étoiles brillaient au ciel, elles s'étaient levées sans que je les eusse aperçues. J'ai souvent remarqué en Orient ce contraste entre le silence et le bruit, entre le mouvement désordonné et le repos absolu, entre ce qu'il y a de plus lumineux et de plus sombre, de plus vivant et de plus mort.

Les différentes industries sont distribuées, au Caire, dans des quartiers spéciaux, comme elles l'étaient, au moyen-âge, dans nos villes de France, à Paris même, où l'on trouve aujourd'hui la trace de cette distribution dans les noms des rues de la Tixeranderie, de la Ferronnerie, des Maçons, des Brodeurs, etc., dans le nom du quai des Orfèvres, fidèle encore à sa destination primitive. Il en était et il en est encore de même

(1) On divise ordinairement le Caire en vingt-trois mille quartiers, quoique, sur le témoignage de ceux qui m'ont instruit de ces particularités, il n'y en ait *que dix-sept mille bien marqués*. On les ferme tous les soirs avec leurs portes par le moyen de certaines *serrures de bois*. — *Voyages de Lebruyn*, I, 27.

dans plusieurs villes d'Italie. Cette coutume venait-elle de l'Orient, ou, ce qui est plus vraisemblable, tenait-elle à l'organisation des corps de *métiers*, qui eux-mêmes remontaient peut-être aux corporations que les Romains appelaient *collegia*.

L'aspect du Caire est très pittoresque, il y a beaucoup plus d'architecture et d'*art* qu'à Constantinople. Un grand nombre de maisons sont bâties en pierre au lieu de l'être en bois. A chaque coin de rue, on trouve une porte dans le goût arabe, une élégante fontaine, un minaret, en un mot l'original d'une charmante vignette. Ce qui est surtout ravissant, ce sont les *moucharabié*, espèce de balcons garnis d'un treillage de bois travaillé dont l'élégance et la coquetterie attirent les regards et les étonnent toujours.

Dans l'enchantement où vous jettent ces merveilles, on est tenté de s'écrier avec un des personnages des *Mille et une Nuits:* «Qui n'a pas vu le Caire n'a rien vu; son sol est d'or, son ciel est un prodige, ses femmes sont comme les vierges aux yeux noirs, qui habitent le paradis (on ne peut juger que des yeux noirs qu'on aperçoit à travers les trous du voile), et comment en serait-il autrement, puisque le Caire est la capitale du monde! »

De tels souvenirs reviennent naturellement ici, car, en parcourant les rues de cette ville, on croit relire les *Mille et une Nuits*, ces contes charmans que Galland a rendus populaires en France, et qui, grace à la naïveté de sa traduction, du reste assez incomplète, sont devenus, pour ainsi dire, une portion de notre littérature, comme les vies de Plutarque, grace à la version du bonhomme Amyot. Les deux traducteurs ont passablement changé le caractère de leur original. C'est ce que j'ai eu occasion d'établir dans cette *Revue* pour Amyot (1); c'est ce que M. Lane, qui a donné la première version exacte des *Mille et une Nuits*, dit un peu sévèrement peut-être de l'honnête Galland. Du reste, M. Lane, qui connaît la vie arabe et la vie du Caire mieux que personne, déclare que ce sont surtout les mœurs de cette ville qui sont représentées dans les *Mille et une Nuits*. Il a publié une édition de ces contes illustrée par des vignettes, dont plusieurs reproduisaient très fidèlement un costume, un groupe, un coin de rue, tels qu'on en rencontre à chaque pas en se promenant ici. On a beaucoup discuté sur l'origine des *Mille et une Nuits;* plusieurs savans voulaient qu'elles fussent indiennes et persanes. Quelques-uns des élémens de ce recueil se retrouvent en effet dans la littérature sanscrite. L'histoire de Sindbad le marin est persane, sauf une des aventures qui paraît avoir pour origine l'épisode de Polyphème dans l'Odyssée. Cependant M. Lane pense que les principaux contes dont se compose le recueil des *Mille et une Nuits*, que l'on réci-

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1841.

tait encore, il y a quelques années, dans les rues du Caire, sont arabes, ou du moins, quelle que soit leur patrie primitive, ont été transportés au sein des mœurs et de la vie arabes, et rédigés au Caire, dans la forme qu'ils ont présentement, vers le commencement du XVIe siècle; on ne peut placer plus tard l'époque de cette rédaction, car il n'y est question ni de la pipe, ni du café. A cela près, il est impossible d'imaginer un tableau plus fidèle; à chaque pas que l'on fait dans les rues du Caire, on retrouve quelques-unes de ces vieilles connaissances que l'on doit aux beaux contes de Scheerazade. C'est un marchand assis les jambes croisées, un barbier, un portefaix, un derviche qu'on a rencontrés quelque part chez M. Galland. De chacune de ces fenêtres grillées, on s'attend à voir descendre le mouchoir parfumé qui tomba aux pieds d'Azis, en même temps qu'une jolie main et deux yeux de gazelle se laissaient voir à travers le treillage du balcon. Seulement il faut convenir que les mœurs, les habitations, les costumes, ont dans les récits de Scheerazade une fraîcheur et un éclat que le Caire offrait encore au commencement du XVIe siècle, et que depuis la conquête des Turcs il n'a jamais recouvrés. C'est bien l'élégance de l'architecture arabe, mais les maisons sont souvent délabrées; c'est encore la forme pittoresque du vêtement, mais l'opulence a disparu, la misère en turban et en voile s'offre partout aux regards. La page des *Mille et une Nuits* qu'on a sous les yeux est une page salie et déchirée.

La vie orientale ne se retrouve aujourd'hui avec toute sa splendeur que dans l'intérieur des maisons, où les voyageurs ne peuvent pénétrer. Heureusement les touristes féminins, qui abondent chaque jour davantage, sont en état de remplir et ont déjà très agréablement rempli cette lacune. Lady Montague avait donné l'exemple pour Constantinople; mistriss Poole l'a suivi pour le Caire. Sœur de M. Lane, auquel on doit l'ouvrage le plus solide sur *les Égyptiens modernes*, elle a complété avec beaucoup de bonheur le précieux travail de son frère. Dans un aimable petit livre intitulé *l'Anglaise en Égypte*, on retrouve les toilettes merveilleuses, les monceaux de bijoux, les repas féeriques, les belles esclaves, tout le harem enfin; c'est dans le harem que se réfugie et se cache encore ce que la vie orientale a de plus exquis et de plus radieux.

On s'est fait long-temps en Europe une idée bien fausse de la condition des femmes en Orient; on parle encore de leur *réclusion*, tandis qu'elles sortent tous les jours pour aller au bain : or, les bains sont pour elles ce que les clubs sont pour les hommes en Angleterre; elles vont les unes chez les autres passer des journées entières, elles visitent les bazars. A Constantinople, les dames d'un rang élevé sortent en *arabas*, espèce de carrosse traîné par des bœufs. Au Caire, on les rencontre, précédées de leurs esclaves qui font ranger la foule devant elles, mon-

tées sur des ânes de luxe; ces ânes sont de superbes animaux et ne ressemblent pas plus à leurs frères d'Europe qu'un cheval arabe à un cheval de fiacre.

Les femmes en Orient ne sont donc point recluses, mais elles sont séparées des hommes. Elles sont libres de sortir du gynécée (1), mais les hommes ne sont pas libres d'y entrer. Malgré cette séparation, qui est rigoureusement observée, les dames du Caire sont loin d'être étrangères aux affaires et aux intrigues politiques; au contraire, elles y prennent une grande part. Ceux qu'une coutume barbare leur a donnés pour gardiens sont leurs agens. Plus d'une destitution ou d'un avancement, plus d'une cabale, et de ce que nous appellerions ici une révolution ministérielle, est partie d'un harem.

La température du Caire est plus élevée que celle de la plupart des lieux qui se trouvent sous la même latitude. La température moyenne est de 22 degrés. En général, l'Égypte, à latitude égale, est un pays très chaud, et Assouan, presque sous le tropique, passe pour le point le plus chaud de la terre. On trouve ici très rigoureux l'hiver où nous sommes; ce serait à Paris un printemps assez doux. La saison est pluvieuse, c'est-à-dire que pendant plusieurs jours nous avons eu quelques ondées. On assure que les plantations dont Méhémet-Ali et son fils Ibrahim ont embelli les abords de la ville ont déjà modifié le climat, en augmentant sensiblement la quantité de pluie qui tombe annuellement.

La population du Caire est estimée à 200,000 ames; on l'évaluait du temps des Français à 260,000. Ainsi le Caire aurait perdu ce qu'Alexandrie a gagné. On a dit qu'antérieurement ce chiffre s'élevait à 300,000 (2). La capitale de Méhémet-Ali compterait donc 100,000 ames de moins qu'elle n'en comptait sous les Mamelouks; mais il se peut que les chiffres qui se rapportent à cette époque soient exagérés. En Orient, il est très difficile d'arriver à un dénombrement exact de la population, et je ne sais pourquoi les voyageurs sont toujours portés à lui attribuer un chiffre trop élevé, comme les antiquaires à croire les monumens qu'ils ont découverts plus vieux qu'ils ne sont, et les géologues à reculer l'âge des terrains dont ils s'occupent les premiers. On met à son insu une sorte de vanité à faire l'objet qu'on étudie plus con-

(1) Ce mot rend assez exactement celui de harem, qui n'a aucun rapport avec *serai*, château, dont nous avons fait sérail. Ce dernier terme ne doit s'appliquer qu'au palais du grand-seigneur. Confondre le harem et le sérail, c'est faire comme un Turc qui croirait qu'en français *chambre à coucher* est synonyme de *château des Tuileries*. Les mœurs grecques à l'égard des femmes se rapprochaient assez des mœurs actuelles de l'Orient. Les femmes habitaient l'étage supérieur de la maison comme elles le font généralement au Caire, et, on le sait, se mêlaient peu à la société des hommes.

(2) Chabrol, *Expédition d'Égypte*, partie moderne, II, 2,364.

sidérable qu'il n'est réellement, ou à le rendre plus respectable par l'antiquité qu'on lui prête, comme si l'on avait quelque chose à y gagner, comme si l'on devenait par là soi-même plus riche ou de meilleure maison.

La population du Caire se compose d'Arabes qui forment la grande majorité, de Coptes qui en représentent environ un vingtième, et de Juifs qui y entrent pour un cinquantième. Il faut y joindre les employés du gouvernement qui sont Turcs. Voici comment un auteur arabe, Ibn-Abbas, juge ces différentes parties de la population égyptienne : il attribue les neuf dixièmes de l'intrigue et de l'artifice qui est en ce monde aux Coptes, de la perfidie aux Juifs, de la dureté aux Turcs, de la bravoure aux Arabes. Les Coptes sont les descendans des anciens Égyptiens. Leur langue est un dérivé de la langue des Pharaons; c'est à l'aide de cette langue qu'on peut se faire une idée du sens des mots écrits en hiéroglyphes. Malheureusement le copte n'est plus vivant aujourd'hui; il l'était encore au XVIe siècle dans la Haute-Égypte. Un voyageur du XVIIe, le père Vansleb, trouva dans un couvent de l'Égypte un vieux Copte qui parlait la langue nationale; on lui dit que c'était le dernier. Aujourd'hui cet idiome d'antique origine n'est plus employé que pour le culte, comme chez nous le latin. On sait que les Coptes sont chrétiens, et qu'ils ont une littérature ecclésiastique qui date des premiers siècles de notre ère.

Ce débris du peuple pour qui l'écriture était une si grande chose, qui ne pouvait construire un monument ni fabriquer le moindre ustensile sans le couvrir d'inscriptions, et chez lequel presque tous les fonctionnaires, civils, militaires et religieux, recevaient le titre de scribe, comme leurs épitaphes hiéroglyphiques en font foi; ce reste du peuple *écrivain* par excellence est encore aujourd'hui en possession de l'écriture. Tous les scribes qu'emploie l'administration sont Coptes; on les reconnaît à l'écritoire qu'ils portent toujours à la ceinture, assez semblable par sa forme aux écritoires trouvées dans les tombeaux des anciens Égyptiens, et que représente fidèlement l'hiéroglyphe par lequel on exprimait l'action d'écrire et la qualité d'écrivain.

Il serait impertinent de prétendre peindre les mœurs des habitans d'une ville où je ne compte passer que quinze jours, d'autant plus que ce travail a été fait par un homme qui y a passé sa vie. Logeant dans le quartier arabe, parlant arabe, vivant dans la société arabe (1), M. Lane a pu donner de leurs usages sinon un tableau animé, du moins un dictionnaire complet auquel je n'ai la prétention de rien ajouter. Seulement, toujours préoccupé de l'ancienne Égypte au milieu de l'Égypte moderne, je remarquerai en passant quelques traits des mœurs anti-

(1) L'ouvrage de M. Lane a pour titre : *The modern Egyptians.*

ques subsistant au sein des mœurs nouvelles. Chez les anciens Égyptiens, la momie du mort était long-temps conservée par sa famille dans son habitation, et aujourd'hui encore les morts sont conservés souvent à domicile dans des caveaux par les habitans du Caire, et particulièrement par les Coptes. L'usage des pleureuses n'est point musulman, car il n'existe point en Syrie ou à Constantinople, et il a été interdit par Mahomet; il peut être grec, mais il peut être aussi égyptien, car Hérodote en parle déjà, et, sur les monumens où sont représentées si fréquemment les cérémonies funèbres, on voit toujours auprès du cercueil plusieurs femmes dont l'attitude et les gestes expriment la douleur, et de tout point pareilles à celles dont on entend, en se promenant par les rues du Caire, les plaintes étranges assez semblables au gloussement d'une poule qui a perdu ses petits. Quelques-unes des superstitions actuelles semblent remonter à une haute antiquité. Ainsi chaque quartier du Caire a son génie protecteur sous la forme d'un serpent. Or, le serpent était chez les anciens Égyptiens le symbole et l'hiéroglyphe de la divinité.

Des enchantemens par lesquels les Égyptiens étaient célèbres depuis le temps de Moïse, il reste encore quelques vestiges en Égypte. Plusieurs voyageurs ont parlé de cette espèce de seconde vue dont, selon eux, des enfans du Caire ont fait preuve et par laquelle ces enfans apercevaient dans le creux de leur main tachée d'encre (1) et décrivaient exactement des personnages qu'ils n'avaient jamais vus. MM. Lane et Wilkinson rendent assez bien compte de la fraude qui avait trompé d'autres voyageurs. Ces explications m'ont ôté toute envie de voir ces petits jongleurs. Il y a aussi de la fraude, je pense, dans l'empire que prennent sur les serpens certains hommes déjà souvent comparés aux psylles de l'antiquité.

J'ai vu un de ces hommes manier des serpens, jouer avec des scorpions; je l'ai vu irriter une vipère *haje* de manière à la faire se dresser, le col enflé, ainsi qu'elle est représentée sur les monumens et dans les inscriptions hiéroglyphiques, où elle exprime toujours l'idée de la divinité. Cet hiéroglyphe vivant et furieux était terrible à voir, et je concevais qu'à une époque reculée il eût pu inspirer aux peuples une terreur superstitieuse. Puis l'Arabe a saisi la vipère et l'a mordue avec colère. C'était un spectacle étrange : rage de l'homme contre rage de la bête, duel sauvage qui faisait horreur à contempler; mais on m'assura que j'avais sous les yeux un duel innocent à armes émoussées, en d'autres termes, que la dent où gît le venin de la vipère

(1) Cette jonglerie, qui n'est qu'un cas particulier de la catoptromantie (divination par les miroirs), n'est point particulière à l'Égypte; les musulmans de l'Inde ont un procédé de divination semblable. — Reynaud, *Description du cabinet Blacas*, t. II, p. 401-2.

avait été arrachée. Du reste, l'Égypte n'est pas le seul pays où a fleuri et où fleurit encore cette étrange industrie des psylles. Il en est parlé dans l'Écriture, dans Virgile et dans Grégoire de Tours. Un des ordres religieux musulmans de l'Algérie, celui d'Aissoua, se compose en grande partie de jongleurs qui jouent avec les serpens. On a vu des enfans de cette secte manger des scorpions. Il en est de même des sorciers birmans : ils paraissent en public avec des serpens à leurs mains et entortillés à leur col; ils les font battre entre eux et s'en laissent mordre; ils les mettent dans leur bouche. L'excès même de cette audace prouve qu'elle n'est qu'apparente, et que les nouveaux psylles ont mis d'avance leurs ennemis hors d'état de leur nuire. Probablement les anciens en faisaient autant.

Bien que cherchant surtout en Égypte le passé et le passé le plus reculé, je ne saurais fermer les yeux au présent, et il ne m'est point indifférent de rencontrer au Caire plusieurs compatriotes avec lesquels je puis tour à tour m'entretenir des antiquités égyptiennes ou les oublier agréablement. On conviendra qu'il y a plaisir à trouver chaque soir dans une ville d'Orient une conversation européenne qu'on rechercherait partout. Partout on serait heureux de rencontrer M. Perron; j'en dirai autant de M. Linant, qui est à la tête des travaux publics et l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Égypte. Il visitait les ruines de Méroé presque au moment où un autre de nos compatriotes, M. Caillaud, venait de les retrouver dans sa curieuse et courageuse expédition en Abyssinie.

Linant-Bey est un homme d'un esprit vif. Son air est ouvert et décidé, ses manières sont franches et cordiales; on peut l'interroger sur tout ce qui concerne l'Égypte; le soir, il est très agréable d'aller prendre place sur son divan, et, en fumant un excellent narguilé, de converser avec Mme Linant, qui, toute blanche dans son costume demi-oriental et assise sur des carreaux de pourpre, fait en français les honneurs de son salon arabe avec la grace paresseuse des Levantines.

M. Linant m'a beaucoup parlé du canal entre les deux mers, projet sur lequel il a écrit un mémoire approfondi. L'entreprise serait grande et nouvelle. Les deux mers n'ont jamais été réunies directement; anciennement elles communiquaient au moyen d'un canal qui de la mer Rouge venait aboutir au Nil. L'origine de ce canal a été sans raison attribuée à Sésostris. M. Letronne a prouvé qu'elle ne remonte pas au-delà du temps où l'Égypte entra en rapport avec la Grèce (1). Selon lui, l'idée en fut suggérée au roi d'Égypte Néchos par les tentatives un peu antérieures des Grecs pour percer l'isthme de Corinthe. Le canal, qui

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1841, *le Canal de jonction des deux mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes.*

avait cessé d'être navigable, fut repris par les Ptolémées et ne fut pas abandonné avant la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne. Les musulmans rétablirent cette voie de communication entre l'Égypte et l'Arabie, qui ne fut entièrement abandonnée qu'au VIIIe siècle de l'hégire (1). A ces différentes époques, ce fut toujours par l'intermédiaire du Nil que l'on rattacha la mer Rouge à la Méditerranée. Jamais ne fut tentée jusqu'ici la communication directe à travers l'isthme de Suez; c'est qu'il s'agissait, pour ceux qui creusèrent le canal depuis Néchos jusqu'aux sultans du Caire, de lier l'Asie à l'Égypte et non à l'Europe. Pour le but qu'on se proposait, rien ne convenait mieux qu'un canal venant à travers le Delta rejoindre le Nil aux environs de Memphis ou du Caire. Aujourd'hui la jonction des deux mers n'étant plus seulement une entreprise égyptienne, mais pouvant être conçue dans l'intérêt commun de tous les peuples méditerranéens, ce qui s'offre naturellement, c'est la voie directe, c'est la coupure de l'isthme. Ce plan, qui avait été tracé à première vue par les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte, a été repris d'une manière plus complète par M. Linant, et selon lui n'est plus exposé à aucune objection sérieuse.

La différence de niveau dans les deux mers, dont on a fait quelquefois une objection triomphante, n'est point un obstacle. M. Linant m'a dit de quelle quantité le niveau de la Méditerranée pourrait être élevé en cent ans par le canal, et cette quantité est extrêmement petite. La différence de hauteur entre le point de départ et le point d'arrivée, qui est d'environ trente-trois pieds, au lieu d'être un inconvénient, est un avantage; elle permettra de produire un courant qui entraînera les matières obstruantes. Quant aux craintes d'inondation, elle ne sont pas mieux fondées, car, toujours d'après M. Linant, l'eau qui s'écoulera par le canal ne sera que la dix-neuvième partie de l'eau du Nil à l'époque où le niveau du fleuve est le moins élevé.

Maintenant que Riquet a réuni par le canal de Languedoc l'Océan et la Méditerranée, Bernadotte, par le canal de Gotha, la mer du Nord et la Baltique, maintenant que la communication du Rhin avec le Danube, projetée par Charlemagne, a été accomplie par le roi de Bavière, il est temps, ce semble, de percer l'isthme de Suez et l'isthme de Panama. De ces deux grandes opérations réservées à notre siècle, la première paraissait appartenir à Méhémet-Ali, mais il semble y avoir renoncé. Ce qui empêche et empêchera le canal de s'exécuter, c'est l'opposition du gouvernement anglais.

Le canal ouvrirait les mers de l'Inde à toutes les nations de l'Europe. Or, plusieurs de ces nations, les Grecs, par exemple, pourraient, grace à l'habileté et à l'économie qui distinguent leurs marins, faire à l'An-

(1) En 720. Weil, *Geschichte der Kalifen*, 119.

gleterre (1) une concurrence qu'elle redoute. Aussi s'oppose-t-elle sous main à toute tentative pour percer l'isthme de Suez, comme elle s'oppose, dit-on, pour une raison semblable, à tout percement de l'isthme de Panama.

Si les Anglais ne veulent point du canal qui ouvrirait à l'Europe méditerranéenne la mer Rouge et la mer des Indes, ils s'arrangeraient d'un chemin de fer qui réunirait le Caire à Suez. Ce chemin ne pourrait jamais être une route de commerce, mais il serait commode pour les voyageurs, qui prennent la malle de l'Inde, et peut-être pour des transports de troupes. Selon M. Linant, il coûterait 13 millions, et le canal, œuvre à immortaliser un règne, n'en coûterait que 9. Joignez à cela la difficulté de protéger les rails contre le sable du désert et d'obtenir de la paresse arabe la surveillance nécessaire à l'entretien de la voie; tout serait donc à gagner du côté du canal; cependant, si quelque chose se fait, ce sera le chemin de fer (2).

Au premier rang des Français qui ont rendu d'importans services au pacha et à l'Égypte, est le docteur Clot, connu en Europe sous le nom de Clot-Bey. Clot-Bey a établi dans l'armée et au Caire l'organisation sanitaire de l'Europe, il a amélioré le sort des aliénés et fondé une école d'accouchemens; il a montré un grand courage lors de la peste de 1834, dans laquelle d'autres Français firent preuve d'un dévouement qui coûta la vie à plusieurs, parmi lesquels c'est un devoir de citer MM. Rigaud et Dussap, ainsi que deux jeunes saint-simoniens (3). Bon médecin, excellent opérateur, le regard fin, la parole facile, la voix caressante, Clot-Bey a su gagner la confiance du pacha et charme les Français qui visitent le Caire par l'obligeance la plus aimable et la plus empressée. Sa conversation animée, son salon, où un Français aime à trouver réunis plusieurs autres compatriotes distingués, sa belle collection d'antiquités égyptiennes qu'il a mise à ma disposition sans aucune réserve, m'ont laissé le plus reconnaissant souvenir.

Dans cette collection précieuse se trouvent des échantillons rassemblés avec goût : instrumens, ustensiles, petits meubles, ornemens de tout genre, dont se servaient les Égyptiens et les Égyptiennes. Visiter la collection de Clot-Bey et celle du docteur Abbot, dont je parlerai tout à l'heure, après avoir vu les pyramides et les tombeaux qui les environnent, c'est comme se promener dans les *studij* de Naples, après avoir fait une course à Pompéi et à Herculanum. Je ne puis donner un

(1) Omar, pour une autre raison, s'opposa, selon une tradition arabe, au percement de l'isthme : il craignait que les Grecs ne vinssent attaquer la Mecque et troubler le pèlerinage. — Weil, *Geschichte der Kalifen*, 123.

(2) J'apprends qu'une souscription a été ouverte à Trieste pour faire les frais du canal, entreprise à laquelle cette ville est si intéressée.

(3) *Rapport* du docteur Prus sur la peste, pièces et documens, 343.

catalogue de la collection de Clot-Bey. Je mentionnerai seulement, parmi les nombreux objets qui m'ont frappé, ceux qui me semblent de nature à provoquer quelque remarque intéressante. Plusieurs statuettes de la collection de Clot-Bey sont d'une rare beauté d'exécution. Elles suffiraient pour convaincre ceux qui doutent que le mot beauté puisse s'appliquer aux produits de l'art égyptien. Du reste, ils n'auraient pas besoin d'aller si loin, il leur suffirait de voir sans parti pris quelques statuettes du musée Charles X, et surtout d'admirables bronzes égyptiens rapportés par Champollion, et qui sont déposés à la Bibliothèque royale.

Il faut qu'un peuple ait à un degré assez remarquable le sentiment de l'art, pour appliquer ce sentiment aux ustensiles les moins relevés de la vie usuelle. C'est ce qui eut lieu surtout à la renaissance, quand une salière ne semblait pas au-dessous du talent de Benvenuto Cellini. De même les cuillères en bois, par exemple, que possède Clot-Bey, et dont le manche est formé par l'agencement ingénieux d'une figure humaine; ces cuillères, ainsi que d'autres objets usuels du même genre, montrent que le besoin et le goût de l'art étaient assez éveillés chez les anciens Égyptiens pour se mêler aux détails de la vie. Aux époques où le sentiment de l'art se retire de la société, on ne voit plus rien de pareil. Aujourd'hui même, c'est assez qu'une cuillère soit bonne à prendre de la soupe; tout au plus lui demande-t-on d'être en or ou dorée. Une foule de petits objets qu'on rassemble dans les collections sous le nom d'amulettes ont un grand intérêt à mes yeux et un intérêt pour ainsi dire philologique; ce sont des mots, des lettres, de véritables hiéroglyphes détachés. Ceci est le signe de *la vie*, voilà le signe de la *stabilité;* on peut, en plaçant ces figures à côté les unes des autres, écrire en caractères mobiles une phrase hiéroglyphique. On peut, ce qui est plus important, discerner clairement la véritable nature de ces objets dont l'écriture a fait des signes, et qui, sculptés, sont encore plus aisés à reconnaître que lorsqu'ils sont *écrits*. Remontant à l'origine de ces signes, on peut se rendre compte de leur valeur par une sorte d'étymologie figurée qui s'adresse aux yeux; car ici la forme remplace le son, et le radical de ces mots de pierre ou de porcelaine n'est pas une syllabe, mais une chose.

Tout ce qui tient à l'état des arts et métiers chez les Égyptiens est d'un grand intérêt. Les objets contenus dans les collections complètent à cet égard les représentations figurées des monumens, et peuvent servir à résoudre des problèmes dont celles-ci ne donnent pas la solution. Cette toile que je touche est-elle un tissu de coton ou de lin? Ceci conduit à cette question : le coton était-il connu des anciens Égyptiens? Il croissait certainement en Égypte au temps de Pline; cet auteur le décrit de manière à ce qu'on ne puisse s'y tromper, et dit qu'on en faisait des toiles re-

marquables par leur mollesse et leur blancheur, vêtement favori des prêtres égyptiens. Hérodote connaissait une laine végétale (1), qui ne peut être que le coton, mais, selon lui, elle provenait des Indes; il parle bien d'une cuirasse de lin brodée en or et en laine végétale qui avait appartenu à Amasis, roi d'Égypte, mais ce coton pouvait lui-même être venu de l'Inde. Il n'y a donc pas de témoignage qui établisse avec certitude que le coton existât en Égypte avant le temps de Pline; et, quand on remonterait jusqu'à Hérodote, cela ne prouverait rien pour une époque plus ancienne (2). Maintenant que disent les monumens? Sur aucun d'eux on n'a vu représentée la culture ou la récolte du coton. L'on n'a pas trouvé d'une manière certaine le nom de cette plante écrit en hiéroglyphes. Au contraire, on a vu plusieurs fois représentée la moisson du lin, dont le nom est toujours écrit à côté de la plante.

C'est déjà une forte présomption en faveur de l'emploi du lin, de préférence à celui du coton, chez les anciens Égyptiens. Quant aux toiles qui enveloppent les momies, les opinions ont été partagées. On a d'abord affirmé, et Rosellini a répété (3), que les toiles des momies étaient en coton. L'observation microscopique a démontré, au contraire, qu'au moins dans le plus grand nombre des cas, ces toiles étaient de lin. Ce fait paraît acquis à la science (4). Il ne s'ensuit pas rigoureusement que la toile de coton, connue des Égyptiens au temps de Pline et même au temps d'Hérodote, leur fût entièrement inconnue plus anciennement, quand leur pays est si voisin de ceux où le coton paraît croître naturellement. Ce qui est certain, c'est que le coton était, en tout cas, d'un usage infiniment plus rare que le lin. Ces considérations ne rendent que plus curieux les échantillons de toile de coton qui peuvent se trouver dans les collections, et en particulier dans celle de Clot-Bey. Du reste, un microscope eût tranché la question, car le fil de lin est plat et celui du coton est arrondi.

Une autre question se présente : les Égyptiens connaissaient-ils le fer? Voici chez Clot-Bey une hachette et deux petits hoyaux qui sem-

(1) Virgile a dit :

Quid nemora Æthiopum molli canentia lanâ.

(2) On a voulu que le mot *bussos*, en latin *byssus*, en hébreu *butz*, désignât le coton; mais dans plusieurs cas au moins ce mot ne peut avoir été employé que pour désigner le lin. Hérodote dit qu'on enveloppe les morts dans des toiles de *byssos*; on va voir que les momies sont en général enveloppées dans des toiles de lin. Hérodote nous apprend ailleurs que le *byssos* était employé à panser les blessures, ce qui, ainsi que l'a remarqué M. Penot (*Mémoires de la Société de Mulhausen*, t. 14, 72), convient mieux au lin qu'au coton. L'expression *byssos* paraît avoir été appliquée à des substances diverses.

(3) *Monumenti civili*, I, 354.

(4) C'est l'opinion de MM. Thompson, Ure et Baines. Cependant M. Bowring dit avoir trouvé parmi les momies d'Abydos une grande quantité de *raw cotton employed to wrapping round the bodies of the children.* — *Report on Egypt. and Candia*, p. 19.

bleraient le prouver; mais ces instrumens sont-ils bien certainement égyptiens? ne peuvent-ils point être de fabrication grecque ou romaine? Que ne sont-ils accompagnés d'hiéroglyphes, on verrait clair dans leur origine, — oui, clair, grace aux hiéroglyphes! Ce mot, qui, dans notre langue, est encore synonyme d'inintelligible, doit perdre ce sens désormais. Déjà, dans beaucoup de cas, les hiéroglyphes ne sont plus un mystère, mais une explication. Ici, cette explication nous manquant, nous en sommes réduit aux conjectures. On sait que l'usage du cuivre a partout précédé l'usage du fer, métal difficile à extraire, à forger, à tremper. Les héros d'Homère n'ont que des armes de bronze. Dans les traditions mythologiques, l'âge de cuivre a précédé l'âge de fer, comme l'âge d'or a précédé l'âge d'argent. Il est à remarquer que c'est l'ordre historique de l'exploitation de ces métaux. Du reste, il est certain que l'usage du cuivre a devancé l'usage du fer chez les Grecs (1). D'après les voyageurs Pallas et Gmelin, il en est de même chez les nations tartares. Mais est-il possible que les anciens Égyptiens n'aient pas connu le fer, qu'ils aient taillé le granit et le basalte et y aient creusé des hiéroglyphes innombrables avec une telle netteté à une si grande profondeur (2)? J'avoue que j'ai peine à le croire. Je ne saurais citer, il est vrai, un instrument de fer qui provienne, avec une évidence incontestable, d'un tombeau égyptien (3); mais il faut songer que le fer, en s'oxydant, peut tomber en poussière et disparaître. Où seraient d'ailleurs les instrumens en bronze ou en toute autre matière plus durable que le fer, et que, par conséquent, il serait encore plus inexplicable de ne pas retrouver aujourd'hui? Je suis donc porté à admettre provisoirement l'emploi du fer chez les anciens Égyptiens, et, par suite, la provenance égyptienne des instrumens que j'ai vus dans la collection de Clot-Bey. Outre les petits objets si nombreux et si curieux que renferme cette collection, j'y ai remarqué une mandoline qui porte écrits en hiéroglyphes le nom et la qualité de son possesseur. Cet instrument de musique est semblable par sa forme à un instrument dont on joue encore aujourd'hui dans les rues du Caire.

Clot-Bey possède les planches de deux sarcophages remarquables : l'un se distingue par la beauté des hiéroglyphes creusés dans le bois et remplis par une incrustation colorée; c'était celui d'un certain Pefpanet. Les débris de l'autre sarcophage offrent un intérêt plus grand encore;

(1) La trempe de l'acier est très clairement décrite dans l'Odyssée, l. IX, v. 391. Le passage aurait-il été interpolé?

(2) La même question s'est présentée ailleurs. Les pierres des Amazones, dit la Condamine, ne diffèrent ni en couleur ni en dureté du jade oriental. Elles résistent à la lime, et on n'imagine pas par quel artifice les anciens Américains ont pu les tailler et leur donner diverses figures d'animaux.

(3) M. Letronne m'a parlé d'un morceau de fer trouvé sous un sphinx.

on y lit le nom de Menès, le premier roi de la première des dynasties égyptiennes, le prédécesseur des Pharaons de la quatrième, qui ont élevé les pyramides. Qu'on imagine ma joie, quand Clot-Bey tira d'une cave ces précieux morceaux que n'avait pas vus M. Lepsius, et quand j'y pus lire en beaux hiéroglyphes le nom le plus ancien de l'Égypte et de l'histoire! Malgré le désir que j'en aurais, je ne puis cependant me figurer que cette planche et les hiéroglyphes qui la couvrent remontent au temps du roi Menès : ce serait alors le plus ancien monument écrit. Malheureusement l'inscription hiéroglyphique ne se prête pas à cette conclusion; on y voit que le personnage auquel appartenait le cercueil était prêtre de plusieurs dieux, dont les noms sont énumérés dans l'inscription. Ces dieux sont Osiris, Thot, Phta et Menès. Menès, venant ainsi après des dieux communs du panthéon égyptien, figure évidemment ici comme une divinité dont l'hôte du cercueil était le desservant, ainsi qu'il l'était aussi des autres dieux auxquels Menès est associé. On ne peut admettre que ces mots *prêtre de Menès* veuillent dire ici que le personnage en question fût le chapelain ou l'aumônier de ce roi, car le défunt est avec Menès dans le même rapport qu'avec Osiris, Thot et Phta, et ce rapport ne peut être, par conséquent, que celui d'un prêtre avec la divinité au culte de laquelle il était consacré.

C'est un exemple de plus de l'apothéose des rois d'Égypte, si fréquente sur les monumens. Du reste, le roi fondateur de la monarchie égyptienne n'en est pas ici le seul objet. Dans la partie de l'inscription qui correspond à celle où il est parlé du roi Menès, le défunt est dit prêtre des mêmes dieux et d'un autre roi dont le cartouche est symétriquement opposé à celui de Menès. Ce cartouche, que je n'avais vu dans aucun recueil publié, et que je crois avoir signalé le premier (1), se lit *Sor*. M. Prisse y voit avec beaucoup de vraisemblance le nom du roi Soris. Ainsi, bien que le monument ne soit pas contemporain du roi Menès, il n'en est pas moins d'un haut intérêt, puisqu'il présente le nom très rarement trouvé de cet antique roi, et de plus un autre nom de roi jusqu'ici inconnu, et que j'ai été assez heureux pour découvrir ou du moins pour publier le premier. Le nom de Menès est également gravé sur une lame d'or appartenant à Clot-Bey. J'en parlerai à propos de la collection du docteur Abbot.

Cette collection est la rivale de celle de Clot-Bey. Ici sont également de charmantes statuettes. Des sandales à *la poulaine* montrent que cette mode bizarre est plus ancienne que le moyen-âge. Des castagnettes, si leur origine est bien authentique, font voir que cet instrument, qui accompagne aujourd'hui les danses des almées, et qui est venue aux

(1) Dans ma lettre à M. Villemain, qui a paru dans le *Journal de l'Instruction publique*.

Espagnols par les Arabes, existait dans l'antique Égypte. Un casque de fer et une cotte de mailles confirment ce que j'ai dit plus haut de l'emploi du fer par les Égyptiens. Des vases portent le nom de l'ancien roi Papi, accompagné de cette devise tracée sur son étendard royal : *Qui aime les deux régions*. Cette formule est importante, car elle prouve que le roi Papi régnait déjà sur la Haute et la Basse-Égypte, et que les Pharaons de la sixième dynastie, dans laquelle on le place, n'étaient pas souverains seulement d'une portion du pays.

J'arrive aux deux objets les plus remarquables de la collection du docteur Abbot, la bague de Chéops et le collier de Menès. La bague de Chéops est un anneau d'or. L'inscription qui précède le nom de ce roi semble vouloir dire : *Divine offrande à la terre d'Anubis dans la région de..... offerte au prêtre du trône du roi Choufou* (Chéops). Si le sens est exact, il semblerait indiquer que la bague est contemporaine de Chéops et appartenait à un prêtre attaché à sa personne; mais on ne saurait dissimuler que ce sens laisse quelque incertitude, et que l'inscription présente des singularités qui peuvent tenir, il est vrai, à l'époque reculée du monument.

L'autre merveille de la collection du docteur Abbot est un collier qui porte le nom du roi Menès. Il en est de même pour le collier que pour les planches de Clot-Bey. Si l'on était certain qu'il remonte au siècle du roi dont il porte le nom, on aurait devant les yeux le plus ancien débris du passé. Ici, le nom de Menès n'étant accompagné d'aucun autre hiéroglyphe, on ne saurait établir directement que le collier, ainsi que les pendans d'oreilles qui l'accompagnent, ne remontent pas à cette monstrueuse antiquité; mais rien non plus ne prouve qu'ils aient droit à cet honneur. On peut très bien avoir tracé le nom de Menès sur un collier fabriqué long-temps après lui. Peut-être avons-nous là le collier d'un prêtre consacré au culte du roi-dieu Menès ou de la femme d'un tel prêtre. Quoi qu'il en soit de cette supposition ou de toute autre, on n'est pas obligé d'admettre qu'à l'origine de l'histoire égyptienne, on fût arrivé au degré d'art et de luxe que supposent ces ornemens. Il y a plus : j'ai vu dans la collection de Clot-Bey une lamelle d'or qui a fait évidemment partie de la toilette de femme ou de prêtre dont le docteur Abbot possède dans son beau collier la portion principale. Sur cette lamelle d'or est tracé, comme sur le collier, le nom de Menès; mais, chose singulière, il est accompagné ici du nom d'Amasis. Si l'on suppose qu'il s'agit du premier Amasis, chef de la dix-huitième dynastie, le résultat sera toujours de faire descendre le collier de Menès de 4,500 à moins de 2,000 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire d'environ 3,000 ans. Toutefois la date de ces bijoux pourrait être singulièrement rapprochée, si on la rapportait au second Amasis, celui qui usurpa le trône d'Égypte sur Apriès, peu de temps avant l'invasion des Perses. Dans

cette supposition, l'association du nom d'Amasis et du nom de Menès s'expliquerait naturellement. On concevrait qu'un usurpateur, le chef d'une dynastie, eût voulu abriter son autorité nouvelle sous l'autorité de l'antique fondateur de la monarchie égyptienne, et se rattacher par là aux origines de cette monarchie. César fit ainsi en se disant du sang d'Énée et en mettant sur ses monnaies l'effigie de son aïeule Vénus, et Napoléon en prenant les abeilles de Childéric, qu'on appelait les abeilles de Charlemagne.

Outre les collections d'antiquités égyptiennes de Clot-Bey, du docteur Abbot et celle de M. Rousset, que j'ai eu occasion de citer, il y a au Caire deux sociétés égyptiennes; chacune possède une bibliothèque où l'on trouve les ouvrages les plus utiles au voyageur qui veut étudier l'Égypte (1).

Les collections nous ont conduit bien loin dans l'antiquité. Une visite à M. Lambert va nous ramener au présent et même à l'avenir, car ce n'est point de l'Égypte ancienne, mais de l'Égypte actuelle et de l'Égypte future, que s'occupe M. Lambert, directeur de l'École Polytechnique du pacha. Après avoir prêché le saint-simonisme à Paris avec un éclat dont on se souvient encore, M. Lambert a renoncé de fort bonne grace à son rôle d'apôtre, et s'est résigné à n'être plus qu'un homme de beaucoup de mérite et de beaucoup d'esprit. On a grand plaisir à causer de l'Europe et de l'Égypte avec cet enthousiaste un peu railleur que la réflexion a désabusé, mais n'a point refroidi, qui, renonçant aux illusions excentriques, n'a point abandonné toutes ses espérances, et qui semble avoir surtout gardé de sa croyance à un ordre social nouveau le vif sentiment des imperfections de l'ordre ancien. C'est ce que j'ai cru trouver du moins dans l'ironie grave de M. Lambert; elle semblait toujours me dire : Si je reconnais que nous avons été un peu ridicules, permettez-moi de trouver que d'autres le sont beaucoup.

Je veux nommer encore parmi mes hôtes du Caire le savant et excellent docteur Pruner, orientaliste et médecin très distingué, dans lequel l'étranger qui lui est recommandé trouve un ami, et j'en finirai avec les Européens du Caire par celui qui est resté très bon Français, quoiqu'il s'appelle aujourd'hui Soliman-Pacha. Soliman-Pacha demeure au vieux Caire, dans la ville fondée par le lieutenant d'Omar. Ancien officier de la grande armée, aujourd'hui chef de l'armée égyptienne, il habite sur les bords du Nil une belle maison dont le rez-de-chaussée est meublé à l'européenne. Un excellent billard et des journaux de Paris rappellent d'abord la France; de l'autre côté de la rue est le harem du général. On sait que notre compatriote, comme le fameux comte de Bonneval, a embrassé la religion musulmane. Quelque jugement

(1) L'une de ces sociétés a publié le premier volume d'un recueil intitulé *Egyptiaca*.

qu'on porte sur une détermination dont je ne me fais point le juge, je ne crois pas qu'on puisse connaître Soliman-Pacha sans éprouver du respect pour la loyauté de son caractère, la franchise de ses manières, sans être touché de l'accueil plein de cordialité qu'il fait aux Français. Si je n'exprimais ces sentimens, je me rendrais coupable d'une double ingratitude. D'abord, en ma qualité de membre indigne de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je dois être reconnaissant des soins par lesquels Soliman-Pacha a conservé à cette compagnie un de ses membres les plus éminens, M. le duc de Luynes, qu'il recueillit mourant. Je ne saurais oublier la réception qu'il m'a faite à moi-même. Le major-général de l'armée égyptienne s'est souvenu avec beaucoup de bonne grace d'avoir connu mon père à Lyon, quand tous deux étaient jeunes et encore obscurs. « Lorsque votre père, m'a-t-il dit, venait dîner à mon quatrième étage avec ma vieille mère et moi, nous lui donnions toujours la place d'honneur; aujourd'hui elle doit être pour son fils. » Je n'aime pas, ceux qui m'ont lu le savent, à parler de ce qui m'est personnel; mais j'espère qu'on verra autre chose que de la vanité dans l'émotion que m'a causée ce souvenir d'un père illustre, ainsi honoré au loin dans un fils dont il est la seule gloire.

Mon suffrage très incompétent n'ajouterait rien à la renommée militaire de Soliman-Pacha, que les gens du métier regardent comme un des plus habiles capitaines qui restent aujourd'hui. Il a deviné la grande guerre, a dit de lui quelqu'un qui l'a faite sous Napoléon, le maréchal Marmont. A en croire des témoins oculaires, la victoire de Nézib fut en grande partie son ouvrage. Il est parvenu à discipliner des Arabes, à former une armée régulière avec des fellahs, des Nubiens, des nègres, à vaincre les préjugés de race en se faisant obéir par des populations qui avaient en horreur ses réformes militaires. On sait que, tandis qu'il faisait faire l'exercice à des recrues, une balle vint siffler à ses oreilles : — Vous êtes des maladroits! dit-il, vous ne savez pas tirer; recommencez le feu et visez mieux. — Ce méprisant courage imposa aux Arabes. Les troupes formées par Soliman-Pacha ont pris Saint-Jean-d'Acre, où avaient échoué les soldats de Bonaparte. Plus tard, elles ont héroïquement défendu leur conquête. « Ceux qui auraient douté des qualités militaires des troupes égyptiennes, dit le colonel Smith dans son rapport, auraient pu se convaincre de leur courage et de leur persévérance en contemplant la dévastation et l'horrible spectacle que cette forteresse, autrefois si formidable, offrait à tous les yeux. » En recueillant les éloges accordés aux soldats égyptiens par la loyauté d'un ennemi, l'histoire dira qui les avait formés. Il serait injuste d'oublier que c'est grace à un Français que notre désastre de Saint-Jean-d'Acre a pu être vengé.

Presque en face de la demeure de Soliman-Pacha est l'île de Rhodah.

Ce nom veut dire *jardin*, et, en effet, c'est un jardin charmant (1). On y voit un grand nombre d'arbres exotiques, et je préfère beaucoup ce beau lieu aux jardins trop vantés de Choubrah, avec leurs plantations régulières, leurs allées cailloutées et leurs kiosques, dont l'ameublement est à demi européen. Ce n'est guère plus oriental que le sérail de Constantinople.

Cette prédilection pour le jardin de l'île de Rhodah m'a peut-être été inspirée en partie par la bonne fortune que j'ai eue d'y rencontrer un sarcophage égyptien avec des hiéroglyphes. J'ai recueilli quelques signes qui m'étaient inconnus, et j'ai retrouvé un titre remarquable, celui de *fille royale*, donné à une femme qui appartenait à une condition privée. J'avais déjà remarqué sur un monument funèbre du musée de Naples une qualification semblable, *fils royal*, appliquée à un simple particulier. A quoi peut tenir ce singulier usage, qui rappelle le titre de *cousin* donné aux ducs par nos rois?

L'île de Rhodah renferme un monument curieux, le fameux nilomètre ou *Mekyas*. Un nilomètre est une colonne graduée qui indique la hauteur des eaux du Nil. Celui-ci a été élevé par les Arabes, mais il avait été devancé par les nilomètres égyptiens. C'était d'après la hauteur atteinte chaque année par le Nil qu'on fixait la cote des impôts. Pour que l'année fût bonne, il fallait que l'inondation atteignît seize coudées; c'est pour cela que seize petits enfans jouent autour de la statue du Nil qui est au Vatican et dont on peut voir une copie dans le jardin des Tuileries.

Une question importante et encore controversée se rattache au nilomètre de l'île de Rhodah : c'est l'origine de l'ogive et de l'architecture que nous appelons si mal à propos gothique. D'abord il faut dédoubler la question pour tenter de la résoudre. Autre chose est l'ogive isolée, autre chose est l'architecture gothique caractérisée par l'ogive, il est vrai, mais aussi par des proportions, une ornementation particulière. De tout temps, il y a eu des arcs pointus qu'on peut appeler des ogives; il y en a, dit-on, à Persépolis, il y en a à Thèbes; j'en ai vu dans les murs pélasgiques de Tirinthe et dans une porte de Tusculum; mais tous ces monumens n'appartiennent point à l'architecture gothique. L'architecture gothique est un ensemble dont l'ogive n'est qu'une partie (2). Ainsi cette question : Comment et en quel pays est née l'architecture

(1) L'île de Rhodah fut de tout temps le but de la promenade des habitans du Caire. On voit un personnage des *Mille et une Nuits* y emmener ses camarades les cuisiniers et les charpentiers, et y passer un mois à boire, à manger, à entendre de la musique.

(2) Cette distinction qu'on a souvent négligée a été faite par M. Vitet, avec cette précision élégante qui le distingue, dans son histoire de l'église de Noyon, qui est une histoire de l'architecture du moyen-âge. — *Notre-Dame de Noyon*, dans les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1844 et du 1er janvier 1845.

gothique? est différente de cette autre question, beaucoup plus restreinte, et que seule j'examine en ce moment : L'ogive a-t-elle existé dans l'architecture musulmane avant de se montrer dans l'architecture chrétienne? Or, c'est à cette dernière question que le bâtiment du Mekyas fournit une incontestable réponse. En effet, on y trouve l'ogive et on y lit une inscription arabe du IXe siècle, époque où fut reconstruit le Mekyas, et tout le monde sait qu'en Europe l'architecture ogivale ne se montre pas avant le XIIe. Je reviendrai sur ce problème important à l'occasion des mosquées.

La fondation du vieux Caire remonte au temps de la conquête musulmane. Selon la légende arabe, tandis qu'Amrou assiégeait une forteresse nommée Babylone, que les Romains avaient construite pour commander le fleuve presque en face de Memphis, une colombe ayant fait son nid sur la tente du lieutenant d'Omar, celui-ci ordonna qu'on ne levât point la tente pour ne pas troubler l'innocente couvée : compassion gracieuse qui peut étonner chez un homme de ruse et de sang comme Amrou, mais qui est dans le caractère musulman. Ne raconte-t-on pas de Mahomet qu'une chatte ayant déposé ses petits sur le pan de la robe du prophète, il en coupa un lambeau plutôt que de déranger la pauvre mère de famille? Il étendit si loin ses ménagemens pour les animaux, qu'il prescrivit aux musulmans de ne tuer les scorpions et les serpens qu'après les avoir priés de laisser en paix les fidèles et sur leur refus d'y consentir. Quoi qu'il en soit, l'incident de la tente d'Amrou fit donner à la ville nouvelle, qui s'éleva au pied de la forteresse romaine le nom de *Fostat* (*la Tente*), qu'elle portait au moyen-âge. On la nommait aussi et on la nomme encore *Misr*, qui rappelle *Misraim*, appellation biblique de l'Égypte. *Caire* vient de *Cahira*, nom de la planète de Mars, sous l'influence de laquelle Moez voulut que la nouvelle ville fût fondée.

Le Caire fut bâti à la fin du Xe siècle par le gendre de Moez, calife fatimite. La dynastie des Fatimites, qui se proclamaient les légitimes successeurs du prophète, et par laquelle Abd-el-Kader prétend descendre de lui, régnait sur l'Afrique septentrionale et la Sicile. Telle avait été sa part dans le démembrement du califat, dont le centre nominal était toujours à Bagdad. Il se passa alors en Orient quelque chose de semblable à ce qui advint de l'empire franc sous les faibles successeurs de Charlemagne. Le Caire est donc né de la rébellion d'un des grands vassaux de l'islamisme. Fidèle à son origine et à une destinée que lui faisait la nature des choses, il a été à toutes les époques le siége d'une autorité plus ou moins indépendante des califes de Bagdad et des sultans de Constantinople.

C'est sous la dynastie des Fatimites que s'organisa la secte des ismaéliens à laquelle appartenait ce *vieux de la Montagne* si fameux au

moyen-âge dans les récits des croisades; le Caire fut long-temps le siége de cette franc-maçonnerie extraordinaire, dans laquelle on finissait par enseigner aux initiés, comme révélation suprême, le néant de toutes les croyances religieuses, l'indifférence du bien et du mal, doctrine qui se résumait dans cette maxime d'une effroyable audace : *Rien n'est vrai, tout est permis.* La grande loge, qui s'appelait maison de la *sagesse*, était au Caire; elle possédait d'immenses richesses et commandait à de nombreux adeptes qu'elle dispersait dans tout l'Orient. Cette étrange institution avait pour but politique d'élever au califat la dynastie fatimite qui régnait en Égypte. C'était un carbonarisme égyptien fondé sur un athéisme philosophique, et qui se proposait pour fin la conquête de la suprématie musulmane. M. de Hammer y voit un reste des anciennes initiations égyptiennes; mais ces doctrines, si monstrueuses qu'elles soient, sont trop semblables à celles qui furent professées durant les premiers siècles de l'hégire dans diverses parties de l'Asie par les karmathes et d'autres sectaires, qui tous niaient de même la vérité de l'islamisme et la distinction du bien et du mal, pour qu'il y ait lieu d'aller chercher l'origine des initiations ismaéliennes du Caire dans les problématiques initiations d'Héliopolis.

Aux Fatimites succédèrent les Ayoubites, célèbres en Occident par le nom de Saladin, qui montra dans sa personne l'alliance des qualités chevaleresques avec les mœurs et la foi musulmanes. Ce nom est encore présent ici; Saladin a construit les fortifications et la citadelle du Caire; il a fait creuser ce fameux puits au fond duquel un âne peut descendre. Il y en a un semblable en Italie, à Orvieto. Comme il s'appelait Yousouf (Joseph), la tradition l'a souvent confondu avec le ministre de Pharaon, et attribué à celui-ci ce qu'a fait le contemporain de Richard Cœur-de-Lion. Les arts florissaient au Caire sous Saladin. Il envoya une horloge à roues à l'empereur Frédéric II. Ce n'était pas une ame commune, celle du prince qui faisait porter devant lui, en guise d'étendard, son drap mortuaire, tandis qu'un crieur disait au peuple : Voilà tout ce que Saladin emportera de ses conquêtes.

Alors on voit paraître une première fois les Français sous les murs du Caire. Amaury, roi de Jérusalem, avait disputé l'Égypte au père de Saladin. Il avait marché sur le vieux Caire, que ses habitans brûlèrent comme de nos jours les Russes ont brûlé Moscou. Les troupes françaises, alliées aux troupes égyptiennes, virent les pyramides; plus tard, les désastres de saint Louis excitèrent au Caire une grande joie, et, à cette occasion, on chanta, dans les rues de cette ville, des vers qui existent encore.

Deux dynasties de Mamelouks ont régné au Caire. Mamelouk est synonyme d'esclave; ce n'est qu'en Orient qu'on peut trouver des dynasties d'esclaves. Du reste, les Mamelouks, primitivement achetés, il est vrai,

formaient les gardes-du-corps ou, comme leur nom l'indique, la *ceinture* des sultans d'Égypte, qu'ils remplacèrent. Cette ceinture les étrangla. Le Caire ne cessa point, sous les sultans mamelouks, d'être un centre intellectuel et littéraire; l'école du Caire remplaça l'école de Bagdad. Le fils de Tamerlan, dont la race devait faire fleurir l'astronomie aux bords de l'Oxus, entretenait des relations littéraires et scientifiques avec les sultans d'Égypte. Un observatoire s'élevait sur le mont Mokatam; une bibliothèque publique fut fondée, et un sultan d'Égypte sembla vouloir imiter les Ptolémées, créateurs du musée d'Alexandrie. Des professeurs furent attachés à cette bibliothèque, appelée maison de la science (1). Selon le récit, probablement exagéré, des historiens orientaux, la bibliothèque du Caire contenait seize cent mille volumes. Ce qui est certain, c'est qu'elle était fort considérable. On voit que si les musulmans trouvèrent encore à Alexandrie, après César et les chrétiens, quelques livres à brûler, ils remplacèrent largement ce qu'ils avaient détruit.

La prospérité commerciale du Caire était grande sous les Mamelouks. Il y a plus de monde ici, disait le voyageur Frescobaldi, que dans toute la Toscane, et autant de navires qu'à Gênes, à Ancône ou à Venise. La richesse des marchands du Caire est exprimée hyperboliquement, dans les *Mille et une Nuits,* par la mère du jeune Aladin, quand elle lui dit : « Les esclaves de ton père ne le consultent sur la vente d'une marchandise que quand elle vaut au moins mille pièces d'or; pour une marchandise de prix inférieur, ils la vendent sans le consulter. »

Au temps des Mamelouks, le Caire se trouva en contact avec les plus lointaines populations de l'Afrique et même de l'Asie: les rois chrétiens d'Abyssinie faisaient demander au sultan d'Égypte de leur envoyer un métropolitain. Les Mongols s'avancèrent contre le Caire; un jour, on y apporta une lettre d'Houlagou; le terrible petit-fils de Gengiskan y disait : « Nous sommes les soldats de Dieu, qui nous a créés dans sa colère. Nous avons purifié la terre des désordres qui la souillaient, et nous avons égorgé le plus grand nombre de ses habitans. » Ces sauvages menaces n'intimidèrent pas les défenseurs du Caire. D'autre part, les Mamelouks reçurent plusieurs ambassades de l'Inde, le commerce de l'Égypte attira dans la mer Rouge des marchands chinois; le Caire, qui était en rapport avec l'extrême Orient par le commerce, fut mis aussi en rapport avec lui par la religion et par la guerre. En 1350, le sultan de Delhi se soumit à l'autorité spirituelle du calife établi au Caire. Plus tard, les soudans d'Égypte envoyaient leurs flottes disputer l'Inde aux conquérans portugais.

Sous les quatre dynasties qui ont régné successivement au Caire, de-

(1) Quatremère, *Recherches sur l'Égypte,* II, 475.

puis la fondation de cette ville jusqu'à la conquête des Turcs, des monumens remarquables se sont élevés à toutes les époques; mais, au nombre des plus belles mosquées que le voyageur admire aujourd'hui, il en est deux qui sont antérieures à la fondation du nouveau Caire : ce sont les mosquées d'Amrou et de Touloun.

La mosquée d'Amrou, fondée au moment de la conquête, la 21e année de l'hégire, est le plus ancien monument religieux qu'ait élevé l'islamisme. C'est l'architecture musulmane à son état primitif; on peut y étudier le type original de cette architecture, type reproduit dans les autres mosquées du Caire, et plus ou moins modifié en Espagne et en Sicile. Ce qui constitue la mosquée d'Amrou, c'est un grand cloître dont les côtés ont plusieurs rangées de colonnes et entourent un espace découvert; au milieu est une fontaine pour les ablutions. Cette disposition paraît empruntée, comme celle du cloître chrétien, à la disposition intérieure des habitations grecques et romaines, si elle ne l'a été à celle des cours intérieures dans les grands monumens de l'ancienne Égypte. Du reste, une mosquée sans toit convient parfaitement à un pays où le ciel est presque toujours serein.

Le plan général de la mosquée d'Amrou est le même que celui de la mosquée de Cordoue, qui paraît avoir servi de modèle à toutes les mosquées de l'Espagne; seulement, à Cordoue, la portion abritée du monument l'emporte de beaucoup sur les portions laissées à découvert. La colonnade qui forme un des côtés du grand cloître, au lieu de cinq nefs comme dans la mosquée d'Amrou, en offre dix-neuf : c'est qu'il pleut quatre fois autant à Cordoue qu'au vieux Caire. Les mosquées de Tanger et de Fez, au Maroc, rappellent aussi la forme des anciennes mosquées du Caire (1); il en est ainsi de celles d'Alep et de Damas. Enfin c'est sur le même plan qu'ont été construites les mosquées de Médine et de la Mecque (2). La mosquée d'Amrou est donc un monument très important pour l'histoire de l'art musulman, dont il offre un type primordial et souvent répété. Le côté de l'édifice où les colonnes sont le plus multipliées est d'un grand effet. Ici comme à Cordoue et à Tunis, on a dépouillé, au profit de l'islamisme, les monumens de l'architecture gréco-romaine. Des chapiteaux différens de formes et d'époques, dont quelques-uns sont très beaux, servent de bases, comme des bases servent de chapiteaux. La conquête a pris ce qu'elle a trouvé, et comme elle le trouvait. Les colonnes n'étant pas assez hautes, on a démesurément allongé les arceaux qui les surmontent. En somme, il y a de la grandeur dans la mosquée d'Amrou, mais c'est une grandeur

(1) Burckard, *Voyage en Arabie*, I, 208.

(2) Celle-ci a été rebâtie plusieurs fois, mais il est probable qu'on a toujours reproduit le plan primitif. — Burckard, I, 180.

barbare. La main qui a élevé cette mosquée est la main qui a ravagé Alexandrie.

Il en est tout autrement de la mosquée bâtie deux cent cinquante ans après par le fameux Touloun (1) dans la ville qu'il fonda au nord du vieux Caire et qui fait partie du nouveau. Ici l'art a fait des progrès; à côté du pesant arc en fer-à-cheval se montre partout l'ogive élancée, qui ne paraissait qu'une fois dans la mosquée d'Amrou. Les ornemens se sont multipliés et embellis. On sent que ce monument est contemporain des brillans califes de Bagdad, et que l'autre date de la rude époque de la conquête. Une tradition veut que le plan de la mosquée de Touloun ait été envoyé à ce prince par un architecte chrétien du fond de la prison où il était retenu. On pourrait donner à cette tradition un sens plus général et y voir l'expression légendaire de ce fait, je crois très réel, que l'architecture musulmane procède de l'architecture chrétienne. Des artistes chrétiens, envoyés par un empereur grec, travaillèrent à la mosquée de Médine; la Caaba, l'édifice sacré de la Mecque, la Caaba elle-même fut construite, dit-on, par deux architectes chrétiens, l'un Grec, l'autre Copte. L'art byzantin a produit les mosquées du Caire, de Constantinople et de Cordoue, aussi bien que ce même art, ou une autre altération de l'architecture antique, a produit les églises romanes ou saxonnes d'Occident. La coupole arabe vient du dôme byzantin; le *mirhab,* enfoncement situé dans le mur oriental des mosquées pour indiquer la direction de la Mecque, le *mirhab* est une apside (2). Le zigzag est un ornement grec. Enfin la disposition en cloître, si remarquable dans plusieurs des mosquées du Caire, et qui se retrouve dans le *patio* de la mosquée de Cordoue, rappelle le monastère chrétien, héritier lui-même de l'atrium gréco-romain, tel qu'on peut l'observer encore à Pompéi. On voit même au Caire une très belle mosquée, celle d'Hassan, dont la forme, chose étrange, est celle de la croix grecque. La croix semble avoir été placée dans le temple musulman par la main d'un architecte chrétien comme une protestation et une menace, pour dire à l'islamisme : Tu périras par ce signe!

Après les mosquées d'Amrou et de Touloun, antérieures à la fondation du Caire actuel, en vient une qui est contemporaine de cet événement, la célèbre mosquée El-Azar (3), bâtie par Moez en même temps que la ville, qui lui doit sa naissance. Un nouveau progrès se fait sentir. Le fer-à-cheval dominait presque exclusivement dans celle d'Amrou (4),

(1) Son vrai nom était Ahmed, fils de Touloun, Ahmed-ebn-Estouloun.

(2) Orlebar, *Journal of the Bombay branch of the royal Asiatic Society,* january. 1845, 133.

(3) Ce nom est en général traduit par la mosquée des fleurs. Il semble plutôt vouloir dire l'éclatante, la très belle.

(4) On trouve cependant l'ogive dans le *mirhab* de cette mosquée. C'est la première fois qu'on la voit paraître dans les temps modernes.

il figurait encore à côté de l'ogive dans celle de Touloun; dans El-Azar, il a presque disparu. Le fer-à-cheval est le plein cintre de l'architecture orientale. L'ogive lutte contre le fer-à-cheval en Égypte comme elle lutte contre le plein cintre en Europe; mais elle arrive à remplacer le premier environ deux siècles avant de remplacer le second. Ce sont deux siècles d'antériorité qu'a l'architecture ogivale d'Orient sur la nôtre; mais cette antériorité ne tranche pas encore, selon moi, la question d'origine. On voit aux bords du Rhin, en Normandie, dans la Marche de Brandebourg et ailleurs, l'architecture passer trop naturellement et trop spontanément du plein cintre à l'ogive pour qu'on puisse admettre que, dans tous les cas, celle-ci ait une provenance orientale; peut-être a-t-elle plusieurs principes et dérive-t-elle ici de l'architecture romane transformée, là de l'architecture arabe importée; il en serait de l'ogive comme de la rime, qu'on voit naître chez les poètes de la basse latinité et qu'on retrouve chez les Arabes. Je regrette de n'avoir point visité l'intérieur de la mosquée El-Azar; elle est curieuse par tout ce qu'elle contient. C'est une maison d'enseignement aussi bien qu'une maison de prière; c'est une véritable université. On y fait douze cours, les uns sur la religion, les autres sur la jurisprudence, les autres sur les sciences mathématiques et la littérature. L'assassin de Kléber y avait passé plusieurs jours, et les leçons qu'il y avait entendues avaient nourri son fanatisme. La mosquée El-Azar est comme un vaste asile : toutes les nations mahométanes y ont leur demeure marquée dans des bâtimens séparés. Ces établissemens particuliers sont au nombre de vingt-six. Dans cette hospitalité cosmopolite il y a de la grandeur; c'est une sorte de catholicisme musulman.

On voit qu'une mosquée se compose souvent d'un ensemble de bâtimens destinés à des usages fort différens. Dans l'histoire des premiers siècles de l'hégire, la chaire des mosquées sert constamment de tribune aux harangues; on trouve dans celle d'Amrou un *okel* pour les voyageurs, des écuries pour leurs chevaux ou leurs chameaux, et un bain public. A celle d'El-Azar est jointe une école, à celle de Kélaoun est annexé un hôpital, le Moristan, destiné surtout aux aliénés, et qui fut le produit des remords de Kélaoun. Touloun fonda près de sa mosquée une pharmacie et des consultations gratuites pour les pauvres. La beauté de ces mosquées montre que, sous les dynasties qui les ont élevées, le Caire était une ville riche et florissante. Les monumens donnent toujours la mesure de la civilisation d'un peuple.

Après la conquête turque, accomplie par Sélim au commencement du XVIe siècle, on ne bâtit plus de belles mosquées. Les dynasties qui jusque-là avaient gouverné l'Égypte s'étaient incorporées au pays; mais le Turc a toujours été un maître étranger, le pire des maîtres, et

l'Égypte, province exploitée et opprimée de loin, n'a échappé au despotisme que par l'anarchie. C'est au Caire que l'empereur ottoman hérita du pouvoir sacré des califes. Depuis long-temps, les sultans d'Égypte avaient cherché à faire du Caire le siége de la papauté (1) musulmane. Le sultan Bibars avait établi dans cette ville un fantôme de calife et s'était fait donner par lui l'investiture de ses états, à peu près comme certains empereurs d'Allemagne se faisaient couronner par un anti-pape. Au XVIe siècle, quand Sélim soumit l'Égypte, il fit signer au dernier des califes abassides établi au Caire une renonciation en forme et un abandon complet de ses droits à la souveraineté spirituelle de l'islamisme. C'est depuis lors que ces droits sont réclamés par les Ottomans, dont le titre, comme on voit, n'est pas des plus respectables, et je ne comprends pas que Méhémet-Ali, dans sa guerre contre Mahmoud, n'ait pas su trouver au Caire un descendant du dernier calife dépossédé pour mettre de son côté la légitimité religieuse, sauf à hériter ensuite de son calife quand il aurait voulu.

Les Mamelouks continuèrent à gouverner l'Égypte sous l'autorité lointaine et toujours mal affermie des sultans. Un fait peut donner la mesure du pouvoir que ceux-ci exerçaient: il existait parmi les Mamelouks un officier ayant un titre particulier et pour fonction spéciale de signifier au pacha envoyé de Constantinople sa destitution, le jour où il cessait d'agréer au divan du Caire. Ce pouvoir des beys mamelouks, précaire, divisé, disputé perpétuellement par la perfidie ou la violence, fut mortel à l'Égypte. Il durait depuis près de trois siècles, quand nous vînmes le détruire.

On a deux relations arabes de la conquête de l'Égypte par les Français. Il est curieux d'étudier la contre-partie des narrations officielles, de lire l'histoire des *lions* quand ils l'ont écrite. Il est piquant de voir, dans les historiens arabes, le Cid devenu un brigand féroce qui brûle les femmes et les petits enfans, saint Louis et ses pieux compagnons transformés en soldats de Satan, et, dans les historiens grecs, les conquérans de Constantinople, la fleur de la chevalerie européenne, représentés comme des barbares assez grossiers. On ne trouve point un pareil contraste entre les récits musulmans de l'expédition d'Égypte et nos propres récits. Dans celle de ces narrations que j'ai sous les yeux, et dont l'auteur, il est vrai, est un Syrien catholique, il n'y a que de l'admiration pour les généraux français et pour leur chef. L'auteur va même jusqu'à lui faire détruire les murs et la forteresse de Saint-Jean-

(1) Ce rapprochement n'est pas de moi, mais de l'honnête Frescobaldi, qui disait au XIVe siècle : « *Il califfo come tu dicessi il papa....* » Il allait jusqu'à appeler les cadis des évêques.

d'Acre, qui ne nous résistèrent que trop. Il est amusant de voir comment nos généraux républicains sont accoutrés par une imagination orientale. Leurs noms sont accompagnés d'épithètes homériques. Le général Duranteau, qui était chauve, est appelé le lion à la tête noire sans crinière; les cavaliers de Kléber sont semblables aux démons de l'enfer ou aux *diables de notre seigneur Salomon*. Quant à Bonaparte, voici comment en parle Nakoula-el-Turk, c'est le nom de l'historien : « Cet illustre guerrier, l'un des grands de la république française, était petit de taille, grêle de corps et jaune de couleur. Il avait le bras droit plus long que le gauche, était âgé de vingt-huit ans, rempli de sagesse, et dans une position heureuse et opulente. On dit même qu'il possédait l'art de deviner d'après les astres. Beaucoup d'Égyptiens le regardaient comme le Mahadi (1), et ses habits à l'européenne étaient le seul obstacle à ce qu'ils ajoutassent foi à ses paroles. S'il s'était montré à leurs yeux avec le vêtement nommé *feredjé*, tout le peuple l'aurait suivi. »

On peut douter de cette dernière assertion. La singerie des mœurs musulmanes ne réussit pas à Abdallah Menou. Bonaparte n'a été que trop loin dans ces complaisances, qui, sans tromper les musulmans, nous dégradaient à leurs yeux, s'il a dit aux oulémas du Caire, comme l'affirme, je crois à tort, le chroniqueur oriental : « Certes je hais les chrétiens; j'ai détruit leur religion, renversé leurs autels, tué leurs prêtres, mis en pièces leur croix, renié leur foi. Je vous ai souvent dit et répété que j'étais musulman, que je croyais à l'unité de Dieu, que j'honorais le prophète Mahomet. Je l'aime parce qu'il était un brave comme moi et que son apparition sur la terre a eu lieu comme la mienne. Je l'emporte sur lui. » Même sans cette fin, qui gâtait tout, le reste n'aurait pas réussi et ne méritait pas de réussir.

Un passage de cette histoire peut faire juger combien les habitans du Caire comprenaient peu les spectacles que nous étalions à leurs yeux. Notre Syrien, décrivant la fête célébrée en mémoire de la fondation de la république, dit que les Français « fabriquèrent une longue colonne toute dorée et y peignirent le portrait de leur sultan et de sa femme, qu'ils avaient tués dans Paris. » Aucune relation française ne fait, je crois, mention de ces portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette servant d'ornement à une fête républicaine. Les événemens survenus en France après le retour de Bonaparte ont aussi pris une couleur un peu orientale dans le récit du Syrien. Après le fameux discours adressé au directoire par Bonaparte, à son retour d'Égypte, dont la substance est donnée assez fidèlement, on lit ce qui suit : « Un des chefs de la répu-

(1) C'est le dernier iman alide, qui doit reparaître à la fin des temps, le messie attendu par les sectateurs d'Ali.

blique se leva et commençait à s'excuser; mais Bonaparte n'écouta pas ses excuses et l'accabla d'injures. Alors le chef le frappa de son épée à la tête. Bonaparte, sentant la douleur du coup, s'élança sur lui comme un lion furieux et lui tira dans la poitrine un coup de pistolet qui le renversa mort baigné dans son sang; puis, aidé de ses compagnons, il fondit sur les autres et les poursuivit à coups d'épée et de fusil (1). » Voilà la journée du 18 ou plutôt du 19 brumaire transformée en une émeute de Mamelouks mis à la raison par un pacha courageux.

Le Caire fut un moment français. Sous Bonaparte, le drapeau tricolore flotta sur la grande pyramide plus loin que jamais de la terre. Il fut enjoint à tous les habitans de l'Égypte de porter la cocarde républicaine. Les autorités du Caire célébrèrent l'anniversaire de la fondation de la république française. Un autre jour, revêtu du costume oriental, Ali Bonaparte (on lui avait donné ce nom) célébrait l'anniversaire de la naissance de Mahomet, ou bien, assis à côté du pacha, inaugurait par des rites qui remontaient aux Pharaons, l'inondation bienfaisante du Nil : singulière alliance, bizarre et quelquefois fâcheux mélange, de l'Égypte et de l'Europe, de l'Orient et de l'Occident, qui dans le présent manquait souvent de grandeur et de sincérité, mais qui préparait l'avenir, qui, sans vaincre les préjugés des musulmans, accoutumait leurs yeux à des spectacles inconnus et leurs oreilles à un langage nouveau.

La France introduisit l'Europe au Caire sous de meilleurs auspices et avec des avantages plus certains en y apportant les lumières, l'industrie, la police des états civilisés. Dans une maison que tout Français salue avec respect, en mémoire des savans qui l'illustrèrent par leurs travaux et un jour l'honorèrent par leur courage, se tinrent les séances de cet institut d'Égypte dont les membres s'appelaient Fourier, Malus, Monge, Berthollet, Geoffroy Saint-Hilaire, Savigny, Dolomieu, Desgenettes, Bonaparte. Monge y exposait sa théorie du mirage, Berthollet des découvertes dans l'art de la teinture; Geoffroy Saint-Hilaire montrait dans la structure de l'aile de l'autruche un exemple de la corrélation des parties qui devait le conduire à son grand système de l'unité d'organisation; Fourier lisait un mémoire sur la résolution des équations algébriques, rapportant l'algèbre agrandie sur cette terre d'Égypte qui fut son berceau.

Dans ces séances si remplies, on trouvait du temps pour entendre quelques morceaux de la *Jérusalem délivrée* traduits par le bon Parseval de Grandmaison, ou même un chant arabe en l'honneur de l'expédition

(1) *Histoire de l'Expédition des Français en Égypte*, par Nakoula-el-Turk, publiée et traduite par M. Desgranges aîné, p. 546.

mis en français par M. Marcel. Les antiquités n'étaient pas négligées; le brave Sulkowsky lisait un mémoire sur un buste d'Isis. Pour l'académicien Bonaparte, vice-président de l'Institut (Monge était président), il posa, dans la première séance, six questions : il demandait d'abord quelles améliorations on pouvait introduire dans les fours de l'armée; la première pensée du général était pour le pain du soldat. Les autres questions étaient celles-ci : « Y a-t-il des moyens de remplacer le houblon dans la fabrication de la bière? Quels sont les moyens de rafraîchir et de clarifier les eaux du Nil? Lequel est le plus convenable, de construire des moulins à eau ou à vent? L'Égypte renferme-t-elle des ressources pour la fabrication de la poudre? Quel est l'état de l'ordre judiciaire et de l'instruction en Turquie? » Dans chaque ligne, ne sent-on pas l'homme pratique, l'administrateur, le guerrier?

Un des savans de l'expédition qui concoururent le plus à toutes les entreprises d'utilité générale fut Conté, qui méritait une popularité plus élevée que celle que lui ont donnée ses crayons. « Aucun obstacle n'arrêtait le génie actif et fécond de Conté, dit M. Biot dans un intéressant article biographique; il fit des machines pour la monnaie du Caire, pour l'imprimerie orientale, pour la fabrication de la poudre; il créa diverses fonderies. On faisait dans ses ateliers des canons, de l'acier, du carton, des toiles vernissées. En moins d'un an, il transporta ainsi tous les arts de l'Europe dans une terre lointaine et jusqu'alors presque entièrement réduite à des pratiques grossières; il perfectionna la fabrication du pain; il faisait exécuter des sabres pour l'armée, des ustensiles pour les hôpitaux, des instrumens de mathématiques pour les ingénieurs, des lunettes pour les astronomes, des crayons pour les dessinateurs, des loupes pour les naturalistes, etc.; en un mot, depuis les machines les plus compliquées et les plus essentielles, comme les moulins à blé, jusqu'à des tambours et des trompettes, tout se fabriquait dans son établissement. La physique lui fournit en Égypte plusieurs applications utiles : on lui dut bientôt, par exemple, un nouveau télégraphe, qui était moins facile à établir là qu'ailleurs, à cause du mirage et des autres phénomènes analogues et propres à cette atmosphère brûlante. On voulut, à propos des fêtes annuelles, donner aux Égyptiens un spectacle frappant, celui des ballons, et il fit des montgolfières. »

J'aime à m'arrêter à tout ce que les Français avaient commencé pour la civilisation de l'Égypte. Cette belle place de l'Esbekieh qui est sous mes yeux, dont l'aspect est déjà presque européen et autour de laquelle s'élèveront de jour en jour de nouvelles habitations franques, cette place était un lac. Les Français l'ont comblé et planté. En me promenant sous cet ombrage que m'envoie ma patrie, je me rappelle qu'à

Rome je me suis promené, auprès du Colisée, sous des arbres plantés aussi par mes compatriotes. Là comme ici, comme à Venise, les Français ont laissé une promenade. Un feuillage que le vent emporte et un peu d'ombre, est-ce donc tout ce qui reste des conquêtes? Non, c'est là une phrase; toutes les fois que le peuple conquérant est le plus civilisé, il féconde le sol conquis, et même, lorsqu'il l'a perdu, il laisse un germe que l'avenir développera. On peut annoncer hardiment cet avenir à l'Égypte.

La petite pièce est toujours à côté de la grande, et je serais ingrat de ne pas mentionner un opéra-comique dont la lecture m'a fort réjoui; il est intitulé *Zélie et Valcourt, ou Bonaparte au Caire.* Dans cette pièce, composée *pour être représentée sur le Théâtre de la République et des Arts*, le vaillant Sulkowsky chante avec Aboubokir, pacha du Caire, un duo sur les femmes :

Eh! pourquoi sous vos lois cruelles
Prétendez-vous les enchaîner?
C'est à vous d'en recevoir d'elles,
Au lieu d'oser leur en donner (*bis*).

Bonaparte paraît pour arracher au farouche Aboubokir la belle Zélie et l'unir à Valcourt. De jeunes musulmans crient : Vive la France! en jurant d'exterminer les Mamelouks, et des almées dansent en l'honneur de la liberté. Voilà ce que l'occupation du Caire inspirait aux vaudevillistes de l'an VIII. A tout poème sa parodie.

Mais nous sommes bien loin de cette tragique histoire du Caire que nous avons traversée et surtout des hiéroglyphes que je n'oublie point. Patience, nous allons retrouver le sérieux de l'histoire avec Méhémet-Ali, et les hiéroglyphes à Héliopolis, où nous retrouverons aussi la France.

J.-J. AMPÈRE.

RECHERCHES

SUR LA PÉRIODE GLACIAIRE

ET L'ANCIENNE EXTENSION

des Glaciers du Mont-Blanc depuis les Alpes jusqu'au Jura.

Au mois d'août 1815, un géologue revenait d'une longue excursion sur les glaciers qui occupent le fond de la vallée de Lourtier, vallée latérale à celle qui mène au couvent du grand Saint-Bernard. Désirant se rendre le jour suivant à l'hospice par un col difficile et peu connu, il passa la nuit dans la cabane d'un chasseur de chamois, appelé Jean-Pierre Perraudin, qui devait lui servir de guide le lendemain. Assis devant le foyer où brûlaient des touffes de rhododendron, dont la fumée odorante s'échappait par le haut du toit, le géologue et le montagnard parlaient des hautes régions qu'ils avaient l'un et l'autre si souvent parcourues. Puis la conversation vint à tomber sur ces gros blocs de granite qu'on trouve souvent à une grande distance des rochers d'où ils ont été détachés. Le géologue expliquait longuement au montagnard comment les savans avaient démontré, à l'aide de profonds calculs, que ces blocs erratiques ont été transportés jadis par de grands courans d'eau. A tout cela Jean Perraudin ne pouvait répondre, mais il hochait la tête d'un air de doute et d'incrédulité. « M'est avis, dit-il enfin, que les glaciers de nos Alpes étaient jadis bien plus étendus qu'ils ne le sont actuellement. Toute notre vallée jusqu'à une grande hauteur au-dessus du torrent de la Drance a été remplie par un vaste glacier qui descen-

dait jusqu'à Martigny, comme le prouvent les blocs de roche qu'on trouve dans les environs de cette ville, et qui sont trop gros pour que l'eau ait pu les y amener. » En parlant ainsi, Perraudin ne se doutait guère avoir fait une grande découverte et résolu, à force de bon sens, un problème que le génie des plus célèbres géologues, armé de toutes les ressources de la science, avait abordé sans succès.

Heureusement le savant auquel il venait de communiquer le résultat de ses observations solitaires était un homme pratique, plus soucieux de faits que de théories. Le germe que le paysan avait jeté dans son esprit s'y développa librement, et l'idée d'une ancienne extension des glaciers au-delà de leurs limites actuelles devint pendant vingt ans l'objet constant de ses recherches et de ses méditations. Un ingénieur de ses amis, M. Venetz, avait été amené de son côté aux mêmes vues par l'étude des blocs erratiques du Valais. Enfin, en 1834, lorsque sa conviction fut complète et appuyée sur des preuves nombreuses et irrécusables, M. de Charpentier (car c'était lui qui avait été le confident de Perraudin) émit ses opinions au congrès des naturalistes suisses réunis à Lucerne. Comme toute idée nouvelle, celle-ci fut accueillie avec froideur ou repoussée avec dédain; mais, comme c'était une vérité, elle fit son chemin toute seule, et aujourd'hui c'est une des questions les plus importantes qui aient agité le public géologique. Grace aux nombreux travaux publiés sur cette question depuis quelques années (1), le phénomène des Alpes a pris les proportions d'une grande révolution, qui a eu pour théâtre une portion considérable des deux hémisphères. Si le génie de l'homme peut s'élever un jour à la cause de ce cataclysme glaciaire, il aura jeté la plus vive lumière sur la dernière phase de l'histoire géologique du globe, sur l'époque mystérieuse qui a précédé l'apparition de l'homme à la surface de la terre et sur ce déluge universel dont la trace se retrouve dans toutes les traditions des peuples, en Europe, en Asie et dans les deux Amériques. La relation intime qui lie ces deux phénomènes ne saurait être niée, car elle nous est attestée à la fois par le raisonnement et par l'observation. Néanmoins nous ne poursuivrons pas l'étude des phénomènes glaciaires dans tous les pays où ils ont été signalés; nous nous bornerons à les étudier dans les Alpes, où les faits, bien connus et mieux appréciés, peuvent être vérifiés chaque année par de nombreux voyageurs.

Les glaciers de la Suisse et de la Savoie ont-ils toujours été circon-

(1) Parmi ces travaux, nous citerons ceux de MM. Agassiz, Desor, A. Guyot, J. Forbes, Studer, A. Escher de la Linth et Blanchet dans les Alpes; Leblanc, Renoir, Hogard et E. Collomb dans les Vosges; Agassiz, Lyell, Buckland, Smith, Maclaren en Écosse, en Angleterre et en Irlande; Al. Brongniart, Sefstroem, Keilhau, Boethling, Siljestroem, Daubrée, Murchison, de Verneuil et Durocher en Scandinavie; Hitchkock et Darwin en Amérique.

TIMBRE ROYAL

scrits dans leurs limites actuelles, ou se sont-ils étendus autrefois dans les grandes plaines qui environnent la chaîne des Alpes? Tel est le problème réduit à sa plus simple expression. Mon but est d'exposer les faits sur lesquels s'appuient les partisans de l'ancienne extension des glaciers. Pour faire accepter cette idée, ils ont à combattre, chez les savans, des convictions anciennes appuyées sur les autorités les plus irrécusables en géologie; chez les gens du monde, le témoignage de la tradition biblique et celui de tous les sens qui se révoltent à la seule pensée que ces plaines si fertiles et si animées aient été ensevelies pendant de longues périodes de temps sous un immense linceul de neige et de glace. Les uns et les autres ont le droit d'exiger des preuves nombreuses et positives. Ces preuves existent; mais, avant de les examiner, il est indispensable de posséder quelques notions sur les glaciers actuels; car la méthode suivie par les géologues auxquels on doit les résultats que nous allons exposer a toujours été celle que M. Constant Prévost a introduite dans la science, et qui peut se résumer en ces mots : « Étudier le mode d'action des élémens naturels que nous voyons fonctionner sous nos yeux et comparer les effets qu'ils produisent à ceux dont la surface du globe a conservé l'empreinte. » En procédant ainsi, nous verrons que partout, dans les vastes plaines qui environnent les Alpes, on rencontre les traces de ces glaciers gigantesques dont ceux d'aujourd'hui ne sont, pour ainsi dire, que la miniature. Cependant, quoique réduits à de faibles dimensions, les glaciers actuels nous offrent en petit tous les phénomènes que les nappes de glace offraient jadis sur une plus grande échelle. Les effets sont les mêmes, et de leur identité nous pourrons conclure à celle des agens qui les ont produits.

I. — DES GLACIERS ACTUELS.

Du haut des crêtes du Jura, qui dominent le bassin du Léman, on embrasse d'un seul coup d'œil toute la chaîne des Alpes, depuis le Valais jusqu'en Dauphiné. Seule, la masse colossale du Mont-Blanc, assise sur sa large base, s'élève majestueusement au-dessus de cette longue arête dentelée. Les plus hautes cimes se distinguent des sommets moins élevés par la blancheur éclatante des neiges qui les recouvrent. En été, la limite inférieure de ces neiges perpétuelles forme une ligne droite horizontale, parfaitement tranchée, qui contraste avec la sombre verdure des forêts étendues au pied des montagnes. Cette ligne, c'est celle des neiges éternelles. Au-dessus, l'hiver règne seul; au-dessous, les saisons suivent leur cours régulier. Au-dessus, la vie existe à peine et est représentée seulement par quelques plantes polaires et quelques insectes éphémères; au-dessous, elle se manifeste sous mille formes variées, depuis les plus hautes régions où s'aventurent le pin et le cha-

mois jusqu'aux plaines habitées par les hommes, où les moissons jaunissent et où la vigne mûrit ses fruits.

En Suisse, la limite inférieure des neiges perpétuelles est à 2 700 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais, en s'approchant des Alpes, en pénétrant dans les vallées étroites qui découpent les massifs principaux, tels que ceux du Mont-Blanc, du Mont-Rose, du Saint-Gothard et de la Jungfrau, on s'aperçoit que cette limite n'est pas une ligne droite, comme elle le paraît, quand on la considère de loin. Les champs de neiges éternelles émettent, pour ainsi dire, des rameaux qui descendent dans les vallées sous la forme de masses de glace semblables à des torrens congelés. Ces masses sont des *glaciers*. Leur pied est souvent à plus de 1 500 mètres au-dessous de la limite des neiges perpétuelles et avoisine quelquefois de grands villages, tels que ceux de Chamonix, de Courmayeur et de Grindelwald, dont la hauteur moyenne est de 1 120 mètres au-dessus de la mer. Toutefois il existe un grand nombre de glaciers qui ne descendent pas aussi bas et s'arrêtent sur ces pentes élevées où l'on ne trouve plus que des chalets épars, habités seulement pendant quelques mois de l'année.

Quelles sont les relations qui existent entre ces glaciers et les champs de neige auxquels ils se rattachent? c'est la première question que nous devons examiner. La science l'a déjà résolue. En hiver, au printemps et en automne, il tombe sur les sommets des Alpes des masses de neige considérables (1). Ces neiges, chassées par les vents, emportées par les tourbillons, s'accumulent surtout dans les grandes dépressions qui avoisinent les hautes cimes. Ces dépressions sont connues sous le nom de *cirques*, car elles se terminent ordinairement par une enceinte demi-circulaire, couronnée de sommets élevés. Tels sont, aux environs de Chamonix, le cirque qui s'arrête au col du Géant, le grand plateau, qui n'est qu'à 800 mètres au-dessous de la cime du Mont-Blanc; près de Grindelwald, le cirque qui conduit à la Strahleck; au Grimsel, ceux du Lauteraar et du Finsteraar. Les neiges qui s'accumulent dans les cirques ne restent pas immobiles; elles sont animées d'un mouvement de progression qui les entraîne vers la vallée. Semblables à ces lacs qui alimentent une rivière, et dont les eaux commencent à couler lentement dès que l'influence de la pente se fait sentir, ces champs de neige peuvent glisser sur les terrains les plus faiblement inclinés. A mesure que cette neige descend dans les régions plus tempérées, elle subit, surtout dans la belle saison, des modifications importantes qui en changent complétement la nature et l'aspect : elle se transforme en glace. Voici comment s'opère cette transformation. A la cha-

(1) La hauteur de la neige tombée au Grimsel à 1 880 mètres au-dessus de la mer a été de 16 mètres 6 décimètres depuis le mois de novembre 1845 jusqu'au mois d'avril 1846. La couche d'eau résultant de la fusion de cette neige aurait 1 mètre 4 décimètres d'épaisseur.

leur des rayons du soleil, la surface de la neige commence à fondre; l'eau résultant de cette fusion s'infiltre dans les couches inférieures, qui se changent, sous l'influence des gelées nocturnes, en une masse granuleuse, composée de petits glaçons encore désagrégés, mais plus adhérens entre eux que les flocons qui leur ont donné naissance. Cet état de la neige a été désigné par les physiciens suisses sous le nom de *névé*. Pendant tout l'été, ce névé s'infiltre de nouvelles quantités d'eau provenant toujours de la fonte superficielle ou de celle des neiges environnantes, dont les eaux viennent se réunir dans la dépression qui forme le berceau du glacier. Dans ces régions, le thermomètre tombant chaque nuit au-dessous de zéro, même au cœur de l'été, ce névé se congèle à plusieurs reprises. A la suite de ces fusions et de ces congélations successives, il offre l'apparence d'une glace blanche compacte, mais remplie d'une infinité de petites bulles d'air sphériques ou sphéroïdales : c'est la *glace bulleuse* des auteurs qui ont écrit sur ce sujet. L'infiltration et la congélation de la masse devenant de plus en plus parfaite à mesure que le glacier descend vers les régions habitées, l'eau finit par remplacer toutes les bulles d'air : alors la transformation est complète, la glace paraît homogène et présente ces belles teintes azurées qui font l'admiration des voyageurs. Telle est, en peu de mots, l'histoire de la formation d'un glacier : en réalité, il se compose, comme on le voit, de toutes les couches de neige accumulées pendant une longue série d'années, et qui, peu à peu, se sont converties en glace plus ou moins compacte.

Si les chaleurs de l'été ne limitaient pas l'accroissement des glaciers, ils grandiraient indéfiniment en longueur et en puissance; mais chaque été voit disparaître une épaisseur considérable de la surface glaciaire (1) : c'est le phénomène que M. Agassiz a désigné sous le nom d'*ablation*. En même temps, l'extrémité inférieure fond rapidement, et le glacier diminuerait chaque année, si une progression incessante ne venait contre-balancer cet effet. Il s'établit ainsi une espèce d'équilibre entre la fonte estivale d'un côté et la progression annuelle de l'autre. Si la saison est chaude et sèche, c'est la fusion qui l'emporte, et le glacier recule; si l'été est froid et pluvieux, la progression compense largement les effets de la fusion, et le glacier avance.

On comprend actuellement quelles sont les influences qui assignent aux glaciers une limite moyenne autour de laquelle ils peuvent osciller sans la dépasser jamais. Il est moins facile de se rendre compte pourquoi certains glaciers descendent dans les vallées habitées, tandis que d'autres restent suspendus aux flancs des plus hautes montagnes. Ces différences tiennent à la grandeur et à la hauteur des cirques, qui ser-

(1) Trois mètres environ.

vent à l'alimentation de ces glaciers. Plus ces cirques seront vastes et élevés, et plus la quantité de neige qui s'y accumulera sera considérable, plus aussi les émissaires des champs de neige descendront dans les basses vallées et regagneront, pour ainsi dire, le terrain que la fusion leur fait perdre chaque année. C'est ainsi que le glacier des Bossons, dont la source est au grand plateau du Mont-Blanc, vaste cirque situé à près de 4 000 mètres au-dessus de la mer, s'abaisse jusqu'à 1 040 mètres, et s'avance au milieu des habitations, des vergers et des champs cultivés. Les glaciers d'Aletsch, de Viesch, de Grindelwald, de Zermatt, sont dans le même cas. Tous les ans, le voyageur étonné peut voir des moissons dorées à côté du glacier de la Brenva, qui descend de la face méridionale du Mont-Blanc. L'influence de la grandeur et de l'élévation des cirques contre-balance même, suivant la remarque de M. Desor, celle de l'exposition, et explique ce fait surprenant, que les glaciers les plus longs et les plus puissans des Alpes bernoises se trouvent sur le versant méridional de la chaîne.

Nous avons vu que ces glaciers étaient animés d'un mouvement de progression qui les entraîne vers la plaine. Quelles sont les lois de ce mouvement? La recherche de ces lois a constamment préoccupé tous les physiciens qui se sont livrés à ce genre de travaux, sans qu'ils aient pu jusqu'ici déduire la cause de cet avancement de l'ensemble des phénomènes singuliers qui le caractérisent. M. J.-D. Forbes les a étudiés sur la mer de glace de Chamonix; mais c'est sur les glaciers de l'Aar que les observations ont été continuées avec le plus de soin et de persévérance. Depuis 1842, MM. Agassiz et Desor, aidés du concours de MM. Wild, Otz et Dollfus-Ausset, se sont occupés sans relâche de cette question; ils ont constaté que, dans sa partie moyenne, ce glacier avance de 71 mètres par an. Vers l'extrémité inférieure, la vitesse de la progression se ralentit au point de n'être plus que de 39 mètres; elle s'accélère au contraire un peu vers le haut, où le glacier parcourt annuellement un espace de 75 mètres (1).

(1) Voici en résumé par quelle méthode on mesurait l'avancement du glacier. Sur les deux rives, on choisissait deux rochers situés en face l'un de l'autre; chacun de ces rochers était marqué d'une croix blanche peinte sur la pierre; puis on plantait dans la glace une série de piquets alignés entre ces deux points, de manière à former une ligne droite perpendiculaire à l'axe du glacier. Au bout de quelques jours, un observateur se plaçait devant l'une des croix et dirigeait une lunette portant un niveau et un réticule vers celle qui était en face. Le glacier ayant marché et les piquets avec lui, ceux-ci ne se trouvaient plus dans l'alignement primitif. Alors un guide posté sur le glacier et portant une perche surmontée d'un objet bien visible la plaçait dans la direction de l'ancien alignement. Cette direction lui était indiquée par les signaux de l'observateur, dont l'œil était à la lunette. Celui-ci faisait déplacer la perche en amont et en aval jusqu'à ce qu'elle fût exactement au point occupé primitivement par le piquet. Cela fait, le guide mesurait sur la glace la distance du pied de la perche à celui du piquet. Cet intervalle était précisément la longueur

L'inclinaison de la pente sur laquelle le glacier descend ne paraît pas avoir d'influence sur la rapidité de sa marche, mais elle est singulièrement modifiée par les parois du couloir dans lequel il se meut. Le frottement de la glace contre ces parois ralentit considérablement la progression des parties latérales du glacier. Il y a plus : si un promontoire s'avance vers le milieu de la vallée, le glacier, arrêté par un de ses côtés, contourne l'obstacle avec une extrême lenteur, ou plutôt ce côté reste en arrière, tandis que la partie moyenne et le bord opposé continuent à marcher avec leur vitesse relative.

II. — ROCHES POLIES ET STRIÉES PAR LES GLACIERS ACTUELS.

Le frottement que le glacier exerce sur son fond et sur ses parois est trop considérable pour ne pas laisser de traces sur les roches avec lesquelles il se trouve en contact; mais son action est différente suivant la nature minéralogique de ces roches et la configuration du lit qu'il occupe. Si l'on pénètre entre le sol et la surface inférieure du glacier, en profitant des cavernes de glace qui s'ouvrent quelquefois sur ses bords ou à son extrémité, on rampe sur une couche de cailloux et de sable fin imprégnés d'eau. Si l'on enlève cette couche, on reconnaît que la roche sous-jacente est nivelée, polie, usée par le frottement et recouverte de stries rectilignes ressemblant tantôt à de petits sillons, plus souvent à des rayures parfaitement droites qui auraient été gravées à l'aide d'un burin ou même d'une aiguille très fine. Le mécanisme par lequel ces stries ont été gravées est celui que l'industrie emploie pour polir les pierres ou les métaux. A l'aide d'une poudre fine appelée *émeri*, on frotte la surface métallique et on lui donne un éclat qui provient de la réflexion de la lumière par une infinité de petites stries extrêmement ténues. La couche de cailloux et de boue interposée entre le glacier et le roc sub-jacent, voilà l'émeri. Le roc est la surface métallique, et la masse du glacier, qui presse et déplace la couche de boue en descendant continuellement vers la plaine, représente l'action de la main du polisseur. Aussi les stries dont nous parlons sont-elles toujours dirigées dans le sens de la marche du glacier; mais, comme celui-ci est sujet à de petites déviations latérales, les stries se croisent quelquefois en formant entre elles des angles très petits. Si l'on examine les roches qui bordent le glacier, on retrouve les mêmes stries burinées sur les parties qui ont été en contact avec la masse congelée. Souvent j'ai pris plaisir à briser la glace qui pressait le rocher, et sous cette glace je

parcourue par le glacier entre les deux observations. Cette année, ce procédé a été modifié par MM. Dollfus, Otz et moi, de manière à nous permettre de suivre la marche journalière du glacier de l'Aar avec une exactitude telle, que l'erreur d'observation ne pouvait pas dépasser deux millimètres ou une ligne environ.

trouvais des surfaces polies et couvertes de stries. Les cailloux et les grains de sable qui les avaient gravées étaient encore enchâssés dans le glacier comme le diamant du vitrier est fixé au bout de l'instrument qui lui sert à rayer le verre.

La netteté et la profondeur des stries dépendent de plusieurs circonstances. Si la roche en place est calcaire, et que l'émeri se compose de cailloux et de sable provenant de roches plus dures, telles que le gneiss, le granite ou la protogine, les stries seront très marquées. C'est ce que l'on peut vérifier au pied des glaciers de Rosenlaui et de Grindelwald, dans le canton de Berne. Au contraire, si la roche est gnéissique, granitique ou serpentineuse, c'est-à-dire très dure, les stries seront moins profondes et moins marquées, comme on peut s'en assurer aux glaciers de l'Aar, de Zermatt et de Chamonix. Le poli sera le même dans les deux cas, et il est souvent aussi parfait que celui des marbres qui ornent nos édifices.

Les stries gravées sur les rochers qui contiennent ces glaciers sont en général horizontales ou parallèles à sa surface. Toutefois, aux rétrécissemens des vallées, ces stries se redressent et se rapprochent de la verticale. Il ne faut point s'en étonner. Forcé de franchir un détroit, le glacier se relève sur ses bords et remonte le long des flancs de la montagne qui lui barre le passage. C'est ce qu'on voit admirablement près des chalets de la Stieregg, étroit défilé que le glacier inférieur de Grindelwald est obligé de franchir avant de s'épancher dans la vallée de même nom. Sur la rive droite du glacier, les stries sont inclinées de 45 degrés à l'horizon; sur la rive gauche, celui-ci s'élève quelquefois jusqu'aux forêts voisines, et entraîne de grosses mottes de terre chargées de touffes de rhododendron et de bouquets d'aunes, de bouleaux ou de sapins. Les roches tendres ou feuilletées sont brisées et démolies par la force prodigieuse du glacier. Les roches dures lui résistent; mais la surface de ces roches, aplanie, usée, polie et striée, témoigne assez de l'énorme pression qu'elles ont eu à supporter. C'est ainsi qu'au glacier de l'Aar, le pied du promontoire sur lequel s'élève le pavillon de M. Agassiz est poli sur une grande hauteur, et sur la face tournée vers le haut de la vallée j'ai observé des stries inclinées de 64 degrés. La glace redressée contre cet escarpement semblait vouloir l'escalader; mais le roc de granite tenait bon, et le glacier était obligé de le contourner lentement.

En résumé, la pression considérable d'un glacier, jointe à son mouvement de progression, agit à la fois sur le fond et sur les flancs de la vallée qu'il parcourt. Il polit tous les rochers assez résistans pour n'être pas démolis par lui, et leur imprime souvent une forme particulière et caractéristique. En détruisant toutes les aspérités de ces rochers, il en nivèle la surface et les arrondit en amont, tandis qu'en aval ils conser-

vent quelquefois leurs formes abruptes, inégales et raboteuses. On comprend, en effet, que l'effort du glacier porte principalement sur le côté tourné vers le cirque d'où il descend, de même que les piles d'un pont sont plus fortement endommagées en amont qu'en aval par les glaçons que le fleuve charrie pendant l'hiver. Vu de loin, un groupe de rochers ainsi arrondis rappelle l'aspect d'un troupeau de moutons; de là le nom de *roches moutonnées* que de Saussure leur a donné, et qui leur est resté.

III. — MORAINES ET BLOCS ERRATIQUES DES GLACIERS ACTUELS.

Il est un autre ordre de phénomènes qui jouent un grand rôle dans l'histoire des glaciers actuels et de ceux qui couvraient autrefois la Suisse : je veux parler des fragmens de roche de toute grosseur et de toute nature que le glacier transporte avec lui. Les Alpes, leur aspect nous le dit, sont d'immenses ruines. Tout conspire à leur destruction, tous les élémens semblent conjurés pour abaisser leurs cimes orgueilleuses. Les masses de neige qui pèsent sur elles pendant l'hiver, la pluie qui s'infiltre entre leurs couches pendant l'été, l'action subite des eaux torrentielles, celle plus lente, mais plus puissante encore, des affinités chimiques, dégradent, désagrègent et décomposent les roches les plus dures. Leurs débris tombent des sommets dans les cirques occupés par les glaciers, sous forme d'éboulemens considérables accompagnés d'un bruit effrayant et de grands nuages de poussière. Même au cœur de l'été, j'ai vu ces avalanches de pierre se précipiter du haut des cimes du Schreckhorn, et former sur la neige immaculée une longue traînée noire composée de blocs énormes et d'un nombre immense de fragmens plus petits. Au printemps, une fonte rapide des neiges de l'hiver engendre souvent des torrens accidentels d'une violence extrême. Si la fusion est lente, l'eau s'insinue dans les moindres fissures des rochers, s'y congèle et fend les masses les plus réfractaires. Les blocs détachés des montagnes ont quelquefois des dimensions gigantesques; on en trouve dont la longueur atteint 20 mètres, et ceux qui mesurent 10 mètres dans tous les sens ne sont pas rares dans les Alpes.

Si le glacier était immobile, ces débris s'y entasseraient sans aucun ordre; mais la progression amène, dans la distribution de ces matériaux, un certain arrangement et même une certaine régularité fort remarquables. Les blocs se disposent sur le glacier en longues traînées parallèles à ses rives, ou s'accumulent à l'extrémité sous la forme de grandes digues transversales. Les unes et les autres ont été désignées sous le nom de *moraines*.

Voici quel est le mécanisme de la formation des moraines.

Les débris des montagnes environnantes tombant sur les *bords* du

glacier, ces débris participent à son mouvement et marchent avec lui; mais, d'autres éboulemens survenant pour ainsi dire chaque jour, ils se mettent à la suite des premiers, et tous réunis forment ces longs convois de matériaux qui longent les deux rives du glacier : ce sont les *moraines latérales*. Un glacier offre souvent plusieurs moraines latérales, parce que les éboulemens tombent sur des points inégalement distans du milieu, et dont la vitesse est par conséquent différente. La plupart des touristes qui ont visité les grands glaciers de la Suisse connaissent ces moraines latérales, et plus d'un se rappelle encore douloureusement les fatigues qu'il a endurées pour franchir ces accumulations de blocs gigantesques. On dirait un rempart élevé par des géans pour défendre l'accès de ces champs de neiges éternelles où la nature a caché le secret des dernières révolutions de notre globe. Après avoir franchi la moraine latérale, le voyageur découvre presque toujours une traînée plus considérable encore, disposée longitudinalement vers le milieu du glacier et qu'on nomme *moraine médiane*. Elle résulte de la jonction de deux glaciers d'une puissance à peu près égale. A l'extrémité de l'éperon qui les sépare, la moraine latérale gauche de l'un s'adosse à la moraine latérale droite de l'autre. Ces deux moraines latérales se confondent bientôt en une seule, et forment la moraine médiane du nouveau glacier, composé lui-même des deux affluens réunis. Ainsi, à la jonction de l'Arve et du Rhône, on voit les eaux troubles du torrent se mêler au milieu du confluent avec les ondes transparentes du fleuve épuré par son passage à travers le Léman. La moraine médiane participe au mouvement de la partie moyenne du glacier; après un trajet plus ou moins long, chaque bloc atteint à son tour l'escarpement terminal, roule le long de son talus et s'arrête au pied de ce rempart de glace. Sur le glacier de l'Aar, dont la longueur est de 8 kilomètres, un bloc met cent trente-trois ans à parcourir l'espace compris entre le promontoire de l'Abschwung qui sépare les deux affluens principaux et l'extrémité inférieure. L'accumulation de ces blocs forme une digue concentrique à cette extrémité : c'est la *moraine terminale* ou *frontale* qui diffère de toutes celles dont nous avons parlé, en ce qu'elle ne repose pas sur le glacier, mais au-devant de lui sur le fond de la vallée.

Nous connaissons maintenant trois genres de moraines : les unes *superficielles*, étendues à la surface du glacier, qui se divisent en moraines *latérales* et moraines *médianes*, suivant qu'elles sont sur ses côtés ou au milieu, et la moraine *terminale*, due à l'accumulation des blocs qui tombent de l'escarpement terminal du glacier et reposent sur le sol. Il existe encore un autre genre de moraine, c'est la couche de sable et de cailloux interposée entre la surface inférieure du glacier et le roc sous-jacent. Je la désignerai sous le nom de moraine *profonde*, pour la distinguer des moraines *superficielles* et *terminales*.

IV. — CAILLOUX STRIÉS PAR LES GLACIERS ACTUELS.

Transportés lentement à la surface du glacier, tous les blocs des moraines superficielles et terminales conservent leurs formes originelles. Les arêtes de ces blocs sont vives, les angles aigus comme au moment où ils sont tombés sur la glace. Ils ne présentent pas ces traces d'usure et de frottement qu'on observe sur les pierres roulées et arrondies par l'action des eaux. On peut en détacher de jolis groupes de cristaux aussi intacts que dans leur gîte primitif, car, sauf la première chute qui les a précipitées sur le glacier, ces masses n'ont été soumises à aucune violence. Les agens atmosphériques peuvent seuls les démolir ou les dégrader; aussi les blocs composés de roches dures et résistantes conservent-ils souvent les dimensions colossales dont nous avons parlé.

Il n'en est pas de même des fragmens qui ne font point partie des moraines superficielles. Les parois latérales du glacier ne sont point en contact immédiat avec les flancs de la vallée; il existe presque toujours un petit intervalle entre eux. Nombre de blocs et de débris s'engagent entre ce mur de glace et les rochers qu'il polit. Quelques-uns restent suspendus dans cet intervalle; d'autres gagnent peu à peu la surface inférieure du glacier et forment la moraine *profonde*. A ces blocs viennent s'ajouter une partie de ceux qui tombent dans les nombreuses crevasses et les puits (1) si redoutés des voyageurs novices. Tous ces débris, enclavés entre la roche et le glacier, pressés, broyés, triturés par ce laminoir sans cesse en action, ne conservent pas les dimensions qu'ils avaient en se détachant des montagnes. La plupart se réduisent en un limon impalpable qui, mêlé à l'eau qui découle du glacier, forme la couche de boue sur laquelle il repose. Les autres conservent les traces indélébiles de la pression à laquelle ils ont été soumis. Tous leurs angles s'émoussent, toutes leurs arêtes s'effacent, et ils prennent la forme de cailloux arrondis ou présentent des facettes inégales résultant d'un frottement prolongé. Si la roche est tendre comme les calcaires, alors non-seulement le caillou est arrondi, mais il offre une foule de stries entre-croisées dans tous les sens. Ces cailloux striés ont une grande importance pour l'étude de l'ancienne extension des glaciers; ce sont des médailles frustes dont la présence accuse d'une manière presque certaine l'existence antérieure d'un glacier disparu. En effet, le glacier seul a le pouvoir de façonner, d'user et de strier ainsi ces cailloux. L'eau les polit et les arrondit, mais elle ne les strie pas. Il y a plus, elle efface les stries burinées par les glaciers. On peut vérifier ce fait au pied de

(1) Un de ces puits, mesuré par MM. Dollfus, Otz et moi sur le glacier de l'Aar, avait 58 mètres de profondeur. Sur le glacier du Finsteraar, M. Desor en a sondé un autre et n'a trouvé le fond qu'à 232 mètres au-dessous de la surface.

ceux de la vallée de Grindelwald. A 300 mètres de l'escarpement terminal, les torrens qui en sortent ne roulent plus que des cailloux arrondis, mais lisses et complétement dépourvus de stries. Je m'en suis assuré de la manière la plus positive. De son côté, M. Édouard Collomb a résolu la question d'une manière expérimentale. Il a pris des cailloux striés par les glaciers et les a placés avec du sable et de l'eau dans un cylindre horizontal auquel on imprimait un mouvement de quinze tours par minute seulement. Au bout de vingt heures, toutes les stries avaient disparu. Aussi en chercherait-on vainement sur les cailloux roulés par les torrens les plus violens ou sur les galets que le flux et le reflux de la mer brasse continuellement en les poussant sur la grève pour les ramener ensuite vers le large.

Grace à ces détails, nous l'espérons du moins, les preuves que nous invoquerons pour démontrer l'ancienne extension des glaciers actuels seront suffisamment intelligibles. Nous avons omis à dessein tout ce qui n'était pas d'une application directe à l'étude de ce grand phénomène. La méthode que nous suivrons pour prouver cette ancienne extension est à la fois la plus simple et la plus sûre que l'on puisse adopter en géologie. Nous allons parcourir les pays qui environnent les Alpes et chercher s'ils nous offrent des traces indubitables de l'action des glaciers. Si partout nous trouvons ces traces aussi nombreuses, aussi évidentes que dans le voisinage des glaciers actuels, nous serons inévitablement conduit à admettre que jadis ils descendaient dans la plaine et remplissaient l'intervalle qui sépare les Alpes du Jura. L'ancienne extension des glaciers sera démontrée sans que nous puissions encore nous rendre compte des perturbations météorologiques qui l'ont accompagnée, car, dans une étude qui date de quelques années, on ne saurait se flatter d'avoir réuni un assez grand nombre de faits pour pouvoir s'élever à la cause qui a produit le phénomène. On peut affirmer seulement que ce développement prodigieux des mers de glace serait impossible dans les conditions climatériques actuelles, et qu'elle suppose nécessairement un abaissement notable dans la température et par conséquent un climat différent de celui qui règne actuellement en Europe.

V. — DE L'ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS DU MONT-BLANC DEPUIS CHAMONIX JUSQU'A GENÈVE.

Avant de donner une idée de l'étendue des glaciers antédiluviens, j'ai pensé qu'il y aurait avantage à suivre l'un de ces glaciers dans toute sa longueur, depuis son origine jusqu'à sa moraine terminale. Dans ce voyage, nous rencontrerons partout les traces qu'il a laissées sur son passage, et nous constaterons facilement l'identité de ces traces

avec celles qu'on retrouve dans le voisinage des glaciers actuels. Je choisis pour exemple les glaciers du Mont-Blanc, qui jadis remplissaient toute la vallée de l'Arve et s'étendaient depuis Chamonix jusqu'à Genève.

Transportons-nous au Montanvert, à 850 mètres au-dessus du village de Chamonix. La Mer de Glace est à nos pieds; elle descend des vastes cirques du Jardin et de l'aiguille du Géant. Sans être de hardis montagnards, nous pouvons franchir les Ponts, traverser la moraine latérale gauche et nous avancer jusqu'au promontoire de l'Angle. Toute la surface de ce promontoire est polie et striée au-dessus comme au-dessous de la surface du glacier. On peut s'en assurer en plongeant le regard entre la glace et la paroi de granite. Si nous poussons cet examen plus loin, nous verrons que les roches sont polies et striées jusqu'à une grande hauteur, et que les traces de l'action du glacier ne s'arrêtent qu'au pied des hautes aiguilles qui le dominent. Or, les stries que la glace a burinées sous nos yeux étant identiques à celles qui sont à 300 mètres au-dessus de notre tête, nous sommes en droit d'en conclure que l'épaisseur du glacier ou sa *puissance*, pour parler la langue des géologues, était jadis plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais, si sa puissance était plus grande, sa longueur l'était aussi, car il existe une relation nécessaire entre les trois dimensions d'un glacier. Ainsi donc la moraine terminale, au lieu d'être au hameau des Bois, à 3 kilomètres en amont de Chamonix, se trouvait alors beaucoup plus loin. On voit que, sans quitter la surface du glacier actuel, on peut acquérir déjà la certitude que son étendue était autrefois plus considérable que de nos jours. Les autres preuves ne nous manqueront pas.

Au lieu de s'arrêter, comme le glacier, au pied de la montagne du Chapeau, la moraine latérale droite se prolonge sous la forme d'une digue immense qui barre la vallée de Chamonix et porte le hameau de Lavangi. L'Arve s'est frayé un étroit passage entre cette digue et le revers septentrional de la vallée. Pour tracer la route, on a été obligé d'entamer cette levée naturelle, et ce travail a permis de s'assurer qu'elle se compose de sable, de cailloux et de gros blocs anguleux entassés confusément les uns sur les autres comme dans les moraines actuelles. L'un de ces blocs, placé sur la crête, est connu sous le nom de *Pierre de Lisboli*. Cette digue est l'ancienne moraine latérale de la Mer de Glace; mais la forêt qui la recouvre prouve que depuis long-temps la surface du glacier s'est abaissée au niveau où nous la voyons actuellement. Déjà de Saussure (1) avait reconnu l'existence de cette ancienne moraine, qui se révèle avec une évidence que ne sauraient nier les esprits les plus prévenus. Elle s'étend en remontant la vallée jusqu'au

(1) *Voyage dans les Alpes*, § 623.

hameau des Iles, à 2 kilomètres du village d'Argentière. L'Arve, barrée dans son cours par la moraine de Lavangi, formait jadis un lac dont les niveaux successifs sont encore indiqués par des terrasses horizontales qui bordent le cours du torrent.

Du haut de cette moraine latérale, un observateur attentif peut reconnaître dans la vallée l'ancienne moraine terminale de la Mer de Glace à l'époque de sa moindre extension. La forme de cette moraine est caractéristique : c'est celle d'un arc dont la concavité est tournée vers le haut de la vallée. Le village de Chamonix est bâti en partie sur cette moraine et aux dépens des blocs erratiques qui la composent. Le petit monticule situé sur la rive gauche de l'Arve, en face de l'hôtel de l'Union, en est un des points les plus saillans. En 1845, j'ai pu étudier la structure intérieure de ce monticule pendant que l'on creusait les fondemens du nouvel hôtel qui s'élève en face de celui que je viens de nommer, et j'ai trouvé qu'elle était identique à celle des moraines actuelles.

Mais, dira-t-on, où est la preuve que les blocs erratiques de la moraine de Chamonix y ont été déposés par la Mer de Glace? N'est-il pas plus naturel de supposer qu'ils sont descendus du Brevent, dont les éboulemens continuels menacent sans cesse le village et forment le grand delta dont il occupe l'angle oriental? La réponse est facile. Le Brevent est une montagne de gneiss, et la presque totalité des blocs de la moraine sont de la protogine, espèce de granite caractéristique qui constitue la masse du Mont-Blanc et celle des aiguilles dont il est environné.

Continuez à descendre le long de la vallée. Après avoir traversé l'Arve sur un pont de bois, vous arrivez au hameau de Montcuar, qui est entouré de toutes parts d'énormes blocs de protogine. Le terrain, au lieu d'être uni, devient inégal, et la route passe sur plusieurs digues peu élevées. Vous êtes sur une nouvelle moraine terminale correspondant à une plus grande extension de la Mer de Glace et du glacier des Bossons réunis; c'est celle de Montcuar, dont la largeur mesurée, sur les bords de l'Arve, est de 400 mètres environ. Cette moraine se termine un peu au-delà du torrent qui vient du glacier de Taconnay. Les blocs qui la composent sont réellement gigantesques. Tous les étrangers remarquent ceux qui se trouvent dans le petit bois d'aunes qui longe le torrent. Un de ces blocs, appelé *Pierre Belle,* n'a pas moins de 24 mètres 7 décimètres de long sur 9 mètres de large, et au moins 12 mètres de haut. Ce n'est pas une pierre, c'est une véritable colline qui s'élève au-dessus de tous les arbres qui l'entourent. S'il conservait quelques doutes sur la nature de l'agent qui a transporté ces blocs, l'observateur qui ne craindrait pas les chemins difficiles n'aurait qu'à s'élever sur les escarpemens qui dominent la rive droite de l'Arve. Sur le rude sentier qui

mène au hameau de Merlet, il trouverait, entre 336 et 350 mètres au-dessus de la vallée, des roches moutonnées, c'est-à-dire arrondies et polies comme celles que l'on rencontre sous les glaciers actuels.

Après avoir traversé la moraine de Montcuar, le voyageur marche sur un terrain formé de cailloux roulés, amenés par les torrens dont il reconnaît encore les lits desséchés; mais, s'il jette les yeux sur la rive droite de l'Arve, il aperçoit de loin des blocs erratiques et de grandes surfaces polies presque verticales. Il se trouve alors près du village des Ouches, le dernier de la vallée de Chamonix. C'est là que le glacier a laissé les traces les plus variées et les plus évidentes de son passage. Les pressions énormes qu'il a dû exercer pour forcer l'entrée de la gorge étroite des Montées, le changement de direction de la vallée, tout contribuait à produire ces phénomènes que nous observons au pied des promontoires ou près des rétrécissemens qui resserrent le lit des glaciers actuels.

En face du village des Ouches, sur la rive droite de l'Arve, s'élèvent trois monticules d'une forme caractéristique : ils sont arrondis en amont et escarpés en aval. On reconnaît aisément que la force qui a usé les couches inclinées de stéaschiste argileux dont ils se composent venait du haut de la vallée, et a épargné la face tournée vers le bas. De là cette croupe arrondie en amont qui se termine brusquement par un escarpement tourné en sens opposé. Examinons ces collines de plus près; partout, sur le sommet et sur les flancs, nous trouverons ces cannelures rectilignes, ces stries fines dirigées dans le sens de la vallée que les glaciers seuls peuvent tracer, et, pour achever la démonstration, de nombreux blocs de protogine, souvent énormes, aux angles aigus, aux arêtes tranchantes, reposent sur ces surfaces polies et striées. Jusqu'à la hauteur de 593 mètres, toute la montagne de Coupeau, au-dessus de la rive droite de l'Arve, est couverte de roches moutonnées qui disparaissent, pour ainsi dire, sous d'innombrables blocs erratiques. Les stries qui sillonnent ces roches ne sont pas horizontales; elles ne sauraient l'être, car cette montagne formait un promontoire saillant dans la vallée, et le glacier s'est redressé contre l'obstacle qui s'opposait à sa marche, il a buriné des stries ascendantes qui se relèvent d'amont en aval, comme celles que nous avons signalées sur le glacier de l'Aar, au pied du promontoire qui porte le pavillon de M. Agassiz.

Ainsi les traces les plus probantes qu'un glacier puisse laisser de son passage à l'entrée d'un défilé, collines arrondies en amont, escarpées en aval, roches moutonnées avec cannelures et stries rectilignes, horizontales au fond de la vallée, ascendantes sur le promontoire qui la rétrécit, moraine latérale composée de blocs anguleux suspendus aux flancs des montagnes, se trouvent réunies à l'entrée de la gorge des Montées.

Il est des savans qui attribuent encore tous ces phénomènes à l'action

de grands courans aqueux. Ils pensent que ces torrens diluviens ont eu le pouvoir de transporter les blocs erratiques sans en émousser les angles, sans en effacer les arêtes. Ils attribuent au passage rapide de ces blocs les formes arrondies des roches moutonnées et les stries dont elles sont couvertes; ils ne reculent pas devant la nécessité d'admettre des courans de 400 à 500 mètres de profondeur, coulant pendant de longues périodes de temps, ce qui suppose des masses d'eau réellement incalculables et dont l'origine ne saurait s'expliquer. Cependant la foi robuste du diluvialiste le plus convaincu serait, je crois, ébranlée en comparant les traces de l'ancien glacier qui débouchait par la vallée de Chamonix à l'action séculaire de l'Arve, dont les eaux torrentielles se sont creusé un lit dans le même terrain que le glacier a modelé. D'un côté des roches moutonnées, sillonnées de cannelures rayées à l'intérieur, des surfaces polies avec des stries fines toujours rectilignes, souvent ascendantes, des blocs erratiques énormes aux angles vifs, aux arêtes tranchantes, déposés sur les flancs des montagnes, voilà l'œuvre du glacier; de l'autre, des érosions, des canaux sinueux, ramifiés, à parois lisses et unies, toujours dirigés dans le sens de la pente, des cavités cylindriques appelées *marmites de géans*, des blocs de grosseur médiocre, roulés, arrondis, aux arêtes et aux angles émoussés, déposés au fond de la vallée, voilà les effets d'un torrent. On peut les étudier dans le lit de l'Arve à côté des traces du glacier. Dans le premier cas, c'est un corps solide qui nivèle et burine la roche; dans le second, c'est un liquide qui l'attaque incessamment, la creuse, la polit, mais sans la rayer.

En partant du village des Ouches, le voyageur traverse une petite plaine, puis il s'engage dans la gorge des Montées, qui unit la vallée de Chamonix à celle de Servoz. A droite l'Arve gronde au fond d'un précipice, à gauche un espace bas et marécageux s'étend jusqu'au pied du Prarion. Tous les escarpemens de la gorge des Montées, tous les rochers qui surgissent dans la vallée sont moutonnés, semés de gros blocs erratiques et sillonnés de stries rectilignes dont la longueur est souvent de plusieurs mètres. Sans s'écarter du grand chemin, on peut voir une de ces collines sur la rive gauche de l'Arve, après avoir passé le pont Pélissier; c'est celle qui porte les ruines pittoresques de la tour de Saint-Michel. Partout autour de ces collines on trouve des blocs de protogine recouvrant des roches polies et striées. Souvent ces blocs sont comme suspendus sur les flancs de la colline, dans des positions telles qu'on est invinciblement amené à cette conclusion, qu'ils ont été transportés par un agent qui les a déposés doucement et sans secousse à la place où ils sont restés en équilibre, tandis qu'un torrent impétueux les eût entraînés et précipités dans le fond de la vallée.

Quelle était la puissance du glacier au moment où il franchissait le défilé des Montées? Pour résoudre cette question intéressante, je me suis

élevé sur les deux rives de l'Arve; à droite, au-dessus des rochers dont les parois escarpées plongent dans le torrent, j'ai trouvé des roches polies et des blocs erratiques jusqu'à la hauteur de 758 mètres au-dessus du pont Pélissier. A gauche, non loin du col de la Forclaz, les blocs s'élevaient à la hauteur de 683 mètres. Ces deux points, situés vis-à-vis l'un de l'autre, sont séparés par une distance horizontale de 4 kilomètres au moins. Le glacier avait donc une lieue de large dans ce point, et sa puissance moyenne était de 720 mètres (2 215 pieds) au moins; car, dans ce genre de mesures, on n'a jamais la certitude d'avoir suspendu le baromètre précisément au-dessus de la dernière roche polie ou auprès du dernier bloc erratique (1).

Au-delà du village de Servoz, les traces du glacier de l'Arve (c'est le nom sous lequel nous le désignerons désormais) disparaissent pendant quelque temps. On passe en effet sur d'effroyables éboulemens qui ont enseveli les roches moutonnées et les blocs de la moraine sous une couche épaisse de décombres. Un de ces éboulemens, celui de 1751, fut accompagné d'un bruit si formidable et d'un nuage de poussière tellement noir, que les autorités de la ville voisine envoyèrent un courrier à Turin pour annoncer qu'un volcan s'était ouvert dans les Alpes.

Sur la rive gauche de l'Arve, les traces de l'ancien glacier n'ont point été masquées comme sur la rive droite. Si l'on suit le chemin qui mène du village de Chède aux bains de Saint-Gervais, on retrouve les blocs de protogine aux bords du torrent, à la sortie de la gorge étroite d'où il s'échappe pour entrer dans la vallée de Sallenches. Un de ces blocs est surmonté d'un pigeonnier qui le signale de loin à l'attention des voyageurs.

Les bains de Saint-Gervais sont situés à l'extrémité de la vallée de Montjoie, qui côtoie le flanc occidental du Mont-Blanc et vient couper celle de l'Arve sous un angle presque droit. Le torrent du Bonnant, qui forme derrière les bains une cascade célèbre parmi les touristes, coule dans le fond de la vallée. Si la théorie de l'ancienne extension des glaciers n'est point une vaine hypothèse, la vallée de Montjoie devait, comme celle de Chamonix, donner issue à un glacier, et à son point de rencontre avec celui de l'Arve nous devons retrouver les traces des phénomènes qui se passent sur les glaciers actuels à la jonction de deux affluens. Si ces affluens sont d'égale force, ils se réunissent et marchent parallèlement l'un à côté de l'autre; mais, s'ils sont de grandeur inégale, le plus petit est refoulé par le plus grand, et forme seulement une espèce de coin qui pénètre plus ou moins dans le glacier principal. La réunion des glaciers du Lauteraar et du Finsteraar est un exemple d'un

(1) Cette épaisseur n'a rien de surprenant, si l'on réfléchit que celle du glacier actuel de l'Aar près de l'Abschwung est de 700 mètres au moins.

confluent du premier genre; les petits glaciers du Thierberg, de Silberberg, du Grünberg, qui viennent se jeter dans celui de l'Aar, nous montrent ce qui se passe dans le second cas. Comparé à celui de l'Arve, le glacier du Bonnant n'était qu'un faible affluent : toutefois il a déposé ses blocs à l'entrée du val Montjoie, où, sur un espace de quelques kilomètres, ils couvrent seuls les flancs de la montagne entre Saint-Gervais et Combloux; mais en même temps le glacier du Bonnant, refoulant vers le milieu de la vallée la moraine latérale du glacier de l'Arve, a forcé les blocs de protogine de s'éloigner du bord. Aussi, quand le glacier de l'Arve a fondu, ces blocs, au lieu de rester suspendus aux flancs de la vallée de Sallenches, se sont déposés au fond, et nous les trouvons aujourd'hui gisans autour de la gorge occupée par les bains de Saint-Gervais. Nous voyons même devant l'établissement thermal des couches inclinées de cailloux roulés, mélangées de blocs anguleux, preuves certaines de l'ancienne existence d'un petit lac glaciaire semblable à celui du Tacul, qui se trouve dans l'angle formé par la jonction des glaciers du Géant et de Lechaud, affluens principaux de la Mer de Glace de Chamonix.

Au bout de quelques kilomètres, les blocs erratiques déposés par le glacier du Bonnant sont remplacés par ceux de la moraine latérale du glacier de l'Arve, qui reparaît sur les flancs de la montagne et règne sans interruption depuis le village de Combloux jusqu'à la petite ville de Sallenches. C'est au savant évêque d'Annecy, à Mgr Rendu, qu'on doit la découverte de cette moraine. Il avait remarqué avec surprise que la continuité des champs cultivés qui, du fond de la vallée, s'élèvent jusqu'à une grande hauteur, était interrompue par une zone de forêts. En entrant dans l'ombre des noirs sapins, il reconnut immédiatement la cause de cette singularité. Dans cette zone, le sol disparaît sous une accumulation de blocs erratiques entassés les uns sur les autres et s'élevant jusqu'à la hauteur des arbres. Partout on voit des masses de protogine mesurant 10 à 20 mètres dans tous les sens. Les arêtes de ces massés sont aussi vives, les angles aussi aigus qu'au moment où elles se sont détachées des cimes du Mont-Blanc. Non-seulement les arbres ont poussé entre les blocs, mais ils ont envahi les blocs mêmes, et souvent un beau bouquet de sapins et de bouleaux végète, comme une forêt suspendue, sur un socle de granite. Le voyageur a autant de peine à se frayer un passage dans ce dédale que s'il était égaré dans les moraines de la Mer de Glace à Chamonix. Partout où les ruisseaux ont raviné le sol, il aperçoit ce mélange de sable, de cailloux et de blocs anguleux entassés pêle-mêle, qui caractérise les dépôts formés par les glaciers. Ce n'est qu'à la profondeur de plusieurs mètres qu'il trouve les couches schisteuses de la montagne. Les blocs les plus gigantesques de la moraine de Combloux se trouvent à la lisière du bois, au-dessous

du village de ce nom; un autre, situé près du hameau des Caches, à une petite distance de Sallenches, est célèbre dans le pays sous le nom de *Pierre à Mabert*.

La grande accumulation de blocs qui fait de la moraine de Combloux une des plus remarquables dans les Alpes s'explique aisément, si l'on considère que dans ce point le contrefort de la vallée est précisément en face de la gorge de Servoz, par où le glacier de l'Arve débouchait dans la plaine de Sallenches. Cette moraine était donc à la fois latérale et frontale comme celle du glacier actuel de Lauteraar, près du Baerenritz. L'imagination ose à peine supputer l'espace de temps pendant lequel le glacier y a déposé les blocs arrachés aux aiguilles qui environnent le Mont-Blanc. Quelques-uns ont pénétré avec ceux du glacier du Bonnant dans la haute vallée de Megève, qui s'ouvre entre Saint-Gervais et Combloux; mais ils n'ont guère dépassé le point de partage des eaux de l'Arve et de l'Isère. La vallée de Megève ne se terminant point par un cirque couronné de hautes montagnes, on comprend qu'elle n'ait pas donné naissance à un glacier comme le val Montjoie; mais, comme elle s'ouvre d'un côté dans la vallée de l'Arve, de l'autre dans celle de l'Isère, il est probable que deux rameaux des glaciers de même nom se rencontraient à l'endroit où se trouve actuellement le bourg de Megève, car au-delà, sur le versant de l'Isère, on ne trouve plus ces blocs de protogine qui caractérisent les glaciers du Mont-Blanc.

En continuant à descendre le cours de l'Arve, on entre dans la vallée de Maglan, et l'on peut s'assurer que la moraine de Combloux ne s'arrête pas à Sallenches. D'innombrables blocs de protogine couvrent toutes les pentes qui dominent la rive gauche de la rivière. Au défilé de Cluses, plusieurs d'entre ces blocs sont visibles de la grande route, et je les ai poursuivis jusqu'à la hauteur de 286 mètres, qui n'est certainement pas la limite extrême de la moraine. Les blocs erratiques manquent totalement sur la rive droite, dans toute la vallée de Maglan. D'où vient cette différence? Pourquoi trouvons-nous des milliers de blocs de protogine sur la rive gauche de l'Arve et pas un seul sur la rive droite? Depuis Servoz jusqu'à Saint-Martin, en face de Sallenches, on pourrait croire que les blocs sont enfouis sous les éboulemens de la montagne de Fis et de l'aiguille de Varens; mais au-dessus de la gracieuse cascade du Nant d'Arpenaz et du village de Maglan, la montagne offre des gradins découverts. Mgr Rendu a déjà résolu cette difficulté : il fait observer qu'à la hauteur de Servoz, un puissant glacier venant du Buet devait déboucher dans celui de l'Arve par le col d'Anterne. Cet affluent considérable, marchant parallèlement au glacier de l'Arve dont il formait le flanc droit, ne charriait point des blocs de protogine; sa moraine était calcaire comme les montagnes qui le dominent. Or, les contreforts de la vallée de Maglan étant de même

nature, cette moraine se confond avec les roches d'éboulement. Rien n'est en effet plus difficile que de distinguer les blocs erratiques lorsqu'ils ont le même aspect et la même composition minéralogique que la roche sur laquelle ils reposent. D'un autre côté, ces fragmens de calcaire, de schiste, de grès, n'ont point résisté comme la protogine à l'influence des agens atmosphériques, et ont été détruits en grande partie.

On voit que la théorie de l'ancienne extension des glaciers explique très bien la séparation des blocs de protogine et de la moraine calcaire. La supposition d'un courant diluvien est impuissante à résoudre cette difficulté. En effet, comment comprendrait-on qu'un torrent impétueux qui aurait entraîné pêle-mêle les fragmens calcaires et les blocs de granite aurait déposé les uns sur sa rive gauche, les autres sur sa rive droite, sans jamais les mélanger entre eux? Cette supposition est inadmissible et prouve l'insuffisance de l'hypothèse diluvienne.

La longue moraine latérale qui s'étend de Cluses à Bonneville forme une zone non interrompue tout le long du flanc gauche de la vallée. Les derniers blocs de cette moraine sont souvent à 640 mètres au-dessus de l'Arve, témoin ceux qu'on remarque dans le voisinage de l'église du mont Saxonex, dont la position élevée et l'aspect pittoresque attirent de loin les yeux du voyageur. Toute la plaine comprise entre Bonneville et la montagne de Salève est semée de nombreux blocs erratiques. Toutefois ces blocs manquent complétement sur une bande longue de 17 kilomètres et d'une largeur variable qui s'étend depuis l'entrée de la vallée du Bornand jusqu'à Nangy, village situé sur la route de Bonneville à Genève. Cette longue bande, connue sous le nom des *Rocailles*, est presque complétement inculte et contraste par sa stérilité avec la végétation vigoureuse de la plaine environnante. La petite ville de la Roche, les villages de Saint-Laurent et de Cornier sont bâtis sur les Rocailles, tandis que ceux de Pers, de Saint-Romain et de Nangy sont placés sur les bords. En pénétrant au milieu de ces rochers, dont plusieurs, élevés de 30 à 40 mètres, portent les imposantes ruines des châteaux de la Roche, du Châtelet et les tours de Saint-Laurent et de Bellecombe, le géologue se voit transporté tout à coup dans un pays calcaire. La nature minéralogique des roches qui l'environnent, la boue blanche qui couvre la route, tout le confirme dans cette idée. Le botaniste reconnaît immédiatement les plantes propres aux montagnes calcaires, le buis, le cyclamen, le dompte-venin; mais ces apparences sont trompeuses : partout où les torrens ont entamé le sol, on voit les bancs de mollasse sur lesquels reposent ces masses calcaires. Les coquilles fossiles qu'elles contiennent achèvent de démontrer que ces masses ne sont pas à leur place, mais qu'elles ont été arrachées jadis aux parties élevées des montagnes du Bornand, et transportées dans la plaine. On acquiert enfin la conviction que les Rocailles sont

une grande moraine calcaire sortie de la vallée du Bornand à l'époque où un glacier débouchait de cette vallée pour se réunir à celui de l'Arve. Sur plusieurs points, on peut voir la moraine granitique et la moraine calcaire se toucher sans se confondre, à l'entrée, par exemple, de la ville de la Roche du côté de Bonneville, et auprès du pont de Bellecombe, au-dessous du village de Nangy. A un kilomètre en amont de ce village, tous les voyageurs remarquent deux rochers escarpés qui s'élèvent près de la route. L'un supporte un pavillon, c'est le Château de Pierre; l'autre, un bouquet de pins de l'effet le plus pittoresque. Ces deux rochers sont les derniers blocs de la moraine calcaire du Bornand, poussés jadis par le glacier jusque sur la rive droite de l'Arve.

Au-delà de Nangy, la plaine comprise entre le flanc méridional des Voirons et le revers oriental des monts Salèves est semée de blocs de protogine, qui se sont accumulés principalement sur le plateau des *Bornes*, situé derrière ces montagnes; mais c'est sur la face orientale des deux Salèves qu'il faut chercher la moraine terminale du glacier de l'Arve. Malgré une exploitation active qui dure depuis plusieurs années, la croupe arrondie de ces deux montagnes est partout recouverte de ces blocs. Un grand nombre d'entre eux ont pénétré dans la gorge de Monetier, d'autres sont restés suspendus au haut de l'escarpement qui regarde Genève, ou ont été précipités dans la plaine dont cette ville occupe le centre. Près du village de Mornex, situé sur le revers oriental du petit Salève, on trouve aussi des roches polies et des amas considérables de sable, de gravier et de cailloux striés. Ainsi toutes les preuves de l'ancienne existence d'un glacier sont réunies sur le versant oriental des Salèves, aussi visibles, aussi incontestables que dans la vallée de Chamonix, berceau du glacier gigantesque dont nous avons suivi les traces. Pour lui, les Salèves n'étaient point une barrière infranchissable; il a dépassé leurs cimes, contourné leurs extrémités et jeté ses derniers blocs sur le mont de Sion, renflement mollassique situé au sud de Genève et point de partage des eaux qui se rendent dans le lac Léman ou dans celui d'Annecy. Les blocs de protogine occupent les parties les plus élevées du mont de Sion, et le dernier groupe couronne le sommet d'une colline qui s'élève au-dessus du village de Vers, près de la route de Genève à Chambéry.

Sur les deux versans du mont de Sion, le géologue trouve des blocs erratiques de nature très variée, et, en se rappelant les montagnes où ces roches forment des massifs considérables, il acquiert la conviction qu'il se trouve au point de rencontre de trois grands glaciers antédiluviens, celui du Rhône, qui remplissait tout le bassin du Léman; celui de l'Isère, qui débouchait par les lacs d'Annecy et du Bourget, et celui de l'Arve, qui, s'intercalant entre eux comme un coin aigu, venait se terminer près du village de Vers. L'humble mont de Sion était, comme

le dit M. Arnold Guyot, à qui on doit cette belle découverte, le point où venaient converger ces puissans glaciers qui ont si profondément modifié la surface de la plaine comprise entre les Alpes et le Jura. Nous ne les suivrons pas tous dans leur parcours, car tous nous présenteraient des particularités analogues à celles du glacier de l'Arve. Traçons seulement à grands traits les limites de l'ancienne extension de ces glaciers.

Le glacier du Rhône prenait naissance dans toutes les vallées latérales qui découpent les deux chaînes parallèles du Valais, et où se trouvent les montagnes les plus élevées de la Suisse, le Mont-Rose, le Mont-Cervin, la Jungfrau, le Velan, etc. Ce glacier remplissait le Valais et s'étendait dans la plaine comprise entre les Alpes et le Jura, depuis le fort l'Écluse, près de la perte du Rhône, jusque dans les environs d'Aarau. C'était le glacier principal de la Suisse; c'est lui qui a charrié ces blocs innombrables qui couvrent le Jura jusqu'à la hauteur de 1 040 mètres au-dessus de la mer. Les autres glaciers n'étaient que de faibles affluens du glacier du Rhône incapables de le faire dévier de sa direction. Ainsi, lorsque le glacier de l'Arve le rencontre sur la crête des Salèves ou sur les flancs des Voirons, on reconnaît à la disposition des moraines que le glacier du Rhône continue sa marche, tandis que celui de l'Arve s'arrête brusquement. De même un fleuve rapide refoule le faible ruisseau qui lui apporte le tribut de ses eaux.

Les autres glaciers secondaires occupaient les principales vallées de la Suisse. Tels étaient le glacier de l'Aar dont les dernières moraines couronnent les collines des environs de Berne, celui de la Reuss qui a couvert les bords du lac des Quatre-Cantons de blocs arrachés aux cimes du Saint-Gothard. Celui de la Linth s'arrêtait à l'extrémité du lac de Zurich, et la ville est bâtie sur sa moraine terminale. Enfin celui du Rhin, moins étudié que les autres, occupait tout le bassin du lac de Constance, et s'étendait jusque sur les parties limitrophes de l'Allemagne.

Ainsi donc, pendant la période de froid qui a précédé l'apparition de l'homme sur la terre, la Suisse était une vaste mer de glace dont les racines s'enfonçaient dans les hautes vallées des Alpes, tandis que l'escarpement terminal s'appuyait sur le Jura. De même, sur le versant méridional de la chaîne, les glaciers descendaient dans les plaines du Piémont et de la Lombardie. Ceux du revers méridional du Mont-Blanc se réunissaient pour former le glacier de la vallée d'Aoste. Sa moraine terminale s'élève comme une digue gigantesque aux environs de la ville d'Yvrée; c'est la *Serra* du Piémont. La plupart des lacs de la haute Italie doivent leur existence aux moraines frontales de ces grands glaciers; en barrant le cours des fleuves, elles les ont forcés à s'étendre sous forme de nappes liquides. Parmi les moraines les plus

évidentes, je citerai les trois arcs concentriques qui circonscrivent l'extrémité du lac Majeur près de Sesto-Calende : celles du lac de Garde ne sont pas moins bien caractérisées, aux environs de Desenzano et de Peschiera.

VI. — DU CLIMAT DE L'ÉPOQUE GLACIAIRE.

Lorsque l'imagination se représente tous les pays qui environnent les Alpes ensevelis sous la glace à la distance de plusieurs myriamètres, elle frémit pour ainsi dire à l'idée du froid épouvantable que suppose ce développement prodigieux des glaciers alpins. Il semble que les climats de la Sibérie n'offrent rien d'assez rigoureux pour expliquer l'existence permanente de ce manteau de glace étendu sur des contrées qui jouissent maintenant d'un climat tempéré. Il est facile de montrer combien ces idées sont exagérées.

En effet, ce que nous avons dit sur la transformation de la neige en glace par des fusions et des congélations répétées doit faire comprendre qu'il ne saurait y avoir de glaciers avec un climat d'une rigueur extrême, tel que celui du nord de la Sibérie. Le Spitzberg, qui réalise au plus haut degré la conception d'un pays envahi par les glaciers, puisqu'ils descendent partout jusque dans la mer, a une température moyenne de 8 degrés centigrades au-dessous de zéro; celle de l'été est de 2°,4 au-dessus. L'Islande, où les glaciers s'arrêtent au rivage de la mer, mais ne le dépassent pas, comme ceux du Spitzberg, présente dans ses différens points une température moyenne comprise entre zéro et + 4°. Nous pouvons d'ailleurs, à l'aide d'un calcul fort simple, nous former une idée du climat qui a pu amener les glaciers du Mont-Blanc jusqu'aux bords du lac de Genève. La température moyenne de cette ville est de 9°,56. Sur les montagnes environnantes, la limite des neiges perpétuelles se trouve, comme nous l'avons vu, à 2 700 mètres au-dessus de la mer. Les grands glaciers de la vallée de Chamonix descendent à 1 550 mètres au-dessous de cette ligne. Cela posé, supposons que la température moyenne de Genève s'abaisse de 4 degrés seulement et devienne par conséquent 5°,56. Le décroissement de la température avec la hauteur étant de 1 degré pour 188 mètres, la limite des neiges éternelles s'abaissera de 750 mètres et ne sera plus qu'à 1 955 mètres au-dessus de la mer. On accordera sans difficulté que les glaciers de Chamonix descendraient au-dessous de cette nouvelle limite d'une quantité au moins égale à celle qui existe entre la limite actuelle et leur extrémité inférieure. Or, actuellement le pied de ces glaciers est à 1 150 mètres au-dessus de l'océan; avec un climat plus froid de 4 degrés, il sera de 750 mètres plus bas, c'est-à-dire au niveau de la plaine suisse. Ainsi donc l'abaissement de la ligne des neiges éternelles suffirait pour faire

descendre le glacier de l'Arve jusqu'aux environs de Genève. Mais il ne faut pas oublier qu'un glacier descend d'autant plus bas que le cirque d'où il provient est plus vaste; or, des glaciers, ayant pour bassin d'alimentation toutes les vallées et toutes les gorges élevées au-dessus de 1 950 mètres de hauteur, descendront, par cela seul, beaucoup plus bas qu'auparavant. Ainsi, l'action réunie de ces deux causes, l'abaissement de la ligne des neiges éternelles et l'agrandissement des cirques, causes dont chacune, prise isolément, suffirait pour expliquer l'ancienne extension des glaciers, nous fait très bien comprendre comment celui de l'Arve a pu jadis s'avancer jusqu'aux environs de Genève. N'oublions pas que cette extension a été l'œuvre d'une longue suite de siècles dont le nombre nous est, pour ainsi dire, révélé par ces millions de blocs que le glacier a lentement et successivement charriés du pied du Mont-Blanc jusqu'aux bords du Léman.

Le climat qui a favorisé ce développement prodigieux des glaciers n'a rien dont nous ne puissions nous faire une idée fort exacte : c'est le climat d'Upsal, de Stockholm, de Christiana et de la partie septentrionale de l'Amérique dans l'état de New-York. Les géologues, qui n'hésitent pas à élever de 10 à 20 degrés les températures moyennes des zones froides ou tempérées pour expliquer la présence dans le sein de la terre de fougères tropicales ou d'animaux des pays chauds, auraient mauvaise grace, ce me semble, à s'effaroucher de cette altération de la température moyenne annuelle, parce que le changement proposé se fait dans un autre sens, et que le thermomètre descend au lieu de monter. Si l'on accorde que le climat d'une portion du globe a pu changer, il est aussi légitime de supposer qu'il s'est refroidi que d'admettre qu'il s'est réchauffé, et diminuer de 4 degrés la température moyenne d'une contrée pour expliquer une des plus grandes révolutions du globe, c'est, à coup sûr, une des hypothèses les moins hardies que la géologie se soit permises.

Discuter les causes qui ont produit cet abaissement de température, indiquer les changemens géologiques ou météorologiques qui ont amené cette longue période de froid, me paraît une tentative tout-à-fait prématurée. Il faut, avant tout, dresser la carte de l'ancienne extension des glaciers; or, c'est à peine si elle est ébauchée pour les Alpes, les Vosges et les montagnes de l'Écosse. D'anciennes moraines existent dans les Pyrénées, l'Altaï, le Caucase et l'Atlas; mais personne n'a encore entrepris la topographie des glaciers qui les ont poussées devant eux. La Suède, la Norvége, le Danemark, la Finlande, le nord de l'Amérique, étaient couverts de grandes nappes de glace, dont la limite méridionale reste encore à déterminer. Que dire, par conséquent, de positif sur les causes d'un phénomène dont nous ignorons l'étendue? N'imitons pas nos prédécesseurs, dont la brillante imagination appuyait les généra-

lisations les plus hardies sur la base fragile de quelques faits isolés et incomplets. Toutes ces œuvres hâtives sont destinées à périr. La science vient de nous révéler une époque nouvelle dans l'histoire de notre planète; un vaste champ s'ouvre devant les physiciens, les astronomes et les naturalistes. Ne craignons pas de jeter un regard investigateur dans les profondeurs de ce passé lointain, dont la surface de la terre a conservé la trace, mais repoussons ces hypothèses qui devancent les faits, et que le fait le plus minime en apparence renverse impitoyablement. Gardons-nous toutefois de tomber dans l'excès opposé. A côté de la période diluvienne, nous voyons poindre la période glaciaire; saluons l'apparition de cette dernière phase des révolutions du globe, car elle nous a été dévoilée par l'étude attentive de faits bien observés et non par de vaines spéculations de l'esprit. Ne renouvelons pas les querelles oiseuses des neptuniens et des vulcanistes; l'équitable postérité a jugé entre eux. Ils avaient également tort comme partisans passionnés d'une idée exclusive, ils avaient également raison par les faits et les observations qu'ils apportaient à l'appui de leurs théories absolues. Tous les géologues actuels sont à la fois vulcanistes et neptuniens; la science a fait la part de l'eau et du feu. Il en sera de même des glaciers et des courans. Les uns et les autres ont joué leur rôle dans le passé, comme ils le remplissent encore actuellement. Les phénomènes sont restés les mêmes; mais, au lieu de ces manifestations gigantesques, caractère des époques géologiques antérieures à la nôtre, ils se renferment dans les limites d'action qui leur sont imposées par l'équilibre de la période de repos que l'apparition de l'homme a inaugurée sur la terre.

CH. MARTINS.

LES PIGEONS DE LA BOURSE.

Pigeons, vous que la muse antique
Attelait au char des amours,
Où volez-vous? Las! en Belgique,
Des rentes vous portez le cours!
Ainsi, de tout faisant ressource,
Nobles tarés, sots parvenus,
Transforment en courtiers de bourse
Les doux messagers de Vénus.

De tendresse et de poésie,
Quoi! l'homme en vain fut allaité!
L'or allume une frénésie
Qui flétrit jusqu'à la beauté!
Pour nous punir, oiseaux fidèles,
Fuyez nos cupides vautours.
Aux cieux remportez sur vos ailes
La poésie et les amours.

BÉRANGER.

C'est une bonne fortune que de pouvoir offrir au public quelques vers échappés à la muse, aujourd'hui trop discrète, qui a chanté *le Dieu des bonnes gens*. La pièce qu'on vient de lire porte dans sa brièveté même la vive empreinte du talent qui a le mieux su de notre temps unir la concision et la grace. On y sent les ailes, on y sent aussi l'aiguillon de l'abeille. Le cadre étroit de certaines épigrammes antiques admettait de même la double inspiration de l'ode et de la satire. Cette pièce inédite trouvera place, avec quelques autres, dans une édition illustrée des *Chansons* de Béranger que publie l'éditeur Perrotin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1847.

Ceux pour qui la politique n'a d'attrait et d'importance que lorsqu'elle offre une succession rapide d'événemens décisifs et de coups de théâtre doivent être en ce moment assez désappointés. En raison même de la gravité des complications, certaines conséquences plus ou moins vraisemblables, plus ou moins prévues, sont lentes à éclore. C'est d'ailleurs le caractère de notre époque, de se prêter peu aux impatiences, aux fantaisies de qui que ce soit, et de faire prévaloir partout tant la force des choses que la puissance des institutions. On peut s'en convaincre par l'attitude respective des deux gouvernemens de France et d'Angleterre. Il y a entre les deux cabinets, et non pas, grace au ciel, entre les deux pays, des difficultés, des dissentimens. De part et d'autre, l'irritation est d'autant plus vive, qu'aux questions politiques est venu se mêler un incident frivole, au sujet d'une invitation à un bal : les petites choses émeuvent souvent les hommes plus que les grandes. Cependant, en dépit de tous leurs griefs, il faut que les deux cabinets de Londres et de Paris s'acceptent et se supportent. Ils ont chacun de la force, car ils ont chacun la majorité, et, par cela même, ils ne peuvent rien l'un contre l'autre. Ici, les inconvéniens qu'amène dans les relations internationales la liberté du gouvernement représentatif sont neutralisés par les principes mêmes de ce gouvernement. Chacun des deux cabinets se trouve sauvegardé par la majorité qui s'est déclarée en sa faveur, et, chose remarquable, dans l'appui que les deux ministères ont trouvé auprès des deux parlemens, il n'est entré aucune intention d'hostilité d'un pays contre l'autre. Au Palais-Bourbon pas plus qu'à la chambre des communes, on ne veut la rupture de l'alliance anglo-française; seulement on a pensé, dans les deux enceintes, que la majorité devait moins que jamais, en de pareilles conjonctures, faire défaut au gouvernement; ç'a été de la dignité nationale, et non pas de l'inimitié de peuple à peuple.

Après les scènes parlementaires, nous avons eu le spectacle d'un intermède qui

s'est passé en même temps dans le salon de M. Guizot et dans celui de M. le marquis de Normanby. On savait depuis quelque temps qu'un bal devait avoir lieu à l'ambassade d'Angleterre. Il y a des circonstances où les choses les plus futiles prennent de la gravité, et où il est habile de les éviter, car elles deviennent autant d'écueils. M. le marquis de Normanby inviterait-il à son bal M. Guizot? C'est ce qu'on se demandait avec curiosité; à coup sûr, on ne pouvait prévoir la singulière façon dont les choses se passeraient du côté de l'ambassade. Si l'invitation adressée à M. le ministre des affaires étrangères était le résultat d'une méprise, c'était déjà fâcheux; mais que dire de la publicité donnée à cette circonstance dans les colonnes du *Galignani's Messenger*. C'est contre de pareils procédés qu'ont voulu protester les collègues de M. Guizot et les membres de la majorité dans les chambres; aussi y eut-il une affluence extraordinaire à l'hôtel des affaires étrangères dans la soirée du 19, au moment même où M. le marquis de Normanby donnait son bal. Il n'y avait donc à l'ambassade d'Angleterre ni ministres du roi ni membres de la majorité; en revanche, on y voyait d'éminens représentans de l'opposition. On assure que, craignant les vides que devait faire dans ses salons l'absence de beaucoup de personnes, M. l'ambassadeur d'Angleterre avait, la veille et l'avant-veille, lancé de nombreuses invitations dans un monde dont jusqu'alors il ne s'était pas rapproché. C'est ainsi qu'on expliquait la présence d'une assez notable fraction de la société légitimiste. Il est juste cependant de reconnaître que ces invitations si brusquement expédiées pour peupler les salons de l'ambassade ont rencontré quelques refus de bon goût.

Le bal de M. le marquis de Normanby a été ainsi pendant quelques jours un événement politique. Le différend entre l'Angleterre et la France s'est trouvé réduit à de bien petites proportions, et l'on voit que nous sommes loin des questions de paix et de guerre. Il est arrivé que lord Normanby, qui croyait avoir à se plaindre des paroles prononcées à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères, a semblé prendre à son tour l'initiative de procédés peu courtois, dont M. Guizot aussi bien que ses collègues, et avec eux tous les amis politiques du cabinet, ont pu se sentir blessés. Ne serait-il pas temps que toutes ces pointilleries eussent un terme? Lord Palmerston a, dit-on, laissé lord Normanby juge et maître absolu de sa conduite : l'ambassadeur peut à sa convenance rester à Paris ou prendre un congé. M. le marquis de Normanby ne paraît pas trouver dans tout ce qui s'est passé des motifs assez sérieux pour nécessiter de sa part en ce moment une absence : loin de nous en plaindre, nous nous en féliciterons. En n'interrompant pas aujourd'hui son séjour parmi nous, M. l'ambassadeur d'Angleterre atténue singulièrement la gravité de toutes ces petites querelles. D'ailleurs, chaque jour qui s'écoule en emporte quelque chose. D'un autre côté, n'y a-t-il pas dans les hautes régions de la diplomatie des intermédiaires qui peuvent travailler à un rapprochement désirable? Lord Normanby et M. Guizot ne peuvent-ils se rencontrer sur un terrain neutre? Ce premier pas ne serait-il pas déjà fait? Quoi qu'il en soit, laissons là ces misères, et gardons-nous, en en parlant trop au long, de les envenimer.

Nous avons bien assez des difficultés réelles qui compliquent la politique extérieure. Aujourd'hui comme au XVIIe siècle, l'Europe a les yeux fixés sur la succession d'Espagne. L'Europe a toujours vu avec dépit la force, la sécurité que donnait à la France un Bourbon assis sur le trône de Charles II. Quand Ferdi-

nand VII, détruisant l'œuvre de Philippe V, abolit la loi salique, il satisfit non-seulement sa haine contre son frère, mais encore les secrets désirs des cabinets européens. A leurs yeux, le décret du 29 mars 1830 portait un coup sensible à la puissance de la maison de Bourbon, par le mariage possible de la fille aînée de Ferdinand VII avec un prince étranger au sang de Louis XIV, avec un prince italien ou allemand. On ne sera pas étonné que la cour d'Autriche ait travaillé à obtenir un résultat si désirable pour elle. S'il faut en croire les souvenirs de diplomates qui à cette époque voyaient de près les choses, les jésuites, qui alors étaient puissans à Madrid, ne contribuèrent pas peu à entretenir la division entre Ferdinand VII et son frère. Ils affermirent le roi dans la pensée de révoquer la loi salique, loi fondamentale de la maison de Bourbon, pour rétablir l'antique constitution espagnole. Ce projet fut soumis à M. de Metternich, qui l'approuva, en le communiquant au gouvernement anglais et aux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin. A coup sûr, les jésuites ne pouvaient rien faire de plus agréable à la cour de Vienne; aussi les vit-on, à partir de ce moment, reprendre peu à peu dans les états de la monarchie autrichienne un crédit auquel ils avaient dû renoncer depuis Joseph II. C'était la récompense du service qu'ils avaient rendu. Cependant, lorsqu'une révolution eut porté au trône le chef de la branche cadette de la maison de Bourbon, ce prince, acceptant la situation faite par le décret du 29 mars 1830, continua par d'autres voies la politique de sa race. Il reconnut sans hésiter, à la mort de Ferdinand VII, la jeune reine Isabelle, et résolut d'empêcher qu'elle prît plus tard un époux en dehors de la maison de Bourbon. Au fond, c'était, dans d'autres conditions, toujours la même lutte entre l'Europe et la France au sujet de l'Espagne. Le problème aujourd'hui est toujours là, aussi compliqué, aussi épineux. Est-il vrai qu'aux yeux de quelques politiques le meilleur moyen de le résoudre serait le rétablissement de la loi salique? Alors, dans le cas où le mariage de la reine Isabelle serait stérile, la couronne appartiendrait aux fils du second frère de Ferdinand VII, don François de Paula. Le pouvoir souverain des cortès consacrerait cette combinaison, qui écarterait ainsi du trône Mme la duchesse de Montpensier et ses enfans. Ce serait faire assez bon marché de la dignité de la France que de lui conseiller de donner les mains à ce nouveau changement, ou du moins de l'accepter avec résignation. Une semblable adhésion serait aujourd'hui un acte de faiblesse. Quant à l'avenir, la nation espagnole est seule maîtresse de ses destinées; c'est à elle de prononcer. Depuis dix-sept ans, elle donne au décret du 29 mars 1830 l'incontestable sanction de son consentement; sans doute elle ne le révoquera pas avec une légèreté capricieuse. Pour ne nous occuper que de la France, qui a si complétement acquiescé aux conséquences du décret de Ferdinand VII, elle a le droit d'en attendre le libre développement. Ce n'est pas la France qui a obsédé Ferdinand VII pour changer l'œuvre de Philippe V. Elle doit aujourd'hui continuer de faire ce qu'elle a fait constamment depuis 1830, respecter l'indépendance et la volonté de la nation espagnole, et en même temps ne pas permettre que dans la Péninsule il s'établisse rien de menaçant pour sa sécurité et pour ses intérêts. Ce dernier point est capital, et il ne comporte ni concessions ni faiblesses. L'Europe retrouve aujourd'hui la France pratiquant la même politique qu'au commencement du XVIIIe siècle, cherchant dans l'Espagne

indépendante et amie une alliée nécessaire, un point d'appui indispensable à sa sûreté, ne voulant rien de plus, mais aussi rien de moins.

Sir Robert Peel a dit dernièrement au sein de la chambre des communes qu'à ses yeux les discussions qui étaient intervenues entre l'Angleterre et la France étaient une suite nécessaire de ce qui s'était passé en Espagne. Ces paroles, qui ont produit une sensation assez vive, n'ont pourtant rien qui doive surprendre, si l'on veut bien y réfléchir. Comment, pour sir Robert Peel, l'Espagne ne serait-elle pas un sujet important et nécessaire de discussion entre la France et l'Angleterre, qui, depuis un siècle et demi, luttent sur ce terrain, soit les armes à la main, soit par les voies diplomatiques? Un instant, en 1834, on a pu croire qu'un accord sincère allait succéder à cette rivalité. Que la durée de cet accord eût été chose heureuse pour la tranquillité de l'Europe! Sir Robert Peel et lord Aberdeen le comprirent : il semblait que toutes les conséquences du traité de la quadruple alliance allaient être loyalement déduites, quand par le fait de lord Palmerston toutes ces espérances ont avorté. Si nous parlons ainsi, ce n'est pas pour la stérile satisfaction d'accuser cet homme d'état, mais nous déplorons profondément les changemens qui ont altéré la situation sur ce point essentiel. Avant la rentrée de lord Palmerston au pouvoir, la question d'Espagne était pour la France et l'Angleterre une question commune, de laquelle les puissances du continent ne se mêlaient plus; elles semblaient presque avoir renoncé à s'en occuper. Sous la tutélaire influence des deux premiers gouvernemens constitutionnels de l'Europe, la jeune monarchie de la reine Isabelle commençait de s'affermir; aujourd'hui tout est ébranlé. L'ordre de succession au trône d'Espagne redevient un problème à la solution duquel le gouvernement anglais convie les autres cabinets. Comme après l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV, la France est seule dans la question d'Espagne contre le reste de l'Europe. Tel est le changement que nous regrettons amèrement, non que nous apercevions au bout de ces difficultés une guerre inévitable. La France aujourd'hui n'a pas à accomplir la tâche que s'était donnée Louis XIV; elle n'a pas à implanter en Espagne une dynastie nouvelle; elle n'a qu'à protéger par son alliance les droits des Bourbons espagnols, droits consacrés par le temps et par les traités. Seulement cette tâche plus modeste est devenue néanmoins beaucoup plus difficile par l'altération si sensible du bon accord entre l'Angleterre et nous. La guerre civile vient de jeter en Espagne de nouvelles et tristes lueurs : un prétendant s'agite; il se vante d'avoir sur le continent de puissans appuis, et, en Angleterre, la connivence même du gouvernement. On annonce le retour en France de Marie-Christine: on parle de divisions qui auraient éclaté entre la reine Isabelle et son époux, don François d'Assis. Il y a là assurément d'assez sérieux sujets de préoccupations. Toutefois nous sommes loin de perdre l'espoir de voir le parti modéré puiser dans la gravité des circonstances de nouvelles forces pour y faire face. C'est lui qui, en présence des tentatives de guerre civile, a la responsabilité des destinées de l'Espagne, car il est au gouvernement. Sans doute, il ne se désarmera pas de gaieté de cœur par des rivalités intestines et misérables. Il y a dans le parti modéré trois fractions distinctes : autour de M. Mon se groupent une soixantaine de députés qui reconnaissent en lui le représentant le plus éminent de leurs opinions. A côté des nombreux partisans de M. Mon, il faut placer

les membres des cortès qui, sans préférence bien marquée pour les personnes, prêtent au gouvernement un persévérant appui. Enfin viennent les puritains, ayant M. Pacheco à leur tête, et qui forment une sorte de tiers-parti. Ces trois fractions ont chacune sa physionomie, et, sur plusieurs points, elles peuvent, dans des temps calmes et ordinaires, montrer des tendances diverses. Un danger sérieux les réunirait. Le parti progressiste a fait, au sein des cortès, une sorte de profession de foi par l'organe de M. Cortina. Il a toujours eu la prétention, on le sait, de se porter le défenseur de l'indépendance morale de l'Espagne. M. Cortina a reproché au ministère de M. Isturitz d'avoir cédé avec trop de complaisance, dans l'affaire des mariages espagnols, à toutes les vues, à tous les desseins de la France. L'accusation est injuste. Ni le gouvernement français n'a eu de tyranniques exigences, ni le gouvernement espagnol de répréhensibles faiblesses. Comment le représentant du parti progressiste, si ombrageux à l'encontre de la France, couvre-t-il de son silence les menées persévérantes et secrètes de l'Angleterre, qui intervient sans relâche dans les affaires intérieures de la Péninsule? M. Cortina, en parlant des projets et des futures entreprises du prétendant, a déclaré que ni lui ni ses amis ne se ligueraient jamais avec les ennemis de la liberté. Ces sentimens sont honorables; mais pourquoi l'orateur progressiste n'a-t-il pas profité de l'occasion pour se plaindre, au sein des cortès, de l'appui que trouvent aujourd'hui dans le gouvernement anglais les intrigues du comte de Montemolin? Cet appui n'est plus un mystère. Quand même lord Palmerston n'aurait pas déclaré expressément à M. le comte de Sainte-Aulaire, comme on en fait courir le bruit, que le traité de la quadruple alliance avait cessé d'exister, il suffit de la conduite du ministre whig pour expliquer clairement ses intentions. Ce que se propose lord Palmerston, c'est de menacer de la manière la plus sérieuse l'ordre de choses établi en Espagne; il pense que de graves complications dans la Péninsule seraient favorables à l'influence anglaise, qui deviendrait maîtresse en poussant au trône le comte de Montemolin, surtout si la reine Isabelle ne donnait pas d'héritiers à la couronne. Voilà donc les whigs devenus les complices du parti apostolique espagnol!

C'est de l'habile générosité de sir Robert Peel que le ministère whig a reçu, dans ces derniers jours, la force et la majorité dont nous parlions en commençant. Sir Robert Peel s'est exprimé en protecteur du cabinet. Lord John Russell s'est empressé d'adhérer à tout ce qu'il avait dit; il a déclaré qu'il partageait en tous points sa manière d'apprécier la situation du pays. Entre ces deux grandes notabilités parlementaires, lord George Bentinck s'est trouvé singulièrement amoindri et réduit presque à désavouer la pensée d'avoir voulu faire échec au cabinet. S'il proposait d'allouer 16 millions de livres sterling pour la construction de chemins de fer en Irlande, c'était pour venir en aide au ministère. Lord John Russell avait refusé dès le principe cet étrange secours, et il avait fait du vote sur cette motion une question de cabinet. Nous avions prévu la défaite de lord George Bentinck; elle n'a étonné personne. Cet incident parlementaire n'a été remarquable que parce qu'il a dessiné la nouvelle attitude de sir Robert Peel. L'ancien chef des tories travaille à se recomposer une armée; il ne veut pas laisser se grossir la fraction qui, faute d'un chef plus expérimenté, a pris lord George Bentinck pour général. Dans les 118 voix qui ont voté avec lord George Bentinck, il faut compter à peu près vingt-cinq Irlandais, ce qui diminue le ba-

taillon tory qui en ce moment ne veut plus reconnaître la direction de sir Robert Peel. Il est naturel que ce dernier protége le ministère whig, puisqu'en ce moment il n'est pas en mesure de lui succéder. Il compte sur le temps, sur sa supériorité connue dans les questions intérieures et financières, pour retrouver la plus grande partie des forces qu'il a perdues et ne laisser à lord George Bentinck qu'une petite phalange de protectionistes exagérés. Quant à l'avenir du ministère whig, les élections générales en décideront cette année. Quelques amis de lord Palmerston affectent une grande confiance dans le résultat futur de ces élections; à les entendre, les tories manquent d'hommes, et les whigs au contraire se fortifient tous les jours. On représente les anciens chefs du parti tory, sir Robert Peel, sir James Graham et lord Aberdeen, comme disposés à se désintéresser eux-mêmes de toute participation directe au pouvoir, pour se contenter du rôle de soutiens du ministère whig. Ce serait de leur part une bien grande abnégation. Nous avons peine à croire que ces hommes éminens et leurs amis ne se croient plus d'autre avenir que de servir d'appoint pour donner la majorité à leurs anciens adversaires.

Au reste, depuis quelque temps, ni dans la chambre des communes, ni dans la chambre des lords, il n'y a eu de débat politique proprement dit; toute l'attention du parlement s'est concentrée sur la situation intérieure du pays. Cette situation serait florissante sous le rapport financier, si l'Angleterre n'avait pas d'autre budget que son budget ordinaire : malheureusement il y a le budget de l'Irlande. Pour subvenir aux besoins les plus urgens de cet infortuné pays, le gouvernement est obligé d'emprunter 200 millions de francs. Cette nécessité a été mise dans tout son jour par le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, qui a déclaré en même temps au nom du cabinet laisser au prochain parlement le soin de statuer sur la prolongation de l'*income-taxe,* qui légalement finit cette année. Il ne faut pas oublier en effet que, si le budget ordinaire a présenté un certain excédant des recettes sur les dépenses, cet excédant est dû à la taxe générale établie sur les revenus par sir Robert Peel. L'*income-tax* semble faire maintenant partie du budget normal : à coup sûr, il sera renouvelé. Seulement le ministère whig ne s'est pas senti assez fort pour prendre la responsabilité d'un pareil acte : tout le monde n'a pas l'habile et audacieuse résolution de sir Robert Peel.

Il semblerait qu'un ministère exclusivement occupé des embarras intérieurs de la Grande-Bretagne devrait apporter dans les affaires du dehors une grande modération et beaucoup de réserve. C'est ainsi, nous le croyons, que plusieurs des membres du cabinet dont lord John Russell est le chef comprennent la situation et les devoirs qu'elle leur impose; mais ils ont au milieu d'eux lord Palmerston, et ils sont jusqu'à un certain point obligés d'accepter la solidarité d'une conduite qu'ils ne peuvent désavouer, même en ne l'approuvant pas. Les partisans de lord Palmerston affirment qu'il ne fait rien sans le concours du cabinet. Nous comprenons qu'il ait aujourd'hui pour ses collègues plus de ménagemens qu'il n'en montrait autrefois. Il n'est plus en situation, comme en 1840, de prendre à l'insu de la plus grande partie des membres du cabinet une de ces résolutions qui changent la face de la politique. Il se voit obligé maintenant à plus d'égards et de précautions. Cependant l'homme est toujours là avec ses passions et ses ressentimens. Nous pouvons, sans exagération, écrire

ce dernier mot, car, dans le monde diplomatique de Londres et de Paris, on sait que lord Palmerston, en exhalant son mécontentement au sujet de la conduite du gouvernement français dans les affaires d'Espagne, n'a pas craint d'ajouter qu'il en garderait un éternel ressentiment. C'est peut-être parce que cette parole de lord Palmerston a fini par être connue, que le bruit a couru, et la presse l'a recueilli, que M. Guizot avait écrit directement à lord John Russell pour se plaindre au chef du ministère whig de la conduite et des discours de lord Palmerston. Lord John Russell aurait sur-le-champ communiqué cette lettre à son collègue. De la presse anglaise, cette histoire a passé dans quelques-uns de nos journaux. La moindre réflexion suffit à en montrer le peu de fondement. Comment admettre qu'un ministre français eût la pensée de dénoncer à un ministre anglais un des collègues qui siégent à côté de lui? Voici sans doute ce qui aura donné lieu à cette étrange invention. Dans un des salons de Londres on a parlé, vers ces derniers temps, d'une lettre de M. Guizot à M. de Jarnac. Dans cette lettre, qui n'avait pas le caractère d'une dépêche diplomatique, M. Guizot aurait exprimé combien il lui serait pénible de voir les hommes honorables qui représentent aujourd'hui le gouvernement anglais, notamment lord John Russell, persuadés que dans l'affaire d'Espagne il avait manqué de mesure et de loyauté. M. le ministre des affaires étrangères se défendait vivement de ce reproche, et rejetait la responsabilité de tout ce qui était arrivé sur lord Palmerston. Il comprenait que les collègues de ce dernier ne lui retirassent pas leur appui dans des circonstances aussi graves. Toutefois il lui était impossible de ne pas faire une grande différence entre lord Palmerston et lord John Russell; s'il se trompait sur ce point, il se trompait avec toute l'Europe, qui reconnaissait dans le chef du cabinet whig une grande rectitude d'esprit et une haute modération. Si tel était effectivement l'esprit de la lettre adressée par M. Guizot à M. de Jarnac, on ne s'étonnera pas que ce dernier l'ait montrée à lord John Russell, qui aura cru devoir n'en pas faire mystère à lord Palmerston.

Quand on est un ami sincère de la paix et de la tranquillité européenne, il est permis de voir avec quelque inquiétude la présence de lord Palmerston au pouvoir; mais on peut éprouver ce sentiment sans tomber dans les exagérations qui malheureusement déparent les lettres, d'ailleurs remarquables, adressées par M. Urquhart au *Morning-Post*. M. Urquhart est pour lord Palmerston un vif adversaire; il serait plus à craindre encore pour le pétulant ministre qui a troublé la paix de l'Europe en 1840, s'il mettait dans quelques-unes de ses accusations plus de mesure et plus de vraisemblance. Sans forcer notre pensée, nous dirons qu'il est triste, pour la sûreté des bonnes relations entre la France et l'Angleterre, d'avoir à craindre chaque matin une surprise, peut-être une offense. Sur quel point le ministre whig cherchera-t-il à nous atteindre? Va-t-il devenir à Tunis l'auxiliaire des prétentions du sultan contre le bey, pour tenter de faire expier à ce dernier la protection et l'alliance de la France? En Grèce, M. Coletti et son ministère sont suspects à lord Palmerston, qui leur reproche d'avoir pour nous trop de sympathies. Le véritable tort de M. Coletti est de maintenir l'indépendance de la Grèce; aussi la diplomatie de lord Palmerston verrait-elle sa chute avec joie, dût cette chute ébranler profondément le trône constitutionnel du roi Othon. On voit comment se trouve compromise l'alliance entre la France et l'Angleterre; il n'y aura pas de collision directe entre les

deux nations; mais là où la cause de la civilisation et de la liberté réclamerait une action commune, des efforts combinés et puissans, l'Angleterre et la France se diviseront et porteront dans des camps opposés leur influence, qui, réunie, eût été irrésistible.

Le Portugal est toujours le théâtre des complications les plus désolantes, et la guerre civile, en se prolongeant, épuise les ressources si minimes qui restaient encore à ce malheureux pays. Elle a fait pis, et d'incidens en incidens elle le place aujourd'hui, par la résurrection du parti miguéliste, sous le coup d'une intervention étrangère. Les formes modernes du gouvernement constitutionnel, l'établissement parlementaire, les lois d'ordre général, auront long-temps encore un double obstacle à surmonter dans ces pays du Midi, si différens par leurs traditions et leurs mœurs de nos pays du Nord : les habitudes impérieuses des souverains, les habitudes indisciplinées des sujets, semblent rivaliser d'opiniâtreté pour contrarier le progrès pacifique de l'esprit nouveau dans ces vieilles sociétés. Nous avons déjà dit ce qu'étaient devenues les libertés portugaises sous l'administration des Cabral; nous avons raconté cette lutte si regrettable sourdement engagée par le palais des Necessidades contre l'administration de M. de Palmella; nous avons déploré le coup d'état qui termina d'une façon si choquante des hostilités si profondément inconstitutionnelles. Doña Maria s'est ainsi, par la faute de ses conseillers les plus intimes, précipitée elle-même avec son pays dans la situation la plus critique; elle a déchaîné les passions de ces masses paresseuses et violentes, telles qu'on les trouve dans ces contrées à la fois bénies et brûlées par le soleil, de ces hommes qui, sans industrie régulière, sans besoin d'aisance et de bien-être, partagent volontiers leur vie entre les aventures et l'oisiveté. Aujourd'hui la guerre est en Portugal ce qu'elle était il y a quelques années en Espagne, un amusement ou un métier; c'est à peu près partout la guerre de partisans; ce sont, dans les sierras d'Estrella et de Monchique, les mêmes gens qu'en Navarre et dans les provinces basques, des indépendans par excellence; il n'y a pas plus d'idées constitutionnelles dans les citoyens que dans le gouvernement. Les juntes d'insurrection, dirigées par des personnages qui devraient avoir plus de notions politiques, ont cependant subi l'aveugle entraînement de la foule; elles ont commis la faute impardonnable de procéder comme on procédait au moyen-âge : elles ont déposé la reine et ouvert le champ-clos aux candidats qui voudront disputer la succession royale; elles ont pactisé sous bénéfice d'inventaire avec dom Miguel, sans voir autre chose dans ce pacte monstrueux entre les libéraux et l'absolutisme qu'un expédient de circonstance. Il n'y a plus ainsi pour le peuple des campagnes à s'inquiéter de savoir quelle charte il faut défendre, et, n'ayant jamais bien saisi les différences qui les séparent toutes, il est beaucoup plus à son aise en face de deux noms entre lesquels on l'invite à choisir : dom Miguel ou doña Maria. Les libéraux ont par là terriblement simplifié la question; mais à quel prix? en la tranchant contre eux-mêmes, grace à cette funeste alliance dans laquelle ils ont tout confondu. Dom Miguel est aussi impossible à Lisbonne que le comte de Montemolin à Madrid, et, si quelque chose peut déconcerter d'avance l'espoir qui semblait ranimer les carlistes à la suite d'encouragemens inattendus, c'est assurément l'opposition très décidée que l'Angleterre ne peut manquer de faire aux entreprises miguélistes. Lord Lansdowne s'en est très nettement expliqué.

Le tableau seul de la guerre suffit d'ailleurs pour en montrer l'esprit. Le théâtre des hostilités est double; les insurgés sont en force au sud, dans les montagnes de l'Alemtejo, au nord derrière le Douro. Dans le sud, la junte d'Evora pousse des reconnaissances jusqu'au bord du Tage, presque en face de Lisbonne; des partis, lancés d'Evora, ont ainsi pénétré en Estramadure, dépassé Setuval, Alcazar, et menacé Almada. Le général Schwalbach, qui commande de ce côté pour la reine, ne peut atteindre un ennemi si mobile, et le peu de forces qu'il a ne lui permet pas d'attaquer Evora; ne pouvant même répandre assez de colonnes dans la campagne, il est réduit à la laisser sans cesse inquiétée. Il suffit d'une guérilla de vingt hommes pour emporter un gros bourg de deux mille ames; les employés s'enfuient, et les habitans se convertissent à la junte. Que les troupes royales se présentent, la guérilla se sauve, les employés reviennent, et la révolution est encore une fois vaincue jusqu'à nouvelle revanche. En somme, il paraît que cette guerre de surprises ne tourne pas à l'avantage de l'armée régulière du sud : le général Schwalbach a été contraint de rétrograder du sud au nord jusqu'à Estremoz; on lui avait enlevé tout un détachement endormi, éparpillé dans un village ouvert, pendant que l'officier jouait aux cartes. Fiers de pareils succès, les chefs de guérillas supportent difficilement l'autorité de la junte et la renouvellent selon leur bon plaisir.

Au nord sont les miguélistes, combattant aussi à leur vieille mode soit dans les montagnes d'Estrella, soit entre le Douro et le Minho. Sur la côte, à l'embouchure du Douro, la grande ville d'Oporto, résidence de la junte centrale des insurgés, se prépare à soutenir le siége dont la menace maintenant le maréchal Saldanha. Vainqueur du comte Bomfin à Torres-Vedras, après de si longues temporisations, Saldanha s'est aussitôt emparé de Coïmbre, et, maître de toutes les places jusqu'à la ligne du Douro, après avoir battu les miguélistes dans Tras-os-Montes, il temporise derechef avec l'espoir de ruiner ainsi l'armée du comte das Antas, comme il avait ruiné d'avance celle du comte Bomfin. Ses lieutenans ont battu et tué le général Mac-Donald, aventurier écossais, mort en brave au service du prétendant; ils poursuivent avec acharnement le vieux chef miguéliste Povoas, qui les promène sur ses traces dans les montagnes d'Estrella, où les Français, du temps des guerres péninsulaires, traquèrent une poignée d'hommes durant un hiver entier sans jamais les joindre. Das Antas fait, de son côté, des démonstrations militaires au nord d'Oporto, pendant que l'ennemi arrive du sud. Il semble vouloir braver les troupes de la reine, en leur montrant la confiance qu'il a dans la force naturelle de la place, puisqu'il l'abandonne ainsi presque devant les futurs assiégeans. Oporto, qui a résisté, en 1832, aux trente mille hommes de dom Miguel, ne doute pas du succès de la résistance vis-à-vis des sept ou huit mille hommes de Saldanha. La junte gouverne en souveraine, et elle a annoncé hautement qu'aussitôt la déchéance de la reine accomplie, des cortès constituantes donneraient « à qui de droit » la couronne de Portugal : dom Miguel la recevrait à condition de la transmettre au fils du marquis de Loulé, s'il mourait sans héritiers. Si ces folies politiques d'un autre temps pouvaient réussir, elles amèneraient immédiatement le *casus fœderis* prévu par le traité de la quadruple alliance, et il faut espérer que cette fois l'Angleterre, la France et l'Espagne, obligées d'agir de concert pour maintenir le drapeau qu'elles ont arboré en Europe, reconnaîtraient enfin qu'elles ne peuvent séparer ou neu-

traliser réciproquement leur influence sans ouvrir la porte aux intrigues et aux complots de l'absolutisme.

Notre gouvernement a publié quelques nouvelles officielles de Taïti, qui ont fait connaître l'état dans lequel se trouve cette île. La sécurité de nos établissemens y est assurée, mais la tranquillité n'y est point encore complète, et une partie de la population se maintient dans une attitude d'opposition et même d'hostilité. Des lettres particulières nous confirment ces nouvelles; elles donnent sur l'état du pays des détails qui ne permettent pas d'illusion sur les difficultés. Toutefois ces lettres insistent sur l'intérêt qu'il y a pour la France à s'établir dans ces parages. Toutes s'accordent à dire que l'île de Taïti est fertile, que sa position est centrale dans l'Océanie, que le port de Papéété est excellent, facile à défendre, et présente un refuge sûr à notre marine de guerre et de commerce dans le grand Océan. Dans l'une de ces lettres, on remarque que l'Angleterre ne montrerait pas tant de jalousie et de mauvaise humeur de nous voir là, s'il n'y avait pour nous aucun avantage à occuper ces points. « Ce qui dégoûte la France de ces établissemens, dit cette lettre, ce sont les difficultés qui en sont résultées avec l'Angleterre : on a trouvé que les profits de ces possessions lointaines ne compensaient pas les inconvéniens de discussions qui ont failli ébranler l'entente cordiale; mais que l'on suppose un instant que ces difficultés ne se soient pas rencontrées, que l'établissement ait eu lieu d'une manière naturelle, et alors on sera moins sévère : c'est ce qui est arrivé pour Mayotte. Il y a peut-être là un manque de volonté et de saine appréciation qui est peu digne d'un grand peuple. »

Quoi qu'il en soit de la justesse de cette assertion, on ne peut nier que notre établissement à Taïti n'ait rencontré de graves difficultés qui ne sont pas à leur terme. Les lettres que nous avons sous les yeux montrent que ces difficultés ne sont pas aussi exclusivement du fait du gouvernement britannique qu'on l'a supposé, mais qu'elles sont une conséquence naturelle de l'état d'un pays fréquenté depuis un demi-siècle par les Anglais, converti et à demi civilisé par leurs missionnaires, que le gouvernement britannique protége sans doute, mais qui sont hors de sa dépendance. A ces causes, dont on n'a pas assez tenu compte en Europe, il faut joindre le caractère des indigènes, dont on s'était fait une très fausse idée; on les jugeait doux, paisibles, asservis : on les a trouvés tels que l'étude de leur histoire, si on l'avait sue alors, les aurait fait connaître, rusés, batailleurs, tenaces, désireux d'indépendance. Enfin on a rencontré un élément de résistance, auquel on n'avait pas songé, dans les Européens vagabonds qui pullulent sur ces mers, qui se sont mêlés aux indigènes, et qui, plutôt par goût pour le désordre que par tout autre motif, ont pris parti pour eux et les ont poussés à la rébellion.

Toutes ces difficultés ont certainement rendu notre établissement à Taïti très pénible; mais le chef qui a dirigé cette opération épineuse, M. le contre-amiral Bruat, a montré une capacité remarquable, une vigueur mêlée de tempéramens, une prudence et une tenacité qui ont triomphé des obstacles. La décision avec laquelle il a eu recours aux hostilités, le courage avec lequel les forces sous ses ordres, toujours inférieures en nombre, ont attaqué et battu des populations soulevées ou menaçantes, ont conquis une attitude de supériorité que la seule défensive n'aurait jamais donnée, et qui, si elle a été payée de quelques victimes regrettables, a hâté certainement le terme des hostilités et la soumission des indi-

gènes. C'est là un point sur lequel les lettres dont nous parlons sont unanimes, et, tout en faisant la part de l'enivrement où se laissent aller ceux qui viennent de faire la guerre, on doit reconnaître que cette opinion est fondée. Cette attitude, conquise par des démonstrations hardies, s'est conservée jusqu'au mois de novembre, époque des dernières nouvelles. Les troupes de la garnison occupaient les points principaux du littoral, et les indigènes opposans, obligés de se réfugier dans l'intérieur, n'osaient plus se montrer qu'à de rares intervalles. De nombreuses adhésions au gouvernement du protectorat avaient eu lieu. Cette situation, quoique difficile encore, s'était donc améliorée, et on espérait que le gouvernement se déciderait à envoyer un renfort de troupes, afin d'achever une pacification déjà avancée. « Quand les Indiens, écrit-on, auront définitivement l'assurance que nous voulons être forts et que nous resterons à Taïti, ils se soumettront. Nos partisans, qui augmentent tous les jours depuis nos succès, s'affermiront; les incertains, qui sont nombreux, se décideront; les opposans fléchiront sous la nécessité. Qu'on n'hésite donc plus, car il vaudrait mieux abandonner que de rester ainsi. » On voit que la même question se présente partout où l'on veut s'établir. Il faut s'y attendre, et le mal est, ou de ne pas l'avoir prévu, ou de s'en plaindre quand on a pris l'initiative de l'occupation. Il est donc à désirer, si l'on n'abandonne pas Taïti, que l'on persiste dans cette entreprise avec des forces suffisantes. La question paraît trop engagée pour prendre le parti de l'abandon. S'il y a certains inconvéniens, n'y a-t-il pas aussi des avantages réels à se maintenir où l'on s'est établi? Il faut ici faire les choses nécessaires avec autant de résolution et de persévérance que de modération et de réserve.

A chaque session, dès que les débats de l'adresse sont terminés, la chambre des députés prend une autre physionomie. On se repose des émotions qu'ont données les luttes politiques. Plus de séances publiques pendant plusieurs jours; on ne se réunit que dans les bureaux; les commissions travaillent. C'est le tour des affaires. Quelques lois urgentes ont déjà été votées, notamment celle qui augmente de seize mille hommes l'effectif. La chambre a aussi annulé l'élection de M. Drouillard; le verdict du jury avait dicté d'avance la décision du parlement, qui ne s'est point fait attendre et a été rendue à l'unanimité. C'est quelque chose d'assez nouveau dans nos mœurs publiques que l'éclat et la solennité qui viennent de s'attacher à une accusation de corruption. Sans doute les articles de loi qui ont été appliqués par la cour d'assises de Maine-et-Loire ne sont pas nouveaux, mais ils sommeillaient pour ainsi dire dans le Code pénal. On sait aujourd'hui quelles répressions et quelles peines on peut demander à la justice du pays. Il faut s'attendre à voir les partis chercher les uns contre les autres à se faire une arme des sévérités long-temps oubliées de la législation. La grave question de la corruption politique reviendra devant la chambre, quand celle-ci s'occupera de la proposition que vient de déposer M. Duvergier de Hauranne. L'honorable député a reproduit dans cette proposition les conclusions principales du remarquable livre qu'il vient de publier. Ces conclusions, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs, seront un thème inépuisable de débats parlementaires, surtout quand on y joindra la question des incompatibilités que doit présenter de nouveau M. de Rémusat. Ces deux propositions touchent à tous les principes fondamentaux du gouvernement représentatif, et, ce qui n'est pas moins grave, à des habitudes enracinées, à des droits acquis et jaloux. Les

discussions que vont soulever MM. de Hauranne et de Rémusat nous feront connaître si la chambre et la majorité de 1846 ont sur certains points d'organisation intérieure d'autres tendances que la précédente législature. C'est une provocation adressée par l'opposition aux conservateurs progressistes.

Nous parlions dernièrement de la nécessité où pourrait se trouver le cabinet d'appeler dans son sein quelques hommes nouveaux. Il n'y a d'ouvert en ce moment que la succession de M. Martin du Nord. Le portefeuille de la justice est décidément destiné à M. Hébert, l'un des vice-présidens de la chambre. En passant à la chancellerie, M. Hébert laisse vacante la place de procureur-général, et il n'est pas aisé de lui trouver un successeur. Plusieurs noms ont été prononcés; on a parlé de M. Boucly, qui a été vivement recommandé par M. Hébert, mais M. Boucly est sans siége à la chambre et sans caractère politique. M. Delangle aurait de belles chances si l'on ne craignait pour sa réélection; il n'a eu, l'été dernier, au collége de Cosne qu'une voix de majorité. Il a été question aussi de M. Piou, procureur-général près la cour royale de Lyon. La direction suprême du parquet de Paris est un des postes judiciaires les plus difficiles à remplir. Il y faut réunir à la distinction du magistrat une sorte de consistance politique, et nous ne sommes pas étonnés des hésitations du cabinet.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

Voici maintenant une année tout entière écoulée depuis qu'a commencé la guerre qui tient aux prises les deux républiques de l'Amérique du Nord. C'est en mars 1846 que le général Taylor a franchi les limites contestées du Texas; en avril, il a pour la première fois rencontré les Mexicains sous les ordres du général Arista; le mois d'après, il a livré les deux batailles de Palo Alto et de Resaca della Palma. Les Américains ont étendu le théâtre des hostilités en même temps qu'ils multipliaient leurs victoires, et pendant que leurs escadres bloquaient les côtes du golfe, pendant que le général Taylor prenait Monterey et poursuivait vers le sud la route difficile qui mène à Mexico, deux autres corps d'armée transformés presque aussitôt en compagnies de *settlers* s'installaient, bien plutôt qu'ils ne campaient, au nord et à l'ouest, dans le Nouveau-Mexique et dans la Californie. Aujourd'hui la flotte des États-Unis doit avoir fait une démonstration sur Vera-Cruz; l'armée d'invasion s'est avancée d'un pas de plus vers San-Luis de Potosi, où sont rassemblées les forces mexicaines qui barrent le chemin de la capitale; elle a pris Victoria dans l'état de Tamaulipas. Telles sont les dernières nouvelles de la guerre, et, malgré les conjectures fondées qui pouvaient permettre d'en espérer la fin, malgré les embarras inouis dans lesquels elle précipite les deux nations, il devient chaque jour plus difficile de lui assigner un terme et de lui trouver un accommodement.

On sait pourtant que Santa-Anna n'était rentré dans Mexico qu'avec le laisser-passer du cabinet de Washington. Il avait positivement vendu la paix d'avance, stipulant que les États-Unis lui garantiraient dix années durant le pouvoir dictatorial, et qu'en retour il userait de ce pouvoir à leur profit en leur abandon-

nant les agrandissemens territoriaux qu'ils ambitionnent; mais, à peine débarqué pour faire sa révolution, Santa-Anna comprit vite qu'au milieu de l'irritation générale des esprits, il était impossible à quiconque parlerait de paix de se maintenir en possession du gouvernement. L'*Herald* de New-York avait publié la convention; le général répondit dans le *Republicano* que c'était une ruse inventée par les *Yankee* pour le décrier, et il se hâta d'aller à Potosi prendre le commandement des troupes. C'est là que le retient toujours le conflit prolongé des partis qui déchirent Mexico, et la situation que lui créent à présent les intrigues de l'intérieur l'obligent à montrer vis-à-vis de l'étranger des intentions plus belliqueuses qu'il ne lui conviendrait.

D'autre part, à Washington, on s'aperçoit chaque jour davantage des frais énormes qu'impose la guerre, et l'on s'effraie à la pensée qu'elle peut encore continuer un an avant d'aboutir à des résultats sérieux, suivant ce qu'annonce le général Taylor. Celui-ci a d'ailleurs été aussi maltraité par l'opinion qu'il avait été d'abord exalté; on lui a reproché avec la rudesse américaine d'avoir accordé une capitulation trop favorable à la garnison de Monterey; la presse l'a harcelé sur ce ton qu'il faut pour plaire à l'humeur souvent rustique des législateurs de l'Union : « Il était mort, a-t-on dit, à l'état de chrysalide, comme le ver du tabac quand il est saisi par la gelée. » Chagriné, découragé, le général s'est plaint vivement dans une lettre particulière qu'on a bientôt rendue publique. Cette lettre n'était pas de nature à relever la confiance; elle trahissait la faiblesse réelle des États-Unis. Cela pouvait donner beaucoup à réfléchir d'apprendre que la chute de Monterey était « une occurrence sur laquelle on n'avait pas droit de compter; » qu'il n'y avait devant Monterey, si fort au cœur du territoire ennemi, que six mille deux cent cinquante hommes, dont les deux tiers de volontaires; que les cavaliers du Tennessee et du Kentucky, ayant mis cinq mois à faire la route de chez eux au quartier-général, s'en étaient presque aussitôt retournés, parce que la longueur de la route avait pris tout leur temps de service; enfin qu'on n'avait reçu de la mère-patrie, durant toute l'expédition, ni vivres, ni moyens de transport, ni secours d'aucune espèce. Il y a même eu des membres du congrès qui ont proposé dans les deux chambres de rappeler les troupes à l'est du Rio-Grande, en-deçà de la frontière disputée, qui ont combattu l'accroissement de l'armée, l'accession de nouveaux territoires, l'émission de nouveaux emprunts. Rien n'arrête cependant ce mouvement militaire et conquérant que la force des circonstances, que les passions individuelles ou générales impriment maintenant à la politique des États-Unis. Le gouvernement de Mexico, en repoussant les dernières offres pacifiques qui lui sont arrivées de Washington, a déclaré qu'il ne traiterait point avec l'ennemi tant que celui-ci n'aurait pas vidé le sol national. De son côté, le général Taylor signifiait dans sa fameuse lettre qu'il n'irait point au-delà de Saltillo, parce que les routes et l'eau manquaient pour franchir la distance de trois cents milles qui restait encore jusqu'à San-Luis de Potosi. M. Polk n'a pas tenu compte de ces répugnances, qui perdaient d'ailleurs de leur gravité depuis que Tampico, le port le plus considérable après Vera-Cruz, était tombé aux mains de ses officiers, ce qu'ignorait le général Taylor au moment où il écrivait. L'ordre a été donné de marcher droit sur Mexico; on a nommé un généralissime; le congrès a voté d'emblée neuf régimens de volontaires et dix de réguliers, en tout cinquante mille hommes d'effectif; il a voté

pour suffire à cette énorme dépense la création d'un nouveau papier jusqu'à concurrence de 28 millions de dollars, les billets pouvant au gré des porteurs se convertir en créances remboursables dans vingt ans et produire jusque-là un intérêt de 6 pour 100. La vente des terres publiques, dont le taux s'élève à mesure que les émigrans affluent, doit fournir les ressources nécessaires au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt : l'année dernière seulement, les ventes de terres dans le nouvel état de Wisconsin n'ont pas donné loin d'un demi-million de dollars. Les opposans avaient annoncé qu'une émission si forte ferait baisser les fonds publics; les fonds ont au contraire monté. Les chambres ont repoussé à l'unanimité les deux bills présentés par deux membres isolés qui proposaient de suspendre immédiatement et sans autre garantie les opérations militaires dirigées contre le Mexique; les whigs eux-mêmes ont fini par suivre le torrent où les entraînait la fougue guerrière des démocrates. M. Calhoun a laissé répandre, par l'intermédiaire de ses amis, qu'il tenait pour absurde toute idée de rappeler en arrière les troupes américaines. Les chefs, les journaux du parti, ont reconnu qu'il n'était plus temps de disputer sur les causes de la guerre, mais qu'il fallait la poursuivre activement si l'on voulait en finir; ils se sont déclarés prêts à donner au gouvernement exécutif tous les moyens qu'il lui faudrait pour obtenir « une paix conquérante. »

Disons maintenant la grande raison de cet enthousiasme d'apparence si militaire. *Frère Jonathan*, comme les Anglais surnomment le peuple américain, ne pousse pas d'ordinaire le patriotisme jusqu'au désintéressement, et, s'il n'y avait sous jeu que l'orgueil national engagé dans une lutte trop long-temps indécise, on ne paierait pas volontiers si cher une satisfaction purement idéale. La presse américaine se livre bien à de pompeuses déclamations en l'honneur du vaste avenir qui s'ouvre devant l'Union; elle voit déjà le cabinet de Washington régner sur l'Océan Pacifique, après avoir subjugué l'Amérique entière, et elle menace assez naïvement l'Europe de transplanter de force, au sein des vieilles nations qui l'habitent, les jeunes institutions républicaines du Nouveau-Monde. Derrière cette fantasmagorie se joue cependant le drame sérieux et véritable; les imaginations s'égarent peut-être à plaisir dans ces horizons lointains, les intérêts ne s'y trompent pas et vont au plus court. Pendant qu'on prêche la conquête universelle, on colonise place par place les territoires mexicains, et, loin d'y camper en ennemis, on y travaille et l'on s'y arrange en propriétaires paisibles. Cette population toujours croissante que le paupérisme atteint déjà dans les grands centres de l'ouest se précipite vers ces extrémités nouvelles que la victoire vient de rattacher aux États-Unis, sans même que le droit des traités ait encore confirmé leur possession. Pour la foule incessamment renouvelée des *settlers*, il y a là une irrésistible tentation; des débouchés plus avantageux et plus sûrs que les défrichemens, que les déserts du nord et du nord-ouest; ces grands fleuves qui baignent les beaux sites du Nouveau-Mexique attirent naturellement bien plus que les âpres régions des monts Alleghany. Le général Taylor, au lieu de marcher sur Mexico, voulait simplement occuper tout le pays compris entre les deux mers jusqu'à la hauteur de Tampico, et dire ensuite aux Mexicains : « Chassez-nous si vous pouvez. » Il changeait ainsi de rôle, et passait de l'offensive à la défensive. Si on lui ordonne aujourd'hui de continuer sa route vers le sud, c'est pour assurer définitivement et plus vite à l'Union les contrées du

nord qu'elle a déjà réputées siennes, Santa-Fé, Chihuahua et les Californies, toutes remplies dès à présent d'occupans américains.

Ces Américains sont le plus souvent sans doute des citoyens de fraîche date que l'Europe a déportés en masse au cœur des États-Unis; cette immigration continuelle deviendrait un péril s'il n'y avait pour elle les voies d'écoulement qui l'utilisent; elle devient au contraire un élément de richesse et de force nationales du moment où l'on peut la distribuer comme il faut et sans encombre. Le parti des *natifs*, qui prêche l'*américanisme* dans le nord avec autant d'opiniâtreté qu'on en met à le pratiquer dans la Plata, le parti des *natifs* essaie inutilement d'arrêter ce flot de population étrangère; il a tout récemment demandé qu'on refusât l'accès des ports de l'Union aux arrivans expulsés par leur propre patrie comme pauvres ou comme criminels; il ne réussira pas. La grandeur des États-Unis, c'est de proportionner, sur leur territoire, le nombre d'ames au nombre de milles carrés : l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin et l'Iowa seraient des créations tout européennes, si l'Europe ne se transformait, pour ainsi dire, sous ce régime nouveau que lui impose une vie nouvelle. Les Allemands sont, à coup sûr, la portion la plus active, la plus industrieuse de l'émigration; ce sont eux, à ce qu'il paraît, qui se jettent sur le Mexique avec le plus d'ardeur; ce sont eux qui forment les plus solides de tous les corps volontaires, parce qu'aux habitudes mécaniques de leur discipline primitive, ils joignent, nous dit-on, sur le sol de leur récente patrie, les libres allures de vrais républicains. Cet empressement est au fond moins guerrier qu'il n'a l'air de l'être : tout l'ouest ressemble maintenant au camp de Wallenstein, tant il y a de mouvement et de démonstrations militaires; mais ces soldats qui partent de si grand cœur, ce ne sont que des colons en quête d'un établissement. Le général Kearney a écrit au gouvernement qu'il ne lui serait plus possible de tirer son armée du pays où elle est déjà tout assise, et qu'il fallait au plus vite régulariser cette société déjà naissante en annexant le Nouveau-Mexique et les Californies pour en partager les terres.

Cette annexion, qui semble inévitable, sera cependant à coup sûr une cause d'embarras sans fin, un grand trouble de plus dans la politique intérieure des États-Unis. Les neuf dixièmes de la nation la veulent absolument, et nous avons montré l'intérêt qu'ils ont à la vouloir; ils ne se dissimulent pas davantage le péril qu'ils courront en l'obtenant : ce ne sera rien moins qu'un nouvel élément de division dans cette fédération, qui compte déjà tant d'élémens séparatistes. La question de l'esclavage est, on le sait, aux États-Unis une question politique beaucoup plus que religieuse et morale; c'est une question de prépondérance entre les états du sud et du nord. Il a fallu dès le principe trouver une combinaison qui équilibrât dans le congrès les forces respectives des états mal peuplés du midi et des démocraties populeuses du nord. Si les grands propriétaires de la Géorgie et des Carolines, clair-semés comme ils l'étaient sur leurs vastes campagnes, n'avaient pas pesé individuellement dans le système électoral d'un poids plus lourd que tel ou tel petit marchand de New-York ou du Massachusetts, ils auraient été, sans résistance possible, écrasés par le nombre : il fut donc décidé, pour compenser la différence, que les esclaves des planteurs du midi seraient représentés par leurs maîtres et comptés vis-à-vis des blancs dans la proportion de cinq à deux; la possession de cinq cents nègres donne ainsi le même droit que deux cents voix d'hommes libres. Cet arrangement, accepté

jadis volontiers par les états du nord, est à la longue devenu l'objet des récriminations les plus amères; les abolitionistes élèvent des griefs de toute sorte contre cette représentation factice des esclaves. Qu'arrivera-t-il aujourd'hui de ces récentes conquêtes, plus étendues en territoire que ne le sont les treize états primitifs de l'Union? Les états du sud, qui les avoisinent, prétendent y importer leurs esclaves et y assurer à leurs citoyens les droits politiques dont jouissent chez eux les propriétaires de nègres. Les états du nord, qui travaillent assidument à diminuer la part d'autorité du sud dans la fédération, soutiennent que les nouvelles annexes de la république ne doivent pas ainsi tomber sous le joug exclusif de leurs rivaux, et craignent déjà de leur voir reprendre l'ascendant qu'ils ont perdu dans le congrès. Au fond, la difficulté n'existera qu'en théorie et ne se présentera guère dans la pratique. Le riz, le sucre et le coton sont les seules productions qui paraissent exiger le travail servile; le climat modéré de la Californie, la culture des céréales, l'industrie de la pêche, qui sont ses vraies ressources, appellent naturellement des ouvriers libres. Pour porter ainsi sur une abstraction, le débat n'en sera peut-être pas moins vif au congrès, parce qu'il restera toujours débat de prééminence. Le tarif de 1846 a élevé une barrière entre le sud et le nord; le sud sent plus que jamais le besoin de multiplier ses représentans : il n'a qu'une voix contre trois dans la chambre basse, où le nombre des députés de chaque état est proportionnel au chiffre de la population. Au sénat seulement, où l'on vote par état, chaque état n'envoyant que deux sénateurs, quelle qu'en soit la population, le sud est toujours certain de gagner en importance à mesure que les accessions de territoire augmenteront le groupe qu'il forme dans la fédération. Si maintenant les deux grandes parties de l'Union ne savent pas trouver encore un compromis et résoudre à l'amiable la difficulté qui les met de plus belle aux prises, ce sera une lutte intestine dont on ne peut prévoir les conséquences, pour peu qu'elle se prolonge. L'Union est encore comparativement récente; les intérêts locaux ne se sont pas assez développés pour obscurcir et cacher l'intérêt suprême de la grandeur générale; plus elle s'étend néanmoins, plus les affinités qui en joignaient les membres deviennent fragiles. On a déjà vu dans la question du Missouri les députés du sud, réduits en minorité impuissante, menacer de quitter leur siége et de ne plus reparaître au congrès. Rien ne serait plus grave pour l'avenir des États-Unis que l'accomplissement d'une pareille résolution, et, si la conquête des provinces mexicaines devait jamais l'occasionner, les vaincus seraient bien vengés. Un député du Texas se plaignait dernièrement des mauvais procédés de la majorité du congrès et des injustices du gouvernement : il regrettait tout haut l'annexion. On lui répondit par des éclats de rire, et un Pensylvanien s'écria : « Les Texiens ne voudraient plus de l'annexion, soit; mais qu'ils sachent bien que cet état une fois incorporé a été scellé dans nos cœurs par des crochets d'acier. » Malgré ces rires et cette éloquence pensylvanienne, nous croyons que ces sourdes dissidences pourraient bien un jour ou l'autre amener de graves complications, et ce n'est peut-être pas sans péril pour elle-même que l'Union se rapprochera de ces républiques espagnoles du midi, toujours disposées à se fractionner, à se subdiviser sans fin.

Le Mexique a, depuis long-temps, subi l'influence de cet esprit d'isolement local, d'indépendance provinciale qui ruine presque tous les états de l'Amérique

du Sud. On sait comment il a perdu le Texas. L'Yucatan, qui avait proclamé son émancipation en 1842, n'a guère fait qu'une soumission nominale; les deux provinces limitrophes de Tabasco et de Chiapas sont toujours prêtes à se joindre à lui. Les *pronunciamientos* soulèvent à tout moment des districts entiers, sans autre raison que de favoriser l'introduction des marchandises de contrebande. Le principe de séparation est même ouvertement arboré sous le nom de *fédéralisme :* c'est un mot d'ordre politique, et les *centralistes* luttent péniblement contre la dissolution qui menace la nationalité mexicaine.

On ne saurait imaginer la situation déplorable dans laquelle se débat aujourd'hui cette société singulière, à la fois barbare et corrompue, vaincue certainement par les vices organiques de sa constitution bien plus que par des ennemis dont les vertus militaires sont au moins médiocres. La crise déterminée par la guerre a fait ressortir de la manière la plus curieuse et la plus triste l'impuissance radicale de cet état né d'hier. Ce qui perd le Mexique, c'est l'incurie, la mollesse de ses premiers citoyens, de la classe qui semblait appelée à le régénérer, la classe des grands propriétaires; c'est l'agitation désordonnée d'une autre portion de la race créole, qui, privée des avantages de la fortune sur une terre où il n'y a guère de petits domaines, a cherché la fortune dans le pouvoir, et exploité sans les digérer les idées les plus avancées du radicalisme européen; c'est, d'un côté comme de l'autre, le défaut de sens national; c'est par-dessus tout la mobilité, l'inintelligence, on pourrait presque dire l'enfance encore sauvage, qui caractérise la masse du peuple. Une poignée d'hommes se dispute les faveurs de cette foule capricieuse et la soudoie avec l'argent dont on dépouille le trésor ou les particuliers, oligarchie sans cesse renouvelée, grace à des lois électorales qui confient tous les droits de citoyen aux Indiens même les moins policés.

Tels sont les élémens en lutte sur cet éternel débat du *centralisme* et du *fédéralisme*. On comprend que le *fédéralisme* est par son essence une carrière ouverte aux agitations démagogiques, le *centralisme* un refuge quelconque pour tous les besoins d'ordre et de paix. On comprend aussi que cette dernière opinion ne peut résister à l'autre et l'emporter qu'à la condition de s'appuyer sur un parti militaire qui l'exploite et la domine. Telle est, en somme, la raison des étranges succès qui marquent jusqu'au bout la carrière de Santa-Anna; telle est la vraie force avec laquelle, sorti triomphant de toutes les vicissitudes, il réussit encore à se faire déférer la présidence. Il garde l'armée pour lui, et, sûr des baïonnettes, il s'impose aux centralistes comme aux fédéralistes. Santa-Anna n'a jamais eu qu'un jeu, et ce jeu l'a toujours favorisé : remuer le pays à l'aide des démagogues fédéralistes, traiter avec eux, arriver sur leurs épaules, et, maître du pouvoir, les repousser du pied en se déclarant le protecteur exclusif de ces malheureux centralistes, toujours prêts à tout souffrir de son despotisme régulier, pourvu qu'il les délivre des exactions et des violences du parti démagogique.

A travers tous ces mouvemens sans but et sans fin, un nouveau parti semble prendre racine au Mexique, et cette fois du moins ce serait un parti vraiment politique et non point comme d'ordinaire une association de spéculateurs tentant un coup de main pour piller la douane. Ce parti a déjà de la consistance, parce qu'il se propose comme résultat de ses efforts l'accomplissement d'une idée na-

tionale, la restauration de la monarchie dans ces contrées si long-temps gouvernées par la monarchique Espagne. La chute d'Iturbide, en 1824, avait découragé les adorateurs trop empressés de sa pourpre impériale; avec plus de sang-froid et de maturité, l'on a repris aujourd'hui cette idée qui n'avait alors abouti qu'à un avortement; on la suit avec patience, et l'on brave assez résolûment de nouveaux échecs. Le général Paredès n'était arrivé à la présidence, d'où Santa-Anna l'a précipité, que pour travailler au plus prochain succès du principe monarchique; mais il l'avait trop ouvertement proclamé dans son manifeste, et il fut obligé de se rétracter plus ou moins devant le congrès. Les monarchistes se trouvèrent ainsi livrés sans défense à la rancune des fédéralistes, qui ne les épargnent guère, et Paredès lui-même fut renversé comme on l'a vu. Le *Tiempo,* organe de cette opinion, cessa de paraître, et tous ceux qui la professaient ont dû se renfermer dans un prudent silence devant une réaction victorieuse. Le cabinet de Washington a d'ailleurs activement combattu ces tendances si contraires aux institutions qu'il voudrait propager dans toute l'Amérique; il entretient à Mexico même de nombreux émissaires, et il ne s'est point caché d'avoir contribué beaucoup à la chute de Paredès pour le punir de ses velléités monarchiques. Voilà certes une intervention plus redoutable encore pour les monarchistes que l'opposition intérieure des fédéralistes radicaux.

Nous croyons cependant qu'il y a là des chances réelles d'avenir; tous les centralistes modérés, tous ceux qui ne veulent ni de la loi du sabre ni de la loi des clubs, se rallient intérieurement à la pensée d'un régime aussi ferme, mais moins tendu que la dictature d'un président comme Santa-Anna. Malheureusement ce défaut d'esprit public, cette timidité, cette inertie que nous avons signalés paralysent leurs intentions. Quelques hommes seulement ont osé se mettre en avant avec courage, et parmi ceux-là nous citerons surtout M. Guttierez, ancien ministre des affaires étrangères, qui, il y a quelques années déjà, proposa hautement la transformation de la république en monarchie comme la seule voie de salut qui restât au Mexique. Ce que voudraient surtout ces rares citoyens d'une patrie trop abandonnée, ce serait que l'Europe vînt à leur secours et qu'une grande conférence sauvât la nationalité mexicaine comme elle a restitué la nationalité hellénique, en lui donnant une souche royale. L'état actuel de l'Europe se prête malheureusement moins que jamais à des combinaisons de ce genre, mais on ne saurait s'empêcher d'être frappé des considérations d'intérêt très direct par lesquelles les monarchistes mexicains s'efforcent d'attirer sur eux l'attention européenne. Les Américains, disent-ils, vont pénétrer au cœur des districts des mines. L'Europe sera privée tout d'un coup des 20 millions de piastres (100 millions de francs) que le Mexique verse tous les ans sur ses marchés; qu'elle calcule les conséquences de cette perturbation! Les Américains, toujours à court de numéraire, garderont avidement pour leurs entreprises intérieures cette masse métallique qui jusqu'ici avait alimenté les capitaux européens et contribué partout à réduire le taux de l'argent. Jusqu'où ce déficit ne se fera-t-il pas sentir? Nous croyons pour notre part qu'il y a là une face de la question américaine qu'on n'a point assez étudiée.

Tel est d'ailleurs le désordre qui règne dans toutes les fonctions de la république mexicaine, qu'on se refuse à penser qu'elle ne doive point tomber en poussière, si quelque secours inattendu ne lui survient. Des généraux qui laissent

leurs soldats au feu pour se cacher sous les voûtes d'une église, comme Ampudia et Requena à Monterey; des soldats qui traînent avec eux leurs femmes, leurs concubines et leurs enfans, qui n'ont souvent pour armes que des *lazos*, qui se débandent, officiers en tête, au premier bruit de la fusillade, comme dans la bataille du Rio-Grande; quelques méchantes pièces de campagne mal montées et mal servies, ce sont là toutes les ressources militaires dont Santa-Anna aura dû faire quelque chose dans ses retranchemens de San-Luis. A Mexico, il y a cinq ou six canons de petit calibre qu'on y a laissés pour les salves de cérémonie. La milice dite nationale est divisée en deux bandes : les *leperos*, de véritables lazzaroni qui ont vendu leurs armes et pillé les casernes où l'on avait essayé de les enrégimenter; les bataillons fournis par le commerce et l'administration, et qui, trop heureux d'avoir désarmé à prix d'argent leurs redoutables camarades, gardent la ville contre ces brigands de l'intérieur sans trop savoir comment ils la garderaient devant l'ennemi. Le gouvernement, pour avoir de l'argent, frappe d'emprunts forcés les gros propriétaires, ou traite avec les capitalistes étrangers en leur donnant hypothèque sur les biens du clergé. Celui-ci exaspéré ne serait pas très loin de reconnaître, ou la dictature de Santa-Anna, ou la domination des *Yankee* pour échapper à cette ruine imminente. Partout on vit au jour le jour. Le président Salas, que le nouveau congrès a remplacé par Santa-Anna, était un homme faible qui a laissé ses ministres trafiquer de la chose publique avec une impudeur révoltante au Mexique même. Tout ce que Santa-Anna fera de mieux, ce sera peut-être de trafiquer pour son compte.

Cependant il est tenu jusqu'à présent en bride par la vigueur avec laquelle manœuvre le parti fédéraliste. Ce sont les fédéralistes qui l'ont rappelé en haine des intentions monarchiques de Paredès comme ils l'avaient chassé lui-même dix-huit mois auparavant en haine de sa tyrannie. Tant de fois trompés par l'astuce de Santa-Anna, ils sont aujourd'hui sur leurs gardes. Santa-Anna, de son camp de San-Luis, avait publié un décret qui le désignait d'avance comme le chef souverain de la république. Les fédéralistes l'ont donc nommé président; mais, obligé de rester à la tête de l'armée dans l'intérêt même de sa popularité, il a dû accepter un collègue qui n'est en réalité qu'un surveillant jaloux; on a nommé à la vice-présidence le docteur Gomez Farias, le chef des exaltés, qui s'était déjà trouvé au même poste vis-à-vis de Santa-Anna. Le cabinet, à l'exception d'un seul ministre, a été composé dans le sens radical, et Santa-Anna, malgré son décret impérieux de San-Luis, doit, comme chef de l'armée, suivre plus ou moins les ordres qui lui viennent de ses ennemis secrets établis au centre du gouvernement comme chefs suprêmes du pouvoir exécutif. Cette situation à la fois violente et fausse ne peut ni durer ni se résoudre sans de nouveaux bouleversemens. Santa-Anna promet secrètement à ses officiers de les ramener bientôt à Mexico pour jeter à bas tout l'édifice de l'autorité civile et renverser la tyrannie fédéraliste. Les fédéralistes poussent d'autant plus à la guerre pour écarter Santa-Anna, pour compromettre, s'il est possible, dans quelque mésaventure sa renommée militaire déjà fort entamée. Ils se servent d'ailleurs du pouvoir en gens qui sont à la veille de le perdre, et la population de Mexico passe ainsi par les transes les plus cruelles sans qu'il y ait de garantie d'aucune part ni pour les personnes ni pour les propriétés. On comprend bien que, désespé-

rant d'une nationalité qui s'éteint sans presque avoir duré parce qu'elle n'a pas conscience d'elle-même, le peu d'hommes courageux qui restent encore au Mexique ne reculent pas pour sauver leur patrie devant les moyens les plus extrêmes, et viennent hardiment invoquer le secours de l'Europe.

REVUE LITTÉRAIRE.

Le spectacle que donne en ce moment la littérature simplifie singulièrement la tâche de la critique. Jamais le silence, à l'égard de certains romanciers, ne nous a été plus facile. Ceux mêmes dont nous avions si souvent condamné les écarts semblent se plaire à nous donner raison. Si sévère que pût être notre langage, il n'égalerait jamais en cruelle précision les aveux qui leur échappent, depuis qu'ils plaident au lieu d'écrire. C'est là pour nous un triste avantage, et dont nous ne voulons pas nous réjouir. Nous avons quelquefois suivi le roman quotidien dans l'arène bruyante du feuilleton, nous ne le suivrons pas dans cette autre arène où il défend aujourd'hui, on sait en quel style, des intérêts qui n'ont rien de commun avec la cause des lettres. Constatons seulement un point que ces étranges débats auront du moins mis en lumière : c'est que la lassitude n'est plus seulement dans le public, elle est chez les écrivains dont la plume affrontait le plus résolûment les hasards de l'improvisation, elle est aussi chez ceux dont le patronage intéressé n'a eu trop long-temps que complaisance pour leurs plus folles prétentions. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre. L'alliance conclue entre les premiers et les seconds devait aboutir tôt ou tard à de pareils conflits. Un succès constant, une fécondité intarissable, étaient les conditions de ce pacte que le premier échec, les premiers symptômes d'épuisement devaient rompre. Aujourd'hui l'impossibilité d'un accord durable entre des exigences incompatibles est trop clairement démontrée pour que nous insistions sur un fait désormais acquis. Nous aimons mieux profiter des loisirs que nous laisse le roman pour parler de quelques publications qui, en nous replaçant sur un terrain plus sérieux, nous ramènent à des questions plus dignes de la critique.

Mahomet législateur des femmes, par M. de Sokolnicki (1). — La période littéraire où nous vivons ressemble beaucoup à celle qui commença la seconde moitié du XVIIIe siècle. Alors comme aujourd'hui on se jetait dans la curiosité, dans les recherches excentriques, dans le paradoxe en un mot. Si le paradoxe a perdu le XVIIIe siècle, comme on l'a dit, que fera-t-il encore du nôtre? N'y reconnaît-on pas le mélange le plus incohérent d'opinions politiques, sociales et religieuses, qui se soit vu depuis la décadence romaine? Ce qui manque, c'est un génie multiple, capable de donner un centre à toutes ces fantaisies égarées. A défaut d'un Lucien ou d'un Voltaire, la masse du public ne prendra qu'un intérêt médiocre à cet immense travail de décomposition où s'évertuent tant d'écrivains ingénieux.

(1) 1 vol. in-8o, au Comptoir des imprimeurs-unis.

Le XVIIIe siècle a publié la *Défense du mahométisme*, comme il avait tenté de ressusciter l'épicuréisme et les théories des néo-platoniciens. Ne nous étonnons pas, après les travaux qui reparaissent dans ce dernier sens, de voir un écrivain lever parmi nous l'étendard du prophète. Cela n'est guère plus étrange que de voir se construire une mosquée à Paris, événement annoncé comme prochain. Après tout, cette fondation ne serait que juste, puisque les musulmans permettent chez eux nos églises, et que leurs princes nous visitent comme autrefois les rois de l'Orient visitaient Rome. Il peut résulter de grandes choses du frottement de ces deux civilisations long-temps ennemies, qui trouveront leurs points de contact en se débarrassant des préjugés qui les séparent encore. C'est à nous de faire les premiers pas et de rectifier beaucoup d'erreurs dans nos opinions sur les mœurs et les institutions sociales de l'Orient. Notre situation en Algérie nous en fait surtout un devoir. Il faut nous demander si nous avons quelque chose à gagner par la propagande religieuse, ou s'il convient de nous borner à influer sur l'Orient par les lumières de la civilisation et de la philosophie. Les deux moyens sont également dans nos mains; il serait bon de savoir encore si nous n'aurions pas à puiser dans cette étude quelques enseignemens pour nous-mêmes.

Lorsque l'armée française s'empara de l'Égypte, il ne manquait pas dans ses rangs de moralistes et de réformateurs décidés à faire briller le flambeau de la raison, comme on disait alors, sur ces sociétés barbares; quelques mois plus tard, Napoléon lui-même invoquait dans ses proclamations le nom de Mahomet, et le successeur de Kléber embrassait la religion des vaincus; beaucoup d'autres Français ont alors et depuis suivi cet exemple, et, en regard de quelques illustres personnages qui se sont faits musulmans, on aurait peine à citer beaucoup de musulmans qui se soient faits chrétiens. Ceci peut-être prouverait seulement que l'islamisme offre à l'homme certains avantages qui n'existent pas pour la femme. La polygamie a pu, en effet, tenter de loin quelques esprits superficiels; mais, certes, ce motif n'a dû avoir aucune influence sur quiconque pouvait étudier de près les mœurs réelles de l'Orient. M. de Sokolnicki a réuni, dans un ouvrage un peu paradoxal peut-être, mais où l'on rencontre beaucoup d'observation et de science, tous les passages du Coran et de quelques autres livres orientaux qui ont rapport à la situation des femmes. Il n'a pas eu de peine à prouver que Mahomet n'avait établi en Orient ni la polygamie, ni la réclusion, ni l'esclavage; cela ne peut plus même être un sujet de discussion : il s'est attaché seulement à faire valoir tous les efforts du législateur pour modérer et réduire le plus possible ces antiques institutions de la vie patriarcale, qui furent toujours en partie une question de race et de climat.

L'idée de la déchéance de la femme et la tradition qui la présente comme cause première des péchés et des malheurs de la race humaine remontent spécialement à la Bible, et ont dû par conséquent influer sur toutes les religions qui en dérivent. Cette idée n'est pas plus marquée dans le dogme mahométan que dans le dogme chrétien. Il y a bien une vieille légende arabe qui enchérit encore sur la tradition mosaïque; toutefois nous hésitons beaucoup à croire qu'elle ait jamais été prise entièrement au sérieux.

On sait que les Orientaux admettent Adam comme le premier homme dans l'acception matérielle du mot, mais que, selon eux, la terre avait été peuplée

d'abord par les dives ou esprits élémentaires, créés précédemment par Dieu d'une matière *élevée, subtile* et *lumineuse*. Après avoir laissé ces populations préadamites occuper le globe pendant soixante-douze mille ans et s'être fatigué du spectacle de leurs guerres, de leurs amours et des productions fragiles de leur génie, Dieu voulut créer une race nouvelle plus intimement unie à la terre et réalisant mieux l'hymen difficile de la matière et de l'esprit. C'est pourquoi il est dit dans le Coran : « Nous avons créé Adam en partie de terre sablonneuse et en partie de limon; mais, pour les génies, nous les avions créés et formés d'un feu très ardent. » Dieu forma donc un moule composé principalement de ce sable fin dont la couleur devint le nom d'Adam (rouge), et, quand la figure fut séchée, il l'exposa à la vue des anges et des dives, afin que chacun pût en dire son avis. Éblis, autrement nommé Azazel, qui est le même que notre Satan, vint toucher le modèle, lui frappa sur le ventre et sur la poitrine, et s'aperçut qu'il était creux : « Cette créature vide, dit-il, sera exposée à se remplir; la tentation a bien des voies pour pénétrer en elle. » Cependant Dieu souffla la vie dans les narines de l'homme et lui donna pour compagne la fameuse Lilith, appartenant à la race des dives, qui, d'après les conseils d'Éblis, devint plus tard infidèle, et eut la tête coupée. Ève ou *Hava* ne devait donc être que la seconde femme d'Adam. Le Seigneur, ayant compris qu'il avait eu tort d'associer deux natures différentes, résolut de tirer cette fois la femme de la substance même de l'homme. Il plongea celui-ci dans le sommeil, et se mit à extraire l'une de ses côtes, comme dans notre légende. Voici maintenant la nuance différente de la tradition arabe : pendant que Dieu, s'occupant à refermer la plaie, avait quitté des yeux la précieuse côte, déposée à terre près de lui, un singe (*kerd*), envoyé par Éblis, la ramassa bien vite et disparut dans l'épaisseur d'un bois voisin. Le Créateur, assez contrarié de ce tour, ordonna à un de ses anges de poursuivre l'animal. Ce dernier s'enfonçait parmi des branchages de plus en plus touffus. L'ange parvint enfin à le saisir par la queue; mais cette queue lui resta dans la main, et ce fut tout ce qu'il put rapporter à son maître, aux grands éclats de rire de l'assemblée. Le Créateur regarda l'objet avec quelque désappointement : « Enfin, dit-il, puisque nous n'avons pas autre chose, nous allons tâcher d'opérer également; » et, cédant peut-être légèrement à un amour-propre d'artiste, il transforma la queue du singe en une créature belle au dehors, mais au dedans pleine de malice et de perversité.

Faut-il voir ici seulement la naïveté d'une légende primitive ou la trace d'une sorte d'ironie voltairienne qui n'est pas étrangère à l'Orient? Peut-être serait-il bon, pour la comprendre, de se reporter aux premières luttes des religions monothéistes, qui proclamaient la déchéance de la femme, en haine du polythéisme syrien, où le principe féminin dominait sous les noms d'Astarté, de Derceto ou de Mylitta. On faisait remonter plus haut qu'Ève elle-même la première source du mal et du péché; à ceux qui refusaient de concevoir un dieu créateur éternellement solitaire, on parlait d'un crime si grand commis par l'antique épouse divine, qu'après une punition dont l'univers avait tremblé, il avait été défendu à tout ange ou créature terrestre de jamais prononcer son nom. Les solennelles obscurités des cosmogonies primitives ne contiennent rien d'aussi terrible que ce courroux de l'Éternel, anéantissant jusqu'au souvenir de la mère du monde. Hésiode, qui peint si longuement les enfantemens monstrueux et les

luttes des divinités-mères du cycle d'Uranus, n'a pas présenté de mythe plus sombre. Revenons aux conceptions plus claires de la Bible, qui s'adoucissent encore et s'humanisent dans le Coran.

Moïse établissait que l'impureté de la femme qui met au jour une fille et apporte au monde une nouvelle cause de péché doit être plus longue que celle de la mère d'un enfant mâle. Le Talmud excluait les femmes des cérémonies religieuses et leur défendait l'entrée du temple. Mahomet, au contraire, déclare que la femme est *la gloire* de l'homme; il lui permet l'entrée des mosquées et lui donne pour modèles Asia, femme de Pharaon, Marie, mère de Jésus, et sa fille Fatime. Que croire maintenant du préjugé européen qui présente les musulmans comme ne croyant pas à l'ame des femmes? Il est un autre préjugé, plus répandu encore, qui consiste à croire que les Turcs rêvent un ciel peuplé de houris, toujours jeunes et toujours nouvelles : c'est une erreur; les houris seront simplement leurs épouses rajeunies et transfigurées, car Mahomet prie le Seigneur d'ouvrir l'Éden aux vrais croyans, ainsi qu'à leurs parens, à leurs épouses et à leurs enfans, qui auront pratiqué la vertu : « Entrez dans le paradis, s'écrie-t-il; vous et vos compagnes, réjouissez-vous! » Après de telles citations et bien d'autres, on se demande d'où est né le préjugé si commun encore parmi nous. Il faut peut-être n'en pas chercher d'autre motif que celui qu'indique un de nos vieux auteurs. « Cette tradition fut fondée sur une plaisanterie de Mahomet à une vieille femme qui se plaignait à lui de son sort sur le sujet du paradis; car il lui dit que les vieilles femmes n'y entreraient pas, et, sur ce qu'il la voyait inconsolable, il ajouta que toutes les vieilles seraient rajeunies avant d'y entrer. »

Du reste, si Mahomet, comme saint Paul, accorde à l'homme une autorité sur la femme, il a soin de faire remarquer que c'est en ce sens qu'il est forcé de la nourrir et de lui constituer un douaire. Au contraire, l'Européen exige une dot de la femme qu'il épouse. Quant aux femmes veuves ou libres à un titre quelconque, elles ont les mêmes droits que les hommes; elles peuvent acquérir, vendre, hériter; il est vrai que l'héritage d'une fille n'est que le tiers de celui du fils, mais, avant Mahomet, les biens du père étaient partagés entre les seuls enfans capables de porter les armes. Les principes de l'islamisme s'opposent si peu même à la domination de la femme, que l'on peut citer dans l'histoire des Sarrasins un grand nombre de sultanes souveraines absolues, sans parler de la domination réelle qu'exercent du fond du sérail les sultanes mères et les favorites. De notre temps encore, les Arabes du Liban avaient conféré une sorte de souveraineté honorifique à la célèbre lady Stanhope.

Toutes les femmes européennes qui ont pénétré dans les harems s'accordent à vanter le bonheur des femmes musulmanes : « Je suis persuadée, dit lady Montague, que les femmes seules sont libres en Turquie. » Elle plaint même un peu le sort des maris, forcés, en général, pour cacher une infidélité, de prendre plus de précautions encore que chez nous. Ce dernier point n'est exact peut-être qu'à l'égard des Turcs qui ont épousé une femme de grande famille. Lady Montague remarque très justement que la polygamie, *tolérée* seulement par Mahomet, est beaucoup plus rare qu'en Europe, où elle existe sous d'autres noms. Il faut donc renoncer tout-à-fait à l'idée de ces harems dépeints par l'auteur des *Lettres persanes,* où les femmes, n'ayant jamais vu d'hommes, étaient bien forcées de trouver aimable le terrible et galant Usbek. Tous les voyageurs ont rencontré

bien des fois, dans les rues de Constantinople, les femmes du sérail, non pas, il est vrai, circulant à pied comme la plupart des autres femmes, mais en voiture ou à cheval, comme il convient à des dames de qualité, et parfaitement libres de tout voir et de causer avec les marchands. La liberté était plus grande encore dans le siècle dernier, où les sultanes pouvaient entrer dans les boutiques des Grecs et des Francs (les boutiques des Turcs ne sont que des étalages). Il y eut une sœur du sultan qui renouvela, dit-on, les mystères de la Tour de Nesle. Elle ordonnait qu'on lui portât des marchandises après les avoir choisies, et les malheureux jeunes gens qu'on chargeait de ces commissions disparaissaient généralement sans que personne osât parler d'eux. Tous les palais bâtis sur le Bosphore ont des salles basses sous lesquelles la mer pénètre. Des trappes recouvrent les espaces destinés aux bains de mer des femmes. On suppose que les favoris passagers de la dame prenaient ce chemin. La sultane fut simplement punie d'une réclusion perpétuelle. Les jeunes gens de Péra parlent encore avec terreur de ces mystérieuses disparitions.

Ceci nous amène à parler de la punition des femmes adultères. On croit généralement que tout mari a le droit de se faire justice et de jeter sa femme à la mer dans un sac de cuir avec un chat. Et d'abord, si ce supplice a eu lieu quelquefois, il n'a pu être ordonné que par des sultans ou des pachas assez puissans pour en prendre la responsabilité. Nous avons vu de pareilles vengeances pendant le moyen-âge chrétien. Reconnaissons que, si un homme tue sa femme surprise en flagrant délit, il est rarement puni, à moins qu'elle ne soit de grande famille; mais c'est à peu près comme chez nous, où les juges acquittent généralement le meurtrier en pareil cas. Autrement il faut pouvoir produire quatre témoins, qui, s'ils se trompent ou accusent à faux, risquent chacun de recevoir quatre-vingts coups de fouet. Quant à la femme et à son complice, dûment convaincus du crime, ils reçoivent cent coups de fouet chacun en présence d'un certain nombre de croyans. Il faut remarquer que les esclaves mariées ne sont passibles que de cinquante coups, en vertu de cette belle pensée du législateur que les esclaves doivent être punis moitié moins que les personnes libres, l'esclavage ne leur laissant que la moitié des biens de la vie.

Tout ceci est dans le Coran; il est vrai qu'il y a bien des choses, dans le Coran comme dans l'Évangile, que les puissans expliquent et modifient selon leur volonté. L'Évangile ne s'est pas prononcé sur l'esclavage, et, sans parler des colonies européennes, les peuples chrétiens ont des esclaves en Orient, comme les Turcs. Le bey de Tunis vient, du reste, de supprimer l'esclavage dans ses états, sans contrevenir à la loi mahométane. Cela n'est donc qu'une question de temps. Mais quel est le voyageur qui ne s'est étonné de la douceur de l'esclavage oriental? L'esclave est presque un enfant adoptif et fait partie de la famille. Il devient souvent l'héritier du maître; on l'affranchit presque toujours à sa mort en lui assurant des moyens de subsistance. On ne doit voir dans l'esclavage des pays musulmans qu'un moyen d'assimilation qu'une société qui a foi dans sa force tente sur les peuples barbares.

Il est impossible de méconnaître le caractère féodal et militaire du Coran. Le vrai croyant est l'homme pur et fort qui doit dominer par le courage ainsi que par la vertu; plus libéral que le noble du moyen-âge, il fait part de ses priviléges à quiconque embrasse sa foi; plus tolérant que l'Hébreu de la Bible, qui, non-

seulement n'admettait pas les conversions, mais exterminait les nations vaincues, le musulman laisse à chacun sa religion et ses mœurs, et ne réclame qu'une suprématie politique. La polygamie et l'esclavage sont pour lui seulement des moyens d'éviter de plus grands maux, tandis que la prostitution, cette autre forme de l'esclavage, dévore comme une lèpre la société européenne, en attaquant la dignité humaine et en repoussant du sein de la religion, ainsi que des catégories établies par la morale, de pauvres créatures, victimes souvent de l'avidité des parens ou de la misère. Veut-on se demander en outre quelle position notre société fait aux bâtards, qui constituent environ le dixième de la population? La loi civile les punit des fautes de leurs pères en les repoussant de la famille et de l'héritage. Tous les enfans d'un musulman, au contraire, naissent légitimes; la succession se partage également entre eux.

Quant au voile que les femmes gardent, on sait que c'est une coutume de l'antiquité, que suivent également, en Orient, les femmes chrétiennes, juives et autres, et qui n'est obligatoire que dans les grandes villes. Les femmes de la campagne et des tribus n'y sont point soumises; aussi les poèmes qui célèbrent les amours de Keïs et Leila, de Khosrou et Schirai, de Gemil et Schanba et autres ne font-ils aucune mention des voiles ni de la réclusion des femmes arabes. Ces fidèles amours ressemblent, dans la plupart des détails de la vie, à toutes ces belles analyses de sentiment qui ont fait battre les cœurs jeunes, depuis Daphnis et Chloé jusqu'à Paul et Virginie.

Il faut conclure de tout cela que l'islamisme ne repousse aucun des sentimens élevés attribués généralement à la société chrétienne. Les différences ont existé jusqu'ici beaucoup plus dans le costume et dans certains détails de mœurs que dans le fond des idées. M. de Sockolnicki observe très justement que les musulmans ne forment en réalité qu'une sorte de *secte chrétienne;* beaucoup d'hérésies protestantes se sont plus éloignées qu'eux des principes de l'Évangile. Cela est si vrai, que rien n'oblige une chrétienne qui épouse un Turc à changer de religion. Le Coran ne défend aux fidèles que de s'unir à des femmes idolâtres, et convient que, dans toutes les religions fondées sur l'unité de Dieu, il est possible de faire son salut. C'est en nous pénétrant de ces justes observations et en nous dépouillant des préjugés qui nous restent encore, que nous ferons tomber peu à peu ceux qui ont rendu jusqu'ici douteuses pour nous l'alliance ou la soumission des populations musulmanes.

G. DE N.

LE PALAIS MAZARIN, par M. le comte de Laborde (1). — La monographie du palais Mazarin, par M. le comte de Laborde, est un travail patient et consciencieux, tel qu'il ne s'en fait plus guère aujourd'hui. Commencée comme un pamphlet il y a quelques mois, elle s'achève maintenant comme un ouvrage de bénédictin. On se rappelle que, l'année dernière, il fut question de transférer la Bibliothèque royale au quai d'Orsay et de vendre à des spéculateurs l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Aussitôt tous les bibliophiles, tous les érudits s'alarmèrent. M. de Laborde fut le premier à dénoncer un projet qui se sentait trop des préoccupations financières et industrielles de notre temps. Dans une brochure fort spirituelle, il démontra tous les inconvéniens, tous les malheurs, résultats inévitables de cette translation, et ses argumens ont eu, je pense, assez

(1) Un volume in-8, chez Franck, rue de Richelieu.

de retentissement pour obliger l'administration d'abandonner ce malencontreux projet. M. de Laborde insistait non-seulement sur les dangers d'un déménagement pour tous les trésors que renferme la Bibliothèque royale, mais il s'élevait encore avec force contre cette funeste manie de détruire, particulière à notre époque, et qui a déjà privé la capitale de tant de beaux édifices. N'était-ce pas un scandale, en effet, d'abattre ces salles magnifiquement décorées par Romanelli, qui seules en France nous donnent une idée de l'architecture et de l'ornementation italiennes, pour élever à leur place des boutiques et bâtir des magasins de nouveautés? Après avoir victorieusement défendu le bâtiment qui contient la Bibliothèque royale, M. de Laborde nous devait son histoire; il nous la donne aujourd'hui complète et intéressante, racontant non point seulement sur quel plan l'édifice fut construit, quels agrandissemens il a reçus, mais encore quels hommes l'ont habité, quels événemens se sont passés à ses portes.

Voici en quelques mots l'histoire de la Bibliothèque royale. En 1643, le cardinal Mazarin acheta pour s'y loger l'hôtel du président Tubeuf, situé au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Richelieu. Alors ce quartier était à peine habité, mais Mazarin en avait compris l'avenir. Bientôt Mansart agrandit la demeure assez médiocre du président Tubeuf. Le cardinal, qui conservait le souvenir des grandes peintures murales de son pays, manda les deux plus célèbres peintres italiens de son époque et les chargea de décorer son palais de compositions à fresque. Grimaldi et Romanelli n'étaient point des Raphaël, mais ils avaient conservé quelques-unes des traditions des maîtres, et les salles qu'ils ont peintes présentent un système, un ensemble de décoration qu'on chercherait vainement aujourd'hui dans nos monumens modernes. Les fresques de Romanelli offrent encore un intérêt particulier. On sait que ces déesses mythologiques plus ou moins décolletées, peintes sur les voûtes de la salle des manuscrits, sont les belles dames de la cour, qui ne firent point de difficulté à donner leurs portraits pour orner la demeure d'un prince de l'église. — Dans ce palais tout resplendissant de dorures et de peintures, le cardinal entassa une foule d'objets d'art, statues, tableaux, tapisseries, meubles précieux, enfin une bibliothèque de quarante mille volumes, magnificence inouie alors, et que peu de parvenus ont cherché depuis à imiter. A la mort du cardinal, son palais et ses immenses collections passèrent entre les mains de sa nièce Hortense de Mancini et du duc de La Meilleraye, qui, pour me servir d'une expression de Saint-Simon, avait l'honneur d'être le plus grand fou du royaume. Cet animal, qui avait à se plaindre des femmes et de la sienne en particulier, s'armant d'un marteau, tombe un jour sur ces belles statues et les mutile. « Il choisit pour partage ce sexe qu'il fuit et qu'il désire, dit Brienne, se jette sur leurs parties les plus éminentes et avec tant d'emportement, que l'on voyait bien à la fureur de ses coups que ces marbres froids l'avaient quelquefois échauffé. » Cela se passait en 1668. Qui croirait qu'en 1846 il a été question d'achever l'œuvre de destruction de M. le duc de La Meilleraye?

Ce furieux mort, le palais Mazarin devint l'hôtel du fameux financier Law, et c'est une question de savoir si le cortége des parasites et des solliciteurs y fut plus ou moins grand qu'au temps du cardinal. Après la déconfiture de l'Écossais, l'abbé Bignon eut l'heureuse idée, en 1724, de demander ce bâtiment vide pour y placer la Bibliothèque royale, alors fort à l'étroit dans le Louvre. Espérons que cette magnifique collection est fixée désormais.

Pour écrire cette histoire que j'abrège en quelques lignes, M. de Laborde avait

à lire un nombre prodigieux de livres et de manuscrits de toute espèce. Il les a lus en homme d'esprit, et, tout en cherchant des dates et des faits archéologiques, il ne néglige pas les traits de mœurs et de caractère qu'il rencontre à chaque instant. De toutes les époques de notre histoire, le grand siècle est toujours celle qui est en possession d'exciter le plus notre intérêt. Il n'y a pas de mémoires, pas de pamphlets de ce temps, qui ne renferment des pages curieuses, des anecdotes charmantes. Malheureusement un grand nombre de ces ouvrages sont devenus d'une rareté extraordinaire; d'autres repoussent le lecteur par leurs colossales dimensions. Étudier l'histoire dans les auteurs contemporains, c'est un travail d'Hercule depuis l'invention de l'imprimerie. Aussi faut-il savoir gré aux érudits qui veulent bien mettre en lumière les perles qu'ils rencontrent éparses çà et là dans un immense fumier. Remercions surtout ceux qui, comme M. de Laborde, joignent, dans un semblable travail, à la patience et à la sagacité de l'antiquaire le discernement de l'homme de goût, qui savent choisir, qui discutent les faits avec une sage critique, et font tourner au profit de l'histoire des recherches où trop de gens ne trouvent qu'une stérile satisfaction de curiosité. L'ouvrage de M. de Laborde est indispensable à toute personne qui veut connaître le XVIIe siècle, et particulièrement le fameux ministre dont le caractère et la politique ont été si diversement jugés. Un grand nombre de faits peu connus ont été réunis par M. de Laborde sur le cardinal Mazarin, et, il faut le dire, il le justifie, pièces en mains, d'une grande partie des accusations accumulées contre lui. C'est surtout dans les notes très volumineuses qui accompagnent *le Palais Mazarin* que le lecteur trouvera une foule d'anecdotes intéressantes et de réflexions judicieuses sur les hommes et les choses de ce temps. Un scrupule a obligé M. de Laborde à ne faire tirer ces notes qu'à un très petit nombre d'exemplaires. Au XVIIe siècle, on disait parfois de gros mots *tout à trac*, comme au temps de Brantôme, et M. de Laborde a craint, je pense, que quelques-unes de ses citations n'effrayassent les lecteurs timorés d'aujourd'hui. Je crois qu'il ne connaît pas assez l'hypocrisie moderne. Bien des gens damneront l'auteur du *Palais Mazarin*, qui n'en auront pas lu les notes et qui voudraient les lire. P. M.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, par M. Arbanère (1). — M. Arbanère, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, a déjà publié six volumes in-octavo sur l'histoire de l'Asie, de la Grèce et de Rome. La troisième partie, celle qui embrasse le moyen-âge et les temps modernes, voit aujourd'hui le jour : c'est le complément de l'œuvre. L'auteur a élevé son monument. Huit volumes compactes de considérations, de méditations et d'apophthegmes, sur l'enchaînement des révolutions qui ont agité le monde et les destinées providentielles de l'humanité, sont un bagage un peu lourd, et pourtant nous devons nous applaudir de voir M. Arbanère borner ici sa carrière et s'enfermer dans des limites aussi raisonnables. Le cadre qu'il a choisi lui permettait de s'abandonner indéfiniment à la pente de ses rêveries, et de gratifier, sa vie durant, le public de plus d'un volume chaque année. En effet, non content de méditer sur le passé, de discuter longuement sur le présent, M. Arbanère se mêle aussi de prédire l'avenir. Où s'arrêter dans une telle voie? La meilleure

(1) Deux volumes in-8, chez Firmin Didot.

partie de son dernier ouvrage est consacrée à nous indiquer les grandes améliorations qui doivent naître de la *commotion européenne des esprits;* un des premiers résultats sera la réforme de la constitution physique de la race blanche. Si l'imprévoyance et l'impéritie des législateurs modernes ont laissé subsister jusqu'à ce jour des vices nombreux dans *l'incubation de l'espèce humaine,* au moins, dit M. Arbanère, doit-on signaler dans cette partie trop négligée quelques heureuses tentatives, telles que l'ouverture du gymnase Amoros, etc., mais de nouveaux efforts doivent être tentés; l'élection réciproque, fondée sur la suppression de la dot pour la fille et garantie du bonheur dans l'hymen, rendra, suivant lui, les *unions plus fécondes* et les *produits plus remarquables;* argument en faveur du *sans dot* dont Harpagon ne s'est pas avisé. De plus, il est avéré que le luxe engendre l'immoralité et énerve les populations, d'où l'auteur conclut à l'établissement de lois somptuaires, à la nécessité de remettre les gens de finance à leur place. Le sacerdoce veut ramener les peuples au moyen-âge; l'ultramontanisme, l'intolérance et le fanatisme menacent de nous envahir. Ce grave danger, que M. Arbanère révèle, ne peut être combattu que par l'organisation consistoriale du clergé, à l'instar des sectes protestantes avec lesquelles le catholicisme devra finir par s'entendre, s'il veut revenir aux vrais principes de l'Évangile.

Nous aurions fort à faire si nous voulions passer en revue toutes les réformes que M. Arbanère propose pour rétablir l'harmonie profondément altérée des élémens sociaux et les moyens faciles qu'il trouve dans la nature du gouvernement représentatif pour en régulariser la marche : indemnité aux députés, adoption des incompatibilités, vote public à haute voix, élection à plusieurs degrés, hérédité de la pairie, etc. Bref, il finit par tracer une esquisse de la géographie future du globe, découpant au gré de sa fantaisie la mappemonde, refaisant la carte d'Europe et remaniant du fond de son cabinet les traités de 1815. A défaut d'autre mérite, ce dernier point a au moins celui de l'à-propos. Si l'étude du passé n'a guère fourni à M. Arbanère qu'une série de banalités, au moins se sauve-t-il ici du lieu-commun. Nous n'en donnerons pour preuve que les idées assez originales qu'il émet à l'endroit de l'architecture grecque. Selon lui, les Grecs n'adoptèrent pas l'architecture gigantesque des Orientaux, « parce que les monumens de l'Egypte auraient fait effondrer par le poids de leur masse montagneuse les parties légères et gracieuses du sol; mais nos régions sont plus larges, plus compactes, et offrent dans leur construction géologique une voûte plus robuste pour supporter de vastes monumens. » D'où il suit que l'architecture égyptienne ne peut manquer d'y prendre racine et le style babylonien de se propager dans nos académies. En tout genre de *style,* M. Arbanère voudrait-il nous ramener aux temps primitifs? A quelle époque appartient celui dans lequel sont formulées toutes ces belles conceptions, c'est ce qu'il serait difficile de préciser. Nous eussions seulement souhaité que sa rage de réformation se fût arrêtée à la grammaire et au dictionnaire. Tout en rêvant l'harmonie universelle, il ne s'est pas aperçu qu'il troublait considérablement celle de la langue.

V. DE MARS.

ATTA TROLL

RÊVE D'UNE NUIT D'ÉTÉ.

Ainsi que dans une éclipse la lune assombrie sort de son blanc portique de nuages, ainsi le roi nègre, armé pour le combat, sort de sa tente d'une éclatante blancheur.

(Poésies de Ferd. Freiligrath. — *Le Roi nègre.*)

Atta Troll a été composé en allemand et en vers allemands. L'original n'aura-t-il rien perdu, dans une traduction française en prose, de son parfum et de sa couleur, partie si essentielle dans un poème qui n'a pas de sujet bien palpable? et les arabesques, les allusions dont cette fable n'est que le prétexte, seront-elles bien comprises de tous ceux qui ne connaissent pas le mouvement littéraire, politique et social du pays germanique? C'est ce qu'il serait, je le crains, téméraire d'affirmer. Et cependant je livre cette traduction au public français. La confiance que j'ai dans la sagacité des compatriotes de Champollion me fait croire que plus d'un trouvera quelque intérêt dans ces pages, car, pour peu que le lecteur soit capable de deviner sur de simples indices les affaires d'outre-Rhin qu'il ignore, il respirera dans ce poème fantastique la vie intime de la mystérieuse Allemagne.

A l'époque où *Atta Troll* fut écrit, la prétendue poésie politique florissait encore de l'autre côté du Rhin. Les muses avaient reçu l'injonction formelle de ne plus rêver désormais, insouciantes et paresseuses, et d'entrer au service de la patrie à titre de vivandières de la nationalité germanique. Alors aussi le talent était un triste lot, car l'impuissance lâche et envieuse avait enfin trouvé, après des recherches séculaires, sa meilleure arme contre l'insolence du génie : elle venait d'inventer l'antithèse du *talent* et du *caractère*. Le public en masse accueillait avec une complaisance presque intéressée des déclamations qui se résumaient ainsi : « Les honnêtes gens sont en général de mauvais musiciens; en

revanche, les bons musiciens ne sont rien moins que d'honnêtes gens, et pourtant la chose essentielle en ce monde, c'est l'honnêteté, ce n'est pas la musique. » Jamais les temps n'avaient été meilleurs pour l'ineptie vertueuse, pour les grandes convictions qui bredouillent et les nobles sentimens qui ne disent rien du tout. Le règne des justes allait commencer dans la littérature. Je me souviens d'un écrivain d'alors dont le principal mérite à ses propres yeux était de ne pas savoir écrire; en récompense de son style de plomb, il reçut une timbale d'honneur en argent.

Par les dieux immortels! à cette époque il s'agissait de défendre les droits imprescriptibles de l'esprit, l'autonomie de l'art, l'indépendance souveraine de la poésie. Comme cette défense a été la grande affaire de ma vie, je l'ai perdue de vue moins que jamais dans *Atta Troll*. Par le fond et par la forme, ce poème était une protestation contre les plébiscites des tribuns du jour, et, dans le fait, à peine mes *hommes de caractère*, mes austères Romains en connurent-ils quelques extraits, que leur bile s'en émut singulièrement. On m'accusa non-seulement de tenter une réaction littéraire, mais encore de railler les plus saintes conquêtes du progrès social. Quant à la valeur esthétique de mon poème, je leur donnai, je leur donne encore aujourd'hui beau jeu. Je l'ai écrit pour mon propre plaisir, dans le genre capricieux et fantasque de cette école romantique où j'ai passé les plus charmantes années de ma jeunesse, et dont j'ai fini par rosser le maître, ce pauvre Schlegel! La préférence que j'ai donnée à ce genre est peut-être condamnable au point de vue littéraire; mais tu mens, Brutus, tu mens, Cassius, tu mens aussi, Asinius, quand vous prétendez que ma raillerie atteint ces idées qui sont le plus précieux héritage de l'humanité, et pour lesquelles j'ai moi-même tant combattu et souffert! Non, si le rire saisit irrésistiblement le poète, c'est quand il compare ces idées, qui planent devant lui dans toute leur grandeur et leur clarté splendide, avec les formes lourdes et grossières dont les affublent ses contemporains tudesques : il raille alors, pour ainsi dire, la peau d'ours temporelle de ces idées. Il y a des miroirs dont la glace est taillée à facettes si obliques, qu'Apollon même y serait une caricature. Nous rions alors de la caricature et non pas du dieu.

Un seul mot encore. Est-il besoin de faire remarquer qu'en tirant des poésies de Freiligrath une phrase qui revient plusieurs fois dans *Atta Troll*, et qui en fait pour ainsi dire la ritournelle comique, je n'ai nullement eu l'intention de déprécier cet écrivain? Je fais grand cas de Freiligrath, surtout maintenant, et je le compte parmi les poètes les plus remarquables qui aient paru en Allemagne depuis la révolution de juillet. Son premier recueil me tomba sous la main à l'époque même où j'écrivais *Atta Troll*, et la disposition d'esprit dans laquelle j'étais alors doit expliquer l'impression bouffonne que me causa particulièrement la lecture du petit poème intitulé : *Le Roi nègre*. Ce morceau est vanté cependant comme un des meilleurs du poète. Pour les lecteurs qui ne le connaissent pas, je dirai simplement que le roi nègre, qui *sort de sa tente blanche, pareil à une éclipse de lune*, possède aussi une brune compagne sur le noir visage de laquelle se balancent de blanches plumes d'autruche; mais dans son ardeur belliqueuse il l'abandonne, et se rend au combat des nègres où résonne le tambour orné de crânes. Hélas! il trouve là son Waterloo africain, et il est vendu aux blancs par les vainqueurs. Les blancs emmènent le noble captif en Europe, et là

nous le retrouvons au milieu d'une troupe de saltimbanques qui lui ont confié le soin de jouer du tambour turc pendant leurs exercices. Il est là, maintenant, sombre et solennel, tambourinant à l'entrée du cirque; mais, pendant qu'il bat la caisse, il pense que, tout humilié qu'il est par la fortune, il a été monarque absolu aux bords lointains du Niger; il se souvient qu'il a chassé le lion et le tigre :

Son œil devient humide; alors il bat si fort,
Que la peau du tambour se crève sous l'effort.

I.

Entouré de sombres montagnes qui semblent vouloir escalader le ciel, et bercé comme un rêve par le bruit des cascades sauvages,

Cauterets, la ville élégante, repose au fond de la vallée. Ses blanches maisons sont ornées de balcons; de belles dames s'y accoudent le rire sur les lèvres.

Le rire sur les lèvres, elles regardent la place du marché inondée d'une foule bariolée; au milieu, un ours et une ourse dansent au son de la musette.

C'est Atta Troll et sa femme, la noire Mumma, comme ils l'appellent, qui sont les danseurs, et les Basques ne se sentent pas de joie et d'admiration.

Raide et sérieux comme un grand d'Espagne, Atta Troll fait son avant-deux; mais sa moitié velue manque de dignité et de réserve.

Le dirai-je? il me semble presque qu'elle cancanne par momens, et que, par un certain mouvement de reins un peu risqué, elle rappelle la grande Chaumière.

Son vaillant conducteur, qui la tient à la chaîne, paraît même s'être aperçu de l'immoralité de sa danse.

Il lui allonge parfois quelques coups de fouet; alors la noire Mumma hurle à faire trembler les montagnes.

Ce conducteur d'ours porte un bonnet pointu orné de six madones, qui doivent protéger sa tête des balles ennemies ou des poux.

Sur ses épaules pend, en guise de manteau, un dessus d'autel aux mille couleurs. Là-dessous sont cachés pistolet et couteau.

Il fut moine dans sa jeunesse, plus tard chef de brigands, et, pour réunir les deux professions, il finit par prendre du service sous don Carlos.

Lorsque don Carlos dut fuir avec toute sa chevalerie, et que les nobles paladins furent obligés de chercher quelque honnête métier,

(M. de Chenapanski se fit auteur) notre défenseur de la foi se fit conducteur d'ours, et s'en alla à travers le monde avec Atta Troll et Mumma;

Et il les fit danser tous les deux devant le peuple, sur les places. Et voilà comme Atta Troll, enchaîné, danse sur la place de Cauterets.

Lui qui autrefois, comme un roi des solitudes, habitait le libre sommet des monts, Atta Troll danse dans la plaine devant la populace!

Et c'est même pour gagner quelques sous qu'il danse, lui qui naguère dans la majesté de sa force se sentait le maître du monde!

Quand il pense aux jours de sa jeunesse, à la royauté perdue des forêts, alors des grognemens étouffés s'échappent du gosier d'Atta Troll.

Il devient sombre comme le roi nègre de Freiligrath, et, de même que ce prince a mal tambouriné, lui il se met à danser mal de désespoir.

Mais, au lieu de sympathie, il n'éveille que la gaieté. Juliette même, du haut du balcon, se prend à rire de ces sauts désespérés.

Juliette n'a pas l'ame allemande. C'est une Française. Elle vit au dehors; mais son baiser est enchanteur, est enivrant.

Ses regards sont comme un filet de lumière dans les mailles duquel notre cœur se prend, tressaille et palpite éperdu.

II.

Que le roi nègre de M. Freiligrath, dans son courroux mélancolique, se mette à faire résonner la peau du grand tambour jusqu'à ce qu'elle éclate et crève avec fracas,

Voilà qui fait vraiment vibrer le cœur et le timpan. — Mais figurez-vous cependant un ours qui vient de briser sa chaîne!

La musique et les rires cessent; le peuple se précipite hors de la place avec des cris d'effroi, les dames pâlissent.

Oui, Atta Troll vient de briser tout à coup sa chaîne d'esclave. D'un bond sauvage, franchissant les rues étroites,

(Chacun lui faisait place très poliment) il grimpe au haut des rochers, jette en bas comme un regard de mépris et disparaît dans les montagnes.

La noire Mumma et le montreur d'ours restent seuls sur la place déserte. L'homme furieux jette son chapeau à terre,

Trépigne dessus, foule aux pieds les madones, arrache sa couverture, met son corps à nu, jure, maudit et se lamente sur l'ingratitude,

La noire ingratitude des ours; car n'a-t-il pas toujours traité Atta Troll comme un ami? Ne lui a-t-il pas enseigné la danse?

L'ingrat ne lui doit-il pas tout, même la vie? Ne lui a-t-on pas offert inutilement cent écus de la peau d'Atta Troll?

La pauvre noire Mumma, comme une statue de la douleur muette, est restée suppliante sur les pattes de derrière, devant la colère du furieux.

Mais la colère du furieux tombe enfin, mais sur ses épaules; il la roue de coups, la nomme reine Christine, femme Muñoz, et cætera. —

Voilà ce qui arriva dans l'après-midi d'une chaude et belle journée d'été, et la nuit qui suivit ce beau jour fut superbe.

Je passai presque la moitié de cette nuit sur le balcon. — Juliette était près de moi, qui contemplait les étoiles.

« Ah! se prit-elle à dire en soupirant, les étoiles sont bien plus belles à Paris, lorsqu'en hiver elles se mirent dans les ruisseaux du faubourg Montmartre. »

III.

Rêve d'une nuit d'été, ma fantasque chanson est sans but, oui, sans but, comme l'amour, comme la vie, comme le Créateur et sa création!

Mon Pégase n'obéit qu'à son caprice, soit qu'il galope, ou qu'il trotte, ou qu'il vole dans le royaume des fables.

Ce n'est pas une vertueuse et utile haridelle de l'écurie bourgeoise, encore moins un cheval de bataille qui sache battre la poussière et hennir pathétiquement dans le combat des partis.

Non! les pieds de mon cheval ailé sont ferrés d'or, les rênes sont des colliers de perles, et je les laisse joyeusement flotter.

Porte-moi où bon te semblera, sur les sentiers aériens des montagnes, où les cascades, avec leurs voix de corbeaux, croassent des avertissemens lugubres, où les abîmes bâillent comme des enfers ennuyés;—

Porte-moi dans les vallées tranquilles, où le chêne méditatif s'élève, et où, du milieu des racines mystérieuses, saillit l'antique source des légendes; —

Laisse-moi boire à ses eaux et y mouiller mes paupières. Ah! je soupire après l'eau miraculeuse qui fait voir et savoir.

Oui, la lumière se fait! Mon regard plonge dans les grottes les plus profondes, dans la tanière d'Atta Troll, et je comprends son langage!

C'est étrange comme cet idiome d'ours me semble connu! N'aurais-je pas dans ma chère patrie entendu déjà ce langage?

IV.

Roncevaux, noble vallée, lorsque j'entends ton nom, il me semble que s'ouvre dans mon cœur la fleur bleue des souvenirs!

La vieille chevalerie surgit, brillante de jeunesse, après un sommeil de mille ans! Les esprits me regardent fixement avec leurs grands yeux, et j'ai peur.

J'entends le bruit du fer, le tumulte des batailles : — ce sont ces preux chrétiens qui combattent les Sarrasins. — Comme le cor de Roland jette un appel douloureux, désespéré!

C'est dans la vallée de Roncevaux, non loin de la Brèche de Roland, ainsi nommée parce que le héros, pour se frayer un chemin de re-

traite, trancha le rocher avec sa bonne épée Durandal, de telle façon qu'il en porte encore les traces aujourd'hui;

C'est dans cette vallée, dis-je, au fond d'une sombre crevasse défendue par un épais buisson de pins sauvages, qu'est cachée à tous les yeux la caverne d'Atta Troll.

C'est là qu'au sein de sa famille il se repose des fatigues de sa fuite et des tribulations de sa vie errante.

Bonheur de se revoir! il a retrouvé, dans sa chère caverne, les petits que Mumma lui a donnés, quatre fils et deux filles;

Deux jeunes oursines bien léchées, blondes comme des filles de ministres protestans. Les garçons sont bruns; le plus jeune, qui n'a qu'une oreille, est presque noir.

Celui-là était le Benjamin de sa mère. Un jour, en jouant, elle lui a mangé une oreille, mais par pure affection.

C'est un enfant plein de moyens, surtout pour la gymnastique. Il fait la culbute aussi bien que le professeur Massman à Berlin.

Comme le professeur Massman à Berlin, il n'aime que sa langue maternelle. Jamais il ne voulut mordre au jargon des Grecs et des Romains.

Ourson fier de sa nationalité, il a une sainte horreur des parfumeries françaises. Il dédaigne le savon, ce luxe de toilette moderne, toujours comme le professeur Massman à Berlin.

Mais là où il faut le voir déployer ses talens, c'est lorsqu'il grimpe sur l'arbre qui s'élève le long du rocher à pic du fond du précipice,

Jusqu'au sommet où, le soir, toute la famille se rassemble autour du père pour s'ébattre dans la fraîcheur du crépuscule.

C'est alors que le vieux Troll aime à raconter ce qu'il a vécu dans le monde, combien il a vu d'hommes et de villes et combien il a souffert,

Ainsi que le fils de Laërte, avec cette petite différence que lui, du moins, était accompagné dans ses épreuves par sa femme, sa noire Pénélope.

Aujourd'hui Atta Troll raconte aussi les immenses succès qu'il a eus jadis auprès des hommes avec sa danse.

Il affirme que jeunes et vieux l'admiraient avec acclamations quand il dansait sur les places publiques aux doux sons de la musette.

A l'entendre, surtout les dames, ces délicats connaisseurs, l'auraient applaudi avec fureur et lui auraient lancé des œillades assassines.

O vanité de l'artiste! le vieil ours danseur pense avec une joie mêlée de regrets au temps où le public admirait son talent!

Enthousiasmé par ces souvenirs, il veut donner la preuve qu'il n'est pas un misérable vantard, qu'il a été réellement grand par la danse.

Et soudain il se lève, se pose sur ses pattes de derrière, et, comme autrefois, le voilà qui se met à danser la gavotte, sa danse favorite.

Muets d'admiration, le museau attentif, les oursons contemplent leur père qui danse gravement au clair de lune.

V.

Atta Troll est mélancoliquement étendu sur le dos, dans sa caverne, au milieu des siens; il lèche ses pattes en rêvant, il lèche et murmure :

— Mumma! Mumma! perle noire que j'avais pêchée dans l'océan de la vie, je t'ai donc perdue à jamais dans ce même océan!

Ne dois-je jamais te revoir qu'au-delà de la tombe, à l'heure où, dégagée de tes dépouilles mortelles, tu ne seras qu'une ame sans peau?

Ah! je voudrais auparavant baiser une dernière fois le gracieux museau de ma chère Mumma; il était si doux et comme parfumé de miel!

Je voudrais aussi flairer une dernière fois la douce senteur qui émanait de ma chère Mumma, plus pénétrante que l'odeur des roses.

Mais, hélas! Mumma languit dans les chaînes de cette engeance qui s'appelle l'homme et s'imagine être le propriétaire de toute la terre.

Mort et damnation! ces hommes, ces archi-aristocrates, regardent toutes les autres créatures avec l'insolence du seigneur et maître!

Ils nous enlèvent femmes et enfans, nous enchaînent, nous battent, nous tuent même pour vendre notre peau et notre graisse;

Et ils se croient permis ces forfaits, surtout contre la race des ours, et ils appellent cela les droits de l'homme.

Les droits de l'homme! les droits de l'homme! et qui vous les a octroyés? Ce n'est pas la nature, elle n'est pas dénaturée à ce point.

Les droits de l'homme! qui vous a donné ces priviléges? Ce n'est vraiment pas la raison, elle est toujours raisonnable.

Hommes, valez-vous donc mieux que nous, parce que vous faites cuire et rôtir vos alimens? Nous, nous mangeons les nôtres tout crus.

Mais le résultat final est le même pour tous. Non, ce n'est pas la nourriture qui anoblit. Celui-là seul est noble qui pense et agit noblement.

Hommes, valez-vous mieux que nous à cause de vos arts et de vos sciences? Nous autres, nous ne sommes pas des crétins.

N'y a-t-il pas des chiens savans? et des chevaux qui comptent comme des membres de la haute finance? Les lièvres ne jouent-ils pas du tambour à merveille?

Maint castor ne s'est-il pas distingué en hydrostatique, et n'est-ce pas aux cigognes que l'on doit l'invention des clystères?

Les ânes n'écrivent-ils pas des critiques? Les singes ne jouent-ils pas la comédie? Trouvez-moi une plus grande tragédienne que Batavia, l'illustre guenon?

Les rossignols ne chantent-ils pas? Freiligrath n'est-il pas poète? Qui pourrait mieux chanter le roi nègre que son compatriote le dromadaire?

Dans la danse, moi qui parle, j'ai été aussi loin que Raumer dans l'art d'écrire. Écrit-il mieux que je danse, moi pauvre ours?

Hommes, pourquoi donc valez-vous mieux que nous? Vous portez haut la tête, il est vrai, mais il rampe dans ces têtes de bien basses pensées.

Hommes, valez-vous mieux que nous, parce que votre peau est unie et lisse? Vous partagez cet avantage avec les serpens.

Hommes, race de serpens bipèdes, je comprends pourquoi vous portez des vêtemens. Vous cachez sous la laine empruntée votre nudité de vipères.

Mes enfans, soyez en garde contre ces avortons sans poils! Mes filles, ne vous fiez à aucun de ces monstres qui portent pantalons!.....

Je ne divulguerai pas davantage combien le vieil ours, dans sa rage égalitaire, trouva d'argumens insolens contre le genre humain.

Car, à la fin, je suis homme aussi moi-même, et je ne veux plus répéter ces sottises qui finissent par blesser.

Oui, je suis homme, et je m'estime quelque chose de mieux que les autres bêtes. Jamais je ne trahirai les intérêts de ma naissance,

Et je défendrai toujours bravement contre toutes les prétentions bestiales le drapeau de l'humanité et les imprescriptibles droits de l'homme.

VI.

Pourtant il est peut-être utile aux hommes, qui forment la classe élevée de la société animale, de savoir ce que l'on dit et pense au-dessous d'eux.

Oui, sous nos pieds, dans les couches souterraines, dans les antres ténébreux des classes inférieures et fauves, couvent la misère, l'orgueil et la haine.

Ce qui a été établi par l'histoire naturelle et consacré depuis des siècles par les us et coutumes est nié audacieusement et le museau levé.

Le vieillard grogne à l'oreille de l'adolescent la funeste doctrine qui menace d'anéantir sur terre la civilisation et l'humanité. —

Enfans, — murmure Atta Troll en se roulant sur sa couche sans tapis, — enfans, l'avenir est à nous!

Si tous les ours, si tous les animaux pensaient comme moi, avec nos forces réunies nous déferions nos tyrans.

Que le sanglier s'unisse au cheval, que l'éléphant enlace fraternellement sa trompe à la corne du vaillant taureau;

Que les renards et les loups de toutes couleurs, que les singes et les béliers, que le lièvre lui-même, réunissent quelque temps leurs efforts, et la victoire est à nous!

Unité! unité! voilà le premier besoin de l'époque. Séparés, nous serons asservis; unis, nous bousculons nos tyrans.

De l'unité! de l'unité! et nous sommes vainqueurs. Le régime honteux du monopole, avec les vils usurpateurs, tombe en ruine. Et nous fondons le règne des justes.

Que l'égalité parfaite soit la loi fondamentale. Toutes les créatures de Dieu seront égales sans distinction de croyances, de pelage et d'odeurs.

La stricte égalité! Que tout âne puisse parvenir à la plus haute fonction de l'état; que le lion en revanche porte le sac au moulin.

Pour ce qui concerne le chien, c'est un mâtin qui a des goûts serviles, parce que depuis une éternité l'homme le traite comme un chien.

Cependant, dans notre constitution radicale, nous lui rendons ses vieux droits inaliénables, et il se régénérera bientôt.

Les Juifs eux-mêmes jouiront du droit de citoyen, et ils deviendront, devant la loi, égaux aux autres mammifères.

Seulement la danse sur les places publiques ne leur sera point permise. Je fais cet amendement dans l'intérêt de mon art;

Car le sens du style sérieux en chorégraphie, de la plastique sévère du mouvement, manque à cette race; ils gâteraient le goût du public. —

VII.

Sombre dans sa sombre caverne, Atta Troll le misanthrope, accroupi au milieu de sa famille, grogne et grince des dents :

— O hommes! dédaigneuses canailles! souriez donc! le grand jour de la liberté nous délivrera de votre joug et de votre sourire.

C'est toujours ce qui m'a le plus blessé que ce tressaillement aigre-doux des lèvres. Rien ne m'est plus odieux que le sourire des hommes.

Quand j'apercevais ce mouvement fatal sur leur blanc visage, il me semblait que mes entrailles se retournaient dans mon ventre.

La profonde scélératesse d'une ame humaine se manifeste d'une façon bien plus impertinente par le sourire que par les paroles.

Ils sourient sans cesse! même alors que la décence exige un profond sérieux, dans le moment le plus solennel de l'amour!

Ils sourient sans cesse! Ils sourient même en dansant! ils profanent ainsi cet art qui aurait dû rester un culte.

Oui, la danse, dans les anciens temps, était une pieuse manifestation de la foi. Le chœur des prêtres sautait saintement autour de l'autel.

C'est ainsi que le roi David dansa jadis devant l'arche d'alliance. Danser était un acte sacré, danser c'était prier avec les jambes.

C'est ainsi que moi-même j'avais compris la danse, lorsque j'exerçais sur les places devant le peuple qui m'applaudissait tant,

Ces applaudissemens, je l'avoue, me faisaient du bien au cœur; car il est doux d'arracher des suffrages à un ennemi.

Mais, dans l'enthousiasme, ils souriaient encore. L'art de la danse est lui-même impuissant à moraliser les hommes, et ils restent toujours frivoles!

VIII.

Plus d'un vertueux citoyen sent mauvais ici-bas, pendant que des valets de princes sont parfumés de lavande et d'ambre.

Il y a des ames virginales qui sentent le savon noir, tandis que parfois le vice vient de se laver avec de l'eau de rose.

C'est pourquoi, cher lecteur, ne fronce pas le nez, si la caverne d'Atta Troll ne te rappelle pas les parfums d'Arabie.

Demeure un instant avec moi dans le cercle vaporeux et nauséabond où notre héros parle à son fils cadet comme du milieu d'une nuée : —

Enfant, mon enfant, le dernier rejeton de ma force virile, incline ton unique oreille près du museau paternel et bois mes paroles!

Défie-toi des doctrines de l'espèce humaine; elles te perdraient l'ame et le corps. Parmi tous les hommes, il n'y a pas un seul brave homme.

Même les Allemands, qui jadis en étaient les meilleurs, même ces fils de Tuiskion, nos cousins de toute antiquité, sont aussi dégénérés.

Ils sont maintenant sans croyance et sans Dieu; ils prêchent même l'athéisme. Mon enfant, mon enfant, défie-toi principalement de Feuerbach et de Bruno Bauer!

Ne deviens pas athée, un ours impie qui renie son créateur.

Oui, c'est bien un créateur qui a fait l'univers! Robespierre avait bien raison : — il y a un être suprême!

Sur nos têtes, le soleil et la lune, les étoiles aussi (celles avec queue et celles sans queue également), sont le reflet de sa toute-puissance.

A nos pieds, la terre et les mers sont l'écho de sa gloire, et chaque créature célèbre ses splendeurs.

Même le tout petit insecte qui réside dans la barbe argentée d'un vieux pèlerin chanteur de cantiques, lui aussi chante la louange de l'Éternel!

Là-haut, sous une tente parsemée d'étoiles, sur un trône d'or, siége majestueusement un ours colossal qui dirige l'univers.

Sa pelisse est immaculée et blanche comme la neige; sa tête est ceinte d'une couronne de diamans qui rayonne à travers les cieux.

Sur sa figure rayonnent l'harmonie et la pensée créatrice. Il fait un geste avec son sceptre, et les sphères résonnent et chantent.

A ses pieds sont assis les ours bienheureux qui ont souffert ici-bas avec humilité et résignation. Ils tiennent dans leurs pattes vénérables les palmes de leur martyre.

Parfois un d'entre eux se lève, un autre le suit; ils sautent comme si le Saint-Esprit les possédait, et les voilà tous qui dansent le plus solennel des menuets,

Un menuet où l'inspiration de la grace peut tenir lieu de talent et où l'ame éperdue de joie cherche à sortir de sa peau.

Moi, indigne Atta Troll, jouirai-je un jour de cette béatitude, et, après mes tribulations terrestres, passerai-je dans ce royaume de délices impérissables?

Ivre de volupté céleste, là-haut sous la tente étoilée, une auréole au front, la palme à la patte, danserai-je aussi devant le trône du Seigneur? —

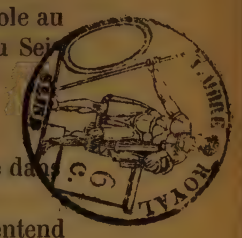

IX.

Comme la langue écarlate que le roi nègre de Freiligrath tire dans sa colère hors de ses lèvres noires et épaisses,

Ainsi la lune rougeâtre sort des sombres et lourds nuages. On entend au loin les cascades, qui ne sommeillent jamais, bruire tristement dans le silence des ténèbres.

Atta Troll est debout au sommet de son rocher favori; il est seul, seul au bord de l'abîme, et il hurle ces paroles qu'emportent les vents de la nuit :

— Oui, je suis un ours! je suis ce que vous nommez ours velu, sauvage, grognon, mal léché, et Dieu sait quoi encore!

Oui, je suis un ours! je suis l'animal qu'il faut pourchasser, la brute objet de votre mépris, de votre sourire.

Je suis la cible de vos railleries, je suis la bête noire avec laquelle vous effrayez le soir les enfans quand ils ne sont pas sages.

Je suis la caricature grotesque des contes de vos nourrices; je le suis, et je le crie à haute voix à ces hommes là-bas.

Entendez-vous? entendez-vous? je suis un ours! Jamais je ne rougirai de mon origine. Je m'en glorifie comme si j'étais issu du sang de Moïse Mendelsohn! —

X.

Il est minuit. Deux formes sauvages se glissent à quatre pattes avec de sourds grognemens et se fraient un chemin à travers le sombre fourré de sapins.

C'est Atta Troll, le père, et son fils, le jeune Une-Oreille. Ils s'arrêtent dans la clairière, près du rocher qu'on appelle la Pierre-Sanglante.

— Cette pierre, grogne Atta Troll, est l'autel où les druides, à l'époque du paganisme, faisaient des sacrifices humains.

O comble de l'horreur et du crime! quand j'y pense, mon poil se hérisse sur mon dos. — On répandait du sang à la gloire de Dieu!

Pour dire la vérité, maintenant les hommes sont plus éclairés, aujourd'hui ils ne s'entretuent plus par zèle religieux, au nom des intérêts du ciel.

Non, ce n'est pas cette pieuse erreur, ce saint délire, cette généreuse folie, mais bien l'égoïsme personnel, qui les poussent au meurtre et à l'assassinat.

Ils s'acharnent à l'envi sur les biens de cette terre; c'est un pillage universel, et chacun tue et vole pour soi-même.

Oui, les biens de la communauté terrestre deviennent la proie d'un seul maître, de l'homme, et il parle alors de droits de possession, de propriété.

Propriété, droits de possession! O vol, ô mensonge! L'homme seul pouvait inventer un pareil mélange de ruse et d'absurdité.

La nature n'a pas créé de propriété, car tous, oui tous, nous venons sans poche au monde, sans poche sur l'épiderme.

Aucun de nous tous n'a de naissance de pareils petits sacs sur le corps inventés pour recéler les vols.

L'homme seul, cet être nu qui se fit avec art un vêtement de la laine étrangère, sut aussi, avec le même art, se procurer des poches.

Une poche! c'est aussi peu naturel que la propriété et les droits de possession. Les hommes ne sont que des filous qui empocheraient les étoiles du ciel.

Je les hais avec une légitime fureur! Mon fils, je veux te transmettre cette haine; ici, sur cet autel, jure haine éternelle au genre humain.

Sois l'ennemi implacable de ces vils oppresseurs, leur ennemi implacable jusqu'à la fin de tes jours. Jure, jure ici, mon fils!.... —

Et le jeune ours jura, comme autrefois Annibal, fils d'Amilcar. La lune éclaira de sa lueur blafarde et sinistre le vieux dolmen et les deux misanthropes.

Un jour, nous dirons comment le jeune ours tint fidèlement son serment. Notre lyre le chantera dans une prochaine épopée.

Quant à Atta Troll, nous l'abandonnons également, mais pour le retrouver plus tard et plus sûrement au bout de notre fusil.

Va, ton affaire est faite. Tu es accusé du délit d'exciter à la haine et au mépris d'un gouvernement humain et juste... Demain nous t'appréhenderons au corps.

XI.

Comme des bayadères assoupies, les montagnes frissonnent dans leurs blancs peignoirs de nuages que la brise du matin soulève.

Mais elles se réveillent bientôt sous les baisers du soleil; il leur enlève peu à peu jusqu'au dernier voile et les contemple dans toute leur beauté.

J'étais sorti à la pointe du jour avec Lascaro pour aller à la chasse de l'ours; à midi nous arrivâmes au pont d'Espagne.

C'est ainsi qu'on appelle le pont qui mène de France en Espagne, chez les barbares de l'ouest, qui sont en arrière de mille ans,

En arrière de mille ans de la civilisation moderne. Mes barbares de l'est, au-delà du Rhin, ne le sont que de cent ans.

C'est en hésitant, en tremblant presque, que je quittai le sol sacré de la France, de cette patrie de la liberté et des femmes que j'aime.

Au milieu du pont d'Espagne était assis un pauvre Espagnol. La misère se lisait dans les trous de son manteau; la misère se lisait dans ses yeux.

Il grattait de ses doigts maigres une vieille mandoline. L'aigre mélodie était renvoyée par l'écho du précipice comme une moquerie.

Parfois il se penchait sur l'abîme et se prenait à rire. Puis il repinçait les cordes avec plus de frénésie et chantait des rimes d'amour.

Je passai et je me dis à moi-même : C'est singulièr, la folie est assise et chante sur ce pont qui conduit de France en Espagne.

Ce pauvre fou est-il l'emblème de l'échange des idées entre les deux nations? ou bien est-il le titre frontispice de la folle Espagne?

Vers le soir, nous atteignîmes une misérable posada où une olla-podrida fumait dans un plat crasseux.

J'y mangeai aussi des garbanzos gros et lourds comme des balles, indigestes même pour un estomac allemand nourri d'andouillettes dans sa jeunesse.

Le lit était le véritable pendant de la cuisine, et était comme poivré de vermine. Ah! les punaises sont les plus terribles ennemis de l'homme!

L'inimitié d'une seule petite punaise qui rampe sur votre couche est plus redoutable que la colère de cent éléphans.

Il faut se laisser mordre en silence. C'est bien triste! Ce qui est plus triste encore, c'est d'écraser l'ennemi : toute la nuit une infection vous poursuit.

Oui, ce qu'il y a de plus terrible sur la terre, c'est un combat avec l'insecte qui se sert de sa puanteur comme d'une arme. Un duel avec une punaise!

XII.

Comme ils mentent, ces poètes, même les mieux dressés, quand ils disent, quands ils chantent que la nature est le temple de Dieu!

Un temple dont les splendeurs témoignent de la gloire du créateur! Le soleil, la lune et les étoiles n'en seraient que les lampes d'or suspendues à la coupole.

Allez, allez, bonnes gens, mais avouez que les degrés de ce temple ne sont pas très commodes, des escaliers insupportables!

Ces hauts et ces bas, ces montées et ces descentes, ces ascensions de rochers, cela me fatigue l'ame et les jambes.

A mes côtés marche Lascaro, pâle et long comme un cierge. Jamais il ne parle, jamais il ne rit, le fils mort de la sorcière.

Oui, l'on dit que c'est un mort, défunt depuis longues années, à qui la science magique de sa mère a conservé l'apparence de la vie.

Ces méchans escaliers du temple de Dieu! Je ne puis comprendre aujourd'hui que je n'ai pas vingt fois trébuché dans l'abîme et risqué de me casser le cou.

Comme les cascades mugissaient! comme le vent fouettait les sapins qui hurlaient! Les nuages crèvent tout à coup. Quel temps affreux!

Près du lac de Gaube, dans une petite cabane de pêcheur, nous trouvâmes un asile et des truites : celles-ci étaient délicieuses.

Le vieux pêcheur, malade et cassé, était assis dans une chaise longue. Ses deux nièces le soignaient, belles comme des anges,

Comme des anges un peu gras et quelque peu flamands, que l'on croirait descendre d'un cadre de Rubens : cheveux blonds, yeux bleus et limpides,

Fossettes au milieu des joues roses où l'espiéglerie se tapit, membres forts et arrondis, éveillant à la fois la crainte et la volupté.

Charmantes et bonnes créatures, qui se disputent d'une façon charmante pour savoir quelle boisson conviendrait le mieux au vieil oncle malade.

L'une lui présente une tasse de fleur de tilleul, et l'autre de la tisane de sureau.

« Je ne boirai ni l'une ni l'autre, dit le bon vieux impatienté. Allez me chercher une outre de vin, que j'accueille mes hôtes avec une meilleure boisson. »

Si c'est véritablement du vin que j'ai bu au lac de Gaube, c'est ce que j'ignore. Dans le Brunswick, j'aurais cru que c'était de la bière de Brunswick.

L'outre était faite de la plus belle peau de bouc noir. Elle puait admirablement; mais le vieux en but avec tant de plaisir, qu'il en devint gaillard et mieux portant.

Il se mit à nous raconter les hauts faits des bandits et des contrebandiers qui hantent libres et joyeux les forêts des Pyrénées.

Il savait aussi de vieilles histoires, entre autres les combats des géans contre les ours, dans les temps fabuleux.

Oui, les géans et les ours se sont disputé jadis l'empire de ces montagnes et de ces vallées avant l'invasion des hommes.

A leur arrivée, les géans s'enfuirent épouvantés par une terreur

panique, car il n'y a pas beaucoup de cervelle dans ces grosses têtes.

On dit encore que ces grands niais, arrivés au bord de la mer, voyant le ciel réfléchi dans les flots bleus,

Crurent que la mer était le ciel lui-même, et se précipitèrent dans les flots, pleins de confiance en Dieu, et s'y noyèrent tous ensemble.

Quant à ce qui regarde les ours, l'homme les détruit maintenant peu à peu; chaque année, leur nombre diminue dans les montagnes.

« C'est ainsi, disait le bon vieux, que l'un fait place à l'autre sur la terre; après les hommes, l'empire passera aux nains,

« A ces petites créatures microscopiques et rusées qui habitent sous les montagnes, fouillant et amassant sans relâche des richesses dans les filons d'or et d'argent.

« Je les ai souvent vus au clair de la lune lorsque, pour nous épier, ils sortent leurs petites têtes pleines de malice des crevasses de la terre, et j'ai eu peur en songeant à l'avenir,

« Et au règne crasseux de ces pygmées richards. Hélas! je le crains bien, nos neveux seront forcés de se jeter à l'eau, comme les géans stupides qui croyaient se réfugier dans le ciel. »

XIII.

Le lac aux eaux profondes repose dans sa sombre coupe de rochers. De pâles étoiles regardent mélancoliquement du haut du ciel. C'est la nuit et le silence.

La nuit et le silence! — Les rames s'élèvent et retombent. La barque nage mystérieusement en clapotant. Les nièces du batelier ont pris sa place.

Elles rament gracieusement, avec souplesse. Parfois dans l'ombre, à la lueur des étoiles, on voit briller leurs bras nus, vigoureux, et leurs grands yeux d'azur.

Lascaro est assis à mes côtés, pâle et muet comme de coutume. Cette pensée me vient comme un frisson : serait-il vraiment un revenant?

Et moi-même, ne suis-je pas mort aussi? Et voilà que je navigue maintenant, avec des spectres pour compagnons, dans le triste empire des ombres.

Ce lac, n'est-ce pas le Styx à l'onde noire? Proserpine, à défaut de Caron, ne me fait-elle pas conduire par ses soubrettes?

Non, je ne suis pas encore mort et éteint. — Au fond de mon ame je sens encore brûler et palpiter la flamme joyeuse de la vie.

Ces jeunes filles qui manient gaiement la rame et parfois m'éclaboussent avec l'eau qui en découle, rieuses et folâtres,

Ces belles filles fraîches et potelées, bien sûr, ne sont pas des fantômes infernaux ni les suivantes de Proserpine.

Pour me convaincre parfaitement de leur humanité réelle et m'assurer, pièces en main, de ma propre existence,

J'imprimai fortement mes lèvres sur les fossettes des joues roses de mes batelières, et j'arguai philosophiquement : Je baise, donc je suis.

Arrivé à l'autre bord, j'embrassai encore une fois ces bonnes filles. Ce n'est que dans cette monnaie-là qu'elles voulurent me laisser payer le passage.

XIV.

Les cimes violettes de la montagne rient sur le fond d'or du soleil. A mi-côte, un village est perché fièrement comme un nid d'oiseau.

Quand j'y fus grimpé, je trouvai tous les vieux envolés. Il n'était resté que les enfans, la jeune couvée qui n'a point d'ailes encore;

De jolis petits garçons, de gentilles fillettes presque masquées avec des capuchons de laine blanche ou écarlate, et jouant la comédie sur la grand'place.

Mon arrivée ne troubla pas le jeu, et je pus voir l'amoureux prince des souris s'agenouiller pathétiquement devant la fille de l'empereur des chats.

Pauvre prince! on le marie avec sa belle. Elle gronde, elle tempête, elle mord, elle mange son époux. La souris morte, le jeu est fini.

Je restai presque tout le jour avec les enfans. Nous causions avec une charmante confiance. Ils voulurent savoir qui j'étais et ce que je faisais.

« Chers petits, leur dis-je, mon pays natal s'appelle l'Allemagne; il y a là des ours en quantité, et je suis un chasseur d'ours.

« J'en ai écorché vif plus d'un dans ce pays-là; mais par-ci, par-là, j'ai reçu moi-même quelques coups de patte assez vigoureusement administrés.

« A la fin, je me lassai de me chamailler ainsi tous les jours avec des animaux aussi mal léchés dans les forêts de ma patrie,

« Et je suis venu ici chercher un meilleur gibier. Je veux mesurer mes forces avec le grand Atta Troll.

« Voilà un noble adversaire digne de moi. Ah! en Allemagne, j'ai livré plus d'un combat où je rougissais de la victoire! »

Lorsque je me disposai au départ, les bonnes petites créatures dansèrent une ronde autour de moi, en chantant giroflé! girofla!

Puis la plus petite de toutes s'avança vers moi d'un air mutin et plein de grace, me fit deux, trois, quatre révérences, et se mit à chanter d'une jolie voix :

« Si le roi me rencontre, je lui fais deux révérences, et, si la reine me rencontre, je lui fais trois révérences.

« Mais, si le diable avec ses cornes passe dans mon chemin, je fais deux, trois, quatre révérences, giroflé! girofla! »

« Giroflé! girofla! » fut répété en chœur par la petite bande, qui se mit à tournoyer avec espièglerie dans mes jambes tout en chantant.

Pendant que je redescendais à la vallée, le refrain me suivait encore de ses accens éloignés comme un gazouillement d'oiseaux : « Giroflé! girofla! »

XV.

Des blocs gigantesques, difformes et grimaçans m'entourent semblables à des monstres pétrifiés de toute antiquité.

C'est étrange! des nuées grises flottent au-dessous avec les mêmes formes bizarres, et font comme une contrefaçon vaporeuse de ces sauvages figures de pierre.

Dans le lointain, la cascade mugit, et le vent hurle dans les pins : bruit fatal et impitoyable comme le désespoir!

Lugubres solitudes! De noires troupes de choucas s'abattent sur des sapins calcinés et pourris et agitent leurs ailes impuissantes.

Lascaro me suit, toujours pâle et silencieux; nous ressemblons bien à la vieille gravure d'Albert Dürer, où la mort en personne accompagne le chevalier de la démence.

Pays affreux et désolé! Une malédiction pèse-t-elle sur le sol? Je crois voir du sang aux racines de cet arbre rabougri et souffreteux.

Il couvre une cabane qui se cache à demi comme honteuse sous la terre. Le pauvre toit de chaume a l'air de vous supplier et de vous regarder avec crainte.

Les habitans de cette cabane sont des cagots, débris d'une race qui achève dans l'obscurité les restes d'une existence misérable.

Hélas! encore aujourd'hui les Basques ont une profonde horreur des cagots; l'origine de cette aversion fatale est un mystère.

A la cathédrale de Bagnères, on voit une étroite porte basse avec grille. — Voilà, m'avait dit le sacristain, l'ancienne porte des cagots.

Jadis toute autre entrée à l'église leur était strictement défendue, et ils se glissaient furtivement dans la maison du Seigneur.

Là, le cagot s'asseyait sur un petit escabeau, priant seul, séparé, comme un lépreux, du reste de la communauté. —

Mais les lumières modernes finiront par chasser les ténèbres injustes du moyen-âge, même de leur dernière cachette. —

Lascaro resta dehors pendant que j'entrai dans l'humble cabane du cagot. Je tendis amicalement la main à ce pauvre frère.

Et j'embrassai aussi son enfant, qui tétait avidement, cramponné au sein de sa mère. Il ressemblait à une araignée malade.

XVI.

Regarde les sommets des montagnes! comme ils brillent dans le lointain au coucher du soleil, fiers comme des rois et étincelant de pourpre et d'or!

Mais approche : toute cette magnificence s'évanouira. Ici, comme près des autres splendeurs terrestres, tu as été dupe d'une illusion d'optique.

Ce qui te semblait pourpre et or, ah! ce n'est rien que la neige, rien que la pauvre neige qui, glacée et triste, s'ennuie dans la solitude.

Là-haut j'entendis de près la pauvrette soupirer et gémir, et raconter au vent volage et insensible toute sa blanche misère.

Oh! disait-elle, comme les heures passent lentement dans cette solitude, des heures sans fin, des éternités gelées!

Ah! pauvre neige! si, au lieu d'être sur ces hautes montagnes, j'étais tombée dans la vallée, dans la vallée où les fleurs s'épanouissent!

J'aurais fondu là et formé un petit ruisseau, et le plus beau garçon du village serait venu se laver en souriant à mon onde.

Oui, j'aurais peut-être coulé jusqu'à la mer, où je pouvais devenir perle pour orner à la fin la couronne d'un roi! —

Lorsque j'eus entendu ces paroles, je lui répondis : « Chère petite neige, je doute beaucoup qu'un sort aussi brillant t'attendît dans la vallée.

« Console-toi. — Peu de tes sœurs deviennent perles ici-bas. Tu serais peut-être tombée dans un bourbier, et tu n'aurais été qu'une ordure. »

Pendant que je conversais ainsi avec la neige, j'entendis un coup de fusil, et un vautour brun tomba des nues à mes pieds.

C'était une plaisanterie de Lascaro, une plaisanterie de chasseur; mais son visage était, comme toujours, sérieux et impassible. Seulement le canon du fusil fumait encore.

Il prit en silence une plume à l'aile de l'oiseau, la fixa sur son feutre pointu et continua son chemin.

C'était un coup d'œil sinistre que de voir son ombre avec sa plume s'agiter longue et noire sur la neige blanche des glaciers.

XVII.

C'est une vallée qui ressemble à une rue. Son nom est le Ravin des Esprits. De chaque côté, des rochers escarpés s'élèvent à des hauteurs vertigineuses.

Là, sur le versant le plus rapide, la bicoque qu'habite Uraka regarde sournoisement dans la vallée : c'est là que je suivis Lascaro.

Il tint conseil avec sa mère dans la langue mystérieuse des signes sur la manière dont nous pourrions attirer et tuer Atta Troll.

Car nous avions bien suivi sa piste; il ne pouvait plus nous échapper. Tes jours sont comptés, Atta Troll.

Si la vieille, si Uraka est réellement une sorcière des plus distinguées, comme on le prétend dans toutes les Pyrénées,

C'est ce que je ne déciderai jamais. Tout ce que je sais, c'est que son extérieur n'est guère rassurant. Ses yeux rouges pleurent d'une façon fort suspecte.

Le regard est louche et méchant, et l'on dit qu'aux pauvres vaches qu'elle regarde, le lait tarit soudain dans les mamelles.

On assure même qu'elle a tué maint gras cochon, et même les bœufs les plus forts, rien qu'en les caressant de sa main sèche.

Elle a été aussi plus d'une fois accusée d'un pareil maléfice devant le juge de paix. Mais c'est un voltairien, un enfant du siècle,

Léger, frivole, sceptique, sans croyance, et les demandeurs ont été renvoyés avec des railleries.

Officiellement Uraka a un métier fort honnête. Elle vend des simples des montagnes et des oiseaux empaillés.

La hutte était pleine de pareils objets d'histoire naturelle. On sentait cruellement la jusquiame, le coucou, le pissenlit et la fougère.

Il y avait une collection de vautours qui faisaient le plus bel effet avec leurs ailes étendues et leurs becs gigantesques.

Était-ce la folle odeur de ces plantes qui me montait à la tête et m'étourdissait? Le fait est que j'éprouvais une étrange sensation à la vue de ces oiseaux.

Peut-être étaient-ce des êtres humains qui, par les ruses magiques de la sorcière, se trouvaient maintenant dans cette misérable condition d'oiseaux empaillés.

Ils me jetaient des regards fixes, douloureux et en même temps pleins d'impatience. Il me semblait parfois qu'ils regardaient aussi la sorcière de travers et avec terreur.

Mais Uraka est accroupie à côté de son fils Lascaro près de la cheminée. Ils fondent du plomb et coulent des balles.

Ils coulent ces balles fatidiques qui doivent tuer Atta Troll. Comme les flammes pétillent vivement sur le visage de la sorcière!

Elle agite ses lèvres minces, mais sans bruit. Murmure-t-elle la parole magique qui fait réussir la fonte des balles?

Par momens elle chuchote et fait signe à son fils; mais celui-ci continue sa tâche, sérieux et muet comme la tombe.

Oppressé par des frissons de terreur, je vins m'accouder à la fenêtre pour respirer l'air pur, et je regardai au fond de la vallée.

Ce que je vis alors entre minuit et une heure du matin, c'est ce que vous apprendra fidèlement le chapitre suivant.

XVIII.

C'était l'époque de la pleine lune pendant la nuit de la Saint-Jean, alors que la chasse maudite défile dans le Ravin des Esprits.

De la fenêtre du nid de sorcière d'Uraka je pouvais considérer à merveille la cavalcade des spectres pendant qu'elle descendait le ravin.

J'avais une bonne place pour voir le spectacle, et je pus jouir du coup d'œil complet de cette fête bruyante des morts échappés à la tombe.

Hallo et houssa! Cris de chasse, claquemens des fouets, hennissemens des chevaux, aboiemens des chiens, sons du cor, rires éclatans, comme tout cela retentissait joyeusement!

Devant, en guise d'avant-garde, d'étranges bêtes fauves, des cerfs et des sangliers couraient de compagnie; derrière s'élançait la meute.

Les chasseurs étaient de climats différens et de temps plus différens encore : par exemple, à côté de Nemrod d'Assyrie, chevauchait le roi Charles X de France.

Ils montaient de blanches haquenées. A pied suivaient les piqueurs, la laisse en main, et les pages avec des flambeaux.

J'en reconnus plus d'un dans la troupe effroyable. Ce chevalier dont l'armure d'or étincelle, n'était-ce pas le roi Arthus?

Et Ogier le Danois ne portait-il pas une brillante cotte de mailles verte qui le faisait ressembler à une grande grenouille des bois?

Je vis aussi dans les rangs plus d'un héros de la pensée. Je reconnus notre Wolfgang Goethe à l'éclat de son regard tranquille.

Car, anathématisé par Hengstenberg, le grand païen ne peut reposer dans la tombe, et il continue en société impie à chasser gaiement comme pendant sa vie.

Je reconnus aussi le divin William au doux sourire de ses lèvres. Les puritains d'Angleterre l'ont aussi damné pour ses péchés.

Il lui faut suivre la bande infernale toute la nuit, monté sur un noir coursier. A ses côtés, sur un âne, trotte un petit homme... Dieu du ciel!...

A sa plate mine de dévot, à son pieux bonnet de coton blanc, à sa frayeur mortelle, je reconnus le piétiste berlinois Franz Horn!

Parce qu'il a écrit cinq volumes de commentaires sur le profane Shakespeare, le malheureux est forcé, après sa mort, de chevaucher avec lui dans le brouhaha de la chasse maudite.

Hélas! mon bénin et languissant Franz Horn est obligé de galoper, lui qui osait à peine marcher à pied, et qui ne savait que s'agenouiller à son prie-Dieu et boire du thé.

Les vieilles filles qui dorlotaient son indolence ne vont-elles pas être saisies d'horreur quand elles apprendront que leur Franz est devenu un compagnon des chasseurs terribles?

Quand on se met au galop, le grand William jette un regard ironique sur son pauvre commentateur, qui le suit douloureusement au trot de son grison,

Presque sans connaissance et cramponné à l'arçon de la selle, mais, après sa mort comme pendant sa vie, suivant fidèlement pas à pas son auteur.

Il y avait aussi beaucoup de femmes dans cette folle cavalcade des esprits, surtout de belles nymphes au corps svelte et juvénile.

Elles étaient assises à califourchon sur leurs coursiers dans une complète et mythologique nudité. Seulement leurs cheveux dénoués ondulaient derrière elles comme des manteaux dorés.

Elles portaient des couronnes de fleurs sur leur tête, et, fièrement renversées dans des postures voluptueuses, elles brandissaient des thyrses bachiques.

A côté d'elles, j'aperçus quelques nobles demoiselles chastement vêtues et obliquement assises sur leurs selles de femme vertueuse; elles portaient le faucon au poing.

Derrière, comme une parodie, chevauchait, sur de maigres squelettes de haridelles, une cohue de femmes parées d'une façon théâtrale.

Leur visage était joli à ravir, mais quelque peu effronté. Elles criaient comme des folles à faire tomber le fard dont leurs joues étaient peintes.

Comme tout cela retentissait joyeusement, sons du cor, rires éclatans, hennissemens des chevaux, aboiemens des chiens, claquemens des fouets! Hallo et houssa!

XIX.

Mais au milieu de la troupe trois figures se détachaient, trois merveilles de beauté. — Jamais je n'oublierai ce trio d'amazones!

La première était facilement reconnaissable au croissant qui surmontait sa tête; fière comme une belle statue sans tache, la grande déesse s'avançait.

La tunique relevée couvrait à demi la poitrine et les hanches; l'éclat des flambeaux et la lumière de la lune jouaient voluptueusement sur ses membres d'une éclatante blancheur.

Son visage aussi était blanc comme du marbre, mais froid comme lui. La fixité et la pâleur de ses traits nobles et sévères faisaient frissonner.

Pourtant au fond de son œil noir brille un feu terrible, un feu doux et perfide qui aveugle et dévore.

Combien elle ressemble peu à présent à cette Diane qui, dans l'orgueil de sa chasteté, changea Actéon en cerf et le fit déchirer par ses chiens!

Est-ce ce péché-là qu'elle expie dans cette très galante compagnie? Chaque nuit, elle chevauche ainsi dans les airs comme un pauvre revenant mondain.

La volupté s'est éveillée tard dans ses veines, mais avec d'autant plus de véhémence, et dans ses yeux profonds brûle une véritable flamme d'enfer.

Elle regrette le temps perdu, le temps primitif où les hommes étaient plus beaux, et elle remplace maintenant la qualité antique par la quantité moderne.

A ses côtés, je vis une belle dont les traits n'étaient pas modelés sur le même type grec, mais la naïveté gracieuse de la race celtique y rayonnait.

C'était la fée Habonde, que je reconnus bien vite à la suavité de son sourire et à l'éclat de sa voix quand elle riait;

Un frais visage, rose et potelé, comme en peint Greuze, le nez au vent, la bouche en cœur toujours entr'ouverte, et des dents blanches à ravir.

Elle portait un léger peignoir de soie bleue, que la brise soulevait parfois. Même dans mes meilleurs rêves, je n'ai jamais vu de pareilles épaules!

Peu s'en fallut que je ne sautasse par la fenêtre pour aller les baiser! Je m'en serais mal trouvé, car je me fusse cassé le cou sur les rochers.

Ah! elle n'aurait fait que rire, quand je serais tombé tout sanglant à ses pieds. Hélas! je connais ce rire-là!

Et la troisième femme qui émut si profondément ton cœur, était-ce un démon comme les deux autres figures?

Si c'était un ange ou un démon, c'est ce que j'ignore. On ne sait jamais au juste chez les femmes où cesse l'ange et où le diable commence.

Son pâle et ardent visage respirait tout le charme de l'Orient, et ses vêtemens aussi rappelaient par leur richesse les contes de la sultane Schéhérazade.

De douces lèvres comme des grenades, un nez de lis un peu courbé, et les membres souples et frais comme un palmier dans une oasis.

Elle était assise sur une haquenée que tenaient, avec des rênes d'or, deux nègres qui trottaient à pied à côté de la princesse;

Car elle était vraiment princesse; c'était la reine de Judée, la femme d'Hérode, celle qui a demandé la tête de Jean-Baptiste.

C'est à cause de ce meurtre qu'elle est maudite et condamnée à suivre jusqu'au jugement dernier, comme un spectre errant, la chasse nocturne des esprits.

Elle porte toujours dans ses mains le plat où se trouve la tête de Jean-Baptiste, et la baise; — oui, elle baise avec ferveur cette tête morte.

Car elle aimait jadis le prophète. La Bible ne le dit pas, — mais le peuple a gardé la mémoire des sanglantes amours d'Hérodiade.

Autrement le désir de cette dame serait inexplicable. Une femme demanderait-elle jamais la tête d'un homme qu'elle n'aime pas?

Elle était peut-être un peu fâchée contre son saint amant; elle le fit décapiter; — mais, lorsqu'elle vit sur ce plat cette tête si chère,

Elle se mit à pleurer, à se désespérer, et elle mourut dans cet accès de folie amoureuse. (Folie amoureuse! quel pléonasme! l'amour n'est-il pas une folie?)

La nuit, elle sort de la tombe, et, en suivant la chasse maudite, elle porte, comme dit la tradition populaire, dans ses mains blanches le plat avec la tête sanglante;

Mais, de temps en temps, par un étrange caprice de femme, elle lance la tête dans les airs en riant comme une enfant, et la reçoit adroitement comme si elle jouait à la balle.

Lorsqu'elle passa devant moi, elle me regarda, me fit un signe de tête si coquet et si languissant, que j'en fus troublé jusqu'au fond du cœur.

Trois fois la cavalcade passa au galop devant moi, et trois fois, en passant, le spectre adorable me salua.

La chasse s'évanouissait dans la nuit, le tumulte s'éteignait, que le gracieux salut me trottait encore dans la tête;

Et, toute la nuit, je ne fis que retourner mes membres fatigués sur la paille (car il n'y avait pas de lit de plume dans la cabane d'Uraka la sorcière),

Et je me disais : — Que signifie donc ce signe de tête mystérieux? Pourquoi m'as-tu regardé si tendrement, belle Hérodiade?

XX.

Le soleil se lève et lance ses flèches d'or aux blanches nuées, qui se teignent de rouge comme si elles étaient blessées, et s'évanouissent après dans la lumière.

Enfin la lutte cesse, et le jour pose en triomphateur ses pieds rayonnans sur la nuque de la montagne.

La gent bruyante des oiseaux gazouille dans les nids cachés, et une odeur de plantes s'élève comme un concert de parfums.

Nous étions descendus dans la vallée aux premières heures du jour, et, pendant que Lascaro suivait la piste de son ours, je restais seul, las et triste.

Las et triste, je m'assis enfin sur un moelleux banc de mousse. C'était sous ce grand chêne, au bord d'une petite source, dont le murmure et le clapotement m'ensorcelèrent tellement, que j'en perdis presque la raison.

Je me pris d'un désir sauvage pour le monde des rêves, pour la mort

et le délire, et pour ces belles amazones que j'avais vues dans le défilé des esprits.

O douces visions des nuits qu'effarouche l'aurore, dites, où êtes-vous enfuies? Dites, où vous cachez-vous pendant le jour?

Sous les ruines d'un vieux temple, au fond de la Romagne, on dit que Diane se retire pendant le règne diurne du Christ.

Ce n'est que dans les ténèbres de minuit qu'elle se hasarde à sortir et à se livrer au plaisir de la chasse avec ses compagnes réprouvées.

La belle fée Habonde aussi a peur des dévots nazaréens, et elle passe tout le jour dans son sûr asile d'Avalun, l'île fortunée.

Cette île est cachée au loin, dans l'océan pacifique de la fantaisie; on ne peut y aborder que sur le cheval ailé de la fable.

Jamais le souci n'y a jeté l'ancre, jamais bateau à vapeur n'est venu y jeter sa cargaison de badauds curieux et culottant leurs pipes.

Jamais on n'y entend le triste son des cloches, cet ennuyeux et éternel *bimm-boumm* que les fées ont tant en horreur.

C'est là qu'au milieu d'une gaieté inaltérable, dans la fleur d'une éternelle jeunesse, réside la fée joyeuse, la blonde dame Habonde,

Et qu'elle se promène en riant à l'ombre des fleurs tropicales, avec un cortége jaseur de paladins qu'elle a ravis au monde.

Mais toi, Hérodiade, où es-tu, dis-moi? Ah! je le sais, tu es morte, et ta tombe est à Jérusalem!

Le jour, tu dors, dans ton sépulcre de marbre, l'immobile sommeil des morts; mais, à minuit, tu te réveilles au bruit du fouet, au chant du cor, aux cris de chasse,

Et tu suis l'ardente cavalcade avec Diane et Habonde, et les joyeux chasseurs qui détestent la croix et la pénitence.

Quelle ravissante société! Ah! si je pouvais chasser ainsi avec vous à travers bois durant les nuits! C'est toujours à tes côtés que je chevaucherais, belle Hérodiade!

Car c'est toi que j'aime surtout! Plus encore que la superbe déesse de la Grèce, plus encore que la riante fée du Nord, je t'aime, toi la Juive morte!

Oui, je t'aime! je le sens au tressaillement de mon ame. Aime-moi et sois à moi, belle Hérodiade!

Aime-moi et sois à moi! Jette au loin ton plat et la tête sanglante du saint qui ne sut pas t'apprécier.

Je suis si bien le chevalier qu'il te faut! Cela m'est bien égal que tu sois morte et même damnée! Je n'ai pas de préjugés à cet endroit, moi dont le salut est chose très problématique, moi qui doute par momens de ma propre existence.

Prends-moi pour ton chevalier, pour ton cavalier servant : je porterai ton manteau et je supporterai tous tes caprices.

Chaque nuit, je chevaucherai à tes côtés dans la bande des chasseurs, et nous rirons! Pour t'amuser, je te ferai goûter mes bons mots,

— Ou bien des oranges. — La nuit, je te ferai paraître le temps court. Le jour, j'irai m'asseoir sur ta tombe.

Oui, le jour, j'irai m'asseoir en pleurant sur les débris des sépulcres royaux, sur la tombe de ma bien-aimée, dans la ville de Jérusalem.

Et les vieux Juifs qui passeront croiront bien sûr que je pleure la chute du temple et la ruine de Jérusalem.

XXI.

Argonautes sans vaisseau, qui s'aventurent à pied dans les montagnes, et qui, à la place de la toison-d'or, vont à la recherche d'une peau d'ours,

Ah! nous ne sommes que de pauvres diables, des héros taillés à la moderne, et nul poète classique ne nous célébrera dans ses chants épiques.

Et cependant combien nous avons souffert! quelle pluie nous surprit au haut de la montagne où il n'y avait ni arbre ni fiacre!

Une vraie cataracte! il pleuvait à flots. Certes Jason, dans la Colchide, ne reçut jamais une pareille douche.

Je donnerais mes trente-six rois d'Allemagne, m'écriais-je, je les donnerais bien pour un parapluie! Et l'eau ruisselait de mon corps en abondance.

Morts de fatigue, tous maussades et trempés comme des caniches, nous revînmes enfin à la cabane de la sorcière assez tard dans la nuit.

Uraka, assise près d'un feu clair, était en train de peigner son gros et gras caniche. Elle lui donna vite congé

Pour s'occuper de nous. Elle fit mon lit, dénoua mes espadrilles, cette chaussure pittoresque et absurde,

M'aida à me déshabiller, m'ôta même mon pantalon mouillé; il me tenait aux jambes, serré et fidèle comme l'amitié d'un niais.

Mes trente-six rois d'Allemagne, m'écriais-je, je les donnerais maintenant pour une robe de chambre bien chaude! Et ma chemise humide fumait sur ma poitrine.

Frissonnant, claquant des dents, je m'accroupis un instant devant le foyer; enfin je m'étendis sur la paille, presque étourdi par le feu,

Mais sans pouvoir dormir. Les yeux à demi fermés, je regardai la sorcière assise près de la cheminée, qui tenait sur ses genoux la tête et la poitrine de son fils, aussi déshabillé.

Le gras caniche se tenait debout à ses côtés et lui présentait avec beaucoup d'aisance un petit pot dans ses pattes de devant.

Uraka prit dans ce pot une sorte de graisse rouge, en oignit la poi-

trine et les côtes de son fils, puis le frotta vivement avec une hâte convulsive.

Et, pendant qu'elle le frottait et l'oignait ainsi, elle murmurait en nasillant un chant de nourrice, et les flammes du foyer pétillaient étrangement.

Pâle et osseux comme un cadavre, le fils gisait sur le giron de sa mère, ses grands yeux éteints, fixes, grands ouverts et tristes comme un trépassé.

Est-ce donc véritablement un mort à qui l'amour d'une mère communique chaque nuit une vie factice au moyen des baumes magiques?

Que le demi-sommeil de la fièvre est étrange! Les membres fatigués, lourds comme du plomb, sont comme enchaînés, et les sens surexcités sont d'une lucidité terrible.

Comme l'odeur des herbes me tourmentait dans cette chambre! je cherchais douloureusement où j'avais déjà senti la même odeur, et je le cherchais en vain.

Comme le vent dans la cheminée me faisait souffrir! on eût dit les gémissemens de pauvres ames en peine. Il me semblait que je reconnaissais les voix.

Mais ma plus grande torture venait des oiseaux empaillés rangés sur une planche au-dessus du chevet de ma couche.

Ils agitaient lentement à faire frémir leurs froides ailes, se penchaient jusque sur moi avec de longs becs en forme de nez humains.

Où ai-je donc vu déjà de pareils nez? Est-ce à Hambourg ou à Francfort dans le quartier des Juifs? Souvenirs vagues et pleins d'horreur!

Enfin le sommeil s'empara tout-à-fait de moi, et à la place de ces visions bâtardes et grimaçantes (la réalité assaisonnée de cauchemar!),

J'eus un rêve bien net, sur un fond et une base solides, avec des contours franchement accusés, vivant et plastique comme le sont tous mes rêves.

Au lieu d'être dans l'étroite cabane de la sorcière, je me trouvais dans une salle de bal soutenue par des colonnes et éclairée de mille girandoles de lumière.

Des musiciens invisibles jouaient la voluptueuse danse des nonnes de *Robert-le-Diable*. J'étais seul à me promener dans la salle.

Enfin les portes s'ouvrent à deux battans, et voilà qu'arrivent lentement, d'un pas solennel, les hôtes les plus étranges qu'on puisse voir!

Rien que des ours et des spectres! Debout sur leurs pattes de derrière, chaque ours conduit un spectre masqué et enveloppé d'un blanc linceul.

Ainsi appariés, ils se mettent à valser autour de la salle. Curieux coup d'œil à faire rire ou trembler!

Car les ours, avec leur agilité proverbiale, avaient grand' peine à

suivre leurs blanches valseuses, qui tourbillonnaient légères comme le vent.

Ces pauvres bêtes étaient impitoyablement entraînées, et leur respiration bruyante étouffait presque la basse de l'orchestre.

Parfois les couples se heurtaient en valsant, et l'ours donnait quelque coup de pied furtif au spectre qui l'avait poussé.

Parfois aussi, dans l'ivresse de la danse, un ours arrachait le linceul de la figure de sa danseuse, et une tête de mort apparaissait.

Enfin, aux accords bondissans de la trompette et des cymbales, au tonnerre de la grosse caisse, on commence le galop.

Mais je n'en pus voir la fin, car un ours mal léché me marcha si bien sur les cors, que je me mis à crier et que je m'éveillai.

XXII.

Phœbus, sur son tilbury céleste, fouettait ses chevaux en feu, et il avait déjà parcouru la moitié de sa course radieuse,

Tandis que je dormais encore et que je rêvais d'ours et de spectres étrangement enlacés, folles arabesques.

Il était midi quand je me réveillai. J'étais tout seul; mon hôtesse et Lascaro étaient partis de bon matin pour la chasse.

Il n'y avait plus dans la cabane que le caniche de la sorcière. Il était debout au foyer, près de la chaudière, une cuillère à la patte.

Il paraissait très bien dressé, quand la soupe cuisait trop vite, à la tourner rapidement et à l'écumer.

Mais suis-je moi-même ensorcelé, ou la fièvre me trouble-t-elle encore le cerveau? J'en crois à peine mes oreilles. — Le chien parle!

Oui, il parle allemand, et sa prononciation trahit même le grasseyant accent de la bonne Souabe. Rêveur et comme plongé dans ses pensées, il parle ainsi :

— Oh! je suis le plus malheureux des poètes souabes. Il me faut languir tristement à l'étranger et garder la marmite d'une sorcière.

Quel exécrable maléfice que la magie! Que ma destinée est tragique! Sentir comme un homme sous la peau d'un chien!

Ah! si j'étais resté chez nous, près des chers poètes de notre école! Ils ne sont pas sorciers, eux, et ils n'enchantent personne;

Si j'étais resté chez nous près de Carl Mayer, près des doux *vergismein-nicht* et des soupes aux *noudel* de la patrie!

Aujourd'hui surtout je meurs presque du mal du pays. Si je pouvais seulement voir la fumée qui s'élève des cheminées lorsque l'on cuit la choucroute à Stuttgart! —

Lorsque j'entendis ces paroles, je me sentis ému d'une profonde pitié.

Je sautai de mon lit, vins m'asseoir près de la cheminée, et lui dis avec compassion :

— Noble barde de Souabe, quel destin vous a conduit dans cette cabane de sorcière, et pourquoi vous a-t-on si cruellement métamorphosé en chien?

— Ainsi vous n'êtes pas Français? s'écria le caniche avec joie; vous êtes Allemand, et vous avez compris mon monologue?

Ah! monsieur et cher compatriote, quel malheur que le conseiller de légation Kœlle, quand nous discutions au cabaret, entre la pipe et la bière,

N'ait jamais voulu démordre de sa proposition! A l'entendre, on acquérait seulement par les voyages cette éducation complète qu'il avait rapportée lui-même de l'étranger.

Alors, pour me débarrasser de ma croûte natale et revêtir, ainsi que Kœlle, les élégantes habitudes de l'homme du monde,

Je pris congé de mon pays, et, dans mon voyage de perfectionnement, j'arrivai aux Pyrénées et à la maisonnette d'Uraka.

Je lui remis une lettre de recommandation de la part de Justin Kerner. J'oubliai que cet ami était en relations avec des sorcières.

Je reçus un accueil affectueux; mais, à mon grand effroi, cette amitié d'Uraka ne fit que s'accroître, et finit par dégénérer en une passion charnelle.

Oui, monsieur, la concupiscence avait allumé son feu impudique dans le sein flétri de cette affreuse mégère, et elle voulut me séduire.

Mais je la suppliai : Ah! pardonnez-moi, madame, je ne suis pas un frivole disciple de Goethe; j'appartiens à l'école des poètes de la Souabe.

Notre muse est la morale en personne; elle porte des caleçons de cuir de buffle. Ah! ne vous attaquez pas à ma vertu!

D'autres poètes ont de l'esprit, d'autres la fantaisie, d'autres la passion; mais nous, les poètes souabes, nous avons la vertu.

Voilà notre seul bien! Par pitié, ne m'enlevez pas, madame, le manteau de gueux qui couvre ma nudité!

C'est ainsi que je lui parlais; mais la vieille femme sourit ironiquement, et, tout en souriant, prit une baguette de gui et m'en toucha la tête.

Aussitôt j'éprouvai un froid malaise, comme si tout mon corps avait la chair de poule; mais ce n'était pas la chair de poule,

C'était la peau d'un chien, et depuis cette heure maudite je suis métamorphosé, comme vous le voyez, en caniche! —

Pauvre diable! les sanglots lui coupèrent la parole, et il pleurait si copieusement, que je croyais littéralement le voir fondre en larmes.

— Écoutez, lui dis-je avec compassion, puis-je faire quelque chose pour vous délivrer de votre peau de chien et vous rendre à la poésie et à l'humanité? —

Mais il leva ses pattes au ciel avec désespoir, et enfin j'entendis ces paroles au milieu de ses soupirs et de ses sanglots :

— Je suis incarcéré dans cette peau de caniche jusqu'au jugement dernier, si la magnanimité d'une vierge ne me délivre pas de cet enchantement.

Oui, une vierge que l'approche de l'homme n'a pas souillée peut seule me sauver, et voici à quelle condition :

Cette vierge chaste, durant la nuit de Saint-Sylvestre, doit lire les poésies de M. Gustave Pfizer sans s'endormir.

Si elle ne succombe pas au sommeil pendant cette lecture, si elle ne ferme pas ses chastes paupières, alors le sortilége est détruit, je redeviens homme, je suis décaniché!

— Ah! dans ce cas-là, repris-je, je ne puis pas entreprendre l'œuvre de votre délivrance, car 1° je ne suis pas une chaste vierge,

Et 2° je serais encore bien moins en état de lire les poésies de M. Gustave Pfizer sans m'endormir au beau milieu. —

XXIII.

Des hauteurs fantastiques qu'habite la sorcellerie, nous redescendons dans la vallée, nous reprenons pied dans le réel, nous marchons dans le monde positif.

Arrière, fantômes, visions nocturnes, apparitions aériennes, rêves fébriles! nous revenons à la raison et à Atta Troll.

Le bon vieux repose dans sa caverne, près de ses petits, et il ronfle du sommeil des justes. Il s'éveille enfin en bâillant.

Derrière lui est son fils, le jeune Une-Oreille, qui se gratte la tête comme un poète qui cherche la rime; il a même l'air de scander le rhythme.

Près de leur père aussi sont couchées, couchées sur le dos en rêvant, les filles d'Atta Troll, belles d'innocence comme des lis à quatre pattes.

Quelles tendres pensées s'épanouissent dans l'ame de ces vierges au poil blanc? Leurs yeux sont humides de pleurs.

La plus jeune surtout paraît profondément émue. Elle sent dans son cœur un transport de bonheur; elle éprouve la puissance de Cupidon.

Oui, la flèche du petit dieu a traversé sa fourrure lorsqu'elle a vu... O ciel! celui qu'elle aime, c'est un homme!

C'est un homme, et il s'appelle Chenapanski. Dans la grande déroute carliste, un matin, dans la montagne, il passa près d'elle en courant à toutes jambes.

Le malheur d'un héros touche toujours les femmes, et, sur la figure de celui-là, on lisait comme d'habitude la pâle mélancolie, les sombres soucis, le déficit financier.

Tout son pécule de guerre (vingt-deux grosch, monnaie de Prusse), qu'il avait apporté en Espagne, était devenu la proie d'Espartero.

Il n'avait pas même sauvé sa montre, restée au mont-de-piété de Pampelune! C'était un héritage de ses ancêtres, bijou précieux et d'argent véritable.

Il courait donc à toutes jambes; mais, sans le savoir, en courant, il avait gagné mieux que la plus belle bataille, — un cœur!

Oui, elle l'aime, lui, l'ennemi de sa race! O trop malheureuse oursine! si ton vieux père connaissait ton secret, quel horrible grognement il pousserait!

Semblable au vieil Odoardo qui poignarda, par orgueil plébéien, Emilia Galotti, Atta Troll tuerait plutôt sa fille,

Il la tuerait de ses propres pattes plutôt que de lui permettre de tomber entre les bras d'un prince.

Mais pour l'instant il est d'humeur moins féroce; il ne songe guère à briser cette jeune rose avant que l'orage l'effeuille.

Il est d'humeur plus reposée. Couché au milieu des siens dans sa caverne, Atta Troll est préoccupé, comme par un pressentiment de mort, d'un mélancolique désir pour l'autre vie.

« Enfans! » soupire-t-il, et des larmes coulent soudain de ses grands yeux. « Enfans! mon pèlerinage terrestre est accompli, il faut nous séparer.

« Aujourd'hui, à midi, il m'est venu en dormant un songe bien significatif. Mon ame a eu l'avant-goût de la béatitude céleste.

« Je suis loin d'être superstitieux, et je ne suis pas un vieux radoteur d'ours. Pourtant il y a entre le ciel et la terre bien des choses que la philosophie ne saurait expliquer.

« Je m'étais endormi en ruminant sur le monde et la destinée animale, lorsque je rêvai que j'étais couché sous un arbre immense.

« Des branches de cet arbre coulait goutte à goutte un miel blanc qui me tomba juste dans la gueule ouverte, et j'éprouvai une grande volupté.

« Dans mon extase, je levai les yeux au ciel, et j'aperçus au sommet de l'arbre une demi-douzaine de petits ours qui s'amusaient à monter et à descendre.

« Les tendres et gentilles créatures avaient une fourrure rose, et aux épaules un flocon de soie blanche comme deux petites ailes.

« Oui, ces petits ours roses avaient comme deux petites ailes, et ils chantaient avec des petites voix douces comme des flûtes.

« A leurs chants, un frisson glacial parcourut tout mon corps; mon ame s'échappa de ma peau comme une flamme, et, rayonnante, elle monta vers les cieux. »

C'est ainsi que parla Atta Troll, avec une voix de basse faible et

mystérieuse. Il se tut un instant, plein de tristesse; mais soudain ses oreilles

Se dressèrent et tressaillirent étrangement. Il se leva de sa couche, tremblant de joie et hurlant de joie : « Enfans! entendez-vous ces sons?

« N'est-ce pas la douce voix de votre mère? Oh! je reconnais les grognemens de ma chère Mumma! Mumma! ma noire Mumma! »

Atta Troll, en disant ces mots, s'élança de la caverne comme un fou. L'insensé courait à sa perte!

XXIV.

Dans la vallée de Roncevaux, à la même place où jadis le neveu de Charlemagne rendit l'ame, Atta Troll tomba,

Il tomba victime d'une embûche, comme Roland, qui avait été trahi par Ganelon de Mayenne, ce Judas de la chevalerie chrétienne.

Hélas! ce fut ce qu'il y a de plus noble dans l'ame d'un ours, le sentiment de l'amour conjugal, qui fut le piége que Uraka lui tendit perfidement.

Elle sut imiter si bien, à s'y méprendre, le grognement de la noire Mumma, qu'Atta Troll dut quitter la retraite qui faisait son salut.

Porté comme sur les ailes de l'amour, il courut dans la vallée, s'arrêtant parfois pour flairer un rocher où il croyait que Mumma se cachait.

Ah! c'était Lascaro qui y était caché, le fusil à la main. Il l'ajuste sur sa victime et lui tire au milieu du cœur. Un torrent de sang s'en échappe.

Atta Troll branle la tête, puis s'abat avec un sourd gémissement et se crispe. — Mumma! fut son dernier soupir.

C'est ainsi que tomba mon noble héros. C'est ainsi qu'il périt; mais, après sa mort, il ressuscitera immortel dans les chants du poète.

Il ressuscitera immortel dans mes vers, et sa gloire parcourra la terre sur des trochées pathétiques de quatre pieds.

Un jour, le roi de Bavière lui élèvera une statue dans le panthéon Walhalla, avec cette inscription en style de sa façon wittelsbachienne :

« Atta Troll, ours sans-culotte, égalitaire sauvage. Époux estimable, esprit sérieux, ame religieuse, haïssant la frivolité.

« Dansant mal cependant! portant la vertu dans sa velue poitrine. Quelquefois aussi ayant pué. Pas de talent, mais un caractère. »

XXV.

Trente-trois vieilles femmes, coiffées du capuce rouge des anciens Basques, attendaient à l'entrée du village.

Une d'entre elles, comme Débora, jouait du tambourin en dansant, et chantait une hymne à la louange de Lascaro le tueur d'ours.

Quatre hommes vigoureux portaient en triomphe l'ours mort. On l'avait assis tout droit sur une chaise, ainsi qu'un baigneur malade.

Derrière, comme s'ils étaient les parens du défunt, suivaient Lascaro et Uraka. — Cette dernière saluait à droite et à gauche, mais non sans un grand trouble.

L'adjoint du maire tint un discours devant l'hôtel-de-ville. Lorsque la procession fut arrivée là, il parla de mainte et mainte chose,

Par exemple, de l'état florissant de la marine française, de la presse, de la question des betteraves et de l'hydre renaissante de l'anarchie.

Après avoir énuméré abondamment les mérites de Louis-Philippe, il passa à l'ours et au grand exploit de Lascaro.

« O Lascaro, s'écria l'orateur, » et il essuya la sueur de son front avec son écharpe tricolore, « Lascaro, ô toi, Lascaro !

« Toi qui as délivré la France et l'Espagne d'Atta Troll, tu es le héros de ces deux hémisphères, le Lafayette des Pyrénées ! »

Lorsque Lascaro s'entendit célébrer de la sorte officiellement, il se prit à rire dans sa barbe et à rougir de contentement.

Il murmura quelques mots sans suite et précipités, et balbutia un remerciement pour l'honneur, le grand honneur qu'on lui faisait.

Tout le monde contemplait avec stupéfaction ce spectacle inoui, et les vieilles femmes murmuraient mystérieusement et avec terreur :

« Lascaro a ri ! Lascaro a rougi ! Lascaro a parlé ! lui, le fils mort de la sorcière ! »

Le même jour, on dépouilla Atta Troll, et sa peau fut mise à l'enchère; un fourreur l'obtint pour cent francs.

Il l'apprêta, la doubla de soie, lui fit une frange écarlate, et la revendit le double de ce qu'elle avait coûté.

Juliette l'eut ainsi de troisième main, et elle lui sert de descente de lit dans sa chambre à coucher à Paris.

Oh ! combien de fois la nuit suis-je resté là, pieds nus, sur la brune dépouille mortelle de mon héros, sur la peau d'Atta Troll!

Alors, plein de mélancolie, je me rappelais les paroles de Schiller : « Ce qui doit vivre à jamais dans le sublime empire de la poésie doit mourir misérablement ici-bas sur cette terre fangeuse. »

XXI.

Et Mumma ! Hélas ! Mumma est une faible femme. Fragilité est son nom ! Ah ! les femmes sont fragiles comme des porcelaines.

Lorsque la main du sort l'eut séparée de son glorieux époux, elle ne mourut pas de chagrin; le désespoir ne la consuma pas.

Non, au contraire, elle continua joyeusement la vie, dansa comme devant, faisant des courbettes au public pour en être applaudie.

Elle a fini par trouver une bonne position, une retraite assurée pour le reste de ses jours, à Paris, au Jardin des Plantes.

Dimanche dernier, j'y étais allé avec Juliette; je lui expliquais l'histoire naturelle, les plantes et les bêtes,

La girafe et le cèdre du Liban, le grand dromadaire, le zèbre, les faisans dorés et le bouc à trois jambes.

Tout en causant ainsi, nous arrivâmes au parapet de la fosse aux ours. Dieu du ciel! que vîmes-nous là?

Un magnifique ours sauvage de la Sibérie, blanc comme la neige, folâtrant par trop tendrement avec une ourse brune.

Et c'était Mumma, la veuve d'Atta Troll! Je la reconnus à l'éclat humide de ses yeux.

Oui, c'était elle! Elle, la brune fille du midi, elle, la Mumma, vit maintenant avec un Russe, un barbare du Nord!

Un nègre qui s'était approché de nous me dit en souriant: « Y a-t-il un plus beau spectacle que la vue de deux amoureux? »

A qui ai-je l'honneur de parler? lui répliquai-je étonné. Mon interlocuteur s'exclama : — Ne me reconnaissez-vous donc pas?

Je suis le roi nègre de M. Freiligrath, qui jouait si bien du tambour chez les saltimbanques allemands. A cette époque-là, je ne faisais pas de bonnes affaires. — Je me trouvais bien isolé en Allemagne.

Mais ici, où je suis placé comme gardien, où je revois les plantes de mon pays, avec des tigres et des lions,

Ici je me trouve plus heureux que dans vos foires tudesques, où il me fallait journellement battre la caisse, et où je faisais si maigre chère.

Je viens de me marier tout récemment avec une blonde cuisinière d'Alsace, et dans ses bras il me semble que j'ai retrouvé le bonheur natal.

Ses pieds me rappellent ceux de mes chers éléphans; et, quand elle parle français, je crois entendre l'idiome noir de ma langue maternelle.

Quelquefois elle bougonne, alors je pense au tintamarre de ce fameux tambour orné de crânes; les serpens et les lions s'enfuient en l'entendant.

Cependant, au clair de lune, elle devient sentimentale et pleure comme un crocodile qui sort du fleuve embrasé pour respirer la fraîcheur.

Et quels bons morceaux elle me donne! Aussi je prospère. Je mange ici comme au bord du Niger. J'ai retrouvé mon vieil appétit d'Afrique.

Je me suis même fait un petit ventre assez rondelet. Il s'élance de ma veste de toile comme dans une éclipse la lune assombrie sort des blanches nuées. —

XXVII.

A AUGUSTE VARNHAGEN VON ENSE.

Où diable, messer Ludovico, avez-vous péché toutes ces folles histoires? s'écria le cardinal d'Este,

Lorsqu'il eut fini de lire le *Roland furieux* qu'Arioste avait humblement dédié à son éminence.

Varnhagen, mon vieil ami, je vois flotter sur tes lèvres la même exclamation avec le même fin sourire.

Parfois même tu ris aux éclats en lisant; d'autrefois ton front se ride d'un pli méditatif, et tu te rappelles alors et tu dis :

« N'est-ce pas comme un écho de ces rêves de jeunesse que je faisais avec Chamisso, Brentano et Fouqué, dans les nuits bleues aux rayons de la lune?

« N'est-ce pas le tintement pieux de la chapelle perdue dans les bois? et la cape de la folie n'y mêle-t-elle pas ses grelots moqueurs?

« Au milieu du chœur des rossignols résonne lourdement la basse-taille des ours, sourde et grondeuse; puis elle est remplacée par le chuchotement mystérieux des esprits.

« Délire conduit par la raison, sagesse qui déraisonne, soupirs d'agonie, qui soudain se changent en éclats de rire! »

Oui, mon ami, ce sont des accords des temps passés; mais le trille moderne se joue à travers les vieilles et fabuleuses mélodies.

En dépit de ma gaieté, çà et là tu sentiras les traces du découragement. Que ce poème s'abrite sous ton indulgence accoutumée!

Hélas! c'est peut-être la dernière libre chanson de la muse romantique! Elle se perdra dans le vacarme et les cris de guerre des Tyrtées du jour.

D'autres temps, d'autres oiseaux! d'autres oiseaux, d'autres chansons! Quel piaillement! On dirait des oies qui ont sauvé le Capitole.

Quel ramage! ce sont des moineaux avec des allumettes chimiques dans les serres qui se donnent des airs d'aigle avec la foudre de Jupiter.

Quel roucoulement! des tourterelles lasses d'amour, qui veulent haïr et traîner dorénavant le char de Bellone au lieu de celui de Vénus!

D'autres temps, d'autres oiseaux! d'autres oiseaux, d'autres chansons! Elles me plairaient peut-être mieux si j'avais d'autres oreilles.

HENRI HEINE.

SOUVENIRS

DE L'EUROPE ORIENTALE.

LA GRANDE ILLYRIE

ET LE MOUVEMENT ILLYRIEN.

A des époques diverses, le même nom d'Illyrie a servi à désigner des circonscriptions territoriales très différentes. Les plus anciennes traditions parlent d'une Illyrie qui, appuyée à l'ouest sur la mer Ionienne, occupait à peu près le sol de la Dalmatie, du Monténégro et de la Bosnie modernes. Habitée par des peuplades fort remuantes, elle eut plus d'un démêlé avec la Macédoine et la Grèce, elle imposa même un tribut à Amyntas, père de Philippe; mais Alexandre en eut raison, et la rendit tributaire à son tour. Rome vint ensuite, sous prétexte de réprimer la piraterie que les Illyriens exerçaient sans scrupule jusque sur les côtes de l'Italie. L'Illyrie finit par devenir une province romaine, et, à l'époque d'Auguste, après la dixième des guerres sanglantes qu'il avait fallu soutenir pour la soumettre entièrement, elle comprenait, selon toute vraisemblance, le pays situé, de l'ouest à l'est, entre l'Adriatique et la frontière occidentale de la Serbie actuelle, et, du nord au sud, entre la Save et l'Épire. Sous l'empereur Constantin, ce même nom était celui d'une préfecture qui embrassait l'espace immense contenu entre les Alpes Juliennes et la mer Noire, et qui fut divisée avec l'empire pour disparaître peu à peu devant les invasions des barbares. En 1810, nous avions aussi une Illyrie française, dont Napoléon avait conçu le plan

dès le traité de Campo-Formio : ce devait être le complément du royaume d'Italie; elle s'est dissoute avec lui. L'Illyrie française s'étendait simplement des bouches du Cattaro, entre la Bosnie et l'Adriatique, jusqu'à la Save. Enfin l'Autriche possède encore aujourd'hui, au nombre de ses subdivisions administratives, une Illyrie, qui se compose des deux gouvernemens de Laybach et de Trieste.

L'Illyrie dont je veux parler n'a point d'existence officiellement reconnue par les diplomates; elle a son origine dans la plus haute antiquité, mais sa force est tout entière dans des souvenirs, des espérances, des passions : c'est un être de raison. De patriotiques esprits l'ont imaginée dans l'intention de réunir en un même corps moral, et, s'il se pouvait, en un même corps politique, toutes les populations styriennes, carniolaises, carinthiennes, croates, slavones, dalmates, bosniaques, serbes, monténégrines et bulgares. C'est une des faces de la grande question slave, qui remplit aujourd'hui l'Europe orientale, dont elle contient assurément l'avenir (1).

En effet, ces populations, partagées aujourd'hui entre deux maîtres, les Autrichiens et les Turcs, régies par des législations fort différentes, séparées même par les rites religieux, appartiennent à une famille originale entre les trois autres familles slaves. Elles parlent un idiome qui n'est ni le bohême, ni le polonais, ni le russe, bien qu'il ait incontestablement la même souche : elles sont donc unies entre elles par un lien étroit, qui est le lien du sang.

Si l'on s'en rapportait à ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays sans avoir pris connaissance des traditions nationales des Serbes et des Croates, le nom d'Illyriens aurait désigné, à l'époque d'Alexandre et de Rome, des peuples autochthones qui n'étaient point de la race slave, et les Slaves ne seraient venus s'établir, pour la première fois, sur les bords de l'Adriatique qu'au moment des grandes invasions; mais les chants populaires des Slaves les plus voisins de la mer rappellent fréquemment Alexandre et sont pleins des souvenirs de la conquête romaine. Sans doute, l'Illyrie de l'époque macédonienne et de celle d'Auguste ne renfermait pas toutes les tribus dont se composait dès-lors cette quatrième famille des Slaves : il en était d'autres, moins connues, qui habitaient entre la frontière de l'Illyrie romaine et le Pont-Euxin, soumises pour la plupart à des peuples conquérans comme les Thraces; mais les Illyriens des bords de l'Adriatique, ceux-là même

(1) Les lecteurs de la *Revue* savent que cette question a été introduite dans la publicité et traitée ici même par M. Cyprien Robert; les études approfondies de cet écrivain sur *le Monde gréco-slave* et sur les *Deux Panslavismes* ont fait connaître l'esprit, les institutions et les tendances de la race slave. Ceux qui abordent après M. Cyprien Robert l'étude des événemens de l'Europe orientale ne sauraient oublier combien ses travaux ont facilité leur tâche, en initiant le public français à un mouvement d'idées qui était trop long-temps resté dans l'ombre, et qu'il n'est plus permis de négliger.

qui eurent l'honneur, au reste fort partagé, d'être battus par Alexandre et par les Romains, étaient du pur sang des Slaves méridionaux.

Quelques légendes nationales flattent encore plus doucement l'orgueil des Illyriens. Suivant ces pieux récits, c'est du sein même de l'antique Illyrie que seraient issus les trois grands peuples slaves du Nord. Un jour, trois frères, Tcheck, Leck et Russ, pour se soustraire aux vexations d'un proconsul, seraient sortis des montagnes de Zagorie, voisines de la Carniole, et, descendant vers le nord, ils seraient allés, par-delà le Danube et les Carpathes, fonder les trois royaumes de Bohême, de Pologne et de Russie. Ainsi, les Illyriens d'aujourd'hui ne seraient pas moins que les premiers nés de la race slave. Plus à plaindre pourtant que les peuples les plus misérables, dans cette longue suite de siècles qu'ils ont traversés, au milieu des bouleversemens sans nombre dont leur pays a été le théâtre, ils n'ont jamais su trouver ni leur heure ni leur place pour se constituer fortement. Ils ont su durer, malgré la Macédoine et Rome, malgré les Bulgares, qui, après avoir donné leur nom à une province, se sont fondus avec les populations illyriennes, comme les Francs avec celles de la Gaule, malgré les Turcs, qui occupent depuis des siècles la majeure partie du pays, enfin malgré les Magyars et les Autrichiens, qui possèdent l'autre; mais ils ne sont point parvenus à conquérir une existence politique. Il y eut, au XIVe siècle, un empire serbe qui les tint un instant réunis; l'union toutefois n'était pas assez solide, et les Turcs la brisèrent à Kossovo. Il y a eu depuis, comme auparavant, de petits royaumes, des cités heureuses et libres, où la pensée illyrienne a pu prendre quelque essor et la poésie jeter quelque éclat, comme Raguse. Il y a eu des tribus indomptées, à demi barbares, qui ont pu trouver un abri pour leur indépendance dans des montagnes inaccessibles, comme les Monténégrins : il n'y a pas eu de peuple illyrien.

Le présent ne vaudrait pas mieux que le passé, s'il n'ouvrait aux imaginations des perspectives nouvelles, et s'il ne leur montrait une sorte de résurrection morale au bout de ces longues et douloureuses vicissitudes. Les Illyriens de l'Autriche et de la Turquie sont loin encore d'être maîtres chez eux; mais au moins travaillent-ils, dès à présent, à unir leurs efforts dans l'espoir d'une émancipation intellectuelle, qui, les circonstances aidant, peut devenir une émancipation politique. La terre promise qui leur apparaît comme prix de ces efforts, c'est la vraie patrie des Slaves méridionaux, c'est la *grande Illyrie*.

I.

J'entrai sur le territoire illyrien, au commencement de l'automne de 1845, par les routes granitiques et majestueuses du Tyrol. On m'avait indiqué Agram, capitale de la Croatie hongroise, comme le foyer de l'illyrisme, le lieu privilégié où il est venu au jour et grandit sans trop

de gêne. C'est à Agram que je me rendais. Cette ville n'est point le centre de l'Illyrie nouvelle, elle n'en est point la cité la plus populeuse; mais, voisine de l'Allemagne, placée d'ailleurs sous la protection du régime constitutionnel, ayant, quatre fois l'an, des assemblées publiques comme chef-lieu d'un comitat hongrois, une sorte de diète générale comme chef-lieu du royaume de Croatie et de Slavonie, mêlée enfin par mille intérêts au mouvement social et politique de la Hongrie, elle est beaucoup mieux située qu'aucune ville serbe ou bulgare pour agiter les questions ardues de l'illyrisme. Belgrade, peu éloignée pourtant de la frontière slavone et fréquentée par les Allemands de la Hongrie, n'est point une ville littéraire, bien qu'on y imprime un journal et quelques livres. Les Serbes se sentent plus à l'aise à cheval qu'à l'école, ou, pour mieux dire, les écoles sont chez eux une institution à peine naissante, et le nombre de ceux qui savent lire, même dans les plus hautes fonctions, ne laisse pas d'être restreint. Si les Serbes ont leurs municipalités, leurs assemblées générales et un sénat sous un prince électif, les lumières leur manquent pour servir par la propagande une cause dans laquelle l'érudition a un rôle à jouer et prend beaucoup de place. Encore moins peut-on attendre ce concours efficace de la Bulgarie, province infortunée, soumise à toutes les rigueurs de l'administration turque, gouvernée par des pachas ignorans, dépourvue de tout centre d'activité et livrée aux intrigues d'un clergé composé en grande partie d'aventuriers grecs qui viennent y chercher fortune. Enfin la Bosnie et le Monténégro, à moitié barbares, ne sont guère occupés que de pillage. C'est donc en d'autres lieux que se débat la question illyrienne : c'est seulement dans la Croatie hongroise, loin de la surveillance de la police autrichienne, que l'illyrisme peut discuter librement ses intérêts, à la faveur de cette constitution presque anarchique que les royaumes unis de Hongrie, de Croatie et de Slavonie ont sauvée du naufrage de leur indépendance.

Je traversai lentement la Carinthie et la Carniole, prêtant une oreille attentive aux premiers sons de la langue illyrienne, mêlée encore, en ces deux provinces, aux sons moins harmonieux de la langue germanique. Les populations avaient changé, et, sous la race des maîtres du pays, je reconnaissais, déjà plus nombreux et plus vifs, les vrais enfans de la race illyrienne. Ici, c'était un paysan revenant de la ville sur son chariot, au grand galop de ses chevaux; plus loin, de jeunes montagnards, pieds nus et les cheveux flottans, descendaient au pas de course une cime escarpée, rivalisant de vitesse et de témérité. Cette vivacité, cette gaieté bruyante et impétueuse, me frappèrent encore davantage, sitôt que j'eus passé la ligne de douanes qui sépare les provinces autrichiennes de la Croatie et de la Hongrie. D'où venait cet air de contentement, cette joie plus expansive et plus ouverte? Ce n'était pas de l'aisance, qui, loin d'être en progrès, avait diminué dans une propor-

tion très sensible, mais évidemment d'un peu de liberté de plus. Aussi ne l'échangerait-on pas, si imparfaite qu'elle soit, contre le bien-être qui règne tout à côté dans les provinces administrées directement par l'Autriche.

En été, dans les villages croates, les enfans jouent entièrement nus devant les portes au grand soleil; on ne les habille qu'au cœur de l'hiver. Les femmes connaissent peu l'usage de la chaussure, et portent d'ordinaire, pour tout vêtement, une veste à la hongroise par-dessus leur longue chemise. Les hommes se sont fait la part peut-être un peu meilleure : chaussés de lourdes bottes dans toutes les saisons, vêtus de larges pantalons de toile et d'une sorte de blouse serrée à la ceinture, ils se couvrent encore par les temps froids d'un manteau de laine ou d'une peau de mouton. C'est tout le luxe des paysans croates. Les maisons, séparées et entourées d'un enclos, sont de chétive apparence. Quelques-unes n'ont point de cheminées; l'âtre est au milieu de l'aire; à défaut de bois, on y brûle de la paille; la fumée sort par la porte ou par une ouverture pratiquée au sommet du toit. Assis sur des siéges de bois autour de ce foyer d'une simplicité toute primitive, les paysans croates passent leurs soirées à écouter quelques récits joyeux qui les ramènent toujours vers l'Illyrie ancienne et chevaleresque. Parfois le raki, la liqueur aimée des Slaves, vient ranimer l'inspiration des conteurs, après le repas fait en famille; mais l'on sait s'arrêter avant que la raison succombe, à moins pourtant qu'il ne s'agisse de fêter quelque grand saint du paradis et surtout la Vierge très respectée.

Je passai successivement par plusieurs villages qui appartenaient à je ne sais plus quel puissant magnat, riche à plusieurs millions, et dont j'aperçus bientôt la somptueuse villa, bâtie sur un coteau et entourée de jardins dessinés à l'anglaise. Un attelage à quatre chevaux était arrêté tout près du péristyle. Plusieurs coureurs superbement montés, des laquais vêtus d'un costume à moitié albanais et le sabre au côté, attendaient le signal du départ. Un vieillard parut, appuyé sur le bras d'un jeune homme qui lui témoignait beaucoup de déférence; tous deux étaient habillés dans le dernier goût de Paris et de Vienne. Ils prirent place dans le brillant équipage qui, lancé à bride abattue sur la route d'Agram, eut bientôt disparu, quoique le chariot sur lequel je cheminais marchât d'un pas raisonnable. J'avais déjà vu les deux extrêmes de la société illyrienne en Croatie.

Un soir d'octobre, à la nuit tombante, je tournais le dernier mamelon des Alpes qui viennent finir, comme un pan de mur, sur les bords de la Save, à une demi-lieue d'Agram. Le ciel était calme, la route solitaire. Quelques bruits confus, qui grossissaient à mesure que j'approchais de la ville, attirèrent mon attention. Il n'y avait dans ces bruits rien de fort effrayant. Néanmoins, à l'entrée du faubourg, une dizaine de jeunes gens se jetèrent au-devant du chariot sur lequel j'étais

tranquillement étendu, plein de confiance dans l'honnête paysan qui me conduisait. Je ne comprenais point leurs paroles; leurs gestes n'étaient rassurans qu'à demi, et je ne savais trop qu'en penser, lorsque mon guide me dit de crier : *Jivio!* et que tout serait fini. Je ne connaissais point le sens de ce mot; mais je constatai tout de suite qu'il en devait avoir un profond et magique, car je l'eus à peine prononcé, que mes brigands de comédie changèrent de ton et de procédés. Ils se mirent à jeter leurs chapeaux en l'air en signe de joie, et crièrent à leur tour : *Jivio! Jivio!* Mon voiturier m'expliqua que c'était le mot d'ordre, le cri de ralliement, le *vivat* des Illyriens, et, le passage étant libre, il fouetta vigoureusement ses chevaux, qui ne s'arrêtèrent que devant la porte d'une hôtellerie, à l'enseigne du *Cor de chasse*.

J'étais donc à Agram, au cœur même de l'Illyrie. J'appris en arrivant que la congrégation ou diète de Croatie et de Slavonie était assemblée, et qu'une grande effervescence régnait depuis quelques jours dans la ville. Cela me promettait un spectacle intéressant pour tout le temps de mon séjour en Croatie.

II.

Le lendemain, je fus sur pied de bonne heure et j'eus promptement parcouru dans tous les sens la petite ville d'Agram (1). Plusieurs fois assaillie par les Turcs, elle n'a conservé des anciens temps que des ruines qui n'ont rien de pittoresque. Ses églises sont d'une architecture moderne et pesante. Toutefois Agram ne présente ni le sombre aspect des vieilles villes, ni la régularité des villes nouvelles de l'Allemagne; ses rues, bordées de maisons basses, sont larges et tortueuses; ses places immenses peuvent contenir, au besoin, des masses assemblées. A la prendre dans son ensemble, la situation d'Agram est gracieuse et riante. La ville, adossée à un coteau et échelonnée sur ses flancs, regarde au sud et au sud-est; du haut de ses promenades, l'œil plonge sur les plaines qui vont aboutir aux monts de la Bosnie et de la Serbie, et la pensée s'élance naturellement jusqu'aux derniers confins de l'Illyrie méridionale. A peu de distance, on découvre le cours sinueux de l'un des grands fleuves nationaux, de la Save, dotée, il y a quelques années, d'un pyroscaphe qui, sous le nom slave de *Sloga* (concorde), va porter chaque semaine, dans la capitale des Serbes, des pensées d'union et de commune espérance.

Après avoir ainsi, en voyageur consciencieux, pris connaissance de la topographie d'Agram, j'entrai au *Café national*. C'est l'endroit très fréquenté où se donnent rendez-vous, chaque matin et chaque soir, les vrais patriotes illyriens et bon nombre des députés de la congréga-

(1) Le nom illyrien d'Agram est *Zagreb*, et son nom latin *Zagrabia*.

tion ou des membres du comitat qui tiennent pour l'illyrisme. En peu d'instans, la salle fut remplie de personnages fort affairés, les uns dans le costume de ville, les autres le sabre au côté, une toque rouge sur la tête et le manteau de même couleur brodé d'hermine sur l'épaule gauche. Ces derniers déjeunèrent à la hâte, parlant très vivement et lançant autour d'eux des regards dont l'expression menaçante s'adressait évidemment à des absens. Quelques-uns argumentaient en illyrien, d'autres répondaient en allemand, d'autres encore interrompaient en latin, et souvent tel qui commençait une phrase en illyrien la continuait en latin et l'achevait en allemand. Ces trois idiomes sont familiers à chacun, et l'on se sert indifféremment de celui dont le mot vient le plus vite, surtout dans les discussions de politique et de science, parce que les termes techniques se trouvent plutôt en latin et en allemand qu'en illyrien.

Je ne tardai pas à comprendre qu'il s'agissait des Magyars. *Voluerunt nos magyarisare*, c'étaient les paroles qui revenaient à tout propos dans le débat, et on ne les prononçait qu'avec un sourire de pitié ou un geste de colère. La plupart de ceux qui étaient armés sortirent ensemble et se répandirent sur la place, parmi des groupes qui commençaient à se former et au milieu desquels je remarquai plusieurs prêtres. J'ignorais l'objet immédiat de ces vives préoccupations. Le journal allemand d'Agram (*Agramer Zeitung*) me fournit à ce sujet des renseignemens de date toute récente. La grande affaire du jour, la cause de tout ce déploiement d'activité, c'était la question des Turopoliens. Mais qu'étaient eux-mêmes les Turopoliens, et quels griefs pouvait-on alléguer contre eux? Voici ce que j'appris sur l'heure.

Les Turopoliens n'étaient ni plus ni moins que des Magyars et des aristocrates, ou plutôt des renégats et des magyaromanes, c'est-à-dire des Illyriens de nationalité et d'origine, qui défendaient en Croatie les intérêts des Hongrois magyars. Ils formaient plusieurs centaines de gentilshommes campagnards, tous dévoués, corps et ame, au comte suzerain du district de Turopolie (1), et, quand ils venaient voter avec lui dans les assemblées de comitat, ils emportaient d'assaut la majorité. Ces procédés avaient même causé souvent de sanglantes prises d'armes. Aux élections précédentes, le ban ou vice-roi (c'est du moins ce qu'on lui reprochait) avait ordonné à la force armée d'intervenir, et un grand nombre d'Illyriens avaient péri dans cette lutte malheureuse. Ainsi une poignée de paysans habilement dirigés mettaient aux mains des

(1) Le district de Turopolie, situé à peu de distance d'Agram, se compose de plusieurs villages placés sous la juridiction d'un comte, et ne possède pas moins de cinq cents familles nobles, quoique très pauvres, dont les titres remontent aux premiers temps de l'annexion au royaume de Hongrie. Le comte de Turopolie est de droit membre de la seconde chambre (*Staende-Tafel*) dans la diète de Presbourg.

Magyars les intérêts du royaume de Croatie et de Slavonie, et, par suite, tous ceux de la race illyrienne. Il avait donc fallu fermer la porte de l'assemblée à ces Turopoliens magyaromanes et aristocrates. Bien entendu, il ne s'agissait point des assemblées ordinaires de comitat, mais d'une assemblée de congrégation, ce qui est très différent. La Croatie forme avec la Slavonie un royaume qui est annexé à la Hongrie et placé sous le régime de la même constitution parlementaire. Ce royaume envoie ses magnats et ses députés à la diète hongroise, et il est divisé, comme la Hongrie, en *comitats* ou départemens, dont tous les nobles s'assemblent quatre fois l'an pour délibérer sur les affaires locales. Outre ces institutions, qui sont communes aux deux royaumes, la Croatie et la Slavonie possèdent encore une sorte de parlement national qui date du temps de l'indépendance de la Croatie, et qui, sous le nom de *congrégation*, est appelé à s'occuper des intérêts généraux du royaume annexé. Ses attributions, son organisation même, sont encore aujourd'hui des sujets de controverse; mais, si faiblement assis qu'il soit, il est d'un grand secours pour les Croates, car, en même temps qu'ils trouvent dans leurs comitats et dans la diète de Hongrie l'occasion de parler hautement en faveur de l'illyrisme, ils trouvent dans la congrégation le moyen de centraliser leurs efforts et de donner à leur nationalité l'appui et l'autorité d'une institution.

On devine que les Magyars devaient tout mettre en jeu pour empêcher la reconstitution de cette assemblée nationale, ou du moins pour en stériliser les bienfaits. Il suffisait, pour cela, que les gentilshommes turopoliens eussent droit de vote personnel dans la congrégation comme dans le comitat. Les Illyriens n'eurent garde de s'y laisser prendre. Tous les savans du parti furent mis en réquisition pour explorer les bibliothèques, exhumer les vieux diplômes et y puiser des argumens contre le droit de vote personnel dans les congrégations : le patriotisme le plus ardent dirigea leurs recherches, et ils purent en effet démontrer, par des preuves irréfragables et en latin, que les nobles n'ont droit de vote en congrégation que par députés. Aussi les Illyriens étaient-ils restés maîtres du terrain scientifique. L'histoire, parlant par leur bouche, avait condamné, comme illégitimes, les prétentions des Turopoliens, et le gouvernement autrichien avait donné raison aux partisans du vote par députés. C'est pourquoi les Turopoliens, ne pouvant agir par les voies légales, avaient eu recours à l'intimidation; ils étaient venus en foule et en armes pour troubler et pour arrêter les travaux de la congrégation. Les troupes de la garnison s'étaient mises alors en devoir de résister aux Turopoliens magyaromanes, et les avaient repoussés hors de la ville. Voilà ce que je pus recueillir en peu d'instans par la *Gazette d'Agram*, et fort à propos, car je n'eusse rien compris aux débats que j'allais entendre dès ce même jour.

Je vis que la foule, qui avait quelque temps stationné sur la grande place, se portait vers un autre point de la ville; je suivis le courant jusqu'à une place moins vaste, située dans la ville haute, à l'endroit même où s'élèvent l'hôtel du ban et la chambre des assemblées de congrégation et de comitat. La foule était immense et bruyante, et plusieurs députés péroraient vivement au milieu de groupes empressés à les écouter. Au bout de quelques instans, trois voitures à quatre chevaux et d'une grande richesse déposèrent, à l'entrée de la salle des députés, trois vieillards, trois évêques, dont deux à longue barbe, et par conséquent du rite grec. Le troisième était M. Haulik, le très riche et très généreux évêque catholique d'Agram. Les cris répétés de *Jivio* marquèrent la joie que causait leur présence. Enfin le ban de Croatie lui-même, dans le costume d'officier-général de hussards, escorté de haïduques, sortit de son hôtel, la tête basse, traversa la foule, redevenue tout à coup silencieuse, et entra dans la congrégation, sans avoir reçu même les plus simples témoignages de politesse. On se souvenait trop bien des massacres des dernières élections, ordonnés, disait-on, par lui, et on ne manquait jamais l'occasion de lui donner des preuves d'une amère rancune, bien qu'il eût courageusement défendu la nationalité croate à la dernière diète de Presbourg.

Les débats de la congrégation sont publics, et les spectateurs ont leur place désignée. J'entrai, avec la foule, dans une salle capable de recevoir plusieurs centaines d'auditeurs et d'où l'on domine la salle des délibérations, située à l'étage inférieur. Les députés étaient assis autour de trois tables oblongues. Le ban, le comte Haller, siégeait à l'extrémité de la table du milieu, et il avait à sa droite l'évêque d'Agram; un peu plus bas, toujours à droite, après deux autres évêques, on remarquait le chef du parti illyrien dans la congrégation et dans la diète de Hongrie, le comte Janco Draschkowicz. Ces trois tables fort simples étaient entourées d'une balustrade derrière laquelle se tenaient debout, en grand nombre, des jeunes gens armés comme les députés eux-mêmes : c'étaient les lettrés (*litterati*), c'est-à-dire ceux qui ont passé par toutes les épreuves de l'enseignement des écoles, et qui peuvent à ce titre assister aux débats de la congrégation avec les députés, y prendre part et donner leur avis, s'ils sont de la classe noble.

Les orateurs discutaient en latin. Un seul s'exprimait dans l'idiome national, et c'était précisément le lettré Kukulewicz, poète et ardent patriote. Aussi, à peine une parole tombait-elle de ses lèvres qu'il était salué par ces mêmes cris prolongés et unanimes de *Jivio!* Au reste, il était fort peu d'orateurs qui ne recueillissent ainsi quelques applaudissemens, et cela contrastait remarquablement avec le silence qui se faisait sitôt que le ban prenait la parole. En définitive, on ne traita, dans cette séance, que des questions que j'appellerai de sentiment; on se fé-

licita surtout, et en termes magnifiques, de la victoire légale que l'on venait de remporter sur les Turopoliens, et l'on arrêta que dès le lendemain on s'occuperait des projets à soumettre à l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, pour la réorganisation de la congrégation et pour le progrès de la nationalité illyrienne. On se sépara ensuite au milieu des expressions d'une joie éclatante et toute juvénile.

III.

L'hospitalité est une vertu commune à tout l'Orient, et l'Orient commence aux frontières occidentales de la Hongrie. Je ne cherchais à Agram que de la bienveillance, je trouvai de l'empressement et de l'amitié. En peu de jours, sans me remuer beaucoup, j'eus sous les yeux tous les renseignemens qui pouvaient m'éclairer sur les affaires de l'Illyrie, et, ce qui vaut mieux, l'explication m'en fut donnée par ceux-là même qui ont eu l'avantage précieux d'y jouer les principaux rôles.

Je suivais d'ailleurs avec assiduité les débats quotidiens de la congrégation, et, comme tous les orateurs s'exprimaient en latin, à l'exception du lettré Kukulewicz, je perdais seulement quelques discours que je retrouvais plus tard traduits en allemand dans la *Gazette d'Agram*. Sans doute, l'assemblée gardait une grande réserve, et il y avait loin de son langage au langage et surtout aux intentions du pays; mais, pour un corps politique dont l'existence était si faiblement assise, oser ce qu'elle osait, c'était le symptôme de bien des éventualités graves, et le sous-entendu n'en devenait que plus intelligible.

Voici d'abord les vœux formulés par la congrégation d'Agram : elle demandait à l'empereur et roi les moyens légaux de compter désormais comme institution régulière et comme représentation réelle et efficace des deux royaumes de Croatie et de Slavonie; en d'autres termes, elle réclamait, à peu de chose près, une administration indépendante de l'administration centrale de Hongrie. Elle exprimait aussi le désir que le siége épiscopal de la Croatie catholique fût transformé en archevêché, pour relever d'autant la condition du royaume; enfin elle rappelait à l'empereur que la Dalmatie, cette belle province, que Zara et l'antique Raguse, ces deux perles de l'Adriatique, appartiennent nominalement au royaume de Croatie, et disait qu'il serait simple et juste de les y rattacher par le fait. Voilà quel était le langage de la congrégation.

L'Autriche se hâta d'y répondre par de bons procédés envers les chefs du parti illyrien; elle donna aux militaires de l'avancement, aux avocats des fonctions judiciaires, à tous de belles promesses; enfin elle destitua le comte Haller, que les fusillades des dernières élections avaient rendu impopulaire, et elle mit provisoirement en sa place l'é-

vêque d'Agram, patriote dévoué, quoique prudent à l'excès. En somme, sans s'expliquer catégoriquement sur les questions spéciales d'organisation constitutionnelle qui lui étaient soumises, elle s'étudiait alors de mille façons à caresser l'illyrisme lui-même. Si peu que ce fût, n'était-ce pas déjà beaucoup? N'était-il pas fort étrange que la Croatie pût exprimer si hautement ses griefs, parler même de sa nationalité, et que l'Autriche se crût obligée de lui répondre sur le ton de la bienveillance? C'était donc une chose sérieuse que tout ce bruit qui se faisait autour des questions discutées par la congrégation, et l'illyrisme était devenu une force politique.

Ce succès, on le pense bien, représentait une somme d'efforts qui ne dataient point de la veille. Cependant, à tout prendre, le mouvement illyrien n'est vieux que de quinze ans. Le sentiment de la race est antique parmi les Slaves méridionaux; mais il ne s'est déclaré bien nettement parmi eux qu'à l'époque où l'attention de l'Europe, sollicitée par la renaissance de la Grèce et la chute de la Pologne, s'est portée sur les questions de races depuis quelque temps agitées par les écrivains allemands. Peut-être aussi la France n'est-elle point tout-à-fait étrangère au réveil de l'illyrisme; au moins aime-t-on à s'en glorifier sur les bords de la Save, où l'on a conservé de notre administration les meilleurs souvenirs. En rendant à une partie de l'ancien territoire illyrien son nom primitif, Napoléon avait assurément touché la fibre nationale des populations voisines de l'Adriatique; il avait fait mieux encore : il avait reconnu plus tard la langue illyrienne pour langue officielle dans les provinces, il avait pris soin qu'un journal fût publié dans les pays dalmates à la fois en italien et en illyrien, et que les lois données par lui fussent écrites dans l'idiome national comme en français. Quelques savans s'étaient grandement réjouis d'avoir trouvé un maître si généreux, et l'un d'eux avait même publié, en tête d'une grammaire éditée à Laybach en 1811, une ode toute pindarique, dans laquelle l'empereur des Français est considéré comme le *régénérateur futur de la grande nation illyrienne*. On se plaisait à croire qu'après avoir foudroyé l'Autriche et dégagé entièrement l'Illyrie du joug des Allemands, il allait frapper quelque grand coup sur l'empire ottoman, pour lui enlever l'autre partie de l'Illyrie et la réunir à la première. C'était, à vrai dire, élargir beaucoup les plans de Napoléon, et l'Illyrie d'alors eût été elle-même peu préparée à saisir la fortune qui se serait ainsi offerte : le sommeil dans lequel elle est retombée en 1815 le prouve assez. Toujours est-il que la fondation des provinces illyriennes a exercé sur les bords de l'Adriatique une influence bienfaisante et qu'elle a porté les populations à rentrer en elles-mêmes. Aujourd'hui encore, c'est pour elles comme un rêve heureux qu'elles s'efforcent de poétiser, et l'on voudrait en vain leur persuader que l'Illyrie de l'avenir n'a pas existé dans la pensée de Napoléon.

L'effervescence nationale qui succéda à cette première, mais fugitive évocation de l'illyrisme, coïncida avec les préoccupations qu'excitèrent successivement en Europe les événemens de Grèce et de Pologne, venus à propos pour démontrer l'importance trop long-temps méconnue des questions de races; mais ces événemens n'auraient peut-être pas suffi eux-mêmes pour émouvoir profondément les Croates, si une atteinte directe n'avait pas été portée à leurs intérêts par les Magyars, qui prétendirent, vers 1830, imposer leur langue nationale aux *Roumains* (Valaques) de la Transylvanie et aux Slaves du nord et du sud. Les Croates s'éveillèrent alors, bien décidés à résister; leurs droits municipaux, leurs institutions locales, se trouvaient menacés; ils se mirent sur la défensive et combattirent ardemment *pro aris et focis*. C'est dans cette lutte seulement, et une idée amenant l'autre, que l'idée de nationalité prit possession de leurs esprits.

Deux hommes de condition différente, le comte Draschkowicz, magnat puissant par sa fortune, et M. Gaj, jeune plébéien d'un esprit pénétrant et très actif, adoptèrent chaleureusement la cause croate. Par une heureuse rencontre de circonstances, M. Gaj, né dans ce vallon de Zagorie d'où la légende fait partir les trois fondateurs des royaumes slaves du nord, comme du berceau même de toute la race slave, avait été conduit, par ces pieux souvenirs, à d'ingénieux travaux d'érudition sur la langue et l'histoire de toute la race illyrienne. Très jeune encore, il avait fait une étude approfondie des traditions populaires et des différens dialectes parlés dans les pays illyriens de l'Autriche. Souvent il gémissait sur l'oubli dans lequel la classe aristocratique et la classe bourgeoise en Croatie laissaient cette belle langue, et sur la misère où toute une race si nombreuse se trouvait plongée. Le renom que le poète Kollar, Slovaque de la Hongrie, avait acquis en chantant la gloire ancienne de toute la race slave aiguillonnait aussi l'ambition de M. Gaj. Il était impatient de tenter quelque effort semblable qui pût attirer l'attention sur son pays, beaucoup moins connu des slavistes du nord que la Bohême, la Pologne et la Russie. Il avait même, dans l'espoir d'y réussir, commencé un grand travail historique qui, prenant la famille illyrienne dès sa plus haute antiquité, devait la suivre dans ses révolutions jusqu'aux temps modernes. L'occasion étant venue de parler et d'agir, au lieu de rester enfermé dans la science, il se jeta sans hésiter dans la voie qui s'ouvrait ainsi devant lui par un bonheur inattendu.

Le comte Draschkowicz n'était point amené dans la lutte par le même genre de conviction ni inspiré par le même enthousiasme littéraire. Ce n'était pas l'homme nouveau jouant son avenir sur une question obscure et courant la fortune d'une théorie. C'était un grand seigneur, ami des priviléges locaux de son pays, jaloux de les défendre, un de ces ardens soutiens de la légalité, tels que peut en offrir l'histoire

parlementaire de l'aristocratie anglaise. Au reste, généreux par nature comme il était libéral par position, il n'aspirait qu'à patroner une cause bonne et brillante.

Ces deux esprits très différens se complétaient l'un l'autre. M. Gaj, privé de droits politiques par sa naissance, n'avait point entrée dans les comitats ni aucune chance d'être député à la congrégation ou à la diète de Hongrie. L'arène où se débattaient légalement les grands intérêts des Croates lui était donc fermée. M. Draschkowicz n'avait point les connaissances étendues, le sentiment littéraire, l'activité remuante et la facilité d'élocution nécessaires pour parler à la foule et pour faire appel à tous ces souvenirs de race par lesquels il fallait la passionner. La besogne fut partagée, et M. Gaj prit pour tâche d'agiter la Croatie et de lui inspirer des sentimens dont M. Draschkowicz était prêt à se faire l'organe dans les corps constitués.

On débuta simplement, avec réserve et patience, et, quoique la question politique ne pût disparaître sous les questions littéraires, on fit si bien qu'elle prit, aux yeux de tous, le caractère d'une simple contestation municipale entre Illyriens et Magyars. Par là, au lieu d'effrayer l'Autriche, on put l'intéresser dans la cause illyrienne. Les Magyars donnaient quelque tracas, peut-être même quelques inquiétudes au cabinet de Vienne; l'Autriche trouva dans l'illyrisme un moyen de faire diversion aux projets de ces populations bruyantes. Loin de le comprimer alors, elle l'eût volontiers fait naître.

M. Gaj commença par fonder des journaux illyriens d'une apparence fort inoffensive. Ces journaux n'étaient destinés, suivant ses déclarations, qu'à remettre en lumière les richesses peu connues de la littérature ragusaine; ils en devaient répandre le goût, et, par occasion, offrir un asile et un appui aux jeunes écrivains qui se voueraient à défendre les droits municipaux, les priviléges locaux, c'est-à-dire l'originalité nationale du royaume croate contre les empiétemens de l'esprit et de l'administration magyares. Tel fut le but de la *Gazette croate* (*Novine Horvatzke*), journal politique qui parut en 1835 avec un supplément littéraire intitulé : *Étoile du matin croate, slavone et dalmate* (*Danica horvatzka, slavonska i dalmatinska*). Ainsi une politique prudente et réservée s'unissait à des travaux d'érudition et de poésie qui contribuaient encore à en voiler le véritable but.

Le succès vint promptement; on n'en fit point trop de bruit; il fallait cependant le constater, il fallait s'en prévaloir, il fallait surtout tenter un nouveau pas plus hardi et aussi sûr que le premier: M. Gaj y réussit. Sa première feuille politique ne s'adressait qu'à la province de Croatie, c'est-à-dire à une population d'environ huit cent mille ames, et sa feuille littéraire n'intéressait de plus que la Slavonie et la Dalmatie, c'est-à-dire, en somme, environ douze cent mille ames. M. Gaj entreprit de

parler désormais pour tous les Slaves méridionaux de l'Autriche et de les réunir dans une commune pensée, en les rassemblant sous leur nom antique d'Illyriens. En même temps qu'il réveillait leurs instincts de race, il voulait les attacher à son œuvre de restauration de l'Illyrie littéraire et politique. C'est dans cette pensée qu'il modifia le titre et l'esprit de ses deux feuilles : la *Gazette croate* devint la *Gazette nationale illyrienne*, et *l'Étoile du matin croate, slavone et dalmate*, devint *l'Étoile du matin de l'Illyrie*. Cette transformation, dont la portée se comprend, eut lieu en 1836. Il n'avait fallu à M. Gaj qu'une année pour conquérir tout ce terrain et pour enrôler plusieurs millions d'hommes sous la bannière moitié politique et moitié littéraire de l'illyrisme.

L'agitation, contenue jusque-là dans les limites de la Croatie, se communiqua non-seulement à la Slavonie et à la Dalmatie, mais à la Carniole, à la Carinthie et à la Styrie méridionale. Les grammairiens, les savans, les géographes, les poètes, les publicistes, se produisirent du sein de la foule. Les uns s'appliquaient à comparer les différens dialectes populaires de chacune de ces provinces et à les émonder d'après la langue des poètes de Raguse acceptée comme langue littéraire (1); les autres remontaient le cours des âges et retrouvaient les traditions populaires de la race depuis les temps de Rome. Les poètes chantaient, avec une naïveté vraie, les faits d'armes, la simplicité, la fraternité des hommes de l'ancienne Illyrie; les géographes calculaient ses frontières à toutes les époques et les marquaient là seulement où expirent les doux sons de sa langue; enfin les publicistes osaient écrire sur les anciennes institutions et ne craignaient pas d'affirmer que l'Illyrie avait vécu autrefois sous les lois d'une pure démocratie patriarcale.

C'était un incontestable progrès; pourtant l'ambition des chefs ne cessait pas d'être maîtresse d'elle-même. Ils ne tiraient point vanité de leur triomphe, et ils avaient le désintéressement d'en faire honneur en partie à la bienveillance insigne du paternel cabinet de Vienne. On y regardait sans doute à deux fois avant d'y croire; mais le compliment était si nouveau, les Magyars si turbulens, on avait si grand besoin de tempérer leur fureur nationale, que l'on était bien aise d'en trouver le moyen tout prêt, sans avoir l'air d'y mettre la main. On ne pensait point

(1) La littérature ragusaine, qui florissait dès la fin du XIVe siècle, a produit un certain nombre d'œuvres remarquables, des poèmes épiques, des tragédies, quelques comédies, des satires, des églogues, des idylles, beaucoup de poésies lyriques, des traductions du grec, de l'italien et du français. Le tremblement de terre qui engloutit Raguse en 1667 a privé peut-être l'histoire littéraire de beaucoup de productions intéressantes. Cependant il existe aujourd'hui en Croatie quelques bibliothèques particulières où l'on compte plusieurs milliers de volumes appartenant presque tous à la littérature ragusaine, et ces richesses s'augmenteront encore, si de nouvelles recherches viennent continuer les premières, qui ne remontent guère plus haut que la naissance de l'illyrisme.

qu'il fût dangereux de laisser ces grands enfans de la Croatie jouer à leur aise à la nationalité.

Aussi bien les Illyriens avaient pris cœur à ce jeu-là, et il eût déjà été fort difficile de leur prouver qu'ils en avaient assez fait. Leurs moyens matériels n'égalaient pas ceux des Magyars; ils n'étaient pas, comme eux, au centre du gouvernement; ils n'avaient pas, comme eux, la haute influence sur l'administration; ils ne disposaient pas de leurs immenses ressources pécuniaires. Cependant ils leur faisaient une rude guerre et répondaient à toutes leurs prétentions par des prétentions de même nature. Ainsi, tandis que les uns fondaient à Pesth une littérature nationale, un théâtre national, une académie et d'autres sociétés nationales; tandis que, dans la diète de Presbourg, ils voulaient contraindre les députés de la Croatie et de la Slavonie à parler le magyar, les autres fondaient aussi leur littérature, leur théâtre, leurs sociétés littéraires, et persistaient à conserver le latin comme langue politique dans la diète de Presbourg, la congrégation et les comitats (1). Les Magyars avaient, il est vrai, trouvé quelques alliés en Croatie, et surtout dans le comitat d'Agram : c'étaient le comte de Turopolie et ses paysans gentilshommes; mais en revanche les Illyriens avaient trouvé des défenseurs non moins hardis et beaucoup plus éclairés sur le territoire hongrois, à Pesth même, parmi les Slaves serbes, et surtout dans les comitats du nord, chez les nombreuses populations slovaques des Carpathes. Il n'y avait de journaux magyares que dans la Hongrie proprement dite; il y eut des journaux illyriens non-seulement à Agram, mais à Laybach en Carniole, à Zara en Dalmatie, à Pesth, et une feuille slovaque publiée à Presbourg adopta l'intérêt illyrien comme un intérêt fraternel. Voilà comment les Illyriens jouaient à la nationalité.

Cela était sans aucun doute une cause de désappointement pour les Magyars, et les Croates ne manquaient pas de s'en prévaloir auprès du gouvernement autrichien. On voit assez combien la Hongrie s'affaiblissait par cette lutte des Magyars et des Slaves. Au lieu de présenter une masse compacte d'environ douze millions d'hommes animés d'un même esprit, elle offrait seulement une population de quatre millions de Magyars prêts à en venir aux mains avec toutes les autres races ou tribus du royaume. L'Autriche ne pouvait pas désirer mieux et ne demandait pas davantage. Mais comment se faire illusion plus long-temps sur la vraie tendance de cette agitation des Slaves méridionaux? Comment ne pas voir qu'en la favorisant on créait pour l'empire un danger beaucoup plus redoutable que toute l'ambition magyare? Les Magyars,

(1) La diète de 1843, à la suite d'une discussion des plus orageuses, a résolu que les députés croates devraient parler le magyar après six ans révolus, et que le latin ne serait plus toléré. Ainsi l'époque fixée se présentera dans trois ans. La question est de savoir si les Croates se soumettront.

seuls de leur race dans le royaume et dans le monde, ont peu de chances de redevenir forts et redoutables. En est-il de même des Croates et des Slavons? Sont-ils isolés et n'ont-ils d'autre influence à prétendre que celle qu'ils exercent aujourd'hui par eux-mêmes? Outre les Dalmates, les Carinthiens, les Carniolais, les Styriens, qui agissent avec eux, les Slovaques des Carpathes, qui leur tendent la main, ils ont encore pour alliés par-delà la frontière méridionale, dans la Turquie, des peuplades nombreuses et guerrières; ils ont enfin la fraternité même de tous les Slaves, qui intéresse à l'avenir de l'Illyrie les trois grandes populations bohême, polonaise et russe.

Il faut le dire cependant: si l'unité morale existe dès maintenant dans l'Illyrie nouvelle, si l'unité politique est possible et tend à se former, il est encore beaucoup d'entraves qui en gênent le progrès. Telles sont, par exemple, les différences de religion et de condition politique qui séparent les Croates et la plupart des Illyriens de l'Autriche de ceux de la Serbie, de la Bulgarie et du Monténégro. Les Croates sont en très grande majorité catholiques, et on pourrait ajouter, catholiques intolérans, bien que leur clergé se fasse remarquer par la plus aimable facilité de mœurs. A la vérité, leur législation admet l'exercice du culte grec non uni; mais d'une part elle ne souffre pas l'établissement du protestantisme dans le royaume, et de l'autre elle prive de tout privilége municipal quiconque abandonne l'église latine pour l'église orientale. Le catholicisme de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie et de la Dalmatie est peut-être moins ardent, sans être moins exclusif. Par un contraste regrettable, les Serbes, les Bulgares, les Monténégrins, suivent le rite grec non uni, et nourrissent une défiance traditionnelle pour le rite latin. Ce n'est pas par une foi profonde ni par un attachement très vif au symbole oriental. Le paysan serbe ou bulgare fréquente peu les églises; souvent même il se passe du ministère du pope pour inhumer ses morts et baptiser ses enfans; cependant il n'est point exempt de superstition, et les malencontreux souvenirs des anciennes haines de l'église grecque et de l'église latine vivent dans sa mémoire. Les répugnances qu'inspire le catholicisme croate aux Serbes et aux Bulgares ont beaucoup nui aux succès de l'illyrisme en Turquie (1).

Les différences de condition politique ont eu le même résultat. Parmi les provinces illyriennes de l'Autriche, les unes, comme la

(1) On pourrait citer comme preuve la résistance qu'opposent les Illyriens grecs aux Illyriens catholiques dans une question d'alphabet, ceux-ci écrivant en caractères latins, ceux-là en caractères cyrilliques. Il serait important pour tous qu'il n'y eût dans l'Illyrie qu'un seul alphabet, ne fût-ce que pour faciliter la circulation des journaux d'Agram en Serbie, et réciproquement. M. Gaj l'a proposé, après avoir fait un travail sur les équivalens dans les deux alphabets; mais les Serbes et les Bulgares craignent que le catholicisme ne leur arrive, lui-même déguisé en quelque sorte sous les caractères latins, et la réforme ne s'accomplit point, si nécessaire qu'elle soit.

Dalmatie, la Carniole, la Carinthie, la Styrie, sont gouvernées directement par l'administration centrale, tandis que les autres, c'est-à-dire la Croatie et la Slavonie, sont placées sous le régime constitutionnel de la Hongrie; seulement elles se rapprochent en un point qui est essentiel, elles sont organisées civilement sur le principe de l'aristocratie territoriale. En Turquie, il y a aussi des provinces administrées directement par le pouvoir central, comme la Bulgarie et la Bosnie; mais il y a une province à demi indépendante, c'est la Serbie; il y a enfin la tribu des Monténégrins, qui forme à part un état libre. Civilement, les provinces illyriennes de la Turquie sont organisées d'après le principe démocratique, moins la Bosnie, où l'aristocratie s'est introduite au moyen-âge et maintenue, en adoptant l'islamisme. Parmi ces différences, celles qui se font le plus sentir sont les différences de législation civile. Les Serbes et les Bulgares, accoutumés à une égalité presque absolue, redoutent singulièrement la contagion de l'aristocratie croate et slavonne. Il est peut-être quelques sénateurs serbes qui ne s'en effraient pas et qui regarderaient comme un grand bienfait l'hérédité de leurs magistratures; mais cela même contribue, en Serbie, à jeter de fâcheux soupçons sur les Croates.

Si l'on tenait à faire une étude approfondie des petites causes de division qui se trouvent jetées ainsi en travers de l'illyrisme, on en découvrirait de nouvelles dans les rivalités politiques qui ont parfois éclaté entre certaines tribus. C'est ainsi que les Monténégrins s'obstinent à vivre dans un isolement presque complet, par suite de leur foi en la supériorité de leurs vertus et de leur bravoure. Sans être isolés comme eux, les Serbes ont, avec plus de raison, la même confiance en leur force et en leur courage, et pour les Croates, plus avancés en civilisation, plus instruits et plus expérimentés en l'art de raisonner, ils n'hésitent pas à se croire les seuls dignes de gouverner l'Illyrie.

Ce sont là autant d'obstacles au progrès de l'unité illyrienne. Par bonheur, ces obstacles ne sont pas invincibles, et voici pourquoi : c'est que, dans ce remuement d'hommes et de choses qui s'est fait depuis dix années en Croatie, des idées nouvelles, plus libérales et moins exclusives, ont fini par se produire et commencent à agir puissamment sur les esprits. On a peu perdu de l'ancienne rigueur montrée jusque-là contre les protestans, car le protestantisme n'apparaît aux Croates que sous les traits du magyarisme lui-même : ouvrir le royaume aux protestans, ce serait aussi l'ouvrir aux Magyars, dont un grand nombre appartient à l'église réformée; les Croates ne veulent point s'exposer à un si grand danger. Cependant, s'ils persistent à repousser les protestans, ils n'ont pas la même et sainte horreur pour les Grecs non-unis; les hommes éclairés du parti fraternisent volontiers avec eux, et sentent bien tout ce que gagnerait l'illyrisme à renverser la barrière légale maintenue

par l'Autriche entre les deux cultes. Tous ne pensent pas ainsi; mais les meilleurs sont portés à cette tolérance, et c'est un pas fait vers ce grand but de la réconciliation religieuse des diverses provinces illyriennes, qui doit être le but de tous.

L'esprit politique s'est amélioré comme l'esprit religieux. Sans doute l'aristocratie croate a jeté dans le sol des racines profondes. Toutefois, en remontant aux origines, les Croates se sont aperçus qu'elle a été précédée historiquement par une sorte de liberté fort semblable à celle que l'on peut encore aujourd'hui étudier en Serbie. Eux aussi se sont épris pour ces vieilles institutions, évidemment par amour pour leur nationalité, dont elles sont le fruit antique et primitif. Si l'on ne peut nier qu'il ne se mêle à ces idées de démocratie historique quelques idées de date plus récente, empruntées à l'Occident, il faut reconnaître cependant que celles-ci ne sont point, dans ce mélange, en dose assez forte pour ôter à celles-là leur originalité illyrienne. Elles ont pris avec le temps beaucoup de consistance; elles passionnent même la jeunesse, les lettrés plébéiens, qui en sont venus à ne plus séparer dans leur pensée le développement de l'illyrisme du développement de la liberté illyrienne. Telle est aussi la raison qu'ils invoquent en réponse aux défiances des Serbes et des Bulgares. On peut donc espérer que ces diversités de religion et de législation finiront par disparaître, grace à la sagesse et au bon vouloir des Croates. Alors l'unité de la race et de la langue se révélerait dans toute son énergie.

En attendant ce jour, qui sera le plus beau de l'illyrisme, que feront les Hongrois désespérés pour avoir, par trop d'orgueil national, poussé les Croates à ces extrémités? Que fera l'Autriche, qui, pour régner par la division, a conspiré si long-temps contre les Magyars et conduit d'abord l'illyrisme par la main? Depuis plusieurs années, les feuilles magyares qui se publient à Pesth ne cessent de dénoncer la Croatie comme un foyer de conspiration; des discours passionnés retentissent quatre fois l'an, dans chaque comitat, pour appeler la colère de l'empereur et roi sur les Illyriens d'Agram, que l'on accuse hautement de travailler à la dissolution du royaume de Hongrie; on envoie même à Vienne des députations chargées d'exposer les griefs du pays. Cependant ces écrits, quelquefois pleins de verve et d'amertume, restent sans effet; ces discours n'ont point de retentissement, ces députations ne sont point reçues par l'empereur. La politique autrichienne est pour les Magyars une énigme et en même temps une sanglante humiliation. Peuple sans appui, victime, en cette affaire, de ses propres fautes, qui ont envenimé et même commencé la lutte, il se demande avec anxiété quelles mystérieuses infortunes sont cachées pour lui dans cette protection accordée aux Illyriens contre l'intérêt hongrois. Aurait-on le projet de pousser un jour cette grande querelle jusqu'à ses dernières conséquences? Les

Magyars ne seraient pas éloignés de le craindre. Par bonheur, ils croient encore en eux-mêmes; leur foi nationale leur offre quelques consolations dans ces rêves sinistres et dans les accès de désespoir qui les suivent.

Assurément l'Autriche tient à réduire les Magyars à une complète impuissance par les Illyriens; mais il ne m'a point paru que ce fût là toute sa pensée sur l'illyrisme. Au moins, il y a un an, semblait-elle fonder sur l'avenir de cette idée des projets plus ambitieux, et l'on eût dit qu'elle était prête à lutter de hardiesse avec les Croates. Pourquoi, en effet, n'aurait-elle pas, comme eux, porté ses regards par-delà sa frontière méridionale? pourquoi n'aurait-elle pas profité des conquêtes morales accomplies par eux dans un empire voisin, dont l'Europe a plus d'une fois prédit la ruine? L'illyrisme, sagement dirigé en ce sens, ne pouvait-il pas promettre d'amples compensations aux embarras qu'il causait d'autre part? Le guider dans ces voies, n'était-ce pas d'ailleurs se conformer à des traditions déjà anciennes? Dans les derniers temps, n'avait-on pas cherché à agiter la Bosnie catholique au nom du principe religieux? L'illyrisme était de nature à porter plus loin, à parler un bien autre langage aux imaginations. Avec un peu d'aide, il était assez fort pour prendre moralement possession de la Bosnie, en attendant que le jour vînt d'en prendre possession politiquement.

Voilà ce que l'Autriche semblait penser de l'illyrisme il y a un an; elle connaissait la propagande illyrienne en Turquie, et elle ne la voyait point avec défaveur. On dit qu'inquiétée par les événemens survenus dans sa province polonaise et par les liens de parenté qui rattachent l'illyrisme au slavisme russe, polonais ou bohême, elle ne demanderait pas mieux aujourd'hui que de le ramener en arrière, de le renfermer dans cette lutte municipale, où il n'était redoutable que pour les Magyars. On ajoute même que le mot d'illyrisme, écrit en tête de tant de publications, toléré long-temps, mais non reconnu par la censure, serait devenu essentiellement suspect pour la chancellerie de Vienne, et qu'elle serait décidée à le proscrire sans pitié.

Quoi qu'il en soit, les Illyriens ne s'affligent point plus qu'ils ne le doivent des nouvelles dispositions du pouvoir central. Le mot mis à l'index, l'idée n'en subsistera pas moins. Il est trop tard pour l'étouffer, et l'Autriche ne le pourrait plus. Elle ne peut plus faire qu'il n'y ait pas, entre le Danube et la Grèce, quinze millions d'hommes d'une même race animés tous par l'espoir d'une fraternelle union. Elle ne peut plus faire que ces passions, ces souvenirs, ces espérances, toute cette agitation qui s'est produite autour de l'illyrisme, s'apaisent et disparaissent. L'illyrisme le sait bien. Aussi ne craint-il point qu'on l'abatte ni qu'on l'enchaîne; il a pris son vol assez haut pour être à l'abri de semblables périls. Il sait que le jour où il serait menacé dans les Alpes, il trouverait bien un refuge ailleurs, dans les Balkans.

IV.

Nulle part cette vitalité de l'idée illyrienne ne se révèle plus nettement qu'à Agram. Aussi quittai-je cette ville plein de confiance dans l'avenir de l'illyrisme. J'avais pu me convaincre que le mouvement, d'abord renfermé sur le terrain politique et littéraire, pénétrait dans les mœurs de la société croate, et leur rendait une vivacité, une originalité qu'elles commençaient à perdre. A Agram, rien n'est bien qui n'est pas national, mais aussi rien de ce qui est national ne manque d'être pris pour admirable. La mode s'en est mêlée; les grandes dames de l'aristocratie et de la bourgeoisie, qui avaient oublié complétement la langue de leurs aïeules, y sont revenues par entraînement (1), et il n'est pas rare d'entendre vanter avec complaisance le costume national, tel que quelques Croates le portent déjà, au sein des assemblées de congrégation ou de comitat (2).

Dans ce commun enthousiasme, les barrières des castes s'abaissent, et l'on saisit de part et d'autre avec empressement toutes les occasions de se réunir. Chaque jour, les hommes instruits se rencontrent au *Café national* où ils soupent à la mode allemande, à la *Société littéraire* où ils vont lire les journaux étrangers et les feuilles locales. On affectionne surtout le théâtre lorsque des amateurs patriotes y représentent des drames nationaux ou y jouent de la musique nationale, en attendant que les fonds de la caisse illyrienne permettent d'entretenir une troupe d'artistes en permanence. La congrégation, les nobles, l'évêque d'Agram, le chapitre, les vieux et les jeunes prêtres ont déjà contribué de leurs deniers pour cette fondation pieusement littéraire, et la ville assiste en masse à ces solennités trop rares.

Il faut pourtant faire quelques exceptions, par exemple, pour les magyaromanes qui, par goût et par nécessité, vivent à l'écart et se rassemblent le soir au *Casino*, réservé tout exprès pour eux. Depuis les massacres des élections, les officiers allemands de la garnison ont aussi leurs réunions à part; ils sont exclus du *Café national*, où on les tolérait autrefois. Les Illyriens affectent même de ne plus les saluer et de ne pas les reconnaître. On traite, il est vrai, avec des procédés bien diffé-

(1) Il faut avouer cependant que les dames croates ont un peu tardé à se décider en faveur de la langue illyrienne. Aussi, en 1838, le comte Draschkowicz a-t-il écrit en allemand une brochure à leur adresse, espérant leur faire comprendre les charmes de la littérature nationale et les arracher à la lecture des romanciers et des poètes étrangers. Cette brochure a pour titre : *Un Mot aux nobles Dames de l'Illyrie* (*Ein Wort an Ilyriens hochherzige Töchter*). Elle a obtenu un plein succès.

(2) On peut s'assurer de la faveur dont jouit le costume national parmi les esprits les plus sérieux, en lisant un écrit assez remarquable publié en Illyrie et traduit en allemand sous le titre de : *Petit Catéchisme à l'usage des grands hommes* (*Kleine Catechismus für grosse Leute*).

rens les officiers et même les simples soldats des colonies militaires (*Militär-Grenzen*) établies le long de la frontière turque, en Croatie, en Slavonie, en Dalmatie. Ces régimens, qui sont la meilleure milice de l'Autriche, Illyriens par le sang, sont animés, au plus haut degré, de l'esprit de l'illyrisme. Les officiers de la colonie, dont le chef-lieu est à Carlstadt, reçoivent toujours de la société d'Agram le plus cordial accueil; les Croates n'en parlent jamais qu'avec fierté, et ils ne manquent jamais de dire : Nos régimens. L'Autriche dit aussi : Mes régimens. Le fait est qu'ils appartiennent de tout cœur à l'Illyrie nouvelle.

Ainsi l'illyrisme prend dans la société croate le caractère d'une fraternité simple et expansive. C'est un besoin impérieux de s'entendre, de se rapprocher, de s'aimer, de parler et d'agir en commun, dans l'idée illyrienne et nationale. En dehors de cette idée, une seule chose attire sérieusement l'attention des Croates : c'est ce travail mystérieux, mais puissant, qui s'accomplit depuis quinze ans dans les pays slaves du nord, en Bohême, en Pologne, en Russie, sous le nom de slavisme ou de panslavisme. Il ne s'agit pas, on le sent bien, du panslavisme russe. Sans doute, à l'origine, la Russie eût été fort satisfaite de lier de bons rapports avec les Illyriens de la Croatie. Il y a plus : il n'est pas douteux que s'il n'existait point, pour échapper au germanisme, d'autres moyens que d'invoquer la protection morale de cette nation, les Croates consentiraient à en courir toutes les chances, car, maître pour maître, tout bon Slave préfère les Russes aux Allemands; mais la question ne se poserait ainsi, en Croatie, que le jour où tout espoir serait perdu de trouver un concours efficace, une réciprocité d'appui dans celles des familles slaves qui sont dépendantes et qui souffrent de l'être. Par ce sentiment, les Croates se rattachent au panslavisme des peuples dont la Pologne est considérée comme la tête et le bras, pour la place qu'elle tient dans les événemens, pour son attitude de résistance, enfin parce qu'elle est le type même de l'opprimé et le premier soldat des nationalités. Tant que ce panslavisme n'aura pas été vaincu par le panslavisme opposé, les jeunes Illyriens auront pour celui-ci de la défiance et de la répulsion, et pour celui-là, au contraire, un penchant naturel et spontané. Toutefois les Illyriens ne vont point jusqu'à l'idée d'une confédération; ils comprennent l'action simultanée dans une cause pareille pour tous. Avant toute chose, ils tiennent à leur personnalité illyrienne. Ils se complaisent dans cette riante perspective d'une nation illyrienne existant pour elle-même et se gouvernant elle-même par des lois propres à son génie.

L'illyrisme des Croates est celui de tous les Illyriens de l'Autriche, sauf la vivacité des passions, qui n'ont point dans toutes les provinces une égale liberté pour se produire; mais pour toutes c'est un système. En Turquie, chez les Serbes, les Bulgares, les Bosniaques, les Monté-

négrins, c'est plutôt un instinct, un sentiment. L'illyrisme y tire de la différence des situations une physionomie qui lui est propre. Si l'on excepte la Bosnie, où une portion de la noblesse a adopté l'islamisme et les mœurs musulmanes pour se faire bien voir des Turcs, les populations ont conservé plus fidèlement que les Croates le caractère et les mœurs illyriennes, c'est-à-dire la vie de famille, de municipalité, de tribu, et cet ensemble d'habitudes et d'usages qui appartiennent à la démocratie primitive; elles n'ont point eu à retourner à l'étude de la langue nationale après l'avoir oubliée, ni à reprendre l'antique vêtement de leurs pères après l'avoir quitté, comme la noblesse et la bourgeoisie croates. Les populations illyriennes de la Turquie n'ont point eu à revenir à l'amour des légendes du pays; les traditions se sont maintenues toujours intactes et toujours vénérées. Aussi l'on n'a point eu la joie de la découverte ni l'engouement des résurrections. On a d'ailleurs marché plus droit au but, en s'appliquant à lutter avec calme et avec force contre les difficultés matérielles d'une condition misérable pour tous, excepté peut-être pour les Serbes. Arracher aux Turcs le plus de concessions possible par les supplications, les menaces ou les révoltes, tels ont été à l'origine l'esprit et le but du mouvement national des Slaves dans l'empire ottoman. La nécessité et le bon sens leur ont indiqué cette voie, et, avant que l'on eût donné à leur agitation inquiète et naguère violente le nom d'illyrisme, elle avait déjà pour objet l'émancipation de la race.

Cependant on commettrait une erreur grave, si l'on se figurait que l'hostilité des Illyriens contre les Turcs soit aujourd'hui flagrante; les Serbes, les Bulgares et les Bosniaques eux-mêmes leur témoignent moins de défiance et de haine que les Croates aux Magyars. Si les Ottomans de ces pays ne sont pas en de meilleurs termes avec leurs sujets, la faute n'en est point à ceux-ci. Les Serbes de Belgrade montrent à coup sûr pour les soldats de la forteresse turque plus de tolérance que les Croates pour les magyaromanes de Turopolie. Les Bosniaques et les Bulgares ont, il est vrai, moins de réserve et de patience; cependant ils ne sont point pressés de faire usage des armes qu'ils tiennent toutes prêtes à leur ceinture et qui ne les quittent point. Ils ont de la mesure dans leurs rancunes et dans leurs vœux, et ce qu'ils attendent quant à présent, ils l'attendent de la réforme, les Bulgares en travaillant, les Bosniaques en frémissant.

D'où peut leur venir cette modération et quel en est le but? C'est que dans les dernières années, en levant, eux aussi, leurs regards instinctivement sur cette même question slave qui renferme le secret de toutes les questions orientales, ils ont compris qu'ils ne gagneraient rien en précipitant la ruine de l'empire ottoman. Ils ont vu que la plus grande des difficultés possibles, pour eux, n'est pas de s'affranchir en

toute hâte. Le panslavisme russe s'est fait connaître chez les Bulgares et les Serbes, en cherchant à les séduire. Ils savent ses ambitions, ses projets, ses instrumens, et ils savent, par là même, qu'en portant aujourd'hui un dernier coup au pouvoir des sultans, ils serviraient seulement la fortune des tzars. Ils sont donc résignés à ne tenter ce suprême effort que le jour où ils seraient certains de ne servir que l'illyrisme, c'est-à-dire le jour où, par eux-mêmes, par leurs frères de l'Illyrie autrichienne, et par leurs alliés naturels des autres pays slaves, ils se croiront assez puissans pour conserver tout ce qu'ils auront conquis.

Ainsi agissent, à côté des Slaves de l'Autriche, les Slaves de la Turquie. Ils ne mettent point dans leur poursuite de la nationalité cette connaissance des systèmes politiques, cette vivacité d'esprit, ces passions bruyantes qui éclatent en Croatie. Pourtant ils y mettent aussi de la prudence. Si le moment venait d'y déployer de la force, du dévouement et du courage, combien ne le feraient-ils pas encore plus facilement! Qui ne connaît, en effet, leurs instincts belliqueux, leur habitude des privations, leur mépris du danger, et aussi leur aptitude pour la guerre de partisans, si bien appropriée aux luttes qu'ils espèrent?

Les Croates, les Slavons, les Carinthiens, les Carniolais, les Styriens, les Dalmates, sont donc les penseurs; mais les Serbes, les Bosniaques, les Bulgares, les Monténégrins, seraient les soldats de l'illyrisme. Ainsi, le rôle et la place de chacun sont marqués par la diversité des mœurs. Que manque-t-il encore aux Illyriens, et que leur faut-il de plus pour prospérer, si ce n'est un peu de cette faveur de la fortune qui donne les occasions heureuses?

J'ai vu d'autres populâtions engagées dans les mêmes voies et suivant la même pensée pour des motifs semblables, les Magyars de la Hongrie, les Roumains de la Transylvanie et des principautés moldo-valaques. Ni les descendans des anciens Huns, ni ceux des colons romains de la Dacie, ne m'ont semblé aussi avancés et plus dignes d'arriver au terme que les fils aînés des vieux Illyriens, ces ancêtres respectés de la grande race des Slaves. Si leur destinée devait en effet s'accomplir telle qu'ils se plaisent à l'imaginer, bien des questions embarrassantes se trouveraient du même coup résolues, car la *grande Illyrie*, maîtresse des provinces méridionales de l'Autriche, couvrirait aussi, à peu de chose près, toute la Turquie d'Europe, et peut-être alors Constantinople, pressée par les Illyriens déjà répandus dans son voisinage et de jour en jour plus nombreux et plus forts, passerait-elle enfin en d'autres mains. Par le cours naturel des événemens et sans péril pour l'équilibre européen, la succession des Turcs reviendrait à leurs héritiers légitimes; l'empire aurait seulement changé de nom, de gouvernement et de principes.

H. Desprez.

LA SUISSE EN 1847.

DES RÉVOLUTIONS ET DES PARTIS DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

La situation politique de la Suisse appelle et retient, depuis plusieurs années, l'attention inquiète de l'Europe. Des révolutions partielles se succèdent avec une sorte de régularité dans les états qui composent cette agrégation de républiques, et l'assemblée souveraine qui devrait régler l'emploi des ressources communes, concilier les différends accidentels, se trouve ordinairement réduite à enregistrer ces changemens violens et brusques, en formulant parfois de vaines protestations. Au milieu de cette perturbation profonde de l'ordre politique, des symptômes alarmans pour le maintien de l'ordre social se manifestent sur plusieurs points d'un territoire qui, malgré son peu d'étendue, appartient au domaine de trois des principaux idiomes de l'Europe occidentale. Enfin les questions les plus difficiles et maintenant les plus périlleuses parmi celles qui touchent aux intérêts religieux trouvent en Suisse une arène où les réclamations de la conscience et les incertitudes du raisonnement sont journellement soumises à l'arbitrage de la force. Un tel spectacle, partout où il nous serait offert, ne saurait manquer d'exciter un vif intérêt; mais ce n'est pas avec des sentimens de pure curiosité que l'Europe doit assister aux débats intérieurs de la Suisse. La situation géographique de ce pays en accroît singulièrement l'importance, et le place fort au-dessus du rang que lui assignerait, dans toute autre portion du continent, sa population d'un peu plus de deux

millions d'ames, répartie sur une surface de moins de huit cents milles géographiques carrés. En effet, la Suisse couvre une grande partie de la frontière de France; tout le revers oriental du Jura lui appartient; elle possède toutes les sources du Rhin, et, maîtresse des hautes vallées de l'Inn et du Tessin, elle fait pénétrer assez profondément ses limites dans les bassins du Danube et du Pô. Comme une immense citadelle érigée par le soulèvement des plus hautes montagnes de l'Europe, la Suisse domine tout à la fois la Souabe et la Lombardie; elle sépare dans le sens stratégique, elle unit dans le sens commercial les régions allemandes et les régions italiennes. Dans cette situation, la Suisse ne peut manquer de ressentir l'ébranlement de toutes les passions qui fermentent dans les trois régions dont elle est environnée et le contre-coup des grands événemens qui viennent à s'y accomplir : à son tour, elle renferme, protége pour un temps et développe, dans une certaine mesure, les germes de pensées nouvelles ou renouvelées, de sentimens et de systèmes qui doivent exercer une influence marquée sur les états placés à sa portée, d'autant plus que cette terre, féconde de tout temps en esprits remuans, se trouve ordinairement ouverte aux étrangers qui cherchent dans l'exil un refuge contre la persécution. Il y a donc, pour les voisins de la Suisse et pour la France en particulier, un véritable intérêt à connaître exactement la situation intellectuelle et morale de cette contrée, la force proportionnelle, les projets et les chances des partis qui s'en disputent la direction. Nous allons essayer de jeter quelque jour sur ces questions; nous le ferons dans un esprit d'impartialité scrupuleuse et conciliatrice entre tous les droits qui nous semblent légitimement établis.

I.

Toutes modernes que soient les bases de la constitution générale de la Suisse, c'est dans le moyen-âge qu'il faut chercher les racines de son organisation par cantons et des gouvernemens qui régissent séparément ces petites républiques. La configuration du sol et la diversité dans les élémens de la population ont là, plus que partout ailleurs, déterminé cette variété d'esprit politique et de législation qui donne à la Suisse un caractère si distinct. Il est donc indispensable de connaître l'aspect physique, l'histoire, les anciennes révolutions de ce pays, si l'on veut remonter à la source de ses complications actuelles.

Le revers oriental du Jura, le tour entier du lac de Neufchâtel, le bord septentrional du lac de Genève, enfin la vallée du Rhône au-dessous de Sion, avec le massif adjacent des Alpes pennines, forment la *Suisse romande* ou *romane*, où règne l'idiome français. Dans sa partie septentrionale, cette contrée comprend les grandes forêts, les vallées

pastorales, les bourgades paisibles de l'ancien évêché de Bâle. La lisière orientale a reçu les doctrines de la réformation; tout le reste est demeuré catholique. La principauté de Neufchâtel vient ensuite avec sa population industrieuse et pressée, qu'une zone de hauts pâturages et de bois sépare en deux communautés parfaitement distinctes : les artisans des vallées intérieures et les vignerons des bords du lac; tous sont protestans. Leurs voisins de Fribourg ont, au contraire, dans la Suisse occidentale, maintenu debout, avec une constante énergie, l'étendard du catholicisme. Leur canton occupe une bonne portion du plateau de l'Helvétie intérieure, et deux populations différentes s'y rencontrent; mais les Allemands, bien que la fondation de l'état soit leur ouvrage, n'y sont, depuis long-temps, qu'une minorité. Au midi de ce canton, dont les ressources dérivent toutes de l'agriculture et de l'entretien des troupeaux, s'étend, entre le lac de Neufchâtel et celui de Genève, sur les pentes fertiles du Jura et jusqu'au cours torrentueux du Rhône, le riche et pittoresque territoire que ses habitans appelaient jadis avec une tendresse familière la « patrie » de Vaud. La zone riveraine du lac Léman renferme la population la plus dense, la plus active, la plus instruite du canton et peut-être même de toute la Suisse. La culture de la vigne, dans une exposition favorable, donne une valeur extraordinaire au sol; mais le rôle commercial des villes est fort borné.

Le pays de Vaud appartient presque entièrement aux communions réformées; dans celui de Genève, le protestantisme a cessé de présenter ce caractère de prépondérance exclusive auquel sa capitale doit une si haute signification historique. C'est à cette extrémité sud-ouest du territoire helvétique, sur la frontière commune de la France et de la Savoie, que se trouve la capitale industrielle et littéraire de la Suisse romande, la ville la plus considérable de toute la confédération. A l'autre bout du lac de Genève, dans la profonde vallée du Rhône, le Bas-Valais forme le domaine de l'idiome français en contact immédiat avec l'alemannique et le piémontais. Cette population pastorale et clairsemée, dont Martigny est le chef-lieu, ne diffère en rien d'essentiel de ses voisins de Savoie, dont elle a gardé la croyance catholique et les mœurs. Tout l'ensemble de la Suisse romande, partagé entre six états différens, compte à peu près quatre cent soixante mille habitans, dont cent soixante-dix mille sont catholiques.

Le rôle de la *Suisse italienne* est beaucoup moins considérable. Placée au-delà des limites naturelles de la confédération, dont les Alpes sont le boulevard vers le midi, cette petite contrée descend jusqu'à l'entrée des plaines de la Lombardie, touche au lac Majeur et enveloppe celui de Lugano. Le cours supérieur du Tessin et les affluens orientaux de cette grande rivière appartiennent aux deux républiques qui se sont partagé les anciens *bailliages* démembrés du Milanais pendant la domination

troublée et vacillante des Sforza. Les habitans, tous catholiques, parlent une variété du dialecte milanais; c'est du royaume lombard-vénitien qu'ils tirent le grain et le sel nécessaires à leur consommation. Cinq vallées, découpées sur le revers méridional des Alpes rhétiques, appartiennent au canton des Grisons; ce canton se partage en trois *ligues* (*Bündten*). Chacune d'elles s'administre à part. Le reste de la Suisse italienne comprend le canton du Tessin : cent vingt mille habitans tout au plus peuplent cette Lombardie républicaine. Quant aux Grisons, le caractère *roman* (1) demeure également reconnaissable chez les pâtres et les laboureurs qui occupent les vallées de la Haute-Rhétie, divisées entre la ligue Grise et celle de la Maison-Dieu; cependant un élément germanique prédomine même dans cette portion du canton des Grisons, et la ligue des Dix-Droitures est entièrement allemande. C'est autour des sources du Rhin et dans la haute vallée de l'Inn (2) que s'étend le domaine de ces républiques annexées depuis peu de temps au corps helvétique, et dans lesquelles survit un esprit bien prononcé d'originalité. C'est par elles que la Suisse se trouve limitrophe du Tyrol. La Valteline, jadis leur sujette, quoique renfermant une population supérieure en nombre, couvre maintenant la frontière italienne des états impériaux, qu'elle menaçait jadis et dont elle interceptait les communications naturelles avec le cercle d'Autriche. Le canton des Grisons est cependant encore le plus vaste de la Suisse, mais c'est en même temps celui où la population est le plus disséminée (3) : ses quatre-vingt-cinq mille habitans forment une transition entre l'élément romain et l'élément purement teutonique, auquel appartiennent tous les cantons dont il nous reste à parler.

La *Suisse allemande*, beaucoup plus vaste et plus peuplée que les deux autres réunies, berceau de la confédération, siége primitif et principal de ses institutions fondamentales, contient quinze cantons entiers et des portions essentielles de trois autres. Quinze cent quarante mille personnes, dans l'enceinte de la confédération, parlent le dialecte alemannique, dont la forme cultivée, langue de l'administration et des lois, établit une solidarité intellectuelle entre la Suisse et les états germaniques. Une petite fraction de la Suisse teutonique appartient au

(1) Le langage des aborigènes de la Haute-Rhétie présente deux dialectes distincts, dont les noms indiquent suffisamment le caractère : l'un s'appelle *ladin*, et l'autre *romaunzch*.

(2) L'Engadine.

(3) Il existe sous ce rapport des différences très remarquables entre les cantons de la Suisse. Le maximum de densité se trouve dans les cantons de Zurich et d'Appenzell, où vivent 7,300 ames sur chaque mille géographique carré; les Grisons n'en ont, sur une surface égale, que 640; le Valais que 815, Uri que 870. Nous ne faisons point entrer en comparaison les cantons de Genève et de Bâle, où la population urbaine dépasse celle des campagnes, et qui nécessairement font exception.

bassin du Rhône : elle occupe le Haut-Valais, cette région pastorale et toute catholique, et s'arrête aux portes de Sion, centre commun de la vie politique et religieuse du pays, dont nous avons vu que la portion occidentale est française. Le reste de la Suisse allemande s'étend dans le bassin du Rhin, sur le revers septentrional des Alpes et dans les embranchemens orientaux du Jura. Échappé aux gorges de la Haute-Rhétie, le «gardien des frontières teutoniques (1)» entre d'abord dans une plaine étroite, où il forme la ligne de partage entre la Souabe autrichienne (2) et le canton de Saint-Gall; il tombe ensuite dans le lac spacieux de Constance, et prend, en recommençant sa course, la direction du couchant. La grande courbe qu'il décrit entre Constance et Bâle (point où il abandonne le territoire helvétique) fait entrer dans son domaine tout le plateau de la Suisse intérieure, arrosé par des torrens qui portent au Rhin le tribut des lacs creusés au pied des Alpes et sous la grande chaîne du Jura. Au nord du fleuve, les démarcations politiques assignent à la confédération suisse un canton entier, démembrement du pays souabe : c'est celui de Schaffouse. Ce canton ne comprend guère autre chose que la banlieue d'une petite ville industrieuse, protestante, dans laquelle l'esprit des communes impériales s'est maintenu long-temps et subsiste encore en partie, à côté des intérêts suisses développés par une longue association.

L'interruption du cours du Rhin, produite par la célèbre cataracte de Lauffen, a donné naissance à Schaffouse, qui fut dans son origine un dépôt de navigation. Des causes analogues, mais plus puissantes, ont créé l'importance commerciale de Bâle. Placée sur les confins des dominations allemande et française, Bâle occupe de ce côté la même position que Genève à l'autre extrémité de la Suisse. Ces deux cités, florissantes par l'industrie et le commerce, siége l'une et l'autre d'une culture littéraire et scientifique très avancée, forment, pour ainsi dire, l'une le pôle germanique de la Suisse, l'autre son pôle français; mais l'une et l'autre sont en dehors de l'orbite régulière des influences helvétiques et pourraient aisément leur échapper.

Le long de la rive méridionale du Rhin, et sur le plateau de la Suisse intérieure, se présentent, de l'ouest à l'est, d'abord le demi-canton de Bâle-Campagne, puis l'Argovie, le canton de Zurich, la Thurgovie et les districts inférieurs du canton de Saint-Gall. Coupée par des chaînes de hautes collines, la plupart encore revêtues de forêts, cette contrée est le siége d'une agriculture fort perfectionnée; des manufactures considérables entretiennent en outre une vie très active dans les cités de Zurich et de Saint-Gall. Les deux communions religieuses qui se par-

(1) Expression de Schiller.
(2) Le cercle du Vorarlberg.

tagent la Suisse occupent les principales divisions du territoire des cantons que nous venons de nommer. Bâle-Campagne et l'Argovie occidentale sont réformées; l'Argovie orientale, toute catholique, touche, de l'autre côté, à une population protestante considérable, celle du canton de Zurich; l'élément protestant prédomine dans le canton mixte de Thurgovie; les catholiques, au contraire, ont un avantage marqué dans l'état de Saint-Gall, bien que le chef-lieu de ce canton soit un des principaux points d'appui de la réformation dans la Suisse orientale, et qu'un autre district, le Rheinthal, compte moins de catholiques que de protestans. Zurich est, en population, la quatrième ville de la confédération, même entre les seules villes allemandes elle ne peut réclamer, sous ce rapport, que le troisième rang; mais, si l'on considère son importance intellectuelle et commerciale avec les avantages qui dérivent de sa position (laquelle en fait l'intermédiaire naturel entre la région agricole du plateau et la région pastorale des Alpes), on comprend facilement que le rôle de capitale de la Suisse orientale soit échu de bonne heure à cette ville, et qu'elle l'ait conservé sans difficulté jusqu'à nos jours.

Au sud-ouest de la zone rhénane, la moyenne vallée de l'Aar renferme le canton de Soleure, la meilleure partie de celui de Berne et le pays allemand de Fribourg; presque tout le canton de Lucerne appartient également à cette division méridionale du plateau helvétique. On y reconnaît le voisinage immédiat des Alpes à l'élégance fière et grandiose d'une nature d'ailleurs féconde et variée; la richesse de ces districts se fonde sur une agriculture savamment patiente, et l'on n'y trouve aucun centre considérable d'industrie qui puisse balancer la prépondérance des intérêts ruraux. La république de Soleure a constamment repoussé la réformation: en l'admettant, celle de Berne l'a rendue dominante dans la portion la plus vaste et la plus peuplée du territoire helvétique; mais, quand on pénètre dans la Suisse orientale, la religion catholique, seule professée dans le canton de Lucerne, reprend la supériorité. Le domaine du protestantisme embrasse le tour entier du lac de Bienne, quoique les évêques de Bâle fussent demeurés jusqu'en 1798 suzerains de son principal district. Soleure, Lucerne et Berne elle-même, villes bâties pour contrebalancer les pouvoirs féodaux, et qui ont grandi dans la proportion des conquêtes faites par leur corps de bourgeoisie, gardent maintenant encore la physionomie que leur vocation spéciale leur avait imprimée jadis : ce sont des centres d'administration, des siéges de gouvernement. Au troisième rang pour la population parmi les cités suisses, Berne ne vient qu'au cinquième sous le rapport du mouvement intellectuel et commercial : elle cède le pas sur ce terrain, non-seulement à Genève et à Bâle, mais encore à Zurich et à Saint-Gall. Toutefois son importance politique est hors de proportion avec celle de toute autre ville, et, par une sorte de déférence

tacite continuée jusqu'à nos jours, ses rivales lui ont habituellement laissé prendre le rôle apparent de capitale du pays.

La région des Alpes adossée au Valais et à la Haute-Rhétie comprend l'Oberland bernois, les trois cantons *forestiers* ou primitifs, Schwytz, Uri et Unterwalden, ceux de Zug, de Glaris et d'Appenzell, enfin les districts méridionaux de celui de Saint-Gall. Bien que les limites que nous venons d'indiquer ne renferment guère qu'un huitième de la population totale de la Suisse, cependant les vallées des Alpes et la race énergique, simple, persévérante, qui les habite, sont communément regardées comme le type de la véritable Helvétie, et ce n'est pas sans de sérieuses raisons. En effet, le berceau de la liberté suisse est devenu le dernier refuge de son indépendance, quand les contrées, comparativement riches et populeuses, qui s'agrégèrent plus tard à la confédération pliaient sous des agressions formidables; l'esprit entreprenant, résolu, modéré pourtant et capable du dévouement le plus héroïque, l'esprit qui a porté si haut la valeur morale de ce pays, s'est retrouvé dans sa grandeur et son énergie primitives chaque fois que la patrie de Tell et de Nicolas de Flüe a été heurtée par de grands événemens.

Le sénat de Berne a, dans la première moitié du XVIe siècle, introduit, et non sans violence, la réformation dans les vallées classiques de son Oberland; la même cause a, par la volonté plus libre des populations, triomphé dans la portion principale des cantons d'Appenzell et de Glaris. Les districts sauvages qui bordent le lac de Wallenstadt, et que la répartition moderne du sol helvétique assigne au canton de Saint-Gall, sont mixtes sous le rapport des communions; mais Schwytz et ses deux républiques sœurs avec Zug et le tour entier du lac des Waldstetten n'ont admis aucune modification au culte des aïeux, et les anciennes générations y revivent presque tout entières dans les générations nouvelles. Le temps, qui a bouleversé tant de contrées, n'a fait encore qu'effleurer légèrement celle-ci.

II.

Telle est par races, idiomes, souverainetés politiques et communions religieuses, la division actuelle du territoire suisse. L'origine de ce nom remonte aux premières années du XIVe siècle. Jusqu'à cette époque, les destinées des contrées qui composent actuellement la Suisse ne s'étaient point encore dégagées de celles des grandes régions dont elle est environnée, et qui formaient jadis les royaumes de Germanie, d'Arles et d'Italie. La domination romaine avait étendu sur tout le domaine actuel de la confédération les bienfaits de la civilisation matérielle, de l'ordre administratif et de la culture littéraire; à l'aide de ces trois puissans leviers, la religion chrétienne y pénétra au IVe siècle, et la souve-

raineté morale lui fut bientôt acquise. Sous la garantie de ce que les contemporains de Trajan et de Marc-Aurèle appelaient excellemment la *paix romaine*, le canton actuel de Bâle, avec une moitié de l'Argovie, appartenait à la cité des Rauraques; Berne, Zurich, Lucerne, Fribourg, Neufchâtel, Vaud, Zug, Glaris, les cantons forestiers, une partie de l'Argovie et le tour du lac de Wallenstadt, composaient la *cité* des Helvétiens; Schaffouse, Saint-Gall, Appenzell, la Thurgovie, les Grisons, dépendaient de la Rhétie; Genève appartenait aux Allobroges, et le Valais, divisé entre six peuplades galliques, formait une moitié de la province des Alpes pennines. Quelle que fût la différence primitive des populations liées dans ces pays à la fortune du grand empire, le niveau de la loi romaine avait passé sur elles; l'uniformité de la langue latine était entrée dans leurs habitudes; Romains de langage, de mœurs et d'affections, ces peuples présentaient une masse homogène aux Germains indépendans qui menaçaient sans cesse leur frontière du nord. Genève avait un évêque suffragant de Vienne; Sion, un autre, qui relevait de l'évêque métropolitain de Tarentaise; le siége de Coire était dans la province d'Augsbourg; ceux d'Augst (*Augusta Rauracorum*), d'Avenches, de Windisch (*Vindonissa*) et de Nyon, dépendaient de la métropole séquanaise, Besançon.

L'invasion, au commencement du ve siècle, des peuples de langue teutonique, dont les Césars avaient vainement tenté d'abord de comprimer l'indépendance, et ensuite d'arrêter l'ambition, changea complétement l'aspect et l'existence sociale de l'Helvétie. La confédération des Allemands en franchit les barrières, y triompha des troupes impériales et des Burgundes, alliés douteux de Rome, enfin y établit son avant-garde sur les ruines de la civilisation, dont cette race, encore idolâtre et farouche, détestait le principe, bien qu'elle en convoitât les bienfaits. La population romaine fut refoulée dans les hautes vallées des Alpes, dans les retraites intérieures du Jura. Elle tint tête à ses agresseurs autour des sources du Rhin, des lacs de Neufchâtel et de Genève; elle succomba complétement dans le bassin de l'Aar et celui du lac de Constance; la dégradation et l'esclavage furent le partage de ses débris, parmi lesquels, cependant, une lueur de christianisme se conserva toujours, précieuse étincelle à laquelle devait se rallumer plus tard le flambeau de la civilisation (1).

Courbés, depuis la bataille de Tolbiac, sous la suzeraineté des Francs,

(1) Le siége d'Augusta, quelque temps vacant, se releva dans l'enceinte de Basilée, repeuplée par les Allemands. L'évêque d'Avenches transféra sa résidence à Lausanne, et celui de Nyon, dont les barbares avaient abattu l'église, trouva son refuge à Belley. Le siége de Vindonissa fut pareillement transféré à Constance, quand les *cols adoucis* des Allemands se furent inclinés sous la prédication de l'Évangile.

et devenus, au VIIIe siècle, plus régulièrement vassaux de leur couronne, les Allemands durent aux travaux apostoliques de saint Gall, de saint Fridolin et d'autres missionnaires venus de la Gaule et des îles britanniques, leur admission dans la grande famille des chrétiens d'Occident. A partir de cette époque, il n'y eut plus qu'une religion dans les contrées helvétiques; mais la différence fondamentale des races demeura marquée par la séparation des langages. Les Bourguignons s'étaient de bonne heure assimilés, au moins extérieurement, aux Romains. Aussi, dans les portions de la Suisse actuelle qui appartenaient aux royaumes de Châlons et de Genève, la forme septentrionale de l'idiome roman (1) ne cessa point d'être en usage; un autre dialecte néo-latin persista dans les districts qui obéissaient aux Lombards, et un troisième parvint à garder, quoique sous le joug immédiat des Allemands, le terrain qu'il occupait autour des sources de l'Inn et du Rhin. Quant aux descendans des conquérans germains, ils ont conservé jusqu'à nos jours l'usage de cette forme curieuse et mélangée (2) de l'idiome teuton, dont les premières règles furent tracées, dans les solitudes de la Thurgovie, par les disciples de saint Gall, dont les Minnesinger, à la cour des généreux Hohenstauffen, portèrent la culture à un degré remarquable de vigueur et d'élégance, et dont la grande épopée des *Nibelungen* a fixé le type poétique. Seulement cette forme, tombée au rang de dialecte provincial, malgré les efforts heureux de quelques écrivains modernes, a été remplacée par l'allemand classique, comme instrument de l'éducation et comme organe des lois.

Après le partage de l'empire de Charlemagne (en 843), les régions helvétiques se trouvèrent assignées, les unes au royaume de la Bourgogne transjurane, les autres au duché d'Alamannie (3). L'extinction de la nouvelle maison de Bourgogne fit tomber l'Helvétie occidentale sous la suzeraineté des empereurs de la dynastie franconienne, qui réussirent, pendant quelque temps, à effectuer l'union, sinon cordiale, du moins régulière, entre l'Allemagne et l'Italie. Le gouvernement héréditaire du nouveau duché de la Bourgogne mineure (nom que prirent les contrées situées entre le Jura et la Reuss, le Rhin et le lac Léman) échut à la branche aînée des puissans seigneurs de Zœhringen. Lorsque, frappée à son tour par la destinée qui, dans ces âges d'efforts sans relâche et de guerres sans pitié, s'attachait aux grandes familles militaires, la lignée des Berthold eut cessé d'exister, l'Helvétie et ses dé-

(1) Celle qui a servi de base au français actuel.

(2) L'alemannique, *Hoch-Deutsch*.

(3) Une ligne tracée des sources du Rhône à la rive méridionale de l'Aar, un peu au-dessous de l'emplacement actuel de Berne, formait la démarcation entre les deux souverainetés.

pendances se trouvèrent morcelées en comtés relevant de l'empire et en domaines ecclésiastiques, dont les possesseurs recevaient des Césars d'Occident leur investiture « par la crosse et l'anneau. »

On voit combien fut considérable le rôle joué par la hiérarchie ecclésiastique dans la formation de la Suisse; celui des municipes était moins grand. Toutefois, des institutions communales, les unes, héritage direct de l'organisation romaine, d'autres, puisant leur origine dans le vieux droit germanique, donnaient déjà quelque puissance aux villes de Genève, Lausanne, Sion, Soleure, Bâle, Zurich, Lucerne, Constance, Coire, Berne et Fribourg. Ces deux dernières étaient alors des créations toutes récentes des ducs de Zœhringen, qui, pour opposer, dans leur landgraviat de Bourgogne, une barrière efficace aux déprédations des bourgraves insubordonnés, bâtirent ces asiles de la « libre vie communale, » ouverts à la petite noblesse et aux rudimens de la bourgeoisie, tels qu'ils existaient à cette époque (1). Les autres villes helvétiques (sauf l'antique Soleure et Bâle, cité *impériale* dès l'origine) durent leurs premiers accroissemens à la tutelle de l'église, protection d'abord salutaire, mais bientôt onéreuse, et que ces villes, devenues riches et fortes, s'efforcèrent de secouer. L'action directe de l'autorité impériale était presque nulle en Helvétie : les cantons forestiers, le Hasli et la Thurgovie occidentale avaient seuls échappé à la mesure générale de l'inféodation. L'oligarchie militaire des comtes dominait l'ensemble du pays, où la servitude personnelle demeurait la condition commune des cultivateurs attachés au sol. On comptait, dans l'enceinte de la Suisse actuelle, vingt-cinq ou trente grands domaines séculiers, qualifiés pour la plupart de comtés. Entre les chefs de ces familles rivales, ceux qui gagnèrent l'ascendant définitif furent les comtes de Savoie dans le sud-ouest, ceux de Habsburg dans le centre et dans le nord. Un grand rôle était réservé par la Providence à la maison de Habsburg : d'une part, cette maison devait concentrer en elle-même les forces propres au moyen-âge, et leur procurer, en les défendant, une plus longue existence; d'autre part, elle devait provoquer, par ses agressions contre les libertés de ses voisins, l'établissement d'institutions et le triomphe de doctrines qui préparèrent, sous plusieurs rapports, l'inauguration de l'ère moderne. Rodolphe, porté en 1272 sur le trône impérial, fit sortir l'Allemagne de l'anarchie sanglante où elle était plongée depuis la mort de Frédéric second. Sur la frontière orientale de ce pays, il rétablit l'ascendant germanique, renversé par les conquêtes du roi slave Ottocar (2), et l'Autriche, devenue le patrimoine de la maison de Habsburg, assura parmi les dynasties allemandes un

(1) Berthold IV, de Zœhringen, fonda Fribourg en 1179, et Berthold V, le dernier de sa race, posa la première pierre de Berne en 1191.

(2) Souverain de la Bohême et de la Moravie.

rang considérable aux descendans du comte helvétien. Cependant, fixés par la soudaine expansion de leur fortune à une grande distance de leurs montagnes natales, les nouveaux maîtres de Vienne ne furent bientôt plus considérés en Helvétie que comme des étrangers.

Au commencement du XIVe siècle éclata, dans les cantons forestiers, l'insurrection qui, en rendant le nom des Suisses familier à toutes les nations de l'Europe, est devenue pour elles, sous une forme légendaire, un précieux exemple. Trois peuplades de montagnards, paysans pauvres, mais libres au milieu du servage universel, se confédérant pour la défense de leurs priviléges et respectant, après la victoire, tous les droits légalement assis autour d'elles, formèrent le noyau des *grandes ligues* que l'hostilité persévérante des archiducs appela graduellement à l'existence.

L'accession de Lucerne à la confédération *suisse* (ainsi nommée parce que le pays de *Schwytz* en était alors le membre principal) introduisit une première et très essentielle modification dans les élémens de cette république : un municipe florissant, qui nourrissait des projets de conquête, vint se placer à la tête de pâtres héroïques et désintéressés. Lorsque, dix-neuf ans après, Zurich (1) fit à son tour partie des ligues, et que presque immédiatement ensuite (2) Glaris, Zug et Berne complétèrent le nombre des *huit anciens cantons*, toute une puissance de création récente se trouva formée dans le sein de l'empire, dont les Suisses ne songeaient point encore à décliner la suzeraineté. Les démocraties pastorales de Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug et Glaris, laissèrent le premier rang aux trois cités : celles-ci, qui voyaient grandir dans leur enceinte une bourgeoisie martiale, disciplinée, mais avide autant qu'entreprenante, faisaient sous tous les prétextes une guerre sans relâche à la féodalité, dont le réseau, chaque jour détendu, persistait pourtant encore autour d'elles. Les familles comtales, enveloppées dans les revers de la maison d'Autriche, disparaissaient rapidement; les dynasties d'un ordre inférieur et les simples possesseurs de fiefs militaires n'échappaient à la destruction qu'en s'agrégeant aux bourgeoisies victorieuses, et en renforçant l'infanterie des cités par des corps de cavaliers auxiliaires : à ce prix, on leur laissait quelques débris des anciennes juridictions seigneuriales. Quant aux serfs, l'établissement de la domination suisse était pour eux le signal d'un affranchissement immédiat; souvent même l'approche des confédérés déterminait parmi les populations rurales un mouvement qui aboutissait à leur émancipation, et faisait tomber les enceintes chevaleresques devant les massues et les arbalètes des *Eidgenossen* (3).

(1) Lucerne entra dans la ligue en 1332, Zurich en 1351.

(2) Zug et Glaris en 1352, Berne en 1353.

(3) Confédérés par un serment commun, d'où le mot *huguenots*.

Ce principe d'affranchissement, dont l'application était rare encore et nouvelle au XIVe siècle, fut le seul auquel les Suisses tinrent constamment; ils se montraient sur tout le reste disposés à transiger avec les pouvoirs qu'ils trouvaient établis. En recevant sous leur protection des princes féodaux, ecclésiastiques ou séculiers, ils garantissaient à chacun de ceux-ci l'exercice de son ancienne souveraineté. Ces républicains, attachés à leur propre pays avec une tendresse enthousiaste, se courbaient encore avec respect devant l'emblème de l'omnipotence impériale (1); ils délivraient des lettres de combourgeoisie aux comtes de Neufchâtel et de Gruyères, aux évêques de Bâle et de Lausanne, aux abbés d'Engelberg et de Saint-Gall. Dans la constitution des villes qui recherchaient leur alliance, ils admettaient sans objection le principe du patriciat toutes et quantes fois il avait prévalu. Malgré les violences souvent cruelles que, dans ces âges de brutalité, l'état presque constant de guerre entraînait avec soi, on peut affirmer que le respect du droit traditionnel (2), point de départ de l'union du Grütli et de la première prise d'armes des Suisses, persista pendant plusieurs siècles dans l'esprit politique de cette nation. La bonne fortune qui accompagnait toutes ses entreprises tendait pourtant à produire l'affaiblissement de ce principe. Dès le commencement du XVe siècle, après les triomphes de Sempach et de Nœfels, le nom des Suisses fut entouré d'un glorieux prestige; leur exemple portait au loin la contagion de la liberté politique. Alors les pasteurs d'Appenzell chassèrent les baillis de l'abbé de Saint-Gall, et, proclamant l'affranchissement universel des serfs, firent, pour l'accélérer, une sorte de croisade jusqu'au cœur des terres souabes, dont toute la noblesse s'émouvait au seul nom de ces terribles *vachers*. Alors encore les paysans de la Haute-Rhétie, soulevés contre leurs maîtres, ecclésiastiques et séculiers, organisèrent la triple ligue où des institutions politiques, imprégnées du génie du moyen-âge, ont subsisté presque sans modifications jusqu'au lendemain de notre grande révolution. Les Valaisans avaient donné l'exemple aux Grisons (3). Sans vouloir admettre dans leur confédération étroite ces trois républiques naissantes, les cantons suisses leur décernèrent volontiers le rang d'*alliés*. D'un autre côté, Soleure et Fribourg, qui n'appartenaient point encore aux ligues, s'agrandissaient aux dépens des gentilshommes leurs voisins. Berne se composait par des conquêtes successives un domaine égal au quart de l'ancienne Helvétie; le territoire de Zurich prenait aussi de grands accroissemens;

(1) L'aigle à deux têtes, lesquelles figurent l'Occident et l'Orient. Dante l'appelle : *Il santo uccello.*

(2) *Herkommen und Recht.*

(3) Le Valais devint républicain en 1400; les ligues Grises furent établies entre les années 1396 et 1436; l'affranchissement d'Appenzell était complet en 1411.

enfin celui de Lucerne s'augmentait par les dépouilles des comtes de Kyburg et des archiducs eux-mêmes, dont le dernier effort fut tenté devant Dornach, l'année où finit le xve siècle.

Alors, de huit qu'il était, le nombre des cantons fut porté promptement à treize : après l'admission de Soleure et de Fribourg, effectuée en 1481, celle de Bâle et de Schaffouse fut prononcée en 1501; de simples alliés, les citoyens d'Appenzell devinrent confédérés en 1513. La petite ville manufacturière de Mülhausen, en Alsace, et la cité turbulente de Genève, enclavée au milieu des domaines de la maison de Savoie, grossirent d'autre part le nombre des états alliés.

La signification politique de la Suisse avait singulièrement grandi depuis les jours de Morgarten et de Sempach. Des puissances redoutées s'étaient brisées contre cette organisation militaire impénétrable et pourtant flexible : le duc de Bourgogne, après avoir pu se croire au moment de fonder un royaume indépendant de la Gaule orientale, avait succombé sous l'hostilité des Suisses, et l'unité de la monarchie française, ébauchée par Louis XI, se trouvait due en partie aux glorieux combats de ces républicains; le démembrement de la Lombardie par les montagnards des Alpes helvétiennes avait commencé dès 1487; enfin Maximilien Ier, tout en préparant par des empiétemens inattendus la grandeur excessive de l'héritage qu'il destinait à Charles-Quint, abandonnait par le traité de 1499 tout ce qui lui restait de prétentions, comme descendant des Habsburg, au berceau de sa famille, et tout ce qui lui restait de droits réels, comme empereur, à la suzeraineté des cantons.

L'alliance des vainqueurs de Charles-le-Téméraire était recherchée non-seulement par les archiducs et les Sforza, mais encore par les rois de France et les papes. Leur infanterie, réputée presque invincible, et désormais sans occupation dans son propre pays, se mit, pour subsister, à la solde de toutes les puissances belligérantes. De là naquirent des habitudes mercenaires qui corrompirent la dignité naïve des vieilles mœurs; et la guerre, descendue chez les Suisses au rang de métier, fit négliger le commerce, l'agriculture même, et toutes les voies régulières de prospérité. Engagés avec toutes leurs forces nationales dans la lutte sanglante et plusieurs fois renouvelée dont la domination de l'Italie était l'objet, les Suisses songèrent un instant à conquérir pour eux-mêmes ces contrées, à qui la nature a fait, selon le mot poétique de Filicaja, « une dot fatale de leur propre beauté; » mais la chevalerie de François Ier noya ces projets dans des flots de sang sur le champ de bataille de Marignan. Dès-lors l'esprit des grandes entreprises périt chez les Suisses; il fut remplacé par la convoitise, le caprice populaire et les dissensions intérieures, qui se déchaînaient avec plus de force que jamais. Le rôle de la nation perdit de sa grandeur. Néanmoins, avant que

ces causes eussent produit tous les effets qu'on pouvait en attendre, un événement dont les hommes judicieux sentaient l'approche depuis l'invention de l'imprimerie, et même depuis les prédications de Jean Hus, vint ouvrir à la Suisse de nouvelles destinées, retremper son courage dans des dangers nouveaux.

III.

Jusqu'au commencement du XVIe siècle, le caractère des Suisses avait été uniformément marqué par un respect sincère pour la religion; ils en pratiquaient, ils en vénéraient les préceptes avec un sentiment grave et profond qui ne s'était pas démenti, même dans l'irritation des luttes intestines et dans l'enivrement du succès. Quand, au commencement du XVIe siècle, les regards du peuple entier se tournèrent vers l'Italie, l'honneur de servir le saint-siége et de rendre victorieux le *gonfalon de l'église* qui leur avait été confié était ce qui échauffait surtout l'ambition des principaux capitaines; mais le contact avec les prélats d'une cour corrompue, avec les lettrés d'un pays où l'esprit de la renaissance semblait vouloir réhabiliter les influences morales condamnées par le christianisme, ne tarda point, avec l'expérience directe de la politique toute profane qui prévalait alors au Vatican, à porter un coup sérieux aux convictions religieuses des Suisses (1).

Dans le même temps (1517 à 1520), Luther à Wittemberg, Zwingli à Zurich, prêchèrent ouvertement ce qu'ils nommaient la réformation de l'église; d'une extrémité de la Suisse à l'autre, les novateurs trouvèrent des adeptes décidés à les appuyer, s'il le fallait, par le sacrifice de leur vie et de leurs biens. La résistance ne fut guère moins rapidement et moins résolûment organisée. Le différend devint promptement inconciliable, et la Suisse, scindée en deux *communions* par la divergence des vues religieuses, perdit sans retour cette unité de tendances morales sans laquelle l'unité politique n'a rien d'efficace, ou du moins de complet.

De 1521 à 1537, la Suisse fut dévorée par la fièvre des controverses armées; enfin, chacun des états de la confédération adoptant pour soi une communion religieuse exclusive et l'imposant à ses ressortissans, l'ordre se rétablit, quoique l'uniformité demeurât détruite. Les résolutions prises dans plusieurs communes, dans plusieurs assemblées délibérantes, ne furent arrêtées qu'à une faible majorité. Cependant les citoyens hésitèrent rarement à s'y conformer, et les émigrations d'un canton à l'autre n'eurent lieu que sur une petite échelle : singulière preuve du pouvoir que l'idée de la volonté publique légale-

(1) Les chants populaires de cette époque mettent en pleine lumière ce fait important.

ment exprimée possédait alors, non-seulement sur les intérêts, mais encore sur les consciences des particuliers. Les sénats de Berne, de Zurich, de Bâle et de Schaffouse imposèrent la réformation à leurs sujets; les villes de Saint-Gall, Mulhouse, Bienne et Genève se déclarèrent protestantes; les sujets des comtes de Neufchâtel en firent autant; chez les Grisons, dans les pays de Thurgovie, de Glaris et d'Appenzell, l'hésitation et les fluctuations religieuses durèrent près d'un siècle; le reste des contrées helvétiques persévéra dans la profession exclusive du catholicisme. La nécessité établit enfin en Thurgovie et dans la Haute-Rhétie, à Glaris et dans le Toggenburg, une sorte de tolérance mutuelle. Les citoyens d'Appenzell aimèrent mieux partager leurs montagnes entre les deux communions opposées, assignant à chacune son district. Le pays de Vaud, que, dans ce temps-là même, les républiques de Berne et de Fribourg venaient d'enlever aux ducs de Savoie (1536), subit, quant à sa religion, la loi de ses nouveaux maîtres, et le comté de Gruyères fut traité de même, lorsqu'en 1555 son dernier comte, expulsé par ses créanciers, alla mourir à la cour de Henri II, laissant Fribourg et Berne se partager inégalement ces derniers lambeaux de l'antique féodalité helvétienne.

La confession protestante qui, dès le commencement, prévalut en Suisse était un presbytérianisme austère dont les dogmes furent strictement définis et la discipline rigoureusement constituée dans l'église de Genève par le célèbre législateur Calvin. Les travaux de Zwingli et d'Œcolampade ne firent que préparer le terrain à cette rénovation presque radicale quant aux formes extérieures et même à la hiérarchie, mais d'autant plus inflexible sur les principes qu'elle laissait debout, qu'on l'accusait avec plus d'âcreté d'avoir ébranlé tout l'édifice de l'organisation chrétienne. Genève acquit à ce changement une importance hors de toute proportion avec son territoire et sa population. Elle devint une puissance intellectuelle, une sorte de congrès permanent des réformés de France et d'Italie, un asile ouvert à la culture des lettres sérieuses et subordonnées au principe protestant. Dans la Suisse teutonique, Bâle et Zurich, villes également réformées et en constante communication avec les églises presbytériennes d'Écosse et de Hollande, donnèrent pareillement aux études classiques et même à la culture des sciences naturelles des encouragemens généreux. Le commerce, dans la ville entièrement protestante de Saint-Gall, s'élevait à la hauteur d'une science par l'habileté des procédés et l'intelligence des calculs. Enfin le chaos politique dans lequel les scissions en matière religieuse avaient plongé la Suisse n'était éclairci et la confusion des tendances opposées n'était, dans une certaine mesure, dominée que par la conduite prudente et ferme du sénat de Berne, lequel défendait les principes calvinistes comme une des bases fondamen-

tales de l'état. Ainsi, par différens motifs, la supériorité politique aussi bien qu'intellectuelle du parti protestant se trouva solidement établie dans la confédération entière. Les grands monastères épargnés dans les cantons catholiques, et qui auraient pu devenir des foyers bienfaisans de culture scientifique et littéraire, tardèrent trop long-temps à tirer parti de leurs ressources. Wettingen entra fort tard dans la carrière que d'autres congrégations bénédictines parcouraient avec tant d'éclat, et Saint-Gall, après des siècles de ténèbres, ne se releva jamais jusqu'au niveau de son ancienne splendeur intellectuelle. Einsiedlen, Engelberg, Saint-Urbain, demeurèrent presque inutiles aux lettres ecclésiastiques; l'abbaye seule de Disentis conserva dans la Rhétie catholique quelque ombre de vie littéraire à l'idiome *roman*.

Cependant des changemens politiques d'une haute portée s'accomplissaient dans l'intérieur de presque tous les états helvétiques. L'organisation du patriciat s'achevait dans les villes de Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure; des restrictions successivement apportées à l'exercice du droit de cité en matière de gouvernement avaient préparé le triomphe de l'intérêt aristocratique sur le système démocratique uniformément adopté pendant le moyen-âge; des coups d'état hardis et heureux aboutirent à la création d'un *livre d'or* dans chacune des villes souveraines que nous venons de nommer. Il n'y eut plus dès-lors que les gentilshommes qui fussent admissibles aux conseils suprêmes et aux dignités de l'état. Soleure et Lucerne fermèrent de bonne heure le rôle de leurs patriciats, en sorte que l'extinction successive d'une partie des familles qui s'y trouvaient d'abord inscrites réduisit enfin à une véritable oligarchie les corps qui gouvernaient ces deux républiques. Berne et Fribourg donnèrent une base plus large à leurs aristocraties respectives; toutefois la plupart des maisons considérables de l'Argovie et du pays de Vaud furent systématiquement laissées en dehors du patriciat bernois. A Zurich, à Bâle, à Schaffouse, à Genève, à Saint-Gall, une tendance analogue, mais moins exclusive, prévalut : la *haute bourgeoisie* demeura seule maîtresse du terrain politique; les familles qui la composaient se perpétuèrent dans les conseils souverains. Néanmoins la campagne était, dans tous ces cantons, entièrement sujette; les populations rurales n'avaient aucune part à la confection des lois, à la distribution des emplois. Il arriva même que les républiques dont la constitution demeurait strictement démocratique laissèrent une véritable noblesse se former dans leur sein. L'origine de celle-ci était honorable et légitime; elle dérivait de faits éclatans, accomplis jadis pour la défense du pays, et d'un empressement héréditaire à le servir dans des fonctions gratuites. Sans priviléges légaux, sans existence politique reconnue, ce patriciat militaire fournissait, de génération en génération, des chefs aux régimens *capitulés*, des landammans aux pe-

tits conseils, des présidens aux assemblées générales (*Landsgemeinden*). Dans les grands cantons, des domaines publics vastes et d'un revenu considérable formaient indirectement à la noblesse un second patrimoine, distribué entre les baillis et les autres dignitaires de l'état. Le gouvernement des gentilshommes était, en général, éclairé pour son temps, mais arbitraire et accompagné de formes dédaigneuses, qui contribuèrent, avec des griefs plus sérieux, à provoquer une insurrection presque générale dans les cantons de Bâle, de Soleure, de Berne et de Lucerne.

Ce mouvement éclata six ans après qu'une stipulation formelle, insérée dans le traité de Westphalie, en 1648, eut dégagé la Suisse de ses derniers liens féodaux avec l'empire et lui eut laissé prendre une place officielle parmi les états indépendans de l'Europe. Les sénats, attaqués dans le principe même de leur puissance, firent opérer, avec autant de promptitude que de vigueur, les milices bourgeoises des capitales et quelques détachemens de troupes soldées; l'insurrection des paysans, comprimée sans grande effusion de sang, laissa le champ libre à la prépondérance absolue des intérêts aristocratiques. Ceux-ci du moins essayèrent de justifier leur triomphe par l'introduction successive de nombreuses et solides améliorations.

Deux guerres intestines, causées l'une et l'autre par le choc des communions religieuses, qui ne pouvaient s'entendre sur le gouvernement des pays sujets, se terminèrent, à cinquante-six années d'intervalle, sur un même champ de bataille, dans l'Argovie orientale (1). Ces épreuves eurent pour résultat définitif l'établissement d'une sorte d'équilibre, quant à l'exercice du pouvoir politique, entre les catholiques et les protestans. Les progrès de l'école philosophique, dont la France était le foyer principal, faussèrent bientôt ce sentiment de tolérance qu'une expérience sévère avait développé chez les bons citoyens, et l'accord entre les deux communions s'établit graduellement sur la base décevante de l'indifférence en matière de religion. Toutefois les grandes masses des populations suisses ne furent d'abord que légèrement touchées par ces influences, étrangères au véritable caractère national. Une foi vive, une discipline ecclésiastique sévère, subsistaient au sein des deux cultes, non plus ennemis, mais toujours absolument distincts. Genève seule s'abandonnait à l'entraînement des novateurs : l'ordre rigide fondé par Calvin se détendait au milieu des hardiesses de la pensée, de l'éclat des succès littéraires et des séductions du plaisir. Le rôle de cette petite république semblait grandir en se transformant; elle demeurait un asile ouvert à la liberté, mais celle de la pensée en

(1) La première bataille de Vilmergen fut livrée en 1656, et la seconde, immédiatement suivie par la paix d'Aarau, eut lieu le 25 juillet 1712.

profitait désormais plus que celle de la conscience; l'activité de l'école théologique y avait fait place à l'ardeur des investigations scientifiques. Genève envoyait encore au dehors des missionnaires; mais, comme le fit Rousseau, ce qu'ils allaient prêcher, c'était l'abolition des lois politiques et religieuses sous lesquelles vivaient les grands états limitrophes; au lieu des Bèze et des Budé, les ambassadeurs littéraires que la France, de son côté, adressait à Genève étaient Voltaire ou Diderot.

La Suisse allemande marchait avec bien plus de précautions et moins de retentissement dans la voie des travaux de l'esprit. Haller honorait le patriciat de Berne par son génie; Lavater, dans la bourgeoisie lettrée de Zurich, représentait la docte et bienveillante rêverie, pour laquelle l'Allemagne protestante a toujours eu tant de penchant; à Bâle, les noms des Mérian et des Bernouilli méritaient la reconnaissance des amis des sciences naturelles et mathématiques. La saine métaphysique citait avec orgueil, sur les bords du lac de Genève, les études de Charles Bonnet; Saussure ouvrait la route aux savans explorateurs des Alpes. Lausanne, séjour préféré de Gibbon, semblait à ce génie, à la fois si élégant et si exact, le lieu de l'Europe le plus propre aux grandes études historiques, tempérées par l'agrément de la vie du monde, et favorisées par la complète liberté du jugement.

L'attention des publicistes de l'Europe entière s'arrêtait sur un pays où, dans un espace fort resserré, toutes les formes de gouvernement essayées en d'autres temps et dans d'autres contrées se développaient sans conflit, malgré la juxtaposition de systèmes si divers. On pouvait, en effet, y étudier en même temps le jeu de la démocratie absolue à Schwytz, celui de l'aristocratie strictement définie à Berne, celui de l'oligarchie à Lucerne, celui de la monarchie constitutionnelle à Neufchâtel, celui du pouvoir théocratique ou plutôt patriarcal à Porentruy. Toutes les combinaisons qui peuvent entrer dans des régimes municipaux ingénieusement compliqués existaient à Bâle, à Zurich, à Genève, à Saint-Gall. La grossièreté capricieuse des factions du moyen-âge se maintenait dans les *dizains* ou districts du Valais, tandis que, dans les Grisons, l'ascendant de deux grandes familles patriciennes, les Salis et les Planta, établissait quelque harmonie entre les partis et donnait une direction suivie aux pouvoirs confus de cent cinquante démocraties rurales, unies par un lien fédéral très imparfait. Toutes les nuances entre la dépendance absolue et l'autonomie presque complète se rencontraient dans les territoires sujets des cantons. A chaque pas, on était, en Suisse, frappé par les plus étranges anomalies : des gouverneurs privés de l'exercice de leur culte et presque omnipotens pour le reste (1), des souverains à qui l'entrée de certaines villes de

(1) Les baillis envoyés par l'état de Fribourg dans la terre médiate.

leurs états demeurait habituellement interdite (1), des paysans jaloux à l'excès, dans leurs foyers, de l'égalité démocratique, et gouvernant avec l'arbitraire le plus insolent des populations entières auxquelles ils étaient imposés pour baillis (2). Ces rapprochemens, souvent bizarres, avaient eu du moins pour avantage de faire disparaître sur bien des points l'ancienne intolérance, fruit ordinaire de la séquestration intellectuelle et politique. Des alliances traditionnelles dominaient toute cette confusion et constituaient la situation extérieure du corps helvétique. Des *capitulations* régulières, dont l'usage remontait aux premières années du XVIe siècle, assuraient à la jeunesse des cantons, des pays alliés, et même des pays sujets, cette sorte de patrie imparfaite que les camps donnent aux soldats en échange des foyers paternels. Les Suisses affluaient au service de l'empire, de la Hollande, de l'Angleterre quelquefois, de l'Espagne toujours, et de la France pardessus tout. Zurich tenait pour l'alliance autrichienne; Berne, Fribourg et Soleure se vouaient franchement à l'alliance française, et la prépondérance décidée du sénat de Berne rendait, dans les diètes du corps helvétique, l'intérêt de la couronne de France absolument supérieur à toutes les autres influences du dehors. Quand, en Suisse, on entendait dire *le roi*, c'était au souverain qui siégeait à Versailles que ce titre, prononcé avec affection et respect, s'appliquait exclusivement. La Suisse aimait à croire son indépendance garantie par cette intimité; réciproquement, dans la distribution des forces militaires du royaume et dans l'établissement d'un système de forteresses autour de ses frontières, Louvois, Vauban et leurs successeurs avaient tenu grand compte du contingent assuré par les capitulations à l'armée de la couronne, comme de l'obstacle que le massif belliqueux des montagnes suisses opposait aux opérations de tout ennemi qui aurait voulu profiter, pour attaquer la France, de l'espace presque désarmé que laissent entre eux le Rhin devant Huningue, et le Rhône au pont de Beauvoisin.

Avec toutes les apparences de la sécurité complète au dehors, de la prospérité croissante au dedans, la Suisse s'affaiblissait pourtant à la fin du siècle dernier et courait une périlleuse fortune. La confiance était détruite aussi bien entre les différens états que, dans le sein de chacun d'eux, entre les gouvernans et les gouvernés. L'ancienne organisation militaire n'avait plus, dans ce berceau de soldats mercenaires, qu'une vaine apparence de vitalité. Partout les sujets aspiraient à l'affranchissement, les vassaux à l'indépendance, les citoyens à l'égalité. Dans le pays de Vaud, la conspiration imprudente, mais à quelques égards généreuse, du major Davel avait révélé au sénat de

(1) L'évêque de Bâle à Bienne.

(2) Dans les bailliages italiens, où la rapacité et la morgue des gouverneurs nommés par les petits cantons étaient proverbiales.

Berne la présence d'un danger que des exécutions sévères ne pouvaient détourner que temporairement. De même, à Genève, une intervention étrangère, celle de 1782, avait été indispensable pour rétablir la paix publique, troublée par les exigences des classes que la loi privait des droits politiques.

Toutefois il fallait que du dehors partît l'impulsion nécessaire pour renverser un ordre de choses enraciné par trop d'anciennes habitudes, pour mettre un terme à la lutte sourdement engagée entre la philosophie moderne et les institutions du moyen-âge. Cette impulsion, la révolution française vint la donner avec une violence irrésistible. La France, désormais dominée par le principe de l'égalité absolue entre les citoyens, et dévorée par la fièvre du prosélytisme plus encore que par celle des conquêtes, encouragea les efforts qu'en Suisse les populations sujettes ne tardèrent point à renouveler pour substituer des constitutions démocratiques aux lois politiques sous lesquelles la révolution de 1789 les avait trouvées. L'évêché de Bâle s'insurgea d'abord contre son prince, et le pays de Vaud se souleva bientôt après contre ses baillis. Une convention démagogique remplaça le gouvernement si curieusement pondéré de Genève; elle fit couler quelques gouttes du sang le plus honorable de l'état : lugubre imitation de la tragédie formidable dont l'indignation nationale en France accélérait alors le denoûment.

Cependant, en 1798, le directoire français, alléguant des prétextes futiles, mais déterminé dans le fait par le désir d'affermir ses conquêtes récentes en Italie et d'éloigner en même temps les dangers qui pouvaient venir encore de l'Allemagne; le directoire, jugeant que la fermentation intérieure de la Suisse en rendait l'occupation aisée, y fit pénétrer une armée : celle-ci obtint en effet une série de faciles avantages. On vit s'écrouler sans gloire et avec peu de bruit l'échafaudage, depuis long-temps miné, des institutions aristocratiques, des souvenirs féodaux, des juridictions théocratiques et municipales; Berne et Fribourg, Lucerne et Zurich, ouvrirent leurs portes, perdirent leurs épargnes, renoncèrent à leurs droits de souveraineté. Le directoire crut alors sa cause entièrement gagnée. Il ne se serait pas trompé, s'il n'eût été question que de renverser les gouvernemens dont le principe aristocratique répugnait à la révolution française; mais on voulut aller plus loin. Les nouveaux maîtres de la France retombèrent dans l'erreur qui avait égaré tant de leurs prédécesseurs, rois, ministres et généraux : ils voulurent assimiler à la France la république helvétique, malgré les différences radicales qui séparaient ces deux états. Ils s'arrogèrent d'ailleurs sans aucune délégation régulière une autorité qui, d'après leurs propres principes, ne pouvait appartenir qu'aux citoyens du pays bouleversé qu'on venait de proclamer affranchi. Une constitution uni-

taire fut imposée à la Suisse par les commissaires de la république française. On maintint dans la nouvelle division du territoire l'ancien nom de *canton;* toutefois la répartition du sol était sur plusieurs points arbitraire, et l'organisation des dix-huit nouveaux cantons répondait entièrement à celle de nos départemens. Le gouvernement central et l'assemblée législative devaient siéger en permanence dans la ville d'Aarau.

On vit alors combien il restait en Suisse d'énergie à la vie cantonale, c'est-à-dire au principe d'autonomie des états, principe que l'action violente autant qu'irréfléchie du directoire français voulait anéantir. Les cantons forestiers de Schwytz et de Nidwalden (1) protestèrent les armes à la main contre l'introduction du régime unitaire, auquel ils ne se soumirent qu'après une résistance où l'on vit se renouveler les prodiges de Morgarten et de Grandson. Cette lutte avait à peine cessé, que les armées de la coalition et celles de la France prirent pendant deux ans la Suisse orientale pour un de leurs champs de bataille les plus obstinément disputés. Enfin les armes françaises eurent définitivement le dessus, et la constitution unitaire, fortifiée par l'accession du Valais et des Grisons, essaya de fonctionner avec quelque apparence de régularité : Genève, Neufchâtel et Porentruy, incorporés à la république française, avaient, depuis 1798, cessé de figurer dans le corps helvétique.

IV.

Deux faits restaient établis en Suisse : le triomphe de la démocratie et l'ascendant de la France. Investi de tout le pouvoir qui est compatible avec le maintien de la liberté, Bonaparte, premier consul, voulut assurer à son pays la possession définitive des avantages qu'il avait conquis dans les cantons, et en même temps replacer la république helvétique sur les bases que des affections séculaires, fortifiées par l'expérience des dernières années, lui faisaient considérer comme seules capables de garantir sa prospérité intérieure. L'occasion d'exécuter ce projet bienveillant autant que sage ne tarda point à s'offrir. Aloys Reding, l'intrépide et patriotique défenseur de Schwytz, se mit, au mois de septembre 1803, à la tête d'un mouvement insurrectionnel qui tendait à rétablir les anciennes souverainetés cantonales, et qui renversa, presque sans coup férir, le gouvernement unitaire placé sous la protection déclarée de la France : Bonaparte, que tous les partis s'entendaient alors pour désirer comme médiateur, rétablit avant tout l'occupation militaire du pays; mais, aussitôt qu'il eut désarmé matériellement les partis, il fit droit à leurs justes demandes en leur imposant l'*acte de médiation* qui porte la date du 19 février 1804. La période de décom-

(1) Division orientale du canton d'Unterwalden.

position qui avait suivi la chute de l'ancien régime aboli en 1798 se trouvait ainsi close au bout de six ans, et l'organisation présente de la Suisse a, dans l'acte de médiation, ses racines les plus saines, si elles ne sont pas les plus profondes.

Par suite de cet acte et du pacte dont il devint la base, la république suisse fut une confédération de *dix-neuf cantons*. La constitution de tous restait démocratique; dans les petits cantons (1) le principe du suffrage universel et de l'intervention directe du peuple dans les affaires législatives se trouvait maintenu; mais, dans les cantons jadis aristocratiques ou tempérés (2), l'exercice des droits politiques était subordonné à la possession d'un certain revenu, et les affaires de l'état se traitaient par des conseils souverains, représentant les assemblées primaires qui les avaient choisis. Dans la diète annuelle, les cantons peuplés de plus de cent mille ames (3) avaient chacun deux voix, les autres seulement une. La direction supérieure des affaires communes à toute la confédération appartenait par rotation, et chaque fois pour un an, aux magistrats des cantons de Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne; la diète s'assemblait dans le chef-lieu du *Vorort*, c'est-à-dire du canton directeur. Chaque état se donna librement la constitution qu'il voulut, pourvu qu'elle fût compatible avec les principes généraux que nous venons d'énoncer. Une satisfaction universelle accueillit ce règlement des affaires long-temps presque désespérées de la Suisse : elle ne fut troublée que par le démembrement du Valais, qui ne tarda guère à devenir un département de l'empire français. Quant à la Valteline, Napoléon en conserva la possession au corps helvétique et voulut qu'elle formât une quatrième *ligue* de l'état des Grisons.

Si la médiation française avait été pour la Suisse un bienfait inestimable, le protectorat français imposait au pays de lourdes charges et le privait de cette dignité que l'indépendance politique peut seule conférer. Les revers de l'empire rendirent cette situation plus sensible et plus douloureuse; les principes comprimés par les événemens qui avaient abouti à l'acte de médiation se réveillèrent en 1813 avec une énergie qu'on eût pu croire depuis long-temps éteinte. Les régimens suisses qu'aux termes des nouvelles capitulations les cantons fournissaient à l'armée française avaient été presque anéantis par les désastres de 1812; renouvelés aussitôt, mais encore décimés par la campagne de 1813, ils ne se sentaient plus pour les aigles de Napoléon ni l'ancienne confiance, ni l'ancienne affection. Les armées des puissances

(1) Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, Appenzell.

(2) Berne, Zurich, Bâle, Schaffouse, Lucerne, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, Vaud, Tessin, Grisons, Soleure, Fribourg.

(3) Il y en avait alors sept, à savoir : Berne, Zurich, Lucerne, Argovie, Saint-Gall, Vaud, Grisons.

alliées ne s'arrêtèrent point à la déclaration de neutralité que la diète, réunie à Zurich, avait essayé d'opposer à leur marche à travers le territoire helvétique; mais, en y pénétrant, leurs chefs protestèrent qu'ils voulaient n'y paraître qu'en libérateurs. Les événemens qui se passèrent alors furent la contre-partie assez exacte de ceux qui, sous l'influence de la révolution française, s'étaient accomplis en Suisse quinze ans auparavant. Des réactions politiques plus ou moins violentes éclatèrent dans les anciens centres des pouvoirs aristocratiques, ou même des pouvoirs municipaux vigoureusement constitués. Genève ressaisit son indépendance; Berne revendiqua la totalité de ses anciennes possessions. Sous la protection des armées alliées, la diète annula, le 29 décembre 1813, l'acte de médiation et posa les bases d'une alliance fondée sur des principes différens. C'était au congrès des ministres de toutes les puissances réunis d'abord à Paris et ensuite à Vienne que la Suisse devait désormais s'adresser, et pour faire régler ses nouvelles limites territoriales, et pour faire admettre dans le droit général de l'Europe la constitution qu'elle parviendrait à se donner.

Le premier point se trouva réglé par l'acte final du traité de Vienne et par un accord subséquent avec la cour de Sardaigne (3 et 9 juin 1815). La Suisse perdait la Valteline, qui fut concédée à la monarchie autrichienne, mais elle regagnait le Valais; elle acquérait en outre Genève et reprenait l'évêché de Bâle avec la principauté de Neufchâtel; celle-ci, rendue à la maison royale de Prusse, qui en avait la souveraineté depuis 1707 (1), n'en devait pas moins former un canton, le vingt-unième de l'alliance, laquelle en comprit en tout *vingt-deux*. Quelques fractions du pays de Gex et de la Savoie agrandissaient la banlieue de Genève et mettaient ce nouveau canton en communication directe avec l'ancien territoire suisse.

Pour sa reconstitution intérieure, ce pays, dépourvu de centre politique et agité en sens opposés par des passions anciennes et nouvelles, par des intérêts inconciliables, attendait aussi du dehors une direction déterminée : les cabinets alliés, qui venaient de pacifier l'Europe, remplirent ce rôle auprès de la confédération. L'empereur de Russie interposa ses bons offices pour conserver une existence indépendante au pays de Vaud, patrie du général Laharpe, guide de sa première jeunesse. Le maintien du canton de Vaud emportait celui du canton d'Argovie, et en général l'influence d'Alexandre s'employa pour empêcher la restauration des sénats aristocratiques dans l'exercice de leurs anciens pouvoirs sur les pays sujets. Il ne fut sérieusement question du réta-

(1) Comme héritage de la maison de Longueville, qui le tenait elle-même des comtes de Hochberg. Les bourgeois de Neufchâtel décidèrent seuls entre les différens prétendans, et s'assurèrent que celui auquel ils donneraient la préférence confirmerait leurs priviléges dans toute l'étendue de l'interprétation la plus favorable.

blissement d'aucun état ecclésiastique. L'évêché de Bâle fut adjugé au canton de Berne, comme une sorte de compensation pour les restitutions qu'on lui refusait. Ce fut une faute considérable. En introduisant un élément catholique et roman dans une république toute protestante et germanique, on détruisait l'unité ecclésiastique et morale de l'ancien territoire et on plaçait le nouveau dans une situation d'infériorité gênante. On commit une autre faute en laissant à l'état, d'ailleurs tout catholique, de Fribourg le district protestant de Morat, dont la population désirait se réunir au pays de Berne. Les cantons *mixtes* et nouveaux d'Argovie, Saint-Gall et Thurgovie furent conservés tels que les avait reconnus l'acte de médiation.

Nous venons de parler de *sénats aristocratiques* : c'est qu'en effet, depuis le commencement de 1814, des révolutions intérieures avaient fait prévaloir derechef, dans plusieurs états, un principe abattu en 1798 et abandonné en 1804. La chute de l'empire avait déterminé une réaction à laquelle cédèrent entièrement les populations de Berne et de Fribourg, moins complétement celles de Lucerne et de Soleure, et dont les effets, quoique mitigés par un esprit différent, furent également ressentis à Neufchâtel, Genève, Bâle, Zurich, Schaffouse, Coire, Sion et même, quant aux charges municipales, à Saint-Gall. Les anciens patriciats n'avaient pas considérablement souffert dans leurs fortunes héréditaires, et conservaient, avec le désir sincère de servir leur patrie, la ferme conviction de leur aptitude à la gouverner; ces corps, partout honorables et dans quelques lieux fort éclairés, rentrèrent en masse aux affaires. Leur action fut exclusive à Fribourg, prépondérante à Berne, Soleure et Lucerne, indirecte et limitée à Zurich, Schaffouse et Genève; cachée, à Bâle, derrière l'organisation inflexible du municipe; associée, chez les Grisons, aux traditions vivantes de l'ancienne féodalité; subordonnée, dans le pays de Neufchâtel, au gouverneur envoyé par la couronne; protégée, dans le Valais, par le pouvoir épiscopal; encouragée, dans les cantons forestiers, par les souvenirs reconnaissans du peuple. Les seuls états dont l'esprit demeura vraiment démocratique furent ceux de création nouvelle : Vaud, Thurgovie, Saint-Gall, Argovie, Tessin, et trois des anciens petits cantons, dans lesquels il n'existait point de familles prépondérantes : Zug, Glaris, Appenzell. Toutefois ces derniers états, faibles et séquestrés, ne pouvaient soutenir avec quelque vigueur un principe auquel le mouvement général des idées en Europe avait cessé d'être favorable. Ce fut donc seulement à Lausanne, Aarau et Saint-Gall (1), que la démocratie put continuer à s'appuyer sur la tribune; la presse se mit à la servir avec un zèle infatigable à Genève,

(1) L'influence aristocratique des familles patriciennes de Saint-Gall, ne s'étendant point hors de la ville, ne modifiait pas d'une manière très sensible l'esprit démocratique du canton.

à Zurich même, où l'esprit du gouvernement était pourtant contraire à cette direction. La presse devint aussi fort active dans ces petites villes (1) de la Suisse italienne, qui forment comme les sentinelles avancées de l'égalité républicaine auprès des grands centres d'administration monarchique en Lombardie et en Piémont.

Il est temps de parler du *pacte fédéral* qui constitua l'existence commune des *vingt-quatre* (2) républiques suisses, et leur assigna leur place collective dans la famille des peuples européens. Promulgué à Zurich, le 7 août 1815, le pacte fédéral fut reconnu et garanti, le 20 novembre suivant, par les cours de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et de Portugal; celle de Sardaigne lui donna séparément son adhésion officielle; la diète elle-même avait accepté formellement, le 12 août de la même année, les actes du congrès de Vienne, qui fixaient les limites de la Suisse et spécifiaient sa *perpétuelle neutralité*. Je citerai ici les principales stipulations du pacte.

« Les vingt-deux *cantons souverains* de la Suisse se réunissent pour le maintien de leur liberté et de leur indépendance contre toute attaque de la part de l'étranger, ainsi que pour la conservation de l'ordre et de la tranquillité à l'intérieur. Ils se garantissent mutuellement leurs constitutions et leurs territoires.»

Le pacte pourvoit ensuite à la formation et au maintien de milices fédérales, composées des contingens particuliers assignés aux cantons. La force totale de ces troupes fut d'abord fixée à trente-deux mille huit cents hommes; des résolutions successives l'ont élevée à soixante-quatre mille. Les contributions fédérales destinées à l'entretien des cadres de ces corps et aux autres dépenses militaires se montent actuellement à 1,060,000 francs à peu près (3).

« Chaque canton menacé au dehors ou dans son intérieur a le droit d'appeler d'autres cantons à son secours, en ayant soin d'en informer aussitôt le canton directeur.

« Toutes les prétentions et contestations qui s'élèveraient entre les cantons seront décidées par des arbitres fédéraux.

« Les cantons ne peuvent former entre eux de liaisons préjudiciables au pacte fédéral ni aux droits des autres cantons.

« La confédération consacre le principe qu'il n'existe plus en Suisse de pays sujets, et que la jouissance des droits politiques ne peut, dans aucun canton, être un privilége exclusif en faveur d'une classe de citoyens.

« La *diète*, qui dirige les affaires générales de la confédération, se compose des députés des vingt-deux cantons, qui votent d'après les instructions de leurs gouvernemens. Chaque canton a une voix. »

(1) Lugano, Locarno, Capolago.

(2) Il y a deux républiques distinctes dans chacun des cantons d'Unterwalden et d'Appenzell.

(3) 707,700 francs de Suisse.

Par conséquent, l'assemblée générale des états suisses est un congrès de vingt-deux plénipotentiaires liés par leurs instructions, et dont le droit demeure égal, bien qu'entre les états qu'ils représentent il existe des différences de population dont le maximum est d'*un* à *trente* (1).

« La diète se rassemble dans le chef-lieu du canton directeur. Le premier magistrat de ce canton la préside. Ses décisions sont prises à la simple majorité des voix (cette majorité est de *douze* voix contre *dix*), sauf pour les cas de paix et de guerre, ou pour la conclusion de traités d'alliance. Pour ces décisions importantes, les trois quarts des voix sont nécessaires.

« Les cantons peuvent traiter en particulier avec des gouvernemens étrangers pour des capitulations militaires.

« Les envoyés diplomatiques de la confédération sont nommés et révoqués par la diète. Celle-ci peut adjoindre à ce directoire des représentans fédéraux nommés par les cantons, dans l'ordre et les proportions qu'on stipule.

« Trois cantons seuls alternent dans les fonctions de *canton directeur* (*Vorort*) : ce sont Zurich, Berne et Lucerne. Chacun d'eux les remplit pendant deux ans. »

Telles sont les bases politiques de la constitution fédérale qui régit actuellement la Suisse. On dirait que les auteurs de cette loi ont voulu ôter au pays la possibilité de la modifier légalement, par la suite, dans ce qu'elle a d'essentiel. Comme le pacte repose sur l'adhésion unanime et libre de vingt-deux *cantons souverains*, le consentement de *tous* est, à la rigueur, nécessaire pour qu'un changement quelconque puisse y être valablement introduit; de même, la garantie des puissances signataires du traité de Paris, ayant été explicitement donnée en vue du pacte, semblerait devoir être invalidée, si cette constitution venait à être modifiée sans la ratification de chacun des états garans. Imposer à la Suisse une sorte d'immutabilité politique, tel fut probablement le but des hommes d'état qui, dans leurs sphères respectives, ont les uns conseillé, les autres déterminé la rédaction et l'acceptation définitive du pacte fédéral.

Pendant quinze ans, cet acte créa à la Suisse une situation qui, examinée superficiellement, pouvait paraître avantageuse. Les capitulations militaires conclues avec la France, la Hollande et d'autres pays, ouvraient à une partie de la jeunesse suisse une carrière que, malgré les protestations de beaucoup d'hommes éclairés et l'expérience de plusieurs générations, on s'accordait à regarder comme honorable. Les relations avec les puissances limitrophes étaient dignes et sûres. De grandes améliorations matérielles s'accomplissaient dans presque tous les cantons. Le commerce prospérait en dépit des restrictions dont il était, à l'intérieur, grevé par les péages, et, à l'extérieur, frappé par les tarifs hostiles des contrées voisines; il prospérait par la force indes-

(1) L'état de Berne renferme le maximum de population, et celui d'Uri le minimum.

tructible de la prévoyance et de la liberté. La culture des sciences, des lettres et des arts illustrait Genève, Bâle et Zurich; elle se continuait à Lausanne et à Neufchâtel, quoique avec moins de vigueur. Genève avait repris son ancien rang parmi les foyers intellectuels de l'Europe. Des écrivains du premier ordre, des savans auxquels la voix de tous les pays adjugeait la succession des Linné et des Volta, faisaient de cette petite ville un des séjours les plus désirables qu'aucun état pût offrir. Sous le titre modeste d'académie, l'ensemble de ses écoles constituait une véritable université, fréquentée par une jeunesse d'élite venue de tous les points de l'Europe.

Dans les villes mêmes où les premiers citoyens n'avaient jamais su que combattre et gouverner, à Berne par exemple, une direction ferme et régulière semblait rendue à la politique, et, comme les charges dans le sénat tendaient à devenir en grande partie héréditaires, la diplomatie étrangère, l'ambassade de France surtout, sentaient leur tâche simplifiée, car la Suisse retrouvait à quelques égards un directoire permanent. Les diètes se succédaient avec assez de calme, et, grace à l'union étroite entre les gouvernemens entièrement aristocratiques et les gouvernemens absolument démocratiques, les décisions de ces congrès annuels étaient presque toutes prises à de très grandes majorités. Cette bonne intelligence avait sa source dans un sentiment également puissant à Berne et à Schwytz, à Fribourg et à Glaris : le respect et l'amour du passé, quel qu'il eût été pour chaque pays.

Malgré ces apparences très favorables, les symptômes d'une décomposition prochaine pouvaient, bien avant 1830, être aperçus dans les bases morales sur lesquelles reposaient ces gouvernemens suisses, dépourvus par leur essence même de toute force matérielle, et retenus ensemble par un lien très imparfait. Le parti démocratique, sorti partout de la stupeur dans laquelle les événemens de 1813 à 1815 l'avaient plongé, s'agitait pour restreindre dans les villes l'ascendant des familles patriciennes et pour accroître dans les conseils souverains la part de représentation accordée aux campagnes par les nouvelles constitutions. Le seul canton cependant où ces tendances remportèrent alors un succès législatif fut celui du Tessin; là même, une réforme partielle de la loi politique ne fut décrétée qu'au mois de juin 1830. Partout ailleurs la résistance était molle, parce qu'elle venait des intérêts plus que des convictions; mais elle suffisait pour maintenir un ordre de choses qu'on attaquait sans unité de plan et sans persévérance d'action.

La Suisse n'avait pas renoncé à son vieux et honorable droit d'asile, seulement elle en usait avec beaucoup de précautions, et les nouveaux citoyens, admis pour la plupart dans les cantons de Genève, Vaud, Argovie et Thurgovie, étaient soit des écrivains, des savans distingués, soit des hommes protégés par de grandes infortunes politiques dont

l'état général du monde ne leur laissait pas espérer de voir la fin. Seules, les questions religieuses offraient en Suisse un caractère menaçant et pouvaient faire craindre des crises immédiates.

La réorganisation ecclésiastique de la Suisse catholique avait suivi d'assez près l'établissement du pacte fédéral. Des évêchés avaient été conservés à Sion, Coire et Fribourg; la juridiction de ce dernier diocèse s'étendait désormais sur le canton de Genève. Le siége de Bâle fut transféré à Soleure, et l'on convint que Saint-Gall formerait plus tard un cinquième évêché (1). Comme on ne donna point de métropolitain à cette *province* ecclésiastique, il devint évident que la nonciature apostolique, dont le chef résidait à Lucerne, aurait en Suisse la direction supérieure des affaires catholiques, circonstance qui devait soulever une polémique très vive et servir non-seulement de prétexte à des déclamations violentes, mais encore de motif à des mécontentemens réels.

Un article du pacte fédéral (le douzième) garantissait « l'existence des couvens et chapitres et la conservation de leurs propriétés, en tant qu'elle dépend des gouvernemens des cantons. » La plupart des monastères auxquels s'appliquait cette sanction solennelle appartenaient à l'ordre, justement illustre en plusieurs lieux et partout inoffensif, des bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. Plusieurs couvens de femmes attiraient, comme ces monastères, une attention particulière et souvent jalouse par la richesse de leur dotation territoriale. Au contraire, les franciscains, séjournant dans les cantons de Fribourg, Lucerne et Soleure, plaisaient au petit peuple par leur laborieuse et patiente pauvreté. Cependant aucune irritation ne se serait manifestée, même dans la Suisse protestante, contre les établissemens monastiques, si la compagnie de Jésus n'eût, après sa résurrection, en 1814, fondé des colléges à Brigg, à Fribourg et à Estavayer. Le caractère entreprenant, infatigable, de cette association célèbre, l'influence prépondérante qu'elle avait exercée dans plusieurs grands états, la promptitude avec laquelle l'édifice de sa fortune immobilière s'élève dans les pays où elle met le pied, ses prétentions avouées à diriger l'éducation publique sans le contrôle des gouvernemens, tout s'unissait en elle pour exciter des inquiétudes et provoquer de vives récriminations. On savait, en outre, qu'un prosélytisme actif autant qu'adroit faisait partie de ses traditions le plus religieusement suivies.

Un fait considérable (2), dont Berne fut le théâtre, prouva bientôt que la controverse protestante aurait quelquefois le dessous contre de semblables adversaires. Cependant les jésuites ne furent d'abord attaqués

(1) Ce diocèse, séparé de celui de Coire, a été définitivement formé en 1845.

(2) La conversion au catholicisme du baron de Haller, sénateur.

qu'assez faiblement; seulement, dans les cantons catholiques où ils n'avaient pas encore pénétré, on se mit en garde contre leurs tentatives de propagation, et, dans le canton même de Fribourg, des hommes religieux d'une école toute différente parvinrent à donner quelque consistance au système d'éducation populaire conçu par un digne et laborieux cénobite, le père Girard. Du reste, les jésuites acquirent promptement l'affection des villes où ils avaient fondé leurs écoles; effectivement, ils en augmentaient l'aisance matérielle, et en même temps ils y ménageaient soigneusement les influences qu'ils trouvaient établies et qu'ils croyaient capables de les seconder.

Il y avait beaucoup plus d'agitation dans le sein de l'église protestante. Deux principes, dont l'antagonisme entretient le mouvement et la vie dans le monde religieux, donnaient en même temps l'assaut au système de doctrine et de gouvernement ecclésiastique que la *confession helvétique* avait sanctionné après le synode de Dordrecht, et qui régnait, sensiblement mitigé par des théologiens du dernier siècle (1), dans les églises françaises de Genève et de Vaud. Les progrès du socinianisme, lequel empruntait en général aux dissertations allemandes le langage métaphysique d'un rationalisme savant, firent, par opposition, revivre chez plusieurs pasteurs, et rendirent chères à plusieurs troupeaux, l'intégrité des principes, l'austérité des méthodes du vieux calvinisme, tandis que les églises officiellement unies à l'état penchaient de plus en plus vers l'indécision des croyances et le relâchement de la discipline. Des congrégations séparées surgissaient de toutes parts. Dans quelques-unes de celles-ci, l'exaltation de la pensée s'unissait à la violence du langage et déterminait des actes d'un fanatisme inquiétant, mais il y en avait bien peu qui méritassent ce reproche; en général la science théologique, la pratique rigide de la morale évangélique, l'assiduité à la prière, caractérisaient les membres de ces associations indépendantes que des préjugés vulgaires poursuivaient d'appellations odieuses ou ridicules. Les gouvernemens cantonaux ne les voyaient nulle part de bon œil, parce qu'elles dérangeaient l'ordre officiel et la régularité du service dans ce qu'ils considéraient comme une branche de l'administration publique. La lutte entre l'autorité politique et les congrégations dissidentes s'envenima tellement dans le pays de Vaud, que, le 20 mai 1824, une loi empreinte de l'intolérance la moins déguisée fut décrétée contre les congrégations. Leurs pasteurs résistèrent, et des actes qui constituaient une véritable persécution vinrent attrister cette belle contrée. En définitive, l'issue de ce débat fut celle de tous les conflits qu'on a vu ou qu'on verra s'engager entre la force matérielle et la liberté

(1) Principalement par Alphonse Turrettini.

résolue à défendre ses droits; le doute ou la négation purent recourir à la violence contre les convictions qui leur résistaient, mais celles-ci se retrempèrent dans la lutte et ne firent que gagner du terrain.

V.

Telles étaient les complications intérieures qui semblaient devoir préoccuper exclusivement la Suisse, quand un événement inattendu ramena vers les relations extérieures l'attention qui s'en était un moment détournée. La révolution de 1830 fit explosion dans un pays qui à lui seul exerçait sur tous les cantons plus d'influence que le reste du monde, et dont seize mille soldats, fleur de la jeunesse suisse, servaient alors le souverain. Les trois journées eurent un long retentissement en Suisse, et l'on sentit l'ordre politique établi par les événemens de 1814 chanceler dans tous ses fondemens.

Quelques-uns des pouvoirs qui devaient le plus souffrir de ce grand événement s'empressèrent de le saluer par des acclamations joyeuses : Bâle et Genève applaudirent, parce que leurs sympathies libérales et philosophiques étaient flattées. Conduits, comme il arrive souvent, à l'imprévoyance par un long exercice du pouvoir, ces gouvernemens n'apercevaient pas les résultats qu'allait avoir pour eux-mêmes le changement soudain, absolu, du principe sur lequel la première monarchie de l'Europe occidentale s'était rassise après les traités de Paris et de Vienne.

Cependant les gouvernemens patriciens, blessés dans les affections héréditaires de leurs membres, irrités par la rupture des capitulations qui renvoyait en Suisse, sans emploi, un si grand nombre de soldats et d'officiers, pressentant d'ailleurs quelle accession redoutable de forces l'exemple de la France apportait dans les cantons au principe démocratique; ces gouvernemens, dis-je, ne purent dissimuler leurs regrets; ils ne s'en hâtèrent pas moins de reconnaître le nouvel ordre de choses, et ils se bornèrent, quant aux affaires générales de leur pays, à mettre sa neutralité sous l'abri de déclarations renouvelées. En effet, on pouvait prévoir que les légations étrangères, rassemblées alors, sauf une seule (1), dans la ville de Berne, et qui depuis 1815 s'étaient habituellement entendues, quant aux points essentiels, sur les conseils à donner à la Suisse, lui imprimeraient au contraire désormais des directions opposées. Chaque puissance, pour entraîner l'ensemble de la confédération, allait faire usage de ses moyens spéciaux d'influence sur les cantons pris à part. Dans le principe, la France, appuyée avec mesure par l'Angleterre, devait trouver en face d'elle l'Autriche, la Prusse et

(1) La nonciature apostolique, dont la résidence était à Lucerne.

la Russie réunies; la nonciature apostolique et le représentant de la cour de Sardaigne penchaient ouvertement de ce dernier côté. Mais l'action de la Prusse était affaiblie par son indécision, et bientôt d'irrésistibles auxiliaires vinrent en aide à la politique française. Des révolutions cantonales, déterminées par l'enthousiasme et par les espérances du parti démocratique, éclatèrent en douze endroits différens.

L'Argovie prit l'initiative des changemens. Dès le 6 décembre 1830, une émeute de campagnards renversa, sans effusion de sang, le gouvernement qui s'efforçait, d'une main timide, de conserver une sorte d'équilibre entre les partis. Une assemblée constituante fut convoquée, avec la mission expresse d'étendre, le plus qu'il serait possible, le droit de suffrage, et de proportionner uniquement au chiffre de la population la représentation de chaque district.

Ce n'était là qu'une *réforme :* de véritables *révolutions* s'accomplirent dans le courant de 1831, et, pour la plupart (1), pendant les six premiers mois de cette année, à Berne, Zurich, Soleure, Fribourg et Lucerne; des changemens très essentiels furent introduits en même temps dans les constitutions cantonales de Vaud, Schaffouse, Saint-Gall et Thurgovie. Ces substitutions d'un gouvernement à l'autre s'effectuèrent, sur tant de points distincts, avec une sorte d'uniformité. Le peuple prenait les armes dans quelques districts éloignés du chef-lieu; on organisait dans les petites villes, travaillées de longue date par des jalousies implacables contre les capitales, quelques corps expéditionnaires qui observaient dans leur marche une discipline toute militaire; les pouvoirs constitués, abattus par l'inimitié des paysans, par l'apathie des bourgeois, par le découragement, précurseur de presque toutes les défaites, se démettaient pour épargner au pays l'effusion du sang; des administrations provisoires s'installaient aussitôt, et, comme instructions générales aux nouveaux législateurs, la multitude prescrivait l'abolition complète des priviléges de naissance et des avantages de localité, garantis, tant par l'ancienne loi que par un long usage, aux corps des patriciats et aux bourgeois des villes jadis souveraines.

Pendant qu'une agitation, promptement apaisée du moins dans l'ordre matériel, parcourait les anciens cantons de la Suisse, le gouvernement de Genève croyait suffisantes, pour détourner l'orage, quelques concessions qu'il fit à la fin de 1830, et qui consistaient principalement dans l'abaissement du cens électoral. Une insurrection contre l'administration monarchique éclatait, en 1831, dans les montagnes de Neufchâtel; mais la bourgeoisie du chef-lieu la comprima facilement, sans

(1) Voici dans quel ordre se succédèrent, en 1831, les révolutions cantonales : celle de Soleure eut lieu le 11 janvier, celle de Fribourg le 24, celle de Zurich le 20 mars, celle de Saint-Gall peu de jours après, celle de Thurgovie le 26 avril, celles de Vaud, Berne et Schaffouse en juin, celle de Lucerne avant la fin de l'année.

recourir à l'intervention de troupes étrangères; seulement des milices suisses, levées à la réquisition de la diète dans les cantons limitrophes, vinrent prêter main-forte aux pouvoirs constitués. Une guerre civile plus sérieuse et plus affligeante éclatait alors dans le canton de Bâle, et semblait à la veille d'embraser aussi les vallées jusqu'alors paisibles de Schwytz. Dans le canton de Bâle, les campagnards revendiquèrent, les armes à la main, l'égalité des droits politiques; les citoyens de la ville voulaient le maintien absolu de leur régime municipal. En présence de prétentions si opposées et toutes deux poussées à l'excès, une séparation politique des deux territoires semblait devenir nécessaire. Prononcée par la diète en 1832, cette séparation ne s'effectua qu'après que l'issue d'un combat sanglant, livré en août 1833, eut enlevé aux citadins tout espoir de rétablir par la force le système auquel ils étaient attachés. Bâle ne conserva qu'une étroite banlieue. Le reste de l'ancien état forma le *demi-canton* de *Bâle-Campagne,* dont Liestall devint le chef-lieu, et qui, s'abandonnant sans mesure aux impulsions démagogiques, fut bientôt un sujet d'inquiétudes pour les territoires avoisinans. La voix appartenant, en diète, à l'ancien canton se trouva dès-lors annulée par l'opposition inévitable des plénipotentiaires qui en avaient chacun une moitié, et les conséquences fâcheuses que cette mutilation entraîna dans les conseils suprêmes de la Suisse firent prendre au reste des états la résolution de ne plus décréter à l'avenir de semblables dédoublemens. Aussi la diète imposa-t-elle, par une intervention militaire, la paix aux factions qui se combattaient dans le canton de Schwytz. Les anciens districts avaient, en 1814, ressaisi des priviléges qui leur donnaient, sur les districts extérieurs ou nouveaux (1), une véritable suprématie politique. Ceux-ci redemandaient l'égalité absolue. Ils finirent par l'obtenir dans la constitution réformée du 13 octobre 1833.

Le principe aristocratique avait disparu de toutes les constitutions écrites de la Suisse. Il s'effaçait même complétement dans les cantons qu'aucune révolution violente n'avait encore atteints. Les derniers droits seigneuriaux étaient abolis dans la principauté de Neufchâtel. Dans les Grisons, les paysans s'accoutumaient à pourvoir aux emplois sans recourir aux grandes familles qui en avaient la possession séculaire. Aucun membre de l'ancienne noblesse ne siégeait dans les conseils de Vaud. A Genève, des noms nouveaux étaient, dans les carrières publiques, accueillis avec une faveur très marquée. Cependant les intérêts crées ou réveillés par la révolution de 1830 étaient bien loin de se tenir pour satisfaits. Les plébéiens ambitieux, que le nouvel esprit appelait aux affaires dans les grands cantons, trouvaient leur rôle trop étroit et

(1) March, Küssnacht, Wollrau, Einsiedeln. Le vieux territoire comprend Schwytz, Brunnen, Yberg, Arth et Steinen.

s'irritaient de voir dans la diète les propositions dont ils se faisaient les organes systématiquement rejetées par la majorité que formaient les petits états. Pour s'ouvrir une carrière plus large, pour imprimer à l'ensemble de la Suisse une impulsion capable de la faire participer aux grands événemens européens, une modification du pacte fédéral était nécessaire. Les sept cantons chez qui l'élan révolutionnaire subsistait dans toute sa force s'entendirent pour la demander. Berne était, comme on pouvait s'y attendre, à la tête de ce mouvement; Zurich et Lucerne s'y associaient avec plus de réserve. Ceux qui le favorisaient n'accordaient encore que peu d'attention aux différences religieuses; les intérêts politiques les préoccupaient entièrement.

L'argument principal dont les adversaires du pacte faisaient usage reposait sur l'énorme inégalité de droits politiques que cette constitution établit dans le conseil suprême de la nation. Les états les plus considérables en population, en richesses, en lumières, y pèsent moins que les autres cantons, qui, tous ensemble, n'équivalent pas à la seule république de Berne. Les douze mille pâtres d'Uri, dépourvus de capitaux et d'instruction, tiennent en échec par leur vote l'état riche et lettré de Zurich, et Zug, avec ses quinze mille bergers, peut annuler par son opposition le vœu des cent cinquante mille citoyens de Saint-Gall. En outre, on se plaignait que le changement bisannuel de direction condamnât la politique de la Suisse à des fluctuations périodiques qui lui ôtaient toute vigueur; on regrettait que le manque de forces militaires permanentes forçât la diète à faire, en toute rencontre, occuper les cantons troublés ou réfractaires par les milices d'autres états, si bien que la seule ressource contre la guerre civile fût, pour ainsi dire, de l'organiser. On taisait un dernier motif de mécontentement et l'un des plus graves : c'est que dans une république unitaire des existences grandes et lucratives peuvent s'obtenir, tandis que vingt états distincts, dont chacun est médiocre et pauvre, ne sauraient offrir au patriotisme d'autre appât qu'une estime rarement accompagnée de gloire, la médiocrité dans la fortune et l'abnégation dans le travail.

Les défenseurs du pacte répondaient que, les états dont la confédération se compose étant *souverains* dès leur origine, aucun d'eux ne pouvait consentir à recevoir la loi de ses voisins, quelle que fût d'ailleurs la supériorité matérielle ou même intellectuelle de ceux-ci. Le pacte, disaient-ils, avait le mérite essentiel de maintenir l'indépendance cantonale, sans entraver les progrès qui pouvaient s'accomplir dans l'intérieur de chaque état à l'aide des capitaux et de l'intelligence des habitans. Après tout, la défense commune était assurée contre les dangers extérieurs, et plus la Suisse trouverait d'empêchemens à quitter, vis-à-vis du reste de l'Europe, son rôle de neutralité absolue, plus ses intérêts véritables seraient garantis. Enfin l'exemple des ancêtres donnait à ces

maximes l'autorité d'un passé long-temps prospère et souvent glorieux.

Malgré ces considérations, énergiquement soutenues par les cantons primitifs, la nécessité d'une révision du pacte avait tellement gagné les esprits, que la diète en décréta le principe, en juillèt 1838, à la majorité de seize voix contre cinq; mais, quand la commission nommée pour élaborer le projet d'une constitution réformée déposa son rapport, dans une diète extraordinaire convoquée à Lucerne vers la fin de cette même année, les oppositions diverses, qui avaient eu le temps de se reconnaître et de se concerter, éclatèrent avec un accord devant lequel s'évanouit bientôt tout espoir d'une solution pacifique (1).

Le projet, qui fut écarté définitivement, malgré les modifications essentielles auxquelles on s'était prêté en 1833, consacrait, mais avec des ménagemens marqués pour les petits cantons, le principe en vertu duquel la représentation dans la diète devait être proportionnée à l'importance des différens états. Lucerne était choisie pour ville fédérale permanente; un directoire de cinq magistrats, nommés par la diète, et renouvelés l'un après l'autre par ce même corps, avait le soin des affaires générales de la confédération. La formation d'un trésor national et l'entretien d'un corps de troupes fédérales, toujours à la disposition du directoire, auraient complété la transformation de la Suisse en une république analogue, sous quelques points de vue, à celle des États-Unis d'Amérique; la différence capitale aurait consisté dans l'absence d'un second corps législatif, correspondant au *sénat*, qui siége à Washington. On sait que, dans l'Union américaine, l'institution du sénat protége efficacement l'autonomie des états les plus faibles, les moins riches, les moins entreprenans, représentés dans ce corps aussi largement que les républiques les plus puissantes. Rien de cela n'aurait existé en Suisse, et cette considération détermina la majorité des états à rejeter le nouveau projet.

Le principal auteur de ce plan remarquable était un jurisconsulte éminent, que les événemens politiques avaient, dix-huit ans auparavant, engagé à quitter l'Italie, et que l'estime éclairée de la France devait bientôt enlever à la Suisse. Au reste, l'état de Genève, jaloux autant qu'aucun autre de son indépendance intérieure, et dont la ca-

(1) Cette opposition au changement du pacte fédéral fut organisée par la *ligue de Sarnen*, qui avait pour but avoué le maintien de tout ce qui restait en Suisse des anciennes institutions politiques après les révolutions cantonales de 1830 à 1832. C'est à Sarnen, chef-lieu du demi-canton d'Obwalden, que se tenaient les conseils de cette confédération purement défensive, où Schwytz, Uri, Unterwalden, Bâle-Ville, Neufchâtel, se trouvaient ordinairement représentés. Elle finit par se dissoudre, mais après avoir atteint son but principal, car elle avait empêché la modification du pacte et l'annulation politique des petits cantons.

pitale ne voulait à aucun prix descendre au rang de *ville de province*, vota, dans la diète de 1833, contre le projet de son ancien plénipotentiaire. Pour des motifs analogues, Bâle rejeta cette même proposition; Neufchâtel suivit en cette rencontre son plan de résistance à toutes les nouveautés politiques qu'on introduisait dans le pays. Le Valais, docile à l'influence de son évêque et des anciennes familles, s'unit aux petits cantons, dont la position déterminait le vote. Du côté opposé, les démocrates absolus, qui recevaient de leurs adversaires et prenaient volontiers eux-mêmes le nom de *radicaux*, irrités des ménagemens que le projet de Lucerne conservait pour les droits acquis et pour le passé historique des cantons, ne permirent point à leurs représentans de lui donner leurs voix. Ainsi, sous une coalition de répugnances les unes honorables, mais peut-être irréfléchies, les autres égoïstes et turbulentes, tomba ce plan de conciliation dont la Suisse aura peut-être à déplorer le mauvais succès. D'ailleurs, la question de la révision du pacte n'a jamais été formellement abandonnée. A la diète de 1844, dix voix et deux demi-voix se sont encore prononcées pour le maintien au recès (1) de cette question, sur laquelle pourtant, dans le partage actuel des intérêts et des esprits, il est impossible d'espérer qu'on se mette pacifiquement d'accord.

VI.

Quand il fut devenu évident qu'on ne devait plus attendre le changement du pacte fédéral, au moins par les moyens légaux, les passions qui bouillonnaient dans la Suisse cherchèrent à s'ouvrir d'autres voies; les constitutions cantonales furent de nouveau examinées avec méfiance et colère; les relations extérieures de la confédération devinrent l'objet de discussions passionnées; enfin les dissidences religieuses, envisagées tout d'un coup avec une ardente intolérance, firent naître pour le pays des difficultés nouvelles, plus sérieuses que celles qu'on avait surmontées jusqu'alors.

Depuis les révolutions cantonales de 1831, l'Autriche, la Prusse et la Russie n'avaient cessé de recommander, par l'organe de leurs représentans en Suisse, la conservation intégrale du pacte fédéral de 1815; la France et l'Angleterre, au contraire, ne témoignaient aucun éloignement pour des modifications qui pourraient être pacifiquement introduites dans cette constitution. La France toute seule se montrait très ouvertement favorable à la prépondérance universelle du principe démocratique, tandis que l'espèce d'ostracisme qui, dans plusieurs états, pesait lourdement sur les membres des anciens patriciats déplaisait

(1) C'est-à-dire sur la liste des objets dont la diète est, jusqu'à solution définitive, appelée à s'occuper.

évidemment aux trois autres puissances du continent, et, dans un moindre degré, à l'Angleterre elle-même. Tout à coup de graves embarras surgirent du côté où la majorité démocratique des états suisses comptait, au contraire, sur des sympathies efficaces : la France menaça la confédération de prendre contre elle certaines mesures de rigueur, comme l'interruption des relations commerciales et la clôture hermétique des frontières, appuyée par un cordon de troupes échelonnées entre le Rhône et le Rhin. Les motifs d'une complication aussi grave dérivaient de la manière dont la Suisse, depuis 1830, entendait le *droit d'asile* et le pratiquait à l'égard des états voisins.

Sitôt que des menées révolutionnaires ou des projets combattus par les lois en vigueur échouaient hors des frontières de la Suisse, des troupes de réfugiés venaient gagner cet asile de la démocratie victorieuse. Quelques Français, quelques Italiens, un beaucoup plus grand nombre d'Allemands et de Polonais, profitaient d'une hospitalité désormais sans précautions et sans limites. Les cantons de Berne et de Thurgovie, avec le demi-canton de Bâle-Campagne, se distinguaient entre tous par la facilité empressée avec laquelle ils prodiguaient le droit de cité à des hommes dépourvus la plupart de ressources régulières, imbus d'une haine fanatique contre les institutions de leur pays, préoccupés d'utopies dangereuses sur la réforme de la société, trop ignorans d'ailleurs du passé de la Suisse, pour ne pas déclarer, dès qu'ils parvenaient aux emplois, une guerre aveugle et opiniâtre à ce que le temps y a laissé de plus honorable dans la théorie et de plus sûr dans la pratique. Bien que l'affluence d'hôtes semblables, surtout quand ils devenaient citoyens, fît nécessairement dans les états de la Suisse allemande, et dans le canton de Vaud où ils pénétraient aussi, baisser sensiblement le niveau de l'intelligence politique et de la moralité sociale, le péril immédiat vint d'un autre point. Naturalisé dans le canton de Thurgovie, le prince Louis Bonaparte s'y était formé une petite cour d'anciens officiers et de jeunes volontaires qui prenaient pour des élémens de force présente les souvenirs gigantesques d'une puissance ensevelie, vingt-cinq ans auparavant, dans les conséquences lugubres de ses propres excès. Strasbourg fut le théâtre d'une tentative dont l'audace pouvait, auprès des cœurs généreux, excuser la folie, mais dont la raison d'état obligeait le gouvernement français à prévenir efficacement le retour. Après une courte captivité, le champion des réminiscences impériales revint en Thurgovie, espérant y mettre ses prétentions à l'abri de la neutralité helvétique, dont il venait de méconnaître si étrangement les priviléges. Notre gouvernement demanda que le prince fût éloigné d'un pays d'où il pouvait continuer à troubler la France. Les circonstances qui précédèrent et suivirent cette notification excitèrent malheureusement dans plusieurs cantons une

aigreur qui donna bientôt l'éveil à la susceptibilité nationale; des paroles amères furent échangées, et l'on pouvait craindre une rupture avec la confédération quand le prince Louis, inspiré cette fois par le vrai sentiment de son devoir, prit le parti de se bannir lui-même et d'aller porter ailleurs la fatalité qui s'attachait à ses pas.

Cet incident passa vite; mais il en resta cette leçon durable, qu'il y avait désormais incompatibilité formelle entre l'influence régulière de la monarchie française, restée favorable au développement modéré des institutions démocratiques en Suisse, et les tendances effrénées de la *démagogie* dont les cantons devenaient le réceptacle plutôt qu'ils n'en étaient le berceau. Au surplus, les dissensions religieuses avaient pris sur ce théâtre mobile la place la plus considérable comme la plus apparente. Elles éclatèrent d'abord dans une vallée séquestrée des Alpes suréniennes, sur le champ glorieux de Nœfels. La constitution du canton de Glaris accordait aux catholiques des droits politiques déterminés, et, par exemple, une part dans la composition du petit conseil tout-à-fait disproportionnée avec la force numérique de leur communion. C'était sous l'influence de la médiation française, au milieu du règne tout-puissant de Louis XIV, que cette transaction avait été conclue; les termes en étaient calculés, afin d'assurer à la minorité, toujours menacée dans les états libres par la souveraineté du nombre, ces sortes de sécurités additionnelles dont elle a besoin pour ne point déchoir; mais la majorité protestante, lassée d'un partage qui lui était désavantageux, réclama l'égalité parfaite des droits politiques, et l'imposa de vive force aux catholiques pendant le mois de juillet 1837.

A Zurich, sur une scène plus vaste, le parti démagogique, qu'une révision nouvelle de la constitution avait, en juin 1837, substitué dans l'exercice du pouvoir aux démocrates modérés, voulut abattre l'autorité rivale du clergé calviniste en sapant la base même des croyances publiques, et le docteur Strauss fut appelé, par un décret long-temps débattu, à la chaire de théologie dans l'université de Zwingli. Cet acte imprudent réveilla dans les populations rurales du canton de Zurich ce que l'ancienne nationalité y avait implanté de sentimens vivaces et résolus; on prit les armes contre les magistrats qui méconnaissaient à ce point les convictions de la multitude dont ils se disaient les mandataires. Le gouvernement fut renversé d'un seul coup; mais, sans altérer la constitution, dont ils aimaient les bases démocratiques, les vainqueurs, qui n'avaient commis aucun genre d'excès, se bornèrent à confier les charges à des hommes modérés dont les sentimens chrétiens étaient connus. Les citoyens les plus éclairés comme les plus intègres de la Suisse orientale, mis en évidence par cette révolution, entrèrent dans la combinaison dont elle venait d'assurer le succès.

C'était en 1839 : le Valais passait alors par une série de crises san-

glantes portant l'empreinte des passions rudes et obstinées qui séparent encore les races entre lesquelles ce pays est partagé. La vieille constitution, attaquée par les tendances démagogiques et philosophiques, s'était écroulée au mois de décembre 1838. Une nouvelle loi politique, élaborée par une commission dans laquelle les délégués des dizains du Valais inférieur et moyen avaient la majorité, proportionnait uniquement au chiffre de la population la représentation de chaque district dans le sein de l'assemblée souveraine. Cette loi fut rejetée par les cinq dizains orientaux, jadis maîtres de toute la contrée, et qui se voyaient condamnés à n'y jouer désormais que le rôle de minorité. Un gouvernement séparé, défenseur des vieilles idées, s'organisa dans la petite ville de Sierre, avec les encouragemens des grandes familles militaires, dont les paysans reconnaissaient volontiers encore la direction. Les jésuites de Brigg, comme on devait s'y attendre, appuyèrent aussi les dissidens. L'autre parti, s'étant mis sans difficulté en possession de la capitale, et se trouvant reconnu par les huit dizains occidentaux, adopta d'abord la constitution nouvelle, et, après un conflit acharné, finit, au mois d'avril 1840, par l'imposer à ses adversaires. Les délégués des deux factions se mesurèrent dès-lors dans le grand conseil. Les uns représentaient la race teutonique et les vieilles traditions de l'état valaisan; les autres siégeaient pour la race romane et pour les intérêts développés depuis la révolution de 1798; mais les tendances religieuses traçaient entre eux une ligne de séparation plus nette. Les uns tenaient pour les maximes et la prépondérance du clergé catholique, tandis que la *jeune Suisse*, personnifiée dans les autres, professait une indifférence générale pour les dogmes de la religion et une aversion prononcée pour ses ministres.

Les troubles de l'Argovie étaient destinés à produire auparavant de plus graves conséquences. Le parti radical, dans ce canton, jetait, depuis plusieurs années, un regard de convoitise sur les riches domaines des couvens. L'administration assez modérée, quoique médiocrement capable, qui gouvernait Aarau, ne se montrant nullement disposée à favoriser la spoliation de ces établissemens, il fallait commencer par une révision de la loi constitutionnelle; on l'obtint aisément d'une multitude que des promesses chimériques, accueillies à la légère, amenaient sans cesse au dégoût de ses institutions présentes. Pendant les opérations qui accompagnèrent un changement dont chacun prévoyait le but, on prétendit (et ce fait n'a rien que de vraisemblable) que des conciliabules de catholiques zélés avaient été tenus dans l'enceinte de Muri et de Wettingen. Des hommes intéressés, quelques-uns par avidité, beaucoup par principes, à la ruine des monastères, présentèrent ces réunions, sans but sérieux et sans résultats, comme des conspirations flagrantes contre l'état, comme des prélimi-

naires de guerre civile. Aussi, le 13 janvier 1841, à une majorité énorme (dans laquelle entrèrent par conséquent la plupart des députés catholiques), le grand conseil décréta le principe de la *dissolution de tous les couvens*. Leurs biens, après qu'on aurait mis de côté ce qui était nécessaire pour l'exercice du culte catholique dans les paroisses où ils étaient situés, devaient être appliqués aux besoins généraux du trésor. Les établissemens frappés par cette mesure avaient négligé de se rendre, dans l'Argovie catholique, réellement populaires en se rendant véritablement utiles. La suppression de ces couvens ne provoqua pas sur les lieux de résistances ouvertes; mais cette infraction à une stipulation formelle du pacte fédéral devait agiter la Suisse entière et y donner le signal des luttes générales dont les élémens s'accumulaient de longue main.

La diète fut saisie des réclamations élevées, au nom des couvens supprimés, par plusieurs députés catholiques. Toutefois, ce ne fut pas uniquement d'après les communions respectives que les votes se répartirent dans cette affaire. Soleure et Tessin, dominés par l'esprit radical, repoussèrent les plaintes de leurs coreligionnaires; le Valais ne les accueillit pas davantage. Au contraire, Bâle-Ville et Neufchâtel, dévoués au principe conservateur, plaidèrent la cause de ces établissemens, frappés par une proscription populaire sans avoir été régulièrement défendus. Genève et Vaud firent prévaloir un terme moyen, qui consistait à autoriser la suppression des couvens d'hommes en rendant l'existence aux couvens de femmes. Cette satisfaction bien incomplète ne fut acceptée qu'à grand regret par le gouvernement d'Argovie, dont le représentant avait déclaré que ses commettans, plutôt que de rétablir Wettingen et Muri, laisseraient une exécution militaire se décréter contre eux, si la diète osait en prendre la responsabilité.

Le rôle conciliateur que Genève avait joué dans cette rencontre désigna le gouvernement de cette ville à l'animosité implacable des meneurs du parti démagogique. Décidés à l'abattre, ils le dénoncèrent aux préventions du vulgaire comme entaché de tendances rétrogrades, dominé par des influences patriciennes et secrètement lié d'intérêts avec la faction ultramontaine. Une émeute éclata sans retard. Mollement défendue par les milices de la campagne, assaillie à l'improviste par les artisans de la ville et voulant d'ailleurs éviter à tout prix l'effusion du sang, cette administration probe, éclairée, dévouée au bien public, et plus capable de servir une telle cause qu'aucun autre centre de pouvoir en Suisse, abdiqua le 22 novembre 1841. Une assemblée constituante fut convoquée pour rédiger une législation nouvelle, dont les bases devinrent entièrement démocratiques. Le droit de suffrage fut étendu à tous les citoyens majeurs qui n'étaient pas sur la liste des indigens, et des colléges électoraux furent établis à la proximité de toutes

les communes. Mais la nouvelle constitution porta les mêmes fruits que la précédente : comme le vœu réel de la population s'y faisait également entendre, un conseil moins nombreux, un corps de magistrats plus généralement choisis dans les familles de récente notoriété, n'en persévérèrent pas moins dans la ligne de modération judicieuse que leur traçaient des exemples restés chers à tous les vrais citoyens.

Entre les couvens de femmes qui avaient existé dans les anciens bailliages libres, le gouvernement d'Argovie n'avait en définitive voulu rétablir que celui d'Hermetschwyl. Toutefois, la diète (à la majorité simple des voix, il est vrai) se déclara satisfaite, et laissa cette affaire sortir du recès le 31 août 1843. Lucerne, Schwytz, Uri, Unterwalden, Fribourg et Zug protestèrent contre ce déni de justice. Une septième voix ne tarda guère à se joindre à cette minorité imposante : ce fut celle du Valais. Effectivement le parti catholique (ou, si l'on veut, clérical), sortant de l'apathie où il avait été plongé depuis les événemens de 1830, commençait à mesurer ses forces, à calculer ses moyens d'action. Il obéissait désormais à une direction commune. Ce parti sut rattacher à sa cause la grande majorité des paysans qui avaient appuyé le régime révolutionnaire victorieux en 1839; quant aux dizains du Haut-Valais, ils n'avaient pas cessé d'être dévoués au clergé et n'attendaient qu'un signal pour attaquer des adversaires désormais déconcertés et chancelans. Du 18 au 21 mai, on combattit dans les gorges des Alpes, autour du torrent de Trient, non loin du champ sanctifié par le martyre de la légion thébéenne. Les Haut-Valaisans, vainqueurs, usèrent sans ménagement de leurs avantages. Les chefs de la *jeune Suisse* furent bannis; l'exercice, même domestique, de la religion protestante fut interdit dans le canton; la constitution, refondue au mois de décembre 1844, rendit, au moins indirectement, à l'évêque et aux ecclésiastiques de tout rang l'influence qu'ils exerçaient jadis, et, chose qui surprend dans la Suisse actuelle, le vœu impérieux des communes porta quelques hommes d'une naissance illustre aux premières magistratures du pays.

Les rigueurs que cette réaction avait entraînées furent mises par l'opinion publique à la charge des jésuites. En effet, quelques pères de cette compagnie se trouvaient définitivement installés à Lucerne, où, par une décision du grand conseil, l'éducation du clergé leur était officiellement dévolue. Aucune question, dans le canton directeur de la Suisse catholique, n'avait encore soulevé d'aussi longs débats. La compagnie n'avait triomphé qu'en entraînant le clergé séculier dans ses intérêts, qu'elle présentait habilement comme inséparables de ceux de la religion même. L'ascendant des curés, fort aimés et respectés par les populations rurales, avait à la fin dompté les répugnances des citadins, et les jésuites, croyant la cause du patriciat à jamais perdue, s'étaient

ralliés, dans les discussions politiques qu'ils ne pouvaient éviter, aux principes démocratiques, témoignant une préférence flatteuse pour les hommes nouveaux, pourvu que ceux-ci ne missent aucune borne à leur docilité envers leurs instructeurs spirituels. Cette alliance des intérêts démocratiques et des congrégations religieuses, consommée dans sept cantons, changeait la face politique de la Suisse; en mettant d'accord deux élémens de puissance simples et vivaces, elle créait un centre de stabilité, un poste de résistance, dans un pays où tout, depuis quelques années, flottait au gré de majorités équivoques, de passions changeantes et de calculs sans cesse modifiés.

Toutefois, en s'établissant à Lucerne, où la nonciature apostolique, quelque temps retirée à Schwytz, venait de reprendre sa résidence, les jésuites savaient qu'ils soulèveraient un vif mécontentement dans la Suisse protestante, une véritable tempête dans les cantons conduits par le principe radical, enfin des inquiétudes sérieuses au dehors. Il est dans l'esprit de ce corps d'aimer le péril et de braver le combat, où il a grandi plus encore que souffert. Bientôt son ascendant devint tel dans le gouvernement de Lucerne, que rien de considérable ne s'y accomplit sans qu'on l'attribuât à ces religieux. Pouvait-on souffrir que la direction suprême de la confédération, quand le tour en reviendrait à Lucerne, fût indirectement remise entre les mains d'une compagnie qui représentait les principes les plus contraires aux révolutions accomplies depuis 1830 en France et en Suisse? Cette question, les plus modérés même entre les gouvernans protestans n'osaient la résoudre affirmativement; les autres, et avec eux les petits conseils du Tessin et de Soleure, en rejetaient avec colère le simple examen. La diète, saisie de ces plaintes, décida, mais à une faible majorité, qu'on adresserait à Lucerne une *invitation amicale* d'éloigner les pères de Jésus. Lucerne répondit résolûment qu'en leur confiant son collége ecclésiastique, elle avait usé d'un droit inhérent à la qualité d'état souverain, et dont, pour rien au monde, elle ne se laisserait dépouiller. L'impossibilité d'obtenir une décision franche, énergique, d'un corps composé comme l'est, aux termes du pacte, le conseil suprême de la confédération suisse, se trouvait avérée pour tous les esprits. Les démagogues, qu'une suite de faciles succès avait accoutumés à ne point s'arrêter dans la poursuite de leurs désirs, résolurent d'arracher par la force ce que la légalité leur refusait, et l'organisation des *corps francs* (1) commença dans l'hiver de 1844.

Les volontaires qui avaient pris ce nom s'armaient pour une sorte de croisade contre ce qu'ils appelaient les tendances ultramontaines, antifédérales et rétrogrades de Lucerne et des autres cantons où les jésuites

(1) En allemand, *Freyschaaren*.

étaient admis. Bien peu de catholiques prirent part à ces attroupemens, quelques Allemands réfugiés s'y mêlèrent; mais les corps francs se recrutèrent principalement dans le demi-canton de Bâle-Campagne, dans le canton de Berne et l'Argovie occidentale. Des fonds recueillis par les meneurs de l'entreprise, lesquels comptaient, à la faveur de la guerre civile, renverser le pacte fédéral et s'emparer de la direction suprême des affaires, servaient à faire vivre dans leurs dépôts ces hommes dominés par le fanatisme politique, décidés, d'ailleurs, à s'abstenir de tout pillage, et qui se montrèrent fidèles à cette résolution. Un parti fort considérable dans l'enceinte même de Lucerne correspondait avec eux et attendait impatiemment leur venue. L'action s'engagea dans les rues de la ville le 8 décembre 1844; il y avait encore fort peu d'étrangers enrôlés; les bourgeois opposans soutinrent presque seuls l'effort des milices gouvernementales, auxquelles la victoire demeura complétement. L'administration de Lucerne usa de son triomphe sans ménagement ni pitié. Plusieurs centaines de citoyens, parmi lesquels se trouvaient quelques-uns des hommes du canton les plus considérables, soit par leur fortune, soit par leurs lumières, furent jetés en prison ou forcés de s'expatrier. Ces derniers allèrent grossir les corps francs, dont un échec, qui semblait encore réparable, ne faisait que stimuler l'ardeur. Les gouvernemens de Zurich et de Schaffouse furent sincères dans la condamnation qu'ils portèrent contre l'attaque de Lucerne; ceux de Berne et d'Argovie la blâmèrent officiellement, sans prendre aucune mesure efficace pour l'empêcher de recommencer. A Liestall, on laissa même l'arsenal de la république à la merci des volontaires, qui s'empressèrent d'y puiser. Provoqué par cette animosité si peu déguisée, le gouvernement de Lucerne redoublait de violence vis-à-vis des adversaires que la fortune des armes avait laissés en son pouvoir. L'étude de l'histoire montre combien il serait chimérique d'attendre après la victoire beaucoup de générosité, soit d'une démocratie où la responsabilité de certains actes rigoureux s'éparpille sur trop de têtes pour ne peser sérieusement sur aucune, soit d'une corporation fermée dans laquelle *l'homme* disparaît derrière *l'associé*.

Cependant on voyait s'avancer le printemps de 1845, et les corps francs s'étaient complétement formés. Aucune sorte de discipline militaire ne pouvait s'établir parmi eux; ils avaient élu pour chef un homme d'un caractère entreprenant, d'une intelligence subtile, calme au milieu de l'exaltation qu'il savait inspirer, mais étranger à l'art de la guerre, et beaucoup plus propre au rôle de tribun qu'à celui de général : c'était M. Ochsenbein. Lucerne lui opposait un vieil officier rempli d'honneur et d'expérience, qui, pour défendre sa patrie, venait de quitter un poste avantageux au service napolitain. M. le général de Sonnenberg appartenait à la classe patricienne, où se conservent en-

core les habitudes militaires jadis universellement répandues dans le pays. Depuis la rupture des capitulations avec la France, ces habitudes sont presque perdues dans les cantons protestans, mais elles se maintiennent en partie dans les états catholiques, les seuls qui fournissent encore à des puissances étrangères un contingent de quelque importance (1). Dès ce temps, à la tête du gouvernement lucernois siégeait un homme nouveau, d'un caractère versatile, d'une ambition sans scrupules, et qui, dans les années précédentes, avait dirigé le parti démocratique avec une singulière énergie de langage et d'action, M. l'avoyer Siegwart-Müller.

La lutte dont la Suisse entière attendait l'issue avec anxiété s'engagea le 1er avril; ce jour-là, les corps francs, après avoir, en plusieurs colonnes dont la force totale n'excédait pas quatre mille hommes, traversé sans difficulté la partie occidentale du territoire de Lucerne, se présentèrent sans ordre et sans concert devant les hauteurs qui couvrent la ville; quelques dispositions intelligentes avaient été prises en cet endroit par M. de Sonnenberg. La ferme contenance des bourgeois enrégimentés, mais surtout l'adresse et la vigueur des montagnards des cantons primitifs accourus à l'appel de leurs confédérés firent le reste. La défaite des aventuriers fut prompte, complète et même sanglante; ils perdirent près de deux cents hommes, mille autres demeurèrent prisonniers, et il fallut les racheter par une rançon de plus d'un million de francs, que les cantons délinquans, dont ils ressortissaient, versèrent dans les caisses de Lucerne comme indemnité pour les frais de cette courte guerre. Il n'y eut heureusement, après la victoire, aucune exécution capitale, et l'abattement du parti démagogique prouva bientôt aux catholiques de la Suisse orientale que l'arme naguère dirigée contre eux s'était complétement brisée dans les mains qui l'avaient forgée; mais avec l'excès de la confiance l'orgueil et l'ambition passèrent alors du camp radical dans les rangs opposés.

VII.

Depuis près de deux ans, les cantons catholiques dans lesquels prévalait l'intérêt ecclésiastique montraient une tendance prononcée à concerter leurs efforts, tant pour défendre le terrain qu'ils occupaient encore que pour regagner celui qu'ils avaient perdu; mais, après l'attaque de Lucerne par les corps francs, les négociations entre les plénipotentiaires des sept états (2) devinrent plus actives et furent dirigées vers un but plus précis. Non-seulement la diète refusait de revenir

(1) Six régimens, levés dans ces cantons, servent d'auxiliaires aux gouvernemens pontifical et sicilien.

(1) Lucerne, Fribourg, Valais, Schwytz, Uri, Zug et Unterwalden.

sur la suppression des couvens d'Argovie, mais elle insistait encore, quoique mollement, sur l'éloignement des jésuites qui vivaient à Lucerne (1), et les mesures qu'elle avait décrétées à une grande majorité contre l'organisation des corps francs n'étaient sérieusement exécutées que par le gouvernement cantonal de Zurich. Regardant, par conséquent, la protection de la diète comme à peu près illusoire, et les dispositions de leurs voisins comme décidément hostiles, les cantons catholiques résolurent de conclure une *ligue séparée* (*Sonderbund*). Ils s'engagèrent l'un envers l'autre à se défendre contre tout ennemi du dehors et du dedans, à s'armer à la première réquisition pour repousser les agressions dont le territoire de chacun d'eux deviendrait le théâtre; ils composèrent un conseil permanent, dont Lucerne devait être le siége; ils nommèrent un commandant supérieur de leurs forces disponibles, formèrent une caisse militaire, et donnèrent à ces différentes opérations une publicité jugée imprudente même par leurs amis des autres cantons. Dès le mois de novembre 1845, les bases de ce concordat se trouvaient arrêtées; le texte en était publié, peu de temps après, dans plusieurs journaux suisses, et, le 20 juin 1846, le directoire fédéral, ne pouvant désormais en prétexter ignorance, appela sur cette question l'attention des états, demandant qu'à la prochaine diète des instructions fussent données aux députés pour arriver à une solution formelle.

Lucerne prit le parti d'avouer hautement l'existence du concordat, « résultat de la conférence des cantons catholiques. » Lucerne s'efforçait d'en justifier la légalité; mais, en regard des stipulations positives du pacte, toute cette partie de l'argumentation des cantons séparatistes était d'une évidente faiblesse. L'équité naturelle plaidait beaucoup mieux leur cause : mis en présence de dangers certains, et ne trouvant plus dans une association désorganisée la protection qu'elle aurait dû leur offrir, ces états ne faisaient que recourir à leurs propres ressources pour conserver leur existence. Ils se bornaient, en définitive, à se pourvoir eux-mêmes des sécurités que le directoire et la diète leur auraient vainement promises, et leur accord, dirigé seulement vers la défensive, ne les empêchait pas de remplir toutes leurs obligations matérielles envers l'ensemble de la confédération. Du reste, leur décision était prise avec une irrévocable fermeté. Un blâme de la majorité des états, une menace de la diète, une sommation du directoire, devaient évidemment demeurer sans résultat. Le pacte catholique ne pouvait être dissous que par la force des armes. La diète sentit qu'en

(1) Un autre établissement de la compagnie s'était formé nouvellement dans le bourg de Schwytz.

prescrire l'abolition, c'était déclarer la guerre civile. Parvenus à ce moment suprême, les partis n'avaient plus qu'à passer en revue leurs forces respectives et à faire l'examen attentif des chances que leur offrait le moment présent. Or, il arrivait que deux révolutions récentes, celle de Berne et celle de Lausanne, levaient toute incertitude sur le vote de deux puissans cantons.

Le parti radical, dans le pays de Vaud, profitant de la fermentation que causait la discussion relative aux jésuites de Lucerne, avait voulu forcer la main au grand conseil, assemblé pour délibérer dans le château de Lausanne. La majorité de ce corps ayant persisté à n'autoriser qu'une invitation amiable de la diète à l'état de Lucerne pour l'éloignement de ces religieux, la multitude, entraînée par les discours de quelques démagogues, accourut de tous les districts ruraux sur les places voisines du palais. Ces hommes légers, et dont une instruction superficielle ne fait que rendre les passions plus exigeantes, crurent sans peine que le gouvernement et le conseil, vendus aux intérêts des jésuites, allaient trahir la cause commune de la patrie suisse et de la religion réformée. Des assemblées tumultueuses, tenues les 14 et 15 février 1845, décidèrent les pouvoirs réguliers à déposer leur démission, et mirent à leur place une constituante, dominée par les chefs de la faction victorieuse.

Dès-lors, une proscription générale vint frapper ce qui, dans les institutions administratives, littéraires, ecclésiastiques, arrêtait la marche d'une démagogie jalouse, tiraillée par des clubs de bas étage et dominée par quelques tribuns systématiquement hostiles aux traditions de leur pays (1). La grande majorité des pasteurs, blessés dans leur conscience par les injonctions du nouveau conseil d'état, qui voulait leur imposer la solidarité de ses actes, quitta l'église établie, et les congrégations dissidentes se trouvèrent, dès-lors, remplies par l'élite de la nation. D'ignobles tracasseries, des attaques brutales, des menaces de tout genre, fréquemment dirigées contre ces réunions, n'aboutirent qu'à mettre en lumière la force que des convictions graves et réfléchies auront partout et toujours contre des passions turbulentes et des calculs intéressés. Malheureusement l'académie de Lausanne n'était pas défendue par la même puissance morale, et le parti dominateur n'a point tardé à frapper dans ce corps ce qui restait au pays de supériorités intellectuelles. Cet ostracisme, conçu de longue main et froidement appliqué, atteignit, avec beaucoup d'autres hommes de mérite, un écrivain placé, comme prédicateur, controversiste et critique, à côté des Chalmers, des Néander, des Milman, et qui joint à ces titres,

(1) MM. Druey, Eytel, Delarageaz.

plus enviés qu'appréciés par le vulgaire, la supériorité non moins gênante d'une vertu tout évangélique (1). Ainsi, l'ancienne demeure des Haller, des Gibbon et des Staël perdit ses derniers titres à la considération de l'Europe intellectuelle.

Berne n'avait plus de déchéance pareille à subir; mais, dans ce canton, les chefs du premier mouvement démocratique, initiés par un assez long exercice du pouvoir aux exigences réelles de toute société civilisée, inclinaient désormais vers les conseils de la modération, et n'adoptaient plus que des mesures mitigées à l'égard des adversaires politiques qu'ils rencontraient dans d'autres états. Les organes du parti démagogique n'eurent aucune peine à faire partager aux classes inférieures les doutes qu'ils exprimaient sur la capacité des magistrats dépositaires des pouvoirs publics. La révision de la constitution, demandée par plusieurs milliers de pétitionnaires, fut accordée sans résistance par le grand conseil. Les assemblées primaires, réunies au mois de février 1846, formèrent une constituante dont l'œuvre devint, le 31 juillet, loi fondamentale de l'état : c'est le code systématiquement arrangé d'une démocratie sans contrepoids et sans limites. Le droit de suffrage pour la nomination des représentans et des fonctionnaires appartient à tous les hommes âgés de vingt et un ans, même indigens ou frappés par des sentences criminelles, pourvu qu'ils soient en liberté. Le choix des nouveaux magistrats répondit à ces préliminaires, et le chef de l'expédition des corps francs contre Lucerne, envoyé sur-le-champ comme député à la diète, se trouva désigné d'avance comme le premier dignitaire du canton pour l'époque où celui-ci arriverait à la direction suprême de la Suisse. Il ne restait aux deux partis qu'à supputer les votes de leurs états respectifs. Pour la résistance aux volontés du parti radical, qui exigeait la dissolution violente de l'alliance catholique, on comptait d'abord les sept membres de ce concordat, puis Appenzell intérieur, Bâle-Ville, Neufchâtel, Saint-Gall et Genève. Les deux demi-voix des cantons partagés se trouvant annulées par l'opposition des autres moitiés, neuf voix seulement autorisaient l'emploi de la force; mais toutes ne se prononçaient pas avec la même énergie. Zurich, canton directeur, bien que les fluctuations continuelles de sa politique intérieure eussent rendu dans ses conseils la majorité à des hommes d'une nuance voisine du radicalisme, voulait recourir d'abord à de nouvelles sommations, et ouvrir de la sorte aux cantons réfractaires la route d'un accord dans lequel leur honneur et leur sécurité ne courussent pas risque de périr complétement. Cette tendance à la modération était commune aux Grisons, à Schaffouse et à la Thurgovie. Berne, Argovie et Vaud, organes des passions extrêmes, entraînaient dans leur vote Tessin, So-

(1) M. Vinet.

leure et Glaris, avec Bâle-Campagne et les *rhodes* extérieures d'Appenzell (1). Les deux partis étant balancés parfaitement dans le grand conseil de Saint-Gall (75 contre 75), cet état ne donna pas d'instruction à son mandataire. Ainsi qu'il était arrivé précédemment pour toutes les questions vraiment graves, la diète se sépara sans rien conclure. Pour former contre le *Sonderbund* la majorité de *douze voix*, nécessaire afin d'exprimer la volonté légale de la confédération, il devenait donc évidemment nécessaire de détacher du faisceau de la résistance au moins trois états. Aussitôt les efforts du parti radical se concentrèrent sur ceux où ses chefs pouvaient espérer de susciter des révolutions intérieures : c'étaient Saint-Gall, Bâle-Ville et Genève. L'orage éclata d'abord dans cette dernière république.

Le conseil d'état, ayant à préparer les instructions du député qui porterait à la diète prochaine le vœu du canton sur la question du pacte séparé, pensa qu'il convenait d'essayer encore la voie des représentations pacifiques; considérant en même temps que le nouveau *vorort* ne donnait plus aux cantons catholiques de suffisantes garanties d'équité, le conseil d'état proposa aussi d'adjoindre à Berne des *représentans fédéraux* pendant le cours de sa gestion directoriale. Le grand conseil, auquel fut soumis ce projet d'une loyauté imprudente vu l'état des esprits, l'adopta néanmoins à une grande majorité : telle était en effet la décision de la conscience publique rendue par la portion la plus considérable des citoyens. Mais Genève renferme dans ses murs une population de tout temps factieuse, qui nourrit contre les classes supérieures de la société les sentimens d'une incurable jalousie; il ne fut pas difficile de l'irriter contre des propositions dont l'équité scrupuleuse semblait faire pencher en faveur des jésuites la voix d'un état qui, aux yeux du monde et depuis trois cents ans, représente le *protestantisme absolu*. Favorisés par leur concentration dans un quartier de la ville que le fleuve et les remparts isolent comme une forteresse, les insurgés ne laissèrent au gouvernement d'autre alternative que de se dissoudre lui-même ou de les détruire : ils savaient bien qu'on ne prendrait jamais ce dernier parti. Au bout d'une lutte de deux journées, dans laquelle il y eut fort peu de victimes, l'assemblée factieuse du 9 octobre 1846 changea complétement le gouvernement de l'état; elle en exclut à peu près tous les hommes qui avaient une connaissance pratique des affaires, et qui, depuis 1830, servaient leur patrie à travers toutes les fatigues et tous les dégoûts. Une assemblée constituante, nommée par des assemblées primaires sous l'impression des violences qui venaient de se passer, a maintenant terminé le projet d'une nouvelle loi fondamentale.

(1) C'est le nom local du demi-canton protestant. Les *rhodes* intérieures sont le demi-canton catholique.

Cette loi non-seulement consacre tous les principes d'une démocratie sans bornes et sans correctif, mais encore, rétrogradant vers les institutions du moyen-âge, remet à une assemblée unique, composée de tous les citoyens réunis sur la place publique, le choix des principaux magistrats, c'est-à-dire qu'elle substitue au libre vote et à la délibération raisonnable le tumulte, la violence et la confusion. On n'en resta pas là. Dès le 25 janvier 1847, des mesures arbitraires ont été décrétées par l'assemblée; on a prononcé, bien qu'en termes vagues et embarrassés, certaines confiscations pour des causes politiques. Tous les hommes clairvoyans, sans distinction de partis, se sont accordés à blâmer des tentatives qui, nous l'espérons, demeureront long-temps sans imitateurs en Suisse.

De toutes les institutions qui soutenaient et décoraient l'ancienne nationalité genevoise, et lui donnaient une *raison honorable de subsister* au milieu des grands états qui l'environnent, la seule qui fût encore intacte, à savoir l'organisation financière et scholastique de l'église, se trouve condamnée par le nouveau projet; les biens appartenant à la *Société économique* (c'est le nom de cette administration), et sur lesquels le régime français n'a jamais porté la main, doivent être en presque totalité détournés de leur antique destination. Ce dernier point a pourtant rencontré une opposition raisonnée parmi les promoteurs mêmes de l'ordre actuel, et peut-être l'hostilité trop évidente que les chefs de cette révolution récente, aussi bien que de celle de Vaud, professent contre tout exercice sérieux du christianisme finira par déterminer une réaction dans les classes populaires (1). Pour le moment toutefois, la voix du canton de Genève (tel est l'engagement formel que le parti victorieux a pris envers lui-même et envers ses alliés) se trouve acquise à l'avis le plus énergique que, dans la diète prochaine, on ouvrira contre le *Sonderbund*.

Toutes les tentatives employées pour amener le gouvernement de Saint-Gall à décréter des mesures analogues ont échoué jusqu'ici, et l'on a même quelques motifs pour penser que les opérations prochaines des colléges électoraux fixeront dans des voies modérées le grand conseil de cet état; mais, dans la ville de Bâle, il devint évident, aussitôt

(1) C'est principalement sur ce point que porte l'antagonisme, maintenant public, de M. James Fazy et d'un membre influent du conseil représentatif, M. Fazy Pasteur. Ce dernier soutient la cause de la vieille bourgeoisie, fidèle aux traditions de l'église réformée; l'autre, exercé en France aux luttes de la presse quotidienne, et l'esprit toujours tourné vers des modèles étrangers, vouant d'ailleurs, bien qu'avec des formes polies, une égale aversion aux précédens ecclésiastiques et administratifs de son pays, combat et poursuit sans relâche, dans le corps des pasteurs et dans la *Société économique*, l'unique élément possible d'une reconstitution de l'ancienne Genève.

après la chute du gouvernement genevois, qu'on ne pourrait éviter de faire des concessions aux opinions populaires. Toutefois, dans cette réforme, conduite avec beaucoup d'ordre et de lenteur, on ne sacrifiera, selon toute apparence, que les principes des anciens corps de maîtrises, les priviléges des anciennes *tribus* et les derniers restes d'une organisation municipale arrêtée dans le moyen-âge, avec tout son cortége de lois privées et d'exclusions; la ville gardera, d'ailleurs, son autonomie, et la fusion avec le demi-canton de Bâle-Campagne, espérée par les chefs du parti radical, ne semble encore nullement prochaine.

Le 1er janvier 1847, Berne a remplacé Zurich en qualité de canton directeur. L'ambassadeur de France et le ministre d'Angleterre ont gardé leur résidence dans cette ville; les autres plénipotentiaires des grands états de l'Europe se sont transportés à Berne. La situation financière de Berne, singulièrement embarrassée, peut, suivant la direction que prendront les idées populaires, pousser ce gouvernement à des mesures violentes ou le ramener dans la route économique des précautions. En exagérant le chiffre de toutes ses dépenses, afin d'assurer une existence supportable aux hommes sans patrimoine qui désormais occupent presque seuls les fonctions publiques, le gouvernement de Berne a fini par créer un déficit de 1,050,000 francs. Il a fallu pour le combler établir une taxe sur le revenu; les contribuables, que l'ancien gouvernement ménageait singulièrement, et qui n'ont d'ailleurs pas lieu d'applaudir à la gestion actuelle des domaines publics, ne se soumettront pas sans murmures à une telle charge, qui paraît cependant justifiée par la nécessité. Cette mesure, dont l'Angleterre, la Hollande et plusieurs cantons de la Suisse elle-même peuvent citer d'honorables applications, se trouve dénaturée, il est vrai, par une seconde proposition, laquelle consiste à établir un *impôt proportionnel sur les fortunes*. Les petits patrimoines n'y contribueraient que fort peu; mais le produit des grands domaines serait presque entièrement absorbé. L'adoption de ce projet constituerait une *loi agraire* de la nature la plus subversive, et réaliserait dans un état de près de quatre cent mille ames, au centre de l'Europe, les rêves les plus hardis des ennemis systématiques de l'ordre social, lequel repose principalement, chez les nations modernes, sur la garantie mutuelle et complète des propriétés.

Les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, entrant avec le nouveau vorort en relations officielles, ont répété solennellement que le maintien des bons rapports de la Suisse avec leurs cours reposait sur une stricte observation du pacte fédéral de 1815. Ces dispositions n'étaient depuis long-temps douteuses pour personne; mais, à côté de cette notification officielle, le silence gardé par l'ambassadeur de France et par le chargé d'affaires d'Angleterre acquiert une signification sérieuse,

quoique discrète. Une telle différence n'a point échappé aux partis qui divisent la Suisse.

La marche de quelques troupes françaises vers les frontières de Berne, de Genève et de Vaud, et celle de plusieurs bataillons autrichiens vers l'extrémité méridionale du Tessin, ont montré que les deux puissantes et redoutables voisines de la Suisse ne méconnaissaient pas la gravité des événemens qui pouvaient d'un jour à l'autre s'y accomplir. En effet, le canton de Fribourg devenait, à la fin de janvier 1847, le théâtre de violens désordres, dernier fait considérable dont nous ayons à parler. Des assemblées populaires, convoquées par les ennemis avérés de l'influence jésuitique et par les adversaires politiques du pacte séparé, se réunirent en même temps dans les bourgs de Bulle, Romont, Estavayer et Morat. Les esprits, échauffés par quelques griefs réels et par beaucoup d'injures imaginaires, se laissèrent entraîner à l'insurrection. Des colonnes, très imparfaitement armées et complétement dépourvues d'organisation, marchèrent sur Fribourg, où leurs chefs avaient des intelligences; mais la fermeté du gouvernement, le zèle des paysans allemands, les efforts unanimes et soutenus du clergé, écartèrent promptement le danger. Les assaillans s'enfuirent en désordre et se dispersèrent. Morat et les autres communes mécontentes furent occupés militairement. Il aurait été généreux, et probablement habile, d'accorder ensuite une amnistie; mais le fâcheux exemple de Lucerne fut suivi et même dépassé par le gouvernement victorieux. Les emprisonnemens et les exils ont atteint presque tous les hommes de quelque importance qui figuraient dans l'opposition. En cette occasion, ce fut encore à un de ces patriciens (1) si durement repoussés des emplois civils, qu'il fallut recourir pour donner une bonne direction aux milices; et le conseil supérieur de la ligue catholique, obligé de se choisir un nouveau général, a désigné pour cet office un membre d'une maison chevaleresque des Grisons, M. de Salis-Soglio. Suivant une opinion généralement répandue, l'Autriche ne refuse aux armemens dont Lucerne est le centre aucun genre d'encouragement; mais l'appui indirect de cet empire n'était pas nécessaire pour relever le courage de la ligue, qui venait d'acquérir une preuve nouvelle de la force de cohésion encore subsistante dans les cantons où le clergé continue à diriger les classes inférieures, et de l'inefficacité des attaques à main armée dirigées par le parti radical contre ces pays. L'incertitude, le découragement et les divisions intestines concourent avec une égale intensité à jeter le trouble dans les conseils de ce dernier parti, et, pour établir des conjectures sensées sur les événemens dont la Suisse peut devenir prochainement le théâtre, il faut tenir grand compte de ces dispositions.

(1) M. de Castella.

VIII.

C'est en suivant les républiques suisses à travers les principaux événemens de leur histoire que nous avons cherché à faire connaître leur situation religieuse, intellectuelle et politique. Il nous reste maintenant, les faits étant établis, à observer cette situation en elle-même, et à en compléter le tableau par quelques indications générales.

La Suisse compte 2,200,000 habitans, dont 890,000 catholiques et près de 1,300,000 protestans. Cette population est répartie entre vingt-quatre états, dont un seul (Berne) au-dessus de 300,000 ames, un autre (Zurich) au-dessus de 200,000, cinq autres (Lucerne, Saint-Gall, Argovie, Tessin, Vaud) au-dessus de 100,000, sept au-dessus de 50,000 (Fribourg, Soleure, les Grisons, Thurgovie, Valais et Neufchâtel), enfin dix au-dessous de ce chiffre (Uri, Schwytz, Unterwalden, Glaris, Zug, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffouse et chacune des deux divisions d'Appenzell).

Neuf états sont *protestans*, les uns entièrement, les autres en majorité très forte; ce sont Berne, Zurich, Glaris, Bâle, Schaffouse, Thurgovie, Vaud, Neufchâtel et les rhodes extérieures d'Appenzell. Quatre-vingt-huit mille catholiques à peu près possèdent dans ces cantons les droits de cité. Dans les dix états entièrement ou presque entièrement *catholiques* (Lucerne, Fribourg, Soleure, Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Tessin, Appenzell intérieur et Valais), on ne compte pas en tout plus de dix mille citoyens protestans. Les cantons qu'on peut appeler véritablement *mixtes*, c'est-à-dire où les forces numériques des deux communions se balancent, sont au nombre de quatre seulement, à savoir : Saint-Gall, Argovie, Grisons et Genève. Tous ensemble sont peuplés par 200,000 catholiques et 243,000 protestans.

L'importance matérielle des villes dans l'ensemble du pays n'est pas considérable. Genève, la plus grande de toutes, compte à peine 30,000 habitans. Viennent ensuite Berne avec 24,000, Bâle avec 23,000, Zurich avec 15,000, Saint-Gall, avec 10,000, Fribourg avec 9,500, Lucerne avec un peu moins de 9,000; les autres chefs-lieux de cantons ne sont guère que de gros bourgs.

Ces indications purement statistiques suggèrent quelques réflexions. On reconnaît d'abord de quelle majorité positive les petits cantons, votant d'accord, disposeront dans la diète aussi long-temps que le pacte fédéral demeurera sur ses bases actuelles. Il doit par conséquent arriver d'ordinaire que l'opposition d'une assez faible partie de la population collective paralyse, dans les affaires générales, le vœu le plus clairement prononcé du reste de la nation. En second lieu, on voit que près de quatre-vingt-dix mille catholiques se trouvent, dans des états protes-

tans, à la merci, pour ainsi dire, de la communion opposée; il est vrai que la présence de cet élément catholique impose à la majorité protestante certains ménagemens, dont les cantons entièrement catholiques tendent à se croire dispensés envers leurs adversaires. La position de ceux-ci n'en présente pas moins de sérieux désavantages. Ainsi l'état d'enchevêtrement dans lequel se trouvent les territoires partagés entre les deux communions catholique et protestante peut faire apprécier l'étendue des dangers que créerait à la population inférieure en nombre l'établissement d'une république unitaire en Suisse. Les catholiques pourraient bientôt se trouver réduits à un état d'ilotisme permanent, quoique masqué par une égalité dérisoire. C'est donc surtout pour eux que le maintien de l'autonomie dans chacun des cantons actuellement existans, et le respect, chez tous, des maximes de la tolérance, forment une condition essentielle de prospérité, d'existence même.

La statistique intellectuelle et morale d'un pays aussi compliqué que la Suisse ne saurait s'établir par des formules rigoureuses. Cependant les derniers événemens ont mis en relief quelques points qu'il importe de noter. Ainsi la prépondérance acquise aux doctrines du parti démagogique s'est déjà manifestée par de fâcheux effets dans l'ordre intellectuel. Ce parti, n'acceptant d'autre supériorité que celle du nombre, persécute la distinction de l'esprit avec plus d'acharnement que la distinction même de la naissance. Cette tendance n'a pas tardé à porter ses fruits. L'académie de Lausanne est déjà frappée de déchéance; celle de Genève est fort ébranlée. Les universités de Zurich et de Bâle, la première surtout, ont beaucoup souffert; les hommes éminens sont repoussés partout de la carrière de l'instruction publique. L'*université* organisée à Berne, sous un nom trop pompeux, depuis les événemens de 1831, n'a pas encore donné les signes d'une vitalité bien féconde. A côté de cette décadence de l'enseignement protestant, la Suisse catholique voit une foule d'étudians se presser dans les colléges des jésuites; mais la plupart viennent du dehors, et ces établissemens ne peuvent rivaliser d'ailleurs ni en considération, ni en utilité bien reconnue, avec les anciens centres d'études créés soit par l'Oratoire, soit par les bénédictins. Sur l'horizon intellectuel de la Suisse, les clartés pâlissent ou s'éteignent tout-à-fait. L'instruction primaire, universellement répandue, produit des effets très divers suivant la diversité des cantons. Dans ceux où, de longue date, le peuple avait l'habitude de conduire ses propres affaires, on trouve l'intelligence politique singulièrement développée, et une finesse remarquable de jugement à côté d'une simplicité primitive de formes; mais les populations long-temps sujettes, comme celles du vieux canton de Berne, n'ont point encore acquis la faculté de se gouverner elles-mêmes, et leur émancipation semble (à

juger par l'usage qu'elles en font) avoir été prématurée. Le canton de Vaud offre une preuve affligeante et claire de cette infériorité.

La moralité politique s'est montrée singulièrement avancée dans la presque totalité des cantons. En dépit de l'affluence d'aventuriers étrangers, dont quelques-uns sont animés d'un fanatisme terroriste, les populations suisses ont témoigné assez uniformément une aversion honorable pour les meurtres juridiques, les proscriptions en masse et les confiscations. Les excitations les plus perfides n'ont pu faire entrer encore ces multitudes souveraines dans la voie des spoliations; elles répugnent au pillage plus encore qu'à l'effusion du sang. Partout où l'on a manqué aux lois fondamentales de l'humanité et de la justice, la faute en a été non point au peuple lui-même, dont le tort principal consistait à ne pas s'y opposer, mais à quelques chefs de faction soudainement promus aux dignités et devenus maîtres de l'action publique.

Quant aux qualités sociales qui préparent la ruine ou garantissent la conservation des états, c'est dans les cantons catholiques, et surtout dans ceux qui forment aujourd'hui la ligue de Lucerne, qu'elles se sont manifestées avec le plus d'éclat. Là vivent encore le respect et l'obéissance; on y reconnaît des autorités qui n'ont pas de commettans, des lois qui ne sauraient être abrogées au gré de ceux qu'elles doivent régir. Au contraire, dans les cantons protestans où, depuis 1831, la tourmente révolutionnaire s'est déchaînée, elle n'a guère laissé après elle que désunion, indiscipline, fluctuations douloureuses, alternatives stériles d'exaltation et d'abattement.

La distinction entre les classes de la société est plus tranchée en Suisse qu'en France, en Italie et peut-être même en Angleterre; elle se maintient avec une rigidité traditionnelle dans les républiques où prévalut, de 1530 à 1798, l'ascendant des patriciens. Maintenant c'est au détriment exclusif de ceux-ci que survit une séparation, fondée, non plus sur des règles positives, mais sur des souvenirs ou plutôt sur des ressentimens. L'ostracisme qui pèse, d'une extrémité du territoire à l'autre, sur les familles dans lesquelles l'exercice du commandement et la tradition des affaires s'étaient long-temps concentrés, est non-seulement contraire à l'équité naturelle, mais encore souverainement préjudiciable au pays; il lui fait subir une sorte de décapitation intellectuelle et morale : nulle part les possesseurs de biens considérables, les hommes dont l'ambition naturelle, comme l'occupation ordinaire, est de servir l'état, les héritiers enfin de noms qui imposent envers la patrie des obligations spéciales transmises avec le sang; nulle part ces hommes n'ont été systématiquement tenus en dehors des affaires, sans que, suivant l'expression énergique du plus illustre publiciste des temps

modernes (1), « le pays ne finît par se dépouiller d'une bonne partie de sa générosité. » Les changemens radicaux survenus depuis quinze ans dans le gouvernement des cantons n'ont sans doute porté aucune atteinte au courage martial des Suisses; mais on ne saurait douter qu'un relâchement fâcheux ne se soit glissé à la suite de ces révolutions dans leur organisation militaire.

L'attachement passionné que les habitans de la Suisse portent à leur pays n'a, dans les masses, de réalité vivante qu'autant qu'il s'applique à chacun des cantons pris à part : « la petite patrie passe bien avant la grande. » Cette disposition universelle et constante des esprits ne permet pas qu'un gouvernement unitaire s'établisse par des moyens pacifiques, honorables et légaux. Les citoyens même les plus distingués, ceux qui unissent à des connaissances étendues les vues les plus larges, suivent entièrement à cet égard le sentiment commun, à moins toutefois qu'une ambition purement personnelle ne les en fasse dévier.

L'excessif développement de la population sur quelques points de la Suisse y a nécessité et doit nécessiter encore des expatriations fréquentes. Cependant la plupart des émigrans suisses ne quittent leur pays qu'avec l'arrière-pensée du retour. Jusqu'à présent, les populations de l'Helvétie ont montré moins d'aptitude que les autres portions de la famille teutonique à former, dans des contrées lointaines, des colonies pourvues des conditions d'une vitalité indépendante. Les études et les démarches de quelques citoyens généreux avaient récemment pour but d'ouvrir dans les possessions françaises du nord de l'Afrique un débouché suffisant à cette jeunesse des cantons que le manque d'espace rend turbulente autant que misérable. Les résultats de ces efforts se font encore attendre; s'ils répondaient à l'espérance qu'on semble autorisé à en concevoir, ils resserreraient nécessairement les liens de l'alliance, chère à tous les souvenirs, qui, depuis le milieu du xve siècle, a subsisté presque constamment entre la France et la Suisse. Jaloux, à bon droit, de l'indépendance de la confédération, les citoyens des cantons redoutent cependant pour leur pays les conséquences de l'isolement. Ils croient, en général, qu'une intimité politique avec l'une des puissances étrangères est indispensable à la sécurité de leur avenir. La plupart aiment à chercher cet appui du côté de la France, et cette disposition est même presque générale dans les cantons occidentaux. Dans la Suisse orientale, les sentimens sont partagés. L'ascendant diplomatique de l'Autriche s'est, dans ces derniers temps, beaucoup fortifié à Lucerne et dans les cantons primitifs; Zurich et Saint-Gall s'en méfient sans le repousser entièrement; les Grisons et le Tessin s'y

(1) Machiavel, *Istorie Fiorentine*, lib. II, par. dernier.

montrent habituellement opposés. La cour de Sardaigne exerce, depuis 1844, une influence prépondérante dans le Valais. Le parti qui, dans les districts manufacturiers de la Suisse septentrionale, demande une étroite association commerciale avec les états limitrophes allemands, ne paraît avoir aucune chance de rallier à ses vues l'ensemble des populations helvétiques. Les Suisses préfèrent le maintien de la liberté illimitée des transactions, avec tous les inconvéniens qu'elle entraîne, aux chaînes qu'imposeraient une accession indirecte au Zollverein et l'établissement autour de leur pays d'un cordon de douanes, dût le tarif en être simplement fiscal et n'impliquer aucune idée de protection.

On nous demandera maintenant ce que, dans notre opinion, il importe à la Suisse de faire, soit pour sa constitution fédérale, soit pour l'organisation particulière de chacun de ses cantons, soit enfin vis-à-vis des puissances dont les états environnent la confédération. Nos réponses seront dictées par un sentiment que nous croyons exact, autant que bienveillant, des véritables intérêts d'un pays où rien ne se prête, sans injustice et violence, à des conclusions absolues, où la domination d'aucun système exclusif ne pourrait s'établir sans faire un outrage irréparable au droit.

Vis-à-vis des pays étrangers, les devoirs de la Suisse se trouvent tracés par les stipulations formelles des traités sur lesquels repose l'admission de la république dans la famille des peuples européens; mais il ne lui suffit pas de s'interdire toute agression, même indirecte ou détournée, contre les états limitrophes : le douloureux exemple de l'ancienne Pologne lui enseigne que l'anarchie ne saurait vivre en paix avec personne, et que la désorganisation permanente attire sur une contrée les entreprises des pays plus vigoureusement constitués qui sont en contact avec elle. Les voisins de la Suisse ne lui demanderont, s'ils sont justes, qu'une seule chose considérable : c'est d'exister. La mauvaise foi vînt-elle à entrer dans les conseils de quelques-uns de ces pays, il ne se peut que tous s'entendent pour refuser à la Suisse la faculté de vivre, et l'événement d'une coalition analogue à celle de 1772 ne semble point à redouter aujourd'hui. Toutefois la confédération ne doit pas oublier que le temps peut souvent transformer en raison ce qui n'était d'abord qu'un prétexte. C'est, par conséquent, au rétablissement de l'ordre intérieur que se lie pour elle la conservation de la sécurité extérieure.

Les principes qui ont, en 1803, servi de base à l'acte de médiation nous semblent offrir une lumière secourable pour sortir des complications créées aujourd'hui par le pacte fédéral. Il est indispensable de conserver aux cantons, chacun chez soi, une indépendance administrative complète; mais, dans l'expression légale du vœu national, toutes

les fois qu'il devient nécessaire de l'exprimer, la raison et l'équité positive demandent qu'une certaine supériorité de suffrages soit accordée aux états qui réunissent la grande majorité des citoyens. Concilier ces deux intérêts ou plutôt ces deux droits, c'est une tâche difficile sans doute, mais qui ne dépasserait pas les forces d'un homme d'état véritable, d'un arbitre éclairé, s'il inspirait par son caractère personnel une confiance égale aux deux communions, aux deux grandes opinions politiques entre lesquelles la Suisse se trouve divisée depuis long-temps.

Il paraîtrait aussi désirable de prolonger la période fixée par le pacte actuel pour l'exercice des fonctions directoriales. On composerait le directoire non plus exclusivement avec les magistrats d'un seul canton, mais avec les délégués de la diète choisis dans des états différens; on le renouvellerait non pas intégralement, mais par quarts ou par cinquièmes, peut-être même ferait-on bien de lui assigner une résidence fixe. La *ville fédérale* qu'on désignerait à cet effet pourrait, selon l'opinion de citoyens fort éclairés, être soit *Thun* (1), soit *Zofingen* (2). Cette ville jouerait en Suisse un rôle analogue à celui qui, dans l'Union américaine, appartient à la cité de Washington; la présence du directoire n'exercerait point de pression illégale ou gênante sur aucun des gouvernemens cantonaux, puisque les villes que nous venons d'indiquer ne sont pas au nombre des chefs-lieux d'états. Plus tard, on aurait à discuter l'établissement d'une armée permanente ou plutôt d'une simple *garde soldée*, tenue à la disposition du directoire pour exécuter les décisions de la diète, et dont les officiers seraient nommés par la commission militaire de la confédération. En fixant l'effectif de ce corps à cinq ou six mille hommes, on concilierait le maintien de l'ordre, au moins dans les circonstances ordinaires, avec les précautions jalouses qu'exige la conservation de la liberté.

La balance devrait être tenue scrupuleusement égale entre les deux communions, soit dans l'ensemble de la confédération, soit dans l'intérieur des cantons où deux cultes se trouvent professés à la fois. Partout où il n'est pas impossible d'établir, en matière administrative, ce que l'on appelle en Suisse une *séparation confessionnelle*, il serait bon de recourir à ce moyen, qui empêche toute intervention des membres d'une communion dans les affaires religieuses de l'autre.

Pour chaque canton pris à part, les bases de la constitution ne sauraient, sans une réaction qui serait injuste autant qu'impolitique, cesser désormais d'être véritablement démocratiques; mais l'exercice du droit de suffrage ne peut non plus, sans des inconvéniens aujourd'hui dé-

(1) Dans le canton de Berne.
(2) Dans le canton d'Argovie.

montrés, rester séparé de quelques conditions de cens, et surtout d'instruction élémentaire. Le principe de la représentation doit évidemment prévaloir, dans tous les territoires de quelque étendue et même dans les centres considérables de population, sur celui des *assemblées générales* (1), où règnent presque toujours le tumulte et la confusion.

On ne peut méconnaître dans l'esprit suisse une aptitude réelle à comprendre les questions qui se rattachent à la législation et au gouvernement. L'intervention du peuple helvétique dans ses propres affaires est donc pleinement justifiée, sauf quelques exceptions que le rétablissement de l'ordre moral et religieux dans les pays où il a reçu les plus graves atteintes supprimerait ou du moins atténuerait considérablement. Ce qui cause, en Suisse, un préjudice extrême à l'intérêt public, ce ne sont pas les *admissions*, mais bien les *exclusions*. En abandonnant pour toujours les vieux priviléges de naissance, il est essentiel à la prospérité de chaque république que la possession de la richesse et du savoir soit partout comptée pour sa juste part dans l'exercice des droits communs, dans la composition des corps de magistrature, dans la formation des assemblées délibérantes qui représentent le souverain.

Ces transactions équitables, c'est du bon sens réfléchi, de la modération naturelle du peuple suisse que nous les attendons. Il serait ridicule d'en inscrire les principes dans les lois constitutionnelles; il faut que l'expérience acquise et la conscience éclairée les fassent rentrer dans les mœurs publiques. Il est surtout essentiel que les gouvernemens étrangers n'interviennent en cette matière que par des conseils non-seulement loyaux, mais discrets. La Suisse ne renferme aucun parti honorable, ou même sérieux, qui ne soit disposé à regarder l'occupation du sol helvétique par des forces étrangères comme une humiliation et comme une calamité; les intérêts qu'on voudrait secourir par de tels moyens seraient perdus sans retour dans l'opinion nationale. Le devoir des puissances européennes envers la république helvétique est donc de ne laisser aux factions qui égarent ou oppriment quelques portions de la Suisse aucune illusion sur leur impuissance au dehors; ce devoir leur prescrit en même temps de ne causer aux bons citoyens, qui forment là, comme partout, la majorité de la nation, aucune alarme pour le maintien de leur indépendance au dedans.

A moins d'une agression tentée contre ses voisins (folie qui ne semble à craindre d'aucun parti, quelles que soient d'ailleurs la témérité et l'ignorance de plusieurs d'entre eux), la Suisse, dans son état actuel, tout déplorable qu'il puisse sembler à certains égards, n'appelle certainement pas et n'excuserait même en aucune manière l'in-

(1) Appelées *Landsgemeinden* dans les petits cantons, et à Genève *conseil général*.

tervention à main armée des pays qui l'environnent. Bien loin d'être redoutable pour les gouvernemens monarchiques, le spectacle de tant d'agitations stériles et de passions impuissantes semble devoir à la longue inspirer une commisération dédaigneuse plutôt que des sympathies républicaines. L'intérêt de l'Europe s'oppose néanmoins à ce qu'on fasse durer une si triste expérience. Il importe à tous les états que la Suisse vive, qu'elle se relève, qu'elle regagne le respect de ses voisins. Seule, ou presque seule maintenant, elle représente dans le vieux monde cette antique et noble forme de gouvernement qui s'est associée jadis à la manifestation d'un si haut génie, à la pratique de si glorieuses vertus. Le principe monarchique, entouré par nous d'une considération réfléchie (préférable pour lui peut-être à l'enthousiasme vague et au culte contesté dont il était l'objet sous l'ancien régime), le principe monarchique a lui-même besoin d'un contrepoids présent et sensible, qui, en lui imposant la prudence et la modération, le protège contre cette décadence qui naît trop souvent, l'histoire nous l'atteste, d'une domination sans limites. La Suisse a fourni trop de noms illustres, trop de faits honorables aux annales du moyen-âge et des temps modernes, pour que maintenant l'Europe ne lui accorde pas en retour le respect de ses droits, l'intérêt pour ses souffrances, la patience envers ses erreurs. Tel est en particulier le devoir de notre pays, où les obligations généreuses se comprennent par instinct et se pratiquent par enthousiasme. Et nous le disons avec confiance en finissant : tout ce qui se trouvera convenir à la sécurité de la Suisse, à sa dignité, à son bonheur, satisfera parfaitement les intérêts de la France.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

LE ROMAN

DANS LE MONDE.

On ne sait pas assez ce que l'on perd à ne demander qu'aux écrivains de profession l'expression dernière et complète de la littérature de son temps. En dehors des centres accoutumés de la vie intellectuelle, il y a plus d'une aimable découverte à faire, et aujourd'hui surtout la route commune est assez encombrée, assez bruyante, pour qu'on aime à s'en écarter et à chercher l'ombre dans les sentiers qui la côtoient. En France, heureusement, jamais la société polie n'a cessé d'aimer les lettres, ni de les honorer en les cultivant. Au moment où les marchands envahissent le temple, ne doit-on pas s'applaudir que l'art noble et délicat retrouve ainsi sur des autels cachés, et comme en d'aristocratiques oratoires, les pieux hommages qui lui manquent ailleurs? Pourtant il ne faudrait pas, nous le croyons du moins, que le mystère enveloppât toujours ces tentatives trop rares et trop discrètes. Parmi des œuvres souvent si charmantes, il en est plus d'une autour desquelles il conviendrait d'agrandir le cercle de lecteurs que de trop vifs scrupules voudraient limiter. Moins que jamais peut-être il sied à la littérature de dédaigner les leçons du monde. Il y a là, en présence de certaines ambitions excentriques et bruyantes, une école toute trouvée de naturel et de grace; il y a là surtout cette atmosphère sereine que déjà, sous l'empire, Joubert souhaitait aux lettres, et qu'il nous sera permis de leur souhaiter encore.

On se souvient d'un simple et charmant récit qne cette *Revue* publiait, il y a quatre ans, sous le titre de *Résignation* (1). A propos de ces pages, dont la grace touchante laissait deviner la plume d'une femme, nous signalions déjà l'influence heureuse qu'un contact plus direct avec le monde pouvait exercer sur

(1) Voyez ce récit et l'article qui le précède dans la livraison du 15 mai 1843.

la littérature; nous espérions que d'autres occasions s'offriraient à nous de contribuer à un rapprochement qui promettait d'être fécond. Notre attente n'a pas été tout-à-fait trompée, et, plus d'une fois, de précieux tributs sont venus, de ce côté, enrichir notre recueil. Aujourd'hui encore, un volume, tiré à cinquante ou soixante exemplaires pour un petit cercle d'amis, et que la haute société se dispute sans pouvoir satisfaire sa curiosité, nous permet d'arracher un nouveau filon à une mine qui ne s'épuisera pas, nous l'espérons. On ne nous blâmera point d'enlever ce volume à l'ombre, qui déjà ne le cache plus qu'à demi. Les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de partager avec eux quelques-unes des émotions à la fois élevées et douces que nous venons d'éprouver. Après tout, il est, dans l'ordre littéraire, des larcins qui ressemblent fort à des restitutions. Respecter scrupuleusement certaines confidences réservées à un petit nombre d'élus, ne serait-ce pas condamner à l'oubli trop de pages fines et délicates? Un hasard heureux a fait tomber entre nos mains le nouveau recueil de l'auteur de *Résignation*, et l'aimable écrivain voudra bien nous pardonner de faire, en quelque sorte, violence à sa modestie, en donnant dans toute son étendue son premier récit.

LE MÉDECIN DU VILLAGE.

« Mon Dieu! qu'est ceci? » s'écrièrent à la fois plusieurs personnes qui se trouvaient réunies dans la salle à manger du château de Burcy.

La comtesse de Moncar venait d'hériter, par la mort d'un oncle fort éloigné et fort peu pleuré, d'un vieux château qu'elle ne connaissait pas, quoiqu'il fût à peine à quinze lieues de la terre qu'elle habitait l'été. Mme de Moncar, une des plus élégantes et presque une des plus jolies femmes de Paris, aimait médiocrement la campagne. Quittant Paris à la fin de juin, y revenant au commencement d'octobre, elle entraînait chez elle, dans le Morvan, quelques-unes des compagnes de ses plaisirs de l'hiver, et quelques jeunes gens choisis parmi ses danseurs les plus assidus. Mme de Moncar était mariée à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui ne la protégeait pas toujours par sa présence. Sans trop abuser de sa grande liberté, elle était gracieusement coquette, élégamment futile, heureuse de peu de chose, d'un compliment, d'un mot aimable, d'un succès d'une heure, aimant le bal pour

le plaisir de se faire jolie, aimant l'amour qu'elle inspirait pour voir ramasser la fleur qui s'échappait de son bouquet; et lorsque quelques grands parens lui faisaient une docte remontrance : — Mon Dieu, disait-elle, laissez-moi rire et prendre gaiement la vie! cela est moins dangereux que de rester dans la solitude, à écouter les battemens de son cœur! Moi, je ne sais seulement pas si j'ai un cœur. — Le fait est que la comtesse de Moncar ne savait à quoi s'en tenir à cet égard. L'important pour elle était que ce point restât douteux toute sa vie, et elle trouvait prudent de ne pas se laisser le temps de réfléchir.

Un matin donc, elle et ses hôtes, par une belle matinée de septembre, se mirent en route pour le château inconnu avec l'intention d'y passer une journée. Un chemin de traverse, que l'on disait praticable, devait réduire à douze lieues le voyage que l'on entreprenait. Le chemin de traverse fut affreux : on s'égara dans les bois; une voiture se cassa; enfin ce ne fut que vers le milieu du jour que les voyageurs, fatigués et peu émerveillés des beautés pittoresques de la route, arrivèrent au château de Burcy, dont l'aspect ne devait guère consoler des ennuis du voyage.

C'était un grand bâtiment aux murs noircis. Devant le perron, un jardin potager, en ce moment sans culture, descendait de terrasse en terrasse, car le château, adossé aux flancs d'une colline boisée, n'avait aucun terrain plat autour de lui; des montagnes l'écrasaient de tous côtés; elles étaient rocailleuses, et les arbres, poussant au milieu des rochers, avaient une verdure sombre qui attristait les regards. L'abandon ajoutait au désordre de cette nature sauvage. Mme de Moncar resta interdite sur le seuil de son vieux château.

— Voilà qui ne ressemble guère à une partie de plaisir, dit-elle, et il me prend envie de pleurer à l'aspect de ce lugubre lieu. Cependant voici de beaux arbres, de grands rochers, un torrent qui gronde : il y a peut-être là une certaine beauté; mais tout cela est plus sérieux que moi, dit-elle en souriant. Entrons et voyons l'intérieur.

— Oui, voyons si le cuisinier, parti hier en avant-garde, est arrivé plus heureusement que nous, répondirent les convives affamés.

Bientôt on acquit l'heureuse certitude qu'un abondant déjeuner serait rapidement servi, et l'on se mit, en attendant, à parcourir le château. Les vieux meubles couverts de toiles usées, les fauteuils qui n'avaient plus que trois pieds, les tables qui branlaient, les sons discords d'un piano oublié là depuis vingt ans, fournirent mille sujets de plaisanteries. La gaieté reparut. Au lieu de souffrir des inconvéniens de cet incomfortable séjour, il fut décidé que l'on rirait de tout. D'ailleurs, pour ce monde jeune et oisif, cette journée était un événement, une campagne presque périlleuse, dont l'originalité commençait à parler à l'imagination. On avait brûlé un fagot dans la grande cheminée du salon; mais,

des bouffées de fumée s'étant fait jour de toutes parts, chacun s'enfuit dans le jardin. L'aspect en était bizarre; les bancs de pierre étaient couverts de mousse; les murs des terrasses, souvent éboulés, avaient laissé croître entre les pierres mal jointes mille plantes sauvages, tantôt s'élançant droites et hautes, tantôt tombantes à terre comme des lianes flexibles; les allées avaient disparu sous le gazon; les parterres, réservés aux fleurs cultivées, avaient été envahis par les fleurs sauvages, qui poussent partout où le ciel laisse tomber une goutte d'eau et un rayon de soleil; le liseron blanc entourait et étouffait le rosier des quatre saisons; le mûrier sauvage se mêlait au fruit rouge des groseilles; la fougère, la menthe aux doux parfums, les chardons à la tête hérissée de dards, croissaient à côté de quelques lis oubliés. Au moment où les voyageurs entrèrent dans l'enclos, mille petites bêtes, effrayées de ce bruit inaccoutumé, s'enfuirent sous l'herbe, et les oiseaux quittèrent leurs nids en volant de branche en branche. Le silence, qui avait tant d'années régné dans ce paisible lieu, fit place au bruit des voix et à de joyeux éclats de rire. Nul ne comprit cette solitude; nul ne se recueillit devant elle. Elle fut troublée, profanée sans respect. On se fit de nombreux récits des différens épisodes des plus jolies soirées de l'hiver, récits entremêlés d'aimables allusions, de regards expressifs, de complimens cachés, enfin de ces mille riens qui accompagnent les conversations de ceux qui cherchent à se plaire, n'ayant pas encore le droit d'être sérieux.

Le maître d'hôtel, après avoir vainement erré le long des murailles du château pour trouver une cloche qui pût retentir au loin, se décida enfin à crier du haut du perron que le déjeuner était servi. Le demi-sourire qui accompagnait ces paroles prouvait qu'il se résignait, comme ses maîtres, à prendre le parti de manquer ce jour-là à toutes ses habitudes d'étiquette et de convenance. On se mit gaiement à table. On oublia le vieux château, le désert où il se trouvait, la tristesse qui y régnait; tout le monde parla à la fois, et l'on but à la santé de la châtelaine, ou plutôt de la fée dont la seule présence faisait de cette masure un palais enchanté. Tout à coup tous les yeux se tournèrent vers les croisées de la salle à manger.

— Qu'est ceci? s'écria-t-on.

Devant les fenêtres du château, on voyait passer et s'arrêter une petite carriole d'osier peinte en vert, avec de grandes roues aussi hautes que le corps même de la voiture; elle était attelée à un cheval gris, court, dont les yeux semblaient être menacés par les brancards qui, du cabriolet, allaient toujours en s'élevant vers le ciel. La capote avancée de la petite carriole ne laissait voir que deux bras couverts des manches d'une blouse bleue, et un fouet qui chatouillait les oreilles du cheval gris.

— Mon Dieu! mesdames, s'écria Mme de Moncar, j'ai oublié de vous prévenir que j'avais été absolument forcée de prier à notre déjeuner le médecin du village, un vieillard qui jadis a rendu des services à la famille de mon oncle, et que j'ai entrevu une ou deux fois. Ne vous effrayez pas de cet hôte, il est fort taciturne. Après quelques paroles de politesse, nous ferons comme s'il n'était pas là; d'ailleurs je n'imagine pas qu'il veuille beaucoup prolonger sa visite.

En ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit, et l'on vit entrer le docteur Barnabé. C'était un petit vieillard bien faible, bien chétif, à la physionomie douce et calme. Ses cheveux blancs étaient attachés derrière sa tête et formaient une queue, selon la mode ancienne. Un œil de poudre couvrait ses tempes, ainsi que son front sillonné de rides. Il portait un habit noir et des culottes à boucles d'acier. Sur un de ses bras était placée une redingote ouatée de taffetas puce. L'autre main tenait une grande canne et un chapeau. L'ensemble de la toilette du médecin du village prouvait qu'il avait ce jour-là apporté beaucoup de soin à se parer; mais les bas noirs et l'habit du docteur étaient couverts de larges taches de boue, comme si le pauvre vieillard eût fait une chute au fond de quelque fossé. Il s'arrêta sur le seuil de la porte, étonné de se trouver en si nombreuse compagnie. Un peu d'embarras se peignit un instant sur sa physionomie; puis il se remit et salua sans parler. A cette entrée étrange, les convives furent saisis d'une grande envie de rire, qu'ils réprimèrent plus ou moins bien. Mme de Moncar seule, en maîtresse de maison qui ne peut pas faillir à la politesse, garda son sérieux.

— Mon Dieu! docteur, auriez-vous versé? demanda-t-elle.

Le docteur Barnabé, avant de répondre, regarda tout le jeune monde qui l'entourait, et, quelque simple et naïve que fût sa physionomie, il était impossible qu'il ne se rendît pas compte de l'hilarité causée par sa venue. Il répondit tranquillement :

— Je n'ai pas versé. Un pauvre charretier est tombé sous les roues de sa voiture; je passais, je l'ai relevé.

Et le docteur se dirigea vers celle des chaises restée vide autour de la table. Il prit sa serviette, la déploya, en passa une des extrémités dans la boutonnière de son habit, et étala le reste sur sa poitrine et sur ses genoux.

A ce début, de nombreux sourires errèrent sur les lèvres des convives; quelques chuchotemens rompirent le silence. Cette fois, le docteur ne leva pas les yeux, peut-être ne vit-il rien.

— Y a-t-il beaucoup de malades dans le village? demanda Mme de Moncar, tandis que l'on servait le nouveau venu.

— Mais oui, madame, beaucoup.

— Le pays est-il donc malsain?

— Non, madame.

— Mais ces maladies, d'où viennent-elles?

— Du grand soleil pendant les moissons, du froid et de l'humidité pendant l'hiver.

Un des convives, affectant un grand sérieux, se mêla à la conversation.

— Alors, monsieur, dans ce pays sain, on est malade toute l'année?

Le docteur leva ses petits yeux gris vers son interlocuteur, le regarda, hésita et sembla retenir ou chercher une réponse. Mme de Moncar intervint avec bonté.

— Je sais, dit-elle, que vous êtes ici la providence de tout ce qui souffre.

— Oh! vous êtes trop bonne! répondit le vieillard, et il parut fort occupé d'une tranche de pâté qu'il venait de se servir.

Alors on laissa le docteur Barnabé livré à lui-même, et la conversation reprit son cours.

Si les regards par hasard tombaient sur le paisible vieillard, on glissait sur lui un léger sarcasme, qui, mêlé à d'autres discours, devait, pensait-on, passer inaperçu de celui qui en était l'objet. Ce n'était pas que ces jeunes gens et ces jeunes femmes ne fussent habituellement polis, et n'eussent de la bonté au fond du cœur; mais, ce jour-là, le voyage, l'entrain du déjeuner, leur réunion, les rires qui avaient commencé avec les événemens de la journée, tout cela avait amené une gaieté sans raison, une moquerie communicative, qui les rendaient sans merci pour la victime que le hasard jetait sur leur chemin. Le docteur parut manger tranquillement, sans lever les yeux, sans prêter l'oreille, sans proférer une parole; on le tint pour sourd et muet, et le déjeuner s'acheva sans contrainte.

Quand on sortit de table, le docteur Barnabé fit quelques pas en arrière, laissant chaque homme choisir la femme qu'il voulait reconduire au salon. Une des compagnes de Mme de Moncar étant restée seule, le médecin du village s'avança timidement, et lui offrit, non le bras, mais la main. Les doigts de la jeune femme étaient à peine effleurés par les doigts du docteur, qui, légèrement incliné en signe de respect, s'avançait à pas comptés vers le salon. De nouveaux sourires accueillirent cette entrée, mais aucun nuage ne se montra sur le front du vieillard, que l'on déclara aveugle aussi bien que sourd et muet.

M. Barnabé, s'étant séparé de sa compagne, chercha la plus petite, la plus modeste des chaises du salon. Il la poussa à l'écart, bien loin de tout le monde, s'y assit, plaça sa canne entre ses genoux, croisa ses mains sur la pomme de la canne, et vint appuyer son menton sur ses mains. Dans cette position méditative, il resta silencieux, et, de temps à autre, ses yeux se fermèrent, comme si un doux sommeil, qu'il n'appelait ni ne repoussait, eût été au moment de s'emparer de lui.

— Madame de Moncar, s'écria un des voyageurs, je pense que vous n'avez pas le projet d'habiter ces ruines et ce désert?

— Non, vraiment, ce n'est pas mon projet; mais voici de hautes futaies, des bois agrestes. M. de Moncar pourrait bien être tenté, au moment des chasses, de venir ici passer quelques mois d'automne.

— Mais alors il faut abattre, reconstruire, déblayer, arracher!

— Faisons un plan, s'écria la jeune comtesse; sortons, et traçons le jardin futur de mes domaines.

Il était dit que cette partie de plaisir tournerait à mal. En ce moment, un gros nuage creva et laissa tomber une pluie fine et serrée. Impossible de quitter le salon.

— Mon Dieu! qu'allons-nous faire? reprit Mme de Moncar; les chevaux ont besoin de plusieurs heures de repos. Il est évident qu'il pleuvra long-temps. Cette herbe qui pousse partout est mouillée à ne pouvoir laisser faire un pas d'ici à huit jours; toutes les cordes du piano sont cassées. Il n'y a pas un livre à dix lieues à la ronde. Ce salon est glacial et triste à mourir. Qu'allons-nous devenir?

En effet, la bande, naguère joyeuse, perdait insensiblement sa gaieté. Les chuchotemens et les rires étaient remplacés par le silence. On s'approchait des fenêtres; on regardait le ciel : ce ciel restait sombre et chargé de nuages. Tout espoir de promenade était désormais impossible. On s'assit, tant bien que mal, sur les vieux meubles. On essaya de ranimer la conversation; mais il est des pensées qui ont besoin, comme les fleurs, d'un peu de soleil, et qui restent éteintes quand le ciel est noir. Toutes ces jeunes têtes semblaient s'incliner, battues par l'orage, comme les peupliers du jardin, que, d'un regard oisif, on voyait ondoyer au gré du vent. Une heure s'écoula péniblement.

La châtelaine, un peu découragée du non-succès de sa partie de plaisir, languissamment appuyée sur le balcon d'une fenêtre, regardait vaguement ce qui se trouvait devant elle.

— Voilà, dit-elle, là-bas, sur le coteau, une petite maison blanche que je ferai abattre; elle cache la vue.

— La maison blanche! s'écria le docteur. Il y avait plus d'une heure que le docteur Barnabé était immobile sur sa chaise. La joie, l'ennui, le soleil, la pluie, tout s'était succédé sans lui faire proférer une parole. On avait complétement oublié sa présence; aussi tous les regards se tournèrent-ils brusquement vers lui, lorsqu'il fit entendre ces trois mots : — La maison blanche!

— Quel intérêt portez-vous donc à cette maison, docteur? demanda la comtesse.

— Mon Dieu! madame, prenez que je n'aie rien dit. On l'abattra sans nul doute, puisque tel est votre bon plaisir.

— Mais pourquoi regrettez-vous cette vieille masure?

— C'est... mon Dieu, c'est qu'elle a été habitée par des personnes que j'aimais... et...

— Et qu'elles comptent y revenir, docteur?

— Elles sont mortes depuis long-temps, madame, mortes quand j'étais jeune!

Et le vieillard regarda avec tristesse la maison blanche, qui, sur le revers de la montagne, s'élevait, au milieu des bois, comme une marguerite au milieu de l'herbe.

Il y eut quelques instans de silence.

— Madame, dit un des voyageurs bas à l'oreille de Mme de Moncar; madame, il y a ici quelque mystère. Voyez comme notre Esculape est devenu sombre. Un drame pathétique s'est passé là-bas; un amour de jeunesse peut-être. Demandez au docteur de nous faire ce récit.

— Oui! oui! murmura-t-on de toutes parts; le récit! une histoire! une histoire! et, si l'intérêt manque, nous aurons pour nous égayer l'éloquence de l'orateur.

— Non pas, messieurs! répondit à demi-voix Mme de Moncar; si je demande au docteur Barnabé de raconter l'histoire de la maison blanche, c'est à la condition que personne ne rira.

Chacun ayant promis d'être sérieux et poli, Mme de Moncar s'approcha de M. Barnabé :

— Docteur, dit-elle en s'asseyant près du médecin, à cette maison, je le vois, se rattache quelque souvenir d'autrefois qui vous est resté précieux. Voulez-vous nous le dire? Je serais désolée de vous donner un regret qu'il serait en mon pouvoir de vous épargner; je laisserai cette maison si vous me dites pourquoi vous l'aimez.

Le docteur Barnabé parut étonné et demeura silencieux. La comtesse s'approcha plus encore de lui :

— Cher docteur, dit-elle, voyez quel mauvais temps! comme tout est triste! Vous êtes le plus âgé de nous tous, contez-nous une histoire! Faites-nous oublier la pluie, le brouillard et le froid.

M. Barnabé regarda la comtesse avec un grand étonnement.

— Il n'y a pas d'histoire, dit-il; ce qui s'est passé dans la maison blanche est bien simple et n'a d'intérêt que pour moi, qui aimais ces jeunes gens; des étrangers ne peuvent pas appeler cela une histoire. Et puis, je ne sais ni conter ni parler longuement, quand on m'écoute. D'ailleurs, ce que j'aurais à dire est triste, et vous êtes venus pour vous amuser.

Le docteur appuya de nouveau son menton sur sa canne.

— Cher docteur, reprit la comtesse, la maison blanche restera là, si vous dites ce qui vous la fait aimer.

Le vieillard parut un peu ému; il croisa, décroisa ses jambes, chercha sa tabatière, la remit dans sa poche sans l'ouvrir, puis, regardant la comtesse :

— Vous ne l'abattrez pas? dit-il en montrant de sa main maigre et tremblante la demeure qu'on voyait à l'horizon.

— Je vous le promets.

— Eh bien! soit donc! je ferai cela pour eux; je sauverai cette maison où ils ont été heureux.

— Mesdames, reprit le vieillard, je ne sais pas bien parler; mais je pense que le moins savant en arrive toujours à se faire comprendre quand il dit ce qu'il a vu. Cette histoire, sachez-le d'avance, n'est pas gaie. On appelle un musicien pour chanter et pour danser; on appelle un médecin quand on souffre et qu'on est près de mourir.

Un cercle se forma autour du docteur Barnabé, qui, restant les mains croisées sur sa canne, commença tranquillement le récit suivant, au milieu de l'auditoire qui, tout bas, projetait de sourire de ses discours :

— C'était, il y a bien long-temps, c'était quand j'étais jeune, car j'ai été jeune aussi. La jeunesse est une fortune qui appartient à tout le monde, aux riches comme aux pauvres, mais qui ne reste dans les mains de personne. Je venais de passer mes examens; j'étais reçu médecin, et, bien persuadé que, grace à moi, les hommes allaient cesser de mourir, je revins dans mon village déployer mes grands talens.

Mon village n'est pas loin d'ici. De la petite fenêtre de ma chambre, je voyais cette maison blanche du côté opposé à celui que vous regardez en ce moment. Mon village, à vos yeux, ne serait sûrement pas très beau. Pour moi, il était superbe; j'y étais né, et je l'aimais. Chacun voit à sa façon les choses que l'on aime; on s'arrange pour continuer à les aimer. Dieu permet qu'on soit de temps en temps un peu aveugle, car il sait bien que voir toujours clair, dans ce bas monde, n'amène pas grand profit. Ce pays donc me paraissait riant et animé : j'y savais vivre heureux. La maison blanche seulement, chaque fois qu'en me levant j'ouvrais mes volets, frappait désagréablement mes regards : elle était toujours close, sans bruit, et triste comme une chose abandonnée. Jamais je n'avais vu ses fenêtres s'ouvrir et se fermer, sa porte s'entrebâiller, et les barrières du jardin livrer passage à qui que ce fût. Monsieur votre oncle, qui n'avait que faire d'une chaumière à côté de son château, cherchait à la louer; mais le prix était un peu élevé, et personne parmi nous n'était assez riche pour venir y demeurer. Elle resta donc vide, tandis qu'au hameau on voyait à chaque fenêtre deux ou trois joyeuses figures d'enfans écartant des branches de giroflée pour regarder dans la rue au moindre bruit qui faisait japper les chiens; mais, un matin, à mon réveil, je fus tout étonné de voir la maison blanche avec une grande échelle placée le long de ses murs : un peintre peignait en vert les volets des fenêtres; une servante nettoyait les carreaux, un jardinier bêchait le jardin.

— Tant mieux! me dis-je, un bon toit comme celui-là qui n'abrite personne, c'est du bien perdu!

Je vis, de jour en jour, la maison changer d'aspect; des caisses de fleurs vinrent cacher la nudité des murs. Un parterre fut dessiné devant le perron; les allées, débarrassées des mauvaises herbes, furent sablées, et de la mousseline blanche comme la neige brillait au soleil, quand il dardait sur les fenêtres. Un jour enfin, une voiture de poste traversa le village et vint s'arrêter dans l'enclos de la petite maison. Qui étaient ces étrangers? nul ne le savait; mais chacun, au village, désirait le savoir. Pendant long-temps, rien ne se répandit au dehors de ce qui se passait dans cette demeure; on voyait seulement les rosiers fleurir et le gazon verdoyer. Que de commentaires on fit sur ce mystère! C'étaient des aventuriers qui se cachaient; c'étaient un jeune homme et sa maîtresse; enfin on devina tout, hors la vérité. La vérité est si simple, qu'on ne songe pas toujours à elle; une fois l'esprit en mouvement, il cherche à droite, à gauche, il ne pense pas à regarder tout droit devant lui. Moi, je m'agitai peu. N'importe qui est là, me disais-je, ce sont des hommes, donc ils ne seront pas long-temps sans souffrir, et l'on m'enverra chercher. J'attendis patiemment.

En effet, un matin, on vint me dire que M. William Meredith me priait de me rendre chez lui. Je fis ma plus belle toilette d'alors, et, tâchant de me donner une gravité analogue à mon état, je traversai tout le village, non sans me sentir un peu fier de mon importance. Je fis bien des envieux ce jour-là! On se mit sur le seuil des portes pour me voir passer. « Il va à la maison blanche! » se disait-on; et moi, sans me hâter, dédaignant en apparence une vulgaire curiosité, je marchais lentement, saluant mes voisins les paysans, en leur disant : « A revoir, mes amis, à revoir plus tard, ce matin j'ai affaire, » et j'arrivai ainsi là-haut sur la colline.

Lorsque j'entrai dans le salon de cette mystérieuse maison, je fus réjoui du spectacle qui frappa mes regards : tout était à la fois simple et élégant. Le plus bel ornement de cette pièce était des fleurs; elles étaient si artistement arrangées, que de l'or n'eût pas mieux paré l'intérieur de cette demeure : de la mousseline blanche aux fenêtres, de la percale blanche sur les fauteuils, c'était tout; mais il y avait des roses, des jasmins, des fleurs de toutes sortes, comme dans un jardin. Le jour était adouci par les rideaux des fenêtres, l'air était rempli de la bonne odeur des fleurs, et, blottie sur un sofa, une jeune fille ou une jeune femme, blanche et fraîche comme tout ce qui l'entourait, m'accueillit avec un sourire. Un beau jeune homme, qui était assis sur un tabouret près d'elle, se leva, quand on eut annoncé le docteur Barnabé.

— Monsieur, me dit-il avec un accent étranger très fortement marqué, ici on parle tant de votre science, que je m'attendais à voir entrer un vieillard.

— Monsieur, lui répondis-je, j'ai fait des études sérieuses; je suis pénétré de la responsabilité et de l'importance de mon état; vous pouvez avoir confiance en moi.

— Eh bien! me dit-il, je recommande à vos soins ma femme, dont la situation présente réclame quelques conseils et quelques précautions. Elle est née loin d'ici; elle a quitté famille et amis pour me suivre. Moi, pour la soigner, je n'ai que mon affection, mais nulle expérience. Je compte sur vous, monsieur; s'il est possible, préservez-la de toutes souffrances.

En disant ces mots, le jeune homme fixa sur sa femme un regard si plein d'amour, que les grands yeux bleus de l'étrangère brillèrent de larmes de reconnaissance. Elle laissa tomber le petit bonnet d'enfant qu'elle brodait, et ses deux mains serrèrent la main de son mari.

Je les regardais, et j'aurais dû trouver que leur sort était digne d'envie; il n'en fut rien. Je me sentis triste : je n'aurais pu dire pourquoi. J'avais souvent vu pleurer des gens dont je disais : Ils sont heureux! Je voyais sourire William Meredith et sa femme, et je ne pus m'empêcher de penser qu'ils avaient des chagrins. Je m'assis auprès de ma charmante malade. Jamais je n'ai rien vu d'aussi joli que ce joli visage, entouré de longues boucles de cheveux blonds.

— Quel âge avez-vous, madame?

— Dix-sept ans.

— Ce pays éloigné où vous êtes née a-t-il un climat bien différent du nôtre?

— Je suis née en Amérique, à la Nouvelle-Orléans. Oh! le soleil est plus beau qu'ici!

Elle craignit sans doute d'avoir exprimé un regret, car elle ajouta :

— Mais tout pays est beau quand on est dans la maison de son mari, près de lui, et que l'on attend son enfant.

Son regard chercha celui de William Meredith; puis, dans une langue que je n'entendais pas, elle prononça quelques paroles si douces, que ce devaient être des paroles d'amour.

Après une courte visite, je me retirai en promettant de revenir.

Je revins, et, au bout de deux mois, j'étais presque un ami pour ce jeune ménage. M. et Mme Meredith n'avaient point un bonheur égoïste; ils avaient encore le temps de penser aux autres. Ils comprirent que le pauvre médecin de village, n'ayant d'autre société que celle des paysans, regardait comme une heure bénie celle qu'il passait à entendre parler le langage du monde. Ils m'attirèrent à eux, me racontèrent leurs voyages, et bientôt, avec cette prompte confiance qui caractérise la jeunesse, ils me dirent leur histoire. Ce fut la jeune femme qui prit la parole :

— Docteur, me dit-elle, là-bas, par-delà les mers, j'ai un père, des sœurs, une famille, des amis, que j'ai aimés long-temps, jusqu'au jour

où j'ai aimé William; mais alors j'ai fermé mon cœur à ceux qui repoussaient mon ami. Le père de William lui défendait de m'épouser, parce qu'il était trop noble pour la fille d'un planteur américain; mon père me défendait d'aimer William, parce qu'il était trop fier pour donner sa fille à un homme dont la famille ne l'eût pas accueillie avec amour. On voulut nous séparer; mais nous nous aimions. Nous avons long-temps prié, pleuré, demandé grace à ceux auxquels nous devions obéissance; ils restèrent inflexibles, et nous nous aimions! — Docteur, avez-vous jamais aimé? Je le voudrais, pour que vous fussiez indulgent pour nous. Nous nous sommes mariés secrètement, et nous avons fui vers la France. Oh! que la mer me parut belle pendant ces premiers jours de notre amour! Elle fut hospitalière pour les deux fugitifs. Errans au milieu des flots, à l'ombre des grandes voiles du vaisseau, nous avons eu des jours heureux, rêvant le pardon de nos familles et ne voyant que joies dans l'avenir. Hélas! il n'en fut pas ainsi. On voulut nous poursuivre, et, à l'aide de je ne sais quelle irrégularité de forme dans ce mariage clandestin, l'ambitieuse famille de William eut la cruelle pensée de nous séparer. Nous nous sommes cachés au milieu de ces montagnes et de ces bois. Sous un nom qui n'est pas le nôtre, nous vivons ignorés. Mon père n'a jamais pardonné; il m'a maudite!... Voilà pourquoi, docteur, je ne puis pas toujours sourire, même auprès de mon cher William!

Mon Dieu! comme ils s'aimaient! Jamais je n'ai vu une ame s'être plus donnée à une autre ame que celle d'Eva Meredith ne s'était donnée à son mari! Quelle que fût l'occupation à laquelle elle se livrait, elle se plaçait de façon à pouvoir, en levant les yeux, regarder et voir William. Elle ne lisait que le livre qu'il lisait. La tête penchée sur l'épaule de son mari, ses yeux suivaient les lignes sur lesquelles s'arrêtaient les yeux de William; elle voulait que les mêmes pensées vinssent les frapper en même temps, et, quand je traversais le jardin pour arriver à leur maison, je souriais en voyant toujours sur le sable des allées la trace du petit pied d'Eva auprès de celle des pieds de William. Quelle différence, mesdames, de cette solitaire et vieille maison que vous voyez là-bas à la jolie demeure de mes jeunes amis! Que de fleurs couvraient les murs! que de bouquets sur tous les meubles! que de livres charmans pleins d'histoires d'amour qui ressemblaient à leurs amours! que de gais oiseaux chantant autour d'eux! Comme il était bon de vivre là et d'être aimé un peu de ceux qui s'aimaient tant! Mais voyez, on a bien raison de dire que les jours heureux ne sont pas longs sur cette terre, et que Dieu, en fait de bonheur, ne donne jamais qu'un peu.

Un matin, Eva Meredith me parut souffrante. Je la questionnais avec tout l'intérêt que j'avais pour elle, quand elle me dit brusquement :

— Tenez, docteur, ne cherchez pas si loin la cause de mon mal; ne

me tâtez pas le pouls, c'est mon cœur qui bat trop fort. Dites, si vous voulez, que je suis enfant, docteur, mais j'ai un peu de chagrin ce matin. William va me quitter; oui, il va de l'autre côté de la montagne, à la ville voisine, chercher de l'argent qu'on nous envoie.

— Et quand reviendra-t-il? lui demandai-je doucement.

Elle sourit, rougit presque, et puis, avec un regard qui semblait dire : Ne riez pas de moi, elle répondit : *Ce soir!*

Je ne pus m'empêcher de sourire malgré le regard qui m'implorait.

En ce moment, un domestique amena devant le perron le cheval qu'allait monter M. Meredith. Eva se leva, descendit dans le jardin, s'approcha du cheval, et, caressant sa crinière, inclina sa tête sur le cou de l'animal, peut-être pour cacher que quelques larmes s'échappaient de ses yeux. William vint, et, s'étant élancé sur son cheval, il releva doucement la tête de sa femme.

— Enfant! lui dit-il en la regardant avec amour et en la baisant au front.

— William! c'est que nous ne nous sommes pas encore quittés pour tant d'heures à la fois.

M. Meredith pencha sa tête vers celle d'Eva, et baisa de nouveau ses beaux cheveux blonds; puis il enfonça l'éperon dans le flanc du cheval et partit au galop. Je suis convaincu qu'il était aussi un peu ému. Rien n'est contagieux comme la faiblesse des gens que l'on aime : les larmes appellent les larmes, et ce n'est pas un beau courage que celui qui fait rester les yeux secs auprès d'un ami qui pleure.

Je m'éloignai, et, rentré dans la chambre de ma maisonnette, je me mis à songer au grand bonheur d'aimer. Je me demandai si jamais une Eva viendrait partager ma pauvre demeure; je ne songeais pas à examiner si j'étais digne d'être aimé. Mon Dieu! lorsqu'on regarde les êtres qui se dévouent, on voit bien facilement que ce n'est pas à cause de mille choses et pour de bonnes raisons qu'ils aiment si bien; ils aiment parce que cela leur est nécessaire, inévitable; ils aiment à cause de leur cœur, non pas à cause de celui des autres. Eh bien! cette bonne chance qui fait rencontrer une ame qui a besoin d'aimer, je songeais à la chercher, à la trouver, absolument comme dans mes promenades du matin je pouvais rencontrer sur mon chemin une fleur parfumée.

Je rêvais ainsi, quoique ce soit un assez blâmable sentiment que celui qui, à la vue du bonheur des autres, nous fait regretter ce qui nous manque. N'y a-t-il pas là un peu d'envie? et si la joie se volait comme on vole de l'or, ne songerions-nous pas à en faire le larcin?

La journée se passa, et je venais de terminer mon frugal souper quand on vint me prier, de la part de Mme Meredith, de me rendre chez elle. En cinq minutes, j'arrivai à la porte de la maison blanche. Je trouvai Eva, seule encore, assise sur un sofa, sans ouvrage, sans livre,

pâle et toute tremblante. — Venez, docteur, venez, me dit-elle de sa douce voix; je ne puis plus rester seule. Voyez comme il est tard! il y a plus de deux heures qu'il devrait être ici, et il n'est pas encore rentré!

Je fus étonné de l'absence prolongée de M. Meredith; mais, pour rassurer sa femme, je répondis tranquillement : — Que pouvons-nous savoir du temps nécessaire à ses affaires, une fois arrivé à la ville? On l'aura fait attendre; le notaire était absent peut-être. Il y aura eu des actes à rédiger, à signer...

— Ah! docteur, je savais bien que vous me diriez quelques consolantes paroles. Je n'ai pas hésité à vous demander de venir; j'avais besoin d'entendre quelqu'un me dire qu'il n'était pas sage de trembler ainsi. Que la journée a été longue, grand Dieu! Docteur, est-ce qu'il y a des personnes qui peuvent vivre seules? Est-ce qu'on ne meurt pas tout de suite, comme si on vous ôtait la moitié de l'air qu'il faut pour respirer? Mais voilà huit heures qui sonnent!... — Huit heures sonnaient en effet. Il m'était difficile de comprendre pourquoi William n'était pas de retour. A tout hasard, je dis à Mme Meredith : — Madame, le soleil se couche à peine; il fait jour encore, et la soirée est superbe. Venez respirer la bonne odeur de vos fleurs; venez du côté de l'arrivée. Votre mari vous trouvera sur son chemin.

Elle s'appuya sur mon bras et marcha vers la barrière qui fermait le petit jardin. J'essayai d'attirer son attention sur les objets qui l'entouraient. Elle me répondit d'abord comme un enfant obéit; mais je sentais que sa pensée n'était pas avec ses paroles. Son regard inquiet restait fixé sur la barrière verte, encore entr'ouverte comme au départ de William. Elle vint s'appuyer sur le treillage, puis elle me laissa parler, souriant de temps à autre pour me remercier; car, à mesure que le temps passait, elle perdait le courage de me répondre. Ses yeux suivaient dans le ciel le coucher du soleil, et les teintes grises qui succédaient à l'éclat de ses rayons marquaient d'une manière certaine la marche du temps. Tout s'assombrit autour de nous; le chemin qui, à travers le bois, nous avait jusqu'alors laissé voir ses blancs contours, disparut à nos yeux sous l'ombre des grands arbres, et l'horloge du village sonna neuf heures. Eva tressaillit; moi-même je sentis chaque coup me frapper au cœur. J'avais pitié de ce que devait souffrir cette femme.

— Songez, madame, lui répondis-je (elle ne m'avait pas parlé, mais je répondais à l'inquiétude qui parlait sur tous ses traits), songez que M. Meredith ne peut revenir qu'au pas : les routes à travers les bois sont sans cesse coupées de rochers qui ne permettent pas d'avancer vite. — Je lui parlais ainsi parce qu'il fallait la rassurer, mais le fait est que je ne savais plus comment expliquer l'absence de William. Moi qui connaissais la distance, je savais bien que j'aurais été deux fois à la ville et en

serais deux fois revenu depuis qu'il avait quitté sa demeure. La rosée du soir commençait à pénétrer nos vêtemens, et surtout la mousseline qui couvrait la jeune femme. Je repris son bras et l'entraînai vers la maison. Elle me suivit avec douceur. C'était un caractère faible, où tout était soumis, même la douleur. Elle marcha lentement, la tête baissée, les yeux fixés sur les traces laissées dans le sable par le galop du cheval de son mari. Mais qu'il était triste, bon Dieu! de revenir ainsi à la nuit, encore sans William! En vain nous prêtions l'oreille : la nature était dans ce grand silence que rien ne trouble à la campagne lorsque la nuit est venue. Comme tout sentiment d'inquiétude s'augmente alors! La terre paraît si triste au milieu de l'obscurité, qu'elle semble nous rappeler que tout s'obscurcit aussi dans la vie. C'était la vue de cette jeune femme qui me faisait faire ces réflexions; à moi seul je n'eusse jamais songé à tout cela.

Nous rentrâmes. Eva s'assit sur le canapé et resta immobile, les mains jointes sur ses genoux, la tête baissée sur sa poitrine. On avait placé une lampe sur la cheminée, et la lumière tombait en plein sur son visage. Jamais je n'en oublierai la douloureuse expression : elle était pâle, tout-à-fait pâle; son front et ses joues étaient de la même teinte; l'humidité du soir avait allongé les boucles de ses cheveux, qui tombaient en désordre sur ses épaules. Des larmes roulaient sous ses paupières, et le tremblement de ses lèvres décolorées laissait deviner l'effort qu'elle faisait pour empêcher ses pleurs de couler. Elle était si jeune, que cette douce figure semblait celle d'un enfant auquel on défend de pleurer.

Je commençais à me troubler et à ne plus savoir quelle contenance garder vis-à-vis de Mme Meredith. Je me rappelai tout à coup (c'était bien une pensée de médecin) qu'au milieu de ses inquiétudes, Eva n'avait rien pris depuis le matin, et son état rendait imprudent de prolonger cette privation de toute nourriture. Au premier mot que je prononçai à ce sujet, elle leva vers moi ses yeux avec une expression de reproche, et cette fois le mouvement de ses paupières fit couler deux larmes sur ses joues.

— Pour votre enfant, madame! lui dis-je.

— Ah! vous avez raison! murmura-t-elle. Et elle se leva pour se rendre à la salle à manger; mais dans la salle à manger il y avait deux couverts mis à leur petite table, et cela en ce moment me parut si triste, que je restai sans dire un mot, sans faire un mouvement. L'inquiétude qui me gagnait me rendait tout-à-fait gauche; je n'étais pas assez habile pour dire des choses que je ne pensais pas. Le silence se prolongeait. Et cependant, me disais-je tout bas, je suis là pour la consoler; elle m'a fait appeler à cette intention. Il y a sans doute mille raisons pour expliquer ce retard; cherchons-en une... Je cherchais, je

cherchais... puis je restais silencieux, maudissant cent fois en une minute le peu d'esprit d'un pauvre médecin de village.

Eva, la tête appuyée sur sa main, ne mangeait pas. Tout à coup elle se tourna brusquement vers moi, et éclatant en sanglots :

— Ah! docteur, dit-elle, je le vois bien, vous êtes inquiet aussi!

— Mais non; mais non, madame, répondis-je en parlant au hasard. Pourquoi serais-je inquiet? Il aura dîné chez le notaire. Le pays est sûr, et personne ne sait d'ailleurs qu'il rapporte de l'argent.

Une de mes préoccupations venait de se faire jour malgré moi. Je savais qu'une bande de moissonneurs étrangers avait traversé le village le matin pour se rendre dans un département voisin.

Eva poussa un cri.

— Des voleurs! des voleurs! dit-elle. Je n'avais pas songé à ce danger!

— Mais, madame, je n'en parle que pour dire qu'il n'existe pas.

— Oh! cette idée vous est venue, docteur, parce que vous pensiez que ce malheur était possible! William, mon William! pourquoi m'as-tu quittée? s'écria-t-elle en pleurant.

J'étais debout, désolé de ma maladresse, hésitant devant toutes mes pensées, balbutiant quelques mots sans suite, et sentant, pour comble de malheur, que mes yeux allaient se remplir de larmes. Allons! je vais pleurer, me disais-je; il ne me manquait plus que cela. Enfin il me vint une idée.

— Madame Meredith, lui dis-je, je ne peux vous voir vous tourmenter ainsi et rester à vos côtés sans rien trouver de bon à dire pour vous consoler. Je vais aller à la recherche de votre mari; je vais prendre à tout hasard une des routes du bois; je vais regarder partout, appeler, aller, s'il le faut, jusqu'à la ville.

— Oh! merci, merci, mon ami! s'écria Eva Meredith. Prenez avec vous le jardinier, le domestique; allez dans toutes les directions.

Nous rentrâmes précipitamment dans le salon, et Eva sonna vivement à plusieurs reprises. Tous les habitans de la petite maison ouvrirent à la fois les différentes portes de la pièce où nous étions.

— Suivez le docteur Barnabé, s'écria Mme Meredith.

En ce moment, le galop d'un cheval se fit distinctement entendre sur le sable de l'allée. Eva poussa un cri de bonheur qui pénétra tous les cœurs. Jamais je n'oublierai l'expression de divine joie qui se peignit à l'instant sur son visage encore inondé de larmes.

Elle et moi, nous volâmes vers le perron. La lune, en ce moment, se dégageant des nuages, éclaira en plein un cheval couvert d'écume, que personne ne montait, dont la bride traînait à terre, et dont les étriers vides frappaient les flancs poudreux. Un second cri, horrible cette fois, s'échappa de la poitrine d'Eva; puis elle se tourna vers moi les yeux fixes, la bouche entr'ouverte, les bras pendans.

— Mes amis, criai-je aux domestiques consternés, allumez des torches et suivez-moi! Madame, nous allons revenir bientôt, je l'espère, avec votre mari, qui s'est légèrement blessé; un pied foulé, peut-être. Ne perdez pas courage; nous reviendrons bientôt.

— Je vous suivrai, murmura Eva Meredith d'une voix étouffée.

— C'est impossible, m'écriai-je; il faut aller vite; il faut aller loin peut-être, et dans votre état... ce serait risquer votre vie et celle de votre enfant...

— Je vous suivrai, répéta Eva.

Oh! ce fut alors que je sentis combien était cruel l'isolement de cette femme. S'il y avait eu là un père, une mère, on lui eût ordonné de rester, on l'eût retenue de force; mais elle était seule sur la terre, et, à toutes mes rapides instances, elle répondait d'une voix sourde : — Je vous suivrai.

Nous partîmes. Les nuages alors voilaient la lune; il n'y avait aucune lumière ni dans le ciel ni sur la terre. A peine pouvions-nous, à la lueur incertaine de nos torches, distinguer notre chemin. Un domestique marchait en avant. Il inclinait la torche qu'il tenait tantôt à droite, tantôt à gauche, pour éclairer les fossés, les buissons qui bordaient la route. Derrière lui, Mme Meredith, le jardinier et moi, nous suivions du regard le jet de lumière projeté par la flamme, cherchant avec angoisse si quelque objet ne viendrait pas frapper nos yeux. De temps à autre, nous élevions la voix en appelant M. Meredith. Après nous, un sanglot étouffé murmurait à peine le nom de William, comme si un cœur eût compté sur l'instinct de l'amour pour faire mieux entendre ses larmes que nos cris.

Nous arrivâmes dans le bois. La pluie commençait à tomber, et les gouttes, en frappant les feuilles des arbres, faisaient un bruit si triste, qu'il semblait que tout pleurait autour de nous.

Les vêtemens légers qui couvraient Eva furent bientôt pénétrés par cette pluie froide. L'eau ruisselait de toutes parts sur les cheveux, sur le front de la pauvre femme. Elle se heurtait les pieds contre les rochers du chemin, et souvent fléchissait au point de tomber sur ses genoux; mais elle se relevait avec l'énergie du désespoir et poursuivait sa route. Cela faisait mal à voir. La lueur rouge de nos torches éclairait l'un après l'autre chaque tronc d'arbre, chaque rocher. Parfois, à un coude du chemin, le vent semblait éteindre cette lueur, et alors nous nous arrêtions, perdus dans les ténèbres. Nos voix, en appelant William Meredith, étaient devenues si tremblantes, qu'elles nous faisaient peur à nous-mêmes. Je n'osais regarder Eva; en vérité, je craignais de la voir tomber morte devant moi.

Enfin un moment vint où, tandis que fatigués, découragés, nous marchions en silence, Mme Meredith nous repoussa subitement, s'élança

en avant et se jeta à travers les broussailles. Nous la suivîmes. Quand nous pûmes soulever une torche pour distinguer les objets, hélas! nous la vîmes à genoux auprès du corps de William; il était étendu par terre, sans mouvement, les yeux ternes et le front couvert du sang qui s'échappait d'une blessure au côté gauche de la tête.

— Docteur? me dit Eva.

Ce seul mot disait : — William vit-il encore?

Je me penchai; je tâtai le pouls de William Meredith; je posai ma main sur son cœur, et je restai silencieux. Eva me regardait toujours; mais, à mesure que mon silence se prolongeait, je la vis fléchir, s'incliner, puis, sans dire une parole, sans jeter un cri, elle tomba évanouie sur le corps mort de son mari.

— Mais, mesdames, dit le docteur Barnabé en se tournant vers son auditoire, voilà le soleil qui brille; vous pouvez sortir maintenant. Restons-en là de ce triste récit.

Mme de Moncar s'approcha du vieillard : — Docteur, dit-elle, de grace, soyez assez bon pour achever; regardez-nous, et vous ne douterez pas de l'intérêt avec lequel nous vous écoutons.

En effet, il n'y avait plus de sourires moqueurs sur les jeunes visages qui entouraient le médecin de village. Peut-être même eût-il pu voir des larmes briller dans quelques yeux. Il reprit son récit :

Mme Meredith fut transportée chez elle, et elle resta plusieurs heures sans connaissance sur son lit. Je sentais que c'était à la fois un devoir et une cruauté de lui prodiguer les secours de mon art pour la rappeler à la vie. Je redoutais les scènes déchirantes qui allaient succéder à cet état d'immobilité; je demeurais penché vers cette pauvre femme, baignant ses tempes d'eau fraîche et épiant avec anxiété le triste et cependant l'heureux moment où je verrais le souffle de la respiration s'échapper de ses lèvres. Je m'étais trompé dans mes prévisions, car je n'avais jamais vu un grand malheur. Eva entr'ouvrit les yeux, puis les referma aussitôt; aucune larme ne souleva ses paupières pour glisser sur ses joues. Elle resta glacée, immobile, silencieuse, et, si ce n'eût été le cœur qui avait recommencé à battre sous ma main, j'aurais pu la croire morte. Qu'il est triste de se trouver témoin d'une douleur que l'on sent au-dessus de toute consolation! Je me disais que me taire semblait manquer de pitié pour cette malheureuse femme, que parler pour consoler semblait ne pas assez reconnaître la grandeur du malheur. Moi qui n'avais pu rien trouver à dire pour calmer une inquiétude, pouvais-je espérer être plus éloquent en face d'une pareille souffrance? Je pris le parti le plus sûr, celui d'un silence complet. Je resterai là, me disais-je, je soignerai le mal physique, ainsi que cela est mon devoir, puis je me tiendrai immobile auprès d'elle, comme un chien dévoué se coucherait à ses pieds. Une fois ma résolution prise, je fus plus

calme; je la laissai vivre d'une vie qui ressemblait à une mort. Au bout de quelques heures pourtant, j'approchai des lèvres de Mme Meredith une cuillerée de potion que j'avais jugée nécessaire. Eva tourna lentement la tête du côté opposé et resta appuyée loin de la main qui lui présentait le breuvage. Quelques instans après, je revins à la charge.

— Buvez, madame, lui dis-je, et de la cuillère j'effleurais doucement ses lèvres; ses lèvres restèrent fermées.

— Madame, votre enfant! repris-je à demi-voix.

Eva ouvrit les yeux, se souleva péniblement, s'appuya sur son coude, se pencha vers la boisson que je lui présentais, la prit; puis elle retomba sur son oreiller :

— Il faut que j'attende qu'une autre vie soit séparée de la mienne! murmura-t-elle.

Depuis lors, Mme Meredith ne parla plus, mais elle obéit machinalement à toutes mes prescriptions. Étendue sur son lit de douleur, elle semblait éternellement dormir; mais, à quelque moment que ce fût, quand de ma voix la plus basse je lui disais : « Soulevez-vous, buvez ceci, » elle obéissait au premier mot; ce qui me prouvait que l'ame veillait dans ce corps immobile sans trouver un seul instant d'oubli et de repos.

Je fus seul à m'occuper des funérailles de William. On ne sut jamais rien de positif sur la cause de sa mort. On ne trouva pas sur lui l'argent qu'il devait rapporter de la ville; peut-être avait-il été volé et assassiné, peut-être cet argent, donné en billets, s'était-il échappé de sa poche au moment d'une chute de cheval. Et comme on ne pensa que fort tard à essayer de le retrouver, il n'était pas impossible que la pluie de la nuit l'eût fait disparaître dans la terre fangeuse et les herbes humides. On fit quelques perquisitions qui n'eurent aucun résultat, et bientôt on cessa toute recherche à cet égard. J'avais essayé de savoir d'Eva Meredith s'il n'y avait pas quelques lettres à écrire pour prévenir sa famille ou celle de son mari. Je pus difficilement lui arracher une réponse. Enfin je parvins à comprendre qu'il fallait seulement prévenir leur homme d'affaires, qui ferait ce qu'il était convenable de faire. J'espérais donc que, d'Angleterre du moins, il arriverait quelques nouvelles qui décideraient de l'avenir de cette pauvre femme; mais non, les jours succédèrent aux jours, et personne sur la terre ne sembla savoir que la veuve de William Meredith vivait dans un isolement complet au milieu d'un pauvre village. Plus tard, pour essayer de rappeler Eva au sentiment de l'existence, j'avais désiré qu'elle se levât. Le lendemain du jour où je donnai ce conseil, je la trouvai debout, vêtue de noir : c'était l'ombre de la belle Eva Meredith. Ses cheveux étaient séparés en bandeaux sur son front pâle. Elle était assise près d'une fenêtre, et restait immobile comme elle l'avait été dans son lit.

Ce fut ainsi que je passai en silence de longues soirées auprès d'elle. Je prenais un livre par contenance. Chaque jour, en l'abordant, je lui disais quelques paroles de pitié et de dévouement. Elle me répondait par un regard qui me disait merci; puis nous demeurions sans parler. J'attendais qu'une occasion se présentât pour essayer d'échanger avec elle quelques pensées; mais ma gaucherie et mon respect pour son malheur ne savaient pas la faire naître ou la laissaient passer. Je m'accoutumais peu à peu à cette absence de tout discours, à ce recueillement, et puis, qu'aurais-je dit? L'important était qu'elle sût qu'elle n'était pas absolument seule dans ce monde, et, tout obscur que fût l'appui qui lui restait, c'était quelqu'un enfin. Je n'allais la voir que pour lui dire par ma présence : « Je suis là. »

Ce fut une étrange phase de ma vie; elle eut une grande influence sur le reste de ma destinée. Si je n'avais pas témoigné tant de regrets de voir disparaître la maison blanche, je passerais rapidement à la conclusion de ce récit; mais vous avez voulu savoir pourquoi cette maison était pour moi un lieu consacré; il faut donc que je vous dise ce que j'ai pensé, ce que j'ai senti sous son humble toit. Pardonnez-moi, mesdames, quelques paroles sérieuses. Cela ne va pas mal à la jeunesse d'être un peu attristée; elle a tant de temps devant elle pour rire et ur oublier!

Fils d'un paysan enrichi, j'avais été envoyé à Paris pour achever mes études. Pendant les quatre années passées dans cette grande ville, j'avais conservé la gaucherie de mes manières, la simplicité de mon langage; mais j'avais rapidement perdu la naïveté de mes sentimens. Je revins dans ces montagnes presque savant, mais presque incrédule à tout ce qui fait qu'on vit paisible sous un toit de chaume auprès de sa femme et de ses enfans, sans détourner les yeux des croix du cimetière que l'on voit du seuil de sa demeure.

Quand Eva Meredith était heureuse, son bonheur m'avait déjà donné d'utiles leçons. « Ils m'ont trompé là-bas, » me disais-je; il y a des cœurs vrais, il y a des ames innocentes comme des ames d'enfans. Le plaisir d'un instant n'est pas tout dans la vie. Il existe des sentimens qui ne finissent pas avec la fin de l'année. On peut s'aimer long-temps, toujours peut-être.

En contemplant l'amour de William et d'Eva, j'avais retrouvé ma simple nature du paysan d'autrefois. Je me prenais à rêver une femme vertueuse, candide, assidue à l'ouvrage, embellissant mon logis par ses soins et son bon ordre. Je me voyais fier de la douce sévérité de ses traits, révélant à tout venant l'épouse fidèle et même un peu austère. Certes, ce n'étaient pas là mes rêves de Paris au sortir d'une joyeuse soirée passée avec mes camarades! Un malheur horrible tomba comme la foudre sur Eva Meredith. Cette fois, je compris moins vite l'enseignement que chaque jour renouvelait pour moi.

Eva restait assise près d'une fenêtre, le regard tristement fixé sur le ciel. Cette position, assez familière à tous ceux qui rêvent, attira peu d'abord mon attention; cependant à la longue elle finit par me frapper. Tandis que mon livre restait ouvert sur mes genoux, je regardais Mme Meredith, et, bien sûr que ses regards ne surprendraient pas les miens, je l'examinais attentivement. Eva regardait le ciel, mes yeux suivaient la direction des siens. « Ah! me dis-je avec un demi-sourire, elle croit qu'elle ira le retrouver là-haut! » Puis je repris mon livre en songeant qu'il était heureux pour la faiblesse des femmes que de semblables pensées vinssent au secours de leur douleur.

Je vous l'ai dit, mon séjour au milieu des étudians avait mis de mauvaises idées dans ma tête. Chaque jour cependant je voyais Eva dans la même attitude, et chaque jour mes réflexions étaient ramenées vers le même sujet. Peu à peu j'en arrivai à songer qu'elle avait là un bon rêve. Je me mis à regretter de ne pouvoir croire que ce rêve fût vrai. L'ame, le ciel, la vie éternelle, tout ce que mon curé m'avait appris autrefois passait dans mon imagination, tandis que je restais assis le soir devant la fenêtre ouverte. Je me disais: « Ce que le vieux curé m'enseignait est plus consolant que les froides réalités que la science m'a laissé entrevoir! » Puis je regardais Eva, qui regardait toujours le ciel, tandis que les cloches de l'église du village sonnaient au loin, et que les rayons du soleil couchant faisaient briller au milieu des nuages la croix du clocher. Je revins souvent m'asseoir près de la pauvre veuve, persévérante dans sa douleur comme dans ses saintes espérances.

Quoi! pensai-je, tant d'amour ne s'adresse plus qu'à un peu de poussière déjà mêlée à la terre; tous ces soupirs ne vont vers aucun but! William est parti dans ses jeunes années, avec ses vives affections, avec son cœur, où tout était encore en fleur. Elle ne l'a aimé qu'une année, qu'une petite année, et tout est dit pour elle! Il n'y a au-dessus de nos têtes que de l'air. L'amour, ce sentiment si vivant en nous, n'est qu'une flamme placée dans l'obscure prison de notre corps, où elle brille, brûle, puis s'éteint quand la fragile muraille qui l'entoure vient à tomber : un peu de poussière, voilà tout ce qui reste de nos amours, de nos espérances, de nos pensées, de nos passions, de tout ce qui respire, s'agite et s'exalte en nous!

Il y eut un grand silence au fond de moi-même.

En vérité, j'avais cessé de penser : j'étais comme endormi entre ce que je ne niais plus et ce que je ne croyais pas encore. Enfin, un soir, comme Eva avait joint les mains pour prier, devant la plus belle soirée étoilée qu'il fût possible de voir, je ne sais comment cela se fit, mais mes mains se trouvèrent jointes aussi, et mes lèvres s'entr'ouvrirent pour murmurer une prière. Alors, par un heureux hasard, pour la première fois Eva Meredith regarda ce qui se passait autour d'elle,

comme si un instinct secret l'eût avertie que mon ame venait de se mettre en harmonie avec la sienne.

— Merci, me dit-elle en me tendant la main; souvenez-vous de lui, et priez ainsi quelquefois pour lui.

— Oh! madame, m'écriai-je, puissions-nous tous nous retrouver dans un monde meilleur, que nos vies aient été longues ou courtes, heureuses ou éprouvées!

— L'ame immortelle de William est là-haut! me dit-elle d'une voix grave, tandis que son regard, à la fois triste et brillant, revenait se fixer sur le ciel.

Depuis, en accomplissant les devoirs de ma profession, j'ai souvent vu mourir; mais, à ceux qui restaient, j'ai toujours dit quelques paroles consolantes sur une vie meilleure que celle-ci; et ces paroles, je les pensais!

Enfin, un mois après ces silencieux événemens, Eva Meredith donna le jour à un fils. Quand, pour la première fois, on lui apporta son enfant, « William! » s'écria la pauvre veuve, et des larmes, des larmes secourables trop long-temps refusées à sa douleur, s'échappèrent par torrent de ses yeux. L'enfant porta ce nom tant aimé de William, et un petit berceau fut placé tout près du lit de la mère. Alors le regard d'Eva, qui s'était détourné de la terre, revint vers la terre. Elle regarda son fils comme elle avait regardé le ciel. Elle se penchait vers lui pour retrouver l'image de son père. Dieu avait permis une parfaite ressemblance entre William et le fils qu'il ne devait pas voir. Il se fit un grand changement autour de nous. Eva Meredith, qui avait consenti à vivre pour attendre que l'existence de son enfant fût séparée de la sienne, maintenant, je le voyais bien, voulait vivre encore, parce qu'elle sentait qu'il fallait à ce petit être la protection de son amour. Elle passait les journées, les soirées, assise auprès du berceau, et quand je venais la voir, oh! alors, elle me parlait, elle me questionnait sur les soins à donner à son fils; elle expliquait ce qu'il avait souffert; elle demandait ce qu'il fallait faire pour lui épargner le plus petit mal. Elle craignait pour l'enfant la chaleur d'un rayon du soleil, le froid de l'air le plus léger. Penchée vers lui, elle le couvrait de son corps, le réchauffait par ses baisers. Un jour, je crus presque la voir sourire à son fils; mais jamais elle ne voulait, en balançant le berceau, chanter afin que le sommeil fermât les yeux de l'enfant; elle appelait une de ses femmes, et disait : « Chantez pour endormir mon fils! » Puis, elle écoutait, laissant ses larmes doucement couler sur le front du petit William. Pauvre enfant! il était beau, il était doux, facile à élever; mais, comme si la douleur de sa mère eût, même avant sa naissance, pénétré jusqu'à lui, cet enfant était triste; il ne criait guère, mais il ne souriait pas; il était calme, et le calme à cet âge fait songer à la souffrance. Il me semblait

que toutes les larmes versées sur ce berceau glaçaient cette petite ame. J'aurais voulu déjà voir les bras caressans de William entourer le cou de sa mère, j'aurais voulu qu'il cherchât à rendre les baisers qu'on lui prodiguait. Mais à quoi vais-je songer? me disais-je; est-ce qu'il faut demander à cette petite créature qui n'a pas fini une année de comprendre qu'elle est dans ce monde pour aimer et consoler cette femme!

C'était, je vous assure, mesdames, un spectacle qui remuait le cœur, que de voir cette mère jeune, pâle, affaiblie, ayant renoncé à tout avenir pour elle-meme, reprendre à la vie à cause d'un tout petit enfant qui alors ne pouvait pas même dire : « Merci, ma mère! » Quelle merveille que notre cœur! que de peu de chose il sait faire beaucoup! Donnez-lui un grain de sable, il élèvera une montagne; qu'à son dernier battement on lui montre encore un atome à aimer, et vite il recommencera à battre; il ne s'arrête pour toujours que lorsqu'il ne reste plus autour de lui que le vide, et que même l'ombre de ce qui lui fut cher a disparu de la terre!

Eva mettait l'enfant sur un tapis, à ses pieds, puis, en le regardant jouer, elle me disait : «Monsieur Barnabé, quand mon fils sera grand, je veux qu'il soit distingué; instruit, je lui choisirai une noble carrière; je le suivrai partout, sur mer s'il est marin, aux Indes s'il est à l'armée; je lui veux de la gloire, des honneurs, et je m'appuierai sur son bras, je dirai avec orgueil : Je suis sa mère! N'est-ce pas, monsieur Barnabé, il me laissera le suivre? Une pauvre femme qui n'a besoin que d'un peu de silence et de solitude pour pleurer ne gêne personne, n'est-il pas vrai? » Et puis, nous discutions les différentes carrières à choisir; nous mettions à l'instant vingt années sur la tête de cet enfant, oubliant tous les deux que ces vingt années nous feraient vieux et étaient notre petite part des beaux jours de la vie! Mais bah! nous ne pensions guère à nous; nous ne songions à être jeunes et heureux que quand il y aurait pour lui jeunesse et bonheur.

Je ne pouvais, en écoutant ces beaux rêves, m'empêcher de regarder avec effroi cet enfant de qui dépendait si bien l'existence d'une autre. Une vague inquiétude me préoccupait malgré moi; mais je me disais : « Elle a assez pleuré, le Dieu qu'elle prie lui doit un peu de bonheur. »

Nous en étions là, lorsque je reçus une lettre de mon oncle, le seul parent qui me restât. Mon oncle, attaché à la faculté de Montpellier, m'appelait près de lui, pour achever dans cette ville savante de m'initier aux secrets de mon art. Cette lettre, rédigée comme une prière, était un ordre : il fallait partir. Un matin, le cœur bien gros en songeant à l'isolement dans lequel je laissais la veuve et l'orphelin, je me rendis à la maison blanche pour prendre congé d'Eva Meredith. Lorsque je lui dis que j'allais la quitter pour long-temps, je ne sais si un peu de

tristesse se peignit sur ses traits. Son beau visage avait, depuis la mort de William Meredith, une expression de si profonde mélancolie, qu'il n'était possible d'y remarquer qu'un sourire, s'il venait à se montrer; quant à la tristesse, elle était toujours là.

— Partir! s'écria-t-elle, vos soins étaient si utiles à mon enfant!

La pauvre femme oubliait de regretter son dernier ami qui s'éloignait, la mère seulement regrettait le médecin utile à son fils. Je ne me plaignis pas. Être utile est la douce récompense de ceux qui sont dévoués.

— Adieu, reprit-elle en me tendant la main. Partout où vous irez, que Dieu vous bénisse! et, s'il veut un jour que vous soyez malheureux, qu'il place du moins près de vous un cœur compatissant comme le vôtre!

J'inclinai mon front sur la main d'Eva Meredith, et je m'éloignai profondément ému.

L'enfant était couché devant le perron, sur l'herbe, au soleil. J'allai vers lui, je le pris dans mes bras, je l'embrassai à plusieurs reprises; je le regardai long-temps, long-temps, attentivement, tristement; puis une larme mouilla mes yeux. « Oh non! non! je me trompe! » murmurai-je, et je quittai précipitamment la maison blanche.

— Mon Dieu, docteur! s'écrièrent à la fois tous les auditeurs du médecin du village, que craigniez-vous donc pour cet enfant?

— Laissez-moi, mesdames, répondit Barnabé, achever cette histoire à ma manière; chaque chose sera dite en son temps. Je raconte les événemens dans l'ordre où ils sont venus pour moi.

Arrivé à Montpellier, je fus reçu à merveille par mon oncle, si ce n'est toutefois qu'il me déclara qu'il ne pouvait ni me loger, ni me nourrir, ni me prêter de l'argent, et que moi, étranger, sans réputation, je ne devais pas espérer un seul client dans cette ville remplie de médecins célèbres.

— Alors, mon oncle, lui dis-je, je retourne dans mon village.

— Non pas, non pas! reprit-il, je t'ai trouvé une situation honorable. Un Anglais, fort vieux, fort riche, fort goutteux, fort inquiet, désire avoir toujours un médecin sous son toit, un jeune homme intelligent pour suivre sa maladie sous la direction d'un autre médecin. Je t'ai proposé, tu as été accepté : partons.

Nous nous rendîmes immédiatement chez lord James Kysington. Nous entrâmes dans une grande et belle maison, remplie de nombreux domestiques, et après avoir fait plusieurs stations, d'abord dans les antichambres, ensuite dans les premiers salons, nous fûmes introduits dans le cabinet de lord James Kysington.

Lord J. Kysington était assis dans un grand fauteuil. C'était un vieillard d'un aspect froid et sévère. Ses cheveux complétement blancs fai-

saient un singulier contraste avec ses sourcils restés du plus beau noir. Il était grand et maigre, du moins je crus le deviner à travers les plis d'une large redingote de drap faite comme une robe de chambre. Ses mains étaient enfoncées dans ses manches, et une fourrure d'ours blanc enveloppait ses pieds malades. Il avait auprès de lui un guéridon sur lequel étaient placées plusieurs fioles contenant des potions.

— Milord, voici mon neveu le docteur Barnabé.

Lord J. Kysington me salua, c'est-à-dire qu'il fit un imperceptible mouvement de tête en me regardant.

— Il est fort instruit, reprit mon oncle, et je ne doute pas que ses soins ne soient utiles à votre seigneurie.

Un second mouvement de tête fut l'unique réponse faite à mon oncle.

— En outre, reprit celui-ci, son éducation ayant été assez bonne, il pourra faire la lecture à milord, ou écrire sous sa dictée.

— Je lui saurai gré de cette complaisance, répondit enfin lord J. Kysington, qui aussitôt ferma les yeux, soit parce qu'il était fatigué, soit parce qu'il voulait faire comprendre que la conversation devait en rester là.

Je pus alors regarder autour de moi. Il y avait auprès de la fenêtre une jeune femme, fort élégamment habillée, qui travaillait à une broderie sans lever les yeux vers nous, comme si nous n'étions pas dignes de ses regards. Sur le tapis, devant elle, un petit garçon jouait avec des images. La jeune femme ne me parut pas belle au premier abord, parce qu'elle avait des cheveux noirs, des yeux noirs, et qu'être belle, selon moi, c'était être blonde et blanche, comme Eva Meredith, et puis, d'après mon jugement très inexpérimenté, je ne pouvais séparer la beauté d'un certain air de bonté. Ce que je trouvais doux à regarder était ce que je supposais devoir être doux au cœur, et je fus long-temps avant de m'avouer la beauté de cette femme, dont le front était hautain, le regard dédaigneux et la bouche sans sourire.

Elle était, comme lord J. Kysington, grande, maigre, un peu pâle. Il y avait entre eux un certain air de famille. Leurs deux natures devaient trop se ressembler pour pouvoir se convenir. Ces deux personnes froides et silencieuses restaient sûrement l'une près de l'autre sans s'aimer, sans se parler. L'enfant avait aussi appris à ne pas faire de bruit, il marchait sur la pointe du pied, et, au moindre craquement du parquet, un regard sévère de sa mère ou de lord J. Kysington le changeait en statue.

Il était trop tard pour retourner dans mon village; mais il est toujours temps pour regretter ce que l'on a aimé et ce que l'on a perdu. Mon cœur se serra en songeant à ma maisonnette, à mon vallon, à ma liberté.

Voici ce que je parvins à savoir sur ce triste intérieur :

Lord J. Kysington était venu à Montpellier pour rétablir sa santé, éprouvée par le climat des Indes. Second fils du duc de Kysington, lord lui-même par courtoisie, il ne devait qu'à ses talens et non à un héritage sa fortune et sa position politique dans la chambre des communes. Lady Mary était la femme de son plus jeune frère, et lord J. Kysington, maître de disposer de ses biens, avait désigné, comme son héritier, son neveu, le fils de lady Mary. Je me mis à soigner ce vieillard avec tout le zèle dont j'étais capable, bien persuadé que le meilleur moyen d'améliorer les mauvaises positions est de remplir exactement même un devoir pénible.

Lord J. Kysington était à mon égard de la plus stricte politesse. Un salut me remerciait de chaque soin donné, de chaque mouvement qui lui rendait service. Je faisais de longues lectures que personne n'interrompait, ni le sombre vieillard que j'endormais, ni la jeune femme qui n'écoutait pas, ni l'enfant qui tremblait devant son oncle. Je n'avais jamais rien vu d'aussi triste, et pourtant, mesdames, vous savez que la petite maison blanche avait depuis long-temps cessé d'être gaie; mais le silence qui vient du malheur suppose des pensées si graves, que les paroles sont regardées comme insuffisantes pour les rendre. On sent la vie de l'ame sous l'immobilité du corps. Dans ma nouvelle demeure, c'était le silence à cause du vide.

Un jour, tandis que lord J. Kysington semblait sommeiller, que lady Mary était penchée sur son métier, le petit Harry monta sur mes genoux, et, nous trouvant dans un angle éloigné de la chambre, il me fit tout bas quelques questions avec la naïve curiosité de son âge; puis à mon tour, ne songeant guère à ce que je disais, je l'interrogeai sur sa famille.

— Avez-vous des frères ou des sœurs? lui demandai-je.

— J'ai une petite sœur bien jolie.

— Comment s'appelle-t-elle? repris-je, tandis que du regard je parcourais un feuilleton de journal.

— Elle a un nom charmant; devinez-le, monsieur le docteur.

Je ne sais à quoi je pensai. Dans mon village, je n'avais entendu que des noms de paysannes, qui ne pouvaient s'appliquer à la fille de lady Mary. Mme Meredith était la seule femme du monde que j'eusse connue, et l'enfant répétant : « Devinez, devinez, » je répondis à tout hasard :

— Eva, peut-être?

Nous parlions bien bas; mais, au moment où le nom d'Eva s'échappa de mes lèvres, lord J. Kysington ouvrit brusquement les yeux et se souleva sur son séant; lady Mary laissa tomber son aiguille et se tourna avec vivacité vers moi. Je fus confondu de l'effet que je venais de produire; je regardai tour à tour lord J. Kysington et lady Mary sans oser

dire une parole de plus; quelques minutes se passèrent, lord J. Kysington se laissa retomber sur le dossier de son fauteuil et ferma les yeux, lady Mary reprit son aiguille; Harry et moi, nous cessâmes de parler.

Je réfléchis long-temps à ce bizarre incident; puis, toutes choses étant rentrées dans le calme accoutumé, le silence et l'immobilité étant bien rétablis autour de moi, je me levai doucement et cherchai à m'éloigner. Lady Mary repoussa son métier, passa devant moi et me fit signe de la main de la suivre. Une fois entré dans le salon, elle ferma la porte, se tenant debout en face de moi, la tête haute, toute sa physionomie prenant l'air impérieux, qui était l'expression la plus naturelle de ses traits : « Monsieur Barnaby, me dit-elle, veuillez ne jamais prononcer le nom qui s'est échappé de vos lèvres tout à l'heure; c'est un nom que lord J. Kysington ne doit pas entendre. » Elle s'inclina légèrement, et rentra dans le cabinet dont elle ferma la porte.

Mille pensées m'assaillirent à la fois; cette Eva dont il ne fallait pas parler, n'était-ce pas Eva Meredith? était-elle la belle-fille de lord J. Kysington? étais-je donc chez le père de William? J'espérais, je doutais, car enfin, si pour moi ce nom d'Eva ne désignait qu'une personne, pour tout autre il n'était qu'un nom, commun sans doute, en Angleterre, à bien des femmes.

Je n'osais questionner : autour de moi, toutes les bouches étaient closes et tous les cœurs sans expansion; mais la pensée que j'étais dans la famille d'Eva Meredith, auprès de la femme qui dépouillait la veuve et l'orphelin de l'héritage paternel, cette pensée devint la préoccupation constante de mes jours et de mes nuits. Je voyais mille fois en rêve le retour d'Eva et de son fils dans cette demeure, je me voyais demandant pour eux un pardon que j'obtenais; mais je levais les yeux, et la froide, l'impassible figure de lord J. Kysington glaçait toutes les espérances de mon cœur. Je me mis à examiner ce visage comme si je ne l'avais jamais vu; je me mis à épier sur ses traits quelques mouvemens, quelques lignes qui annonçassent un peu de sensibilité. Je cherchais l'ame que je voulais toucher. Hélas! je ne la trouvais nulle part. Je ne perdis pas courage; ma cause était si belle! Bah! me disais-je, que signifie l'expression du visage? que fait l'enveloppe extérieure qui frappe les yeux? Le coffre le plus sombre ne peut-il pas renfermer de l'or? faut-il que tout ce qui est en nous se devine au premier regard? et quiconque a vécu n'a-t-il pas appris à séparer son ame et sa pensée de l'expression banale de sa physionomie?

Je résolus d'éclaircir mes doutes, mais quel moyen prendre? Questionner lady Mary ou lord J. Kysington était chose impossible; faire parler les domestiques? ils étaient Français et nouvellement entrés dans cette maison. Un valet de chambre anglais, seul serviteur qui eût suivi son maître, venait d'être envoyé à Londres avec une mission de con-

fiance. Ce fut vers lord J. Kysington que je dirigeai mes investigations. Par lui je saurais, et de lui j'obtiendrais la grace. La sévère expression de son visage cessa de m'effrayer. Je me dis : « Quand dans la forêt on rencontre un arbre mort en apparence, on fait une entaille à l'arbre pour savoir si la séve n'est pas vivante encore sous l'écorce morte; de même je frapperai au cœur, et je verrai si la vie ne se cache pas quelque part. » J'attendis l'occasion.

Attendre avec impatience, c'est faire venir ce que l'on attend. Au lieu de dépendre des circonstances, on soumet les circonstances.

Une nuit, lord J. Kysington me fit appeler; il souffrait. Après lui avoir donné les soins nécessaires, je restai seul près de lui pour voir les résultats de mes prescriptions. La chambre était sombre; une bougie allumée laissait distinguer les objets, mais sans les éclairer. La noble et pâle figure de lord J. Kysington était renversée sur son oreiller. Ses yeux étaient fermés. C'était son habitude quand il se préparait à souffrir, comme s'il eût voulu se concentrer en lui-même pour ne rien perdre de sa force morale; il ne se plaignait jamais; il restait étendu dans son lit, droit et immobile comme la statue d'un roi sur son tombeau. En général, il se faisait faire une lecture, espérant soit que la pensée du livre s'emparerait de son esprit, soit que le son monotone d'une voix ferait venir le sommeil.

Cette nuit-là, il me fit signe de sa main osseuse de prendre un livre et de commencer à lire; mais je cherchai vainement, livres et journaux avaient été descendus au salon; toutes les portes étaient fermées, et, à moins de sonner et de répandre l'alarme dans la maison, je ne pouvais me procurer un livre. Lord J. Kysington fit un signe d'impatience, puis de résignation, et me montra une chaise pour que je revinsse m'asseoir auprès de lui. Nous restâmes long-temps ainsi sans parler, presque dans l'obscurité, l'horloge seule rompant le silence par le bruit régulier du balancier. Le sommeil ne venait pas. Tout à coup lord J. Kysington ouvrit les yeux, et, les tournant vers moi :

— Parlez, me dit-il, racontez quelque chose, ce que vous voudrez.

Ses yeux se refermèrent, et il attendit.

— Mon cœur battit avec force. Le moment était venu.

— Milord, lui dis-je, j'ai bien peur de ne rien savoir qui puisse intéresser votre seigneurie. Je ne puis parler que de moi, des événemens de ma vie, et il vous faudrait l'histoire de quelques grands hommes de ce monde pour fixer votre attention. Que peut raconter un paysan qui a vécu content de peu, dans l'obscurité et le repos?... Je n'ai guère quitté mon village, milord. C'est un joli hameau dans la montagne; on n'y serait pas né qu'on le choisirait pour y vivre. — Non loin de mon village, il y a une maison de campagne où j'ai vu des gens riches qui auraient pu partir et qui restaient, parce que les bois sont épais, les

sentiers fleuris, les ruisseaux bien clairs et courant vite sur les rochers. Hélas! ils étaient deux dans cette maison,... et bientôt une pauvre femme y resta seule jusqu'à la naissance de son fils... Milord, cette femme est une de vos compatriotes, une Anglaise, belle comme on ne l'est pas souvent ni en Angleterre ni en France, bonne comme il n'y a que les anges dans le ciel qui puissent avoir cette bonté-là!... Elle venait d'avoir dix-huit ans quand je l'ai laissée sans père, sans mère, et déjà veuve d'un mari adoré; elle est faible, délicate, presque malade, et cependant il faut bien qu'elle vive; qu'est-ce qui protégerait ce petit enfant?...

Oh! milord, il y a des gens bien malheureux dans ce monde! Être malheureux au milieu de sa vie ou quand la vieillesse est venue, c'est triste sans doute, toutefois on a quelques bons souvenirs qui vous font dire qu'on a eu sa part, son temps, son bonheur; mais, quand on pleure avant dix-huit ans, c'est bien plus triste encore, car enfin rien ne ressuscite les morts, on le sait, et il ne reste qu'à pleurer toute sa vie. La pauvre enfant!.... On voit un mendiant sur le bord d'une route, c'est du froid, c'est de la faim qu'il souffre : on lui fait l'aumône et on le regarde sans chagrin, parce qu'il peut être secouru; mais cette malheureuse femme dont le cœur est brisé, le seul secours à lui donner serait de l'aimer.... et personne n'est près d'elle pour lui faire cette aumône-là!

Ah! milord, si vous saviez quel beau jeune homme elle avait pour mari!... Vingt-trois ans à peine, une noble figure, un front haut.... comme le vôtre, intelligent et fier, des yeux d'un bleu foncé, un peu rêveurs, un peu tristes, j'ai su pourquoi... C'est qu'il aimait son père, son pays, et qu'il devait rester exilé loin d'eux! Son sourire était plein de bonté... Ah! comme il aurait souri à son petit enfant, s'il avait assez vécu pour le voir! Il l'aimait même avant qu'il fût né; il prenait plaisir à regarder le berceau qui attendait. Pauvre, pauvre jeune homme!... je l'ai vu par une nuit d'orage, dans une forêt obscure, étendu sur la terre mouillée, sans mouvement, sans vie, ses vêtemens couverts de boue, son front brisé par une affreuse blessure, d'où le sang s'échappait encore par torrens. J'ai vu... hélas! j'ai vu William...

— Vous avez été témoin de la mort de mon fils! s'écria lord J. Kysington, se levant comme un spectre au milieu des oreillers qui le soutenaient, et fixant sur moi des yeux si grands, si perçans, que je reculai effrayé; mais, malgré l'obscurité de la chambre, je crus apercevoir une larme mouiller le bord des paupières du vieillard.

— Milord, répondis-je, j'ai vu mourir votre fils, et j'ai vu naître son enfant!

Il y eut un instant de silence.

Lord J. Kysington me regardait fixement; enfin il fit un mouvement,

sa main tremblante chercha ma main, la serra, puis ses doigts s'entr'ouvrirent, et il retomba sur ses oreillers.

— Assez, assez, monsieur! je souffre, j'ai besoin de repos. Laissez-moi seul.

Je m'inclinai et m'éloignai.

Avant que j'eusse quitté la chambre, lord J. Kysington avait repris sa position habituelle, son silence et son immobilité.

Je ne vous dirai pas, mesdames, mes nombreuses et respectueuses tentatives auprès de lord J. Kysington, les indécisions, les anxiétés cachées de celui-ci, et comment enfin son amour paternel, réveillé par les détails de l'horrible catastrophe, comment l'orgueil de sa race, ranimé par l'espoir de laisser un héritier de son nom, finirent par triompher d'un amer ressentiment. Trois mois après la scène que je viens de raconter, j'étais sur le seuil de la maison de Montpellier à attendre Eva Meredith et son fils, rappelés dans leur famille pour y reprendre tous leurs droits. Ce fut un beau jour pour moi.

Lady Mary, qui, en femme maîtresse d'elle-même, avait dissimulé sa joie lorsque des dissensions de famille avaient fait de son fils le futur héritier de son frère, dissimula mieux encore ses regrets et sa colère quand Eva Meredith, ou plutôt Eva Kysington, se réconcilia avec son beau-père. Le front de marbre de lady Mary resta impassible; mais que de mauvaises passions devaient gonfler son cœur sous ce calme apparent!

J'étais donc sur le seuil de la porte quand la voiture d'Eva Meredith (je continuerai à lui donner ce nom) entra dans la cour de l'hôtel. Eva me tendit vivement la main. « Merci, merci, mon ami! » murmura-t-elle. Elle essuya les larmes qui tremblaient dans ses yeux, et, prenant par la main son enfant, un enfant de trois ans, beau comme un ange, elle entra dans sa nouvelle demeure. « J'ai peur, » me dit-elle. C'était toujours cette faible femme, brisée par le malheur, pâle, triste et belle, qui ne croyait guère aux espérances de la terre, et qui n'avait de certitude que pour les choses du ciel. Je marchais à côté d'elle, et tandis que, toujours en deuil, elle montait les premières marches de l'escalier, sa douce figure mouillée de larmes, sa taille mince et faible penchée vers la rampe, son bras tendu attirant à elle l'enfant qui marchait plus lentement qu'elle encore, lady Mary et son fils parurent sur le haut de l'escalier. Lady Mary portait une robe de velours brun, de beaux bracelets entouraient ses bras; une légère chaîne d'or ceignait son front, digne en effet d'un diadème. Elle marchait d'un pas assuré, la tête haute, le regard plein de fierté. Ce fut ainsi que ces deux mères se virent pour la première fois.

— Soyez la bienvenue, madame, dit lady Mary en saluant Eva Meredith.

Eva essaya de sourire et répondit quelques paroles affectueuses.

Comment aurait-elle deviné la haine, elle qui ne savait qu'aimer? Nous nous dirigeâmes vers le cabinet de lord J. Kysington. Mme Meredith, se soutenant à peine, entra la première, fit quelques pas, et s'agenouilla près du fauteuil de son beau-père. Elle prit son enfant dans ses deux bras, et, le mettant sur les genoux de lord J. Kysington :

— Voilà son fils! s'écria-t-elle.

Puis la pauvre femme pleura et se tut.

Lord J. Kysington regarda long-temps l'enfant. A mesure qu'il reconnaissait les traits du fils qu'il avait perdu, son regard devenait humide et affectueux. Un moment arriva où, oubliant son âge, la marche du temps, les malheurs éprouvés, il se crut revenu aux jours heureux où il serrait son fils encore enfant sur son cœur.

— William! William! murmura-t-il; ma fille! ajouta-t-il en tendant la main à Eva Meredith.

Mes yeux se remplirent de larmes. Eva avait une famille, un protecteur, une fortune; j'étais heureux, et c'est peut-être pourquoi je pleurais!

L'enfant, paisiblement resté sur les genoux de son grand-père, n'avait témoigné ni plaisir ni crainte.

— Veux-tu m'aimer? lui dit le vieillard.

L'enfant leva la tête, mais ne répondit pas.

— M'entends-tu? je serai ton père.

— Je serai ton père! répéta doucement l'enfant.

— Excusez-le, dit sa mère, il a toujours été seul, il est bien petit encore, tout ce monde l'intimide; plus tard, milord, il comprendra mieux vos douces paroles.

Mais je regardais l'enfant, je l'examinais en silence, je me rappelais mes sinistres craintes. Hélas! ces craintes se changèrent en certitude; l'horrible saisissement éprouvé par Eva Meredith pendant sa grossesse avait eu des suites funestes pour son enfant, et une mère seule, dans sa jeunesse, son amour et son inexpérience, avait pu si long-temps ignorer son malheur.

En même temps que moi et comme moi, lady Mary regardait l'enfant.

Je n'oublierai de ma vie l'expression de sa physionomie : elle était debout, son regard perçant était arrêté sur le petit William et semblait pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant. A mesure qu'elle regardait, ses yeux dardaient des éclairs, sa bouche s'entr'ouvrait comme pour sourire, sa respiration était courte et oppressée, comme lorsque l'on attend une grande joie. Elle regardait, regardait... Il y avait sur son visage espoir, doute, attente... Enfin sa haine fut clairvoyante, un cri de triomphe intérieur s'échappa de son cœur, mais ne dépassa pas ses lèvres. Elle se redressa, laissa tomber un regard de dédain sur Eva, son ennemi vaincue, et redevint impassible.

Lord J. Kysington, fatigué des émotions de la journée, nous renvoya de son cabinet. Il resta seul toute la soirée.

Le lendemain, après une nuit agitée, quand je descendis chez lord J. Kysington, toute sa famille était déjà réunie autour de lui; lady Mary tenait le petit William sur ses genoux : c'était le tigre qui tenait sa proie.

— Le bel enfant, disait-elle, regardez, milord, ces soyeux cheveux blonds! comme le soleil les rend brillans!... Mais, chère Eva, est-ce que votre fils est toujours aussi taciturne? Il n'a pas le mouvement, la gaieté de son âge.

— Il est toujours triste, répondit Mme Meredith. Hélas! près de moi, il ne pouvait apprendre à rire!

— Nous tâcherons de l'amuser, de l'égayer, reprit lady Mary. Allons, cher enfant, embrasse ton grand-père! tends-lui les bras et dis-lui que tu l'aimes.

William ne bougea pas.

— Ne sais-tu pas comment on embrasse? Harry, mon ami, embrassez votre oncle, et donnez un bon exemple à votre cousin.

Harry s'élança sur les genoux de lord J. Kysington, lui passa les deux bras autour du cou, et dit :

— Je vous aime, mon oncle!

— A votre tour, mon cher William, reprit lady Mary.

William resta immobile, sans même lever les yeux vers son grand-père.

Une larme roula sur les joues d'Eva Meredith.

— C'est ma faute, dit-elle, j'ai mal élevé mon enfant!

Et ayant pris William sur ses genoux, les pleurs qui s'étaient échappés de ses yeux tombèrent sur le front de son fils; il ne les sentit pas et s'endormit sur le cœur oppressé de sa mère.

— Tâchez, dit lord J. Kysington à sa belle-fille, que William devienne moins sauvage.

— Je tâcherai, répondit Eva avec ce ton d'enfant soumis que je lui connaissais depuis long-temps, je tâcherai, et peut-être réussirai-je, si lady Mary veut avec bonté me dire ce qu'elle a fait pour rendre son fils si heureux et si gai.

Puis la mère désolée regarda Harry, qui jouait près du fauteuil de lord J. Kysington, et son regard retomba sur son pauvre enfant endormi.

— Il a souffert même avant de naître, murmura-t-elle; nous avons tous deux été bien malheureux; mais je vais essayer de ne plus pleurer pour que William soit gai comme les autres enfans.

Deux jours s'écoulèrent, deux jours pénibles, pleins de troubles cachés, pleins d'une morne inquiétude. Le front de lord J. Kysington était

soucieux, son regard par momens m'interrogeait. Je détournais les yeux pour éviter de répondre.

Le matin du troisième jour, lady Mary entra avec des jouets de toute sorte qu'elle apportait aux deux enfans. Harry s'empara d'un sabre et courut par la chambre en poussant mille cris de joie. William resta immobile, tenant dans ses petites mains les jouets qu'on lui donnait, mais il n'essaya pas d'en faire usage; il ne les regarda même pas.

— Tenez, milord, dit lady Mary à son frère, prenez ce livre de gravures et donnez-le à votre petit-fils, peut-être son attention sera-t-elle éveillée par les peintures qui s'y trouvent.

Puis elle conduisit William auprès de lord J. Kysington. L'enfant se laissa faire, marcha, s'arrêta, et resta comme une statue là où on le plaça.

Lord J. Kysington ouvrit le livre. Tous les yeux se tournèrent vers le groupe que formaient en ce moment le vieillard et son petit-fils. Lord J. Kysington était sombre, silencieux, sévère; il tourna lentement plusieurs pages, s'arrêtant à chaque image, et regardant William, dont les yeux fixes ne s'étaient pas même dirigés vers le livre. Lord J. Kysington tourna encore quelques feuillets, puis sa main devint immobile, le livre glissa de ses genoux à terre, et un morne silence régna dans la chambre.

Lady Mary s'approcha de moi, se pencha comme pour me parler à l'oreille, mais d'une voix assez haute pour être entendue de tous :

— Mais cet enfant est idiot! docteur, me dit-elle.

Un cri lui répondit. Eva se leva comme si la foudre l'eût atteinte, et saisissant son fils qu'elle serrait convulsivement sur sa poitrine :

— Idiot! s'écria-t-elle, tandis que son regard indigné brillait pour la première fois du plus vif éclat; idiot! répéta-t-elle, parce qu'il a été malheureux toute sa vie, parce qu'il n'a vu que des larmes depuis que ses yeux sont ouverts! parce qu'il ne sait pas jouer comme votre fils, qui a toujours eu de la joie autour de lui! Ah! madame, vous insultez le malheur! Viens, viens, mon enfant! s'écria Eva tout en larmes. Viens, éloignons-nous de ces cœurs sans pitié, qui n'ont que des paroles dures pour notre infortune!

Et la malheureuse mère, emportant son enfant, monta rapidement dans sa chambre. Je la suivis. Elle posa William à terre, et s'agenouillant devant ce petit enfant : — Mon fils! mon fils! s'écria-t-elle.

William s'avança vers elle et vint appuyer sa tête sur l'épaule de sa mère.

— Docteur, s'écria-t-elle, il m'aime, vous le voyez! il vient à moi quand je l'appelle; il m'embrasse! Ses caresses ont suffi à ma tranquillité, à mon triste bonheur! Mon Dieu, ce n'était donc pas assez! Mon fils, parle-moi, rassure-moi! trouve un mot consolant, un seul mot à

dire à ta mère au désespoir! Jusqu'à présent, je ne t'ai demandé que de me rendre les traits de ton père et de me laisser du silence pour que je puisse pleurer sans contrainte. Aujourd'hui, William, il me faut des paroles de toi! Ne vois-tu pas mes larmes, ma terreur? Cher enfant, toi si beau, si pareil à ton père, parle, parle-moi!

Hélas! hélas! l'enfant resta sans mouvement, sans effroi, sans intelligence; un sourire seulement, un sourire horrible à voir effleura ses lèvres. Eva cacha sa figure dans ses deux mains, et resta à genoux sur la terre. J'entendis long-temps le bruit de ses sanglots.

Alors je demandai au ciel de m'inspirer des pensées consolantes qui pussent apporter à cette pauvre mère une lueur d'espoir. Je lui parlai de l'avenir, de guérison à attendre, de changement possible, probable; mais l'espérance ne se prête guère au mensonge. Là où elle n'existe pas, elle ne se laisse pas entrevoir. Un coup terrible, un coup mortel avait été porté, et Eva Meredith venait de comprendre toute la vérité.

A dater de ce jour, un seul enfant descendit chaque matin dans le cabinet de lord J. Kysington. Deux femmes y venaient, mais une seule semblait vivre, l'autre se taisait comme ceux qui sont morts; l'une disait : Mon fils, l'autre ne parlait jamais de son enfant; l'une portait le front haut, l'autre avait la tête inclinée sur sa poitrine pour mieux cacher ses larmes; l'une était belle et brillante, l'autre était pâle et vêtue de noir. La lutte était finie. Lady Mary triomphait.

On laissait Harry jouer sous les yeux d'Eva Meredith; c'était cruel. Sans prendre souci des angoisses de cette femme, on amenait Harry répéter des leçons en présence de son oncle; on vantait ses progrès. La mère ambitieuse calculait toutes choses pour consolider le succès, et, tandis qu'elle avait de douces paroles, de feintes consolations pour Eva Meredith, elle lui torturait le cœur à chaque instant du jour. Lord J. Kysington, frappé dans ses plus chères espérances, avait repris la froide impassibilité qui m'avait tant effrayé. Maintenant c'était, je le voyais, le dernier mot de son caractère, c'était la pierre qui scelle un tombeau. Strictement poli envers sa belle-fille, il n'avait pour elle nulle parole d'affection; la fille du planteur américain ne pouvait trouver de place dans son cœur que comme mère de son petit-fils. Cet enfant, il le regardait comme n'existant pas. Lord J. Kysington fut plus que jamais sombre, taciturne, regrettant peut-être d'avoir cédé à mes instances, et d'avoir donné à sa vieillesse une émotion pénible et désormais inutile.

Un an s'écoula, puis un triste jour vint où lord J. Kysington fit appeler Eva Meredith, et lui faisant signe de s'asseoir près de son fauteuil :

— Écoutez-moi, madame, dit-il, écoutez-moi avec courage. Je veux agir loyalement envers vous et ne vous rien cacher; je suis vieux et malade, il faut m'occuper de mes affaires. Elles sont tristes et pour

vous et pour moi; je ne vous parlerai pas de mon ressentiment lors du mariage de mon fils. Votre malheur m'a désarmé, je vous ai appelée vers moi, et j'ai désiré voir et aimer dans votre fils William l'héritier de ma fortune, le jeune homme sur lequel se basaient tous mes rêves d'avenir et d'ambition.

Hélas! madame, la destinée fut cruelle envers nous! La veuve et le fils de mon fils auront tout ce qui peut assurer une existence honorable; mais, maître d'une fortune que moi seul ai acquise, j'adopte mon neveu, et c'est lui que je regarderai désormais comme mon unique héritier. Je retourne à Londres pour surveiller mes affaires; suivez-moi, madame, ma maison est la vôtre, je vous y verrai avec plaisir.

Eva (elle me l'a dit depuis) sentit en elle, pour la première fois, le courage remplacer l'abattement. Elle eut la force que donne une noble fierté : elle releva la tête, et, si son front n'avait pas l'orgueil de celui de lady Mary, il avait du moins la dignité du malheur.

— Partez, milord, répondit-elle, partez, je ne vous suivrai pas. Je n'irai pas être témoin de la déchéance de mon fils! Vous vous êtes bien hâté, milord, de condamner pour toujours! Que sait-on de l'avenir? vous avez bien vite désespéré de la miséricorde de Dieu!

— L'avenir! reprit lord J. Kysington, à mon âge, il est tout entier dans le jour qui s'écoule. Si je veux agir, il faut que j'agisse le matin sans même attendre le soir.

— Faites donc comme vous l'entendez, répondit Eva. Je retourne dans la demeure où j'ai été heureuse près de mon mari, j'y retourne avec votre petit-fils, lord William Kysington; ce nom, son seul héritage, il le garde, et le monde dût-il ne connaître ce nom qu'en le lisant sur son tombeau, votre nom, milord, est le nom de mon fils!

Huit jours après, Eva Meredith descendait le grand escalier de l'hôtel, tenant encore, comme lorsqu'elle entra dans cette fatale maison, son fils par la main. Lady Mary était un peu en arrière d'elle, quelques marches plus haut qu'elle; de nombreux domestiques, tristement silencieux, regardaient et regrettaient la douce maîtresse chassée du toit paternel.

En quittant cette demeure, Eva Meredith quittait les seuls êtres qu'elle connût sur la terre, les seuls dont elle eût le droit de réclamer la pitié; le monde s'ouvrait devant elle, immense et vide : c'était Agar partant pour le désert.

— C'est horrible, docteur! s'écrièrent les auditeurs du médecin du village; y a-t-il des vies si complétement malheureuses? Quoi! vous avez vu vous-même?

— J'ai vu, mais je ne vous ai pas encore tout dit, répondit le docteur Barnabé. Laissez-moi achever.

Peu de temps après le départ d'Eva Meredith, lord J. Kysington se

mit en route pour Londres. Me trouvant libre, je renonçai à tout nouveau désir de m'instruire : j'avais assez de science pour mon village, j'y revins en toute hâte.

Nous voilà donc encore dans cette petite maison blanche, réunis comme avant cette absence de deux années; mais que le temps qui venait de s'écouler avait augmenté la grandeur du malheur! Nul n'osait parler de l'avenir, ce moment inconnu dont nous avons tous tant besoin, et sans lequel le jour présent passe, s'il est heureux, en ne donnant qu'un bonheur trop faible, s'il est triste, en laissant le malheur trop grand.

Jamais je ne vis une douleur plus noble dans sa simplicité, plus calme dans sa force que celle d'Eva Meredith. Elle priait encore le Dieu qui la frappait. Dieu pour elle, c'était celui qui peut l'impossible, celui près duquel on recommence l'espérance, quand les espérances de la terre sont éteintes. Son regard, ce regard plein de foi, qui m'avait déjà si vivement frappé, s'arrêtait sur le front de son enfant comme pour y attendre la venue de l'ame qu'elle appelait par ses prières. Je ne saurais vous peindre la courageuse patience de cette mère parlant à son fils, qui écoutait sans comprendre. Je ne saurais vous dire tous les trésors d'amour, de pensées, de récits ingénieux qu'elle jeta à cette intelligence fermée, qui répétait, comme un écho, les derniers mots du doux langage qu'on lui parlait; elle lui expliquait le ciel, Dieu, les anges; cherchant à le faire prier, elle joignait ses mains, mais elle ne pouvait lui faire lever les yeux vers le ciel.

Elle essaya, sous toutes les formes possibles, les premières leçons de l'enfance; elle lisait à son fils, lui parlait, occupait ses yeux par des images; elle demandait à la musique d'autres sons que les paroles.

Un jour même, se faisant un horrible effort, elle raconta à William la mort de son père; elle espérait, attendait une larme. Ce matin-là, son enfant s'endormit pendant qu'elle lui parlait encore; des larmes furent versées, mais ce fut des yeux d'Eva Meredith qu'elles tombèrent.

Elle s'épuisa ainsi en vains efforts, en lutte persévérante; elle travaillait pour pouvoir continuer à espérer; mais aux yeux de William les images n'étaient que des couleurs; à ses oreilles, les paroles n'étaient que du bruit. Cet enfant cependant grandissait et devenait d'une beauté merveilleuse. Si on ne l'eût vu qu'un instant, on aurait appelé du calme l'immobilité de sa physionomie; mais ce calme prolongé, continu, cette absence de tout chagrin, de toutes larmes, avait sur nous un étrange et triste effet. Ah! il faut que souffrir soit bien inhérent à notre nature, puisque l'éternel sourire de William faisait dire à tout le monde : « Le pauvre idiot! » Les mères ne savent pas le bonheur qui se cache dans les pleurs de leur enfant. Une larme, c'est un regret, un désir, une crainte; c'est l'existence enfin qui commence à être comprise! Hélas!

William était content de tout. Il semblait le long du jour dormir les yeux ouverts; il n'allait pas plus vite, il ne se retournait pas; il ne fuyait nul danger; il n'avait jamais d'ennui, d'impatience, de colère. S'il ne savait pas obéir aux paroles qu'on lui disait, il obéissait du moins à la main qui le conduisait. Dans cette nature privée de toute lumière, il ne restait qu'un instinct : il connaissait sa mère, il l'aimait même. Il se plaisait à s'appuyer sur ses genoux, sur son épaule; il l'embrassait. Quand je le tenais long-temps éloigné d'elle, une sorte d'anxiété de mouvement se manifestait en lui. Je le ramenais près de sa mère, il ne montrait aucune joie; seulement il devenait tranquille. Cette tendresse, cette faible lueur du cœur de William, c'était la vie d'Eva. C'est là qu'elle avait trouvé la force d'essayer, d'espérer, d'attendre. Si ses paroles n'étaient pas comprises, ses baisers du moins l'étaient! Que de fois elle prit entre ses mains la tête de son fils et baisa, baisa long-temps le front de William, comme si elle eût espéré que son amour embraserait cette ame muette et glacée! Que de fois elle attendit un miracle en serrant son fils dans ses bras, en mettant le cœur tranquille de William sur son cœur brûlant!

Souvent elle s'oubliait le soir dans l'église du village. (Eva Meredith était d'une famille catholique.) A genoux sur la pierre devant l'autel de la Vierge, à la statue de marbre de Marie tenant son enfant dans ses bras, elle disait : — O vierge! mon fils est inanimé comme cette image du tien! demande à Dieu une ame pour mon enfant!

Elle faisait la charité à tous les enfans pauvres du village, leur donnant du pain, des vêtemens, en disant : « Priez pour lui! » Elle consolait les mères qui souffraient, dans le secret espoir que la consolation viendrait aussi pour elle. Elle ne laissait aucune larme couler des yeux des autres, afin de pouvoir croire qu'elle cesserait aussi de pleurer. Dans tout ce pays, elle fut aimée, bénie, vénérée; elle le savait, et offrait doucement au ciel, non avec orgueil, mais avec espérance, les bénédictions des malheureux, pour obtenir la grace de son fils. Elle aimait à regarder William dormir; alors elle le voyait beau et semblable aux autres enfans; elle oubliait un instant, une seconde peut-être, et devant ces traits réguliers, cette chevelure dorée, ces longs cils qui jetaient leur ombre sur la joue rosée de William, elle était mère, mère presque avec joie, presque avec orgueil. Dieu a des momens de miséricorde même envers ceux qu'il a condamnés à souffrir.

Ainsi s'écoulèrent les premières années de l'enfance de William. Il atteignit huit ans. Alors s'opéra en Eva Meredith un triste changement, qui ne put échapper à mes regards attentifs; elle cessa d'espérer, soit que la taille déjà élevée de son fils rendît plus frappant le manque d'intelligence, soit que, comme un ouvrier qui, ayant travaillé tout le jour, succombe le soir à la fatigue, l'ame d'Eva parût renoncer à la

tâche entreprise et retomber avec accablement sur elle-même, ne demandant plus au ciel que de la résignation. Elle laissa les livres, les gravures, la musique, tous les moyens enfin qu'elle avait appelés à son secours; elle devint abattue et silencieuse; seulement, si cela était possible, elle fut plus tendre encore pour son fils. Quand elle cessa de croire qu'elle lui rendrait les chances d'aller dans le monde, de se faire des amis, d'acquérir une position, elle sentit en même temps que son enfant n'avait plus qu'elle sur la terre; elle demanda à son cœur un miracle, celui d'augmenter l'amour qu'elle lui portait déjà. Cette femme devint l'esclave, la servante de son fils; toute son ame ne songea plus qu'à le préserver d'une souffrance, d'une gêne quelconque. Si un rayon de soleil frappait le front de William, elle se levait, inclinait le rideau, amenait l'ombre au lieu du jour trop vif qui avait fait baisser les yeux de son enfant. Si elle se sentait atteinte par le froid, c'était à William qu'elle portait un vêtement plus chaud; si elle avait faim, c'était pour William qu'elle allait cueillir les fruits du jardin; si elle se sentait fatiguée, c'était à lui qu'elle avançait le grand fauteuil et les coussins moelleux; enfin elle s'écoutait vivre pour deviner les sensations de la vie de son fils. C'était encore de l'activité, ce n'était plus de l'espérance.

Mais William atteignit onze ans : alors commença une dernière phase de l'existence d'Eva Meredith. William, prodigieusement grand et fort pour son âge, cessa d'avoir besoin de ces soins de chaque instant qu'on donne aux premières années de la vie; ce n'était plus l'enfant qui s'endormait sur les genoux de sa mère; il se promenait seul dans l'enceinte du jardin, il montait à cheval avec moi, il me suivait volontiers dans mes courses de montagne; enfin l'oiseau, quoique privé d'ailes, quittait son nid.

Le malheur de William n'avait rien d'effrayant ni de pénible à voir. C'était un jeune garçon, beau comme le jour, silencieux, calme comme on ne l'est pas sur cette terre, dont le regard n'exprimait rien que le repos, dont la bouche ne savait que sourire; il n'était ni gauche, ni disgracieux, ni importun; c'était une ame qui dormait à côté de la vôtre, n'ayant nulle question, nulle réponse à vous faire. Mme Meredith n'eut plus, pour occuper sa douleur, cette activité de la mère qui est encore restée nourrice; elle revint s'asseoir près de cette fenêtre d'où elle voyait le hameau et le clocher de l'église, à cette même place où elle avait tant pleuré son premier William. Sa figure pâle se tournait vers l'air extérieur, comme pour demander au vent qui soufflait dans les arbres de donner aussi un peu de fraîcheur à son front; ses bras, allongés à ses côtés, s'inclinaient sans force, comme les bras oisifs ou fatigués qui n'ont plus rien à faire sur cette terre.

L'espérance, les soins à donner, tout lui manquait successivement;

elle n'avait plus qu'à veiller, qu'à veiller de loin, le jour et la nuit, comme la lampe qui brûle toujours sous la voûte de l'église.

Mais ses forces étaient épuisées. Au milieu de cette douleur revenue à son point de départ, le silence et l'immobilité, après avoir vainement essayé l'effort, le courage, l'espérance, Eva Meredith tomba en consomption. En dépit des ressources de mon art, je la vis maigrir et s'affaiblir. Où porter le remède quand c'est l'ame qui est atteinte?

Pauvre étrangère! elle aurait eu besoin du soleil de son pays et d'un peu de bonheur pour la réchauffer; mais le rayon de soleil et le rayon de bonheur lui manquaient à la fois. Elle fut long-temps sans s'apercevoir de son danger, parce qu'elle ne pensait pas à elle-même; mais, quand il ne fut plus possible qu'elle quittât son fauteuil, il fallut bien comprendre! Je n'oserai pas vous peindre les angoisses de cette femme à la pensée de laisser William sans appui, sans amis, sans protecteur; de le laisser perdu au milieu des indifférens, lui qu'il fallait aimer et conduire par la main comme un enfant. Oh! comme elle essaya de vivre! Avec quelle avidité elle se jetait sur les boissons que je lui préparais! Que de fois elle voulut croire à sa guérison! Mais la maladie marchait. Alors elle retint plus souvent William à la maison; elle ne voulait plus cesser de le voir.

« Reste avec moi, » disait-elle, et William, toujours content près de sa mère, s'asseyait à ses pieds. Elle le regardait long-temps, jusqu'à ce qu'un torrent de larmes l'empêchât de distinguer la douce figure de son enfant; alors elle l'appelait plus près d'elle encore, le pressait sur son cœur, et, dans une espèce de délire : « Oh! si mon ame qui va se séparer de mon corps pouvait, s'écriait-elle, devenir l'ame de mon enfant, que je serais heureuse de mourir! »

Eva ne pouvait pas en arriver à désespérer tout-à-fait de la miséricorde divine, et, quand toutes chances humaines disparaissaient, ce cœur plein d'amour avait de doux rêves dont il se refaisait des espérances. Mais qu'il était triste, hélas! de voir cette pauvre mère mourir lentement sous les yeux de son fils, d'un fils qui ne comprenait pas et qui lui souriait quand elle l'embrassait!

— Il ne me regrettera pas, disait-elle, il ne me pleurera pas, il ne se souviendra pas!

Et puis elle demeurait immobile, dans une muette contemplation de son enfant; sa main alors parfois cherchait la mienne : — Vous l'aimez, ami docteur? murmurait-elle.

— Je ne le quitterai pas, lui disais-je, tant qu'il n'aura pas de meilleurs amis que moi.

Dieu dans le ciel et le pauvre médecin de village sur la terre, voilà les protecteurs auxquels elle confiait son fils.

La foi est une grande chose!... Cette femme veuve, déshéritée, mou-

rante, auprès d'un enfant sans intelligence, n'avait pas encore un de ces désespoirs sans issue qui font qu'on meurt en blasphémant. Un ami invisible était près d'elle; elle semblait s'appuyer sur lui, et parfois prêter l'oreille à de saintes paroles qu'elle seule entendait.

Un matin, elle m'envoya chercher de bonne heure; elle n'avait pu quitter son lit, et, de sa main amaigrie, elle me montra une feuille de papier sur laquelle quelques lignes étaient tracées.

— Ami docteur, me dit-elle de sa voix la plus douce, je n'ai pas la force de continuer, achevez cette lettre.

Je lus ce qui suit :

« Milord, c'est la dernière fois que je vous écris. Tandis que la santé est rendue à votre vieillesse, moi je souffre et je suis prête à mourir. Je laisse sans protecteur votre petit-fils William Kysington. Milord, cette dernière lettre est pour le rappeler à votre souvenir; je demande moins pour lui votre fortune qu'une place dans votre cœur. De toutes les choses de la vie, il n'a compris qu'une seule chose, l'amour de sa mère. Voilà qu'il me faut le quitter pour toujours! Aimez-le, milord : il ne comprend que l'affection! »

Elle n'avait pu achever; j'ajoutai :

« Lady William Kysington a peu de jours à vivre; quels sont les ordres de lord James Kysington à l'égard de l'enfant qui porte son nom?

« Le docteur Barnabé. »

Cette lettre fut envoyée à Londres, et nous attendîmes. Eva ne quitta plus son lit; William, assis près d'elle, tenait, tout le long du jour, sa main dans les siennes; sa mère essayait tristement de lui sourire; moi, de l'autre côté du lit, je préparais les potions qui pouvaient adoucir le mal.

Elle recommençait à parler à son fils, comme ne désespérant plus qu'après sa mort quelques mots dits par elle ne revinssent à sa mémoire; elle donna à cet enfant tous les conseils, toutes les instructions qu'elle eût donnés à un être éclairé; puis elle se retournait vers moi : — Qui sait, docteur? disait-elle, peut-être qu'un jour il retrouvera mes paroles au fond de son cœur!

Quelques semaines s'écoulèrent encore. La mort approchait, et, quelque soumise que fût l'ame chrétienne d'Eva, ce moment ramenait l'angoisse de la séparation et la terreur solennelle de l'avenir. Le curé du village vint la voir, et, quand il la quitta, je m'approchai de lui, je pris sa main : — Vous prierez pour elle, lui dis-je. — Je lui ai demandé de prier pour moi, répondit-il.

C'était le dernier jour d'Eva Meredith. Le soleil était couché; la fenêtre près de laquelle elle s'était si long-temps assise était ouverte; elle

pouvait voir de loin ce pays qu'elle avait aimé. Elle tenait son fils dans ses bras, et baisait son front, ses cheveux, en pleurant tristement :

— Pauvre enfant! que deviendras-tu? Oh! disait-elle avec amour, écoute-moi, William : je me meurs! ton père est mort aussi! te voilà seul! Il faut prier le Seigneur; je te donne à celui qui veille sur le passereau solitaire sur les toits : il veillera sur l'orphelin. Cher enfant, regarde-moi, écoute-moi! Tâche de comprendre que je meurs, afin de te souvenir un jour de moi!

Et la pauvre mère, perdant la force de parler, gardait encore celle d'embrasser son enfant.

En ce moment, un bruit inusité frappa mes oreilles. Les roues d'une voiture faisaient crier le sable des allées du jardin. Je courus vers le perron. Lord J. Kysington et lady Mary entraient dans la maison.

— J'ai reçu votre lettre, me dit lord J. Kysington; j'étais au moment de partir pour l'Italie; cela m'éloignait peu de ma route de venir moi-même régler le sort de William Meredith : me voici. Lady William?...

— Lady William Kysington vit encore, milord, lui répondis-je.

Ce fut avec un sentiment pénible que je vis entrer dans la chambre d'Eva cet homme calme, froid, austère, suivi de cette femme orgueilleuse qui venait être témoin d'un événement heureux pour elle : la mort de son ancienne rivale. Ils pénétrèrent dans cette petite chambre, simple, modeste, si différente des beaux appartemens de l'hôtel de Montpellier. Ils s'approchèrent de ce lit sous les rideaux blancs duquel Eva, pâle et belle encore, tenait son fils appuyé sur son cœur. Ils se placèrent l'un à droite, l'autre à gauche de ce lit de douleur, et ne trouvèrent pas une parole affectueuse pour consoler cette pauvre femme dont le regard se levait vers eux. Quelques phrases glacées, quelques mots sans suite, s'échappèrent à peine de leurs lèvres. Assistant pour la première fois au douloureux spectacle d'une agonie, ils en détournèrent les yeux, et, se persuadant qu'Eva Meredith ne voyait ni n'entendait, ils attendirent simplement qu'elle fût morte, sans même donner à leur visage une expression d'emprunt de bonté ou de regret. Eva fixa sur eux ses regards mourans, et un effroi subit s'empara de ce cœur qui battait à peine. Elle comprit alors ce qu'elle n'avait pas compris pendant sa vie, les sentimens cachés de lady Mary, la profonde indifférence, l'égoïsme de lord J. Kysington. Elle comprit enfin que c'étaient là les ennemis et non les protecteurs de son fils. Le désespoir, la terreur, se peignirent sur son pâle visage. Elle n'essaya pas d'implorer ces êtres sans ame. D'un mouvement convulsif, elle approcha William plus près encore de son cœur, et, rassemblant toutes ses forces :

— Mon enfant, mon pauvre enfant! s'écria-t-elle dans un dernier baiser, tu n'as pas un seul appui sur la terre; mais là-haut Dieu est bon. Mon Dieu! viens au secours de mon enfant!

Avec ce cri d'amour, avec cette suprême prière, sa vie s'exhala; ses bras s'entr'ouvrirent, ses lèvres restèrent immobiles sur le front de William. Puisqu'elle n'embrassait plus son fils, c'est qu'elle était morte, morte sous les yeux de ceux qui jusqu'à la fin avaient refusé de lui tendre une main secourable, morte sans donner à lady Mary la crainte de voir essayer par une prière de faire révoquer l'arrêt prononcé, morte en lui laissant une victoire complète, définitive.

Il y eut un instant de silence solennel; personne ne remua ni ne parla. La mort fait incliner les fronts les plus orgueilleux. Lady Mary et lord J. Kysington fléchirent les genoux auprès du lit de leur victime. Au bout de quelques minutes, lord J. Kysington se releva et me dit :

— Éloignez cet enfant de la chambre de sa mère, et suivez-moi, docteur; je vous expliquerai mes intentions à son égard.

Il y avait deux heures que William était appuyé sur l'épaule d'Eva Meredith, son cœur placé sur son cœur, sa bouche sur sa bouche, recevant à la fois ses baisers et ses larmes. Je m'approchai de William, et, sans lui adresser d'inutiles paroles, j'essayai de le soulever pour l'emmener hors de la chambre; mais William résista, et ses bras serrèrent plus vivement sa mère sur son cœur. Cette résistance, la première que le pauvre enfant eût jamais opposée à qui que ce fût sur la terre, me toucha jusqu'au fond de l'ame. Cependant je renouvelai l'effort, cette fois William céda; il fit un mouvement, et, se tournant vers moi, je vis son beau visage inondé de larmes. Avant ce jour, William n'avait jamais pleuré. Une vive émotion s'empara de moi, et je laissai l'enfant se jeter de nouveau sur le corps de sa mère.

— Emmenez-le donc! me dit lord J. Kysington.

— Milord, il pleure, m'écriai-je. Ah! laissons ses pleurs couler!

Je me penchai vers l'enfant; j'entendis des sanglots.

— William! mon cher William! lui dis-je avec anxiété en prenant sa main dans mes mains; pourquoi pleures-tu, William?

Une seconde fois William tourna la tête vers moi; puis, avec un doux regard plein de douleur :

— Ma mère est morte! répondit-il.

Je n'ai pas de paroles pour vous dire ce que j'éprouvai. Les yeux de William avaient de l'intelligence; ses larmes étaient tristes comme ne coulant pas au hasard, et le son de sa voix était brisé comme lorsque le cœur souffre. Je poussai un cri; je me mis presque à genoux près du lit d'Eva.

— Ah! vous aviez raison, Eva! lui dis-je, de ne pas désespérer de la bonté du ciel!

Lord J. Kysington lui-même avait tressailli. Lady Mary était pâle comme Eva morte.

— Ma mère! ma mère! s'écriait William avec des accens qui rem-

plissaient mon cœur de joie; puis, répétant les paroles d'Eva Meredith, ces paroles qu'elle disait bien qu'il retrouverait au fond de son cœur, l'enfant reprit à haute voix :

— Je me meurs, mon fils; ton père est mort; tu es seul sur la terre! Il faut prier le Seigneur!

J'appuyai doucement ma main sur l'épaule de William pour le faire s'incliner et se mettre à genoux; il s'agenouilla, joignit tout seul cette fois ses deux mains tremblantes, et levant vers le ciel un regard plein de vie : — Mon Dieu! ayez pitié de moi! murmura-t-il.

Je me penchai vers Eva, je pris sa main glacée. — O mère! mère qui as tant souffert, m'écriai-je, entends-tu ton enfant? le vois-tu de là-haut? Sois heureuse! ton fils est sauvé! pauvre femme qui as tant pleuré!

Eva, étendue morte aux pieds de lady Mary, cette fois pourtant faisait trembler sa rivale, car ce ne fut pas moi qui emmenai William hors de la chambre; ce fut lord J. Kysington qui emporta son petit-fils dans ses bras.

Que vous dirai-je, mesdames? William retrouva la raison et partit avec lord J. Kysington. Plus tard, réintégré dans ses droits, il fut l'unique héritier des biens de sa famille. La science a constaté quelques-uns de ces rares exemples d'une intelligence ranimée par une violente secousse morale. Ainsi donc le fait que je vous raconte trouve là son explication naturelle; mais les bonnes femmes du village, qui avaient soigné Eva Meredith pendant sa maladie, et qui avaient entendu ses ferventes prières, sont convaincues qu'ainsi qu'elle l'avait demandé au ciel, l'ame de la mère a passé dans le corps de l'enfant.

— Elle était si bonne, disent les villageois, que Dieu n'avait rien à lui refuser. Cette naïve croyance est parfaitement établie dans le pays. Personne ne pleura Mme Meredith comme morte.

— Elle vit encore, disent les habitans du hameau; parlez à son fils, c'est elle qui vous répondra.

Et lorsque lord William Kysington, devenu possesseur des biens de son grand-père, envoya chaque année d'abondantes aumônes au village qui le vit naître et vit mourir sa mère, les pauvres s'écrièrent : — Voilà cette bonne ame de Mme Meredith qui pense encore à nous! Ah! quand elle s'en ira au ciel, les malheureux seront bien à plaindre!

Ce n'est pas sur sa tombe que nous portons des fleurs, mais sur les marches de l'autel de la Vierge, où elle priait si souvent Marie d'envoyer une ame à son fils. En déposant là leurs bouquets de fleurs des champs, les villageois se disent entre eux :

— Quand elle priait avec tant de ferveur, la bonne Vierge lui répondait tout bas : « Je donnerai ton ame à ton enfant! »

Le curé a laissé à nos paysans cette touchante croyance, et moi-

même, quand lord William vint me voir dans ce village, quand il fixa sur moi son regard si semblable à celui de sa mère, quand sa voix, qui avait un accent bien connu, me dit, ainsi que le faisait Mme Meredith : — Ami docteur, je vous remercie ! alors, souriez, mesdames, si vous le voulez, je pleurai, et je crus, avec tout le village, qu'Eva Meredith était là devant moi !

Cette femme dont l'existence ne fut que longs malheurs, a laissé, après sa mort, un souvenir doux, consolant, qui n'a rien de pénible pour ceux qui l'ont aimée. En songeant à elle, on songe à la miséricorde de Dieu, et, si l'on a une espérance au fond de son cœur, on espère avec une plus douce confiance.

Mais il est bien tard, mesdames; depuis long-temps vos voitures sont devant le perron. Excusez ce long récit; à mon âge, on ne sait pas être bref en parlant des souvenirs de sa jeunesse. Pardonnez au vieillard de vous avoir fait sourire à son arrivée et pleurer quand vous l'avez écouté.

Ces dernières paroles furent dites du ton le plus doux et le plus paternel, tandis qu'un demi-sourire effleurait les lèvres du docteur Barnabé. Chacun alors s'approcha de lui, on commença mille remercîmens; mais le docteur Barnabé se leva, se dirigea vers sa redingote de taffetas puce déposée sur un fauteuil, et, tandis qu'un de ses jeunes auditeurs l'aidait à s'en vêtir : « Adieu, messieurs; adieu, mesdames, dit le médecin du village; ma carriole est là, la nuit est venue, le chemin est mauvais, bonsoir : je pars. »

Quand le docteur Barnabé fut installé dans son cabriolet d'osier vert, que le petit cheval gris, chatouillé par le fouet, fut au moment de partir, Mme de Moncar s'avança vivement, et, un pied posé sur le marchepied de la voiture, se penchant vers le docteur Barnabé, elle lui dit tout bas, bien bas :

— Docteur, je vous donne la maison blanche, et je la ferai arranger telle qu'elle était quand vous aimiez Eva Meredith !

Puis elle s'enfuit; les voitures et la carriole verte partirent dans des directions différentes.

On a lu ce touchant récit, qui semble échappé à la plume de l'auteur d'*Ourika*. C'est la même sensibilité, la même finesse : oserons-nous ajouter que la tradition se continue sur d'autres points? Ce n'est pas chose indifférente que le milieu où naissent les productions de l'esprit, et, pour les deux écrivains, ce mi-

lieu est un peu le même. Certaines œuvres n'ont pu se produire que dans les régions supérieures où la distinction s'allie naturellement à l'élégance. Comme *Ourika, le Médecin du Village* est une de celles-là. En sortant de ce château de Burcy, encore tout ému, on se souvient involontairement d'une autre résidence qui porte un nom illustre dans l'histoire, et où un homme d'état, dont la noble intelligence comprend toutes les supériorités, se plaît à réunir ce que les lettres et la politique comptent de plus éminent. N'est-ce pas là que ces gracieuses pages ont dû être écrites? n'est-ce pas là qu'elles ont dû rencontrer tout d'abord les encouragemens, les sympathies d'élite auxquels de nouveaux suffrages vont se joindre aujourd'hui?

Outre *le Médecin du Village,* le recueil que nous avons sous les yeux contient une autre nouvelle qu'on nous reprocherait de ne pas faire connaître. Ici encore nous trouvons des qualités d'autant plus dignes d'être signalées, qu'elles sont aujourd'hui plus rares. On sait trop ce qu'est devenu entre les mains de certains improvisateurs le cadre gracieux du roman. En présence des combinaisons étranges et puériles qui se disputent encore et ne font que lasser la curiosité du public, il y a vraiment plaisir à se retrouver, avec l'auteur du *Médecin du Village* et d'*Une Histoire hollandaise* (tel est le titre du second récit que renferme le volume), dans les vraies limites du genre, telles que les fixait en France, dès le XVIIe siècle, toute une lignée de glorieux et charmans conteurs. Ce sentiment précieux des conditions du roman est un trait distinctif chez l'aimable écrivain. Dans chacun de ces récits, nous avons pu remarquer une tendance heureuse à simplifier l'action, à tirer l'intérêt, non du mouvement et de la complication des faits, mais de la peinture fidèle et de l'analyse éloquente des sentimens. Ce qui, dans *Une Histoire hollandaise,* suffit à captiver, à retenir l'attention du lecteur, ce sont les luttes, les souffrances ignorées d'une pauvre fille sur laquelle un père implacable se venge d'un soupçon contre la fidélité de sa mère. La mère et la fille, Annunciata et Christine, s'inclinent souffrantes et brisées sous cette main redoutable. Les deux victimes s'appuient en gémissant l'une sur l'autre; mais la plus à plaindre des deux, ce n'est pas la fille. Christine, à côté de sa mère, trouve du moins un autre soutien : c'est l'amour d'un cœur noble et fier comme le sien, amour qu'elle partage, et qui, seul avec l'affection maternelle, jette un doux rayon sur sa triste jeunesse. Un jour vient cependant où Christine perd à la fois ces deux appuis. Sa mère, frêle Espagnole, meurt de chagrin sous le ciel froid de la Hollande. Une tentative de fuite, qui devait réunir Christine à son amant, n'aboutit qu'à replonger la malheureuse enfant dans une captivité plus étroite. Les portes d'un cloître se ferment sur elle, et dès-lors une partie singulièrement touchante s'ouvre dans le roman. On suit ou plutôt on devine une transformation inattendue. La vie du couvent se déroule devant la jeune fille avec une terrible monotonie. D'abord le silence et l'isolement ne font qu'irriter la plaie encore saignante; peu à peu cependant le calme semble renaître dans cette ame blessée. Cinq ans se passent, et le sacrifice paraît accompli. Christine va devenir la sœur Marthe-Marie. Tout à coup un hasard inespéré rouvre devant elle les portes du couvent. La nonne est entraînée hors de la sombre enceinte; elle est ramenée près de son amant; elle revoit les lieux où ils ont aimé, où ils ont souffert. Cette fois, elle n'a qu'un mot à dire, et ce mot, qui la rendra au monde, portera aussi la

joie dans un noble cœur; mais ce mot, Christine ne le dira pas : elle repousse avec un triste sourire la main qu'on lui tend. Désormais c'est à Dieu qu'elle appartient. Qui saura combien ce suprême renoncement a coûté de luttes et d'angoisses ! Sœur Marthe-Marie retourne au cloître, et les tristes voiles auxquels elle tend une tête enfin docile deviennent bientôt son linceul.

Nous n'ajouterons rien à cette simple analyse. Parmi les impressions qu'éveillent de tels récits dans leur grace attendrissante, il en est une seule sur laquelle nous voudrions insister. Il y a quatre ans, nous signalions dans un autre récit dû à la même plume « cette fraîcheur tendre, cette fleur furtive du cœur, » qu'on ne retrouve plus guère dans les écrits contemporains : ce qui nous charme et ce qui nous rassure en effet dans ce concours apporté aux lettres par quelques plumes délicates, c'est l'attrait de rajeunissement qu'elles communiquent a des genres pour lesquels depuis long-temps le courant des suaves inspirations semblait tari. Nous leur devons ainsi des surprises que la littérature nous donne aujourd'hui trop rarement. Qu'on ne s'etonne donc pas de la confiance que nous inspirent ces tentatives et de l'empressement que nous mettons à les signaler. Qui sait quels rayons pourront jaillir de ces ombres aujourd'hui trop discrètes? qui sait si la Muse ne devra pas chercher un jour dans ces abris nouveaux et hospitaliers les clartés sereines et les sources fécondes qui lui manquent ailleurs?

F. DE LAGENEVAIS.

RECHERCHES

ET

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LA PERSE OCCIDENTALE.

Travels in Luristan and Arabistan,
By the baron C. A. de Bode. — Londres, 1846.

Dans la région montagneuse de la Perse, entre les deux chaînes neigeuses de l'Alvend et de l'Ardekan, s'étend depuis la frontière turque à l'ouest jusqu'aux limites des provinces d'Ispahan et de Fars, à l'est et au sud-est, le pays désigné sous le nom de Louristan, que les voyageurs et les savans ont laissé jusqu'à ce jour dans un oubli presque complet. Au sud de l'Ardekan, entre les premières pentes de cette chaîne et les rives septentrionales du golfe Persique, un autre pays, qui n'est guère plus connu que le premier, porte le nom de Khouzistan, ou, plus communément, d'Arabistan, parce qu'il embrasse le territoire des Arabes de la tribu Chaïb. C'est dans ces contrées négligées trop long-temps par la science qu'a pénétré récemment, à la faveur de circonstances exceptionnelles, un courageux et patient voyageur, M. le baron de Bode. Son livre, écrit en vue d'un public restreint et tout spécial, est de ceux qui, sans attirer l'attention de la foule, prennent silencieusement leur place dans les bibliothèques scientifiques.

De tels ouvrages ont des titres particuliers à l'intérêt de la critique. C'est un devoir pour elle, non-seulement de les apprécier, mais d'en exposer, d'en vulgariser, par une fidèle analyse, les principaux résultats. M. de Bode, d'ailleurs, tout en étudiant les monumens du passé, a su porter un coup d'œil attentif sur les populations au milieu desquelles il a vécu. Il y a donc un double intérêt dans son livre, l'intérêt qui s'attache aux recherches archéologiques, et celui non moins vif qu'excitent les mœurs d'une société presque ignorée. La description et la narration forment ainsi, dans ce curieux ouvrage, deux élémens distincts, quoique inséparables, et que nous chercherons de même à unir sans les confondre.

Le voyageur dont nous allons suivre les traces, il est bon de le remarquer avant tout, appartient à la diplomatie russe. Son père, né d'une mère anglaise, était Français par sa famille paternelle, originaire d'Alsace : les hasards de l'émigration le conduisirent en Russie, où il leva un régiment de cavalerie à ses frais, et lorsqu'en 1812 les Français parurent devant Moscou, il mérita par ses services militaires la faveur de l'empereur Alexandre. C'est au fils aîné de l'aventureux officier que nous devons le *Voyage dans le Louristan et l'Arabistan*. La vie agitée de son père s'acheva en Angleterre, et M. de Bode, élevé successivement aux universités de Londres et de Saint-Pétersbourg, fut de bonne heure reçu dans les meilleures sociétés des deux capitales. Il se trouva bientôt en contact habituel, par la spécialité de ses études, avec les savans les plus distingués de l'Angleterre et de la Russie. Les services de son père le recommandaient à la bienveillance de l'empereur Nicolas. Aussi ne tarda-t-il pas à entrer dans la diplomatie russe. Cette double éducation des affaires et de la science était une excellente préparation aux recherches qui devaient amener plus tard M. de Bode dans la Perse occidentale. Par la position du voyageur, on doit comprendre maintenant le caractère particulier de ses travaux; on ne s'étonnera pas si M. de Bode s'offre à nous tour à tour comme un archéologue passionné et comme un observateur pénétrant des mœurs actuelles de la Perse.

En 1836, nommé secrétaire de la légation russe à Téhéran, M. de Bode débuta dans l'exercice de sa mission en assistant à la cérémonie funèbre célébrée pour la translation des restes de M. de Griboedoff et des membres de son ambassade, massacrés dans cette même ville sept ans auparavant, en 1829. On sait que M. de Griboedoff, sa suite et ses domestiques périrent dans une émeute populaire, victimes du fanatisme musulman, pour avoir voulu faire respecter le droit d'asile et l'inviolabilité du pavillon en faveur de quelques sujets moscovites réfugiés à l'hôtel du consulat. Le tableau de cette cérémonie précède le récit du voyage entrepris par M. de Bode quatre années plus tard. C'est un prologue assez pittoresque à cette excursion commencée d'abord dans l'unique intention de visiter Persépolis et prolongée dans une autre direction par des circonstances tout-à-fait imprévues.

Le 23 décembre 1840, M. de Bode partait de Téhéran pour Ispahan et Schiraz. La première singularité qu'offre un voyage en Perse, c'est la manière même de voyager. Un Européen qui veut parcourir ce pays n'a pas le choix des modes de transport; il faut qu'il voyage en cavalier, monté soit sur ses propres chevaux, ce qui est fort long, soit sur ceux de la poste, ce qui est extrêmement fatigant. Comme dans tous les états de l'Asie, vous ne trouvez sur la route, même dans

les grandes villes, ni un hôtel garni, ni une auberge, ni même un cabaret. D'espace en espace, dans les principaux centres de population, un caravanseraï infect et le plus souvent en ruines vous présente un abri tel quel dans une vaste cour entourée de cellules en pierres sans portes ni fenêtres. Quant à la poste, elle n'est pas établie pour le transport régulier de la correspondance, mais pour la simple transmission des ordres de l'autorité centrale aux gouverneurs de province, et des dépêches de ceux-ci à l'autorité centrale. C'est, par conséquent, le gouvernement qui en supporte tous les frais, moyennant des relais établis de distance en distance, et appelés *chaperkhanas* (écuries pour sept chevaux). Ces relais sont entretenus, partie en nature, partie en argent. L'administration en est confiée à un directeur ou fermier général, qui obtient, par la voie de l'adiudication publique, la concession des relais sur une ou plusieurs lignes de communication. Il n'y a de *chaperkhanas* que sur les routes qui vont de Téhéran aux chefs-lieux de province, et par conséquent de relations suivies qu'avec Tabriz à l'ouest, Ispahan au midi et Mesched à l'est. Les autres villes de l'intérieur n'ont aucun moyen de correspondance. Enfin, même sur ces grandes lignes, c'est toujours un *goulam*, ou courrier spécial du gouvernement, qui est chargé des paquets et qui voyage à cheval. Les individus qui ont des lettres à faire parvenir s'arrangent avec ce commissaire, qui se charge, moyennant une récompense, de les remettre à destination.

C'est en *chopari*, c'est-à-dire en courrier, qu'on voyage le plus rapidement. Toutefois ce que dit le touriste russe de ce mode de locomotion est fait pour en donner une idée assez triste. Au lieu de sept chevaux que l'on devrait trouver à chaque relai, il n'y en a, la plupart du temps, que deux ou trois, et souvent tellement mauvais, que le cavalier est plus fatigué de faire aller sa bête qu'il ne l'eût été de parcourir la route à pied. Si toutefois l'animal ne veut ou ne peut plus avancer, le voyageur peut, dans ce cas, se donner la satisfaction de la vengeance : il a le droit (c'est écrit dans son passeport) de tuer le cheval, à la condition de porter jusqu'à l'étape prochaine sa queue dans une main et la selle sur ses propres épaules.

Parti de Téhéran, M. de Bode, qui voyageait en *chopari*, arriva à Koum après deux journées de route. Koum est une cité sainte, qui doit son importance au tombeau de Fatimah, sœur de l'imam Hussein. Beaucoup de Persans choisissent cette ville pour lieu de leur sépulture. Ceux qui ont les moyens de se faire porter près du tombeau même d'Hussein préfèrent être enterrés à Kerbelah, où repose le saint imam. Aussi, sur la route de Téhéran à Koum et à Kerbelah, rencontre-t-on à chaque instant des caravanes de *zavars* (pèlerins), qui se chargent, tout en accomplissant leur propre vœu, d'escorter les morts qu'on leur confie jusqu'en terre sainte. Chacun de ces pèlerins conduit un cheval, au dos duquel deux bières sont suspendues au moyen d'un bât. Le baron de Bode rencontra un de ces convois près de Koum. La population s'était portée en masse au-devant des *zavars* pour les féliciter de leur heureux retour et de l'acquisition du titre de *kerbelai* (pèlerins de Kerbelah). A propos de ce titre, l'auteur fait observer qu'il y a pour les Persans shiites trois lieux différens de pèlerinage qui correspondent à trois degrés différens de sainteté. Le moins important de ces trois pèlerinages est celui de Mesched, capitale du Khoraçan. Ceux qui ont été faire leurs dévotions dans cette ville au tombeau de l'imam Reza obtiennent le surnom de

meschedi. Les pèlerins de Kerbelah sont placés un peu plus haut dans l'estime publique. Enfin ceux-là seulement qui ont visité la Caaba et le tombeau du prophète à la Mecque et à Medine peuvent s'intituler *hadji*. Un homme qui a droit au surnom de *kerbelai* ou au titre plus pompeux encore de *hadji* sera très offensé, si on ne lui donne que celui de *meschedi*.

De Koum à Ispahan, si l'on excepte les ruines d'une ville appelée Sinsin, qui a dû être fort importante (1), la route n'offre rien d'intéressant. Il faut six jours pour franchir les deux cent vingt-cinq milles qui séparent Téhéran d'Ispahan, la seconde capitale de l'empire. Des allées en coupe-gorge, bordées de hautes murailles, qui entourent les jardins des faubourgs, puis d'anciens marchés couverts, dont l'enceinte déserte et ruinée est plongée dans une obscurité profonde; plus loin, des bazars modernes, plus vastes, plus aérés, où quelques lampes disséminées répandent çà et là une douteuse lueur, tels sont les premiers aspects qui frappent M. de Bode à Ispahan. On retrouve là ces contrastes de grandeur et de misère, de magnificence et d'abandon, qui sont particuliers aux cités orientales. Ainsi, à côté de rues étroites et tortueuses, on remarque à Ispahan de belles promenades telles que le Chebar-Bagh, avenue célèbre, espèce de boulevard planté de platanes orientaux, qui aboutit à un magnifique pont en pierre jeté sur le Zoyenderod. C'est au-delà de ce pont que s'étend le faubourg de Joulfa, le quartier arménien d'Ispahan.

Cette ville renferme un établissement bien digne de l'attention d'un Européen : nous voulons parler de l'école fondée à Joulfa par notre compatriote, M. Eugène Boré, pour l'instruction de la jeunesse arménienne. Cinq mois après la création de cet établissement, trente et un élèves, dont cinq musulmans, fréquentaient déjà l'école. Un Persan et un Arménien y enseignent les langues persane et arménienne sous la direction de M. Boré, qui se charge de montrer aux enfans le français et la géographie. C'est lui aussi qui explique le catéchisme à la partie chrétienne de son petit troupeau. Un moullah est attaché à l'établissement pour l'instruction religieuse des élèves musulmans. Le fait de parens mahométans qui envoient leurs enfans à une école chrétienne, et cela à Ispahan, le siége de l'orthodoxie musulmane, est une preuve remarquable de la tolérance des Persans en matière religieuse, tolérance qu'il faut attribuer en partie aux progrès toujours croissans du sufféisme, secte nouvelle qui s'attache à l'esprit plutôt qu'à la lettre du Coran.

Ce fut à Ispahan que M. de Bode modifia son itinéraire, et que son excursion projetée à Persépolis se transforma en un plus long et plus périlleux voyage. Manoucher-Khan, gouverneur particulier de la province d'Ispahan, et *moïtemi l-oud-daolat*, c'est-à-dire premier ministre, annonça au diplomate russe qu'il se préparait à faire une inspection militaire dans diverses parties du royaume placées sous son administration directe, notamment dans le Louristan et l'Arabistan. Il engagea le baron à l'accompagner dans sa tournée, l'invitant, dans le cas où il ne voudrait point renoncer à son excursion à Persépolis, à venir au moins le retrouver à Shouster, d'où il lui ouvrirait la route de Téhéran par des sentiers

(1) Un missionnaire de la Propagande a découvert dans ces ruines, parmi des monceaux de décombres, plusieurs chambres souterraines avec des hiéroglyphes et des inscriptions cunéiformes.

que nul Européen n'avait encore foulés. C'était pour le savant voyageur une occasion unique de visiter une terre que l'on ne connaissait plus que par les récits d'Hérodote et d'Arrien, et de rechercher s'il n'existait pas dans ces contrées perdues quelques monumens d'un intérêt historique. Les hordes pillardes qui infestent ces régions montagneuses en interdisaient jusqu'alors l'entrée, non-seulement aux Européens, mais même aux Persans des tribus voisines. Pouvoir y pénétrer sous la protection d'une armée commandée par le gouverneur d'Ispahan en personne, c'était une faveur du ciel dont il ne s'agissait plus que de savoir tirer parti. Le baron de Bode s'empressa d'accepter l'offre de Manoucher-Khan, en s'engageant à l'aller retrouver à Shouster, dès qu'il aurait jeté un rapide coup d'œil sur les merveilles de Persépolis.

Persépolis mérite bien en effet qu'on se détourne pour visiter ses ruines, fût-ce même au moment d'entrer, comme M. de Bode, dans une des plus curieuses parties de la Perse. Sans nous arrêter plus long-temps à Ispahan, transportons-nous donc avec lui à Persépolis. Mais d'abord il faut bien s'entendre sur la signification de ce mot. *Persépolis* est la traduction grecque du nom de *Pasargada* ou *Parsagada* (comme il est plus correctement écrit dans Quinte-Curce), qui signifie « le camp des Perses. » Cette dénomination de Pasargada s'appliqua originairement à tout un district, long de vingt lieues de France, et composé des deux plateaux de Merdasht et de Mourghab (ainsi nommés d'après deux villages). Chez les Grecs, l'usage le restreignait à la partie de ce district où Cyrus avait fondé sa ville, bâti sa résidence et préparé son tombeau; la traduction grecque du même mot, *Persépolis,* resta consacrée pour désigner spécialement la demeure des rois, construite au moins un siècle plus tard sur le plateau de Merdasht.

La plaine de Mourghab, arrosée par le Kour, est semée de ruines immenses qui attestent l'existence d'une grande ville. Parmi ces débris on distingue deux monumens fort remarquables qui appartiennent certainement à l'architecture de l'ancienne Perse. Dans l'un, on est autorisé à reconnaître le tombeau de Cyrus, le fondateur de l'empire. On y retrouve, en effet, ce tombeau, tel que l'a décrit Arrien. La base forme un carré oblong, en blocs de marbre blanc d'une grosseur énorme, placés l'un sur l'autre par couches qui sont au nombre de dix. La circonférence, l'entrée étroite, le toit en pierres, tout cela s'accorde parfaitement avec la description de l'historien d'Alexandre. Dans le plancher, composé de deux grands carreaux de marbre, on voit encore les trous où étaient attachées les ferrures qui tenaient le sarcophage. Le tout était en outre entouré d'une colonnade carrée, consistant en vingt-quatre colonnes, dont dix-sept sont encore debout. L'autre monument est une plate-forme longue de trois cents pieds et large de deux cent quatre-vingt-dix-huit. Cette plate-forme s'étend sur un des rochers qui composent le monticule de Mourghab. Elle s'appelle actuellement *Tukhte Soliman*, ou le trône de Salomon. C'est un assemblage de blocs de marbre taillés et artificiellement joints ensemble. D'accord avec la tradition populaire et avec le voyageur anglais sir William Ouseley, M. de Bode y voit le trône des anciens rois de Perse, ou du moins le lieu où ils avaient coutume de s'asseoir en public. A l'appui de cette opinion, il mentionne l'usage qui prévaut encore aujourd'hui. « J'ai vu souvent, dit-il, le souverain actuel de la Perse, Mahomed-Shah, au commencement de son règne, venir s'asseoir sur un tertre élevé dans

la plaine de Téhéran, avec un simple pavillon tendu au-dessus de sa tête et quelquefois même tout-à-fait à découvert, afin d'être vu par la multitude assemblée. Je l'ai vu tenir ainsi son *salam,* c'est-à-dire son audience publique, entouré de ses courtisans, avec toute la pompe et la magnificence du cérémonial asiatique. C'était en ces jours de réception en plein air que les députés des provinces éloignées et les chefs des tribus nomades, avec leurs cortéges aussi bizarres que nombreux, s'assemblaient pour rendre hommage au nouveau souverain. Il en était sans doute de même au temps de Cyrus, et c'est apparemment en ce lieu, dans la plaine de Pasargada, qu'il recevait le serment de fidélité et d'obéissance de toutes les divisions de la grande famille persane, ainsi que des nations qu'il avait soumises. »

En suivant vers le sud-ouest, par-dessus la crête montagneuse qui sépare les deux plateaux, la direction du Kour ou rivière de Mourghab, jusqu'à ce qu'il débouche sous le nom de Polvar dans la vallée d'Hapek, on remarque sur la rive gauche les ruines de l'ancienne ville d'Istakar, qui, d'abord simple campement pour les gens du service des rois, a grandi aux dépens de Pasargada et lui a évidemment succédé, comme il paraît par le caractère plus moderne de ses constructions. Sur la rive droite s'élève la montagne de Houssein-Koh, avec les bas-reliefs et les inscriptions de Nakschi-Roustam (images de Roustam). Une superstition locale explique le nom donné à ces bas-reliefs, où on a cru voir représentées les actions de cet ancien héros de la Perse; mais un savant français, M. de Sacy, est parvenu à déchiffrer les inscriptions de Nakschi-Roustam, et nous savons maintenant que les monumens en question appartiennent à l'époque des rois Sassanides. On reconnaît ces souverains à la forme de la coiffure, exactement semblable à celle qu'on retrouve sur leur monnaies.

A partir des ruines d'Istakar s'étend sur la rive gauche du Polvar (Medus), jusqu'au confluent de cette rivière et de l'Araxe, la plaine de Persépolis proprement dite, et, en continuant de longer les montagnes qui dominent cette plaine, on ne tarde pas à arriver devant les ruines colossales du palais de Persépolis ou de *Tchil-Minar* (1) (les quarante colonnes), comme il est actuellement nommé par les Arabes. La description de M. de Bode se ressent de la vivacité des premières impressions; elle est incomplète. L'observateur est ébloui. Si nous ne connaissions déjà les ruines de Persépolis par l'admirable travail de Heeren, nous aurions de la peine à nous y retrouver d'après l'esquisse un peu confuse du baron de Bode. Toutefois la critique aurait mauvaise grace à se montrer sévère, car l'auteur convient lui-même de son impuissance. « L'effet produit sur moi, dit-il, par la série des grandes scènes de Persépolis était à peu près celui qu'on éprouve en parcourant une immense galerie de magnifiques tableaux, la galerie du Palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg, par exemple. De même que l'on va presque machinalement de salle en salle et de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre dans un ravissement silencieux, interrompu seulement de moment en moment par une courte exclamation d'admiration et de surprise, de même aussi j'allais d'un groupe de ruines à l'autre, sous le coup d'un étourdissement qui ressemblait à

(1) Il n'y a pas précisément quarante colonnes; il y en a bien davantage, mais les Perses emploient quarante comme nous nous servons du nombre mille pour dire beaucoup, et un grand nombre de leurs palais portent ce même nom de Tchil-Minar.

l'ivresse. » On comprendra une telle émotion pour peu qu'en s'aidant des pages consacrées par Heeren à Persépolis, on cherche à reconstruire en idée cet édifice colossal, dont la position est déjà une première singularité. Le palais s'élève à l'endroit même où se touchent la partie montagneuse de la Perse et la plaine. Une chaîne élevée de magnifiques rochers en marbre gris présente une ouverture semi-circulaire, dans laquelle est contenu le corps de l'édifice, dont une partie dépasse de beaucoup la montagne. L'ensemble des constructions se développe sur trois terrasses étagées en amphithéâtre. Le marbre employé pour ces constructions a été tiré des montagnes mêmes sur lesquelles s'appuie le palais. Des blocs énormes sont réunis, sans chaux ni mortier, d'une manière si admirable, que le regard le plus attentif a peine à découvrir les jointures. Des escaliers de marbre conduisent des terrasses inférieures aux terrasses supérieures; ils sont si larges et si commodes, que dix cavaliers pourraient les monter de front. L'escalier de la première terrasse conduit à un portique dont il ne reste que quatre pilastres. Des animaux gigantesques sont taillés dans chacun de ces pilastres, et semblent être, pour ainsi dire, les gardiens des portes. Ce sont deux taureaux fabuleux du côté de la façade, et deux sphinx tournés vers l'intérieur. Entre les pilastres se trouvent quatre colonnes encore debout; tout le reste n'est que ruines.

De cette première plate-forme, des escaliers semblables aux premiers, quoique moins larges, conduisent à la seconde terrasse, sur laquelle se déploient quatre colonnades différentes. De soixante-douze colonnes dont elles se composaient, le baron de Bode n'en a plus retrouvé debout que treize, et, à ce propos, il fait une observation intéressante sur la marche graduelle de la destruction. Pietro de la Valle, en 1621, avait encore compté vingt-cinq colonnes. Mandelso, en 1638, ne parle plus que de dix-neuf; lors de la visite de Kæmpfer, en 1698, et de Niebuhr, en 1765, le nombre en est réduit à dix-sept; sir W. Ouseley, en 1811, en vit encore quinze; enfin, aujourd'hui, il n'y a plus que treize colonnes. Cannelées et hautes de quarante-huit à cinquante pieds, ces colonnes sont si grosses, que trois hommes peuvent à peine les embrasser. De doubles têtes d'animaux, réunies par la nuque, remplacent les chapiteaux; tel est l'ornement qu'on trouve le plus souvent reproduit dans l'ordre persépolitain : ces têtes laissent entre elles un creux où s'adaptaient évidemment des solives qui supportaient un toit plat, de sorte que le tout formait un grand péristyle. Par ce péristyle, on arrive à plusieurs édifices isolés, dont l'un, le plus grand de tous, occupe encore la même terrasse; les autres, plus reculés, forment réunis comme une troisième terrasse encore plus élevée. Ils contiennent tous plusieurs chambres de différentes grandeurs et paraissent avoir été habités. On rencontre à chaque pas de précieux débris de sculptures, des groupes de personnages aux costumes et aux attributs variés, des combats d'animaux le plus souvent fabuleux et allégoriques. Dans ces images d'animaux mythiques, on reconnaît des élémens empruntés à la réalité. Ainsi les membres du lion, du taureau, du rhinocéros, de l'autruche, ont été combinés de manière à former des figures merveilleuses à l'aide des embellissemens arbitraires que s'est permis l'imagination des poètes et des artistes.

D'après cet aperçu général des ruines de Persépolis, on peut aisément se figurer quelle abondante moisson elles offrent aux recherches des archéologues. Au milieu des objets si admirables et si variés qui se disputaient son attention, M. de

Bode s'est attaché surtout à l'étude des bas-reliefs perso-médiques et des inscriptions cunéiformes. Ses recherches appellent l'attention des lecteurs spéciaux auxquels elles s'adressent; pour nous, c'est au-delà de Persépolis que nous irons retrouver le voyageur, encore charmé des merveilles qu'il lui a été donné de contempler et se dirigeant enfin vers les régions inconnues où il s'est décidé à pénétrer.

Pour se rendre de Persépolis à Shiraz, le pont de Poul-e-Khan jeté sur l'Araxe serait la route la plus directe; mais quiconque a lu le charmant poème de *Lalla-Rookh* veut traverser l'Araxe à la fameuse écluse construite au xe siècle par l'émir Zouzun-Deylemi, d'où vient à la rivière en avant de cette construction le nom de *Bend-Emir* ou rivière de la digue de l'émir. Près de cette rivière s'élève un joli village d'une soixantaine de maisons, enfoncé dans la verdure, dominé par des rochers pittoresques, et tout retentissant du bruit de vingt moulins établis sur la digue. L'aspect de Shiraz, où l'on ne tarde point à arriver, n'est pas fait pour dissiper les riantes impressions qu'éveillent les rives pittoresques du Bend-Emir. Là encore des souvenirs poétiques ajoutent leur prestige aux magnificences de la nature. Célèbre par ses jardins et ses vignobles, Shiraz l'est plus encore par ses deux poètes philosophes, Saadi et Hafiz, dont on trouve ici les tombeaux. Cette ville est la capitale de la province de Fars. Bien que Fars soit la plus riche division de l'empire, les impôts y sont considérablement arriérés, et les ressources des contribuables tellement épuisées, qu'elles ne peuvent plus suffire aux exigences du gouvernement. Cependant la taxation annuelle n'est que de 360,000 tomans ou 180,000 livres sterling, et, le sol étant extremement fertile, les produits très variés, le pays devrait pouvoir en acquitter le double. Les causes de cette gène sont la mauvaise administration de la province et l'insécurité de la propriété. Depuis la mort de Fatteh-Ali-Shah, vers la fin de 1834, la province de Fars a passé par les mains de six gouverneurs différens. Chacun d'eux a eu à payer, outre le fermage nominal, des pots-de-vin considérables pour obtenir la préférence sur ses rivaux, et il a dû se rembourser, aux dépens de ses administrés, par toute espèce d'extorsions.

Shiraz vit mourir, il y a sept ans, une de nos compatriotes, Mme de La Marinière, qui avait lutté d'énergie et d'intrépidité avec les plus aventureuses des femmes touristes de la Grande-Bretagne. D'un caractère fort excentrique, cette dame, par goût pour les voyages, s'était hasardée toute seule dans ces contrées lointaines, où elle était entrée au service d'Abbas-Mirza, l'héritier présomptif de la couronne de Perse, en qualité de gouvernante et maîtresse de langue française de ses enfans. D'un cœur bon et généreux, elle s'était fait adorer dans ce pays par son courage et son dévouement. A l'époque du choléra, elle visita et soigna les pestiférés, bien qu'à peine relevée elle-même de cette maladie, dont elle fut une des premières atteinte. Sa mort, toute récente, avait été la suite de sa propre imprudence. Déjà, quelques années auparavant, elle avait accompli le voyage de Tabriz à Shiraz; bien plus, elle avait écrit un journal de ce voyage, et elle avait publié en même temps une description des ruines de Persépolis, illustrée par les dessins d'un artiste persan qu'elle avait décidé à l'accompagner. Dans le printemps de 1840, il lui vint en idée d'explorer les provinces de Fez et de Darabjird, malgré tout ce que purent lui dire ses nombreux amis pour la détourner de ce projet, ou pour lui persuader au moins d'en différer l'exécution

jusqu'après les chaleurs. Malheureusement Mme de La Marinière n'était pas femme à se laisser ébranler. Elle partit comme elle l'avait résolu; mais, à peine à la moitié de cette excursion, elle fut prise d'une fièvre pernicieuse dont elle revint mourir à Shiraz à la fin de la même année. Mme de La Marinière appartenait à une famille noble de la France qui avait souffert de la révolution de 1789. Elle avait été lectrice de la reine de Naples, Mme Murat, sœur de Bonaparte, et, bien qu'elle eût été constamment froissée dans tous ses rapports avec la France, elle avait conservé le plus vif attachement pour son pays et n'en parlait jamais qu'avec enthousiasme.

La partie périlleuse du voyage commence après Shiraz. L'itinéraire que suit M. de Bode pour revenir de Shiraz à Téhéran le conduit dans le pays des Lours, but principal de ses recherches. Les Lours ou habitans du Louristan se divisent en plusieurs hordes : les Mamaseni, les Khogilous et les Bakhtyari. Les Mamaseni sont divisés en quatre clans réunissant environ quatre mille familles; ils campent dans la vallée de Shab-e-Bevan. Les Khogilous ne comptent pas moins de quatorze mille familles réparties en cinq grandes tribus; ils habitent le territoire de Behbehan. Enfin les Bakhtyari occupent la partie de l'Ardekhan qui s'étend depuis les terres des Khogilous et des Mamaseni jusqu'au mont Zagros (1). Nous l'avouerons, ce qui nous a le plus intéressé dans le livre de M. de Bode, ce ne sont point les descriptions de bas-reliefs, ni les découvertes d'inscriptions; c'est ce qu'il nous apprend, en des pages aussi vives que pittoresques, de toutes ces peuplades moitié sédentaires, moitié nomades, et restées à travers tant de siècles exactement les mêmes depuis Abraham jusqu'à nos jours. La partie nomade de cette population étrange a des habitudes très régulières. Elle passe une moitié de l'année, la saison chaude, dans les pâturages de ses montagnes, c'est-à-dire dans leurs vallées les plus retirées et les plus profondes, et l'autre moitié dans ses *garam e sirs*, ou campemens d'hiver, dans les plaines qui s'étendent sur le rivage septentrional ou occidental du golfe Persique. C'est en allant vivre sous la tente des *Ilyats* (nom vulgaire appliqué à toutes ces familles nomades, sans distinction de tribus) qu'on peut s'initier à toutes les bizarreries de ces mœurs patriarcales; mais, pour tenter une expédition aussi hasardeuse, il faut s'engager dans d'âpres défilés, traverser d'immenses déserts, protégé par toutes les garanties que s'était assurées M. de Bode; il faut surtout savoir tirer parti de ces circonstances exceptionnelles, comme l'a fait le voyageur russe, à force de courage, de persévérance et de sang-froid.

En quittant Shiraz et en se dirigeant vers l'ouest sur les traces de M. de Bode, on rencontre d'abord les ruines de Joundi-Shapour, sur les bords d'une rivière célèbre par une des victoires d'Alexandre, le Granique. De cette station jusqu'au petit fort de Nourabad, des monticules de débris couvrent une étendue de plusieurs milles carrés et offrent aux recherches de l'antiquaire une carrière encore

(1) C'est dans cette grande famille des Lours qu'il faut chercher les véritables aborigènes de la Perse, les Zend, Arti ou Ardi, primitivement descendus de la Bactriane, dont ils ont retenu le nom : *Bakhtyari*, Bactriane, tandis qu'ils ont donné leur nom de clan, *Ardi*, à la chaîne de montagnes (Ardekhan) qui leur offrit souvent un refuge contre les émigrations plus récentes des Perses et des Mèdes.

inexploitée. Une demi-lieue plus loin s'élève la petite ville de Fahlyan. Il n'y a pas bien long-temps encore, Fahlyan contenait cinq mille habitans; aujourd'hui c'est un misérable bourg d'une soixantaine de maisons. Pourquoi ce changement? l'air est pur à Fahlyan, l'eau abondante, et le sol tellement fertile, que les blés que l'on y sème reproduisent au moins quarante fois ce que l'on a confié à la terre, le sésame jusqu'à cent, et le riz jusqu'à cent cinquante fois. Ici encore se trahissent l'impuissance du gouvernement, la nullité de l'administration locale, et la turbulence indomptable des Mamaseni. Fahlyan, entourée d'une ceinture de palmiers et bâtie immédiatement au-dessous d'une montagne escarpée qui la garantit des feux trop ardens du soleil pendant une partie de la journée, est située à l'entrée d'un vallon fameux, espèce de Tempé chanté par les poètes arabes et persans, qui en font un des quatre paradis terrestres. C'est la vallée de Shab-e-Bevan. Des narcisses sauvages forment dans cette vallée comme un vaste tapis d'une éclatante blancheur et long de plusieurs lieues. L'air y est chargé des plus suaves parfums. Quelques champs cultivés de riz, de coton, de blé, coupent çà et là ce tapis odorant; mais, partout où la terre est laissée à elle-même, le narcisse reparaît aussitôt. Il semble avoir fixé ici son séjour favori et son empire. M. Quatremère, dans ses *Notes* sur l'histoire des Mogols, décrivait ainsi cet Eldorado, d'après les récits des vieux historiens persans : « Le vallon de Shab-e-Bevan, que l'on compte parmi les lieux de plaisance les plus célèbres qui existent au monde, est une vallée située entre deux montagnes. Elle a trois farsangs de longueur et une et demie de largeur. Tout cet espace est couvert d'arbres qui produisent toute espèce de fruits. L'air y est extrêmement pur et tempéré. On y voit un grand nombre de villages. Au milieu de la vallée coule une grande rivière. Les montagnes qui entourent ce terrain ont presque toute l'année leurs sommets couverts de neige. Partout les arbres sont si pressés, que les rayons du soleil ne sauraient pénétrer jusqu'à terre. On y trouve de tous côtés des sources nombreuses et des eaux limpides. » La physionomie de ce lieu célèbre a bien changé depuis les temps auxquels se rapporte la description de M. Quatremère. Il n'y faut plus chercher ces épais fourrés, ces ombrages impénétrables dont il était question tout à l'heure. On n'aperçoit plus dans la vallée que de loin en loin quelques arbres isolés, et à ce propos M. de Bode fait une observation très juste : c'est que, tandis qu'en Europe les forêts disparaissent devant les progrès de la civilisation et l'accroissement de la population, en Perse, au contraire, le pays se déboise en proportion de la destruction ou de la diminution des habitans. Ainsi l'on ne retrouve plus rien des délicieux bosquets de Shab-e-Bevan, et, dans toute la plaine de Mourghab, où le tombeau de Cyrus s'élevait, selon Arrien, au centre des jardins royaux, entouré de bois touffus, on n'aperçoit plus aujourd'hui un seul arbre. C'est que ces arbres, cette verdure, étaient le produit et la récompense du travail de l'homme. Dans ces contrées dévorées par le soleil, on recueillait avidement les sources pour les conduire, par des aqueducs souterrains, d'un endroit à l'autre, et les arbres croissaient au bord de ces rigoles. Une fois venus, leur ombrage attirait les rosées, et ils se multipliaient. Les conduits hydrauliques ont disparu avec les populations mêmes, et plusieurs contrées, comptées dans l'antiquité parmi les plus riches et les plus florissantes, ont pris peu à peu un aspect triste et désolé; le désert les a pour ainsi dire reconquises.

TIMBRE ROYAL 6 c.

La vallée de Shab-e-Bevan est, nous l'avons dit, occupée par les Mamaseni. Les deux villes principales qu'elle renferme, Fahlyan et Basht, n'ont rien de remarquable. A peine a-t-on dépassé l'extrémité occidentale de cette vallée, qu'on est sur le territoire d'une autre branche de la famille des Lours, les Khogilous. Ce territoire porte le nom de la ville de Behbehan, qui en est la capitale. De Bahst à Behbehan, sur un espace de seize lieues tout sillonné de canaux effondrés et d'anciens débris de caravansérais et de villages, on n'aperçoit ni une goutte d'eau ni une habitation. La traversée de ce désert fut marquée cependant pour M. de Bode par une rencontre intéressante, celle d'une troupe d'*Ilyats* qui abandonnaient les montagnes ardekanaises pour aller s'installer dans la plaine autour d'Ispahan, où ils s'étaient donné rendez-vous avec une autre émigration venue d'un point tout opposé, c'est-à-dire des districts méridionaux de la province de Fars. M. de Bode décrit ainsi cette caravane : « Des troupeaux de chèvres et de moutons ouvrent la marche, conduits par les jeunes hommes, la fleur et l'élite de la tribu, accompagnés de leurs chiens fidèles, une espèce de terriers à longs poils. Puis viennent les ânes et les bœufs porteurs (ceux-ci d'une très petite race), montés par les membres les plus faibles et les plus âgés de la communauté, ou bien chargés de rouleaux de toile noire et de poteaux qui doivent servir à la construction des tentes. Par-dessus tout cela, on a jeté les sacs contenant les provisions et attaché par l'aile ou par la patte tout ce que la tribu possède en oiseaux de basse-cour. Tandis que les pauvres volatiles s'exercent à se tenir en équilibre, hommes, femmes et enfans suivent la caravane à pied, marchant séparément ou par groupes, et chacun portant quelque meuble ou quelque ustensile. Les chevreaux ou agneaux nés sur la route sont recueillis dans des paniers et portés au bras, ou bien encore sur le dos des bêtes de somme. Les femelles pleines et les animaux boiteux ont leurs conducteurs séparés, qui tantôt les encouragent doucement à marcher, tantôt s'arrêtent avec eux et les nourrissent quand ils sont fatigués. » Comment ne pas être frappé de cette mise en action naïve de la prophétie d'Isaïe : « Il paîtra son troupeau avec la tendresse du berger; il recueillera les agneaux entre ses bras et les portera dans son sein; il conduira doucement celles qui allaitent? » — « Les jeunes filles, leurs fuseaux à la main, filent tout en marchant; les femmes mariées s'avancent lentement, portant sur leur dos courbé un enfant qui passe ses petits bras autour de leur cou, ses jambes autour de leur taille. Un plus petit marmot sera quelquefois suspendu dans un sac attaché aux épaules, tandis que l'enfant au maillot trouvera encore de la place sur la tête de la pauvre mère. »

La ville de Behbehan, qu'on atteint après une pénible marche de seize lieues, est célèbre par ses teinturiers. Les habitans ont pour le mélange des couleurs un secret qui en assure la finesse et la durée, secret dont ils sont par conséquent fort jaloux. Le sol autour de Behbehan est riche et bien arrosé; il ne lui manque pour donner de beaux revenus à la Perse qu'une population suffisante pour tirer parti de la terre, et surtout une administration plus intelligente et plus stable. La végétation est magnifique et très variée. On remarque dans les jardins les arbres de l'Europe et de l'Asie. Le palmier, le grenadier, l'oranger, prospèrent à côté du pêcher et de la vigne. Enfin les prairies comme celles de la vallée de Shab-e-Bevan sont couvertes d'un odorant tapis de narcisses.

Au sortir de Behbehan, on franchit le fleuve nommé Tab, l'Agradates d'Héro-

dote, et dès ce moment on foule un sol biblique. C'est ici que commence l'ancienne Chaldée, l'Elam de l'Écriture sainte, l'Elymaïs de l'histoire profane. A sept lieues de Behbehan, on rencontre la petite ville de Tashoun. Des ruines de bazars, de palais, de bains publics, épars dans toutes les directions, ainsi que les massifs d'arbres vénérables qui ombragent les places publiques, montrent que cette ville, aujourd'hui très pauvre, a été depuis long-temps et à une époque encore assez récente un centre de population considerable. Ce qui donne un interet tout particulier à cette localité, ce sont les traditions religieusement conservées par les habitans. Tashoun revendique l'honneur d'avoir donne le jour à Abraham. C'est à Tashoun qu'Abraham aurait été jeté dans une fournaise ardente par Nemrod, « le hardi chasseur devant le Seigneur; » à l'appui de cette legende, les habitans présentent l'etymologie du nom meme de leur ville qui vient du mot persan et chaldeen *ateush* (feu).

A vingt-deux lieues au nord-ouest de Behbehan, on quitte le pays des Khogilous pour entrer dans celui des Bakhtyari, le troisieme groupe de la famille des Lours. La limite est marquée par un arc-de-triomphe en ruines dans le style sassanien, composé de trois arches qui interceptent une etroite vallee entre la montagne de Mangasht à droite et celle de Getch à gauche, de telle sorte que la route n'a d'autre issue que sous l'arche principale. Les principaux caracteres qui distinguent les Bakhtyari des populations voisines sont le costume uniforme des hommes et le style des tombeaux. Le costume des hommes est un surtout de feutre à manches tres courtes, ouvert par devant, descendant un peu au-dessous du genou et tres ample autour des hanches. Cet habit ressemble au *sadere*, vetement sacerdotal des *mobeds* ou anciens pretres des Parsis. Une chemise et un pantalon turc de toile de coton completent le costume des Bakhtyaris. Le style des sepultures a aussi son originalite. Une figure de lion sculptee en pierre, ou executee en platre, decore chaque monument ou repose un chef de famille. L'introduction du lion comme un symbole favori chez les Persans date de la conquete arabe; les shiites surtout se plaisent à reproduire ce symbole, et cela tient à ce que leur prophete Ali est designe *le lion de Dieu*. Chez les disciples de Zoroastre, au contraire, le lion était compté parmi les animaux immondes, et il etait regarde comme la creature d'Arihman, l'esprit du mal et l'ennemi d'Ormuzd. Aussi ne le voit-on jamais sur le tombeau des anciens Perses, bien qu'on le retrouve dans les sculptures des palais et entre autres dans les bas-reliefs de Persépolis.

A douze lieues environ de l'arc-de-triomphe qui sert de limite au territoire des Bakhtyari, la route se bifurque en deux chaussees, dont l'une, celle de droite, conduit à Ispahan, et dont l'autre, à gauche, aboutit à Shouster, une des villes principales du Khousistan. Sachant que Manoucher-Khan arrivait d'Ispahan par la chaussée de droite, M. de Bode se porta à la rencontre de ce fonctionnaire, bien qu'il ne pût le faire sans s'ecarter lui-meme un peu de sa route. Cette excursion l'amena devant les restes d'une chaussée gigantesque dans lesquels il n'eut pas de peine à reconnaitre un des monumens les plus antiques et les plus mysterieux de l'Orient. Cette chaussée, appelee aujourd'hui le *Jaddehi-Atabeg* (le chemin des Atabegs), était regardée comme une des merveilles du monde par les anciens historiens qui la designaient sous le nom de *Klimax mega* (grande échelle). A un temps meme d'Alexandre, on n'en connaissait plus

le constructeur. Qu'on se figure un pavé colossal formé de pierres d'environ trois mètres de long sur un mètre de large, reliées à chaque intervalle de quinze ou vingt blocs par des dalles énormes, et franchissant à la montée comme à la descente les versans les plus escarpés. D'après la description de M. de Bode, tout-à-fait conforme à celles de Pline et de Diodore de Sicile, on ne saurait douter de l'identité du *Jaddehi-Atabeg* et du *Klimax megale*.

M. de Bode n'eut que quelques lieues à faire sur la route d'Ispahan pour rejoindre Manoucher-Khan, le gouverneur de la province de Fars. L'escorte de ce haut fonctionnaire, qu'il eut occasion de passer en revue, lui donna une triste idée des ressources militaires de la Perse. Cette escorte consistait en un régiment d'infanterie régulière d'environ mille hommes d'assez médiocre apparence, d'à peu près le même nombre de cavaliers bien équipés et bien montés, et enfin de trois pièces de canon du calibre de 6 avec cent cinquante artilleurs : tout cela pouvait former deux mille cinq cents hommes tant combattans que valets d'armée, et environ trois mille chevaux et mulets y compris les bêtes de somme. Ce déploiement de forces, si médiocre qu'il fût, était cependant proportionné aux obstacles à surmonter et aux ressources à tirer du pays. C'était le seul instrument sur lequel le gouverneur pût compter pour faire rentrer les taxes et respecter son autorité.

M. de Bode utilisa cette halte de quelques jours dans le camp du gouverneur pour se procurer de nouveaux firmans, de nouvelles recommandations. Son but étant de revenir à Téhéran par les districts de Shouster, de Dizfoul et la chaîne du Zagros, Manoucher-Khan lui donna des lettres pour ses lieutenans dans les divers pays que cet itinéraire l'obligeait à traverser. Le diplomate russe put ainsi continuer son voyage avec sécurité. A peine en marche, à quelques lieues seulement de l'endroit où il avait quitté Manoucher-Khan, il se laissa attarder par quelques monumens persépolitains. La nuit le surprit essayant de déchiffrer une inscription cunéiforme. Ce fut un contre-temps pour l'archéologue, mais en même temps une bonne fortune pour le voyageur; car, forcé de chercher un refuge pour la nuit dans un douar de Bakhtyaris, il put observer ces peuplades dans la pittoresque originalité de leur vie domestique. « La tente dans laquelle on nous introduisit était, dit-il, encombrée des divers objets qui composent ordinairement le ménage d'une famille d'Ilyats. Un grand nombre de sacs de toute nature et de toutes dimensions, contenant toute la propriété mobilière, occupaient la majeure partie de la tente. Les uns étaient bourrés de laine ou de vêtemens; d'autres, plus petits, laissaient échapper de leurs ouvertures dénouées des fruits ou des légumes secs. Des peaux de bouc, le poil en dedans, contenant du lait aigre, étaient adossées contre des outres remplies d'eau. Le mélange de ces deux liquides, assaisonné d'un peu de sel, est la boisson favorite des Ilyats. Des chaudrons pour bouillir le lait, noirs de crasse et de fumée, et des sacs de cuir pour battre le beurre, ces derniers suspendus à de grandes lattes dans la longueur de la tente, obstruaient le passage et complétaient le désordre. Malgré la quantité d'objets ainsi entassés, l'intérieur de la tente n'en était pas plus chaud. Effectivement la nuit était glaciale, et le vent, dans ces régions élevées, soufflait impitoyablement à travers les intervalles et les déchirures des draperies. Pour me garantir un peu de la bise, je m'étais assis sur un sac de laine; mes gens, moins bien partagés, étaient étendus sur la terre et grelottaient de

l'air le plus misérable. Un feu clair cependant brillait sur une espèce d'âtre, mais n'étendait son influence ni aussi loin, ni dans la même proportion que l'épaisse fumée qui corrodait nos yeux et gênait notre respiration avant de parvenir à se dégager par les nombreuses ouvertures qui nous apportaient si librement l'air et le froid du dehors. »

M. de Bode put compléter sous cette humble tente les curieuses observations qu'il avait déjà recueillies sur les mœurs toutes bibliques des montagnards du Louristan. Cette race n'a perdu aucune des qualités qui sont le cachet des races primitives. Les hommes du Louristan se distinguent des autres habitans de la Perse par une vigueur et une hardiesse à toute épreuve. Cette hardiesse, cette vigueur, ils la doivent à leur vie active, à leur alimentation simple, à l'air fortifiant qu'ils respirent dans leurs montagnes. Leur principale occupation consiste à soigner leurs troupeaux de chèvres et de moutons; leur nourriture est le gland du chêne, dont ils extraient une farine en le broyant entre deux pierres. Il est un trait pourtant qui les distingue des anciennes peuplades de la Chaldée. Bien que les Lours professent l'islamisme suivant les canons shiites, ils n'ont en général qu'une idée très confuse de leur religion. Toutes leurs croyances consistent en quelques rites superstitieux et en une vénération traditionnelle pour leurs *piri,* c'est-à-dire les saints aux tombeaux desquels ils vont en pèlerinage. Parmi les offrandes qu'ils apportent à ceux-ci, dans l'espoir d'en obtenir quelque faveur, on remarque le plus souvent de petites lampes en fer-blanc qu'ils suspendent avec des ficelles au-dessus de la tombe, ou des lambeaux de chiffons de couleur que leurs femmes attachent à quelque arbre consacré dans le voisinage. On voit en Perse de ces arbres qui comptent plus de chiffons que de feuilles.

Comme contraste à cette rudesse patriarcale, M. de Bode remarqua la bonne tenue des femmes ilyats. Il attribue cette supériorité d'un sexe que les coutumes orientales et musulmanes ont plus ou moins dégradé dans le reste de l'Asie à la liberté qui est inséparable de la vie nomade. La confiance qu'on lui témoigne élève la femme ilyat dans sa propre estime, et le sentiment qu'elle a de sa dignité se communique à ceux qui l'entourent. Il ne faut pas, bien entendu, demander à la compagne d'un Ilyat les vertus douces et les qualités raffinées de l'épouse européenne. On ne doit s'attendre à trouver en elle qu'une femme forte et capable de toute espèce de dévouement conjugal et maternel, mais rude, ignorante, et souvent aussi sauvage que son époux. Exercée dès l'enfance aux plus grossiers travaux, maniant seule la pioche, la hache ou la bêche, elle empiéte même quelquefois sur le domaine de l'homme et partage ses dangers à la chasse ou dans le combat.

Une anecdote racontée par M. de Bode met en scène d'une façon fort piquante une de ces femmes qui unissent souvent le courage du guerrier aux vertus de la mère de famille. Le hasard lui fit rencontrer à Kermanshah la veuve d'un chef de tribu qui, pendant la minorité de son fils, montait elle-même à cheval pour commander le contingent militaire de son clan. Entre autres aventures de cette héroïne, voici un trait qui nous reporte aux temps chevaleresques du moyen-âge : « Quand, jeune fille encore, elle vivait sous la tente de son père, c'était son habitude de revêtir des habits d'homme, et, armée d'un sabre et d'une bonne lance, de se placer en embuscade dans le désert pour y rançonner les voyageurs. Un vieux Kourde, ayant eu un jour à traverser une partie

peu fréquentée du Khouzistan, se vit soudainement attaqué avec une grande impétuosité par un cavalier seul armé de toutes pièces, et ce ne fut qu'après avoir reçu et rendu plusieurs blessures assez graves qu'il parvint à se débarrasser de son assaillant. Vers la fin du jour, il arriva tout meurtri et tout sanglant dans un campement d'Ilyats. Il descendit sous la tente du chef de la tribu, qui, en lui accordant l'hospitalité la plus généreuse, lavant et pansant lui-même les blessures de son hôte, se désolait de ne pouvoir laisser ces soins à sa fille. « Mais elle-même, disait-il, avait été grièvement blessée ce jour-là dans un combat qu'elle avait eu à soutenir contre un Kourde dans le désert. » Le voyageur ne put s'empêcher aussitôt de faire plusieurs questions sur l'accident arrivé à la jeune Ilyat, et il demeura convaincu, d'après les réponses du chef, que la fille de son hôte était précisément le voleur qui l'avait attaqué. Voulant s'assurer pleinement du fait, il exprima le désir de voir la jeune fille blessée. Le père n'y fit aucune objection. A peine furent-ils en présence qu'ils se reconnurent; mais, comme tous deux étaient blessés et avaient combattu vaillamment, ils se regardèrent comme quittes l'un envers l'autre, et se serrèrent la main en signe de parfaite amitié. Quant au père, il ne songea pas à témoigner le moindre ressentiment à son hôte, à l'homme qui avait goûté de son sel et s'était reposé à l'ombre de sa tente. »

A quelque distance du douar des Ilyats, M. de Bode rencontra sur sa route un village complétement désert. Les habitans avaient fui dans les montagnes à la première nouvelle de la prochaine arrivée du gouverneur d'Ispahan. De même, dans presque toute la Perse, les villages situés sur les grandes routes, notamment sur celle de Téhéran à Tabriz, sont presque tous abandonnés, et les habitans ont cherché des demeures plus retirées loin du passage des armées et des caravanes. Dans les pays civilisés, une route, un canal, une artère quelconque de communication attire ordinairement la population et les richesses. C'est le contraire en Perse. Les plus riches villages sont cachés dans les gorges les plus inaccessibles des montagnes. De là cet air de désolation et de mort dont un Européen est partout frappé quand il suit en Perse le sentier des caravanes; de là aussi les idées fausses qu'on se fait souvent sur la statistique et les ressources de ce pays.

La ville de Shouster, placée sur la route suivie par le voyageur russe, est justement célèbre par les immenses travaux hydrauliques qui distribuent, avec un art infini, dans ses divers quartiers, les eaux du Kouran, le Pasitigris des historiens d'Alexandre. Grace aux firmans dont il était porteur et aux lettres de recommandation du gouverneur d'Ispahan, dont on connaissait la prochaine arrivée, M. de Bode fut reçu en prince à Shouster. Il en profita pour recueillir sur cette cité de précieux détails archéologiques et statistiques. Shouster est une ville d'un aspect fort original. Les maisons ont en général deux étages couronnés d'une large terrasse entourée de parapets. Dans les cours intérieures, de grands passages voûtés, creusés au-dessous du sol, font le tour de l'édifice. Ces espèces de cloîtres souterrains sont le lieu de refuge des habitans pendant l'été. Ils y passent tout le jour, et ne les quittent que pour monter sur leurs terrasses à l'approche de la nuit. Shouster possède aussi une *kaaba*, forteresse isolée de la ville par d'épaisses murailles, bien que comprise dans la même enceinte, et qui domine les eaux rapides du Kouran. C'est de cette forteresse, au coucher du

soleil, que le panorama de Shouster est surtout curieux à contempler. Les habitans ont pour coutume de souper tous à la même heure sur les toits plats de leurs maisons. Il se fait donc à ce moment une illumination générale. Chaque table est éclairée de grands candélabres contenant des bougies défendues contre le vent et les insectes par des cloches de verre, ou par des cadres de bois doré tendus de fine mousseline. Les domestiques, toujours nombreux, vont et viennent avec d'immenses lanternes de toile ou de papier huilé qui ont jusqu'à trois pieds de diamètre, et leurs silhouettes noires se dessinent sur ces globes lumineux comme des figures de lanterne magique.

Shouster était jusqu'à ces derniers temps une ville très populeuse, mais la peste et le choléra, qui s'y sont succédé pendant les années 1831 et 1832, ont enlevé les trois quarts des habitans. Leur nombre ne dépasse pas actuellement quatre ou cinq mille ames. Beaucoup de familles ont d'ailleurs émigré pour transporter leur résidence à Dizfoul, depuis que cette dernière ville est devenue le chef-lieu de la province et le centre de l'administration, au grand détriment de Shouster, qui avait été jusqu'alors la capitale de tout le Khouzistan. Aussi de très belles maisons, encore en fort bon état, se trouvent-elles abandonnées. — Les Persans de Shouster ont la réputation d'avoir plus d'esprit et en même temps d'être plus corrompus que tous leurs compatriotes. La ville fourmille de bouffons, de danseurs, de musiciens et de saltimbanques de toute espèce. On y fait une chère exquise et on y trouve, en fait de luxe, de plaisirs et de gastronomie, toutes les ressources d'Ispahan.

La ville et sa banlieue paient au gouvernement un revenu annuel de 20,000 tomans ou 10,000 livres sterling. L'octroi en prélève à peu près autant au profit de la ville sur les diverses consommations, et enfin la douane produit encore à l'état à peu près la même somme. Ce sont surtout les produits de l'Inde anglaise qui trouvent à Shouster un débouché considérable, savoir le sucre, les épices, l'opium et le coton expédiés de Bombay. Ces marchandises sont d'abord transportées par mer jusqu'à Mohammerah, port franc situé sur le Kouran, non loin de son confluent avec le Shat-el-Arab et la rivière de Kourdistan. De Mohammerah, elles remontent le Kouran sur de petits bâtimens arabes, jusqu'à environ deux lieues au-dessous de la ville d'Ahvaz. Là, il est nécessaire de les débarquer et de les transporter par terre jusqu'à cette ville, à cause de quelques bancs de rochers qui interceptent le lit de la rivière. Un peu au-dessus d'Ahvaz, on recharge encore une fois les marchandises sur des bateaux qui les remontent jusqu'à trois lieues de Shouster, où elles arrivent enfin à dos de mulet.

Shouster possédait autrefois des plantations considérables de coton et fournissait elle-même la matière première à ses manufactures; mais, depuis l'introduction des cotonnades anglaises par la voie de Bombay et de Mohammerah, l'industrie agricole et l'industrie manufacturière ont eu le même sort; elles sont tombées, probablement pour ne plus se relever. On ne cultive plus le coton, et les tisserands ont abandonné leurs métiers. Il en est de même pour la canne à sucre; elle florissait autrefois dans ces contrées, surtout dans les environs d'Ahvaz : aujourd'hui la culture en est tout-à-fait négligée. Quand M. de Bode voulut connaître la cause de ce dépérissement, on lui dit que beaucoup d'années auparavant un Anglais était venu s'établir à Ahvaz, et qu'il avait acheté fort cher

toutes les cannes à sucre des diverses plantations du voisinage, tiges, replants et racines; puis il les avait entassées dans un vaste magasin auquel il avait mis le feu, de sorte qu'il n'en était pas même resté pour la semence, et depuis ce temps la plante avait complétement disparu du pays. Cette explication n'est pas tout-à-fait dénuée de vraisemblance, en supposant que l'Anglais eût agi pour le compte de son gouvernement; cependant ceux qui aiment le merveilleux en ont trouvé une autre. Selon leur version, Imam-Reza, l'un des douze successeurs canonisés du prophète, et celui précisément dont on va visiter la tombe en pèlerinage à Meshed, avait un goût très prononcé pour les bonbons. Pendant un séjour à Meshed, il éprouva un vif désir de se procurer du sucre d'Ahvaz et en fit demander aux habitans de cette dernière ville; mais ceux-ci, par avarice, le lui refusèrent. Le saint homme, vindicatif comme tout dévot musulman, pria aussitôt le ciel pour qu'Ahvaz ne produisît plus de canne à sucre. Sa prière fut entendue, et, pour que la punition de ceux qui l'avaient offensé fût plus exemplaire, toutes les cannes à sucre furent immédiatement transformées en scorpions. La preuve que cette histoire est parfaitement vraie, c'est qu'on trouve aux environs d'Ahvaz prodigieusement de scorpions.

La distance de Shouster à Dizfoul, la capitale actuelle du Khouzistan, est d'environ douze lieues. Située sur la rive gauche de la rivière du même nom (le Dizsoul, l'ancien Copratas), la ville de Dizfoul a une grande analogie avec Shouster. Les maisons offrent le même modèle de construction élevée et spacieuse, les mêmes toits en terrasses et les mêmes voûtes souterraines destinées à servir d'abri pendant les chaleurs. La rivière qui coule sous les fenêtres du palais du gouvernement n'est pas aussi large que le Kouran, mais les flots en sont aussi rapides. Un grand nombre de moulins, perchés sur les rochers et sur les petites îles qui en interceptent le cours, sont unis entre eux par un réseau de petits ponts très pittoresques qui donnent au paysage une physionomie chinoise. Ces ponts sont éclairés la nuit, ce qui produit sur la rivière une illumination des plus brillantes. Un pont de vingt-deux arches, à l'extrémité occidentale de la ville, est attribué par les habitans à un prince d'une dynastie antérieure à Zoroastre; mais il est aisé d'y reconnaître une construction sassanienne.

A sept lieues de Dizfoul, on rencontre les ruines de Shoush. Dans ces ruines, M. de Bode croit retrouver la fameuse Suze, la plus ancienne et la plus célèbre capitale de la Perse. Le premier monument qu'on remarque en venant de Dizfoul à Suze est le tombeau du prophète Daniel, rendez-vous, à tous les jours de fête, d'une grande partie de la population musulmane, qui a pour ce saint prophète une vénération plus grande encore que celle des chrétiens. Un rideau de palmiers entoure ce monument surmonté d'une pyramide de marbre blanc, découpée extérieurement en compartimens triangulaires imitant les sections d'une ruche de mouches à miel. Il est évident que le tombeau de Daniel a subi diverses restaurations, car le style de l'architecture actuelle trahit une date assez récente. Rien n'y rappelle l'antique que quelques fragmens de pilastres en marbre blanc, dont les chapiteaux sculptés en feuilles de lotus témoignent d'une époque contemporaine de celle de Suze. Dans l'intérieur d'une cellule carrée, on voit une bière en bois noir qui est censée contenir les restes de Daniel, et qui se trouve séparée du chœur par un grillage dans le genre de ceux qui entourent les tombeaux

d'Esther et de Mardochée à Hamadan. A cette grille sont suspendus divers écriteaux avec des citations du Coran que les pieux musulmans portent respectueusement à leurs lèvres en faisant le tour du tombeau. Au-dessous de l'appartement qui contient le cénotaphe, est une seconde voûte qui est censée représenter la fosse aux lions dans laquelle Daniel fut jeté par ordre de Darius, roi des Mèdes. La muraille occidentale de l'édifice est baignée par le Shapour (l'Eulœus d'Hérodote et l'Ulaï de l'Écriture sainte), petite rivière peu large, mais profondément encaissée et navigable jusqu'à son confluent avec le Kouran, près de la ville d'Ahvaz. A quelques pas du monument, sur le bord de l'eau, on trouve trois grands fragmens de marbre blanc. L'un est un chapiteau de colonne avec des ornemens sculptés en feuilles de lotus; l'autre est une tablette avec des inscriptions cunéiformes, et le troisième, un grand bas-relief représentant un homme entre deux lions grossièrement sculptés. A partir du tombeau de Daniel, tout le terrain compris entre l'Eulœus et le Copratas est semé de ruines ou de tertres recouverts de broussailles, mais formés évidemment, d'après leur configuration, d'autres ruines plus compactes et probablement mieux conservées. Il y aurait ici des trésors archéologiques à mettre au jour. La nature et le cours des événemens semblent s'unir d'ailleurs pour conserver dans ces localités la trace de toutes les traditions bibliques. Ainsi, aux lieux mêmes où l'Écriture sainte nous représente le prophète Daniel comme ayant été jeté vivant dans la fosse aux lions, les lions sont plus nombreux que jamais. Ils sont aujourd'hui les seuls habitans de Suze, et leurs rugissemens éveillent chaque nuit les échos de cette plaine où la tradition place le tombeau du prophète hébreu.

La route suivie par M. de Bode, à partir de Dizfoul jusqu'à Téhéran, n'offre plus rien qui mérite de nous arrêter. Nous pouvons donc constater maintenant les résultats archéologiques de ce voyage, dont nous avons déjà fait ressortir l'intérêt statistique et ethnographique. Ces résultats sont importans et nombreux; nous les citerons dans leur ordre. — On doit d'abord à M. de Bode la détermination des limites exactes et de la physionomie actuelle de l'ancienne Chaldée. — Certains points des Écritures restés douteux jusqu'à lui ont été éclairés par ses recherches. La route d'Alexandre, depuis Suze jusqu'à Persépolis, a été retrouvée et fixée. Enfin M. de Bode a précisé la position géographique de Suze, de façon à rendre sur ce point toute nouvelle controverse inutile. Pendant long-temps, on avait cru retrouver Suze dans Shouster; mais les recherches de M. de Bode ont démontré, contrairement à cette supposition, qu'il fallait chercher l'emplacement de Suze parmi les immenses ruines connues aujourd'hui sous le nom de Shoush. Les palais, les principaux monumens de Suze, ayant été construits non en marbre, comme ceux de Persépolis, mais en briques cuites au soleil, comme ceux de Babylone, ont partagé le sort de ces derniers, c'est-à-dire qu'il n'en est point resté de suffisamment intacts pour que le voyageur moderne pût en reconnaître la destination. Cependant, si l'on ne peut plus distinguer l'usage des diverses constructions, on peut au moins apprécier l'époque et le style de l'architecture. Or, tandis que Schouster n'offre ni un monument ni une ruine que l'on puisse faire remonter à une époque plus ancienne que le kalifat, les ruines de Shoush, au contraire, appartiennent certainement à l'époque babylonico-perse; enfin la position de Shoush s'accorde seule avec celle qui est assignée par les historiens à l'ancienne capitale. Strabon fixe à quatre mille stades (environ

cent soixante lieues) la distance de Suze à Persépolis; or, Schouster n'est qu'à cent dix-sept lieues des ruines persépolitaines, et de ces ruines à Shoush on compte au moins cent quarante lieues à vol d'oiseau.

L'ouvrage de M. de Bode mérite, on le voit, une place distinguée parmi les travaux importans dont l'Asie a été le sujet depuis un demi-siècle. Aujourd'hui plus que jamais, de pareilles recherches ont droit à la reconnaissance du public savant. L'attention de l'Europe se tourne et se concentre de plus en plus vers ces contrées, qui ouvrent un si vaste champ à la curiosité des explorateurs. Jamais de plus nombreux pionniers n'ont parcouru l'Asie dans tous les sens. Ce sont d'abord Niebuhr et Kinneir qui éclairent la route jusqu'au tombeau de Cyrus et aux rives du Bend-Emir; grace à Heeren et à Ker-Porter, le palais de Xercès se relève, pour ainsi dire, devant nous, et ses nobles débris n'ont plus de mystères. L'énergie, la persévérance d'un consul français, M. Botta, secondées par le crayon de M. Flandin, évoquent Ninive, qui semblait enfouie sous la poussière des siècles. Enfin M. de Bode retrouve l'antique Suze et reconnaît, de Babylone à Persépolis, les traces d'Alexandre. En présence de tant d'efforts patiens et d'heureuses découvertes, on aime à répéter ces paroles du savant Heeren, qui les expliquent et qui formulent une conviction devenue aujourd'hui commune : « Plus nous remontons dans l'histoire, plus nous comparons les traditions des peuples sur leur origine et leurs premières destinées, plus aussi nous nous voyons ramenés constamment à l'Asie, et plus il devient vraisemblable que ce fut là le berceau du genre humain, comme ce fut aussi, il faut l'avouer, le berceau de toutes les sciences et la patrie de toutes les religions, qui, en se propageant, se sont élevées jusqu'au rang de religions dominantes. Aucune partie de l'ancien monde n'est donc plus digne que l'Asie d'attirer l'attention de l'antiquaire et du philosophe, qui ne se bornent pas seulement à l'étude de quelques peuples isolés, mais qui veulent arriver à des conclusions générales sur l'histoire universelle de l'humanité. »

E. DE WARREN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1847.

Les petites querelles de forme et d'étiquette ont été mises de côté; au moins désormais on pourra de part et d'autre examiner avec plus de calme les questions en elles-memes. En ce moment, nous sommes, dans nos rapports avec l'Angleterre, à une égale distance de l'intimité et d'une rupture ouverte; les deux gouvernemens sont en observation vis-à-vis l'un de l'autre à raison des difficultés qui les divisent, et en même temps de remarquables indices viennent nous montrer combien toute collision serait contraire aux intérêts et aux sentimens des deux pays. On peut à coup sûr compter parmi ces indices le récent *meeting* tenu à Londres. C'etait une assemblée d'élite où l'on remarquait un grand nombre de membres du parlement, et qui s'était réunie pour s'occuper de l'affaire de Cracovie. Il s'agissait de convenir des termes d'une pétition à adresser à la couronne contre la violation des traités de Vienne. Après diverses motions qui condamnaient avec énergie le coup d'état frappé par les trois cabinets d'Autriche, de Prusse et de Russie, le lord-maire de ondres, sir G. Carroll, a proposé au *meeting* d'exprimer combien il admirait l'indignation généreuse avec laquelle la France avait accueilli la suppression de l'indépendance de Cracovie, et combien il croyait à la nécessité d'une alliance sincère entre les deux peuples. Un autre orateur, M. E. Beales, en appuyant la proposition du premier magistrat de Londres, n'a pas craint de déclarer qu'à ses yeux une guerre avec la France serait aujourd'hui presque une guerre civile, au moment où les découvertes de la science et surtout les résultats obtenus par la vapeur identifient de plus en plus les intérêts des deux nations. Ce langage a soulevé les applaudissemens de l'assemblée, qui a voté à l'unanimité la motion du lord-maire. C'est sans doute afin de contrebalancer l'effet de cette démonstration que le *Times*, quelques jours après, niait l'importance de l'alliance française pour l'Angleterre, et célébrait dans l'avenir l'union intime de la Grande-Bretagne et de la Prusse, en insistant sur le lien du protestantisme. Si la France n'a pas, aux yeux de l'Angleterre, le mérite d'être protestante, elle a l'avantage d'être sa plus proche voisine. Un des orateurs du *meeting* dont nous venons de parler a remarqué que les chemins

de fer mettaient Paris aussi près de Londres que la ville d'York. C'est cette étroite connexité entre les deux pays qui fait que les hommes pratiques et positifs ne peuvent plus voir dans l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Angleterre qu'une pensée folle et un attentat à la cause de la civilisation.

Aussi le bon sens anglais condamne-t-il au fond l'exagération que lord Palmerston a portée dans les affaires d'Espagne. Sans doute on ne s'est pas écrié en plein parlement, comme on vient de le faire dans le *meeting* de Londres, qu'il est monstrueux de voir tous les grands résultats de l'alliance anglo-française mis en danger par la question de savoir qui épousera la sœur de la reine Isabelle; mais les esprits les plus éclairés n'ont pu méconnaître qu'en poussant à l'extrême l'expression de son mécontentement et de sa résistance, lord Palmerston avait créé lui-même pour l'avenir des embarras à la politique de son pays. A-t-il grandi l'Angleterre aux yeux de l'Europe, parce qu'il l'a séparée violemment de la France et de l'Espagne? En brisant la quadruple alliance, n'a-t-i pas agi comme s'il eût été en quelque sorte le mandataire des cabinets du Nord?

Au reste, il a produit un effet que sans doute il ne cherchait pas. Il a blessé profondément la juste susceptibilité du caractère espagnol. Quand, obéissant aux inspirations de lord Palmerston, M. Bulwer a rappelé, dans sa note du 5 septembre dernier, au gouvernement de la reine Isabelle que l'Espagne avait eu, au commencement du siècle, les armées et les trésors de la Grande-Bretagne pour défendre son indépendance, M. Isturitz lui a répondu qu'en effet les pertes qu'avait faites l'Espagne de ses immenses possessions extérieures, celle de Gibraltar sur son propre territoire, la destruction récente de ses flottes pendant la guerre, lui avaient laissé des souvenirs qui ne sont ni oubliés, ni inutiles, et qui lui apprenaient à ne compter que sur sa propre force et sur sa propre équité. A la déclaration que le gouvernement britannique regardera la descendance du mariage de M. le duc de Montpensier comme inhabile à succéder en aucun cas au trône d'Espagne, la réponse du gouvernement espagnol n'a pas été équivoque. « Le duc de Montpensier, fait remarquer M. Isturitz dans sa réplique du 14 novembre dernier, est actuellement séparé de la succession éventuelle au trône de France par neuf princes, et ses enfans pourraient donc monter sur le trône d'Espagne par le droit de leur mère sans compromettre l'union des deux couronnes. » Tout en affectant une sollicitude protectrice pour l'indépendance de l'Espagne, la diplomatie de lord Palmerston oublie toujours que les questions qu'elle tranche si lestement sont entièrement espagnoles. C'est l'Espagne seule qui doit décider souverainement les difficultés dont la solution appartient à l'avenir. Dans sa note du 14 novembre, M. Isturitz rappelle avec beaucoup d'à-propos l'art. 53 de la constitution espagnole, qui porte en termes exprès : « Tout doute qui, de fait ou de droit, s'élèvera relativement à la succession au trône sera résolu par une loi. » Dans la discussion de l'adresse au sein des cortès, la même pensée a dominé : M. Martinez de la Rosa a soutenu, aux applaudissemens du congrès, que la politique qui avait présidé aux deux mariages de la reine et de sa sœur avait été éminemment espagnole, et qu'on avait tenu compte de la volonté de la nation, qui n'était nullement disposée, pour l'avenir, à se courber sous une influence étrangère. Cet orateur a aussi démontré que l'équilibre de l'Europe ne courrait aucun danger quand même on verrait dans l'avenir deux cousins germains assis sur les deux trônes d'Espagne et de France. Dans le dernier

siècle, en effet, une pareille combinaison a été considérée comme favorable à la paix européenne, et l'expérience a prouvé qu'elle n'avait jamais été contraire à l'indépendance de la monarchie espagnole. En général, la discussion de l'adresse au sein des cortès a été remarquable tant par le talent de quelques orateurs que par la liberté sans licence qui a présidé aux débats. L'Espagne commence à comprendre l'esprit du gouvernement représentatif, à ne plus confondre le droit de contradiction avec la révolte, ou l'amour de l'ordre avec le despotisme. Le parti progressiste a pu parler sans contrainte; on a rendu justice au talent de M. Cortina. En attaquant les principaux actes de l'ancien ministère, les orateurs progressistes ont provoqué deux excellens discours de MM. Mon et Pidal. Avec un esprit moins positif, avec une imagination que l'étude des affaires n'a pas encore assez calmée, M. Donoso-Cortès a captivé le congrès par sa brillante parole. Les idées qu'il a développées ne sont pas toutes d'une exacte justesse. Il se trompe à coup sûr, et on le lui a dit même au sein du congrès, quand il voit l'Espagne menacée par l'établissement des Français en Afrique, qu'il compare, sous ce rapport, à la domination de l'Angleterre en Portugal; mais nous sommes moins sensibles à ces erreurs de détails qu'à la noble énergie avec laquelle M. Donoso-Cortès a protesté contre la singulière prétention de lord Palmerston, qui voudrait arracher à l'infante, à Mme la duchesse de Montpensier, une renonciation au trône d'Espagne, comme si cette princesse pouvait renoncer aux droits de ses enfans, de ses successeurs. Un parlement espagnol aurait seul le pouvoir de prononcer une semblable renonciation. Outre les orateurs déjà connus, quelques hommes dont l'avenir doit agrandir la situation, comme M. Benavidès, ont pris part au débat. Quant au ministère, il a plutôt fait preuve de bonnes intentions que de force suffisante, et sa chute est attendue d'un instant à l'autre. M. le duc de Sotomayor, qui préside le cabinet, a insisté sur l'efficacité que doivent avoir les mesures prises par le gouvernement, qui demande aux cortès la double autorisation de lever cinquante mille hommes et de contracter un emprunt. Toutefois, ni lui ni ses collègues n'ont, aux yeux de la représentation nationale et du pays, l'autorité morale que réclament de plus en plus les circonstances. C'est moins que jamais le moment de rejeter sur le second plan les principaux chefs du parti modéré, pour laisser agir les hommes secondaires. Nous n'exagérons pas les dangers que peuvent créer à l'Espagne les entreprises du parti carliste : Tristany, avec sa bande, a été sur plusieurs points repoussé par les populations; pas un des généraux un peu connus qui ont guerroyé pour la cause de don Carlos n'a voulu se compromettre. Le prétendant est loin de songer à une descente en Espagne, car on annonce qu'il a l'intention de se produire de plus en plus dans les salons de l'aristocratie anglaise; néanmoins l'attitude du parti carliste est pour le gouvernement espagnol une cause d'embarras qui appelle une vigilance active. Il y a en outre les difficultés intérieures. La reine Isabelle est jeune, elle a de l'inexpérience; elle a besoin d'être entourée de conseillers d'un mérite éprouvé, capables d'exercer sur ses déterminations une influence qui sache se faire accepter. Si en ce moment la reine Marie-Christine revient à Paris, c'est que ses avis n'étaient plus accueillis avec la même déférence qu'autrefois, et elle a préféré à une présence devenue inutile une absence de quelques mois, qui pourra plus tard éveiller des regrets et provoquer un retour de confiance.

Athènes est devenue, comme Madrid, une sorte de champ clos pour les deux

diplomaties de la France et de l'Angleterre, et cette lutte s'est compliquée d'un incident qui a produit une sensation fort vive tant dans la capitale de la Grèce qu'à Constantinople. Le sultan était représenté à Athènes par M. Mussurus, qui, dans ses rapports avec le gouvernement grec, mettait beaucoup de raideur et presque de la malveillance. M. Mussurus ne voulut pas délivrer un passeport pour Constantinople à M. Tzami Caratassos, aide-de-camp du roi de Grèce; il se fondait, pour ce refus, sur des instructions générales dont, disait-il, il ne pouvait pas se départir. Le roi Othon ressentit profondément un pareil procédé, et, à un bal de la cour, il apostropha directement M. Mussurus en lui reprochant sa conduite. L'envoyé de la Porte se retira sur-le-champ, il rendit compte à son gouvernement de ce qui s'était passé, et en reçut l'ordre de quitter Athènes dans trois jours, si M. Coletti, président du conseil, ne se rendait pas lui-même chez l'envoyé du sultan, pour lui exprimer ses regrets. Cette réparation réclamée par la Porte parut excessive à M. Coletti, qui, tout en revendiquant la responsabilité constitutionnelle des paroles du roi, ne voulait pas humilier en sa propre personne le gouvernement de son pays. Cependant il fallait faire quelque chose, car on ne pouvait laisser un pareil incident s'envenimer et devenir une cause de rupture ouverte entre Athènes et Constantinople. C'est alors que le roi Othon eut l'idée d'écrire lui-même au sultan. Il fut confirmé dans cette pensée par M. Piscatory et par le ministre plénipotentiaire de Prusse, M. le baron de Werther. Dans cette circonstance, le corps diplomatique se montra plein d'intérêt et de sollicitude pour le roi Othon, placé dans une situation délicate. Le ministre de Russie lui-même, M. Persiani, dit tout haut que ce vieil empire ottoman ne pouvait pourtant pas exiger qu'on lui sacrifiât tout. Le seul représentant de l'Angleterre, sir Edmond Lyons, a persisté à donner complétement raison à M. Mussurus; à l'entendre, c'est le gouvernement grec qui a tous les torts. Cet incident, qui a contristé tous les amis de la paix, est aux yeux de sir E. Lyons une bonne fortune; il peut compliquer les embarras de la Grèce, ébranler le ministère de M. Coletti: c'est tout profit. Le renversement de M. Coletti n'a jamais été poursuivi avec plus de passion par lord Palmerston et son représentant. Dans le parlement anglais, on s'attend à des débats sur l'état de la Grèce; la jeune monarchie du roi Othon ne peut pas plus compter que la monarchie de la reine Isabelle sur la bienveillance du gouvernement britannique. Cependant le gouvernement grec s'occupe de justifier de tout ce qu'il a fait pour remplir ses engagemens envers les trois puissances qui ont protégé son établissement, envers la Russie, l'Angleterre et la France; ainsi il va communiquer aux trois cabinets les projets de loi relatifs à l'aliénation du domaine national. Lord Palmerston ne s'opiniâtrera pas moins à incriminer en plein parlement le ministère de M. Coletti, pendant que sir E. Lyons travaille à sa chute par ses intrigues. Déjà quelques organes de la presse anglaise annoncent qu'un mouvement décisif se prépare en Grèce. Qui peut le savoir mieux que l'Angleterre?

La lettre que le roi de Grèce a adressée au sultan est pleine d'une dignité conciliante : le roi Othon n'hésite pas à déclarer qu'à ses yeux l'attitude et la conduite de M. Mussurus étaient contraires à la bonne intelligence des deux pays; aussi ses reproches s'adressaient uniquement à celui qui oubliait le but élevé de son mandat, et le plus ardent désir du roi est de maintenir la bonne harmonie entre les deux couronnes, entre les deux peuples. Cette démarche

pleine de franchise du roi Othon a été généralement approuvée par les représentans des puissances européennes auprès du sultan. Il n'y a pas eu de leur part de démonstration collective, mais le gouvernement turc n'a pu ignorer leurs sentimens à ce sujet. L'ambassadeur de France, M. de Bourqueney, a écrit à Réchid-Pacha qu'à ses yeux la lettre du roi Othon au sultan était la meilleure solution d'une affaire aussi délicate. M. de Metternich a mandé au comte de Sturmer qu'après cette initiative prise par le roi de la Grèce, la Porte devait se tenir pour satisfaite. Il est probable que ces indications ne seront pas sans influence sur le gouvernement du sultan, et qu'il montrera dans cette circonstance de la modération et de la courtoisie. Quant aux relations générales de la France avec la Porte, il y a eu dans ces derniers temps deux faits, dont l'un a jeté quelque froid entre elle et nous, et dont l'autre lui a, au contraire, inspiré à notre égard une sympathique estime. Ce qui l'a mécontentée, c'est la réception que notre politique et nos intérêts en Afrique nous commandaient de faire au bey de Tunis. Nous ne pouvons nous dissimuler que la reconnaissance du bey comme prince souverain a été pour le sultan une assez vive blessure. Toutefois, après l'échange de quelques notes à ce sujet, on est convenu de part et d'autre de laisser tomber la question; on s'en refere au *statu quo,* et la Porte accepte l'état présent de la *province* de Tunis. Heureusement l'attitude et le langage de la France dans l'affaire de Cracovie sont venues dissiper ces impressions fâcheuses. La protestation du gouvernement français, le discours de la couronne, les démonstrations des deux chambres, ont produit le plus favorable effet. Sur ce terrain, les puissances du Nord ont eu le dessous; elles n'ont pu réussir à justifier le coup d'état de Cracovie aux yeux de la Porte. Le gouvernement du sultan a senti que la France, en défendant le droit européen, prenait indirectement sa défense : la Porte a pu voir dans l'avenir sa propre indépendance servant d'enjeu aux combinaisons de la politique. La Russie a été assez inquiète de ce que la Porte pensait à ce sujet pour que son représentant, M. d'Oustinoff, qui a succédé à M. de Titoff, ait demandé au gouvernement du sultan ce qu'il ferait en cas de guerre européenne. M. d'Oustinoff voulait aussi savoir si certaines puissances avaient déjà adressé quelques questions à la Porte sur une semblable éventualité. La Turquie paraît avoir répondu qu'elle garderait la neutralité, mais que, si son indépendance était menacée, elle combattrait avec les alliés que lui donnerait la fortune. Pour des insinuations venues du dehors, aucun cabinet ne lui en avait fait. Il est remarquable que la question de Cracovie ait partagé à Constantinople les gouvernemens européens en deux catégories : d'une part les puissances du Nord qui ont violé les traités, de l'autre les puissances maritimes qui ont protesté contre cette violation. Avec des dispositions pareilles, quel ascendant n'exercerait pas l'action commune de la France et de l'Angleterre! N'est-ce pas là un de ces cas importans où il est de la plus stricte exactitude d'affirmer que leur désaccord compromet la cause de la civilisation, du droit et de la liberté?

Cette cause, qui est au fond la grande affaire du siècle, nous la retrouvons partout sous des aspects différens. Serait-ce véritablement elle que nous verrions en Bavière melée au plus imprévu des incidens, qui a tous les caractères d'une folle aventure? Voltaire s'était fait le courtisan de Mme de Pompadour dans l'intéret de la philosophie : faut-il aujourd'hui que le libéralisme allemand se mette à Munich aux pieds d'une danseuse? Quant aux jésuites, ils tonnent contre la

nouvelle maîtresse du roi Louis; ils n'ont pas toujours été si rigoristes. Le parti ultramontain a été pris au dépourvu; il s'est trouvé sans force contre la pétulante favorite, qui, certaine de son empire sur le monarque, a accepté avec audace une lutte ouverte contre les influences réputées jusqu'alors les plus redoutables. La témérité de la favorite a gagné ses adversaires, qui n'ont pas voulu laisser à Mlle Lolla Montès le monopole du scandale. Un beau matin, l'Europe a pu lire dans ses journaux la dénonciation en règle d'un roi rédigée par quatre de ses ministres. La pièce en elle-même était déjà un fait énorme; la publicité qu'elle a reçue est quelque chose de monstrueux. On assure que le roi Louis, après avoir pris communication de la lettre qu'avaient signée ses ministres, la mit sous clé, sans la montrer à personne; il voulait voir si les signataires oseraient la publier. Quelques jours après, des copies en circulaient à Munich. On expliquait ce nouveau scandale : on disait que, la signora Lolla Montès ne sachant pas l'allemand, il avait bien fallu confier la lettre à un traducteur, qui seul était coupable de cette indiscrétion. Cette publicité a mis le comble à l'exaspération du roi, qui a dit hautement qu'il reconnaissait là un complot des prêtres dirigé contre lui, et qu'il était décidé à rompre avec le parti ultramontain. D'ailleurs, depuis assez long-temps, ce joug pesait au roi, qui se serait écrié aussi, au sujet de son ancien ministre de l'intérieur, M. d'Abel, que c'était un ingrat, un jésuite, et qu'il était fort aise d'être débarrassé de lui. Toutefois, par un reste de bonté, le roi n'a pas voulu laisser sans position aucune M. d'Abel, qui n'a pas de fortune, et il l'a nommé ministre plénipotentiaire à la cour de La Haye. Les trois collègues de M. d'Abel ont échangé contre leurs portefeuilles de hautes fonctions dans l'ordre administratif. Si le roi ne se montre pas vindicatif, il s'entête dans ce qu'il a voulu faire. Le crédit de la favorite augmente tous les jours, et personne n'ignore à Munich quelle est son imperturbable confiance dans la séduction qu'elle exerce sur le roi. Mlle Lolla Montès dit tout haut qu'elle est sûre de son fait, qu'elle aura l'indigénat et le titre de comtesse de Sternfeld, nom d'une terre qui vient d'être achetée pour elle. Elle a reçu 40 mille florins pour la consoler du retard occasionné par le refus des ministres récalcitrans. Aussi son outrecuidance croît encore avec sa faveur, et elle aurait fait dire à deux dames de la cour, qui l'avaient regardée avec dédain, qu'elle les souffleterait à la première occasion. Tout cela paraît fou; tout cela, néanmoins, a un côté sérieux. Le roi de Bavière semble métamorphosé; il déclare qu'il change de système; il se montre ouvertement favorable à la liberté de la presse et à l'extension des institutions libérales; il applaudit à ce qui se passe au sein de la monarchie prussienne. Maintenant ces dispositions dureront-elles? Quel est l'avenir de cette réaction libérale si singulièrement associée aux galanteries d'un roi de soixante ans? Ne damnons pas le roi Louis, comme font les jésuites; mais attendons-le à l'œuvre.

A Berlin, la physionomie de la scène politique est plus grave. Pour la première fois, la royauté et la nation vont se trouver officiellement en présence l'une de l'autre. Dans ces derniers jours, on avait cru un instant que l'ouverture des états-généraux, qui avait été fixée au 11 avril, serait ajournée. Le cabinet prussien compte peu d'orateurs : il n'y a guère qu'un de ses membres, le ministre de l'intérieur, M. de Bodelschwingh, auquel on reconnaisse quelque talent pour la parole. Or en ce moment la santé de M. de Bodelschwingh est assez gravement altérée, et l'on avait d'abord songé à reculer l'ouverture de la diète

générale. Cette idée a été abandonnée. Dans trois semaines, la réunion de six cent dix-sept députés ouvrira pour la Prusse une ère nouvelle. On a beau se défendre d'imiter le *constitutionalisme* français, on est dès le début en face des conditions et des nécessités du gouvernement représentatif. La couronne va demander de l'argent aux députés : c'est une excellente occasion pour eux de revendiquer l'extension de leurs droits, notamment la périodicité de la diète générale. Il sera difficile au roi de Prusse de refuser cette concession, surtout s'il veut mériter de plus en plus des complimens auxquels il paraît avoir été très sensible, nous voulons parler des félicitations qui lui ont été adressées de la part du cabinet whig par le comte de Westmoreland, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès de la cour de Berlin. Si ces éloges pouvaient déterminer le roi Frédéric-Guillaume à faire de nouveaux pas dans les voies du gouvernement représentatif, nous serions loin de nous en plaindre, dût la presse prussienne déclamer encore contre le constitutionalisme français.

Il est remarquable qu'au milieu de la paix générale dont jouit l'Europe depuis longues années, les finances des grands états soient aussi sérieusement en souffrance. Le docteur Bowring disait dernièrement dans la chambre des communes que, lorsqu'on examinait les finances de la France, on y trouvait tous les ans un déficit, que le gouvernement était endetté, et que le ministère n'avait pas osé exposer aux chambres l'état réel des finances. Peut-être, en songeant aux embarras de son propre pays, M. Bowring eût-il pu mettre plus de ménagement dans son langage. Toutefois il ne faut pas méconnaître la vérité, même quand elle est durement dite. Il n'est que trop certain que nos deux budgets, tant le budget ordinaire que celui des travaux extraordinaires, présentent des découverts considérables. Peut-être en 1848 la dette s'élèvera-t-elle jusqu'à 300 millions; peut-être d'ici à deux ans un nouvel emprunt sera-t-il indispensable. Or dans quelles conditions le trésor serait-il réduit à le faire, si d'ici là des nécessités imprévues contraignaient le gouvernement d'affecter la réserve de l'amortissement à un autre emploi que l'extinction du déficit? Les difficultés du présent, les préoccupations de l'avenir provoqueront nécessairement dans le sein de la chambre des députés les plus sérieux débats sur le fond de la situation financière. En attendant, la chambre se montre peu disposée à accueillir les projets qui entraînent avec eux de nouvelles dépenses. C'est ainsi que la demande d'un crédit extraordinaire de 3 millions pour l'établissement de camps agricoles en Algérie semble destinée à rencontrer une vive opposition; elle sera combattue, tant par ceux qui ne veulent plus augmenter le chiffre des crédits que par ceux qui apportent dans la question de l'Algérie des répulsions, des idées systématiques. Ces derniers ont la majorité dans la commission chargée d'examiner la proposition des camps agricoles. M. le général de Lamoricière n'a pas consenti à faire partie de cette commission; il a mis un scrupule de courtoisie à exposer ses idées sur cette matière en l'absence du maréchal Bugeaud, qui d'ailleurs sera à Paris dans quelques jours. Le maréchal n'aura pas seulement à défendre son système, à s'expliquer sur ce que les vues de M. le général de Lamoricière ont de contraire aux siennes; il sera assailli par des théories, par des motions de tout genre sur la manière dont il faut s'y prendre pour coloniser l'Algérie. Beaucoup de députés se préparent à dérouler à ce sujet leurs plans à la tribune : si les colons n'affluent pas encore, nous aurons au moins une foule de colonisateurs théoriciens.

Le cabinet n'a pu se faire illusion sur la vivacité des débats que soulèverait sa demande d'un crédit de 3 millions pour l'établissement des camps agricoles; mais il n'a pas voulu refuser à M. le maréchal Bugeaud d'appeler par un projet spécial l'attention de la chambre sur un système qui est l'objet des prédilections particulières du duc d'Isly. Ce projet sera un terrain de discussion, un champ de bataille sur lequel vont se produire et se heurter les idées les plus diverses. Puisse la lumière jaillir du choc! En attendant, nous constaterons que, si aucun grand système n'a su encore rallier les convictions du gouvernement et des chambres, nous avons déjà en Afrique obtenu des résultats positifs qu'il y aurait injustice et ignorance à contester. L'accroissement de la population civile et européenne en Algérie suit une progression qui peut paraître lente, mais qui ne s'interrompt pas. On comptait, au premier trimestre de 1845, 75,122 individus; au second trimestre, 80,070; au troisième, 85,297; au quatrième, 90,391. En 1846, on comptait, au premier trimestre, 95,321; au second, 99,806; au troisième, 102,680; au quatrième, 105,542. La population augmente, les consommations de cette population augmentent également, et cependant l'importation de plusieurs produits alimentaires diminue. L'explication de ce contraste est principalement dans les progrès de la culture des terres. Les terres actuellement mises en culture par une population agricole d'environ 20,000 individus occupent une superficie de 13,227 hectares dans la province d'Alger, de 2,277 dans la province d'Oran, de 2,840 dans celle de Constantine. Le total des terres cultivées s'élève à 18,344 hectares. Dans le cours de l'année 1846 seulement, il a été approuvé 6 concessions provisoires au-dessus de 100 hectares, 199 au-dessous de 100, 249 concessions définitives au-dessous de 100 hectares. 27 nouveaux centres de population ont été créés dans la province d'Alger depuis la conquête; 6 villes anciennes ont été reconstruites; une population européenne de 73,000 ames s'est constituée dans cette province. Dans la province d'Oran, 8 centres nouveaux ont été créés; 3 villes ont été relevées; une population européenne de plus de 22,000 ames s'est établie. Dans la province de Constantine enfin, une ville toute nouvelle a été fondée; 5 villages agricoles ont été créés. Ces premiers jalons de notre domination se rattachent à un plan d'ensemble. D'importantes mesures ont été prises pour donner la salubrité, la sécurité à ces diverses localités; elles ont été la cause et le principe de la prospérité des centres de population fondés en Algérie.

Cette prospérité a eu sans doute à subir et peut subir encore des épreuves diverses; mais n'est-il pas juste de remarquer que, si elle a été entravée, c'est surtout par les excès ou l'aveuglement des spéculations privées, dont le gouvernement ne peut prévenir ou réparer les désastres qu'à la faveur d'une législation exceptionnelle, dont beaucoup de personnes voudraient cependant contester la nécessité? Les progrès de l'industrie et l'ensemble du mouvement commercial prouvent, au reste, que ces causes de malaise n'ont qu'une influence passagère. L'ensemble du mouvement commercial a atteint, en 1845, le chiffre de 109,851,000 francs, supérieur de 18,937,000 francs au chiffre de 1844. Les importations de France se sont accrues de 16 millions et demi à la faveur de la législation spéciale de 1843. Les importations des pays étrangers ont diminué à la faveur de cette même législation, qui a aussi augmenté considérablement au profit de l'Algérie et de la France le mouvement général de la navigation.

Il est une erreur contre laquelle on ne saurait trop s'élever dans l'intérêt de notre établissement en Algérie, c'est l'erreur de ceux qui demandent l'introduc-

tion immédiate en Afrique du droit commun et de l'ordre social de la France. A les entendre, la colonisation ne peut commencer en Afrique que du moment où l'on y aura transplanté toutes les institutions et toutes les lois de la France. Mais la France elle-même a-t-elle reçu en un jour sa législation et son organisation actuelles? En admettant même qu'il y ait quelque analogie possible entre les deux pays, entre les deux populations de France et d'Algérie, demander que sur-le-champ on improvise en Afrique une imitation de notre ordre social, c'est vouloir substituer aux améliorations progressives données à la France des réformes instantanées et radicales; c'est vouloir faire marcher du même pas deux civilisations qui n'ont ni le même âge ni les mêmes besoins; c'est faire trop pour les temps ordinaires, c'est ne pas faire assez pour les nécessités imprévues d'un état naissant; c'est précipiter le progrès et le retarder; c'est enfin, par une singulière contradiction, demander qu'on agisse pour l'Algérie autrement qu'on n'a fait pour la France. C'est, de plus, méconnaître le principe et la cause de l'utilité, de l'efficacité de la législation qu'on invoque. En effet, cette législation, cette organisation, perfectionnées au fur et à mesure des besoins des diverses époques de notre civilisation, n'ont acquis le degré de perfection et d'utilité que l'on admire, que parce qu'elles ont toujours eu pour base ces mêmes besoins, que parce qu'elles ont été dans l'origine des lois spéciales pour des situations déterminées, étudiées et connues. Il faut donc bien se garder de proscrire systématiquement en Algérie les mesures spéciales : ce serait gravement compromettre l'avenir de la colonisation.

Comment parler de l'Algérie sans songer à notre marine, qui, dernièrement, a été l'objet de l'attention toute particulière du parlement anglais? Nous n'aurons pas l'ingénuité de prendre à la lettre les assertions que M. Ward a portées à la tribune, et dont il connaît certainement aussi bien que nous l'exagération. Pour être plus certain d'obtenir le surcroît de subsides dont il juge que la marine anglaise a besoin, il a grossi démesurément les proportions de la nôtre. Ce qui frappe surtout M. Ward dans notre marine, c'est l'augmentation incessante du budget qui y est consacré; mais, si M. Ward avait analysé ces surcroîts de dépenses, dont il se fait une arme pour en demander d'analogues aux communes d'Angleterre, il aurait reconnu que presque toutes ces augmentations sont consacrées à combler les déperditions causées à la marine par les administrations passées. Ces administrations, placées entre des chambres qui montraient trop peu de bonne volonté pour qu'on pût leur demander les fonds nécessaires et les exigences sans cesse croissantes d'événemens où il fallait que la marine agît, ces administrations ont vécu au jour le jour, laissant appauvrir nos arsenaux en approvisionnemens et en constructions neuves. C'est là le secret de notre budget actuel et du subside extraordinaire de 93 millions voté unanimement il y a quelques mois. C'est en quelque sorte un déficit que nous comblons. Ce mouvement extraordinaire imprimé aujourd'hui à la marine nécessite un développement de moyens administratifs qui est peut-être sans proportion avec le mouvement régulier et normal : de sorte que des économies faites à contre-temps entraînent à des dépenses plus considérables. Quoi qu'il en soit, ce budget français de la marine dont M. Ward fait un épouvantail aux communes a pour objet de rétablir la marine française sur un pied suffisant et régulier, et tel que l'état de paix même l'exige, mais non pas, ainsi qu'il l'insinue, de lui donner un développement extraordinaire qui soit de nature à porter ombrage à l'An-

gleterre. Ce serait se faire illusion que de croire que nous en sommes arrivés là. Il y a d'ailleurs dans la comparaison des budgets de la marine en Angleterre et en France, telle que l'a présentée M. Ward, de graves erreurs qu'il faut rectifier pour faire comprendre quelle différence il y a encore entre les sacrifices que l'Angleterre fait pour sa marine et la portion de fortune publique que nous y consacrons. Un travail très remarquable a été publié sur ce sujet dans les *Annales maritimes* de 1846. Or, il résulte, de l'examen des deux budgets, qu'après avoir déduit pour chacun d'eux les dépenses qui ne sont qu'accessoires à la marine, et qui ne sont pas communes à l'une et à l'autre, c'est-à-dire, dans le budget anglais, les correspondances, les pensions et divers services relatifs à d'autres ministères; dans le budget français, le service colonial, l'artillerie et l'infanterie de marine, la gendarmerie et les chiourmes; ces déductions faites, il reste pour le chiffre du budget anglais, en 1846, environ 150 millions, et, pour le budget français, 78 millions. Voilà les termes véritables de la comparaison, ceux sur lesquels il faut apprécier les efforts faits de part et d'autre. Si l'on considère, en outre, que nos arsenaux, par une conséquence même de l'étendue des côtes et de la position de la France sur deux mers, sont plus nombreux que ceux de l'Angleterre; — si l'on se rappelle que la marine anglaise est l'héritière d'une époque toute de gloire et de richesses, tandis que la nôtre succède à des désastres et à la ruine; — si l'on fait attention que les soins que nous donnons à notre marine sont nouveaux, et que, pendant près de vingt ans, nous avons laissé cette marine effacée, amoindrie, au point d'en discuter l'existence, tandis que l'Angleterre n'a jamais cessé d'entretenir la sienne, on appréciera mieux l'état réel de nos forces navales et tout ce que le pays doit encore faire pour mériter les éloges que nous prodigue M. Ward. La constitution du budget de notre marine est désavantageuse à cette arme. Ce budget, chargé de dépenses accessoires pour près de 40 millions, paraît plus considérable qu'il ne l'est réellement, et l'opinion, sans aller plus au fond, s'effraie des lourdes charges que lui montre le chapitre de la marine dans nos dépenses annuelles. C'est là un sentiment qu'il faut combattre. On ne saurait trop répéter que la dotation de notre marine est à peine la moitié de celle de la marine anglaise, et qu'avec cette dotation on doit satisfaire à un service actuel très actif, réparer la lésinerie du passé et préparer un avenir rassurant pour nos intérêts maritimes.

Dans la même séance, où M. Ward a proposé le budget de la marine, le commodore Napier a prononcé un discours où il n'a pas, suivant son habitude, ménagé les attaques contre l'amirauté. Ses critiques montrent que tout n'est pas non plus pour le mieux dans cette marine que l'on propose avec raison pour modèle, mais dont on s'exagère aussi trop souvent la perfection. La marine à vapeur, à laquelle les Anglais donnent un développement que nous devons imiter, est aussi pour eux un champ d'essais coûteux et quelquefois malheureux. Sir C. Napier nous apprend que plusieurs de leurs vapeurs, dont ils ont voulu augmenter la puissance en forçant le pouvoir des machines, sont devenus trop faibles pour les porter, et ne peuvent plus avoir un approvisionnement de charbon suffisant; il nous dit que, sans avoir convenablement éprouvé l'effet du boulet sur les coques en fer qui n'y résistent pas, on a mis en construction, depuis 1840, trente-trois navires de cette espèce, et fait ainsi une fausse dépense de 50 millions; il nous fait connaître enfin que la question de l'hélice, dont on attend avec impatience la solution en France, n'est encore qu'à l'état d'étude en Angleterre,

ou un seul navire de cette espèce, le *Rattler*, a été expérimenté. Si nous signalons ces critiques de sir C. Napier en ce qui concerne la marine à vapeur, c'est que cette marine est particulièrement celle sur laquelle se portent l'attention et le vif intérêt du pays. Tout le monde, en France, comprend cette marine-là et y met un secret espoir. C'est à ces sentimens qu'il faut attribuer l'émotion qu'ont causée plusieurs sinistres arrivés à des bâtimens à vapeur français dans un assez court espace de temps. Ces événemens sont regrettables, et ceux qui arrivent aux Anglais n'en consolent point. La fréquence de ces sinistres doit certainement avoir des causes dans la nature même de cette navigation. Il serait peu raisonnable de s'en prendre seulement à la capacité des officiers, puisque ces mêmes officiers n'ont pas aussi souvent la chance contraire sur les navires à voiles, qui, en apparence du moins, sont plus difficiles à diriger. Les hommes spéciaux s'accordent à dire que, si, dans certaines circonstances, la navigation à la vapeur offre de grandes facilités, dans d'autres elle est si délicate, qu'elle demande toute la vigilance, toute la capacité d'un homme de mer consommé. Du reste, le département de la marine procède aujourd'hui à une enquête sérieuse. Une commission, présidée par un vice-amiral et composée de six capitaines de vaisseaux, examine en ce moment la question.

Il est évident, pour qui considère aujourd'hui dans son ensemble la politique extérieure de l'Angleterre, que le plus grand désir du cabinet britannique est d'user partout de tempéramens et de ne s'engager nulle part d'une façon trop compromettante. Quelle que soit l'arrière-pensée qu'on puisse chercher sous cette prudence, quels que soient même les écarts qui viennent parfois la déranger, il n'en est pas moins vrai qu'elle est à l'ordre du jour. Le dernier débat introduit à la chambre des communes par M. Hume, au sujet de Cracovie, a bien prouvé qu'on était décidé à n'avoir point d'affaires.

En 1815, par un traité conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la Russie, les deux premières puissances s'obligèrent vis-à-vis de la troisième à payer annuellement une somme qui, pour la part de l'Angleterre, s'élevait à 120,000 livres; l'Angleterre avait pris cette charge en considération des accroissemens territoriaux qu'elle avait acquis aux dépens de la Hollande. La régularité du paiement était subordonnée au maintien de l'intégrité du royaume-uni des Pays-Bas; c'était en quelque sorte le prix de la garantie spéciale que la Russie donnait à l'état de choses fondé par les traités de Vienne dans cette partie de l'Europe. Lorsque la révolution de 1830 eut enlevé la Belgique à la Hollande, le gouvernement anglais ne voulut point se prévaloir, pour rompre le contrat, d'un événement qui s'était accompli sans la Russie et contre la Russie; il renouvela le traité et consentit, suivant les termes primitifs, à supporter jusqu'en 1915 cette charge annuelle de 120,000 livres, mais à la condition inverse de celle qu'il avait exigée en 1815; la Russie promettait sa garantie non plus à l'union, mais à la séparation des deux royaumes. « Dans toutes les questions relatives à la Belgique, elle devait identifier sa politique à celle que l'Angleterre avait jugée la plus sûre pour la conservation de l'équilibre européen. » De son côté, la Russie avait sollicité dans ces nouvelles conventions une stipulation moins étroite qui lui assurât sa créance hollandaise, quels que fussent les nouveaux accidens qui pourraient intervenir sur l'Escaut; il était dit que l'Angleterre regardait ce paiement comme obligatoire « à raison des arrangemens généraux du congrès de Vienne, auxquels la Russie avait donné son adhésion, ces arrange-

mens gardant encore toute leur force. » Cette stipulation, écrite en 1831 dans l'intérêt de la créance, est justement celle qu'on invoquerait aujourd'hui pour se libérer. L'incorporation de Cracovie a bien et dûment déchiré les traités de Vienne; ces traités n'existant plus, l'obligation pécuniaire contractée par le gouvernement anglais envers le gouvernement russe a du même moment cessé d'exister. Telles sont littéralement les résolutions soumises par M. Hume à l'approbation du parlement, et l'on a beaucoup remarqué que lord Sandon, un des amis de sir Robert Peel, avait expressément appuyé la motion. L'ancien ministre, néanmoins, ne s'est pas laissé engager; il vient de prendre parti pour la politique du cabinet whig de la manière la plus nette Le débat ne paraît donc pas devoir tourner en faveur des propositions de M. Hume. Celles-ci sont pourtant basées sur la lettre aussi bien que sur l'esprit du traité de 1831; elles sont dans le droit strict de l'Angleterre, et la question de légalité n'a pas même été abordée par les adversaires qu'elles ont trouvés soit aux communes, soit dans la presse. Lord John Russell, dans un très beau et très habile discours, a caractérisé fort énergiquement la conduite des puissances du Nord à l'égard de la Pologne; mais il a passé très vite sur la clause générale introduite par le cabinet de Saint-Pétersbourg dans le texte des conventions de 1831, et, tout en avouant qu'à la rigueur elle pouvait compter comme obligatoire, il a déclaré qu'il ne croyait point équitable de tourner ainsi contre la Russie une stipulation que l'Angleterre elle-même n'avait point exigée. L'argument d'équité était au moins médiocre; lord John Russell en a trouvé d'autres plus spécieux, dont il a tiré meilleur parti. La chambre pouvait bien donner son opinion sur la situation extérieure, et il ne craignait pas de déclarer solennellement qu'il avait les memes sentimens qu'elle; mais la chambre pouvait-elle immédiatement transformer cette opinion en un fait diplomatique, et, empietant sur la prérogative de la couronne, decider ainsi du sort des traités? D'un autre côté, fallait-il laisser croire que l'indignation causée en Angleterre par la ruine de la Pologne se traduisait ainsi en question d'argent, et aboutissait, par une mesquine chicane, à un bénéfice net de quelques milliers de livres? Les scrupules de droit constitutionnel sont toujours très puissans sur l'esprit anglais, et rien ne le flatte comme de donner beaucoup à penser de sa loyauté. Lord John Russell a touché cette double corde en homme qui connaît à la fois le parlement et le pays. Au fond, il ne veut pas, jusqu'à nouvel ordre, d'embarras extérieurs, et il fera beaucoup pour ne point en provoquer. L'appui que lui a prêté sir Robert Peel ne peut que l'encourager à garder vis-à-vis des puissances du Nord une attitude malheureusement trop équivoque dans l'intéret général de l'Europe constitutionnelle.

La situation intérieure a donc particulièrement préoccupé le gouvernement et les chambres britanniques durant ces dernières semaines; l'effroyable détresse de l'Irlande a, plus que jamais, absorbé l'attention publique. Nous avons expliqué longuement le sens et l'effet des mesures provisoires ou permanentes proposées par le cabinet pour le salut de ces malheureuses populations. La discussion, qui continue toujours au parlement et dans les journaux, amène insensiblement une révolution morale dans la pensée publique. Les souffrances de l'Irlande sont devenues si cruelles, qu'elles triomphent des préjugés ou des antipathies de l'Angleterre, comme en Irlande même elles ont triomphé de la fureur des factions. La rente hebdomadaire du rappel est tombée à 6 livres, 2 livres de moins que

le traitement hebdomadaire alloué au secrétaire de *Conciliation-Hall*, et il n'y a guère plus d'orangistes qu'il n'y a de *repealers*. Le *parti irlandais* qui s'est formé au sein des chambres, en dehors de tous les antécédens, travaille uniquement à rétablir les ressources matérielles du pays. C'est là, de même, l'unique souci de tous ceux qui sont, en Angleterre, des hommes vraiment politiques. Le temps des récriminations est passé; il importe moins de savoir sur qui l'on doit maintenant rejeter la responsabilité des désastres que de les réparer.

Nous croyons avec lord Brougham, avec M. Roëbuck, avec le *Times*, que les *landlords* irlandais ne font pas et n'ont jamais fait tout leur devoir vis-à-vis de leurs compatriotes indigens, mais nous savons aussi que l'Angleterre n'a pas toujours fait le sien vis-à-vis de l'Irlande entière, et nous pensons avec lord John Russell, avec sir Robert Peel, avec le *Morning Chronicle*, que le moment est mal choisi pour exaspérer l'opinion. L'opinion s'est du reste nettement prononcée sur un point d'une incontestable gravité; elle a reconnu comme maxime d'ordre public que, si la propriété avait ses droits, elle avait aussi ses devoirs. C'est au nom de cette maxime qu'on a rendu obligatoire la mise en valeur des terres incultes; c'est encore sous son influence qu'on remanie aujourd'hui la loi des pauvres. On sait qu'en Angleterre, jusqu'à la loi de 1834, le pauvre avait le droit de se faire apporter dans son domicile les secours qui lui étaient accordés par la paroisse : tout ce qu'a fait la loi de 1834, ç'a été de remettre les secours à domicile au jugement des dispensateurs de la charité; le pauvre ne peut plus les exiger, il peut toujours les obtenir. La loi de 1838, qui a fondé le système en Irlande, l'a fondé sur un principe tout contraire; elle a renfermé sans exception dans l'enceinte du *work-house* quiconque invoque l'assistance publique, elle a exclu complétement l'assistance donnée en dehors de cette prison, souvent plus redoutable pour l'affamé que la faim elle-même; elle a interdit l'*out-door relief*. Ce principe est renversé par les dispositions nouvelles de la loi de lord John Russell; l'*out-door relief*, ou secours à l'extérieur, est autorisé, mais en droit plutôt il est vrai qu'en fait, et l'on exige qu'il y ait famine générale pour que la charité légale aille chercher sous leur toit les personnes valides.

L'assimilation entre le pauvre irlandais et le pauvre anglais deviendrait encore plus complète, si l'amendement de lord Stanley n'arrête pas un article du bill qui accorde les secours à ceux mêmes que l'on saurait occuper le sol et posséder une tenure. La petite culture est si peu répandue en Angleterre, la grande absorbe si complétement tous les bras, que le pauvre *cottager* n'a jamais imaginé qu'il puisse réussir à vivre en exploitant le coin de terre où est bâtie sa maison. Les charités de la paroisse complètent les ressources qu'il trouve dans la location de son travail. En Irlande, où l'industrie agricole est trop restreinte pour employer beaucoup d'ouvriers à gages, où le sol est morcelé à l'infini, où « le paysan passe une moitié de l'année à planter ses pommes de terre et l'autre à les voir pousser; » en Irlande, il est fort à craindre que des charités ainsi réparties viennent seulement favoriser une existence oisive et stérile dont le tenancier se contente déjà, dont il se contenterait bien mieux encore, pour peu qu'il fût plus assuré d'avoir toujours sa maigre pitance. La majorité des misérables étant cependant assise sur le sol par la possession précaire d'un acre ou d'un demi-acre, les priver rigoureusement, en temps de famine, de l'*out-door relief*, ce serait les condamner à périr; malgré la justesse des observations de

lord Stanley, tant que les grands propriétaires n'auront pas créé d'occupations suffisantes pour produire dans les campagnes une population ouvrière, il faudra toujours secourir la population actuelle des petits cultivateurs, au risque d'encourager cette division de la culture d'où sort le paupérisme irlandais. Il y a donc là une raison de plus pour justifier ces prêts d'argent que l'état offre aux *landlords*, à la condition de les utiliser sur leurs domaines. De quelque côté que l'on étudie ces dernières mesures du gouvernement anglais, on doit reconnaître que tout le système repose sur le bon emploi de ces avances pécuniaires : il est donc tout-à-fait déraisonnable de les reprocher avec la passion du *Times* au ministre qui les fait et aux intéressés qui les acceptent; il serait encore moins sensé de ne pas donner une valeur efficace aux sanctions pénales qui garantissent l'état contre le mauvais usage de ses deniers. Il est bon qu'on apprenne qu'il peut y avoir au besoin pour l'Irlande un nouveau moyen de la régénérer dans cette menace d'expropriation suspendue sur la tête des propriétaires incapables ou paresseux.

La question du temps de travail dans les fabriques s'est de nouveau présentée dans la chambre des communes, où de nombreuses pétitions sont venues la réveiller. Il y a bien là sous jeu quelque représaille du parti agricole contre le parti manufacturier; lord Morpeth et lord Bentinck ont même assez maladroitement trahi ces ressentimens; lord John Manners les servirait peut-être sans le vouloir, avec les intentions les plus philanthropiques du monde. Puisque le gouvernement s'est mêlé des affaires agricoles et qu'il a touché si rudement aux droits des propriétaires, pourquoi respecterait-il davantage ceux des industriels? Puisque l'on a mis le pain à bon marché, pourquoi l'ouvrier travaillerait-il encore tout le temps qu'il travaillait pendant que le pain était cher? Sir Robert Peel a répondu avec cette raison si pratique et si ferme qui le distingue; diminuer le revenu qui naît de la production, c'est frapper la production d'une charge toute pareille à l'*income-tax*, sauf cette différence, que le profit de la taxe passera tout entier dans les mains étrangères. Les intérêts d'humanité sont d'ailleurs mieux sauvegardés qu'ils n'étaient autrefois dans le travail actuel des fabriques; les ateliers sont mieux bâtis, les règlemens plus convenables, le personnel mieux surveillé. C'est une amélioration dont le législateur doit tenir grand compte avant d'intervenir dans ces relations si délicates du maître et de l'ouvrier, et il faudrait de bien autres griefs pour que la législature osât porter atteinte à cette libre disposition de soi-même qui est le grand trait du caractère anglais.

Pour terminer cette revue des dernières discussions parlementaires, nous dirons encore quelques mots du bill de M. Watson destiné à compléter les mesures d'émancipation qui, depuis 1829, ont affranchi les catholiques d'Angleterre des conséquences légales du principe absolu de la religion d'état. Les peines déterminées par l'acte d'Élisabeth contre ceux qui ne reconnaîtraient pas la suprématie religieuse du souverain avaient été abolies par la législature en 1844 et 1846, après l'avoir été déjà par une longue désuétude; mais la négation de cette suprématie est encore qualifiée de délit comme au temps d'Élisabeth, et des lois particulières qui n'ont pas été formellement abolies en 1829 menacent toujours de peines rigoureuses l'introduction des bulles pontificales sur le sol britannique, condamnent à la déportation les personnes engagées dans les ordres religieux, défendent aux prêtres catholiques d'exercer leur ministère hors de leur

paroisse. C'étaient ces dernières barrières du vieil anglicanisme que M. Watson voulait faire disparaître; son dessein a manqué, et le bill qu'il proposait, arrivé à la seconde lecture avec une majorité de 3 voix, s'est trouvé rejeté à six mois, c'est-à-dire indéfiniment ajourné, sur la motion de sir Robert Inglis; trois voix seulement ont fait la majorité dans le sens protestant, comme elles l'avaient fait quelques jours avant dans le sens catholique. Les esprits semblent donc à peu près partagés. L'activité avec laquelle le parti catholique se remue dans Oxford est probablement la seule raison qui ramène ainsi les suffrages parlementaires dans le camp des *saints* du protestantisme. Les *saints* eux-mêmes sont loin d'être populaires, et ils n'auraient pas repris ce peu de crédit après leur échec de 1844, sans l'inquiétude avec laquelle l'Angleterre observe l'agitation puséyste.

L'approbation générale qu'ont reçue les plans d'éducation proposés par lord Lansdowne montre bien d'ailleurs que ni le gouvernement ni le pays ne sont disposés à reculer dans les voies libérales où ils sont l'un et l'autre engagés. Ce ministère de l'instruction publique, que lord Wharncliff avait le premier appelé par son nom sous l'administration du dernier cabinet, le comité du conseil privé chargé de l'éducation nationale (*committee of council on education*) se développe chaque jour davantage. Lord Lansdowne est digne à tous les titres de diriger cette grande œuvre; les plans qu'il est venu apporter aux chambres font décidément de l'instruction publique une affaire de gouvernement, et l'affranchissent sans violence de toute intervention obligatoire des différens clergés. Il est enfin reconnu que les associations volontaires sont impuissantes pour généraliser les connaissances indispensables à tous les citoyens, pour porter également la culture intellectuelle sur tous les points du territoire national. L'église anglicane semble cette fois abdiquer avec assez de résignation les prétentions qu'elle a toujours affectées jusqu'ici; mais les *dissenters* encore mal rassurés, et d'ailleurs beaucoup plus exaltés que les membres de l'établissement, repoussent dans de nombreux *meetings* les avances du ministère : ils les déclarent incompatibles avec la religion et la liberté; ils professent qu'ils s'en tiendront à leurs associations volontaires, dont ils se figurent malheureusement les résultats bien supérieurs à ce qu'ils sont. Ils disent hautement qu'avec les écoles du dimanche, près de deux millions d'enfans recevant à la fois l'instruction spirituelle et profane, il n'est pas besoin que l'état dépense un million sterling pour couvrir le pays de maîtres salariés. Cette protestation, impuissante contre les nécessités bien constatées de l'ordre social, montre seulement tout ce que l'opinion a dû gagner pour vaincre définitivement ces résistances particulières qu'elle rencontre encore, mais qui ne l'arrêtent plus.

Les nouvelles apportées du Mexique par le dernier paquebot nous peignent une situation plus triste, s'il est possible, que celle dont nous avons récemment donné l'idée. La république est plus menacée que jamais par l'invasion au dehors, au dedans par les discordes intestines. D'après des correspondances dignes de foi, Santa-Anna serait presque à la veille d'en venir aux mains avec son lieutenant, le général Valencia, qu'il aurait empêché de combattre dans les circonstances les plus favorables aux armes mexicaines. Santa-Anna est, dit-on, désormais tout-à-fait suspect, et l'on ne doute presque plus de ses accointances avec les États-Unis. On sait maintenant qu'en évacuant Tampico, il a fait jeter à l'eau les armes et les munitions qui s'y trouvaient, sans vouloir les confier aux habitans de la ville et des villages voisins, malgré les plus vives sollicitations. Pendant

que les Américains débarquent à Tampico en nombre toujours croissant, le général en chef de la république reste enfermé dans son camp de San-Luis, et passe le temps à donner des fêtes, à jouer au *monte* ou à faire battre des coqs. A Mexico, le vice-président Gomez Farias procède rigoureusement à l'application de ses théories radicales, et s'est enfin résolûment attaqué au clergé. Le 11 janvier dernier, il a été promulgué une loi qui confisque au profit de l'état une grande portion des biens ecclésiastiques et en autorise la vente jusqu'à concurrence de 15 millions de piastres. La guerre religieuse pourrait bien éclater en même temps que la guerre civile : la protestation énergique du clergé, l'interdit dont il a frappé la capitale, l'influence absolue qu'il exerce sur certaines provinces, sont autant de motifs qui doivent amener l'explosion d'un nouvel élément de discorde. Un mot seulement encore, pour qu'on saisisse toute cette anarchie matérielle et morale dans laquelle se débat le Mexique : il y a eu quatorze ministres des finances en moins de douze mois. Il est impossible de se figurer le sort que l'avenir réserve maintenant à ce malheureux pays, si quelque autorité honnête et vigoureuse ne sort enfin, comme par désespoir, du milieu de ces désastres. L'Europe, qui s'estimerait heureuse de pouvoir traiter à Mexico avec un gouvernement régulier, s'empresserait assurément de lui donner tout son appui.

Les commissions de la chambre achèvent d'élaborer les projets qui leur ont été soumis. Au milieu des discussions sur les affaires viendra un débat tout politique provoqué par la proposition de M. Duvergier de Hauranne sur la réforme électorale. La chambre a eu raison d'autoriser la lecture de cette proposition, et de permettre qu'elle fût l'objet d'un premier débat. Ceux des conservateurs qui ont voté cette autorisation n'ont pas voulu que l'opposition pût leur reprocher de se servir de la supériorité du nombre pour étouffer les discussions. Ce sentiment n'est pas moins politique qu'honorable. Sans croire qu'il y ait urgence à changer la loi électorale, on peut penser qu'il n'est pas sans utilité pour la chambre et pour le pays de connaître les griefs que des esprits sérieux croient devoir articuler contre la législation en vigueur, ainsi que les changemens qu'ils proposent en s'efforçant de les rendre pratiques et modérés. La proposition de M. Duvergier ne nous transporte pas dans la région des utopies; elle ne bouleverse rien de fond en comble : aussi les partis extrêmes ne lui ont pas fait un très bienveillant accueil. C'est ce qui, aux yeux de plusieurs conservateurs, a donné à cette proposition le caractère d'une question mise consciencieusement à l'étude. Si, à la chambre, quelques esprits ardens veulent en faire une arme d'opposition, ils nuiront à la cause qu'ils prétendent servir. Il faut étudier le problème de bonne foi, sans tomber dans des récriminations amères et injustes, car ici personne n'est en possession de la vérité, et, dans la pratique de nos mœurs électorales, quel parti oserait se dire irréprochable?

La chambre a accueilli la nouvelle de la mort de M. Martin du Nord avec des démonstrations tout-à-fait honorables pour sa mémoire. M. Martin du Nord est un des hommes qui, depuis 1830, ont été le plus mêlés au mouvement des affaires; tour à tour rapporteur de commissions importantes, vice-président de la chambre, procureur-général près la cour royale de Paris, deux fois ministre du commerce et des travaux publics, garde-des-sceaux, il s'était fait au sein du parlement beaucoup d'amis par son aménité et son obligeance.

ÉLÉMENS CARLOVINGIENS LINGUISTIQUES ET LITTÉRAIRES, par M. J. Barrois (1). — Pour les esprits curieux du mystère et de l'inconnu, la linguistique, comme la philosophie, est une science attrayante, attendu qu'en ce qui touche la formation du langage et la filiation des idiomes la certitude absolue échappera toujours. Qu'on étudie, en effet, la question au simple point de vue philosophique, on se trouve, dès les premiers pas, en présence des systèmes les plus contradictoires : les uns veulent que l'homme ait créé et graduellement perfectionné le langage, comme la musique ou la géométrie; les autres, qu'il ait reçu la parole par une révélation divine, avec une grammaire et un vocabulaire tout faits, et qu'il ait parlé comme les oiseaux chantent. Cette dernière opinion, outre l'autorité de de Maistre et de Bonald, a pour elle la tradition orthodoxe; mais, soit qu'on l'adopte, soit qu'on la repousse, quand il faut en venir aux preuves historiques, les sceptiques et les croyans finissent toujours par se rencontrer au pied d'une tour de Babel. La difficulté qui surgit à l'origine des temps pour la création du langage dans la grande famille humaine se représente dans l'histoire particulière de chaque peuple : on étudie les dialectes, les patois, les noms propres d'hommes et de lieux; on dépense beaucoup de temps, beaucoup de science, souvent même beaucoup de pédantisme, pour faire un système; l'énigme paraît résolue, et, à quelques années de là, surgit un système nouveau, qui disparaît bientôt pour faire place à d'autres. Ainsi en est-il advenu pour l'histoire de la langue française. Au moyen-âge, on use et on abuse des mots, sans s'inquiéter d'où ils viennent. Le XVIe siècle, plus curieux, commence, avec Henri Estienne, les investigations étymologiques, et, tout imbu d'études classiques, ce grand siècle rattache, au moyen des Massaliotes, la langue française à la langue d'Homère. En fait de généalogie, les peuples, comme les individus, ont une vanité chatouilleuse; la théorie de Henri Estienne fut accueillie favorablement, et l'on rappela avec orgueil ces mots de Caton l'Ancien : *Gallica gens duas res industriosissime prosequitur, rem militarem et argute loqui.* Les hébraïsans eurent bientôt leur tour : Guichard, Thomassin, Bochart, réclamèrent pour l'hébreu la paternité du langage français; puis on abandonna la Terre Sainte pour l'Italie, et Caseneuve, Leduchat, Ménage, adoptèrent presque exclusivement les étymologies latines. Pezron chercha d'autres voies, et, le premier, il s'inquiéta des origines de la langue celtique, qu'il croyait avoir retrouvée dans la Bretagne et le pays de Galles. Bullet reprit en sous-œuvre les travaux de Pezron, et s'appliqua à reconstituer le celtique, d'après ce qui en reste dans l'irlandais, le bas-breton, et même, s'il fallait l'en croire, dans le basque. Le celtique une fois retrouvé, Le Brigant et son disciple Latour d'Auvergne marchèrent, ainsi que l'a dit Nodier, à la conquête de la langue universelle par le bas-breton. Jusque-là, on n'avait bâti que des hypothèses, et le mérite de replacer la question sur le terrain de l'érudition sérieuse appartenait à M. Amédée Thierry, qui établit, d'après des textes fort plausibles, qu'au lieu d'une langue celtique il en existait au moins deux : l'une, le kymrique, parlée par les Belges et subsistant encore dans le pays de Galles et la Bretagne; l'autre, la langue des Celtes ou Gaëls, habitant le centre des Gaules, laquelle est encore en usage en Écosse et en Irlande.

Ces données linguistiques étant admises, il reste à éclaircir une foule de ques-

(1) Un vol. in-4°. Paris, 1846, chez J. Renouard, rue de Tournon.

tions accessoires, et même de celles qui ont le plus embarrassé les savans, ou d'expliquer pour l'idiome gaulois et la langue vulgaire des premiers siècles de la monarchie l'absence complète de monumens écrits. C'est à la solution de ce problème que sont consacrées les recherches de M. Barrois. Dans la première partie, il s'attache à démontrer que les lettres des plus anciens alphabets, telles que celles de l'alphabet de Tyr, de l'alphabet punique, syriaque, etc., doivent être considérées comme des imitations de signes digitaux, et que les premières expressions graphiques de la parole ne sont rien autre chose que de la dactylologie.

Après avoir recherché les traces de la dactylologie dans les alphabets les plus anciens, M. Barrois arrive à l'idiome de la Gaule; il s'attache à prouver que la langue gauloise n'a jamais été écrite, et que, jusqu'au IXe siècle, il en a été de même de la langue vulgaire qui s'est substituée au gaulois. Charlemagne le premier aurait tenté d'appliquer la graphie à la langue vulgaire et de familiariser le peuple avec l'écriture, mais sans études préalables et par le seul emploi des signes digités, précurseurs de la représentation graphique, à laquelle les plus ignorans eux-mêmes se seraient initiés sans efforts. L'empereur aurait, dans ce dessein, fait composer, pour l'appliquer à la langue théotisque, un alphabet, qui formait la base et le point de départ de la *Grammaire impériale*, élaborée par les hommes les plus savans du siècle. Cet alphabet nous a été transmis par Trithème, qui, tout occupé de théurgie, l'avait assimilé aux écritures cabalistiques. M. Barrois en donne une reproduction exacte, et en le comparant au démotique égyptien, en traduisant la figure des lettres en signes digités, il y retrouve, ainsi qu'il le dit, les antiques traditions de la dactylologie primitive.

La seconde moitié du livre de M. Barrois, entièrement distincte de la première, est consacrée à l'étude des origines de notre littérature. Dans la partie intitulée *Romane étrangère*, l'auteur s'applique à montrer qu'il ne suffit pas de rejeter l'opinion de M. Raynouard, qui établit une langue romane universelle, mais qu'il faut isoler complétement les troubadours provençaux, que jusqu'à la fin du XVe siècle, ils ont eu une langue particulière, et que non-seulement ils sont restés étrangers à la France, mais qu'ils lui ont toujours été très vivement hostiles. — Dans la quatrième et dernière partie de son livre, M. Barrois trace l'histoire de la langue d'oil, qu'il appelle romane septentrionale française, et il s'attache à combattre et à réfuter l'opinion de M. Fauriel, qui, entraîné, malgré son vaste savoir et la haute portée de son esprit, par des préoccupations exclusives, faisait remonter jusqu'à la Provence l'origine de nos chansons de gestes.

Le livre de M. Barrois n'est pas un livre d'érudition banale; tout ce qui touche à l'alphabet carlovingien, à l'application de la graphie au langage théotisque, peut être considéré comme une véritable découverte; la critique philologique des deux dernières parties est ferme et savante. Les textes nombreux cités dans l'ouvrage, peu connus pour la plupart, présentent un intérêt véritable; mais il est un reproche que nous adresserons à l'auteur : son livre manque de clarté, ce qui provient, non pas du sujet même, mais de l'agencement et de la disposition générale, et, s'il rappelle le savoir et la patience des érudits du XVIe siècle, il rappelle un peu trop aussi leurs procédés de mise en œuvre.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DIX-SEPTIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

LE SALTEADOR, SCÈNES DU DÉSERT ET DE LA VIE MEXICAINE, par M. G. FERRY. . . 5

LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME. — Nelson, Jervis et Collingwood. — Cinquième partie. — Les Marines du nord et la Flottille de Boulogne, par M. le capitaine de corvette E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 39

LITTÉRATURE CATHOLIQUE ET FÉODALE EN 1846.—*Histoire des peuples Bretons dans l'Armorique et les Iles Britanniques*, de M. de Courson, par M. ALEXANDRE THOMAS. 71

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DE SIR ROBERT ADAIR. — La France et l'Europe en 1807, par M. L. DE VIEL-CASTEL. 95

SOUVENIRS D'UN NATURALISTE. — Les Côtes de Sicile. — IV. — Stromboli, par M. A. DE QUATREFAGES. 120

DE LA SITUATION ACTUELLE. — Affaires d'Espagne et de Cracovie, par M. le comte D'HAUSSONVILLE. 150

AGNÈS DE MÉRANIE, de M. Ponsard, par M. GUSTAVE PLANCHE. 177

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 188

LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME. — Nelson, Jervis et Collingwood. — Dernière partie. — La marine impériale et la marine espagnole, Trafalgar, par M. le capitaine de corvette E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 201

LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET LES SYSTÈMES DE DOUANES. — L'Industrie des Houilles et des Fers, par M. CHARLES COQUELIN. 275

RÉCEPTION DE M. DE RÉMUSAT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — M. Royer-Collard, par M. HENRI BAUDRILLART. 302

MABILLON, LES BÉNÉDICTINS FRANÇAIS ET LA COUR DE ROME AU XVIIe SIÈCLE, par M. CHARLES LOUANDRE. 325

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, de M. Thiers (sixième volume), par M. LERMINIER. 345

LINA, par M. A. BRIZEUX. 358

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 362

REVUE MUSICALE. 375

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Les Historiens romains, par M. NISARD. 383

DE LA SITUATION ACTUELLE DANS SES RAPPORTS AVEC LES SUBSISTANCES ET LA BANQUE DE FRANCE, par M. MICHEL CHEVALIER. 397

OCTAVE, par M. le comte A. DE PONTMARTIN. 430

ÉTUDES SUR LE ROMAN ANGLAIS. — Le dernier roman de Bulwer (*Lucretia, or the Children of the Night*), par M. E.-D. FORGUES. 475
DE LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE. — Les Essais et les Systèmes, par M. A. COCHUT. 498
DE L'ÉTAT DE LA POÉSIE EN ALLEMAGNE. — La dernière Saison poétique, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 538
LE DON JUAN DE MOLIÈRE AU THÉATRE-FRANÇAIS, par M. CHARLES MAGNIN. 557
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 568
REVUE SCIENTIFIQUE. 582

CATALINA DE ERAUSO LA MONJA ALFEREZ, par M. ALEXIS DE VALON. 589
POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE. — L'Australie et la Société australienne. — (I. — *Discoveries in Australia*, etc., by Lort Stokes. — II. — *Physical description of New-South Wales and Van-Diemen Land*, by P.-E. de Strzelecky), par M. AUDIGANNE. 638
DE LA SITUATION ACTUELLE DANS SES RAPPORTS AVEC LES SUBSISTANCES ET LA BANQUE DE FRANCE. — Dernière partie. — La Banque de France, par M. MICHEL CHEVALIER. 673
LA SANTA BARBARA, SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE, par M. GÉRARD DE NERVAL. . . . 709
LA FRANCE DEVANT L'EUROPE APRÈS LE DÉBAT DE L'ADRESSE, par M. L. DE CARNÉ. . 740
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 764

LES CÔTES DE PROVENCE. — Première partie, par M. le baron BAUDE. 781
THÉODORIC ET BOECE (*Histoire de Théodoric*, de M. du Roure), par M. le baron E. DE LANGSDORFF. 827
LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET LES SYSTÈMES DE DOUANES. — L'Industrie métallurgique en France, par M. CHARLES COQUELIN. 861
VOYAGE ET RECHERCHES EN ÉGYPTE ET EN NUBIE. — IV. — Le Caire ancien et moderne, par M. J.-J. AMPÈRE. 890
RECHERCHES SUR LA PÉRIODE GLACIAIRE ET L'ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS DU MONT-BLANC DEPUIS LES ALPES JUSQU'AU JURA, par M. CHARLES MARTINS. . . . 919
LES PIGEONS DE LA BOURSE, chanson inédite, par BÉRANGER. 944
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 945
AFFAIRES DU MEXIQUE. 956
REVUE LITTÉRAIRE. 964

ATTA TROLL, RÊVE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, par M. HENRI HEINE. 973
SOUVENIRS DE L'EUROPE ORIENTALE. — La grande Illyrie et le Mouvement illyrien, par M. H. DESPREZ. 1007
LA SUISSE EN 1847. — Des Révolutions et des Partis de la Confédération helvétique, par M. ADOLPHE DE CIRCOURT. 1030
LE ROMAN DANS LE MONDE. — LE MÉDECIN DU VILLAGE, par M. F. DE LAGENEVAIS. 1088
RECHERCHES ET DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LA PERSE OCCIDENTALE, par M. E. DE WARREN. 1134
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1153

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8293